Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900000037657
Digitized by Google

Hist. 9241

Hist 7241

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMERACUM CHRISTIANUM.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMERACUM CHRISTIANUM

OU

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

Extraite du GALLIA CHRISTIANA et d'autres ouvrages, avec des additions considérables et une continuation jusqu'à nos jours,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE S. E. M.^{GR} LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,

PAR M. LE GLAY,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, DES ACADÉMIES ROYALES DE BELGIQUE, DE TURIN, etc., etc.

Edant origines ecclesiarum suarum, evolvant ordinem episcoporum suorum ita per successiones ab initio decurrentem ut primus ille episcopus aliquem cum apostolis vel apostolicis viris... habuerit auctorem et antecessorem.

TERTULL. *De præscript.* c. 32.

LILLE

L. LEFORT, IMPRIMEUR DE S. E. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,

1849.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
DE GAND

Digitized by Google

EMINENTISSIMO AC REVERENDISSIMO

D. D. PETRO

TITULI B. MARIÆ A PACE S. R. E. PRESBYTERO CARDINALI

ARCHIEPISCOPO CAMERACENSI.

EMINENTISSIME DOMINE ET REVERENDISSIME PRÆSUL

Ecce tandem de prælo exoritur et in lucem prodit hoc Te hortante incœptum opus, Te favente et auxiliante ad finem feliciter deductum.

Ut primum ad hanc insignem Ecclesiam Cameracensem, *consideratis grandium virtutum meritis quibus multipliciter insigniris*[1], regia Te voluntas designavit, gratia vero S. Sedis Apostolicæ transtulit, illico, ut sanctissimi D. N. Pii papæ noni verbis utar, nullis neque curis, neque consiliis, neque laboribus unquam parcendum duxisti ut gregis bono et cleri disciplinæ consuleres[2]. Et inter ea in hujus antiquæ matris origine perscrutanda, venerabilium serie pastorum explicanda, necnon monumentis quæ aut injuriosa vetustas aut hominum nequitia aut oblivio malefida pene deleverat excutiendis, antequam eorum penitus evanuerit memoria, diligentem operam impendere curasti.

Ego autem, minima ex eis quas pascis oves, cum ecclesiasticis patriæ antiquitatibus multis abhinc annis, quantum licuerat, incubuissem, non abs re prorsus alienum putavi si Tibi pastori litteratissimo simul et vigilantissimo meam in hac parte opellam reverenter tentarem porrigere.

Hoc erat scilicet consilii propositum.

Quanto religionis studio, quanta eximiæ eruditionis fama clareat ea quam Sammarthani *Galliam Christianam* inscripserunt historica collectio neminem sane latet. At quoque nemo eruditorum est qui præclarissimam hanc Ecclesiæ Gallicanæ historiam, et propter venale pretium plurimis emptoribus inaccessam non doleat, et in nonnullis partibus haud satis absolutam, et ita in mole

[1] Verba sunt Bullæ nominationis ad dignitatem archiepiscopalem. Vide infra p. 491.
[2] Allocutio habita die XI junii 1847. Vide infra p. 492.

Digitized by Google

sua indivisibilem ut nulla ejus pars, nulla peculiaris diœceseos descriptio lectori specialiter obvia fieri possit et accommoda.

Quapropter hoc in mentem venit me et clero Cameracensi et cuivis sacrarum antiquitatum pio indagatori non ingratum fore, si 1° ex *Gallia Christiana* quidquid ad diœcesim Cameracenam attinet, gallicam versionem addendo, excerperem, 2° unamquamque episcoporum, præpositorum, abbatum, etc. seriem ad nostra usque tempora producerem, 3° plurima cœnobia a Benedictinis omissa supplerem, 4° denique omnia ad rem facientia pro posse meo discrete superadderem.

Quibus, Eminentissime Domine, humiliter Tibi expositis, non modo non repulsam objecisti, sed e contrario benignissime annuisti, meque adhortari dignatus es ut cito citius manum ad aratrum mitterem. Confestim igitur operi accinxi, neque fuit retrospiciendi aut cunctandi causa, nam et suppetebant abunde documenta et laboris adesse videbantur adjutores.

Nunc porro, si lubet, Cardinalis Eminentissime, quæ mihi fuerit *Cameraci Christiani* texendi ratio et methodus breviter perstringam.

Ea quæ de episcopis, archiepiscopis, præpositis, decanis, abbatibus et abbatissis ordinum S. Benedicti, S. Augustini, Cisterciensis, Præmonstratensis emittuntur usque ad annum circiter 1725, verbo tenus deprompsi e *Galliæ Christianæ*, t. III et V, salvo tamen jure emendandi, si qui forsan occurrissent errores, (et nonnunquam occurrerunt). Sunt autem mea et meo periculo edita quæ in quavis hujusmodi serie subjiciuntur.

Sane si, pro ingenti suscepti muneris mole, Sammarthanis certi non fuissent defixi limites quos ultra procedere nefas judicarunt, de episcopis suffraganeis seu coadjutoribus quos in sui auxilium haud raro præsules Cameracenses vocavere non omnino siluissent, ecclesiis collegiatis locum suum dedissent, de omni cœnobiorum genere obiter et erudite, ut eis mos est, disseruissent.

Verum quod præstantissimi scriptores consulto et de industria prætermiserunt, ego tyrunculus, eorum vestigia ab longe prosequens et semper adorans, non habeo cur prætermittam ; ac proinde si quid tantis viris paulo minutius merito censebatur, id mihi non ideo pariter ignobile est et reticendum.

Nullam fere igitur in hac regione institutam canonicorum, monachorum aut monialium congregationem reliqui intentatam[1]. Primo, episcoporum suffraganeorum indicem dedi, postea canonicorum sæcularium descripsi collegia. Dein, ad calcem articulorum de quocumque abbatiarum ordine, prioratus et præposituras

[1] Eas tamen exciplas quæ, cum de hodierna diœcesi modo non sint, ad hunc nostrum laborem minus visæ fuerunt pertinere.

Digitized by Google

singulatim tetigi; varios Fratrum Prædicatorum, Franciscanorum, Recollectorum, Capucinorum, utique et ejusdem familiæ sororum conventus recensui. De Carthusianis, Carmelitis, fratribus SS. Trinitatis, Societatis Jesu et Oratorii presbyteris, S. Francisci de Paula asseclis, Augustiniensibus eremitis, Claranis sanctimonialibus, Brigittinis, Annuntiatis, Ursulinis, etc. sermonem satis prolixum habui. Et quoniam Deus charitas est, pensum meum non absolvisse ratus fui, nisi etiam dixerim de nosocomiis seu locis quæ morbo affectis, egentibus, senibus, peregrinis, omni ævo hoc in tractu patuerunt hodieque patent. Quidquid in his omnibus seu ex Buzelini *Gallo-Flandria* seu ex Sanderi *Flandria Illustrata* mutuatum est sedulo subnotavi, ita ut cuique suum semper redderetur.

Neque hic meta labori ponenda erat. Nam et appendicem adjicere visum est in qua diœceseos topographiam [1], archidiaconatuum parœciarumque synopsim cum copiosis personarum nomenclaturis exhibui. Tandem ad instrumenta probatoria deventum est quæ pene omnia adhuc inedita manebant, et inter quæ momenti non est exigui, ut videtur, quoddam Cameracense polyptychum.

Tuam Eminentiam iisdem pene verbis quibus olim Maxæmilianum laudatæ memoriæ antecessorem tuum Antonius Meyerus [2], hic alloquar dicens : id enixe peto ut quidquid est muneris, obviis manibus ab eo qui divino jure tuus est libenter accipias. Quod si feceris, magnum hominibus tuis ad avitæ religionis historiam calcar addideris, tuaque autoritate fiet ut ejusmodi litteræ vulgo jacentes ac prope neglectæ publicum exinde pretium aliquod apud tuos emereantur, prætereaque patrum qui nobis verbum Dei antiquitus locuti sunt memoria apud posteros veneranda vigeat.

At quia ingenui pudoris est confiteri per quos profeceris, nihil æquius sanctiusve habeo quam ut palam et coram Te, Eminentissime Cardinalis, eis gratias rependam qui mihi quoquo modo in hoc opere concinnando tulerunt auxilium aut saltem sese benevolos demonstrarunt. Quorum hic nomina, grati animi ergo, juvat apponere : virorum scilicet clarissimorum et humanissimorum, DD. Bernard [*], Capelle [3], de Coussemaker [3], Duprez [4], Arthur Dinaux [5], Estienne [6], Lebeau [7], Michaux [8], Parenty [9], Possoz [10], baronis ab Reiffenberg [11],

[1] In fronte libri tabulam edidi geographicam quæ dœcesim, qualis sæculo proxime elapso protendebatur, affatim exhibet. Qualem vero se nunc habeat satis patet; nihil enim aliud est ejus territorium quam ipsius provinciæ civilis quæ *Département du Nord* vernacule nuncupatur.

[2] *Comment. seu Annal. rerum Flandricarum* Epistola dedicatoria.

[*] Vicarius generalis, Em. S. itineris apostolici ad Cajetam socius dignissimus. — [3] Missionarius diœcesanus, de historia ecclesiæ Cam. scriptor valde commendabilis. — [3] Rerum antiquarum, præsertim quoad artem musicam, disertissimus indagator. — [4] Archiepiscopatus a secretis, de *Cameraco Christiano* cum fructu semper sollicitus. — [5] Ante omnes de nostratium historia litteraria optime meritus. — [6] Cœnobiorum Melbodiensium documenta et reliquias pene solus qui pie et utiliter servaverit. — [7] Historica eruditione senex perillustris. — [8] Maricolensis pariter et Lætiensis monasterii exactissimus chronographus. — [9] Hagiographiæ Atrebatensi magna cum laude addictus. — [10] Presbyter S. J. missionibus incumbens, cultus B. M. V. in hac diœcesi historicus præclarus. — [11] Vir magis inter

Digitized by Google

BARONIS DE ST.-GENOIS [12], SALEMBIER [13], SARRASIN [14], TAILLIAR [15]. De me bene quoque meruerunt nonnulli seminarii Cameracensis professores lectissimi, qui plura capitula *Galliæ Christianæ* de latino in gallicum verterunt sermonem.

Veniam dabis, Eminentissime ac Reverendissime Pontifex, si Te diutius quam par est hisce rerum adjunctis remorari et forsan fatigare præsumpsi; veniam dabis qui nihil Cameraci christiani a Te alienum reputas. Nulla enim superest diœceseos ecclesia ad cujus altare Sanctum sanctorum supplex non adoraveris, nullum cathedræ suggestum unde, verbi divini luculentissimus præco, audientium animos non permoveris permulserisque, nulla denique pars immensi tui gregis cui peramanter benedictionum plenitudinem non fueris impertitus [1].

Quin et hodie, sæviente hoc calamitoso tempore, Summum solaturus Pontificem pro munere tuo aggrediens, filios spirituales tuos nedum deseras, imo monitis, precibus, amore indefesso instruis et foves.

Non ad ipsa quidem apostolorum limina, non ad Vaticanum, sicut antea datum fuerat, hoc anno appulisti. At in suis mœnibus non jam Roma est; ibi est Roma vera, Roma aurea ubicunque sedet maximus ille catholici gregis Pastor, eximius quem filii eheu pepulerunt Parens. Faxit autem Deus non usque prævaleat impietas; sed Romam, caput mundi, ad mitissimum patrem reversam, in ævum fortiter tueatur, et regat pacifice Christi vicarius qui semper Urbi benedicturus est et Orbi.

Te vero, Eminentissime, cui propter pastoralem curam, egregiam dicendi ubertatem, pietatem eximiam, major quam ob ipsius purpuræ ornatum infulasque archiepiscopales splendor accedit, Te incolumem ab apostolico illo itinere amori tuorum et reverentiæ restituat, salvumque diutissime conservet divina Providentia. Hoc in omnium votis, hoc præsertim rogat, exoptat

EMINENTIÆ TUÆ

Humillimus et obedientissimus servus

ANDREAS LE GLAY.

Insulis Flandrorum, VII kal. april. MDCCCXLIX.

omnes litteratos illustris quam ut ejus laudes hic efferam. — [12] Philologiæ reique diplomaticæ feliciter innitens. — [13] Cysoniensis pastor de hujus loci asceterio studiosus et doctus inquisitor. — [14] Adjutor noster, quamdiu propria sivere negotia, officiosus. — [15] Scriptor de jure forensi apud medii ævi Gallo-Belgas quo non sagacior alter. — Alios præterea passim nominare placuit quorum scripta mihi occurrerunt citanda.

[1] Vide librum cui titulus : *Instructions et Lettres pastorales de Mgr. l'archevêque de Cambrai*, in-8°, Lille, 1847, p. 317.

Digitized by Google

INTRODUCTION HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERS PRÉDICATEURS DE L'ÉVANGILE DANS CES CONTRÉES : PIAT, EUBERT, CHRYSOLE, SUPÉRIOR, DIOGÈNE. — INVASION DES BARBARES. — MASSACRE DES CHRÉTIENS. — CONVERSION DES FRANKS.

Dioclétien, retiré à Salone, se laissait féliciter d'avoir aboli à jamais le nom chrétien [1]. C'était là, lui disait-on, une des gloires de son règne, une des consolations de sa vieillesse attristée. C'était l'un de ses remords peut-être.

Et pendant ce temps-là le christianisme vivait et grandissait. Des voyageurs apostoliques venus de Rome et d'Antioche, de Jérusalem et de Corinthe, continuaient d'apporter la loi nouvelle dans tout l'Occident. La Gaule de Lyon [2] et la Gaule de Narbonne [3] étaient chrétiennes depuis plus d'un siècle.

Quant à nos contrées belgiques, elles furent les dernières à accepter le bienfait de l'Evangile [4], comme du temps de César, elles l'avaient été à subir le joug du conquérant.

Des sept missionnaires qui, vers la fin du troisième siècle, pénétrèrent jusqu'aux rives de l'Oise, de la Somme et de l'Escaut, les uns (Quentin [5] et Rieul [6]) s'établirent sur le territoire des Viromanduens et des Ambianais. Deux autres, Fuscien et Victoric [7], se dirigèrent vers les plages marécageuses et maritimes des Morins. Piat [8],

[1] On connait la fameuse inscription : *Nomine Christianorum deleto.*

[2] Lyon se glorifie d'être la plus ancienne ville des Gaules, qui ait entendu prêcher la foi et qui ait été arrosée du sang des chrétiens. L'apôtre des Lyonnais est saint Irenée, qui vivait sous Marc-Aurèle au deuxième siècle. On sait que ce fut une femme, une esclave, sainte Blandine, qui à Lyon mourut la première pour rendre témoignage à Jésus-Christ.

[3] Saint Paul Sergius annonçait l'Evangile à Narbonne au quatrième siècle, tandis que Toulouse se convertissait en écoutant la parole de saint Saturnin.

[4] S'il fallait en croire le bon Jacques de Guyse, saint Nazaire, qui vivait au premier siècle de l'Eglise, serait le plus ancien apôtre des Pays-Bas. « Civitas Galliæ per quam B. Nazarius transitum fecit, quæ tunc Cymelium » dicebatur, nunc a modernis Cymæcum (Chimay), communiter nuncupatur; et dicitur quod locus in quo ecclesia » S. Monegundis nunc situatur, fuit propria domus matris B. Celsi, consocii B. Nazarii. » *Ann. Hannoniæ*, édit. de M de Fortia, IV. 314. Cette prétendue tradition n'a aucun fondement. Si jamais saint Nazaire a habité une ville nommée Cymelium ou Cimelium, on a eu grand tort de traduire ce mot par *Chimay;* il était moins déraisonnable de l'interpréter par Cimelion, ancienne ville de la Méditerranée, siége primitif de l'évêché de Nice. Voyez *Gallia Christiana*, III. 1268. Buzelin, *Gallo-Flandria*, 246.

[5] Voir les actes de St. Quentin dans les *Mémoires pour l'histoire du Vermandois*, par Colliette, I. 131-151.

[6] *Acta SS. Bolland.* april. — St. Rieul *(Regulus)* est considéré comme le premier évêque de Senlis.

[7] *Acta SS. Belgii*, I, 153-172.

[8] On trouve dans les *Acta SS. Belgii*, I, 95-134, un excellent commentaire sur saint Piat, du P. J. Stilling, avec une préface et des notes de Ghesquière.

Philippe Mouskès mentionne ainsi notre saint apôtre :

« Dont St. Pias de Bonivent
» Vint à Tournai; se li tuèrent
» Li mescreant ki dont lèrent;
» Mais quant il se vit à déclin
» A tout son cop trest à Seclin.

édit. de M. de Reiffenberg. I. 14.

Digitized by Google

Eubert[1] et Chrysole [2] vinrent prêcher la loi de Jésus-Christ chez les Ménapiens, à Tournai, à Seclin et à Comines.

Les Nerviens, dont le territoire occupait toute la droite de l'Escaut, reçurent-ils alors, comme leurs voisins, les premières semences de la foi? Aucun document authentique ne l'affirme positivement. Ce peuple, malgré la civilisation romaine qu'on essayait de lui imposer, était toujours le plus indompté et le plus féroce entre les nations belges. Peut-être regardait-il les doctrines nouvelles comme une de ces denrées étrangères dont il redoutait l'importation énervante [3].

Il y a toutefois dans une des belles épîtres de saint Paulin à saint Victrice, un passage d'où l'on peut conclure que ce dernier fut tout à la fois le missionnaire des Morins et celui des Nerviens. « Vous avez été choisi, écrit l'évêque de Nole, comme » un vase d'élection pour porter le nom du Christ sur les lointains rivages des Nerviens » qui, jusqu'à présent, avaient à peine reçu un faible souffle de la vérité évangélique [4].

Ce n'est pas au sein des grandes villes qu'il faut chercher la trace de nos premiers apôtres. Les grandes villes n'existaient point alors, ou bien ne faisaient que de naître; et d'ailleurs ces pasteurs primitifs n'avaient guère d'accès dans les lieux où siégeait la puissance romaine et où les proconsuls, trop fidèles exécuteurs des ordres émanés de Rome, continuaient de persécuter les chrétiens.

Saint Piat, venu de la Grande-Grèce, reçut la palme du martyre [5] à Seclin ou aux environs de cette bourgade. C'est à Seclin, sous les voûtes d'une crypte toute mérovingienne, que l'on va visiter encore la pierre grossièrement taillée qui forme son sarcophage, et la fontaine mystérieuse où la pieuse confiance des pélerins ne se lasse pas de puiser une eau limpide et salutaire [6].

[1] Voyez sur saint Eubert, *Acta SS. Belgii*. I. 146-153. Saint Eubert, nommé aussi quelquefois saint Eugène et saint Bar (Barrius), est principalement honoré à Lille, où son corps, rapporté de Seclin, était conservé dans la collégiale de St.-Pierre. Sa fête est marquée au 1er février.

[2] Saint Chrysole et ses compagnons ont fourni à Bollandus, le célèbre fondateur des *Acta Sanctorum*, le sujet d'un mémoire précieux qui se trouve dans le tome 2 du mois de février de cette grande collection. Ghesquière a reproduit le travail de Bollandus, mais en l'enrichissant de notes critiques fort judicieuses.

[3] « Nullum aditum esse ad eos mercatoribus, nihil pati vini reliquarumque rerum ad luxuriam pertinentium » inferri; quod his rebus relanguescere animos eorumque remitti virtutem existimarent; esse homines feros magnæque » virtutis. » Cæsar, *De bello Gallico*, lib. II.

[4] « Tamen in remotissimo Nervici littoris tractu quem tenui antehac spiritu fides veritatis afflaverat, te potis» simum in vas electionis excerpsit.... » *S. Paulini epist.* XXVIII. A la vérité, les mots *remotissimo Nervici littoris tractu* n'indiquent pas positivement le pays même des Nerviens; ils semblent plutôt s'appliquer à la côte maritime de Boulogne, et n'être que le complément d'une phrase antérieure où saint Paulin félicite son ami de porter la lumière chez les Morins relégués à l'extrémité de la terre, sur ces parages que la mer frémissante bat sans cesse de ses flots sauvages : « Et nunc in terra Morinorum situ orbis extrema, quam barbaris fluctibus tremens » tundit oceanus. » Néanmoins Ghesquière, qui exprime cette opinion, penche à croire que saint Victrice, après avoir évangélisé les Morins, fut porté par son zèle apostolique à pénétrer chez les Ménapiens, et même chez les Nerviens. « Nihil tamen est quod credi vetet Victricium, utpote zelosum imprimis divini verbi præconem, re » christiana apud Morinos bene composita, ad vicinos Menapios.... imo et ad Scaldis ripam dexteram, ubi Nervii » degebant, penetrasse, quo et harum regionum incolas Christo lucraretur. *Acta SS. Belgii*, I, 338.

[5] Suivant plusieurs écrivains, c'est à Tournai que saint Piat fut décapité. S'il en est ainsi, on ne conçoit pas trop pourquoi son corps, au lieu de recevoir la sépulture en cette ville, fut transporté à Seclin situé à huit lieues de Tournai. L'église de Chartres dispute à celle de Seclin l'honneur de posséder le corps de saint Piat. Voyez au sujet de cette controverse : *Notice historique sur saint Piat, apôtre de Tournai et martyr, conservé depuis près de mille ans en l'église cathédrale de Chartres, inhumé en* 1793, *et exhumé en* 1816, *etc.*, par N. Hérisson, in-8°, Chartres, 1816. St. Piat est encore honoré à Velvain, Rocq et Froidmont, diocèse de Tournai; à Courières et Dourges, diocèse d'Arras; à St.-Pithon, diocèse de Cambrai. *Pithon* est une forme du mot *Piato*, *Piatonis*.

[6] « Visitur in ejus crypta, sub odæo, fons ille qui sancti martyris Piatonis caput afferentis adventu ebulliit et » juxtim vetus sepulchrum frequens fit eo concursus hominum, extinguendis præsertim febribus et depellendis » ex humanis corporibus impuris spiritibus flagitantium opem. » Buzelin. *Gallo-Flandria*. 129. Le fait de l'ébullition de la fontaine n'est allégué par aucun agiographe ancien, pas même par Jacques de Guyse, qui rapporte longuement une légende dont les bollandistes n'ont pas cru devoir faire usage. Quant au miracle de la tête

Digitized by Google

La vie de saint Eubert est moins connue encore que celle de ses deux contemporains saint Piat et saint Chrysole. La finale de son nom a fait soupçonner qu'il était d'origine franke. Ghesquière n'adopte pas cette opinion de Butler, parce que, dit-il, à l'époque où vivait Eubert, la nation franke n'était pas convertie au christianisme. Mais ne peut-on admettre que, parmi ces barbares, il se soit trouvé quelques chrétiens? Pour mon compte, j'aime assez à croire qu'un missionnaire frank sera venu, longtemps avant les éclaireurs de Clodion, reconnaître et bénir cette terre destinée à être un jour si chrétienne et si française.

C'est à Comines que Chrysole [1], issu de sang des rois d'Arménie, acheva sa carrière apostolique.

Puissance merveilleuse d'une foi antique! Comines est célèbre pour avoir vu naître le fameux historien de Louis XI et Auger de Bousbecque, illustre négociateur du seizième siècle. Hé bien, à Comines, le peuple se souvient à peine de l'habile chroniqueur et du grand diplomate; mais il garde fidèle mémoire de saint Chrysole qu'il honore d'un culte toujours vivace; et les familles se plaisent à perpétuer son nom vénéré, en l'imposant comme un signe de bénédiction aux enfants nouveau-nés.

Rien de plus obscur que nos annales pour cette époque du quatrième siècle. On cite vaguement et sans preuves deux ou trois évêques des Nerviens avant saint Vaast. Ce sont Siagrius, Supérior et Diogène. Siagrius mérite à peine de nous arrêter. Il paraît que les légendaires ont fait deux prélats différents de saint Géri (Gaugericus) qui vécut beaucoup plus tard, et qu'ils ont forgé de toutes pièces un Sagericus ou Siagrius chimérique.

Supérior [2] n'est point un personnage imaginaire. On peut l'admettre comme ayant prêché la foi chez les Nerviens durant la première moitié du quatrième siècle; mais qu'il ait assisté et souscrit au concile de Sardique en 347, c'est ce qui n'est pas prouvé. Supérior fut peut-être pour nos contrées ce qu'était saint Willibrod pour la Frise, c'est-à-dire un évêque régionnaire ou un chorévêque.

Nous en dirons autant de Diogène [3], qui est censé avoir évangélisé le pays vers la fin du quatrième siècle. Ce Diogène était grec d'origine comme plusieurs autres apôtres vénérés dans notre France du Nord. L'église belgique est, comme l'église d'Irlande, d'origine toute grecque, toute orientale. Y aurait-il quelqu'affinité primitive entre la race des Hellènes et la race germanique [4]?

A l'époque dont nous parlons, deux villes, ou si l'on veut, deux forteresses s'élevaient sur le territoire des Nerviens. L'une fut Bavai [5], fondée sans doute du temps de César, fortifiée et agrandie sous Auguste par Agrippa, visitée par Tibère, saccagée enfin et

transportée par le saint décapité, miracle attribué à plusieurs martyrs, est-il besoin de rappeler que sans doute cette tradition a pour origine l'usage où étaient les peintres anciens de désigner le supplice de la décapitation, en plaçant la tête du bienheureux dans ses mains? C'est ainsi que l'on représente saint Denys l'aréopagite, saint Albin, etc. Voyez Molanus, *De Historia sanctarum imaginum.*

[1] Verlinghem-sur-la-Lys paraît être le lieu véritable du martyre de saint Chrysole, suivant une légende assez ancienne publiée d'abord en 1623, par Raissius, puis insérée dans les *Acta SS. Belgii*; I, 144. Le saint prêchait à Verlinghem, auprès d'un temple païen, *juxta quoddam gentilium fanum*, lorsqu'un préteur romain, nommé Decius, se présenta avec une troupe armée, s'empara de lui, le fit fouetter, et voyant que rien ne pouvait ébranler sa constance, lui fit trancher la tête. Saint Chrysole a sa fontaine miraculeuse à Verlinghem, comme saint Piat a la sienne à Seclin. Buzelin, *Gallo-Flandr.* lib. I, cap. 28.

[2] Voyez la dissertation de l'abbé Stiévenard, citée dans nos *Recherches sur l'église métrop. de Cambrai.* 155.

[3] Ibid. 155, 156. *Acta SS. Belgii*, I, 436.

[4] Un écrivain éloquent et ingénieux a dit : « Le génie celtique, qui est celui de l'individualité, sympathise profondément avec le génie grec. » Michelet, *Histoire de France*, I, 121. Cette remarque n'est-elle pas au moins aussi applicable aux Germains qu'aux Celtes?

[5] Voyez *Bavai*, par M. Lebeau, in-8° de 86 pages, Valenciennes, Prignet, 1845, monographie la plus complète qui ait été publiée jusqu'à présent sur cette première ville des Nerviens.

Digitized by Google

précipitée au fond de ses aqueducs par cet océan de barbares qui, sous le nom de Vandales, de Suèves, de Hérules et de Gépides, inondèrent tout-à-coup la seconde Belgique.

L'autre moins antique, moins illustre et moins splendide, avait nom Cambrai[1]. D'abord simple station romaine, placée sur l'une des grandes voies militaires dont Bavai était le point central, Cambrai dut peut-être son salut à son obscurité. Les envahisseurs dédaignèrent une proie aussi chétive; Hermoniacum[2] leur sembla plus digne d'être dévasté. Peut-être aussi Hermoniacum fut-il, pour le moment, le terme où l'invasion s'arrêta. Une voix puissante semble avoir dit alors à ce torrent : « *Tu n'iras pas plus loin.* » Claude Constantin, proclamé empereur par un caprice des légions qui voyaient un favorable augure dans ce nom de Constantin, apprend que des hommes du nord occupent et ravagent le territoire belge. Il part de la Grande-Bretagne à la tête de ses troupes, débarque au port de Boulogne, se précipite au-devant de l'ennemi, le rencontre dans la plaine qu'arrose la rivière de Selle, près de la chaussée romaine qui conduit de Vermand à Bavai. Là ces légions, que Constantin avait réconciliées avec la victoire, obtiennent un triomphe complet. Les hordes sauvages sont défaites, taillées en pièces ou repoussées au loin[3]. Aujourd'hui encore, pour peu qu'on veuille dans ces parages remuer la terre, le long de la voie romaine, on exhume des tombeaux, on soulève des ossements contemporains de cette mêlée sanglante et trop ignorée[4].

Mais tout n'était pas fini, et la justice de Dieu n'était pas satisfaite; Claude Constantin laissa aux barbares le temps de se rallier et de se préparer à une agression nouvelle.

Vers la même époque, les Franks, anciens alliés, mais alliés toujours infidèles des Romains, songent à reconquérir le pays des Nerviens, que jadis ils avaient occupé. Clodion, roi des Franks Saliens, qui habitait Dispargum, envoie de là des espions à Cambrai; et, sur leur rapport, il se met en marche, attaque la ville, s'en empare, extermine les Romains qui s'y trouvent et qui pour la plupart professent le christianisme[5]. Après un court séjour à Cambrai, Clodion poursuit sa conquête jusqu'aux rives de la Somme.

[1] Cambrai, *Cameracum*, *Camaracum*, est nommé pour la première fois dans la carte de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin.

[2] Voyez notre *Notice sur Hermoniacum, station romaine entre Cambrai et Bavai*, in-8°, Cambrai, 1825. Il ne reste plus de doute aujourd'hui sur l'emplacement d'Hermoniacum, qui était situé au lieu nommé la Planche-à-pierre, entre la rivière de l'Escaillon et le ruisseau d'Erpy, territoire de Vendegies-sur-Escaillon.

[3] Zosime, libr. VI. Le P. Gilles Boucher, *Belgium Romanum*, XIII, 5. M. Lebeau, *Bavai*, 64.

[4] En 1803, on trouva à Reumont, près de la voie romaine, à cinq kilomètres sud-ouest du Cateau, dans une espèce de caverne naturelle, une rangée d'environ cinquante cadavres avec des débris d'armure qui paraissaient appartenir à l'époque dont il s'agit. M. De Beaumont, médecin et juge-de-paix au Cateau, communiqua en 1808 à la Société d'Emulation de Cambrai une notice manuscrite sur ces tombeaux.

[5] « Chlogio autem missis exploratoribus ad urbem Cameracum, perlustrata omnia ipse secutus, Romanos proterit, » civitatem adprehendit.» *Gregor. Turon. Hist. Franc.* II. 9. — « Exinde usque Cameracum civitatem veniens, illic » resedit pauco temporis spatio, Romanos quos ibi invenit interfecit.» *Gesta regum Francorum*, ms. de Cambrai, très-ancien. — « Chlodio missis exploratoribus ad urbem Cameracum, perlustrans omnia, ipse sequitur, Romanos » proterit, civitatem capit...» Fredegaire, *Hist. Francorum epitomata*, IX. — « Clodio igitur rex missis præcursoribus » suis usque ad urbem Cameracum, ipse quoque cum exercitu maximo Rhenum transiens, eos subsecutus est, » et exinde Cameracum usque properavit, ibique modicum residens, Romanos omnes qui in eadem urbe reperti » sunt, gladio trucidari præcepit » Rorico, *Gesta Francorum*. — « Clodio autem missis exploratoribus ad urbem » Cameracum, in qua Romani habitantes *jam christianæ religionis culturam exhibebant*, ipse postea cum grandi » exercitu Rhenum transiit..... exinde usque ad Cameracensem urbem veniens, pauco temporis spatio resedit, » Romanosque quos ibi invenit, interfecit. » Balderic, *Chronic. Cam. et Atreb.* I, 3, p. 9 de notre édition. Ces citations ont pour objet de montrer que tous nos chroniqueurs n'ont fait que copier plus ou moins littéralement Grégoire de Tours, et que Balderic est le seul qui ajoute que les Romains établis à Cambrai professaient le christianisme. Sigebert, copiste de Balderic, mentionne aussi ce dernier fait.

Digitized by Google

Dès-lors les Franks sont maîtres du pays. Nulle puissance désormais ne les en fera sortir; mais ce n'est pas encore cette illustre nation qui proclamera sa loi fondamentale dans une espèce d'hymne religieux et guerrier, qui se dira établie de la main de Dieu même, et qui s'écriera : Vive le Christ qui aime et protège les Franks[1].

Balderic, le père de notre histoire religieuse, le Grégoire de Tours de nos contrées du nord, a tracé un tableau animé des désastres qui signalèrent l'apparition des Franks sur les rives de l'Escaut et de la Scarpe : « La rage de ces païens obligeait les fidèles » à fuir dans de sombres retraites pour assister aux saints mystères. Et quand les » barbares parvenaient à en rencontrer quelques-uns, ils les frappaient de verges ou » les immolaient par le glaive. La plupart, réfugiés dans des cavernes ou des conduits » souterrains[2], y périssaient étouffés. Ainsi plus de prêtres, plus de sacrifices; les » traces du culte divin disparaissaient partout. Les uns étaient précipités du haut des » ruines chancelantes; les autres dévorés par la flamme des incendies. Quelques-uns » néanmoins, survivant et persévérant, se fortifiaient dans le devoir par de mutuelles » exhortations, afin de ne pas défaillir au moment suprême. En surmontant la nature » pour obéir à la religion, il leur était doux de songer que du moins ils auraient » une sépulture au sein de la patrie. *Qu'avons-nous besoin*, s'écriaient-ils, *de survivre* » *à notre religion sainte? ne vaut-il pas mieux mourir en même temps qu'elle?* » Quiconque, cédant à la crainte, abandonnait sa foi, était réputé sacrilége. Celui » qui avait le courage d'accomplir son sacrifice, était proclamé vainqueur et triom- » phant. On voyait tomber au pied de l'autel les prêtres revêtus de leurs insignes; » et, parmi les cadavres épars çà et là sur le sol, on les reconnaissait à leurs orne- » ments sacerdotaux. Mais ce n'était pas contre le prêtre seul que s'acharnait cette » fureur impie; le peuple entier était voué au carnage. On violait à la fois les lois de » Dieu et les lois de l'humanité.... Le sang répandu dans les églises y restait stagnant. » Personne ne se présentait pour relever les morts et leur donner la sépulture. Terre » des Gaules, tu expiais ainsi ton antique férocité[3]..... !

Tels étaient les Franks de Clodion : païens et sauvages, toujours debout, toujours armés, infatigables et impitoyables, justifiant enfin toutes les origines qu'on a données à leur nom[4].

Au surplus, d'autres conquérants revendiquent aussi la terre des Nerviens : ceux-là ne font pas marcher l'épouvante devant eux; ils ne portent ni angon ni framée; ils ne se vantent pas que partout où leurs chevaux ont passé, l'herbe ne repousse plus. Ils ne sont armés que du glaive de la persuasion. Ce sont, suivant l'expression d'un grand écrivain, les envoyés de la miséricorde qui viennent au-devant des envoyés de la colère.

[1] « Gens Francorum inclyta, auctore Deo condita.... Vivat Christus qui diligit Francos ! » Préambule de la Loi salique.

[2] Ces cavernes, ces cryptes (*spelæis et fossis subterraneis*), pourraient bien n'être autre chose que les galeries souterraines dont on retrouve encore aujourd'hui la trace bien distincte sur plusieurs points du Cambrésis, de l'Artois et de la Picardie. Si les archéologues qui ont recherché l'origine et la nature des excavations singulières dont notre sol est miné çà et là, avaient fait plus d'attention à ce passage de Balderic, ils y auraient trouvé, sinon la solution du problème, du moins une preuve assez claire de la haute antiquité de ces catacombes. Du reste, cette explication n'a point échappé à M. Aug. Terninck, qui a inséré dans les *Mém. de la Société des Antiq. de la Morinie*. III. 314-326, une notice sur les souterrains d'Ervillers. M. Ed. Deneuville qui, dans le même volume, pages 327-347, affirme que l'origine des cryptes ne remonte pas plus haut que le neuvième ou dixième siècle, n'a pas daigné relever l'objection tirée du passage de Balderic. M. E. Bouly a publié des recherches curieuses sur les souterrains du Cambrésis.

[3] *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, libr. I, cap. 5.

[4] Aug. Thierry, *Lettres sur l'hist. de France*, 5.e édit. 65. Chateaubriand, *Etudes historiques*, III, 213.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DEUXIÈME PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE. — SAINT VAAST, CATÉCHISTE DE CLOVIS. — VIGOR, DISCIPLE DE SAINT VAAST. — DOMINIC. — VÉDULPHE. — SAINT GÉRI.

Lorsque, vers la fin du cinquième siècle, Clovis succéda à son père Childeric, les Franks occupaient le nord des Gaules depuis cinquante ans au moins. Les empereurs d'Occident ne leur contestaient plus cette conquête. Childeric, mort paisiblement à Tournai, y avait reçu une sépulture splendide. Certes, le peuple qui décorait avec tant de luxe le tombeau de l'un de ses chefs n'était pas tout-à-fait barbare [1]. On reconnaît dans ces magnificences funéraires le sentiment de la dignité de l'homme, et le respect pour les supériorités sociales. S'il est vrai, comme l'a remarqué un homme de génie [2], que ces dispositions morales du peuple Frank annonçaient et préparaient l'avènement des institutions féodales, on peut dire aussi qu'elles préparaient plus sûrement encore et plus prochainement les esprits à l'acceptation complète du christianisme.

Le régime municipal, l'idée d'un pouvoir suprême, inviolable, sacré, et un ensemble de législation civile, voilà à peu près ce qui restait alors de la domination romaine dans ces contrées qui l'avaient subie durant plusieurs siècles; mais ces éléments de civilisation perdaient tous les jours de leur force dans les mains des magistrats découragés. Il n'y avait de vitalité et d'énergie que dans le clergé naissant. Lui seul pouvait diriger les affaires, administrer les villes, établir une bonne et sage police. Les évêques et les clercs devinrent donc les premiers magistrats municipaux. Un article du code Justinien voulait que les *défenseurs des cités*, bien instruits des saints mystères, fussent choisis et institués par les évêques et les notables [3].

D'un autre coté, les barbares réclamaient volontiers le conseil de ces hommes habiles, éclairés, qu'entourait un merveilleux prestige.

L'Eglise, d'ailleurs, faisait preuve d'une admirable prévoyance en tournant sa sollicitude vers cette population qui, étrangère et jusqu'alors assez indifférente aux croyances nouvelles, n'avait pas, comme les barbares du centre et du midi, reçu l'évangile par la voie infectée de l'arianisme. C'était une terre neuve et vierge encore. Saint Remi, qui avait plus d'une fois rencontré et guidé Clovis sur le terrain des affaires politiques [4], put l'aborder enfin sur le terrain religieux.

Vainqueur des Allemands sur les bords du Rhin [5], Clovis revenait empressé de tenir la promesse qu'il avait faite d'adorer le Dieu de Clotilde.

En passant à Toul, il trouve un pieux solitaire nommé Vedastus (Vaast) et l'emmène avec lui. Durant la route, il se fait expliquer cette religion du Christ qui donne

[1] Poutrain, *Hist. de Tournay*, I. 372 et suiv. [2] M. Guizot, *Hist. de la civilisation européenne*, 2.e leçon.

[3] *Ibid.* Dubos, *Histoire critique de l'établ. de la monarchie*, I. Voyez aussi : *Des lois historiques et de leur application aux cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*, par M. Taillar. in-8.°, Douai, 1839.

[4] Peu de temps après l'avènement de Clovis, vers l'an 482, l'évêque de Reims lui avait adressé des conseils pleins de sagesse sur la manière de gouverner son peuple et d'administrer l'emploi de chef de la milice romaine qui lui était conféré. Voyez Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores coætanei*. I, 849. — Dubos, *Histoire critique de la monarchie*, I, 621.

[5] Nous disons sur les bords du Rhin, et non à Tolbiac selon l'opinion commune, parce que ni Grégoire de Tours, ni Frédegaire, ni aucun chroniqueur ancien ne nomme Tolbiac comme le lieu où Clovis triompha des Allemands. Henschenius, dans son commentaire sur la vie de saint Vaast, et Ghesquière, dans les notes additionnelles à ce commentaire, estiment que ce fameux combat eut lieu du côté de Srasbourg. Les raisons qu'ils donnent nous paraissent déterminantes.

Digitized by Google

la victoire et qui fait régner. La parole de Vaast charme le royal néophyte. Il croit, il veut être chrétien : et, parvenu à Reims, il reçoit le baptême des mains de Remi, ce même pontife dont les conseils déjà lui avaient été si utiles.

Remi, métropolitain des deux Belgiques, heureux d'avoir trouvé dans Vedastus un coopérateur habile et sage, donne au catéchiste de Clovis la consécration épiscopale et l'envoie chez les Atrebates et les Nerviens, livrés encore à ce culte sombre et vaporeux des Germains, dont Tacite nous a transmis l'éloquente peinture. Aux portes d'Arras où il arrivait, le bâton à la main, il trouve deux mendiants infirmes qui lui demandent l'aumône : « Je n'apporte, leur dit-il, ni or ni argent, mais je puis vous offrir le secours de mes prières. » Il pria en effet pour eux, et tous deux à l'instant recouvrèrent la santé et l'usage de leurs membres. Les Atrebates étonnés comprirent qu'une religion qui donnait un tel pouvoir à ses ministres devait être la véritable, et ils se convertirent en foule.

Saint Vaast gouverna pendant quarante ans environ les deux diocèses de Cambrai et d'Arras. On raconte que le jour de sa mort une colonne immense de lumière s'éleva du faîte de la maison qu'il habitait. Il ne voulut pas être enterré dans la ville, parce qu'il avait pour maxime que les cités doivent être *habitées par les vivants et non par les morts.*

L'Eglise célèbre la fête de saint Vaast le 6 février, jour de sa mort. Quant à l'année où elle arriva, les historiens diffèrent d'avis. Selon Arnould Raissius, Bollandus, le *Gallia Christiana* et Surius cité par Carpentier, ce fut en 540; Molanus et Gazet placent cet évènement, d'après Sigebert, en 570; le rituel d'Arras indique la même époque. Enfin dom Devienne, dans son histoire d'Artois, affirme que saint Vaast mourut en 539. S'il est vrai que notre saint ait été évêque quarante ans, il paraît naturel de placer sa mort vers 536, puisqu'il fut sacré immédiatement après le baptême de Clovis, qui eut lieu, selon l'opinion la plus commune, en 496. Le P. Le Cointe indique l'année 498; ce qui se rapproche de notre manière de voir. La vie de saint Vaast a été écrite ou plutôt revue par Alcuin, disciple de Bède et précepteur de Charlemagne [1].

Saint Vaast n'a pas eu seulement ses biographes et ses panégyristes; il a eu aussi ses poètes. Il existe une épopée latine peu connue, mais assez remarquable, intitulée *la Védastiade* [2]. Antoine Meyer, l'un de nos humanistes les plus distingués du seizième siècle, publia en 1580 un poème en trois chants, sous ce titre singulier : *L'Ours, ou la vie de saint Vaast* [3].

[1] Saint Vaast, honoré surtout à Arras et à Cambrai, l'est encore dans un grand nombre de localités dont plusieurs même ont conservé son nom : Dans le diocèse de Cambrai, St.-Vaast, canton et décanat de Solesmes; St.-Vaast, canton et décanat de Bavai. Dans le diocèse d'Arras, Aubin-St.-Vaast, Biache-St.-Vaast, Neuville-St.-Vaast, Richebourg-St.-Vaast. Dans le diocèse d'Amiens, St.-Vaast-en-Chaussée, St.-Vaast-Daron, St-Vaast-d'Equiqueville, St.-Vaast-du-Val, St.-Vaast-Dieppedall. Le saint évêque d'Arras et de Cambrai était même honoré en Angleterre et surtout à Salisbury, où les martyrologes le désignent sous le nom de saint *Zawster* ou *Foster*. Le P. Henschenius a traité savamment l'article saint Vaast, dans le recueil des Bollandistes, au 6 février. Cet article a été reproduit dans les *Acta SS. Belgii*, II, 3-90, avec quelques annotations additionnelles du P. Ghesquière.

[2] *Panagii Salii* (Toussaint Sailly) *Vedastiados seu Galliæ Christianæ libri quinque*, in-4.°, Duaci, apud J. Bogardum, 1591, avec portrait de l'auteur.

[3] *Antonii Meieri Ursus sive de rebus divi Vedasti, episcopi Atrebatensis, libri III*, in-8.°, Lutetiæ, apud Carolum Roger, 1580. L'ouvrage est dédié à Jean Sarrazin, abbé de St.-Vaast d'Arras, depuis archevêque de Cambrai. Le mot *ursus*, qui forme le titre de ce poème, exige une explication. L'église primitive bâtie à Arras avait été dévastée par Attila, et n'offrait plus qu'un horrible habitacle, servant de repaire aux bêtes fauves. Au moment où saint Vaast visitait ces lieux désolés, un ours sortit furieux de sa retraite. L'homme de Dieu ordonna à cet animal de s'éloigner, et d'aller chercher un asile dans la profondeur des forêts, en ayant soin de ne plus franchir les rives du Crinchon qui baignait l'emplacement du temple dévasté. L'ours obéit et ne

Digitized by Google

A Arras, au milieu des ronces et des buissons d'épines qui s'élevaient à la place d'une église ou oratoire que les barbares avaient saccagé, saint Vaast découvrit enfin un autel consacré à la Mère de Dieu et qui semblait avoir été miraculeusement préservé de toute atteinte. Ce fut là que le saint pontife fit édifier sa cathédrale [1]. On pense bien que ce premier monument de la renaissance chrétienne était d'une construction fort simple [2]; mais il faut croire pourtant que là, comme dans le reste de la Gaule du Nord, on s'attacha à imiter les détails de l'architecture romaine dont la tradition n'était pas perdue, et que l'on donna, suivant l'usage, au nouvel édifice la forme des anciennes basiliques [3]. Du reste Balderic, toujours moins explicite que son devancier Grégoire de Tours [4], ne nous apprend rien de positif sur la figure ou la dimension de nos églises mérovingiennes.

Saint Vaast forma plusieurs disciples, parmi lesquels il faut citer Vigor et Dominic. Vigor, né au pays des Atrébates, devint évêque de Bayeux où il est honoré d'un culte public [5].

Dominic, que les Eglises de Cambrai et d'Arras vénèrent comme bienheureux, fut le coopérateur et peut-être le chorévêque de saint Vaast. Il siégea peu d'années et eut pour successeur saint Védulphe ou Vedoul, qui transféra à Cambrai le siége épiscopal.

A ces deux évêques dont la vie fut sainte, mais dont les actes sont ignorés, succéda Géri, le plus illustre pontife après saint Vaast, qui ait occupé le siége alors indivis d'Arras et de Cambrai.

Arras est vraiment et avant toute autre, la ville de saint Vaast; son nom et son souvenir s'y retrouvent dans chaque église, dans chaque rue; mais Cambrai est la ville de saint Géri.

Il y a, du reste, entre ces deux glorieux personnages des similitudes remarquables. Vaast siégea à Arras pendant quarante ans; le pontificat de Géri à Cambrai fut aussi de quarante ans; l'un a converti les Atrebates, l'autre les Cambrésiens qui semblent avoir peu joui des prédications de saint Vaast et qui étaient encore adonnés au culte des idoles, puisque Géri, arrivant parmi eux, y trouva des temples profanes et un bois consacré aux mystères diaboliques des faux dieux [6].

reparut point. C'est en mémoire de ce miracle que saint Vaast est toujours peint ayant un ours à ses pieds. La tradition, suivie par Meyer, dit même que l'ours se constitua le fidèle compagnon et le défenseur du saint :

Hærebat lateri custos, semperque paratus,
Ceu canis, ulcisci, si vis illata fuisset.

[1] « Tandem inter fragmenta murorum diligentius contemplatus, invenit aram S. Dei genitricis Mariæ, quam » licet inter stragem murorum, tamen inlæsam adhuc servari divinitus non ambigit. » Bald. *Chron.* 1. 7.

[2] Cette simplicité d'architecture est clairement exprimée par Alcuin : « Et ubi prius speluncæ fuerant latronum, » ibi orationum domos construxit, magisque divinis intendit eas ornare laudibus quam *pompaticis seculi divitiis* » *comere.* » *Vita S. Vedasti.* cap. 3.

[3] Le mot *basilique*, qui s'applique aujourd'hui à certaines églises principales de Rome, et par extension aux grandes cathédrales, avait chez les anciens une toute autre signification. On appelait ainsi à Rome un bâtiment somptueux dans lequel les magistrats rendaient la justice à couvert. C'était un carré oblong avec un portique à chaque extrémité et formant une salle trois fois plus longue que large, partagée par des rangées de colonnes en plusieurs nefs, ressemblant enfin à nos églises modernes. Voyez M. de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, 3e partie, *ère Gallo-Romaine*, 285.

[4] Saint Grégoire de Tours nous a laissé une description assez claire des églises primitives de Tours et d'Autun. *Hist. Francor. II.* 14, édition de la Société de l'histoire de France. A la fin du vol. II, on trouve une savante note de M. Le Normant sur le même sujet.

[5] *Gallia Christiana*, XI, 348. *Acta SS. Belgii*, II, 91-97.

[6] « Nam prope mœnia civitatis, ab ortu videlicet solis, mons quidam in sublime porrigitur, ex omni parte tunc » temporis saltuosus; olim vero, juxta relationem veterum nefariis dæmonum cultibus mancipatur; ipsa etenim » species rerum et quædam vestigia, quæ etiam adhuc cernebantur, errorum, fidem dabant non modicam testimo- » nio fabulonum, qui eum astruunt Bublemontem composito nomine appellatum, vel a bobus utique, vel etiam » ceteris animalibus, quæ immolabantur sacrificiis idolorum. » *Acta Sanct. Belgii. II*, 302.

Digitized by Google

Saint Vaast ne bâtit point de monastères; mais plus tard il s'en éleva un sous son nom dans la ville d'Arras, à l'endroit même où il avait été inhumé. Saint Géri fonda près de Cambrai, sur le Mont-des-Bœufs, le monastère de Saint-Médard et Saint-Loup, où il voulut avoir sa sépulture; et bientôt cette abbaye, la plus ancienne peut-être de tout le pays, ne fut plus connue que sous le nom de saint Géri.

Le Mont-des-Bœufs, nommé ensuite Mont-saint-Géri, devint une espèce de ville annexée à Cambrai, ayant ses coutumes, ses usages municipaux et même une foire longtemps célèbre. Il s'est trouvé un vieil écrivain qui n'a pas craint de dire que, de toutes les villes du monde, Cambrai est celle qui ressemble le plus à Jérusalem... Dans ce curieux parallèle, le Mont-saint-Géri représente la montagne des Oliviers [1].

Saint Géri, sacré évêque de Cambrai en 584, mort en 624 [2], est surtout invoqué comme patron des captifs et des prisonniers [3].

CHAPITRE III.

SEPTIÈME SIÈCLE. — INSTITUTIONS MONASTIQUES. — LEUR INFLUENCE SUR LA CIVILISATION DU PAYS. — SAINT ÉLOI. — SAINT AMAND. — SAINT AUBERT. — SAINT VINDICIEN.

Les premières prédications de nos missionnaires avaient bien obtenu quelques succès sous le double rapport du développement de la vie politique, et du perfectionnement de la vie individuelle. A leur voix, les liens sociaux, partout rompus, cherchaient à se renouer, et les mœurs privées perdaient un peu de leur grossière et sauvage âpreté. En un mot, la nation et les individus étaient en progrès. Mais qu'il y avait loin de là à cette civilisation nouvelle, qui devait lentement et progressivement luire sur l'Europe chrétienne!

Il ne faut pas se faire illusion. Quelle que fût la grâce miraculeuse attachée aux paroles et aux actes des Piat, des Chrysol, des Vaast et des Géri, cette grâce n'eut d'abord que des résultats bornés et partiels; l'éternelle Providence est patiente dans ses œuvres.

Les prêtres isolés, les prédicateurs errants, qui souvent n'avaient pour guide que leur ferveur personnelle et pour conseil que leur foi ardente, devaient rencontrer bien des obstacles et se heurter contre bien des écueils. Jetés au milieu d'un siècle corrompu et féroce, ils pouvaient n'être pas toujours suffisamment armés contre les instincts cruels et les passions déréglées qu'ils avaient mission d'abolir.

L'apostolat évangélique, commencé par le sacerdoce individuel, devait se compléter

[1] Civitas Cameracensis præ aliis pulchra et decora est..... Asserunt etiam quod urbi Hierosolymæ nulla similior sit. Nam sicut illa ab oriente habet montem Oliveti, sic urbs Cameracensis habet ab oriente montem S. Gaugerici. Et sicut dominica in ramis palmarum patriarcha et rex cum clero et populo procedunt ascendentes in montem Oliveti, ibique palmas accipiunt et veniunt in vallem Josaphat, ubi legitur evangelium, et deinde fit sermo ad populum : ita profecto in urbe Cameracensi eadem dominica, cuncta civitatis turba cum episcopo et clero procedentes montem S. Gaugerici ascendunt, ibique palmæ benedicuntur et distribuuntur. Dehinc descendentes pergunt ad S. Sepulchri abbatiam, quasi in vallem Josaphat, ubi etiam legitur evangelium, et fit sermo ad populum. In latere montis Oliveti est Bethania et domus S. Lazari : Cameraci etiam ad radices montis S. Gaugerici est hospitale S. Lazari. Grammaye, *Cameracum*, *L. cap.*

[2] Le culte de saint Géri est très-répandu. La plus ancienne paroisse de Bruxelles fut mise sous son invocation dès le neuvième siècle. Cambrai, Arras, Valenciennes ont aussi leurs églises dédiées à saint Géri, aussi bien que Hem-Lenglet, Ramillies, Villers-Guislain, Cagnoncle, Honnechies, Hordaing, Beaumez, Busignies, Flesquières, Havrincourt, Mœuvres, Pronville, Bossut, Blaregnies, Damousies, Baudour, Ronquières, Villereau, Villers-la-Tour, Audenhove, etc., etc.

[3] *Acta SS. Belgii II*, 273, 274, La vie de saint Géri a été écrite au XI.e siècle par Balderic, auteur du *Chronicon Cameracense et Atrebatense.*

Digitized by Google

par le sacerdoce d'association. La force des choses, ou pour parler plus juste, la gloire de Dieu appelait les institutions monastiques. Le septième siècle les vit naître dans nos contrées.

L'académie royale de Belgique a couronné, en 1843, un mémoire sur les changements introduits dans l'ordre social en Belgique, pendant le septième siècle, par les fondations de monastères [1]. L'auteur, M. Paillard de Saint-Aiglan, examine successivement 1.° ce qu'était la Belgique avant cette époque; 2.° pourquoi les monastères devaient être des instruments de la conversion des peuples belges; 3.° comment les monastères complètent l'abolition du paganisme dans ce pays; 4.° l'influence des établissements religieux sur les mœurs de la contrée; 5.° leur influence sur la culture du sol et de l'éducation.

Ces diverses questions sont judicieusement traitées par le jeune et savant écrivain, qui est amené à établir les faits suivants :

— Les contrées belgiques, que des lueurs de christianisme avaient d'abord passagèrement éclairées, étaient retombées par suite des invasions dans un grossier paganisme, mélange informe des superstitions du nord et de l'idolâtrie romaine. Mœurs atroces, âpre luxure, cruautés perfides, traitements féroces envers les rares missionnaires chrétiens qui osaient se montrer.

— Les temps sont arrivés; les rois prodiguent l'or et les faveurs pour assurer la prospérité de l'Eglise. Les maires du palais, autre espèce de rois, associent leur cause à celle de la religion; et, comme ouvriers de ce grand travail de conversion, les monastères qui s'érigent de toutes parts fournissent des missionnaires courageux, ardents, patients et infatigables, sans besoins, sans passions, hors la passion de gagner des âmes à Jésus-Christ.

— Saint Eloi et saint Amand répandent la semence évangélique; le premier chez les Atrebates et les Morins, l'autre chez les Ménapiens. Mais c'est à leurs disciples, c'est-à-dire aux moines d'Elnon, de Marchiennes, de Sithiu, qu'est réservé le soin de faire fructifier cette divine semence.

— Cinquante ans avaient suffi pour abattre le paganisme; il fallut près de deux siècles pour détruire la barbarie des mœurs : des moines missionnaires y parvinrent. Réhabilitation du mariage par la chasteté; reconstruction de la famille par la dignité de la femme; glorification de la virginité; mortification des sens; amour des pauvres et du travail; pratique de l'hospitalité; rien ne manquerait à la gloire des monastères, si à tant de bienfaits ils avaient su et pu joindre l'abolition de l'esclavage [2].

— Les moines, au septième siècle, furent surtout d'infatigables laboureurs; ce sont eux qui ont défriché nos sombres forêts, rendu à la culture les marais qui couvraient plus de la moitié de notre sol, fécondé nos landes et nos déserts. On leur doit en outre le bienfait de l'éducation. En résumé, religion, agriculture, instruction, tout ce qui ennoblit et enrichit l'homme, nos contrées belgiques le doivent à l'institution des monastères. Peut-être lui doivent-elles aussi les premiers rudiments du système communal.

Si l'établissement religieux, fondé par saint Géri sur le Mont-des-Bœufs, fut réelle-

[1] *Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. XVI, 1843. La seconde partie du Mémoire de M. Paillard de Saint-Aiglan est consacrée à l'examen historique de l'influence exercée par les invasions normandes au neuvième siècle. Nous aurons sans doute à en faire mention dans un chapitre suivant.

[2] Sans doute les monastères n'ont point aboli l'esclavage; mais on doit reconnaître pourtant que la servitude, substituée dès le sixième siècle à l'esclavage proprement dit, a placé l'homme dans des conditions infiniment plus douces, plus assorties à la dignité de notre nature. Or, en admettant que l'influence des mœurs germaniques a eu part à cette amélioration, il est juste d'avouer aussi que les lois de l'Eglise et le principe de la charité chrétienne n'y furent pas étrangers. D'ailleurs les serfs de l'église, tout le monde le sait, furent toujours traités avec beaucoup plus de douceur et d'humanité que ceux de l'ordre civil.

Digitized by Google

ment une abbaye [1], comme beaucoup d'écrivains l'affirment, il en résulte que ce monastère de Saint-Médard est le plus ancien des Pays-Bas; car les maisons élevées par saint Eloi et saint Amand sont d'une date postérieure.

Mais il est des critiques qui prétendent que cette institution de saint Géri n'était pas une abbaye véritable; c'était plutôt, disent-ils, un chapitre, une réunion de clercs séculiers vivant en commun. Le mot *monasterium*, employé par les chroniqueurs et les agiographes, s'applique en effet tout aussi bien aux églises cathédrales ou collégiales qu'aux maisons conventuelles de l'ordre de saint Benoît. Quoi qu'il en soit, dans ce collége de prêtres, dans cette vie commune sous les auspices d'un saint évêque, dans cette uniformité méthodique, imposée à tous les membres de la communauté, il est facile de reconnaître une sorte d'organisation monastique. Certes, si la règle de saint Benoît n'est pas là, son esprit s'y trouve sans nul doute. On sait d'ailleurs que l'institut des chanoines est beaucoup plus moderne.

Le successeur de saint Géri fut Bertoald, issu de la race royale des Francs, personnage vraiment apostolique, au dire des chroniqueurs [2].

Les mêmes prodiges de conversion et de civilisation s'opéraient dans les diocèses réunis de Noyon et de Tournai. Là siégeait, vers le milieu du septième siècle, un homme qui fut tout à la fois artiste célèbre, missionnaire éloquent et grand évêque [3]. Nous n'avons pas à décrire les riches bas-reliefs dont Eloi orna le tombeau de saint Germain, les deux siéges d'or qu'il exécuta pour Clotaire II, les châsses nombreuses qu'il fit pour renfermer les reliques des saints; mais ce qui est de notre sujet, c'est de rappeler sa vie toujours sainte et pieuse [4], sa charité constamment bénigne et paternelle, son zèle évangélique, ses prédications touchantes, ses belles et célèbres fondations. L'Artois, le pays des Morins, la Flandre occidentale reçurent tour-à-tour la visite et recueillirent les paroles de l'apôtre voyageur. Les homélies qu'il adressait à ces peuples encore grossiers sont des monuments de bonté familière et de sagesse pastorale.

Dans un de ces discours, il signale et condamne toutes les pratiques superstitieuses que le paganisme du nord et l'idolâtrie romaine avaient laissées, et comme enracinées parmi les populations nouvellement converties [5].

Tandis que saint Eloi prêchait l'Evangile et fondait des monastères dans une

[1] L'empereur Otton, dans un diplome de l'an 947, donne positivement le titre d'abbaye à l'église de Saint-Géri : *abbatiam S. Gaugerici omnem ex integro.* Balderic, qui rapporte ce diplome, se sert aussi du mot *abbatia;* et ce qui prouve qu'il l'emploie dans le sens ordinaire, attaché à ce terme, c'est que dans la même phrase il dit en parlant de Marolles : *sed et alteram abbatiam.* Il est donc permis de croire que l'église du Mont-des-Bœufs était une abbaye véritable. *Chron. Cam. et Atreb.* I, 72 p. 109-110. Nous trouvons dans une vie manuscrite, assez moderne de saint Géri, une bulle de l'année 878, par laquelle le pape Jean VIII confirme au couvent de saint Géri, *S. Gaugerici cœnobio*, tous les biens et priviléges qui lui avaient été concédés par les empereurs Lothaire et Charles le Chauve. Le mot *cœnobium*, répété plusieurs fois dans cette bulle curieuse et inédite, semble fournir un nouvel argument en faveur de la qualité d'abbaye donné à l'établissement dont il s'agit; mais, en vérité, nous n'oserions affirmer l'authenticité de cet acte, qui jusqu'à présent n'a été signalé par aucun diplomatiste.

[2] Franchomme, *Généalogie des Saints des Pays-Bas*, cité par Carpentier, *Hist. de Cambray*, I, 323, dit que Bertoald était fils d'Edalric, comte de Bourgogne et d'Arques, et de Richariane, fille de Richer, comte de Cambrai et d'Artois. Est-il besoin de rappeler qu'au septième siècle il n'y avait ni comté de Bourgogne, ni comté d'Artois et de Cambrai ?

[3] La vie de saint Eloi, écrite par saint Ouen (*Audoenus*), a été publiée pour la première fois par dom Luc d'Achery dans son Spicilége, t. V. : elle est reproduite avec un docte commentaire de Ghesquière et des analectes par C. Smet dans les *Acta SS Belgii*, III, 194-331.

[4] Il y a dans le premier chapitre de la vie de saint Eloi, par saint Ouen, un passage duquel il résulte que la confession auriculaire des péchés était en usage dans l'Eglise, dès le septième siècle : « Cum jam Eligius virilem ageret » ætatem, cupiens se vas Deo exhibere sanctificatum, ac metuens ne aliqua suum delicta pectus frustrarent, omnia » ab adolescentia sua *coram sacerdote confessus est* acta.» Peut-on désigner plus clairement une confession générale? Le même fait se trouve rapporté en termes pareils dans la vie de saint Hille ou Tillon, *Acta SS. Belgii*, v. 404.

[5] Ce fragment d'homélie, où saint Eloi énumère les superstitions du pays, se trouve traduit dans l'*Hist. des comtes de Flandre*, par Edw. Le Glay, I. 16.

Digitized by Google

partie de notre Belgique, saint Amand répandait sur l'autre les premiers bienfaits de la civilisation chrétienne. De tous côtés, sur cette terre inculte, stérile, dans ces marais insalubres, au milieu de ces landes désertes et de ces forêts inabordables, s'édifiaient des monastères, c'est-à-dire des espèces de fermes et d'ateliers agricoles [1], d'où sortaient le matin des troupes de bénédictins laboureurs, bergers ou bûcherons, de bénédictins maçons, tailleurs de pierre ou charpentiers.

Ainsi se forma dans les bois de la Pévèle, près du ruisseau d'Elnon, la retraite que devait bientôt glorifier le nom de saint Amand, son fondateur, et qui dès le neuvième siècle ouvrait aux fils de Charlemagne ses cloîtres et son illustre école. Ainsi Marchiennes naissait humble et laborieuse du fond des marais de la Scarpe, sous la direction de sainte Rictrude, noble et jeune veuve qui, dans sa villa de Boiri [2], en présence du roi, entourée de ses leudes et pressée de désigner l'époux de son choix, avait résolument déclaré qu'elle épousait Jésus-Christ. Ainsi s'élevaient sur les bords de la rivière de Haine, Ursidongus [3] et Crespin; ainsi, dans la vallée de la Sambre, Maubeuge, Hautmont, Liessies, Maroilles; et vers les sources de l'Escaut, Honnecourt. Tels sont les œuvres et les monuments de ce septième siècle, si religieusement poétique, si fécond en actes de dévouement, de sacrifice et d'abnégation, véritable époque où, pour nos contrées, cesse la barbarie et commence la civilisation.

Saint Aubert fut élu évêque de Cambrai en 633. Il succédait à Ablebert que l'Eglise met également au nombre des bienheureux. S'il faut en croire quelques chroniqueurs du pays, saint Aubert est né dans le Cambrésis, à Haucourt, village qui, dit-on, donna aussi naissance à la fameuse Frédegonde. Saint Aubert suffit à la gloire d'Haucourt; Frédegonde ne lui donnerait tout au plus que de la célébrité.

Ce qui brille dans la vie de saint Aubert, ce sont moins ses miracles que ses vertus; ses plus beaux prodiges furent les disciples qu'il forma. Le jeune Landelin, né à Vaux en Cambrésis, avait été recueilli, tenu sur les fonts de baptême et élevé par le saint évêque, qui fondait sur cet enfant d'heureuses espérances. Mais cédant à de perfides conseils, Landelin quitta furtivement son bienfaiteur et s'associa à une troupe de malfaiteurs, parmi lesquels il se faisait appeler Maurosus. Enfin, les prières et les larmes d'Aubert obtinrent la conversion de cet enfant prodigue qui, brisé de remords, vint se jeter aux pieds de l'évêque, et expier par la pénitence ses désordres criminels. Le voleur de grand chemin fut dès-lors un modèle de sainteté. Après avoir accompli deux fois le pélerinage de Rome, il revint et fonda les monastères de Lobbes, d'Alnes, de Wallers et de Crespin.

[1] « Monasterium, si fieri potest, ita debet constitui, ut omnia necessaria, id est aqua, molendinum, hortus, pistrinium, vel artes diversæ intra monasterium exerceantur, ut non sit necessitas monachis vagandi foras; quia omnino non expedit animabus eorum. » *Reg. S. Benedicti*, c. LXVI. Il y a dans la vie de saint Jean Lagneau, évêque de Maëstricht vers 646, un passage remarquable qui prouve combien l'agriculture était en honneur, même parmi le clergé séculier de nos Pays-Bas. « Insistebat enim agriculturæ, quæ sola fere artium exerceri valet absque criminis labe. Quod opus non egestatis necessitate coactus sequebatur (erat quippe vir nobilis et magnarum possessionum abundans reditibus): sed ne torpens otio, indignus haberetur victu et vestitu quotidiano. » Hariger, *Vita S. Joannis Agni*.

[2] *Bareium*. — Papebroch, qui a publié et enrichi d'un docte commentaire la vie de sainte Rictrude, écrite par Hucbald, a commis une grave erreur en disant que cette villa de *Bareium* est Mauville entre Douai et Arras, ou Bray près de Mareuil; c'est tout simplement Boiri-sainte-Rictrude, aujourd'hui canton de Beaumetz, arrondissement d'Arras.

[3] Le lieu où furent bâtis le monastère et la ville de Saint-Ghislain, s'appelait *Ursidongus* parce qu'une ourse avait coutume d'y faire ses petits; on le nomma alors *Cella*, puis enfin Saint-Ghislain. « In dumeto quod tunc vocabatur *Ursidongus*, ideo sic dictus, quod ibi solita erat ursa catulos fovere; modo vero nuncupatur *Cella* nomine. » *Vita S. Gisleni*, *Acta SS. Belgii*, IV, 377. Cette existence des ours dans nos contrées, déjà signalée ci-dessus, prouve, suivant la remarque de M. de Reiffenberg, combien étaient mal peuplées alors les campagnes de la Flandre et du Hainaut. *Essai sur la statistique anc. de la Belgique*, 21.

Digitized by Google

C'est encore sous les auspices d'Aubert que Ghislain, ascète de l'ordre de saint Basile et philosophe athénien, (on voit que les missionnaires grecs affectionnent notre Belgique) transforme en monastère l'horrible solitude d'Ursidongus. A la voix de l'évêque de Cambrai, Etton et Maldegaire nous arrivent du fond de l'Irlande, et Wasnon des montagnes de l'Ecosse; à sa voix encore, Waudru et Aldegonde, qui par leur père descendaient de Clovis, et par leur mère des rois de Thuringe, prennent le voile mystique, et fondent, l'une le chapitre de Mons, l'autre celui de Maubeuge. Aubert lui-même, averti comme Ezéchiel par la vision d'un ange qui mesurait la surface du terrain, fit bâtir à Arras, sur le ruisseau du Crinchon, un monastère devenu fameux sous le nom de Saint-Vaast. Vindicien, autre disciple de saint Aubert, fut son successeur, après avoir été son vicaire-général au diocèse d'Arras. Né à Bullecourt, près de Bapaume, Vindicien passa les premières années de sa jeunesse dans l'ermitage de Saint-Aubin près d'Arras, où saint Aubert le connut et se l'attacha. Parvenu à l'épiscopat, il eut le courage de censurer vivement le roi Théodoric, qui avait fait assassiner dans une forêt de l'Artois l'évêque d'Autun, saint Léger, dépouillé de son siége et exilé [1]. Le roi, touché, comme un autre Théodose, des reproches de ce nouvel Ambroise, fit pénitence et enrichit de ses aumônes les monastères naissants du diocèse d'Arras.

Ce septième siècle, sur lequel nous venons de jeter un rapide et imparfait coup-d'œil, a été nommé avec raison le siècle des saints; mais ce ne fut pas un siècle lettré, il a fourni peu d'écrivains. Néanmoins, saint Mommelin, successeur de saint Eloi, prêchait en plusieurs langues [2]. Saint Ghislain avait sans doute apporté d'Athènes à Ursidongus quelques manuscrits grecs. Le saxon saint Hilles, honoré à Iseghem, avait appris de saint Eloi l'art de façonner l'or et les pierres précieuses; et tandis que sa main fabriquait ces merveilles artistiques, ses yeux se portaient sans cesse, dit son biographe, sur les livres saints, ouverts devant lui [3]. Son éloquence était facile et pure.

Saint Trond s'appliqua avec un grand zèle à l'étude des lettres sacrées [4]. Des écoles furent établies auprès des collégiales et des cathédrales, à Tournai, à Arras, à Cambrai. On conserve encore dans cette dernière ville un manuscrit qui date évidemment de la première moitié du septième siècle, et qui reposait, de temps immémorial, dans la *librairie* de la cathédrale [5]. Du reste toute littérature profane semblait avoir disparu; on ne cultivait plus que les lettres sacrées, qui en effet étaient alors l'expression réelle de la situation et des besoins de la société [6].

[1] Voyez *La vie de saint Leger*, par le P. Dom Pitra, in-8.°, Paris, 1846.

[2] « Prævalebat non tantum in teutonica sed etiam in romana lingua. » *Acta SS. Belgii*, IV, 403.

[3] « Fabricabat ipse B. Tillo in usu regis utensilia quamplurima ex auro, argentoque et gemmis; qui et magistri » vestigia in omnibus sequens, sedebat ad opus prædictum, et codicem sibimet præ oculis habebat apertum, ut » in opere laborans, divinum etiam perciperet mandatum. » *Acta SS. Belgii V.* 404. Saint Ouen parle dans les mêmes termes de saint Eloi, qui se livrait simultanément à l'étude et au travail des mains.

[4] « Trudo cœpit in sanctarum litterarum studio magnopere desudare, hoc singulari certamine exercere, hoc » toto cordis desiderio ambire. » *Vita S. Trudonis, auctore Donato diacono*, ibid. V. 34.

[5] Voyez notre *Catalogue des manuscrits de la biblioth. de Cambrai*, N.° 624, p. 125.

[6] Sur l'activité intellectuelle de cette époque, voyez M. Guizot, *Hist. de la civilis. française*, seizième leçon.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

HUITIÈME ET NEUVIÈME SIÈCLES. — GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE. — PAROISSES. — USURPATIONS LAIQUES. — ABBÉS-COMTES. — CONCILE DE LEPTINES. — SUITE DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI. INVASION DES NORMANDS.

Notre société religieuse est enfin constituée. Elle se nomme l'Eglise ; elle a ses statuts, sa hiérarchie, son gouvernement, ses magistrats. Nos évêques se succèdent avec régularité et sans interruption. Des associations se forment de toutes parts sous leurs auspices et se perpétuent sous leur tutèle. Si la religion consistait seulement dans ces impressions morales et intimes, dans ces émotions vagues, poétiques, mystérieuses qu'on nomme le sentiment religieux, il ne faudrait pas d'association, pas d'église, partant point de gouvernement ecclésiastique; la religion serait chose tout individuelle. Mais, comme l'a dit avec autant de justesse que d'impartialité un illustre protestant [1] : «ce sentiment religieux n'est pas l'expression complète de la nature » religieuse de l'homme. La religion est toute autre chose et beaucoup plus.» Unie et homogène par l'autorité de la foi, elle doit l'être aussi par l'autorité de la discipline. L'Eglise a donc et doit avoir son gouvernement. Ce n'est point un gouvernement de caste, d'hérédité et de privilége; tous les rangs, et surtout les rangs inférieurs sont habiles à y recruter le pouvoir; toutes les supériorités légitimes sont appelées à l'exercer; de là mouvement perpétuel, progrès raisonnable, développement vital.

Que, par un effet de la faiblesse humaine, le pouvoir ecclésiastique ait été quelquefois peu fidèle à sa nature primordiale, nous ne le nions pas, et nous en gémissons avec l'Eglise elle-même; mais ce que nous tenons à constater, c'est que ce pouvoir a été naturellement, légitimement établi, et qu'il doit son imprescriptible durée à cette légitimité originelle.

Il y a dans notre contrée belgique deux sortes de villes; les villes gallo-romaines et les villes franco-chrétiennes. Les premières, Bavai, Cambrai, Tournai, Valenciennes, Arras, Térouane, Cassel, Boulogne, existaient avant l'établissement du christianisme. Fondées ou du moins achevées, peut-être réédifiées pendant l'occupation romaine, elles ont conservé quelque chose de leur origine ; elles sont généralement placées auprès de ces grandes voies militaires qu'on désigne sous le nom de chaussées-Brunehaut. Les autres, Lille, Douai, Dunkerque, Saint-Amand, Bergues, etc., ont commencé par un cloître ou une église [2]. Autour de l'église sont venues se grouper les populations; mais bientôt l'église, les prêtres et les fidèles furent exposés aux attaques extérieures; et pour protéger la colonie nouvelle, on creusa de larges fossés, on éleva de hautes murailles. Puis, à cette multitude, garantie contre les agressions du dehors, mais non contre les divisions intestines, il fallut un magistrat municipal; de là l'hôtel-de-ville avec l'échevinage; de là enfin la cité proprement dite. Ainsi, une église, un beffroi, une forteresse ; tel est le triple élément de nos villes modernes. A Lille, le cloître de Saint-Pierre; à Douai [3], celui de Saint-Amé; à Dunkerque, l'église de Saint-Eloi; à Maubeuge, à Elnon, à Bergues, les monas-

[1] M. Guizot, *Hist. de la civilis. européenne*, 4.e leçon.

[2] M. Schayes, *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, II. 425.

[3] M. Warnkoenig estime que Douai est d'origine romaine. *Hist. de la Flandre*, traduite de l'allemand, par M. A. E. Gheldoff. I. 126.

Digitized by Google

tères de Sainte-Aldegonde, de Saint-Amand, de Saint-Winoc furent pour chacune de ces cités ce qu'avait été pour Rome la chaumière bâtie sur le mont Janicule par la royale pauvreté d'Evandre.

Remarquons que ces trois éléments de l'organisation urbaine vont se produire constamment dans notre constitution. Toujours la société se composera de trois personnes. L'homme de l'Eglise, l'homme des camps, l'homme du labourage et du négoce. En effet, travailler, combattre et prier, n'est-ce point toute la vie humaine?

Nous venons de voir comment se sont formées nos villes modernes. C'est d'après un tout autre élément que s'établirent les villages ou paroisses rurales.

Les chapitres et abbayes qui possédaient, loin de leur siége principal, quelques domaines, avaient soin d'y placer un prévôt ou prieur ecclésiastique, qui régissait les biens et pourvoyait aux besoins spirituels des colons attachés à ce domaine. Ainsi l'abbaye de Saint-Amand fonda son prieuré de Barisi, Cysoing son prieuré de Beaurepaire, Saint-Vaast d'Arras sa prévôté d'Haspres, Marchiennes son prieuré d'Hamage, etc.

Ce furent là les premières paroisses. L'origine de quelques-unes d'entr'elles remonte au commencement du huitième siècle [1].

Témoins des bons effets de ces institutions nouvelles, les propriétaires laïcs voulurent en faire jouir leurs propres seigneuries. Ils demandèrent et obtinrent l'autorisation de bâtir des églises, en y affectant une dotation perpétuelle. Cette dotation se composait 1.° de terres vagues et vaines, situées non loin de l'église; 2.° de la dîme sur toutes les terres productives du territoire [2]. Sous Charlemagne, les paroisses qui jusqu'alors n'avaient pas de circonscription positive, et par conséquent n'étaient pas véritablement constituées, furent restreintes dans le territoire des fonds dont elles percevaient les dîmes [3]. De cette manière plusieurs *villæ* se trouvaient presque toujours assujetties à une même paroisse. Plus tard, au douzième et au treizième siècle, l'accroissement de la population et des ressources permit d'augmenter le nombre des paroisses en divisant celles qui se composaient de plusieurs *villæ* [4]. Quand le propriétaire n'avait pas établi de dotation en un lieu où une église déjà bâtie était reconnue nécessaire, les hommes libres de la *villa* devaient s'entendre pour assigner à l'entretien de l'église et du culte un manse composé de douze bonniers de terre labourable avec deux serfs [5].

Dès-lors, ces laïcs, fondateurs d'églises, cherchèrent par eux-mêmes ou par leurs descendants à s'immiscer dans le gouvernement ecclésiastique. Les abbayes, devenues riches, excitèrent surtout leur convoitise. Dès le huitième, mais surtout durant le neuvième et le dixième siècle, on vit des leudes et des princes du sang royal se placer à la tête des monastères, en prenant le nom d'abbés-comtes ou abbés-laïcs. Un capitulaire de Louis le Débonnaire semble même sanctionner explicitement ces sortes d'usurpations [6].

[1] Raepsaet, *Analyse des droits civils des Gaulois et des Belges*, édition de 1839, v. 72.

[2] Ibid. 74. « Quicumque voluerit in sua proprietate ecclesiam ædificare, una cum consensu et voluntate episcopi, in cujus parochia fuerit, licentiam habeat. » *Capitul.* de 805, donné à Salz.

[3] « De termino ecclesiarum. Ut terminum habeat unaquæque ecclesia, de quibus villis decimas recipiat. » *Capitul*, Lib. 1. c. 149. Lib. v. c. 51.

[4] Nous citons dans les pièces justificatives de notre *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, in-8.°, Cambrai, 1848, quelques chartes portant division de paroisses.

[5] « Quod si forte in aliquo loco ecclesia sit constituta, quæ tamen necessaria sit et nihil dotes habuerit, volumus » ut... unus mansus cum duodecim bunuariis de terra arabili ibi detur et duo mancipia, duo a liberis hominibus » qui in eadem ecclesia officium debent audire, ut sacerdos ibi possit esse et divinus cultus fieri. » *Capitul.* » *imperatorum.* » lit. IV. c. 1.

[6] « Abbatibus quoque et laicis specialiter jubemus ut in monasteriis *quæ ex nostra largitate habent*, episcoporum » consilio et documento ea quæ ad religionem... pertinent, peragant. » *Capitulare anni* 823, art. 8. Baluze, édit.

Digitized by Google

Les exemples d'abbés-comtes ne manquent pas dans l'histoire des diocèses d'Arras et de Cambrai. Le comte Isaac tint en bénéfice, dit Balderic, la riche et royale abbaye de Saint-Géri [1] et celle de Maroilles; Crespin fut régi par le comte Séchard en 920; Hautmont eut pour chefs successifs les comtes Herman, Arnoul et Godefroi de Florines. Mais l'abbaye qui souffrit le plus de la domination laïque fut Saint-Vaast d'Arras, qui compte neuf ou dix abbés-comtes : Adelard, Matfrid, Lothaire, Charles-le-Chauve abbé-roi, Bauduin-le-Chauve, Altmar, Adalelme, Arnoul-le-Vieux, Bauduin-le-Pieux.

Du reste, cet étrange abus excita de vives plaintes de la part du concile de Vern en 844. « Nous voyons, disent les évêques au roi Charles-le-Chauve, nous voyons la colère de Dieu qui vous menace ainsi que nous-mêmes, à cause des rapines et des crimes atroces qui se commettent, et surtout parce que les séculiers osent retenir pour leur usage les biens de l'Eglise, que les rois et d'autres fidèles avaient consacrés à la nourriture des serviteurs de Dieu et des pauvres, à l'hospitalité envers les étrangers, au rachat des captifs, à la construction des temples. Les serviteurs de Dieu manquent de pain et de vêtements; les pauvres ne reçoivent plus l'aumône accoutumée; on délaisse les voyageurs, on ne songe plus aux captifs. Si de pareils maux nous étaient infligés par les païens, il n'y aurait qu'à prendre patience; mais, hélas! l'oppression nous vient de nos propres enfants, c'est-à-dire de ceux que nous, ou nos prédécesseurs, avons engendrés en Jésus-Christ.... Les laïcs, chose inouie jusqu'à présent! se sont emparés intégralement de plusieurs lieux saints; ils ont usurpé une portion de quelques autres. Après avoir opéré le partage de certains domaines ecclésiastiques, ils ont eu soin de s'en faire déclarer les héritiers [2]. »

Il paraît que cette usurpation toute féodale s'étendit même jusqu'aux paroisses; mais ici du moins elle ne fut pas autorisée par les concessions ou la tolérance du pouvoir public qui, à plusieurs reprises, défendit aux laïcs de s'immiscer dans la direction des églises baptismales [3].

Les évêques de Cambrai qui, après saint Vindicien, siégèrent durant le huitième siècle, tiennent peu de place dans notre histoire. Saint Emebert, que Balderic a confondu avec Ablebert, successeur de Bertoald, était frère de sainte Gudule honorée à Bruxelles, et de sainte Pharaïlde que les Gantois considèrent comme une de leurs patronnes. On ne sait pas au juste la date de sa mort. Hunold est moins connu encore. Hadulphe fut élu en 717, l'année même où Charles-Martel, dans la plaine de Vinchy et de Crèvecœur, portait le dernier coup à la race mourante des

de 1677, I. 635. Quoiqu'il en soit de cette tolérance de Louis le Débonnaire, il est certain que sous Charlemagne il était défendu aux laïcs de prendre la direction des monastères : « Ut laici non sint præpositi monachorum infra » monasteria, nec archidiaconi sint laici. » *Capitulaire de* 805. Baluze, I, 424, 435, 725, 966.

[1] Suivant la variante fournie par l'un des mss. du *Chronicon Cameracense*, l'abbaye de St.-Géri aurait été régie vers le milieu du neuvième siècle par le comte Majon ou Maltfroid. Voyez *Li romans de Raoul de Cambrai*, publié par Edw. Le Glay. IX et 344.

[2] « Videmus iram Dei nobis et vobis imminere, cum pro rapinis et immanibus aliis sceleribus, tum etiam » maxime quod Ecclesiæ facultates, quas reges et reliqui christiani Deo voverunt ad alimentum servorum Dei et » pauperum, ad exceptionem hospitum, redemptionem captivorum, atque templorum Dei instaurationem, nunc » in usu secularium detinentur. Hinc multi servi Dei penuriam cibi et potus et vestimentorum patiuntur, pauperes » consuetam eleemosynam non accipiunt, negliguntur hospites, fraudantur captivi... Et quidem si hæc a paganis » paterctur Ecclesia, patientiam flagitaret. Nunc autem oppressi a filiis nostris, hoc est ab his quos vel nos vel deces- » sores nostri in Christo genuimus... Itaque quædam loca venerabilia, quod nunquam antea auditum est, laici ex » integro possident, quorumdam partem sibi vindicant, quorumdam prædia multipliciter divisa in hereditatem sibi » dari fecerunt. » Baluze, II. 18.

[3] « De ecclesiis baptismalibus, ut nullatenus eas laici homines tenere debeant, sed per sacerdotes fiant, ut ordo » est, gubernatæ. » Baluze I, 258, 538.

Molanus, *Natales SS. Belgii*, 11. S. Emebert, dont la fête se célèbre le 15 janvier, n'a pas d'article dans les *Acta SS. Belgii*.

Digitized by Google

Mérovingiens. L'épiscopat de Hadulphe fut de onze ans. Sous Trauward, successeur d'Hadulphe, se tint à Leptines, résidence royale près de Binch, le premier concile qui ait eu lieu dans le diocèse de Cambrai [1]. A vrai dire, c'était moins un concile qu'une assemblée politico-religieuse, une espèce de champ-de-mars, où des évêques, des abbés et des comtes réglaient les affaires publiques. L'assemblée de Leptines, ouverte le premier mars 743, rendit quatre ordonnances ou canons. Par le premier canon, les membres de ce synode confirment les dispositions prises dans le concile de Germanie tenu en 742. Le second canon porte que, vu les guerres qui désolaient le pays, le prince tiendra à titre de précaire ou de cens une partie des biens de l'église, sauf une redevance de douze deniers pour chaque famille. Le troisième ordonne la répression des adultères, des incestes, des mariages illicites, et défend de livrer aux idolâtres les serfs chrétiens. Le quatrième enfin inflige une amende de quinze sols à quiconque se sera livré aux observances païennes [2]. Notre évêque Trauward assista sans doute à ce concile, que Carloman voulut présider en personne. A Trauward succéda Guntfroi, dont on ne sait rien; à Guntfroi, Albéric qui serait demeuré aussi obscur que ses deux prédécesseurs, s'il ne nous était resté un monument précieux de sa sollicitude pour la bonne discipline et l'instruction du clergé [3]. Hildoward, élu vers 790, mort en 816, a laissé, comme Albéric, un témoignage de zèle pour les études ecclésiastiques [4]. En 814, il assista au concile de Noyon où l'on statua sur les limites contestées des diocèses de Soissons et de Noyon.

Quand les circonscriptions diocésaines furent établies, les évêques reçurent l'injonction de rester chacun dans les limites qui lui étaient assignées [5]. De là les règles de la résidence. Toutefois, nous remarquons, sur la fin du huitième siècle, un évêque d'Angoulême, Salvius (Sauve), prêchant et recevant le martyre dans le pays de Famars à Beuvrages; peut-être était-il exilé [6]. Quelque temps après, en 822, notre évêque

[1] *Concil. Labb.* VI, col. 1534. Baluze, I, 149. 825. *Mémoires* (anciens) *de l'Acad. de Bruxelles* I, 448 et suiv. J. Des Roches, *Epitom. Hist. Belgicæ* I, 128-135.

[2] Le capitulaire donne en ces termes l'énumération des pratiques dont il s'agit : « *Indiculus superstitionum et paganiarum.* I. De sacrilegio ad sepulchra mortuorum. — II. De sacrilegio super defunctos, id est, dadsisas. » — III. De spurgalibus in febr. — IV. De casulis, id est. fanis — V. De sacrilegiis per ecclesias. — VI. De sacris silvarum, quæ nimidas vocant. — VII. De his quæ faciunt super petras. — VIII. De sacris Mercurii vel Jovis. » — IX De sacrificio quod fit alicui sanctorum. — X. De phylacteriis et ligaturis. — XI. De fontibus sacrificiorum. — XII. De incantationibus. — XIII. De auguriis, vel avium vel equorum vel bovum stercore vel sternutatione. — XIV. De divinis vel sortilegis. — XV. De igne fricato de ligno, id est nodfyr. — XVI. De cerebro animalium. — XVII. De observatione pagana in foco vel in inchoatione rei alicujus. — XVIII. De incertis locis quæ colunt pro sacris. — XIX. De petendo quod boni vocant S. Mariæ. — XX. De feriis quæ faciunt Jovi vel Mercurio. — XXI. De lunæ defectione, quod dicunt vinceluna. — XXII De tempestatibus et cornibus et cocleis. » — XXIII. De sulcis circa villas. — XXIV. De pagano cursu, quem yrias nominant, scissis pannis vel calceis. » — XXV. De eo quod sibi sanctos fingunt quoslibet mortuos. — XXVI. De simulacro de conspersa farina. — XXVII. De simulacris de pannis factis. — XXVIII. De simulacro quod per campos portant. — XXIX. De lignels pedibus vel manibus pagano ritu. — XXX. De eo quod credunt quia feminæ lunam commendent, quod possint corda hominum tollere juxta paganos.

[3] *Canones Hibernici.* Voyez *ci-après*, p. 12, et notre *Catal. des mss. de Cambrai*, p. 122.

[4] Hildoward n'a pas seulement laissé le sacramentaire mentionné ci-après p. 13, note 2; on lui doit encore une précieuse copie du commentaire de Bède sur S. Luc. Le pieux évêque avait consacré ce manuscrit à la sainte Vierge, par le quatrain suivant :

En tibi ter senos, pia virgo Maria, libellos
Quos Beda in Luca tractavit presbiter almus,
Hildowardus ego, devotus munere præsul,
Dono; mihi vitam tribuas sine fine beatam.

[5] « Ut nullus episcoporum vel presbyterorum parochiam alterius invadat, sed contentus sit gubernatione creditæ sibi plebis. » *Baluze* I, 951. « Ut episcopus alterius episcopi plebes vel fines non usurpet. » *Ibid.* 974.

[6] La vie de saint Sauve se trouve dans les *Annales de Hainaut*, édit. de M. de Fortia, IX, 105-153. L'Eglise d'Angoulême ne connait son évêque saint Sauve que par nos légendaires du diocèse de Cambrai.

Digitized by Google

Halitchaire s'achemine avec Ebles ou Ebon, archevêque de Reims, vers les régions du nord, pour travailler à la conversion des Danois [1]. Plus tard, il est envoyé en ambassade à Constantinople d'où il rapporte des reliques et des manuscrits précieux [2]. Ebon, qui avait apprécié la science d'Halitchaire, le chargea de rédiger un pénitentiel à l'usage de la province de Reims : « Très-cher frère, lui dit-il, ne nous privez » pas de vos lumières, vous qui fûtes toujours animé d'un si beau zèle pour l'étude » des sciences divines, vous qui toujours avez consacré vos sages loisirs à la méditation » des saintes Ecritures; acceptez, je vous en conjure, le lourd fardeau que je vous » impose, mais que le Seigneur, dont le joug est léger, saura vous rendre moins » pesant [3]. » Halitchaire mourut vers l'an 830 et eut pour successeur Théodoric ou Thierri, que l'Eglise de Cambrai honore comme l'un de ses saints évêques.

Thierri, bien que sacré par Ebon, n'entra point dans son parti et n'eut aucune part à la déposition de Louis le Débonnaire. Quand ce prince fut remis sur le trône, notre évêque assista au concile de Thionville et coopéra à la sentence qui condamna Ebon à se démettre de son siége. Lors de l'avènement de Lothaire, Ebon rentra en grâce; et les évêques qui l'avaient obligé de quitter le ministère, souscrivirent à son rétablissement. Thierri ne se trouva pas à l'assemblée; mais il envoya un acte d'adhésion par Vitaüs, son chorévêque [4]. Thierri mourut en 863 après avoir assisté au concile de Paris en 847, à celui de Kiersi en 849, à celui de Soissons en 853.

Sous Charlemagne, la Gaule barbare avait pris fin pour faire place à la France constituée en corps de nation. Alors commence le moyen-âge durant lequel la société européenne, maintenue par la double autorité du saint-siége et de l'empire, va se développer laborieusement, mais non sans gloire, à travers les entraves du système féodal.

En France, le moyen-âge eut dès son aurore une rude épreuve à subir. Voici venir des hordes nouvelles de barbares, qui mettront en péril la civilisation et la foi, l'église et l'humanité.

Ces hommes du nord, ces Danois, que nos évêques avaient essayé de convertir, que Charlemagne avait refoulés plusieurs fois vers l'embouchure de l'Elbe et la Chersonèse cimbrique, fondent tout-à-coup sur nos contrées; ils pénètrent dans la Neustrie, saccagent les villes, les hameaux, égorgent hommes et femmes par milliers, réduisent en cendres et au pillage les églises, les abbayes. Des moines de Jumiéges, avertis en temps convenable, emportent les reliques de saint Hugues et de saint Achard, et viennent les cacher dans un de leurs domaines, nommé Haspres et situé entre Cambrai et Valenciennes [5].

C'est durant le règne agité de Louis le Débonnaire que ces pirates abordent pour la première fois les côtes de Flandre. Anvers, ville extrême du diocèse de Cambrai, est incendiée. L'alarme est aux rives de la Somme, aussi bien qu'à l'embouchure de l'Escaut. Wala, abbé de Corbie, déplore ainsi les misères publiques dans la diète de 828 : « Hélas ! cette guerre impie a détruit notre armée. Les provinces et les

Balderic dit bien que saint Sauve était évêque, mais il ne lui assigne pas de siége. Voyez aussi *Hist. ecclésiast. de Valenciennes*, par Simon Leboucq, 289.

[1] Ce n'est pas Balderic, mais Flodoard qui parle de cette mission d'Halitchaire chez les Danois.

[2] « Unde ipse multa et pretiosa sanctorum pignora.... asportavit, quæ in ecclesia B. Mariæ continentur adhuc, nec non et tabulas eburneas quibus libri cooperti ibidem esse spectantur. » *Chron. Cam. et Atreb.* 66.

[3] Voyez Balderic, 63, et la traduction de MM. Faverot et Petit, 89. [4] D'Achery, *Spicil.* VII, 176.

[5] Hinc procul aufugiunt monachi, procul abdita mystæ
Haspreadum deserta petunt, ubi claustra domusque
Nostri juris erant.....
Le moine de Jumiége. Voyez en outre Jacq. de Guyse, IX, 243-255.

Digitized by Google

» villes sont dépeuplées. Les rares habitants qui survivent fuient de tous côtés sans » force et sans courage, ou tombent sous le glaive. Ici, là, partout accourent les » païens et les étrangers; le peuple est exterminé; et l'on peut à peine compter les » villes qui sont la proie des flammes [1]. »

Les années 841, 846, 847, 850 furent marquées dans tous les Pays-Bas par de nouvelles irruptions normandes et par des désastres inouis. Vers 876, la terreur fut telle que l'on apporta à Douai tous les corps saints des monastères de Maubeuge, de Marchiennes, d'Elnon, d'Haspres, de Denain, de Merville. Les barbares, soit par cupidité, soit par fanatisme, s'acharnaient spécialement sur les lieux qui recélaient ces dépôts sacrés. Ils attaquèrent donc à plusieurs reprises la forteresse de Douai; mais Dieu permit que, sans nul secours humain, ils fussent repoussés jusqu'à Lambres et découragés dans leur entreprise. En 880, Louis le Germanique tua neuf mille Normands dans la forêt Charbonnière [2]. Du reste, cette victoire partielle n'empêcha pas l'envahissement et le saccage de toute la contrée [3].

Le 28 décembre 881, une horde normande tombe sur Cambrai qu'elle livre au carnage et à l'incendie. Les barbares brûlent l'église de Saint-Géri et se retirent avec un butin immense. Au mois de juin suivant, vers la fête de saint Pierre, ils viennent à Arras, y font un massacre général, dévastent les campagnes voisines par le fer et par le feu [4]. Les moines de Saint-Vaast, dont le couvent n'était pas encore fortifié, s'enfuient emportant le corps de leur patron qu'ils déposent à Beauvais. Ce fut durant ces calamités que mourut l'évêque Rotrad, honoré du titre de saint comme ses deux prédécesseurs, Jean le Bel et Thierri.

En ce temps-là, Gozlin, vaillant abbé de St.-Amand, et depuis vaillant évêque de Paris[5], rassemble des troupes, et après avoir fait sa jonction avec celles qui se trouvaient de l'autre côté de l'Escaut, se porte au-devant des barbares concentrés à Condé; mais cette héroïque tentative n'eut pas de succès, et Gozlin fut mis en fuite avec son armée[6]. Dans une autre rencontre, Regnier-au-Long-Col, comte de Hainaut, attaqua et vainquit les Barbares. Le butin fut partagé entre les hommes d'armes et les paysans dépouillés par l'invasion. Les monastères reçurent aussi leur part, à charge de prier pour les chrétiens victimes de la guerre. Regnier, satisfait d'avoir décidé son prisonnier Godefrid, chef des Danois, à se faire baptiser, n'exigea rien pour sa rançon et ne voulut aucune portion du butin.

Bref, les invasions normandes, qui durèrent un siècle, menaçaient de replonger la Gaule du Nord dans l'état de ruine et de barbarie où elle se trouvait lors des invasions frankes. C'est même peu dire [7].

[1] Voyez Paschase Radbert, *Vie de Wala*. M. Paillard de S. Aiglan, *Mémoire cité*, p. 83.

[2] *Albericus Trium Fontium*, — *Chronicon Bertinense*. Nous croyons avec l'abbé Lebeuf que c'est à Thun en Cambrésis qu'eut lieu cette victoire de Louis le Germanique sur les Normands. Jacques de Guyse, IX, 232, affirme que la bataille fut livrée sur le territoire de Thumaide en Hainaut, qui en a tiré son nom, *tu m'aides*, allusion à l'assistance ou aide de Dieu en cette circonstance. Voilà bien une étymologie digne de Jacques de Guyse!

[3] France et Loherainne partie,
Arras, Cambrai et Corbie
Et tot Braibant, et fist moult caut.
De Gand vinrent selonc l'Escaut
Courtrai arsent et puis Tournai,
Et Saint-Amant et puis Douwai,
Puis s'en alèrent à Condet;
Le Castiel ont pris et minet;
Chronique de Philippe Mouskes, édit. de M. le baron de Reiffenberg, II. 38.

[4] *Chronic. Cam. et Atreb.* 89. Depping, *Hist. des expéditions des Normands*, in-12, Paris, 1844, p. 182.

[5] « Vir strenuus et abbas monasterii S. Amandi et multarum ecclesiarum. » Jacq. de Guyse, IX, 268. Le continuateur d'Aimoin, lib. 5, cap. 34, appelle Gozlin, *pastor benignus, heros dulcissimus. Gall. Christ.* VII. Coll. 38.

[6] Jacq. de Guyse, IX, 261, 268.

[7] Voyez Montesquieu, *Esprit des lois*, livr. XXVIII. ch. XI.

Digitized by Google

C'en était donc fait des mœurs, de la religion, de l'agriculture, des progrès intellectuels; c'en était fait de la civilisation encore une fois, si la féodalité, forte alors comme toute institution naissante, n'avait repoussé ou du moins comprimé dans la Neustrie ces farouches agresseurs, ces étrangers sans merci et sans pitié [1].

CHAPITRE V.

DIXIÈME SIÈCLE, ELECTION DES ÉVÊQUES. — DODILON, ÉTIENNE, FULBERT, BÉRENGAIRE, ENGELRAN, ANSBERT, WITOLD, TETDON, ROTHARD. — INVASION DES MADGYARS OU HONGROIS. INSTITUT DES CHANOINES.

Il paraît qu'avant le neuvième siècle, nos évêques étaient choisis par le souverain plutôt qu'élus par le clergé et le peuple, selon le vœu des saints canons. « Ce fut » par cette intervention de l'autorité royale dans la collation des évêchés, dit M. Guizot, » qu'un grand nombre de barbares arrivèrent à l'épiscopat, et que le haut clergé » devint, comme l'était la classe des leudes laïques, un moyen de rapprochement et » de fusion entre les hommes importants des deux nations [2]. » Les noms des prélats de Cambrai révèlent presque tous une origine franke ou germaine : Vaast, Aubert, Géri, Hildebert, Hildoward, Halitchaire, Traward, Hunold, Guntfroid, Rotrad, etc.; c'est à peine si quelques noms romains, tels que Dominic, Vindicien, apparaissent dans cette chronologie.

Le premier vestige d'élection que présente notre histoire de Cambrai, consiste dans une lettre fort remarquable adressée par Hincmar, archevêque de Reims, à Hédénulphe, évêque de Laon, qu'il constitue visiteur de l'église de Cambrai : « Rendez-» vous sans délai à cette église, et exhortez le peuple à élire sans passion et d'un » commun accord, un évêque qui soit digne d'un si grand ministère. Voici un formu-» laire d'élection que vous lirez publiquement, afin que nul ne l'ignore. L'élection » sera faite non-seulement par le clergé de la ville, mais aussi par les monastères du » diocèse, et les curés ruraux qui devront envoyer leurs suffrages. Les laïcs nobles et » les citoyens s'y trouveront aussi; car tous doivent élire celui à qui tous doivent » obéir [3]. S'ils choisissent une personne capable, faites rédiger un décret que chacun » souscrira; et quand je le leur manderai, ils m'enverront l'élu avec le décret et des » députés en assez grand nombre pour rendre témoignage au nom de tous. » Hincmar écrivait en même temps au clergé et au peuple de Cambrai : « Votre père et pasteur » Jean étant décédé, il convient qu'après des jeûnes et des processions, vous vous choi-» sissiez de concert un pasteur selon les règles de l'Eglise. L'élection faite, vous en » dresserez un décret que vous souscrirez tous en présence de l'évêque visiteur [4].» Ces règles de l'Eglise avaient été remises en vigueur par Charlemagne, dans son capitulaire d'Aix-la-Chapelle, en 803 [5].

[1] M. Ferd. Hénaux, auteur d'un article intitulé : *Les Normands dans le pays de Liége*, estime que les invasions normandes ont été, moins une simple guerre de pillage et de piraterie, qu'une lutte acharnée, un dernier effort du polythéisme aux abois contre le christianisme triomphant. *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1847, p. 290.

[2] *Essais sur l'hist. de France*, 5.e édit. 1841, p. 171.

[3] « Ab omnibus debet eligi cui ab omnibus debet obediri. »

[4] Le texte de ces deux épitres se trouve dans les *Capitularia regum Francorum* de Baluze, II, 594-596.

[5] « Sacrorum canonum non ignari, ut in Dei nomine S. ecclesia suo liberius potiretur honore, adsensum ordini » ecclesiastico præbuimus ut scilicet episcopi per electionem cleri et populi, secundum statuta canonum, de

Digitized by Google

A Rotrad ainsi élu, succéda en 887 Dodilon, religieux et prévôt de St.-Vaast d'Arras. Convoqué au concile de Reims, en 893, Dodilon ne s'y rendit point, et s'excusa sur les dangers de la route toujours occupée par les Normands. Peut-être craignait-il plus encore la colère de Bauduin-le-Chauve, marquis des Flamands[1], menacé de censure ou même d'excommunication par le concile, à cause de divers excès dont il s'était rendu coupable[2]. Les évêques assemblés à Reims, voulant essayer de ramener Bauduin à ses devoirs, chargèrent Dodilon, son diocésain, de lui adresser de sérieuses remontrances; et enfin, s'il ne s'amendait pas, de prononcer contre lui les censures de l'Eglise[3]. Nous n'avons aucun document sur la manière dont l'évêque de Cambrai accomplit cette mission. On est porté à croire qu'il y mit tout au moins de la mollesse. Ce qui est certain[4], c'est que son bienfaiteur Foulques, archevêque de Reims, lui adressa quelques reproches affectueux sur le peu de zèle qu'il montrait à le servir. Le même Foulques tomba assassiné le 17 juin 900, par des hommes attachés au service de Bauduin-le-Chauve[5]. Le 6 juillet suivant, les évêques de la province, assemblés à Reims pour le sacre du successeur de Foulques, prononcèrent contre les meurtriers Wincmar, Evrard et Rotfeld, une sentence d'anathème ainsi conçue : « Qu'ils soient » maudits dans la cité et maudits dans le champ, maudit le fruit de leurs entrailles, » maudit le fruit de leurs terres et leurs troupeaux et bœufs et leurs brebis; maudits » quand ils entrent et quand ils sortent, maudits à la maison, maudits dehors; que » leurs corps tombent en pourriture, que nul chrétien ne les salue, qu'ils reçoivent » la sépulture de l'âne, et gisent sur le fumier à la face du monde. » Après ces paroles, les douze évêques jetèrent les lampes qu'ils tenaient en mains et les éteignirent en signe de deuil et d'horreur. C'est peut-être là le plus ancien exemple de ce mode d'excommunication.

Dodilon, après avoir agrandi l'enceinte de Cambrai, consacré la nouvelle église de N.-D., et le monastère de Lobbes, mourut vers l'an 901. Il eut pour successeur Etienne, originaire d'Alsace, homme suffisamment versé dans les lettres divines et humaines[6].

Le concile de Trosley, qui s'ouvrit le 25 juin 909 et auquel Etienne assista, avait pour objet la réforme des abus énormes que le malheur des temps avait introduits dans le gouvernement de l'Eglise et dans les mœurs du clergé. Le préambule des décrets présente le tableau de cet état déplorable[7] : « Les villes, y est-il dit, » sont dépeuplées, les monastères ruinés ou réduits en cendres; les campagnes sont » désertes; les puissants oppriment le faible; partout ce n'est que violences contre les » pauvres et les malheureux. Et nous-mêmes, qui devons corriger les autres, nous

» proprio diœcesi, remota personarum et munerum acceptione, ob vitæ meritum et sapientiæ donum eligantur, » ut exemplo et verbo sibi subjectis usquequaque prodesse valeant. » Baluze, I, 379.

[1] Ni Bauduin-Bras-de-fer, ni Bauduin-le-Chauve, ni Arnoul, ni Bauduin-le-Jeune, ne portèrent jamais le titre de comte de Flandre. Ils se qualifiaient simplement comte, ou marquis, et quelquefois marquis ou consul des Flamands. C'est une erreur de croire que le comté de Flandre ait été donné sous ce titre féodal à Bauduin Bras-de-fer par le roi Charles-le-Chauve.

[2] *Chron. Cam. et Attreb.*, p. 92. [3] Ibid.

[4] Bauduin-le-Chauve avait pour frère puîné Raoul Taillefer qui eut le Cambrésis pour apanage et qui fut tué vers l'an 897. Il faut présumer que Raoul, tout-puissant à Cambrai, aura aidé son frère, le marquis des Flamands, à tenir Dodilon sous le joug de la peur. Le fils de Taillefer fut ce fameux Raoul dont les exploits tout homériques sont racontés avec tant de charmes dans *Li romans de Raoul de Cambrai et de Bernier*, publié pour la première fois par M. Edw. Le Glay, in-12. Paris, Techener, 1840.

[5] *Concil. gen.* IX, 481. *Hist. des comtes de Flandre*, par Edw. Le Glay, I, 62.

[6] « Vir tam ecclesiasticis quam secularibus disciplinis sufficienter instructus » Balderic, 99. Il est à remarquer que ces mots, appliqués à notre évêque Etienne, sont, dans Flodoard, liv. IV, ch. 18, employés à qualifier Séulphe, archevêque de Reims.

[7] *Concil. gen.* IX, 520. *Hist. générale de Hainaut*, par le P. Delewarde, II, 143-149.

Digitized by Google

» portons le nom d'évêques, mais nous n'en remplissons pas les devoirs; nous négli-
» geons la prédication; nous laissons les peuples abandonner Dieu et se livrer à tous
» les vices, sans leur parler et sans leur tendre la main.... Ainsi le troupeau du
» Seigneur périt par notre silence.... Cependant nous aurons à rendre compte de la
» mission qui nous a été confiée....[1] »

Sous cet évêque, et même sous Fulbert son successeur, les laïcs continuèrent de posséder des bénéfices de l'église. Le comte Isaac était tout à la fois abbé de Maroilles et de St.-Géri. Comme abbé de St.-Géri, il se trouvait maître de la moitié de Cambrai où il percevait les impôts et faisait battre monnaie. L'évêque Etienne parvint à le déposséder de Maroilles; mais Isaac, demeuré abbé de St.-Géri, souleva tellement le peuple contre Fulbert, que celui-ci se serait vu obligé d'abandonner son siége sans l'intervention de l'empereur Otton, qui ôta l'abbaye à Isaac, et en confia l'administration à l'évêque lui-même[2]. Ainsi, paraît-il, commença la puissance temporelle des évêques sur Cambrai et le Cambrésis, puissance souvent combattue par les séditions, quelquefois contestée juridiquement[3].

Du reste Fulbert, qui appartenait, dit-on, à la maison ducale de Brabant, trouva bientôt l'occasion de signaler sa prudence et son habileté politique.

Une nouvelle race de barbares venait d'apparaître en Europe, et menaçait de détruire, saccager, incendier tout ce qu'avaient épargné les invasions normandes, dont le terrible souvenir était encore si récent[4]. Les Madgyars que les Germains épouvantés nommèrent *Ungren*[5] (étrangers, d'où le mot Hongrois), venus du nord de l'Asie, avaient dressé leurs tentes dans les bassins du Theiss, le long du Danube; et de là ils faisaient des incursions dans la Germanie, dans l'Italie, dans la Gaule. Après avoir ravagé tout le pays d'entre Sambre et Meuse, pillé les abbayes de Lobbes, de Liessies et d'Hautmont, ils atteignirent Cambrai, que Fulbert venait de mettre en meilleur état de défense. On y apporta le corps de saint Géri, trop peu en sûreté dans l'église collégiale du Mont-des-Bœufs. Les Barbares attaquèrent la ville avec une sauvage impétuosité. Durant trois jours, les Cambrésiens, guidés et encouragés par leur évêque, soutinrent vaillamment ce rude assaut et repoussent les Hongrois que commandait le neveu de leur roi Bulgion[6].

[1] Un fait singulier se passa à Cambrai sous l'épiscopat d'Etienne. Liruthard, prévôt de l'abbaye de Malmédy au diocèse de Liége, revenait de France, rapportant à son monastère le corps de saint Just, martyrisé à l'âge de neuf ans; une escorte de soldats l'accompagnait. Arrivé à Cambrai avec son précieux dépôt, Liruthard fut adressé par l'évêque à un riche bourgeois qui devait l'héberger durant quelques jours. Ce bourgeois reçut fort gracieusement son hôte qui, au moment de se coucher, eut soin de garder sur lui la clé du coffre qui recélait le corps du saint enfant. Quand tout le monde fut endormi, le perfide Cambrésien, de concert avec son fils, commença par enlever les chevaux du prévôt, puis montant dans la chambre où était le coffre, essaya de l'ouvrir, persuadé qu'il contenait un trésor. Au premier effort qu'il fit, un grand bruit réveilla tout le monde, et la chambre fut éclairée d'une lumière resplendissante; une lutte s'engagea, les épées brillèrent, et le corps saint fut sauvé. *Amplissima collectio*, VI, 835.

[2] *Chron. Cam. et Atreb.* 106, 107, 108, 109, 111.

[3] Aug. Thierry, *Lettres sur l'hist. de France*, 5.e édit., 1836, page 225. Dès le milieu du dixième siècle, les Cambrésiens firent des efforts pour fonder cette commune désirée depuis longtemps : « Diu disideratam » conjurarunt communiam, » dit Balderic, *Chron. Cam. et Atreb.*

[4] « Ab istis Hungaris quidquid fuerat residui in Hannonia aut reparatum post Normannos et Danos fuit ultima » prostratione deletum. » *Chron. Balduin. Avenn.*, cité par Jacques de Guyse, IX, 340.

[5] Carpentier, *Histoire de Cambray*, I, 90, les désigne sous le nom de *Huns*.

[6] Balderic, qui fait un assez long récit de cette agression, est, à notre connaissance, le seul historien qui mentionne ce Bulgion, roi des Madgyars. Au surplus on possède fort peu de documents primitifs sur l'invasion des Hongrois. La chronique du moine Richer, écrivain du dixième siècle, récemment découverte par M. Pertz et publiée dans les *Monumenta Germaniæ historica*, puis reproduite par la Société de l'Histoire de France, avec une traduction et un commentaire de M. Guadet, ne dit qu'un mot de ces Hongrois. *Richer, histoire de son temps*, I, 135. Folquin et Sigebert sont un peu plus explicites. — Helmold, prêtre hongrois du douzième

Digitized by Google

Ce chef s'éloignait lentement avec l'arrière-garde de sa troupe. Il cheminait dans un étroit et profond sentier, lorsqu'il fut atteint par un Cambrésien nommé Eudes, homme d'énergie et de résolution. Le Hongrois succombe après une résistance désespérée : Eudes lui tranche la tête et expose ce trophée sanglant sur les hautes murailles, pour insulter aux barbares fugitifs. Bulgion, la rage dans le cœur, revient sur ses pas et recommence l'attaque avec une fureur nouvelle. Fulbert, tour-à-tour priant et combattant, soutient héroïquement cette deuxième agression; mais les assaillants, qui n'espéraient plus s'emparer de la ville, voulurent du moins réduire en cendres l'antique cathédrale. Les torches, les flèches enflammées tombaient sans relâche sur l'auguste édifice. Tout-à-coup un clerc nommé Serald s'élance le long des poutres, et, courant sur les diverses parties du toit, il y verse à grands flots l'eau que des bras nombreux lui avancent. Ainsi s'éteint le feu partout où il se déclare. Les Hongrois, déconcertés encore une fois, se retirent et se vengent sur le beau monastère de St.-Géri, dont ils pillent les richesses, après avoir égorgé un grand nombre de religieux.

Dès lors le monastère de St.-Géri avait adopté l'institut des chanoines, tel que l'avait fondé Chrodegand, évêque de Metz, tel que Louis le Débonnaire l'avait confirmé et régularisé en 816, au concile d'Aix-la-Chapelle, tel enfin que les évêques de Cambrai l'avaient admis dans leur cathédrale. Avant cette époque, les prêtres, disséminés çà et là, menaient souvent une vie peu conforme à la sainteté de leur état. L'évêque n'exerçait sur eux qu'une faible surveillance, retenu qu'il était lui-même par des soins et des difficultés de toute nature. Les chorévêques et les archidiacres manquaient d'autorité. D'autre part, l'existence des prêtres était précaire, chétive, misérable. Chrodegand, dès le huitième siècle, avait pour le diocèse de Metz remédié à cet état de choses, en réunissant ses prêtres dans un même édifice, et en les soumettant à la vie commune. Cet exemple trouva partout des imitateurs; et, en 816, on dressa à Aix-la-Chapelle une règle applicable à tout le clergé des Gaules. C'est la règle des chanoines, observée longtemps par les chapitres cathédraux, observée jusqu'à nos jours par les collégiales ou chapitres de chanoines réguliers [1].

Le successeur de Fulbert fut Bérenger ou Bérengaire, noble germain, parent de l'empereur, vrai barbare de langage et de mœurs [2]. Tour à tour l'allié et l'ennemi du comte de Flandre Arnoul, Bérengaire fut sans cesse en lutte avec ses sujets, et exerça sur eux des cruautés inouies dont Balderic fait un récit énergique. Cet historien ajoute : « Une nuit, tandis que cet évêque était à Cologne, saint Géri, dont il avait profané le temple par l'effusion du sang, lui apparut avec un visage courroucé, lui reprocha ses crimes et le frappa du bâton qu'il tenait à la main. Bérengaire épouvanté s'éveille, fait retentir le palais de ses sanglots et de ses gémissements. Les serviteurs accourent; il leur raconte la terrible vision qui ne s'efface plus de son esprit et ne tarde pas à le conduire au tombeau [3]. »

siècle, donne aussi quelques détails au chap. VIII de son histoire des Slaves. Voyez en outre Molanus, *Natales SS. Belgii*, 63, et enfin, *Essai sur l'origine des Hongrois*, par M. A. de Gerando, in-8.°, Paris, 1844.

[1] Baluze n'a pas inséré cette règle dans ses capitulaires; mais il y a publié, I, 554-561, les lettres par lesquelles Louis le Débonnaire mande aux archevêques de Sens, de Bordeaux et de Saltzbourg de la faire observer dans leurs provinces. Nous avons sous les yeux une copie de la règle des chanoines, écrite au douzième siècle et provenant du chapitre St.-Amé de Douai. Voyez d'ailleurs sur l'institut des chanoines, M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, 26.e leçon.

[2] « Hic tantæ feritatis extitisse dicitur ut non modo et natione sed etiam moribus populo suo barbarus esse » videretur. » *Chron. Cam. et Atreb.* 125.

[3] Ex qua percussione aliquandiu elaborans (certa res est) non multo post interiit. » *Ibid.*

Digitized by Google

Les évêques Ingelran, Ansbert[1], Wibold[2], Tetdon[3] et Rothard firent oublier aux Cambrésiens le pontificat odieux de Bérengaire.

Rothard meurt en 995. Durant ce dixième siècle qui allait finir, la Flandre avait joui de quelque repos; mais le Hainaut, qui formait une belle partie du diocèse de Cambrai, ne se relevait pas de ses désastres. Les châteaux étaient dévastés, les villes désertes, les abbayes abandonnées. La rançon énorme que le comte Renier avait dû payer au chef des Normands, Rollon, les guerres malheureuses que lui et ses successeurs eurent à soutenir, avaient épuisé et dépeuplé le pays. Pour réparer ses pertes, Rainier s'était approprié les biens des églises et des pauvres, qui enfin poussèrent un cri de détresse vers l'empereur. Bruno, archevêque de Cologne, chargé de reconnaître l'état des choses et d'y porter remède, se rendit sur les lieux, fit des enquêtes sévères et tint à Valenciennes une assemblée solennelle où l'on décréta diverses réformes. Rainier fut dépossédé; mais ses fils, soutenus par Lothaire, roi des Francs, engagèrent une lutte qui finit par les rétablir dans leur patrimoine, et qui acheva d'appauvrir et de ruiner le comté[4].

Toutefois, malgré le malheur des temps, les bonnes études ne cessèrent pas tout à fait dans le diocèse de Cambrai. Il y resta des hommes de vertu et de savoir. L'abbaye de Lobbes eut Folquin[5], Hériger[6] et Olbert[7], Hautmont eut Rathier[8]. Hucbald fut célèbre à Elnon[9], Wibold enfin honora le siége épiscopal par son savoir ingénieux.

CHAPITRE VI.

ONZIÈME SIÈCLE. — HÉRÉSIE DES GONDULFIENS. — SYNODE D'ARRAS. — NOUVELLES FONDATIONS RELIGIEUSES. — PÈLERINAGE DU B. LIEBERT. — SÉPARATION DU DIOCÈSE D'ARRAS D'AVEC CELUI DE CAMBRAI. — GÉRARD II. — PREMIÈRE CROISADE.

Erluin, successeur de Rothard, siége jusqu'en 1012, époque de sa mort. C'est à lui, dit-on, que l'empereur saint Henri octroya le comté de Cambrésis; mais l'authenticité du diplome est un peu douteuse. Le pontificat d'Erluin est troublé par le comte de Flandre, Bauduin Belle-Barbe, qui se révolte contre l'empereur, assiége Valenciennes et dévaste le Cambrésis, terre relevant de l'Empire. Mais Henri prend une éclatante revanche; son armée, qu'il commande en personne, envahit et ruine la

[1] Il est juste de dire pourtant qu'Ansbert eut aussi quelques démêlés avec les Cambrésiens durant son court pontificat.

[2] Voyez sur Wibold l'article que nous lui avons consacré dans la *Biographie universelle*, t. 50, p. 475.

[3] Ce fut sous Tetdon que les chatelains de Cambrai commencèrent à se mettre en guerre ouverte avec les évêques. Tetdon accablé de tristesse se repentit d'avoir délaissé la paisible prévôté de St.-Séverin, de Cologne, pour une dignité si périlleuse. Il retourna à Cologne et y mourut.

[4] Jacques de Guyse, *Annal. Hannoniæ*, IX, 360 et suiv.

[5] Folquin, élu abbé de Lobbes en 965, enrichit son monastère de plusieurs objets d'art, et en écrivit l'histoire sous le titre *Gesta abbatum Lobiensium*, insérée dans le *Spicilége* de d'Achery, 1.re édit., t. VI, p. 541-588. 2.e édit., t. II, 730-759. Voyez Paquot, XV, 164.

[6] Sur Hériger et ses œuvres, voyez Foppens, *Bibliotheca Belg.* 471.

[7] Olbert, moine de Lobbes, qui vivait à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, fut un des plus savants hommes de son époque. L'abbaye de Gembloux, qu'il fut appelé à gouverner, lui dut une bibliothèque de 150 volumes, richesse étonnante pour ce temps-là. Il composa, à la prière de saint Bouchard, évêque de Worms, un recueil de décrets et canons, divisé en 20 livres. Voyez *Gallia Christiana*, III, 556.

[8] Rathier, d'abord moine de Lobbes, puis évêque de Vérone, est auteur de nombreux écrits dont on peut voir la nomenclature dans Foppens, *Bibliot. Belg.* 1055.

[9] Voyez *Notice sur Hucbald et sur ses traités de musique*, par M. de Coussemaker, in-8.° 1841.

Digitized by Google

Flandre. Un fait miraculeux, arrivé alors dans une paroisse du diocèse de Cambrai, fournit au pieux empereur l'occasion d'un acte d'humilité et de pénitence [1].

La tenue du synode d'Arras est sans doute l'évènement le plus grave qui ait signalé l'épiscopat de Gérard I, successeur d'Erluin.

Gérard, ayant célébré à Cambrai la fête de Noël et celle de l'Epiphanie, était venu, suivant l'usage, passer quelques jours à Arras. Là, il apprit que des étrangers y professaient une hérésie renouvelée des Manichéens, rejetant les sacrements de l'Eglise et se bornant à pratiquer une certaine justice extérieure qui, suivant eux, suffit au salut des hommes. Notre évêque, au lieu d'appeler sur eux la rigueur du bras séculier, comme on avait fait naguère à Orléans [2], voulut les ramener par la persuasion. Après avoir ordonné des prières et un jeûne public, il convoqua un synode solennel où furent introduits les dissidents. Interrogés par l'évêque lui-même, ces hommes déclarèrent qu'ils avaient pour maître un italien nommé Gundulfe, et que, soumis comme lui à la loi évangélique, ils ne reconnaissaient d'autre guide que les saintes écritures, auxquelles, du reste, ils conformaient leur conduite et leur langage. L'évêque, informé qu'ils avaient horreur du baptême, qu'ils niaient l'eucharistie et la pénitence, désavouaient l'Eglise, tenaient le mariage pour abominable et ne voulaient honorer d'autres saints que les apôtres et les martyrs, les questionna tour à tour sur ces divers points de la doctrine catholique; ils répondirent d'abord avec assurance et firent valoir tous les sophismes imaginés par les hérésiarques antérieurs.

Gérard qui, selon le témoignage de Balderic son contemporain, avait une profonde instruction, parla ensuite avec beaucoup de mansuétude, et n'eut pas de peine à réfuter les arguments de ces pauvres égarés. Ce qu'il dit au sujet de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, toucha tellement l'assemblée que chacun fondit en larmes, et que les hérétiques eux-mêmes, vivement émus, restèrent muets, se prosternant et se frappant la poitrine. Au déclin du jour, quand l'évêque eut cessé de parler, tous ces hommes, naguères si opiniâtres dans leur incrédulité, si habiles à la soutenir, ne trouvèrent plus une parole pour répliquer; enfin ils s'écrièrent que la doctrine annoncée par le prélat est la seule qui conduise au salut.

Si vous le croyez ainsi, dit l'évêque, unissez votre voix à la nôtre pour désavouer l'erreur qui vous avait séduits. Alors Gérard, avec les abbés, les archidiacres et tout le clergé qui l'entourait, prononça à haute voix la formule d'abjuration. Mais comme, parmi les nouveaux convertis, il en était plusieurs qui pouvaient ne pas comprendre suffisamment le latin, un interprète traduisit la profession de foi en langue vulgaire. Après quoi, chacun d'eux abjura solennellement l'hérésie en traçant au bas de la formule une croix, signe de salut pour ceux qui auront été fidèles, signe de perdition pour les prévaricateurs [3].

[1] Quelques soldats allemands, ayant pénétré dans la chapelle de St.-Liévin à Houthem, veulent dépouiller ce saint lieu. Un prêtre, nommé Adalbert, les exhorte en vain à ne pas commettre un tel sacrilége. Ils persistent et portent la main sur les ornements sacrés; mais à l'instant leurs yeux sont frappés de cécité; d'épaisses ténèbres les enveloppent. Ce signe de la colère divine épouvante le prince lui-même qui accourt, se revêt d'un cilice, se couvre de cendre, et, prosterné dans la chapelle, fait amende honorable pour lui et pour son armée. *Acta SS. Belgii.* III, 131.

[2] En 1017, un synode fut tenu à Orléans en présence du roi Robert et de la reine Constance, pour la répression d'une hérésie toute semblable à celle qui fut découverte à Arras huit ans plus tard. Plusieurs de ces malheureux persistèrent dans leurs erreurs et furent condamnés au feu. Parmi eux se trouvait un prêtre nommé Etienne, qui avait été confesseur de la reine Constance. Voyez *Spicilége*, I, 604.

[3] Le chroniqueur Balderic, qui pourtant a vécu sous l'évêque Gérard, ne dit mot ni de l'hérésie de Gundulphe,

Digitized by Google

Le zèle des fondations monastiques, amorti durant tout le dixième siècle, se réveille au onzième. L'évêque Gérard 1.er élève dans sa nouvelle ville du Cateau-Cambrésis l'abbaye de St.-André, dont il confie la direction à Eilbert son frère ; il dote sa ville natale (Florines) de deux établissements pareils. Plus tard, le B. Liébert érige à Cambrai l'abbaye du St.-Sépulcre. St.-Pierre de Douai devient collégiale en 1012; Phalempin prend naissance en 1039; St.-Pierre de Lille en 1055; Sohier, sire de Courcelles, et Gauthier de Montigny fondent Anchin, au moment même où est donné le signal de la première croisade.

Gérard, qui prit une part si active à ce mouvement réparateur, est considéré comme l'un des grands prélats de l'église de Cambrai ; il avait eu pour maître l'illustre Gerbert, devenu pape sous le nom de Silvestre II, et pour condisciple le docteur Fulbert, depuis évêque de Chartres, qui sur sa demande écrivit la vie de saint Aubert. Ce fut aussi par ses ordres que Balderic composa sa célèbre chronique et la vie de saint Géri. Gérard lui-même est auteur de quelques lettres remarquables rapportées textuellement par Balderic. Ces écrits sont des monuments de pieuse sollicitude, de charité pastorale et de sagesse politique.

Les seigneurs d'Oisy, châtelains de Cambrai, qui, sous les évêques précédents, s'étaient déjà montrés turbulents et hostiles, menacent de plus en plus sous celui-ci la tranquillité publique et le pouvoir épiscopal. Le châtelain Watier, toujours réprimé, mais toujours rebelle et parjure, périt enfin de mort violente, léguant à ses héritiers ses mauvaises passions et son esprit séditieux.

Quant à Gérard, il s'était ménagé dans sa vieillesse un digne successeur. Liébert, successivement écolâtre, conseiller, archidiacre et prévôt de la cathédrale, reçoit les derniers soupirs du sage pontife; puis, assisté des archidiacres et des francs-fiévés de l'église, il reporte à l'empereur la crosse ou bâton pastoral du défunt, symbole de dignité forte et douce, recourbé d'un côté pour attirer les humbles, aigu de l'autre pour châtier les méchants et rebelles [1].

Dès les premiers temps du christianisme, la ferveur religieuse, la vénération due aux lieux saints et l'esprit de pénitence avaient attiré de nombreux pèlerins dans la Palestine et à Jérusalem. Si l'occupation musulmane rendit ensuite ces pèlerinages plus difficiles, plus dangereux, plus rares, elle ne put jamais ni en éteindre le besoin ni en abolir l'usage; il semble même qu'au onzième siècle la chrétienté ait ressenti un entraînement nouveau et plus impérieux encore vers le divin sépulcre. Le pape Sylvestre II s'écriait en 1001 : « Soldats du Christ, levez-vous; » il est temps de combattre [2]. » De pieux et pacifiques pèlerins s'étaient faits pour ainsi dire les précurseurs de la croisade et les éclaireurs de Godefroy de Bouillon.

ni du synode d'Arras. On doit à dom Luc d'Achery la découverte et la publication de ce précieux morceau d'histoire ecclésiastique, qu'il a inséré dans son *Spicilége*, sous ce titre : *Synodus Atrebatensis a Gerardo Cameracensi et Atrebatensi episcopo celebrata anno* MXXV. C'est Gérard lui-même qui adresse la relation du synode à un prélat que l'on suppose être Réginald, évêque de Liége. Les matières discutées avec les hérétiques gundulfiens sont ainsi divisées : *De baptismo. — De corpore et sanguine Domini. — De sancta ecclesia quæ est domus Dei. — De sacro altari. — De thymiamate. — De signis. — De sacris ordinibus. — De sepultura. — De pœnitentia. — Quod pœnitentia post mortem prosit. — De connubiis. — De confessoribus. — De psallendi officio. — De veneratione Dominicæ crucis. — De imagine Salvatoris in cruce. — De ordinibus ecclesiastici regiminis. — De eorum* (hæreticorum) *falsa justitia. — Spicil.* I. 607-624. Voyez aussi *Les Actes de la prov. ecclésiastique de Reims*, publiés par Mgr. Gousset. II, 6-48.

[1] « Curva trahit mites ; pars pungit acuta rebelles.
« Attrahe per curvum, medio rege, punge per imum. »
Hugues de St.-Victor, qui cite ces vers, *Specul. eccles.* cap. 6, explique ainsi la forme de la crosse pastorale : « Baculus pastoralis rectitudine sui rectum regimen significat ; quod autem una pars curva est, et altera acuta, » monstrat præesse subjectis et debellare superbos. »

[2] *Gerberti epist.* 103.

Digitized by Google

Vers l'an 1023, Odolric, évêque d'Orléans, avait pénétré dans Jérusalem, et la cérémonie du feu sacré s'était accomplie sous ses yeux[1]. Nos contrées gallo-belgiques ne restèrent pas étrangères à ce mouvement religieux et social. Elles virent partir pour l'Orient un moine de Lobbes, nommé Théodoric, un évêque de Laon et un évêque de Liége; mais l'histoire, qui n'a fait que mentionner leurs voyages, est plus explicite pour celui qu'entreprit, en 1054, notre évêque de Cambrai, le B. Liébert[2]. « Ce ne fut pas, dit son biographe, pour étudier les monuments, les » hautes tours, les somptueux édifices qu'il s'achemina vers Solyme; son désir était » d'imprimer ses lèvres sur la trace des pas du Sauveur. Trop heureux si, arrivé » devant l'humble et divine crèche, il peut s'unir par la pensée aux bergers de » Bethléem et adorer avec eux le désiré des nations, célébrer les saints mystères » dans l'église du Golgotha, pleurer au sépulcre avec Marie et Madeleine, et enfin, » sur la colline des Oliviers, suivre des yeux de la foi et de l'amour le seigneur » Jésus remontant vers le ciel[3].

Le clergé et le peuple, opposés longtemps à ce triste départ, cédèrent enfin. Lorsque le bon évêque, accompagné de son archidiacre Walcher, du chapelain Hugues, des deux Erlebold notables citoyens, et de beaucoup d'autres pèlerins, voulut sortir de Cambrai et se mettre en route, une multitude d'habitants de tout âge et de tout sexe, pleurant et sanglottant, le suivirent jusqu'à la distance de trois lieues. On part enfin, on se dirige vers la Germanie, on pénètre dans le pays des Hongrois où le roi André 1.er accueille et protége nos voyageurs. Parvenus au milieu des solitudes de la Bulgarie, ils sont en butte à toute sorte de périls. En Dalmatie, ils retrouvent des traces de l'antique persécution de Dioclétien; à Corinthe, ils découvrent et vénèrent le corps de saint Démétrius. La maladie de Fulcher, l'un des pèlerins, force Liébert de séjourner à Laodicée pendant plusieurs mois. On remet à la voile; une tempête de trois jours jette le vaisseau sur les côtes de Chypre. On croit arriver prochainement à Jérusalem; mais le pilote, qui craint de tomber entre les mains des corsaires infidèles, rétrograde secrètement vers Laodicée. Là s'évanouit tout espoir d'aborder les saints rivages. Affligé, mais résigné à la volonté d'en haut, Liébert reprend tristement la route de son diocèse. Avant de rentrer à Cambrai, il s'arrête au Cateau pour remercier saint André, à l'intercession duquel il attribue la guérison de Fulcher. Après avoir fait son action de grâces, le prélat embrasse en pleurant tous les fidèles qui se pressent autour de lui, les bénit et raconte à cette foule attendrie les vicissitudes de son voyage. Ensuite Fulcher, rendant grâces de son retour et de sa guérison à la Mère de Dieu et à saint André, s'approche de l'autel du saint apôtre, auquel il se voue tout entier lui et son fils, par le don symbolique de deux onces d'or pur[4].

[1] *Radulf. Glab. chron.* l. IV.

[2] La vie de saint Liébert, écrite par Rodulfe ou Raoul, moine du St.-Sépulcre, a été publiée d'abord dans le Spicilége de D'Achery, t. IX de la 1re édition et t. II. de la 2e. Les Bollandistes l'ont reproduite avec des notes et un petit supplément dans le t. IV du mois de juin des *Acta Sanctorum*, 585-607. Il est à remarquer que Balderic ne dit mot du voyage de Liébert vers la Terre-Sainte. Les historiens de Cambrai, Carpentier, Dupont et M. Eug. Bouly n'en font aussi aucune mention.

[3] « Neque gratia videndi lapides turrium vel domorum culmina, sed amplexandi et osculandi vestigia pedibus » Jesu calcata. Beatum quippe fore credebat præsepis angustias videre, vagientem puerum mente cum pastoribus » adorare, in Golgotana ecclesia..... sacramenta celebrare, cum beatis mulieribus ad sepulcrum mortem Christi » flere...., in monte Oliveti super cœlos ascendentem Christum..... intimo cordis affectu sequi velle. » *Vita S. Lieberti*, cap. IV.

[4] « Erat in ejus animo fixum non prius intrare Cameracum quam reviseret Novum-Castellum, sui principatus » fidele municipium, quod ob S. Andreæ memoriam diligentius excolebat. Quo perveniens, D. comitatus Fulchero, » cum ceteris suæ familiæ comitibus, officiosissime suscipitur ad orationem.... Deinde surgens dedit benedic-

Digitized by Google

St. Liébert, comme Moïse, n'avait pu aborder la terre sainte, mais comme Moïse aussi, il en avait frayé et montré le chemin. Dès lors ces rivages sacrés ne cessèrent plus de recevoir des pèlerins flamands, d'abord pèlerins pacifiques et isolés, puis voyageurs armés et innombrables. En 1085, notre comte de Flandre, Robert, escorté de ses barons, se met en route pour Jérusalem et y parvient après un long et périlleux voyage; mais on dit qu'au moment où cet usurpateur allait pénétrer dans la cité sainte, les portes se fermèrent d'elles-mêmes. Robert ne put entrer qu'après avoir confessé ses fautes et promis de rendre la Flandre à Bauduin, son neveu, qui en était l'héritier légitime.

Le comte de Flandre, moins heureux que l'évêque de Cambrai, n'eut point de chroniqueur pour raconter sa longue pérégrination. Aussi ne sait-on pas ce qu'il fit durant les deux années qu'il passa en Palestine. Après deux ans de séjour, il revint, visita à Constantinople l'empereur Alexis et lui promit du secours contre les Musulmans. Bientôt, en effet, cinq cents cavaliers flamands arrivèrent devant St.-Jean-d'Acre, et contribuèrent puissamment à la défense de Nicomédie qu'assiégeait le sultan de Nicée. Cette faible mais intrépide troupe peut être considérée, dit un historien, comme l'avant-garde des premiers croisés [1].

Robert, revenu d'Orient, trouva ses finances en si mauvais état que, pour les rendre plus prospères, il essaya de faire revivre l'exaction odieuse, appelée droit de dépouille (*jus spolii*). A l'aide de ce prétendu droit, les comtes s'emparaient des biens-meubles délaissés par les ecclésiastiques qui mouraient sur le territoire flamand. Le clergé porta ses plaintes au pape Urbain II, qui dans une lettre remarquable prouva à Robert l'iniquité de ses prétentions [2]. Celui-ci resta sourd aux remontrances du pontife; et le clergé, profitant de la réunion d'un concile provincial à Reims, y fit entendre d'amères doléances [3]. Les pères du concile députèrent au comte le prévôt de St.-Omer, Jean abbé de St.-Bertin, Girald abbé de Ham, et Bernard prévôt de Waten [4], pour lui intimer l'ordre de restituer, avant le dimanche des Rameaux, tout ce qu'il avait ainsi usurpé. Robert donna au clergé pleine satisfaction [5].

Les Orientaux avaient conservé le souvenir de Robert-le-Frison. Ce fut à Robert son fils et son successeur qu'ils eurent recours tout d'abord, lorsque l'empire grec fut près de tomber au pouvoir des Turcs, et que Byzance fut menacée par ces barbares. Alexis Comnène invita le comte de Flandre à venir en toute hâte, et à s'emparer de la riche Constantinople, aimant mieux, disait-il, se livrer aux Latins avec ses trésors que de tomber sous le joug des païens. Au moment même où Robert recevait ce message, le chef de l'Eglise, Urbain II, proclamait la croisade au concile de Clermont; et l'assemblée entière, enthousiasmée par ses paroles inspirées, s'écriait : *Dieu le veut! Dieu le veut!* De tous les souverains de l'Europe, le comte de Flandre fut le premier qui arbora l'étendard de la croix; il partit pour l'expédition sainte, suivi de presque toute la noblesse flamande. Il accomplit ce voyage, dit

» tionem; quos in tempore potuit exosculatus processit palam, cunctisque refert quantos viæ pertulerit casus. » Tunc D. Fulcherus procedit, narrans quæ quantave per suam gloriosam Genitricem fecisset Dominus, S. Andreæ » meritis et precibus. Post capitis deditionem, sese S. tradidit Andreæ, offerens super ejus altare duas uncias » auri purissimi; utque in eodem loco, ad honorem Dei et memoriam S. Andreæ pro se perpes servitus esset, » filium suum, suo de nomine nominatum Fulconem, tradidit ibidem.» *Vita S. Lieberti*, cap. VI.

[1] Edw. Le Glay, *Hist. des comtes de Flandre*, I. 216.

[2] Oudegherst, *Annales de Flandre*, édit. de Lesbroussart, I, 318. — Edw. Le Glay, ouvrage cité, I, 222.

[3] Edw. Le Glay, *Hist. des comtes de Flandre*, ibid. 223. — Mgr. Gousset, *Les Actes de la prov. ecclés. de Reims*, II, 111.

[4] C'est par erreur que dans les *Actes de la Province ecclés. de Reims*, II, 108, on dit : le prévôt de *Varennes*.

[5] Martene, *Thesaur. Anecdot.* I, 267.

Digitized by Google

Guillaume de Malmesbury, avec plus de bonheur que de prudence. Ses exploits lui valurent le glorieux surnom de *Jérosolymitain*.

Gérard II, neveu et successeur de Liébert, s'était fait investir de l'évêché par l'empereur Henri III[1]. Les dignités ecclésiastiques, devenues, pour la plupart, des seigneuries féodales, étaient sous ce prétexte tombées au pouvoir des princes qui les conféraient souvent à des sujets indignes, et en faisaient un honteux trafic. L'Eglise, affaiblie et dégénérée, tendait à s'absorber dans la puissance séculière, à devenir un grand fief de l'empire. Si cette funeste transformation s'était accomplie, la force matérielle et brutale eût triomphé de nouveau, et la civilisation européenne se serait retirée encore une fois devant la barbarie; mais Dieu suscita un homme qui devait soustraire à ce danger et l'église et le monde.

Saint Grégoire VII, l'énergique réformateur, avait en 1074 fait proscrire par un concile toutes les investitures laïques; notre évêque était donc dans un état d'irrégularité. Ce fut pour en être relevé qu'il se rendit à Rome. Le pape ne l'accueillit pas; mais sachant d'ailleurs que Gérard était d'une vie régulière, et qu'avant de recevoir cette investiture illégitime, il avait été élu canoniquement, il le renvoya devant le légat de France et l'archevêque de Reims, avec injonction de jurer qu'il n'avait eu connaissance ni de l'excommunication de Henri III, ni du décret qui prohibait les investitures laïques. Gérard comparut à cet effet au concile d'Autun, y prêta le serment exigé et fut sacré par le légat, Hugues évêque de Die.

Gérard justifia pleinement la confiance du pape, qui le chargea d'admonester le comte de Flandre, Robert, en lui enjoignant de ne plus soutenir Lambert, évêque de Térouane, prévenu d'apostasie. Grégoire VII lui ordonna même d'administrer cette église de Térouane jusqu'à ce que le clergé et le peuple fussent d'accord sur le choix d'un évêque. Notre prélat travailla en outre à rétablir la discipline, fort relâchée dans ses deux diocèses qu'il parcourut et visita avec une grande sollicitude. Un jour, s'étant arrêté à Lambres en Ostrevant, on amena devant lui un certain homme du voisinage, nommé Ramirhd qui, disait-on, professait des doctrines erronées et séduisait la multitude. Interrogé par l'évêque, cet homme fit une profession de foi tout-à-fait catholique; mais lorsqu'on lui proposa de recevoir le sacrement de l'eucharistie, il s'y refusa en disant que les mains de ceux qui devraient le lui administrer, même celles de l'évêque, étaient indignes et souillées soit par la simonie, soit par le crime d'avarice. Gérard ordonna qu'on le laissât aller; les gens de sa suite, moins indulgents et irrités sans doute de la hardiesse avec laquelle Ramirhd attaquait leurs vices, excitèrent la foule contre lui, le poursuivirent jusque dans une chaumière où il se prosterna et pria, sans faire aucune résistance. Ces forcenés mirent le feu à la chaumière qui fut consumée avec le pauvre Ramirhd, dont le peuple s'empressa de recueillir les cendres, et qui resta longtemps vénéré dans le pays. Ramirhd conserva des sectateurs surtout parmi les tisserands[2]. Cet acte de cruauté ayant été dénoncé au pape Grégoire VII, celui-ci chargea l'évêque de Paris, Geoffroi, de faire une enquête sévère à ce sujet.

Tandis que le souverain pontife luttait pour l'indépendance de l'Eglise, contre les agressions du pouvoir impérial, les évêques de leur côté avaient à repousser les attaques des seigneurs laïcs qui partout, sous le titre de vidames, de châtelains, d'avoués, devenaient la terreur des prélats, les despotes du pays et les oppresseurs du peuple.

[1] Liébert avait reçu l'investiture du même Henri III. [2] *Balderici Chronicon*, deuxième supplém., ch. 1. p. 356.

[3] Voyez ci-après les termes de la lettre du pape, page 27.

Digitized by Google

Et en même temps, la commune de Cambrai, réclamée depuis plus d'un siècle, s'établissait en 1077 par une violente insurrection, tandis que l'évêque était absent. Quand Gérard apprit cette révolte, « il lui prit grande pitié, dit le chroniqueur, et » il désiroit plutôt faire miséricorde que justice; il rentra dans sa ville à grande » joie et tout fut oublié. » Cette paix fut troublée quelque temps après par des chevaliers qui, à l'insu de l'évêque, attaquèrent les bourgeois et en tuèrent ou blessèrent plusieurs. C'était fournir un nouveau motif de rébellion; aussi, durant tout le siècle suivant, la commune fut-elle plusieurs fois proclamée, détruite, rétablie pour être enfin dissoute à jamais en 1227 par la fameuse loi *Godefroy*[1].

Comme l'Eglise universelle, l'église de Cambrai a eu ses schismes, ses discordes intestines. A la mort de Gérard II, le peuple et le clergé se divisèrent sur le choix de son successeur. Manassès, *jones d'ans et de mœurs*, dit un manuscrit, fut l'élu du peuple; le clergé porta ses suffrages sur Masselin, prévôt de la cathédrale, personnage grave et religieux qui n'accepta point. Après de longs délais, ce même clergé se décida pour l'archidiacre Gaucher qui, malgré l'opposition de Manassès, fut sacré à Reims, puis installé à Cambrai par Elinand, évêque de Laon.

Durant ces divisions, l'église d'Arras, qui depuis cinq siècles était unie et subordonnée à celle de Cambrai, s'efforçait de reconquérir son indépendance et d'obtenir un évêque spécial. Gaucher, avant même d'être élu, avait soutenu de toutes ses forces la cause de Cambrai contre les délégués d'Arras. Devenu évêque, il n'en fut que plus opposé à la séparation demandée. Urbain II tenait alors à Clermont le célèbre concile où fut proclamée la croisade. Les parties contendantes s'y rendirent; mais il paraît que le pape avait pris son parti d'avance; l'évêque de Cambrai fut reçu et écouté froidement. Lambert de Guisnes, député d'Arras, l'emporta; et, en récompense d'un tel succès, fut bientôt après élu évêque de ce siége restauré. Là ne s'arrêta point la disgrâce de Gaucher. Son compétiteur Manassès, qui se trouvait aussi à Clermont, parvint à se faire déclarer évêque légitime de Cambrai. Gaucher fut excommunié, sans que l'on sache bien le motif d'une sévérité si grande et si inattendue. Il paraît que son ardeur contre les prétentions d'Arras avait mécontenté le pape et le concile.

Au surplus, l'histoire de ce schisme est fort confuse[2]. Les deux concurrents furent tour à tour accueillis ou repoussés par le peuple, suivant les passions ou les caprices du moment. L'empereur favorisait Gaucher; le pape et l'archevêque de Reims soutenaient Manassès qui, fatigué de la lutte, accepta enfin l'évêché de Soissons. On pouvait croire dès lors que Gaucher serait admis sans obstacle; il n'en fut rien. Le chapitre intercéda auprès de l'archevêque de Reims : « Biaux doulx » pères, dit-il, pour l'amour de J.-C., ne nous contraigniés mie à eslire autre » vesques; car li nostres est prudons, saiges et discrés; si nous aime que boins pères, » soubstient, nourist, et par nous il vous crie merchi; et se vous ne li faites pardon, il » nous sanle que c'est injure; car la loi divine dit : qui merchi prie, merchi doit avoir[3].» Ces touchantes paroles ne fléchirent pas l'archevêque, qui exigea qu'avant de quitter

[1] Aug. Thierry; *Lettres sur l'hist. de France*, 5.e édit., p. 225 et suiv.

[2] On trouve dans Baluze, *Miscellanea*, V, 318, quelques documents sur ce schisme. Voyez aussi *Les Actes de la prov. ecc. de Reims*, II, 147.

[3] Ce n'est pas là le texte même de la harangue : on sait qu'à cette époque la langue romane vulgaire était bien loin d'être aussi avancée. Ces paroles sont extraites de la traduction des *Gesta pontificalia*, traduction qui date du XIV.e siècle.

Digitized by Google

Reims les chanoines fissent une nouvelle élection. Quelques-uns résistèrent encore; les autres, poussés à bout, choisirent Eudes ou Odon, abbé de St.-Martin de Tournai.

CHAPITRE VII.

DOUZIÈME SIÈCLE. — ODON, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE RÉALISTE, RENONCE AU MONDE. HÉRÉSIE DE TANCHELIN A ANVERS. — SAINT NORBERT. — ABBAYES DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ. MORT DU COMTE CHARLES LE BON. — LE PAPE INNOCENT II A CAMBRAI. — SAINT BERNARD. ABBAYES DE L'ORDRE DE CITEAUX. — SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY. — LES BIENHEUREUX GILBERT, GÉRARD, RAOUL, RICHARD ET GOSSUIN. — LA MAISON DE FLANDRE. — L'ÉVÊQUE ROGER DE WAVRIN MEURT DEVANT SAINT-JEAN D'ACRE.

Avant d'occuper le siége de Cambrai, Odon avait donné à Tournai des leçons publiques de philosophie. Les écoles retentissaient alors de la querelle des réalistes et des nominaux. Odon, dit un chroniqueur, n'enseignait pas la philosophie d'après les nouveaux professeurs nominalistes (*in voce*), mais à la manière de Boèce et des anciens docteurs réalistes (*in re*). Pendant ce temps-là, un autre philosophe nommé Raimbert professait à Lille la doctrine opposée. Mais de ces deux écoles voisines et rivales, l'une ne tarda pas à éclipser l'autre; Raimbert fut abandonné, et Odon vit de jour en jour la foule se presser plus nombreuse pour l'entendre, soit que dans le cloître du chapitre il enseignât les subtilités de la dialectique, soit qu'au milieu de la nuit, assis devant la porte de l'église cathédrale, il montrât à ses disciples émerveillés les constellations du firmament et leur fît comprendre le mouvement des astres [1]. Il exerçait un tel ascendant sur ses écoliers, que ceux-ci le regardaient moins encore comme leur maître, en fait de sciences, que comme le père et le pasteur de leurs âmes [2]. Voulant lui témoigner leur gratitude, ils lui offrirent un riche anneau, avec une légende qui offrait un jeu de mots allusif à la patrie du célèbre professeur [3]. Jusqu'alors Odon n'avait été vertueux et exemplaire que selon le monde. Un jour, lisant et expliquant un passage de saint Augustin sur le libre arbitre, il se sentit subitement touché de la grâce; et convaincu du néant des sciences purement humaines, il distribua à de pauvres clercs l'argent qu'il avait amassé, s'imposa de grandes mortifications, et alla avec quatre ou cinq de ses disciples s'enfermer dans les ruines d'une abbaye jadis dévastée par les Normands. Une foule de pénitents, attirés par la vie austère et sainte des pieux solitaires, vinrent demander un asile dans cette retraite, qui redevint bientôt une abbaye renommée sous son ancien titre de St.-Martin. Les détenteurs des anciens domaines de cette maison s'empressèrent de les restituer; mais Odon, voué à la pauvreté évangélique, continua d'y assujettir sa communauté. Il ne voulut admettre pour son église ni croix d'argent ni aucun ornement précieux; il refusa les autels et les dîmes qu'on lui offrait. Tous ses religieux devaient vivre du travail de leurs mains et du produit de leur culture. Lui-même se mit à copier des manuscrits, et employa au même soin douze frères qui étaient impropres aux fatigues du labourage. C'est ainsi que

[1] Molanus, *Natal. SS. Belgii*, 218 verso; *Belgica christiana*, 116; *Auct. ad Natal. SS. Belgii* 99; D'Achery, *Spicilége*, II, 888; *Hist. litt. de France*, IX, 583; Paquot, *Mémoires* VIII, 1; M. Cousin, *Ouvrages inédits d'Abélard*, introd. CXXV.

[2] « Tanta denique in scholis ejus quies, tanta pax inter discipulos et vitæ compositio per ejus diligentiam » habebatur, ut non tam magister litterarum quam episcopus animarum merito posse dici videretur ». Lettre d'Amand, prieur d'Anchin, *apud Raissii Belgicam Christianam*, 118-119.

[3] ANNULUS ODONEM DICIT AUREUS AURELIENSEM.

Digitized by Google

commença la riche bibliothèque de St.-Martin de Tournai. A Cambrai, Odon continua de mener la vie pauvre et humble qu'il avait adoptée[1].

En 1113, lorsqu'Odon rendit le dernier soupir dans le doux refuge de son exil à Anchin, comme il s'exprime lui-même, Gaucher, l'ancien compétiteur de Manassès, vivait encore. Le clergé de Cambrai crut devoir l'élire de nouveau; l'empereur donna son consentement à cette élection. Mais Gaucher, devenu vieux et désabusé des grandeurs du monde, refusa l'évêché et alla finir saintement ses jours dans l'abbaye de St.-Nicolas-au-Bois, nouvellement fondée au pied de la ville de Laon.

Le siége de Cambrai fut également refusé par saint-Norbert, qui détermina son ami Burchard à l'accepter. Norbert préludait depuis quelque temps à son glorieux apostolat. Une hérésie nouvelle infestait alors la partie septentrionale du diocèse. Un habitant d'Anvers, nommé Tanchelin, enseignait dans cette ville les erreurs les plus monstrueuses et érigeait en actes méritoires les désordres les plus révoltants. Pour combattre ce fléau, il n'y avait à Anvers qu'un seul prêtre, encore menait-il une vie peu édifiante. Tanchelin, toujours suivi d'une troupe armée et fanatique, exterminait ceux qui repoussaient ses doctrines et ne voulaient pas se rendre les complices de sa dépravation; il n'y avait ni duc, ni prince, ni évêque qui osât lui résister. Vainement Burchard chargea le chapitre de St.-Michel d'Anvers de rappeler à la foi les peuples abusés; les chanoines n'y purent rien faire; Tanchelin était mort, mais ses erreurs lui survivaient. Burchard songea enfin à réclamer le secours de Norbert, son ancien ami. Le fondateur de Prémontré partit en 1123 avec Evermonde et Waltman, ses deux disciples, puis s'adjoignit Anselme de Laon et quelques docteurs de Paris. L'éloquence persuasive des docteurs, mais surtout l'esprit de douceur et de charité de Norbert touchèrent ces hommes égarés qui abjurèrent franchement le tanchelinisme. Pour prix d'un tel service, le chapitre de St.-Michel céda son église aux compagnons de Norbert, et alla s'établir dans celle de N.-D. L'ordre de Prémontré ne tarda pas à former d'autres colonies dans le diocèse de Cambrai et dans celui d'Arras. Mont-St.-Martin s'éleva à l'endroit même où l'Escaut prend sa source; une autre abbaye fut érigée sur le tombeau de saint Foillan, dans la forêt de Soignies. Renaud de Croix et Béatrix sa femme donnèrent à saint Norbert l'emplacement de Bonne-Espérance, pour le remercier d'avoir converti leur fils Guillaume, qui avait adopté les funestes doctrines de Tanchelin.

Un petit oratoire en bois, construit dans la forêt de Vicogne par les mains d'un ermite breton, fut l'origine du monastère qui s'appela longtemps *Casa Dei*, et finit par garder le nom de Vicogne, comme la forêt elle-même. Non loin de là, tout près de Mortagne-sur-la-Scarpe, les ruines d'un couvent dévasté en 881 par les Normands servirent à édifier le monastère de Château-l'Abbaye.

Tandis que la parole et les institutions de saint Norbert ranimaient dans le pays la foi défaillante, et que Burchard édifiait son diocèse par l'exemple de ses vertus aussi bien que par la sagesse de son administration, le trône des comtes de Flandre était occupé par un prince que l'histoire surnomme le bon, et que l'Eglise a proclamé saint. On sait que cet illustre martyr fut massacré le 2 mars 1126, dans l'église de St.-Donat de Bruges, au moment où il entendait la messe. Nous ne rappellerons pas les détails de l'odieuse conjuration tramée contre lui par la famille du prévôt Bertulphe; mais on nous permettra de citer, d'après un historien moderne, les circonstances touchantes de cette mort :

[1] « Tunc vero quanta qualisque ejus vita fuerit, quam pristinæ humilitatis vel paupertatis memor permanserit, » tot producimus testes quot in civitate illa habentur homines. » Lettre d'Amand, précitée, *Belg. christ* 120.

Digitized by Google

« Contigu à la vieille église de Saint-Donat, le palais des comtes y communiquait par une galerie supérieure où se trouvait une chapelle en laquelle Charles avait l'habitude d'entendre la messe tous les matins. Le prince se levait de très-bonne heure, distribuait lui-même des aumônes aux pauvres, leur baisait les mains en signe d'humilité, après quoi il se rendait à l'église[1]. La journée du 2 mars 1126 se leva sombre et chargée de brouillards si épais, qu'à peine y pouvait-on voir à la distance d'une pique. Charles, au dire de ses chapelains, avait passé une nuit très-agitée, se retournant dans son lit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, comme un homme que tourmentent de noires idées. Il resta couché un peu plus tard que de coutume; mais enfin il se dressa en pied, se lava et sortit pour aller satisfaire ses pauvres qui attendaient dans la cour[2]. Lorsqu'il eut achevé cette œuvre de miséricorde, il monta vers la galerie suivi d'un petit nombre de serviteurs. Parvenu à la chapelle, ses gens le laissèrent et s'en allèrent séparément prier à divers endroits dans l'église. Quant au prince, il s'était mis à genoux devant la chapelle en attendant la messe. Il fit une courte prière pour se recommander à Dieu; puis il se prosterna sur les dalles, ouvrit un petit livre et commença les sept psaumes de la pénitence, tandis que le prêtre récitait les heures du jour[3]. En ce moment une pauvre femme s'approcha et lui demanda l'aumône. Charles avait toujours treize deniers déposés sur son psautier, et il les distribuait tout en répétant les psaumes à haute voix. Il en prit un et le donna à la femme, qui se retira non loin de là.

» Cependant les conjurés avaient épié toutes les démarches du comte, et des gens apostés dans l'église étaient accourus dire à Bordsiard que Charles venait d'y arriver. Bordsiard et ses amis attendaient aux environs, enveloppés de manteaux sous lesquels ils cachaient des épées nues. Ils entrèrent doucement, mirent des gardes aux deux portes du temple, puis montèrent dans la galerie supérieure, où Charles était en oraison. A leur approche, le prince, toujours incliné, ne bougea pas; et, croyant sans doute que c'étaient quelques mendiants, il continua ses prières. Bordsiard s'avança derrière lui, tira son épée et en toucha légèrement la tête du comte pour la lui faire dresser. Charles, en effet, sentant ce coup, releva le front. En ce moment la pauvre femme à qui il venait de donner l'aumône, s'écria effrayée : « Sire comte, gardez-vous! » Le prince tourna la face vers Bordsiard, qui aussitôt lui rabattit son épée sur le crâne, de manière à faire jaillir la cervelle au loin. Les autres assassins, voyant Charles tomber en gémissant, se jetèrent sur lui et l'achevèrent[4]. »

Burchard venait de mourir (janvier 1131-32), lorsque la ville épiscopale eut l'honneur de voir dans ses murs un souverain pontife. Le pape Innocent II, réfugié en France afin d'échapper aux poursuites des partisans d'Anaclet, son illégitime compétiteur, arriva à Cambrai le troisième dimanche de carême. Le lendemain, entouré de cardinaux et d'évêques, il officia pontificalement dans l'église de St.-Aubert; puis il partit pour Liége où il sacra et couronna le roi de Germanie, Lothaire II, ainsi que Richilde, sa femme. Il paraît que saint Bernard accompagnait le pape dans ce voyage.

Il est peu de contrées que saint Bernard ait plus visitées que celle-ci. Il n'en est pas peut-être où il ait laissé plus de vestiges de son passage. Dès l'an 1131, il apparaît dans la vallée, alors déserte et inculte, où l'Escaut prend sa source. Il y fonde l'abbaye

[1] « Sic quippe vitam suam ordinaverat, ut omnibus diebus operum suorum initia Domino dedicaret, ut, scilicet antequam ad ecclesiam procederet, eleemosynam propriis manibus pauperibus dispensaret. » — *Vita Caroli boni, auct. Gualterio, ap. Bouq.*, 240. [2] Ibid.

[3] « Tandem pronum se in pavimento projecit, et septem pœnitentiales psalmos pro suorum ablatione peccatorum, libello suo apposito, supplex decantare incœpit. » — Ibid. [4] *Hist. des comtes de Flandre*, I, 269 et suiv.

Digitized by Google

de Vaucelles, à l'aide de douze religieux parmi lesquels il place Nivard, son frère, non en qualité d'abbé, mais comme simple maître des novices. Vingt ans plus tard, il y avait à Vaucelles deux cent quarante moines, tant profès que novices. Son séjour à Cambrai et à Valenciennes est marqué par des prodiges. L'immortel abbé de Clairvaux honorait de son amitié et aidait de ses conseils l'évêque de Cambrai, Nicolas de Chièvres, et Alvise, évêque d'Arras[1]. Se trouvant à Arras en 1146 avec l'archevêque de Reims, les évêques de Soissons et de Térouane, il apposa son seing sur une charte que nous conservons encore religieusement[2]; il planta lui-même en cette ville un calvaire, qui fut longtemps pour les peuples un objet de vénération et un but de pélerinage[3].

Ce fut en cette même année 1146 que, par les conseils et avec l'assistance du saint voyageur, le comte de Flandre Thierry d'Alsace et Sybille d'Anjou, sa femme, instituèrent la belle abbaye de N.-D. de Loos, qui bientôt transforma en une campagne riante et fertile le canton le plus marécageux du Mélantois.

La mort de saint Bernard, arrivée en 1153, ne ralentit pas l'œuvre à laquelle il s'était consacré. Plus de vingt monastères de l'ordre de Cîteaux s'élevèrent dans les diocèses de Cambrai, de Tournai et d'Arras, durant le douzième et la première moitié du treizième siècle.

La Flandre et l'Artois retentissaient encore des acclamations qui avaient accueilli saint Bernard, lorsqu'ils furent visités par un autre héros de l'Eglise. Mais celui-ci ne voyageait pas comme le premier, en législateur et en vainqueur des âmes; il édifiait aussi la multitude; mais il l'édifiait autrement. Proscrit et poursuivi par la haine d'un roi inique, Thomas Becket offrait dans l'exil aux populations étonnées le spectacle d'une vertu que les séductions de la fortune avaient laissé inflexible, et que les épreuves de l'adversité trouvaient indomptable. On le vit tour à tour à Gravelines, ville nouvellement bâtie par Thierry d'Alsace, à Bourbourg où siégeait la noble Clarisse de Zomerighen, à Clairmarais qu'administrait un disciple de saint Bernard, à St.-Omer, où les émissaires de Henri recherchèrent en vain le prélat fugitif, à Arras où les religieux de St.-Vaast furent heureux de lui donner asile, à Lille enfin, où l'on montre encore la maison qu'il habita[4]. Il paraît qu'en retour de l'hospitalité reçue, le pieux exilé laissait toujours dans les lieux où il avait séjourné quelque objet devenu ensuite précieux et sacré, comme lui ayant appartenu. Ainsi, à Bourbourg et à Arras, ce fut un calice d'or dont il s'était servi pour la célébration des saints mystères; à Anchin et à Marchiennes, les habits pontificaux dont il s'était revêtu; à Courtrai, sa chasuble. Les villages même qu'il avait traversés tenaient à honneur de posséder un vase, un ustensile que le grand archevêque eût touché de ses mains bénies. L'église de Beaucamps-en-Weppes gardait l'écuelle de bois que le saint voyageur avait reçue des mains d'un paysan pour étancher sa soif[5].

Du reste, le pays ne se montrait pas trop indigne de ses illustres visiteurs[6]; il avait

[1] Voir *Epist. S. Bernardi*, 191, 214, 339, édit. de Mabillon.

[2] C'est un acte par lequel Alvise confirme la donation de l'autel de Sains en Gohelle, faite à l'abbaye de St.-Aubert de Cambrai par un clerc de Lens, nommé Létard.

[3] Ferri de Locres raconte que saint Bernard fut attiré à Arras, entr'autres motifs, par le désir de voir le clerge miraculeux qu'on y montrait depuis soixante ans. *Chron. Belg.* 289.

[4] On lit l'inscription suivante sur la façade de la maison n° 8 de la rue d'Angleterre, habitée par l'honorable M. Delespaul : SANCTO THOMÆ CANTURBIENSI HUJUS ÆDIS QUONDAM HOSPITI SIT LAUS HONOR ET GLORIA.

[5] Ferri de Locres, *Chron. Belgicum*, 321-322; Buzelin, *Annales Gallo-Flandriæ*, 244. Le bon et regrettable M. Piers a écrit un article plein d'intérêt, intitulé : *S. Thomas de Cantorbéry dans la Morinie.*

[6] Buzelin, *Gallo-Flandria*, 157. Le P. Martin L'Hermite, *Hist. des Saints de la prov. de Lille*, 669. Quelques écrivains ont prétendu que le célèbre archevêque de Cantorbery est né à Bapaume. Il existe même encore dans le pays une famille honorable qui croit lui appartenir par des liens de parenté.

Digitized by Google

aussi alors parmi ses propres enfants de saints personnages, à qui l'Eglise rend un culte public. Le B. Gilbert est honoré à Valenciennes, Gérard à Cambron, Raoul et Richard à Vaucelles; Marchiennes se glorifie de saint Hugues, et Anchin de saint Gossuin, dont les vertus furent si éminentes que, longtemps après sa mort, on remettait sa crosse à tout abbé nouvellement élu, en lui disant : « Recevez le bâton pastoral du B. Gossuin, » afin que, succédant à son emploi, vous puissiez toujours imiter son exemple[1]. »

On donna pour successeur à l'évêque Nicolas, le plus jeune fils du comte de Flandre, Pierre d'Alsace, qui n'était pas même dans les ordres. Pierre siégea pendant six années environ, et fit des actes nombreux d'administration. Mais il ne se qualifia jamais qu'évêque élu; et à ce titre il est représenté debout sur tous les sceaux apposés aux chartes émanées de lui[2]. Enfin il renonça à son évêché pour épouser Mahaut de Bourgogne, d'abord veuve d'Eudes, baron d'Issoudun, puis de Gui, comte de Nevers. L'historien Carpentier, toujours déclamateur, affirme que Pierre, durant son pontificat, se livra à une vie désordonnée et même débauchée. Ce n'est pas ainsi qu'en parlent les chroniques contemporaines. « Il prit, disent-elles, pour suffragant ou coadjuteur, » un homme de bien qui remplit ses fonctions épiscopales. Quant à lui, toujours » somptueusement vêtu, il mena la vie d'un seigneur laïc, mais sans aucun scandale. » Il ne fut jamais sacré[3]. »

Tandis que Pierre d'Alsace renonçait ainsi à la vie ecclésiastique, son frère Matthieu enfreignait plus ouvertement encore les lois de l'Eglise en épousant Marie d'Angleterre, abbesse de Ramsei en Angleterre, laquelle avait violé ses vœux et abdiqué sa dignité pour se porter héritière du comte de Boulogne, son frère, décédé sans enfants. Plus tard, touchée de repentir, cette princesse rompit l'union sacrilége qu'elle avait contractée et se retira au monastère de Ste.-Austreberte de Montreuil, où elle acheva ses jours dans les larmes et la pénitence[4].

Du reste, cette maison de Flandre avait alors pour chef des princes vraiment pieux et recommandables. Thierri d'Alsace, dit Meyer, se rendit célèbre par ses vertus religieuses, fut renommé pour sa munificence, s'illustra également dans la guerre et dans la paix par sa bravoure, son amour de la justice et ses glorieuses actions[5]. Sa femme, l'héroïque Sybille d'Anjou, qui l'avait accompagné dans son troisième voyage de Terre-Sainte, s'y consacra au service des pauvres en l'hôpital de St.-Lazare. Philippe, leur héritier, fut aussi un fils dévoué de l'Eglise : deux fois il alla combattre les infidèles de la Palestine, mais ce fut avec plus d'audace que de bonheur. Il mourut de la peste devant St.-Jean-d'Acre[6], comme mourut un siècle plus tard saint Louis devant Tunis.

Le comte de Flandre ne périt pas seul dans ce moment désastreux. Les deux frères

[1] « Accipe baculum abbatis Gosuini, ut cujus suscipis officium, imiteris exemplum. » Molanus, *Natal. SS. Belgii*, 217 verso.

[2] Les sceaux des évêques de Cambrai les représentent toujours assis sur un pliant terminé par des têtes d'animaux. Les évêques élus sont représentés debout.

[3] « Assumpto coadjutore seu suffraganeo, viro probo, qui diœcesim administraret, ipse laute vestitus, absque » ullo tamen offendiculo, ad modum nostratium dominorum dixit, neque unquam fuit consecratus episcopus » sacrosve ordines suscepit. » *Chronique d'André Pottier*, rédigée d'après Lambert de Waterlos, auteur contemporain.

[4] *Gallia Christ.*, X. 1319. Ce fut, dit-on, au Quesnoy, durant les noces du comte de Hainaut, Baudouin, avec Marguerite, fille de Thierri d'Alsace, que l'empereur Frédéric reprocha à Marie son mariage scandaleux et fit rentrer en elle-même cette femme abusée.

[5] « Theodoricus vita et pietate insignis, munificentia clarus, belli pacisque artibus nobilis, fortitudine justitiæ, » rerum gestarum magnitudine inclytus. » Meyer, *Ann. rerum Flandriæ ad ann.* 1168.

[6] « Anno 1191, vigilia Pentecostes, comes Flandriæ, Philippus, vir probissimus ac potentissimus, qui hominibus » et victualibus et auro et argento bene munitus, negotia servitiaque divina viriliter sibi assumpserat, infirmitate » aggravatus decessit in transmarinis partibus, in obsidione Acræ. » Jacques de Guyse, XIII, 42.

Digitized by Google

Hellin de Wavrin, sénéchal de Flandre, et Roger, évêque de Cambrai, succombèrent près de lui et comme lui.

L'épiscopat de Roger de Wavrin avait été agité et troublé par plusieurs mouvements insurrectionnels des bourgeois de Cambrai. Enfin, un diplome impérial de Frédéric I.er, donné à Geilenhusen, en juin 1184, atténua de beaucoup les prérogatives épiscopales, et concéda au peuple d'assez grands priviléges [1]. L'évêque Roger qui, durant ces débats, avait manqué souvent de modération, parut peu satisfait d'un tel résultat; et ce fut, dit-on, pour s'éloigner d'une population toujours séditieuse, qu'il entreprit au péril de ses jours le voyage d'Orient.

Quoiqu'il en soit, Roger de Wavrin a donné aussi des soins efficaces à son église et à la religion. L'abbaye de Cantimpré, fondée ou plutôt rétablie par lui auprès de Cambrai, suffirait seule pour faire vivre et faire honorer sa mémoire [2].

Roger, entr'autres compagnons de son pélerinage, avait emmené avec lui Gaucher, son écolâtre et chancelier. Celui-ci, quand l'évêque eut rendu le dernier soupir, conçut le projet de lui succéder, se hâta de revenir en Europe, et, chemin faisant, obtint de l'empereur Henri des lettres de recommandation auprès du chapitre de Cambrai, des citoyens et du comte de Hainaut. Malgré ces précautions adroites, Gaucher finit par succomber. L'élu fut Jean d'Anthoing, neveu maternel de Roger, et son vicaire-général durant le voyage d'outre-mer.

CHAPITRE VIII.

LA REINE INGELBURGE A CYSOING. — QUELQUES SAINTES FEMMES DU DIOCÈSE. — NAISSANCE DE JEANNE DE FLANDRE. — LOI GODEFROY. — BOUCHARD D'AVESNES. — LA COMTESSE MARGUERITE. THOMAS DE CANTIMPRÉ. — ALAIN DE LILLE. — ENGUERRAND DE CRÉQUI. — FACHEUX ÉTAT DES ABBAYES.

Le 15 août 1193, notre évêque, Jean d'Antoing, avait assisté dans la cathédrale d'Amiens au couronnement d'Ingelburge, nouvelle épouse du roi Philippe-Auguste. Durant cette cérémonie Philippe éprouva tout-à-coup pour sa femme une aversion profonde, dont la cause ne fut jamais bien expliquée. Peu de temps après, un concile réuni à Compiègne, sur la demande du roi, prononça la nullité du mariage, pour cause de parenté d'Ingelburge avec Isabelle de Hainaut, première femme de Philippe. La pauvre Ingelburge, informée par un interprète de l'arrêt qui la frappait, s'éloigna de la cour en pleurant et répétant sans cesse : *male France, male France,* puis elle ajouta : *Rome, Rome!* voulant faire entendre qu'elle en appelait au St.-Siége. Elle s'achemina vers la Flandre, et vint demander l'hospitalité à l'abbaye de Cysoing qui, pauvre elle-même, s'empressa d'accueillir l'illustre exilée, mais se trouva hors d'état de pourvoir à sa subsistance. On trouve dans les Lettres d'Etienne de Tournai un tableau touchant de la situation précaire d'Ingelburge et de la vie pieuse qu'elle menait à Cysoing. Etienne écrit à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims :

» Nous avons chez nous une perle précieuse que les hommes foulent aux pieds, » mais que les anges honorent, qui est digne du trésor du roi, digne de son palais, » digne du ciel; je veux parler de la reine, qui est enfermée à Cysoing, comme » dans une prison, accablée de pauvreté dans son exil. Je plains le sort de cette

[1] Cette première loi donnée à la ville de Cambrai est insérée p. 24 des pièces justificatives du Mémoire fourni par M. de Choiseul, à l'occasion de son fameux procès avec le magistrat de cette ville. [2] Voyez ci-après 271.

Digitized by Google

» princesse; et je laisse à Dieu l'évènement de sa cause. Quel cœur si dur ne serait » touché de l'adversité d'une jeune femme de sang royal, plus recommandable par » sa vertu que par sa naissance? Elle passe les journées à prier, à lire ou à travailler » de ses mains; elle ne connaît point le jeu. Elle prie avec larmes depuis le matin jusques » à midi, moins pour elle que pour le roi. Jamais elle n'est assise dans son oratoire, » mais toujours debout ou à genoux. La pauvreté oblige cette descendante des rois et des » saints à vendre pour subsister le peu qu'elle a d'habits et de vaisselle. Elle demande » des aliments. Je pleure et gémis avec elle, je l'exhorte à remettre ses peines dans le » sein du Seigneur; ce qu'elle ne cesse de faire. A tous moments elle me dit : — Mes » amis et mes proches se sont retirés de moi; je n'ai pour refuge et pour soutien » que M. l'archevêque de Reims qui, dès l'origine de mon malheur, m'a charitablement » protégée, reconfortée et nourrie. » Soyez touché des larmes et des gémissements de » cette noble princesse, issue de tant de rois. Vous qui secourez une multitude de » pauvres, soyez encore secourable pour celle-ci.....[1]»

L'archevêque de Reims s'empressa de prêter secours à la recluse de Cysoing, qui chargea Etienne d'être l'interprète de sa gratitude.

A cette époque de régénération chrétienne et sociale, tous les caractères semblèrent se retremper, toutes les âmes prendre une nouvelle vigueur. Jamais peut-être on ne vit à la fois tant de femmes remarquables, soit par l'exercice des vertus privées, soit par l'ascendant des qualités politiques. Isabelle de Hainaut, née à Valenciennes, première femme de Philippe-Auguste, ne fut guères moins malheureuse ni moins saintement résignée qu'Ingelburge. Elle eut pour bru Blanche de Castille, grande reine qui donna à la France le plus grand de ses rois. Alors l'héroïque comtesse de Flandre, Marie de Champagne, qui avait pris la croix à St.-Donat de Bruges, mourait à St.-Jean-d'Acre d'émotion et de fatigue, sur ce même rivage où naguères avaient succombé Philippe d'Alsace, Roger de Wavrin et tant d'autres. Marie expirait loin du comte Baudouin, son mari, récemment couronné empereur d'Orient, loin de ses deux filles, laissées en Flandre à la garde du marquis de Namur.

Disons un mot de la naissance de Jeanne, l'aînée de ces deux orphelines, ou plutôt laissons parler Thomas de Cantimpré, chroniqueur contemporain : «La comtesse Marie, » longtemps stérile, devint enfin grosse pendant son séjour à Valenciennes. Arrivée à » terme, elle fut atteinte de douleurs incroyables. Déjà neuf jours s'étaient écoulés » dans ce travail plein d'angoisses, lorsqu'elle fit appeler à elle le serviteur de Dieu, » (Jean, abbé de Cantimpré). Sitôt qu'il fut entré — : mon père, s'écria la comtesse, » ayez pitié de mes souffrances et mettez-vous en prière pour moi. Touché de ses larmes, » Jean se retira en sanglottant dans l'oratoire, et levant les mains au Ciel : — Seigneur, » dit-il, vous qui, pour châtier la transgression de nos premiers pères, avez condamné » la femme à enfanter avec douleur, et l'homme, son complice, à gagner le pain de » chaque jour à la sueur de son front, exaucez nos prières, et faites que cette femme, » qui se confie en votre miséricorde et vous invoque par ma voix, soit enfin délivrée » des longues douleurs qu'elle endure, et qu'elle mette au monde un enfant, pour le » salut et le bonheur de la patrie! A peine l'homme de Dieu avait achevé son oraison, » que les chambrières de la comtesse accoururent en grande liesse et jubilation à la » porte de l'oratoire, annonçant au saint homme que leur dame et maîtresse venait » de mettre au monde un enfant du sexe féminin. Et à l'instant les grandes dames de » la cour apportent à Jean un enfant nouveau-né, comme le fruit de ses prières. L'ami

[1] *Stephani Tornacensis Epist.* 263.

Digitized by Google

» du Seigneur rendit grâces à Dieu, et couvrit la petite fille de ses bénédictions. » Ensuite on la porta sur les saints fonts de baptême, et, suivant l'ordre du comte » et de la comtesse, on la nomma Jeanne, bien que personne jusque-là n'eût été appelé » de ce nom dans la famille des comtes de Flandre[1]. »

On sait ce que devint dans la suite cette Jeanne[2], femme héroïque que le malheur et la calomnie ne surent jamais abattre, sage législatrice qui eut une grande part aux institutions communales du pays, pieuse princesse dont le nom est toujours béni dans nos établissements de charité, et que le ménologe de Citeaux met au rang des bienheureuses[3].

La comtesse Jeanne se retira sur la fin de ses jours en l'abbaye de Marquette, près de Lille, où elle mourut âgée de 54 ans, après avoir pris l'habit religieux et avoir accompli humblement tous les devoirs du noviciat.

Pierre de Corbeil, qui eut pour disciple l'illustre Lothaire, depuis pape sous le nom d'Innocent III, ne siégea guère qu'un an à Cambrai. Jean de Béthune et Godefroy de Fontaines sont moins connus par leurs actes ecclésiastiques que par les luttes qu'ils eurent à soutenir comme princes temporels contre leurs sujets, les bourgeois de Cambrai. Jean de Béthune fut l'un des prélats que Jeanne de Flandre chargea de négocier auprès du roi Philippe-Auguste la délivrance du comte Fernand, son mari; il prit part ensuite à la croisade contre les Albigeois, et mourut à Toulouse, en juillet 1219. Godefroy est célèbre par la loi qui porte son nom, espèce de charte qui abroge ou restreint beaucoup les priviléges accordés à la ville par les empereurs[4].

Sous l'épiscopat de Godefroy, et ensuite sous celui de Gui de Laon, son successeur, le diocèse de Cambrai fut ému et troublé par un mariage qui scandalisa la chrétienté tout entière. Bouchard, troisième fils de ce fameux Jacques d'Avesnes, mort si glorieusement au siége d'Antipatride, avait épousé, quoique sous-diacre, Marguerite de Flandre, sa pupille, sœur puînée de la comtesse Jeanne. Admonesté par les évêques de Cambrai et de Tournai, excommunié successivement par les papes Innocent et Honorius, il ne se soumit point; et il fallut que Marguerite, désabusée enfin, se séparât spontanément de cet illégitime époux. Le roi saint Louis, qui avait été choisi pour arbitre entre les fils de Bouchard d'Avesnes et ceux que Marguerite avait eus de son mariage avec Gui de Dampierre, et avait refusé le comté de Hainaut qu'elle lui offrait pour en frustrer les d'Avesnes, visita en 1255 le Cambrésis et la Flandre[5]. Marguerite, qui succéda à sa sœur Jeanne, en qualité de comtesse de Flandre et de Hainaut, eut aussi un règne très-agité, mais peut-être un peu par sa faute. Du reste, comme sa sœur, elle favorisa le commerce et l'industrie, ainsi que le développement des institutions communales. Elle organisa un système monétaire uniforme, fonda de nombreux hospices pour les pauvres, les pélerins et les malades; elle dota la plupart des églises ou abbayes de ses deux comtés. A l'âge de 80 ans, elle s'éteignit dans l'abbaye de Flines qu'elle avait fondée et où elle avait choisi sa sépulture.

Alors brillait par la sainteté de sa vie, non moins que par l'étendue de son savoir,

[1] *Vita beati Joannis Cantipratensis, auct. Th. Cantiprat.*, inédit, lib. III, cap 4.

[2] Voyez *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, par Ed. Le Glay, in-8.°, Lille, Vanackère, 1841.

[3] Chrysost. Henriquez, *Ménologe de Citeaux*, au 5 décembre.

[4] L'historien Carpentier attribue à Godefroy deux harangues que cet évêque aurait prononcées, l'une avant et l'autre après la promulgation de sa loi. Ces deux discours emphatiques, que Carpentier trouve fort beaux et qu'il cite textuellement, ont bien l'air d'être son propre ouvrage, encore qu'il dise les avoir trouvés dans les archives de St.-Aubert où il n'en reste aucune trace.

[5] St. Louis, étant à Lille au mois de décembre 1255, accorda à l'abbaye de Marquette l'exemption de tout droit de péage en France pour les vins destinés à l'usage de particulier de cette maison. Buzelin, *Gallo-Flandr.* 403.

Digitized by Google

Thomas de Cantimpré qui, au dire de quelques-uns, fut suffragant de Cambrai sous l'évêque Nicolas de Fontaines; ce qui est plus certain, c'est qu'après avoir été chanoine de Cantimpré, il entra dans l'ordre des frères prêcheurs à Louvain. Disciple d'Albert le Grand, et ami de saint Thomas d'Aquin, il écrivit de nombreux ouvrages qui supposent beaucoup de lecture et peu de critique[1].

Alors vivait aussi Alain de Lille, le *docteur universel*, qui a reçu dernièrement dans sa ville natale un hommage mérité[2]. L'évêque Enguerrand de Créqui, mort en 1285, laissa une mémoire chérie et vénérée, puisqu'il nous est resté, au sujet de son trépas, une complainte populaire où l'on dit : « Jamais prélat meilleur ne fut « béni. Débonnaire, prudhomme, amical et servant Dieu, ce fut bien à tort s'il » eut des ennemis. Hélas! comment pouvait-on haïr un homme si humble et si doux, » qui était plein de raison et de courtoisie, qui pratiquait austèrement ses devoirs, » se comportait en tout avec loyauté, mesure et charité, qui n'eut jamais la pensée de » faire tort à personne, qui avait pitié des pauvres gens et les secourait à foison? Ah! si » quelqu'un est jamais entré en paradis, l'âme de ce bon seigneur y est déjà sans doute[3]!»

Vers la fin du treizième siècle, la plupart de nos grandes abbayes se trouvaient obérées et réduites à un état fort précaire, par suite de mauvaise administration. Cysoing, obligé de mettre tous ses biens entre les mains du comte Gui, lui abandonne annuellement 400 livres parisis jusqu'au paiement intégral des dettes[4]. St.-Amand offre le comte de Flandre pour caution d'une somme de 3904 livres empruntée aux célèbres banquiers d'Arras, Robert et Baude Crespin[5]. Hasnon engage ses terres, ses maisons et ses fermes pour la sûreté de 3178 livres qui lui sont prêtées par les mêmes capitalistes[6]. Anchin était en proie à un désordre plus grand encore, puisque l'abbé crut devoir demander main-forte au comte de Hainaut pour faire arrêter plusieurs de ses moines rebelles, qui avaient commis divers excès, violences, larcins, et avaient même assailli l'abbaye à main armée[7].

CHAPITRE IX.

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES. — INCONVÉNIENTS DU POUVOIR TEMPOREL DES ÉVÊQUES. SYNODES. — LA REINE D'ANGLETERRE RÉFUGIÉE EN HAINAUT. — LA COMTESSE DE HAINAUT ET SES FILLES, RELIGIEUSES A FONTENELLE. — HÉRÉSIE DE MARGUERITE PORRÈTE. — LOLLARDS ET BÉGUARDS. — PIERRE D'ANDRÉ. — DEUX PAPES FOURNIS PAR L'ÉGLISE DE CAMBRAI. — PIERRE D'AILLY. — JEAN DE BOURGOGNE. — HENRI DE BERGHES.

A mesure que nous avançons, les faits purement religieux de notre histoire deviennent moins nombreux et moins caractérisés. On voit que le siècle merveilleux de saint Bernard et de saint Norbert est déjà loin, et que saint Louis lui-même a cessé de régner et de vivre. A en juger par le soin presqu'exclusif que les évêques apportent

[1] Raissius, *Auctarium ad Natales SS. Belgii*, a placé Thomas de Cantimpré parmi les personnages vénérables, sous la date du 5 décembre. M. Daunou lui a consacré un bon article dans la *Biographie universelle*, XLV, 449.

[2] L'Association Lilloise a décerné en 1845 une médaille d'or à M. Victor Bastien, pour un éloge historique d'Alain de Lille.

[3] *Complainte sur la mort d'Enguerrand de Créqui*, publiée et annotée par M. Edw. Le Glay. *Mém. de la Soc. d'émulation* de Cambrai, 1835, p. 129 à 144.

[4] Charte du 9 décembre 1286, huitième cartulaire de Flandre, pièce 275.

[5] Titre du mois d'août 1288, original, Chambre des comptes à Lille. Plus tard, la même abbaye contractait sous la même caution un autre emprunt de 11300 livres.

[6] Acte du 25 mars 1288, original.

[7] Acte du mois de juillet 1289, original, inséré par M. de Reiffenberg, dans les *Mon. pour l'hist. du Hainaut*, I, 418.

Digitized by Google

au maintien ou à l'accroissement de leurs priviléges temporels, on serait tenté de croire qu'un décret d'en haut les a déchargés de leur sainte et apostolique mission. Durant le treizième et le quatorzième siècle, je cherche et j'ai peine à trouver l'évêque sous le manteau du prince. Cette main qui tient un glaive n'a plus le temps de s'ouvrir pour répandre des bénédictions.

La Loi Godefroy, destinée à mettre un terme aux querelles toujours renaissantes du pouvoir épiscopal et de la bourgeoisie, ne suffisait plus pour assurer la paix publique. Quelquefois même l'évêque eut des conflits d'attribution avec son chapitre, comme il arriva à Guillaume de Hainaut qui avait succédé à Enguerrand de Créqui. Gui de Collemède, nommé ensuite par le pape Boniface VIII, malgré l'élection de Gérard de Relenghes par le chapitre, eut à se défendre en 1302 contre une émeute populaire tellement grave, que le clergé dut se retirer à Solesmes, et de jeter l'interdit sur la ville jusqu'à réparation. En 1313, Cambrai fut le théâtre de l'une des plus sanglantes séditions qu'il ait jamais eu à subir.

Toutefois, gardons-nous de croire que pendant ces jours nébuleux l'église de Cambrai ait failli à son premier devoir, en délaissant ou négligeant le gouvernement des âmes. Grâces à Dieu, il n'en fut jamais ainsi. Nous voyons, au contraire, que dès le commencement du quatorzième siècle, il se tenait à Cambrai des synodes annuels qui avaient pour objet la réformation des mœurs publiques, la bonne administration des sacrements, la discipline ecclésiastique, etc. Et quand les séditions forçaient le clergé d'abandonner la ville épiscopale, le synode avait lieu dans quelque ville ou bourgade hospitalière, soit à Thun-Lévêque-sur-l'Escaut, à l'Ecluse, près d'Arleux, soit à St.-Jean de Valenciennes ou à St.-Martin du Cateau [1].

Gui d'Auvergne, qui succéda en 1324 à Pierre de Mirepoix, fut un prélat noblement charitable; il aimait surtout à secourir les maisons de pauvres religieuses, et répandait de larges aumônes chez les familles indigentes. Il accueillait et encourageait les hommes de science.

Ce fut sous le pontificat de Gui d'Auvergne, qu'on vit encore une reine proscrite chercher un asile dans le diocèse de Cambrai. Isabelle de France, épouse du roi d'Angleterre Edouard II, ne pouvant plus supporter les mauvais traitements de son mari, subjugué par les Spenser ses indignes favoris, s'était d'abord réfugiée à Paris auprès de Charles IV, son frère; mais celui-ci, menacé d'excommunication par le pape, s'il empêchait Isabelle de retourner dans la maison conjugale, s'était vu obligé de congédier la malheureuse princesse. « Et fit tant la reine d'Angleterre pour ses » journées, dit Froissart, qu'elle vint en Cambrésis. Quand elle se trouva en l'empire, » si fut un peu plus assurée que devant; et passa parmi Cambrésis et entra en Ostrevant » et en Hainaut, et vint loger à Buignicourt, en l'hôtel d'un chevalier qui s'appelait

[1] Les statuts de ces anciens synodes ont été recueillis et révisés en 1550 par Robert de Croy, et publiés ensuite à diverses reprises, et entr'autres, 1.° in-8.°, Mons, 1686, dans le recueil imprimé par ordre de M. de Bryas; 2.° in-4.°, Paris, 1739, dans les *Statuta synodalia*, édition publiée sous les auspices de M. de St.-Albin; 3.° in-4.° Cambrai, 1781, dans le même recueil réimprimé sous M. de Rohan: ces statuts portent les rubriques suivantes: I. *De pertinentibus ad synodum* II. *De Baptismo.* III. *De Confirmatione.* IV. *de Pœnitentia.* V. *Casus reservati episcopo.* VI. *Casus reservati pœnitentiariis* VII. *Casus commissi presbyteris parochialibus.* VIII. *De Eucharistia et celebratione Missarum* IX. *De Matrimoniis.* X. *De Ordinibus.* XI. *De Extrema-Unctione.* XII. *De vita et honestate clericorum.* XIII. *De reverentia et libertate Ecclesiarum, etc.* XIV. *De perturbatoribus Ecclesiæ libertatis.* XV. *De executione statutorum synodalium.* XVI. *De sententiis excommunicationis et interdicti.* XVII. *De cautionibus recipiendis* XVIII. *De decanis et curatis.* XIX. *De fide et personis ecclesiasticis.* XX. *De testamentis.* XXI. *De exequiis mortuorum.* XXII. *De vigiliis et jejuniis.* XXIII. *De majoribus festis.* XXIV. *De minoribus festis.* XXV. *De indulgentiis.* XXVI. *De questoribus.* XXVII. *De revocationibus gratiarum.* XXVIII. *De cedentibus.* XXIX. *De acceptationibus beneficiorum.* XXX. *Additiones aliquot ad priora statuta.*

Digitized by Google

» le sire d'Aubrecicourt, et la reçut le chevalier et sa femme moult liement....[1] On sait comment Jean de Hainaut, sire de Beaumont, vint à Bugnicourt recevoir la reine, et comment, à l'aide de tous ses preux, il la rétablit sur le trône avec son jeune fils, qui depuis fut Edouard III. Il ne paraît pas que notre évêque ait visité la reine fugitive et soit intervenu dans cette grave affaire. Isabelle, malgré tout l'intérêt qu'inspirait son malheur, était aux yeux de l'Eglise dans une situation irrégulière. L'évêque avait donc des motifs pour s'abstenir[2]. On vit, peu de temps après, quatre illustres princesses, répudiant les joies de la terre, se consacrer à Dieu dans l'abbaye de Fontenelle. Ce furent Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, qui y mourut saintement en 1342; la marquise de Juliers, sa fille, morte en 1337; Isabelle, son autre fille, veuve de Robert de Namur; et enfin Anne de Bavière, sa petite-fille.

Gui d'Auvergne mourut au Cateau en 1335, et fut remplacé par Guillaume d'Auxone, qui défendit courageusement la ville de Cambrai en 1339, et la préserva du malheur d'être prise et dévastée par Edouard III.

Il faut qu'il y ait des hérésies. Cette triste mais profonde et mystérieuse parole de l'apôtre se vérifie de siècle en siècle dans l'histoire de l'église de Cambrai. A l'époque qui nous occupe, une femme du Hainaut, nommée Marguerite Porrete, s'avisa de publier un petit livre où, reproduisant les erreurs monstrueuses des Priscillianistes, elle enseignait que l'âme, une fois absorbée dans l'amour du Créateur, peut sans remords et doit même s'abandonner à tous les penchants de la nature. Arrêtée à Paris en 1310, elle soutint opiniâtrément ses doctrines infâmes devant le tribunal ecclésiastique, qui, désespérant de la convertir, déféra la cause au juge séculier. Marguerite Porrete fut condamnée au supplice du feu. La malheureuse femme donna avant de mourir des marques du plus touchant repentir. On eût agi chrétiennement en acceptant ce repentir avec miséricorde; mais la justice humaine fut impitoyable. Plus tard, vers 1348, au moment où la peste noire désolait l'Europe, et comme si ce fléau n'eût pas suffi, nos contrées furent affligées d'un grand scandale. La secte insensée des flagellants parcourait les villes et les campagnes, se livrant en public aux sanglantes mortifications dont elle s'était fait un dogme et qu'elle substituait audacieusement à tous les préceptes de l'Eglise[3].

Alors aussi les Lollards et les Béguards, déjà condamnés par l'Eglise, ayant fait alliance entr'eux, répandirent leurs funestes doctrines dans le diocèse de Cambrai. L'évêque, impuissant pour les réduire, s'adressa au pape Clément VI qui excommunia de nouveau ces sectaires, et ordonna de les livrer au bras séculier. La plupart se réconcilièrent sincèrement avec l'Eglise, firent pénitence et furent absous par l'évêque qui avait reçu plein-pouvoir à cet égard.

L'emprisonnement successif du roi de Navarre dans les deux forteresses de Crèvecœur et d'Arleux est un évènement grave qui se rattache à l'histoire du Cambrésis; mais comme il n'est pas de notre sujet spécial, nous n'avons pas à nous y arrêter. L'évêque Pierre d'André, qui siégeait à cette époque, fut un diplomate habile et un sage prélat.

[1] *Chroniques* de Froissart, liv. I, chap. XII.

[2] On conserve aux archives de Flandre, à Lille, une lettre originale, datée de Mons le 27 août 1326, par laquelle la reine Isabelle promet de faire en sorte qu'Edouard, son fils, épouse deux ans plus tard la jeune Philippe, fille du comte du Hainaut. Par une autre lettre datée du même jour, le jeune Edouard, alors âgé de 14 ans, promet d'épouser Philippe.

[3] Froissart paraît croire que ces flagellants n'étaient que des pénitents qui, à force d'austérités, essayaient de fléchir la colère de Dieu et espéraient obtenir la cessation de la peste. « Si fust ceste chose commencée par grand'- » humilité et pour prier à N. S. qu'il voisist refreindre son ire et cesser ses verges; car en ce temps par tout le » monde généralement une maladie que on clame épidémie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut. » *Livre 1er, deuxième partie, chap.* 5.

Digitized by Google

De son temps, il y avait dans le chapitre de Cambrai un chanoine, archidiacre de Valenciennes, nommé Pierre Roger qui, peu d'années après, devint pape sous le nom de Grégoire XI; c'est le dernier pontife que l'église gallicane ait donné à l'Eglise universelle, à moins que l'on ne considère comme français Robert de Genève, (Clément VII); mais dans cette hypothèse, ce sera encore l'église de Cambrai qui en retirera du relief, puisque Robert de Genève fut notre pasteur avant d'être élu pape concurremment avec Urbain VI. Robert était archidiacre de Cambrésis lorsqu'il fut élu évêque.

Le nom de Gérard de Dainville, qui occupa le siége épiscopal depuis 1372 jusqu'en 1378, se rattache glorieusement à l'histoire de l'Université de Paris. En décembre 1377, il reçut à Cambrai l'empereur Charles IV, qui se rendait à Paris, et qui, assistant dans la cathédrale à l'office de Noël, y chanta, selon un antique usage, la septième leçon de matines, revêtu des insignes impériaux [1]. Les députés du roi Charles V, qui étaient venus recevoir l'empereur à la frontière, avaient insisté adroitement pour qu'il célébrât les fêtes de Noël à Cambrai, ville impériale, parce qu'on ne voulait pas qu'il parût en France avec les attributs de la dignité souveraine. Ce fut durant ce séjour que l'empereur accorda à l'église de Cambrai des lettres conservatoires de ses priviléges et immunités [2].

Jean de T'Serclaes, surnommé le bon évêque, fut élu en 1378. Le double mariage des enfants du duc de Bourgogne avec ceux du duc de Bavière fut célébré à Cambrai, en 1385, avec une pompe dont nos fêtes publiques d'aujourd'hui ne sauraient donner qu'une faible et imparfaite idée. Nicolas Brassart, abbé de St.-Aubert, nous en a laissé un récit minutieusement et naïvement fidèle. Il était bien placé pour le faire; car il reçut et hébergea dans son abbaye une bonne partie des plus hauts personnages de cette cour improvisée. « Aulbert, comte de Hainaut, et Guillaume, son fils, l'espoux et la » nouvelle espouse Marguerite de Bourgogne et tot leur train, hébergèrent chéans et » ni réservai que une salle pour couhier mi et mes religieux, tant no abaye estoit » plaine de signeurs.... Le lendiman des nopces fuist requis mi abbet de par me » très redoubtée dame Marguerite ki kouké avoet en me cambre avec nos très redoubtée » signor Aulbert, de célébrer la messe en se présenche. Et donc jou fis venir molt » braf cantres et fluteurs musicals, qui molt bien cantèrent à me messe. Si y vint sur » les unze heures et demi me dite poissante dame, puis les deux nouvielles espeuzes, » et puis mes hautes et poissantes, Jeanne duchesse de Brabant, Marguerite duchesse » de Bourgogne, et une dauphine, Jeanne duchesse de Berry.... Et plus de chent otres » grandes dames et hautes demisieles qui emplisrent toutes les fourmes de no chœur » et dont jou ne mi suis guères enformé des noms, et ne ai guières regardez par bien- » séanche religieuse. Si leur ai donnez à tous aveuc le platine le *pax tecum* aux agnus » Dei de me messe [3]. »

La mémoire du bon évêque T'Serclaes s'était conservée chez le petit peuple de Cambrai, en faveur duquel il avait fondé sur la place du marché un oratoire, nommé la chapelette, où tous les matins, au lever du soleil, on célébrait la messe pour les ouvriers qui se rendaient à leur travail.

[1] C'est à ce sujet que le continuateur de Nangis s'exprime ainsi : « et pour ce que de coustume, l'empereur, » dit la septième leçon à matines, revestu de ses habits et enseignes impériaux, il fust avisé par les gens du » roy que ou royaume ne le pourroit-il faire, ne souffert ne lui seroit. » *Ad ann.* 1378. Ducange, *Gloss.* verbo *Evangelium.*

[2] Ce diplome, conservé en original aux archives de Flandre à Lille, porte la finale suivante : « Datum Cameraci » anno Domini MCCCLXXVII, indictione XV^a X° kal. januarii... et ego Nicolaus prepositus Cameracensis, Cæsaris » protonotarius, vice et nomine reverendissimi D. Cunonis, archiepiscopi.... archicancellarii recognovi. »

[3] Carpentier, *Histoire de Cambray*, preuves, 51.

Digitized by Google

Sous l'épiscopat de Jean T'Serclaes, vivait un jeune chanoine que l'Eglise inscrivit plus tard au rang des bienheureux. C'était Pierre de Luxembourg qui, pourvu d'une prébende dans cette cathédrale, le 21 février 1381-82, y fut en outre nommé archidiacre de Bruxelles[1], le 19 novembre suivant. Pierre n'avait alors qu'environ 13 ans. En 1384, on le fit évêque de Metz et cardinal. Mais bientôt, comprenant qu'on avait abusé de son jeune âge pour le charger d'une quantité de bénéfices, il s'en démit et se livra dans la retraite à la pratique de toutes les vertus. Sa mort, arrivée le 2 juillet 1387, fut signalée par des miracles qui déterminèrent Clément VII à le béatifier. Mais, ni les sollicitations de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Charles VI, roi de France, ni les démarches personnelles de notre célèbre Pierre d'Ailly, ne parvinrent jamais à obtenir la canonisation.

Ce fut un frère du B. Pierre de Luxembourg qui occupa le siége de Cambrai après Jean T'Serclaes. L'évêque André de Luxembourg fit, dit-on, le voyage de Jérusalem vers la fin de sa vie, c'est-à-dire en 1395 ou 1396. Il se trouvait certainement à Cambrai en juillet 1396, puisque le 17 de ce mois il souscrivit un acte relatif à la réparation d'une des cloches de son église cathédrale[2].

Le duc de Bourgogne qui déjà, lors de l'élection d'André de Luxembourg, avait voulu faire nommer à l'évêché un enfant de seize ans, fils du comte de Hainaut, essaya encore d'y mettre un sujet de son choix, lorsque cet évêque vint à mourir en 1396. Louis de la Trémouille, évêque de Tournai, était le candidat de ce prince impérieux : mais le pape Benoît XIII résista énergiquement et, sur le refus de Philippe de Moulères, évêque de Noyon, nomma Pierre d'Ailly.

L'histoire de cet homme illustre est assez connue; et d'ailleurs nous n'avons à parler que de ce qu'il fit pour son diocèse. Dans ces temps de schisme religieux et de troubles civils, les mœurs ne s'étaient point améliorées. Des prêtres ayant charge d'âmes menaient une vie irrégulière. Ce fut un premier sujet d'affliction pour le nouvel évêque qui, dès le 26 mars 1398, publia un mandement remarquable contre ces désordres scandaleux[3]. Vers 1410, une secte qui avait parmi ses chefs un certain Guillaume de Hildernissem, et qui reproduisait les erreurs monstrueuses des Adamites, des Picards et des Turlupins, pénétra de St.-Quentin dans le diocèse de Cambrai. Pierre d'Ailly, prudent et ferme, parvint bientôt à éteindre cette espèce d'hérésie. Guillaume de Hildernissem fit abjuration entre ses mains le 12 juin 1411, et se soumit à une pénitence qu'il devait subir pendant trois ans dans le château de Selles, ou bien durant un temps illimité dans un couvent de Carmes, hors du diocèse de Cambrai[4]. Pierre d'Ailly, nommé, en 1411, cardinal du titre de St.-Chrysogone, se démit de son évêché, mais il resta attaché de cœur au troupeau que les règles alors en vigueur l'obligeaient de quitter. Il se qualifia toujours *cardinal de Cambrai*. Il voulut même qu'après son décès, ses restes fussent rapportés en cette ville pour y recevoir la sépulture[5].

L'historien Jean Carpentier, parlant de Jean de Lens, successeur de Pierre d'Ailly, dit qu'il gouverna glorieusement son évêché pendant vingt-cinq ans; Jean le Robert,

[1] Et non de *Cruseles*, comme le dit la *Biographie universelle*, XXV, 466.

[2] Cet acte existe encore en original.

[3] Voyez *Statuta synodalia ecclesiæ Cameracensis*, in-4°, Cameraci, 1781, p. 102.

[4] Voyez *Notice historique et littéraire sur le cardinal P. d'Ailly*, par M. Arthur Dinaux, ouvrage qui a remporté le prix proposé par la société d'émulation de Cambrai en 1824.

[5] Nous avons nous-même retrouvé en 1822, et fait exhumer la pierre sépulcrale qui porte son effigie, et qui sans doute est encore aujourd'hui conservée à la mairie ou à la bibliothèque de Cambrai.

Digitized by Google

dans ses *Mémoriaux*, le loue d'une manière un peu moins absolue. Après avoir décrit minutieusement les funérailles de ce prélat, il ajoute : « Dieux lui pardoint » ses meffais. Ce fu un bons homs de lui meismes, mais il se laissoit tos informer » et créoit trop legièrement. »

L'élection ou plutôt la postulation de Jean de Bourgogne pour l'évêché de Cambrai ne fait pas honneur au chapitre cathédral. Ce jeune homme, qui alors étudiait à Louvain, était fils naturel et sans doute adultérin du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. Postulé le 20 avril 1440, il reçut peu de temps après ses bulles qui lui coûtèrent, dit-on, douze mille ducats, et les envoya à Cambrai le 10 août par son maître d'école, Antoine Hanneron [1]. Assisté de quelques autres personnages, il fit son entrée solennelle dans la ville épiscopale le 10 juillet 1442, dîna le dimanche suivant à St.-Aubert et y joua à la paume avec deux religieux; il visita ensuite sa ville du Cateau, revint à Cambrai d'où il partit le 3 août pour ne plus y reparaître. Il demeura à Bruxelles durant les quarante années de son épiscopat. Du reste, au dire du bon Jean le Robert, qui raconte par le menu cette pompeuse entrée, « c'estoit un » assez bel seigneur, josne et joyeux, et humble et débonnaire. »

Parmi les faits notables qui arrivèrent à Cambrai durant ce long pontificat, nous n'omettrons point l'inauguration de l'image miraculeuse de N.-D. de Grâce. Attribué par une pieuse croyance au pinceau de saint Luc, et apporté de Rome, en 1440, par Fursy de Bruile, qui le légua à l'église cathédrale, ce tableau vénéré fut, le 14 août 1452, déposé solennellement dans la chapelle dite de la Sainte-Trinité. Depuis lors jusqu'à nos jours la sainte image n'a cessé d'être l'objet du culte le plus empressé et le plus respectueux. Les fidèles, après avoir invoqué Notre-Dame de Grâce dans ce sanctuaire, ont souvent ressenti les effets merveilleux de son intercession [2].

Tandis que Jean de Bourgogne, oubliant ses devoirs d'évêque, menait à la cour de Bruxelles [3] une vie assez mondaine, ses suffragants, Hugues Tournet et Godefroy Greverai remplirent dignement, en sa place, les fonctions épiscopales. Il se trouvait d'ailleurs dans le chapitre plusieurs hommes de science et de vertu qui soutinrent la bonne réputation du clergé de Cambrai. Grégoire Nicolaï, official, Gilles Nettelet, doyen, et surtout Gilles Carlier, aussi doyen, ont laissé sous ce double rapport une réputation justement honorée, en 1471. Un chanoine, nommé Jean de Rosut, fit le voyage de Rome, à ses propres dépens, pour obtenir du pape Sixte IV les indulgences attachées à la consécration de l'église cathédrale, ouvrage de trois siècles qui venait enfin d'être achevé.

Jean de Bourgogne ne daigna pas même se rendre à Cambrai pour cette grande solennité. Ce fut l'évêque d'Arras, Pierre de Ranchicourt, qui fit la consécration le 5 juillet 1472.

[1] Antoine Hanneron, que nous avons mal à propos nommé *Haveron*, dans un autre ouvrage : *Rech. sur l'église métr. de Cambrai*, 112, fut archidiacre de Cambresis depuis 1445, jusqu'en 1462. Le même Hanneron fut chargé par lettres du duc, en date du 1er mai 1460, d'une mission vers le pape et vers l'empereur. Cette mission avait pour objets principaux l'expédition de Hongrie contre les Turcs et certaines réclamations du duc de Bourgogne auprès de l'empereur, au sujet de divers hommages et juridictions. *Archives des comtes de Flandre, à Lille.*

[2] L'image de Notre-Dame de Grâce de Cambrai a fourni le sujet de plusieurs publications remarquables. M. Failly, entr'autres, a mis au jour un *Essai archéologique sur l'image miraculeuse de N.-D. de Grace.* Bulletin de la commission historique du Nord, II, 105. Certaines assertions contenues dans cet opuscule ont amené une controverse entre M. Failly et quelques ecclésiastiques du diocèse. Le livre nouveau dans lequel, à notre avis, on trouve les documents les plus complets sur cette vénérable image, est intitulé : *Les Sanctuaires de la Mère de Dieu dans les arrondissements de Cambrai, Valenciennes et Avesnes.* A. M. D. G. Lille, 1848.

[3] Il est pourtant bon de remarquer que Bruxelles, étant alors du diocèse de Cambrai, le prélat pouvait être considéré comme ne violant pas les règles de la résidence.

Digitized by Google

Adrien Barlandus, chroniqueur brabançon, parle de Jean de Bourgogne avec une juste sévérité : « C'est lorsque Dieu est irrité des péchés du peuple qu'il lui envoie de » semblables pasteurs, des hommes sensuels, gloutons et avares. » Mais le même historien s'exprime tout autrement à l'égard de Henri de Berghes. « Jamais évêque, » dit-il, ne montra plus de piété. Nulle vertu ne lui manquait. Il était libéral et » consolateur envers les pauvres, assidu à la prière, zélé pour l'instruction du peuple. » Il prêchait d'une manière également agréable à Dieu et aux hommes. »

Du reste, Henri de Berghes, bien que nommé coadjuteur de l'évêché depuis plusieurs années, n'avait pas encore pris l'ordre de la prêtrise, lorsqu'il reçut ses bulles ; il se hâta de se faire ordonner et fut sacré à Bruxelles, le 1er octobre 1480, par le cardinal Pallavicini, évêque de Tournai, assisté des suffragants de Liége et de Cambrai. Le nouvel évêque avait pour principal conseiller Philippe Blocquel, abbé de St.-Aubert, l'un des membres les plus sages et les plus éclairés du clergé Cambrésien à cette époque. Dès les premiers temps de son pontificat, Henri demanda avec instances et obtint que Cambrai, alors occupé par les troupes bourguignones, fût remis en sa neutralité. Le magistrat, pour témoigner au prélat sa gratitude, lui céda un prélèvement de huit pour cent sur une somme de quarante mille écus, jadis prêtée par la ville à Louis XI, et que ce roi venait de rembourser. Peut-être Henri de Berghes n'eût-il pas dû accepter cette gratification.

L'église cathédrale, récemment achevée et consacrée, ne pouvait se maintenir dans sa splendeur nouvelle qu'à l'aide d'aumônes abondantes. Henri de Berghes publia à ce sujet, le 1er octobre 1484, un mandement remarquable. « Notre devoir, dit-il, » nous oblige de veiller à ce que le culte divin s'accomplisse avec dignité dans toutes » les églises de notre diocèse ; mais l'objet premier de notre sollicitude est, sans con- » tredit, cette église cathédrale qui, érigée en l'honneur de l'auguste et virginale » Mère de Jésus-Christ, reconnaît après elle, pour patron principal, le bienheureux » précurseur Jean-Baptiste. Vous savez tous combien sera coûteux et onéreux l'entre- » tien de cette église si admirable par la hauteur de ses murs, par la majesté de ses » colonnes et de ses voûtes, par la beauté des statues et des sculptures qui la décorent. » Vous savez que dans le monde chrétien il n'est guères d'église supérieure à la nôtre, » pour le nombre et l'habileté des chantres qu'elle emploie, pour la multitude des » chapelains attachés nuit et jour à ses autels, pour son magnifique luminaire, pour » l'harmonieuse sonnerie de ses cloches, pour les ornements précieux et innombrables » qui en ornent toutes les parties [1]. » Après quoi le mandement ordonne aux supérieurs ecclésiastiques d'exhorter les fidèles à entrer dans la confrérie nouvellement érigée pour cette œuvre, et proclame les indulgences qui y sont attachées.

Henri de Berghes, qui était chancelier de la toison d'or, fut chargé de plusieurs missions fort importantes. Il maria, à Lierre en Brabant, l'archiduc Philippe avec Jeanne d'Aragon, et baptisa, en 1498, Isabelle, leur fille aînée. Il accompagna même ces époux lorsqu'ils allèrent en Espagne prendre possession de leurs royaumes ; et ce fut au retour de ce voyage qu'il mourut, le 7 octobre 1502, dans son palais du Cateau. Cet évêque favorisait les bonnes études et encourageait noblement ceux qui les cultivaient avec succès. Il fut le premier et peut-être le plus efficace protecteur

[1] « Sane vos seu vestrum aliquem latere non credimus quanta prefata ecclesia sit murorum magnitudine fabri- » cata, columnarum et testudinum pulchritudine decorata, et sculpturarum ad Dei laudes artificiose subtilitatibus » adornata ; quæ omnia sustentationibus indigent sumptuosis ut a ru'nosis casibus eruantur longævis tempo- » ribus duratura. In qua ad ipsius Virginis laudem et gloriam ac divini cultus augmentum et populi devotio- » nem, quam plures cantores et ministri inibi vocum organa resonantes, ultra beneficiatis, in eadem horis » omnibus officio divino non sine gravi sumptu intersunt ; ultraque onera ipsius ecclesia fabrica mentis aliis » quasi innumeris jocalibus et rebus sumptuosissimis in quibus ipsa fere totius orbis ecclesias præcellit. »

Digitized by Google

d'Erasme. Jean Standonc, exilé de France pour avoir désapprouvé le divorce de Louis XII, trouva dans le diocèse de Cambrai un asile honorable. Il paya cette hospitalité par ses prédications apostoliques et en aidant le pieux évêque dans la réforme des monastères, dans la fondation des écoles dominicales, dans l'enseignement théologique. Gilles Carlier et Gilles Nettelet, successivement doyens du chapitre cathédral, furent aussi des hommes éminents en vertu et en doctrine.

CHAPITRE X.

SEIZIÈME SIÈCLE. — JACQUES DE CROY. — INDULGENCES DE JULES II. — LIGUE DE CAMBRAI. HENRI DE BERGHES. — LES FRÈRES DE LA VIE COMMUNE. — CAMBRAI ÉRIGÉ EN DUCHÉ. GUILLAUME DE CROY. — ROBERT DE CROY. — LA PAIX DES DAMES. — SYNODE. — ÉRECTION DE NOUVEAUX ÉVÊCHÉS. — CAMBRAI ÉRIGÉ EN ARCHEVÊCHÉ. — MAXIMILIEN DE BERGHES. — LES JÉSUITES. — CONCILE PROVINCIAL. — PROGRÈS DE L'HÉRÉSIE. — LOUIS DE BERLAYMONT. JEAN SARRAZIN. — DEUXIÈME CONCILE PROVINCIAL.

De tout temps, les plus illustres maisons des Pays-Bas se sont disputé l'honneur de donner des évêques au diocèse de Cambrai. A la mort de Henri de Berghes, en 1502, la lutte s'engagea entre François de Melun et Jacques de Croy. Les voix du chapitre se partagèrent en nombre égal, de sorte que chaque parti fit chanter un *Te Deum* pour célébrer sa victoire. D'un côté on criait vive Croy; de l'autre, vive Melun. Le pape consulté donna gain de cause à Croy; mais le roi des Romains mit empêchement à l'admission des bulles. Enfin, grâce à l'intervention de l'archiduc Philippe le Beau, François de Melun se désista, et son compétiteur put prendre possession par procureur, le lundi de la Pentecôte 1504 [1]. Jacques de Croy n'avait pas encore fait son entrée solennelle [2], lorsque Cambrai fut choisi pour être le siége d'un congrès célèbre. L'archiduchesse Marguerite et le cardinal d'Amboise y conclurent, le 10 décembre 1508, la fameuse ligue qui devait humilier et abattre la puissance vénitienne [3]. Marguerite avait pour conseillers dans cette négociation épineuse, Matthieu Lang, évêque de Gurk, Mercurino Gattinara, président du parlement de Bourgogne, et Jean Gosselet, abbé de Maroilles. Le cardinal d'Amboise était assisté d'Etienne Poncher, évêque de Paris, et du comte Alberto Carpi. Le cardinal, qui était légat du Saint-Siége, souscrivit, pendant son séjour à Cambrai, quelques actes en cette qualité [4]. Jacques de Croy ne prit possession qu'en 1509; et dès-lors il appela les clercs de la vie commune, pour fonder en cette ville un collége qui devint florissant [5].

L'érection de la ville de Cambrai en duché fut plutôt une faveur particulière

[1] Jules II, par un bref donné en mars 1507, accorde vingt-cinq ans et autant de quarantaines d'indulgences à tous les fidèles qui, duement confessés, et vraiment pénitents, visiteront l'église cathédrale de Cambrai, les jours de Pâques, de Pentecôte, de l'Assomption, de la Purification et de l'Annonciation de la sainte Vierge. Ce bref, dont l'original est entre nos mains, a été rendu sur la demande de Guillaume de Enckenvoert, chanoine de Cambrai et archidiacre de Brabant, qui résidait alors à Rome, en qualité d'attaché à la chambre pontificale.

[2] Cette entrée eut lieu avec beaucoup de pompe, le 10 février 1510-1511, à l'occasion de l'érection de la ville en duché.

[3] Voyez *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche, durant les trente premières années du seizième siècle*, I, LXXXVIII et suiv., 218 et suiv.

[4] Nous avons sous les yeux un acte donné à Cambrai, le 1er décembre 1508, par lequel Georges d'Amboise approuve la confrérie fondée à Kaln, près de Tournai, sous l'invocation de N.-D. de la Tombe.

[5] Voyez la préface de la *Bibliographie Cambrésienne*, par M. Arthur Dinaux. Chrétien Masseuw, auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres d'une chronique estimée, enseigna dans ce collége pendant trente-huit ans. Voyez Paquot, VI, 207.

Digitized by Google

accordée à l'évêque, qu'une marque de distinction décernée à la ville. Jacques de Croy, dont on s'accorde à louer le zèle pieux et la vie régulière, mourut le 15 aout 1516 [1].

Il ne paraît pas que Guillaume de Croy, élu évêque de Cambrai, ait jamais été confirmé. Il se qualifiait seulement administrateur du diocèse. Erasme se complaît souvent à louer le jeune prélat, mais il aime surtout à lui donner d'utiles conseils [2]. Guillaume de Croy fut suppléé dans ses fonctions épiscopales par Jean Brisselot, puis, par Adrien Arnoldi. Jean Brisselot, qui de carme devint abbé d'Hautmont, et archevêque de Cagliari, avait été d'abord suffragant de Jacques de Croy. Il fut aussi confesseur du jeune Charles d'Autriche, depuis Charles-Quint. Il blâmait fort l'*Eloge de la folie*, par Erasme : aussi ce dernier le traite-t-il fort sévèrement dans plusieurs de ses lettres. Au moment où Guillaume de Croy venait de mourir, un chanoine de Cambrai, Adrien d'Utrecht [3], se voyait élevé au trône pontifical. Simple et austère dans ses mœurs, pieux et droit, ami des bonnes lettres, mais peu favorable aux arts frivoles et corrupteurs, ce pape flamand, qui succédait au brillant Léon x, ne put jamais se concilier l'affection des Romains, et mourut avant d'avoir accompli la deuxième année de son pontificat. Si sa vie s'était prolongée, aurait-il lutté contre le luthéranisme naissant avec plus de succès que Léon x et Clément vii? Dieu seul le sait.

Robert de Croy, bien qu'il n'eût pas encore l'âge canonique, revendiqua dès l'an 1519 l'administration temporelle et spirituelle de l'évêché que lui avait résignée Guillaume, son frère [4]. Ce n'était guères la peine de se tant hâter, puisqu'il ne célébra sa première messe que le 5 août 1529, lors de la grande solennité qui eut lieu à Cambrai, pour la conclusion de la *Paix des Dames*. Ce fut à la vérité l'une des cérémonies les plus imposantes dont cette cité antique ait jamais été témoin. On y voyait, outre les deux princesses contractantes et la reine de Navarre, trois cardinaux [5], deux archevêques, six évêques, les ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Angleterre [6], tous les chevaliers de l'ordre du roi et ceux de la Toison d'or.

[1] On trouve dans les Lettres d'Erasme, édition de Leyde, in-folio 1703, p. 287, l'épitaphe suivante de Jacques de Croy. Quoiqu'Erasme paraisse ne pas la trouver très-bonne, elle pourrait bien être son ouvrage :

Utriusque gentis Croicæ et Latingicæ
Decus perenne, Jacobus hoc situs loco,
Præsulne fuerit melior an dux clarior,
Tibi, Cameruce, nemo facile dixerit.
Evectæ ad astra Virgini Matri sacer
Cui fuerat usque pectore addictus pio,
Evexit hunc e rebus humanis dies.

[2] *Erasmi Epistolæ*, I, 359 et seq. 415, 513, 634, 684, 690. On trouve dans le même recueil, p. 361, une lettre remarquable de Guillaume de Croy à Erasme; mais il est bien probable que cette lettre a été rédigée, non par lui, mais par son précepteur, l'illustre Louis Vivès. Voici, du reste, comment Erasme déplore la mort de G. de Croy, dans une lettre à Guill. Budée : « Periit, ut scis, G. Croius, et periit veluti flosculus tener in » ipso exortu succisus, simulque nos docuit nihil esse satis firmi in rebus fortunæ arbitrio subjectis.... Quid » optari poterat a fortuna quod illi non affatim fuerat ultro largita? generis antiquissima stemmata, tum » patruus sic apud Carolum nostrum gratiosus ut penes unum propemodum videatur esse imperii summa; » ætas virens, nondum enim egressus erat annum 23, corpus vegetum ac firmum, tam multiplex dignitas ut » in illo vix eluceret majestas galeri cardinalitii; morum mira facilitas candorque, toto pectore favebat bonis » studiis, nec oderat Erasmum. »

[3] Elu chanoine de Cambrai le 14 juin 1515, il ne résigna sa prébende que lorsqu'il fut appelé au souverain pontificat.

[4] L'acte d'insinuation présenté à cet effet au chapitre porte la date du 19 décembre 1519.

[5] Entr'autres, le célèbre cardinal Jean Salviati, légat du Saint-Siége, qui, en 1525, avait montré tant de zèle pour la délivrance de François Ier, et qui plus tard eût été le successeur du pape Paul III, si l'empereur ne se fût défié des liens de famille de Salviati avec la maison de France. Voyez, sur la *Paix des Dames*, notre recueil déjà cité, I, CXCV et suiv. II. 693. Dupont, *Hist. de Cambrai*, V.e partie, 47 et suiv.

[6] L'illustre Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, faisait partie de cette ambassade.

Digitized by Google

La paix conclue alors avec tant d'appareil fut rompue en 1536; mais le Cambrésis réclama ses priviléges de neutralité, et d'ailleurs la trève conclue à Bomy, en Artois, le 30 juillet 1537, spécifiée à Cambrai même le 3 novembre suivant [1], suspendit les hostilités pour quelques années. Ce fut durant cet armistice que Charles Quint, après avoir traversé la France pour aller châtier les Gantois rebelles, passa à Cambrai le 20 janvier 1540, accompagné du dauphin et de son frère le duc d'Orléans. La réception magnifique qui lui fut faite alors ne l'empêcha pas de porter l'atteinte la plus grave aux libertés dont les Cambrésiens avaient toujours joui. Sous prétexte que, dans la guerre précédente, ils s'étaient montrés favorables à la France, mais en réalité, parce que cette petite province et cette ville importante, situées à l'entrée du royaume, lui convenaient fort, il arriva inopinément à Cambrai, feignit une grande colère contre les habitants, et décida qu'une citadelle y serait construite pour être tenue en fief de l'empire, à titre de burgraviat. L'évêque et les états du pays eurent beau faire des remontrances, Charles resta inflexible; et il fallut que l'antique chapitre de Saint-Géry, qui depuis son origine occupait le Mont-des-Bœufs, vit démolir et raser son église, ses cloîtres, ses habitations, pour faire place à la nouvelle forteresse.

L'empereur frappait donc du même coup les libertés civiles et les libertés religieuses de nos aïeux. Ce n'était plus le temps où un vieil auteur du pays s'écriait : « Que dirons-nous des franchises de cette ville? ni évêque, ni empereur ne lui impose » une taxe! elle ne paye nul tribut; si elle fournit des troupes, c'est pour sa propre » défense, et à condition que cette milice pourra rentrer le jour même dans ses » foyers. Naguères, du temps de Pierre d'Alsace, élu évêque après Nicolas, l'empereur » Frédéric, méditant son expédition contre l'Italie, demanda un subside aux Cam- » brésiens qui le lui refusèrent. Nul autre, avant ou après lui, ne fut plus heureux [2]. »

Robert de Croy, qui en 1546 avait assisté au concile de Trente, tint lui-même dans sa ville épiscopale un synode, dont l'ouverture eut lieu le 1.er octobre 1550. Les décrets furent adoptés, lus et publiés le 6 du même mois [3]. Puis, l'assemblée travailla à la révision des anciens statuts du diocèse [4], et enfin, elle promulgua la formule de réformation rédigée sur l'ordre de l'empereur dans la diète d'Augsbourg [5]. Deux discours furent prononcés dans ce synode de Cambrai, l'un par le suffragant, Martin Cuper, évêque de Calcédoine; l'autre par le P. Pierre Fabri, cordelier.

Avant l'année 1559, il n'existait dans tous les Pays-Bas que quatre évêchés, Cambrai, Tournai, Arras et Utrecht. Encore étaient-ils, tous les quatre, subordonnés à des métropolitains étrangers. Chacun de ces diocèses comprenait des peuples nombreux, différents de langage, de mœurs, d'habitudes sociales. La moisson, suivant le langage de l'Écriture, était abondante, mais les ouvriers étaient rares; il fallait donc prier

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, IV, 2.e partie, 153, 154.

[2] « Quid autem de libertate hujus urbis dicemus? Non episcopus, non imperator taxationem in ea facit, non » tributum ab ea exigitur, non denique exercitum ex ea educit nisi tantummodo ob defensionem urbis, ita, » et hoc ut eadem die ad domos suas valeant reverti. Nuper quidem tempore Petri filii Theodorici comitis » Flandriæ, qui post Nicolaum fuerat electus in episcopatum.... Fredericus in expeditionem adversus Italiam » profecturus, mandavit sibi pecuniam mitti, sed hoc neque ipse neque alius, ante vel post ipsum fecisse » perhibetur. » *Ancien Mémorial de l'abbaye du St-Sépulchre.*

[3] Voici les rubriques de ces décrets : I. De qualitate ordinandorum et temporibus ordinationum. II. De electione et institutione. III. De horis canonicis, psalmodiis ac missarum officiis. IV. De statu monachorum et monialium. V. De magistris scholarum et privilegiis studentium. VI. De matrimonio. VII. De missa et prædicatione verb. Dei. VIII. De festis. IX. Qui ad docendum verbum Dei admitti debeant. X. De confessione. XI. De vita et honestate clericorum. XII. De notariis et tabellionibus publicis. XIII. De pluralitate beneficiorum. XIV. De visitatione. XV. De excommunicatione et cessu. *Statuta synodalia eccl. Camer.* in-4°, Cameraci, 1781, p. 34-65.

[4] *Ibidem*, 66-164. Ces anciens statuts forment trente titres, non compris 21 articles modifiés ou corrigés.

[5] *Ibid.* 15-210.

Digitized by Google

le Maître d'en envoyer davantage [1]. Aussi, dès l'an 1295, Gui de Dampierre, comte de Flandre, avait-il sollicité l'érection de quelques nouveaux siéges dans ses États; et, sans doute, le pape aurait fait droit à cette juste requête si les malheurs qui affligèrent la vieillesse de Gui n'eussent interrompu les négociations. En 1332, Jean III, duc de Brabant, s'était occupé aussi, mais vainement, de cette grande modification diocésaine. Le même projet fut repris et abandonné encore sous Philippe le Bon et Charles le Hardi. Enfin, quand la sédition religieuse, prêchée par Luther et Calvin, commença à s'introduire dans ces contrées, on comprit que pour veiller à la garde du troupeau menacé, il fallait des pasteurs plus nombreux et plus puissants. Le docteur Fr. Sonnius, ayant été envoyé à Rome par Philippe II pour traiter cette grave affaire [2], le pape en confia l'examen à une congrégation de sept cardinaux. Ceux-ci adoptèrent les propositions de Sonnius. Douze évêchés nouveaux furent créés; les siéges d'Utrecht et de Cambrai perdirent une grande étendue de terrain, mais furent érigés en métropoles. On ôta à Cambrai les archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers, de manière à lui laisser en longueur 72 milles d'Italie, en largeur 60, et 28 villes. Les suffragants du nouvel archevêché furent Arras, distant de 21 milles de la métropole, Tournai de 31 milles, Saint-Omer de 61, Namur de 75.

Maximilien de Berghes, qui avait succédé comme évêque à Robert de Croy, fut promu à la dignité archiépiscopale. Ce fut lui qui appela les Jésuites dans le diocèse. Le P. Lainez, général de la compagnie, revenant du colloque de Poissy pour se rendre au concile de Trente, passa par Cambrai. L'archevêque, qui avait grand besoin d'assistance dans ces moments périlleux, le supplia de lui accorder un certain nombre de religieux pour aider les curés dans le ministère pastoral et pour l'établissement d'un collége. Le P. Eleuthère Du Pont, né à Lille, vint au mois de décembre 1562 organiser ce collége qui ne tarda point à prospérer.

Nos diocèses belgiques ne pouvaient pas être les derniers à accueillir l'institut naissant de saint Ignace. Nulle autre contrée n'était alors dans une position plus critique sous le rapport religieux et social. Les Flamands, qui aimaient et honoraient en Charles-Quint un prince né et élevé au milieu d'eux, ne voyaient dans Philippe II, son fils, qu'un dominateur étranger à leurs mœurs, à leur langage, un ennemi de leurs antiques franchises. Les sectaires, mécontents religieux, firent alliance avec les mécontents politiques. Ainsi naquirent ces troubles funestes qui enlevèrent à la monarchie espagnole et détachèrent de la foi catholique tout le nord des Pays-Bas. Si les provinces du midi restèrent dans le devoir sous ce double rapport, il n'en faut faire honneur ni à Philippe II, ni aux agents de son autorité plus dure que juste, plus opiniâtre que prudente. Lorsque l'insurrection éclata, les Jésuites étaient déjà établis sur plusieurs points de ce grand territoire. Saint Ignace affectionnait ce pays où il était venu lui-même [3]. Pasquier Broet, l'un de ses dix premiers compagnons, celui qu'il nommait un ange, était des environs de Cambrai [4]. Ses disciples enseignaient et prêchaient à Anvers, à Louvain, à Tournai. A peine

[1] « Messis quidem multa, operarii vero pauci; rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem » suam. » Matth. IX, 37 38.

[2] François Sonnius (Vanden Velde) a rédigé un narré fort curieux de sa négociation à Rome. Voyez Miræus, III, 515-556.

[3] Ignace avait visité Anvers et Bruges. Il fut reçu dans cette dernière ville par Louis Vivès, qui dès-lors reconnut en lui le futur fondateur d'un grand Ordre religieux. *Imago primi sæculi Soc. Jesu*, 729.

[4] Bien que le P. Pasquier Broet soit quelquefois désigné comme Picard, il était certainement du Cambrésis, *Ibid.*, 290 et 859. Son éloge funèbre dit positivement : *in agro Cameracensi natus, Parisiis educatus in litteris.* Il mourut de la peste à Paris le 23 septembre 1562.

Digitized by Google

fondée, l'Université de Douai réclama leur concours. Mais autant les Jésuites montrèrent de zèle et d'empressement pour distribuer la parole de Dieu, enseigner la jeunesse, et secourir les malades, autant ils se tinrent réservés et silencieux toutes les fois qu'on essaya de les associer au ministère tout politique du duc d'Albe et du cardinal de Granvelle. Ils avaient refusé l'office d'inquisiteurs en Espagne; on n'osa point le leur offrir dans les Pays-Bas. Ils avaient une autre tâche à remplir. Certains prédicants calvinistes, luthériens, anabaptistes, s'étaient ligués pour propager les doctrines les plus anti-sociales; il ne s'agissait de rien moins que du partage des biens, de l'abolition du mariage, et de toutes ces déplorables théories qui reparaissent de temps à autre pour le malheur des peuples. Les Jésuites contribuèrent pour une grande part à neutraliser dans la Flandre, le Brabant, le Hainaut, cette propagande de l'esprit du mal, à y maintenir l'intégrité de la foi et l'amour des bonnes études. Nous aurons encore occasion de parler des services qu'ils ont rendus.

Maximilien de Berghes, convoqué deux fois au concile de Trente, ne s'y rendit point. Dans une seconde lettre, en date du 30 mars 1563, Pie IV lui fait remarquer qu'il n'a aucune raison de s'abstenir, puisque le diocèse de Cambrai ne court aucun danger de la part des hérétiques, et que d'ailleurs l'âge et la bonne santé de Maximilien doivent lui rendre le voyage non moins facile qu'à l'évêque d'Arras qui, malgré sa vieillesse, n'a pas craint de l'entreprendre [1].

Mais si l'archevêque de Cambrai n'assista point au concile de Trente, il ne perdit pas de temps pour en proclamer et en assurer les dispositions dans sa province métropolitaine. Un concile provincial, indiqué d'abord pour le dimanche après Pâques, 1565, prorogé ensuite au 24 juin, fut tenu dans la salle du consistoire attenant au palais. On y lut d'abord les canons et décrets du concile, que l'archevêque et les évêques présents acceptèrent solennellement, malgré l'atteinte portée par ces décrets à quelques-uns de leurs priviléges. Les abbés, les doyens et la plupart des chapitres prononcèrent aussi leur adhésion; mais les chapitres de Cambrai et des autres cathédrales, aussi bien que celui de Saint-Géry voulurent d'abord protester, et donnèrent enfin leur acceptation, sous réserve des priviléges dont ils avaient joui jusqu'alors. On passa outre, et l'on publia successivement les propres canons de Cambrai [2].

Cette assemblée fut remarquable par les personnages éminents qui la composaient et par l'importance des matières qu'on y traita [3]. On y voyait les évêques d'Arras, de

[1] « Cum autem sciamus jam ab hæreticis qui in istis partibus sunt non imminere ipsi ecclesiæ tuæ periculum, » multo vero minus ab illis qui sunt in Germania interjectis inter ecclesiam tuam et illos tot provinciis quæ » sub ditione sunt charissimi in Christo filii nostri Hispanorum regis, maturum esse duximus hortari in Domino » fraternitatem tuam... ut officii memor ad concilium ire ne diutius differat.... Iturus est ex iisdem istis locis episcopus Atrebatensis adeo senex et alii nullum incommodum recusantes.... » *Archives de l'ancienne métrop. de Cambrai, à Lille.*

[2] Ces décrets sont repris sous les titres suivants : I. « De libris hæreticorum suspectis et vetitis. II. De lectionibus » theologicis in capitulis et monasteriis. III. De scolis. IV. De seminario. V. De doctrina et prædicatione Verbi » Dei. VI. De cultu, cæremoniis et officio divino. VII. De ministeriis ecclesiasticis. VIII. De vita et honestate cleri» ricorum. IX. De examine episcoporum. X. De examine pastorum. XI. De residentia episcoporum. XII. De » pastorum residentia et officio. XIII. De visitatione. XIV. De potestate et jurisdictione ecclesiastica. XV. De » matrimonio. XVI. De decimis, oblationibus et portione canonica. XVII. De purgatorio. XVIII. De monasteriis » virorum et mulierum. XIX. De sanctis. XX. De imaginibus. XXI. De reliquiis. XXII. De indulgentiis. »

[3] Plusieurs allocutions et harangues latines y furent prononcées : la première par l'archevêque lui-même; la seconde par François Richardot, évêque d'Arras, qui parla de la nécessité d'extirper les hérésies, plus funestes à l'église que l'idolâtrie elle-même; la troisième, par le docteur Roger Varlerius, sur l'autorité des conciles, dont le mépris amène la négation de Dieu et de la sainte Trinité; la quatrième, par J. Cartigny, prieur des carmes de Valenciennes; la cinquième, par Matth. Galenus, chancelier de l'université de Douai.

Digitized by Google

Saint-Omer, de Namur[1] et de Calcédoine[2], trente abbés[3], les députés de trente-deux chapitres[4], dix-huit doyens de chrétienté.

Et malgré tous ces témoignages de la vigilance pastorale, l'hérésie, menant à sa suite l'esprit de révolte, s'insinuait aussi dans la province. Dès l'an 1531, un homme, qui faisait profession ouverte de luthéranisme, avait été fustigé publiquement sur les carrefours de Cambrai. Calvin, originaire de cette ville par sa mère, ne pouvait manquer d'y avoir quelques secrets partisans. Ceux-ci, en 1561, commirent des profanations qui furent réprimées avec une grande sévérité. Le 13 mars 1566, un attroupement de calvinistes se forma sur la place; celui qui marchait à leur tête se présenta à l'échevin de semaine, tenant un poignard d'une main, et de l'autre une requête pour obtenir le libre exercice de la religion nouvelle. Le magistrat, qui s'attendait à cette manifestation, fit arrêter les séditieux, et l'homme au poignard eut la tête tranchée. Les choses ne se passèrent pas si bien au Cateau; les religionnaires, excités par quelques prédicants venus de Laon et de St.-Quentin, se rendirent tout à coup maîtres de la ville, dévastèrent les églises, brisèrent les statues et images, et chassèrent les religieux de l'abbaye de Saint-André. Le comte de Mansfeld, à la tête d'une petite troupe, fit rentrer cette ville sous l'obéissance du pouvoir légitime. Les quinze principaux fauteurs de la rébellion politico-religieuse furent condamnés à la peine de mort et pendus au mois d'avril 1567. Sept autres condamnés à la même peine furent graciés par l'archevêque. Quelques-uns enfin subirent la fustigation et le bannissement[5].

La ville de Valenciennes eut aussi sa part de troubles religieux. Un prédicant de Strasbourg, nommé Pierre Brully, vint s'y établir en 1544. L'autorité séculière, qui voyait dans cette prétendue réforme une véritable insurrection politique et sociale, se montrait impitoyable. Elle ne parlait qu'échafauds et bûchers. En octobre 1561, au moment où deux hommes vont subir le supplice du feu, une femme jette son soulier dans le bûcher. C'était le signal convenu. Les calvinistes apparaissent en foule, chantant des psaumes, puis ils délivrent violemment les deux condamnés. Cet acte de rébellion fut sévèrement châtié, trop sévèrement hélas! car l'hérésie n'en continua pas moins ses désastreux progrès à Valenciennes et aux environs[6].

Douai, qui était du diocèse d'Arras, et Lille de celui de Tournai, furent préservés de tous ces malheurs, grâce à la sage fermeté du gouverneur de la province. Nous avons entre les mains un bon petit livre[7], où François de Richardot, évêque d'Arras, raconte avec un charme parfait l'entretien qui eut lieu entre lui et un huguenot détenu dans les prisons de Douai. Ce dialogue est, à notre avis, un

[1] Le siége de Tournai était alors vacant par la mort récente de Charles de Croy.

[2] Martin Cuper, suffragant de Cambrai et abbé de Crespin. V. ci-après, 86 et 137.

[3] Parmi les abbés on distinguait le B. Louis de Blois, de Liessies; Dominique Capron, de Lobbes; Matthieu Moulart, de Saint-Guislain; Roger de Montmorency, de Saint-Vaast; Arnould Gantois, fondateur du collége de Marchiennes à Douai; Warnier de Daure, d'Anchin, etc.

[4] Le député du chapitre de Binch fut P. Campson (Philicinus), auteur de tragédies latines et autres poésies. Voyez Paquot, IX, 243; celui de Ste.-Gudule de Bruxelles fut Laurent Metsius, depuis évêque de Bois-le-Duc. Il est bon de remarquer que le chapitre de Ste.-Gudule est encore représenté dans ce concile, parce qu'en 1565 la délimitation des nouveaux diocèses n'était pas achevée. On avait laissé à Bruxelles une cour spirituelle ou officialité que présidait le même Laurent Metsius, comme vicaire-général de Maximilien de Berghes. Voyez *Synodicon Belgicum*, publié par les soins du savant et vénérable abbé de Ram, I, 4.

[5] Ces détails nous sont fournis par un manuscrit contenant les interrogatoires des principaux huguenots insurgés. Les procédures commencèrent le 25 mars 1566, le lendemain de la reprise du Cateau par M. de Mansfeld.

[6] *Histoire de Valentiennes*, par D'Oultreman, 196 et suiv.

[7] *Discours tenu entre Messire François Richardot, évesque d'Arras, et ung prisonnier au lieu de Douay, sur aulcuns poinctz principaux de la religion*, in-12, Louvain, 1567.

Digitized by Google

modèle de charité pastorale, d'évangélique patience et de discussion logique. Le prisonnier, enfin convaincu, se convertit et recouvra sa liberté. Ce petit livre, qui a dû opérer beaucoup d'autres conversions, suffirait seul pour faire bénir la mémoire du vertueux et savant évêque.

Le pontificat de Louis de Berlaymont fut plus orageux encore que celui de son prédécesseur. Il eut tout d'abord à lutter contre un compétiteur habile, le docteur Pierre Gemelli, grand prédicateur et homme rusé, qui faillit emporter la majorité des suffrages, malgré la protection accordée par le duc d'Albe à Louis de Berlaymont. Les révolutions qui agitèrent Cambrai et l'occupation de cette ville par les Français forcèrent l'archevêque de se retirer à Mons avec son clergé. Ce fut là qu'avec l'assistance du nonce, J. F. Bonuomo, évêque de Verceil, il tint en 1586 un concile provincial, auquel assistèrent les évêques d'Arras et de Namur. Celui de Saint-Omer (Jean Six) s'était fait représenter par procureur. L'évêché de Tournai était de nouveau vacant par le décès de Maximilien Morillon[1].

Que Jean Sarrazin, successeur de Louis de Berlaymont, descende d'une ancienne famille, ou qu'il soit fils de l'hôte du Chaudron, sur le grand marché d'Arras, et frère de Chrétien Sarrazin[2], chaussetier à Lille, cela importe peu à la religion, ou plutôt cela démontre une fois de plus que de tout temps les hautes dignités ecclésiastiques ont été accessibles aux enfants du peuple, aussi bien qu'aux fils des grandes familles. Jean Sarrazin ne fit que paraître sur le siége de Cambrai; mais comme abbé de Saint-Vaast, comme protecteur des lettres, comme conseiller des princes et négociateur de paix, il a laissé un nom glorieux et vénéré.

C'est à cette époque que beaucoup de catholiques anglais, persécutés, exilés, vinrent chercher et trouvèrent dans nos contrées un refuge hospitalier. Les chapitres, les abbayes, accueillirent noblement ces illustres bannis. Ainsi le chapitre de la métropole eut pour prévôts Hugues Griffith et Pierre Lombard, pour archidiacre de Hainaut, Lewis Owen. La première dignité du chapitre de Saint-Géry fut occupée par Nicolas Wendon et Thomas Harlei. Le docteur Richard Smith fut prévôt de Saint-Pierre de Douai et professeur en la nouvelle université; Guillaume Gifford devint doyen de Saint-Pierre de Lille; Guillaume Allen, qui fonda à Douai le séminaire des Anglais, était chanoine de Cambrai lorsqu'il fut décoré de la pourpre romaine et nommé archevêque de Malines. Douai vit s'établir dans son sein les Bénédictins et les Récollets anglais, les Jésuites écossais. Lorsque la fameuse conspiration dès poudres eut fourni un prétexte à de nouvelles persécutions, le couvent des Bénédictines anglaises s'éleva à Cambrai pour recueillir les jeunes vierges que repoussait leur injuste patrie.

[1] Les décrets de ce concile sont établis sous les titres suivants : « I. De fidei professione et de his quæ ad » ejusdem fidei integritatem tuendam pertinent. II. De doctrina et prædicatione Verbi Dei. III. De officio divino. » IV. De dierum festorum cultu et jejuniis. V. De sacramentorum administratione. VI. De Baptismo. VII. De sacram. » Confirmationis. VIII. De sacram. Pœnitentiæ. IX. De SS. Eucharistiæ sacram. X. De sacram. Ordinis. XI. De sacram. » Matrimonii. XII. De sacram. Extremæ-Unctionis. XIII. De funeribus et exequiis. XIV. De oblationibus, decimis et » portione canonica. XV. De recta bonorum ecclesiasticorum administratione. XVI. De clericis in genere. XVII. » De episcopis. XVIII. De capitulis et canonicis. XIX. De pastoribus. XX. De regularibus et monialibus. XXI. De » scholis et seminariis. XXII. De foro, jurisdictione et immunitate ecclesiasticis. XXIII. De usuris. XXIV. De synodo » provinciali et diœcesana. » — Berlaymont rendit, en 1572, une ordonnance pour faire commencer l'année au 1er janvier. Jusqu'alors le style de Cambrai datait du jour de Pâques.

[2] Chrétien Sarrazin, qui avait accompagné son frère en Espagne, et qui sans doute était digne de figurer à côté de cet habile négociateur, fut créé chevalier, acheta la seigneurie de Lambersart et devint bailli de Lille. Cette famille Sarrazin subsiste encore honorablement dans le pays. Voyez *Lambersart, son fief et son église*, par M. de Contencin, *Bulletin* de la Commission historique du Nord, II, 249.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — ALBERT ET ISABELLE. — LE DOYEN CARONDELET. — PROCÉDURES POUR SORTILÉGE. — VANDER BURCH. — BERGAIGNE. — NÉMIUS. — JONART. — BRYAS, DOMINATION FRANÇAISE. — FENELON.

Le cardinal archiduc Albert, nommé gouverneur des Pays-Bas en 1696, n'était pas engagé dans les ordres sacrés; il renonça à la pourpre romaine et épousa l'infante Isabelle, fille de Philippe II, laquelle avait reçu en dot les Pays-Bas et la Franche-Comté. La mémoire de ces princes est restée en vénération dans nos contrées, qu'ils gouvernèrent avec une fermeté sage et douce. Il y avait beaucoup à faire, soit pour défendre le pays contre les agressions toujours renaissantes du protestantisme, soit pour réparer les désastres déjà causés par les sectaires. Albert et Isabelle accomplirent cette double tâche. Jamais les évêques ne furent choisis avec un discernement plus scrupuleux. Guillaume de Berghes, Richardot, Buisseret, Vander Burch à Cambrai; Michel d'Esne, Maximilien de Gand à Tournay; Jean du Ploich, J. Richardot, Herman Orteenberg, Paul Boudot à Arras; Jean de Vernois, Jacques Blaze, Boudot, Paunet, Morlet à Saint-Omer; les mêmes Blaze et Buisseret, J. Dauvin et Engelbert Desbois à Namur, offrent certainement une série glorieuse de prélats savants et vertueux. Du reste, l'élection capitulaire n'était plus qu'une formalité. Lors du décès de Jean Sarrazin, le chapitre s'était hâté d'élire François Buisseret; mais Albert et Isabelle, qui avaient des vues sur Guillaume de Berghes, ne l'entendirent pas ainsi, et il fallut que Buisseret renonçât, en acceptant l'évêché de Namur.

Le diocèse de Cambrai dut aussi à la piété des mêmes archiducs la fondation de plusieurs couvents et maisons religieuses; les Minimes, les Dominicains et les Capucins furent établis à Mons; les Capucins à Cambrai, à Valenciennes, à Enghien, Ath et Maubeuge. Des écoles dominicales s'élevèrent à Cambrai et à Mons; mais ces dernières institutions eurent pour fondateurs particuliers nos archevêques, MM. de Buisseret et Vander Burch.

L'archiduc Albert, prince d'une piété exemplaire et de mœurs irréprochables, mourut sans postérité en 1621. Isabelle, sa veuve, gouverna seule pendant douze ans. Bien que vouée dès-lors à une vie toute religieuse et presque claustrale, elle n'en tint pas moins d'une main très-ferme les rènes de l'administration. Après avoir accueilli la reine Marie de Médicis exilée, et avoir essayé de la réconcilier avec le roi Louis XIII, son fils, elle déjoua avec habileté une conspiration à laquelle, dit-on, le cardinal de Richelieu n'était pas étranger, et qui avait pour but de constituer les Pays-Bas catholiques en république fédérative, à l'instar de la Suisse. Deux hommes, dont l'innocence fut reconnue plus tard, François de Carondelet[1], doyen de l'église de Cambrai, et Georges, gouverneur de Bouchain, son frère, se trouvèrent malheureusement compromis dans cette affaire ténébreuse qui n'a jamais été éclaircie.

Les écrivains protestants eux-mêmes se sont faits les panégyristes de l'infante Isabelle; ils ont vanté sa sagesse et sa modération; ils ont félicité les peuples belges

[1] Voyez sur ce personnage et sur le fait dont il a été accusé : *Histoire de Cambrai*, par Dupont, septième partie, p. 56-20. p. 169-207.

Digitized by Google

de vivre sous une domination si régulière, si bien appropriée à leurs besoins. Mais il s'est trouvé des catholiques moins équitables ou moins indulgents, qui accusent les archiducs de ne s'être pas montrés supérieurs à leur siècle, et d'avoir laissé subsister la cruelle jurisprudence de Philippe II contre les sorciers et magiciens. Assurément, nous ne nous ferons pas l'apologiste de ces procédures atroces, où des juges condamnaient froidement à la peine capitale des accusés qui froidement aussi se reconnaissaient coupables de manœuvres diaboliques, de monstruosités incroyables, de crimes impossibles. Il ne nous appartient pas non plus de traiter ici ces délicates questions de démonologie qui ont arrêté et embarrassé bien des penseurs profonds. Nous dirons seulement que si Albert et Isabelle n'ont pas abrogé les lois pénales contre la sorcellerie, il faut s'en prendre non à eux, mais à l'eprit du siècle où ils vivaient. On sait d'ailleurs qu'ils s'efforcèrent de remédier aux abus et irrégularités qui se commettaient dans ces sortes de procédures[1].

Quant à l'Eglise elle-même, et à nos évêques en particulier, on sait que, tout en réprouvant et condamnant les superstitions, l'astrologie, la magie, ils ne les ont jamais combattues qu'à l'aide des armes spirituelles. Les synodes diocésains de 1604, de 1617, de 1621; les conciles provinciaux de 1586 et de 1631 s'expliquent très-formellement à cet égard. Ils ne font d'ailleurs que promulguer et appliquer la constitution si sage de Sixte V, janvier 1585.

Les actes de ce dernier concile provincial de 1631, confirmés et approuvés par un bref du pape Urbain VIII, en date du 17 avril 1682, contiennent beaucoup de dispositions qui n'avaient pas été prévues dans les conciles et synodes précédents. Après la tenue de cette grande assemblée, Vander Burch vécut encore treize ans. Sa sainte et laborieuse carrière[2] se prolongea jusqu'au 23 mai 1644. Joseph de Bergaigne, successeur de Vander Burch, mourut à Munster avant la conclusion de ce fameux traité de Westphalie, auquel il avait coopéré, traité de pacification pour le moment, mais source de divisions pour l'avenir[3].

Ce fut durant la dernière année de la vie de Gaspar Némius[4] que Louis XIV, se prévalant des droits de la reine, sa femme, sur les Pays-Bas, envahit une partie du diocèse de Cambrai. La ville d'Ath lui ouvrit ses portes le 18 juin 1667, Douai, le 6 juillet, Lille, le 28 août. Dix ans plus tard, la ville épiscopale elle-

[1] Voyez dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, année 1844, p. 431-472, *Histoire de la sorcellerie sous les règnes de Philippe II, et d'Albert et Isabelle*, par M. L. Van de Walle. Peut-être ce travail, d'ailleurs intéressant, n'est-il pas écrit avec tout le sang-froid désirable.

[2] On a calculé qu'il a sacré cinq évêques, béni vingt-neuf abbés, huit abbesses, donné la tonsure et les ordres, tant mineurs que majeurs, à six mille sept cent soixante deux personnes, consacré ou dédié treize églises dans le diocèse de Gand, et soixante-dix-sept dans celui de Cambrai, parmi lesquelles trente-deux paroisses, savoir: en 1616, le 7 déc. Vieux-Reng; en 1617, Beugnies, le 11 avril; La Deuze 9 juillet; L'Ecluse 27 août; Inchy 1.er sept.; Beaumez 3 sept.; Barastre 10 sept.; Vendegies-au-Bois 16 sept. En 1618, Jolimez 22 janvier; Favreux 4 février; Salesches 6 février; Saultain 16 juillet; Marcq 25 sept.; en 1619, Cantaing 24 décembre; février, Cantimpré 11 mars; Anneux 13 mars; Pressies 20 mars; Hem-Lenglet 21 mars; Neuville-St.-Remi 26 mars; Lieu-St.-Amand 9 avril; Douchy 11 avril; Noyelles-sur-Selle 14 avril; Neuville-Bourjonval 30 avril; Hermies 5 mai; Monceau, près d'Avesnes, 18 mai; Honnecourt 9 octobre; Montécouvé 10 oct.; en 1623, Mazinghien 2 janvier; Bellinghe 17 sept. En 1624, Pommereul 12 août; St.-Denis 24 sept. En 1628, Wignehies 6 août.

[3] « Le traité de Westphalie, garant en apparence de la constitution germanique, y avoit mis un germe à » mort, en y détruisant l'unité, sans laquelle il n'existe point de constitution, puisqu'il avoit opposé la puis- » sance des membres au pouvoir du chef, et la ligue protestante, ou le *corps évangélique*, à l'union des » princes catholiques, dont le monarque autrichien étoit le protecteur. » *Législation primitive*, par M. de Bonald, édit. de 1802, III, 352.

[4] Gaspar Némius fit imprimer un manuel à l'usage de ses curés : *Manuale parochorum ecclesiæ Cameracensis*, in-4.° Cameraci, 1659. C'est à lui, ou plutôt à Jean Polman, son théologal, qu'on doit le premier catéchisme connu du diocèse. Jonart, successeur de Némius, est surtout connu par son désintéressement et ses fondations charitables.

Digitized by Google

même, ainsi que Valenciennes et d'autres places, furent conquises et réunies pour jamais à la France. Quand M. de Bryas qui, avant d'occuper le siége de Cambrai, avait été évêque de Saint-Omer, se présenta devant Louis XIV, on venait d'apprendre la capitulation de cette ville : « Vous voyez, lui dit le roi, que vous étiez destiné à être Français. » Nous citons ailleurs l'éloge que fait Pellisson de notre bon archevêque.

D'après l'article IV, et d'autres encore, de la capitulation de Cambrai, le chapitre était maintenu dans tous ses droits et priviléges, par conséquent dans la faculté d'élire l'archevêque. Le roi de France qui, depuis le concordat passé entre Léon X et François Ier, avait la nomination aux évêchés, ne pouvait guères laisser à l'église de Cambrai cette immunité exceptionnelle. Louis XIV chargea donc le comte de Montberon, gouverneur de Cambrai, et M. Le Pelletier, de négocier à ce sujet avec le chapitre, qui se montra de bonne composition et renonça à son droit d'élection. En reconnaissance de ce désistement, l'église fut maintenue dans l'exemption de la régale temporelle et spirituelle; et le chapitre conserva l'administration temporelle de l'archevêché, en cas de vacance. Sur le vu de ce concordat, le pape accorda son indult. Le premier archevêque nommé ainsi par le roi fut François de Salignac-de la Mothe-Fenelon.

Les débuts de Fenelon à Cambrai ne furent pas des plus heureux. « Le peuple, dit un contemporain, ne pouvoit s'accoutumer à ses manières. C'étoit l'usage de ce prélat d'interroger, ou de faire interroger, par les ecclésiastiques de sa suite, les enfants qu'on présentoit pour être confirmés. Ces prêtres, qui étoient tous Français, au lieu de s'exprimer en termes du pays, faisoient leurs questions en français, ce à quoi les enfants ne pouvant répondre, les catéchistes s'échappoient quelquefois à les traiter d'ignorants. Ce procédé effaroucha fort le peuple, qui d'ailleurs n'aimoit pas trop les Français dans ce temps-là. On regrettoit Mgr. de Bryas, qui était un seigneur du pays, populaire, accoutumé à notre façon de vivre. Celui-là, au contraire, tout poli et plein d'estime pour la nation française, ne pensoit trouver dans son diocèse que gens stupides et barbares. Il ne fut pas longtemps dans ces sentiments et fut bientôt désabusé par les conférences qu'il eut avec plusieurs savants personnages qui, sous des apparences de simplicité, cachoient un trésor inépuisable de doctrine. M. de Francqueville, doyen de la métropole, fut toujours le sujet de son admiration; en effet, c'étoit un prodige de science, homme de tête, de conseil, et très-entendu dans toutes sortes d'affaires[1]. »

L'érection de Cambrai en archevêché avait, dès l'an 1564, donné lieu, de la part du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, à une protestation qui fut renouvelée en 1583 par son successeur. Cette discussion, restée sans effet, fut reprise en 1678, époque où le traité de Nimègue plaça Cambrai sous la domination française. Cette troisième protestation n'ayant pas eu plus de suite que les deux premières, l'archevêque de Reims profita, en 1695, de la vacance du siége, pour faire valoir derechef ses prétentions. Fenelon était donc à peine nommé, lorsqu'il se trouva obligé de prendre la défense de son église. Cette contestation le mit donc dans l'heureuse nécessité d'étudier tout d'abord l'histoire de cette église, et à en consigner les faits principaux dans un *Mémoire* lumineux, qui eut bientôt pour résultat de mettre fin aux poursuites de l'archevêque[2].

[1] *Mémoires chronologiques*, document utile publié par M. Bouly, in-8°, Cambrai, 1837, p. 30.

[2] Ce mémoire, qui n'avait jamais été imprimé, a été, ainsi que toutes les pièces qui s'y rattachent, déposé par nos soins à la bibliothèque de Cambrai, et classé parmi les manuscrits sous le n.° 1042. Nous en avons

Digitized by Google

Fenelon ne se borna point à défendre les prérogatives de son siége ; il sut aussi, en toute occasion, soutenir et protéger dans leurs justes droits les chapitres, les abbayes et les particuliers. Le roi, ayant disposé d'une prébende du chapitre de Saint-Géry, en vertu du droit de joyeux avènement, l'archevêque prétendit que le joyeux avènement n'était pas applicable aux églises des pays conquis, et notamment à celles que le traité de Nimègue avait prises sous la domination française; il eut pour adversaire dans ce débat le célèbre d'Aguesseau qui finit par l'emporter [1].

Le bref apostolique qui condamne le livre intitulé : *Explication des Maximes des Saints* fut signé à Rome le 12 mars 1699. A peine ce bref fut-il reçu à Cambrai, que Fenelon publia, sous la date du 6 avril, un mandement où il dit : « Nous adhérons au bref, tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois propositions, simplement, absolument et sans ombre de restriction..... De plus, nous défendons à tous les fidèles de lire et de garder ce livre. Nous nous consolerons de ce qui nous humilie, pourvu que le ministère de la parole que nous avons reçu du Seigneur pour votre sanctification n'en soit pas affoibli, et que nonobstant l'humiliation du pasteur, le troupeau croisse en grâce devant Dieu..... A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission. »

Notre archevêque était loin d'être riche; aussi ne put-il, comme plusieurs de ses prédécesseurs, doter la ville et le pays de quelqu'établissement charitable qui aurait fait bénir longtemps sa mémoire par les malheureux; mais de son vivant il ne cessa d'exercer la charité avec un zèle et une profusion quelquefois supérieurs à ses moyens. Nous avons sous les yeux des documents qui en font foi [2].

Est-il vrai que Fenelon, voulant sur la fin de sa vie laisser un témoignage durable de sa soumission au bref qui condamnait le livre de *l'Explication des Maximes des Saints*, ait donné à son église un ostensoir d'or, au bas duquel on voyait ce même livre foulé aux pieds, ainsi que les *Institutions* de Calvin, par un ange ou la figure allégorique de la foi? Le don de l'ostensoir est consigné dans les actes du chapitre, dans les inventaires de l'église, dans la correspondance même du prélat; mais nulle part on n'y fait mention de la circonstance des livres foulés aux pieds; et ce fait particulier est attesté seulement par diverses personnes notables, qui déclarent l'avoir reconnu de leurs propres yeux. Dans la controverse assez vive qui s'est engagée naguères à cet égard, les uns font valoir, outre les arguments négatifs, tirés du silence des titres locaux, l'invraisemblance morale et artistique d'une pareille démonstration sur un mouument de cette nature, et de la part d'un homme tel que Fenelon. Les autres, et à leur tête M. l'abbé Gosselin,

en outre donné communication à M. l'abbé Gosselin, qui l'a inséré dans sa belle édition des *Lettres de Fenelon*, t. V, 2-70.

[1] Ses aumônes ordinaires s'élevaient au moins à 8000 livres par an. Cela résulte d'une note rédigée pour servir de règle à l'un de ses successeurs, dans la distribution de ses charités. On sait d'ailleurs les sacrifices énormes qu'il fit lors du passage des armées sur son territoire, et durant la désastreuse année 1709. M^me^ Maintenon écrivait le 15 octobre 1708 au cardinal de Noailles : « Le P. La Chaise dit hier au roi que M. l'archevêque » de Cambrai ayant taxé son clergé, et devant être taxé lui-même à 1000 écus par proportion à son revenu, » il avoit déclaré qu'il donneroit 15,000 livres pour soulager les curés de son diocèse. Le P. de La Chaise accom- » pagna ce récit de toutes les louanges que la chose mérite. »

[2] Voyez 1.° *Acta capituli Cameracensis*, 1.^er^ juin et 25 sept. 1714; 2.° *Corresp.* II, 251; 3.° *Histoire de Fenelon*, par M. de Bausset, IV, 464, 465; 4.° *Observations sur le soleil d'or offert par Fenelon à l'église de Cambrai*, par M. Servois, in-8° 1817; 5.° *Dissertation sur l'ostensoir d'or offert par Fenelon à son église*, *Correspond.* XI, 239-278; autre édition in-12, 1840.

Digitized by Google

habile et judicieux éditeur des œuvres complètes de Fenelon, opposent à ces dénégations la déclaration formelle de divers témoins oculaires. Il paraît difficile en effet de répudier le témoignage de M. Languet, évêque de Soissons en 1715, archevêque de Sens en 1730, qui déclare avoir vu l'ostensoir et qui affirme la circonstance controversée : *Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*

Il faut du reste se défier de certaines anecdotes plus ou moins puériles qu'on a mises fort légèrement sur le compte du grand archevêque. Fenelon a recueilli et a fait soigner dans son palais les blessés de la bataille de Malplaquet; mais il ne les a pas pansés de ses propres mains. Ceux qui le disent ne savent pas que l'art du pansement des plaies a ses règles et ses difficultés auxquelles un archevêque est toujours fort étranger, lors même qu'il s'appelle Fenelon. D'ailleurs, les chirurgiens et les sœurs de charité ne manquaient pas à Cambrai. Le prélat a bien pu, à l'approche des armées ennemies, donner asile aux bestiaux que les paysans effrayés amenaient en ville; mais on ne l'a pas vu, quoiqu'en disent d'Alembert et le poète Andrieux, ramener par le licol les vaches égarées et fugitives. Sa gloire n'a nul besoin d'être rehaussée par des traits semblables [1].

Fenelon mourant supplia Louis XIV de lui donner un successeur bon et ferme contre le jansénisme qui était, disait-il, fort accrédité sur cette frontière. Dès l'an 1699, il écrivait : « Il y a ici toutes les semaines quelque nouvel imprimé en faveur du jansénisme [2]. » En 1702, il adressa au duc de Chevreuse un mémoire sur les progrès de cette secte dans l'Université de Douai [3]. En 1712, il écrivait encore : « Nos » frontières sont pleines d'émissaires de ce parti, qui font passer avec sûreté, de main » en main, tout ce qu'ils veulent, depuis la Hollande jusqu'à Paris [4]. » Sept mois avant sa mort, il avait fait savoir au roi que les jansénistes remuaient tous les ressorts dans les Pays-Bas autrichiens, pour soulever les tribunaux séculiers contre la réception de la bulle *Unigenitus* [5]. En luttant ainsi avec persévérance contre un système religieux, dont le principe fondamental est une atteinte à la liberté de l'homme, notre sage prélat semblait signaler d'avance, dans cette doctrine nouvelle, le germe des funestes théories qui bientôt après contribuèrent à pervertir si étrangement en France toutes les idées morales.

CHAPITRE XII.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — VEUVAGE DE L'ÉGLISE DE CAMBRAI. — LE CARDINAL DUBOIS. — M. DE SAINT-ALBIN. — LÉOPOLD DE CHOISEUL. — HENRI DE FLEURY. — FERDINAND DE ROHAN. — CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.

Les dix années qui suivirent la mort de Fenelon furent pour l'église de Cambrai de véritables années de veuvage. Jean d'Estrées mourut avant d'avoir reçu ses bulles; le cardinal de la Trémoille, sacré à Rome par le pape Clément XI, ne put venir dans son diocèse. Guillaume Dubois, qui ne voulut ou n'osa point y paraître, donna pourtant un témoignage d'affection à la ville de Cambrai, en la choisissant pour être le siége du congrès européen dans lequel on devait régler toutes les difficultés qui n'avaient pas été résolues par le traité de Madrid du 13 juin 1721. Ce

[1] Les deux faits, du pansement des blessés et de la vache ramenée, figurent assez mal, ce nous semble, dans les bas-reliefs du monument élevé à Fenelon dans la cathédrale de Cambrai, et dû à l'habile ciseau de M. David d'Angers. Nous nous étions prononcé fortement contre l'adoption de ces deux sujets; mais l'avis contraire a prévalu.

[2] *Corresp.* I, 83. [3] *OEuvres complètes*, XII, 551, *Corresp.* I, 139. [4] *Corresp.* IV, 140. [5] *Ibid.* 477

Digitized by Google

congrès, où le pape, la France, l'empire, l'Espagne, l'Angleterre et tous les états d'Italie envoyèrent leurs ministres, dura quatre ans et n'aboutit à rien. Le renvoi de l'infante, qui devait épouser Louis XV, et à laquelle on préféra la fille de Stanislas Leczinski, irrita tellement Philippe V qu'il donna l'ordre à ses ambassadeurs de se retirer de Cambrai; et dès lors le congrès fut dissous.

Le cardinal Dubois obtint aussi, quelques mois avant sa mort, des lettres-patentes en vertu desquelles la ville et la châtellenie du Cateau-Cambrésis furent déclarées exemptes de tous droits et offices royaux, mis ou à mettre, sous quelque dénomination que ce fût[1].

Au quinzième siècle, l'église de Cambrai avait vu, non sans douleur, son siége épiscopal occupé par un prélat de naissance illégitime. Cette espèce de scandale se renouvela en 1723, lors de la promotion de Charles de Saint-Albin. Evêque de Laon depuis une année environ, ce prélat aurait voulu, en vertu de cette dignité, siéger au parlement comme duc et pair. Le parlement lui opposa un refus, fondé sur le vice de sa naissance. Ce fut, dit-on, pour le consoler de cet échec, que le régent son père lui procura l'archevêché de Cambrai, avec conservation des honneurs de la pairie.

M. de Saint-Albin, que l'on peut à la rigueur considérer comme le successeur immédiat de Fenelon, montra, suivant le vœu de l'illustre défunt, beaucoup de fermeté contre le jansénisme; mais Fenelon avait demandé un successeur *bon et ferme*; la fermeté ne suffisait donc pas. Le jeune archevêque (il n'avait que vingt-sept ans en 1723,) ne vint pas à Cambrai tant que dura le congrès; son entrée, qui fut très-fastueuse, eut lieu le 19 février 1726. Les pauvres reçurent d'abondantes aumônes. Les médailles frappées à cette occasion offrent la devise: *Sacerdos et Princeps.*

Les premiers soins du prélat se portèrent sur la révision du catéchisme, non pour la doctrine, mais pour le style et les expressions qui avaient pu vieillir. Il prescrivit l'adoption d'un bréviaire propre au diocèse; et à cet effet il fit imprimer celui dont on se servait du temps de Pierre d'Ailly. Ces premières innovations inspirèrent un peu d'inquiétude au clergé qui craignait l'esprit de changement. Bientôt après, l'archevêque, excité dit-on par quelques jeunes chanoines, s'avisa d'imposer à son chapitre, au lieu de la soutane noire, un habit violet avec parements rouges, et, au lieu de l'antique aumusse à raies, une aumusse rehaussée d'hermine. Les anciens ne voulurent pas de ce trop brillant costume. D'un autre côté, le chapitre de Saint-Géry, se fondant sur un vieil usage, constaté par des peintures du treizième siècle, prétendit aussi changer d'habit et d'aumusse. De là grands débats qui ne laissèrent pas que de compromettre un peu la dignité et la tranquillité du pauvre archevêque. Il est même probable que ces affligeantes dissensions, auxquelles il n'avait que trop contribué, le dégoûtèrent du séjour de Cambrai et le décidèrent à demeurer à Paris plus longtemps qu'il n'aurait dû ou voulu. Le parlement de Paris, qui penchait vers les opinions jansénistes, condamna, en 1755, une instruction pastorale dans laquelle le prélat invoquait l'autorité de certains actes pontificaux, et notamment celle de la bulle *Unigenitus*. Cette sentence du parlement fut infirmée par le roi

[1] La décision prise en conseil d'Etat est ainsi motivée : « Le Cateau et sa châtellenie ont toujours été un pays si absolument libre, que comme neutre on le choisit, en 1559, pour le siége du traité de paix entre la France et l'Espagne. Cette liberté a toujours été conservée avec tant de soin que, sous quelque domination qu'aient été Cambrai et le Cambrésis, même depuis les conquêtes de Louis XIV, nonobstant la création d'offices nouveaux et l'établissement de droits nécessités par la guerre et le malheur des temps, il ne lui a été fait aucun préjudice; et si, en 1705, les droits de contrôle des actes furent étendus au Cambrésis, il a suffi d'une réclamation de l'archevêque pour faire cesser cette nouveauté. En 1716, il fut de même déclaré exempt du droit de la ferme des huiles. »

Digitized by Google

siégeant en son conseil. M. de Saint-Albin, qui peut-être n'avait pas toutes les qualités requises pour diriger, dans ces temps déjà difficiles, un diocèse aussi vaste, mourut pieusement à Paris le 9 mai 1764.

Les circonstances devenaient de plus en plus graves. Les croyances, les mœurs, la discipline, tout allait dépérissant. M. de Choiseul, qui remplaça Saint-Albin, n'était pas homme à conjurer ni même à apprécier le danger. L'abbé Proyart a été, je crois, trop sévère quand il l'a appelé *le plus riche et le plus scandaleux bénéficier du royaume*. Il n'y en avait guères en effet de plus riche; mais nous nous permettrons de dire qu'il y en avait encore de plus scandaleux. La grande affaire de son épiscopat fut le procès qu'il soutint contre le magistrat de Cambrai pour se faire adjuger la seigneurie de cette ville.

Et néanmoins, durant cette triste époque, le clergé de Cambrai comptait bien des hommes de vertu et de savoir. Simon Stiévenard, le protégé, le secrétaire de Fenelon, pieux défenseur de sa mémoire, avait vécu jusqu'en 1735. Simon Marion qui possédait, outre l'hébreu, toutes les langues de l'Europe, et que Jean d'Estrées avait associé à ses missions diplomatiques, ne mourut qu'en 1744. Denis Mutte, cet érudit et saint prêtre qu'on appelait le Mabillon de Cambrai, mourut en 1774. Jacques Lefebvre, savant jésuite que M. de Saint-Albin chargea de la direction de sa bibliothèque et de son séminaire, et qui est connu par divers ouvrages estimables consacrés à la défense de la religion, termina son utile carrière en 1755.

L'année 1762 vit succomber en France l'institut de St. Ignace, contre lequel s'étaient associées trois puissances alors formidables : les jansénistes, les philosophes et les parlements. On peut croire que M. de Choiseul, plus soigneux de revendiquer la souveraineté temporelle de Cambrai que de veiller aux intérêts spirituels et moraux de ses diocésains, vit avec indifférence ce grave évènement auquel son frère le ministre avait pris une très-grande part. Mais à cet égard, le troupeau ne partagea point les sentiments du pasteur. Les jésuites étaient fort aimés dans le pays. Au moment de leur chute et de la suppression de leurs colléges, il s'éleva un cri général de douleur et de regret. Nous avons connu, au commencement de ce siècle, beaucoup de vieillards qui avaient été leurs élèves et qui ne pouvaient sans attendrissement parler de ces maîtres si savants et si simples, si paternels et si vénérés. Il est avéré qu'à Douai et dans les colléges des autres villes de la contrée, les études classiques n'ont fait que décroître depuis 1762 jusqu'à la révolution qui les supprima tout-à-fait. Il reste d'ailleurs autour de nous bien des témoignages de la vénération qu'inspiraient ces religieux [1].

M. de Choiseul mourut insolvable, de sorte que sa succession fut répudiée par son frère [2], l'ex-ministre, exilé en sa terre de Chanteloup près d'Amboise, et par sa sœur [3], abbesse de Saint-Louis de Metz. Cependant, les bénéfices dont il

[1] Le local de la bibliothèque publique de Valenciennes est tout plein encore des souvenirs de la société célèbre qui l'a construit et inauguré. On y voit les portraits des jésuites les plus illustres, surtout de ceux qui appartiennent à la province Gallo-Belgique. Assurément ces trente-cinq noms forment une belle pléiade littéraire et scientifique. Ils figurent dignement dans le sanctuaire du savoir; car il n'est peut-être pas une seule branche des connaissances humaines qui n'ait été cultivée avec succès par l'un de ces hommes dont les portraits décorent la bibliothèque de Valenciennes. Voyez notre *Mémoire sur les biblioth. du départ. du Nord.* p. 162.

[2] Etienne-François de Choiseul, pair de France, duc de Choiseul-Amboise, marquis de Stainville et de la Bourdoisière, lieutenant-général, ministre d'état, etc., mourut en 1785 avec d'immenses dettes, malgré l'immense fortune que lui avait apportée sa femme.

[3] Charlotte-Eugénie de Choiseul, comtesse de Stainville, abbesse du chapitre royal et séculier de St.-Louis de Metz. L'acte par lequel elle renonce à la succession de son frère porte la date du 28 novembre 1774; la renonciation du duc de Choiseul est du lendemain 29.

Digitized by Google

jouissait[1] auraient dû suffire pour épargner à sa mémoire cette honte et à ses héritiers l'humiliation d'un tel désaveu. A l'avènement de M. de Fleury, en 1774, les cœurs des fidèles furent remplis de consolation et d'espérances.

Aidé du sage évêque d'Amycles son suffragant, le digne prélat s'appliqua à relever la piété dans tous les rangs, à faire revivre plusieurs pratiques chères au pays et dont on regrettait l'abrogation. Le jubilé de l'année sainte, octroyé par bulle de Pie VI, lui fournit en 1776 l'occasion d'ouvrir une mission qui eut beaucoup de succès; il institua, en 1777, une retraite ecclésiastique que l'éminentissime cardinal Giraud a rétablie de nos jours, au grand avantage du clergé et à l'édification singulière des fidèles. Le 13 septembre 1780, le nouveau bréviaire de Cambrai, délibéré en chapitre le 18 décembre 1775, fut approuvé par le souverain pontife. Quelques mois après, M. de Fleury termina sa pieuse et trop courte carrière; il avait occupé le siége pendant six ans au plus, et celui de Tours pendant vingt-trois ans[2].

M. de Fleury, qui mourut le 22 janvier 1781, fut remplacé dès le 4 février suivant par le prince Ferdinand de Rohan-Guémené, archevêque de Bordeaux. Le nouveau prélat administra ou fit administrer son diocèse comme s'il n'eût pas pressenti l'orage qui déjà grondait sur l'Eglise de France et sur la société tout entière. Ses mandements sont plus souvent datés de Paris que de Cambrai. C'est encore de Paris où il est retenu, dit-il, pour les affaires de son diocèse et de la province, que le 12 septembre 1789, il pousse vers son troupeau le premier cri d'alarme. Ecoutons : « Vous le savez, N. T. C. F., l'époque de la régénération du royaume est devenue celle d'un désordre presque universel. Les châteaux incendiés dans plusieurs provinces; les droits de la propriété violés par la plus coupable des impostures, au nom même du souverain, qui, comme il le dit lui même, s'est montré le constant défenseur de la justice; les asiles de la piété réduits en cendres ou livrés au pillage; et jusqu'au milieu de vous, des religieux vénérables, qui avaient sauvé l'indigence des rigueurs du dernier hiver, ne trouvant qu'une sauvegarde impuissante dans les bienfaits de leur charité, et contraints la plupart de chercher leur salut dans la fuite; la fureur des jugements populaires, substituée au glaive de la loi; le trésor de l'état tari jusque dans sa source, soit par des retardements de subsides, soit par les manœuvres de la cupidité; de fausses alarmes semées par des hommes qui, ne pouvant nuire par la force, cherchent du moins à troubler par la terreur; pour comble d'infortune, une disette effrayante servant de prétexte à l'insubordination et à la violence; partout des dissensions, des crimes, et dans quelques contrées la confusion du chaos : voilà, N. T. C. F., la trop fidèle peinture des calamités qui remplissent notre âme de tristesse. Jusqu'à quand, ô mon Dieu, éprouverons-nous tous les fléaux de votre colère? Jusqu'à quand éloignerez-vous de nos plaies les remèdes que nous attendons de votre miséricorde? »

Le reste de ce mandement remarquable est consacré à faire voir que c'est l'oubli de la religion qui entraîne la ruine commune des mœurs et des lois, et qui cause tous les malheurs publics. Dès-lors M. de Rohan fut tout entier à ses devoirs d'évêque.

De grands abus s'étaient introduits, il faut le confesser, dans cette glorieuse Eglise de France, qui jusqu'alors n'avait cessé d'être l'exemple de la chrétienté. L'ordre

[1] Léopold-Charles de Choiseul possédait, outre l'archevêché de Cambrai, l'abbaye royale de St.-Arnoul de Metz, le prieuré de St.-Pierre et St.-Paul de Rœuil, ordre de Cluny, diocèse de Meaux, et le prieuré de Relange, même ordre, diocèse de Toul.

[2] M. de Fleury avait à payer, outre les pensions dont l'archevêché était grevé sous son prédecesseur, 54,000 livres de pensions nouvelles, détaillées dans le brevet de sa nomination en date du 23 septembre 1774.

Digitized by Google

ecclésiastique comme l'ordre civil, appelait des réformes. L'Assemblée constituante, au lieu de suivre pour un cas aussi grave, les règles établies en France de temps immémorial, et d'entrer en négociation avec le Saint-Siége, trouva plus expédient de régler elle-même cette grande affaire de discipline; et le 24 août 1790, elle promulgua la fameuse constitution civile du clergé, qui changeait la circonscription de tous les diocèses, réglait le mode d'élection des évêques et des curés par le peuple, et enlevait au pape la confirmation canonique des évêques, sauf à lui donner avis de chaque élection épiscopale. C'était absolument assimiler l'Eglise de France à l'archevêché janséniste et schismatique d'Utrecht, dont chaque titulaire ne manque jamais, dit-on, de notifier son élection au Saint-Père, comme dans le monde on envoie, en cas de mariage ou de mort, des lettres de faire part à ses amis et connaissances.

Lorsqu'Henri VIII décréta ainsi la séparation de l'Angleterre d'avec l'Eglise romaine, tous les évêques adhérèrent, à l'exception de quatre, qui sont honorés comme des martyrs de la foi. En France, ce fut précisément le contraire; quatre évêques seulement acceptèrent la constitution civile du clergé; tous les autres, au nombre de cent vingt-sept, refusèrent et protestèrent courageusement.

M. de Rohan, retiré d'abord à Saint-Ghislain près de Mons, adressa le 15 avril 1791, à tous les prêtres non assermentés de son diocèse, une copie de la belle instruction[1] donnée par M. de la Luzerne, évêque de Langres, et adoptée par un grand nombre de ses collègues dans l'épiscopat.

La plus grande et la plus saine partie du clergé suivit l'exemple des premiers pasteurs. Les curés, vicaires et desservants de Cambrai publièrent une profession de foi très-détaillée finissant par ces mots : « Nous sommes et serons toujours tout au » roi et à la nation en matière temporelle, tout à l'Eglise et à sa puissance en » matière spirituelle. »

Le schisme était donc consommé. Il y eut certainement parmi les prêtres assermentés beaucoup d'hommes honnêtes et de bonne foi; mais une expérience déplorable a prouvé que pour un grand nombre d'entr'eux le serment fut un premier pas fait vers l'apostasie et l'oubli de tous les devoirs.

Tandis que les prêtres dits réfractaires justifiaient leur honorable refus par de franches et loyales déclarations de principes, plusieurs assermentés essayaient de légitimer leur adhésion à la constitution civile du clergé[2].

Claude Primat, ex-oratorien et ancien curé de Saint-Jacques, à Douai, fut élu le 20 mars[3] 1791, évêque constitutionnel du Nord. Sa conduite fut tout d'abord très-réservée. Il poussait si loin cette réserve qu'ayant cru devoir, vers la fin d'avril 1791, proroger la durée du temps pascal, il n'osa pas faire imprimer la lettre pastorale qu'il avait rédigée à ce sujet, sans l'avoir soumise au directoire du département et lui avoir

[1] Cette instruction, appliquée en tous points au diocèse de Cambrai, traite entr'autres les chefs suivants : la non-prestation du serment n'opère pas l'effet d'une démission; — vice et danger d'une démission volontaire; — obligation de résider dans la paroisse; — motifs légitimes de n'y pas résider; — nulle communication avec l'évêque intrus; — des nouveaux élus et des vicaires qu'ils auront nommés; — des anciens curés et vicaires qui ont prêté le serment pur et simple; — des anciens curés et vicaires qui ont prêté le serment avec des modifications; — forme d'administration des secours spirituels; — instructions et prédication; — messe et office divin; — sacrements et autres actes religieux liés à l'ordre public; — durée des pouvoirs extraordinaires accordés par la présente instruction.

[2] M. Renaut, *curé constitutionnel de St.-Sépulchre* à Cambrai, prononça à cet effet le 22 mai 1791, devant la société des amis de la constitution, un discours qui a été imprimé. L'orateur s'attache surtout à expliquer le serment par les usages de la primitive Eglise. Il prétend que le pape n'a rien à voir et à dire dans la discipline ecclésiastique.

[3] Et non le 29 avril, comme le disent M. Plouvain, *Biographie Douaisienne*, 188, et M. Duthilloeul, *Galerie Douaisienne*, 326.

Digitized by Google

demandé son attache. Le directoire répondit poliment que l'évêque pouvait prendre sur lui cette mesure, à laquelle l'autorité civile n'avait rien à dire. M. Primat ne voulut d'autre habitation que le séminaire, qui venait d'être déserté spontanément par tous les élèves. Homme de mœurs honnêtes, mais janséniste et ambitieux, il fit des ordinations précipitées dans l'espoir de fortifier son nouveau clergé. L'expérience ne tarda pas à lui faire voir que la plupart des sujets auxquels il avait conféré le sacerdoce n'avaient ni la science ni la vertu requises pour le saint ministère. Beaucoup d'entre eux apostasièrent et traînèrent dans l'abjection une existence misérable. Dès-lors il éprouva quelques scrupules et commença à sentir que sa mission n'était pas canonique.

Quant à M. de Rohan, dès l'an 1790, il s'était rendu à Liége, où il exerça momentanément la régence de cette principauté pendant l'absence du prince-évêque, Constantin de Hoensbroecht. Revenu à Paris, le 16 janvier 1791, il fut bientôt forcé de s'expatrier de nouveau et de s'établir à Munster, d'où il correspondait avec les délégués qu'il avait laissés dans le diocèse, et spécialement avec l'abbé Defrenne, doyen-curé d'Ath, administrateur ecclésiastique de toute la partie française du diocèse de Cambrai [1].

Nous voici en pleine terreur. Les prêtres sont chassés, proscrits, traînés à l'échafaud. Le serment schismatique n'est plus même une garantie pour ceux qui l'ont prêté. Les églises sont profanées ou démolies. Des circulaires menaçantes prescrivent de faire disparaître tout signe religieux. Joseph Lebon est à Cambrai. Du mois d'octobre 1793 au mois de juillet 1794, cent trente personnes de tout sexe, de tout âge et de toutes conditions sont décapitées sur la grande place de cette ville. Nous possédons la nomenclature exacte de toutes ces victimes [2], relevée par un de nos amis sur les registres d'écrou qui se conservent à Cambrai; mais, réflexion faite, nous nous abstenons de la publier. Gloire aux victimes innocentes, pardon et paix à leurs bourreaux [3]!

Mais l'échafaud ne pouvait pas tout dévorer. L'exil, cet autre supplice plus long

[1] Voyez sur l'abbé Defrenne, *Biographie des prêtres du diocèse de Cambrai, morts depuis* 1800, p. 175. Ce curieux ouvrage, publié en 1847 par M. l'abbé Capelle, avec l'assistance de plusieurs ecclésiastiques du pays, renferme des documents utiles sur l'histoire religieuse des derniers temps. Chacun des articles du livre forme comme un épisode de cette période si tristement mémorable.

[2] Cette liste n'offre qu'un petit nombre de prêtres et de religieuses. Ce sont : Pierre-Joseph Peugniez, curé de Vitry, Noël Mailiez, religieux de Vaucelles, exécutés le 12 prairial an 2; Dominique Tranchant, le 18 floréal; Louis Villerez, dit le père François, récollet de Bapaume, le 16 prairial; Marie Lanel, Madeleine et Gabrielle Fontaine, Jeanne Gérard, hospitalières de la Charité à Arras, le 8 messidor; Marie-Eugénie de Nedonchel de Baralle, et sa sœur, religieuses, le 13 prairial. — A ces noms il faut ajouter ceux des autres personnes ecclésiastiques du diocèse actuel, condamnées et exécutées révolutionnairement : Damase Bétremieux, récollet de Valenciennes, le 24 vend. an 3; N. Breuvart, vic. de St.-Jacques à Valenciennes, 6 brum. an 3; Fr. Lamoral de Buissy, prêtre de Douai, 24 vend. an 2; N. Danjou, vic. de Condé, 17 brum. an 3; Chrysog.-Honoré Delplace, chartreux, 24 vend. an 3; N. Druez, prêtre de Berlaymont, 3 brum. an 3; J.-B. Dubois, chartreux de Valenciennes, 28 vend. an 3; Michel-Jos. Dujonquoy, de Cambrai, trappiste, mort le 21 août 1794 sur l'entrepont du navire qui le déportait; Martial Godez, capucin de Valenciennes, 22 vendem. an 3; N. Gosseau, chan. de St.-Géry de Valenciennes, 28 vend. an 3; Barbe Grison, sup. des ursulines de Cassel, 12 messidor an 2; Liévine Lacroix, ursuline de Valenciennes, 2 brum. an 3; Jacques Laignel, d'Armentières, abbé du Mont-St.-Eloi, 5 floréal an 2; N. Laisney, vic. d'Escarmain, 6 brum. an 3; N. Largillière, prêtre, régent au collége du Quesnoy, 24 brum. an 3; N. Larivière, d'Iwuy, bénédictin, 22 vend. an 3; N. Lecerf, de Maing, prêtre, 6 brum. an 3; Ant.-Jos. Ledoux, chartreux de Valenciennes, 24 vend. an 3; Marg.-Jos. Leroux, ursuline de Valenciennes, 26 brum. an 3; N. Levecque, récollet, 16 brum. an 3; N. Libert, curé de Sebourg, 24 vend. an 3; N. Mabille, prêtre de Taisnières-sur-Hon, 28 vend. an 3; N. Malaquin, curé d'Escarmain, 28 vend. an 3; J.-B.-Jos. Martin de Cambrai, prêtre, 8 therm'dor an 2; Mar.-Ang.-Schol. Minne, ursuline de Cassel, 12 messidor an 2; Jos. Saudeur, capucin de Valenciennes, 2 brum. an 3; Denis-B. Selosse, religieux d'Hasnon, curé de N.D. à Valenciennes, 24 vend. an 3.

[3] M. Emile Lebon, juge à Châlons-sur-Saône, a publié un volume intitulé : *Lettres de Joseph Lebon à sa femme pendant les quatorze mois qui ont précédé sa mort, avec une préface historique*, in-8° de 263 pages, 1845. Dans sa préface, M. Em. Lebon essaie non pas seulement de justifier, mais même de glorifier la mémoire de son père. J'ai lu ce livre, et certes j'ai admiré un tel effort de piété filiale..... !

Digitized by Google

et souvent plus cruel, réclamait aussi sa part. Consignés d'abord dans Cambrai, puis enfermés dans la caserne du *Carré-de-paille*, où il fut question de les mitrailler, les prêtres réfractaires du diocèse se virent enfin déportés. Quelques-uns prirent le chemin de l'Angleterre; d'autres, en plus grand nombre, se dirigèrent vers l'Allemagne, surtout vers la Westphalie, contrée hospitalière et bénie entre toutes les autres. M. de Rohan avait, ainsi que plusieurs de ses collègues, fixé sa résidence à Munster, surnommée la ville des évêques. La plupart de nos prêtres des diocèses de Cambrai et d'Arras s'établirent dans les autres villes et les villages du Cercle, où ils étaient reçus comme des hôtes envoyés de Dieu. Partout on se disputait ces pèlerins sacrés. Le village de Lethmate en avait demandé et obtenu douze. Lorsqu'ils eurent été distribués entre les douze principales familles, un paysan vint, les larmes aux yeux, demander qu'on trouvât pour lui un treizième prêtre de France [1]. Heureux temps que celui où le déporté avait au moins le choix du lieu de sa retraite! Il n'en fut pas toujours ainsi. Après le coup d'état du 18 fructidor, le gouvernement se chargea du soin de transporter les proscrits, et, comme on le pense bien, il ne les déposa point au sein des belles campagnes de la Westphalie. C'est sur une terre lointaine et homicide, à Cayenne, à Sinamari, que le 8 octobre 1798 la frégate *la Bayonnaise* débarqua ce qui lui restait des cent-dix-neuf prêtres qu'elle avait pris à Rochefort le 31 juillet précédent, et parmi lesquels se trouvait, entr'autres ecclésiastiques de nos contrées, l'abbé Hubert Flotteu, décédé curé de Borre en 1837 [2]. Le bon prêtre, avant de fuir ces rivages meurtriers, a dû y rencontrer souvent d'illustres compagnons d'infortune: Barbé-Marbois, Pichegru, Ramel, Barthélemy. Il a pu y voir mourir Lafond-Ladebat, La Villeheurnois, Bourdon de l'Oise, Rovère, l'abbé Brottier et beaucoup d'autres. Il a pu enfin assister aux funérailles du vertueux général Murinais et unir ses sanglots aux gémissements poussés par les soldats et les nègres, lorsque Tronson du Coudray, cet éloquent et courageux défenseur de Marie-Antoinette, prenant pour texte le verset *Super flumina Babylonis*, parla des malheurs de la France avec une sensibilité si profonde, et célébra si dignement l'intrépidité loyale, la vertu inflexible et la sublime candeur du vieux guerrier qui venait d'être déposé dans la tombe [3].

CHAPITRE XIII.

DERNIERS ACTES DU CLERGÉ CONSTITUTIONNEL. — CONCORDAT. — M. BELMAS. — RÉTABLISSEMENT DE L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

« Le culte constitutionnel, a dit un écrivain non suspect, n'avait point de racines » en France. Il était trop récent; on l'avait trop vu faire; il tenait à des temps trop » malheureux et trop haïs. Etranger au chef de l'Eglise, il l'était par cela même à

[1] Voyez l'ouvrage intitulé : *De la Loire aux Pyrenées*, in-8.°, Lille, 1840, p. 369, fragment sur l'Allemagne.

[2] La notice consacrée par M. Lansheere à M. l'abbé Flotteu, dans la *Biographie des prêtres du diocèse de Cambrai*, offre des détails pleins d'intérêt sur cet exil à Cayenne, et sur les horribles souffrances des pauvres déportés.

[3] Voyez, sur les députés de Cayenne, *Journal de l'adjudant-général Ramel*, in-8°, imprimé pour la première fois à Hambourg, vers décembre 1798; ouvrage qu'il faut lire avec défiance; *Histoire du 18 fructidor*, par le chevalier Delarue, l'un des députés à Sinamari, in-8°, 2 vol. Paris, 1821, et enfin *Fragment d'un journal écrit à la Guyane*, par Gilbert-Demolières, déporté après le 18 fructidor, in-8°, Cambrai, 1835. Cette dernière publication est due à notre regrettable ami, M. F. Delcroix.

Digitized by Google

» la France ; car c'est à tort qu'on penserait qu'un culte méconnu, ou repoussé » par le pape, pût devenir le culte de la France [1]. »

En 1800, on songea à donner un successeur à M. Primat, nommé depuis trois ans *évêque du Rhône*. Soixante-quatre électeurs, tous prêtres assermentés, se réunirent le 7 août à Lille, en synode diocésain [2], et nommèrent, à la majorité de trente et une voix sur soixante votants, M. Jacques-Joseph Schelle, évêque du diocèse du Nord. Cette élection était nécessaire pour que le clergé constitutionnel du pays fût représenté au concile, dit national, qui allait s'ouvrir à Paris. Alex. Deledeuille, curé de Saint-Maurice, à Lille, fut élu adjoint de l'évêque dans la députation. Le lendemain 8 août, M. Schelle, assisté des membres du synode, célébra *de bon cœur*, dit le procès-verbal, *un obit très-solennel pour le pontife Pie VI* [3].

Et tandis que le clergé schismatique, ainsi réduit, déconsidéré et mourant, s'efforçait de donner encore quelques signes de vie et d'action, les portes de la patrie se rouvraient peu à peu pour ceux qui, restés fidèles à l'unité catholique, vivaient depuis dix ans dans les douleurs d'un exil honorable. Accueillis de tous côtés avec une pieuse joie, ils rentraient comme en triomphe, soit dans leurs foyers, soit dans leurs anciennes paroisses ; et là, réunis au petit nombre des prêtres insermentés qui n'avaient pas quitté le pays, ils exerçaient le saint ministère partout où ils étaient appelés. Dès-lors aussi, beaucoup d'anciens prêtres assermentés avaient rétracté leurs serments, comme le prouvent les actes mêmes du concile tenu à Paris en 1801.

Le Concordat fut conclu et signé à Paris le 15 juillet 1801, et ratifié à Rome le 15 août suivant. Notre sujet, tout restreint et tout local, ne nous permet pas de parler ici avec détails de cette célèbre transaction qui éteignit le schisme, fit sortir de ses ruines l'église gallicane et rendit la paix aux consciences si longtemps troublées.

La circonscription des diocèses ne fut ni celle de l'ancien régime, ni celle qu'avait établie la Constitution civile du clergé [4]. Néanmoins, le département du Nord forma, comme en 1791, un diocèse complet dans lequel étaient venues s'incorporer des portions de territoire détachées des anciens diocèses de Cambrai, d'Arras, de Tournai, d'Ipres et même de Saint-Omer. Obtempérant, comme la plupart de ses confrères, au vœu du pape, notre archevêque, M. de Rohan, se démit de son siége. M. de Conzié, évêque d'Arras, ne suivit pas cet exemple ; mais son refus ne causa aucun trouble dans l'arrondissement de Douai, qui était presqu'entièrement de l'ancien diocèse d'Arras.

Le clergé constitutionnel n'avait jamais inspiré une grande confiance dans le diocèse de Cambrai ; aussi la nomination de M. Belmas [5] parut-elle y causer un peu de

[1] M. de Pradt, *Les trois Concordats.*

[2] Le Presbytère avait même, sous la date du 16 juillet, adressé aux ecclésiastiques composant le vicariat de Tournai, une invitation d'assister à ce synode ou d'y envoyer des délégués. Cette lettre porte pour épigraphe : *Divisus est Christus?* I. Cor., I. c. 13. Il est à remarquer, au surplus, que cette élection ne fut pas faite selon les formes prescrites par l'article 3 du titre 2 de la Constitution civile du clergé, qui porte que le corps électoral tout entier nommera les évêques, suivant le décret du 22 décembre 1789.

[3] Le procès-verbal imprimé de ce synode est devenu extrêmement rare. M. Gentil-Descamps, de Lille, en conserve une épreuve dans son riche et curieux cabinet.

[4] Personne n'a fait une apologie plus éloquente du Concordat que M. Thiers. Voyez *Hist. du Consulat et de l'Empire*, III, 196. Nous recommandons au lecteur ces belles pages où l'on admire tout à la fois l'exposé lumineux des faits, et l'appréciation aussi impartiale que profonde des besoins religieux de la société française.

[5] M. Louis Belmas était évêque constitutionnel de l'Aude, à l'époque du concordat. Le premier mandement qu'il publia à Cambrai est daté du 20 thermidor an X, après une tournée rapide dans le diocèse. Ce mandement est inséré dans la *Collection des actes de la Préfecture du Nord* pour l'an X, p. 300. La solennité de la prestation de serment et de l'installation du clergé eut lieu successivement, pour les vicaires-généraux, les 60

Digitized by Google

mécontentement. Mais dès le jour de son installation, il eut le mérite de disposer favorablement les esprits : il fit choix, pour cette cérémonie, de six prêtres insermentés, auxquels il adjoignit seulement deux ex-constitutionnels. Le discours qu'il prononça à Douai le 3 pluviose an XI, (23 janvier 1803), et qui avait pour texte les paroles du Maître : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ*. Math. x, 16, fut trouvé plein d'onction et de sagesse.

On remarquait, dans cette solennité mémorable, M. Schelle, évêque démissionnaire du Nord, récemment nommé à la cure de Saint-Eloi de Dunkerque. C'était, dit-on, un homme simple, droit et très-charitable. Les agents du comité de salut public ayant voulu, pendant la terreur, le forcer à rendre ou à brûler ses lettres de prêtrise, il eut le courage de leur dire : « Je suis prêtre du Seigneur, puissé-je, » en le confessant, expier dans les fers et par la mort même tout ce qui, dans ma » conduite, n'a pas été conforme à ses lois!....» Ces paroles, dont Dieu aura jugé le sens, valurent à M. Schelle plusieurs mois de détention à la citadelle de Lille [1].

Le nouvel évêque demanda et obtint pour vicaires-généraux, MM. de Fontaine de Biré [2], dernier prévôt de Saint-Géry de Cambrai; Chevalier [3], ancien professeur de théologie et chanoine de Saint-Amé de Douai; Servois [4], ex-vicaire constitutionnel d'une des paroisses de Paris. Son chapitre cathédral fut composé de sept chanoines titulaires, savoir : MM. de Valicourt, Colomier, Jamin d'Autteville, Desplancq [5], Evrard, Lévrard, Daire. M. Colomier, étant mort peu de temps après, fut remplacé par l'abbé de Muyssart, ancien chanoine de Saint-Pierre de Lille.

Quelle tâche difficile que celle de reconstituer et réorganiser, conformément à l'esprit des saints canons, sans blesser mille susceptibilités publiques ou privées, ce culte catholique, civilement abrogé depuis neuf ou dix ans! Des six cents églises paroissiales au moins qui existaient sur la surface du département, deux cent cinquante-six avaient été aliénées, et parmi ces dernières, quatre-vingt-dix-huit étaient démolies [6]. Mais ce n'était pas assez de trouver et de rouvrir des sanctuaires; il fallait les garnir des choses les plus nécessaires pour que le service divin pût se célébrer sinon avec majesté du moins avec décence. Il fallait placer les curés et les desservants selon les convenances des lieux; ménager les opinions sans sacrifier ni les intérêts de la religion, ni la dignité épiscopale; rétablir l'union parmi tous ces prêtres qu'un mur d'airain avait séparés jusqu'alors; faire concorder entre elles, par des mesures fermes mais prudentes, les règles de la discipline ecclésiastique, et une foule de dispositions législatives nouvelles qui avaient été prises en l'absence de tout culte et sous des influences tout autres; il fallait enfin préparer par l'enseignement clérical des successeurs à tous

curés de cantons et pour les desservants de l'arrondissement de Douai, le 3 pluviose an XI, dans l'église Saint-Pierre de Douai; pour les desservants du 3.e arrondissement à Lille, le 6 pluviose; pour ceux du 2.e arrondissement, le 8 pluviose à Hazebrouck; pour ceux du 1.er, à Berghes, le 10 pluviose; pour le 4.e, le 17 pluviose à Cambrai; pour le 5.e enfin, le 20 pluviose à Avesnes.

[1] M. Schelle, né à Wormhout le 14 juin 1747, est mort à Dunkerque le 4 mars 1803. On lui a consacré une notice nécrologique dans l'Annuaire du département pour l'an XII, p. 351.

[2] François-Régis de Fontaine de Biré est mort en 1809.

[3] André-Jos. Chevalier est décédé le 23 décembre 1819. Voyez une Notice dans la *Vedette Cambrésienne*, p. 95.

[4] Jean-Pierre Servois est mort le 6 juin 1831. Voyez *Mém. de la Société d'émulation* de Cambrai, année 1830.

[5] Antoine-Jos. Desplancq avait été successivement préfet du séminaire Moulart, sous-principal du collége d'Anchin, supérieur du séminaire de La Foi, professeur de théologie en l'université de Douai, et chanoine de St.-Pierre en la même ville; il mourut en septembre 1807, âgé de 69 ans.

[6] L'auteur de l'*Annuaire du Nord* pour l'an XI, à qui nous empruntons ces ch'ffres, remarque que les aliénations d'églises ont été à peu près nulles dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck; que pour les quatre autres, elles ont eu lieu dans une proportion égale, mais qu'il n'y a pas eu de démolition dans l'arrondissement d'Avesnes, où les habitants ont eu le bon esprit de racheter leurs églises.

Digitized by Google

ces vétérans du sacerdoce que les peines de l'exil, les angoisses de la persécution et les privations de la pauvreté avaient minés et fait dépérir avant l'âge. M. Belmas ne recula devant aucune de ces difficultés, et l'on peut dire qu'il les surmonta en général avec un rare bonheur.

Aux termes des articles organiques du Concordat, le nombre des curés devait être égal à celui des cantons ou justices de paix. Sous ce rapport, la circonscription était facile à établir; mais il n'en était pas de même à l'égard des succursales, dont la détermination devait être réglée de concert par l'évêque et par le préfet, puis approuvée par le gouvernement. Il y eut cinq cent trente et une succursales pour les soixante cures ou décanats du diocèse[1]. L'usage prévalut bientôt d'appeler *doyens* les curés cantonnaux et de qualifier *curés* tous les desservants de succursales.

La disette de pasteurs ne tarda pas à se faire sentir. De 1802 à 1813, le diocèse perdit six cent soixante-trois ecclésiastiques, dont un vicaire-général, dix chanoines tant titulaires qu'honoraires, vingt-six doyens-curés, deux cent vingt-cinq desservants de succursales, dix aumôniers d'hôpitaux, quatre-vingt-deux vicaires, quatre-vingt-quatre confesseurs, et deux cent trente-quatre prêtres bornés à la célébration de la messe, à cause de leur grand âge et de leurs infirmités, beaucoup d'entr'eux ayant rempli longtemps toutes les fonctions du saint ministère. Or, dit l'Almanach ecclésiastique de 1813 : « pour remplacer cette légion de serviteurs instruits et zélés, » dont la religion s'honorait à tant de titres, le diocèse ne compte encore que qua» rante prêtres nouveaux[2]. » Il y avait donc urgence d'ouvrir un séminaire. M. Belmas trouva moyen d'en établir deux.

Les rapports de l'évêque avec l'autorité civile furent toujours assez faciles et souvent même agréables, grâce à l'esprit de conciliation et d'aménité qui régnait de part et d'autre. Le préfet, M. Dieudonné, enlevé trop tôt à ce département où son nom et ses services ne s'oublieront pas, était un homme parfaitement bon et aimable. Il portait une haute estime à M. Belmas, et donnait à tous les fonctionnaires l'exemple des égards dûs au caractère public et personnel de l'évêque[3].

Dès ce moment, tout marche avec ordre et régularité. Il arrive bien encore de temps à autre quelques luttes, quelques conflits, quelques actes répréhensibles, soit de la part des particuliers ou des fonctionnaires civils, soit même par suite du zèle outré ou de l'inexpérience de quelques ecclésiastiques; mais ces incidents ne troublèrent jamais la paix religieuse du pays.

Citons un de ces incidents. Certains curés, en très-petit nombre pourtant, parurent manquer de docilité et même de respect à son égard. En 1806, le doyen du Quesnoi, M. André Carez, ancien aumônier de régiment, sembla prendre à tâche de négliger et mépriser toutes les ordonnances et règlements émanés de l'évêché. A ces témoignages d'insubordination il ne cessa d'ajouter, pendant deux ans, toutes sortes d'injures publiques envers la personne de l'évêque, qui lui fit vainement des remontrances et ne put même obtenir de ce curé rebelle qu'il vînt s'expliquer à Cambrai. C'était un scandale à réprimer; mais les officialités n'étaient pas encore rétablies, et le curé était inamovible. M. Belmas, après avoir demandé l'avis de M. Portalis, ministre des cultes, chargea un commissaire d'aller au Quesnoi prendre les renseignements

[1] L'ancien diocèse de Cambrai comprenait 619 cures, 67 succursales, 36 annexes.

[2] Voir les Almanachs ecclésiastiques de 1812 et 1813, et l'Annuaire du département pour 1813, p. 148.

[3] M. Dieudonné avait adopté l'usage de faire insérer les mandements épiscopaux dans la collection imprimée des actes de la Préfecture. Voyez le volume de l'an X, p. 300, et celui de l'an XI, pages 217, 382 et 419; celui de l'an XII, p. 190, 220, 230. Cet usage cessa à partir de l'an XIII, époque de la translation de la préfecture à Lille.

Digitized by Google

convenables et entendre le prévenu suivant les formes prescrites par les canons. Sur le vu de l'information, l'évêque prononça, le 21 septembre 1805, une sentence motivée portant destitution du curé avec interdiction du droit de célébrer les saints mystères au Quesnoi et dans les environs. Cette décision fut approuvée par un décret rendu en conseil d'Etat le 17 janvier 1806. En adressant ces pièces au préfet, l'évêque disait : « J'espère que l'acte de sévérité que l'opiniâtreté de M. Carez m'a » forcé de consommer (car il n'a pas voulu me donner le plaisir de lui pardonner) » servira à retenir dans le devoir et dans l'esprit de subordination ceux qui seraient » tentés de l'imiter. »

Le diocèse de Cambrai eut à souffrir autant et plus que tout autre des guerres ruineuses de l'empire, des passions anti-religieuses qui se liguèrent avec les passions politiques pour renverser la branche aînée des Bourbons, et enfin des agitations sans cesse renaissantes qui troublèrent le gouvernement de Louis-Philippe. Plusieurs fois, de 1804 à 1814, le pacifique prélat se vit obligé de prêter le secours de sa parole aux vues guerrières et ambitieuses du chef de l'Etat [1]. Il finit néanmoins par s'y refuser courageusement, lorsqu'en 1815 le préfet des cent-jours lui demanda une lettre pastorale pour exhorter les conscrits à se rendre à l'armée. « Ce moyen que j'ai employé plus d'une fois, dit-il, sur la demande qui m'a été » faite, ne m'a jamais réussi : il n'a pas fourni à l'armée un seul homme. Les » curés ont été insultés, menacés dans l'exercice du ministère dont je leur impo- » sais l'obligation. Il en est qu'on a forcé à chanter la palinodie le dimanche suivant. » Les plus heureux sont ceux qu'on a laissés à peu près seuls achever leur lecture, » et les plus prudents ceux qui, connaissant les dispositions de leurs paroissiens, » se sont décidés à ne la point faire [2]. »

Durant ce même interrègne des cent-jours, tout notre clergé fut mis en état de suspicion de la part de l'autorité administrative qui crut pouvoir, sans autre forme de procès, bannir ou emprisonner plusieurs prêtres dénoncés comme royalistes ou bourboniens [3].

Le Concordat du 11 juin 1817 qui, entr'autres dispositions, rétablissait l'ancien archevêché de Cambrai, resta sans effet sous ce rapport. La bulle *Paternæ caritatis*, datée de la veille des nones d'octobre 1822, s'exprime ainsi : « Le tout mûrement et prudemment examiné, nous avons cru devoir, pour de graves motifs, déclarer que l'érection en métropolitaine de l'église de Cambrai, sanctionnée par notre bulle de 1817, demeure suspendue à notre volonté et à celle du Saint-Siége [4]. » Les motifs graves que la bulle mentionne n'étaient autres, à ce qu'il paraît, que le refus opposé par M. Belmas à l'invitation de se démettre de son siége.

Si, moins resserré dans le cercle qui nous est tracé, nous avions à raconter la vie de M. Belmas, il nous serait facile de montrer combien cette vie a été pleine et méritoire. Pour le louer dignement, nous n'aurions pas besoin de renouveler des discussions irritantes sur des points jugés depuis longtemps, discussions que le prélat

[1] Voir, entr'autres, les mandements publiés le 16 prairial et le 3 messidor an XI, au sujet de la guerre avec l'Angleterre. Dans le premier, M. Belmas trouve occasion de parler des Lettres pastorales que quelques évêques non démissionnaires, refugiés en Angleterre, faisaient répandre dans le pays pour y réveiller, disait-il, les dissensions religieuses.

[2] Voyez *Cameracum Christianum*, pièces justificatives, p. 489.

[3] *Mémoires hist. sur les affaires ecclésiast. de France*, III, 87.

[4] « Rei ratione matura diligenterque considerata, illud primum gravibus de causis decernendum duximus, ut » Cameracensis ecclesiæ in metropolitanam erectio per memoratam bullam anni 1817 sancita, suspensa rema- » neat ad nostrum et apostolicæ sedis placitum. »

Digitized by Google

réprouvait pendant sa vie, et que du fond de sa tombe il désavouerait certainement. Nous peindrions l'homme d'esprit, en citant les mots heureux qui abondaient dans sa conversation, en rappelant la belle et ingénieuse élocution qui caractérisait ses discours; nous ferions connaître l'homme de cœur en racontant quelques-uns des nobles traits de son infatigable charité. Quant au bon évêque, nous le retrouverions tout entier dans les utiles fondations qu'il a laissées, dans les actes de son administration prudente et sage, dans ce clergé enfin qu'il a formé de ses mains et instruit par ses exemples, non moins que par ses préceptes [1].

La vacance du siége, en 1841, fit songer de nouveau au rétablissement de l'archevêché; c'était le vœu unanime du clergé et des fidèles; c'était aussi la pensée du gouvernement. Le pape Grégoire XVI y déféra par la bulle *Mysticam Petri*, donnée à Rome le 1er octobre 1841. Cette bulle parle de l'église de Cambrai en termes honorables : « On conviendra, dit-elle, que ce diocèse est pourvu des plus beaux titres » pour mériter une distinction de la part du Saint-Siége, si l'on se rappelle son » antique origine qui remonte aux premiers siècles de l'Eglise, son clergé aussi nom- » breux que vénérable, sa population qui excède un million d'âmes, la splendeur de » sa cathédrale, les établissements ecclésiastiques qu'il renferme, et qui tous attestent » le zèle pieux et la charité libérale des fidèles. Parmi les prélats qui ont gouverné » et illustré l'église de Cambrai, il suffit de nommer Fenelon. Bien que la société ait » perdu ce grand homme depuis l'année 1715, il vivra tant que l'amour de la » religion et de la sagesse seront en honneur parmi les hommes; il vivra surtout dans » la mémoire des Cambrésiens qui ont élevé naguères un monument magnifique à » ce prélat si religieux et si renommé par son immense savoir [2]. »

A ce siége ainsi restauré et rétabli dans sa dignité ancienne, il fallait un pontife de haut mérite, éminent par la parole, plus éminent par les actes. Dieu le suscita dans la personne de Mgr. Pierre Giraud, évêque de Rodez.

Le nouvel archevêque prit possession de son siége le 24 février 1842. La lettre pastorale qu'il publia en cette circonstance fut accueillie tout à la fois comme un beau monument d'éloquence chrétienne, et comme une touchante profession des sentiments avec lesquels l'envoyé du Seigneur arrivait au milieu de nous. Rien ne manque à cette belle allocution, ni les pieux regrets pour l'église de Rodez délaissée, ni un sincère et noble hommage rendu à la mémoire de M. Belmas, ni le tableau animé de notre riche et catholique pays, ni enfin l'expression franche du dévouement du pasteur uni à l'intelligence parfaite des besoins du troupeau.

Ici finit notre tâche. Certes, il nous serait bien doux de rappeler aussi ce qui s'est fait depuis l'avènement de Mgr. Giraud; mais l'historien, narrateur du passé, doit résister, quoiqu'il lui en coûte, au désir de raconter le présent.

[1] M. Belmas mourut le 21 juillet 1841. Son oraison funèbre fut prononcée dans la cathédrale de Cambrai, le 9 septembre suivant par M. Wicart, alors doyen-curé de Ste.-Catherine à Lille, aujourd'hui évêque de Fréjus. Ce beau discours a été imprimé, in-8°, 37 pages, Cambrai, Lesne-Daloin, 1841. On a élevé à M. Belmas un monument en marbre, ouvrage du célèbre M. David d'Angers, à qui l'on devait la statue de Fenelon, érigée dans la même église.

[2] Pièces justificatives du *Cameracum Christianum*, 490.

Digitized by Google

CAMERACUM CHRISTIANUM

OU

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

MÉTROPOLE. CAMBRAI.

Cameracum ad Scaldim fluvium Nerviorum urbs [1], imo caput fuit secundum doctiores ætatis nostræ geographos. Porro Nervii populi fuerunt inter Belgas potentissimi, quippe qui quinquaginta et sexaginta armatorum millia suppeditare poterant, bisque ausi sunt cum Cæsare prælio dimicare. Pedestribus autem potissimum copiis valebant, optimaque consilia non deerant; sexcentis enim senatoribus constabat eorum curia, ad quam reipublicæ administratio spectabat. Sub Nerviorum autem imperio erant Centrones, Grudii, Levaci, Pleumosii, Gorduni[2], ex Cæsaris lib. V; quæ nomina pagorum et oppidorum varie varii interpretantur. Attamen de Cameraco, *al.* Camaraco nullibi occurrit mentio, sive apud Cæsarem, sive in scriptoribus æqualibus, aut suppariibus; primumque legitur in tabula Theodosiana, seu Peutingeriana.

Quo tempore Franci Galliam, præsertim Belgicam, invaserunt, Camaracum erat urbs celebris, vocaturque civitas a Gregorio Turon. lib. II, hist. cap. 9, ubi legimus : *Clogio autem missis exploratoribus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia ipse secutus, Romanos proterit, civitatem adprehendit, in qua paucum tempus residens, usque Suminam fluvium occupavit.* Hic Clogio est rex Clodio cognomento Crinitus, qui et Cloio, et Clodius alibi dicitur; de quo Apollinaris Sidonius ita canit in panegyrico Julii Valerii Majoriani Augusti :

Pugnastis pariter, Francus qua Cloio patentes
Atrebatum terras pervaserat.

Et Prosper in chronico ad an. 427. *Clodius regnat in Francia.*

Cambrai sur l'Escaut, ville des Nerviens, était leur capitale, si l'on en croit les meilleurs géographes de notre époque. Les Nerviens étaient le peuple le plus puissant de la Belgique. Ils pouvaient mettre sur pied cinquante à soixante mille guerriers, et deux fois ils osèrent lutter contre César. L'infanterie faisait leur principale force. Ils ne manquaient pas de prudence et de sagesse : un conseil, composé de soixante sénateurs, administrait les affaires publiques. Leur autorité s'étendait sur les Centrons, les Grudiens, les Levaques, les Pleumosiens et les Gorduniens. (César, liv. V.). Les noms des pays et des villes habités par ces peuples, sont diversement interprétés par les historiens. Il n'est fait aucune mention de Cambrai, ni dans César, ni dans les écrivains contemporains ou presque contemporains; le nom de cette ville se rencontre pour la première fois dans la table théodosienne, ou de Peutinger.

A l'époque où les Francs poussèrent leurs invasions dans la Gaule belgique, Cambrai était une ville célèbre. Grégoire de Tours, dans son histoire, lui donne le nom de cité : « Clogion, dit-il, précédé d'un certain nombre d'éclaireurs dont il suivait la marche, s'avança sur Cambrai, écrasa les Romains et s'empara de cette ville. Après s'y être arrêté quelques jours, il se rendit maître du pays jusqu'à la Somme. » Ce Clogion est le roi Clodion surnommé le Chevelu; il est encore appelé Cloion et Clodius par d'autres. C'est de lui qu'il s'agit dans ces vers de Sidoine Apollinaire à la gloire de Majorien : *Vous avez combattu dans les vastes plaines des Atrébates qu'avait envahies le Franc Cloion.* Et Prosper, dans sa chronique, à l'an 427, nous dit : *Clodius règne sur les Francs.* Je conjecture que ce fut à

[1] La ville de Tournai prétend aussi avoir été la capitale des Nerviens; voyez l'ouvrage d'André Catulle, intitulé : *Tornacum civitas metropolis et cathedra episcopalis Nerviorum*, in-4°, Bruxelles, 1652. Cette opinion trouve aujourd'hui peu de partisans. Parmi les écrivains du pays qui ont cherché à éclaircir la position topographique des Nerviens, nous citerons le Père Grégoire Lambiez, feu M. Guilmot, de Douai, et M. Lebeau, président du tribunal d'Avesnes.

[2] Touchant ces cinq peuples clients des Nerviens, voy. Danville, *Notice de la Gaule*, 557, 411,; Wastelain, *Description de la Gaule belgique*, 423; le P. Grégoire Lambiez, *Dissertations sur les colonies nerviennes*; M. le baron Walkenaer, *Géographie ancienne de la Gaule*, I, 474 et suiv.

Digitized by Google

cette époque que Cambrai devint ville royale ; il est au moins certain qu'au temps de Clovis, Cambrai avait pour souverain Ragnacaire issu du sang royal des Francs. Après l'avoir défait et tué, Clovis s'empara de son royaume qui demeura au pouvoir de ses successeurs, même sous la seconde race de nos rois. Lors du partage des états de Lothaire (870), il échut à Charles. Il passa plus tard aux empereurs d'Allemagne, qui furent souvent troublés dans leurs possessions par les rois de France et les comtes de Flandre. Cambrai dut à la faveur des empereurs d'être déclarée ville libre et indépendante, mais ce privilége ne fut point ratifié par les rois de France. Tombée au pouvoir de Charles-Quint (1543), elle vit s'élever sa citadelle où ce prince plaça une forte garnison. François, duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi Henri III, n'eut pas plus tôt reçu la principauté des Pays-bas (1581), qu'il s'empara de Cambrai ; il en donna le commandement à Jean de Mont-Luc, seigneur de Balagny, qui tout d'abord embrassa le parti des factieux révoltés contre Henri IV, pour cause de religion. Ce sage prince, pour l'attirer dans son parti, le créa maréchal de France, et lui donna la seigneurie de Cambrai, avec le titre de souverain sous le patronage des rois de France ; mais peu de temps après, en 1595, les Espagnols, aidés des bourgeois, s'emparèrent de Cambrai, assiégèrent la citadelle et forcèrent Mont-Luc à se rendre. Philippe II, roi d'Espagne, ajouta cette conquête et tout le pays vulgairement appelé le Cambrésis à ses autres possessions de Belgique ; laissant toutefois quelques priviléges et honneurs aux archevêques qui prennent encore les titres de ducs de Cambrai, comtes du Cambrésis et princes du Saint-Empire. Cette ville considérable, bien peuplée et bien défendue, se rendit avec sa citadelle à Louis XIV, roi de France, en 1677, et depuis ce temps elle est unie à la France.

Cambrai n'avait point encore de siége épiscopal, quand Clovis s'en empara après la défaite de Ragnacaire ; car si elle avait eu un évêque, saint Remi, évêque de Reims, n'eût pas établi un siége épiscopal à Arras qui n'en est éloigné que d'environ sept lieues. Toutefois le siége fut transféré d'Arras à Cambrai, quelques années après. Il fut érigé en archevêché par Paul IV, sur la demande de Philippe II, roi d'Espagne, malgré les réclamations du roi de France et de l'archevêque de Reims dont ce siége relevait. Et depuis, Charles-Maurice Letellier a continué de réclamer contre cette érection, et a obtenu qu'en compensation du tort causé à son église, de laquelle avaient été distraits ces diocèses qui en étaient suffragants, la mense archiépiscopale toucherait les revenus de l'abbaye de Saint-Thierri de Reims.

La nouvelle métropole eut pour suffragants les évêchés de Tournai, d'Arras, de St.-Omer et de Namur. La principale église, dédiée à la mère de Dieu, est vaste et d'une architecture très-élé-

Ab hoc forsan tempore Cameracum urbs facta est regia. Certe Clodovei magni tempore rex apud Cameracum sedebat ex regio Francorum genere Ragnacharius, contra quem exercitum commovit Clodoveus, eoque occiso, ipsius regno potitus est ; cujus dominium penes regis hujus successores remansit, etiam in secunda regum nostrorum dynastia. Et sane an. 870, in divisione regni Lotharii facta, tunc obtigit Carolo. Postea transiit ad imperatores Germaniæ, cum quibus de ipsius possessione disceptatum est a regibus Franciæ et Flandriæ comitibus. Facta est libera, et sui juris imperatorum beneficio, at nullo regum Franciæ accedente consensu. Hanc urbem occupavit Carolus V imperator anno 1543, constructa arce quam fortissimo munivit præsidio. Cum Franciscus, dux Andegavi et Alenconii, Henrici regis III frater, electus fuisset in Belgii principem an. 1581, Cameraco potitus est, cujus præfecturam dedit Johanni de Montluc domino de Balagny, qui partes factiosorum adversus Henricum IV, regem, religionis causa, primum est amplexus. Quapropter sapiens rex, eum ut ad suas partes traheret, Franciæ Marescallum fecit, eique Cameraci dynastiam cum titulo principatus sub regum Galliæ patrocinio contulit. Verum paulo post, anno 1595, Hispani, civibus faventibus, urbem invaserunt, et obsessa arce Monlucium ad deditionem coegere; sicque Philippus II, Hispaniæ rex, Cameracum totumque pagum vulgo dictum *le Cambresis*, aliis suis ditionibus in Belgio adjecit, archiepiscopo nonnulla dominii jura retinente ; quapropter dicitur Cameraci dux, et pagi Cameracensis comes, necnon Romani imperii princeps. Hanc urbem amplam, populo frequentissimam et munitissimam expugnavit cum arce Ludovicus Franciæ rex XIV, anno 1677, a quo tempore Francis subest.

In hac urbe sedes episcopalis nondum erat, ut mihi videtur, quando Clodoveus I eam obtinuit, occiso Ragnachario : si enim episcopum habuisset, S. Remigius Remorum episcopus apud Atrebatum sedem episcopalem non instituisset, vicinam scilicet civitatem, et septem circiter leucis distantem. Verum sedes episcopalis ab Atrebato ad urbem Cameracum translata est aliquot annis elapsis. Erecta est in metropolim a Paulo papa IV, rogante Philippo II, Hispaniæ rege, sed rege Galliæ, archiepiscopoque Remensi, a quo hæc sedes pendebat, non consentientibus. Et sane nostra ætate Carolus Mauritius le Tellier Remensis archiepiscopus adhuc adversus hanc institutionem provocavit, obtinuitque ut in compensationem damni ecclesiæ suæ illati, per distractionem diœcesum prius ab ipsa pendentium, mensæ archiepiscopali uniretur abbatialis mensa S. Theodorici prope Remos.

Novæ metropoli sedes episcopales attributæ sunt Tornacensis, Atrebatensis, Audomaropolitana, et Namurcensis. Majus templum Deiparæ virgini dedicatum, amplum est et elegan-

Digitized by Google

tissimæ fabricæ [1], in quo sunt 48 canonici, ministrant clerici 95. In tota diœcesi numerantur ecclesiæ parochiales fere sexcentæ, exceptis fere centum ipsarum auxiliariis vulgo *succursales*. Quod spectat ad abbatias, vix alia est diœcesis in qua totidem reperiantur, sed de his alibi.

In urbe præter duas abbatias, et duo nobilia canonicorum collegia, scilicet S. Gaugerici et S. Crucis ; plurimæ sunt aliæ ecclesiæ quæ annexos habent conventus, seu cœnobia omnium fere religiosorum ordinum utriusque sexus.

De Cameracensibus episcopis plurimi scripserunt, [2] ad quorum lucubrationes, nostras adjecimus, ex variis præsertim libris manu exaratis erutas.

gante. Son chapitre se compose de quarante-huit chanoines ; elle est desservie par quatre-vingt-quinze clercs. Dans toute l'étendue du diocèse, on compte près de six cents églises paroissiales, non comprises environ cent succursales. Les abbayes y sont plus nombreuses qu'en tout autre diocèse ; nous en parlerons ailleurs.

La ville possède, outre deux abbayes et deux nobles colléges de chanoines, Saint-Géri et Ste.-Croix, plusieurs autres églises auxquelles sont attachés des couvents ou monastères de presque tous les ordres religieux de l'un et de l'autre sexe.

Un grand nombre d'auteurs ont parlé des évêques de Cambrai. A leur récit nous avons ajouté nos observations empruntées pour la plupart à différents manuscrits.

[1] Cette église a été vendue et démolie en 1796.

[2] Entr'autres, 1.° Balderic dont l'ouvrage intitulé : *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, a été publié d'abord en 1615, par G. Colvener, puis en 1834, par l'auteur de cette note, 2.° Arnoul de Raisse, auteur du *Belgica christiana* ; 3.° Aubert Le Mire, à qui l'on doit le *Notitia ecclesiarum Belgii*, 4.° Guill. Gazet, *Hist. ecclés. des Pays-Bas* ; 5.° Enfin, Le Glay, *Rech. sur l'égl. métrop. de Cambrai*, in-4.° 1825.

EPISCOPI CAMERAC. ET ATREBAT. CONJUNCTI.

Primus qui Cameraci sederit episcopus fuit Diogenes, si popularibus traditionibus credatur ; qui fertur a Siricio papa missus in Galliam ad verbum Dei disseminandum, ubi receptus a Remorum episcopo, et Cameracensibus ordinatus episcopus, martyrii palmam consecutus est, Vandalis in Gallias irruentibus. Eo vero mortuo, diu sine pastore fuit hæc ecclesia, donec post Francorum adventum S. Vedastus a S. Remigio creatus est episcopus apud Atrebates, et anno 510, occiso Ragnachario Cameraci regulo gladio Clodovei regis, in hac etiam civitate sedere cœpit.

Verum de hoc sancto Diogene martyre nulla in Martyrologio romano memoria, nulla in aliis quæ legimus ; et quidem abest a Martyrologio Castellani abbatis, qui illud universale nuncupat. Sane observat J. Bollandus, primum qui hunc induxit episcopum esse Christianum Massæum, qui an. 1509, a Jacobo Croio episcopo Cameracum fuerat evocatus ad erudiendam juventutem. In concilio Agrippinensi an. 346, sedit Superior Nerviorum episcopus, quem potiori jure Cameraci episcopum dicere possemus. Verum concilii hujus acta dubia doctis videntur, imo quibusdam omnino suppositicia. Etsi de ipsorum fide constaret, incertum est quo in oppido Nerviorum cathedram habuerit Superior. Itaque omissis illis temporibus, quibus aut Cameracum nullum habuit episcopum, aut eorum qui sederunt exolevit memoria, a S. Vedasto sumendum est in ecclesiâ Cameracensi episcopatus exordium [1].

ÉVÊQUES DE CAMBRAI ET D'ARRAS RÉUNIS.

Le premier évêque de Cambrai, si l'on en croit les traditions populaires, fut Diogène ; on rapporte que le pape Siricius l'envoya dans la Gaule pour annoncer la parole de Dieu. Accueilli par l'évêque de Reims et sacré évêque de Cambrai, il obtint la palme du martyre lors de l'invasion des Vandales dans les Gaules. Après sa mort, cette église demeura longtemps sans pasteur ; mais après que les Francs se furent établis dans ces contrées, saint Vaast fut sacré évêque d'Arras par saint Remi ; et en 510, après la mort de Ragnacaire, roi de Cambrai, il vint établir son siége dans cette ville. Toutefois ce saint Diogène martyr n'est pas nommé dans le martyrologe romain, ni dans aucun autre, pas même dans celui de l'abbé Chastelain qu'il nous donne comme universel. J. Bollandus remarque avec raison que le premier qui porta Diogène pour évêque de Cambrai, fut Chrétien Masseuw auquel Jacques de Croy, évêque de Cambrai, avait confié l'éducation de la jeunesse. Au concile de Cologne en 346, on voit paraître Supérior évêque des Nerviens, que nous pourrions à plus juste titre appeler évêque de Cambrai. Mais les actes de ce concile sont rejetés par les savants comme incertains, ou même supposés ; et quand même on les regarderait comme authentiques, on en serait encore à se demander dans quelle ville des Nerviens Supérior avait son siége ? C'est pourquoi nous ne dirons rien de cette époque où Cambrai n'eut point d'évêque, ou n'eut que des

[1] Les origines de l'église de Cambrai sont fort obscures ; il paraît incontestable que des évêques ont résidé dans cette contrée avant le pontificat de saint Vaast ; mais rien ne prouve l'existence de Diogène, de Siagrius et de Supérior, qui du

Digitized by Google

évêques dont l'existence n'est pas bien constatée; et nous commencerons à compter de saint Vaast.

I. S. VAAST.

Saint Vaast était Franc d'origine, si l'on en croit les frères Sainte-Marthe; d'autres le font naître en Aquitaine, sur les confins du Limousin et du Périgord; mais nous n'avons rien de certain sur sa famille et son pays. Après la défaite des Allemands à Tolbiac, Clovis, roi des Francs, revenant dans la Gaule, passa par Toul, d'où il emmena avec lui le saint prêtre Vaast qui, pour le préparer au baptême que Clovis brûlait de recevoir, l'instruisit pendant la route des dogmes de la religion. La guérison miraculeuse d'un aveugle affermit le monarque dans sa résolution d'embrasser la foi. Peu après, sur la demande du roi, qui voulait récompenser le saint prêtre, saint Remi le sacra évêque d'Arras vers l'année 500. Après avoir administré cette église pendant de longues années, il rendit son âme à Dieu vers 540, le 6 Février, selon Bollandus et Surius dans la vie de ce saint, revue, sur la demande de l'abbé Radon, par Alcuin, précepteur de Charlemagne, qui composa en son honneur l'épitaphe que voici :

Ici repose le corps de l'illustre évêque Vaast, dont les restes précieux honorent cette enceinte sacrée. Une éternelle protection lui est assurée dans les mérites d'un si puissant patron, par lequel Dieu a opéré de nombreux prodiges; fidèle à suivre pendant sa vie les traces sacrées de Jésus-Christ, ses paroles, ses pensées, ses actions rappelaient ce glorieux modèle; son patrimoine ne dépassa jamais dix talents, et il ne laissa pas dormir inutilement dans des coffres les offrandes qu'on lui faisait : aussi le juge suprême fera résonner à son oreille cette parole bienveillante : entre maintenant dans les saintes joies de ton Seigneur.

Outre cette vie de saint Vaast, il en existe une autre plus succincte, que Bollandus a extraite des manuscrits de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras. Voy. le t. I de Février au 6. On y trouve longuement développé tout ce qui concerne le saint évêque; actions remarquables, miracles, translations.

Il repose, à Arras, dans le célèbre monastère de son nom, dont il jeta lui-même les fondements par une cellule construite en planches, près du Crinchon. Saint Aubert, son successeur, l'aggrandit, et enfin Thierri, roi des Francs, le dota très-richement. Ce dernier y fut enterré avec son épouse Doda.

Voyez sur saint Vaast, Aubert Le Mire dans les

I. S. VEDASTUS.

S. Vedastus natione Francus dicitur a nostris Sammarthanis, et Aquitanus, non longe a Lemovicibus et Petracoriis ab aliis; sed de ejus genere aut patria nihil novimus. Cum post fusos ad Tolbiacum Alamannos, Clodoveis Francorum rex in Galliam rediret, per Tullum Leucorum divertit, et baptismi desiderio flagrans, hunc sanctissimum presbyterum Vedastum secum deduxit, ab eoque religionem orthodoxam in itinere edoctus, insuper cæci curatione mirabili in proposito fidei confirmatus est. Hunc postea B. Remigius Remensis, a rege beneficii memore commendatum Attrebaticæ ecclesiæ episcopum ordinavit anno circiter quingentesimo, eaque per plures annos administrata, Deo animam reddidit anno circiter 540, Februarii VI. Apud Bollandum et Surium [1] extat ejus vita ab Alcuino Caroli Magni imp. preceptore, petente Radone abbate emendata, qui eum epitaphii loco his versibus celebravit :

Hic pater egregius Vedastus corpore pausat,
Cujus honore sacro hæc domus alma micat.
Fulcitur tanti meritis per secla patroni,
Per quem multa Deus signa salutis agit.
Qui sacra celsithroni vivens vestigia Christi,
Lingua, mente, manu, namque secutus erat.
Multiplicavit opes bis quinis forte talentis;
Nec data marsupiis lucra ligavit iners :
Audiet idcirco vocem mox Judicis almi,
Intra nunc Domini gaudia sancta tui.

Præter hanc S. Vedasti vitam, aliam breviorem ex MSS. codicibus Vedastinis descriptam exhibet Bollandus tomo I Februarii ad diem VI, ubi fuse omnia quæ ad S. Vedastum spectant prosequitur; gesta, miracula, translationes.

Quiescit autem in sui nominis illustri monasterio Vedastino Atrebati, cujus ipse fundamenta primum in cellula ligneis tabulis compacta ad Crientionem rivulum posuit, quod postea auxit S. Aubertus in eadem sede successor, ac tandem Theodoricus Francorum rex amplissime dotavit, ibidem cum uxore Doda tumulatus.

De Vedasto Aubertus Miræus in Fastis et

reste pourraient avoir été des évêques régionnaires, c'est-à-dire des hommes apostoliques qui, sans avoir leur résidence fixée dans telle ou telle ville, parcouraient une contrée pour y enseigner l'Evangile et administrer les sacrements. C'est ainsi que saint Willibrod a été non pas évêque d'Utrecht, mais apôtre de la Frise. *V. Remarques critiques sur l'hist. de saint Willibrod*, par M. Binterim, trad. de l'Allemand. in-8.° Louvain 1834. On peut lire sur cette question des évêques antérieurs à saint Vaast, l'extrait d'une dissertation de l'abbé Stiévenard, insérée dans les *Rech. sur l'égl. métr. de Cambrai.* 153-160.

[1] La vie de saint Vaast a été aussi insérée dans les *Acta SS. Belgii*, avec les commentaires et notes du P. Henschenius, tels que les a donnés Bollandus, et avec des notes additionnelles du P. Ghesquière. II. 1-90.

Digitized by Google

Annalibus Belgiis, et lib. 2. Origin. monasticar. Cap. 27. Colvenerius in notis ad Chronicon Balderici lib. I. c. 17. Cæterum præfuit ut et successores, conjunctim ecclesiæ Cameracensi et Atrebatensi, unde non abs re visum fuit quæ sequuntur apponere ex MS. codice bibliothecæ Thuanæ : « Ante persecutionem Vandalorum » qui graviter exercuerunt ecclesias per Gal- » liam, Atrebatina civitas proprium pastorem » habuit et episcopum, sed propter violentiam » persecutionis, civitas illa diu caruit episcopo ; » elapso autem longo tempore, B. Vedastus fac- » tus est illius civitatis episcopus, et propter » locorum solitudinem, etiam Cameracensi ec- » clesiæ noscitur præfuisse. B. autem Vedasto » successit Gaugericus, qui episcopalis sedis » dignitatem ad Cameracensem transtulit urbem. » Atrebatensis tamen ecclesia suo titulo semper » duos habuit archidiaconos, et non nisi in » Atrebatensi ecclesia illius diœcesis episco- » palia tractabantur. Unde constat episcopalem » dignitatem non amisisse, sed pro sui penuria, » sub alterius jugo diutius laboravisse. S. Gau- » gerico successit Bertrandus (Berthoaldus), » Erebertus (Ablebertus), et cæteri usque ad » Gerardum, post cujus decessum Dominus Je- » sus Atrebatensem ecclesiam visitavit, et per » dom. Urbanum II, proprium pastorem et » episcopum habere meruit in perpetuum. »

Carolus Cointius qui episcopatum S. Vedasti an. 498 inchoat, ipsius mortem refert ad an. 538, ut anni 40 ejus pontificatui ab Alcuino assignati habeantur et non plures. Bollandi et nostrorum Sammarthanorum sententiam secuti sumus. Tom. II Spicilegii extat chronicon S. Medardi in quo legitur : *DLXX, S. Vedastus obiit.* Sed nulla videtur habenda ratio hujus chronologiæ ; nam cum constet ex Alcuino S. Vedastum sedisse annos 40, si obiisset an. 570, ordinatus fuisset in episcopum an. 530, proin- deque diu post mortem Clodovei qui obiit an. 511. De sancti præsulis obitu et sepultura ita Alcuinus : « Rexerat præfatus Dei sacerdos Ec- » clesiam Christi, divina auxiliante gratia, an- » nos circiter quadraginta, sub magna evange- » licæ prædicationis devotione, sub magno pie- » tatis amore, ac per id temporis multitudinem » populi catholico dogmate ad christianæ fidei » convertit sanctitatem. Claruit ubique divinæ » cognitio legis. Sanctissimum Christi Nomen » cunctorum audiebatur in ore. Floruit in mo- » ribus castissimæ vitæ honestas. Ardebat in » pectoribus singulorum cœlestis patriæ amor... » eleemosynæ circa domos uberrime pauperibus » dispertiebantur : verbum Dei quotidie per loca » singula populis prædicabatur. » Cetera legi possunt apud Bollandum et Cointium. [1]

II. S. DOMINICUS.

Dominicus quo ad utriusque ecclesiæ, Atre-

Fastes et Annales de Belgique, et au liv. II de l'Origine des monastères, ch. 27 ; Colvener, dans les notes sur la chronique de Balderic, liv. I. ch. 17. Saint Vaast, aussi bien que ses successeurs, gouverna simultanément les églises de Cambrai et d'Arras ; aussi il n'est pas hors de propos, ce me semble, de reproduire le passage suivant, emprunté à un manuscrit de la biblio- thèque de M. de Thou : « Avant la persécution » des Vandales, de laquelle les églises de Gaule » eurent beaucoup à souffrir, la ville d'Arras » eut son pasteur ou son évêque particulier, » mais elle s'en vit privée pendant la persécution ; » longtemps après, saint Vaast en fut fait évêque, » et comme ces contrées presque désertes ne » suffisaient pas à son zèle, il prit le gouverne- » ment de l'église de Cambrai. A saint Vaast suc- » céda saint Géri, qui transféra son siége à Cam- » brai. Toutefois l'église d'Arras eut toujours » deux archidiacres en titre, et traitait à part » ses propres affaires ; d'où l'on peut conclure » qu'elle ne perdit point son siége épiscopal, » mais que la pénurie de ses ressources l'assu- » jettit à un évêque étranger. Les successeurs de » saint Géri furent Bertrand, Erebert et les autres » évêques jusqu'à Gérard, après la mort duquel » le Seigneur Jésus visita l'église d'Arras et lui » donna à jamais par les mains du pape Urbain » II, un pasteur et évêque particulier. »

Le P. Le Cointe qui fait commencer l'épisco- pat de saint Vaast l'an 498, rapporte sa mort à l'année 538. Ainsi se retrouvent les quarante ans d'épiscopat qu'Alcuin donne à ce pontife. Nous avons suivi le sentiment de Bollandus et des frè- res Sainte-Marthe. Il existe t. 2 du Spicilége, une chronique de saint Médard, où on lit : Saint Vaast mourut en DLXX ; mais on ne peut avoir égard à cette date ; car puisque d'après Alcuin saint Vaast occupa quarante ans le siége épiscopal, s'il était mort en 570, il eût été sacré évêque en 530, et par conséquent longtemps après la mort de Clovis, arrivée en 511. Voici comment Alcuin parle de la mort et de la sépulture du saint prélat : « Aidé » de la grâce, cet homme de Dieu gouverna l'E- » glise de Jésus-Christ environ quarante ans. Son » zèle infatigable à prêcher l'Evangile, son ardent » amour de la piété, convertirent à la vraie foi » un grand nombre d'idolâtres. Grâce à son zèle, » la loi de Dieu fut partout connue et son saint » Nom était dans toutes les bouches. Jamais » les mœurs ne furent plus respectées ; l'a- » mour de la céleste patrie était le seul qui em- » brasât tous les cœurs..... Jamais les aumônes » n'avaient été si abondantes : Tous les jours et » partout la parole de Dieu était annoncée aux » peuples. » On peut lire le reste dans Bollandus et dans Le Cointe.

II. SAINT DOMINIC.

Dominic que saint Vaast avait fait son vicaire

[1] **En 1722, le chapitre de Cambrai fit placer à l'entrée du chœur de l'église une table de marbre offrant la série chronologique des prélats de ce siége, établie le plus authentiquement possible par les soins d'une commission que présidait l'abbé Stiévenard, chanoine, ancien secrétaire de Fenelon. Or, cette table fait durer l'épiscopat de saint Vaast depuis l'an 500 jusqu'en 540.**

Digitized by Google

dans le gouvernement des églises d'Arras et de Cambrai, lui succéda vers l'an 540; on ne connaît ni la durée de son épiscopat, ni les faits qui le signalèrent. Le Cointe lui donne pour successeur, l'an 551, ce Diogène, que d'autres placent plus de cent ans avant saint Vaast; mais la raison qu'il en donne paraît fort hasardée. Il convient d'ailleurs que personne n'a parlé de ce Diogène avant Masseuw, écrivain du seizième siècle, et ce qu'en rapporte Masseuw lui-même: *qu'il fut martyrisé par les Vandales dans une irruption qu'ils firent en Gaule*, ne peut convenir au successeur de saint Dominic, attendu qu'à cette époque il n'y eut dans la Gaule aucune invasion de Vandales, ni d'autres barbares.

batensis et Cameracensis regimen usus fuerat S. Vedastus tanquam vicario, ipsi suffectus est an. circiter 540; sed quandiu præfuerit, quidve gesserit omnino tacetur. Ipsi successorem Cointius dat an. 551 Diogenem illum, quem alii plusquam centum annis S. Vedastum præcessisse docuerunt. At levissima est doctissimi viri conjectura. Et quidem ultro fatetur de Diogene hoc neminem locutum fuisse ante Christianum Massæum decimi sexti seculi scriptorem; et quæ de illo refert Massæus, scilicet ipsum a Vandalis in Galliam irruentibus martyrem occisum fuisse, minime conveniunt episcopo S. Dominici successori, cum tempore quo sedere debuisset, nulla fuerit in Gallia irruptio Vandalorum, aut aliorum barbarorum.

III. SAINT VEDULPHE.

Les frères Sainte-Marthe placent en l'année 545 le commencement de l'épiscopat de saint Vedulphe; mais Le Cointe voulant trouver place pour Diogène, qui, selon sa conjecture, occupa le siége de 551 à 569, assigne pour première année d'épiscopat de saint Vedulphe, cette même année 569. On pense communément que ce fut lui qui transféra le siége épiscopal d'Arras à Cambrai. Il trépassa l'an 580, d'après Le Cointe.

III. S. VEDULFUS.

Nostri Sammarthani ab anno 545, episcopatus S. Vedulsi exordium ducunt; Cointius vero, ut det locum Diogeni quem sedisse autumat ab an. 551 ad 569, Vedulfum conjicit hoc an. 569 factum esse episcopum. Eum vero sedem episcopalem Atrebato Cameracum transtulisse plerique existimant. Obiit anno 580 ex Cointio [1].

IV. SAINT GÉRI.

Saint Géri natif d'Ivoy, dans le Luxembourg, fut appelé à la cléricature, et ensuite au diaconat par Magneric, évêque de Trèves. Choisi pour succéder à saint Vedulphe, il reçut, par l'ordre de Childebert II, la consécration épiscopale des mains de Gilles, évêque de Reims; aussitôt après, il s'adonna tout entier à détruire les restes de l'idolâtrie et à affermir la discipline de son église. Il construisit un monastère hors de la ville sur la colline où depuis Charles-Quint fit élever une citadelle. On donna d'abord à cette abbaye le nom de saint Médard, et plus tard celui de saint Géri lui-même, qui y mourut le 11 août 619, après trente-neuf ans d'épiscopat et qui y fut enterré. Parmi les diverses opinions touchant l'époque de son ordination et de sa mort, nous préférons celle qui fait commencer son épiscopat en 580, et qui rapporte sa mort à l'année 619, parce qu'elle s'accorde mieux avec le temps où vécurent Magneric de Trèves et Gilles de Reims, et où régna Childebert. Miræus place la mort de saint Géri à l'an 623.

IV. S. GAUGERICUS.

S. Gaugericus apud Evodium (*Yvoy*) Luxemburgensis provinciæ oppidum ortus, a Magnerico Trevirorum episcopo clericus, et postea diaconus factus, cum electus fuisset in locum S. Vedulfi, jubente Childeberto II rege, ab Ægidio Remorum episcopo consecratur. Episcopali munere accepto, multum laboravit ad exscindendas idololatriæ reliquias, et stabiliendam ecclesiæ disciplinam. Ædificavit cœnobium (quod olim erat extra urbem, in monte ubi arx a Carolo V imperatore fuit ædificata in vertice montis, primum nomine S. Medardi insigne, postmodum ipsius S. Gaugerici, ubi post annos undequadraginta episcopatus mortuus XI, die Augusti an. 619, sepultus est [2]. Inter varias de ejus ordinationis ac depositionis annis sententias, illam præferimus quæ ordinatum eum an. 580 docet, mortuumque circiter 619, quia magis convenit cum tempore quo vixerunt Magnericus Trever. Ægidiusque Remensis episc. ac regnavit Childebertus. Miræus eum mortuum esse an. 623 docet [3].

V. SAINT BERTHOALD.

Saint Berthoald, né du sang royal de France,

V. S. BERTHOALDUS.

S. Berthoaldus ex nobili prosapia Francica

[1] La table du chœur prolongeait l'épiscopat de saint Vedulphe jusqu'en 584, mais elle ne donnait pas la date de son élection.

[2] Suivant la table du chœur, saint Géri ne serait mort qu'en 624. On conserve à la bibl. de Cambrai une dissertation manuscrite de Stiévenard, sur la durée de l'épiscopat de ce saint patron de la ville.

[3] Les Bollandistes ont donné la vie de saint Géri, à la date du XI août; elle se trouve aussi dans les *Acta SS. Belgii*, avec les commentaires du P. Boschius (Van den Bosch), et une courte préface du P. Ghesquière. II. 255-316.

Digitized by Google

oriundus, ut ait Raissius [1], concilio Remensi interfuit an. 625. sub Sonnatio Remorum episcopo, de quo Flodoardus lib. 2, cap. 5.

VI. ALDEBERTUS, seu ABLEBERTUS.

Aldebertus, aliter Ablebertus, et Emebertus, frater B. Gudilæ, ex Balderico, Reinildis, Ermelindis, et Pharaildis, seu Sarachildis, in Bracbatensi pago et villa Ham [2] editus est nobilissimis æque ac piisimis parentibus Witgero et Amalberga, de quibus agitur in fastis ecclesiasticis die 10 Julii. S. Gudila colitur die 8. Januarii maxime Bruxellis, ubi habet magnificentissime constructam et ornatam basilicam. De sancto hoc episcopo ita Baldericus in Chronico Cameracensi : « Post Berthoaldum successit » B. Ablebertus, qui ita in catalogo episcopo- » rum nominatus, ab incolis vero et vicinis » Emebertus dicebatur..... Qui etiam liber » (catalogus) Ablebertum pontificem et mira » sanctitate clarum protestatur et morum inge- » nuitate conspicuum. » Sanctitatem ejus frequentia testata sunt miracula. Prædium dictum *Martinas*[3] locupletissimum ecclesiæ suæ donavit, hoc est S. Mariæ. Obiit in natali solo Hamensi, ubi sepulturæ mandatur. Postea ad Malbodiense monasterium translatum est corpus ejus, testante Balderico.

De tempore quo vixit et sedit Ablebertus difficilis nodus nobis est solvendus. Cointius ejus episcopatum inchoatum an. 627, claudit an. 633; quod convenire non potest Ableberto, si frater fuerit S. Gudilæ, cui etiam superstes vixit, ex Balderico. Certe Bollandus invictis rationibus probat Gudilam diu vixisse post annum 633, imo etiam attigisse an. 700. At nodus hic solvitur dicendo Baldericum hallucinatum esse et Ableberto tribuisse quæ de Hildeberto Vindiciani episcopi successore sunt intelligenda, et ideo ipsum fuisse binominem, simulque vocatum fuisse Emebertum.

Bollandus opinatur Ablebertum loco movendum esse et Vindiciano subjici debere, ita ut S. Aubertus Berthoaldo subrogatus fuerit, et Aubertus tunc non erit septimus episcopus Cameracensis post Vedastum, ut asserit vicinus illorum temporum Alcuinus, scriptor accuratus aliunde. Itaque relinqui debet in pristino loco Ablebertus aut Aldebertus, detractis quæ de ipsius genere dicuntur, et cæteris quæ constat pertinere ad filium S. Amalbergæ et S. Gudilæ fratrem.

VII. S. AUTBERTUS.

De hoc S. præsule et loco ipsi inter episcopos

si l'on en croit Arnoul de Raisse, assista au concile de Reims, l'an 625, qui fut célébré sous Sonnat, évêque de cette ville. Voyez Flodoard, liv. II, chap. 5.

VI. ALDEBERT ou ABLEBERT.

Aldebert, nommé encore Ablebert et Emebert, naquit dans un bourg nommé Ham, de parents aussi distingués par leur piété que par leur naissance. Son père se nommait Witger, et sa mère Amalberge; leur nom se trouve dans le calendrier ecclésiastique, au dixième jour de juillet. Il eut pour sœurs, d'après Balderic, les saintes Gudule, Renilde, Ermelinde et Pharaïlde ou Sarachilde. Ste. Gudule est honorée le 8 janvier. On célèbre sa fête avec grande pompe à Bruxelles, où l'on voit une basilique bâtie en son honneur et décorée avec goût et magnificence. Balderic, dans sa chronique de Cambrai, parle en ces termes du saint évêque. « A Berthoald, succéda saint Ablebert, ainsi nommé dans le catalogue des évêques, mais appelé Emebert par ses diocésains et par ses plus proches voisins.... Ce même catalogue atteste qu'Ablebert fut un pontife remarquable par sa grande sainteté et la simplicité de ses mœurs. » Sa sainteté fut confirmée par un grand nombre de miracles. Il dota son église de Ste.-Marie, d'une très-riche métairie, appelée Merchten. Il mourut dans le bourg qui l'avait vu naître, et y fut inhumé. Son corps fut ensuite transféré au monastère de Maubeuge, au rapport de Balderic.

Il n'est pas aisé de déterminer à quelle époque parut Ablebert. Le Cointe fait commencer son épiscopat en 627, et le fait finir en 633; mais cette date ne peut convenir à Ablebert, si l'on admet qu'il ait été frère de Ste. Gudule à laquelle il survécut, d'après Balderic. Bollandus prouve invinciblement que Gudule prolongea sa vie bien au-delà de l'année 633, et qu'elle atteignit même l'an 700. Mais cette difficulté disparaît si l'on remarque que Balderic s'est trompé en attribuant à Ablebert, ce qui convient à Hildebert, successeur de l'évêque Vindicien, lequel fut aussi appelé Emebert.

Bollandus pense qu'il faut rejeter l'épiscopat de saint Ablebert après celui de Vindicien, et donner saint Aubert pour successeur à Berthoald. Mais avec ce calcul, saint Aubert ne serait plus le septième de Cambrai, après saint Vaast, comme l'assure Alcuin, écrivain plus rapproché de cette époque, et d'une scrupuleuse fidélité. Il semble donc qu'on doit laisser sa place à Aldebert ou Ablebert, mettant de côté toutefois ce qu'on rapporte de sa naissance et les autres faits qui ne peuvent s'appliquer qu'au fils de Ste. Amalberge et au frère de Ste. Gudule.

VII. S. AUBERT.

Alcuin, au chap. V de la vie de saint Vaast,

[1] *Belgica Christiana*. 77. [2] Ham, en Brabant, près de Vilvorde. [3] Merchten en Brabant.

Digitized by Google

parle en ces termes de notre saint prélat, et du rang qu'il doit occuper parmi les évêques de Cambrai et d'Arras : « le corps de saint Vaast reposa dans le même lieu jusqu'au temps de saint Aubert, qui fut le septième évêque après lui. » Saint Fulbert de Chartres, qui écrivit sa vie, le donne pour successeur à Ablebert : « Lorsqu'Ablebert, dit-il, eut déposé le fardeau de sa chair et quitté ce monde, la divine Providence, qui dispose tout avec sagesse, lui donna pour successeur Aubert, personnage remarquable et plein de vertus. » Il fut sacré le 12 des calendes d'Avril de l'an 633, selon Le Cointe, par Leudegise, métropolitain de Reims, et par Achard de Noyon et Attila de Laon. Le bruit de ses vertus lui acquit dès le commencement de son épiscopat la bienveillance du roi Dagobert, qui le combla de présents, l'accueillit à sa table et daigna s'asseoir à la sienne. Alors le pontife prenait occasion de nourrir abondamment son âme du pain de la parole, et ses avis salutaires étaient toujours écoutés. Entr'autres libéralités que Dagobert fit à saint Aubert ou plutôt à l'église de Cambrai, Saint Fulbert cite les villages d'Onnaing et de Quaroube, situés entre Valenciennes et Condé.

Quelque temps après, il tint sur les fonts de baptême, Landelin, né d'une famille distinguée parmi les Francs, au village de Vaux, et l'initia plus tard aux saintes lettres. Cet illustre protégé fonda les monastères de Lobbes, d'Alne et de Wallers, etc. L'an 654, saint Aubert assista à la levée de terre du corps de saint Fursy. Sur un ordre du ciel, il ouvrit aussi le tombeau de saint Vaast, et fit la translation de son corps dans le monastère qui porte maintenant le nom de ce saint. Invité à cette solennité, saint Omer, évêque des Morins, qui avait perdu la vue, la recouvra immédiatement ; mais par un prodige plus éclatant, il obtint à force de prières de retomber en son premier état : d'après les annales du temps, cela se passa l'an 658, mais Mabillon retarde cette translation jusqu'en 666. Toujours est-il que ce fut l'an 658 que saint Aubert souscrivit, comme témoin, le privilége accordé au monastère de Saint-Denis, par Landri, évêque de Paris. V. Aub. Le Mire, Notice des égl. belg., p. 13.

Il souscrivit également le privilége que saint Omer, dont il vient d'être parlé, avait accordé au nouveau monastère de Sithiu, l'an VI du règne

Cameracenses ac Atrebatenses assignando ita loquitur Alcuinus, cap. 5. vitæ S. Vedasti ab ipso emendatæ : « Jacuit (S. Vedastus) in loco » eodem usque ad tempus B. Autberti, qui sep» timus in sede pontificali successit episcopus. » Eum Ableberto successisse docet S. Fulbertus Carnotensis, qui vitam S. Auberti edidit [1] : « Contigit, *inquit*, Ablebertum Cameracensis » sedis episcopum, deposito carnis onere, de » hoc mundo transiisse ; divina igitur opera» tione cuncta salubriter disponente, Autbertus » vir conspicuus, et successor emeritus, profi» ciens de virtute in virtutem, ejusdem sedis » pontificalem sortitus est dignitatem. » Ejus ordinatio facta legitur 12. cal. April. anno secundum Carolum Cointium 633. Fuit autem consecratus a Leudegiselo metropolitano Remensi, necnon ab Aichario Noviomensi, et Attila Laudunensi episcopis. Ob virtutum famam, ab sui pontificatus exordio, Dagoberto regi fuit acceptissimus, a quo muneribus plurimis affectus fuit, vicissim ab ipso hospitio exceptus, et spiritualibus præsertim epulis lautissime pastus; monita enim salutis principi dabat, quæ audiebat lubentissime. Inter cætera quæ Dagobertus Autberto seu Cameracensi potius ecclesiæ dedit, S. Fulbertus recenset Onengiam et Quarubium [2] inter Valentianas et Condatum.

Paulo post e sacro fonte suscepit Landelinum, ex nobilissimo Francorum genere ortum, in villa quam Vallem vocant, *Vaux* [3], eumdemque postea sacris imbuit litteris. Hic plurima condidit monasteria, Laubacense, Alnense, Wasleriense [4], etc. An. 654, S. Aubertus interfuit elevationi corporis, S. Fursei. Corpus etiam S. Vedasti cœlitus admonitus e terra levavit et transtulit ad monasterium Nobiliacense [5] quod nunc S. Vedasti nomine insignitur; ad quam solemnitatem invitavit S. Audomarum urbis Morinorum episcopum, qui cum cæcus esset, tunc visum recepisse dicitur, ac paulo post majori miraculo pristinam cæcitatem precibus impetrasse : id factum esse anno 658, litteris est consignatum; sed Mabillonius hanc translationem differt ad an. 666. Sane an. 658 Landerici Parisiensis ep. privilegium San Dionysianum subsignasse legitur, apud Mir. Notit. eccl. belg. p. 13.

Subscripsit privilegio quod supra laudatus Audomarus Morinorum episcopus concesserat novo monasterio Sithiuensi [6], an. VI Clotarii

[1] La vie de saint Aubert, par Fulbert, se trouve dans les *Acta SS. Belgii*. III. 529 - 565., d'après le ms. 764 de la Bibl. de Cambrai, lequel a appartenu successivement aux abbayes de Vaucelles et de St.-Aubert. Cette vie est enrichie des notes savantes du P. Ghesquière.

[2] Onnaing et Quaroube, en Hainaut, entre Valenciennes et Mons. Ces deux terres, qui avaient une charte spéciale de Commune, ont toujours appartenu à l'église de Cambrai.

[3] Vaux, en Artois, près de Bapaume, aujourd'hui ne forme qu'une commune avec Vrancourt, canton de Croisilles.

[4] Lobbes, célèbre monastère du pays de Liége, mais alors du diocèse de Cambrai, sur la Sambre, non loin de la ville de Thuin. Alne, abbaye de l'ordre de Citeaux, sur la Sambre près de Thuin, dioc. de Liége. Wallers-St.-Hilaire, vers l'une des sources de l'Helpre-mineure, au canton de Trelon. Le monastère qui existait en ce lieu a été détruit par les Normands.

[5] Nobiliacum, nom primitif du lieu où fut établi le monastère de Saint-Vaast, à Arras, sur les bords du ruisseau le Crinchon.

[6] Sithiu est le nom que portait d'abord le monastère de St.-Bertin.

Digitized by Google

regis, qua de re consulendus Mabillonius ad an. 660, n. 2. Circa idem fere tempus Emmo, Senonensis archiepiscopus, monasteria Senonensia S. Columbæ et S. Petri Vivi simili munivit privilegio, cui noster Autbertus nomen in consensus argumentum subscripsit; quod etiam præstitit erga Bertefridi Ambianensis episcopi privilegium pro Corbeia, datum an. 662, ex Cointio, et ad mentem Mabillonii 663, annoque 664, in sententia fratrum Sammarthanorum. Ei et aliis episcopis comprovincialibus inscribitur privilegium, quod S. Drausius episcopus Suessionensis concessit parthenoni S. Mariæ VI cal. Julii anno 666. Idem Cellense monasterium a S. Gisleno, et Malbodiense a S. Aldegunde constructum benedixit, necnon Marchianense in diœcesi Atrebatensi. S. Vincentium comitem cœnobiorum Altimontensis et Sonogiensis conditorem, ejusque conjugem Waldetrudem apud Montes Hannoniæ fundatricem parthenonis, in quo nunc sunt nobiles canonicæ, ad strictioris vitæ disciplinam erudivit. Ipsius hortatu Dagobertus rex clericis in Cameracensi ecclesia famulantibus, plura dominia inter Valentianas et Condatum largitus est. Ad superos evolavit an. 668, secundum Sammarthanos et Cointium, die 13 Decembris. Vitam ipsius scripsit Fulbertus Carnotensis episcopus, quam, ut existimat Aub. Miræus in notitia ecclesiarum Belg. Surius ad diem 6 Februarii mutilam edidit, exstatque integra Cameraci ms. in abbatia quæ patroni sacrum corpus servat. Martyrologii romani tabulis die 13, Decemb. adscriptus est Aubertus, qui et commemoratur a Molano et in additionibus ad Martyrol. Usuardi. Vide vitam S. Waldetrudis sec. 2 Benedic. pag. 869, et vitam S. Landelini, abbatis Crispinii, ibid. pag. 873, cap. 1. 3. 4.

VIII. S. VINDICIANUS.

S. Vindicianus apud Atrebates [1] natus, S. Eligii et postea S. Auberti Cameracensis episcopi discipulus, a quo ad partem sollicitudinis pastoralis adscitus est, ad eamdem sedem ejus obitu vacuam vocatus est die 24 Junii, *al.* Julii an. 669, secundum Sammarthanos et Cointium, vel an. 667, ut placet Henschenio, quo anno testis legitur in dotatione Maricolensis cœnobii, apud Mir. notit. eccl. Belg. p. 14. Subscripsit testamento S. Amandi an. 675, seu secundo Theoderici regis; dedicavit S. Petri Hasnoniensis duas basilicas an. 691, ut docent Cointius et Mabillonius. Ipsius frequens mentio in vita S. Leodegarii Augustodunensis episcopi, de cujus corpore possidendo, quod sanctus præsul in sua diœcesi martyrium passus foret, disceptavit cum Ansoaldo Pictavorum episcopo, qui vicit. Ampliori laude dignum de eo legitur, scilicet sanctissimum episcopum adiisse Theodericum regem, et invicto animo, de cæde

de Clotaire. Voyez là-dessus Mabillon, à l'an 660, num° 2. Vers le même temps, Emmon, archevêque de Sens, ayant accordé le même privilége aux monastères de Ste.-Colombe et de Saint-Pierre-le-Vif, saint Aubert y apposa son nom pour l'approuver. Il en fit de même pour l'exemption accordée au monastère de Corbie, par Berthefride, évêque d'Amiens, l'an 662 selon Le Cointe, 663 si l'on suit Mabillon, et 664 d'après les frères Sainte-Marthe. Il souscrivit, de concert avec les évêques de la province, l'exemption que saint Drausin, évêque de Soissons, accorda au monastère de filles de Notre-Dame, le 6 des cal. de Juillet de l'an 666. Les monastères de Celles et de Maubeuge, fondés l'un par saint Ghislain, l'autre par Ste. Aldegonde, furent bénis par saint Aubert, aussi bien que celui de Marchiennes, dans le diocèse d'Arras. Le comte Vincent, fondateur des abbayes d'Hautmont et de Soignies, et son épouse Waudru, fondatrice d'un couvent de filles, près de Mons, occupé maintenant par des chanoinesses d'origine noble, reçurent de notre saint une règle de vie plus parfaite. Sur ses instances, Dagobert donna au clergé qui desservait l'Eglise de Cambrai, plusieurs domaines entre Valenciennes et Condé. Il quitta la terre l'an 668, d'après les frères Ste.-Marthe et Le Cointe, le 13 Décembre. Sa vie fut écrite par Fulbert, évêque de Chartres. Elle se retrouve dans Surius, au sixième jour de Février, mais tronquée. Elle existe manuscrite en entier à Cambrai, dans l'abbaye qui conserve les restes sacrés de son Patron. Le martyrologe romain place la fête de saint Aubert au 13 Décembre. Son nom se trouve aussi dans Molanus, et dans les additions au martyrologe d'Usuard. Voyez la vie de Ste. Waudru, sec. 2 Benedict. pag. 869, et la vie de saint Landelin, abbé de Crespin, ibid., pag. 873, ch. 1. 3. 4.

VIII. SAINT VINDICIEN.

Saint Vindicien, né dans l'Artois, fut disciple de saint Eloi, et ensuite de saint Aubert, évêque de Cambrai, qui l'associa aux travaux de son épiscopat. A la vacance du siége, il fut appelé à lui succéder le 24 de juin, d'autres disent de Juillet de l'an 669, d'après les frères Sainte-Marthe et Le Cointe; ce serait en 667, d'après Henschenius, comme semble l'indiquer sa souscription au bas de la dotation du monastère de Maroilles. Voyez Mir. Notic. des églis. Belg. pag. 14. Il souscrivit le testament de saint Amand, l'an 675, la seconde année du règne de Thierri. L'an 691, d'après Le Cointe et Mabillon, il fit la dédicace des deux basiliques de Saint-Pierre d'Hasnon. Son nom se lit souvent dans la vie de St. Léger, évêque d'Autun; Vindicien, jaloux de posséder le corps du saint prélat qui avait souffert le martyre dans son diocèse, fut longtemps en contestation avec Ansoald évêque de Poitiers, qui l'emporta. Voici un fait glorieux pour le saint évêque: Il

[1] On croit que St. Vindicien est né à Bullecourt, village d'Artois, au canton de Croisilles.

Digitized by Google

alla trouver le roi Thierri, et avec une fermeté inébranlable, il lui demanda compte d'un meurtre dont on le disait complice, et lui ordonna pour expier ce crime, de construire des monastères. Le roi se montra surtout libéral envers le monastère de saint Vaast, qui s'accrut beaucoup sous Vindicien, tant en biens-fonds que pour le personnel. Alors le saint pontife crut à propos de lui donner un abbé, et il fit venir du monastère de Blandin un pieux moine nommé Hetta, qui fut le premier abbé de cette communauté. Thierri confirma les donations faites par lui ou par d'autres au monastère de Saint-Vaast, dans un acte qui les exempte de toute charge. Voyez Mir. liv. I. des diplom. Belg. et Le Cointe dans ses Annales. Le même auteur discute au long le privilége accordé par saint Vindicien au même monastère, daté des calendes de Mai de la septième année du règne de Thierri, Indiction II, c'est-à-dire selon Le Cointe, l'an 680 de Jésus-Christ. Miræus semble douter de l'authenticité de cet acte; Le Cointe nous a fait connaître tout ce qu'il présente d'irrégulier.

Après avoir détruit les restes de l'idolâtrie et s'être distingué dans ses fonctions pastorales par plusieurs actions illustres, il fut enlevé de ce monde à Broscelle, que J. Lipse et la plupart des savants prennent pour Bruxelles, capitale du duché de Brabant. Il mourut le IV des ides de Mars, mais on ne sait précisément en quelle année. Le Cointe suivi par Baillet rapporte sa mort à l'an 705; Henschenius, à l'an 712; d'autres à l'an 695 ou deux ans auparavant, comme l'indiquent les actes du monastère du Mont-Saint-Eloi, dans lequel il fut inhumé et exhumé l'an 950, d'après Raissius, par Fulbert, évêque de Cambrai. La solution de cette difficulté tient à une question très-embrouillée concernant les années du règne de Dagobert, question que nous n'avons pas le loisir d'examiner et de résoudre ici. La vie de saint Vindicien, évêque de Cambrai, composée par François Doresmieux, se trouve dans les Bollandistes, tome 2, 11 Mars.

IX. HILDEBERT ou EMEBERT.

Nous croyons qu'on doit rapporter à cet évêque ce que nous avons dit d'Aldebert, prédécesseur de saint Aubert : savoir qu'il eut pour père le comte Witdger, pour mère, Amalberge, tous deux d'une grande piété, et pour sœurs, les saintes Gudule, Reinelde, Pharaïlde ou Sarachilde, auxquelles il faut ajouter Ermelinde, dont Balderic fait mention dans sa chronique. Emebert survécut à sa sœur Gudule, qui, selon Miræus, mourut l'an 712. Nous n'avons plus lieu d'en douter, car Hubert, dans sa vie de Ste. Gudule, nous dit qu'elle fut ensevelie en présence même d'Emebert. A cause de la noblesse de sa naissance, dit cet écrivain, on lui mit au cou des colliers, des bijoux sur la poitrine, des pendants aux oreilles, des bracelets aux bras et des anneaux aux doigts, le

perpetrata, cui rex consensisse credebatur, expostulasse : ipsique pro tanti sceleris expiatione indixisse, ut monasteria construeret. Et quidem rex beneficus fuit maxime erga S. Vedasti monasterium, quod sub Vindiciano multum crevit, et bonis temporalibus et monachorum numero; quapropter S. episcopus eis præficiendum esse abbatem ratus, accersivit ex Blandiniensi monasterio pium monachum, Hettam nomine, qui fuit hujus asceterii primus abbas. Theodericus bona sive a se collata Vedastino monasterio, sive ab aliis, immunitatis præcepto confirmavit, quod ex libro I. diplomat. Belgicorum Miræi descriptum, Cointius suis annalibus inseruit et expendit. Idem præstitit erga S. Vindiciani privilegium eidem cœnobio concessum calendis Maii an. VII, Theoderici regis, indictione II, hoc est, inquit Cointius, an. Christi 680, cujus instrumenti subscriptiones vitiosas esse subodoratus est Miræus, qui primus illud edidit inter diplomata Belgica, pag. 8. Quæ vero vitiose irrepserunt ostendit Cointius.

Post deletas idololatriæ reliquias, et plurima in officio pastorali præclare gesta, rebus humanis eximitur *Brosellæ*, quem locum pro Bruxella, primaria ducatus Brabantini civitate, J. Lipsius et plerique viri eruditi sumunt. Obitus dies certus habetur, scilicet IV idus Martii, at de anno disceptatur. Cointius, quem Bailletus sequitur, mortuum eum vult an. 705; Henschenius 712; alii an. 695, vel biennio antea, ut assignant tabulæ cœnobii montis S. Eligii in quo sepultus est, ibidemque elevatus per Fulbertum ep. Camerac. an. 950, ex Raissio. Solutio hujus difficultatis pendet a quæstione certe intricatissima *de annis Dagoberti*, quam hic expendere ac denuo retractare non vacat. Vita S. Vindiciani episcopi Cameracensis legitur, auctore Francisco Doresmieux, abbate Montis Eligiani, apud Bollandianos, tom. 2 mensis Martii ad diem XI [1].

IX. HILDEBERTUS, al. EMEBERTUS.

Ad hunc episcopum pertinere opinamur quæ de Aldeberto S. Auberti decessore olim fuerunt intellecta; scilicet quod piissimos parentes habuerit Witgerium comitem et Amalbergam, sororesque SS. Gudilam, Reinildem, Pharaildem, seu Sarachildem, ab Huberto vitæ S. Gudilæ scriptore commemoratas, quibus addenda Ermelindis, cujus meminit Baldericus in chronico. Supervixit Emebertus Gudilæ sorori suæ, quæ secundum Miræum obiit an. 712. Ipsum vero fuisse superstitem satis probat Hubertus, vitæ S. Gudilæ scriptor, ubi narrat quæ post ipsius mortem contigerunt, S. Emeberto teste; nimirùm ipsam sepultam fuisse, ob suam nobilitatem, ornatam murenulis in collo, lunulis in pectore, inauribus ab utraque aure penden-

[1] Le P. Ghesquière a donné un commentaire historique très-savant sur la vie de St. Vindicien, *Acta SS. Belgii*. IV. 503-535.

Digitized by Google

tibus, armillis in brachiis, annulis in digitis, quæ omnia erant aurea aut argentea; vestibus purpureis auri sub tegmine picturatis, mafora candoris nivei, quod erat veli aut integumenti capitis species, cingulis quæ bullis fulgebant. Hæc autem omnia pretiosissima quidam fur diripuit, at non impune. Anno 713 Cointius assignat Hildeberti mortem; alii 715, cujus obitûs dies fuit 24 Junii, ut nonnulli volunt.

tout en or ou en argent. On la revêtit d'habits de pourpre brodés d'or; on lui mit une écharpe blanche comme la neige, ou espèce de voile où brillaient les pierreries. Toutes ces richesses devinrent la proie d'un voleur, mais le larcin ne resta pas impuni. Le Cointe fixe la mort d'Hildebert en l'année 713; d'autres la rapportent à l'an 715; on est assez d'accord sur le jour, qui fut le 24 juin.

X. HUNALDUS.

Hunaldi vel Hunoldi nomen debemus chronico Cameracensi, auctore Balderico duodecimi sæculi scriptore, Tornacensi episcopo [1]. Nulla autem gestorum ejus memoria superest, et quidem per breve tempus sedit, scilicet decem et octo circiter menses, ex Sammarthanis; Cointius censet eum ab an. 713 ad 717 sedisse.

X. HUNAULD.

Le nom d'Hunauld ou Hunold nous a été conservé dans une chronique de Cambrai, composée par Balderic, auteur du douzième siècle, Nous ne connaissons rien de sa vie. Peut-être doit-on s'en prendre à la courte durée de son épiscopat qui ne se prolongea pas au-delà de dix-huit mois, si l'on en croit les frères Ste-Marthe. Le Cointe le fait durer depuis 713 jusqu'à 717.

XI. S. HADULPHUS.

S. Hadulphus adolescens, S. Vedasti monasterium ingressus, in religione et pietate imprimis excultus, eos in disciplina monastica progressus fecit, ut post demandatum sibi in hoc Benedicto asceterio præposituræ officium, mox et abbas creatus sit. Deinde post Hunaldum antistes utriusque ecclesiæ, scilicet Cameracensis et Atrebatensis salutatur; eo sane honore dignus, ut qui tot sanctorum pontificum famam pietatis gloria æquasse merito censeatur. Scribunt eum episcopatum duodecim; abbatiam, quam factus episcopus retinuisse dicitur, undeviginti annis rexisse, ac e vivis excessisse an. 729, *al.* 728; die 19. Maii, ex Cointio, qui duodecim annos ejus episcopatus contendit non fuisse completos. Sepultus est in basilica S. Petri, inter septa monasterii Nobiliacensis, seu S. Vedasti, in quo cum crebra ederentur miracula, sanctorum catalogo adscriptus est. Ejus reliquiæ terra erutæ ab Enguerrano episcopo translatæ sunt in majus præfati monasterii templum paulo post sæculum medium X. In æde sacra S. Petri legitur :

Hic jacuit sanctus speculum virtutis Hadulphus,
Qui vigil Atrebatum rexit ad astra chorum;
Dulcis ave; nostris veniam pater objice culpis,
Grataque dilecto dona repende gregi.

Ejus elogium historicum inseruit Mabillonius sec. 3 Bened. 1 parte, p. 471.

XI. S. HADULPHE.

Saint Hadulphe entra dès sa jeunesse dans le monastère de Saint-Vaast. Distingué par ses grands sentiments de foi et de piété, il fit tant de progrès dans la discipline monastique, qu'après avoir occupé la place de prieur, il fut bientôt élevé à la dignité d'abbé. Il succéda ensuite à Hunauld dans le gouvernement des deux églises de Cambrai et d'Arras. Il se montra bien digne de cet honneur par l'éclat de sa piété, qui l'a fait mettre au rang de tant de saints pontifes. Il fut évêque douze ans, gouverna dix-neuf ans son monastère, y compris le temps de son épiscopat, et il mourut l'an 729. Le Cointe le fait mourir en 728, le 19 Mai, car, selon lui, les douze années de son épiscopat ne furent pas complètes. Il fut enterré en la basilique de Saint-Pierre à Saint-Vaast. Un grand nombre de miracles qui eurent lieu à son tombeau le firent mettre au nombre des saints. Ses dépouilles mortelles furent exhumées par l'évêque Enguerrand qui en fit la translation dans la grande église du monastère, vers le milieu du dixième siècle. On lit cette épitaphe dans la basilique de Saint-Pierre :

Ici repose saint Hadulphe, vrai miroir de vertus; c'est à ses soins que le monastère d'Arras dut sa gloire. Salut, aimable pasteur, père tendre, obtenez-nous le pardon de nos fautes, et répandez sur votre troupeau chéri les dons les plus précieux.

Mabillon a inséré l'éloge historique de cet évêque dans le sec. 3 Benedict.

XII. TRAUVARDUS.

Trauvardus, al. Treuvardus qui subrogatus legitur Hadulpho mortuo an. 728 an 730, ad-

XII. TRAUVARD.

Trauvard ou Treuvard succéda à Hadulphe mort l'an 728. Il assista à la translation des reli-

[1] Balderic, auteur de la chronique de Cambrai et d'Arras, vécut et mourut dans le XI^e siècle; il fut chantre de Térouane, et non évêque de Noyon et de Tournai, comme on l'a cru longtemps. Le P. Boschius est le premier qui a réfuté cette erreur. V. *Acta Sanctorum*, ad XI. Aug. p. 670. Voyez aussi la préface que nous avons mise en tête de notre édition de Balderic.

Digitized by Google

ques de sainte Berlende, l'an 730. On trouve dans la notice des églises Belg. ch. 17, une lettre du pape Zacharie à plusieurs évêques de Gaule et de Germanie, dans laquelle est nommé l'évêque Trauvard. Il mourut le 7 octobre 752 ou 750, d'après Le Cointe, après 22 ans d'épiscopat.

De son temps, l'an 743, se tint à Leptines près de Binch, aux calendes de Mars, un concile dans lequel furent condamnés les deux hérétiques Adalbert et Clément. Voyez Lab. tom. 6, page 1537.

XIII. GUNDFROID, ou GODFROID et GAUFROID.

Le père de Gaufroid était un chevalier qui mourut victime de son dévouement, en procurant à son maître le moyen de s'évader par la résistance qu'il fit à l'ennemi; son fils fut promu à l'épiscopat l'an 752, ou plus probablement d'après Le Cointe l'an 750. Sa souscription se trouve au bas de la charte que donna Heddon, évêque de Strasbourg, pour la fondation du monastère de Suwartzach. Il fut enlevé l'an 770, le 13 juillet, d'après les frères Ste.-Marthe; mais ce que nous disons de son successeur prouve que cette mort eut lieu longtemps auparavant.

XIV. ALBÉRIC.

Albéric souscrivit la charte de fondation du monastère de Lauresheim, au diocèse de Worms, donnée la douzième année du règne de Pépin, dont la première partie répond à l'an 763 de Jésus-Christ, et la seconde à l'an 764. De là le désaccord des auteurs à fixer l'année de cette fondation : Le Cointe la place en 764, d'autres en 763, le 4 des Ides de Juillet. Albéric en souscrivant ne dit rien du siége qu'il occupait; mais on sait qu'à cette époque aucun autre évêque que lui ne portait ce nom qui se retrouve dans les vieux catalogues, particulièrement dans celui de l'abbaye d'Hasnon. On rapporte sa mort à l'an 790.

XV. HILDOARD.

Il obtint de Louis-le-Débonnaire des lettres de franchise pour l'église de Cambrai. On trouve dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi un acrostiche composé par Dungal, célèbre écrivain, en l'honneur de l'évêque Hildoard que nous croyons être notre évêque de Cambrai. Peut-être est-il le même que cet Hildegard dont il est fait mention dans le catalogue des prélats assemblés pour la dédicace du monastère de Saint-Riquier. Par l'ordre de Louis il fit relever la basilique de Saint-Ghislain en Hainaut, et en fit la dédicace le 8 des calendes d'Août; cette

fuit translationi reliquiarum S. Berlendis. Extat in notitia ecclesiarum Belgii, cap. 17, epistola Zachariæ papæ ad plurimos Galliæ et Germaniæ episcopos, in qua nominatur Trauvardus episcopus. Obiisse dicitur die 7 Octobris an. 752, Cointio 750, post annos 22 in episcopatu exactos.

Ejus tempore an. 743, Leptinis prope Binchium habitum est concilium calendis Martii, in quo duo hæretici, Adalbertus et Clemens damnati sunt. Vide tom. VI Concil. Labb. p. 1537.

XIII. GUNTEFRIDUS, vel GODEFRIDUS et GAUFRIDUS.

Gaufridi pater, miles, laqueo martyr occubuit, quod visis hostibus, domino suo fuerat auctor fugæ : ordinatus est an. 752, vel potius, uti autumat Cointius, an. 750. Subscripsit chartæ Heddonis Argentin. episcopi, pro fundatione monasterii de Arnulfi-Augia. Migravit e sæculo an. 770, 13 die Julii, ex Sammarthanis; sed id longe antea contigisse probant quæ de ipsius successore mox dicemus.

XIV. ALBERICUS.

Albericus subscripsit chartæ fundationis monasterii Laureshamensis diœcesis Wormaciensis datæ anno XII Pipini regis, cujus anni pars respondet anno Christi 763, alia vero an. 764. Hinc oritur discrimen in assignando anno hujus fundationis, quem Cointius vult esse 764, alii 763, 4 idus Julii. Albericus quidem episcopus in subscriptione sua tacet nomen sedis quam obtinebat; sed tunc temporis nullus episcoporum Alberici nomen gerebat, præter hunc præsulem Atrebatensem et Cameracensem, qui inscriptus est in veteribus catalogis, maxime Hasnoniensi. Ejus mors an. 790 consignatur [1].

XV. HILDOARDUS.

Hic obtinuit litteras immunitatis a Ludovico Pio imp. pro ecclesia Cameracensi. Exstat in codice MS. S. Remigii quoddam acrosticon Dungali celebris scriptoris, ad Hildoardum episcopum, quod de Cameracensi episcopo interpretandum putamus. Forte idem est ac Hildeguardus episcopus, qui recensetur inter antistites congregatos ad dedicationem monasterii Centulensis an. 798, ubi legitur Hildeguardus. Idem imperante Ludovico dedicavit renovatam S. Gisleni in Hannonia basilicam 8 calend. Augusti; secundum vero antiquum mo-

[1] On conserve à la Bibl. de Cambrai un très-précieux ms. copié du temps et par l'ordre de l'évêque Albéric; il est intitulé : *Canones hibernici*; à la fin du vol. on lit la souscription suivante, en lettres de l'époque : *Explicit liber canonum quem Domnus Albericus episcopus urbis Camaracinsium et Atrabatinsium fieri rogavit.* Voyez notre catalogue raisonné des ms. de Cambrai, n.° 619, p. 122.

Digitized by Google

rem, antequam ad hanc consecrandam accederet, curavit omnia mortuorum corpora, etiam S. Gisleni extra asportari, ut notat Mabillon. an. 808, n. 65. An. 813, præsens in concilio Remensi subscripsit, Noviomensi præfuit[1] 814, et an. 816, 15 Apr. ecclesiæ suæ bona confirmari a Ludovico Pio imper. obtinuit. Fato concessisse dicitur die 4. Julii an. 816[2].

XVI. HALITGARIUS.

Halitgarius, vel Halitcharius auspicatus episcopale officium anno 817. Anno sequenti, rogatus ab Elefante, quem *magnus rex Carolus* ejus propinquus monasterio Cellensi, seu S. Gisleni præfecerat, consecravit oratorium, in quo jacebat, honorificentius nuper ædificatum; quod occasio fuit sacri corporis e terra levandi. « Veniens enim episcopus dixit non debere » illud (oratorium) benedici, manente intus » alicujus sancti corpore, aut aliquibus sanc» torum reliquiis..... Benedicta est itaque ba» silica in honore apostolorum Petri et Pauli » atque cæterorum sanctorum 8 calendas Au» gusti, tempore Ludovici regis, prolis inclyti » Caroli. Sciscitato deinde episcopo abbas » quid de sacrosancto corpore fieri deberet, » respondisse fertur episcopus : Quiescat illic » sanctus, donec Dei pietas dignetur patefacere » ejus merita manifestius cunctis hominibus. »

Anno 822, Ebo, Remensis archiepiscopus Romam profectus, a Paschale papa obtinuerat licentiam evangelium prædicandi gentibus Septentrionalibus, cum Halitgario Cameracensi episcopo. Itaque sub initium hujus anni assumto socio, « cum consilio Ludovici impera» toris, et auctoritate Paschalis Romani pon» tificis, prædicandi gratia, accessit ad ter» minos usque Danorum, et multos ex eis ad » fidem venientes baptizavit, » inquit Flodoardus.

Ebonem eodem anno reversum esse in Galliam, et mensi Novembri adfuisse conventui Compendiensi narrat annalista Laureshamensis, qui tamen de reditu Halitgarii silet : at verisimile est eum a comitatu sui Metropolitani non discessisse[3]. Ebonem autem paulo post aliam fidei prædicandæ causa peregrinationem suscepisse scriptores illorum temporum referunt.

Postquam reversus est, permisit elevationem S. Ursmari abbatis Laubiensis e veteri tumulo. An. 825, in conventu Parisiis habito, de cultu

cérémonie, comme de coutume, fut précédée de la levée de terre de tous les corps qui se trouvaient dans la basilique, voire même de celui de saint Ghislain, comme l'assure Mabillon à l'an 808, n.° 65. L'an 813 il assista au concile de Reims; il présida celui de Noyon l'an 814, et l'an 816, le 15 d'avril, il obtint de Louis-le-Débonnaire la confirmation des titres de possession de son église. Il trépassa le 4 Juillet de l'année 816.

XVI. HALITGAIRE.

Halitgaire ou Halitchaire commença son épiscopat l'an 817. L'année suivante, sur la demande d'Eléfas que le grand roi Charles son parent avait mis à la tête du monastère de Celles ou Saint-Ghislain, il consacra l'oratoire où reposaient les restes de ce saint, et qui venait d'être élevé avec beaucoup de magnificence. C'est à cette occasion qu'on exhuma le corps de saint Ghislain. A son arrivée le prélat déclara qu'il ne pouvait bénir cet oratoire tant qu'il y resterait quelques corps ou même quelques reliques de saints.... La basilique fut bénie et mise sous la protection des apôtres Pierre et Paul et des autres saints, le 8 des calendes d'Août, sous le règne du roi Louis, fils de Charlemagne. A la demande qu'on lui adressa touchant l'emploi qu'on devait faire du corps de saint Ghislain, l'évêque répondit : qu'il repose en ce lieu jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de manifester plus pleinement ses mérites aux yeux des hommes.

En 822, Ebon, archevêque de Reims, dans un voyage de Rome, avait obtenu du pape Pascal la permission de prêcher l'Evangile aux peuplades du Nord avec Halitgaire, évêque de Cambrai; c'est pourquoi, dès le commencement de la même année, s'étant associé ce prélat, muni du consentement de l'empereur Louis et de l'autorisation du pontife romain, il pénétra jusque dans le pays des Danois, leur annonça l'Evangile, en convertit un grand nombre à la foi, et leur administra le baptême, comme le raconte Flodoard.

Ebon revint en France la même année, et au mois de novembre il assista à l'assemblée de Compiègne. L'annaliste de Lauresheim qui rapporte ce fait ne dit rien d'Halitgaire; cependant il est vraisemblable qu'il ne se sépara pas de son métropolitain. Ebon, au rapport des historiens de l'époque, entreprit quelque temps après un nouveau voyage dans le but de prêcher la foi.

A son retour, Halitgaire donna l'autorisation d'exhumer le corps de saint Ursmar, abbé de Lobbes. L'an 825 il assista au concile de Paris

[1] Il n'est guères probable qu'Hildouard ait présidé le concile de Noyon, en présence de Wulfrad, archevêque de Reims, son métropolitain.

[2] Hildouard fit rédiger pour son église un sacramentaire qui se conserve encore aujourd'hui à la Bibl. de Cambrai, sous les n.° 158 et 159. Vers la fin de l'un des vol. on trouve cette inscription en lettres onciales : *Hildoardus præsul anno XXII sui onus episcopatum (sic) hunc libellum sacramentorum fieri promulgavit.* Voyez notre Catalogue précité, page 22.

[3] Le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.* V, 308, parlant de ce retour, dit que sans doute Halitgaire préféra un évêché aux labeurs de sa mission apostolique; mais Dupont, Hist. de Cambrai, I. 25, fait remarquer avec raison que ce trait porte à faux, puisque notre prélat était déjà évêque de Cambrai depuis quelque temps.

Digitized by Google

qui traita du culte à rendre aux saintes images, et il fut un de ceux qu'on chargea de recueillir le sentiment des Pères sur ce point. Il se hâta de présenter ce travail à Louis, de concert avec Amalaire, archevêque de Trèves, comme nous l'apprenons par les propres paroles de l'empereur : Les évêques Halitgaire et Amalaire, dit-il, se sont rendus près de nous le 8 des ides de Décembre, pour nous remettre le recueil des extraits des anciens Pères, touchant la question qui s'est débattue dans le concile de Paris.

L'an 828, il fut envoyé par le même prince en ambassade à Constantinople avec Ansfride, abbé de Nonantule, auprès de l'empereur Michel le Bègue, qui leur fit l'accueil le plus honorable; comme nous l'apprennent les historiens de Louis le Débonnaire. Leur ambassade avait pour but, nous le pensons, la conclusion de la paix entre ces deux monarques. Il n'y avait pas encore longtemps que des envoyés de Michel étaient venus la solliciter à Compiègne.

L'an 829, il assista à un concile tenu à Paris, le 8 des ides de juin, auquel se trouvaient les évêques de la seconde Belgique, de la 2.e 3.e et 4.e Lyonnaise. On y traita de la réforme des mœurs, principalement dans le clergé et chez les grands. L'an 831 il fut présent à la translation des reliques de saint Maubole, disciple de saint Fursy. Aidé d'Achard, évêque de Noyon, il les déposa dans la basilique de saint Pierre : Voyez Mabillon, sec. 2 Bened. et les Annales, à l'an 650, n.° 4.

Il mourut cette même année 831, le 25 juin, et fut inhumé à l'abbaye du Mont Saint-Eloi. Ses écrits ne lui font pas moins d'honneur que ses actions. Il mit au jour un ouvrage intitulé : « Opus de vitiis et virtutibus, remediis peccato-» rum et ordine vel judiciis pœnitentiæ sex libris absolutum. Henri Canisius a publié les cinq premiers livres, tom. V, II.e partie. Ils sont insérés dans la Bibl. des Pères, tom. XIV, page 906. Le sixième livre, qui contient le Pénitencier de l'Eglise romaine, a été mis par Stewart dans le supplément de Canisius. Hugues Ménard l'a inséré dans le tom. III de son Sacramentaire de saint Grégoire.

XVII. THÉODORIC, ou THIERRI.

Le P. Le Cointe nous apprend que Théodoric fut fait évêque de Cambrai et d'Arras l'an 831, et que l'an 832, il s'occupa de la réforme des chanoines de Lobbes. Nous ne savons pour quel motif le savant oratorien donne le titre de chanoines aux religieux de Lobbes. Les frères Ste.-Marthe appellent Thierri le fondateur et le restaurateur du monastère de Lobbes. Cependant il n'est fait aucune mention de cette restauration dans l'histoire de l'abbaye; voici les seuls mots qu'on y lise sur cet évêque : « Au temps de l'abbé

sacrarum imaginum aderat Halitgarius, fuitque unus ex collectoribus sententiarum Patrum de imaginum cultu, quas nimia festinatione collectas detulerunt ad Ludovicum Augustum, ipse, et Amalarius Trevirorum archiepiscopus [1], uti docet Imperator initio sui commonitorii : « Ve-» nerunt, inquit, ad præsentiam nostram Halit-» garius et Amalarius episcopi 8 idus De-» cembris, deferentes collectiones de libris » sanctorum Patrum, quas in conventu apud » Parisios habito collegistis. »

Anno 828, idem Imperator eum legatum misit Constantinopolim cum Ansfrido, abbate Nonantulæ, ad Michaelem Augustum, a quo hi legati honorifice sunt suscepti, ut nos docent qui gesta Ludovici Pii scriptis mandarunt : missos vero eos putamus ad fœdus inter utrumque Imperatorem confirmandum, quod etiam legati Michaëlis nuper a Ludovico apud Compendium postularant.

An. 829, adfuit concilio Parisiensi habito VIII idus Junii ab episcopis provinciæ Belgicæ secundæ, Lugdunensis II, III, et quartæ, ad corrigendos et reformandos Christianorum mores, maxime ecclesiasticorum virorum, regum, et principum. Adfuit anno 831, S. Monboli olim S. Fursei discipuli, translationi; cujus corpus ipse et Achardus Noviomensis episcopus extulerunt in S. Petri basilicam; qua de re Mabillonius sec. II Bened. et in Annal. ad an. 650, n. IV.

Obiit eodem anno 831, die 25 Junii, conditusque est in monasterio Montis S. Eligii, vir non solum rebus optime gestis, sed etiam scriptis clarus; nempe scripsit « opus de vitiis et » virtutibus, remediis peccatorum et ordine vel » judiciis pœnitentiæ sex libris absolutum. » Quinque priores libros edidit Henricus Canisius tom. 5. parte 2, legunturque tomo XIV Bibl. Patrum, pag. 906. Sextus qui est liber pœnitentialis ecclesiæ Rom. insertus est supplemento Canisii, auctore Stevartio, reperiturque inter notas D. Hugonis Menardi ad librum Sacramentorum S. Gregorii Magni, tom. 3 ipsius operum novæ edit.

XVII. THEODORICUS.

Theodoricum, anno 831, creatum fuisse Cameracensem et Atrebatensem episcopum docet Cointius, et anno 832, canonicos Laubacenses reformasse : qua vero de causa vir doctus canonicos appellet monachos Laubacenses, vel potius Laubienses, ignoramus. Sammarthani fratres eum appellant cœnobii Laubiensis fundatorem et instauratorem. De hac instauratione tamen nihil legitur in gestis abbatum Laubiensium; et hæc tantum mihi occurrerunt de hoc episcopo cap. X. « Cujus (Eggardi abbatis)

[1] Il y eut à cette époque deux personnages célèbres du nom d'Amalaire; l'un fut en effet archevêque de Trèves, et mourut en 814; ce n'est donc pas lui qui en 825 assista à l'assemblée de Paris, et qui porta avec Halitgaire les extraits des SS. Pères, que le concile adressait à Louis le Débonnaire; ce fut un autre Amalaire qui, en qualité de chorévêque, exerçait les fonctions épiscopales à Metz, et peut-être aussi à Trèves.

Digitized by Google

» tempore ordinatio prima facta est in monas-» terio nostro, agente Theoderico Cameracensi » pontifice. » De privilegio concesso Cenomanensibus canonicis an. 837, eodem consentiente, legendus Cointius ad hunc an. Subscripsit concilio Theodonis Villæ, in quo Ebo Remensis archiepiscopus *spontaneè* cessit cathedra, reum se confessus [1], anno 835, qui tamen postea de vi sibi illata questus, restitui curavit et obtinuit an. 840, cujus restitutioni consensit quoque Theodoricus, ut ex Ebonis apologetico liquet tomo VII Spicilegii. An. 837, subscripsit fundationi monasterii de Brolio, postea S. Paraciani, cujus conditor fuit Aldricus Cenoman. episcopus. Subscripserunt simul Anscharius Magguntinensis, ac Enkeradus Parisiensis episcopi. Corpus S. Lievini forte Leduini, terra elevavit an. 842.

Adfuit synodo Parisiensi anni 847, in quâ concessum est privilegium Corbeiensi monasterio ejusque abbati percelebri Paschasio Radberto, cui annuit Theodericus. In Carisiaca quoque an. 848, et Suessionensi secunda sedit an. 853. Ad ipsum scripsit Hincmarus Remensis, pro ordinatione Hunfridi monachi Prumiensis, subrogati Folcuino Tarvanensi, ex Flodoardo lib. 3, c. 20. Theoderici meminit Hincmarus Rem. lib. de prædestinatione adversus Gothescalc. c. 2. Obdormivit in Domino an. circiter 863, nonis Augusti, ex Balderico ad S. Auberti sepultus. In regenda utraque diœcesi usus est Witao chorepiscopo, qui an. 841. adfuit Remis solemni Ebonis restitutioni.

Vacantem ejus morte utramque sedem occupavit Hilduinus, Lotharii imperatoris cognatus et capellanus, quem Hincmarus Remensis metropolitanus consecrare noluit, qua de re epistolam scripsit ad Nicolaum papam I. decimo post Theodorici mortem mense, an. 864. Quamobrem summus pontifex epistolam scripsit ad Lotharium Imperatorem, quæ est 64ª hujus papæ, tom. VIII Concil. De Hilduino tamen etsi intruso, hìc breviter dicendum.

XVIII. HILDUINUS.

Hilduinus, frater Guntharii Colon. archiepiscopi et cognatus Hilduini abbatis S. Dionysii, a Lothario imperatore promovetur ad episcopatum Cameracensem post mortem Theodorici. Hunc ordinare recusavit Hincmarus, quamvis Hilduini Dionysiani abbatis discipulus, causatus eum indignum esse episcopatu secundum canones; et in conventu regum. Lothario libellum accusationis adversus illum obtulit, ad quem responderunt Thetgaudus archiepisc. Trevir. qui se dicit Galliæ Belgicæ primatem, Guntharius Coloniensis et Arduicus Vesuntionensis.

Edegard, la première ordination qui eut lieu dans notre monastère fut faite par Théodoric, évêque de Cambrai. Sur l'exemption accordée aux chanoines du Mans, et souscrite par ce prélat, il faut lire Le Cointe sous l'an 837. Il apposa aussi son seing aux décisions du concile de Thionville, dans lequel Ebon, archevêque de Reims, se démit spontanément de son siége en 835, après s'être reconnu coupable de ce dont on l'accusait. Cependant Ebon se plaignit par la suite qu'on lui avait fait violence, demanda à être rétabli et l'obtint l'an 840. Ce dernier acte reçut également l'approbation de Thierri. L'an 837 il approuva la fondation du monastère de Brolium, appelé ensuite de Saint-Parace, qui eut pour fondateur Aldric, évêque du Mans. Souscrivirent avec lui Anschaire de Mayence, et Enkerande de Paris. Il exhuma le corps de saint Liévin ou Leduin, l'an 842.

Nous le retrouvons au synode de Paris, l'an 847, approuvant toutes les exemptions accordées au monastère de Corbie et à son célèbre abbé Paschase Radbert. Son nom se voit encore au bas des actes du concile de Quierci-sur-Oise, l'an 848, et du second de Soissons, l'an 853. Hincmar de Reims lui écrivit à propos de l'ordination d'Hunfrid, moine de Prum, qui avait été choisi pour remplacer Folquin de Terouane. Voyez Flodoard, Liv. III, chap. 20. Hincmar de Reims, dans son livre sur la Prédestination contre Gothescalc, chap. II., fait mention de Théodoric. Il s'endormit dans le Seigneur vers l'an 863, aux nones d'août. D'après Balderic, il fut inhumé à Saint-Aubert. Il eut pour coopérateur dans l'administration de ses deux diocèses Witaüs, chorévêque, qui assista, l'an 841, à la réintégration solennelle d'Ebon de Reims.

Les deux siéges de Cambrai et d'Arras, devenus vacants par la mort de Théodoric, furent remplis par Hilduin, parent de l'empereur Lothaire et son chapelain. Hincmar son métropolitain refusa de le sacrer, et fit connaître l'affaire au pape Nicolas 1.er, dix mois après la mort de Théodoric, l'an 864. Le souverain pontife écrivit à cette occasion à l'empereur Lothaire une lettre qui est la 64.e de ce pape, tome 8 des conciles. Tout intrus qu'était Hilduin, nous ne laisserons pas d'en dire un mot.

XVIII. HILDUIN.

Hilduin, frère de Gonthier, archevêque de Cologne et parent d'Hilduin, abbé de Saint-Denis, fut nommé à l'évêché de Cambrai par l'empereur Lothaire, après la mort de Théodoric. Hincmar, sans égards pour l'abbé Hilduin dont il avait été le disciple, refusa de sacrer le nouvel élu, sous prétexte qu'il était indigne de l'épiscopat d'après les saints canons. Il se porta son accusateur dans une grande assemblée, où présidait Lothaire. Thegaude, archevêque de Trèves, qui se dit primat de la Gaule Belgique, Gonthier de Cologne et Arduic de Besançon prirent la défense

[1] Ebon avait été cité devant le concile de Thionville, comme coupable d'avoir provoqué l'injuste déposition de Louis le Débonnaire.

Digitized by Google

de l'accusé. Ils reprochent à Hincmar son ingratitude envers l'abbé Hilduin, son maître et son protecteur dont il traite le parent avec si peu d'égards. Ils lui reprochent en outre son imprudence : Vous avez fait preuve, lui disent-ils, de peu de jugement, en présentant à l'empereur Lothaire, sans égard pour votre propre dignité, une accusation écrite de votre propre main. Voy. tom. VIII Coll. des Concil. page 762. Mais le pape Nicolas regarda Hilduin comme un intrus, ainsi qu'on le voit par ses lettres 63, 64 et 65, adressées à Hilduin, auquel il ordonne de se retirer et de restituer tout ce qu'il avait pris. Cette correspondance nous fait connaître qu'il occupa le siége de Cambrai pendant dix mois avant les lettres de Nicolas. Rien néanmoins ne put le faire revenir de son opiniâtreté. Indigné de se voir déposé, aussi bien que son frère l'archevêque de Cologne, il marcha sur Rome les armes à la main ; et escorté de gens de guerre, il se précipita le glaive en main dans l'église de Saint-Pierre, et jeta sur le corps du saint apôtre une protestation que le pape n'avait pas voulu recevoir. Enfin, d'après l'injonction du pape, Hilduin se vit debouté et Jean fut sacré évêque. Voy. la lettre 27e de Nicolas.

XIX. SAINT JEAN 1.er.

Après l'expulsion d'Hilduin, le chantre Jean est élevé sur le siége épiscopal, vacant depuis trois ans (866), ainsi que le rapporte Balderic qui a composé son épitaphe, (ch. 49). Il fut ordonné par Hincmar métropolitain, assisté de Bertulfe de Trèves, et d'Odon de Beauvais. Dans une ancienne lettre formée qu'il écrivit à tous les évêques en faveur du prêtre Ursion, il donne à son prédécesseur le nom de Theudéric. Il assista au concile de Soissons en 866 ; en la même année ou en 869 à celui de Verberie, où il souscrivit aux mandements du roi en faveur de l'abbaye de Charoux et du monastère de Saint-Vaast d'Arras ; à ceux de Troyes en 867 et de Douzi au mois d'août 871, dans lequel il déclara qu'Hincmar, évêque de Laon, méritait d'être déposé... Il se rendit encore à celui de Chalons-sur-Saône en 875, comme paraît le prouver sa souscription apposée au privilége accordé au monastère de Tournus ; et enfin à celui de Pontion (876). Deux ans auparavant, il avait fait transporter de Merville à Douai le corps, de saint Amé. Il mourut le 15 d'août : son corps repose dans l'église cathédrale, où il fut transporté de la basilique Ste.-Croix qui en est voisine, par les soins de l'évêque Gérard, son treizième successeur; Balderic, liv. I. ch. 55. Hincmar fait mention de Hâc in responsione Hincmaro exprobrant ingrati animi vitium, quod ita vexaret Hilduinum affinitate et nomine conjunctum cum Hilduino S. Dionysii abbate « suo domino et nutritore. » Objiciunt præterea imprudentiam : « Te, in- » quiunt, expoliasti judicio, dum criminationis » chartulam, quod tuo officio et honori, ut » æstimamus, non competebat, propria manu, » quod negare non potes, in conventu regum, » principi nostro Clothario inconsulto por- » rexisti. » Vide tom. VIII. Concil. p. 762. At Hilduinum pro pervasore habuit Nicolaus papa, ut liquet ex ejus epistolis 63, 64 et 65. ad ipsum Hilduinum, quem jubet loco cedere ac omnia ablata restituere. Hac ex epistola habemus Cameracensem sedem ab eo per decem menses fuisse occupatam, antequam Nicolaus scriberet. Et quidem in sua pervicacia perseveravit, imo indigne ferens suam et fratris sui Coloniensis archiepiscopi Guntharii dejectionem, Romam pergens armatus et armatis stipatus, irrupit stricto gladio in ecclesiam S. Petri, projecitque super corpus sanctissimi apostoli contestationem quamdam, quam Papa recipere noluerat[1]. Tandem jubente papa, rejecto Hilduino, Joannes est ordinatus episcopus. Vide epist. 27 Nicolai.

XIX. S. JOHANNES I.

Hilduino expulso, Johannes cantor episcopus ordinatur post trium annorum interpontificium an. 866, uti habet Baldericus ejus epitaphii scriptor, c. 49. Ordinatus est autem ab Hincmaro metropolitano, Bertulfo Trevirensi et Odone Bellovacensi præsulibus. In veteri epistola formata[2] quam scripsit ad omnes episcopos pro Ursione presbytero, vocat decessorem suum Theudericum. Interfuit conciliis Suessionensi 866; Vermeriensi ejusdem anni, aut an. 869, in quo subscripsit præceptis regiis pro Carossensi cœnobio, et Vedastino apud Atrebates monasterio; Trecensi an. 867; Duziacensi an. 871, mense Augusto, in quo Hincmarum Laudunensem episcopum depositione dignum pronuntiavit; Cabillonensi an 875, ut probare videtur ejus subscriptio apposita privilegio concesso Trenorchiensi monasterio; denique Pontigonensi 876. Biennio ante corpus S. Amati Broylo[3] Duacum transferri curaverat. Animam efflavit die 15 Augusti, quiescitque in ecclesia majori, huc translatus e basilica S. Crucis proxima, per Gerardum ep. qui ei decimus tertius in sedem successit, ex Balderico lib. 1, cap. 55. Ejus obitus meminit Hincmarus in formulis antiquis promotionum episcopalium, et in epistola quam Edenulfo Laudunensi episcopo scripsit, ut visi-

[1] Ce fait de la protestation jetée sur le tombeau de saint Pierre est aussi raconté dans l'hist. des archevêques de Cologne, *Gall. christ.* III. 640. Du reste, Hilduin, à qui son frère avait résigné le siége de Cologne, en fut également dépossédé. Le St.-Siége reprochait à l'un et à l'autre d'avoir favorisé le divorce de l'empereur Lothaire d'avec sa femme Theutberge, pour épouser Valrade.

[2] Dans le style de la chancellerie romaine on appelle *epistolæ formatæ* presque toutes les lettres ecclésiastiques, revêtues d'un sceau et rendues authentiques.

[3] *Broylus* est le nom primitif de Merville sur la Lys.

Digitized by Google

tatoris officio fungatur in electione episcopi Cameracensis[1].

XX. S. ROTHADUS I.

S. Rothadus Joanni subrogatus an. 879, vita functus legitur die 14 Octobris an. 886. Post mortem aliquandiu jacuit in basilica S. Auberti, deinde Magdeburgum translatus est. Sub hoc episcopo Cameracum et Atrebatum urbes a Normannis capiuntur, fœdanturque incendiis et cædibus.

XXI. DODILO.

Dodilo, favente Fulcone Remensi archiepiscopo, cùm esset abbatiæ S. Vedasti præpositus, ab eodem consecratur die 17 Martii an. 887, adsistentibus Hedilone Noviomensi, et Herimando Tarvanensi episcopis. Porro mœnia urbis Camerac. in tantum ampliavit, ut monasterium S. Autberti, quod extra erat, infra murorum ambitum cohiberet. Subscripsit anno 888, sententiæ concilii Moguntini pro monasteriis Corbeiæ novæ et Herivordensi, quæ edita habetur tom. 1. Annal. Paderborn, pag. 207.

An. 893, corpus S. Vedasti apud Bellovacum propter Normannorum metum delatum, ubi per annos 13 asservatum est, ad suum Nobiliacense monasterium reportavit, quod muris, turribus et vallo munitum tunc erat. An. sequenti vocatus ad concilium Remense a Fulcone Remorum archiepiscopo, venire noluit, causatus metum Normannorum, sed verius quod metueret Balduinum Flandriæ comitem, de quo damnando in hac synodo agendum erat; ad eum tamen scribere pollicitus est, ut eum ad faciendum satis Ecclesiæ moveret, quod forte aut neglexit aut segnius executus est. Hinc frequentes Fulconis de eo querelæ.

Adfuit conventui celebrato Remis apud S. Mariam an. 900, cum anathemate multati sunt sicarii qui Fulconem archiepiscopum neci dederant, ut habet antiquus codex manu exaratus. Itaque Dolilo non obiit an. 895, ut quibusdam visum est, sed ejus mors differri debet saltem ad an. 900. Certe hoc anno ad consecrationem Hervei Remensis metropolitani convenit die 6 Julii : imo anno 901 dedicationi basilicæ monasterii Laubiensis operam dedit, cum Stephano Tungrensi episcopo et Laubiensi abbate. Mortuus hoc circiter tempore sepultura donatur in præfata basilica, ex Sammarth. in ipso vero S. Mariæ monasterio ad septentrionalem plagam, quod ædificatum, calendis Aug. solemniter consecraverat, ex Balderico l. 1, c. 64.

sa mort dans les anciennes formules des promotions épiscopales et dans une lettre qu'il écrivit à Edenulfe, évêque de Laon, pour le charger des fonctions de visiteur dans l'élection de l'évêque de Cambrai.

XX. St. ROTHAD I.er

Saint Rothad fut le successeur de Jean (879). Sa mort est fixée au 14 octobre 886. Son corps reposa quelque temps dans la basilique de Saint-Aubert, d'où il fut transporté à Magdebourg. Sous son épiscopat, Cambrai et Arras sont pris par les Normands et livrés à toutes les horreurs de l'incendie et du carnage.

XXI. DODILON.

Dodilon, prévôt de l'abbaye de Saint-Vaast, en faveur auprès de l'archevêque de Reims, est élevé à l'épiscopat, sacré le 17 mars 887 par ce prélat, assisté d'Hédilon évêque de Noyon, et d'Hérimand évêque de Térouane. Il élargit tellement les murs de Cambrai, que le monastère de Saint-Aubert, qui était hors de leur enceinte, s'y trouva renfermé. En l'année 888, il souscrivit à la décision du concile de Mayence, sur les monastères de la nouvelle Corbie, et d'Herefort... Décision publiée dans les annales de Paderborn, tome I, page 207.

Le corps de saint Vaast, par crainte des Normands, avait été transporté à Beauvais où il fut conservé pendant treize ans. Dodilon le fit transférer dans son monastère de Saint-Vaast, qui alors était défendu par des tours, des murailles et un fossé (893). L'année suivante appelé au concile de Reims par Foulques, archevêque de cette ville, il refusa de s'y rendre, prétextant la crainte qu'il avait des Normands, mais plutôt parce qu'il redoutait Bauduin, comte de Flandre, qu'il était question de condamner dans ce concile. Cependant il promit de lui écrire pour l'engager à satisfaire à l'Eglise, ce que peut-être il omit ou fit avec négligence. De là les fréquents reproches de Foulques.

Il se trouva à l'assemblée tenue à Reims dans l'église de N.-D., en l'an 900, lorsque l'on frappa d'anathème les assassins de l'archevêque Foulques, comme le porte un ancien recueil manuscrit. Dodilon ne mourut donc pas en 895, ainsi que quelques-uns le pensent. Sa mort doit être différée au moins jusqu'à l'année 900, puisque cette même année il assista à la consécration d'Hervée, métropolitain de Reims, le 6 juillet; bien plus, l'an 901, il dédia la basilique du monastère de Lobbes, assisté d'Etienne, évêque de Tongres et de l'abbé de Lobbes. Mort vers ce temps, il fut enseveli dans la susdite basilique, au dire des frères Sainte-Marthe, mais d'après Balderic, ce serait dans la partie septentrionale de l'église même de N.-D., qu'il avait solen-

[1] Cette lettre et celle qu'Hincmar écrivit en même temps au clergé et au peuple du diocèse, sont rapportées dans l'*Hist. ecclés. et civile de Cambrai*, par Dupont, I. 41-42. Ces deux lettres sont curieuses comme documents sur le mode d'élection des évêques.

Digitized by Google

nellement dédiée après son achèvement, aux calendes d'août.

XXII. ETIENNE.

Etienne nous est connu par quelques conciles et monuments ecclésiastiques de l'époque. Il souscrivit au synode de Trosley 909, dans lequel le comte Isaac fut contraint de satisfaire à l'église de Cambrai pour dommages causés. Il est nommé dans des traités entre l'empereur Henri, surnommé l'Oiseleur, et Charles-le-Simple, roi des Francs.

Le roi Charles, à la demande des comtes Isaac et Sigard, accorda à Etienne tout le pouvoir de la majesté royale dans la ville d'Arras, c'est-à-dire l'exercice de la justice civile, excepté la baguette, qui était le symbole de la justice de Dieu et du roi, que le comte exerçait à l'égard du coupable appelé devant lui, d'après un diplome qu'on trouve dans Miræus (tome II. Dipl. belg. chap. 11), il porte la date de la vingt-quatrième du règne de Charles, dans la onzième indiction, laquelle paraît désigner l'an 923.

La même année, Etienne assista au concile de Reims, où l'on imposa une pénitence à ceux qui avaient pris part à la guerre de Soissons, entre Robert et le roi Charles. Le corps de saint Ghislain, oublié dans son monastère qui, à cette époque, n'était plus qu'une solitude; fut par ses soins rendu au culte; il désigna des prêtres pour le garder : mais saint Gérard de Brogne, abbé, y rappela les moines. Il mourut, dit-on, le 11 février de l'an 933 ou 934 (selon différents calculs) sur le sol natal, c'est-à-dire dans un bourg d'Alsace, et fut enseveli dans l'église cathédrale. Rainier en fait mention dans son livre des miracles de saint Ghislain, dont le corps fut levé de terre au temps de cet auteur.

XXIII. FULBERT.

Cet évêque, né à Wileve, bourg du Brabant, fut élevé au siége de Cambrai par la faveur de Gilbert, duc de Lorraine, et sacré l'an 933, d'après la chronique de Flodoard, par Artaud, métropolitain de Reims, dont il embrassa la cause dans son différend avec Hugues, son rival. Il souscrivit aux lettres d'Arnould, comte de Flandres, pour la restitution du monastère de Blandain à Gand, la sixième année du règne de Louis, fils de Charles, qui fut emprisonné, c'est-à-dire l'an 941 ou 942. Dans le concile d'Engelheim, un clerc ayant produit des lettres de Hugues, faux archevêque de Reims, comme adressées à lui par le vicaire de Rome, lettres dans lesquelles il était dit que tous les évêques du diocèse de Reims avaient écrit à Rome pour le rétablissement de Hugues. Cette imposture fut réfutée par Artaud de Reims, Fulbert de Cambrai et Rodulphe de Laon qui attestèrent que jamais ils n'avaient vu ces lettres, qu'ils n'en

XXII. STEPHANUS.

Stephanum produnt quædam concilia et ecclesiæ monumenta. Subscripsit synodo Trosleianæ an. 909[1], in qua Isaac comes pro illatis damnis ecclesiæ Cameracensi satisfacere coactus est. Nominatur in pactis inter Henricum imperatorem, Aucupem dictum, et Carolum Francorum regem cognomento Simplicem.

Stephano nostro Carolus rex, petentibus Isaac et Sigario comitibus, concessit omnem quam regia majestas habebat postestatem in civitate Atrebatensi, scilicet legalis justitiæ disciplinam, « excepto dumtaxat stipite, quo comitis » industria malo accersito justitiam Dei et regis » regaliter habet exhibere, » ex diplomate quod exhibet Miræus tom. 2 diplomat. Belg. cap. 11. legitur datum an. 24 regni Caroli, indict. XI. quæ designare videtur an. 923.

Eodem an. concilio Remensi adfuit Stephanus, ubi pœnitentia indicta est iis qui Suessionico bello inter Robertum et Carolum regem interfuerant. Corpus B. Gisleni, cujus monasterium tunc redactum erat in solitudinem, tum oblivioni mandatum, cultui debito restituit, assignatis presbyteris custodibus. At monachos huc revocavit S. Gerardus Broniensis abbas. Diem clausisse legitur extremum XI Februarii an. 933, vel 934 (secundum diversam computationem) in natali solo, pago scilicet Alsatio, sepultusque est in majori B. Mariæ ecclesia. Memoratur in Rainerii libro miraculorum S. Gisleni, cujus tempore facta est elevatio ejusdem sancti. Vide sec. 2 Bened. pag. 797 et 798.

XXIII. FULBERTUS.

Hic episcopus ortu Brabantinus, e villa scilicet Wiluva, Gisleberti Lotharingiæ ducis favore cathedram Camerac. adeptus, ordinatur an. 933, ab Artaldo Remensi metropolitano, teste Flodoardo in Chronico, a cujus etiam partibus stetit in altercatione adversus Hugonem Artaldi æmulum. Subscripsit litteris Arnulfi Flandriæ comitis pro restituendo Blandiniensi apud Gandavum cœnobio, « an VI, Ludovico rege filio » Carli reclausi regnante, » hoc est, an. 941. aut 42. Cum in concilio Engilenheimensi clericus quidam Hugonis pseudo-archiepiscopi Remensis litteras protulisset tanquam a vicario Romæ sibi datas, in quibus scriptum erat quod cuncti Remensis diœceseos episcopi pro restauratione Hugonis Romam scripsissent; id mox refutârunt Artaldus Remensis, Fulbertus Cameracensis et Rodulfus Laudunensis; adstruentes quod eas litteras nunquam antea viderint, vel audierint, neque in earum delegatione consen-

[1] Étienne assista en effet au concile tenu à Trosley en 909: mais ce fut dans un autre synode assemblé au même lieu, en 924, que le comte Isaac fit à notre évêque la satisfaction dont il s'agit ici.

Digitized by Google

sum præbuerint. Quod actum est an. 948, sequenti anno Hugonis magni cum rege Ludovico reconciliandi Fulbertus sequester fuit cum Conrado duce Lotharingiæ, Hugone nigro, et Adalberone Metensi; nec frustra, nam anno 950 pax inter eos inita est.

Construxit Fulbertus castrum Cameracense, variasque habuit contentiones cum Isaac urbis comite, fortasse pro abbatia Mareolensi quam Isaac occupabat, in solitudinem redactam. Hanc vero Otto magnus filius Henrici Aucupis, de Isaac manu abstractam ecclesiæ Cameracensi subjecit; his altercationibus in dies ingravescentibus, Erluinus episcopus ab Imperatore comitatum obtinuit, ut aliquando dicemus. Fulbertus e vivis sublatus est an. 956, ex Flodoardo, et ex Hugone Flaviniacensi die 1. Julii. Mareolensi monasterio quædam prædia dedisse hunc præsulem probat diploma Lotharii Francorum regis, quo ea restitui Mareolensibus decrevit. Illud edidit Miræus tomo 1. diplom. Belg. cap. 22, p. 45, ubi legitur: « Mansum [1] indominicatum quod Fulbertus » episcopus dedit eis in villa Mareolo usque » ad fluvium Satis; in ipsa villa molendinum » unum situm coram manso ecclesiastico, etc.

XXIV. BERENGARIUS.

Berengarius Othoni imperatori sanguine conjunctus, natione Germanus et Transrhenensis, clericus, nepos Bovonis Catalaunensis episcopi. Remis ab Artaldo metropolitano consecratur an. 956, ex Flodoardo. Post annum vero episcopatus morte præreptus est, deponiturque Coloniæ in S. Gereoni templo [2].

XXV. INGELRANUS, vel ENGUERRANUS I.

Ingelranus, *al.* Ingrannus, et Enguerranus ex monacho S. Petri Corbeinsis creatus est episcopus. Ejus promotionis auctor fuit Bruno Colon. archiep. cujus in familiaritatem venerat cum bona sui cœnobii trans Rhenum procuraret. Dignus sane tanto honore, nam ecclesiasticis et profanis erat versatus. Caritate in gregem suum mire pollebat, quem exemplo vitæ innoxiæ ac doctrina informare satagebat. Sicque implens quod erat episcopi, monachi tamen propositum semper animo retinuit. Vide reliqua in chronico Camerac. Lib. 1, cap. 84. Porro quamvis brevi tempore sederit, locis tamen sacris bona conferendo suæ munificentiæ monumenta posteris reliquit; nam in diplomate Lotharii regis pro Mareolensi cœnobio cujus

avaient jamais entendu parler, et n'avaient pas consenti à leur expédition. Ceci eut lieu en 948. L'année suivante, Fulbert servit de médiateur avec Conrad, duc de Lorraine, Hugues-le-noir, et Adalbéron de Meaux, dans la réconciliation de Hugues-le-Grand avec le roi Louis : il réussit, car la paix fut faite entre eux en 958.

Fulbert construisit le Cateau-Cambrésis; il eut plusieurs démêlés avec Isaac, comte de la ville, probablement au sujet de l'abbaye de Maroilles, qu'Isaac occupait ruinée et déserte. Othon-le-grand, fils de Henri l'Oiseleur, la retira de ses mains, et la soumit à l'église de Cambrai. Ces altercations s'aggravant de jour en jour, l'évêque Erluin obtint, comme nous le dirons, le comté de Cambrai. Fulbert mourut en 956 le 1.er juillet, d'après Flodoard et Hugues de Flavigny. Il donna quelques terres au monastère de Maroilles, comme l'indique un diplome de Lothaire, roi des Francs, qui en commanda la restitution aux religieux. Ce diplome est reproduit par Miræus, (tome I. Diplomes Belgiques, chap. XXII, page 45), on y lit que l'évêque Fulbert leur donna en propriété, (ou peut-être en jouissance) dans le bourg de Maroilles, un manoir qui s'étendait jusqu'à la rivière de Sambre; et, dans le même bourg, un moulin situé devant ce manoir ecclésiastique.

XXIV. BÉRENGER.

Bérenger, parent de l'empereur Othon, né dans la Germanie, au-delà du Rhin, était clerc et neveu de Bovon, évêque de Châlons. D'après Flodoard, il fut sacré à Reims par Artaud, métropolitain, (956). Il mourut après une année d'épiscopat, et son corps repose à Cologne, dans l'église de Saint-Géréon.

XXV. INGELRAN ou ENGUERRAN I.er

Ingelram, Ingrand et Enguerran, était moine de Saint-Pierre de Corbie, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. L'auteur de sa promotion, fut Bruno, archevêque de Cologne, avec qui il se lia, lorsqu'il administrait au-delà du Rhin les biens de son monastère. Ses connaissances dans les lettres sacrées et profanes le rendaient bien digne d'un si grand honneur : il avait une charité admirable pour son troupeau, qu'il s'efforçait de former par l'exemple de sa vie innocente, et par sa science. Et ainsi, s'acquittant des fonctions de l'évêque, il conserva toujours de l'affection pour la vie religieuse, (voir le reste dans la chronique de Cambrai, liv. I. chap. 84). Quoiqu'il n'ait siégé que peu de temps, il laissa cependant aux âges suivants, par ses dons aux

[1] Le manse ou metz était une habitation rurale ou ferme avec toutes ses dépendances, terres labourables, prés, bois, etc., il prenait le nom de seigneurial, *dominicatus indominicatus*, quand il formait le manoir propre et spécial du seigneur, qu'il cultivait lui-même et dont il percevait les fruits.

[2] Cet article est trop concis; on a omis de dire que Bérengaire, homme d'un naturel barbare, fut toujours, durant son court épiscopat, en guerre avec les Cambrésiens, et qu'il en fit punir un grand nombre d'une manière cruelle. Nous avons démontré dans nos notes sur Balderic que Bérengaire ne mourut pas en 957, comme on l'avait cru jusqu'ici. Voyez *Chronic. cam. et atrebat*, 459.

Digitized by Google

lieux sacrés, des monuments de sa munificence; car dans un diplome du roi Lothaire en faveur de l'abbaye de Maroilles, dont nous avons parlé à l'article de Fulbert, on lit qu'il accorda à ce monastère les dîmes de quatre moulins. Il mourut le 12 octobre 960. Radulphe, évêque de Tournai, célébra ses obsèques dans l'église de N.-D., dont lui-même avait fait élever la partie tournée du côté de l'occident.

Il exhuma le corps de saint Hadulphe, son prédécesseur, qui siégea au huitième siècle, et le déclara saint selon la coutume de ces temps, d'après la chronique de Balderic, liv. I. chap. 35. Relativement au temps où il siégea, une difficulté semblerait naître de la souscription qu'il apposa aux lettres de Transmare, évêque de Noyon, en faveur du monastère d'Homblières, en 946, si nous n'étions assurés que plusieurs évêques n'avaient souscrit en signe de consentement un grand nombre de ces lettres, que longtemps après qu'elles étaient données. (Consulter à ce sujet Mabillon, à l'année 946, n.° 98). Folcuin, abbé de Lobbes, sacré par Ingelram, fait mention de lui, chap. XXVIII, Mémoires de l'abbaye de Lobbes.

XXVI. ANSBERT.

Aubert, ou Ansbert, moine de Saint-Vaast, et néanmoins archidiacre de Cambrai, était homme d'un grand savoir, connu du roi Othon, dont il acquit les bonnes grâces, lorsqu'il administrait les biens du monastère de Saint-Vaast, dans le pays de Bathua. Il fut élevé au siége de Cambrai par le crédit du prince. Après cinq ans d'épiscopat, il laissa, par sa mort, le siége vacant. On lit qu'il fonda huit prébendes dans l'église de Saint-Aubert, où il fut enterré le 13 septembre.

XXVII. WIBOLD.

Wibold, archidiacre de Noyon, fut sacré évêque de Cambrai en 963. Mabillon ne lui donne qu'une année d'épiscopat. Il repose dans l'église cathédrale. Wibold étant mort, un certain Robert, moine de Saint-Denis, près Paris, d'après le témoignage de Balderic, (liv. I, chap. 91), tenta de se frayer une voie à l'épiscopat par les richesses que lui fournissait avec abondance le lieu de Solesmes; mais ses tentatives furent justement repoussées; et, dans la suite, il fut fait abbé de Saint-Denis.

XXVIII. TEDON.

Tedon, ou Théodote, Théodose et Théodore,

meminimus in Fulberto, legitur concessisse eidem cœnobio decimas quatuor molendinorum. Obiit die 12 octobris an. 960. Ejus exequias Radulfus Tornacensis episcopus celebravit in B. Mariæ virginis templo, cujus partem quæ ad occidentem spectat ædificandam curaverat.

S. Hadulfi antecessoris sui, qui sedit octavo sæculo corpus e tumulo extulit, et sanctum pro temporum illorum more declaravit, ex chronico Balderici lib. 1, c. 35. De tempore quo sedit hic præsul negotium facessere videtur, quod subscripserit litteris Transmari Noviomensis episcopi pro Humolariensi monasterio datis an. 946, nisi pro certo haberemus plurimas hujusmodi litteras, diu postquam datæ sunt, à nonnullis episcopis in signum consensus fuisse subscriptas. Consulendus ea de re Mabillon. ad an. 946, n. 98. Ingelrani meminit Folcuinus abbas Laubiensis ab ipso ordinatus, cap. 28, de Gestis abb. Laubiens.

XXVI. AUTBERTUS II, seu ANSBERTUS.

Autbertus, seu Ansbertus, S. Vedasti monachus, et nihilominus archidiaconus Cameracensis, vir in liberalibus disciplinis non mediocriter eruditus, cum in notitiam et gratiam Othonis regis venisset, quando in pago Baduensi S. Vedasti res curabat, principis favore factus est Cameracensis episcopus, quam sedem post annos 5 morte coactus alteri reliquit. Legitur fundasse octo præbendas in S. Autberti ecclesia, in qua die 13 septembris tumulo conditus est.

XXVII. WIBALDUS.

Wibaldus Noviomensis archidiaconus consecratur in episcopum Cameracensem an 965. Ejus episcopatum Mabillonius uno duntaxat anno circumscribit. Jacet in ecclesia cathedrali. Mortuo Wibaldo Robertus quidam S. Dionysii prope Parisios monachus muneribus, quæ abundè suppeditabat villa Solemia quam procurabat, viam sibi facere ad episcopatum, teste Balderico lib. 1. cap. 91, tentavit; sed merito repulsam passus est : at postea fit abbas Dionys. [1].

XXVIII. TEDO.

Tedo, *alias* Theodotus, Theodosus et Theo-

[1] Les détails suivants compléteront ce que le *Gallia christiana* laisse à désirer au sujet de Wibold : Wibold, né à Cambrai vers le commencement du dixième siècle, était versé, dit Balderic, dans les lettres divines et humaines. Les suffrages réunis du clergé et du peuple l'appelèrent, en 965, sur le siége épiscopal de Cambrai et d'Arras. Wibold crut devoir se rendre auprès de l'empereur Othon pour obtenir son agrément. L'empereur le reçut gracieusement et lui conféra même des droits de souveraineté sur le Cambrésis. A son retour, le prélat se trouva tellement exténué qu'à sa prise de possession, voulant selon l'usage sonner une des cloches de la cathédrale, il ne put la mettre en mouvement. Cet état de langueur se termina par la mort, avant que l'année fût révolue. Wibold est auteur d'un monument singulier de littérature intitulé : *Ludus regularis seu clericalis.* Il avait imaginé cet amusement pour détourner ses clercs des jeux de hasard. Voyez Balderic, édition de 1834, 463 et suiv.

Digitized by Google

dorus, nobilis Saxo, ex proposito S. Severini Coloniensis factus episcopus, an 973 vel 72. Interest synodo apud montem S. Mariæ in pago Tardanensi ab Abdalberone, Remensi coacto. Obiit Coloniæ die 28 Augusti, an. 976. Ex Vinchantio, sepultus in ecclesia S. Severini. Eum claruisse miraculis ferunt. Attamen in diplomate Lotharii regis in cœnobio Mareolensi edito apud Miræum, tom. 1 Donat. Belg. c. 22, cujus jam facta mentio non semel, arguitur quod per ipsius nimiam cupiditatem hoc cœnobium fuerit destructum.

XXIX. ROTARDUS vel ROHARDUS.

Rothardus nobili ortus stirpe an. 976 aut 77 ab Othone imperatore, consilio Notkeri Leodiensis episcopi, cujus discipulus erat, fit Cameracensis episcopus ex Balderico in chronico libr. 1, cap. 101. Ejus ordinationi adfuit, imo præfuit, ex Balder. loco citato et ex Raissio, Adalbero Remorum archiepiscopus, ejus olim in schola Gorziensi condiscipulus. Post sedatos variorum bellorum tumultus, de quibus consuli potest subjecta nota[1], ecclesiam suam duabus campanis, et variis donis ornavit; quoque Ingelranus incœperat perfecit. Ejus consilio Arnoldus de Valencenis instituit, circa an. 990, Canonicos regulares in ecclesia S. Johannis. Eodem an. mortuo Folcuino, abbate Laubiensi, monachi pro electione successoris scripserunt tum Rothardo episc. Cameracensi, qui erat loci episcopus, tum Notkero Leodiensi, à quo pendebat quantum ad temporale, dominium abbatiæ Laubiensis. Obiit die 20 Septembris an. circiter 995, et in ecclesia cathedrali humatus quiescit seu juxta monasterium S. Mariæ ad australem partem ex Balder. lib. 1, c. 109. qui forte per monasterium B. M. intelligit ecclesiam majorem S. Mariæ dictam. Godelinus præpositus legitur super ejus tumulum ædificasse oratorium, ut suo dicemus loco. Ad hunc episcopum exstat epistola 113 Gerberti.

XXX. HERLUINUS.

Herluinus Leodiensis archidiaconus ope Notkeri sui magistri et episcopi, ac Mathildis filiæ Othonis Magni imperatoris, abbatissæ Quindelirbugensis, vir aliunde ecclesiasticis et secularibus negotiis eruditus, consensu Othonis junioris imperatoris proponitur cathedræ Camerac. an. circiter 995, repulso Azelino de Truncinis episcopo Parisiensi, qui sedem hanc ambiebat, favente sibi Sophia sorore imperatoris, ut refert Baldericus. Romæ vero a pontifice maximo consecratur an. 996, quia turbæ in ecclesia re-

noble Saxon, de la prévôté de Saint-Séverin, à Cologne, fut élevé à l'épiscopat en 972 ou 973. Il assista au concile du mont Sainte-Marie en Tardenois, convoqué par Adalbéron, archevêque de Reims. Il mourut à Cologne, le 28 août 976. D'après Vinchant, il fut enseveli dans l'église Saint-Séverin. Il fut, dit-on, honoré par des miracles. Cependant, dans un diplome du roi Lothaire, mentionné dans Miræus, (tome I des donations belgiques, chap. 22), et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, il est accusé d'avoir, par sa trop grande cupidité, ruiné ce monastère.

XXIX. ROTHARD ou ROHARD.

Rothard, de noble extraction, en 976 ou 977, fut élevé à l'épiscopat de Cambrai par l'empereur Othon, d'après le conseil de Notger, évêque de Liége, dont il était le disciple (Chronique de Balderic, liv. I, chap. 101). A son sacre, assista, et même présida, d'après Balderic, déjà cité et Raissius, Adalbert, archevêque de Reims, autrefois son condisciple dans l'école de Gorze. Les troubles de différentes guerres étant apaisés, (voir la note ci-dessous), il enrichit son église de deux cloches et d'autres dons; il acheva les ouvrages commencés par Ingelran. D'après son conseil, Arnould de Valenciennes institua, vers 990, des chanoines réguliers dans l'église Saint-Jean. Folcuin, abbé de Lobbes, étant mort la même année, les moines écrivirent au sujet de l'élection de son successeur à Rotard, dans le diocèse duquel se trouvait cette abbaye, et à Notker, évêque de Liége, de qui elle dépendait quant au temporel. Il mourut le 20 septembre 995, et son corps repose dans la cathédrale ou près du monastère Sainte-Marie, dans la partie qui regarde le midi d'après Balderic (Liv. I. chap. 109, lequel désigne peut-être, par le monastère B. M., l'église cathédrale de Notre-Dame. Le prévôt Godelin fit bâtir un oratoire sur son tombeau, comme nous le dirons par la suite. La cent treizième lettre de Gerbert est adressée à ce prélat.

XXX. HERLUIN.

Herluin, archidiacre de Liége, appuyé par Notger, son maître et son évêque, et par Mathilde, fille de l'empereur Othon-le-grand, abbesse de Quedlimbourg, homme d'ailleurs très-versé dans les connaissances sacrées et profanes, fut élevé sur le siége de Cambrai du consentement de l'empereur Othon le jeune, vers l'an 995, après qu'on eut rejeté les prétentions d'Azelin de Dronghene, évêque de Paris, qui briguait cet honneur, sous la protection de Sophie, sœur de l'empereur, ainsi que le rapporte Balderic. Il fut sacré

[1] Ce ne fut point sans de graves débats que Rothard parvint à succéder à Teddon. Le roi Lothaire s'était emparé des biens de l'église d'Arras alors unie à celle de Cambrai qu'il menaçait aussi; mais Godefroi, comte de Verdun, et Arnoul, comte de Flandre, invitèrent le duc Charles de Lorraine, à occuper cette ville pour la préserver des attaques de Lothaire. Charles répondit à l'appel, et fit plus de mal dans Cambrai que Lothaire peut-être n'en eût fait lui-même.

Digitized by Google

à Rome par le souverain pontife en 996, parce que des troubles excités dans l'église de Reims, par Arnould et Gerbert, qui revendiquaient le siége métropolitain, ne lui permettaient pas d'y recevoir l'onction épiscopale. Le même empereur lui donna des pouvoirs particuliers, la première année de son règne, lorsqu'il prit les rênes de l'empire à son couronnement; car Grégoire V le couronna la première année de son pontificat au mois de mai, indict. 9, ce qui répond à l'an 996. A la prière d'Herluin, Jean, moine de Saint Amand, composa la vie de sainte Rictrude, abbesse de Marchiennes; ce qu'avait fait dans le siècle précédent Hucbald, moine de la même abbaye, à la demande d'Etienne, évêque de Liége.

Comme Fulrade, abbé de Saint-Vaast, continuait à semer entre cet évêque et le comte Bauduin, les mêmes divisions qu'il avait déjà fait éclater entre Rothard et le même comte, ils découvrirent tous les deux sa fraude; et cet abbé, qui d'ailleurs avait des mœurs suspectes, est envoyé à Cambrai pour être mis sous la garde de l'évêque Herluin.

L'empereur Othon III lui accorda le droit de marché et celui de battre monnaie dans le Cateau-Cambrésis, l'an 1001. L'empereur Henri II, dit le pieux, à la demande d'Herbert, archevêque de Cologne, gratifia Herluin du comté de Cambrai, l'an 1007. Aub. Le Mire publia deux chartes sur cette concession. (Notice sur les églises de Belgique, chap. 77 et 78, et dans le tome I.er des diplomes belg. chap. 26 et 27.

En 1006, Herluin siégea au concile de Francfort, dans lequel, à la demande de l'empereur saint Henri, on agita la question d'ériger l'église de Bamberg en église cathédrale et épiscopale. Sur les avis du même évêque, Robert, seigneur de Béthune, éleva dans cette ville une église qu'Herluin dédia, sous le patronage de Saint-Barthélemi. Archives particulières de la très-noble maison de Béthune.

Il mourut en 1012, le 3 des nones de février. Il repose dans l'abbaye de St.-Aubert, restaurée par ses soins après l'incendie qui l'avait presque consumée.

XXXI. GÉRARD I.er.

Gérard, fils d'Arnould ou d'Arnulf, seigneur de Florines, auquel Albéric, dans sa chronique donne le nom de Ruvigny, était natif de Liége. Ayant fait ses études à Reims, dans l'école de Gerbert, sous la direction de l'archevêque Adalberon, il fut élevé au siége de Cambrai en 1013, à la demande de l'empereur Henri dont il était chapelain; et on le sacra le lendemain de la Purification. Albéric lui donne le surnom de Grand, et rapporte que de concert avec son frère Godefroi, il fonda l'abbaye de Florines, qu'il partagea en deux monastères, l'un pour les clercs, sous

mensi excitatæ, Arnulfo ex una parte, et Gerberto ex altera, metropolitanam sibi sedem vindicantibus, eum ibi ordinari non sinebant. Eidem laudatus imperator dedit præceptum, anno 1 sui imperii sumendo initium ejusdem imperii à coronæ impositione; coronatus enim fuit à Gregorio V, pontificatus ejusdem an. 1, mense Maio, indict. 9, seu an. 996. Ejus rogatu Joannes Elnonensis monachus scripsit vitam S. Rictrudis abbatissæ Marcianensis; quod elapso proxime seculo Hucbaldus ibidem monachus præstiterat, rogante Stephano Leodiensi episcopo.

Cum Fulradus, abbas Vedastinus, rixas inter hunc episcopum et Balduinum comitem serere pergeret, uti prius inter Rothardem et dictum comitem fraude ejus ab utroque cognita, hic abbas, qui aliunde probatis non erat moribus, Herluino episcopo custodiæ tradendus mittitur.

Huic præsuli Otto III Imperator concessit mercatum, et jus cudendæ monetæ in castro agri Cameracensis, anno 1001. Henricus vero II, Pius Imperator, petente Heriberto Coloniensi archiepiscopo, donavit Herluino comitatum Cameracensem an. 1007.[1] Duas ea de re chartas edidit Miræus, tum in *Notitia eccl. Belgii*, c. 77 ac 78, tum priori tom. diplom. Belg. cap. 26 et 27.

Anno 1006, Herluinus sedit in concilio Francofordiensi, in quo rogante S. Henrico imperatore, de Bambergensi ecclesia in cathedralem et episcopalem erigenda tractum est. Eodem episcopo admonente, Robertus Bethuniæ dominus, hac in urbe ecclesiam construxit, quam sub S. Bartholomæi patrocinio dedicavit Herluinus, ex instrumentis domesticis nobilissimæ familiæ de Bethunia.

Occubuit an. 1012, tertio non. Febr., jacetque in abbatia S. Auberti, quam igne ferme absumptam instauraverat.

XXXI. GERARDUS I.

Gerardus Arnoldi, seu Arnulfi, toparchæ de Florinis, cui Albericus in chron. dat cognomentum de Ruvigny, filius, patria Leodiensis. In Gerberti scola Remis institutus sub Adalberonis archiepiscopi disciplina, Henrico imperatore cujus capellanus erat postulante, fit episcopus an. 1013, consecraturque postridiè Purificationis. Magnus appellatur ab Alberico, qui refert eum cum fratre suo Godefrido fundasse abbatiam Florinensem, ubi duplex fecit cœnobium, unum sub nomine S. Gingulfi pro clericis, alterum in honorem S. Johannis Bap-

[1] Ce diplome a été argué de faux dans un mémoire rédigé en 1733 par M. de Vernimmen, procureur-général du parlement de Flandre.

Digitized by Google

tistæ, quod Richardi abbatis S. Vitoni Virdunensis subdidit disciplinæ.

Anno 1015, indict. XII, 4 idus Maii subscripsit concilio Remensi cum Arnulfo archiep., Adalberone Laudunensi, et Fulcone Ambianensi episcopis. Confirmavit donum Roberti Bethuniensis filii, subscripsitque an. 1018 fundationi cujusdam ecclesiæ collegiatæ in oppido de Rozoy. S. Andreæ abbatiam in castro Cameracesii, ditionis episcopalis oppido, fundavit et dotavit, anno 1046. illucque delatum corpus S. Humberti aliquandiu conservavit. Hic sanctus olim Maricolense monasterium in proprio fundo exstruxerat, quod ejectis monachis clerici occuparant. Sed Gerardus, cum parochiæ suæ lustraret ecclesias, veniens ad hunc locum, invenit pene destructa ædificia, et omnia dissipata quasi ab hostili exercitu monasterium fuisset expilatum. Quapropter intelligens pius episcopus hæc mala *ex insolentia* clericorum prodisse, cum frustrà tentasset eos ad meliorem frugem revocare, ordinem monachorum ibidem restituere curavit. At ejecti clerici quasi latrunculi in locum irruperunt, effractisque scriniis pretiosa quæque, imprimis corpus B. Humberti ad sua latibula asportarunt; verum ea restituere coacti sunt ab episcopis. Paulo post S. Humberti corpus, jubente Gerardo, defertur ad ecclesiam S. Andreæ ab hoc episcopo ædificatam in castello S. Mariæ Cameracesii, ubi erat congregatio monachorum ab eodem instituta præsule; hunc enim locum tutiorem existimabat ad conservandum hoc sacrum pignus. Satius tamen postea visum est ei, pristinam ad sedem illud reportare, nimirum Maricolas. De iis agit Mabillonius ad annum 1018.

Anno circiter 1022, adfuit synodo Aquisgranensi, ubi Durandi Leod. episcopi causam adjuvit adversus Piligrinum Colon. archiepiscopum, quoddam monasterium de parochia Durandi sibi vindicantem. Paulo post Henricum imperatorem in Italiam proficiscentem, undè victor cæsis Græcis et Sarracenis rediit, usque ad monasterium Santas [1] comitatus est.

An. 1023, Gerardus et Richardus abbas Virdunensis legatione functi sunt pro Henrico imperatore ad Robertum Francorum regem. Atrebati habetur synodus an. 1025, post Epiphaniam, in qua Gerardus episcopus, vir doctus, et scholæ Remensis alumnus sub Adalberone archiepisc. cujus erat consanguineus, hæreticos Manichæos confutavit, et ad fidem catholicam revocavit. Synodi et disputationis Gerardi acta, quæ nuncupavit Reginaldo episcopo Leodiensi habentur tom. XIII Spicilegii, pag. 1 et seq.

An 1033, cum decreto, Treuga-Dei [2] vulgo

L'an 1015, indict. 12, le 4 des ides de mai, il souscrivit au concile de Reims, avec l'archevêque Arnoul, Adalberon de Laon, et Foulques d'Amiens. Il confirma la donation du fils de Robert de Béthune, et souscrivit en l'an 1018 à la fondation d'une église collégiale dans la ville de Rozoy. Il fonda et dota en 1046 l'abbaye de Saint-André, au Cateau-Cambrésis, ville du domaine de l'évêque, et y conserva quelque temps le corps de saint Humbert qu'il y avait fait transporter. Ce saint avait autrefois élevé sur son patrimoine le monastère de Maroilles, dont les clercs s'étaient emparés après en avoir chassé les moines: mais Gérard, dans une visite des églises de son diocèse, étant venu en ce lieu, trouva les édifices presque détruits et des ruines partout, comme si une armée ennemie avait ravagé le monastère; c'est pourquoi le saint Evêque, sachant que ces maux avaient été causés par l'insurbordination des clercs, et s'étant vainement efforcé de les ramener à une vie meilleure prit soin d'y rétablir les moines. Mais les clercs chassés assaillirent le monastère comme des voleurs, brisèrent les coffres, emportèrent dans leurs retraites tous les objets précieux, et principalement le corps de saint Lambert : mais les évêques les forcèrent d'en faire la restitution. Peu de temps après, sur l'ordre de Gérard, le corps du saint fut transporté à l'église de Saint-André, bâtie par cet évêque au Cateau-Cambrésis, où se trouvait une congrégation de moines qu'il y avait lui-même établie, car ce lieu lui paraissait plus sûr pour la garde de ce dépôt sacré. Dans la suite, il jugea convenable de le reporter à Maroilles, où il reposait d'abord. Mabillon en parle sous l'an 1018.

Vers 1022, il assista au synode d'Aix-la-Chapelle, où il sontint la cause de Durand, évêque de Liége, contre Piligrin, archevêque de Cologne, qui revendiquait un monastère du diocèse de Durand. Peu de temps après, il accompagna jusqu'au monastère de Santen l'empereur Henri, qui partait pour l'Italie, d'où il revint victorieux, après avoir défait les Grecs et les Sarrasins.

L'an 1023 Gérard, et Richard, abbé de Verdun, furent chargés d'une mission par l'empereur Henri auprès de Robert, roi des Francs. Il se tint à Arras, en 1025, après l'Epiphanie, un synode où l'évêque Gérard, homme savant, autrefois élève de l'école de Reims, sous l'archevêque Adalbéron, auquel il était uni par le sang, réfuta les manichéens et les rappela à la foi catholique. Les actes du synode et de la discussion de Gérard, qui furent communiqués à Réginalde, évêque de Liége, se trouvent dans le tome XIII du Spicilége, page 1.re et suivantes.

L'an 1033, un décret, appelé vulgairement de

[1] Setten ou Santen dans le duché de Clèves; on croit que c'est le *Vetera Castra* de Tacite, où Civilis fut défait par Cerialis.

[2] La Trève de Dieu, imaginée pour porter remède aux guerres privées, stipulait que personne ne pouvait attaquer son

Digitized by Google

la Trève de Dieu, ordonnait entr'autres choses, de jeûner au pain et à l'eau le vendredi, et de s'abstenir de viande le samedi, usage qui n'avait pas encore prévalu, et allait jusqu'à promettre à l'accomplissement de cette seule observance la rémission de tous les péchés. Gérard s'y opposa dans une lettre très-savante qu'il écrivit à Béraud, évêque de Soissons, et à Warin, évêque de Beauvais, comme le rapportent Sigebert et Balderic. Mais, dans la suite, il adopta l'opinion des défenseurs de la Trève de Dieu; on trouve son nom apposé à des lettres de Bauduin, marquis de Flandre, touchant l'avouerie de l'abbaye de Marchiennes, (1038), et à un diplome de l'empereur Henri pour le monastère dit *Nivialense*. (1040).

Il eut le mérite de contribuer au rétablissement de la discipline religieuse presqu'entièrement oubliée dans le monastère de Maubeuge: il se servit, à cet effet, d'Ansoalde, vierge non moins recommandable par sa sainteté que par sa science, qui avait enseigné les premiers éléments des lettres à son frère Théodoric, dans la suite abbé et réformateur de Saint-Hubert, comme nous l'apprend l'auteur de la vie de Théodoric. De concert avec Wipodon, évêque de Liége, il ôta la direction du monastère de Lobbes à l'abbé Engroband, qui menait une vie mondaine, et dissipait les biens de l'abbaye : il mit à sa place Richard, abbé de Verdun, (Balderic, liv. III, chap. 15.) Il rétablit au monastère de Saint-Ghislain l'ordre dans le temporel et la discipline ascétique, qu'avait ruiné l'abbé Simon auquel il substitua Verric. Il fit la même réforme à Haut-Mont, où il rappela les Bénédictins, comme nous l'apprend Barthélemi Fizen, de la compagnie de Jésus, dans les *Fleurs de l'égl. de Liége*, p. 571.

L'an 1047, il est nommé, dans l'acte de fondation des chanoines de Sainte-Gudule à Bruxelles, due à la munificence de Baudry, comte de Brabant. Il mourut l'an 1048, d'après l'auteur de la vie de saint Liébert, son successeur, chap. 46. Dans la chronique de Cambrai, liv. III, chap. 28, il existe une lettre de Gérard aux archidiacres de Liége.

XXXII. St. LIÉBERT I.

Saint Liébert, né dans le Brabant, neveu de l'évêque saint Gérard, à qui fut confiée son éducation, fut successivement écolâtre, archidiacre et prévôt, puis enfin évêque de Cambrai, l'an 1049, d'après une charte de Saint-Pierre d'Hasnon; ce qui est confirmé par un acte de l'abbaye de Corbie, sur les assemblées du royaume, qui s'y tinrent l'an 1065, indiction 3, épacte XI, la sixième année du règne de Philippe, la dix-septième de l'épiscopat de Liébert. En effet, si à l'an 1049 on ajoute dix-sept années, on aura 1065 : c'est pourquoi nous regardons comme

appellato, cautum esset inter cætera, ut qualibet feria VI jejunaretur in pane et aqua, sabbatoque à carnibus abstineretur, quod nondum erat in usu, idque solum exequentibus omnium peccatorum remissio promitteretur; iis obstitit Gerardus maxime doctissima quam scripsit ad Beraldum Suessionensem, et Warinum Belvac. episcopos epistola, ut referunt Sigebertus et Baldericus. Posteà tamen ad patronorum Treugæ-Dei sententiam flexus est. Ejus nomen subscriptum legitur in litteris de advocatia Marcianensis abbatiæ Balduini Flandriæ marchionis an. 1008, et in diplomate Henrici imperatoris pro Nivialensi cœnobio an. 1040.

Laudatur ob restitutum ejus ope ordinem religionis monasticæ quæ pene adnihilata erat in monasterio Malbodiensi, per Ansoaldem magnæ sanctitatis virginem nec minoris eruditionis, quæ prima litterarum elementa docuerat fratrem suum Theodoricum postea abbatem et reformatorem S. Huberti, ut docet scriptor vitæ Theodorici. Cum Wipodone, episcopo Leodiensi, Engrobandum abbatem a regimine Laubiensis monasterii repulit, quod seculariter viveret ac bona dissiparet: subrogato ei Richardo Virdunensi abbate, ex Balderico lib. 3, cap. 15. Restituit rem familiarem et asceticam disciplinam in monasterio S. Gisleni, a Simone abbate, cui Verricum subrogavit, pessumdatas; idemque præstitit in Alto-monte, revocatis benedictinis institutis, ut docet Bartholomæus Fitzen e societ. Jesu, in Florib. Leod. p. 571.

An 1047, nominatur in tabula fundationis collegii canonicorum S. Gudilæ apud Bruxellas, ex munificentia Baldrici, comitis Brabantensis. Obiit an. 1048, ex scriptore vitæ sancti Lieberti ejus successoris, cap. 46. In chronico Camerac. lib. III. cap. 28 [1], exstat quædam ejus epistola ad Leodicenses archidiaconos.

XXXII. S. LIETBERTUS I.

S. Lietbertus Brabantinus, nepos S. Gerardi episcopi, cui educandus traditus est, ex magistro scholæ, archidiacono et præposito, factus est episcopus Cameracensis an. 1049, ex charta S. Petri Hasnoniensis; quod confirmat instrumentum Corbeiense de comitiis regni ibidem habitis an 1065, indict. III, epacta XI, regnante Philippo rege an. VI, episcopante Lietberto Cameracensi an. XVII. Si enim annis 1049 decem et septem addantur, habetis 1065; quare vitiosas putamus temporis notas in chartario S. Sepulcri, ubi legimus eum huic monas-

ennemi depuis le samedi à l'heure de none jusqu'au lundi à prime; il était en outre défendu d'assaillir jamais un clerc ou un moine marchant sans armes, ni un homme allant à l'église ou en revenant avec des femmes, ni les maisons environnantes jusqu'à la distance de trente pas. V. pour plus de détails notre édition de Balderic, page 525.

[1] Dans notre édition, c'est le chap. XXIII.

Digitized by Google

terio concessisse altaria de Bullari et de Brugeletis an. 1070, sui episcopatus 24. Attamen tardius ordinatus est; nam ex ejus vitæ scriptore, habemus hujus episcopi consecrationem Remis esse factam in eodem conventu, in quo celebratæ sunt nuptiæ Henrici Francorum regis cum Anna, quas factas fuisse an. 1051 nemo nescit.

Ejus in monasteria studium patuit erga Santandreanum a suo decessore in castro S. Mariæ condi cœptum, quod perficere sollicitus fuit fere statim post onus pastorale susceptum. Cœnobium S. Sepulcri in ipsa urbe Cameracensi an. 1064 fundavit, ex peregrinatione sacra reversus [1].

Eodem anno dedit privilegium pro monasterio Eihamensi, territorii Bracbatensis, quod cùm prius floruisset, tunc ob bellorum calamitates jacebat; sed Balduinus comes, et religiosa ejus conjux Adela monasterium ibi ædificarunt, quod Vedastino tamquam matri ecclesiæ subditum erat, petieruntque a Lietberto episcopo ut amplo privilegio novum donaret cœnobium. Huic privilegio subscripserunt Gerardus præpositus et archidiaconus, quinque alii archidiaconi, Erchembaldus abbas Atrebatensis, Alardus Laubacensis, Guirdricus de S. Ghisleno, Albertus Maricolensis. Walbertus fuit primus Eihamensis abbas.

An. 1066, amotis canonicis secularibus, regulares substituit in Cameracensi S. Autberti cœnobio, uti probant ejusdem litteræ, quas recitat Miræus, tum cap. 36, tom. I, diplom. Belgic., tum. cap. 96 notitiæ eccles. Belg. Eosdem regulares admisit in abbatiam Montis S. Eligii, anno 1070, petente Eustachio Boloniæ comite.

Collegio canonicorum Lensensium multa concessit privilegia, de quibus Miræus, cap. 38 et 39, diplom. Belg. Bruxellensem ecclesiam in qua Lambertus comes canonicos posuerat libertate donavit anno episcopatus 23, qui respondet an. 1072, vel 1073. Plura de similibus pietatis operibus erga monasteria referre supersedeo. Adfuit coronationi Philippi regis factæ Remis an. 1059, die Pentecostes, coram Henrico patre. Obiit S. Lietbertus an. 1076, IV cal. Octobris [2], ex ipsius historia seu vita quæ habetur tomo 9 Spicilegii, cujus auctor fuit Rodulfus monachus, deinde abbas S. Trudonis, ut autumat Mabill. tom. II Analect. p. 534 [3]. Obiit vero

inexacts, les chiffres du cartulaire du Saint-Sépulcre, où nous lisons qu'il accorda à ce monastère les autels de Boulers, et de Brugelettes, l'an 1070, la vingt-quatrième année de son épiscopat. Cependant il fut ordonné plus tard, car l'auteur de sa vie nous apprend que la consécration de cet évêque eut lieu à Reims, dans la même assemblée où fut célébré le mariage de Henri, roi de France, avec Anne : mariage qu'on sait avoir eu lieu en l'an 1051.

Son zèle pour les monastères éclata envers celui de Saint-André du Câteau, dont son prédécesseur avait jeté les fondements et qu'il s'empressa d'achever presqu'aussitôt qu'il eut reçu la charge pastorale. Il fonda, dans la ville même de Cambrai (1064), le monastère du Saint-Sépulcre, au retour d'un pélerinage aux lieux saints.

La même année, il accorda un privilége au monastère d'Eenham dans le territoire de Brabant. Cette maison autrefois florissante était alors en ruines, par suite des désordres de la guerre; mais le comte Bauduin et sa pieuse épouse Adèle y bâtirent une abbaye dépendante de celle de Saint-Vaast, qui était comme la mère église, et prièrent l'évêque Liébert d'accorder au nouveau monastère un grand privilége. Ce privilége fut souscrit par Gérard, prévôt et archidiacre, par cinq autres archidiacres, Erchembalde abbé de Saint-Vaast d'Arras, Alard de Lobbes, Guirdric de Saint-Ghislain, et Albert de Maroilles : Walbert fut le premier abbé d'Eenham.

L'an 1066, il substitua des chanoines réguliers aux chanoines séculiers, dans l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai, comme le prouvent ses lettres que rapporte Le Mire, tome I, chap. 36 des Diplomes Belg. et dans la Notice des églises belg., chap. 96. A la demande d'Eustache, comte de Boulogne, il admit des religieux du même ordre dans l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, l'an 1070.

Il accorda de nombreux priviléges à la collégiale des chanoines de Lens, dont Le Mire fait mention, chap. 38 et 39 des Diplomes Belg. La vingt-troisième année de son épiscopat, qui répond à l'an 1072 ou 1073, il accorda l'exemption à l'église de Bruxelles, dans laquelle le comte Lambert avait établi des chanoines. Nous passons sous silence plusieurs bonnes œuvres de ce genre qu'il fit en faveur des monastères. Il assista au couronnement du roi Philippe, qui eut lieu à Reims, l'an 1059, le jour de la Pentecôte, en présence de Henri son père. Saint Liébert mourut en 1076, le 4 des calendes d'octobre, d'après l'histoire de sa vie, qui se trouve dans le

[1] La charte de fondation de l'abbaye du Saint-Sépulcre se trouve dans Aub. Le Mire, édit Foppens, I. 455. Liébert avait entrepris le voyage de Jérusalem, mais il ne put aller au delà de Laodicée en Syrie, parce que le roi de Babylone, qui occupait les lieux saints, ne permettait plus aux chrétiens d'y pénétrer. Le pieux évêque, ne pouvant accomplir son vœu, tâcha d'y suppléer par la fondation d'un monastère en l'honneur du Sépulcre de N. S.

[2] Suivant d'autres, il mourut le 22 juin. L'église de Cambrai ne solennise pas la fête de ce saint, mais le 23 juin, jour de sa sépulture, et le 28 septembre, anniversaire de sa première translation, on chantait une messe votive de la sainte Trinité.

[3] Paquot estime que Mabillon s'est trompé en ne faisant qu'un seul personnage, de Raoul, auteur de la vie de saint Liébert, et de Raoul, abbé de Saint-Trond. V. *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas.* XII. 42-43.

Digitized by Google

tome 9 du Spicilége, écrite par Raoul, moine et ensuite abbé de Saint-Tron, comme le raconte Mabillon, (tome II de ses Analectes, page 534), Raoul mourut l'an 1138. (Consulter sur ce point les écrivains ecclésiastiques ou agiographes, et surtout les Bollandistes.) Il fut déposé dans le monastère du Saint-Sépulcre, qu'il avait fondé et dans lequel on célèbre tous les ans, à l'anniversaire de sa mort, les matines solennelles, comme le rapporte A. de Raisse, dans la Belgique chrétienne, page III. Ursion, abbé d'Hautmont, lui dédia l'histoire de saint Marcel, qui se trouve dans Bollandus (le 16 janvier).

XXXIII. GÉRARD II.

Gérard, né dans le territoire d'Alost, moine et prévôt de Saint-Vaast, sous l'abbé Adolphe, fut élu successeur de Liébert, dont il était le neveu (1076). Le roi Henri lui donna l'investiture; c'est pourquoi le pape Grégoire VII, doutant de la légitimité de son ordination ou de sa promotion, manda à Hugues, évêque de Die, son légat, d'assembler un synode et de s'informer si Gérard, en recevant l'investiture, ignorait ou connaissait la défense portée par le Saint-Siége de la recevoir de la main d'un laïque. Après que Hugues, légat du pape, eut réformé ce qu'il y avait d'irrégulier dans sa promotion, Gérard exerça librement les fonctions épiscopales, l'an 1079; la quatrième année de sa prélature, il ordonna Alard I.er, abbé du monastère d'Anchin, situé près de Douai, et dont il avait favorisé la fondation par des lettres qu'il donna la même année, (Le Mire, chap. 20, des diplomes Belgiques. La même année, il souscrivit des lettres de Philippe, roi de France, en faveur du monastère de Saint-Quentin de Beauvais. Elles ont été publiées par Ant. Loisel, dans les mémoires de l'église de Beauvais. Vers l'an 1081, il ordonna Jean, abbé du monastère de Sithiu. Cet évêque avait alors l'administration de l'église de Térouane, à cause des disputes intestines qui existaient entre les Morins et leur évêque, et qui, depuis la mort de l'évêque Drogon, n'avaient fait que s'envenimer davantage, sous l'épiscopat de Hucbert, et sous celui de Lambert, qui avait usurpé ce siége, grâce à Robert le Frison, et sous celui de Gérard, comme le prouvent des lettres de Grégoire VII et la chronique d'Iperius. L'an 1082, il souscrit des lettres, par lesquelles Bauduin, comte de Flandre, et Richilde, sa mère, soumettaient le monastère de Saint-Denis en Broqueroie à celui de la Saulve-Majeure, (Mabillon). Il consentit à la fondation de l'abbaye d'Afflighem, vers l'an 1083, comme le rapporte l'histoire de cette maison, (livre I, chap. 4,) où se trouve l'éloge du prélat. Il approuva, la même année, des lettres d'Anselme de Ribemont, pour l'érection d'un monastère à Ribemont, ainsi que le diplome du roi Philippe. L'année suivante, par le conseil de Bauduin, comte de Hainaut, il

Rodulfus anno 1138. De his consulendi hagiographi, maximè socii Bollandiani. Depositus est in monasterio S. Sepulcri ab ipso condito, ubi quotannis habet in die obitus vigilias solemnes mortuorum, inquit Raissius in *Belgica Christ.* p. III. Huic episcopo Ursio abbas Altismontensis nuncupavit historiam de S. Marcello, quæ legitur apud Bollandum ad diem 16 Januarii.

XXXIII. GERARDUS II.

Gerardus in territorio Alostensi ortus, monachus et præpositus apud S. Vedastum sub Adolfo abbate, cum foret S. Lietberti nepos, electus est in ejus successorem an. 1076. Ab Henrico rege investituram accepit; quapropter de ejus ordinatione legitima dubitavit Gregorius papa VII, præcepitque Hugoni Diensi episcopo, suo legato, ut coacta synodo exploraret utrum ignorans an probe sciens prohibitionem S. Sedis de investituris a laïca manu non recipiendis, investituram accepisset. Emendatis quæ in ipsius promotione vitiosa videbantur, ab Hugone legato, episcopale munus libere exercuit; et quidem, an. 1079, præsulatus sui quarto, Alardum I, Aquicintinensis monasterii abbatem ordinavit, cujus abbatiæ prope Duacum sitæ fundationi favit suis litteris hoc anno datis, apud Miræum cap. 40. Belg. diplom. Eodem an. subscripsit litteris Philippi Francorum regis pro monasterio S. Quintini Bellov. quæ editæ sunt ab Ant. Loisello, in monumentis ecclesiæ Bellov. Joannem in abbatem Sithiensem ordinat circa an. 1081. Huic episcopo Morinensis ecclesiæ cura tum commissa erat ob intestina Morinensium cum suo episcopo dissidia, quæ a morte Drogonis episcopi semper in deterius creverant tempore trium episcoporum, Hucberti scilicet, Lamberti à Roberto Frisone intrusi, et Gerardi, ut ex Greg. VII litteris, et Iperii chronico patet. An. 1082 subsignat litteras quibus S. Dionysii in Brocareia monasterium Silvæ-Majori subjicitur a Balduino comite Flandriæ et Richilde matre ipsius, ex Mabillon. Consensit fundationi monasterii Affligemensis circa an. 1083, uti refertur in historia hujus monasterii lib. 1. c. 4, ubi laudatur Gerardus. Approbavit litteras Anselmi de Ribodimonte, pro erectione monasterii hoc in loco, necnon diploma Philippi regis an. eodem 1083 [1]. An. sequenti ecclesiam S. Petri Montensis dedit monasterio S. Dionysii prope Montes in Hannonia, consilio Balduini comitis Hannoniæ. Ecclesiam B. Mariæ de Valencenis, pia liberalitate ejusdem Balduini et Richildis ipsius matris conditam dicavit. An. 1085 interfuit concilio Compendiensi, ex Spicilegii, tom. II. pag. 599. Fuit mediator inter

[1] Ce diplome du roi Philippe Ier est inséré dans Aub. Le Mire, édit. de Foppens. I. 357; mais nous n'y trouvons pas la souscription de notre évêque.

Digitized by Google

canonicos S. Gaugerici et S. Sepulcri monachos, super piscatione in Scaldi fluvio.

Anno 1089, sui episcopatus decimo quarto, aliquot ex propriis bonis allodia Cameracensi cessit ecclesiæ. Eum putamus fuisse Aubechiensis abbatiæ [1] fundatorem. Ad cœlum præmissis multis hujusmodi piis operibus, migravit die XI Augusti an. 1092; sepulcroque donatus est in majori B. Mariæ ecclesia. Illo sedente Cameraci contigit quod Gregorius VII. l. 4. ep. 20, ad Gofredum episcopum Parisiensem scribit : « Item relatum nobis est Cameracences homi» nem quemdam flammis tradidisse, eo quod si» moniacos et presbyteros fornicatores missas » non debere celebrare, et quod illorum offi» cium minime suscipiendum foret dicere ausus » fuerit [2]. Quod quia nobis valde terribile, et » si verum est omni rigore canonicæ severitatis » vindicandum esse videtur, fraternitatem tuam » sollicite hujus rei veritatem inquirere admo» nemus, et si eos ad tantam crudelitatem im» pias manus suas extendisse cognoveris, ab » introitu et omni communione ecclesiæ auc» tores pariter et complices separare non diffe» ras, et nobis hujus rei certitudinem indicare » stude ». Mense Martio anni 1077, hic episcopus quædam statuta pro monachis S. Gisleni edidit.

donna l'église de Siant-Pierre de Mons au monastère de Saint-Denis, dans le Hainaut. Il fit la dédicace de l'église de la B. Marie, à Valenciennes, élevée par la pieuse libéralité du même Bauduin et de Richilde, sa mère, (1085). Il assista au concile de Compiègne; Spicilége, (t. II, p. 599). Il servit de médiateur entre les chanoines réguliers de Saint-Géri et les religieux du Saint-Sépulcre, qui se disputaient la pêche de l'Escaut.

L'an 1089, la quatorzième année de son épiscopat, il accorda à l'église de Cambrai une partie de ses propriétés, exempte de toute redevance. On croit qu'il fonda l'abbaye d'Aubechie. (Bulle du pape Urbain II, sous la date de 1096). Précédé d'une multitude de bonnes œuvres semblables, il quitta la terre le 11 du mois d'août de l'an 1092. On lui érigea un tombeau dans l'église cathédrale de Sainte-Marie. Tandis qu'il occupait le siége de Cambrai, Grégoire VII, (liv. 4, lettre 20), écrivit à Geofroi, évêque de Paris, une lettre dans laquelle se trouvent ces mots : « Nous avons aussi appris que les habitants de Cambrai ont livré aux flammes un homme, pour avoir osé soutenir que les prêtres convaincus de simonie et de fornication ne devaient pas célébrer la messe, qu'on ne devait pas recourir à leur ministère. Comme ce fait nous paraît horrible, et semble, s'il est réel, mériter toute la rigueur de la sévérité canonique, nous avertissons votre fraternité de n'épargner aucune recherche pour savoir la vérité sur ce point; et si vous apprenez qui sont ceux qui ont prêté leurs mains impies à un acte si cruel, ne différez point d'interdire l'entrée et la communion de l'église aux auteurs et aux complices de ce crime, et de nous instruire exactement de ce qui s'est passé. Au mois de mars de l'an 1077, cet évêque publia plusieurs statuts pour les moines de Saint-Ghislain.

XXXIV. GUALCHERUS I. al. GUALTHERUS.

Post Gerardi secundi, seu junioris mortem, an. 1092, tertio idus Augusti, Atrebatensis ecclesia Urbanum papam II adiit ut proprium haberet episcopum, et a subjectione ecclesiæ Cameracensis eximeretur. Andreas Marcianensis, in chronico Andrensis monasterii [3], tom. IX Spicil. p. 376 : « Canonici Atrebatenses, inquit, » ægre ferentes se tandiu ecclesiæ Cameracensi » subesse, eo maxime quod videbant Walter» num ab episcopatu Cameracensi expulsum,

XXXIV. GUALCHER Ier ou GAUTHIER.

Après la mort de Gérard II, ou le jeune, l'an 1092, le 3 des ides d'août, l'église d'Arras sollicita auprès du pape Urbain II, la faculté d'avoir son évêque particulier et de n'être plus soumise au siége de Cambrai. André de Marchiennes, dans la chronique du monastère d'Andres, (t. IX du Spicil. p. 376) nous dit que : Les chanoines d'Arras supportant avec peine d'être soumis à l'église de Cambrai, voyant Gautier expulsé et Manassès subrogé, portent leurs plaintes

[1] L'abbaye d'Aubechie, cédée en 1118 par l'évêque Burchard à l'abbaye de Saint-Ghislain, sera devenue sans doute un simple prieuré. M. l'abbé Boniface, qui a publié en 1842 une notice curieuse sur le village d'Aubencheul-au-Bois, (Aisne, canton du Câtelet), croit pouvoir établir que ce monastère était situé sur le territoire d'Aubencheul, entre ce village et le bois de Mortho. Les restes de fondation qu'on y retrouve et la tradition du pays ne laissent, dit-il, aucun doute à ce sujet. Nous regrettons que l'estimable auteur se soit borné à une simple assertion. Ce point intéressant de topographie religieuse méritait d'être un peu plus approfondi. Cette abbaye était sous l'invocation de la sainte Trinité, et non de l'ordre de la Trinité, qui ne fut fondé qu'en 1198.

[2] Cet homme livré aux flammes pour avoir censuré des prêtres simoniaques et fornicateurs, n'est autre sans doute que Ramirbd, habitant de Lambres auprès de Douai, dont le nom et les actes étaient restés inconnus avant la publication de notre édition de Balderic, où l'on trouvera des détails sur ce personnage, pages 556, 551.

[3] André de Marchiennes n'est point l'auteur de la chronique d'Andres, comme on pourrait le croire d'après ce passage : seulement, l'abbé Guillaume, à qui elle est due, a fait de nombreux emprunts à André, et il le cite spécialement au sujet de la disjonction de l'évêché d'Arras d'avec celui de Cambrai.

Digitized by Google

auprès du pape Urbain, et le prient de leur accorder un évêque particulier. Etienne Baluze (tome V des Mélanges, page 236 et suivantes du code 4841 de la bibliothèque Colbert), nous rapporte comment la ville des Atrebates recouvra son ancienne dignité. Par ces mémoires, on voit clairement que le pape Urbain, dans les lettres qu'il adressa à Raynauld, archevêque de Reims, lui ordonne de sacrer et mettre en possession de son siége, celui que le clergé et le peuple d'Arras choisiraient pour évêque, après qu'ils auraient reçu la faculté de procéder à cette élection. Ainsi la métropole de Reims étendit comme autrefois sa juridiction sur douze évêchés. Le choix tomba sur Lambert, chanoine et grand chantre du chapitre de Lille. Comme l'archevêque de Reims différait de sacrer l'évêque élu, Lambert, par ordre du souverain pontife et avec le consentement du métropolitain, se rendit à Rome, où il fut sacré par le pape Urbain, l'an 1093, le 14 des cal. d'avril, le dimanche du *Lætare Jerusalem*, le quatrième dimanche de carême. La principale cause pour laquelle on rétablit ce siége en le séparant de celui de Cambrai, fut, que la ville de Cambrai était alors sous la dépendance de l'empereur Henri, que le pape avait excommunié. C'est pourquoi le métropolitain de Reims n'osa point sacrer Lambert. Pour ce qui est de Gauthier, de chanoine et d'archidiacre ayant été élu évêque de Cambrai par le clergé et sacré par Rainauld Contracte, archevêque de Reims, malgré l'opposition du peuple, qui avait choisi Manassès, comme le rapporte Raissius, le pape Urbain lui prescrivit d'éviter toutes les occasions de trouble, qui pouvaient déranger ce que le Saint-Siége avait décidé, par rapport à l'église d'Arras. Comme les luttes ne cessaient point, quoique l'affaire eût été décidée au concile de Clermont, Gauthier fut chassé de son siége; on mit à sa place Manassès dont nous allons parler. Dans les archives de Saint-Denis, près de Paris, nous lisons que Gauthier accorda à ce monastère, (l'an de Jésus-Christ, 1095), l'église de Solesmes, dans le Hainaut, donation qui fut confirmée par l'évêque Odon (1115); ce qui prouve que, malgré sa déposition, il exerçait encore quelques fonctions épiscopales, ou bien que ces choses furent faites avant son expulsion. Ce qui suit prouve avec certitude que Gauthier dut être expulsé de Cambrai par le comte de Flandre, quoiqu'il soit encore nommé comme évêque (l'an 1001), dans un diplome de l'empereur Henri, en faveur du monastère Lobbes. (Le Mire, page 275, notices sur les églises de la Belgique).

» et Manassem subrogatum, coram Urbano papa » querelam deponunt.... et ut episcopus sibi » proprius ordinetur a papa expetunt. » Gesta quibus Atrebatensium civitas in antiquam reformata est dignitatem, collegit et edidit Stephanus Baluzius, tom. V Miscellaneorum, pag. 236 et seq. ex cod. 4841 Bibliothecæ Colbertinæ. Ex iis liquet Urbanum papam, scriptis litteris ad Raynoldum Remorum archiepiscopum, ei mandasse ut consecraret et *incardinaret* eum, quem sibi clerus et populus Atrebatensis in episcopum eligerent, post licentiam sibi datam eligendi; ut duodecim sedium episcopalium Remensi Metropoli subditarum numerus restitueretur. Elegerunt autem Lambertum, Insulanæ congregationis canonicum et præcentorem. Cum Archiepiscopus Remensis electum consecrare cunctaretur, jussu papæ et cum Archiepiscopi consensu, Lambertus Romam se contulit, ubi consecratus est ab Urbano papa, an. 1093, XIV cal. april. in dominica *Lætare Jerusalem*, quæ est quarta quadrag. Præcipua vero causa restituendæ hujus sedis episcopalis, et distrahendæ a Cameracensi fuit, quod Cameracum tunc Henrico imperatori à papa excommunicato obtemperaret ac subderetur. Quapropter metropolitanus Remensis Lambertum ordinare non est ausus. Quod spectat ad Gualtherum, cum electus a clero in episcopum Cameracensem, ex canonico et archidiacono, consecratusque fuisset a Rainoldo Contracto, Remensi archiep., refragante populo qui Manassem elegerat, uti scribit Raissius, ei scripsit Urbanus papa, quæ de Atrebatensi ecclesia sedes apostolica statuerat, caveret qualibet occasione turbare. Cumque re in concilio Claromontano confirmata, adhuc reluctaretur, ab episcopatu pulsus est: aliusque in ipsius locum subrogatus Manasses, qui sequitur. Porro in Chartulario S. Dionysii prope Parisios legimus Walcherum, anno Christi 1095, dedisse huic cœnobio ecclesiam de Solismo [1] in Hannonia; quod donum confirmavit Odo episc. an. 1113; indeque probatur eum, etsi depositum, aliqua episcopalia munia usurpasse, aut ante ipsius depositionem hæc fuisse gesta. Certe quæ sequuntur probant Galcherum Cameraco ejiciendum fuisse a Flandriæ comite; et quidem an. 1101 nominatur adhuc ut episcopus in diplomate Henrici imperatoris pro Laubiensi monasterio apud Mir. p. 275 Notit. eccle. Belgii.

[1] Solesmes, dans le pays de Famars, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cambrai, a été donné à l'abbaye de Saint-Denis en 706, par le roi Childebert. L'acte de donation a été publié par Mabillon. *De re diplomatica*, 481.

Digitized by Google

EPISCOPI CAMERAC. AB ATREBAT. SEPARATI.

XXXV. MANASSES.

Cum Galcherus in concilio Claromontano, anno 1095, ab Urbano II [1] fuisset excommunicatus, tum quia restitutioni sedis episcopalis Atrebatensis consentire noluerat, tum maxime « pro eo quod sedem episcopalem per pecuniam » adeptus fuerat, et virgam atque annulum de » manu imperatoris susceperat, » Manasses quem Baluzius dicit Suessionensis ecclesiæ clericum fuisse, tunc Remensis archidiaconus, an. 1095 ei subrogatus est cum jam anno præcedenti a populo, præter cleri voluntatem electus fuisset, inquit Raissius. Ordinatus fuit a Manasse Rem. metropolitano, qui scripsit Lamberto Atrebatensi præsuli, ut Remos accederet ad Manassis electi Cameracensis consecrationem in octavis Pentecostes. Interim Gualcherus adhuc sedem Cameracensem obtinebat, fultus imperatoris potentia. Id plane constat ex epistola superius laudata, in cujus fine legitur: « Vestræ præterea dilectioni occultum esse » nolumus, quia quarta post consecrationem » feria nos et Flandrensis comes, mediante » Anzello de Ribo-monte, Cameracum conventuri sumus, ut ejecta peste illa de Camera- » censi ecclesia consecratum nostrum in se- » dem suam, Deo propitiante, constituamus. » Vestra igitur vigilantia comitem adeat; quibus » potest persuasionibus eum compellat, ut » Cameracensi ecclesiæ compatiens, schisma- » ticum illum (Galcherum) ejiciendo subve- » niat. » Antequam vero Manasses ad hanc sedem gubernandam accederet, archiepiscopus Remensis Lamberto Atrebatensi curam hujus ecclesiæ mandaverat, ut discimus ex ejusdem archiespiscopi epistola, in qua Gualcherium maledictum illum appellat, per quem diabolus tanta tunc exercebat mala. In fine epistolæ hortatur principes et alios milites, ut bona sedis episcopalis, ubicumque fuerint, Manassi contra Galcherum electo asserant, etiam armata manu, unde ait in fine: «Reminiscimini, filii, quia in » hanc causam gladium portatis. »

Post Urbani papæ mortem, Paschalis II, qui ipsi suffectus est an. 1099, sententiam decessoris sui adversus Gualcherum latam confirmavit.

ÉVÊQUES DE CAMBRAI SÉPARÉS DE CEUX D'ARRAS.

XXXV. MANASSÈS.

Gauthier ayant été excommunié par le pape Urbain II, dans le concile de Clermont (1095), parce qu'il n'avait pas voulu consentir au rétablissement de l'évêché d'Arras, et surtout « parce qu'il avait usé de simonie pour parvenir au siége épiscopal, et avait reçu la crosse et l'anneau de la main de l'empereur,» on lui substitua Manassès, autrefois clerc dans l'église de Soissons, selon Baluze, actuellement archidiacre de Reims, 1095, et qui d'ailleurs, l'année précédente, avait été élu par le peuple, mais sans l'adhésion du clergé. Il reçut l'onction épiscopale des mains de Manassès, métropolitain de Reims, qui manda à Lambert, évêque d'Arras, de se rendre à Reims dans l'octave de la Pentecôte, pour le sacre de Manassès, élu évêque de Cambrai. Cependant, Gauthier, soutenu par la puissance de l'empereur, occupait encore le siége de Cambrai. Ce qui résulte clairement d'une lettre citée plus haut, qui se termine en ces termes : « Nous ne voulons pas laisser ignorer à votre charité que le quatrième jour après le sacre, nous et le comte de Flandre, aidés de la médiation d'Anselme de Ribemont, nous devons nous assembler à Cambrai, pour installer avec la grâce de Dieu sur son siége l'évêque consacré, après avoir chassé ce fléau de l'église de Cambrai; faites toute diligence pour vous rendre auprès du comte; employez auprès de lui tous les moyens de persuasion, afin que, touché du sort de cette église, il nous aide à chasser ce schismatique (Gauthier).» Mais, avant que Manassès administrât en personne les affaires de son diocèse, l'archevêque de Reims avait confié le soin de cette église à Lambert, évêque d'Arras, comme nous l'apprenons par une lettre du même archevêque, où il traite de maudit Gauthier, par qui le démon exerçait alors de si grands maux. A la fin de la lettre, il engage les grands et les autres gens de guerre à assurer à Manassès, élu à la place de Gauthier, la possession des biens du siége épiscopal, en quelque lieu qu'ils soient, et à main armée, s'il le faut; ce qui lui fait dire en finissant : « Souvenez-vous, nos très-chers fils, que c'est pour cette cause que vous portez le glaive. »

Après la mort d'Urbain, Pascal II, qui lui succéda l'an 1099, confirma la sentence de son prédécesseur portée contre Gauthier. Cet évêque

[1] On trouve dans les Mélanges de Baluze, VI, 275, et dans Bouquet, Recueil des historiens de France, XIII, 483, la lettre par laquelle le pape Urbain II fait savoir au clergé et au peuple de Cambrai que le différend entre Gaucher et Manassès a été examiné par le concile; que l'élection de Manassès a été reconnue légitime, et que Gaucher, déclaré intrus, s'est échappé furtivement du concile, après avoir été frappé d'anathème,

Digitized by Google

était soutenu par la comtesse de Mons; et, à l'abri de cette protection, il méprisait les foudres de l'Eglise: c'est ce qui fit que Manassès, archevêque de Reims, engagea Lambert, évêque d'Arras, à frapper d'interdit les terres de la comtesse. Au milieu de tant de débats, Manassès, sacré évêque de Cambrai, ne put gouverner paisiblement cette église. L'an 1096, l'abbaye de Saint-Pierre de Diclevene, lieu célèbre situé près de l'Escaut, à quatre milles de Grammont, entre Gand et Oudenarde, fut transférée à Grammont même. Ce monastère fleurit encore maintenant sous le titre de Saint-Adrien. L'an 1099, il se rendit, la veille des ides de juillet, au concile de Saint-Omer, présidé par l'archevêque Manassès. L'an 1101, le 6 des nones d'octobre, il approuva par des lettres l'érection de l'abbaye de Bornehem, fondée par Wornemare, châtelain de Gand; ces lettres sont reproduites par Le Mire et signées par Erlebald, prévôt de Cambrai, et Adalbéron, doyen, et par Ancrade, abbé d'Eenham; Fulgence, abbé du nouveau monastère, c'est-à-dire d'Afflighem; Lambert, abbé de Crespin; Albert, abbé d'Hasnon; Snellar, abbé de Diclevenne, et maintenant de Grammont; Sigerius, abbé de Saint-Pierre, sur le mont Blandin; et Wefrique, abbé de Saint-Bavon.

L'an 1103, qu'on dit être le sixième de son épiscopat, (indict. XI), il donna à l'église de la B. Marie, de Condé, l'autel de Hellesmes, pour l'usage des frères, c'est-à-dire des chanoines.

Nous passons sous silence l'année et le jour de sa mort. Dans la Gaule chrétienne des frères Sainte-Marthe, on voit figurer, presque en même temps, deux évêques du nom de Manassès, et deux autres du nom de Gauthier; mais cette assertion manque de fondement. Dans les mémoires d'Hasnon, on ne parle que d'un seul Manassès, et d'un seul Gauthier, qui disputèrent l'épiscopat à Manassès.

XXXVI. ODON.

Odon, honoré du titre de Bienheureux, qu'on nomme quelquefois Odoard, né à Orléans, premier abbé de Saint-Martin de Tournai, après la restauration de ce monastère, sur lequel on peut consulter l'histoire de ses abbés, fut élu et sacré dans un synode de la province de Reims, en 1105, le dimanche, six des nones de juillet, comme le constate une charte de cet évêque, signée par Bauduin, doyen, en faveur de Roger, abbé d'Aubechie, et donnée par cet évêque dans cette même année, qui est, dit-on, la première de son épiscopat; et comme le prouve encore un acte qui confirme la fondation d'un collége de chanoines dans la ville de Termonde. Odon, après son sacre, fut quelque temps sans pouvoir prendre possession de son siége épiscopal. Mais, à la mort de l'empereur Henri, Henri, son

Eum tuebatur Montensium comitissa; qua fretus potestate spiritualia tela contemnebat. Qua de causa Manasses Remensis hortatus est Lambertum Atrebat. episc. ut comitissæ terram interdicto subderet. Inter tot concertationes Manasses ordinatus in episcopum Cameracensem, hanc ecclesiam non rexit pacifice. Anno 1096, Diclevennensem S. Petri abbatiam ex Diclevenna [1], qui locus est municipium celebre ad Scaldim, quarto lapide a Gerardi-Monte, inter Gandavum et Aldenardam, transtulit ad ipsum Geraldi-Montem; quod monasterium floret adhuc sub titulo S. Adriani. An. 1099, convenit ad concilium Audomarense, pridie idus Julii, celebratum a Manasse metropolitano. Anno 1101, sexto nonas Octobris, Bornhemensis abbatiæ fundationem à Wernemaro Gandensi castellano factam, ratam habuit litteris suis quas exhibet Miræus, quibus subscribunt Erleboldus præpositus Cameracensis, et Adalbero decanus, abbates Ancradus Eihamensis, Fulgentius novi monasterii, id est, Affligemiensis, Lambertus Crispiniensis, Albertus Hasnoniensis, Snellardus Diclevennensis, nunc Montis S. Gerardi, Sigerius S. Petri in Monte-Blandinio, Wefricus S. Bavonis.

Anno 1103, qui dicitur sextus ejus episcopatus, indict. XI, dedit altare de Hedlenniis ecclesiæ B. Mariæ Condatensis, ad usus fratrum, id est canonicorum.

De anno et die ipsius mortis nihil dicimus. In Gall. Christ. Fratr. Sammarth. duo pene eodem tempore admittuntur Manasses episcopi, et totidem Galcherii; sed hæc sententia fundamento caret. In codice Hasnoniensi unus est Manasses, unicusque Galcherius, qui de episcopatu contendit cum Manasse [2].

XXXVI. ODO.

Odo, beati decoratus titulo, qui aliquando vocatur Odoardus, civis Aurelianensis, primus abbas S. Martini Tornacensis post hujus monasterii restaurationem, de quo consulenda est abbatum hujus loci historia, electus et consecratus est in synodo provinciæ Remensis an. 1105, VI nonas Julii, die dominica, ut eruitur ex ipsius charta pro Rogero abbate Ambeciensi data hoc anno, qui dicitur primus ejus episcopatus, cui subscribit Balduinus decanus, et ex instrumento quo fundatio collegii canonicorum apud Teneramundam confirmatur. Post suam ordinationem, Odo aliquandiu episcopali sede minime potitus est, sed mortuo Henrico imperatore, Henricus ejus filius, qui partes pontificias adversus patrem amplexus fuerat, jussit Cameracensibus ut, expulso Galchero,

[1] Diclevenne, nommée dans quelques vieux titres Ticlivinnium, possédait en effet une abbaye fondée en 750 par Hilduard, évêque de Toul. Ce monastère, ruiné par les Normands au 9.e siècle, avait été rétabli au 11.e par Bauduin de Mons, comte de Flandre et de Hainaut.

[2] On peut lire dans Balderic, édition de 1854, 570, 558 et suiv. des détails curieux sur les troubles causés à Cambrai par cette double élection, et sur la séparation de l'église d'Arras d'avec celle de Cambrai.

Digitized by Google

Odonem susciperent, an 1106. Ex narratione restaurationis abbatiæ S. Martini Tornac. Spicil. tom. XII. cap. 82.

Anno 1110, Roberto comiti, et Clementiæ ipsius uxori dedit licentiam construendæ capellæ in Novo-Burgo apud Aldenardam. Anno 1113, confirmavit monasterio S. Dionysii prope Parisios ecclesiam Solismi, ex hujus locis chartario. An. 1112, præsulatus sui 7, Bornhemiensis abbatiæ fundationem confirmat. Sed quia virgam et annulum ab Henrico IV imperatore recipere noluit, quæ in sua ordinatione jam ecclesiastica potestate receperat, sede sua pulsus apud Aquiscinctum exsulavit, ut ipse scribit in libro de blasphemia in Spiritum sanctum. Infirmitate corporis gravatus, inquit Herimannus, Spicil. tom. XII, p. 469, episcopatum reliquit, seque Aquiscinctum in lectica deportari fecit, ubi intra octo dies defecit. De Odone plura apud Molanum in Natal. Sanctorum Belg. Miræum in codice donationum piarum; Lindanum, ceterosque hagiographos, et Trithemium de scriptoribus eccles., ubi dicit fuisse in scripturis eruditum, ingenio subtilem, clarum eloquio, et in declamandis homiliis ad populum non mediocriter insignem. Præter homilias quas composuit, exposuit canonem missæ, aliasque dedit lucubrationes. Ad meliorem vitam migravit 13 cal. julii, seu 19 die junii, an. 1113, in monasterio Aquicinctino, ubi conditus est sub tumulo marmoreo coloris albi, cui ejus imago insculpta cum hoc elogio :

Hic tegitur præsul Odo,
Qui perspectus omni mundo,
Fuit exul, Deo fidus,
Fulget cœlo quasi sidus [1].

XXXVII. BURCHARDUS al. BORGARDUS.

Post B. Odonis mortem, sedes Cameracensis vacavit per menses decem et octo; cumque hanc recusasset S. Nobertus, Burchardus electus est an. 1113, secundum communem sententiam; et qui quidem annus 1122 illigatur septimo ejus episcopatus apud Mir. Not. p. 513. Verum tardius id factum pene persuasum habemus, quando legimus in schedis D. Edm. Martenne, visam a se quamdam S. Theodorici tabulam, qua huic monasterio, et Gaufrido abbati donat altare de Eleselch Ahanii, an. 1120, qui dicitur tantum an. quartus episcopatus Burchardi. Præterea apud Mir. Not. eccl. Belgii, p. 286, benefacit ecclesiæ S. Johannis Valentianensis, anno

fils, qui avait embrassé le parti du pape contre son père, ordonna aux habitants de Cambrai de chasser Gauthier, et de recevoir Odon, l'an 1106. (Histoire de la restauration de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai. (Spicilége, tome XII, chap. 82).

L'an 1110, il permit au comte Robert et à son épouse Clémence d'élever une chapelle dans le nouveau bourg, à Oudenarde. En 1113, il confirma au monastère de Saint-Denis, près de Paris, la possession de l'église de Solesmes, d'après les archives de cette abbaye. L'an 1112, la septième de son épiscopat, il confirma la fondation de l'abbaye de Bornhem. Mais n'ayant pas voulu accepter de l'empereur Henri IV la crosse et l'anneau, dont l'avait investi le pouvoir ecclésiastique, lors de son sacre, il fut chassé de son siége et se retira à Anchin, comme il le dit lui-même dans son livre sur le blasphème contre le Saint-Esprit. Accablé d'infirmités, dit Heriman (Spicilége, tome XII, page 469), il abandonna les soins de l'épiscopat, et se fit porter dans une litière à Anchin, où il mourut au bout de huit jours. On trouve de plus amples renseignements sur Odon, dans Molanus, Vie des Saints de la Belgique; dans Miræus, Code des donations pieuses; dans Lindanus et les autres agiographes, ainsi que dans Tritheme, sur les écrivains ecclésiastiques, où il est dit qu'Odon était très-versé dans les saintes écritures, qu'il avait un esprit pénétrant, une brillante élocution, et un grand talent pour prononcer ses homélies devant le peuple. Outre les homélies qu'il composa, il donna l'explication du canon de la messe, et publia quelques autres ouvrages. Il quitta cette vie pour une meilleure, le 13 avant les calendes de juillet, c'est-à-dire le 19 de juin, dans le monastère d'Anchin, où il lui fut élevé un tombeau de marbre blanc; on y grava son image avec cette inscription :

Ici repose l'évêque Odon célèbre dans le monde; il fut exilé et fidèle à Dieu; il est maintenant au ciel comme un astre brillant.

XXXVII. BURCHARD ou BORGARD.

Après la mort du bienheureux Odon, le siége de Cambrai demeura vacant pendant dix-huit mois : Saint Norbert l'ayant refusé, Burchard fut élu l'an 1113, selon l'opinion commune; et, en effet, dans Miræus, (Notice, page 513), l'année 1122 coïncide avec la septième de son épiscopat. Mais nous sommes presque persuadés que cette élection se fit plus tard, car nous lisons dans les documents de Dom Martene, qu'il avait vu un écrit de Saint-Thierri, par lequel Burchard donnait à ce monastère et à l'abbé Godefroi, l'autel d'Eleselch Ahanii, l'an 1120, qui est désigné comme le quatrième de l'épiscopat de Burchard. Miræus dit en outre, (Notic. des

[1] Voyez sur Odon *Acta sanctorum*, juin III. 911-916, *Hist. litt. de France*, IX. 583-606. Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas.* VIII. 1-16. On trouve dans le *Belgica christiana*, 116, une longue et intéressante lettre ur la vie et la mort de cet évêque, par Amand de Castello, prieur d'Anchin, et ensuite abbé de Marchiennes.

Digitized by Google

églises Belg., p. 286), qu'il accorda plusieurs gratifications à l'église de Saint-Jean de Valenciennes, l'an 1117, la première de son épiscopat; et dans les archives du Saint-Sépulcre, qu'il accorda un terrage d'une charrue, l'an 1125, le huitième de son épiscopat. On peut supposer que dans ces actes on compte les années pleines, sans considérer la première et la dernière, qui ne l'étaient pas.

Après son sacre par le métropolitain de Reims, l'an 1118, la troisième année de son pontificat, il confirma au monastère de Saint-Ghislain différentes possessions, et en ajouta de nouvelles, entre autres l'abbaye d'Ambechie. Cette donation fut souscrite par Ellebaud, prévôt, et Oilard, doyen, d'après une charte de saint Ghislain. Il confirma à l'abbaye de Saint-Denis, la donation que lui avait faite Bauduin, comte de Hainaut, comme il résulte d'une autre charte de l'an 1123, le huitième de son épiscopat. L'an 1120, il assista au concile de Beauvais, où il est appelé Borgard. La même année, il confia à Fulgence, abbé d'Affligem, le monastère de Bornhem, qui était réduit à la plus grande pauvreté. Il donna l'église de Saint-Foillian, dans le Hainaut, aux religieux prémontrés qu'il affectionnait, parce qu'il avait eu pour hôte et pour ami dans son palais épiscopal, saint Norbert, leur fondateur, et que Hugues, le plus illustre compagnon des travaux de saint Norbert, avait été son chapelain. Aussi vit-il avec plaisir les habitants d'Anvers appeler Norbert pour lui confier l'église de Saint-Michel, possédée dans la suite par ses disciples. Il consacra, dans la même ville, la basilique de Notre-Dame, qu'il agrandit considérablement, et à laquelle il attacha un collége de chanoines.

Quelques-uns prolongent la vie de Burchard jusqu'à l'année 1133, où il confirma, dit-on, les libertés de l'église de Tongres; mais cette assertion paraîtra peu fondée, si l'on a égard à ce que nous dirons ci-après. Dans le catalogue manuscrit d'Hasnon, on lit que Burchard mourut l'an 1131, le 3 janvier. On y voit encore que, sous ce pontife, la ville de Cambrai fut en proie à un terrible incendie, qui s'éteignit en présence des reliques de saint Géri.

Dans la Gaule chrétienne des frères Sainte-Marthe, on place après Burchard un certain Pierre, d'après le témoignage d'une charte de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, pour la prévôté de Neufchâteau, charte donnée, dit-on, le 5 avant les ides de janvier 1129. Mais, d'après le témoignage de ces savants religieux, Burchard siégeait encore cette année. Ce Pierre ne se trouve pas dans le catalogue d'Hasnon. A cette époque, il y eut peut-être une division dans l'église de Cambrai; et de même que la papauté était disputée par deux compétiteurs, Innocent II et Anaclet ou Pierre de Léon, et qu'il y en avait aussi deux qui se disaient empereurs, il pouvait se trouver encore deux concurrents qui re-

1117, sui præsulatus primo; et in chartario S. Sepulcri legitur dedisse terragium unius carrucæ, an. 1125, sui episcopatus nono. Attamen potest dici numerari annos completos, nulla ratione habita primi et ultimi, qui minime completi erant.

Post suam inaugurationem a Remensi metropolitano factam, an. 1118, pontificatus sui an. 3, monasterio S. Gisleni varias possessiones confirmat, novasque addit, imprimis abbatiam de Ambechia [1]; subscribunt Erlebaldus præpositus, Oylardus decanus, ex chart. S. Gisleni. Confirmavit donationem a Balduino Hannoniæ comite abbatiæ S. Dionys. factam, ut colligitur ex charta an. 1123, episcop. ejus octavo. An. 1120, 15 cal. nov. sedit in concilio Bellov. ubi Borgardus appellatur. Eodem an. Bornhemiensem abbatiam ad summam egestatem redactam tradidit Fulgentio abbati Affligemensi. Ecclesiam S. Folliani in Hannonia Præmonstratensibus dedit quos diligebat, tum quod S. Nobertum novi hujus instituti auctorem in aula convictorem habuisset ac familiarem, tum quod Hugo, præcipuus S. Noberti adjutor et socius, fuisset ejus capellanus. Hinc maxime gratum ipsi fuit, quod Antuerpienses Nobertum accersivissent eique S. Michaelis tradidissent ecclesiam, ab ipsius discipulis deinceps possessam. In eadem urbe Burchardus basilicam S. Mariæ ædificiis mirifice auctam, et canonicorum collegio insignitam consecravit.

Quidam producunt Burchardi vitam usque ad an. 1133, quo dicitur Tongerloensis ecclesiæ libertates confirmasse : sed hæc sententia falsi suspicitur ex infra dicendis. In catalogo ms. Hasnoniensi, Burchardus legitur mortuus an. 1131, die 3 januarii. In eodem codice legimus Cameracum sub hoc pontifice magnum passum esse incendium, quod objectis S. Gaugerici reliquis restinctum fuit.

In Gallia christiana fratr. Sammarth. post Burchardum ponitur quidam Petrus, ex testimonio chartæ Balduini Flandriæ ac Hannoniæ comitis pro Novi-Castelli præpositura, quæ data dicitur 5 idus januarii an. 1129. Sed hoc anno adhuc sedebat Burchardus, ipsismet doctis fratribus testibus. Hic Petrus abest a catalogo Hasnoniensi [2]. Forte hoc tempore fuit schisma in ecclesia Cameracensi, et ut erant duo de summo pontificatu decertantes, Innocentius II et Anacletus, seu Petrus Leonis; item duo qui se imperatores dicebant : ita totidem esse poterant qui Cameracensem sibi vindicabant cathedram, Burchardus et Petrus.

[1] C'est sans doute l'abbaye d'Aubechie dont il a été question ci-dessus, p. 27, note I.

[2] Ce Pierre n'est mentionné non plus dans aucun des manuscrits que nous avons consultés.

Digitized by Google

XXXVIII. LIETARDUS II.

Lietardus ex Lotharii imperatoris capellano fuit episcopus Cameracensis, Innocentio II, qui tum Cameraci cum imperatore morabatur [1], consentiente, consecratusque est a Remensi metropolitano an. 1131. Hanc chronologiam confirmat charta S. Sepulcri qua, præsente S. Bernardo Claravallensi abbate, composuit discordiam inter Parvinum abbatem et Alardum villicum, an. 1132, episcopatus sui 2; subscribunt Erlebaldus præpositus, et Oilardus decanus.

Anno sequenti qui dicitur tertius ejus episcopatus dat litteras pro Valcellensibus, et donat S. Sepulcro quoddam altare; subscribunt iidem præpositus et decanus. Ex charta S. Theodorici prope Remos, hic episcopus, Christi an. 1134, sui episcopatus an. 3, concessit præfato monasterio altare de Scalnafia, præsentibus Parvino S. Sepulcri, Walterio S. Auberti, Absalone S. Amandi, Walterio[2] Lætiensi abbatibus; ubi idem annus tertius, qui superius coincidit cum anno 1133, alligatur an. 1134. Sed hoc oriri potest ex mensibus qui non notantur in tabulis. Anno 1132, approbavit institutionem Præmonstrat. ord. in ecclesia Grimbergensi; quo etiam anno nominantur in diplomate privilegiorum S. Servatii Trajectensis. Ratam habuit translationem canonicorum ex S. Michaelis templo, ad B. Mariæ ecclesiam an. 1135. Cæterum hic episcopus ab Innocentio papa, ob corruptos mores exauctoratus est, et aliis dignior in ejus locum subrogatus circa an. 1137. Plurimi tamen scriptores docent depositum fuisse Lietardum tantummodo propter ejus socordiam.

XXXIX. NICOLAUS I.

Tempus ordinationis Nicolai in Cameracensem episcopum statuunt plurimæ chartæ. Anno 1137 sui episcopatus ratam habuit concordiam factam inter abbatem S. Sepulcri, et Raimbaldum clericum; subscribunt Guido præpositus, ac Gerardus decanus, ex chartario S. Sepulcri. An. 1138 sui præsulatus secundo, dedit Parvino abbati S. Sepulcri altare de Torneia. An. eodem dedit Oduino abbati Cellensi, seu S. Gisleni, altare de Harceis. Alia in charta dat Parvino abbati S. Sepulcri foragium [3] vini in districtu S.

vendiquaient le siége de Cambrai : Burchard et Pierre.

XXXVIII. LIÉTARD II.

Liétard, d'abord chapelain de l'empereur Lothaire, fut fait évêque de Cambrai, du consentement d'Innocent II, qui se trouvait alors en cette ville avec l'empereur. Il reçut la consécration des mains du métropolitain de Reims, l'an 1131. Cette date est confirmée par une charte du Saint-Sépulcre, d'après laquelle il calma, en présence de saint Bernard, abbé de Clairvaux, la division qui existait entre l'abbé Parvin et l'intendant Alard, l'an 1132, le second de son épiscopat. L'acte est souscrit par le prévôt Erlebaud et Oilard, doyen.

L'année suivante, la troisième de son épiscopat, il donna des lettres pour l'abbaye de Vaucelles, et concéda un autel au couvent du Saint-Sépulcre. Cet acte est encore revêtu des mêmes souscriptions. D'après une charte de Saint-Thierri de Reims, cet évêque, l'an de Jésus-Christ, 1134, le troisième de son épiscopat, accorda à ce monastère l'autel d'Escanafe, en présence des abbés Parvin, du Saint-Sépulcre, Gauthier, de Saint-Aubert, Absalon, de Saint-Amand et Watier de Liessies. Ici, la troisième année de l'épiscopat de Burchard, qui, d'après ce que nous avons dit plus haut, répond à l'année 1133, est fixée à 1134. Cela peut tenir à ce que les mois ne sont pas notés dans les actes. L'an 1132, il approuva l'institution de l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de Grimbergh; la même année il est encore nommé dans un diplome qui accorde des priviléges à Saint-Servais de Maestricht. Il approuva l'acte qui transférait les chanoines de l'église de Saint-Michel à celle de Notre-Dame, 1135. Cet évêque fut dépouillé de son autorité par le pape Innocent, à cause de la corruption de ses mœurs; on lui substitua un sujet plus digne, 1137. Cependant la plupart des écrivains disent que Liétard ne fut déposé qu'à cause de sa négligence dans les fonctions de l'épiscopat.

XXXIX. NICOLAS I.

Plusieurs chartes nous font connaître l'époque du sacre de Nicolas pour le siége de Cambrai. L'an 1137, la première de son épiscopat, il confirma la bonne intelligence rétablie entre l'abbé du St.-Sépulcre, et le clerc Raimbold; cet acte est souscrit par Gérard, doyen, et Gui, prévôt, (archives du Saint-Sépulcre). L'an 1138, le second depuis son élection, il donna à Parvin, abbé du Saint-Sépulcre, l'autel de Torneia; et Gui prévôt, ainsi que Gérard, doyen, souscrivirent à cette donation; la même année il

[1] Cela n'est pas tout à fait exact; Innocent II vint en effet à Cambrai au mois de mars 1131-1132, et officia solennellement dans l'église de St.-Aubert, le lundi après le troisième dimanche de carême; mais l'empereur Lothaire ne s'y trouvait pas; le pape ne le joignit qu'à Liége, où Lothaire obtint de lui pour son chapelain l'évêché de Cambrai.

[2] A cette époque, l'abbé de Liessies ne se nommait pas Walterius, mais bien Vedericus, Werricus ou Guerricus.

[3] Redevance due au seigneur à qui est réservé le droit de fixer le prix du vin que distribuaient les cabaretiers.

Digitized by Google

donna à Oduin, abbé de Celles ou de Saint-Ghislain, l'autel de Harchies. D'après une autre charte, il donna à Parvin, abbé du Saint-Sépulcre, un droit sur le vin dans la juridiction de ce monastère, l'an 1142, (Indic. VI), en présence des abbés Godescal du Mont-St.-Martin, d'Algot de Crespin, de Guerric de Liessies, d'Egric de Saint-Ghislain, de Gerbode de Grammont et de Sevalard de Ham : cette année 1142 est regardée comme la sixième de son épiscopat. Enfin une charte, d'après laquelle il apaise un différend entre le monastère du Saint-Sépulcre et Goduin d'Estourmel, et souscrite par Absalon abbé de Saint-Amand et par d'autres encore, porte cette date : L'an du Christ MCXLIIII, la huitième année du pontificat de Nicolas. D'où il suit que cet épiscopat commença en 1137.

Nous lisons que Nicolas descend de Wido, noble seigneur de Chièvres et d'Ida; néanmoins quelques-uns lui donnent une autre origine également illustre. Le continuateur de Balderic, dans le manuscrit de Baluze, dit qu'il était frère de Gossuin de Mons. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, dans sa 214e lettre adressée au pape Innocent II, l'appelle homme illustre, mais humble, plein de mansuétude, ami de la justice et de la vérité. Ce pape nous apprend dans une lettre adressée à Alvise, évêque d'Arras, qui s'était intéressé à lui auprès d'Innocent, que Nicolas était seulement dans les ordres mineurs, quand il fut élu évêque. Lucius II lui écrivit sur la paix à conclure entre Louis roi de France, et Thierri comte de Flandre, l'an 1144, le 6 des calendes de janvier; Mélanges de Baluze, V. 419.

L'an 1145, il confirma par des lettres une convention entre l'abbé de Saint-Jean et le prieur de Saint-Saulve, d'après un cartulaire de Cluny, où l'on fait coïncider cette année 1145 avec la neuvième de son épiscopat, circonstance qui nous confirme dans l'opinion que nous avons émise sur l'époque de son élection. La même année, qui est encore donnée comme la neuvième de son épiscopat, il accorda à l'abbaye de Vaucelles un fonds de terre qu'une seule charrue peut exploiter dans une vallée appelée Férières, et confirma d'autres dons en présence de Thierri, prévôt et archidiacre, et de Gérard doyen.

L'année suivante, indiction VIII, le 3 des cal. de janvier, Conrad roi des Romains lui confirma par un diplome tous les priviléges accordés à l'église de Cambrai, par Pépin, Charlemagne, Louis, Arnoul, Othon, et par d'autres empereurs et rois.

L'an 1150, Indiction XIII, il souscrivit des lettres de Bauduin, comte de Hainaut, en faveur de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui appartenait aux Prémontrés, de concert avec les abbés Francon de Lobbes, Égric de Saint-Ghislain, Méuard de Hautmont, Algot de Crespin et Gosvin de Mons. L'an 1154, le dix-huitième de son épiscopat, il souscrivit une charte de Bauduin, évêque de Noyon, en faveur des moines de Vau-

Sepulcri, an. 1142 indict. VI, testibus Godescalco abbate Montis S. Martini, Algoto Crispiniensi, Guerrico Lætiensi, Egrico S. Gisleni, Gerbodo de Geraldi Monte, Sevalardo de Ham abbatibus; hicque annus 1142 numeratur sextus ejus pontificatus. Denique charta qua componit controversiam inter S. Sepulcri monasterium, et Goduinum de Strumel, subscribentibus Absalone S. Amandi abbate et aliis, has temporis notas præfert : « Christi an. M. C. XLIV, præsulatus « Dom. Nicolai an. VIII, » unde consequens est episcopatum Nicolai exordium habuisse an 1137.

Nicolaum ex nobili conjugio Widonis domini de Chievres et Idæ procreatum legimus; quamquam ab aliis ipsi tribuatur origo alia, sed æque illustris. Continuator Balderici, in codice ms. Baluz. scribit fuisse fratrem Gosvini de Montibus [1]. S. Bernardus abbas Claravallensis in epist. 214 ad Innocentium papam II, eum vocat virum nobilem et humilem; commendatque tanquam veritatis, mansuetudinis et justitiæ sectatorem. Hic summus pontifex eum fuisse infra ordines sacros, quando electus est episcopus, nos docet scribens ad Alvisum Atrebatensem episc. qui pro eo Papæ supplicarat. Ad eum scribit Lucius II, de pace inter Lud. Regem Franc. et Theodoricum comitem Flandriæ an. 1144, VI cal. Jan. tom. V. Miscell. Baluz. pag. 419.

An. 1145, suis litteris confirmavit pacta inter abbatem S. Johannis, et priorem S. Salvii facta, ex chart. Clunianensi, ubi annus 1145 componitur cum anno episcopatus Nicolai nono, quod magis ac magis nos confirmat in nostra de initio præsulatus Nicolai sententia. Eodem anno, qui rursus dicitur nonus episcopatus Nicolai, donavit Valcellensi cœnobio terram ad unam carrucam in valle quæ vocatur Fereres, aliaque confirmat dona, testibus Theoderico præposito et archidiacono, necnon Gerardo decano.

Anno sequenti indict. VIII, 3 cal. januarii, Conradus Romanorum rex ei concessit diploma pro confirmatione privilegiorum omnium ecclesiæ Cameracensi collatorum à Pipino, Carolo magno, Ludovico, Arnulfo et Ottone, aliisque imperatoribus et regibus.

Anno 1150, indict. XIII, subscripsit litteris Balduini Hainoensium comitis pro abbatia Bonæ Spei ord. Præmonstr. cum Francone abbate de Laubiis, Egerico abbate S. Gisleni, Mainardo de Alto monte, Algoto de Crispinio, Gosvino de Montibus. An. 1154, sui pontif. 18, subscripsit chartæ Balduini Noviom. episcopi pro Valcellensibus monachis. An. 1155, præsulatus sui 19, confirmavit Richardo abbati Valcellensi

[1] P. 308 de notre édition.

Digitized by Google

donum Simonis castellani Cameracensis, testibus Waltero S. Auberti et Gerardo Hunnocurtensi abbatibus. An. 1162, sui præsulatus 25, dedit altare de Famelico-rucæ celebri abbati Bonæ Spei Philippo [1]; subscribunt Adam abbas de Castello, Galterus ab. de S. Foillano, etc, etc. ex hist. Bonæ Spei typis edita. Eodem an. litteras dedit pro monasterio Valcellensi, quibus subscribit Petrus ab. de Boheriis. An. 1163, præsulatus sui 26, domui infirmorum in memore de Silly permittit habere ecclesiam propriam; subscripsit Gerardus abbas de Cambron. An. 1166, IV cal. januarii, Nicolaus memoratur in diplomate Frederici imperatoris, ex historia Bonæ Spei, cui cœnobio anno sequenti donavit altare et personatum de Seneffia. Hoc eodem anno quædam dedit Balduino abbati S. Sepulcri, et vita defunctus est, ex fratribus Sammarth.; cal. julii ex Raissio; jacetque Valcellis, ut scribit Gazæus in serie pontificum Camerac. Alii tamen, inter quos Raissius, ei sepulturam assignant in eccl. cathedrali. De ejus morte ita continuator Balderici :

Post hunc « Nicolaus Gosvini de Montibus » frater, qui anno Domini 1167, apud Val» cellas obiit, sed ad Cameracum tumulandus » honorande translatus, sepultus est in vesti» bulo ecclesiæ B. Mariæ ante altare S. Johan. » Bapt. »

De eo tum electo Cameracensi, sed contradictionem passo, scripsit S. Bernardus ad Innocentium II, epist. 214. Ad eum scribit Fridericus imperator in favorem Paschalis antipapæ, qui Octaviano successerat, tom. V Spicil. p. 570.

XL. PETRUS I.

Petrus quem cognominant de Alsatia, ortus dicitur nobilissimis parentibus Theoderico Flandriæ comite, et Sibilla Andegavensi, Fulconis Hierosolymorum regis filia. Eum an. 1167 electum fuisse probat charta qua an. 1173, fratribus Montis S. Martini confirmavit decimas Forisvillæ, electionis suæ an. 6, et altera an. 1171, qui dicitur quartus ejus electionis, qua ratum habet donum Walterii de Castello Monti S. Martini factum. An. 1170, confirmavit monasterio Valcellensi donationes Simonis Castellani Cameracensis; subscribunt Theodoricus præpositus et archidiaconus, necnon Hugo decanus. In litteris suis Petrus electum se tantum præfatur. An. 1172, confirmat monasterio de

celles. L'année 1155, la dix-neuvième de son épiscopat, il confirma à Richard, abbé de Vaucelles, une donation de Simon, châtelain de Cambrai, en présence de Watier, abbé de Saint-Aubert, et de Gérard, abbé d'Honnecourt. L'an 1162 il fit présent de l'autel de Famillieureux à Philippe, célèbre abbé de Bonne-Espérance; cette donation fut souscrite par Adam, abbé de Château-l'abbaye, Gauthier, abbé de Saint-Foillian, etc. Voyez l'histoire imprimée de Bonne-Espérance. La même année il donna des lettres en faveur du monastère de Vaucelles, souscrites par l'abbé de Bohérie. L'an 1163, le vingt-sixième de son pontificat, en présence de Gérard, abbé de Cambron, il permit à la maison des infirmes du bois de Silly d'avoir une église particulière. Il est mentionné dans un diplome de l'empereur Frédéric, l'an 1166, le 4 des calendes de janvier, d'après l'histoire de l'abbaye de Bonne-Espérance, à laquelle il donna l'année suivante l'autel et les revenus de Seneffe. Après avoir fait quelques donations à Bauduin, abbé du Saint-Sépulcre, il mourut cette même année, suivant les frères Sainte-Marthe; Raissius ajoute que ce fut aux calendes de juillet; il repose à Vaucelles, comme le témoigne Gazet dans son catalogue des évêques de Cambrai. Plusieurs cependant, entre autres Raissius, placent dans l'église cathédrale le lieu de sa sépulture. Voici ce que dit sur sa mort le continuateur de Balderic :

« A Liétard succéda le frère de Gosvin de Mons, le seigneur Nicolas, qui mourut à Vaucelles, l'an du Seigneur 1167; mais il fut transporté à Cambrai pour y recevoir tous les honneurs de la sépulture; il fut déposé dans le vestibule de l'église Notre-Dame, devant l'autel de saint Jean-Baptiste. »

Saint Bernard écrivit à Innocent II, (lettre 214) touchant l'élection de cet évêque qui souffrait des contradictions. Le même prélat reçut une lettre de Frédéric I, empereur, en faveur de l'anti-pape Paschal qui avait succédé à Octavien, Spicilége V. 570.

XL. PIERRE I.

Pierre, à qui on donne le surnom d'Alsace, était issu d'une famille de très-haute noblesse; il avait pour père Thierri, comte de Flandre, et pour mère, Sybille d'Anjou, fille de Foulques, roi de Jérusalem. Il fut élu en 1167, comme le prouve une charte par laquelle il confirme aux religieux du Mont-St.-Martin les dîmes de Forenville, l'année 1173, la sixième depuis son élection; ceci est appuyé par une autre charte qui fixe à l'année 1171, la quatrième de son élection, charte dans laquelle il ratifie la donation faite par Gauthier du Chastel au Mont-St.-Martin. L'an 1170, il confirma au monastère de Vaucelles les donations faites par Simon Chatelain de Cambrai, auxquelles souscrivirent Thierri,

[1] Philippe de Harveng ami de saint Bernard, abbé de Bonne-Espérance depuis 1155 jusqu'en 1182, auteur de divers ouvrages estimés dont il a été donné une édition in-folio à Douai, en 1620.

Digitized by Google

prévôt et archidiacre, et Hugues, doyen. Pierre, dans ses lettres, ne se désigne que sous le nom d'évêque élu. L'an 1172, il confirma au monastère de Gislenghien, la donation d'Oderic de Gillenghien. L'année suivante il accorda au monastère de Dronghenes l'autel de Sonnenghien, don qui fut confirmé dans la suite par l'évêque Alard. L'an 1173, n'ayant pas encore reçu la consécration épiscopale, il approuva un autre don fait au même monastère par Hugues, doyen de Cambrai. Voyez le Cartulaire de Vaucelles. C'est pourquoi on doit rejeter comme fausse l'opinion qui soutient que cet évêque se démit de l'épiscopat, l'an 1170, et qu'il épousa la comtesse de Nevers; cela dut arriver plus tard. Voici ce qu'a écrit à son sujet Robert de Mons, l'an 1177 : « Pierre, frère de Philippe, comte de Flandre, ayant accepté la main de la comtesse de Nevers, qui avait été l'épouse du seigneur d'Issoudun, mourut; sans doute parce qu'il avait abandonné la milice spirituelle, c'est-à-dire la cléricature, après avoir été élu évêque de Cambrai.

XLI. ROBERT I.

Robert, prévôt d'Aire et de St.-Omer, de Bruges et de Saint-Amé de Douai, suivant Raissius, et trésorier de Tours, d'après Raoul de Dicet, fut choisi pour succéder à l'évêque d'Arras défunt, mais il ne fut ni ordonné, ni consacré; élu dans la suite évêque de Cambrai, il périt misérablement avant son sacre, victime de la fureur de la populace de Condé. Au sujet de ce meurtre, Alexandre III manda à son légat Pierre, cardinal du titre de Saint-Chrysogone, d'exhorter l'archevêque de Reims et les évêques de la province à poursuivre les coupables; mais le pape ne donne à Robert que le nom d'évêque élu. C'est aussi sous ce titre que Pierre de Blois, dans sa lettre 42.e, adressée à ce prélat, l'accuse de négliger les devoirs de la charge épiscopale, de spolier ses inférieurs pour satisfaire son luxe et son ambition, de s'immiscer dans des affaires séculières et dans des causes criminelles, de mépriser ceux qui lui donnaient des avis, et de les accabler d'injures. Le même Pierre semble prédire sa mort tragique.

Robert, d'une naissance obscure, eut pour père un artisan du pays de Chartres, au témoignage d'Abéric, qui nous apprend qu'il administra les églises d'Arras et de Cambrai. Il s'était insinué dans les bonnes grâces de Philippe, comte de Flandre, dont il fut chancelier. Parvenu par la faveur de ce prince aux plus hautes dignités, il excita contre lui l'envie des grands. La haine publique poursuivit tellement Robert, que dans un complot tramé contre ses jours, il fut massacré le 4 octobre, en se rendant avec un cortége peu nombreux à Condé, ville peu éloignée de Valenciennes. Les écrivains ne s'accordent pas sur l'année de sa mort. On doit rejeter l'opinion

Gillenghen donum Odorici de Gillenghen. Anno sequenti, dat monasterio Truncinensi altare de Sonneghien; quod donum confirmavit Alardus episcopus. An. 1173, adhuc electus tantum, aliud donum eidem cœnobio factum ab Hugone Cameracensi decano approbavit, subscribente Hugone decano, ex chartario Vacellensi. Itaque inter falsa rejici debet quod dicitur, ipsum an. 1170 episcopatu cessisse, uxoremque duxisse comitissam Nivernensem. De ipso sic scribit Bobertus de Monte ad an. 1177. « Petrus frater Philippi comitis Flandrensium, » accepta comitissa Nivernensi, quæ fuerat uxor » domini Issoldunensis castri, mortuus est, et » ideo forsitan, quia militiam spiritalem, id » est clericatum, dimiserat, utpote qui fuerat » electus ad episcopatum Cameracensem [1]. »

XLI. ROBERTUS I.

Robertus præpositus Ariensis et S. Audomari, item Brugensis et S. Amati Duacensis, ex Raissio, necnon thesaurarius Turonensis, ex Radulfo de Diceto, defuncto Atrebatensi episcopo, ipsi successor electus est; sed ordinatione et consecratione caruit : inde electus in episcopum Cameracensem, ante consecrationem misere a plebeiis hominibus de Condato perimitur. De ejus cæde scribit Alexander III ad Petrum, tituli sancti Chrysogoni cardinalem, suum legatum, ut ad ultionem de ea repetendam archiepiscopum Remensem et comprovinciales episcopos adhortetur; sed illum solummodo electum appellat. Hoc etiam titulo ad eum scribens utitur Petrus Blesensis, qui ipsum epist. 42, graviter arguit quod officium episcopale negligat, spoliet subditos, ut luxum expleat et ambitum, negotiis secularibus et causis sanguinis implicetur, monentesque spernat, et afficiat injuriis. Ibidem Petrus videtur ejus cædam prædicere.

Is humili genere ortus erat, patre fabro rustico Carnotensi, teste Alberico, qui docet eum administrasse Atrebatensem et Cameracensem ecclesias. In gratiam Philippi Flandriæ comitis irrepserat, cujus etiam fuit cancellarius [2]; et hujus principis favore ad magnas pervenerat dignitates, quod ipsi procerum conflavit invidiam : eoque odium publicum in Robertum erupit ut, inito consilio de ipsius nece, trucidatus fuerit die 4 octobris, cum in parvo cominatu Condatum oppidum, non longe a Valencenis profectus esset. De anno ejus mortis non consentiunt scriptores. Non audiendi qui eam ad an. 1172 referunt; quippe nondum

[1] Il paraît que Pierre d'Alsace n'avait pas reçu les ordres sacrés, et qu'il se borna à administrer le temporel du diocèse.

[2] Cette qualité de chancelier de Flandre était attachée à la prévôté de Saint-Donat de Bruges.

Digitized by Google

tunc erat electus Cameracensis. Itaque præferenda eorum sententia qui cum Johan. Iperio occisum eum, an. 1174, 4 nonas octob., ex Meyero apud Raissium docent.

Tumulo donatus est in ecclesia Ariensi. De eo in catalogo ms. Hasnoniensi legitur. *Hic fecit portam Roberti;* quod interpretandum forte de aliqua urbis porta ex ejus nomine, dicta *Porta Roberti;* quamvis hæc nomenclatura tribuatur a nonnullis Roberto Gebennensi, de quo infra.

XLII. ALARDUS.

Duplicem Alardum brevi tempore inter episcopos Cameracenses annumerant nostri Sammarthani. Priorem volunt sedisse an. 1163, sed tunc episcopalem obtinebat sedem Nicolaus. Alterum ponunt post Robertum, et hunc solum agnoscimus, qui ex archidiaconatu et majoris ecclesiæ thesaurarii officio ascendit ad episcopalem dignitatem. In charta qua dat anno 1175, ecclesiam de Erkelines cœnobio Bonæ Spei, vocatur electus, et hic annus dicitur primus ab ejus electione; quo anno etiam confirmavit Monti S. Martini decimas Villaris, terram S. Petri, et donum Philippi et Adami de Rumello. In alia charta ejusdem pro eadem Bonæ Spei abbatia, anno 1177, legitur primus ordinationis. Alia est ejusdem Alardi episcopi charta pro monasterio S. Sepulcri, data an. 1177, cui subscripsit Amalricus, S. Auberti abbas. Ejus mors notatur ad an. 1178 [1], in catalogo Hasnoniensi ms. Quiescit ante majus altare monasterii Valcellensis.

XLIII. ROGERUS, *al.* OGERUS.

Rogerus de Wavrin, Rogerii domini de Wavrin, Flandriæ senescalli, ex Isabella de Bethune filius, archidiaconus Cameracensis ecclesiæ, interfuit synodo Lateranensi sub Alexandro III, ubi episcopus consecratus est à Guillelmo Remensi archiepiscopo, in ecclesia S. Sabinæ, an. 1179. Et sane in tabula qua concessit monasterio S. Theoderici altare de Cella, an. 1182, hic annus dicitur tertius ejus præsulatus. Idem tamen dicitur quartus hujus episcopi in charta qua monasterio S. Dionysii confirmat ecclesiam de Forest, aliasque a Galterio episcopo concessas; sed idem annus potest dici tertius et quartus in diversis mensibus. An. 1180, cal. junii, corpora SS. Gisleni, Sulpitii, et Leocadiæ elevavit, et ratam habuit donationem factam à Walterio de Hunno-curte, monasterio Valcellensi. An. 1181, litteras dedit pro abbatia Bonæ Spei, in quibus legitur Ogerus. Nominatur in donatione facta ecclesiæ S. Au-

de ceux qui la placent en l'année 1172, parce qu'alors il n'était pas encore élu pour le siége de Cambrai. Mais on doit préférer le sentiment de ceux qui, avec Jean Ipérius, la fixent à l'an 1174, le 4 des nones d'octobre.

On lui éleva un tombeau dans l'église d'Aire. On lit de lui dans le manuscrit d'Hasnon : « Celui-ci éleva la porte Robert»; ce qui doit s'entendre d'une porte de la ville appelée porte Robert; quoique suivant d'autres cette dénomination lui vienne de Robert de Genève, dont on parlera plus bas.

XLII. ALARD.

Les frères Sainte-Marthe comptent parmi les évêques de Cambrai deux Alard dans un court espace de temps. Le premier selon eux siégea l'an 1163; mais Nicolas occupait alors le siége épiscopal. Ils placent le second après Robert, et nous ne connaissons que ce dernier qui d'archidiacre et de trésorier de l'église cathédrale, devint évêque de Cambrai. Dans une charte de 1175, d'après laquelle il donne l'église d'Erkelines à l'abbaye de Bonne-Espérance, il est désigné comme évêque élu, et cette année est dite la première depuis son élection. Dans le cours de cette même année, il confirma au Mont-St.-Martin les dîmes de Villers, la terre de Saint-Pierre, et les donations de Philippe et d'Adam de Rumello. Une autre charte du même prélat, pareillement en faveur de l'abbaye de Bonne-Espérance, indique l'année 1177 comme la première depuis son ordination. On voit encore une charte d'Alard, pour le monastère du Saint-Sépulcre, donnée en 1177, et souscrite par Amalric, abbé de Saint-Aubert. Sa mort dans le manuscrit d'Hasnon est fixée à l'année 1178. Il repose devant le maître-autel du monastère de Vaucelles.

XLIII. ROGER ou OGER.

Roger de Wavrin, fils de Roger de Wavrin, sénéchal de Flandre, et d'Isabelle de Béthune, archidiacre de l'église de Cambrai, assista au concile de Latran sous Alexandre III; il y fut sacré évêque par Guillaume, archevêque de Reims, dans l'église de Sainte-Sabine, 1179. Dans un écrit, d'après lequel il accorda au monastère de Saint-Thierri l'autel de Celles, l'an 1182, cette année est dite la troisième de son épiscopat. Cependant on la donne pour la quatrième dans une charte où il confirma au monastère de Saint-Denis l'église de Forest, et plusieurs autres qu'avait données l'évêque Gautier. Mais cette année peut être appelée la troisième ou la quatrième, selon les mois d'où l'on part. L'an 1180, aux calendes de juillet, il leva de terre les corps de saint Ghislain, saint Sulpice et sainte Léocadie, et il ratifia la donation faite par Watier de Honnecourt au monastère de Vaucelles. L'an 1181, il donna des lettres pour l'abbaye de

[1] Un ms. de la chronique de Balderic, reposant à la biblioth. du roi, n.° 5533, s'exprime ainsi au sujet d'Alard : *Rexit ecclesiam anno et dimidio et mortuus est plenus dierum.* V. Balderic, édition Le Glay, 309.

Digitized by Google

Bonne-Espérance, dans lesquelles il est nommé Oger. Il est mentionné dans une donation faite à l'église de Saint-Aubert par Hugues d'Oisi, chatelain de Cambrai, suivant la formalité du rameau et du gazon. Carpentier, (t. 2, preuv. page 21). L'an 1185, de concert avec Herbert, abbé de Saint-Aubert, et Godefroid, abbé de Grammont, il termina un différend entre l'abbé du Saint-Sépulcre et l'abbé de Hautmont, en présence du doyen Hugues, qui souscrivit l'acte de réconciliation.

Il entreprit le voyage aux saints lieux avec François Hellin, seigneur de Wavrin, sénéchal de Flandre; il était sans doute déjà parti en 1189; car dans un diplome de Philippe, comte de Flandre, sur le droit de gave dû à ce comte par l'église de Cambrai et les autres églises du Cambrésis, on ne voit point la signature de l'évêque Roger, quoiqu'on y lise les noms de Pierre, évêque d'Arras, des abbés Jean de Saint-Vaast, Herbert de Saint-Aubert à Cambrai, Gérard du Saint-Sépulcre, Hugues, doyen de Notre-Dame de Cambrai, Herbert, doyen de Saint-Géri, etc. Pourquoi le nom de Roger ne se trouve-t-il pas dans ces actes, si ce n'est parce qu'il était déjà parti pour ce voyage lointain? L'an 1190, il confirma à l'abbaye du Mont-Saint-Martin les dîmes de Forenville, etc., et lui accorda beaucoup d'autres priviléges. Tandis qu'il revenait, il rendit l'âme, l'an 1191, pendant le siége d'Acre. C'est sous cet évêque que fut fondé, dit-on, le monastère de Cantimpré.

berti Camerac. ab Hugone de Oisi castellano Camerac. *per ramum et cespitem* [1], Carpent. tom. 2. prob. pag. 21. An. 1185 cum Herb. abb. S. Auberti, et Godefrido abbate Gerardi-Montis, componit litem inter abbatem S. Sepulcri, et abbatem Altimontis, subscribente Hugone decano.

Peregrinationem aggressus est ad sacra loca cum Franc. Hellino domino de Wavrin, Flandriæ senescallo; jamque profectus erat an. 1189, ut conjicimus; nam in diplomate Philippi Flandriæ comitis, de gavallo [2] ab ecclesia Cameracensi præfato comiti persolvendo, et à cæteris comitatus Cameracensis ecclesiis, nostri Rogeri episcopi nomen subscriptum non legitur, cum tamen subscripserint Petrus episcopus Atrebatensis, Johannes abbas S. Vedasti, Heribertus abbas S. Auberti Camerac., Gerardus S. Sepulcri, Hugo decanus B. M. Camerac., Heribertus S. Gaucherici decanus, etc. Quî desideratur Rogeri episcopi signum in iis pactis, nisi quod jam foret profectus? An. 1190 confirmat Monti S. Martini decimas Foris-Villa [3], etc., et plurima donat privilegia. Porro cum rediret, in obsidione Acconensi animam emisit an. 1191. Sub hoc antistite cœnobium Cantipratense fundatum fuisse dicitur.

XLIV. JEAN II.

Jean eut pour mère une sœur de l'évêque Roger, disent les frères Sainte-Marthe. Il était archidiacre de l'église de Cambrai et doyen, d'autres disent prévôt de celle d'Arras, lorsqu'il fut élu par le chapitre pour succéder à son oncle sur le siége que briguait le chancelier Gauthier. Dans l'histoire manuscrite des comtes de Guisnes, par Lambert d'Ardres, on le dit frère de Guillaume, illustre avoué de Béthune. Il fut sacré par Guillaume, archevêque de Reims, l'an 1192, le dimanche 13 septembre, et il assista à Amiens au couronnement d'Ingelburge, reine de France, épouse de Philippe-Auguste, l'an 1193, comme le rapporte une chronique d'Andres, (tome 9 du Spicilége). L'an 1195, le jour des calendes d'août, il confirma quelques dons faits à l'abbaye de Bonne-Espérance par Alard et Roger, ses prédécesseurs. Il en fit lui-même un grand nombre au Mont-Saint-Martin, dans les années 1195, 94 et

XLIV. JOHANNES II.

Joannes de Anthoing matrem habuit quamdam Rogeri episcopi sororem, inquiunt Sammart., et cum esset archidiaconus ecclesiæ Camerac., Atrebatensisque decanus *al.* præpositus, [4] electus est sui avunculi successor a capitulo, in hoc episcopatu quem ambiebat Galterus cancellarius. In historia manu scripta Ghisnensium comitum, auctore Lamberto, presbytero Ardensi, dicitur frater Willelmi de Bethune, nobilis advocati. Consecratur a Guillelmo Remorum archipræsule anno 1192, die dominica, 13 septembris, adfuitque coronationi Ingelburgis, Franciæ reginæ, conjugis Philippi Augusti apud Ambianos anno 1193, ut refert chronicon Andrense, tom. 9 Spicilegii. Anno 1195, calendis Augusti, confirmavit quælibet dona facta Bonæ Spei ab Alardo et Rogero suis antecessoribus. Multa quoque dedit Monti sancti Martini, annis 1193, 94 et 95. Excepit Cameraci Walterum archie-

[1] L'investiture *per ramum et cespitem*, par le rameau et le gazon, signifiait la donation totale du champ ou de la prairie avec ses productions hautes ou basses. Cette forme d'investiture avait lieu surtout en Flandre. Le vendeur ou donateur détachait du sol une motte de gazon, y fichait un petit rameau et, en présence du mayeur, remettait ce symbole de cession entre les mains de l'acheteur ou donataire.

[2] Le gave ou gavene, *gabalum*, *gavalum*, ou *gaulum*, était un droit annuel payé par les églises du Cambrésis au comte de Flandre pour la protection qu'il était censé leur accorder; on appelait gavenier celui qui était chargé de percevoir ce droit. V. Carpentier, *Hist. de Cambrai*, 3e partie, p. 24.

[3] Forenville, en Cambrésis, jadis annexe de la paroisse d'Awoingt, auj. de Séranvillers.

[4] Il y eut en effet à cette époque un prévôt et un doyen d'Arras, du nom de Jean.

Digitized by Google

piscopum Rotomagensem exsulem [1]; et anno 1196, fœdus ac societatem iniit inter ecclesias Rotomagensem et Cameracensem. Fuit amicitiæ conjunctissimus [2] cum S. Thoma Cantuariensi archiepiscopo, cujus etiam vitam scripsit, ex Vincentio Belvacensi. Jacet Ambiani in basilica S. Johannis Veteris.

XLV. NICOLAUS II.

Nicolaus de Rœux, nobilis Belga, Eustachium I, dominum de Rœux, cognomento Vetulum, et Mariam Johannis Castri in Hannonia paris filiam parentes habuit. Albericus scribit eum patruum fuisse nobilis viri Eustachii II, a quo cæteri dynastæ de Rœux orti sunt. Electus in episcopum legitur an. 1197; at non nisi brevi tempore sedere potuit [3]; nam eodem anno Hugonis ipsius successoris fit mentio. De eo vide Thomam Cantiprat. [4] lib. 2. cap. 47. Litteras istius episcopi pro cœnobio Camberonensi, refert Antonius le Waitte, part. 2, hist. ejusdem monasterii, p. 34, 38.

XLVI. HUGO.

Hugo electus est anno 1197, nam in litteris quibus confirmat S. Sepulcri monasterio altare de Tornepia, subscribente Adamo decano, an. 1198, hic annus dicitur electionis ejus secundus, quo tempore adhuc electus tantum erat ex iisdem litteris. Electionem ejus an. 1197 factam aliunde probat quædam charta tabularii S. Dionysii prope Parisios, qua Hugo electus curam ecclesiæ parochialis de Vignehies monachis committit. Hoc etiam anno approbat pacta inter fratres Montis S. Martini et Valterium de Vaubois. De eo Albericus an. 1197. « In Cameraco fuit electus in episcopum » Nicolaus de Rœux, patruus viri nobilis Eusta» chii, et post eum Hugo præpositus de Duaco. » Erat autem in minoribus constitutus, et ita incurvus, testimonio Innocentii III, lib. 1, ep. 428, ut de jure promoveri non posset. Præterea viduam olim duxerat ex qua genuerat filium, quem sibi fecit successorem in S. Petri Duacensis præpositura.

XLVII. PETRUS II.

Petrus de Corbolio, cognominatus forsan a patria, vir eruditus et magnæ famæ, inter suos discipulos habuit Innocentium papam III, cujus favore episcopatum Cameracensem, posteaque

93. Il reçut à Cambrai Gautier, archevêque de Rouen, qui avait été exilé; et l'an 1196, il établit une confraternité entre les églises de Rouen et de Cambrai. Très-lié avec saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, il écrivit sa vie, suivant Vincent de Beauvais. Son corps repose à Amiens, dans la basilique de Saint-Jean-le-vieux.

XLV. NICOLAS II.

Nicolas de Rœux, noble Belge, eut pour père Eustache I, seigneur de Rœux, surnommé le viel, et pour mère, Marie, fille de Jean, pair du château de Mons. Selon Albéric, il était l'oncle d'Eustache II, de qui sont sortis les autres seigneurs de Rœux. Il fut élu évêque l'an 1197, mais il ne dut siéger que peu de temps; car, dans la même année, il est fait mention de Hugues, son successeur. Consultez à ce sujet Thomas de Cantimpré, (livre II, chap. 47.) Les lettres de cet évêque en faveur du monastère de Cambron sont rapportées par Antoine le Waitte, Histoire de ce monastère, 2.e partie, page 34 et 38.

XLVI. HUGUES.

Hugues fut élu en 1197, car dans les lettres où il confirme au monastère du Saint-Sépulcre l'autel de Tornepia, et auquel souscrit Adam, doyen, l'an 1198, cette année est dite la seconde depuis son élection. D'après ces mêmes lettres, il n'était encore qu'évêque élu. D'ailleurs on voit que son élection eut lieu en 1197, d'après une charte des archives de Saint-Denis près Paris, par laquelle Hugues, évêque élu, confie à des moines le soin de l'église paroissiale de Wignehies. Dans cette même année, il approuve un arrangement conclu entre les religieux du Mont-Saint-Martin et Gauthier de Vaubois. Voici ce que dit de lui Albéric : « l'an 1197, sous Nicolas de Rœux, oncle du noble Eustache II, ayant été élu évêque de Cambrai, eut pour successeur Hugues, prévôt de Douai. » Il n'était encore que dans les ordres mineurs, et tellement courbé, au témoignage d'Innocent III, (liv. I.er, lettre 428), qu'il ne pouvait canoniquement être promu à l'épiscopat. En outre, il avait autrefois épousé une veuve, de laquelle il eut un fils, qu'il nomma son successeur dans la prévôté de Saint-Pierre à Douai.

XLVII. PIERRE II.

Pierre de Corbeil, ainsi appelé sans doute du lieu de sa naissance, homme savant et d'une grande renommée, compta parmi ses disciples le pape Innocent III, par la faveur duquel il parvint

[1] Wautier ou Gauthier de Coutances, archevêque de Rouen et chancelier d'Angleterre, fut exilé par le roi Richard, à qui il avait pourtant rendu de grands services, lorsque ce prince était prisonnier en Allemagne.

[2] Dupont, *Hist. de Cambrai*, 3.e partie, 10, fait remarquer avec raison que cette intimité de notre évêque avec saint Thomas est peu vraisemblable, puisque le saint est mort en 1170, et que Jean d'Anthoing était encore fort jeune lorsqu'il fut élu en 1191 évêque de Cambrai.

[3] Nicolas de Rœux, qui était prévôt de Nivelle, mourut en cette ville très-peu de temps après que l'archevêque de Reims eut confirmé son élection.

[4] *Bonum universale de Apibus*, in-8°, Douai, 1597, 1605 et 1627.

Digitized by Google

à l'évêché de Cambrai, et dans la suite à l'archevêché de Sens. Dès l'an 1199, il était élevé au siége de Cambrai, car Guillaume, écrivain contemporain, auteur de la chronique d'Andres, parle ainsi de sa promotion : « L'an du Seigneur, 1199, maître Pierre de Corbeil fut sacré évêque de Cambrai ; » ce qui d'ailleurs est confirmé par le témoignage des chartes : en effet, la même année il ratifia une vente faite par l'abbé d'Honnecourt à Bernard, abbé de Vaucelles, et dans des lettres données à ce sujet, cette même année est dite la première de son épiscopat. Quant à sa translation à la métropole de Sens, nous lisons que Pierre alla trouver le pape Innocent III, et qu'il en obtint ce siége archiépiscopal où il mourut l'an 1222. Il repose au milieu du grand chœur de cette église.

XLVIII. JEAN III.

Jean, fils de Robert, seigneur de Béthune, avoué d'Arras, et d'Adélaïde, sœur d'Enguerrand, comte de Saint-Pol, homme d'une haute noblesse, fut d'abord prévôt de l'église de Douai, et bientôt il fut élu à la même dignité dans l'église de Saint-Piat, de Seclin ; mais Mathilde, veuve de Philippe, comte de Flandre, qui jouissait par douaire de la seigneurie de ce lieu, s'opposa à son élection, et fit à ce sujet ses plaintes auprès d'Innocent III. Le pontife, pour terminer le différend suscité par cette élection, établit juges les évêques d'Arras, de Tournai et de Térouane, et Nicolas, évêque de Cambrai. Quelques années après, Pierre ayant été transféré au siége archiépiscopal de Sens, Jean fut élu évêque l'an 1200. Il se rendit auprès d'Othon, roi des Romains, qui résidait à Cologne, et en obtint l'investiture des régales, le 26 septembre, l'an 1201. En qualité de prince de l'empire, il l'accompagna dans son voyage en Italie, où il souscrivit avec beaucoup d'évêques et de grands, des lettres de donation en faveur du monastère de Porta, de l'ordre de Cîteaux, près de Terni, dans le duché de Spolette. Il obtint de Frédéric II la confirmation des priviléges et des immunités de son église, suivant un diplome extrait par Duchesne des registres de l'église de Cambrai. L'an 1203, il ratifia l'institution d'une prébende dans l'église d'Anvers, due à la munificence de la dame Jotha; Miræus, diplomes Belg., tome II, chap. 6. L'an 1207, l'empereur Othon IV le demanda pour l'archevêché de Cologne, sur les instances de Brunon ; mais ce fut en vain, d'après Césaire d'Hesterbach, livre V, chap. 25, et livre VII, chap. 41. Voir André Duchesne, Histoire de la maison de Béthune, page 157. En l'an 1214, Fernand, comte de Flandre, ayant été fait prisonnier le 26 juillet, à la bataille de Bouvines, les habitants du Hainaut députèrent auprès de Jeanne, son épouse, Jean de Béthune, évêque de Cambrai, avec les évêques de Térouane et de Tournai, pour l'aider à traiter de la rançon du

archiepiscopatum Senonensem consecutus est[1]. Ab anno vero 1199, provectus fuit ad sedem Cameracensem; nam Guillelmus, auctor chronici Andrensis, coævus scriptor, ita de ipsius promotione loquitur in præfato chronico : « Anno Domini M. C. XCIX..... Magister Petrus » de Corboilo consecratus est Cameracensis » episcopus. » Idem evincitur ex chartarum testimonio. Anno quippe eodem confirmavit Bernardo abbati Valcellensi venditionem factam ab Hunicurtensi abbate, ac in litteris ea de re datis præfatus annus dicitur primus ipsius in episcopatu. De translatione ejus ad metropolim Senonensem legimus Petrum adiisse Innocentium papam, ab eoque obtinuisse Senonensem cathedram in qua obiit an. 1222. Jacet in medio chori majoris ecclesiæ Senonensis.

XLVIII. JOHANNES III.

Johannes Roberto V, domino de Bethunia, advocato Atrebatensi et Adelaide Euguerrani comitis de S. Paulo sorore genitus, cum vir spectatæ esset nobilitatis, Duacensis ecclesiæ præpositura ornatus, moxque S. Petri Secliniensis præpositus eligitur; sed Mathildis Philippi comitis Flandriæ vidua, quæ hujus loci dynastiæ jure dotalitii fruebatur, electionem ejus ad hanc dignitatem impugnavit, et ea de causa apud Innocentium III, pont. conquesta est; qui pro electionis hujus modi negotio terminando judices constituit Atrebatensem, Tornacensem, Morinensem et Nicolaum electum Cameracensem episcopos. Post aliquot annos, Petro ad Senonensem archiepiscopatum traducto, Johannes ordinatur episcopus an. 1200. Inde Othonem IV Romanorum regem Coloniæ commorantem adiit, a quo regalium investituram obtinuit die 26 septembris an. 1201, cui in Italiam proficiscenti, ut imperii princeps, comes adscitus est, ibique subscripsit litteris donationis monasterii de Porta ordinis Cisterciensis apud Interamnem, in partibus Spoletanis, cum multis præsulibus, proceribusque. A Frederico autem II obtinuit confirmationem privilegiorum et immunitatum ecclesiæ suæ, cujus diploma ex registro Camerac. basilicæ a Quercetano editum est, (*Hist. de la mais. de Béthune*). An 1203, ratam habuit institutionem unius præbendæ in ecclesia Antuerpiensi beneficio Jothæ matronæ ex lib. diplom. Belg. tom. 2, c. 61. An. 1207, Otto IV imperator eum postulavit in archiep. Coloniensem, instante Brunone, sed frustra, ex Cæsario Heisterbac, lib. V, cap. 25 et lib. VII, cap. 41. Vide Andream Quercetanum, in hist. gentis Bethuniensis, p. 156. An. 1214, Ferdinando Flandriæ comite in pugna Bovinensi die 27 julii capto, Hainoenses Johannem de Bethunia Cameracensem antisittem eum episcopis Tornacensi et Tarvanensi, miserunt ad Johannam ejus conjugem, ut de libertate principis apud Philippum Augustum regem victorem ageret

[1] On raconte que, dans une discussion entre le disciple et le maître, Innocent ayant dit à Pierre de Corbeil : *Ego te episcopavi*, l'autre lui répondit : *Et ego te papavi*. V. *Rech. sur l'égl. métr. de Cambrai*, 202.

Digitized by Google

Hominium fecit Frederico imperatori, cujus erat consanguineus, an. 1215, IV cal. aug. indict. 3, ex Carpent. tom. 2, probat, pag. 26. Ad bellum contra Albigenses quod sacrum appellabant profectus, vita functus est an. 1219[1], die 27 julii, ejusque corpus mandatum est terræ in abbatia de Valcellis, sub marmoris nigri tabula, cui inscriptum : *Hic jacet Johannes Dei gratia Camcracensis episcopus, qui obiit apud Tolosam.* Patrimonii titulo possidebat toparchiam de Choques, obitu fratris Balduini comitis Aumaliæ, seu Albæ Marlæ. A Guillelmo autem II, Bethuniæ et Teneremundæ domino, ipsius itidem germano, marchiones de Rosny, Soliaci ad Ligerim duces, aliique nobilis domus rami prodierunt, cujus gentis stemma opere quidem egregio Andreas Quercetanus elucubravit.

XLIX. GODEFRIDUS.

Godefridus quem cognominant de Fontaines, melius cognominandus de Condé a Rogerio domino de Condato in Hannonia, suo patre, ipso anno 1219 vel etiam 1218, Johanni sufficitur; quo videlicet mense februario confirmavit donum factum monasterio Montis S. Martini. Attamen in Gallia christiana fratrum Sammarthan., legitur ordinatus et inauguratus episcopus anno 1220, Remis, dominica ante Cineres, Alberico teste; sed hic mensis februarius quo fuit consecratus censebatur pertinere ad annum 1219, ab iis qui annum inchoabant a Paschate vel a die 25 martii; et erat anni 1220, ad mentem eorum qui anni initium statuebant die 1 januarii. Anno 1221, iterum confirmat mense novemb. ecclesiæ Viconiensi decimas de Cirvia, etc. Anno 1223 sigillo suo firmat donationem factam monasterio Viconiensi ab Ægidio de Acromonte et Alexandra ejus uxore. Confirmavit donum quod Johannes de Arbre ejus consanguineus fecerat ecclesiæ Viconiensi de terra de Grateleau, anno 1225, mense februario. Anno 1232, mense octobri, ratam habuit fundationem capellaniæ in domo hospitali S. Johannis. Arbitralem (ut aiunt), sententiam fert cum Adamo de Milly milite, inter abbatem Sancti-Dionysii prope Parisios, et Fastredum advocatum de la Flamangrie, in vigilia apostolorum Jacobi et Philippi, an. 1233, ex authentico asservato in tabul. S. Dionysii. Idem episcopus notatur in aliis tab. ejusdem anni, mense decembri. An. 1234 concedit indulgentias ob translationem S. Theoderici, cum episcopis Jacobo Suession. Philippo Catalaun.

prince, avec le vainqueur, le roi Philippe-Auguste. Il prêta hommage à l'empereur Frédéric, dont il était parent, l'an 1215, le 4 des calendes d'août; indict. 3. Voyez Carpentier, Preuves, p. 26. Etant parti pour la guerre contre les Albigeois, qu'on nommait la guerre sainte, il termina sa vie l'an 1219, le 27 juillet. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Vaucelles, sous une dalle de marbre noir, avec cette inscription : « Ici repose » Jean, par la grâce de Dieu, évêque de Cambrai, » qui mourut à Toulouse. » Par la mort de son frère Bauduin, comte d'Aumale, il possédait à titre de patrimoine la seigneurie de Choques. De Guillaume II, seigneur de Béthune et de Termonde, son cousin germain, descendaient les marquis de Rosny, les ducs de Sully-sur-Loire, et plusieurs autres rameaux de cette noble famille. André Duchesne a publié le tableau généalogique de cette maison dans un ouvrage remarquable.

XLIX. GODEFROI.

Godefroi, surnommé de Fontaines, et mieux encore de Condé à cause de son père Roger, seigneur de Condé, dans le Hainaut, remplaça Jean vers 1219 ou 1218. Au mois de février de cette dernière année, il confirma un don fait au monastère du Mont-Saint-Martin. Cependant on lit dans la Gaule chrétienne des frères Sainte-Marthe, que son ordination et son sacre eurent lieu l'an 1220, à Reims, le dimanche avant les cendres, d'après le témoignage d'Albéric; mais ce mois de février, où il fut sacré, appartenait à l'an 1219, pour ceux qui faisaient commencer l'année à Pâques ou au 25 de mars; et il appartenait au contraire à l'année 1220, pour ceux qui en plaçaient le commencement au mois de janvier. L'année 1221, il confirma de nouveau les dîmes de Chievres, etc., à l'église de Vicoigne. L'an 1223, il apposa son seing à la donation faite au monastère de Vicoigne, par Gilles d'Aigremont et son épouse Alexandra. Il confirma la donation qu'avait faite Jean d'Arbre, son parent, à l'abbaye de Vicoigne, de la terre de Grateleau, février 1225. Au mois d'octobre 1232, il ratifia la fondation d'une chapelle dans l'hôpital de Saint-Jean; d'accord avec le chevalier Adam de Milly, il rendit une sentence arbitrale entre l'abbé de Saint-Denis, près de Paris, et Fastré, avoué de la Flamangrie, la veille de la fête des apôtres saint Jacques et saint Philippe, en 1233, d'après un acte authentique conservé dans les archives de Saint-Denis. Le même évêque est mentionné dans d'autres titres du mois de décembre de la même année. En 1234, de concert avec les évêques Jacques de Soissons, Philippe

[1] Philippe Mouskes, dont M. le baron de Reiffenberg a donné, en 1836-1838, une si belle et si bonne édition, mentionne ainsi la mort de Jean de Béthune; vers 22817 à 22821 :

Li Vesques Jehans de Cambrai,
Qui fu preudom et de cuer vrai,
A la seconde ost Loéys,
Qui pour Dieu s'i fu obéis
Par devant Toulouze moru.

Digitized by Google

de Châlons, Watier de Tournai, et Adam de Senlis, par des lettres données au mois de novembre, il accorda des indulgences pour la translation du corps de saint Thierri. L'an 1236, il ratifia la vente de la dîme de Venduile, faite au monastère de Vaucelles par Pierre de Manecourt, chevalier, et son épouse Marie. La même année, la veille des ides d'août, il exposa à la vénération des fidèles le corps de saint Ghislain. Quoiqu'il soit surnommé le bon évêque, comme le disent les frères Sainte-Marthe, il montra néanmoins de la vigueur dans la défense des droits de son église contre la ville et les citoyens; de sorte qu'il parvint à les dompter, ce qu'avaient vainement tenté ses prédécesseurs. Nous lisons dans les frères Sainte-Marthe qu'il composa un ouvrage sur les offices divins. Voici ce que dit de lui le manuscrit d'Hasnon : Godefroy de Condé, fondateur des grands obits, accorda beaucoup de biens pour être annuellement distribués aux pauvres; il donna aux magistrats de Cambrai une loi qu'on appelle encore aujourd'hui la loi Godefroi.

La mort de Godefroi est fixée en 1238; mais d'après un cartulaire de l'église de Tournai, il y avait, dès 1238, un autre évêque de Cambrai, comme nous le dirons bientôt. On place à Vaucelles le lieu de sa sépulture.

L. GUIARD ou GUI I.

Gui ou Guiard de Laon, que l'on prétend avoir été chancelier de l'église de Paris, siégeait en 1238, comme le prouvent les lettres par lesquelles il octroya en cette même année à l'abbé et au monastère de Vaucelles la faculté d'ériger une chapelle dans leur maison dite Vaucelette à Cambrai. En 1240, il ratifia la division des prébendes du chapitre d'Anvers. Thomas de Cantimpré et d'autres écrivains font mention de ce prélat. Il est auteur d'un ouvrage célèbre sur les offices de l'église, d'un dialogue sur la création du monde, et de quelques sermons sur la passion de N. S. On peut lire dans Swertius, *Athen. Belg.* la nomenclature de ces divers écrits. Il mourut en 1247 à l'abbaye d'Afflighem où il est inhumé. Bauduin de Ninove, chanoine prémontré, parle de lui en ces termes : « Guiard, évêque de Cambrai, colonne brillante de la sainte Eglise, illustre par la pureté de ses mœurs et son amour de la justice, célèbre prédicateur de la parole divine, meurt à Afflighem et y reçoit la sépulture. » Ceux qui placent sa mort en 1242 ou en 1250 sont dans l'erreur, comme on le verra ci-après. On peut consulter sur Gui de Laon, le manuscrit 8353 de la biblioth. royale, fol. 384.

LI. NICOLAS III.

Nicolas de Fontaines était fils de Gautier, seiW. Tornacensi, et A. Silvanectensi litteris datis mense novembri. An. 1236, ratam habuit venditionem decimæ de Vendalia factam monasterio Valcellensi a Petro de Manecort milite, et uxore ejus Maria. Eodem an. pridie idus augusti, publicæ fidelium venerationi exposuit S. Gisleni corpus. Quamvis cognominatus fuerit bonus episcopus, ut inquiunt Sammarthani, attamen in tuendis juribus ecclesiæ suæ adversus urbem et cives, sese strenuum probavit; ita ut eos, quod ipsius antecessores tentaverant frustra, edomuisse dicatur. Libros de divinis officiis ab eo conscriptos fuisse [1] lego apud Sammarthanos. De ipso ita catalogus ms. Hasnoniensis loquitur : « Godefridus Condatensis » fundator majorum obituum, et bona multa » quotannis eroganda pauperibus concessit; le» gemque dedit rectoribus Cameracensibus, » quam usque hodie vocant : *la loi Gode*» *froy* [2]. »

Godefridi mors notatur an. 1238; at ex tab. ecclesiæ Tornac. constat an. 1238, alium fuisse Cameraci episcopum, ut mox dicemus. Fertur apud Valcellas sepultus [3].

L. GUIARDUS, al. GUIDO I.

Guidonem vel Guiardum de Lauduno, quem volunt fuisse cancellarium ecclesiæ Parisiensis, qui quandoque legitur Guiardus et Guardinus, sedisse an. 1238 probant ipsiusmet litteræ hoc anno datæ, quibus abbati et conventui Valcellensi licentiam dat ædificandi capellam in domo sua apud Cameracum, dicta *Valcellete*. An. 1240 confirmavit divisionem canonicatuum Antuerpiensium. Ejus meminerunt Thomas Cantipratensis, et alii scriptores plurimi. Insigne opus edidit de divinis seu ecclesiasticis officiis, dialogum de creatione mundi, sermones de passione Domini; quarum lucubrationum elenchum habes apud Franciscum Swertium, in Athenis Belgicis. Naturæ debitum solvit Afflighemii (quo in loco jacet) anno 1247, teste Balduino Ninivensi, ord. Præmonstr. canonico, cujus hæc sunt verba : « Guiardus Cameracen» sis episcopus, columna insignis S. Ecclesiæ, » morum honestate ac justitia clarus, et verbi » Dei prædicator egregius, moritur apud Affli» ghemium, et sepelitur ibidem. » Errant vero qui ejus obitum anno 1242 vel 1250 assignant, ut ex infra dicendis facile probatur. De eo consuli potest codex 8353 biblioth. regiæ, fol. 384.

LI. NICOLAUS III.

Nicolaus de Fontanis, patre Waltero domino

[1] Il est prouvé que ce livre est dû à son successur, Gui de Laon. V. *Hist. Acad. Paris.* III. 680.

[2] La loi Godefroy, texte latin et roman, a été imprimée parmi les pièces justificatives du mémoire de M. de Choiseul, archevêque de Cambrai, contre le magistrat de cette ville, p. 37-49.

[3] Le *Gall. Christ.* place ici un Guillaume qui n'a pas existé et qui n'est autre que Gui de Laon.

Digitized by Google

de Fontanis genitus dicitur, qui frater erat Godefridi episcopi. Ante episcopatum erat archidiaconus Valentianensis in ecclesia Cameracensi, et præpositus Sonogiensis, ex fr. Sammarthanis; at Innocentius papa IV eum solummodo canonicum ecclesiæ Cameracensis appellat, in epistola decano et capitulo Cameracensi scripta Lugduni, V idus aprilis, an. VI ejus pontificatus, qui incœpit die 24 junii anno 1243. Hæc autem epistola nos docet omnia quæ ad electionem Nicolai spectant, quorum summa hæc est.

Vacante Cameracensi sede, et canonicis die ad eligendum præfixa convenientibus, nonnulli ex eis Nicolaum de Fontanis concanonicum suum, scrutinio facto, in præsulem elegerunt, quam electionem subsecuta est solemnitas deportationis; at obstitit major et sanior pars, suæque electioni renuntiavit Nicolaus. Coacto capitulo, qui electioni factæ non consenserant, contenderunt canonicos qui elegerant hac vice potestate eligendi esse privandos, et ne eligerent, iterum ad sedem apostolicam appellarunt et recesserunt. Rogati ab aliis ut redirent, et quidem pluries, in priori proposito perseverarunt. Itaque cæteri qui in capitulo remanserant, eumdem Nicolaum iterum in episcopum elegerunt : intercesserunt alii; et ne a legato sedis apostolicæ in Alemannia confirmaretur, iterum ad Papam provocaverunt, addentes Nicolaum, ob defectum litteraturæ, episcopatu esse indignum. Legatus tamen, præsente archiepiscopo Remensi, electionem confirmavit. Re ad Innocentium papam delata, summus pontifex considerans quod Nicolaus sufficientis esset litteraturæ, ac honestate vitæ, morumque maturitate fulgeret, ejus electionem ratam habuit, plenitudine potestatis supplens ejus defectus, si qui essent. Postea pontifex sacerdotii, hoc est presbyteratus, ordinem electo conferri curavit; et ipse consecrationis munus ei propriis manibus impendit, quem ad ecclesiam suam remisit cum præfata epistola decano et capitulo scripta. Data est, ut diximus, V idus aprilis, hoc est die 9. Inter electionem Nicolai et judicium decretorium S. Sedis, plures menses procul dubio effluxerunt; jam enim iis temporibus, in litibus apud curiam Romanam contestatis plures erant ambages et anfractus qui non nisi longo tempore poterant solvi. Hincque conjicio Guidonem *al.* Guiardum mortuum esse anno 1247, labente peneque desinente[1]; unde manifestus fit error eorum qui Guidonem mortuum dicunt an. 1242, quo tempore Innocentius IV nondum erat electus in papam, nisi velimus dicere Cameracensem ecclesiam per annos septem vacasse, quod prorsus falsum. Nec minus falluntur, qui mortuum Guidonem putant an. 1250; nam ipsius successorem vidimus electum et confirmatum anno 1248, qui erat Innocentii papæ IV, annus sextus. Eodem die quo summus pontifex pro

gneur de Fontaines, frère de l'évêque Godefroi. Avant de parvenir à l'épiscopat, il fut, suivant les frères Sainte-Marthe, archidiacre de Valenciennes en l'église de Cambrai et prévôt de Soignies. Toutefois le pape Innocent IV le qualifie seulement chanoine de Cambrai, dans sa lettre au doyen et chapitre de cette église, datée de Lyon, le 6 des ides d'avril, l'an 6.e de son pontificat, qui commença le 24 juin 1243. Au surplus, cette lettre nous donne sur l'élection de Nicolas des renseignements qu'il est bon de rappeler ici.

Le siége étant devenu vacant, et le jour de l'élection étant fixé, plusieurs chanoines élurent pour évêque Nicolas, leur confrère, et procédèrent à la solennité de son installation; mais la plus nombreuse et la plus saine partie repousse ce choix, et Nicolas renonça à son élection. Le chapitre étant convoqué de nouveau, les opposants soutinrent que ceux qui avaient élu Nicolas devaient pour cette fois être privés de leur droit de suffrage, et afin de les empêcher d'élire, se retirèrent en formant appel au Saint-Siége. On insista vainement pour les faire rester; et les autres élurent Nicolas une seconde fois. Les opposants, craignant que l'élection ne fût validée par le légat du Saint-Siége en Allemagne, renouvelèrent leur appel au pape, et déclarèrent que Nicolas n'était pas assez lettré pour mériter l'épiscopat. Dans l'intervalle, le légat confirma l'élection en présence de l'archevêque de Reims. Quand l'affaire fut soumise au souverain pontife, sa sainteté trouva que le candidat était d'une capacité suffisante, et qu'en outre il brillait par la pureté de ses mœurs et la sagesse de sa conduite. L'élection fut donc ratifiée; et le pape, suppléant par la plénitude de sa puissance aux irrégularités qui avaient pu être commises, fit conférer l'ordre de prêtrise au postulant, et après l'avoir consacré de ses propres mains, le renvoya à son église, muni de la lettre dont il a été parlé. Cette lettre est datée, comme nous l'avons dit, du 5 des ides d'avril, qui répond au 9 du mois. Entre l'élection de Nicolas et la décision du Saint-Siége, il se sera, sans doute, écoulé plusieurs mois; car déjà alors les causes pendantes en cour de Rome éraient soumises à des formalités tortueuses qui entraînaient beaucoup de lenteurs. D'où je conclus que Gui a dû mourir vers la fin de l'an 1247; et c'est une erreur manifeste de placer cette mort en 1242, époque où Innocent IV n'était pas encore parvenu à la papauté, à moins d'admettre que le siége de Cambrai a vaqué pendant sept ans, ce qui est insoutenable. Ceux qui font mourir Gui de Laon en 1250 ne sont pas moins dans l'erreur, car nous voyons que son successeur fut élu et confirmé la sixième année du pontificat d'Innocent IV, c'est-à-dire en 1248. Le jour même où le souverain pontife écrivait ainsi en faveur de Nicolas de Fontaines, il lui confiait le soin de vider un différend survenu entre ceux des chanoines de Liége qui s'étaient croisés, et ceux qui ne l'étaient

[1] Suivant Dupont, dont l'opinion nous semble la plus fondée, cette mort arriva en septembre 1248. *Hist. de Cambrai*, III. 58.

Digitized by Google

pas. Les premiers demandaient de toucher en entier les revenus de leurs prébendes, tant qu'ils seraient à la croisade; les autres contestaient ce privilége. Ce fut en cette même année, la sixième férie après l'Epiphanie, qu'il donna des lettres au sujet de certain accommodement relatif à la terre de Hainaut.

En 1251, le vendredi avant Pâques, il reconnut ou plutôt il décida que le droit de présentation à la chapelle, fondée par Robert de Solesmes dans l'église dudit Solesmes, appartenait à l'abbé de Saint-Denis en France, seigneur temporel et patron de ladite église. Nous voyons dans Odoric Raynaud, sous l'année 1257, p. 56, que le pape Alexandre IV lui adressa alors un bref portant qu'à l'avenir l'église de Cambrai jouira des priviléges octroyés à l'église gallicane, pour la conservation de ses droits. Au mois d'octobre 1253, notre évêque donna des lettres en faveur de l'abbaye de Bonne-Espérance; il est en outre mentionné dans l'acte par lequel Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, termine en 1259 une difficulté entre Bauduin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, et le même couvent de Bonne-Espérance; cet acte est du jeudi après la division des apôtres. On a encore des titres de lui, sous la date de 1261, la cinquième férie après la sainte Luce de 1262, et la quatrième férie après *Quasimodo*.

Le lendemain des cendres, 1269, le prieur et le couvent du Saint-Sépulcre, ayant à nommer un abbé, se soumirent à l'arbitrage de Nicolas, de Gérard de Bousies, ancien abbé de cette maison, et de trois religieux. L'année suivante, il vendit à ses chers amis, l'abbé et couvent dudit monastère, certaine maison sise à Cambrai : la vente fut confirmée par J. prévôt et Ph. doyen. En 1263, le dimanche après l'Exaltation de la sainte Croix, il procéda, de concert avec Guillaume, évêque de Laon, à la translation des reliques du B. Adalhard, abbé de Corbie. Son nom se rencontre aussi cette année-là, dans les chartes de l'abbaye de Saint-Denis.

Sous cet évêque, Thomas de Cantimpré, ainsi appelé parce qu'il avait pris l'habit religieux dans le monastère de ce nom, suppléait Nicolas dans les fonctions pastorales et épiscopales; il portait le titre d'évêque de Lusentino *in partibus infidelium*. Il nomme notre prélat dans son ouvrage intitulé *des Abeilles*, II, p. 47. C'est à tort que certains écrivains prolongent la vie de Nicolas jusqu'en 1275, puisque nous verrons tout à l'heure qu'Enguerran lui avait succédé avant cette époque, à moins qu'on ne prétende que notre évêque ait abdiqué avant sa mort, ce qui n'est rapporté nulle part. Au dire des frères Sainte-Marthe, Richard, roi des Romains, l'employa et usa de ses conseils dans des affaires fort

nostro Nicolao scripsit, eidem commisit judicium controversiæ in capitulo Leodiensi ortæ inter canonicos cruce signatos et alios non signatos. Priores enim petebant ut fructus præbendarum suarum perciperent ex integro quandiu propter bellum sacrum, ad quod crucem assumpserant, abesse cogerentur, quod alii denegabant. Eodem anno litteras dedit pro asserenda quadam compositione super terra Haynoniæ, feria sexta post Epiphaniam.

Anno 1251, die veneris ante Resurrectionem, non solum consensit, sed etiam decrevit ut jus præsentandi ad capellam, quam nuper Robertus de Solismo in ejusdem loci ecclesia fundarat, pertineret ad abbatem S. Dionysii in Francia, qui est dominus temporalis et patronus ejusdem ecclesiæ. Alexander papa IV, in litteris ad eum datis an. 1257, decrevit ut privilegia quæ ecclesiæ Gallicanæ concessa erant ad sua jura tuenda, ad ecclesiam Camerac. extenderentur, teste Odorico Raynaldo, ad hunc an. p. 56. Legimus ejus litteras pro abbatia Bonæ Spei datas an. 1253, mense octobri. An. 1259, Margarita Flandriæ et Hannoniæ comitissa composuit dissidia inter Balduinum d'Avesne, dom. de Beaumont, et abbatem conventumque ejusdem cœnobii Bonæ Spei : in litteris autem compositionis datis die jovis post divisionem apostolorum, Nicolaus Camer. episcopus memoratur. Ipsius vero litteræ exstant scriptæ an. 1261, feria V post festum S. Luciæ, et 1262, feria IV post *Quasimodo*.

Anno 1269, in crastino Cinerum, prior et conventus S. Sepulcri, super creatione abbatis pro monasterio suo in Nicolaum episcopum Cameracensem et Gerardum de Bousies quondam ejusdem monasterii abbatem, tresque alios monachos compromiserunt. Anno sequenti vendidit carissimis amicis suis in Christo abbati et conventui ejusdem monasterii, domum quamdam apud Cameracum; venditionem confirmaverunt J. præpositus et Ph. decanus[1]. Anno 1263, dominica post festum Exaltationis S. Crucis, solemni ritu transtulit cum Guillelmo Laudunensi episcopo, sacras reliquias B. Adalhardi abbatis Corbeiensis, quo anno quoque occurrit Nicolai nomen in chartis S. Dionysii.

Sub hoc præsule Thomas Cantipratensis, ita dictus a cœnobio Cantipratensi, ord. canonicorum regul. ubi religiosam vitam fuerat amplexus, postea ordinis S. Dominici theologiæ doctor, consecratus sub titulo mendicato episcopi Lusentini, munia pastoralia et episcopalia obivit vice ipsius, cujus meminit lib. 2. Apum, c. 47. Nicolaum anno tantum 1275 emisisse spiritum, falsi arguitur, ex tempore quo Ingelranus ipsum in sede episcopali excepit, nisi dicatur ante obitum abdicasse, quod omnes tacent historiæ scriptores. Richardum Romanorum regem ipso usum esse magnis in negotiis, suisque consiliis adhibuisse, imo præfecisse ut cancellarium, testantur Sammarthani fratres. Jacet in eccles.

[1] Sans doute Jean de Rumigny et Philippe de Waziers.

Digitized by Google

cathedrali[1]. Alexander IV, in litteris ad eum datis nonis januarii an. 1261, testatur hunc episcopum questum esse apud eum, quod in ecclesia Cameracensi complures forent canonici Itali, qui proventus præbendarum percipiebant, et tamen non residerent, ex registro anni septimi pontificatus Alexandri IV, quod exstat in Biblioth. Colb.

LII. INGELRANUS II.

Ingelranni de Crequy genus illustre, Balduini de Avesnis chronicon deducit a Balduino domino de Crequy ejusque conjuge filia dynastæ de Heilly. Aubertus Miræus autem in notitia eccles. Belgii, p. 613, a Philippo domino de Crequy, et sorore Gerardi de Piquiny, vicedomini Ambianensis quam assumpserat uxorem. Auberto Miræo ibidem placet referre initium ejus episcopatus ad an. 1273. Sane an. 1274, consecravit ecclesiam abbatialem Bonæ Spei, feria tertia post festum S. Andreæ. An. 1277 sedit in concilio provinciæ Remensis, apud Compendium habito, ubi actum de capitulis in episcopos rebellantibus. Anno 1280 curavit exsequias Margaritæ comitissæ Flandrensis, quam sepulcro condidit in abbatia Fliniensi. An. 1285, die jovis post dominicam *Misericordia Domini*, mense aprili, permittit ut personatus de Wignehies, pertinens ad collationem et institutionem abbatis S. Dionysii, qui est etiam patronus ecclesiæ parochialis ejusdem loci, uniatur quinque minoribus præbendis ecclesiæ collegiatæ S. Pauli, in fano S. Dionysii, ex tabul. S. Dionysii. Eodem anno Rodulfus imperator ei mandat ut Johannem de Avesnis Hannoniæ comitem inducat in possessionem terrarum ei ab imperio collatarum; scilicet terræ de Alost, Gerardi-Montis, etc. Sed obstitit comes Flandriæ. De hoc negotio vide collecta plura monumenta, tom. 1, Anecd. Marten. col. 1168 et seq. Traducitur ad ecclesiam Tarvanensem[2], sed quo tempore ignoratur. In quodam catalogo Morinensium episcoporum typis edito, Jacobi de Bolonia qui fuit decessor Ingelranni in sede Morinensi episcopatus producitur usque ad an. 1301, quo promotus ad hanc cathedram legitur Ingelrannus. Attamen diu antea sedem Cameracensem deseruit in qua ab an. saltem 1292, videmus Guillelmum de Hannonia sedisse. An abdicato episcopatu hoc Ingelrannus aliquot annis cessimportantes; il le fit même son chancelier. Il repose dans son église cathédrale. Alexandre IV, dans un bref adressé à Nicolas, sous la date des nones de janvier 1261, accueille les plaintes de ce prélat au sujet d'un grand nombre de chanoines italiens qui, sans résider, touchent les revenus de leurs prébendes dans le chapitre de Cambrai. Voyez le registre de la septième année du pontificat d'Alexandre IV, biblioth. Colbert.

LII. ENGUERRAN ou INGELRAN II.

Enguerran appartenait à l'illustre famille de Créqui. Suivant la chronique de Bauduin d'Avesnes, il était fils de Bauduin, sire de Créqui, et de son épouse, la fille du seigneur de Heilly. Miræus, dans sa *Notice des égl. belg.*, p. 623, lui donne pour parents Philippe de Créqui et sa femme, sœur de Gérard de Pecquigny, vidame d'Amiens. D'après ce dernier écrivain, l'épiscopat d'Enguerran doit remonter à l'an 1273. En 1274, la 3.e férie après saint André, il consacra l'église abbatiale de Bonne-Espérance. Il siégea au concile de la province de Reims, tenu en 1277 à Compiègne, où l'on traita des chapitres rebelles à leurs évêques. Il présida en 1280 aux funérailles de Marguerite, comtesse de Flandre, et à sa sépulture dans l'abbaye de Flines. Au mois d'avril de 1285, le jeudi après le dimanche *Misericordia Domini*, il permet que le personnat de Wignehies, dont l'abbé de Saint-Denis, patron de l'église dudit lieu, était le collateur, soit uni aux cinq petites prébendes de la collégiale de Saint-Paul, au bourg de Saint-Denis. Cette même année, l'empereur Rodolphe lui enjoint de mettre Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, en possession des terres adjugées à ce comte par l'empire, savoir : Alost, Grammont, etc; mais le comte de Flandre s'y opposa. On peut voir sur cette affaire les documents divers rassemblés par Dom Martène, *Anecdot.* I, col. 1168 et suiv. Enguerran fut transféré au siége de Térouane, mais on ne sait à quelle époque. Dans un catalogue imprimé des évêques de Térouane, l'épiscopat de Jacques de Boulogne, prédécesseur d'Enguerran, est prolongé jusqu'en 1301, époque où le même catalogue place l'avènement de notre prélat. Cependant il est certain qu'alors Enguerran de Créqui avait depuis longtemps abandonné le siége de Cambrai, que Guillaume de Hainaut occupait dès l'année 1292; faut-il admettre qu'Enguerran, après avoir abdiqué, a vécu éloigné des

[1] En 1822, lors des fouilles effectuées sous le sol de l'ancienne église métropolitaine de Cambrai, on retrouva le corps de Nicolas de Fontaines dans un cercueil de pierre. L'inscription suivante, gravée sur une table de plomb, et recueillie alors par l'auteur de cette note lève tous les doutes sur l'année de la mort de cet évêque : « Hic jacet Nicholaus, Dei gratia quondam Cameracensis episcopus, dominus de Fontanis, successor venerabilis patris Guidonis eadem gratia Cam. episcopi, homo nobilis et magnificus, qui episcopatum suum Camerac. in multis augmentavit, Castellum de Mala-Domo et de Thunio honorabiliter ædificavit, in guerris suis laudabiliter se habuit. Obiit autem anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo secundo, feria quinta post *Invocavit me*, apud Andrenas in Alemannia ultra Coloniam, et inde apud Cameracum corpus ejus allatum in eccl. Camer. die quarta aprilis, anno eodem, honorifice est sepultum. » *Rech. sur l'égl. métr. de Cambrai.* 55.

[2] On sait maintenant qu'Enguerran est mort en septembre 1285, et qu'ainsi ce n'est pas lui qui fut élu évêque de Térouane en 1301; il y eut en effet à Térouane un évêque nommé Enguerran de Créqui; mais tout porte à croire que c'était un cousin germain de notre prélat, lequel, après avoir été archidiacre à Térouane, devint prévôt de Saint-Géri à Cambrai, et fut promu ensuite au siége de Térouane. M. Edw. Le Glay a publié en 1835, avec des annotations, une ancienne pièce de poésie romane sur la mort de cet évêque de Cambrai.

Digitized by Google

fonctions episcop ales pendant quelques années pour accepter ensuite l'évêché de Térouane ?

LIII. GUILLAUME I.

Guillaume de Hainaut, ou d'Avesnes, (car il était de l'illustre famille de ce nom), eut pour père Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et pour mère, Marguerite de Hollande, dont le frère, Guillaume de Hollande, parvint à l'empire vers l'an 1248. A la cérémonie de sa consécration, qui eut lieu au mois de septembre de l'année 1292, et à laquelle assistaient plusieurs ducs et comtes de la Hollande, du Brabant et du pays de Clèves, etc,... il exhorta à la concorde, avec un zèle vraiment apostolique, ces seigneurs et la foule qui se pressait pour l'entendre. D'autres faits d'ailleurs prouvent que l'avènement de Guillaume date au moins de 1292; car cette année-là même, il ratifia une vente faite au monastère du Mont-Saint-Martin par Jean, abbé de Saint-Aubert. Ce fut lui probablement qui confirma, en 1286, un acte passé entre Jean, abbé de Saint-Martin, et le recteur de Gauraing; car la lettre W semble désigner Guillaume, *Willelmus*. A la même époque, il visita l'abbaye d'Hasnon, le jeudi après l'Epiphanie. Enfin on trouve encore qu'en 1288 Burchard, évêque de Metz, fut choisi pour arbitre d'un différend qui s'était élevé entre ses deux frères, Guillaume, évêque de Cambrai, et Jean, comte de Hainaut, au sujet de la seigneurie de Blarignies. Il décida la cause en faveur du comte. La même année, le dimanche avant la fête de sainte Magdeleine, l'abbé et les religieux du Saint-Sépulcre le reçurent à dîner en leur maison de Saint-Gilles, en *le Waisdière*, comme on le voit dans le chartrier de cette abbaye. Enfin, dans le courant de la même année, le jeudi après l'octave des saints apôtres Pierre et Paul, il fit un testament par lequel il témoigne vouloir être enterré dans le monastère de Flines. Des marchands de Florence lui redemandaient devant les tribunaux une certaine somme d'argent; en 1293, un arrêt vint le soustraire à toutes leurs poursuites. On croit qu'il mourut dans son pélerinage de Jérusalem, en 1296. Ses dépouilles reposent néanmoins dans le monastère de Flines, près Douai. Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et Philippine son épouse, dans la charte donnée en faveur de l'abbaye de Cysoing, en janvier 1289, appellent Guillaume leur très-cher frère et révérend père en J. C.

LIV. GUI II.

Dans la vie de Durand, évêque d'Albi, qui fut sacré en 1227 ou 1228, le Gall. Christ. fait mention de Pierre de Collemède, à qui le roi avait confié le gouvernement du Languedoc. C'est peut-être de cette famille que descend l'évêque Gui, surnommé de Collemède. Il l'emporta sur son compétiteur, Gérard de Relenghes, qu'une partie du

savit ab officio pastorali, et postea ecclesiæ Tarvanensis præfecturam accepit?

LIII. GUILLELMUS I.

Guillelmus de Hannonia, aliter de Avesnis, (ortum enim ducebat ex gente dominorum de Avesnis), parentes habuit Johannem de Avesnis, Hannoniæ comitem, et Margaritam de Hollandia, sororem Guillelmi Hollandiæ comitis qui an. circiter 1248 designatus est imperator. In sua exaltatione cui plurimi intererant duces et comites ex Hollandia, Clivia, Brabantia, etc., eos et populos qui confluerant, ad pacem oratione plane apostolica est adhortatus an. 1292, mense septembri. Et quidem Guillelmum sedisse ab anno saltem 1292 alia probant: præfato enim anno ratam habuit venditionem factam monasterio Montis S. Martini a Johanne S. Auberti abbate; at verisimile est eum esse qui designatus littera W. an. 1286 ratam habuit compositionem inter Johannem abb. S. Martini, et rectorem de Gauraing factam; quo etiam an. hospitio exceptus est in monasterio Hasnoniensi, feria V post Epiphaniam. Denique Burchardus Metensis episc. an. 1288 componit litem inter Willelmum episcopum Cameracensem, et Johannem comitem Hainonensem fratres suos, super possessione villæ de Blarignies, quam comiti adscribit. Eodem anno, dominica ante festum B. Magdalenæ, abbas et conventus S. Sepulcri hunc episcopum receperunt ad prandium in domo sua quæ dicitur S. Ægidii, *en le Waisdiere;* quod in chartulario abbatiæ consignatur. Denique hoc ipso anno, feria V post octavas beatorum apostolorum Petri et Pauli, condidit testamentum, quo statuit de corporis sui sepultura in monasterio Fliniensi. An. 1293, ab omni quam in eum intenderant quidam Florentiæ mercatores actione pro pecuniæ summa, edicto liberatur et absolvitur. Guillelmus mortuus dicitur in peregrinatione Jerosolymitana, an. 1296. Quiescit tamen in monasterio Fliniensi, prope Duacum. Johan. d'Avesnes, comes Hannoniæ, et Philippa uxor ejus vocant Guillelmum reverendum patrem in Domino et carissimum fratrem, in charta pro Cysonio, anno 1289, mense jan.

LIV. GUIDO II.

In Duranto episcopo Albiensi, qui sedit ab an. 1227 aut 1228, meminit Gall. Christ. Petri de Colle-Medio cui demandata fuerat Occitaniæ præfectura Regis nomine. Ex hoc forsan genere fuit Guido noster de Colle-Medio cognominatus, qui superato quodam, ut volunt, Gerardo de Rolenges, al. de Rotenghe [1] æmulo suo, quem

[1] Nous croyons qu'il faut lire plutôt Relenghes, qui est le nom d'une terre voisine de Cambrai, vers les villages d'Esvars et d'Escandœuvres. Gérard de Relenghes était alors prévôt de la cathédrale.

Digitized by Google

pars capituli elegerat, sedere cœpit pacifice anno 1300. Sane hoc anno confirmavit abbati Bonæ Spei, ut ab ecclesiarum sibi subjectarum regimine posset revocare canonicos, et alios eorum loco ponere, litteris datis die mercurii post Ascensionem Domini. Anno 1301, transigit super procuratione[1] sibi debita in monasterio S. Martini. Adfuit eodem anno concilio apud Compendium celebrato. Errant qui eum fato functum putant an. 1302. Adhuc enim præerat an. 1305, quo solemnem fecit processionem die lunæ post festum SS. Trinitatis circa quandam murorum partem; cui supplicationi cum interfuissent abbas et monachi S. Sepulcri, contestati sunt id a se sponte factum, et ad episcopi preces, non ex debito. In notis Baluzii legimus Clementem V transtulisse nostrum Guidonem ad ecclesiam Salernitanam, anno 1306, 11 calendas februarii; cui paulo post mortuo idem pontifex in eadem ecclesia suffecit Bernardum canonicum Neapolitanum.

De tempore mortis ejus nihil certi nobis occurrit. Swertius, in *Athenis Belgicis*, refert eum dialogum de sacramentis scripsisse, qui latet manu exaratus in cœnobio Septem-Fontium. Narrat nuperrimus scriptor historiæ Franciæ[2] sedente Guidone, quamdam feminam in Hannonia librum publicasse, in quo docebat statim ac anima præ amore Dei absorpta et ad nihilum redacta est, licita esse quæque flagitia quietistis impacta; laudatque continuatorem Nangii, et inventorium chart. tit. VII. Hunc librum damnavit noster episcopus. Memoratur in appendice epistolarum Gervasii, episc. Sagiensis. p. 138 et 139.

LV. PHILIPPUS.

Philippus, patre cognomine domino de Marigny, in Normannia natus; fratres habuit Johannem Rotomagensem archiepiscopum et Ingerannum Longævillanum comitem[3]. Ejus autem opera primum usus est Philippus IV, Francorum rex, cognomento Pulcher, in scribendis epistolis, ipsumque suis sanctioribus consiliis adhibuit; verum a civilibus aulicisque curis ad ecclesiastica se contulit studia, factus canonicus Cameracensis, deinde episcopus, an. circiter 1306, quo adfuit Parisiis translationi religiosæ capitis S. Ludovici regis ad sacram capellam; cum multis aliis præsulibus synodum diœcesanam in urbe celebravit an. sequenti.

chapitre avait élu, et il ne commença à jouir en paix de ses droits que l'an 1300. Car cette année, par une lettre datée du mercredi après l'Ascension, il confirma à l'abbé de Bonne-Espérance le droit de retirer aux chanoines l'administration des églises qui lui étaient soumises, et de la confier à d'autres. L'an 1301, il fit une transaction avec les religieux de Saint-Martin, au sujet du droit de gîte que lui devait cette maison, et assista à un concile tenu à Compiègne. Des historiens placent sa mort en 1302; mais c'est à tort. Il occupait encore le siége de Cambrai trois ans plus tard, puisqu'on le voit faire une procession solennelle autour d'une partie des remparts, le lundi après la Trinité. L'abbé et les religieux du Saint-Sépulcre, qui assistaient à cette cérémonie, protestèrent qu'ils s'y étaient rendus spontanément et sur l'invitation de l'évêque, mais sans s'y croire obligés. Dans les notes de Baluze, on voit que Clément V transféra Gui au siége de Salerne, l'an 1306, le onze des calendes de février. Il mourut peu de temps après; et le même pontife lui donna pour successeur un chanoine de Naples, nommé Bernard.

Nous n'avons rien de certain sur l'époque précise de sa mort. Swertius, dans son ouvrage intitulé *Athenæ Belgicæ*, dit que Gui composa un dialogue sur les sacrements, dont l'original se conserve à l'abbaye de Sept-Fonts. Un auteur moderne raconte, dans son histoire de France, que sous cet évêque une femme publia, dans le Hainaut, un livre où elle enseignait qu'une fois l'âme absorbée et anéantie dans l'amour de Dieu, tous les crimes reprochés aux quiétistes devenaient licites. Cet écrivain s'appuie du continuateur de Nangis et de l'inventaire des chartes.

Gui condamna ce livre. Il en est fait mention dans l'appendice des lettres de Gervais, évêque de Séez, page 138 et 139.

LV. PHILIPPE.

Philippe, fils du seigneur de Marigny, naquit en Normandie; il eut pour frères, Jean, archevêque de Rouen, et Enguerran, comte de Longueville. Philippe IV, dit le Bel, roi de France, le prit d'abord pour secrétaire, et l'admit dans son conseil privé. Il quitta la cour et les affaires pour entrer dans la cléricature. Créé chanoine de Cambrai, il en devint évêque en 1306. Il assista, la même année, avec un grand nombre d'évêques à la translation solennelle du chef de saint Louis à la sainte chapelle. L'année suivante, il célébra un synode diocésain dans sa ville épiscopale. Il fut transféré au siége métropolitain de Sens, vers l'an 1309.

[1] On appelle *procuration* le droit de gîte et d'entretien qui était dû aux évêques lors des visites qu'ils faisaient dans les monastères.

[2] Le P. Daniel, *Hist. de Fr.*, édition de 1755, V. 171. La femme dont il s'agit se nommait Marguerite Porrete, et était native du Hainaut.

[3] Carpentier, *Preuves*, 89, cite une charte de 1303, de laquelle il résulterait que le père de notre évêque aurait été le comte de Longueville, grand chambellan de France; c'est son frère, le fameux Enguerran de Marigni, décapité en 1315, qui fut revêtu de ces titres.

Digitized by Google

LVI. PIERRE III.

Pierre de Lévis ou de Mirepoix, comme on le voit dans la première vie de Clément V, naquit de parents très-illustres; son père était le maréchal Gui, seigneur de Mirepoix, et sa mère Elisabeth de Marly, l'an 1310, ou 1309 suivant Gariéli, qui a écrit l'histoire des évêques de Maguelone. En 1312, il reconnut que l'abbaye de Vicogne n'était redevable d'aucun droit de visite aux évêques de Cambrai. On trouve dans l'appendice des lettres de Gervais, évêque de Séez, p. 139, la pièce contenant cette déclaration. Le 13 août de l'an 1313, il fit transférer avec beaucoup de pompe les reliques de sainte Waudru. Quatre ans plus tard il envoya des députés au concile provincial de Senlis, convoqué par Robert de Courtenay, archevêque de Reims : cette même année il figure comme tuteur de son neveu Thibauld, dans un acte daté du 12 février, reposant au trésor des chartes. En 1319, le roi l'envoya en Auvergne demander des secours contre les Flamands, comme on le voit dans l'excellente histoire de la maison d'Auvergne, par Baluze, p. 150. Le pape Jean XXII lui écrivit, l'an de grâce 1320, pour le charger de prendre des informations sur la vie et sur la conduite des béguines. On trouve cette lettre dans le recueil des pièces relatives à la cinquième année du pontificat de ce pape; elle fut donnée à Avignon, le 2 des cal. de janvier. Le pape écrivit pour le même sujet aux évêques de Tournai, de Paris, de Toulon.

Cette même année 1320, il ratifia une convention faite entre Gui de Châtillon, comte de Blois, et le chapître de Saint-Géri, pour l'avouerie de cette église. L'année suivante, Robert, archevêque de Reims, faisant la visite du diocèse de Cambrai, descendit au monastère du Saint-Sépulcre, à Cambrai, le jeudi après la fête des saints apôtres Pierre et Paul, et y demeura le vendredi. Une bulle du pape Jean XXII transfera Pierre au siége de Bayeux. Cette bulle est de la huitième année de son pontificat, c'est-à-dire de 1323, ou selon d'autres de 1324.

LVII. GUI III.

Gui d'Auvergne ou de Boulogne, seigneur de Boutonargues, naquit de parents très-distingués; son père était Robert V, comte d'Auvergne et de Boulogne, et sa mère, Eléonore de Buffie. Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, l'appelle son frère dans son testament fait le 12 des cal. de mai 1314. Gui était alors évêque de Tournai. Il passa de ce siége à celui de Cambrai dans un âge très-avancé, vers l'an 1330. On ne

Transfertur ad metropolim Senonensem an. circiter 1309.

LVI. PETRUS. III.

Petrus de Levis, al. de Mirapicio, ut legitur in prima vita Clementis V, natus est parentibus nobilissimis Guidone domino de Mirapicio, marescallo, ac Elisabetha de Marliaco. Post infulas Magalonenses gestas, an. 1310, Garieli qui de Magalonensibus episcopis scripsit, an. 1309, migravit ad sedem Cameracensem.[1] An. 1312, recognovit monasterium Viconiense nullam procurationem debere episcopis Cameracensibus. Illius vero ea de re litteræ exstant in apendice epistolarum Gervasi episc. Sagiensis, pag. 139. An. 1313, ejus jussu reliquiæ S. Waltrudis solemni pompa translatæ sunt die 13 augusti. An. 1317, misit legatos ad concilium provinciale Silvanectis coactum a Roberto de Curtiniaco Remorum archiepisco. Hoc an. memoratur ut tutor Theobaldi nepotis sui instrum. dato die 12 februar., ex thes. regio chart. An. 1319 mittitur a rege in Arverniam ad poscenda subsidia in bello adversus Flandros, ex tabulis Turennæ, ut probat hist. dom. Arv. auctore Baluz., pag. 150. Johannes papa XXII ad eum scripsit anno V sui pontificatus, Christi vero an. circiter 1320, ut super vita et moribus beguinarum inquireret, dat. Aven. 2. cal. januarii, ex hujus papæ registro an. V. Eadem quoque de causa scripsit episcopis Tornacensi, Parisiensi, Tolonensi.

Eodem anno 1320, cal. januarii ratas habuit conventiones inter Guidonem de Castellione comitem Blesensem, et capitulum S. Gaugerici, pro advocatia hujus ecclesiæ. An. 1321, Robertus archiep. Remensis diœcesim lustrans Cameracensem die jovis post festum apostolorum Petri et Pauli, causa visitationis descendit ad monasterium S. Sepulcri, apud Cameracum, et ibi remansit die veneris. Transiit postea Petrus ad ecclesiam Bajocensem, vi bullæ Johannis XXII, datæ an. 8 ejus pontificatus, seu anno 1323 al. 1324.

LVII. GUIDO III.

Guido de Arvernia, seu de Bolonia, dominus de Boutonargues, parentibus illustrissimis natus est, videlicet Roberto V, Arverniæ, et Boloniæ comite, et Eleonora de Baffia. Eum fratrem suum germanum appellat Robertus VI. Arverniæ, comes ac Boloniæ, in tabulis testamenti sui conditi 12 cal. maii an. 1314, quo tempore Guido erat episcopus Tornacensis. Ab hac sede transiit ad Cameracensem jam senex an. circiter 1330[2].

[1] Le roi Philippe-le-bel avait voulu conférer l'évêché de Cambrai à Guillaume de Trie qui, ayant été évincé par ordre du pape Clément V, fut fait évêque de Bayeux.

[2] Ceci est une erreur. Gui d'Auvergne fut élu évêque de Cambrai dès l'an 1324, et prit possession par procureur en décembre de la même année; mais il ne fit son entrée solennelle que longtemps après, bien qu'il eût sa résidence au Câteau.

Digitized by Google

Quid vero causæ fuerit ut tamdiu vacaverit cathedra Cameracensis, ignoramus. An. 1329 Guillelmus Remensis archiepiscopus urbem ingressus, visitationis causa, declinavit ad monasterium S. Sepulcri feria V post Pentecosten, ac ibidem remansit feria VI, ex hujus abbatiæ chartario.

An. 1330, die lunæ post festum Nativitatis B. Mariæ, abbas S. Dyonisii in Francia, præsentavit Guidoni Cameracensi episcopo magistrum Johannem Boullier ad personatum de Wignehies, per demissionem mag. Johannis de Brie, vacantem ex tabulis S. Dyonisii in quibus multa instrumenta reperiuntur Guidonem episcopum priori littera nominis designantia. Eum e vivis excessisse octogenario majorem anno 1336, ante mensem septembri docet Baluz. lib. 1. Hist. Arv. p. 104.

LVIII. GUILLELMUS II.

Guillelmum Johannis comitis Avesnensis filium fuisse quidem finxerunt; sed fabulam hanc destruit cognomen de Auxona quod habetur in veteri necrologio Æduensis ecclesiæ ad quam migraverat a Cameracensi, ubi legimus : « 3 cal. apri. obiit bonæ memoriæ R. P. dominus Guillelmus de Auxona quondam episcopus Æduensis. » An 1337, die 6 junii, adfuit exsequiis Guillelmi comitis Hannoniæ in æde sacra fratrum minorum, apud Valencenas, ut tradit Froissartus, tom. 1 [1]. Vexatus fuit Guillelmus ab Eduardo Anglorum rege, qui a Ludovico Bavaro imperatore, tunc a S. Sede excommunicato et deposito, præfecturam Germaniæ inferioris acceperat; vicariumque se Cæsaris dicebat, ad exigendas maxime sponsiones clientelares ipsi debitas à fiduciariis imperii principibus. Itaque urgebat Guillelmum Cameracensem episcopum et comitem, imperiique principem ac fiduciarium, ad præstanda Ludovico Augusto clientis obsequia. Ineunte igitur an. 1339, jussit ut Guillelmus, quem fœdus fecisse cum rege Francorum Anglorum hoste ægre ferebat, sibi tamquam Cæsaris vicario comitatum Cameracensem imperiali beneficentia acceptum referret. Episcopus vero de intentata sibi lite ad sedem apostolicam provocavit, quæ Ludovico Bavaro jura imperialia quævis abstulerat ob schisma et hæresim. Ad hæc Benedictus Papa XII decreto pontificio citationem episcopo indictam, juris formulas et quælibet contra Guillelmum, acta vel agenda rescidit et irrita declaravit, dat. Aven. 11 idus januarii, pontificatus an. V. Hujus edicti divulgandi provincia demandatur episcopis Leodiensi, Trajectensi et Tornacensi.

sait à quoi attribuer la longue vacance du siége de Cambrai. L'an 1329, Guillaume, archevêque de Reims, visitant le diocèse, vint à Cambrai, descendit au monastère du Saint-Sépulcre le jeudi après la Pentecôte, et y demeura le vendredi, comme on le voit dans le chartrier de cette abbaye.

L'an 1330, le lundi après la Nativité de la sainte Vierge, l'abbé de Saint-Denis, en France, présenta à Gui, évêque de Cambrai, maître Jean Boullier pour la cure de Wignehies, devenue vacante par la démission de M.e Jean de Brie : ce fait est rapporté dans les annales de Saint-Denis, qui renferment plusieurs pièces où l'évêque Gui se trouve désigné par la lettre initiale de son nom. Baluze, dans le 1er livre de son histoire de la maison d'Auvergne, p. 104, dit qu'il mourut âgé de plus de 80 ans, avant septembre 1336.

LVIII. GUILLAUME II.

Plusieurs ont cru que Guillaume était fils de Jean, comte d'Avesnes; cette supposition est détruite par le surnom d'Auxone, que lui donne l'ancien nécrologe de l'église d'Autun, pour laquelle il quitta le siége de Cambrai. On lit dans ce nécrologe que, le 3 des cal. d'avril, est décédé R. P. et seigneur Guillaume d'Auxone, de bonne mémoire, autrefois évêque d'Autun. En 1337, le 6 juin, il assista aux funérailles de Guillaume, comte de Hainaut, dans l'église des frères mineurs à Valenciennes, comme le rapporte Froissart, tome 1er, chap. 30e. Il eut de fâcheux démêlés avec Edouard, roi d'Angleterre. L'empereur Louis de Bavière, alors excommunié et déposé par le saint-siége, avait confié au dernier l'administration de la Germanie inférieure. Comme vicaire de l'empereur, Edouard se prétendait le droit d'exiger le serment de vassalité dû à Louis, par les princes feudataires de l'empire. Il pressait donc vivement Guillaume, évêque et comte de Cambrai, de faire hommage de dépendance à l'empereur Louis, comme prince et vassal de l'empire. Il avait appris avec dépit que Guillaume avait fait un traité avec le roi de France, alors en guerre avec les Anglais. En conséquence, au commencement de l'année 1339, il lui ordonna, toujours en sa qualité de vicaire de l'empereur, de reconnaître qu'il tenait son comté de la munificence impériale. Mais l'évêque en appela à l'autorité du saint-siége, qui avait enlevé tous les droits de l'empire à Louis de Bavière, comme schismatique et hérétique. Le pape Benoît XII, dans une bulle donnée à Avignon, le 11 des ides de janvier, la cinquième année de son pontificat, annula et déclara sans effet tout ajournement et toute procédure à la charge du prélat. Le soin de promulguer cette bulle fut confiée aux évêques de Liége, d'Utrecht et de Tournai.

[1] Voici le passage de Froissart : « En ce temps trépassa le gentil comte de Hainaut, sept jours au mois de juin, l'an » de grâce 1337. Si fut enseveli aux cordeliers à Valenciennes; et là fit-on son obsèque et chanta la messe l'évêque » Guillaume de Cambray. » Le comte de Hainaut étant mort le 7 juin, ses obsèques ne peuvent avoir eu lieu le 6, comme on le dit ici.

Digitized by Google

Edouard avait essayé de surprendre Cambrai par trahison; sa ruse ayant échoué, il mit ouvertement le siége devant la place, malgré la garnison que le roi de France y avait fait entrer. Le pape contraignit Edouard à lever ce siége, en le menaçant d'excommunication. De son côté le roi de France avait réuni une puissante armée dans laquelle on comptait 25000 chevaux et une multitude presque innombrable de fantassins. Les rois de Bohême et de Navarre, le comte de Savoie, le dauphin de Viennois, s'étaient joints à lui; et le prince français, fort de leur appui, se préparait à envahir la Belgique. Edouard, ayant laissé Cambrai, marche à la rencontre des troupes françaises; mais les armées n'en vinrent point aux mains, au grand avantage de la chrétienté. Odoric Rainauld, dans ses annales, (année 1339), raconte les détails de cet évènement. C'est tout ce que nous savons de Guillaume, pour le temps qu'il gouverna l'église de Cambrai; il fut transféré au siége d'Autun, vers l'an 1342.

LIX. GUI IV.

Gui, de l'illustre famille des vicomtes de Ventadour, en Limousin, était fils d'Eblon VII et de Marguerite de Beaujeu. Il fut promu à l'évêché de Cambrai par Clément VI, au mois d'octobre 1342, comme on peut le voir dans les notes que Baluze a ajoutées à la Gaule chrétienne des frères Sainte-Marthe, où l'on cite le *Liber obligationum* du Vatican.

Ensuite il fut promu au siége de Vabres. En parlant de lui parmi les évêques de Vabres, les auteurs du *Gallia Christiana* auraient dû faire observer qu'il avait d'abord occupé le siége de Cambrai.

On ne sait pas bien quel fut son successeur. Gazet, ainsi que Vinchant et Raissius, disent que le successeur de Gui sur le siége de Cambrai fut Jean de Lansone, de la famille des comtes du Hainaut. C'est aussi le sentiment du continuateur de l'histoire d'Afflighem, (Spic. X, 618. L'auteur y fait mention, vers cette époque, de Jean, évêque de Cambrai, et dit qu'il détacha l'église de Meldrede de celle de Bardeghem, en présence de Jean IV, abbé d'Afflighem; mais il est vraisemblable que le personnage dont il est ici question était Jean d'Avesnes, que plusieurs appellent de Lansone, l'un des grands vicaires, qui en l'absence de Gui gouvernaient son église. Dans le catalogue ms. d'Hasnon, il n'est pas fait mention de Jean, et Pierre succède immédiatement à Gui. On pourrait encore apporter à l'appui de cette opinion les actes consistoriaux du Vatican, comme l'ont fait les frères Sainte-Marthe.

LX. PIERRE IV.

Pierre d'André naquit à Clermont, en Auver-

Eduardus proditione Cameracum obtinere conatus erat; sed arte detecta, urbem aperto bello agressus est, præsidio Francorum a rege misso tutam. Ab hac obsidione papa regem Anglorum deterruit, intentatis etiam excommunicationis minis. Rex quoque Franciæ collecto ingenti exercitu, in quo erant 25 millia equitum, et peditum innumera pene multitudo, aderantque reges Bohemiæ et Navarræ, Sabaudiæ comes, Delphinusque Viennensis, Belgicis provinciis bellum inferre minabatur. Itaque ut regi occurreret Eduardus Cameracum relinquere coactus est, sed non concurrerunt exercitus infestis signis, magno reipublicæ christianæ bono. Hæc fusiori stylo prosequitur Odoricus Raynaldus in annalibus ad an. 1339. Plura de Guillelmo quamdiu Cameracensem obtinuit cathedram non habemus[1]. Translatus est ad Augustodunensem, an. circiter 1342.

LIX. GUIDO IV.

Guido de Ventadorio, e nobilissima familia vicecomitum de Ventadorio in Lemovicibus, filius Eblonis VII et Margaritæ de Bellojoco, creatur episcopus Cameracensis a Clemente VI an. 1342, mense octobri, uti videre est in notis Baluzii ad Gall. Chr. Fr. Sammarthanorum, ubi laudantur libri obligationum Vaticani[2].

Tandem ad Vabrensem ecclesiam est permotus. Porro quando ejus meminit Gall. Chr., in Vabrensibus præsulibus, observare debuisset, Guidonem antequam Vabrensis præsul fieret, Cameracensem gessisse pontificatum.

De ipsius successore disceptatur. Gazæus, cui consentiunt Vincanthius et Raissius eum qui excepit Guidonem in cathedra Camerac. dicit fuisse Johannem de Lansone, ex genere comitum Hannoniæ. Idem etiam sentit continuator historiæ Affligemiensis, tom. 10, Spicil. pag. 618, ubi meminit circa hæc tempora Johannis Camerac. episcopi cujus auctoritate ecclesia Meldrensis à Bardegemensi divisa est, præsente Johanne IV, abbate Affligemiensi; at verisimile est hunc Johannem fuisse unum ex vicariis Guidonis per quos absens regebat suam ecclesiam. Johannem scilicet de Avesnis, quem nonnulli appellarunt de Lansone. In catalogo Hasnoniensi ms. nulla mentio fit hujus Johannis, et Guidoni, nullo interposito medio, Petrus succedit. Hoc etiam probari ex actis consistorialibus Vaticani, Sammarthani fratres docent.

LX. PETRUS IV.

Petrus Andreæ patria Arvernus, apud Clarum

[1] Les détails qui manquent ici se trouvent dans l'*Hist. de Cambrai* par Dupont, troisième partie, p. 111 et suiv.

[2] Gui de Ventadour ne prit pas immédiatement possession de son siége : il paraît même qu'il n'administra jamais le diocèse par lui-même; il avait confié ce soin à Hugues de Pomeriis, son vicaire général, qui eut quelques démêlés avec le chapitre et avec le magistrat de la ville épiscopale.

Digitized by Google

Montem ortus, ab hac cathedra, quam post Noviomensem, ubi primum sedit episcopus, obtinuerat, transiit ad Cameracensem; quo vero tempore inquirendum. In ejus epitaphio quod mox prolaturi sumus, dicitur mortuus an. 1368, die 13 septembris, an. 19 sui pontificatus. Itaque si de annis completis agimus, Petrus sedere cœpit apud Cameracum an. 1350; sed epitaphium necessario explicandum de annis incompletis; nam in archivis ecclesiæ Remensis legimus eum sacramentum præstitisse capitulo metropolitano, die 1 junii, anno 1349. Longe majorem difficultatem generare videtur quod legit Baluz. scilicet Petrum celebrasse synodum in Castello Cameracesii, in ecclesia S. Martini, an. 1245, die lunæ post festum SS. Sacramenti; cujus statutum habetur in ms. cod. Regiæ biblioth.; at hoc tribui non potest nostro Petro, qui nondum natus erat anno 1245.

Cum in maximis regni negotiis jam fidelem et utilem præstitisset operam noster Petrus, electus est a Johanne rege ad gravis momenti negotium cum Arragonum rege ipsiusque ministris.

Missi a rege Francorum Raimundus de Salguis decanus, Guillelmus Duranti canonicus Parisiensis, Johannes de Levis, marescallus et dominus Mirapicensis, Arnaldus de Rocafolio et Robertus Beldabart equites, convenerunt cum Bernardo de Capraria et Petro de Tenolheto vicecomite de Canat et de l'Isle, regis Arragonum legatis apud Perpiniacum, de quibusdam pactis inter utrumque regem ineundis. Ad ea vero approbanda et confirmanda rex Franciæ procuratorem suum instituit Petrum episcopum Cameracensem; rex vero Arragonum Gauceran-dum de Bello-Podio, qui pactiones ratas habuere die 11 Maii 1351, ex tab. Carcassonensi.

An. 1353, mittitur ad pacem conciliandam inter Ludovicum Flandriæ comitem, et Margaritam Hannoniæ comitissam. Ipso quoque usus est Innocentius papa VI ad sopiendum bellum inter Wenceslaum Brabantiæ ducem, et præfatum Ludovicum Flandriæ comitem, Petrusque ad Carolum imperatorem accessit anno 1356, summi pontificis nomine, rogaturus ut sua auctoritate hos belli motus compesceret. Urbanus V, Innocentii successor, ad eum scripsit ut ad pacem revocaret Johannem Armaniaci, et Petrum Raimundi Convenarum comites, una ex parte, ac Arnaldum Amanevum, dom. de Lebreto, Gastonemque Fuxi comitem ex altera dissidentes et bellantes.

An. 1362, Guillelmum, Albertum et Ottonem Ludovici Bavari filios, veniam petentes quod patri erga summum pontificem contumaci adhæsissent absolvit. Anno 1367, die 25 martii, litteras dedit pro fundatione cujusdam capellaniæ dotatæ à nobili viro Johanne domino de Felluy, ex historia abbatiæ Bonæ Spei. In B.

gne. Il fut d'abord évêque de Noyon, puis de Clermont, et passa de ce siége à celui de Cambrai. L'époque de sa translation est incertaine; nous allons la discuter. Dans son épitaphe, que nous donnons plus bas, on fixe l'époque de sa mort au mois de septembre de l'année 1368, la dix-neuvième année de son épiscopat. S'il s'agissait d'années pleines, Pierre aurait dû gouverner l'église de Cambrai dès l'année 1349; mais l'épitaphe doit s'entendre d'années incomplètes; car on voit dans les archives de l'église de Reims, qu'il prêta serment au chapitre métropolitain, le 1.er ou le 7 juin 1350. Une difficulté plus sérieuse résulte d'un passage de Baluze, où cet auteur rapporte que Pierre tint un synode, au Cateau-Cambrésis, dans l'église de Saint-Martin, l'an 1245, le lundi après la fête du très-saint Sacrement. Les réglements de ce synode se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque royale; mais il est évident qu'il ne s'agit pas ici de Pierre III, qui n'était pas né en 1245.

Les services éminents que Pierre avait déjà rendus dans les affaires les plus importantes de l'état lui firent confier, de la part du roi, une mission très-délicate auprès du roi d'Aragon et de ses ministres.

Les députés du roi de France, Raymond de Salgues, doyen, Guillaume Duranti, chanoine de Paris, Jean de Levis, maréchal et seigneur de Mirepoix, Arnauld de Roquefeuille, et Robert Beldabart, chevalier, s'abouchèrent à Perpignan avec les députés du roi d'Aragon, Bernard de Capraria, et Pierre, vicomte de Canat et de l'Isle, et fixèrent les conditions d'un traité entre les deux princes. Le roi de France donna sa procuration à l'évêque de Cambrai pour ratifier et confirmer ce traité; le roi d'Aragon avait donné les mêmes pouvoirs à Gaucerand de Beau-Puy. Ce traité fut conclu le 11 mai 1351, comme on le voit dans le chartrier de Carcassonne.

En 1353, Pierre fut chargé de travailler à la réconciliation de Louis, comte de Flandre, et de Marguerite, comtesse du Hainaut. Le pape Innocent VI lui confia aussi la mission d'apaiser le différend qui s'était élevé entre ce même comte de Flandre et Wenceslas, duc de Brabant. Au nom du souverain pontife, Pierre alla trouver l'empereur Charles, l'an 1356, pour l'engager à étouffer, en vertu de son autorité, ces commencements d'hostilité. Urbain V, successeur d'Innocent, écrivit à Pierre de s'interposer entre Jean, comte d'Armagnac, et Pierre Raymond, comte de Comminge, d'une part, et Arnauld Amanieu, seigneur d'Albret, et Gaston comte de Foix, d'autre part.

En 1362, il releva des censures ecclésiastiques Guillaume, Albert et Othon, fils de l'empereur de Bavière, qui se reconnaissaient coupables d'avoir adhéré à la rébellion de leur père contre l'autorité du souverain pontife. Le 25 mars 1367, il approuva la fondation d'une chapelle, avec la dotation faite par Jean, seigneur de Felluy, comme

Digitized by Google

on le voit dans l'histoire de l'abbaye de Bonne-Espérance. Son corps repose dans l'église cathédrale de N. D., près de l'autel ; on lit sur son tombeau :

Ci git Révérend père en Dieu Pierre d'André, né à Clermont ; d'abord évêque de Nevers, puis de Clermont, et enfin de cette église de Cambrai ; il est mort l'an de grâce 1368, le 13 septembre et la dix-neuvième année de son pontificat. Priez pour lui.

Dans le catalogue de l'abbaye d'Hasnon on le dit mort le 13 avril. Sans parler de ses autres actions, on lui attribue la construction de l'horloge du palais, et l'établissement de la fête de saint Martial. Sous son épiscopat, en 1351, il y eut une grande disette de vivres, surtout de ceux dont on fait usage en Carême ; à cette occasion il obtint du souverain pontife l'usage du lait et du beurre pour les pauvres ; mais les riches usèrent aussi de cette permission. Gilles, abbé de Saint-Martin de Tournai, de qui nous tenons ces détails, s'élève fortement contre cet abus.

LXI. ROBERT II.

Robert de Genève eut pour père Amédée, comte de Genève, et pour mère Mathilde d'Auvergne, ou de Boulogne, comme on le voit dans son épitaphe ; il fut d'abord notaire apostolique, puis évêque de Térouane et enfin de Cambrai en 1368. L'éclat de sa naissance, ses brillantes qualités et son éminente vertu déterminèrent le pape Grégoire XI à le créer, malgré sa jeunesse, cardinal-prêtre du titre des douze apôtres. Cette promotion eut lieu le 6 juin, vendredi des quatre-temps après la Pentecôte, 1372. S'il faut en croire l'ancienne vie de Robert, le saint père l'employa plusieurs fois comme légat. Grégoire étant mort, le conclave assemblé à Rome élut Urbain VI. Sept mois après, tous les cardinaux, à l'exception d'un seul, sortirent de Rome, et s'étant retirés à Fondi, déclarèrent nulle la première élection, comme arrachée par la violence. Leur choix tomba sur Robert de Genève, âgé seulement de 36 ans, et qui prit le nom de Clément VII. De là naquit un schisme dans l'Eglise. L'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre reconnurent Urbain ; la France et l'Espagne se déclarèrent pour Clément. Il n'entre pas dans notre sujet de rapporter les actes de son pontificat. Baluze a composé deux vies de ce Clément VII, ainsi que celles des autres papes qui ont établi leur siége à Avignon. On peut le consulter pour de plus amples détails. Quant à ce qui regarde le temps qu'il gouverna l'église de Cambrai, F. de Bar rapporte qu'il excommunia le comte de Hainaut, qui l'avait fait jeter indignement en prison, et qui avait usurpé les biens appartenant à l'église N. D. de Cambrai. On voit dans le même historien que Robert fit élever à Cambrai une porte

Virginis ecclesia majori, juxta altare quiescit, ubi legitur :

Hic jacet reverendus pater Petrus Andreæ, de Claromonte oriundus, quondam Noviomensis, deinde Claromontensis, postea hujus ecclesiæ Cameracensis episcopus, qui obiit an. Dom. M. CCC. LXVIII. 13 septembris, pontificatus sui an. XIX. Orate pro eo.

In catalogo ms. Hasnoniensi legitur mortuus die 13 aprilis. Ibidem omissis ceteris laudatur quod fecerit horologium palatii, et festum S. Martialis instituerit. Tempore episcopatus Petri, anno 1351, magna fuit penuria omnium quæ ad victum, maxime tempore quadragesimæ, sunt necessaria ; quapropter obtinuit a summo pontifice ut liceret pauperibus uti lacte et butyro ; at hac facultate abusi sunt etiam divites, quod maxime carpit Ægidius, abbas S. Martini Tornacensis, a quo hæc accepimus.

LXI. ROBERTUS II.

Robertus de Gebennis patrem habuit Amedeum comitem Gebennensem, matrem vero Mathildem de Arvernia, seu de Bolonia, uti legitur in ipsius epitaphio. Primum fuit sedis apostolicæ notarius, postea episcopus Morinensis, demumque Cameracensis, an. 1368. Ob nobilitatem, insignes animi dotes, virtutesque singulares quibus præfulgebat, etsi juvenis, an. 1372, die 6 junii quæ erat feria VI quatuor temporum post Pentecostem, creatus est presbyter cardinalis basilicæ XII apostolorum a Gregorio XI, ex prioris ejus vitæ scriptore, qui pontifex eo usus est in multis legationibus. Denique mortuo Gregorio, elapsis septem mensibus post electionem Urbani VI Romæ factam, cardinales omnes, uno demto, Roma egressi, Fundis rescissa electione hac, quasi per vim facta, Robertum Genevensem elegerunt, dictum Clementem VII, natum solum annos 36. Hinc schisma ortum in ecclesia ; Urbano enim Italia, Germania et Anglia adhæserunt ; Clementi vero Gallia et Hispania. De his quæ gessit in pontificatu dicere nostri non est instituti. Edidit Baluzius duas ejus vitas, cum cæteris paparum qui Avinioni sederunt, et eas notis illustravit, quæ consuli possunt. Quod spectat ad ejus acta tempore episcopatus Cameracensis, lego in historia ms. domni Francisci de Bar, Robertum vinculo excommunicationis innodasse comitem Hannoniæ, a quo in carcerem conjectus fuerat, tum propter hoc scelus, tum quod possessiones ecclesiæ Cameracensis B. Mariæ detineret. Ibidem insuper notatur ab hoc episcopo exstructam fuisse urbis portam, quam etiamnum appellant Portam Robert[1]. Obiit an 1394, die 16

[1] On sait en outre qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il fit battre monnaie à son coin, et qu'il présida en 1370 au synode qui se tenait tous les ans au mois d'octobre.

Digitized by Google

septembris. Jacet in æde sacra Cœlestinorum, ad Pontem Sulgiæ, vulgo Sorgue, cum hoc epitaphio:

Hic requiescit dominus Clemens papa VII, primus hujus cœnobii fundator, ex patre Amedeo comite Gebennensi, matre vero Mathilda de Bolonia genitus. Qui fuit protonotarius, Morinensis et Cameracensis episcopus, deinde cardinalis. Demum ad papatum invitus assumptus, et curia tunc incolumi reducta, dominum Petrum cardinalem de Luxemburgo miraculis corruscantem, in hoc cæmeterio sepultum ad cardinalatum assumpsit; et in fine an. XVII sui pontificatus migravit ad Christum die XVI. septemb. M. CCC. XCIIII. Cujus anima requiescat in pace.

qu'on appelle encore aujourd'hui *porte Robert*. Il mourut le 16 septembre 1394. Son corps fut déposé dans l'église des Célestins, à Sorgue, avec cette epitaphe :

Ici repose le pape Clément VII, fondateur de ce monastère; il eut pour parents Amédée, comte de Genève, et Mathilde de Bologne. Il fut protonotaire, évêque de Térouane, évêque de Cambrai, cardinal. Il fut ensuite nommé pape malgré lui; il réforma sa cour, et il éleva au cardinalat Pierre de Luxembourg, dont le corps repose dans ce cimetière, et sur le tombeau duquel s'opèrent d'éclatants prodiges. Il mourut vers la fin de la dix-septième année de son pontificat, le 16 septembre 1394. Que son âme repose en paix.

LXII. GERARDUS III.

Gerardus de Dainville nobilis Atrebas, frater Johannis, regum Francorum Johannis et Caroli V hospitio præfecti. Cum vacaret sedes Cameracensis per provectionem Roberti de Gebennis ad cardinalis dignitatem[1], e Morinensi cathedra ad hanc translatus est an. 1372. Prius autem obtinuerat Atrebatensem. Exstat Parisiis collegium Dainvillæum[2], propter ecclesiam parochialem SS. Cosmæ et Damiani, quo nomen ejus perennat. Efflavit animam an. 1378, sui episcopatus apud Cameracum an. VI[3]. Terræ mandatur in latere dextro ecclesiæ B. Mariæ Camerac. cum hoc epitaphio:

Hic jacet reverendus pater bonæ memoriæ G. de Dainvilla, quondam Atrebat. Moriff. et postea Camer. ep., qui obiit XVIII die junii an. M. CCC. LXVIII.

Quo anno fidem obligaverat eccl. Remensi.

LXII. GÉRARD III.

Gérard, d'une illustre famille d'Artois, était frère de Jean, grand chambellan des rois de France, Jean et Charles V. La promotion de Robert de Genève au cardinalat avait laissé vacante l'église de Cambrai. Gérard fut transféré du siége de Térouane à celui de Cambrai en 1372; il avait auparavant gouverné l'église d'Arras. Il existe à Paris un collége qu'on appelle de Dainville, près l'église des saints martyrs Cosme et Damien, et qui perpétue le souvenir de Gérard. Sa mort eut lieu l'an 1378, la sixième année après sa translation sur le siége de Cambrai. Son corps repose au côté droit de l'église N. D. de Cambrai, avec l'épitaphe suivante :

Ci git révérend père en Dieu, Gérard de Dainville, de pieuse mémoire, autrefois évêque d'Arras, puis de Térouane, et enfin de Cambrai. Il mourut le 18 juin 1378.

Il avait cette même année reconnu la juridiction de la métropole de Reims.

LXIII. JOHANNES IV.

Johannes T'Serclaes nobilis Belga Bruxellis ortus. Ex canonico Cameracensi fit episcopus an. 1378, quo capitulo metropolitano sese sacramento obstrinxit die 26 novembris. Matrimonio junxit in sua ecclesia, præsente Carolo VI, Francorum rege, Johannem principem Burgundiæ, Philippi Audacis ducis filium, cum Margarita Bavara. Sublatus e vita 1388, expletis in episcopatu annis 10, mensibus 6, jacet ad porticum cathedralis ecclesiæ. Ex ejusdem familia vixit elapso seculo rei militaris peritissimus Joannes comes Tillius, cæsareorum exercituum Ferdinandi II, imp. in Germania dux strenuus.

LXIII. JEAN IV.

Jean T'Serclaes naquit à Bruxelles d'illustres parents. D'abord chanoine de Cambrai, il en devint évêque en 1378, et prêta serment au chapitre le 26 novembre de la même année. Il bénit dans sa cathédrale le mariage de Jean, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi, avec Marguerite de Bavière. Cette cérémonie eut lieu en présence de Charles VI, roi de France. Il mourut en 1388, après dix ans et six mois d'épiscopat. Son corps repose près du portique de la cathédrale. Il y avait dans le siècle dernier un membre distingué de cette famille; c'était Jean, comte de Tilly, habile général, et com-

[1] A cette époque la nomination au cardinalat faisait vaquer l'évêché dont le récipiendaire était pourvu.

[2] Ce n'est pas notre évêque, mais bien son frère Michel de Dainville, archidiacre d'Ostrevant en l'église d'Arras, qui fonda ce collége, comme le témoigne l'inscription qui se lisait dans la chapelle de l'établissement.

[3] L'épiscopat de Gérard de Dainville fut troublé par quelques démêlés qu'il eut avec son chapitre. Voyez-en les détails dans l'*Hist. de Cambrai*, par Dupont, IV.e partie, p. 5 et suiv. En 1377, il reçut à Cambrai l'empereur Charles IV et son fils Wenceslas, roi des Romains, qui se rendaient à Paris pour visiter le roi Charles V.

Digitized by Google

mandant en chef dans l'armée impériale de Ferdinand II, empereur d'Allemagne.

On lit, touchant ce prélat, dans le catalogue manuscrit de l'abbaye d'Hasnon : Jean T'Serclaes, de Bruxelles, quatrième du nom, évêque d'une éminente piété, ordonna de célébrer deux fois chaque année la fête de saint Michel. Il gouverna dix ans six mois et douze jours; il mourut le 12 janvier 1388.

Dans les remarques de Baluze sur l'ancien *Gallia Christ.*, on lit ce qui suit sur Jean T'Serclaes : Pendant le déplorable schisme qui divisait alors l'église, Jean IV s'était déclaré pour Urbain, ainsi que tous les Belges, avec leur comte; d'un autre côté, Albert, comte de Hainaut, refusait de reconnaître aucun des prétendants à la papauté; ce qui fit que notre prélat perdit la possession, ou plutôt l'usufruit des biens ecclésiastiques qu'il avait dans le Hainaut, (Froissart, chap. 35).

LXIV. ANDRÉ.

André de Luxembourg, du sang impérial, eut pour père Gui de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Paul, et pour mère Mathilde de Châtillon. On voit dans les Annales du Vatican qu'il fut promu à l'évêché de Cambrai le 31 janvier 1390. Il mourut saintement en 1396, au retour d'un pélerinage en terre sainte. Il avait ordonné dans son testament que son cœur et ses entrailles fussent transportés à Avignon et enterrés dans l'église où repose son parent, le cardinal Pierre de Luxembourg, de sainte mémoire. Son corps fut déposé dans l'église principale de Cambrai, hors du chœur, devant l'autel de sainte Marie-Magdeleine.

LXV. PIERRE V.

Pierre d'Ailly ne descendait pas de l'illustre famille des vidames d'Amiens, qui portaient ce nom; mais il naquit en 1350 à Compiègne de parents obscurs; ses talents et son ardeur pour l'étude lui ayant fait faire de rapides progrès dans les belles-lettres, il fut reçu comme boursier au collége de Navarre. Ses progrès y furent tels que, le 3 des ides d'avril de l'année 1380, il fut reçu docteur en théologie. Son mérite, ses travaux et ses vertus ne restèrent pas sans récompense. Pierre fut successivement chanoine de Noyon, grand chantre, archidiacre de Cambrai, trésorier de la chapelle royale, préfet du collége de Navarre, où il eut des disciples très-distingués, entr'autres Jean Gerson et Nicolas Clemangis. Il fut ensuite nommé chancelier de l'université de Paris en 1389. Il devint aumônier et conseiller du

De eo catalogus Hasnoniensis manu exaratus : « Johannes Bruxellensis Serclaes hujus nominis » IV, vir miræ bonitatis, fundavit festa S. Mi- » chaelis bis in anno celebranda. Sedit annos » 10, menses 6, dies 12[1]. Obiit die 12 Jan. » 1388. »

In observationibus Baluzii ad Galliam christianam veterem hæc lego de Johanne T'Serclaes : « In miserabili illo schismate quod tum dis- » traxit ecclesiam, cum episcopus iste adhære- » ret Urbano, ut ceteri Belgæ cum eorum » comite; et Albertus comes Hannoniæ, neutri » ex duobus de summo pontificatu contenden- » tibus obediret, ea de causa episcopus amisit » possessionem seu usufructum redituum, » quos ratione sui episcopatus habebat in Han- » nonia, » Froissart, vol. 2. cap. 35.

LXIV. ANDREAS.

Andreas de Luxemburgo, imperatoria stirpe progenitus, patre Guidone de Luxemburgo, comite de Ligny ac S. Pauli, matre Mathilde de Chatillon, ad Cameracensem ecclesiam regendam assumitur[2] die 31 januarii an. 1390, ex tabulis Vaticani. Post peregrinationem Jerosolymitanam religionis ergo susceptam, pie obiit an. 1396, condito prius testamento, quo statuit : « quod » cor et intestina sua deferantur Avenionem, » et ecclesiasticæ tradantur sepulturæ in eccle- » sia scilicet Avenionensi, ubi jacet intumulatus » dominus Petrus de Luxemburgo.... germanus » suus sanctæ memoriæ dudum cardinalis. » Corpus autem ejus conditum est in ecclesia majori apud Cameracum, extra chorum, ante altare B. Mariæ Magdalenæ[3].

LXV. PETRUS V.

Petrus de Alliaco, non ex nobilissima gente vicedominorum Ambianensium cognomento d'Ailly ortus erat, sed Compendii natus est an. 1350, ex parentibus tenuissimæ sortis : at cum ingenio polleret magnoque discendi desiderio flagraret, ac jam in liberalibus disciplinis plurimum profecisset, inter sodales quos vocant bursarios in collegio Navarræ est receptus, ubi adeo profecit ut an. 1380 lauream doctoris theologi sit consecutus, 3 idus aprilis. Industriæ, diligentiæ ac virtuti sua non defuerunt præmia. Nam Petrus fuit canonicus Noviomensis ecclesiæ, et postea cantor, archidiaconus Cameracensis, thesaurarius capellæ regiæ Parisiensis, præfectus collegii Navarensis, in quo habuit discipulos præstantissimos, Johannem Gerson, et Nicolaum Clemangium. Quin

[1] Jean T'Serclaes célébra à Cambrai, en avril 1385, le double mariage des enfants de Philippe le hardi, duc de Bourgogne, avec ceux de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande.

[2] Le chapitre avait postulé Jean, l'un des fils du comte de Hainaut; mais le pape ne ratifia point ce choix.

[3] C'est sans motifs suffisants que les auteurs du *Gallia Christ.* ont placé Thierri de Nihem au rang des évêques de Cambrai entre André de Luxembourg et de Pierre d'Ailly.

Digitized by Google

et totius academiæ Parisiensis cancellarius renuntiatus est an. 1389, et regi christianissimo fuit a sacris largitionibus et consiliis, qui etiam eum voluit piaculorum suorum conscium esse ac medicum. An. circiter 1398, factus est episcopus Cameracensis ex Aniciensi, et an. sequenti sacramentum præstitit capitulo Remensi die 24 martii. Quamvis vero Clementis VII partes tueretur, ut postea Benedicti XIII, ejus successoris, pro tollendo tamen schismate plurimum laboravit, maxime in concilio Pisano anno 1409. Biennio elapso, Johannes XXIII Papa eum creavit cardinalem, titulo S. Chrysogoni, 7 idus junii. Sub finem an. 1414, ad concilium Constantiense profectus est, cujus tertiæ sessioni præfuit, et per triennium hujus sacri cœtus pars magna fuit. An. 1419, 25 januarii, Carolus regis Franciæ filius, regni regens, jussit solvi 500 libras turonenses cardinali Cameracensi, ex ipsius apocha data 26 januarii ejusdem anni. Denique multis legationibus clarus, post labores plurimos pro pace ecclesiæ et regni exantlatos, obiit an. 1415, die 9, aug., ex Raissio, sepulcroque tectus est in choro cathedralis ecclesiæ Cameracensis, ubi hæc legitur inscriptio :

Hic jacet reverendus pater dominus Petrus de Alliaco, S. theologiæ doctor, quondam episcopus Cameracensis. Orate pro eo.[1]

Et infra :

Mors rapuit Petrum; petram subilt putre corpus.
Sed petram Christum, spiritus ipse petit.
Quisquis ades, precibus fer opem, semperque memento
Quod præter mores, omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent
Aspicis; hæc aderant mihi, nunc abeant.

Verum exegit hoc epitaphio monumentum longe perennius, videlicet in scriptis suis quæ plurima sunt, sive in sacram scripturam, sive in libros sententiarum, de variis tractatibus et quæstionibus theologicis, de emendatione ecclesiæ, de concilio generali. Plurima quoque edidit ad astronomiam spectantia. In collegio Navarræo cujus fuit restaurator, celebris est memoria Petri de Alliaco, de quo est consulenda historia hujus regiæ domus, auctore Johanne Launoio. Porro in hujus collegii regalis bibliotheca multa latent hujus doctoris opera nondum edita[2].

LXVI. JOHANNES V.

Assumpto ad cardinalium collegium Petro, vacavit ecclesia Cameracensis an. 1411, ad quam electus est Johannes de Gavre, nobilis

roi de France, qui le choisit pour son confesseur et son guide spirituel. Déjà évêque du Puy, il fut transféré vers l'an 1398 au siége de Cambrai. L'année suivante il prêta serment au chapitre de Reims, le 24 de mars. Attaché au parti de Clément VII et de Benoît XIII, il fit néanmoins les plus grands efforts pour l'extinction du schisme. Son zèle éclata surtout au concile de Pise, en 1409. Deux ans après, le 7 des ides de juin, le pape Jean XXIII le créa cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Vers la fin de l'année 1414, il se rendit au concile de Constance; il présida la troisième session, et fut pendant trois ans l'âme de cette sainte assemblée. Le 25 janvier 1419, Charles, fils du roi de France et régent du royaume, fit donner au cardinal de Cambrai 500 livres tournois, comme le prouve un billet daté du 26 janvier, même année. Enfin, après s'être acquitté avec éclat de plusieurs légations, après de grands travaux pour la paix de l'église et de l'état, il mourut, suivant Raissius, le 9 août 1425.

Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale de Cambrai, avec cette inscription sur son tombeau :

Ci git révérend père et seigneur Pierre d'Ailly, docteur en théologie, autrefois évêque de Cambrai. Priez pour lui.

Et plus bas on lit :

« La mort a enlevé Pierre, et une pierre renferme son corps putréfié; mais son âme s'élance vers le Christ qui est la pierre de l'édifice éternel. Qui que vous soyez, priez pour lui et souvenez-vous que la mort détruit tout, excepté la vertu. Voyez combien sont passagères la faveur des rois, les richesses et la gloire; tout à l'heure j'en jouissais encore, maintenant il ne m'en reste rien. »

Il a laissé dans ses nombreux écrits un monument plus durable que cette épitaphe. Il y traite tour à tour de l'Ecriture sainte, du maître des sentences, de différents sujets théologiques, de la réforme de l'église, des conciles généraux. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'astrologie. Le collége de Navarre, dont il fut le restaurateur, a sa mémoire en grande vénération. On peut voir à ce sujet l'histoire de ce collége royal, par Launoi. Il existe du même docteur, dans la bibliothèque de ce collége, plusieurs ouvrages encore inédits.

LXVI. JEAN V.

Après la promotion de Pierre au cardinalat en 1411, Jean de Gavre, fils du seigneur de Lens, en Artois, devint évêque de Cambrai. Les histo-

[1] La pierre tumulaire sur laquelle est gravée cette inscription est conservée à la bibliothèque de Cambrai. Elle offre l'effigie en pied du prélat. Voyez la planche 6 des *Rech. sur l'égl. métr.* P. d'Ailly est mort le 9 août 1420.

[2] Il en existe aussi plusieurs dans la biblioth. de Cambrai, comme on peut s'en assurer par le catalogue raisonné des mss. de ce dépôt. V. aussi *Notice hist. et lit. sur le cardinal P. d'Ailly*, par M. Arthur Dinaux, ouvrage couronné en 1824 par la société d'émulation de Cambrai.

Digitized by Google

riens disent qu'il gouverna cette église avec sagesse pendant vingt-cinq ans. Pour trouver ce nombre d'années, il faut compter son épiscopat à partir de l'année 1411, et le faire finir en 1436. On prétend néanmoins qu'il mourut seulement en 1438, au château de Liedekerke. François de Bar cite, dans son histoire, deux chroniques manuscrites qui portent 1436 et non 1438. Son corps fut déposé dans le chœur de l'église cathédrale de Cambrai, et dans un même tombeau avec ceux de ses frères tués à la bataille d'Azincourt en 1435. Au mois de juillet de la même année, il avait assisté au célèbre congrès d'Arras, où l'on chercha à rétablir la paix entre le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. On voit à Dijon, dans les archives de la chambre des comptes, une lettre de Jean V, écrite de Bruxelles, ville de son diocèse, en date du 18 juin 1425. C'est le vidimus de trois diplomes par lesquels certains empereurs accordent des priviléges à l'église de Cambrai.

Ces actes sont souscrits par Adolphe, archevêque de Cologne, Dictalme, évêque de Constance, Conrad, évêque de Spire, etc.

militis, domini Lensensis in Artesia filius. Hic legitur gregem suum cum laude rexisse per annos 25, qui annorum numerus ut reperiatur, inchoandus est Johannis episcopatus an. 1411, absolvendusque anno 1436. Eum tamen mortuum volunt anno tantum 1438, in castro de Liedekerke. Sed dom. Franciscus de Bar [1], in sua historia ms. citat duo chronica manu exarata, quæ pro 1438 habent 1436. Eodem sepulcro conditus est in choro Cameracensi, cum suis fratribus in pugna Azincurtensi cæsis[2]. An. 1435, mense julio, adfuit celeberrimo cœtui apud Atrebatum pro concilianda pace inter Franciæ et Angliæ reges, ducemque Burgundiæ. In curia publicarum rationum Divionensi sunt quædam litteræ nostri Johannis datæ an. 1425, indict. 3, die 18 junii, in oppido Bruxellensi suæ diœcesis, quæ testantur visa ab hoc episcopo tria imperatorum diplomata et præcepta Cameracensi concessa ecclesiæ; subscribunt Adolfus Colon. archiepiscopus, Dictalmus Constantiensis episc., Conradus Spir. episcopus.

LXVII. JEAN VI.

Jean de Bourgogne était fils illégitime de Jean, duc de Bourgogne, et d'Agnès de Croy, fille de Jean de Croy, seigneur de Renty. De prévôt de Bruges il devint évêque de Cambrai, vers l'an 1440. Il était déjà élu et consacré le 29 avril de cette année, puisqu'on le voit confirmer, au monastère de Forest, le privilége de ne recevoir pour religieuses que des filles nobles, ou nées de parents attachés à la profession des armes. Quoiqu'il ait été pendant 39 ans évêque de Cambrai, il demeura presque toujours à la cour, et faisait administrer son diocèse par ses grands vicaires. Il ne prêta le serment accoutumé au chapitre de Reims que le 24 août 1461. Sous son épiscopat, l'évêque d'Arras, Pierre de Ranchicourt, vint consacrer l'église cathédrale le 3 des nones de juillet 1472.

Jean mourut en 1479, à Bruxelles, qui faisait alors partie du diocèse de Cambrai. Avant de recevoir les ordres sacrés, avait-il épousé Agnès, ou Marguerite Absalon, dont il eut beaucoup d'enfants? On peut consulter à ce sujet l'histoire généalogique du père Anselme, augustin déchaussé, revue et augmentée par du Fourny. Son

LXVII. JOHANNES VI.

Johannes a Burgundia Johannis Burgundiæ ducis filius, sed nothus, et Agnetis de Croy filiæ Johannis de Croy, domini de Renty, ex præposito Brugensi creatur Cameracensis episcopus an. circiter 1440 [3]; et quidem electus jam et confirmatus an. 1440, 29 aprilis, confirmat privilegio consuetudinem, non alias nisi de militari genere ortas, aut generosa prosapia in Forestensi monasterio recipiendi in moniales. Etsi vero per an. 39 sedisse dicatur, vix ab aula discessit, ecclesiamque suam per vicarios gubernavit. An. tantum 1461 die 24 augusti fidem obstrinxit capitulo Remensi [4]. Sub ejus episcopatu ecclesia dedicata est ab episcopo Atrebatensi Petro de Ranchicourt, 3 nonas julii an. 1472.

Diem clausit extremum Bruxellæ [5], quæ urbs erat diœcesis Cameracensis, an. 1479. Utrum antequam clericali militiæ nomen dedisset uxorem duxerit nomine Agnetem, *al.* Margaritam Absalon, quæ ipsi multos peperit liberos, consulenda est historia genealogica patris Anselmi Augustiniani discalceati, a dom. du Fourny

[1] François de Bar, grand prieur d'Anchin; mort en 1606, a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits concernant l'hist. ecclésiastique du pays. On les conserve à la biblioth. de Douai.

[2] Le cercueil de Jean de Gavre ou de Lens a été retrouvé lors des fouilles pratiquées sous nos yeux en 1822, sur l'emplacement de l'ancienne métropole. On trouva auprès de cette bière deux squelettes qui furent pris pour ceux des deux frères de l'évêque. L'identité est douteuse. V. *Rech. sur l'égl. mét.* 64. Les funérailles de ce prélat ont été décrites par Jean le Robert, dans les mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubert, V. Dupont, *Hist. de Cambrai*, IV.e partie, pièces justificatives. La véritable date de la mort de Jean de Lens est le 30 mars 1438-39.

[3] Les ordres sacrés lui furent successivement conférés par l'évêque de Dagno *in partibus infidelium*, frère Hugues Tournet, suffragant de Cambrai.

[4] L'entrée solennelle de Jean de Bourgogne avait néanmoins eu lieu dès le 10 juillet 1442. Les curieux détails en ont été rapportés par Jean le Robert.

[5] Jean de Bourgogne n'est pas mort à Bruxelles, mais bien à Malines, en avril 1479, selon le style de Cambrai.

Digitized by Google

recognita et aucta. Jacet in choro ecclesiæ Cameracensis, in edito et insigni cenotaphio[1].

LXVIII. HENRICUS.

Antequam Johannes à Burgundia mortem oppetiisset, Sixtus papa IV dudum sibi reservarat Cameracensis ecclesiæ dispositionem, ordinationem et provisionem, quando eam vacare contingeret, quod tamen pro hac tantum vice facturum se declaravit. Mortuo itaque Johanne bullam dedit qua præficiebat huic ecclesiæ Henricum de Bergis, sedis apostolicæ notarium, utriusque juris doctorem, in subdiaconatus ordine, et ætate legitima constitutum, dicti Johannis episcopi olim coadjutorem per sedem apostolicam deputatum, litterarum scientia, vitæ munditia, honestate morum, multiplicibus virtutum donis ornatum. Miramur de nobilitate generis Henrici nihil hac in bulla dictum; erat enim filius Johannis de Berghes. Ipse vero fuit ordinis velleris aurei cancellarius. Data est bulla Romæ apud S. Petrum an. incarnat. Dom. 1480, 16 cal. junii, pontificatus Sixti anno 9. Die vero 9 martii an. 1482, juravit fidem capitulo Remensi. Paulo post suam promotionem ad hanc cathedram Henricus ad sacra loca peregrinationem suscepit[2]; ex qua rediens invisit papam Innocentium VIII. An. 1491, ind. 10 die 15 jan. dominica post octavas Regum, visitavit et exploravit reliquias S. Gisleni, quas integras reperit, demto uno brachio, quod separatim a corpore jam tum peregrinis deosculandum exhibebatur, convocatis Quintino hujus monasterii abbate, Johanne ejus prædecessore, Petro Crispiniensi, Johanne S. Dionysii in Broqueroya, Guillelmo Cambronensi, et Johanne S. Johannis de Valencenis abbatibus. Nuptias Philippi Austriæ archiducis cum Johanna Ferdinandi regis Castellæ filia celebravit; quam deinde per Gallias an. 1501 transeuntem cum multis principibus et proceribus comitatus est. Anno proximo die 7 octob. moritur in Castro Cameracesii, post gestas annis 22 episcopales infulas; jacetque in ecclesiæ principis choro.

LXIX. JACOBUS.

Jacobus ex illustrissima gente Croyia natus in Belgio, parentes nactus est clarissimos Johannem dominum de Tours ad Matronam, comitem de Chimay, et Mariam de Lalain. Protonotarius sedis apostol. præpositus Leodiensis, et elec-

corps repose sous le chœur de sa cathédrale, sous un tombeau élevé et très-remarquable.

LXVIII. HENRI.

Avant la mort de Jean de Bourgogne, le pape Sixte IV s'était réservé le droit de choisir un sujet, et de pourvoir au siége de Cambrai, lorsqu'il viendrait à vaquer, en déclarant toutefois qu'il ne prétendait user de ce droit qu'en cette seule circonstance. A la mort donc de Jean, il donna une bulle par laquelle il nommait évêque de Cambrai Henri de Berghes, notaire apostolique, docteur en droit civil et en droit canon. Henri n'était alors que sous-diacre; mais il avait l'âge requis et avait déjà auparavant été nommé, par le saint-siége, coadjuteur de Jean VI. On admirait en lui la connaissance des belles-lettres, la pureté des mœurs, la douceur de son commerce, de nombreuses et éclatantes vertus. Nous sommes surpris que la bulle, en rappelant toutes ces belles qualités de Henri, ne fasse pas mention de la noblesse de sa race. Il était fils de Jean de Berghes. Il fut chancelier de l'ordre de la toison d'or. La bulle est datée de Saint-Pierre de Rome, le 16 des calendes de juin 1480, la neuvième année du pontificat de Sixte IV. Il prêta serment au chapitre de Reims, le 9 mars 1482. Quelque temps après son élévation au siége de Cambrai, Henri fit un pélerinage en Terre-Sainte. Il visita à son retour le pape Innocent VIII. Le 15 janvier 1491, le dimanche après l'octave des Rois, il vérifia et déclara authentiques les reliques de saint Ghislain, dont il trouva le corps entier, à l'exception d'un bras, qu'on en avait séparé pour le faire baiser aux pélerins. Il avait convoqué à ce sujet une assemblée, où se trouvèrent Quentin, abbé de Saint-Ghislain, Jean, son prédécesseur, Pierre, abbé de Crespin, Jean, abbé de Saint-Denis en Broqueroie, Guillaume, abbé de Cambron, et Jean, abbé de Saint-Jean à Valenciennes. Il bénit le mariage de Philippe archiduc d'Autriche avec Jeanne, fille de Ferdinand, roi de Castille. Lorsqu'en 1501 cette princesse traversa la France, il la suivit avec un grand nombre de princes et de seigneurs. Il mourut au Cateau-Cambrésis, le 7 octobre de l'année suivante, après vingt-deux ans d'épiscopat. Son corps repose dans le chœur de la cathédrale.

LXIX. JACQUES.

Jacques, de l'illustre maison de Croy, né en Belgique, eut pour père Jean, seigneur de Tours sur Marne, comte de Chimay, et pour mère Marie de Lalain. Il fut d'abord protonotaire du siége apostolique, prévôt de Liége, et chanoine

[1] Le cénotaphe était en marbre d'Italie, rehaussé de treillages de cuivre. La statue colossale en bronze du prélat se détachait du fond, et était soutenue par diverses figures allégoriques. Ce beau monument fut sacrifié en 1726, lors de la restauration du chœur.

[2] On trouve des détails sur le pélerinage d'Henri de Berghes dans la relation inédite de Jean de Tournai, bourgeois de Valenciennes, qui fit alors le même voyage. Cette relation repose à la bibliothèque de Valenciennes. Henri de Berghes s'embarqua à Venise pour la Terre-Sainte, dans les premiers jours de mai 1487; il montait le même bâtiment que Nicolle Le Huen, carme du couvent de Pont-Audemer, qui a écrit une relation de son voyage sous ce titre : *Le grant voyage de Hierusalem, divisé en deux parties*, etc., in-4° gothique, Paris, Regnault, 1522.

Digitized by Google

de l'église électorale de Cologne. Pendant la vacance du siége de Cambrai, une partie du chapitre avait, en 1502, demandé pour évêque François de Melun; l'autre s'était déclarée pour Jacques de Croy, et l'avait élu le 22 octobre, suivant le catalogue de l'abbaye d'Hasnon. Après de longs débats, Jacques prit enfin possession du siége par procuration, en 1504; mais il ne fit son entrée solennelle que le 10 février 1509. L'empereur Maximilien le nomma duc de Cambrai, par un diplome de 1510; l'empereur permet à Jacques, par le même acte, d'ajouter à ses armes l'aigle impériale, et d'autres insignes.

Jacques mourut en 1516, le jour de l'assomption, suivant le désir qu'il en avait souvent exprimé. Sa mort est rapportée à ce jour-là même, dans le nécrologe des chartreux. Son corps fut transporté d'abord dans l'église de Saint-Géry, et ensuite dans une chapelle de la nouvelle église collégiale du même Saint. Il fonda dans la ville de Cambrai la maison des Frères, appelés les Bons-Enfants, qu'il fit venir de Gand. Pour plus amples détails, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage français de Jean Scohier, imprimé à Douai, dans lequel on parle des prélats et ducs de Croy, d'Avré, d'Arschot, des princes de Chimay, des comtes de Rœux et de Solre et des autres seigneurs de cette illustre famille.

LXX. GUILLAUME III.

Guillaume de Croy, fils de Henri de Croy, comte de Porcéan, et de Charlotte de Chateaubriand, était frère de Philippe II, premier duc d'Arschot. Il embrassa la vie religieuse et devint abbé d'Afflighem; il étudia les belles-lettres à Louvain, sous Jean-Louis Vivès, homme d'une grande érudition, et très-habile dans toutes les sciences. En 1516, il fut élevé au siége de Cambrai, tout jeune encore, âgé seulement de 17 ou 18 ans. L'année suivante, il devint archevêque de Tolède, primat d'Espagne, et le 2 avril de la même année, il fut créé par Léon X, cardinal, sous le titre de Sainte-Marie *in Aquirio*. A toutes ces dignités, l'empereur Charles-Quint, roi d'Espagne, avait ajouté la charge de chancelier de Castille; mais ces honneurs furent de courte durée, tant il est vrai de dire que les choses d'ici-bas sont fragiles. Il s'était rendu à la diète de Worms. Le 6 janvier 1521, étant allé à la chasse, et montant un cheval fougueux, il fit une chute dans laquelle il se rompit une côte, d'autres disent

toralis ecclesiæ Coloniensis canonicus fuit primum. Cum vero vacante sede Cameracensi, pars capituli Franciscum Melodunensem postulasset an. 1502; alia vero pars Jacobo faveret, quem elegerat die 22 octobris, secundum catalog. Hasnon. Post longam disceptationem, hic possessionem adeptus est, ac iniit per procuratorem[1] an. 1504; urbem tamen non est ingressus pompa solemni, nisi die 10 februarii 1509. Creatus autem est dux Cameracensis à Maximiliano Cæsare, diplomate dato an. 1510. Eodem edicto aquila imperialis et quædam alia insigniis Jacobi sunt addita[2].

Rebus humanis subtrahitur die festo assumptionis, quo die semper optarat mori, an. 1516; et quidem necrologio carthusiæ castrensis inscribitur ad diem 15 augusti præfati anni; corpus ejus delatum est in basilicam S. Gaugerici apud Cameracum, postea conditur in sacello novæ ecclesiæ collegiatæ ejusdem S. Gaugerici. Fundavit in urbe Cameracensi domum Fratrum, qui vulgo appellantur *les bons Enfants*, qui accersiti sunt ex urbe Gandavo. De hujus gentis præsulibus, dynastis, et ducibus Croyi, d'Havré et d'Arschot, principibus de Chimay, comitibus de Rœux et de Solre, aliisque nobilissimæ familiæ toparchis, libellum gallice scripsit Johannes Scoherius Duaci typis editum, ad quem mittimus lectorem qui plura de stemmate scire desiderat[3].

LXX. GUILLELMUS III.

Guillelmus de Croy, Henrici domini de Croy, comitis de Porcean, filius, ex Carlota de Castrobriantii, frater Philippi II, qui primus fuit dux d'Arschot, monachus, posteaque abbas Affligemiensis, Lovanii bonis litteris operam dedit sub eximio magistro Johanne-Ludovico Vives, viro doctissimo, et in omni scientiarum genere versatissimo. Adhuc adolescens, ætatis anno 17 aut 18, Guillelmus creatus est episcopus Cameracensis an. 1516. Postea Toletanus archiepiscopus et Hispaniæ primas, cardinalisque anno 1517, a Leone X, renuntiatus titulo S. Mariæ in Aquirio die 2 aprilis. Tot dignitatibus addiderat Carolus V, imperator Hispaniarum rex, titulum cancellarii regni Castellæ; sed brevi tempore tot honoribus potitus est, adeo fluxa sunt temporalia omnia : cum enim adesset comitiis imperii Wormatiæ coactis, venatum profectus die 6 januarii an. 1521, equi generosi lapsu fracta costa, (alii dicunt vena) interiit ætatis an. 23[4]. Conditus est sub

[1] Le procureur fut Pierre Briquet, archidiacre d'Anvers en l'église de Cambrai, abbé commendataire de Saint-André du Cateau. Il avait été précédemment député à Rome, à l'occasion du schisme dont l'église de Cambrai était menacée par la double élection de Jacques de Croy et de François de Melun.

[2] Ce diplome existe en original aux archives de Flandre à Lille.

[3] *La généalogie et descente de la maison de Croy, avec les blazons et armoiries*, in-4° J. Boscard, 1589.

[4] Robert Macquériau, ou Macquereau, raconte ainsi la mort de Guillaume de Croy : « Ce vint la feste du jour de » Noël; pour le mieulx solempniser, iceluy cardinal dict les trois messes, combien que dès-lors se sentit un petit » deffaict, et toutes les festes pareillement. Son oncle, (M. de Chièvres, grand chambellan de Charles-Quint), le fist » visiter par les médechins de l'empereur, quy riens n'y fisrent; car l'endemain des Innocents se alicta de telle sorte » que, le 13e jour de janvier, trespassa de ce mortel siècle, en bon entendement rendant son âme à Dieu, dont » l'empereur en fu moult mary. » *Recueil de la maison de Bourgogne*, I. 148.

Digitized by Google

magnifico mausoleo in Cœlestinorum cœnobio apud Lovanium sumtibus ejus patrui constructo, quod instauratum a Carolo Arschotano duce hoc epitaphium exhibet legendum :

Guillelmo Croio, card. tit. S. Mariæ in Aquirio, archiepiscopo Toletano, Hispaniæ primati, et Castellæ regni cancellario, episcopo Cameracensi, imperii principi, Cambresii comiti, abbati Affligemiensi. Obiit Wormaciæ, Carolo V imperante, postridie non. jan. M. D. XXI.

LXXI. ROBERTUS III.

Guillelmus, religione fortasse ductus, quod duas cathedras possideret, retenta Toletana, Cameracensi cessit an. 1519, in gratiam fratris sui Roberti; qui eodem anno Cameracum est ingressus pompa solenni [1]; qui an. 1523, legitur administrator in chartis. Post sexennium habitus est Cameraci celebris conventus ad pacem conciliandam inter Carolum V imperatorem, et Franciscum I, Franciæ regem[2]. Adfuit concilio Tridentino an. 1546. An. 1550, die 1 octobris habuit synodum, in qua Caroli V imperatoris promulgavit quædam decreta conventus Augustani pro tuenda religione, cautione hac addita: « Maximi et reverendissimi in Christo patris archiep. Remensis superioris nostri auctoritate semper salva. Vivere desinit ultima die augusti an. 1556, honorificoque sepulcro donatur ante altare B. Mariæ.

une veine. Il mourut ainsi à l'âge de 23 ans. Son corps repose dans le couvent des Célestins, près de Louvain, sous un magnifique tombeau que lui avait fait construire son oncle, et qui fut restauré par Charles duc d'Arschot; on y lisait :

A Guillaume de Croy, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquirio*, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, chancelier de Castille, évêque de Cambrai, prince de l'Empire, comte du Cambrésis, abbé d'Affligem. Il mourut à Worms, sous le règne de Charles-Quint, le lendemain des nones de janvier 1521.

LXXI. ROBERT III.

Guillaume, auquel la possession de deux évêchés donnait sans doute des inquiétudes de conscience, renonça à celui de Cambrai, en 1519, en faveur de son frère Robert, et il garda le siége de Tolède. La même année, Robert fit son entrée solennelle à Cambrai. Les chartes de 1523 le qualifient administrateur. Six ans plus tard eut lieu à Cambrai le célèbre congrès, dont le but était de rétablir la paix entre Charles-Quint et François premier, roi de France. Robert assista au concile de Trente en 1546. Le 1.er octobre 1550, il tint un synode où il publia quelques décrets que l'empereur venait de porter dans la diète d'Ausbourg, pour la défense de la religion. Il réserve dans cette promulgation les droits de l'archevêque de Reims, son très-digne et honoré père en Jésus-Christ, et son supérieur ecclésiastique. Il mourut le 31 d'août 1556, et fut enterré avec pompe devant l'autel de la Sainte-Vierge.

[1] Cette entrée solennelle eut lieu, non pas en 1519, comme on le dit ici, mais bien dix ans plus tard, c'est-à-dire le 15 juin 1529; elle est décrite dans Dupont, V. 42, et avec plus de détails dans l'*Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, par M. Eug. Bouly, II. 15 et suiv.

[2] C'est ce qu'on appelle la paix des dames. On trouvera des documents curieux sur ce traité célèbre dans le recueil intitulé : *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche, durant les trente premières années du seizième siècle.* in-4°, imp. roy. 1844. II.

ARCHIEPISCOPI CAMERACENSES.

I. MAXIMILIANUS.

Maximilianus ex comitibus de Walhain. Favente Antonio Granvellano cardinali, cujus tunc in Belgio potestas erat summa, fuit electus a capitulo in Cameracensem episcopum, die 10 septembris an. 1556, etsi Robertus Brederodius notæ nobilitatis vir eamdem sedem ambiret; at Paulus IV electionem capituli confirmare noluit, volens scilicet citra ullam capituli electionem episcopum ad arbitrium instituere, ut constat ex diplomate Ferdinandi imperatoris, seu regis Romanorum, ad Maximilianum de Bergis electum episcopum Cameracensem; quo improbans papæ consilium, utpote concordatis imperii Romani et Germanicæ nationis juribus contrarium, committit præfato Maximiliano omnem administrationem temporalem episco-

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAI.

I. MAXIMILIEN.

Maximilien de Berghes était de l'illustre maison des comtes de Walhain. Le cardinal Antoine de Granvelle, qui jouissait alors d'un très-grand pouvoir dans les Pays-Bas, le fit élire évêque de Cambrai par le chapitre, le 10 septembre 1556. Robert Brederode, distingué par sa haute naissance, s'était mis en vain sur les rangs. Paul IV refusa de confirmer le choix du chapitre, voulant, disait-il, choisir lui-même un évêque, sans égard à l'élection capitulaire, comme le prouve la lettre de l'empereur Ferdinand, roi des Romains, à Maximilien de Berghes élu évêque de Cambrai. Ce prince blâme les prétentions du pape, comme contraires aux concordats de l'empire et aux droits de l'Allemagne, et confère à Maximilien l'administration temporelle du dio-

Digitized by Google

cèse. Paul IV lui accorda enfin l'institution canonique, par une bulle de 1559. Trois ans se passèrent avant qu'il fît son entrée dans sa ville et dans sa cathédrale. Ce fut alors qu'on mit à exécution un projet qui avait été conçu par Charles-Quint et adopté par Philippe II, son fils, roi d'Espagne. Il s'agissait d'ériger dans les Pays-Bas plusieurs archevêchés et plusieurs nouveaux évêchés; on voulait avant tout soustraire l'église de Cambrai à la juridiction de la métropole de Reims; y établir un siége archiépiscopal, auquel seraient annexés les évêchés d'Arras, de Tournai, etc., dépendants autrefois de la métropole de Reims. On envoya à Rome François Sonnius, docteur en théologie à la faculté de Louvain, pour soumettre au saint-siége et mener à bonne fin cet important projet. En réalité les rois d'Espagne voulaient enlever les évêchés des Pays-Bas, qui leur étaient soumis, à la juridiction de l'archevêque de Reims, dont le diocèse appartenait à la France. Paul IV ne consentit pas tout de suite à ces changements; cependant après de longs délais il rendit une bulle, le 12 mai 1559, par laquelle il créait trois nouvelles métropoles : Cambrai, Malines et Utrecht. La bulle donne pour suffragants à Cambrai, les siéges d'Arras, de Tournai et de Saint-Omer, formé avec une partie de l'ancien diocèse de Térouane. On augmenta le nombre des suffragants de la nouvelle métropole, en créant un évêché à Namur.

Paul IV mourut avant l'exécution de cette bulle. Pie IV, qui lui succéda le 26 décembre de la même année, confirma par une nouvelle bulle, en date du 6 janvier 1560, le décret de son prédécesseur sur l'érection des nouvelles métropoles et des nouveaux évêchés.

Ces changements intéressaient au plus haut point l'archevêque de Reims, et c'était cependant sans l'avoir consulté que l'on avait soustrait l'église de Cambrai au joug de l'ancienne métropole. En 1564, Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, ayant convoqué un concile provincial, y invita les évêques de Cambrai, de Tournai et d'Arras avec leurs chapitres. Ils firent

patus. Sed Paulus IV confirmavit tandem bulla Maximilianum anno 1559. Triennium integrum effluxit antequam urbem ecclesiamque ingrederetur suam [1], quo tempore exsecutioni mandatum est consilium Caroli V, imperatoris, et Philippi II, Hispaniæ regis, ejus filii, de erigendis in Belgio plurimis ecclesiis metropolitanis et aliis episcopalibus; maxime vero de eximenda ecclesia Cameracensi a subjectione erga metropolim Remensem, et constituenda ibi sede metropolitana, a qua deinceps penderent episcopatus Atrebatensis, Tornacensis, etc., Remensi archiepiscopo subjecti. Ad tantæ molis opus promovendum et sollicite curandum, Romam missus est Franciscus Sonnius [2], facultatis Lovaniensis doctor theologus. Præcipuus vero præfatorum principum scopus fuit, ut ecclesiæ Belgii quod ipsis parebat, a jurisdictione metropolis Remensis, quæ in ditione regis Franciæ est, absolverentur. Non annuit statim Paulus papa IV: sed post varias cunctationes, tandem die 12 maii anni 1559, bullam dedit, qua tres novas metropoles creat : Cameracensem, Mechliniensem et Ultrajectensem. Quod spectat ad Cameracensem, ipsi per hanc bullam subjiciuntur episcopatus Atrebatensis, Tornacensis et Audomaropolitanus ex Morinensis portione creatus, qui prius ad provinciam Remensem pertinebant. Quartus ad constituendam novam metropolim Cameracensem, additus novus episcopatus Namurcensis.

Ante hujus bullæ exsecutionem obiit Paulus papa, cui suffectus est die 26 decembris hujus anni Pius IV, qui paulo post, hoc est die 6 januarii an. 1560, confirmavit nova bulla decretum decessoris sui de novis metropolibus et episcopatibus.

Cum inconsulto archiepiscopo Remensi, cujus valde intererat hoc negotium, Cameracensis ecclesia jugum excussisset antiquæ suæ metropolis. An. 1564, Carolus, cardinalis a Lotharingia, Remorum archiepiscopus, qui indixerat concilium provinciale, antistites Cameracensem, Tornacensem, Atrebatensem, harumque ecclesiarum capitula invitavit ad hanc synodum [3].

[1] Cette entrée eut lieu le dimanche 22 octobre 1559. Les compagnies bourgeoises, fortes de 2700 hommes, allèrent au-devant de lui jusqu'à Escaudœuvres.

[2] François Sonnius, dont le véritable nom est Vanden Velde, fut successivement évêque de Bois-le-Duc et d'Anvers.

[3] Le n.° 1042 des mss. de la biblioth. de Cambrai offre une collection considérable de documents relatifs à la réclamation de l'archev. de Reims contre l'érection de Cambrai en métropole. Voici l'énumération de ces pièces : 1° Deux lettres originales du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, à l'archevêque de Cambrai, Maximilien de Berghes, touchant l'érection de Cambrai en archevêché. Ces lettres sont datées du 13 octobre et du 30 novembre 1564. 2° Lettres du chapitre de Cambrai à Mgr. Maximilien de Berghes, pour savoir de lui ce qu'il veut être fait au sujet de la citation donnée par Mgr. l'archevêque de Reims pour le synode provincial. Cette lettre est du 23 octobre 1564. 3° *Responsio ad* Protestationem *ill. ac. rev.* D. *Archiepiscopi Remensis*. On ignore de qui est cette réponse qui fut rédigée sous Maximilien de Berghes, 1.er archevêque de Cambrai. 4.° Avis de M. (Joly de) Fleury, (conseiller au grand conseil) sur ce qu'il y a à faire de la part de Mgr. de Cambrai (Jacq. Théod de Bryas) pour se maintenir dans les droits de son archevêché (1678). 5° Réponse pour l'église et archevêché de Cambrai, contre la *Protestation* de Mgr. l'archevêque duc de Reims (Ch. Maur. Le Tellier.) Cette réponse fut rédigée en 1678, sous M. de Bryas, prédécesseur de Fenelon. 6° Mémoire de M. l'abbé Fenelon pour répondre à la *Protestation* de Mgr. l'archevêque de Reims, contre l'érection de Cambrai en archevêché (1695). 7° Renonciation faite par l'archevêque de Reims (Le Tellier), pour lui et ses successeurs, à toutes ses prétentions sur l'archevêché, en conséquence de l'union de l'abbaye de St.-Thierry à l'archevêché de Reims. Cet acte est du 14 novembre 1696. 8° Acte par lequel M. l'archevêque de Cambrai (Fenelon) reconnait que M. Le Tellier, archevêque de Reims, lui a remis une renonciation à tous ses prétendus droits sur l'église de Cambrai (1696). 9° Réponse de l'archevêque de Cambrai au *Mémoire* qui lui a été envoyé sur le droit de joyeux avènement (1702). Toutes ces pièces ont été communiquées à MM. les éditeurs des *Œuvres complètes de Fenelon*, qui en ont fait une mention spéciale dans le 5e volume de la *Correspondance* de ce prélat, p. 5. Ils ont en outre imprimé le

Digitized by Google

Responderunt verò per suos procuratores placuisse summo pontifici has ecclesias a subjectione metropolis Remensis eximere; ad hæc archiepiscopus dedit sequentes litteras : « Carolus, etc., nostris comprovincialibus ecclesiis et capitulis, Cameracensi, Atrebatensi et » Tornacensi, gratiam et pacem a Deo per » J. C. Quod nuper provincialis concilii diem » et officii nostri metropolitani rationem, et » juris ordinem vobis omnibusque sociis et » fœderatis, ecclesiis indixissemus, fratres carissimi, et ad præstitutum diem minime » stetissetis, fratres carissimi, litteræ nobis » allatæ sunt a suffraganeo et collega nostro » episcopo Cameracensi, quibus opponit Cameracensem ecclesiam antea cathedralem, » in metropolitanam erectam esse, ejusque » jurisdictioni coepiscopos nostros Atrebatensem et Tornacensem una cum suis ecclesiis » subjacere, a nostra vero provincia perpetuo » segregatos et potestate liberatos. Sed cum » earum litterarum veritatem attente inspicere» mus, primum deprehendimus Hispaniarum » catholicum regem harum rerum omnium apud » sanctitatem pontificiam oratorem exstitisse, » eamdemque hisce de rebus cum litteris fre» quenter, tum verbis ab eo interpellatam. In » instrumento vero procuratorio eamdem sua » sponte et ultra totum hoc negotium absol» visse, quæ parum inter se cohærere nobis » visa sunt; tum præceptum esse ne res con» ficeretur, nisi vocatis iis ad quos quomodo» cumque pertinet.

» At cum admonendi christianissimi regis » Gallorum, et metropolitani episcopi quotidie » potestas esset, quinquennio quidem post » unus metropolitanus et per occasionem cer» tior factus est, eoque modo uterque indicta » causa damnatus. Demum rem omnem contra » sanctorum pontificum, conciliorum Niceni, » Ephesini, Calchedonensis canones susceptam » esse. Quod cum ita esse nobis sit persuasum, » statuimus omni ratione adhibere juris reme» dia, ne quod ad provinciæ ornamentum à sum» mis pontificibus per antecessores de manu in » manum nobis traditum est, nostra negligentia » ab alio occupatum, ut probrum nobis objici » possit. Ceterum quam durum vobis esse scri» bitis contra stimulum calcitrare, quoties ec» clesiam Remensem, quæ vos in Christo genuit » agnoveritis; parata est ambabus manibus, » omnique ut semper antea caritate vos amplec» ti, numquam carissimis filiis neque re, neque » consilio defutura. Datum Remis, in concilio » nostro provinciali, idibus decembris.»

Idem archiepiscopus Pio papæ IV libellum supplicem obtulit, quo injuriam ecclesiæ Remensi factam exponit, et bullarum pontificalium revocationem postulat, sed frustra.

répondre par leurs députés que le souverain pontife avait jugé à propos de séparer leurs églises de la métropole de Reims. L'archevêque de Reims répondit par la lettre suivante : « Charles, etc., aux » églises et aux chapitres de Cambrai, d'Arras et de » Tournai, grâce et paix en N. S. J. C. : Mes frères » bien-aimés, nous vous avions annoncé à vous » et aux églises qui nous sont soumises, le jour où » devait se tenir le concile provincial, et nous » vous exposions nos devoirs et nos droits de mé» tropolitain. Vous ne vous êtes pas rendus à » notre invitation. L'évêque de Cambrai, notre » suffragant et notre collègue, nous écrit à ce » sujet et nous déclare que son église vient d'être » érigée en métropole, et qu'on lui a soumis nos » suffragants d'Arras et de Tournai, affranchis » dorénavant de notre juridiction et séparés de » notre province. En parcourant cette lettre at» tentivement, nous avons vu que la demande de » ce changement avait été faite et réitérée fré» quemment, avec de grandes instances de vive » voix ou autrement par le roi d'Espagne. La bulle » porte en même temps que sa sainteté a agi » dans cette affaire librement et d'elle-même, » ce qui nous parait difficile à concilier; la bulle » ordonne en outre qu'on ne termine rien sans » l'agrément des parties intéressées :

» Or, quoiqu'il eût été très-facile de prévenir le » roi de France et le métropolitain, on ne s'est » décidé à le faire que cinq ans après; et le mé» tropolitain seul a été averti, et encore d'une » manière indirecte; de sorte que le prince et » l'archevêque ont perdu leur cause sans être » entendus.

» Nous croyons de plus que ces mesures sont » opposées aux décrets du souverain pontife et » aux canons des conciles de Nicée, d'Ephèse » et de Calcédoine : cette persuasion où nous » sommes nous porte à défendre nos droits par » toutes les voies possibles, pour qu'on ne puisse » pas nous reprocher un jour d'avoir perdu, par » notre négligence, ces trois diocèses, l'orne» ment de notre province, que nos prédécesseurs » ont reçus des souverains pontifes, et nous ont » fidèlement transmis. Vous dites qu'il vous est » dur de regimber contre l'aiguillon : soumettez» vous donc à notre autorité, et l'Eglise de Reims » qui vous a enfantés à Jésus-Christ, vous ouvrira » les bras et elle vous aimera avec la même » tendresse; ses secours ni ses conseils ne » manqueront jamais à ses enfants chéris. Donné » à Reims, dans notre concile provincial, le jour » des ides de décembre. »

Le même archevêque présenta à Pie IV une supplique, pour lui représenter l'injustice faite à l'église de Reims et lui demander la révocation des bulles pontificales; mais ce fut en vain.

Mémoire n° 3, ci-dessus, dans le même vol., p. 7 à 70. Le ms. présente de nombreuses corrections et des additions de la main de Fenelon. La *Réponse sur le droit de joyeux avènement* est également publiée dans le même 5e vol. de la *Correspondance*, p. 73 à 129.

Digitized by Google

De nos jours Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, écrivit le 14 février 1678 à Théodore de Bryas, archevêque de Cambrai, pour protester contre l'érection de la nouvelle métropole. Il espérait sans doute que le roi Louis, si justement nommé le Grand, rétablirait sous l'ancienne dépendance de la métropole de Reims, les villes qui s'étaient soustraites à l'autorité de cette église, et que le prince venait de conquérir. En 1695, il présenta de nouveau au même roi, pour l'acquit de sa conscience, un mémoire où il exposait les motifs de sa protestation. La métropole de Cambrai n'en conserva pas moins le droit qu'elle tenait du souverain pontife; seulement on compensa le tort fait à l'archevêque de Reims par cette érection, en lui attribuant les fruits de l'abbaye de Saint-Thierri, près de Reims.

Mais revenons à Maximilien. Quelques années se passèrent après la bulle qui érigeait son siége en métropole, sans qu'il prît le titre d'archevêque. En 1562, dans une lettre par laquelle il fonde à Ghele en Brabant une collégiale, il garde encore la qualité d'évêque. : « Maximilien de Berghes, » par la grâce de Dieu et du siége apostolique, » évêque et duc de Cambrai, prince du St.-empire, » comte du Cambrésis. » En 1563, le nouvel archevêque convoqua un concile provincial; on y fit plusieurs décrets conformes à l'esprit du concile de Trente, pour s'opposer et remédier aux désordres qui s'introduisaient dans la contrée. On vit à ce synode François Richardot, évêque d'Arras: Gérard d'Hamericourt, évêque de Saint-Omer, Antoine Havet, évêque de Namur; le siége de Tournai était alors vacant. Les canons de ce concile, imprimés d'abord à Anvers, se trouvent dans la collection des derniers conciles d'Adesdun, et dans le 15.e volume de la collection de Labbe. Les frères Sainte-Marthe parlent encore d'un concile tenu par lui en 1567. Il assista au congrès d'Augsbourg avec les autres princes de l'empire. Il mourut à Berg-op-Zoom en 1570; son corps fut rapporté dans son église métropolitaine. Il se faisait remplacer dans les fonctions épiscopales par Martin Cuper, évêque de Calcédoine.

II. LOUIS.

Louis était fils de Floris, comte de Berlaymont, chevalier de la toison d'or. Le chapitre le choisit pour archevêque le 5, et selon d'autres le 15 septembre 1570. L'hérésie excitait alors de grands troubles en Belgique, où les Espagnols pour les réprimer firent une guerre acharnée,

Adhuc nostra ætate Carolus Mauritius Le Tellier, archiepiscopus Remensis, contestata denuntiatione ad Theodorum de Bryas, Cameracensi ecclesiæ præfectum, significavit suam intercessionem contra novæ metropolis erectionem, die decima quarta februarii anno 1678. Sperabat enim futurum, ut rex Ludovicus jure Magnus cognominatus, urbes has quæ jugum archiepiscopi Remensis excusserant, jamjam a se domitas ad officium erga ecclesiam Remensem, suam matrem, revocaret. Iterum an. 1695, ne suo deesset officio, eidem Regi obtulit commentarium in quo suæ intercessionis causas edisserit. Attamen intactum remansit jus metropolis ecclesiæ Cameracensi litteris pontificiis collatum; sed ad compensandum damnum ecclesiæ Remensi per erectionem hujus metropolis factum, mensæ archiep. Remensis unita est mensa abbatialis S. Theodorici prope Remos.

Ut ad Maximilianum redeamus, post datas bullas, quibus ad dignitatem metropolis evehebatur ecclesia cui præpositus fuerat, abstinuit tamen aliquot annis ab archiepiscopi titulo. Certe anno 1562, in litteris quibus instituit Gelense canonicorum collegium in campania Brabantiæ, se tantum dicit episcopum, sic enim præfatur. « Maximilianus à Bergis Dei et apost. » sedis gratia episcopus et dux Cameracensis, » sacri imperii princeps, comes Cameracesii. » Hic novus archiepiscopus, anno 1563, coegit concilium suæ provinciæ, in quo plurima constituta sunt ad mentem præsertim concilii Tridentini, ut malis tum in Belgio grassantibus occurreret ac remedium afferret. Huic synodo adfuerunt Franciscus Richardot Atrebatensis, Gerardus ab Hamericourt Audomarensis, Antonius Havetus, Namurcensis episcopus; sedes Tornacensis tunc vacabat. Hujus concilii canones, Antuerpiæ prius editi, leguntur tum in collectione novissimorum conciliorum Odesduni, tum 15 tomo collect. Labb. Alterius concilii an. 1567 ab eodem pontifice habiti[1] meminerunt Sammarthani fratres. Augustano conventui cum aliis imperii principibus adfuit. Anno 1570, Bergis e vita migravit[2]; inde ad suam eccl. metropolitanam relatus. Pro episcopalibus muniis usus est opera Martini Cuper, consecrati sub titulo episcopi Calchedonensis.

II. LUDOVICUS.

Ludovicus Floride Berlaymontii comite velleris aurei equite natus[3], canonicorum suffragiis creatur archiepiscopus, die 5 al. 15 septembris an. 1570; quo tempore hæretici magnos in toto Belgio motus excitarunt: ad quos compescendos Hispani bellum atrox intulerunt sub

[1] Il s'agit du synode diocésain tenu en octobre 1567, et dont les actes ont été publiés alors sous ce titre : *Synodus diœcesana Cameracensis celebrata anno* 1567, in-4°. Bruxelles, chez Michel Homont.

[2] Maximilien de Berghes s'était rendu à Berg-op-Zoom pour visiter la princesse Anne d'Autriche, qui allait épouser le roi Philippe II; il y mourut, le 29 août, d'une attaque d'apoplexie.

[3] Louis de Berlaymont, né en 1542, n'avait donc que 28 ans lorsqu'il fut nommé archevêque de Cambrai; il avait pour concurrent Pierre Gemelli, chanoine de Cambrai. Voyez, touchant ce personnage : *Rech. sur l'égl. métr.* 208.

Digitized by Google

Ferdinando duce Albano, cui successor datus anno 1574, Ludovicus de Requesens.

Hoc in bello Cameracum expugnatur a Gallis sub Francisco Alençonii duce, Henrici III, regis fratre, qui cum fuisset à Belgii fœderatis ordinibus vocatus, ut reipublicæ curam gereret ac patriam adversus Hispanos tueretur, Cameraci præfecturam dedit Johanni de Montluc, domino de Balagny. Ludovicus de Berlaymont, urbe a Gallis occupata, Montes Hannoniæ urbem primariam suæ diœcesis, se recipere cogitur cum capitulo, ubi concilium provinciale celebravit mense octobri anno 1586. Quod in conciliorum collectionibus non invenitur. Tornacensem sedem administravit ab anno 1593 ad 1595; quo tempore Cameracum a comite de Fuentes exercitus Hispanici duce receptum, scilicet die 3 octobris ejusdem anni, post obsidionem cui interfuerat Ludovicus cum suis copiis, et ad obsidionis sumtus quadraginta librarum millia contulerat. Paulo post Cameracesii ballivius, præpositus, scabini, nobiles ac cives regis Hispaniæ dominio sese subdiderunt, magno juris archiepiscopi damno, die 16 octobris; quapropter Ludovicus de Berlaymont contra usurpationem ministrorum regiorum protestationem emisit. Moritur Montibus in Hannonia 15 februarii 1596 [1].

III. JOHANNES.

Johannes Sarracenus, ex monacho S. Vedasti Atrebatensis abbas factus, Philippo II Hispaniarum regi Belgii domino à sanctioribus consiliis, electus 6 Martii 1596. Consecratur Bruxellæ in sacello regio die 15 decembri ejusdem anni, ab Octavio episcopo Tricaricensi, quæ urbs episcopalis in provincia regni Neapolitani, dicta Basilicate, est sita, apostolicæ sedis nuntio, adsistentibus Matthia Hovio, Machliniensi archipræsule, S. Audomari et Buscoducensi episcopis, præsentibus Alberto cardinali archiduce, ceterisque Belgii principibus et proceribus. Metropolim deinde solemni inaugurationis pompa ingreditur, rexitque biennium hanc sedem summa cum laude. Anno 1596, Clemens VIII scripsit ad Albertum, Austriæ archiducem, Belgii gubernatorem, quam moleste ferret quod judices ecclesiastici impedirentur suo fungi officio, et admittere litteras ullas apostolicas aut exsequi, nisi impetrata licentia a laïco magistratu. Tandem Bruxellæ vivendi finem fecit 1598, 3 Martii. Corpus exiguo comitatu Atrebatum deportatum, conditum est in choro abbatiæ Vedastinæ quam retinuerat ex indulto papæ, excepto corde quod ad oratorium capucinorum ab ipso conditum delatum est. Hæc potissimum nos docet domnus Franciscus de Bar, prior celeberrimi cœnobii Aquicinctiensis, in historia monastica Belgii, ubi præ ceteris leginus hunc archiepis-

sous la conduite de Ferdinand, duc d'Albe, qui fut remplacé en 1574 par Louis de Requesens.

Durant cette guerre le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, s'empara de Cambrai. Le prince ayant été appelé par les confédérés des Pays-Bas pour défendre leur patrie contre les Espagnols, confia la garde de Cambrai à Jean de Mont-Luc, seigneur de Balagny. Après la prise de sa ville épiscopale par les Français, Louis de Berlaymont fut contraint de se retirer avec son chapitre à Mons, capitale du Hainaut. Il y tint un concile provincial au mois d'octobre 1586. On n'en trouve point les actes dans les collections des conciles. Il administra le diocèse de Tournai depuis l'année 1593 jusqu'en 1595; à cette époque, c'est-à-dire le 3 octobre 1595, Cambrai fut repris par le comte de Fuentes, général des troupes espagnoles. Louis avait assisté au siége avec ses troupes et avait contribué aux frais par une somme de 40,000 livres. Peu de temps après, le bailli, le prévôt, les échevins, les nobles et les bourgeois de Cambrai se constituèrent vassaux du roi d'Espagne, au grand détriment des droits de l'archevêque; aussi Louis de Berlaymont protesta-t-il contre l'usurpation des ministres du roi. Il mourut à Mons en Hainaut le 15 fevrier 1596.

III. JEAN.

Jean Sarrazin, religieux, puis abbé de Saint-Vaast d'Arras, et conseiller de Philippe II, roi d'Espagne, fut élu le 6 mars 1596. Octave, nonce apostolique, évêque de Tricarico, au royaume de Naples, province de Basilicate, lui donna la consécration épiscopale le 15 décembre suivant, dans la chapelle royale à Bruxelles. Mathias Hovius, archevêque de Malines, les évêques de Saint-Omer et de Bois-le-duc assistèrent le prélat consécrateur. Le cardinal archiduc Albert et les autres princes et seigneurs de Belgique furent présents à cette cérémonie. Jean fit son entrée dans sa métropole avec une pompe extraordinaire, et gouverna très-habilement son diocèse l'espace de deux ans. En 1596, Clément VIII écrivit à Albert, archiduc d'Autriche, gouverneur de Belgique, pour lui exprimer la peine qu'il éprouvait de voir les juges ecclésiastiques entravés dans l'exercice de leurs fonctions; il se plaignit aussi que le clergé ne pût recevoir ni exécuter aucune bulle sans l'agrément du magistrat laïque. Jean mourut à Bruxelles, le 3 mars 1598. Son corps, accompagné d'une suite peu nombreuse, fut transporté à Arras et enterré dans le chœur de l'abbaye de Saint-Vaast, dont il avait conservé la direction par une dispense du pape. Son cœur fut déposé dans la chapelle des capucins qu'il avait bâtie; on doit ces détails à François de Bar, prieur de l'abbaye d'Anchin, et auteur d'une histoire des

[1] On peut consulter sur cet archevêque et l'histoire de son époque : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis de Berlaymont, archevêque-duc de Cambrai.. ., etc., où l'on voit les troubles arrivés en ce pays par l'usurpation du sieur d'Inchy, du duc d'Alençon, du sieur de Balagny et d'Henri IV, roy de France, avec plusieurs anecdotes curieuses*, par. . . . ., Balique et Cotolendy, ms. in-folio, à la bibliothèque de Cambrai, sous le n° 883.

Digitized by Google

monastères de la Belgique. On voit dans cet ouvrage que Jean travailla beaucoup à rétablir la paix entre la France et l'Espagne, et que ses efforts furent enfin couronnés de succès. Le célèbre Juste Lipse lui adresse la 23.e lettre de sa première centurie. Il a publié plusieurs sermons, des ordonnances et des statuts pour son diocèse. Guillaume Gazet, dans son hist. ecclés. de la Belgique, lui a consacré l'épitaphe suivante :

« Jean Sarrazin, d'Arras, se consacre à Dieu sous les auspices de saint Benoit dans le monastère de Saint-Vaast; il étudie la philosophie dans les universités et devient docteur en théologie ; il remplit tour à tour les plus importants emplois du monastère, et se fait admirer dans l'abbaye par le charme de ses leçons théologiques; dans la ville, par l'éloquence de ses instructions vraiment chrétiennes; au-dehors, par sa prudence dans les affaires; bientôt on lui confie les intérêts publics, il est mis à la tête des ordres de l'Artois, et il met tous ses soins à apaiser les troubles de sa patrie; on le députe une première fois d'abord vers le duc de Parme, gouverneur des Pays-bas, puis vers Philippe II, roi d'Espagne, pour protester de la fidélité de ses concitoyens; on le juge digne de porter la mitre de saint Vaast, avec les faisceaux du tribunal d'Artois et du conseil suprême de Belgique; enfin il est revêtu du pallium métropolitain et du titre éminent de duc de Cambrai. Il gouverne sagement le troupeau confié à ses soins, et tandis qu'il visite à Bruxelles le prince Albert d'Autriche, le Seigneur l'appelle à la gloire des cieux. Sa mort arriva en 1598, dans la soixante-troisième année de son âge. »

Ferri de Locres, dans le catalogue des écrivains d'Artois, affirme avoir vu sa vie écrite, mais il ne dit pas quel en est l'auteur. Philippe Bosquier, religieux cordelier de Mons, applique fort heureusement à notre archevêque ces paroles de Cicéron : « Sous la toge pacifique il vainquit des armées et termina des guerres. » Il éteignit les feux des guerres civiles et des dissensions domestiques. Bosquier ajoute : « Il me semble que les murs des temples et des monastères, les remparts des cités, le diadème des rois d'Espagne, la pourpre des pontifes, les mitres des abbés élèvent la voix à leur manière, en le bénissant d'avoir su conserver au siége, qu'il tenait de ses prédécesseurs, son ancienne majesté. »

copum multum allaborasse ad pacem inter Francos et Hispanos sanciendam, idque tandem esse consecutum. Ei scribit clariss. vir Justus Lipsius epist. 23 centuriæ I ad Belgas. In vulgus autem emisit conciones quam plures, leges et statuta suæ diœcesis [1]. Ejusque memoriæ sequenti epitaphio parentavit Guillelmus Gazæus, in historia ecclesiastica Belgii :

« Johannes Sarracenus Atrebas, nobiliaceno Vedastino cœnobio sub D. Benedicti clientela Deo dicatus. In palæstris academicis, decurso philosophiæ stadio theologicam lauream adeptus; apud suos prælectionum theologicarum elegantia; apud cives concionum vere christianarum facundia; apud omnes rerum gerendarum prudentia notus, graviora monasterii obit munia; moxque ad publica asciscitur, Artesiæ ordinibus præficitur, sedandis patriæ tumultibus graviter incumbit. Bina legatione, altera ad ducem Parmensem, Belgii præfectum, altera ad regem catholicum Philippum II, in Hispaniam, civium suorum fidem testatus. Vedastinam mitram emeruit, auctam fascibus tribunalis Artesiæ, simulque supremi senatus Belgici. Demum illustrissimo adornatus pallio metropolitanæ Cameracensis ecclesiæ titulo ducali insignitæ, gregi regendo invigilat, et dum Bruxellas principem suum sereniss. Albertum Austrium visit, ad regalem cœli curiam accitur, in supremis archihierarchiæ subselliis æternum sessurus. Anno salutis humanæ M. D. XC. VIII, ætatis 63, mitræ 20, Pallii 2 [2].

Locrius in catalogo scriptorum Artesiæ dicit vitam ejus fuisse scriptam, quam viderat, sed quo auctore, non aperit. Nostro Johanni Sarrazin hæc Ciceronis verba apprime consona adaptat Philippus Bosquerius Montensis Minorita : « Togatus armatos, et pace bellum op-
» pressit. Intestinum bellum ac domesticum
» incendium extinxit. Tum subdit : parietes me-
» dius fidius (ut mihi videor) ecclesiarum, muri
» ipsi monasteriorum, mœnia civitatum, ipsa
» regis Hisp. diademata, pontificum purpura,
» abbatum mitræ, illi gratias agere gestiunt,
» quod eo tempore servata est illa auctoritas in
» his majorum suorum et suis sedibus [3].

[1] Ami et protecteur des lettres, Jean Sarrazin inspira le goût de l'étude aux religieux de Saint-Vaast, et enrichit de manuscrits précieux la bibliothèque de ce monastère. Tous les gens de lettres des Pays-Bas recherchaient son amitié, et beaucoup d'entr'eux lui ont dédié leurs ouvrages. Il conçut et fit exécuter l'idée de représenter la vie de saint Benoît en cinquante estampes, pour lesquelles Jean Le Carpentier, d'Arras, composa cinquante quatrains en vers latins hexamètres. On lui attribue 1° des sermons et des harangues latines, qu'il prononça en diverses occasions. 2.° *Institut des hermites du diocèse de Cambray associez en congrégation*, etc., in-12. Mons, 1714. 3.° *Le fouet de l'académie des pécheurs*, in-8°, Arras, 1597. V. Paquot, *Mém. pour l'hist. lit. des Pays-Bas*, XV. 194.

[2] Philippe Caverel, abbé de Saint-Vaast, successeur de Jean Sarrazin, fit graver en 1633 l'inscription suivante sur son tombeau : D. O. M. Sacrum necnon piæ memoriæ illustrissimi et reverendissimi D. D. Joannis Sarraceni Atrebatensis, hujus quondam cœnobii archimandritæ, qui ex religioso præpositus, dein prior, tandem præsul, cum in perturbata civili bello tempora incidisset, orthodoxæ tamen fidei, regiæque majestatis auctoritati tuendæ strenuam navavit operam; unde a factiosis indigna passus periculosissima in Hispanias et Lusitaniam ad Philippum II, legatione functus, ab eodem in senatu regium adlectus, demum in archiepiscopum Cameracensem est inauguratus. In quo rerum fastigio lenta tabe confectus, Bruxellæ diem clausit extremum 3 martii anni MDXCIIX, æt. LXIII, regiminis abbatial. XIIX, archiepiscopalis II. Cum jam PP. capucinis Atreb. domum a fundamentis erexisset. D. D. Philippus abbas antecessori posuit. »

[3] Jean Sarrazin, comme son prédécesseur, travailla avec zèle, mais sans succès, au rétablissement de la juridiction temporelle des archevêques et du chapitre. La cour d'Espagne était disposée à y consentir, mais à des conditions qui ne furent pas jugées acceptables.

Digitized by Google

IV. GUILLELMUS.

Guillelmum a Bergis non tam commendat nobilissimum apud Brabantos genus baronum a Grimberghen, quam virtutes, insignesque animi dotes. Parentes habuit paris nobilitatis Ferricum de Glimes, baronem de Berghes, et Annam Sterck, dominam de Bucquoy. Cum vero foret decanus major Leodiensis, ab Alberto Austriaco Belgarum moderatore episcopus Antuerpiensis designatur anno 1597, consecraturque die 29 martii, anno sequenti; postmodum, cum singularis prudentiæ specimen insigne præstitisset, Cameracensem archiepiscopatum adeptus anno 1601[1], diœcesim suam integerrime administravit usque ad an. M. DC. IX. Eum haud contemnendo elogio ornavit Gazæus quod hic subjicere placuit.

« Illustriss. et reverend. archiepisc. et dux Cameracensis, comes Cameracesii, sacri imperii princeps, etc. Guillelmus a Bergis, avito apud Brabantos editus baronum a Grimberghen stemmate. Prima lanugine Grudiorum academiam excolit. Post, Dolanam Burgundicam, inde Latias Paduam et Bononiam, demum in Urbe ad publica sapientiæ pulpita doctorem legum corollam emeritus, in Gregorii XIII, pontif. max. familiam adsciscitur. Dein Leodium ad Gerardum Groesbechium cardinalitia defert insignia; legatione belle perfunctus, in æde D. Lamberti canonicus, et mox decanus pronuntiatur. In patriam redux, a sereniss. Alberto duce Austriæ primum Antuerpiensi infula, an. M. D. XCVII, dein pallio Cameracenate an. M. DC. I, adornatur. Gregis ductandi vigilantia, pietate et vitæ sanctimonia, morum comitate ac modestia, viventium terram beatus possidet, an. salut. humanæ M. DC. IX, ætat. 58, pallii 9 april. die 25[2]. » Corpus solemni pompa ad ecclesiam B. M. delatum, telluri mandatum est cal. maii, e regione principis aræ, sub marmore sculpto, ubi dies obitus habetur 27 apr.

V. JOHANNES II.

Johannes, patria Machliniensis, patrem habuit Johannem Richardotum equitem, in consilio Belgico apud Atrebates præsidem, Philippo II, Hispaniarum regi a consiliis et libellis, patruum vero Franciscum Richardotum Atrebatum episcopum. Johannes autem prior Mortuæaquæ in Burgundia, post decursum feliciter philosophiæ ac theologiæ stadium in celeberrimis Hispaniæ academiis; sanctioris consilii regis catholici particeps factus; deinde ob eximias

IV. GUILLAUME.

Guillaume, plus recommandable encore par ses vertus et ses belles qualités que par sa naissance, était de l'illustre maison des barons de Grimberghe. Il eut pour père Ferri de Glimes, baron de Berghes, et pour mère, Anne Sterck, dame de Bucquoy. N'étant encore que grand-doyen de Liége, il fut choisi en 1597 pour l'évêché d'Anvers par Albert d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, et il reçut la consécration épiscopale le 29 mars de l'année suivante. La rare prudence avec laquelle il gouverna son église le fit nommer à l'archevêché de Cambrai en 1601, et il administra ce diocèse avec non moins de sagesse jusqu'en 1609. Gazet fait de lui un brillant éloge que nous aimons à placer ici.

« L'illustrissime et révérendissime Guillaume de Berghes, archevêque et duc de Cambrai, comte du Cambrésis, prince du St. empire, etc., de l'illustre maison des barons de Grimberghe, dès sa tendre jeunesse, suit avec ardeur les cours de l'université de Louvain; ensuite il étudie à Dôle en Bourgogne, puis à Padoue et à Bologne; enfin à Rome où il est reçu docteur en droit; et le pape Grégoire XIII lui fait l'honneur de l'admettre parmi les prêtres qui composent sa maison. Guillaume retourne à Liége, et porte à Gérard Groesbeck les insignes du cardinalat. Après cette ambassade qu'il remplit avec distinction, il est nommé chanoine de Saint-Lambert, et ensuite doyen. De retour dans sa patrie, il est choisi par Albert, archiduc d'Autriche, d'abord pour l'évêché d'Anvers en 1597; puis, pour l'archevêché de Cambrai, en 1601. Son zèle pastoral, sa piété et la sainteté de sa vie, sa douceur et son désintéressement l'ont mis en possession de la gloire des bienheureux en 1619, dans la cinquante-huitième année de son âge et la neuvième de son épiscopat. » Son corps fut porté en grande pompe à l'église de N. D., et enterré le jour des cal. de mai, près du maître-autel, sous un mausolée de marbre. La date de sa mort y est fixée au 27 avril.

V. JEAN II.

Jean, né à Malines, eut pour père Jean Richardot, chevalier, président du conseil d'Artois, conseiller et maître des requêtes de Philippe II, roi d'Espagne. Son oncle, François Richardot, était évêque d'Arras. Après avoir fait avec succès ses cours de philosophie et de théologie dans les plus célèbres universités d'Espagne, Jean fut nommé prieur de Mortau en Bourgogne, et devint membre du conseil privé. Ses rares qualités le firent choisir par les archiducs pour

[1] Le chapitre avait d'abord élu François Buisseret, son doyen; mais les archiducs, qui voulaient faire nommer Guillaume de Berghes, obtinrent le désistement de Buisseret. Le nouvel élu ne prit possession que le 30 décembre 1601. Il tint, en 1603, un synode diocésain qu'il ouvrit lui-même par un discours latin.

[2] Guillaume de Berghes mourut, non le 25, mais le 27 avril 1609, comme le prouvent les mémoriaux du temps et son épitaphe rapportée dans les *Rech. sur l'égl. métr.* 67. Son corps fut découvert et exhumé lors des fouilles du mois de septembre 1822. *Ibid.* Le portrait de ce prélat a été inséré dans les *Trophées du Brabant*, par Butkens, IV. 420.

Digitized by Google

ambassadeur auprès du saint-père. Il fut sacré à Reims évêque d'Arras, et peu de temps après transféré à l'archevêché de Cambrai en 1609. Il mourut le dernier février 1614. Son corps repose devant le grand autel de l'église métropolitaine.

VI. FRANÇOIS I.

François Buisseret, docteur en droit civil et en droit canon, naquit à Mons en Hainaut. On le vit successivement chanoine, official, archidiacre majeur, doyen et vicaire général de l'église de Cambrai, puis pendant quinze ans évêque de Namur. Il avait reçu la consécration de Guillaume de Berghes, assisté des évêques de Tournai et d'Arras. Enfin il devint archevêque de Cambrai en 1614, et prit possession de son siége le 24 mars 1615. Il mourut à Valenciennes, la première année de sa translation, le 2 mai, jour de saint Athanase. Son corps repose dans l'église de N. D. Nicolas de Guise, originaire du Hainaut et chanoine de Cambrai, a fait paraître en 1616 la vie et l'éloge de François Buisseret, archevêque et duc de Cambrai. George Colvenere donne aussi beaucoup d'éloges à ce prélat, dans la préface qui sert d'introduction à la chronique de Cambrai par Balderic.

VII. FRANÇOIS II.

François naquit à Gand le 26 juillet 1567. Son père, Jean Vander Burch, élevé à la cour du roi Philippe II, dut à sa science profonde et à ses talents la présidence du grand conseil de Malines et ensuite de celui de Bruxelles. La mère de François était Marguerite-Marie Diaceti de Florence, recommandable par ses hautes vertus. Il prit l'habit ecclésiastique, tout jeune encore, sous les auspices de son oncle Lambert, doyen de N. D. à Utrecht. Il fit dans cette ville ses humanités, étudia la philosophie à Douai, au collége d'Anchin; puis, se rendit à Louvain pour s'y livrer à l'étude du droit, il y reçut le grade de maître-ès-arts. Mathieu Moulart, évêque d'Arras, le créa chanoine et conseiller du vicariat. En 1596,

animi dotes a serenissimis Belgii archiducibus, orator ad pontificem max. delegatus Romæ, in antistitem Atrebatensem consecratur, moxque ad Cameracensem metropolim subvectus M. DC. IX[1]. E vita decessit 1614, ultima die februarii; ante majus altare principis ecclesiæ Camerac. sepultus[2].

VI. FRANCISCUS I.

Franciscus Buisseret Montibus in Hannonia ortus, juris utriusque doctor, qui ab an. 1574, ecclesiæ Cameracensis fuit canonicus, officialis, archidiaconus major, decanus et vicarius generalis; inde annis quindecim episcopus Namurcensis, cujus sedis præsul inauguratur 1602, februarii 10, a Guillelmo de Berghes decessore, adsistentibus Tornacensi et Atrebatensi episcopis. Tandem archiepiscopus hujus metropolis M. DC. XIV, cujus possessionem adiit die 24 martii 1615. Primo anno pontificatus obiit ætatis 66, salutis M. DC. XV, Valencenis, 2 maii die festo S. Athanasii, jacet in æde B. Virginis[3]. Vita et laudes Francisci Buissereti archiepiscopi et ducis Cameracensis, auctore Nicolao Guisio Hannoniensi J. C. et canonico Cameracensi typis vulgatæ sunt Cameraci an. 1616. In laudes ejusdem excurrit quoque Georgius Colvenerius in epistola nuncupatoria præmissa editioni chronici Cameracensis a Balderico scripti[4].

VII. FRANCISCUS II.

Franciscus Gandavi natus an. 1567, die 26 julii, parentibus Johanne Vander Burchio qui in aula Philippi II regis enutritus, ob raram doctrinam et singularem industriam, curiæ Machliniensis, dein supremi consilii Bruxellis præses creatus est; et Camilla Margarita Diaceti prudente admodum ac sapiente femina Florentina. Adolescens clero se devovit sub Lamberto patruo ecclesiæ collegiatæ B. Mariæ Trajectensis ad Rhenum decano, ubi et studiis humanioribus operam navavit; inde Duaci in Aquicinctino collegio philosophiam, postmodum jurisprudentiam Lovanii edoctus, lauream magisterii adeptus est. Quibus disciplinis institutus, Atrebatensis canonicus et vicariatus consiliarius ab

[1] Voyez dans Dupont, *Hist. de Cambrai*, VII[e] partie, 17 et suivants, le récit des difficultés qui accompagnèrent l'élection de Jean Richardot. Ce fut un prélat fort recommandable.

[2] La dépouille mortelle de Jean Richardot fut aussi découverte en septembre 1822. *V. Rech. sur l'égl. métr.* 68. Le portrait de Jean de Bergaigne se trouve dans les trophées de Brabant par Butkens.

[3] Le cercueil de François Buisseret fut au nombre de ceux que firent découvrir les fouilles du mois de septembre 1822. Lors de la cérémonie funèbre qui eut lieu le 29 octobre suivant, pour la translation de tous ces corps vénérés, on vit avec intérêt parmi les assistants MM. les comtes Buisseret de Blaringhien, arrière-petits neveux de notre illustre archevêque. *Rech. sur l'égl. métr.* 69, 70. 86.

[4] La première édition de Balderic étant devenue assez rare, nous croyons faire plaisir en rapportant ici le passage de l'épître dédicatoire de Colvenere, concernant Buisseret, « Jam pridem omnium officiorum et honorum titulis successive fuit exornatus, officialis dico, archidiaconi majoris, vicarii generalis et decani. In quibus sacris et publicis » functionibus, ea charitate, prudentia et mansuetudine animi versatus est ut cum nihil cogitantem Sanctissimus Princeps » noster ad episcopatum Namurcensem evocaverit. Quo pastorali munere annis quatuordecim tam vigilanter et infatigabiliter in visitationibus continuis ac frequenti prædicatione verbi Dei perfunctus est, ut populum sibi creditum ad sincerum » Dei cultum atque in sui amorem et admirationem mirabiliter accenderit. His virtutum insignibus ad sublimiorem archiepiscopatus apicem unanimi concensu et totius populi desiderio non ita pridem evectus est. Verum, *consummatus in brevi, explevit tempora multa. Placita enim erat Deo anima illius : propter quod properavit educere illum de medio iniquitatis.* Sap. IV.

Digitized by Google

antistite Mathæo Moulart creatur an. 1591. Hinc Machliniensis decanus et archiepiscopatus vicarius generalis evasit sub Mathia Hovio 1596, octob. 29, quo in munere totam diœcesim ea fide, diligentia et dexteritate administravit ut ubique disciplinam ecclesiasticam restituerit : ipsius enim opera synodi provinciales, et diœcesana Machliniensis anno 1607 et 1609, celebratæ. Porro cum tam strenue laborasset in vinea Domini, cuperetque vicarii et decani impositum onus excutere, ac in secessu quietius sibi Deoque vivere, retento solo Montensis ecclesiæ S. Waltrudis canonicatu, cujus possessionem assequutus erat 11 aprilis 1611, ecce deligitur ad vacantem episcopatum Gandavensem ab Alberto archiduce in feriis Pentecostes an. 1612, quem hortatu archiepiscopi Hovii licet renitens suscepit. Ejus electionem confirmavit Paulus V pontifex maximus, bulla data 12 cal. octobris ejusdem anni, et in divi Bavonis cathedrali ecclesia Gandavi consecratur die 17 februarii, ab eodem Mathia Hovio, Machliniensi antistite, adsistentibus Philippo Rodoano Brugensi, et Johanne Wischero Iprensi episcopis. Inauguratus diœcesim visitare cœpit, et illapsos abusus emendare, celebrato in urbe sua synodali conventu, mense septemb. 1613; cumque sic ecclesiam suam excolit, et curis pastoralibus incumbit, ab eodem piissimo principe Alberto, qui in præsulibus Belgii deligendis singulare judicium adhibebat, non gratiæ quidquam, sed totum meritis tribuens, Franciscum Vander Burchium ad ecclesiam Cameracensem postulandum, metropolitico capitulo proponit ac commendat. Postulatur igitur archiepiscopus dominica 14 junii 1615; sed cum oblatæ dignitatis munus et onus detrectaret, archiducis, capituli, et Hovii imprimis precibus coactus, ecclesiæ regimen suscepit. Dum autem Roma confirmationis gratia expectabatur, ipse de futuro grege sollicitus, habito consensu vicariatus Cameracensis, ipsam diœcesim peragrat, aliasque optimi pastoris functiones exercet strenue. Porro iis cum incumberet, accepit diploma pontificium a Paulo V, datum die 2 maii an. 1616, quo ejus postulatio seu electio confirmabatur, et paulo post pallium, quod ipsi imposuit Maximilianus [1] episcopus Tornacensis. Die 8 julii, archiepiscopatus possessionem per procuratorem iniit. Denique Gandavo relicto die 9 septembris, Cameracum ingressus est summa totius urbis gratulatione die 17 octobris; ac postridie solemni pompa in ecclesia sua exceptus est, præstitoque de more sacramento, missam in pontificalibus ornamentis et cæremoniis celebravit. Mox ad visitandam diœcesim se contulit, assumtis in laboris consortium viris optimis. Magno quoque delectu habito, parochos ob ignorantiam, aut alias ob causas minus idoneos ab ecclesiarum regimine amovit, aliis scientia præditis et morum honestate in illorum locum constitutis. Ipsi vero maxime curæ fuit, ut curiæ

le 29 octobre, il devint doyen et vicaire-général de Malines. Il remplit ses fonctions avec tant de zèle, d'exactitude et d'habileté qu'il remit partout en vigueur la discipline ecclésiastique. Par ses soins, des synodes provinciaux furent tenus en 1607 et en 1609; et en 1609 un synode diocésain fut célébré à Malines. Après avoir travaillé avec tant de courage à la vigne du Seigneur, François songeait à se démettre de ses titres de doyen et de grand-vicaire, pour se donner à Dieu dans la solitude. Il ne voulait garder que son canonicat de Sainte-Waudru de Mons, auquel il avait été nommé le 11 avril 1611, lorsque l'archiduc Albert le choisit pour le siége de Gand en 1612. François, sur les instances de l'archevêque Hovius, accepta quoiqu'à regret cette charge éminente. Le pape Paul V confirma son élection par une bulle donnée le 18 septembre de la même année, et il reçut la consécration épiscopale dans la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, des mains de Mathias Hovius, archevêque de Malines, assisté de Philippe Rodoan, évêque de Bruges, et de Jean Vischer, évêque d'Ipres. Dès les premiers jours de son installation il commença la visite de son diocèse pour travailler à la réforme des abus. Il tint un synode à Gand, au mois de septembre 1613. Le pieux Albert, archiduc d'Autriche, avait fait preuve d'une grande sagesse dans le choix qu'il faisait des évêques pour les siéges des Pays-Bas, accordant tout au mérite et rien à la faveur. Tandis que François donnait ses soins à son église et remplissait avec tant de zèle ses fonctions pastorales, le prince le proposait et le recommandait pour le siége de Cambrai au chapitre métropolitain de cette ville. Le chapitre le choisit le dimanche 14 juin 1613. François refusa l'honneur et la charge qu'on lui offrait, mais il dut céder ensuite aux instances réunies de l'archiduc, du chapitre et surtout d'Hovius. En attendant de Rome la bulle de confirmation, Vander Burch, déja plein d'amour pour sa future église, visita le diocèse avec l'agrément des vicaires capitulaires de Cambrai, et exerça les autres fonctions de la charge pastorale. Sur ces entrefaites arriva la bulle de Paul V, en date du 2 mai 1616, qui confirmait son élection. François reçut peu de temps après le pallium, et en fut revêtu par Maximilien, évêque de Tournai. Le 8 juillet, il prit possession de son siége par procuration. Enfin étant parti de Gand le 9 septembre, il fit son entrée à Cambrai aux applaudissements de toute la ville. Le lendemain il fut reçu dans sa métropole avec une pompe extraordinaire, et après avoir prêté le serment d'usage, il célébra la messe pontificale. Bientôt la visite de son diocèse demanda tous ses soins. Il se fit accompagner dans ses courses apostoliques par des prêtres d'un mérite distingué. Après y avoir mûrement réfléchi, il ôta leurs pouvoirs à plusieurs curés que leur ignorance ou d'autres raisons rendaient indignes de la charge pastorale; des prêtres plus savants et plus réguliers les rempla-

[1] Maximilien Villain de Gand avait été chanoine de Cambrai avant d'être appelé à l'évêché de Tournai.

Digitized by Google

cèrent. Il s'appliqua surtout à ne placer que des hommes de mérite dans les tribunaux soit civils, soit ecclésiastiques, qui ressortissaient de l'archevêque.

Rempli d'amour pour l'antique foi de nos pères, il écarta de son troupeau les hérétiques. La corruption des mœurs trouva en lui un ardent adversaire; il la combattit par des synodes qui se tenaient tous les ans, et dans lesquels il promulgua de nombreuses ordonnances. Par son ordre les curés de chaque décanat durent se réunir chaque année. Au mois de mai 1651, il tint un concile provincial.

Il laissa plusieurs monuments de sa libéralité: il agrandit considérablement le palais archiépiscopal et la ville du Cateau; il fit bâtir une maison de refuge pour les filles pauvres, et lui donna un revenu de 15000 florins; il établit des écoles pour les pauvres et les dota de revenus convenables; il secourut et enrichit par sa munificence les hôpitaux et plusieurs maisons religieuses. Il mourut à Mons dans un âge fort avancé. Son corps fut porté à l'église des Jésuites par l'abbé de Saint-Ghislain, et enterré dans la chapelle de Saint-Ignace, auprès de tombeau d'Antoine de Winghe, abbé de Liessies, pour lequel le prélat avait professé pendant sa vie une estime et une tendresse particulières. On lit sur sa tombe l'inscription suivante :

« Ci git l'illustrissime et révérendissime François Vander Burch, archevêque de Cambrai durant l'espace d'environ vingt-huit ans, auparavant évêque de Gand pendant près de quatre ans. Ses innombrables travaux et la sainteté de sa vie ont fait de lui un homme apostolique. Il mourut le 23 mai 1644, le lendemain de la fête de la sainte Trinité, à l'âge de 77 ans.

VIII. JOSEPH.

Joseph de Bergaigne naquit à Anvers d'une honnête famille. Il fut élevé par les Franciscains de l'étroite observance et fit en Espagne de brillantes études. Reçu docteur en théologie, il enseigna pendant plusieurs années dans les universités de Mayence et de Cologne. On lui confia aussi la direction de plusieurs monastères de son ordre, et il fut choisi pour provincial des maisons qui se trouvaient sur le Rhin. Enfin il devint commissaire général pour l'Allemagne et la Flandre, et passa par toutes les dignités et les

suæ sive spirituali sive seculari præstantes viros ad jus dicendum præponeret.

Avitæ religionis retinentissimus, sollicitus fuit ut ab ecclesia sua sectarios arceret, nec minus curavit ut morum corruptelis mederetur, habitis ea de re frequentibus annuisque synodis, in quibus multa decreta promulgavit. Præterea quotannis per singulos decanatus parochi ejus jussu convenire consueverant. Anno vero 1631, mense maio celebravit concilium provinciale.

Plurima reliquit suæ munificentiæ monumenta; nam palatium archiepiscopale et castrum Cameracesii multis ædificiis auxit. Domum condidit pro puellis pauperibus, cui quindecim millium florenorum annuos tribuit redditus[1]. Scholas quoque pauperum puerorum instituit sufficientibus proventibus assignatis. Xenodochia et plurimas religiosas domos beneficiis sublevavit et ditavit[2]. Annis gravis Montibus efflavit animam. Corpus ad ecclesiam collegii Societatis Jesu[3] a Ghisleniano abbate elatum est, et in sacello S. Ignatii tumulo conditum juxta monumentum piæ memoriæ Antonii de Winghe, abbatis Lætiensis quem, dum in vivis esset, maxime dilexerat et coluerat. Ejus sarcophago insculptum legitur :

Hic jacet illustriss. ac reverend. dominus Franciscus Vander Burch, archiepiscopus Cameracensis, per annos circiter viginti-octo, et antea Gandavensis episcopus per annos prope quatuor, vir indefessi laboris, et eximiæ sanctitatis. Obiit 23 maii M. DC. XLIV, postridie sanctissimæ Trinitatis, ætatis anno septuagesimo septimo.

VIII. JOSEPHUS.

Josephus de Bergaigne, Antuerpiæ honesto loco natus, inter divi Francisci sodales strictioris observantiæ primum a puero educatus, in Hispania litteris felici successu operam dedit; quibus optime institutus, philosophiæ et sacræ theologiæ magisterio ornatus, in academiis Moguntina et Coloniensi publice per plures annos docuit; monasteriorum quoque plurimorum ordinis sui præfecturam gessit, et ut minister provincialis iis præfuit, quæ sunt juxta Rhenum. Tandemque commissarius generalis eligitur pro

[1] Cet établissement, connu sous le nom de maison de Ste.-Agnès, a fourni, dit-on, à Louis XIV l'idée et le modèle de la célèbre institution de Saint-Cyr.

[2] La vie de Vander Burch a été publiée par Louis Foulon, chanoine de la métropole; elle est intitulée : Epitome vitæ et virtutum illustrissimi et reverendissimi D. Francisci Vander Burch, archiepiscopi et ducis Cameracensis, etc., in-4° Insulis, De Rache, 1647. On doit à M. Duthillœul l'éloge du même prélat, couronné par la société d'émulation de Cambrai, en 1823. Cet éloge a eu depuis une nouvelle édition, in-4°, avec portrait.

[3] En 1779, Mgr. de Fleury, informé que l'église des jésuites de Mons, où reposaient les restes de François Vander Burch, allait être démolie, résolut de faire revenir à Cambrai le corps et le mausolée de son illustre prédécesseur. La translation eut lieu du 4 au 6 mai de la même année. L'archevêque, accompagné de son clergé et des corps séculiers de la ville, se rendit au-devant du convoi jusqu'au dehors de la porte N. D. de Cambrai, où le cercueil lui fut remis par M. Dumont, doyen de chrétienté et curé de Saint-Germain à Mons. Le cortége retourna à la métropole, et le cercueil fut placé au milieu de la nef dans une chapelle ardente. Après les prières et cérémonies d'usage en pareil cas, le corps fut laissé à la garde de plusieurs prêtres; et, dans la soirée, on fit l'ouverture de la bière et la reconnaissance du corps. Le lendemain 7, un service solennel eut lieu à 10 heures; Mgr officia pontificalement; puis le corps fut inhumé sous le grand autel, dans le caveau des archevêques.

Digitized by Google

Germania et Flandria an. 1618, peneque omnibus ordinis dignitatibus et officiis est defunctus; quibus dum incumbit, varias obivit legationes; plurimaque tractavit negotia, sibi ab imperatore, ab Hispaniarum rege, aut ab aliis principibus credita; in quibus cum eximiæ ejus dotes et virtutes emicuissent, ad episcopatum Sylvaducensem assumtus est an. 1637. Anno vero 1645, ad archiepiscopatum Cameracensem, postulante capitulo, traducitur die 24 februarii; possessionemque adiit per procuratorem die 27 julii an. 1646. Eodem anno, die 29 aprilis, Ferdinandus III, electus Romanorum imperator, ad eum scripsit, ex cujus epistolæ inscriptione liquet quo loco eum haberet : « Venerabili Josepho electo et confirmato epis» copo et duci Cameracensi, ac comiti Camera» cesii, principi nostro dilecto, devoto.» Interim, antequam ad ecclesiam hanc se conferre potuisset an. 1645, a Philippo IV, Hispaniarum rege, cui erat a sanctioribus consiliis, legatus mittitur cum plena et omnimoda potestate ad conventum Monasteriensem in Westphalia, pacis inter Francos, Germanos et Hispanos componendæ gratia, cum omnium principum Christianorum et rerum publicarum legatis eo in loco hanc ob causam congregatis; ubi multos hujus legationis collegas regis Hispaniæ oratores habuit. [1] Hic vero per biennium moratus est, annoque 1648, post varias disceptationes, pax inter Francos et Germanos icta est; sed ante hoc tempus longo morbo attritus et afflictus Josephus, occubuit die 24 octob. an. 1647, ejus elogium jam antiquæ Galliæ Christianæ insertum in nostra recudere non piget, quod integram hujus præsulis historiam complectatur.

Plange, viator quisquis es, jacturam nostram et tuam, plange orbis Christiani detrimentum. Reverendissimus pater, illustrissimus princeps, excellentissimus dominus Josephus a Bergania, origine Italus, natione Belga, civitate Antuerpiensis, fama super æthera notus : professione Minorita, studio theologus, exercitatione politicus : quem in ordine Seraphico pietas aluit, in sacris litteris Hispania excoluit, in rebus maximis agendis usus consummavit : inter primos sui ordinis patres religiosissimus ; inter præclaros sui ævi antistites eruditissimus ; inter primarios sui regis ministros sapientissimus. Posteaquam sub humili adhuc fratris minoris habitu magnis jam negotiis adhibitus, varias apud imperatorem, apud regem et principes, pro imperatore, pro rege, pro domo austriaca legationes obiit; felicissimis augustissimæ domus successibus, et in eis bene ominatæ Ferdinandi III Rom. regis electioni feliciter allaborans; magnatibus notus, principibus carus, ab omnibus magni habitus : ex commissario generali ordinis S. Francisci factus episcopus Boscoducensis, retenta hujus episcopatus administratione, creatus archiepiscopus et dux Cameracensis. Demum hac amplissimæ dignitatis accessione auctus, ad spectatissimum toto orbe theatrum, ad clarissimum lectissimorum virorum conventum, ad celeberrimum

emplois de l'ordre. Il fut aussi chargé de plusieurs missions et d'autres affaires importantes par l'empereur, le roi d'Espagne, et par d'autres princes. Les rares qualités et les vertus dont il fit preuve l'élevèrent en 1637 au siége de Bois-le-Duc. En 1645, le 24 février, il fut transféré, sur la demande du chapitre, au siége métropolitain de Cambrai, dont il prit possession par procureur, le 27 juillet 1646. Le 29 avril de la même année, Ferdinand III, élu empereur, lui avait écrit une lettre dont la souscription seule fait voir combien ce prince estimait l'archevêque: « A notre bien-aimé et très-digne évêque et duc » de Cambrai, comte du Cambrésis, prince de » notre empire. » Il n'était pas encore arrivé dans son diocèse que Philippe IV, roi d'Espagne, dont il était conseiller, l'envoya comme ministre plénipotentiaire au congrès de Munster en Westphalie. Les députés des princes et des républiques de la chrétienté s'y trouvaient rassemblés pour conclure un traité de paix définitif entre la France, l'Empire et l'Espagne. Joseph fut assisté dans cette mission par plusieurs autres envoyés du roi d'Espagne. Il demeura deux ans à Munster, et en 1648, après de longs débats, la paix fut enfin conclue entre la France et l'Allemagne. Mais Joseph était mort auparavant, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Cette mort arriva le 24 octobre 1647. Son éloge, inséré dans l'ancienne Gaule chrétienne, nous paraît digne de figurer dans la nôtre, parce qu'il contient toute l'histoire de ce prélat.

Passant, qui que tu sois, pleure, notre deuil est aussi le tien ; déplore la perte que l'univers chrétien vient de faire. Le révérendissime évêque, le glorieux prince, l'illustre seigneur de Bergaigne nous a été ravi. Il était d'origine italienne; la cité d'Anvers en Belgique le vit naître ; son nom s'éleva jusqu'aux nues, par sa profession de franciscain; habile politique, par l'usage des affaires ; nourri dans la piété par la règle de son institut séraphique ; initié aux sciences sacrées dans les écoles d'Espagne, il devint le plus érudit des évêques de son siècle; il fut d'une prudence consommée dans les affaires les plus ardues, et son souverain n'eut point de ministre plus sage. Sous l'humble habit des religieux de saint François, il avait été employé à des affaires importantes; il fut ensuite chargé de diverses négociations pour l'empereur, le roi et la maison d'Autriche. Il travailla avec bonheur aux intérêts de la maison impériale, et entr'autres succès, on lui doit l'heureuse élection de Ferdinand III, roi des Romains. Il était connu des grands, cher aux princes, considéré de tous. De commissaire général de son ordre, il fut créé évêque de Bois-le-Duc; puis, tout en conservant l'administration de ce premier évêché, archevêque et duc de Cambrai. Revêtu de cette nouvelle dignité, il fut envoyé, muni de pleins-pouvoirs du roi, à Munster, qui attirait alors les regards du monde entier. Il devint

[1] Joseph de Bergaigne souscrivit, comme deuxième plénipotentiaire, le traité de commerce conclu à Munster entre Philippe IV, roi d'Espagne, et les villes anséatiques. V. Aitzema, *Historia pacis*, etc., c. 572 et *Corps diplomatique du droit des gens*, par Dumont, VI, 1re partie, 402.

Digitized by Google

membre de cette assemblée qui se composait des hommes les plus illustres, de ce congrès réuni pour la paix universelle et la plus célèbre qui fut jamais. Il devait, comme prince du saint Empire romain, maintenir la paix entre les princes et les rois de l'Empire; en qualité de comte de Cambrai, faire accepter un traité entre le roi de France, la Hollande et les Provinces unies. Munster et Osnabruck nous rappellent tout ce qu'il fit dans cette affaire, quels services il rendit, comme il sut affermir les négociations déjà commencées, comme il fit réussir celles qui se formaient seulement, combien il brilla par son éloquence dans les grandes discussions, par sa prudence dans les cas difficiles, par sa force d'âme quand les affaires étaient désespérées. Les Pays-Bas se souviennent de lui avec reconnaissance; nos ennemis envieux reconnaissent ses talents. Joseph était né pour de grandes choses, il en fit de grandes en effet, et si cet homme digne d'une carrière plus longue eût vécu, il eût accompli de plus grands desseins encore. Mais, ô douleur! que les choses d'ici-bas sont passagères! tandis que sur un océan de difficultés un heureux souffle allait le faire toucher au port; lorsque déjà le traité entre la Hollande et l'Espagne était sur le point d'être signé; lorsqu'il tournait tous ses soins et tous ses efforts pour y faire accéder la France, avant d'avoir visité son église de Cambrai; avant que la paix fût conclue; avant d'avoir terminé ses affaires, d'avoir revu son église; après ne s'être ménagé aucune fatigue pour la paix, pour l'église, pour la chrétienté, pour l'obéissance au roi, pour le repos public; après avoir fait neuf fois le voyage d'Espagne; avoir parcouru encore plus souvent l'Allemagne, et avoir fait partout de grandes choses; ce prélat déjà mûr pour le ciel, à la terre encore nécessaire, fut enlevé à l'amour de tous par une mort prématurée. Ce fut le 9 des calendes de novembre, à Munster en Westphalie, qu'il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, en paix au milieu du tumulte de la guerre; dans un grand calme d'esprit, au milieu des plus vives souffrances du corps. Il était âgé de 59 ans, cinq mois et vingt-quatre jours. Il fut enseveli dans l'église des Pères franciscains, afin qu'après sa mort son corps ne fût point séparé de ceux auxquels, tant qu'il vécut, son cœur avait toujours été attaché.

L'église de Cambrai, privée de son excellent pasteur, déçue de son plus ferme appui, veuve encore une fois, agitée de nouvelles angoisses, inquiète sur le choix d'un successeur, craignant pour ses libertés, a dans sa douleur élevé ce monument au plus digne des prélats. Pleure, passant, si tu aimes la paix, et prie, afin que cet homme de paix repose en paix.

Il est auteur d'un livre intitulé : *Légat ecclésiastique pour l'église de Cambrai au roi d'Espagne*. Il y défend le droit d'élection du chapitre, droit qu'avait récemment rejeté le pape Innocent X, dont la déclaration du 14 décembre 1645, prise avec la congrégation des cardinaux préposés aux affaires consistoriales et fondée sur les lettres et décrets de Paul IV, Pie IV, Clément VIII et Paul V, portait que la libre disposition de l'église de Cambrai avait appartenu et appartenait au souverain pontife et au siége apostolique, et que

omnibus retro seculis pacis universalis tractatum, cum regiæ potestatis plenitudine monasterium legatus mittitur. S. R. imperii princeps, ad componendos imperii principes et reges; Cameracesii comes, ad sanciendum cum Batavia et fœderatis provinciis regium fœdus destinatur. Quo in negotio quid egerit, quantum profecerit, quam utilis rebus gestis fuerit, quam necessarius gerendis, quanta viri eloquentia in magnis argumentis, quanta in difficillimis prudentia, in desperatis fortitudo enituerit, testes personant Monasterium et Osnabruga; gratus agnoscit uterque Belga; invidus fatetur hostis. Sic erat Josephus ad magna natus, ad magna evectus, ad majora, si vixisset, provehendus; homo longiore vita dignissimus. Sed proh dolor! quam caducæ sunt res mortalium! dum in maximarum difficultatum pelago afflantibus auris ad portum feliciter properat, dum pacem Batavo-Hispanicam jamjam signandam premit; dum Francicam non minore studio et exitu promovere satagit; dum ecclesiam suam Cameracensem lustrare anhelat: pace nondum confecta, rebus adhuc incompositis, ecclesia minime salutata; magnis tamen pro pace, pro ecclesia, pro rep. christiana, pro regis obsequio, pro quiete publica exantlatis laboribus: profectione Hispanica novies confecta, Germania sæpius peragrata, magnis ubique rebus administratis, cœlo jam maturus, mundo adhuc necessarius, immatura morte correptus, relicto apud omnes sui desiderio, inter medios belli tumultus in loco pacis, inter maximos corporis cruciatus in summa quiete animi, Monasterii Westphalorum IX cal. novemb. an. sal. 1647, placide obdormivit in Domino, annos natus 59, menses 5 dies 24, ibidem sepeliendus apud patres S. Francisci, ut quibus spiritu adhæserat vivus, corpore conquiescat mortuus.

ECCLESIA CAMERACENSIS,

Optimo Pastore orbata, spe maxima erepta,
Nova viduitate afflicta, novis curis agitata,
De successore anxia, de libertate sollicita,
Præsuli meritissimo justa persolvens,
Monumentum mœrens posuit.
Luge, viator, si pacem amas, et precare
Ut homo pacis requiescat in pace[1].

Auctor est libri cujus titulus est : *Legatus ecclesiasticus pro ecclesia Cameracensi ad regem Hispaniarum*, in quo defendit jus electionis capituli, quod novissime pulsaverat Innocentius papa X, declarans cum sacra congregatione cardinalium rebus consistorialibus præpositorum, die 14 decembris anno 1645, quod inhærens litteris ac decretis Pauli IV et Pii IV, necnon Clementis VIII et Pauli V, decernit liberam Cameracensis ecclesiæ dispositionem ad summum pontificem et sedem romanam spectasse

[1] Le portrait de Joseph de Bergaigne se trouve dans les *Trophées de Brabant*, de Butkens, IV, 428. C'est mal à propos que Dupont, dans son *Hist. de Cambrai*, donne à notre archevêque le nom de Bourgogne.

Digitized by Google

et spectare, nec cuiquam alteri competivisse vel competere [1].

IX. GASPAR.

Gaspar Nemius, patria Brabantinus, civitate Silvaducensis, cum cognominaretur Dubois, ut ab alio celebri doctore qui cognomen idem in Silvium mutarat distingui posset, vocari voluit Nemius a nemore, quemadmodum alius a silva Silvius appellatus; ex celebri sacræ theologiæ professore in academia Duacensi, et seminarii regalis ibidem præside per annos viginti, fit episcopus Antuerpiensis, Maii 23, 1634; consecratus in æde sua cathedrali die 22 julii, festo B. Mariæ Magdalenæ 1635, a Jacobo Boonen, archiepiscopo Mechliniensi metropolitano, Antonio Triest Gandavensi, et Michaele Ophovio Buscoducensi, ejusdem provinciæ assistentibus episcopis. Hanc ecclesiam rexit spatio annorum 17; inde a capitulo metropolitano eligitur archiepiscopus 1649, 24 aug., confirmatur ab Innocentio X, papa, an. 1651, cal. Decembris, et pallio donatus 22 januar. possessionem adipiscitur per procuratorem 19 martii 1652. Anno 1664, accepit litteras quibus tanquam sacri imperii princeps, ad diætam generalem imperii vocabatur. Sub eo in urbem admitti postularunt Carmelitæ discalceati, seu strictioris observantiæ. Obiit anno 1667, die mensis novembris 1, *al.* 29 [2].

X. LADISLAUS.

Ladislaus Jonart, cum foret decanus Cameracensis, fidem suam erga Hispaniæ regem ejusque ministros testatam sæpius fecerat, maxime quando commota inter præsidiarios milites, gravi seditione, ob stipendia debita non soluta, propter summam rei nummariæ inopiam, ipse decanus de suo dedit, unde fieret satis copiis. Officii memores regii ministri curarunt ut Ladislaus primum Atrebatensi præficeretur ecclesiæ; sed frustra, urbe a Gallis intercepta, verum postea Audomarensi cathedræ imponitur, deinde mortuo Nemio, Cameracensi metropoli; nonnisi tamen die 4 aprilis anni 1671 possessionem apprehendit, qui tandem obiit 22 sept. 1674 [3].

nul autre n'avait pu et ne devait y prétendre.

IX. GASPAR.

Gaspar Nemius, de Bois-le-Duc en Brabant, portait le nom de Dubois. Pour qu'on ne le confondît point avec un autre Dubois, docteur célèbre qui avait changé ce même nom de Dubois en celui de Silvius, il se fit appeler Nemius, du mot *nemus*, comme l'autre avait pris le nom de Silvius du mot *Silva*. Après avoir professé la théologie dans l'université de Douai, et dirigé pendant vingt ans le séminaire du roi de la même ville, il fut nommé à l'évêché d'Anvers, le 23 mai 1634, et sacré dans sa cathédrale, le jour de sainte Marie-Magdeleine, l'an 1635, par Jacques Boonen, archevêque de Malines, son métropolitain, assisté d'Antoine Triest, évêque de Gand, et de Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc; il gouverna cette église pendant l'espace de dix-sept ans. Il fut ensuite élu archevêque de Cambrai le 24 août 1649 par le chapitre métropolitain. Il reçut sa bulle de confirmation du pape Innocent X, le 1.er décembre 1651, et le pallium, le 22 janvier 1652. Il prit possession, par procureur, le 19 mars suivant. En 1664, il reçut, en sa qualité de prince du saint Empire, une lettre de convocation à la diète générale. Ce fut sous ce prélat que les Carmes déchaussés, ou de l'étroite observance, demandèrent l'autorisation de s'établir à Cambrai. Il mourut en 1667, le premier novembre, et selon d'autres le 29 du même mois.

X. LADISLAS.

Ladislas Jonart avait fait preuve, lorsqu'il n'était encore que doyen de Cambrai, d'un grand dévouement au roi d'Espagne et à son gouvernement. Ce zèle avait paru surtout dans une grave sédition qui s'était élevée parmi la garnison. Le mauvais état des finances ayant empêché qu'on ne lui payât la solde, le doyen avait donné de sa propre bourse de quoi satisfaire les troupes. En reconnaissance de ce service, les ministres du roi firent d'abord nommer Ladislas à l'évêché d'Arras; mais cette nomination n'eut pas de suite, parce que la ville fut prise par les Français; on le porta donc à l'évêché de Saint-Omer; puis, après la mort de Nemius, à l'archevêché de Cambrai. Il ne prit cependant possession de son

[1] Le P. Wadding, dans son livre : *De scriptoribus ord. ff. minorum,* lui attribue en outre les ouvrages suivants : *Apologia adversus litteras Gerlaci Molitoris, prædicatii hæretici. — Apologia ad imp. Ferdinandum III. — Instructio ad virgines nobiles recenter a calvinismo conversas.*

[2] Ce ne fut ni le 1.er, ni le 29, mais bien le 22 novembre 1667, que mourut Gaspar Nemius, âgé de plus de 80 ans. Voici l'épitaphe qui était gravée sur son tombeau dans le chœur de la métropole : « *Ad gloriam Dei.* Illustrissimus et » reverendissimus D.D. Gaspar Nemius, sacræ facultatis Duacensis doctor theologus, ex Antuerpiensium episcopo, hujus » ecclesiæ archiepiscopus, dux Camerac. comes Cameracesii, multa in Deum religione, impigra in gregem vigilantia, profusa in » pauperes liberalitate, benigna in omnes suavitate eximius effulsit semper in templo Dei. Obiit 22. nov. 1667. D.D. » Christianus Josephus Delacroix, pronepos, hujus ecclesiæ canonicus, poni ordinavit. Requiescat in pace. » Gaspar Nemius avait dans une autre partie du chœur, son mausolée érigé par les soins du même M. Delacroix, mort le 10 mars 1723. Les restes de cet archevêque ont aussi été retrouvés en 1822.

Gaspar Nemius a fait imprimer : *Ordinata ab illustrissimo et reverendissimo D.D. Gaspare Nemio, archiepiscopo et duce Cameracensi, in congregatione decanorum christianitatis Cameraci, kal. octobris anno MDCLXI.* in-12 de 32 pages, Cambrai. Pierre Laurent. Ces statuts composés de 49 articles sont reproduits par extrait dans le recueil de M. de Saint-Albin, et textuellement dans celui de M. de Rohan. Son portrait se voit dans Butkens, IV, 421.

[3] Ladislas Jonart étant entré en possession de son siége, on lui apporta les revenus des trois années, pendant lesquelles

Digitized by Google

siége que le 4 avril 1671. Sa mort arriva le 22 septembre 1674.

XI. JACQUES-THÉODORE.

Jacques-Théodore de Brias, d'une famille distinguée d'Artois, avait été nommé évêque de Saint-Omer en 1671. Il fut transféré au siége métropolitain de Cambrai en 1675, et prit possession le 20 octobre de la même année. Il mourut le 17 novembre 1694, après avoir sanctifié sa vie par de nombreuses aumônes et toute sorte de bonnes œuvres.

XII. FRANÇOIS III.

François de Salignac de la Mothe-Fenelon, illustre par sa naissance, plus illustre encore par l'éclat de son génie, fut d'abord gouverneur des petits-fils du roi, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. Il fut nommé par le roi très-chrétien à l'archevêché de Cambrai, au mois de février 1695, en vertu d'un indult accordé au roi par Innocent XII. Il était abbé de Saint-Valery-sur-Somme, et il renonça dès-lors à ce bénéfice. Il fut consacré le 10 juillet dans l'église de Saint-Louis à St-Cyr, par Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, assisté des évêques de Châlons et d'Amiens. Le lendemain, il fit serment entre les mains du roi; il prit possession de son siége le 10 août 1695. Ses immortels écrits prouvent qu'il était digne d'être admis au nombre des quarante de l'académie française. Mais il vaut mieux se taire que de dire peu de choses d'un si grand homme. Il mourut le 7 janvier 1715; ses funérailles excitèrent les larmes et les regrets de son troupeau; les pauvres surtout le pleurèrent, parce qu'il les nourrissait et les chérissait comme ses enfants.

XI. JACOBUS-THEODORUS.

Jacobus Theodorus ex nobili genere apud Atrebates natus, cum esset episcopus Audomaropolitanus, ad quam sedem promotus est anno 1671; postea translatus est ad metropolim Cameracensem an. 1675, cujus possessionem adeptus est eodem anno 28 octob. Multis eleemosynis et bonis operibus præmissis, ad cœlum e vita migravit die 16 aut 17 novembris an. 1694 [1].

XII. FRANCISCUS III.

Franciscus de Salignac de la Mothe-Fenelon, nobili genere clarus, ingenii præstantia clarior, electus est moderator studiorum regiorum liberorum, serenissimi ducis Burgundiæ, ducis Andegavorum ducisque Biturigum. Designatus fuit à rege christianissimo in archiepiscopum Cameracensem, mense februario anno 1695, vi indulti ab Innocentio XII regi concessi. Cumque jam potiretur S. Valarici abbatia, titulum hunc abjecit; continuo consecratus fuit in ecclesia S. Ludovici nobilium puellarum apud S. Cyricum, die 10 julii, a Benigno Bossuet, Meldensi episcopo, adsistentibus Catalaunensi et Ambianensi episcopis; et postridie juravit fidem regi. Tum vero, die 10 aug. anni 1695, possessionem nactus est. Multa scripsit eleganter, quæ probant eum haud immerito fuisse quadraginta viris academiæ Francicæ allectum; sed de tanto viro satius est silere, quam pauca loqui. Obiit mensis januarii die 7, anni 1715. Ejus vero funus multis gemitibus et lacrymis prosecuti sunt, præsertim pauperes, quos alebat et fovebat tanquam liberos [2].

le siége avait été vacant: «Cet argent ne m'appartient pas, dit-il; et comme il n'est à personne, je veux qu'il soit distribué aux pauvres.» *Hist. de Cambrai*, par M. Bouly. II. 178. Il laissa ses biens aux pauvres de Cambrai; et ce legs est encore administré aujourd'hui sous le titre *d'aumône Jonart.*

[1] Cet archevêque meritait un article un peu plus étendu. Il était fils de Charles, premier comte de Bryas, et d'Anne-Philiberte de Lierre d'Immerseele, issue des barons de Boechoven. D'abord chanoine de Tournai, et assesseur au grand conseil de Malines, il fut nommé évêque de Saint-Omer en 1662, et transféré à Cambrai en 1675. Ce fut sous son épiscopat, en 1677, que Louis XIV s'empara de Cambrai. Notre archevêque plut beaucoup au roi. Voici comment l'historiographe Pélisson parlait de lui dans une lettre datée du camp de Condé, le 15 mai 1677. «Personne n'est ici plus à la » mode que l'archevêque de Cambrai; et ce qui vous surprendra, c'est par une chose qui n'est peut-être pas trop à » la mode, qui est de faire admirablement bien son devoir d'évêque; mais la grande vertu se fait toujours admirer. » M. de Louvois, le chevalier de Nogent, et tous les autres qui ont été avec lui à Cambrai durant quelques jours, » ont rapporté tant de bien de ce prélat que le roi a dit publiquement qu'il en était ravi. Il se lève des quatre ou » cinq heures du matin, va dire la messe, passe tout le reste de la matinée dans l'église, soit aux offices ou en oraison; » donne à dîner à qui veut, au sortir de là, en vaisselle d'étain fort nette, et de bonnes viandes, mais sans aucun » excès, ni pour la délicatesse, ni pour la quantité; passe l'après-dînée à visiter des malades, ou des prisonniers, ou » d'autres affligés; excepté qu'il rend visite soigneusement au moindre capitaine d'infanterie qui a été chez lui; fait » beaucoup d'aumônes, et ne laisse personne dans Cambrai sans l'assister, au moins sans lui aller donner sa bénédiction. » Cela est tellement établi, que les gens du plus bas peuple envoyent dire à M. l'archevêque qu'ils se meurent, et qu'il » leur vienne donner sa bénédiction »

Le roi ayant reçu, après avoir entendu la messe, la nouvelle de la capitulation de Saint-Omer, dit gracieusement au prélat: «Vous voyez que vous étiez destiné à être français.»

[2] L'histoire de Fenelon a été écrite par M. le cardinal de Bausset, ancien évêque d'Alais, 3.e édit. 4 vol. in-8°, Versailles, 1817. L'édition la plus complète et la plus soignée des œuvres de cet illustre archevêque est celle qui a été publiée à Paris, en 22 volumes in-8°. 1820.-1824. Il faut y ajouter la *Correspondance de Fenelon, publiée pour la première fois sur les mss. originaux et la plupart inédits.* 11 vol. in-8.°. Paris. 1827-1829. En 1826 on a élevé à l'immortel prélat un monument dans la cathédrale actuelle de Cambrai. Ce mausolée en marbre se compose de la statue de Fenelon au lit de la mort, et de trois bas-reliefs, représentant des actions de sa vie. Le tout est dû au ciseau de M. David, d'Angers. Sur le socle on lit l'inscription suivante: «Francisci de Salignac de la Mothe Fenelon, archie» piscopi Cameracensis viri tum christianis virtutibus, tum ornatissimo ingenio longe celeberrimi monumentum nefanda

Digitized by Google

XIII. JOHANNES III.

Johannes d'Estrées, doctor theologiæ in facultate Paris. Olim legatus pro rege christianissimo apud Lusitanos et Hispanos [1], præceptor regiorum ordinum, unus ex quadraginta academiæ Francicæ, assessor in consilio quod ad peregrina negotia tractanda est institutum a rege Ludovico XV. Erat filius Johannis d'Estrées, nepos Annibalis d'Estrées, Franciæ marescalli, frater Victoris Mariæ d'Estrées, etiam Franciæ marescalli, et nepos Cæsaris d'Estrées, cardinalis. Nominatus ad cathedram Camarencem a rege christianissimo, mense januario exeunte vel ineunte febr. 1716. Bullas nondum acceperat, cum morte præventus est Lutetiæ die 4 martii 1718.

XIV. JOSEPHUS-EMMANUEL.

Josephus Emmanuel de la Trémoille, filius Ludovici, ducis de Noirmoustier, primum Rotæ auditor in curia romana anno 1695, deinde renuntiatus cardinalis an. 1706, qua in dignitate post cardinalem Jansonium totum onus sustinuit publicorum Galliæ negotiorum in eadem curia, quandiu vixit. Deinde fit episcopus Bajocensis[2]. Mortuo Johanne d'Estrées, ad Cameracensem vocatus est cathedram litteris tam regiis quam pontificiis, unctionemque episcopalem accepit 30 maii 1719, a Clemente papa XI, adsistentibus cardinalibus episcopis Tanara, Paulucci et Pignatelli; diaconis Ottoboni, Albani et Olivieri. Paucorum dierum morbo oppressus est die 6 januarii an. 1720.

XV. GUILLELMUS II[3]*.

Guillelmus Dubois, natus ann. 1657 Brivæ-Curetiæ, unus ex quatuor viris regis commentariensibus, et primarius regni fuit administer, dum, propter Ludovici XV minorem ætatem rebus Franciæ publicis præerat Philippus, dux Aurelianensis. Jam nonnullis donatus abbatiis scilicet Aureæ Vallis, Novigenti, Burgolii et montis Sancti Winoci, ad sedem Cameracensem inauguratur 9 junii 1720, in ecclesia Vallis Gratiæ a cardinali de Rohan, collaborantibus Nannetensi et Claromontensi, episc., præsentibus ducibus Aurelian. et Carnotensi, etc. Regi fidem juravit 16 junii 1720. Ornatus est purpura ab Innocentio XIII, 16 julii an. 1721, simul et Caricampi pedum abbatiale obtinuit. Nunquam diœcesim suam invisere dignatus est præsul iste, cujus nomen et fama satis male audiunt. Effecit tamen ut Cameraci de fœdere inter Eu-

XIII. JEAN III.

Jean d'Estrées, docteur en théologie de la faculté de Paris, avait été auparavant ambassadeur de France en Portugal et en Espagne, commandeur des ordres du roi, un des quarante de l'académie française, et membre du conseil que Louis XV avait formé pour traiter les affaires étrangères. Il était fils de Jean d'Estrées, petit-fils d'Annibal d'Estrées, maréchal de France, frère de Victor-Marie d'Estrées, aussi maréchal de France, et neveu du cardinal César d'Estrées. Il fut nommé au siége de Cambrai par sa majesté très-chrétienne à la fin de janvier ou au commencement de février 1716. Il mourut à Paris, le 4 mars 1718, avant d'avoir reçu ses bulles.

XIV. JOSEPH-EMMANNUEL.

Joseph-Emmanuel de la Trémoille, fils de Louis, duc de Noirmoustier, fut d'abord auditeur de Rote, à Rome, en 1693; puis créé cardinal en 1706. Dans ce poste, il fut chargé, après le cardinal Janson, des affaires de France à la cour de Rome pendant le reste de sa vie. Il fut ensuite nommé à l'évêché de Bayeux. Le roi de France, d'accord avec le pape, le transféra au siége de Cambrai, après la mort de Jean d'Estrées, et il reçut la consécration épiscopale le 30 mai 1719, du pape Clément XI, assisté des cardinaux-évêques, Tanara, Paulucci et Pignatelli, et des cardinaux-diacres, Ottoboni, Albani et Olivieri. Il mourut le 6 janvier 1720, après une maladie de quelques jours.

XV. GUILLAUME DUBOIS.

Guillaume Dubois, né en 1657 à Brive-la-Gaillarde, l'un des quatre secrétaires d'état, premier ministre du royaume, pendant la régence de Philippe d'Orléans, et la minorité du roi Louis XV, était déjà abbé d'Airvaux, de Nogent, de Bourgueil et de Berghes-St.-Winoc, lorsqu'en juin 1720 il fut nommé archevêque de Cambrai. Sa consécration eut lieu à Paris le 9 de ce mois, dans l'église du Val-de-Grâce, en présence du duc d'Orléans et de son fils le duc de Chartres. Le prélat consécrateur était le cardinal de Rohan, assisté des évêques de Nantes et de Clermont. Dubois prêta serment le 16 juin entre les mains du roi. Le 16 juillet 1721, le pape Innocent XIII le créa cardinal, et à la même époque il obtint encore l'abbaye de Cercamp, au diocèse d'Amiens. Ce prélat, d'assez mauvaise réputation, ne daigna jamais visiter son diocèse; mais il donna à la

» temporum injuria una cum ecclesia nomine et meritis ejus nobilitata abolitum episcopus Ludovicus Belmas et cives » Cameracenses communi studio hac in ecclesia restaurare curaverunt anno MDCCCXXVI, die septima januarii. » Voyez *Notice sur le monument élevé à Fenelon dans l'église cathédrale de Cambrai*, in-8°. Cambrai, 1826. On frappa à cette occasion une médaille, offrant d'un côté l'effigie du prélat, et au revers cette légende : *Urbi venerandus et orbi.*

[1] Ce fut pendant son ambassade en Espagne qu'il contribua à faire connaître et les intrigues ambitieuses de la princesse des Ursins.

[2] M. de la Trémoille fut nommé à l'évêché de Bayeux, au commencement de février 1716; mais il ne fut point sacré.

[3] Les articles marqués d'un astérisque sont nouveaux, ou ne sont pas extraits du *Gallia Christ.*

Digitized by Google

ville de Cambrai une preuve d'intérêt en y établissant un congrès, qui du reste n'eut aucun résultat. Dubois mourut le 10 Août 1723, et fut inhumé à Paris, dans l'église collégiale de Saint-Honoré, où un monument lui fut érigé avec cette épitaphe :

A Dieu, très-bon et très-grand. Ici repose, vers le grand autel, dans le caveau commun des chanoines, GUILLAUME DUBOIS, archevêque-duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, conseiller du roi en tous ses conseils, son principal ministre, surintendant général des postes. Hélas! qu'est-ce que ces titres, sinon un arc-en-ciel fugitif et une vapeur qui disparaît à l'instant? Passant, priez le ciel d'accorder au défunt des biens plus solides et plus stables. Il a cessé de vivre en 1723, âgé de 67 ans.

Ses héritiers, en élevant ce mausolée, ont voulu qu'il fût un témoignage de profonde gratitude envers le roi et le souverain pontife.

Un livre placé sur le monument offrait cette légende : *Seigneur, ayez pitié de moi.*

Assurément personne ne se constituera jamais le défenseur absolu du cardinal Dubois ; la vie de cet homme fameux est trop entachée pour qu'on puisse espérer de le justifier de tous points. Cependant il est des hommes graves et d'une piété reconnue, qui sont persuadés que Dubois vaut un peu mieux que sa réputation, et qu'il a été fort calomnié. Le respectable M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, était de ce nombre. On conçoit en effet que l'élévation si prompte et si prodigieuse d'un tel personnage ait excité tout à la fois l'indignation et l'envie. Du reste, nous exhortons le lecteur à consulter sur cette matière une dissertation curieuse, insérée dans l'*Ami de la religion et du roi*, du 17 juillet 1822. Le chapitre métropolitain, qui d'abord s'était abstenu de rendre hommage à la mémoire de ce prélat, sembla revenir ensuite à des sentiments plus favorables; nous voyons en effet que, le 8 mars 1737, il décida qu'un marbre funéraire serait érigé au cardinal dans l'église de N. D., vers l'entrée de la grande sacristie.

XVI. CHARLES.

Charles de Saint-Albin était, dit-on, fils naturel de Philippe, duc d'Orléans. Né le 5 avril 1698, il était à peine âgé de 18 ans, lorsqu'il fut nommé abbé de Saint-Ouen, au diocèse de Rouen. Le 8 janvier 1721, il obtint l'abbaye de Saint-Evroult, diocèse de Lisieux, et au mois de juin de la même année, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, près de Paris. Puis, avant l'année révolue, de coadjuteur de Laon, il devint possesseur de ce siége épiscopal, auquel était attaché le titre de pair de France. En cette qualité il assista au sacre du roi Louis XV; enfin, le 15 octobre 1723, il fut promu à la métropole de Cambrai, avec conservation des honneurs de la pairie. M. Amand d'Augier, chanoine de Cambrai et archidiacre de Brabant, prit d'abord possession au ropæos principes componendo congressus indiceretur; quæ quidem diæta, ut nemo nescit, nullum sortita est effectum. Guillelmus è vivis excessit die decima augusti ann. 1723, sepultusque est Parisiis apud canonicos S.-Honorati, ubi legendum apponebatur hujusmodi epitaphium :

D. O. M. Hic ad aram majorem et in communi canonicorum sepulcro situs est GUILLELMUS DUBOIS, S. R. E. Cardinalis, Archiepiscopus dux Cameracensis, S. imperii princeps, regi à secretioribus consiliis, mandatis et legationibus, primarius regni administer, publicorum cursorum præfectus. Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor ad modicum parens? Viator, solidiora et stabiliora bona mortuo precare. Obiit ann. MDCCXXIII, ætatis LXVII.

Hæredes grati erga Regem et SS. Pontificem animi monumentum PP.

In libro circa eum posito scriptum erat : *Miserere mei, Deus.*

Nemo sane est qui hominem hunc defendere aut ei patrocinari ex omni parte audeat; nimia enim labe fama ejus conspersa extat, ut alicui penitus insons unquam videatur. Verumtamen, si qua fides viris quibusdam gravibus et indubitatæ religionis (inter quos celeberr. D. J. A. Emery) adhibenda est, Guillelmus Dubois, alioquin non vitæ integer, calumnias perpessus fuit ultra modum. Facile quidem conjici potest tantam in plebeio et obscuriori viro fortunam non sine invidiæ et indignationis rumoribus extitisse. Cæterum consulat benignus lector dissertatiunculam in diario cui titulus : *L'ami de la religion et du roi*, 17 julii 1822. Capitulum metropolitanum primo nullis aut paucis defunctum honoribus prosecutum erat; sed postea, idus 8 martii 1737, ad mitiora consilia rediens, Guillelmo marmor funereum erigi jussit in ecclesia cathedrali, juxta majoris sacrarii introitum.

XVI. CAROLUS*.

Carolus de S. Albin, filius nothus, ut perhibetur, Philippi ducis Aurelianensis, natus est 5 aprilis anno 1698. Vix octavum decimum ætatis suæ annum attigerat, cum abbatiam S. Audoeni Rothomagensis adeptus est. Anno 1721, 8 jan., abbas S. Ebrulfi Lexoviensis abbas quoque renunciatus; deinde, scilicet eodem anno, junii mense, prior S. Martini de Campis apud Parisios effectus. Post trimestre spatium, ex Laudunensi coadjutore episcopus par Franciæ evasit. Ea dignitate fretus coronationi regis christianiss. Ludovici XV interfuit; tandem translatus est 16 cal. nov. ann. 1723, ad archipræsulatum Cameracensem cum patriciatus honoribus. Nomine ejus procuratorio D. Amandus d'Augier, canonicus Cameracensis et

Digitized by Google

Brabantiæ archidiaconus, possessionem accepit; quod præsul ipse solemniter effecit tantummodo 19 februarii 1726. Oppidani quibus, undecim abhinc annis, suum pontificem videre non contigerat, ingressum Caroli singulari pompa cohonestare voluerunt, et ipse, ut felici hoc adventu pauperes congauderent eis 3000 libras ære proprio jussit distribui. Postea urbes præcipuas diœcesis visitavit, tum quæ intra fines regni, cum quæ sub imperatoris ditione sitæ erant. Circa id temporis, chorus ecclesiæ metropolitanæ de integro renovatus est; quapropter nonnulla venerandæ antiquitatis monumenta eversa, non sine populi desiderio et mœrore, evanuerunt. Ad hujus chori ostium tunc tabulam marmoream ubi omnium ab initio præsulum Cameracensium nomina inscribebantur apponi curavit capitulum : quem quidem indicem confecerat D. Simon Stievenard canonicus, nec non celeberrimi Fr. de Fenelon olim secretarius. Anno 1727, Parisiis iterum Cameracum rediit archiepiscopus ut visitationi parochiarum pergeret incumbere; iter faciendo per quemdam vicum Cameracesii, nomine *Forest*, ibi invenit parochum senio et egestate confectum, cui pensionem 100 libr. assignavit. Inter ea quæ D. Caroli de S. Albin pastoralem testantur sollicitudinem[1], memorare libet codicem statutorum synodalium quem in ordinem redigi et prelo mandari fecit, sub hoc titulo : *Statuta synodalia ecclesiæ Cameracensis in duas partes divisa; pars prima synodos diœcesanas; secunda provinciales complectitur*, in-4°, Parisiis, apud Marcum Bordelet, 1739. Anno 1760, præfatus archiepiscopus, jam ætate ingravescente, sese curæ pastoralis oneri imparem agnoscens, expostulavit et obtinuit suffraganeum qui ei auxilio foret. Id munus suscepit D. Simon d'Aigneville de Millancourt a summo pontifice episcopi Amyclensis titulo insignitus. D. Carolus de S. Albin, qui sæpius et diutius Lutetiæ residebat, mense maio ann. 1763, Cameracum venit, et ibi, quindecim diebus elapsis, consecravit D. Alexandrum Cæsarem d'Anteroche, recenter cathedra Condomensi donatum; cui solemnitati adsistebant Joannes de Bonneguise, Atrebatensis, et Simon de Millancourt, Amyclensis episcopus. Deinde Lutetiam repetiit nec unquam rediit; siquidem apoplexia correptus 21 aprilis 1764, sabbato majoris hebdomadæ, 9 maii sequentis interiit sanctis Ecclesiæ sacramentis munitus, nec non magna pietatis, patientiæ et resignationis signa demonstrans. In S. Sulpitii ecclesia sepulturam habet.

nom du prélat, qui ne fit son entrée personnelle que le 19 février 1726. Les habitants de Cambrai, qui depuis quinze ans n'avaient plus joui de la présence de leur archevêque, voulurent faire à M. de Saint-Albin une réception magnifique; et lui-même, désirant que les pauvres prissent part à la joie commune, leur fit distribuer une somme de trois mille livres. Il ne tarda pas à visiter son diocèse, tant sur les terres de l'empereur que dans la partie française. Ce fut à cette époque que le chœur de l'église métropolitaine fut reconstruit en entier. Cette opération fit disparaître quelques beaux monuments d'antiquité, au grand regret du peuple. On plaça alors à l'entrée du chœur une grande table de marbre offrant la nomenclature authentique des évêques de Cambrai, depuis l'origine. C'était l'ouvrage de Simon Stiévenard, chanoine de Cambrai et ancien secrétaire de l'immortel Fenelon. En 1727, M. de Saint-Albin revint de Paris à Cambrai pour continuer la visite de ses paroisses. En passant par un village du Cambrésis, nommé Forest, il y trouva un curé fort âgé et fort pauvre; il assura sur-le-champ à ce vieillard une pension de cent livres. Entr'autres choses qui attestent la sollicitude pastorale de cet archevêque, nous citerons le recueil des statuts synodaux qu'il fit mettre en ordre et publier sous ce titre : *Statuta synodalia eccl. Cam...* in-4°, Paris, Marc Boudelet, 1739. En 1760, se sentant faiblir sous le poids de l'âge, il demanda et obtint un suffragant pour l'aider dans les fonctions épiscopales. On confia ce ministère à M. Simon d'Aigneville de Millancourt, que le pape nomma évêque d'Amycles. Charles de Saint-Albin, qui faisait de très-longs séjours à Paris, se rendit à Cambrai au mois de mai 1763, et quinze jours après consacra le nouvel évêque de Condom, M. Alexandre César d'Anteroche. Les assistants étaient Jean de Bonneguise, évêque d'Arras, et l'évêque d'Amycles. Notre archevêque retourna ensuite à Paris d'où il ne revint plus. Ayant éprouvé une attaque d'apoplexie, le samedi saint, 21 avril 1764, il mourut le 9 mai suivant, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise et donné de grands témoignages de piété, de patience et de résignation. Il fut inhumé à Saint-Sulpice.

[1] Le 18 février 1735, le parlement de Paris rendit un arrêt contre une instruction pastorale de l'archev. de Cambrai, donnée le 14 août précédent, et dans laquelle ce prélat citait pour appuyer ses dires les trois bulles contre Baïus, un décret de l'inquisition et la bulle *Unigenitus*. L'arrêt supprimait l'instruction comme contenant des principes contraires aux maximes reçues dans le royaume, *en proposant comme des règles certaines, auxquelles tout fidèle est obligé de se soumettre de cœur et d'esprit, des bulles non reçues dans le royaume, non revêtues des lettres-patentes registrées en la cour, et qui n'ont acquis, par aucune décision de l'Eglise, et ne peuvent avoir par leur nature le caractère de règles de foi.* Ainsi le parlement décidait sur des questions qui n'étaient pas de sa compétence, et il en décidait contre les décisions mêmes de l'Eglise. Le roi évoqua à lui cette affaire; et le 10 mai, intervint un arrêt du conseil, par lequel le prince ordonnait que les qualifications données à l'instruction seraient comme nulles et non avenues. Quelques jours après, le parlement supprima encore une lettre de l'archevêque et déclara un bref du pape abusif, parce qu'on y prenait la défense de l'instruction et d'une soutenance de Sorbonne dans le même sens, et pareillement condamnée par la cour. *Mém. pour servir à l'Hist. ecclés. pendant le 18e siècle.* II. 448.

Digitized by Google

XVII. LÉOPOLD-CHARLES.

Le siége de Cambrai ne vaqua pas longtemps; en effet, quatre jours après la mort de Mgr. de Saint-Albin, Léopold-Charles de Choiseul Stainville, archevêque d'Alby, fut choisi pour lui succéder. Il était né à Lunéville en Lorraine le 6 décembre 1724; avait été nommé évêque d'Evreux en mai 1758, et archevêque d'Alby le 1er avril 1759. Le vendredi 2 août 1764, l'évêque d'Amycles prit possession de l'archevêché, au nom du nouvel élu, qui lui-même fit à Cambrai une entrée magnifique et fastueuse le 6 octobre suivant; et, après y être demeuré quelques jours, il retourna à Paris, laissant à Mgr. le suffragant le soin d'administrer le diocèse. L'année suivante, le 16 août, il revint à Cambrai, accompagné de son frère le duc de Choiseul, premier ministre du roi de France : le lendemain ils se mirent en route pour Valenciennes. L'archevêque visita de nouveau son diocèse en 1766, et y fit un séjour de quelques mois; il visita plusieurs abbayes où il voulait réformer la discipline, et s'occupa surtout de rétablir l'archevêché de Cambrai dans ses anciennes prérogatives, en se faisant reconnaître comme seigneur temporel de Cambrai. Ces prétentions donnèrent lieu à de graves débats entre lui et le magistrat de la ville; il obtint enfin des lettres-patentes qui lui adjugeaient les droits et honneurs réclamés par lui. Tout le monde fut alors persuadé que le prélat avait été puissamment aidé dans cette affaire par son frère le ministre. Quoiqu'il en soit, il en résulta une certaine animosité contre l'archevêque, qui fut taxé d'ambition. Toutefois dans les assemblées des états de Cambrésis, de 1768 et 1773, il parla avec tant de force, devant les commissaires du roi, sur la misère du temps et la disette des vivres, qu'il parvint à faire réduire les contributions imposées à la province. En 1770, le souverain pontife Clément XIV lui avait accordé, ainsi qu'à ses successeurs, la nomination aux quatre archidiaconés de l'église de Cambrai. Ce fut cette année-là que le duc de Choiseul encourut la disgrâce du roi, et fut exilé dans ses terres. Dès lors l'influence de l'archevêque diminua aussi; et le magistrat lutta de nouveau contre lui, en faisant paraître un mémoire qui sembla s'écarter un peu du respect dû à la dignité épiscopale. Mgr. Léopold de Choiseul fut atteint, en 1774, d'une affection catarrhale pour laquelle il se rendit aux eaux de Vichi où il resta jusqu'au 8 septembre. Ayant essayé de revenir, il ne put aller plus loin que Moulins où il mourut.

XVII. LEOPOLDUS*.

Non diu vacavit sedes; quarto enim die post Caroli mortem, Leopoldus-Carolus de Choiseul-Stainville, archiepiscopus Albiensis, ad infulas Cameracenses edicto regio promotus est. Lunevillæ, apud Lotharingos, natus 6 decemb. 1724. Cathedram Ebroicensem mense maio ann. 1758, et 1° aprilis 1759, Albiensem metropolim adeptus erat. Die veneris secunda augusti 1764, Episcopus Amyclensis, pro eo vicem procuratoris agens, sedis Cameracenæ possessionem iniit; et tandem ipsemet, octobris die sexta, non sine fastu et apparatu magnifico Cameraci exceptus fuit. Postquam, ibi per aliquot dies moram fecisset, Lutetiam repetiit, officii pastoralis curam suffraganeo relinquens. Sequente anno (1768), augusti die decima sexta, comitante fratre suo qui tunc supremam regni administrationem gerebat, Cameracum revisit, et postridie ad Valencenas iter una perrexerunt. Anno 1766, rursus diœcesim suam adiit, ac ibi per plures menses remansit; monasteria quædam, reformationis causa, visitavit; et præsertim de recuperandis quæ ad sedis suæ dignitatem pertinent juribus opus et laborem adhibuit. Id scilicet moliebatur ut a magistratu populoque Cameracensi dominus temporalis agnosci et appellari valeret. Hinc inde multæ contentiones ortæ sunt[1]; at tandem regia majestas litteras dedit quibus archiepiscopo dominica jura necnon honorificæ quædam præeminentiæ omnino restituebantur. In ea lite fratrem fratri multum auxilio fuisse omnes fere tunc temporis credidere. Ut ut sit, dissidium hoc non mediocriter adversus ambitiosum præsulem movit animos. In comitiis trium Cameracesii ordinum, quæ annis 1768 et 1773 maii habita sunt, archiepiscopus ad regios legatos de temporis calamitate et victuum penuria tam feliciter conquestus est ut vectigalia provinciæ imponenda ad minorem quam solebant summam reducta fuerint. D. de Choiseul a summo pontifice Clemente XIV indultum obtinuit, qua ei et ejus successoribus concedebatur provisio ad quatuor ecclesiæ suæ archidiaconatus[2]; sed eodem anno, videlicet 1770, dux ille de Choiseul qui decem abhinc annis regni negotiis præerat gratia regis excidit et in exilium abire jussus fuit. Ab eo tempore desinit quoque archiepiscopi Cameracensis præpotentia illa qua tantopere delectari videbatur; magistratui rediit litigandi amor et in medium prolatum est memoriale quoddam haud satis debitæ archipræsuli reverentiæ congruum. Anno 1774, catharro pneumonico correptus ad Vichiana balnea confugit. Cumque hinc redire

[1] L'archevêque et le magistrat publièrent à cette occasion des mémoires qui ont survécu à la circonstance, parce qu'ils offrent des documents très-curieux sur l'histoire ecclésiastique et communale de Cambrai. Le mémoire de M. de Choiseul est surtout fort remarquable sous ce double rapport.

[2] L'indult porte la date du 4 juillet 1770; il y est stipulé en outre que M. de Choiseul aura, pendant sa vie seulement, la faculté de nommer à la chantrerie et à l'écolâtrerie de son église métropolitaine, et de plus à l'écolâtrerie du chapitre de St.-Géry. Les archidiaconés du diocèse de Cambrai étaient d'abord au nombre de six, savoir : Cambrésis, Brabant, Hainaut, Valenciennes, Anvers et Bruxelles. Ces deux derniers furent supprimés en 1559, lors de la formation des évêchés d'Anvers et de Namur.

Digitized by Google

8 septembris conaretur, Molinis ad Elaverim morte interemptus est.

XVIII. HENRICUS *.

Henricus Maria Bernardinus de Rosset de Fleury, qui anno 1736 commendam Regalis Montis, et 1788 Resbaci obtinuerat, in archiepiscopum Turonensem consecratus 20 junii 1751. Ad sedem Cameracensem evehitur anno 1774, 24 septembris. Regiæ majestati sacramento fidei se obstrinxit 2ª maii 1775; postea reverendissimo episcopo Amyclensi mandavit ut ipsius nomine possessionem adipisceretur; quod quidem factum est die 19 ejusdem mensis. Ipse autem metropolitanam urbem, eodem apparatu quo olim D. de Choiseul, 7ª augusti ingressus est. Eum comitabatur frater ejus episcopus Carnotensis. Oppidani de honorificando præsule novo certatim æmulati sunt[1]. Mense decembri, die 18, archiepiscopus capitulum Cameracense adilt ut de breviario reformando ageretur. Ad hoc deputati fuere DD. episc. Amyclensis, decanus; Goulart præcentor; Duhamel canonicus, et Malingreau magnus minister. Universale anni sancti jubilæum, a summo pontifice Pio VI concessum, Cameraci solemniter apertum est maii 1776, feria secunda Pentecostes. In his rerum adjunctis piissimus archiepiscopus missionem, ut aiunt, instituit, et egregios verbi Dei concionatores accersivit qui, per sex hebdomadas ad pœnitentiam mane et vespere, in foro sicut et in ecclesiis, populum cohortabantur. Paulo post, ut clerum suum ad bonam frugem magis ac magis informaret, decrevit secessionem ecclesiasticam quotannis celebrandam. Quapropter sexta julii 1777 sacerdotes numero septuaginta Cameraci convenerunt, et in seminario hospites excepti per hebdomadam unam exercitiis spiritualibus in commune sese dederunt. Quæ pia et salutaris consuetudo iterata est annis sequentibus donec vixerit prælaudatus D. de Fleury. Ann. 1779, die sexta maii, corpus ill. et rev. Francisci Vander Burch, quondam Cameracens. archiepisc. ex Montibus Hannoniæ, ubi sepultura donatum fuerat, asportari Cameracum proprio sumptu curavit; quippe funditus eversa fuerat Jesuitarum Montensium ecclesia quæ venerandum hoc depositum servabat. Pie et sancte diem supremum, magno sui relicto desiderio, obiit noster archiepiscopus Cameraci 22 januarii ann. 1781, cum tantummodo ætatis suæ annum tertium post sexagesimum ageret. Vere hic erat pastor eximius, comitate, pietate et misericordia conspicuus, unice rebus salutis attentus, minimamque de temporalibus curam habens, ita ut cuidam superintendenti nomine Pradeau omnem administrationem relinqueret. Iste autem Pradeau colonos et villicos plus æquo vexasse traditur.

XVIII. HENRI.

Henri-Marie Bernardin de Rosset de Fleury, abbé commendataire de Royaumont en 1736, et de Rebaix en 1758, avait été sacré archevêque de Tours, le 20 juin 1751. Ce fut le 24 septembre 1774 que le roi le nomma archevêque de Cambrai. Après avoir prêté serment de fidélité entre les mains de Louis XVI, le 2 mai 1775, il chargea l'évêque d'Amycles de prendre possession pour lui; ce qui eut lieu le 19 du même mois. Il fit son entrée personnelle le 7 août suivant avec le même appareil que son prédécesseur; son frère, l'évêque de Chartres, l'accompagnait. Les habitants de Cambrai rivalisèrent entr'eux pour augmenter l'éclat de cette réception. En décembre de la même année, Mgr. de Fleury s'occupa avec son chapitre de la réforme du bréviaire de Cambrai. Une commission fut nommée pour présenter un projet de bréviaire nouveau; elle se composait de Mgr. de Millancourt, évêque d'Amycles, doyen, de MM. Goulart, grand chantre, Duhamel, chanoine, et Maleingreau, grand ministre. Il ouvrit le lundi de la Pentecôte, 27 mai 1776, le jubilé de l'année sainte, octroyé par une bulle de Pie VI. A cette occasion le pieux prélat établit une mission, et fit venir à Cambrai des prédicateurs distingués qui annoncèrent la parole de Dieu matin et soir, sur la voie publique aussi bien que dans les temples. Peu de temps après, voulant améliorer de plus en plus le clergé de son diocèse, il institua une retraite ecclésiastique. En conséquence, le 6 juillet 1777, soixante-dix prêtres furent reçus et hébergés dans le séminaire archiépiscopal, et se livrèrent en commun aux exercices spirituels pendant l'espace d'une semaine : ce bon et salutaire usage fut maintenu pendant toute la vie du prélat. En 1779, le 6 mai, il opéra à ses propres dépens la translation des restes mortels de Mgr. Vander Burch, ancien archevêque de Cambrai, inhumé jadis dans l'église des Jésuites de Mons qui venait d'être démolie. Mgr. de Fleury mourut saintement à Cambrai le 22 janvier 1781, à peine âgé de soixante-trois ans; il fut vivement regretté. C'était un excellent prélat, pieux, doux et charitable; tout occupé des affaires du salut, il ne s'inquiétait aucunement des choses temporelles, qui étaient administrées par un certain Pradeau, lequel passe pour avoir été fort dur à l'égard des fermiers de l'archevêque.

[1] Vers la porte St-Sépulcre par où il entra, M.e Henricy, avocat fiscal de l'officialité, avait placé ce double chronogramme

fLeVrY CorDIVM eXpeCtatIo, tanDeM eXoptatVs sVIs aCCessIt fILLIs.

Digitized by Google

XIX. FERDINAND.

Le siége ne vaqua que douze jours. Par lettres-patentes du 4 février 1781, le roi y appela le prince Ferdinand-Maximilien Mereadec de Rohan Guemenée, archevêque de Bordeaux depuis 1770, grand prévôt de l'église de Strasbourg et chanoine tréfoncier du chapitre de Liége. Le 2 mai suivant, Mgr. l'évêque d'Amycles, son fondé de pouvoir, prit possession pour lui; et, le même jour, on renouvela, suivant l'usage, les vicaires généraux, qui furent l'évêque d'Amycles, MM. Duhamel, Bruyas, de Trémouilhe, Varé, chanoines, de Calonne, official, Rudel, scelleur, d'Ales, de Fontaine de Biré, prévôt de Saint-Géri. Les armes du nouveau prélat furent placées à l'hôtel-de-ville. Il fit son entrée solennelle le 29 août 1782. Comme beaucoup de ses collégues, notre archevêque habitait plus souvent Paris et Versailles que Cambrai. Mais lorsque l'orage révolutionnaire sembla mettre en péril la religion de nos pères, le prince Ferdinand sentit renaître en lui les vertus et la sollicitude de son état; il repoussa avec mépris le serment schismatique demandé au clergé, se retira dans la partie de son diocèse qui n'était point soumise à la domination française, et demeura dans l'abbaye de Saint-Guislain, jusqu'à ce que les armes victorieuses de la France l'en eussent chassé avec ses compagnons d'exil; c'est de là que, le 15 avril 1791, il adressa à ses coopérateurs restés fidèles dans ces conjonctures difficiles, une lettre pastorale pleine de bienveillance paternelle et des conseils les plus prudents. A cette lettre était jointe la célèbre instruction que venait de publier Mgr. de La Luzerne, évêque de Langres. En 1801, le prince Ferdinand de Rohan, docile à la voix du souverain pontife Pie VII, renonça librement à ses droits sur l'église de Cambrai. Plus tard, il fut aumônier de l'impératrice Marie-Louise. Il mourut à Paris, le 31 octobre 1813.

XIX. FERDINANDUS*.

Duodecim tantum modo dies orba fuit ecclesia nostra. Regiis litteris 4 februarii 1781 datis, princeps Ferdinandus Maximilianus Mereadocus de Rohan, ex Burdigalensi quam ab anno 1770 occupabat ad cathedram Cameracensem promotus est; qui præterea Argentinensis ecclesiæ jam erat magnus præpositus, necnon canonicus trifundarius Leodiensis[1]. Possessionem adiit procurante D. episcopo Amyclensi 2° maii anni ejusdem, et eadem die, novi, de more, vicarii generales instituti sunt, videlicet: episcopus Amyclensis, Duhamel, Bruyas, de Trémouilhe, Varé, canonici, L. J. de Calonne, officialis, Rudel sigillator, d'Ales, de Fontaine de Biré, S. Gaugerici præpositus. Insignia moderni prælati ad ædes urbis prætorianas affixa fuere; solemniter ingredientem conspexit eum urbs Cameracena 29 augusti 1782. Sicut et alii quamplures, noster archipræsul diutius Lutetiæ Versaliisque quam Cameraci residebat. Verum statim ac, ingruente Gallica tempestate, periclitari visa est avita religio, principi Ferdinando rediit et virtus et officii pastoralis indefessa sollicitudo. Contemptim a juramento schismatico abstinuit[2] et ad partes suæ diœcesis extraneas exul aufugiens in abbatia S. Ghisleni prope Montes secessit, donec victricia Gallorum arma eum et ejus exilii socios exinde propulerint. Ibi ad omnes suos in sacro ministerio cooperatores qui fideles permanserant, epistolam pastoralem 15 aprilis 1791 datam direxit ut eos, inter tanta rerum discrimina, charitate paterna confortaret, monitis prudentibus tutaretur[3]. Epistolæ prænotatæ annexa erat instructio illa percelebris quam nuper ediderat illustriss. episcopus Lingonensis D. La Luzerne. Anno 1801, D. Ferd. de Rohan, Pii Papæ VII voluntati obtemperans, sedi Cameracenæ libere renunciavit. Serius eleemosynarius imperatricis Mariæ-Ludovicæ effectus est. E vivis excessit Parisiis die ultima octobris ann. 1813.

[1] Il était en outre abbé du Mont-St.-Quentin.

[2] Lorsque l'assemblée constituante, par son décret du 12 juillet 1790, essaya d'établir en France un clergé indépendant du chef de l'Eglise, le département du Nord forma un évêché subordonné à la métropole dite du Nord-Est, et dont le chef-lieu était Reims. Les électeurs des huit districts choisirent pour évêque constitutionnel du Nord, Claude-François-Marie Primat, né à Lyon en 1747, ancien oratorien, curé de St.-Jacques à Douai. Il fut sacré à Paris le 10 avril 1791, installé à Cambrai le 17 du même mois, et transféré en 1798 à l'évêché de Rhône-et-Loire (Lyon). Ce fut sous ce titre qu'il se démit en 1801. Nommé alors archevêque de Toulouse, il est mort en cette dernière ville le 10 octobre 1816. Les constitutionnels ne songèrent à remplacer M. Primat sur le siége du Nord qu'en 1800. Ils élurent Jacques-Joseph Schelle, né à Wormhout en 1747, ancien principal du collége de Bergues, curé constitutionnel à Dunkerque. Sacré à Reims le 9 septembre 1800, il se démit en 1801, et fut nommé, après le concordat, curé de St.-Eloi, de Dunkerque, où il mourut le 12 mars 1803. Seize vicaires épiscopaux devaient former le conseil du prélat constitutionnel et lui tenir lieu tout à la fois de chapitre et de vicariat général. M. Primat n'eut jamais près de lui que onze vicaires dont voici les noms: Mocqueris, Lavalette, Andriès, Schodt, Chiron, Willaume, Moreau, Régat, Daubraisse, Mollet, Millot. Quelques-uns de ces prêtres renoncèrent plus tard à leur état.

[3] Nous aurons occasion de mentionner, dans d'autres chapitres, un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse, qui périrent ou souffrirent pour la foi durant ces temps de persécutions.

Digitized by Google

EPISCOPUS UNICUS POST CONCORDATUM *.

LUDOVICUS.

Monte Regali Occitaniæ, 11 augusti, anno 1757 natus est Ludovicus Belmas. Studiis theologicis Tolosæ incubuit, ibique anno 1779, S. T. baccalaureus proclamari meruit. Eo ipso tempore ad S. Michaelis Carcassonæ vicarii officio tam laudabiliter functus est ut cum paulo post (an. 1782), in collegiata natalis oppidi præbenda donaverit, et ad dirigendum Carcassonense seminarium illustriss. episc. D. de Chastenet de Puysegur accersiverit. Diœcesis an. 1786 promotor generalis, deinde Calipæ pastor designatus fuit. Decreto schismatico quod constitutionem cleri civilem vocabant sese obsequiosiorem præbuit, et anno 1800, 26 oct., in episcopum regionis Atacis (Aude) coadjutorem creari non renuit [1]; quo titulo fretus pseudo-Parisiensi concilio interfuit. Postquam vero, Deo propitiante, operamque dantibus summo Pontifice Pio VII et primo consule Neapoleone Bonaparte, schisma illud gallicanum feliciter extinctum fuisset, D. Ludovicus Belmas ad sedem Cameracensem in episcopalem denuo redactam, Parisiensique metropoli subditam, evectus est an. 1802 ineunte aprili. Fidem juravit die 18 ejusdem mensis et urbem suam episcopalem 6 junii sequentis solemniter invisit. Sed eheu! quantum mutatam conspexit ab ea quæ olim sacrarum ædium splendore et clericorum frequentia tantopere fulgebat [2]! Nonne ad hæc retroduci visum erat infausta tempora de quibus Baldericus noster : « Dum hæc tyrannica rabies » in ecclesiam Christi desæviret, fuit civitas » sine principe sacerdotii, ecclesia destructa, » locus in solitudinem redactus [3].» Templa etenim pene omnia a fundamentis fuerunt eversa, et illud imprimis B. Mariæ fanum metropolitanum tot et tantis præsulibus insigne, tot monumentis et sepulcris conspicuum, tam frequenti peregrinorum concursu undequaque notum. Haud procul, ad profanos usus jam pridem conversa manebat S. Auberti ecclesia quæ primum cathedralis loco habita est. Verum aliquanto post, ad ecclesiam S. Sepulchri ejusmodi titulum et dignitatem detulit reverendiss. episcopus, qui et ipse in abbatia ejus nominis mansionem suam fecit [4]. Quantam adhibuerit curam,

ÉVÊQUE UNIQUE APRÈS LE CONCORDAT.

LOUIS.

Louis Belmas, né à Montréal en Languedoc le 11 août 1757, étudia la théologie à Toulouse, où il obtint le grade de bachelier. Nommé vicaire de St.-Michel de Carcassonne, il remplit ces fonctions avec tant de succès qu'en 1782 il fut gratifié d'une prébende dans la collégiale de Montréal, et appelé par l'évêque, M. Chastenet de Puységur, à la direction du séminaire de Carcassonne. En 1786, ce prélat le nomma promoteur général du diocèse, et lui confia la cure de Calipa. M. Belmas adhéra malheureusement à la constitution civile du clergé, et le 26 octobre 1800, il se laissa élire comme coadjuteur du soi-disant évêque de l'Aude. Ce fut en cette qualité qu'il assista au prétendu concile de Paris. Lorsqu'enfin, par un effet de la Miséricorde divine, et grâce aux soins combinés du pape Pie VII et du premier consul Napoléon Bonaparte, le schisme de France se trouva heureusement éteint, Louis Belmas fut nommé, en avril 1802, au siége de Cambrai redevenu simple évêché, soumis à la métropole de Paris. Il prêta serment le 18 du même mois, et fit son entrée à Cambrai le 6 juin suivant. Mais, hélas! que cette ville ressemblait peu à ce qu'elle était jadis, alors qu'une foule d'édifices religieux l'embellissaient et qu'elle était habitée par un clergé nombreux! on pouvait se croire revenu à ces temps malheureux dont parle Balderic : « La rage des » tyrans s'était déchaînée sur l'Eglise de Dieu; » la ville n'avait plus de pontife; la maison du » Seigneur était en ruines; ces lieux n'étaient » plus qu'une vaste solitude. » En effet, la plupart des églises avaient été renversées : on regrettait surtout cette antique métropole de N. D., que tant de prélats avaient illustrée, que décoraient tant de belles sépultures, où les pélerins affluaient en si grand nombre. Non loin de là pourtant, une église s'élevait encore; c'était celle de St.-Aubert, que l'on avait conservée pour un usage profane. Le nouvel évêque en fit d'abord sa cathédrale : mais, peu de temps après, il conféra ce titre à l'église du Saint-Sépulcre, et établit lui-même sa demeure dans l'ancienne abbaye de ce nom. Nous aurions trop à dire s'il fallait raconter tout ce que Mgr.

[1] Il avait été demandé pour coadjuteur, et conséquemment pour successeur par Guillaume Bezaucelle, évêque constitutionel de l'Aude, qui mourut le 6 fév. 1801, âgé de 88 ans.

[2] Ce n'était pas seulement dans la ville épiscopale que ce spectacle de ruines dut affliger les yeux et le cœur du nouveau prélat; il en était à peu près de même par tout le diocèse : Sur 600 églises paroissiales environ, que l'on comptait dans cette circonscription, 256 avaient été aliénées, dont 98 démolies. Il est à remarquer que les aliénations d'églises ont été presque nulles dans les deux premiers arrondissements (Dunkerque et Hazebrouck). Ailleurs, les ventes furent à peu près en proportion égale. Dans l'arrondissement d'Avesnes il n'y eut pas de démolition. V. *Annuaire du département du Nord*, pour l'an XI, p. 169.

[3] Chronicon Camerac. et Atrebat. L. 4, cap. 6.

[4] L'installation des vicaires généraux, du chapitre, des curés de tout le diocèse et des desservants de l'arrondissement de Douai eut lieu à Douai, en l'église de St.-Pierre, le dimanche 21 janvier 1803. Le prélat prononça en cette circonstance un discours remarquable sur le texte : *Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ.* Matth. X. 16. Une cérémonie semblable eut lieu à Lille le 26 janvier, à Hazebrouck le 28, à Bergues le 30, à Cambrai le 6 février, et

Digitized by Google

Belmas apporta de soins et de sollicitude à réorganiser le culte divin, à réunir, à diriger, à soutenir ses prêtres dispersés. Parmi les monuments qui honorent sa mémoire, il faut mettre au premier rang les deux séminaires que possède aujourd'hui le diocèse. En 1804, le tombeau qui renfermait le corps de Fenelon ayant été heureusement retrouvé, les magistrats de Cambrai résolurent de transférer ces restes vénérables dans la chapelle de l'hospice de Ste.-Agnès. Un programme fut rédigé; or, il en résultait que la cérémonie projetée ressemblait plus à une fête païenne qu'à une solennité catholique; l'évêque déclara que ni lui ni son clergé ne pouvaient accepter la place qu'on leur avait assignée dans ce cortége si peu assorti à la dignité archiépiscopale; il fit plus, il adressa ses réclamations à l'empereur Napoléon qui, après avoir pris connaissance de l'affaire, ordonna d'ajourner indéfiniment la cérémonie. Ce fut assez pour attirer sur le prélat le ressentiment et les injures de quelques personnes; on alla même jusqu'à essayer de l'attaquer sur le théâtre. Mgr. Belmas eut ensuite un autre sujet de lutte et de chagrin, lorsqu'une partie des autorités locales avait conçu le projet de faire élever sur la place publique un mausolée qui, selon toutes les convenances, semblait devoir être placé dans la cathédrale même. Cependant, une nouvelle tempête menaçait l'Eglise de Jésus-Christ. L'empereur, qui s'était acquis une gloire réelle par le rétablissement du culte, osa, dans l'enivrement de sa prospérité, attaquer le souverain pontife Pie VII, l'arracher de la chaire de St. Pierre, le faire traîner dans l'exil, et enfin le retenir captif. Durant ces tristes conjonctures, une assemblée d'évêques se réunit à Paris, pour apporter, disait-on, quelque remède aux maux que souffrait la religion en France. Mgr. Belmas assista à ce concile; mais il ne paraît pas avoir pris une part active aux conférences. Lorsque Dieu, par qui règnent les rois, ramena les Bourbons de l'exil et les rétablit sur le trône de leurs ancêtres, la religion recouvra ses honneurs, que l'interrègne des cent jours vint encore obscurcir

quantosque labores in sacris rebus resarciendis, in clero ex omni parte cogendo, fovendo, informando sustinuerit D. Belmas dicere longum foret. Inter illa autem monumenta quæ memoriam illius maxime commendabilem faciunt, primo ordine annumerari debent duo seminaria quibus hodie diœcesis potitur et gaudet. Anno 1804, reperto feliciter feretro in quo celeberrimi Fr. de Salignac Fenelon, hujus sedis quondam archipræsulis, corpus condiebatur, oppidani magistratus, cum venerabiles reliquias in hospitium S. Agneti dicatum transferre decrevissent, programma quoddam de translationis modo ediderunt. Atqui ex isto libello patebat solemnitatem hanc magis paganos et olympicos ritus quam christianos sapituram esse. Quapropter D. episcopus ordinem sibi et clero suo oblatum nequaquam accipere voluit et confestim de pompa tam ab archiepiscopali dignitate aliena ad imperatorem Neapoleonem conquestus est; qui, re perpensa, translationem prædictam prorogari aut potius omitti jussit[1]. Inde in præsulem iræ quorumdam, inde objurgationes, quinimo et in scena comica injuriosæ allusiones [2]. Alia episcopo nostro accidit mœroris et reluctationis causa, quando nonnullis ex civitatis primoribus in mentem venit struere sub dio et juxta viam publicam Feneloni mausolæum, quod quidem in ipsa cathedrali ecclesia decentius collocandum videbatur. Interea vero nova in ecclesiam Christi tempestas ingruebat. Francorum ille imperator qui non mediocrem gloriam ex cultus divini restauratione perceperat, nimia forsan prosperitate elatus et veluti excæcatus, summum pontificem Pium VII aggredi, de solio sacro deturbare, exsulem ultra montes propellere, et tandem captivum detinere ausus fuit. Dum hæc miserrima agerentur, cœtus episcoporum anno 1811 Parisiis indictus est ut ecclesiasticis rebus et religioni periclitanti, sicut fingebat Neapoleo, provideretur. D. Ludov. Belmas illi concilio adfuit, sed, ut videtur, nullam aut fere nullam in controversiis partem accepit. Quando autem Deus per quem reges regnant Borbonios princi-

à Avesnes le 9, pour les desservants respectifs de chacun de ces arrondissements. Les vicaires généraux furent MM. Marie-Sébastien-François-Régis de Fontaine de Biré, ancien prévôt du chapitre de St.-Géry, de Cambrai; André Chevalier, docteur en théologie, ancien doyen du chapitre de St.-Amé, de Douai; Jean-Pierre Servois, prêtre du diocèse de Paris. Le chapitre se composa de la manière suivante: MM. Jean-Baptiste de Valicourt, Louis-Claude Jamin d'Autteville, Charles-Marie Evrard, anciens chanoines de la métropole de Cambrai; Antoine-Joseph Desplancq, docteur en théologie, ancien écolâtre du chapitre de St.-Pierre, de Douai; Charles-Simon Levrard; Jean-François-Firmin Daire, prêtre du diocèse de Paris; A. H. Joseph de Muyssart, ancien chanoine de St.-Pierre de Lille.

[1] Voici la lettre écrite à cette occasion par M. Portalis, ministre des cultes, au maire de Cambrai:

« Paris, le 4 thermidor an XII.

» M. l'évêque de Cambrai m'a donné connaissance, M., de l'arrêté et du programme par lesquels vous réglez les détails de » la fête consacrée aux mânes de Fenelon, et ce qui doit avoir lieu pour la translation et le dépôt de ses restes recouvrés.

» M. l'évêque a vu avec étonnement que, dans une circonstance qui s'applique à un prélat que l'église compte au nombre » de ses plus illustres pasteurs, le concours du clergé ne soit appelé que d'une manière accessoire et subordonnée, et » que les cérémonies religieuses qui seules peuvent dignement et convenablement consacrer la restauration du tombeau » de Fenelon soient exclues, quand elles devraient tenir le premier rang.

» Je partage l'opinion de M. l'évêque de Cambrai, et je pense que l'opinion publique et le respect dû à la mémoire » de Fenelon justifient la réclamation qu'il m'adresse contre vos dispositions. J'ai mis cette réclamation sous les yeux » de Sa Majesté Impériale dont j'attends les ordres. Jusque-là, M., je vous invite à suspendre toute cérémonie et » tout ce qui concerne l'exécution de votre arrêté. »

» Je vous salue, *signé* PORTALIS. »

[2] On fit jouer le *Tartufe*. Malveillance inhabile et sans objet.

Digitized by Google

pes de exilio ad sedes patrias redire, avitumque thronum conscendere permiserit, suus religioni rediit honos qui, anno 1815, durante centum dierum interregno, nonnihil passus est detrimenti. Posthæc, Lud. XVIII ad suos iterum redux, Cameracum 26 junii appulit: sed quia episcopus noster Neapoleoni plus æquo, ut dicebatur, recenter adhæserat, comitiisque Campi Maii interfuerat, rex ejus hospitio uti abstinuit, privatique civis anteposuit domum. Elapsis duobus annis, per litteras apostolicas 6 cal. aug. 1817 datas, ecclesia Cameracensis fuerat de novo, petente aut annuente rege christianissimo, in metropolitanam erecta. Verum propter quædam impedimenta huc usque non satis cognita, erectio illa suspensa tunc remansit, sicut patet ex bulla data ann. 1822 prid. non. oct. Circa illud tempus, mausolæum illustriss. Fenelonis multis dilatum difficultatibus episcopus et cives Cameracenses communi studio instaurare curaverunt; et tandem, die 7 jan. 1826, illius inauguratioui D. Lud. Belmas præfuit, ibique orationem luculentam habuit. Anno 1827, cum provincias regni septentrionales Carolus X invisere statuisset, Cameracum 4 sept. ingressus, in palatio episcopali domicilium habere voluit. Nihil non egit eximius præsul ut hospiti tam augusto reverentiæ atque obsequii sui præberet testimonia. Utrum in his rerum adjunctis rursus et importune lacessitus fuerit ut sedi suæ renuntians aliam acciperet non liquido constat. Quidquid id est, revolutioni quæ regiæ stirpis ramum primogenitum evertit, Aurelianamque substituit dynastiam indubitanter adhæsit. Eum commendatoris gradu in Legione honoris sponte insignivit rex Francorum, Ludovicus Philippus, dum Cameraci adesset, anno 1832, regionem hanc perlustraturus. Haud diu antequam obierit, epistolam pastoralem emisit de obsequio potestatibus debito, quam quidem varii varie, sua quisque pro sentiendi ratione, judicare præsumpserunt. Diuturno morbo non minus quam senio confectus, die 21 julii 1841 de hac ad meliorem vitam migravit, postquam per 40 fere annos hanc sedem occupasset. Eum extitisse scientia sicut et moribus venerandum, gregi suo omni tempore attendentem, erga egenos, non modo dum viveret, sed quoque post mortem beneficentissimum, nemo est qui inficietur. Attamen si lapsus nonnullos, benigne lector, in ejus longo vitæ decursu adverteris, tu difficilia per quæ transiit tempora respicias et humanæ fragilitatis ejus memor esto. Laudes oratione funebri Cameraci habita prosecutus est rev. D. Wicart, tunc S. Cath. Insul pastor, hodie vero Forojuliensis episc. meritissimus.

ARCHIEPISCOPATUS REDINTEGRATIO.

PETRUS.

Pristinam metropolitanæ dignitatem cum suffrageneo Atrebatensi episcopatu restituit sedi Cameracenæ bulla apostolica Gregorii XVI, kal. octobr. 1842 data; et illico, videlicet 24 un peu. Louis XVIII, revenu une seconde fois dans son royaume, fit son entrée à Cambrai le 26 juin; mais le souvenir du Champ-de-Mai, auquel notre prélat avait assisté tout récemment, empêcha, dit-on, le monarque de descendre au palais épiscopal; il s'établit dans la maison d'un particulier. Deux ans après, par lettres apostoliques, en date du 6 des calendes d'août 1817, le siége de Cambrai fut de nouveau, sur la demande ou de l'aveu du roi très-chrétien, érigé en archevêché; mais, à cause de certains obstacles dont la nature ne nous est pas parfaitement connue, cette décision demeura sans effet (bulle d'octobre 1822). Vers cette époque, le mausolée de Fenelon, retardé par des difficultés sans nombre, fut enfin érigé par les soins réunis de l'évêque et des citoyens de Cambrai. L'inauguration du monument eut lieu le 7 janvier 1826, sous la présidence de Mgr. Belmas qui prononça en cette occasion un discours remarquable. En 1827, le roi Charles X, visitant nos provinces du nord, arriva à Cambrai le 4 septembre, et voulut être logé au palais épiscopal. Le digne évêque ne négligea rien pour donner à un hôte aussi auguste des témoignages de respect et de dévouement. Est-il vrai que dans cette circonstance on insista de nouveau avec importunité auprès de lui pour le faire renoncer à son siége? Cette assertion n'est pas prouvée. Quoiqu'il en soit, Mgr. Belmas adhéra sans hésiter à la révolution qui détrôna la branche aînée des Bourbons, et lui substitua la dynastie d'Orléans. Le roi Louis-Philippe, se trouvant à Cambrai en 1832, accorda à notre évêque les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur Peu de temps avant sa mort, le prélat publia sur l'obéissance due aux pouvoirs établis une lettre pastorale qui fut jugée diversement, suivant les opinions diverses de chacun. Une maladie longue, rendue plus grave par la vieillesse, l'appela à une vie meilleure, le 21 juillet 1841, après un épiscopat qui dura près de quarante ans. Il n'est personne qui ne rende une éclatante justice à l'étendue de sa science comme à l'intégrité de ses mœurs, à sa constante sollicitude pour le troupeau qui lui était confié, et à son inépuisable charité pour les pauvres, aussi manifeste après sa mort que durant sa vie. Si néanmoins, cher lecteur, vous trouvez dans cette longue carrière quelques taches ou quelques erreurs, ayez égard aux temps difficiles que notre évêque a dû traverser, et souvenez-vous que l'homme est fragile. Son oraison funèbre a été prononcée à Cambrai par M. Wicart, alors curé-doyen de Ste.-Catherine à Lille, aujourd'hui évêque de Fréjus.

RÉTABLISSEMENT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

PIERRE.

L'église de Cambrai ayant été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, en date du 1.er octobre 1841, avec l'évêché d'Arras pour suffragant, Mgr.

Digitized by Google

l'illustriss. et révérendiss. Pierre Giraud, évêque de Rodez, fut nommé archevêque de Cambrai le 24 janvier 1842. Le 22 février suivant, il fut décoré du pallium par les mains de S. E. le cardinal de La Tour d'Auvergne Lauraguais, évêque d'Arras. Il prit possession et fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale le 24 du même mois. Le 11 juin 1847, notre saint père le pape Pie IX, en élevant l'archevêque de Cambrai au cardinalat, fit son éloge en ces termes : « homme d'un esprit supérieur, d'un amour et d'un dévouement éprouvés pour la chaire de saint Pierre, et qui, rempli de zèle, dès son jeune âge, pour le ministère sacré, orné des saintes connaissances nécessaires pour procurer le salut des âmes, se consacra toujours avec ardeur et avec un grand succès à la prédication de la parole de Dieu. Elevé ensuite sur le chandelier de la maison de Dieu pour y faire briller aux yeux de tous sa lumière, il a illustré par ses vertus l'Eglise de Rodez, dont le gouvernement lui fut donné; il a augmenté la gloire du sacerdoce, et s'est constamment appliqué à remplir les devoirs de l'épiscopat avec un zèle, une vigilance, une douceur et une charité rares. Appelé plus tard à l'archevêché de Cambrai, il n'est pas une seule des sollicitudes pastorales qu'il n'ait transportées avec lui de son premier siége sur sa nouvelle Eglise : il n'a épargné ni soins, ni entreprises, ni fatigues pour le bien spirituel de son troupeau et l'affermissement de la discipline dans son clergé : il a défendu les droits de la religion catholique avec tant de force, de prudence et de douceur, qu'il a su se concilier l'amour et l'estime de tous les gens de bien. » L'éminentissime prélat, accompagné de son collègue, Mgr. le cardinal de Bourges, ne tarda point à se diriger vers la ville sainte pour visiter le tombeau des apôtres et revêtir la pourpre romaine. Puis revenu auprès des siens, et le 4 novembre, accueilli par les acclamations du peuple de Cambrai, il adressa au clergé et aux fidèles un discours éloquent où il raconte les joies consolantes de son voyage, fait un éloge magnifique du grand pontife sur qui reposent tant d'espérances, et finit par répandre sur son diocèse, le flot des bénédictions qu'il avait puisées à la source apostolique. Nous ne parlerons pas plus longuement de ce prélat. Que le Seigneur lui donne une vie longue et heureuse pour le bonheur du troupeau qui le vénère !

januarii 1841, ei præfectus est illustriss. et reverendiss. DD. Petrus Giraud, antea in Rutenensem episcopum consecratus 30 nov. 1830. Pallio donatus 22 februarii 1842, ab eminentiss. cardinali a Turre Arverniæ, episc. Atrebat. Possessionem ipsemet accepit et urbem metropolitanam solemniter 24 ejusdem mensis ingressus est. Die vero 11 junii 1847, eum SS. dominus noster Pius papa IX cardinalium collegio addixit, hisce Cameracensem archipræsulem verbis cohonestans : « vir præstanti ingenio pietate, atque explorata in hanc Petri Cathedram fide, qui vel ab ipsa ineunte ætate sacro ministerio addictus, ac sanctissimis disciplinis excultus, in animarum salute procuranda, ac verbo Dei evangelizando omnem operam multa cum laude semper impendit. Hinc positus super candelabrum, ut omnibus luceret in domo Domini Ruthenensem Ecclesiam, ad cujus regimen evectus suis virtutibus illustravit, sacerdotii decus auxit, et episcopalis ministerii partes singulari diligentia, vigilantia, humanitate, caritate implere summopere studuit. Postea Cameracensis Antistes renunciatus, nullum est pastoralis sollicitudinis genus, quod a prima Ecclesia in alteram ipse non transtulerit, ac nullis neque curis, neque consiliis, neque laboribus sibi umquam parcendum duxit, quo sui gregis bono, et cleri disciplinæ, institutioni consuleret, atque catholicæ religionis jura tanta fortitudine, prudentia, suavitate semper propugnavit, ut omnium bonorum amorem, existimationemque sibi comparaverit.» Ipse autem eminentissimus, cum novæ dignitatis socio D. Dupont archiep. Bituricensi, festinanter limina apostolorum adiit sacramque purpuram ibi induit. Et ad suos redux, fervida Cameracensium lætitia exceptus die 4 novembris ad clerum populumque orationem habuit quæ sancti itineris gaudia luculentissime recensuit, summumque pontificem in quo spes tantæ reponuntur egregie laudavit ; tandemque benedictionem ipso fonte apostolico inhaustam omnibus impertivit. Qui cum feliciter hodiedum præest et prodest; plura de eo dicere non lubet. Faxit autem D. O. M. ut gregi venerabundo diutissime incolumis pastor præsit et prosit!

SUFFRAGANTS ET COADJUTEURS DE CAMBRAI.

Le mot *suffragant* a deux significations : le plus souvent il désigne un évêque dans ses rapports de subordination avec son métropolitain. Ce mot sert aussi à désigner une personne revêtue de la dignité épiscopale avec un titre *in partibus infidelium* et attachée à un autre prélat pour l'assister ou le suppléer dans ses fonctions. C'est de cette sorte de suffragants qu'il sera ici question.

Il faut se garder de confondre le suffragant avec le coadjuteur. Ce dernier n'est pas seulement l'assistant et le suppléant de l'évêque, il est en outre désigné pour lui succéder; ses

SUFFRAGANEI ET COADJUTORES CAMERACENSES.

Duplici pollet sensu verbum hoc *suffraganeus*; sæpius etenim designat episcopum quatenus metropolitano suo subordinatur. Sed vox illa quandoque virum exprimit qui episcopali dignitate, cum titulo quovis in partibus infidelium, gaudens, alium præsulem in spiritualibus adjuvat aut pro tempore supplet. Hic de hujusmodi suffraganeis tantummodo agetur.

Cave ne suffraganeum cum coadjutore confundas. Hic est enim, juxta Cangii definitionem, qui, episcopo etiamnum vivente, ad ejus ecclesiam promovetur episcopus, illius futurus suc-

Digitized by Google

cessor, propter alterius episcopi infirmitatem corporis aut alias causas.

Quod attinet ad loquelam *coepiscopus*, ea tum pro suffraganeo, tum pro coadjutore adhibita fuisse videtur. Non sic de chorespiscopo. Chorespiscopus, a græco χώρα, ager, seu villa, latine, villanus episcopus, qui ruri præest ut episcopus, qui ecclesiis rusticanis invigilat. Eam dignitatem excepit archidiaconatus. Chorespiscopis subdiaconos tantum ordinandi concessa fuerat potestas.

Nostri non est instituti plura de his dignitatibus proferre; non desunt enim qui fuse ac diserte rem tractarunt [1].

I. Primus inter eos qui hacce diœcesi tali munere perfunctus fuit, S. Vindicianus merito censeri debet. Eum S. Aubertus qui septimo sæculo Atrebatensem et Cameracensem sedes simul occupat, sibi socium oneris senescens devinxit, Atrebatensibus præcipue dirigendis præfecit et tandem sui successorem designavit. Vindicianus ex pago Bullecurtio, vel Beaulaincourt apud Artesios oriundus, ipse episcopatum tenuit usque ad ann. 705 vel 706 [2].

II. In Spicilegio Acheriano leguntur litteræ, quibus constat Theodoricum Camerac. episcopum restaurationi Ebonis remens. archiepiscopi assensisse. Quæ quidem litteræ ad conventum comprovincialium a Vitao chorespiscopo allatæ anno 841 dicuntur. Hunc autem Vitaum comitem habebat Theodoricus episcopus, quando concilio Carisiaci habito interfuit [3].

III. Si qua Dionysio ab Richel, Georg. Colvenerio et aliis pluribus fides habenda foret, Thomas Cantipratanus munia episcopalia Cameraci obivisset, tempore Nicolai de Fontanis, titulo episcopi Lusentini insignitus [4]. Sed eam opinionem confutavere quidam artis criticæ peritiores, verbi gratia, Guillelmus Seguier [5] nec non Laurentius Echard [6].

IV. Petrus Sudensis episcopus alicubi nominatur. Verum quænam est regio illa Sudensis non satis manifestum apparet : nec enim in notitia episcopatuum A. Miræi, nec in geographicis vocabulariis tale nomen invenitur in opere cui titulus : *Batavia sacra*, 180—181, Jacobus quidam dicitur episc. Zudensis, suffragan. episcopi Ultrajectensis, circa ann. 1320. Forsan is erat Petri nostri successor in Sudensi sede,

bulles portent ordinairement : *cum spe futuræ successionis*.

L'expression coévêque, *coepiscopus*, paraît avoir été indifféremment appliquée au suffragant et au coadjuteur. Il n'en est pas de même de chorévêque, qui signifie, suivant l'étymologie, un délégué de l'évêque pour remplir dans les campagnes les fonctions les moins importantes de l'épiscopat. La dignité de chorévêque a été remplacée par celle d'archidiacre. Les chorévêques pouvaient conférer le sous-diaconat. Il n'entre pas dans notre plan de donner plus de détails sur ces dignités ecclésiastiques; assez d'écrivains en ont traité longuement et savamment.

I. Le premier personnage qui, dans l'histoire ecclésiastique de Cambrai, paraisse avoir rempli les fonctions dont nous venons de parler, est St. Vindicien. St. Aubert, qui occupait au septième siècle les siéges réunis d'Arras et de Cambrai, se l'adjoignit vers la fin de son épiscopat, le chargea surtout de la direction du diocèse d'Arras, et le désigna pour son successeur. Vindicien était né dans l'Artois, soit à Bullecourt près de Croisilles, soit à Beaulaincourt, près de Bapaume. Il occupa ensuite le trône épisoopal jusqu'en 705 ou 706.

II. D'Achery, dans son Spicilége, rapporte l'acte par lequel Thierri, évêque de Cambrai, consent au rétablissement d'Ebon sur le siége de Reims. Cet acte fut présenté en 841 à l'assemblée par Vitaüs, qualifié chorévêque. Plus tard (849), Vitaüs accompagna son évêque Thierri au concile de Kiersi.

III. S'il faut en croire Denis de Rickel, Colvenere et quelques autres, Thomas de Cantimpré aurait rempli les fonctions épiscopales à Cambrai, sous Nicolas de Fontaines, avec le titre : *episcopus Lusentinus* ; mais des critiques habiles, entr'autres Guillaume Séguier et Echard, révoquent en doute cette qualité d'évêque suffragant de Cambrai, attribuée à Thomas de Cantimpré.

IV. Pierre est qualifié *episcopus Sudensis* ; mais à quelle contrée se rattache le titre *Sudensis?* c'est ce qui n'est pas bien clair. Ce nom ne se trouve ni dans la *Notitia episcopatuum* d'Aubert le Mire, ni dans les Vocabulaires géographiques. Le *Batavia sacra*, p. 180—181, cite comme suffragant de l'évêque d'Utrecht, en 1320, Jacques, évêque de Zude. C'était probablement le successeur de Pierre à ce siége *in partibus*, qui selon

[1] Ducange, *gloss.* ad verba *suffraganei, coadjutor. Lateran. Concil.* can. 10. *De offi. jud. ord.* [conc. trident. §. 5, 6, 2. Steph. Tornac. *epist.* 129, Altaserra, 1 et 2. *De adjutoribus episcop.* P. Marca, *de concord. sacerd. et imp.* VI, cap. 8, n.° 10 et 11. *Batavia sacra*, 13.

[2] *Acta ss.*, t. 2 du mois de mars. *Acta ss. Belgii*, V, 508. *Sacra Belgii chronologia*, 316. *Gallia Christiana*, III, 7.

[3] *Spicilége*, VII, 176. *Gallia christiana*, III, 12. Dupont, *Histoire de Cambrai*, 1re partie, 32.

[4] *Gallia christ.* III, 38. Ant. sen. *Biblioth. ff. præd.* Ce dernier écrivain suppose que Thomas a pu être aussi patriarche de Jérusalem.

[5] *Infulæ Belgic. ord. prædic.* ad calcem.

[6] *Biblioth. ord. præd.* I, 230.

Digitized by Google

nous pourrait bien être Sude ou Sune en Médie. V. Dict. des Sc. ecclés. des PP. Richard et Giraud, XXIV, 285. Du reste, Pierre était suffragant de l'évêque Enguerran de Créqui. On trouve dans Aubert Le Mire, *Op. diplom.* I, 438, une charte émanée de lui, sous la date de l'an 1280.

V. Jean, évêque de Naprone. Qu'est-ce que ce siége de *Naprone* dont notre évêque était titulaire? Ce nom de lieu ne se trouve ni dans la *Notitia episcopatuum totius urbis*, d'Aubert le Mire, ni dans la Bibliothèque sacrée des PP. Richard et Giraud, ni dans aucune des autres nomenclatures que j'ai consultées. Ne serait-ce pas *Apros*, ville épiscopale de la Thrace? Jean est indiqué comme suffragant de Gui d'Auvergne, en 1335, époque où il consacra en cette qualité, pendant la vacance du siége, un autel sous l'invocation de St. Jean-Baptiste, St. Maurice et St. Richard, dans l'église de Notre-Dame de Cambrai.

VI. Gui de Ventadour, qui tint le siége de Cambrai depuis 1342 jusqu'en 1348, confia l'administration spirituelle à Hugues de Pomeriis, son vicaire-général. Il est probable que ce vicaire avait un titre d'évêque, mais rien ne le démontre.

VII. Mathias, évêque de Trébisonde, était carme, chanoine de Ste.-Gudule, à Bruxelles, et docteur en théologie. Il bénit, le 17 mars 1344, la chapelle nouvellement fondée au Val-Vert, ou Groenendal. Il était suffragant de Pierre-André. Mort en 1359.

VIII. Hugues de Tolvis, élu évêque de Rosse, en Dalmatie, le 8 des calendes de Juin 1400, suffragant de Pierre d'Ailly. J. Molanus le cite parmi les écrivains qui ont rédigé des martyrologes. Il est mort à Utrecht.

IX. Jean de Gringart ou Grignart, dominicain, évêque de Gébalde, suffragant de Cambrai en 1412, assista à la levée des reliques de St. Victor et de deux compagnes de Ste. Ursule, dans l'abbaye de St.-Saulve. Mort le 21 janvier 1436, enterré aux dominicains de Valenciennes, d'où il était sorti.

X. Nicolas, évêque de Dagno, suffragant en 1422, sous Jean de Lens, ou de Gavre. Le mot Dagno est sans doute la traduction du nom de Daonium, ville épiscopale de la Thrace, sous la métropole d'Héraclée.

XI. Hugues Tournet, cordelier, natif de Cam-

quæ, nostra sententia, non alia esse videtur a Suda aut Suna, Mediæ oppido. Vid. *Dict. des Sc. ecclés.* XXIV, 285. Quidquid id est, Petrus, de quo hic agitur, erat suffraganeus Engerrani de Crequi. Apud A Miræum, Opp. dipl. I, 438, diploma ab eo promulgatum invenies sub anno 1280.

V. Joannes, episcopus Napronensis. Quænam est illa ecclesia Napronensis cui præerat Joannes noster? Istiusmodi vocabulum nec in Not. episcopat. Aub. Miræi, nec in PP. Richard et Giraud, Biblioth. sacra, neque etiam in aliis nomenclaturis quas evolvimus reperire est. Num conveniret nomen illud oppido Thraciæ episcopali quæ vocatur Apros? Res admodum incerta est. Joanne suffraganeo utebatur circa ann. 1335, Guido de Arvernia; eo enim anno, Joannes ea qualitate appellatus, consecravit, sede vacante, altare SS. Mauritii et Richardi in ecclesia Cameracensi.

VI. Guido de Ventadorio, qui cathedram Cameracensem occupavit, ab ann. 1342 usque ad ann. 1348, rerum spiritualium, dispensationem absens commisit Hugoni de Pomeriis, vicario suo generali; qui quidem nusquam episcopus denominatur. Verisimile tamen est eum fuisse ea dignitate insignitum.

VII. Matthias e familia carmelitana et theologiæ doctor, canonicus S. Gudilæ Bruxellensis, memoratur episcopus Trapezuntinus et suffraganeus Petri de Andrea. Die 17 martii 1344, quandam capellam in abbatia vallis viridis [1] recens fundatam benedixit.

VIII. Hugo de Tolvis, in episcopum Rosæ, Dalmaticæ civitatis, 8 cal. jun. 1400[2], renuntiatus est. Eum Petrus de Alliaco habebat suffraganeum[3]. Inter scriptores qui martyrologia edidere Hugonem nostrum recenset Molanus. Ultrajecti obiit Hugo de Tolvis.

IX. Joannes de Gringart vel Grignard, dominicanus, episcopus Gebeldensis, suffraganeus Cameracensis, adfuit ann. 1412 elevationi reliquiarum SS. Victoris et sodalium duarum S. Ursulæ in abbatia S. Salvii [4]. Ann. 1436 extinctus, inhumatur apud dominicanos Valencenenses quorum unus erat.

X. Nicolaus, episcopus de Dagno, munus suffraganei gerebat ann. 1422, sub Joanne de Lendio sive de Gavera. Vox illa Dagno consonat civitati Daonio, quæ sub metropolitana Heraclea inter episcopales numeratur.

XI. Hugo Tournet, franciscanus, Cameras,

[1] Paquot, I, 204. Sanderus, *Chor. sacr. Brab.*, dit que cette bénédiction eut lieu le 7 mars.

[2] *Libr. provis. prælat. sub Bonifacio IX, ann.* XI, folio 73. Sanderus, *Chor. sacr. Brab.* II, 230, le fait mourir à Maestricht, en 1526. C'est sans doute une erreur.

[3] *De Martyrologiis*, cap. 8.

[4] *Gallia christiana*, III, 155, *b.*

Digitized by Google

episcopus Daoniensis ann. 1433 effectus; inter vivos superstes ann. 1452, supplebat in spiritualibus Joannem de Burgundia, cui ordinem presbyteratus contulerat. Die 26 maii 1439, reliquias S. Aldegundis Malbodiensis solemniter visitavit. Ann. 1452, 2 septembris, ecclesiam de Strumella in Cameracesio dedicavit.

XII. Henricus a Berghis, coadjutor Joannis a Burgundia ante 1479[1], quem in cathedra Cameracensi consecutus est.

XIII. Godefridus Greveray, nominatus episcopus de Dagno, 14 martii 1456, suffraganeus Joannis de Burgundia et Henrici a Berghis. 15 maii 1463, dedicationi ecclesiæ sancti Georgii apud Cameracum præfuit; 3 septembris 1465, altare feretrarum in ecclesia cathedrali consecravit. Gueldriæ natus primum in monasterio carmelitarum hujus urbis susceptus est, ibique servabatur codex in quo de Godefrido de Greverai talia continebantur : *vir in divinis scripturis egregie doctus, ingenio subtilis et clarus eloquio, Dei verbis prædicator famatissimus, non minus conversatione quam scientia venerabilis.* Iste præsul anno 1499 mortuus est.

XIV. Ægidius de Merica, carmelita, creatur episcopus Berytanus, 6 idus maii 1499; 5 februarii 1505 vita cessit[2].

XV. Joannes Brisselot, carmelitarum Valencenensium prior, episcopus Berytensis 4 aprilis 1505 ac suffraganeus Jacobi de Croy nominatur. Erat quoque canonicus S. Valdetrudis Montensis, Altimontis abbas, et Caroli V a confessione. Mortuus est archiepiscopus Cagliariensis, anno 1520.

XVI. Jacobus de Croy, episcopus et dux Cameracensis, post multas ad romanam curiam preces sibi coadjutorem cardinalem Amaneum de Albreto dari obtinuit. Quod munus, a papa Julio II, revocatum rogatu imperatoris qui de episcopatu, cum sedes vacaret, nutu suo statuere optabat, Leo X, in consistorio 1ª Julii 1513, habito, cardinali de Albreto restituit : iste tamen dignitatis suæ in possessionem non venit. Moritur 1520. Vide collectanea quæ prelo mandavimus sub titulo : *Correspondance de l'empereur Maximilien 1er, et de Marguerite, sa fille*, I, 507.

XVII. Adrianus Arnoldi, carmelita, episcopus Rossensis in Dalmatia, suffraganeus Cameracensis 1517. Huic vectigal mensa episcopalis suppeditabat[3].

XVIII. Joannes Heetvelde, (de Calido Campo), carmelita, electus episcopus Gratianopolis, 7

brai, élu en 1433, vivait encore en 1452. Il était suffragant de Jean de Bourgogne, à qui il avait conféré l'ordre de la prêtrise. Le 26 mai 1439, il visita solennellement les reliques de Ste. Aldegonde à Maubeuge. Le 2 septembre 1452, il dédia l'église d'Estourmel en Cambrésis.

XII. Henri de Berghes, coadjuteur de Jean de Bourgogne, avant 1479, lui succéda sur le siége de Cambrai.

XIII. Godefroy Greveray, élu évêque de Dagno, le 14 mars 1456, suffragant de Jean de Bourgogne et de Henri de Berghes. Le 15 mai 1463, il présida à la dédicace de l'église St.-Georges, à Cambrai; le 3 septembre 1465, il consacra l'autel des fiertes, en l'église cathédrale. Né à Gueldre, il fut d'abord admis dans le couvent des carmes de cette ville, où l'on conservait un registre qui parlait ainsi de God. de Greverai : « homme profondément versé dans la connaissance des saintes lettres, d'esprit vif, et d'une parole éloquente; prédicateur très-renommé, et non moins vénérable par ses mœurs que par sa science. » Ce prélat mourut en 1499.

XIV. Gilles de Mérica, carme, élu évêque de Béryte, le 6 des ides de mai 1499, mort le 5 février 1505.

XV. Jean Brisselot, prieur des carmes de Valenciennes, élu évêque de Béryte, le 4 avril 1505, fut suffragant de Jacques de Croy. Il était en outre chanoine de Ste.-Waudru, à Mons, abbé d'Hautmont, et confesseur de Charles V. Il mourut archevêque de Cagliari, en 1520.

XVI. Jacques de Croy, évêque, et premier duc de Cambrai, obtint à force de sollicitations en cour de Rome que le cardinal Amanien d'Albret lui fût donné pour coadjuteur. Cette coadjuterie avait été révoquée par Jules II, à la prière de l'empereur, qui voulait disposer à son gré de l'évêché en cas de vacance; mais Léon X, dans un consistoire tenu le 1.er juillet 1513, y restitua le cardinal d'Albret, lequel, du reste, n'en prit pas possession. Mort en 1520. Voir le recueil que nous avons publié sous le titre de *Correspondance de l'empereur Maximilien 1.er et de Marguerite, sa fille.* I, 507.

XVII. Adrien Arnoldi ou Aernouts, carme, évêque de Roses ou Rosse, en Dalmatie, suffragant de Cambrai en 1517. Il avait une pension sur la mense épiscopale.

XVIII. Jean Heetvelde, (de Calido Campo), carme, élu évêque de Gratianopolis, le 7 des

[1] *Gallia christiana*, III, 50. Dupont, *Hist. de Cambrai*, 4.e partie, p. 110.

[2] Ce fut lui qui officia pontificalement aux obsèques de Henri de Berghes, mort en 1502.

[3] Arnoldi dégrada à Bruxelles, en 1523, devant le peuple assemblé, trois religieux de l'ordre de St. Augustin, convaincus de luthéranisme.

Digitized by Google

ides de janvier 1523, suffragant de Robert de Croy. Il était d'une famille noble de la ville d'Enghien.

XIX. Hugues de Capella, évêque de Calcédoine, suffragant de Robert de Croy, conféra en 1536 l'ordre de prêtrise à Antoine de Ligne, abbé de Crespin, et l'installa en cette dernière qualité.

XX. Augustin Gabel, abbé d'Arouaise, évêque de Calcédoine, suffragant de Robert de Croy. Mort en 1542.

XXI. Pasquier, évêque de Selivrée ou Salubrie; il bénit, en avril 1542, David Hay, en qualité d'abbé du Mont-St.-Eloi; et le 11 juin 1544, il consacra également Guillaume de le Ruelle, successeur de David Hay.

XXII. Martin Cuper, sacré évêque de Calcédoine le 14 novembre 1541, suffragant de Robert de Croy, de Maximilien de Berghes, et de Louis de Berlaimont. En 1549, il devint abbé de Crespin. En 1550, il prononça une harangue dans le synode de Cambrai. Il mourut le 26 juillet 1572, à l'abbaye de Forest, où il s'était réfugié à cause des violences exercées dans le pays par les protestants.

XXIII. Pierre Goeyvaerts, ou Godefridi, religieux du tiers-ordre de St. François, fut demandé vers 1557, par Maximilien de Berghes, pour le suppléer en qualité de suffragant dans les archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers. Le P. Godefridi ne crut pas devoir se rendre aux désirs du prélat. Il mourut d'ailleurs peu de temps apres, c'est-à-dire, le 14 novembre 1558. Swertius, dans ses *Monumenta sepulchralia*, 176, 177, rapporte la longue épitaphe de ce pieux et saint personnage.

XXIV. André Franquart, était évêque de Calcédoine, et suffragant de Louis de Berlaymont en 1582.

XXV. Jérôme Liétard, qui fut abbé de St.-Guislain, depuis 1580 jusqu'en 1586, époque de sa mort, refusa aussi par humilité la dignité épiscopale de suffragant, que lui fit offrir Louis de Berlaymont.

XXVI. François Pétrart, récollet à Douai, gardien de sa maison; puis, ministre de la province de St-André, fut évêque de Calcédoine et suffragant de Louis de Berlaymont. Il était prieur du Val-des-écoliers, lorsqu'il mourut en 1592.

idus januarii 1523, suffraganeus Roberti de Croy [1]. Ex stirpe, nobili apud Engyum natus erat.

XIX. Hugo de Capella, episcopus Chalcedonensis, anno 1536 in sacerdotem consecravit Antonium de Ligne, abbatem Crispiniensem, ipsumque inauguravit.

XX. Augustinus Gabel, abbas Arroasiensis, episcopus Chalcedonensis, suffraganeus Roberti de Croy, moritur 1542.

XXI. Pascalis, sive Paschasius, episcopus Salubriensis, anno 1542, 30 aprilis, benedixit Davidem Hay, tanquam abbatem Montis-Sancti-Eligii; et 1544, 11 junii similiter consecravit Guillelmum de le Ruelle, Davidis Hay successorem.

XXII. Martinus Cuper, consecratus episcopus Chalcedonensis 14 novembris 1541, suffraganeus Roberti de Croy, Maximiliani a Bergis, nec non Ludovici de Berlaimont. 1549, fit abbas Crispiniensis. 1550, orationem habuit in synodo Cameracensi [2]. Anno 1572, 26 julii, obiit in monasterio Foresti, quo, propter tumultus a protestantibus in Hannonia suscitatos, sese receperat.

XXIII. Petrus Gœyvaerts vel Godefridi, asceta tertii ordinis S. Francisci, advocatur circa 1557 a Maximiliano a Berghis, ut ejus tamquam suffraganeus vices impleret in Bruxellensi et Antverpiensi archidiaconatibus. Sed votis presulis non annuit P. Godefridus. Paulo post, 1558, 14 novembris moritur. Swertius, in monumentis sepulchralibus 176, 177, refert longum epitaphium in honorem hujus pii et sancti viri.

XXIV. Andreas Franquart, episcopus Chalced. Ludovici de Berlaymont suffrag. circa ann. 1582.

XXV. Hieronymus Liétart, abbas S. Gisleni a 1580 ad annum 1586, quo mortuus est, dignitatem suffraganei sibi à Ludovico de Berlaymont [3], oblatam humiliter recusavit.

XXVI. Franciscus Petrart, Duacensis recollectus, domus suæ guardianus, postea provinciæ Santandreanæ minister, espic. Calced. Camerac. suffrag. Vallis Scholarium abbatiam regebat ut prior, quando obiit ann. 1692 [4].

[1] *Généalogie de la famille Vander Noodt*, ms. de Cambrai, n° 786. Une lettre de Marguerite d'Autriche, en date du 12 avril 1518, avant Pâques, recommande Jean Heetvelde à l'évêque de Tournai, pour être son suffragant.

[2] Paquot, XI, 209.

[3] *Gallia christiana*, III, 98.

[4] Les auteurs du *Gallia christiana*, qui donnent cette date, III. 165, disent plus loin, 648, que Fr. Pétrart consacra un autel dans l'église de l'abbaye de St-André, le 5 août 1599. Il y a erreur d'une part ou de l'autre.

Digitized by Google

XXVII. Paulus Boudot, canonicus et archidiaconus Brabantiæ in eccl. Cam., suffraganei munia cum titulo episc. Calced. exercuit, sedente Joann. Richardot. Ipse autem postea sedem Audomarensem, dein Atrebatensem non sine laude occupavit. Viam æternitatis ingressus est 11 nov. 1635 [1].

XXVIII. Anno 1714, de sibi coadjutore assumendo deliberaverat Fenelo; quin etiam in Nicolaum de Saulx-Tavannes, oculos conjecerat, qui mense septembris 1690 natus, postea episcopus Catalaunensis, archiep. Rothomagensis et cardinalis effectus est. Is revera, inquit celeberr. D. de Bausset, tum præclaro nomine, tum animi quibus fulgebat dotibus et summa quam in administrandis rebus exhibuit prudentia, tali et tanto muneri obeundo sese non imparem præbebat, dignusque qui Feneloni ipso succederet videbatur. De alio, non multo post ante obitum, laudatissimus præsul meditabatur. His quippe utitur verbis ad amicum Leonem de Beaumont, 26 nov. 1714, scribens : « Si reverendiss. D. Senonensem » deficere contingeret, huc accersire vellem D. » episcopum Waterfordiensem qui eum in spiri- » tualibus sublevat, ut mihi pariter opem ad- » ferret. Vix enim non morior innumeræ mul- » titudini confirmationis sacramentum admi- » nistrans [2]. »

XXIX. Albertus Simon d'Aigneville de Millancourt, in arce Cameracensi natus 6 dec. 1706, parentes habuit Carolum d'Aigneville, urbis Cameracenæ gubernatorem et Mariam-Josepham de Dreux. Canonicatum in capitulo metropolitano 4 nov. 1733, primo adeptus est; postea vero, 15 augusti 1752, archidiaconus Hannoniæ effectus, tandem 10 cal. oct. 1752, episcopus Amyclensis renunciatus, quatuor archiepiscoporum suffraganeus extitit, scilicet DD. de St.-Albin, de Choiseul, de Fleury et de Rohan. Cameraci decessit 26 octobr. 1793, ætatis suæ ann. 87. Sine ullo apparatu, in cæmeterio extra portam S. Sepulcri corpus ejus terræ mandatum fuit.

XXVII. Paul Boudot, chanoine et archidiacre de Brabant en l'église de Cambrai, fut suffragant de Jean Richardot, avec le titre d'évêque de Calcédoine. Plus tard il fut successivement évêque de St.-Omer et d'Arras. Il mourut le 11 novembre 1635.

XXVIII. En 1714, Fenelon avait songé à se faire donner un coadjuteur; il avait même jeté les yeux sur le jeune abbé Nicolas de Saulx-Tavannes, né en septembre 1690, qui fut depuis évêque de Châlons-sur-Marne, archevêque de Rouen, et cardinal : « Le nom que portait l'abbé » de Tavannes, dit M. de Bausset, les qualités » qu'il annonçait, et l'esprit de sagesse qu'il » montra constamment pendant le cours de sa » vie dans les grandes places auxquelles il fut » élevé, convenaient en effet à un siége aussi » important que celui de Cambrai, et pouvaient » le rendre un digne successeur de Fenelon. » L'illustre archevêque avait eu, quelques mois avant sa mort, un autre sujet en vue. Voici comment il s'exprime dans une lettre adressée le 27 novembre 1714, à l'abbé de Beaumont : « Si M. l'archevêque de Sens venait à manquer, » je serais fort tenté d'attirer ici M. l'évêque de » Waterford, qui le soulage dans ses fonctions, » pour me faire soulager dans les miennes; j'ai » de quoi me tuer par des confirmations innom- » brables. »

XXIX. Albert-Simon d'Aigneville de Millancourt naquit dans la citadelle de Cambrai, le 6 décembre 1706, il était fils de Charles d'Aigneville, commandant pour le roi à Cambrai, et de Marie-Anne de Dreux; nommé chanoine à la métropole le 4 novembre 1733, il devint archidiacre de Hainaut, le 15 août 1752, et fut nommé évêque d'Amycles par bulle du 10 des calendes d'octobre 1760. Il remplit les fonctions de suffragant sous quatre archevêques, savoir : MM. de St. Albin, de Choiseul, de Fleury et de Rohan. L'évêque d'Amycles mourut à Cambrai à l'âge de 87 ans, le 26 octobre 1793, et fut enterré sans aucun appareil dans le cimetière de la porte St.-Sépulcre.

[1] P. Boudot a laissé divers ouvrages. Voyez *Rech. sur l'ég. métrop. de Cambrai*, 125.

[2] Sous le cardinal Dubois, le P. Quinquet, théatin, évêque de Tillopolis, et Louis-François de Mornay, évêque d'Eumènie, coadjuteur de Quebec, suppléèrent ce prélat dans ses fonctions; mais ni l'un ni l'autre n'avait le titre de suffragant. Plus tard, divers évêques irlandais conférèrent les ordres sacrés à Cambrai, en l'absence de M. de St.-Albin. Ainsi, en 1749, nous trouvons que la veille de Pâques, les ordinations furent faites par Jacques. . . . . évêque de Fearnes, et aux Quatre-Temps de septembre, par Jacques-Bernard Dunne, évêque d'Ossery.

Digitized by Google

PRÉVOTS DE CAMBRAI.

La liste des prévôts et doyens de l'église de Cambrai, autant qu'il a été possible de les recueillir dans des catalogues anciens, a été fournie avec beaucoup de complaisance aux frères de Sainte-Marthe par MM. Adrien de la Hamaide, prévôt du chapitre, et F. Parroiche, chanoine de l'église métropolitaine : dans cette édition, plusieurs noms ont été ajoutés d'après les monuments.

I. Godelin, vers 980, était prévôt sous l'évêque Rothard, à qui il éleva un tombeau : Il construisit encore sur cette sépulture, une chapelle dédiée à St. Séverin, ainsi qu'aux apôtres Simon et Jude.

II. Gui I exerçait la charge de prévôt vers 1008.

III. St. Lietbert, prévôt et archidiacre, auparavant écolâtre vers 1046. Il souscrivit la charte de dotation de l'abbaye de St.-André. Evêque ensuite en 1049.

IV. Gérard, prévôt et archidiacre, fut témoin en 1064, à la fondation du monastère du St.-Sépulcre; il signa, la même année, l'immunité accordée au monastère d'Einham, par l'évêque Lietbert, dans le synode, indict. II. V. Aubert le Mire, dans *Dipl. Belg.* cap. 32 et 35. Il assista encore comme témoin au serment prêté à l'évêque Lietbert, le 30 novembre 1065, à l'issue d'une messe solennelle, par Hugues, châtelain de Cambrai, et les seize cautions de ce seigneur.

V. Wibold vivait sous l'évêque Lietbert, auprès duquel il se trouvait lors d'une agression dirigée par Hugues d'Oisy, dans laquelle il fut mis à mort cruellement, ainsi que les autres gens de la maison du prélat en 1070, par ce même Hugues. Quant à l'évêque, il fut emmené captif. Voir la chronique de Balderic.

VI. Gui II, prévôt et archidiacre, est mentionné dans une dotation de l'abbaye du St.-Sépulcre, en 1079, ind. 2.

VII. Derlebold, d'après une charte de Gerald II, évêque de Cambrai, qui transféra l'abbaye de St.-Pierre de Diclevenne à Grammont, en 1081.

VIII. Gui III, en 1089, paraît dans une vieille charte originale de la consécration de l'église de N. D. la grande, à Valenciennes.

PRÆPOSITI CAMERACENSES.

Seriem præpositorum et decanorum Cameracensis ecclesiæ, quantum ex antiquis tabulariis desumi colligique potuit, Sammarthanis fratribus humanissime suppeditarunt Adrianus de la Hamaide, capituli præpositus, et F. Parroiche, ejusdem ædis metropolitanæ canonicus[1]; hac in editione plures accesserunt ex instrumentis deprehensi[2].

I. Godelinus sub annum Domini 980, præerat, Rothardo episcopo sedente, cui superstes tumulum erexit, ac super tumulum oratorium ædificavit apostolorum Simonis et Judæ sanctique Severini titulis insignitum.

II. Guido I. præposituram gerebat an. 1008.

III. S. Liebertus, præpositus et archidiaconus, anteaque scholasticus anno 1046 subscripsit chartæ dotationis abbatiæ S. Andreæ. Postea episcopus an. 1049.

IV. Gerardus munere archidiaconi cum præpositura functus, testis 1064, in fundatione monasterii S. Sepulcri, et eodem anno signavit immunitatem Einhamensis cœnobii a Lietberto episcopo concessam in synodo indict. 11. Vide Miræum in *Diplom. Belg.* cap. 32 et 35. Testis etiam fuit sacramenti Lietberto ep. præstiti ab Hugone, Camerac. castellano, an. 1065, pridie calendas dec. post missam solemnem, datis sexdecim obsidibus, qui pariter juraverunt.

V. Wiboldus floruit sub Lieberto episcopo, cui adsistens, dum ab Hugone Oziacensi armata manu impetitur, ab eodem Hugone cum aliis antistitis familiaribus immaniter trucidatur 1070, episcopus vero captivus abducitur; de quo Balderici chronicon[3].

VI. Guido II, præpositus et archidiac. memoratur in quodam dotatione abbatiæ S. Sepulcri 1079, indict. 2.

VII. Derleboldus in charta Geraldi II, ep. Camerac. an. 1081, abbatiam S. Petri Declivinensem ad oppidum Gerardimontense transferentis.

VIII. Guido III, 1089, in veteri charta originali consecrationis basilicæ S. Mariæ Majoris, in urbe Valentiana.

[1] Fr. Parroiche fut lui-même prévôt du chapitre, comme on le verra ci-après.

[2] Cette liste est établie surtout d'après la collection diplomatique d'Aubert Le Mire, à laquelle le lecteur peut recourir pour en vérifier l'exactitude. Nous la complétons aussi sur des documents originaux.

[3] Pag. 347 et 344 de notre édition.

Digitized by Google

IX. Manscelinus I, testis in charta Gerardi episcopi, qua confirmat allodia ab ipso donata ecclesiæ Cameracensi an. 1089, quo anno dicitur etiam archidiac. Brabantiæ.

X. Wido IV, præpositus et archidiaconus, in charta Gerardi episc. Camerac. pro S. Sepulcro anno 1090, episcopatus ejus anno 15, ex S. Sepulcri chart.

XI. Alardus jam an. 1095. Subscripsit chartæ donationis factæ a Manasse, episc. Camerac., ecclesiæ Geraldi-Montis an. 1096, indict. 5, præsulatus 1.

XII. Mascelinus II, an. 1097, in charta Galteri, episcopi Camerac., quam recensuit Adalbero decanus. Is est quem Gazæus, pag. 25, electum fuisse dicit episcop. Camerac. post mortem Gerardi II, sed is postea derelictus cessit.

XIII. Erleboldus, annis 1101 et 1103, sub Manasse episcopo. Item an. 1112, in charta Odonis episc. pro abbatia Bornhemiensi et Nivellensi. An. quoque 1117, in litteris Burchardi episc. pro ecclesia S. Johan. Bapt. de Valencenis, et in aliis ejusdem præsulis pro Antuerpiensi ecclesia an. 1124. Denique annis 1132 et 1133, in chartis Lietardi, Camerac. episcopi, pro Valcellensi et Gillenghiensi cœnobiis.

XIV. Nicolaus I, de Anodia, anno 1135, subscripsit in tabula translationis canonicorum Antuerpiensium ad basilicam S. Mariæ, et adhuc 1136, præerat.

XV. Guido V, præpositus, cum Gerardo decano memoratur an. 1137, in Nicolao I, episc. Camerac. et iterum anno sequenti; quo præterea dedit Oderanno, abbati Montis S. Martini, litteras de libertate ecclesiæ Torenniaci. Vide quoque chartam ejusdem episc. pro parthenone de Gillengheim.

XVI. Theodoricus I, de la Fontaine, vivebat annis 1145 et 1149, ex chartis majoris ecclesiæ. An. 1153, confirmat cum Nicolao, episcopo Camerac., possessiones S. Andreæ Castri Camerac. et an. 1155, Corbeiensi monasterio altare de Nedevisca, tempore ejusdem episcopi. In charta hujus præsulis pro Valcellensibus data 1162, memorantur Theodoricus præpositus et archidiaconus, ac Hugo decanus, ex archivo Valcell. ubi et reperitur cum Hugone decano an. 1170.

XVII. Theodoricus II, de Nesle, in charta Alardi Cameracensis electi pro Bona-Spe, an. 1175. Item alia in charta anni 1177, qui simul præpositus et archidiaconus legitur an. 1178, cognominaturque de Nigelle.

IX. Manscelin I fut témoin dans la charte de l'évêque Gérard, qui confirme la donation faite par ce prélat en 1089, de divers alleux à l'église de Cambrai; la même année on le voit aussi nommé archidiacre de Brabant.

X. Gui IV, prévôt et archidiacre, paraît dans une charte de l'évêque de Cambrai, Gérard, en faveur du St.-Sépulcre, en 1090, la 15.e année de son épiscopat. Archives du St.-Sépulcre.

XI. Alard était prévôt en 1095; il souscrivit la charte de donation faite à l'église de Grammont par Manassé, évêque de Cambrai, la 1.re année de son épiscopat en 1096, indict. 5.

XII. Mascelin II figure en 1097 dans une charte de Gautier, évêque de Cambrai, charte qui fut renouvelée par Adalberon. Gazet, p. 25, dit qu'il fut élu évêque de Cambrai après la mort de Gérard II, mais n'étant pas soutenu, il se désista de ses prétentions.

XIII. Erlebold, en 1101 et 1103, sous l'évêque Manassé : on le voit encore en 1112, dans une charte de l'évêque Odon, pour l'abbaye de Bornhem et de Nivelles; en 1117, dans des lettres de l'évêque Burchard, en faveur de l'église de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes, et consignées en d'autres lettres du même prélat, pour l'église d'Anvers en 1124; enfin, en 1132 et 1133, dans des chartes de Liétard, évêque de Cambrai, pour les monastères de Vaucelles et Gillenghien.

XIV. Nicolas I, d'Anneux, souscrivit en 1135 l'acte de translation des chanoines d'Anvers dans l'église de N. D.; il était encore prévôt en 1136.

XV. Gui V; il est fait mention de lui et du doyen Gérard sous Nicolas I, évêque de Cambrai en 1137, et en l'année suivante, où il donne à Oderan, abbé du Mont-St.-Martin, des lettres de liberté pour l'église de Torigny. Voyez aussi la charte du même évêque pour le monastère de Gillenghien.

XVI. Thierri I, de la Fontaine, vivait en 1145 et 1149, d'après des chartes de la cathédrale. En 1153, il confirma avec l'évêque de Cambrai Nicolas, les possessions de St.-André du Cateau-Cambrésis, et en 1155, sous le même évêque, l'autel de Nedevisca, au monastère de Corbie. Dans une charte du même prélat, donnée aux moines de Vaucelles en 1162, on fait mention de Thierry, prévôt et archidiacre, et de Hugues doyen. Archives de Vaucelles : on l'y trouve encore en 1170, avec Hugues doyen.

XVII. Thierri II, de Nesle, dans une charte d'Alard, évêque élu de Cambrai, pour le monastère de Bonne-Espérance, en 1175 et dans une autre charte en 1177 : en 1178, on le trouve appelé prévôt et archidiacre, avec le surnom de Nigelle.

Digitized by Google

XVIII. Jean I, d'Antoing, en 1188, sous l'épiscopat de Roger de Wavrin. Il confirma en 1190, avec le Doyen Hugues, la donation faite au monastère de Vaucelles, par Gérard de Ronsoy. Archives de Vaucelles. Il fut ensuite évêque.

XIX. Nicolas II, de Rues ou du Rœux, paraît en qualité d'archidiacre et de prévôt, comme témoin dans une donation faite par Bauduin, comte de Hainaut, aux églises de Mons et de Condé en 1195.

XX. Jean II, vers 1196. Il consentit à une association entre les églises de Cambrai et de Rouen. Ce même Jean, prévôt, avec Hugues, doyen de Cambrai, confirma en 1197 le monastère du Mont-St.-Martin, dans le droit aux dîmes de Forenville. En 1198, sur la demande de Hugues, abbé du St.-Sépulcre, il approuve ce qu'avaient fait les évêques Nicolas et Jean, qui donnèrent et confirmèrent à cette abbaye l'autel de Tornep.

XXI. Michel d'Ablain fut reçu le 23 novembre, fête de St. Clément, en 1211. On le rencontre en 1213, 1216 et 1218, au mois d'août, dans Carpent. t. II, preuves, p. 26.

XXII. Robert de Roye, prévôt de l'église de Cambrai en 1220. Il était fils de Roricon, seigneur de Roye et de Germigny et d'Adeline de Guise, suivant l'Histoire des chambellans de France, revue par M. du Fourny. Dans l'ancienne *Gaule chrétienne*, on a placé pour la même année les deux prévôts suivants.

XXIII. Roger, en février 1220.

XXIV. Pierre I, de Viry, élu au mois d'avril de la même année, tandis qu'il était absent; il est fait mention de lui en 1222, et dans une charte de l'église de Cambrai, de 1223, au sujet de deux chapelles fondées autrefois par l'évêque Jean de Béthune. Ce que nous venons de transcrire des frères Ste.-Marthe s'accorde avec une charte de 1222, éditée par Carpentier, t. 2, preuves, page 26, ainsi qu'avec nos propres notes qui nous donnent pour l'an 1223, dans l'église de Cambrai, Pierre prévôt et Roger doyen. Dans l'acte de translation du monastère de Sart au Sauchois, en 1238, nous lisons : P. prévôt et R. doyen: P. prévôt, peut-être le même, transigea avec Jean, abbé du St.-Sépulcre, en 1245. Archives du St.-Sépulcre.

XXV. Jean III, de Rumigni, en 1265, fit un échange avec l'église de Vicogne. En 1270, il est fait mention de lui avec Nicolas évêque et Ph. doyen, dans une charte du St.-Sépulcre. Le même Jean est cité comme prévôt en 1273.

XVIII. Johannes I, d'Antoing, anno 1188, sub Rogerii de Wavrin episcopi pontificatu. An. 1190, cum Hugone decano confirmavit cœnobio Valcellensi donum Gerardi de Ronsoy, ex chart. Valcell. Postea fuit episcopus.

XIX. Nicolaus II, de Rues, *al.* du Rœux, archidiaconus et præpositus testis est in donatione Balduini comitis Hannoniæ facta Montensi et Condatensi ecclesiis, an. 1195.

XX. Johannes II, an. circiter 1196, consentit societati initæ inter ecclesias Rotomagensem et Cameracensem. Item Johannes præpositus, et Hugo decanus Cameracensis confirmant an. 1197, monasterio Montis S. Martini, decimas Forisvillæ. Idem Johannes an. 1198, petente Hugone abbate S. Sepulcri approbat quod fecerant Nicolaus et Johannes episcopi, dando et confirmando huic abbatiæ altare de Tornepia.

XXI. Michael d'Ablain, an. 1211, recipitur in festo S. Clementis die novembris 23. Memoratur 1213, 1216 et 1218, mense aug. apud Carpent. 2. tom. in prob. pag. 26.

XXII. Robertus I, de Roye, major præpositus eccles. Cameracensis 1220. Filius erat Roriconis domini de Roye et de Germigny, ex Adelina de Guise, ex hist. Franciæ camerariorum a dom. du Fourny recognita. In veteri Gallia christiana duo alii eodem anno ponuntur præpositi qui sequuntur.

XXIII. Rogerius, an. 1220, mense februario.

XXIV. Petrus I, de Viry, mense aprili ejusd. anni electus, cum abesset, memoratur 1222, et in quadam charta ecclesiæ Cameracensis anni 1223, pro ordinatione duarum capellaniarum, quæ olim a Johanne de Bethunia episcopo fuerant institutæ. Quæ vero hic ex fratribus Sammarthanis descripsimus, conveniunt cum charta anni 1222, edita apud Carpent. 2, tom. in prob. pag. 26, et cum nostris schedis in quibus reperimus, Cameracensis ecclesiæ an. 1223 Petrum fuisse præpositum et Rogerium decanum. In instrumento quoque translationis parthenonis de Sarto ad Salicetum[1], an. 1238. legimus P. præpositum, et R. decanum. P. præpositus, forte idem, transigit cum Johanne abb. S. Sepulcri an. 1245. Ex chart. S. Sepulcri.

XXV. Johannes III, de Ruminiaco, an. 1265, facit concambium cum ecclesia Viconiensi. Anno 1270, in charta S. Sepulcri memoratur cum Nicolao ep. et Ph. decano. Item. J. præpositus recensetur an. 1273.

[1] N. D. de Sart, était une abbaye de femmes, de l'ordre de Citeaux. Bien que située tout près de Tournai, cette maison dépendait du diocèse de Cambrai, elle fut transférée au Sauchois, vers 1239.

Digitized by Google

XXVI. Arnulphus de Mauritania, an. 1297, præerat.

XXVII. Johannes IV, de Insula, anno 1303, accipit prædia data ecclesiæ Camerac. a Guidone de Hannonia, episcopo Trajectensi, olim canon. ejusdem ecclesiæ. Carpent. 2. t. in prob. p. 90.

XXVIII. Johannes V, de Diest, quem nonnulli volunt fuisse Cameracensem episcopum, præpositus erat an. 1320. Anno vero 1323, postulantibus Johanne duce Brabantiæ, Willelmo comite Hollandiæ, et Reinoldo comite Geldriæ per legatos suos, Johannes XXII, eum præfecit Ultrajectinæ ecclesiæ.

XXIX. Galcherus, de Wallincourt [1], assumtus an. 1323, die 2 maii.

XXX. Johannes VI, de Florentia, præpositus erat an. 1332 [2].

XXXI. Johannes VII, de Roye, filius Johannis II, et N. de Thorote-Offemont, erat canonicus Silvanectensis, an. 1326. Anno vero 1327, fit major præpositus Cameracensis, per obitum avunculi seu patrui sui, ex hist. majorum Franciæ camerariorum, a viro cl. D. du Fourny recognita. Quis vero fuerit hic sive avunculus sive patruus Johannis, nos latet.

XXXII. Johannes VIII, de Werchin, 1350.

XXXIII. Robertus II, de Coucy, ex nobili familia de Codiciaco, 1352. Jacet in capella sanctissimæ Trinitatis sub tumulo perhonorifico.

XXXIV. Eustachius I, de Werchin, frater Johannis, mortuo Roberto, successit an. 1353, Jacet in ambitu chori sub tumulo prominente, ubi ejus effigies et insignia visuntur cum inscriptione nominis et dignitatis.

XXXV. Petrus II, d'Aisne, 1364, obiit 1398.

XXXVI. Walterus de Bellovisu, receptus calend. octobris 1398, vi provisionis Benedicti papæ XIII; migravit e vita 1401.

XXXVII. Nicolaus III, Falorderius, juris licentiatus, primum canonicus sacerdos, postea præpositus an. 1401; obiit 11 aprilis 1407. Fundavit duplex officium S. Annæ, 26 julii, in ecclesia B. Mariæ Cameracensis, et in sacello ejusdem S. Annæ ante altare sepulturam habet.

XXXVIII. Radulphus Presbyteri [3], nominatus

XXVI. Arnoul de Mortagne, était prévôt en 1297.

XXVII. Jean IV, de Lille, en 1303, fit acceptation des terres données par Guy de Hainaut, évêque d'Utrecht, à l'église de Cambrai, dont il avait été auparavant chanoine. Carpent., t. 2, preuves, p. 90.

XXVIII. Jean V, de Diest, que plusieurs prétendent avoir été évêque de Cambrai, fut prévôt en 1320. En 1323, sur la demande de Jean, duc de Brabant, de Guillaume, comte de Hollande, et des députés de Reinold, comte de Gueldre, Jean XXII le mit à la tête de l'église d'Utrecht.

XXIX. Gaucher de Walincourt, nommé le 2 mai 1323.

XXX. Jean VI, de Florence, était prévôt en 1332.

XXXI. Jean VII, de Roye, fils de Jean II et de N. de Thorote-Offemont, était chanoine de Senlis, en 1326. En 1327, il fut fait prévôt de Cambrai, par suite du décès de son oncle maternel ou paternel, suivant l'Histoire des grands chambellans de France, revue par M. du Fourny. Nous ignorons quel a pu être cet oncle maternel ou paternel de Jean.

XXXII. Jean VIII, de Werchin, 1350.

XXXIII. Robert II, de Coucy, de la noble famille de Coucy, 1352. Son corps repose dans un magnifique tombeau, dans la chapelle de la Très-Ste.-Trinité.

XXXIV. Eustache de Werchin, frère de Jean, succéda en 1353 à Robert décédé. Il repose dans le pourtour du chœur, sous un tombeau élevé, où l'on voit son portrait et les insignes de sa dignité, avec les inscriptions de son nom et de sa qualité.

XXXV. Pierre II, d'Aisne, 1364, mort en 1398.

XXXVI. Wautier de Beauvoir, reçu le premier octobre 1398, en vertu d'une provision du pape Benoît XIII. Mort en 1401.

XXXVII. Nicolas III, Falurdeur, licencié en droit, d'abord chanoine-prêtre, puis, prévôt en 1401. Mort le 11 août 1407. Il fonda un office double pour la fête de Ste. Anne, le 26 juillet, dans l'église Notre-Dame, de Cambrai, où il a sa sépulture devant l'autel de la chapelle de Ste.-Anne.

XXXVIII. Raoul le Prêtre, nommé le 26

[1] Ailleurs il est nommé Géri de Landast.
[2] Il était pair du Cambrésis, à cause de sa seigneurie de Montrécourt.
[3] Il est qualifié cousin du cardinal P. d'Ailly, dans un obituaire.

Digitized by Google

février 1408, renonça à son élection le 4 mars de la même année.

XXXIX. Anselme Javon de l'Ecluse, élu le 6 mars 1408, prêta serment en personne le 10 septembre.

XL. Bauduin de Froidmont était en outre prévôt de Mons, trésorier du Hainaut, et restait au service du comte de Hollande et du Hainaut. Dans la suite il permuta la prévôté de Cambrai avec le suivant.

XLI. Corneille Proper, reçu le 14 août 1421, par suite d'un échange fait avec Bauduin, en présence du chapitre. Il prit en personne possession de sa charge, le 3 octobre 1421, et mourut le 23 novembre 1435.

XLII. Adrien de Poitiers, neveu de Charles de Poitiers, archevêque de Vienne, et de Jean de Poitiers, évêque de Valence, frère de Louis, seigneur de S. Valery et de Chalançon, reçut la prévôté le 3 février 1436, et l'exerçait encore en 1494. La même année, 1436, après la mort de Corneille, Nicaise Valère obtint des bulles apostoliques pour la prévôté; mais il dut céder, au mois de juillet 1436, devant Adrien qui était également pourvu de bulles apostoliques.

XLIII. Robert III, d'Ostrel, fut reçu le 23 juin 1494, par suite de la résignation faite à Rome, par Adrien de Poitiers. Il mourut le 16 juin 1498.

XLIV. Philippe de Brimeu, nommé par le choix du chapitre, le 17 juin 1498. Mort le 24 septembre 1504.

XLV. Guillaume de Proisy, à la mort de Philippe, fut élu en sa place, le 24 septembre 1504, et reçu le 7 octobre; mort le 28 juin 1505.

XLVI. Philibert Naturelli, élu le dernier juin 1505, prit possession le 27 septembre; mais il ne posséda pas tranquillement sa dignité.

XLVII. Charles Mauchevalier fut reçu le 26 octobre 1505, en vertu de deux bulles de provision du pape, après la mort de Philippe de Brimeu et de Guillaume de Proisy. Ce même Charles obtint, le 10 mars 1507, une sentence juridique contre Philibert Naturelli, touchant la même dignité.

XLVIII. Bon Mauchevalier, d'origine noble, né au territoire de Cambrai, obtint la prévôté par les manœuvres de sa mère, Jacqueline de Varluzel, le 3 novembre 1511, à la mort de son cousin Charles, décédé à la cour romaine; il

26 februarii 1408, electioni renuntiavit 4 martii ejusdem anni.

XXXIX. Anselmus Javonis de Sclusis, electus 6 martii 1408, personale juramentum præstitit 10 septembris.

XL. Balduinus de Frigidomonte, qui præterea fuit præpositus Montensis, et Hannoniæ thesaurarius, morabatur in servitio comitis Hollandiæ et Hannoniæ. Postmodum præposituram Cameracensem permutavit cum sequenti.

XLI. Cornelius Proper, receptus 14 aug. 1421, vi permutationis cum Balduino coram capitulo factæ; personaliter iniit possessionem 3 octobris 1421; mortuus 23 novemb. 1435.

XLII. Adrianus I, de Pictavia, Caroli de Poitiers Viennensis archiepiscopi et Johannis de Poitiers episcopi Valentinensis nepos, fraterque Ludovici domini de S. Valery et de Chalançon, præposituram adeptus 3 februarii 1436, adhuc præerat anno 1494. Eodem anno Nicasius Valere, post mortem Cornelii, obtinuit bullas apostolicas pro præpositura, at cedere coactus est Adriano, mense julio 1436, qui munitus etiam erat bullis apostolicis.

XLIII. Robertus III, d'Osterel, per resignationem Adriani de Poitiers[1], Romæ factam excipitur 23 junii 1494. Decessit 16 junii 1498.

XLIV. Philippus de Brimeu, suffragiis capituli nominatur 17 junii 1498. Obiit 24 septemb. 1504.

XLV. Guillelmus de Proisy, per obitum Philippi in ejus locum deligitur 24 septemb. 1504 et 7 octobris recipitur; die 28 junii 1505, fato suo fungitur.

XLVI. Philibertus Naturelli [2] electus ultima junii 1505, die 27 septemb. possessionem apprehendit, qua dignitate non est potitus pacifice.

XLVII. Carolus Mauchevalier receptus 26 octob. 1505, tam per mortem Philippi de Brimeu, quam Guillelmi de Proisy, virtute provisionis papæ per duas bullas. Idem Carolus, die 10 martii 1507, sententiam judicialem contra Philibertum Naturelli super eadem dignitate obtinuit.

XLVIII. Bonus Mauchevalier, nobili stirpe, in Cameracensi pago natus, suæ matris Jaquelinæ de Varluzel industria, præposituræ officium obtinuit 1511, novemb. 3 Carolo ejus consanguineo in romana curia defuncto. Pro-

[1] Adrien de Poitiers résigna ou plutôt permuta pour la cure de Marquion.

[2] Ce personnage est très-connu sous le nom de Prévôt d'Utrecht. V. *Négoc. diplom. entre la France et l'Autriche, durant les trente premières années du XVI.e siècle*, passim.

Digitized by Google

visus est autem a Julio II, papa. Fuit et archidiaconus Catalaunensis, canonicus Ambianensis, decanus S. Quintini Viromanduensis 1513, pontificis cubicularius et secretarius. Naturæ debitum solvit 15 octobr. 1516.

XLIX. Johannes IX, Huberti de Loemel, *al.* de Laomel, electus 15 octob. 1516.

L. Johannes X, de Beka, inductus in possessionem 12 novemb. 1516, ex pacto reservativæ primæ vacaturæ dignitatis per obitum Boni Montchevalier, *seu* Mauchevalier. Sedebat adhuc 21 maii 1520.

LI. Petrus III, Woortius[1], Johanne de Beka in curia romana defuncto, præposituram obtinuit; verum antequam adipisceretur possessionem, dignitatem hanc fratri suo transcripsit, cum resignandi facultatem haberet.

LII. Johannes XI, Woorstius, fratrem suum Petrum in præpositura excepit, per resignationem, die 18 junii anni 1529; obiit Trajecti die 8 novembris anno 1546[2].

LIII. Eustachius II, de Croy, 13 novemb. 1546, distulit adire possessionem in diem 21 januarii anni sequentis.

LIV. Johannes XII, Frassent, receptus fuit 4 septemb. 1555, cedente Eustachio in manibus papæ; quo mortuo mense januario 1555, seu 1556, inchoando a Januario, capitulum elegit Guillelmum Caix, die 13 ejusdem mensis.

LV. Johannes XIII, Voerthusen, summi Pontif. nominatione, resignavit sequenti.

LVI. Robertus IV, de Forvy, resignatione Johannis Voerthusii 17 aug. 1562[3].

LVII. Hugo Grifonius, Anglus, recipitur die 21 junii 1588[4].

LVIII. Petrus IV, Lombardus, Hibernus, die 4 decembris 1600, per obitum Grifonii. Fuit postmodum archiepiscopus Armacanus[5].

LIX Robertus V, de la Hamaide, ex nobili familia Hamadiensi, designatur a canonicis die 15 januarii 1603, et per diploma Clementis papæ VIII, ac resignationem Lombardi præposituram est consecutus. Obiit vir prudens, opti-

obtint une provision du pape Jules II. Il fut aussi archidiacre de Châlons, chanoine d'Amiens, doyen de St.-Quentin en Vermandois, en 1513, chambellan et secrétaire du pape. Il mourut le 15 octobre 1516.

XLIX. Jean IX, Hubert de Loemel, ou de Laomel, élu le 15 octobre 1516.

L. Jean X, de Beka, mis en possession le 12 novembre 1516, par un pacte de réserve pour la première dignité vacante, à la mort de Bon Mauchevalier ou Mauchevalier. Il était encore en charge le 21 mai 1520.

LI. Pierre III, Vander Vorst, obtint la prévôté après Jean de Beka, mort en cour de Rome; mais avant que de prendre possession, il transféra cette dignité à son frère, selon le pouvoir qu'il avait de résigner.

LII. Jean XI, Vander Vorst, remplace son frère Pierre dans la charge de prévôt, par suite de sa résignation, le 18 juin 1529. Il mourut à Utrecht le 8 novembre 1546.

LIII. Eustache II, de Croy, nommé le 13 novembre 1546, différa son entrée en possession jusqu'au 21 janvier de l'année suivante.

LIV. Jean XII, Frassent, fut reçu le 4 septembre 1555, après la cession que fit Eustache de cette charge entre les mains du pape: à sa mort, en janvier 1555 ou 1556, si l'on commence l'année au mois de janvier, le chapitre élut Guillaume Caix, le 13 du même mois.

LV. Jean XIII. Voerthusen, nommé par le pape, résigne en faveur du suivant.

LVI. Robert IV, de Forvy, par la résignation de Jean Voerthusen, le 17 août 1562.

LVII. Hugues Grifon, Anglais, fut reçu le 21 juin 1588.

LVIII. Pierre IV, Lombard, Irlandais, nommé le 4 décembre 1600, à la mort de Grifon. Il devint ensuite archevêque d'Armagh.

LIX. Robert V, de la Hamaide, de la noble famille de la Hamaide, fut désigné par les chanoines, le 15 janvier 1603, et obtint la prévôté en vertu d'un bref du pape Clément VIII, et de la résignation de Pierre Lombard. Il mourut

[1] Pierre Vander Vorst, auditeur de Rote pour la nation germanique, fut nommé évêque d'Acqui, le 20 février 1534, *V. Nonciature de l'évêque d'Acque* par M. l'abbé de Ram, dans les nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles, 1839. Il mourut en 1549.

[2] Il était doyen d'Utrecht.

[3] Robert de Forvy eut beaucoup de part aux intrigues qui forcèrent Louis de Berlaymont de se retirer de Cambra avec une partie de son clergé. Il fut dépossédé par sentence de l'officialité, le 9 octobre 1587.

[4] Il mourut en 1600, et fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital St.-Jean à Cambrai.

[5] Il mourut à Rome en 1624. On lui doit un ouvrage intitulé : *De regno Hiberniæ, sanctorum insula*, in-4°. Louvain. 1632.

Digitized by Google

le 27 septembre 1636, avec la réputation d'homme prudent, et ayant bien mérité de l'église et de la ville de Cambrai.

LX. Adrien II, de la Hamaide, obtint la prévôté le 17 août 1635, par la résignation de son oncle paternel Robert. Il mourut en 1659.

LXI. François Paroiche succéda à Adrien dans la prévôté, dont il prit possession le 22 juin 1659. Il mourut le 27 septembre 1669.

LXII. Jacques de Francqueville, prévôt et chanoine de l'église métropolitaine, depuis le 20 juin 1672, date de sa prise de possession. Le 25 août 1682, par devant François, comte de Montbron, gouverneur de la ville et de la citadelle de Cambrai, et Michel le Pelletier, envoyés du roi, au nom de tout le chapitre, il fit cession au roi très-chrétien, de tout droit de la part du chapitre à l'élection de l'archevêque, lors de la vacance du siége. Il mourut le 11 février 1688.

LXIII. Joseph-François Le Danois de Neufchatel prit possession le 18 juin 1688. Il était encore en charge en 1716.

me meritus de ecclesia et urbe Cameracensi 27 septemb. 1636.

LX. Adrianus II, de la Hamaide, Roberti patrui resignatione, a die augusti 17 1635, præposituræ dignitatem tenuit. Obiit anno 1659.

LXI. Franciscus Paroiche Adrianum excepit in officio præpositi, cujus possessionem adeptus est die 22 junii 1659. Obiit 27 sept. 1669 [1].

LXII. Jacobus de Francheville[2], præpositus et canonicus ecclesiæ metropolitanæ ab anno 1672, quo possessionem nactus est 20 junii. Hic nomine totius capituli cessit regi Christianissimo quidquid capitulum habebat juris eligendi archiepiscopum sede vacante, an. 1682, die 25 augusti, coram Franscisco, comite de Montbron, urbis et arcis Cameracensis præfecto, et Michaele le Pelletier, Regis legatis. Decessit XI die Februar. 1688.

LXIII. Josephus-Franciscus Le Danois de Neufchatel iniit possessionem die 18 junii an. 1688, superstes ad annum saltem 1716[3].

[1] Après Fr. Paroiche, il eût été bon de signaler 1° Jourdain Hilling, né à Riga en Livonie, mort à Munich en 1670. 2° Jacques Emeric de Mathis, auditeur de Rote, qui ne prit pas possession.

[2] Ou plutôt Francqueville.

[3] Sa mort arriva le 11 avril 1724.

Ici s'arrête la nomenclature des Prévôts de l'église de Cambrai, donnée par le *Gallia christiana*. Nous la complétons par les indications suivantes :

LXIV. Gilbert-Francois-Parès de Bellebat, né à Orléans, fut chanoine de Cambrai pendant trente ans, et prévôt durant vingt ans. Il mourut en 1744. Voyez son épitaphe, *Recherche sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 184.

LXV. Simon-Antoine Marion, nommé en 1744, pour succéder à M. de Bellebat, renonça parce qu'il n'était que diacre.

LXVI. Georges-Albert-François de la Verdure se démit en 1751.

LXVIII. François-Maximilien-Herman-Druon de Hinnisdal de Fumal, né le 26 seprembre 1723, licencié en théologie, chanoine de St.-Omer, abbé commendataire de N. D. de Beauport, au diocèse d'Evreux, mort à Cambrai, le 14 décembre 1793, inhumé sans appareil dans le cimetière de la porte St.-Sépulcre.

DOYENS DE CAMBRAI.

I. Franco, dont il est fait mention dans l'acte de dotation de l'abbaye de St.-André, l'an 1046. Ind. 14.

II. Thiedo souscrivit la charte de fondation de la collégiale de Bruxelles, en 1047, ind. 15, sous l'évêque Gérard.

III. Thietbold, 1070, est nommé dans l'acte de concession de privilége à la collégiale de Lens.

IV. Hugues I se rencontre dans des chartes de 1079, 1086, 1089, particulièrement dans les chartes de Gérard II, évêque de Cambrai, pour le St.-Sépulcre, en 1090. Il se retira ensuite chez les moines d'Anchin, dont il embrassa la vie austère, après avoir renoncé aux grandeurs du siècle. Il fit bâtir le cloître et le portique de la

DECANI CAMERACENSES.

I. Franco, cujus memoria occurrit an. 1046, indict. 14, in tabula dotationis abbatiæ S. Andreæ.

II. Thiedo subscripsit fundationi collegii Bruxellensis canonicorum 1047, indict. 15, Gerardo episcopo.

III. Thietboldus, 1070, nominatur in concessione privilegiorum collegii Lensensis.

IV. Hugo I memoratur in chartis ann. 1079, 1086, 1089, maxime vero 1090, in charta Gerardi II, ep. Cameracensis pro S. Sepulcro. Postmodum monachis Aquicinctinis adscriptus, vitam duxit austeram, neglecta seculi pompa. Construxit hic claustrum et porticum cathedralis ecclesiæ B. M. Cameracensis, ac paro-

Digitized by Google

chiale templum S. Gengulphi; item in Aquicinctino cœnobio, priusquam esset monachus, claustrum, porticum, eleemosynariam, sacellumque B. Virginis, et multa alia beneficia fratribus contulit. Tandem migravit ad Dominum 6 idus novemb. die octava omnium sanctorum 1093. De quo Auctuarium ms. chronici monasterii Aquicinctensis. Legitur et alius Hugo de Villa Cameracensis decanus, monachus factus in abbatia de Valcellis. Vide Cantipr. lib. I de Apibus cap. 20.

V. Erleboldus I, decanus 1096, in charta Manassis ep. translationem abbatiæ S. Petri Diclevennensis ad Geraldi montem confirmantis.

VI. Adelbero decanus subscribit chartæ datæ a Galtero Camerac. episcopo an. 1097, eamque recenset. Idem commemoratur an. 1101, in tabulis abbatiæ Bornhemiensis.

VII. Erleboldus II, decanus an. 1103, in charta Manassis ep. pro Condatensi collegio.

VIII. Balduinus, de quo vide in Odone ep. ad an. 1105.

IX. Yvo, an. 1107, ex Miræo, p. 286, Notit. eccles. Belg.

X. Erleboldus III, decanus, testis est cum Erleboldo præposito in chartis Odonis episcopi Cameracensis pro abbatiis Bornhemiensi et Nivellensi an. 1112. Is ex Cameracensis ecclesiæ ædituo assumtus ad decanatum, cum in scripturæ scientia copiosus foret, multos circumquaque faciebat ad populum sermones, ait Guibertus, abbas de Novigento. Sedebat adhuc an. 1117, ex Miræo pag. 286, notit. eccl. Belg.

XI. Oilardus, an. 1118, ut videre est in Burchardo episc. et an. 1122, in instrumento ejusdem episcopi, pro canonicis Aquisgranensibus. Idem ann. 1123, 1124, 1132 et 1133. Cessisse videtur, et exinde orta contentio inter duos sequentes.

XII. Hugo II testis est in diplomate pro libertatibus ecclesiæ Tungerloensis, an. 1133.

XIII. Gerardus, sive Gildardus, anno 1132, in charta Lietardi ep. pro Grimbergensi monast. An. 1137, legitur decanus et archidiac. in charta Nicolai episc. pro Monte S. Martini. Item annis 1138 et 1145, in chartis ejusdem episcopi pro monialibus de Gillenghien. Denique anno 1153[1], in charta ejusdem præsulis pro

cathédrale de Ste.-Marie de Cambrai, ainsi que l'église paroissiale de S. Gengulphe. Avant d'être moine, il construisit à Anchin le cloître, le portique, l'aumônerie et la chapelle de la Ste.-Vierge, et fit part aux religieux de beaucoup d'autres présents. Il passa au Seigneur, le 8 novembre 1093. Voir l'Auctuaire ms. de la chronique du monastère d'Anchin. On trouve aussi un autre Hugues de Villa, doyen de Cambrai, qui devint moine dans l'abbaye de Vaucelles. V. Th. de Cantimpr. l. *de apibus*, c. 20.

V. Erlebold I, doyen, 1096, dans une charte de Manassé, évêque, qui confirme la translation de l'abbaye de St.-Pierre de Diclevene à Grammont.

VI. Adelberon, doyen, souscrivit une charte donnée en 1097 par Gautier, évêque de Cambrai, et en fit le recencement. Il est fait mention de lui en 1101, dans les actes de l'abbaye de Bornhem.

VII. Erlebold II, doyen en 1103, d'après une charte de Manassé, évêque, pour la collégiale de Condé.

VIII. Bauduin, voir à l'article d'Odon, évêque, en 1105.

IX. Yves, en 1107, d'après Aubert le Mire, Notice des églises de Belgique, p. 286.

X. Erlebold III, doyen, paraît comme témoin avec le prévôt Erlebold, en 1112, dans la charte d'Odon, évêque de Cambrai, pour les abbayes de Bornhem et de Nivelle. Guibert, abbé de Nogent, rapporte qu'il n'était que gardien de l'église de Cambrai, quand il fut élevé au décanat, à cause de la grande connaissance qu'il avait des saintes Ecritures, et des nombreux discours qu'il faisait partout au peuple. Il occupait encore ces dignités en 1117, d'après Aubert-le-Mire, Notice des égl. de Belgique, p. 286.

XI. Oilard, en 1118, comme on le voit à l'article de l'évêque Burchard, et en 1122, dans une charte du même évêque, pour les chanoines d'Aix-la-Chapelle. On le trouve encore dans les années 1123, 1124, 1132 et 1133. Il paraît avoir renoncé à sa charge qui fut briguée par les deux suivants.

XII. Hugues II fut témoin, en 1133, dans un diplome pour les libertés de l'église de Tongerlo.

XIII. Gérard, ou Gildard, en 1132, d'après une charte de l'évêque Liétard, pour le monastère de Grimberg. En 1137, on le trouve nommé doyen et archidiacre dans une charte de l'évêque Nicolas, pour l'abbaye de Mont-St.-Martin. Il paraît encore en 1138 et 1145, dans des chartes du même évêque, pour les religieuses de Gillen-

[1] Dans le cartulaire de Vienne, en 1132, on lit T. prévôt et H. doyen : je pense qu'il faut lire G, c'est-à-dire, Gérard.

Digitized by Google

ghien; enfin, en 1153, il certifie comme chancelier une charte du même évêque pour l'abbaye de St.-André, et où son nom est écrit Gildaerd.

XIV. Antoine I, doyen de Cambrai en 1156, d'après une charte de Nicolas, évêque de Cambrai, pour St.-Denis de Mons, dans le cartulaire de l'abbaye.

XV. Hugues III souscrit, en 1161, des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, pour l'abbaye du Mont-St.-Martin, et l'année suivante, un diplome du même prélat, pour l'abbaye de Vaucelles. Il est peut-être le même que le suivant.

XVI. Hugues IV, connu par les lettres d'Alard, élu évêque de Cambrai, pour l'abbaye de Bonne-Espérance, en 1175, et d'autres des années 1177, 1185 et 1189. Le 31 octobre 1190, ayant été nommé juge par le pape Clément I, avec Jean, doyen d'Arras, et maître Girald, chanoine de Cambrai, entre Hugues, abbé de Ste.-Marie de la Capelle, d'une part, et Bauduin, comte de Guines, et Arnold, son fils, d'autre part, pour décider s'il fallait restituer l'église d'Ardres aux chanoines séculiers; il termina ce litige en faveur de l'abbé; et les religieux furent autorisés à rester dans cette église. Hist. manuscrite des comtes de Guines, par Lambert d'Ardres, prêtre.

XVII. Adam, en 1192, se trouve nommé dans une charte de Jean, évêque, pour Vaucelles. On le voit en 1198, avec le prévôt Jean, et en 1204[1], dans une charte de transaction entre les religieux de Mont-St.-Martin, et les chanoines de Ste.-Croix. En 1211, il confirma la composition de Raoul, abbé de Bonnefonds. On le rencontre enfin, dans une charte de 1219, du monastère de Vaucelles.

XVIII. Roger. C'est le doyen qui est désigné par la lettre R. dans un acte imprimé par Carpentier, t. II, preuves, p. 26. Il est marqué dans l'ancienne Gaule chrétienne, aux années 1223 et 1224. Le 4 décembre 1225, huitième année de son pontificat, le pape Honorius le chargea, conjointement avec les archidiacres de Brabant, d'apaiser le débat entre l'évêque de Tournai, d'une part, et l'abbé de St.-Thierry, de Reims, et le chapitre de St.-Donatien de Bruges, d'autre part, concernant le droit de procuration que ceux-ci devaient à l'évêque; en 1229, il fut arbitre entre Anselme, abbé du St.-Sépulcre, et J. doyen de St.-Géri. Voir le cartulaire de St.-Sépulcre; c'est le personnage qui est désigné par R. doyen, dans le même cartulaire, et dans l'acte de translation du monastère du Sart au Sauchois.

abbatia S. Andreæ, ubi nominatur Gildaerdus et tanquam concellarius eam recognovit.

XIV. Antonius I, decanus Camerac. 1156, ex charta Nicolai episcopi Camerac. pro S. Dionysio de Broqueria, ex charta monast.

XV. Hugo III, an. 1161, subscribit litteris Nicolai episc. Cameracensis, pro Monte S. Martini; et anno sequenti diplomati ejusdem præsulis, pro abbatia Valcellensi. Idem forte qui sequitur.

XVI. Hugo IV, notus ex litteris Alardi electi Camerac. pro abbatia Bonæ-Spei, an. 1175, et in aliis annorum 1177, 1185 et 1189. An. 1190, una cum Johanne decano Atrebatensi, et magistro Giraldo Cameracensi canonico, judex a Clemente papa delegatus inter Hugonem abbatem B. Mariæ de Capella ex una parte, et Ghisnensem comitem Balduinum et Arnoldum filium ejus ex altera, causæ de restituendis in Ardensi ecclesia canonicis secularibus, finem imposuit in gratiam abbatis, ita scilicet ut monachi in ea remanerent, pridie cal. nov. Ex ms. cod. hist. Lamberti Ardearum presbyteri, de Ghisnensibus comitibus.

XVII. Adam, an. 1192, nominatur in charta Johannis episc. pro Valcella. Item 1198, cum Johanne præposito, et an. 1204[1], in charta transactionis inter fratres Montis S. Martini et S. Crucis canonicos. An. 1211, confirmat compositionem factam a Radulpho abbate Bonifontis. Occurrit etiam in veteri charta monasterii Valcellensis an. 1219.

XVIII. Rogerus, decanus is est qui an. 1222, designatur per litteram R. in instrumento apud Carpenterium tom. 2, in prob. pag. 26, et qui legitur in veteri Gallia christiana, annis 1223 et 1224. An. 1225, committitur cum archidiaconis Brabantiæ ab Honorio papa, ad sopiendam litem inter ep. Tornac. ex una parte, et abbatem S. Theodorici Remensis et capitulum S. Donatiani Brugensis ex altera, super jure procurationis ab ipsis episcopo debitæ; 11 nonas decemb. pontificatus an. 8. An. 1229, mediator fuit inter Anselmum, abbatem S. Sepulcri, et J. S. Gaugerici decanum, ex chart. S. Sepulcri. Idem forte ac R. decanus notatus in eodem chart. et in instrumento translationis monasterii de Sarto ad Salicetum an. 1238.

[1] Il naît cependant une difficulté de la charte de l'évêque Pierre, qui est la trentième en 1199, et souscrite pas Daniel, doyen. Peut-être était-il doyen d'une autre église et non de la cathédrale; ou peut-être aussi que ce Daniel fut doyen un temps très-court, et qu'Adam recouvra aussitôt sa dignité.

Digitized by Google

XIX. Ph., forte Philippus I [1], memoratus, an. 1270, in charta S. Sepulcri cum Nicolao episcopo, et J. præposito. Item an. 1273, cum J. præposito.

XX. Johannes, I, de Brueriis, fuit collector decimarum in diœcesi Cameracensi, tempore Nicolai Papæ IV, ad quem scripsit cum Jacobo abbate Valcellensi, in hac collecta suo collega, adversus canonicos Malbodienses, decimam persolvere recusantes, circa an. 1290.

XXI. Wibaudus de Sartis, an. 1298, antea fuerat Bruxellensis archidiaconus.

XXII. Petrus de Sancto Trudone.

XXIII. Arnulfus de Antonio.

XXIV. Johannes, II, de Gongneliu, *al.* de Gonnelieu [2].

XXV. Nicolaus, I, de Rodes.

XXVI. Guillelmus de Crequy, 1324. An. 1328, cum duobus aliis canonicis, ecclesiæ Cameracensis componit, ut arbiter, litem motam inter abbatem et canonicos S. Auberti Camerac. ex una parte, et Matt. Sohier, dominum de Le Heries ex altera. In veteri chartario legitur pro Philippo Francorum rege arma sumsisse cum aliis equitibus, vulgo dictis bannerets, apud Cameracum an. 1340. Carp. *prob.* 45.

XXVII. Franciscus, I, de Montefiascone, prius scholasticus an. 1329, postea decanus factus (quo anno non legimus). Obiit die 23 aprilis an. 1354; sepultus in sacello apostolorum Petri et Pauli.

XXVIII. Stephanus de Maloleone, antea decanus S. Gaugerici, an. 1357, deinde Cameracensis an. 1364.

XXIX. Hugo, V, de Monstrelaix, Cardinalis Britanniæ appellatus, promotus est ad decanatum et præbendam Cameracensis ecclesiæ, an. 1377. Fuit etiam canonicus Ambianensis an. 1382, episc. Nannetensis, Trecorensis et Briocensis.

XXX. Armandus Jausserandi possessionem adiit die 6 maii an. 1383, per Hugonis resignationem.

XXXI. Robertus de Loriaco, 12 maii 1384, causa permutationis cum Armando, pro præbenda et archidiaconatu ecclesiæ Meldensis, et Carnotensi canonicatu.

XXXII. Jacobus de Mansoguichardo, auditor

XIX. Ph., peut-être Philippe I. Il est fait mention de lui dans une charte du St.-Sépulcre, conjointement avec Nicolas, évêque, et J. prévôt; on le trouve encore en 1273, avec J. prévôt.

XX. Jean, I, de Bruères, collecteur des décimes dans le diocèse de Cambrai, au temps du pape Nicolas, auquel il écrivit de concert avec Jacques, abbé de Vaucelles, son collègue dans cette collecte, sur le refus des chanoines de Maubeuge à s'acquitter de leur cote-part, vers 1290.

XXI. Wibaud ou Ubauld des Sarts, en 1298; il avait été auparavant archidiacre de Bruxelles.

XXII. Pierre de St. Tron.

XXIII. Arnoul d'Antoing.

XXIV. Jean, II, de Gongneliu, ou de Gonnelieu.

XXV. Nicolas, I, de Rodes.

XXVI. Guillaume de Créquy, 1324. En 1328, il règle comme arbitre, avec deux autres chanoines de l'église de Cambrai, un procès entre l'abbé et les chanoines de St.-Aubert de Cambrai, d'une part, et Mathieu Sohier, seigneur de Le Héries, d'autre part. Dans un ancien cartulaire, on lit qu'il prit les armes à Cambrai, en 1340, pour Philippe, roi de France, avec les autres chevaliers, vulgairement nommés bannerets.

XXVII. François, I, de Montefiascone, d'abord écolâtre en 1329, puis doyen, nous ne savons en quelle année. Il mourut le 23 avril 1354, et fut enseveli dans la chapelle des saints apôtres Pierre et Paul.

XXVIII. Etienne de Mauléon, auparavant doyen de St.-Géry, en 1357, puis doyen de Cambrai en 1364.

XXIX. Hugues, V, de Monstrelaix, surnommé Cardinal de Bretagne, promu à une prébende et au décanat de Cambrai en 1377. Il fut aussi chanoine d'Amiens, en 1382; puis évêque de Nantes, de Treguier et de St.-Brieuc.

XXX. Armand Jausserand prit possession le 16 mai 1383, par la résignation de Hugues.

XXXI. Robert de Lory, le 12 mai 1384, par suite d'un échange avec Armand, pour la prébende et l'archidiaconé de Meaux, et d'un canonicat de Chartres.

XXXII. Jacques de Metz-Guichard, auditeur

[1] C'était Philippe de Waziers, prévôt de la collegiale de Seclin.

[2] Jean de Gonnelieu est qualifié gouverneur des comtés d'Artois et Boulenois, dans une charte de 1319. V. *Invent. de la Ch. des comptes de Lille.* VI. 351.

Digitized by Google

de Rote, reçu en 1407, à la mort de Robert de Lory; il prêta serment en personne le 24 avril 1409. On le rencontre, en 1414, dans des chartes de l'église de Tongerlo.

Nous ne savons s'il faut placer après Jacques, Clément de Fauquembergue, qui fut doyen de l'église d'Amiens et de celle de Paris, où il repose, et dont voici l'épitaphe telle que la rapporte Joly, à la fin de son traité des écoles, p. 564.

Rotæ, exceptus an. 1407, per obitum Rob. de Loriaco; præstitit personale juramentum 24 aprilis 1409. Occurrit 1414, in chartis Tungerloensibus.

Ancipites sumus utrum post Jacobum locus dandus sit Clementi de Fauquembergue, qui fuit decanus ecclesiarum Ambianensis et Parisiensis, in qua jacet cum hoc epitaphio relato a viro clar. D. Joly, ad calcem tractatus de scholis, pag. 564.

Cy gist vénérable et discrète personne M.e Clément de Fauquembergue, licentié ès loix et en décret, en son vivant conseiller du roi nostre sire en sa cour de parlement, doyen et chanoine de Paris, de Amiens, de Cambray et de Chartres, qui trépassa le 19 juin 1438.

Il était peut-être seulement chanoine de Cambrai.

Sed fortasse tantum erat canonicus Cameracensis.

XXXIII. Gilles, I, Carlier, docteur et professeur en théologie de la faculté de Paris, au collége de Navarre, reçu le 12 octobre 1431, à la mort de Jacques; il prêta serment le 4 mai 1436. Il assista au concile de Bâle, où il prononça contre les Bohémiens un discours sur la correction des péchés publics, qui se trouve dans la collection des conciles avec les notes de Séverin de la Bigne. Il fonda dans l'église de Cambrai un office double pour St. Gilles, abbé, et mourut le 23 novembre 1472. Outre ses discours au concile de Bâle, il écrivit un autre livre intitulé : *Sportule, ou Corbeille de fragments*. Voyez Ferri de Locres, catalogue des écrivains d'Artois, à la fin de la chronique belge.

XXXIII. Ægidius, I, Carlier, theologiæ doctor ac professor facultatis Parisiensis in collegio Navarræo, receptus 1431, octob. 12, mortuo Jacobo; fidem juravit capitulo 4 maii 1436. Interfuit concilio Basileensi et in eo habuit orationem de corrigendis peccatis publicis contra Bohemos, quæ exstat in collectionibus conciliorum cum notis Severini Binii. Fundavit in ecclesia Cameracensi duplex officium S. Ægidii abbatis, et excessit e vivis 23 nov. 1472. Præter orationes in concilio Basileensi habitas, alium scripsit librum cui titulus est: *Sportula fragmentorum*; ex Locrio in catalogo scriptorum Artesiæ, ad calcem chronici Belgici[1].

XXXIV. Gilles, II, Nettelet, docteur en théologie de Paris; élu le 25 novembre 1472, à la mort de Carlier. Il s'appliqua à l'étude des livres saints, et ne resta pas étranger à la littérature profane : il publia quelques ouvrages remarquables mentionnés dans Tritheme, au livre des écrivains ecclésiastiques. On lit, sous la tour de l'église, son éloge sépulcral inscrit sur le marbre.

XXXIV. Ægidius, II, Nettelet, doctor theol. Paris.; electus est 25 novemb. 1472, per obitum Carlerii. Vir fuit in divinis scripturis studiosus, et secularis litteraturæ non ignarus: edidit enim præclara quædam volumina, apud Trithemium, lib. de scriptoribus ecclesiasticis. Ejus elogium sepulcrale legitur marmori inscriptum sub turri ecclesiæ[2].

XXXV. Michel de Pavie est nommé doyen le 2 octobre 1506, à la mort de Gilles. Il mourut le 17 mai 1517.

XXXV. Michel Pavie[3] renunciatur decanus 2 octobris 1506, defuncto Ægidio. Moritur 17 maii 1517.

XXXVI. Philippe, II, Le Maire, 18 mai 1517, conseiller, confesseur et aumônier de Marie, reine de Hongrie et de Bohême, fut chargé d'une triple mission auprès de Charles-quint, empereur, et des rois de France et d'Angleterre, François I et Henri VIII. Il fonda le collége de Cambrai, et laissa beaucoup d'autres monuments de sa grande piété. Il mourut à Bruxelles le 22 février 1555.

XXXVI. Philippus, II, Majoris, 1517, 18 maii, Mariæ Hungariæ et Bohemiæ reginæ, Belgii præfectæ a consiliis, confessionibus et eleemosynis; triplici legatione functus est ad Carolum V. Imp. ad Galliæ et Angliæ reges Franciscum I et Henricum VIII. Collegium Cameraci fundavit, multaque alia reliquit pietatis egregiæ monumenta. Diem clausit extremum Bruxellæ 22 februarii 1555.

XXXVII. Géry Balicque, docteur en théologie de Paris, du collége de Navarre, nommé

XXXVII. Gaugericus Balicque, doctor theol. Parisiensis ex collegio Navarræ, suffectus 1555,

[1] V. *Rech. sur l'égl. métrop.* 127, et *Voyage littéraire de deux bénédictins*, 1724, p. 80.

[2] V. *Rech. sur l'égl. métrop.* 142. Nettelet qui, pendant l'occupation de Cambrai par les troupes de Louis XI, s'était montré opposé à ce régime nouveau, fut obligé de prendre la fuite pour se dérober à la persécution.

[3] Michel Pavie était confesseur et conseiller de l'archiduc Charles d'Autriche, depuis Charles-Quint.

Digitized by Google

die 28 febr.; possessionem accepit 2 martii eodem anno. Decessit postridie Assumptionis B. M. Virginis, 1563.

XXXVIII. Antonius, II, de Nobescourt, nominatur a collegio canonicorum 17. aug. 1563; sublatus e vivis 19 octobr. 1566. Fundavit duplicia officia S. Genovefæ, virginis, 10 januarii; B. Claudii episcopi, 6 junii; et S. Ludovici, regis Franciæ, 25 augusti. [1]

XXXIX. Henricus de la Hamaide receptus est 25 octobris 1566, per obitum Antonii [2].

XL. Matthæus Ruckebusch assumptus fuit die 21 octobris 1573, mortuo Henrico. Fuit vir insignis; propter singulares dotes nominatus episcopus Gandavensis [3].

In historia ms. cœnobii Burguliensis, invenio Laurentium Gillot, decanum ecclesiæ Camerac. qui potitus est abbatia Burguliensi anno 1582, aut potius nomen suum præbuit Johanni de Montluc de Balagni, Cameracensi præfecto, imo Principi, qui fructus abbatiæ percipiebat.

XLI. Franciscus, II, Buisseret, 29 apr. 1586, postea archiepiscopus Cameracensis.

XLII. Nicolaus, II, Goubille, ex archidiacono Brabantiæ decanus per cessionem Francisci Buisseret ad episcopatum Namurcensem promoti, accepit possessionem 23 januarii 1602. An. 1611, fuit delegatus, ut adesset electioni coadjutoris Roberti d'Ostelart, abb. Cambron. Interiit 18 aprilis 1628.

XLIII. Franciscus, III, de Carondelet, ex archidiacono Brabantiæ receptus est 12 maii 1628. Ab Elisabetha, Belgii gubernatrice, post acceptam Bruxellæ Mariam Medicæam regis christianissimi matrem, legatus extra ordinem destinatur ad regem Ludov. XIII. Fato functus est Antuerpiæ 29 octob. 1655 [4].

XLIV. Ladislaus Jonart electus 3 Decemb. 1655, nominatusque an. 1652 ad episcopatum Atrebatensem a Philippo IV, rege Hispaniæ, dehinc translatus ad cathedram Audomarensem, demum ad Camer. metropolim evehitur.

le 28 février 1555, prit possession le 2 mars de la même année. Il mourut le surlendemain de l'Assomption de la Ste. Vierge, en 1563.

XXXVIII. Antoine, II, de Nobescourt, nommé par le chapitre le 17 août 1563; mort le 19 octobre 1566. Il fonda les offices doubles de Ste. Geneviève, vierge, au 10 janvier; de S. Claude, évêque, au 6 juin; et de St. Louis, roi de France, au 25 août.

XXXIX. Henri de la Hamaide fut reçu le 25 octobre 1566, à la mort d'Antoine.

XL. Mathieu Ruckebusch fut nommé le 21 octobre 1573, à la mort d'Henri. C'était un homme distingué, que ses qualités éminentes firent appeler à l'évêché de Gand.

Dans une histoire manuscrite du monastère de Bourgueil, se trouve nommé Laurent Gillot, doyen de Cambrai, qui possédait l'abbaye de Bourgueil en 1582, mais en réalité ne faisait que prêter son nom à Jean de Montluc de Balagni, gouverneur ou prince de Cambrai, qui touchait les revenus de l'abbaye.

XLI. François Buisseret, le 29 avril 1586, devint ensuite archevêque de Cambrai.

XLII. Nicolas II, Goubille, archidiacre de Brabant, devenu doyen par la cession de François Buisseret, promu à l'évêché de Namur, il entra en possession le 23 janvier 1602. En 1611, il fut délégué pour assister à l'élection du coadjuteur de Robert d'Ostelart, abbé de Cambron. Il mourut le 18 avril 1628.

XLIII. François, III, de Carondelet, archidiacre de Brabant, fut reçu le 12 mai 1628. Après la réception à Bruxelles de Marie de Médicis, mère du roi très-chrétien, il fut chargé par Elisabeth, gouvernante de la Belgique, d'une mission extraordinaire auprès de Louis XIII. Il mourut à Anvers le 29 octobre 1655.

XLIV. Ladislas Jonart, élu le 3 décembre 1655, fut nommé en 1652 à l'évêché d'Arras par Philippe IV, roi d'Espagne, de là transféré au siége de St.-Omer, et enfin à l'archevêché de Cambrai.

[1] V. son épitaphe, *Rech. sur l'égl. métrop.* 191.

[2] Henri de la Hamaide mourut le 16 octobre 1573. Voyez son épitaphe dans les *Recherches sur l'église métropolitaine*, 193.

[3] Matthieu Ruckebusch est né à Cassel. Voyez Sanderus. *Flandr. illustr.* II. 455.

[4] Accusé, injustement peut-être, d'avoir voulu, avec son frère, gouverneur de Bouchain, livrer cette place aux Français, Carondelet fut enfermé d'abord dans le couvent des Augustins à Bruxelles, puis dans la citadelle d'Anvers, où il mourut, après avoir publié un mémoire justificatif de sa conduite. En 1776, on lui dressa l'épitaphe suivante, dans l'entrée du chœur de la métropole de Cambrai : « Memoriæ Francisci de Carondelet, ex baronibus de » Chauldey et Noyelle ad Sellam, Toparchæ de Premesque, prope Insulas, du Mont et d'Escaubecques, doctoris » theologi, SS. Sedis apostolicæ protonotarii, infantis Isabellæ eleemosynarii, qui a celsissima principe in Angliam » deputatus, anno 1624, apud regem, pares et curiam inferiorem catholicis plurimum profuit. Ad regem christianis- » simum Ludov. XIII, (cum regina Mater Bruxellas secessisset), a rege catholico extra ordinem legatus anno 1631, » principum negotia prudenter tractavit. Archidiaconus Brabantiæ ann. 1619, et, ab ann. 1628, ad ann. 1635, quo » mortuus est die 29 oct., hujusce metrop. decanus. De patria pariter et ecclesia bene meritus, ingens sui reliquit » desiderium. R. I. P. »

Digitized by Google

XLV. Philippe, III, Broide, prit possession le 28 avril 1662, et mourut le 20 janvier 1681.

XLVI. Jean-Baptiste de Francqueville, frère de Jacques, prévôt de l'église de Cambrai, fut mis en possession le 27 février 1681. Il mourut le 8 décembre 1715.

XLVII. Léon de Beaumont, neveu de M. de Salignac Fenelon, archevêque de Cambrai, fut élu le 23 décembre 1715; mais, avant d'avoir pris possession, ayant été élevé à l'évêché de Saintes, il remit entre les mains du chapitre la dignité de doyen, le 17 mai ou mars 1716.

XLVIII. Nicolas-Joseph le Sart, nommé par le chapitre le 24 avril 1716.

Verricus, doyen, on ne sait à quelle époque, donne au monastère de Ste.-Marie de Tournai les autels de *Galren* et de *Quarta*.

XLV. Philippus, III, Broide, adiit possessionem 28 apr. 1662, atque obiit 20 jan. 1681.

XLVI. Johannes-Baptista de Francqueville, frater Jacobi ecclesiæ Camerac. præpositi, inductus in possessionem 27 febr. 1681; mortuus est 8 decemb. 1715.

XLVII. Leo de Beaumont, domini de Salignac Cameracensis archiep. nepos, eligitur 23 dec. 1715, qui quidem necdum adeptus possessionem, statim ac provectus fuit ad episcopatum Santonensem, decanatus dignitatem in manibus capituli dimisit 17 maii *al.* Martii an. 1716[1].

XLVIII. Nicolaus-Joseph Le Sart, nominatur a capitulo 24 april. 1716[2].

Verricus, decanus incerto tempore, dat monasterio S. Mariæ Tornac. altaria de *Galren* et de *Quarta*. Spicil. tom. XII, pag. 437.

[1] Léon de Beaumont est mort le 10 octobre 1744, âgé de 93 ans.

[2] N. J. Le Sart de Prémont mourut en 1717. Après lui vinrent les doyens suivants :

XLIX. Adrien-François Mazile, qui avait été précédemment curé de St.-Jean à Tournai, et à la Madeleine, à Cambrai; mort le 15 octobre 1741.

L. Pierre-François de Hailly, décédé le 12 juin 1758.

LI. Henri-Denis Mutte, mort le 24 août 1774. Voyez, au sujet de cet homme distingué, *Recherc. sur l'église métr.* 140.

LII. Albert-Simon-François d'Aigneville de Millancourt, évêque d'Amycles, mort le 26 oct. 1793.

ÉGLISES COLLÉGIALES.

ÉGLISE PREMIÈRE COLLÉGIALE DE St-GÉRY A CAMBRAI.

I. La royale et vénérable abbaye de St-Géry, (ainsi l'appelle Balderic), soumise à la règle de St. Benoît, tire son nom de son fondateur, évêque d'Arras et de Cambrai, dont le corps y repose; car, dans le principe, vers l'an 600, il l'avait bâtie en l'honneur de St. Médard, sur le sommet d'un monticule, près des murs de Cambrai. Là se trouvait un bois dédié au culte des démons, qu'il purgea et changea en une maison de prière, à laquelle il préposa pour abbé son frère Landon. De nombreux miracles opérés dans cette église, après que le corps de St. Géry y fut déposé, augmentèrent la vénération des fidèles pour son culte; et c'est à cette époque qu'elle prit le nom de ce saint. Les rois, les princes et les grands, attirés par les miracles et les prodiges, se portèrent en foule de diverses contrées au sépulcre du saint personnage pour offrir de très-riches présents. Aussi l'abondance des biens, et des soins assidus, ne tardèrent-ils pas à augmenter le monastère; et un grand nombre de frères y furent envoyés pour perpétuer le service de Dieu et de son très-saint confesseur.

On compte ce monastère parmi les églises auxquelles St. Anségise, abbé de Fontenelle, fait un legs par son testament, daté de l'an 831 : A

[1] *Chron. Camerac. et Atrebat.* lib. II. c. 4.

[2] D. Luc d'Achery, *Spicil.* III. c. 16.

ECCLESIÆ COLLEGIATÆ[*].

COLLEGIATA PRIMARIA S. GAUGERICI.

I. Regalis et veneranda S. Gaugerici abbatia (sic appellatur a Balderico[1]) ordinis quondam Benedictini, nomen habet a suo fundatore episcopo Atrebatensi et Cameracensi, in ea sepulto : primitus enim circa annum 600, ipsam condiderat in honorem sancti Medardi, delecto in vertice montis loco prope muros Cameracenses, ubi lucus erat dæmoniorum cultui dedicatus, quem expurgavit, atque in orationis ædem mutavit, eidemque præfecit abbatem Landonem, germanum suum. Crebra miracula in hac ecclesia patrata post sepultum in ea S. Gaugerici corpus (quo tempore nomen sancti hujus accepit) cultum ipsius auxerunt. « Reges » enim ac principes ac potentissimi quique signis » et prodigiis excitati..... ad sanctissimi viri se- » pulcrum diversis ex partibus confluxerunt.... » et opulentissima munera obtulerunt. Statim- » que ex affluentia rerum cum omni sedulitate » monasterium ampliatur, fratrumque nume- » rosa cohors ad serviendum Deo et suo sanctis- » simo confessori in perpetuum delegatur. »

Recensetur hoc monasterium inter eas ecclesias, quibus aliquid legat S. Ansegisus, abbas Fontanellensis, testamento suo, condito an. 831[2].

Digitized by Google

Ad Cameracum libras duas, ad S. Gaugericum libram unam. Itemque in divisione monasteriorum regni Lotharii, facta 870, inter Ludov. et Carolum reges, reperitur in portione Caroli. Mutatur vero in collegiatam ecclesiam, retento tamen monasterii nomine, a S. Theodorico ep. Camerac. sub an. 850.

Cujus temporibus, an. 863, S. Gaugerici templum incœptum est ex Balderico. Sed postea tum a paganis, tum ab Hungaris ita labefactatum, ut non solum ad gratiam prioris status reformari non potuerit, verum magis magisque dejectum in præcipitium ruat, adeo ut cum olim frequentior numerus fratrum esset, nunc ad quinquagenos præ inopia derivatus sit, qui domno Gerardo episcopo satagente, quotidianum vicum in refectorio communiter sumunt : Ita Baldericus. Verum et successu temporis ex hoc numero quinquagenario decem canonicatus suppressi fuerunt, fructibus eorum vel fabricæ, vel in usum distributionum applicatis, ut hodie non supersint nisi quadraginta. Capellani autem in eadem ecclesia fuerunt olim 22 aut 23; postea ob tenuitatem proventuum redacti ad numerum duodenarium. Ceterum in dicti montis vertice constitit ecclesia S. Gaugerici usque ad annum 1540, quo Carolus V, imperator, eo loci arcem excitandam curavit. Tunc itaque canonici Gaugericiani migrarunt ad Cameracensem S. Vedasti basilicam parochialem, quæ nunc S. Gaugerici nomen gerit[1], ubi in magnifico choro, quem canonici extruxerunt, corpus ejus repositum quiescit.

De primis post Landonem abbatibus nihil nobis suppetit; at sub annum 934, Isaac comes Cameracensis regiam ac locupletem abbatiam sanctissimi Gaugerici cum omnibus appenditiis sibi beneficiatam de regio jure tenebat, dimidium scilicet Cameracæ urbis castellum cum medietate quoque publicorum vectigalium, simulque etiam cum altera moneta. Sed quia inde orta est contentio inter episcopum et comitem, Oto imperator abbatiam hanc ex integritate supradictarum rerum tradidit Fulberto episcopo et successoribus an. 947, idipsumque Nicolao episcopo confirmavit 1146, Conradus II, imperator[2].

Cambrai deux livres, à St.-Géry une livre. De même, dans la division des monastères du royaume de Lothaire, faite en 870, entre les rois Louis et Charles, il échut en partage à ce dernier. St. Théodoric, évêque de Cambrai, le convertit en église collégiale vers l'an 850, en lui laissant toutefois le nom de monastère.

C'est sous ce même prélat, vers l'an 863, que le temple de St.-Géry fut commencé, au rapport de Balderic. Dans la suite, les païens et les Hongrois causèrent tant de ravages à cette église, que non-seulement il lui fut impossible de recouvrer son ancienne prospérité, mais que sa décadence alla toujours croissant : tellement que le nombre des religieux, autrefois si grand, est aujourd'hui, à cause de la pauvreté, réduit à cinquante, qui, grâce aux secours de l'évêque Gérard, prennent leurs repas dans un réfectoire commun : ainsi s'exprime Balderic. Dans la suite on supprima encore dix de ces cinquante prébendes; et les revenus en furent appliqués à la fabrique et à différentes bonnes œuvres. De sorte qu'aujourd'hui il ne reste que quarante chanoines. Les chapelains de cette église étaient autrefois au nombre de vingt-deux ou vingt-trois. Dans la suite, vu la modicité des revenus, ils furent réduits à douze. Du reste, l'église de St.-Géry, bâtie sur le sommet du monticule, subsista jusqu'à l'année 1540, époque où l'empereur Charles V y fit élever une citadelle; c'est pourquoi les chanoines de St.-Géry passèrent alors à Cambrai, dans l'église paroissiale de St.-Vaast, qui porte maintenant le nom de St.-Géry, et où, dans un chœur magnifique que les chanoines construisirent, repose le corps du saint.

Nous ne connaissons rien des premiers successeurs de Landon; mais, vers l'an 934, Isaac, comte de Cambrai, possédait, à titre de bénéfice, et en vertu des droits royaux, la riche et royale abbaye de St.-Géry, avec toutes ses dépendances, c'est-à-dire, la moitié de la ville de Cambrai, le château avec la moitié des revenus publics, et le droit de battre monnaie à son coin. Mais un différend s'étant élevé à cette occasion entre l'évêque et le comte, l'empereur Othon restitua cette abbaye, avec l'intégrité de ses biens et priviléges, à l'évêque Fulbert et à ses successeurs, l'an 947, décret que confirma à l'évêque Nicolas, l'empereur Conrad II, l'an 1146.

PRÆPOSITI.

I. Alelmus, tempore B. Lietberti.

II. Alardus, 1088.

III. Anselus, 1110-1118.

IV. Johannes, 1161.

PRÉVOTS.

I. Alelme, du temps de St. Liébert.

II. Alard, 1088.

III. Ansel ou Anselme, 1110.-1118.

IV. Jean, 1161.

[1] Cette église a été vendue et démolie à l'époque de la révolution.

[2] Extrait du *Gallia Christiana*, III, 73. Le chapitre de St.-Géry avait un office propre pour chacune des fêtes de son patron, savoir : pour le jour de la déposition, 11 août; pour celui de la translation, 24 septembre; de l'élévation, 18 novembre, et de la confrérie, le deuxième dimanche après Pâques.

Digitized by Google

V. Pierre, frère du châtelain de Cambrai, 1162.

VI. Bauduin, 1180.

VII. Hellin, 1187.

VIII. Gérard, 1191.

IX. Jean, 1195.

X. Gui de Cantaing, 1201.

XI. Godefroy, 1216.

XII. Gauthier d'Avions, 1219.

XIII. Thomas, 1229.

XIV. Jean de Rœux, 1285.

XV. Enguerran de Créqui, 1297.

XVI. Aubert de Walincourt, 1302.

XVII. Léonard de Gravelle ou Gaverel, 1324.

XVIII. Nicolas de Gravelle, déjà mort en avril 1333.

XIX. Geoffroy de Joinville, évêque de. . . . . déjà mort en 1336.

XX. Pierre Beye, peut-être frère ou neveu de Paul Beye, qui fut vers cette époque archidiacre majeur de l'église de Cambrai, 1407.

XXI. Jean Huberti, 1425.

XXII. Nicolas de Bellatilia, 1437.

XXIII. Jean Marchand, 1459.

XXIV. Jean Preti ou Picti, 1463.

XXV. Jean Lemont, 1463.

XXVI. Raymond de Marlian, 1470.

XXVII. Robert Hutel, 1476.

XXVIII. Paul de Crottes, 1477.

XXIX. Jean Havon ou Haveron, 1478.

XXX. Jean Lemont, 1480.

XXXI. Nicolas Rembert, 1490.

V. Petrus, castellani Camerac. frater, 1162.

VI. Balduinus, 1180.

VII. Hellinus, 1187.

VIII. Gerardus, 1191.

IX. Johannes, 1195.

X. Widonis *al.* Guido de Cantaing, 1201.

XI. Godefridus, 1216.

XII. Walterus aut Gualterus de Avions, 1219.

XIII. Thomas, 1229.

XIV. Joannes de Rodio, 1285.

XV. Ingerranus de Crekiaco, 1297.

XVI. Aubertus de Walincurte, 1302.

XVII. Leonardus de Gravellia, 1324.

XVIII. Nicolaus de Gravellia, qui jam 1333, mense aprili, extinctus videtur.

XIX. Gaufridus de Joinvilla, episcopus Tirasson [1], jam defunctus ann. 1336.

XX. Petrus Beye, forsan frater aut nepos Pauli Beye, tunc temporis archid. majoris in eccl. Camerac. 1407.

XXI. Joannes Huberti [2], 1425.

XXII. Nicolaus de Bellatilia, 1437.

XXIII. Joannes Mercator, 1459.

XXIV. Joannes Preti seu Picti, 1463.

XXV. Joannes Lemont, 1463.

XXVI. Raymondus de Marliano [3], 1470.

XXVII. Robertus Hutel, 1476.

XXVIII. Paulus de Crottis, 1477.

XXIX. Joannes Havon seu Haveron, 1478.

XXX. Joannes Lemont, 1480.

XXXI. Nicolaus Rembert [4], 1490.

[1] Cet évêché nous est inconnu. Peut-être s'agit-il de Tirhana, siége épiscopal de l'Assyrie. V. *Oriens Christ.* II. 1467.

[2] Il y avait dans l'église métropolitaine une épitaphe conçue en ces termes :

Frater qui transis, Huberti Jo, precor, assis,
Pronus devota pro me Christo dare vota,
Ut mihi det portum cui Kievraing dedit ortum,
Defunctis requiem, viventibus undique pacem.

[3] On lit dans Paquot, VIII, 428, un article sur Raymond de Marlian.

[4] Nicolas Rembert fut aussi archidiacre du Hainaut, en l'église de Cambrai.

Digitized by Google

XXXII. Innocentius Cosset, seu Cosse, 1496.

XXXIII. Adrianus Wille, 1523.

XXXIV. Rumoldus Vanserich, 1528.

XXXV. Joannes Robain, 1556.

XXXVI. Gabriel Caille [1], 1556.

XXXVII. Ægidius de Artesio, 1558.

XXXVIII. Nicolaus de Francavilla, 1574.

XXXIX. Nicolaus Wendon, Anglus, 1575.

XL. Nicolaus Buzelinus, 1589.

XLI. Thomas Harlæus, Anglus, 1597.

XLII. Paschasius Segard, 1626.

XLIII. Renerus Nys, 1636.

XLIV. Petrus Meysson, 1644.

XLV. Adrianus Pelet, 1646.

XLVI. Odoardus Thimelbeus, Anglus, 1648-1652 [2].

XLVII. Albertus Amas, defunctus 9 jun. 1728.

XLVIII. Philibertus-Desideratus Chrestiennot, 1728.

XLIX. Josephus Salvan de Chenerilles, 1736.

L. Joann. Fr. Bodhain, doctor Sorb. 1737.

LI. Lud. Anast. Pingard d'Autefort, 1745.

LII. Emmanuel Jos. de Lannoy, 1749.

LIII. Joann.-Bapt. Jallont, 1755.

LIV. De Fontaine de Bire, 1759 [3].

XXXII. Innocent Cosset ou Cosse, 1496.

XXXIII. Adrien Wille, 1523.

XXXIV. Rumold Vanserich, 1528.

XXXV. Jean Robain, 1556.

XXXVI. Gabriel Caille, 1556.

XXXVII. Gilles d'Artois, 1558.

XXXVIII. Nicolas de Francqueville, 1574.

XXXIX. Nicolas Wendon, Anglais, 1575.

XL. Nicolas Buzelin, 1589.

XLI. Thomas Harley, Anglais, 1597.

XLII. Pasquier Ségard, 1626.

XLIII. Regnier Nys, 1636.

XLIV. Pierre Meysson, 1644.

XLV. Adrien Pelet, 1646.

LXVI. Edouard Thimelby, Anglais, 1632.

LXVII. Albert Amas, mort le 9 juin 1728.

LXVIII. Philibert-Désiré Chrestiennot, 1728.

LXIX. Joseph de Salvan de Chenerilles, 1736.

L. Jean Bodhain, doct. de Sorbonne, 1737.

LI. Louis-Anastase Pingard d'Autefort, 1745.

LII. Emm. Jos. de Lannoy, 1749.

LIII. Jean-Baptiste Jallont, 1755.

LIV. De Fontaine de Biré, 1759.

[1] Gabriel Caille remplissait à Cambrai les fonctions de censeur des livres.

[2] Thimelby fut nommé prévôt de St.-Géry par le pape, en septembre 1648.

[3] Nous croyons devoir placer ici une nomenclature des doyens de St.-Géry, aussi complète que nous avons pu la former : Ségard, 1095. Herbert, 1113. Aldo ou Audo, 1125 Gérard Arnulphus, 1170. Herbert ou Héribert, 1197. Renelme, 1201, 1215. Amalric, 1217, 1221. Jean de Landousies, 1229. Guillaume de Gravelingue, 1272. Henri, 1276. Héribert de Liessies, 1277-1280. Guillaume d'Avesnes, 1284, 1288. Gerard d'Oisy, 1299. Fursy, 1302. Pierre de Mailly, 1307, 1315. Gérard de Fretin, 1321, 1327. Etienne de Mauléon, 1337, 1339; il fut ensuite doyen de la cathédrale, et mourut en 1366. Jean de West, 1362. Arnoul, 1376. Henri d'Arnhem, 1416. Gilles de Prisches, 1434, mort en 1451. Gilles Bournier, 1466. Jacques Marini, 1476. Nicolas des Ableaux, 1484 - 1495 Jean Robette, 1495 - 1495. Henri Machut, 1495. Georges Mallet, 1493. Louis Compère, 1498. Philippe Henneben, 1500. Martin Devaux, 1504. Philippe Lemaire, 1514. Georges de Bologne, 1515, mort en 1550. Gilles Wolckstain, 1535. Jean Leduc, 1546. Dominique Merlin, 1547. Grégoire de Hologde, 1574, auteur de quelques tragédies latines. Martin de Roisies, 1601. Louis Foulon, 1623, depuis chan. de la métrop. et secrét. de Vander Burch Arnoul de Paix, 1627. Jean Le Carlier, 1659. J.-B. Carrion, 1685. Ignace de Marthe, 1697. Jacques Couteau, 1698. Jacq. André Couteau, 1727, mort le 5 oct. 1754. Adrien-François Sart, 1754, mort le 22 avril 1780. Ant. Jos. Delimal, 1780, mort le 10 mars 1785. Toussaint Guill. Hérambourg, 1783.

Digitized by Google

EGLISE COLLÉGIALE DE SECLIN.

Parmi les cinq collégiales qui existèrent dans la Flandre française, la première qui appelle l'attention par son ancienneté est celle de Seclin, dont les premiers commencements remontent vers l'an 303 de l'ère chrétienne, mais qui d'ailleurs ne reçut son développement constitutif qu'au sixième siècle, cet âge si fertile en saints. Elle porta le nom de Saint-Piat, dont elle possédait la sépulture, la fontaine et le corps sacré. Ses dignitaires étaient le prévot et le doyen, puis le chantre, le trésorier et l'écolâtre. Les chanoines, parmi lesquels prenait toujours rang l'évêque de Tournai, formaient avec les autres prêtres, quand ils étaient tous réunis, un clergé assez nombreux. Des capitaux, des domaines, des dîmes et des autels considérables fournissaient à l'entretien du personnel.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'origine de cette église peut remonter à l'an 303, époque à laquelle saint Piat fut enseveli à Seclin; une petite chapelle fut bâtie sur son tombeau, et vraisemblement aussi un prêtre y fut placé pour y célébrer les saints mystères. Toutefois, c'est au successeur de St. Achaire, saint Eloi, qui mourut en 660, évêque de Noyon et de Tournai, qu'il faut attribuer l'érection de cette noble collégiale, ainsi que la construction d'une plus grande église. C'est ce que rapportent les clercs de l'église de Seclin, dans la vie de saint Piat, dédiée par eux à Simon, évêque de Tournai et de Noyon, et dont voici les termes : *Le bienheureux évêque (Eloi), plein d'amour et de respect pour le glorieux martyr, fit abattre l'ancienne église et en construisit une autre plus grande et mieux ornée. Il institua des clercs, assigna des bénéfices, afin que tous les jours le culte divin fût célébré selon l'usage, à la louange et à la gloire de la sainte Trinité.* Ce récit est suivi par Herimann, abbé de Saint-Martin, de Tournai, dans sa chronique : *Notre fondateur, le bienheureux Eloi*, dit-il, *éleva un tombeau au saint martyr Piat, dans le Mélantois, au lieu appelé aujourd'hui Seclin, comme on le lit en ses actes. Selon ses ressources et avec les secours de Dieu, il agrandit l'église qui avait été construite lors du trépas de ce saint martyr, et il régla les offices des clercs qui y servent le Seigneur de la manière que nous voyons encore maintenant.* Si l'on veut soutenir que saint Eloi, ayant exécuté ces travaux avec le secours de la libéralité du roi de France, ce dernier, (Clovis, fils de Dagobert, ou tout autre), devrait au même titre, mériter le nom de fondateur de cette collégiale, nous l'accorderons volontiers, avec Jean Molanus, qui attribue les sommes dont saint Eloi se servit pour orner le tombeau et les reliques de saint Piat, aux largesses du roi Dagobert, conseillé par saint Ouën. Au reste, si cela est vrai, il faut le placer avant

SICLINIENSE COLLEGIUM CANONICORUM.

Inter quinque canonicorum ecclesias, quæ variis locis intra fines Gallo-Flandriæ cernuntur, primam hic occupet investigationem vetustatis gratia Sicliniensis, cujus initia in trecentisimum ac tertium Christi annum; ipsa verò incrementa in aureos sanctosque sexti sæculi annos incidere. A divo Piatone nomen obtinet, cujus gaudet sepulcro, fonte, sacrisque ossibus [1]. Pollent in ea dignitatibus præpositus et decanus : hisque proximi sunt cantor, thesaurarius et scholarcha. Canonicorum (quibus semper accensetur Tornacensis Episcopus) aliorumque sacerdotum minimè parvus est numerus, cum ædem omnes frequentant. Ut suam quisque personam tueatur, opes, dominia, decimæ, altaria non modica suppeditant.

Si prima templi exordia velimus spectare, ad trecentesimum et tertium partæ salutis annum, ut jam diximus, projici possint : quo tempore S. Piaton Siclinii fuit terræ mandatus, ejusque tumulo superstructa est ædicula · cui verosimile videtur, jam tum sacerdotem aliquem impositum fuisse, sacris peragendis mysteriis. Verùm ad S. Eligium Noviomensem et Tornacensem episcopum, qui datus est S. Aichario successor, quique vitam exuit anno 660, nobilis hujus collegii, ac templi majoris fundatio refertur. Id produnt in primis Sicliniensis ecclesiæ clerici in ea S. Piatonis vita, quam Simoni Tornacensium et Noviomensium pontifici inscripsere; quorum hæc verba : *Qui beatus Episcopus* (Eligius) *gloriosum martyrem multo amore et honore prosequens, ecclesiam ejus antiquam dejiciens, ampliorem atque decoratiorem ædificari præcepit. Clericos instituit, beneficia delegarit, ut diatim cultus divini officii ex more ibi celebraretur ad laudem et gloriam sanctæ Trinitatis.* Quibus hunc in modum subscribit Herimannus S. Martini Tornacensis abbas in Chronico : *Idem verò auctor noster B. Eligius, ut in gestis ejus legitur, simili modo in pago Medenatense municipii Tornacensis, quod vocatur Siclinium, tumulavit B. Piatonem martyrem : ecclesiam jam à passione ejusdem martyris instructam, juxta facultatem virium suarum amplificans, Dei se omnipotentis comitante auxilio, ac officia Domino famulantium clericorum constituens, sicut usque in presentiarum cernimus.* Si quis ad hæc perficienda Franciæ regis liberalitate visum velit B. Eligium, ideoque non minùs illum (seu Chlodovæus, Dagoberti filius, seu quis alius fuerit) quam hunc ipsum, ejus nobilis collegii fundatoris nomen mereri, haud equidem ei refragabor : cùm videam Joannem Molanum id aurum, quod S. Eligius beati Piatonis tumulo corporique exornando impendit, Dagoberti regis liberalitati, ex S. Audoeni sen-

[1] Les historiens de l'église de Chartres et entr'autres Seb. Rouilliard, *Livre IV, n.° 9*, prétendent que le corps entier de saint Piat repose en cette ville, nous aurons occasion de revenir sur cette controverse.

Digitized by Google

tentia, diserte adscribere : quod certe si verum fuerit, antequam episcopalibus infulis ornaretur, id factum fuisse oportet, quoniam eo rege mortuo ad episcopalem evectus est dignitatem, ut ex S. Audoeno, aliisque colligitur.

Pontifices romani Clemens III, Urbanus IV et Honorius III in suam susceperunt protectionem, ac privilegiis exornarunt hanc canonicorum ecclesiam.

Ibi fiebat annuatim, sexta feria Pentecostes, visitatio omnium ecclesiarum decanatus Insulensis in honore B. Piati, martyris.

PRÆPOSITI SICLINIENSES.

Quidquid adhibuimus diligentiæ in inquirendis undequaque præpositorum Sicliniensum nominibus, pauca tantum invenire contigit quæ hic subjicimus :

I. Joannes de Bethunia, antequam ad Camerac. cathedram evectus esset, hanc præposituram, circa ann. 1199, obtinuerat : sed ea, ut superius, p. 40, legere est, non pacifice potitus est.

II. Philippus de Wazeriis, circa annum 1260, qui postea S. Gaugerici Cameracensis præpositura gavisus est.

III. Thomas de Gondecourt. Defuncto Joanne de Linea, S. Petri Insul. præposito, capitulum quosdam arbitros instituit, inter quos primus Thomas noster, ut novum eligerent præpositum. Litt. datæ feria quinta post festum apostol. Petri et Pauli (id est 3 jul. 1270).

IV. Fridericus Winand de Fleron de Mellin vel Mekin, qui obiit 27 aug. 1724.

V. Ludovicus-Philippus-Alexander de Lannoy, regio decreto 1 octobr. 1724 nominatus, fato functus est die 17 mai 1757.

VI. Ignatius de S. Aldegonde-Noircarmes, regis a consilio et ab elemosynis, abbas commendatarius Bretolii et S. Petri ad Divam, Sicliniensi præpositura donatus est, 3 julii ann. 1757. Possessionem adiit 7 octobr. sequent.; dignitatem abdicavit anno 1786, mense aprili, retento præpositi honorarii titulo.

VII. Ludovicus-Franciscus de Carondelet de Thumeries successit 24 april. 1786.

l'épiscopat de saint Ouën, car il ne fut élevé à cette dignité qu'après la mort du roi, ainsi qu'il résulte de la vie de saint Ouën et d'autres documents.

Les souverains pontifes Clément III, Urbain IV et Honorius III accordèrent à cette collégiale leur protection et lui conférèrent des priviléges.

Chaque année, le samedi après la Pentecôte, il s'y célébrait, en l'honneur du bienheureux martyr saint Piat, une procession à laquelle prenaient part toutes les églises du décanat de Lille.

PRÉVOTS DE SECLIN.

Malgré tout le soin que nous avons mis dans la recherche des prévôts de ce chapitre, nous n'en avons trouvé qu'un fort petit nombre, dont voici la nomenclature :

I. Jean de Béthune, avant d'être promu à l'évêché de Cambrai, avait obtenu cette prévôté vers 1199 : mais comme nous l'avons vu ci-dessus, p. 40, il n'en jouit pas paisiblement.

II. Philippe de Waziers, vers l'an 1260, lequel devint plus tard prévôt de St.-Géry, à Cambrai.

III. Après la mort de Jean de Ligne, prévôt de Saint-Pierre de Lille, Thomas de Gondecourt, prévôt de Seclin, fut l'un des arbitres désignés par le chapitre, pour l'élection de son successeur. Lettres du 3 juillet 1270.

IV. Frédéric Winand de Fleron de Mellin ou Mekin, mort le 27 août 1724.

V. Louis-Philippe-Alexandre de Lannoy, nommé prévôt par lettres-patentes du roi, du 1.er octobre 1724, mourut le 17 mai 1757.

VI. Ignace de St.-Aldegonde-Noircarmes, aumônier et conseiller du roi, abbé commendataire de Breteuil et de St.-Pierre-sur-Dive, fut nommé à la prévôté de Seclin, le 3 juillet 1757. Il en prit possession le 7 octobre suivant, et s'en démit en avril 1786, en conservant le titre de prévôt honoraire.

VII. Louis-François de Carondelet de Thumeries succéda au précédent, le 24 avril 1786.

Nota. Les doyens de la collégiale de Seclin, à nous connus, sont : 1.° Henri de Marquillies, qui pour favoriser le comte Gui de Dampierre contre le roi Philippe le Bel, se retira auprès du comte, emportant le sceau du chapitre. 2.° Jean de Thoisy (Thosiaco) 1458. 3.° Robert de Hoves, 1609. 4.° Gérard l'Estevenon, licencié en droit civil et canonique, mort le 11 février 1733. 5.° François de Briois, élu le 16 février 1733, mort le 2 juillet 1749. 6.° Guillaume Martin Darmy, élu le 11 juillet 1749, décédé le 22 janvier 1761. 7.° Jean Martin Dutert, élu le 24 janvier 1761, mort le 17 avril 1775. Le siége fut vacant jusqu'au 25 septembre 1778, jour de l'élection du suivant. 8.° Jean-Baptiste Ubald Théry, mort le 7 mai 1780. 9.° Pierre-André Lelong, de Quesnoy-sur-Deûle, ci-devant écolâtre, élu doyen le 16 juin 1780, mort le 25 octobre 1784. 10.° Charles-Antoine Desbiez, ci-devant chantre, élu doyen le 8 novembre 1784. — En avril 1785, l'abbé Jean-Marie-Louis Coupé, chanoine de Seclin, et conservateur des manuscrits à la bibliothèque du roi, littérateur connu et estimé, obtint la permission de ne pas résider. — Les scellés furent apposés sur le mobilier du chapitre de Seclin, en novembre 1790, par les sieurs Brocvellio et Saladin, commissaires délégués *ad hoc* par le directoire du département du Nord.

Digitized by Google

COLLÉGIALE DE SAINT-AMÉ, A DOUAI.

La collégiale de St.-Amé, dans la ville de Douai, vient immédiatement après celle de Seclin pour l'ancienneté. Elle porte le nom du saint évêque de Sens, dont elle possède les reliques. Cette collégiale avait un prévôt, un doyen, un chantre, un trésorier et un écolâtre. Le roi nommait le prévôt, et celui-ci conférait les prébendes alternativement avec le pape. La charge du prévôt était d'autant plus considérable qu'elle jouissait de grands revenus, ainsi que de la dignité de secrétaire perpétuel de l'académie. Cette église renfermait un bon nombre de chanoines et de chapelains. L'évêque de Boulogne était toujours compris parmi les chanoines; et ceux-ci pour la plupart étaient ou professeurs de théologie, ou docteurs en droit canon et civil.

Le fondateur de cette collégiale fut saint Mauront, fils de saint Adalbalde et de la bienheureuse Rictrude. D'abord elle fut formée de religieux et non pas de clercs.

En effet, saint Mauront, noble laïc, fut d'abord fait clerc, puis diacre et abbé de quelques clercs par les soins de saint Amand, et enfin il entra dans l'état religieux, et devint le père d'un monastère qu'il fonda vers 686, dans une de ses terres sur la Lys, dans un lieu qui fut d'abord appelé Bruël, à cause de sa situation marécageuse, et ensuite Merville, du nom du fondateur de l'abbaye. Il y avait fort peu de temps qu'il était abbé quand mourut l'abbé de Péronne, Ultan, à qui était confiée la garde de saint Amé, archevêque de Sens, exilé par le roi Théodoric. Alors Mauront reçut l'ordre de conduire le saint évêque de Péronne à Bruël. L'abbé obéit, mais à peine fut-il de retour, que touché par la piété et les miracles de saint Amé, il le préposa au monastère. Saint Amé gouverna jusqu'à sa mort en 690, époque à laquelle saint Mauront reprit les fonctions qu'il avait abdiquées. Celui-ci mourut âgé de 68 ans, en 702, le 3 mai, au monastère de Marchiennes, que sa mère sainte Rictrude avait rétabli, et où il reçut la sépulture.

En 870, pendant les ravages des Danois, les religieux de Merville transportèrent le corps de saint Amé, leur patron, à Soissons, puis à Douai, où ils le placèrent dans une église, sur laquelle ils avaient une sorte de droit, comme ayant été construite par les ancêtres de saint Mauront. La persécution ayant cessé en 874, les religieux délibérèrent sur ce qu'il convenait de faire pour le corps de saint Amé. Alors, le roi de France Charles, Bauduin, comte de Flandre, et saint Jean, évêque de Cambrai, décidèrent que le saint corps, ainsi que les religieux, resteraient à Douai, dans ladite église de Ste.-Marie, où ils jouiraient de tous les priviléges et possessions qu'ils pouvaient avoir ou auraient dans

AMATENSIUM CANONICORUM ECCLESIA DUACI.

Quod proxime Siclinienses canonicos antiquitate contingit insigne divi Amati canonicorum est collegium intra Duacensis urbis mœnia conclusum. Ab sancto Senonensium pontifice Amato cujus reliquias ostentat, vocabulum induit. Habebat præpositum, decanum, cantorem, thesaurarium et scholasticum. Rex nominabat præpositum; præpositus vero alternatim cum papa præbendas conferebat. Quo magis ambiebatur præpositura, multis erat censibus nobilis, ac perpetuo academici cancellarii officio. Totus ecclesiæ consessus non exiguum canonicorum numerum complectebatur et sacellanorum qui divinis laudibus navabant. Inter canonicos semper episcopus Bononiensis numerabatur; ac plerique tum sacræ theologiæ magisterio, tum juris utriusque laurea donati efflоruerunt.

Divum Maurontum, S. Adalbaldi et B. Rictrudis filium, conditorem suum hoc agnoscebat collegium, et a prima origine monachis, non clericis, constitit.

Etenim S. Maurontus ex nobili laïco factus est primum clericus, tum diaconus et clericorum abbas hortatu præsertim et opera S. Amandi, deinde monachus et pater monasterii a se conditi sub annum 686, apud Lysam, in suo fundo tunc a situ paludoso Broilo, postea a fundatoris nomine Maurontivilla nuncupato. Nuper autem abbas erat quando migravit a seculo Ultanus abbas Peronæ, cui S. Amatus Senon. archiep. in exilium pulsus a Theoderico rege traditus erat custodiendus. Itaque Maurontus jussus est sanctum præsulem secum Perona Broilum abducere. Abbas quidem obtemperavit, sed vix uterque Broilum accessit, cum S. Maurontus pietate, imo miraculis Amati pontificis permotus, ipsum monasterio præfecit. Rexit vero S. Amatus ad annum usque obitus sui 690, tumque S. Maurontus dimissam cœnobii curam resumpsit. Obiit S. Maurontus 3 nonas maii anno 702, ætatis 68, in Marchianensi monasterio quod mater ejus sancta Rictrudis excitaverat, et ibidem sepultus est.

Anno 870, imminente Danorum persecutione, fratres Deo et S. Amato apud Merinvillam servientes corpus B. Amati patroni sui primo Suessiones, dein Duacum deportaverunt, et in sui juris ecclesia, utpote in fundo S. Mauronti ab antecessoribus constructa posuerunt. Tum an. 874, placata persecutione Danorum, cum fratres, quid de corpore S. Amati agendum esset consulerent, statutum est a Carolo rege Francorum, Balduino Flandriæ comite et S. Johanne episcopo Cameracensi, quod sanctissimum corpus et fratres eidem, sicut antea servientes, intra Duacum in præfata ecclesia B. Mariæ, cum eorum privilegiis et possessionibus, quas prius habuerant vel habituri erant, rema-

Digitized by Google

nerent; statimque prædictus pontifex, regis, comitis et aliorum multorum rogatu, præfatum corpus in dicta ecclesia, quæ deinceps S. Amati nuncupata fuit, honorifice collocavit in feretro. Addit Gazæus hoc ipso anno, Sanderus lapsu temporis, monachorum præbendas in canonicales fuisse commutatas ab eodem episcopo.

Quod autem spectat ad S. Maurontum, ipse quoque Duacum transvectus est an. 900.

Sane vero sub finem XII seculi, vel sub initium sequentis, hujus ecclesiæ superior decanus audiebat, quem scilicet Lambertus episc. Atrebat. suis ad Pascalem papam litteris, excusari ob senium et infirmitatem satagit quod ad ipsum non venerit. Attamen jam an. 1176, Johannes S. Amati Duacensis præpositus nominatur ante Th. decanum in suis litteris, quibus Martino abbati Mareolensi tribuunt facultatem ædificandi oratorium apud Merinvillam. *Gall. Christ.* III. 371. Buzelin, *GalloFlandria.* 301.

PRÆPOSITI AMATENSES.

I. Robertus I. Ex chirographo quod ad ann. 1111, referimus patet Robertum, præpositum, Heribertum, decanum, atque omne S. Amati capitulum, Nicolao Albiniacensi militi quartam partem villæ dictæ *La Comté*, concessisse, ea conditione ut Nicolaus capitulo quotannis marcam unam argenti cum dimidia solveret.

II. Desiderius nominatur in litteris quibus anno 1143, 18 martii, Lucius papa II, Amatense collegium confirmat in possessione plurium altarium et quorumdam privilegiorum.

III. Johannes I, præpositus, Thomas decanus necnon S. Amati canonici, Martino abbati Mareolensi certis conditionibus, ann. 1176, permiserunt ut oratorium in curte sua apud Merinvillam ædificaret.

IV. Godefridus, ann. 1201, mense septembri, recognoscit Nicolaum presbyterum et Helvidem matrem ejus capitulo domum quandam vendidisse pro annuo redditu duarum marcarum 31 solid. et 4 denarior., monetæ Atrebatensis. Eumdem Godefridum reperire est adhuc in actis nonnullis annorum 1206 et 1207.

V. Roberto II præsente et probante, Eustachius de Calceia Roberto Crespin capellano, concessit, ann. 1210, mense julio, omnem decimam quam possidebat in territorio de Spumerel, apud parochiam de Oberech. Idem Robertus videtur præesse saltem usque ad ann. 1232.

VI. Thomas de Bello Manso, anno 1240, feria quarta ante dominicam palmarum conventionem cum S. Amati capitulo iniit qua canonici ei concesserunt, quamdiu vixerit, omnem decimam apud Merinvillam, omnemque

la suite. Le même évêque, à la prière du roi, du comte, et de beaucoup d'autres, plaça honorablement dans une châsse le corps de saint Amé, et l'église porta désormais le nom de ce dernier. D'après Gazet, cette même année, mais selon Sanderus, à une époque plus éloignée, cet évêque convertit les prébendes des religieux en prébendes canoniales.

Quant à saint Mauront, il fut aussi transporté à Douai vers 900.

Au surplus, à la fin du 12.e siècle, ou au commencement du suivant, on voit à la tête de l'église un doyen que l'évêque d'Arras, Lambert, dans une lettre au pape Pascal, justifie de n'avoir point pu se rendre à Rome, à cause de sa vieillesse et de ses infirmités. Toutefois, en 1176, Jean, prévôt de St.-Amé de Douai, est nommé avant Th. doyen, dans la lettre où ils accordent à Martin, abbé de Marœul, le droit de construire une chapelle près de Merville.

PRÉVOTS DE SAINT-AMÉ.

I. Robert I. Il résulte d'un chirographe de l'an 1111, que Robert, prévôt, Hérebert, doyen et tout le chapitre de St.-Amé ont cédé à Nicolas d'Aubigny, chevalier, la quatrième partie du lieu appelé La Comté, sous la condition que ledit Nicolas leur payerait une rente annuelle d'un marc et demi d'argent.

II. Didier est nommé dans une bulle du 18 mars 1143, par laquelle le pape Lucius II confirme le chapitre de St.-Amé dans la possession de plusieurs autels et de certains priviléges.

III. Jean I, prévôt, Thomas doyen, et tous les chanoines de St.-Amé accordent en 1176, sous certaines conditions, à Martin, abbé de Marœul, l'autorisation d'élever un oratoire dans leur domaine de Merville.

IV. Godefroy, en septembre 1201, reconnaît que Nicolas, prêtre, et Helvide sa mère, ont vendu au chapitre de St.-Amé une maison, moyennant une redevance annuelle de deux marcs, 31 sols et quatre deniers, monnaie d'Artois. Le même Godefroy figure encore dans des actes de 1206 et 1207.

V. Robert II. Ce fut en sa présence et avec son approbation qu'Eustache de La Chaussée céda au mois de juillet 1210 à Robert Crespin, chapelain, toute la dîme qu'il possédait au terroir de Spumerel (Pumériaux), sur la paroisse d'Oberech (Aubers). Le même Robert paraît avoir siégé au moins jusqu'en 1232.

VI. Thomas de Beaumez conclut en 1240, le mercredi avant le dimanche des Rameaux, un arrangement avec le chapitre de St.-Amé, qui lui cède en viager toute la dîme de Merville, et l'exercice de toute justice à Ecourt et à Sau-

Digitized by Google

demont. Thomas devint archevêque de Reims en 1251, et mourut en 1263.

VII. Guillaume de Hondschoote, par acte du lundi avant la St.-André 1257, s'excuse auprès du chapitre de ce qu'il n'a pas, suivant la coutume, offert aux chanoines le *past* (festin) qu'il leur devait. En 1269, le troisième jour après la St.-Laurent, Guillaume qui était alors aussi prévôt de Furnes et trésorier de la cathédrale de Térouane, transige avec les chanoines de St.-Amé, qui avaient saisi les revenus de la prévôté, parce que le prévôt n'avait point offert le past d'usage, et qu'il avait violé les privilèges du chapitre.

VIII. Des lettres du mois d'avril 1309, émanées du doyen et du chapitre, et déposées dans la fierte de St.-Amé, font mention de Guillaume de Ferronville, prévôt, comme mort tout récemment. *Hierogaz. Belg.*, *p.* 43.

IX. Robert III, de Mareigni, qui jouissait de la seigneurie d'Anhiers, annexée à la prévôté de St.-Amé, amortit une rente assise sur cette seigneurie, et léguée à l'église St.-Amé par Pierre de la Motte, chanoine. Lettres du 16 octobre 1322.

X. Pierre de Lannoy ou d'Anneux, par acte du 21 mars 1340, de concert avec le chapitre, interprète un article des statuts concernant l'obligation d'être prêtre, pour avoir droit aux prébendes canoniales. Le 6 juin 1344, il reconnaît devoir un past annuel aux chanoines, chapelains et clercs de l'église de St-Amé.

XI. Jean de La Grange, cardinal du titre de Saint-Marcel, prévôt de St.-Amé, ayant refusé de payer le past annuel aux chanoines et clercs de son chapitre, eut à soutenir pour cette cause un procès au mois d'octobre 1387. Mort en 1402.

XII. Guillaume II, de Besse, licencié en droit, et étudiant à l'université de Paris, plaida avec le chapitre en 1399, au sujet de la réparation des édifices, et touchant d'autres obligations que lui imposait sa dignité.

XIII. Valeri de Mergnye, vers 1440; il avait été auparavant prévôt de St.-Pierre de Douai.

XIV. Jean II, de Lalaing, protonotaire apostolique, docteur en droit civil et canonique, fut prévôt de St.-Amé, de l'an 1455 à l'an 1490.

XV. Charles de Créqui prêta serment et fut admis au baiser de paix comme prévôt, le mercredi 19 avril 1497. En 1513, il était aussi doyen de la cathédrale de Tournai. En 1515, il avait pour vicaire *in spiritualibus*, Nicolas de Fienes, chanoine de la même église. Il en avait

justitiam apud Aicurtem et Saudemont. Thomas noster ad Remensem archicathedram promotus est ann. 1251, fatoque functus est an. 1263.

VII. Willelmus I, de Hondschoote, die lunæ ante festum S. Andreæ ann. 1257, sese apud capitulum excusat quod, pro more consueto, *pastum* canonicis debitum non obtulerit. Ann. 1269, feria tertia post S. Laurentii festum, idem Willelmus qui tunc Furnensis quoque præpositus erat, necnon Morinensis ecclesiæ thesaurarius, transegit cum canonicis Amatensibus qui redditus præposituræ *saisiverant*, eo quod pastum debitum non solverat, aliaque capituli privilegia violare ausus erat.

VIII. Guillelmum II, de Ferronville, præpositum memorant, utpote recenter defunctum, litteræ decani et capituli datæ anno 1309, mense aprili, in feretro B. Amati repositæ. V. *Hierogazophylacium Belgicum*, p. 43.

IX. Robertus III, de Mareignaco, qui gaudebat dominio temporali de Anhiers, annexo præposituræ S. Amati, admortisavit censum quemdam in hac villa persolvendum et ecclesiæ Amatensi a Petro de Mota ibidem canonico legatum. Litteræ ann. 1322, 16 oct. datæ.

X. Petrus de Alneto, anno 1340, 21 martii, assentiente toto capitulo, quamdam statutorum clausulam de solis presbyteris ad præbendas admittendis interpretatur. Idem ann. 1344, 6 junii, sese canonicis, capellanis, clericisque omnibus ecclesiæ suæ pastum annuum debere confitetur.

XI. Joannes de Grangia, cardinalis S. Marcelli, præpositus S. Amati, pastum canonicis aliisque ecclesiæ clericis debitum cum præstare recusaret, inde inter eum et capitulum orta est contentio anno 1387, mense octobri. Obiit ann. 1402.

XII. Willelmus II, de Besse, legum licentiatus, Lutetiæ studiis incumbens, cum capitulo ann. 1399 litigavit de ædificiorum reparatione aliisque obligationibus quibus, ratione dignitatis suæ, tenebatur.

XIII. Walericus de Mergnye, circa ann. 1440; fuerat antea præpositus S. Petri Duacensis.

XIV. Johannes II, de Lalaing, protonotarius apostolic., juris utriusque doctor, ab ann. 1455 ad 1490.

XV. Carolus de Crequi, præstitit juramentum et osculum pacis ann. 1497, die mercurii 19 aprilis post Pascha. Erat et decanus ecclesiæ Tornacensis circa ann. 1513; ann. 1515, habebat, prout vicarium in spiritualibus, Nicolaum de Fienes, canonicum ejusdem ecclesiæ;

Digitized by Google

anno 1522, alio usus est vicario, scilicet Johanne Cesaire. Eo ipso tempore abdicavit.

XVI. Franciscus de Crequi, clericus Ambianensis, successit, tunc in decimo ætatis suæ anno constitutus. Litteræ quibus ad dictam præposituram evectus fuit, datæ pridie cal. septembris 1522, tantummodo 5 april. seq. ad capitulum delatæ sunt. Duos successive habuit vicarios, nempe N. Prudhomme et Carolum de Crequi.

XVII. Wallerandus Hangouart, quem Insula, ait Buzelinus, decanum S. Petri, Duacum S. Amati præpositum et primum universitatis cancellarium, Bethunia S. Bartholomæi præpositum vidit, Carolo V imperatori, filioque ejus Hispaniæ regi Philippo ab eleemosynis fuit. Obiit vero anno 1567.

XVIII. Hangouartum excepit, post biennium, Mathias Galenus, theologus insignis, qui animam Creatori suo reddidit ætatis anno 45, redemptionis 1573, die 15 septembris; pro funere a Thoma Stapletono collega laudatus. Vid. Foppens, *Biblioth. Belg.* 865, et Paquot, *Mémoires*. XV. 323.

XIX. Mathias Bossemius Galeno suffectus est ann. 1576, mense martio. Nonnulla edidit quæ apud Foppens, 870, et Paquot, 407, indicantur. Tituli quibus insignitus est necnon mortis tempus hocce epitaphio recensita sunt.

Hoc monumentum rev. D. Mathiæ Bossemio, Amstelodamensi presbytero, insignis hujus ecclesiæ præposito, S. theologiæ doctori, et primario in universitate Duacena professori, ejusdemque universitatis cancellario amplissimo, ad Dei gloriam positum. Obiit ann. Domino MDXCIX, mensis febr. die IV. Orate pro eo.

Ann. ætatis 72 tunc agebat.

XX. Guillelmus Richardot, successit 21 junii 1599; verum circa 1609 vel 1610, dignitatem præposituræ abdicavit.

XXI. In locum Guillelmi subrogatus fuit Grobbendonc Van Ursel, qui et ipse anno 1629, mense decembri, e vivis excessit.

XXII. Claudius Richardot præposituram adeptus mense januarii 1630; officium hoc exercuit usque ad ann. 1645.

XXIII. Petrus Albertus d'Ursel Claudio statim successit, sed ante obitum renuntiavit.

XXIV. Nicolaus Lelong, S. theologiæ doctor et professor, nominatur mense aprili 1658. Diem supremum obiit mense octobri 1669.

XXV. Mathiam Gertman, theol. doctorem ac

un autre nommé Jean Césaire, en 1522. Il abdiqua en cette même année.

XVI. François de Créqui, du diocèse d'Amiens, fut nommé prévôt, n'étant encore âgé que de dix ans. Les lettres qui lui confèrent ce titre portent la date du 31 août 1522; mais elles ne furent notifiées au chapitre que le 5 avril suivant; il eut successivement deux vicaires : N. Prudhomme et Charles de Créqui.

XVII. Wallerand Hangouart joignit, dit Buzelin, au titre de prévôt de St.-Amé de Douai, ceux de chancelier de l'université, de doyen de St.-Pierre de Lille et de prévôt de St.-Barthélemi de Béthune; il fut en outre aumônier de Charles-Quint et de Philippe II, roi d'Espagne, son fils. W. Hangouart est mort en 1567.

XVIII. Après une vacance de deux ans, Hangouart eut pour successeur Mathias Van Galen, théologien célèbre, qui rendit son âme à Dieu le 15 septembre 1573, âgé de 45 ans. Son oraison funèbre a été prononcée par Thomas Stapleton. V. Foppens, *Biblioth. Belg.* 865, et Paquot, *Mémoires*, *etc.*, xv. 323.

XIX. Mathias Bossemius succéda à Van Galen en 1576, au mois de mars. Il a publié quelques ouvrages dont on peut voir la liste dans Foppens, 870, et dans Paquot, I. 407. Ses titres et l'époque de sa mort sont rappelés dans l'épitaphe suivante :

Ce monument a été élevé, pour la gloire de Dieu, au révérend Mathias Bossemius, né à Amsterdam, prêtre, prévôt de cette insigne église, docteur et premier professeur de théologie en l'université de Douai, dont il fut aussi le chancelier. Il mourut l'an du Seigneur, 1599, le 4 février. Priez pour lui.

Bossemius était alors âgé de 72 ans.

XX. Guillaume Richardot, nommé le 21 juin 1599, renonça à la prévôté en 1609 ou 1610, et fut remplacé par

XXI. Grobbendonc Van Ursel, qui mourut au mois de décembre 1629.

XXII. Claude Richardot devint prévôt de St.-Amé, au mois de janvier 1630, et siégea jusqu'en 1645.

XXIII. Pierre-Albert d'Ursel succéda immédiatement à Claude Richardot, mais il abdiqua quelque temps avant sa mort.

XXIV. Nicolas Lelong, docteur et professeur en théologie, est nommé prévôt au mois d'avril 1658; mort en octobre 1669.

XXV. Matthias Gertman, docteur et profes-

Digitized by Google

seur en théologie, fut nommé prévôt de Saint-Amé, par lettres de Louis XIV, en date du mois de décembre 1669. L'épitaphe qu'on lui a consacrée, fait de lui un éloge mérité.

XXVI. Jacques Gilbert obtint la prévôté en février 1684, et mourut en février 1712, au château de Pierre-Encise, près de Lyon, où il était détenu pour cause de jansenisme.

XXVII. Jacques de Marcq fut nommé à cette prévôté par lettres du roi, en date du 14 octobre; mais Jean-François Malpaix, élu par le chapitre dès le 29 juillet précédent, tandis que Douai était au pouvoir des alliés, insista vivement pour faire valider son élection. Le débat dura dix ans. Enfin, le 18 juillet 1722, Jacques de Marcq eut gain de cause. Il mourut en 1743.

XXVIII. Immédiatement après cette mort, Jacques-Philippe Taisne, docteur en théologie, fut nommé prévôt. Sa mort arriva en 1782, le 30 juin.

XXIX. Le 28 juillet 1782, la prévôté de St.-Amé fut donnée à Pierre-François-Xavier de Ranst de Berchem, conseiller-clerc au parlement de Flandre. Lorsque la révolution française vint mettre en péril tout ce qui tenait à la religion, M. de Berchem émigra, et mourut dans l'exil.

professorem, ad S. Amati præposituram evexit Ludovicus Magnus, Franciæ rex, mense decembri 1669. Mathiæ veridicum encomium habes in ejus epitaphio [1].

XXVI. Jacobus Gilbert, qui præposituram adeptus est mense februario 1684, obiit ann. 1712, in castro Petræ Incisæ apud Lugdunenses, ubi jansenismi reus recludebatur.

XXVII. Jacobus de Marcq, sacræ theol. doct. et prof., regio decreto ad præposituram 14 oct. nominatus est; sed Joann. Franciscus Malpaix, quem capitulum 29 julii ejusdem anni, dum Duaco potirentur confœderati elegerant, nihil non molitus est ut inconcussa maneret electio sua. Sub judice per decem annos controversia remansit; verum 18 julii 1722, præpositura Jacobo de Marcq adjudicata fuit, qui quidem fato functus est anno 1743.

XXVIII. Successit, sine ulla temporis intercepedine, Jacobus-Philippus Taisne, sacræ theologiæ doctor, qui vivere desiit ann. 1782, die ultima junii.

XXIX. Petrus Franciscus Xaverius de Ranst de Berchem, in suprema Flandriæ curia consiliarius clericus, præpositura 28 julii 1782, donatus est. Ingruente gallico tumultu et religionis rebus undequaque labefactis, patriam deseruit et in exilio vitam terrenam pro cœlesti commutavit [2].

CHAPITRE DE CONDÉ.

Condé, ville du Hainaut, au confluent de l'Escaut et de la Haine, possédait jadis, selon Balderic, une riche et royale abbaye de femmes, sous l'invocation de la Ste. Vierge; depuis, cette maison, tombée dans la détresse, fut occupée par un petit nombre de chanoines. C'est là que le B. Wasnon, écossais, vint se reposer au terme de son pélerinage terrestre; il y fut inhumé vers l'an 677, suivant Molanus, *Nat. SS. Belgii*, le 1.er octobre. Nous croyons, avec Vinchant, que la fondation de ce monastère est due à St. Amand, et que Dagobert ou Sigebert l'a honoré de sa munificence royale. Plus tard,

CAPITULUM CONDATENSE.

Condatum, Hannoniæ oppidum ad Scaldis et Hainæ confluentes, olim regalis et dives in honore S. Mariæ abbatia puellarum; nunc monasterium, inquit Baldericus, præ inopia, paucorum canonicorum, ubi S. Wasnulfus, genere Scotus, cursu peregrinationis peracto quievit in pace, sepultus ibidem circa an. 677; de quo Molanus in Nat. SS. Belgii die 1 octobris. Conjicimus autem post Vinchantium, hujus monasterii primum auctorem fuisse S. Amandum, Dagobertum vero regem vel Sigebertum regia munificentia dotem contulisse. Postea Gerardus de Rossilione, Burgundiæ co-

[1] D. O. M. Hic situs est exim. et ampl. D. Mathias Gertman, S. theol. doctor et professor primarius, pridem eccle. B. Petri, dein hujus insignis ecclesiæ collegiatæ præpositus et canonicus, eoque titulo natus academiæ Duacenæ cancellarius, seminarii regii præses; qui dum vixit acerrimi fuit ingenii, indefessi laboris et integerrimæ vitæ, divini officii assiduus cultor, doctrina et pietate vix alteri e coævis suis suppar aut secundus, pauperum amantissimus, quos cum seminario regio, relicta ei amplissima bibliotheca, bonorum suorum heredes fecit. Obiit die XXIX novembris MDCLXXXIII.

[2] Les doyens de l'église de St.-Amé ne sont bien connus que depuis 1649. — 1° Cujest, licencié-es-lois, élu en 1649, donna sa démission au bout de quelques mois. — 2° Charles Dufour, élu en 1649. — 3° 1680, Pierre de Raisme. — 4° 1695, Nicolas de La Verdure, docteur et professeur en théol., mort âgé de 83 ans, en 1717. — 5° Joseph Fontaine, mort en 1742. — 6° Jacques-Joseph Dubois, docteur et professeur en théologie, mort le 23 mai 1753. — 7° Jacques-Albert Bruneau de Wassignies, licencié en théologie, honoraire en 1764, mort le 24 juillet 1782. — 8° 1764. Pierre-Jean-Baptiste Planel, doct. et prof. en théol., mort âgé de 72 ans, en 1788. — 9° André Chevalier, doct. et prof. en théol., fut déporté à l'époque de la révolution; vicaire-général de l'évêché de Cambrai après le concordat, il mourut le 23 décembre 1819. V. *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*, in-12, 1822. p. 747 et suiv.

Digitized by Google

mes, ampliavit locum, castrumque Condatense extruxit. Sed cum lapsu temporis, debacchante Normannorum furore, ait Guisius, pari cum oppido confusione involutum esset monasterium, Bruno Coloniensis archiep. iterum illud restituit circa 960, ac tum fortasse in collegium canonicorum convertit. Id tamen nonnisi post centum et amplius abhinc annos Gazæus censet accidisse, agente nimirum Arnulfo, fratre Balduini comitis Hannoniæ, qui circa 1085 primæ fundationis redditus auxit. Dehinc Manasses ep. Camerac., an. 1103, altare de Hedlenniis eidem ecclesiæ concessit. Item Rogerius Condati ex parte dominus omnem portionem, quam in decimatione totius feodi de Condato habebat, huic ecclesiæ dimisit circa 1200. Denique an. 1243, mense febr., Thomas Flandriæ et Hannoniæ comes, et Johanna uxor ejus tredecim Condatensis ecclesiæ præbendas inæquales et valore dispares, (*spectantes*, inquiunt, *ad donationem nostram*) ad æqualitatem redigunt, tanquam patroni et heredes fundatorum dictæ ecclesiæ. Idem an. 1245, mense octobri, Walterus dominus de Avesnis, et Jacobus de Condato dominus de Balliolo, patroni ecclesiæ Condatensis, de undecim præbendis inæqualibus, ad donationem suam, inquiunt, spectantibus, præstitere. Quod etiam Th. præpositus, J. decanus totumque capitulum Condatense, de unica ad suam collationem pertinente decania, quam vocant duodecimam præbendam, approbarunt an. 1247, feria 2, post *Quasimodo*. Tandemque Nicolaus ep. Camerac. an. 1249, mense julio, tredecim tantum in ecclesia Condatensi præbendarum mentione facta, quæ sint inæquales, et spectent ad donationem Margaretæ Flandriæ et Hann. comitissæ, patronæ ipsius ecclesiæ in hac parte, ordinationem prædictam auctoritate ordinaria confirmavit. Hodie vero viginti-quatuor sunt præbendæ, præposito et decano connumeratis. Et certe Petrus præpositus et G. decanus totumque capitulum an. 1200, pepigerunt cum domo sive loco de Macourt, quæ domus infra terminos ecclesiæ et parochiæ suæ sita erat. Idem est fortasse Petrus præpositus cujus donationem ecclesiæ suæ factam de tribus terræ bonariis Rogerius, Condati ex parte dominus, ratam habuit an. 1218. *Gall. Christ.* III. 76.

PRÆPOSITI CONDATENSES.

I. Inter paucissimos qui præposituram in capitulo Condatensi occupasse nobis dignoscuntur, primus apparet Evrardus Avesnensis qui hanc ecclesiam per 36 annos rexit; postmodum infulas Tornacenses induere meruit, et ad meliorem vitam transiit ann. 1190.

II. Petrus, jam præpositus anno 1200, ea dignitate adhuc fruebatur ann. 1218, sicut patet ex litteris quibus capitulo tria terræ bonaria concessit, ad obitum suum peragendum.

III. Joannes de Compendio quo præfuerit tempore incertum.

Gérard de Roussillon, comte de Bourgogne, agrandit le domaine du monastère, et éleva la forteresse de Condé. J. de Guise raconte que, dans le siècle suivant, les Normands dévastateurs saccagèrent tout à la fois la ville et l'abbaye que Bruno, archevêque de Cologne, releva de ses ruines vers 960, et convertit peut-être alors en collége de chanoines. Néanmoins, Gazet pense que ce changement dut arriver au moins cent ans plus tard, grâces aux bienfaits d'Arnoul, frère de Bauduin, comte de Flandre, lequel vers 1085 augmenta les revenus de la fondation. En 1103, Manassé, évêque de Cambrai, gratifia cette église de l'autel d'Hellemmes. Roger, co-seigneur de Condé, lui accorda, par lettres de l'an 1200 environ, toute la part qu'il pouvait prétendre sur la dîme du fief de Condé. En 1243, au mois de février, Thomas, comte de Flandre et de Hainaut, de concert avec Jeanne, son épouse, qui avaient le patronnage et la collation de certaines prébendes de ce chapitre, les répartirent de façon qu'elles fussent toutes égales entr'elles. En octobre 1245, Watier, seigneur d'Avesnes, et Jacques de Condé, seigneur de Bailleul, traitèrent au sujet de onze prébendes inégales qui leur appartenaient; ce qui fut approuvé le mardi d'après Quasimodo 1247, par Th. prévôt, J. doyen, et tout le chapitre, en ce qui touchait la douzième prébende soumise à leur collation. Enfin, au mois de juillet 1249, Nicolas, évêque de Cambrai, après avoir fait mention de treize prébendes inégales du chapitre de Condé, et appartenant à la collation de Marguerite, comtesse de Flandre, et patronne de cette église, confirme la répartition dont il s'agit. Aujourd'hui les prébendes sont au nombre de vingt-quatre, y compris celles du prévôt et du doyen. En 1200, Pierre prévôt, G. doyen, et tout le chapitre firent un arrangement avec la maison ou lieu de Macourt, situé sous leur juridiction et dans les limites de leur paroisse. Ce Pierre est sans doute le même que celui qui donna à l'église de Condé trois bonniers, avec l'approbation de Roger, seigneur partiel de cette ville, sous la date de 1218.

PRÉVOTS DE CONDÉ.

I. Dans le très-petit nombre des personnages connus comme prévôts du chapitre de Condé, le premier en date est Evrard d'Avesnes, qui occupa cette charge pendant trente-six ans, et fut évêque de Tournai. Evrard mourut en 1190.

II. Pierre était prévôt de Condé en 1200; il l'était encore en 1218, comme il résulte des lettres par lesquelles il donne au chapitre trois bonniers de terre pour son obit.

III. Jean de Compiègne; on ignore l'époque où il siégeait.

Digitized by Google

IV. On n'en sait pas davantage au sujet de Pierre Duwez.

IV. Nec de Petro Duwez plura penes nos habentur documenta.

V. Robert de Ligne. On voyait dans l'église du chapitre son épitaphe conçue en ces termes :

V. Robertus de Linea suum in ecclesia capitulari habebat hujusmodi epitaphium :

En la chapelle des Sept-Douleurs..... Chi gist messire Robert de Ligne, chanoine de l'église N.-D. de Cambrai, et de St.-Pierre à Leuze, et de Soignies, et prévôt de l'église de céans, qui trépassa l'an de grâce 1363, le 9.e jour du mois de march.

VI. Le dernier prévôt de Condé fut M. de Dredos qui émigra au moment de la révolution française, et revint ensuite à Condé où il mourut en 1810.

VI. N. de Dredos. Is est ultimus Condatensis præpositus; grassante rerum gallicarum mutatione, exul abiit, et postea Condatum reversus, ibi supremum diem obiit anno 1810 [1].

COLLÉGIALE DE S.-PIERRE DE DOUAI.

On place la fondation de l'église de St.-Pierre de Douai vers le milieu du septième siècle, époque à laquelle St. Aubert était évêque de Cambrai et d'Arras. On a soutenu qu'elle avait été érigée en collégiale par le comte de Flandre, Bauduin-à-la-belle-barbe, en 1012.

En 1072 et 1295, Robert-le-Frison et Guy de Dampierre accordèrent d'autres priviléges à cette collégiale; ils lui furent confirmés dans la suite par Louis de Male, Philippe de Bourgogne, et Charles-le-Hardi.

Les papes Clément III et Innocent III, en 1189 et 1203, confirmèrent cette église dans la propriété de ses biens, et la prirent sous leur protection.

Le chapitre se composait du prévôt, du doyen, du chantre, de l'écolâtre, de douze chanoines, de deux semi-prébendés et de trente chapelains.

L'ancienne église, qui menaçait ruine, fut fermée en 1734 : on en contruisit une nouvelle qui fut consacrée le 16 juillet 1750. C'est aujourd'hui l'une des trois églises paroissiales de la ville.

Suivant une ordonnance du roi, du 12 juillet 1719, toutes les cérémonies publiques, auxquelles le parlement de Flandre devait se trouver, se faisaient dans l'église de St.-Pierre.

Le 16 novembre 1790, au milieu du bouleversement de tout l'ordre religieux, on mit le scellé sur le chapitre, et l'on anéantit la collégiale.

COLLEGIUM CANONICORUM S. PETRI DUACENSE [2].

Fundatio ecclesiæ S. Petri Duacensis medio seculo septimo refertur, quo tempore S. Aubertus Cameracensium et Atrebatensium episcopus erat. Dicunt hoc templum in collegium canonicorum a comite Flandriæ Balduino barbato erectum fuisse anno 1012.

Annis 1072 et 1295, Robertus Frisius, et Guido de Dampetra huic collegio alia dedere privilegia, quæ postea confirmata sunt a Ludovico Maleano, nec non a Philippo duce Burgundiæ et Carolo Audâce.

Summi pontifices Clemens III et Innocentius III, annis 1189 et 1203, bona hujus ecclesiæ sua firmaverunt auctoritate, eamque apostolico patrocinio munierunt.

Capitulum habebat præpositum, decanum, cantorem, scholarcham, canonicos duodecim semi-præbendarios, duos ac triginta capellanos.

Cum ecclesia vetus ruina pene collapsa esset, anno 1734, derelicta fuit, novaque ædificata est cujus consecratio ad 16 julii 1750 contigit. Et nunc adhuc una e tribus ecclesiis curialibus exstat.

Ex decreto regio anni 1719, 12 julii, omnes cæremoniæ publicæ, quibus aderat suprema Flandriæ curia, in ecclesia S. Petri celebrari solebant.

Anno 1790, 16 novembris, in eversione omnis rerum ecclesiasticarum ordinis sigillum publicum ad ostia capituli appositum, et collegium abolitum est.

LISTE DES PRÉVOTS.

I. Bernard, 1125.

II. Robert, 1162.

INDEX PRÆPOSITORUM [3].

I. Bernardus, 1125.

II. Robertus, 1162.

[1] Voici la nomenclature de quelques doyens de cette collégiale : Ivon ou Juon, qui donna un bonnier de prairie à Thivencelles, nommé encore le pré Ivon. — Pierre Feuburg. — Jean Laumé, qui donna environ deux bonniers de prés à Thivencelles. — Gilles de Charouble, ou Quaroube, qui a donné un bonnier de pré, nommé le bonnier Charouble. - Guillaume de Lalain, qui a assigné son obit sur deux journaux et demi de prés, vers la chapelle qu'on dit les Wiards. — Baude Leclercq, bachelier en droit. — Damien Boulart. — Jacques Delforge. — Le dernier doyen fut M. Mahy, mort à Peruwelz, en mai 1811.

Nota. Tous ces renseignements nous ont été obligeamment fournis par M. l'abbé Croquey, doyen-curé de Condé.

[2] Voyez : *Souvenirs des habitants de Douai*, *in*-12, — Douai, 1822. *p.* 16-19.

[3] Miræus, t. III, p. 454.

Digitized by Google

III. Hugo, 1163, obiit 1191.

IV. Robertus, 1197.

V. Petrus, obiit 1208.

VI. Nicolaus, 1209.

VII. Petrus, 1217, obiit 1237.

VIII. Michael, 1238.

IX. Ægidius de Brugis, canonicus ecclesiæ S. Donatiani, Brugis, 1240–1252.

X. Lanvinus.

XI. Joannes de Foro, seu Joannes du Markier, 1276.

XII. Joannes de Novilla, 1293.

XIII. Gerardus Mulet, 1293.

XIV. Gerardus de Fretin, 1304.

XV. Petrus de Mailly, 1322.

XVI. Gerardus Fierlin, 1341.

XVII. Gerardus Mullet, 1354.

XVIII. Petrus Columbarius, S. R. E. cardinalis episcopus Ostiensis ab anno 1353, antea vero episcopus primum Nivernensis, dein Atrebatensis: fuit præpositus S. Petri, legatus apostolicæ sedis in Gallia, Anglia, etc.; contagioso morbo decessit Avenione, anno 1361, die 13 julii.

XIX. Jacobus de Camfaing, 1369.

XX. Jacobus de Strazeele, 1393.

XXI. Theodoricus Palenc, canonicus S. Donatiani, Brugis, 1401–1412.

XXII. Stephanus de Chalvaire, 1419, seu Stephanus de Chevery, 1428.

XXIII. Wallaricus de Margnie, 1429-1440, dein præpositus S. Amati.

XXIV. Nicolaus de Graincourt, 1444.

XXV. Joannes, alias Antonius Du Buisson, olim carmelita, dein confessarius ducis Burgundiæ, nec non episcopus Bethleemitanus, obiit circa 1469.

XXVI. Joannes de Were, canonicus S. Crucis Cameraci, 1484.

XXVII. Ægidius Grenier, juris licentiatus, canonicus cath. Tornacensis, 1486.

III. Hugues, 1163, mort en 1191.

IV. Robert, 1197.

V. Pierre, mort en 1208.

VI. Nicolas, 1209.

VII. Pierre, 1217, mort en 1237.

VIII. Michel, 1238.

IX. Gilles de Bruges, chanoine de l'église de St.–Donat à Bruges, 1240.-1252.

X. Lanvin.

XI. Jean de Foro, ou Jean du Markier, 1276.

XII. Jean de Neuville, 1293.

XIII. Gérard Mulet, 1293.

XIV. Gérard de Fretin, 1304.

XV. Pierre de Mailly, 1322.

XVI. Gérard Fierlin, 1341.

XVII. Gérard Mullet, 1354.

XVIII. Pierre Colombier, cardinal, évêque d'Ostie en 1353, auparavant évêque de Nevers, puis d'Arras: il fut prévôt de St.–Pierre, légat du pape en France, en Angleterre, etc.; il mourut à Avignon d'une maladie contagieuse le 13 juillet 1361.

XIX. Jacques de Camfaing ou Camphin, 1369.

XX. Jacques de Strazeele, 1393.

XXI. Thierry Palenc, chanoine de St.-Donat, de Bruges, 1401.-1412.

XXII. Etienne de Chalvaire, 1419, ou Etienne de Chevery, 1428.

XXIII. Walleric de Margnie, 1429–1440; il fut ensuite prévôt de St.–Amé.

XXIV. Nicolas de Graincourt, 1444.

XXV. Jean, ou Antoine Du Buisson, ancien carme, confesseur du duc de Bourgogne, puis évêque de Bethléem, mort vers 1469.

XXVI. Jean de Were, chanoine de l'église de Ste.–Croix à Cambrai, 1484.

XXVII. Gilles Grenier, licencié en droit, chanoine de la cathédrale de Tournai, 1486.

Digitized by Google

XXVIII. Louis Compère, 1500.

XXIX. Pierre de Woes, 1504.

XXX. Sidrac de Lalaing, licencié-ès-lois, promu en 1508 par le pape et le roi; doyen aussi ensuite de l'église de St.-Omer, mort le 28 juin 1533.

XXXI. Pierre de Manchicourt, de Douai, licencié en droit canon et civil, 1533; il fut aussi doyen de l'église de St.-Pierre de Lille.

XXXII. Jean Cécile, chanoine de l'église de Courtrai, 1541.

XXXIII. Regnauld Marie, 1558, avait été aussi doyen du chapitre d'Avesnes.

XXXIV. Jean Souguenet, aumônier de Marie, reine de Hongrie, en 1561.

XXXV. Richard Smith, Anglais, docteur en théologie et professeur royal à Oxford : ayant été exilé de l'Angleterre, le roi Philippe II le nomma prévôt de St.-Pierre et premier professeur d'écriture sainte dans la nouvelle université en 1563. Il mourut la même année.

XXXVI. Matthieu Galenus, de Westcapelle en Zélande, professeur de philosophie à Louvain, puis docteur en théologie à Douai en 1564; prévôt de Saint-Pierre de 1563 à 1571, où il passa à la prévôté de Saint-Amé; mort en 1574.

XXXVII. Jean Du Buisson, de Villers, dans la châtellenie d'Ath en Hainaut, professeur de philosophie à Louvain, agrégé avec les premiers professeurs de théologie dans l'université naissante de Douai, docteur en 1571, et premier professeur du collége du roi; il fut prévôt de Saint-Pierre de 1571 à 1595, époque de sa mort. Il laissa tous ses biens pour l'entretien des pauvres étudiants. V. Paquot, *Mém.* II. 411.

XXXVIII. Antoine Surius, docteur en théologie, 1596.

XXXIX. Guillaume Estius, de Gorcum, docteur en théologie et professeur à Douai; président du séminaire du roi; prévôt de Saint-Pierre, et en cette qualité chancelier de l'université, de 1599 à 1613.

XL. Georges Colvenere, né à Gempe, près de Louvain, docteur en théologie à Douai; prévôt en 1614 de Saint-Pierre, dont il était écolâtre; il était très-versé dans l'histoire ecclésiastique. Il mourut le 29 mai 1649.

XXVIII. Ludovicus Compere, 1500.

XXIX. Petrus de Woes, 1504.

XXX. Sidrach de Lalaing, in decretis licentiatus, promotus via romana et regia, anno 1508; dein etiam decanus eccl. Audomarensis, obiit ann. 1533, die 28 junii.

XXXI. Petrus de Manchicourt, Duacenus, J. V. L., 1533; fuit item decanus eccl. S. Petri Insulensis.

XXXII. Joannes Cecile, canonicus eccl. Cortracensis, 1541.

XXXIII. Reginaldus Marie, 1558, fuerat quoque decanus capituli Avesnensis.

XXXIV. Joannes Souguenet, eleemosynarius Mariæ reginæ Hungariæ, 1561.

XXXV. Richardus Smithæus, Anglus, S. T. doctor ac professor regius Oxoniæ in Anglia, e qua exulare coactus, a rege Philippo II nominatus fuit præpositus ad S. Petrum Duaci, anno 1563, et primus in nova academia SS. litterarum professor; obiit 1563.

XXXVI. Matthæus Galenus, Zelandus, West-Capellius, olim philosophiæ professor Lovanii, dein S. T. doctor Duaci creatus anno 1564, fuit præpositus S. Petri ab anno 1563 usque ad 1571, quo successit in præpositura S. Amati; obiit 1574.

XXXVII. Johannes Rubus, Villetanus ex agro Athensi in Hannonia, olim philosophiæ professor Lovanii, nascente academia Duacensi, inter primos S. T. professores coaptatus, ac S. T. doctor anno 1571, et primus regens collegii regii, renuntiatus fuit præpositus S. Petri, ab anno 1571 usque ad 1595, quo obiit, relictis facultatibus omnibus alimentationi pauperum studiis operam dantium.

XXXVIII. Antonius Surius, S. T. doctor, 1596.

XXXIX. Guillelmus Estius, Gorcomiensis, S. T. doctor, et Duaci professor, simulque regii seminarii præses, præpositus S. Petri, eoque titulo universitatis cancellarius ab anno 1599 ad 1613[1].

XL. Georgius Colvenerius, natus in Gempe juxta Lovanium, S. T. doctor Duaci, et anno 1614, e scholastico præpositus S. Petri; vir in historia ecclesiastica versatissimus, obiit 29 mai 1649[2].

[1] Guillaume Hessels Van Est mourut à Douai le 20 septembre 1613. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés dont on peut voir la nomenclature dans la *Bibliotheca belgica*, de Foppens, et dans la *Biographie douaisienne* de M. Duthillœul.

[2] J'ai donné une notice assez détaillée sur Georges Colvenere, dans mon édition du *Chronicon Cameracense* de Balderic, p. 393.

Digitized by Google

XLI. Theodorus Van Couwerdus, Gothensis e Clivia, S. T. doctor ac professor regius, 1649–1658 [1].

XLII. Matheus Gertman, Turnhautanus Brabantus, S. T. doctor et professor regius, seminarii regii præses, præpositus ab anno 1658 ad 1670, quo designatus fuit præpositus S. Amati. Obiit anno 1683.

XLIII. Petrus de Lalaing, Duacenus, S. T. doctor et professor, 1670–1682.

XLIV. Henricus de Cerf, canonicus Iprensis, dein S. T. doctor et professor, ex decano factus est præpositus anno 1682; obiit anno 1705.

XLV. Adrianus Delcourt, Nivellensis Brabantus, S. T. doctor et professor regius, præses seminarii regii, fuit præpositus ab anno 1706 [2].

XLVI. Eduardus-Ludovicus Gouliard de la Feuillie, assessor clericus in parlamento Flandriæ, 1740.

XLVII. Franciscus-Joseph Levaillant du Thil [3], assessor-clericus in suprema Flandriæ curia, 1767.

XLVIII. Franciscus-Joseph de Gricourt, in decretis licenciatus, 1769.

XLIX et ultimus. Carolus-Joseph de Wery, assessor-clericus in Flandriæ parlamento [4].

XLI. Théodore Van Couwerden de Gothe, dans la principauté de Clèves, docteur en théologie et professeur royal, 1649–1658.

XLII. Mathieu Gertman, de Turnhout, en Brabant, docteur et professeur royal en théologie; président du séminaire du roi; prévôt depuis 1658 jusqu'en 1670, où il fut nommé prévôt de St.-Amé. Il mourut en 1683.

XLIII. Pierre de Lalaing, de Douai, docteur et professeur en théologie, 1670–1682.

XLIV. Henri de Cerf, chanoine d'Ipres, docteur et professeur en théologie, doyen, puis prévôt de Saint-Pierre en 1682, mort en 1705.

XLV. Adrien Delcourt, de Nivelle en Brabant, docteur et professeur en théologie, président du séminaire du roi, prévôt depuis 1706.

XLVI. Edouard-Louis Gouliard de la Feuillie, conseiller-clerc au parlement, 1740.

XLVII. François-Joseph Le Vaillant du Thil, conseiller-clerc au parlement, 1767.

XLVIII. François-Joseph de Gricourt, licencié-ès-lois, 1769.

XLIX et dernier. Charles-Joseph de Wery, conseiller-clerc au parlement.

COLLEGIUM CANONICORUM S. PETRI INSULENSIS.

Insulæ visebatur olim insigne S. Petri canonicorum templum et collegium. Comes Balduinus V, qui Insulanus. Piusque vocatur, anno fere 1055, templum absolvit ac mox ei canonicos imposuit. Anno postea 1066, canonicis dotem attribuit, ædemque jussit dedicari, adstante rege Francorum Philippo I, cujus regni procurator erat.

Huic consecrationi operam dederunt Balduinus, episcopus Noviomensis et Tornacensis, Drogo Morinorum, et Guido Ambianorum. Præterea ad pompæ celebritatem evocati sunt omnes

EGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE DE LILLE.

Il y avait à Lille une collégiale considérable sous l'invocation de Saint-Pierre. Le comte Bauduin V, surnommé de Lille, ou le pieux, acheva, vers l'an 1055, la construction de l'église, et y plaça des chanoines. Il les dota en 1066, et célébra la dédicace de l'église en présence de son pupille Philippe I, roi de France.

La consécration fut faite par Bauduin, évêque de Noyon et de Tournai, assisté de Drogon, évêque de Térouane, et de Guy, évêque d'Amiens. Pour donner plus d'éclat à la cérémonie, on y

[1] Mort à Douai en 1658. V. Foppens, 1129.

[2] La liste des prévôts de Saint-Pierre, jusqu'à Adrien Delcourt, inclusivement, est extraite d'Aubert Le Mire, ou plutôt de Foppens, *Diplom. belg.* III. 454.

[3] Il fut autorisé par ordonnance de l'évêque d'Arras, en date du 28 décembre 1767, à porter la croix pectorale dans son église et dans la ville de Douai.

[4] Liste des doyens connus. — Cette dignité fut érigée au mois de mars 1207 par Raoul, évêque d'Arras. En 1629, Pierre de Lalaing, docteur et professeur en théologie. — 1670, Henri de Cerf, docteur et professeur en théologie. — 1682, Jean-bapt. Delacroix, licencié-ès-lois. — 1688, Anselme Vanblotacq, docteur en théologie. — 1706, François de Hailly, licencié-ès-lois. — 1709, Jean-Michel Amand, docteur et professeur en théologie. — 1730, Pierre Coquel, licencié en théologie. — 1738, Augustin Delannoy, docteur en théologie. — 1751, Jean-Louis Audent, licencié en théologie. — 1761, Jacques-Antoine Liénard, docteur et professeur en théologie. — 1789, Séraphin Hornez, licencié en théologie.

Digitized by Google

invita tous les supérieurs des monastères, ainsi que les dignitaires des chapitres de toute la Flandre : ils dûrent apporter avec eux les reliques des saints que possédaient leurs églises.

Le pape Alexandre VII donna son approbation à tout ce qu'avait fait Bauduin. Il serait superflu d'énumérer tous les autres papes qui protégèrent la collégiale de Saint-Pierre, confirmèrent les priviléges anciens, ou lui en accordèrent de nouveaux, et sanctionnèrent les décrets et les règlements du prévôt et du chapitre : il faut cependant remarquer le privilége que Grégoire IX donna aux chanoines de n'admettre parmi eux aucun membre d'une naissance illégitime.

La collégiale de Saint-Pierre était composée du prévôt, du doyen, du chantre, du trésorier, de l'écolâtre, (celui-ci est toutefois d'une création postérieure à la fondation); de quarante chanoines, de cinquante chapelains ou vicaires, et d'un grand nombre de chantres à gages, outre dix enfants de chœur.

Le prévôt tenait le premier rang parmi les chanoines; il avait charge d'âmes et juridiction sur toute l'église de Saint-Pierre. Cette charge fut remplie par des hommes le plus souvent distingués par leur vertu, leur science, ou leur naissance, ainsi qu'on le voit assez dans la liste suivante, par le nombre de ceux d'entre eux qui furent élevés à l'épiscopat.

LISTE DES PRÉVOTS.

I. Fulcard, en 1055, mort le 4 avril 1080.

II. Gautier ou Wautier, en 1080, mort le 11 novembre 1095.

III. Robert, archidiacre de la cathédrale de Tournai, fils de Roger, châtelain de Lille, vécut jusqu'en 1132; mort le 16 d'avril.

IV. Didier, fils du châtelain de Courtrai, et de Sara, fille de Roger, quatrième châtelain de Lille, neveu de Robert, troisième prévôt; archidiacre et chancelier de la cathédrale de Tournai et du nombre des premiers chanoines-sous-diacres de Saint-Pierre, prévôt vers 1134, évêque de Térouane en 1169. Fonda en 1186 l'abbaye de Blandecq, des religieuses de Cîteaux. Se démit de l'épiscopat en 1192, à cause de son grand âge, et mourut de vieillesse en 1194.

V. Robert, ou Robin, frère de Didier, évêque de Térouane, archidiacre de la cathédrale de Tournai, prévôt en 1169, par la résignation de son frère.

VI. Gérard de Messines, vers 1190.

totius Flandriæ ditionis cœnobiorum antistites, et canonicorum præsides, jussique sunt secum ferre omnia sanctorum corpora quibus ipsorum templa pollebant.

Alexander VII pontifex romanus approbavit omnia quæ fecerat Balduinus comes. Longius esset omnes recensere pontifices qui suo hanc ecclesiam munierunt patrocinio, vetera privilegia confirmando, nova tribuendo, decreta et instituta præpositi et capituli corroborando; notandum tamen privilegium a Gregorio IX canonicis datum, ne quis in eorum recipiatur consessum, qui natalibus illegitimis ortus fuerit.

Hoc collegium habebat præpositum, decanum, cantorem, thesaurarium, scholarcham (is tamen diu post fundationem ecclesiæ instituti cœpit) 40 canonicos; præterea, 50 capellanos seu vicarios, necnon multos conductos cantores et decem pueros chorales.

Præpositus primam inter canonicos obtinebat dignitatem; ad eum pertinebat cura animarum et jurisdictio totius ecclesiæ S. Petri. Hoc officium gesserunt viri sæpissime scientia, ortu ac virtute clari, ut satis patet in indice sequenti, ex numero eorum qui ad episcopatum evecti sunt [1].

SERIES PRÆPOSITORUM.

I. Fulcardus, anno 1055, obiit anno 1080, pridie nonas aprilis.

II. Gualterus sive Walterus, anno 1080, obiit anno 1095, tertio idus novembris.

III. Robertus, archidiaconus ecclesiæ cathedralis Tornacensis, filius Rogerii, castellani Insulensis, vixit usque ad annum 1132; obiit 16° kalendas maii [2].

IV. Desiderius, filius castellani Curtracensis, et Saræ filiæ Rogerii, quarti castellani Insulensis, præpositus circa annum 1134, archidiaconus et cancellarius ecclesiæ cathedralis Tornacensis ac inter primos canonicos subdiaconos hujus fundationis, nepos Roberti tertii, præpositi circa ann. 1134, anno 1169 episcopus Morinensis; fundator abbatiæ monialium ordinis Cisterciensis, dictæ de Blandecq, anno 1186; ob decrepitam ætatem episcopatum cessit anno 1192; obiit anno 1194, senio confectus.

V. Robertus sive Robinus, frater Desiderii episcopi Morinensis, archidiaconus ecclesiæ cathedralis Tornacensis, præpositus anno 1169, per resignationem fratris.

VI. Gerardus de Mecinis seu de Messines, vivebat anno 1190.

[1] Extrait de Buzelin, *Gallo-Flandria*, 328.
[2] Voyez Vander Haer, *Chastelains de Lille*, 191.

Digitized by Google

VII. Gerardus Elsatius, subdiaconus, filius Theodorici Elsatii comitis Flandriæ, anno 1192, obiit anno 1205, 9° kalendas februarii, et sepultus in Laudensi monasterio, juxta Insulas [1].

VIII. Willelmus, sive Guillelmus de Messines, anno 1205.

IX. Robertus de Magduno, thesaurarius Turonensis, 1209–1211.

X. Almaricus de Vigillâ, anno 1214, 17° kalendas aprilis.

XI. Philippus, anno 1217, mense augusto.

XII. Willelmus sive Guillelmus, filius Joannis, castellani Insulensis, Roberto et Rogerio fratribus defunctis natis majoribus absque liberis, Insulensem castellaniam atque cæteras eorum hæreditates adeptus est anno 1229. Vivebat anno 1234; sepultus in Laudensi monasterio [2].

XIII. Brictius, decretum dedit de residentia decani, 1238.

XIV. Thomas de Beaumez, de Bellomanso, filius Ægidii Bapalmensis castellani, toparchæ de Beaumez, et Agnetis de Couciaco, anno 1249, mense februario, concessit veniam minoritis e suburbio Curtracensi sese transferendi in parochiam S. Stephani Insulis, in vico fullonum; factus est archiepiscopus Remensis anno 1250; obiit 18 februarii anno 1262.

XV. Guido de Alvernia, archidiaconus ecclesiæ cathedralis Morinensis, Guillelmi VIII comitis Arverniæ et Adelheidis Brabantiæ filius; abbas sæcularis S. Germani, diœcesis Claromontensis; archiepiscopus Vienniensis, ad alteram vitam transiit circiter annum 1270, 14 kal. martii.

XVI. Joannes de Linea, archidiaconus Brabantiæ in eccl. Camerac., obiit anno 1270.

XVII. Joannes, filius Guidonis comitis Flandriæ, Marchionis Namurci, et Mathildis, toparchæ Bethuniæ; SS. Donatiani Brugensis et Petri Insulensis præpositus, Flandriæ cancellarius, Metensis primum, deinde Leodiensis episcopus anno 1282; obiit 14 octobris 1292. Sepultus cum proavis suis in abbatia de Flines, cujus ædem dedicaverat.

XVIII. Guillelmus de Polleyo, archidiaconus de Sablé in ecclesia Senonensi, anno 1282, mense decembri. Obiit 4° idus decembris.

XIX. Almaricus seu Almarius de Nigellâ, an. 1288.

VII. Gérard d'Alsace, sous-diacre, fils de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, 1192, mort en 1205 le 24 janvier, et enseveli à l'abbaye de Loos, près de Lille.

VIII. Willaume, ou Guillaume de Messines, en 1205.

IX. Robert de Mehun, trésorier de la cathédrale de Tours, 1209-1211.

X. Aimeric de Vigille, 1214, 17 avril.

XI. Philippe, août 1217.

XII. Willaume, ou Guillaume, fils de Jean, châtelain de Lille, au décès de ses frères aînés Robert et Roger, morts sans enfants en 1229, posséda la châtellenie de Lille et leurs autres héritages. Il était prévôt en 1234; il fut enterré à l'abbaye de Loos.

XIII. Brice obligea les doyens à résidence, 1238.

XIV. Thomas de Beaumez, fils de Gilles, châtelain de Bapaume, seigneur de Beaumez, et d'Agnès de Coucy, accorda aux frères mineurs la permission de se transférer du faubourg de Courtrai en la paroisse de Saint-Etienne à Lille, dans la rue des foulons. Archevêque de Reims en 1250, mort le 18 février 1262.

XV. Guy d'Auvergne, archidiacre de la cathédrale de Térouane, fils de Guillaume, huitième comte d'Auvergne, et d'Adélaïde de Brabant, abbé séculier de Saint-Germain, au diocèse de Clermont. Archevêque de Vienne, mourut le 16 février vers 1270.

XVI. Jean de Ligne, archidiacre de Brabant en l'église de Cambrai, mort en 1270.

XVII. Jean, fils de Guy, comte de Flandre, marquis de Namur, et de Mathilde, dame de Béthune, prévôt de Saint-Donat de Bruges, et de Saint-Pierre de Lille; chancelier de Flandre; évêque de Metz, puis de Liége en 1282; mort le 14 octobre 1292; inhumé avec ses ancêtres en l'abbaye de Flines, dont il avait consacré l'église.

XVIII. Guillaume de Pouilly, archidiacre de Sablé, en l'église de Sens, vers 1282; mort le 10 décembre

XIX. Amaury de Noyelle, en 1288.

[1] Il fut aussi prévôt de Saint-Donat de Bruges.

[2] « Ledit Guillaume gist à l'abbaye de Los, près de l'huys de l'église, au cloistre oriental, revestu d'un surpelis, » ayant un livre entre ses mains, et un manipule ou fanon au bras gauche; qui signifie qu'il estoit sous-diacre, et » porte fort grande tonsure à la façon des moines, comme remarque Fretin; son épitaphe est tel : *Chi gist* » *Willames, provost de Lille, et castellains. Priez pour s'alme. Amen.* Vander Haer, *Chastelains de Lille.* 200.

Digitized by Google

XX. Robert de Courtenay, chanoine des églises de Reims et de Sens, prévôt de Saint-Pierre de Lille, en septembre 1330. Il était le troisième fils de Jean I, seigneur de Champigneulles, la Ferté-Loupières, Cours les Barras, St.-Bricon et Aubry, et de Jeanne de Sancerre, fille unique et héritière d'Etienne II, seigneur de St.-Bricon, etc.

XXI. Louis de Cigneriac, 20 mars 1338.

XXII. Pierre de Elve-Monturic, de Limoges, neveu du pape Innocent VI, par une sœur, évêque de Pampelune, prêtre cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, 1354, mort le 30 mai 1385.

XXIII. Gilles de Soycourt, en 1391.

XXIV. Jean de Montreuil, en 1398, chanoine de l'église de Paris, et secrétaire de Charles VI, roi de France: tué en trahison par les Bourguignons, dans l'année 1418. On a de lui des lettres à divers rois, prélats, et princes, très-utiles pour l'intelligence de l'histoire de son époque.

XXV. Henri Goethals, de 1422 à 1429.

XXVI. Jean Lavantage, maître-ès-arts et en médecine, le 27 avril 1434, puis évêque d'Amiens.

XXVII. Jean de Bourgogne, chanoine de la cathédrale de Cambrai, fils naturel de Jean de Bourgogne; prévôt de Saint-Pierre de Lille, et de Saint-Donatien de Bruges, chancelier de Flandre, puis évêque de Cambrai; mis en possession de la prévôté de Lille, le 25 novembre 1437.

XXVIII. Fortigar de Placentia, de Bruges, archidiacre d'Arras, prévôt de Saint-Pierre de Lille, 29 mai 1438, et de Ste.-Walburge de Furnes, au diocèse de Térouane; premier chapelain et aumônier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, puis enfin évêque d'Arras.

XXIX. Eustache Calculi, chanoine de Térouane, maître-ès-arts et en médecine, conseiller et physicien de Philippe-le-bon, duc de Bourgogne, 7 janvier 1439.

XXX. Jacques de Coïmbre, 30 juillet 1452; de la famille des rois du Portugal, neveu de la duchesse de Bourgogne; évêque d'Arras, puis archevêque de Lisbonne.

XX. Robertus de Courtenay, canonicus ecclesiarum Remensis et Senonensis, ac S. Petri Insulensis præpositus, anno 1330 in mense septembri, filius tertius Joannis primi, toparchæ de Champigneulles, de la Ferte Loupières, de Cours les Barras, de S. Bricon et d'Aubry, et Joannæ de Sancerre, filiæ unicæ et herædis Stephani II, toparchæ de S. Bricon, etc.

XXI. Ludovicus de Cigneriaco, 1338, 20 martii.

XXII. Petrus de Monturico, Lemovicensis, Innocentii VI papæ, ex sorore nepos, episcopus Pampelonensis, presbyter cardinalis titulo S. Anastasiæ, et S. R. E. vice-cancellarius, 1354, obiit 30 maii 1385[1].

XXIII. Ægidius de Soycourt, anno 1391.

XXIV. Joannes de Monsterolio, anno 1398, canonicus quoque ecclesiæ Parisiensis, ac Caroli VI, Francorum regis secretarius, occisus fuit proditorie per Burgundiones Parisiis, anno 1418. Extant illius epistolæ ad varios reges, prælatos, ac principes ad temporis sui historiam perquam utiles.

XXV. Henricus Goethals, anno 1422-1429[2].

XXVI. Joannes Lavantage, in artibus et medicina magister, 27 aprilis 1434, postea episcopus Ambianensis.

XXVII. Joannes a Burgundia, canonicus ecclesiæ cathedralis Cameracensis, Joannis intrepidi Burgundiæ ducis natura filius; S. Petri Insulensis ac S. Donatiani Brugensis præpositus et Flandriæ cancellarius, postea episcopus Cameracensis; inductus in possessionem præpositurae Insulensis 25 novembris 1437.

XXVIII. Fortigarius de Placentia, Brugensis, archidiaconus Atrebatensis, S. Petri Insulæ ac S. Walburgis Furnensis Morinensis diœcesis præpositus; proto-capellanus ac eleemosinarius Philippi boni ducis Burgundiæ, præpositus Insulensis, 29 maii 1438, postea episcopus Atrebatensis.

XXIX. Eustachius Calculi, canonicus Morinensis, in artibus et medicina magister, Philippi boni ducis Burgundiæ consiliarius ac physicus, septima januarii 1439.

XXX. Jacobus de Conimbria, die ultima julii 1452, e clarissimo regum Lusitaniæ sanguine, ducissæ Burgundiæ nepos, postea episcopus Atrebatensis, deinde Olissiponensium archiepiscopus.

[1] V. *Vitæ et res gestæ pontif. roman. et cardin.* Alph. Ciaconii. II. 534.

[2] Henri Gœthals, ou Henri de Gand, est surnommé dans l'école le *docteur solennel*. Voyez *Esquisses biographiques sur la maison de Goethals*, par M. le chevalier de La Basse-Mouturie, Paris, 1837. *Recherc. hist. et crit. sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*, par Fr. Huet, Gand, 1838.

Digitized by Google

XXXI. Ludovicus de Borbonio, S. Petri Insulensis ac S. Donatiani Brugensis ecclesiarum præpositus, anno 1453, circa finem augusti, postea episcopus Leodiensis anno 1456.

XXXII. Adrianus de Poitiers, Philippi Boni ducis Burgundiæ consiliarius, protonotarius apostolicus, S. Petri Insulensis, Cameracensis, ac S. Walburgis Furnensis præpositus, anno 1458.

XXXIII. Franciscus de Melun, anno 1508, 9° novembris, postea episcopus Atrebatensis, deinde Morinensis.

XXXIV. Cornelius a Bergis, toparcha de Zevemberghe, 11 maii anno 1523. Coadjutor Erardi a Marca, episcopi Leodiensis cardinalis, deinde episcopus Leodiensis, 6 junii 1538.

XXXV. Franciscus de Rosimbois, 23 januarii 1525 [1].

XXXVI. Gilbertus d'Oignies, 23 junii 1562 electus, inductus in possessionem 15 septembris 1565, deinde episcopus Tornacensis.

XXXVII. Gerardus de Croy, toparcha de Fromessent, ultima decembris anno 1575.

XXXVIII. Maximilianus Manare, ex archidiacono, decano et canonico Tornacensi factus præpositus 8 junii 1584.

XXXIX. Vincentius de Zelandre, 10 martii 1597.

XL. Engelbertus Desbois, S. T. L., 24 januarii 1620, nominatus episcopus Namurcensis, 29 octobris anno 1629.

XLI. Franciscus Villani a Gandavo, ex principibus d'Isenghien, 11 septembris 1631, nominatus episcopus Tornacensis, kalendis decembris anno 1647.

XLII. Petrus Ernestus, baro a Mercy, 18 novembris 1647.

XLIII. Remigius du Laury, S. T. et J. U. L., 13 martii 1665, obiit 13 novembris anno 1681 [2].

XLIV. Henricus Bochart de Champigny, J. U. doctor, 28 augusti 1685.

XLV. Augustinus-Cæsar d'Hervilly de Devise, ex canonico et archidiacono metrop. eccl. Cameracensis nominatus a rege præpositus, mense

XXXI. Louis de Bourbon, vers la fin d'août 1453, prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donat, de Bruges; évêque de Liége en 1456.

XXXII. Adrien de Poitiers, conseiller de Philippe-le-bon, duc de Bourgogne, proto-notaire apostolique, prévôt de Saint-Pierre de Lille, de Cambrai et de Ste.-Walburge de Fournes, en 1458.

XXXIII. François de Melun, le 9 novembre 1508, puis évêque d'Arras et ensuite de Térouane.

XXXIV. Corneille de Berghes, seigneur de Zevemberghe, le 11 mai 1523. Coadjuteur d'Erard de la Marck, cardinal-évêque de Liége, puis lui-même évêque de Liége le 6 juin 1538.

XXXV. François de Rosimbois, le 23 janvier 1525.

XXXVI. Gilbert d'Oignies, élu le 23 juin 1562; mis en possession le 15 septembre 1565, puis évêque de Tournai.

XXXVII. Gérard de Croy, seigneur de Fromessent, le 31 décembre 1575.

XXVIII. Maximilien Manare, archidiacre, doyen et chanoine de Tournai, institué prévôt le 8 juin 1584.

XXXIX. Vincent de Zélandre, le 10 mars 1597.

XL. Engelbert Desbois, licencié en théologie, 24 janvier 1620, nommé évêque de Namur le 29 octobre 1629.

XLI. François Villain de Gand, issu des princes d'Isenghien, le 11 septembre 1631, nommé évêque de Tournai le 1er décembre 1647.

XLII. Pierre-Ernest, baron de Mercy, le 18 novembre 1647.

XLIII. Remy du Laury, licencié en théologie et en droit canon et civil, le 13 mars 1665, mort le 13 novembre 1681.

XLIV. Henri Bochart de Champigny, docteur en droit canon et civil, le 28 août 1685.

XLV. Augustin-César d'Hervilly de Devise, chanoine et archidiacre de Cambrai, nommé prévôt par le roi, en juillet 1731, évêque de

[1] Il était fils de Pierre, seigneur de Rosimbois, chevalier, premier maître d'hôtel et chef des finances de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Cette famille tire son nom de la terre de Rosimbois, située sur la paroisse de Fournes, entre Lille et La Bassée.

[2] Il avait été élu doyen de Namur en 1646, puis prévôt de cette même cathédrale en 1651.

Digitized by Google

Boulogne en 1738; mort à Diéval, près de Béthune, le 11 octobre 1742.

XLVI. Paul-Frédéric-Charles de Valory, docteur en théologie, auparavant chanoine théologal, puis doyen de cette collégiale. Par lettres du 11 septembre 1739, il institua pour son vicaire, Charles-Joseph Chevalier, prêtre, chanoine du même chapitre.

XLVII. Jean de Valory, doyen, succéda en 1753 à son frère Paul-Fréderic, qui avait résigné en sa faveur. Mort le 2 février 1760.

XLVIII et dernier. François-Marie de Valory de la Pommeraye, aumônier de mad. la comtesse d'Artois, eut pour vicaire Jean-François Du Coulombier.

julio 1731. Sedem cathedralem Boloniensem, 4 martii 1738 adeptus est; obiit apud Dievallem, prope Bethuniam, 11 octob. 1742.

XLVI. Paulus-Fridericus-Carolus de Valory, S. T. doctor, antea canonicus theologalis, et decanus ejusdem ecclesiæ [1]. Ann. 1739, die 11 septembris, suum instituit vicarium, Carolum-Josephum Chevalier, presbyterum, ejusdem ecclesiæ canonicum.

XLVII. Joannes de Valory, decanus, Paulo Friderico fratri suo, virtute resignationis, anno 1753 successit. E vivis excessit 2 febr. 1760.

XLVIII et ultimus. Franciscus Maria de Valory de Pommeraye, eleemosynarius comitissæ Artesiæ; vices ejus implevit D. Joannes Franciscus Du Coulombier [2].

CHAPITRE DE SAINT-QUENTIN DE MAUBEUGE.

L'origine et les débuts de ce chapitre paraissent se confondre avec ceux du monastère de Ste.-Aldegonde; néanmoins, avant la fin du dixième siècle, c'était plutôt une abbaye qu'un chapitre. S'il faut ajouter foi aux récits de certains chroniqueurs, ce serait saint Bruno qui aurait substitué des chanoines à l'époque où il fut chargé par le Saint-Siége de rétablir les maisons religieuses ravagées durant l'invasion des Normands. Est-ce bien là en effet l'origine du chapitre de Saint-Quentin? c'est ce que nous n'oserions pas affirmer. Quoiqu'il en soit, les chanoines qui avaient à leur tête un prévôt et un doyen, étaient subordonnés aux religieuses de Sainte-Aldegonde, avec la charge de leur administrer les sacrements. Les prébendes destinées à l'entretien des chanoines étaient au nombre de 18, dont 6 étaient dites sacerdotales, 6 diaconales, et 6 sous-diaconales. Le prévôt qui dans l'origine était nommé par le comte du Hainaut, le fut ensuite par le roi d'Espagne, et enfin par le roi de France. Les chanoines élisaient le doyen et le prenaient ordinairement parmi eux. Il arriva souvent que des difficultés s'élevèrent entre ce chapitre et celui de Ste.-

CAPITULUM S. QUINTINI MELBODIENSIS.

Hujus capituli origo et initia eadem videntur fuisse ac asceterii beatæ Aldegundis de quo inferius agetur. Verumtamen, ante seculum decimum elapsum, illud institutum inter monasteria potius quam inter capitula referre æquum est. Si quibusdam chronicorum auctoribus fides adhibenda est, S. Bruno Coloniensis archiepiscopus, cum ab apostolica sede delegaretur ut monasteria, grassante Normannorum invasione diruta, reformaret, S. Quintini monachis canonicos substituit. Utrum ea sit capituli nostri origo minime ausim affirmare. Quidquid id est, canonici quibus præerant præpositus et decanus abbatiæ monialium B. Aldegundis subjiciebantur et eis sacramenta suppeditabant. Octodecim præbendæ antiquitus fundatæ totidem canonicos alebant, quarum sex sacerdotales, sex diaconales, sexque subdiaconales dicebantur. Præpositus in principio ab Hannoniæ comite, postea a rege catholico, denique a christianissimo nominabatur; decanus vero a canonicis et inter eos eligi solebat. Sæpe sæpiusque inter moniales seu canonicas S. Aldegundis et S. Quintini capitulum ortæ sunt contentiones de utriusque communitatis obligationibus et prærogativis. Anno

[1] On trouve dans les *Nouveaux Mémoires d'hist., de critique et de litt.* de l'abbé d'Artigny, VII, 67-72, une lettre curieuse de M. de Valory, au sujet de la procession du Saint-Sacrement à Lille. Voyez en outre, *Hist. litt. de France*, X. *add.* 74.

[2] Liste des doyens. — Ingelran. — Walon ou Gualon. — Raoul, en 1132. — Eustache, 1162. — Amaury, 1185-1189. — Guillaume, 1192. — Martin. — Guillaume, 1203. — Martin, 1206-1209. — Foulques. — Thomas, 1220. — Guillaume, 1230. — Jacques, 1244. — Guillaume, 1247-1248. — Jean de Houssoie, 1275. — Guichard de Vienne, 1288. — Etienne de Harticour. — Herbert. — Alexandre de Condé. — Gérard de Ferlin, 1341. — Jean d'Angia, évêque de. . . . . 1397. — Jacques Oleary. — Jacques de Breubant, 1421. — Jean de Garvin, 1425-1476. — Hugues de Lannoy, 8 mai 1476. — Philippe de Syron, 17 sept. 1481. — Jean Le Maitre, 1485. — Guillaume de Proissy, 1500. — Eustache de Tenremonde, 22 juin 1504. — Jacques de Res, 1528. — Pierre de Manchicourt, 1533. — Wallerand de Hangouart, 1553-1567. — Josse Van den Berghe, 1588-1594. — Guillaume Gifford, 1595. — Philippe de Sion, 1607. — Philippe Van Campenhout, 1668, mort le 10 juillet 1680. — Charles Maguire, 1698. — P. F Charles de Valory, 1724. — Léon-Ange de Ghistelle, aumônier du roi, 1738, mort le 21 juillet 1747. — Jean de Valory, nommé prévôt en 1753. — Antoine-Joseph de Briois de Sailly, doyen le 11 janvier 1754, mort le 14 janvier 1776. Le doyenné vaqua jusqu'au 23 février 1778, jour où fut élu Robert-Eugène-Joseph Wullems, mort le 22 décembre 1782. — Edmond Butler, élu en février 1782, décédé le 23 avril 1789. — Nicolas Angelin, élu le 2 juin 1789.

Digitized by Google

1200, quinto martii, Remensis archiepiscopus ad quem moniales querelam suam detulerant, canonicis injunxit ut in earum ecclesia divinum officium celebrarent quotiescumque de hoc requirerentur; quod si secus facerent, præbendis et juribus consuetis privati haberentur.

Aldegonde. En 1200, le 5 mars, l'archevêque de Reims, devant qui les Dames de Sainte-Aldegonde avaient porté plainte, ordonna que le chapitre célébrerait l'office divin dans leur église toutes les fois qu'il en serait requis, et que faute d'y satisfaire, les chanoines seraient privés du fruit de leurs prébendes et de leurs droits accoutumés.

PRÆPOSITORUM MELBODIENSIUM ELENCHUS.

I. Willelmus, 1212.

II. Walterus li Cambrelin, 1243.

III. Jacobus Brougnart, 1456.

IV. Antonius Waroquier, 1502; vivebat adhuc anno 1512; eo enim anno litem habuit de majori decima recipienda.

V. Joannes Bisot, 1533.

VI. Alardus Bosquet, 1552.

VII. Nicolaus Dufief, Atrebatensis episcopus, in suprema Mechliniensi curia consiliarius, Tornacensis canonicus, præpositus hujusce collegiatæ, in ecclesia cathedrali Tornacensi cœnotaphium habet ubi anno 1651 defunctus dicitur.

VIII. Bartholomæus Rodriguez, 1652, capellanus major equitum regis Hispaniæ, et ab eo principe ad præposituram S. Quintini evectus anno 1652. Mense novembri 1657, Gandavum evocatus est ut dignitatibus prædictis præposituram S. Pharaildis adderet.

IX. Franciscus Paullet, 1657, sacerdos, legum licenciatus.

X. L. De Bouillon, 1693, 7 martii 1707 obiit.

XI. T. De Bouillon, 1707, e vivis excessit 9 novembris 1729.

XII. A. Hennet, 1730, anno 1780 defunctus.

XIII. G. D'Hennin, 1780, ultimus præpositus, obiit 12 mai 1804 [1].

PRÉVOTS DE SAINT-QUENTIN A MAUBEUGE.

I. Willaume, 1212.

II. Wautier li Cambrelin, 1243.

III. Jacques Brougnart, 1456.

IV. Antoine Waroquier, 1502; il l'était encore en 1512, époque où il intenta un procès pour la grosse dîme.

V. Jean Bisot, 1533.

VI. Alard Bosquet, 1552.

VII. Nicolas Dufief, 1561, évêque d'Arras, conseiller du grand conseil de Malines, chanoine de la cathédrale de Tournai, prévôt des chanoines de Saint-Quentin à Maubeuge. Son tombeau est dans la cathédrale de Tournai. On le dit mort en 1651.

VIII. Barthélemi Rodriguez, 1652, chapelain-major de la cavalerie du roi d'Espagne, est nommé par ce prince prévôt de Saint-Quentin à Maubeuge, en 1652. Il est appelé à Gand, en novembre 1657, comme prévôt de Ste.-Pharaïlde.

IX. François Paullet, 1657, prêtre, licencié en droit.

X. L. De Bouillon, 1693, mort le 7 mars 1707.

XI. T. De Bouillon, 1707, mort le 9 novembre 1729.

XII. A. Hennet, 1730, mort en 1780.

XIII. G. D'Hennin, dernier titulaire, mort le 12 mai 1804.

[1] Voici quels sont les doyens dont les noms nous sont connus : 1222, W., il est choisi pour arbitre avec B. abbé d'Humont, pour un différend entre l'abbesse et Barthélemi des Aules. — 1385, Gérard Laville devait une rente pour son obit. — 1478, Eustache Hocquart. — 1480, Christophe Hocquart. — 1487, Pierre Devillers. — 1497, Jehan Gérard; il fut l'un des exécuteurs testamentaires de l'abbesse Antoinette de Henin-Liétard, morte en 1507. — 1537, Maitre Baulde, dit Brune-Barbe. — 1550, Maitre Jehan Cherou fut aussi doyen de chrétienté. - 1562, Jean Gippus, mort en septembre 1562, fondateur de l'hôpital des Conseurs de Notre D. de Grâce; le nombre fut fixé par lui à sept ; mais ayant ordonné par son testament qu'on gardât toujours une réserve pour augmenter sa fondation, le nombre des conseurs ou hospitalières fut porté à 12, puis à 18, il est maintenant de 22; les douze plus anciennes inscrites reçoivent 25 francs 50 centimes par mois, et les dix autres : 20 francs; elles ont en outre le logement. En cas de maladie, elles ont la viande, du vin et les médicaments. — Il est encore versé chaque année du produit de la fondation Gippus, de 4 à 500 francs à l'hospice civil; il a une réserve qui approche de *cent mille francs*. 15 2 à 73; il doit y avoir eu un doyen dans cet espace de temps; je n'en vois cité dans aucune pièce, et plusieurs comptes portent *en présence de sire Jehan Desramet, lieutenant du doyen.* — 1575, Sire Jean Desramet, mort en 1608. Il laissa beaucoup de bien pour les pauvres, pour aider des étudiants se destinant au sacerdoce, et pour une messe journalière à dire au Vieux-Moustier, église primitive de Ste.-Aldegonde. Le bureau de bienfaisance fut mis en possession des biens délaissés par le doyen Desramet, le 6 mai 1808. Le tout était évalué en capital à 56,696 francs

Digitized by Google

COLLÉGIALE DE S.-PIERRE DE CASSEL.

On appelle ainsi le chapitre de vingt chanoines, fondé par Robert-le-Frison, en 1072, après la victoire remportée par lui à Cassel. Meyer en fait mention sous cette date, au 3.e livre de ses annales. Bien que cette collégiale soit communément regardée comme placée sous l'invocation de l'apôtre saint Pierre, il est certain pourtant qu'elle a été fondée par le comte Robert, dans une église déjà existante et consacrée à notre saint Sauveur; de sorte qu'elle a réellement porté depuis le titre de Saint-Sauveur et de Saint-Pierre. On y rendait un culte particulier aux liens du saint Apôtre, à cause d'une forte partie de sa chaîne que l'on y conservait depuis l'origine, et qui avait été apportée de Jérusalem par Robert, fondateur du chapitre. George Chamberlain, évêque d'Ipres, institua à l'autel de Saint-Nicolas la confrérie ou sodalité de Saint-Joseph. On voyait dans la chapelle de Saint-Jean un tableau remarquable, représentant les visions de l'île de Pathmos, telles qu'elles sont rapportées dans l'Apocalypse. Outre les vingt chanoines institués dès l'origine, et parmi lesquels il y avait toujours sept prêtres, six diacres et sept sous-diacres, la collégiale possédait encore seize chapelains réduits par la suite à huit ou neuf, soumis à la résidence, et de plus, un nombre variable de vicaires qui ne résidaient pas tous, à cause de la pauvreté d'une partie du clergé. Les prébendes étaient conférées tour à tour par le pape et le prévôt, à l'exception pourtant du canonicat annexé en 1596 à la cure de Saint-Nicolas, dont la collation appartenait toujours au prévôt, à l'exclusion du pape, et conformément aux lettres d'union. Quant aux autres bénéfices, ils étaient conférés soit par le prévôt tout seul, soit par lui et le chapitre. L'église de Saint-Pierre de Cassel était exempte et immédiatement soumise au Saint-Siége. Cette exemption sanctionnée d'abord par le roi de France, Philippe 1.er, le fut ensuite par d'autres souverains et même par plusieurs papes qui ont donné des bulles expresses à ce sujet, et notamment Innocent III et Innocent IV. Plusieurs évêques de Térouane, notamment Gérard, Adam, etc., ont également ratifié ce privilége. Le diplome de Philippe, roi de France commence ainsi: « Moi, Philippe, roi des Francs, » et à la fin, l'exemption est

COLLEGIATA S PETRI CASLETENSIS.

Collegiatam intelligo viginti canonicorum per Robertum Frisium dotatam titulo apostolorum principis, post victoriam in agro Casletano partam anno 1072. Meminit hujus fundationis ad eum annum Meyerus, lib. 3. Annal. Quanquam autem jam vulgo putetur hæc ecclesia sub nomine ac tutela S. Petri apostoli consistere, fundata tamen hæc fuit à Roberto principe in ea ecclesia quæ antea ibidem S. Salvatori nostro consecrata existebat, adeo ut postea et titulum Salvatoris et apostoli Petri retinuerit. Cultus olim in ecclesia particularis fuit vinculorum ejusdem apostoli, ob magnam catenæ partem, quæ ibidem à prima erectione servata fuerat, per fundatorem Robertum Hierosolymis allata. Ibidem ad altare S. Nicolai, per antistitem Iprens. Georgium instituta *Sodalitas S. Josephi.* In capella S. Joannis evangelistæ posita imago, quæ exhibet visiones illi in insula Pathmos ostensas, de quibus in Apocalypsi. Præter canonicos viginti, quorum ex prima institutione septem sunt sacerdotes, diaconi sex, et subdiaconi septem, quondam fuere capellani sexdecim, nunc octo vel novem residentes, sed et alii vicarii plures vel pauciores hoc vel illo tempore; quod autem non omnes resideant, tenuitas quorumdam sacerdotiorum in causa est. Collationes præbendarum habet præpositus cum pontifice. Præbendæ tamen pastoratui S. Nicolai annexæ anno 1596 ordinarius est collator et omni tempore præpositus, cum exclusione papæ, idque juxta litteras unionis de data ejusdem anni. Aliorum autem beneficiorum collationem habet idem præpositus, vel cum capitulo, vel solus. Hæc porro collegiata S. Petri ecclesia exempta et romano pontifici immediate subjecta est. Eam exemptionem Philippus, Francorum rex, diplomate sancivit, aliique post illum eamdem habuere ratam varii pontifices, expressis bullis in eam finem datis, ac signanter Innocentius III ac Innocentius IV approbarunt et eam Morinenses episcopi, Gerardus, Adam, et alii, ut per archiva authentica ejusdem ecclesiæ adhuc exstantia docetur. Inter alia autem exstat diploma Philippi, Francorum regis, et incipit: *Ego Philippus, Francorum rex*, etc. sub cujus finem, quoad exemptionem habentur sequentia:

60 centimes. Ces biens produisent aujourd'hui de 4 à 500 francs de revenu dont les pauvres jouissent. — 1609, Jean Picquery, fils de François. — 1619, François-Jacq. Desfroidmont, mort en 1625. — 1625, Nicolas Hironx. — 1640, N. Maisière quitte en 1640, ayant été nommé curé de la paroisse St.-Etienne à Liége. — 1644, Louis Piequery. — 1650, Gallopin; il eut des difficultés pour sa nomination avec le père Maillart qui avait reçu les bulles de Rome; le 10 février 1655, il signe encore comme doyen; mais il abdique ces fonctions peu après. — 1650, François Maillart, oratorien et curé de la paroisse St.-Pierre, reste doyen jusqu'à sa mort, arrivée en 1680. — 1681, Denis Hubert, démissionnaire en 1707. — 1707, G. Meurisse, mort en 1714. — 1714, A. Dubray, oratorien et curé de St.-Pierre, mort en 1719. — 1720, M. Renaut, mort le 17 février 1745. — 1743, M. J. Meurisse, mort le 1.er octobre 1750. — 1750 G. Roisin, le 7 août 1754. — 1754, J. Berteau, le 10 décembre 1766. — C. Robart, le 28 avril 1785. — 1785, F. Robart, mort à Mons pendant la révolution. Tous ces renseignements sur les prévôts et doyens de Maubeuge, sont dus à l'obligeance de M. Estienne, amateur éclairé de nos antiquités ecclésiastiques, auteur d'une Vie de sainte Aldegonde.

Digitized by Google

Ut sicut Atrebatensis S. Vedasti abbatia præcellentissimi regis Theodorici institutione a Cameracensis episcopi, et cujusque exactionis dominatione libera esse comprobatur, ita ista Tervanensis episcopi, nostræ majestatis absoluta solidetur imperio. Signatum signo regis, etc. *Actum Nigellæ anno Domini* 1085, *et anno regis Philippi* 24; *indictione* 8. Simile autem diploma processit a Machtilde, regina Francorum et Flandriæ comitissa, de anno 1206, etc. Cæterum ad ejusdem ecclesiæ splendorem etiam spectat quod quoties aliquis Flandriæ comitum primo ad Castellum Morinorum (Menapiorum) venit, clerus aliquousque extra oppidum obvius illi procedere solemni pompa soleat et ad ecclesiam collegiatam hanc deducere. Ubi ad locum quatuorum molarum, ut vocant, extra oppidum, tanquam advocatus immediatus, ex formula princeps juramentum præstat, ac pollicetur se servaturum jura, ac manutenturum privilegia omnia ejusdem ecclesiæ necnon *castellaturæ ac civitatis*, ut verba juramenti habent[1].

exprimée en ces termes : « et de même que l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, fondée par l'illustre roi Théodoric, est reconnue exempte de la supériorité de l'évêque de Cambrai, de même nous voulons que celle-ci, en vertu des ordres souverains de notre majesté, soit exempte de l'évêque de Térouane, » et après le seing du roi, « fait à Nesles, l'an du Seigneur, 1085, du règne du roi Philippe le 24, indiction 8.» Un autre diplome est émané de la reine Mathilde, comtesse de Flandre en 1206. Pour preuve de la splendeur de cette église, nous rappellerons que toutes les fois qu'un comte de Flandre faisait sa première entrée à Cassel, le clergé de la ville s'avançait hors des murs et venait au-devant de lui processionnellement pour le conduire à l'église collégiale. Lorsqu'on était parvenu au lieu appelé les quatre meules, le prince, en sa qualité d'avoué immédiat, prononçait le serment accoutumé, jurant de conserver et maintenir les droits et priviléges de la même église, aussi bien que ceux de la ville et de la châtellenie, suivant les termes de la formule.

INDEX PRÆPOSITORUM [2].

I. Lambertus, obiit 1093.

II. Willelmus, 1119.

III. Balduinus, Casletensis et Furnensis præpositus, 1133.

IV. Mathæus, 1152.

V. L., 1189. V. *Diplom. Belg.* IV. 29.

VI. Willelmus Cominæus, 1229-1255.

VII. Balduinus de Fiennes.

VIII. Petrus de Casleto, 1376.

IX. Guillelmus Bourgeois, 1416.

X. Petrus de Rosay, præpositus et canonicus Casletensis 1429, subeleemosynarius Joannis intrepidi, ducis Burgundiæ.

XI. Gualterus de Mandere, obiit 27 augusti 1459, inhumatus die sequenti Brugis, in ecclesia B. Mariæ.

XII. Petrus Bogaert eligitur 29 julii 1465-1483.

XIII. Joannes de Vincentio, Mechliniis defunctus 1505.

XIV. Georgius de Themseca[3], electus an. 1505.

LISTE DES PRÉVOTS.

I. Lambert, mort en 1093.

II. Guillaume, 1119.

III. Bauduin, prévôt de Cassel et de Furnes, 1133.

IV. Mathieu, 1152.

V. L., 1189. V. *Diplom. Belg.* IV. 29.

VI. Guillaume de Comines, 1229-1255.

VII. Bauduin de Fiennes.

VIII. Pierre de Cassel, 1376.

IX. Guillaume Bourgeois, 1416.

X. Pierre de Rosay, prévôt et chanoine de Cassel, en 1429, chapelain et sous-aumônier du duc de Bourgogne, Jean sans peur.

XI. Gautier de Mandère, mort le 27 août 1459, enterré le lendemain dans l'église de Notre-Dame, à Bruges.

XII. Pierre Bogaert, élu le 29 juillet 1465-1483.

XIII. Jean de Vincent, mort à Malines, 1505.

XIV. George de Themsike, élu en 1505.-1550.

[1] Ce préambule est extrait de Sanderus, *Flandria illustrata*, II. 454.

[2] Ce tableau des prévôts de Cassel nous a été communiqué par M. de Coussemaker, juge de 1.re instance à Hazebrouck, connu par ses savants travaux sur l'histoire de la musique au moyen-âge.

[3] Georges de Themsicke, docteur en droit, protonotaire apostolique, fut d'abord conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines par lettres-patentes de l'an 1503, puis membre du conseil privé; il devint prévôt de Cassel en

Digitized by Google

XV. Antoine de Lalaing, 1535, 12 août 1541.

XVI. Robert de Berghes, élu le 26 juillet 1541, démissionnaire en 1563.

XVII. Godefroid Lombaert, d'Enckenvoort....

XVIII. Jean Lombaert, (frère du précédent), élu en 1553.

XIX. Jean-Baptiste De Langhe, élu en 1560, décédé à Malines, en 1576.

XX. Jean Lange de la Croix, élu en 1567 le 23 juin, mort en 1604.

XXI. François de Montmorency, comte d'Estaires et de Morbeke, baron d'Haverskerke, élu le 21 juin 1605. Après avoir donné sa démission, il mourut le 5 février 1640.

XXII. Philibert Brisschet, élu le 16 juin 1610.

XXIII. Martin de la Faille, de Gand, 1619.

XXIV. Louis de Croy, élu le 18 janvier 1636, évêque d'Ypres en 1647, mort à Gand en 1648.

XXV. Robert de Haynin, élu en 1647, évêque de Bruges, 1662-1668.

XXVI. François Vandenzype, élu le 16 mai 1668, mort le 22 février 1675.

XXVII. Eugène Ernest de Bette, élu en 1675, démissionnaire en 1688.

XXVIII. Charles Mac-Wyher, dit Magguire, élu en 1680, assista, le 31 janvier 1681, à la translation des reliques de saint Aubert.

XXIX. Arthur-Augustin Mac-Mahon, le 24 mars 1682.

XXX. Timothée de Luppé, nommé par le roi le 24 décembre 1710, prit possession le 4 mars 1712.

XXXI. Ernest de Haynin, nommé par le roi le 31 mai 1728, prit possession le 12 janvier 1729.

XXXII. M. De Croeser, en 1765.

XXXIII. M. de Rombis, 1769.

XXXIV et dernier, à la révolution de 1789, M. l'abbé De Magnac.

XV. Antonius de Lalaing, 1535, obiit 12 augusti 1541.

XVI. Robertus de Bergis, 26 julii 1541 electus, abdicavit anno 1563.

XVII. Godefridus Lombaert, ab Enckenvoort.

XVIII. Joannes Lombaert, præcedentis frater, electus anno 1553.

XIX. Joannes-Baptista De Langhe, anno 1560 electus, Mechliniis fato functus, anno 1576.

XX. Joannes Lange Crucius, electus anno 1567, die 23 julii, moritur anno 1604.

XXI. Franciscus Montmorenciacus, Stegrensis et Morbecensis comes, Haverskensis baro, electus 21 julii 1605, præposituram postea abdicavit, et obiit 5 februarii 1640.

XXII. Philibertus Brisschet, eligitur 16 junii 1610.

XXIII. Martinus de la Faille, Gandavensis, 1619.

XXIV. Ludovicus de Croy, die 18 januarii 1636 electus, ad cathedram Iprensem promotus anno 1647, Gandavi mortuus 1648.

XXV. Robertus de Haynin, electus anno 1647, sedem cathedralem Brugensem adeptus anno 1662.-1668.

XXVI. Franciscus Vandenzype, 16 maii 1668 electus, obiit 22 februarii 1675.

XXVII. Eugenius-Ernestus de Bette, electus anno 1675, renuntiavit anno 1680.

XXVIII. Carolus Mac-Wyher, vulgo Magguire, electus anno 1680, adfuit anno 1681, 31 januarii, translationi reliquiarum S. Auberti.

XXIX. Arturius-Augustinus Mac-Mahon, 24 martii 1682.

XXX. Timotheus de Luppé a rege nominatus 24 decembris 1710, possessionem iniit 4 martii 1712.

XXXI. Ernestus de Haynin, regia nominatione potitus 31 maii 1728, personaliter possessionem adiit 12 januarii 1729.

XXXII. De Croeser, anno 1765.

XXXIII. De Rombis, 1769.

XXXIV et ultimus, ingruente gallicarum rerum mutatione 1789, N. De Magnac.

1505, et en outre prévôt de St.-Sauveur à St.-Harlebeck et de St.-Bavon à Harlem, doyen de N.-D. de Courtrai, et de St.-Donat à Bruges. Dès 1491 il obtint le doyenné de Ste.-Gudule à Bruxelles. Il portait d'or à trois têtes et poitral de cheval, animés de sable et brides d'azur. Voyez Foppens, *Bibl. Belg.*, 542, *Corresp. de Maximilien et de Marguerite d'Autriche*, *I.* 194. *II.* 275. — *Négoc. dipl. entre la France et l'Autriche*, *I.* 220.

Digitized by Google

ECCLESIA COLLEGIATA S. CRUCIS CAMERACENSIS.

Ecclesia Sanctæ Crucis Cameracencis quando cœperit ignoratur; verum medio sæculo nono jamjam stabat, siquidem in ea episcopus sanctus Joannes sepulturam circa ann. 879 invenit. Eam autem in collegium canonicorum convertit Ellebaldus Ruber, qui ibidem duodecim præbendas instituit, quarum collatores erant alternis vicibus et rex et ipsum capitulum. Nec præpositum nec decanum habebat Sanctæ Crucis collegiata; verum inter canonicos eligebatur thesaurarius qui primo loco sedebat, et metropolitanæ ecclesiæ hominium subjectionis præstabat; ecclesia enim S. Crucis dicebatur subalaris, et quasi filia basilicæ cathedralis. Eo autem epitaphio versificator quidam originem ecclesiæ nostræ retulit :

Elbaldus Rubeus civis dudum veneratus,
Ejus sponte rei cedens, hos canonicatus,
Ecclesiamque Dei fundavit, dans dominatus,
Quos firmavit ei Libertus, præsul amatus,
M. juncta monadi cum septuaginta vocatus,
Subditur hic lapidi; cœli sit in arce locatus.

Alia, parietibus affixa ecclesiæ, in chori parte sinistra, legebatur inscriptio recentior :

EGLISE COLLÉGIALE DE SAINTE-CROIX A CAMBRAI.

On ne sait rien sur l'origine de l'église Sainte-Croix à Cambrai, néanmoins elle subsistait déjà vers le milieu du neuvième siècle, puisque l'évêque saint Jean y reçut la sépulture en 879. Cette église fut convertie en collégiale par Ellebaud le Rouge, qui y fonda douze prébendes qui étaient conférées alternativement par le roi et par le chapitre lui-même. Cette collégiale n'avait ni prévôt, ni doyen, mais on choisissait parmi les chanoines un trésorier qui occupait le premier rang; et en cette qualité rendait hommage à l'église cathédrale ou métropolitaine. L'église Sainte-Croix était appelée *subalaire*, c'est-à-dire fille de la cathédrale. Voici comment un ancien versificateur a établi l'origine de ce chapitre :

Uns bourgeois preux de grant renom,
Ellebaut le Rouge at a non,
Qui servi Dieu de boin affaire,
Fist jadis ceste eglise faire.
Prebendes douze y ordonna.
Tant de ses biens et don donna.
Faisant tant que tout celi bers,
Confirma lors prelas Libers,
L'an M. soissante et XI a point.
Chi gist; es cieulx soit sen lieu point.

Une inscription plus morderne se lisait sur un mur de l'église dans la partie gauche du chœur; elle était ainsi conçue .

Chi gist Elbaut le Rouge, fondeur de ceste église, qui trespassa l'an MLXXI [1].

Hic habes thesaurariorum S. Crucis nomina, saltem eorum qui ex cartulariis inveniri potuerunt [2].

THESAURARII COLLEGIATÆ SANCTÆ CRUCIS.

I. Huardus ann. 1162 subscribit post cantorem et ante alios canonicos B. Mariæ. Item anno 1176, subscribit in charta de duabus decimæ partibus in Gnavia et Cagnunculo ecclesiæ de Quevi attributis.

II. Robertus nominatur post Alardum episcopum in charta pro domo hospitalis de Frasnoy.

III. Gerricus in charta de IV mencaldis farinæ in molendinis de Selis, ann. 1190.

IV. Walterus de Hellesmes, 1221.

Voici la nomenclature des trésoriers de Sainte-Croix, telle que nous avons pu la former en compulsant les cartulaires de cette collégiale :

TRÉSORIERS DE SAINTE-CROIX.

I. Huard, dans une charte en 1162, souscrit après le chantre, avant les autres chanoines de Notre-Dame. En 1176 il souscrivit encore un acte concernant deux parties de dimes sur Naves et Cagnoncle, attribuées à l'église de Quiévy.

II. Robert souscrit après Alard, archidiacre, dans une charte pour la maison de l'hôpital du Fresnoy.

III. Gerric, — charte de l'évêque Roger, touchant quatre mencauds de farine, sur les moulins de Selles, en 1190.

IV. Gautier de Hellesmes, 1221.

[1] Il existe deux titres concernant cette fondation : l'un de l'an 1071, émane d'Ellebaud le Rouge lui-même, se trouve dans les Preuves justificatives de l'hist. de Cambrai, par Carpentier, 10, et dans la collection d'Aubert Le Mire, II. 950; l'autre, souscrit par l'évêque saint Liébert, est inséré aussi dans cette dernière collection, IV, 248. Le premier de ces deux diplomes nous paraît suspect.

[2] Nous avons eu en outre communication d'une liste à peu près complète, redigée par l'abbé Mutte, et continuée par Tranchant.

Digitized by Google

V. Pierre d'Orchies, 1226-1230.

VI. Pierre d'Orchies, jeune, 1231-1259. En 1260, la trésorerie était vacante.

VII. Jean de Riel, ou de Melin, 1268 au mois de juin.

VIII. Gautier de Solesmes, 1270-1276.

IX. Gérard de Arlengheem, ou Relenghen, suivant d'autres, Relenge, en juin 1273. C'est sans doute le même que Gérard de Relange, créé évêque de Metz, par Boniface VIII, le 24 avril 1296. Il mourut le 30 juin 1301; je crois en outre que ce personnage ne diffère pas de Gérard de St.-Omer, qui en 1275 occupait la trésorerie de la cathédrale.

X. Bernard ou Bauduin de Melin, 1274-1288.

XI. Jean de Beauffort, élu en 1289, le XIII des calendes de sept. La mort de Bauduin de Melin avait rendu la trésorerie vacante.

XII. Gossuin d'Ogy, an. 1314-1315.

XIII. Arnoul de Thians, diacre, élu le 25 juillet en 1316.

XIV. Guillaume d'Avesnes, élu le 16 juillet de 1323.

XV. Julien du Sart, élu le 7 janvier en 1328, il vivait en 1346.

XVI. Jean de Grand-Pont, le 21 mai 1367; il est mort le 24 novembre 1369.

XVII. Jacques don Castel, élu le 11 janvier 1369-1370.

XVIII. Gilles Brisset, 1389, 7 novembre 1390.

XIX. Le cardinal de Jérusalem résigna en faveur du suivant.

XX. Barthélemi Wauquelin, en 1394, il commença sa résidence avant la saint Jean-Baptiste.

XXI. Jean de Ilesdin, 1401, 12 oct.

XXII. Philippe Parent, 1404; semble être mort en 1429.

XXIII. Nicolas Soupplet, 11 juillet 1431, mort le 22 juin 1445. A la même époque on trouve aussi Thierri de Morchipont.

XXIV. Jean Parfait, 1 avril 1445 avant Pâques. En 1453, on trouve encore Pierre Cornut.

XXV. Raoul le Mortier, reçu le 15 mars 1459-1463-1464.

V. Petrus de Orchies, 1226-1230.

VI. Petrus de Orchies junior, 1231-1259. An. 1260, vacavit thesauraria.

VII. Johannes de Riel, seu de Melin, 1268 mense junio.

VIII. Walterus de Solesmes, 1270-1276.

IX. Gerardus de Arlengheem, seu Relenghen, alii Relenge, ann. 1273, mense junio, idem videtur qui Gerardus de Relange, episcopus Metensis a Bonifacio VIII, creatus 24 apr. 1296. Obiit 30 jun. 1301; nec existimo diversum fuisse Gerardum illum a Gerardo de S. Audomaro qui ann. 1275 obtinebat thesaurariam eccl. majoris.

X. Bernardus seu Balduinus de Melin, 1274-1288.

XI. Johannes de Belloforti, electus ann. 1289, XIII kal. sept. Vacabat thesauraria per obitum Balduini de Melin.

XII. Gossiunus de Ogy, ann. 1314-1315.

XIII. Arnulphus de Thians, dianonus, electus 1316, 25 julii.

XIV. Willelmus de Avesnis, electus 16 jul. 1323.

XV. Julianus de Sarto, electus 7 jan. 1328, vivebat ann. 1346.

XVI. Johannes de Grandi Ponte, 1367, 21 maii; obiit 24 nov. 1369.

XVII. Jacobus don Castel, elect. 11 jan. 1369-1370.

XVIII. Ægidius Brisset, 1389, 7 nov. 1390.

XIX. Cardinalis de Jerusalem, resignavit sequenti.

XX. Bartholomæus Wauquelin, an. 1394, ante festum S. Joann. Bapt. suam residentiam incepit.

XXI. Johannes de Hesdin, 1401, 12 oct.

XXII. Philippus Parentis, 1404; videtur obiisse anno 1429.

XXIII. Nicolaus Soupplet, 1431, 11 julii, mortuus 22 junii 1445. Circa id tempus indicatur quoque Theodoricus de Morchipont.

XXIV. Johannes Perfecti, 1 apr. 1445, ante Pascha. Ann. 1453 apparet etiam Petrus Cornut.

XXV. Radulphus li Mortier, receptus 15 martii 1459, 1463-1464.

Digitized by Google

XXVI. Simon Leporis, receptus 26 nov. 1462. Resignavit postea.

XXVII. Joannes de Bellovisu, 18 febr. 1477. Obiit 19 jan. 1482.

XXVIII. Paulus Auclou, electus 19 jan. 1482, obiit 25 jan. 1505 [1].

XXIX. Robertus de Doyrencourt, elect. 26 jun. 1507; resignavit 13 jan. 1513.

XXX. Simon Miault, elect. 13 jan. 1513.

XXXI. Nicolaus Ricquier, elect. 4 apr. 1516 ante Pascha.

XXXII. Hadrianus de Cruce, elect. 3 dec. 1517. Obiit 13 nov. 1544.

XXXIII. Ludovicus Lhirtier erat thesaurarius ann. 1548, mense sept.

XXXIV. Johannes Richebech, 1555.

XXXV. Hadrianus Fourment, 1567.

XXXVI. Jacobus Bernard, qui e vivis excessit 18 sept. 1602.

XXXVII. Hubertus de Saudemont, electus 19 sept. 1602, defunctus 31 aug. 1604.

XXXVIII. . . . Bosquet, canonicus et thes.

XXXIX. Joannes de Sains, elect. 4 sept. 1604, obiit mense mart. 1617.

XL. Ægidius Frassent, elect. 18 sep. 1612, obiit 11 sept. 1624.

XLI. Hieronymus de Francqueville, electus statim renuntiavit.

XLII. Henricus de Bourchault, elect. 12 sept. 1624, fato functus est 3 nov. 1636.

XLIII. Valentinus Gallant, elect. 7 nov. 1636, obiit 5 oct. 1652.

XLIV. Antonius Galliot, Namurcensis, elect. 15 oct. 1652, obiit 25 oct. 1661.

XLV. Joannes Bapt. de Bourchault, elect. 28 oct. 1661, obiit 8 dec. 1669.

XXVI. Simon Lelièvre, reçu le 26 nov. 1462, résigna ensuite.

XXVII. Jean de Beauvoir, le 18 février 1477, mourut le 19 janvier 1482.

XXVIII. Paul Auclou, élu le 19 juin 1482, mort le 25 janvier 1505.

XXIX. Robert de Doyrencourt, élu le 26 juin 1507. Résigna le 13 janvier 1513.

XXX. Simon Miault, élu le 13 janvier 1513.

XXXI. Nicolas Ricquier, élu le 4 avril 1516 avant Pâques.

XXXII. Adrien de la Croix, élu le 3 décemb. 1517, mourut le 13 novembre 1544.

XXXIII. Louis Lhirtier était trésorier en septembre 1548.

XXXIV. Jean Richebech, 1555.

XXXV. Adrien Fourment, 1567.

XXXVI. Jacques Bernard, qui mourut le 18 sept. 1602.

XXXVII. Hubert de Saudemont, élu le 19 sept. 1602, mort le 31 août 1604.

XXXVIII. . . . Bosquet, chanoine et trésor.

XXXIX. Jean de Sains, élu le 4 sept. 1604, mort en mars 1617.

XL. Gilles Frassent, élu le 18 sept. 1612, décédé le 11 sept. 1624.

XLI. Jérôme de Francqueville renonça aussitôt après son élection.

XLII. Henri de Bourchault, élu le 12 sept. 1624, décédé le 3 nov. 1636.

XLIII. Valentin Galand, élu le 7 novem. 1636, mourut le 5 octobre 1652.

XLIV. Antoine Galliot, de Namur, élu le 14 oct. 1652, mort le 25 octobre 1661.

XLV. Jean-Baptiste de Bourchault, élu le 28 oct. 1661, mort le 8 décem. 1669.

[1] L'église Ste-Croix devait à Paul Auclou la refonte de quatre cloches qui portaient les inscriptions suivantes :

I.° Dulcius ut resonem me thesaurarius olim
Arte refudit ovans; inde Maria vocor. MCCCCXCVI.

II.° Canonicus Paulus Auclou sic ære sonoram
Me Paulam renovat usibus ecclesiæ. MCCCCXCVI.

III.° En crucis inventrix mecum vel fine coronam
Nomen Helena michi; fulmina pello sonans. MCCCCXCVI.

IV.° Clara sonis supero reliquis sublimior astra,
Constantina, licet pondere facta minor. MCCCCXCVI.

Digitized by Google

XLVI. Etienne Trigault, élu le 16 déc. 1669, mourut le 16 mai 1678.

XLVII. Michel Frille, élu le 30 mai 1678, décédé le 4 avril 1690.

XLVIII. François Driaucourt, élu le 6 avril 1690, mort le 31 janvier 1705.

XLIX. François de Haze, élu 6 février 1705, donna sa démission pure et simple le 20 oct. 1713.

L. Laurent-Ignace de Hennin, de Cambrai, élu le 27 oct. 1713, trépassa le 5 mai 1729.

LI. Jean-Adrien Denys, du Cateau-Cambrésis, élu le 27 mai 1729, mourut le 2 août 1737.

LII. Charles-Marie Lefebvre de Gouy, d'Arras, fut élu le 5 août 1737 : il est mort le 18 novembre 1737.

LIII. Melchior Pagniez, de Cambrai, élu le 22 nov. 1737, décéda le 24 juillet 1750.

LIV. Denis Cochelin, de Rouen, élu le 17 août 1750.

LV. D. Trigault, de Cambrai.

LVI. Guillaume-Joseph Sculfort, du Cateau-Cambrésis, mort le 26 août 1793, inhumé le lendemain sans aucun appareil dans le cimetière public, auprès de la porte St.-Sépulcre.

XLVI. Stephanus Trigault, elect. 16 dec. 1669, obiit 16 maii 1678.

XLVII. Michael Frille, elect. 30 maii 1678, obiit 4 april. 1690.

XLVIII. Franciscus Driaucourt, elect. 6 apr. 1690, obiit 31 jan. 1705.

XLIX. Franciscus de Haze, elect. 6 feb. 1705, dimisit pure et simpliciter 20 oct. 1713.

L. Laurentius Ignatius de Hennin, Cameras. elect. 27 oct. 1713, obiit 25 maii 1729.

LI. Joannes Adrianus Denys, Castro-Cameras. elect. 27 maii 1729, obiit 2 aug. 1737.

LII. Carolus-Maria Lefebvre de Gouy, Atrebas, elect. 5 aug. 1737, obiit 18 nov. 1737.

LIII. Melchior Pagniez, Cameras., elect. 22 nov. 1737, obiit 24 julii 1750.

LIV. Dionysius Cochelin, Rothomagensis, electus 17 aug. 1750.

LV. D. Trigault, Cameras.

LVI. Guillelmus Josephus Sculfort, Castro-Cameras., obiit die 26 aug. 1793, inhumatus postridie sine ullo apparatu in cœmeterio publico ad portam S. Sepulcri.

COLLÉGE DES CHANOINES D'AVESNES.

Cette collégiale fut fondée en 1533 par Louise d'Albret, dame d'Avesnes, veuve de Charles de Croy. Clément VII confirma la fondation par des lettres apostoliques données à Rome, aux calendes d'août de la même année; il établit dans cette église une prévôté supérieure et un décanat; treize canonicats et autant de prébendes, avec l'approbation de l'abbé de Liessies, patron de l'église primitive. Le roi conférait toutes ces dignités, excepté la prévôté dont le chapitre était le collateur.

Table des prévôts et des doyens dont nous ne pouvons donner ici que les noms, à cause du manque de documents.

I. Jean Boughon. — II. Jacques de St-Venant. — III. Jean Machon. — IV. Jacques Marin. — V. Gilles De Forest. — VI. François Drio. — VII. Nicolas Hamieu. — VIII. Nicolas Pot ier. — IX. Nicaise Lefebure. — X. Robert Godefroi. — XI. Frédéric Dubray. — XII. Edmond Daveaux. — XIII. N. Delebecq. — XIV. Augustin Guillard.

COLLEGIUM CANONICORUM AVESNENSIUM.

Collegium illud fundavit Ludovica Albretia, domina de Avesnis, uxor vidua Caroli de Croy, anno 1533, eamque fundationem confirmavit Clemens VII litteris apostolicis Romæ datis anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo tertio, calendis augusti, et in ea ecclesia unam præposituram principalem et unum decanatum, necnon tredecim canonicatus et totidem præbendas instituit, consentiente abbate Lætiensi, primitivæ ecclesia patrono; quæquidem dignitates a rege conferebantur, si excipias præposituram cujus collator erat capitulum.

Sequitur elenchus præpositorum et decanorum quorum nomina tantum hic subjecere possumus propter documentorum inopiam.

I. Joannes Boughon. — II. Jacobus de Saint-Venant. — III. Joannes Machon. — IV. Jacobus Marin. — V. Ægidius De Forest. — VI. Franciscus Drio. — VII. Nicolaus Hamieu. — VIII. Nicolaus Pottier. — IX. Nicasius Lefebure. — X. Robertus Godefroi. — XI. Federicus Dubray. — XII. Edmundus Daveaux. — XIII. N. Delebecq.

Digitized by Google

—XIV. Augustinus Guillard. — XV. Joannes Baptista Leprohon. — XVI. Michael Debeaumont.

Sequuntur decanorum nomina :

I. Isembardus Le Riche. — II. Reginaldus Marié. — III. Nicolaus Marin. — IV. Joannes Derousies. — V. Jacobus Marié. — VI. Egidius Deforest. — VII. Joannes Carlier. — VIII. Michael Gosset. — IX. Joannes Menin. — X. Martinus Desprez. — XI. Humbertus Durondeau. — XII. Nicolaus Malbaux. — XIII. Ludovicus Vaxins. — XIV. Ludovicus Bonifacii. — XV. N. Graux. — XVI. N. Lebrun. — XVII. Ludovicus Bequart. — XVIII. Joannes Baptista Leprohon. — XIX. Simon Christophe [1].

— XV. Jean-Baptiste Leprohon. — XVI. Michel Debeaumont.

Voici les noms des doyens :

I. Isembard Le Riche. — II. Reynauld Marié. — III. Nicolas Marin. — IV. Jean Derousies. — V. Jacques Marié. — VI. Gilles Deforest. — VII. Jean Carlier. — VIII. Michel Gosset. — IX. Jean Menin. — X. Martin Duprez. — XI. Humbert Durondeau. — XII. Nicolas Malbaux. — XIII. Louis Vaxius. — XIV. Louis Boniface. — XV. N. Graux. — XVI. N. Lebrun. — XVII. Louis Bequart. — XVIII. Jean-Baptiste Leprohon. — XIX. Simon Christophe.

COLLEGIATA COMINIENSIS.

Cominium, elegans sed nudum muris Flandriæ oppidum est, flumini Lisæ assidens, inter Warnestunum et Viroviacum, tribus ab Insula milliaribus, valide satis munita arce conspicuum.

Cominiensem D. Petri ecclesiam asserunt nonnulli fuisse collegiatam, quando beatus pontifex Eligius S. Chrysolii corpus conquisivit, et inventum splendide ornavit, ut idem Cominii præstaret, quod prius Siclinii in honorem S. Piatonis fecerat; verum hæc mera est conjectura, cum nihil ea de re memoriæ consecratum videamus; sicut et Sicliniensibus canonicis, aliquid in tabulas et librum relatum se perpexisse testatur Buzelinus, qui ob varias rationes, (quas apud ipsum vide) [2], arbitratur non esse verosimile hoc capitulum coaluisse ante annum Domini 1146.

Cum deficiant documenta de collegio Cominiensi, saltem hic operæ pretium est indicem proferre diplomatum quorumdam quæ ad hanc ecclesiam, seu parochialem seu collegiatam, pertinent.

1196, Stephanus, episcopus Tornac., declarat jus instituendi parochum ad se et successores episcopos pertinere. *Diplom. Belg.* tomo II. 1200.

1230, Jus patronatus et collatio præbendarum conceduntur episcopo Tornacensi. Ibidem. t. II. 1230.

1250, Margareta Comitissa, ratam habet conventionem inter episcopum et Balduinum Cominii dominum, super jure patronatus et cæteris. Ibidem. t. II. 1231.

1250, Tornacensis episcopus agnoscit Comitem Flandriæ advocatum hujus ecclesiæ. Ibid. tomo II. 1234.

COLLÉGIALE DE COMINES.

Comines est une jolie ville ouverte, située près de la Lys, entre Warneton et Werwick, à trois lieues de Lille; elle est remarquable par un château assez fortifié.

Quelques auteurs assurent que l'église de Saint-Pierre à Comines devint collégiale, lorsque le bienheureux évêque Eloi, après avoir retrouvé le corps de saint Chryseul, et lui avoir rendu de solennels honneurs, voulut exécuter à Comines ce qu'il avait déjà fait à Seclin, en l'honneur de saint Piat; mais ce n'est qu'une simple conjecture, puisque nous n'en voyons aucune trace authentique. Comme pour les chanoines de Seclin, Buzelin déclare avoir remarqué des documents dans certaines chartes et dans une chronique, et il rapporte diverses raisons (que l'on peut voir dans son ouvrage) d'après lesquelles il n'est pas vraisemblable que ce chapitre ait été fondé avant l'année 1146.

Puisque les documents nous manquent touchant la collégiale de Comines, nous croyons devoir donner la table de quelques diplomes qui font mention de cette église, soit comme paroisse, soit comme collégiale.

En 1196, Etienne, évêque de Tournai, déclare que lui et ses successeurs ont le droit d'établir un curé à Comines. *Diplom. Belg.* tom. II. 1200.

1250, Le droit de patronat et la collation des prébendes sont concédés à l'évêque de Tournai. Ibid. II. 1230.

En 1250, la comtesse Marguerite ratifie la convention entre l'évêque de Tournai et Bauduin, seigneur de Comines, sur les droits de patronage, etc., ibid. t. II. 1231.

En 1250, l'évêque de Tournai reconnaît le comte de Flandre comme avoué de cette église. Ibid. tom. II. 1234.

[1] M. Lebeau, président du tribunal d'Avesnes, connu par des bons travaux historiques, nous a fourni ces deux nomenclatures.

[2] Buzelin, *Gallo Flandria*, 55. 330.

Digitized by Google

CHAPITRE DE WALINCOURT.

Non loin de Cambrai, au milieu des bois, se trouve Walincourt, bourg assez important, remarquable par l'aménité de son site. On y voyait, outre le prieuré des Guillemin dont il sera question plus bas, l'église collégiale de Notre-Dame, qu'Adam, seigneur de Walincourt, châtelain d'Ipres et de Bailleul, et Isabelle, son épouse, avaient fondée en 1218. Ils avaient pourvu à l'établissement de six chanoines qui devaient en choisir un d'entre eux pour le décanat. C'était à celui-là qu'il appartenait, avec le conseil du chapitre, de réprimer les fautes légères. comme les tonsures négligées, l'immodestie dans les vêtements ou dans les gestes, les injures que s'adressaient réciproquement les chanoines; quant aux manquements plus graves, on les déférait à l'examen des plus âgés. Le prévôt, que se choisissaient les chanoines, n'était que pour un an; il faisait le serment spécial de garder consciencieusement les biens de ses chanoines et de leur distribuer fidèlement leur part. Il fut statué, aussi d'une manière espresse, que tous les chanoines seraient obligés à résidence; que ceux qui s'absenteraient ne recevraient de leur prébende que vingt sols parisis; le reste de la prébende était distribué aux chanoines résidents; toutes ces choses furent établies par les fondateurs, sauf les droits de l'évêque de Cambrai et de l'église de Honnecourt, de qui dépendait le patronat de Walincourt.

Parmi les documents que le besoin de la discipline fit éclore plus tard, nous remarquerons les statuts donnés au chapitre, conformément aux décrets du saint concile de Trente, le 4 août 1620, par Mgr. François Vander Burch, archevêque de Cambrai. A cette époque, les chanoines étaient au nombre de huit. Nous avons cherché, mais en vain, à recueillir les noms des doyens de chapitres; il paraît que les archives ont péri par l'effet des guerres; ce qui nous en reste est à peu près de nulle valeur.

CAPITULUM WALINCURTENSE.

Walincurti haud procul a Cameraco inter nemora, situs amœnitate conspicuo, vico non ignobili, præter prioratum Guillelmitarum de quo inferius agetur, cernebatur ecclesia collegiata Beatæ Mariæ, quam fundaverant ac bonis suis temporalibus dotaverant Adam, dominus de Walincourt, castellanus Iprensis et Ballioli, et Isabella uxor ejus, anno 1218. Providerant nempe ut in ea ecclesia sex canonici instituerentur, qui unum e gremio suo eligere debebant in decanum, ad quem pertinebat corrigere cum consilio capituli leviores excessus : utpote inordinatas tonsuras et vestes aut gestus incompositos, contumelias à canonicis sibi invicem illatas, majoribus tamen excessibus ad majorum referendis examen. Præpositum quoque, non perpetuum sed annuum, canonici sibi eligebant qui jurabat specialiter se bona canonicorum suorum integra fide custoditurum et unicuique suam portionem distributurum fideliter. Statutum est etiam et expressim firmatum ut omnes canonici forent in ecclesia residentes; quod si forte aliquis foraneus existeret, non plus de prebenda sua quam viginti solidos parienses perciperet; residuum vero præbendæ distribuebatur inter canonicos residentes. Ista omnia ordinata fuere à fundatoribus, salvo jure Cameracensis episcopi et ecclesiæ de Honnecourt, ad quam pertinebat personatus parochiæ Walincurtensis [1].

Inter documenta quæ postmodum, exigente disciplina regularis necessitate in publicum prodierunt, animadvertimus statuta huic capitulo data per illustrissimum Franciscum Vander Burch, Cameracensem archiepiscopum, juxta sacri concilii Tridentini decreta, quæ quidem promulgata fuere anno Domini 1620, die quarta augusti [2]; tunc temporis octo ibi habebantur canonici. Ad inquirenda decanorum nomina operam navavimus, sed incassum; archiva capituli hujus bellorum injuria penitus evanuisse videntur; ea enim quæ penes nos supersunt quasi pro nihilo sunt reputanda.

COLLEGIALE DE LA SALLE-LE-COMTE ET DE SAINT-GÉRY.

En l'an 1192 de l'Incarnation, Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, établit dans sa chapelle à Valenciennes un chapitre de chanoines en l'honneur de Notre-Dame; plus tard, c'est-à-dire en 1195, le comte Bauduin, son fils,

CAPITULUM CANONICORUM AULÆ-COMITIS ET S. GAUGERICI VALENCENIS.

Anno Verbi incarnati 1192, Balduinus Flandriæ et Hannoniæ comes, in capella sua Valencenis capitulum canonicorum in honorem Beatæ Mariæ Virginis instituit; eamdem parentis sui fundationem postmodum, id est anno 1195,

[1] Archives du départ. du Nord, copie authentique. On trouve en outre dans ce dépôt, deux obituaires du chapitre de Walincourt, l'un du quatorzième siècle, et l'autre du dix-huitième.

[2] Miræi *Diplom. Belg.* IV. 554.

Digitized by Google

confirmavit comes Balduinus filius ejus. Sexdecim præbendæ ibi jam seculo duodecimo exeunte vel saltem tredecimo ineunte vigebant. Verum circa annum 1269, Margareta, Flandriæ et Hannoniæ comitissa, confirmavit cessionem ecclesiæ Sancti Gaugerici factam a priore Sancti Salvii in gratiam canonicorum qui, ab ecclesia Aulæ Comitis, sese eo transtulerant et ibi remanserunt usque ad annum 1418. Eo autem tempore ad pristinam sedem jussu comitissæ Jacobæ Bavaræ redierunt. Eadem Margareta anno 1275, pastorem ecclesiæ Sancti Gaugerici annumerari statuerat inter canonicos ejusdem ecclesiæ. Anno 1419, Martinus V, pontifex summus, mensæ capitulari ecclesiæ collegiatæ B. Mariæ ad Aulam Comitis Valencenis, univit parochialem ecclesiam S. Gaugerici [1].

Tot et tantæ mutationes, translationes, migrationesque in hac duplici ecclesia acciderunt ut difficillime confici posset successiva præpositorum et decanorum nomenclatura; ideo paucos tantum hic referre libet :

I. Johannes Monissartus, ex Hannonia oriundus, et decanus Tarvannensis; cumque esset Sixti IV, papæ referendarius, et pontificiæ domus magister, episcopus Tornacensis, decanus Aulæ-Comitis, Romæ fatis concessit anno 1484.

II. Johannes Rasoir, ejus collegiatæ decanus, gratia imperatoris Maximiliani, florebat anno 1515. In lucem emisit libellum cui titulus :

confirma cette fondation. On y comptait déjà seize prébendes vers la fin du douzième siècle, ou du moins au commencement du treizième; mais en 1269, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, ratifia la cession de l'église de St.-Géry, faite par le prieur de St.-Saulve en faveur des chanoines qui, de l'église de la Salle-le-Comte, s'y transportèrent et y demeurèrent jusqu'en 1418, époque où la comtesse Jacqueline de Bavière leur enjoignit de retourner dans leur ancienne résidence. La même Marguerite, en 1275, voulut que le curé de St.-Géry fût compté au nombre des chanoines de cette église. En 1419, le pape Martin V unit l'église paroissiale de St.-Géry à la mense capitulaire de l'église de Notre-Dame de la Salle-le-Comte à Valenciennes.

Les nombreuses émigrations et translations du personnel de cette collégiale rendent difficile de suivre la filiation de ses doyens. Aussi, nous nous bornerons à en nommer quelques-uns :

I. Jean Monissart, originaire du Hainaut, doyen de Térouane, référendaire et maître d'hôtel du pape Sixte IV, évêque de Tournai, doyen de la Salle-le-Comte, mort à Rome, en 1484.

II. Jean Rasoir, doyen de cette collégiale, par la faveur de l'empereur Maximilien, florissait en 1515; il composa. . . .

Eclaircissement des droits de Marie de Bourgogne, femme de Maximilien 1.er *empereur, sur les duchés de Bourgogne, comtés d'Artois, châtellenies de Lille, Douay, Orchies, etc.* V. Foppens, *Bibl. belg.* 716.

III. Joannes Petit, decanus, obiit 1a martii 1646.

IV. Bernardus Kellam electus est præpositus, 21 aprilis 1646, a canonicis, de gremio capituli.

V. Hieronymus Bersacq, adversus hanc electionem capituli a rege Hispaniarum nominatus est; eum in possessionem inducere tentavit, velut procurator, Petrus de Berlaymont, 23 martii 1648, tandem 22 maii prædicti anni, Hieronymus Bersacq a capitulo acceptus fuit, et Bernardi Kellam electio irrita evasit.

VI. Lalou, 1748.

III. Jean Petit, mourut doyen en 1646, le 1.er du mois de mars.

IV. Bernard Kellam, fut élu en chapitre comme prévôt, le 21 avril 1646, par les chanoines qui le choisirent parmi eux.

V. Jérôme Bersacq fut nommé, nonobstant cette élection intérieure du chapitre, par le roi d'Espagne. M.e Pierre de Barlaymont, comme procureur, voulut l'installer le 23 mars 1648. Le 22 mai dudit an 1648, Jérôme Bersacq fut accepté par le chapitre, et l'élection du prévôt Kellam fut annullée.

VI. Lalou, 1748.

[1] Le 26 avril 1582, une prébende canoniale est détachée de la Salle-le-Comte, et donnée à toujours au curé de St.-Géry. *Etienne Broustin*, homme érudit, ancien pasteur et doyen de St.-Martin, au Câteau-Cambrésis, est le premier curé jouissant de cette prébende. En 1585, *Eustache Muissart* lui succède; meurt le 3 janvier 1634. En 1634, M.e *Pierre Lelong*, pasteur, meurt en 1641. A sa mort, les chanoines de la Salle ne nommèrent qu'un vicaire, ce fut M.e *Jean Denis*, pasteur du Béguinage, lequel se trouvait à la tête de l'église lorsque le roi d'Espagne vendit la Salle-le-Comte à la ville de Valenciennes, et ordonna, par suite de cette vente, et par ses lettres du 31 août 1649, au clergé de St.-Géry, de recevoir dans leur église les chanoines de la Salle. Le 7 septembre 1649, les chanoines de la Salle faisaient leur entrée à St.-Géry, les lettres royales à la main, Mes *Bougenier* et *Pierre Baquart*, chanoines portant les lettres; le vicaire *Jean Denis*, nommé par eux, les favorisa; mais les marguilliers firent protester par leur notaire, et il s'éleva un grand conflit et maints procès à cet effet. Le 10 février 1651, une sentence de la cour de Malines donna gain de cause aux chanoines de la Salle, et l'église de St.-Géry redevint définitivement collégiale jusqu'à la révolution française. Nous devons tous ces renseignements à M. Arthur Dinaux.

Digitized by Google

VII. Le dernier doyen du chapitre de St.-Géry, au moment de la révolution française, où on supprima les établissements religieux, fut M. Mustelier, 1790.

VII. Ultimus capituli Sancti Gaugerici decanus, quando monasteria, rebus galliarum turbatis, suppressa fuere, noscitur D. Mustelier, 1790[1].

MONASTÈRES DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT.

ABBAYE DE CRESPIN.

Crespin, situé entre Mons, Valenciennes et Saint-Ghislain, villes du Hainaut, non loin de Condé, sur la rivière de Hon, et à peu de distance de l'Escaut, est le quatrième monastère de l'ordre de Saint-Benoît, dû au zèle de saint Landelin, car il en avait déjà élevé trois : Lobbes, Alnes et Walars. La fondation de l'abbaye de Crespin, sous le titre de Saint-Pierre, ainsi qu'un oratoire dédié à saint Martin, remonte, selon Vinchant, à l'an 651 : Baillet la fixe à 670; Le Cointe à 691. Nous regardons la date intermédiaire comme la plus certaine. Ce monastère célèbre par les tombeaux de saint Landelin et de ses deux disciples, Domitien et Adelen, est cité dans la division des monastères du royaume de Lothaire, faite en 870, entre Louis et Charles, rois des Francks, et il se trouva dans la part de ce dernier. Mais, peu de temps après, ou plutôt cette même année, si l'on en croit Vinchant, il fut détruit par les Normands. Dans la suite, il passa, selon Balderic, en bénéfice aux mains des seigneurs séculiers, qui y chargèrent quelques chanoines de la célébration des offices divins. On les y trouve jusqu'en 1080, époque à laquelle des religieux bénédictins, appelés et dotés par Bauduin, comte du Hainaut, et Richilde sa mère, et Gérard, évêque de Cambrai, leur furent substitués.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Saint Landelin, dont la vie se trouve au siècle 2 des saints de l'ordre de Saint-Benoît, p. 875, est le fondateur et le premier abbé de ce monastère : il y fut enterré le 15 juin de l'an 686.

II. Saint Adelen, l'un des disciples avec lesquels saint Landelin passa de Lobbes à Crespin, fut proposé par lui à ce monastère : il y repose, et on célèbre sa fête le 27 juin.

III. Séchard, comte, possédait à titre de bé-

CRISPINIENSIS ABBATIA.

Crispinium inter Montes, Valentianas et Gislenopolim Hannoniæ oppida situm, a Condato non longe, super amnem Hon, ac pene ad Scaldim, quartum est ordinis Benedictini monasterium auctore S. Landelino, jam enim tria condiderat, Laubium, Alnam et Waslare; Crispinii vero fundationem sub titulo S. Petri, cum beati Martini oratoriolo Vinchantius illigat anno 651, Bailletus 670, Cointius 691, media incedendum via putamus. Porro istud cœnobium quod S. Landelini ac discipulorum ejus Domitiani atque Adelini sepultura clarum est, recensetur in divisione monasteriorum regni Lotharii facta an. 870, inter Ludovicum et Carolum Francorum reges, et est in portione Caroli. At non multo post, imo hoc ipso anno, si Vinchantio fides, evertitur a Normannis, unde postea in beneficium cessit secularibus dominis, Balderico teste[2], qui paucos ad officia divina canonicos delegarunt, ibidem commoratos, ad annum usque 1080, quo Benedictini ascetæ, volentibus ac dotantibus Balduino Hannoniæ comite et Richilde ejusdem matre necnon Gerardo Cameracensi episcopo subrogati sunt[3].

SERIES ABBATUM.

I. Sanctus Landelinus, cujus vitam habes secul. 2. Bened. p. 873, primus auctor hujus monasterii, primus item abbas exstitit, ibidem sepultus XVII cal. julii an. circiter 686.

II. S. Adelenus, alter discipulorum S. Landelini, cum quibus e Laubio Crispinium venit, ab eodem huic monasterio præfectus est, ubi quiescit et colitur 27 junii.

III. Sechardus comes ablatiunculam Cris-

[1] On a compté parmi les chanoines de la Salle des hommes très-distingués, tels que, vers 1487, M.e Jean de Sars, d'une ancienne famille du Hainaut; Jean Doucet, en 1488, qui voyagea à Rome; Jean Molinet, poète remarquable pour le temps, chanoine de la Salle, qui y mourut en 1507; et plusieurs autres. En 1787, le personnel du chapitre royal de St.-Géry était ainsi compose : MM. Mastelier, doyen et chanoine; Benoit Buvry, abbé de St.-Saulve; Leposte; Duwez d'Escarmain; Waroquet; Deleghe, trésorier; Ducroquet; Mortier; Patte; Cizaire, chantre et écolâtre; Vauthier; Dufresnoy secretaire; Gosseau, curé de St.-Géry; Wery d'Oisy, official; Rousseau; Gérard Godelin, religieux de St.-Saulve, desservant la prébende de l'abbé.

[2] Lib. II. cap. 41 de l'édition de Colvenere, et 39 de la nôtre.

[3] Ces notions préliminaires sur l'abbaye de Crespin, ainsi que la liste des abbés qui suit, insérées dans le *Gallia christ. III*, sont extraites et abrégées de l'ouvrage intitulé : *Cœnobiarchia Crispiniana* ceu *Antistitum monasterii S. Landelini de Crispinio res gestæ.... abs Arnoldo Raissio, Duacenate canonico*, in-8.° Douai, B. Bardou, 1642.

Digitized by Google

pinii beneficio habebat, quando hanc ecclesiæ Camerac. sub Stephano episc. dari obtinuit a Carolo rege an. 920, sive, ut verbis chronici Camerac. utar, VI idus septemb. indict. VIII, an. XXVIII, regnante Carolo rege glorioso, redintegrante XXIII, largiore vero hæreditate adepta IX.

IV. Stephanus, episcopus Cameracensis, post quem nullius abbatis, etiam episcopi, fit mentio usque ad an. 1080; neque enim Hugo ille quem anno 1059, adfuisse legimus inaugurationi Philippi regis, Crispiniensis abbas erat, ut quidem vulgo legitur, sed Crispeiensis, et antea Resbacensis monachus, qui cum anno circiter 1065, ad S. Agili festivitatem celebrandam Resbacum venisset, ibidem mori petiit ac impetravit, ex lib. I mirac. S. Agili, sec. 2, Bened., pag. 331.

V. Rainerus seu Rainerius et Raginerus, Hasnoniensis monachus, consecratur abbas Crispiniensis an. 1080, VIII idus junii. Eo sedente, an. 1089, Ermentrudis, Balduini comitis uxor, Crispiniensi monasterio dedit quidquid ex dote sua in Sebourk possidebat. Item an. seq, Rainerus et Fulbertus clerici eidem concesserunt oratorium inter duas Hagnas consecratum in honorem SS. Trinit. et SS. apost. Petri et Pauli. Insuper ad ejus preces Urbanus papa Beneventi degens, quo illum invisit Rainerius, monasterii jura et possessiones confirmavit anno 1091. Denique Rainerius abbas Lætiense monasterium reformavit, ibique abbatem ordinavit Gontardum; e vivis sublatus est post annos 17 regiminis.

VI. Lambertus Hasnoniensis item monachus, an. 1096, memoratur abbas in charta [1] Anselli Valenc. castellani, Ribodimontis et Ostrevandiæ domini pro Aquincincto. Idem biennio post privilegium obtinuit a Manasse Camerac. præsule; quo etiam anno, scilicet 1098, nomen ejus inscriptum legitur cuidam chartæ de divina ultione in eos manifestata, qui bona S. Landelino contradita revocare volebant. Præterea testis occurrit anno 1101, in charta Manassis episcopi Camerac. pro monasterio Bornehemensi, et 1107, in charta Odonis sedis ejusdem antitistis pro S. Johannis Valentianensis ecclesia.

VII. Hugo I, jam an. 1116, ex Vinchantio, reperitur anno sequenti in charta Burchardi,

[1] Carpentier, Hist. de Cambray, preuves, pag. 14.

néfice une petite abbaye dépendante de celle de Crespin, quand il obtint du roi Charles qu'elle fût cédée à l'église de Cambrai, dont l'évêque Etienne occupait alors le siége. En l'année 920, ou pour nous servir des termes de la chronique de Cambrai, le 6 des ides de septembre, indiction VIII, la vingt-huitième année du règne glorieux du roi Charles, la vingt-troisième du rétablissement de ses affaires, la neuvième depuis qu'il reçut un plus ample héritage.

IV. Etienne, évêque de Cambrai, après lequel il n'est fait mention ni d'abbé, ni même d'évêque jusqu'en l'an 1080; car cet Hugues, que nous lisons avoir assisté en l'an 1059 au couronnement du roi Philippe, n'était point abbé de Crespin, ainsi qu'on le croit vulgairement, mais de Crespy en Valois. D'abord moine de Rebais, il revint à ce monastère vers l'an 1065, pour célébrer la fête de saint Agile, et y demanda et obtint la faveur d'y terminer ses jours. Voyez livre premier des miracles de saint Agile, siècle 2, des saints de l'ordre de Saint-Benoît, page 331.

V. Ranier ou Renier et Raginer, moine d'Hasnon, est élu abbé de Crespin, l'an 1080, le 6 juin. Sous son gouvernement, en l'an 1089. Ermentrude, épouse du comte Bauduin, donna au monastère de Crespin tout ce qu'elle possédait par dot dans Sebourk. De plus, l'année suivante, les clercs Rainier et Fulbert lui cédèrent un oratoire consacré entre les deux branches de la Hayne, en l'honneur de la sainte Trinité et des SS. apôtres Pierre et Paul. En outre, le pape Urbain, résidant à Bénevent, où Ranier le vint trouver, accorda à sa prière, en 1091, la confirmation des droits et des possessions du monastère. Enfin, Renier réforma le monastère de Liessies, et lui donna pour abbé, Gontard : il mourut après avoir gouverné son abbaye pendant 17 ans.

VI. Lambert, aussi moine d'Hasnon, comme son prédécesseur, en l'an 1096, est mentionné comme abbé, dans la charte d'Anselme, châtelain de Valenciennes, seigneur de Ribemont et d'Ostrevant, en faveur du monastère d'Anchin. Deux ans après, il obtint un privilége de Manassès, évêque de Cambrai : cette même année, c'est-à-dire, 1098, son nom se trouve inscrit dans une charte touchant la vengeance céleste que Dieu exerça contre ceux qui voulaient reprendre les biens donnés à saint Landelin. En outre, il est cité comme témoin, l'an 1101, dans une charte de Manassès, évêque de Cambrai, en faveur du monastère de Bornehem, et en 1107, dans une charte d'Odon, aussi évêque de Cambrai, touchant l'église de Saint-Jean de Valenciennes.

VII. Hugues paraît, d'après Vinchant, dès l'année 1116; l'année suivante on trouve son

Digitized by Google

nom dans la charte de Burchard, évêque de Cambrai, touchant l'abbaye de St.-Denis en Broqueroie. Il mourut au bout de dix ans.

VIII. Gauthier I, 1125 et 1126; il mourut en 1130.

IX. Théodoric I, 1131 et 1136. C'est en cette année qu'il termina le différend avec Arnoul de Hauviel, avoué du monastère, touchant un moulin dépendant de l'abbaye de Crespin.

X. Algot, ou Algod, est cité dans les chartes de Nicolas, évêque de Cambrai, en faveur de Parvin, abbé de St.-Sépulcre, l'an 1138 et 1142. Il assista, vers l'an 1138, à l'élection de Lambert pour l'abbaye de Lobbes, et en l'an 1141, de concert avec Absalon, abbé de St.-Amand, il rendit les honneurs de la sépulture à saint Aybert, reclus dans l'abbaye de Crespin; il mourut en 1159.

XI. Odon, 1159.

XII. Gérard, 1161.

XIII. Bauduin, 1162, mourut en 1180.

XIV. Jean I mourut au bout de deux ans.

XV. Gobert, 1182 et 1183. En cette année il est cité dans un compromis entre le monastère de St.-Ghislain, et l'église de Notre-Dame de Cambrai, sous l'autorisation du pape Lucius III; il abdiqua la cinquième année de son gouvernement.

XVI. Hugues II, 1188, 1192, 1193; en cette dernière année, le 6 de mai, il se démit de sa charge.

XVII. Gosselin, 1194, mourut l'an 1201, le 26 octobre.

XVIII. Arnoul, 1201, gouverna pendant six ans.

XIX. Guillaume I, d'abord prévôt, est élu abbé l'an 1212. Il confirma, en 1214, une acquisition que fit l'église de Vicogne, dans le village d'Onnaing. En l'an 1217, il fit un arrangement avec l'abbé de St.-Ghislain et le chapitre de Cambrai, pour les dîmes du territoire de Quiévrain; il abdiqua sa charge d'abbé l'an 1221, le 15 juillet.

XX. Gauthier II, de la Chapelle, 1221; c'est sous son gouvernement que Godefroy de Fontaines, évêque de Cambrai, fit la dédicace de l'église de Crespin, l'an 1224. Il fut chargé en l'an 1228, par le pape Honorius, de mettre en possession Elie, prieur élu de St.-Saulve. A cette même époque il conclut une association avec Gilles, abbé de St.-Ghislain.

XXI. Gauthier III, d'Haumont, auquel l'on

episcopi Camerac. pro S. Dionysio de Broqueroya. Cessisse dicitur post duo lustra.

VIII. Walterus I, 1125 et 1126. Obiit 1130.

IX. Theodoricus I, 1131 et 1136, quo anno litem cum Arnulfo de Hauviel advocato monasterii composuit, super molendino in allodio Crispiniensi.

X. Algotus seu Algodus locum habet in chartis Nicolai ep. Camerac. pro Parvino abbate S. Sepulcri, ann. 1138 et 1142 [1]. Interfuit autem circa ann. 1138, electioni Lamberti in abbatem Laubiensem; et an. 1141, cum Absalone, abbate S. Amandi, sanctum Aybertum reclusum Crispinii sepelivit. Vita excessit an. 1159.

XI. Odo, 1159.

XII. Gerardus, 1161.

XIII. Balduinus, 1162, defunctus 1180.

XIV. Johannes I, post biennium cessit.

XV. Gobertus 1182 et 1183, quo tempore memoratur in compositione inter monasterium S. Gisleni et ecclesiam B. Mariæ Camerac. facta auctoritate Lucii III, papæ. Post quinque annos regiminis abdicavit.

XVI. Hugo II, 1188-1192 et 1193, quo anno pridie nonas maii pedum dimisit.

XVII. Gosselinus 1194. Cessit an. 1201, VII. cal. novembris.

XVIII. Arnulfus 1201, sedit annis undecim.

XIX. Guillelmus I, antea præpositus, eligitur abbas an. 1212. Confirmavit an. 1214, quamdam ecclesiæ Viconiensis acquisitionem in villa de Oneng. An. 1217, compositionem iniit cum abbate S. Gisleni et capitulo Cameracensi, pro decimis in territorio de Kievraing. Munus abbatiale deposuit an. 1221, XIV. cal. sextiles.

XX. Walterus II, de Capella, 1221, sub cujus regimine ecclesia Crispiniensis dedicatur per Godefridum à Fontanis ep. Camerac. an. 1224. Ei cura demandatur an. 1228, ab Honorio papa ut Eliam S. Salvii priorem electum in possessionem realem inducat; quo etiam tempore inita fuit societas cum Egidio abbate S. Gisleni.

XXI. Walterus III, de Haumont, quem et

[1] Voyez Spicilége de D. Luc d'Achery, VI. 624.

Digitized by Google

aliquando Altimontanum ascetam legimus, anno 1229, societatem iniit cum Theodorico abbate S. Adriani Gerardi-Montis, et 1232, cum Guillelmo abbate S. Auberti Cameracensis.

XXII. Ægidius I, de Tornaco, 1245 et 1254, quo anno ipse et Guillelmus Valcellensis abbas controversiæ inter Jacobum de Bodelo et ecclesiam Tornacensem super decimis de Wasia compositores fuerunt. Postea evasit abbas Elnonensis.

XXIII. Johannes II, de Velvis, innotescit ex monumentis annorum 1259 et 1261.

XXIV. Theodoricus II, de Loz, ex Sebourg, præerat jam anno saltem 1269[1]. Paciscitur an. 1299, cum Rogerio de Sars, abbate Cellensi seu S. Gisleni, et cum Hugone parocho in Monstriolo super quibusdam decimis. An. 1302, societatem instituit cum abbate S. Andreæ de Castello, ac denique privilegium accepit a Clemente V, anno 1309.

XXV. Nicolaus I, de Thulin, 1315, clavum tenuit annis octo; fœdus iniit cum Cellensibus monachis ad annum 1321.

XXVI. Theolbaldus Gignos, cum esset Guillelmo Hannoniæ comiti acceptissimus, honorifica apud Francorum regem legatione feliciter functus est. Consule Froissartum tom. I, cap. 45[2]. Sedebat vero Theobaldus jam anno 1323, qui tandem defecit an. 1353, insigni conditus monumento ante majus altare, cum hac inscriptione :

Hic jacet Theobaldus abbas hujus ecclesiæ, qui migravit a sæculo an. Dom. M. CCC LIII. die XIV nov.

XXVII. Ægidius II, de Thudinio, de Thuin, successit, de quo hæc leguntur in necrologio canonicorum Walcuriensium : « Obitus Domini » Egidii de Thudinio, abbatis de Crispinio Ca» meracensis diœcesis ord. S. Benedicti, qui pro » ejus anniversario annue celebrando legavit » ecclesiæ XL. scuta nuncupata Johannes, pro » redditibus acquirendis, etc. » Ibi sepultus est sub monumento marmoreo, in cujus crepidine per gyrum sequentia conspiciuntur exarata :

. . . . . us de Thudinio abbas ecclesiæ S. Landelini de Crispinio, qui obiit an. M. CCC. LXV, vigilia B. Dionysii, cujus anima requiescat in pace.

donne aussi le titre de moine d'Haumont, fit un traité d'association, en l'an 1229, avec Theodoric, abbé de St.-Adrien de Grammont, et en 1232, avec Guillaume, abbé de St.-Aubert de Cambrai.

XXII. Gilles I, de Tournai, 1245 et 1254. En cette année, Gilles et Guillaume, abbé de Vaucelles, furent les arbitres du différend survenu entre Jacques de Baudelo et l'église de Tournai, touchant les dîmes de Wases. Par la suite il devint abbé d'Elnon.

XXIII. Jean II, de Velvis, nous est connu par des documents des années 1259 et 1261.

XXIV. Thierri II, de Loz, était abbé au moins dès l'année 1269. Il passa un traité, en l'an 1299, avec Roger de Sars, abbé de Celles ou de St.-Ghislain, et Hugues, curé de Montreuil, touchant quelques dîmes. En l'an 1302, il fit alliance avec l'abbé de St.-André du Câteau, et reçut un privilége de Clément V, en 1309.

XXV. Nicolas I, de Thulin, 1315, gouverna le monastère pendant huit ans; il est fait mention de lui dans la série des abbés de St.-Ghislain en l'an 1321.

XXVI. Thibauld Gignos jouissait de la faveur de Guillaume, comte de Hainaut; il s'acquitta avec succès d'une mission auprès du roi des Francks. (Voyez Froissart, tom. I, chap. 45) : il était abbé dès l'an 1328, et il mourut en l'an 1353. On le déposa dans un superbe monument en face du maître-autel avec cette inscription :

Ci git Thibauld, abbé de cette église, qui quitta ce monde l'an du Seigneur 1353, le 14 de novembre.

XXVII. Gilles II, de Thuin, lui succéda : voici ce qu'on lit à son sujet dans le nécrologe des chanoines de Valcourt : « Décès de Dom » Gilles de Thuin, abbé de Crespin, monastère » de l'ordre de St.-Benoît, dans le diocèse de » Cambrai, lequel légua à l'église, pour la célé» bration de l'anniversaire de sa mort, quarante » écus, appelés Jean, etc. . . . il y fut enseveli sous un monument en marbre, sur le pourtour duquel on voyait gravés les mots suivants :

. . . . . us de Thuin, abbé de l'église de St.-Landelin de Crespin, qui mourut l'an 1335, la veille de St. Denis : Que son âme repose en paix.

[1] Ceci est contredit par une charte du mois de mai 1270, dans laquelle JEAN, abbé de Crespin, et son couvent, déclarent vendre à Nicolas de Kievraing, un fief situé à Tongres-St.-Martin. Cette charte, à laquelle pend le sceau intact de l'abbé Jean, repose aux archives de Flandre à Lille. On peut donc établir que Jean de Velvis siégeait encore en 1270.

[2] Voici le passage de Froissart auquel on fait allusion : « Si fut ordonné qu'on défieroit le roy de France : puis » entreroit on à faire dedans le royaume de France; et de porter ces défiances, fut prié et chargé l'abbé Thibaut » de Sainct Crespin. Lors furent ces lettres et défiances escriptes et scellées du comte et de tous les barons et che» valiers du pays. Après le comte remercia grandement tous ses hommes, pour la bonne volonté dont il les veit : car » ils luy promirent confort et service en tous estats. L'abbé de Sainct-Crespin vint en France apporter au roi Philippe » les défiances, lequel n'en fit pas trop grand compte, et dit que son neveu estoit un fol outrageur, et qu'il mar» chandoit bien de faire ardoir son pays. L'abbé retourna devers le comte et son conseil, et leur compta comment » il avoit exploité, et les responces que le roy luy avoit faites. Assez tost après se pourveut le comte de gens » d'armes, et manda tous chevaliers et escuyers parmi son pays, et aussi en Brabant et en Flandres. »

Digitized by Google

XXVIII. Nicolas II, de Tournai, ou de Hainaut, moine de St.-Jacques, en la ville de Liége, 1365.

XXIX. Mathieu I, Fiefvet ou Fiesvet, docteur en droit canon, et chancelier d'Aubert, comte de Hainaut, est très-honorablement mentionné dans Froissart, tom. 4, chap. 22 et 23 [1]. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires de Simon de Lalaing, seigneur de Quiévrain. Mathieu mourut l'an 1407, et fut déposé au côté gauche de l'autel de St.-Jean, sous un tombeau en marbre, avec cette épigraphe :

Qui que tu sois, homme mortel, arrête-toi, regarde, pleure;
Je suis ce que tu seras, un peu de cendre; prie pour moi.
Ci git Mathieu Fiefvet, docteur en droit canon, autrefois abbé de cette église, qui mourut l'an du Seigneur, 1407, le 7 d'avril.

XXX. Jean III, Ladourie ou Landourie, d'Ath, de prévôt, nommé à la dignité d'abbé, mourut l'an 1425.

XXXI. Nicolas III, du Parc, fournit une somme considérable pour le concile de Bâle en l'an 1433; il mourut la même année le 13 septembre.

XXXII. Guillaume II, Rasoir, de Valenciennes, repose devant l'autel de St.-Jean. Il était mort le dernier jour de janvier, l'an 14....

XXXIII. Guillaume III, de la Forge, 1446; il quitta sa charge en faveur du suivant, l'an 1453, mourut en 1460, et fut enseveli au côté gauche du maître-autel.

XXXIV. Guillaume IV, d'Aurethan, ou d'Anvrehan, d'abord moine de St.-Denis, près Paris, ensuite abbé de St.-Michel, en Thiérache, devint, par l'abdication du précédent, abbé de Crespin. C'est sous ce titre qu'il est mentionné en 1455. Il repose sous le milieu des portes de l'église, avec une épitaphe gravée sur sa tombe quelques années après sa mort.

Il en résulte que Guillaume, mort en 1469, abdiqua six ans avant sa mort.

XXXV. Jean IV, Milet, évêque de Soissons, obtient en vertu d'un indult du pape Pie II, dont son frère était secrétaire, cette abbaye en commende, l'an 1463.

XXVIII. Nicolaus II, de Tornaco, al. de Hanonia, asceta sancti Jacobi apud Eburones, 1365.

XXIX. Mathæus I, Fiefvet al. Fiesvet, decretorum doctor et cancellarius Auberti comitis Hannoniæ, cujus perhonorifice meminit Froissartus, tom. 4, cap. 22 et 23, testamenti Simonis de Lalaing, domini de Kievraing alter fuit exsecutor. Obiit vero Mathæus an. 1407, sepultus a latere sinistro altaris S. Johannis, tumulo marmoreo, cum hac epigraphe :

Quisquis ades qui morte cades, sta, respice, plora;
Sum quod eris : modicum cineris, pro me, precor, ora.

Hic jacet magister Mathæus Feodati, decretorum doctor, quondam abbas hujus ecclesiæ, qui obiit ann. Dom. M. CCCCVII. die VII aprilis.

XXX. Johannes III, Ladourie al. Landourie, Athensis, ex præposito factus abbas, naturæ debitum solvit 1425.

XXXI. Nicolaus III, du Parc, magnam pecuniæ summam pro concilio Basileensi suppeditavit an. 1433, defunctus eodem an. idibus septemb.

XXXII. Guillelmus II, Rasoir, Valencenensis, jacet coram altari S. Johannis, mortuus ultima die januarii an. 14....

XXXIII. Guillelmus III, de Fabrica, 1446. Cessit in gratiam sequentis anno 1453, et obiit 1460, sepultus a latere sinistro majoris altaris.

XXXIV. Guillelmus IV, d'Aurethan al. d'Anvrehan, primum Sandionysianus prope Parisios monachus, tum abbas sancti Michaelis in Theorascia, ex cessione præcedentis evasit abbas Crispiniensis, eo nomine memoratus 1455. Jacet in medio valvarum ecclesiæ cum hoc epitaphio aliquot post obitum annis apposito.

Ex eo liquet Guillelmum, anno 1469 defunctum, abdicasse sex annis ante mortem [2].

XXXV. Johannes IV, Milet, Suessionum episcopus, indulto Pii II, papæ, cui a secretis erat ejus frater, hanc abbatiam obtinebat in commendam an. 1463.

[1] Dans certaines éditions, c'est le chapitre 16. En 1390, Mathieu Fiefvet faisait partie du conseil dans lequel on délibéra sur la réponse à faire au roi de France, qui, mécontent de Jean de Hainaut, l'avait sommé de venir lui faire hommage de son comté d'Ostrevant, en presence de la cour des pairs.

[2] Cette épitaphe, peu intelligible dans quelques termes, est ainsi conçue :

Mercurii natus, pastolaris culmine functus,
Corpore venustus, Guillelmus tunc vocitatus,
Qui patris objecto generosus d'Anvrehan esto
Turbine funesto substat isticcine busto,
Annis millenis decies sex ter quoque trinis
Quadringentenisque metis quasi Cecilianis.

Digitized by Google

XXXVI. Johannes V, Pelet (seu Polet), 1464, moritur 15 junii 1490, sepultus coram altari SS. Doctorum.

XXXVII, Petrus I, Moreau, occurrit anno 1491, in charta S. Ghisleni. Jacet in sacello Deiparæ Virginis, quod ipse a dextro latere chori a fundamentis extruxerat [1].

XXXVIII. Mathæus II, le Clerq, 1510; senio gravis dicitur abdicasse, cui post mortem hoc epitaphium appositum est :

Hoc sub marmore quiescit Mathæus le Clerque, qui spatio 24 annorum abbas, natus annos 78, obiit anno Domini 1534, die 8 junii, pro cujus animæ refrigerio orate, fideles.

XXXIX. Antonius de Linge al. de Ligne e gremio assumitur, cum tunc esset Romæ, an. ætatis 22; consecratur in presbyterum, an. 1536, ab Hugone de Capella, episcopo Chalcedonensi, qui et ipsum inauguravit abbatem dominica palmarum ejusdem anni. Cum vero monasticam negligeret disciplinam, nec licet frequenter admonitus resipisceret, exauctoratur ab episcopo Cameracensi Roberto de Croy, ablegaturque Lovanium, qui tandem abbatiam Martino Cupero transcripsit, ac paulo post obiit 5 novemb. 1547. Hoc solo memorandus, quod an. 1538, societatem inierit cum Johanne de Salmatis abbate S. Martini.

XL. Martinus Cuperus Mechliniensis, primum carmelita, cujus ordinis fuit provincialis, tum an. ætatis 36, doctor in theologia salutatus an. 1541, fit episcopus Chalcedonensis et suffraganeus Camerac. ac demum Crispiniensis abbas an. 1547. Vide Molanum. Obiit Foresti, dimidio milliari ab urbe Bruxellis IX. cal. sextiles an. 1572; inde Crispinium relatus post annos decem et octo, ut fidem facit hoc ipsius epitaphium, quod est e regione altaris S. Landelini :

Martini Cuperi hujus monasterii, dum viveret, abbatis, episcopi Chalcedonensis, illustrissimo domino D. Roberto de Croy, episc. Camer. ac duobus subsequentibus archiepiscopis ejusdem sedis Camerac. a suffragiis, ossa de Foresti monasterio ad Bruxellarum suburbium sito, in quo propter bellorum tumultus in Hannonia a catholicæ fidei hostibus suscitatos receptus, mœrore ac senio tabescens interierat an. 1572 Johannis Manilii successoris cura pridie idus martii anni M. DXC. huc relata terræque mandata jacent. Tu lector ipsius manibus a Deo Opt. Max. immortalia bona precare. Hoc symbolo utebatur : *Tempora tempore tempera* [2].

XLI. Johannes VI, Manilius, patria Conda-

XXXVI. Jean V, Pelet, 1464, mourut le 15 juin 1490, et fut inhumé devant l'autel des Sts.-Docteurs.

XXXVII. Pierre I, Moreau, est mentionné l'an 1491, dans une charte de St.-Ghislain. Il repose dans la chapelle de la Bienheureuse Vierge, que lui-même avait élevée au côté droit du chœur.

XXXVIII. Mathieu II, Leclerq, l'an 1510; abdiqua, dit-on, accablé par la vieillesse. Après sa mort, on mit cette épitaphe sur son tombeau :

Sous ce marbre gît Mathieu Leclerq qui, revêtu de la dignité abbatiale pendant 24 ans, mourut à l'âge de 78 ans, l'an du Seigneur, 1534, le 8 de juin. Fidèles, priez pour le repos de son âme.

XXXIX. Antoine de Linge, ou de Ligne, religieux de cette maison, âgé de 22 ans, fut élu tandis qu'il était à Rome; il fut ordonné prêtre, l'an 1536, par Hugues de Capella, évêque de Chalcédoine, lequel l'investit de la dignité abbatiale, le dimanche des rameaux de la même année : mais comme il négligeait la discipline monastique, et que, malgré de fréquents avertissements, il ne s'amendait point, il fut déposé par l'évêque de Cambrai, Robert de Croy, et relégué à Louvain. Il résigna son titre en faveur de Martin Cuper, et mourut peu après, le 5 novembre 1547. La seule chose qu'on puisse rappeler de lui est l'alliance qu'il fit avec Jean de Salmatis, abbé de St.-Martin, l'an 1538.

XL. Martin Cuper, de Malines, religieux de l'ordre des carmes, dont il devint provincial à l'âge de 36 ans, reçut le grade de docteur en théologie en 1541, fut nommé évêque de Chalcédoine, et suffragant de l'évêque de Cambrai et enfin abbé de Crespin en 1547. Voyez Molanus; il mourut à Forest, à un demi-mille de Bruxelles, le 24 juillet 1572. Dix-huit ans après, son corps fut transporté à Crespin, comme le témoigne son épitaphe qui se trouve vis-à-vis de l'autel de St.-Landelin :

Ici reposent les restes de Martin Cuper qui, pendant sa vie, fut abbé de ce monastère, évêque de Chalcédoine et suffragant du très-illustre seigneur D. Robert de Croy, évêque de Cambrai, et des deux archevêques ses successeurs sur le même siége; ces restes furent transportés du monastère de Forest, situé au faubourg de Bruxelles, dans lequel il se retira pour échapper aux désordres que suscitaient dans le Hainaut les guerres des ennemis de la foi catholique, et où il mourut consumé de vieillesse et de chagrin, l'an 1572. Ses dépouilles furent transférées par les soins de Jean du Maisnil, son successeur, le 14 mars l'an 1590. Lecteur, demandez pour son âme à Dieu très-bon et très-grand, les biens immortels. Sa maxime était : *Tempérez le temps par le temps.*

XLI. Jean VI, du Maisnil, natif de Condé, suc-

[1] Il mourut en 1510, comme l'indique le chronogramme suivant qui termine son épitaphe : CrIspInIVs CeCIdIt, Cernas, hoC teMpore.

[2] Paquot, dans ses *Mémoires*, a consacré à Martin Cuper un article assez étendu. XI. 209.

Digitized by Google

céda à Cuper deux ans après sa mort. C'est, comme nous l'avons dit, par ses soins que les restes de ce dernier furent transportés à Crespin. Il fut le premier qui porta les ornements pontificaux, en vertu d'un indult du pape Clément VIII. Par son habileté, il sut retenir dans l'obéissance au roi les provinces belges portées à la révolte : aussi, Philippe II lui envoya-t-il des lettres de félicitation datées de Lisbonne, le 19 mai 1582. Enfin, en l'an 1596, il termina sa carrière à Bruxelles, d'où il fut transporté à Crespin, et inhumé dans la chapelle de la Bienheureuse Vierge, avec cette inscription gravée sur le marbre qu'on avait enchâssé dans la muraille :

Ci git l'abbé Jean, qui le premier de cette maison eut l'honneur de ceindre sa tête de la mitre, qui augmenta les biens du monastère, tandis que le Hainaut était troublé par la guerre; et gouvernant sous un régime paternel ses frères saintement unis entr'eux, il ne cessa, par ses conseils et ses discours, de raffermir la patrie chancelante, jusqu'à ce qu'ayant été envoyé à Bruxelles pour une importante mission, le chagrin et l'excessive douleur que lui avaient causés les malheurs de la patrie le conduisirent au tombeau.

XLII. Pierre II, Aimeri, espagnol de naissance, disciple de saint Dominique de Calahora, docteur en théologie, abbé de St.-André de Bruges, et confesseur du duc de Parme, fut nommé à l'abbaye de Crespin en l'an 1597, par Albert le Pieux, auprès duquel, ainsi que de son auguste épouse, Isabelle-Claire-Eugénie, il jouissait du plus grand crédit; et certes il en usa utilement le 5 mars 1610, en faisant annuler un certain droit appelé *requestus*, qui était dû à la mort de chaque abbé aux seigneurs temporels de Quiévrechin. Il mourut à Bruxelles, en 1616, le 4 février, et fut enterré chez les dominicains, religieux de son ordre, dans la chapelle du St.-Rosaire. Il avait pour maxime : *Si Dieu le veut.*

XLIII. Claude Louvel ou Louvet, moine et prieur de St.-Vaast, après avoir été coadjuteur du précédent, lui succéda comme abbé vers l'an 1611, selon Vinchant. Ce qui est certain, c'est qu'en 1614, le 14 de février, il écrivit à l'évêque de Tournai une lettre touchant saint Aibert, laquelle se peut voir dans l'Histoire de Tournai de Cousin, t. II, page 211. Il montra un zèle ardent pour la décoration de la maison de Dieu, recouvra et accrut les revenus du monastère, mourut le 8 décembre de l'an 1626, et fut enseveli dans le chœur, du côté de l'épître.

XLIV. Jacques Ghelneur, d'Ath, de prieur fut fait abbé le 24 janvier de l'an 1627, et reçut la bénédiction abbatiale le 28 avril de la même année, des mains de François Vander Burch, assisté des abbés de St.-Ghislain et de Lobbes, Gaspard Le Bossut et Jean Foucart. En 1632, il enferma les vénérables restes de saint Aybert

tensis, Cupero successit biennio ab ejus obitu, cujus et ossa, ut mox diximus, huc adsportanda curavit. Primus ex indulto Clementis VIII papæ, pontificalia gessit ornamenta. Belgicas provincias ad rebellandum proclives in observantia regis sua industria continuit; qua de re Philippus II, litteras ei gratulatorias misit datas Ulyssiponæ 19 maii 1582. Denique Bruxellis mortalitatem explevit an. 1596, 24 oct. unde Crispinium revectus, in sacello B. M. Virginis conditus est, cum hac epigraphe incisa marmori quod est insertum muro :

Johannes hic ille jacet, venerabile cujus
Primum mitra caput decoravit honore...
Qui rem cœnobii, Hannoniam turbantibus armis,
Auxit, et unanimes placido moderamine fratres,
Cœnobiumque regens, patriam firmare labantem
Consiliis ac eloquio non destitit unquam;
Donec Bruxellas ad magna negotia missus,
Illic præ curis animam nimioque dolore
Quem res ob miseras patriæ conceperat, egit [1].

XLII. Petrus II, Aimericus, natione Iberus, S. Dominici Calaguritæ alumnus, sacræ theologiæ doctor, abbas S. Andreæ Brugensis, ac duci Parmensi a sacris confessionibus, designatur abbas Crispiniensis, an. 1597, ab Alberto Pio, apud quem et serenissimam ejus conjugem Isabellam-Claram-Eugeniam maxima pollebat auctoritate. Et certe hac utiliter usus est an. 1610, 5 martii, dum jus quoddam dictum *requestus* quod obeunte quolibet abbate Crispiniensi dominis temporalibus de Quievrechin debebatur, rescindi procuravit. Obiit Bruxellis an. 1616. 4 febr. apud suos dominicanos sepultus in sacello sacratissimi Rosarii. Erat ei symbolum : *Deo volente.*

XLIII. Claudius Louvel al. Louvet, S. Vedasti monachus et prior, ex coadjutore præcedentis factus est abbas an. saltem 1611, ex Vinchantio. Sane an. 1614, die 14 febr., scripsit epistolam de S. Aiberto ad episcopum Tornac. quam videre est apud Cognatum in Hist. Tornaci t. II, pag. 211. Domus Dei decorem sollicite promovit, monasterii redditus recuperavit et auxit, qui demum extinctus 8 decemb. an. 1626, e regione epistolii sepultus est.

XLIV. Jacobus Ghelneur, Athensis, ex priore fit abbas die 24 januarii 1627, benediciturque 18 aprilis ejusdem anni a Francisco Vander Burch, assistentibus Gaspardo Le Bossut, S. Ghisleni et Johanne Foucart Laudensi abbatibus. Anno 1632, sacras S. Ayberti reliquias lipsanotheca ex argento affabre facta exornavit. Claus-

[1] Sa devise était : *Augescit virtute genus.*

Digitized by Google

trum a decessore inchoatum perfecit, plurimasque villas ædificiis ampliavit. Defunctus est VI. idus oct. an. 1638, ætatis 59. Hoc scito utebatur : *Sere et metes.*

XLV. Mathias Le Mosnier, Montensis, benedictionem percepit XVI. calend. sextiles 1639, a Francisco Vander Burch, præsentibus S. Ghisleni, Lætiensi, Maricolensi et Camberonensi abbatibus. Obiit 15 aug. 1652 [1].

XLVI. Dominicus I, Lienard, anno 1653, prælaturæ suæ primo epitaphium posuit avunculo suo Jacobo Ghelneur, abbati antecessori. Ipse vero Dominicus e vivis abiit 12 oct. 1668.

XLVII. Franciscus Deschamps, ex præposito abbas, Montibus Hannoniæ, ut fert ejus epitaphium, delegationis munere decoratus, tandem apud suos animam exhalavit 22 jan. an. 1681, ætatis 55, prælaturæ XI.

XLVIII. Dominicus II, Cochin, nominatus 2 junii 1681. Obiit 1704, ætatis 69, prælaturæ 23, die 26 septemb.

XLIX. Joannes VII, Baptista Wery, huc translatus est eodem anno e monasterio S. Salvii, cujus erat abbas.

L. Leo Potier, cardinalis de Gesvres, abbas commendatarius anno 1725, vita functus est 12 novembr. 1744 [2].

LI. Placidus L'Ernout, qui coadjutoris munere ab anno 1725 fungebatur. Utrum abbas fuerit incertum videtur. Obiit anno 1738.

LII. D. Delfeuille, anno 1738, coadjutoris munus suscepit ; postea abbas effectus est.

LIII. Aybertus Spildooren, Valencenas, anno 1770 nominatus, permansit usque ad monasterii suppressionem ; tunc exul abiit ; et rebus ad meliora conversis, Crispinium rediit, ubi decessit anno 1802, 30. oct. Sibimet insignia [3] finxerat hac epigraphe exornata : *Sere et metes.*

dans une châsse d'argent, travaillée avec beaucoup d'art. Il acheva un cloître commencé par son prédécesseur, et enrichit un grand nombre de fermes de bâtiments considérables : il mourut le 10 d'octobre 1638, à l'âge de 59 ans. Il eut pour devise : *Sème et tu moissonneras.*

XLV. Mathias Le Mosnier, de Mons, reçut la bénédiction abbatiale le 17 juillet de l'an 1639, des mains de François Vander Burch, en présence des abbés de Saint-Ghislain, de Liessies, de Maroilles et de Cambron. Il mourut le 15 d'août 1652.

XLVI. Dominique I, Liénard, l'an 1653, premier de sa prélature, fit mettre une épitaphe sur le tombeau de son oncle, l'abbé Jacques Ghelneur, l'un de ses prédécesseurs. Il mourut le 13 octobre de l'an 1668.

XLVII. François Descamps, de prévôt étant devenu abbé, fut chargé, comme l'indique son épitaphe, d'une mission à Mons dans le Hainaut : il rendit l'âme auprès de ses religieux, le 22 janvier de l'année 1681, la 11.me de sa prélature, et la 55.me de son âge.

XLVIII. Dominique II, Cochin, est nommé abbé le 2 juin 1681 : il mourut l'année 1704, la 69.e de son âge, la 23.e de sa prélature.

XLIX. Jean VII, Baptiste Wéry, fut transféré la même année à Crespin, du monastère de St.-Saulve, dont il était abbé.

L. Léon Potier, cardinal de Gesvres, abbé commendataire, en 1725, mort le 12 novembre 1744.

LI. Placide L'Ernout, nommé coadjuteur en 1725, mort en 1738. On ne peut affirmer qu'il ait été abbé.

LII. D. Delfeuille, devenu coadjuteur en 1738, fut ensuite élu abbé.

LIII. Aybert Spildooren, de Valenciennes, nommé abbé en 1770, resta jusqu'à la suppression du monastère. Il dut alors s'expatrier ; et quand les temps furent meilleurs, il revint à Crespin où il mourut le 31 octobre 1802. Il s'était donné des armes avec cette devise : *Sème, et tu récolteras.*

[1] Mathias Le Mosnier, à qui Arnoul de Raisse a dédié son *Cœnobiarchia Crispiniana*, avait pour devise : *Pietate et fortitudine.*

[2] Il fut aussi abbé de St.-Amand et archevêque de Bourges.

[3] Ces armes étaient d'azur à trois épis d'or liés par le milieu.

Digitized by Google

MONASTÈRE DE LIESSIES.

Liessies, monastère de l'ordre de saint Benoît, est situé sur les confins du Hainaut et de la Thiérache, vers la rivière d'Helpre, non loin de la ville d'Avesnes; il honore pour patron saint Lambert, et fut fondé par le comte Wicbert et Ada son épouse, vers l'an 751 selon Vinchant; 800 selon Gazet; et 764 d'après Mabillon. C'est ce dernier que nous suivons. Adelard, personnage considérable et riche de l'endroit, de concert avec Ermentrude, son épouse, commença à restaurer l'abbaye, saccagée d'abord par les Normands, occupée ensuite par des clercs; et Erluin, évêque de Cambrai, en consacra la nouvelle église, vers la fin du dixième siècle. Mais une restauration plus remarquable de ce monastère eut lieu dans le siècle suivant par Thierri, comte d'Avesnes, et Ada de Roucy, son épouse. Sur leur demande, Gaucher, évêque de Cambrai, y mit des moines à la place des chanoines en 1095 ou 1096. Ainsi le rapportent Bauduin d'Avesnes, dans les chroniques du Hainaut, tome VII du Spicilége, page 600, et le moine Heriman, auteur contemporain, livre I, sur les miracles de sainte Marie de Laon, chapitre II; et dans l'Histoire de la restauration de St.-Martin de Tournai, il s'exprime en ces termes : « Thierri touché de repentir pour avoir » incendié deux monastères de religieuses, celui » de Ste.-Vaudru à Mons, et celui de Ste.-Al- » degonde à Maubeuge, rétablit dans ses propres » domaines le monastère de Liessies, où il fut » enterré.» Ce monastère devint célèbre, d'après le témoignage de Philippe de l'Aumône dans sa lettre XXIV, par l'étude qu'on y faisait des lettres sacrées; et maintenant encore, l'observance de la règle y est si grande qu'on défend aux laïques non-seulement l'entrée du chœur de l'église, mais encore celle des cloîtres intérieurs de l'abbaye.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Guntrade, fils de Wicbert, et de son épouse Ada, fondateurs de l'abbaye, instruit dès son enfance dans les lettres sacrées, et dans l'observance des règles monastiques, fut le premier abbé de Liessies. Il eut pour sœur sainte Hiltrude, qui s'astreignit à la vie religieuse sous la conduite de son frère, à Liessies, pendant 17 ans environ. Guntrade y déposa son corps dans l'oratoire de St.-Lambert en 790, le 27 septembre, et il fut inhumé dans ce même lieu. Ses parents furent enterrés à l'entrée du monastère. V. troisième siècle des SS. de l'ordre de St.-Benoît, p. 2, pag. 422.

II. Gunther, aussi appelé Guntard, d'abord prieur de Crespin, devint abbé en 1096; il gouverna le monastère avec sagesse pendant douze ans, et mourut en 1107, le 8 décembre.

ASCETERIUM LESCIENSE.

Lescience seu Letiense, ordinis S. Benedicti monasterium, in finibus Hannoniæ et Theorasciæ ad fluvium Helpram, prope Avennas oppidum, patronum agnoscit S. Lambertum, fundatores primarios Wicbertum comitem et Adam uxorem ejus, circa annum 751 Vinchantio; 800, Gazæo; 764, Mabillonio, quem sequimur. Locum deinde ab Hungaris seu Normannis direptum, atque a clericis occupatum, instaurare cœpit Adelardus, ejusdem loci vir nobilis ac dives, cum uxore sua Ermentrude, novamque ecclesiam Erluinus episc. Camerac. sub finem decimi seculi dedicavit. Verum illustrior fuit cœnobii restitutio insequenti seculo facta auctore Theoderico comite Avesnensi, cum Ada de Roucy, conjuge ejus; quibus etiam petentibus an. 1095 vel 1096, Galcherus Camerac. præsul monachos in locum canonicorum restituit. Ita sane memoriæ tradiderunt tum Balduinus de Avesnis in chronicis Hainoniensibus tom. VII. Spicilegii, pag. 600, tum Herimannus monachus scriptor coævus, lib. I, de miraculis S. Mariæ Landunensis cap. 2, et in historia restaurationis sancti Martini Tornacensis, his verbis : « Theodericus pœni- » tentia motus ob igne vastata duo monasteria » sanctimonialium, Montense S. Waldetrudis, » et Malbodiense S. Aldegundis, in propria terra » cœnobium Lesciense,» a fundamentis construxit, et in eo sepultus est, quod quidem celebre fuit, testante Philippo de Eleemosyna in epist. 24, sacrarum litterarum studiis, atque etiamnum adeo floret observantia regulari, ut laïci homines non modo in chorum ecclesiæ non admittantur, sed ne quidem in monasterii claustra interiora.

SERIES ABBATUM.

I. Guntradus Wicberti et Adæ fundatorum filius, a puero in sacris eruditus litteris, monasticisque disciplinis institutus, Lætiensi monasterio præficitur. Sororem habuit sanctam Hiltrudem, quam Lætiis velatam, ibidemque post septemdecim annos circa 790, V. cal. octobris mortuam sepelivit in oratorio S. Landberti, ubi et ipse conditus fuit, parentes vero suos ad ingressum monasterii. Vide secul. III. Bened. p. 2, p. 422.

II. Guntherius qui et Gontardus ex priore Crispiniensi assumtus est an. 1096, cumque per annos 12, recte monasterium instituisset, lucis usuram amisit 1107, die 8 dec.

Digitized by Google

III. Reinerus de Carneriis, antea prior, memoratur abbas 1107, in charta Odoardi episc. Camerac. pro ecclesia S. Johannis Valencenensis, Ex hac vita transiit ad meliorem an. 1124, 30 jan. qui cœco cuidam lumen oculorum restituisse traditur, aqua adhibita, qua manus in missæ sacrificio abluerat; idemque videtur esse, qui basilicam Lesciensem a Bartholomæo Landunensi episcopo dedicari curavit, non autem Reinerus Crispiniensis abbas, primusque Lesciensis a Mabillonio inductus, cum jam dudum obiisset, quando Bartholomæus Laudunenses infulas accepit.

IV. Wedericus, Werricus seu Guerricus, ex priore abbas tertius a restitutione cœnobii, an. 1124 electus, subscripsit 1138 litteris Nicolai ep. Camerac. pro S. Sepulcro. Adfuit 1143, repositioni reliquiarum B. Lamberti martyris de vasculo, in quo post passionem à S. Huberto episcopo locatæ fuerant, in aliud quod in honore ipsius decenter fabricatum fulgebat, atque inde maxima et pretiosa dona Letiam retulit; unde et ipsi paulo post Nicolaus Leodiensis canonicus suam de vita S. Lamberti lucubrationem nuncupavit. Sedit autem Wedericus annis 24, hoc est ad annum 1147, quo Vedastinus abbas creatus est.

V. Thiescelinus ex priore abbas, an. 1153, abdicavit; obiit vero 6 aprilis.

VI. Helgotus, monachus Latiniacensis, subrogatur eodem anno; cujus nomen subscriptum reperitur in charta compositionis inter abbatem S. Auberti Camerac. et nobilem virum Adamum de Walincourt, an. 1174. Occurrit etiam 1177, in tabulis Alardi, ep. Camerac. pro Johanne abbate S. Amandi, et adhuc 1191, quo anno amotus est per Guillel. Remensem archiep.

VII. Simon ex præposito Latiniac. deponitur 1194.

VIII. Hugo I, ex monacho Vedastensi, rexit tribus mensibus.

IX. Hugo II, de Hestru, denascitur 1213, 3 aug.

X. Gosswinus de Hestru, cessit an. 1217.

XI. Petrus I, de Avesnis, anno 1219, mense julio ratam habet acquisitionem ecclesiæ Viconiensis in terra adhærente nemori de Bellomonte. Moritur an. 1225.

XII. Thomas de Walcourt, præerat 1225. Resignavit 1227, factus monachus Cisterc. Fusniaci, et obiit 1229.

XIII. Segardus post sex annos deturbatur 1232.

III. Renier de Carnières, d'abord prieur, est cité comme abbé en 1107, dans la lettre d'Odon, évêque de Cambrai, pour l'église de St.-Jean à Valenciennes. Il passa à une vie meilleure en 1124, le 30 janvier. On rapporte qu'il rendit la vue à un aveugle, en se servant de l'eau avec laquelle il avait fait l'ablution des mains dans le sacrifice de la messe; et c'est probablement le même Renier qui fit consacrer l'église de Liessies, par Barthélemi, évêque de Laon, et non Reiner, abbé de Crespin, donné par Mabillon comme premier abbé de Liessies; car celui-ci était mort depuis longtemps quand Barthélemi devint évêque de Laon.

IV. Wederic, Werric ou Guerric, de prieur élu abbé 1124, le troisième depuis la restauration de l'abbaye, souscrivit en 1138 la lettre de Nicolas, évêque de Cambrai, pour l'abbaye du St.-Sépulcre. Il assista, en 1143, à la translation des reliques de saint Lambert, martyr, placées autrefois dans un petit reliquaire par saint Hubert; elles furent alors transférées dans une châsse brillante et d'un riche travail. Wederic rapporta à Liessies de grands et précieux présents; peu de temps après, Nicolas, chanoine de Liége, ayant écrit la vie de saint Lambert, la dédia à Wederic. Celui-ci siégea vingt-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1147, époque où il fut créé abbé de St.-Vaast.

V. Thiescelin, de prieur devenu abbé, abdiqua en 1153, et mourut le 6 avril.

VI. Helgot, moine de Lagny, est élu la même année; on trouve son nom dans le traité passé en 1174, entre l'abbé de St.-Aubert, de Cambrai, et Adam, seigneur de Walincourt. Il reparaît en 1177, dans la charte d'Alard, évêque de Cambrai, à Jean, abbé de St.-Amand, et en 1191, année où il fut déposé par Guillaume, archevêque de Reims.

VII. Simon, d'abord prieur de Lagny, est déposé en 1194.

VIII. Hugues I, moine de St.-Vaast, gouverna Liessies trois mois seulement.

IX. Hugues II, de Hestru, mourut en 1213, le 3 août.

X. Gosswin de Hestru, en 1217.

XI. Pierre I, d'Avesnes, ratifia en 1219, dans le mois de juillet, l'acquisition faite, par l'église de Vicogne, d'un terrain attenant à la forêt de Beaumont. Il mourut en 1225.

XII. Thomas de Walcourt, était abbé en 1225. Il abdiqua pour prendre l'habit de Citeaux à St.-Fuscien, et mourut en 1229.

XIII. Ségard, déposé en 1232, six ans après son élection.

Digitized by Google

XIV. Gautier de Grart, nommé le 5 janvier 1234; il était aussi abbé de Lobbes, de Maroilles, et du Cateau-Cambrésis.

XV. Nicolas de Hestru meurt en 1244.

XVI. Hugues III, de Liessies, l'an 1249, le sixième jour après l'octave de la St.-Martin d'hiver, ayant été sous-délégué par l'abbé du St.-Sépulcre, que le souverain pontife avait chargé, conjointement avec Pierre, évêque de Châlons, de prononcer sur la légitimité de Jean d'Avesnes, et de Bauduin, fils de Marguerite, comtesse de Flandre et du Hainaut, Hugues déclara, de concert avec l'évêque, la légitime naissance de ces seigneurs. Il vécut jusqu'en 1267.

XVII. Bauduin I, de Thuin, religieux de Liessies, devient abbé de St.-André-du-Cateau, puis de Liessies; il est déposé par Enguerrand, évêque de Cambrai, après avoir siégé huit ans et deux mois, 1276.

XVIII. Maurice I, de Rumigny, auparavant moine de Derves, alors abbé de Maroilles; il meurt le 15 décembre 1303.

XIX. Michel d'Angre, de prieur devint abbé le 3 décembre. Il mourut en 1316.

XX. Oton de Senzelles mourut en 1330.

XXI. Jean I, de la Haye, moine de St.-Ghislain. Il est déposé en 1331.

XXII. Maurice II, dit Payen, est élu et déposé la même année.

XXIII. Sicard de Cardillac, illustre par sa naissance et par son habileté dans la jurisprudence, mourut vers l'an 1363.

XXIV. Jacob mourut en 1368.

XXV. Pierre II, de Ghislenghien, 1378.

XXVI. Arnoul du Chesne, élu en 1383, mort en 1385.

XXVII. Jean II, d'Ostrignies; décédé en 1405.

XXVIII. Gilles I, du Chesne, mort en 1434.

XXIX. Jean III, de Moytuyer, mort en 1439.

XXX. Anselme de Sars, prévôt de St.-Amand, devient abbé par la faveur de Philippe, duc de Bourgogne, au préjudice de Thomas Borigneau, élu par les religieux. Il mourut en 1461.

XXXI. Jean IV, Baccart, meurt en 1475.

XXXII. Leger du Pont, ancien prieur, sur-

XIV. Walterus de Grart, 1234, nonis jan. decessit, abbas etiam Laubii, Maricolarum, et Castri Cameracesii.

XV. Nicolaus de Hestru cessit 1244.

XVI. Hugo III, de Liessies, an. 1249, feria VI, post octavam S. Martini hyemalis, vi subdelegationis ab abbate S. Sepulcri, qui cum Petro Catalaunensi episcopo judex a domino papa delegatus fuerat in causa natalium Johannis de Avesnis et Balduini fratris ejus, Margaretæ, Flandriæ et Hannoniæ comitissæ, filiorum, una cum prædicto episcopo, eorumdem natales legitimos declaravit. Pervenit Hugo ad annum 1267.

XVII. Balduinus I, de Thuin, ex monacho Lætiensi abbas S. Andreæ de Castello, ac deinde Lætiensis, dejicitur ab Ingranno episc. Camerac. postquam sedisset annis octo et mensibus 2, 1276.

XVIII. Mauricius I, de Rumigny, antea monachus Dervensis, tum abbas Maricolensis, moritur 1303, 15 dec.

XIX. Michael d'Angre, ex priore successit abbas pridie cal. jan. Obiit 1316.

XX. Oto de Senzelles decessit 1330.

XXI. Johannes I, de la Haye, monachus sancti Ghisleni, remotus ab officio 1331.

XXII. Mauritius II, dictus Paganus, eodem anno electus et rejectus.

XXIII. Sicardus de Cardillac, nobilitate generis et jurisprudentia clarus, obiit circiter 1363.

XXIV. Jacobus e vivis excessit an. 1368.

XXV. Petrus II, de Ghislenghien, obiit 1378.

XXVI. Arnulfus du Chesne, 1383. Obiit 1385.

XXVII. Johannes II, d'Ostrignies, obiit 1405.

XXVIII. Ægidius I, du Chesne, ex hac vita migravit 1434.

XXIX. Johannes III, de Moytuyer, obiit 1439.

XXX. Anselmus de Sars, S. Amandi præpositus, fit abbas favore ducis Burgundiæ Philippi contra Thomam Borigneau a fratribus electum. Decessit anno 1461.

XXXI. Johannes IV, Baccart, moritur 1475.

XXXII. Leodegarius du Pont, ex priore,

Digitized by Google

Bonus abbas nuncupatus, Athi mortuus est 1496, sed Lætiis sepultus.

XXXIII. Balduinus II, Maubroek, cessit an. 1499.

XXXIV. Ægidius II, Gippus, Montibus in refugio decessit an. 1530.

XXXV. Ludovicus de Blois, illustrissimæ domus Castellioneæ summum decus, Adriani domini de Jumigny et Catharinæ Barbançoniæ filius, sanctimonia et eruditione inter primos seculi sui conspicuus, litteris humanioribus sub Nicolao Clenardo institutus, græcam, latinamque linguam edoctus, adolescens in Cæsaris Caroli V, aula eleemosynarii munere cum laude functus est; postea in Lætiensi monasterio benedictinæ regulæ nomen dedit, et anno ætatis solummodo 22, Ægidii Gippi decrepiti vicarius[1], eidem a monachis biennio post mortuo suffectus est abbas, pedo solemniter donatus idibus novembris. Iste collapsam veterem disciplinam renovavit et instauravit, ut probe observant eruditorum elogia; Cameracensem etiam præsulatum et abbatiam Tornacensem a Carolo V, imperatore oblata constanter recusavit; tandemque vir dignus immortalitate, corporis ergastulo solutus est anno Christi 1566, 7 januarii, ætatis 59, regiminis 35, in abbatia humatus sub ea epigraphe :

Qui tres exacte linguas callebat ab ipsa
Ephebia, virtutum et omnium narthecium,
Blosius, heu cecidit, tumbaque reconditur ista,
Nostri decus, miraculumque seculi.
Huic age fac, lector, felicia cuncta precare,
Et te para ad summi tribunal judicis.

Ejus elogium contexuit Andreas Quercetanus in historia Castellionea, et Franciscus Swertius varia ejus scripta enumerat; quorum elenchus habetur in Athenis Belgicis et in bibliotheca ecclesiastica Miræi. Annotare vero non pigebit *Speculum monachorum et spiritalis vitæ documenta*, quæ nescio cui scriptori octavi seculi tribuit Margarinus Bignæus in bibliotheca patrum Colon., sub nomine Dacryani abbatis ord. S. Bened. non alterius esse quam nostri Lud. Blosii, qui se Dacryanum, hoc est græce flentem et gementem, appellat, ut observatum a Theoph. Raynaudo. Ceterum huic piissimo abbati Lætiense monasterium debet, quod religione ac virtutum studio hucusque fulgeat.

XXXVI. Quirinus Douillet, ex procuratore

nommé le bon abbé, mourut à Ath, en 1496, et fut enseveli à Liessies.

XXXIII. Baudouin II, Maubroek. 1499.

XXXIV. Gilles II, Gippus, mourut en 1530 à Mons, où il s'était retiré.

XXXV. Louis de Blois, l'honneur de la très-noble famille de Chatillon, était fils d'Adrien, seigneur de Jumigny, et de Catherine de Brabançon. Illustre entre les premiers de son siècle par sa sainteté et son érudition, il avait étudié, sous Nicolas Clénard, les belles-lettres, le grec et le latin; et, tout jeune encore, il avait dignement rempli à la cour de Charles V les fonctions d'aumônier. Il prit l'habit de St.-Benoît dans le monastère de Liessies, n'ayant encore que vingt-deux ans. Il aida dans sa charge Gippus, accablé par les ans; et deux années plus tard, quand cet abbé mourut, les frères le choisirent à sa place, et lui donnèrent solennellement la crosse, le 13 novembre. Il fit revivre l'ancienne discipline dont on s'était relâché, comme l'observent très-bien ses doctes panégyristes. Il refusa constamment l'évêché de Cambrai, et l'abbaye de St.-Martin de Tournai, que lui offrait l'empereur Charles V. Enfin cet homme, digne de l'immortalité, fut délivré de sa prison corporelle en 1566, la cinquante-neuvième année de son âge, et la trente-cinquième de son gouvernement. Il fut inhumé dans l'abbaye avec cette épitaphe :

Louis de Blois, qui dès sa tendre jeunesse savait parfaitement trois langues; qui répandit partout le parfum des vertus, est mort, hélas ! et sous ce tombeau repose la gloire et le miracle de notre siècle. Lecteur, prie pour lui, et prepare-toi à paraître au tribunal du souverain Juge.

André du Chesne composa l'éloge de Louis, dans son histoire de Chatillon; et François Swerts énumère plusieurs écrits qu'il a laissés. On en trouve la liste dans les Annales belgiques, et dans la Bibliothèque ecclésiastique d'Aubert le Mire. Il faut surtout remarquer le Miroir des moines, et les Instructions pour la vie spirituelle; ces ouvrages que Margerin de la Bigne, dans la bibliothèque des Pères, de Cologne, attribue à je ne sais quel écrivain du huitième siècle, qu'il appelle l'abbé Dacryen, de l'ordre de St.-Benoît; appartiennent indubitablement à Louis de Blois qui, comme le remarque Théophile Raynaud, se nommait lui-même Dacryen, mot grec, qui veut dire pleurant et gémissant. Au reste, c'est à ce pieux abbé que le monastère de Liessies doit la ferveur et l'esprit de piété qu'on y voit briller aujourd'hui.

XXXVI. Quirin Douillet, de procureur du mo-

[1] Il existe aux archives de Flandre, à Lille, une bulle du 28 novembre 1528, qui donne un coadjuteur à l'abbé Gippus; cette bulle est incomplète, mais il est à peu près certain qu'elle concerne Louis de Blois.

Digitized by Google

nastère, est élu abbé; c'était un homme d'une telle prudence que les états du Hainaut le députèrent avec Mathieu Moulart, abbé de St.-Ghislain, pour recevoir et conduire à travers les Pays-Bas la reine des Espagnes, épouse de Philippe II. La contrée étant ensuite agitée par les troubles, il se retira dans le monastère de St.-André du Cateau, où il mourut le 26 avril 1578, dès le premier mois de son arrivée.

XXXVII. Nicolas II, Le Francq, gouverna pendant trente-deux ans d'une manière digne de louanges. Il mourut le 22 juillet 1610, à l'âge de 72 ans.

XXXVIII. Antoine de Winghe, ancien chanoine de l'église de Tournai, est appelé très-saint par Bollandus, dans une lettre dédicatoire adressée à Thomas Luytens, en l'année 1628. Rosweide lui dédia la seconde édition de la Vie des Pères. Le même abbé fit construire une chapelle des reliques qui fut consacrée le 12 octobre de l'an 1629, par François, archevêque de Cambrai. Il mourut en 1637 à Mons, en Hainaut, et fut inhumé dans l'église des Jésuites [1].

XXXIX. Thomas II, Luytens, obtint le premier d'Urbain VIII le droit de porter la mitre. Il reçut solennellement la mitre à Mons en Hainaut, des mains de l'archevêque de Cambrai. Il mourut en 1644. C'est à lui et à ses religieux que Bollandus dédia les Actes des Saints, en 1643.

XL. Gaspard Rogier célébra, en 1645, un jubilé en souvenir de la réforme faite par Louis de Blois. En 1647, il donna, à l'abbé de Bonne-Espérance une parcelle assez considérable de la vraie Croix.

XLI. François Louchière. C'est de cet abbé que Mabillon dit avoir reçu la vie de sainte Hiltrude, qui repose dans le monastère de Liessies.

XLII. Agapit Dambrinne est nommé coadjuteur par le roi, le jour de la Pentecôte, 1708. C'est lui qui régit actuellement le monastère. *Ici finit la table donnée par le Gallia Christiana.* Nous extrayons ce qui suit du billet mortuaire de l'abbé Dambrinne : L'an 1740, le 6 mars, Dom Dambrinne est mort dans le village de Liessies, voisin du monastère où il s'était retiré pour cause de santé; il était dans la soixante-quatorzième année de son âge, la cinquante-troisième de sa profession religieuse, et la trente-deuxième de sa dignité abbatiale. Depuis l'époque de sa conversion, il s'appliqua tellement à mortifier ses passions que ses proches pouvaient à peine le reconnaître. Après avoir été économe et receveur, il s'éleva successivement aux fonctions de prieur, de coadjuteur et d'abbé. Ami de la

cœnobii, eligitur abbas: vir adeo prudens ut ab ordinibus Hannoniæ delegatus sit cum abbate S. Ghisleni Mathæo Moulart, ad salutandam et deducendam per Belgii provincias Hispaniarum reginam uxorem Philippi II. Postea Belgio turbato se recepit ad monasterium S. Andreæ de Castello, ubi intra primum secessus mensem, obiit 26 aprilis 1578.

XXXVII. Nicolaus II, Le Francq, laudabiliter rexit annis 32, mortuus 22 julii an. ætatis 72, Christi 1610.

XXXVIII. Antonius de Winghe, antea canonicus ecclesiæ Tornacensis, vocatur sanctissimus a Bollando in epistola dedicatoria ad Thomam Luytens. Anno 1628, Rosweidus secundam editionem vitæ patrum ei nuncupavit. Idem abbas sacellum reliquiarum exstrui curavit ac dedicari die 12 oct. anni 1629, per Franciscum archiepisc. Camerac. Moritur an. 1637, apud Montes Hannoniæ, sepultus in ecclesia patrum Soc. Jesu.

XXXIX. Thomas II, Luytens, ab Urbano VIII mitram primus abbatum Lætiensium suscepit; qua solemniter donatus est Montibus Hannoniæ, anno 1641, ab archiep. Camerac. Defecit an. 1644, cui et cœnobitis Johannes Bollandus Acta Sanctorum dicavit an. 1643.

XL. Gaspardus Rogier, an. 1645, reformationis Blosianæ jubileum celebravit. Anno 1647, insignem S. Crucis portionem largitus est abbati Bonæ-Spei.

XLI. Franciscus Loucherius, a quo Mabillonius se dicit accepisse libellum vitæ S. Hiltrudis virginis, quæ in cœnobio Lætiensi requiescit.

XLII. Domn. Agapitus Dambrinne designatur a rege coadjutor an. 1708, in festo Pentecostes, Hactenus feliciter administrat. *Hic desinit elenchus in Gallia Christ. insertus.* Cætera ex libello emortuali ejus depromimus : Anno 1740, martii die 6, in villa Lætiensi, monasterio vicina, quo sanitatis causa secesserat, obiit D. Dambrinne, ætatis annum agens 74, religiosæ professionis 53, abbatialis dignitatis 32. Qui, ab ipso suæ conversionis initio, passionum mortificationi tam sedulam operam dedit ut a propinquis vix agnosceretur. Postmodum officiis œconomi et receptoris admotus, per prioris munus gradum sibi fecit ad coadjutoriam, abbatialemque dignitatem. Pacis amans et pacifice regens, ordinis tranquillitatem in congregatione sua semper fovit et servavit. Sobrius in sensu suo, mente

[1] Notre abbé était l'ami particulier de l'illustre Fr. Vander Burch, archev. de Cambrai, qui voulut être inhumé près de lui dans l'église des Jésuites de Mons.

Digitized by Google

nescivit extolli; parcus in cibo potuque : largus in eleemosynis fuit, otii osor, lubens in labore, lectioneve, aut oratione occupabatur; templi cœnobiique decorem dilexit, unde et claustrum majori ex parte renovavit, multaque ædificia extra monasterium construi curavit. Per totam ferme vitam, nunc rhumatismi, nunc hemicraniæ, modo præsertim stranguriæ aliisque acutis doloribus afflictus, et veluti lapis electus a Domino, expolitus fuit, ultimis vitæ suæ mensibus [1].

paix, il administra pacifiquement et parvint à entretenir toujours l'ordre et la tranquillité parmi ses religieux. Plein de réserve dans ses propres sentiments, il ne montra jamais d'orgueil; il était sobre, tempérant, rempli de charité pour les pauvres. Ennemi de l'oisiveté, il n'interrompait ses travaux que pour se livrer à la lecture et à la prière; toujours appliqué à embellir la maison du Seigneur et son monastère, il réédifia le cloître presque en entier, et construisit même plusieurs autres édifices hors de l'abbaye. Durant une grande partie de sa vie, et surtout pendant les derniers mois, il fut affligé de rhumatisme, de migraine, de strangurie et d'autres souffrances très-aiguës, de sorte qu'on pouvait le considérer comme la pierre choisie que le Seigneur se plaît à polir.

XLIII. Augustinus Fourdin, anno 1730, Agapito Dambrinne minus ætate quam morbis confecto coadjutor datus, tandem eo defuncto abbas effectus.

XLIII. Dès l'année 1730, Dom Dambrinne, plus affaibli par les maladies que par l'âge, obtint pour coadjuteur Dom Augustin Fourdin, qui devint abbé titulaire à la mort du premier.

XLIV. Anno 1755, 2 martii, regis christianissimi placito in abbatem promotus est D. Marcus Lhomme, ipsius monasterii religiosus; verum ei plurimæ et onerosæ pensiones eodem edicto impositæ sunt.

XLIV. Le 2 mars 1755, le roi très-chrétien conféra l'abbaye de Liessies à Dom Marc Lhomme, religieux de cette maison; et lui imposa en même temps plusieurs pensions fort onéreuses.

XLV. Gregorius Dupire.

XLV. Grégoire Dupire.

XLVI. Michael Lelong, anno 1772, mense octobri, sese coadjutorem-abbatem nuncupabat.

XLVI. Au mois d'octobre 1772, Michel Lelong prenait le titre de coadjuteur-abbé de Liessies.

MARICOLENSIS ABBATIA.

Maricolæ, Marecliæ, et Mariliæ in recensione monasteriorum regni Lotharii, quæ partiti sunt inter se anno 870 Ludovicus et Carolus, Francorum reges, abbatia Benedictinorum est in pago Fanomartensi ad fluviolum Helpram in Hannonia, duobus circiter milliaribus ab oppido Landrecio, in honorem sanctæ Mariæ et SS. apostolorum Petri et Pauli constructa circiter anno 653, a Choneberto, viro illustri, quem Miræus in notis ad caput quintum piarum donationum arbitratur haud alium esse a Choneberto graphione seu comite, qui donationi Adroaldi an. Clodovei regis undecimo subscripsit. At postquam hic locus a Normannis destructus est, quidam clerici et canonici seculares ipsum incoluisse feruntur. Post hæc in beneficium cessit ecclesiæ Cameracensi, dato diplomate a Carolo Simplice, rogatu Haganonis et Radulfi comitum, VI idus septembris, indict. VIII. an. 28, regnante Carolo rege glorioso, redintegrante 23, largiore vero hæreditate indepta 9, hoc est an. Christi 920, quo circiter ins-

ABBAYE DE MAROILLES.

Maroilles, appelée aussi *Maricolæ*, *Marecliæ* et *Mariliæ*, dans le recensement des abbayes du royaume de Lothaire, que les rois Louis et Charles se partagèrent en 870, est un monastère de bénédictins, situé dans le *pagus* de Famars, auprès de la rivière d'Helpre, en Hainaut, à deux milles environ de la ville de Landrecies. Il fut construit vers l'an 653, en l'honneur de sainte Marie et des saints apôtres Pierre et Paul, par Chonebert, personnage de distinction, qu'Aubert le Mire, dans les notes du chapitre cinquième des donations pieuses, pense être le comte Chonebert, qui souscrivit à la donation d'Adroald, la onzième année du règne de Clovis. Cette abbaye ayant été détruite par les Normands, quelques clercs et quelques chanoines séculiers vinrent y fonder une nouvelle maison. Elle devint plus tard un bénéfice de l'église de Cambrai, par un diplome de Charles le Simple, donné à la prière des comtes Haganon et Radulphe, le 8 de septembre, indiction 6, l'an 28 du glorieux règne du roi Charles, de sa res-

[1] Dom Dambrinne eut pour prédécesseur Lambert de Bouillon que le *Gallia Christ.* n'a pas nommé. Nous remarquons en outre, dans les chartes de l'abbaye, qu'en 1369, Pierre, abbé de Liessies, donna, à bail, à Jean, dit le Stordeur, un *estordoir* et une *buisine* situés à Sepmeries. Enfin, une autre circonstance qui nous est encore révélée par les archives de Liessies, c'est qu'en 1474, le duc de Bourgogne, Charles le Hardi, fit de vives instances auprès de l'abbé Jean Baccart, pour le déterminer à se démettre en faveur de Louis de Dinteville, conseiller du duc.

Digitized by Google

tauration, le 23, et de l'augmentation de son héritage, le 9. Cette date correspond à l'an 920. Gazet rapporte que ce fut vers ce temps que le monastère fut restauré par le comte Ingranne. Les clercs, cependant, continuèrent à l'habiter jusqu'à l'année 1020, d'après les annales du Hainaut. C'est à cette époque, dit-on, que Gérard, évêque de Cambrai, mit des moines à leur place. L'empereur Conrad II mentionne avec éloge cette substitution dans un décret daté de la onzième année de son règne, la sixième depuis sa promotion à l'empire, indiction II. Depuis lors, des abbés gouvernèrent ce monastère. Pour plus amples détails, touchant son origine, voyez, au deuxième siècle du livre des SS. de l'ordre de St.-Benoît, la vie de saint Humbert.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Saint Humbert I, second fondateur du monastère, et premier abbé, était fils d'Evrard et de Popita. Ses parents étaient français et d'une origine distinguée. Il naquit au village de Mézières, dans le Laonnois, sur la rivière d'Oise. Il s'enrôla à Laon dans la milice sacrée, et y reçut la prêtrise. Il était déjà religieux à cette époque, peut-être dans le monastère de St.-Vincent. Il fit bâtir, avec l'agrément de l'évêque de Cambrai, un oratoire près de la Sambre; l'ayant ensuite abandonné, il construisit, ou plutôt il agrandit et embellit à ses propres frais un autre monastère à peu de distance du premier, c'est celui de Maroilles. Il ne faut pas en conclure qu'Humbert ait été un abbé séculier, comme l'a pensé Colvenere, car mille exemples attestent qu'autrefois les abbés réguliers avaient la coutume de conserver leurs biens et de les employer à de pieux usages. Il mourut peu de temps avant la bienheureuse Aldegonde, fondatrice du couvent de Maubeuge, à laquelle il était fort attaché, et qui, dit-on, passa à une meilleure vie en 684. Le corps de saint Humbert repose à Maroilles; il est invoqué et honoré comme le patron du monastère. Vinchant donne Chonebert comme successeur de saint Humbert, d'après Colvenere, dans ses notes sur le chapitre XXVII de Balderic, et l'appelle le second fondateur du couvent et abbé séculier; il cite ensuite après lui trois autres abbés séculiers, parents de saint Humbert et de Chonebert. Il appuie son opinion sur d'anciens monuments, qu'il eut toutefois bien fait d'indiquer, s'ils existent réellement.

II. Hormung, abbé du monastère de Maroilles, eut à soutenir un procès contre Fulrade, abbé de St.-Denis; mais Pépin, maire du palais, mit fin à ce différend par une sentence, en 750. Voy. livre VI de la Diplomatique de Mabillon, charte 38.

III. Rodin fut abbé de Maroilles au temps

tauratum fuisse hoc monasterium ab Engranno comite Gazæus narrat. Nec tamen inhabitare desierunt clerici, usque ad annum 1020, ex annalibus Hannoniæ, quo Gerardus, episcopus Camerac. iis expulsis monachos substituisse dicitur. Sane id facti memorat Conradus II, imperator, et laudat 1033, regni XI, imperii autem VI, indict. II, ex quo tempore per abbates regi cœpit hoc monasterium, de cujus origine plura vide sec. 2 Bened. in vita sancti Humberti.

SERIES ABBATUM[1].

I. S. Humbertus I, secundus monasterii fundator, et primus abbas, parentibus Evrardo et Popita, de clara Francorum origine satus, patriam habuit villam Macerias, sitam in pago Laudunensi super fluvium Iseram. Ecclesiasticæ militiæ tyrocinium posuit in ecclesia Laudunensi, ubi corona sacerdotali insignitur; prius tamen monachus factus, forte in Laudunensi S. Vincentii cœnobio. Impetrata vero a Cameracensi ep. licentia, oratorium secus alveum Sabis construxit; quo relicto, haud procul ædificavit, id est exornavit et auxit *de possessione sua* aliud cœnobium, scilicet Maricolas, unde non arguas Humbertum fuisse abbatem secularem, prout Colvenerius existimavit, id enim in more quondam positum fuisse, ut regulares abbates facultates suas in pios usus retinuerint expenderintque, sexcentis exemplis constat. Obiit autem paulo ante B. Aldegundem sibi familiarem, fundatricem Malbodii, quam migrasse ex hac vita ferunt an. 684. Quiescit Maricolis S. Humbertus cujus monasterii patronus audit et colitur. Post S. Humbertum Vinchantius Chonebertum inducit, quem ex sententia Colvenerii in notis ad caput XXVII Balderici, appellat secundum fundatorem et abbatem secularem, eique subrogat tres alios itidem seculares abbates, S. Humberti et Choneberti consanguineos[2], ex veteribus, inquit, hujus loci monumentis, quæ siquidem vera sunt, reticere neutiquam debuisset.

II. Hormungus, abbas Marigili monasterii, habuit litem cum Fulrado, abbate S. Dionysii, cui finis impositus fuit placito Pipini, Majoris-domus, an 750. Vide lib. VI. de re Diplom. charta 38.

III. Rodinus, abbas Marigili, tempore Caroli

[1] M. Michaux aîné, d'Avesnes, est auteur d'une bonne Chronologie des abbés de Maroilles, qu'il a bien voulu nous communiquer, et qui nous a été utile surtout pour les derniers abbés.

[2] Ces abbés séculiers ou laïcs étaient même au nombre de quatre : ils se nommaient Asculphe, Grimold, Aspert et Justin.

Digitized by Google

Magni in notis ad chartam mox laudatam, hoc monasterium restauravit, favore, ut videtur, Arnulfi comitis, qui mansos XXII, huic cœnobio dari obtinuit a Ludovico Pio, imperii ejus anno V. ind. XIII, calendis maii, ex Notitia eccles. Belgii, p. 42. Vide secul. 2 Bened. pag. 802. Corpus vero S. Humberti e terra levavit ex annalibus Hannoniæ, ubi præfuisse dicitur usque ad an. 830. Dehinc monasterium a Normannis destructum cœpit carere monachis et abbate, devenitque in manus laïcorum dominorum[1], qui fruentes bonis, satis habuerunt paucis clericis demandare rei sacræ curam; sicque permansit usque ad annum 920, quo Carolus Simplex, Francorum rex, ad preces Haganonis et Radulfi comitum, ipsius possessorum, *abbatiunculam dictam Marelias sanctæ Cameracensi ecclesiæ, cui præest præsul Stephanus, vir quippe totius regni strenuus, largitus est sub perpetua seculi subjectione*[2], *etc.* Porro ex iis annumerandus videtur abbatibus.

IV. Stephanus episc. Camerac. simulque abbas Crispiniensis dictus ob eamdem rationem, qua Maricolensis. Vide chartam mox laudatam. Miramur autem nullam fieri mentionem Stephani in charta seu potius in chartis duabus anni 921, ind. IX, quarum altera idem Carolus rex varia prædia, Maricolensibus fratribus numero triginta, attribuit seu confirmat, Ingelramo comite deprecante[3]; altera, « comitum Isaac et Haganonis precibus, quasdam res, quas tenere » hactenus in suo servitio solebant abbates, vel » ipsorum fideles, caussa beneficii, quæ magis » congruebant servire fratribus monasterii Mari» culas, etc... prædicti loci fratribus perenniter » confirmat[4].»

V. Isaac, urbis Camerac. comes et abbas secularis, de quo supra; vide sec. 2. Bened. p. 803. Iste videlicet, ut luna mutabilis, qui jam in synodo Trosleiana, anni 924, mulctatus erat centum libris argenti pro his quæ prave perpetraverat adversus ecclesiam Camerac. hujus multationis oblitus, necnon boni quod nuper cœnobio Maricolensi curaverat, mortuo Stephano Camerac. episc. quem, ut paulo superius diximus, rex Carolus ipsi præfecerat, abbatiunculam hanc occupavit, cum qua *regiam ac locupletem abbatiam sanctissimi Gaugerici.... sibi beneficiatam de regio jure tenebat.* Verum cum Otho I, imperator, Henrici filius, Cameracum devenisset *visitaturus, quomodo domnus Fulbertus episcopus in rebus ecclesiasticis se haberet*[5],

de Charlemagne, d'après les notes sur la charte que nous venons de citer; il restaura le monastère avec le secours du comte Arnoul. Ce seigneur obtint de Louis le Pieux XXII *manses* pour l'abbaye, le 1.er mai de la 5.e année du règne de ce prince, indiction 13. Voyez au deuxième siècle des SS. de l'ordre de St.-Benoît, p. 802. D'après les annales du Hainaut, il fut abbé jusqu'en 830, et retira du tombeau les restes mortels de saint Humbert. Depuis, l'abbaye fut saccagée par les Normands, et n'ayant plus ni moines ni abbé, elle tomba au pouvoir de seigneurs laïques qui, jouissant des revenus, confiaient à un petit nombre de clercs le soin des choses sacrées. Cet état dura jusqu'en 920, où Charles le Simple, roi de France, à la prière des comtes Haganon et Raoul, possesseurs du monastère, *plaça la petite abbaye de Maroilles sous la dépendance perpétuelle de l'église de Cambrai, que gouverne l'évêque Étienne, connu dans tout le royaume par sa haute sagesse.* On doit donc le ranger parmi les abbés.

IV. Étienne, évêque de Cambrai, est cité comme abbé de Crespin, pour la même raison qui lui fait donner le titre d'abbé de Maroilles. Voyez la charte dont nous avons parlé plus haut. Nous nous étonnons de ce qu'on ne fasse aucune mention d'Etienne dans la charte ou plutôt dans les deux chartes de l'année 921, indiction IX; dans l'une, le même roi Charles accorde ou assure aux trente frères de Maroilles plusieurs domaines, sur la prière du comte Ingelram; dans l'autre, il confirme pour toujours aux mêmes frères, à la demande des comtes Isaac et Haganon, la possession de certains biens que les abbés ou leurs vassaux avaient tenus jusqu'alors sous leur dépendance, lesquels biens il valait mieux attribuer aux frères du monastère de Maroilles, etc.

V. Isaac, comte de Cambrai et abbé séculier; il en est fait mention plus haut, voyez siècle deuxième des SS. de l'ordre de St.-Benoît, pag. 803. Variable comme la lune, cet homme qui déjà, dans le synode de Trosly, en 924, avait été condamné à cent livres d'argent pour les maux qu'il avait causés à l'église de Cambrai, oublia ce châtiment et le bien, que peu de temps auparavant, il avait fait au monastère de Maroilles; après la mort d'Etienne, évêque de Cambrai, dont nous avons parlé un peu plus haut, et que le roi Charles avait mis à la tête de l'abbaye, il s'empara du monastère, quoiqu'il eût reçu déjà de la libéralité de Charles, la royale et riche abbaye de St.-Géry; mais l'empereur Othon I.er étant venu

[1] Même avant l'invasion des Normands, il y avait à Maroilles des abbés laïcs; nous avons entre les mains une charte originale de Charles le Chauve, de 869, où il est question de l'abbé Ingelramne, que ce prince qualifie *dilectus comes et ministerialis noster.*

[2] Balderici *Chronic. Cam. et Atreb.* l. I. c. 67.

[3] Cette charte, tronquée dans Aubert Le Mire, n'est pas de 921, mais bien de 869-70. C'est celle que nous signalons dans la note ci-dessus.

[4] Miræus, *Notitia eccles. Belgii*, 90 et 94.

[5] *Chronic. Camer. et Atrebat.*, l. I. ch. 74

Digitized by Google

à Cambrai pour voir dans quelle position se trouvait l'évêque Fulbert, et ayant appris la conduite indigne du comte à l'égard de ce prélat, fit *rendre les deux abbayes à la sainte église de Cambrai, que gouverne l'évêque Fulbert, dirigé lui-même, ce semble, par l'esprit de Dieu.* L'acte est daté du 28 avril 947, indiction 6, la 12.e année du règne d'Othon.

VI. Fulbert, évêque de Cambrai, obtient de l'empereur, en 947, les deux abbayes de St.-Géry et de Maroilles. On est porté à croire que ce dernier monastère fut gouverné par les évêques jusqu'en 1020 environ; il commença alors à avoir des abbés particuliers; l'évêque Gérard y mit des moines et un abbé à la place des clercs; ce changement fut approuvé par l'empereur Conrad, en 1033, la 11.e année de son règne, et la 6.e depuis son avènement à l'empire.

VII. Eilbert, Elbert, ou Gilbert selon d'autres, fut abbé de Maroilles; il était frère de l'évêque Gérard, et habitait le monastère de St.-Thierri, près de Reims, dont il était portier, à l'époque où saint Poppon se retira dans cette abbaye, qui fut confiée aux soins de ce même Gilbert. Voyez la vie de saint Poppon, siècle VI des SS. de l'ordre de St.-Benoît, page 576, et suivantes. Voyez aussi Balderic, livre II, c. VII.

VIII. Albert, abbé de Maroilles, est nommé en 1064, dans une charte de Liébert, évêque de Cambrai, pour le monastère d'Einham; en 1090, dans un accord fait par Gérard, évêque de Cambrai, entre les chanoines de l'église d'Arras et les moines de St.-Vaast, où on lit à tort, (Albert, abbé de Marœul, au lieu de abbé de Maroilles), et en 1095, dans une charte de Gaucher, évêque du même siége, pour l'abbaye de St.-Guislain.

IX. Pasquier, 1132.

X. Bauduin I, en 1142.

XI. Raoul I, auparavant moine de St.-Quentin, mourut en 1151.

XII. Bauduin II, nommé en 1159 dans une charte de Samson, archevêque de Reims, en faveur du monastère de Cysoing.

XIII. Gilles I.

audissetque molestias episcopo illatas a prælibato comite, utramque abbatiam ipsi ablatam, sanctæ Cameracensi ecclesiæ, *cui venerabilis Fulbertus episcopus, Deo annuente, præsidere videtur*, in perpetuum habendam contradidit, II. cal. maii anno Dominicæ Incarnat. DCCCC. XLVII. ind. VI, regnante pio rege Ottone, an. XII.

VI. Fulbertus ep. Camerac. abbatiam S. Gaugerici et Maricolarum obtinuit ab Ottone I, imperatore an. 947. Et huic quidem par est credere episcopos successores præfuisse, ad annum circiter 1020, quo per abbates proprios gubernari cœpit, ex indulgentia Gerardi ep. qui amotis clericis monachos et abbatem substituit; quod probavit Conradus imperator anno regni sui XI, imperii VI, Christi 1033.

VII. Eilbertus, Elbertus, et secundum alios Gilbertus, Maricol. abbas, frater Gerardi Camerac. episcopi, degebat in monasterio S. Theoderici prope Remos, cujus erat portarius, quando huc S. Poppo ad conversionem venit, eique instituendus traditus est; ex vita ejusdem S. Popponis, secul. VI. Bened. p. 1, pag. 576 et seq. de quo etiam Baldericus, lib. II. cap. 32[1].

VIII. Albertus, abbas de Maricolis, memoratur an. 1064, in charta Lietberti ep. Camerac. pro Einhamensi monasterio; 1090, in quadam compositione facta per Gerardum ep. Camerac. inter Atrebatensis ecclesiæ canonicos, et Sanvedastinos monachos, ubi perperam legitur Albertus abbas *Mareolensis*, pro *Maricolensis*, et 1095, in tabulis Galcheri ejusdem sedis episcopi pro sancto Gisleno[2].

IX. Paschasius, 1132.

X. Balduinus I, 1142[3].

XI. Radulfus, antea monachus S. Quintini; obiit 1151.

XII. Balduinus II, 1159, in charta Samsonis Remorum archiep. pro Cysonio[4].

XIII. Ægidius I.

[1] C'est le chap. 22 de notre édition.
L'Antiquarium Maricolense, suivi par M. Michaux, place entre Eilbert et Albert, un abbé nommé Gautier ou Wautier, qui siégeait en 1046.

[2] Il paraitrait, d'après l'*Antiq. Maric.* que le successeur immédiat de l'abbé Albert, doit être Abraham qui souscrivit en 1095, une charte de Gaucher, évêque de Cambrai, il y aurait même encore un autre abbé nommé Lambert, élu en 1130, et prédécesseur de Pasquier. Cela résulte d'une charte de 1131, découverte par M. le président Le Beau, et leguée par lui aux archives du département.

[3] Ce Bauduin ne fut pas abbé de Maroilles, mais bien de Marœul, au diocèse d'Arras.

[4] Mir. *Dipl. belg.* 702, nous croyons qu'ici encore les auteurs du *Gallia Christ.* ont fait erreur, et ont pris pour un abbé de Maroilles, Bauduin de Bailleul, qui était abbé de Marœul.

Digitized by Google

XIV. Radulfus II.

XV. Nicolaus 1181 et 1184, quo anno fecit commutationem cum M. abbate S. Quintini in Insula [1].

XVI. Ægidius II, de Tornaco, 1193 [2].

XVII. Abraham in actu compositionis initæ cum ecclesia S. Gisleni, reperitur 1195, in charta Balduini Flandriæ comitis pro Condatensi et Montensi ecclesiis [3].

XVIII. Guillelmus de Tornaco.

XIX. Joannes I, Hulan [4].

XX. Walterus de Grart, primum abbas Castri Camerac. tum Lobii, Maricolarum et Lætiæ, decessit 1234.

XXI. Arnulfus, 1236.

XXII. Nicolaus I, 1245.

XXIII. Johannes II, de Maroilles, monachus S. Michaelis, 1257, sedit usque ad an. 1293.

XXIV. Godefridus, 1294.

XXV. Mauricius de Rumigny, mortuus abbas Lætiæ, an. 1303 [5].

XXVI Johannes III, le Noble, rexit ab anno 1317, ad 1323.

XXVII. Ægidius III, 1334.

XXVIII. Alexander I, 1375.

XXIX. Gerardus.

XXX. Parvinus de Glarges.

XXXI. Henricus I, Monequin, 1400. Obiit an. 1418, 16 junii.

XXXII. Henricus II, Sautier, 1418. Decessit die 3 maii 1430.

XXXIII. Johannes IV, Bourgeois, 1430. Iste est Johannes, qui cum altero Johanne abbate Lætiensi an. 1460, velum primum, quo usa est B. Aldegundis Melbodii fundatrix, in capsa vitrea inclusit apud Melbodium. Cessit an. 1483, obiitque 1485, 30 jan.

XXXIV. Johannes V, Gosselet, 1483, totius

XIV. Raoul II.

XV. Nicolas parait en 1181 et en 1184, où il fit un échange avec M. . . . . abbé de St.-Quentin en l'Ile.

XVI. Gilles II, de Tournai, en 1193.

XVII. Abraham est nommé dans un traité avec l'église de St.-Ghislain, et en 1195, dans une charte de Bauduin, comte de Flandre, pour les églises de Condé et de Mons.

XVIII. Guillaume de Tournai.

XIX. Jean I, Hulan.

XX. Waultier de Grart, d'abord abbé du Cateau-Cambresis, et ensuite de Lobbes, de Maroilles et de Liessies, mourut en 1234.

XXI. Arnould, 1236.

XXII. Nicolas I, 1245.

XXIII. Jean II, de Maroilles, moine de St.-Michel, 1257. Il gouverna jusqu'en 1293.

XXIV. Godefroi, 1294.

XXV. Maurice de Rumigny, mort abbé de Liessies, en 1303.

XXVI. Jean III, le noble, régit le monastère de 1317 à 1323.

XXVII. Gilles III, en 1334.

XXVIII. Alexandre I, 1375.

XXIX. Gérard.

XXX. Parvin de Glarges.

XXXI. Henri I, Monequin, en 1400, mourut le 16 juin 1418.

XXXII. Henri II, Sautier, nommé abbé en 1418, mourut le 3 mai 1430.

XXXIII. Jean IV, Bourgeois, nommé en 1430 : c'est ce Jean, qui, avec un autre Jean, abbé de Liessies, en 1460, renferma à Maubeuge, dans une châsse vitrée, le premier voile dont s'était revêtue la B. Aldegonde, fondatrice du monastère de Maubeuge; il quitta sa charge en 1483, et mourut le 30 janvier 1485.

XXXIV. Jean V, Gosselet, en 1483; il re-

[1] M. Michaux nomme un abbé Humbert qui semble avoir siégé en 1189.
[2] Il parait que ce Gilles et Guillaume de Tournai, que le *Gall. Christ.* place après Abraham, ne sont qu'un seul et même personnage.
[3] Miræus, *Diplom. belg.* I. 721.
[4] Jean Hulan, qui fut élu en 1193, aurait dû être placé avant Abraham.
[5] Entre Maurice de Rumigny et Jean le Noble, le *Gall. Christ.* omet trois abbés qui sont : Pierre I, mentionné en 1288, Godefroy, mort en 1294, et Gautier III, qui figure dans les années 1299, 1302 et 1304.

Digitized by Google

construisit tout le monastère, et mourut l'an 1523; il fut enseveli au milieu du chœur, sous un tombeau d'airain.

XXXV. Pierre Le Witte, nommé en 1524, mourut en 1553, le 27 Juin; son tombeau se trouve au milieu du chœur, avec une épitaphe, où il est nommé *le Blanc*.

XXXVI. Balthasar de Nimègue, ou de Nymay, nommé en 1554, mourut le 21 décembre 1558.

XXXVII. Christophe Monceau, nommé en 1559, mourut en 1563, le 13 décembre.

XXXVIII. Frédéric d'Yve, élu en 1564, reçut en 1585 de Sixte-Quint, souverain pontife, la permission de porter la mitre et l'anneau, et le 10 août de l'année suivante, Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, lui donna solennellement la mître dans l'église de Maroilles; cet abbé mourut le 9 avril 1599.

XXXIX. Alexandre II, de Brissy, économe du monastère, fut nommé abbé, et reçut la bénédiction des mains de l'évêque de Namur, en 1599, le jour de la fête des SS. Jacques et Christophe; il mourut en 1619, après avoir gouverné le monastère pendant vingt et un ans.

XL. Nicolas II, de La Croix, prieur du couvent, est élu abbé le 3 février 1620; il fut consacré à Maroilles le 3 novembre, et y mourut le 6 avril 1627, à l'âge de quarante-huit ans : il fut inhumé devant l'autel de la B. V. Marie.

XLI. Simon Bosquier, auparavant curé de Maroilles, est nommé abbé le 15 mai 1627, et consacré à Binche le 30 du même mois. Il assista à la translation des reliques de saint Druon, qui eut lieu la troisième férie de la Pentecôte, le 30 mai 1628; il fut emporté par la peste, à Mons en Hainaut, où il s'était réfugié à cause de la guerre, le 20 août 1635, la soixante-troisième année de son âge; il repose dans cette même ville, au cimetière de St.-Germain.

XLII. Humbert II, de Briastre, fut consacré à Cambrai le 27 décembre 1635, et mourut à Mons le 24 juillet de l'an 1638, à l'âge de 53 ans; il fut néanmoins enseveli dans le chœur de Maroilles.

XLIII. Philippe de La Samme, auparavant curé de Maroilles, et ensuite prieur du Monastère, fut élu abbé le 5 novembre 1638; il mourut à Mons, en 1645, le jour de la Pentecôte, et fut enseveli à Maroilles.

XLIV. Alexandre III, de Brissy, curé de

cœnobii constructor, e vivis excessit an. 1523, sepultusque est in medio chori sub æneo tumulo[1].

XXXV. Petrus Le Witte, 1524. Vivere desiit anno 1553, die 27 junii, in medio chori tumulatus cum epitaphio, ubi cognominatur *Albus*[2].

XXXVI. Balthasar de Nimegue al. de Nimay, 1554; obiit 1558, die 21 dec.

XXXVII. Christophorus Monceau, 1559; moritur 1563, die 13 decemb.

XXXVIII. Fredericus d'Yve, 1564. Anno 1585, usum mitræ et annuli obtinuit a Sixto V, summo pontifice, et an. seq. 10 aug. Ludovicus de Berlaymont, Camerac. præsul, ipsi mitram solemniter imposuit in ecclesia Maricolensi. Obiit 1599, die 9 apr.

XXXIX. Alexander II, de Brissy, ex procuratore monasterii electus abbas, munus benedictionis accepit in festo SS. Jacobi et Christophori an. 1599, ab episcopo Namurcensi. Rexit 21 annis; mortuus 1619.

XL. Nicolaus II, de La Croix, ex priore creatur abbas die 3 febr. an. 1620. Consecratur Maricolis 3 novemb. ac moritur ibidem 6 apr. 1627, ætatis suæ 48, sepultus ante altare B. M. virginis.

XLI. Simon Bosquier, antea pastor Maricolensis, nominatur abbas 15 maii, ac benedicitur Binchii, 30 maii an. 1627. Interfuit translationi reliquiarum S. Drogonis factæ feria 3 Pentecostes, 30 maii 1628. Peste sublatus est Montibus Hannoniæ, quo propter bella confugerat, an. 1635, 20 aug. ætatis suæ an. 63. Jacet ibidem in cœmeterio S. Germani.

XLII. Humbertus II, de Briastre, Cameraci consecratur 27 dec. 1635. Obiit Montibus, 24 julii anno 1638, ætatis suæ 53; sepultus est tamen Maricolis in choro.

XLIII. Philippus de La Samme, pastor quondam Maricolensis et prior, electus est abbas 5 novemb. 1638. Obiit Montibus Hannoniæ die Pentecostes 1645, sepultus Maricolis.

XLIV. Alexander III, de Brissy, ex pastore

[1] Jean Gosselet fut l'un des conseillers de Marguerite d'Autriche, lors des négociations de Cambrai, où fut conclue la fameuse ligue de 1508, contre les Venitiens. Voyez *Négociations dipl. entre la France et l'Autriche*. I. 221, 223.

[2] Le mot *Albus* n'est que la traduction latine du nom flamand (*Witte*), de notre abbé.

Digitized by Google

Maricolensi fit abbas 7 nov. 1645; consecratur Lobiis anno seq. ab ep. Namurc. [1]

XLV. Benedictus de la Barre, ex priore designatur abbas die 1 nov. 1698. *Hactenus Gallia Christ.* Eo sedente, per totam Hannoniam sæviit bellum de successione Hispanica, et inde plurimis laboravit incommodis abbatia Maricolensis. B. Humberti venerandum corpus cæteræque monasterii sacræ reliquiæ Montes delata, Maricolas relata fuere tantum 13 julii 1713. Ibi mortalitatem exuit Bened. de la Barre, circa annum 1719.

XLVI. Benedictus Levecque anno 1720 Maricolensis abbas inauguratus, 5,300 libris propter diversas pensiones oneratur. Mense julii 1730, princeps de Tingry, qui apud Sabim castra metatus erat, Maricolis diverticulum habuit omni cum suo bellico apparatu. Tunc circumquaque decem millia hominum hospitabantur. Abbas noster anno 1747 senio oppressus occubuit. Novam domus partem et frumentarium hordeum quod hucusque permanet anno 1735 ædificaverat.

XLVII. Postquam diutissime prioris officio functus fuerat, ad dignitatem abbatialem anno 1747 evectus fuit Joannes Mestiviers. Haud secus ac antecessor, multarum pensionum onus sustinuit. Uno anno vix exeunte obiit, post julii diem decimam octavam.

XLVIII. Mauricius d'Offegnies, ex subpriore abbas anno 1749, multis et onerosis pensionibus obnoxius quoque fuit ex edicto nominationis. Obiit ann. 1778. Eo sedente, variæ contentionis questiones motæ sunt inter abbatiam et communitatem de Taisnieres, quæ ad terram S. Humberti attinebat.

XLIX. Maurus Senepart, Collereti 22 oct. 1734 natus, Maricolis monasticam regulam sexto januarii 1757 professus est, prioris anno 1776, et abbatis 21 augusti 1778 munus obtinuit. Pensio 12,000 librarum ad vitam principissæ Carlottæ Lotharingicæ, Romarici Montis coadjutricis, annuatim solvendarum ei imposita est. Quando prima rerum gallicarum perturbatio ingruit, abbas et monachi lamentabilia sustinuerunt incommoda, quæ si fusius noscere cupis, eximium domini Michaux compendium perlegas. Buxeti ad Sambram obiit Maurus Senepart 8 sept. 1808.

Maroilles, est nommé abbé le 7 novembre 1645: l'année suivante, il fut consacré à Lobbes, par l'évêque de Namur.

XLV. Benoît de la Barre, prieur du couvent, est nommé abbé le 1.er novembre 1698. *Ici finit la liste des abbés dans le Gallia Christ.* Du temps de cet abbé, tout le Hainaut eut à souffrir à cause de la guerre pour la succession d'Espagne, et l'abbaye eut une grande part dans ces désastres. Le corps sacré de saint Humbert, et les autres reliques de l'abbaye furent alors transportées à Mons, et rapportées à Maroilles le 13 juillet 1713. Benoît de la Barre mourut vers 1719.

XLVI. Benoît Levecque fut nommé abbé de Maroilles en 1720. Le brevet de sa nomination lui impose 5,300 livres de pension pour diverses personnes. En juillet 1730, le prince de Tingry, qui commandait le camp de la Sambre, vint loger à l'abbaye avec son état-major; 10,000 hommes étaient cantonnés autour de l'abbaye. Notre abbé mourut fort âgé en 1747. Il avait construit, en 1735, un nouveau quartier et une grange qui est encore aujourd'hui debout.

XLVII. Jean Mestiviers avait été longtemps prieur de Maroilles avant d'être élu abbé en 1747. Il fut, comme son prédécesseur, assujetti à payer diverses pensions. Il mourut au bout d'un an, après le 18 juillet.

XLVIII. Maurice d'Offegnies, de sous-prieur fut nommé abbé en 1749. On lui imposa aussi de grandes charges pour prix de sa nomination. Il mourut en 1778. — De son temps, l'abbaye eut plusieurs procès avec la communauté de Taisnières, qui faisait partie de la terre de St.-Humbert.

XLIX. Maur Senepart, né à Colleret le 22 octobre 1734, fit profession à Maroilles le 6 janvier 1757, fut prieur en 1776, et abbé le 21 août 1778. On lui imposa 12,000 livres de pension viagère en faveur de la princesse Charlotte de Lorraine, coadjutrice de Remiremont. Cet abbé et ses religieux eurent à subir les plus terribles épreuves, au moment où éclata la révolution française; nous renvoyons pour plus de détails à l'excellent précis de M. Michaux. L'abbé Maur Senepart mourut à Boussois-sur-Sambre, le 8 sept. 1808.

[1] Alexandre de Brissy mourut en 1669, et eut pour successeur Pierre Tacquenier, mort en 1698. Ce fut durant la prélature de ce dernier que, par acte du 7 mars 1694, l'abbaye de Maroilles établit une confraternité de prières et de bonnes œuvres avec le monastère du St.-Sépulcre à Cambrai.

Digitized by Google

MONASTÈRE DE SAINT-SAULVE.

Le monastère de St.-Saulve, de l'ordre de St.-Benoît, situé sur l'Escaut, près Valenciennes, est nommé dans le partage des abbayes du royaume de Lothaire fait, en 870, entre les rois Louis et Charles. Il éprouva divers changements de fortune, qui ont occasionné des opinions différentes sur sa première dotation : Balderic, dans la chronique de Cambrai, l'attribue à Charles Martel, qui, touché et émerveillé des miracles accomplis dans le lieu de la sépulture de saint Saulve, c'est-à-dire dans un oratoire alors dédié à saint Martin, enrichit cette chapelle du produit du fisc de Valenciennes et d'autres biens, et y établit des chanoines avec un traitement convenable. Cependant, il en est qui rapportent plutôt ce fait à Charlemagne, sous le règne duquel Sigebert place le martyre de l'évêque Saulve. Cette opinion est suivie par d'autres auteurs plus récents, et s'accorde avec l'histoire du martyre et de la vie de saint Saulve. Cependant, comme l'observe très-bien Colvenere, jusqu'à meilleure information, l'on ne doit point donner sur ce fait plus de créance à Sigebert qu'à Balderic qui était contemporain et qui vivait plus près des lieux. Au reste, ceux qui soutiennent la seconde opinion disent que Charlemagne, trois ans après le martyre de saint Saulve et de son compagnon saint Supere, c'est-à-dire l'an 801, fit lever leurs corps avec l'assistance du clergé, et les transporta avec pompe de Beuvrages, lieu du martyre, à la basilique voisine de St.-Martin, qui est aujourd'hui l'église paroissiale de ce lieu. Non loin de là il fit, quelque temps après, élever une autre basilique en l'honneur des SS. apôtres Pierre et Paul, et de saint Saulve, dans laquelle il établit six chanoines réguliers, sous la conduite d'un seul supérieur, en leur donnant pour revenus une partie des impôts de Valenciennes. Il est certain qu'après les ravages des Normands, Bruno, archevêque de Cologne, et réformateur du Hainaut, ordonna qu'à la mort des chanoines, les religieux bénédictins que Pépin, maire du palais d'Austrasie et ensuite roi des Francs, avait établis et dotés dans l'église de St.-Géry, alors située hors des murs de Valenciennes, s'établiraient graduellement dans la collégiale de St.-Saulve. Voyez Origines des monastères du Hainaut. Mons, 1650. D'abbaye qu'elle était, cette église fut convertie en prieuré de l'ordre de Cluny, lorsque le comte Bauduin et sa mère Ida, qui la possédaient par droit héréditaire, en eurent fait don, en 1103, à Manassé, évêque de Cambrai; et enfin au siècle dernier elle recouvra sa première dignité d'abbaye.

SÉRIE DES PRIEURS ET ABBÉS.

I. Georges, vers 826, est nommé par Eginhard, prêtre et supérieur du monastère de St.-

SANCTI SALVII MONASTERIUM.

S. Salvii monasterium, ordinis S. Benedicti, ad Scaldim juxta Valentianas, locum habet in divisione cœnobiorum regni Lotharii facta inter Ludovicum et Carolum reges, an. 870. Porro varias expertum est fortunas, quæ varias item pepererunt opiniones de prima ejus dotatione. Baldericus in chronico Cameracensi hanc tribuit Carolo Martello, qui miraculis in loco sepulturæ S. Salvii, scilicet in oratorio quondam sancti Martini, patratis commotus et attonitus, locum ipsum fisco Valentianensi, aliisque rebus auxisse dicitur, ac stipendio deputato canonicos ibidem instituisse. Sunt tamen qui id factum Carolo Magno potius tribuant, cujus principatu Salvium episcopum martyrio affectum tradit Sigebertus, aliique post eum recentiores, quibus liber passionis ac vitæ sancti Salvii adstipulatur. Verum, ut recte observat in hunc locum Colvenerius, non minor hac in re Balderico quam Sigeberto, æquali ac viciniori fides habenda est, donec constet de contraria sententia. Cæterum, qui pro secunda stant opinione, tradunt Carolum Magnum anno tertio postquam S. Salvius cum socio S. Superio martyrium subierat, hoc est an. 801, horum corpora adstante clero elevasse, atque ex loco martyrii Brevitico, vulgo *Bruvaige* nuncupato, ad vicinam sancti Martini basilicam, quæ hodieque paræcialis est ejus loci ecclesia, honorifice transtulisse, eidemque mox alteram in honorem SS. apostolorum Petri et Pauli et S. Salvii adjecisse basilicam, in qua sex canonicos seculares sub unius præpositi regimine instituerit, fisci Valentiani parte eisdem assignata. Sane post cladem Normannicam Bruno Colon. archiep. et Hannoniæ reformator indulsit circa 959, ut emorientibus canonicis, ad hanc S. Salvii collegiatam ecclesiam monachi benedictini, quos in ecclesia sancti Gaugerici tunc extra muros urbis Valencenarum sita, Pepinus, major domus Austrasiæ et postea Francorum rex collocarat atque dotarat, paulatim commigrarent. Vide origines cœnobiorum Hannoniæ, Montibus editas anno 1650. Ex abbatia postmodum factus est prioratus ordinis Cluniacensis, Balduino comite et Ida matre ejus, qui hanc ecclesiam jure hereditario possidebant, tradentibus in manibus Manassæ, episcopi Camerac. anno 1103, ac denique seculo proxime elapso pristinam suam abbatiæ dignitatem recuperavit.

SERIES PRIORUM ET ABBATUM.

I. Georgius, circa 826, dicitur ab Eginhardo, presbyter et rector monasterii S. Salvii mar-

Digitized by Google

tyris[1], quod in pago Fanomartensi, in vico Valentianis appellato, ad ripam Scaldis fluvii situm est, ex lib. 4 de miraculis SS. Petri et Marcellini apud Surium.

II. Hugo I, successit, filius cujusdam abbatissæ, quæ reliquias S. Salvii a filio petiit, obtinuitque, ac ipsas Centulensi monasterio concessit.

III. Hubertus I, Cluniacensis monachus, præficitur S. Salvio Valencenensi a Pontio Cluniacensi abbate. Ecclesiam S. Gaugerici a monachis relictam, uni, ut vocant plebano, destinavit, reservato sibi duntaxat jure patronatus. Præmatura morte e vivis sublatus est.

IV. Robertus I, in locum Huberti patrum Cluniacensum calculis suffectus est, cujus doctissimi viri etiamnum exstant in hoc cœnobio quædam manuscripta sacra monumenta. Præterea omnes pene divini officii codices ipsius opera et expensis conscripti sunt. Pacem iniit cum abbate Hasnoniensi, ratione decimarum atque jurium parochialium ecclesiæ B. Mariæ Valencenensis, eo quod comprehendatur limitibus parochiæ sancti Gaugerici ad jus patronatus ipsius prioris pertinentis, ea lege ut sibi et posteris suis persolvantur singulis annis undecim solidi albi. Huic pacto subscripsere Rodulphus Remorum archiepiscopus, Guillelmus Catalaun., Liffardus Suessionensis, Bartholomæus Laudunensis, Lambertus Noviomensis episcopi, et Pontius, Cluniacensis abbas, tempore Burchardi, Camerac. episcopi.

V. Richardus, ord. Cluniac. monachus, prioratum S. Salvii a Pontio abbate Cluniac. adipiscitur; cujus tempore Burchardus, ep. Camerac. indulsit præposito, canonicis et monachis simul adhuc viventibus, ut possent suas accipere præbendas non ab alio quopiam, quam ab ipso Cluniacensi abbate, tanquam ipsi immediate subditi; monachos etiam hujus cœnobii bonorum ex asse declaravit heredes, subscribentibus Bovone S. Amandi, et Oduino S. Gisleni abbatibus[2].

VI. Hubertus II, ejusdem ordinis alumnus circa an. 1126, prior institutus est per abbatem Cluniacensem. Præfuit quatuor annis, accepta interim bulla protectionis ab Honorio II.

VII. Robertus II, Cluniacensem et ipse or-

Saulve, situé dans le pays de Famars, au lieu appelé Valenciennes, sur la rive de l'Escaut, livre IV des miracles des SS. Pierre et Marcellin, dans Surius.

II. Hugues I, son successeur, était fils d'une abbesse, qui demanda et obtint de son fils les reliques de saint Saulve, et les donna au monastère de Centule. (St. Riquier).

III. Hubert I, moine de Cluny, fut nommé prieur de St.-Saulve, près Valenciennes, par Ponce, abbé de Cluny. Il donna l'église de St.-Géry, abandonnée par les moines, à un pléban (curé), ne se réservant que le droit de patronat. Une mort prématurée l'enleva de ce monde.

IV. Robert I fut nommé successeur de Hubert par les suffrages des pères de Cluny. Dans ce monastère l'on voit encore plusieurs manuscrits, monuments sacrés de cet homme très-docte. Presque tous les livres de l'office divin furent écrits par ses soins et à ses frais. Il conclut un accord avec l'abbé d'Hasnon sur les dîmes et les droits paroissiaux de l'église de la B. Marie, à Valenciennes, située sur la paroisse de St.-Géry, dont le prieur de St.-Saulve avait le patronat, à condition que lui et ses successeurs recevraient onze blancs chaque année. Ce traité fut souscrit par Raoul, archevêque de Reims; Guillaume, évêque de Châlons; Liffard, évêque de Soissons; Barthélemy, évêque de Laon; Lambert, évêque de Noyon, et Ponce, abbé de Cluny, au temps de Burchard, évêque de Cambrai.

V. Richard, moine de l'ordre de Cluny, obtint de Ponce, abbé de Cluny, le prieuré de St.-Saulve. C'est sous lui que Burchard, évêque de Cambrai, accorda aux chanoines et aux moines qui vivaient encore ensemble, de ne recevoir leurs prébendes de nul autre que de l'abbé de Cluny, comme lui étant immédiatement soumis. Il déclara les moines héritiers des biens du monastère, par un acte que signèrent Bovon, abbé de St.-Amand, et Oduin, abbé de St.-Ghislain.

VI. Hubert II, moine du même ordre, fut nommé prieur vers l'an 1126 par l'abbé de Cluny, et régit le monastère pendant quatre années: il reçut du pape Honorius II une bulle de protection.

VII. Robert II, son successeur, avait été aussi

[1] Voici comment s'exprime à ce sujet d'Outreman, *Hist. de Valentienne*, 415: « J'ay dit qu'il y avoit un prevost, » ce qui est évident par le narré que fait Eginhart de la translation des corps de saint Pierre et saint Marcellin; » desquels, à son dire, George Venitien, prevost de St.-Saulve, ayant obtenu une partie du mesme Eginhart, les » envoya par son diacre Théodard à l'église St.-Sauve, l'an DCCCXXVII. »

[2] « Ensuite de ces lettres, ajoute D'Outreman, page 417, les chanoines vescurent avec les religieux paisiblement, jusqu'à ce que le nombre diminuant peu à peu, le dernier de ces chanoines se treuvant seul, et despité de voir tous les biens et revenus de ceste église, tombés en mains des religieux, il brusla malheureusement tous les papiers et pancartes de la mesme église. De façon que les religieux furent contraints d'avoir recours au saint siége, afin de suppléer au manquement de leurs titres; ce qu'ils obtindrent du pape Lucius II, par lettres données à Rome, le premier décembre MCXLIV. »

Digitized by Google

moine de Cluny : c'était un homme docte et pieux, qui mourut la quatrième année de son administration.

VIII. Adon, aussi moine de Cluny, recouvra le patronat de Famars, avec les dîmes depuis longtemps possédées par des laïques : le tout fut ratifié par Nicolas, évêque de Cambrai, sur la prière de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Ce prieur mourut en 1144.

IX. Hugues II, moine du même ordre, fut institué abbé de Cluny, par Pierre le Vénérable. Le pape Lucius le prit avec ses moines sous la protection du St.-Siége apostolique, et lui concéda l'église de St.-Géry avec les offrandes, les dîmes et les chapelles qui n'étaient pas encore érigées en paroisse, c'est-à-dire les chapelles de St.-Nicolas, de N. D. de la Chaussée, et de N. D. la Grande, aussi avec les dîmes et offrandes, etc. Il fut en litige avec l'abbé de St.-Jean sur les droits paroissiaux, surtout à cause des fonts baptismaux que cet abbé avait érigés dans son église sans l'assentiment du prieur : le souverain pontife, Eugène III, ordonna qu'ils seraient enlevés par les soins de l'évêque de Cambrai Nicolas.

X. Hubert III reçut, malgré lui, la dignité de prieur. Le pape Anastase IV lui accorda, durant l'interdit général, le droit de célébrer l'office divin, portes fermées et sans sonner les cloches. A cette époque, il y avait dans le monastère vingt-quatre religieux, sans compter les laïques.

XI. Aymon I succéda à Hubert III ; ses vertus engagèrent plusieurs personnes à faire au monastère de riches présents. Il fit un accord avec Gorguin, ou Gosuin, abbé d'Anchin, qui se désista des droits qu'il avait sur les terres de St.-Saulve. L'an 1176, il conclut un traité avec l'abbé de St.-Jean sur les droits paroissiaux et la chapelle de St.-Pierre, traité que ratifièrent le pape Alexandre III, et Alard, évêque de Cambrai. Par une convention qu'il fit à Valenciennes avec Gilbert, abbé de St.-Jean, celui-ci lui accorda chaque année la somme de 13 blancs, à condition d'avoir en retour, comme paroissiens, le comte du Hainaut et sa famille. Enfin, Aymon composa avec l'abbé de Vicogne, au sujet des dîmes de Curgies et d'Onaing, à la prière des abbés Clarembault d'Hautmont et Lambert de St.-Ghislain. Ses restes reposent dans un caveau ; il mourut en 1181.

XII. Maynier, auparavant sous-prieur, obtint, la troisième année de son administration, une bulle de protection du pape Urbain VI. C'est lui qui accorda aux habitants de Valenciennes que les deux chapelles de St.-Nicolas et de N. D. de la Chaussée fussent érigées en paroisses subsidiaires, parce que l'église de St.-Géry ne suffisait pas seule pour contenir la mul-

dinem professus, vir pius et doctus, anno suæ administrationis quarto defecit.

VIII. Ado, itidem monachus Cluniacensis, jus patronatus cum decimis de Famars, diu a laïcis usurpatum recuperavit ; idque ratum habuit Nicolaus episc. Camerac. precibus Petri Venerabilis, abbatis Cluniac. Obiit an. 1144.

IX. Hugo II, ejusdem ordinis asceta subrogatur a Petro Venerabili Cluniacensi abbate. Eum Lucius papa cum monachis in sedis apostolicæ tutelam suscepit, iisque laudavit ecclesiam S. Gaugerici, cum oblationibus decimis et sacellis nondum in parochias erectis, videlicet S. Nicolai, B. M. in Calcheia et B. M. Majoris, cum eorum decimis et oblationibus, etc. Item habuit cum S. Johannis abbate ratione jurium parochialium, ac præsertim quod sine prioris consensu in ecclesia sua fontes baptismales erexisset, quos summus pontifex Eugenius III, per Nicolaum Camerac. episcopum auferri voluit.

X. Hubertus III, titulo prioris exornatur invitus ; cui Anastasius IV papa facultatem indulsit celebrandi rem divinam januis clausis et sine sonitu campanarum tempore interdicti generalis. Ejus tempore erant in monasterio 24 monachi, præter laicos.

XI. Aymo I successit, cujus virtutibus excitati plurimi sese erga cœnobium munificos exhibuere. Concordiam iniit cum Gorguinio seu Gosuino, abbate Aquicinctensi, qui discessit a jure quod in agris S. Salvii habebat. An. 1176, cum S. Johannis abbate paciscitur ratione jurium parochialium et sacelli S. Petri, quod Alexander III papa, et Alardus Camerac. ep. approbarunt. Item compositionem fecit cum Gilberto, abbate S. Johan. Valenc. qui ei concessit 13, solidos annuos ut Hannoniæ comitem cum suis domesticis parochianum haberet. Denique pepigit Aymo cum abbate Viconiensi super decimis de Curgiis et Onain, precibus Clarembaldi Altimontis et Lamberti S. Gisleni abbatum. Jacet in crypta subterranea, mortuus 1181.

XII. Maynerus, antea subprior, tertio regiminis anno bullam protectionis obtinuit ab Urbano VI. Ipse vero Maynerus incolis Valencenarum concessit, ut duo sacella S. Nicolai et B. M. in Calceia veluti parochiæ subsidiariæ erigerentur, quod unica S. Gaugerici parochia tantæ multitudini capiendæ impar esset ; tumque Rogerius, ep. Camerac., uniuscujusque earum

Digitized by Google

limites assignavit. Obiit Mainerus septem vel octo relictis monachis, quibus moriens nihil aliud commendavit quam animorum concordiam et studium pietatis, anno 1194.

XIII. Arnulfus a patribus Cluniacensibus electus, partem decimarum in Famars a Fulcone loci domino huic monasterio acquisivit. Defunctus est an. 1199.

XIV. Guichardus prior S. Salvii an. 1200. Hic monachos suos per Hugonem abbatem Cluniac. ad meliorem vitæ statum redegit. Pactum iniit cum templariis Valencenensibus, ratione oblationum sacelli S. Johannis Minoris, eo pacto, ut sibi pro rebus parochialibus annuatim sexaginta solidi numerarentur. Obiisse dicitur an. 1220. Sed fortasse citius, vel ante obitum cesserat.

XV. Elias, an. 1217, cum Theoderico abbate S. Johannis de Valencenis fuit arbiter pacis inter ecclesiam Viconiensem et Amolricum villicum de Oneng. Legimus autem anno 1228, Waltero de Capella abbati Crispiniensi datam esse provinciam ab Honorio III, ut Eliam S. Salvii priorem electum in possessionem realem induceret. Hucusque forsitan sedis apostolicæ confirmationem neglexerat postulare. Rogatu Johannæ Flandriæ et Hannoniæ comitissæ, Franciscanis a decessore in xenodochium S. Bartholomæi in suburbio Valencenensi exceptis, novum cœnobium extruendi facultatem concessit, tempore Godefridi episcopi Camerac. Idem quoque fratribus Dominicanis copiam fecit ædificandi cœnobium cum ecclesia. E vivis excessit an. 1239.

XVI. Radulphus I, an. 1 sui regiminis ingentem turrim ecclesiæ Franciscanorum sine prioris consensu erectam dejici fecit cum maxima campana, sententia Petri Albanensis, ep. card. et apostolicæ sedis legati. Idem certis conditionibus permisit Johannæ Hann. comitissæ beghinagium apud Valenc. extruere. Obtinuit bullam ab Innocentio IV, qua omnia ordinis Cluniac. privilegia confirmantur. Eam se legisse testes sunt, Gualterus S. Amandi, Gualterus Altimontis, Gualterus sancti Gisleni, Ulricus de Hasnonio, Egidius de Crispinio, et Gerardus de Viconia abbates. Idem Radulphus Thomam archiepisc. Rem. excepit, qui SS. Salvii et Superii corpora ex antiquis vasculis in novum argento refulgens feretrum transtulit, et caput S. Salvii in argentea theca reposuit. Jacet in crypta subterranea.

XVII. Radulfus II, pactum fecit cum senatu et sancti Salvii indigenis, quo ipsi se adstringunt ad templum parochiale perpetuo sartum tectumque servandum, eamque conventionem Guillelmus, Cameracensis episc. litteris suis

titude des fidèles. Roger, évêque de Cambrai, en marqua les limites. Maynier mourut en 1194, ne laissant que sept ou huit moines auxquels il recommanda, en expirant, la concorde et la piété.

XIII. Arnould fut élu par les pères de Cluny: il acquit de Foulques, seigneur du lieu, une partie des dîmes de Famars pour le monastère; il mourut l'an 1199.

XIV. Guichard, nommé prieur de St.-Saulve en 1200, réforma la conduite de ses moines, par l'entremise de Hugues, abbé de Cluny. Il fit un traité avec les templiers de Valenciennes touchant les offrandes de la chapelle de St.-Jean le Mineur, sur lesquelles il reçut chaque année 60 blancs pour les besoins de la paroisse. On place sa mort en 1220; mais ou elle arriva plus tôt, ou il se démit de sa charge avant ce temps.

XV. Elie, nommé en 1217 fut, avec Théodoric, abbé de St.-Jean à Valenciennes, arbitre de l'accord passé entre l'église de Vicogne et Amulric, mayeur d'Onaing. Nous lisons qu'en 1228 Watier de Capelle, abbé de Crespin, reçut du pape Honorius III la commission d'installer en possession réelle Elie, élu prieur de St.-Saulve; peut-être avait-il négligé jusqu'alors de demander l'approbation du St.-Siége. A la prière de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, il accorda aux Franciscains que son prédécesseur avait reçus à l'hôpital de St.-Barthélemi, situé dans un fauboug de Valenciennes, la faculté de bâtir un nouveau monastère, au temps de Godefroi, évêque de Cambrai. Il permit aussi aux Dominicains de bâtir un couvent avec une église; il mourut en 1239.

XVI. Raoul I, la première année de son administration, d'après la sentence de Pierre Albano, évêque, cardinal et légat du St.-Siége, fit abattre la grande tour que les Franciscains avaient élevée sur leur église sans le consentement du prieur, et enlever la grande cloche. Il permit ensuite, sous certaines conditions, à Jeanne, comtesse de Hainaut, de bâtir un béguinage à Valenciennes. Innocent IV lui envoya une bulle qui confirmait tous les priviléges de l'ordre de Cluny. Gautier, abbé de St. Amand, Gautier d'Hautmont, Gautier de St. Ghislain, Ulric de Hasnon, Gilles de Crespin, et Gérard de Vicogne affirment qu'ils l'ont lue. Ce même Raoul fut honoré de la visite de Thomas, archevêque de Reims, qui exhuma les restes de saint Saulve et de saint Supère, du lieu de leur sépulture, pour les placer dans une nouvelle châsse toute brillante d'argent. La tête de saint Saulve fut déposée dans un étui de même métal. Raoul repose dans un caveau.

XVII. Raoul II fit, avec les magistrats et les habitants de St.-Saulve, un accord par lequel ces derniers s'obligent à conserver toujours en bon état l'église paroissiale; et Guillaume, évêque de Cambrai, confirma par ses lettres le

Digitized by Google

susdit accord. Le même Raoul permit aux chartreux, établis en 1288 dans la ville de Cambrai par Jean d'Avesnes, comte du Hainaut, de se transférer dans le village de Marly près Valenciennes.

XVIII. Etienne, distingué par ses connaissances dans les lettres, administra le monastère pendant environ deux ans, et mourut en 1314.

XIX. Renard, ou Gérard, fut nommé successeur d'Etienne par Raymond, abbé de Cluny. Dans la crainte que le monastère ne dépérît totalement, il fit restaurer tous les monuments anciens dégradés par la vétusté.

XX. Aymon II.

XXI. Gérard Bernart mourut la seconde année de son administration.

XXII. Guillaume de Canceris, homme peu sage, perdit une partie des biens du couvent par les ravages de la guerre, et en dissipa une partie. Irrité de cette conduite, Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, confia l'administration du monastère à Matthieu, abbé de Crespin, et au seigneur de Mastaing, prévôt-le-Comte de Valenciennes. Guillaume de Canceris mourut simple religieux, le 11 janvier.

XXIII. Jean I, Thisy, rappela dans le monastère les moines dispersés ; on place sa mort en 1367.

XXIV. André Thisy, homme probe, mais peu attentif aux affaires du couvent, mourut en 1376.

XXV. Jean II, évêque de Limoges, cardinal de Preneste, obtint le prieuré par la faveur du souverain Pontife et le consentement de l'abbé de Cluny. Ce prieur, à cause de sa continuelle absence, confia l'administration du monastère à Jean, abbé d'Anchin, et à Jean de Foilosia, moine de St.-Saulve. Le cardinal mourut accablé sous le poids des années, en 1384, ou 1385.

XXVI. Le Cardinal de Florence reçut le prieuré de Clément VII, mais il ne toucha jamais les revenus.

XXVII. Arnoud de Le Saulch, moine de St.-Vaast, fut nommé prieur par Jean, évêque de Cambrai, à la prière d'Albert de Bavière, comte de Hainaut ; mais il n'eut la tranquille possession du prieuré qu'après avoir fait profession dans l'ordre de Cluny : il fut enlevé par une mort subite, sept ans après son élévation, l'an de J. C. 1395.

XXVIII. Anseric fut nommé prieur de St.-Saulve, par Jean, abbé de Cluny : après une année d'administration, il résigna sa charge en faveur de Rasse, avec le consentement de l'abbé de Cluny.

roboravit. Ejusdem Radulfi permissu carthusiani in urbe Camerac. per Johannem de Avesnis Hannoniæ comitem, an. 1288, instituti, in *Marliis* vicum juxta Valencenas translati sunt.

XVIII. Stephanus scientia litterarum insignis, vix duobus annis præfuit. Obiit anno 1314.

XIX. Renardus *al.* Gerardus in Stephani locum a Raimundo abbate Cluniacensi subrogatur. Hic ne bona cœnobii pessum irent, omnia monumenta antiqua et vetustate corrupta instauravit.

XX. Aymo II.

XXI. Gerardus Bernart, vix annum sui regiminis secundum excessit.

XXII. Guillelmus de Canceris, vir parum frugi, bona cœnobii partim bellorum injuria perdidit, partim dilapidavit; quibus commotus Guillelmus Bavarus, Hannoniæ comes, cœnobii administrationem Matthæo Crispiniensi abbati et domino de Mastaing, præposito-Comitis Valencen. commisit. Privatus obiit Guillelmus, die XI januarii.

XXIII. Johannes I, Thisy, dispersos fratres in cœnobium revocavit. Mortuus fertur an. 1367.

XXIV. Andræas Thisy, vir probus, sed rei familiari parum intentus, decessit 1376.

XXV. Johannes II, Lemovicensis episcopus, cardinalis Prænestinus, collatione summi pontificis et assensu Cluniacensis abbatis, hunc prioratum assecutus est; qui quidem ob suam continuam absentiam, Johanni Aquicinctensi abbati et Johanni de Foilosia, S. Salvii monacho, loci administrationem commisit. Defecit cardinalis annorum mole oppressus an. 1384 *al.* 1385.

XXVI. Cardinalis de Florentia prioratum hunc accepit a Clemente VII; sed nusquam reditibus potitus est.

XXVII. Arnoldus de Le Saulch, S. Vedasti monachus, favore Alberti Bavari, Hannoniæ comitis, prior institutus est per Johannem ep. Camerac. at nonnisi postquam Cluniaci professus est, pacificam possessionem obtinuit. Subita morte oppressus est anno dignitatis suæ septimo, Chr. 1395.

XXVIII. Ansericus prior S. Salvii a Johanne Cluniacensi abbate confirmatus, vix per annum præfuerat, quando cessit in gratiam Rassonis, annuente Cluniacensi archimandrita.

Digitized by Google

XXIX. Rasso de Wargny, monachos suos ad sanctioris vitæ institutum reduxit. Conflavit magni ponderis campanam, quam a suo nomine *Rassam* indigitavit. Competitorem habuit Mathæum de Arnesio, sed lite agitata coram Odone Cluniacensi abbate Arnesius causa cecidit. Sepultus est Rasso in crypta subterranea.

XXX. Petrus I, de Loyaucourt, Cluniacensis monachus decessit, 1419, an. 3 regiminis.

XXXI. Martinus Bousseux obiit, post sex annos regiminis.

XXXII. Petrus II, de Balini, monachus Cluniacensis, Martino vita functo successit.

XXXIII. Simon Willort, Cluniacensis monachus, oblatum sibi titulum prioris recusavit primum, sed rogatu abbatis Cluniacensis tandem suscepit. Hic S. Victoris et SS. Paviæ et Caradumiæ ex numero sodalium S. Ursulæ corpora in novam capsam transferri curavit per Johannem Gringart episcopum de Gebelle, episc. Camerac. suffraganeum, adstante Odone Cluniacensi abbate cum novem hujus cœnobii monachis. An. 1453, Jacobo de Croy, dignitatem suam transcripsit, sub annua pensione ducentorum florenorum, annuente Nicolao IV, summo pontifice. Deinde mortuus est anno 1466.

XXXIV. Jacobus I, de Croy, sedis ap. protonotarius, et canonicus Leod. præpositus Atrebat. et postea Camerac. episcopus, eodem an. 1466. romani pontificis gratia et assensu Johannis a Borbonio Cluniac. abbatis, hoc cœnobium in commendam suscepit; quod postea dimisit in manibus summi pontificis in favorem Sigeri, monachi S. Salvii, reservata sibi pensione 400 florenorum.

XXXV. Sigerus Boulet, confirmatione Henrici Cluniac. abbatis in hujus loci possessionem inducitur an. 1478, 19 julii; sed omnibus monasterii facultatibus se denudatum prospiciens, monachos ad parentes remittere coactus fuit, donec Maximiliani Cæsaris ope esset illis provisum. Deinde fit abbas Hunocurtensis, circa 1500, mortuus 1501.

XXXVI. Otto de Joncquoy, ex coadjutore præter voluntatem abbatis Cluniac. prior declaratur hoc anno Papæ judicio. Naturæ concessit anno dignitatis suæ octavo.

XXXVII. Guerinus, ejusdem ordinis monachus, ex prioratu deturbatur [1].

XXIX. Rasse de Wargny réforma la conduite de ses moines. il fit fondre une cloche d'un grand poids, qui de son nom fut appelée *Rassa*: Mathieu d'Arnesius lui disputa la charge de prieur; mais la cause ayant été portée devant Odon, abbé de Cluny, Arnesius perdit son procès : Rasse fut enseveli dans un caveau.

XXX. Pierre I, de Loyaucourt, moine de Cluny, mourut en 1419, la troisième année de son administration.

XXXI. Martin Bousseux mourut, après avoir régi le monastère pendant six ans.

XXXII. Pierre II, de Balin, moine de Cluny, fut le successeur de Martin.

XXXIII. Simon Willort, moine de Cluny, refusa d'abord le titre de prieur, et l'accepta ensuite, à la prière de l'abbé de Cluny. Il fit placer dans une nouvelle châsse les corps de saint Victor et des saintes Pavie et Caradumie, compagnes de sainte Ursule. Jean Gringart, évêque de Gebelle, suffragant de l'évêque de Cambrai, fit la cérémonie avec Odon, abbé de Cluny, et neuf moines de ce monastère. L'an 1453, il transmit sa dignité à Jacques de Croy, avec l'assentiment du pape Nicolas IV, à condition de recevoir une pension annuelle de 200 florins. Il mourut l'an 1466.

XXXIV. Jacques I, de Croy, protonotaire du saint-siége, chanoine de Liége, prévôt d'Arras, et ensuite évêque de Cambrai, reçut en 1466, avec l'assentiment du pape et de Jean de Bourbon, abbé de Cluny, le monastère de St.-Saulve en commende; il remit ensuite le prieuré entre les mains du souverain pontife, en faveur de Sohier, moine de St.-Saulve, se réservant toutefois une pension de 400 florins.

XXXV. Sohier Boulet fut nommé prieur le 19 juillet 1478, avec l'autorisation de Henri, abbé de Cluny : mais se voyant dépouillé de tous les biens du monastère, il fut obligé de renvoyer ses moines dans leurs familles, jusqu'à ce que l'empereur Maximilien eût pourvu à leurs besoins. Sohier fut fait ensuite abbé d'Honnecourt vers 1500, et mourut en 1501.

XXXVI. Othon du Joncquoy, de coadjuteur fut fait prieur par la décision du pape, contre la volonté de l'abbé de Cluny. Il mourut la huitième année de sa dignité.

XXXVII. Guerin, moine du même ordre, est chassé du prieuré.

[1] Il est probable que ce prieur fut déposé par suite de la réforme que voulut introduire à St.-Saulve, l'évêque de Clermont, abbé de Cluny. Voici ce qu'écrivait le 11 avril 1509, à Marguerite d'Autriche, Mercurin de Gattinare, son conseiller, qui venait de passer à l'abbaye de Cluny : « Madame, après plusieurs bonnes devises, mondit Sr. de » Clugny nous a parlé du désir qu'il a, pour la descharge de sa conscience, mettre bon ordre et police es lieux de l'ordre » de sa religion, et mesmement que les frères et religieux dudit ordre vivent et se conduysent tant au service divin » que autres choses, selon que le porte la reigle d'icelluy ordre; et combien, madame, que après avoir este adverty que » en ung prioré estant auprès de Valenciennes, et subgect à luy à cause dudit Clugny, la pluspart des religieux y estans,

Digitized by Google

XXXVIII. Jean III, Du Chemin, réforma le monastère en y amenant quelques frères de l'abbaye de St.-Martin des Champs.

XXXIX. Jean IV, Briselot, carme, docteur en théologie, et confesseur de l'empereur Charles, Quint, élu prieur du monastère; fut soudainement enlevé par une fièvre violente. Voyez au monastère d'Hautmont, dont il fut aussi abbé.

XL. Charles de Lalaing, installé évêque de . . . . . , obtint ce prieuré par la faveur de l'empereur, et avec l'assentiment d'Everard, abbé de Cluny. Comme la peste avait enlevé presque tous les moines, il en fit venir d'autres du monastère de Lobbes : enfin, ayant obtenu le comté de Lalaing, par la mort de son frère Charles, décédé sans postérité, il céda en 1520 le titre de prieur à Antoine de Lalaing, prévôt de Deventer, de Cassel et d'Harlebeck.

XLI. Antoine de Lalaing, de la famille de Hooghstraeten, la première année de son administration, employa tout ce qu'il avait de ses revenus et de son patrimoine à la restauration du couvent; et, pendant plus de vingt ans, il ne cessa de le réparer et de l'orner : il mourut le 12 août 1541, et fut enseveli au milieu de l'église, sous un tombeau de marbre.

XLII. François Bonvalot, deux ou trois fois ambassadeur de l'empereur auprès des rois de France, la sixième année de son administration, nomma pour son successeur Jacques de St.-Maurice, son neveu, du consentement du souverain pontife, et de l'abbé de Cluny. Il mourut à Besançon, le 18 décembre 1547, et fut inhumé en l'église de St.-Etienne du Mont, dans une chapelle que, de son vivant, il avait fait construire, et où il s'était érigé un mausolée.

XLIII. Jacques III, de St.-Maurice, vit son monastère indignement dévasté par les hérétiques; ses moines furent obligés de se réfugier au Quesnoy. L'abbaye ayant été de nouveau pillée par les Français lors de la prise de Valenciennes, ils se retirèrent pour la seconde fois dans la même ville; et, pour mettre le comble à ces malheurs, des troubles, qui éclatèrent dans les monastères des Pays-Bas, chassèrent Jacques de son prieuré. L'intrus Guillaume Le Natier, carme d'Arras, le

XXXVIII. Johannes III, Du Chemin, cœnobium suum emendavit, secum adductis ex cœnobio S. Martini a Campis aliquot fratribus.

XXXIX. Johannes IV, Briselot, carmelita, doctor theologus, et Carolo quinto imperatori a confessionibus, hujus cœnobii prior designatur; sed inopina febri correptum mors eum sustulit. Vide in Altomonte, cujus etiam abbas erat.

XL. Carolus de Lalaing, inauguratus Gauriensis episcopus, Cæsaris beneficio et assensu Everardi Cluniacensis abbatis hanc provinciam suscepit. Cum ejus tempore omnes pene monachi ex peste interiissent, alios e cœnobio Lobiensi evocavit. Denique factus comes de Lalaing per obitum Caroli fratris absque liberis, prioris titulum cessit Antonio de Lalaing, Daventriæ, Cassellæ et Harlebeccæ præposito, an. 1520.

XLI. Antonius de Lalaing, genere Hocstratanus, primo administrationis suæ anno quidquid habuit proventus seu patrimonii, ad instaurationem hujus cœnobii impendit, nec usquam per viginti et amplius annos resarcire ac decorare cessavit. Mortuus est 12 aug. circa an. 1541, sepultusque in medio templi sub tumulo marmoreo.

XLII. Franciscus Bonvalot, bis terve legatus ab imperatore ad Francorum reges, anno administrationis suæ sexto, Jacobum a S. Mauritio nepotem nominavit successorem, favente summo pontifice et confirmante Cluniac. abbate. Obiit Bisontii xv. cal. jan. 1547, sepultus in ecclesia S. Stephani in monte, in sacello quod sibi vivens, erecto etiam mausoleo, extruxerat.

XLIII. Jacobus III, a sancto Mauritio, cujus temporibus hæretici hoc cœnobium misere devastarunt, monachis Quercetum abire compulsis; cumque iterum a Gallis, urbe Valencenensi capta, dirutum fuisset, iterum Quercetum repetierunt. Quibus calamitatibus et hæc accessit, quod turbatis Belgii ordinibus, Jacobus prior sua dignitate exueretur, et in ipsius locum Guillelmus le Natier, carmelita Atrebatens[illegible], Mathiæ, archiducis Austriæ, favore intruderetur,

» soient de mauvaise vie, conduicte et conversation, et ne se conduisant selon qu'ils doivent, et ait fait son devoir d'y » envoyer pour refformer ledit prioré et religieux d'icelluy, comme de droit et par raison faire le peult et doit, neantmoins, » madame, à cause des empeschemens à luy fais et à ceulx qui y envoye tant par le prevost de Valenciennes, bailly de » Haynaut que autres officiers de la court de Mons, n'a peu, ne peult pourvoir à ce que dessus. A ceste cause nous a » mondit Sr. de Clugny prié vous vouloir escripre de cette matière, de laquelle desja il vous a autresfois escript, vous » requerant, madame, que pour le devoir et bien de l'Eglise et mesmement dudit ordre, vostre plaisir soit que icelluy » mondit Sr. de Clugny puist oster et transporter six ou sept religieux estant audit prioré qui ne sont encoires profex, » et les faire venir audit Clugny prendre leur profession, et après qu'ils l'auront prinse, sera content qu'ils retournent audit » prioré; et cependant y envoyera d'autres pour faire le service divin, afin que l'Eglise ne demeure à desservir.

» Madame, il nous semble que la requeste dudit Sr de Clugny n'est que raisonnable, et ne luy peult pour la raison estre » refusée, attendu qu'il a la correction sur tous ceux de l'ordre dudit Clugny, et que en nulz royaumes ou seigneuries ne » luy en est faicte nulle contradiction, ainsy que plus à plain, madame, par ce porteur pourrez entendre, lequel, madame, » vous supplions despecher de si bonne sorte qui congnoisse ne voullez empescher la refformation des mauvais; ce que » n'avez jamais fait. Aultrement, madame, selon que avons peu entendre, il procedera par censures d'excommunie- » ment; que seroit ung grand scandalle audit prioré, religieulx d'icelluy et aultres qui seront cause de l'empeschement » de ladite réformation. »

Digitized by Google

ad septem annos. Denique restitutus Jacobus cessit auctoritate Philippi II, Hispaniarum regis hunc prioratum illustri admodum D. Georgio ab Austria; accepta in ejus locum abbatia Montis S. Benedicti in comitatu Burgundiæ.

XLIV. Georgius ab Austria serenissimi principis Alberti archiducis Austriæ cubicularius et S. Petri Lovaniensis præpositus atque universitatis cancellarius, primo suæ administrationis anno sacram ædem dirutam luculentius instaurari curavit, et paulo post consensu principis dominum Gillelmum de Richardot S. Amati Duacensis præpositum, et Universitatis cancellarium, necnon B. M. Tornac. canonicum sibi nominavit successorem circa an. 1602, sed hic ob fratris mortem successioni nuntium remisit; sicque D. Georgius permansit prior usque ad decimam diem aprilis anni 1619, qua ei roganti successorem designavit Albertus prædictus Pihlippum d'Oignies San-Vedastinum monachum. Obiit Georgius 21 ejusdem mensis et anni apud Bruxellas, atque in ecclesia collegiata sancti Petri Lovanii, ad sinistrum chori latus sepultus est.

XLV. Philippus d'Oignies cœnobii San-Vedastini alumnus, ac summus quæstor, seu generalis, ut vocant, receptor, nominatione archiducis et consensu monachorum, hujus S. Salvii monasterii regimen suscepit; et prioratum in abbatiam convertit, annuente Urbano VIII, anno 1629. Benedictionem percepit eodem anno 7 octobris, defunctus 7 januarii 1636.

XLVI. Renulfus Becquet, Orchianensis, abbatia donatur sub finem anni prædicti. Benedictionis munus accepit in ecclesia S. Johannis Valenc. 18 jan. 1637, mortem oppetiit 24 julii 1648.

XLVII. Jacobus IV, de Buillemont, fato functus est die XI. martii 1659.

XLVIII. Alexander Le Roy, postquam in hoc monasterio SS. Salvii ac Superii, directoris novitiorum, subprioris, ac prioris officiis laudabiliter functus est, tandem unanimi voce proclamatur abbas. Hic damna ædibus illata ex obsidione Valencenarum resarcivit. Obiit vero an. 1670, die 8 dec. ætatis suæ 67, professionis 50, sacerdotii 43, prælaturæ XI, magno sui relicto desiderio.

XLIX. Jacobus V, Tordreau, monachus et abbas SS. Salvii et Superii, vitam cum morte mutavit 3 julii an. 1702.

L. Johannes V, Bapt. Wery, successit eodem an. 15 aug. postea translatus ad regimen Crispinii.

LI. Jacobus VI, Hardy, suffectus an. 1704, hucusque feliciter præest. *Ibi explicit in Gall. Christ. præsens clenchus.*

remplaça pendant sept ans, par la faveur de Mathias, archiduc d'Autriche : enfin, Jacques rétabli dans sa dignité, la céda, à la prière de Philippe II, roi d'Espagne, au très-illustre Georges d'Autriche; il obtint en échange l'abbaye de Mont-Benoît, au comté de Bourgogne.

XLIV. Georges d'Autriche, chambellan du sérénissime prince Albert, archiduc d'Autriche, prévôt de St.-Pierre de Louvain, et chancelier de l'université, la première année de son administration, il fit relever le monastère avec plus de magnificence qu'auparavant, et, peu après, vers 1602, avec le consentement du prince, il se nomma pour successeur Guillaume de Richardot, prévôt de St.-Amé à Douai, chancelier de l'université, et chanoine de N. D. à Tournai. Mais, à cause de la mort de son frère, Guillaume refusa ce prieuré, et ainsi dom Georges conserva sa dignité jusqu'au 10 avril de l'an 1619, où il obtint du susdit prince Albert, que Philippe d'Oignies, moine de St.-Vaast, fût nommé son successeur. Georges mourut à Bruxelles dix jours après, et fut inhumé dans l'église collégiale de St.-Pierre, à Louvain, au côté gauche du chœur.

XLV. Philippe d'Oignies, moine de St.-Vaast, et grand trésorier, ou, selon le langage vulgaire, receveur général, fut nommé prieur de St.-Saulve par l'archiduc, et avec le consentement des moines. Le monastère de prieuré fut converti en abbaye, avec l'approbation d'Urbain VIII, l'an 1629. Philippe reçut la bénédiction le 7 oct. de la même année, et mourut le 7 janvier 1636.

XLVI. Renault Becquet, d'Orchies, nommé abbé vers la fin de 1636, reçut la bénédiction abbatiale dans l'église de St.-Jean à Valenciennes, le 18 janvier 1637; il mourut le 24 janvier 1648.

XLVII. Jacques IV, de Buillemont, mourut le 11 mars 1659.

XLVIII. Alexandre Leroy, après avoir dignement exercé la charge de directeur de novices, de sous-prieur, et de prieur, fut enfin élu abbé, du consentement unanime des moines. Il répara les dommages causés au monastère par le siége de Valenciennes, et mourut le 8 décembre 1670, à l'age de 67 ans, après 50 années de profession, 43 de prêtrise, et 11 de prélature; il laissa des regrets dans tous les cœurs.

XLIX. Jacques V, Tordreau, moine et abbé de St.-Saulve et St.-Supère, mourut le 3 juillet 1702.

L. Jean V. Bapt. Wery lui succéda le 15 août de la même année, et fut ensuite transféré à Crespin.

LI. Jacques VI, Hardy, a été nommé abbé en 1704, et maintenant encore il gouverne avec sagesse. *Ici s'arrête la série donnée par le Gallia Christ.*

Digitized by Google

LII. N. Merez.

LIII. Léopold de la Ferté, confirmé le 10 décembre 1729, décédé le 19 juin 1742.

LIV. Benoît Dehaut, confirmé le 23 octobre 1742; mort dans son abbaye le 12 février 1761.

LV et dernier. Dom Benoît Buvry, dont le zèle pour la réunion et la classification des manuscrits et documents sur l'histoire du pays mérite d'être signalé. Après la suppression des abbayes, il se retira à Valenciennes, où il mourut le 28 mai 1792, âgé de 69 ans.

LII. N. Merez.

LIII. Leopoldus de la Ferté, cujus electio in abbatem confirmata est 10 dec. 1729, obiit 19 junii 1742.

LIV. Benedictus Duhaut, 23 oct. 1742 confirmatus, in abbatia; obiit 12 febr. 1761.

LV et ultimus. Domn. Benedictus Buvry, qui in indagandis atque ordinandis codicibus ad historiam belgicam pertinentibus mira erat sagacitate; deletis monasteriis, Valencianas secessit ubi ad meliorem vitam transiit 28 maii 1792, ætatis suæ 69 [1].

ABBAYE D'HONNECOURT.

Cette abbaye porte différents noms : Hinnocurtum, Hunoniscuria, Hinnulficurtis; elle est encore appelée Hunulcurt dans le partage des monastères du royaume de Lothaire, qui se fit en 870, entre Louis et Charles, rois des Francs. C'était une abbaye de l'ordre de St.-Benoît, sur l'Escaut, aux confins de la France, non loin de la ville de Saint-Quentin et à peu près à quatre lieues de Cambrai. Ce fut Amalfride, homme de distinction, qui la fonda, de concert avec Childeberte, son épouse. Saint Vindicien, évêque de Cambrai, la dédia à la sainte Vierge, peut-être même à saint Pierre, ou à saint Martin ou à sainte Polline, cette vierge si pure, dont le corps repose en ce lieu. Le prélat y établit des clercs et des religieuses. On lit au livre VI de *la Diplomatique*, page 607, un titre par lequel le fondateur lui-même cède à saint Bertin ce monastère avec toutes ses propriétés, à condition cependant que lui et Auriane, sa fille, en jouiront jusqu'à leur mort; qu'alors saint Bertin et ses successeurs en auront la jouissance et qu'ils y mettront un supérieur à leur choix; *fait à Vermand, la onzième année du règne glorieux de Théodoric, le 8 février.* Amalfride eut soin de faire confirmer cette donation par un privilége du roi, donné au palais de Kiersy, *le 1er avril, la quatorzième année de notre règne.* Après la mort d'Amalfride et d'Auriane, les successeurs de saint Bertin en éloignèrent les religieuses et y établirent des religieux. Sous leur administration, le monastère devint florissant par sa discipline et ses richesses. Cet état prospère ne dura que jusqu'au règne de Charlemagne. En effet, Carpentier atteste qu'alors il n'y avait presque plus ni biens ni religieux. Il se releva vers 911, grâce à la munificence d'Odon, châtelain de Cambrai; mais il déchut encore. On

HUNNOCURTENSE MONASTERIUM.

Hunnocurtum, Hunonis-Curia, et Hunnulficurtis, quibus vocibus adde Hunulcurt, in divisione monasteriorum regni Lotharii facta an. 870, inter Ludovicum et Carolum Francorum reges, cœnobium est ordinis sancti Benedicti, ad Scaldim fluvium, in finibus Franciæ [2], non procul ab oppido S. Quintini, et quatuor fere distans Cameraco milliaribus Gallicis, quod vir illustris Amalfridus, cum uxore Childebertana fundavit, et S. Vindicianus, pontifex Cameracensis, consecravit *in honore S. Mariæ, vel S. Petri, seu S. Martini, seu S. Pollinæ, ubi ipsa gemma requiescit in corpore*, ibique clericos et sanctimoniales constituit. Legimus autem lib. VI, de re diplom., pag. 607, ipsiusmet fundatoris litteras, quibus hoc monasterium cum suis pertinentiis beato Bertino concedit, eo tamen pacto, ut ipse et filia ejus Auriana eumdem locum, quandiu vixerint, teneant, sed post utriusque obitum, S. Bertinus, ejusque successores habeant, et quemcumque voluerint, eidem præponant. *Actum Veromanduis, februarii die* VIII, *anno* XI *regni Theodorici gloriosissimi regis.* Quod quidem Amalfridus regali privilegio roborari fecit, dato *calendis aprilis* XIV, *regni nostri in Cariciaco palatio.* Itaque Amalfrido Aurianaque defunctis, moniales ibi secedere S. Bertini successores inhibuerunt, et monachos ibi statuerunt; sub quibus monasterium religione floruit et opibus, sed nonnisi usque ad tempora Caroli Magni, quo principatum tenente, ipsum exhibet Carpentarius bonis et monachis fere destitutum. Excitatur tamen e pulvere circa 911, munificentia Odonis castellani Camerac. iterumque recidit: sic enim habet Baldericus, lib. 2, cap. 10. *Nunc autem postquam viris militaribus beneficiatum est, ad paucos canonicos derivatur;* tandemque paulo post,

[1] M. Arthur Dinaux, à qui nous devons les documents qui précèdent, ainsi que plusieurs autres, possède plusieurs des précieux manuscrits rassemblés par Dom Buvry. La Bibliothèque publique de Valenciennes a racheté les autres. On doit à Dom Buvry la publication du livret intitulé : *Vita SS. Salvii et Superii martyrum prope Valencenas, auctore coævo.*

[2] C'est-à-dire de l'ancienne France, avant la conquête du Cambresis et de la Flandre par Louis XIV.

Digitized by Google

monachi Benedictini successerunt, qui hodieque locum istum possident.

SERIES ABBATISSARUM ET ABBATUM.

I. Auriana, fundatorum filia, ab ipsis præfecta est monasterio tanquam abbatissa, inquit chronographus Camer. Verum Carpentarius ipsi præmittit Austrebertam, quam et Malbranchus de Morinis, lib. 3, cap 44, antequam fieret Pauliacensis abbatissa, Hunnocurti præfuisse asserit. Hoc refellit Mabillonius in observationibus præviis ad vitam S. Austrebertæ, sec. 3, Bened. c. 1, page 27. De Valeria autem, S. Pollinæ sorore, quam ex Anglia huc profectam, corpus S. Lietphardi fratris sui ibidem reconditum veneraturam, ipsum gubernasse monasterium testatur Gazæus, sit penes eum fides. Certiora nunc de abbatibus dicamus.

II. Ernaldus, an. 1130, præerat ut abbas, ex chartul. Lehunensi, fol. 17, verso.

III. Gerardus innotescit ex duabus chartis Nicolai Camerac. episcopi pro Monte S. Martini, altera anni 1148, altera 1161. Appellatur Ebrardus, mendose, ut videtur, in charta Hunonis domini de Hunocurte, pro cœnobio Valcellensi, an. 1163. Idem Gerardus, an. 1165, fuit sequester pacis inter cœnobium Montis sancti Martini et Radulphum de Honecort. Anno sequenti donum Walteri de Hunocurte Valcellensibus monachis factum confirmavit. Transegit an. 1174, cum prælibato Montis S. Martini monasterio; in cujus etiam charta reperitur 1180. Superstes fuit ad an. 1182.

IV. Johannes I, Haynocurtensis, postea Sanvedastinus abbas 1186, ubi vide.

V. Simon I, testis an. 1190, in instrumento Guidonis de Villari pro Valcellensi cœnobio.

VI. Robertus occurrit 1196 et 1197, in charta Montis S. Martini.

VII. Simon II, memoratur 1198 in charta Johannis de Villari, domini de Huncourt, pro Valliscella. Insequenti anno, propter inopiam sui monasterii fame ac bellis attriti, quosdam sibi debitos a Valcellensibus redditus alienavit, approbante Petro ep. Camerac. litteris datis anno 1199.

lit dans Balderic, livre II, chap. X : *Ce monastère ayant été donné en bénéfice à des hommes de guerre, est réduit à un petit nombre de chanoines.* Enfin, peu après, les religieux bénédictins les remplacèrent et ils y sont encore.

SÉRIE DES ABBESSES ET ABBÉS.

I. Auriane, fille des fondateurs, fut préposée par eux comme abbesse à ce monastère, ainsi que le dit le chronographe de Cambrai; cependant Carpentier la fait précéder dans cette charge par Austreberte; et Malbrancq, dans son histoire des Morins, livre III, chap. XLIV, affirme qu'Austreberte fut abbesse d'Honnecourt, avant de remplir cette charge à Pavilly. Cela est réfuté par Mabillon dans ses observations préliminaires sur la vie de sainte Austreberte, siècle III des SS. de l'ordre de saint Benoît, chap. I, page 27. Quant à Valérie, sœur de sainte Polline, qui vint d'Angleterre pour vénérer les reliques de saint Lietphard, son frère, dont le corps reposait dans ce monastère, Gazet assure qu'elle gouverna aussi ce monastère. Quoi qu'il en soit, nous allons maintenant parler des abbés sur lesquels il y a moins d'incertitude.

II. Ernauld remplissait les fonctions d'abbé en 1130, comme on le voit dans le cartulaire de Lihuns, folio 17, verso.

III. Il est parlé de Gérard dans deux chartes de Nicolas, évêque de Cambrai, pour le Mont-St.-Martin; l'une est de 1148, l'autre de 1161. C'est à tort, sans doute, qu'il est appelé Ebrard, dans une charte d'Hunon, seigneur d'Honnecourt, pour l'abbaye de Vaucelles, en 1163. En 1165, Gérard fut médiateur de la paix entre le monastère du Mont-St.-Martin et Raoul d'Honnecourt. Il confirma, l'année suivante, une donation qu'avait faite Watier d'Honnecourt aux religieux de Vaucelles. En 1174, il fit une transaction avec l'abbaye précitée du Mont-St.-Martin. On fait aussi mention de lui dans une charte de ce monastère, en 1180. Il vivait encore en 1182.

IV. Jean I, d'abord abbé d'Honnecourt, le fut ensuite de St.-Vaast, en 1186.

V. Simon I paraît comme témoin en 1190, dans un acte de Gui de Villers pour l'abbaye de Vaucelles.

VI. Robert est nommé en 1196 et en 1197, dans une charte du Mont-St.-Martin.

VII. On voit le nom de Simon II, en 1198, dans une charte de Jean de Villers, seigneur d'Honnecourt, en faveur de Vaucelles. L'année suivante, son monastère se trouva tellement épuisé, à cause de la famine et des guerres qui désolaient la contrée, qu'il fut forcé d'aliéner les rentes que lui devaient les religieux de Vau-

Digitized by Google

celles. La lettre d'approbation que donna à cet effet Pierre, évêque de Cambrai, est datée de 1199.

VIII. Eustache est nommé comme témoin dans une lettre de Wautier de Helli, seigneur d'Honnecourt, en faveur du Mont-S.-Martin. Cette lettre est datée du mois de mars 1213. Il est encore question de lui en 1217 et 1221 dans le cartulaire de Vaucelles. Baluze renvoie pour plus amples détails à la 219e lettre de Gervais, évêque de Séez. Les frères Sainte-Marthe assurent que la collection manuscrite de ces lettres se trouve dans l'abbaye de Steinfeld, de l'ordre des Prémontrés. Jean Boucher, imprimeur à Valenciennes, l'édita en 1663.

VIII. Eustachius testis legitur in litteris Walterii de Helli, domini de Honecorti, pro Monte S. Martini, datis an. 1213, mense martio. Reperitur et annis 1217 et 1221, in chart. Valcellensi. Monet Baluzius legendam esse epistolam 219 Gervasii episcopi Sagiensis; collectionem hanc manuscriptam asservari in abbatia Steinfeldensi ord. Præm. Sammarthani docent. Edita est Valencenis typis Johan. Boucher, an. 1663.

IX. Jean II, abbé d'Honnecourt, et Roger, doyen de Cambrai, apaisent en 1229 un différend qui s'était élevé entre les religieux de St.-Vulmar et les chanoines de St.-Géry. D'après le cartulaire de Vaucelles, il était encore en charge en 1236.

IX. Johannes II, abbas Hunocurtensis, et Rogerus, decanus Camerac. an. 1229 componunt litem inter monachos S. Vulmari et canonicos S. Gaugerici. Sedebat adhuc an. 1236, ex chart. Valcellensi [1].

X. Siger on Sohier Boulet, de prieur qu'il était à St.-Saulve de Valenciennes, devint abbé d'Honnecourt. Il mourut en 1501.

X. Sigerus Boulet, ex priore S. Salvii Valencen. abbas Hunocurt. Obiit 1501[2].

XI. Claude Gonnelieu est connu comme abbé d'Honnecourt, par l'épitaphe que voici :

XI. Claudius Gonnelieu[3], abbas dignoscitur ex epitaphio quod sequitur[4] :

« Cy gist religieuse personne Claude Gonnelieu, en son vivant abbé d'Honnecourt..... Cambray, » aumonier monseigneur d'Alençon fils.....

XII. Toussaint Hocedey paraît comme abbé d'Honnecourt et évêque de Toul, en 1546. A la même époque il est nommé comme témoin dans un accommodement qui eut lieu entre Christine de Danemarck, veuve de François, duc de Lorraine, et Nicolas de Lorraine, frère de François. Voyez le cartulaire de Lorraine. *Layette*, Testaments des ducs de Lorraine N.° 26.

XII. Tussanus de Hocedey, abbas Hunocurti anno 1546[5], et episc. Tullensis; quo tempore testis nominatur in quadam compositione facta inter Christianam de Danemarck, viduam Francisci Lotharingiæ ducis, et Nicolaum a Lotharingia Francisci fratrem, ex tabul. Lothar. *Layette*, Testaments des ducs de Lorraine, n.° 26.

[1] Il y a ici une lacune considérable que malheureusement nous ne pouvons pas remplir. Nous savons seulement qu'en 1425, l'abbé d'Honnecourt se nommait Pierre. A une époque antérieure, vers 1339, il y eut à Honnecourt un abbé dont on regrette de ne pas connaître le nom; voici comment Froissart parle de ce personnage qui sauva son abbaye du pillage : « Adonc avoit dedans Honnecourt un abbé de grand sens et de hardie entreprise; et estoit moult hardi et vaillant » homme en armes; et bien y apparut, car il fit au dehors de la porte d'Honnecourt faire et charpenter en grand'hâte » une barrière, et mettre et asseoir au travers de la rue; et y pouvoit avoir, entre l'un banc et l'autre environ demi- » pied de creux d'ouverture, et puis fit armer tous ses gens et chacun aller ès guérites, pourvu de pierres, de chaux, » et de telle artillerie qu'il appartient pour la défendre. Et si très-tost que ces seigneurs vinrent à Honnecourt, ordonnés » par bataille, et en grosse route et épaisse de gens d'armes durement, il se mit entre les barrières et la porte de la » dite ville, en bon convenant, et fit la porte de la ville ouvrir toute arrière, et montra et fit bien chère et manière » de défense. »

« Là vinrent messire Jean de Hainaut, messire Henri de Flandre..... Damp abbé qui là estoit, empoigna le glaive » dudit messire Henri, et tout paumoiant et en tirant vers lui, il fit tant que parmi les fentes des barrières il vint jusques » au bras dudit messire Henri, qui ne vouloit mie son glaive laisser aller pour son honneur. Adonc quand l'abbé tint » le bras du chevalier, il le tira si fort à lui qu'il l'encousit dedans les barrières jusques aux épaules, et le tint là à » grand meschef, et l'eust sans faute saché dedans, si les barrières eussent été ouvertes. Si vous dis que le dit messire » Henri ne fut à son aise tandis que l'abbé le tint, car il estoit fort dur, et le tiroit sans épargner. D'autre part les » chevaliers tiroient contre lui pour rescourre messire Henri; et dura cette lutte et ce tiroi moult longuement et tant » que messire Henri fut durement grevé; toutefois par force il fut rescous; mais son glaive demeura par grand'prouesse » devers l'abbé, qui le garda depuis moult d'années, et encore est-il je crois, en la salle de Honnecourt : toutes voies il y » était quand j'écrivis ce livre, et me fut montré un jour que je passai par là, et m'en fut recordée la vérité et la manière » de l'assaut, comment il fut fait, et le gardoient encore les moines en parement. » liv I. c. 86.

[2] Nous trouvons dans un dénombrement de fief du 25 septembre 1553, la mention d'Antoine Pelegrin, abbé commendataire d'Honnecourt.

[3] Claude de Gonnelieu, mort le 11 septembre 1580, était aussi abbé de Fémy. Il avait été moine de Corbie.

[4] Il nous semble que Claude de Gonnelieu, qui paraît avoir été aumônier du duc d'Alençon, frère de Henri III, aurait dû être placé vers l'an 1580, entre Michel Parel et Barthélemi de La Fontaine.

[5] Toussaint Hocedey né à Valenciennes, d'une famille noble, mourut à Nancy, le 30 juillet 1565.

Digitized by Google

XIII. Michael Parel, a rege nominatus, præerat an 1559.

XIV. Bartholomæus de La Fontaine, abbas Fidemiensis, et Hunocurtensis vi regiæ nominationis, 1592. Cæterum an. 1599, in vastatione urbis S. Quintini, omnia Hunocurtensis abbatiæ monimenta perierunt; unde non mirum si plures abbates desiderentur [1].

XV. Robertus d'Hiauville vel d'Yauville, filius Roberti domini de Pottes et de Hervilly, ex Maria d'Esclaibes, sedebat an. 1664, quo ipsum Carpentarius intentum facit resarciendo suo monasterio. Cessit abbatiam nepoti suo, qui sequitur.

XVI. Ludovicus des Fossez [2] vita functus est die 2 maii an. 1686 [3].

XVII. Henricus Le Cirier de Neuchelles, S. Capellæ Parisiensis canonicus, ab anno 1670. Vivere desiit 1 aprilis 1713.

XVIII. Raimundus Ludovicus de Valori designatur abbas a rege an. 1713, mense aprili.

XIX. Michael Hieronymus Bouvart de Fourqueux, Parisiis natus 10 maii 1700, doctor Sorbonicus, 31 julii 1730, officialis Senonensis, vicar.-generalis archiepiscopi, designatus decanus, nominatus est a rege commendatarius Hunocurtis 24 augusti 1741 [4].

XIII. Michel Parel, nommé par le roi, administrait en 1559.

XIV. Barthélemi de La Fontaine fut abbé de Fémi et d'Honnecourt, en vertu d'une nomination royale, donnée en 1592. Du reste, en 1599, quand la ville de St.-Quentin fut saccagée, l'abbaye d'Honnecourt perdit aussi tous ses papiers; il n'est donc pas étonnant qu'il nous manque plusieurs abbés.

XV. Robert D'Hiauville ou d'Yauville, fils de Robert, seigneur de Pottes et d'Hervilly et de Marie d'Esclaibes, était abbé en 1664. Carpentier le montre, en cette même année, occupé à restaurer son monastère; il céda sa charge à son neveu, dont le nom suit.

XVI. Louis des Fossez mourut le 2 mai 1686 [1].

XVII. Henri Le Cirier de Neuchelles, chanoine de la sainte chapelle de Paris, fut nommé abbé en 1670. Il mourut le 1er avril 1713.

XVIII. Raimond Louis de Vallori fut nommé par le roi abbé d'Honnecourt, au mois d'avril 1713.

XIX. Michel-Jérôme Bouvart de Fourqueux, né à Paris, le 10 mai 1700, proclamé docteur de Sorbonne le 31 juillet 1730, official de Sens, vic.-général de l'archevêque, désigné doyen, nommé par le roi abbé commendataire d'Honnecourt, le 24 août 1741.

[1] Ici les Bénédictins ont omis Louis de Fiesque, patrice génois, comte de Savignon, abbé de l'Inviolata de Gènes, abbé commendataire d'Honnecourt en 1620, 1623.

[2] Louis des Fossez, abbé commendataire, fut mis en possession en 1668.

[3] Le 18 décembre 1698, Fenelon donna à l'abbaye d'Honnecourt des statuts presqu'entièrement conformes à ceux qui régissaient l'abbaye du St.-Sépulcre. M. de Choiseul les promulgua de nouveau en y faisant quelques modifications, par son ordonnance du 25 décembre 1770. Il parait qu'à cette époque la discipline était fort relachée à Honnecourt, puisque le prélat, dans le préambule, s'exprime ainsi : « Hanc curam gravem expostulare vestri monasterii » presentem statum, ea relatione visitationis apud vos peractæ, non sine magno doloris tædio, conspeximus, etc. »

[4] Le mémoire suivant donnera une idée de l'état de décadence où était tombée l'abbaye d'Honnecourt au siècle dernier; triste résultat de la mise de cette abbaye en commende :

« Le député du chapitre de Cambray et des états du Cambrésis a l'honneur de représenter à Mgr. le comte de St.-» Florentin, que le roy, informé du peu de discipline qui s'observoit en l'abbaye de Honnecourt, dans laquelle il » n'y a actuellement que quatre religieux, nombre insuffisant pour célebrer avec assiduité et décence l'office divin, » que les désordres et les querelles qui s'y étoient élevés avoient plusieurs fois donné lieu à des visites de la part de » Mgr. l'archevêque de Cambray, que même le prieur de ladite maison y avoit été assasiné, et étoit mort de coups de » couteau le 10 novembre 1757, vers dix ou onze heures du soir, et qu'au sujet de cet assassinat, il y avoit une » procédure criminelle en laquelle un des religieux avoit été decrété de prise de corps, et étoit actuellement passé » en Angleterre, S. M. se seroit déterminée à faire rendre un arrêt dans le mois de juin dernier, par lequel elle » ordonne que dans un mois, à compter du jour de sa signification, lesdits religieux se retireront dans une maison de » leur ordre pour y vivre conformément à leurs vœux, et que tous les biens et revenus de la mense conventuelle de » ladite abbaye seront séquestrés entre les mains d'un économe qui sera étably par Mgr. l'archevêque de Cambray, » jusqu'à ce que S. M. ait permis l'application d'iceux à quelque autre œuvre utile à l'Eglise et à l'Etat. Mgr. l'évêque » d'Orléans, qui a pris connaissance des difficultés que souffre l'exercice de l'indult que le roy a obtenu pour nommer » à la prévôté et aux canonicats de l'église de Cambray, et des dispositions où sont Mgr. l'archevêque et le chapitre, » de faire des cessions qui conviennent au roy, et qui feront cesser toutes ces difficultés, veut bien porter S. M. à » accorder l'application des biens de ladite manse conventuelle au chapitre de Cambray pour indemnité des cessions. » Cette destination n'a point pour objet d'augmenter les revenus des canonicats de Cambray, mais seulement d'y en » ériger quatre nouveaux qui seront affectés à la noblesse du diocèse, qui s'étend dans le Cambrésis, le Hainaut, » l'Artois, la Flandre et la Picardie. Le roy, en accordant cette destination donne à Mgr. l'archevêque et au chapitre » de Cambray une marque de la satisfaction qu'elle a de leur zèle et de leur empressement respectueux à se prêter à » tout ce qui peut être agréable à S. M. et convenable au bien de son service; elle fait en même temps sentir à la » noblesse les effets de sa bonté en luy procurant des secours pour l'éducation et pour l'établissement de ses enfants. « Les procédures et les formalités qui doivent être faites en conséquence de l'arrêt du mois de may par Mgr. l'archevêque de » Cambray, de la juridiction spirituelle, de qui cette maison dépend, sont arrêtés par les incidents que les religieux n'ont fait » naitre que dans la vue de retarder l'exécution de cet arrêt, et d'avoir le temps d'enlever les titres, et les effets de

Digitized by Google

XX. Joseph-François-Félix de Laizer de Siougeat, aumônier de la comtesse de Provence, abbé commendataire d'Honnecourt, 1763-1764.

XX. Josephus-Franciscus-Félix de Laizer de Siougeat, eleemosynarius celsiss. comitissæ Provenciæ, abbas commendat. 1763-1764.

ABBAYE D'HAUTMONT.

L'abbaye d'Hautmont, de l'ordre de saint Benoît, est située sur la Sambre, à un mille de Maubeuge, ville du Hainaut. Saint Vincent qui, avant sa conversion, portait le nom de comte Madelgaire, en jeta les premiers fondements en 649; les travaux furent terminés trois ans après. Saint Aubert, évêque de Cambrai, la dédia aux apôtres saint Pierre et saint Paul. Il est fait mention de ce monastère dans le testament de saint Anségise, abbé de Fontenelle, vers l'an 831; il y est dit : *A l'abbaye d'Hautmont, où saint Ansbert a été enfermé et où il mourut exilé, quinze sols.* En 870, dans le partage que Louis et Charles, rois des Francs, se firent des monastères du royaume de Lothaire, cette abbaye tomba dans la part de Charles. On peut voir dans la chronique de Cambrai, liv. II, ch. XXXV et liv. III, ch. VI, l'histoire des différents changements qu'éprouva ce monastère. Nous avons, pour composer la liste des abbés, consulté surtout les Annales du Hainaut.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Saint Vincent, distingué par sa naissance et plus encore par sa sainteté, ainsi que par la vertu de son épouse Waudru et de ses enfants, se fit couper les cheveux, peu de temps après avoir fait construire le monastère d'Hautmont, et y entra comme religieux. Ce fut avec l'assentiment de sa sainte épouse et d'après le conseil de saint Aubert, évêque de Cambrai. Sainte Waudru prit aussi le voile. C'est alors que le saint prit le nom de Vincent. On l'appelait auparavant Madelgaire ou Maldegaire. Aussitôt, ou du moins peu de temps après, il fut consacré premier abbé, en présence d'un grand nombre d'hommes et de femmes de distinction, dont on peut voir les noms dans les Annales du Hainaut. Dès-lors, sa réputation devint telle que de toutes parts on venait se ranger sous son autorité. Le nombre de ses disciples monta, dit-on, jusqu'à trois cents. Du moins, Grammaye le donna comme

ALTIMONTENSIS ABBATIA.

Altimontense ordinis S. Benedicti cœnobium ad Sabim fluvium, milliari uno a Melbodio Hannoniæ oppido distans, inchoatur a S. Vincentio, dicto ante conversionem suam Madelgario comite, an. 649, absolutumque post 3 annos, consecratur in honorem SS. apost. Petri et Pauli a B. Autberto, Camerac. pontifice. Memoratur hoc asceterium in testamento S. Ansegisi, abb. Fontanell. condito circa 831, his verbis : *Ad Altum-Montem monasterium, quo sanctus Ansbertus quondam exsilio fuit intrusus, atque consortiis inde ereptus humanis, solidos quindecim;* et in recensione monasteriorum et abbatiarum regni Lotharii, quæ partiti sunt inter se Ludovicus et Carolus, Francorum reges, an. 870, hæc abbatia continetur in portione Caroli. De variis autem ejusdem monasterii fortunis vide Chronicon Camerac. lib. 2, cap. 35, et lib. 3, cap. 6. Abbatum elenchum, maxime ex Annalibus Hannoniæ [1] contexuimus.

SERIES ABBATUM.

I. S Vincentius nobilitate clarus, sed clarior tum sua, tum conjugis Waldetrudis, ac liberorum sanctitate, paulo post ædificatum Altimontis monasterium, assensu piæ conjugis et hortatu B. Autberti ep. ibidem in monachum attonsus est, sancta conjuge velum sacrum pariter suscipiente. Tumque nomen ipsi inditum est Vincentii, cum antea Madelgarius seu Maldegarius appellaretur. Statim vero aut non multo post in primum abbatem consecratur magna virorum ac feminarum insignium adstante frequentia, quorum nomina in annalibus Hannoniæ legere licet. Porro exhinc tanta ejus fama inclaruit, ut numerus discipulorum ad ipsum undique concurrentium ad trecentesimum excrevisse legatur. Et sane Grammaius id constare dicit ex diplomate Petri Cameracensis episcopi, dato anno 1323, ubi laudum sancti hujus comitis summarium continetur. Cum au-

» cette maison, comme réellement ils l'ont fait jusqu'à présent, nonobstant les dispositions précises dudit arrêt qui leur » deffend de rien distraire, et qui leur enjoint expressement de se retirer dans le mois de la signification dans une maison » de leur ordre, à quoy ils n'ont point defere depuis près de six mois qu'ils en ont été signifiés. Pour procurer » l'exécution des ordres du roy, il a été présenté à M. de St.-Florentin le projet d'un second arrêt qui confirme le » premier, et qui évoque au conseil toutes les procédures et contestations nées et à naitre au sujet de cette suppression. »

» Il est extrêmement intéressant que cet arrêt soit rendu incessamment, tant pour arrêter et prévenir de nouveaux » incidents de la part de ces religieux, que pour conserver les titres, et ce qui reste d'effets de cette maison dans » laquelle chacun desdits religieux enlève tout ce qu'il peut, nonobstant les déffenses portées par l'arrêt du mois de » may dernier, et le scellé qui a été apposé, en consequence; le soussigné espère que monseigneur le comte de St.- » Florentin voudra bien en cette occasion accorder l'honneur de sa protection au chapitre et à la noblesse des états » du Cambrésis, qui en seront infiniment reconnaissants, et il prend la liberté de le supplier de vouloir faire son » rapport de cette affaire au conseil, en luy observant que rien n'est plus instant que l'arrêt qu'on propose. »

Signé Boullongois, chanoine.

[1] *Annales de la province et comté d'Haynau*, par Vinchant et Ruteau, in-fol. Mons, 1648, p. 112.

Digitized by Google

tem locus a regibus et principibus augmentari et frequentia fratrum populosus cœpisset haberi, ut liberius Deo vacaret Vincentius, ad secretiorem locum secessit[1], Sungeias seu Sonegias nuncupatum, ubi fratribus aggregatis monasterium struxit, ibique exacto hujus vitæ curriculo pridie idus julii circiter an. 677, sepultus, in pace quiescit. Exstat ipsius vita secul. 2. Bened. pag. 672, et seqq.

certain, d'après une lettre de Pierre, évêque de Cambrai, datée de 1523, et dans laquelle se trouve en peu de mots l'éloge de ce saint comte. Mais, lorsque les rois et les princes eurent fait agrandir le monastère et que le nombre des religieux y fut devenu fort considérable, Vincent, dans le désir de vaquer plus librement à la prière, se retira dans un lieu plus tranquille, appelé Soignies. Il y construisit un monastère pour quelques religieux qui se joignirent à lui; il y passa le reste de ses jours et mourut le 14 de juillet l'an 677. Son corps y repose en paix. Sa vie se trouve au second siècle des SS. de l'ordre de saint Benoit, pag. 672 et suiv.

II. S. Landericus, Meldensis[2] episc. S. Vincentii filius, patri successit an. 660, abdicato prius episcopatu, ex Annalibus Hannoniæ, p. 111, ubi et abbas Sonegiensis dicitur, quo in monasterio sepultus est.

II. Saint Landri, évêque de Meaux et fils de saint Vincent, succéda à son père en 660; il avait d'abord abdiqué l'épiscopat, comme l'attestent les Annales du Hainaut, page 111. Il y est aussi nommé abbé de Soignies : c'est dans ce dernier monastère qu'il fut enterré.

III. Halidulfus et Haldulfus jam an. 675, ex annal. Hannoniæ, pag. 111. Hic S. Ansbertum Rotomag. archiep. exsulem in suo Altimotensi cœnobio perhumaniter excepit, qui cum ad Pipinum S. præsuli infensum accessisset, ejus animum ita mitigavit, ut continuo ipsum ab exsilio revocarit. Sed cum de reditu ad sedem suam cogitaret, excessit e vivis an. 695, ex Hagiologio Sanderi et Annal. Hannoniæ, p. 111, cujus corpus Fontanellam detulit Halidulphus, ut videre est in vita S. Ansberti secul. 2. Bened. Obiit vero ipse Halidulfus seu Hadulfus circa an. 700, post quem plures abbates desunt ob crebras Barbarorum incursiones; quibus etiam factum est ut ordo monachalis ad canonicalem seu clericalem redactus sit, comitibus in beneficium tradito monasterio. Ceterum quod quidam volunt Gerardum Broniensem hoc cœnobium reformasse an. 953, minus cohærere videtur cum sequentibus; nam

III. Halidulfe, ou Haldulfe, était déjà abbé en 675, d'après les Annales du Hainaut, p. 111. Il reçut avec beaucoup d'égards, dans sa maison d'Haumont, saint Ansbert, archevêque de Rouen, chassé de son diocèse. Bien plus, il alla trouver Pepin, qui était très-irrité contre le saint prélat, et il sut si bien apaiser son courroux qu'aussitôt Ansbert fut rappelé de son exil. Mais, au moment où le saint évêque pensait partir pour son diocèse, il mourut, l'an 695, d'après l'Hagiologe de Sanderus et les Annales du Hainaut, à la page citée plus haut. Halidulfe fit transporter son corps à Fontenelle, comme on le voit dans la vie de saint Ansbert, 2.e siècle des SS. de l'ordre de saint Benoit. Halidulfe mourut lui-même vers l'an 700. Après lui il manque plusieurs abbés; les fréquentes irruptions des Barbares ont fait oublier leurs noms. C'est alors aussi que les comtes étant devenus bénéficiers de ce monastère, il changea de destination. Les moines furent remplacés par des chanoines ou clercs réguliers. Quelques-uns prétendent que Gérard de Brogne réforma ce monastère en 953; mais cela ne semble point s'accorder avec les faits suivants.

IV. Ratherus seu Ratherius primum Laubiensis monachus, tum episcopus Veronensis, e qua sede bis dejectus, ac deinde Leodiensi, iterumque Veronensi, plures abbatias ad victum et cultum impetravit, Amandinam, Alnensem, Altimontensem et alias, quas ut commendatarius[3] potius quam ut verus abbas possedisse videtur. Obiit an. 974, cujus vitam consule-sis apud Mabillonium secul. 5, Benedic. pag. 478, et seqq.

IV. En effet, Rathier ou Rathere, d'abord religieux de Lobbes, puis évêque de Vérone, après avoir été chassé deux fois de ce siége, et ensuite de celui de Liége, et une fois encore du siége de Vérone, obtint pour son entretien plusieurs abbayes comme St.-Amand, Alnes, Hautmont et autres. Mais il semble qu'il possédait ces abbayes plutôt en qualité de commendataire que comme abbé véritable : il mourut en 974. On peut voir sa vie dans Mabillon, cinquième siècle des SS. de l'ordre de Saint-Benoît, pag. 478 et suiv.

[1] *Balderici Chron. Cam. et Atreb.* L. II. c. 24, de notre édition.

[2] Les érudits sont partagés sur la question de savoir si saint Landri fut évêque de Metz ou de Meaux. Voyez ce que nous avons dit de cette controverse dans les notes sur la chronique de Balderic, p. 509.

[3] On voit par là combien est antique l'usage des commendes; il remonte probablement à ces abbés laïques, ou abbés-comtes qui, au huitième et au neuvième siècle, avaient usurpé le temporel des monastères; il faut dire pourtant qu'avant cette époque, et dès le quatrième siècle, le pape confiait ou commendait quelquefois à un évêque ou autre pasteur, le soin des églises vacantes, ou celles qui avaient besoin de réforme.

Digitized by Google

V. Herman, comte de Hainaut, peut à juste titre être regardé comme le propriétaire de cette abbaye, puisqu'il la transmit à Arnoul de Florines, à titre de bénéfice.

VI. Arnoul de Florines, père de Gérard I, évêque de Cambrai, grâce à la munificence du comte Herman, acquit la propriété de ce monastère. Mais le saint personnage, ayant entendu parler de l'antiquité de cette maison et de la grande vénération qui lui était due, forma le projet de la rendre à son premier état. Les guerres qui l'occupèrent alors l'empêchèrent de réaliser son dessein.

VII. Après sa mort, Godefroy de Florines eut l'abbaye dans sa part d'héritage. Plus heureux que son père, il la rappela à une meilleure discipline, de concert avec son frère, évêque de Cambrai, et les moines remplacèrent les chanoines.

VIII. Saint Richard, réformateur de plusieurs monastères, entreprit aussi la réforme de celui-ci en 1016, à la demande de Gérard, évêque de Cambrai et de son frère Godefroy de Florines. L'empereur Henri II et Herman, comte de Hainaut, l'encouragèrent dans cette entreprise. Il se démit de sa charge en 1025, et mourut en Lorraine, en 1047.

IX. Fulcuin, grâce aux démarches que firent auprès de l'empereur Gérard, évêque de Cambrai, et l'abbé Richard, fut nommé pour remplacer ce dernier, en 1025, et peut-être même plus tôt, comme on peut le conclure d'après la chronique de Cambrai, page 253. On y lit: « Fulcuin donc, l'ayant remplacé, parvint après beaucoup de fatigues et avec l'assistance de l'évêque de Cambrai, à agrandir son monastère, qu'il avait trouvé presque désert; il y ajouta un cloître et d'autres édifices; il rétablit aussi la discipline régulière parmi ses religieux. Cette abbaye ainsi renouvelée fut dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, le 1er de mai, par l'evêque de Cambrai. » Qui pourrait croire, en effet, que le saint et habile abbé Richard eût laissé cette maison déserte, après l'avoir gouvernée pendant neuf ans? Du reste, Mabillon semble rapporter cette heureuse réforme à l'année 1036, dans la vie de saint Vincent, ou plutôt dans les observations qu'il y a ajoutées; mais il ne produit aucun témoignage.

X. Saint Poppon, qui, par l'ordre de l'empereur, prit successivement le gouvernement de plusieurs monastères, à chacun desquels il donnait ensuite un abbé, commença à remplir la

V. Hermanus, comes Hainonensis, abbatiam hanc tenuisse haud immerito dicendus est, qui scilicet ipsam Arnulfo de Florinis *in beneficio compensavit* [1].

VI. Arnulfus de Florinis, pater Gerardi I, Camerac. episc. favore comitis Hermanni, loci possessionem adeptus est, de cujus antiquitate et summa veneratione audiens vir sanctus, ad pristinum gradum voluit reformare, sed subripientibus causis bellorum, non potuit; post cujus excessum

VII. Godefridus de Florinis hereditario jure locum accepit, quem patre felicior ad meliorem formam revocavit, opitulante præsertim suo fratre Gerardo I, Camerac. episc. qui pulsis canonicis monachos substituit [2].

VIII. S. Richardus plurimorum monasteriorum reformator, istud quoque suscepit ordinandum an. 1016, rogantibus Gerardo Cameracensi episc. et ipsius fratre Godefrido de Florinis, annuentibusque Henrico II, imperatore et Hermanno, comite Hainonensi. Cessit an. 1025, mortuus in Lotharingia 1047.

IX. Fulcuinus agentibus imprimis apud imperatorem Gerardo Camerac. episc. et Richardo abbate, loci hujus regimen accepit an. 1025, ac fortasse citius ut colligitur ex contextu Chronici Camerac. pag. 253, ubi sic legitur: « subrogatus itaque Fulcuinus, multo labore monasterium, quod desertum invenerat, domno episcopo adjuvante, tam claustro et cæteris ædificiis, quam regulari fratrum servitute munivit. Qnod ita innovatum, calendis maii in honore SS. apost. Petri et Pauli, ut ante fuerat, dom. episc. consecravit. [3] » Quis enim credat tam sanctum ac industrium abbatem Richardum, si novennio præfuisset, desertum reliquisse monasterium? Ceterum Mabillonius hanc in melius reformationem ad annum 1036, referre videtur, in vita S. Vincentii, seu potius in suis ad hanc vitam observationibus, sed nullo prolato testimonio.

X. S. Poppo inter alia plurima, quæ jussu imperatoris gubernanda suscepit monasteria, quibusque singulis singulos abbates paulo post præfecit, hujus administrationem cepisse an.

[1] Cet article du comte Herman et des deux abbés qui suivent, sont extraits presque textuellement de Balderic, L. III, c. 5, p. 253.

[2] Nous croyons qu'il faut faire remonter cette subrogation au moins à l'année 1046.

[3] Balderic, dans un autre endroit de sa chronique, avait déjà fait l'éloge de cet abbé: « Hic autem vir, bonæ memoriæ abbas, cum summo studio et labore nominis sui officium librans, et usum regulæ interius docuit, et locum omnem pro modo temporis, utpote adhuc videlicet novitium, pulchris ædificiis et usui monachorum necessariis exterius insignivit. *Chron. Cam. p.* 253.

Digitized by Google

1040, sibique anno 1048 Everhelmum subrogasse dicitur in annal. Hannoniæ, pag. 3.

XI. Everhelmus a S. Poppone, cujus erat nepos, abbas instituitur an. 1048, postea Blandiniensis anno 1054, vel 1058, quo tempore in Altomonte successorem sortitus est Ursionem. Scripsit Everhelmus vitam ejusdem S. Popponis abbatis Stabulensis, quam habes sec. VI Bened. p. 1, pag. 569. Vide etiam pag. 585 et 590.

XII. Ursio 1054, vel 1058, cujus abbatis temporibus inventum est corpus sancti Marcelli papæ, olim absconditum sæviente Normannorum procella; historiam vero ejusdem summi pontificis Lietberto Cameracensi episcopo sub finem XI, sec. nuncupavit[1]. Vide sec. 11, Bened. p. 673.

XIII. Wedricus seu Guidricus successit anno 1079, ex Annal. Hannoniæ. Recensetur 1095, in charta Galcheri ep. Camerac. pro S. Gisleno; 1107, in litteris Odoardi Camerac. ep. pro canonicis S. Johan. Bapt. Valentianensis; 1112, in charta ejusdem Odonis ep. pro Nivellensi ecclesia; et 1117, in tabulario S. Dionysii de Broqueroya.

XIV. Valbertus I, 1120, ex Annal. Hannoniæ, fortasse idem ac Walterus qui anno 1133, indict. XI, testis nominatur in charta Simonis ep. Tornac. altare de Mouschin Absaloni abbati S. Amandi concedentis.

XV. Mainardus 1140 et 1150, in charta Balduini comitis Hannoniæ pro Bona-Spe.

XVI. Henricus I, 1150.

XVII. Clarembaudus seu Clarembaldus memoratur an. 1155, in charta Milonis ep. Morinensis. Anno 1158, alodium Loverolense sub annuo censu accipit ab Oda Nivellensi abbatissa. Testis est an. 1162, in compositione inter monachos S. Salvii et Hasnonienses, de parochia B. Mariæ Majoris, facta consilio Radulfi Remorum archiep. etc. præsente Pontio abbate Cluniac. Reperitur etiam annis 1177, 1179 et 1185, cujus obitus notatur in necrol. Sylvæ-Majoris, IV nonas maii.

XVIII. Robertus an. 1185, contulit ecclesiæ Ninivensi omne jus quod habebat in parochia de Xaintes. Occurrit et anno seq.

charge d'abbé d'Hautmont, en 1040. En 1048 il mit à sa place Everhelme, comme l'attestent les Annales du Hainaut, page 3.

XI. Everhelme fut donc créé abbé en 1048, par saint Poppon, son oncle. Dans la suite il fut abbé de Blandin, en 1054 ou bien 1058, temps auquel il eut Ursion pour successeur dans l'abbaye d'Hautmont. Everhelme écrivit la vie de saint Poppon, abbé de Stavelo; on peut la voir dans le sixième siècle des SS. de l'ordre de Saint-Benoît, première partie, pages 569, 585 et 590.

XII. Ursion fut nommé en 1054 ou 1058; c'est sous cet abbé que fut retrouvé le corps du pape saint Marcel, qu'on avait caché pendant l'invasion des Normands. Il dédia, sur la fin du onzième siècle, une histoire de ce saint pape à Lietbert, évêque de Cambrai. Voyez onzième siècle des SS. de l'ordre de St.-Benoît, p. 673.

XIII. Wèdric, ou Guidric, lui succéda en 1079, d'après les Annales du Hainaut. Il est parlé de lui, en 1095, dans une charte de Gaucher, évêque de Cambrai, pour l'abbaye de St.-Ghislain, et en 1107 dans une lettre d'Odon, évêque de Cambrai, aux chanoines de St.-Jean de Valenciennes; en 1112, dans la charte du même évêque pour l'église de Nivelles; et en 1117, dans les archives de St.-Denis en Broqueroy.

XIV. Valbert I fut nommé en 1120, d'après les Annales du Hainaut. C'est probablement le même Watier, qui, en 1134, figure comme témoin dans la charte par laquelle Simon, évêque de Tournai, cède l'autel de Mouchin à Absalon, abbé de Saint-Amand.

XV. Mainard en 1140 et 1150, dans la charte de Bauduin, comte de Hainaut, en faveur de Bonne-Espérance.

XVI. Henri I, en 1150.

XVII. Clarembaud est nommé en 1155, dans une charte de Milon, évêque de Térouane. En 1158, il reçut d'Oda, abbesse de Nivelle, le domaine de Loverole, moyennant un cens annuel. Il fut témoin, en 1162, dans l'accord qui eut lieu entre les moines de Saint-Saulve et ceux d'Hasnon, qui étaient en contestation pour la paroisse de Notre-Dame-la-Grande; cet accord se fit à la recommandation de Raoul, archevêque de Reims, et en présence de Ponce, abbé de Cluny. On parle encore de lui en 1177, 1179 et 1185. Mort 4 mai, d'après le nécrol. de la Sauve-Majeure.

XVIII. Robert céda en 1185, à l'église de Ninove ses droits sur la paroisse de Xaintes. Il figure encore l'année suivante.

[1] Bollandus a inséré cette vie de St. Marcel dans les *Acta SS.* de janvier II. 9-14. Les reliques de ce saint pape avaient été apportées, dit-on, à Hautmont vers 650. On les y avait cachées en 881, au bas d'un autel, où se voyait encore du temps de Philippe Brasseur, une pierre avec cette inscription URSIO ABBS. Ces reliques furent retrouvées vers 1068, le 9 septembre.

Digitized by Google

XIX. Raoul paraît en 1202 et en 1209 ; il est nommé dans une charte où Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation des dîmes de Hoves, faite par le comte Gilles au monastère de Saint-Denis-en-Broqueroy. C'est lui, sans doute, qui est désigné par l'initiale R, abbé d'Hautmont, dans une charte de Gislenghien, datée de 1212.

XIX. Radulphus 1202 et 1209, quo anno memoratur in charta Johannis ep. Camerac. decimas de Hoves monasterio sancti Dionysii de Broqueroya concessas ab Ægidio comite confirmantis. Haud dubio vero is est R. abbas Altimontis recensitus anno 1212, in charta Gisligiensi.

XX. Mathieu est nommé cette même année 1212, dans les Annales du Hainaut.

XX. Matthæus hoc eodem anno 1212, memoratur in Annalibus Hannoniæ.

XXI. Arnoul, abbé d'Hautmont, fut établi juge par le souverain pontife pour régler le différend qui s'était élevé entre l'abbé et le monastère de Thenailles d'une part, et les seigneurs d'Ostremoncourt de l'autre. Ceci arriva en mai 1226, d'après le cartulaire de Thenailles, folio 41, verso.

XXI. Arnúlphus, abbas Altimontis, ut judex a papa delegatus dirimit controversiam inter abbatem conventumque Thenoliensem ex una parte, et dominos de Ostremoncort ex altera, an. 1226, mense maio, chartul. Thenol. fol. 41, verso.

XXII. Gualbert II était abbé en 1226.

XXII. Gualbertus II, 1226.

XXIII. Gosvin, en 1240.

XXIII. Gosvinus, 1240.

XXIV. Watier, en 1245.

XXIV. Walterius I, 1245.

XXV. Henri II, en 1258.

XXV. Henricus II, 1258.

XXVI. Gui, en 1284. Il fut déposé en 1290.

XXVI. Guido 1284. Deponitur 1290.

XXVII. Pierre I, en 1291.

XXVII. Petrus I, 1291.

XXVIII. Hugues I, de Morains, en 1298.

XXVIII. Hugo I, de Maurains, 1298.

XXIX. Etienne, en 1305.

XXIX. Stephanus, 1305.

XXX. Watier II, en 1316.

XXX. Walterus II, 1316.

XXXI. Hugues II, de Wamiel, en 1320.

XXXI. Hugo II, de Wamiel, 1320.

XXXII. Jacques de Beugnies ou de Vergnies, en 1337.

XXXII. Jacobus de Beugnies, *al.* de Vergnies, 1337.

XXXIII. Nicolas de Musie ou Coleret, en 1357.

XXXIII. Nicolaus I, de Musie *al.* Coleret, 1357.

XXXIV. Bauduin de Maulde, en 1381 ou 1382.

XXXIV. Balduinus de Maulde, 1381 et 1382.

XXXV. Nicolas II, de Wasme, en 1394.

XXXV. Nicolaus II, de Wasme, 1394.

XXXVI. Gilles de Montigny, aussi abbé de Lobbes, assista, en 1423, à la translation des reliques de sainte Aldegonde. Il faut donc corriger le catalogue des abbés de Lobbes, de sorte que ce qu'on y lit, aux numéros LVIII et LIX, doit s'entendre d'un seul et même abbé.

XXXVI. Ægidius de Montigny, abbas quoque Laub. an. 1423, interfuit translationi S. Aldegundis. Hinc emendandus catalogus abbatum Laub. ita ut unus et idem sit abbas, qui numero LVIII et LIX.

XXXVII. Thierry du Château fut nommé, en 1447. Depuis il fut abbé de saint Ghislain.

XXXVII. Theodericus du Chasteau, 1447, deinde abbas S. Gisleni [1].

XXXVIII. Hugues III, en 1458. L'année suivante, il assista à la translation des reliques de saint Ursmar et des autres abbés de Lobbes.

XXXVIII. Hugo III, 1458 et 1459, quo anno præsens fuit translationi S. Ursmari et ceterorum abbatum Laub.

[1] Thierry du Chasteau mourut le 7 ou 8 avril 1458, après avoir administré l'abbaye de St.-Ghislain pendant quatre ans.

Digitized by Google

XXXIX. Enguerranus Signart, episc. Antisiodor., 1466.

XL. Guillelmus I, Bouillet, Cluniac. monachus et prior S. Salvii, juxta Valencenas, necnon sacræ theol. doctor ; 1476.

XLI. Johannes Brisselot, Montibus Hannoniæ natus, ac religionem Carmelitarum professus, prioris officio functus est in cœnobio Valentianensi. Doctor in alma facultate Paris. renuntiatur, tum designatur archiepiscopus Calaris, suffraganeus Cameracensis, et imperatori Carolo V, a confessionibus, sacris et consiliis, vir eruditione insignis, fato concessit 1520, humatus apud Altum-Montem, cujus abbas erat jam an. 1506. Cor ejus delatum est ad Carmelitas Valentianenses.

XLII. Guillelmus II, de Croy, archiep. Toletanus, 1521, de quo vide in episc. Camerac.

XLIII. Carolus de Croy, abbas S. Gisleni, et episc. Tornac. Abdicavit post 4 annos.

XLIV. Nicasius Leclercq, prior S. Gisleni, desiit esse abbas 1530.

XLV. Leodegarius Pronier, 1542.

XLVI. Nicolaus III, Fournier, cessit an. 1565. Vivebat tamen adhuc 1586, quo anno, 10 aug. adfuit Maricolis, quando Ludovicus de Berlaymont mitram imposuit solemniter abbati Maricolensi.

XLVII. Gasparus Hanot, 1588[1].

XLVIII. Petrus II, Le Jeune, 1625. Mitram obtinuit ab Urbano VIII, superstes an. 1647.

XLIX. Petrus III, Le Boucq, nominatus die 30 aug. 1657. Obiit 20 aug. 1669.

L. Quintinus Gobert, designatus 3 julii 1670, vivere desiit 18 nov. 1675.

LI. Petrus IV, Cantineau vel Goudineau, favore fratris sui, gubernatoris Athi, eligitur 1676. Obiit 3 martii 1710.

LII. Ansbertus Petit, abbas regularis 13 junii 1710. *Huc usque Gallia Christiana.*

LIII. Agapitus Tahon, ex Hénin-Liétart oriundus, 19 maii 1755 in dignitate abbatiali confirmatur. Obiit anno 1768.

LIV. Wulmarus *al.* Ursmarus Porué, ultimus abbas Altimontensis ; in exilium propter fidem

XXXIX. Enguerran Signart, évêque d'Auxerre, abbé en 1466.

XL. Guillaume I, Bouillet, avait été religieux de Cluny et prieur de Saint-Saulve, près de Valenciennes ; il était aussi docteur en théologie ; abbé d'Hautmont en 1476.

XLI. Jean Brisselot, de Mons en Hainaut, fut d'abord profès dans l'ordre des Carmes, et remplit les fonctions de prieur dans la maison de Valenciennes. Il fut reçu docteur de la faculté de Paris, puis désigné archevêque de Cagliari. Il était suffragant de Cambrai, confesseur, aumônier et conseiller de l'empereur Charles-Quint. Cet homme, plein d'érudition, mourut en 1520. Il fut enterré à Hautmont, dont il était abbé dès 1506. Son cœur fut déposé chez les Carmes de Valenciennes.

XLII. Guillaume II, de Croy, archev. de Tolède, abbé en 1521. Voyez son article parmi les évêques de Cambrai.

XLIII. Charles de Croy, abbé de St.-Ghislain et évêque de Tournai, abdiqua après quatre ans.

XLIV. Nicaise Leclercq, prieur de St.-Ghislain, cessa d'être abbé en 1530.

XLV. Léger Pronier, en 1542.

XLVI. Nicolas III, Fournier, résigna en 1565 ; il vivait en 1586 ; car, le 10 août de cette année, il assista à Maroilles à la cérémonie dans laquelle Louis de Berlaymont donna la mître à l'abbé de Maroilles.

XLVII. Gaspar Hanot, en 1588.

XLVIII. Pierre II, Le Jeune, 1625. Urbain VIII lui accorda la mitre. Il vivait en 1647.

XLIX. Pierre III, Le Boucq, nommé le 30 août 1657, mort le 20 août 1669.

L. Quentin Gobert, désigné le 3 juillet 1670, décéda le 18 nov. 1675.

LI. Pierre IV, Cantineau ou Goudineau, élu en 1676, grâce au crédit de son frère, gouverneur d'Ath, meurt le 3 mars 1710.

LII. Ansbert Petit, abbé régulier ; 13 juin 1710. *Ici finit l'article du Gallia Christiana.*

LIII. Agapit Tahon, originaire d'Hénin-Liétart, fut confirmé abbé d'Hautmont, le 19 mai 1755. Mort en 1768.

LIV. Wulmar, ou Ursmar, Porué fut le dernier abbé de cette maison ; exilé pour la foi, il se

[1] Gaspar Hanot mourut en 1625. Son oraison funèbre a été prononcée par Philippe Bosquier. Voyez Paquot, V. 299.

Digitized by Google

trouvait en 1801 à Wurtzbourg, où il reçut une hospitalité généreuse chez l'ancien ambassadeur d'Autriche auprès du roi de France, Louis XVI; nous ignorons l'époque et le lieu de sa mort.

propulsus, primo hujus sæculi anno Herbipolim devenit ubi perhumaniter exceptus est ab illustrissimo quondam Austriæ ad regem Ludovicum XVI legato [1]. Ubi et quo tempore Ursmarus vitam hanc cum æterna commutaverit nos latet [2].

ABBAYE DU SAINT-SÉPULCRE.

Le monastère du St.-Sépulcre, ordre de St.-Benoît à Cambrai, reconnaît pour fondateur le bienheureux Lietbert, évêque de cette ville, qui après avoir entrepris le voyage aux lieux saints, fut obligé de revenir dans son diocèse sans avoir accompli ce pieux pélerinage, et se mit en mesure d'élever une abbaye en l'honneur du sépulcre de Jésus-Christ, dans le lieu même où l'évêque Gérard, son prédécesseur et son parent, avait fondé peu auparavant un oratoire avec un cimetière à l'usage des pauvres.

Il résulte de la charte de fondation, rapportée par Aubert le Mire et par Carpentier, que ledit monastère fut érigé en 1064. La même année, le 8 des calendes de novembre, suivant Mabillon, et le 28 octobre, suivant Carpentier, Raissius et Colvenère, eut lieu la dédicace de l'église. Peu de temps après, ou même cette année-là, s'il faut en croire Carpentier, l'abbaye se trouva renfermée dans la ville, par suite de l'agrandissement de l'enceinte. Le B. Lietbert y fut enseveli. Voyez sa vie au t. IX du Spicilége.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Wautier ou Gautier I, tiré du monastère de S.-Vaast, est chargé du gouvernement de cette abbaye, aussitôt après sa fondation. Il restaura, agrandit et consacra à St. Nicolas l'ancien oratoire que l'évêque Gérard avait fait ériger, ainsi que nous l'avons dit. Dans le même temps l'abbaye fut relevée par un autre Wautier, archidiacre de Cambrai, lequel y prit ensuite l'habit monastique. C'est à ce même abbé qu'est adressée une bulle du pape Grégoire VII, et c'est envers lui et ses dix pauvres moines, que Gérard II, évêque de Cambrai, fit éclater sa munificence, comme nous l'atteste une lettre de 1079. Deux ans après, Wautier, abbé de Cambrai, assista à l'invention ou à la translation de sainte Bertille; on doit vraisemblablement au même abbé la vie de saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras, qu'il adressa à Jean, premier abbé du Mont-St.-Eloi. Mabillon dit qu'il mourut le 11 mars 1091; Colvenère et Carpentier rapportent sa mort au 7 mars 1095.

SANCTUM SEPULCRUM.

Cameracense S. Sepulcri monasterium ordinis sancti Benedicti conditorem agnoscit B. Lietbertum, ep. Cameracensem, qui, cum ad loca sancta et maxime ad sepulcrum Dominicum profectus, eo usque pertingere non potuisset, reversus in patriam, monasterium in honorem sepulcri Domini extruere cœpit eo in loco, ubi decessor ejus et propinquus Gerardus episcopus oratorium cum cœmeterio pauperum paulo ante ædificaverat.

Porro id factum esse an. 1064, probatur ex ipsamet charta fundationis apud Miræum [3] et Carpentarium, quam hic exscribere supervacaneum est. Insuper eodem anno 1064, VIII cal. nov. ex Mabillonio, 28 octob. ex Carpentario, Raissio et Colvenerio, ecclesiæ dedicatio facta est; ac paulo post, imo fortasse hoc ipso anno secundum Carpentarium, ampliatis mœnibus cœnobium inclusum est urbi. Ibidem conditus est B. Lietbertus, cujus vitam consule tomo. IX. Spicilegii.

SERIES ABBATUM [3].

I. Walterus I, statim a fundatione præficitur abbas, e monasterio S. Vedasti accitus. Hic vetus illud oratorium, quod a Gerardo episc. exstructum diximus, instauravit auxitque et in memoriam sancti Nicolai dedicari curavit. Cœnobium vero sub idem tempus ab altero Waltero archidiacono Camerac. ac deinde ibidem monasticen professo renovatum est. Eidem abbati bullam indulsit Gregorius VII, papa, in quem etiam ac *decem monachos pauperes* munificum se præbuit Gerardus II, ep. Camer. datis litteris an. 1079. Biennio post interfuisse legitur Walterus abbas Cameracensis elevationi seu translationi S. Bertiliæ; quem etiam omnino verisimile est, auctorem esse vitæ S. Vindiciani [4] Cameracensis et Atrebatensis ecclesiarum episcopi, quæ scripta est ad Johannem primum abbatem Montis S. Eligii. Demum obiisse dicitur apud Mabill. an. 1091, die XI. martii, die vero 7 martii anni 1095, apud Colvenerium et Carpentarium.

[1] Le comte de Mercy-Argenteau, ex-ambassadeur d'Autriche à la cour de France avait épousé morganatiquement Mlle Rosalie Levasseur, fameuse cantatrice, née à Valenciennes. Cette dame généreuse avait fondé dans sa maison un hôpital de quatre lits en faveur des pauvres émigrés français. L'abbé d'Hautmont fut constamment admis à sa table pendant le séjour qu'il fit à Wurtzbourg Note de M. Arthur Dinaux.

[2] Les bâtiments, cours et jardins de l'abbaye d'Hautmont ont été vendus le 26 septembre 1791, par le district d'Avesnes.

[3] *Diplom. Belg.* I. 155. Carp. *Hist. de Cambray*, Preuves, p. 8.

[4] C'est plutôt un panégyrique qu'une vie proprement dite. V. Paquot. XVII. 349. *Acta SS. Belgii*, V. 506, 527.

Digitized by Google

II. Rainerius et Raginerus, 1095 et 1097, quo anno præsens in synodo Atrebatensi subscripsit privilegio quod Lambertus ep. Atrebat. Elnonensi monasterio concessit. Vocatur abbas de Cameraco in charta ejusdem Lamberti pro S. Vedasto, 1098. Testis est anno seq. in litteris Manassis, episc. Camerac. pro Hasnonio; 1101; in tabulis Lamberti, episc. Atreb. pro Aqua-curta; item 1105, in synodo ab Odone Camerac. ep. celebrata; 1106, in charta ejusdem Lamberti pro Guisendi abbatissa de Melbodio; ac denique 1112, in charta Odonis, ep. Camerac. pro cœnobio Bornehemensi. Vivebat adhuc an. 1125.

II. Rainier ou Raginère, en 1095 et 1097. Il assista au synode d'Arras en 1097, et y souscrivit le privilége qu'accorda Lambert, évêque d'Arras, au monastère d'Elnon. Il est appelé abbé de Cambrai, dans une charte du même Lambert, en faveur de St-Vaast, (1098). Il figure l'année suivante dans les lettres de Manassès, évêque de Cambrai, en faveur d'Hasnon; en 1101, dans les actes de Lambert, évêque d'Arras, touchant Eaucourt; en 1105, dans le synode célébré par Odon, évêque de Cambrai; en 1106, dans la charte du même Lambert pour Guisende, abbesse de Maubeuge, et enfin en 1112, dans la charte d'Odon, évêque de Cambrai, pour le monastère de Bornehem. Il vécut jusqu'en 1125.

III. Fulbertus innotescit ex epistola 48 sancti Bernardi ad Haimericum, Romanæ sedis cancellarium. Ordericus Vitalis lib. III hist. in fine, ejus meminit tanquam synchroni, qui cum esset monasterii dilapidator, in concilio Trecensi anno 1128, depositus fuit [1].

III. Fulbert est connu par la quarante-huitième lettre de St. Bernard, adressée à Haimeric, chancelier du St. Siége. Orderic Vital, livre III de son histoire, parle de lui comme d'un contemporain. On le déposa au concile de Troyes, en 1128, comme dilapidateur des biens du monastère.

IV. A. abbas S. Sepulcri Camerac. scripsit ad Innocentium II, contra Walterum abbatem sancti Vedasti, qui synodum cum militibus ingressus turbarat et cædibus quoque cruentarat, præsente Alviso, Atrebatensi episcopo [2].

IV. A. abbé du St.-Sépulcre de Cambrai, écrivit à Innocent II, contre Wautier, abbé de St.-Vaast, qui avait osé se présenter au synode avec des hommes armés, et qui l'avait ensanglanté par des massacres, sous les yeux d'Alvise, évêque d'Arras.

V. Parvinus ex monacho S. Vincentii Laudunensis, Fulberto subrogatur, inquit Hermannus monachus, l. III. de mirac. S. M. Laudun. c. 20, sicque omittit A. de quo mox diximus, fortasse quia brevi tempore præfuit; sedebat enim Parvinus jam anno 1132. Memoratur anno seq. in charta Burchardi ep. Camerac. pro Tongerloo; cui anno 1134 Godefridus Barbatus Lotharingiæ inferioris et Brabantiæ dux præposituram Capellensem largitus est, eo pacto ut ibi fratres diu noctuque Deo et B. Mariæ obsequia impenderent, approbante Nicolao ep. Camerac. 1138. Idem præsul 1142, episcopatus sui anno sexto foragium vini ei concessit, et anno 1156, sacellum Deiparæ dicavit, ex Grammaio. Denique Parvinus in ejusdem præsulis charta pro S. Sepulchro reperitur anno 1161, et in chartulario Montis S. Martini, ex notis Baluzii ad Gall. chr. qui quidem monet videndum Locrium in Maria-Aug. lib. II, c. 13.

V. Parvin, moine de St.-Vincent de Laon, succède à Fulbert, suivant le moine Herman, livre III des Miracles de Notre-Dame de Laon, chap. XX. Il ne fait pas mention de A. dont nous venons de parler; peut-être, parce qu'il n'eut la direction du monastère que peu de temps; car Parvin en était déjà abbé en l'an 1132. Il est fait mention de Parvin, l'année suivante, dans la lettre de Burchard, évêque de Cambrai, pour Tongerloo; en 1134, Godefroi le Barbu, duc de la Basse-Lorraine et du Brabant, lui donna la prevôté de la Chapelle, à condition que les frères y serviraient Dieu et la B. Marie, jour et nuit; Nicolas, évêque de Cambrai, approuva cette donation en 1138. Ce prélat lui accorda, en 1142, la sixième année de son épiscopat, le droit d'impôt sur les vins; et, suivant Grammaye, fit consacrer en 1156 une chapelle à la mère de Dieu. Enfin, on retrouve Parvin en 1161, dans la charte du même prélat, pour le St.-Sépulcre, et dans les archives du Mont-St.-Martin, d'après les notes de Baluze sur le *Gallia Christ.*, qui renvoie au *Maria Augusta* de Ferri de Locres, livre II, chap. 18.

VI. Balduinus I præerat 1167. Suorum privilegiorum approbationem et confirmationem obtinuit ab Alexandro papa III, an. 1174, et a

VI. Bauduin I était à la tête du monastère en 1167. Il obtint l'approbation et la confirmation de ses priviléges du pape Alexandre III, en

[1] Fulbert figure après Parvin, dans la chronologie officielle dont nous parlerons ci-après. Orderic Vital rapporte qu'étant à Cambrai, Fulbert, prudent abbé du St.-Sépulcre, lui montra un exemplaire de la chronique de Marianus Scotus, continuée par Jean (Florent) de Worcester et par Engelbert (Sigebert) de Gembloux. Ordorici Vitalis. *Hist. ecclesiast.* édition de M. Auguste Le Prevost, de l'institut, II. 461.

[2] Cet abbé du St.-Sépulchre n'est connu que par un acte inséré dans Baluze, *Miscellan.* V. 413.

Digitized by Google

1174, et de Lucien III, en 1181. On le trouve en 1174, dans une transaction entre l'abbé de St.-Aubert et Adam, seigneur de Walincourt; en 1175, dans le cartulaire du Mont-St.-Martin; en 1177, dans les lettres d'Alard, évêque de Cambrai, pour St.-Denis; et en 1176, il fit un accommodement avec Gérard, fils de Gilles de St.-Aubert.

VII. Gérard I, 1189. En 1194, il figure dans la charte accordée par Baudouin, comte de Flandre et du Hainaut, pour le renouvellement des lettres du même au sujet du Gave de Cambrai; l'an 1195, Jean, évêque de Cambrai, le gratifia d'un privilége.

VIII. Godefroy, 1197.

IX. Hugues, dit le Vénérable, est cité comme abbé en 1198, dans les archives du chapitre de Notre-Dame de Cambrai; en 1207, dans une charte pour Cantimpré; et, suivant Carpentier, dans le testament d'un chevalier, nommé Gerbert de St.-Hilaire, fait en faveur de l'abbaye; on le retrouve dans le cartulaire du Mont-St.-Martin, en 1199. En 1221, on le voit célébrer l'anniversaire de son élection, en présence de B., abbé de St.-Aubert, de G., abbé de St.-Guislain, et de W., abbé d'Hasnon.

X. Jean I, 1222. Il acheta une partie de la dîme de Violaines.

XI. Anselme, 1229, le même, sans doute, qui ratifia l'acte passé entre Hugues, son prédécesseur, et Ada de Mierenghien, noble femme, qui se donnait au monastère en qualité de servante. On voit figurer au bas de cet acte l'initiale du nom d'Anselme.

XII. Gilles I, l'an 1230. Il assigna une rente déterminée pour les aumônes du monastère. En 1234, il permit à l'abbesse du Verger d'acquérir les dîmes dans la paroisse de Graincourt. On le rencontre encore, en 1236, 1237 et 1238.

XIII. Jean de Plenaing, 1244.

XIV. Gilles II, 1250. Il avait été religieux de Vaucelles.

XV. Gérard II, de Bousières ou de Bousies. Il fit un compromis en 1253 avec les chanoines de Ste.-Gudule de Bruxelles, touchant la prévôté de la Chapelle; nous en avons parlé en son lieu, 1134. On dit qu'il administra fort soigneusement les biens du monastère, et qu'ensuite il abdiqua sa charge.

XVI. Jean III, Le Doux, 1264. Son élévation fut déclarée nulle par le souverain pontife; il

Lucio III, 1181. Occurrit 1174, in charta compositionis inter abbatem S. Auberti et nobilem virum Adamum de Walencourt, 1175, in chartul. Montis S. Martini, 1177, in litteris Alardi ep. Cameracensis pro S. Dionysio, et an. 1176, concordiam iniit cum Gerardo, filio Egidii de S. Autberto[1].

VII. Gerardus I, 1189 et 1194, quo anno testis est in charta Balduini Flandriæ et Hannoniæ comitis litteras suas anni 1192, de Gavallo Camerac. renovantis. Anno 1195, Johannes ep. Camerac. ei privilegium indulsit.

VIII. Godefridus, 1197.

IX. Hugo dictus Venerabilis reperitur abbas 1198, in archivo capituli B. Mariæ Camerac. 1207, in charta pro Cantiprato, et in testamento Gerberti de S. Hilario militis erga monasterium benefici, ex Carpentario; necnon in chartul. Montis S. Martini 1199 et 1221, quo anno suum anniversarium instituit, præsentibus B. S. Antberti, G. S. Gisleni et W. Hasnoniensi abbatibus.

X. Joannes I, 1222. Hic partem decimæ de Violaines comparavit.

XI. Anselmus, 1229, idem haud dubie qui sui nominis littera initiali tantum connotatus ratum habet pactum ab Hugone decessore initum an. 1219, cum Ada de Mierengien nobili muliere se in ancillam monasterio tradente.

XII. Ægidius I, an. 1230, certos reditus assignavit eleemosynis faciendis. An. 1234, abbatissæ de Virgulto concessit facultatem acquirendi decimas in personatu de Graincourt. Memoratur adhuc annis 1236, 37 et 38.

XIII. Johannes II, de Plenaing, 1244.

XIV. Ægidius II, e monacho Valcellensi, 1250.

XV. Gerardus II, de Boussiers *al.* de Bousies, circa 1253, concordiam iniit cum canonicis S. Gudilæ Bruxell. super præpositura Capellensi, de qua superius ad an. 1134. Rem familiarem monasterii optime curavisse dicitur, ac deinde regimen abdicasse.

XVI. Johannes III, le Doux, 1264, cujus electio irrita declaratur a summo pontifice;

[1] Peut-être faut-il ici placer Fulbert de Flavy, fils de Banduin de Flavy, seigneur de Reumont et de Grand-Sart en Cambrésis, et d'Eléonore de Crèvecœur. V. Carpentier, *Hist. de Cambr.* II. 560.

Digitized by Google

nihilominus regere perrexit, de consensu fratrum.

XVII. Philippus I, a S. Petro, cujus tempore, inquiunt, anno scilicet 1269, prior et conventus S. Sepulcri in causa eligendi abbatis compromiserunt in Geraldum de Bousies, quondam abbatem tresque alios monachos, et in Nicolaum ep. Camerac. qui se illico ac successores suos jus nullum habere in abbatis electione professus est.

XVIII. Engerannus vocatur abbas *Cameracensis*, hoc est, ut putamus, S. Sepulcri [1], an. 1274, quo statuta quædam edidit pro sancti Dionysii de Broqueroia monachis.

XIX. Walterus II, de Briastre, anno 1283, domum emit apud Cameracum a Roberto de Baschoe milite.

XX. Johannes IV, de Thuin vel Thians, Waltero successit.

XXI. Walterus III, de Roisin, eligitur an. 1296, quo etiam anno prata de Brunteau comparavit.

XXII. Rogerius de Valencenis [2], 1314 et 1322, quo circiter tempore pactum fecit cum Johanne le Noble, abbate Maricol. pro parte decimarum vici de Masnieres. Huic subrogatus est

XXIII. Rassius de Courtrai, qui statim cessit in gratiam sequentis.

XXIV. Ægidius III, d'Anneux non d'Acreux [3], 1327, 1331 et 1338. Monasterio restituit jurisdictionem in partem urbis, quæ data olim fuerat in feodum Arnoldo Petit. Vivebat adhuc 1355.

XXV. Theodorus *al.* Theodoricus de Maubeuge, 1356 et 1365.

XXVI. Joannes V, de Valenciennes, 1369-1377.

XXVII. Robertus de Pratis, præfuit ab anno 1379, ad an. circiter 1394.

XXVIII. Johannes VI, de le Hiese, *al.* de le Kief, rexit ab anno saltem 1395 ad 1411, cujus tempore Petrus ep. Camerac. fratribus indulsit facultatem solemni ritu celebrandi festum S. Sepulcri, cum indulgentia 40 dierum in die festo, et 20, per octavam.

XXIX. Ægidius IV, du Vivier, sedit ab anno circiter 1413 ad 1427.

n'en resta pas moins à la tête du monastère, du consentement des religieux.

XVII. Philippe I, de St.-Pierre, 1269. Ce fut alors, dit-on, que le prieur et les moines du St.-Sépulcre prirent pour arbitres, dans l'élection de l'abbé, Gérard de Bousies, ancien abbé, avec trois autres moines, et Nicolas, évêque de Cambrai, qui déclara, pour lui et ses successeurs, n'avoir aucun droit dans l'élection de l'abbé.

XVIII. Enguerran est nommé abbé de Cambrai, en 1274, ce qui, selon nous, signifie abbé du St.-Sépulcre. Il fit alors quelques statuts pour les moines de St.-Denis en Broqueroie.

XIX. Wautier II, de Briastre, 1283. Il acheta de Robert de Baschoe, chevalier, une maison située à Cambrai.

XX. Jean IV, de Thians, succéda à Wautier.

XXI. Wautier III, de Roisin, est élu en 1296. Il acheta cette année les prés de Brunteau.

XXII. Roger de Valenciennes, 1314 et 1322. C'est vers cette dernière année qu'il passa un contrat avec Jean le Noble, abbé de Maroilles, pour une partie des dîmes du village de Masnières. On lui substitua :

XXIII. Rasse de Courtrai, qui aussitôt abdiqua en faveur du suivant.

XXIV. Gilles III, d'Anneux, et non d'Acreux, 1327, 1331 et 1338. Il fit rendre au monastère la juridiction sur une partie de la ville, juridiction qui autrefois avait été donnée en fief à Arnoul Petit. Il vivait encore en 1355.

XXV. Théodore ou Thierri de Maubeuge, 1356 et 1365.

XXVI. Jean V, de Valenciennes, 1369-1377.

XXVII. Robert-des-Prés fut abbé depuis 1379 jusqu'en 1394 environ.

XXVIII. Jean VI, de le Hiese, ou de le Kief, siégea depuis 1395, au plus tard, jusqu'en 1411. Sous son gouvernement, Pierre, évêque de Cambrai, donna aux frères la faculté de célébrer solennellement la fête du St.-Sépulcre, avec une indulgence de quarante jours, pour le jour de la fête; et une de vingt, pour l'octave.

XXIX. Gilles IV, du Vivier, occupa le siége depuis 1413 environ, jusqu'au 28 juin 1427, année de sa mort.

[1] Je crains bien que les bénédictins n'aient pris pour un abbé du St.-Sépulcre, Enguerran, qui était alors évêque de Cambrai. A quel titre, en effet, un abbé du St.-Sépulcre aurait-il donné des statuts à une autre abbaye ? V. *Gallia Christ.* III. 108. D.

[2] Cet abbé est nommé Roger Maucors dans le tableau de Dom Pouillaude.

[3] Nous lisons *de Acrinia*, dans les deux chronologies officielles.

Digitized by Google

XXX. Jacques Chombart, 1447. La date de sa mort est mal indiquée dans Carpentier, il faut lire peut-être 1448, au lieu de 1478.

XXXI. Bauduin II, Constant, fut promu de la dignité de procureur du monastère, à celle d'abbé, en l'année 1449.

XXXII. Guillaume Courtois fit bâtir l'église avec la forme qu'elle a maintenant, dit Grammaye, ainsi que la salle du chapitre et la bibliothèque. Il mourut en 1503.

XXXIII. Nicolas Grisel, ayant succédé à son oncle maternel, gouvernait en 1503. Il fit construire un cloître avec un réfectoire et une cour abbatiale. A l'âge de soixante-six ans, il fit le voyage de Rome, pour défendre, contre Henri de Berghes, évêque de Cambrai, les droits du monastère et l'exemption de la juridiction épiscopale. A son retour, le poids des ans l'obligea d'abdiquer en faveur de son neveu; il mourut peu de temps après, 17 juin 1517.

XXXIV. Antoine I, Grisel, construisit la chapelle de Ste.-Cécile, et termina tout ce que ses prédécesseurs avaient commencé. Il mourut en 1572.

XXXV. Jean VII, Fruy, assista en 1581 à la prise de possession de l'abbaye de Fémi, par François de Bonniers. Il fut enlevé par une mort soudaine en 1591, dans sa prévôté de Bruxelles.

XXXVI. Jean VIII, Scourgeon, fut créé violemment abbé du St.-Sépulcre par le seigneur de Balagny, prince de Cambrai, après l'expulsion des Espagnols de cette ville; mais Philippe II, roi des Espagnes, ayant repris la ville, substitua à Jean VIII

XXXVII. Antoine de Fervis, de Forvyes, ou de Fourvies, mort en 1602. Sous lui on éleva dans l'église un nouveau chœur qui fut consacré le 17 janvier.

XXXVIII. Michel de Sains fit voûter le même chœur, et établir des orgues. Il mourut en 1621, le 9 septembre.

XXXIX. François Bourchault ou Boursault, étant grand prieur de St.-Vaast à Arras et prévôt d'Haspres, fut élu ou demandé pour abbé en 1622; ses infirmités ne lui permirent pas d'accepter. Mort en 1627.

XXX. Jacobus Chombart, 1447, cujus obitus perperam notatur apud Carpentarium anno 1478, forte 1448 legi debet[1].

XXXI. Balduinus II, Constant, ex procuratore monasterii factus est abbas an. 1449[2].

XXXII. Guillelmus Courtois, templum qua nunc videmus forma, inquit Grammaius, capitulum et bibliothecam exstruxit. Fato concessit anno 1503[3].

XXXIII. Nicolaus Grisel, cedenti patruo, *melius* avunculo, suffectus, præerat an. 1503[4], cujus tempore claustrum cum refectorio, necnon abbatialis aula constructa sunt. Romam perrexit anno ætatis 66, pro tuenda exemptione monasterii adversus dominum de Berghes, ep. Cameracensem; unde reversus, cum sub annorum pondere fatisceret, abdicavit in gratiam nepotis, ac paulo post defunctus est 17 junii an. 1517.

XXXIV. Antonius I, Grisel, sacellum S. Cæciliæ ædificavit, omniaque perfecit quæ duo ipsius antecessores inchoaverant. Exstinctus est an. 1572.

XXXV. Johannes VII, Fruy, antea prior, adfuit an. 1581, Francisco de Bonniers, abbatiæ Fidemiensis possessionem capienti. Repentina morte correptus est in præpositura Bruxellarum anno 1591.

XXXVI. Johannes VIII, Scourgeon, intrusus est a domino de Balagny, principe Cameraci, ejectis inde Hispanis. At cum Philippus II, Hispaniarum rex, hanc urbem iterum subjugasset, Antonium qui sequitur, ejus loco subrogavit

XXXVII. Antonius II, de Fervis, de Forvyes vel de Fourvies, moritur anno 1602, sub quo novus chorus templi erigitur, dedicatus 17 jan.

XXXVIII. Michael de Sains, chorum prædictum concameravit, organaque pneumatica exstruxit; mortuus an. 1621, die 9 septembris.

XXXIX. Franciscus Bourchault *al.* Boursault, cum esset major prior S. Vedasti Atrebat. ac præpositus Hasprensis, electus seu postulatus est in abbatem anno 1622, sed propter infirmitates recusavit. Obiit die 1 anni 1627.

[1] D'après les tableaux officiels rédigés sous Louis de Marbaix et Placide Pouillaude, nous devons croire que la date de 1478, donnée par Carpentier est exacte. La nomination de J. Chombart est du mois de juillet 1457.

[2] Il est probable que jusqu'à la mort de Jacques Chombart, Bauduin Constant ne fut que coadjuteur.

[3] En 1503, le 16 juin, Guillaume Courtois signa un acte de résignation en faveur de Nicolas Grisel, qui fut déclaré coadjuteur, et administra la maison en cette qualité.

[4] Nicolas Grisel fut béni en qualité d'abbé de Saint-Sépulcre par Nicolas le Ruistre, évêque d'Arras, assisté des abbés d'Arrouaise et de Maroilles, le 25 juin 1503.

Digitized by Google

XL. Robertus Fournis, eligitur a fratribus 6 maii, et iterum mortuo Francisco, 11 jan. 1627, quam electionem Urbanus VIII, manu propria comprobavit, sed cum variæ difficultates super hac electione intercessissent, in ipsius locum suffectus est 1 julii 1628, ab Isabella principe, al. per canonicam postulationem Philippus Surhon, qui sequitur.

XLI. Philippus II, de Surhon, S. Martini Tornac. monachus, unanimiter eligitur abbas S. Sepulcri. Benedictionem accepit ab archiep. Cam. die 20 aug. in eccl. S. Johann. Valencen. et die 22 in hoc monasterium S. Sepulcri magno totius civitatis applausu ingressus est. Rexit annis ad minimum 30. Is a summo pontifice facultatem obtinuit utendi mitra, minoresque ordines suis monachis conferendi; disciplinam regularem restituit, pluraque alia præclare gessit; superstes ad annum saltem 1639.

XLII. Claudius Haccart, monachus et abbas S. Vedasti Atrebat. Regis catholici nominatione, cedere coactus est, quando hæc civitas Regi christianissimo ex pacis dictæ *des Pyrenées*, conditionibus reddita fuit. At postea eligitur abbas S. Sepulcri, ubi jejunium Adventus aliquandiu interruptum restituit. Sedit per annos octo, septemque supra sexaginta natus animam exhalavit anno Christi 1669.

XLIII. Bernardus de la Haye, alumnus cœnobii, vir observantiæ regularis studiosissimus, ac scientiarum amantissimus, laudabiliter præfuit annis 14, præmatura morte sublatus anno ætatis suæ 49, Christi 1684, die 15 augusti.

XLIV. Ludovicus de Marbaix, hujus etiam loci monachus, novam ecclesiam eleganti opere construxit, cumque decessoris studium erga disciplinam regularem jugiter æmulatus esset, defecit anno ætatis 66, die 1 junii 1703[1].

XLV. Josephus Dambrines, ex priore factus abbas 14 aug. 1703[2]. Obiit exeunte an. 1721, vel ineunte 1722.

XLVI. Placidus Pouillaude, frater abbatis S. Auberti ex coadjutore Hasnonii nominatur abbas S. Sepulcri. mense febr. an. 1722[3], benedictus

XL. Robert Fournis, élu par ses confrères le 6 mai, et derechef, après la mort de F. Bourchault, le 11 janvier 1627. Urbain VIII approuva cette élection; mais des difficultés étant survenues, Ph. Surhon qui suit fut nommé à sa place le 1er juillet 1628, canoniquement, selon les uns, par la faveur de l'infante Isabelle, selon les autres.

XLI. Philippe II, de Surhon, moine de St.-Martin à Tournai, est élu à l'unanimité abbé du St.-Sépulcre. Il fut béni par l'archevêque de Cambrai, le 20 août en l'église St.-Jean de Valenciennes, et le 22, il fit son entrée dans l'abbaye, aux acclamations de ses religieux et de toute la ville. Il siégea pendant trente ans au moins. Il obtint du souverain pontife la permission de porter la mitre, et de conférer à ses religieux les ordres mineurs; il rétablit la discipline, et fit plusieurs autres choses remarquables; il vécut au moins jusqu'en 1639.

XLII. Claude Haccart était moine et abbé de St.-Vaast d'Arras. Un ordre du roi d'Espagne le força de résigner ses fonctions, lorsque cette ville fut rendue au roi très-chrétien par le traité des Pyrénées; mais il fut ensuite élu abbé du St.-Sépulcre où il rétablit le jeûne de l'Avent interrompu pendant quelque temps. Il siégea pendant huit ans, et mourut en 1669, à l'âge de plus de soixante-sept ans.

XLIII. Bernard de la Haye, religieux du St.-Sépulcre, rigide observateur de la règle, et passionné pour les sciences, gouverna pendant quatorze ans d'une manière digne d'éloges. Il fut enlevé par une mort prématurée à l'âge de quarante-neuf ans, le 15 août de l'année 1684.

XLIV. Louis de Marbaix, élevé aussi dans le couvent, fit bâtir une nouvelle église d'un goût élégant; et, ayant toujours imité le zèle de son prédécesseur pour la discipline ecclésiastique, il mourut à l'âge de soixante-six ans, le 1er juin 1703.

XLV. Joseph Dambrine fut promu de la dignité de prieur à celle d'abbé, le 14 août 1703. Il mourut à la fin de 1721, ou au commencement de 1722.

XLVI. Placide Pouillaude, frère de l'abbé de St.-Aubert, est nommé de coadjuteur d'Hasnon, abbé du St.-Sépulcre, au mois de février de

[1] Du temps de l'abbé Louis de Marbaix, c'est-à-dire, vers 1703, on plaça dans l'église du St.-Sépulcre, en face de la chapelle de l'Abbé, une chronologie officielle de tous les prélats de cette maison. Nous possédons en outre deux chroniques manuscrites de ce même monastère. L'une des deux a été composée en 1625; on croit qu'elle a pour auteur François Boursault, prieur de Saint-Vaast d'Arras, élu abbé du Saint-Sépulcre, et démissionnaire pour cause d'infirmités.

[2] Nous avons entre les mains l'acte de confirmation de Joseph Dambrine, signé de la main de Fenelon, et daté du 28 sept. 1703. Le discours prononcé par ce célèbre archevêque, lors de l'installation du même abbé, a été publié par nous en . . . .

[3] Le lettres de confirmations de Placide Pouillaude sont datées du 4 avril 1722, et signées ✝ L. F. De Mornay, ep. Eu. coad. Queb. vic. gen. Cambracensis.

En 1744, Dom Placide Pouillaude, accablé par l'âge, et sans doute par les infirmités, avait demandé un coad-

Digitized by Google

1722. Il reçoit la consécration le 6 avril de la même année. Mort en 1745. *Ici finit l'article du Gallia Christiana.*

XLVII. Placide Pouillaude étant mort le 10 décembre 1745, Jean-Baptiste Lefebvre lui succède au mois de janvier 1746, en vertu de lettres-patentes du roi. Il mourut en 1762, âgé de 68 ans.

XLVIII. Paul Limal, religieux de cette maison, succède à Jean-Baptiste Lefebvre; les lettres de sa nomination furent enregistrées au parlement de Douai, le 1.er mars 1762; il mourut en 1775.

XLIX. Gérard Lefebvre, nommé abbé du Saint-Sépulcre par lettres-patentes du roi, du 27 août 1775, fut béni par Mgr. l'archevêque, assisté des abbés de St.-Aubert et de Cantimpré.

eodem anno 6 apr. *Hactenus Gallia Christiana.*

XLVII. Placido Pouillaude sub finem anni 1745 defuncto subrogatur Joannes Baptista Lefebvre, qui regiam nominationem adeptus est mense januario 1746; diem supremum obiit anno 1762; 68 ætatis agens.

XLVIII. In ejus locum suffectus est Paulus Limal, monasterii alumnus. Breviculum nominationis ejus in curia suprema Duacensi registratum est die prima martii 1762.

XLIX. Gerardus Lefebvre, abbas Sancti Sepulcri regia concessione nominatus, benedictionem accepit 27 augusti 1775, ab illustriss. archiepiscopo, assistentibus sancti Auberti et Cantiprati abbatibus [1].

MONASTÈRE DE SAINT-ANDRÉ.

Le monastère des bénédictins de St.-André du Cateau-Cambrésis, ou du nouveau chateau, est situé à environ quatre lieues de Cambrai. Balderic en fait mention, livre III, chap. 42.) Il fut fondé en 1030 par Gérard I, évêque de Cambrai, qui l'enrichit des reliques de saint Sare, prêtre, et de sainte Maxellende, vierge et martyre, et en fit la dédicace le 22 septembre 1031. En 1033, l'empereur Conrad confirma la possession du monastère; et l'évêque susdit imita son exemple en 1046, d'après Aubert le Mire, qui dans sa notice sur les églises Belgiques, chap. 84, rapporte les chartes en entier. Enfin, Liébert, successeur de Gérard dans l'épiscopat, et héritier de sa piété, mit la dernière main à la construction du monastère, en 1052. Nous allons maintenant parler des abbés.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Gilbert, frère de Gérard de Florines, évêque de Cambrai et fondateur du monastère, fut abbé 19 ans, c'est-à-dire de 1027 à 1045. Il fut aussi abbé de Maroilles (voyez ce monastère.)

II. Baldric ou Waldric fut promu à la dignité

S. ANDREÆ MONASTERIUM.

Cameracesiense S. Andreæ, seu S. Andreæ de Novo Castello, monasterium benedictinum, quinto lapide Cameraco distat, de quo Baldericus, livre III, cap. 49. Inchoatur a fundamentis an. 1030, a Gerardo I, Cameracensi episcopo, qui ditavit illud sacris exuviis S. Sarii presbyteri, ac S. Maxellendis virg. et martyris, et anno seq. dedicavit die 22 septembris. An. 1033, Conradus imperator monasterii possessiones confirmavit; quod etiam præstitit anno 1046, prælibatus antistes, ex Miræo notit. eccl. Belgii, cap. 84, chartas integras recitante. Denique Lietbertus, Gerardi successor in cathedra, et pietatis heres, cœnobium S. Andreæ absolvit et perfecit anno 1052. De abbatibus nunc dicendum.

SERIES ABBATUM.

I. Gilbertus, frater Gerardi de Florinis, ep. Camerac. et fundatoris monasterii, fuit abbas annis 19, scilicet ab an. 1027, ad annum 1045. Fuit etiam Maricolensis, ubi vide.

II. Baldricus et Waldricus abbatiali dignitate

juteur qui lui fut refusé; voici la lettre que lui écrivit à ce sujet l'ancien évêque de Mirepoix, sous la date de Versailles, 19 avril 1744. « Je suis fâché, monsieur, de ne pouvoir vous procurer la satisfaction que vous souhaiteriez. » La réputation de votre mérite et de votre régularité est venue jusqu'à moy, et me disposeroit à vous prêter en cette » occasion mes bons offices. Mais le roy ne donne point de coadjuteur, il s'en est fait une loy dont il ne se départ » que très-difficilement; si vous vouliez vous démettre de l'abbaye, j'espérerois que sa nomination tomberoit sur quelque » sujet que vous m'indiqueriez, après l'avoir fait mettre au nombre des trois que l'on présente à sa majesté. C'est avec » peine, monsieur, que je ne vous donne pas une entière satisfaction; mais il y a eu de très-bonnes raisons pour » supprimer, ou du moins rendre très-rares les coadjuteurs; et, vous en conviendriez vous-même, homme de bien que » vous êtes, si je vous les disois. Je me recommande à vos saints sacrifices, etc. »

Dom Pouillaude fit graver en 1757, sur un marbre funéraire, les noms de ses prédécesseurs, et plaça ce tableau derrière le chœur, au-dessus des caveaux destinés à la sépulture. Cette nomenclature portait le chronogramme suivant: SUbest hIC ple Vlator, DoMVs reqVIetIonIs totIVs ConVentVs.

[1] L'abbé et les religieux du St.-Sépulcre quittèrent leur maison le 15 juin 1791, en conformité des décrets de l'assemblée nationale

Digitized by Google

sublimatur an. 1045[1]. Memoratur in charta fundationis S. Sepulcri, an. 1064, et in bulla Gregorii VII, papæ, concessa Walterio abbati S. Sepulcri. Obiit an. 1082.

III. Gaufridus, Goiffridus, Guffridus[2] ac mendose Suffridus, testis est an. 1090, in compositione facta inter ecclesiæ Atrebatensis canonicos et S. Vedasti monachos. Subcripsit an. 1097, XII cal. nov. privilegio Lamberti ep. Atrebat. pro Elnonensi monast. cui tunc præerat Hugo abbas. Idem præstitit anno seq. in charta ejusdem Lamberti pro S. Vedasto; et an. 1099, indict. VII, in donatione Manassis ep. Camerac. facta ecclesiæ Hasnoniensi, anno ejusdem præsulatus tertio; ac denique an. 1112, in charta Odonis ejusdem sedis episcopi pro cœnobio Bornehem. Defecit an. 1118.

IV. Gerlandus, anno 1123, testis legitur in charta Burchardi episc. Camer. super possessione ecclesiæ S. Petri Altimontensis. Mortuus est hoc an. IV cal. maii.

V. Dodo cessit 1127.

VI. Petrus I, an. 1132, dignitatem posuit in manibus Lietardi episcopi.

VII. Adam I, seu Adamus, monachus S. Vincentii Laudunensis, de quo Hermannus, lib. III de miraculis S. Mariæ Laudunensis, cap. 20, memoratur abbas 1132; item 1142, in litteris Alvisi episc. Atrebat. 1145, in tabulis Nicolai ep. Camerac. de compositione inter abbatem S. Johannis et priorem Sancti Salvii; et 1162, in donatione ejusdem præsulis facta monasterio Bonæ-Spei. Is est proinde abbas, qui de potentissimis nuper Fland. comitibus Balduino et Carolo, de Hugone Camerac. castellan., etc. abbatiæ S. Andreæ advocatis, conquestus apud Nicolaum ep. Camerac. quod abbatiæ bona quotidie occuparent, ipsorum bonorum ab eodem præsule obtinuit confirmationem an. 1153, mense maio. Dicitur abbas *del Castel*, anno 1169, in charta bibl. Colbert. Subscribit an. 1174, compositioni cuidam Galandum inter abbatem S. Auberti et Adamum de Walincourt. Prælaturæ nuntium remisit an. 1182[3].

VIII. Odo, antea Fidemiensis abbas, successit

d'abbé en 1045; il est fait mention de lui dans la charte de la fondation du St.-Sépulcre, 1064, et dans la bulle que le pape Grégoire VII accorda à Wautier, abbé du St.-Sépulcre. Il mourut en 1082.

III. Geoffroy, Goiffride, Guffride, et par erreur Suffride, fut témoin en 1090 dans l'accord passé entre les chanoines de l'église d'Arras et les moines de St.-Vaast. Il souscrivit, le 21 octobre, au privilége que Lambert, évêque d'Arras, accorda au monastère d'Elnon, dont Hugues était abbé. Il est encore nommé, l'année suivante, dans une charte donnée par Lambert au monastère de St.-Vaast, et en 1099, indict. VII, dans une donation que fit à l'église d'Hasnon Manasses, évêque de Cambrai, la troisième année de son épiscopat; et enfin, en 1112 dans une charte qu'octroya Odon, évêque du même diocèse, au monastère de Bornhem. Il mourut en 1118.

IV. Gerland, en 1123, est nommé comme témoin dans une charte de Burchard, évêque de Cambrai, sur les possessions de l'église de Saint-Pierre d'Hautmont. Cet abbé mourut la même année le 28 avril.

V. Dodon renonça en 1127.

VI. Pierre I, en 1132, remit sa dignité entre les mains de l'évêque Liétard.

VII. Adam I, moine de St.-Vincent de Laon, est nommé par Hermann, au livre III, chap. 20 des miracles de Ste.-Marie, de Laon; il est fait mention de lui en 1132, ainsi qu'en 1142 dans les lettres d'Alvise, évêque d'Arras, en 1145 dans l'accord fait par Nicolas, évêque de Cambrai, entre l'abbé de St.-Jean et le prieur de St.-Saulve, et en 1162 dans l'acte d'une donation faite par le même prélat au monastère de Bonne-Espérance. Ce fut lui qui se plaignit auprès de Nicolas, évêque de Cambrai, de ce que les puissants comtes de Flandres, Bauduin et Charles, Hugues, châtelain de Cambrai, etc., avoués de l'abbaye de St.-André, s'étaient emparés des biens du monastère; il obtint du prélat la confirmation de ces biens au mois de mai 1153. Dans une charte de 1169, de la bibliothèque Colbert, il est appelé abbé *del Castel*; en 1174, il apposa sa signature à un accord passé entre Galand, abbé de St.-Aubert et Adam de Walincourt. Il renonça à sa dignité en 1182.

VIII. Odon, auparavant abbé de Fémi, succéda

[1] Ce Waldric, natif de Leuse en Brabant, avait été chapelain de Renier, comte de Hainaut, puis moine à Florines. V. Balderic, *Chron. Cam.* suppl. 553. La chronique conservée par M. Bevenot parle de lui en ces termes: « Qui » quanta religione locum hunc rexerit, quantis commodis auxerit, quantave cura subditos foverit testatur usque nunc » egregia fama nominis ejus; testantur res adquisitæ procuratione ipsius.

[2] Guiffrid était frère de Pierre, abbé de St-Lucien, à Beauvais. *Baldéric.* 359.

[3] Voici comment s'exprime, au sujet de l'abbé Adam, la chronologie manuscrite ci-dessus qui nous a été offerte en 1834 par le vénérable M. Bevenot: « Anno Domini 1182, D. Adam abbas, impediente corporis fragilitate, et ævo » ejus in senium plurimum vergente, viribus corporis et animi deficientibus, abbatiam reddidit pluribus ex causis, quam » per longissimum tempus honorifice gubernavit, 50 scilicet annis. Cujus temporibus floruit ecclesia ista ordine, religione » atque magna hospitalitate....

Digitized by Google

à Adam et gouverna 13 ans. On lit dans une charte de 1199 : Odon autrefois abbé.

IX. Wautier I, après 18 mois d'administration, est injustement chassé du monastère ; l'archevêque de Reims lui substitua Rodulphe, moine de Noyon, qui, trois mois après, se retira à Noyon. Cependant Wautier, qui s'était rendu à Rome pour recouvrer sa première dignité, y mourut le 13 novembre.

X. Mathieu, abbé de St.-Quentin-en-L'ile, est élu abbé par les moines, pour être bientôt destitué.

XI. Guillaume, élevé dans le monastère, est dit *autrefois abbé* dans une charte de 1199.

XII. Hugues. Ces cinq derniers abbés sont nommés compétiteurs dans une chronologie manuscrite.

XIII. Amand, moine de Marchiennes, donna quelques biens au comte de Hainaut, en 1199, Odon et Guillaume, *autrefois abbés*, souscrivirent à cette donation. Amand mourut en 1201.

XIV. Alard, moine du St.-Sépulcre à Cambrai, fut expulsé en 1202.

XV. Pierre II, moine de Marchiennes, élu abbé en 1203, mort en 1208.

XVI. Bauduin I, religieux de la maison, élu en 1208, se rencontre dans les années 1221, 1222, 1223 et 1232. Il mourut en 1237.

XVII. Watier II, de Brant ou de Grart, en 1241, fit un échange avec l'abbaye du Mont-St.-Martin : il renonça en 1250.

XVIII. Bauduin II, de Thuin, moine de St.-Lambert de Liessies, fut déposé après cinq ans d'administration, par une sentence de la cour de Reims.

XIX. Gilles I, de Bermerain, de prieur fut élu abbé : l'évêque d'Arras lui donna la bénédiction le jour de St. Laurent, avec le consentement de l'évêque de Cambrai.

XX. Jean I, de Bausun, moine de St.-Ghislain, reçut l'administration de l'abbaye en 1260 : il mourut, d'autres disent : il se démit de sa charge en 1271.

XXI. Alexandre du Castel, moine du couvent, paraît en 1271 et en 1272, où il donna, aux moines de Vicogne, la faculté d'acquérir des biens dans le personnat de Romeries et de Viertaing. Il mourut en 1276.

XXII. Jean II, de Croix, mourut le 8 octobre 1289, après treize ans d'administration.

Adamo, præfuitque annis 13. Dicitur *quondam abbas* in charta anni 1199.

IX. Walterus I, post annum et dimidium expellitur injuste ; eique superinducitur favore archiepiscopi Remensis, Rodulphus Noviom. monachus, qui tribus tantum expletis mensibus Noviomum recessit. Cumque interea Walterus Romam contendisset, diem suum obiit idibus nov.

X. Mathæus, abbas S. Quintini in Insula, eligitur a monachis, statimque ab iisdem rejicitur.

XI. Guillelmus, cœnobii alumnus, dicitur *quondam abbas* in charta anni 1199.

XII. Hugo. Hi quinque dicuntur competitores in quadam serie ms.

XIII. Amandus, Marchianensis monachus, dat quædam Hainonensi comiti 1199, subscribentibus Odone et Willelmo quondam abbatibus. Obiit 1201.

XIV. Alardus, sancti Sepulchri Cameracensis alumnus, an. 1202, invitus recessit.

XV. Petrus II, Marchian. monachus, 1203, mortuus 1208.

XVI. Balduinus I, e gremio assumtus 1208, occurrit ann. 1221, 1222, 1223 et 1232. E vivis excessit 1237.

XVII. Walterus II, de Brant, anno 1241, commutationem fecit cum cœnobio Montis S. Martini. Cessit an. 1250.

XVIII. Balduinus II, de Thuin, monachus S. Lamberti Lætiensis, post annos quinque depositus est sententia curiæ Remensis.

XIX. Ægidius I, de Bermerain, ex priore hujus loci electus est abbas, quem die festo S. Laurentii benedixit episc. Atrebatensis, consentiente Cameracensi præsule.

XX. Johannes I, de Bausun[1], monachus Sancti Ghisleni, abbatiam suscepit regendam an. 1260. Defunctus est, *al.* cessit tantummodo 1271.

XXI. Alexander de Castro, asceta hujus loci, 1271 et 1272, quo anno Viconiensibus facultatem concessit acquirendi bona in personatu de Romeries et de Viertaing. Extinctus est 1276.

XXII. Joannes II, de Cruce, obiit 1289, 8 sept. postquam præfuisset annis 13.

[1] Le catalogue Bevenot dit Buisni.

Digitized by Google

XXIII. Johannes III, de Bermerain, ex alumno, præfuit abbas, anno 20.

XXIV. Arnulfus de Oisiaco, anno 1309, mense maio successit.

XXV. Johannes IV, de Houlincourt, 1315, mense aprili excepit Arnulfum in regimine.

XXVI. Thomas de Crispinio, 1319, mense septembri successor datus est Johanni.

XXVII. Joannes V, de Liessies, 1325, mense jan. Thomæ subrogatur. Jacet in sacello B. Mariæ, retro chorum ecclesiæ sub marmore oblongo.

XXVIII. F. abbas S. Andreæ, subscriptus habetur in compositione facta inter ipsum et Mathæum Sohier, Guillelmo de Creki decano, Henrico de Geldonia et Arnaldo Leguti de Mota, canonicis eccl. Camerac. amicabilibus compositoribus et arbitris, anno 1328, indict. XII, die 5 nov.

XXIX. Hugo de Masses, *al.* Limassis, cœpit regere, an. 1336, mense junio.

XXX. Jacobus I, de Bruleo, 1350, mense julio.

XXXI. Ægidius II, Cardelous *al* Cordelois 1360, mense septembri.

XXXII. Joannes VI, Logier, 1387.

XXXIII. Joannes VII, de Vandeuille, 1426.

XXXIV. Joannes VIII, de Ponchenel, *al.* de Ponchiel, 1436.

XXXV. Joannes IX, Soris, 1470, mense sept[1].

XXXVI. Jacobus II, de Croy, episc. Cameracensis, 1503.

XXXVII. Cardinalis de Albreto, nepos præcedentis, post biennium cessit sub annua pensione 400 florenorum.

XXXVIII. Petrus III, Bricquet, archidiac. Antuerp. et canonicus ecclesiæ Camerac. abbas commendatarius, 1519[2].

XXIII. Jean III, de Bermerain, après avoir été moine, fut abbé pendant 20 ans.

XXIV. Arnould d'Oisy lui succéda au mois de mai 1309.

XXV. Jean IV, de Houlincourt, remplace Arnould dans son administration, au mois d'avril 1315.

XXVI. Thomas de Crespin succéda à Jean au mois de septembre 1319.

XXVII. Jean V, de Liessies, remplaça Thomas au mois de janvier 1325. Il est inhumé dans une chapelle de la B. M., derrière le chœur de l'église, sous un tombeau de marbre de forme oblongue.

XXVIII. F. abbé de St.-André, souscrivit un accord le 5 novembre 1328, (indict. 12), avec Mathieu Sohier, par-devant Guillaume de Creki, Henri de Geldonia et Arnauld Leguti de Motte, chanoine de l'église de Cambrai, amiables compositeurs et arbitres.

XXIX. Hugues de Masses ou Limasse, reçut l'administration du monastère au mois de juin 1336.

XXX. Jacques I, de Bruile, au mois de juillet 1350.

XXXI. Gilles de Cardelous ou Cordelois, au mois de septembre 1360.

XXXII. Jean VI. Logier, en 1387.

XXXIII. Jean VII, de Vandeuille, en 1426.

XXXIV. Jean VIII, de Ponchenel ou Ponchiel, en 1436.

XXXV. Jean IX, Soris, au mois de sept. 1470.

XXXVI. Jacques II, de Croy, évêque de Cambrai, obtint l'abbaye en 1503.

XXXVII. Le cardinal d'Albret, neveu du précédent, après deux ans, céda sa charge, moyennant une pension annuelle de 400 florins.

XXXVIII. Pierre III, Bricquet, archidiacre d'Anvers, et chanoine de l'église de Cambrai, fut nommé abbé commendataire en 1519.

[1] L'acte de prise de possession de Jean Soris porte la date du 15 avril 1471.

[2] Nous avons sous les yeux un dénombrement de fief qui prouve que Pierre Bricquet était, en décembre 1522, commendataire de St.-André. On le trouve encore, traitant en cette qualité, le 24 octobre 1525. Voici du reste un passage du catalogue manuscrit de Dom Bevenot, qui explique comment Jacques de Croy, le cardinal Amanieu d'Albret, et Pierre Bricquet furent successivement abbés commendataires de St.-André : « Anno Domini 1500, fratres hujus » cœnobii, in electione divisi, unanimiter postulaverunt R. P. D. Jacobum de Croy, ep. Cam. in eorum abbatem, » qui, non longo tempore expectato, hanc abbatiam cardinali de Albreto suo nepoti resignavit. Illius tamen precibus » post biennium jus et facultas eligendi restituitur, reservata pensione 400 florenorum D. cardinali persolvendorum. Ni» hilominus fratres, super provisione novi abbatis iterum congregati, D. archidiaconum Antuerpiensem, canonicumque » insignis eccle. Cam. Petrum Bricquet in commendatarium postulaverunt, qui ad annu. 1519, religiose laudabiliterque » hanc habuit in commendam. »

Digitized by Google

XXXIX. André de Nivelle fut quelques années abbé régulier, ou vicaire dans l'abbaye, pendant la vie de Pierre Bricquet.

XL. Jean X, de la Cauchie, auparavant prieur du monastère, construisit à Cambrai de superbes édifices, où se refugièrent les moines pendant les dernières guerres. Il mourut le 29 septembre 1552, et fut enseveli dans le chœur du côté de l'évangile.

XLI. Jean XI, de la Pierre, bachelier en théologie, fut choisi parmi les moines; c'est sous son administration, en 1554, que le monastère entier fut brûlé par les Français, avec la ville du Cateau. Le 3 avril 1559, la paix fut conclue dans ce monastère entre Philippe, roi d'Espagne, et Henri, roi de France: il mourut à Cambrai, durant le synode provincial, le 14 juillet 1565, et fut enseveli dans le cimetière de St.-Fiacre, sous le portique.

XLII. Antoine de la Motte, moine du couvent, est nommé abbé en 1566. Accablé de chagrin à la vue du malheur du monastère, il mourut au Quesnoy, le 13 avril 1584, et fut enseveli dans le chœur de l'église paroissiale du Quesnoy.

XLIII. Frédéric d'Ive, abbé de Maroilles, à la mort d'Antoine, est appelé à l'administration du monastère de St.-André.

XLIV. Antoine de Gomiecourt, moine de St.-Vaast, obtint le gouvernement de l'abbaye en 1585, par la faveur du duc de Parme, alors gouverneur général des Pays-Bas. L'année suivante, le jour de St. André, il reçut la bénédiction abbatiale de Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai. Il fut exilé à Douai en 1595: il mourut en 1617.

XLV. Antoine III, de Montmorency, lui succéda: il était fils de Louis, seigneur de Beuvry, et de Jeanne de Morbecque, appelée ordinairement Jeanne de St.-Omer. Jean Carpentier en fait l'éloge comme d'un excellent abbé.

XLVI. Louis de Bonmarché, élu en 1635, mort en 1665.

XXXIX. Andreas de Nivelle, abbas regularis, seu vicarius in abbatia paucis annis, Petro Bricquet adhuc superstite.

XL. Joannes X, de la Cauchie, hujus monasterii quondam prior, pulcherrimas ædes apud Cameracum exstruxit, quibus tanquam refugio usi sunt monachi in ultimis bellis. Transiit ad alteram vitam an. 1552, III cal. octobris, sepultus in choro, juxta cornu evangelii.

XLI. Johannes XI, de la Pierre, e gremio assumtus est, quem tradunt fuisse sacræ Theologiæ baccalaureum. Ejus tempore, videlicet an. 1554, totum monasterium cum oppido comburitur a Gallis, et an. 1559, III nonas aprilis in ipso cœnobio pax initur inter Philippum Hispaniæ et Henricum Galliæ reges. Obiit Cameraci in synodo provinciali pridie idus julii an. 1565, sepultus in atrio S. Fiacrii in porticu, Cameraci[1].

XLII. Antonius I, de la Motte, hujus cœnobii monachus, confirmatur abbas an. 1566. Mœrore confectus ob calamitates sui monasterii, fato concessit Querceti an. 1584, idibus aprilis, sepultusque est in choro parochialis ecclesiæ Quercetanæ.

XLIII. Fredericus d'Ive, abbas Maricolensis, post Antonium nominatur administrator sancti Andreæ de Castello[2].

XLIV. Antonius II, de Gomiecourt, monachus Vedastinus, favore ducis Parmensis, tum Belgii supremi gubernatoris, abbatiam obtinuit anno 1585, benedictionem percepit anno seq. die S. Andreæ, a Ludovico de Berlaymont archiepisc. Camerac. Exsulabat Duaci an. 1595; obiit anno 1617[3].

XLV. Antonius III, de Montmorency, successit. Filius erat Ludovici domini de Beuvry et Johannæ de Morbecque, vulgo dictæ de S. Omer, eumque ut optimum abbatem summopere laudat Johannes Carpentier[4].

XLVI. Ludovicus de Bonmarché, electus an. 1635, defunctus 1665[5].

[1] Nous avons sous les yeux une bulle du pape Pie IV, donnée à Rome, le 16 des calendes de janvier 1561, qui assigne au cardinal Charles de Borromée, (St. Charles), un revenu de quatre cents florins, sur l'abbaye de St.-André du Cateau, qui lui est donnée en commende, et qu'il devra posséder intégralement aussitôt que le siége abbatial sera vacant, soit par la mort de Jean de La Pierre, soit par toute autre cause. Cette affiliation de l'illustre archevêque de Milan au clergé du diocèse de Cambrai avait été mentionnée d'une manière vague et un peu dubitative par les auteurs du *Gallia Christ.* IV. col. XLII; mais il nous semble que jusqu'ici l'on n'avait produit aucun titre à l'appui de cette assertion.

[2] Dom Benoit Lempereur, prieur de Maroilles, dans l'excellent catalogne qu'il a donné des abbés de son monastère, signale Fréderic d'Yve, comme ayant administré l'abbaye de St.-André pour St. Charles Borromée, depuis 1565, jusqu'en 1566. *Acta Sanctorum Belgii.* IV, 171.

[3] Une bulle du pape Paul V, que nous avons entre les mains, et qui porte la date du 17 décembre 1610, lui donne pour coadjuteur Antoine de Montmorency, sous la condition que ce dernier prendra l'habit de la maison, et y prononcera ses vœux dans le délai de six mois.

[4] En 1619, le général des Jésuites, Marc Vitelleschi, adressa à Ant. de Montmorency des lettres de participation aux prières et autres bonnes œuvres de la compagnie.

[5] Il paraît qu'à la mort de cet abbé la maison de St-André se trouvait fort obérée.

Digitized by Google

XLVII. Johannes XIII, Couvreur, nominatus ann. 1665, obiit 1678.

XLVIII. Anselmus Meurin sedit 1695, ad ann. 1701. *Non procedit amplius Gallia Christ.*

XLIX. Nicolaus Payen, 1701–1714.

L. Theodorus de la Cocquerie, cujus electio ab illustriss. Fenelone confirmata est 11 april. 1714, e vivis abiit 16 decembris 1746.

LI. Defuncto Theod. de la Cocquerie, missi sunt Cameracum duo religiosi qui, postquam vicarios generales, de ejus decessu certiores fecissent, adierunt celsiss. archiepiscopum tunc Parisiis degentem, postulantes ab eo canonicam electionem pro sufficiendo successore. Paucis diebus elapsis, indicta est electio ad diem 16 januarii 1747; huic autem electioni præfuerunt P. Fr. Lamoraldus Jacquerye, et J. Collin, eccl. metrop. canonici, necnon vicarii generales qui, peractam electionem approbantes, Petrum Mereau, monasterii priorem in abbatem denuntiaverunt; electum vero ritu solemni in sacello suo benedixit archiepiscopus 16 april. 1747; aderant patrini Maricolensis et S. Sepulcri abbates.

LII. Maurus Delhaye, ultimus abbas, exul abiit anno 1791, cum parte maxima monachorum. Querceto interim a copiis austriacis expugnato huc rediit; et 21 januarii, (die in æternum infausta!) 1794, funebre anniversarium Ludovici XVI, solemniter ipse celebravit. Paulo post in Belgicam iterum confugit, denique Westphaliam appulit ubi octennium commoratus est donec, rebus in Francia ad placidiorem statum vergentibus, Quercetum natale solum reviserit. Ibi diem supremum attigit 10 decembris 1803, ætatis suæ 85 [1].

XLVII. Jean XIII, Couvreur, nommé en 1665, mourut en 1678.

XLVIII. Anselme Meurin siégea depuis 1695, jusqu'en 1701. *Le Gallia Christ. s'arrête ici.*

LXIX. Nicolas Payen, de 1701 à 1714.

L. Théodore de la Cocquerie; son élection fut confirmée par Fenelon, le 11 avril 1714. Mort le 16 décembre 1746.

LI. Théod. de la Cocquerie étant mort, deux religieux furent députés à Cambrai pour en porter la nouvelle aux vicaires généraux. Ensuite, ils se rendirent à Paris, auprès de l'archevêque, pour lui demander l'autorisation d'élire un nouvel abbé. Le prélat fixa au 16 janvier 1747, l'élection à laquelle présidèrent MM. P. Fr. Lamorald, Jacquery, et J. Collin, chanoines de la métropole, ainsi que les vicaires généraux. Ceux-ci, ayant approuvé l'élection, proclamèrent en qualité d'abbé, Pierre Mereau, prieur du monastère. Le 16 avril suivant, le nouvel élu fut béni par l'archevêque, dans la chapelle du prélat. Étaient parrains les abbés de Maroilles et du St.-Sépulcre.

LII. Maur Delhaye, dernier abbé, fut déporté en 1791, avec la majeure partie de ses religieux. A l'époque où le Quesnoy fut occupé par les troupes autrichiennes, il y revint, et le 21 janvier, (jour à jamais néfaste!), 1794, il y célébra le service anniversaire du roi Louis XVI. Peu de temps après il se retira de nouveau en Belgique, puis en Westphalie, où il demeura pendant huit ans, jusqu'à ce que, voyant le calme se rétablir, il revint au Quesnoy, son lieu natal, où il mourut le 10 décembre 1803, âgé de 85 ans.

[1] Le nom de baptême de cet abbé était Ferdinand. Après avoir quitté son abbaye, dom Maur et ses religieux essayèrent de rester au Cateau, dans une maison particulière, mais bientôt l'autorité voyant que, le peuple, qui ne voulait pas suivre les offices du curé constitutionnel, se portait chez l'abbé pour assister à sa messe, obligea la communauté de s'éloigner. L'abbé alla au Quesnoy avec dom Humbert Bevenot et le père Victorin, récollet du Cateau; de là il se rendit à Audregnies, près Bavay, dans une ferme appartenant à l'abbaye. Après y avoir séjourné quelques jours, il déclara à tous ses religieux réunis alors auprès de lui, que le moment était venu de se séparer; il les fortifia dans leurs saintes résolutions, et se dirigea avec dom Bevenot, son fidèle ami, vers l'abbaye de Belian (Bethleem), auprès de Mons. L'abbé de St.-Denis en Broqueroie, instruit que dom Maur était dans son voisinage, vint lui offrir l'hospitalité pour lui et son compagnon. Après un an de séjour à St.-Denis, c'est-à-dire en novembre 1792, notre abbé se rendit dabord à l'abbaye de Villers, ordre de Citeaux, où il vécut assez paisible pendant quatorze à quinze mois. Cette abbaye était souvent visitée par les troupes françaises, mais soit qu'on ne pût, soit qu'on ne voulût pas y découvrir le vieillard fugitif, jamais sa retraite ne fut troublée. Lorsque notre abbé célébra au Quesnoy le service anniv. de Louis XVI, dom Bevenot remplissait les fonctions de sous-diacre; celles de diacre l'étaient par le père Eloy, récollet du Cateau, qui prononça l'oraison funèbre du roi martyr, et qui, étant demeuré au Quesnoy, après la reprise de cette ville, fut arrêté et guillotiné à Valenciennes. En Westphalie, l'abbé dom Maur habita constamment l'abbaye de Weerden, où se trouvaient trois bollandistes, les PP. Ghesquière, Dubus et De By; ce dernier y mourut.

Digitized by Google

SAINT-AMAND.

L'abbaye royale de St.-Amand, en Pevèle, de l'ordre de St.-Benoît, est située à trois lieues environ de Tournai, près du ruisseau d'Elnon. C'est de là qu'elle est appelée aussi le monastère d'Elnon. Elle eut pour fondateur saint Amand lui-même. Dagobert, roi de France, lui avait donné à cet effet tout le territoire qui se trouve entre la Scarpe et l'Elnon. Cette donation fut faite en 639, la onzième année du règne de ce prince, comme nous l'apprend la charte d'Aubert le Mire. Nous n'avons point cru devoir rapporter cette charte dans nos pièces justificatives, car Mabillon et Le Cointe ne la regardent pas comme exempte d'erreur. Quoiqu'il en soit, St. Amand fit d'abord construire deux églises, l'une en l'honneur de saint Pierre, prince des apôtres, l'autre sous le patronnage de saint André, apôtre. La première, qui était la principale, devait servir aux religieux qu'il avait réunis en grand nombre autour de lui; l'autre était destinée au peuple, et il y plaça quelques prêtres séculiers sous l'autorité d'un doyen. Cette petite Congrégation exista jusqu'en 1200, année où Guillaume, archevêque de Reims, cardinal légat du St. Siége, la supprima avec l'approbation du pape Innocent III. Saint Amand voulut ensuite faire exempter son monastère de la juridiction de l'évêque, dans l'intention de procurer à ses religieux une paix plus parfaite. Il partit à cet effet pour Rome; et ce fut après un second voyage selon les uns, et après un troisième selon les autres que son désir fut rempli. Le pape Martin lui accorda cette faveur par des lettres que l'on peut lire dans Le Cointe, sous l'année 653. Or, cette abbaye devint avec le temps si célèbre qu'il se forma auprès d'elle une ville assez considérable, connue sous le nom de St.-Amand, et dont le domaine temporel appartient à l'abbé. Cette abbaye a été reconstruite en entier avec magnificence dans ces derniers temps.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. St. Amand, déjà évêque régionnaire, gouverna lui-même le monastère qu'il avait fondé, jusqu'en 649, époque où il fut élevé sur le siége de Maestricht. Il nomma alors pour remplir ses fonctions Ursus, qui mourut en 652, et fut remplacé par Jonat, que St. Amand avait auparavant établi premier abbé de Marchiennes. Cependant, aussitôt après la mort d'Ursus, St. Amand fit le voyage de Rome, et ayant obtenu du pape Martin la permission de se démettre de son évêché, permission que le même pontife

S. AMANDUS.

Regale sancti Amandi in Pabula ordinis sancti Benedicti monasterium, tribus circiter ab urbe Tornaco leucis, ad fluvium Elnonem, unde etiam dicitur Elnonense, ipsummet sanctum Amandum agnoscit auctorem, fundum præbente inter Scarpum et Elnonem fluvios Dagoberto Francorum rege anno 639, regni XI, ut docet charta Miræi[1], quam Mabillonius et Cointius vitiis expertem non credunt, quapropter eam referendam non duximus nostra inter instrumenta. Ceterum duplicem primum sanctus Amandus condidit basilicam, alteram in honorem sancti Petri, apostolorum principis, alteram sub patrocinio sancti Andreæ apostoli, illam præcipuam pro ministerio fratrum, quos frequentes aggregaverat, hanc pro ministerio populorum, in qua presbyteros seculares sub uno decano collocavit. Et hæc quidem congregatio stetit usque ad annum 1200, quo suppressa fuit a Willelmo, Remorum archiepiscopo, S. R. E. cardinali legato, cum approbatione Innocentii III. Postea sancto Amando venit in mentem, quomodo pacis procurandæ fratribus causa suum ab episcopi jurisdictione, monasterium eximeret, unde profectus Romam aliis secundo, aliis tertio, voti compos effectus est indulgentia Martini papæ, cujus litteras apud Cointium ad annum 653, legere est. Porro istud cœnobium ad tantam processu temporis devenit celebritatem, ut in urbem haud ignobilem, sancti Amandi nomine insignitam, accreverit, cujus dominium temporale ad abbatem pertinet. Monasterium, a fundamentis insigni magnificentia nostro ævo instauratum est.

SERIES ABBATUM.

I. S. Amandus, jam tum regionarius episcopus, condito a se monasterio præfuisse dicitur, donec ad sedem Trajectensem evectus anno 649. Ursum sibi vicarium substituit, qui mortuus est anno 652, dehinc Jonatum, quem jam pridem Marchianis primum abbatem instituerat. Cumque interim B. Amandus statim post obitum Ursi, Romam profectus, dimittendi episcopatus a Martino papa, quam prius per litteras negaverat, obtinuisset facultatem, ad suum Elnonense monasterium rediit an. 653, ipsumque

[1] *Diplom. Belg.* I. 123. Ce diplome se trouve dans le beau Cartulaire de St.-Amand, que possèdent les archives du Nord; on y lit aussi la prétendue bulle de confirmation donnée par le pape St. Martin, sous la date de 653, vers 1655. Cette bulle examinée à l'occasion d'un procès entre l'évêque de Tournai et l'abbé de St.-Amand, a été déclarée, comme le diplome de Dagobert, suspecte de faux. Mir. I. 334.

Digitized by Google

denuo regendum suscepit, Jonato Marchianas repedante. Inde Barisiacum cellam anno Christi 661. Childerici regis secundo, ejusdemque munificentia erexit Amandus, eique Andream discipulum suum præfecit abbatem. Sub hoc etiam tempus in Vasconiam iterum accersitus, Nantense monasterium favente eodem Childerico rege excitavit. Tandem vero anno secundo Theoderici regis, Christi 675, XV cal. maii condidit suum testamentum, quo id unum cavit, ut apud suos Elnonenses sepeliretur; quod et factum est anno 679, et quidem in sancti Petri basilica [1],

II. Andreas e Barisiacensi monasterio, cujus jam dudum primus abbas, ut diximus, a S. Amando fuerat institutus, ab eodem jam morti proximo evocatus Elnonensi præficitur an. 678, exeunte, ut habet Cointius. Supervixit autem sancto magistro decem fere annis, quem interim tradunt ad ripam Scarpi, ecclesiam sancti Martini, modo parœcialem totius oppidi ædificasse. Ejus epitaphium subjicimus ex Molano, quod non obscure innuit ejus sanctitatem :

Hunc tumulum quique non irreverenter adite,
Andreæ sancti loculum quia claudit et artus.
Qui pius et prudens, humilis fuit et venerandi,
Discipulus patris simul et successor Amandi.
Hunc pastor caulæ, præsentis conditor aulæ
Hugo levans lymphaque luens, thecaque recondens,
Mundato tumulo solemniter hic revocavit.
Febre fatiscentes hic convaluere frequenter.

Verum longe antea, scilicet post annos sexdecim vel 15, a morte sancti Amandi, sacræ beati Andreæ abbatis exuviæ, ex oratorio sancti Petri, in quo sepultus erat, simul cum sacro ejusdem S. Amandi corpore translatæ sunt in novam sancti Stephani basilicam VIII. cal. nov. ipso die dedicationis ejus anno 694, ex Cointio. Dies obitus Andreæ, uti etiam sancti Amandi, notatur VIII, idus febr. anno 688, non autem 670, ut habet Miræus errore de morte S. Amandi quam illigat anno 661 continuato [2].

III. Johannes I, jampridem abbas Blandinii, utpote qui eo nomine testamento sancti Amandi subscripsit, Andream postmodum excepit in præfectura Elnonensi. Porro iste ob crebra sancti Amandi miracula, novam et ampliorem sancti Stephani basilicam extruxit, in quam ipso die dedicationis VIII cal. novembris sancti Amandi et B. Andreæ corpora transferri curavit.

lui avait auparavant refusée par écrit, il revint en son monastère d'Elnon vers 653, et en reprit le gouvernement. Jonat, de son côté, retourna à Marchiennes. En 661, la deuxième année du règne de Childéric, et grâce à la munificence de ce prince, St. Amand construisit le petit monastère de Barisi et y mit pour abbé André, l'un de ses religieux. Vers le même temps, il fut rappelé en Gascogne, et avec la protection du même Childéric, il parvint à relever le monastère de Nantz. Enfin il fit son testament en 675, le 17 avril, la seconde année du règne de Théodoric. Il n'y exprime qu'une chose, c'est qu'il veut être enterré au milieu de ses frères d'Elnon. Son désir fut rempli, car en 679 son corps y fut déposé dans l'église de St.-Pierre.

II. André, comme nous l'avons vu, avait été nommé par St. Amand, premier abbé de Barisi. Le même saint, qui sentait sa mort prochaine, le rappela de ce monastère à celui d'Elnon et le nomma son successeur à la fin de l'année 678, selon le Cointe. André survécut environ dix ans à son vénérable maître. Il fit bâtir pendant cet intervalle, près de la Scarpe, l'église de Saint-Martin, aujourd'hui paroisse de toute la ville. Nous donnons d'après Molanus son épitaphe, dans laquelle on fait entendre assez clairement combien sa vie fut sainte :

« Qui que vous soyez, n'approchez de ce tombeau qu'avec respect, car il renferme la bière et les dépouilles mortelles du vertueux André. Remarquable par sa piété, sa prudence, son humilité, il fut disciple et successeur de notre vénérable père saint Amand. Hugues, aujourd'hui pasteur de ce troupeau, et restaurateur de notre maison, a levé son corps, et l'a enfermé dans une châsse qu'il a solennellement remise dans le tombeau purifié. Ici beaucoup de malades travaillés de la fièvre ont recouvré la santé. »

Longtemps auparavant, environ 15 ou 16 ans après la mort de St. Amand, les saintes reliques du bienheureux abbé André, de même que celles de St. Amand, furent transférées de l'oratoire de saint Pierre où il avait été enterré dans la nouvelle basilique de St.-Etienne. Ce fut, d'après Le Cointe, le 25 octobre 694, le jour même de la dédicace de cette église. André mourut de même que St. Amand, le 6 février 688 et non pas 670, comme le dit Aubert le Mire, par erreur sur l'époque de la mort de St. Amand, qu'il fixe à l'année 661.

III. Jean I, d'abord abbé de Blandin, titre sous lequel il souscrivit le testament de saint Amand, succéda à André comme abbé d'Elnon. Les nombreux miracles, obtenus par l'intercession de St. Amand, l'engagèrent à construire sur un plan très-vaste la nouvelle basilique de St.-Etienne. Le jour même de la dédicace, qui eut lieu le 25 octobre, il y fit transporter le

[1] Voyez la Vie de saint Amand, dans les *Acta SS. Belgii selecta*. IV, 475-290.
[2] Voyez l'article consacré à ce saint abbé dans les *Acta SS. Belgii*, IV, 653.

Digitized by Google

corps de St. Amand et celui du bienheureux André. On ne voit pas comment placer ici Hatta qui, d'après Colvenere, de moine bénédictin de Gand et d'abbé de St.-Amand, aurait en 690 été créé abbé de St.-Vaast par l'évêque Vindicien.

IV. Wenegisle.— V. Wenebert.— VI. Firmin. VII. Gunther ou Guntbert. — VIII. Gerrhaus. IX. Sarauvard. — X. Ostinge. — XI. Ermenthée.

XII. Gislebert, élevé dès son enfance dans l'abbaye de St.-Amand, en devint abbé; et, après la mort de Didon ou Dodon, il fut nommé évêque de Noyon et de Tournai. Son épitaphe à Elnon, rapportée par Alcuin, nous apprend ainsi ce qu'il fit étant abbé :

« Ici repose inhumé le prélat Gislebert. La terre recouvre son corps; son âme a pris son essor vers les Cieux. Il était plein de piété, humble, modeste, affable et pasteur dévoué à la gloire du Seigneur. Ce fut ce pieux abbé qui construisit l'église de St.-Amand, et qui fit réparer aussi tous les cloîtres du monastère. »

En qualité d'évêque et d'abbé, il céda l'abbaye de Marchiennes et d'autres églises qui étaient de son diocèse pour l'église de St.-Martin, située sur la Scarpe, à Elnon, église qui appartenait au diocèse d'Arras ou de Cambrai. Par cet échange, toute la ville fut mise sous la dépendance de l'abbé et des religieux. Il mourut en 782, le 2 mai, d'après la petite chronique de St.-Martin de Tournai, tome III Anecdot. col. 1454. Il fut enterré en son monastère, dans l'oratoire de St.-Pierre, à droite du presbytère.

XIII. Agelfrid, neveu de Charlemagne, devrait, suivant Mabillon, être placé avant Gislebert. D'abord moine d'Elnon, il devint abbé de St.-Bavon, puis de St.-Amand, enfin évêque de Liége. Sa mort arriva en 787, d'après la petite chronique d'Elnon.

XIV. Arno (nom allemand qui veut dire aigle) était frère d'Alcuin; il fut religieux et abbé d'Elnon et ensuite évêque de Saltzbourg. Il remplissait déjà les fonctions de l'épiscopat en même temps qu'il avait en partie retenu l'administration de son monastère, lorsqu'en 809 se fit une nouvelle translation du corps de St. Amand, parce que, dans les débordements de la Scarpe, les eaux envahissaient le tombeau du saint confesseur. Il fit donc exhausser, au moyen de quatre arches, la crypte où ces reliques reposaient depuis la première translation, et il la dédia à St. Michel. Ces précieuses dépouilles se trouvèrent ainsi à l'abri des inondations. La basilique de St.-Pierre, destinée à la sépulture des religieux, tombait en ruines; le même Arno la fit reconstruire sur un plus beau plan, sous le patronnage des saints apôtres Pierre et Paul et de St. Amand. On dit encore que, sous Charlemagne, il refusa l'archevêché de Reims. Il mou-

Nullus proinde locus vacat pro Hatta, quem ex monacho sancti Benedicti Gandavensis et abbate sancti Amandi, factum fuisse an. 690, abbatem S. Vedasti per Vindicianum episcopum Colvenerius comminiscitur.

IV. Wenegislus. — V. Wenebertus. — VI. Firminus. — VII. Guntherus seu Guntbertus. — VIII. Gerrhaus. — IX. Sarauvardus. — X. Ostingus. — XI. Ermentheus.

XII. Gislebertus I, a pueritia in cœnobio Elnonensi enutritus, ejusdem postea factus est abbas, ac tandem mortuo Didone seu Dodone, Noviomensis ac Tornacensis episcopus. Quid autem egerit abbas indicant hi versus apud Alcuinum in epitaphio ad Elnonem :

Hic Gislebertus præsul requiescit humatus;
Corpus terra tegit, spiritus astra petit.
Vir pietate potens, humilisque, modestus, honestus,
Devotus nimium pastor honore Dei.
Hic pius ecclesiam sancti construxit Amandi,
Cunctaque jam renovans claustra monasterii.

Idem vero tanquam episcopus et abbas, Marcianensem abbatiam cum aliis ecclesiis, quæ *sui episcopii* erant, pro ecclesia S. Martini supra Scarpum apud Elnonem sita, quæ ad parochiam Atrebat. seu Camerac. pertinebat, commutavit, ut tota villa ex integro responderet abbati et monachis. Obiit an. 782, x cal. junii ex brevi chron. S. Martini Tornac. tom. 3 Anecdot. col. 1454, sepultus in suo monasterio, nempe in sacello S. Petri, ad dexteram presbyterii partem.

XIII. Agelfredus Caroli Magni nepos Gisleberto præmittitur a Mabillonio. Fuit primum Elnonensis monachus, tum Bavonianus abbas, deinde Elnonensis, ac tandem episcopus Leodiensis. Vita functus est an. 787, ex brevi chronico Elnonensi.

XIV. Arno seu Arnonus (Germanicum nomen, quod aquilam latine significat), Alcuini frater, monachus et abbas fuit Elnonensis, ac deinde Juvacensis seu Saltzburgensis episcopus, sub quo jam episcopo, sed quamdam monasterii sollicitudinem retinente, facta est an. 809, altera corporis S. Amandi elevatio, ob exundationem Scarpi, qua tumulus S. confessoris violabatur. Cryptam igitur in qua jacebat a prima sui elevatione, altius erigi, quatuor arcubus suppositis, et in honorem S. Michaelis dedicari curavit, ubi S. Amandi tumulus ab aquarum illuvie intactus esset. Idem Arno jacentem S. Petri basilicam, quæ fratrum erat conditorium, de novo erexit et in meliorem formam restituit, sub patrocinio SS. apost. Petri et Pauli atque S. Amandi. Hunc etiam tradunt Remensem archiepiscopatum sub Carolo magno recusasse, qui tandem, an. 821, vivere desiit, sepultus in ecclesia SS. Petri et Pauli.

Digitized by Google

XV. Adalricus, Arnone in antistitem consecrato, eligitur abbas Elnonensis; quod quidem monasterium novem circiter annis gubernavit. Mortuus est an. 819.

XVI. Rotfridus fatis concessit, an. 827.

XVII. Adalleodus, ex regia stirpe Ludovici Pii oriundus, vir cum divinis tum humanis litteris apprime instructus, Rotfridum excepit; cujus tempore, inquit Malbillonius, Elnonem, ad ordinem S. Benedicti confirmandum, Aldricus, abbas Ferrariensis, ab Ludovico Augusto missus est anno ejus imperii octavo, unde corrigendos monet chronicos characteres trium præcedentium abbatum, in præfato chronico Elnonensi. Ceterum postulante Adalleodo abbate cellam Barisiacum Elnonensi monasterio, a cujus potestate *propter insolentiam rectorum* abstracta fuerat, Lotharius imperator restituit an. 840. Obiisse traditur hic abbas an. 845.

XVIII. Gislebertus II, Adalleodo successit, jamque anno secundo præerat, cum Elnonenses monachi Carolum regem, qui tunc Elnone versabatur, adierunt, rogantes, *ut propter suspectas succedentium rectorum voluntates*, bonorum partitionem ad suos usus factam, et ab ejus patre Ludovico probatam, regali præcepto denuo confirmaret. Id vero non modo Rex indulsit, sed etiam quædam sua sponte adjecit, ut patet ex instrumento dato x cal. aprilis indict. x. an. VIII. regnante Carolo gloriosissimo rege, hoc est 847, Gislebertus brevi tempore supervixit; post cujus obitum, ut videtur Mabillonio, fratres in eligendo successore varia in studia scissi sunt, aliis Lupum Ferrariensem abbatem postulantibus, Hildericum aliis præferentibus, cujus electio prævaluit.

XIX. Hildericus in domesticis monumentis ponitur Gisleberti successor, cui post annos quinque subrogatur

XX. Adalardus, Sithiensis abbas, tunc e monasterio suo disjectus anno circiter 859, eo quod apud Carolum Calvum per invidiam accusatus fuisset. Post biennium tamen suo pristino restitutus cœnobio, utrumque rexit ad obitum usque, qui contigit an. 864, die 2 febr. Apud Elnonem sepultus est in crypta [1].

XXI. Altfridus, vir pius juxta et doctus, Adalardo successit, sed non multo post, invitus a Carolo Calvo raptus dicitur ad sedem Trajec-

rut en 821 et fut enterré dans l'église de St.-Pierre et de St.-Paul.

XV. Adalric fut nommé abbé d'Elnon, lorsqu'Arno eut été promu à l'épiscopat, et fut en charge environ neuf ans et mourut en 819.

XVI. Rotfride mourut en 827.

XVII. Adalléode, descendant du roi Louis le Débonnaire, succéda à Rotfride. Les sciences humaines et sacrées lui étaient également familières. De son temps l'empereur Louis, la huitième année depuis son avènement au trône impérial, envoya Aldric, abbé de Ferrières, au monastère d'Elnon, pour y remettre en vigueur la règle de St.-Benoît. Mabillon, qui rapporte ce fait à cette époque, avertit qu'il faut en conséquence corriger dans la chronique d'Elnon, dont nous avons déjà parlé, les dates des trois abbés précédents. Au reste, ce fut à la demande de l'abbé Adalléode, qu'en 840 l'empereur Lothaire rendit à l'abbaye de St.-Amand le cloître de Barisi, dont les recteurs s'étaient insolemment déclarés indépendants. Adalléode mourut, à ce que l'on croit, en 845.

XVIII. Gislebert II succéda à Adalléode. Il y avait déjà deux ans qu'il était abbé, lorsque les religieux de St.-Amand prièrent le roi Charles, qui se trouvait à Elnon, de vouloir bien confirmer de nouveau, par un édit royal, le partage des biens destinés à leur usage; partage déjà approuvé par son père Louis. Le roi ne se contenta pas de satisfaire à cette demande; il leur accorda de plus d'autres priviléges, comme on le voit par une charte, en date du 23 mars, la huitième année du règne du très-glorieux roi Charles, c'est-à-dire en 847. Gislebert ne survécut pas longtemps. Après sa mort, selon Mabillon, il y eut division parmi les religieux pour l'élection d'un successeur. Les uns voulaient Loup, abbé de Ferrières; les autres préféraient Hilderic; ce dernier prévalut enfin.

XIX. Hilderic est nommé comme successeur de Gislebert, dans les monuments de l'abbaye. Il gouverna cinq ans; après lui vint Adalard.

XX. Adalard, abbé de St.-Bertin, avait été chassé de son monastère, vers l'an 859, par suite d'une accusation que des envieux lui intentèrent auprès de Charles le Chauve. Deux ans après cependant il fut rétabli dans sa première abbaye, et il gouverna l'une et l'autre jusqu'à sa mort, qui arriva en 864, le 2 février. Il fut enterré dans la crypte du monastère d'Elnon.

XXI. Altfride, homme pieux et instruit, succéda à Adalard. Quelque temps après, Charles le Chauve, malgré ses refus, le nomma évêque;

[1] En 1820, on a retrouvé la pierre tumulaire de cet abbé, sur laquelle on a pu lire encore ces mots: HOC TUMULO JACET ADHALARDUS.....

Digitized by Google

on ne sait si ce fut le siége de Maëstricht qu'il occupa, ou celui d'Utrecht. Mabillon conjecture que ce fut celui de Hildesheim.

XXII. Carloman, fils de Charles le Chauve, fut élevé dès son enfance dans le monastère d'Elnon, où il eut pour maître le moine Milon. Dans la suite il fut nommé abbé de cette maison. A sa demande en 868, Charles, son père, donna à l'abbaye la moitié de Barisi, village du Laonnais, dont les revenus devaient être employés à fournir aux religieux tout ce qui regarde la boisson. Il accorda aussi le village de Donnevert dans le Tournaisis, sur l'Escaut, pour les frais du vestiaire. Mais Carloman, s'étant indignement déclaré contre son père, fut pris par le roi, dépouillé de ses abbayes et emprisonné à Senlis, où il mourut misérablement peu de temps après.

XXIII. Gozlin, comte palatin, supérieur de plusieurs monastères et évêque de Paris, gouvernait l'abbaye d'Elnon, en 871; car le 4 février de la même année, il fit confirmer, par un nouvel édit royal, la destination de certains biens, affectés aux besoins des religieux. De son temps le corps de St. Amand fut transporté d'Elnon à St.-Germain-des-Prés, dont Gozlin était aussi abbé. Cette translation avait pour motif les incursions dévastatrices des Normands. En effet, on sait que ces barbares saccagèrent l'abbaye de St.-Amand en 883. Gozlin mourut à Paris en 887 ou 888, et fut enterré dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés. C'est probablement, à partir de cet abbé, que, par privilége de Charles le Chauve, le titre de comte fut donné aux abbés de St.-Amand, titre dont ils jouissent encore.

XXIV. Robert est appelé officier du roi, dans un ancien catalogue des abbés de St.-Amand. C'est peut-être ce même Robert, comte, marquis et abbé de St.-Denis, qui, la 14.e année du règne de Charles le Chauve, c'est-à-dire en 905, le 4 septembre, pria les religieux de St.-Amand de lui céder pour un temps la maison de Barisi, à condition qu'en compensation il leur obtiendrait du roi le village de Dechy. Ce qui fut fait, comme il avait été convenu cette même année. Robert gouvernait encore en 920.

XXV. Roger, comte et célèbre abbé de St.-Amand, était, d'après Mabillon, fils de Roger, comte de Laon. Il obtint du roi Raoul un édit, par lequel Vidinium, village du comté d'Ostrevant, sur l'Escaut, et celui d'Anthoing, dans le Tournaisis, étaient accordés aux religieux pour soulager leur indigence. Cet édit est daté du 6 avril, la seconde année du règne très-glorieux du roi Raoul, c'est-à-dire en 924. Ce fut, du temps de Roger, que Lietarde, dame de qualité, s'étant consacrée à Dieu, fit, après la mort de

tensem; utrum, ad Mosam vel ad Rhenum ignoratur : Hildenesheimensem habuisse conjicit Mabillonius.

XXII. Carolomannus, Caroli Calvi filius, Elnone puer educatus sub Milonis monachi disciplina; ejusdem loci postmodum abbas effectus est, ad cujus deprecationem an. 868, Carolus pater mediam partem Barisiaci, villæ pagi Laudunensis concessit ad potum monachis ministrandum, et villam Donnevert in pago Tornacensi super fluvium Scadim, ad vestimenta fratrum. Verum cum degener filius in patrem insurrexisset, captus a rege et abbatiis privatus, carceri Silvanectensi mancipatur, ubi paulo post misere defunctus est.

XXIII. Gozlinus, comes Palatinus, multorum cœnobiorum moderator, et episcopus Parisiensis, Elnonensi monasterio præerat an. 871; quo pridie nonas febr. res quasdam ad usus fratrum S. Amandi assignatas regio iterum præcepto confirmari curavit. Eodem Gozlino sedente corpus S. Amandi ex suo monasterio in Pratense S. Germani, cujus et ille abbas erat, allatum est, ob procellosa tempora Normannorum; qui quidem an. 883, S. Amandi abbatiam devastasse memorantur. Obiit Gozlinus Lutetiæ Parisiorum anno 887 vel 888, sepultus in monasterio S. Germani a Pratis. Porro tradunt ab hoc abbate titulum comitis emanasse, beneficio Caroli Calvi, quem hodieque abbates Amandini possident.

XXIV. Robertus regis ministerialis in veteri syllabo abbatum Elnonensium dictus, idemque fortasse, qui comes et marchio, abbasque Dionysianus, anno XIV, regnante Carolo rege, hoc est 905, sub die VIII cal. oct. fratres S. Amandi rogat, ut sibi cellam Barisiaci ad tempus concedant, eo pacto, ut villam Diptiacum ipsis a rege in supplementum dari obtineret. Quod ita, uti condictum erat, factum est eodem anno. Sedebat adhuc 920 [1].

XXV. Rotgerus, comes *atque memorandus abbas Elnonis monasterii*, quem Rotgarii comitis Laudunensis filium Mabillonius autumat, a Rodulfo rege præceptum obtinuit, quo Vidinium villam comitatus Austrobatensis juxta Scaldim fluvium, et villam pagi Tornacensis Antvinium, *ad refolcillandam fratrum indigentiam*, deputari curavit. Datum VIII idus aprilis, indict. XIII, anno secundo regnante Rodulfo, rege gloriosissimo, hoc est 924. Ejusdem Rotgerii abbatis tempore, Lietardis matrona Deo sacrata, post deces-

[1] A cette époque florissait Hucbald, moine de St.-Amand, auteur de la vie de plusieurs saints, et celèbre par ses travaux sur la musique. Hucbald était disciple et neveu de Milon, autre religieux de la même maison, à qui l'on doit aussi divers ouvrages en prose et en vers. Voyez Foppens, 490 et 497. Voyez *Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique*..... par M. de Coussemaker, in-4.° 1841.

Digitized by Google

sum *senioris* sui Odonis, quasdam res proprietatis suæ tradit monasterio Elnonensi, *ubi præsul Amandus corpore requiescit*, cujus loci rector præesse dignoscitur Rotgerus comes, *post ipsum quoque dilectus filius meus*, inquit, *Liedricus monachus, et ejusdem loci præpositus*. Præfuit autem Rotgerus ad annum saltem secundum Ludovici Transmarini, hoc est 937, ex Mabillonio, qui merito falsi redarguit, Rotgero mortuo abbatiam vacasse viginti amplius annis. Quin etiam fortasse nullatenus vacavit, sed statim ad illam informandam Gerardus Broniensis accitus est. Et certe Amandinum cœnobium inter illa decem et octo recensetur quæ pius pater, Arnulfo comite volente, ad meliorem statum revocavit; ejusque postea consilio necnon abbatum Hildebrandi et Berneri, ac imprimis Fulberti Camerac. et Radulfi Noviomensis episcoporum Leudricus abbas constitutus est.

son seigneur Eudes, donation de quelques-unes de ses propriétés à l'abbaye d'Elnon, où repose le corps de St. Amand, comme il est dit dans l'acte de donation. On y voit aussi le comte Roger reconnu comme abbé de cette maison; et, après lui, ajoute Lietarde dans le même acte, mon fils bien-aimé Liedric, religieux et prévôt de cette abbaye. Roger fut en charge au moins jusqu'à la deuxième année du règne de Louis d'Outremer, c'est-à-dire jusqu'en 937. C'est le sentiment de Mabillon, qui regarde avec raison comme fausse, l'opinion de ceux qui prétendent qu'après la mort de Roger, la place d'abbé fut plus de vingt ans vacante. Il est même probable qu'elle ne le fut pas du tout et que Gérard de Brogne fut immédiatement chargé d'y introduire une réforme. Il est certain du moins que l'abbaye est du nombre de ces dix-huit monastères que le saint abbé, selon le désir du comte Arnoul, rappela à une discipline meilleure. Ensuite, d'après le conseil des abbés Hildebrand et Bernier, et surtout de Fulbert, évêque de Cambrai, et de Raoul, évêque de Noyon, Leudric fut nommé abbé d'Elnon.

XXVI. Leudricus ex nobilioribus terræ oriundus, quem putamus hunc esse Liedricum monachum et præpositum de quo supra in Rotgero, ordinatus abbas dicitur in brevi chronico, cal. jan. an. 952. Statim vero ac electus est, præsente Arnulfo marchione Flandriæ cum episcopis et abbatibus provinciæ, villas, prædia, possessiones monasterii, Normannica persecutione dissipatas *recollegit*, et de patrimonio suo Frigidum-montem et Anuentium *al.* Anvinium, cum eorum appendicibus fratribus Amandinis contulit. Fato functus est die 9 septembris an. 956.

XXVI. Leudric, issu d'une des familles les plus distinguées, est, selon nous, le même que Liedric, religieux et prévôt dont il est parlé plus haut, à l'article de Roger. On voit dans la petite chronique qu'il fut ordonné abbé le 1.er juin 952. Aussitôt après son élection dans une assemblée où se trouvaient Arnoul, marquis de Flandre, et plusieurs évêques et abbés de la province, il rentra en possession de toutes les terres et propriétés du monastère, qui lui avaient été enlevées par suite des incursions des Normands. De plus, il donna à ses religieux Froidmont et d'Anvin avec leurs dépendances, qui faisaient partie de son patrimoine. Il mourut le 9 septembre 956.

XXVII. Genulfus et Genolfus, vir plane dissimilis Leudrico decessori, pro servitio quod regi vel comiti debebat, villas amplius viginti male distraxit. Eo sedente, anno 966, Lotharius Francorum rex, burgum S. Amandi cum cœnobio, ac totam pene Flandriam in ditionem suam redegit. Extinctus est Genulfus an. 969, die 4 septembris, post tredecim annos regiminis. Tum vero testante Folcuino Laubiensi abbate, Ratherius episcopus, Verona Laubium reversus, ambiit abbatiam, eamque pretio comparavit, qua, ut erat miræ levitatis, vix una nocte potitus est. Mabillonius tamen, postquam Ratherii levitatem ingenue confessus est, ipsum a simonia purgat.

XXVII. Genulfe, ou Genolfe, tint une conduite tout opposée à celle de Leudric, son prédécesseur; car, pour satisfaire à ce qu'il devait au roi ou au comte, il fit l'abandon de plus de vingt villages. Ce fut pendant son administration qu'en 966. Lothaire, roi de France, s'empara du bourg de St.-Amand, ainsi que de l'abbaye et de presque toute la Flandre. Genulfe mourut en 969, le 4 septembre, après 13 ans de charge. Alors, d'après Folcuin, abbé de Lobbes, l'évêque Rathier, revenu de Vérone à Lobbes, postula la charge d'abbé de St.-Amand et l'obtint à prix d'argent. Mais, comme il était d'une grande inconstance, il retint ce titre à peine l'espace d'une nuit. Mabillon, tout en avouant la légèreté de Rathier, le justifie cependant du crime de simonie.

XXVIII. Werricus seu Guerricus, hujus loci alumnus, Ratherio ex abbatia repulso, seu sponte egresso, canonice suffectus est anno 970. Hic atrium cœnobii muro lapideo clausit, coronam argenteam ante Crucifixum pendentem et tabulam argenteam altaris sancti Cyrici, cum anaglypho opere ciborii, in quo repositæ erant

XXVIII. Werric ou Guerric, religieux d'Elnon, fut canoniquement élu en 970, après que Rathier eut été repoussé, ou qu'il eut lui-même donné sa démission. Il entoura le monastère d'une muraille en pierres. Il fit aussi faire la couronne d'argent qui est suspendue devant le crucifix, la table d'argent de l'autel de St.-Cyr et la châsse

Digitized by Google

ciselée, dans laquelle reposent les précieuses reliques de ce martyr. La reine Susanne, veuve d'Arnoul, marquis de Flandre, fit les frais de tous ces ouvrages et laissa encore d'autres marques de son zèle pour l'ornement de la maison de Dieu. Werric recouvra beaucoup de choses que Genulfe avait dissipées d'une manière déplorable. Il mourut saintement en 996, d'après la petite chronique et l'histoire de Tournai, par Cousin, liv. IV, c. 15.

XXIX. Ratbode, de la race royale, fit élever la haute tour qui se trouvait sur le portail de l'église. Voici ce qu'en dit la petite chronique déjà citée, en 1009: *La dédicace de la tour élevée par les soins de l'évêque Harduin et de l'abbé Ratbode.* Le même abbé fit restaurer, dans l'abbaye d'Elnon, un oratoire autrefois construit par St.-Amand et qui avait été presque entièrement détruit, pendant les désastreuses incursions des infidèles. Il mourut le 14 février 1013. Comme il passait, peut-être par nécessité, beaucoup de temps auprès du roi, ses religieux prirent de là, dit-on, occasion de se relâcher.

XXX. Le bienheureux Richard, abbé de Verdun, accepta la charge d'abbé de Saint-Amand, à la prière de Bauduin, comte de Flandre, en 1014. Lorsqu'il y eut rétabli la discipline, il nomma en 1018 Malbode pour le suppléer dans ses fonctions d'abbé. Cependant, avant de s'en démettre, le 20 juin de la même année, il accorda quelques biens situés à Haute-Ville, dans le territoire de Laon, aux moines d'Homblières, moyennant une rente annuelle.

XXXI. Malbode ou Malbolde, religieux de St.-Amand et originaire de ce pays, était d'une famille obscure. Son administration ne fut pas aussi sage que celle de son prédécesseur, s'il faut en croire Mabillon. Mais si l'on s'en rapporte à l'histoire manuscrite des abbés d'Elnon, il fit bien toutes choses, sauf qu'il éleva à la charge de prévôt de la ville, son frère Alin, homme du peuple, tandis que jusque-là cette place avait toujours été occupée par les premiers de la ville. Quoiqu'il en soit, Mabillon avoue que Malbode travailla avec courage et constance à ressaisir les biens monastiques dont les étrangers s'étaient emparés. Il est cité, en 1022, dans une charte par laquelle Hugues, évêque de Noyon et de Tournai, confirme à l'abbaye d'Elnon la donation du village de Bouvines; il signa, en 1039, avec tous ses religieux, l'acte de fondation de l'abbaye de Phalempin. En 1040, l'évêque Hugues fit, à sa demande, la dédicace de la crypte, fondée par lui. En 1061, il assigna aux pauvres un domaine qu'un gentilhomme nommé Walcher lui offrit, lorsque son fils Engelbert revint à résipiscence en cette abbaye. On dit de plus que Malbode s'appliqua avec beaucoup de soins à

reliquiæ pretiosi martyris cum aliis pignoribus, ex spensis Susannæ reginæ Arnulfi Flandriæ marchionis relictæ ad decorem domus Domini fabricari fecit, et multa quæ Genulfus pessime dissipaverat restituit. Pie defunctus est anno 996, ex brevi chronico, et ex cognato hist. Tornac. lib. 4, cap 15.

XXIX. Ratbodus, vir regiæ stirpis, excelsam turrim fronti ecclesiæ adhærentem erexit, de qua sic breve chronicon laudatum: *An* 1009, *dedicatio turris ab Harduino episcopo et Rabbodo abbate conditæ.* Idem abbas oratorium in cœnobio Elnonensi a B. Amando antiquitus exstructum, sed propter paganorum vastationem fere in solitudinem redactum, instauravit. Vitam clausit an. 1013, die 14 febr. de quo traditur, quod cum in aula frequens versaretur, forsan ex necessitate, inde fratres occasionem ceperint mollioris vitæ.

XXX. Beatus Ricardus, Virdunensis abbas, a Balduino Flandriæ comite rogatus, hanc abbatiam suscepit regendam an. 1014, cumque jam probe illam instituisset, eidem anno 1018. Malbodum sui vice præfecit abbatem; sed antequam cederet, hoc ipso anno die 20 junii prædia quædam apud Altam-villam in pago Laudunensi, Humolariensibus monachis sub annuo censu concessit.

XXXI. Malbodus seu Malboldus, indigena et monachus Amandinus, humili loco natus, rem non ita bene administravit, si Mabillonio credimus; sed si fides habenda historiæ abbatum Elnonensium manuscriptæ, bene omnia fecit, præterquam quod fratrem suum hominem plebeium, Alanum nomine, oppidi præpositum constituit, quod minus olim nonnisi primores obire consueverant. Et certe Malbodum gravem se ac strenuum præstitisse in vindicandis monasterii rebus, quæ ab exteris fuerant occupatæ, ipsemet Mabillonius testatur. Occurrit an. 1022, in charta Hugonis Noviomensis seu Tornacensis episcopi villam Bovinas Elnonensi monasterio confirmantis. Subscripsit anno 1039, cum reliquis fratribus, Falempinensis abbatiæ fundationi. An. 1040, cryptam a se conditam dedicari fecit ab Hugone episcopo. Idem an. 1061, quoddam alodium a Walchero nobili viro collatum, quando filius ejus Engelbertus illuc ad conversionem venit, usibus pauperum assignavit. Insuper tradunt Malbodum pluribus ordinis S. Benedicti monasteriis, quæ Normannica rabies depopulata fuerat, restituendis insudasse, iisque abbates ex suis monachis præfecisse[1], Hasno-

[1] La plupart de ces abbés, pour ne pas dire tous, sont plus modernes que Malbode, et par conséquent, ce n'est pas lui qui les a placés à la tête de leurs monastères. Les auteurs du *Gallia Christ.* l'ont reconnu dans une note rectificative. III. 649.

Digitized by Google

niensi videlicet Rolandum, Blandiniensi Johannem, Tornacensi S. Martini Galterum, Anselmum des Essars Lætiensi, Theodoricum cœnobio S. Johannis de Monte apud Morinos, nunc Ypris, Humolariensi Marcellum, Nongento Galterum, Corbeiæ in Picardia Johannem, Cameracesiensi sancti Andreæ Godefridum, ac postremum Henricum cœnobio S. Michaëlis in Theorascia, favente, ut conjicimus, Balduino VI, Flandriæ comite, cujus filium Ernulfum nomine, seu Arnulfum e sacro fonte susceperat. Tandem vero Malbodus tot ac tantis fractus laboribus, communi fratrum consilio, sibi successorem elegit Fulcardum, VI idus aprilis 1062, obiitque die 25 aprilis anni sequentis.

XXXII. Fulcardus, qui et Lambertus dicebatur, an. 1065, indict. III, altare S. Remigii apud Barisiacum obtinuit ab Elinando Laudunensi antistite, ejus episcopatus anno XIII. Anno seq. cal. septembris cœnobium S. Amandi combustum est, quod quidem Fulcardus restituisse tradetur. E medio sublatus est die 13 decemb. an. 1076, sui regiminis 14.

XXXIII. Bovo I, dictus *Senior*, Hasnonii præpositus per abbatem Malbodum constitutus, Elnonem postea revocatur, eique præficitur abbas pridie cal. febr. At ipse nomen abbatis non modo factis non implevit, imo potius profligavit res monasterii, ut probat epistola Galterii abbatis, de quo infra. Tum vero in facie cancri morbo graviter vexari cœpit, quo tandem incurabili malo serpente, defunctus est an. 1085, prælaturæ nono.

XXXIV. Hugo I, nepos Fulcardi sub eodem præposituram gessit. Vix autem in locum Bovonis successerat, ordinatus abbas XIX cal. jan. ex brevi chronico, cum fratres coadunavit in varias præposituras dispersos, ne pravam cernerent Bovonis administrationem. Ecclesiam sancti Stephani ante paucos annos casu combustam a fundamentis renovans, decentissime cum claustro et turribus et officinis, sicut hodie cernitur (inquit Herimannus in historia restaurationis sancti Martini Tornac.) ædificavit, fortasse tantum absolvit; eamdemque an. 1088, sui regiminis tertio per ministerium Rabodi Noviom. et Gerardi Camerac. episcoporum dedicari curavit, ex laudato brevi chronico. Neque vero satis habuit Hugo curare propriam ecclesiam; sed monachos S. Martini Tornacensis charitate et amore præsertim complexus est, ut videre est apud eumdem Herimannum, loco citato. Porro Lambertus ep. Atrebatensis anno sui pontificatus IV. Christi 1097, XII. cal. novembris ei privilegium concessit, certisque conditionibus ecclesias seu altaria de Scaldino, de Lurcio, de Ruoth, de Bulciniolo et de Dieraco laudavit; ac insuper hoc ipso instrumento societas inter ecclesiam

rétablir plusieurs abbayes de l'ordre de St.-Benoît, que les Normands avaient ravagées et détruites: il leur donnait pour abbés, des religieux de son monastère. Ainsi, il mit Roland à Hasnon, Jean à Blandin, Gautier à St.-Martin de Tournai, Anselme des Essars à Liessies, Théodoric à St.-Jean-du-Mont, dans le territoire des Morins, transférée aujourd'hui à Ypres, Marcel à Humblières, Gautier à Nogent, Jean à Corbie, en Picardie, Godefroid à St.-André de Cateau-Cambrésis, et enfin Henri à l'abbaye de St.-Michel en Tiérache. Il fut en tout cela, comme nous le pensons, favorisé par Bauduin VI, comte de Flandre, dont il avait tenu le fils Ernoul ou Arnoult sur les fonds sacrés. Enfin, épuisé par tant et de si grands travaux, Malbode, de l'avis commun de ses religieux, choisit Fulcard pour son successeur, le 8 avril 1062. Il mourut le 25 avril de l'année suivante.

XXXII. Fulcard, appelé aussi Lambert, obtint en 1065 d'Elinand, depuis treize ans évêque de Laon, l'autel de St.-Remi de Barisi. L'année suivante, l'abbaye de Saint-Amand fut réduite en cendres, et Fulcard la fit rebâtir. Il mourut le 13 décembre 1076, la quatorzième année de son administration.

XXXIII. Bovon I, dit l'ancien, que l'abbé Malbode avait nommé prévôt d'Hasnon, fut ensuite rappelé à St.-Amand et nommé abbé le 31 de janvier. Il ne fit rien qui fût digne d'un abbé; au contraire, il dissipa les biens de son abbaye, comme on le voit dans une lettre de l'abbé Gautier dont nous parlerons plus bas. Il lui vint au visage un cancer qui le fit horriblement souffrir; le mal s'étendit et lui donna la mort, en 1085, la neuvième année de sa prélature.

XXXIV. Hugues I, neveu de Fulcard, avait rempli sous son oncle la charge de prévôt; il reçut la bénédiction abbatiale le 14 décembre, d'après la petite chronique. A peine eut-il ainsi succédé à Bovon, qu'aussitôt il réunit en un même monastère tous les religieux dispersés en plusieurs prévôtés. Il voulait par là ne pas trop laisser paraître les tristes suites de l'administration de son prédécesseur. L'église de St.-Etienne avait été brûlée, par accident, quelques années auparavant; Hugues la fit entièrement rebâtir avec assez de magnificence et y ajouta un cloître, des tours et tous les bâtiments nécessaires, tels qu'on les voit encore aujourd'hui, dit Herimann dans son histoire de la restauration de St.-Martin de Tournai. Il est possible toutefois que Hugues ne fit que mettre la dernière main à ces ouvrages. En 1088, la troisième année de son administration, il pria Ratbode, évêque de Noyon, et Gérard, évêque de Cambrai, de consacrer cette église. Voyez la petite chronique citée plus haut. Hugues ne se contenta pas de gouverner avec tant de sollicitude sa propre abbaye; il fit encore ressentir aux religieux de Saint-Martin de Tournai les effets de sa charité et de son zèle,

Digitized by Google

comme le rapporte l'histoire de ce même Hérimann, à l'endroit déjà cité. Lambert, évêque d'Arras, la quatrième année de son épiscopat, l'an de grâce 1097, le 21 octobre, lui accorda un privilége et lui concéda, à certaines conditions, les églises ou autels d'Escaudain, de Lourches, de Rœux, de Boucheneuil, de Dechy. De plus, dans le même acte, se trouve cette convention entre l'église d'Arras et celle d'Elnon: *à la nouvelle de la mort de l'évêque, les religieux d'Elnon ne différeront point de célébrer pour lui un service solennel, et ceux d'Arras feront la même chose, lorsqu'ils apprendront la mort de l'abbé de St.-Amand.* En 1101, il assista au synode de Tournai. Le 24 mai 1107, indiction XV, il obtint un privilége de Pascal II, la huitième année du pontificat de ce pape. Cet homme, d'une habileté rare, mourut cette même année, le dimanche 8 septembre, d'après la petite chronique. C'était la vingt-deuxième année de son ordination, comme en fait foi le livre des miracles de saint Amand.

XXXV. Bovon II, dit le jeune, était neveu du premier Bovon. Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à Hugues, Bovon fut d'une commune voix proclamé abbé. Il existe une lettre que lui écrivit Marsilie, abbesse de St.-Amand de Rouen, touchant un miracle obtenu en 1107, par l'intercession du saint patron. En 1111, indict. IV, le 5 d'août, il fit confirmer par Robert, comte de Flandre, l'immunité de droit d'hospice sur un certain domaine à Saméon, droit que ce même comte avait autrefois concédé à Hugues, son prédécesseur. L'année suivante, Lambert, évêque d'Arras, lui céda les autels de Bouchain, de Mastaing et d'Hélèmes, le 11 avril, indict. V, et la dix-huitième année de son épiscopat. Bovon fit aussi avec Bauduin, comte de Flandre, un échange de quelques propriétés, qui fut confirmé dans le concile de Reims, en 1115, indict. VIII. Le même Bauduin, en 1116, et le pape Calixte en 1119, accordèrent des privilèges à Bovon. Enfin, cet abbé, dispensateur fidèle et digne en tout d'être loué, mourut le 9 décembre 1121.

XXXVI. Gautier I fit faire en 1122 une croix d'or, dans laquelle il renferma des reliques. Burchard, évêque de Cambrai, la septième année de son épiscopat, lui accorda l'autel de St.-Martin à Haussy. Il abdiqua cette même année. On voit dans Aubert Le Mire une lettre dans laquelle l'abbé Gautier parle du trésor de l'église de Saint-Amand, dissipé par l'abbé Bovon I.

XXXVII. Absalon avait été élevé, dès son enfance, dans l'abbaye d'Elnon, et était pour lors religieux de St.-Nicolas des Vosges et disciple de l'illustre abbé Simon, au témoignage d'Hérimann, dans son livre III des miracles de N.-D. de Laon, chap. XVIII. Il fut nommé abbé de St.-

Atrebatensem et Elnonensem instituitur: *ut audito episcopi obitu exequias illius fraterne celebrare non differant Elnonenses, et Atrebatenses similiter de abbate S. Amandi faciant.* Anno 1101, interfuit synodo Tornac., et 1107, IX cal. junii, indict. XV, privilegium obtinuit a Paschali II, papa, anno ejus pontificatus octavo. Defunctus est hoc ipso anno *vir sagacis industriæ*, die dominica octava sept. ex brevi chronico laudato; qui quidem annus vigesimo secundo ordinationis Hugonis illigatur in libro miraculorum S. Amandi.

XXXV. Bovo II, *Junior* dictus, Bovonis alterius nepos, Hugone sepulto, mox in abbatem unanimiter cooptatus est. Inscriptam ei legimus epistolam Marsiliæ, sancti Amandi Rothomagensis abbatissæ, de quodam miraculo sancti Amandi meritis patrato, anno 1107. Idem an. MCXI, indict. IV, nonis aug. cujusdam curtis in villa Samionis immunitatem ab hospitii jure Hugoni decessori antea concessam a Roberto Flandriæ comite, renovari ab eodem curavit. Anno sequenti, Lambertus episcopus Atrebatensis ei contulit altaria de Bulceng, de Masteng et de Helemiis, III idus aprilis indict. V, sui præsulatus anno decimo octavo. Cum autem Bovo quorumdam prædiorum cum Balduino Flandriæ comite, permutationem fecisset, hæc ipsa in concilio Remensi, anno 1115, indictione VIII, confirmata fuit. Insequenti anno Balduinus idem, et 1119, Calixtus papa Bovoni privilegia contulerunt. Denique hic abbas, fidelis dispensationis laude per omnia dignus, vitam cum morte mutavit die 9 decemb. anni 1121.

XXXVI. Galterus I. an. 1122, crucem auream fieri jussit in qua sacras inclusit reliquias. An. seq., Burchardus, episcopus Cameracensis, indictione XV, præsulatus sui anno septimo, donavit ei altare sancti Martini in Halci. Abdicavit hoc anno 1123 Galterus abbas, cujus exstat apud Mir. epistola de thesauro ecclesiæ sancti Amandi a Bovone I abbate dilapidato[1].

XXXVII. Absalon a puero educatus in monasterio Elnonensi, sed tum monachus sancti Nicolai in sylva Vosago, ac discipulus celeberrimi abbatis Simonis, teste Herimanno lib. 3 de miraculis beatæ Mariæ Laudun. cap. 18. Amandinus abbas instituitur a patribus concilii Bellova-

[1] Mir. I. 684. Cette curieuse charte est donnée par Aubert Le Mire, avec beaucoup de fautes et d'omissions; elle porte en outre mal-à-propos la date de 1131, puisque l'abbé Galterus n'a siégé que jusqu'en 1123.

Digitized by Google

censis an. 1123. Sancivit, anno 1125, ut ad tumulum sancti Amandi candela cerea die ac nocte jugiter arderet. Anno 1133, indict. XI, accepit altare de Mouschin a Simone, episcopo Tornacensi ac Noviom. anno decimo ejus præsulatus. Ipse vero dedit Waleranno, abbati Ursicampi, terram Manasseiarum et Vadusorum, anno 1134, indict. XI. Interfuit, anno 1138, synodo Atrebatensi, ubi litteris Alvisi episcopi pro Mareolensi cœnobio subscripsit. Item an. 1141, nomen ejus subscriptum reperitur in charta ejusdem Alvisi pro cœnobio Castelli-Dei juxta Mortaniam. Scripsit epistolam suo et conventus nomine ad canonicos sancti Servatii Trajectensis, qua gratias agit de obsequiis morienti fratri Roberto præstitis, mutuamque cum eis societatem init. Memoratur etiam inter abbates in monasterio Resbacensi congregatos, quibus anno 1139. Innocentius Papa II litteras direxit. Jampridem vero interfuerat exequiis Caroli Flandriæ piissimi comitis, cujus corpus post quinquaginta dies ab ejus nece, nullum odorem fœtidum emittebat, linteamina autem corpus tegentia, signa sanguinis quasi recenter fusi exhibebant, uti narrat testis oculatus Herimannus, tunc abbas sancti Martini Tornac., in historia restaurationis ejusdem cœnobii; ex quo insuper discimus auctore, Absalonem postulatum fuisse in episcopum Tornac. sed minime confirmatum. Obiit 1145, 19 septemb. sepultus ante portam chori. Junctus erat amicitia cum S. Bernardo; eumque Geraldus, episcopus Tornac., in suis pro Elnonensi cœnobio litteris, anno 1152, *piæ memoriæ* vocat.

XXXVIII. Galterus II, custos primum ac thesaurarius ecclesiæ, deinde prior, tandemque abbas, post quinque circiter annos non sat probi regiminis, hortatu S. Bernardi abbatiam dimisit an. 1150, et ad Claram Vallem secessit.

XXXIX. Hugo II, genere Burgundus, divisis Elnonensibus pro deligendo in locum Galteri successore, consilio S. Bernardi electus est, cum tunc esset Humolariensis abbas ex priore antea S. Johannis Laudun. non abbate, uti perperam legitur in historia edita Camberonis. Is autem continuo scripsit epistolam consolatoriam ad priorem et fratres Humolarienses, quam prelo submisit Martennius noster. Idem quoque audiens pro necessariis luctari Camberonenses, beneficii a Bernardo accepti memor, suæ voluit ejus filios amicitiæ heredes esse ac bonorum participes. Itaque dedit eis altare de Voldeca, quod Absaloni quondam abbati, Bernardi precibus, contulerat an. 1142 Nicolaus episc. Cameracensis. An. 1152, altaria de Fraisno et de Septemvallibus accepit a Galtero Laudunensi præsule; quo etiam anno privilegium obtinuit a Gerardo episc. Tornacensi. Interfuit anno seq.

Amand par les pères du concile de Bauvais, en 1125. Il ordonna, en 1125, de tenir jour et nuit un cierge allumé devant le tombeau de saint Amand. En 1133, ind. XI, Simon, évêque de Tournai et de Noyon, la dixième année de son épiscopat, lui accorda l'autel de Mouchin. Lui-même céda à Waleran, abbé d'Ourcamp, la terre de Manassées et de Vaduse en 1134, ind. XI. Il assista en 1138 au synode d'Arras, où il souscrivit les lettres de l'évêque Alvise pour l'abbaye de Mareuil; on voit encore, à la date de 1141, sa souscription dans une charte du même Alvise pour l'abbaye de Château-Dieu, près Mortagne. Il écrivit en son nom et au nom de toute la communauté aux religieux de St.-Servais d'Utrecht, pour les remercier des services qu'ils avaient rendus au frère Robert, durant sa maladie dernière, et il fit alliance avec eux. Il figure encore au nombre des abbés réunis dans le monastère de Rabais, et auxquels le pape Innocent II adressa des lettres en 1139; il avait précédemment assisté aux funérailles de Charles le Bon, comte de Flandre; cinquante jours après sa mort, son corps n'exhalait encore aucune odeur désagréable, et le linceul qui l'enveloppait était couvert de quelques taches d'un sang qui paraissait nouvellement répandu; c'est Hérimann, témoin oculaire, et alors abbé de St.-Martin de Tournai, qui le rapporte ainsi dans son histoire de la restauration de son abbaye. Nous lisons dans le même auteur qu'Absalon fut demandé pour évêque de Tournai; mais il ne fut jamais confirmé comme tel. Il mourut le 19 septembre 1145, et fut enterré devant la porte du chœur; il était intimement lié avec saint Bernard; et Géraud, évêque de Tournai, dans ses lettres pour l'abbaye de St.-Amand. en date de 1152, le nomme abbé de pieuse mémoire.

XXXVIII. Gautier II fut d'abord custode et trésorier de l'église, puis prieur et enfin abbé. Après environ cinq ans d'une administration peu sage, il abdiqua en 1150, suivant l'avis de saint Bernard, et se retira à Clairvaux.

XXXIX. Hugues II, bourguignon d'origine, fut élu abbé, d'après le conseil de saint Bernard; car les religieux de St.-Amand étaient divisés dans le choix du successeur de Gautier. Il était déjà abbé d'Homblières, après avoir été prieur de St.-Jean de Laon, mais non pas abbé de cette maison, comme le dit à tort l'Histoire imprimée de Cambron. Aussitôt après son élection, Hugues écrivit au prieur et aux religieux d'Homblières, une lettre de condoléance que notre confrère Martène a éditée. Hugues, ayant été informé que les religieux de Cambron manquaient presque du nécessaire, voulut, en reconnaissance de ce qu'il devait à saint Bernard, montrer efficacement son affection aux religieux de son ordre, et les rendre participants de ses richesses. Il leur céda donc l'autel de Voldec, que Nicolas, évêque de Cambrai, avait accordé à l'abbé Absalon, en 1142, à la prière de saint Bernard. Gautier, évêque de

Digitized by Google

Laon, lui accorda en 1152, les autels de Fraisnes et de Septvaux; la même année, Gérard, évêque de Tournai, lui accorda un privilége. Il assista, l'année suivante, au synode d'Arras, où l'évêque Godescalc publia une charte; il souscrivit en 1159 les lettres de Thierry, comte de Flandre, pour l'abbaye de St.-Bertin; il céda en 1163 aux religieux de Cambron tous les droits que ceux d'Elnon avaient sur Lombis et Lombisiole. L'année suivante, Gautier, évêque de Laon, successeur de cet autre Gautier dont nous avons déjà parlé, lui confirma la donation des autels ci-dessus mentionnés. Pierre, abbé de St.-Remi, lui écrivit pour le prier de réconcilier avec le roi d'Angleterre, par l'intervention du comte de Flandre, Jean de Sarisbury, clerc anglais, alors exilé à St.-Remi, qui avait servi comme il le devait son seigneur l'archevêque de Cantorbery. Hugues mourut en 1168, d'après la petite chronique déjà citée, ou bien le 12 septembre 1169, d'après l'hist. mste, et celle de Tournai par Cousin.

synodo Atrebatensi, in qua Godescalcus episcopus quamdam chartam recitavit. An. 1159, litteris Theoderici Flandriæ comitis pro S. Bertino subscripsit. Dedit Camberonensibus anno 1163, quidquid Elnonensibus erat juris apud Lumbisium et apud Lumbisiolum. Insequenti anno altaria supradicta Galterus Laudun. episc. alterius Galteri successor ei confirmavit. Scripsit ad eum Petrus, abbas S. Remigii, rogans ut Johannem de Saresberia, clericum anglum, tunc apud S. Remigium exsulantem, *quia domino suo Cantuariensi archiepiscopo ex debito servierat*, interventu comitis Flandrensis, cum rege Anglorum reconciliaret. Denique moritur Hugo an. 1168, ex laudato brevi chronico, vel 1169, die 12 sept. ex hist. ms. et cognato, hist. Tornac.

XL. Jean II était d'abord sous-prieur, comme le dit l'histoire manuscrite, ou selon l'expression de la chronique déjà citée, il remplissait la deuxième charge du prieuré depuis un an, lorsqu'il fut promu à la première dignité qui est celle d'abbé. Ce fut au plus tard, le 5 mai 1169, jour où il assista au synode de Tournai, et souscrivit les actes, suivant Cousin. On parle encore de lui en 1172; et en 1177, Alard, évêque de Cambrai, la première année de son épiscopat, lui accorda l'autel de Escornai. Philippe de l'Aumône fait son éloge dans la préface de la vie de St.-Amand. Enfin, en 1181, après quatorze ans d'administration, Jean abdiqua en présence de Guillaume, archevêque de Reims, du comte Philippe, et de l'évêque de Tournai. Il mourut le 8 octobre 1187.

XL. Johannes II, ex subpriore, uti legitur in hist. ms. vel in chronico laudato, ex secundo prioratus loco, quem uno anno tenuerat, ascendit ad principem locum dignitatis abbatialis, anno saltem 1169, die 5 maii, qua synodo Tornac. interfuit et subscripsit, ex cognato. Memoratur 1172, et 1177, quo anno Alardus ep. Camerac. præsulatus anno primo altare de Scornai ei concessit. Ipsum laudat Philippus ab Eleemosyna in prologo vitæ S. Amandi. Tandem anno 1181, Johannes, quam annis 14 rexerat, abbatiam dimisit in præsentia Guillelmi Remensis archiep. et Philippi comitis et episcopi Tornacensis. Mortuus vero dicitur anno 1187, die 8 octobris.

XLI. Eustache, religieux et trésorier de Blandin, fut élu pour remplacer l'abbé démissionnaire. Urbain III lui accorda un privilége, la première année de son pontificat; Clément III le lui renouvela ensuite la première année de son pontificat; le même abbé fit rebâtir la chapelle de St.-André, et le dortoir des religieux. En 1187, il ordonna de célébrer chaque année, avec solennité, un anniversaire pour le roi Dagobert. Il mourut en odeur de sainteté en 1190, d'après la petite chronique, et en 1191, d'après l'histoire mste, après dix ans de prélature.

XLI. Eustachius, Blandiniensis monachus ac thesaurarius, cedenti Johanni subrogatus est. Privilegium obtinuit ab Urbano III, ejus pontificatus anno primo, quod et fecit renovari a Clemente III, ejusdem pontificatus an. 1. Idem abbas S. Andreæ sacellum ac dormitorium fratrum reædificavit. An. 1187, anniversarium pro rege Dagoberto quotannis ritu solemni celebrandum decrevit. Sancto fine quievit anno 1190, ex brevi chronico, vel 1191, ex hist. ms. sui regiminis decimo.

XLII. Arnoul, religieux de l'abbaye, fut déposé après un an environ de charge, en 1192; il survécut peu à ce déshonneur et mourut le 29 janvier 1193.

XLII. Arnulfus e gremio sumptus, post annum circiter unum exauctoratur 1192, non diu superstes dedecori, obiit enim 29 januarii an. 1193.

XLIII. Gautier III, d'abbé de St.-Nicaise de Reims, devint abbé de St.-Amand en 1192; peu après, un différend s'éleva entre ses religieux et lui. Pour l'apaiser, l'archevêque envoya à St.-Amand, Etienne, évêque de Tournai. Celui-ci, dans sa lettre 207 à l'archevêque de Reims, dit:

XLIII. Galterius III, ex abbate S. Nicasii Remensis in abbatem Elnonensem cooptatur anno 1192. Paulo post, oritur contentio inter abbatem et monachos, pro qua sedanda, missus ab archiepiscopo Remensi, Stephanus Tornacensis antistes ad S. Amandum accessit, «ubi, inquit

Digitized by Google

» epist. 207, ad archiep. Remensem, invenimus » monachos non amandos. Seditiosi erant, in » seditione morantur et forte in seditione mo- » rientur. Nihil objicere poterant abbati suo, » nisi quia cum litteratus, sobrius, castus, » quietus ac frugi magis parcitati quam prodi- » galitati sit proximus, in observantia monastici » ordinis, ut dicunt, minus sit peritus, tan- » quam qui in loquela digitorum nesciat ex- » primere fabam, caseum vel ova[1]; vel in talibus » errantes corripere vel corrigere vel negligit » vel contemnit. . . . . Honestum ac litte- » ratum et præter senectutis, debilitatisque in- » commodum, sicut credimus, irreprehensibi- » lem invenimus abbatem, non minus malitiæ » propriæ expertem, quam expertum alie- » nam.» Cæterum memoratur Galterus abbas in charta compositionis inter dictum Stephanum episc. Tornac. et Richarium Centul. abbatem an. 1196 et 1198, in litteris Balduini Flandriæ et Hannoniæ comitis pro Viconia. Mortem oppetiisse dicitur die 15 aug. an. 1199, in quadam historia ms. 1203, in brevi chronico laudato, postquam ad honorem B. M. Virginis, imaginem speciosissimam auro et argento et gemmis pretiosis ornatam fabricari fecisset, et insuper cereum ante S. Stephanum jugiter ardentem instituisset.

« Nous avons trouvé à St.-Amand des religieux » peu aimables; ils ont été séditieux, ils persé- » vèrent et mourront peut-être dans les mêmes » dispositions. Ils n'avaient rien à reprocher à » leur abbé, si ce n'est que, quoiqu'il soit sa- » vant, sobre, chaste, pacifique, tempérant, » plus ami de l'économie que de la grande pro- » digalité, il est cependant, à ce qu'ils disent, » moins exact dans l'observance des pratiques » monastiques; ainsi, par exemple: comme il ne » sait exprimer lui-même par les signes des doigts, » des légumes, du fromage ou des œufs, il né- » glige ou dédaigne de reprendre et de corriger » ceux qui se trompent en de pareilles choses. Il » nous semble que cet abbé est rempli de science, » qu'il est digne d'estime et irrépréhensible en » toutes choses, à part les inconvénients atta- » chés à la vieillesse et à la décrépitude. Enfin, » il y a d'un côté aussi peu de malice, qu'il y en » beaucoup du côté des autres à son égard.» Quoiqu'il en soit, l'abbé Gautier est mentionné en 1196, dans un acte d'accommodement passé entre le même Etienne, évêque de Tournai, et Richer, abbé de Centule. On le voit encore en 1198, dans les lettres de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, pour l'abbaye de Vicogne. Une histoire manuscrite dit qu'il mourut le 15 août 1199; mais, d'après la petite chronique déjà citée, ce fut en 1203. — Il avait auparavant fait faire en l'honneur de la sainte Vierge, un magnifique tableau orné d'or, d'argent et de pierreries; il avait aussi ordonné de tenir toujours un cierge allumé devant saint Etienne.

XLIV. Joannes III, ab officio prioris ad abbatialem dignitatem ascenderat an. 1201, si fides habenda cuidam abbatum catalogo ms. Sane reperitur 1205 et 1206, quo anno Gozvinus episc. Tornac. initam conventionem inter ipsum Johannem abbatem et Gerardum præpositum laïcum approbavit. Obiit piæ memoriæ Johannes abbas 5 martii anno 1207, ex chronico laudato.

XLIV. Jean III, après avoir été prieur, fut promu à la dignité d'abbé en 1201, suivant le catalogue manuscrit des abbés; il paraît en 1205 et 1206, l'année que Gozvin, évêque de Tournai, approuva la convention qu'il fit avec Gérard, prévôt-laïc. L'abbé Jean, de pieuse mémoire, mourut, d'après la chronique déjà citée, le 5 mars 1207.

XLV. Guillelmus I, aliquando monachus Elnonensis, sed tum Aquicinctinus abbas, nominatur per compromissum ad abbatiam Elnonensem a Philippo marchione Namurcensi; de quo Guillelmo hæc apud Miræum leguntur in auctuario ad origines cœnob. Belgic. de Aquicincto. « Successit domnus Willelmus undecimus, post- » modum abbas S. Amandi, et Romam profectus, » et inde rediens factus est monachus Claræ- » vallensis.» Obiisse traditur circiter an. 1218.

XLV. Guillaume I, autrefois moine à Hasnon, mais alors abbé d'Anchin, est nommé par compromis à l'abbaye d'Elnon, par Philippe, marquis de Namur. On lit, à son égard, dans un auctuaire rapporté par Aubert Le Mire, Supplément aux Origines des couvents Belg., article d'Anchin, « Guillaume onzième succéda, devint abbé de St.- » Amand, et après un voyage à Rome, se fit moine » de Clairvaux. » On dit qu'il mourut vers l'an

XLVI. Galterius IV, ex alumno pater effectus, disciplinæ regularis observantissimus, defecit an. 1225, die 25 martii.

XLVI, Gautier IV, de simple moine devint abbé; il fut fervent observateur de la discipline régulière, et mourut en 1225, le 25 mars.

XLVII. Herbertus in cœnobio enutritus, composuit cum Ingueranno de Coucy, an 1238, de parte sylvarum, quam Colombariam vocant *Colomiers*. Defunctus est 26 oct. 1238 vel 39.

XLVII. Herbert, élevé dans le couvent, traita avec Enguerran de Coucy, 1238, pour une partie de bois, appelée *Colomiers*. Il est mort le 26 oct. 1238 ou 39.

[1] Les moines observaient alors un silence si rigoureux qu'ils devaient demander par gestes et par signes les choses mêmes les plus usuelles.

Digitized by Google

XLVIII. Jean IV, Gannereau, décéda le 27 août 1241.

XLIX. Gautier V, de Hertaing, moine et abbé d'Elnon, se trouva en 1247, au mois de sept., à la translation du corps de saint Eleuthère; il abdiqua la crosse au mois d'août de 1258, après avoir obtenu le domaine d'Anvain, pour subvenir à ses besoins et à ceux de quelques-uns de ses compagnons. Sa mort arriva en 1262.

L. Gilles de Tournai, fut, comme on le dit, moine d'Elnon; il était abbé de Crespin, lorsque l'illustre Marguerite, comtesse de Flandre et du Hainaut, accorda entre eux, les religieux qui ne pouvaient s'entendre sur l'élection d'un abbé, et fut nommé abbé d'Elnon. Il mourut en 1264; son corps est enterré dans la chapelle de St. Pierre et de St. Paul, en face de l'autel.

LI. Henri de Scanden fut élu par les suffrages des religieux. Il décéda le 29 octobre.

LII. Foulque est mort le 8 mars 1266, et fut inhumé dans l'église de St.-Etienne.

LIII. Augustin établit une association de prières avec R. abbé, et le couvent de Fécamp en 1270, suivant le cartulaire de ce couvent. On le retrouve en 1278 et 1283.

LIV. Guillaume II, 1290, la chronique dit qu'il se présenta à Philippe le Bel, lorsque celui-ci assiégeait Lille, et qu'il obtint, en août 1297, la protection qu'il était venu solliciter. Il trépassa le 6 mars 1300; son tombeau est dans l'église de St.-Etienne.

LV. Pierre Grongnart est reçu abbé, le troisième jour après le dimanche des Rameaux; il mourut le 26 avril 1323 ou 1326, et fut inhumé dans l'église de St.-Etienne.

LVI. Thierry de Haudion, amandinois par sa naissance et sa profession. Ce fut sous cet abbé que Tournai, en 1340, fut assiégé par les Anglais et les sujets du comte du Hainaut. La ville de St.-Amand fut alors en butte à toutes les calamités, et le monastère fut renversé de fond en comble. — Consumé par la douleur et l'ennui, Thierry mourut le 6 août 1342 ou en juillet 1343.

LVII. Jean V, de Vassoigne, neveu de Jean, évêque de Tournai, remplissait les fonctions de prieur lorsqu'on l'appela à la dignité d'abbé. Cet homme discret et prévoyant, après s'être livré à de grands travaux pour réparer les pertes du couvent, mourut le 24 août 1362 ou 1360.

LVIII. Jacques VIII, Soudans, moine et hôtelier

XLVIII. Johannes IV, Gannereau, extinctus est die 27 aug. circa an. 1241.

XLIX. Galterus V, de Hertaing, monachus et abbas Elnonensis, adfuit an. 1247, mense sept. translationi corporis S. Eleutherii. Pedum abjecit an. 1258, mense augusto, obtenta villa *de Anvain*, ad necessaria sibi et sociis aliquot suppeditanda. Mortuus est an. 1262.

L. Ægidius de Tornaco, monachus, ut ferunt, Elnonensis; tunc erat abbas Crispiniensis, quando ab illustrissima Margareta, Flandriæ et Hannoniæ comitissa, ex pacto inter fratres, qui de abbatis electione nullatenus convenire poterant, traductus est ad abbatiam Elnonensem. Jacet in sacello SS. Petri et Pauli ante altare, mortuus circa annum 1264.

LI. Henricus de Scanden [1] fratrum calculis electus, obiit 29 octobris.

LII. Fulco excessit e vita 8 martii 1266, in ecclesia S. Stephani sepulturam nactus.

LIII. Augustinus precum iniit societatem cum R. abbate et conventu Fiscanensi an. 1270, ex tabulario hujus cœnobii. Reperitur etiam annis 1278 et 1283.

LIV. Guillelmus II, 1290, de quo narratur, quod Philippum Pulchrum Insulas obsidentem adierit, protectionem ejus imploraturus, quam obtinuerit an. 1297, mense augusto. Fatis communibus cessit die 6 martii an. 1300, in ecclesia S. Stephani tumulatus.

LV. Petrus Grongnart, feria 3, post dominicam Palmarum in abbatem susceptus est. Decessit 26 aprilis an. 1323, al. 1326, atque in ecclesia S. Stephani tumulo conditus est.

LVI. Theodoricus d'Audius, al. de Haudion, Amandinus ortu et professione, sub quo abbate Tornacum (an. 1340), ab Anglis et Hannoniis obsessum est, Amandinum oppidum multis oppressum calamitatibus, ipsumque monasterium funditus eversum. Præ tristitia et tædio vitæ succubuit die 6 aug. 1342, al. mense julio 1343.

LVII. Johannes V, de Vassonia, Johannis cognominis episcopi Tornac. ex fratre nepos, dum officio prioris fungitur ad abbatis munia obeunda vocatur. Obiit vir discretus ac providus post multos in resarciendis damnis exantlatos labores die 24 aug. 1362, al. 1360.

LVIII. Jacobus VIII, Soudans, monachus et

[1] Je croirais qu'il faut lire Escaudain, si Bauduin Denis, dont il sera parlé tout-à-l'heure, n'écrivait aussi Scanden.

Digitized by Google

hospitalarius cœnobii Elnonensis, nominatione Innocentii papæ VI, factus est abbas, ut patet ex epigraphe tumuli ejus in ecclesia sancti Petri:

Hic recondita sunt ossa reverendi in Christo Patris D. Jacobi Soudans in ecclesia S. Petri quondam sepulti, quem Innocentius papa VI, anno pontificatus sui x, in abbatem 60, hujus monasterii confirmavit.

Obiit an. 1364, sui regiminis quinto, ultimo die martii; sic enim explicit ejus historia metrice composita:

Unde cadis viridi ceu flos succisus in ævo.
Possessum extorquet quintaque bruma pedum.

LIX. Johannes VI, de Mauritania, per compromissum in Johannem de Faït abbatem sancti Bavonis, ipso nominante renuntiatus est abbas ex priore, die 4 maii 1364, qui, cum annos 22 rexisset, migravit a seculo 9 aug. 1386.

LX. Nicolaus I, de Maricolis fratrum suorum votis suffectus, occurrit anno 1397. Obiit 19 junii 1407.

LXI. Ludovicus I, de Rasse, electus est in abbatem feria quarta post obitum Nicolai, quæ erat 22 junii, tempore schismatis Gregorii XII et Benedicti XIII; sed antequam confirmaretur, obiit 13 augusti ejusdem anni 1407, quem idcirco inter abbates nonnulli reponere detrectant.

LXII. Nicolaus II, Loubiert, audita morte Ludovici de Rase, Avenionem profecti ad bullas obtinendas, die 9 septembris insequentis fratrum electione subrogatur. Mortalitatem explevit 1416, xi decembris ex necrologio Cellensi.

LXIII. Matthæus de Lannays, vel de Launais eligitur 20 decembris 1416, ac die 4 anni sequentis Tornaci benedicitur. Occurrit an. 1427, in codice ms. biblioth. Colbert. Verum paulo post cum abbas non minus mente quam corpore deficeret, exindeque schisma inter fratres oriretur, statutum est ut ei daretur coadjutor, sine quo nihil omnino posset agere. Tum vero quidam monachus vafer eidem auctor fuit, ut in se onus abbatiale transcriberet; cui annuit. Denique Mathæus Tornaci defunctus est anno 1432, unde ad suum monasterium relatus, in æde S. Petri a læva altaris sepulturam accepit.

LXIV. Leo de Branda, *al.* de Lebrande, nobilis Cortracenus, inducto decessore ad sibi transferendam dignitatem abbatialem, ejusdem transcriptionis (resignationem vulgo appellamus) confirmationem ab Eugenio IV impetravit. Reclamaverunt fratres qui domnum Aimericum seu Almuricum Rastiel, virum prudentem et circumspectum elegerant, sed frustra; Leoni sua dignitas stetit quamvis dolose parta; Aimericus autem prior effectus est cum annua pensione.

du couvent d'Elnon, fut nommé abbé par le pape Innocent VI, comme on le voit d'après son épitaphe dans l'église de St.-Pierre:

Ici reposent les restes mortels du révérend père en Jésus-Christ, D. Jacques Soudans, enterré jadis dans l'église de St.-Pierre. Le pape Innocent VI, en l'an x de son pontificat, le confirma abbé de ce monastère.

Il mourut en 1364, le 31 mars, après cinq ans d'administration, âgé de 60 ans. Voici comment se termine son histoire écrite en vers:

Ainsi tu tombes, dans ta jeunesse, comme une fleur coupée avant le temps; le cinquième hiver t'arrache ton bâton pastoral.

LIX. Jean VI, de Mortagne, par un compromis sur Jean de Faït, abbé de St.-Bavon, fut nommé abbé, de prieur qu'il était, le 4 mai 1364. Il termina sa carrière le 9 août 1386, après 32 ans de prélature.

LX. Nicolas I, de Maroilles, nommé abbé par les suffrages de ses confrères, figure en 1397. Il décéda le 19 juin 1407.

LXI. Louis I, de Rasse, fut élu abbé le quatrième jour après la mort de Nicolas, le 22 juin, au temps du schisme de Grégoire XII et de Benoît XIII; mais il n'avait point encore reçu la confirmation de son titre, lorsque la mort le surprit le 13 août 1407; aussi quelques auteurs ne le mettent pas au rang des abbés.

LXII. Quand les religieux eurent appris la mort de Louis de Rase, qui se rendait à Avignon pour obtenir ses bulles, ils élurent, le 9 sept. suivant, Nicolas II, Louhiert, qui mourut le 11 décembre ou septembre 1416, suivant le nécrol. de St-Guislain.

LXIII. Matthieu de Launays est élu le 20 décembre 1416, et le quatrième jour de l'année suivante, il reçoit la bénédiction à Tournai. Il paraît en 1427, suivant un manuscrit de la bibliothèque Colbert; mais, peu après, ses forces intellectuelles et physiques s'altèrent; des divisions s'élèvent parmi les religieux. On décide de lui donner un coadjuteur sans lequel il ne pourra point agir. Alors un moine rusé lui propose de lui transmettre son titre d'abbé, et il y consent. Enfin Mathieu meurt à Tournai en 1432; rapporté dans son monastère, il est enterré dans la chapelle de St.-Pierre, à gauche de l'autel.

LXIV. Léon de Lebrande, né d'une famille noble, obtint, pour lui du pape Eugène IV, la confirmation de la résignation de son prédécesseur. Les religieux qui s'étaient choisi Aimeric Rastiel, homme prudent et circonspect, firent de vaines réclamations. Léon conserva sa dignité, quoiqu'il l'eût acquise par ruse, et Aimeric fut nommé prieur avec une pension annuelle. Au reste, la gestion malséante de Léon fut en rapport avec son entrée illicite dans la prélature. Aussi,

Digitized by Google

Nicolas V chargea des commissaires de faire une enquête sur sa vie ; et lorsque le roi Charles VII eut lui-même connu la dépravation de ses mœurs, il le fit interdire de ses fonctions. Il reparaît en 1450, le 5 septembre, dans une sentence du Parlement ; et enfin en 1455, le 27 août, il rendit l'âme, après avoir géré vingt-quatre ans. Il fut enterré dans la chapelle de St.-Hubert, qui se trouve dans la nef de l'église de St.-Etienne.

LXV. Gérard Coustel reçoit sa confirmation l'an 1453, ind. III, le dimanche 21 septembre, suivant un manuscrit de la bibliothèque Colbert, où il paraît encore les années 1466-68, et le 27 novembre 1470 ; mais, cette même année, le 14 décembre, une sentence du Parlement de Paris lui ôte, pour cause de dilapidation des biens, l'administration spirituelle et temporelle, et lui assigne une pension de mille livres, à condition, dit le manuscrit précité, que le grand prieur de l'abbaye serait son vicaire. Alors deux gentilshommes, Arnoul d'Anglade et Philippe de Brimeu, et tous deux protonotaires, l'un recommandé par le roi de France, l'autre par le duc de Bourgogne, se prévalant d'une cession faite à chacun d'eux, se disputèrent l'abbaye ; et le dernier, suivant l'histoire manuscrite, eut l'administration depuis le 10 octobre de l'année 1474 jusqu'au mois de janvier 1476, époque où il paraît s'être retiré, par suite de la mort de Charles de Bourgogne, son protecteur, tué près de Nancy. Alors Arnoul, déjà abbé commendataire de St.-Thierry à Reims, et depuis longtemps de St.-Amand ; car, en 1471, la veille des calendes de février, il est nommé dans la bulle du pape Sixte, adressée à l'évêque de Tournai, garda le gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée dans un voyage en Terre-Sainte en 1483, époque à laquelle Philippe rentra jusqu'en 1486. Une partie des religieux vivait alors à Valenciennes avec Philippe de Brimeu ; l'autre à Tournai avec Arnoul d'Anglade. Gérard mourut en 1475 ou 76, le 19 avril.

LXVI. Pierre Kique, natif de Gand, d'abord moine aux Dunes, ensuite abbé d'Honnecourt, et enfin d'Elnon, après la cession de Philippe de Brimeu, que le pape Innocent VIII ratifia en 1486. Tout d'abord cet homme recommandable donna ses soins au rétablissement de la discipline et à la conservation des droits et priviléges. Il fut toujours d'une diligence exemplaire, même après que la bienveillance de Philippe d'Autriche, comte de Flandre, lui eut fait obtenir l'évêché de Tournai ; il reçut enfin de ce dernier une charte de sauve-garde pour son couvent d'Elnon. Il mourut à Valenciennes en 1505 ou 1506 le 16 janvier, selon les uns, et dans l'octave des Rois, suivant le manuscrit ; le 21 février, d'après Cousin, Histoire de Tournai. On le transporta dans le monastère, et il fut inhumé en la chapelle du St.-Sépulcre.

LXVII. Charles I, de Haut-bois, né à Châtel-

Cæterum qualis in prælaturam ingressus Leonis, talis fuit ipsius gerendæ modus, plane indecorus. Quare Nicolaus V, per commissarios in vitam illius inquisivit ; cumque rex ipse Carolus VII, pravos ipsius mores intellexisset, eum a regimine suspendi curavit. Reperitur autem an. 1450, die 5 sept. in quodam placito parlamenti ; tandemque an. 1455, 27 aug., animam efflavit, postquam rexisset an. 24, sepultusque est in sacello S. Huberti, quod est in navi ecclesiæ S. Stephani.

LXV. Gerardus Cultelli, *Coustel*, confirmatur anno 1453, indictione III, die dominica 21 septembris, ex codice ms. biblioth. Colbertinæ ; ubi etiam occurrit annis 1466, 68, et 70, die 27 novembris. Verum hoc ipso anno, 14 decembris Parisiensis parlamenti placito, ablata est ipsi, propter dilapidationem bonorum, tam spiritualis quam temporalis administratio, eidemque annua pensio mille librarum assignata ; eo pacto ut insuper majorem abbatiæ priorem vicarium suum crearet, ex præfato codice ms. Tum vero duo viri nobiles, vi cessionis utrique factæ ; Arnoldus d'Anglade, protonotarius a rege Francorum, et Philippus de Brimeu, etiam protonotarius a Burgundionum duce commendatus, de abbatia inter se contenderunt. Et hic quidem in historia ms. rexisse dicitur a die decima octobri anni 1474, ad mensem januarium anni 1476, quo cedere visus est, Carolo Burgundo patrono suo ad Nanceium cæso ; tunc enim Arnoldus jam S. Theodorici ad Remos, ac pridem sancti Amandi commendatarius abbas, nempe anno 1471, pridie cal. febr. in bulla Sixti papæ episcopo Tornacensi inscripta nuncupatus, ex laudato codice ms. regimen capessivit usque ad obitum suum in peregrinatione ad loca sancta anno 1483, quo regressus est Philippus usque ad annum 1486. Inter hæc autem altera pars monachorum Valencenis degebat cum Philippo de Brimeu, altera Tornaci cum Arnulfo d'Anglade. Mortuus est Gerardus an. 1475, vel 76, 19 aprilis.

LXVI. Petrus Kique vel Quicque, Gandavensis patria, primum fuit Dunensis monachus, tum Hunocurtensis abbas, ac demum Elnonensis ex cessione Philippi de Brimeu, quam Innocentius VIII, papa ratam habuit, anno 1486. Continuo vir eximius in hujus cœnobii tum resarcienda disciplina, tum privilegiis ac juribus tuendis omnem operam posuit, nec aliquid unquam in his diligentiæ suæ remisit, etiam postquam episcopatum Tornacensem adeptus est beneficio Philippi Austriaci Flandriæ comitis, a quo 8 aprilis 1502, diploma tuitionis pro suo Elnonensi cœnobio impetravit. Obiit Valencenis an. 1505 vel 1506, *al.* 16 januarii, *al.* infra octavas Regum ex ms. 21 febr. ex Cognato in hist. Tornac. ex qua urbe ad suum monasterium revectus, in sacello sancti Sepulcri conditus est.

LXVII. Carolus I, de Alto-busco, de Haut-

Digitized by Google

bois, apud Castrum Eraldi natus, juris utriusque peritissimus, supremæ curiæ senator, ac deinde præses in camera inquisitionum, libellorumque supplicum hospitii regii magister, fama meritorum clarescente, cum jam esset episcopus Tornacensis, in abbatem expetitus est, pro qua nova dignitate anno 1505, in profesto beatæ Mariæ Magdalenæ a Julio II, papa, bullas accepit. Eo sedente monasterium accessit ad congregationem Bursfeldensem, eique adhæsit usque ad annum saltem 1608, ut patet ex litteris Geraldi Feller abbatis Tuitiensis, hujusce congregationis præsidis, ad Amandinum abbatem, datis hoc anno die 14 septembris. At vero jampridem ab illa discessit, seque adjunxit congregationi Exemtorum. Vita functus est optimus abbas et episcopus die 10 junii anno 1513, abdicata paucis ante mensibus abbatia in gratiam Hilarii Rogier Barisiaci quondam præpositi; sed iste antequam iniret possessionem, eam transtulit sequenti.

LXVIII. Guillelmus III, Bollart vel Bolais, *al.* de Bruxella, antea monachus ordinis Cisterciensis confirmatur abbas Elnonensis a Leone X, postquam juramentum eidem præstitit secundum formulam ab eo missam. At cum post tres circiter annos Tornacum in potestatem Anglorum devenisset, oppidumque Amandinum cum ipso monasterio gravissima pateretur incommoda, ad S. Trudonis abbatiam sibi ab Antonio de Bergis oblatam anno 1517, transmigravit; tumque S. Amandi præfecturam dimisit Gerardo de Ovinghien, priori de Wast in diocesi Morinensi, e congregatione Cluniacensi, approbante Leone X papa, v cal. decembris 1518, sui pontificatus anno quinto. Verum hic Gerardus, licet ab apostolica sede confirmatus, numquam in monasterio visus est, et benedictione insuper caruit.

LXIX. Ludovicus II, de Bourbon, cardinalis, Senonensium ac Laudunensium antistes, Tornaco circiter an. 1519 Gallis restituto, Elnonensem abbatiam adeptus est, cujus possessionem apprehendit per suum vicarium generalem, 18 oct. 1519, ac per semetipsum anno sequenti 25 apr. Iste gratum se præbuit, quandiu præfuit; sed cum civitas Torn. a Burgundis subacta fuisset, de abbatia transegit cum Georgio d'Egmond.

LXX. Georgius d'Egmond, ex primaria Belgii nobilitate oriundus, etsi jam vi cessionis Ludovici Borbonii successor designatus, nihilominus a Carolo V, vi indulti pontificii nominatus est et a Clemente VII confirmatus an. 1526. Postea sublimatus ad sedem Ultraject., die 27 junii anno 1531; presbyter ac post biduum episcopus consecratur. Transiit a seculo pastor venerandus die 26 sept. 1559, an. ætatis 62, regiminis abbatiæ 33, in eaque sepultus est sub insigni mausolæo [1].

leraut, homme très-versé dans le droit canon et le droit civil, conseiller au parlement, ensuite président de la chambre des enquêtes, et maître des requêtes de l'Hôtel-Dieu, déjà évêque de Tournai, à cause de son grand mérite, fut demandé comme abbé. Ce fut pour cette dignité qu'en 1505, le pape Jules II lui envoya des bulles, la veille de la fête de Ste. Marie-Magdeleine. Sous sa prélature, le monastère s'adjoignit à la congrégation de Bursfeld jusqu'en 1608, comme on le voit d'après les lettres de Gérard Feller, abbé de Tuy, adressées à l'abbé de St.-Amand, le 14 septembre de la même année. Mais depuis longtemps il s'en est séparé pour entrer dans la congrégation des Exempts. Cet homme si recommandable dans ses devoirs d'abbé et d'évêque, mourut le 10 juin 1513. Peu de mois auparavant, il avait abdiqué sa charge d'abbé en faveur d'Hilaire Rogier, jadis prévôt de Barisi; mais ce dernier ne voulut point entrer en possession, et transmit son titre à celui dont nous allons parler.

LXVIII. Guillaume III, Bollart, de Bruxelles, d'abord moine de l'ordre de Citeaux, fut confirmé abbé d'Elnon par Léon X, après le serment conforme à la formule qu'il en reçut. Trois ans après, Tournai étant tombé au pouvoir des Anglais, la ville de St.-Amand et son monastère éprouvèrent de grands dommages, et Guillaume se réfugia à l'abbaye de St.-Tron, qu'Antoine de Bergues lui avait offerte en 1517. Alors il remit la prélature de St.-Amand à Gérard de Ovinghien, prieur de Wast, dans le diocèse de Térouane, membre de la congrégation de Cluny, après avoir reçu l'approbation de Léon X, le 5 des calendes de décembre 1518, la cinquième anuée de son pontificat. Bien que confirmé du St.-Siége. Gérard ne parut jamais dans le monastère, et ne fut point béni.

LXIX. Louis II, de Bourbon, cardinal, archev. de Sens et évêque de Laon, après la reddition de Tournai aux Français en 1519, obtint l'abbaye d'Elnon; en prit possession par son vicaire général, le 18 oct. 1519, et par lui-même, le 25 avril de l'année suivante. Il se montra bienveillant pendant son administration; mais lorsque les Bourguignons s'emparèrent de Tournai, il traita de son abbaye avec Georges d'Egmond.

LXX. Georges d'Egmond, issu de la première noblesse des Pays-Bas, bien que désigné pour être successeur, par Louis Bourbon, n'en fut pas moins nommé par Charles V, en vertu d'un indult pontifical, et confirmé par Clément VIII, en 1526. Plus tard, il fut élevé au siége d'Utrecht, le 27 juin 1531. Il n'était prêtre que de deux jours lorsqu'on le sacra évêque. Ce prélat vénérable mourut le 26 septembre 1559, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé sous un ma-

[1] Le mausolée de Georges d'Egmond fut dévasté en 1566 par les huguenots, aussi bien que celui du poète Jean Second, qui mourut à St.-Amand, le 23 ou le 25 septembre 1536, âgé à peine de 25 ans.

Digitized by Google

gnifique mausolée dans cette abbaye qu'il avait administrée pendant 33 ans.

LXXI. Antoine Perrenot, surnommé cardinal de Granvelle, archevêque de Malines et de Besançon, abbé de Luxeu, premier ministre d'Espagne, et ensuite gouverneur des Pays-Bas, vice-roi de Naples, légat du St.-Siége, fut désigné abbé d'Elnon par Philippe II, roi des Espagnes, et reçut ses bulles, en 1561, du pape Pie IV, dont François Richardot, évêque d'Arras, fut l'exécuteur mandataire, le 18 février 1563. Mais Antoine, livré à de grandes affaires, ne put prendre soin de l'abbaye, et en donna l'administration à son vicaire Maximilien Morillon, qui ensuite fut évêque de Tournai. Antoine mourut le 21 septembre 1585 ou 86. Il avait été supérieur de l'abbaye pendant vingt-quatre ans.

LXXII. Jean VII, Carton, d'Ath, était prieur du monastère lorsqu'il fut élu abbé. Philippe II confirma sa nomination, et comme le siége de Tournai était vacant, le suffragant de Cambrai lui donna la bénédiction, le 22 novembre 1587. Il s'occupa aussitôt à rétablir l'ordre spirituel et temporel du monastère; et son zèle fut couronné de succès. En 1605, il transporta le corps précieux de saint Amand de la vieille châsse où il reposait dans une autre plus digne de ce dépôt. Sa mort arriva l'année suivante, le 4 février, après vingt ans d'administration. Les soins qu'il donna à la décoration de l'église le rendent recommandable.

LXXIII. Charles II, de Par, remplissait les fonctions de cellérier, lorsque les suffrages des religieux et l'assentiment du prince Albert, et de Claire-Isabelle, le proclamèrent abbé. C'est le premier qui obtint la mitre pour lui et pour ses successeurs. Pendant son administration, le monastère se sépara de la congrégation de Burs-

LXXI. Antonius Perrenot, nuncupatus cardinalis Granvellanus, Mechliniensis ac deinde Vesontionensis antistes; abbas etiam Luxoviensis, primarius regnorum Hispaniæ minister, ac postea Belgarum moderator, et Neapolitani regni prorex, necnon apud sedem apostolicam legatus, designatur abbas Elnonensis a Philippo II, Hispaniarum rege, bullisque donatur a Pio IV papa anno 1561, quas Franciscus Richardot episcopus Atrebatensis exsecutioni mandavit anno 1563, 18 februarii. Sed cum Antonius majoribus intentus, abbatiæ operam dare non posset, Maximilianum Morillonium ecclesiæ Mechliniensis decanum, qui postea fuit ep. Tornac. suum in ea regenda vicarium instituit. Obiit Antonius 21 septembris 1585, vel 86, dignitatis abbatialis anno 24 [1].

LXXII. Johannes VII, Carton, Athensis, ex priore monasterii in abbatem electus, et a Philippo II confirmatus, benedictionem percepit a suffraganeo Cameracensi, sede Tornacensi vacante, 22 novemb. 1587. Tum nil moratus, ad reparandum cœnobium tam spiritualibus, quam in temporalibus se contulit, omnino feliciter. Anno 1605, sacrum beati Amandi corpus e veteri capsa in pretiosiorem transtulit; mortuus anno sequenti die 4 februarii, prælaturæ 20, multis aliis quæ ad templi decorem præclare gessit commendandus [2].

LXXIII. Carolus II, de Par, cum esset œconomus, calculis fratrum, ac Belgii principum Alberti et Isabellæ Claræ consensu, renuntiatus est abbas. Hic primus omnium sibi ac successoribus mitram obtinuit. Sub eo desiit unio monasterii cum Bursfeldensi congregatione, quod quidem paulo post ad congregationem

[1] A cette époque vivait Bauduin Denis, moine de St.-Amand, qui a écrit en vers l'histoire de son abbaye. Dans une pièce de poésie où il passe en revue tous les religieux ses confrères et contemporains, voici comment, après s'être nommé lui-même, il trouve l'occasion de faire l'éloge de la ville de Lille qui lui a donné naissance :

Subsequor hæc facili strinxi qui carmina lege
Balduini sacro nomen ab amne trahens.
Insula chara mihi patria est, quæ millia quinque
Nerviæ ab antiquis mœnibus urbis abest;
Insula quæ celebrem sibi famam jure paravit,
Digna cui laudes postera turba ferat.
Quippe tot eventus inter regique Deoque
Servavit firmam non superata fidem,
Curva nec errorum deflexit in avia; rectum
Nec liquit priscæ relligionis iter.
Cauta sed hæreticis clausit mendacibus aures
Atque suis pepulit talia monstra locis.

[2] M. Aimé Leroy, dans ses notes sur l'*Hist. de la ville d'Ath*, par Zuallard, rapporte l'épitaphe de Jean Carton, restée jusqu'ici inédite : M. Leroy attribue cette épitaphe à Banduin Denis.

Præsul Johannes Carton, peperere relicta
Immortale cui tot monumenta decus,
Hic jacet, exacti bis nono muneris anno,
Extinctus februi quinto ineunte die.
Mens submissa, animus vigil et contemptus honorum
Huic ad amœna poli gaudia fecit iter.
Carolus ejusdem cui Par successor honoris
Hoc marmor grati pectoris ergo locat. 1606.

Digitized by Google

Exemtorum accessit, Alberti archiducis hortatu, ut patet ex ipsius litteris datis an. 1618, 22 januarii. Morte sublatus est Carolus, 10 aprilis 1619, cui sequens appositum est epitaphium :

D. O. M. gratæque memoriæ mansuetissimi viri Reverendi in Christo patris D. Caroli de Par, qui ex cellerario hujus congregationis ABBAS LXXIV. Eidem 14 circiter annis præfuit, profuit profuisseque magis, si aut saniorem aut diuturniorem vitam, 52, quibus non tam vixit, quam languit annis, sortitus, quem mire diligebat domus Dei decorem, religionisque cultum, pro votis promovere potuisset.

Hoc aliud epitaphium eidem posuit Nicolaus Du Bois.

Elnon quid ploras, quod Carolus occidit ista
Qua pueros, juvenes, falce senesque meto ?
Languebat vivens, sed mortuus impare de Par
Æternos cœpit vivere sorte dies.
Felix, o nimium felix, cui vivere, vere
Mors morbusque fuit, vita salusque mori [1].

LXXIV. Laurentius Dorpere prioris officio fungebatur, quando a fratribus in abbatem cooptatus, et a serenissimis Belgii principibus Alberto et Isabella Clara Eugenia confirmatus. Bullas accepit a Paulo V, summo pontifice 19 januarii 1620, munusque benedictionis a Maximiliano episcopo Tornacensi die ultima februarii 1621. Morte immatura præripitur hoc anno, die 13 octobris, donatus hoc epitaphio :

D. O. M. D. Laurentio Dorpere hujus monasterii, LXXV abbati, viro imprimis religioso, qui hic per decem integra lustra, asceticam adeo commendatam habuit, ut ab illa vicissim commendabilis factus, subprior annis 6, prior 13, præsul etiam. (Sed quod jam cœlo maturus esset) mensibus tantum decem digne laudabiliterque præfuerit. Nicolaus in prioratu præsulatuque proximus successor ob exemplarem vitam sibi posterisque relictam P. C. A. 1629 [2].

LXXV. Nicolaus III, Sylvius, Tornaci natus, novennis in monasterio suscipitur an. 1599, ac 1606 mense januario, admittitur ad professionem. Ex priore tandem eligitur in abbatem 8 decemb. 1621, probante Isabella principissa, ipsumque confirmante summo pontifice, VI idus maii 1623. Tum vero Bruxellis accepit benedictionem ab illustrissimo sedis apost. nuntio, postquam ei solitum præstitisset

feld ; et, bientôt après, à l'instigation du prince Albert, il s'unit à la congrégation des Exempts, comme on le voit par les lettres de ce prince, du 22 janvier 1618. Il mourut le 10 avril 1619 ; on apposa cette épitaphe sur son tombeau :

A Dieu très-bon et très-grand, et à l'heureuse mémoire du révérend père en Jésus-Christ, Charles de Par, homme d'une grande mansuétude, qui de cellérier qu'il était, devint le LXXIV abbé de ce monastère : il l'administra l'espace de quatorze ans ; il lui rendit de grands services, et lui en eût rendu de plus grands encore, si sa santé avait été meilleure, ou s'il avait vécu plus longuement ; il aurait pu, durant sa vie de 52 ans, augmenter le culte religieux et pourvoir à la splendeur de la maison de Dieu, objet de toutes ses affections.

Nicolas Dubois lui consacra cette autre épitaphe :

« Elnon, pourquoi pleures-tu ? parce que la mort t'a ravi Charles ; sa faulx moissonne les enfants, les jeunes gens comme les vieillards ! De Par languissait sur la terre ; la mort lui donne un meilleur sort en le faisant entrer dans les années éternelles. Heureux, ô très-heureux celui dont la vie a été une souffrance et une mort continuelle ! Son trépas lui donne la vie et le salut.

LXXIV. Laurent Dorpère, déjà prieur, fut élu abbé par les religieux, et confirmé par leurs altesses les princes Albert et Isabelle-Claire-Eugénie. Il reçut les bulles du souverain pontife Paul V, le 19 janvier 1620, et il fut béni par Maximilien, évêque de Tournai, le dernier jour de février 1621. Une mort prématurée l'enleva le 13 oct. de la même année. On lui dressa cette épitaphe :

« A Dieu très-bon et très-grand, et à D. Laurent Dorpère, LXXV[e] abbé de ce monastère, homme profondément religieux. Sa vie monastique le rendit si recommandable qu'il mérita d'être successivement sous-prieur pendant six ans, prieur pendant treize, et enfin abbé ; mais comme il était déjà mûr pour le Ciel, sa prélature si louable ne dura que dix mois. Nicolas, nommé son successeur comme prieur et comme abbé lui érigea, en 1629, ce monument à titre d'hommage pour la vie exemplaire léguée à lui et à ses successeurs. »

LXXV. Nicolas III, Du Bois, natif de Tournai, n'avait que neuf ans lorsqu'il fut reçu dans le monastère en 1599, et il fut profès en 1606, au mois de juin, après avoir été prieur ; il fut enfin élu abbé le 8 décembre 1621, avec l'approbation de la princesse Isabelle, et le souverain pontife confirma son titre le 6 des ides de mai 1623. Alors le nonce du St.-Siége lui donna, à Bruxelles, la bénédiction, après qu'il eut

[1] Ce fut Charles de Par qui fit rétablir, dans l'église de l'abbaye, le mausolée de Jean Second, à la sollicitation de Denis de Villers et de Jérôme de Winghe. Voyez Foppens. *Biblioth. Belg.* 727.

[2] Avant d'être abbé, Laurent Dorpère avait été saisi et emprisonné par les *Gueux*, comme le prouvent ces vers de Bauduin Denis :

Inde Tiletanus sese Laurentius offert
Flandrica quem grato protulit ora sinu.
Quemque gravi nuper tenebrosi carceris umbra
Iprensi afflixit Geusia in urbe manus.

Digitized by Google

prêté le serment accoutumé; et ainsi revêtu d'une pleine autorité, il s'efforça de la rendre profitable. Depuis quelques années, son monastère s'était uni à la congrégation des Exempts; il consomma cette union avec succès, 1625. Son mérite le fit désigner en 1642, président et visiteur de cette congrégation. Il excita son troupeau à la discipline régulière par ses discours et ses exemples; le tout sans négliger les soins du temporel. Il reconstruisit le monastère et l'église, le séminaire de Douai où les moines faisaient leurs études, avec une telle magnificence qu'il est presque incroyable qu'un seul homme ait pu suffire à un tel travail. Aussi sa sagacité et son habileté lui acquirent une si grande réputation, que les états du Tournaisis recoururent très-souvent à lui pour les affaires de la province. Vers 1634, après la mort de la gouvernante Claire-Isabelle, il fut élu mandataire des états des Pays-Bas, et il remplit les obligations de cette charge avec une telle sagacité que d'une voix unanime on l'adjoignit à l'un des grands seigneurs du pays pour porter à la cour de Madrid les résolutions prises dans cette assemblée. Mais, à cause des dangers que courait la religion, et qu'il craignait surtout chez les jeunes religieux, pendant son absence, il refusa cette légation; et ce fut avec peine qu'on se rendit à sa demande. Les religieux de St.-Amand, pleins du souvenir des services qu'ils avaient reçus de leur abbé, s'engagèrent, le 30 mai 1659, à chanter pour lui, tant qu'il vivrait, une messe le jour de la fête de St. Nicolas, et, après sa mort, l'office des trépassés avec les neuf leçons et un service solennel le lendemain. Jusqu'alors la fortune lui avait souri; nous le verrons bientôt dans l'adversité. Tandis qu'il défend les priviléges de son monastère contre l'évêque de Tournai, il est détenu pendant plusieurs semaines, on l'arrache à ses fonctions pour six ans; bien plus, on lui interdit la célébration des saints mystères; mais un édit royal, donné à Madrid le 26 nov. 1660, annula tout ce qui s'était fait, et réintégra notre abbé sur son siége. Il ne jouit pas longtemps de cette paix. Au commencement du printemps de 1663, Nicolas fut soudainement attaqué de paralysie; il s'en releva à demi, de manière à recouvrer l'usage d'une partie de son corps; et par une faveur du souverain pontife, il lui fut permis de se servir d'une seule main pour l'élévation du corps et du sang de notre Sauveur. Enfin, ce digne vieillard, éprouvé par une infirmité de dix ans, après avoir, en 1672, fait consacrer solennellement son église par Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, et s'être choisi pour coadjuteur Pierre Honoré, paya le tribut de la nature, le 10 octobre 1673, à l'âge de 84 ans; il avait 58 ans de prêtrise, 52 de prélature. On l'inhuma dans l'église souterraine.

sacramentum; sicque plenam adeptus auctoritatem, studuit modis omnibus eam reddere fructuosam. Etenim jam ab aliquot annis præconceptam sui monasterii cum Exemtorum congregatione unionem feliciter absolvit an. 1625, cujus deinde congregationis præses ac visitator meruit designari anno 1642, utpote qui forma sui gregis factus regularem disciplinam verbo et exemplo indefessus promovebat. Neque vero minus prospere temporalia curavit. Integrum monasterium cum ipso templo, necnon seminarium Duaci ad studia monachorum a fundamentis ea magnificentia erexit, ut unum hominem tanto labori parem esse potuisse vix credas. Hinc ejus sagacitatis ac industriæ fama ubicunque cognita, Tornacesii ordines eum sæpissime negotiis provinciæ pertractandis adhibuerunt. Quin etiam circiter annum 1634, post obitum Isabellæ Claræ, cum totius Belgii comitiorum commentariensis electus fuisset, tanta cum prudentia se gessit, ut eorumdem communi voto et assensu uni ex primoribus Belgii adjunctus sit, qui res peractas ad curiam Madritensem referret. Verum ipse ob dispendium religionis, quod maxime in junioribus monachis ex absentia sua verebatur, ab hac perhonorifica legatione excusatum se haberi obnixe rogavit, vixque tandem impetravit. An. 1659, die 30 maii, Amandini monachi haud immemores beneficiorum a suo abbate collatorum, se pro eo quandiu vixerit missam celebraturos festis diebus S. Nicolai, post obitum vero ejusdem, officium defunctorum cum novem lectionibus et crastina die solemne sacrum decantaturos in perpetuum spoponderunt. Hucusque floruit Nicolaus bonaque usus est fortuna; adversam mox patietur. Dum enim certat pro sui monasterii exemtione adversus episc. Tornacensem, carceri mancipatur per plures hebdomadas; sex annis a suo munere submovetur, quin et sacra ipsi interdicuntur. At hæc omnia tandem regio placito dato Madriti die 26 nov. an. 1660, rescissa sunt, ipseque abbas in suam sedem restitutus. Sed diuturna pace minime potitus est. Initio veris an. 1663. Nicolaus repentina paralysi corripitur, ex qua tamen utcumque convaluit, altera corporis parte ad usum sat liberum reversa, adeo ut ex indulto summi pontificis, unica manu ad elevationem corporis et sanguinis Christi utens sacra perageret. Denique vir longævus, decennio infirmitatis probatus, postquam an. 1672, mense nov. per Gilbertum de Choiseul episc. Tornacensem, S. Amandi ecclesiam solemni ritu dedicari curasset, sibique Petrum Honoré coadjutorem adscivisset, naturæ debitum solvit 10 oct. 1673, anno ætatis 84, sacerdotii 58, vel 59, prælaturæ 52, sepultusque est in ecclesia inferiori[1].

[1] Nicolas Dubois s'était fait à lui-même l'épitaphe suivante, gravée sur la pierre modeste qui recouvrait ses cendres.

Pulvis et umbra, nihil jacet hic Sylvius abbas,
Suffectus qui quinque aliis et septuaginta,
Hancce domum, et sacram construxit funditus ædem.

Digitized by Google

LXXVI. Petrus Honoré, hujus loci alumnus, philosophiæ professor, et in seminario Duacensi studiorum præses, prævia regis christianissimi approbatione, coadjutor renuntiatus, abbatialem, mortuo jam Nicolao, benedictionem percepit ab episcopo in ecclesia cathedrali Tornacensi, die 29 octobris anni 1673, reluctante licet internuntio Bruxellensi, nomine summi pontificis. Chori sedilia, et in ipso ingressu templi organa eleganti opere fieri curavit. Mortalitatem exuit 21 oct. 1693, regiminis vigesimo.

LXXVII. Placidus Franciscus Parroiche, monachus Elnonensis ab an. 1650, postquam philosophiam aliquot annis in universitate Duacena edocuisset, variisque muniis in cœnobio rite perfunctus esset, a fratribus die 2 febr. 1694, electus est; et a rege confirmatus die festo Purificationis B. Mariæ; necnon bullis pontificiis donatus VI nonas maii an. 1695. Sola benedictio deerat, quam, ipsi denegante Tornacensi episcopo, Tuamensis archiepiscopus in Hibernia impertivit 13 maii 1696, in abbatia Florinensi diœc. Leod. Cum autem an. 1704, mense decembri, intra missarum solemnia, juniores aliquot monachos minoribus ordinibus insigniret, subito in apoplexiam incidit, ex qua paulo post defecit, nempe initio januarii anni 1705, ætatis suæ 73, professionis 53, sacerdotii 49, prælaturæ XI.

LXXVIII. Franciscus Maria de Medicis, cardinalis, serenissimi Hetruriæ et Florentiæ ducis germanus, regnorumque tum Galliæ tum Hispaniæ protector, a rege Christianissimo renuntiatur abbas mense januario anni 1705. Bullas accepit 15 maii, possessionem vero per procuratorem 25 junii ejusdem anni. Abjecta purpura uxorem duxit 1709 [1].

LXXIX. Josephus Emmanuel de la Tremouille de Noirmoutier, cardinalis creatus anno 1706, nominatur abbas schedula regia an. 1710. Æmulum passus est Emmanuelem Theodosium a Turre cardinalem Bullonium, qui cum nuper ad hostes regni defecisset, accessit ad celebre sancti Amandi monasterium, ibique fretus auctoritate ducum exercitus Belgii fœderati, ab aliquot monachis electionem extorsit; verum hæc electio rejecta est in consistorio papæ

LXXVI. Pierre Honoré, élève de cette maison, professeur de philosophie, préfet des études au séminaire de Douai, déclaré coadjuteur avec l'approbation préalable du roi très-chrétien, reçut la bénédiction abbatiale de l'évêque dans la cathédrale de Tournai, le 29 octobre 1673, malgré la résistance de l'internonce de Bruxelles, qui agissait au nom du pape. Il fit placer des stalles dans le chœur, et des orgues d'un beau travail à l'entrée de l'église. Il trépassa le 21 octobre 1693, après vingt ans d'administration.

LXXVII. Placide-François Parroiche, moine d'Elnon, depuis 1650, après avoir étudié la philosophie pendant plusieurs années à l'université de Douai, et après avoir rempli avec ponctualité différentes charges dans l'abbaye, fut élu par les religieux, le 2 février 1694, et confirmé par le roi, le jour de la Purification de Notre-Dame. Il reçut les bulles pontificales le 6 des nones de mai 1695. Il ne lui manquait que la bénédiction que l'évêque de Tournai lui refusa; l'archevêque de Toam, en Irlande, la lui donna le 13 mai 1696, dans l'abbaye de Florines, au diocèse de Liége. En 1704, au mois de décembre, tandis qu'il donnait, pendant la grand'messe, les ordres moindres à quelques jeunes religieux, il eut une attaque d'apoplexie qui bientôt le conduisit au tombeau, au commencement de 1705, âgé de 73 ans; ayant 53 de profession, 49 de prêtrise, 11 de prélature.

LXXVIII. François-Marie de Médicis, cardinal, frère du duc de Toscane et de Florence, protecteur des royaumes de France et d'Espagne, fut déclaré abbé par le roi très-chrétien, en janvier 1705; il reçut les bulles le 15 mai, prit possession par procureur le 25 juin de la même année. Après avoir abdiqué son titre de cardinal, il se maria en 1709.

LXXIX. Joseph-Emmanuel de la Trémouille de Noirmoutier, créé cardinal en 1706, est nommé abbé par mandement du roi en 1710; il eut pour concurrent Emmanuel-Théodose de la Tour, cardinal de Bouillon qui, après avoir passé chez l'ennemi, s'était retiré dans la célèbre abbaye de St.-Amand, où l'autorité du chef de l'armée des Provinces-Unies lui valut son élection, de la part de quelques religieux; mais il fut rejeté dans le consistoire que tint le pape, le

Ex nihilo qui cuncta creas, miserere jacentis,
Ut post mortales curas in pace quiescat.

Son successeur, Placide Paroiche, en avait disposé une autre qu'il voulait inscrire sur un mausolée plus digne de cet illustre abbe. Voici le texte de cette epitaphe nouvelle :

D. O. M. Typus disciplinæ, pietatis, constantiæ fuit præsul cujus mortalibus exuviis, famaque superstiti instauratum, viator, intueris mausoleum. Vir nobilis, vir sapiens, vir fortis, hic situs est Nicolaus Dubois, hujus domus per annos LII exempli perennis antistes, auspicatus juvenilem ætatem a studiis, virilem a vitæ civilis officiis, senilem ab omnium virtutum incrementis. Spatia omnia scientiarum atque honestatis institutis exegit. Ut extructa collegia, ædes urbicas, aliaque ædificia, seu religioni seu posteritati consecrata præteream, basilicam hanc quantam, quantumque ornatam vides, cœnobium hoc, quo ullum nec speciosius habet Belgium, ipse inventor, ipse ordinator, ipse consummator, plusquam a fundamentis, ab ipso vix stabili fundo exædificavit. At quam utilis adeo, beatæque vitæ ratio turbata, quam de religione, principibus, patria, bonis omnibus optimè meriti senis virtus agitata, probata! Res tamen adversas inconcusso tulit animo, Cato christianus, exilium ipsum (inæquali quantumvis comparatione), Belga Chrysostomus: utrique tamen in hoc dissimilis quod Clementis X, Pont. Max. et Philippi IV, Hispaniarum regis, jussu, sibi, suis, abbatiæ redditus, vitæ reliquum sarto tecto florente dignitatis statu expleverit. Excessit annos natus LXXXIII, tertio idus oct. M. D. C. LXXIII. Adprecare, viator, qui virum natalibus, virtute conspicuum admiratione, veneratione prosequeris.

[1] François-Marie, fils du grand-duc Ferdinand II, et frère de Côme II, mourut en 1711.

Digitized by Google

2 décembre 1710. Joseph de la Trémouille est mort à Rome, le 9 janvier 1720.

LXXX. Léon Potier de Gesvres, cardinal, archevêque de Bourges, dont il sera encore parlé, obtint cette abbaye au mois de février 1720. L'année suivante on lui adjoignit un coadjuteur.

LXXXI. Nicaise Volet, de Douai, enseigna pendant sept ans la philosophie et la théologie dans le monastère d'Elnon. Avec l'assentiment du cardinal abbé, et en présence des commissaires royaux, après avoir remporté le plus grand nombre des suffrages des religieux, il fut nommé coadjuteur, sur la fin de février 1722. *Ici s'arrête la liste du Gallia Christiana.*

LXXXII. Louis Honoré, petit neveu de Pierre Honoré, nommé ci-dessus, né à St.-Amand, fils du seigneur du Locron, mourut vers 1759.

LXXXIII. Henri-Benoît-Marie Clément, de la race royale des Stuarts, fils de Jacques III, frère puîné de Charles-Edouard, cardinal d'York, abbé commendataire de St.-Amand et d'Anchin, mort à Rome en 1807.

habito die 2 dec. an. 1710. Romæ decessit Josephus de la Tremouille, 9 januarii 1720 [1].

LXXX. Leo Potier de Gesvres, cardinalis, archiepiscopus Bituricensis, de quo jam sermo habitus est et iterum recurret, hanc abbatiam obtinuit mense febr. ejusdem anni 1720. Coadjutorem anno seq. consensit habere.

LXXXI. Nicasius Volet, Duacenus, philosophiæ ac theologiæ professor in suo Elnonensi cœnobio per annos 7, accedente ut jam diximus cardinalis abbatis consensu, adstantibusque Regiis commissariis, cum in eum major monachorum pars vota contulisset, a rege christianissimo nominatus est coadjutor sub finem febr. an. 1722. *Hic finem facit index Galliæ Christ.*

LXXXII. Ludovicus Honoré, pronepos Petri Honoré supradicti, ortu Amandinus, filius domini temporalis du Locron, obiit an. 1759.

LXXXIII. Henricus-Benedictus-Maria Clemens [2], ex regia Stuartorum stirpe, filius Jacobi III, frater natu minor Caroli Eduardi, cardinalis Eboracensis, Elnonensis et Aquicinctinus abbas commendat., obiit Romæ, ann. 1807 [3].

[1] Le cardinal de La Trémouille fut aussi archevêque de Cambrai. Voyez ci-dessus, page 73.

[2] « Pour secourir Pie VI dans sa détresse, Henri-Benoît vendit les joyaux de sa famille, et entr'autres un rubis estimé 30,000 louis; et bientôt, expulsé comme les autres cardinaux, il se retira à Venise, en 1798, infirme, pauvre, subissant une double humiliation comme fils de roi, et comme prince de l'Eglise. De retour à Rome, en 1801, il consentit à recevoir une pension du roi Georges III, comme porteur des titres de Marie d'Este, femme de Jacques II, à qui le parlement anglais avait reconnu une dot de 58,000 livres sterling, garanties par le traité de Ryswick. En reconnaissance de cette dette que l'usurpation eût pu lui contester, il légua ses papiers au cabinet anglais. Il était le doyen du sacré collége; et il est mort âgé de 82 ans. » *Hist de Charles-Edouard*, par M. Pichot, II. 414.

[3] Le dernier grand-prieur de St.-Amand fut Dom Remi Donné, mort durant l'émigration à Rotterdam. Il n'existe plus aujourd'hui, (mars 1846), qu'un seul religieux de cette illustre et antique maison: c'est dom Nicolas-Joseph Brabant, né à Fenain près de Marchiennes, en 1763. Ce vénérable prêtre, fidèle à sa conscience et aux devoirs de son état, refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, resta un des derniers dans l'abbaye. Forcé enfin de s'éloigner, il essaya de rejoindre ses confrères déjà expatriés; mais il ne put aller au-delà de Siran. Là il sut se soustraire aux poursuites, et trouva ensuite moyen de vivre longtemps caché aux environs de Mons. Refugié le plus souvent au sein d'une famille respectable, il paya cette hospitalité en se faisant le précepteur des enfants. Quand les temps furent meilleurs, il remplit dans un pensionnat de Lille, les fonctions d'aumônier et de professeur. Vers 1807, il entra en la même qualité dans un établissement formé, à Tournai, par quelques frères de la Doctrine chrétienne. Devenu plus tard directeur de cette maison, il rendit de grands services à l'éducation jusqu'en 1835, époque où il jeta à Leuze les fondements d'une institution que sa direction avait déjà rendue florissante. Trop généreux et trop confiant pour avoir accumulé des richesses, il achève maintenant sa carrière vertueuse dans la Maison des anciens prêtres à Tournai. Nous tenons de lui une chronique curieuse, bien qu'incomplète, de l'abbaye de St.-Amand, avec le recueil des poésies de Bauduin Denis, mentionné plus haut.

Digitized by Google

ABBATIA MARCHIANENSIS.

Marchianense monasterium instituti quondam S. Columbani, ac deinde ordinis S. Benedicti, in pago Ostrebanno, comitatus ac diœcesis Atrebat. tribus leucis Duaco, totidemque fere distans Elnone, ad Scarpum fluvium, construitur circiter annum 643, in allodio Adalbaldi ducis, quod ipse B. Amandi consilio præbuit; idemque cœnobium VI cal. nov. an. 653, dedicatur ab Autberto et Amando episcopis, in honorem SS. apost. Petri et Pauli. Huc secessit an. 646. S. Rictrudis, Adalbaldo marito jam defuncto, a quo tempore cœpit esse monasterium utriusque sexus cum antea solorum esset virorum, primatusque novis incolis concessus est. Porro sic se res habuerunt per annos 333, vel circiter ab obitu S. Jonati I, abbatis, hoc est ad annum 1024, quo pulsis monialibus ad solos iterum viros monasterium devenit. Dirutum asserit Mabillonius Normannica procella anno 851, iterumque an. 879, eoque in statu jacuisse ad principatum usque Caroli cognomento Simplicis, unde non mirum videri debet, plura fortasse tum abbatum tum abbatissarum nomina vel acta excidisse.

INDEX ABBATUM ET ABBATISSARUM[1].

I. S. Jonatus ex monacho Elnonensi sub B. Amando, ab eodem fit Marchianensis abbas an. 643, deinde simul Elnonensis an. 652. Sed cum anno proxime sequenti S. Amandus abjectis Trajectensibus infulis Elnonensem locum repetiisset, Jonatus quoque Marchianas repetiit, ubi post mortem etiam B. Amandi aliquot lustris, id est duobus, totidemque annis ac mensibus fere sex regulariter vivens, diversos utriusque sexus ad religionem induxit et castitatem. Migravit autem ad Deum calendis augusti anno circiter 691, sepultus in ecclesia Marchianensi. Tumque monasterii regimen penes solas moniales fuit per annos, ut diximus, 333, vel circiter, viris tamen aliquot remanentibus (præter sententiam Cointii) ut patet ex diplomate Caroli Calvi imperatoris prædia quædam Marchianensi monasterio confirmantis, an. 877, v. idus julii indict. x, *Sororum, inquit, et fratrum necessitatibus, sub tutela S. Rictrudis Deo militantium subvenire cupientes, etc.* Quin etiam an. 976. Lotharius Francorum rex petente Emma conjuge villam Aines restituit tam Judithæ abbatissæ, quam sororibus, necnon fratribus ipsius monasterii S. Rictrudis[2].

ABBAYE DE MARCHIENNES.

L'abbaye de Marchiennes, d'abord de la règle de St.-Colomban, ensuite de l'ordre de St.-Benoît, était située sur la Scarpe, au pays d'Ostrevant, comté et diocèse d'Arras, à trois lieues de Douai, et à peu près à la même distance d'Elnon. Elle fut fondée vers l'an 643, sur une propriété du duc Adalbald, que ce seigneur offrit, à la prière de St. Amand, et elle fut dédiée le 27 octobre 653, par les évêques Aubert et Amand, en l'honneur des SS. apôtres Pierre et Paul. C'est dans ce monastère que se retira en 646 Ste Rictrude, après la mort d'Adalbald, son mari. A dater de ce temps, l'abbaye, d'abord exclusivement réservée aux hommes, commença à se partager entre les deux sexes, et l'on accorda même aux femmes la principale autorité. Or, cet état de choses se maintint trois cents trente-trois ans, c'est-à-dire, à partir à peu près de la mort du premier abbé St. Jonat, jusqu'en 1024, époque où l'expulsion des religieuses permit de nouveau aux hommes d'habiter seuls le monastère. Suivant Mabillon, une irruption de Normands le renversa en 851, puis, vers 879; et il demeura en ruines jusqu'au règne de Charles-le-Simple. Il n'est donc pas étonnant que les noms et les actes de plusieurs abbés et abbesses ne nous soient pas parvenus.

CATALOGUE DES ABBÉS ET ABBESSES.

I. St. Jonat, d'abord moine d'Elnon, sous l'autorité de St. Amand, fut créé par ce dernier, abbé de Marchiennes en 643, et en 652 abbé d'Elnon, double dignité qu'il exerça en même temps; mais l'année suivante, saint Amand ayant abdiqué l'évêché de Maestricht, pour retourner dans sa retraite d'Elnon, Jonat revint aussi à Marchiennes, où pendant douze ans et six mois environ après la mort du B. Amand, vivant soumis à la règle, il décida diverses personnes des deux sexes à se vouer à la religion et à la chasteté. Il s'endormit dans le Seigneur, le 1.er août 691, et fut inhumé dans l'église de Marchiennes. Dès-lors, les religieuses gouvernèrent seules l'abbaye pendant trois cents trente-trois ans environ, ainsi que nous l'avons dit. Il y resta cependant quelques hommes, malgré le sentiment contraire de Le Cointe, comme cela résulte d'un diplome de l'empereur Charles-le-Chauve, dans lequel il attribue quelques domaines au monastère de Marchiennes, en 877, le 3 juillet, indict. x, *désirant subvenir aux besoins des sœurs et des frères qui servent Dieu sous la protection de sainte Rictrude, etc...* En 976, le roi Lothaire, à la demande d'Emma, son épouse, restitua le village

[1] Une chronique manuscrite, composée vers 1527, par Adrien Pottier, religieux de Marchiennes, nous fournira la matière de quelques developpements à ajouter à cette nomenclature.

[2] Voyez sur St. Jonat, *Acta SS. Belgii*, V, 145-157.

Digitized by Google

d'Aines, à l'abbesse Judith, à ses compagnes, ainsi qu'aux frères du monastère de Ste.-Rictrude.

II. Ste. Rictrude ou Rotrude, possédant déjà en qualité de fondatrice, la souveraineté temporelle du monastère, en devint aussi supérieure spirituelle presqu'à son entrée dans le couvent, la haute direction lui ayant été déférée par l'assemblée des religieuses. Issue d'une illustre famille dans la basse Gascogne, où les prédications de St. Amand l'initièrent, dit-on, aux premiers éléments de la piété chrétienne, elle fut mariée à un noble Franc, Adalbald, dont elle eut plusieurs enfants. St. Maurant, qui devint dans la suite abbé de Broile (Merville), et trois filles, qui se consacrèrent à Dieu : Clotsende, qui succéda à sa mère dans le gouvernement de l'abbaye, Eusébie, abbesse d'Hamage, et Adalsende qui mourut dans sa jeunesse à Marchiennes. Après la perte de son époux, qui tomba sous les coups des assassins, lors d'un voyage en Gascogne, elle refusa sa main à l'un des grands du royaume, et se voua au service de Dieu, dans le monastère de Marchiennes, qu'elle dirigea jusqu'en 687, époque où elle mourut le 12 mai, la 74.e année de son âge, et la 40.e de son gouvernement. Elle fut inhumée vis-à-vis de l'autel de St.-Jean-Baptiste, et de l'apôtre St.-André. Dans la suite, ses restes ayant été soustraits furtivement et retrouvés d'une manière miraculeuse, furent transportés par les soins du comte Bauduin, dans le lieu où peu de temps après on fonda le monastère d'Andre qui célèbre sa fête le 22 juin, tandis qu'à Marchiennes, on n'en fait mémoire que le 12 mai. Tel est le récit de la chronique du monastère d'Andre, t. IX, Spic., mais l'annaliste de Marchiennes garde sur ce fait le plus profond silence. Du reste, quelqu'aient été les droits des moines d'Andre sur les reliques de Ste. Rictrude, l'église de Marchiennes les possède aujourd'hui. La vie de Ste. Rictrude fut écrite à la demande d'Etienne, évêque de Liége, par Hucbald, moine de St.-Amand, vers 901, et par Jean, religieux du même monastère, sur les instances d'Erluin, évêque de Cambrai, vers l'an 1000.

III. Clotsende, fille de Ste. Rictrude, dirigea l'abbaye après la mort de sa mère. Sa sœur Adolsende, encore dans la fleur de l'âge, y mourut le jour de Noël. On honore sa mémoire, à la Saussaie, le 6 décembre. Quant à Ste. Clotsende, que St. Amand avait tenue sur les fonts sacrés, elle termina sa carrière, selon Le Cointe, en 714, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après en avoir passé vingt-six en charge, le 30 juin, jour où on lui rend un culte public. Nous avons perdu les noms des abbesses qui lui succédèrent, si l'on excepte Judith, que l'on voit fleurir après les incursions des Normands. Du reste, cette communauté, comme presque tous les monastères de Flandre, se ressentit du

II. S. Rictrudis *al.* Rotrudis, jam loci domina temporalis, utpote fundatrix, facta est quoque magistra spiritualis pene a suo in monasterium ingressu, primatum hunc ei deferente conventu virorum. Hæc in citeriore Vasconia nobili genere nata, ubi a S. Amando ibidem prædicante prima pietatis christianæ rudimenta didicisse fertur, Adalbaldo nobili Franco nupsit, ex quo genuit S. Maurontum, postea Broilensem abbatem, et tres filias Deo dicatas virgines, Clotsendem matri subrogatam in regimine monasterii Marchianensis, Eusebiam Hamaticensem abbatissam, et Adalsendem Marchianis mortuam in juvenilibus annis. Dehinc mortuo viro, quem in Vasconiam pergentem sicarii occiderunt, nuptias alteras cum uno ex regni proceribus renuit experiri, ac Deo se devovit in cœnobio Marchianensi, quod rexit usque ad annum 687. Migravit ad Sponsum hoc anno, ætatis 74, regiminis 40, IV idus maii, ac sepulta est ante altare S. Johannis Bapt. et S. Andreæ apostoli. Subinde vero corpus ejus furto sublatum, tandemque mirabiliter inventum, eo delatum est, comite Balduino satagente, ubi paulo post Andrense conditum est cœnobium et hic quidem X cal. julii, Marchianis autem IV. idus maii ejus festivitas celebratur. Ita chronicon Andrensis monasterii, t. 9, Spicil. qua de re altum silentium apud chronographum Marchianensem. At vero quidquid juris fuerit monachis Andrensibus in sanctæ Rictrudis reliquias, eas constat modo in Marchianensi ecclesia adservari. Res ab ea gestas Hucbaldus monachus Elnonensis, petente Stephano Leodicensi episcopo scripsit ineunte seculo X, eodemque desinente vel incipiente altero. Johannes monachus itidem Elnonensis, rogatu Erluini episcopi Cameracensis [1].

III. Clotsendis, filia S. Rictrudis, monasterio præfuit post obitum matris, cujus et altera soror, Adalsendis nomine, cum junior adhuc esset, ibidem obiit in sacrosancta Dominicæ Nativitatis solemnitate, et apud Saussaium colitur VIII, cal. jan. Sancta Clotsendis vero, quam S. Amandus e fonte salutari exceperat, vitam clausit ex Cointio an. Christi 714, ætatis 79, prælaturæ 26, pridie calendas julii, quo die celebris est ejus memoria. Abbatissarum, quæ successerunt, interierunt omnia nomina, si Juditham excipias, quæ post excursiones Normannorum floruit. Cæterum in hoc, uti in omnibus fere Flandriæ monasteriis plurimum intepuerat ordo monasticus circa medium seculum

[1] La vie de Ste. Rictrude, avec les commentaires savants du P. Papebroch, se trouve dans les *Acta SS. Belgii*, IV, 481-543.

Digitized by Google

x, ad quem reformandum Arnulfus comes B. Gerardum Broniensem abbatem invitavit[1].

IV. Judith tempore Lotharii regis Francorum sedit, a quo scilicet villæ Haines in Artesia sitæ, prope Bassæam oppidum, restitutionem accepit an. 976, cujus etiam abbatissæ temporibus corpora B. Rictrudis, sanctorumque Mauronti ejus filii et Jonati abbatis in tumulis lapideis, ad quos altaria posita erant, adhuc quiescebant, ex Marchianensi chronographo, Andrea Silvio priore Marchianensi, ut conjicit Mabillonius, mortuo anno 1196, qui auctor postquam narravit S. Jonati reliquias elevatas fuisse atque honeste in crypta reconditas, subinfert : « Ibi » quoque postea appositæ sunt reliquiæ B. Ric» trudis et Mauronti, etc. Nos vero diem eleva» tionis ipsius beatissimæ VII, idus febr. se» cundum morem a prædecessoribus traditum, » jam per annos sexties viginti devotissime ce» lebramus.

V. Leduinus seu Lietwinus abbas S. Vedasti, eliminatis feminis a Balduino Barbato, comite, sub annum 1028, ex Meyero, Locrio et Gazæo, melius 1024, evocatur ab eodem ad regendum Marchianense monasterium, cui cum annis novem præfuisset, Alberico discipulo suo regimen imposuit.

VI. Albericus occurrit anno 1038, in charta Balduini Insulani Flandriæ comitis, qua Hugonem Havet Albiniaci dominum subadvocatum ecclesiæ Marchianensis constituit. Obiit IV. nonas jan. 1048, postquam locum rexit annis quindecim[2].

VII. S. Poppo Stabulensis abbas, Vedastinus, etc. fit etiam Marchianensis uno fere ante obitum mense; decessit enim hoc in monasterio VIII cal. febr. an. 1048[3].

VIII. Wido seu Guido, S. Vedasti monachus, Popponi mortuo subrogatur nonis julii. Adfuit autem an. 1059, die festo Pentecostes inaugurationi Philippi Francorum regis. Cumque annis viginti sedisset, obiit XIII cal. oct. an. 1068.

IX. Alardus I, seu Adalardus jan. an. 1067, inquiunt Sammarthani in historia S. Vedasti, cujus cœnobii primariam auctoritatem ambitiose arripuerat, sed ea merito privatus est jussu Alexandri II, papæ. Interfuit an. 1081, elevationi corporis sanctæ Bertiliæ Mareolensis cœnobii fundatricis, et an. 1090, compositioni factæ in synodo inter Atrebatensis ecclesiæ canonicos et Vedastinos ascetas, ob S. Crucis et S. Mauritii Atrebatensis oppidi parœcias, dissi-

relâchement qui s'était glissé, vers le milieu du x.e siècle, dans la discipline monastique, pour la réforme de laquelle le comte Arnould sollicita le concours du B. Gérard, abbé de Brogne.

IV. Judith fut abbesse sous le règne de Lothaire, de qui elle obtint la restitution du village d'Haines, situé dans l'Artois, près de la Bassée, en 976. Du temps de Judith, les corps de Ste. Rictrude, du B. Maurant, son fils, et de l'abbé Jonat, reposaient encore dans des tombeaux de pierre, auprès desquels on avait élevé des autels, au rapport de l'annaliste de Marchiennes, André Silvius, prieur de cette abbaye, qui mourut, selon Mabillon, en 1196. Ce chroniqueur, après avoir raconté que les restes de saint Jonat avaient été levés de terre, et déposés solennellement dans un caveau, ajoute que : « dans la suite on » y renferma aussi les reliques de Ste. Rictrude » et saint Maurant, etc.... Nous sommes en pos» session, déjà depuis 120 ans, de célébrer, le 7 » janvier, l'anniversaire de l'élévation des restes » de la B. Rictrude, selon l'usage de nos prédé» cesseurs. »

V. Leduin ou Lietvin, abbé de St.-Vaast, lorsque le comte Bauduin-Belle-barbe, eut expulsé les femmes, en l'an 1028, d'après Meyer, Ferri de Locres et Gazet, ou plutôt en 1024, fut appelé par ce seigneur à la direction de l'abbaye de Marchiennes, dont il se démit neuf ans après, en faveur d'Albéric, son disciple.

VI. Albéric se présente en 1038, dans une charte où Bauduin de Lille, comte de Flandre, nomme Hugues Havet, seigneur d'Aubigny, sous-avoué de l'église de Marchiennes; il mourut le 2 janvier 1048, après avoir siégé quinze ans.

VII. St. Poppo, abbé de Stavelo, de St.-Vaast, etc., le fut aussi de Marchiennes, environ un mois avant sa mort; car il décéda dans ce monastère, le 25 janvier 1048.

VIII. Wido ou Gui, moine de St.-Vaast, succède au précédent, le 7 juillet. En 1059, il assista le jour de la Pentecôte, au couronnement de Philippe, roi de France. Il fut vingt ans abbé, et mourut le 19 septembre 1068.

IX. Alard, ou Adelard était abbé en l'an 1067, au rapport des frères Sainte-Marthe, dans l'histoire de l'abbaye de St.-Vaast, où son ambition l'ayant poussé à s'emparer de la suprême autorité, il en fut à bon droit dépouillé par un ordre du pape Alexandre II. En 1081, il assista à la translation du corps de Ste. Bertilie, fondatrice de l'abbaye de Marœul, et en 1090, à la transaction qui intervint, dans le synode, entre les chanoines de l'église d'Arras et les religieux de

[1] *Acta SS. Belgii.* IV. 570, article du P. Smet.

[2] La chronique d'Adrien Pottier ajoute : « Sub hoc præsule, sæviente dæmonis malitia, tota domus hæc igne consumpta fuit; nullus tamen fratrum e loco excessit. »

[3] Voyez ci-dessus, à l'article des abbés d'Hautmont.

Digitized by Google

St.-Vaast, touchant leurs différends sur les paroisses de Ste.-Croix et de St.-Maurice, à Arras. En 1089, on trouve son nom dans une charte de Bauduin de Jérusalem, comte de Hainaut, fils du comte Bauduin, dit le Jeune, et de la comtesse Richilde, laquelle confirme la donation faite par Thierry, chevalier, d'une terre appelée *Vesinum*, à l'église de Marchiennes, où reposent les restes des Stes. Rictrude et Eusébie.

X. Richard, tiré du monastère de St.-Martin à Tournai, en 1091, fut l'un des abbés auxquels écrivit le pape Urbain II, vers l'an 1093, pour le rétablissement du siége épiscopal d'Arras, et l'élection de Lambert à ce siége. En 1097, le 21 octobre, il assista au synode d'Arras, dans lequel l'évêque Lambert accorda des priviléges aux monastères de St.-Amand, du Mont-St.-Eloi, et d'Arouaise. L'abbé Richard souscrivit ces priviléges, comme plus tard celui qu'on délivra dans un synode à l'abbaye d'Eaucourt, en 1101, le 16 octobre. Dans un catalogue des abbés de St.-Martin de Tournai, composé par D. Simon Guillemot, moine érudit de St.-Ghislain, en 1660, on place sa mort en 1109; mais depuis longtemps, sans doute, il avait eu un successeur.

XI. Alard II, ou Adalard, frère de Richard, selon Buzelin, d'abord archidiacre de Valenciennes, puis moine d'Anchin, fut enfin abbé de Marchiennes pendant neuf mois, vers 1102. Voir la Vie de Ste. Eusébie, abbesse d'Hamage, sec. II. Bénéd. p. 988.

XII. Fulcard, moine d'Hasnon, administrait l'abbaye en l'an 1115, d'après les frères Ste.-Marthe. De son temps, le monastère d'Hamage, qui venait d'être soumis à celui de Marchiennes, fut réduit à une telle pauvreté qu'on le confia à un seul colon, comme l'aurait été une propriété champêtre. La 139e lettre de l'évêque Lambert, sur les différends qui existaient entre les chanoines de Tournai, et les religieux de St.-Martin, est adressée au même Fulcard, à Henri, abbé de St. Vaast, et à Albert, abbé d'Hasnon. Le prélat apaisa ces différends le 17 juillet 1108, en présence de Fulcard, abbé de Marchiennes et autres.

XIII. Amand Du Chatel, d'abord chanoine de N. D. de Tournai, puis religieux de St.-Martin en cette même ville, fut ensuite prieur d'Anchin, et enfin abbé de Marchiennes vers l'an 1120. Il releva, dit Herimann, (Histoire de la restauration de St.-Martin de Tournai), cette église presque détruite, en y rétablissant la discipline religieuse, et lui assurant les biens nécessaires à son entretien. Le même abbé releva aussi de son mieux le monastère d'Hamage; de plus, en 1133, ind. XI, le 16 des calendes de juin, il renferma dans une nouvelle châsse en or et en argent, le corps de Ste. Eusébie, autrefois abbesse de cette maison. Il écrivit une lettre

dentes. Idem an. 1089, nominatur in charta Balduini Jerosolymitani Hannoniæ comitis, Balduini junioris comitis ac Richildis comitissæ filii, donum Theodorici militis de suo allodio, Vesino nuncupato, ecclesiæ Marchianensi, in qua SS. Rictrudis et Eusebiæ corpora requiescunt, confirmantis.

X. Richardus ex Tornac. S. Martini cœnobio assumptus an. 1091, fuit unus abbatum ad quos Urbanus II, papa scripsit circa annum 1093, de restituta sede episcopali apud Atrebatum, et de Lamberto ad hanc sedem electo. An. 1097, die XII cal. novembris adfuit synodo Atrebatensi, in qua Lambertus episc. varia variis monasteriis, scilicet S. Amandi, Montis S. Eligii et Aridagamantiæ seu Arroasiæ privilegia concessit, iisque subscripsit Ricardus abbas Marchiniensis; quod etiam præstitit circa privilegium pro Aiulcurte datum in synodo an. 1101, XVII cal. novemb. In quodam S. Martini Tornac. abbatum catalogo auctore D. Simone Guillemot erudito S. Gisleni monacho, an. 1660, mortuus dicitur an. 1109; at profecto longe antea sortitus erat successorem.

XI. Alardus II, seu Adalardus, Ricardi frater, secundum Buzelinum, ex archidiacono Valencenensi monachus Aquicinctinus, deinde abbas Marchianensis per novem menses, circa 1102, de quo in vita S. Eusebiæ abbatissæ Hamaticensis, sec. II, Bened. p. 988.

XII. Fulcardus Hasnoniensis monachus, præerat 1115, ex Sammarthanis, sub quo Hamaticense monasterium Marchianensi jam pridem subjectum ad tantam paupertatem redactum est, ut uni colono, non secus ac rusticanum prædium, committeretur. Ipsi Fulcardo, Henrico Vedastensi et Alberto Hasnoniensi abbatibus inscribitur epistola 139. Lamberti episcopi de controversiis inter canonicos Tornacenses et S. Martini monachos; quas tandem sopivit prædictus episcopus XVI cal. aug. an. 1108, præsente Fulcardo, abbate Marchianensi et aliis.

XIII. Amandus de Castello, ex canonico sanctæ Mariæ Tornac. monachus S. Martini Tornac. deinde prior Aquicincti ac tandem abbas Marchianensis circa an. 1120, ecclesiam istam pene destructam, tam interius in religione, quam exterius in divitiis renovando correxit, inquit Herimannus in historia restaurationis sancti Martini Tornac. Idem abbas Hamaticum utcumque restituit, necnon corpus S. Eusebiæ virginis, Hamaticensis quondam abbatissæ in novam ex auro et argento thecam an. 1133, ind. XI, sexto decimo calendas junii includi curavit. Scripsit amplam epistolam de vita et obitu Odonis I, abbatis S. Martini Tornac. et postea

Digitized by Google

episc. Camerac. quam vide-sis apud Raissium, p. 116.

XIV. Lietbertus seu Libertus, 1133, ex monacho S. Remigii Remensis, sed prius Aquicinensi. Testis occurrit an. 1138, in charta Alvisi episcopi Atrebat. ecclesiam de Pas concedentis Theobaldo priori S. Martini de Campis. Cessit post annos octo, quem postea restitui Gosvinus Aquicinctensis abbas non approbavit.

XV. Hugo I, S. Remigii Rem. monachus, duodecim tantum dies rexisse fertur, quem legimus in vita Hugonis infra commemoranda injuste abbatiam invasisse. Factus est paulo post abbas Remensis.

XVI. Odo ex monacho et priore S. Martini Parisiensis, factus est abbas Marchianensis anno saltem 1141, quo recensetur in charta Theoderici Flandriæ comitis pro ecclesia Tornac. Circa id temporis graves fuerunt controversiæ inter episcopum Atrebat. et Marchianenses, pro libertate electionis abbatis [1], quas composuit Yvo cardinalis S. R. E. legatus in consilio Latiniac. an. 1142, monachorum libertatem confirmans. Vide t. x, concil. Labb. col. 1836. Testis etiam nominatur in litteris Alvisi Atrebat. episc. quibus altare de Omneis ecclesiæ S. Nicasii concessit an. 1143. Verum hic Odo vix biennio præsidens, natalis soli dulcedine ductus, ut aiunt, suæ ecclesiæ quam legitime desponsaverat, dedit repudium, et illi alteri (ecclesiæ S. Martini a Campis) quam emancipatus reliquerat, adhæsit, at non impune, eam enim brevi tempore possedit, et invitus amisit.

XVII. Ingerranus, et Ingerasnus seu Ingrannus ex priore Corbeiensi memoratur abbas de Marchenis in charta Hasnoniensi an. 1145. Sedit autem annis quatuor, postea Sanmedardensis; consule vitam Hugonis qui sequitur, t. III, Anecdot. col. 1725.

XVIII. B. Hugo II, ex priore S. Martini Tornac. Marchianensis abbas electus 1148, et anno ætatis suæ 46, consecratus, memoratur an. 1152, in charta Galteri ep. Tornac. pro S. Amando. Adfuit anno seq. synodo Atrebat. in qua Godescalcus episc. publicavit quandam chartam. Anno suæ ordinationis sexto templum exædificare cœpit. Ut vir sanctus et humilis laudatur a monacho Marchianensi lib. 2, miraculorum S. Rictrudis, mortuus an. 1138, III. idus junii. Vita ipsius habetur t. 3. Anecdot. col. 1710, auctore anonymo coætaneo.

XIX. Johannes I, abbas ex Bertiniano mona-

très-étendue sur la vie et la mort d'Odon I, abbé de St.-Martin de Tournai, puis évêque de Cambrai. On la trouve dans Raissius, *Belg. Christ.*, 116.

XIV. Lietbert, d'abord religieux d'Anchin, puis de St.-Remi de Reims, est abbé en 1133. Il paraît comme témoin en 1138, dans une charte d'Alvise, évêque d'Arras, par laquelle il cède l'église de Pas à Thibaud, prieur de St.-Martin des Champs. Il abdiqua au bout de huit ans; et, dans la suite, Gosvin, abbé d'Anchin, s'opposa à sa réintégration.

XV. Hugues I, religieux de St.-Remi de Reims, ne gouverna, dit-on, que douze jours. Nous lisons dans la vie de Hugues, citée plus bas, qu'il s'était saisi injustement de la direction de l'abbaye. Peu après on le nomma abbé de Reims.

XVI. Eudes ou Odon, d'abord religieux, puis prieur de St.-Martin de Paris, est élu abbé de Marchiennes en 1141. Il est cité dans une charte de Thierri, comte de Flandre, en faveur de l'église de Tournai. A cette époque il y eut de graves contestations entre l'évêque d'Arras et les religieux de Marchiennes, qui voulaient avoir le droit d'élire un abbé. Le cardinal Yves, légat au concile de Lagny en 1142, y mit fin en justifiant la réclamation des religieux. Voir le t. x des concil. de Labb., col. 1836. Eudes est encore nommé comme témoin dans les lettres d'Alvise, évêque d'Arras en 1143, qui accorde l'autel d'Omneis à l'église de St.-Nicaise. Mais le même Eudes n'ayant à peine gouverné que deux ans, entraîné, dit-on, par les douceurs du pays natal, répudia l'église qu'il avait légitimement épousée, se lia à l'église de St.-Martin des Champs, qu'il avait quittée jadis; mais ce ne fut pas impunément, car il ne la posséda que peu de temps, et la perdit avec regret.

XVII. Ingerran et Ingerasne, auparavant prieur de Corbie, est cité comme abbé de Marchiennes dans une charte d'Hasnon, en 1145. Il siégea environ quatre ans, puis il devint abbé de St.-Médard. Voir la vie de l'abbé Hugues qui suit, t. III, Anecdot. col. 1725.

XVIII. Le B. Hugues II, de prieur de St.-Martin de Tournai, est élu abbé de Marchiennes en 1148, et consacré dans la quarante-sixième année de son âge. On le voit cité dans une charte de Gérard, évêque de Tournai, en faveur de l'abbaye de St.-Amand. Il assista l'année suivante au synode d'Arras, dans lequel l'évêque Godescalc publia une charte. La sixième année de son ordination, il commença à rebâtir l'église. Il est loué comme un homme plein de sainteté et d'humilité, par un moine de Marchiennes, au livre II des Miracles de Ste. Rictrude. Il mourut le 11 juin 1158. Sa vie écrite par un anonyme contemporain, se trouve au t. III Anecd. col. 1710.

XIX. Jean I, d'abord religieux de St.-Bertin,

[1] Au sujet de cette controverse, voyez *Thes. Anecdot.* III. col. 1725.

Digitized by Google

est élu abbé en 1158; à sa demande, le 3 août 1164, Henri, archevêque de Reims, transféra d'une ancienne châsse dans une nouvelle, les reliques de la B. Rictrude. En 1166, il est nommé dans une convention faite entre Idesbald, abbé des Dunes, et Wautier, abbé de Bergues. En 1167, le même Jean est mentionné comme étant dans la neuvième année de sa prélature. Ce fut lui sans doute aussi, qui contracta alliance avec Richer, abbé de St.-Riquier; de plus, il eut un différend avec Amaury de Landast. Philippe, comte de Flandre, apaisa ce différend en 1176; nous croyons qu'il acheva l'église commencée par son prédécesseur. Le dimanche 24 juillet 1177, cette église fut consacrée aux saints apôtres Pierre et Paul, par Guillaume, nouvel archevêque de Reims, en présence de Frumauld, évêque d'Arras, et d'Evrard, évêque de Tournai. Enfin, en 1182, Jean passe un traité avec Simon, abbé de Cysoing.

cho 1158. Ejus precibus an. 1164, III. nonas aug. Henricus archiepiscopus Remensis B. Rictrudis reliquias de veteri vasculo in novum transtulit. Anno 1166, nominatur in compositione facta inter Idesbaldum Dunensem et Walterium Bergensem abbates; qui quidem Johannes anno Christi 1167, nonum sui regiminis agere dicitur, idemque videtur esse qui cum Richerio abbate S. Richarii societatem iniit. Insuper habuit controversiam cum Amalrico Landastensi, quam Philippus comes Flandrensis sopivit an. 1176. Conjicimus autem ipsum ecclesiam a decessore inchoatam absolvisse, quam sane IX. cal. aug. die Dominica an. 1177. Willelmus Remensis archiepisc. recens sacratus, in honorem SS. apost. Petri et Pauli consecravit, præsentibus Frumaldo Atrebatensi et Everardo Tornacensi episcopis, Denique paciscitur Johannes an. 1182, cum Simone abbate Cisonii.

XX. Henri, abbé de Marchiennes, puis de St.-Vaast, meurt à Rome, en 1184.

XX. Henricus Marchianensis abbas, postea Vedastinus, Romæ moritur 1184.

XXI. Jean II siégea deux ans.

XXI. Johannes II præfuit biennio.

XXII. Etienne est cité comme témoin en 1196, dans un accord entre Etienne, évêque de Tournai, et Richer, abbé de Centule, sous l'arbitrage de Pierre, évêque d'Arras. Après avoir gouverné onze ans, il se démit volontairement.

XXII. Stephanus testis adducitur 1196, in compositione facta inter Stephanum Tornacensem episcopum et Richarium abbatem Centulensem, sequestro P. episc. Atrebatensi. Postquam undecim annis præfuit, dignitatem sponte abjecit.

XXIII. Simon, auparavant religieux de St.-Médard de Soissons, et sous qui vivait l'auteur de la chronique de Marchiennes, fut abbé depuis 1199, jusqu'en 1202, époque de sa mort.

XXIII. Simon ex monacho Suessionensi S. Medardi, sub quo floruit auctor chronici Marchianensis, rexit ab an. 1199. ad 1202. quo vitam clausit.

XXIV. Milon de Basoches, aussi religieux de Soissons, se retire après avoir siégé onze mois. Dans la suite, il fut élu abbé de St.-Martin de Tournai, puis de St.-Remi, à Reims, et enfin de St.-Médard, à Soissons.

XXIV. Milo de Basoches, monachus itidem Suessionensis, cessit post undecim menses, deinde factus est abbas S. Martini Tornac. S. Remigii apud Remos ac tandem Suessionensis.

XXV. Eudes II gouverna à peine deux ans; il passa, dit-on, ensuite à la direction de St.-Vaast.

XXV. Odo II, vix biennio pedum gessit. Dehinc fertur ad S. Vedasti præfecturam transiisse.

XXVI. Nicolas I, conjointement avec Conrad, abbé de Villers, Renier, abbé de St.-Jean de Valenciennes, et Bauduin, de Cambron, fut l'exécuteur testamentaire de Philippe, comte de Namur. Il gouverna, dit-on, pendant 14 ans, ou selon d'autres, pendant 4 ans.

XXVI. Nicolaus I, testamentum Philippi comitis Namurcensis, una cum Villariensi Conrado, Renero S. Johannis Valencen. et Balduino Camberonensi abbatibus, exsecutioni mandavit. Præfuisse dicitur annis 14, *al.* 4.

XXVII. Michel, en 1209, éprouva la générosité de Nicolas, seigneur de Lalaing. Il est aussi mentionné en 1222, dans une charte de Gilles d'Aigremont et d'Alexandra, son épouse, en faveur du monastère de Vicogne. Mort en 1224.

XXVII. Michael, an. 1209, Nicolaum dominum de Lalaing, beneficum expertus est. Memoratur etiam an. 1222, in charta Ægidii de Acromonte et Alexandræ uxoris ejus pro monasterio Viconiensi. Obiit an. 1224.

XXVIII. Gilles I, de Haisnes, commença à siéger en 1224; en 1234, il fit alliance avec les religieux d'Anchin. Il mourut en 1247.

XXVIII. Ægidius I, de Haisnes, an. 1224 regere cœpit. An. 1234 societatem iniit cum Aquicinctensibus monachis. Vitam explevit an. 1247.

XXIX. Rabold, abbé en 1247, selon l'ancienne

XXIX. Raboldus, 1247, ex veteri Gallia Christ.

Digitized by Google

fortasse Robertus qui cum Oedain, id est Oda, abbatissa Feliniæ, transegit an. 1256.

XXX. Ægidius II, 1256, obiit ann. 1261. — XXXI. Ægidius III, Watrelet, abbas 1262, qui postmodum cessit ann. 1276.

XXXII. Amalricus seu Amauricus, 1276 et 1283, idem haud dubie qui prima sui nominis littera designatus paciscitur cum abbatissa Fliniensi an. 1290. Occurrit Amalricus in chartario Cysoniensi apud biblioth. Colb. an. 1277, mense martio, 1281 et 1295. Carpitur ut minus disciplinæ studiosus.

XXXIII. Petrus I, 1296; obiit 1306. — XXXIV. Robertus, 1306. Obiit 1326.

XXXV. Johannes III, de Basseria, vir doctus, præsertim in jure pontificio, 1326. Deinde abdicavit.

XXXVI. Guido II, coadjutor præcedentis, a morte illius, abbatis sumpsit honorem, et hoc monasterium 18 annis administravit. Obiit autem ann. a virgineo partu 1366, mense oct. pridie S. Calixti, sepultusque est in sacello B. M. Virginis; illius tamen epitaphium illinc translatum est et retro majus altare ecclesiæ positum [1].

XXXVII. Nicolaus II, de Hanin, an. 1366, sacrum ejuravit magistratum, ut monachus privatus viveret [2].

XXXVIII. Guillelmus I, Christianus, doctor theologus, S. Martini Tornac. monachus, regimen auspicatus est an. 1366, quod obtinebat adhuc 1389 [3].

Gaule chrétienne, est peut-être ce Robert qui transigea avec Oeda, abbesse de Flines, en 1256.

XXX. Gilles II, abbé en 1256; mort en 1261; — XXXI. Gilles III, Watrelet, abbé en 1262, qui se retira dans la suite, en 1276.

XXXII. Amaury, en 1276 et 1283, est sans doute celui qu'on trouve désigné par la première lettre de ce nom, dans un accord passé avec l'abbesse de Flines, en 1290. On cite encore Amaury dans le cart. de Cysoing, biblioth. de Colbert, en mars 1277, et 1281 et 1295. On lui reproche son peu de soin pour la discipline.

XXXIII. Pierre I, 1296; mort en 1306. — XXXIV. Robert, 1306. Mort en 1326.

XXXV. Jean III, de La Bassée, homme savant surtout dans le droit canon, 1326; il abdiqua dans la suite.

XXXVI. Gui II, coadjuteur du précédent, devint abbé à la mort de Jean. Sa prélature dura 18 ans. Il mourut en 1366, au mois d'octobre, la veille de St. Calixte. On l'inhuma dans la chapelle de la Ste.-Vierge; mais depuis, son épitaphe fut déplacée et mise derrière le grand-autel de l'église.

XXXVII. Nicolas II, de Hanin, en 1366, renonça à sa dignité d'abbé, pour vivre en simple religieux.

XXXVIII. Guillaume I, Chrestien, docteur en théologie, religieux de St.-Martin de Tournai, obtint le gouvernement de l'abbaye en 1366, et le tenait encore en 1389.

[1] L'épitaphe de Gui était conçue en ces termes :

Cui petra velamen dat, hic ecclesiæ moderamen
Rexit; ei sit (amen) requies æterna levamen.
Guido sibi nomen; abbas fuit intus honestus,
Justus, modestus; cœleste subintret in amen.
Moribus illustris, generoso claruit ortu.
Sit civis in lustris; hujus, precor, esto memor tu.
Limes erat morum: potus de fonte leporum.
Pro dolor! iste chorum reddebat honore decorum.
Et monachale decus servabat in omnibus æquus.
Sustinuit jura, patiens ideo mala plura.
Sex triginta bis obiit, Cter Mque notabis,
Noctu Calixti, miserere Deus, precor, isti.

[2] Adrien Pottier nomme cet abbé Nicolas Le Poissonnier; et bien loin de dire qu'il abdiqua la prélature, il le fait siéger pendant 23 ans, c'est-à-dire, depuis 1536 jusqu'à sa mort, arrivée en juin 1589. Il rapporte l'épitaphe qui recouvrait son tombeau :

L'an quatre-vingt, mille et trois cens
Et neuf, à mort paya le cens
Nommé fut monseigneur Nicole
Le Poissonnier, qui fut l'escole
A toutes vertus; en son temps
Bon prélat fut vingt et trois ans
Chéens, et fut de Hanin nez,
Humble, courtois, chastes, senez.
Jésus telle merchy li face
Qu'il puisse veir sa douche face.

[3] Guillaume Chrestien ne commença pas à siéger en 1366, comme on le dit ici, mais bien en 1389, et mourut le 2 décembre 1412, après 23 ans de prélature; il prenait pour devise : *Mori lucrum*.

Digitized by Google

XXXIX.* Pierre Barrau remplaça le défunt. Après 14 ans de prélature, il essuya une maladie qui épuisa ses forces, et quitta cette vie mortelle en 1426, le 7 des ides de mars. Il fut inhumé près de son prédécesseur dans un tombeau de marbre vis-à-vis de la chapelle St.-Martin qui existe encore aujourd'hui, mais le temps et la fréquentation du lieu ont effacé l'inscription.

XXXIX*.[1] Petrus Barrau locum defuncti obtinuit seditque in prelatu suo 14 annis. In morbum incidit cujus impetu graviter enervatus animam corporis absolvit ergastulo anno 1426, 7 idus martii, et hic inhumatus est juxta prædecessorem suum sub marmore ante sacellum S. Martini, quod adhuc hodie in suo loco permanet, deleta tamen marmoris inscriptione propter temporis longinquitatem et loci frequentiam.

XL.* Adam de L'Escole, dit de Mazingarbe, religieux de cette maison, succéda au précédent; il administra son église avec sollicitude et sagesse, et après s'être choisi Guillaume de Sinoble pour coadjuteur, il paya le tribut de la nature en 1444, aux nones de décembre. Il repose dans un tombeau de marbre à droite de l'entrée de la nef de l'église où est maintenant la chapelle de la Sainte Vierge.

XL*. Adam de L'Escole, dictus de Mazingarbe, monachus noster, in prælaturæ regimine succedens ecclesiam hanc 18 annis sollicite et prudenter gubernavit, comparatoque sibi coadjutore Guillelmo de Sinoble, sedem humanæ naturæ legibus attribuit anno 1444, nonis decembris, recubatque sub marmore a dextra parte intrantis Galileam ecclesiæ nostræ, ante nunc sacellum B. M. Virginis.

XLI.* Guillaume II, de Sinoble, passa de la dignité de coadjuteur à celle d'abbé; élevé dans cette abbaye, il l'administra pendant 29 ans. A l'âge de 80 ans, il céda sa charge au commendataire Ferri de Cluny, évêque de Tournai, et se conserva, avec l'assentiment de Sixte IV, une pension annuelle de mille florins. Bientôt après il mourut et fut inhumé au milieu de la nef de l'église, en face du crucifix, le 15 des cal. de février 1473.

XLI.* Guillelmus II, de Sinoble, per coadjutorium abbatialem obtinuit dignitatem, et ipse hujus cœnobii religiosus quod 29 annorum spatio administravit, tum octogenarius locum suum consignavit commendatorio Ferrico de Cluny, episcopo Tornacensi retentis sibi hoc de consensu Sixti pontificis IV, annuatim mille florinis, postea brevi moriens mandatur tumulo in medio Galileæ ante faciem crucifixi anno 1473, 15 kal. februarii.

XLII. Ferri de Cluny, cardinal, évêque de Tournai, se démit en 1478, moyennant une pension annuelle.

XLII. Ferricus de Cluny, cardinalis, episcopus Tornacensis, cessit an. 1478, retenta pensione annua.

XLIII.* Guillaume Lotin, originaire de Bruges en Flandre, et moine d'Anchin, fut élu abbé de cette maison en 1478. Il siégea pendant vingt-deux ans, et mourut la veille de Noël 1501. On l'inhuma devant l'autel, dans la chapelle de la Ste. Vierge. Moi, A. Pottier, diacre et religieux de cette abbaye, j'ai vu son sépulcre, et n'y ai trouvé que cendre et poussière. Il y a en effet 124 ans que ce prélat est mort; il repose sous une table de bronze, dans un tombeau carré, en pierre. On trouvera ci-dessous son épitaphe.

XLIII.* Guillelmus Lotin, Brugis in Flandria oriundus, religiosus Aquicinctinus, ejus monasterii abbas factus anno 1478, cui reædificavit ecclesiam B. M. V., præfuitque huic monasterio 22 annis, obiitque pridie natalis Domini 1501, sepultusque est ante altare in sacello B. M. V. Cujus ego A. Pottier, hujus monasterii tunc religiosus et diaconus sepulcrum apertum vidi et nihil in eo præter cinerem et pulverem repertum; jam enim 124 anni a morte ejus effluxerant. Jacet sub lamina ærea in tumulo ex lapidibus quadrato. Cujus hoc est epitaphium [2].

XLIV. Jacques Coëne, versé dans la science du droit, faussement appelé Jean Doëne par Mabillon, reçut la mitre du pape Jules II. En 1537, il fit présent à l'église de St.-Pierre à Douai, d'une côte de sainte Eusébie, abbesse d'Hamage, avec une partie de la main de sainte Rictrude. Il siégea pendant 41 ans, et mourut le 20 octobre 1542.

XLIV. Jacobus I, Coëne, juris peritus, a Mabillonio perperam dictus Johannes Doëne, mitram obtinuit a Julio II papa. An. 1537. Duacenæ S. Petri ecclesiæ costam S. Eusebiæ Hamaticensis abbatissæ, una cum parte manus S. Rictrudis dono dedit. Præfuit annis 41, mortuus 1542, die 20 octobris [3].

XLV. Jacques II, de Groot, de coadjuteur fut

XLV. Jacobus II, de Groot, ex coadjutore fit

[1] Les articles marqués d'un astérisque manquent dans le *Gallia Christ.*; nous les rétablissons d'après Adrien Pottier.

[2] Tertius hic abbas Guillelmus nomine Lotin
Ortu Flandrensis religione viget
Excolit, instaurat res, mores, templa, domumque
Bimatu residens hanc regit undecies.
Lustra trecenta fluunt, sed et annus cum requievit
Natalem Domini preveniendo diem.

[3] Jacques Coëne était de Bruges. Adrien Pottier le qualifie : *exemplar perfectissimi abbatis*, et dit qu'il avait 74 ans, lors de sa mort arrivée le 19 octobre 1542, jour de saint Ame. Sa devise était : *Finis coronat.*

Digitized by Google

abbas 1542. An. 1544, juramentum fidelitatis præstat ecclesiæ Atrebatensi coram Johanne de Rosa, præposito etc. Sedebat adhuc 1545 [1].

XLVI. Arnoldus Gantois de le Cambe, præerat 1563, valde commendandus exstructione collegii magnifici in universitate Duacena, tempore Philippi II, Hispaniarum regis. Obiit an. 1582.

XLVII. Petrus III, Manare, antea prioris officio functus, abbas erat 1584.

XLVIII. Petrus IV, Pierart ex Absconio, adfuit tanquam commissarius electioni Petri Loyers, in abbatem S. Martini Tornac. an. 1604.

XLIX. Johannes IV, de Joncquoy, licentiatus, an. 1622, adfuit electioni Antonii de Roore, abbatis S. Martini Tornac. An. 1630, nepoti suo monacho dignitatem suam transcripsit, fato functus anno seq. [2] — L. Adrianus Malapert.

LI. Franciscus Maria, cardinalis de Medicis, 22 martii 1703, quam abbatiam dimittendo, Elnonensi donatur an. 1705.

LII. Tussanus de Forbin, card. de Janson, episc. et comes Bellovacensis, par Franciæ, majorque eleemosynarius, obiit 24 martii 1713.

LIII. Petrus Ottoboni, Venetus, S. R. E. card. tit. S. Laurentii in Damaso et vicecancellarius, protector coronæ Franciæ, designatur abbas die 1 apr. an. 1713. *Hic loci explicit Gall. Christ.*

LIV. Sedente cardinali Ottobono, anno videlicet 1727, coadjutor ei datus est Jonatus Mehay, Bapalmis, humili loco natus. Postea abbas effectus, benedictionem accepit mense junio 1740 ab episcopo Atrebatensi, præsentibus Theodoro Crespin Hasnoniensi, et Vindiciano Roussel, Montis S. Eligii abbatibus. Septem vero vix elapsis diebus apoplexia correptus occubuit.

LV. Franciscus Hay, ex Hulluch, cœnobii alumnus et receptor, cum ad aulam regiam perrexisset una cum quodam e suis confratribus ut eligendi facultatem adipiscerentur, ipse breviculo regio 7 martii 1741, abbas renuntiatus est. Diem supremum Parisiis explevit 27 martii 1751.

LVI. Ludovicus Hémart [3]. nominatur 27 oct. 1754. Obiit 8 aug. 1782.

LVII. Alexis Lallart, ultimus abbas.

élu abbé en 1542. En 1544, il fait serment de fidélité à l'église d'Arras, en présence du prévôt Jean de Rose; il siégeait encore en 1545.

XLVI. Arnould Gantois de le Cambe était abbé en 1563. On lui doit la construction du beau collége élevé dans l'université de Douai, sous Philippe II, roi d'Espagne. Mort en 1582.

XLVII. Pierre III, Manare, auparavant prieur, était abbé en 1584.

XLVIII. Pierre IV, Piérart d'Abscons, assista comme commissaire à l'élection de Pierre Loyers, abbé de St.-Martin de Tournai, 1604.

XLIX. Jean IV, de Joncquoy, licencié, assista en 1622 à l'élection d'Antoine de Roore, abbé de St.-Martin de Tournai. En 1630, il résigna sa dignité en faveur de son neveu, et mourut l'année suivante. — L. Adrien Malapert.

LI. François Marie, cardinal de Medicis, est élu abbé le 22 mars 1703; il quitte ensuite cette abbaye, et reçoit celle de St.-Amand, en 1705.

LII. Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, évêque et comte de Beauvais, pair de France, grand aumônier, mourut le 24 mars 1713.

LIII. Pierre Ottoboni, Vénitien, cardinal du titre de St.-Laurent *in Damaso*, et vice-chancelier, protecteur de la couronne de France, est abbé le 1.er avril 1713. *Ici s'arrête le Gall. Christ.*

LIV. Pendant la prélature du cardinal Ottoboni, en 1727, Jonat Mehay, né à Bapaume, de condition obscure, lui fut donné pour coadjuteur. Mehay fut béni comme abbé en juin 1740, par l'évêque d'Arras, assisté de Théodore Crespin, abbé d'Hasnon, et de Vindicien Roussel, abbé du Mont-St.-Eloi; mais, au bout de sept jours, il fut atteint d'apoplexie, et mourut.

LV. François Hay, de Hulluch, religieux et receveur de Marchiennes, avait été envoyé à la cour pour solliciter la faculté d'élire un abbé. Durant ce temps il fut nommé lui-même par lettres du roi, en date du 7 mars 1741. Il mourut à Paris, le 27 mars 1751.

LVI. Louis Hémart fut nommé le 27 oct. 1754. Mort le 8 août 1782.

LVII. Alexis Lallart, dernier abbé.

[1] Jacques Groot, né à Bruges comme son prédécesseur, mourut le 9 juillet 1563. Sa devise était : *Festina lente.*

[2] Ici le *Gall. Christ.* omet 1° Nicolas de Regnaucourt, neveu de Jean du Joncquoy, nommé en 1634, mort le 10 mars 1662. 2° François-Isidore de Haimin, élu abbé en 1663, décédé le 26 mai 1668. 3° Maximilien Obert, abbé en 1668, mort en 1675. Sa devise était : *Lux mea de cœlo.* Quant à Adrien Malapart, il fut élu en 1675, et mourut le 14 mars 1703.

[3] Il bénit, le 8 novembre 1772, l'autel nouvellement construit dans le refuge abbatial de Douai.

Digitized by Google

ABBAYE DE SAINT-PIERRE D'HASNON.

Le monastère des Bénédictins d'Hasnon dans le Hainaut, divisé d'abord en deux parties, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, reconnaît comme fondateurs Jean, seigneur de ce lieu, et Eulalie, sa sœur : l'un dirigea les hommes, l'autre les femmes. Ce monastère, qui tient le second rang aux états de la Province, est placé sur la droite de la Scarpe, entre les villes de Marchiennes et de St.-Amand, à trois lieues de Valenciennes, dans le diocèse d'Arras, au pays d'Ostrevant, en Hainaut. Dans des vers publiés sur l'origine de ce monastère et qui ne sont pas très-anciens, il est dit que l'on en jeta les fondements en 670, et que lorsqu'il fut achevé, Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras, consacra sous le vocable de St. Pierre et de St. Paul, la basilique ou plutôt les deux basiliques, le 30 avril 691, selon Le Cointe, qui justifie cette date d'après la lettre dominicale A, tombant cette année le 29 avril. C'est alors, ajoute le même auteur, que furent introduits dans l'abbaye des religieux et des religieuses qui vivaient dans des cloîtres séparés. Plus tard, vers l'an 880, le double monastère fut détruit par les Normands, de sorte que cette abbaye, autrefois royale et très-riche, selon Balderic, liv. II, ch. 25, au lieu de religieux et de religieuses, n'entretint dans la suite que quelques chanoines ou clercs séculiers, jusqu'à ce que Bauduin VI, de Mons, la restaurât en 1065, avec l'approbation de Philippe, roi des Francs, et y établit des religieux, comme on le voit par leurs chartes rapportées dans l'appendice; ce qui fit qu'on donna le nom de Bauduin de Hasnon au comte de Flandre, qui succéda à son père, et qui ne lui survécut que trois ans. Il mourut en 1070, et fut enterré dans le même monastère. La bénédiction de l'ancienne église, réparée par ses soins, fut faite, dit-on, la même année, le 3 de juin et non de mars, comme le dit Ferri de Locres, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, et des saints Pierre et Marcellin, par les évêques Liébert de Cambrai, Ratbod de Noyon, et Rainier d'Orléans, en présence de 15 abbés et de 2 abbesses. Voyez tome III, Anecdot. col. 791.

SÉRIE DES ABBÉS ET DES ABBESSES.

I. Jean, fils d'Autbalde et de Grimoare, issu des comtes d'Ostrevant, fut tout à la fois le fondateur et le premier abbé d'Hasnon : il y vécut 17 ans, et mourut en 708, selon Le Cointe; d'autres disent en 687, en comptant les 17 années de son gouvernement dès l'an 670.

II. Eulalie, sœur de Jean, et fondatrice elle-même, gouverna les religieuses pendant le même

HASNONIENSE S. PETRI COENOBIUM.

Hasnoniense in Hannonia monasterium Benedictinum, principio duplex, virorum ac puellarum, conditores agnoscit Johannem illius loci dominum et sororem ejus Eulaliam, quorum ille viris, ista feminis præfuit. Positum est hoc cœnobium, quod in ordinibus totius provinciæ secundum obtinet locum, ad dexteram Scarpi ripam, Marcianas inter et S. Amandi oppidum, tertio lapide a Valencenis, in diœcesi Atrebatensi, sed in Ostrevandensi pago et Hanoniæ comitatu. In vulgatis de hujus cœnobii origine versibus, non admodum antiquis, prima ejus fundamenta jacta dicuntur an. 670; quo perfecto et absoluto, Vindicianus præsul Cameracensis simul et Atrebat. basilicam, aut potius basilicas duas, in honorem apostolorum Petri et Pauli consecrasse traditur, pridie calendas maii, anno, ut æstimat Cointius, 691, utpote prædito littera dominicali A, quæ pridie cal. maii ponitur in calendario. Tum vero, addit idem auctor, in cœnobium introducti sunt monachi et moniales, qui separatis ab invicem monasteriis inclusi èrant. Deinde, anno circiter 880, utrumque monasterium dirutum est a Normannis, quod antea regale ac ditissimum ex Balderico lib. II, cap. 25, exinde pro monachis et sanctimonialibus paucos aluit canonicos seu clericos seculares, donec Balduinus VI Montensis illud instauravit, annuente Philippo Francorum rege, an. 1065, monachis ibidem restitutis, ut liquet ex ipsorum chartis in appendice relatis; unde etiam appellatus est Balduinus Hasnoniensis, qui demum Balduino patri Flandriæ comiti successit, tribusque tantum annis ei supervixit, mortuus an. 1070, humatusque in eodem monasterio, cujus veteris templi ab ipso reparati dedicatio facta dicitur eodem anno, III nonas junias, non martias, ut habet Locrius, in honorem SS. apostolorum Petri et Pauli et SS. Petri et Marcellini, a Lietberto Cameracensi, Ratbodo Noviomensi, et Rainero Aurelianensi episcopis, assistentibus quindecim abbatibus ac duabus abbatissis, ut legere est tomo 3, Anecdot. col. 791.

SERIES ABBATUM ET ABBATISSARUM.

I. Johannes, Autbaldo patre et Grimoara matre Ostrevandensis pagi comitibus ortus, ut primus auctor Hasnon cœnobii, sic et primus abbas exstitit per annos septemdecim, quibus expletis, et ipse mortalitatem explevit an. 708, ex Cointio, aliis 687, computando scilicet an. 17, ab anno 670.

II. Eulalia, soror Johannis, et ipsa fundatrix, monialibus præfuit totidem annis, eodemque

Digitized by Google

defecit anno eodemque die, pridie cal. maii.

III. Aldo[1], presbyter, Johannis et Eulaliæ frater, ex hac vita sublatus est an. 727, post annos 40, regiminis numeratos ab an. 687.

IV. Bertrudis, Johannis, Eulaliæ et Aldonis soror, rexisse legitur annis 20, ab anno, inquit Cointius, 708.

V. Sigebolda, soror præfati Aldonis, tenuit cum eo regimen annis octo, et post ejus decessum quatuor.

VI. Adalunaria, *al.* Adalwara, item soror dicti Aldonis, annis 10. — VII. Savericus, decessorum propinquus, annis 31, Cointio 45, cujus obitus vulgo consignatur anno 772. — VIII. Gundrada, filia (spiritualis) prædicti Saverici, annis 12. — IX. Geroldus, annis 6, *al.* mortuus dicitur an. 790. — X. Hrotfridus, *al.* Godefridus, annis 26, *al.* mortuus fertur 821. — XI. Martina, annis 13. — XII. Waltearius *al.* Waltherus, decem et octo mensibus. — XIII. Alpaidis, anno uno. — XIV. Amadeus seu Amedeus, annis duobus et sex mensibus. — XV. Adalulfus *al.* Audulfus, annis 7 et semis. — XVI. Algintrudis annis decem.

XVII. Ermentrudis, imperatrix et regina, cum filia item Ermentrude[2], mendose aliquando Ermengarde, annis novem. Ita ms. codex Hasnoniensis editus tomo III, Anecdot. col. 782, qui sane vitiosus est. Licet enim compleat numerum octonarium abbatum et novenarium abbatissarum, qui cœnobium a fundatione rexerunt usque ad irruptionem Normannorum, Cointio et Mabillonio probatum, non tamen complet annos, nisi sumantur collective, quasi abbates et abbatissæ alternatim sedissent, quod ridiculum est. Aliunde vero non ipsa Ermentrudris mater, sed filia rexisse videtur, cujus in gratiam Carolus Calvus pater plurima dona ac privilegia[3] monasterio impertivit an. 877, cujus tandem regiminis anno secundo, Normanni locum hunc devastarunt. Narrat autem Locrius in melius reformatum medio circiter seculo X, cura præsertim Arnulfi comitis; idque vita B. Gerardi Broniensis abbatis edita seculo V Bened. p. 249, adscribit eidem Gerardo; sed vel hoc pium opus ad effectum usque non est perductum, vel diu non constitit[4].

nombre d'années, et mourut la même année et le même jour, le 30 avril.

III. Aldo, prêtre, frère de Jean et d'Eulalie, fut enlevé de ce monde l'an 727, après avoir gouverné l'abbaye pendant 40 ans, à partir de l'an 687.

IV. Bertrude, sœur de Jean, d'Eulalie et d'Aldo, gouverna pendant 20 ans, à commencer de l'an 708, dit Le Cointe.

V. Sigebolde, sœur d'Aldo cité plus haut, tint en même temps que lui la direction du monastère pendant 8 ans, et 4 ans après sa mort.

VI. Adalunarie ou Adalware, sœur aussi du même Aldo, gouverna pendant 10 ans. — VII. Saveric, parent de ses prédécesseurs, gouverna 31 ans, selon Le Cointe, 45; on assigne ordinairement sa mort à l'an 772. — VIII. Gundrade, fille (spirituelle) de Savéric, gouverna 12 ans. — IX. Gérold siégea 6 ans, et mourut, dit-on, l'an 790. — X. Hrotfroid, ou Godefroid, gouverna 26 ans, d'autres disent qu'il mourut en 821. — XI. Martine, 13 ans. — XII. Waltear ou Watier, 18 mois. — XIII. Alpaide, un an. — XIV. Amédée, 2 ans et 6 mois. — XV. Adalulfe, ou Adulphe, 7 ans et demi. — XVI. Algintrude, 10 ans.

XVII. La reine et impératrice Ermentrude, avec sa fille du même nom, appelée quelquefois par erreur Ermengarde, gouverna 9 ans: ainsi le dit le manuscrit d'Hasnon, publié au t. III *Thes. Anecd.* col. 782, et qui est certainement fautif; car quoiqu'il contienne le nombre de 8 abbés et de 9 abbesses qui gouvernèrent l'abbaye depuis sa fondation jusqu'à l'irruption des Normands, nombre approuvé, par Le Cointe et Mabillon, il ne complète cependant pas les années, à moins qu'on ne les prenne collectivement, comme si les abbés et abbesses avaient siégé alternativement, ce qui serait absurde. Au reste, il ne paraît pas que ce soit Ermentrude, la mère, qui ait été abbesse, mais la fille; et ce fut en sa considération que Charles le Chauve, son père, accorda au monastère beaucoup de dons et priviléges en 877. C'est dans la seconde année de son gouvernement, que les Normands dévastèrent cette abbaye. Ferri de Locres dit que le monastère fut réformé au milieu du 10.me siècle, grâces surtout aux soins du comte Arnould; mais la vie du bienheureux Gérard, abbé de Brogne, insérée au 5me siècle de l'ordre de St.-Benoît, page 249, attribue cette réforme au même Gérard. Au reste,

[1] Thomellus, et après lui Gazet, disent qu'Aldon avait été d'abord marié, mais qu'il se sépara ensuite de sa femme, et abandonna son patrimoine, pour se consacrer au service de Dieu.

[2] Ces deux Ermentrude étaient, l'une femme et l'autre fille de Charles le Chauve.

[3] Le diplome dont il s'agit ici se trouve dans Aubert Le Mire, I. 52; *Thesaurus Anecdot.* III. 783, et dans Jacques de Guyse. XI. 45.

[4] On voit qu'il y a ici une lacune de près de deux siècles. On peut lire dans Thomellus, les vicissitudes d'Hasnon durant ce long espace de temps.

Digitized by Google

ou bien cette bonne œuvre n'a pas été réalisée, ou bien elle n'a pas duré longtemps.

XVIII. Roland, moine d'Elno, fut choisi pour premier abbé d'Hasnon, lorsque des religieux furent rétablis dans ce monastère par le comte Bauduin, au moins l'an 1070. L'année suivante il ressentit les effets de la bienfaisance d'Arnould, comte de Flandre. L'histoire de l'abbaye d'Hasnon, écrite par Thomelle, secrétaire du comte Bauduin, est dédiée à cet abbé; et nous voyons, par le prologue, que Roland fut un homme d'une très-grande vertu. En effet, il mit tant de zèle pour faire fleurir dans son abbaye la discipline monastique, qu'il en sortit bon nombre de religieux choisis pour fonder ou rétablir d'autres maisons. Tels furent Alard, premier abbé d'Anchin, Rainier, réformateur et abbé de Crespin, et Lambert qui, après Rainier, gouverna la même abbaye. Roland mourut en odeur de sainteté, le 9 novembre de l'an 1084.

XIX. Lotbert, appelé quelquefois Robert, fut élu par le suffrage de tous les frères, et reçut la bénédiction de Gérard, évêque de Cambrai, l'an 1084. Le nom de Robert, abbé d'Hasnon, se trouve parmi les abbés qui assistèrent, en 1085, au concile de Compiègne, où furent approuvés les priviléges de l'église des Sts. martyrs Corneille et Cyprien. On le voit désigné en 1086, sous le nom de Lotbert, à la dédicace de la basilique d'Anchin, où il était présent et où il fut gratifié par le comte Bauduin, et Richilde, sa mère, du domaine de Montigny, et du village de Félignies, avec l'approbation de Gérard, évêque de Cambrai. Ce dernier, en cette année et la 8.me de son épiscopat, ind. IX, concéda au même abbé l'église de N. D. de Valenciennes. Ratbode, évêque de Noyon et de Tournai, en 1087, la 19me année de son épiscopat, lui accorda pareillement l'autel de Menin; le doyen Henri, et le prévôt Hérimann souscrivirent cet acte. La même année, il reçut les bienfaits de Bauduin de Jérusalem, comte de Hainaut. L'année suivante, 12.me de son pontificat, Gérard, évêque de Cambrai, lui donna l'autel de St.-Marcellin d'Hasnon, en présence du doyen Hugues, et en 1090, l'autel de Montigny. Or, le même Lotbert, de concert avec ses religieux, vendit en 1088, à Gisesbert, fils de Bauduin de Gand, les biens que le marquis Bauduin, restaurateur de l'abbaye d'Hasnon, lui avait autrefois accordés. Enfin, il mourut le 4 mars 1091 ou plutôt 1090, selon la manière ancienne de compter les années.

XX. Albert, ayant quitté le prieuré de Lille, vint à Hasnon, et fut associé à la congrégation, sous le gouvernement de Lotbert. Après la mort de ce dernier, il fut choisi pour lui succéder par les jeunes religieux, contre l'avis des plus anciens, qui demandaient pour abbé un religieux du grand monastère. Albert reçut donc la bénédiction abba-

XVIII. Rolandus Elnonensis monachus, postquam a Balduino comite monachi apud Hasnonium restituti sunt, primus abbas ibidem datus est anno saltem 1070, cui, anno seq. Arnulfus Flandrensis comes munificum se præbuit. Inscribitur ei monasterii Hasnoniensis historia a Thomello [1] præfati Balduini secretario digesta; ex cujus prologo discimus Rolandum fuisse eximiæ sanctitatis virum. Et revera disciplinam monasticam in suo cœnobio tantopere promovit, ut ex ipso plures monachi, ad aliorum fundationem sive restaurationem assumerentur. Tales fuere Alardus primus Aquicinensis abbas, Rainerus Crispiniensis cœnobii restaurator et abbas, ac Lambertus qui post Rainerum idem monasterium gubernavit. Rolandus tandem discessit ex hac vita, non sine sanctitatis opinione, v idus novembris an. 1084.

XIX. Lotbertus, qui aliquando Robertus, votis omnium fratrum suffectus benedicitur an. 1084, a Gerardo Cameracensi præsule. Roberti nomen abbatis de *Hasnun* legitur inter abbatum nomina, qui adfuerunt concilio Compendiensi an. 1085, ubi approbata sunt privilegia ecclesiæ SS. martyrum Cornelii et Cypriani. Lotbertus vero dicitur anno 1086, in dedicatione Aquicinctensis basilicæ, cui interfuit, donatus ibidem a Balduino comite et Richilde ipsius matre, villa de Montigniaco et vico de Felegnies, approbante Gerardo Camerac. episcopo, qui rursus eodem anno, sui præsulatus octavo, indict. IX, eidem abbati ecclesiam B. M. Valenchennensis laudavit. Ratbodus etiam, Noviom. ac Tornac. episcopus, an. 1087, episcopatus, sui 19, altare de Menin eidem largitus est, subscribentibus Henrico decano et Herimanno præposito. Quo etiam anno Balduinum Jerosolymitanum Hannoniæ comitem beneficum expertus est. Insequenti anno, Gerardus Camerac. episcopus, sui pontificatus anno XII, altare S. Marcellini de Hasnonio dedit ei, teste Hugone decano; et an. 1090, altare de Montigniaco. Ipse autem Lotbertus cum suis monachis vendit an. 1088. Giselberto Balduini Gandavensis filio, quæ Balduinus marchio, Hasnon. abbatiæ *reformator* olim ei contulerat. Denique obiit an. 1091, die 4 martii, seu potius 1090, pro veteri more annos computandi, ex dicendis.

XX. Albertus, relicto Islensi prioratu, Hasnonium se recepit congregationi sociandus, superstite Lotberto; cui defuncto, juniorum fratrum electione subrogatur, senioribus monachum majoris monasterii in abbatem expetentibus, sed frustra. Albertus itaque benedictionis munus accepit a Gerardo Camerac. episcopo, statimque

[1] Cette histoire de l'abbaye d'Hasnon a été publiée pour la première fois en 1717, dans le *Thesaurus Anecdot.* III. 777. Elle est reproduite dans le *Jacques de Guyse*, de M. de Fortia. XI, 31 et suiv.

Digitized by Google

adfuit an. 1090, synodo Atrebatensi, ubi controversia inter Atrebatensi ecclesiæ canonicos et Vedastinos ascetas, de S. Crucis et B. Mauricii Atrebatensis oppidi parœciis sedata est a præfato Gerardo episcopo. Circa an. 1093. Urbanus II, scripsit Alberto nostro et aliis abbatibus, de restituto ecclesiæ Atrebatensi proprio episcopo, et Lamberto ad hanc sedem electo. Interfuit an. 1097, XII cal. nov. synodo Atrebat. in qua litteris Lamberti episc. pro monasteriis S. Amandi Elnon. S. Eligii de Monte et Arroasiæ subscripsit. An. 1098, indict. VI, Lambertus ep. Atrebat. sui præsulatus anno quinto eidem abbati concessit altare S. Vedasti Valencianensis, præsentibus Aloldo S. Vedasti, Johanne S. Eligii de Monte, Hugone S. Dionysii (Remensis), Aimerico Aquicincti, et Hugone S. Amandi abbatibus, necnon Odone præposito et Guiberto decano. Et hoc quidem conjicimus factum in synodo Atrebat. habita hoc anno, III idus octob. in qua idem Lambertus Aloldo Vedastensi abbati privilegium indulsit, præsente Alberto Hasnoniensi et aliis. Anno seq. Manasses episc. Camerac. dedit Hasnonio altare de Felsecha, episcopatus sui anno tertio; cui donationi subscribunt Rainerius S. Sepulcri et Goiffridus S. Andreæ de Castello abbates, Erleboldus præpositus et Erleboldus decanus. Memoratur idem Albertus an. 1101, in charta ejusdem Manassis pro abbatia Bornhemiensi; itemque in synodo Atrebatensi habita XVII. cal. nov. ubi Lambertus litteras dedit pro Aiucurte; et insuper 1106, quo anno indict. XIV. Baldericus Noviomensis ac Tornac. episc. altare de Leers ei donavit. Denique ipsi Alberto, Henrico Vedastensi et Fulcardo Marcianensi abbatibus inscribitur epistola 139 Lamberti episcopi Atrebatensis, de querimonia inter canonicos Tornacenses et monachos S. Martini, cujus tandem decisioni factæ ab eodem episcopo ex delegatione Paschalis II papæ, adfuit an. 1108, XVI cal. aug.

XXI. Bonifacius, Rotlandi venerabilis abbatis discipulus, sub ejusdem successoribus Lotberto et Alberto prioris officium exercuit, qui demum abbatis munia consecutus, a Radulfo Remensi archiepiscopo bonorum a Balduino comite concessorum confirmationem accepit. At certe Gazæus ei perperam adscribit donationem præposituræ B. M. majoris apud Valencenas a Balduino factam 1086, quo tempore vivebat Lotbertus abbas. Obiisse Bonifacius dicitur 13 sept. an. 1118.

XXII. Lambertus, an. 1119, electus abbas benedicitur a Roberto Atrebatensi præsule, a quo donatur etiam altari de Vaubrechin, an. 1120, ind. X, XVII cal. julii, testibus Bovone S. Amandi, et Dionysio S. Nicolai de Silva Vedogii abbatibus, et 1124, XV cal. aprilis, altaribus de

tiale des mains de Gérard, évêque de Cambrai, et aussitôt après, en 1090, il assista au synode d'Arras, où le différend survenu entre les chanoines de l'église d'Arras, et les religieux de St.-Vaast, touchant les paroisses de la Ste.-Croix et de St.-Maurice d'Arras, fut terminé par l'évêque Gérard, vers 1093. Urbain II écrivit à Albert, et à d'autres abbés, au sujet du rétablissement d'un évêque spécial à Arras, et touchant l'élection de Lambert à ce siége. Le 21 octobre de l'année 1097, il assista au synode d'Arras où il apposa sa souscription aux lettres de l'évêque Lambert, en faveur des monastères de St.-Amand, du Mont-St.-Eloi et d'Arrouaise. En 1098, indiction VI, Lambert, évêque d'Arras, l'an V de son épiscopat, accorda au même abbé l'autel de St.-Vaast de Valenciennes, en présence des abbés Alolde, de St.-Vaast; Jean, du Mont-St.-Eloi; Hugues, de St.-Denis de Reims; Haimeric, d'Anchin; Hugues, de St.-Amand; du prévôt Eudes et du doyen Guibert. Cela arriva selon nous, au synode célébré à Arras, le 13 octobre, et dans lequel le même Lambert accorda un privilége à Alolde, abbé de St.-Vaast, en présence d'Albert d'Hasnon et d'autres. L'année suivante, Manassés, évêque de Cambrai, octroya à l'abbaye d'Hasnon l'autel de Velsique, l'an III de son épiscopat; cette donation est souscrite par Rainier, abbé de St.-Sépulcre, et Geoffroi, abbé de St.-André du Cateau, par le prévôt Erlebolde, et le doyen du même nom. Le même Albert est mentionné l'an 1101, dans une charte de Manassés, en faveur de l'abbaye de Bornhem; pareillement, dans un synode d'Arras, tenu le 16 octobre, et où Lambert donna des lettres pour Eaucourt; et en outre, l'an 1106, ind. XIV, où Balderic, évêque de Noyon et de Tournai, lui donna l'autel de Leers. Enfin, la 139.e lettre de Lambert, évêque d'Arras, touchant un différend entre les chanoines de Tournai et les religieux de St.-Martin, est adressée à Albert, à Henri, abbé de St.-Vaast, et à Fulcard, abbé de Marchiennes. Albert d'Hasnon fut aussi présent en 1108, le 17 juillet, à la décision que porta sur ce différend le même évêque Lambert, délégué par le pape Pascal II.

XXI. Boniface, disciple du vénérable abbé Roland, sous les deux successeurs duquel, Lotbert et Albert, il exerça la charge de prieur. Etant ensuite parvenu à la dignité abbatiale, il reçut de Raoul, archevêque de Reims, la confirmation des biens accordés par le comte Bauduin; mais c'est certainement à tort que Gazet lui attribue la donation de la prévôté de N.-D.-la-Grande, à Valenciennes, faite par Bauduin, en 1086, époque où vivait l'abbé Lotbert. Boniface mourut, dit-on, le 13 septembre 1118.

XXII. Lambert, en l'an 1119, est élu abbé et reçoit la bénédiction des mains de Robert, évêque d'Arras, qui lui accorde, en 1120, le 15 juin, indiction X, l'autel de Vaubrechin, en présence de Bovon, abbé de St.-Amand, de Denis, abbé de St.-Nicolas de Vendegies-au-bois; il lui donna

Digitized by Google

encore, le 18 mars 1124, les autels d'Erin et de Bellain, en présence du prévôt Odon et du doyen Amulric. L'année suivante, tout le monastère avec le village devint la proie des flammes : on sauva toutefois le trésor et la bibliothèque. Lambert mourut le 17 mars 1126.

XXIII. Robert avait commencé à relever le monastère, mais une mort prématurée l'enleva le 7 juin, vers l'an 1129.

XXIV. Hugues I est cité comme témoin en 1129, dans une charte en faveur de Vicogne; cependant il n'a pu obtenir la bénédiction abbatiale tout au plus qu'en 1131, puisqu'il la reçut des mains d'Alvise, évêque d'Arras, dont l'épiscopat ne commence que cette année. Hugues était présent, en 1138, au synode d'Arras, et souscrivit aux lettres de l'évêque Alvise, en faveur de Maroilles, comme on le voit dans le cartulaire de cette abbaye : il est cité aussi, en 1139, dans la dédicace de l'église de Vicogne.

XXV. Foulques, qu'Herimann, au livre III des miracles de N. D. de Laon, ch. 20, assure avoir été religieux de St.-Vincent de Laon, sous l'abbé Anselme, d'illustre mémoire, paraît en 1141, dans une charte d'Alvise, évêque d'Arras, en faveur du Château-Dieu, près Mortagne, et en 1142, dans un privilége du même prélat, en faveur de St.-Remi de Reims. En 1145, il transige avec Gervais, abbé d'Arrouaise; en 1147, il reçoit du pape Eugène III une bulle de protection, et en 1149 il fait consacrer solennellement son église par Samson, archevêque de Reims, en présence d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et de personnages de haut rang. Il est encore cité, en 1155, dans une charte de Godescalc, évêque d'Arras, où il énumère les bienfaits accordés par deux frères à l'église d'Arras. En 1159, il cède, sauf une rente annuelle, à Guillaume, abbé de Furnes, 230 mesures de terre avec l'approbation de Milon, évêque de Térouane: cet acte est souscrit par les abbés Hugues de St.-Amand; Léon de St.-Bertin; Thierry de St.-Winoc; Gautier de St.-Josse sur mer; et de Thomas de Ruisseauville. Il souscrit la même année un pacte entre l'abbé et l'avoué de Cysoing. L'an 1164, Bauduin, comte de Hainaut, donna à l'abbé Foulques, une partie des bois de Walers, appartenant à Théoderic Chevalier, en présence des abbés Gérard de Vicoigne, et Radulphe du Cateau. En outre, Foulques, l'an 1174, acheta à Hugues, abbé de Furnes, au prix de 1100 marcs d'argent, la métairie Gérard, dans le pays d'Artois, du temps de Frumauld, évêque d'Arras, et Didier de Térouane. Enfin, après avoir siégé pendant 40 ans, épuisé de vieillesse, il mourut le 15 avril 1179.

XXVI. Hugues II, en 1181, confia à Bauduin, comte de Hainaut, la garde de La Haie, entre Baumrin et la vieille chaussée qu'on suit en venant de Mons; il approuve aussi la conven-

Erin et de Bellain, Odone præposito et Amolrico decano testibus. Anno seq. totum monasterium cum villa conflagravit, salvis tamen thesauro et bibliotheca. Naturæ debitum solvit Lambertus, 17 martii an. 1126.

XXIII. Robertus instaurare monasterium cœperat, sed immatura morte præreptus est die 7 junii, circa an. 1129.

XXIV. Hugo I, testis legitur an. 1129, in charta pro Viconia, qui tamen non nisi an. 1131, ad summum benedictus est, scilicet ab Alviso episc. Atreb. qui hoc tantum anno sedere cœpit. Ceterum Hugo præsens an. 1138, in synodo Atrebatensi, litteris Alvisi episcopi pro Mareolensi cœnobio subscripsit, ex chartul. hujus monasterii; itemque an. 1139, in dedicatione Viconiensis ecclesiæ.

XXV. Fulco, quem Herimannus lib. III de miraculis S. Mariæ Laudun. cap. 20, asserit fuisse monachum S. Vincentii Laudun. sub Anselmo magni nominis abbate, reperitur an. 1141, in charta Alvisi episcopi Atrebat. pro Castello-Dei prope Mortaniam; et 1142, in privilegio ejusdem præsulis pro S. Remigio Remensi. Transegit 1145 cum Gervasio abbate Arroasiensi. Bullam protectionis obtinuit ab Eugenio III, an. 1147. Ecclesiam suam in solemni episcoporum, abbatum, ac virorum nobilium cœtu consecrari a Samsone Remensi archipræsule curavit anno 1149. Idem 1153, præsens memoratur in charta Godescalci ep. Atrebat. beneficia duorum fratrum erga ecclesiam Atrebatensem enumerantis. An. 1159, terræ mensuras 230 Willelmo Furnensi abbati sub annuo censu concessit, probante Milone Tarvanensi episcopo, et subscribentibus Hugone S. Amandi, Leonio S. Bertini, Theoderico S. Winoci, Walterio S. Judoci et Thoma de Nemore abbatibus. Eodem anno subscripsit pacto inter abbatem et advocatum Cisonienses inito. An. 1164, Balduinus Hannoniæ comes quandam Theoderici militis partem in Silva de Walers Fulconi abbati concessit, testibus, Gerardo Viconiensi et Radulfo de Castello abbatibus. Fulco insuper an. 1174, ab Hugone Furnensi abbate curtem *Geraldi Ditionem*, in pago Atrebatensi, pretio 1100 marcharum argenti comparavit, tempore Frumaldi Atrebat. et Desiderii Morinensis episcoporum; qui tandem senio confectus obiit 1179, die 15 aprilis, cum præfuisset annis 40.

XXVI. Hugo II, an 1181, Balduino Hannoniæ comiti Haiam, inter villam de Baumrin et veterem calciatam, quæ venientibus de Castello Montensi pervia est, custodiendam tradit, pro-

Digitized by Google

batque conventionem quam Fulco decessor cum Balduino patre Balduini comitis fecerat. Societatem quoque iniit cum Raimundo abbate Silvæmajoris : optima denique clarus administratione defunctus est.

XXVII. Johannes I, sub Fulcone prior, evasit abbas ab anno saltem 1186, ad an. 1195, superstes nihilominus ad annum saltem 1196, quo dicitur quondam abbas in compositione inter Stephanum Tornac. episc. et Richarium abbatem Centulensem.

XXVIII. Hugo III, an. 1196, ex Vinchantio et Sammarth.

XXIX. Maynerius præerat 1198, quo anno decimarum de Walers ei facta est restitutio per Amandum de Walers et Eyglinam uxorem ejus; et adhuc ex tabulario Viconiensi, annis 1203 et 1205.

XXX. Guillelmus sedebat annis 1205, 1208 et 1215[1].

XXXI. Walterus Guillelmo et Hadela piis juxta ac ditissimis parentibus ortus, ex œconomo factus est abbas anno saltem 1216, quo pepigisse legitur cum ecclesia Viconiensi super decimis Belegii. An. 1218, transegit cum Marcello abbate S. Dionysii in Brocareia, super decimis de Montigniaco. Emit anno seq. in Felsecha septem jugera terræ; quo anno testamenti patrui nomine Guillelmi fuit executor. An. 1227, litem de bonis acquisitis in territorio Novæ-villæ diu agitatam cum Sigero abbate Camberonensi composuit. Plurimas ædes parentum ope construxit, chartas cœnobii meliorem in ordinem redegit. Controversiam super fonte de Hertaing diremit cum Theoderico castellano de Dixmuda, domino de Beverna et de Walers, et Elisabetha ejus conjuge an. 1231, quam compositionem ratam habuit eorum precibus, an. 1234, Johanna Flandriæ comitissa. Obiisse fertur an. 1237.

XXXII. Olricus et Ulricus 1238, 1243 et 1246, ex tabulario Viconiensi.

XXXIII. Rotgerius transigit an. 1260, cum Willelmo abbate Aquicincti super territorio de Cantin et de Guelesin, quo quidem anno e vita excessisse dicitur, sed perperam post annos decem et octo regiminis, nisi forte Olricus an. 1243, cesserit.

XXXIV. Revelinus *al.* Renelmus, an. 1263, quædam prædia infirmariæ, coquinæ, et came-

tion que son prédécesseur Foulques avait faite avec Bauduin, père du comte Bauduin. Il contracta encore une alliance avec Raymond, abbé de Sauve-Majour; et mourut enfin avec la réputation d'un sage administrateur.

XXVII. Jean I, prieur sous l'abbé Foulques, fut abbé lui-même au moins de l'an 1186 à 1195. De plus, il existait encore l'an 1196, où dans un accord entre Etienne, évêque de Tournai, et Richer, abbé de Centule, il est cité comme ayant été jadis abbé.

XXVIII. Hugues III, en 1196, d'après Vinchant et les frères Ste.-Marthe.

XXIX. Maynier gouvernait le monastère en l'année 1198, où les dîmes de Walers lui furent restituées par Amand de Walers, et Eygline son épouse. Il vivait encore, d'après le cartulaire de Vicogne, en 1203 et 1205.

XXX. Guillaume était abbé en 1205, 1208 et 1215.

XXXI. Gautier, issu de Guillaume, et d'Adèle, époux aussi distingués par leurs vertus que par leurs richesses, d'économe qu'il était d'abord, fut fait abbé au moins l'an 1216, où nous le voyons passer un traité avec l'église de Vicogne, touchant les dîmes de Bellaing. En 1218, il fait encore un traité avec Marcel, abbé de St.-Denis en Broqueroy, touchant les dîmes de Montigny. Il acheta, l'année suivante, à Velsicque, sept arpents de terre, et fut dans le même temps exécuteur testamentaire de son oncle paternel appelé Guillaume. En 1227, il termina un différend depuis longtemps agité avec Siger, abbé de Cambron, touchant des biens acquis dans le territoire de Neuville. Il construisit plusieurs édifices avec les ressources que lui fournissaient ses parents; il mit dans un meilleur ordre les chartes de l'abbaye. En 1251, il accommoda avec Fréderic, chatelain de Dixmude, seigneur de Beverne et de Walers, et Elisabeth, son épouse, un différend au sujet de la fontaine de Hertaing. A leur demande, Jeanne, comtesse de Flandre, confirma cet accord en 1234. Gautier mourut, dit-on, en 1237.

XXXII. Olric ou Ulric, 1238, 1243 et 1246, d'après le cartulaire de Vicogne.

XXXIII. Roger transige en 1260 avec Guillaume, abbé d'Anchin, touchant le territoire de Cantin et de Gœulzin. On dit, mais à tort, qu'il mourut cette année-là, après avoir siégé pendant 18 ans; à moins qu'Olric n'ait abdiqué en 1243.

XXXIV. Revelin, ou Renelme, en 1263, assigna certains fonds de terre à l'infirmerie, à la

[1] Les frères Ste.-Marthe et Vinchant placent un abbé Bauduin sous l'an 1206. Peut-être la crosse abbatiale était-elle disputée entre ce Bauduin et Guillaume.

Digitized by Google

cuisine et au vestiaire : il est encore cité en 1268, 1269 et 1273 : en mai de cette même année, il est témoin dans une vente faite par un homme noble de sa parenté.

XXXV. Arnoul est cité en 1274. En 1287, il pria Gérard, évêque d'Arras, de partager en deux la paroisse de St.-Vaast de Valenciennes : c'est sous ce même abbé qu'Enguerran, évêque de Cambrai, étant descendu en 1279 au monastère d'Hasnon, pour assister à l'entrevue des comtes de Flandre et de Hainaut, et y ayant passé la nuit, remit à la communauté le lendemain, deuxième férie après le dimanche *Lætare Jerusalem*, un acte par lequel il déclare que l'hospitalité lui a été accordée par faveur, et non par droit. Il mourut en 1294.

XXXVI. Eudes, sous qui Elisabeth, dame de Herstal, fonda en 1295 une chapelle dans l'église de N. D. à Valenciennes. Il repose dans la chapelle de la B. Marie-Magdeleine, où on lisait autrefois cette épitaphe :

rariæ assignavit. Reperitur adhuc 1268, 1269 et 1273; quo anno, mense maio testis est venditionis factæ ab ejus cognato viro nobili.

XXXV. Arnulfus 1274 et 1287; quo anno Gerardum ep. Atrebat. rogavit ut Valencenensem S. Vedasti parochiam in duas divideret. Is est proinde abbas sub quo Ingelrannus ep. Camerac. cum an. 1279, ad monasterium de Hasnon pro parlamento nobilium comitum Flandriæ et Hannoniæ descendisset, ibidemque pernoctasset, postera die feria 2, post *Lætare Jerusalem*, conventui schedulam dedit, qua sibi hospitium ex gratia non ex debito concessum esse confitetur. Obiisse videtur an. 1294.

XXXVI. Odo, sub quo Elisabeth, domina de Herstal, capellaniam in ecclesia B. M. Valencenensis fundavit an. 1295. Jacet in sacello B. Mariæ Magdalenæ, ubi hoc olim legebatur epitaphium :

« Chy gist dans Oides, jadis abbé de Hasnon, quy trespassa en l'an de grâce mil trois cens et ung, » le XXVII de may. Priez Dieu pour son ame. »

XXXVII. Alard. — XXXVIII. Pierre I, mourut en 1309.

XXXIX. Jean II, de Montigny et de Vascon, est nommé abbé par le pape Clément V, la 3me année de son pontificat. Comme il avait contracté beaucoup de dettes, et ne pouvait les payer, il fut frappé d'excommunication, mourut misérablement en 1314, et fut privé de la sépulture ecclésiastique.

XL. Philippe d'Avesnes mourut en 1334.

XLI. Nicolas I, né Lambesc, de parents opulents; il gouvernait le monastère en 1335.

XLII. Jean III, Castellois, issu d'une noble famille, mourut le 13 octobre 1347.

XLIII. Pierre II, de Binch, est cité en 1347, 1348 et 1354. Il fut nommé visiteur des monastères de la province de Reims : dans la suite il remit sa charge à Aimeric, évêque d'Arras, et on lui assigna une pension en 1358.

XLIV. Pierre III, Jacobiers, fils du seigneur de Hornaing, et parent du précédent abbé, adressa en 1367 une supplique au souverain pontife Urbain V, afin que les redevances de l'abbaye envers la chambre apostolique, lui fussent remises, à cause des dettes dont il était surchargé. Il siégea pendant 14 ans, et mourut le 8 mars 1370.

XLV. Jean IV, de Romanis, noble Bourguignon, fils de Jean, et de Jeanne Casteaunensi, neveu de Denis Daunois, maître d'hôtel de la maison royale de France, docteur en droit, releva encore la noblesse de sa naissance par l'éclat

XXXVII. Alardus. — XXXVIII. Petrus I diem clausit extremum 1309.

XXXIX. Johannes II, de Montigny et de Vasconia a Clemente papa V, pontificatus ejusdem anno tertio abbas instituitur, qui cum cœnobium multo ære alieno gravasset, et solvendo impar esset, excommunicationis fulmine percussus misere obiit 1314, et ecclesiastica privatus est sepultura.

XL. Philippus d'Avesnes decessit 1334.

XLI. Nicolaus I, Lambescos, opulentissimis parentibus natus, præerat an. 1335.

XLII. Johannes III, Castellois, nobili prosapia genitus, migravit a seculo 13 oct. 1347.

XLIII. Petrus II, de Binch, 1347, 48 et 54. Visitator exstitit monasteriorum provinciæ Remensis, postea cessit in manu Aimerici episc. Atrebatensis, eique pensio assignata est, 1358.

XLIV. Petrus III, Jacobiers, domini de Hornaing filius, præcedentisque abbatis consanguineus, an. 1367, libellum supplicem Urbano V, summo pontifici obtulit, ut debita servitia cameræ apostolicæ suo monasterio ære alieno plurimum gravato remitterentur. Præfuit annis 14, mortuus 8 martii 1370.

XLV. Johannes IV, de Romanis, nobilis Burgundio, Johannis ex Johanna Casteaunensi filius, Dionysii Daunois regiæ domus Franciæ panis promi nepos, decretorum doctor, nobilitatem generis virtutum omnium splendore illus-

Digitized by Google

travit. Præbendas monachorum auxit, refectorium resarcivit, ac molendinum extruxit; de quo legimus hoc elogium : cum esset totius juris consultissimus, eruditione clarus, pietate conspicuus, religione et conversatione monastica probatus, cum ecclesiam omni cum laude annis 18 rexisset, Hasnonii obiit 7 maii, an. Dom. 1388.

de ses vertus. Il augmenta les prébendes des religieux, répara le réfectoire, et fit construire un moulin. On a dit de lui : « très-versé dans la science du droit, plein d'érudition, remarquable par sa piété, d'une sagesse à toute épreuve en ce qui concerne la religion, et la discipline monastique. Après avoir dignement gouverné son église pendant 18 ans; il mourut à Hasnon, le 7 mai 1388.

XLVI. Nicasius de Horrion moritur an. 1401, ut docet hoc ipsius epitaphium :

XLVI. Nicaise de Horrion meurt en 1401, comme l'indique son épitaphe :

« Chy gist vénérable pere damp Nicaise Horrion, nés en Valenchennes, qui fut religieux de cette » église 58, et abbé 12 ans, qui honorablement gouverna et trespassa l'an de grace 1401, le derrain jour » du mois de septembre. Priez Dieu pour son ame. »

XLVII. Nicolaus II, Vigreux, sedit annis 12, cujus hoc ipsius reperimus epitaphium :

XLVII. Nicolas II, Vigreux, gouverna le monastère 12 ans : son épitaphe est ainsi conçue :

« Cy gist vénérable pere D. Nicolas Vigreux, nés en Valenchennes, qui fut religieux de cette abbaye » longue espace et abbé 12 ans, qui gouverna et fit moult belle reparations en l'église de Nostre-Dame la » Grande et eut la terre de Hasnon, et trespassa l'an de grace 1413, le 5e jour du mois de juing. Priez » Dieu pour l'âme de ly.

XLVIII. Jacobus I, Laboureur *al.* Labours, bulla Johannis papæ XXIII, pontificatus ejusdem anno quarto creatus abbas, usum mitræ et insignium pontificalium a Martino papa V, impetravit an. 1422. Mortuus est 1458, ut discimus ex ejus epitaphio, quo inscriptum marmori, medio in choro quondam legebatur his verbis :

XLVIII. Jacques I, Laboureur, ou Labours, élevé à la dignité abbatiale par une bulle du pape Jean XXIII, la 4me année de son pontificat, obtint du pape Martin V, en 1422, de porter la mitre et les insignes pontificaux. Il mourut en 1458, comme nous l'apprend cette épitaphe gravée sur le marbre qu'on voyait jadis au milieu du chœur de l'église :

« Chy gist vénérable pere dampt Jacques Laboureur, nés de Ruet en Ostrevant, qui honorablement gou- » verna abbés de l'église de cheens XXV ans et VIII mois, et fut religieux XVI ans, qui trespassa l'an de grace » M. CCCC. XXXVIII, le V.e jour du mois de février. Priez Dieu pour son ame. »

XLIX. Bertrandus du Rhesne *al.* du Quesne, Burgundus, doctor in utroque jure, Romæ cum legatis Burgundiæ ducis existens, abbatiam ab Eugenio papa IV, obtinuit 1439, assignata Petro Sicq a fratribus electo et cedenti, pensione. Apoplexia correptus munus abbatiale transcripsit sequenti, vixitque ad annum 1450.

XLIX. Bertrand de Resne, ou du Quesne, bourguignon, docteur en droit civil et canonique, se trouvant à Rome avec les députés du duc de Bourgogne, obtint l'abbaye en 1439, du pape Eugène IV. On assigna une pension à Pierre Sicq, élu par les moines et résignataire. Bertrand, frappé d'apoplexie, transmit la crosse au suivant, et vécut jusqu'en 1450.

L. Laurentius ab Ivoriaco, nobilis Burgundus, an. 1468. Floriacenses *lege* Florinenses monachos, ac in primis Godefridum Godinum adhibuit ad suum reformandum monasterium. Cessit an. 1480, cujus epitaphium in codice ms. reperimus, in hunc modum :

L. Laurent d'Ivoire, noble bourguignon, appela en 1466 les moines de Florines, et spécialement Godefroy Godin, pour réformer l'abbaye d'Hasnon. Il se retira en 1480. Nous trouvons dans un manuscrit son épitaphe ainsi conçue :

Hoc in sarcophago vita functus requiescit
Insignis Laurentius abbas Hasnoniensis,
Moribus ornatus, genuit quem Polliacus,
Ipse pius pater, prudens humilisque, benignus,
Hic et honestatis decus almum religionis
Suasit amore gregem legis præcepta tenere,
Atque reformavit, servareque vota coegit.
Flexibilisque bonis fuerat, rigidusque superbis.
Præsedit monachis annis triginta novenis,
Qui florens annis sibi suspecta libitina
Prætulit ipse gregi Stephanum cognomine du Ploich
Mille quadringentis post Christum Virgine natum,
Quando fluxerunt simul octogintaque septem,
Sedecima maii, qui mortis debita solvens

Dans ce tombeau reposent les dépouilles mortelles de l'illustre Laurent, abbé d'Hasnon. Sa vie fut irréprochable. Il eut pour père Pollacus. Lui-même fut à l'égard de ses religieux un père plein de bonté, prudent, humble et doux. Il mit la vertu en honneur, et sut inspirer aux siens un si grand amour de la religion, qu'il en fit respecter toutes les lois, il réforma sa communauté, et assura l'observance des vœux; facile avec les bons, il se montra sévère avec les orgueilleux. Il gouverna l'abbaye pendant 39 ans. Encore à la fleur de l'âge, craignant déjà la surprise de la mort, il se donna pour successeur, Étienne du Plouich, l'an de Jésus-Christ 1487, le 16 de mai. En payant le tribut à la mort, il quitta le monde pour vivre

Digitized by Google

avec Jésus-Christ. Priez donc le Père suprême de lui accorder le pardon de ses fautes et le royaume céleste.

Mortuus est mundo, victurus postea Christo.
Inde rogo rogans abbatem posce supremum
Ut veniam scelerum det et regnumque polorum.

LI. Jacques II, Berthoud, d'une famille distinguée. Après avoir été religieux de Blandin, et docteur-ès-lois; il parvint à la dignité d'abbé par la cession de Laurent. Il fut à peine un an en charge, et mourut à Malines, le 12 juillet. Il fut enterré dans l'église de St.-Rumold.

LI. Jacobus II, Bertholdi, ex nobili familia natus, monachus Blandiniensis, ac decretorum doctor, per Laurentii cessionem abbatiam consecutus est, quam vix uno possedit anno, Mechliniæ mortuus 12 Julii, et in ecclesia S. Rumoldi sepultus.

LII. Laurent d'Ivoire, déjà mentionné, reprit le gouvernement de l'abbaye, et abdiqua une seconde fois, le 17 juillet 1482.

LII. Laurentius ab Ivoriaco, de quo supra, sumto iterum regimine, iterum abdicavit an. 1482, 17 julii.

LIII. Etienne du Ploich, devenu abbé après la seconde abdication de Laurent d'Ivoire, fut pour ses religieux un modèle de régularité. En 1501, il donna de sages règlements pour la célébration des saints offices. En 1517, il s'adjoignit un coadjuteur.

LIII. Stephanus de Ploich, altera Laurentii d'Ivoire cessione factus abbas, exemplo vitæ regularis suis præluxit fratribus. An. 1501, varia constituit de divinis officiis rite celebrandis, qui demum sibi coadjutorem adscivit an. 1517.

LIV. Jean V, Thierry ou Théry, de coadjuteur devint abbé en 1519, au mois d'août. En 1523, il fit alliance avec Josse, abbé de St.-Martin du Château, près Mortagne. De son temps, il y eut à Hasnon plusieurs religieux, aussi distingués par leur vertu que par leur savoir, et entr'autres, Louis Hocedei, écrivain célèbre. Accablé de vieillesse, Jean mourut à Valenciennes, le 5 décembre 1534. Son corps fut transporté à Hasnon et enterré dans la petite église. On lisait sur son tombeau l'épitaphe suivante :

LIV. Johannes V, Thierry *al.* Thery an. 1519, mense aug. ex coadjutore fit abbas. An. 1523, societatem instituit cum Judoco, abbate S. Martini de Castello juxta Mauritaniam. Ejus tempore plures apud Hasnonium monachi floruerunt, tum pietate tum doctrina, ac in primis Ludovicus Hoscedi scriptor celebris. Senio confectus Johannes apud Valencenas diem supremum obiit 5 decemb. 1534, unde Hasnonium revectus in parvo templo conditus est cum epitaphio sequenti :

« Chy gist vénérable père D. Jehan Tierry, religieux et prevost jadis de St.-Vaast d'Arras, et abbé de » ceens. Cest chapelle avec la nef et clocq et clocher il restaura, qui trespassa l'an 1534, le 5.e jour de » decembre. Priez Dieu pour son ame.

LV. Maximilien de Fallais, était arrière-neveu de Philippe le bon, duc de Bourgogne. L'empereur Charles Quint le nomma à l'abbaye de St.-Nicolas de Midelbourg. Il obtint ensuite celle d'Hasnon, après la mort de Jean. Il la gouverna peu de temps; car il mourut le 28 mars 1536.

LV. Maximilianus de Fallais [1], *al.* de Calhis pronepos Philippi Pii Burgundiæ ducis, nominatione Caroli V, imperatoris abbatiam S. Nicolai de Mildelburgo adeptus est, ac deinde Hasnoniensem per obitum Johannis, quam ad breve tempus gubernavit, siquidem rebus humanis exemtus est 28 martii 1536.

LVI. Nicaise Le Clercq, religieux de St.-Ghislain près Mons, fut d'abord prieur de ce monastère, et en même temps prieur d'Hautmont, sous Charles de Croy. Il devint ensuite abbé d'Hautmont, et enfin d'Hasnon en 1536. Il composa lui-même son épitaphe, que voici :

Moi, qui repose sous cette pierre, j'ai été le pasteur de cette sainte maison. La gloire fugitive de ce monde trompeur a passé pour moi. Je suis ce que tu seras, lecteur; car j'ai été ce que tu es. Pleure sur mes restes et viens prier sur ma sépulture. Pleure et dis: qu'il repose en paix. La terre recouvre mon corps; n'oublie point de demander humblement que mon âme soit admise au royaume des Cieux.

LVI. Nicasius Le Clercq, monachus S. Gisleni prope Montes Hannoniæ, tum prior ejusdem monasterii, necnon Altimontensis sub Carolo de Croy, abbatiam Altimontensem primum, deinde Hasnoniensem obtinuit an. 1536. Ipse sibi adhuc vivens hoc epitaphium posuit :

Ille ego, qui duri recubo sub tegmine saxi,
Hac quoque sacrata pastor in æde fui.
Præteriit falsi properantis gloria mundi.
Sum quod eris, lector, nam quod es, ipse fui.
Plange meos crines, precibus succurre sepulto;
Itaque dic lachrymans, molliter ossa cubent.
Corpus arena tenet, supplex rogitare memento,
Ut pateant animæ cœlica regna meæ.

LVII. Jacques III, de Lattre, prieur du Val-des-Ecoliers à Mons, par la faveur de Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas,

LVII. Jacobus III, de Lattre, prior Vallis scholarium apud Montes Hannoniæ, favente Maria Hungariæ regina, Belgii administratrice, Hasno-

[1] Les seigneurs de Fallais tiraient leur origine de Bauduin de Bourgogne, fils naturel du duc Philippe le Bon.

Digitized by Google

niensem abbatiam obtinuit an. 1540, quam fato ereptus 27 januarii 1543, reliquit. Sepultus est in templo Vallis Scholarium cum hoc epiphio :

Hic requiescit venerandus præsul, qui morum candore Deo, hominibusque gratus vixit, quique prudentia, necnon providasua discretione reipublicæ nostræ perutilis et necessarius fuit. Unde primo hujus conventus ei administratio data est, deinde summi pontificis ac etiam imperatoris Caroli V, providentia, primus patriæ Hasnoniensis constituitur fidei inquisitor, ac demum ob vigilantiam in officio præstitam, abbatiali honore donatur, dignus sane vir, qui mortis jura non subiret.

Hæc in gratiam ejus ediderunt nepotes anno 1557, cal. novembris.

LVIII. Michael I. du Quesnoy, abbas effectus 1544, præfuit annis 25, qui tandem apoplexia suffocatus 20 junii 1569, conditus est in sacello abbatum, cum hoc epitaphio :

Venerando patri ac domino Michaeli du Quesnoy Hasnoniensi abbati XLI. Jacobus Froye successor, memoriæ ergo mœstus posuit. Vixit annos 59, præfuit 25. Obiit 20 die junii mensis anno 1569.

LIX. Jacobus IV, Froye[1], monachus Lætiensis, scripsit tractatum de sanctis Hannoniæ ; dignus plane cujus memoria conservetur in epitaphio sequenti :

Reverendo in Christo patri domino Jacobo Froye abbati defuncto an. 1586, ætatis 58, regiminis 17, optime de religione et hujus ecclesiæ ornatu merito L. Tison, abbas vitam æternam pie precabatur 1616.

LX. Petrus IV, Blondeau, a rege nominatus die 26 aug. 1588, anno ætatis suæ 34, in ecclesia S. Jacobi Valencenensis benedicitur a Matthæo Moulart, episcopo. Præfuit annis 13, mensibus 5, ac tribus diebus, mortuus 20 martii, anno Christi 1602, ætatis 48. Jacet in sacello S. Benedicti.

LXI. Leodegarius Tison, cui defuncto epitaphium sequens a successore positum est.

Reverendus admodum in Christo pater, D. Leodegarius Tison, quondam hujus monasterii abbas vigilantissimus, obiit an. 1626, 26 julii, cum præfuisset 24 annis, vir singularis prudentiæ scientiæ et maximi consilii, cui feliciorem vitam pie precabatur R. dominus Michael de Raisme, abbas.

LXII. Michael II, de Raisme, odeum in templo B. M. majoris apud Valencenas exstruxit, sub quo post tres annos regiminis sepultus est 1630.

obtint l'abbaye d'Hasnon en 1540. Il ne la posséda que jusqu'au 27 janvier 1543, jour de sa mort. Il fut enterré dans l'église du Val-des-Ecoliers. Voici son épitaphe :

Ici repose le vénérable prélat, qui par la douceur de son caractère fut aimé de Dieu et des hommes. Sa prudence et sa prévoyante sagesse furent utiles à notre communauté. On lui confia d'abord le gouvernement de cette maison. Ensuite, le souverain pontife, de concert avec l'empereur Charles-quint, le nomma premier inquisiteur de la Foi dans le Hainaut. Enfin, pour récompenser sa fidélité à remplir cette fonction, il fut honoré de la dignité d'abbé. Homme digne de vivre toujours.

Ses neveux lui ont élevé ce monument aux cal. de novembre 1557.

LVIII. Michel I, du Quesnoy, fut nommé abbé en 1544, et gouverna 25 ans. Il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 20 juin 1569; on l'enterra dans la chapelle des abbés. Voici son épitaphe :

Au vénérable père et seigneur Michel du Quesnoy, 41.e abbé d'Hasnon, Jacques de Froye, son successeur, en pleurant sa mort, a élevé ce monument à sa mémoire. Sa vie a duré 59 ans, sa prélature 25, et il est mort le 20 juin de l'an 1569.

LIX. Jacques IV, Froye, religieux de Liessies, a écrit une histoire des saints du Hainaut. Il mérita que sa mémoire fût honorée de l'épitaphe suivante :

Au révérend père en J. C. et seigneur abbé, Jacques Froye, mort en 1586, la 58.e année de son âge, et la 17.e de son administration, après avoir bien mérité de la religion, et enrichi cette église. L'abbé L. Tison lui a élevé ce mausolée en 1616, en demandant pour lui le repos éternel.

LX. Pierre IV, Blondeau, fut nommé par le roi, le 26 août 1588, la 34.e année de son âge, et reçut la bénédiction abbatiale dans l'église de St.-Jacques à Valenciennes, des mains de l'évêque Matthieu Moulart. Il gouverna 13 ans, 5 mois et 3 jours; et mourut le 20 mars de l'an de J.-C. 1602, à l'âge de 48 ans. Il repose dans la chapelle de St.-Benoît.

LXI. Leger Tison. Voici l'épitaphe que son successeur fit mettre sur sa tombe :

Le très-révérend père en J. C., dom Leger Tison, autrefois abbé très-zélé de ce monastère, est décédé l'an 1626, le 26 juillet, après avoir gouverné 24 ans. Il se distingua par sa rare prudence, son savoir et son éminente sagesse. R. Michel de Raisme, abbé, demande humblement pour lui la vie bienheureuse.

LXII. Michel II, de Raisme, fit construire dans l'église de N. D. la Grande, à Valenciennes, un oratoire, sous lequel il fut enterré, après trois ans de charge, en 1630.

[1] Jacques Froye, né à Ramousies, fut le disciple et l'ami du célèbre Louis de Blois, dont il traduisit et publia les œuvres ascétiques. Il contribua à la fondation du collége des Jésuites à Valenciennes. V. un excellent article de M. Arthur Dinaux, *Archiv. hist.* Nouvelle série, IV, 168. Alors vivait aussi André Du Crocquet, prieur d'Hasnon et docteur en théologie, auteur de plusieurs ouvrages, mort de la peste à Valenciennes, en 1580. Voyez *Galerie Douaisienne*, par M. Duthillœul, 134.

Digitized by Google

LXIII. Jacques V, Sapin, gouverna avec douceur et piété pendant 9 ans. Il mourut en 1639.

LXIV. Archange Michel, religieux de Marchiennes, et docteur en théologie, reçut à Cambrai la bénédiction abbatiale le jour de Ste. Scholastique, 1640. Presque toujours retenu comme député aux états de Hainaut, il ne veilla pas assez à l'observation de la discipline et à l'administration des biens temporels de sa maison. Il mourut à Valenciennes, le 11 août 1653.

LXV. Matthias Le Roulx ne fit qu'augmenter les dettes; il négligea pendant 25 ans la discipline monastique, et ne fit point entretenir les édifices de l'abbaye. Il assista le 5 nov. 1672, à la consécration de l'abbaye de St.-Amand; et enfin, il mourut à Valenciennes, le 12 avril 1676.

LXVI. Bernard Taffin abandonna aux créanciers tous les revenus de son monastère, qui suffirent à peine pour en couvrir les dettes. Il ne retint qu'une pension annuelle nécessaire à sa subsistance et à celle des religieux. Il mourut à Tournai, le 28 juin 1685, à l'âge de 58 ans, comme on le voit d'après son épitaphe :

« Ici est déposé dom Bernard Taffin, très-digne abbé de ce monastère, homme véritablement humble, pacifique et digne d'une plus longue vie. Il gouverna neuf ans, et mourut le 28 juin 1685, à l'âge de 58 ans. Qu'il repose en paix.

LXVII. Michel III, André, autrefois religieux de St.-Martin de Tournai, et prieur de Machemont, retira en partie des mains des séculiers l'administration des biens de son monastère, et paya beaucoup de dettes. Il avait aussi commencé à rétablir la discipline régulière; mais la mort l'empêcha d'achever sa sainte entreprise; il mourut à Laon, et fut enterré le 4 juillet 1694. Peu de temps auparavant, il avait été désigné l'un des commissaires du roi pour l'élection d'un nouvel abbé de St.-Amand.

LXVIII. Rupert de Los ou de Loos, religieux et prévôt de St.-Martin de Tournai, fut nommé abbé par le roi le 24 sept. 1694, et reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque d'Arras, le 21 décembre. En 1712, il avait déjà restauré une grande partie de son monastère, avait rétabli la discipline, et enrichi la sacristie de tous les objets nécessaires au culte. Il reçut pour coadjuteur, au mois d'avril 1714, dom Placide Pouillaude, qui devint ensuite abbé de St.-Sépulcre, où il avait été auparavant religieux. *Ici s'arrête le Gallia Christiana.*

LXIII. Jacobus V, Japin, vir pius et bonus, rexit novem annis, extinctus 1639.

LXIV. Archangelus Michael, monachus Marchianensis, sacræ Theologiæ doctor an. 1640, die festo S. Scholasticæ Cameraci benedictus fuit. Ad Hannoniæ comitia fere semper deputatus, disciplinæ regulari, bonisque temporalibus minus justo invigilavit. Obiit Valencenis die XI aug. 1653 [1].

LXV. Matthias Le Roulx æs alienum auxit, ædificiorum sarta tecta et disciplinam per 23, annos neglexit. Adfuit an. 1672, 5 novemb. ecclesiæ S. Amandi consecrationi; ac denique e vivis excessit Valencenis die 12 april. 1676 [2].

LXVI. Bernardus Taffin cœnobii redditus omnes, qui vix creditoribus sufficiebant, in manibus judicum abjecit, sola ipse cum suis alimentaria pensione contentus. Obiit Tornaci 28 junii 1685, uti ex ejus epitaphio discimus :

Hic situs est amplissimus dominus D. Bernardus Taffin abbas hujus monasterii meritissimus, vir vere humilis et pacificus, longiori vita dignus. Præfuit novem annis. Obiit 28 junii 1685, ætatis suæ 58. Requiescat in pace.

LXVII. Michael III, André [3], monachus S. Martini Tornacensis et prior de Machemont, administrationem bonorum monasterii e manibus secularium ex parte recuperavit : cœnobium multo ære alieno liberavit. Disciplinam quoque regularem instaurare cœperat, sed fato præreptus pium opus consummare non potuit. Lauduni in Gallia defunctus est ac sepultus die 4 julii 1694, postquam non ita pridem unus fuisset ex commissariis a rege nominatis pro electione novi apud S. Amandum abbatis.

LXVIII. Rupertus de Los seu de Loos, monachus et præpositus S. Martini Tornac. a rege nominatus abbas die 24 Septemb. 1693, benedictionem percepit 21 decembris ab episc. Atrebatensis. Jam an. 1712, monasterium magna ex parte restauraverat, disciplinam regularem restituerat, ac ditissima supellectile sacristiam locupletarat. Coadjutorem accepit mense aprili anni 1714, domnum Placidum Pouillaude [4], qui deinde factus est abbas S. Sepulcri unde assumtus fuerat [5]. *Hactenus Gallia Christiana.*

[1] A la mort de Matthieu Le Roulx, le roi d'Espagne avait donné l'abbaye d'Hasnon à dom Raphael Becquet, religieux de St.-Pierre de Gand; mais la prise de Bouchain, 12 mai 1670, ayant fait tomber cette maison sous la domination de la France, l'élection de Dom Raphael devint nulle; et Louis XIV nomma Bernard Taffin.

[2] Cet abbé prenait pour devise : *In voce archangeli.*

[3] Son brevet de nomination est du 1er novembre 1685.

[4] Le brevet royal qui nomme Placide Pouillaude coadjuteur, est du 31 mars 1714; l'acte capitulaire qui le reconnait en ladite qualité est du 22 juin 1715.

[5] Rupert de Los rédigea en 1701 de nouveaux statuts pour ses religieux, ou plutôt fit revivre avec d'utiles additions les anciens règlements donnés en 1468 et en 1568 par ses prédécesseurs.

Digitized by Google

LXIX. Alter coadjutor ex majori priore Theodorus Crespin electus est 1722, qui annis duobus elapsis abbas evasit post obitum prædecessoris. Ipse vitam clausit ann. 1758 [1].

LXX. Thomas de Montfort, antea prior, a fratribus abbas electus est 26 septembris 1758, tunc 56 ætatis annum agebat, et per decennium theologiam in cœnobio edocuerat.

LXXI. Ildephonsus Lernould, qui anno 1782, una cum Everardo Duhamel, abbate Cisoniensi, adfuit benedictioni Gasparis Charlet, ultimi Phanopinensis præsulis. Obiit 4 oct. 1785.

LXIX. Ce fut Théodore Crespin, grand-prieur, qui le suppléa en 1722, comme coadjuteur; il devint abbé au bout de deux ans, à la mort de son prédécesseur, et mourut lui-même en 1758.

LXX. Thomas de Montfort, d'abord prieur, fut élu abbé par les religieux le 25 septembre 1758; il avait alors 56 ans, et avait professé la théologie pendant 10 ans dans l'abbaye.

LXXI. Ildephonse Lernould assista en 1782, avec Evrard Duhamel, abbé de Cysoing, à la bénédiction de Gaspar Charlet, dernier abbé de Phalempin. Mort le 4 octobre 1785.

COENOBIUM AQUICINCTENSE.

Aquicinctense seu Aquicinense S. Salvatoris monasterium ord. S. Benedicti, sic dictum a circumfluentibus aquis, positum est ad Scarpum fluvium, secundo milliari ab urbe Duaco; maximum quidem et ditissimum Thomæ Cantipratensi lib. I Apum c. 6, n. 3. Ejus auctores fuere illustres duo viri Duaceni, Sicherus atque Walterus, qui locum exstruendo monasterio ab Ansello seu Anselmo de Ribodimonte viro nobilissimo an. 1079, acceptum, cum assensu Gerardi episcopi, de suis allodiis dotarunt. Exstat ea de re apud Miræum charta cap. 105, notit. eccl. Belgii, seu c. 40, diplom. Belgicorum, quam Gall. Christ. inter instrumenta recudit. Attamen ex Herimanno in historia restaurationis S. Martini Tornac. Aquicincti sumenda videtur origo, jam ab an. 1077 [2]. Conditum enim est, inquit, annis quindecim ante restauratum Martinianum, quam restaurationem illigat an. 1092, ex quo certe annorum numero si subducas quindecim, superest annus 1077. Ceterum memoratus pontifex Gerardus an. 1086, ecclesiam consecravit in honore D. N. J. C., ejusdemque genitricis S. Mariæ. Multa insuper eidem loco beneficia contulit, necnon Hugo Cameracensis ecclesiæ decanus, antea capellanus Lietberti episcopi, qui Gerardum præcessit, *cujus* (Hugonis) *sanctitatem*, inquit Rodulphus monachus in libro de ipsius Lietberti vita, « monstrant » claustra canonicorum ecclesiæ matris; monstrat monasterium Aquicinctense. » Plura nunc supersedemus dicere, quæ decurrendo abbatum historiam opportunius dicentur. Id solum notare juvat post Locrium, cœnobium istud non modo diœceseos, verum etiam comitatus Atrebatensis, sive Arthesiæ partem esse: unde in comitiis provinciæ hujus, sedet abbas Aquicinctinus et suffragium fert.

ABBAYE D'ANCHIN.

L'abbaye de St.-Sauveur d'Anchin, de l'ordre de St.-Benoît, était située près de la Scarpe, à deux lieues de Douai. Son nom latin lui vient de ce qu'elle est entourée d'eau. Thomas de Cantimpré la dit très-grande et très-riche, dans son livre premier des Abeilles, chap. 6, n.° 3. Elle eut pour fondateur deux illustres Douaisiens, Sicher et Wautier. Anselme de Ribemont, homme d'une naissance illustre, leur donna en 1079 un emplacement pour construire ce monastère, qu'ils dotèrent de leurs propres revenus, avec l'assentiment de l'évêque Gérard. Le Mire rapporte la charte donnée à ce sujet. Hérimann, dans son histoire de la restauration de St.-Martin de Tournai, semble faire remonter la fondation de l'abbaye d'Anchin à l'année 1077. En effet, il dit qu'elle fut fondée 15 ans avant la restauration de l'abbaye de St.-Martin, restauration qu'il fixe à l'an 1092. Or, en retranchant 15 ans de cette date, il reste évidemment 1077. Quoiqu'il en soit, l'évêque Gérard, dont nous avons déjà parlé, consacra cette église, l'an 1086, en l'honneur de N. S. J. C., et de sa sainte Mère Marie. Il lui accorda en outre beaucoup de bienfaits; ce que fit aussi Hugues, doyen de Cambrai, autrefois chapelain de Liébert, prédécesseur de Gérard, sur le siége de Cambrai. Sa piété, dit Rodulphe, en parlant de Hugues, dans l'histoire du même Liébert, s'est manifestée par les cloîtres des chanoines de la métropole, qu'il a fait construire, et par son zèle pour le monastère d'Anchin. Nous n'en dirons pas ici davantage. Les autres faits seront mieux placés dans le cours de l'histoire des abbés. Seulement, nous ferons remarquer avec Ferri de Locres, que cette abbaye appartient au diocèse et au comté d'Arras, ou d'Artois. Aussi, dans les états de la province, l'abbé d'Anchin siége et a droit de suffrage.

[1] L'oraison funèbre de Théodore Crespin fut prononcée le 14 février 1759, à Valenciennes, dans l'église de N. D. la Grande, par le P. Aubert de Cambrai, capucin, stationnaire en ladite église. Ce discours a été imprimé.

[2] La charte par laquelle l'évêque de Cambrai, Gérard II, confirme la fondation d'Anchin, est de l'an 1079. On la trouve incomplète et incorrecte dans Miræus, I. 463, *Gallia Christ.* III, instrum. 87. Nous en possédons à Lille l'original dans lequel Anchin est toujours appelé *Aquicignus*.

Digitized by Google

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Alard ou Adalard, mentionné dans l'*Auctarium* de Molanus, aux calendes d'août, fut d'abord religieux d'Hasnon. Il fut ordonné premier abbé d'Anchin, vers 1079, par Gérard, évêque d'Arras et de Cambrai. En 1083, les religieux d'Affligem lui ayant demandé un supérieur, il leur accorda son prieur nommé Titubald, avec le moine Rodulfe, ainsi que le porte l'histoire d'Affligem. L'année suivante, Alard lui-même vint au monastère d'Affligem, la veille de l'Ascension, et le lendemain, il admit deux religieux à la vêture. Il demeura trois mois dans cette maison. Cet abbé, d'une simplicité toute religieuse, mourut en 1087. Le Mire, chronique bénédictine, pag. 283 et 286.

II. Le B. Alelme, dont le tombeau était renommé pour la guérison de la fièvre, était religieux au Bec, en Normandie, quand il fut appelé au gouvernement de cette abbaye, mais il décéda un an après, 1088. L'*Auctarium* de Molanus le mentionne au 5 septembre.

III. Haimeric ou Aimeri, moine d'Arras, homme lettré, succéda à Alelme. Sous lui, Gelduin, ancien religieux de Laon, abbé de St.-Michel en Thiérache, abdiqua la prélature, et se retira à Anchin où il devait remplacer Aimeri. Hérimann, hist. de la restauration de St.-Martin de Tournai, fait l'éloge d'Aimeri pour avoir beaucoup aidé les auteurs de cette restauration, Odon et ses compagnons, et surtout pour avoir fait substituer une règle monastique à la vie purement cléricale; lui-même leur aurait conféré l'habit. Voyez, Cousin, hist. de Touruai, siècle XI, pag. 137. Il fut l'un des quatre abbés à qui le pape Urbain II écrivit en 1093, au sujet de Lambert, élu au siége d'Arras. Cette lettre est la XIII^e^ dans l'appendice du t. X des conc. de Labbe, p. 452. Il se rendit aussi au concile de Clermont avec le même Lambert, et souscrivit à un privilége pour le monastère d'Elnon, le XII des cal. de novembre en 1097, la IV.^e^ de son pontificat. Le même abbé, en 1100, reçut de cet évêque, un bras de saint Georges, que Robert, comte de Flandre, avait apporté de Jérusalem, et le transporta à Anchin, le III des calendes de juillet. Sa mort arriva en 1102.

IV. Gelduin, ancien abbé de St.-Michel en Thiérache, retiré à Anchin, fut élu abbé à la mort d'Aimeri. En 1104, le pape Pascal lui confirma les prevôtés de N. D. d'Aymeries et de St.-Georges; mais en 1109, il renonça aussi à cette nouvelle prélature, comme nous l'apprend une lettre du couvent à Lambert, évêque d'Arras, 103.^e^ des épitres de Lambert. Alors il se retira à St.-Bertin.

ABBATUM INDEX.

I. Alardus seu Adalardus, cujus meminit auctarium Molani calendis augusti, monachus Hasnoniensis, ordinatur in primum abbatem Aquicinctinum circa an. 1079, a Gerardo II, Atrebatensi et Camerac. episcopo. An. 1083. Affligemii fratribus pastorem petentibus, priorem suum nomine Titubaldum cum fratre Rodulfo concessit, ex hist. Affligemensi. Ipse vero Alardus anno sequenti in pervigilio Ascensionis Domini, ad monasterium Affligemense accessit, ubi postridie ad habitum monasticum duos fratres admisit, nec inde abscessit nisi post tres menses. Obiisse legitur vir miræ simplicitatis an. 1087, de quo Miræus in chronico Benedictino p. 283 et 286.

II. B. Alelmus ad cujus tumulum multi feruntur a febre sanati, erat Beccensis monachus in Normannia, quando accitus est ad regendum hoc monasterium; sed heu, vix uno elapso anno decessit 1088. Recensetur in auctario Molani die 5 septembris.

III. Hamericus seu Aimericus Atrebatensis monachus, litteris eruditus, Alelmo suffectus est, cujus tempore Gelduinus, ex monacho Laudunensi abbas S. Michaelis in Teorascia, abdicata præfectura, Aquicinctum venit, ibique reclusus vixit, Haimerici successor futurus. Porro laudatur Haimericus ab Herimanno in narratione de restaurato S. Martini Tornac. cœnobio, quod hujus restaurationis auctores, Odonem scilicet ac socios plurimum adjuverit, ejusque potissimum consilio monasticum institutum pro clericali assumserint; imo habitum ipsis contulerit, ex Cognato, Hist. Tornac. secul. XI, p. 137. Unus etiam est e quatuor abbatibus ad quos Urbanus II, papa scripsit anno circiter 1093, in causa Lamberti electi ad episcopalem sedem Atrebatensem, quæ quidem epistola est numero XIII. in appendice tomi X, conc. Labb. p. 452. Ad concilium vero Claromontense profectus est cum eodem Lamberto episc. an. 1095, cujus item privilegio pro cœnobio Elnonensi subscripsit XII cal. nov. anno Christi 1097, quarto ejus pontificatus. Idem abbas an. 1100, brachium S. Georgii quod Robertus Flandrensis comes ab Jerosolymis secum detulerat, ab eodem accepit, intulitque Aquicinctum III cal. julii; denique moritur an. 1102.

IV. Gelduinus ex abbate S. Michaelis in Teorascia Aquicincti reclusus, post Aimericum electus est abbas. An. 1104, cellas S. Mariæ in Aymeries [1] et S. Georgii Paschalis papa ei confirmavit Sed et huic novæ prælaturæ nuntium remisit an. 1109, ut discimus ex epistola conventus ad Lambertum ep. Atrebat. quæ est 103, inter Lamberti epistolas; tumque ad S. Bertini

[1] Nous parlerons ci-après du prieuré d'Aymeries. Quant à celui de St.-Georges, il était situé près d'Hesdin, hors de la circonscription ancienne et moderne du diocèse de Cambrai.

Digitized by Google

monasterium secessit, paulo post iterum expetendus in abbatem Aquicinctinum ; sed minime annuit. Exstat S. Anselmi epistola *Gelduino reverendo abbati Aquicinensis cœnobii* inscripta, qui eum de quibusdam dubiis consuluerat.

V. Robertus communibus votis Gelduino cedenti subrogatur, ut probat epistola conventus ad eumdem episcopum, quæ est 104. Sed cum ægre ferret insectatione quorumdam secularium vexari ecclesiam sibi creditam, maxime quia hoc ei imputabatur, consilio accepto dimisit abbatiam an. 1111 *al.* 1112. « Imo vero tradit » Iperius an. 1110, monasterium Aquicincti ad » religionem reparatum esse per Lambertum » abbatem Bertinianum, cum ex monachorum » dissensionibus nactus esset opportunitatem, » monachis Aquicincti inter se tumultuantibus, » in tantum ut suum abbatem expellentes depo» nerent. Hoc itaque domnus Lambertus consi» derans, per secretos internuntios, illos indu» xit, ut virum venerabilem, etc., sibi sumerent » in abbatem, quo collapsa eorum ecclesia re» levaretur. Et eis nominari fecit domnum Al» visum monachum nostrum (Bertinianum) » reformatum, ecclesiæ S. Vedasti tunc inten» dentem. » Quod utique factum non esse constat, priusquam Gelduinus iterum in abbatem expetitus, excusari ob infirmam valetudinem obtinuisset, scripta epistola ad Lambertum Atrebat. ep. quæ est 112, in laudata collectione. Quod etiam confirmatur altera conventus ad eundem præsulem epistola quæ est 114. Sed nec ista Iperii narratio veritati omnimode consonans est, ut mox videbimus. Cæterum addit Iperius Gelduinum, Aquicinctinum olim abbatem, cum efficere non potuisset, ut Pontius abbas Cluniacensis ad S. Bertinum veniret [1], transfretasse in Angliam, ubi non multo post obierit.

VI. Alvisus ex monacho Sithiensi prior Vedastinus, excusato Gelduino postulatur in abbatem, ut liquet ex epistola 114. A. prioris Aquicinensis et totius conventus ad Lambertum ecclesiæ Atrebat. episcopum. « Hac siquidem » ejus precantur clementiam, quatenus D. Lam» bertum abbatem S. Bertini super hoc negotio » pulset; ut quia monachus sui cœnobii est » professus, eorum assentiri dignetur votis, » largiendo eum (Alvisum) in quo acclamavit » totius sanior capituli assensus unanimis. » Ex quibus sane verbis efficitur contra Iperium, inscio Lamberto abbate Sithiensi et inconsulto, nedum instigante, ut hic auctor asserit, electum fuisse Alvisum in abbatem Aquicinensem. Annuit vero Lambertus ep. Aquicinensium precibus, in eamque rem scripsit primum Johanni Morinorum episcopo, his verbis :

« ..... rogamus sanctitatem vestram, de qua » multum confidimus, immo præsumimus, qua» tenus electionem, quam Aquicinenses fratres » de filio vestro Alviso S. Vedasti priore fecerunt,

Peu après, la maison d'Anchin le redemanda de nouveau pour abbé, mais en vain. Il existe une lettre de St. Anselme, adressée au révérend Gelduin, abbé d'Anchin, qui l'avait consulté sur certains doutes.

V. Robert fut subrogé d'une voix unanime à Gelduin, qui se retira, comme le prouve la lettre du couvent au même évêque ; mais comme il voyait avec peine les persécutions que certains séculiers faisaient souffrir à son église, et qu'on lui imputait faussement, il prit conseil et se démit en 1111 ou 1112. Iperius remarque qu'en 1110, le monastère d'Anchin fut ramené à la discipline religieuse par Lambert, abbé de St.-Bertin, qui en avait trouvé l'occasion dans les dissensions des religieux. Ces derniers s'étant révoltés, l'avaient déposé et expulsé. Lambert, voyant cet état de choses, dépêcha des agents secrets pour les déterminer à choisir un homme vénérable, qui relèverait leur église de ses ruines. Il les décida à nommer Alvise, religieux réformé de St.-Bertin, qui alors dirigeait l'église de St.-Vaast. Il est évident que ceci n'a pu se faire avant que Gelduin, nommé de nouveau abbé, eût obtenu de justifier son refus par des raisons de santé, lettre 112, adressée à Lambert, dans la collection déjà citée ; cela est encore confirmé par une autre lettre du couvent au même évêque, n° 114 ; mais le récit d'Iperius manque de vraisemblance, comme nous le verrons. Du reste, Iperius ajoute que Gelduin, autrefois abbé d'Anchin, n'ayant pu faire venir à St.-Bertin Ponce, abbé de Cluny, passa en Angleterre, où il mourut peu de temps après.

VI. Alvise, ancien religieux de Sithiu, prieur de St.-Vaast, après le refus de Gelduin, fut demandé pour abbé, comme le dit la 114e lettre de A, prieur d'Anchin, et de tout le couvent, à Lambert, évêque d'Arras ; ils conjurent sa clémence d'intéresser Lambert, abbé de St.-Bertin, à cette affaire, afin qu'en sa qualité de moine de cette maison, il souscrive à leurs vœux, en leur accordant Alvise, demandé par la plus saine partie du chapitre. Il résulte de là, contre l'assertion d'Iperius, que ce fut à l'insu, et à plus forte raison, sans l'instigation de Lambert, comme cet écrivain l'affirme, qu'Alvise fut élu abbé d'Anchin. Néanmoins, Lambert obtempéra au désir des religieux d'Anchin, et se hâta d'écrire en ces termes à Jean, évêque de Térouane :

« Nous prions votre sainteté, en qui nous » avons pleine confiance, de vouloir confirmer » avec nous, et consolider le choix qu'ont fait les » religieux d'Anchin, de votre fils Alvise, prieur

[1] Ferri de Locres explique tout autrement cette retraite de l'abbé Gelduin.

Digitized by Google

» de St.-Vaast, et qu'en vertu de l'autorité que » vous tenez de Dieu, vous les aidiez à l'ob- » tenir pour abbé; » et il écrivit enfin à l'abbé Lambert : « Puisque les religieux d'Anchin ont » élu Alvise prieur de St.-Vaast, qu'il vous plaise » donc de le leur donner pour abbé, et de le » soumettre à l'obéissance de notre église, etc.» Alvise siégeait déjà en 1112, indic. v, le XIII des calendes de juillet, année où Pascal II lui confirma le prieuré de St.-Georges, près Hesdin. L'année suivante, le XII des calendes de juillet, Odon, évêque de Cambrai, restaurateur du monastère de St.-Martin de Cambrai, et 1.er abbé depuis cette réforme, après avoir renoncé à son évêché, mourut à Anchin, et y fut inhumé le 8e jour de son arrivée dans l'abbaye. Il souscrivit en 1123, à la charte de Robert, évêque d'Arras, pour le monastère de Sithiu, et à celle de Burchard, évêque de Cambrai, pour St.-Denis en Broqueroye, où il est appelé Algise. En 1128, il assiste au sacre du roi Philippe à Reims, en outre, on voit son nom dans les lettres de Guarin, évêque d'Amiens, pour l'abbaye de Lihuns, en 1130 ou 1131, année où il fut élevé à l'évêché d'Arras, après avoir, dit Ipérius, suivant le conseil et l'assistance de Lambert, abbé de St.-Bertin, réformé l'église d'Anchin, et l'avoir élevé dans le spirituel comme dans le temporel; saint Bernard en fait l'éloge dans sa 65.e lettre.

VII. Goswin ou Warin, déjà philosophe célèbre, lorsque l'abbé Alvise était à la tête du monastère d'Anchin, s'y retira pour se livrer à l'étude d'une philosophie plus sainte, et y fit profession en 1113 ou 1114. L'abbé Goswin est mentionné en 1131, dans le cartulaire de Lihuns, fol. 22 v. Gosvin est inscrit après l'évêque Alvise, dans la charte de l'institution des chanoines réguliers dans l'église de St.-Martin d'Amiens, par Varin, évêque de cette ville, en 1135. Le même Gosvin, en 1138, souscrit la lettre d'Alvise, évêque d'Arras pour Marœul, en 1139, le 11 des calendes de décembre, il est présent dans l'assemblée des abbés tenue à Rebais, et reçoit du pape Innocent un rescrit commun à tous. Il est nommé Gosson dans la charte où Alvise accorde à Robert, abbé de Corbie, l'autel du Ransart, en 1142, la XII.e de son épiscopat. Il est appelé Goduin dans la charte de cette même année et de ce même évêque, pour Lihuns. En 1143, il apposa son nom à la donation de l'autel d'Omneis, faite par le même évêque à St.-Nicaise de Reims, suivant le cartulaire de cette abbaye. Il est encore mentionné en 1145, dans la lettre de Thierry, évêque d'Amiens, qui érige en abbaye les prieurés de St.-Martin et de St.-Acheul; cette année-là, il est encore appelé Gosson dans une charte d'Hasnon; il assista au concile de Reims, sous Eugène

» nobiscum confirmetis et confortetis, vel ut » eum abbatem habeant, secundum auctorita- » tem vobis a Deo donatam instanter adjuvetis. Tamdemque scripsit abbati Lamberto : « Elec- » tionem siquidem Aquicinenses fratres de priore » S. Vedasti Alviso fecerunt, placeat ergo vobis » eum illis donare in abbatem, et nobis ad » obedientiam nostræ ecclesiæ absolutum red- » dere, etc.» Præerat autem Alvisus jam anno saltem 1112[1], ind. v, die vero XIII, calend. julii, quo Paschalis II, papa ei prioratum S. Georgii prope Hesdinium confirmavit. An. seq. XII, cal. julii B. Odo Cameracensis episcopus, Tornacensis S. Martini monasterii instaurator, et primus ab instauratione abbas dimisso episcopatu, obiit Aquicincti, ibidemque sepultus est, octavo die suæ *conversationis* in monasterio. Subscripsit, 1123, chartæ Roberti episcopi Atrebat. pro Sithiensi monasterio, itemque chartæ Burchardi Camerac. episc. pro S. Dionysio in Broqueroia, ubi dicitur *Algisus*. Anno 1128, interfuit Alvisus inaugurationi Philippi regis Remis peractæ. Insuper ejus nomen inscriptum reperitur litteris Guarini Ambianensis episcopi pro Lehumio seu cella Lihunensi an. 1130 *al.* 1131, quo tandem ad episcopatum Atrebatensem evectus est, postquam, inquit Iperius, consilio et auxilio Lamberti abbatis Bertiniensis, Aquicinctinam ecclesiam reformasset et in spiritualibus ac temporalibus exaltasset. Ejus edisserit laudes S. Bernardus epist. 65.

VII. B. Goswinus, qui et Gosso, Goson, Goduinus, Gorvinus seu Gorguinius, et etiam Warinus jam celebris philosophus, cum Alvisus abbas Aquicinctensi monasterio præesset, sanctioris philosophiæ studio illuc se recepit, ibique monasticen professus est an. 1113 vel 1114, Gosvinus abbas nuncupatur an. 1131, in chartulario Lehunensi fol. 22. ℣. quo anno interfuit concilio Remensi cui præfuit Innocentius II, et 1142, ibidem fol. 23. Gosvinus post Alvisum episcopum subscriptus habetur in charta institutionis canonicorum regul. in eccl. S. Martini intra muros urbis Ambianensis a Warino Ambianensi episcopo factæ an. 1135. Idem Goswinus an. 1138, litteris Alvisi ep. Atrebat. pro Marcolo subscripsit. An. 1139, XI cal. decembris in cœtu abbatum apud Resbacum coacto præsens, commune omnibus rescriptum accepit ab Innoc. papa. Gosso dicitur in charta ejusdem Alvisi Roberto abbati Corbeiensi altare de Ransart concedentis an. 1142, episcopatus sui XII. Apellatur vero Goduinus in tabula ejusdem anni ejusdemque episcopi pro Lehunio. An. 1143, nomen apposuit donationi altaris de Omneis factæ S. Nicasio Remensi ab eodem episcopo, ex tabulario hujus monasterii. Memoratur insuper 1145, in litteris Theoderici episc. Ambianensis, quibus prioratus S. Martini et S. Acheoli in

[1] Mabillon rapporte un titre daté : *Apud Sengin anno incarnati Verbi MCXII, mense septembri*, d'où il semblerait résulter qu'en 1112, il y avait un abbé d'Anchin, nommé Simon; mais ne faut-il pas lire MCCXII, au lieu de MCXII?

Digitized by Google

abbatias eriguntur, quo etiam anno dicitur Goson in charta Hasnoniensi. Interfuit concilio Remensi sub Eugenio III, an 1147, et 1153, synodo Atrebatensi, ubi Godescalcus episcopus quamdam chartam publicavit. An. 1155, in insula Aquicinensi dedicata est ecclesia B. Dei genitricis Mariæ a Godescalco Atrebat. episcopo, mense julio, ex additamentis ad Sigeberti chronicon. Subscripsit 1139, pacto inter abbatem et advocatum Cysoniensem, ab archiepiscopo Remensi, Atrebatensi et Noviomensi episcopis firmato, rursumque an. 1164. Dedit an. 1160, Theobaldo abbati S. Martini de Gemellis decimam de Leitbutvilla, ex tabul. hujus cœnobii. Paciscitur 1163, cum Walterio abbate S. Judoci ad mare pro decima de Seri; et 1165, cum Eustachio abbate S. Vindiciani seu Montis S. Eligii, ex archivo Corbeiensi. Denique sese ipse Warinum vocat in subscriptione compositionis inter cœnobia Judocense supra mare et Aquicinctense a Frumaldo archid. Atrebatensi factæ an. 1165, ex chartario S. Judoci. Pepigit an. 1166, cum Anselmo abbate Cysonii, sequestris Hugone S. Amandi et Gerardo Viconiæ abbatibus. Migravit ad Dominum hoc anno, VII idus octobris, die Dominica, sepultus in ecclesia B. Mariæ virginis, in loco ubi orare consueverat, ex additamentis ad Sigeberti chronicon, Miræo in fastis, Locrio, et Andrea Valerio in bibliotheca Belgica; de quo etiam Molanus in Natal. SS. Belgii, die 9 oct.

VIII. Alexander ex priore factus abbas, decessoris vitam conscripsit[1], teste Locrio in catalogo scriptorum Artesiæ ad calcem chronici Belgici. Circa annum 1170, quoddam donum accepit ab Anselmo Cysonii abb. ex cod. ms. bibl. Colbert. An. 1173, varias sanctorum reliquias undequaque collectas in arca auro et argento affabre obtecta inclusit; inter ipsum etiam et Gerardum abbatem de Gardo pacis arbiter fuit Frumaldus archidiaconus Atreb. postmodum episc. Decessit Alexander hoc an. 1174, ex chron. Andrensi, sepultusque est ad sinistrum altaris B. Mariæ, ubi lapis marmoreus quatuor columnis innixus ad ejus memoriam positus est.

IX. Simon I, hujus loci asceta, mortui Alexandri partes excepit anno saltem 1175. Reperitur 1178, in charta Montis S. Martini. Cumque anno sequenti a concilio Romano rediret, ad Claram-vallem divertit, ubi donatus S. Bernardi reliquiis, eas in suo monasterio decenter reposuit. Anno 1180, mense sept., habito cum fratribus consilio veterem ecclesiam S. Salvatoris angustiorem destruere decrevit, et anno seq. ind. XIV, luna XIII, concurrente III, etc., anno a prima constructione ecclesiæ centesimo tertio, mense martio, die 2 ejusdem mensis, id est feria 2 post Dominicam 2, Quadragesimæ, novæ amplioris fundamenta jecit. Missa igitur

III, 1147, et en 1153, au synode d'Arras, où l'évêque Godescalc publia une charte. En 1155, dans l'île d'Anchin Godescalc, évêque d'Arras, fit la dédicace de l'église de N. D., au mois de juillet, d'après le supplément de la chronique de Sigebert. Il souscrivit, en 1159, à un traité entre l'abbé et l'avoué de Cysoing, confirmé par l'archevêque de Reims, et les évêques d'Arras et de Noyon. Il donna en 1160 à Theobalde, abbé de St.-Martin-aux-Jumeaux, la dîme de Lesbutville, suivant le cartulaire de ce couvent. Il passa un traité en 1163 avec Gautier, abbé de St.-Josse, pour la dîme de Séri; et en 1165 avec Eustache, abbé de St.-Vindicien ou du Mont-St.-Eloi, d'après les archives de Corbie. Enfin, il se nomme lui-même Warin, dans la souscription de l'accord entre l'abbaye St.-Josse-sur-mer et celle d'Anchin, fait par Frumauld, archidiacre d'Arras, selon le cartulaire de St.-Josse. Il transigea en 1166 avec Anselme, abbé de Cysoing, et sous l'arbitrage de Hugues, abbé de St.-Amand, et Gérard, abbé de Vicogne. Il mourut cette même année, le dimanche VII des ides d'octobre, et fut inhumé dans l'église de la Ste.-Vierge, au lieu même où il avait coutume de prier. Voyez le supplément à la chronique de Sigebert, Le Mire, Locres, et Valère-André, dans la bibliothèque belgique. Molanus en parle aussi, *Natal. SS. Belg.* 9 octob.

VIII. Alexandre, de prieur devint abbé, il écrivit la vie de son prédécesseur, suivant Ferri de Locres, dans le catalogue des écrivains de l'Artois, à la fin de la chronique belge, vers 1170, il reçut un présent d'Anselme, abbé de Cysoing, d'après un ms. bibl. Colbert. En 1173, il renferma dans une châsse d'or et d'argent magnifiquement travaillée, plusieurs reliques de saints, recueillies de part et d'autre. Frumauld, archidiacre d'Arras, puis évêque, fut arbitre entre lui et Gérard, abbé du Gard. Alexandre mourut en 1174, d'après la chronique d'Andre, et fut enterré à gauche de l'autel de la Vierge. Une table de marbre, soutenue par quatre colonnes, fut consacrée à sa mémoire.

IX. Simon I, moine d'Anchin, succéda à Alexandre, au plus tard en 1175. On le voit en 1178, dans la charte du Mont-St.-Martin, et l'année suivante, en revenant du concile de Rome, il s'arrêta à Clairvaux, où on lui donna les reliques de St. Bernard, qu'il plaça honorablement dans son monastère, en septembre 1180, après avoir pris conseil de ses religieux, il résolut d'abattre l'ancienne église du St.-Sauveur, qui était trop petite, et l'année suivante, ind. XIV, lune XIII, concurrent III, 103 ans après la construction de la première église, le 2 mars, c'est-à-dire le lendemain du 2.e dimanche de Carême, il jeta les fondements d'une nouvelle église plus vaste,

[1] Cette vie du B. Gossuin a été imprimée à Douai, chez Marc Wyon, in-8°, 1620, par les soins de Richard Gibbon, qui l'attribue à deux moines d'Anchin. Voyez aussi la collection des *Historiens de France*, par dom Bouquet, XIV. 4.

Digitized by Google

après la messe de la Ste. Trinité; Simon, accompagné des deux abbés, Jean de St.-Amand et Nicolas de Maroilles, avec les reliques des saints, les croix, les encensoirs et les cierges, tous les religieux en chappes, s'avança vers l'emplacement du temple nouveau. Bauduin, seigneur de Pequincourt, s'y trouvait à la tête d'une foule de chevaliers et d'autres fidèles. Il posa et cimenta de ses mains la première pierre des fondations, et il y eut une grande réjouissance dans l'église, d'après la chronique d'Anchin. Le même abbé, en 1187, transigea avec Anselme de Orriville, sur la dîme du territoire de Vicogne, (archives de Corbie), et en 1195, avec Bernard, abbé de Ham, sous l'arbitrage de Hugues, abbé de Cercamp, dont le prédécesseur Artauld, peu auparavant, avait aussi traité avec lui. A cette époque, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, venait de mourir de la peste au siége de Ptolémaïs ou d'Acre; il s'éleva une contestation entre Philippe, roi de France, et Bauduin, comte de Hainaut, sur la possession de la Flandre; ce différend fut soumis aux arbitres Guillaume, archevêque de Reims, Pierre, évêque d'Arras, Simon, abbé d'Anchin, et Daniel, abbé de Cambron. La Flandre fut divisée en deux parties, dont l'une échut à Philippe; l'autre à Bauduin, avec le titre de comte de Flandre. Vinchant, annales du Hainaut, p. 256. Simon mourut en 1202 ou 1201, d'après Ferri de Locres.

de SS. Trinitate celebrata, Simon abbas, duobus secum assumtis abbatibus, Johanne videlicet S. Amandi et Nicolao Maricolensi, cum sanctorum reliquiis, crucibus et thuribulis ac cereis, cum tota congregatione fratrum cappis solemnibus indutorum, precessit ad locum. Ibi aderat Balduinus comes istius pagi dicti *de Pesquencourt*, cum frequenti turba militum et aliorum Christi fidelium. Primum lapidem in fundamento comes manibus suis cum cæmento posuit, et in ecclesia magnum gaudium fuit. Hactenus chronicon Aquicinctinum. Idem abbas an. 1187, transegit cum Alelmo de Orrivilla super decimatione territorii de Viconia, ex archivo Corbeiensi, et 1195, cum Bernardo abbate Hamensi, arbitro Hugone Cari-Campi abbate, cujus cum decessore Artaudo paulo ante pepigerat, ex archivo Corbeiensi. Ea vero tempestate, Philippo Elsatio, Flandriæ comite, in expugnatione Ptolemaidis sive Acræ, peste extincto, orta est contentio inter Philippum Francorum regem et Balduinum Hannoniæ comitem, uter Flandriam possideret, qua lite tandem judicio arbitrorum subdita, Guillelmi scilicet Remensis archiep. Petri ep. Atrebat. Simonis Aquicinensis et Danielis Camberonensis abbatum, divisa est Flandria in duas partes, quarum altera Philippo cessit, altera Balduino cum titulo Flandriæ comitis. Ita Vinchantius in Annalibus Hannoniæ, pag. 256. E vivis tandem Simon excessit an. 1202, vel 1201, ex Locrio.

X. Adam I, déjà cité comme abbé en 1201, dans le troisième cartulaire de St.-Bertin, sans doute, à cause des manières différentes de compter, et, en 1201, dans le registre de Corbie; la même année, le 7 février, il absout, et admet à la participation des sacrifices, Robert de Rœux, chevalier, qui se montrait repentant des outrages faits au monastère. En 1207, le dimanche des Rameaux, Adam entra pour la première fois avec son couvent dans la grande église, qui n'était pas encore achevée. Il décéda en 1204, le 20 mai, d'après le nécrologe de Fémi, et fut enterré à l'entrée de l'église.

X. Adam I, reperitur abbas jam an. 1201, in tertio chartulario S. Bertini, pro diverso nimirum computandi more, et 1202, in archivo Corbeiensi; quo etiam anno Robertum de Rooth militem de injuriis monasterio illatis pœnitentem, recepit in gratiam et participationem sacrificiorum, die 7 febr. Anno 1207, dominica Palmarum, prima vice Adam cum suo conventu majorem ecclesiam necdum absolutam ingressus est. Interiit an. 1204, 20 maii, ex necrologio Fidemiensi, conditus in ipso ingressu templi.

XI. Guillaume I succéda à Adam en 1207, au mois de mai; il ratifia la vente faite par A, prieur de St.-Sulpice de Dourlens, à Arnould, abbé de Cercamp, (archives de Corbie). Il est transféré l'année suivante au gouvernement de St.-Amand. Voyez cet article.

XI. Willelmus I, Adamo suffectus, an. 1207; mense maio; ratam habuit venditionem Arnaldo, abbati Cari-campi, factam ab A. priore S. Sulpitii de Durlando, ex archivo Corbeiensi. Transfertur anno seq. ad regimen S. Amandi, ubi vide.

XII. Simon II est mentionné en 1208, dans la charte d'Hasnon. Il passe un traité en 1209, avec la maison des Lépreux d'Amiens, que son oncle Simon I avait commencée; il ajouta deux clochers et onze cloches. Il jeta les fondements du cloître en 1213, et en 1218, le 24 décembre, il bénit le chœur de son église qu'il venait de terminer. A cette solemnité fut appelé Ebrard ou Evrard, évêque d'Amiens. Au mois d'août 1216, il entra en société de prières avec Raoul, abbé de Fécamp, suivant le cartulaire de ce monas-

XII. Simon II, memoratur hoc an. 1208, in charta Hasnoniensi. Paciscitur an. 1209, cum domo leprosorum Ambianensi, ex archivo Corbeiensi. Is inceptam ecclesiam ab avunculo suo Simone I, abbate, feliciter consummavit, additis duobus campanilibus cum undecim campanis. Claustrum etiam an. 1213, ædificare cœpit, et 1218, die 24 decembris, chorum ecclesiæ nuper constructum benedici curavit, ad quam solemnitatem vocatus est Ebrardus seu Everardus ep. Ambianensis. An. 1216, mense Augusto so-

Digitized by Google

cietatem precum iniit cum Radulfo abbate Fiscanni, ex chartul. hujus monasterii. Jus mitræ et annuli, necnon sacerdotalia et altaris ornamenta benedicendi et successoribus impetravit an. 1219, ab Honorio III, summo pontifice. Præerat adhuc abbas optimus an. 1227, quem obiisse legimus 1233, pro veteri more computandi annos.

XIII. Willelmus II, le Parent, decessoris virtutum heres non minus quam sedis, an. 1232, transigit cum manosterio Gillengensi. Ei Balduinus, dominus de Belval, satisfecit an. 1235, pro illatis a fratribus suis Hugone et Johanne, prioratui de Durlando injuriis, ex archivo Corbeiensi, ubi etiam composuisse legitur cum Gerardo decano et capitulo Ambianensi, super decima de Bellaquercu, an. 1239, mense maio. Dicitur autem præfuisse annis decem ac mensibus novem. Obiit vero XI. cal. febr.

XIV. Jacobus de Bethunia, ex prosapia toparcharum hujus nominis, Petri et Godelidis filius, recipitur in monachum a Simone abbate, ac deinde post obitum Willelmi, in ejus locum subrogatur. Exstant ejus litteræ in chartophylacio domestico pro Radulpho milite toparcha de Inchy an. 1247, mense decembri. Fato fungitur an. 1250, prælaturæ septimo, humatus in choro majoris ecclesiæ sub tumulo marmoreo, cum inscriptione :

Hic jacet domnus Jacobus noster Aquicinctensis abbas decimus quartus, qui hanc ecclesiam anno Dominicæ incarnationis millessimo ducentesimo, quinquagesimo, decimo cal. novembris fecit consecrari a domino Petro (de Albano) venerabili legato cardinali et Alemanniæ legato.

XV. Willelmus III, Brunel, præpositus Aquicinctensis, successit ex martyrologio, ubi dicitur *vir per omnia laudabilis*. Memoratur an. 1251, mense julio, in tabulario Cysoniensi, quod asservatur in bibliotheca Colbertina. Quædam permutavit an. 1259, cum abbatia Viconiensi Eidem attulit reliquias Gerardus de Jauche, quarum depositioni adfuisse legitur an. 1260. Bernardus de Abbatis-villa, episcopus Ambianensis. In choro sepultus est, insigni tectus marmore, cujus mortem alii consignant an. 1264, alii 1271, post annos 21 regiminis. Annus 1264, melius cohæret cum sequentibus.

XVI. Anselmus seu Ansellus rexit sex annis, ut palam fit ex ipsius epitaphio, in hæc verba :

Hinc patris Ansellus Benedicti rexit ovile
Abbas sedecimus senis duntaxat aristis,
Christo devotus et relligionis amator.

XVII. Adam II, Ghisny, nonnulla commutat an. 1271, cum abbatissa de Honore Dei ; et an. 1277, compositionem fecit cum abbate Viconiensi. Præfuisse dicitur annis 13.

tère. Il obtint en 1219, pour lui et pour ses successeurs, le droit de porter la mître et l'anneau, et de bénir les ornements sacerdotaux et linges d'autel. Ce vertueux abbé siégeait encore en 1227; il trépassa en 1233, selon l'ancienne manière de compter.

XIII. Guillaume II, le Parent, digne héritier des vertus de son prédécesseur. En 1232, il transigea avec le monastère de Gillenghien. Bauduin, seigneur de Belval, lui donna satisfaction en 1235, pour les outrages que ses frères Hugues et Jean avaient faits au prieuré de Dourlens, (archives de Corbie, où l'on voit aussi qu'il composa, avec Gérard, doyen, et le chapitre d'Amiens, sur la dîme de Beauquesne, en mai 1239.) Il siégea dix ans et neuf mois ; il mourut le 11 des calendes de février.

XIV. Jacques de Béthune, de la maison des seigneurs de ce nom, fils de Pierre, et de Godelide, fit profession sous l'abbé Simon, et à la mort de Guillaume, fut élu en sa place. Les archives de la maison contiennent des lettres de cet abbé, de décembre 1247, en faveur de Raoul d'Inchy, chevalier. Il mourut en 1250, la septième année de sa prélature, et fut inhumé dans le chœur de la grande église, sous un tombeau de marbre, avec cette inscription :

Ici repose Jacques, 14.e abbé d'Anchin, qui fit consacrer cette église en 1250, le 10 des calendes de novembre, par le vénérable Pierre d'Albano, cardinal et légat d'Allemagne.

XV. Guillaume III, Brunel, prévôt d'Anchin, lui succéda, suivant le martyrologe où il est nommé : homme louable en toutes choses. Il est mentionné en juillet 1251, au cartulaire de Cysoing, conservé dans la bibliothèque Colbert. Il fit quelques échanges en 1259, avec l'abbaye de Vicogne. Gérard de Jauche lui apporta des reliques, à la déposition desquelles se trouva, en 1260, Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, 1260. Il fut inhumé dans le chœur, sous un beau marbre. Les uns assignent sa mort à l'année 1264, les autres à 1271, après 21 ans de prélature. L'année 1264 s'accorde mieux avec ce qui suit.

XVI. Anselme, ou Ansel, gouverna pendant six ans, comme on le voit par son épitaphe ainsi conçue :

Ici repose Anselme, 16.e abbé, qui régit le troupeau de saint Benoît pendant six années : homme dévoué au Seigneur, et d'un grand zèle religieux.

XVII. Adam II, Ghisny, fit quelques échanges en 1271 avec l'abbesse de l'Honneur-Dieu, et en 1277, il composa avec l'abbé de Vicogne. Il siégea 13 ans.

Digitized by Google

XVIII. Jean I, Baillet, ou de Dinant, fut confirmé et béni en 1286, d'après le Trésor des chartes du roi en 1630; la même année, il est mentionné au 34.e registre des archives royales de Paris.

XIX. Everard siégeait en 1289; et en 1295, le dimanche après la Conception de la Vierge, il passe un traité avec Robert, comte d'Artois, d'après le registre manuscrit de Maillart, célèbre avocat au parlement de Paris, registre intitulé : Extraits des chartes d'Artois.

XX. Jean II est mentionné en 1300, au mois de février, et en 1304, dans le cartulaire de Cysoing, de la bibliothèque Colbert, et en 1308, le premier vendredi du mois de mai, dans le ms. précité de Maillart, il entra en société avec les chanoines de l'église de N. D. de Cambrai, et il fut convenu, entr'autres conditions, que l'abbé et les religieux occuperaient dans le chœur les stalles des chanoines, qu'ils en recevraient les rétributions, et que les chanoines seraient traités de même à Anchin. Il décéda en 1310.

XXI. Hugues I fit alliance avec les chanoines d'Amiens et les religieux de Cantimpré. On loue son zèle pour l'observation de la discipline et sa sollicitude envers les morts, pour lesquels il fonda un service annuel, le 2.e jour après l'oct. de la Pentecôte. Il trépassa en 1317.

XXII. Pierre I n'est connu que par l'épitaphe suivante :

Pierre, notre 21.e abbé, aima bien tendrement tous ses religieux; et la mort nous le ravit après cinq ans de prélature.

XXIII. Eustache, docteur en théologie, est cité dans le nécrologe de Fémi, au 1.er juin.

XXIV. Jean III, en 1317, ou mieux 1337, le 10 octobre, est appelé le successeur d'Eustache, et déclare avoir payé à Cysoing, six livres de la monnaie courante, dont il est redevable envers chaque nouvel abbé de Cysoing, d'après le cartulaire de Cysoing, bibliothèque Colbert. C'est peut-être ce Jean de la Bassée, qui en 1340, au mois de mars, accorda la communion des suffrages à Berenger Borelle, surnommé Bourguignon, homme célèbre et chevalier, parce qu'il avait défendu l'abbaye contre les irruptions d'Edouard, roi d'Angleterre.

XXV. Jean IV, le Bœuf, dont la pierre sépulcrale porte le distique suivant :

Il gouverna ses religieux dans une profonde paix, augmenta les revenus du monastère, fut zélé pour la gloire de Dieu.

XVI. Jean V, d'Esquerchin, homme noble et plein de zèle pour les trépassés, fonda un anni-

XVIII. Johannes I, Baillet, aliis de Dinant, confirmatus est atque benedictus an. 1286, *ex regio thes.* 1630, quo etiam anno memoratur in regesto 34, archivi regii Paris.

XIX. Everardus sedebat 1289 et 1295, quo anno, die Dominica post festum Conceptionis B. M. virginis, paciscitur cum Roberto Artesiæ comite, ex codice ms. domini Maillart, patroni celebris [1] in parlamento Parisiensi, cui titulus est : *Extraits des chartes d'Artois* [2].

XX. Johannes II memoratur anno 1300, mense febr. et 1304, in tabulario Cysonii, apud bibliothecam Colbertinam, et 1308, prima die Veneris in mense maio, in præfato codice ms. domini Maillart. Societatem iniisse legitur cum canonicis ecclesiæ B. M. Camerac. ea inter alias lege, ut abbas et monachi in choro canonicorum sedes conscenderent, et distributiones acciperent, et ita canonici haberentur Aquicincti. Mortem oppetiit an. 1310.

XXI. Hugo I fœdus pepigit cum canonicis Ambianensibus, et fratribus cœnobii Cantipratensis. Laudatur ejus studium pro conservanda disciplina, necnon sollicitudo pro defunctis, quibus feria 2 post octavas Pentecostes officium annuale fundavit. Obiisse fertur 1317.

XXII. Petrus I ex epitaphio solum innotescit, his verbis :

Vicenus primus noster Petrus exstitit abbas,
Qui cunctos summe fratres dilexit, et illum
Mors rapuit, quinis nobis dum præfuit annis.

XXIII. Eustachius, sacræ theologiæ doctor, recensetur in necrologio Fidemiensi, die prima junii.

XXIV. Johannes III, an. 1317, *lege* 1337, die 10 oct. Eustachii successor dictus, declarat se Cysonio solvisse sex libras monetæ currentis, quibus tenetur erga quemlibet novum Cysonii abbatem, ex tab. Cysonii asservato in bibliotheca Colbertina. Fortasse is est Johannes de Basseria, qui an. 1340, mense martio, suffragiorum tribuit communionem illustri viro et militi Beringario Borello, cognomine *Burgundo*, propterea quod abbatiam defendisset contra Eduardi regis Anglorum irruptiones.

XXV. Johannes IV, Bovis, cujus lapidi sepulcrali hoc distychon insculptum dicunt :

Pace alta fratres rexit, proventibus auxit
Istud cœnobium, divinis laudibus instans.

XXVI. Johannes V, d'Escrechin seu d'Esquerchin, vir nobilis et pius erga defunctorum ani-

[1] Adrien Maillart, à qui l'on doit une fort bonne édition des Coutumes générales d'Artois, in-folio, Paris, 1766.
[2] Cet acte se trouve aux archives du Pas-de-Calais, dans un *vidimus* donné par l'official d'Arras, en août 1299.

Digitized by Google

mas, instituit anniversarium quale sit pro abbatibus, pro iis maxime qui quotidianam monachorum refectionem auxerant. Ipse demum iisdem appositus est anno 1344, post quem vacasse aliquandiu abbatia videtur.

XXVII. Amedeus de Laviniaco, *al.* de Lamecho, sollicitum maxime se præbuit sartis tectis abbatiæ juribus servandis; cumque, ait chronicon, incredibili ratione cœnobium auxisset divitiis et missarum solemnitate exornasset spatio decem annorum, mortuus est an. 1357.

XXVIII. Rodolfus seu Radulfus de Longavilla moritur an. 1369, ita laudatus a veteri poëta :

Radulfus vir magnanimus vigesimus abbas,
Et sextus, sumtu magno, magnoque labore
Hostes ecclesiæ nostræ reparare coëgit
Dedecus illatum, vim scilicet hanc quotannis
Succensis ceræ cernes facibus reparatam.

XXIX. Petrus II, de Novavilla, laudatus etiam ob jurium defensionem, exstinctus est an. 1380.

XXX. Johannes VI, de Beschot *al.* le Bostot, vitæ cursum absolvit an. 1391, qui præ modestia noluit in templo sepeliri cum abbatibus, sed in cœmeterio cum novitiis et conversis. Ei tamen hoc epitaphium in sacello B. Mariæ appositum est :

versaire semblable à celui des abbés, pour ceux surtout qui ont augmenté la réfection quotidienne des religieux. Lui-même mourut en 1344. Après sa mort le siége fut vacant pendant quelque temps.

XXVII. Amédée de Laviniac, ou de Lamech montra beaucoup de sollicitude pour les droits de l'abbaye et la réparation des bâtiments; et la chronique dit qu'il agrandit le monastère d'une manière admirable, et qu'il y fit célébrer le St. sacrifice avec pompe pendant dix ans. Il mourut en 1357.

XXVIII. Rodolphe ou Raoul de Longueville est mort en 1369. Un ancien poète fait ainsi son éloge :

Raoul, homme magnanime, fut notre 26.e abbé; il força nos ennemis à réparer les outrages qu'ils avaient faits à cette église. En mémoire de quoi vous voyez tous les ans un luminaire solennel.

XXIX. Pierre II, de Neuville, louable défenseur des droits du monastère, mourut en 1380.

XXX. Jean VI, de Beschot ou de Bostot, décéda en 1391, et par modestie, ne voulut point être inhumé dans l'église avec les abbés, mais dans le cimetière, avec les novices et les convers. On lui apposa cette épitaphe dans la chapelle de la Vierge :

Cy gist le bon abbé, qui sans benbance voulu estre enterré.

XXXI. Henricus Cofladellis, *al.* de Conflant, nobilis Burgundus antea prioris officium gesserat in prioratu S. Machuti in Anglia abbatiæ subdito. An. 1407, die 23 julii renovat societatem cum Fiscanno, ex tabul. Fiscann. Memoratur an. 1410, in schedis D. Maillart. Obiisse creditur an. 1421, sepultus in choro ad sedes novitiorum.

XXXII. Johannes VII, de Batheria sacræ theologiæ ac decretorum baccalaureus, ex priore sub Henrico abbate, eidem successit. An. 1432, transigit cum abbatissa de Honore Dei seu Flinensi. Divini officii, ut decet abbatem ex regula, studiosissimus, statuit quotidie SS. Trinitatis et Salvatoris nostri fieri commemorationem in vesperis et matutinis; et feria tertia non impedita, de SS. Trin. celebrari officium; idemque B. M. cultui addictus sacellum illud egregium, quod ad latus sinistrum chori visitur, extrui curavit. Spiritum Deo reddidit an. 1448, conditus in basilica B. Mariæ.

XXXIII. Petrus III, Toulet, via Spiritus sancti a fratribus electus, domum prudenter administravit. Templum ditavit organis pneumaticis excellentissimis, et sacristiam pretiosioribus ornamentis. Ædes abbatiales amplissimas cum insigni oratorio erexit, aliaque plurima

XXXI. Henri Cofladelle, ou de Conflant, noble bourguignon, avait d'abord été prieur de St.-Machut en Angleterre, dépendant de l'abbaye d'Anchin. En 1407, le 23 juillet, il renouvelle son alliance avec Fecamp, cartul. de Fecamp. Il est mentionné dans les extraits de Maillart. On croit qu'il mourut en 1421. Il est enterré dans le chœur, près des stalles des novices.

XXXII. Jean VII, de Batherie, bachelier en théologie et en droit, était prieur sous l'abbé Henri, et lui succéda. En 1432, il transige avec l'abbesse de l'Honneur-Dieu ou de Flines. Plein de zèle pour la célébration des saints offices, comme il sied à un abbé régulier, il fit faire tous les jours, à vêpres et à matines, la commémoration de la sainte Trinité et de notre Sauveur, et célébrer l'office de la Trinité la 3.e férie non empêchée. Dévoué au culte de la Ste. Vierge, il fit bâtir la magnifique chapelle que l'on voit à gauche du chœur. Il rendit son âme à Dieu en 1448, et fut inhumé dans la basilique de N. D.

XXXIII. Pierre III, Toulet, élu par les religieux sous l'inspiration du St.-Esprit, administra cette maison avec sagesse. Il enrichit l'église de très-belles orgues et la sacristie des ornements les plus précieux. Il bâtit un magnifique quartier abbatial avec un oratoire remarquable; il fit en-

Digitized by Google

core d'autres belles choses qu'il serait trop long d'énumérer. Enfin il quitta cette vie en 1464.

XXXIV. Hugues II, de Lohes, reçut une bulle de Sixte IV, qui enjoignait à l'abbé de Cantimpré et à l'official de Cambrai, d'obliger sous la foi du serment à restitution, tous ceux qui retenaient les biens du monastère; des coupes, des vases d'or et d'argent, des livres, des croix, des calices, des étoles et autres choses semblables, d'où il résulte qu'à cette époque l'abbaye avait éprouvé des dilapidations. Cependant Hugues enrichit le sanctuaire d'une mître en or, ornée de pierres précieuses d'un tel poids que, vu la difficulté de la porter, on finit par la diviser pour en faire deux autres. Il fit fondre ensuite un aigle pour le lutrin sur lequel on chante l'évangile, sept candelabres d'airain pour les degrés du presbytère, et une crosse pastorale d'or et d'argent. Enfin, il entra dans le séjour de paix en 1470, suivant d'autres, en 1477, ou 1481.

XXXV. Guillaume IV, d'Osterel, doué d'une grande piété, s'efforça d'exciter ses religieux à l'amour de la vertu, mais ses forces n'y suffirent pas; aussi, lorsqu'il eut atteint l'âge de 73 ans, il s'adjoignit un coadjuteur, Jean Coëne, abbé de Marchiennes, qui fut obligé de se retirer à cause de l'indiscipline de certains moines. Il augmenta les ornements de l'église, fit faire un bâton d'or d'où pendait au-dessus de l'autel la capsule (ciboire) du St.-Sacrement; il ajouta des courtines de soie au maître-autel, des coupes d'argent et autres ornements; érigea une chapelle en l'honneur de St. Benoît, notre patron, et construisit le refuge de Cambrai. Ce même abbé entra en société avec les religieux de St. Vaast et de St.-Thierry, près de Reims. Philippe, archiduc d'Autriche, le créa son chancelier, et l'admit dans son conseil privé. Sa mort arriva en 1511, après qu'il se fut choisi un successeur. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait bâtie en l'honneur de St. Benoît.

XXXVI. Charles Cokin, ou d'Arragon, d'un esprit pénétrant, choisi par son prédécesseur pour lui succéder, administra avec une grande prudence, une grande probité pendant 40 ans, depuis l'année de sa désignation comme successeur, jusqu'en 1546, époque de sa mort. Or, j'en dirais beaucoup plus, s'il m'était permis d'énumérer ici tout ce qu'il a fait de bien, car il ne le céda en rien à aucun de ses devanciers. On le voit figurer en 1531, sur le cartulaire de St.-Remi de Reims; et en 1545, dans les *Extraits* de Maillart. Durant la guerre entre l'empereur et le roi de France, il fut contraint de se refugier à Douai; et enfin accablé par l'âge, il se choisit un successeur.

XXXVII. Jean VIII, Asset, d'abord religieux de St.-Vaast, sous son oncle paternel, habile théologien et canoniste, alors abbé de St.-André, près de Bruges, et ensuite coadjuteur

præclare gessit, quæ longum esset enumerare. Denique transiit ex hac vita an. 1464.

XXXIV. Hugo II, de Lohes, bullam obtinuit a Sixto IV, summo pontifice, in qua mandatur abbati Cantipratano et officiali Cameracensi, ut adhibito jurejurando ad restitutionem cogant eos qui aliquas monasterii possessiones, sciphos, vasa aurea, argentea, libros, cruces, calices, stolas et alia retinebant, ex quibus patet eo tempore monasterium dilapidationem passum esse. Attamen Hugo sacrarium ditavit mitra pretiosissima auro, unionibus et gemmis ornata et onerata, tantique ponderis, ut cum vix gestari posset, duæ ex illa postea conflatæ et compactæ sint. Insuper aquilam pro analogio in quo canitur Evangelium, et septem candelabra ad gradus presbyterii, ex ære cyprio, ac pedum pastorale ex auro et argento affabre conflari fecit. Demum quievit in pace an. 1470 *al.* 1477 vel 1481.

XXXV. Guillelmus IV, d'Osterel, eximia pietate præditus, suos etiam ad virtutis studium accendere pro viribus contendit, sed imparibus; quare ad hoc pium opus, cum jam ætatis annum ageret 73, sibi coadjutorem adscivit Johannem Coëne, abbatem Marchianensem, qui cum venisset, quorumdam improbitate monachorum abscedere cogitur. Ecclesiæ res auxit, baculum aureum ex quo pendet capsula sanctissimi sacramenti supra summum altare fieri curavit; cortinas principis aræ holosericas, sciphos argenteos et alia ornamenta suppeditavit. Sacellum sancto patri Benedicto perhonorificum statuit, necnon hospitium Cameracense construxit. Idem abbas societatem inivit cum Vedastinis monachis et S. Theoderici prope Remos. Eum Philippus archidux Austriæ cancellarium suum creavit et intimis consiliis suis adhibuit. Desiit esse in vivis an. 1511, postquam adlegisset successorem, et in sacello, quod ad honorem S. Benedicti extruerat, sepultus est.

XXXVI. Carolus Cokin, *al.* d'Arragon, vir acris ingenii, electus a decessore qui succederet, magna prudentiæ laude et morum probitate annis quadraginta rexisse dicitur, quorum utique sumendum est exordium ab anno quo in successorem adscitus est, ut pote quem an. 1546, mortuum ferunt. Porro longior forem, si per quælibet præclare ab eo facta excurrere animus esset; nulli enim antecessorum secundus in ulla re fuit. Occurrit an 1531, in tabulario S. Remigii Remensis; et 1545, in schedis domini Maillart. Sæviente bello inter Imperatorem et Galliarum regem, Duacum sese recipere compulsus est, tandemque ingravescente ætate successorem sibi elegit.

XXXVII. Johannes VIII, Asset, primum fuit Vedastinus monachus sub abbate patruo, vir sacræ theologiæ et juris canonici peritissimus, tum abbas S. Andreæ juxta Brugas, deinde

Digitized by Google

coadjutor Aquicinctinus an. 1542, ac denique hujus cœnobii abbas, mortuo Carolo an. 1545, *al.* 1546. Sub eo degebant quinquaginta monachi, quibus abunde quidquid necessarium et honestum adesse volebat. Providus etiam in pauperes, totum quod ex mensis tam sua quam fratrum, diebus dominicis, feriis tertia et quinta, residuum erat, ex antiquo more, distribui voluit. Infirmorum vero præsertim curam gerens, ex mensa sua quodlibet lautissimum mittebat. Prioratum S. Sulpitii e manibus quorumdam, qui hunc occasione bellorum occupaverant, lite Parisiis intentata recuperavit. Demum sublatis oneribus, quibus oppressum erat monasterium, pie et devote efflavit animam ex sanguinis profluvio an. 1555. Ipsius epitaphium subjungimus:

Eximii marmor claudit patris ossa Johannis
Asset, quem in lucem protulit Attrebatum,
Vedasti in claustrum teneris qui ductus ab annis
Arripuit sacræ relligionis iter:
Andreæ sancti tandem post jure creatus
Abbas, commissas hic bene pavit oves.
Majori at Christus meritum dignatus honore
Effecit nostrum non sine laude patrem.
Fulmine, restituit tum campanile perustum,
Templaque vestivit vestibus innumeris.

XXXVIII. Johannes IX, Lentailleur, Atrebas, in Universitate Parisiensi sacras et humaniores litteras cum hebraicæ et græcæ linguarum peritia hausit, quarum deinde studia apud suos strenue promovit. Idem quoque disciplinæ regularis observantissimus omnem movit lapidem ut subditos ad emendationis vitæ semitam revocaret, eosque primum ad victum et vestitum communem reduxit, sensimque postea perfectiorem vivendi rationem inire, favente in primis Atrebatensi episcopo, curavit. Non solum autem studuit domesticæ rei, sed et publicam promovere sollicitus fuit. In academia Duacensi nuper erecta insigne gymnasium excitavit, quod patribus societatis Jesu regendum commisit. Anno 1557, adfuit tanquam commissarius electioni Johannis du Quesne, in abbatem S. Martini. Illum tanti faciebant episcopus Atrebatensis et Artesiæ gubernator, ut quoties Atrebati habebantur comitia, primus sententiam diceret, licet in ordine primus non esset. Deflevit mortem Ludovici Blosii abbatis Lætiensis, cui familiaritate conjunctus erat, an. 1566. Ipse vero pie, ut vixerat, mortuus est anno incerto [1], cujus funus solemniter prosecutus est Arnoldus Gantois, abbas Marchianensis.

XXXIX. Warnerus Daureus, solemnem Aquicincti benedictionem accepit præsente Dominico Capron, Laubiensi abbate, qui defunctus est an. 1570. Cum autem non multo post quidam amicus abbatis insimulatus esset, quasi Duacum et Bochianum urbes hostibus tradere voluisset, ipse abbas, ne his suspicio-

d'Anchin, en 1542; et enfin abbé de ce monastère, après la mort de Charles en 1545 ou 1546. Quarante religieux étaient sous sa direction, et il voulut leur procurer en abondance tout ce qui était nécessaire et convenable. Bienveillant pour les pauvres, il leur faisait distribuer les dimanches, mardis et vendredis, tout ce qui restait de sa table et de celle de ses religieux. Il avait un soin particulier des infirmes, et leur envoyait les meilleurs mets de sa table. Il recouvra par un procès intenté à Paris, le prieuré de St.-Sulpice, dont quelques particuliers s'étaient emparés pendant les guerres. Enfin, après avoir acquitté toutes les dettes qui accablaient le monastère, il rendit pieusement son âme à Dieu, à la suite d'un flux de sang. Voici son épitaphe :

Ce marbre couvre les restes de Jean Asset, notre vertueux abbé, natif d'Arras, et qui élevé dès sa plus tendre enfance dans le monastère de St.-Vaast, s'y forma aux habitudes de la vie religieuse. Nommé plus tard abbé de St.-André, il gouverna son troupeau avec sagesse; puis, le Seigneur l'ayant jugé digne d'un plus grand honneur, l'éleva au titre glorieux d'abbé d'Anchin. Il rétablit le clocher consumé par la foudre, et enrichit notre église de nombreux ornements.

XXXVIII. Jean IX, Lentailleur, d'Arras, qui avait puisé à l'Université de Paris une connaissance approfondie des lettres sacrées et profanes, aussi bien que du grec et de l'hébreu, encouragea ensuite ces mêmes études dans son monastère. Très-fidèle observateur de la discipline monastique, il s'efforça de rappeler ses sujets dans les voies d'une vie plus régulière, et après les avoir ramenés à l'uniformité d'aliment et de vêtement, il les accoutuma peu à peu, avec l'assistance de l'évêque d'Arras, à un genre de vie meilleure. Non-seulement il s'occupa des affaires de sa maison; il fut encore plein de sollicitudes pour celles du pays. L'Université de Douai venait d'être fondée; il y institua un collége célèbre qu'il confia à la direction des Jésuites. En 1557, il se trouva, en qualité de commissaire, à l'élection de Jean du Quesne, abbé de St.-Martin. L'évêque d'Arras et le gouverneur d'Artois avaient une telle estime pour lui que, dans l'assemblée des états, il opinait le premier, bien qu'il ne fût pas le premier par son rang. En 1566, il eut à déplorer la mort de Louis de Blois, abbé de Liessies, son intime ami. On ignore l'année de sa mort qui fut sainte comme l'avait été sa vie. Arnould Gantois, abbé de Marchiennes, fit ses funérailles avec solennité.

XXXIX. Warner de Daure reçut solennellement la bénédiction à Anchin, en présence de Dominique Capron, abbé de Lobbes, qui mourut en 1570. Quelque temps après, un de ses amis ayant été accusé de vouloir livrer aux ennemis les villes de Douai et de Bouchain, Warner, pour se soustraire aux soupçons de complicité, s'enfuit

[1] Il mourut le 20 juin 1574; son oraison funèbre fut prononcée aux Dominicains de Douai par le docteur Thomas Stapleton.

Digitized by Google

d'abord à St.-Quentin, puis à Paris, et ensuite en Lorraine. Alors quelques religieux, à qui la discipline de notre abbé paraissait trop austère, saisirent cette occasion pour demander à l'archiduc la permission d'en nommer un autre, et ils l'obtinrent. Aussitôt, Joachim Zoette, principal acteur de cette faction, fut élu; et le grand vicaire d'Arras le confirma en l'absence de l'évêque qui, effrayé des menaces de l'archiduc et des agents du fisc, se tenait en exil. Lorsqu'il fut de retour, il annulla cette confirmation. Néanmoins le faux abbé alla trouver l'évêque de Tournai et le suffragant de Cambrai, pour leur demander la bénédiction; sur leur refus, il la reçut à Bruxelles. Ensuite, s'étant concilié à Cambrai la faveur du roi, il en devint l'aumônier, et peu après il mourut de la peste. Warner, qui lui survécut quelques années, (jusqu'en 1595), suivant l'histoire de Fémy, administra en paix son abbaye.

XL. Jean X, Faveau, d'abord prieur de St.-Georges, près Hesdin, fut substitué à Warner, dans le gouvernement abbatial. Ferri de Locres, dans sa chronique belge, publiée en 1616, témoigne assez que Jean vivait à cette époque.

XLI. Jean XI, de Meere, siégeait en 1625.

XLII. Jean XII, de Vauchel ou de Vaucel, assiste à la bénédiction de Joseph de Calonne, abbé de Blangy, le 10 juin 1640.

XLIII. François de Calonne, le même peut-être dont L. Fr. Wery et autres délégués du chapitre, reçurent le serment en 1670, assista, recouvert de la mître, avec les autres abbés, à la consécration solennelle de St.-Amand, en 1672, au mois de novembre. On lui donna pour coadjuteur, le cardinal d'Estrées, qui devint abbé lors de sa cession volontaire, le 31 octobre 1681.

XLIV. César d'Estrées, cardinal et évêque de Laon, gouverna cette abbaye depuis l'an 1681 jusqu'en 1714, et mourut à Paris, le 19 décemb.

XLV. Melchior de Polignac, cardinal, est désigné abbé par le roi très-chrétien, le 8 juin 1715. Il était aussi abbé de Corbie et de Bonport. Son éloquence, son génie, ses ambassades le rendent célèbre; son nom est connu jusque sur les nations barbares. François de Bernemicourt de Saluce, religieux de l'abbaye, fut son coadjuteur. Il mourut le 20 nov. 1741, âgé de plus de 80 ans. *Ici s'arrête le Gall. Christ.*

nibus implicaretur, aufugit, primum in urbem sancti Quintini, deinde Parisios, demumque Lotharingiam adiit. Interea nonnulli, quibus haud placuerat severior abbatis disciplina, arrepta occasione hac, alterius eligendi licentiam postularunt ab Archiduce et obtinuerunt; statimque electus est Joachimus Zoëtte, præcipuus hujus factionis actor, quem vicariatus Atrebatensis confirmavit, absente episcopo, qui minis Archiducis et stipatoribus fiscalium territus exsulabat, quique postmodum ab exsilio reversus eam confirmationem rescidit. Accedit nihilominus hic pseudoabbas ad episcopum Tornacensem et ad suffraganeum Cameracensem, ut benedictionem ab eis accipiat, sed illis abnuentibus, Bruxellis eam percepit. Denique Cameraci inita Regis gratia, cui ab eleemosynis factus est, ibidem paulo post extinguitur peste. Warnerus autem aliquot annis superstes, usque ad an. 1595, ex hist. Fidemii, rexit pacifice monasterium [1].

XL. Johannes X, Faveau, antea S. Georgii apud Hesdinum prior, in abbatiali regimine Warnero suffectus est, quem Locrius, in suo chronico Belgico, an. 1616 evulgato, sat clare innuit ad hunc annum pervenisse.

XLI. Johannes XI, de Meere, præerat an. 1625.

XLII. Johannes XII, du Vauchel *al.* de Vaucel, adest benedictioni Josephi de Calonne, abbatis Blangiacensis die decima junii an. 1640.

XLIII. Franciscus de Calonne, is forte cujus sacramentum exceperunt Lambertus Franciscus Wery et alii a capitulo deputati an. 1670, adfuit cum aliis abbatibus infula redimitus solemni ecclesiæ S. Amandi consecrationi an. 1672, mense novembri. Datur ei coadjutor eminentissimus cardinalis d'Estrées, qui cessione voluntaria præcedentis fit abbas ultima die oct. 1681 [2].

XLIV. Cæsar d'Estrées, cardinalis et episcopus Laudunensis, hanc abbatiam obtinuit anno 1681 ad 1714, quo Lutetiæ vitam absolvit 19 decembris.

XLV. Melchior de Polignac S. R. E. cardinalis, designatur abbas a Rege christianissimo 8 junii 1715. Abbas etiam erat Corbeiensis, et Boniportus; facundia, ingenio, variis legationibus celeberrimus, nullis ignotus est populis, etiam barbaris. Coadjutorem [3] habuit N. de Bernemicourt de Saluce, cœnobii alumnum. Obiit die 20 nov. 1741, octogenario major [4]. *Hactenus Gallia Christ.*

[1] François de Bar, prieur d'Anchin, a écrit une vie de Warner de Daure, qui repose manuscrite à la biblioth. de Douai, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages du même auteur. François de Bar mourut à Anchin, le 25 mars 1606, âgé de 68 ans. M. le docteur Escallier est auteur d'un bon travail sur les mss. de François de Bar; nous faisons des vœux pour qu'il le livre à l'impression. Voyez *Galerie Douaisienne*, par M. Duthillœul, p. 14.

[2] François de Calonne, après s'être démis, adressa à ses religieux une lettre d'adieu, remplie des sentiments les plus paternels. Nous regrettons bien que la longueur de ce document nous empêche de l'insérer ici.

[3] Ce coadjuteur mourut avant le cardinal de Polignac.

[4] Le cardinal de Polignac fut relégué à Anchin de 1718 à 1721. Ce fut, dit-on, durant ce temps qu'il composa une

Digitized by Google

XLVI. Carolus Moreel. Remis defunctus an. 1744.

XLVII. Cardinalis ab Arvernia, qui vivere desiit ann. 1745.

XVIII. Princeps Mutinensis obiit an. 1746.

XLIX. Henricus-Benedictus-Maria-Clemens, cardinalis Eboracensis, breviculo regio 25 nov. 1751, abbas commendatarius [1].

XLVI. Charles Moreel, mort à Reims, en 1744.

XLVII. Le cardinal d'Auvergne, mort en 1745.

XLVIII. Le prince de Modène, mort en 1746.

XLIX. Henri-Benoît-Marie-Clément, cardinal d'York, nommé abbé commendataire, par brevet du roi, en date du 25 novembre 1751.

MONASTERIUM S. WINOCI BERGENSE.

Bergense S. Winoci monasterium, ord. S. Benedicti, in diœcesi olim Tarvanensi, postea Iprensi, suam eximiæ hujus sancti famæ originem debet. Cum enim sub annum 900 vel 920, ex Meyero, Balduinus, cognomento Calvus, Flandriæ comes, firmato apud Bergas præsidio, corpus S. Winoci abbatis, quod ex Woromholtensi monasterio Audomaropolim, ob grassantes Normannos delatum fuerat, ad ecclesiam SS. Martini et Winoci, ab ipso Bergis in decliviori parte oppidi ædificatam pro clericis secularibus (modo parochialem) transtulisset, ac post centum et amplius annos, seu 1028, ex Meyero, citius tamen fortasse aliquot annis, ut mox videbitur, prædicti clerici rem divinam negligenter peragerent [2], Balduino Barbato Flandriæ itidem comiti visum est S. Winoco cœnobium extruere in superiori oppidi parte, eoque corpus sacrum inferre, monachis ex Bertiniano monasterio accitis, quibus tum possessiones pulsorum canonicorum, tum census Wormholtanos attribuit.

SERIES ABBATUM [3].

I. Rodericus ex monacho Vedastino abbas Sithiuensis an. 1021, deinde simul Bergensis

BERGHES SAINT-WINOC.

Le monastère de St.-Winoc, de l'ordre de St.-Benoît, autrefois dans le diocèse de Térouane, ensuite d'Ipres, doit son origine à la haute renommée de ce saint. Vers 900 ou 920, d'après Meyer; Bauduin le Chauve, comte de Flandre, après avoir campé près de Berghes, transporta le corps de l'abbé St. Winoc, qui, du monastère de Wormhout, avait été transféré à St.-Omer, à cause des invasions des Normands, dans l'église de St.-Martin et de St.-Winoc, batie pour les clercs séculiers dans le bas de la ville; cent ans après, et même plus; ou en 1028, selon Meyer, peut-être quelques années auparavant, la négligence des clercs, dont nous avons déjà parlé, dans le service divin, fit que Bauduin, le Barbu, comte de Flandre, fonda à St.-Winoc une abbaye dans le haut de la ville, y transporta le corps sacré, demanda des religieux de St.-Bertin, à qui il donna les biens des chanoines qu'il avait expulsés, et le cens de Wormhout.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Roderic, de moine de St.-Vaast, fut abbé de Sithiu, en 1021, et en même temps de Ber-

bonne partie de son beau poème l'*Anti-Lucrèce*. Voici comment M. de Boze, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, parle des rapports du cardinal de Polignac avec l'abbaye d'Anchin : « Quand il alla à » Anchin, il étoit en procès avec les religieux de cette abbaye, qui ne l'avoient jamais vu. A son aspect, les inimitiés, » les differends cessèrent; ils lui rendirent des respects qu'il n'exigeoit pas; ils voulurent absolument se charger de » toute la dépense de sa maison; et M. le cardinal de Polignac, touché d'un procédé si peu attendu, y répondit par » une générosité dont il était seul capable; il leur abandonna les revenus de l'abbaye à moitié moins qu'on ne lui en » offroit ailleurs; pour les augmenter encore, il fit dessécher une prodigieuse étendue de marais, qui devinrent aussitôt » d'un grand rapport; et tandis que des profits de la mense abbatiale ces pères élevoient pour eux un édifice immense, il » fit construire à neuf une partie de leur église. Dans sa dernière maladie il ordonna que son cœur y seroit porté. » Un monument lui fut élevé dans l'abbaye, par son successeur Charles Moreel, avec l'inscription suivante :

« D. O. M. Hic sacras piandum ad aras cor suum moriens deponi jussit eminentissimus S. R. C. princeps, Melchior » cardinalis de Polignac, archiepiscopus Ausciensis, hujusce domus abbas qui, generis splendore conspicuus, doctrina, » pietate, moribus et ingenio spectabilis, legationibus celeberrimis per totam fere Europam clarus, gallicarum acade- » miarum lumen et decus, magno omnium ordinum desiderio obiit Lutetiæ Parisiorum, xx novembris 1741, ætatis LXXX. Predecessori optime merito hoc amoris dolorisque sui monumentum Carolus Moreel abbas posuit.

[1] Voyez ci-dessus, page 202. Les derniers grands prieurs d'Anchin furent : Ambroise Caullet, mort âgé de 85 ans, le 9 mars 1745, après avoir rempli sa charge 21 ans; J. Boidin, 1763; Eustache Debret, 1778-1780; Benoît Lescailiez, mort à Alost en 1793 ou 1794.

[2] Voici comment Sanderus, *Fl. ill.* II, *Auctar.* 26, raconte l'évènement qui donna lieu à l'expulsion des clercs réguliers ou chanoines : « Balduinus pulchra barba, marchio Flandrensis, vir virtute potens, defensor ecclesiæ Christi, » et amator monachorum, nocte quadam experiri volens religiosum ritum canonicorum S. Martini Berg., dum custos, ad » pulsandum matutinam synaxin, ecclesiam aperiret, habitu mutato quasi oraturus intravit. Custos autem, pulsatis ma- » tutinis, nulloque canonicorum veniente ad vigilias claudere voluit ecclesiam, et Marchionem, quem plebeium æsti- » mabat exire compulit. Cui dicenti se velle audire matutinas, respondit custos, totum esse completum, nec canonicos surgere » solitos ad cantandum matutinas. Sicque comes certificatus de canonicorum irreligiositate, eos omnes a loco expulit. »

[3] Sanderus a donné dans sa *Flandria illustrata*, II *Auctarium*, 26, une nomenclature fort détaillée des abbés

Digitized by Google

ghes depuis 1030. On dit que 7 ans après il revint au couvent de St.-Bertin, où il mourut en 1042, ou en 1043. Cependant nous voyons dans Mabillon, *sæc.* III, *Bened.*, part. 1, p. 328, que Germain, abbé de St.-Winoc, souscrivit à la charte de l'échange de quelques autels, entre Bauduin, évêque de Térouane, et Roderic, abbé de St.-Bertin, en 1026; d'où l'on peut conclure que Germain a siégé deux fois dans le monastère de Berghes, ou que Roderic siégeait encore avant l'année 1026.

II. Germain ou Gromare, religieux de St.-Bertin, est regardé comme l'auteur des sequences et des répons dont on se sert à l'office divin; il siégea à peine quatre ans, sa mort arriva en 1041, selon Iperius.

III. Rumolde, ou Renaud, fut enlevé de St.-Bertin, lorsque Roderic vivait encore en 1052; il assista avec plusieurs autres abbés à l'élévation du corps de St. Bertin, et en 1063, à la dédicace de la collégiale de St.-Pierre à Lille, que Bauduin le pieux fit bâtir; à cette époque aussi, 1058, on fit la translation d'Angleterre au monastère de Berghes, des reliques de Ste. Lewine, vierge et martyre. Ce fait est rapporté dans Mabillon, *Sæc.* VI. *bened.* part. 2, p. 112 et suiv. Ce même abbé est mentionné en 1067, dans la charte de Bauduin le pieux, comte de Flandre, où il parle de l'origine de cette maison, de ses mutations et de ses biens. Enfin, il est cité dans le livre des miracles de St. Winoc, *cap.* 20, *sæc.* VI, *bened. part.* 2, pag. 322. Il mourut en 1068 ou, suivant Iperius, pendant la 5e année d'Héribert, abbé de St.-Bertin, (qui commença à siéger en 1065), et fut enterré près de l'autel de St.-Benoît.

IV. Ermenger, de simple religieux de Berghes, devint abbé; cet homme de bien fut néanmoins chassé par Hugues, évêque de Die, dans le concile de Poitiers, en 1078, vers la 10e année de sa prélature, par suite des calomnies d'hommes ambitieux, et surtout d'Ingelbert. Cependant il fut réintégré dans la suite, comme nous le dirons. Voyez Le Mire, *Orig. cœnob. Belgic.* p. 72 et suiv.

V. Manassès fut tiré du monastère de Verdun, selon Le Mire, et après avoir été prieur de St.-Afre à Toul, il fut nommé abbé de Berghes, avec l'assentiment de Robert le Frison, comte de Flandre, dont il était parent, malgré les réclamations des moines, dont quelques-uns se retirèrent de la maison; ce fut aussi malgré Hubert, évêque de Térouane qui lui refusait la bénédiction; mais Hugues, évêque de Die, et légat du St.-Siége, vers qui il s'était refugié, lui conféra

ab anno 1030, (aiunt) in annos septem, quibus expletis reversus est ad monasterium Bertinianum, ubi decessit an. 1042, vel 1043, legimus tamen apud Mabillonium seculi. III. Bened. parte 1, pag. 328. Germanum abbatem S. Winoci subscripsisse chartæ commutationis quorumdam altarium, factæ inter Balduinum Tarvanensem episcopum et Rodericum abbatem S. Bertini an 1026. Ex quo intelligere est, aut Germanum bis cœnobio Bergensi præfuisse, aut Rodericum ante annum 1026.

II. Germanus, al. Gromarus, Bertinianus monachus, sequentias ac responsoria[1], quæ ad cultum divinum pertinent, composuisse dicitur, vix autem quadriennio præfuisse, ac mortuus esse anno 1041, ex Iperio; sed legenda sunt quæ supra diximus in articulo superiori.

III. Rumoldus, al. Renaldus, vivente adhuc Roderico, e S. Bertini monasterio assumtus est. Anno 1052, adfuit cum pluribus aliis abbatibus elevationi corporis S. Bertini, et 1063, dedicationi ecclesiæ collegiatæ S. Petri apud Insulas a Balduino Pio fundatæ; cujus etiam tempore an. 1058, ex Anglia in Bergense monasterium facta est translatio reliquiarum S. Lewinæ virginis et martyris, cujus rei historiam Mabillonius refert Sæculi VI. bened. part. 2, pag 112 et seqq. Memoratur idem abbas an. 1067, in charta Balduini Pii Flandriæ comitis, hujus cœnobii originem mutationem et possessiones recensentis[2]. Denique ipsius exstat memoria in libro miraculorum S. Winoci, cap. 20, Sæculi VI. bened. part. 2, pag. 322. E vivis excessit anno 1068, sive, ut habet Iperius, anno 5 Heriberti abbatis Bertiniensis (qui regere cœpit anno 1065), conditusque est prope altare S. Benedicti.

IV. Ermengerus ex monacho Bergensi abbas, vir probus ejectus est nihilominus ab Hugone Diensi episcopo in concilio Pictaviensi an. 1078, regiminis circiter decimo, prævalente ambitiosorum hominum, et Ingelberti maxime calumnia; postea tamen restitutus, ut infra dicemus. Vide Miræum, Origin. cœnob. Belgic. pag. 72, et seq.

V. Manasses, sumtus e monasterio Virdunensi ex Miræo, loco proxime citato al. prior Tullensis sancti Apri monasterii, volente Roberto Frisone Flandriæ comite, cujus erat cognatus, Bergensis abbas efficitur, nolentibus et reclamantibus monachis, quibusdam et de monasterio recedentibus, imo vero contradicente Huberto Tarvanensi præsule, et ipsi benedictionem negante; sed Hugo Diensis antistes ac sedis apostolicæ legatus ad quem confugerat, hoc ei munus impendit;

de S. Winoc; nous avons préféré la liste plus succincte du *Gall. Christ.* V. 332, que nous avons du reste complétée à l'aide de celle que contient le ms. de Pierre Wallon-Capelle, dont notre ami, M. de Coussemaker, a bien voulu nous envoyer un extrait.

[1] Une copie de cet ouvrage, exécutée sur vélin, en 1485, existe encore à la bibliothèque de Bergues.

[2] Ce diplome a été inséré dans Miræus I, 511, d'après l'original qui se trouvait aux archives de l'abbaye.

Digitized by Google

Gregoriusque VIII, papa usum annuli, mitræ et sandaliorum impertivit. Quanquam vero prudenter res ecclesiæ suæ disponeret, a plerisque tamen æmulis de dilapidatione apud comitem accusatus est, et in causam tractus; cumque instaret comes, ei Manasses viriliter respondit se abbatem esse et de suo se, non comitem disponere posse et debere; quo responso indignatus comes, Bergensem S. Winoci ecclesiam ei interdixit. Itaque postquam annis circiter quinque præfuisset, locum alteri dare coactus est. Memoratur autem in necrologio S. Benigni Divion. v. cal. maii.

VI. Ingelbertus, Balduini Barbati Flandriæ comitis ex filia nepos, de quo supra in Ermengero, et quem ipsius loco sibi præficere monachi voluerant, anno demum 1083, communi consilio in abbatem cooptatur. Ejus tempore floruit apud S. Winocum Gervinus monachus, vir summæ pietatis, prophetiæ etiam dono et miraculorum gloria decoratus, qui deinde fuit abbas Aldemburgensis[1]. Porro Ingelbertus, imminente jam mortis articulo, Ermengerum virum probum, suum olim abbatem injuste se accusasse multis cum lacrymis confessus est; cumque illam ecclesiam rexisset annis XXXI, ex Miræo loco citato, lege XXI, ex Mabillonio sæcul. III, bened. part. I, pag. 328, viam universæ carnis ingressus est anno 1104, ex eodem Mabillonio, non 1101, uti legitur apud Miræum, ante altare S. Johannis sepultus. Cetcrum numquid contentio fuit de abbatia inter hunc Ingelbertum et Hubertum quemdam? Etenim hic adfuisse legitur concilio Compendiensi an. 1085, tanquam abbas de S. Winoco. Vide tom. 2, Spicil. pag. 599, et concil. tom. X, pag. 407.

VII. Ermengerus, al. Evermarus ex Grammaio, olim injuste depositus, suo monasterio Paschalis papæ II, auctoritate restituitur in duos annos; obiit enim 10 junii an. 1106, sepultus ante altare S. Johannis, cum paulo ante ipsius mortem Philippus, Iprensis comes, apud S. Winocum sepultura donatus esset.

VIII. Hermes a puero nutritus in S. Bertini cœnobio, ejusdemque aliquandiu prior, cum tunc Cluniaci commoraretur, Bergensibus præesse jussus est a Roberto Flandriæ comite anno 1106, non 1104, uti apud Miræum loco citato legitur. Hic porro instaurator disciplinæ regularis, faventibus præsertim Lamberto Bertiniensi abbate, Johanne Morinensi episcopo, Clementia comitissa, et Brunone Romani pontificis legato, memoratur 1114, in privilegio Balduini comitis Bertinianis concesso pro Ostersela, nonus abbas apud Locrium nuncupatus. Cujus etiam abbatis precibus Carolus Bonus Flandriæ comes prædia monasterii confirmavit an. 1121.[2] Deinde vero abdicata præfectura, in Remense S.

cette faveur; et le pape Grégoire VIII lui permit de porter l'anneau, la mitre et les sandales. Quoiqu'il administrât son église avec sagesse, il eut plusieurs rivaux qui l'accusèrent de dilapidation auprès du comte, et dut comparaître en jugement; et comme le comte le pressait, Manassès lui répondit avec fermeté qu'il était abbé, qu'il pouvait disposer de son bien, et que le comte n'avait pas ce droit; Robert, indigné de cette réponse, lui interdit l'église de St.-Winoc; ainsi, à peine avait-il siégé 5 ans, lorsqu'il fut contraint de céder sa place à un autre. Il est mentionné dans le nécrologe de Ste. Bénigne de Dijon, v. cal. mai.

VI. Ingelbert, petit-fils de Bauduin le Barbu, comte de Flandre, dont nous avons parlé à l'article d'Ermenger, et que les moines voulaient avoir pour abbé à sa place, fut élu d'une commune voix en 1083. On vit alors fleurir à St.-Winoc le moine Gervin, homme d'une grande piété, doué du don de prophétie et de miracles, qui dans la suite fut abbé d'Aldembourg. Or, Ingelbert, à l'article de la mort, confessa avec larmes qu'il avait injustement accusé Ermenger, homme probe, qui avait été autrefois son abbé; et lorsqu'il eut administré cette église pendant 31 ans, selon Le Mire, ou 21, selon Mabillon, *sæc.* III, *bened. part.* I, page 328, il mourut en 1104, d'après le même Mabillon, et non en 1101, comme on le lit dans Le Mire; il fut inhumé vis-à-vis de l'autel de St.-Jean. Peut-être, y eut-il quelque contestation touchant l'abbaye, entre cet Ingelbert et un certain Hubert; car on voit ce dernier assister au concile de Compiègne en 1085, comme abbé de St.-Winoc. Voyez *Spicil.* II, p. 599, et *Concil.* X, p. 407.

VII. Ermenger ou Evermar, suivant Grammaye, autrefois injustement déposé, fut rétabli dans son monastère, pour deux ans, par le pape Paschal II; il décéda le 10 juin 1106, fut inhumé vis-à-vis de l'autel de St.-Jean; peu avant sa mort, Philippe, comte d'Ipres, avait été enterré à St.-Winoc.

VIII. Hermès, élevé dès son enfance à St.-Bertin, dont il fut quelque temps prieur, bien qu'il séjournât à Cluny, reçut l'ordre de diriger l'abbaye de St.-Winoc de Berghes, de Robert, comte de Flandre, en 1106, et non en 1104, comme le dit Le Mire. Il remit en vigueur la discipline régulière, avec l'aide de Lambert, abbé de St.-Bertin, de Jean, évêque de Térouane, de la comtesse Clémence, et de Bruno, légat du St.-Siége. Il est cité en 1114, dans le privilége du comte Bauduin, accordé aux religieux de St.-Bertin, pour Osterzeele, comme le 9.e abbé, suivant Ferri de Locres. Ce fut aussi à sa prière, que Charles le Bon, comte de Flandre, confirma les biens du monastère en 1121. Dans la suite il abdiqua sa

[1] V. Molanus, *Natal. SS. Belgii*, 70. La vie du B. Gervin a été écrite par Hariulphe, abbé d'Oudenbourg, son successeur.

[2] Meyer, *Annal.* l. IV, sub ann. 1104, parle de cet abbé qu'il qualifie : *vir pius, prudens et litteratus.*

Digitized by Google

prélature, et se retira à St.-Nicaise de Reims, où il mourut très-pieusement.

IX. Thomas, d'abord prévôt d'une abbaye de chanoines réguliers, alors religieux de St.-Bertin, succéda à l'abbé Hermès, vers 1121, et fut consacré par Jean, évêque de Térouane. Alors, en 1123, la ville et l'abbaye furent consumées; on ne préserva que le trésor de l'église et la bibliothèque. En 1126, il obtint une bulle de protection du pape Honorius II; cette même année, Jean, évêque de Térouane, lui permit de construire des cellules pour chacun de ses religieux. Il paya le tribut à la nature en 1130, le 4 avril.

X. Alger, que Grammaye appelle Astergus, et qu'on nomme Alvise dans la charte de Thierri, comte de Flandre en 1141, en faveur de Milon, évêque de Terouane. Son église étant réparée, il la fit consacrer en 1123 par ce même évêque; en présence d'Alvise, évêque d'Arras; de Simon, évêque de Noyon et de Tournai; de Thierri, comte de Flandre; de Simon, abbé de St.-Bertin; de Thierri, abbé de la Chapelle, et d'Ariulfe, abbé d'Aldembourg; de Bauduin, prévôt de Furnes et de Cassel, de Manassès, prévôt de Waten; Isaac de Formeselle, et plusieurs autres. Alors Alger assista à la dédicace de l'église de Térouane, où pour plus de solennité il fit porter le corps de St.-Winoc, qui fut transféré par l'évêque Milon, en 1138, dans une nouvelle châsse d'or et d'argent, et ornée de pierres précieuses. Il est aussi témoin dans la charte du même évêque en 1145, pour Clairmarais. Il mourut le 29 juillet 1148, et fut inhumé sous les degrés du chœur.

XI. Thierri, de moine de Berghes, devint d'abord abbé de la Capelle Ste.-Marie, près de Calais, et ensuite du monastère de Berghes, 1149. Il enterra à St.-Winoc Bauduin, fils aîné de Thierri, comte de Flandre. Il est cité en 1151, dans la charte du même comte pour St.-Bertin, et en 1156, dans le traité passé entre les religieux de St.-Vaast, et Robert, avoué de Béthune, où souscrivit Hugues, abbé de St.-Amand. Pendant sa prélature. Guillaume, comte d'Ipres, en 1154, fit don à l'église de St.-Winoc, d'un calice d'or, d'un encensoir d'argent, et de trois draps précieux. Il mourut, dit-on, le 14 janvier au couvent de Los, mais il vivait certainement encore en 1159, indict. VII, d'après la charte de Milon, évêque de Térouane, sur une vente que Foulque, abbé d'Hasnon, fit à l'abbé de Furnes, et à laquelle il souscrivit.

XII. Alcher, ou Acher, mourut à Reims, au monastère de St.-Nicaise, le 6 septembre, et y fut inhumé.

XIII. Gautier I est déjà mentionné comme abbé en 1164, dans une charte de Henri, archevêque

Nicasii monasterium secessit, ibique religiosissime obiit[1].

IX. Thomas, antea præpositus monasterii cujusdam canonicorum regularium, tum vero monachus Bertinianus, Hermeti abbati subrogatus est circa an. 1121, quem Johannes Morinorum antistes consecrasse dicitur. Ejus tempore, anno scilicet 1123, oppidum cum abbatia præter ecclesiæ thesaurum et bibliothecam conflagravit. Ann. 1126, bullam protectionis obtinuit ab Honorio II, papa; quo etiam anno Joannes Morinensis episc. singulis monachis singulas cellas construendi facultatem concessit. Naturæ debitum solvit an. 1130, die 4 aprilis.

X. Algerus, quem Astergum Grammaius vocat, et Alvesum legimus in charta Theoderici Flandriæ comitis an. 1141, pro Milone episcopo Tervan. reparatam ecclesiam consecrari curavit ab eodem præsule an. 1133, præsentibus Alviso Atrebat. et Simone Noviom. ac Tornac. episcopis, Theoderico etiam Flandriæ comite, Simone Bertiniano, Theoderico Capellæ et Arnulfo Aldemburgi abbatibus, Balduino quoque Furnensi et Casletensi, Manasse Watinensi, Isaac Formosellensi, et aliis præpositis. Sub idem tempus adfuit Algerus ecclesiæ Morinensis dedicationi, ad quam solemnius celebrandam corpus S. Winoci detulit; quod deinde an. 1138, in novum feretrum auro et argento, gemmisque pretiosis contextum transferri per Milonem episcopum fecit. Testis etiam nominatur in charta ejusdem præsulis an. 1145, pro Claro Marisco; ac denique ad Dominum migravit 29 julii 1148, sepultus in choro super gradu.

XI. Theodericus ex monacho Bergensi abbas primum in Capella S. Mariæ juxta Calesium, dein Bergensi cœnobio præfectus, an. 1149, Balduinum natu majorem filium Theoderici Flandriæ comitis apud S. Winocum sepelivit. Recensetur an. 1151, in charta ejusdem comitis pro S. Bertino, et 1156, in pacto inter monachos S. Vedasti et Robertum advocatum de Bethunia, subscribente etiam Hugone S. Amandi abbate. Item eo sedente, Guillelmus comes Iprensis, an. 1154, calicem aureum, thuribulum argenteum, triaque pretiosa pallia ecclesiæ S. Winoci donavit. Obiisse dicitur 14 Januarii et quidem in cœnobio Loensi; at certe vivebat adhuc an. 1159, indict. VII, ex charta Milonis episcopi Tarvanensis de venditione quadam abbati Furnensi facta a Fulcone abbate Hasnoniensi, cui subscripsit.

XII. Alcherus, seu Acherus, obiit Remis in monasterio S. Nicasii, die 6 septembris, ibidemque sepultus est.

XIII. Walterus I, reperitur abbas jam anno 1164, in charta Henrici Remensis archiepiscopi

[1] V. Miræus, I. 522.

Digitized by Google

Hugoni priori S. Laurentii de Nemore monasterii possessiones confirmantis; quo etiam anno adfuit eidem archiepiscopo in cœnobio Marcianensi reliquias S. Rictrudis in scrinio argenteo recondenti. Anno sequenti Philippum Alsatium Flandriæ comitem munificum expertus, anno 1166, transigit cum Idesbaldo Dunensi abbate super quibusdam decimis; eamque transactionem firmavit an. 1167. Ejus obitus consignatur in necrol. ad diem 20 novemb.

XIV. Alexius paciscitur an. 1171, cum Walterio Dunensi abbate. Subscripsit anno sequenti chartæ Philippi comitis Flandriæ pro quibusdam paludibus abbatiæ S. Bertini; quo etiam anno testis nominatur in compositione Godescalci abbatis S. Bertini cum Willelmo castellano S. Audomari. Interfuit anno 1181, translationi reliquiarum S. Fulcuini, factæ in monasterio Bertiniano a Desiderio Morinensi episcopo, qui hoc itidem anno corpus S. Winoci in novam capsam a Simone Bertiniensi abbate adornatam transtulit. Ejusdem abbatis precibus an. 1183. Philippus Alsatius Flandriæ comes monasterii possessiones ac privilegia confirmavit. Insequenti vero prædia quædam Dunensi cœnobio vendidit Alexius, et obiit 19 martii, anno incerto.

XV. Philippus I, nominatur arbiter cum Stephano abbate de Balanciis an. 1194, inter abbatiam de Claro-Marisco, et homines de Lon. Idem quoque legitur testis an. 1197, in quibusdam litteris Balduini Flandriæ comitis.

XVI. Johannes I, omissus in catalogo apud Mabillonium secul. III, Bened. part. 1, pag. 328, vel certe extra locum positus, et cognominatus *de Brouckburch*, reperitur abbas Bergensis anno 1201, sed etiam fortasse aliud est monasterium Bergense.

XVII. Ingelmarus, *seu* Ingelramnus, *vir prudens* occurrit jam an. 1216, et adhuc 1221, mense martio in chartular. S. Andreæ prope Ariam. Idem an. 1218, VI idus junii testis est in charta Christiani militis de Prato pro monasterio Dunensi; ac 1220, in fundatione Trinitariorum domus Hondeschotanæ in Flandria. Vivere desiit 22 novembris, ante altare S. Stephani tumulatus.

XVIII. Philippus II, et ipse quoque omissus in catalogo laudato. An. 1221, S. Oswaldi, seu Eduardi regis et martyris, et S. Idabergæ virginis corpora transferri in novam capsam ab Adriano Morinensi episcopo curavit; cui solemnitati interfuere Johannes S. Bertini, Willelmus Capellæ, Willelmus S. Andreæ, Rogerus Tervanicus, et Johannes Alchiensis abbates; Willelmus item Watenensis, Johannes Formoselensis, Ægidius Loanensis, et Johannes Evers-

de Reims, confirmant à Hugues, prieur de St.-Laurent-au-bois, les possessions de ce monastère. La même année, il se trouva avec cet archevêque à Marchiennes, lorsqu'il plaça les reliques de Ste. Rictrude dans une châsse d'argent. L'année suivante il éprouva la munificence de Philippe d'Alsace, comte de Flandre; en 1166, il transigea avec Idesbald, abbé des Dunes, sur certaines dîmes, et il confirma cette transaction en 1167. Sa mort est consignée au nécrologe, le 20 novembre.

XIV. Alexis passa un traité en 1171, avec Gautier, abbé des Dunes. Il souscrivit en 1172, à la charte de Philippe, comte de Flandre, pour certains marais de l'abbaye de St.-Bertin; cette année-là il est cité comme témoin dans l'arrangement de Godescalc, abbé de St.-Bertin, avec Guillaume, châtelain de St.-Omer; il assista en 1181 à la translation des reliques de St. Folquin, que fit dans le monastère de St.-Bertin, Didier, évêque de Térouane, et qui, cette même année encore, transféra le corps de St. Winoc dans une nouvelle châsse, enrichie par Simon, abbé de St.-Bertin. Ce fut à sa prière, qu'en 1183, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, confirma les possessions et priviléges du monastère. L'année suivante, Alexis vendit quelques domaines au couvent des Dunes. Il mourut le 19 mars, on ne sait de quelle année.

XV. Philippe I est nommé arbitre avec Etienne, abbé de Valloires en 1194, entre l'abbaye de Clair-Marais et les vassaux de Lon; est encore cité comme témoin en 1197, dans plusieurs lettres de Bauduin, comte de Flandre.

XVI. Jean I, surnommé du Burch, a été omis dans le catalogue de Mabillon, *sæc.* III, *Bened.* part. I, p. 328, ou bien certainement il n'a pas été mis à sa place. Il est cité comme abbé de Berghes en 1201; mais il existe peut-être un autre monastère de Berghes.

XVII. Ingelmar, ou Ingelramn, homme prudent, paraît déjà en 1216 et encore en 1221 en mars, dans le cartulaire de St.-André près d'Aire. En 1218, le VI des ides de juin il est témoin dans la charte de Chrétien de Praet, chevalier, pour le monastère des Dunes; et en 1220, à la fondation de la maison des Trinitaires de Hondschoote en Flandre. Il trépassa le 22 novembre, et fut enterré vis-à-vis l'autel de St.-Etienne.

XVIII. Philippe II a été aussi omis dans le catalogue précité. En 1221, il fit transférer dans une nouvelle châsse par Adrien, évêque de Térouane, les corps de S. Oswald ou Edouard, roi et martyr, et de Ste. Ideberge, vierge. A cette solennité se trouvèrent Jean abbé de St.-Bertin, Guillaume abbé de la Chapelle; Guillaume abbé de St.-André, Roger de Térouane, et Jean d'Auchy, Guillaume prévôt de Waten, Jean prévôt de Voormezeele, Gilles prévôt de Los,

Digitized by Google

Jean prévôt d'Eversham, et la comtesse Jeanne. Philippe mourut le 23 octobre, et fut enterré vis-à-vis de l'autel de Ste.-Catherine.

XIX. Guillaume I, de Slippe, assista en 1234, à la translation des corps de St. Bertin. Il est mentionné en 1236, dans une ancienne chronique du monastère des Dunes; Guillaume décéda le 19 décembre, et fut inhumé dans le chœur.

XX. Gautier II paraît en 1249, dans une charte de l'abbaye des Dunes; c'est probablement le même qu'on nomme de Vormezeele; il mourut le 12 octobre, et repose en face de l'autel de St.-Pierre.

XXI. Jean II, de Lois, décéda le 5 janvier. — XXII. Gilles de Bosèdo. — XXIII. Guillaume II, de Bapaume, repose dans le chœur; il est mort le 26 janvier.

XXIV. Bauduin de Belgue ou de Billecke, mourut le 28 mars, et fut enterré dans le chœur.

XXV. Pierre I, Falkin ou Fulekins, commença, selon Grammaye, en 1290, la construction de ce chœur magnifique que l'on voit aujourd'hui: elle ne fut terminée que par son prédécesseur. Il trépassa le 5 novembre.

XXVI. Nicolas Lay termina sa carrière le 10 septembre, et fut enterré dans le monastère de St.-Silvin d'Auchy.

XXVII. Guillaume III, Marant, repose dans la chapelle de St.-Thomas. — XXVIII. Jean III, Vleggaert reçut la sépulture dans la chapelle de Ste. Marie-Madeleine. — XXIX. Simon I, Plotin, repose dans la chapelle de St.-Thomas.

XXX. Jean IV, Naghelrinc; né à Ipres, mourut le 24 janvier, et fut le premier qu'on enterra dans le nouveau chœur.

XXXI. Jacques I, de Visch, décéda le 16 janvier 1338. — XXXII. Jean V, de Bulscamp. — XXXIII. Jean VI, de Borvincq ou Bornincq, meurt à Paris le 30 mai, et fut inhumé honorablement dans l'église de St.-Magloire.

XXXIV. Simon II, de Moor, trépassa le 17 décembre. — XXXV. André Colin, rendit son âme à Dieu le même jour que son prédécesseur.

XXXVI. Jacques II, Pinchenier, vit pendant sa prélature, en 1383, la ville de Berghes presque toute détruite, ses habitants massacrés, l'église pillée, son prieur conduit en captivité, ses religieux mis en fuite. Il décéda le 21 novemb. 1394.

hamensis præpositi, necnon Johanna comitissa. Obiit Philippus 23 octob. conditus ante altare S. Catharinæ.

XIX. Guillelmus de Slippe I, an. 1234, adfuit translationi corporis S. Bertini. Memoratur et an. 1236, in veteri charta Dunensis monasterii. Cessit e vita 19 decemb. in choro sepultus.

XX. Walterus II, occurrit an. 1249, in charta cœnobii Dunensis. Fortasse idem est qui cognominatus de Formisele, obiit 12 octob. et ante altare S. Petri quiescit.

XXI. Johannes II, de Lois, vita fungitur 5 januar. — XXII. Ægidius de Bosedo. — XXIII. Guillelmus II, de Bapalmis, jacet in choro, defunctus 26 januarii.

XXIV. Balduinus de Belgue, *al.* de Billeke aut Willeques, decessit 28 martii, in choro nactus sepulturam.

XXV. Petrus I, Falkin, *al.* Fulekins circa an. 1290, ex Grammaio, magnificam, qualis nunc cernitur, chori structuram inchoavit, absolutam a successore. Obiit 5 nov.

XXVI. Nicolaus Lay fatis concessit 10 sept. sepultus in Alchiacensi S. Silvini cœnobio.

XXVII. Guillelmus III, Marant, jacet in sacello S. Thomæ. — XXVIII. Johannes III, Vleggaert tumulum sortitus est in sacello S. Mariæ Magdalenæ. — XXIX. Simon I, Plotin, quiescit in sacello S. Thomæ.

XXX. Johannes IV, Naghelrine, Iprensis, obiit 24 januarii, primus in novo choro sepultus.

XXXI. Jacobus I, Piscis, vitam cum morte commutavit, 16 jan. an. 1338. — XXXII. Johannes V, de Bulscamp. — XXXIII. Johannes VI, de Borvincq, al. Bornincq moritur Parisiis 30 maii, in ecclesia S. Maglorii honorifice tumulatus.

XXXIV. Simon II, de Moor, e vivis sublatus est 17 decemb. — XXXV. Andreas Colin, spiritum Deo reddidit eadem die qua decessor.

XXXVI. Jacobus II, Pinchenier, quo abbate, anno 1383, oppidum Bergense penitus eversum est, incolæ cæsi, ecclesia spoliata, prior captivus abductus, fugatique cœnobitæ [1]. Obiit an. 1394, die 21 novemb.

[1] Le saccage de la ville de Berghes par les Français, le 8 septembre 1383, a été décrit avec énergie par Thomas Diacre, religieux de cette abbaye. Voyez Meyer, *Ann.* Livre IV.

Digitized by Google

XXXVII. Simon III, de Haringhes, decretorum doctor, hic ipse est monasterii prior sub decessore, qui in vastatione prædicta in Neustriam abductus apud Honfleur, tum gravi ære monasterii redemtus, tandem fuit electus abbas et confirmatus an. 1395, eodemque mortuus est necdum solemni benedictione donatus. — XXXVIII. Michael Brassatoris eodem et ipse anno defunctus est.

XXXIX. Georgius Moor, al Moer, ex monacho Bergensi abbas primum Aldemburgensis, dein Winocensis, vir magni nominis et auctoritatis, quem certe Johannes Impavidus et Philippus Bonus ipsius filius, Burgundiæ duces, magni faciebant, insignia pontificalia obtinuit a Romano pontifice. Præfuit annis 26, interimque monasterium intra urbis muros inclusit. Moritur anno 1420, die 3, vel 5 aprilis.

XL. Walterus III, Bavelaere, a Martino V, dandæ benedictionis solemnis in ecclesiis monasterio subjectis facultatem obtinuit. Desiit esse inter vivos 28 nov. 1442 [1].

XLI. Petrus II, Lotin, principem aram ex alabastro construi fecit, variisque ornamentis ecclesiam decoravit. Migravit a seculo 16 nov. 1472, post annos 31 regiminis, et abdicationem voluntariam in gratiam sui capellani.

XLII. Johannes VII, Masius, vir fuit erga pauperes quam maxime liberalis, quorum ut necessitatibus subveniret, Dunkercanam decimam vendidit. Præfuit annis 15, ac mortuus est 21 maii an. 1488.

XLIII. Johannes VIII. Gaudebault, Burgundus, obiit Audomaropoli anno 1498, in parochiali S. Dionysii ecclesia ante majus altare sepultus.

XLIV. Adrianus de Peene, seu de Penis, ex Grammaio, al de Preve, favore Principis electus, sedit annis 14. Hic pretiosis ornamentis ecclesiam decoravit, ædes abbatiales resarcivit, monasterium ære alieno gravatum sublevavit, corpus S. Winoci in feretrum pretiosius transtulit, multaque alia præclare gessit; ac denique plenus dierum obdormivit in Domino, die 3 jan. an. 1512.

XLV. Jacobus III, Villiers, ex præposito de Wormhout Bergensis abbas effectus; obiit 1517.

XLVI. Jacobus IV, de Courteville, Boloniensis, ex Aldemburgensi ad Winocensem abbatiam per obitum præcedentis extra romanam curiam, favore principum traductus est, bullis acceptis 18 maii 1517. Interfuit an. 1520, de-

XXXVII. Simon III, de Haringhes, docteur-ès-lois, fut prieur sous son prédécesseur, et durant les ravages précités avait été emmené en Neustrie, à Honfleur, où le monastère le racheta à grands frais. Il fut élu abbé sur la fin de sa vie, et confirmé en 1395. Il mourut sans avoir reçu la bénédiction. — XXXVIII. Michel Brasseur, qui lui succéda, mourut la même année.

XXXIX. Georges Moor ou Moer, de moine de Berghes, devint d'abord abbé d'Oudembourg, et ensuite de St.-Winoc. Ce fut un homme célèbre et puissant, qu'estimaient Jean-sans-peur, et Philippe-le-bon, son fils, ducs de Bourgogne; il obtint du pape les insignes pontificaux. Georges siégea 26 ans, et dans cet espace de temps il enferma le monastère dans l'enceinte de la ville. Il mourut le 3 ou 5 avril 1420.

XL. Gautier III, Bavelaere, obtint de Martin V la permission de bénir solennellement les églises de la juridiction de son monastère. Il cessa de vivre le 28 novembre 1442.

XLI. Pierre II, Lotin, fit élever un maître-autel en albâtre, et enrichit l'église de plusieurs ornements. Il trépassa le 16 novembre 1472, après 31 ans de prélature, et après avoir abdiqué volontairement en faveur de son chapelain.

XLII. Jean VII, Masius, homme très-libéral envers les pauvres, dont il soulagea les nécessités en vendant la dîme de Dunkerque, siégea 15 ans, et mourut le 21 mai 1488.

XLIII. Jean VIII Gaudebault, Bourguignon, mourut à St.-Omer en 1498, et fut inhumé en face du maître-autel de l'église paroissiale de St.-Denis.

XLIV. Adrien de Peene ou de Pène, selon Grammaye, dut son élection à la faveur du prince; il siégea 14 ans. Adrien embellit l'église par de précieux ornements, restaura le quartier abbatial, paya les dettes du monastère, transféra le corps de St. Winoc dans une fierte plus précieuse, et s'illustra par diverses belles actions; il s'endormit dans le Seigneur, dans un âge avancé, le 3 janvier 1512.

XLV. Jacques III, Villiers, de prévôt de Wormhout, devint abbé de Berghes; il mourut en 1517.

XLVI. Jacques IV, de Courteville, de Boulogne, à la mort du précédent, hors de la cour romaine, fut par la protection des princes élevé de l'abbaye d'Oudembourg à celle de St.-Winoc. Après avoir reçu les bulles le 18 mai 1517, il

[1] A cette époque, Anieu Coussere, depuis abbé d'Oudenbourg, était religieux et prévôt de St.-Winoc. Il a laissé une chronique latine universelle, depuis Adam jusqu'en 1457, que l'on conservait manuscrite à Oudenbourg.

Digitized by Google

assista en 1520, à la dédicace de l'église de St.-Bertin, où il chanta l'évangile, portant la mître et la crosse. Jacques IV quitta cette vie mortelle en 1524, le 28 septembre ou le 19 novembre.

XLVII. Roland Steenland ou Strenlandt, d'abord moine de Blandin, puis abbé de St.-André de Bruges, et enfin de St.-Winoc, décéda le 27 ou 28 octobre de 1527.

XLVIII. François I, Oudegherst, moine de St.-Bertin, et prévôt de Poperingue, trépassa le 2 septembre 1535, après 8 ans de prélature, et fut enterré à côté de Jacques de Courteville.

XLIX. Gérard I, de Hamericourt, moine aussi de St.-Bertin, et nommé abbé d'Auchy, siège, par l'autorité de Charles V, au monastère de St.-Winoc. Il recouvra la dîme de Dunkerque, en 1540. Depuis, en 1544, il fut élevé à l'abbaye de St.-Bertin; et enfin, en 1563, il fut consacré premier évêque de St.-Omer, tout en conservant le gouvernement de l'abbaye St.-Bertin, avec les revenus de laquelle il fonda dans la ville épiscopale un séminaire pour les pauvres étudiants, et un collége de Jésuites. Gérard mourut en 1577, et reçut la sépulture dans la chapelle du collége.

L. François II, d'Auchoult, nommé d'Helfaut, homme de la première noblesse de l'Artois, de protonotaire apostolique et chanoine de Térouane, fut élu abbé de Licques, et ensuite élevé à l'abbaye de St.-Jean, près Térouane, puis à celle de Berghes; et enfin élu premier évêque de Gand, il refusa avec modestie cette dignité que Philippe, roi d'Espagne, lui offrait, content de l'abbaye de Blandin, dont il reçut l'administration après avoir siégé 12 ans à Berghes, 1556.

LI. Jérôme de Grimberghe, licencié en théologie, illustre par ses nombreux aïeux, fut nommé abbé de Berghes en 1556. Il adhéra à la réforme décrétée par le concile de Trente. Pendant sa prélature, la ville de Bergues fut prise par les Français, le monastère renversé de fond en comble, et les corps de St. Oswalde, roi et martyr, de Ste. Lewine et de Ste. Idaberge perdus. Il s'occupait de restaurer la maison lorsqu'il mourut le 11 janvier 1574; il eut l'épitaphe ci-dessous :

LII. Jean IX, Le Roi, noble Artésien, de Bouvelinghien, déjà économe, fut créé abbé en 1576. Il eut beaucoup à souffrir de la part des perfides

dicationi ecclesiæ S. Bertini, in qua evangelium cantavit mitra redimitus, pastoralemque baculum gerens. Rebus humanis eximitur an. 1524, die 28 septemb. al. 19 nov.

XLVII. Rolandus Steenlant, al. Strenlandt, primum Blandiniensis monachus, tum abbas S. Andreæ Brugensis, ac demum Winocencis, fato fungitur die 27 aut 28 octob. an. 1527.

XLVIII. Franciscus I, Oudegherst, S. Bertini monachus ac præpositus Poperinganus, obiit 2 sept. 1535, anno regiminis octavo, sepultus a latere Jacobi de Courteville.

XLIX. Gerardus I, de Hamericourt, Bertinianus quoque monachus, et Alciacensis abbas nominatus, volente Carolo V. Winocensi monasterio præficitur, cui dum præest, decimam Dunkercanam an. 1540, recuperavit. Dehinc 1544, ad S. Bertini abbatiam evectus est; ac demum an. 1563, primus Audomarensis episcopus consecratus, retento regimine abbatiæ Bertinianæ, cujus quidem expensis pauperum scholarium seminarium, ac collegium patrum Societatis Jesu in sua urbe episcopali erexit. Tandem vero mortuus est an. 1577, in sacello ejusdem collegii tumulatus.

L. Franciscus II, d'Auchoult, dictus d'Helfaut; vir præcipuæ in Artesia nobilitatis, ex protonotario apostolico et canonico Morinensi factus abbas Licquensis, deinde translatus ad abbatiam S. Johannis prope Tarvanam et istinc ad Bergensem, demum primus Gandavensium episcopus electus, oblatam hanc sibi a Philippo Hispaniarum rege dignitatem modeste recusavit, contentus abbatia Blandiniensi, cujus regimen, postquam Bergensibus præfuit annis 12 accepit an. 1556 [1].

LI. Hieronymus de Grimberghe, sacræ theologiæ licentiatus, multis avorum imaginibus clarus, eodem an. 1556. Bergensibus datus est abbas. Hic decretæ a concilio Tridentino reformationi consensit; sub quo abbate anno 1558, capto a Francis oppido Bergensi, totum monasterium susdeque eversum fuit, tuncque S. Oswaldi regis et martyris, S. Lewinæ et S. Idabergæ corpora perierunt. Cum vero instaurationi domus intentus esset, obiit jan. 1574, sequenti epitaphio decoratus [2].

LII. Johannes IX, Le Roy, nobilis Artesianus ex Bouvelinghien, antea œconomus, abbas creatur an. 1576. Is a perfidis sectariis plurima pas-

[1] Il assista au premier concile provincial de Malines, en qualité de juge synodal pour l'évêché d'Ipres. Voyez le beau recueil intitulé : *Synodicon Belgicum*, par M. l'abbé de Ram, I. 51. Voyez aussi *Fl. illustr.* I. *Auct.* 30.

[2] Hic Hieronymus jacet, Grimbérghe vocatus,
Immensus quondam relligionis honos.
VIrgInIs a partV qVI VIXDVM VIX erat abbas,
Cum probat afflictum per mala multa Deus.
Nam postquam semel hinc Francorum bella fugarant,
Tentas Calvini perdere, dire furor :
Dumque aufert factas per te scelerate ruinas,
InDIgnVs MorbVs pVstVLa nIgra rapIt.

Digitized by Google

sus. Audomaropolim cum suis se recepit, ubi sex annis commoratus decessit 14 octob. 1583, postquam Alexandro Farnesio duci Parmensi, ac Belgii gubernatori pro rege catholico, oppidi Bergensis facta fuisset deditio.

LIII. Johannes X, Mouflin, Lutsemburgensis, Philippi Hispaniarum regis sacellanus, vir doctissimus, ab eodem rege nominatur abbas anno 1585, ea tamen lege ut prius veste monastica indutus, vota postmodum religionis nuncuparet. Porro adduxit ex Hispania raram supellectilem, instructissimamque bibliothecam; sed cum in Romana curia res tardius protraheretur, nondum facta professione, neque accepta benedictione, decessit 10 febr. 1587 [1].

LIV. Thomas Lardeur, Audomarensis, ex monacho Bergensi, rationarius seu receptor Broniensis ad S. Gerardum prope Namurcum, ab avunculo suo ejusdem urbis episcopo, minorita ac Broniensi abbate bis in Hispaniam directus ad Philippum regem, in altera profectione an. 1589, abbas S. Winoci renuntiatur, sed inde vix redux mortem oppetiit 14 aug. 1590.

LV. Carolus I, d'Argenteau, ex antiqua familia Brabantiæ Gallicanæ, in pago scilicet de Ligny ortus, designatur abbas ex monacho 28 martii 1591, quem 10 maii ejusdem anni Petrus Simonis episc. Iprensis solemni ritu benedixit. Vir acerrimi judicii et raræ eloquentiæ sese non minus constantem in adversis præbuit, quam in Bergensis collegii Societatis Jesu fundatione liberalem. Idem etiam chorum et fornicem ejus an. 1610 instauravit. Denique obiit de familia sua optime meritus anno 1625 martii 26, ætatis anno 80, professionis 60, presbyteratus 53, ac regiminis 33, cui nepos et successor tale inscripsit epitaphium [2]:

LVI. Carolus II, d'Argenteau, præcedentis nepos et coadjutor, ex pago Namurcensi, vico Vellenne, ab Antonio Hennin Iprensi episcopo benedictus abbas die 1 maii an. 1625, tot ac tanta præclare gessit, ut restauratoris titulum sibi merito comparârit. Ecclesiam scilicet pluribus ornamentis decoravit, campanas 36 fudit, domum abbatialem a fundamento renovavit, philosophiæ ac sacræ theologiæ studia in suo monasterio instituit, tanto laudabilior, quod tres interim obsidiones urbis expertus sit; ab hac tandem luce subtractus die 24 nov. 1660, anno ætatis 70, regiminis 36.

sectaires, se retira à St.-Omer avec ses religieux, où il demeura 6 ans; il mourut le 14 octobre 1583, après que la ville de Berghes se fut rendue à Alexandre Farnèse, duc de Parme, et gouverneur des Pays-Bas pour le roi catholique.

LIII. Jean X, Mouflin, de Luxembourg, chapelain de Philippe, roi d'Espagne, homme très-érudit, fut nommé abbé par ce même prince, en 1585, mais à la condition qu'il ne pourrait siéger qu'après avoir pris l'habit monastique et prononcé ses vœux; or il amena d'Espagne un rare mobilier et une riche bibliothèque; mais comme la cour de Rome traînait les choses en longueur, il mourut sans avoir fait profession, ni reçu la bénédiction, le 10 février 1587.

LIV. Thomas Lardeur, de St.-Omer, d'abord moine de Berghes, économe de Brogne, près de Namur, fut envoyé deux fois en Espagne, près du roi Philippe, par son oncle, de l'ordre des frères mineurs, évêque de Namur et abbé de Brogne, et lors de son second voyage fut nommé abbé de St.-Winoc; mais à peine fut-il de retour que la mort le surprit, le 14 août 1590.

LV. Charles I, d'Argenteau, d'une ancienne famille du Brabant français, originaire du village de Ligny, de moine qu'il était fut nommé abbé le 28 mars 1591, et reçut solennellement la bénédiction de Pierre Simon, évêque d'Ypres. Homme d'un jugement profond et d'une rare éloquence, il ne montra pas moins de constance dans l'adversité, que de libéralité dans la fondation du collége des Jésuites à Berghes. Il restaura aussi en 1610 le chœur et sa voûte. Enfin, il mourut plein de mérite, près de ses religieux en 1625, le 26 mars, âgé de 80 ans, en ayant 60 de profession, 53 de prêtrise, et 33 de prélature; son neveu et successeur lui fit cette épitaphe.

LVI. Charles II, d'Argenteau, neveu et coadjuteur du précédent, était natif de Vellenne, au comté de Namur. Il fut béni abbé par Antoine de Hennin, évêque d'Ipres, le 1.er mai 1625. Ses grandes et belles actions lui méritèrent le titre de restaurateur; il enrichit l'église de plusieurs ornements, fit faire 36 cloches, remit entièrement à neuf le quartier abbatial, institua les études philosophiques et théologiques dans son monastère; en quoi il est d'autant plus louable, que pendant ce temps la ville soutint trois siéges. Il mourut le 24 novembre 1660, à l'âge de 70 ans, après 36 ans de prélature.

[1] Alors vivait à St.-Winoc, Pierre de Wallon-Capelle, prieur, frère de l'évêque de Namur, auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres, d'une excellente chronologie inédite des abbés de cette maison. Le manuscrit de Walon-Capelle est entre les mains de M. de Coussemaker.

[2] Carolus hic jacet, Argenteau cognomine dictus,
Quotus erat præses conspice præsVL habet.
Sexaginta annis habitum portasse probatur,
Quinquaginta tribus presbyter ipse fuit.
AnnIs Iste senex tantVs tot VIXerat abbas,
Quot primum numeros flebile carmen habet.
CVMqVe plVs peteret raDIantIa splrItVs astra,
Condidit hoc tumulo corpus inane nepos.

Digitized by Google

LVII. Maur I, de Wignacourt, issu de la famille ancienne et illustre des comtes de Fletre, fut par un brevet de Philippe, roi d'Espagne, établi abbé en 1662, le 29 mars, et le 16 avril suivant il reçoit la bénédiction dans la cathédrale de Gand, de Charles Vanden Bossche, évêque de cette ville. De là il se rendit en son monastère, où il fut reçu solennellement le 30 avril. Dès-lors il commença à rappeler ses religieux aux lois de l'observance. Il acquitta les dettes de la maison, et sut plaire tout à la fois autant au roi catholique qu'au roi très-chrétien. Après avoir défendu avec zèle et ardeur les priviléges de son monastère, il paya le tribut à la nature le 21 juin 1677.

LVIII. Anselme Lammin, prévôt à Ondezeele, est établi abbé le 9 octobre 1677, et meurt le 18 juin de l'année suivante.

LIX. Benoît I, Vander Beke, religieux de la maison, fut promu abbé malgré lui, avec l'approbation du roi, en date du 18 juillet 1678; il paya les dettes du monastère, enrichit son église de vases sacrés, et fit des chambres pour les plus anciens et les hôtes, une infirmerie et un nouveau dortoir. Honoré de la faveur du roi très-chrétien, il présida aux élections de diverses abbayes. Enfin, Benoît termina sa carrière le 30 mars 1685, après 32 ans de profession monastique, 28 de prêtrise, et 7 de prélature.

LX. Gérard II, de Croy, était prieur du monastère, lorsque des lettres du roi, du 24 juillet 1685, lui conférèrent l'abbaye. Le 11 novembre suivant il reçut la bénédiction d'Alphonse-Louis de Valbelle, évêque d'Aleth, désigné de St.-Omer, en présence des abbés de Clairmarais et de St.-Augustin. Il entra à Berghes en grande pompe, selon l'usage de ses prédécesseurs, le 18 du même mois. Il mourut d'apoplexie à Ipres, le 6 décembre 1688.

LXI. Maur II, d'Hardumne, sous-prieur du monastère, fut nommé abbé par le roi le 2 juillet 1689, et reçut la bénédiction à Berghes, dans l'église de St.-Martin, de l'évêque d'Aleth, désigné de St.-Omer, le 24 du même mois. Maur agrandit son quartier abbatial; et en 1693, il obtint au conseil d'Artois une sentence définitive contre les curés de Petite-Synthe; et une autre au parlement de Tournai contre ceux de Grivelde. Il décéda le 1 août 1694.

LXII. Benoît II, Jansseune, âgé de 37 ans, fut élu par les suffrages des religieux, et confirmé par le roi, en septembre 1694, il reçut la bénédiction à Paris, de Martin de Ratabon, évêque d'Ypres, le 1 mai 1695. Ce même jour du même mois, il entra solennellement, selon la coutume, dans son église. Intrépide défenseur des priviléges, il recouvra par un juste procès le vicariat perpétuel de St.-Martin, 1695. Il transigea en

LVII. Maurus I, de Wignacourt, antiqua et illustri familia ex comitibus de Fletere ortus, prævia Philippi Hispaniarum regis nominatione, abbas instituitur an. 1662, die 29 martii, ac 16 aprilis ejusdem anni benedicitur in ecclesia cathedrali Gandavensi a Carolo Vanden Bossche ejusdem urbis præsule. Inde accedens ad suum monasterium, solemniterque exceptus die 30 apr., fratres ad strictiorem observantiam revocare cœpit; domum ære alieno gravatam sublevavit; cumque regibus tum catholico, tum christianissimo gratissimus foret, monasterii sui privilegia strenue ac viriliter tutatus est. Naturæ debitum solvit 21 junii an. 1677[1].

LVIII. Anselmus Lammin præpositus in Ondezeele, institutus abbas 9 octob. an. 1677, decessit anno seq. 18 junii.

LIX. Benedictus I, Vander Beke, loci alumnus, promovetur invitus, Rege approbante 18 julii 1678. Monasterium debitis exoneravit ecclesiam sacra suppellectile argentea instruxit, cubicula seniorum et hospitum, infirmariam, novumque dormitorium perfecit. Regi Christianissimo acceptissimus multis diversarum abbatiarum electionibus præfuit. Denique mortalitatem explevit 30 martii 1685, professionis monasticæ anno 32, sacerdotii 28, et abbatialis dignitatis 7.

LX. Gerardus II, de Croy, ex priore monasterii regia schedula data 24 julii an. 1685, abbatiam consecutus est, ac deinde XI nov. ejusdem anni munus benedictionis accepit ab Alfonso Ludovico de Valbelle episcopo Electensi, Audomarensi designato, assistentibus Clari-Marisci et S. Augustini abbatibus; urbemque Bergas decessorum more solemni pompa ingressus est die 18 ejusdem mensis. Denique Ipris apoplexia suffocatur 6 decemb. 1688.

LXI. Maurus II, d'Hardumne, monasterii subprior, a rege designatur abbas 2 julii 1689, tum Bergis in ecclesia S. Martini benedicitur ab episcopo Electensi, Audomarensi designato, die 24 ejusdem mensis. Hic aulam suam novis ædibus auxit; atque an. 1693, in senatu *seu* consilio Atrebatensi contra parochos de Parvis-Sintenis, tum etiam in senatu Tornacensi contra parochos de Grivelde sententiam definitivam obtinuit. Obiit anno seq. die 1 augusti.

LXII. Benedictus II, Jansseune, anno ætatis 37, omnium fratrum calculis electus, atque etiam a Rege confirmatus an. 1694, mense septembri, Parisiis benedictionem accepit a Martino de Ratabon Iprensi episcopo die 1 maii anno 1695, die vero 1 ejusdem mensis solemni ritu in sua exceptus est ecclesia. Privilegiorum acerrimus defensor an. 1695, justa lite perpetuum S. Martini vicarium evicit. An. 1697, transegit

[1] Maur de Wignacourt fut en correspondance avec le célèbre Mabillon. V. *Acta SS. Belgii*, VI 389.

Digitized by Google

cum Iprensi episcopo, confirmato sibi jure campanas benedicendi, et in pontificalibus celebrandi. An. 1703, chorum ab ingressu triplici clathris ferreis eleganter elaboratis clausit. Cætera ipsius epitaphium docet [1].

LXIII. Gerardus III, Vander Haghe, loci alumnus, ex voto præcedentis eligitur 13 maii et a rege confirmatur die 18 ejusdem mensis an. 1709. Obiit 1722, 30 maii.

LXIV. Guillelmus du Bois, cardinalis, et abbas Aureæ-vallis, Novigenti, Burgolii, et Caricampi, per cujus obitum qui contigit 10 aug. an. 1723, ætatis 68 [2].

LXV. Gervinus Rickewaert ex priore abbas eligitur mense sept. an. 1723, et a rege confirmatur 17 octob. ejusdem anni. *Hic sistit index Gall. Christ.*

LXVI. Maurus Dessain, 1751 [3]. — LXVII. Benedictus Van de Weghe, 1773–1791.

1697 avec l'évêque d'Ypres, après s'être fait confirmer le droit de bénir les cloches, et d'officier en habits pontificaux. En 1703, il renferma le chœur par un triple grillage de fer, fait avec art; son épitaphe nous apprend le reste.

LXIII. Gérard III, Vander Haghe, religieux de St.-Winoc, est élu par le vœu du précédent, le 13 mai, et confirmé par le roi, le 18 du même mois 1709. Il décéda le 30 mai 1722.

LXIV. Guillaume du Bois, cardinal et abbé d'Orval, de Nogent, Bourgueil, Cercamp, etc., n'est connu dans l'abbaye que par son décès, qui arriva le 10 août 1723; il avait 68 ans.

LXV. Gervin Rickewaert, prieur, est élu abbé en septembre 1723, et confirmé par le roi le 17 octobre, même année. *Ici finit l'article du Gallia Christ.*

LXVI. Maur Dessain, 1751. — LXVII. Benoît Van de Weghe, 1773, 1791.

MELBODIENSIS PARTHENON.

Melbodium sanctæ Mariæ, seu Malbodium et Melbarium, in recensione abbatiarum et monasteriorum, quæ partiti sunt inter se Ludovicus et Carolus reges, divisione facta regni Lotharii anno 870, vetus est parthenon in Hannonia positus, ad Sabim fluvium, una leuca ab Altimontensi cœnobio, ubi postea urbs ampla cognominis accrevit. Conditur a B. Aldegunde pro sacris virginibus Benedictini ann. 661, quibus, injuria temporum, seculares canonicæ ab omnibus votis solutæ successerunt. Memoratur in testamento S. Ansegisi abbatis Fontanell. condito an. 831, his verbis, *ad Malbodium cœnobium libram unam.* Jam vero medio circiter XI, sæculo intepuerat ibi religionis ordo monasticæ, quem scilicet Gerardus Camerac. episc. per Ansoaldem magnæ sanctitatis virginem, sororem Theoderici abbatis et reformatoris S. Huberti, restituisse traditur. A multis annis de abbatissarum quæ Malbodiensi præfuerunt cœnobio texenda historia solliciti fuimus, eaque de causa sæpissime dominas canonicas rogavimus, ut chartarum inspiciendarum copia nobis daretur. Sed repulsam passi sumus, hac res-

MAUBEUGE.

Maubeuge, mentionnée dans le tableau des abbayes et monastères que se partagèrent entre eux les rois Louis et Charles en 870, lors de la division du royaume de Lothaire, est un ancien couvent de femmes, situé dans le Hainaut, sur la Sambre, à une lieue de l'abbaye d'Hautmont, sur un terrain où s'éleva depuis une ville remarquable. Cette maison fut fondée par Ste. Aldegonde, en 661, pour des religieuses bénédictines qui furent remplacées dans la suite, à cause du malheur des temps, par des chanoinesses qui ne faisaient pas de vœux. Le testament de St. Ansegise, abbé de Fontenelles, rédigé en 831, parle de cette maison dans les termes suivants : « Je lègue au couvent de Maubeuge une livre.» Déjà, vers le milieu du XI.e siècle la discipline monastique y était relachée, puisque Gérard, évêque de Cambrai, passe pour y avoir établi la réforme à l'aide d'Ansoalde, vierge d'une grande vertu, sœur de Thierri, abbé et réformateur de St.-Hubert. Les Bénédictins, qui voulaient donner une histoire des abbesses de Maubeuge dans le *Gallia Christiana*, firent de longs et vains efforts auprès des chanoinesses pour obtenir la

[1] DEO OPT. MAX. Morare paulisper viator, hæc omnium mortalium meta, mortem tuæ et sepultorum vitæ remoram eis bene apprecando maturæ rumina, hoc jacent solo erecti, ut confidimus, perpetuæ beatitudinis polo infulati patres RR abbatiæ S. Winoci abbates, hanc sepulcralem foveam, ut seculo defunctus Christo victurus incideret, annos æternos in mente habens sibi suisque successoribus construi et aperiri jussit reverendissimus D. Benedictus Jansseune hujus monasterii abbas 62, comes de Wormhout, Sabitshof, Ouderburg, toparcha de Cocthof, Hoymille, etc. qui hic sepultus obiit Leodii 13 martii 1709, ætatis 52, abbatialis dignitatis 15. Ora Deum benedictum, in quo clamamus, abba pater, æternum perfrui requie ne moretur.

[2] Les catalogues officiels de St.-Winoc ne placent pas le cardinal Dubois au nombre des abbés de cette maison, parce qu'il ne fut pas élu dans la forme canonique, mais imposé par la volonté du régent. Aussi quand il mourut, on ne constitua pas d'administration nouvelle, selon l'usage, et les scelles ne furent point apposés. Du reste, le roi Louis XV rendit, dès le 8 septembre 1723, la faculté d'élire un abbé.

[3] Cet abbé était fils d'Ignace Dessain et de Charlotte Van Empel; il appartenait à une famille honorable qui a fourni plusieurs sujets distingués à l'église, à l'armée, à la magistrature.

Digitized by Google

permission de visiter leurs archives. Ces dames refusèrent toujours, en disant qu'elles attachaient peu d'importance à ce qu'on écrivît l'histoire de leur maison, et même qu'elles verraient avec peine la réalisation de ce projet. Du reste, il y a cette différence entre les chanoinesses de Maubeuge et celles de Mons, qu'à Maubeuge, c'est l'abbesse qui confère les prébendes, et qu'à Mons, ce droit est dévolu au comte du Hainaut, en sa qualité d'abbé.

SÉRIE DES ABBESSES.

I. Ste. Aldegonde, suivant l'auteur contemporain de sa vie, naquit en Belgique d'une famille illustre, sous le règne de Dagobert. Waldebert, son père, et Bertily sa mère étaient de pieux époux qui, suivant le précepte de saint Paul, servaient Dieu dans le mariage comme s'ils n'eussent pas été mariés. Elle avait pour sœur, Ste. Vaudru qui, après avoir épousé le comte Maldegaire, surnommé Vincent, consentit que son époux se consacrât à la vie monastique dans l'abbaye d'Hautmont, tandis qu'elle-même prenait le voile des mains de St. Aubert, et dirigea, sous l'inspiration de St.-Guislain, le monastère de Mons, bâti dans un lieu désert. La célébrité de cette maison attira aux environs une telle multitude qu'il en résulta une ville fameuse, nommée depuis Mons en Hainaut. Telle fut l'origine de l'église de Ste.-Vaudru, qui cessa d'être occupée par des religieuses, pour appartenir à des chanoinesses nobles pouvant se marier. Aldegonde, excitée par l'exemple et les conseils de Vaudru, sa sœur, dédaigna les poursuites d'Eudon, se sépara de sa mère qui était veuve, et s'enfuit dans une retraite entourée de bois nommé Maubeuge, où elle resta quelque temps cachée. De là elle se rendit auprès d'Aubert, évêque de Cambrai, dans le monastère d'Hautmont, où elle reçut de ses mains l'habit et le voile religieux. Plus tard, elle fonda et dota l'abbaye de Maubeuge, la fit consacrer par St. Aubert, en l'honneur de la sainte Vierge, y rassembla des serviteurs et des servantes de Dieu, car alors la plupart des couvents de femmes étaient doubles, c'est-à-dire qu'il y avait deux habitations séparées, l'une pour les femmes, et l'autre pour les hommes. C'est là qu'Aldegonde, très-pauvre, grossièrement vêtue, servant avec assiduité les indigents dans leurs besoins, combattant les tentations de l'ennemi et reconfortée de temps à autre par la visite et les entretiens des anges et des saints, vécut jusque vers l'an 684. On dit que cinq jours avant sa mort, Vaudru sa sœur la vit transportée par la main des anges et des apôtres au monastère de Nivelle, où reposait déjà Gertrude, leur sœur. Elle rendit l'âme à Dieu, le samedi 30 janvier, à Cousolre, son héritage, où elle avait aussi fondé une maison pour douze religieuses et où elle fut inhumée. En 690, son corps fut transporté à Maubeuge, par les soins de sa nièce Aldetrude, qui fut abbesse après elle. La vie de sainte Aldegonde, écrite par un contemporain de sa vie, naquit en Belgique d'une famille illustre, sous le règne de Dagobert. Waldebert, son père, et Bertily sa mère étaient de pieux époux qui, suivant le précepte de saint Paul, servaient Dieu dans le mariage comme s'ils n'eussent pas été mariés. Elle avait pour sœur, Ste. Vaudru qui, après avoir épousé le comte Maldegaire, surnommé Vincent, consentit que son époux se consacrât à la vie monastique dans l'abbaye d'Hautmont, tandis qu'elle-même prenait le voile des mains de St. Aubert, et dirigea, sous l'inspiration de St.-Guislain, le monastère de Mons, bâti dans un lieu désert. La célébrité de cette maison attira aux environs une telle multitude qu'il en résulta une ville fameuse, nommée depuis Mons en Hainaut. Telle fut l'origine de l'église de Ste.-Vaudru, qui cessa d'être occupée par des religieuses, pour appartenir à des chanoinesses nobles pouvant se marier. Aldegonde, excitée par l'exemple et les conseils de Vaudru, sa sœur, dédaigna les poursuites d'Eudon, se sépara de sa mère qui était veuve, et s'enfuit dans une retraite entourée de bois nommé Maubeuge, où elle resta quelque temps cachée. De là elle se rendit auprès d'Aubert, évêque de Cambrai, dans le monastère d'Hautmont, où elle reçut de ses mains l'habit et le voile religieux. Plus tard, elle fonda et dota l'abbaye de Maubeuge, la fit consacrer par St. Aubert, en l'honneur de la sainte Vierge, y rassembla des serviteurs et des servantes de Dieu, car alors la plupart des couvents de femmes étaient doubles, c'est-à-dire qu'il y avait deux habitations séparées, l'une pour les femmes, et l'autre pour les hommes. C'est là qu'Aldegonde, très-pauvre, grossièrement vêtue, servant avec assiduité les indigents dans leurs besoins, combattant les tentations de l'ennemi et reconfortée de temps à autre par la visite et les entretiens des anges et des saints, vécut jusque vers l'an 684. On dit que cinq jours avant sa mort, Vaudru sa sœur la vit transportée par la main des anges et des apôtres au monastère de Nivelle, où reposait déjà Gertrude, leur sœur. Elle rendit l'âme à Dieu, le samedi 30 janvier, à Cousolre, son héritage, où elle avait aussi fondé une maison pour douze religieuses et où elle fut inhumée. En 690, son corps fut transporté à Maubeuge, par les soins de sa nièce Aldetrude, qui fut abbesse après elle. La vie de sainte Aldegonde, écrite par un contemporain de sa vie, naquit en Belgique d'une famille illustre, sous le règne de Dagobert. Waldebert, son père, et Bertily sa mère étaient de pieux époux qui, suivant le précepte de saint Paul, servaient Dieu dans le mariage comme s'ils n'eussent pas été mariés. Elle avait pour sœur, Ste. Vaudru qui, après avoir épousé le comte Maldegaire, surnommé Vincent, consentit que son époux se consacrât à la vie monastique dans l'abbaye d'Hautmont, tandis qu'elle-même prenait le voile des mains de St. Aubert, et dirigea, sous l'inspiration de St.-Guislain, le monastère de Mons, bâti dans un lieu désert. La célébrité de cette maison attira aux environs une telle multitude qu'il en résulta une ville fameuse, nommée depuis Mons en Hainaut. Telle fut l'origine de l'église de Ste.-Vaudru, qui cessa d'être occupée par des religieuses, pour appartenir à des chanoinesses nobles pouvant se marier. Aldegonde, excitée par l'exemple et les conseils de Vaudru, sa sœur, dédaigna les poursuites d'Eudon, se sépara de sa mère qui était veuve, et s'enfuit dans une retraite entourée de bois nommé Maubeuge, où elle resta quelque temps cachée. De là elle se rendit auprès d'Aubert, évêque de Cambrai, dans le monastère d'Hautmont, où elle reçut de ses mains l'habit et le voile religieux. Plus tard, elle fonda et dota l'abbaye de Maubeuge, la fit consacrer par St. Aubert, en l'honneur de la sainte Vierge, y rassembla des serviteurs et des servantes de Dieu, car alors la plupart des couvents de femmes étaient doubles, c'est-à-dire qu'il y avait deux habitations séparées, l'une pour les femmes, et l'autre pour les hommes. C'est là qu'Aldegonde, très-pauvre, grossièrement vêtue, servant avec assiduité les indigents dans leurs besoins, combattant les tentations de l'ennemi et reconfortée de temps à autre par la visite et les entretiens des anges et des saints, vécut jusque vers l'an 684. On dit que cinq jours avant sa mort, Vaudru sa sœur la vit transportée par la main des anges et des apôtres au monastère de Nivelle, où reposait déjà Gertrude, leur sœur. Elle rendit l'âme à Dieu, le samedi 30 janvier, à Cousolre, son héritage, où elle avait aussi fondé une maison pour douze religieuses et où elle fut inhumée. En 690, son corps fut transporté à Maubeuge, par les soins de sa nièce Aldetrude, qui fut abbesse après elle. La vie de sainte Aldegonde, écrite par un contempo-

ponsione addita; se minime curam haberent res ad suum pertinentes collegium scriptis mandentur : et si secus fieret, id ægre se laturas. Cæterum hoc discrimen intercedit Malbodium inter et Castrilocum, quod abbatissa Malbod. ecclesiæ suæ præbendas conferat, id vero juris competat in ecclesia Castrilocensi, comiti Hannoniæ tamquam abbati.

SERIES ABBATISSARUM.

I. S. Aldegundis seu Aldegunda, ut tradit ejus vitæ scriptor æqualis, ex nobilissima stirpe prognata est in Belgio, Dagoberto rege, parentibus Waldeberto et Bertilane seu Bertilia valde piis, qui a S. Paulo didicerant in conjugio ita Deo famulari, ac si a conjugio liberi fuissent. Ejus soror fuit S. Waldetrudis, quæ primum nupta Maldegario comiti, cognomine Vincentio, viro ejus consensu tonso in monachum a S. Autberto Camerac. ep. in Alto-monte monasterio, ipsa etiam sacrum velamen ab eodem sancto præsule accepit, S. Gisleno abbate hortatore, atque Castrilocensis monasterii, quod condiderat in loco deserto, prima fuit abbatissa, ubi ob celeberrimum parthenonem tanta fuit incolarum frequentia, ut conditum fuerit nobilissimum oppidum, cujus nomen Montes Hannoniæ. Ibi perseverat sub nomine S. Waldetrudis ab ea fundata ecclesia, non amplius sacris virginibus addicta, sed nobilibus canonicabus, quibus liberum est conjugio copulari. Sororis Waldetrudis exemplo mota S. Aldegundis, ejusque hortatu, spreto Eudone proco, et relicta matre vidua, clam aufugit in locum nemoribus consitum, Melbodium nomine, ubi aliquandiu delituit. Inde conveniens beatos Autbertum Camerac. et Amandum Trajectensem episcopos, in Altimontensi cœnobio, ab eis consecratum pallium et sacræ religionis velamen accepit. Postea Melbodiense monasterium construxit dotavitque, et a S. Autberto consecrari fecit in honorem S. Dei genitricis, ubi servos et ancillas Dei congregavit; nam tunc pleraque cœnobia virginum erant duplicia, et pro utroque sexu, separatis tamen habitaculis. Ibi summa in paupertate, vili utens vestimento, pauperum vero necessitatibus sollicite ministrans, victis multis dæmonum tentationibus, angelorum interdum sanctorumque visione recreata et colloquio, vixit usque ad annum circiter 684. Quinta vero ante obitum die a sorore Waldetrude visa est ab angelis et sanctis apostolis deduci ad Nivellam monasterium, ubi soror utriusque sancta Gertrudis humata erat. Transiit ad Dominum die Sabb. 30 jan. in villa Curtisolra suæ ditionis, ubi etiam cœnobium condiderat pro 12 monialibus, ibidemque sepulta est; sed an. 690, Malbodium translata est, curante nepte ejus Aldetrude post eam abbatissa. Exstat vita S. Aldegundis a coævo scriptore elucubrata, tom. 2, act. SS. ord. Bened. p. 806, apud Surium, t. 6,

Digitized by Google

13 nov. qui dies est translationis ipsius, et apud Bollandum [1].

II. Aldetrudis vel Adeltrudis neptis S. Aldegundis ex sorore Waldetrude, obiit anno 696, v. cal. martias, qua die colitur apud Melbodium. Ejus vitam require apud Bollandum.

III. Amalberta vel Madelberta, superioris soror, ei successit ad novem annos. Obiit vero 705, 7 sept. qua die colitur in majori ecclesia S. Lamberti apud Leodium.

IV. Theodrada circa 925, corpus S. Gisleni furto sublatum et Malbodium allatum, præcipiente Stephano Camerac. episc. restituit.

V. Ansoaldis, soror Theoderici abb. et reformatoris S. Huberti, magnæ sanctitatis virgo, ordinem religionis monasticæ Malbodii restituit, favente in primis Gerardo Camerac. episc. sub medium secul. XI. Dubitatur tamen utrum fuerit abbatissa.

VI. Guisendis erat Melbodii abbatissa anno 1106, VIII idus nov. quando Lambertus Atrebat. ep. ei concessit altare de Herent, ea lege ut ad synodum Atrebatensem ipsa et aliæ post eam abbatissæ venirent.

VII. Christiana, Melbodiensis abbatissa, Garino Viconiensi abbati concedit de terra S. Aldegundis, in territorio de Beldegnies, usque ad unam carrucam, si quidem per eleemosynam vel quovis alio modo potuerit obtinere, circa 1145.

VIII. Fredesendis florebat an. 1161, tempore secundæ translationis sanctæ Aldegundis.

IX. Emma paciscitur 1177, cum Gerardo Alnensi abbate.

X. Eusilia seu Usilia, prima sui nominis littera E. designatur, anno 1222. Memoratur Eusilia 1237, et Usilia 1229, quo nonnulla permutavit cum Viconiensibus; itemque anno 1260, quo eidem conventui largitur facultatem acquirendi prædia in territorio de Baudegnies.

XI. Antonia Sanzelle a sinistris chori sepulturam accepit an. 1596.

XII. Christiana de Bernaige, moritur 1624, sepulta in sacello du Vieu-Moustier.

XIII. Bona de Haynin obiit Wambreciis prope Insulas an. 1643, unde corpus ejus revectum, in sacello S. Michaelis terræ mandatum est.

rain, se trouve au tome II des Actes des saints de l'ordre de St. Benoît, ainsi que dans Surius et par Bollandus, au 13 nov., jour de sa translation.

II. Aldetrude ou Adeltrude, nièce de Ste. Aldegonde par sa sœur Vaudru, mourut en 696, le 5 des calendes de mars, jour où elle est honorée à Maubeuge. Voyez sa vie dans les Bollandistes.

III. Amalberte ou Madelberte, sœur de la précédente, lui succéda et siégea 9 ans. Elle mourut le 7 septembre 705. On l'honore ce jour là dans la grande église de St.-Lambert, à Liége.

IV. Théodrade, vers 925, restitua, sur l'ordre d'Etienne, évêque de Cambrai, le corps de saint Ghislain, qui avait été enlevé et apporté à Maubeuge.

V. Ansoalde, sœur de Thierri, abbé et réformateur de St.-Hubert, rétablit la discipline à Maubeuge, vers le milieu du onzième siècle, à l'aide de Gérard, évêque de Cambrai; mais il n'est pas certain qu'elle ait été abbesse.

VI. Guisende était abbesse en 1106, le 8 des ides de novembre, lorsque Lambert, évêque d'Arras, lui concéda l'autel de Hérent, à condition pour elle et ses successeurs, d'assister toujours au synode d'Arras.

VII. Chrétienne, abbesse de Maubeuge, accorda à Garin, abbé de Vicogne, en 1145, la faculté de posséder, dans le domaine de Ste. Aldegonde, au terroir de Beaudegnies, une charrue de terre acquise par aumône ou autrement.

VIII. Frédesende vivait en 1161, époque de la seconde translation de Ste. Aldegonde.

IX. Emma traite en 1177 avec Gérard, abbé d'Alne.

X. Eusile ou Usibie, est désignée par l'initiale de son nom E. en 1222. Elle est mentionnée sous le premier nom en 1237, et sous le second en 1229, époque où elle fit un échange avec l'abbaye de Vicogne; et enfin en 1260, dans un acte par lequel elle accorde au même couvent la faculté d'acquérir des biens à Beaudegnies.

XI. Antoinette Sanzelle fut inhumée à gauche du chœur, en 1596.

XII. Chrétienne de Bernaige, morte en 1624, est inhumée dans la chapelle du Vieux-Moustier.

XIII. Bonne de Haynin mourut à Wambrechies, près Lille, en 1643. Son corps rapporté à Maubeuge fut inhumé dans la chapelle de St.-Michel.

[1] La vie de Ste. Aldegonde, écrite en français par le Père Triquet, Tournai, 1641, 1655, 1665, a été publiée de nouveau avec des additions et des notes, par M. Estienne, in-12, Maubeuge, 1837.

Digitized by Google

XIV. Marie de Noyelles, sœur du comte de Noyelles, fut bénie en 1645.

XV. N. de Noyelles est proclamée abbesse en 1699, au mois de juillet. *Le Gallia Christ. s'arrête ici.*

XIV. Maria de Noyelles, soror comitis de Noyelles, Malbodii benedicta fuit an. 1645.

XV. N.... de Noyelles, renuntiatur abbatissa 1699, mense julio. *Hic explicit Gallia Christ.*[1]

DENAIN.

Denain fut autrefois un monastère destiné aux deux sexes, comme le prouve un diplôme de l'an 877, par lequel Charles le Chauve rétablit cette maison, et lui confirme la possession de biens nécessaires à l'entretien des frères et des sœurs qui s'y consacrent au service de Dieu.

Cette abbaye fut établie d'abord à Berzelle, près de Flines, sur la Sambre, puis transférée dans la châtellenie de Bouchain, comme le rapporte le savant Godefroy, à qui est confiée la garde des archives de la chambre des comptes de Lille, par une dévolulion que l'on pourrait dire héréditaire. Denain est donc situé entre Bouchain et Valenciennes, à deux lieues de cette dernière ville, sur la rive gauche de l'Escaut.

L'abbaye fut fondée en 764, par Aldebert, comte d'Ostrevant, et par Reine, son épouse, tous deux honorés comme saints, l'un le 21 avril, l'autre le 1er juillet. Après avoir eu de leur mariage dix filles, qui toutes vécurent dans le célibat, ils fondèrent au village de Denain un monastère sous l'invocation de la Mère de Dieu, et qui plus tard prit aussi le titre de Sainte-Renfroie. Ils érigèrent en outre une église dédiée à St-Martin, en faveur des prêtres établis en ce lieu pour célébrer les saints mystères.

Or, les religieuses de Denain, soumises d'abord, non pas à la vie monastique, mais à la règle des chanoinesses régulières, n'adoptèrent l'institut de St.-Benoît que depuis l'invasion désastreuse des Normands. Tel est du moins le dire de Ferri de Locres, auquel Le Cointe

DENONIUM.

Dononium vel Denonium, Denaium vel Denainum, Domniacum ac Dyniacum[2], fuit olim sexus utriusque monasterium, ut patet maxime ex diplomate Caroli Calvi an. 877, illud instaurantis, ac prædiis jam olim possessis, « ad uti-» litatem fratrum sororumque ibi Deo militan-» tium dotantis.

Primo conditum fuisse apud Berzellam juxta Flinas ad fluvium Sabim, deinde translatum fuisse in castellaniam Bochanii, auctor est vir doctissimus dom. Godefroy, cujus curæ commendatum est tabularium cameræ computorum Insulensis avito et velut hæreditario jure. Sane jam pridem stat inter Bochanium et Valencenas, ab hac urbe secundo milliari, ad sinistram Scaldis ripam.

Ejus auctores fuere an. 764, Aldebertus, Austrovandiæ comes, et Regina ejus conjux, qui pro sanctis coluntur, ille x. cal. maii, hæc calendis julii. Isti videlicet ex suo conjugio decem filiabus susceptis, quæ omnes cœlibem vitam elegerunt, in vico Duneng cœnobium ad honorem Dei Genitricis, cui postea titulus S. Ragenfredis accessit, itemque ecclesiam in veneration-nem sancti Martini pro clericis ad sacra abeunda ibidem institutis ædificarunt.

« Porro virgines Dononienses, non monasticæ, » sed canonicæ seu regularis vitæ genus initio » secutæ sunt, post Normannorum autem vasta-» tionem, Benedictinum institutum sunt am-» plexæ. » Verba sunt Locrii, quibus annuere Cointius videtur, sed non ita Mabillonius in

[1] Cette nomenclature, pour laquelle les bénédictins n'ont pu consulter les archives du chapitre, est nécessairement défectueuse. Nous la rétablissons ici d'après les notes de M. Estienne, combinées avec celles que M. Ducas a insérées dans son curieux ouvrage intitulé : *Les Chapitres nobles de Dames*, in-8°, Paris, 1845, p. 78 et suiv. : Ste. Aldegonde, morte en 684. — Ste. Adeltrude. — Ste. Madelberge ou Amalberte, 707. — Théodrade, 935. — Ansoalde ou Ensoade, 1012 à 1019. — Guiscende, 1106. — Fredescende, 1106-1125. — Chrestienne ou Christine, 1138-1145. — Frehesende, 1149. — Siége vacant, Liduide, doyenne, 1171. — Chrestienne ou Christine, 1175. — Ermengarde, 1175. — Emme, 1177-1202. — Eusile, 1215-1228. — Eusile, 1235-1245. — Marguerite de Fontaine, 1247-1278. — Ysabiel, Elisabeth, Ysabiauls, 1268-1292. — Beatrix de Faukemont, 1298-1339. — Marie de Faukemont, 1351, se déporte de l'administration temporelle en 1371. — Gertrude de Trasegnies, 1381-1429. — Marguerite de Gavre, dite d'Hérimez, 1429, morte en 1445. — Péronne de Landas, 1444, morte le 17 septembre 1467. — Yolende de Gavre, 1468, morte le 14 décembre 1482. — Antoinette de Hénin-Liétard, dite de Fontaine, 1483. — Michelle de Gavre, 1507, morte le 27 décembre 1549. — Françoise de Nouvelle, morte le 7 mars 1557. — Marguerite de Hinckaert siégea 20 ans, et mourut le 5 août 1578. — Antoinette de Sanzelle, élue en 1581, morte le 30 oct. 1596. — Christine de Bernaige, 1599, fut abbesse 25 ans, et mourut le 21 novembre 1624, âgée de 75 ans. — Boune de Haynin, installée le 2 juillet 1625, morte le 4 juillet 1645, à Wambrechies, près Lille. — Marie de Noyelles, morte le 15 décembre 1654. — Marguerite d'Oignies, 1655. — Ferdinande de Bernaige fit son entrée le 7 mars 1660, et mourut le 26 décembre 1669. — Anne Chrétienne de Beauffort fit son entrée le 1.er janvier 1672, mourut le 10 nov. 1698. — Claire-Hyacinthe de Noyelles, fit son entrée le 16 nov. 1699, mourut en février 1719. — Isabelle-Philippine de Hornes, fut abbesse depuis le 12 sept. 1719, jusqu'en 1741. — Marie-Thérèse-Charlotte de Croy, nommée en 1741, morte le 26 sept. 1774. — Adrienne-Florence de Lannoy, nommée le 15 mai 1775. « La révolution, dit M. Ducas, trouva cette pieuse abbesse résignée contre les maux qui atteignirent son » noble chapitre. Placée sur la liste des suspects, elle sortit la dernière de son monastère, vers la fin de 1793, pour » être déportée à Soissons, où elle vécut plusieurs années dans le besoin. Elle mourut dans sa famille, vers 1806 ou 1807.

[2] C'est en ce lieu, comme tout le monde sait, que le maréchal de Villars remporta, le 24 juillet 1712, une célèbre victoire contre l'armée alliée qui voulait envahir la France.

Digitized by Google

præfatione sæculi 2, bened. qui contendit eas ab exordio fuisse Benedictinas; ita etiam Vinchantius.

Cum autem jam altera vice, inquit hic auctor, monasterium fuisset dirutum, sive ut loquitur Baldericus, incumbente inopia inclinaret, pauci deinde canonici illud incoluerunt, donec consilio domni Gerardi episc. et Leduvini abbatis (Vedastini), Balduinus comes ad pristinum statum illud restituit, ibique monialibus regulariter institutis, abbatissam nomine Ermentrudem præfecit.

Paulo tamen aliter rem edisserit Gazæus, scilicet, quod postquam cœnobium a Normannis fuit devastatum, non prius instauratum sit quam temporibus Rainerii cognomento Longioris colli, circa annum 969, tumque aliquot clericis, postea monachis, tandemque virginibus Benedictinis addictum.

Ceterum Dinyacenses sanctimoniales jam ætate Eugenii III, ab avito fervore plurimum defecerant, ut pote quas hic pontifex laxatæ regulæ arguit, ad eas scribens, jubetque obedire Godescalco episcopo Atrebatensi, cui se dicit in mandatis dedisse, ut gratam Deo religionem in illis studeat reformare, et monasterium earum ad frugem melioris vitæ reducere. Perstat etiamnum hæc domus, sed est collegium nobilium virginum seu canonicarum secularium, cujus tamen abbatissa regularis est, hoc est votis adstricta [1].

ABBATISSARUM CATALOGUS.

I. S. Regina, Pipini regis consanguinea, cum suo conjuge Aldeberto condidit hunc parthenonem, ac post ejus obitum eidem præfuit, uti post Gazæum Coihtius opinatur; quæ sane pingitur cum baculo abbatiali, vel quia fuit abbatissa, vel quia tanquam fundatrix, plus fuit quam abbatissa.

II. S. Rainfredis seu Ragenfredis, Aldeberti et B. Reginæ filia, ex Miræo et aliis, prima fuit abbatissa, quæ cœnobii ita res auxit, ut altera quasi fundatrix et patrona merito habeatur; patronæ quidem ab anno saltem 877, titulus ipsi datur in diplomate Caroli Calvi supra memorato. Visuntur tam ejus quam parentum sepulcra in parochiali eccl. S. Martini; sed inde corpora extracta in monasterii summo altari in argenteis feretris quiescunt, S. Ragenfredis in medio, B. Aldeberti, qui tamen non est solemni ritu sanctorum albo inscriptus, in dextro latere, in sinistro vero, sanctæ Reginæ. Festum diem Aldeberti consignavimus post Molanum, semble adhérer; mais ce n'est pas l'avis de Mabillon, qui, dans la préface du Second Siècle de l'ordre, soutient qu'elles furent bénédictines dès leur fondation. Vinchant pense de même.

Le monastère ayant été détruit une seconde fois, dit cet auteur, ou, suivant l'expression de Balderic, ayant fléchi sous le poids de la misère, ne fut plus habité que par un petit nombre de chanoines jusqu'au moment où les conseils de l'évêque Gérard et de Leduin, abbé de St.-Vaast, déterminèrent le comte Bauduin à le retablir dans son état primitif, en y plaçant des religieuses sous la conduite d'une abbesse nommée Ermentrude.

Gazet raconte la chose un peu différemment. Selon lui, le monastère, saccagé par les Normands, ne fut rétabli que vers l'année 969, du temps de Renier au-long-col. Alors, dit-il, on y mit quelques chanoines, puis des moines, puis enfin des filles bénédictines.

Quoiqu'il en soit, les religieuses de Denain étaient déjà déchues de leur ancienne ferveur, du temps du pape Eugène III, qui, en leur écrivant, leur reproche d'observer la règle avec trop de relâchement, et leur prescrit d'obéir à Godescalc, évêque d'Arras, à qui il a mandé, dit-il, de travailler à leur réforme, selon les vues de Dieu, et de remettre le monastère dans les voies d'une meilleure vie. La maison a persisté depuis comme collége de filles nobles ou chanoinesses séculières, dont l'abbesse seule est régulière et fait des vœux.

CATALOGUE DES ABBESSES.

I. Ste. Reine, parente du roi Pépin, fonda cette maison avec son époux Aldebert, et, après la mort de celui-ci, en eut la direction, comme l'affirme Le Cointe, d'après Gazet. Du reste, on la représente tenant le bâton pastoral, soit qu'elle ait été vraiment abbesse, soit que sa qualité de fondatrice l'élevât encore au dessus du rang d'abbesse.

II. Ste. Renfroie, fille d'Aldebert et de Ste. Reine, fut la première abbesse, suivant Le Mire et autres. Elle fit tant de bien au monastère qu'elle en est regardée avec raison comme la seconde fondatrice et la patronne; ce dernier titre lui est même donné dès l'an 877, dans le diplôme déjà cité de Charles le Chauve. Son mausolée et celui de ses parents se voient dans l'église paroissiale de St.-Martin; mais les corps en ont été extraits, et reposent sous le maître-autel de l'abbaye, dans des châsses d'argent. Celui de Ste. Renfroie est au milieu; celui d'Aldebert, qui pourtant n'est pas honoré d'un culte solennel, est à droite, et celui de Ste. Reine, à gauche.

[1] Le chapitre de Denain se composait de dix-huit chanoinesses qui prenaient le titre de comtesses d'Ostrevant. Les trois candidates à la crosse abbatiale étaient élues à la pluralité des suffrages, en présence du gouverneur de la province et de l'intendant Le roi choisissait l'abbesse entre ces trois élues. L'habit des chanoinesses était blanc, avec un surplis de toile fine et un grand manteau doublé d'hermine blanche; celui de l'abbesse était doublé d'hermine mouchetée. V. *Les chap. nobles de Dames*, par M. Ducas, 44.

Digitized by Google

D'après Molanus, nous avons placé la fête d'Aldebert au 21 avril, celle de Reine au 1.er juillet, quant à Ste. Renfroie, on l'honore le 8 octobre.

III. Ermentrude est établie abbesse vers l'an 1029, lorsque le monastère, éprouvé par de longues vicissitudes, fut enfin rendu à des filles de l'ordre de St.-Benoît, grâces aux soins de Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, de Leduin, abbé de St. Vaast et de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut.

IV. Fredescende siège ensuite, selon Gazet.

V. Helvide est mentionnée comme abbesse de Denain sous les années 1221 et 1223. Elle siégeait même dejà vers 1185, suivant une charte de Cysoing, Biblioth. de Colbert.

VI. Eusilie ou Ensilie, abbesse, et le couvent de Denain, vendent en 1240, à l'église de Santen, ce qu'ils possédaient à Honepel et à Husem, avec le consentement d'Asson, évêque d'Arras. On trouve encore Eusilie en 1241, dans le cartulaire de Vicogne.

VII. Marie est citée comme abbesse de Denain en 1272.

Malgré tous nos soins, malgré toutes nos instances, nous n'avons pu obtenir des nobles dames qui ont succédé aux religieuses de Denain, la série des abbesses ultérieures.

x, cal. maii, Reginæ, calendis julii. Sancta vero Ragenfredis colitur 8 oct.

III. Ermentrudis, postquam cœnobium variis obnoxium fortunis, cura tandem Gerardi Camerac. et Atrebat. episcopi, Leduini abbatis S. Vedasti, necnon Balduini Flandriæ et Hannoniæ comitis, virginibus ordinis S. Benedicti restitutum est, anno circiter 1029, præficitur abbatissa.

IV. Fredescendis successit, ex Gazæo.

V. Helvidis memoratur abbatissa Dononiensis, sive de Doneig, annis 1221 et 1223, imo sedebat jam circa 1185, ex charta Cisonii, in bibl. Colb.

VI. Eusilia seu Ensilia Dononiensis ecclesiæ abbatissa et ejusdem loci conventus, vendunt an. 1240, ecclesiæ Xantensi, quidquid habebant in Honepele et Husen, consentiente Assone Atrebatium pontifice. Reperitur eadem Eusilia anno 1241, in tabul. Viconiensi.

VII. Maria commemoratur abbatissa de Dononio an. 1272.

Sequentium abbatissarum seriem, qualibet adhibita diligentia, quibusvis precibus obtinere ab iis quæ monialibus successerunt dominabus nobis non fuit integrum [1].

CHAPITRE ROYAL DE BOURBOURG.

Bourbourg situé à une lieue sud de Gravelines, d'abord du diocèse de Térouane, puis de celui de St.-Omer, possédait un chapitre de femmes sous l'invocation de Notre-Dame, ordre de St.-Benoît.

Cette maison, située d'abord dans un faubourg, fut transférée dans la ville même en 1551, par l'ordre de l'empereur Charles Quint. Elle fut fondée vers l'an 1099, par Clémence de Bourgogne, épouse de Robert de Jérusalem, comte de Flandre, comme il résulte des extraits de bulles ci-après : Le pape Pascal II disait en 1106 : « Sur les instances de Clémence, noble comtesse de Flandre, nous avons sans difficulté obtempéré à vos prières, et nous voulons que le monastère

PARTHENON BURBURGENSIS.

Borburgum et Burburgus, etc., oppidum Belgii una leuca situm a Gravelinga in Austrum, antea Morinensis, modo diœcesis Audomar. parthenonem habet cognominem sub titulo S. Mariæ ordin. S. Benedicti, olim in suburbio nunc in urbe ab anno 1551, quo, jussu Caroli V. Cæsaris in eam translatus est. Hunc fundavit pro nobilibus virginibus circiter annum 1099. Clementia Burgundica Roberti Jerosolymitani Flandriæ comitis uxor, ut patet ex his pontificiarum litterarum excerptis; Paschalis II, papa an. 1106. « Petente filia nostra Clementia Spectabili Flandrensium comitissa, preces vestras non difficulter admisimus, et B. Mariæ monasterium, sicut a fratre nostro Johanne Tervanensi

[1] Nos propres recherches, et surtout le livre de M. Ducas cité plus haut, nous permettent de donner aujourd'hui cette liste complète que les Dames de Denain ne voulaient pas livrer à la publicité : Ste. Reine. — Ste. Renfroie. — Ermentrude. — Hildiarde. — Fredescende. — Marie, 1124-1127. — Helvide I, 1185-1223. — Eusilie d'Enghien, morte en 1240. — Helvide II, d'Ithe, morte en 1268. — Marie, 1272. — Emansonde de Ligne mourut en 1316. — Helis ou Alix de Markete, 1325. — Agnès de Lywerde, morte en 1345. — Marie d'Oisy, 1365. — Marguerite d'Esne, 1398. — Isabelle d'Ongnies, morte 1419. — Alix de Molembais, 1426. — Laurence de Molembais, sa sœur, 1427. — Marguerite de Vaux, 1439. — Marie de Werquignœul, 1485. — Jeanne de Werquignœul, 1536. — Sainte de Werquignœul, 1553. — Antoinette d'Esne 1557. — Marie-Anne de la Fosse de Givenchy mourut en 1575. — Guislaine de Nédonchel, nommée en 1575, morte le 15 mai 1595. — Jacqueline de Locquenghien, 1606. — Michelle de Habarcq, morte en 1633. — Siége vacant de 1635 à 1640. — Jeanne-Marie de Bonmarché, 1663. — Anne-Marie de Beaufremez. — Antoinette-Isabelle-Marie de Nédonchel, morte le 24 juin 1684. — Jeanne-Marie Ernestine de La Hamaide, mourut en 1729. — Marie-Charlotte-Omer de Lierres-St.-Venant, abbesse le 3 janvier 1730, morte en 1751. — Eléonore-Amélie-Josephe de Houchin, morte le 2 août 1752. — Marie-Ernestine-Anne du Chastel de Blangeval de Petrieu, nommée en 1752. — Barthélimie-Marguerite de Jaucourt, nommée en 1786, installée en octobre 1787.

Digitized by Google

episcopo confirmatum est ab omni episcopalis exactionis debito liberum permanere sancimus, etc. » Sic etiam Calixtus II, an. 1119, in bulla abbatissæ directa : « Tam tuis, quam carissimæ sororis nostræ Clementiæ Flandrensium comitissæ ipsius loci fundatricis petitionibus annuentes, B. Mariæ Broburgensis monasterium sub apostolicæ sedis tutela excipimus, et B. Petri patrocinio communimus. » Absque dote virgines nobiles suscipiuntur in hoc parthenone.

de Ste.-Marie, tel qu'il a été confirmé par notre frère Jean, évêque de Térouane, demeure exempt de toutes redevances épiscopales. » Calixte II, dans une bulle de 1119, adressée à l'abbesse, s'exprime ainsi : « voulant répondre favorablement à votre désir, et à celui de notre très-chère sœur, Clémence, comtesse de Flandre, fondatrice de ce lieu, nous prenons le monastère de Notre-Dame de Bourbourg, sous la protection du St.-Siége et sous la garde de St. Pierre. » Les jeunes filles nobles étaient reçues sans dot dans cette abbaye.

SERIES ABBATISSARUM.

I. Godildis seu Godilis, quam, inquit Gramaius, monumenta cœnobii et alii scriptores testantur Clementiæ fundatricis sororem fuisse, itidemque Calixti papæ, Lamberti abbatis S. Bertini et archiep. Burdeg. cujus hactenus nomen ignorare se fatetur, sedebat 1102 et 1106, quo anno, ut diximus, Paschalis II, papa fundationem hujus abbatiæ confirmavit. At vero valde incertum est hocce Godildis genus, ne dicam fictitium, neque enim inter liberos novem, quos Guillelmus II, cognomento Audax, Burgundiæ comes ex Gertrude suscepit, Godildis, aut Lambertus, vel etiam ullus archiep. Burdegalensis numerantur, sed potius Calixtus, Clementia et Hugo, Vesontionensis archiepiscopus.

II. Christina, 1122.— III. Ogina, seu Egina, 1131.

IV. Claricia de Somerighem, al. de Zomeringhem seu de Zomernighem, 1140. Hæc sanctum Cantuariensem archiepiscopum Thomam excepit hospitio, a quo vicissim grati animi pignus calicem aureum etiamnum in cœnobio asservatum accepit.

V. Mathildis I, Henrici Borburgensis castellani filia, soror vero Mabiliæ Yprensis vicecomitissæ, e gremio sanctimonialium Broburg. rapta potius et illecta, quam electa, abbatissæ nomen accepit et officii dignitatem, anno saltem 1174, superstes adhuc an. 1194, quo fuit arbitra cum nonnullis abbatibus inter abbatiam de Claro-Marisco et homines de Lon. Fortasse vero ipsa est Mathildis recensita XVII cal. maii in obituario Nonnenbosci ; post cujus obitum soror ejus Beatrix etsi titulo careret, vices tamen abbatissæ diligenter exsequebatur et opportune ; ad ejus enim nutum voluntates omnium sanctimonialium inflectebantur et disponebantur actiones, ex cod. ms. hist. Ghisnensium comitum, auctore Lamberto, Ardrensi presbytero [1].

VI. Margareta I, de Straëta. Ea est M. quæ an. 1223, sigillum apposuit seu chirographum chartæ Willelmi de Bergis pro Viconia.

SÉRIE DES ABBESSES.

I. Godilde qui, au dire de Gramaye, est mentionnée dans les documents de l'abbaye, comme sœur de la fondatrice, du pape Calixte II, de Lambert, abbé de St.-Bertin, et d'un archevêque de Bordeaux, dont le nom n'est pas connu, siégeait en 1102 et en 1106, époque où Pascal II, comme nous l'avons dit, confirma la fondation de l'abbaye. Mais cette origine de Godilde est fort incertaine, pour ne pas dire tout-à-fait imaginaire. Parmi les neuf enfants que Guillaume le Hardi, comte de Bourgogne, eut de sa femme Gertrude, on ne trouve ni Godilde, ni Lambert, ni aucun archevêque de Bordeaux, mais bien Calixte, Clémence et Hugues, archevêque de Besançon.

II. Christine, 1122. — III. Ogine ou Egine, 1131.

IV. Clarisse de Somerighem ou de Somergem, 1140, reçut dans son abbaye saint Thomas de Cantorbery, qui, en reconnaissance de cette hospitalité, lui donna un très-beau calice d'or, toujours conservé par le couvent.

V. Mathilde, fille de Henri, châtelain de Bourbourg, sœur de Mabilie, vicomtesse d'Ipres, était religieuse de cette maison, lorsqu'elle fut élue abbesse, malgré sa résistance, au plus tard en 1174. Elle vivait encore en 1194, année où elle fut choisie pour arbitre, avec quelques abbés, entre l'abbaye de Clair-Marais et les habitants de Lon. Cette abbesse est peut-être la même qu'une Mathilde citée au 17 des calendes de mai, dans l'obituaire de Nonnenbosche. Après sa mort, Béatrix, sa sœur, sans avoir le titre d'abbesse, en remplit cependant les fonctions avec zèle et sagesse. Toutes les volontés, toutes les actions étaient soumises à son commandement, suivant le témoignage de l'histoire des comtes de Guisnes, par Lambert d'Ardres.

VI. Marguerite I, de Straete. C'est elle qui en 1223, apposa sa souscription à la charte de Guillaume de Berghes, pour Vicogne.

[1] M. Ducas place, après Mathilde, Béatrix de Bourbourg, sa sœur ; mais nous penchons à croire comme les Bénédictins, qu'elle ne fut jamais abbesse. Son épitaphe, dont on a retrouvé depuis peu un fragment, dit qu'elle ne fut jamais mariée, *nunquam nupta viro*. On n'aurait pas eu besoin de s'exprimer ainsi, si Béatrix eût été abbesse, ou même simplement religieuse. Voyez *Bulletin de la Commission historique du Nord*, II. *Lettre* de M. de Coussemaker.

Digitized by Google

VII. Adélaïde de Sotteghem, 1228-1246, céda à l'église de Flines la dîme de douze bonniers de bois, sous la paroisse de Coutiches, moyennant une rente annuelle de 17 sols, payable à la prieure et aux religieuses de Faumont. Il est probable que c'est cette abbesse qui est appelée Adelise au 12 des calendes de juin, dans le nécrologe de Nonnenbosche.

VIII. Sara de Merins, 1252. Elle transigea en 1275, avec l'abbé et le couvent des Dunes, au sujet de certaines terres à Nieuport. Elle augmenta les biens de la maison, et lui fit obtenir des priviléges. Elle mourut en 1284, après avoir abdiqué.

IX. Marguerite II; de Wormhout, 1282. — X. Mathilde II, d'Auxy, 1305. — XI. Jeanne I, de Rassenghien, 1317. — XII. Hersende de Guisnes, fille de Bauduin, comte de Guisnes, 1332. — XIII. Elisabeth d'Herzelles conclut un traité, en 1349, avec l'abbé et le couvent des Dunes. — XIV. Isabelle II, de Ghistelle, 1365.

XV. Jeanne II, de Fiennes, nommée abbesse en 1387, vit le monastère ravagé au milieu des désordres de la guerre, et ses religieuses dispersées; mais, par ses soins, et surtout à l'aide des bienfaits d'Agnès d'Ipres, l'abbaye fut relevée, et les religieuses en reprirent possession. Jeanne mourut le 4 novembre 1395.

XVI. Agnès de la Nieppe, élue en 1395, fut confirmée dans sa charge le 11 décembre de la même année par Benoît XIII, qui siégeait à Avignon, et qui gouvernait l'Eglise depuis deux ans. Cette abbesse acheva entièrement de réparer le monastère, et mourut pieusement le 27 août 1418.

XVII. Marie I, de la Chapelle, fut abbesse de 1418 à 1438; elle abdiqua alors, et mourut en 1439.

XVIII. Bonne de la Viefville mourut en 1469, après avoir élevé la tour de l'église.

XIX. Ursule de la Viefville succéda à sa sœur en 1469, et mourut en 1475.

XX. Barbe I, d'Estainbourg, abdiqua en 1495, et vécut jusqu'en 1503.

XXI. Adrienne de Noyelles, nommée de la Capelle dans son épitaphe, commença à gouverner le monastère en 1495, en prenant pour coadjutrice Antoinette sa nièce, à laquelle elle laissa, en 1533, le fardeau de l'administration. Cette abbesse fut inhumée dans le sanctuaire, avec l'épitaphe suivante:

Sépulture de vénérable et noble dame, Adrienne de la Capelle, de ce. . . . . et 7 ans gouverna. . . . . survécut 6 ans, et mourut le jour de la Toussaint de

VII. Adelidis et Aëlidis de Sotteghem, 1228 et 1256, (forte 1246), quo anno decem bonariorum nemoris in parochia de Costices decimam largita est ecclesiæ de Honore B. Mariæ, seu de Flinis, sub annuo censu 17, solidorum prioris-sæ et monialibus de Faumont solvendorum. Hæc est autem fortasse Adelisia die XII cal. jan. memorata in necrologio Nonnenbosci.

VIII. Sara de Merins, 1252 et 1275, quo anno transegit cum abbate et conventu Dunensi super terris de Novo-portu. Cœnobii possessiones auxit, ac privilegia procuravit. Moritur abdicato prius regimine 1284.

IX. Margareta II, de Wormhout, 1282. — X. Mathildis II, d'Auxy, 1305. — XI. Johanna I, de Rasingien, 1317. — XII. Hersendis de Guisnes, filia Balduini Ghisnensis comitis, 1332. — XIII. Isabella I, seu Elisabeth de Herzellis, pactum iniit an. 1349, cum Lamberto abbate et conventu Dunensi. — XIV. Isabella II, de Ghistelle, 1365[1].

XV. Johanna II, de Fiennes, 1387, cujus temporibus monasterio bellorum procellis everso, moniales dispersæ fuerunt, sed ipsius cura, adjutæ præsertim Agnetis Iprensis eleemosynis reparatum est cœnobium, et sacræ virgines in ipsum reversæ. Obiit Johanna 1395, die 4 nov.

XVI. Agnes de Niepa, electa 1395, confirmatur eodem anno, die XI decemb. a Benedict. XIII, Avenione sedente, pontificatus ejusdem anno secundo. Inchoatam monasterii reparationem feliciter absolvit, pie defuncta 1418, 27 augusti.

XVII. Maria I, de la Chapelle, sedit ab 1418, usque ad an. 1438, quo cessit, e vivis egressa 1439.

XVIII. Bonna de la Viefville diem clausit extremum 1469, ecclesiæ turri constructa.

XIX. Ursula de la Viefville sororem excepit 1469, ac tandem vivere desiit 1475.

XX. Barbara I, de Estainbourg, regimen abdicavit an. 1495, superstes ad annum 1503.

XXI. Adriana de Noyelle, nuncupata de Capelle in epitaphio, regere cœpit an. 1495, tum sibi coadjutricem allegit Antoniam neptem an. 1522, in cujus tandem humeros totum onus regiminis transmisit an. 1533. Jacet in sanctuario, cum hoc epitaphio:

Sepultura venerabilis et generosæ dominæ Adrianæ de Capelle, hujus. . . . . et septem annos præfuit. . . . . sex annis

[1] Vers cette époque, a dû vivre Dominique Fréderique Mariom, abbesse de Bourbourg, inconnue jusqu'à présent, et dont l'épitaphe est citée par M. de Coussemaker, *Ibid.*

Digitized by Google

supervixit et obiit ipso die omnium SS. anno salutis 1538. Insuper sita est venerabilis ac generosa domina Antonia de Noyelle, ejusdem monasterii. . .

XXII. Antonia I, de Noyelle, regimen auspicatur 1533. Cum ipsa deinde carcinode laboraret, cessit in gratiam sequentis, annuente Carolo quinto. Efflavit animam Atrebati die 26 maii an. 1545, ex qua urbe ad suum relata monasterium, in sanctuario sepulturam obtinuit.

XXIII. Maria II, de St.-Omer, dicta etiam de Moerbeke, electa 1545, bullas accepit 25 novembris. E vivis excessit an. 1568, cui appositum est hoc epitaphium :

Maria de S. Audomaro, dicta de Morbeque, hujus ecclesiæ abbatissa, post vetus cœnobium prius citra hoc oppidum situm, ex mandato cujus solo æquatum, novumque istud sub Philippo rege Hispaniarum propriis impensis ejusdem monasterii per ipsam denuo constructum, in hoc loco, ut in vita postulaverat, sepulta est 1568, 16 decembris.

XXIV. Maria III, de Bernemicourt, sexto jam anno coadjutrix, fit abbatissa, sororum votis an. 1568, quam deinde confirmavit ac benedixit episcopus Audomarensis ex delegatione summi pontificis, testatus abbatiam sedi apostolicæ proxime subjectam. Moritur an. 1577, in sanctuario sepulta a latere Evangelii, cum hoc epitaphio :

l'an de grâce 1538. Près d'elle est ensevelie vénérable et noble dame, Antoinette de Noyelles, du même monastère. . . . . .

XXII. Antoinette I, de Noyelles, fut faite abbesse en 1533; rongée par un cancer, elle abdique en faveur de Marie de St.-Omer, avec l'assentiment de Charles Quint, et mourut à Arras le 26 mai 1545. Ses dépouilles furent transportées de cette ville à son monastère, et ensevelies dans le sanctuaire.

XXIII. Marie II, de St.-Omer, nommée aussi de Morbecque, élue en 1545, reçut ses bulles le 25 novembre. Elle mourut en 1568, et on grava cette épitaphe sur sa tombe :

Marie de St.-Omer, dite de Morbeque, abbesse de cette maison, fit raser l'ancien monastère situé dans l'enceinte de la ville, et ordonna qu'on en reconstruisît un nouveau, aux frais du monastère, sous le règne de Philippe, roi d'Espagne : elle fut ensevelie en ce lieu, selon sa demande, le 16 décemb. 1568.

XXIV. Marie III, de Bernemicourt, coadjutrice depuis 6 ans, fut faite abbesse par les vœux unanimes de toutes les sœurs. En 1568, l'évêque de St.-Omer, délégué du souverain Pontife, la confirma dans sa charge et lui donna la bénédiction abbatiale; ce qui prouve que l'abbaye était immédiatement soumise au Saint-Siége. Marie mourut en 1577, et fut ensevelie dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, avec cette épitaphe :

« Cy gist venerable dame Marie de Bernemicourt, abbesse de ce monastère, fille de messire Charles de » Bernemicourt baron de Lisvelt, sieur de la Thieuloye, Frevin, etc., maistre d'hostel de la reine d'Hongrie, » jadis régente et gouvernante de ces Païs-bas pour l'empereur Charles V, son frere; laquelle devant estre » abbesse avoit esté six ans coadjutrice de feüe madame Marie de St.-Omer, dite de Morbeke, sa prede- » cesserice, et trespassa le XX de juing anno M. D. LXXVII, aagée de LI an. Priez Dieu pour s'ame.

XXV. Antonia II, de Wissocq [1], dicta de Bomii, jacet in sanctuario a latere Epistolæ, cum hoc epitaphio :

XXV. Antoinette II, de Wissocq, dite de Bomi, est ensevelie dans le sanctuaire, du côté de l'épître, avec cette épitaphe :

« Cy gist noble et reverende dame, madame Anthonette de Wissocq, fille de noble et puissant seigneur » Charles de Wissocq, en son vivant chevalier et seigneur de Bomii, la Cousture, Hely, Hagronsart, laquelle » après avoir vescu pieusement religieuse en ce monasterre l'espace de 52 ans, les 22 desquels vertueusement » et prudemment en estat et dignité d'abesse, aagée de soixante-sept ans, comblée de toutes vertus, a rendu » son ame immortelle à Dieu, le 25 de juillet l'an de grâce M. D. C. Priez qu'en paix elle repose. Amen. »

XXVI. Barbara II, de Bailleul, innotescit ex epitaphio quod sequitur :

« Nobili ac reverendæ abbatissæ D. dominæ Barbaræ de Baillœul, quondam nobilis D. Petri de Baillœul domini de Ecke, Steenvorde, Schonewalle, etc., equitis aurati ex Philippa de Bricque filiæ, quæ postquam annis 9 priorissæ munus cum laude obiisset, supremo abbatissæ gradu triennio perfuncta, tandem religiosæ morti cessit an. 1603, ætatis suæ 55

XXVI. Barbe II, de Bailleul, est connue par l'épitaphe qui suit :

A noble et révérende abbesse, dame Barbe de Baillœul, fille de messire Pierre de Baillœul, seigneur d'Ecke, Steenworde, Schonewalle, etc., chevalier de la Toison d'or, et de Philippine de Bricque. Après s'être dignement acquittée de la charge de prieure pendant 9 ans, elle gouverna le monastère pendant 3 ans, sous le titre d'abbesse, et mourut saintement le 18 sept.

[1] Nous avons sous les yeux le procès-verbal d'enquête qui a précédé l'élection d'Antoinette de Wissocq. Ce procès-verbal, tenu le 19 juillet 1577 par Martin Rithove, évêque d'Ipres, relate les dépositions des demoiselles ci-après nommées au nombre de douze : I. FRANÇOISE BLONDEL, de Boulogne-sur-Mer. — II. MARGUERITE DE NEUVILLE, de Matringue, au comté de St.-Pol. — III. JEANNE DE OUDENFORT, d'Aire. — IV. MARGUERITE DE GRIBOVAL, de Messines. — V GUISLAINE DE WARLUZEL, d'Arras. VI. ANTOINETTE DE WISSOCQ, de Bomi. — VII. FRANÇOISE DE MAILLY, chatelaine de Douai, de Bouvignies. — VIII. MARIE D'ALLENNES, de Seclin. — IX. JEANNE DE LA MOTTE DE MONTIGNY, d'Amiens. — X. ANTOINETTE DE BYES, d'Abbeville. — XI. JACQUELINE DE LANNOY, de Tournai. — XII. BARBE DE BAILLEUL, d'Eecke, près de Cassel. La plupart de ces noms manquent dans la nomenclature des chanoinesses de Bourbourg, que M. Ducas a publiée, p. 29 de son ouvrage précité.

Digitized by Google

1603, la 55.e année de son âge. Ses parents affligés ont élevé ce monument à ses vertus. Qu'elle repose en paix.

XXVII. Jacqueline de Lannoy fut honorée de cette épitaphe :

Septembris die 18. Ob præclaras animi dotes consanguinei mœsti hoc mon. impensis posuere monast. Requiescat in pace.

XXVII. Jacquelina de Lannoy hoc epitaphio decoratur :

« Cy gist noble et vénérable dame, madame Jacqueline de Lannoy, laquelle après avoir vescu religieu-» sement en ce monastère, tant dehors les murs de la ville de Bourbourg, que dedans, l'espace de soixante-» deux ans, desquels les trois ayant employé en l'estat de prieure, et autres dix-sept en la dignite abba-» tiale, et aagée de 77 ans, a rendu son ame a Dieu le 20 d'avril 1620. Priez Dieu pour son ame. »

XXVIII. Marie IV, de Bonnieres, reçut le 29 août 1620, la grâce et l'honneur de la bénédiction ; elle construisit à ses frais le chœur de l'église des Capucins à Bourbourg. L'épitaphe suivante nous fera connaître le reste de sa vie :

XXVIII. Maria IV, de Bonnieres, an. 1620, die 29 augusti sacram benedictionis gratiam et honorem accepit. Ejus expensis chorus templi Capucinorum apud Broburgum erectus est. Cetera docebit epitaphium sequens :

« Ce marbre, qui couvre le corps, nous ouvre le desir de noble et venerable dame, madame de Bonnieres, » laquelle l'espace de 22 ans qu'elle fut abbesse de cette maison, y a maintenu par sa debonnaire pru-» dence la paix et exemption en temps de troubles et guerres, dont l'ame a pour loyer, comme nous es-» perons, la paix et le repos eternel depuis le 29 de septembre 1642. Requiescat in pace. »

XXIX. Isabelle III, de Héricourt, élue en 1643, fut confirmée dans sa charge le 13 nov. de la même année, ou de l'an 1644.

XXIX. Isabella III, de Hericourt, electa 1643, confirmatur die decima novembris ejusdem anni al. 1644.

XXX. Catherine I, de Beaufremez, fut confirmée dans sa charge le 10 août 1645. L'épitaphe suivante que l'on voit dans le sanctuaire du côté de l'épître, nous instruit de sa vie :

D. O. M. et à la pieuse mémoire de très-illustre et très-révérende Dame Catherine de Beaufremez. Durant les guerres atroces qui désolèrent toute la Flandre occidentale, cette abbesse gouverna le monastère avec une prudence remarquable, et eut à supporter des peines de tout genre : enfin, en la 63.e année de son âge, les affaires du monastère l'obligèrent de se rendre à Paris, elle y tomba malade, et mourut le lendemain de la Pentecôte de l'an 1663. Son corps fut enseveli dans l'église de St.-Jean en Grève. Son âme éprouvée en ce bas monde par les douleurs et les fatigues, s'est envolée paisiblement aux cieux, pour y jouir, comme nous l'espérons, du repos éternel. Vous qui lisez cette épitaphe, ne portez pas envie à l'illustre défunte, mais priez pour son âme.

XXX. Catharina I, de Beaufremez, confirmatur abbatissa 10 aug. an 1645. Cætera innotescent ex epitaphio quod in sanctuario a latere epistolæ legitur his verbis :

D. O. M. Et piæ memoriæ perillustris et admodum reverendæ dominæ D. Catharinæ de Beaufremez. Hæc postquam sævientibus ferocioris belli procellis Occidentalem Flandriam penitus devastantibus non sine ingenii cura et molestia hanc Burburganam domum decem et octo annos abbatissa insigni prudentia rexisset, tandem ætatis suæ anno 63, Parisios ob grave monasterii negotium profecta, ibidem mox morbo correpta obiit postridie Pentecostes an. 1663. Corpus ejus apud S. Johannem vulgo *en Greve* dictum sepultum jacet ; spiritus hisce temporum injuriis et laboribus plurimum oppressus placide ad cœlos, uti speramus, optata quiete æternum fruiturus evolavit. Præclaræ defunctæ ne hoc invideas, sed apprecare qui legis.

XXXI. Anne Séverine de Warluzel succéda à Catherine de Beaufremez en 1663 ; sa tombe est placée entre le sanctuaire et le chœur du côté de l'évangile : on y lit cette épitaphe :

D. O. M. et à la pieuse mémoire de Dame Anne Severine de Warluzel, issue d'une noble famille de Hainaut et d'Artois. Après avoir gouverné le monastère avec prudence et piété pendant 9 années, cette abbesse si chère à son Dieu, à ses religieuses et à tous ceux qui la connurent, rendit son âme au Créateur le 10 des calendes de juillet 1672 : Lecteur, priez Dieu pour l'éternel repos de son âme.

XXXI. Anna Severina de Warluzel successit eodem an. 1663. Condita est sepulcro sanctuarium inter et chorum a latere evangelii, cum hoc epitaphio :

D. O. M. et bonis manibus dominæ Annæ Severinæ de Warluzel, nobili apud Hannonios et Artesios prosapia oriundæ, quæ cum hanc domum annos IX abbatissa prudenter et religiose rexisset, piam Deo, monialibus et notis mortalibus gratam effudit animam X cal. julii an. 1672. Æternum quiescat lector Deum precare.

XXXII. Catherine II, de Bernemicourt, gouverna de 1672 à 1688, année de sa mort : elle fut ensevelie entre le chœur et le sanctuaire du côté de l'épître. Voici son épitaphe :

D. O. M. Catherine de Bernemicourt, de la famille des vicomtes de la Thieulloye, gouverna cette maison durant l'espace de 15 ans ; avec elle descendit dans la

XXXII. Catharina II, de Bernemicourt, præfuit ab anno 1672 ad 1688, quo vitam clausit, chorum inter ac sanctuarium a latere epistolæ, cum hoc epitaphio sepulta :

D. O. M. D. Catharina de Bernemicourt, ex vicecomitibus de la Thieulloye, hanc domum 15 annos antistes rexit. Intulit huic tumulo genus splendi-

Digitized by Google

dum, docilem animum, bonam mentem, placidum regimen et quidquid mortales afficit aut commendat. Deo spiritum stitit christianæ fidei et fiduciæ plena an. 1688, die 20 januarii. Defunctæ quietem precare.

tombe son illustre naissance; en elle nous perdîmes un modèle d'humilité et de douceur, la mère la plus tendre, une abbesse ornée de toutes les qualités qui attirent le respect et l'amour. Pleine de foi et d'espérance, elle rendit son âme à son Créateur le 20 janvier 1688 : Priez pour qu'elle repose en paix.

XXXIII. Maria-Anna d'Assignies, regimen auspicatur die 26 martii 1688, quod absolvit 29, dec. 1694, ut discimus ex hoc ipsius epitaphio :

XXXIII. Marie-Anne d'Assignies fut nommée abbesse le 26 mars 1688, et mourut le 29 décembre 1694, comme nous l'apprend l'épitaphe suivante :

« D. O. M. Cy gist très-illustre et tres-reverende dame, madame Marie-Anne d'Assigny, laquelle après avoir » esté dans toutes les charges de cette noble maison de Bourbourg, fut de prieure nommée abbesse en » l'an 1688, et ayant gouverné avec toute la prudence et avec toute la circonspection necessaire à une » bonne superieure, mourut le 29 decembre 1694, aagée de 63 ans. »

XXXIV. Magdalena Francisca Adorne de Ronsel designata abbatissa die 3 apr. 1695, triennio tantum præfuit, secundum ipsius epitaphium quod sequitur :

XXXIX. Madeleine-Françoise Adorne de Ronsel, nommée abbesse le 3 avril 1695, ne dirigea le monastère que pendant 3 ans, ainsi que nous l'apprend l'épitaphe suivante :

« D. O. M. Icy gist tres illustre et tres reverende dame, madame Magdeleine-Françoise Adorne, abbesse de » cette abbaye, qui mourut le 6 de novembre 1698, aagée de 50 ans, après 6 jours de maladie, et trois » ans de dignité abbatiale. Sa belle conduite, sa prudence, sa piété, sa charité et autres vertus dont » elle nous avoit donné des marques exemplaires, étant chapelaine et puis prieure, nous promettoient » beaucoup, mais hélas ! une mort inopinée nous l'a ravie, ne nous laissant que le loisir de la regretter. »

XXXV. Antonia Eugenia de Bethune, soror Benedicti de Bethune, abbatis S. Bertini[1], nominatur abbatissa in vigilia natalis Domini, anno 1698. Adhuc præerat 1723. *Huc usque Gallia Christ.*

XXXV. Antoinette-Eugénie de Béthune, sœur de Benoît de Béthune, abbé de St.-Bertin, est nommée abbesse la veille de Noël 1698; elle administrait encore en 1723. *Ici s'arrête le Gallia Christ.*

XXXVI. Maria-Carlotta de Bethune, præcedentis ex patre neptis, filia Adriani-Francisci de Bethune, dicti des Plancques, et Mariæ-Magdalene Gilles de Lierres de S. Venantio.

XXXVI. Marie-Charlotte de Béthune, nièce de la précédente, fille d'Adrien-François de Béthune, dit des Plancques, et de Marie-Magdeleine Gilles de Lierres de St.-Venant.

XXXVII. Francisca de Dion de Wandonne, filia Johannis de Dion, et Mariæ Hieronymæ de Hamel.

XXXVII. François de Dion de Wandonne, fille de Jean de Dion, et de Marie-Jérômette de Hamel.

XXXVIII. Camilla-Josepha de Coupigny de Henu, filia Maximiliani de Coupigny, comitis de Henu, et Mariæ-Franciscæ-Philippinæ de Héricourt, electa anno 1768, paucis post suppressum capitulum elapsis annis defuncta. Qua sedente abbatissa, anno scilicet 1782, regina Maria-Antonia titulum primæ canonicæ Burburgensis sibi assumere dignata est, ac cœnobio facultatem indulsit ut sese capitulum reginæ vocitaret[2].

XXXVIII. Camille-Josephe de Coupigny de Hénu, fille de Maximilien de Coupigny, comte de Hénu, et de Marie-Françoise-Philippine de Héricourt, nommée en 1768, morte peu d'années après la suppression du chapitre. Ce fut du temps de cette dernière abbesse, en 1782, que la reine Marie-Antoinette accepta le titre de première chanoinesse de Bourbourg, et permit à ce chapitre de se qualifier chapitre de la reine.

[1] Benoit de Béthune mourut en octobre 1705. L'abbesse de Bourbourg et lui étaient enfants de Jean de Béthune, dit des Plancques, chevalier, seigneur de Penniu, Berlette, etc, et d'Anne-Catherine de Gherbode.

[2] Les Dames dès-lors furent décorées d'une croix d'or émaillée d'argent, portant d'un côté l'image de la sainte Vierge, et de l'autre le portrait de la reine. Cette croix était attachée à un ruban jaune liseré de noir.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE LA PAIX.

Notre-Dame de la Paix à Douai, abbaye de filles bénédictines réformées, est un essaim du couvent de l'Honneur-Notre-Dame de Flines. C'est de là en effet, que Florence de Werquignœul sortit le 19 novembre 1604, âgée de 45 ans, professe de 20, avec quatre autres religieuses et une sœur converse, pour jeter les premiers fondements de cette maison. Aubert-le-Mire, dans ses Origines de l'ordre St.-Benoît en Belgique, p. 156, rapporte qu'en 1604, on éleva dans la ville de Douai un couvent de bénédictines réformées, qui fut appelé vulgairement abbaye de la Paix.

CATALOGUE DES ABBESSES.

I. Florence de Werquignœul, fille de François, et de Gertrude de Davre, d'abord chanoinesse à Moustier-sur-Sambre, près Namur, puis religieuse à Flines, dirigea avec sagesse pendant 26 ans la maison de Notre-Dame de la Paix, qu'elle fonda à Douai. Du reste, ce couvent fut une vigne féconde qui étendit ses rameaux au loin et au large. Florence fonda le monastère de la Paix de Jésus à Arras en 1612, un autre à Grammont, un troisième à Béthune, un quatrième à Namur, un cinquième à Bruges en 1623, un sixième enfin à Liége en 1627. Elle abdiqua la prélature le 17 oct. 1630, et mourut le 29 août 1638, agée de 79 ans.

II. Marie-Anne de Coudenhove, de Tournai, fille de Jacques et de Jeanne Du Quesnoy, était prieure lorsqu'elle devint abbesse par suite de l'abdication de Florence; elle était âgée alors de 39 ans. L'évêque d'Arras la bénit et la confirma le 20 octobre. Elle termina sa carrière le 23 juin 1653, âgée de 63 ans; elle était religieuse depuis 40 ans, et abbesse depuis 23. Elle avait fondé en 1650, à St.-Amand, une maison de son institut dont il sera parlé ci-dessous.

III. Marie-Ignace Grenut, de Lille, élue le 28 juin 1653, à l'âge de 49 ans; elle fut consacrée par l'abbé d'Hasnon; elle avait abdiqué depuis deux ans lorsqu'elle mourut le 12 oct. 1683.

IV. Colombine L'Estoquart, d'Arras, est élue abbesse le 6 déc. 1681. Elle reçoit la bénédiction abbatiale le 6 janvier 1686, et meurt en 1707, âgée de 84 ans, professe de 62.

B. MARIÆ DE PACE PARTHENON.

Beatæ Mariæ de Pace, in urbe Duaco, abbatia puellaris strictioris observantiæ Benedictinæ, examen est cœnobii de Honore beatæ Mariæ, seu Fliniensis, ex quo nimirum egressa 17 novemb. anni 1604. Florentia de Werguignœul ætatis suæ anno 45, professionis 20, cum sodalibus quatuor et una sorore conversa, prima hujus fundamenta posuit. Miræus in origin. ord. S. Bened. p. 156, tradit in urbe Duacena anno 1604, extructum esse a fundamentis monialium Benedictinarum reformatarum cœnobium quod vulgo abbatia Pacis nuncupatur.

CATALOGUS ABBATISSARUM.

I. Florentia de Werguignœul, filia Francisci, et Gertrudis de Davre, primum canonica Monasterii ad Sabim prope Namurcum, deinde monialis apud Flinas, domui B. Mariæ de Pace quam erexit Duaci, annis 26, laudabiliter præfuit. Cæterum hic parthenon vitis est fructifera, quæ palmites suos longe lateque protendit. Fundavit enim monasterium de Pace Jesu in civitate Atrebatensi an. 1612, alterum apud Grandimontem, tertium Bethuniæ, quartum Namurci, quintum Brugis an. 1623, sextum denique Leodii an. 1627. Præfecturæ nuntium remisit Florentia 17 octob. 1630, ac denique obiit 29 aug. an. 1638, ætatis 79 [1].

II. Maria I, Anna de Coudenhove, Tornacensis, filia Jacobi equitis ex Johanna du Quesnoy, cum tunc esset priorissa, facta est abbatissa per cessionem Florentiæ, anno ætatis suæ 49, quam episcopus Atrebat. benedixit et confirmavit die 20 octobris. Supremum diem obiit 23 junii 1653, ætatis anno 63, professionis 40, regiminis 23, fundato an. 1650, sui instituti parthenone in urbe S. Amandi, de quo inferius agetur.

III. Maria II, Ignatia Grenut, Insulensis, electa 28 junii ejusdem anni, ætatis 49, consecratur ab abbate Hasnoniensi. Obiit 12 oct. 1683, cum ante biennium cessisset.

IV. Columba L'Estoquart, Atrebatensis, eligitur in abbatissam die 6 dec. an. 1681, Benedictionem accipit 6 januarii 1686, ac moritur 1707, ætatis anno 84, professionis 62.

[1] Dom Martène, et Dom Durand ont inséré dans le t. II, de leur *Voyage littéraire*, in-4°, 1717, une *Vie de Florence de Werquignœul*, qu'ils avaient trouvée dans les archives du couvent. Depuis, un anonyme publia cette vie beaucoup plus étendue, in-8° de 343 pag., Douai, Derbaix, 1755. Enfin, M. l'abbé Parenty, chanoine d'Arras, connu déjà honorablement par plusieurs biographies religieuses, vient de mettre au jour : *Histoire de Florence de Werquignœul, première abbesse de la Paix Notre-Dame, à Douai, et institutrice de la réforme de l'ordre de St.-Benoît, dans le nord de la France, et en Belgique*, in-12, de VIII. 294 pages, Lille, Lefort, 1846. Ces trois ouvrages ont pour source première les Mémoires de Marguerite Trigault, qui, comme Florence de Werquignœul, était professe de l'Ordre de Cîteaux, à Flines, et l'avait suivie à Douai, pour l'aider dans la fondation de son institut; mais M. Parenty a trouvé d'autres documents encore.

Digitized by Google

V. Maria III, Magdalena le Sage, ex priorissa cooptatur in abbatissam 18 febr. 1707, cujus mensis die 26 benedicta fuit ab episcopo. (*Hic explicit Gall. Christ.*) Obiit anno 1744 exeunte.

VI. Maria-Gabrielis Pollet, anno 1744 electa, circiter 1754 defuncta.

VII. Anna-Josepha Delahaye mortem oppetiit ann. 1768.

VIII. Maria-Barbara Colette, Cameraco oriunda, 8 oct. electa, defungitur anno 1789.

IX. Anna-Joseph Boutry, ann. 1789 electa, sedit donec suppressum fuerit cœnobium.

V. Marie-Magdeleine Le Sage, prieure, est nommée abbesse le 18 févr. 1707. Elle reçoit la bénédiction de l'évêque le 26 du même mois. (*Ici s'arrête le Gall. Christ.*), morte vers la fin de 1744.

VI. Marie-Gabriel Pollet, élue en 1744, morte vers 1754.

VII. Anne-Joseph Delahaye, nommée en 1755, morte en 1768.

VIII. Marie-Barbe Colette, née à Cambrai, élue le 8 oct. 1768, morte en 1789.

IX. Anne-Joseph Boutry, élue en 1789, était en exercice lors de la suppression.

BEATA MARIA DE PACE.

Elnonensis parthenon, ord. S. Benedicti strictioris observantiæ, ex institutione beatæ Mariæ de Pace in urbe Duaco, promotorem agnoscit D. Nicolaum du Bois Amandinum abbatem; cum enim, anno 1646, scolas erexisset pro junioribus adolescentibus instituendis, voluit et alias pro puellis fundare. Rem communicavit cum fratre suo Michaele du Bois, tunc Amandopolis majore, cui cælibem agenti vitam auctor existit, ut suo testamento quadraginta florenorum millia pro ista fundatione legaret. Quo facto prædictus abbas tanquam exsecutor adiit abbatissam beatæ Mariæ Pacis in urbe Duaco, Mariam Annam de Coudenhove, eamque adduxit ut sex moniales transmitteret, episcopo, magistratibus, ipsisque civibus annuentibus, ut probant ipsorum litteræ inter instrumenta relatæ, episcopi 21 februarii 1650, scabinorum urbis, 14 aprilis ejusdem anni, quibus etiam regiæ accesserunt litteræ, an. 1654, die ultima jan.

SERIES ABBATISSARUM.

I. Gabrielis Corduan, Duacena, filia Jacobi Corduan et Annæ Lalart, an. 1611, die xi decemb. Duaci solemniter professa, eligitur in priorissam an. 1650, tumque destinatur ad novi cœnobii in urbe Amandina fundationem, cujus possessionem adiit cum quinque sororibus 20 martii 1653. Benedictionis munus accepit 30 septembris ejusdem anni, obiitque an. 1660, 27 novemb., in medio ecclesiæ tumulata.

II. Margareta Gertrudis Druart, professa in monasterio Gerardi-Montis seu Belli-Prati prope Gerardi-Montem, anno 1648, ætatis suæ 21, benedicta fuit 29 januarii anno 1661, ab episcopo Tornacensi : possessione donatur solemniter die sequenti. Rexit annis 28, defuncta 28 julii an. 1688, ut patet ex ejus epitaphio quod sequitur :

NOTRE-DAME DE LA PAIX A SAINT-AMAND.

L'abbaye de la Paix à St.-Amand, ordre de St.-Benoît réformé, fille du couvent du même nom à Douai, doit son origine à Nicolas Dubois, abbé de St.-Amand. Ce prélat, qui, en 1646, avait fondé des écoles pour les garçons, voulut procurer le même bienfait aux jeunes filles. Il communiqua son projet à Michel Dubois, son frère, mayeur de Saint-Amand et célibataire, qui, d'après le conseil de l'abbé, légua par son testament quarante mille florins pour cette fondation. Après quoi, Nicolas, comme exécuteur testamentaire, obtint de l'abbesse de Notre-Dame de la Paix à Douai, Marie-Anne de Coudenhove, six religieuses qui vinrent à St.-Amand, du consentement de l'évêque, des magistrats et des citoyens. Les lettres de cet accommodement, savoir : celles de l'évêque du 21 février 1650, des échevins du 14 avril suivant, sont insérées dans les preuves du *Gall. Christ.* III, 64. Le roi confirma cette fondation le 21 juin 1654.

SÉRIE DES ABBESSES.

I. Gabrielle Corduan, de Douai, fille de Jacques Corduan et d'Anne Lalart, qui avait fait profession à Douai le 11 décembre 1611, fut élue prieure en 1650. Ensuite mise à la tête des cinq religieuses qui devaient former le nouveau couvent de St.-Amand; elle en prit possession le 20 mars 1653, reçut la bénédiction abbatiale le 30 septembre suivant, et mourut le 27 nov. 1660. Elle fut inhumée au milieu de l'église.

II. Marguerite-Gertrude Druart, professe du monastère de Beaupré, auprès de Grammont, en 1648, âgée de 21 ans, fut bénie comme abbesse le 29 juin 1661, par l'évêque de Tournai, et mise en possession solennelle le lendemain. Elle siégea 28 ans, et décéda le 28 juillet 1688, comme le prouve son épitaphe :

« PACIFICE. Ici repose le corps de madame Gertrude Druart, abbesse de la Paix Notre-Dame, dans la ville » de St.-Amand, laquelle après avoir vécu louablement en cette qualité l'espace de 28 ans, est decédée » de ce monde le 28 juillet 1688, agée de 62 ans. Requiescat in pace. Amen. »

Digitized by Google

III. Gertrude-Jeanne d'Hunault, évoquée du monastère de Douai en 1689, et bénie par l'évêque de Tournai, mourut le 20 avril 1696, âgée de 62 ans, après 42 ans de religion et 7 de prélature.

IV. Marie-Barbe Ansseau, de Mons, élue en 1696, et bénie le 21 avril de l'année suivante, termina sa carrière le 24 nov. 1716.

V. Marie-Thérèse Thamboise succéda le 18 décembre même année, et mourut le 1 oct. 1719.

VI. Marie-Barbe Du Chateau fut élue le lendemain de la mort de l'abbesse précédente. *Ici s'arrête le Gallia Christ.*

VII. Florence Gobert, qui meurt vers l'an 1772.

VIII. Elisabeth Derecq, née à St.-Amand le 18 janvier 1748, morte en cette même ville vers 1804, dans une maison particulière où elle s'était retirée avec une de ses consœurs.

III. Gertrudis Johanna d'Hunault, ex monasterio Duacensi assumta 1689, et ab episcopo Tornacensi benedicta, obiit 20 aprilis, ætatis suæ anno 62, professionis religiosæ 42, præfecturæ 7, incarnationis Dominicæ 1696.

IV. Maria I, Barbara Ansseau, Montensis, electa 1696, et benedicta 21 aprilis anni sequentis, vitam reliquit 24 novembris anni 1716.

V. Maria II, Theresia Thamboise, successit eodem anno 18 decemb. obiitque 1719, die 1 oct.

VI. Maria III, Barbara Du Chateau, electa postridie mortis abbatissæ præcedentis, ann. 1725 feliciter præerat. *Ibi sistit Gall. Christ.*

VII. Florentia Gobert, e sæculo migravit circa 1772.

VIII. Elisabeth Derecq, Elnone nata die 18 januarii 1748, circa anno. 1804, ibidem obiit in domo privata quo cum una e consororibus suis secesserat.

BÉNÉDICTINES ANGLAISES DE CAMBRAI.

A l'époque où un grand nombre de familles catholiques furent obligées de s'exiler de l'Angleterre, à cause des persécutions que suscita la fameuse conspiration des poudres, plusieurs religieuses de l'ordre de St.-Benoît sollicitèrent et obtinrent, en 1623, la faculté d'ériger un monastère à Cambrai, sous le titre de Notre-Dame de Consolation.

Parmi les saintes filles qui vinrent les premières s'établir dans cette maison, on remarquait plusieurs descendantes du célèbre Thomas Morus, qui lui-même souffrit autrefois persécution pour la justice.

Les premières supérieures du couvent n'eurent que le titre de prieures, mais à dater de 1654, on nomma une abbesse titulaire qui était renouvelée tous les quatre ans.

LISTE DES PRIEURES ET DES ABBESSES.

PRIEURES : Françoise Gaton. — Pudentiane Deacons. — Vivine Yaxlée.

ABBESSES : I. Catherine Gascoigne, entrée le 24 décembre 1623, âgée de 22 ans, décédée le 21 mai 1676.

II. Christine Brent, entrée le 10 mai 1628, âgée de 27 ans. — 14 septembre 1681.

ANGLO-BENEDICTINÆ CAMERACENSES*[1].

Eo tempore quo plurimæ familiæ, fidem catholicam profitentes, ex Anglia profugere coactæ sunt, sæviente persecutione propter conjurationem quæ ex pulvere-pyrio nomen sortita est, nonnullæ moniales, strictioris observantiæ S. Benedicti, anno 1623 facultatem impetravere Cameraci monasterium erigendi sub titulo beatæ Mariæ de Consolatione.

Inter pias virgines quæ in hoc parthenone primam sedem instituerunt videre fuit quasdam proneptes celeberrimi Thomæ Mori qui et ipse propter justitiam olim persecutionem passus erat.

Initio, priorissæ tantummodo conventui præfuerant. Verum ab anno 1654, præposita est abbatissa titularis quæ post quadriennium renovabatur.

INDICULUS PRIORISSARUM ET ABBATISSARUM.

PRIORISSÆ. Francisca Gaton. — Pudentiana Deacons. — Vivina Yaxlée.

ABBATISSÆ. I. Catharina Gascoigne, cœnobium ingressa 24 dec. 1623, ætatis 22, obiit 21 maii 1676.

II. Christina Brent[2], ingressa 10 maii 1628, ætatis 27, ob. 14 sept. 1681.

[1] Cet article manque dans le *Gallia Christ.*

[2] Catherine Brent a composé quelques opuscules ascétiques que l'on conserve manuscrits aux archives générales du Nord, à Lille, sous ce titre : *Heer follow some things written by the verie reverend mother Katherine Christine Brent, worthy abbesse for 8 yeares of our convent in Cambray.* Ces opuscules sont : 1.° *A discourse of a soule incouraging herselfe to goe on in a spirituall course*, 48 p. in-fol. 2.° *Pious reflexions when she was novice*, 26 p. in-fol. 3.° *A specch not in chapter, but otherwise.* 4.° Des méditations et prières sur divers passages de l'Ecriture sainte, (sans titre), 32 pages. 5.° *Some speeches made in chapter.* Ces discours, au nombre de 4, remplissent 22 pag. 6.° *Heer followes a discourse concerning some difficulties about the doctrine of verie reverend Father Augustine Baker.* 6 pag. 7.° *Her last speech to the convent, when she dyed*, 1 page.

Digitized by Google

III. Clara Cooke, ingressa 11 augusti 1625, ætatis 14.–21 sept. 1685.

IV. Justina Gascoigne, ingressa 31 augusti, ætatis 25.–17 maii 1690.

V. Catharina Hall, ingressa 24 augusti 1646, ætatis 12.–17 maii 1692.

VI. Marina Appleton, ingressa 16 junii 1644, ætatis 2.–29 januarii 1694.

VII. Cæcilia Hussey, ingressa 15 novem. 1670, ætatis 18. — 9 aprilis 1721.

VIII. Scolastica Hoghton, ingressa 21 nov. 1671, ætatis 15.— 2 aug. 1726.

IX. Margareta Swimburn.— 20 aprilis 1741[1].

X. Maria–Josepha Gascoigne nuntium prælaturæ dimisit anno 1769.

XI. Maria–Agnes Ingleby, 1783.

XII. Maria-Christiana Hooke [2], electa 16 julii 1789. — 3 aug. 1792.

XIII. Maria–Clara Knight.— 30 oct. 1793.

XIV. Maria–Lucia Plide, electa 7 nov. 1792, in Anglia vitam clausit.— XV. Agnes Robinson.

III. Claire Cooke, entrée le 10 août 1625, âgée de 14 ans. — 21 septembre 1685.

IV. Justine Gascoigne, entrée le 31 août 1638, âgée de 15 ans. — 17 mai 1690.

V. Catherine Hall, entrée le 24 août 1646, âgée de 12 ans. — 17 mars 1692.

VI. Marine Appleton, entrée le 16 juin 1644, âgée de 20 ans. — 29 janvier 1694.

VII. Cécile Hussey entra au couvent le 15 nov. 1670, âgée de 18 ans. — 9 avril 1721.

VIII. Scolastique Hoghton, entrée le 21 nov. 1671, âgée de 15 ans. — 2 août 1726.

IX. Marguerite Swinburn. — 20 avril 1741.

X. Marie–Joseph Gascoigne. Elle se démit en 1769.

XI. Marie–Agnès Ingleby. — 1783.

XII. Marie–Christine Hooke, élue le 16 juillet 1789.— 3 août 1792.

XIII. Marie-Claire Knight, 30 oct. 1793.

XIV. Marie–Lucie Blyde, élue le 7 nov. 1792, morte en Angleterre.— XV. Agnès Robinson.

SANCTI LAZARI PARTHENON.

Abbatia Sancti Lazari, feminarum, ad radices Montis Boum pro leprosis curandis[3], initia sua debet circa annum 1116, Burcardo episcopo, domino d'Oisy, et Joanni de Mont-mirail, incrementa vero, Nicolao præsuli, Simoni d'Oisy et Gorano[4] sancti Gaugerici canonico. Sed cum sæpius bellorum tumultibus oppressa fuisset, hinc tandem moniales egressæ, domicilium in urbe Cameraco fixerunt; hodieque S. Lazari dominæ appellantur, medio circiter seculo proxime elapso, abbatissæ regimini factæ obnoxiæ [5].

ABBAYE DE FEMMES, DE SAINT-LAZARE.

L'abbaye de St.-Lazare fut établie à Cambrai, au pied du Mont–des–Bœufs, vers 1116, pour le soulagement des lépreux, par l'évêque Burchard, le seigneur d'Oisy, et Jean de Montmirel; ses revenus furent augmentés plus tard par l'évêque Nicolas, par Simon d'Oisy, et Goran, chanoine de St.–Géry. Les malheurs de la guerre forcèrent ensuite les religieuses à se retirer dans l'intérieur de la ville. On les nomme Dames de St.-Lazare; et depuis le milieu du XVII.e siècle, elles sont soumises au gouvernement d'une abbesse.

[1] Le 24 octobre 1748, mourut au couvent des Bénédictines anglaises, de Cambrai. Dom Thomas Southcott, abbé de St.-André *de Villa Nova*, docteur en théologie, supérieur général de la congrégation des Bénédictins anglais, âgé de 78 ans.

[2] Le 20 août 1790, D. Thomas Welsh, directeur de ce couvent depuis 1775, y mourut âgé de 64 ans. Il avait été prieur de St.-Edmond; il avait succédé dans ce poste de directeur à Anselme Lynch, mort âgé de 84 ans, le 31 mars 1777.

[3] L'hôpital de St.-Lazare fut d'abord desservi par des frères et des sœurs, aussi bien que la plupart des maisons hospitalières du moyen-âge. Les frères en furent exclus au commencement du 14.e siècle, comme nous croyons l'avoir démontré dans les *Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, année 1825, p. 198. Voyez dans ce même volume la *Notice* de M.e Clément-Hémery *sur les communautés de femmes établies à Cambrai.*

[4] Antérieurement, la supérieure de St.-Lazare était qualifiée dame souveraine. Voici les noms des souveraines, prieures ou abbesses que nous avons pu recueillir. Le *Gallia Christ.* n'en nomme aucune : I. Magdeleine Castelain, dame souveraine de l'Hôtel St.-Ladre, 1575–1608. — Marthe Le Fallon, 1613–1654. — III. Catherine Pamart, 1656–1664. — IV. Marie-Elisabeth Pouillaude, prieure, 1670–1683. — V. Marie-Pasque Leleu, 1688. — VI. Catherine Watier, âgée de 62 ans en 1728. — VII. Anne-Joseph Savary, 1730–1754.

[5] Goran est nommé *Goherannus* dans une bulle du pape Alexandre, qui confirme la cession faite par ce chanoine de sa prébende en faveur des lépreux de St.-Lazare.

Digitized by Google

ABBAYES DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN.

ABBAYE DE SAINT-AUBERT.

La basilique de St.-Aubert, appelée primitivement de St.-Pierre, autrefois située hors de la ville de Cambrai, maintenant dans ses murs, entretint d'abord de ses revenus un petit nombre de chanoines séculiers, d'après la chronique de Cambrai, où on lit que Dodilon, évêque de Cambrai, ayant renfermé la basilique dans l'enceinte de la ville, vers l'an 894, un autre Aubert ou Autbert, évêque, y plaça huit chanoines en l'an 963, et y fut enseveli. Mais, dans la suite, elle fut enrichie par l'archidiacre Godefroy, d'après les ordres d'Herluin, évêque de Cambrai, qui lui-même restitua ou accorda deux métairies pour la subsistance des religieux. Après cela, l'évêque Gérard consacra solennellement ce monastère en l'honneur de St. Paul; et le corps de St. Aubert, que la crainte des Normands avait fait laisser pendant 102 ans, dans l'église de la Bienheureuse Marie, fut rendu par ses soins au lieu de sa première sépulture, l'an de J.-C. 1015. L'évêque Liébert y établit, en 1066, des chanoines réguliers sous la conduite d'un abbé, ainsi qu'il résulte d'une charte que, d'après Aubert Le Mire, le *Gall. Christ.* a insérée dans ses pièces justificatives. Or, cette abbaye devint si célèbre que les plus nobles familles de la Belgique regardaient comme un grand honneur de voir leurs enfants y prendre l'habit religieux. C'est pourquoi quelques auteurs l'ont surnommée l'abbaye des nobles; et certes, encore aujourd'hui, l'abbé de ce monastère a la préséance dans l'église cathédrale. Les religieux portent la soutane violette.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Bernard I fut établi par Liébert, évêque de Cambrai, premier abbé de ce monastère, d'après la charte citée plus haut; il gouverna, dit-on, pendant 23 ans.

II. Adam est mentionné en 1095, dans une charte de Gaucher, évêque de Cambrai, pour le monastère de St.-Ghislain : en l'an 1098, dans un privilége que Lambert, évêque d'Arras, accorda au monastère de St.-Vaast, et en 1099, dans les lettres de Manassès, évêque de Cambrai, pour l'abbaye d'Hasnon. En outre, il est cité en l'an 1101, dans un privilége du même évêque Lambert, pour les moines d'Aucourt, et enfin il reçut un rescrit du pape Pascal, la quatrième année de son pontificat, l'an du Christ 1104, indiction XI, 1.er avril. On le trouve dans les Preuves de l'histoire de Cambrai, par Carpentier, t. II, p. 16.— III. Gérard, troisième abbé, 1115.

S. AUBERTI COENOBIUM.

S. Autberti basilica, dicta primitus S. Petri, olim extra, nunc intra muros urbis Cameracensis, primum aluit canonicos seculares et quidem paucos, ex chronico Camerac. ubi legitur quod postquam a Dodilone episc. Camerac. intra murorum ambitum conclusa fuerat circa an. 894. Authertus alter vel Ansbertus episc. octo canonicos in ea instituerit an. 963, ibidemque sepultus sit. Verum postea aucta est a Godefrido archidiacono, præcipiente Herluino Cameracensi episcopo, qui quidem ipsemet duas villas ad stipendia fratrum restituit vel contulit. Deinde ipsum monasterium Gerardus episcopus solemniter consecravit in memoriam S. Pauli, sacrumque B. Autberti corpus, quod centum et duobus annis in ecclesia B. Mariæ propter metum Normannorum requieverat, suis sedibus restituit anno Christi 1015. Denique an. 1066, Lietbertus præsul canonicos regulares cum abbate ibidem constituit, ut liquet ex tabula quam post Miræum inter instrumenta nostra recudimus. Porro tam celebris evasit hæc abbatia, ut olim optimates quique Belgii maximo ducerent honori liberos suos habitum in ea suscipere; unde et a quibusdam auctoribus cognominata fuit *Abbatia nobilium*. Et certe etiamnum abbas hujus ecclesiæ primam in ecclesia cathedrali dignitatem obtinet, cujus ascetæ gerunt vestem violacei coloris.

SERIES ABBATUM [1].

I. Bernardus I, a Lietberto Camerac. præsule primus abbas constitutus est, ex charta mox laudata. Præfuisse legitur annis 23.

II. Adam, 1095, in charta Galcheri episc. Camerac. pro monasterio S. Gisleni. Item 1098, in privilegio, quod Lambertus ep. Atrebat. monasterio S. Vedasti largitus est; et 1099, in litteris Manassis ep. Camerac. pro Hasnonio. Memoratur insuper an. 1101, in privilegio ejusdem Lamberti episc. pro monachis Aquæcurtensibus; ac denique rescriptum accepit a Paschali, summo pontifice, anno quarto ejusdem pontificatus, Christi 1104, indict. XI, calendis apr. Exstat apud Carpentarium in probat. hist. Camerac. t. II, 16. — III. Gerardus, abbas tertius, 1115.

[1] Cette liste est assez défectueuse. Les notes ci-après serviront à la rectifier.

Digitized by Google

IV. Galterius I, an. 1117, ind. VIII, subscribit litteris Burchardi episc. Camerac. præsulatus ejus anno primo, in gratiam Garemberti[1], primi abbatis, Boenensis monasterii, nunc Montis S. Martini. Anno 1133. Walterus qui et Guntherus abbas S. Autberti Valcellensem ecclesiam a decima terrarum exemit, quas fratres propriis manibus excolunt in parochia de Vinciaco, ex charta confirmationis Valcellæ inter instrumenta. Walterius seu Gualterius nuncupatur eodem anno, et sequenti, ad quem vide in Lietardo ep. Camerac. Occurrit idem Gualterius an. 1138, in charta Nicolai ep. Camerac. pro Parvino S. Sepulcri abbate; 1145, in ejusdem litteris de compositione inter abbatem S. Johannis et priorem sancti Salvii, ex tab. Cluniac. 1153, in charta ejusdem Nicolai pro Camberona, et 1155, in instrumento ejusdem præsulis pro Valcellensibus monachis.

IV. Gautier I, l'an 1117, ind. VIII, souscrivit les lettres de Burchard, évêque de Cambrai, la première année de sa prélature, en faveur de Garembert, 1.er abbé du monastère de Boëni, aujourd'hui Mont-St.-Martin. L'an 1133, Gauthier, qu'on appelle aussi Gunther, abbé de St.-Aubert, accorda l'exemption de la dîme aux terres de Vaucelles, lesquelles étaient cultivées par les religieux eux-mêmes, dans la paroisse de Vincy, d'après la charte de confirmation de Vaucelles, dans les pièces justificatives du *Gall. Christ.* Il est cité sous les noms de Walter ou Gualter, cette même année et la suivante: voir à cette date l'article de Liétard, évêque de Cambrai. Le même Gauthier est encore mentionné sous l'an 1138, dans une charte de Nicolas, évêque de Cambrai, en faveur de Parvin, abbé du St.-Sépulcre; en 1145, dans les lettres de ce prélat, touchant une convention entre l'abbé de St.-Jean et le prieur de St.-Saulve, d'après une charte de Cluny, et en 1153, dans une charte du même Nicolas pour l'abbaye de Cambron; et enfin, en 1155, dans un autre acte de ce dernier évêque, pour les moines de Vaucelles.

V. Galandus, 1159, 1170 et 1174, quo anno recensetur in litteris Geraldi abbatis Hunocurtensis pro Monte S. Martini. Eodem anno subscriptus habetur in compositione facta inter ipsum et nobilem virum Adamum de Walencourt, arbitro et judice Theobaldo ep. Ambian. apud Carpentarium in probat. hist. Camerac. tom. II, p. 21. Biennio post idem abbas commutationem fecit cum Alelmo, Valcellensi abbate.

V. Galand paraît en l'an 1170. En 1174 il est nommé dans les lettres de Gérard, abbé d'Honnecourt, en faveur du Mont-St.-Martin : la même année on trouve sa souscription au bas d'un arrangement passé entre lui et Adam de Walincourt, d'après l'arbitrage et le jugement de Thibauld, evêque d'Amiens, et qui se trouve dans Carpentier, preuves de l'histoire de Cambrai, tome II, page 21. Deux ans après, il fit un échange avec Alelme, abbé de Vaucelles.

VI. Amauricus et Amalricus, cujus et aliorum consilio inita fuit concordia inter ecclesias S. Johannis Valencenensis et S. Salvii an. 1176. Testis habetur anno seq. in charta Alardi episc. Camerac. pro Johanne abbate S. Amandi. Amudricus dicitur in charta Rogeri episc. Camerac. pro Gerardi-Monte anno 1180, at rursus se ipse nominat Amauricum in charta anni 1182, qua Balduinum Hannoniæ comitem suffragiorum ecclesiæ suæ participem facit.

VI. Amauri et Almaric, l'un des conseillers qui conclurent la paix entre les églises de St.-Jean de Valenciennes et de St.-Saulve, en l'an 1176. Il paraît comme témoin, l'année suivante, dans une charte d'Alard, évêque de Cambrai, en faveur de Jean, abbé de St.-Amand. On le désigne sous le nom d'Amudric, dans une charte de Roger, évêque de Cambrai, pour Grammont, l'an 1180; mais il se nomme lui-même Amauri dans une charte de l'année 1182, dans laquelle il associe aux suffrages de son église, Bauduin, comte de Hainaut.

VII. Hubertus, 1185 et 1189[2]. — VIII. Lambertus eodem anno 1189, subscripsit chartæ Rogerii ep. pro S. Sepulcro. — IX. Heribertus seu Herbertus, an. 1190, dicitur officialis R. Camerac. episcopi. Eodem anno testis est in charta Guidonis de Villari pro Valcella, et 1193, in tabulis E. de Landast paris Camerac. ac domini de Esna, quædam statuta promulgantis pro villa sua de Esna. Item anno 1197, in compositione facta inter fratres de Monte S.

VII. Hubert, 1185 et 1186. — VIII. Lambert paraît cette même année 1189. Il souscrivit la charte de l'évêque Roger, pour le St.-Sépulcre. — IX. Heribert ou Herbert, l'an 1190, est dit official de Roger, évêque de Cambrai. La même année, il paraît comme témoin dans la charte de Guy de Villers, en faveur du monastère de Vaucelles, et en 1193, dans la charte d'E... de Landast, pair de Cambrai, et seigneur d'Esne, portant règlement pour un domaine d'Esne; il

[1] La Vie de Garembert a été publiée sous ce titre: *Histoire du vénérable serviteur de Dieu, le B. Garembert, fondateur et premier abbé du Mont-St.-Martin, par un religieux de la même maison,* (Ch. L. Devillers), in-12. VII. 132. Cambrai, Berthoud, 1769.

[2] Il est à croire que cet abbé et les deux suivants ne sont qu'un seul et même personnage, sous des dénominations un peu différentes.

Digitized by Google

est encore mentionné en 1197, dans une convention passée entre les frères du Mont-St.-Martin et Wautier de Wambais. Herbert est peut-être le même qu'Angerebert qu'on trouve le septième, dans un catalogue manuscrit des abbés.

X. Hugues est cité au mois de mai 1204, dans une charte en faveur de Cantimpré; voir la Notice des églises de Belgique, page 517.

XI. Barthélemi de Graincourt 1206; en 1211, il ratifia une convention faite par Radulphe, abbé de Bonfont, d'après une charte de St. Thierry. La même année, on rencontre son nom dans une vieille charte de St.-Pierre de Reims. En 1220, il est élu arbitre dans un différend concernant Trois-Fontaines; par conséquent, il est ce B... qui, en 1216, de concert avec H., abbé du St.-Sépulcre, approuva une donation faite à St.-Saulve. Il est encore mentionné l'année suivante, au mois de mars, dans une charte de Cysoing. Mais nous doutons qu'il soit le même B. qu'on trouve cité dans les années 1221 et 1226, car peut-être est-il là question de Bertin, que nous lisons avoir gouverné le monastère du temps d'Honorius III.

XII. Guillaume Midis, en 1232, passe un traité d'aillance avec Wautier d'Hautmont, abbé de Crespin; on le trouve encore au mois d'août de l'année suivante. Il paraît sous le surnom de Guillaume de Meaux en l'an 1240, époque où il érigea en paroisse l'église de Ste.-Elisabeth, et en 1264 il stipula avec Jean, abbé de Cysoing, une association de prières, d'après les archives de Cysoing.

XIII. Jean I, de Dosette. — XIV. Bauduin. — XV. Jean II vendit quelques biens au monastère du Mont-St.-Martin, en 1292.

XVI. Galterius II, Haris, neveu de Jean Kokeaux, abbé de Vaucelles.

XVII. Jean III, de Condé, est cité par Carpentier, parmi les plus célèbres abbés. — XVIII. Jean IV, d'Avesnes.

XIX. Florent d'Arras fut abbé en 1325, 1328 et 1335, d'après les chartes publiées par Jean Carpentier, Preuves de l'Histoire de Cambrai, page 46 et 91. Il est encore cité en l'année 1338, dans les archives de Lorraine, layette Bar, Fiefs, n.° 89.

XX. Nicolas Brassart, nommé de St.-Hilaire, paraît être ce Nicolas consigné dans le nécrologe de St.-Vanne, le 8 janvier.

Martini et Walterium de Wambais. Fortasse vero idem est ac Angerebertus in quodam ms. indice abbatum septimo loco recensitus.

X. Hugo[1] 1204, mense Maio in charta pro Cantiprato. Notitia eccles. Belgii, p. 517.

XI. Bartholomæus de Grincourt, 1206 et 1211, quo anno ratam habuit compositionem factam a Radulfo abbate Boni-fontis, ex tab. S. Theoderici. Reperitur eodem anno in veteri charta S. Petri Remensis. Idem an. 1220, nominatur arbiter in quadam controversia Triumfontium; proindeque is est B. qui anno 1216, cum H. abbate S. Sepulcri donationem quamdam S. Salvio factam laudavit; quique memoratur an. seq. mense martio in charta Cisonii. Verum ambigimus utrum sit idem B. qui memoratur annis 1221 et 1226, fortasse enim Bertinus est, quem legimus sedisse tempore Honorii III.

XII. Guillelmus[2] 1229, Midis, an. 1232 societatem iniit cum Waltero d'Hautmont abbate Crispinii. Reperitur et anno seq. mense Augusto; rursumque an. 1240, cognominatus de Meaux, quo ecclesiam. S. Elizabethæ in parochiam erexit. Idem an. 1264, societatem precum iniit cum Johanne abbate Cisonii; ex tabul. Cisoniensi.

XIII. Johannes I, a Doceto. — XIV. Balduinus Marquelot. — XV. Johannes II a Doceto, iterum, nonnulla vendit monasterio Montis S. Martini, an. 1292.

XVI. Galterus II, Haris, 1262, nepos Johannis Kokeaus abbatis Valcellensis.

XVII. Johannes III, a Condato, 1278, inter illustriores abbates a Carpentario commemoratus. — XVIII. Johannes IV, ab Avesnis 1313.

XIX. Florentius d'Arras[3], 1325, 28 et 35, ex chartis apud Johannem Carpentier editis in probationibus hist. Camerac. p. 46 et 91. Memoratur et anno 1338, in tabul. Lothar. arcula *Bar*, Fiefs, n. 89.

XX. Nicolaus Brassart, dictus a S. Hilario, videtur is esse Nicolaus consignatus in necrologio S. Vitoni, die VI, idus januarii[4].

[1] Nous pensons que ce Hugues n'a jamais été abbé de St.-Aubert, mais bien du St.-Sépulcre. Voyez ci-dessus, 172. L'erreur provient du diplome rapporté par Miræus.

[2] On le nomme quelquefois Guillaume Midis ou *de Meldis*.

[3] Il se nommait aussi De la Halle, et était sans doute de la même famille, que le trouvère Adam de La Halle, ou Adam le Bossu, d'Arras, qui vivait en 1300.

[4] Nicolas Brassart fut élu en 1359; il a laissé un récit fort curieux des fêtes célébrées à Cambrai en 1385, pour le double mariage des enfants du duc de Bourgogne avec ceux du comte de Hainaut, *Carp. Preuves*, 31.

Digitized by Google

XXI. Jacobus I, Gallus seu Galli[1], 1410, die XI, mensis Aug. paciscitur cum Johanne de Haucourt et Johanna de Ligne ejus conjuge, super villa de Lesdaing, quam hi se tenere profitentur in feudum ligium ab ecclesia S. Auberti. Nominatur etiam an. 1411, die 12 junii, in sententia Petri de Alliaco, ep. Camerac. contra fratrem Willelmum de Hildenissem, Carmelitam.

XXI. Jacques I, Lecocq, passa un traité le 11 du mois d'août de l'an 1410, avec Jean de Hancourt, et Jeanne de Ligne, son épouse, touchant la possession de Lesdaing, qu'ils reconnaissent tenir de l'église de St.-Aubert, à titre de fief-lige. Il est cité en l'an 1411, le 12 juin, dans un jugement de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, contre le frère Guillaume d'Hildenissen, religieux carme.

XXII. Johannes V, Cornuaille, reperitur absque cognomine in charta Collarti Querne, ballivii ecclesiæ S. Auberti, data die XI junii anno 1445[2].

XXII. Jean V, Cornuaille, est cité sans surnom dans la charte de Collart Querne, bailli de l'église de St.-Aubert, datée du 11 juin 1445.

XXIII. Jeannes VI, Roberti[3].— XXIV. Philippus Blocquel, 1482, 17 et 19 julii, et 1501, 26 maii, apud Carpentarium in prob. hist. Camerac. t. II, pag. 64, 65 et 68.

XXIII. Jean VI, Le Robert. — XXIV. Philippe Blocquel se rencontre au 17 et 19 juillet 1482, et au 26 mai 1501, dans les Preuves de l'Histoire de Cambrai, par Carpentier, t. II, p. 64, 65, 68.

XXV. Walterus de Blary. — XXVI. Jacobus II, a Campis, a Grammaio dicitur decimus nonus abbas, sacellumque S. Autberti extruxisse 1520. Reperitur Jacobus an. 1511, die 20 junii, in prob. hist. Camerac. t. II, p. 70.

XXV. Wautier de Blary. — XXVI. Jacques II, des Champs, est cité par Grammaye comme 19e abbé; il éleva, dit-on, la chapelle de St.-Aubert, en 1520. On le trouve encore l'an 1511 au 20 juin, dans les Preuves de l'Histoire de Cambrai, par Carpentier, tome II, p. 70.

XXVII. Bernardus II, Roncourt.[4] — XXVIII. Johannes VII, de la Buissière, S. Ceciliæ ædiculam construxit 1539[5], ex Grammaio.

XXVII. Bernard II, Roncourt.— XXXVIII. Jean VII, de la Buissière, éleva une chapelle à Ste. Cécile en 1539, d'après Grammaye.

XXIX. Michael I, a Francavilla[6], filius Anselmi ex Margareta Rosel, chorum novum præstandi opere perfecit 1543, ex Grammaio.

XXIX. Michel I, de Francqueville, fils d'Anselme et de Marguerite Rosel, construisit un nouveau chœur d'une très-grande beauté en 1543, d'après Grammaye.

XXX. Johannes VIII, Pelet[7].— XXXI. Michael II, Laccart seu Laccaert[8], vigesimus sextus abbas ex Grammaio, qui vitam ei longam apprecatur.

XXX. Jean VIII, Pelet. — XXXI. Michel II, Laccart ou Laccaert, 26e abbé, d'après Grammaye, qui fait des vœux pour la prolongation de ses jours.

XXXII. Antonius de Pouvillon, Bethuniensis, canonicus regularis S. Aug.. eligitur abbas 1596, non obstante pontificia pro quodam Talloreto

XXXII. Antoine de Pouvillon, de Béthune, chanoine régulier de l'ordre de St.-Augustin, est éln abbé l'an 1596, nonobstant la nomination qu'a-

[1] Jacques Lecocq, élu en 1388, mourut en 1434.
[2] Jean Cornuaille doit être placé après Jean Pelet.
[3] Jean Le Robert, élu en 1434 et mort en 1468, est ainsi que Phil. Blocquel, auteur de mémoriaux estimés que l'on a cru longtemps perdus, et que nous avons eu le bonheur de retrouver.
[4] Bernard Roncourt paraît n'avoir siégé qu'un an, de 1521 à 1522.
[5] Cette date est fautive; car en 1539, Jean de la Buissière était mort.
[6] Michel de Francqueville, qui avait été nommé coadjuteur de Jean de La Buissière, fut béni en qualité d'abbé, le 26 mai 1538. Une bulle du pape Paul III, donnée à Rome, le 18 décembre 1544, lui accorda pour lui et ses successeurs, l'usage de la mitre, avec d'autres privilèges. Ce fut de son temps que, pour éviter l'incorporation du chapitre de St.-Géry avec l'abbaye de St.-Aubert, cette dernière fut obligée de céder au chapitre l'église paroissiale de St.-Vaast, dont elle était patronne; et de plus, une somme de 15,000 florins, réduite plus tard à 7,500. Il mourut en 1555. Voici les quatre premiers vers de son épitaphe :

Septem cum lustris centesimus abstulit annus,
Quindecies vixit plus quoque lustra duo.
Quem parva urna capit, cujus prudentia magna,
Ac proba vita fuit, fama perhennis erit.

[7] Fils de Jean Pelet, conseiller d'Hesdin, et de Catherine Grult, fut élu abbé le 6 juillet 1555. Un cardinal, se prévalant d'une provision apostolique, lui contesta, mais vainement, son titre. Il mourut en 1585 à Valenciennes, où il s'était retiré, à cause de l'invasion de Cambrai par les Français.
[8] Michel Laccart ne fut pas le successeur immédiat de Jean Pelet. Quand ce dernier mourut, les religieux réunis à Valenciennes dans l'église des Carmes, élurent Antoine Lambert, tandis que ceux qui étaient restés à Cambrai, donnaient leurs suffrages à Jean Cornuaille. Durant ces divisions, l'archevêque, Louis de Berlaymont, s'était fait nommer abbé commendataire. Quant à Michel Laccart, il était alors simple religieux et curé du village de St.-Aubert. C'est donc Jean Cornuaille, qui doit figurer dans les catalogues, entre Pelet et Pouvillon.

Digitized by Google

vait faite le souverain pontife, d'un certain Tailloret. Il publia en langue vulgaire un traité sur la nature et la qualité des nourritures et de la boisson, comme l'atteste Ferri de Locres, dans la liste des écrivains de l'Artois, à la fin de la chronique belge. De plus, il fit une chronologie abrégée des évêques de Cambrai.

XXXIII. Jérôme Milot, renommé par son savoir, sa piété et sa prudence, construisit une église et un cloître d'une grande magnificence.

XXXIV. Joseph I, Vranx, abbé d'Eaucourt et de Cysoing, mourut en 1681 ; voir Cysoing.

XXXV. Pierre Froye, chanoine régulier, fut nommé abbé au mois de juin de l'an 1681.

XXXVI. Henri Denys est élevé à cette dignité le 1er nov. 1691. Il mourut le 12 nov. 1708.

XXXVII. Joseph II, Poulliaude, chanoine de cette maison, fut nommé abbé le 5 avril 1709. *Fin de l'article du Gallia Christ.*

XXXVIII. Augustin Tahon, 1732.

XXXIX. Bernard Le Gœul, 1748.

XL. Jean-François-Marie-Joseph Ysebrant de Lendoncq, fils de Jean-Baptiste-Philippe, écuyer, seigneur de Lendoncq et Ryland, échevin de Tournai, et de Marie-Philippine de Chatillon, chanoine de St.-Aubert, élu abbé le 24 juin 1772. Il mourut à Tournai, vers 1800.

nominatione [1]. Edidit tractatum patrio idiomate, de natura et qualitate ciborum et potus, teste Locrio in catalogo scriptorum Arthesiæ, ad clacem chronici Belgici ; itemque scripsit compendiose seriem antistitum Cameracensium [2].

XXXIII. Hieronymus Milot, doctrina, pietatate, ac prudentia clarus, ecclesiam et claustrum magnificentissime struxit [3].

XXXIV. Josephus I, Vranx, abbas Aquæcurtensis et Cisoniensis, obiit an. 1681. Vide in Cisonio.

XXXV. Petrus Froye, canonicus regularis, renuntiatur abbas mense junio anni 1681.

XXXVI. Henricus Denys designatur abbas die 1 nov. 1691. E vivis excessit 12 nov. an. 1708.

XXXVII. Josephus II Poulliaude, alumnus cœnobii, nominatus est abbas die 5 apr 1709 [4]. *Huc usque Gallia. Christ.*

XXXVIII. Augustinus Tahon, 1732.

XXXIX. Bernardus Le Gœul, 1748.

XL. Joannes-Franciscus-Maria-Joseph Ysebrant de Lendoncq [5], filius Joann.-Bapt.-Philippi, scutiferi, domini de Lendoncq et Ryland, scabini Tornacensis, ex Maria-Philippina de Castillione, domus Aubertinæ canonicus, in abbatem electus 24 junii 1772. Obiit Tornaci, circa ann. 1800.

[1] Ant. de Pouvillon est un personnage fort remarquable, au sujet duquel nous publierons peut-être prochainement une notice particulière.

[2] Michel Laccart succéda à Antoine de Pouvillon en 1606 et fut remplacé en 1607 par Martin Rousseau, auquel en 1610 succéda Nicolas Béharel.

[3] Jérôme Milot fut élu en 1628, et mourut en 1670. Ce fut sous lui que vécut Jean Carpentier, religieux de St. Aubert, qui eut le malheur d'apostasier, et à qui on doit, entr'autres ouvrages : *Hist généalog. des Pays-Bas, ou hist. de Cambray et du Cambresis, in*-4°, 3 parties, Leyde, 1664. Voyez notre *Notice sur Jean Carpentier*, brochure in-8° de 16 pages, Valenciennes, 1853.

[4] Joseph Poulliaude prononça sa profession de foi le 1.er avril 1710, entre les mains de François de Hertaing, chanoine-gradué de la métropole, vice-gérant de l'officialité. Né à Cambrai le 27 octobre 1673 ; il reçut au baptême les noms de Pierre-Philippe, il fut ordonné prêtre par Fenelon en 1698, enseigna la philosophie pendant quatre ans au collége du roi, à Douai, et devint licencié en théologie le 4 avril 1704. Fenelon qui l'estimait beaucoup, le fit nommer abbé de St-Aubert, bien qu'il ne fût pas du nombre des condidats élus par les religieux. Il mourut le 17 juin 1732. Il a laissé une histoire de son abbaye et d'autres écrits qui s'y rattachent. Voyez notre *Catal. des mss. de la biblioth. de Cambrai, n.°* 654, 655, 656, 662, 663.

[5] La noble famille d'Ysebrant, dite autrefois Beverforde ou Bevervoorde, originaire de Westphalie, s'est depuis dispersée et établie tant en Allemagne que dans les Pays-Bas. Elle a fourni plusieurs hommes remarquables, et entr'autres Evert Ysebrant, de Gluck-stad, envoyé du Czar, grand-duc de Moscovie, vers l'empereur de la Chine, en 1692, 1693, 1694. La relation de son ambassade a été imprimée in-12, Amsterdam, Van Lands de Lorme, 1699. La maison d'Ysebrant porte *d'or au castor naturel, mis en bande.* Devise : *Per mare per terras.*

Digitized by Google

COENOBIUM S. JOHANNIS BAPTISTÆ.

Abbatia S. Johannis Baptistæ de Valencenis in Hannonia, condita primum dicitur pro virginibus Benedictinis sub an. 680, a Theoderico rege, seu a Pipino Heristallensi, majore domus Austrasiæ 690, quæ ibi permanserunt usque ad an. 749. Tunc enim Pipinus, Francorum rex, e ruderibus excitatum monasterium canonicis secularibus commisit, quibus suffecti canonici regulares ab Arnoldo seu Arnulpho comite Valentianensi, consilio Rothardi episcopi Camerac. anno circiter 990, ut ait Vinchantius, post Baldericum. At paulo post secularibus canonicis locum cedere coacti, non prius restituti sunt quam medio circiter duodecimo seculo, agente Rainero castellano Valentian. non autem 1112, ut Guisius et alii volunt; neque enim in chartis annorum 1117 et 1139, pro hac abbatia, ulla fit mentio canonicorum regularium, secus vero in charta anni 1141, ex qua discimus primum ejusdem ecclesiæ abbatem fuisse Claremboldum. Cæterum ista S. Johannis abbatia fuit olim una ex iis quæ ad congregationem Arroasiensem spectabant.

ABBATUM INDICULUS [1].

I. Clarembaldus seu Claremboldus, S. Dionysii Rem. ut fertur, alumnus, primus abbas dicitur *ecclesiæ S. J. Bapt. Valentianis sitæ, sub regula B. Augustini, modernis temporibus, abbate et regularibus canonicis ordinatæ*, in dono altaris de Semeriis eidem facto a Nicolao Camerac. ep. *præsulatus* ipsius *anno secundo*, *Christi* 1141 [2]. Obiit hoc anno vel sequenti.

II. S. Gilbertus, primus item abbas nuncupatur a Miræo in Originibus canonicorum regul. pag. 141, quod interpretari licet, ab Arroasiensi instituto suscepto. Iste videlicet ad preces Raineri prædicti castellani Valentian. a Samsone Remorum archiepiscopo eductus est e Suession. S. Crispini in Cavea, quod tunc religione florebat, asceterio, ac primus S. Johannis abbas ordinatus. An. 1142, ab Innocentio II, et 1145, ab Eugenio III, bullam protectionis obtinuit. Anno 1147, S. Bernardus Valencenas venit, atque in ecclesia S. Johannis plurima edidit miracula, uti legitur in ejus vita. Multa Gilberto mala intulit Gosvinus pseudo-abbas, adeo ut an. 1148, dignitate ipsum exturbare conatus sit. Item Balduinus IV. Hannoniæ comes, ipsius patientiam mirum in modum exercuit, quod

MONASTÈRE DE St.-JEAN-BAPTISTE.

L'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, à Valenciennes dans le Hainaut, fut, dit-on, fondée d'abord pour des religieuses Bénédictines vers l'an 680, par le roi Thierri, ou par Pépin de Héristal, maire du palais d'Austrasie, en 690, et elles y demeurèrent jusqu'en l'année 749, A cette époque, Pépin, roi des Francs, ayant relevé le monastère de ses ruines, y plaça des chanoines séculiers, auxquels des chanoines réguliers furent substitués par Arnoul, comte de Valenciennes, d'après le conseil de Rothard, évêque de Cambrai, vers l'an 990, ainsi que le rapporte Vinchant après Balderic. Mais, peu de temps après, ayant été forcés de rendre le monastère aux chanoines séculiers, ils n'y furent rétablis, grâce à l'influence de Rainier, châtelain de Valenciennes, que vers le milieu du 12.e siècle, et non en 1112, comme le prétendent Jacques de Guyse et d'autres auteurs. En effet, dans les chartes de cette abbaye datées de 1117 et 1139, il n'est fait aucune mention de chanoines réguliers; mais une charte de l'année 1141 nous apprend que le premier abbé de cette église fut Clarembauld. Du reste, l'abbaye de St.-Jean fut jadis dépendante de la congrégation d'Arrouaise.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Clarembauld ou Clarembold, religieux de St.-Denis de Reims fut, dit-on, le premier abbé de l'église de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes, desservie à cette époque par un abbé et des chanoines réguliers sous la règle de St.-Augustin, ainsi que le porte l'acte de donation de l'autel de Semeries, que lui fit Nicolas, évêque de Cambrai, la 2.e année de sa prélature, l'an du Christ 1141. Il mourut cette année ou l'année suivante.

II. S. Gilbert est aussi cité comme 1.er abbé par Aubert Le Mire dans les Origines des chanoines réguliers, page 141. Cette circonstance n'est pas en contradiction avec ce qui précède, si l'on ouvre la série des abbés au moment où fut admise la règle d'Arrouaise. En effet, à la demande de Rainier, châtelain de Valenciennes, il fut retiré par Samson, archevêque de Reims, du monastère de St.-Crépin en Chaie, à Soissons, où l'on voyait alors fleurir la discipline religieuse, et nommé 1.er abbé de St.Jean. En l'an 1142, il obtint d'Innocent II, et en 1145, d'Eugène III, une bulle de protection. En l'an 1147, St. Bernard vint à Valenciennes, et opéra un grand nombre de miracles en l'église de St.-Jean, comme on le voit dans sa vie. Gilbert eut beaucoup à souffrir du faux abbé Gosvin, qui, en

[1] Nous ferons quelques rectifications à cet index, d'après l'*Hist. ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*, par Simon Le Boucq, in-fol. Valenciennes, 1842. Les deux derniers abbés sont indiqués par M. Arthur Dinaux.

[2] Cette charte se trouve dans Miræus, I. 690; mais la date est fautive, si, comme il a été dit ci-dessus, 34, l'épiscopat de Nicolas de Chièvres a commencé en 1137.

Digitized by Google

l'an 1148, poussa l'audace jusqu'à s'efforcer de le dépouiller de sa dignité. De plus, Bauduin IV, comte de Hainaut, exerça singulièrement sa patience, à cause du refus qu'il faisait de céder son monastère pour la construction d'un château. C'est pourquoi, l'ayant chassé, il lui substitua Lambert de Lorraine, qui devint ensuite abbé d'Arrouaise, vers l'an 1160. Cependant, quelque temps après, il rappela Gilbert qui souscrivit, en 1172, une charte de Bauduin V, comte de Hainaut, en faveur de l'abbaye de Vicogne. La même année, il obtint d'Alexandre III un privilége daté d'Anagni, qui permet à Gilbert et à ses religieux de suivre la règle de St.-Augustin, et l'institut d'Arrouaise, et confirme les droits de toutes les possessions. Il est encore nommé en 1176, dans une convention faite entre Bauduin, abbé du St.-Sépulcre, et Gérard, fils de Gilles de St.-Aubert; enfin, après avoir gouverné le monastère 40 ou 42 ans, il s'endormit dans le Seigneur, en 1182, d'après les frères Ste.-Marthe; et 1185, d'après Aubert Le Mire, Origines des chanoines réguliers, p. 141.

III. Wérin et Warin ou même Wederic, d'abord prieur, fut le troisième abbé. On le trouve désigné en 1189, par la lettre G., c'est-à-dire Guarin ou Guerric. La troisième année de son gouvernement, la fille de Bauduin, empereur de Constantinople fut tenue sur les fonts sacrés dans l'église de St.-Jean. En 1192, il associa Nicolas, surnommé le Moine, aux suffrages de la communauté. En 1194, il accepta la donation faite par Jean, doyen de Solesmes, laquelle donation fut ratifiée la même année par Jean, évêque de Cambrai. Il est encore cité en l'an 1195, dans la charte de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur des églises de Condé et de Mons, et il mourut cette même année le 4 septembre.

IV. Henri choisi pour lui succéder cette même année, reçut aussitôt les revenus de l'église de Sains, dont Jean, évêque de Cambrai, le gratifia par un motif de religion, de bienséance et d'hospitalité. Le pape Célestin confirma cette donation. Il souscrivit en 1196, la fondation d'un autel dans la basilique de Ste.-Waudru, de Mons, fondation faite par Bauduin, comte du Hainaut et marquis de Namur. Il mourut le 26 août 1198.

V. Pierre, anglais de naissance, d'abord chanoine d'Arrouaise, puis abbé de Doudeauville, fut nommé en l'an 1197, à l'abbaye de St.-Jean. Il assista avec plusieurs autres abbés à la cérémonie où Bauduin, empereur de Constantinople, fut délié du serment qu'il avait fait d'observer le traité conclu entre lui, Philippe, roi de France, et l'empereur des Romains. Il fut transféré à l'abbaye de Maroilles en 1200 ou 1201.

VI. Rainier, en 1201, obtint de Hugues, abbé

suum nollet cedere monasterium ad constructionem castri; eoque dejecto Lambertum de Lotharingia, qui deinde factus est abbas Arroasiensis, in ejus locum sustinuit circa an. 1160. Paulo post tamen eundem Gilbertum revocavit, qui quidem an. 1172, chartæ Balduini V, Hainonensis comitis, pro Viconia subscripsit; eodemque anno privilegium obtinuit Anagniæ datum ab Alexandro III, quo Gilberti abbatis et fratrum juxta regulam S. Augustini et institutum Aroasiense viventium statum approbat, et possessionum omnium jura confirmat. Item nominatur 1176, in concordia inita Balduinum inter abbatem S. Sepulcri et Gerardum filium Ægidii de S. Auberto. Denique post annos regiminis 40 vel 42, migravit ad Dominum, an. 1182, ex Sammarthanis, 1185, ex Miræo origin. canonic. regul. p. 141 [1].

III. Werinus et Warinus, seu etiam Wedericus, ex priore tertius abbas, littera G. designatus reperitur 1189, hoc est Guarinus, vel Guerricus. Sub annum ejus præfecturæ tertium, Balduini Constantinopolitani filia, in æde S. Johannis sacro fonte fuit regenerata. An. 1192, Nicolaum, cognomento Monachum, suffragiorum effecit participem. Excepit 1194, donum Johannis decani de Solesmes, quod eodem anno Johannes, ep. Camerac. ratum habuit. Memoratur etiam 1195, in charta Balduini Flandriæ et Hannoniæ comitis pro Condatensi et Montensi ecclesiis. Hoc anno defunctus est die 4 septemb.

IV. Henricus eodem anno successor datus, statim a Johanne ep. Camerac. donatur ecclesiæ de Sains personatu, religionis, honestatis et hospitalitatis intuitu, Cœlestino papa III, hoc donum confirmante. Subscripsit 1196, fundationi altaris in Montensi S. Valdetrudis basilica, per Balduinum, Hannoniæ comitem et Namurci marchionem factæ. Obiit 26 aug. 1198.

V. Petrus, natione Anglus, primum fuit canonicus Arroasiæ, tum abbas de Deodevilla, unde translatus est 1197 ad abbatiam S. Johannis. Adfuit autem cum pluribus aliis abbatibus, absolutioni Balduini, Constantinopolitani imperatoris, a juramento quo se devinxerat, servandi pactum initum inter se, Philippum Franciæ regem et Romanorum imperatorem. Transiit ad regimen abbatiæ Mareolensis anno 1200 aut 1201 [2].

VI. Rainerius, an. 1201, sub annuo censu

[1] On trouve un article assez étendu sur le B. Gilbert, second abbé de St.-Jean, dans l'*Auctarium ad natales SS. Belgii*, d'Arnoul Raissius, 170 verso. Cet article a été fourni par l'abbé Antoine d'Outreman qui figure ci-après. On y place la mort de Gilbert en 1185. Voyez aussi *Hist. de Valentiennes*, par Pierre d'Outreman, 405-408.

[2] Il renonça à cette dignité en 1216, pour achever sa carrière à Arrouaise, où il avait fait profession.

Digitized by Google

comparavit ab Hugone Lætiensi abbate quidquid in Valentianensi territorio possidebat. Memoratur etiam 1202, 1211 et 1213, quo anno labente, cum Villariensi, Camberonensi et Marchianensi abbatibus, Philippi comitis Namurcensis pœnitentiam et confessionem morti præviam excepit, cumque iisdem abbatibus testamenti comitis executor factus est, vitam clausit 21 febr. 1215.

VII. Theodericus seu Terricus, de Bavaco, an. 1217, cum Elia priore S. Salvii sequester fuit compositionis inter ecclesiam Viconiensem et Amolricum villicum de Oneng. Reperitur etiam 1218 et 1223, quo anno factum est ab ipso et Johanna, Flandriæ et Hannoniæ comitissa, compromissum super cancellaria Valencenensi, quam uterque suam esse contendebat. Insuper Terricus abbas subscriptus habetur in litteris Gerardi, domini de Dononio, pro Viconia anno 1236. Verum ex dicendis jam pridem cesserat.

VIII. Guillelmus, an. 1224, cum Lætiensibus monachis iniit societatem. Obtinuit an. 1227, rescriptum ab Honorio papa III, ne deinceps ullis de causis invitus cognosceret. Diem suum obiisse dicitur anno 1242, 22 januarii, proindeque is est W. memoratus annis 1239 et 1240.

IX. Walterius de Haussi, dictus Piel au laict, creatur abbas an. 1242, cui biennio post Beguinagii Valenceniani cura demandatur a principe. Occurrit W. abbas S. Johan. Valencenensis annis 1245 et 1246. Item Walterius an. 1255, ordinis definitor cum abbatibus aliis constitutus, sancivit ut in posterum carnes, quibus antea vesci nefas erat, in cœnaculis ederentur, prout abbates utilitati domorum expedire judicarent. Moritur an. 1264.

X. Andreas, hoc anno 1264, scripsit ad abbates suæ congregationis, adversus Arroasiæ, Henniaci et Falempini abbates, ejusdem congregationis visitatores, qui dum S. Johannis monasterium visitarent, illud censuris afficerant. Attigit annum 1267.

XI. Adamus Leleu, anno 1267 pro fratrum *pitancia* statutum condidit, quod anno 1291, a Petro Remensi archipræsule confirmari curavit. Quædam prædia comparavit anno 1282. Idemque 1287, litteras obtinuit a Johanne de Avesnis, Hannoniæ comite, quibus hoc monasterium in suam protectionem suscipit, declaratque abbatem esse pastorem, consiliarium et capellanum Hannoniæ comitum. Regimen ejus producitur ad annum 1296.

XII. Johannes I, Minawe, præfuisse dicitur

de Liessies, tout ce qu'il possédait dans le territoire de Valenciennes, moyennant une rente annuelle. Il est cité dans les années 1201, 1211 et 1213 : c'est dans le courant de cette dernière année, qu'assisté des abbés de Willers, de Cambron et de Marchiennes, il reçut les déclarations de repentir de Philippe, comte de Namur, à son lit de mort, et fut nommé avec eux exécuteur du testament du même comte. Il mourut le 21 février 1215.

VII. Théodoric ou Thierry de Bavai, en 1217, fut pris avec Elie, prieur de St.-Saulve, pour arbitre dans une convention entre l'église de Vicogne, et Amolric, mayeur d'Onnaing. Il est encore cité en 1219 et 1223; c'est en cette année qu'un compromis fut passé entre lui et Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, touchant la chancellerie de Valenciennes, à laquelle ils avaient tous deux des prétentions. En outre, on trouve le nom de l'abbé Thierri apposé aux lettres de Gérard, seigneur de Denain, en faveur de l'abbaye de Vicogne en l'an 1236. Mais il n'existait plus alors, comme nous allons le voir.

VIII. Guillaume, en l'an 1224, fait une alliance avec les moines de Liessies; il obtint en 1227 du pape Honorius III, un rescrit qui l'exemptait de prendre désormais connaissance d'aucune cause malgré lui. Il mourut le 22 janvier 1242; par conséquent, il est ce W... désigné dans les années 1239 et 1240.

IX. Wautier d'Haussi, dit Piel au laict, est fait abbé en 1242 : deux ans après, le prince lui confia le soin du béguinage de Valenciennes. On trouve le nom de W... abbé de St.-Jean de Valenciennes, en 1245 et 1246. Le même Wautier, en 1255, ayant été établi définiteur de l'ordre avec d'autres abbés, régla que dans la suite on pourrait user à la collation des viandes qui, auparavant, étaient interdites, selon que les abbés le jugeraient utile à leur monastère. Il mourut en 1264.

X. André, en l'an 1264, écrivit aux abbés de sa congrégation contre les abbés d'Arrouaise, d'Hénin-Liétard et de Phalempin, visiteurs de la même congrégation, qui en visitant le monastère de St.-Jean, avaient censuré la conduite des religieux. Il vécut jusqu'en 1267.

XI. Adam Leleu, en l'an 1267, rendit, touchant la *pitance* des frères, un règlement qu'il eut soin de faire confirmer en 1291, par Pierre, archevêque de Reims. Il fit l'acquisition de quelques propriétés en 1282 : en 1287, il obtint de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, des lettres par lesquelles ce dernier prend le monastère sous sa protection, et donne à l'abbé les titres de pasteur, conseiller et chapelain des comtes du Hainaut. Son gouvernement se prolongea jusqu'en l'année 1296.

XII. Jean I, Minawe, dirigea, dit-on, le mo-

Digitized by Google

nastère depuis 1296 jusqu'en 1318. Il passa un traité d'aillance avec les moines de Crespin en 1304.

XIII. Jacques I, Nigri, de Maubeuge, était abbé en 1320. Il signa de concert, avec les chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, des lettres écrites d'après le jugement d'arbitres.

XIV. Emeric le Pères vivait en l'an 1321, il fut recommandable par un sage gouvernement de trois ans.

XV. Simon de Villers dirigea l'abbaye depuis 1324 jusqu'en 1335, époque de sa mort, qui arriva le 20 avril.

XVI. Jean II, de Villers, reçut la charge abbatiale l'an 1335, la 2.e année de son gouvernement, Guillaume, comte d'Ostrevant, fils de Guillaume le bon, comte de Hainaut, fut solennellement créé chevalier dans l'église de St.-Jean, par Guillaume, évêque de Cambrai, en présence d'un grand nombre de seigneurs de la province, des évêques d'Arras et de Tournai, et de plusieurs abbés. L'abbé Jean mourut en 1337.

XVII. Jacques II, de Dour, personnage d'un esprit pénétrant, et d'une rare prudence, gouverna l'abbaye pendant trente ans. Il embellit le chœur et fit construire une tour pour la sonnerie des cloches. On le trouve mentionné dans les chartes des années 1339, 1350 et 1358; c'est dans cette dernière année, que sur sa demande, Pierre, évêque de Cambrai, statua que désormais le nombre des religieux ne dépasserait pas treize. Il mourut en 1368.

XVIII. Gautier de Monstreulcourt, de prieur étant devenu abbé, dirigeait le monastère en 1377.

XIX. Gilles Floris, en 1379, meurt le 5 mars 1382.

XX. Jean III, de la Clef, aussi distingué par son génie que par sa doctrine, mourut le 18 juin 1390.

XXI. Jacques III, du Puchot, ayant été élu trois jours après la mort de son prédécesseur, reçut en juillet suivant la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Louis de la Trémouille. Il jouit de toute la faveur des deux Louis, père et fils, comtes palatins du Rhin, et ducs de Bavière. Il vécut au moins jusqu'en 1420.

XXII. Alard Achar, élu abbé le 28 avril 1421, se montra intrépide défenseur des droits et priviléges de son monastère; et son habileté bien connue porta les princes à l'employer dans diverses négociations importantes. En 1428, Jacqueline, duchesse de Bavière, et comtesse de

ab anno 1296 ad 1318. Cum Crispiniensibus monachis societatem iniit 1304.

XIII. Jacobus I, Nigri, Malbodiensis, sedebat an. 1320. Subscripsit autem quibusdam litteris, arbitrorum judicio scriptis, cum militibus S. Johannis Jerosolymitani.

XIV. Emericus le Peres vivebat 1321, optimo regimine per tres annos commendatus.

XV. Simon de Villers rexit ab an. 1324 ad 1335, quo e vivis excessit die 20 aprilis.

XVI. Johannes II, de Villers, munus abbatiale suscepit an. 1335, cujus an. secundo Guillelmus, Ostrevantiæ comes, Guillelmi Boni Hannoniæ comitis filius, coram multis provinciæ proceribus, episcopis Atrebatensi et Tornacensi, ac nonnullis abbatibus, equestri honore solemni ritu condecoratur a Guillelmo, Cameracensi episcopo, in templo S. Johannis [1]. Vivere desiit Johannes abbas an. 1337.

XVII. Jacobus II, de Dour, vir acris ingenii et singularis prudentiæ, præfecturam gessit annis 30. Chorum ornavit, turrimque pro campanis extruxit. Memoratur in chartis annorum 1339–50 et 58, quo ultimo, ejus hortatu, Petrus Cameracensis episc. statuit ne deinceps numerus fratrum tredecim excederet. Vitam cum morte mutavit an. 1368.

XVIII. Galterius de Monstreulcourt, ex priore factus abbas præerat an. 1377.

XIX. Ægidius Floris, 1379. Hominem exuit 5 martii 1382.

XX. Johannes III, de la Clef, ingenio pollens et doctrina conspicuus, e vita migravit 18 junii 1390.

XXI. Jacobus III, du Puchot, postridie mortis antecessoris electus, solemnem accepit benedictionem a Ludovico de la Tremouille, episcopo, mense julio insequenti. Carus imprimis exstitit Ludovico seniori et Ludovico juniori, ejus filio, Palatini Rheni comitibus et Bavariæ ducibus. Superstes ad annum saltem 1420.

XXII. Alardus Achar, die 28 aprilis anno 1421 eligitur, jurium ac privilegiorum sui monasterii acerrimus defensor, cujus dexteritate nota principibus, variis publicis negotiis iisdem, jubentibus occupatus est. An. 1428. Jacobam, Bavariæ ducissam necnon Hannoniæ

[1] Voyez les détails de cette solennité dans d'Outreman, *Hist. de Valentiennes*, 158-160.

Digitized by Google

comitissam, post exsequias Guillelmi ducis illius viri convivio excepit. Eo sedente, an. 1433, Philippus Burgundiæ dux, pro jucundo suo adventu et inauguratione in urbe Valencena, ecclesiæ S. Johannis aureum pannum donavit. Idem abbas ab eodem Philippo duce nosocomii Valentianensis moderator instituitur an. 1444, cum priore Carthusiensium et aliis. Denique rebus optime gestis, fato functus 8 jan. an. 1452, sepelitur in choro [1].

XXIII. Balduinus de Wast, quamvis omnium fratrum calculis electus, non nisi tamen ope Burgundiæ ducis et interventu Tornacensis episcopi, electionis suæ confirmationem obtinuit a Paulo II, papa, quia hic summus pontifex provisionem hujus monasterii sibi retinuerat. An. 1467, Carolus dux Burgundiæ, Valencenis solemni pompa exceptus, pannum aureum ecclesiæ S. Johannis obtulit. Abdicavit Balduinus an. 1471. Obiit vero an. 1475.

XXIV. Johannes IV, Le Lièvre, dictus de Tournai, electus 20 junii 1471, die 28 octob. insequentis, Bruxellis in templo Carmelitarum benedictionis munus accepit. An. 1474, Carolus Burgundiæ dux eum consiliis suis admisit. Præsens fuit an. 1491, visitationi reliquiarum S. Gisleni; demum a seculo migravit an. 1508.

XXV. Johannes V, Tigier, pridie cal. octobris, ipsissimo sui prædecessoris obitus die, ex priore, communibus votis abbas electus, confirmatur 12 octob., ac 17 ejusdem mensis apud Montes Hannoniæ, in ecclesia Franciscanorum benedicitur. Obiit vero pridie nonas januarii an. 1513.

XXVI. Johannes VI, Barret, morte correptus est an. 1515 *al.* 1516.

XXVII. Guillelmus II, de Bracque, primum coadjutor, deinde abbas an. ætatis suæ 24 effectus, ecclesiam incendio pene consumtam reparavit. Defunctus est an. 1547, die S. Augustini, ad gradus principis aræ sepultus cum hoc epitaphio :

Wercinii natus, templi reparator adusti,
Pastor Guillelmus Bracquius hic recubat.
Moribus insignis, nulli pietate secundus,
Virtutis speculum, relligionis honor;
Ornatu vario spectatam reddidit ædem,
Immemor haud unquam muneris ipse sui.
Festo AUgUstInI neCat hUnC AUgUstUs, et eCCe
StaMInIbUs fraCtIs, spIrItUs astra tenet.

In basi vero tabulæ parieti e regione appensæ leguntur hi Gallici versus :

Par mort envenue à nature,
Cy devant gist en sepulture,
Le tres prudent abbé Guillaume,
Bracque, lequel rendit son ame,
L'an quinze cent sept et quarante
En aoust, deux jours moins de trente.
Cette eglise arse réparer
Fit-il, au ciel puist demeurer!

Hainaut, après les obsèques du duc Guillaume, son époux, assista à un repas donné par l'abbé. De son temps, en 1433, Philippe, duc de Bourgogne, à l'occasion de son heureux avènement et de son inauguration dans la ville de Valenciennes, fit présent à l'église de St.-Jean, d'une pièce de drap d'or. Alard est nommé par ce prince, administrateur de l'hôpital de Valenciennes, en 1444, avec le prieur des Chartreux, et d'autres. Enfin, après avoir sagement gouverné, il mourut le 8 janv. 1452, et fut enseveli dans le chœur.

XXIII. Bauduin de Wast, bien qu'ayant réuni tous les suffrages, n'obtint que par l'appui et l'intervention du duc de Bourgogne, et de l'évêque de Tournai, la confirmation de son élection du pape Paul II, parce que ce pontife s'était réservé le droit de pourvoir à cette abbaye. En 1467, Charles, duc de Bourgogne, reçu dans Valenciennes avec une grande magnificence, offrit à l'église de St.-Jean une pièce de drap d'or. Bauduin abdiqua en 1471, et mourut en 1475.

XXIV. Jean IV, Le Lièvre, dit de Tournai, fut élu le 20 juin de 1471, et le 28 octobre suivant, reçut à Bruxelles, dans l'église des Carmes la bénédiction abbatiale. En 1474, Charles, duc de Bourgogne, l'admit dans son conseil; il assista en 1491 à l'examen des reliques de St. Ghislain; enfin, il mourut le 30 sept. 1508.

XXV. Jean V, Tigier, prieur de l'abbaye, fut élu unanimement le 30 septembre, jour même de la mort de son prédécesseur, et confirmé le 12 oct., et fut béni le 17 du même mois, à Mons en Hainaut, dans l'église des Franciscains. Il mourut la veille des nones de janvier 1513.

XXVI. Jean VI, Barret, mourut en 1515 ou 1516.

XXVII. Guillaume II, de Bracque, d'abord coadjuteur, élu abbé à l'âge de 24 ans, restaura l'église, qu'un incendie avait presqu'entièrement ruinée. Mort en 1547, le jour de St. Augustin, il fut enseveli auprès des marches du maître-autel; son épitaphe était ainsi conçue :

Ici repose Guillaume Bracque, notre pasteur, que vit naître Verchain. Il releva cette église consumée par le feu. Célèbre par la pureté de ses mœurs et par sa piété incomparable, miroir de vertu, honneur de la religion, il orna ce temple d'embellissements divers, et fut constamment fidèle aux devoirs de sa charge. Ce fut en août, le jour consacré à St. Augustin, que son esprit, dégagé des liens terrestres, remonta au ciel.

Au bas d'un tableau appendu à la muraille, on lit ces vers :

[1] De son temps, dit d'Outreman, tous les religieux de St.-Jean, excepté cet abbé et un sous-diacre, périrent de la peste.

Digitized by Google

XXVIII. Nicolas de Faulche ou de Faux, nommé abbé par l'empereur Charles V, fut béni à Cambrai le 11 oct. 1547, et cette même année il fit consacrer l'église du monastère, qu'il enrichit de divers ornements. Sa mort arriva le 30 juin 1553.

XXIX. Nicaise de la Croix succéda à Nicolas, quatorze jours après la mort de ce dernier; Philippe II, roi d'Espagne, ayant pris St.-Quentin en 1557, lui donna à garder les chefs de St.-André et de St.-Quentin, qu'il avait emportés de cette ville; en 1564, il construisit des jeux d'orgue, et en 1566, les sectaires ayant profané l'église et enlevé les vases sacrés, le prudent abbé répara tous ces dommages en moins de deux ans. S'étant choisi un coadjuteur, il mourut le 10 février 1569.

XXX. Jean VII, Huet, reçut en l'an 1569 le gouvernement de l'abbaye, que la mort lui ôta le 3 août 1573.

XXXI. François I, Du Pire, élu abbé le 16 de septembre de l'an 1573, reçoit la bénédiction abbatiale au Cateau-Cambrésis, le 29 d'août de l'année suivante. En 1595, il résigna sa charge, et mourut deux ans après, le 17 juin 1597.

XXXII. Jean VIII, de la Fallize, religieux du Bois-Seigneur-Isaac, congrégation de Windeshein, fut nommé abbé de l'église de St.-Jean, le 24 oct. de l'an 1595. En 1600, le 19 de fév., il reçut à Valenciennes Albert et Isabelle qui gouvernaient les Pays-Bas. Il ranima la discipline religieuse qui s'était relâchée par l'incurie de ses prédécesseurs. Sa mort arriva le 13 nov. 1610.

XXXIII. Philippe de Lamine fut nommé abbé par une ordonnance du prince, vers la fête de St. Thomas en 1610, et reçut la bénédiction le 13 février de l'année suivante. Il mit aussitôt tous ses soins à réformer la discipline qui s'était relâchée. Il restaura la chapelle de St.-Antoine, qui menaçait ruine, en l'an 1613, et répara encore les dégâts causés au monastère par les hérétiques. Il mourut le 13 octobre 1635, après avoir obtenu la mitre d'Urbain VIII.

XXXIV. Antoine I, d'Outreman, d'abord prieur et curé, fut élevé à la dignité d'abbé le 6 mars 1636. Personnage érudit, il écrivit dans un style élégant les chroniques du monastère, et vécut, dit-on, jusqu'en l'année 1642.

XXXV. Louis le Mercier, d'Ath, mourut le 28 févr. 1650, à l'âge de 76 ans, la 8.e année de sa prélature.

XXXVI. Jacques IV, de la Rivière, de Lille,

XXVIII. Nicolaus, de Faulche, nominatione Caroli V, imperatoris factus abbas, Cameraci munus benedictionis accepit die 11 octobris 1574, eodemque an. consecrari ecclesiam curavit, quam variis ornamentis auxit. Extinctus est pridie cal. julii 1553.

XXIX. Nicasius, de la Croix, quarta decima die ab obitu Nicolai eidem suffectus est, cui Philippus II, Hispaniarum rex, Augusta Viromandorum expugnata, an. 1557, capita S. Andreæ et S. Quintini hinc educta, custodienda commisit. An. 1564, organa pneumatica conflavit; cumque an. 1566, sacra supellectili direpta sectarii ædes sanctas profanassent, biennio post sedulus abbas hæc damna resarcivit; demumque coadjutore sibi adlecto, defunctus est IV idus febr. 1569.

XXX. Johannes VII, Huet, regimen suscepit anno 1569, quod mors illi abstulit 3 aug. 1573.

XXXI. Franciscus I, Du Pire, in abbatem cooptatus die 16 septembr. 1573, consecratur apud Castellum Cameracesii, 29 augusti anni sequentis. Prælatura cessit 1595 biennio antequam decederet, 17 junii 1597.

XXXII. Johannes VIII, de la Fallize, monasterii de Busco-domini-Isaac e congregatione Windesheimensi asceta, ecclesiæ S. Johannis præficitur abbas 24 octob. 1595. An. 1600. Albertum et Isabellam Belgii principes apud Valencenas excepit 19 febr. Inclinatam maxime decessorum incuria disciplinam regularem erexit, morte sublatus idibus nov. 1610.

XXXIII. Philippus, de Lamine, scheda principis renuntiatur abbas circa festum S. Thomæ an. 1610, ac die 13 febr. anni sequentis benedictionem abbatialem accipit, statimque totum se impendit ut remissiorem disciplinam in melius reformaret. Sacellum S. Antonii ruinæ obnoxium reparavit an. 1613, cæteraque damna ab hæreticis illata monasterio resarcire aggressus est. E vita excessit 13 oct. 1635, postquam mitra ab Urbano VIII cohonestatus esset.

XXXIV. Antonius I, d'Outreman, ex priore et parocho abbas efficitur 6 martii 1636. Vir eruditus monasterii chronicon eleganti stylo conscripsit, assecutus, ut fertur, annum 1642.

XXXV. Ludovicus, le Mercier, Athensis, obiit 28 febr. 1650, ætatis suæ an. 76, prælaturæ 8.[1]

XXXVI. Jacobus IV, de la Rivière, Insulensis,

[1] Cet abbé, que le *Gallia Christ.* nomme à tort Guillaume, a publié, n'étant encore que simple religieux : *Abrégé de la naissance et progrez de la maison et abbaye de S.-Jan à Vallentienne, et du triomphe fait à l'entrée joyeuse des glorieux martyrs St. Pierre et St. Julien, y envoyez par N. S. P. le pape Urbain VIII,* in-8.°, Douai, veuve Marc Wion, 1625. Simon Le Boucq a laissé en manuscrit une critique de cet ouvrage sous ce titre : *Antidote contre l'Abregé et progrez de l'abbaye de St.-Jean*, in-4.°

Digitized by Google

ex priore abbas morte occubuit 24 nov. 1662, ætatis anno 65, regiminis 13.

XXXVII. Franciscus II, Lecaillet, decessit 22 decemb. 1671, ætatis anno 58, prælaturæ 9.

XXXVIII. Antonius II, de Glin, interiit 18 oct. 1682, ætatis an. 54, dignitatis abbatialis XI.

XXXIX. Christophorus Fournier obiit 18 novembris 1703, ætatis 57, muneris 21.

XL. Hieronymus Thumerelle, ex priore Arroasiæ, renuntiatur abbas S. Johannis die 1 jan. 1704. Obiit 28 sept. 1722 [1]. *Hactenus Gallia Christ.*

XLI. Augustinus Beauvillain, vir pacis amantissimus, multum incubuit ad ornanda claustra et domum Dei decorandam, e vivis abiit 7 jun. 1743.

XLII. Carolus-Franciscus Lesaffre, Insulensis, benedictionem percepit die 27 oct. 1743. Ipse haud parvam dedit operam annis 1773 et 1774, ut executioni in Artesio et Flandria mandarentur edicta de regularibus. Hospitio excepit anno 1787, in abbatia sua cœtum Hannoniæ provincialem cui præerat dux Croyacus. Carolus, quamvis admodum senex, monasterio deleto superstes vixit.

d'abord prieur, puis abbé, mourut le 24 nov. 1662, 65.e année de son âge, 13.e de sa prélature.

XXXVII. François II, Lecaillet, mourut le 22 déc 1671, la 58.e an. de son âge, la 9.e de sa prélature.

XXXVIII. Antoine II, de Glin, mort le 13 oct. 1682, âgé de 54 ans, abbé depuis 11 ans.

XXXIX. Christophe Fournier mourut le 18 nov. 1703, la 57.e de son âge, et la 21.e de sa charge.

XL. Jérôme Thumerelle, d'abord prieur d'Arrouaise, fut nommé abbé de St.-Jean le 1.er janvier 1704. Il mourut le 28 sept. 1722. *Ici finit l'article du Gallia Christ.*

XLI. Augustin Beauvillain, homme de paix, s'attacha beaucoup à embellir son cloître et son église. Il mourut le 7 juin 1743.

XLII. Charles-François Lesaffre, de Lille, fut béni le 27 oct. 1743. Il s'occupa beaucoup en 1773 et 1774 de l'exécution des édits concernant les réguliers. En 1787, il reçut dans son abbaye l'assemblée provisoire de la province de Hainaut, présidée par le duc de Croy, Cet abbé, bien que très-vieux, survécut à la suppression de son monastère.

ABBATIA CANTIPRATENSIS.

Cantipratum B. M. olim ad muros urbis Camerac. ordinis S. Augustini, secundum institutiones ecclesiæ S. Victoris Parisiensis, construitur ab Hugone, Oisiaci domino, castellano Cameracensi, circa an. 1180, vel potius a Rogero episcopo Camerac. ut observat necrologium Cantipratense, his verbis: «[2] IX cal. decembr. obiit Rogerus Camerac. ep. qui voluit nobis ad fundandum dare locum, sed ad majorem ecclesiæ nostræ utilitatem, domino Hugoni de Oisiaco, ut pote terræ principi, in hoc dando voluit cedere etc., qui primo fundum abbatiæ nobis dedit, secundo decimam de Wagengnuel, tertio terragium de Raillencort, quarto nemus Vaccariæ, quinto furnum de Crevecuer. Idem de transmarinis partibus rediens, prius ad nos, quam ad domum propriam divertens, pretiosas quas ferebat sanctorum reliquias..... nobis reliquit. A vectigalibus etiam in tota terra sua nos absolvit.» Hactenus obituarium, in quo etiam prædictus Rogerus episc. profecturus Jerosolymam dedisse legitur huic ecclesiæ

ABBAYE DE CANTIMPRÉ.

Le monastère de Cantimpré dédié à la B. Marie, situé jadis près des murs de Cambrai, de l'ordre de St.-Augustin, et soumis à la règle de St. Victor de Paris, fut construit par Hugues, seigneur d'Oisy, et châtelain de Cambrai vers l'an 1180, ou plutôt par Roger, évêque de cette ville, comme l'observe le nécrologe de Cantimpré, en ces termes : « le 23 novembre mourut Roger, évêque de Cambrai, qui avait eu l'intention de nous accorder un emplacement pour fonder notre monastère, mais en vue de notre plus grand avantage; il céda tout l'honneur de cette donation à Hugues d'Oisy, comme seigneur du lieu, etc.... » D'abord il nous donna le fonds nécessaire à la construction de l'abbaye, puis les dîmes de Wagengnuel, puis le terrage à Raillencourt, de plus le bois de la Vaquerie; enfin, le four de Crêvecœur. Le même Hugues, de retour de son voyage d'outre mer, s'arrêta chez nous avant de rentrer dans sa propre demeure, et nous laissa les précieuses reliques de saints qu'il avait rapportées : pour comble de faveur il

[1] Le chronogramme suivant, que nous avons trouvé dans un petit recueil de poésies en l'honneur de cet abbé, place sa nomination au 26 décembre 1703 : *Chronicon nominationis.* thUMereLLe eX roUVrol DIe stephanI præsUL oVet aUgUstUs. Jérome, né à Rouvroi, en Artois, était cousin-germain de Joseph Dambrine, abbé du St.-Sépulcre; et de Charles Dambrine, abbé d'Hénin-Liétard, natifs de Rouvroi comme lui.

[2] On a, dans cette citation, fondu ensemble la partie du nécrologe qui concerne Hugues d'Oisy, et celle qui est relative à l'évêque Roger. La mention de l'anniversaire de Roger est en effet au 9 des calendes de septembre; mais celle de la mort de Hugues est au 3 des calendes de septembre. Le nécrologe est entre nos mains.

Digitized by Google

nous exempta de l'impôt dans toute l'étendue de sa terre : ainsi s'exprime l'obituaire où nous voyons encore que Roger, évêque de Cambrai, sur le point d'aller à Jérusalem, donna à cette église, pour une année seulement, tous les revenus de son évêché. En outre, il soumit et annexa en 1182, à Cantimpré, l'église de Bellinghen, située près de Hall, ville du Hainaut; et l'année suivante, il confirma la donation faite par Hugues d'Oisy, pour la construction du monastère. On mentionne encore plusieurs autres bienfaiteurs de cette abbaye; mais nous ne citerons que Engelbert, seigneur d'Enghien, qui, en 1215, donna à l'église de N. D. de Cantimpré tout ce qu'il prélevait de dîmes dans la paroisse de Brèges. En 1224, il dota le prieuré de Bellinghen, et en 1226, il approuva les donations faites à l'église de Cantimpré, par Egricus, seigneur de Risoer. Quant aux autres bienfaiteurs, voyez Carpentier et Aubert Le-Mire, *Notice des égl. belg.* 460–504 et 588. Au reste, Engelbert, seigneur d'Enghien, avec Ide, son épouse, fut enterré à Bellinghen, lieu voisin de Hall en Hainaut, où les chanoines de Cantimpré se retirèrent, après que, dans les guerres des Français, leur monastère eut été brûlé en 1580.

CATALOGUE DES ABBÉS.

I. Le B. Jean I est dit abbé des Prés en 1181 dans une charte de Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, en faveur du monastère de St.-Aubert: Voy. Preuves de l'histoire de Cambrai, par Carpentier, page 21. Cette abbaye de la B. M. des Prés, est la même que celle de Cantimpré, Aubert Le Mire, *Notice des égl. belg.* 534. Il est mentionné en 1182, dans une charte de Roger, évêque de Cambrai, qui soumit Bellinghen à Cantimpré; et dans une autre du même prélat, en 1183, qui approuve la donation de Hugues d'Oisy, pour la construction du monastère. Jean siégea dix ans; mais il ne mourut qu'après 1200, le 20 janvier, suivant sa vie par Th. de Cantimpré, religieux de ce monastère, et ensuite Dominicain, laquelle existe manuscrite à la biblioth. Ste.-Geneviève à Paris.

II. Mathieu, distingué par l'illustration de sa naissance et la pureté de ses mœurs, succéda au B. Jean, qui avait abdiqué, comme on le voit dans sa vie. Il est mentionné en 1207, dans une charte d'Alard, seigneur d'Antoing et de Croisilles, en faveur de Cantimpré. Il mourut le 6 fév. 1217, dans sa 71.e année, et fut enterré à Prémi.

III. Thomas est cité comme troisième abbé, dans cette même vie. — IV. Nicolas, abbé de Cantimpré, 1236-1238. — V. Jean II, abbé, transige avec l'abbé du St.-Sépulcre en 1244.

VI. Milon fit une convention, en 1248, avec Gilles, chevalier de Ham, touchant un bois situé dans la paroisse de Berghecines.

episcopatus sui reditus uno anno recipiendos. Præterea ecclesiam Bellingeniensem prope Hallas Hannoniæ oppidum sitam Cantiprato subjecit et annexuit an. 1182, et anno seq. fundum ab Hugone de Oisy donatum, ad exstruendum cœnobium confirmavit. Plures insuper hujus monasterii benefactores memorantur; ex quibus unum appellabimus Engelbertum dominum d'Enghien, qui anno 1215, ecclesiæ B. M. de Cantiprato, quidquid decimæ in parochia de Breges habebat concessit; anno 1224, dotavit prioratum seu cellam Bellingeniensem, et an. 1226, laudavit et approbavit ea quæ dominus Egricus de Risoer ecclesiæ Cantipratensi contulerat. Cæteros vide-sis apud Carpentarium, et apud Miræum notit. eccl. p. 460, 504 et 588. Porro Engelbertus præfatus, Anghiæ dominus, cum Ida uxore, Bellingenii conditus est, ad quem locum haud procul ab Hallis Hannoniæ oppido, canonici Cantipratenses, postquam eorum abbatia anno 1580, bellis Francorum in cineres redacta fuit, transmigrarunt.

ABBATUM CATALOGUS[1].

I. B. Joannes I dicitur abbas de Pratis, 1181, in charta Hugonis de Oisiaco castellani Camerac. pro S. Auberto; apud Carpentar. in prob. hist. Camerac. p. 21. Quod autem B. M. de Pratis eadem fit abbatia ac Cantipratum, vide Miræum Notit. eccles. p. 534. Memoratur 1182, in charta Rogeri ep. Camerac. Bellingenium Cantiprato subjicientis, et in alia ejusdem præsulis an. 1183, fundum ab Hugone de Oisy donatum pro constructione cœnobii approbantis. Rexit annis decem, mortuus tamen non nisi post annum 1200, XIII. cal. febr. ex ejus vita auctore Thoma Cantipratano, hujus cœnobii, postea ordinis S. Dominici alumno, quæ asservatur ms. in bibliotheca S. Genovefæ Paris.

II. Matthæus generis dignitate et morum prærogativa venerabilis, cedenti B. Johanni successit, ex eadem vita. Memoratur an. 1207, in charta Alardi, domini de Antoing et de Croisilles, pro Cantipratensi ecclesia. Obiit 1217, VIII. idus febr. ætatis suæ anno 71. Premiaci sepultus.

III. Thomas, tertius abbas dicitur in eadem vita 1218. — IV. Nicolaus, abbas de Cantiprato, 1236-1238. — V. Johannes II, abbas Cantipratanus, transigit an. 1244, cum abbate S. Sepulcri.

VI. Milo paciscitur an. 1248, cum Ægidio, milite de Ham, super quodam nemore sito in parochia de Berghecines.

[1] Ce catalogue, donné par le *Gallia Christ.*, est fort incomplet. Un index, dressé vers 1760, par Denis Mutte, doyen de la métropole, nous aidera à remplir la plupart des lacunes qu'offre celui-ci. Les articles ainsi ajoutés par nous sont marqués d'un astérisque.

Digitized by Google

* VII. J. abbas Cantipratensis, in litt. confœderationis ab ipso initæ cum capitulo S. Gaugerici Camerac. contra archid. Cameracens. 1259, fer. 3 ante festum B. Petri ad Vincula. — VIII. P. an. 1260, mense Aug. donum accepit ab M., Radulfi de Inceio filia.

IX. Anselmus, cui Thomas Cantipratanus vitam B. Johannis superius laudatam nuncupavit. — X. Johannes III, societatem precum iniit an. 1305, cum Ansoldo abbate S. Bartholomæi noviom. ex hist. ms. hujus abbatiæ.

* XI. Joannes IV, de Malbodio, 1334, die lunæ ante festum S. Gregorii, jam obierat ante finem febr. 1336. Forsan non alius est ac præcedens.

* XII. Joannes V, de Berenghien, memoratur in charta eccl. Cant. 25 januarii 1348, nec non in litteris 8 oct. 1354, de concordia Petri Andreæ, ep. Cam. cum civibus suis.

* XIII. Joannes VI adfuit benedictioni Reginaldi de Landrechies, abbatis Hunnicurtensis, in sacello palatii episc. Cam. anno 1383, 7 febr. testis quoque aderat, cum Philippus Audax, Burgundiæ dux, Flandriæ comes, juramentum solemniter præstaret in choro eccles. cath. tanquam guardianus seu defensor eccles. Cameracensium 28 julii 1384.

* XIV. Guillelmus I, notus ex charta anni 1400, 20 martii.

* XV. Joannes VII, abb. Cantipr. Joannem de Lens, Cam. episcopum, civitatem suam solemni pompa ingredientem comitabatur 1 oct. 1413.

* XVI. Joannes VIII, Cocquelet, benedictus 13 oct. 1439, obiit 9 februarii 1441, pridie septuagesimæ.

* XVII. Joannes IX, Le Biel, al. de Bourlon, antiquior religiosorum Cantiprat., electus abbas Via S. Spiritus 21 febr. 1441, in capitulo habito post missam defunctorum in exequiis Joannis Cocquelet. Obiit in vigilia B. Martini, 1451.

* XVIII. Joannes X, de Brughen, prior cœnobii, tunc absens pro negotiis eccl. suæ, in abbatem electus fuit 18 nov. 1451, post missam exequiarum prædecess. sui. Benedictus est die festo S. Andreæ ejusdem anni a Fr. Hugone Tournet, al. Fournet, minorita, suffraganeo episc. Cam.

* XIX. Petrus juramentum præstat ecclesiæ Cam. 1 oct. 1460.

* XX. Michael I, Grigore, juramentum præstat eccl. Cam. 1 oct. 1467. Obiit 27 maii 1484.

* XXI. Michael II, electus 28 maii 1484, ætatis suæ 48, benedictus ab Henrico de Bergis, Cam. ep., assistentibus Ph. Blocquel, abbate S. Auberti, et Guillelmo, abbate S. Sepulchri.

* VII, J. abbé de Cantimpré, conclut en 1259 la 3.e férie avant la fête de St. Pierre-ès-liens, un traité de ligue avec le chapitre de St.-Jean, contre l'archidiacre de Cambrai. — VIII. P. en 1260, au mois d'août, reçut un don de M., fille de Raoul d'Inchi.

IX. Anselme, à qui Thomas de Cantimpré dédia la vie du B. Jean citée plus haut. — X. Jean III, en 1305, contracta une société de prières avec Ansolde, abbé de St.-Barthélemy de Noyon, suivant l'histoire manuscrite de cette abbaye.

* XI. Jean IV, de Maubeuge, en 1334, le lundi avant St. Grégoire; il était mort avant la fin de fév. 1336. Peut-être n'est-il autre que le précédent.

* XII. Jean V, de Berenghien, est rappelé dans une charte de Cantimpré, du 25 janvier 1348, et dans des lettres du 8 oct. 1354, par lesquelles l'évêque Pierre-André traite avec ses sujets.

* XIII. Jean VI assista à la bénédiction de Renaud de Landrecies, abbé d'Honnecourt, dans la chapelle du palais épiscopal de Cambrai, le 7 février 1383. Il fut aussi témoin le 28 juillet 1384, lorsque Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, prêta serment dans le chœur de la cathédrale, comme gardien et défenseur des églises du Cambrésis.

* XIV. Guillaume I, connu par une charte du 20 mars 1400.

* XV. Jean VII, abbé, accompagnait l'évêque Jean de Lens, faisant son entrée solennelle à Cambrai, le 1.er oct. 1413.

* XVI. Jean VIII, Cocquelet, béni le 13 oct. 1439, mourut le 9 février 1441, veille de la septuagésime.

* XVII. Jean IX, Le Biel, ou de Bourlon, ancien des religieux de Cantimpré, fut élu abbé le 21 février 1441, en chapitre, après la messe des morts, qui eut lieu aux funérailles de Jean Cocquelet. Il mourut le 10 nov. 1451.

* XVIII. Jean X, de Brughen, prieur, était absent pour les affaires de l'abbaye, lorsqu'il fut élu abbé le 18 nov. 1451, après la messe des funérailles de son prédécesseur. Il fut béni le jour de St. André, par le frère Hugues Tournet ou Fournet, cordelier, suffragant de Cambrai.

* XIX. Pierre prêta serment à l'église de Cambrai, le 1.er oct. 1460.

* XX. Michel I, Grigore, prêta serment à l'église cathéd. le 1.er oct. 1467; il mourut le 27 mai 1484.

* XXI. Michel II, élu le 28 mai 1484, âgé de 48 ans. Il fut béni par l'évêque Henri de Berghes, assisté de Philippe Blocquel, abbé de St.-Aubert, et de Guillaume, abbé du St.-Sépulchre.

Digitized by Google

* XXII. Jean XI donna, le 1.er mai 1493, en emphytéose à Pierre Montrachié, un jardin, sis au faubourg de Cambrai, rue de la Fontaine au Flecq.

* XXIII. Guillaume II, mort à Cambrai, dans sa maison d'Espehi, vers le 14 février 1501.

* XXIV. Bertrand Fournier et Paul de Bourlon se disputèrent la dignité abbatiale; mais Paul fut obligé de céder; et Bertrand obtint la crosse, et vécut jusqu'en 1516.

* XXV. Nicodème Lenglet prêta serment à l'église de Cambrai, le 8 février 1516, vieux style. Il mourut à Bellinghen, en mai 1545; son corps fut rapporté à l'abbaye.

XXVI. Charles de Bourgogne, de la famille d'Amerval, arrière-neveu de Jean, évêque de Cambrai, mort en 1479, fut abbé de Cantimpré: béni le 27 mai 1543, il vivait encore le 15 juillet 1570, mais il mourut cette même année.

* XXVII. Michel Truye, de Cambrai, assista à l'assemblée des états d'Artois, avec d'autres prélats de la province, le 4 et le 6 septembre 1571.

XXVIII. Bon Champion, lors de la translation de l'abbaye à Bellinghen, comme nous l'avons dit plus haut, gouverna la communauté depuis 1583 jusqu'à sa mort, en 1605, et fut enseveli à l'abbaye de la Thure.

XXIX. Nicolas I, de Hénin, succéda à Bon. Il mourut en 1609, et fut enterré à Bellinghen. — XXX. Josse Sermet, d'Ath, reconstruisit entièrement son monastère, et obtint la mitre du pape Urbain VIII. Il mourut au milieu de ses travaux en 1635.

XXXI. Nicolas II, Bernier, d'Escaussines, ne fut abbé que pendant une année.—XXXII. François Pottier, du Quesnoi, lui succéda en 1637; il reçut cette même année la bénédiction à Mons en Hainaut, et vécut jusqu'en 1650.

XXXIII. Pierre Reynbouts Danckaert, de Bruxelles, prieur des chanoines rég. de Franquendal, est nommé abbé de Cantimpré en 1657, par décret du roi catholique, qui ne tint nul compte de l'élection faite par les religieux de Bellinghen, aussi Reynbouts n'eut-il pas leur adhésion immédiate. Enfin pourtant, sur le vu des lettres de don Juan d'Autriche, en date du 18 février 1658, ils élurent canoniquement ledit Pierre le 11 avril suivant, et l'élection fut confirmée par l'archev. le 30 du même mois; Reynbouts mourut le 23 juin 1669, et fut inhumé à Bellinghen.

* XXII. Joannes XI, notus ex litteris datis an. 1493, 1 maii, quibus tradidit in emphyteusim Petro Montrachie, hortum quemdam suburbii Cam. in vico fontis au Flecq.

* XXIII. Guillelmus II obiit Cameraci an. 1501, circa diem 14 febr. in domo sua de Espehi.

* XXIV. Bertrandus Fournier et Paulus de Bourlon, de dignitate abbatiali contenderunt; juri cessit Paulus; Bertrandus pedum obtinuit et vixit ad annum 1516 [1].

* XXV. Nicodemus Lenglet, abbas, 8 febr. 1516, veteri stylo juramentum præstitit ecclesiæ Cam. Obiit in domo Bellinghenensi mense maio 1543, corpus ejus revectum in abbatiam.

XXVI. Carolus de Bourgogne, ex linea d'Amerval, abnepos Johannis Camerac. episcopi, mortui 1479, abbas Cantipratensis,* benedictus 27 maii 1543, in vivis supererat 15 julii 1570, at eodem ipso anno obiit.

* XXVII. Michael Serofa, Cameracensis, aderat in comitiis Artesiæ cum aliis antistibus ejusdem provinciæ, 4 et 6 septembris 1571.

XXVIII. Bonus Champion, translata, ut diximus, abbatia ad locum Bellingenium, rerum potitus est ab an. 1583, ad annum 1605, quo decessit in Thura sepultus.

* XXIX. Nicolaus I, de Henin, excepit Bonum in præfectura. Obiit an. 1609, sepultus in Bellinghen.— XXX. Judocus Sermet, Athensis, monasterium suum a fundamentis reparavit, et mitram obtinuit ab Urbano VIII. Restaurationibus immoritur an. 1635.

XXXI. Nicolaus II, Bernier, Scausiniensis, nominatus 11 dec. 1635, uno tantum anno præfuit.—XXXII. Franciscus Pottier, Quercetensis, successit an. 1637, quo Montibus Hannoniæ benedictionem percepit, superstes ad an. 1650.

* XXXIII. Petrus Reynbouts Danckaert, Bruxellensis, prior canon. regul. oppidi de Franquendal, auctoritate regis catholici designatur abbas Cantipr. anno 1657, nulla habita ratione electionis factæ a religiosis Bellingensibus. Assensum eorum non illico obtinuit Reynboutius; verum tandem, visis litteris domni Johannis Austriaci, die 18 febr. 1658 datis, Petrum canonice elegerunt 11 april. seq. quæ electio ab archiepiscopo confirmata fuit 30 ejusdem mensis. Obiit Petrus 23 junii 1669, sepultus in Bellinghen.

[1] Paul de Bourlon, curé de St.-Sauveur en Cantimpré, était un prêtre estimable et très-zélé pour le salut des âmes. L'évêque Henri de Berghes, qui l'aimait, lui donna le 15 mars 1504 la bénédiction abbatiale, assisté des abbés de Maroilles et de Vaucelles. Il avait préalablement rendu une sentence par laquelle il annulait l'élection de Bertrand Fournier, qui avait été nommé sans l'intervention de l'évêque ou de son délégué, et même sans l'intervention des religieux résidant à Bellinghen: Fournier se pourvut auprès du Saint-Siége. Enfin, grâces à la médiation de Philippe Blocquel, abbé de St.-Aubert, il fut convenu que B. Fournier aurait le titre d'abbé de Cantimpré, et habiterait la maison-mère, tandis que Paul de Bourlon tiendrait le prieuré de Bellinghen. Fournier, peu fidèle à ses engagements, traita toujours fort mal son ancien compétiteur.

Digitized by Google

* XXXIV. Andreas Lefebvre, Valencenensis, prior cœnobii, a rege catholico designatur abbas 9 jan. 1670; eligitur 27 ejusdem mensis, confirmatur 11 febr. anno 1677, cum jam Artesium et Cameracesium in potestatem regis christianiss. devenissent, Andreas libellum porrexit ut bona ecclesiæ suæ fisco addicta sibi redderentur, significavitque sibi et religiosis suis Cameraci deinceps degere in domo refugii animo destinatum. Jamjam fidelitatis sacramentum præstiterat in manibus domini de Cesen, gubernatoris Camerac. Postulata ei concessa fuere decreto anni 1677, die 17 .... e vivis excessit Andreas 1679, 23 nov.; jacet in ecclesia Premiacensi.

* XXXIV. André Lefebvre, de Valenciennes, prieur de l'abbaye, est nommé par le roi catholique le 9 juin 1670; il est élu le 27 du même mois, et confirmé le 11 février 1677. Quand l'Artois et le Cambrésis furent tombés au pouvoir du roi très-chrétien, André présenta requête pour obtenir la restitution des biens confisqués de son abbaye. Il manifesta en même temps l'intention de se fixer à Cambrai avec ses religieux. Dès-lors il avait prêté serment de fidélité entre les mains de M. de Cesen, gouverneur de Cambrai, on fit droit à sa demande en 1677 : Il mourut le 23 nov. 1679. Sa sépulture est à Prémi.

* XXXV. Petrus Marolois, Quercetensis, parochus in Montmirel, Andreæ coadjutor, intronisatus abbas 1 jan. 1680; obiit Cameraci 20 junii 1681, sepultus apud sanctimoniales Premiacenses. Ante ingressum suum in ordinem canon. regul. fuerat capellanus ecclesiæ Cam. ad altare omnium sanctorum.

* XXXV. Pierre Marolois, du Quesnoi, curé de Montmirel, coadjuteur d'André, est installé abbé le 1.er janvier 1680. Il mourut à Cambrai le 20 juin 1681, et fut inhumé chez les religieuses de Prémi. Avant son entrée dans l'ordre des chan. régul., il avait été chapelain de l'église de Cambrai, à l'autel de tous les saints.

* XXXVI. Josephus Locoge, Valencenensis, canonicus regularis S. Joannis Valencen. designatur abbas Cantipr. ann. 1681. Habitavit partim Bellinghemii, partim Cameraci, isthicque obiit in domo refugii 31 decembr. 1687. Sepulturam habet in cœmeterio S. Fiacrii Cameraci.

* XXXVI. Joseph Locoge, de Valenciennes, chan. rég. de St.-Jean de cette ville, nommé abbé en 1681, habita tantôt Bellinghen, tantôt Cambrai, où il mourut dans le refuge, le 31 déc. 1687. Sa sépulture est au cimetière de St.-Fiacre, à Cambrai.

XXXVII. Augustinus De Glarges [1], sepultus Premiaci. — XXXVIII. Andreas Cardon [2]; designatur a rege christianissimo 1707, in festo Assumptionis. Obiit 7 febr. 1720, sepultus ad S. Auberti. *Hic deficit Gall. Christ.*

XXXVII. Augustin De Glarges, inhumé à Prémi. — XXXVIII. André Cardon est nommé par le roi de France, le jour de l'Assomption 1707. Il mourut le 7 février 1720, et fut inhumé à St.-Aubert. *Le Gallia Christ. s'arrête ici.*

XXXIX. Augustinus de La Motte, Athensis, parochus erat in Neuvy, diœcesis Trecensis, anno 1707, annum tunc agens ætatis trigesimum septimum. Nullis suffragiis religiosorum acceptis nominatur abbas Cantipr. a rege Ludovico XV, 2 martii 1720; nominationis litteras regias in acta parlamenti Flandriæ referri curavit, et temporalium administrationem suscepit. Juribus autem spiritualibus nunquam usus, utpote qui confirmatus non fuit. Obiit 23 febr. 1729; jacet in ecclesia Aubertina.

XXXIX. Augustin de La Motte, d'Ath, était en 1707 âgé de 37 ans, et curé de Neuvy, diocèse de Troyes. Le roi Louis XV le nomma abbé de Cantimpré, le 2 mars 1720, bien qu'il n'eût obtenu aucun suffrage dans l'élection. Ses lettres furent enregistrées au parlement de Flandre, et il administra le temporel de l'abbaye; mais n'ayant jamais été confirmé, il n'exerça aucun pouvoir spirituel. Il mourut le 23 fév. 1729, et gît à St.-Aubert.

XL. Ildefonsus Du Four, Castro-Cameras. prior S. Auberti, suffragia habuit religiosorum Cantipratensium degentium in Bellinghen. Nominatus a rege Lodovico XV, confirmatur dec. 1 1729, et benedicitur Atrebati a D. Francisco Baglion de La Salle, episcopo, assistentibus Josepho Poulliaude, S. Auberti, et Bernardo Du Jardin, Hinniacensi abbatibus. Ex hac vita obiit Cameraci 22 augusti 1768, in domo abbatiali.

XL. Ildefonse Du Four, du Cateau-Cambrésis, prieur de St.-Aubert, réunit les suffrages des religieux vivant à Bellinghen. Après avoir été nommé par le roi Louis XV, il fut confirmé le 1.er déc. 1729, puis béni à Arras par Mgr. Baglion de La Salle, évêque, assisté de Joseph Poulliaude, abbé de St.-Aubert, et de Bernard Du Jardin, abbé d'Hénin. Il mourut dans son abbaye à Cambrai, le 22 août 1768.

XLI. Ildefonsus De Glarges, præcedentis coadjutor, natus Athi 16 dec. 1708, benedictus fuit

XLI. Ildefonse De Glarges, coadjuteur du précédent, né à Ath le 16 décembre 1708, fut

[1] Il était d'Ath. Sa nomination par Louis XIV est dn 13 juin 1688. Il mourut le 1.er mai 1707.
[2] Il était né le 27 décembre 1651.

Digitized by Google

béni dans la nouvelle église le 9 oct. 1768, par Simon d'Aigneville de Millancourt, év. d'Amycles, assisté de Bernard Le Gœul, abbé de St.-Aubert, et N. Tabary, de St.-Nicolas en Arrouaise.

XLII. N. Demory, est nommé par le roi, le 6 mai 1787.

abbas in nova ecclesia 9 octob. 1768, a D. Simone d'Aigneville de Millancourt, ep. Amyclensi, præsentibus Bernardo Le Gœul, S. Auberti, et N. Tabary, S. Nicolai in Arroasia abbatibus.

XLII. N. Demory, a rege nominatur 6 maii 1787.

ABBAYE DE PRÉMI.

Prémi, communauté de filles de l'ordre de St.-Augustin, et de la congrégation de St.-Victor, située près de Cantimpré, monastère d'hommes, appartenant au même institut; l'un et l'autre voisins des murs de Cambrai, fut fondée, dit-on, vers l'an 1185, par l'évêque Roger, dont le successeur, Jean II, surnommé par quelques-uns Jean d'Antoing, fit la bénédiction des religieuses. A cette époque, elles étaient soumises, quant au spirituel, à la direction des moines de Cantimpré; et même leurs cellules, quoique séparées, étaient renfermées dans l'enceinte du même monastère, comme on le voit dans la vie du B. Jean I, abbé de Cantimpré, qui bientôt redoutant les murmures que pouvait faire naître le trop grand voisinage des deux communautés, transporta les sœurs de Cantimpré à Prémi. Cette abbaye ayant été, vers la fin du 16.e siècle, victime des fureurs de la guerre, les religieuses jugèrent plus sûr de se retirer dans la ville de Cambrai, où elles se joignirent d'abord aux vierges de St.-Lazare; puis elles s'établirent dans le cloître des Guillemins, où elles ont continué à répandre la bonne odeur de leurs vertus.

CATALOGUE DES PRIEURES ET DES ABBESSES.

I. Eufémie ou Eufenna, sœur, au rapport de Gazet, du prêtre Jean qui fonda l'abbaye de Cantimpré, est désignée par le même auteur, comme première prieure.

II. Ivette, femme noble et de grande vertu, est citée comme première prieure dans la vie du B. Jean I, abbé de Cantimpré. Du moins, Ferri de Locres, dans la chronique belge, rapporte qu'elle fut nommée prieure vers l'année 1197. Après elle vient : — III. Elisabeth, qui demanda à l'évêque de Cambrai que le titre de prieure fût changé en celui d'abbesse. — IV. Mathilde de Beaumez. — V. Béatrix I, 1268-1275. — VI. Basilie. — VII. Agnès de Beaumez. — VIII. Jeanne I, de Cantaing. — IX. Marie I, de Fontaine. — X. Marie II, de Sombref. — XI. Béatrix II, Moullard. — XII. Marie III, de Baschoes ou Bacouel, 1393. — XIII. Gillette de Blécourt. — XIV. Elisabeth de Chemin. — XV. Béatrix III. — XVI. Catherine de Mur, 1438. — XVII. Jeanne II, de Valenciennes. — XVIII.

PREMIACENSIS ABBATIA.

Premiacum ordinis S. Augustini et Victorinæ congregationis Parthenon, non longe a Cantiprato, virorum ejusdem instituti cœnobio (utrumque vero non procul a muris urbis Cameracensis) conditum fertur circa an. 1185, ab episc. Rogerio, cujus successor, Johannes secundus, a nonnullis cognominatus d'Antoing sacras virgines benedixit, ascetarum Cantipratensium moderamini quantum ad sacra tunc subditas, quin etiam infra ejusdem monasterii ambitum, divisis tamen habitaculis viventes, ut legitur in vita B. Johannis I, abb. Cantiprat. qui quidem paulo post abhorrens murmur, quod ex nimia utriusque monasterii vicinia oriri posset, sorores e Cantiprato Premiacum transtulit. [1] Cum autem hæc abbatia sub finem sæculi XVI, bello sæviente, funditus eversa fuisset, visum est sacris virginibus tutius intra urbem Cameracum sese recipere, ac primum quidem virginibus S. Lazari se sociarunt, tum in claustro Hieronymitarum, seu Guillelmitarum suas sedes fixere, ubi hactenus odorem suavissimum efflantes perseverant.

INDEX PRIORISSARUM ET ABBATISSARUM.

I. Eufemia seu Eufenna, soror, inquit Gazæus, Johannis presbyteri, qui Cantipratensem abbatiam erexit, ab eodem Gazæo prima dicitur priorissa.

II. Ivetta nobilis femina et magnarum virtutum, dicitur prima priorissa in vita B. Johannis I, abbatis Cantipratensis, quam sane circa 1197, constitutam fuisse priorissam Locrius tradit in suo chronico Belgico; ac post eam : — III. Elisabeth, quæ priorissæ titulum in abbatissæ dignitatem commutari ab ep. Camerac. impetravit. — IV. Mathildis de Beaumez. — V. Beatrix I, 1268-1275. — VI. Basilia. — VII. Agnes de Beaumez. — VIII. Johanna I, de Cantaing. — IX. Maria I, de Fontanis. — X. Maria II, de Sombref, 1337. — XI. Beatrix II, Moullard. — XII. Maria III, de Baschoes seu de Bacouel, 1393. — XIII. Ægidia de Blecourt, 1404-1412. — XIV. Elisabetha de Chemin. — XV. Beatrix III. — XVI. Catharina du Mur, 1438. — XVII.

[1] L'acte qui sépare la maison de Prémi d'avec celle de Cantimpré porte la date du mois d'août 1214; il repose en original dans nos archives.

Digitized by Google

Johanna II, de Valencenis. — XVIII. Maria IV, de Gastine. — XIX. Johanna III, de Coullemont, 1489. — XX. Relendis Lancelle, 1493[1]. — XXI. Maria V, de la Motte, 1511. — XXII. Johanna IV, de Harchies, 1513. — XXIII. Johanna V, de Thouars al. Thoard, 1525. — XXIV. Johanna VI, Godin, 1545. — XXV. Antonia le Grand. — XXVI. Margareta Geolle. — XXVII. Johanna VII, Huet, 1553. Quas omnes abbatissas numero 26, hoc ordine nobis suppeditavit codex ms. domni Francisci de Bar, prioris Aquicinctini an. 1602. Carpentarius vero parte secunda hist. Camerac. p. 517, viginti abbatissas enumerat, hoc ordine non parum immutato; ex quibus tres a nobis prætermissas hic subjicimus.

XXVIII. Jâcoba d'Anneux, benedicta 3 maii 1573, obiit 18 maii 1602. — XXIX. Maria du Mont-S.-Eloi, 1602, obiit 1613, 8 martii. — XXX. Petronilla Lausmonier, absque nota chronica apud Carpentarium, electa 13 martii 1613, obiit 1632[2]. — XXXI. Margareta Bernard præerat an. 1672. — XXXII. Maria-Clara Sart interiit 15 apr. 1691. — XXXIII. Maria-Magdalena Hustin, confirmata maii, 1691, obiit 15 déc. 1699. — XXXIV. Robertina Bernard, confirmatur 10 martii 1700, defungitur 1719, 17 maii. — XXXV. Maria-Angelica Bourdon, Cameracena, confirmata 19 julii 1719, e vivis obiit 15 dec. 1741. — XXXVI. Angelica Grau, Castro-Solrana, eligitur 18 jan. 1742, confirmatur 30 jan. fato functa 15 decemb. 1752. — XXXVII. Agnes Bernard, Cameracensis, electa 21 dec. 1752, confirm. 3 januarii 1753, installatur postridie, benedicitur in eccles. sua 2 sept. 1753, ab Augustino Le Blanc, Joppensi episcopo. Mortalitatem exuit 28 augusti 1778. — XXXVIII. Pacifica de Becourt, electa 3 sept. 1778, obiit 5 oct. 1791, ætatis 69. — XXXIX. Eleonora Watiau, electa anno 1791, in exilium propter fidem propulsa, ubi et quando obierit nos latet.

Marie IV, de Gastine. — XIX. Jeanne III, de Coullemont, 1489. — XX. Relende Lancelle, 1493. — XXI. Marie IV, de la Motte, 1511. — XXII. Jeanne IV, de Harchies, 1513. — XXIII. Jeanne V, de Thouars ou Thoard. — XXIV. Jeanne VI, Godin, 1545. — XXV. Antoinette le Grand. — XXVI. Marguerite Geolle. — XXVII. Jeanne VII, Huet, 1553. Ce catalogue des abbesses, au nombre de 26, a été copié sur un manuscrit de dom François de Bar, prieur d'Anchin, en 1202. Carpentier, dans sa deuxième partie de l'Histoire de Cambrai, p. 517, ne compte que 20 abbesses, qu'il place dans un ordre bien différent de celui que nous avons adopté. Ici nous ajoutons trois abbesses de la série de ce dernier, et dont nous n'avions pas fait mention.

XXVIII. Jacqueline d'Anneux, bénie le 3 mai 1573, meurt le 18 mai 1602. — XXIX. Marie du Mont-St.-Eloi, en 1602, morte le 8 mars 1613. — XXX. Pétronille Lausmonier, sans aucune indication d'époque, dans Carpentier, élue le 13 mars 1613, meurt en 1632. — XXXI. Marguerite Bernard était abbesse en l'an 1672. — XXXII. Marie-Claire Sart, morte le 25 avril 1691. — XXXIII. Marie-Madeleine Hustin, confirmée en mai 1691, décédée le 15 déc. 1699, âgée de 78 ans. XXXIV. Robertine Bernard, confirmée le 10 mars 1700, morte le 17 mai 1719. — XXXV. Marie-Angélique Bourdon, de Cambrai, confirmée le 19 juillet 1719, morte le 16 déc. 1741. — XXXVI. Angélique Grau, de Solre-le-Château, élue le 18 janvier 1742, confirmée le 30, morte le 15 déc. 1752. — XXXVII. Agnès Bernard, de Cambrai, élue le 21 déc. 1752, confirmée le 3 janv. 1753, installée le lendemain, bénie dans son église le 2 sept. 1753, par Aug. Le Blanc, évêque de Joppé, morte le 28 août 1778. — XXXVIII. Pacifique de Bécourt, élue le 3 sept. 1778, décédée le 5 oct. 1791. — XXXIX. Eléonore Watiau, élue en 1791, morte pour la foi, en émigration, sans qu'on sache le lieu ni l'année de son décès.

QUERCETUM.

Quercetum olim xenodochium erat sub patrocinio S. Elisabeth fundatum a Petro Pitenz, capellano Balduini comitis cognomento Magnanimi, ubi matronæ quædam pauperibus ministrabant[3]. Verum an. circiter 1233, Johanna Flandriæ et Hannoniæ comitissa, locum reædificavit, ejusdemque soror Margareta item comitissa, dotavit pro monialibus ord. S. Augustini,

LE QUESNOI.

L'abbaye du Quesnoi n'était autrefois qu'un hôpital fondé sous le patronage de Ste. Elisabeth, par Pierre Pitenz, chapelain du comte Bauduin, surnommé le magnanime, et où de nobles dames servaient les pauvres. Mais vers l'an 1233, Jeanne, comtesse de Flandre et du Hainaut, rebâtit cet établissement, et sa sœur Marguerite, aussi comtesse, le dota en faveur de religieuses

[1] En 1494 ou 1495, Jean Lescot, cambrésien, chanoine régulier du Bois-Seigneur-Isaac, homme pieux et grand prédicateur, travailla par ordre de l'évêque de Cambrai à la réforme de Prémi, et le fit avec succès. En 1508, il réforma de même l'abbaye de La Thure, fille de Prémi. Voyez Maurice Bourgeois, *Silva Isaacana*.

[2] Après Pétronille Lausmonier, on aurait dû mentionner 1° Françoise Balique, confirmée le 18 juin 1632, morte le 25 nov. 1643; 2.° Marie Blondel, bénie le 9 juin 1652, morte le 28 mai 1670; 3° Anne-Marie d'Anthoing, morte le 30 sept. 1671; 4° Jeanne Levra, morte le 1 sept. 1676.

[3] Voyez *Annales de Hainaut*, par J. de Guyse, édit. de M. de Fortia, XIV, 449.

Digitized by Google

de l'ordre de St.-Augustin, qu'elle appela en 1262, du consentement de l'évêque, de l'abbaye de Prémi, près Cambrai. Or, en 1554, comme ce monastère s'opposait à la régularité des fortifications de la ville, parce qu'il en était trop rapproché, on éleva sur son emplacement une forteresse, par l'ordre de Charles-Quint, et les religieuses furent reçues dans la ville. Leur église fut consacrée en 1591, le 29 septembre, par François Pétrart, évêque de Chalcédoine.

SÉRIE DES ABBESSES.

I. Julienne. — II. Jeanne I. — III. Marie de Belemont, d'autres disent de Bellainmont, 1308. — IV. Marie II, de Lesserville ou Lisserville, 1319. — V. Marie III, du Cateau. — VI. Marie IV, de Lisserville ou de Lissernelle. — VII. Nicole de Hainaut. — VIII. Marguerite Semonde, 1387. — IX. Isabelle I, de Biadeguez. — X. Jeanne II, du Pont. — XI. Ide de la Porte. — XII. Isabelle de Dimont. C'est sous cette abbesse qu'eut lieu la réforme en 1459, et que le soin de l'hôpital fut confié à des sœurs béguines, puis aux Sœurs-grises, de l'ordre de St.-François, selon l'institut de sainte Elisabeth. — XIII. Catherine de Wailly. — XIV. Marie V, Desprez. XV. Jeanne III, Mondet. — XVI. Catherine II, du Buisson. — XVII. Martine de le Sarte. — XVIII. Charlotte de Mailly, 1591. — XIX. Barbe de Nebra mourut en 1637, la vingtième année de son gouvernement. — XX. Marie VI, du Mont-St.-Eloi, fut bénie à Mons, le 10 juillet 1639, et gouverna l'abbaye pour le temporel et le spirituel jusqu'à sa mort, en 1649. — XXI. Marie VII, de Villers, de Valenciennes, reçut la bénédiction à Mons, le jour de la fête de Ste. Monique, en 1650. — XXII. Humbertine Casteau, 1671. — XXIII. Elisabeth de Monteville, 1680-1693.

XXIV. Marguerite-Monique Genin, élevée dans cette maison, est nommée abbesse par le roi très-chrétien, en 1694. *Ici s'arrête le Gall. Christ.*

XXV. Françoise du Monceau, nommée en 1720, morte en 1756; c'est la première abbesse mitrée et crossée.

XXVI. Constance Biache, installée le 7 avril 1757, gouverna le monastère jusqu'à sa suppression.

quas ex abbatia Premiacensi apud Cameracum annuente episcopo circa 1262, evocavit. Porro an. 1554, cum hoc ipsum monasterium munitionibus urbis obesset, ut pote muris ipsis contiguum, ejusdem fundo in propugnaculum converso, jussu Caroli V, moniales in urbem receptæ sunt, quarum ecclesiam consecravit an. 1591, 29 sept. Franciscus Petrart episc. Chalcedonensis.

SERIES ABBATISSARUM.

I. Juliana. — II. Johanna I. — III. Maria I, de Belemont, al. de Bellainmont, 1308. — IV. Maria II, de Lesserville, seu Lisservelle, 1319. — V. Maria III, de Castello. — VI. Maria IV, de Lissernel. — VII. Nicolaa ab Hannonia. — VIII. Margareta Semonde, 1381. — IX. Isabella I, de Biadeguez. — X. Joanna II, du Pont. — XI. Ida de le Porte. — XII. Isabella II, de Dimont, sub qua contigit reformatio anno 1459, et cura xenodochii sororibus Beguinis demandata, modo Leucophæis, vulgo dictis *les Sœurs-grises*, ordinis S. Francisci secundum institutum B. Elisabeth, comitissa. XIII. Catharina I, de Wailly. — XIV. Maria V, Desprez. — XV. Johanna III, Mondet. — XVI. Catharina II, du Buisson. — XVII. Martina de le Sarte. — XVIII. Charlotta de Mailly, 1591. — XIX. Barbara de Nebra obiit anno 1637, vigesimo sui regiminis. — XX. Maria VI, du Mont-St.-Eloi, Montibus an. 1639, 10 julii benedicta, utramque rem cœnobii promovit ad an. 1649, quo decessit.

XXI. Maria VII, de Villers, Valencenensis, Montibus benedictionem percepit ipso die S. Monicæ an. 1650. — XXII. Humbertina Casteau, 1671. — XXIII. Elisabeth de Monteville, 1680-1693.

XXIV. Margareta Monica Genin, loci alumna, designatur abbatissa a rege christianissimo mense septembri 1694. *Huc usque Gall. Christ.*

XXV. Francisca du Monceau, ann. 1720 nominata, mortua vero 1756, hæc prima pedo et mitra insignita fuit.

XXVI. Constantia Biache installatur 7 april. 1757, cœnobiumque rexit usque ad ejus suppressionem [1].

ABBAYE DE CYSOING.

Cysoing est un bourg considérable de la Flandre française dans la châtellenie de Lille, à trois lieues de Lille, et cinq de St.-Amand. C'est la première des quatre principales baronnies de Flandre qui portent des ours sur leur éten-

COENOBIUM CISONIENSE.

Cisonium, amplum est Gallo-Flandriæ municipium in castellania et territorio Insulensi 2, circiter aut tribus ab Insula leucis, ab Amandopoli quinque; ipsumque inter quatuor præcipuas Flandriæ baronias, quibus ursos

[1] Ces deux dernières abbesses nous ont été indiquées par M. Babeur, doyen-curé du Quesnoi.

Digitized by Google

vexilla gestantes vulgo appingunt, principem obtinet locum. Hujus loci dominus S. Evrardus, perillustris comes, et dux Forojuliensis in Italia, cum Gisla conjuge, Ludovici Pii imperat. filia, ibidem canonicorum collegium sub patrocinio S. Calixti, cujus corpus an. 855, ex Italia idem Evrardus attulerat, fundavit ac dotavit ut liquet ex ipsorum testamento passim excuso. « Datum est in comitatu Tarvisiano, in corte Musiestro, imperante domino Ludov. Augusto, anno regni ejus Christo propitio XXIV.»

Quod de Ludovico II, rege, postmodum imperatore, intelligendum est, cujus annus XXIV, regni Longobardici coincidit in annum 867, initio ducto ab an. 844, quo anno a Sergio papa rex coronatus fuit. Sicque refelluntur Miræus, ejusque sequaces, qui hoc Evrardi testamentum de Ludovico Pio interpretantes, illud suspectum habent, adeoque Evrardi cum Gisla matrimonium, ob chronicas ejusdem testamenti notas, quas cum annis Ludovici Pii regni in Italia conciliare non poterant. Refellitur et Beslius in hist. comitum Pictav. qui nescio qua de causa Bertam pro Gisla nominat; Refutantur et alii, qui Gislam Ludovici Pii sororem, non filiam vocant. Gisla, jam defuncto in Italia marito, de rebus sibi a Carolo rege quem germanum suum cum reverentia vocat, restitutis, Adelardo filio fiscum nomine Summinium in pago *Hostrevant* situm, præter capellam cum mansis IX, quæ jam dederat « apud monasterium fisci Cisonii in honore D. N. et Salvatoris, sanctæque Mariæ ejusdem genitricis a me situm, inquit, quo venerandus martyr Christi Calistus requiescere dignoscitur, » sic tradit, ut post discessum ejusdem Adelardi, ad jam dictum monasterium cum omni integritate veniat; hoc est mansum dominicatum cum terris arabilibus, bunaria videlicet CLXXIX, pratorum bunaria XXXII, silvæ bunaria DLXI, atque huic servientia XCIII, simul etiam terræ bunaria IV. « Actum Victreiaco villa publica, XVII cal. maii indict. I, in anno XXIX, regnante Carolo rege gloriosissimo. »

Porro istud monasterium non multo postquam conditum est, Remensis ecclesiæ usibus delegatur a Rodulfo ipsius fundatoris filio, ut observat Flodoardus hist. Remensis lib. 4, cap. I, in hæc verba : « Formoso papæ Fulco Remensis archiepiscopus litteras mittens, adnotat qualiter Evrardus marchio S. Calixti papæ et martyris venerabile corpus a Romana sede impetraverit, atque in ejus honore monasterium in prædio suo constituerit. Quod prædium post ejus obitum, ad filium ipsius Rodulfum abbatem hereditario jure devenerit, qui res ipsas simul cum memorati martyris gleba, vitæ suæ diebus absque ulla contradictione tenuerit, et de sæculo migraturus easdem res cum monasterio et corpore sacro, Remensi S. Dei genitricis ecclesiæ delegaverit, eamdemque rerum suarum hæredem instituerit.

dard. St. Evrard, seigneur de ce lieu, comte illustre, et duc de Frioul en Italie, de concert avec Gisla, sa femme, fille de Louis le Pieux, y fonda et dota un collége de chanoines sous l'invocation de St. Calixte, dont le corps fut apporté d'Italie par le même Evrard en 855. C'est ce qui résulte du testament de ces deux époux, donné dans le comté de Trévise, à Musiestro, l'an 24 du règne de l'empereur Louis, toujours auguste.

Ceci doit s'entendre de Louis II, qui fut depuis empereur; la 24.me année de son règne en Lombardie coïncide avec l'année 867, à dater de 844, époque où il fut couronné roi par le pape Sergius. Ainsi tombe l'opinion d'Aubert Le-Mire et de ses adhérents qui, attribuant ce testament d'Evrard à l'époque de Louis le Débonnaire, le regarde comme suspect, à cause des dates qu'ils ne peuvent concilier avec le temps du règne de Louis le Débonnaire en Italie. Ainsi est encore réfuté Besly qui, dans son histoire des comtes de Poitou, substitue, on ne sait pourquoi, Berthe à Gisla. Enfin, il faut en dire autant de ceux qui prétendent que Gisla était sœur, et non fille de Louis le Pieux. Gisla, après la mort de son époux en Italie, obtint du roi Charles, qu'elle nomme respectueusement son frère, la restitution de ses biens, et accorde à Adelard, son fils, un lieu nommé Somain, en Ostrevant, outre une chapelle et neuf menses qu'elle avait données près du monastère élevé à Cysoing, en l'honneur du Sauveur et de sa sainte Mère, et où, dit-elle, repose le corps du vénérable Calixte, martyr de Jésus-Christ. Elle le donne à la condition qu'après la mort d'Adelard, ces biens seront échus audit monastère, formant une mense seigneuriale de 179 bonniers de terre labourable, 32 bonniers de prairies, 561 bonniers de bois. Fait à Vitry, domaine public, le 17 des calendes de mai, indiction 1.re, année 29 du règne de Charles, roi très-glorieux.

Mais ce monastère, peu de temps après sa fondation, fut attribué aux usages de l'église de Reims, par Rodulphe, fils du fondateur, comme le remarque Flodoard, en ces termes : (Hist. de Reims, IV, 1). Foulques, archevêque de Reims, écrivant au pape Formose, l'informe que le marquis Everard, ayant obtenu du Saint-Siége de Rome le corps vénérable de St. Calixte, pape et martyr, avait érigé en l'honneur de ce saint, un monastère dans son domaine, et qu'après sa mort, ce bien étant dévolu à son fils Rodulphe, par héritage, celui-ci l'avait possédé sans contradiction toute sa vie, ainsi que la dépouille du saint martyr, et qu'avant de mourir il avait légué lesdits biens, le monastère et le corps sacré à l'église N.-D. de Reims, instituée son héritière.

Digitized by Google

Mais alors, un certain Hucbold, époux de la sœur de Rodulphe, contesta le legs de cet abbé, et s'efforça d'en frustrer l'église N.-D., Foulques demande donc ce qu'il doit faire dans cette circonstance ; il prie le pape de confirmer d'une manière stable la collation de ces biens, et de frapper d'une juste excommunication les contradicteurs.

La réponse du pape ne nous est pas connue, mais on peut conjecturer, d'après les lettres de plusieurs archevêques subséquents qu'elle fut favorable. En effet, pour ne citer qu'un exemple, pourquoi certains chanoines de Cysoing, désirant la réforme, s'adressèrent-ils à l'archevêque Rainaud qui obtempéra à leur désir, accueillit en 1129 la démission du prévôt Herman, et institua un chanoine de St.-Denis de Reims, nommé Anselme, comme abbé de Cysoing, dont le domaine, dit-il, appartient à nos prédécesseurs et à nous depuis les temps anciens?

Pourquoi, disons-nous, ce prélat confirme-t-il par son autorité l'institution de la vie canonique nouvellement établie dans cette église ? Pourquoi défend-il à tous religieux profès de posséder rien en propre, et de sortir du cloître sans la permission de l'abbé ou de la congrégation, et place-t-il les personnes et les biens de cette église sous la protection du siége métropolitain ? Pourquoi, enfin, décrète-t-il que tout abbé de Cysoing élu canoniquement devra lui être présenté ainsi qu'à ses successeurs et à l'église de Reims, devra les reconnaître et en recevoir l'investiture ? Même date.

Quand l'église de Cambrai fut érigée en métropole, le nouvel archevêque, persuadé sans doute que Cysoing était soumis à l'archevêque de Reims, parce que celui-ci était alors le métropolitain du diocèse de Tournai, voulut revendiquer son droit sur cette abbaye, et intenta en conséquence mais vainement, le 29 octobre 1584, un procès à l'évêque de Tournai. Une composition amiable établit la juridiction de l'évêque de Tournai; il intervint cependant un nouveau différend à cet égard entre F. Vander Burch, archevêque de Cambrai, et Max. Villain de Gand, évêque de Tournai, qui transigèrent enfin le 25 août 1627, en présence de J. Boonen, archevêque de Malines, et de François Villain de Gand, baron de Rassenghien, prévôt de Ste.-Waudru et autres églises de Mons.

L'évêque de Tournai, comme ordinaire, a retenu jusqu'à nos jours la juridiction sur l'église St.-Calixte de Cysoing, qui est tout à la fois abbatiale et paroissiale. La règle des chanoines de St.-Augustin s'y est maintenue, en reconnaissant pour mère l'église St.-Denis de Reims. Cysoing appartenait jadis à la congrégation d'Arrouaise; mais il s'en est séparé depuis long-temps pour se soumettre à celle de St.-Victor de Paris.

» Tunc vero Hucboldus quidam, sororis hujus Rodulfi maritus, munus ejusdem abbatis calumniabatur, et ab ecclesiæ Dei genitricis jure conabatur auferre. Proinde precatur, ut quid sibi sit in talibus agendum, suis eum sacris instruat litteris, et harum collationem rerum æterna stabilitate corroboret, atque contradicentes digna excommunicationis ultione percellat. »

Quid ad hæc papa responderit, non habemus; verum ex plurimis successorum archiepiscoporum litteris merito conjicimus, gratum dedisse responsum. Cur enim (hoc instar omnium sit exemplum) quando nonnulli Cisonienses canonici reformari cupiere, ad Rainaldum archiep. recurrerunt, ipseque eorum petitioni consensit, accepta Hermanni præpositi cessione 1129, et Anselmo S. Dionysii Remensis canonico præfecto in abbatem Cisoniensis ecclesiæ, « cujus fundum, inquit, juris prædecessorum nostrorum Remensium archiepiscoporum et nostri ab antiquis temporibus fuisse et esse constat ? »

Cur, inquam, vitæ canonicæ ordinem in prædicta ecclesia nuper institutum privilegii sui auctoritate firmat, ac ne cui post professionem exhibitam proprium quid habere, neve sine abbatis vel congregationis licentia de claustro discedere liceat, interdicit, et tam personas, quam omnia bona sedis metropolitanæ protectione munit; ac insuper eadem auctoritate decernit, ut quicumque in eadem ecclesia canonice electus fuerit in abbatem, sibi suisque successoribus et Remensi ecclesiæ præsentetur, et jus suum futurorumque Remensium pontificum recognoscat et investiatur? Actum anno quo supra.

Atque hinc fortasse postquam ecclesiæ Camerac. ad metropolis dignitatem erecta est, ratus ejus antistes ideo subjectum archiepiscopo Remensi Cisonium, quod tunc esset metropolita Tornacensis diœcesis, jus in dictum cœnobium sibi studuit vindicare, lite super hæc intenta episc. Tornacensi 29, oct. 1584, sed frustra : cessit enim amica compositione episcopo Tornacensi jurisdictio; de qua tamen iterum altercati Franciscus Vander Burch archiep. Camerac. et Maximilianus Villain de Gand Tornac. episc. quandam inter se transactiônem moliti sunt an. 1627, die 25 aug. præsentibus Jacobo Boonen archiep. Mechlin. et Francisco Villain, de Gand, barone de Rassenghien præposito S. Waldetrudis aliarumque oppidi Montensis ecclesiarum.

Manet etiamnum penes episcopum Tornac. tanquam ordinarium jurisdictio in ecclesiam Cisoniensem S. Calixti, quæ simul abbatialis et parœcialis est, in eaque perseverat ordo canonicus S. Augustini, cujus hoc nomine sancti Dionysii Remensis ecclesia se matrem esse gloriari merito potest. Quondam vero pertinebat ad congregationem Arroasiensem, a qua jam pridem descivit, ut San-Victorinæ

Digitized by Google

apud Parisios sese subjiceret. Exstat historia hujus monasterii tom. XII. Spicil. a pag. 488 ad 532 [1].

SERIES ABBATUM.

I. Rodulfus Evrardi fundatoris filius, ex Flodoardo et Buzelino, inter canonicos præpositus vel abbas vixit.

II. Amalricus ecclesiæ Cisoniensis præpositus, imo abbas nuncupatus synodo Tornacensi anni 1101, sub Baldrico episcopo interfuisse legitur.

III. Hermannus seu Herimannus, cognomento Insulanus, ex genere militum non gregariorum, inquit Buzelinus, Amalrico mortuo, ad obtinendum præposituræ honorem, contra voluntatem clericorum et communem electionem ipsorum accessit, unde et inter eos diutina litigatio exstitit, quam ille per industriam et munificentiam suam aliquatenus mitigavit. Tandem vero iteratis exhortationibus Lettardi et Roberti Cisoniensium canonicorum victus Herimannus, Remos cum iisdem et Morinio Tornacensis ecclesiæ canonico profectus est, tumque in præsentia archiepiscopi multorumque religiosorum virorum, qui aderant, primus ipsi præposituram suam, necnon et thesaurariam « quæ de manu archiepiscopi susceperat, in eadem manu abdicavit, » Lettardus vero et Robertus suas præbendas communi vitæ distribuendas dimiserunt.

IV. Anselmus qui et Ansellus mendose Angelo apud Miræum, S. Dionysii Remensis canonicus, statim ut loco cessit Herimannus, ab omnibus eligitur et licet nolens, apud Cisonium ordinatus abbas adducitur, cujus inthronisatio facta est a clero et populo Cisoniensi in sacratissimo die Epiphaniæ Domini, anno ab Incarnatione Domini 1129; jam vero an. 1128, pro veteri scilicet more computandi annos, subscripsit cum Johanne S. Nicasii, Gisleberto S. Dionysii et Joffredo S. Medardi abbatibus, litteris Rainaldi archiepiscopi Remensis pro institutione canonicorum regularium in ecclesia Sparnacensi, et ejus abbatis Fulconis benedictione. Exstant insuper anni præfati duæ epistolæ ejusdem archiepiscopi Ansello seu Anselmo abbati inscriptæ: in priore ipsi in regularem abbatem ejusdem eccl. canonice electo scripta, ecclesiam ipsam et prædicta officia præposituræ videlicet et thesaurariæ se concessisse memorat; ita nimirum, ut decedentibus ejusdem ecclesiæ clericis, loco ipsorum alios subtituat, qui divina aspirati gratia mores suos sub regulari vitæ disciplina coercere ac communiter secundum SS. patrum institutionem omnipotenti Domino deservire proponant; posteriori epistola, clericorum filiis, « qui contra decreti nostri teno-

L'histoire de ce monastère se trouve au tome XII du Spicilége, 488-532.

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Rodulphe, fils d'Evrard, fondateur de Cysoing, fut, suivant Flodoard et Buzelin, prévôt ou abbé.

II. Amauri, prévôt de Cysoing, est même cité comme abbé, présent au synode de Tournai de 1101, sous l'évêque Baudri.

III. Herman ou Hériman, surnommé de Lille, d'une famille de chevalerie, suivant Buzelin, obtint la dignité de prévôt après la mort d'Amauri, nonobstant la volonté des religieux et l'élection qu'ils avaient faite. Il s'en suivit un long procès qu'Herman calma par son habileté et ses largesses. Mais enfin, vaincu par les remontrances réitérées de Lettard et de Robert, chanoines de Cysoing, il se rendit à Reims avec eux et Morinius, chanoine de Tournai. Alors, en présence de l'archevêque et d'un grand nombre de pieux personnages, il abdiqua la prévôté et la trésorerie qu'il avait reçues des mains de l'archevêque. Quant à Lettard et Robert, ils abandonnèrent leurs prébendes dont le produit fut consacré, selon leurs désirs, aux besoins de la vie commune.

IV. Anselme ou Anselle, nommé à tort Angelo par Aubert Le-Mire, était chanoine de St.-Denis de Reims. Aussitôt qu'Hériman se fut démis, il fut élu abbé à l'unanimité et malgré lui. On l'amena à Cysoing, où son intronisation eut lieu par le clergé et le peuple, le saint jour de l'Epiphanie 1129. Déjà, en 1128, suivant l'ancienne manière de compter, il avait souscrit avec Jean, abbé de St.-Nicaise, Gislebert de St.-Denis, et Geoffroy de St.-Médard, les lettres de Rainaud, archevêque de Reims, pour l'institution des chanoines réguliers dans l'église d'Epernay, et la bénédiction de l'abbé Foulque. Il existe en outre sous cette année deux lettres du même archevêque à l'abbé Anselme. Dans la 1.re qui lui est écrite à l'occasion de son élection comme abbé régulier, Rainaud rappelle que l'église, ainsi que la prévôté et la trésorerie lui ont été concédées à condition que, les clercs de cette église venant à décéder, il en substitue d'autres qui, inspirés de la grâce divine, soient résolus de maintenir leurs mœurs sous une discipline régulière, et de servir Dieu en commun suivant la règle des Sts. Pères. L'autre lettre est adressée aux fils des clercs qui, contrairement à nos décrets, dit-il, et dans une église concédée par nous aux religieux réguliers, s'empareraient des prébendes par droit héréditaire. Nous leur interdisons formellement

[1] La bibliothèque royale de Bruxelles possède aussi : *Origo sive historia monasterii Cisoniensis, canonic. regul. ordin. S. Augustini, ab anno* 867 *ad* 1460. Fonds Van Hulthem, n.° 544.

Digitized by Google

les prébendes et les fruits qui en proviennent ; et vous, Robert, (le même que ci-dessus), nous vous prescrivons, sous peine de désobéissance, d'exécuter sans aucune faute, d'ici à dimanche prochain, l'accord que vous avez conclu en notre présence pour abdiquer votre prébende. En 1145 ou 1146, Simon, évêque de Tournai, donna à Anselme, abbé de Cysoing, la paroisse ou autel de Chéreng, et en 1149, Gérard, évêque du même siége, lui donna l'autel de Toufflers. On le retrouve en 1153, dans une charte de Gérauld, évêque de Tournai, pour l'institution d'une léproserie.

Du temps de cet Anselme, un accord solennel eut lieu entre lui et Roger de Landast, avoué de l'église de Cysoing, accord que confirma Samson, archevêque de Reims, en 1159, 19.e de sa prélature, indiction VIII. Girauld, évêque de Tournai, à la prière d'Anselme, révérend abbé de cette église, ratifia cet accord, ainsi que toutes les propriétés de Cysoing en 1164. Il se réconcilia en 1166, avec Gosvin, abbé d'Anchin, sous l'arbitrage des abbés Hugues de St.-Amand, et Gérard de Vicoigne. Jean, avoué de Cysoing, lui fit quelques abandons, comme il résulte d'une charte d'Everard, évêque de Tournai, *Mir. Not. eccl.* 464. Enfin, le pape Alexandre III lui accorda en 1179, le 4 des ides de janvier, 21 de son pontificat, indiction XIII, un privilége confirmant l'institution des chanoines de St. Augnstin à Cysoing, et la possession de tous les biens de l'abbaye. Anselme cessa de vivre le 4 octobre 1181. Voyez sur cet abbé *Gallo Flandria*, page 106.

V. Samuel, à qui Philippe, comte de Flandre, céda son droit sur la dîme de Chéreng, mourut le 1.er mars 1182.

VI. Simon I, en 1182, traite avec Jean, abbé de Marchiennes. On le retrouve en 1188, dans une charte de Pierre, évêque d'Arras. C'est à lui qu'est adressé le privilége accordé en 1190, par Guillaume, archev. de Reims, à l'église de Cysoing, laquelle, dit ce prélat, a été, dès les temps les plus anciens, et est encore de notre domaine et de notre mense. Simon est mort le 26 septembre 1191.

VII. Roger, élu en 1191, concéde quelques biens en 1194, aux religieuses de sa maison de Beaurepaire. Le 17 mars même année, il renouvelle les anniversaires déjà fondés, savoir : de Rainaud, archevêque de Reims, instituteur de l'ordre dans cette église, d'Everard, évêque de Tournai, de Samuel, abbé, de Simon, son prédécesseur, et en fonde de nouveaux pour lui, pour Berthe sa mère, et pour Roger son père. Ces fondations sont confirmées le lendemain, par Etienne, évêque de Tournai, 3.e année de sa consécration et 3.e de l'ordination de l'abbé

rem, inquit, in ecclesia quam clericis regulariter vivere volentibus concessimus, jure hæreditario præbendas susceperint, omnino et præbendas et fructus earum interdicimus. Tibi præterea, Roberte (qui supra) in virtute obedientiæ præcipimus quatenus usque ad instantem diem dominicam, pactum, quod de abdicatione præbendæ, in præsentia nostra habuisti, exsequi nullatenus omittas. » An. 1145 al. 1146. Simon episc. Tornac. dedit Anselmo abbati Cisonii parochiam seu altare de Cerens, et 1149, Gerardus ejusdem sedis antistes altare de Tofflers. Memoratur 1153, in charta Geraldi episcopi Tornac. de institutione Leprosariæ.

Ejusdem Anselmi temporibus pactum solemne factum est inter Rogerum de Landast ecclesiæ Cisoniensis advocatum et inter abbatem, Samsone Remorum archiepiscopo confirmante an. 1159, præsulatus sui 19, indict. VIII. Idipsumque laudavit cum cæteris Cisonii possessionibus an. 1164. Giraldus episc. Tornac. ad preces Anselmi ejusdem ecclesiæ reverendi abbatis. An. 1166, cum Gosvino abbate Aquicincti concordiam fecit, arbitris Hugone S. Amandi et Gerardo Viconiæ abbatibus. Ei quoque nonnulla dimisit Johannes advocatus Cisonii, ut patet ex charta Everardi ep. Tornac. apud Mir. notit. eccl. p. 464. Denique Alexander papa III ei privilegium indulsit anno sui pontificatus 21. Christi 1179, indict. XIII, die vero IV idus januarii, quo tum institutio canonicorum ord. S. Augustini in abbatia Cisoniensi, tum ejusdem abbatiæ omnia et singula bona confirmantur. E vita migravit Anselmus an. 1181, die 4 oct. De eo consule Gallo-Flandriam, p. 106.

V. Samuel, cui Philippus, Flandriæ comes, jus suum in decimam de Cerens dimisit ; diem clausit extremum 1 die martii 1182.

VI. Simon I, eodem anno 1182, paciscitur cum Johanne abbate Marcianensi. Memoratur 1188 in charta Petri episc. Atrebatensis; eidemque inscribitur Willelmi archiep. Remensis privilegium indultum an. 1190. Cisoniensi ecclesiæ, quæ « ab antiquis temporibus, inquit, de fundo et mensa nostra fuisse et esse noscitur. » Obiit Simon 1191, die 26 septembris.

VII. Rogerus seu Rogerius electus an. 1191, nonnulla 1194 mulieribus conversis in domo sua de Beaurepaire concedit. Eodem an. die 17 martii, renovat anniversaria jam fundata, scilicet Rainaldi Remensis archiepiscopi, qui ordinem in hac ecclesia instituit, Everardi Tornac. episcopi, Samuelis abbatis, Simonis abbatis antecessoris sui, et nova fundat, pro se, Berta matre sua, Rogero patre; quas fundationes Stephanus episc. Tornac. postridie confirmat an. 1194, consecrationis suæ et ordinationis Rogeri abbatis tertio. Memoratur

Digitized by Google

etiam 1196, in charta compositionis P. episcopi Atreb. inter Stephanum Torn. episc. et Richarium Centulensem abbatem. Vivere desiit an. 1198.

VIII. Marcellus S. Calixti Cisoniensis abbas, de cujus electione vide Stephani episc. Tornac. epist. 298 et 300, reperitur annis 1200 et 1203, in chartario ecclesiæ Tornac., et 1201, in tabulario S. Nicasii, ac denique 1204, in cod. ms. bibl. Colbert. Fatis concessit die 25 junii 1206.

IX. Hugo præerat jam anno 1207, mense junio, quo Radulfus episc. Atrebatensis sententiam pro Cisonio dixit adversus Petrum de Douay, super decima de Sommaing. Sedisse legitur annis septem, proindeque is est abbas, pro cujus votis R. Atrebatensis episcopus auctoritate domini papæ Innocentii III, statuit an. 1208, mense junio, « ne prænominati abbas et conventus Cisoniensis aliquam conversam in domo sua de Bello Repairio recipiant de cætero, donec numerus conversarum nunc ibi existentium ad numerum duodenarium sit redactus, quibus redactis ad duodecim, loco illarum decedentium substituantur aliæ, quæ sint quinquagenariæ. Hoc tamen adjicit, quod loco decedentium conversarum, numerus canonicorum, qui serviant ibidem, rationabiliter augeatur. »

X. Segardus, an. 1213, quædam permutavit cum Agnete de Balluel. Mortuus est 21 maii an. 1215. — XI. Simon II, rebus humanis exemtus est 14 junii 1217.

XII. Ibertus, Ilbertus et Imbertus, seu Eubertus vel Hubertus pepigit an. 1217, mense Apr. cum Petro de Douai. An. seq. mense Junio, Radulfus episc. Atrebat. judicium pronuntiavit super justitia de Hornaing adversus Amandum de Denaing, pro ecclesia Cisonii, tempore Ilberti abbatis, qui rursum memoratur 1219, mense[1] apr. et 1224, in cod. MS. bibl. Colbert, et 1223, in charta S. Mariæ de Pratis prope Duacum. Mortalitatem explevit 17 junii 1227, cum antea loco cessisset, ut discimus ex archivo ecclesiæ Remensis. Nimirum prior hujus monasterii veniam petit a Guillelmo Remensi archiep. B. præposito et S. decano, quod iis inconsultis Imberti quondam abbatis abdicationem exceperit, an. 1226.

XIII. Thomas occubuisse dicitur an. 1234. Sed uno fortasse citius anno; nam an. 1233. Remensis archiep. et N. decanus Tornac. Cisonii administratores generales dicuntur, quod innuit tunc abbatiam caruisse pastore; vel certe hic annus 1233 sumendus est secundum veterem computandi modum.

Roger. Il est mentionné en 1196, dans une sentence arbitrale de P. évêque d'Arras, entre Etienne, évêque de Tournai, et Richer, abbé de Centule. Il cessa de vivre en 1198.

VIII. Marcel, abbé de Cysoing. Voyez au sujet de son élection les lettres 298 et 300 d'Etienne, évêque de Tournai; il figure en 1200 et 1203, dans le cartulaire de l'église de Tournai; en 1201, dans celui de St.-Nicaise, et enfin en 1204, dans un mss. de la biblioth. Colbert. Il décéda le 25 juin 1206.

IX. Hugues était abbé en juin 1207. Alors, Raoul, évêque d'Arras, rendit une sentence en faveur de Cysoing, contre Pierre de Douai, au sujet de la dîme de Sommaing. Il siégea sept ans, et obtint par ses prières que Raoul, évêque d'Arras, avec l'autorité du pape Innocent III, rendit, en juin 1208, une ordonnance qui défendait aux abbés de Cysoing de recevoir aucune converse dans leur maison de Beaurepaire, jusqu'à ce que le nombre en fût réduit à douze : alors celles que la mort enlèverait seraient remplacées par d'autres âgées au moins de cinquante ans. Il stipula en outre, que le nombre des chanoines attachés à cette maison augmenterait raisonnablement à mesure du décès des sœurs converses.

X. Ségard, en 1213, échangea quelques biens avec Agnès de Bailleul; il mourut le 21 mai 1215. — XI. Simon II trépassa le 14 juin 1217.

XII. Ibert, Ilbert, Imbert, Eubert ou Hubert, en avril 1217, passa un accord avec Pierre de Douai. L'année suivante, en juin, Raoul, évêque d'Arras, rendit un jugement sur la justice de Hornaing, en faveur de l'église de Cysoing, contre Amand de Denain. Ibert était alors abbé de Cysoing; il porte encore ce titre au mois d'avril 1219, mss. bibl. Colbert, en 1224, et dans une charte de N. D. des Prés, lez-Douai, en 1223. Cet abbé mourut le 17 juin 1227, après s'être démis de sa charge, comme nous l'apprennent les archives de l'église de Reims. Le prieur du monastère s'excusa en 1226, auprès de Guillaume, archevêque de Reims, de B., prévôt, et de S., doyen; de ce que, sans les consulter, il avait reçu l'abdication de l'abbé Imbert.

XIII. Thomas mourut, dit-on, en 1234; mais sa mort peut fort bien être arrivée une année plus tôt, car en 1233 l'archevêque de Reims, et N., doyen de Tournai, sont appelés administrateurs généraux du monastère de Cysoing, ce qui témoigne qu'alors l'abbaye manquait de pasteur; ou bien il faut croire que l'on marque

[1] Il existe aux archives de l'ancienne Chambre des comptes à Lille, sous la date d'avril 1219, des lettres qui règlent les droits respectifs de l'abbaye et de Pierre de Douai, sur l'avouerie de Somain.

Digitized by Google

1233, d'après l'ancienne manière de compter.

XIV. Raoul, en janvier 1235, fit serment entre les mains du prieur et des moines, de conserver au monastère ses priviléges et ses coutumes; mss. de la bibliot. Colbert, où il est encore nommé en mars 1238. Raoul mourut le 21 déc. de cette année, ou, selon d'autres, le lendemain de la St. Thomas en 1239; année, où le prieur et les religieux de Cysoing demandent, la veille de Noël, à Thomas, prévôt, S., doyen, et au chapitre de Reims, la faculté d'élire un abbé, ajoutant que Raoul avait gouverné le monastère et régi les biens avec sagesse et habileté, avec fidélité et prudence : (archives de l'église de Reims.)

XV. Barthélemy I, et vulgairement Biétremius, est nommé dans le même mss., bibl. Colbert, au mois de mars 1243, en novembre 1244, en mai 1246, en mai et juillet 1247, 1249, 1251, le 9 de mai et le 21 novembre 1252 et 1253, enfin, au mois de juin 1257. Au reste, c'est sous son administration que Jacques, évêque d'Arras, ordonna qu'aux sœurs converses qui alors habitaient Beaurepaire, prieuré de son diocèse, on substituât des chanoines qui serviraient le Seigneur sous la règle de St.-Augustin, que dorénavant ils seraient toujours au nombre de cinq au moins : qu'on en recevrait un nouveau lorsque deux sœurs converses seraient décédées, jusqu'à ce que les chanoines, dont l'un devait être prieur sous l'obédience de l'abbé de Cysoing, fussent enfin au nombre de huit. Cet acte fut passé et donné en 1255, le samedi après l'Exaltation de la Ste. Croix, et ratifié le dimanche suivant, par W., de Gand, archidiacre d'Ostrevant, par Thomas, archevêque de Reims, dans la même année, la 6.e férie après la fête du B. apôtre Matthieu, et enfin, par le pape Alexandre IV, le 6 des calendes de février, la seconde année de son pontificat. Barthélemy mourut le 12 mars 1261.

XVI. Jean I, prévôt, est nommé le 18 nov. 1262, dans les lettres que donna Marguerite, comtesse de Flandre et du Hainaut, pour confirmer l'arrêt rendu par le bailli de Lille, sur la querelle qui s'était élevée entre le susdit abbé et Hellin, seigneur de Cysoing, sur le palefroi que ce seigneur prétendait lui être dû par chaque abbé nouvellement béni. Hellin se désista de ses prétentions pour la somme de 120 livres, qu'il déclara avoir reçue de l'abbé; (mss. bibl. Colbert, où il est encore nommé en 1264). De son temps, en mai 1266; des statuts furent convenus entre l'abbé et les chanoines de Cysoing. (Voyez Spicilége, t. XII, p. 524 et suiv.). Jean I mourut le 4 mars 1270.

XVII. Grégoire est appelé abbé de Cysoing en 1272, mss. de la bibl. Colbert déjà cité. On y lit aussi qu'il mourut le 1.er novembre.

XIV. Radulfus, anno 1235, mense Januario, juramento se obstringit priori et conventui, de privilegiis et consuetudinibus abbatiæ servandis ex cod. MS. bibl. Colbert. ubi etiam memoratur an. 1238, mense Martio. Verum hoc anno 21 decembris morte correptus dicitur, *al.* in crastino B. Thomæ 1239, quo anno, in vigilia Nativitatis Domini, prior et conventus Cisoniensis facultatem eligendi abbatis postularunt a Thoma præposito, S. decano, et capitulo Remensi, hoc adjicientes de Radulfo, « quod bene et laudabiliter præfuisset et ecclesiæ bona fideliter prudenterque administrasset. » Ex archivo eccl. Remensis.

XV. Bartholomæus I, qui et Bietremius barbare, passim occurrit in præfato cod. MS. bibl. Colbert. scilicet 1243 mense martio, 1234 *lege* 1244 mense nov. 1246 mense maio, 1247, 1249, 1251 mensibus maio et julio, 1252, 1253, 9 maii et 25 nov. et 1257, mense junio. Cæterum ejusdem abbatis tempore, Jacobus Atrebat. episc. sancit, ut loco conversarum, nunc, *inquit*, in ecclesia de Beaurepaire nostræ diœcesis degentium subrogentur canonici ibidem secundum B. Augustini regulam Domino in perpetuum servituri, ita quod ex nunc in antea quinque canonici ibi erunt, et quando conversas ejusdem ecclesiæ continget decedere, unus canonicus loco duarum conversarum instituetur ibidem, donec canonicorum, quorum unus prioris geret officium, sub abbatis Cisoniensis obedientia, numerus octonarius impleatur. « Actum et datum anno 1255, sabb. post Exaltationem S. Crucis. » Idque ratum habuerunt W. de Gandavo archidiaconus in Ostrevanno, die dominica sequenti; Th. Remensis archiep. feria VI post festum B. Matthæi apostol. eodem an. 1255, ac denique Alexander papa IV, sexto cal. Febr. anno 2 sui pontificatus. Defecit Bartholomæus 12 martii 1261.

XVI. Johannes I, Prevost, memoratur anno 1262, 18 nov. in litteris Margaretæ comitissæ Flandriæ et Hannoniæ, confirmantis sententiam Baillivi Insulensis super controversia inter prædictum abbatem et Hellinum Cisonii dominum, de *palafredo*, quem præfatus dominus a novo quolibet abbate benedicto sibi debitum contendebat, cui juri renuntiat, pro 120 libris quas a prænominato abbate se confitetur accepisse; ex codice ms. bibl. Colbert, ubi etiam reperitur an. 1264. Ejus tempore anno 1266, mense maio, statuta quædam inter abbatem et canonicos Cisonienses condita sunt, quæ vide Spicil. tom. XII, p. 524, et seqq. Migravit a sæculo, die 4 martii 1270.

XVII. Gregorius occurrit abbas Cisonii in cod. præfato ms. bibl. Colbert, an. 1272, quo legitur obiisse die 1 novembris.

Digitized by Google

XVIII. Nicolaus I, de S. Brixio, successit, cujus electionem Johannes episc. Tornacensis examinandam commisit N. Cameracensi, et B. Ambianensi episcopis, data simul ambobus confirmandi et inaugurandi ipsum potestate, an. 1272, feria 2 post festum Purificationis B. Mariæ, secundum veterem computandi morem, ex archivo ecclesiæ Remensis. Iste vero postquam duobus annis et dimidio præfuisset, abdicavit anno 1274, tumque ad Laudense monasterium secessit, ubi novitios inter aliquandiu commoratus, tandem, (incertum qua de causa) revertitur ad suos.

XVIII. Nicolas I, de St.-Brice, lui succéda : Jean, évêque de Tournai, confia à N. évêque de Cambrai, et B. évêque d'Amiens, le soin d'examiner son élection, avec pouvoir de la confirmer et de l'établir en sa charge : ceci arriva en 1272, la 2.e férie après la Purification de la B. M., selon l'ancienne manière de compter, (archives de l'église de Reims). Nicolas, après deux ans et demi d'administration, abdiqua en 1274, et se retira au monastère de Loos, où il fut quelque temps novice; mais bientôt après, l'on ne sait pour quelle cause, il retourna à Cysoing.

XIX. Johannes II, de Remis, in codice præfato ms. reperitur abbas Cisonii an. 1281, sequenti vero quondam abbas.

XIX. Jean II, de Reims, de prieur est appelé abbé de Cysoing en 1281, dans le mss. cité : l'année suivante, on le qualifie ex-abbé.

XX. Robertus præsens memoratur an. 1282, cum Johanne decessore et Johanne abbate sancti Theoderici prope Remos inventioni corporis B. Evrardi fundatoris Cisonii, factæ a Petro Remensi archiep. qui caput ejusdem ascetis reliquit. Robertum vero idem archiep. consecravit anno seq. in festo B. Mariæ Magdalenæ, et ab eo fidelitatis sacramentum excepit, ex archivo eccl. Remensis[1]. Mortem oppetiit die 5 octobris 1287, tumque vacavit sedes abbatialis septem mensibus, quibus elapsis, unanimi consensu capituli electus est in abbatem Johannes præpositus de Eversam, at ipsius electio abrogata fuit.

XX. Robert, d'après les archives de l'église de Reims, était présent en 1282, avec Jean, son prédécesseur, et Jean, abbé de St.-Thierri, près Reims, à la translation du corps du B. Evrard, fondateur du monastère de Cysoing, faite par Pierre, archevêque de Reims, qui laissa au couvent la tête de ce saint. Le même archevêque consâcra Robert l'année suivante, à la fête de Ste. Marie-Magdeleine, ayant reçu de lui le serment de fidélité, comme nous l'apprennent les archives de l'église de Reims. Cet abbé était mort le 5 oct. 1287; la dignité abbatiale demeura vacante pendant sept mois, après lesquels le chapitre, d'un consentement unanime, élut pour abbé, Jean, prévôt d'Eversam. Cette élection fut abrogée.

XXI. Henricus de Tornaco, a Remensi archiepiscopo institutus, occurrit abbas in codice prædicto, 1289, mense januario, quo anno dicitur abbatia ordinario carere, ob dissidium ea de re inter Petrum archiep. Rem. et Michaëlem episc. Tornac. Recensetur ibidem 1291, 1293, die 6 dec. 1297, mense junio et 1298, 15 februar. Obiit 27 aprilis anno 1300.

XXI. Henri de Tournai, nommé par l'archevêque de Reims, est appelé abbé en janv. 1289, dans le mss. déjà cité. Cette même année, l'abbaye manqua d'ordinaire, à cause du différend élevé pour cette dignité, entre Pierre, archev. de Reims, et Michel, évêque de Tournai : Henri est nommé dans le même mss. en 1291, le 6 décembre 1293, en juin 1297, et le 15 février 1298 : il mourut le 7 avril 1300.

XXII. Johannes III, de Ultramare, in codice manu scripto sæpius memorato reperitur anno 1300, mense julio postridie sancti Christophori et 1304, mense apr. Idem, anno 1316, feria 2 post Epiphaniam Domini, rogat Guillelmum decanum, episcopi (Tornacensis) in remotis agentis vicarium generalem, ut capellaniam in ecclesia Cisoniensi pro remedio animæ Mariæ de Marnis olim dominæ de Cisonio fundatam confirmet. Occurrit insuper anno 1324, feria 3 post festum Purificationis, mortuus tandem anno seq. die 6 februarii. Notatu vero dignum est, quod cum an. 1323, abbas et conventus Cisonii processionibus SS. Sacramenti et Exaltationis S. Crucis adfuissent, decanus et capitulum ecclesiæ Tornacensis id

XXII. Jean III, d'Outremer, est nommé dans le mss. si souvent cité, la veille de St. Christophe en juillet 1300, et en avril 1304. En 1316, la seconde férie après l'Epiphanie, le même abbé pria le doyen Guillaume, vicaire-général de l'évêque de Tournai, pour la partie la plus reculée du diocèse, de confirmer la fondation d'une chapelle élevée dans l'église de Cysoing, pour le repos de l'âme de Marie de Marne, châtelaine de Cysoing. Il est encore nommé en 1324, la 3.e férie après la Purification : et mourut le 6 fév. de l'année suivante. Il faut remarquer que pendant son administration, l'an 1323, l'abbé et les moines de Cysoing ayant assisté aux processions du St.-Sacrement, et de l'Exaltation de la Ste. Croix; le doyen, et le

[1] A cette époque, l'abbaye de Cysoing se trouvait tellement obérée qu'elle dut avoir recours à des emprunts considérables pour rétablir ses affaires. A cet effet, l'abbé Robert donna un état général des biens et des dettes de la communauté. Nous publierons ci-après cette pièce intéressante qui porte la date du *demierkes* (mercredi), *devant le jour St. Thumas l'apostle*, 1286, et qui repose en original aux archives de la Chambre des comptes de Lille.

Digitized by Google

chapitre de l'église de Tournai déclarèrent que cela avait été fait sans préjudice à leurs droits.

XXIII. Jean IV, Fremans ou Fremaus, né à Orchies, promit en 1324 l'obédience à l'église de Reims : il mourut le 2 octobre 1337, ou 1336.

XXIV. Nicolas II, Orelle, siégeait déjà le vendredi avant la fête de St. Clément, en 1336. Cette même année il jura fidélité à l'église de Reims : il mourut, dit-on, le 2 octobre 1339.

XXV. Paul I jura fidélité à l'église de Reims, le mardi après la fête de St. Clément, en 1342.

XXVI. Jacques I, Le Scelleur, mourut le 26 août 1350.

XXVII. Jacques II prêta serment de fidélité, le 23 juillet 1351, à l'archevêque de Reims, comme ne relevant que de lui, quoique le monastère fût situé dans le diocèse de Tournai.— XXVIII. Paul II, d'Alesque, mourut le 13 mars 1360.

XXIX. Jacques III, Molginières ou Molquinières, de Tournai, le 3 déc. 1361, fit un accord sur certaines dîmes avec le chapitre de Tournai, et mourut le 6 déc. 1367. Le 12 déc. de la même année, la dignité abbatiale était vacante, comme en fait foi la faculté d'élire un abbé accordée ce même jour aux moines, par B. prévôt, N. doyen, H. grand-chantre, et tout le chapitre de Reims.

XXX. Pierre I, d'Orchies, mourut le 5 déc. ou septembre 1377. — XXXI. Jacques IV, Du Fresne, paraît comme abbé le 19 sept. 1377. Il meurt le 24 nov. 1388.

XXXII. Jacques V, évêque de St.-Léon, et administrateur de Cysoing, mourut le 23 sept. 1390.

XXXIII. Gilles Randoul figure comme abbé de St.-Calixte de Cysoing, le 4 avril 1392, jour où il prêta serment de fidélité à l'église de Reims. Mort en 1398. — XXXIV. Noël du Busquoy mourut le 20 oct. 1408.

XXXV. Gilles Randoul fut réélu abbé en 1428, et mourut le 29 mars 1418 : c'est probablement cet abbé que nous voyons enfermé dans les prisons de l'évêque de Tournai, à cause de ses actes non canoniques, et peut-être pour avoir défendu sa juridiction.

XXXVI. Nicolas III, Roberti, le 5 avril 1429, fit un accord avec la maison de Beaurepaire. Il mourut le 27 sept. 1438.

XXXVII. Jean V, du Burcq, le 11 oct. 1442, passa un accord sur quelques droits avec Jeanne de Werchin, sénéchale du Hainaut, châtelaine

absque eorum damno factum declaraverint.

XXIII. Johannes IV, Fremans vel Fremaus, Orchiaci natus, ecclesiæ Remensi promisit obedientiam an. 1324. Morti debitum persolvit 2 oct. 1337, *f.* 1336.

XXIV. Nicolas II, Orelle, præerat jam anno 1336, die veneris ante festum S. Clementis: quo anno fidem juravit ecclesiæ Rem. Obiisse dicitur 2 oct. 1339.

XXV. Paulus I ecclesiæ Remensi fidelitatis sacramentum exhibuit die Martis post festum B. Clementis an. 1342.

XXVI. Jacobus I, Sigilliferi, moritur 26 aug. 1350.

XXVII. Jacobus II fidem juravit archiepiscopo Remensi, tanquam ei proxime subjectus, licet in diœcesi Tornac. 23 julii 1351. — XXVIII. Paulus II, de Alesco, vitam cum morte mutavit 13 martii 1360.

XXIX. Jacobus III, Molginieres *al.* Molquiniers, de Tornaco, an. 1361, die 3 decembris, de quibusdam decimis paciscitur cum capitulo eccl. Tornac. Obiit 6 dec. 1367. Et certe vacabat sedes abbatialis die 12 dec. ejusdem anni, ut constat ex facultate eligendi abbatis die et anno prædictis ab R. præposito, N. decano, H. cantore, totoque capitulo Remensi concessa.

XXX. Petrus I, d'Orchies, extinctus est die 5 dec. *f.* sept. 1377. — XXXI. Jacobus IV, de Fraxino, abbas occurrit 19 septemb. 1377. Moritur 24 nov. 1388.

XXXII. Jacobus V, episc. S. Leonis et administrator Cisoniensis, vitæ cursum complevit 23 septemb. 1390.

XXXIII. Egidius Randoul memoratur abbas S. Calixti de Cisonio die 4 apr. an. 1392, quo anno sacramentum dixit ecclesiæ Remensi. Cessit vero an. 1398.— XXXIV. Natalis de Busco, *al.* du Busquoy, defunctus est 20 oct. 1408.

XXXV. Egidius Randoul, iterum electus 1408, vitam amisit 29 martii 1418, proindeque is est, quem an. 1416, ob actus inordinatos, fortasse ob juridictionem defensam, in carceribus episcopi Tornac. jacuisse legimus.

XXXVI. Nicolaus III, Roberti, an. 1429, 5 aprilis pepigit cum domo de Beaurepaire. E vivis excessit die 27 sept. 1438.

XXXVII. Johannes V, du Burcq, an. 1442, die XI octob. de quibusdam juribus paciscitur cum Johanna de Werchin, Hannoniæ senescalla,

Digitized by Google

Cisonii domina etc. E medio sublatus est 17 oct. 1450, in choro sepultus cum hoc epitaphio:[1]

XXXVIII. Dionysius de Lannays, an. 1458, die 15 novembris consensum præbuit fundationi capellæ in castro seu fortalitio de Lannoy, certis conditionibus, quarum hæc notatu digna, quod scilicet capellani aut canonici missas inibi in altari portatili celebrarent. Adfuerat eodem anno die 23 maii translationi reliquiarum S. Piati e vestuto scrinio in novum ex auro et argento, factæ per Johan. Chevrot episc. Tornac. in ecclesia Secliniensi. Obiit 25 decemb. 1461. ex epitaphio quod sequitur:[2]

XXXIX. Simon III, de Proisy, protonotarius apostolicus et canonicus Tornacensis, abbatiam impetravit a Pio II, summo pontifice, qua per annos circiter viginti tres potitus, vitam exhalavit die 4 oct. 1482.[3]

XL. Johannes VI, Salembien, ob vitæ puritatem anno ætatis suæ 32, unanimiter a fratribus electus, præfuit cum laude annis 39 et sex mensibus; postea cessit biduo ante obitum, qui contigit an. 1526, die penultima januarii. Jacet in ecclesia cum hoc epitaphio:[4]

XLI. Mathias a Barda, decessoris nepos ex oppidulo Annetensi (Alnetensi?) oriundus, interiit an. 1564 ætatis 68, cum mensibus 4, die 26 jan. Præfuit annis 39, diebus quinque minus, quem Buzelinus in sua Gallo-Flandria, priusquam e vita discederet, Victorinæ congregationis late per Franciam diffusæ nuncupatum fuisse præpositum generalem tradit.

de Cysoing, etc. Il mourut le 17 oct. 1450, et fut enseveli dans le chœur, avec cette épitaphe :

XXXVIII. Denis de Lannays, le 15 nov. 1458, consentit à la fondation d'une chapelle dans le château de Lannoy, mais à certaines conditions, parmi lesquelles il faut remarquer celle qui enjoignait aux chapelains et aux chanoines de n'y célébrer la messe que sur un autel portatif. Cet abbé avait assisté le 25 mars même année, à la translation des reliques de St. Piat, qui furent tirées d'une ancienne châsse pour être placées dans une nouvelle toute brillante d'or et d'argent: cette cérémonie fut faite par Jean Chevrot, évêque de Tournai, dans l'église de Seclin. Denis mourut le 25 déc. 1461, comme l'indique son épitaphe :

XXXIX. Simon III, de Proisy, protonotaire apostolique et chanoine de Tournai, reçut l'abbaye de Cysoing de la bonté du souverain pontife Pie II. Après 23 ans d'administration, il rendit son âme à Dieu le 4 octobre 1482.

XL. Jean VI, Salembien, à cause de la pureté de ses mœurs, fut élu abbé par les suffrages unanimes des moines, à l'âge de 32 ans, et gouverna avec sagesse 39 ans 6 mois. Il quitta la dignité abbatiale deux ans avant sa mort, qui arriva le 30 janvier 1526 : il repose dans l'église, avec cette épitaphe :

XLI. Mathias de Barda, neveu de Jean VI, né dans la petite ville de Lannoi, mourut âgé de 68 ans et 4 mois, le 26 janvier 1564, après avoir gouverné 39 ans moins cinq jours. Buzelin, dans son *Gallo-Flandria*, nous apprend qu'avant de mourir il fut nommé supérieur général de la congrégation de St-Victor, alors très-répandue en France.

[1] Hac sub mole cubat, heu! cujus vita coruscat,
Abbas eximius Jo. du Burcq nomine factus.
Præfuit hic annis rector pollens duodenis,
Belreper et totidem prius æque rexerat idem.
Anno milleno C. quater, lustro quoque deno,
Sub Lucæ festo cecidit. Deus huic pius esto.

[2] Hoc sub marmore inhumatus quiescit piæ recordationis R. P. Dominus Dionysius de Lannays, hujus venerandæ ecclesiæ Cisoniensis abbas, qui tum ex utroque parente nobilis, tum moribus eximiis fulgens, atque præclarus, spiritum Creatori reddidit an. Dom. 1461, mensis dec. die 25.

[3] Cette date paraît fautive; car nous trouvons dans un mss. de la biblioth. de Lille, côté *B D.* 9. *(Théologie)*, un acte signé de Simon de Proisy, et daté du 6 décembre 1483.

[4] Deseruit terras longum contractus in ævum
Sponte Salembinus relligionis apex.
Triginta atque novem sedes has rexerat annis,
Horrendæ morti cum sua jura dedit.
Donatosque novem, clericos liquit quadragenos,
Qui Domino reddant pinguia vota suo.
Hic melius fratrum mores habitumque reformat,
Non labor huic parvus magna pericla dedit.
Providus ipse novas, ruerent ne, construit ædes,
Et redimit census, prædia multiplicat.
Insuper et miseræ studuit succurrere genti,
Hortatuque pio tristia corda levat.
Pelleret ut varios proprio de corde labores
Officio cessit præpes ut astra petat.
Vivat Johannes, vivat Cisonia turma,
Vive memor nostri, nos erimusque tui.

Cette épitaphe présente dans Buzelin quelques différences assez notables.

Digitized by Google

XLII. Alard Cuvillon, d'abord prieur, fut nommé coadjuteur, et enfin abbé le 10 août 1565: il fut béni la même année par le suffragant de Cambrai. Il mourut le 14 sept. 1579, et fut enseveli dans l'église avec l'épitaphe suivante :

XLIII. Pierre II, Chauvin, de Valenciennes, reçut la bénédiction abbatiale en 1581 : il acheva la voûte de l'église commencée par son prédécesseur, et mourut en 1584.

XLIV. Nicolas IV. de Bonmarchiet, noble Douaisien, reçut à Mons la bénédiction de l'archev. de Cambrai, le 26 février 1584. Il mourut le 6 février 1611, et fut enseveli dans le chœur de l'église du monastère.

XLV. Jean VII, des Rumeaux, de Lille, d'abord prieur, et ensuite coadjuteur en 1605, reçut enfin la bénédiction abbatiale en 1611 : il fit un accord le 10 janvier 1612, avec Michel d'Esne, évêque de Tournai, sur le service de quelques paroisses. En 1616, il obtint de Reims un os fémur de St. Calixte, pape et martyr : et cette relique fut reçue dans l'abbaye de Cysoing avec le plus grand appareil. Il mourut le 8 avril 1619, et fut enseveli dans le chœur.

XLVI. Erasme d'Autel, de Valenciennes, de prieur fut élu abbé; et après avoir reçu de l'archiduc Albert la confirmation de sa charge, il fut béni à Cambrai, dans la chapelle du palais, par l'archevêque, le 31 mai 1620, le dimanche après l'Ascension. En 1624, il obtint l'usage de la mitre pour lui et ses successeurs. Après avoir construit deux parties du cloître, et élevé un clocher, cet excellent abbé mourut le 4 juillet 1636. Voy. son épitaphe à la note.

XLVII. Hugues Beekman, directeur de l'hôpital de N. D. de Seclin, reçut la bénédiction dans son église, 14 déc. 1636, 3.e dimanche de l'Avent. Il mourut le 24 nov. 1654, et fut enseveli dans le chœur avec épitaphe.

XLVIII. Joseph Vranx, de Lille, fut cellérier du monastère, directeur de l'hôpital Comtesse à Lille, abbé d'Eaucourt, abbé de Cysoing pendant 14 ans, et enfin abbé de St.-Aubert à Cambrai. Il mourut le 28 avril 1681.

XLIII. Alardus Cuvillon, ex priore coadjutor, confirmatur abbas 10 aug. 1565, eodemque anno benedicitur a suffraganeo Camerac. Clausit extremum diem 14 sept. 1579, in ecclesia sepultus cum epitaphio sequenti : [1]

XLIII. Petrus II, Chauvin, Valentianensis, benedicitur abbas an. 1581. Ecclesiæ fornicem a decessore inchoatum consummavit, consummatus et ipse an. 1584.

XLIV. Nicolaus IV, de Bonmarchiet, nobilis Duacenus, apud Montes Hannoniæ benedicitur ab archiepisc. Cameracensi 26 febr. 1584. Desiit vivere 1611, die 6 febr. sepulturam consecutus in choro.

XLV. Johannes VII, des Rumeaux, Insulanus, antea prior, dein coadjutor 1605, abbatiali demum benedictione donatur an. 1611. Paciscitur an. sequenti 10 jan. cum Michaële d'Esne episc. Tornac. super provisione quarumdam parochiarum. Anno 1616, a Remensibus obtinuit os coxæ S. Calisti papæ et martyris, quod magna celebritate exceptum est in abbatia Cisoniensi. Decessit 8 aprilis 1619, in choro sepultus.

XLVI. Erasmus d'Autel, Valentianensis, ex priore abbas electus, et ab archiduce Alberto confirmatus, benedictionem accep. Cameraci in sacello regii palatii ab archiep. Camerac. anno 1620, 31 maii, dominica post Ascensionem. Dehinc an. 1624, sibi suisque successoribus mitræ usum impetravit[2]. Cumque optimus abbas duas claustri partes et campanile construxisset, vitam amisit 4 julii 1636, hoc epitaphio donatus [3].

XLVII. Hugo Beekman, xenodochii B. M. juxta Seclinium magister, inauguratur abbas in sua ecclesia, die 14 dec. dominica tertia Adventus 1636. Fato fungitur 24 novembris an. 1654, in choro sepultus cum epitaphio : [4]

XLVIII. Joseph Vranx, Insulanus, primum fuit cellerarius hujus monasterii, tum magister nosocomii vulgo Comitissæ apud Insulas, deinde abbas Aquæcurtensis, postea Cisoniensis per annos 14, ac denique S. Auberti Camerac. Exhalavit animam an. 1681, 28 aprilis.

[1] D. O. M. Sacrum Alardo Cuvillon pietate et liberalitate insigni ac in omnes benefico, qui cum huic cœnobio 13 annos prior præfuisset, omnium suffragiis abbas electus, 14 annos munus obivit. Tandem in cœlestem patriam anno ætatis 64, evocatus, incredibile sui desiderium omnibus reliquit. Petrus Chauvin abbas sortis humanæ memor B. M. Obiit XVIII. cal. octob. 1579.

Humani spolia Alardus sub marmore liquit ;
Corporis illius, spiritus astra colit.

[2] Buzelin, *Gallo-Flandr.* 108, rapporte que c'est Alard Cuvillon, 43.e abbé, qui le premier obtint du pape la faculté de porter la mitre. Peut-être cette faculté n'était-elle accordée qu'à lui seul, et non à ses successeurs.

[3] D. O. M. ET MEMORIÆ amplissimi domini D. Erasmi d'Autel hujus cœnobii præsulis, cui Roma infulam dederat, nolarum moles famam. In cineres datus hic reconditur IV Julii 1636.

[4] D. O. M. ac piis manibus rev. admodum, amplissimique domini Hugonis Beeckman, archimandritæ quondam meritissimi, singulari in Deum pietate et religione, in Regem et patriam fide et caritate et beneficentia viro, religioso modestissimo, moderatori prudentissimo, cum jam sæculum desereret et hominem bullam omnibus se probaret, sæculo feliciter erepto 24 novemb. an. 1654. Josephus abbas prædecessori suo colendissimo, mitissimo et amantissimo parenti, grati animi monumentum posuit an. 1655. Vade viator et mortuo bene precare.

Digitized by Google

XLIX. Antonius Vranx, superioris ex fratre nepos, adsciscitur in coadjutorem, Hispaniarum regis Philippi IV beneplacito, an. 1667, itemque Francorum rege Lud. XIV, annuente 12 dec. 1668. Benedictionem accepit in festo S. Mathæi apost. 1670. Decessit 30 apr. 1720. *Hactenus Gall. Ch.*

L. Laurentius De Rocque successit. Id honoris ei contigit ut 14 maii 1744, hospitio Lud. XV omni cum ejus comitatu exciperet. Postridie rex in territorio Cysoniensi, exercitum castrametantem recognovit, ipsissimo loco ubi anno 1214 vexillum imperiale abstulerat Philippus-Augustus. Occubuit Laurentius mense julio 1765.

LI. Everardus Duhamel, Templovii Dossemerei natus 22 aug. 1713, coadjutoris munus 24 dec. 1751 adeptus, benedicitur et in possessionem inducitur a D. de Choiseul, Camer. archiep. 11 aug. 1765, assistentibus S. Auberti et Laudensi abbatibus. Hic omni laudum genere dignissimus abbas interiit 15 decemb. 1787.

LII. Augustinus Gosse, Elnone oriundus 19 aug. 1730, benedictionem accepit 22 dec. 1787 a Marchianensi et Phalempinensi abbatibus, pro parte archiepiscopi Cameracensis delegatis. Eodem quo ejus prædecessor eximius ardebat studio accensus, omni ope atque opera enituit ut suos a novissimo schismate deterreret, eosque ad omnia strenue sustinenda potius quam fidei refragari præparavit. Lætus itaque cunctos sacrilegum juramentum viriliter renuentes vidit et congratulatus est. Post longos exilii labores exantlatos, Tornaci an. 1800, abbatiæ suæ carissimæ ruinas æquo animo conspicere non valuit, et mœstitia confectus animam exhalavit 17 dec. 1802 [1].

XLIX. Antoine Vranx, fils d'un frère du précédent abbé, fut nommé coadjuteur en 1676, par la bienveillance de Philippe IV, roi d'Espagne, et le 12 déc. 1668, cette charge lui fut confirmée par Louis XIV. Il fut béni le 21 sept. en 1670, et mourut le 30 avril 1720. *Ici s'arrête le Gall. Christ.*

L. Laurent De Rocque lui succéda. Il eut l'honneur de recevoir le 14 mai 1744, le roi Louis XV, et sa suite. Le lendemain, le roi passa en revue son armée campée dans la plaine de Cysoing, à l'endroit même où, selon une ancienne tradition, Philippe-Auguste, en 1214, enleva l'étendard impérial. Laurent mourut en juillet 1765.

LI. Evrard Duhamel, né à Templeuve en Dossemer, le 22 août 1713, fut nommé coadjuteur le 24 déc. 1751, béni et installé le 11 août 1765 par Mgr. de Choiseul, archev. de Cambrai, assisté des abbés de St.-Aubert et de Loos. Cet abbé très-louable en tout point est mort le 15 déc. 1787.

LII. Augustin Gosse, né à St.-Amand le 19 août 1730, fut béni le 22 déc. 1787 par les abbés de Marchiennes et de Phalempin, en vertu d'une délégation de l'archevêque de Cambrai. Animé du même esprit que son saint prédécesseur, il s'attacha à prémunir ses religieux contre le schisme nouveau, et les disposer à faire tous les sacrifices plutôt que de trahir leurs devoirs. Aussi eut-il la consolation de les voir tous refuser avec fermeté le serment sacrilége. Après avoir subi les longues douleurs de l'exil, il revint à Tournai en 1800. La vue des ruines de son abbaye augmenta son abattement moral, et il succomba le 17 décembre 1802.

COENOBIUM FALEMPINENSE.

Falempinum seu Fanopinum S. Christophori, canonicorum aliquando secularium, postea Regularium monasterium e congregatione Arroasiensi, fundatur apud Insulas an. 1039, a Saswalone castellano Insulensi, de licentia Hugonis episc. Tornacensis et Noviomensis ut discitur ex tabula primæva in appendice relata [2].

SERIES ABBATUM.

Johannes dicitur præpositus primus de Falempino in charta Roberti Jerosolymitani prædia monasterii confirmantis an. 1090. — I. Lambertus abbatialem dignitatem primus obtinuit, anno 1108, opera Johannis episcopi Terwanensis, cujus erat clericus atque familiaris. Eo scilicet anno a Rogerio seniore, castellano

MONASTÈRE DE PHALEMPIN.

Phalempin St.-Christophe, monastère de la congrégation d'Arrouaise, habité par des chanoines séculiers, et ensuite réguliers, fut fondé près Lille, en 1039, par Saswalon, châtelain de Lille, avec la permission de Hugues, évêque de Tournai et de Noyon, comme nous l'apprend la charte primitive rapportée dans l'appendice.

SÉRIE DES ABBÉS.

Jean est cité comme 1.er prévôt de Phalempin, en 1090, dans une charte de Robert de Jérusalem, qui confirme les biens du monastère. — I. Lambert obtint le premier la dignité abbatiale en 1108, de Jean, évêque de Térouane, dont il était le clerc et le commensal. Cette même année, à la demande du châtelain de Lille, Roger l'an-

[1] L'indication des trois derniers abbés nous a été fournie par M. Salembier, curé de Cysoing, vice-doyen du décanat de Templeuve, dont nous aurons encore occasion de citer les utiles recherches.

[2] Nous sommes possesseur de la chronique latine de Phalempin, par Fr. Piétin, continuée, jusqu'à la suppression, par divers religieux de cette maison. Nous y puiserons quelques renseignements pour rectifier et compléter la liste des abbés donnée par le *Gallia Christ.*

Digitized by Google

cien, et d'Ogive, son épouse, les chanoines séculiers devinrent chanoines réguliers, par les soins d'Eudes, évêque de Cambrai, de Jean, évêque de Térouane, et de Lambert, évêque d'Arras, et du consentement de Baudri, évêque de Tournai et de Noyon.

II. Yves adjoignit son monastère à la congrégation d'Arrouaise, dont il présida ensuite le chapitre général. Il mourut le 21 février.

III. Hemfride ou Haufrid siégeait déjà en 1155. Il est appelé abbé de Phalempin, dans un accord passé en 1159, entre l'abbé et l'avoué de Cysoing. Il est encore nommé en 1182, dans une charte de Rainold, évêque de Noyon, pour l'abbaye d'Arrouaise. Haufrid est appelé abbé de Phalempin, la même année, dans un traité entre l'abbé de Cysoing et un curé voisin. Il mourut le 25 février. — IV. Herbert mourut le 27 août. — V. Aliolfe ou Alulfe mourut le 23 sept.

VI. Jean I, de Lille, de la famille des châtelains de Lille, fils de Hugues et d'Ermentrude, est nommé comme abbé en 1196, dans un accord passé entre Etienne, évêque de Tournai, et Richer, abbé de Centule. Il est encore nommé deux ans après, le 4 des ides de mai, avec Hugues élu évêque de Cambrai, comme témoin dans l'accord entre Etienne, évêque de Tournai, et Jean, abbé de St.-Bertin, par la médiation de Pierre, évêque d'Arras. Les registres de l'église de Tournai font mention de lui en 1200, la 8.e année de l'épiscopat d'Etienne, évêque de Tournai. Enfin, le 28 janvier 1216, G., évêque de Thessalonique, lui fit présent d'une dent de St. Jean-Baptiste, enchâssée dans l'or. Il se retira après 36 ans d'administration, et mourut le 25 janvier.

VII. Jean II mourut le 9 octob. — VIII. Philippe, que l'on fit venir du monastère d'Hénin, mourut le 26 déc. — IX. Laurent, aussi moine d'Hennin, mourut le 2 nov.

X. Théodoric ou Thierri, de l'administration de l'abbaye St.-Nicolas-des-Prés, fut appelé à celle de Phalempin, après l'an 1264, suivant Buzelin, *Gallo-Flandria*, l. 134. Après avoir abdiqué à Tournai, il mourut le 25 juillet, dans son premier monastère, (St.-Nicolas-des-Prés). On lui éleva un tombeau de marbre.

XI. Nicolas I. — XII. Nicolas II, Hustin, ou de Tournai, vivait en 1278. Il mourut le 20 mai. — XIII. Hugues mourut le 7 févr. — XIV. Jean III, Bouchier, mourut le 6 mai.

Insulensi et Ogiva conjuge postulantibus, canonici seculares in regulares conversi sunt, faventibus maxime Odone Camerac. Johanne Tervan. et Lamberto Atrebat. episcopis, necnon Baldrico Noviom. ac Tornac. præsule consentiente.

II. Yvo cœnobium suum congregationi Arroasiensi adjunxit, cujus deinde capitulo generali præfuit. Mortuus est 21 febr.

III. Hemfridus seu Haufridus præerat jam an. 1155. Falopinensis abbas dicitur in pacto inter abbatem et advocatum Cisoniensem an. 1159. Reperitur adhuc 1182 in charta Rainoldi episc. Noviom. pro Arroasia. Item A. hoc est Aufridus legitur abbas Falempin. eodem an. 1182, in pacto inter abbatem Cisonii et vicinum quemdam parochum. Decessit 25 febr. — — IV. Herbertus interiit 27 aug. — V. Aliolfus seu Alulfus obiit 23 sept.

VI. Johannes I, de Lille, e castellanis Insulensibus oriundus, filius Hugonis et Ermentrudis, occurrit 1196 in charta compositionis inter Stephanum episc. Tornac. et Richarium Centulensem abbatem. Item biennio post IV idus maii testis est cum Hugone Camerac. electo, concordiæ inter Steph. episc. Torn. et Johannem S. Bertini abbatem, sequestro Petro Atreb. episcopo. Ejusdem meminit tabularium eccl. Tornac. an. 1200, Stephani episc. Tornac. præsulatus octavo. Denique an. 1216, die 28 jan. dentem unum S. Johannis Baptistæ auro inclusum accepit ab G. episcopo Thessalonicensi. Cessisse dicitur post annos 36 regiminis, mortuus 25 jan.

VII. Joannes II, e vivis excessit 9 oct. — VIII. Philippus e monasterio Henniacensi accitus obiit 26 dec. — IX. Laurentius, Henniaci quoque alumnus, fato functus est 2 nov.

X. Theodericus seu Terricus ex abbate S. Nicolai a Pratis traducitur ad regimen Falempinense post an. 1264, ut tradit Buzelinus in Gallo-Fland. lib. 1, p. 134. Tornaci abjecta præfectura mortuus est die 25 julii, in suo nativo cœnobio (S. Nicolai a Pratis) conditus sub marmoreo saxo.

XI. Nicolaus I.[1] — XII. Nicolaus II, Hustinus vel a Tornaco, vivebat 1278. Mortuus est 20 maii[2]. — XIII. Hugo decessit 7 febr. — XIV. Johannes III, Bouchier, vivere desiit 6 maii.

[1] Mort le 22 janvier, après avoir renoncé à la prélature.

[2] Son tombeau, placé dans le chœur, offrait l'épitaphe suivante :

Hic putrefactus ego Nicolaus corpore dego,
Abbas indignus; animæ, Deus, esto benignus.
Te mihi posco fore patronum pro famulatu,
Martyr Christophore, precibus me solve reatu.
Qui me calce teris, sub eadem lege teneris;
In modicum cineris rediturus, cum morieris.

Digitized by Google

XV. Willelmus I, Longes, e cœnobio Hinniaci advocatus, is est fortasse Guillelmus, qui promisit obedientiam A. episc. Tornacensi. Abdicato regimine obiit 14 aug.

XVI. Johannes IV, anno 1336. Guiotæ de Liny facultatem dedit construendi sacelli in honorem Dei et S. Catharinæ in villa de Neufville. Mortem oppetiit 19 aprilis.

XVII. Willelmus II, Clenquet, prælatura cessit ac vita an. 1377, 15 febr. sepultus in sacello S. Christophori, quod extruxerat. — XVIII. Petrus Petit, dictus de Sailly, fidem juravit Philippo episc. Tornac. Obiit 15 oct. XIX. Johannes V, Martin, morte correptus est 16 aug.

XX. Walterus Poullain[1] animam exhalavit die ultima septembris. — XXI. Jacobus I, De Ville, fidem obstrinxit Petro episc. Tornac. Fatis concessit XI aug. 1392.

XXII. Goswinus Hanibault, electus anno 1392 6 octob., præfuit annis novem, obiitque anno 1401, 2 junii, sepultura donatus in ea chori parte in qua cantatur evangelium.

XXIII. Johannes VI, Pourrette, electus 1402, confirmatur abbas a vicariis generalibus ep. Tornac. eodem anno. Spiritum Deo reddidit 13 martii 1433, sepultus in sacello B. Mariæ.

XXIV. Jacobus II, Le Theri[2] præfuit annis 23, deinde obiit 4 januarii 1456, sepultus in choro ante sedem abbatis.

XXV. Nicolaus III, Carretus *al.* Canet[3], ex marchionibus Savonæ, promisit obedientiam coram officiali, *sigillario*, et vicariis generalibus Johannis episcopi Tornac. absentis, ac principem aram ecclesiæ Tornac. die XI aprilis anno 1456, ind. IV. Adfuit an. 1458, die 23 maii translationi corporis S. Piati e veteri scrinio in novum ex auro et argento, factæ per Johannem Chevrot episc. Tornac. Obiit post 12 annos regiminis 21 julii 1468, e turri campanaria forte delapsus, atque in choro ante sedem prioris tumulatus est.

XXVI. Johannes VII, Chivoré, Falempini genitus patre Mathæo, quamvis secundum et vigesimum duntaxat ætatis annum ageret, hujus abbatiæ regimini admotus est. Tum vero Lovanium, deinde Patavium adiit studiorum gratia, unde in Belgium ad suos reversus, cœpit omnibus ad mores optimos incitamento esse. Sed cum jam fractis viribus corporis videret sese oneri curarum succumbere, in alienos humeros id rejecit, probante Julio II, papa, an. 1512, haud amplius anno superstes, qui retro majus altare patrem inter et matrem sepultus est.

XV. Guillaume I, Longes, appelé du monastère d'Hénin, est peut-être ce Guillaume qui promit obédience à A. évêque de Tournai. Il mourut le 14 août, après avoir abdiqué sa charge.

XVI. Jean IV, en 1336, accorda à Guyote de Ligny la faculté de construire une chapelle en l'honneur de Dieu et de Ste. Catherine, à Neuville en Phalempin. Il mourut le 19 avril.

XVII. Guillaume II, Clenquet, mourut le 15 février 1377; il fut enseveli dans la chapelle de St.-Christophe, qu'il avait construite. — XVIII. Pierre Petit, de Sailly, jura fidélité à Philippe, évêque de Tournai; il mourut le 15 octobre. — XIX. Jean V, Martin, mourut le 16 août.

XX. Wautier Poullain mourut le dernier jour de sept. — XXI. Jacques V, De Ville, jura obéissance à Pierre, évêque de Tournai. Il mourut le 11 août 1392.

XXII. Goswin Hanibault fut élu abbé le 6 oct. 1392: il dirigea le monastère pendant 9 ans, et mourut le 2 juin 1401. Il fut enseveli dans la partie du chœur où se chante l'évangile.

XXIII. Jean VI, Pourette, fut confirmé en 1402 dans sa charge d'abbé, par les vicaires généraux de Tournai: il rendit son âme à Dieu le 13 mars 1433, et fut inhumé dans la chapelle de la B. M.

XXIV. Jacques II, Le Théri, siégea pendant 23 ans, et mourut le 4 janvier 1456; il fut inhumé dans le chœur vis-à-vis la stalle de l'abbé.

XXV. Nicolas III, Carret ou Canet, issu des marquis de Savone, promit obédience à l'official, au scelleur, aux vicaires-généraux de Jean, évêque de Tournai alors absent, devant le maître-autel de l'église de Tournai, le 11 avril 1456, biblioth. Colbert, indict. 4. Il assista le 23 mai 1456, à la déposition du corps de St. Piat, dans une nouvelle châsse d'or et d'argent, cérémonie présidée par Jean Chevrot, évêque de Tournai. Il mourut après dix ans de prélature, le 21 juin 1468, en tombant du haut d'un clocher; et il fut enseveli dans le chœur, devant le siége du prieur.

XXVI. Jean VII, Chivoré, de Phalempin, fils de Mathieu, fut nommé abbé du monastère, quoiqu'à peine âgé de 22 ans. Il se rendit à Louvain, puis à Padoue, pour achever ses études: il revint ensuite auprès de ses moines, et s'attacha à réformer leurs mœurs. Alors, voyant que son corps affaibli ne pouvait plus soutenir les fatigues de sa charge, il s'en démit sur un autre, avec l'approbation du pape Jules II. Il ne survécut qu'un an à son abdication, et fut enseveli derrière l'autel, entre son père et sa mère.

[1] Cet abbé figure après Jacques de Ville dans l'ouvrage de Piétin, et dans le *Gallo-Flandria*.
[2] Il était né à Thumeries, village peu éloigné de Phalempin.
[3] Né à Montigny en Gohelle, près d'Hénin-Liétard.

Digitized by Google

XXVII. André Mondet mourut le 26 nov. 1555, le lendemain de Ste. Catherine, âgé de 84 ans, après 44 ans de prélature; il fut enseveli à l'entrée de la chapelle qu'il avait érigée à St. Augustin. — XXVIII. Jean VIII, De Latre, reçut la bénédiction le 29 déc. 1555 : il vivait en 1581, et était âgé de 61 ans. — XXIX. Mathieu du Château. — XXX. Charles Du Tilleul, quelque peu faible d'esprit, eut pour vicaire Pierre du Parc. — XXXI. Adrien Bauwyns avait dirigé plusieurs années l'hôpital de Seclin. — XXXII. Florent de Bray, mort le 8 juin 1688.

XXXIII. Augustin Heddebault, nommé abbé le 14 août 1688, mourut la veille des calendes de novembre 1697. On grava sur son tombeau l'épitaphe ci-dessous.

XXXIV. Ubald Reys, son successeur, mourut le 21 sept. 1714.

XXXV. Ghislain Mullier fut nommé abbé le 18 janvier 1715. (*Ici finit l'article du Gall. Christ.*) Mort le 17 juin 1732.

XXXVI. Hippolyte Bourgeois, d'abord curé d'Hérin, fut élu à l'unanimité par ses confrères, puis nommé abbé par le roi très-chrétien, le jour de St. Christophe, 1732. Il acheva le réfectoire et les cloîtres, bâtit quelques autres édifices; puis répara la maison de Dieu, fit au chœur un pavé de marbre, construisit des orgues, et acquit un riche tabernacle en or et en argent. Ce digne prélat fit revivre en lui les vertus de ses plus illustres prédécesseurs : Chivoré, Mondet, De Lattre, De Bray. Après 32 ans du gouvernement le plus doux, il succomba à la suite d'une longue maladie, le 13 octobre 1763, âgé de 77 ans, profès de 58.

XXXVII. Gaspar de Vleeschauweere, coadjuteur du précédent, fut un homme doué des plus belles qualités, rigide observateur de la règle, promoteur pieux du chant ecclésiastique, habile théologien, aussi capable que personne dans l'art de former les jeunes religieux à la science

XXVII. Andreas Mondet obiit die 26 novembri, postridie festi S. Catharinæ, an. 1555, ætatis 84, prælaturæ 44, sepultus in introitu sacelli quod S. Augustino erexerat [1]. — XXVIII. Joannes VIII, De Latre, consecratus die 29 dec. an. 1555, vivebat adhuc 1581, annos natus 61.[2] — XXIX. Mathæus a Castro.[3] — XXX. Carolus du Tilleul[4], mente aliquantis per abalienatus, vicario usus est Petro du Parc. — XXXI. Adrianus Bauwyns prius annos plurimos Secliniensi[5] nosocomio præfuerat. — XXXII. Florentius de Bray[6], obiit an. 1688, die 8 junii.

XXXIII. Augustinus Heddebault designatus abbas die 14 aug. 1688, vitam cum morte mutavit 1697, pridie cal. nov. epitaphio teste quod apponimus :[7]

XXXIV. Ubaldus Reys Augustino successit, mortuus 1714, 21 sept.

XXXV. Gislenus Mullier renuntiatur abbas 18 januari 1715. *Hucusque Gallia Christ.* Vitam clausit 17 junii 1732.

XXXVI. Hippolytus Bourgeois, ex pastore apud Herin, ad suorum regimen omnium votis electus, a rege christianissimo nominatus fuit abbas ipso S. Christophori die anni 1732; refectorium et claustra complevit, dein alia quædam ædificia a fundamentis erexit : post hæc Dei templum reparavit, chorum marmoreo pavimento stravit, organa construxit, tabernaculum ex auro et argento elaborari curavit. In hoc parente dignissimo omnes clariorum ejus prædecessorum Civoræi, Mondet, De Lattre, De Bray, revixere virtutes. Post 32 suavissimi regiminis annos longa infirmitate confectus naturæ debitum solvit 13 oct. 1763, ætatis 77, professionis religiosæ 58.

XXXVII. Gaspar de Vleeschauweere, jam vivente prædecessore coadjutor, vir fuit egregiis sane dotibus ornatus, rigidus observantiæ regularis exactor, pius ecclesiastici cantus zelator, in sacra theologia non parum versatus, religionis alumnis ad scientiam et pietatem informandis

[1] André Mondet fut béni le 24 avril 1543.

[2] Il mourut le 20 janvier 1595. De son temps vivait Pasquier Bauduin, prieur de Phalempin, personnage très-érudit, dont les manuscrits reposent à la bibliothèque communale de Lille. Voyez Paquot. II. 594.

[3] Matthieu du Château ne siégea que deux ans et quatre mois; il mourut le 8 sept. 1597, âgé de 58 ans.

[4] Charles Du Tilleul était abbé depuis trois mois à peine, lorsqu'agité de scrupules, il alla trouver l'évêque de Tournai pour le prier de recevoir son abdication. L'évêque le renvoya à son poste; mais bientôt l'abbé perdit tout-à-fait la raison, et l'on fut obligé de lui donner un coadjuteur, qui mourut avant l'abbé lui-même.

[5] Il mourut le 16 août 1632. De son temps vivait Denis De Sainct, continuateur de la chronique de Piétin, et auteur de divers autres ouvrages, qui décéda le 4 janvier 1617. Entre Adrien Bauwins et Florent de Bray, il y eut cinq abbés que le *Gallia Christ.* ne nomme pas, savoir : Alard Braem, mort en 1640; Claude Raout, qui trépassa en 1642; Alexandre Dubois de Fiennes, décédé le 25 juin 1657; Florent d'Ennetières, dont la mort arriva le 21 décembre 1660, et enfin Ubald Douchet, décédé le 23 avril 1676. Il résulte de là que le nombre total des abbés de Phalempin doit être de 45 au lieu de 40.

[6] Florent de Bray continua, après Denis De Sainct, la chronique de l'abbaye.

[7] D. O. M. Intuere quisquis ades, mirare, reverere sacrum sub hoc marmore depositum aliquando resumendum. Hic nempe placido pretiosæ mortis somno sopitus, ad immortalitatis lauream transferendus quiescit reverendus admodum dominus D. Augustinus Heddebault, hujus monasterii abbas 38, quem sola virtus extulit, prudentia consummata deduxit, rigidus disciplinæ canonicæ zelus illustravit, vir integritate vitæ conspicuus, morum gravitate suavis, acerrimus dissidii profligator, concordiæ constans amator et indagator, decorem domus Dei dilexit, auxit, ampliavit, sibi parcus, suis beneficus, exteris benevolus, talium virtutum fragrans odore, decessit ætatis anno 56, dignitatis abbatialis 9, salutis 1697, pridie cal. nov. Optimo patri parentate filii. Requiescat in pace.

Digitized by Google

nulli secundus, sed vix expleto prælaturæ biennio, Insulis in refugio vita functus est 29 nov. 1765, ætatis 51, religionis 27.

XXXVIII. Carolus Duriez, insigni præsertim mansuetudine commendabilis, marmor sepulchrale consignandæ fratrum decedentium memoriæ ante B. V. aram curavit apponi. Hunc sexto sui regiminis anno mors atra et repentina sustulit 22 dec. 1771, ætatis 56, religionis 33.

XXXIX. Joannes Baptista Delobel, post impleta successive et cum laude omnia fere monasterii officia, sacristæ scilicet, cantoris, procuratoris et prioris, abbatiali dignitate per annos octo potitus est. Sed cito nimium e vivis sublatus est 23 nov. 1779, ætatis 40, religionis 20. Sui desiderium reliquit; et monasterium debitis gravatum propter varias pensiones conventui impositas ab anno 1766, ob breviorem hujus abbatis at ipsius prædecessoris vitam, non potuit liberari.

XL. Gaspar Charlet, abbas designatus anno 1780, 12 martii, gravi morbo post suæ nominationis epocham, tandem canonice institutus est initio anni 1782, et feria 2 post Pentecosten, ab ep. Tornacensi, principe de Salm-Salm, abbatialibus infulis insignitus, assistentibus Ildephonso Lernoud, Hasnoniensi, et Everardo Duhamel, Cysoniensi abbatibus.

et à la piété; mais il était à peine abbé depuis deux ans, lorsqu'il mourut à Lille, dans le refuge de l'abbaye, le 29 nov. 1765, âgé de 51 ans, profès de 27.

XXXVIII. Charles Duriez, remarquable surtout par une grande douceur, fit placer devant l'autel de la B. V., un marbre destiné à recevoir les noms des frères décédés; une mort violente et imprévue l'enleva le 22 déc. 1771, 6e année de sa prélature, 56e de son âge, 33e de sa profession.

XXXIX. Jean-Baptiste Delobel, après avoir rempli successivement et avec honneur la plupart des emplois de la maison, savoir: ceux de sacristain, de chantre, de procureur et de prieur, occupa le siége abbatial pendant huit ans; mais il mourut prématurément le 23 nov. 1779, âgé de 40 ans, profès de 20. Il emporta tous les regrets. Sa vie, comme celle de son prédécesseur, fut trop courte pour qu'il ait pu libérer l'abbaye des dettes dont elle était grevée par les pensions qui lui étaient imposées depuis 1766.

XL. Gaspar Charlet, nommé abbé le 12 mars 1780, et atteint immédiatement après d'une maladie grave, ne put être institué canoniquement qu'en janvier 1782. Les insignes de sa dignité lui furent donnés par le prince de Salm-Salm, évêque de Tournai, le lendemain de la Pentecôte, avec l'assistance d'Ildephonse Lernoud, abbé d'Hasnon, et d'Evrard Duhamel, abbé de Cysoing.

BELLUS-LOCUS.

Bellus-Locus seu B. Maria de Bello-loco, olim prope urbem Duacum, nunc intra muros, primitus erat domus hospitalis S. Nicolai de Ditiaco nuncupata, cujus administratione a secularibus ad sanctimoniales translata; hæ sub regula S. Augustini et ordine San-Victorino vivendi licentiam obtinere ab Honorio III, 1224, etc. a Gregorio IX, 1227. Pontio episcopo renitente, quibus tandem successor ejus Asso indulsit abbatissam an. 1233.

ABBATISSARUM CATALOGUS.

I. Alix prima fuit abbatissa 1233, de qua necrologium ait: « VII. cal. octobris anniversarium piæ memoriæ Aëlidis quondam abbatissæ nostræ. »

II. Oda, 1242 et 1249, quo anno permutationem fecit cum abbate et monachis S. Amandi. Sedebat adhuc 1268.

III. Margareta I, 1275 et 1288.— IV. Juliana, 1295.— V. Helvidis, 1300. Occurrit cum laude

ABBAYE DE SIN OU DE BEAULIEU.

Beaulieu ou N.-D. de Beaulieu, situé jadis près de Douai, aujourd'hui dans l'intérieur de cette ville, se nommait primitivement l'hôpital de St.-Nicolas de Dechy, qui d'abord administré par des laïcs, fut ensuite confié à des religieuses. Celles-ci furent autorisées en 1224, par Honorius III, et en 1227, par Grégoire IX, à vivre sous la règle de St.-Augustin, et l'institut de St.-Victor. Ponce, évêque d'Arras, avait refusé d'abord de leur donner une abbesse, mais son successeur Asson y consentit en 1233.

CATALOGUE DES ABBESSES.

I. Alix, première abbesse en 1233. L'obituaire la mentionne en ces termes: « le 7 des cal. d'oct. anniversaire d'Alix, jadis notre abbesse, de pieuse mémoire. »

II. Ode, 1242. En 1249, elle fit un échange avec l'abbé et les religieux de St.-Amand. Elle siégeait encore en 1268.

III. Marguerite I, 1275, 1288.— IV. Julienne, 1295.— V. Helvide, 1300. Elle est nommée avec

Digitized by Google

éloge dans l'obituaire, au 9 des cal. d'août. — VI. Marie I, Maletz, 1310. — VII. Ivette de Bonnebroque, 1320, mentionnée au nécrologe le 9 des cal. d'août. — VIII. Pétronille de Lis, 1343, mentionnée au nécrologe le 1.er juin. — IX. Marie II, Le Joune, 1360. — X. Nicaise Beil, 1368–1374. — XI. Agnès de Liau, 1376. — XII. Marguerite II, de Bonnebroque, 1380-1383. — XIII. Marie III, de France, 1384. — XIV. Jeanne I, Nédoulle, 1393, citée dans l'obituaire au 12 des cal. d'avril. — XV. Idoine Martin, bénie en 1418, siégeait encore en 1451. — XVI. Iolende Janson, 1478.

XVII. Alix II, Turquette, bénie en 1479, fit construire le cloître, et fut la première restauratrice de la discipline. Elle mourut en 1507, âgée de 57 ans.

XVIII. Madeleine de la Vacquerie, aussi illustre par sa piété que par sa naissance, reçut la bénédiction en 1507, et mourut en 1538, âgée de 72 ans.

XIX. Jeanne II, de Montmorency, passa à une vie meilleure en 1558, âgée de 72 ans, professe de 52; elle avait obtenu une coadjutrice.

XX. Bonne de Brousse, bénie en juillet 1558, eut beaucoup à souffrir des malheurs de la guerre, et trépassa en 1575.

XXI. Anne de Lattre, reçut la bénédiction le 21 janvier 1596, (peut-être 1576), et après avoir siégé honorablement 12 années, mourut le 27 déc. 1607.

XXII. Adrienne Moulart, nièce de l'évêque d'Arras, fut bénie par lui, le 8 juin 1608, femme douée de toute sorte de vertus, elle fit fleurir la religion dans son monastère, et l'enrichit de divers biens et édifices. Voyant à quels dangers les abbayes de femmes sont exposés dans la campagne, elle fit l'acquisition d'un terrain à Douai, y construisit un cloître, un dortoir et autres lieux réguliers, puis abandonnant le village de Sin, elle s'y transporta avec ses consœurs le 27 août 1622. Elle y jeta les fondements d'une église qu'elle aurait achevée heureusement, si la mort ne l'eût arrêtée. Elle fut atteinte d'apoplexie en 1624, au lever de l'aurore, tandis qu'elle chantait l'office des Laudes; elle était professe de 38 ans, abbesse depuis 16.

XXIII. Elisabeth I, d'Assonville, devint abbesse après avoir été prieure pendant 16 ans. Sa douceur et son amabilité lui gagnèrent tellement les cœurs de ses religieuses, que celles-ci, sur sa proposition, adoptèrent avec joie la clôture. Elle mit la dernière main à l'église, et mourut le 12 janvier 1647, agée de 79 ans, l'an 62 de sa profession, et 22 de sa prélature.

XXIV. Elisabeth II, Haudouart, gouverna sain-

in necrologio, IX cal. augusti. — VI. Maria I, Maletz, 1310. — VII. Yvetta de Bonnebrocque, 1320, cujus meminit necrologium VI cal. nov. — VIII. Petronilla de Lis, 1343, consignatur in necrologio calendis junii. — IX. Maria II, le Joune, 1360. — X. Nicasia Beil, 1368 et 1374. — XI. Agnes de Liau, 1376. — XII. Margareta II, de Bonnebroque, 1380 et 1383. — XIII. Maria III, de France, 1384. — XIV. Johanna I, Nedouille, 1393. Memoratur in necrologio, XII calend. aprilis. — XV. Idonea Martin, benedicta 1418, præerat adhuc 1451. — XVI. Jolendis Janson, 1478.

XVII. Alix II, Turquette, benedicitur 1479. Claustrum ædificavit, disciplinamque regularem prima restituit. Defuncta est an. 1507, ætatis 57.

XVIII. Magdalena de la Vacquerie, tum genere, tum pietate conspicua, benedictionem accepit anno 1507. Mortem oppetiit 1538, ætatis anno 72.

XIX. Johanna II, de Montmorency, migravit a sæculo 1558, ætatis anno 72, professionis 52, prius allecta coadjutrice.

XX. Bona de Brousse benedictione donatur mense julio 1558, quæ jactata bellorum procellis, e vivis tandem excessit an. 1575.

XXI. Anna de Lattre munus benedictionis accepit 21 januarii 1596, cumque duodecim annis laudabiliter præfuisset, vivere desiit 27 decembris anni 1607.

XXII. Adriana Moulart neptis episcopi Atrebatensis, ab eo benedicitur 8 junii 1608. Hæc cum esset omni virtutum genere adornata, domum sibi creditam non religione tantum, sed et prædiis ædificiisque plurimum ampliavit. Quin etiam perpendens quantis monasteria virginum ruri pateant periculis, in urbe Duacena consideravit agrum et emit eum, ubi claustro, dormitorio cæterisque regularibus officinis extructis, eo tandem cum sororibus ex pago de Syn transmigravit 27 aug. 1622. Templi quoque fundamenta jecit, fastigium mox impositura, nisi mors vitæ filum succidisset. Dum enim sub auroram divinas decantaret laudes, apoplexia suffocata fuit an. 1624, professionis 38, regiminis 16.

XXIII. Elisabeth I, d'Assonville, ex priorissa per sexdecim annos, fit abbatissa, quæ blandimentis prædita lenitatis, ita sibi subditarum in Deum provocavit affectum, sibique devinxit, ut ipsius consilio de cœnobio clathrando facilem assensum præbuerint. Inchoatum absolvit templum, ac tandem obiit 12 januarii 1647, ætatis anno 79, professionis 62, regiminis 22.

XXIV. Elisabeth II, Haudouart, postquam

Digitized by Google

annis 34, sanctissime rexit, migravit ad Dominum 9 aprilis 1682, ætatis suæ anno 81, professionis 64.

XXV. Elisabeth III, Desprez, occubuit die 20 januarii an. 1697, ætatis suæ 59, professionis 42, dignitatis abbatialis 14.

XXVI. Maria IV, Margareta Caullet decessit 29 septembris 1711, ætatis anno 61, professionis 43, regiminis 13.

XXVII, Maria V, Angelica Thumerel, a sodalibus electa, confirmatur ac benedicitur ab episcopo Atrebatensi die 1 januarii an. 1712, (*Hactenus Gallia Christ.*). Obiit 19 febr. 1735.

XXVIII. Maria VI, Philippina Lhoste, 24 junii 1735 nominata, obiit 13 nov. 1768, ætatis 69.

XXIX. Maria VII, Anna-Joseph de Mauritaino de Landas, in abbatissam assumpta 12 martii 1769, sedebat quando collapsa ruere monasteria. Obiit Duaci 20 dec. 1791.

tement pendant 34 années, et mourut le 9 avril 1682, âgée de 81 ans, professe de 64.

XXV. Elisabeth III, Desprez, mourut le 20 janvier 1697, âgée de 59 ans, professe de 42, abbesse depuis 14.

XXVI. Marie IV, Marguerite Caullet, morte le 29 sept. 1711, âgée de 61 ans, professe de 43, abbesse de 13.

XXVII. Marie V, Angélique Thumerel, élue par ses consœurs, confirmée et bénie par l'évêque d'Arras, le 1.er janvier 1712. (*Ici s'arrête le Gallia Christ.*), morte le 19 février 1735.

XXVIII. Marie VI, Philippe Lhoste, nommée le 24 juin 1735, morte à 69 ans, le 13 nov. 1768.

XXIX. Marie VII, Anne-Joseph de Mortagne de Landas, nommée le 12 mars 1769, était en exercice lors de la suppression des monastères. Elle mourut à Douai, le 20 décembre 1791.

WARNESTONIUM.

Amplum est municipium ad Lisam fluvium secundo lapide ad Ipris situm, in quo canonicorum olim secularium fuit ecclesia sub patrocinio S. Petri, qui an. 1138, regularem disciplinam amplexi, congregationi Arroasiensi sese adjunxerunt. Prima ejus mentio, cum adhuc sæcularis esset, occurrit an. 1126, quo Adelidis Peronæ et Warnestonii domina recenset, confirmatque donationes eidem ecclesiæ a decessoribus factas, imo plures adjicit, uti legere est in appendice nostra et apud Miræum novæ editionis, pag. 379. Altera est anni prædicti 1138, quo Theodericus Alsatius, Flandriæ comes, dictam conversionem hujus ecclesiæ sæcularis in regularem a Milone Morinensi episcopo factam, et huic assensum Adelidis Peronæ et Warnestonii dominæ, litteris suis in appendice nostra relatis et apud Miræum loco citato, pag. 387, approbavit. Tertiam denique suppeditat hæc eadem domina, quæ anno 1139, partem cujusdam Montis, quem «Dodelim vocant, pauperibus fratribus in Warnestonensi ecclesia Deo et B. Petro sub regula sancti Augustini secundum institutionem S. Nicolai de Aridagamantia famulantibus, concessit.» Ea de re chartam vide inter instrumenta.

SERIES ABBATUM.

Gazetus, historiæ ecclesiasticæ Belgii pag. 418, primum inducit abbatem quemdam Milonem prius S. Jodoci in Pontico abbatem, ac deinde episcopum Tarvanensem; at si vere fuit abbas, fuit antequam ea ecclesia, in regularem

WARNETON.

Warneton est un bourg considérable sur la Lys, à deux lieues d'Ipres, où se trouvait d'abord une église de chanoines séculiers sous l'invocation de St. Pierre, lesquels en 1138 embrassèrent la discipline régulière en s'associant à la congrégation d'Arrouaise. La première fois qu'il est question de cette église, encore séculière, c'est dans un acte de 1126, par lequel Adèle, dame de Péronne et de Warneton, recense et confirme les possessions accordées à ladite église par ses prédécesseurs, en lui accordant de nouvelles grâces. Voyez les Preuves, et Miræus, I. 379. Elle est mentionnée de nouveau en 1138, lorsque Thierri d'Alsace, comte de Flandre, approuva les lettres de Milon, év. de Térouane, qui transformaient les chanoines séculiers en réguliers, avec l'agrément de la dame de Péronne et de Warneton. Cet acte est rapporté par Miræus, ibid. 387. Enfin, le chapitre de Warneton est cité encore sous l'an 1139, quand la même Adèle accorde une partie du mont nommé Dodelin, aux pauvres religieux qui servent Dieu et St. Pierre dans l'église de Warneton, sous la règle de St.-Augustin et l'institut de St.-Nicolas d'Arrouaise. Voyez la charte parmi nos preuves.

INDEX DES ABBÉS.

Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*, 418, indique comme 1.er abbé, un certain Milon, d'abord abbé de St.-Josse en Ponthieu, puis évêque de Térouane. Mais si Milon fut réellement abbé, ce fut avant que l'église devint régulière, car, — I.

Digitized by Google

Gautier I, siégeait déjà au moins en 1142, année où Milon, évêque de Térouane, confirme, sur sa demande, les possessions de l'abbaye. Voyez Miræus, I. 389, et les Preuves.

converteretur; nam, — I. Gualterus I, præerat jam anno saltem 1142, quo ipsius precibus Milo episc. Tarvanensis omnes monasterii possessiones confirmavit, apud I. Miræum 389, et in appendice nostra.

II. Gillebert I est cité dans une charte de 1195, par laquelle Robert de Béthune, avoué d'Arras, approuve les concessions faites par ses ancêtres, fondateurs, dit-il, de l'église de Warneton. Miræus, ibid. 395, et nos Preuves. Gillebert et Hugues, moine, prieur du bas-Warneton, ont souscrit les lettres du même Robert, seigneur de Béthune et de Tenremonde, qui florissait encore en 1184, Gillebert mourut le 3 avril, suivant le *Gallo-Flandria*. 138, où l'on dit qu'il avait été religieux de Phalempin.

II. Gillebertus I, memoratur 1177, in charta Roberti de Bethunia Atrebatensis advocati, quidquid antecessores fundatores, inquit, ecclesiæ Warnestonensis, eidem concesserant, approbantis, apud Miræum, pag. 395, et in appendice nostra. Idem Gillebertus et Hugo monachus ac prior de inferiori Warnestonio subscripsisse leguntur litteris ejusdem Roberti Bethuniæ et Teneramundæ domini, qui quidem adhuc florebat an. 1184. Obiit Gillebertus die 3 aprilis ex Galloflandr. lib. I, pag. 138, ubi dicitur e Falempino assumtus.

III. Thibauld I, apposa son sceau aux lettres de Guillaume, avoué d'Arras, fils de Robert ci-dessus nommé, lettres du 13 des cal. de déc. 1191, cartul. de Marœul.

III. Theobaldus I, sigillum suum apposuit litteris Willelmi, advocati Atrebat. filii Roberti supra dicti, an. 1196, XIII. cal. decemb. ex chartulario Mareolensi.

IV. Lambert siégea de 1212 environ, jusqu'en 1217. — V. Gautier II, de 1217 à 1223. — VI. Gilbert II, de 1223 à 1230. — VII. Guillaume I, de 1230 à 1238. — VIII. Gautier III, de 1238 à 1285, dit-on, époque où il vivait peut-être encore, mais où il n'était plus abbé depuis plusieurs années, comme on va le voir.

IV. Lambertus sedit ab anno circiter 1212 ad 1217. — V. Galterius II, ab anno 1217, ad 1223. — VI. Gillebertus II, ab anno 1223, ad 1230. — VII. Willelmus I, ab anno 1230, ad 1238. — VIII. Gualterius III, ab anno 1238, ad annum, ut volunt, 1285, quo quidem fortasse superstes, sed non amplius abbas ab annis pluribus, ut probatur ex scheda sequenti.

IX. B. abbé de St.-Pierre de Warneton, institut d'Arrouaise, fut absous par l'abbé d'Arrouaise, chef de l'ordre, qui avait déclaré son prédécesseur passible de l'excommunication en 1272, le dimanche après la fête des Sts. Pierre et Paul, apôtres.

IX. B. abbas S. Petri de Warnestun ordinis Aroasiensis beneficium absolutionis petit ab abbate Arroasiensi totius ordinis capite, qui decessorem ejus perduellem excommunicationi supposuerat, anno Domini 1272, dominica post festum SS. Petri et Pauli apost.

X. Jacques I, siégeait, dit-on, dès 1285. — XI. Pierre I, d'Assenede. — XII. Enguerrand vanden Walle, 1334. — XIII. Anselme vanden Walle. — XIV. Thibaud II, peut-être le même que ci-dessus. — XV. Guillaume II. — XVI. Gervais. — XVII. Jean I. — XVIII. Josse. — XIX. Jacques II, Hargier, vers 1490, selon Grammaye.

X. Jacobus I, præfuisse dicitur ab an. 1285. — XI. Petrus I, d'Assenede. — XII. Ingelramus van Walle. — XIII. Anselmus van Walle. — XIV. Theobaldus II, fortasse idem qui supra. — XV. Willelmus II. — XVI. Gervasius. — XVII. Johannes I. — XVIII. Jodocus. — XIX. Jacobus II, Hargier circa 1490, ex Grammaio.

XX. Isoreth de Quicque, que Grammaye nomme Isidore, en disant qu'il siégea vers 1520. — XXI. Olivier Ballinck. — XXII. Vincent Martier, né à Lille en 1470, fit profession en 1494, fut prieur en 1505, et abbé en 1512, inhumé dans le chapitre.

XX. Isoreth de Quicque abdicavit. Isidorum vocat Grammaius, scribitque sedisse circa annum 1520. — XXI. Oliverius Ballinck. — XXII. Vincentius Martier natus Insulis an. 1470, religionem profitetur 1494, tum ex priore anno 1505, fit abbas 1512. Jacet in capitulo.

XXIII. Pasquier Mariage abdiqua ensuite, selon Grammaye. — XXIV. Pierre II, Loisier, vivait en 1539 et 1542. — XXV. Nicolas Mariage, neveu ou frère de Pasquier, appelé en 1548 de l'abbaye du Mont-St.-Eloi près d'Arras, siégea jusqu'en 1558.

XXIII. Paschasius Mariaige præfecturæ nuntium remisit. — XXIV. Petrus II, Loisier vivebat annis 1539 et 1542. Postea cessit. — XXV. Nicolaus Mariaige, Paschasii frater, al. nepos, ex Atrebatensi S. Eligii cœnobio assumtus an. 1548, præfuit ad an. 1558.

XXVI. Jean II, de Hane, d'abord prieur, est nommé abbé par le roi catholique en 1558, âgé alors de 37 ans. Il est confirmé le 16 févr. et

XXVI. Joannes II, de Hane ex priore, anno ætatis suæ 37, Christi 1558, a rege catholico designatus abbas, confirmatur 16 febr. ac

Digitized by Google

Tornaci benedicitur 12 martii ab abbate Crispinii episcopi Camerac. suffraganeo. Sedit ad annum 1600, sepultus ad tabernaculum venerabilis Sacramenti.

XXVII. Guillelmus III, de Ryckere, sedit ab an. 1600 ad 1610, quo præfecturam dimisit.

XXVIII. Franciscus des Trompes pedum gessit ab an. 1610 ad 1647. Bruxellæ moritur sepultus in sacello miraculi Sacramenti.

XXIX. Jacobus III, Ghiis, sede Iprensi vacante, et a Francis occupata civitate, Tornaci benedictionem accepit 19 martii 1649. Obiit 5 aprilis 1657, sepultus ante summum altare. — XXX. Jacobus IV, Hellemius, ecclesiam restauravit et marmore stravit, sedilia et altare ligneum auro et argento decoratum erexit, sacraque supellectile exornavit. Fato functus est 12 junii 1693.

XXXI. Petrus III, Le Fevre, ex priore nominatur abbas 8 septemb. 1693, ex schedis publicis, sed fortasse citius, nam Ipris benedictionem accepisse dicitur 12 julii ejusdem anni. Is porro capitulum, refectorium, duplexque dormitorium ædificavit. Diem clausit extremum 22 octob. 1706, ætatis suæ anno 72.

XXXII. Yvo I, Des Obry, nobilissimus, a rege nominatus 21 januarii an. 1707, benedicitur a Martino de Ratabon, Iprensi episcopo, die 26 apr., assistentibus Alexandro Ludovico de Gouy S. Johannis Iprensis et Ambrosio vander Werde Zonnebeccensi abbatibus. *Hucusque Gallia Christ.* — XXXIII. Ivo II, Delmotte, e vivis sublatus die 28 maii 1758. — XXXIV. Augustinus Meyer 11 oct. 1758 installatus [1].

béni à Tournai le 12 mars par l'abbé de Crespin, suffragant de Cambrai ; il siégea jusqu'en 1600. Inhumé devant le tabernacle du très-saint Sacrement.

XXVII. Guillaume III, de Ryckere, siégea de 1600 à 1610, époque où il se démit.

XXVIII. François des Trompes occupa cette abbaye de 1610 à 1647. Mort à Bruxelles, et inhumé dans la chapelle du St.-Sacrement de miracle.

XXIX. Jacques III, Ghiis, fut béni le 19 mars 1649, à Tournai, à cause de la vacance du siége d'Ipres, et de l'occupation de cette ville par les Français. Il mourut le 5 avril 1657, sa sépulture est devant le maître-autel. — XXX. Jacques IV, Hellem, répara l'église et la fit paver en marbre. On lui doit en outre des stalles et un autel en bois rehaussé d'or et d'argent, et enfin des vases sacrés. Sa mort arriva le 12 juin 1693.

XXXI. Pierre III, Le Fevre, de prieur est nommé abbé le 8 sept. 1693, d'après les papiers publics : mais ce fut sans doute plus tôt, car il fut béni à Ipres le 12 juillet même année. Il fit batir le cloître, le réfectoire et deux dortoirs. Il rendit l'âme le 22 oct. 1706, âgé de 72 ans.

XXXII. Ives I, Des Obry, de noble race, nommé par le roi le 21 janvier 1707, est béni le 26 avril par Martin de Ratabon, évêque d'Ipres, assisté d'Alexandre-Louis de Gouy, abbé de St. Jean d'Ipres, et d'Ambroise vander Werde, abbé de Zonnebecke. *Le Gallia Christ. s'arrête ici.* — XXXIII. Ives II, Delmotte, décédé le 28 mai 1758. — XXXIV. Augustin Meyer, installé le 10 oct. 1758.

ABBAYES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

ABBATIA VALLISCELLENSIS.

Valliscella seu Valcella ad Scaldim fluvium posita prope Crevecurium, secundo milliari ab urbe Cameraco, abbatia est ordinis Cisteric. filia Clarævallis, saltem undecima ; quam Hugo de Oisiaco, castellanus seu vicecomes Cameracensis, Heldiarde sua conjuge hortante, fundavit anno 1131, ejusdemque precibus ipsemet S. Bernardus fratres e sua Claravalle numero duodecim anno sequenti die prima Augusti huc transduxit, quorum alterum nomine Radulfum abbatem, alterum Albericum dictum, priorem constituit, Nivardum vero germanum suum institutorem novitiorum esse jussit, Werendum cellerarium, et Guillelmum de Montbe-

ABBAYE DE VAUCELLES.

Vaucelles sur l'Escaut, près de Crèvecœur, à deux lieues de Cambrai, est une abbaye de l'ordre de Cîteaux et au moins la onzième qui tire son origine de Clairvaux. Hugues d'Oisy, châtelain ou vidame de Cambrai, à l'instigation d'Heldiarde, son épouse, la fonda en 1131 ; et à sa prière, saint Bernard lui-même y envoya douze frères de son abbaye de Clairvaux. Parmi eux il choisit Raoul pour abbé, Albéric pour prieur, Nivard, son frère, pour maître des novices, Werendus pour cellérier, et Guillaume de Montbelliard, ou de Bar, pour portier. Voir Carpentier, Hist. de Cambrai, 2.e partie, 497, et la chronique de Cîteaux, dans Aubert Le-

[1] Le dernier religieux de cette maison, encore vivant, est M. Blanquart, actuellement (juin 1846), curé de Warneton (Belgique) ; il est infirme et ne peut plus exercer le saint ministère.

Digitized by Google

Mire 86. Tous ces actes furent confirmés par Lietard, évêque de Cambrai, et en 1139 par Conrad, roi des Romains, comme on le voit par leurs lettres rapportées dans les pièces justificatives du *Gallia Christ.*

SÉRIE DES ABBÉS.

I. J. Raoul, Anglais d'origine, vint de Clairvaux à Vaucelles le 1.er d'août 1132, comme nous l'avons dit plus haut, et fut établi premier abbé de cette communauté par saint Bernard qui fait mention de lui dans sa 186.e lettre adressée à Simon, fils de Hugues, fondateur de l'abbaye et dans laquelle il le prie de confirmer la donation faite par son père à Ligescourt pour l'œuvre du monastère. En 1140 il jeta les fondements de l'église, et le 26 mai de l'an 1149, sous le pontificat d'Eugène III, et le règne de Conrad, roi des Romains, il la fit consacrer sous le titre de la B. Marie, par Samson archev. de Reims, en présence des évêques Nicolas de Cambrai, Gérard de Tournai, Milon de Térouane, et Josselin de Soissons. Le même Raoul est nommé vers 1150 dans les lettres de Guarin, évêque d'Amiens, touchant les religieuses de Margelles, d'après les archives de Corbie. Il s'endormit dans le Seigneur le 28, 29 ou 30 décembre 1152, et fut enterré dans le chapitre. Vrai pasteur s'il en fut jamais, il multiplia tellement son troupeau, qu'avant de mourir il vit dans le monastère 107 moines profès, 3 novices et 130 frères convers.

II. Le B. Richard, Anglais comme son prédécesseur, fut aussi désigné par saint Bernard pour gouverner l'église de Vaucelles. Il parait comme témoin en 1152 dans les lettres de Simon, prieur de St.-Martin-des-Champs pour l'église d'Eaucourt, et en 1153, dans l'acte de la donation de Hugues, abbé de St.-Amand, en faveur de Fastrade, abbé de Cambron. En 1154, il acquit des revenus considérables et obtint l'année suivante la confirmation de la terre de Pésiers. Frédéric, roi des Romains, lui garantit les anciennes libertés du monastère et en ajouta de nouvelles par son diplôme de l'an 1159. Il mourut le 28 janvier 1160, et fut enterré dans le chapitre auprès de Raoul.

III. Nicolas, fils de Rimbert qui mourut frère convers sous l'abbé Raoul, étant un des premiers religieux que St. Bernard avait envoyés à Vaucelles, fut choisi pour régir le monastère; mais la faiblesse de sa santé le força de résigner au bout de trois ans, en 1163. Il mourut la même année, et fut enterré dans le chapitre.

IV. David, ayant succédé à Nicolas, se retira comme lui après trois ans de prélature. Mort,

liard *al.* de Bar ostiarium. Ita Carpentarius hist. Camerac. part. 2, p. 497, etc., chronic. Cisterc. apud Miræum, p. 86. Quæ confirmavit anno 1133 Lietardus episc. Camerac. et anno 1139 Conradus Romanorum rex, ut patet ex ipsorum litteris inter instrumenta relatis.

SERIES ABBATUM.[1]

I. S. Radulfus natione Anglus, e Claravalle huc appulit an. 1132, die 1 aug. ut diximus, primusque abbas ejusdem loci constitutus est a S. Bernardo, qui Radulfi meminit epist. 186, scripta ad Simonem filium Hugonis fundatoris, qua rogat ut donationem Ligecurtis ad opus monasterii a patre suo factam confirmare velit. An. 1140, ecclesiæ fundamenta posuit, quam an. 1149, indict. XII, 26 maii, sedente Eugenio papa III, et regnante Conrado Romanorum rege, sub titulo B. Mariæ dedicari curavit a Samsone Remorum archiep. præsentibus Nicolao Cameracensi, Gerardo Tornacensi, Milone Tervanensi et Josselino Suessionensi episcopis. Idem Radulfus, circa annum 1150, nominatur in litteris Guarini ep. Ambianensis pro monialibus de Margellis, ex archivo Corbeiensi. Migravit ad Dominum anno seq. 28 vel 30 decemb. *al.* 29 anni 1152, sepultus in capitulo. Vere pastor, si quis unquam, ut pote qui gregem suum ita multiplicavit, ut antequam ex hac vita decederet, 107 monachos professos, tres novitios et 130 conversos fratres in monasterio viderit.

II. B. Ricardus et ipse Anglus destinatus etiam fuit a sancto Bernardo ut regeret ecclesiam Valcellensem. Testis adducitur an. 1152, in litteris Simonis prioris S. Martini a Campis pro ecclesia de Aicurte, et 1153, in donatione Hugonis abbatis S. Amandi in gratiam Fastradi abbatis Camberonensis. Anno 1154, multos redditus acquisivit, obtinuitque anno sequenti terram de Pesiers sibi confirmari. Laudavit eidem Fredericus Romanorum rex antiquas cœnobii libertates, novasque suo diplomate anni 1159, adjecit. Denique spiritum Deo reddidit 28 januarii an. 1160, prope Radulfum in capitulo sepultus.

III. Nicolaus filius Rimberti, qui sub Radulfo abbate obiit conversus, cum unus esset e primis fratribus a S. Bernardo huc adductis, ad loci regimen assumtus est. Verum præ nimia corporis infirmitate cessit post tres annos, scilicet an. 1163, quo et mortuus est, atque in capitulo sepultus.

IV. David Nicolao cedenti suffectus, cessit et ipse post tres annos regiminis. Obiisse vero di-

[1] Nous possédons une chronique manuscrite de Vaucelles, où nous puiserons quelques annotations pour compléter et rectifier cette chronologie.

Digitized by Google

citur an. 1168, et in capitulo sepultus, in cujus tumulo hæc inscriptio legitur : David abbas quartus. At fortasse differendus est ejus obitus post annum 1179. Cur enim in translatione corporum e capitulo in novum claustrum a latere ecclesiæ, facta hoc anno III cal. junii, ab Alelmo abbate quinto, jussu Alexandri papæ III, tempore concilii Lateranensis, sola Radulfi, Ricardi et Nicolai corpora memorantur? Cur, inquam, solum Davidis corpus in capitulo fuisset relictum, nisi forte etiam dicatur, etsi novissime tumulatum, fuisse jam tamen in cineres redactum?

V. Alelmus, patria Cortracensis, eligitur abbas an. 1166. Subscriptus occurrit 1177 in compositione super decima Venduliæ inter Gobertum de Cambrai et ascetas S. Martini de Monte. Anno 1179, et capitulo transtulit ossa trium primorum abbatum. Defunctus est 1181, in novo capitulo quod sub dormitorio ædificaverat tumulatus.

VI. Godescalcus, in territorio Bruxellensi natus, memoratur 1181 in charta Hugonis de Oisiaco castellani Camerac. pro S. Auberto. Item 1185 et 1190, in charta Gerardi de Ronsoy, et rursum circa hoc tempus in litteris Hugonis de Oisiaco pro Cantiprato; quo etiam circiter anno, nempe post decem annos regiminis, novam inchoavit ecclesiam sub Clemente papa III. Frederico imperatore in expeditione contra Saracenos agente. Gessit autem anno undecimo, aliis invitus, aliis lubens, brevi certe restituendus.

VII. Johannes I, communi fratrum calculo subrogatus, reperitur 1192, in charta Johannis de Villari et uxoris ejus Luciæ pro Valcellensibus, ubi et Godescalcus dicitur *quondam abbas*. Abdicavit anno 1194, mortuus anno seq. vir sanctæ memoriæ primævisque patribus merito comparandus, cujus epistolam duci Lotharingiæ scriptam de fratrum Valcellensium a prima fundatione virtutibus, auctores ordinis produnt.

VIII. Godescalcus iterum Valcellensibus per cessionem Johannis præpositus novam ecclesiam a se inchoatam maxima ex parte complevit. Ei Balduinus Flandriæ et Hannoniæ comes donationem quamdam Johannis domini de Oisiaco et de Monte-mirabili confirmavit an. 1198. Mortuus est hoc anno Godescalcus, sepultusque in capitulo.

IX. Gerardus vacantem jam ab octo mensibus abbatialem sedem tribus occupavit, morte præreptus 1199, mense octobri, ac sepultus est in capitulo a dextris Alelmi abbatis.

X. Bernardus Insulensis præerat 1199, se-

dit-on, en 1168, il fut enterré dans le chapitre, où on lit cette inscription sur son tombeau : *David quatrième abbé*. Mais, peut-être, faut-il reculer l'année de sa mort à l'année 1179. En effet pourquoi, lors de la translation des corps, du chapitre dans un nouveau cloitre latéral, translation faite cette année le 30 mai, par Aleaume, 5.e abbé, sur l'ordre du pape Alexandre III, lors du concile de Latran, ne mentionne-t-on que les corps de Raoul, Richard et Nicolas, pourquoi eût-on laissé dans le chapitre le corps de David seul, à moins qu'on ne prétende qu'inhumé depuis peu, il était pourtant déjà réduit en cendres.

V. Aleaume, de Courtrai, est élu abbé en 1166, on trouve en 1177 sa souscription dans une convention passée entre Gobert de Cambrai, et les religieux du Mont-St.-Martin, touchant la dîme de Venduille. En 1179, il transféra du chapitre les corps des trois premiers abbés. Mort en 1181, il fut enterré dans le nouveau chapitre qu'il construisit sous le dortoir.

VI. Godescalc, né au territoire de Bruxelles, est mentionné en 1181, dans une charte de Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, en faveur de St.-Aubert. On le trouve encore en 1185 et 1190, dans une charte de Gérard de Ronsoy, et vers cette même époque, dans des lettres de Hugues d'Oisy en faveur de Cantimpré. Ce fut aussi vers cette année, 10.e de sa prélature, qu'il commença une nouvelle église sous le pontificat de Clément III, et tandis que l'empereur Fréderic faisait la guerre aux Sarrasins. Il abdiqua la 11.e année, de plein gré, suivant les uns, ou de force, selon d'autres, mais pour être bientôt rétabli.

VII. Jean I, élu à l'unanimité des suffrages, est cité en 1192, dans une charte de Jean de Villers et de son épouse Lucie, en faveur des moines de Vaucelles, et où Godescalc est qualifié : autrefois abbé. Il abdiqua en 1194, et mourut l'année suivante. Sa mémoire est sainte, et il mérita d'être comparé aux religieux des premiers âges. Les écrivains de l'ordre citent de lui une lettre au duc de Lorraine, sur les vertus des moines de Vaucelles, depuis la fondation.

VIII. Godescalc, préposé de nouveau à l'abbaye de Vaucelles, après l'abdication de Jean, acheva en grande partie la nouvelle église qu'il avait commencée. Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, confirma en sa faveur une donation faite par Jean, seigneur d'Oisy et de Montmirel, en 1198. Godescalc mourut cette année, et fut inhumé dans le chapitre.

IX. Gérard n'occupa que trois ans ce siége qui vaquait depuis huit mois; il mourut en octob. 1199, et fut enterré dans le chapitre, à la droite de l'abbé Aleaume.

X. Bernard, de Lille, était abbé en 1199. Il

Digitized by Google

ne gouverna, dit-on, qu'une année, après quoi il abdiqua ou fut déposé. Peu de temps après, son successeur le choisit pour prieur. Mort en 1206.

XI. Gobert, dit de Cambrai, est cité en 1201, dans le troisième cartulaire de St.-Bertin, en 1204, dans une charte d'Adam de Walincourt, en faveur de Cantimpré; on le trouve encore en 1207, dans une charte de ce dernier pour le même monastère, et en 1210, dans une charte de Braelles. Carpentier prétend qu'il gouverna dix ans, d'où il résulte qu'on a tort de fixer son décès au 2 juin 1204; peut-être avait-il abdiqué cette même année, d'où l'on date les années de son successeur, ou bien l'erreur tient au changement d'une lettre, Gobert en Robert, ou réciproquement. Il fut inhumé dans le chapitre.

XII. Robert de S.-Venant, homme agréable à Dieu et aux hommes, et en grande vénération auprès des princes, figure dès 1209 dans une charte d'Adam de Walincourt en faveur de Vaucelles. En 1213, il fit une convention avec la communauté d'Eaucourt, sous l'arbitrage de R. évêque d'Arras; en décembre de l'année suivante, il accorda trois mencauds de froment à la maison de Braelles-lez-Annay. En 1216, 12.e année de sa prélature, il eut le bonheur d'achever l'église dans laquelle il célébra solennellement l'office divin, la veille de l'Ascension. La dédicace en fut faite le 19 oct. 1235 par Henri de Dreux, archevêque de Reims, assisté de Jean, archev. de Mitilène, et des évêques Godefroi de Cambrai, Asson d'Arras, et Gauthier de Marvis, de Tournai. Il construisit un dortoir, un réfectoire et deux infirmeries, l'une pour les moines, l'autre pour les frères convers; de plus, il entoura d'une vaste muraille tout le monastère, ainsi que les granges qui en faisaient partie. Cependant les soins temporels ne le faisaient pas négliger les choses spirituelles. En effet, il gouvernait 111 moines et 180 frères convers avec une si grande prudence que sa renommée s'étant répandue au loin parvint aux oreilles du roi St. Louis et de la reine Blanche, qui par la suite eurent souvent recours à ses conseils pour les affaires difficiles. Il fit preuve surtout d'une grande habileté en réconciliant ce roi et l'empereur Conrad. En 1236, il traita avec les religieux du Mont-St.-Martin, d'après le cart. de ce monastère; et en mai même année, il vendit quelques biens à l'abbé et aux moines de St.-Denis. En 1238, il transigea avec le chapitre de St.-Quentin: la même année, 38.e de sa prélature, il mourut à Long-Pont, d'où on le rapporta au monastère: il fut enterré avec cette simple épitaphe: *L'abbé Robert.*

XIII. Adam de Wanoule, ou de Wanonlieu, né en Artois, gouverna dignement pendant 14 ans environ, et expira le 28 octobre 1252, au

disse dicitur anno uno, post quem abdicavit seu depositus est; ac paulo post in priorem a successore suo assumtus. Obiit an. 1206.

XI. Gobertus, dictus de Cambrai, memoratur an. 1201, in tertio chartul. S. Bertini, 1204, in charta Adami de Walincourt pro Cantiprato, et rursum 1207, in alia ejusdem tabula pro eodem monasterio, imo et 1210, in charta Braëllensi; et certe apud Carpentarium præfuisse dicitur annis decem; unde liquet perperam dici mortuum 1204, 2 junii, at fortasse hoc anno cesserat, a quo videlicet numerantur anni successoris; vel etiam errorem creavit unius apicis mutatio, nempe Goberti in Robertum, aut vicissim. Cæterum in capitulo sepelitur.

XII. Robertus de St.-Venant, vir Deo dilectus et hominibus, atque in summa apud principes habitus veneratione, occurrit jam an. 1209, in charta Adami de Walincourt pro Valcella. Transigit an. 1213, cum Aicurtensi conventu, sequestro R. Atrebatensi præsule. An. seq. mense decembri, tres mencaldos frumenti domui de Braëlla concessit. Ecclesiam feliciter consummavit an. 1216, sui regiminis duodecimo, in qua divinum officium solemniter celebravit in vigilia Ascensionis. Dedicata fuit an. 1235, 19 octob. ab archiepiscopo Remensi, Henrico de Dreux, assistentibus Johanne archiepiscopo Mitilenensi, Godefrido Camerac. Assone Atrebat. et Walterio de Marvis Tornacensi episcopis. Dormitorium, refectorium, duasque infirmarias, alteram pro monachis, alteram pro fratribus conversis exstruxit. Totum etiam monasterium cum grangiis ipsi adhærentibus muro amplissimo protexit. Neque vero ita temporalibus erat deditus, ut spiritualia negligeret, centum enim et undecim monachos cum 180, conversis tanta cum prudentia moderabatur, ut fama ejus longe lateque diffusa pervenerit ad ipsum regem S. Ludovicum et Blancham reginam, qui ejus exinde consilio in rebus arduis sæpe usi sunt; cujus maxime dexteritas enituit in conciliando rege prædicto cum Conrado imperatore. An. 1236, pepigit cum fratribus Montis S. Martini, ex tab. hujus monasterii; quo etiam anno mense maio quædam vendidit abbati et monachis S. Dionysii. Denique transegit anno 1238, cum capitulo S. Quintini; eodemque anno, præfecturæ suæ 34, apud Longum Pontem mortuus est, unde ad suum revectus monasterium sepultus est in capitulo, cum hac simplici epigraphe: *Abbas Robertus.*

XIII. Adamus de Wanoule, *al.* de Wanonlieu, ex pago Atrebat. oriundus, annis circiter 14, laudabiliter præfuit, tumque inter lacrymas

Digitized by Google

fratrum 340, expiravit 28 octob. 1252, in capitulo tumulatus [1].

XIV. Guillelmus Gandavensis reperitur abbas an. 1252, in chart. Dunensi et Elnon. Majus claustrum ædificavit et an. 1254, sequester fuit cum Ægidio abbate de Crispinio inter Jacobum de Bodelo et ecclesiam Tornac. super decimis de Wasia; quo etiam anno rex S. Ludovicus litteras protectionis monasterio concessit, quas vide in appendice. Præfuit annis novem, plus æquo erga fratres rigidus, qua de re conquestos, Johannes abbas Cisterciensis eo facilius audivit et ipsius exauctorationi consensit, quod, quia prius apud monachos nigros professus fuerat, electionem ejus nunquam voluisset approbare. Hunc tamen sponte regimen abdicasse tradit Carpentarius.

XV. Mathæus I, de Rupilly, *al.* de Rupelli, licet admodum juvenis, ob præclaras tamen animi dotes, sacræ Theologiæ scientiam, eloquii suavitatem et facundiam, necnon musices peritiam, electus est. At postquam prave gubernasset annis quinque, amotus a regimine, ad Regalem Montem secessit, ibique stabilitatem vovit.

XVI. Gerardus, Peronensis, vir probus, concionator eximius et in omni scientiarum genere apprime versatus, rem familiarem ac disciplinam regularem restituit, quem tamen ferunt post annos quatuor regiminis a præfectura ejectum 1270.

XVII. Johannes II, Kokeaus, *al.* Cocqueau vel Cocquel, Cameracensis, vir simplex ac timens Deum, cum uno tantum anno præfuisset, obiit 1271, in capitulo sepultus sub hac inscriptione · *Johannes Kokeaus de Cameraco abbas Valcellensis.* Ejus pater ab ipso monasticum habitum suscepit; mater sæculi pompis nuntium remittens, Deo in cœnobio Virgulti se consecravit; soror Pontis Rohardi priorissa, nepos Walterus abbas S. Auberti, ac neptis abbatissa Premiac. exstiterunt.

XVIII. Johannes III, de Pontizart, intrusus, a capitulo generali dejicitur. — XIX. Guillelmus iterum electus, iterum post quatuor annos deponitur.

XX. Petrus I, de Brunemont, *al.* de Brunaumont, Duacenus, fuit sibi parcus, largus in pauperes, comis omnibus; sub quo Robertus comes Arthesiæ omnes et singulas monasterii possessiones confirmavit an. 1277. Donationem quoque Radulfi de Baumeis ratam habuit Guido Flandriæ comes 1278. Defunctus est pridie no-

milieu de 340 religieux qui le pleuraient. On l'enterra dans le chapitre.

XIV. Guillaume de Gand est désigné comme abbé en 1252 dans les cartulaires des Dunes et de St.-Amand. Il bâtit un cloître plus spacieux; et en 1254 il fut choisi pour arbitre avec Gilles, abbé de Crépin, entre Jacques de Bodelo et l'église de Tournai, touchant les dîmes de Waes. Cette même année le roi St. Louis accorda au monastère des lettres de protection; voir les Preuves du *Gallia Christ.* Il siégea pendant 9 ans, traitant les frères avec trop de rigidité. Ils s'en plaignirent à Jean, abbé de Cîteaux, qui les écouta et consentit d'autant mieux à le déposer qu'il n'avait jamais approuvé son élection, parce qu'autrefois Guillaume avait fait profession chez les moines noirs. Carpentier dit qu'il abdiqua volontairement.

XV. Mathieu I, de Rupilly, ou Rupelli, quoique jeune encore, fut élu abbé à cause des brillantes qualités de son esprit, de sa science théologique, de la douce facilité de sa parole, et même de son habileté dans la musique; mais sa mauvaise administration le fit révoquer après cinq ans d'exercice; il se retira à Royaumont où il fit vœu de stabilité.

XVI. Gérard, de Péronne, homme sage, prédicateur distingué et très-versé dans toutes les sciences, rétablit l'administration temporelle et la discipline régulière : cependant on dit qu'il fut privé de sa charge en 1270, au bout de quatre ans.

XVII. Jean II, Kokeaus, Cocqueau ou Cocquel, de Cambrai, homme simple et craignant Dieu, ne siégea qu'une seule année, et mourut en 1271. Il fut enterré dans le chapitre avec cette inscription sur son tombeau : « Jean Kokeaus, de Cambrai, abbé de Vaucelles. » Son père reçut de ses mains l'habit monastique; sa mère, renonçant aux pompes du siècle, se consacra à Dieu dans le monastère du Verger; sa sœur fut prieure de Pont-Rohard; Gauthier, son neveu, fut abbé de St.-Aubert, et sa nièce, abbesse de Prémi.

XVIII. Jean III, de Pontizart, intrus, fut rejeté par le chapitre général. — XIX. Guillaume élu de nouveau est encore déposé après quatre ans.

XX. Pierre I, de Brunemont ou de Brunaumont, de Douai, se montra économe pour lui-même, libéral pour les pauvres, plein de prévenance envers tous. De son temps, en 1277, Robert, comte d'Artois, confirma toutes les possessions du monastère : Gui, comte de Flandre, ratifia aussi en 1278 la donation de

[1] Durant la prélature de cet abbé, en 1250, il arriva à Vaucelles un grand désordre, causé par les gens d'un archiprêtre *de Lavania*, qui insultèrent ceux de l'abbaye. Un convers est tué; plusieurs hommes sont blessés de part et d'autres. L'archiprêtre se plaint à Innocent IV, qui n'est pas favorable aux religieux de Vaucelles.

Digitized by Google

Raoul de Beaumez. Pierre mourut le 6 mars 1280, et fut enseveli dans le chapitre. — XXI. Gantier ou Gautier mourut en 1281, et fut enterré dans le chapitre. — XXII. Mathieu de Cambrai. Gaucher le Jeune, fils de Jean de Honnecourt, lui confirma en 1282, la donation faite par son père. Il mourut en 1290, et fut enterré dans le cloître. Carpentier le fait suivre de Jean de Capy et de Jacques, que nous omettrons parce que cette succession ne s'appuie sur aucun fondement, ou du moins il y a interversion. — XXIII. Bauduin, mentionné par Carpentier après le Jacques précité, mourut le 11 avril 1292.

XXIV. Jacques I, de Capy, de Tournai, fit en 1295 une transaction avec l'abbé de St.-Aubert, touchant les dîmes de Vinchi, avec l'approbation de Guillaume, évêque de Cambrai. Vers ce temps, il écrivit avec Jean, doyen de Cambrai, au pape Nicolas IV, pour se plaindre du refus que faisaient les chanoinesses de Maubeuge, de payer la dîme de leurs revenus. En 1298, il força Guillaume de Crèvecœur de cesser les avanies et exactions dont il accablait l'église de Vaucelles. Il obtint en 1300, de Jean de Thorotte, des lettres d'amortissement. Mort en 1302, il fut enseveli dans le grand cloître devant la porte du chapitre.

XXV. Jacques II, de Cambrai, chapelain du pape, d'après la notice des abbayes de l'ordre de Citeaux, obtint les faveurs de Philippe, roi de France, en 1304. Il passa en 1306 une transaction avec le comte de St.-Géry. Son nom se rencontre dans des chartes de 1307, 1309, 1310, desquelles il résulte qu'il administra assez sagement les biens du monastère. Il mourut le 13 mars 1314, et fut enseveli dans le chapitre. — XXVI. Corneille, de Lille, mourut le 24 mai 1317, après trois ans de prélature.

XXVII. Jean IV, de Honnecourt, siégea de l'an 1317 à l'an 1325. Gaspar Jongelin, Notice des abbayes de l'ordre de Citeaux, lui donne pour successeur un Barthélemi, inconnu d'ailleurs.

XXVIII. Henri, anglais de nation, fut choisi pour arbitre en 1329, dans un différend élevé entre Pierre Pellicorne, seigneur de Dury, et Gilles, dit Li Estoc de Forest, chevalier. Pendant les dix ans de sa prélature, le monastère fut obéré de dettes.

XXIX. Jean V, de Tournai, abdiqua en 1350, après avoir siégé pendant quinze ans, et mourut le 12 novembre 1352.

nas Martias 1280, sepultus in capitulo. — XXI. Gunterus, seu Gualterius, e vivis excessit an. 1281, sepultura donatus in capitulo. — XXII. Mathæus II, Cameracensis 1282, quo anno Galcherus junior filius Johannis de Honnecourt ei laudavit patris donationem. Moritur an. 1290, sepultus in claustro regulari; post quem inducitur a Carpent. Johannes de Capy, deinde Jacobus, quos utpote nullo subnixos fundamento vel certe extra suum locum positos præterimus. — XXIII. Balduinus post Jacobum præfatum ab ipso Carpentario commemoratus, interiit die 11 apr. an. 1292.

XXIV. Jacobus I, de Capy, Tornac. transigit anno 1295, cum abbate S. Auberti, super decima de Vinchy, approbante Guillelmo episcopo Cameracensi. Circa hoc tempus ipse et Johannes decanus Camerac. scribunt ad Nicolaum papam IV, Malbodienses canonicas proventuum suorum solvere decimas recusare. An. 1298, Guillelmum de Crevecœur ab omni calumnia et exactione, qua Valcellensem ecclesiam premebat cessare coegit. Litteras emortui fundi a Johanne de Thorotte impetravit an. 1300. Vivere desiit an. 1302 [1], in magno claustro ante januam capituli sepultus.

XXV. Jacobus II, Cameracensis, domini papæ capellanus, ex notit. abbatiarum ord. Cist. Philippum regem Francorum beneficum expertus est an. 1304. Transegit an 1306, cum custode S. Gaugerici. Ipsius nomen passim occurrit in chartis ann. 1307, 1309 et 1310, ex quibus eum constat satis accurate monasterii substantiam administrasse [2]. Migravit a sæculo an. 1314, 13 maii, sepultus in capitulo. — XXVI. Cornelius, Insulensis, fato functus est die 24 maii an. 1317, regiminis sui tertio.

XXVII. Johannes IV, de Hunicourt, sedit ab anno 1317 ad 1325, post quem Gaspar Jongelinus in sua notitia abbatiarum ord. Cist. quemdam inducit Bartholomæum alias ignotum.

XXVIII. Henricus natione Anglus, fuit arbiter anno 1329, cujusdam controversiæ inter Petrum Pellicorne, dominum de Dury, et Ægidium, dictum Li Estoc de Forest, militem. Rexit vero annis decem, sub quo monasterium ære alieno prægravabatur.

XXIX. Johannes V, Tornacensis, exactis in prælatura quindecim annis abdicavit an. 1350, defunctus 12 nov. 1352.

[1] Nous ne savons comment concilier cet article de Jacques de Capy, avec une charte originale du lundi après la Quinquagésime, 17 février 1297, par laquelle Mahius, abbé, et tout le couvent de Vaucelles reconnaissent avoir reçu du gavenier de Cambrésis, une rente de 100 sols qui leur est due sur le gavene. *Archiv. de la Chambre des comptes de Lille.*

[2] Nous avons en mains un titre par lequel Bauduin de Blankenberghe, abbé de Vaucelles, fait hommage à Pierre de Mirepoix, évêque de Cambrai, des biens que l'abbaye avait achetés de Guillaume de Flandre, seigneur de Crèvecœur. Ce titre est daté du 19 février 1310 Voilà donc encore un abbé omis par le *Gallia Christ.*, et dont la place ne peut se concilier avec la chronologie des bénédictins.

Digitized by Google

XXX. Jacobus III, Atrebas, sedit ad annum 1366, quo mortuus est calendis febr. ac sepultus in capitulo. — XXXI. Mathæus III, a rege Francorum Carolo V. privilegiorum confirmationem obtinuit an. 1668, cumque annis quindecim laudabiliter præfuisset, decessit 13 august. 1381. — XXXII. Firminus Lombard, post duodecim annos regiminis obiit 16 apr. 1393.

XXXIII. Johannes VI, Everardi al. Emerardi ex oppido Avesnensi Comitis oriundus, privilegium accepit an. 1406, ab Ingeranno de Coucy, quo possessiones monasterii in diœcesibus Atrebatensi et Cameracensi ad suam jurisdictionem pertinentes confirmat. Anno seq. dux Aurelianensis Valcellensibus litteras protectionis indulsit. Rexit annis 22; quibus elapsis, vitam cum morte mutavit 3 junii 1415, sepultus in capitulo.

XXXIV. Jacobus IV, Le Merchier, Camerac. tribus annis pedum gessit, ac deinde sepulturam nactus est in capitulo, ubi hoc habet epitaphium : [1]

XXXV. Ægidius I, Marotte, per decem et novem annos, quibus præfuit, bellorum sævitiem expertus est; verum ita strenue se gessit, ut neque in temporalibus, neque in spiritualibus damnum ullum sustinuerit monasterium. Anno 1432, domum acquisivit apud Crevecurium. Humanis rebus exemtus est 1437, diè 13 febr. in sacristia sepultus, cum hoc epitaphio : [2]

XXXVI. Johannes VII, de Crevecœur, intrusus per comitem de Ligne, tertio post invasionem, anno Christi 1440, deponitur. Tum vero secessit in oppidum de Crevecœur, unde erat oriundus, ubi moritur anno seq. Valcellas inde transfertur sepeliendus, at in detestationem invasionis, infracto muro delatus est in cœmeterium commune.

XXXVII. Arnoldus David al. d'Aré vel Daret, Tornacensis patria, Laudensis monachus professione, a Valcellensibus in abbatem postulatur. Multa passus est a comite de Ligne, contra quem Jacoba, Hannoniæ comitissa, præsidium misit. Idem abbas paulo post in urbe Cameraco domum refugii construxit. An. 1445, facultatem obtinuit a capitulo generali extraneorum confessiones audiendi. Abdicavit an. 1460, senio pene confectus; eodemque anno, die 8 sept. morti debitum solvit. Jacet in capitulo.

XXXVIII. Jacobus IV, de Fontanis, primum abbati Clarævallensi a secretis, tum sanctimonialibus de honore B. Mariæ prope Duacum a

XXX. Jacques III, d'Arras, fut abbé jusqu'en 1366. Il mourut cette année, le 1.er février, et fut enseveli dans le chapitre. — XXXI. Mathieu III obtint de Charles V, roi de France, la confirmation des priviléges de son abbaye en 1368, et mourut le 13 août 1381, après l'avoir sagement gouverné pendant 15 ans. — XXXII. Firmin Lombard fut abbé 12 ans, et mourut le 16 avril 1393.

XXXIII. Jean VI, Everard ou Emerard, né à Avesnes-le-Comte, reçut en 1406, d'Enguerrand de Coucy, un privilége qui confirmait les possessions du monastère, soumises à sa juridiction, dans les diocèses d'Arras et de Cambrai. L'année suivante, le duc d'Orléans accorda aux religieux de Vaucelles des lettres de protection. Il siégea pendant 22 ans, et mourut le 3 juin 1415 : on l'enterra dans le chapitre.

XXXIV. Jacques IV, Le Merchier, de Cambrai, gouverna sa communauté pendant trois ans, et fut enseveli dans le chapitre, où son épitaphe est ainsi conçue :

XXXV. Gilles Marotte, pendant les 19 années qu'il fut abbé, eut à endurer toutes les horreurs de la guerre : néanmoins, il se comporta avec tant de fermeté que son monastère n'éprouva aucun dommage ni pour le temporel ni pour le spirituel. En 1432, il acquit une maison à Crèvecœur. Il mourut le 13 février 1437, et fut enseveli dans la sacristie, avec cette épitaphe :

XXXVI. Jean VII, de Crèvecœur, est déposé en 1440, la troisième année après son intrusion due au comte de Ligne. Il se retira alors dans la ville de Crèvecœur où il était né, et y mourut l'année suivante. On le transporta de là à Vaucelles pour y être inhumé, mais par horreur pour son usurpation, il fut porté au cimetière commun par une ouverture pratiquée dans la muraille.

XXXVII. Arnold David, d'Aré, ou Daret, né à Tournai, et religieux profès à Loos, est demandé pour abbé par les religieux de Vaucelles. Il eut beaucoup à souffrir du comte de Ligne, contre qui Jacqueline, comtesse de Hainaut, envoya des troupes Le même abbé construisit peu après une maison de refuge à Cambrai. En 1445 il obtint du chapitre général la permission d'entendre les confessions des étrangers. Accablé de vieillesse, il abdiqua en 1460, et mourut le 8 septembre même année : il repose dans le chapitre.

XXXVIII. Jacques IV, de Fontaine, d'abord secrétaire de l'abbé de Clairvaux, ensuite confesseur des religieuses de Flines, près Douai, fut

[1] « Chi gist religieuse personne damp Jacques le Merchier le Grand, de la cité de Cambray, jadis abbé de cheens, qui trespassa l'an 1418, le jour S. March evangeliste. Priez pour l'ame de li et les ames de purgatoire.

[2] Hic jacet domnus Ægidius Marotte, de Templeux le Grand oriundus, qui laudabiliter ac strenue annis 19, istam rexit ecclesiam, cum Christo regnaturus, Amen.

Digitized by Google

enfin nommé abbé. Il occupa cette charge 22 ans, pendant lesquels les Anglais le dépouillèrent deux fois. Il mourut en 1482.

XXXIX. Jean VIII, d'Espinoy, célèbre prédicateur, d'abord moine et prieur du monastère de N. D. de Loos, ensuite abbé de Vaucelles, répara les édifices qui menaçaient ruine. Il abdiqua en 1492, après dix ans de prélature. Mort le 11 juillet même année, il fut enterré dans le chapitre.

XL. Jean IX, d'Hais ou d'Aix, natif de Cambrai, fit sa profession religieuse à Clairvaux. Chapelain et secrétaire de l'abbé de ce monastère, il dut à l'influence de ce dernier sa promotion à la dignité abbatiale. Après son installation, il se rendit à Paris pour y achever le cours de ses études au collége de St.-Bernard, et il obtint le grade de docteur. Revenu à Vaucelles, il acheva quelques édifices commencés par son prédécesseur, et jeta les fondements d'un quartier abbatial; mais la mort l'enleva à l'âge de 40 ans, le 7 août 1498, avant qu'il eût terminé ses travaux. Il repose dans le chapitre.

XLI. Michel Césaire, de Binch, d'abord moine à Molines près Namur, ensuite à Vaucelles, sous l'abbé Jean d'Espinoy, s'étant acquitté avec sagesse des charges de cellérier et de prieur, parvint à la dignité abbatiale. Il acheva le quartier de l'abbé, et restaura plusieurs édifices détruits pendant les guerres. Le chant et les cérémonies de l'office divin qui étaient presque tombés en désuétude, furent rétablis par ses soins. Enfin, ce vertueux abbé abdiqua en 1512, ne se réservant qu'une modique pension. Mort à Péronne, le 2 juillet 1522, il fut ramené au monastère, pour être inhumé dans le chapitre.

XLII. Thomas de Nobescourt, d'abord prieur de Belleau, recouvra beaucoup de propriétés que ses prédécesseurs avaient aliénées; il environna d'un mur le cimetière des moines, et ranima par son zèle la ferveur monastique. De plus, il bâtit à Cambrai un refuge où il termina sa vie le 28 novembre 1526. Enseveli à l'entrée du chapitre, on lit sur sa tombe cette épitaphe :

XLIII. Gilles II, de Nobescourt, neveu et coadjuteur du précédent, bachelier en théologie, eut un compétiteur dans Adrien Vauters, qui se désista ensuite. Gilles fut confirmé par le souverain pontife le 25 octobre 1527. Il répara l'église et en augmenta les vases sacrés.

confessionibus, tandem abbas nominatur ad 22 annos, bis interim ab Anglis spoliatus. Cessit an. 1482.

XXXIX. Johannes VIII, d'Espinoy, celebris concionator, ex monacho et priore B. Mariæ de Laude Valcellensis abbas effectus, ædificia ruinæ proxima utcumque reparavit. Dignitati nuntium remisit an. 1492, ipsius susceptæ decimo, obiitque eodem anno, die 11 julii sepultus in capitulo [1].

XL. Johannes IX, d'Aix, patria Cameracensis, professione vero Claræ-vallensis monachus, cum esset capellanus et secretarius abbatis ejusdem loci, ipso potissimum agente in abbatem electus est. Statim vero ac ordinatus fuit, Parisios profectus studiorum cursum in collegio S. Bernardi absolvit, doctoratus laurea postmodum insignitus. Redux in domum, quædam ipsius ædificia a decessore inchoata perfecit, domusque abbatialis fundamenta posuit, at morte præreptus ætatis anno 40, Christi 1498, die 7 augusti imperfectum opus reliquit. Jacet in capitulo.

XLI. Michael Cisaire, Binchiensis, monachus primum Molinæ prope Namurcum, tum apud Valcellas sub Johanne d'Espinoy abbate stabilitus, cum ibidem cellerarii ac deinde prioris munia rite obivisset, thronum abbatialem conscendit. Ædes abbatiales perfecit, pluraque bellorum temporibus destructa ædificia resarcivit. Cantum et cæremonias divini officii pene obsoletas restituit; ac demum cessit optimus abbas an. 1512, retenta sibi modica pensione. Obiit 2 julii 1522, in urbe Perona, unde illatus est ad monasterium, in claustro ante capitulum sepeliendus.

XLII. Thomas de Nobescourt [2], antea prior de Belleau, multa prædia per decessores alienata recuperavit, cœmeterium monachorum muro præcinxit, remque spiritualem sua diligentia plurimum promovit. Refugium insuper Cameracense exstruxit, ubi diem clausit extremum 28 nov. 1526, in ingressu capituli sepultus, cum hoc epitaphio : [3]

XLIII. Ægidius II, de Nobescourt, nepos et coadjutor præcedentis, in theologia baccalaureus, æmulum passus est Adrianum Vauters [4], qui postea cessit. Confirmatur Ægidius a summo pontifice an. 1527, VIII cal. novembris. Ecclesiam reparavit, cujus et sacram supellectilem

[1] Au moment où Jean d'Espinoy prit possession de cette abbaye, elle était en proie à une affreuse disette. Les religieux manquaient de pain. Il rétablit la culture des terres.

[2] Né à Villers-Faucon en Picardie. Voici en quels termes notre chronique de Vaucelles le caractérise : « Vir discretus » et eloquens, ad iram quidem satis promptus, facile tamen placabilis; si enim alicui monachorum suorum propter » excessum aut deordinationem stomachabatur aut severius redarguebat, cito citius mitescens, eum ad pacem recipiebat.»

[3] Tumulatur hic domnus Thomas de Nobescourt 41 abbas hujus ecclesiæ Valcellensis, qui eamdem quindecim annis honorifice et laudabiliter rexit. Obiit Cameraci 28 die novembris, anno Domini 1526, pro cujus anima preces vestras expetimus.

[4] L'archiduchesse Marguerite d'Autriche, qui favorisait Adrien Vauters, l'avait recommandé à l'abbé de Clairvaux alors à Vaucelles; cet abbé répondit à la princesse qu'il ne pouvait confirmer l'élection de son protégé, parce qu'elle était nulle de droit. *Lettre du 16 mars 1527.*

Digitized by Google

auxit. Usum mitræ obtinuit an. 1532, VI idus aprilis. Anno 1536, devastato a Burgundionibus monasterio monachi omnes fugati sunt. E vita excessit an. 1545, die 4 decemb., postquam eodem anno IV cal. maii, ecclesiam cum suo prateolo et monachorum cœmeterio reconciliari curavisset ab Edmundo Claræval. abbate monasterium tunc visitante. Sepultus est in capitulo ubi hoc legere est epitaphium : [1]

Le droit de porter la mitre lui fut accordé le 8 avril 1532. En 1536, les Bourguignons ayant dévasté le monastère, en chassèrent tous les moines. Il mourut le 4 déc. 1545, après avoir, la même année, 28 avril, fait réconcilier l'église, le cloître et son préau, ainsi que le cimetière des moines, par Edmond, abbé de Clairvaux, qui visitait alors le monastère. Il fut enseveli dans le chapitre, où l'on peut lire cette épitaphe sur sa tombe :

XLIV. Johannes X, Roset, seu a Rosa, Divionensis, Cist. monachus, ac in sacra facultate licentiatus, tum abbas Jardineti, tandemque Valcellensis spontanea cessione præcedentis, sæculi principibus carus admodum exstitit, ac præsertim Carolo V, imperatori, a quo litteras protectionis obtinuit an. 1546. Adversus archiepiscopum Cameracensem, qui suo unire monasterium episcopatui moliebatur, immensas lites invicto sustinuit animo, quas quidem morte abreptus ad exitum minime perduxit. Obiit autem an. 1571, in ecclesia sepultus, ubi hoc habet epitaphium : [2]

XLIV. Jean X, Roset, ou de la Rose, de Dijon, moine de Citeaux, licencié en théologie, fut d'abord abbé du Jardinet, et ensuite de Vaucelles, par l'abdication du précédent. Il jouit de la faveur des princes de son temps, et surtout de l'empereur Charles-Quint, de qui il obtint des lettres de protection en 1546. L'archevêque de Cambrai, ayant voulu unir le monastère à sa mense, il défendit avec énergie ses droits contre le prélat; mais la mort l'ayant surpris, il n'eut pas le temps de les faire triompher. Mort en 1571, il fut inhumé dans l'église où cette épitaphe est gravée sur sa tombe :

XLV. Petrus II, Verrier, eligitur abbas anno 1571, 2 aprilis, benediciturque ab episc. Cabillonensi 24 maii sequentis in ecclesia collegii sancti Bernardi apud Parisios, assistentibus Morimundi et Loci-Dei abbatibus. Accepit eodem anno, mense aug., litteras protectionis a Maximiliano imperatore, quibus non obstantibus capitulum Cameracense cum suo archiepiscopo Ludovico de Berlaymont lites sub Johanne a Rosa inchoatas, tam acriter apud Romanam curiam prosecutum est, ut contra abbatem suspensionis et excommunicationis sententiam vibrari obtinuerit. Itaque post annos quinque regiminis abdicare cogitur an. 1575. Migravit autem ex hac vita an. 1579, in sacello SS. Trinitatis cum hoc epitaphio sepultus : [3]

XLV. Pierre II, Verrier, fut élu le 2 avril 1571, et reçut la bénédiction de l'évêque de Châlons, le 24 mai suivant, dans l'église du collége de St.-Bernard à Paris, en présence des abbés de Morimond et de Loc-Dieu. Il reçut au mois d'août suivant, de l'empereur Maximilien, des lettres de protection, nonobstant lesquelles, le chapitre de Cambrai, avec son archev., Louis de Berlaymont, poursuivit en cour de Rome avec tant d'ardeur le procès commencé sous Jean de la Rose, qu'on fulmina contre l'abbé une sentence de suspension et d'excommunication. Ainsi, après 5 ans de prélature, il fut obligé d'abdiquer en 1575. Il mourut en 1579, et fut enterré dans la chapelle de la Ste.-Trinité, avec cette épitaphe:

XLVI. Melchisedech du Buisson, natus in Castro Cameracesii, vir ambitiosus, qui cum esset procurator in curia Romana, inducto prius ad spontaneam cessionem præcedente, et faventibus asseclis archiepiscopi Camerac. abbatiam obtinuit a Gregorio XIII, anno 1575, quo etiam anno pridie cal. januarii in urbe Roma benedictionem percepit a cardinali de Pellevé; tum anno sequenti 23 martii Valcellas advenit. Denique fatis concessit tertio milliari ab Urbe an. 1590.

XLVI. Melchisédech du Buisson naquit au Cateau-Cambrésis. Cet homme ambitieux, étant procureur en cour de Rome, aidé des partisans de l'archevêque de Cambrai, obtint de Grégoire XIII, en 1575, l'abbaye de Vaucelles, après avoir déterminé son prédécesseur à une cession volontaire. La même année, le 31 décembre, il reçut à Rome la bénédiction des mains du cardinal de Pellevé. Le 23 mars de l'année suivante, il arriva à Vaucelles. Enfin, en 1590, il mourut à trois milles de Rome.

XLVII. Andreas Pierrin, Cameracensis, vir ingenio præpollens, electus 5 julii confirmatur ab abbate Claræ vallensi Lupino 19 julii 1590; tum possessionem adeptus 8 die augusti,

XLVII. André Pierrin, de Cambrai, homme d'un génie supérieur, fut élu le 5 juillet, et confirmé par Lupin, abbé de Clairvaux, le 19 du même mois 1590. Il prit possession le 8 août, et le 12

[1] Jacet hic venerabilis domnus Ægidius de Nobescourt, 42 hujus cœnobii pastor, qui hanc domum in magnis afflictionibus 18 annis laudabiliter rexit. Obiit 4 dec. 1545. Requiescat in pace.

[2] Jacet hic reverendus domnus D. Johannes a Rosa, 43 abbas hujus ecclesiæ Valcellensis, Cistercii professus, qui eamdem 25 annis honorabiliter rexit. Obiit pridie idus feb. 1571. Ex altera vero tumuli parte hæc leguntur: Hospes quid sim vides, quid fuerim nosti, futurus ipse quid sis cogita. O mors ærumnarum meta et portus salutis.

[3] Jacet hic reverendus domnus Petrus Verrier, 44 abbas Valcellensis, qui eamdem domum quinque annis laudabiliter rexit, quique post voluntariam cessionem obiit IV cal. maii 1579, cujus anima requiescat in pace. Amen.

Digitized by Google

il reçut la bénédiction de l'évêque d'Amiens. Cependant, le pape Pie V avait, en cour romaine, nommé à l'abbaye, que l'on croyait vacante, Jean Morel ou Moreau de Dijon, docteur en théologie, et alors procureur général. Mais, chemin faisant, il mourut à Dijon, après avoir pourtant résigné son abbaye, en faveur de Nicolas Boucherat. Celui-ci, après de grands procès, y renonça. André mourut le 18 mars 1612, et il fut enterré dans le chapitre, avec cette épitaphe :

XLVIII. Henri Beausire naquit à Valcourt, dans le comté de Namur. Du consentement unanime des religieux il fut élu abbé le 30 mars 1612. Sa nomination fut confirmée par l'abbé de Clairvaux le 20 avril, même année, et le 11 mai de l'année suivante, l'abbé de Citeaux lui donna la bénédiction. Avec la protection d'Isabelle-Claire-Eugénie, il désigna, en 1626, Michel d'Alliet pour son coadjuteur. Il mourut l'année suivante, et fut enterré dans le chapitre. On lit cette épitaphe sur son tombeau :

XLIX. Michel d'Alliet ou Dailliet, de Bapaume, reçut la bénédiction des mains de l'abbé de Cambron, le 25 mars, dimanche du *Lætare*, 1629. Il fut enterré dans le chapitre. On voit sur son tombeau cette épitaphe :

L. Alexandre Caudron, d'Arras, fut confirmé par l'abbé de Clairvaux, et reçut la bénédiction dans le monastère de St.-Bernard, près d'Anvers. Il mourut en 1673, et fut enterré dans le chapitre, voici son épitaphe :

LI. Richard Moreno, de Cambrai, homme de science et de vertu, fut élu le 11 octobre, ou plutôt nommé par le roi catholique, et il fut installé par l'abbé du St.-Sépulcre, le 29 du même mois; le 26 décembre, l'archevêque de Cambrai lui donna la bénédiction. Il siégea jusqu'en 1720 avec une grande prudence, au milieu des désordres occasionnés par les guerres.

LII. André Beauvillain fut désigné par le roi très-chrétien le 18 janvier 1722, et confirmé par l'abbé de Clairvaux. Il prit possession le 14 mars suivant, dimanche de la Passion. Dom Pouillaude, abbé du St.-Sépulcre, présidait la cérémonie. Enfin, l'évêque d'Euménie, coadjumunus benedictionis accepit ab episc. Ambianensi duodecima ejusdem mensis. Interea vero Pius V papa abbatiæ vacanti in curia Romana præfecit Johannem Morel seu Moreau, Divionensem, sacræ theologiæ doctorem tunc procuratorem generalem. At hic obiit Divione dum iter ageret, prius tamen abbatia resignata Nicolao Boucherat, qui post gravissimas lites eidem renuntiavit. Obiit Andreas an 1612, 18 martii, atque in capitulo sepultus est, cum epitaphio sequenti [1].

XLVIII. Henricus Beausire Vallecurti in comitatu Namurcensi ortus, unanimi fratrum consensu eligitur abbas die 30 martii, confirmatur 20 aprilis ejusdem anni ab Claræ-vall. abbate, ac benedicitur ab abbate Cistercii 11 die maii insequentis. Coadjutorem sibi designavit favente Isabella Clara Eugenia, Michaëlem d'Alliet, an. 1628, tandemque mortuus est anno seq. sepultus in capitulo, ubi hoc epitaphium legitur : [2]

XLIX. Michaël d'Alliet al. Daillet, Bapalmensis, benedictionem abbatialem percepit per manus abbatis Camberon 25 martii dominica *Lætare* anni 1629. Jacet in capitulo, hoc epitaphio laudatus : [3]

L. Alexander Caudron, Atrebas, confirmatus ab abbate Claræ-vallensi, munus benedictionis accepit in monasterio S. Bernardi prope Antuerpiam; cui defuncto 1673, ac sepulto in capitulo appositum est hoc epitaphium : [4]

LI. Ricardus Moreno, Cameracensis, vir doctus et probus [5], electus die 11 octobris 1675, sive a rege catholico nominatus, in possessionem admissus est per abbatem S. Sepulcri die 29, et ab archiepiscopo benedictus 26 decemb. ejusdem anni. Rexit summa cum prudentia inter bellorum tumultus ad 26 sept. anni 1720.

LII. Andreas Beauvillain, designatus a rege christianissimo 18 jan. 1722, et confirmatus per abbatem Claræ-vall. 14 martii, possessionem apprehendit dominica Passionis ejusdem anni, præsidente huic solemnitati domno Pouillaude abbate S. Sepulcri Camerac. ac denique bene-

[1] Hic jacet reverendus domnus Andreas Pierrin, 46 abbas Valcellensis, qui calamitate bellorum et multiplicitate litium, tam ratione tituli abbatialis, quam debitorum gravatus, quod valuisset præstare non potuit. Obiit 18 martii 1612, regiminis 22, pro cujus requie orate.

[2] Sub hac tumba jacet reverendus domnus Henricus Beausire, monasterii Valcellensis 47 abbas, vir pacificus et eleemosynarius, qui hanc domum multis debitis oneratam liberavit, ruinas multas reparari curavit, pacifice eam 17 annis rexit, et spiritum Deo reddidit 19 febr. 1629. Anima ejus requiescat in pace. Amen.

[3] Hic jacet reverendus domnus D. Michaele d'Alliet 48 hujus monasterii abbas, qui multa in spiritualibus et temporalibus bona præstitit, illudque per 29 annos inter bellorum discrimina strenue rexit. Obiit Cameraci anno 1630. Requiescat in pace.

[4] Sub hac tumba requiescit reverendus domnus Alexander Caudron, hujus ecclesiæ Valcellensis 49 antistes, qui multa restauravit collapsa ædificia, qui multis domum hanc exoneravit debitis ac disciplinam regularem sedulo fovit. Cessit e vivis ætatis suæ anno 69, professionis monasticæ 50, sacerdotii 43, prælaturæ 14, mensis augusti 23, anno Dom. 1673. Sta, attende, et ora pro eo. Amen.

[5] Notre chronique de Vaucelles signale Moreno comme ayant travaillé à la rédaction des annales de l'abbaye ; « in scribendis monasterii nostri annalibus valde peritus. »

Digitized by Google

dictionis munus accepit die 4 maii insequentis ab episcopo Eumeniensi, Kebecensi coadjutore. *Hic sistit Gall. Ch.* Mortuus est 19 febr. 1723.[1]

LIII. Gerardus Wartelle, breviculo regio 2 april. 1723 nominatus, in possessionem inducitur die 23 maii seq. ab illustriss. D. de Mornay, Kebecensi coadjutore. Ei successive Belloprati, Biachii et Marquettæ monasteria visitanda commiserunt Cisterciensis et Claræ-vallensis abbates. Diem supremum obiit 31 januarii 1741.

LIV. Bruno Platel, in abbatem Valcellensem a rege 2 aprilis 1741 assumtus, possessionem iniit 16 julii sequent. mediante D. Pouillaude, S. Sepulchri abbate. Prælaturam dimisit sub onere pensionis 4000 libr. et obiit 1 die maii 1757. — LV. Augustinus Bernard, nominationem regiam 1 apr. 1753 adeptus est, benedictionem vero 25 junii ejusdem anni ab abbatibus Laudensi, S. Auberti et S. Sepulchri, e vita obiit 16 martii 1759.

LVI. Petrus Ruffin, Cameraci natus 12 apr. 1704, vitam monasticam professus est Valcellis 29 dec. 1726, dignitatem abbatialem 22 julii 1759 obtinuit, in munere constituitur 17 nov. seq. et ad Deum migravit 7 apr. 1780. Scientiarum ac humaniorum litterarum zelator peritissimus Valcellensem bibliothecam non parum ampliavit. Vid. Acta Soc. æmul. Camerac. 1820. 161.

LVII. Alexander Peuvion, Insulensis, inauguratur abbas 26 julii 1780. Moritur in exilio Francofurti-ad-Mœnum, 10 decembris 1797, ætatis suæ 62.

teur de Quebec, le bénit le 4 mai. *Ici s'arrête le Gall. Christ.* Cet abbé est mort le 19 févr. 1723.

LIII. Gérard Wartelle, nommé par le roi le 2 avril 1723, mis en possession le 23 mai suiv. par M. de Mornay, coadjuteur de Quebec, fut commis successivement par les abbés de Citeaux et de Clairvaux, à la visite des abbayes de Beaupré, Biache et Marquette. Il mourut le 31 janvier 1741.

LIV. Bruno Platel, que le roi nomma abbé de Vaucelles, le 28 avril 1741, fut installé le 16 juillet suivant par Dom Pouillaude, abbé du St.-Sépulchre. Il se démit en mars 1753, moyennant une pension de 4000 livres, et mourut le 1.er mai 1757. — LV. Augustin Bernard, nommé le 1.er avril 1753, béni le 25 juin par les abbés de Loos, de St.-Aubert et du St.-Sépulchre, est mort le 16 mars 1759.

LVI. Pierre Ruffin, né à Cambrai le 12 avril 1704, fit profession à Vaucelles le 29 décembre 1726, fut nommé abbé de cette maison le 22 juillet 1759; installé le 17 novembre suiv., il mourut le 7 avril 1780. Ami éclairé des sciences et des bonnes lettres, il avait beaucoup enrichi la bibliothèque de l'abbaye. V. *Notice sur l'abbé Ruffin*, par Pascal Lacroix, *Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, 1820. 161.

LVII. Alexandre Peuvion, né à Lille, est installé le 26 juillet 1780. Il meurt en exil à Francfort-sur-le-Mein, le 10 décembre 1797, âgé de 62 ans.

FONTINELLENSIS PARTHENON.

Fontinella, seu B. M. de Fonte, Camber. abbati subjecta sub Claravalle, est abbatia virginum ord. Cist. prope Valenc. cujus primæ fundatrices fuere Johanna et Agnes sorores germanæ, filiæ nobilis equitis Hellini de Alneto: quæ cum essent Begguinæ, suis sumtibus, anno circiter 1212, oratorium fundarunt in honorem B. Virginis, juxta fontem nostræ Dominæ ad Petras (unde Fontinella vocatum) non longe a Scaldi fluvio, via qua itur Cameracum et una circiter leuca Valencenis. Sed cum multæ virgines eo confluerent, an. 1216, ad locum viciniorem Scaldi, quem hodieque incolunt, permissu abbatis Crispiniensis sese transtulere, eodemque ipso an. Cisterciense institutum amplexæ sunt, cum nulli certæ antea regulæ monasticæ nomen dedissent, annuente

FONTENELLES.

Fontenelles ou N. D. de la Fontaine, abbaye de femmes de l'ordre de Citeaux, soumise à l'abbé de Cambron, sous l'autorité de Clairvaux, eut pour fondatrices deux sœurs, Jeanne et Agnès, filles d'Hellin d'Aulnoy, noble chevalier. Ces sœurs, d'abord béguines, érigèrent vers 1212, à leurs frais, un oratoire en l'honneur de la Ste. Vierge, vers la Fontaine N. D. aux Pierres (d'où le nom de Fontenelles,) non loin de l'Escaut, à une lieue de Valenciennes, sur la route de cette ville à Cambrai. Mais beaucoup de jeunes vierges, s'étant jointes à elles, elles s'établirent en 1216, avec l'agrément de l'abbé de Crespin, plus près de l'Escaut, au lieu qu'elles habitent aujourd'hui, comme elles ne suivaient jusqu'alors aucune règle, elles adoptèrent celle de Citeaux en juin 1218, moyennant la permission d'Arnaud, abbé

[1] Son épitaphe mutilée a été retrouvée en 1839, par mon ami, feu M. Delcroix; elle était ainsi concue « D. O. M. Hic jacet reverendus admodum domnus D. Andreas Beauvillain, hujus cœnobii Valcellensis abbas quinquagesimus primus, implantandis undequaque quam plurimis arboribus. . . . .

Digitized by Google

de Citeaux, et de Guillaume, abbé de Clairvaux. Parmi les femmes illustres qui habitèrent ce couvent, on voit briller surtout Jeanne de Valois, sœur du roi Philippe VI, qui en 1337 devenue veuve de Guillaume le Bon, comte de Hainaut, s'y retira après avoir renoncé aux vanités du siècle et voulut y être constamment la dernière de toutes. Elle y mourut saintement le 7 mars 1340, et eut sa sépulture dans le chœur. Il faut nommer encore Isabelle, sa fille, femme de Robert, comte de Namur, et Anne de Bavière, fille de l'empereur Louis et de Marguerite comtesse de Hainaut.

SÉRIE DES ABBESSES.

I. Havide de Condé siégeait en 1216, suivant Vinchant, lorsque les religieuses embrassèrent l'institut de Citeaux, résolution qu'elle-même ratifia en 1228. En septembre 1228, l'abbesse H. vendit à l'église de Vicogne cinq huitelées de terre, au prix de 5 livres de monnaie blanche, dont elle acheta une autre terre plus utile à son couvent. Elle atteignit l'an 1232.

II. Alix I fut transférée en 1242 à l'abbaye du Jardinet près Walcourt. — III. Marie I, de Sanguin, mourut en 1271. C'est sans doute la même que M. qui en 1250 vendit quelques revenus à l'église de Vicogne, et en 1255 fit un échange avec la même abbaye.

IV. Sapience de Pute, 1279. — V. Marguerite, 1288. — VI. Alix II, 1309. — VII. Isabelle I, Taisniers. — VIII. N. de Sars, 1331. — IX. Agnès de Marlis, 1338. — X. Isabelle de Prische, abdiqua en 1348. — XI. Marguerite de Saint-Guislain, 1368. — XII. Marguerite III, de Bavai, 1375. — XIII. Jeanne I, Lamelin, 1390. — XIV. Marie II, d'Ath, dite Anoye, 1408. — XV. Jeanne II, Bernière, 1415. — XVI. Agnès II, le Cambgeur, dite Lamelin, 1418. — XVII. Hélène I, le Cambgeur Lamelin, renonça en 1454. — XVIII. Marie III d'Ollie, 1461. — XIX. Marie IV, Roesne, abdiqua en 1479. — XX. Marguerite IV, Gervaise, abdiqua, 1502. — XXI. Jeanne III, Gervaise, nièce de la précédente, 1516. — XXII. Jeanne IV, d'Escarmaing se démit en 1534. — XXIII. Hélène II, de Courières, morte en 1557. — XXIV. Anne de Failly, 1562.

XXV. Marie V, le Poivre, sous laquelle en 1566 ou 1567, 6 janvier, le monastère fut tellement dévasté par les hérétiques que les religieuses furent contraintes de se retirer dans d'autres couvents jusqu'en 1578, époque où

Adamo Cisterc. abbate hoc anno mense decembr. et Radulpho Claravallensi an. 1218, mense junii. Cæterum inter nobiles feminas, quæ hunc Parthenonem incoluere, elucet imprimis Johanna de Valois soror Philippi VI, Francorum regis, quæ viro suo Guillelmo Bono, Hannoniæ comite orbata, an. 1337, abjectis sæculi pompis huc sese contulit, ubi cum se omnium minimam semper exhibuisset, pie defuncta 7 martii 1340, in choro meruit habere sepulturam. Addenda et ipsius filia Isabella uxor Roberti Namurc. necnon Anna Bavara Ludovici imperat. et Margaretæ comitissæ Hannoniæ filia [1].

ABBATISSARUM ORDO.

I. Havidis de Condé, si Vinchantio fides habenda, præerat anno 1216, quando moniales Cisterciense institutum amplexæ sunt, quod quidem ipsa ratum habuit anno 1228. Eodem anno 1228, mense septembri, H. abbatissa vendit ecclesiæ Viconiensi quinque *octoliatas* terræ, prætio 15, librarum albæ monetæ, quibus aliam terram ecclesiæ suæ utiliorem comparavit. Assecuta est annum 1232.

II. Alix I, ad abbatiam Jardineti prope Walcourt traducta fuit an. 1242. — III. Maria I, de Sanguin, decessit an. 1271 : hæc est haud dubie M. quæ an. 1250, quosdam redditus ecclesiæ Viconiensi vendidit, et 1255, cum eadem ecclesia permutationem fecit.

IV. Sapientia de Pute, 1279. — V. Margareta I, 1288. — VI. Alix II, 1309. — VII. Isabellis I, Taisniers, 1321. — VIII. N. de Sars, 1321. — IX. Agnes I, de Marlis, 1338. — X. Isabellis II, de Priche cessit an. 1348. — XI. Margareta II, de Saint-Ghislain, 1368. — XII. Margareta III, de Bavay vel de Bavas, 1375. — XIII. Johanna I, Lamelin, 1390. — XIV. Maria II, d'Ath dicta Anoye, 1408. — XV. Johanna II, Bernière, 1415. — XVI. Agnes II, le Cambgeur, dicta Lamelin, 1418. — XVII. Helena I, le Cambgeur Lamelin cessit an. 1454. — XVIII. Maria III, d'Ollie, 1561. — XIX. Maria IV, Roesne abdicavit, 1479. — XX. Margareta IV, Gervaise, cessit, 1502. — XXI. Johanna III, Gervaise, neptis præcedentis, 1516. — XXII. Johanna IV, d'Escarmaing, onus abbatiale demisit, 1534. — XXIII. Helena, II, de Courieres, obiit 1557. — XXIV. Anna de Failly, 1562.

XXV. Maria V, le Poyvre, sub qua 1566, monasterium ab Hæreticis pene totum destructum fuit, adeo ut sacræ virgines in alienis Parthenonibus coactæ fuerint habitare, usque ad an. 1578, quo ad suum apud Valencenas

[1] Gilles L'Olivier et Augustin Bourdier, tous deux religieux de Cambron, ont composé une histoire du couvent de Fontenelles, sous ce titre : Recueil de l'origine et fondation de l'abbaye de Fontenelles, avecq les sépultures, épitaphes et armoiries qui solloyent estre en ladicte abbaye, ms. in-folio de 80 pp. à la bibliothèque de Cambrai, n.° 606. Autre copie de 76 p. avec blasons et continuation jusqu'en 1790, dans la belle biblioth. de M. A. Dinaux ; une autre enfin, dans celle de M. Aimé Leroy. » Voyez aussi sur l'abbaye de Fontenelles, un article curieux et instructif de M. Arthur Dinaux, *Archives du Nord*, nouvelle série, I. 496 519.

Digitized by Google

hospitium regressæ sunt, et tandem an. 1612, ad suum Fontenellense monasterium. Cessit Maria anno 1607, ac biennio post decessit 4 aprilis.

XXVI. Barbara de Blocquel obiit mense maio an. 1609, cum opinione sanctitatis. — XXVII. Catharina le Moisne, 1612. — XXVIII. Ludovica de Barbaise, 1644, post quam diu vacavit abbatia. — XXIX. Bernarda Vantor, Insulensis. — *XXX. Maria de Marbaix, mortua die 15 nov. 1686. — *XXXI. Anna Dufresne, e vivis sublata 12 januarii anni 1704. — XXXII. Agnes de Courouez, vel D'Escourouez 22 martii 1704, ex antiqua familia hodiernæ Aquitaniæ. *Hic sistit Gall. Christ.* — XXXIII. Angelica I, Cabus, Cameracensis, nominata a Ludovico XIV, die 4 aug. 1735. — XXXIV. Victoria Dehaut, 1764, nata ex proxeneta telarum tenuissimarum, vix apparuit et jam amplius non erat. — XXXV. Angelica II, Bonnaire possessionem iniit 17 martii 1765. — XXXVI. Philippina Farez, defuncta 5 aug. 1793.

elles rentrèrent dans leur refuge de Valenciennes. Elles ne revinrent à Fontenelles qu'en 1612. Marie qui avait abdiqué en 1607, mourut deux ans après, le 4 avril.

XXVI. Barbe de Blocquel mourut au mois de mai 1609, en odeur de sainteté. — XXVII. Catherine le Moisne, 1612. — XXVIII. Louise de Barbaise, 1644. L'abbaye fut ensuite longtemps vacante. — XXIX. Bernarde Van Torre, de Lille. — * XXX. Marie de Marbaix, morte le 15 nov. 1686. — XXXI. Anne Dufresne, décédée le 12 janvier 1704. — XXXII. Agnès des Courouez, 22 mars 1704, d'une ancienne famille de Guyenne. *Ici s'arrête le Gall. Christ.* — XXXIII. Angélique I, Cabus, de Cambrai, nommée par Louis XIV le 4 août 1735. — XXXIV. Victoire Dehaut, 1764, fille d'un courtier de batiste de Valenciennes, ne fit que paraître et disparaître. — XXXV. Angélique II, Bonnaire, mise en possession le 17 mars 1765. — XXXVI. Philippine Farez, morte le 5 août 1793.

LAUS BEATÆ MARIÆ.

Laus B. Mariæ, Cisterciensis ordinis, e linea Clarævallis, abbatia virorum, fundatur ad amnem nomine Duplam-Superiorem primo ab Insulensi urbe lapide, circa an. 1146, a Theoderico Elsatio et Sibilla ejus conjuge Flandriæ comitibus. Ac de anno quidem constat ex charta anni 1147, in vigilia Pentecostes apud Miræum notit. eccl. Belgii pag. 395, de fundatoribus autem ex charta ipsorummet data 1152, quæ ex notitia abbatiarum ordin. Cisterc. in Belgio, p. 36, eruta, in appendice Gall. Christ. refertur. Item quoque confirmant litteræ Philippi Flandriæ comitis an. 1176, prædictas Theoderici patris sui litteras approbantis, apud Miræum ibidem, p. 396. Cæterum ordinarius in Laude monachorum numerus plus minusve quinquagenarius est. Abbatis vero curæ sex monialium cœnobia commissa sunt; scilicet B. Mariæ de Braëlla, vulgo Annay juxta Leudium in Artesia; B. Mariæ de Saliceto prope Tornacum, utrumque de linea Cistercii; B.M. de Virgulto Duacum inter et Cameracum; B. M. de Monte Aureo, vulgo *Wevelghem* juxta Menenas; B. M. de Reclinatorio, prope Insulas; B. M. de Honore, prope Duacum. Quatuor hæc ultima monasteria de linea sunt Claræ-vallis. Insuper abbas Laudensis xenodochiorum Comitissæ, ut vocant, Insulis et in Seclinio perpetuus est provisor, ac privilegiorum monialium Abbatiolæ, ord. S. Dominici apud Insulas, a sede apostolica conservator delegatus [1].

LOOS.

Loos Notre-Dame, ordre de Citeaux, fille de Clairvaux, est une abbaye d'hommes, fondée sur la Haute-Deûle, à une lieue de Lille vers 1146 par Thierri d'Alsace, comte de Flandre, et par Sibille, sa femme. Cette date est constatée par une charte de 1147, insérée dans Aub. Le Mire, *Notit. eccl. Belg.* 395. Quant aux noms des fondateurs, on les trouve dans une charte de 1152, tirée de la notice des abbayes cisterciennes aux Pays-Bas, p. 36, et rapportée dans les Preuves du *Gall. Christ.* 1176, le comte Philippe d'Alsace confirme la fondation par les lettres qui approuvent celles de son père. Le Mire, ibid. 396. Le nombre ordinaire des religieux de Loos était de cinquante environ. L'abbé avait sous sa direction six maisons de femmes, savoir : Notre-Dame de Braelle ou Annay près de Lens; Notre-Dame du Sauchois près de Tournai, toutes deux filles de Citeaux; Notre-Dame du Verger, entre Douai et Cambrai; Notre-Dame du Mont d'or ou Wevelghem, près de Menin : Le Repos-Notre-Dame, ou Marquette près de Lille, et enfin l'Honneur-Notre-Dame ou Flines, près de Douai; ces quatre dernières abbayes sont de la filiation de Clairvaux. L'abbé de Loos était en outre proviseur perpétuel des hôpitaux dits Comtesse, à Lille et à Seclin, et conservateur, délégué de la part du St.-Siége, des priviléges des religieuses de l'Abbiette, ordre de St.-Dominique, à Lille.

[1] M. Lucien de Rosny a publié : *Histoire de l'abbaye de N. D. de Loos*, in-8° de 160 p., fig. Lille 1837. Cet opuscule offre de l'intérêt; mais il n'est pas exempt d'erreurs.

Digitized by Google

LISTE DES ABBÉS.

I. Le B. Jean I, envoyé vers 1149 par son maître, S. Bernard, pour régir l'abbaye de Loos, mourut saintement en 1161. Le ménologe de Cîteaux fait mention de lui au 20 juin.

II. Samuel est cité comme témoin dans la transaction passée en 1166 entre les abbés des Dunes et de Berghes, par l'arbitrage de Milon, évêque de Térouane. Il rendit l'âme à Dieu le 22 juin 1187. Cependant on ne lui donne ordinairement que 23 ans d'administration.

III. Simon est témoin en 1197 dans les lettres de Bauduin, comte de Flandre et du Hainaut. Il est cité en 1201 dans le 3e cartulaire de St.-Bertin; enfin comme Simon, sans la permission du père abbé, s'était mis en route pour la Palestine avec Philippe, comte de Flandre, le chapitre général lui infligea une punition. Dans la suite, avec l'agrément de ce même chapitre, à la prière de Bauduin, plus tard empereur de Constantinople, il partit pour la Palestine; mais il mourut le 8 juillet 1204, après 21 ans d'administration. C'est ainsi qu'on le lit dans la *Constantin. Belgic.* du père d'Oultreman, page 201 : « le chagrin des princes fut encore augmenté » par la mort de l'abbé de Loos de l'ordre de » Cîteaux, près de Lille en Flandre. Il fut vi- » vement regretté de tous parce qu'il avait été » fort utile à tous par son exemple et par ses » conseils. »

IV. Etienne se montra plein de courage et de fermeté contre ceux qui voulaient envahir les biens du monastère : il fut élu arbitre avec G. abbé de Foigny et R. abbé de Valloires, dans un accord passé entre l'abbé de Clair-Marais et l'abbesse des Dunes. Ce fut sous son administration que Gérard d'Alsace, fils du comte Thierri, fondateur du monastère, après avoir été prévôt de St.-Pierre à Lille, et de St.-Donatien à Bruges, aussi bien que chancelier de Flandre, se fit novice dans l'abbaye et mourut pendant son noviciat le 9 des cal. de février, comme nous le lisons dans l'obituaire. Etienne mourut, après 4 années de prélature, le 7 mars 1207.

V. Jean II, de Warneton, surnommé l'Agneau, à cause de l'intégrité de sa vie et de la douceur de son caractère, est nommé dans une charte de Braelle, en 1207 et 1210; il mourut le 25 novembre 1223.

SERIES ABBATUM [1].

I. B. Johannes I, a magistro suo S. Bernardo e Clara-valle ad abbatiam Laudis regendam missus circa an. 1149, beato fine quievit an. 1161, de quo, die 20 junii in menologio Cisterciensi.

II. Samuel, anno 1166, testis nominatur in transactione Dunensem inter et Bergensem abbatos, sequestro Milone episcopo Morinensi. Ad cœlos evolasse dicitur 25 junii an. 1187, cui tamen vulgo nonnisi 23 [2] anni regiminis tribuuntur.

III. Simon testis est an. 1197, in litteris Balduini Flandriæ et Hannoniæ comitis. Reperitur etiam an. 1201, in tertio chartulario S. Bertini. Porro cum iste abbas prius absque licentia patris abbatis in Palæstinam cum Philippo Flandriæ comite profectus esset, capitulum generale ei pœnam inflixit; qui deinde cum ejusdem capituli venia, rogatu Balduini, postea imperatoris Constantinopolitani, Palæstinæum iter aggressus, obiit an. 1204, 8 julii, cui proinde perperam assignantur anni 21 regiminis [3]. Ejus ita meminit reverend. Pater d'Oultreman in sua Constantin. Belgica, pag. 201. « Hunc principum » mœrorem porro auxit Laudensis cœnobii » Cisterc. ord. prope Insulas Flandriæ abbatis » obitus, toti societati importunus, utpote cui » virtutum exemplo juxta et concilio vivens non » parum profuerat. »

IV. Stephanus, vir animo fortis ac strenuus adversus bonorum monasterii invasores eligitur arbiter cum G. Fusniacensi et R. Balantiarum abbatibus inter Clarum-mariscum et abbatiam de Dunis. Eo regente anno 1205, vixit Gerardus Elsatius, filius comitis Theoderici fundatoris, qui cum esset præpositus ecclesiæ S. Petri Insulis, et S. Donatiani Brugis necnon et Flandriæ cancellarius; in hoc monasterio factus est novitius et in habitu novitii mortuus IX calend. febr. ut in obituario legitur. Sedit vero Stephanus annis quatuor, ac deinde e vita excessit die 7 martii anno 1207.

V. Johannes II, de Warneton, *Agninus* ob vitæ integritatem et animi mansuetudinem nuncupatus, reperitur in cartulario Braellensi annis 1207 et 1210. Vivere desiit 25 novembris 1223.

[1] Plusieurs documents manuscrits ont été consultés par nous pour la révision de cette chronologie de Loos; nous avons surtout fait usage des travaux de Michel Gouselaire et d'Ignace Delfosse, dont il sera question ci-après.

[2] Voici les vers anciens où cette prélature de 23 ans est consignée :

Rexit post Samuel fratres dulcissimus ut mel.
Hic claustrum dotat, verisque bonis opulentat.
Abbatisavit tribus annis vi quoque ginti.

[3] Ce calcul, fautif sans doute, a pour base le catalogue métrique des abbés qui s'exprime ainsi :

Abbas sum Simon, qui gliscens cernere sion,
Hierusalem migro comiti famulando Philippo,
Annis præsedi viginti pastor et uno.

Digitized by Google

VI. Guillelmus I, de Carnin, navim ecclesiæ aliaque nonnulla ædificia construxit. Sub eo vixit an. 1248, D. Laurentius de Hispania ejusdem cœnobii monachus, qui prius fuerat dominus Dunkerkæ. Interfuit cum episcopis ac cæteris provinciæ abbatibus, quando capsa reliquiarum S. Huberti solemniter reserata fuit; ac denique vitam cum morte mutavit an. 1251, die 30 dec.

VI. Guillaume I, de Carnin, agrandit l'église d'une nef, et fit élever plusieurs autres édifices. En 1248, sous sa prélature, Don Laurent d'Espagne, qui avait été seigneur de Dunkerque, était religieux du monastère. Cet abbé assista avec des évêques et d'autres abbés de la Province, à l'ouverture solennelle de la châsse de St.-Hubert. Il mourut le 30 décembre 1251.

VII. Laurentius de Thoralto 1261, sub cujus regimine, anno videlicet 1266, Arnoldus de Villari Laudensis monachus, factus est abbas Clari-Marisci. Defunctus est Laurentius anno 1269, 16 novembris, cum biduo ante dignitati nuntium remisisset.

VII. Laurent de Thorout, 1261 : C'est sous lui et probablement en 1266 qu'Arnold de Villers, moine de Loos, fut fait abbé de Clair-Marais. Laurent mourut le 16 novembre 1269; il avait abdiqué 2 ans auparavant.

VIII. Johannes III, de Fresnoy [1], abbatiali potitus dignitate annis decem, obiit 5 jan. 1279. Aliquandiu vero novitium habuit Nicolaum de S. Brixio, antea Cisoniensem abbatem, sed hic non perseveravit.

VIII. Jean III, de Fresnoy, fut abbé pendant 10 ans, et mourut le 5 janvier 1279 : il eut quelque temps pour novice Nicolas de St.-Brice, auparavant abbé de Cysoing, et qui ne tarda point à quitter le monastère.

IX. Nicolaus I, ab Auchy, consilio et arte præcipuus, chorum et collateralia sacella perfecit; annis decem præfuisset, naturæ debitum solvit 1289, 6 febr.

IX. Nicolas I d'Auchy, homme prudent et habile, acheva le chœur et les chapelles collatérales : il paya le tribut à la nature après 10 ans d'administration, le 6 février 1289.

X. Robertus de Englos, nobili prosapia ortus, an. 1290, dominica ante festum omnium sanctorum Michaëli episcopo Tornacensi juravit obedientiam. Mortuus est sub finem an. 1304. — XI. Eustachius vix annum unum in prælatura explevit; obiit enim sub finem anni 1305, aut sub initium sequentis. — XII. Johannes IV, annis quinque magna cum laude gubernavit. — XIII. Hugo, *Li pers de Englos*, natus ex Johanne et Juliana nobilibus parentibus, qui sepulturam in cœnobio Laudensi acceperunt, fatis concessit exeunte anno 1332, die 1 aprilis [2]. — XIV. Guillelmus II, le Toillier, Insulensis, unico præfuit anno, defunctus scilicet 22 febr. 1333. Vixit autem circa hoc tempus Johannes de Watrelos Visoniensis, seu Viseensis in Lusitania episcopus ex monacho Laudensi, qui quidem obiit III idus junii, sed anno incerto.

X. Robert d'Englos, issu d'une illustre famille, 1290; le dimanche qui précéda la fête de tous les Saints il jura obéissance à Michel, évêque de Tournai : il mourut sur la fin de l'an 1304. — XI. Eustache fut abbé à peine pendant une année : il mourut à la fin de 1305, ou au commencement de 1306. — XII. Jean IV gouverna 5 ans avec beaucoup d'habileté. — XIII. Hugues Li Pers d'Englos, fils de Jean et de Julienne, tous deux très-nobles, ensevelis dans le Monastère de Loos, mourut à la fin de l'année, le 1 avril 1332. — XIV. Guillaume II, Le Toillier, de Lille, ne siégea qu'un an et mourut le 22 février 1333. Vers ce temps vivait Jean de Watrelos, né à Viseu, en Portugal, qui fut fait évêque après avoir été moine de Loos et mourut le 3 des ides de juin, l'on ne sait en quelle année.

XV. Johannes V, le Cuvelier, Insulensis, adfuit an. 1345, electioni Jacobi de Mintke in abbatem Clari-Marisci. Vitam clausit an. 1351, prælaturæ 19, die 16 martii. — XVI. Theobaldus sacræ theologiæ doctor et in collegio Parisiensi vulgo Bernardinorum dicto professor, promisit obedientiam Philippo episc. Tornac. Mortalitatem exuit an. 1355. — XVII. Ægidius de Gamans, nobilis Insulanus, ex procuratore cœnobii, dignitatis abbatialis apicem consecutus, eidem Philippo episcopo fidem juravit. Migravit a sæculo 1374, XI sept. sub quo Rogerius de Cortraco, monachus Laudis, erat totius ordinis procurator generalis, tempore Gregorii

XV. Jean V, le Cuvelier, assista en 1345 à l'élection de Jacques de Mintke, abbé de Clair-Marais. Il mourut le 16 Mars 1351, 19e de sa prélature. — XVI. Thibauld, docteur en théologie et professeur au collége des Bernardins à Paris, promit obéissance à Philippe, évêque de Tournai : il mourut en 1355. — XVII. Gilles de Gamans, noble lillois, d'économe devint abbé et jura fidélité au même Philippe, évêque de Tournai. Il mourut le 11 septembre 1374. De son temps Roger de Courtrai, moine de Loos, était procureur-général de l'ordre, sous le pontificat de Grégoire XI, qui siégeait à Avignon. — XVIII. [Nicolas II, Malloen, de Bruges, de

[1] Fresnoy, près d'Hénin-Liétard.

[2] En 1332, l'année, d'après le calendrier de Cambrai, suivi dans tous les Pays-Bas, finissait le 5 avril, veille de Pâques.

Digitized by Google

moine des Dunes fut fait abbé de Loos, en 1378. De concert avec Gérard de Zype, abbé de Baudelo, il confirma, au nom de l'abbé de Clairvaux, l'accord passé entre le monastère des Dunes et Robert et Louis de Namur. Il mourut le 21 novembre 1387.

XI, qui tunc Avenione morabatur. — XVIII. Nicolaus II, Malloen, Brugensis, ex monacho Dunensi assumtus est in abbatem Laudensem. Hic an. 1378, cum Gerardo de Zype abbate Bodeloensi concordiam inter Dunense monasterium ac dominos Robertum et Ludovicum Namurcenses initam, nomine abbatis Claræ-vallis confirmavit. Morte sublatus est 21 nov. 1387.

XIX. Jacques I, de Crissembien, issu d'une noble famille de Tournai, commença à bâtir un plus grand clocher. Sous son administration vécurent Arnold Darré, qui de prieur de Loos fut élu abbé de Vaucelles et Philippe de Fontaines, moine de Loos, docteur en théologie et procureur-général de l'ordre, qui fut dans la suite abbé de Maroilles, et enfin abbé de Clairvaux. Jacques mourut le 29 Mai 1433.

XIX. Jacobus I, de Crissembien, nobili familia Tornacensi natus, majus campanile inchoavit; sub quo vixerunt Arnoldus Darré ex priore Laudensi electus abbas de Valcellis, et Philippus de Fontanis, Laudensis monachus, theologiæ doctor totiusque ordinis procurator, tum abbas Maceriarum, ac tandem Claræ-vallis archimandrita. Vivendi finem fecit Jacobus 29 maii an. 1433.

XX. Olivier le Micquiel ou le Moine acheva de bâtir le grand clocher : il mourut le 24 mai 1445. — XXI. Jacques II, Six, répara le monastère et la chapelle qui tombaient en ruines. Il assista le 23 mai 1458 à l'ouverture du sarcophage de St. Piat et reçut une dent du saint martyr, que l'on conserve encore au monastère dans un reliquaire d'argent. Il admit à la profession Jean d'Espinoy, qui fut dans la suite abbé de Vaucelles, et Jean le Fel docteur en théologie, et ensuite abbé du Val N. D., et plus tard de Chaalis près Senlis. Jacques mourut le 15 septembre 1460, 15e de sa prélature. — XXII. Liévin le Maire ou le Mesre mourut le 12 mai 1464.

XX. Oliverius Le Micquiel *al.* Le Moisne majus campanille perfecit. Moritur 24 maii 1445. — XXI. Jacobus II, Six, cœnobii rimas templique ruinas opportune reparavit. Adfuit anno 1458, die 23 maii, quando sarcophagus sancti Piati apertus fuit, ejusdemque S. Martyris dentem unum obtinuit, qui etiamnum in argentea theca religiose in monasterio asservatur. Admisit ad professionem Johannem d'Espinoy, postmodum abbatem Valcellensem, et Johannem le Fel sacræ theologiæ doctorem, abbatem primo Vallis B. Mariæ, ac deinde Caroli-Loci prope Silvanectum. Obiit Jacobus an. 1460, prælaturæ 15, ac die 15 septemb. — XXII. Livinus le Maire, *al.* le Mesre, fato eripitur 12 maii 1464.

XXIII. Pierre I, du Bois, vicaire-général en plusieurs provinces, plaça des moines à l'abbaye du Jardinet d'où il fit sortir les religieuses : il fut chapelain honoraire du duc et de la duchesse de Bourgogne qui demeuraient à Lille. Enfin cet illustre abbé, qu'on ne pourrait assez louer, se démit de sa dignité trois ans avant sa mort, ou, selon d'autres, l'année même de sa mort en 1490. Voici son épitaphe :

XXIII. Petrus I, de Bosco, per plurimas provincias vicarius generalis, e Jardineto pulsis monialibus monachos subrogavit. Duci ac ducissæ Burgundiæ apud Insulas commorantibus sacellanus fuit ad honores. Demum vir iste nunquam nimis laudandus, sua se sponte dignitate exuit, aliis triennio ante obitum, aliis ipso sui obitus anno 1490. Ejus sarcophago adscriptum est hoc epitaphium [1].

XXIV. Michel Requillastre, de Lille, savant docteur en théologie, se fit une si haute réputation de sagesse que Charles VIII, roi de France, frappé de son mérite, l'appela en France pour réformer l'ordre tout entier. Il assista au chapitre général qu'en 1493 le roi fit tenir à cet effet à Paris, au collége de St.-Bernard. Enfin il dirigea la communauté pendant 22 ans à la grande satisfaction de tous; et il avait presqu'atteint l'âge de 80 ans lorsqu'il abdiqua entre les mains des supérieurs en 1511. On lui permit de se choisir un successeur; après quoi, il vécut encore 8 ans, dégagé de tout soin jusqu'à 1519 ou 1520, d'après le nouveau calendrier, époque où il reçut du Seigneur la récompense de ses travaux, le 12 février, jour de la Sexagésime.

XXIV. Michaël Requillastre, Insulensis, sacræ theologiæ doctor eximius, tantam sibi apud omnes, ipsumque Francorum regem Carolum VIII, sapientiæ laudem demeritus est, ut ad reformationem totius ordinis, accitus sit in Gallias a rege. Adfuit interea capitulo generali, quod idcirco rex an. 1493, jussit haberi Parisiis in collegio S. Bernardi. Denique suum regimen, gratulantibus omnibus et plaudentibus produxit ad annos 22, cumque jam pene octogenarius esset, illud in manibus superiorum deposuit an. 1511. Attamen sibi successorem elegit ex concessione conventus, quo facto, curarum liber vixit octo insuper annos, ad annum scilicet 1519, seu 1520, ex nova computandi ratione, quo præmia laborum a Deo meruit accipere, dominica Sexagesimæ, februarii die duodecima.

[1] Hic jacet piæ memoriæ domnus Petrus, hujus monasterii abbas XXII, religionis zelator ardentissimus, qui anno administrationis XXVI senio fractus cessit, anno 1490. La date de sa mort est marquée au 29 novembre.

Digitized by Google

XXV. Dionysius I, de Bauvin, Insulensis, dignum se qui tanto viro succederet anno 1511, factis comprobavit; nam et sacellum S. Bernardi in ecclesia construxit, summisque expensis refugium apud Insulas a fundamentis erexit; qui tandem senio fractus coadjutorem, an. 1540, obtinuit a summo pontifice pronepotem, elapsoque biennio totam ei commisit administrationem. E vivis abiit die XI junii 1546 [1].

XXVI. Dionysius II, de Watrelos, annos tantum 26, natus erat, quando prælaturæ particeps ab avunculo creatus est. Statim vero tres domos juris monasterii apud Insulas igne consumtas reædificavit, sed præmatura morte correptus est 18 febr. [2] 1545.

XXVII. Johannes VI, Mariage, Insulensis, primus citra electionem a Carolo V imperatore designatus abbas, primus etiam pravæ administrationis culpa notatus est. Eo quippe regente, monasterii census distracti, ac regularis observantia non mediocriter læsa. Obiit 2 oct. an. 1557, regiminis XI.

XXVIII. Franciscus I, Van Abeel, patria Flander, vir bonus et pius, ex monacho Baudeloensi fit abbas nominatione principis; sed cum coercendis introductis decessoris negligentia corruptelis impar sibi videretur, prælaturæ onus abjecit die 16 martii an. 1565. Transiit vero ad meliorem vitam 5 julii 1573.

XXIX. Franciscus Mommal, ortu Namurcensis, primum fuit Moliniensis monachus, tum Laudensis stabilitus, deinde apud Marquettam confessarius, ac denique Laudensis abbas ex placito Philippi II, Hispaniarum regis. Hic longiori vita dignus in temporalibus œconomiam ac in spiritualibus observantiam regularem restituit, quem mors invida rapuit in flore juventutis an. 1575, 19 augusti.

XXX. Petrus II, Carpentier, Basseensis, a tanti decessoris virtute nequaquam degenerem se probavit. Sacellum miraculosæ imaginis B. Mariæ de gratiis dictum, in monasterii vicinia, ad quod etiamnum Insulenses ardentissima devotione concurrunt, ædificavit. Usum mitræ aliorumque pontificalium sibi ac successoribus obtinuit; quibus ornatus et Evangeliorum codicem præ manibus gerens, serenissimorum principum Alberti Austriaci et Isabellæ conjugis, in primo eorum apud Insulas urbem appulsu, sacramentum de servandis patriæ juribus solemniter excepit; tumque principibus et toto

XXV. Denis I, de Bauvin, de Lille, fut en 1511 le digne successeur de ce grand homme, comme ses actes le prouvèrent. Il éleva dans l'église la chapelle de St.-Bernard et fit d'énormes dépenses pour la construction d'une maison de refuge à Lille. Enfin, cassé de vieillesse, il obtint en 1540 du souverain pontife pour coadjuteur son petit-neveu, auquel il confia deux ans après tout le soin de l'administration. Il mourut le 11 de juin 1546.

XXVI. Denis II, de Watrelos, n'avait que 26 ans quand son oncle l'appela au partage de sa dignité. Dès son entrée en charge, trois maisons situées à Lille et dépendantes du monastère ayant été brûlées furent rebâties par ses soins; mais une mort prématurée l'enleva le 18 février 1545.

XXVII. Jean VI, Mariage, de Lille, fut le premier abbé désigné par l'empereur Charles V, sans avoir subi l'épreuve de l'élection, et le premier aussi auquel on reprocha sa mauvaise administration. En effet, sous son gouvernement les revenus du monastère furent détournés, et la règle reçut de graves atteintes. Il mourut le 2 octobre 1557, 11e de sa charge.

XXVIII. François I, Van Abeel, né en Flandre, homme de bien et pieux, d'abord moine de Baudelo, fut nommé abbé par le prince; mais se croyant incapable de réprimer la corruption qui s'était introduite sous son prédécesseur, il déposa le fardeau de sa dignité le 16 mars 1565 et passa à une vie meilleure le 5 juillet 1573.

XXIX. François Mommal, de Namur, d'abord moine de Molines, puis de Loos, ensuite confesseur à Marquette, fut enfin nommé abbé de Loos par décret de Philippe II, roi d'Espagne. Digne d'une vie plus longue, après avoir rétabli l'ordre dans le temporel, et l'observance de la règle dans le spirituel, il mourut à la fleur de l'âge le 19 août 1575.

XXX. Pierre II, Carpentier, de La Bassée, se montra le digne émule de son vertueux prédécesseur. Il éleva non loin du monastère une chapelle dédiée à l'image miraculeuse de N. D de Grâce, encore aujourd'hui célèbre par le nombreux concours des habitants de Lille qu'y amène la plus vive dévotion. Il obtint pour lui et ses successeurs l'usage de la mitre et des autres ornements pontificaux; c'est dans cet appareil et portant dans les mains le livre des Evangiles qu'il reçut solennellement de leurs sérénissimes majestés, Albert d'Autriche et Isabelle son épouse, lors de leur première entrée à Lille, le serment

[1] D. Bauvin prenait pour devise : *Spes pascit egenos* ; son successeur : *Soli Deo Laus* ; J. Mariage : *Fini corona* ; Fr. Van Abeel : *Abies in desertum* : Fr. Mommal : *Veritas filia temporis* ; V. Longuespée : *Laus mea Dominus* ; P. Carpentier : *Laus mea tu es* ; J. Foucart Ier : *Quæ sursum sunt* ; J. Foucart II : *Respice finem.*

[2] On ne sait sur quelle autorité Adrien du Ray et Gouselaire fixent au 18 février la mort de Denis, de Watrelos. Son épitaphe, rapportée par Ign. Delfosse, indique bien positivement le 12 des calendes de février, c'est-à-dire le 21 janvier. Cette épitaphe est ainsi conçue : « Hic jacet piæ memoriæ D. Dionysius Watrelos, hujus loci abbas XXVI, » qui abbatizavit duobus annis, et obiit XII kal. februarii, anno Domini MDXLV. Orate pro eo....

Digitized by Google

de respecter les droits du pays. Cette cérémonie étant terminée, LL. AA., suivies de tout le corps de la noblesse, se rendirent à l'église collégiale où l'abbé célébra la messe pontificalement. Le lendemain, après avoir visité la chapelle de N. D. de Grâce, LL. AA. se rendirent au monastère et honorèrent l'abbé de leur présence. En 1584, il fut délégué, en qualité de commissaire, par Melchisédech, abbé de Vaucelles et vicaire de l'ordre, pour acheter à Courtrai une maison de refuge destinée aux religieuses de Wevelghem, que la fureur des hérétiques avait chassées de leur maison. Le vénérable abbé Pierre Carpentier mourut le 20 août 1606. D. Michel Gouselaire composa ces vers à sa louange :

XXXI. Vincent Longuespée, de Lille, bachelier en théologie, d'abord procureur-général de son ordre en Bohême, puis en cour de Rome, fut ensuite nommé par le chapitre général commissaire, à l'effet d'ériger dans le royaume d'Arragon une nouvelle congrégation. Le roi catholique l'avait mandé par lettres en Espagne et il lui destinait la mitre archiépiscopale. Il n'était pas moins cher au souverain pontife Clément VIII, à toute la cour romaine, ainsi qu'à l'empereur Rodolphe II. Mais à cause de la faiblesse de sa santé il ne put aller en Espagne. Lorsqu'Albert d'Autriche lui eut confié l'abbaye de Loos, il reçut la bénédiction des mains de l'abbé de Citeaux, en présence des évêques et d'une foule de membres de la noblesse. Il mourut le 20 avril 1619, 49e de son âge et 30e de sa profession. Le même D. Michel, moine de Loos, a fait ainsi son éloge :

XXXII. Jean VII Foucart, d'Ath, autrefois secrétaire de l'abbé de Citeaux et professeur de philosophie au collége de St.-Bernard à Paris, puis pendant 11 ans abbé de Nizelle en Brabant, visiteur des monastères de la Pologne, syndic des provinces Belgiques, ensuite vicaire-général, fut enfin nommé à l'abbaye de Loos. Il mourut le 28 janvier 1640. Voici ce qu'en a écrit Dom Michel :

XXXIII. Jean VIII Foucart, neveu du précédent par son père, ayant prononcé ses vœux à Nizelle en 1617, fut transféré le 8 septembre de l'an 1619 à Loos, où il exerça la charge de syndic des provinces de Belgique, et en 1650, celle de

procerum cœtu ad ecclesiam collegiatam convenientibus, ibidem pontificali ornatu missam celebravit. Postridie vero principes visitato B. Mariæ de gratiis sacello ad monasterium Laudis divertere, ipsumque abbatem invisere dignati sunt. Idem anno 1584, commissarius a Melchisedech, abbate Vallis-cellæ et ordinis vicario delegatur ad emendam refugii domum Cortraci pro monialibus de Wevelghem e suo monasterio, hæreticorum injuria, extorribus. Denique obiit Petrus Carpentier venerandus abbas die 20 aug. anno 1606, cujus in laudem D. Michaël Gouselaire hæc panxit : [1]

XXXI. Vincentius Longuespée, Insulensis, sacræ theologiæ baccalaureus, ordinis primum in Bohëmia, tum in curia Romana procurator generalis, ac subinde pro novæ congregationis erectione in regno Arragoniæ commissarius a capitulo generali designatus, et ab ipso rege catholico per litteras in Hispaniam evocatus, qui eidem archiepiscopales infulas destinabat, notus etiam et carus Clementi VIII, summo pontifici, ac toti curiæ Romanæ, necnon et Rodulfo II, imperatori; ob infirmam valetudinem in Hispaniam proficisci non potuit. Porro cum Albertus Austriacus Laudensem ipsi abbatiam contulisset, eidem abbas Cistercii præsentibus episcopis, maximoque nobilium cœtu benedictionem impendit an. 1607[2]. Mortem oppetiit 1619, 20 aprilis, ætatis anno 49, professionis 30, de quo jam laudatus D. Michaël, Laudensis monachus, sic cecinit [3] :

XXXII. Johannes VII Foucart, Athensis, abbati Cisterciensi quondam a secretis, et in collegio S. Bernardi Parisiis philosophiæ professor, inde per annos XI abbas Nizellensis in Brabantia, monasteriorum Poloniæ visitator, provinciarum Belgii syndicus, ac postmodum vicarius generalis, tandemque Laudensis abbas renuntiatus, vita defungitur 28 januarii an. 1640, de quo idem D. Michaël [4] :

XXXIII. Johannes VIII Foucart, alterius cognominis ex fratre nepos, Nizellæ primum emisit vota an. 1617, tum apud Laudem stabilitate donatus 8 sept. 1619, provinciarum Belgicarum syndicus, ac paulo ante obitum vicarius

[1] Inde Petrus senis agmen venerabile lustris
Antistes duxit, nobis pater, hospes egenis,
Cellæ, non aulæ cupidus, qui credita multo
Œconomus prudens ditavit prædia censu.

[2] Parmi les faits nombreux qui honorent Vincent Longuespée, on peut citer la réhabilitation de deux religieuses du Verger, condamnées comme sorcières par la justice d'Arleux. Ses démarches, secondées à Rome par l'illustre cardinal Bellarmin, jésuite, furent couronnées d'un plein succès, et contribuèrent à faire cesser ces déplorables procès de sorcellerie.

[3] Dum fera, Vincenti, rapiunt tibi funera vitam,
Ordinis, heu! nostri vera columna cadit.
Insula te genuit, Germania, Gallia, Roma
Ingenii testes obstupuere tui.

[4] Antea Nizellam, Laudem regit inde Johannes,
Athensis laus magna sibi; quantum arte valeret,
Publica quæ gessit testantur munia templi
Fabrica sacra probat, lustrata Polonia novit.

Digitized by Google

generalis, an. 1650. Michaëlis Gouselaire vota religionis excepit. Hic in diversis parthenonibus confessarius, in cœnobio Laudensi subprior et procurator, ac demum provinciæ Gallo-Belgicæ syndicus generalis a capitulo generali constitutus, scripsit duobus amplis voluminibus historiam chronologicam hujus monasterii, necnon Marquettensis, Flinensis et Virgultensis cœnobiorum. Cumque alia plurima tum egisset tum scripsisset ad bonum commune ordinis et patriæ, decessit an. 1706, 3 decemb. ætatis anno 78, conditus in monasterio Marquettensi, ubi a confessionibus erat. Johannes autem abbas paulo nimiæ cum magnatibus assiduitatis notatus, vivere desiit 22 febr. an. 1654, de quo ista cecinit D. Michaël supra memoratus [1].

XXXIV. Antonius du Quesne, ex Wannebecq, juxta Athum oriundus, a Leopoldo Austriaco, nomine Philippi IV, Hispaniarum regis designatus est successor, sub quo defunctus est die 22 febr. an. 1663. D. Nicolaus Parent, Insulensis, bis officio prioris variisque aliis muneribus cum laude perfunctus, qui e sancti Bernardi scriptis flores innumeros collegit, *Apis mysticæ* titulo donatos an. 1639, Tornacensi prelo supposuit. Cæterum Antonius abbas defecit anno 1669, 10 aug. cujus recte factorum memoria in his versiculis conservatur: [2]

XXXV. Gaspar Taverne, Insulensis, sacræ theologiæ baccalaureus, a rege Francorum Christianissimo nominatus abbas, prodesse magis quam præesse sollicitus fuit. Vitam communem, jejuniorum regularium praxim, perpetuum in refectorio silentium, lanearum tunicarum usum aliaque multa restituit. Collabentia ædificia restauravit, novaque tum in monasterio tum in villis ad ipsum pertinentibus exstruxit. Denique septuagenario major exstinctus est 23 maii anno 1684, ad cujus piam memoriam hos versiculos laudatus D. Mich. Gouselaire scripsit [3].

XXXVI. Albericus Boulit, quem Albertum Boüillet nuntia publica vocant, Condatensis genere, schedula Christianissimi regis Ludov. XIV, evasit abbas, 8 sept. 1684. Scripsit compendium theologiæ regularis et commentarium in regulam S. Patris Benedicti. E vita migravit die 10 junii anno 1704, ætatis suæ 74, quem his versi-

vicaire-général peu de temps avant sa mort. Il reçut les vœux de religion de Michel Gouselaire qui, d'abord confesseur de plusieurs communautés de filles, sous-prieur et procureur dans l'abbaye de Loos, et enfin nommé par le chapitre général syndic général de la province Gallo-Belge, écrivit en deux grands volumes l'histoire chronologique de ladite abbaye, ainsi que des communautés de Marquette, de Flines et de N. D. du Verger. Après avoir agi et écrit dans l'intérêt commun de son ordre et de la patrie, il décéda le 3 décembre 1706, âgé de 78 ans, et fut inhumé dans le monastère de Marquette dont il était confesseur. Quant à l'abbé Jean, blâmé pour son trop d'assiduité auprès des grands, il mourut le 22 février 1654. Voyez ce qu'en a écrit D. Michel déjà cité :

XXXIV. Antoine du Quesne, né à Wannebecq, près d'Ath, fut nommé pour lui succéder par Léopold d'Autriche, au nom de Philippe IV, roi d'Espagne. Sous lui mourut le 22 février 1663 D. Nicolas Parent, de Lille, qui remplit deux fois avec distinction la charge de prieur et divers autres emplois, et qui fit un recueil des plus belles pensées tirées des écrits de St.-Bernard, sous le titre d'*Abeille mystique*. Cet ouvrage fut imprimé à Tournai. Au reste l'abbé Antoine décéda le 10 août de l'an 1669. Le souvenir de ses actions est conservé dans les vers ci-dessous :

XXXV. Gaspar Taverne, de Lille, bachelier en théologie, nommé abbé par le roi très-chrétien, songea moins à commander qu'à se rendre utile. Il rétablit la vie de communauté, la pratique des jeûnes réguliers, le perpétuel silence au réfectoire, l'usage des tuniques de laine et fit d'autres améliorations. Les édifices tombant en ruines furent restaurés, et il en construisit de neufs dans ce monastère et dans les fermes qui en dépendaient. Enfin il mourut âgé de plus de 70 ans, le 23 mai 1684. Michel Gouselaire consacra les vers ci-après à sa pieuse mémoire :

XXXVI. Albéric Boulit, que les gazettes appellent Albert Bouillet, né à Condé, fut promu à la dignité abbatiale le 8 septembre 1684, par ordonnance du roi très-chrétien Louis XIV. Il composa un abrégé de théologie régulière et un commentaire sur la règle de St. Benoît. Il mourut le 10 juin 1704, âgé de 74 ans. Voyez ce que le moine

[1] Postea bis septem patruo non degener annis
Alter Johannes sacras moderatur habenas,
Quem pietas zelusque gradu majore locavit,
Mars tamen imminuit nostros hoc præsule census.

[2] Quinque decemque præest, prodestque Antonius annis,
Quoque gravabatur liberat ære domum.
Par in eo virtus, par experientia rerum,
Par fuit ingenii cum pietate vigor.

[3] Quatuor et denis clavum tenet impiger annis
Gaspar et ædificat tibi virgo Maria sacellum;
Restaurat villas, recipit sine dote juventam,
Communem instituit, proprio procul exule, vitam.

Digitized by Google

tant de fois cité nous a laissé sur sa mémoire.

XXXVII. Ignace Delfosse, de Lille, neveu du précédent par sa mère, fut aussi nommé à l'abbaye de Loos par le très-auguste monarque Louis XIV, la veille de l'Assomption 1704. Il écrivit deux lettres sur la théologie, dans lesquelles il défend avec beaucoup de savoir le traité théologique de son oncle, en butte aux traits de l'envie. Il dirige encore en ce moment sa communauté, donnant tous ses soins à la construction d'une église magnifique. *Le Gall. Christ. ne va pas plus loin.* Cet infatigable abbé mourut le 18 avril 1727. Outre les ouvrages cités ci-dessus, il a composé encore une histoire fort remarquable de son monastère.

XXXVIII. Nicolas Du Beron, de Lille, élu canoniquement le 29 mai 1727, nommé par le roi le 23 août, confirmé le 10 oct. par dom Gossot, abbé de Clairvaux, est installé le 23 du même mois, et enfin béni le 11 janvier 1728, par D. de Brianville, abbé de Clair-Marais. Le 20 avril 1729, il est nommé vicaire-général de l'ordre de Cîteaux, dans les Pays-Bas français. Il meurt le 17 février 1746.

XXXIX. Bernard Chevalier, de Noyelle-Godault, né le 25 mai 1695, profès le 1er novembre 1720, professeur de théologie, maître des novices, sous-prieur, prieur, fut élu ou nommé abbé le 9 avril 1746. Digne d'une vie plus longue, il mourut après dix ans de prélatnre.

XL. Boniface Breton, né à Courrières, le 13 déc. 1701, profès le 27 décembre 1722, sacristain, maître des bois et de la basse-cour, chantre, et enfin receveur, fut nommé abbé le 3 octobre 1756; il acheva l'église commencée par son prédécesseur, et la décora d'une manière très-convenable. Il eut même la gloire de rebâtir toute la maison. Il passa dans un monde meilleur le 22 janvier 1782.

culis celebravit idem monachus supra laudatus [1].

XXXVII. Ignatius Delfosse, Insulensis, decessoris ex sorore nepos, ab eodem augustissimo rege designatus abbas an. 1704, in vigilia Assumtionis [2]. Scripsit duas epistolas theologicas, quibus avunculi cursum theologicum ab æmulis impugnatum doctissime tuetur. Adhuc feliciter præest, templi magnifici constructioni sedulo intentus. *Hucusque Gallia Christ.* Obiit indefessus abbas die 18 april. 1727, non modo libris supra citatis, verum quoque historia sui monasterii [3] copiosa valde commendabilis.

XXXVIII. Nicolaus Du Beron, Insulensis, canonica electione 29 maii 1727 regia nominatione 23 augusti gaudens, 10 oct. a D. Gossot, abbate Claravallensi confirmatus, in sedem inducitur 23 ejusd. mensis, ac tandem 11 januarii 1728 benedicitur a D. de Brianville, Clari-Marisci abbate. Anno 1729, die vero 29 aprilis, totius ordinis cisterc. per Belgium gallicanum vicarius generalis renuntiatus est. Obiit autem 17 februarii 1746 [4].

XXXIX. Bernardus Chevalier, ex Noyelle-Godault, natus 25 maii 1695, professus 1 novemb. 1720, theologiæ professor, novitiorum director, subprior, prior, in abbatem electus seu nominatus est 9 april. 1746. Longiore vita dignus mortem oppetiit, postquam 10 annis præfuisset [5].

XL. Bonifacius Breton, ex Courrières, natus die 13 decembris 1701, professus 27 decembris 1722, sacrista, sylvarum et rerum ruralium præfectus, cantor et receptor, abbas, effectus 3 octobris 1756, ecclesiam a decessore incæptam perfecit et ornatu decentissimo decoravit. Qui imo et totam domum feliciter reædificavit æternitatem ingressus est 22 januarii 1782.

[1] Bis duo lustra sacrum regit Albericus ovile,
Nec sine laude regit : templi claustrique decorem
Diligit et variis ordinatibus instruit aras.
Ipsum dum resonant, agnoscunt organa patrem.

[2] Ce fut pendant la prélature d'Ignace Delfosse, que les alliés assiégèrent Lille en 1708, et y entrèrent par capitulation le 22 octobre. L'abbaye de Loos eut beaucoup à souffrir pendant ce siége, et même depuis. Le prince Eugène de Savoie, le prince Maurice son neveu, le roi de Pologne Frédéric-Auguste et le duc de Marlborough, y prirent tour-à-tour leurs logements.

[3] Cette histoire inédite, en 5 vol. in-4.°, repose à la bibliothèque communale de Lille.

[4] L'éloge de cet abbé est consigné en ces termes dans son billet mortuaire : « Vir integritate vitæ, animi candore, » et morum suavitate spectabilis. Religioni adscriptus virtutis viam celeriter arripuit, in eaque constanter sese exercuit. » Omne tempus ab officiis monasticis reliquum oratione, lectione, scriptione aut manuum labore consumpsit otii per» petuus osor. Superioribus obedientia, fratribus benignitate, omnibus charitate conjunctus fuit. Regimini admotus » nihil de modestia, nihil de mansuetudine, nihil de pietate remisit unquam. Vitæ communis apprime tenax creditam » sibi familiam exemplis potius quam imperiis sartam tectamque servavit. Adversus hæreses erectus cavit ne quis suorum » novis doctrinis animum adverteret. Suapte indole liberalis pauperes et egenos impense fovit et recreavit. Ingenio solers, » judicio firmus, animo infractus, plurima negotia eaque ardua ab ordine et officio sibi imposita prudenter tractavit et » feliciter absolvit. Æs alienum ruinosæ ecclesiæ ædificatione sub decessore contractum magna ex parte dissolvit. Ædificia » vetustate collabentia restituit, nova a fundamentis erexit, omnia supellectili necessaria instruxit. Libris optimis magno » sumptu undique conquisitis bibliothecam locapletavit....

[5] Les vers suivants furent consacrés à sa mémoire :

Sacræ doctrinam legis quam mente capaci
Condiderat, sociis tradidit ille suis.
Alloquio facili placuit vultuque sereno
Omnibus, at nobis gratior ipse fuit.
Stabunt quæ domui tribuit monumenta librorum,
Inceptum sacræ stabit et ædis opus.
Mors opus abrupit, sed quod virtute magistra,
Audierat, similis constitit ipse sibi.

Digitized by Google

XLI et ultimus. Antonius Billau, Insulis natus 7 septembris 1734, ex hospitum magistro, receptore et sylvarum præfecto, abbas renuntiatus est 14 apr. 1782. Statim ac oborti sunt dies mali, Tornacum exul petiit, ubi, ut creditur, pauper interiit.

XLI et dernier. Antoine Billau, né à Lille le 7 sept. 1734, fut d'abord maître des hôtes, receveur et maître des bois. Nommé abbé le 14 avril 1782, il se retira, lors des jours mauvais, à Tournai, où il mourut pauvre, dit-on.

MARQUETTA.

Hanc abbatiam, cujus antea nomen Reclinatorium seu Bona requies B. M. Virginis ord. Cisterciensis feminarum sub Clara-valle, Ferdinandus et Johanna Flandriæ principes in pagi Marcani finibus inchoarunt anno 1226, mense oct. At vix uno ibidem hæserunt anno sanctimoniales, cum de loci mutatione, propter viciniam celeberrimæ viæ, multum quieti virginum afferentem incommodi (sita enim erat ea via, quæ ducit Insula Cortracum, haud procul ab eo ponte, qui fluvio *Marcq* seu *Marquée* est impositus) a prædictis fundatoribus cogitatum est. Porro novus ille locus fuit Marquetta, prope Insulensem urbem, a qua sesquimilliari sejungitur, quem a Laudensibus vice permutationis anno 1227 compararunt. Neque mox tamen eo sacræ virgines transmigrarunt, sed anno tantum circiter 1236, cum ea scilicet quæ Johanna moliebatur ædificia perfecta sunt. Et hoc quidem anno mense maio, præfata comitissa cunctas ejusdem cœnobii possessiones confirmavit; itemque S. Ludovicus Francorum rex eodem anno comprobavit. Uterque fundator hac in ecclesia quiescit, primusque obiit Ferdinandus an. 1233. Johanna vero 1244, juxta maritum sepulta, quæ paulo ante obitum, consentiente Thoma altero conjuge, sacrum ibi velamen acceperat.

ABBATISSARUM CATALOGUS [1].

I. Bertha I, de Marbais, Johannæ comitissæ affinis, priusquam religionis se votis constringeret in monasterio de Aquiria in Brabantia, cum toparcha de Moulembais nuptias contraxerat, unde et ipsi a Meyero cognomen de Moulembais assignatur. At quo fundamento nixus idem auctor asserat accitam cum aliis sororibus ex Rameia Brabantiæ monasterio Bertham non videmus. Sane viget in Aquiriensi parthenone celebris hujus piæ feminæ memoria, jamque a sæculo, beatarum Namurcensium feminarum catalogo nomen ejus insertum est, episcopi illius diœcesis mandato. Huic Marquettensi cœnobio præfuit annos viginti, cumque Brugas ad Spermaliense monasterium profecta, morbo concidisset 18 julii 1247; corpus inde relatum Marquettam, in cœnobii templo conditum est. De ea Arnoldus de Raysse in Auctuario sanctorum Belgii.

MARQUETTE.

Cette abbaye, nommée d'abord Reclinatoire ou Bon Repos de la B. V. Marie, était une communauté de femmes, de l'ordre de Cîteaux, dépendance de Clairvaux. Fernand, comte de Flandre et la comtesse Jeanne son épouse l'érigèrent, en octobre 1226, sur le territoire du village de Marcq. Mais les religieuses y étaient à peine depuis un an que les fondateurs songèrent à changer l'emplacement du monastère, à cause du trouble résultant, pour le repos des saintes filles, du voisinage de la route très-fréquentée qui va de Lille à Courtrai et qui passe près du pont jeté sur la rivière la Marcq. Or, ce nouvel emplacement fut Marquette, distante de Lille d'une lieue et demie. On en fit l'acquisition en 1227, au moyen d'un échange avec les moines de Loos. Néanmoins les religieuses n'y furent transférées que vers l'an 1236, après l'entier achèvement des édifices que Jeanne y faisait construire. Au mois de mai, même année, la comtesse confirma toutes les possessions de cette abbaye. St. Louis, roi de France, les approuva également. Les deux fondateurs reposent dans l'église de l'abbaye. Fernand décéda le premier, en 1233. Jeanne fut ensevelie près de son mari, en 1244. Peu de temps avant sa mort, et avec le consentement de Thomas, son second époux, elle y avait pris le voile.

CATALOGUE DES ABBESSES.

I. Berthe I, de Marbais, parente de la comtesse Jeanne, avant de se lier par les vœux de religion dans le monastère d'Eauvières en Brabant, avait été mariée au seigneur de Molembais : de là le surnom de Molembais par lequel Meyer la désigne. Mais sur quel fondement ce même auteur s'appuie-t-il pour avancer qu'elle fut appelée avec d'autres sœurs de Rameige, monastère du Brabant? Nous l'ignorons; car le couvent d'Eauvières conserve le pieux souvenir de cette femme célèbre, et il y a un siècle que son nom fut inscrit, par ordre de l'évêque de Namur, dans le catalogue des religieuses de ce diocèse, mortes en odeur de sainteté. Elle gouvernait depuis 20 ans l'abbaye de Marquette lorsque, venue au monastère d'Eparmaille de Bruges, elle y tomba malade et mourut le 18 juillet 1247. Son corps rapporté à Marquette fut inhumé dans l'église du couvent. Voir Arnoul de Raysse, Auctuaire des saints belges.

[1] L'histoire inédite de l'abbaye de Marquette par Dom Gouselaire, reposant à la biblioth. de Lille, et quelques autres manuscrits déposés aux archives du département nous ont été utiles pour la révision de cette chronologie.

Digitized by Google

II. Marie I, de Raysse, unie d'abord par le lien du mariage à Thomas Lamprenesse, homme noble et chevalier distingué, fut élevée, le jour de l'Assomption de la B. V. Marie, à la charge d'abbesse, qu'elle abdiqua dix ans et quatre mois après, la veille de St. Thomas. Elle survécut environ onze ans, car elle mourut en 1268.

III. Ode de Maigny, d'abord novice de Marquette, puis abbesse de Flines, fut appelée en 1257 à la direction de Marquette. Elle mourut le dimanche des Rameaux, 25 mars 1278, c'est-à-dire 1279, selon le nouveau calendrier.

IV. Eustachie de Praetz, proche parente de Marguerite, comtesse de Flandre; d'abord abbesse de N. D. des Près à Douai, passa en cette qualité au monastère de Marquette, le 2 ou le 29 avril 1279. Elle mourut le 5 octobre 1285.

V. Jeanne I, de Wavrin, fille d'Hellin, sénéchal de Flandre, était la cinquième abbesse de Flines lorsqu'elle fut rappelée à Marquette où sa première ferveur l'avait conduite d'abord. Elle mourut le 25 mars 1287.

VI. Berthe II, de Croix, nièce par son père de Gautier de Croix, évêque de Tournai, fut promue à la dignité d'abbesse après un an de vacance. Sa mort arriva le 29 juillet 1294.

VII. Agnès I, Nepveux, de Lille, eut la douleur de voir le monastère pillé et livré aux flammes le 25 juin 1297. Elle quitta la terre la veille de la Toussaint, 1311, après 17 années d'administration.

VIII. Marguerite I, Touret, issue d'une honnête famille de Lille, remplissait la charge de cellérière, quand elle fut nommée abbesse. Elle mourut cinq ans et quelques mois après sa promotion, le 8 juillet 1317. — IX. Elisabeth I, de Croix, choisie un mois à peine après la mort de la précédente, dirigea avec honneur la communauté pendant 10 ans. Morte le 2 janvier 1328. — X. Mathilde I, de la Haye, fut abbesse pendant 4 ans et 4 mois et mourut le 5 juillet 1332. — XI. Pétronille de Paris lui succéda au bout d'un an après la mort de Mathilde. Pendant 22 ans elle mit tous ses soins à procurer le bien-être spirituel et temporel de sa communauté, et mourut le 29 octobre 1354. — XII. Jeanne II, de Bailly, mourut 12 ans après sa promotion, le 16 août 1366. — XIII. Béatrix de Mètre, issue de parents nobles, passa à une vie meilleure le 15 septembre 1369. — XIV. Mathilde II, de Morfontaine, mourut en 1375. — XV. Claire de Ronne abdiqua sa dignité d'abbesse deux ans après son élévation, le 5 mars

II. Maria I, de Raisse, experta quoque nuptias cum Thoma Lamprenosio viro nobili et equestri prædito dignitate, ipso die assumtæ B. M. virginis in cœlum, assumitur ad regimen, quo se post decem annos et menses quatuor in profesto D. Thomæ abdicavit 1257, superstes annis fere undecim. Excessit enim e vita 1268.

III. Oda de Maigny prius alumna cœnobii Marquettensis erat, tum Flinensis abbatissa, quando anno 1257, evocata fuit ad regendam Marquettam. Migravit a sæculo dominica Palmarum 25 martii an. 1278, hoc est 1279, secundum novam computandi rationem.

IV. Eustachia de Praets [1], Margaretæ comitissæ Flandriæ proximo gradu consanguinea, ex abbatissa Pratensi in urbe Duaco, fit Marquettensis an. 1279, 2 aprilis al. 29. Vitam cum morte mutavit 5 octobris 1285.

V. Johanna I, de Wavrin, patre Hellino [2] Flandriæ comitis dapifero *al.* Flandriæ senescallo nata, cum esset abbatissa Flinarum quinta, Marquettam quo primus eam religionis ardor impulerat, revocatur. Obiit 25 martii 1287.

VI. Bertha II, de Croix, Walteri de Croix episcopi Tornac. ex fratre neptis, non nisi interlapso anni spatio ad dignitatem evecta fuisse dicitur. Morte corripitur 29 julii 1294.

VII. Agnes I, Nepveux, Insulensis, direptum ac incensum suo tempore monasterium [3] die 25 junii 1297, deflevit. Naturæ debitum solvit an. 1311, septimo decimo regiminis, in vigilia Omnium Sanctorum.

VIII. Margareta I, Touret, honestis parentibus Insulæ procreata, cum bursariæ partes obiret regimini admota est. Vitam misit post annos quinque ac menses aliquot in abbatiali munere transactos, 8 julii 1317. [4] — IX. Elisabeth I, de Croix, elapso vix mense post obitum superioris electa, decennium laudabiliter præfuit. Moritur 2 januarii 1328. — X. Mathildis I, de la Haye, postquam pedum tenuit annos quatuor ac menses totidem, spiritum emisit 5 julii 1332. — XI. Petronilla de Paris, Mathildem excepit altero jam anno post obitum ejus appetente, cumque annis 22, magno studio religioni et commodo virginum procurandis incubuisset, vita solvitur 29 oct. 1354. — XII. Johanna II, de Bailly, post annos 12 exuit mortalitatem 16 Aug. 1366. — XIII. Beatrix de Metre, claris orta parentibus, migravit ad alteram vitam 15 sept. 1369. — XIV. Mathildis II, de Morfontaine, occubuit 3 junii 1375. — XV. Clara de Ronne post biennium

[1] Elle était fille de Bauduin de Praets, chevalier célèbre.

[2] Hellin de Wavrin fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines.

[3] Cet incendie de l'abbaye de Marquette n'eut pas lieu le 25 juin, comme on le dit ici, mais bien le lendemain de l'octave de St.-Jean-Bapt., c'est-à-dire le 5 juillet. Agnès Nepveux avait été installée le 20 octobre 1294.

[4] Marguerite Touret, qui fut installée en 1312, écrivit l'histoire de son monastère.

Digitized by Google

dignitatem posuit die 5 martii 1377, obiitque 10 julii 1383, in claustro sepulta. — XVI. Nicasia de Thieulaine, nobili apud Insulenses loco genita, præmatura morte perimitur 5 sept. 1379. — XVII. Magareta II, d'Anthoing, nobilis puella, vitæ cursum absolvit 6 sept. 1383. — XVIII. Johanna III, duos tantum annos ab inita dignitate traduxit, mortua nempe 1385, 19 dec. — XIX. Maria II, de Licques, *al.* de Linx, defuncta est 13 octob. 1386, cum septem tantummodo mensibus rexisset.

XX. Maria III, Mouton, Tornacensis, annos 40, dignitatem obtinuit, cujus anima multis ornata virtutibus ad cœlum evolavit 23 dec. 1427, corpus in capitulo sepultum.

XXI. Agnes II, de Hocron, filia domini Percevalis de Hocron equitis, annis quatuor et triginta quibus præfuit, eccl. suppellectilem pluribus ornamentis auxit, a fundamentis pleraque ad culmen ædificia perduxit, rebusque aliis præclare gestis, multum sibi laudis, et monasterio commodi securitatisque comparavit. Mortem oppetiit 13 febr. 1461, in ingressu ecclesiæ sepulcro illata.

XXII. Johanna IV, de Quienville, abbatia se sponte abdicavit 21 januarii 1480, vel ut alias legimus, biennio ante obitum qui contigit anno 1483.

XXIII. Ægidia Dadizella, rejectum a superiore gubernandi onus suos in humeros suscepit, quod et ipsa quoque post annos 23 abjecit. Obiit vero 1505 *al.* 1506, die 23 aug. — XXIV. Catharina de Berghe e vivis excessit die 20 julii 1507, tertio suscepti oneris anno. — XXV. Maria IV, de Waes, Cortracensis, ipso die obitus Catharinæ electa, vitam clausit 27 *al.* 28 aprilis 1511, sepulta in capitulo.

XXVI. Philippa de Latre, Insulensis, regularem disciplinam, quæ non parum defloruerat, in antiquum decus restituit. Jacet in capitulo mortua 10 sept. 1540.

XXVII. Agnes III, de Croix, filia Gerardi toparchæ Wanebrecisii, se sponte anno regiminis nono et decimo dignitate exuit die 5 novemb. ac penultima ejusdem mensis animam exhalavit anno Christi 1558 *al.* 1559. Condita est in sacello S. Johan. Evangelistæ cum hoc epitaphio: [1]

XXVIII. Margareta III, de Bachimont, d'Amiens, in templi ornatum, ædium splendorem, varias ubique molitiones, plurimum expendit

1377; mourut le 10 juillet 1383 et fut ensevelie dans le cloître. — XVI. Nicasie de Thieulaine, d'une illustre maison de Lille, fut enlevée par une mort prématurée le 5 septembre 1379. — XVII. Marguerite II, d'Antoing, d'illustre origine, termina sa carrière le 6 septembre 1383. — XVIII. Jeanne II ne vécut que 2 ans depuis son élévation : sa mort arriva le 19 décembre 1385. — XIX. Marie II, de Licques, ou de Linx, mourut le 13 octobre de 1386, après sept mois seulement d'administration.

XX. Marie III, Mouton, de Tournai, occupa la charge d'abbesse pendant 40 ans. Son âme ornée de toutes les vertus prit son vol vers le ciel, le 23 déc. 1427, et son corps fut inhumé dans le chapitre.

XXI. Agnès II, de Hocron, fille du chevalier Perceval de Hocron, gouverna pendant 34 ans; elle augmenta le mobilier de l'église de plusieurs ornements, bâtit à neuf la plupart des édifices du monastère. Ces travaux et d'autres non moins remarquables, en rendant son nom célèbre, assurèrent à sa maison le calme et le bien-être. Elle mourut le 13 février 1461 et fut enterrée à l'entrée de l'église.

XXII. Jeanne IV, de Quienville, abdiqua la dignité d'abbesse le 21 janvier 1480, ou comme nous lisons ailleurs, deux ans avant sa mort qui arriva en 1483.

XXIII. Gillette de Dadizelle remplaça la précédente dans la charge dont elle s'était démise, et y renonça elle-même 23 ans après. Elle mourut en 1505 ou 1506, le 23 août. — XXIV. Catherine de Berghe mourut le 20 juillet 1507, trois ans après sa promotion. — XXV. Marie IV de Waes, de Courtrai, élue le jour même de la mort de Catherine, termina sa carrière le 27 ou 28 avril 1511. Elle fut inhumée dans le chapitre.

XXVI. Philippine de Latre, de Lille, rétablit dans son ancienne splendeur l'observance régulière qui avait reçu de graves atteintes. Elle mourut le 16 septembre 1540 et repose dans le chapitre.

XXVII. Agnès III, de Croix, fille de Gérard, seigneur de Wambrechies, abdiqua la charge d'abbesse qu'elle avait exercée pendant 19 ans, le 3 novembre 1558 ou 1559, et mourut le 29 du même mois. On l'ensevelit dans la chapelle de St.-Jean l'évangéliste, et on grava cette épitaphe sur sa tombe :

XXVIII. Marguerite III, de Bachimont, d'Amiens, dépensa des sommes considérables pour l'ornement de l'église, la splendeur des édifices,

[1] Cy gist le corps de feue madame
Agnès de Croix sous cette lame
Dix et neuf ans un mois abbesse
Vingt et deux jours fut par sagesse,
Et resigna dès le troisième
De novembre, le penultième
L'esprit neuf à Dieu rendit
L'an mil cinq cens cinquante huit.

Digitized by Google

et divers autres travaux; mais presque tout fut dégradé ou emporté par les hérétiques en 1566. Elle mourut le 11 mai 1596 après une administration de 27 ans, et fut enterrée à l'entrée de l'église.

XXIX. Antoinette de Maulde, fille de Léon, chevalier, seigneur de Mauroy, etc, nièce de la précédente, ou suivant d'autres, de l'abbesse Agnès de Croix, dirigea l'abbaye depuis le jour de son élection, 4 août 1596, jusqu'à celui de sa mort le 2 décembre 1609. Elle était âgée de 64 ans et fut inhumée dans le cloître.

XXX. Jacqueline de Bailleul, abbesse pendant 8 ans, mourut le 12 décembre 1617, 72e année de son âge, et 57e de sa profession religieuse. Elle repose dans le cloître. — XXXI. Marguerite IV, du Chastel, fille de Philippe Blangerval, seigneur et gouverneur d'Oudenarde, éleva plusieurs édifices pendant son administration, et mourut le 18 mai 1647, 70e année de son âge, 53e de sa profession. Elle repose dans le cloître.

XXXII. Eléonore Triest de Rudershove, que les agitations de la guerre tourmentèrent beaucoup, passa à une vie plus paisible, dans son refuge de Lille, le 3 janvier 1658. Elle était âgée de 46 ans et professe de 30. Elle a une épitaphe à l'entrée du sanctuaire.

XXXIII. Louise de Gand, fille de Philippe Lamorald, comte d'Issenghien, gouverneur de Lille, de Douai et d'Orchies, mourut le 18 ou le 28 juillet 1685, 66e année de son âge, 49e de sa profession religieuse et 24e de sa prélature. Elle fut enterrée à côté de la précédente.

XXXIV. Elizabeth II, de Crevant d'Humières, sœur du duc d'Humières, maréchal de France et gouverneur de la Flandre, fut d'abord religieuse à l'abbaye de Jouarre, puis abbesse de Monchy, avant de passer à la direction de Marquette, en 1684. Elle restaura les bâtiments, rétablit l'observance régulière, et s'endormit dans le Seigneur en 1707.

XXXV. Joséphine du Bois, de Lille, religieuse de la maison, fut nommée abbesse par le roi très-chrétien, le 24 décembre de l'an 1707. *Ici finit l'article du Gall. Christ.* Elle fut installée par l'abbé de Loos, le 2 février 1708, et bénie par l'archevêque-électeur de Cologne, le 19 du

auri, quæ quidem omnia fere vel corruperunt hæretici vel abstulerunt an. 1566. Vita privatur maii XI, die an. 1596, ab onere suscepto 37, ad introitum ecclesiæ sepulta.

XXIX. Antonia de Maulde, Leonis equitis domini de Mauroy, etc. filia, neptis vero superioris *al.* Agnetis de Croix, quondam abbatissæ, præfuit a die 4 aug. 1596, quo electa est, ad diem 2 dec. an. 1609, quo defecit ætatis anno 64, in claustro tumulo donata.

XXX. Jacoba de Bailleul summa rerum potita annis octo, mortem oppetiit 12 dec. 1617, ætatis anno 72, professionis 59. Jacet in claustro.— XXXI. Margareta IV, du Chastel, Philippi Blangervallis toparchæ et Aldenardensis gubernatoris filia, cujus præfecturam plura testantur ædificia, vivere desiit 18 maii 1647, anno ætatis 70, professionis 53. In claustro quiescit.

XXXII. Eleonora Triest de Rudershove, belli tumultibus plurimum agitata, ad tranquilliorem vitam migravit in suo Insulensi refugio 3 jan. 1658, ætatis an. 46, professionis 30. Epitaphio gaudet in ingressu sanctuarii.

XXXIII. Ludovica de Gand, filia Philippi Lamorald comitis d'Issenghien, Insularum, Duaci et Orchiaci gubernatoris, obiit 18 julii *al.* 28, an. Christi 1683, ætatis 66, professionis 49, regiminis 24[1], juxta præcedentem sepulta est [2].

XXXIV. Elizabeth II, de Crevant d'Humieres, soror ducis d'Humieres, Franciæ marescalli et Flandriæ præfecti, antea Jotrensis alumna, tum abbatissa Monciaci, traducitur ad Marquettæ monasterium an. 1684, cujus cum ædificia restaurasset, regularemque disciplinam restituisset, obdormivit in Domino 1707.

XXXV. Josepha du Bois, Insulensis, ex alumna parthenonis, abbatissa designatur a rege Christianissimo 24 dec. 1707. Hucusque præest. *Hactenus Gallia Christ.* Ea vero installata fuerat 2 februarii 1708, ab abbate Laudensi, et die 19 mensis ejusdem ab archiepiscopo electore

[1] Le 24 mai 1670, la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, étant à Lille avec le roi, vint visiter l'abbaye de Marquette, vers quatre heures après-midi. Voici comment le fait est rapporté par un contemporain : « Madame l'abbesse, suivie de tout son couvent, la fut recevoir au portail de l'église, et la prit par la » main, que M. le 1.er écuyer lui céda, et la mena au-devant du grand autel, où l'on avoit préparé un prie-Dieu, » où elle entendit le *Te Deum*, les litanies de la Ste. Vierge, ensuite reçut la bénédiction du très-saint Sacrement; » ce qu'étant achevé, reprit madame l'abbesse par la main, pour en estre conduite au chœur des dames, de là au dortoir, » et puis dans la grande salle, où l'on avoit préparé une magnifique collation; mais pour le respect du jour qui estoit » la veille de la Pentecôte, elle ne toucha aucune chose. Toute la communauté lui fut baiser la robbe; et après y » avoir séjourné une heurette, se leva. Lors, les pages et autres de la suite prirent tout ce qui estoit préparé pour » la reyne. L'on avoit de plus préparé une collation pour les dames d'honneur de S. M., dans la salle voisine, » qui fut receue et mangée de très-bonne parte. »

[2] Cette abbesse, qui s'était retirée momentanément avec quelques-unes de ses religieuses dans une terre de l'abbaye au Brequin, près de Cassel, y fut surprise avec ses gens par un parti espagnol qui l'emmena prisonnière à Ipres, où elle fut détenue jusqu'a la prise de cette ville, le 25 mars 1678.

Digitized by Google

Coloniensi benedicta. Mansuetudine spectabilis necnon et prudentia, obiit piissima hæc sanctimonialis 9 julii 1731.

XXXVI. Angelica-Eleonora de Rohan-Guemené, nominatione regia donata est die 8 aug. 1731, et in munere constituta ab abbate Laudensi 8 martii 1732, quæjamjam ex moniali Jotrensi erat abbatissa Pratellensis in Normannia. — XXXVII. Genovefa-Elisabeth-Armanda, principissa de Rohan, anno 1757. — XXXVIII. Pelagia-Joseph de Francqueville-d'Abancourt, 1767-1778.

même mois. Elle est morte le 9 juillet 1731; c'était une sainte religieuse, douce, prudente et sage.

XXXVI. Angélique-Eléonore de Rohan-Guemené, nommée par le roi le 8 août 1731, fut installée par l'abbé de Loos, le 8 mars 1732; elle avait été d'abord religieuse à Jouarre, puis abbesse de Préaux en Normandie. — XXXVII. Geneviève-Elisabeth-Armande, princesse de Rohan, 1757. — XXXVIII. Pélagie-Joseph de Francqueville-d'Abancourt, 1767.-1778.

B. MARIA DE PRATIS.

Cisterciensis parthenon B. Mariæ de Pratis olim in suburbio Duaci, nempe in parochia S. Albini, de fundo S. Amati, nunc in urbe, fundatur ineunte sæculo XIII, sub jurisdictione abbatis Valcellensis, ut patet ex querela mota inter moniales et S. Amati canonicos, pro qua finienda latam habes inter instrumenta Gall. Christ. sententiam an. 1217, XVII cal. jan. quam R. ep. Atreb. an. 1218, idibus decembris et S. Amati capitulum ipso anno XII cal. decembris approbarunt. Ita vero sese res habuerunt, donec abbatia bellorum procellis destructa, anno 1477, die 12 aprilis Maria ducissa Burgundiæ extorribus sacris virginibus Beghinagium Duacense, cui nomen Campus Floridus, ad inhabitandum concessit[1]. Vide inter instrumenta prædicta.

SERIES ABBATISSARUM.

I. Elixendis seu Elisendis d'Assonville, ex priorissa Braellæ de Alnaco facta est prima B. M. de Pratis abbatissa. — II. Isabellis I, *al.* Gabriëlis de Douay, filia castellani Duacensis, an. 1224, terram de Flekieres ab Agnete matre sua, præsente Roberto Valcellensi abbate accepit. — III. Agnes de Douay, an. 1243, terram de Raimbeaucourt acquisivit. — IV. Engleburgis, *al.* Englebertha de Douay. — V. Rixendis vel Richildis de Douay. — VI. Mathildis I, de Cans, filia Reginaldi an. 1264, dedit in concambium ecclesiæ Viconiensi decem menkaldatas terræ arabilis,

NOTRE-DAME DES PRÈS.

La communauté de filles de N.-D. des Prés, ordre de Cîteaux, située autrefois dans un faubourg de Douai, paroisse de St.-Albin, et sur les propriétés de St.-Amé, fut fondée au commencement du 13.e siècle, sous la juridiction de l'abbé de Vaucelles, comme le prouve le différend soulevé entre les religieuses et les chanoines de St.-Amé. On trouve dans les pièces justificatives du *Gall. Christ.* la sentence qu'on porta pour la terminer, le 17 des cal. de janvier 1217, et qui fut approuvée par l'évêque d'Arras, aux ides de décembre 1218, et par le chapitre de St.-Amé, le 12 des cal. de décembre, même année. Il en fut ainsi, jusqu'à l'époque où l'abbaye, ayant été détruite le 12 avril 1477 par les fureurs de la guerre, Marie, duchesse de Bourgogne, accorda pour demeure aux vierges proscrites le béguinage de Douai, appelé Camp-Flori. V. les pièces justificatives.

LISTE DES ABBESSES.

I. Elixende ou Elisende d'Assonville, d'abord prieure de Braelle-lez-Annay, fut la première abbesse de N.-D. des Prés. — II. Isabelle I, selon d'autres, Gabrielle de Douai, fille du châtelain de Douai, reçut en 1224, d'Agnès sa mère, la terre de Flesquières, en présence de Robert, abbé de Vaucelles. — III. Agnès de Douai fit l'acquisition, en 1243, de la terre de Raimbeaucourt. — IV. Engleburge, d'autres disent Engleberthe, de Douai. — V. Rixende ou Richilde, de Douai. — VI. Mathilde I, de Cans, fille de Renauld, échangea en 1264, avec l'église de Vicogne, 10 mencaudées et demie de terre labourable, situées sur la

[1] Voici comment M. Plouvain, *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*, 59, raconte l'origine et les anciennes vicissitudes de cette maison. Vers l'an 1212, trois sœurs, natives de Douai, se retirèrent dans un pré voisin de la ville, et y établirent un oratoire, dans lequel elles chantaient les louanges de la sainte Vierge : une quatrième fille, qui s'était réunie aux autres, fit trois fois le voyage de Rome, et obtint d'Innocent III la permission de constituer leur oratoire en un monastère de l'ordre de Cîteaux ; et le couvent fut en conséquence érigé en cet endroit l'an 1218. Marie, duchesse de Bourgogne, et 30.e comtesse de Flandre, ayant reconnu que cette maison dominait la ville, et craignant qu'elle ne pût servir à la battre, la fit démolir le 21 février 1477 ; et, pour dédommager les religieuses qui l'habitaient, elle leur donna, par ses lettres du 12 avril suivant, le béguinage avec ses dépendances, situé dans la ville, à l'endroit nommé le Camp-Flory. Le 24 mai suivant, M. de Fiennes, commandant de la province, et l'abbé de Loos présidèrent à l'installation des religieuses dans leur nouveau cloître.

En 1790, on voyait encore, à peu de distance des fortifications, vis-à-vis la Tour des Dames, et dans la direction du fort, une croix de fer, à l'endroit où avait existé le premier monastère.

Digitized by Google

paroisse de St.-Vaast en Cambrésis, pour un revenu annuel de 100 sols. — VII. Eustachie de Prats est transférée au monastère de Marquette en 1279. Voir cette abbaye. — VIII. Marie I, de Beuri ou de Buri, fille de Thomas, bailli de Lille, gouverna, dit-on, pendant 32 ans. — IX. Isabelle II, de Hamceicourt, selon d'autres, Gabrielle Hamciacourt, peut-être Hémericourt, comme le dit Buzelin. — X. Sainte Louchard, fille de Jacques, d'Arras. — XI. Marguerite de Douaieul, fille de Balbus, de Douai. — XII. Jeanne I, Mouillard ou Moullard, fille de Simon, de Cambrai. — XIII. Catherine I, de Sailly, d'autres disent de Sanli, était abbesse en 1365. — XIV. Jeanne II, Mommière ou Monnière, de Douai, était à la tête du monastère en 1372 et 1373. — XV. Marie II, Gomer, fille de Thomas, de Lille, élue un samedi, jour de la fête de St.-André, en 1382, ou selon d'autres, le 1.er novembre, qui fut peut-être le jour de sa bénédiction, mourut le 12 octobre 1384. — XVI. Mathilde II, le Poulletier, de Tournai, élue le 6 novembre de cette même année, abdiqua le 5 novembre de l'année suivante. — XVII. Marie III, de St.-Albin, fut choisie le lendemain, 6 nov. 1385, et mourut le 16 avril 1387. — XVIII. Jacqueline I, Cormorand, élue le 18 avril 1387, mourut le 2 nov. 1389. — XIX. Florence le Poulletier, proclamée le lendemain du décès de la précédente, gouverna l'abbaye pendant 10 ans, 7 mois et 16 jours. Elle mourut le 18 juillet (ou plutôt de juin) 1400. — XX. Isabelle III, Picquette, après avoir été abbesse pendant 25 ans 2 mois et 11 jours, abdiqua, et mourut le 27 avril 1425 ou 1426. — XXI. Jeanne III de Molembais, ne gouverna que 5 semaines : elle mourut le 24 nov. 1426. — XXII. Catherine II, d'Aigremont, siégea pendant 12 ans. — XXIII. Marie IV, Au Pouche, de Templeux, libérale envers les pauvres, complaisante pour les étrangers, indulgente pour les pécheurs, bonne envers tous, siégea 20 ans et 16 jours. Sa mort arriva le 6 avril 1458.

XXIV. Catherine III, du Bus, née à Cysoing, fut abbesse jusqu'en l'année 1495. C'est de son temps que l'on démolit le monastère, pour fortifier la ville contre les attaques des Français, le 25 fév. de 1476. L'année suivante, le 24 mai, veille de la Pentecôte, il fut transféré dans la ville par Marie, duchesse de Bourgogne et comtesse de Flandre. Catherine mourut le 20 avril 1495.

XXV. Antoinette de la Lacherie, de Lille, fut le jour suivant, 21 avril, élue en présence de l'abbé de Loos. Elle fit construire un dortoir, un cloître et tous les autres édifices nécessaires, et après avoir rempli sa charge avec honneur pendant 10 ans et 2 mois environ, elle l'abdiqua le 2 ou le 22 juin 1505. Elle mourut le 5 août même année.

XXVI. Jeanne de le Becque, élue le 22 juin 1505, en présence de Michel, abbé de Loos, et confirmée par l'abbé de Clairvaux, fit bâtir une église, une infirmerie, etc. Elle mourut le 20

et dimidiam in parochia S. Vedasti in Cameracesio pro centum solidis annui reditus. — VII. Eustachia de Prats traducitur ad Marquettæ monasterium an. 1279, ubi vide. — VIII. Maria I, de Beuri vel de Buri, filia Thomæ, Insulensis ballivii, præfuisse dicitur annis 32. — IX. Isabellis II, de Hamceicourt *al.* Gabrielis Hamciacourt, fortasse Hemericourt, ut conjicit Buzelinus. — X. Sancta Louchard, filia Jacobi civis Atrebatensis. — XI. Margareta de Douaieul, filia Balbi, civis Duacensis. — XII. Johanna I, Mouillart, fortasse Moullart, filia Simonis civis Camerac. — XIII. Catharina I, de Sailly *al.* de Sanli, præerat an. 1365. — XIV. Johanna II, Mommiere *al.* Monnière de Duaco, sedebat annis 1372 et 1373. — XV. Maria II, Gomer, filia Thomæ, civis Insulensis, electa die sabbato in festo S. Andreæ 1382, *al.* 1 novemb. quæ fortasse die fuit ejus benedictionis, obiit 12 octobr. 1384. — XVI. Mathildis II, le Poulletier, de Tornaco, electa 6 novemb. ejusdem anni, cessit die 5 nov. anni sequentis. — XVII. Maria III, de St.-Albin, eligitur postridie 1385, ac moritur 16 aprilis 1387. — XVIII. Jacoba I, Cormorand, electa 18 apr. 1387, interit 2 nov. 1389. — XIX. Florentia le Poulletier, postridie obitus præcedentis proclamata, præfuit annis decem, mensibus septem ac diebus 16. Obiit vero 18 julii (legendum junii), an. 1400. — XX. Isabellis III, Piquette, regimen obtinuit per annos 25, menses duos et octodecim dies, postea cessit, defuncta 27 aprilis 1425 *al.* 1426. — XXI. Johanna III, de Molembais, quinque duntaxat hebdomadis præfuit, mortua 24 novemb. 1426. — XXII. Catharina II, d'Aigremont, rexit 12 annis. — XXIII. Maria IV, Au Pouche, de Templeux, in pauperes liberalis, ad hospites jucunda, patiens ad peccantes, benigna ad omnes, præfuit annis 20 ac diebus sexdecim. Defuncta est 6 apr. 1458.

XXIV. Catharina III, du Bus, Cisonii nata, præfuit ad annum 1495, cujus temporibus ad muniendam propugnaculis adversus Gallos civitatem abbatia fuit destructa 25 februarii 1476. Unde anno seq. 24 maii in vigilia Pentecostes translata est in urbem a Maria, Burgundiæ ducissa, Flandriæ comitissa. Obiit Catharina, 20 apr. 1495.

XXV. Antonia de la Lacherie, Insulensis, die sequenti, 21 aprilis, electa fuit coram abbate Laudensi. Ipsa dormitorium, claustrum, cæteraque necessaria ædificia construxit : cumque annis decem ac duobus circiter mensibus laudabiliter præfuisset, dignitatem sponte dimisit 2 junii 1505, defuncta 5 aug. ejusdem anni.

XXVI. Johanna de le Becque, electa 22 junii 1505, præsente Michaële abbate Laudensi, atque ab abbate Claræ-vallensi confirmata, ecclesiam ædificavit, infirmarum cellam, etc.

Digitized by Google

Obiit 20 octob. 1516, postquam egisset in præfectura annos undecim, menses quatuor ac dies octo. Jacet in ecclesia.

XXVII. Philippa Dablaing, *al.* d'Ablain, sororum omnium calculis subrogatur 21 octob. 1516, præsente abbate Valcellensi. Cœnobium pluribus ædificiis auxit, ecclesiam ornamentis decoravit. Diem supremum obiit 1 martii 1538.

XXVIII. Isabellis IV, seu Elisabeth Denys, electa mense junio ejusdem anni, magna cum laude præfuit ad an. 1554, quo naturæ debitum solvit 26 feb. *al.* 16.

XXIX. Jacoba II, Boulengier, electa 28 febr. claustrum collationis reparavit, cruce argentea aliisque nonnullis ornamentis ecclesiam instruxit. E vivis egressa est 15 junii 1580 *al.* 1579.

XXX. Isabellis V, seu Élisabeth de la Tramerie, die 15 augusti electa, argenteam ecclesiæ supellectilem auxit. Vivere desiit 10 aprilis 1591, ætatis suæ 47.

XXXI. Ludovica d'Aoust, electa 19 junii 1591, possessionem accepit 21 julii. Vitam optimo regimine claram absolvit 8 novembris 1628 ætatis 75.

XXXII. Élisabeth VI, de Broide, Duacena, eligitur an. 1628, 24 decemb. In possessionem inducitur die 14 jan. 1629. Benedictionis munus accepit XI maii 1632. Pie moritur 26 sept. 1646, ætatis suæ 65.

XXXIII. Catharina IV, Geet, fortasse Geer, suffecta 5 januarii 1647, possessionem cum benedictione accepit 22 septemb. ejusdem anni. Præfuit laudabiliter annis 4, mensibus octo et diebus 4, mortua 26 maii 1652, ætatis 62.

XXXIV. Isabellis VII, sive Elisabeth de Raisme, Duacena electa 7 aug. 1652, possessionem apprehendit 28 septemb. ejusdem anni, ac die sequenti benedictione donata fuit ab abbate Dunensi. Migravit a sæculo 30 junii 1661, ætatis suæ anno 61, professionis 45, jacet in sacello abbatissæ cum hoc epitaphio : [1]

XXXV. Catharina V, Levra *al.* de Leura, die 1 octob. *al.* novemb. an. 1661 eligitur, 14 januarii an. sequentis in possessionem inducitur ac die sequenti ab abbate Dunensi consecratur. Mortalitatem explevit 24 dec. 1663, ætatis 61.

XXXVI. Catharina VI, Vilain, electa 12 aug.

oct. 1516, après avoir gouverné l'abbaye 2 années, 4 mois et 8 jours. Elle repose dans l'église.

XXVII. Philippine d'Ablaing ou d'Ablain lui succéda, grâces aux suffrages unanimes de ses consœurs, le 21 oct. 1516, l'abbé de Vaucelles étant présent. Elle ajouta plusieurs constructions au couvent, orna l'église, et mourut le 1.er mars 1538.

XXVIII. Isabelle IV, ou Elisabeth Denys, élue au mois de juin de la même année, dirigea le monastère avec un rare mérite, jusqu'au 26 ou 16 février 1554, époque de sa mort.

XXIX. Jacqueline II, Boulengier, élue le 28 février, répara le réfectoire, et enrichit l'église d'une croix d'argent et de plusieurs autres décorations. Sa mort arriva le 15 juin 1580 ou 1579, selon d'autres.

XXX. Isabelle V, ou Elisabeth de la Tramerie, fut choisie pour abbesse le 15 août : Elle augmenta l'argenterie de la chapelle, et mourut le 10 avril 1591, à l'âge de 47 ans.

XXXI. Louise d'Aoust, élue le 19 juin 1591, entra en charge le 21 juillet. Après avoir administré la communauté avec une grande sagesse, elle mourut agée de 75 ans, le 8 nov. 1628.

XXXII. Elisabeth VI, de Broide, de Douai, fut élue le 24 déc. de l'année 1628, reçut l'investiture de sa charge, le 14.e jour de janv. 1629, et la bénédiction le 11 mai 1632. Elle mourut saintement le 26 sept. 1646, à 65 ans.

XXXIII. Catherine IV, Geet ou Geer, qui remplaça la précédente le 5 janvier 1647, reçut l'investiture et la bénédiction le 22 sept. de la même année. Elle gouverna avec distinction pendant 4 ans, 8 mois et 4 jours, et mourut le 26 mai 1652.

XXXIV. Isabelle VII, ou Elisabeth de Raismes, de Douai, élue le 7 août 1652, entra en charge le 28 septembre de la même année, et le jour suivant, reçut la bénédiction des mains de l'abbé des Dunes. Elle quitta la terre le 30 juin 1661, 61.e année de son âge, 45.e de sa profession, et elle fut enterrée dans la chapelle de l'abbesse avec cette épitaphe.

XXXV. Catherine V, Levra ou de Leura, élue le 1.er jour d'octobre ou de novembre de l'année 1661, fut investie de sa dignité le 14 janvier de l'année suivante, et le lendemain, l'abbé des Dunes lui donna la bénédiction. Elle cessa de vivre le 24 décemb. 1663, âgée de 61 ans.

XXXVI. Catherine VI, Vilain, élue le 12

[1] Cy gist vénérable dame, madame Elisabeth de Raisme, en son vivant 34.e abbesse de ce monastère, laquelle ayant régenté louablement et maintenu ledit monastère pacifiquement, en l'observance ponctuelle de la discipline régulière, l'espace de 8 ans et 9 mois, trépassa le 30 juin 1661, de son âge 61. *Requiescat in pace.* »

Digitized by Google

août 1664, reçut le 27 septembre suivant l'investiture, et la bénédiction le lendemain. Elle mourut à l'âge de 58 ans, le 28 fév. 1671

XXXVII. Marie V, Jossine de Bray, de Lille, élue le 1.er avril de 1671, fut bénie le 12 juillet de la même année, par l'abbé des Dunes. Elle expira le 10 février 1691, à l'âge de 61 ans.

XXXVIII. Anne d'Humières, religieuse de Jouare, sœur du maréchal d'Humières et de l'abbesse de Marquette, confirmée par l'abbé de Clairvaux le 5 juin 1691, se rendit au monastère de N.-D. des Prés le 22 juin de la même année, et entra en charge le même jour. Elle mourut à Lille le 13 sept. 1712.

XXXIX. Marie VI, Pétronille, de Loos, était boursière du monastère, lorsqu'elle fut élue dans le chapitre, et nommée par le roi le 31 octobre 1712. Elle reçut de l'abbé de Clairvaux sa confirmation le 27 mars suivant. *Ici s'arrête le Gallia Christiana.*

XL. Albertine Hériguer, née à Douai, nommée le 10 février 1740, installée le 15 mars, décédée le 20 janvier 1747.

XLI. Thérèse-Eulalie Lefebvre de Gouy, née à Arras, nommée le 4 février 1747, installée le 23 mars, morte le 27 sept. 1764.

XLII. Henriette-Anne-Françoise-Joseph de Maes, née à Tournai en 1728, nommée le 27 nov. 1764, installée le 15 janvier 1765, était en exercice à la suppression.

1664, possessionem accepit 27 septemb. ejusdem anni, ac postridie benedictionem. Desiit esse inter vivos 28 febr. 1671, ætatis suæ 58.

XXXVII. Maria V, Judoca seu Jossina de Bray, Insulensis, electa die 1 apr. 1671, benedicitur ab abbate Dunensi 12 julii ejusdem anni. Diem suum obiit 1691, 10 febr. ætatis anno 61.

XXXVIII. Anna d'Humieres, Jotrensis sanctimonialis, soror marescalli d'Humieres et abbatissæ Marquettæ, confirmata per abbatem Claræ-vall. 5 junii 1691, ad monasterium accessit 22 junii ejusdem anni, ipsoque die in possessionem inducta est. Obiit Insulis 13 sept. 1712.

XXXIX. Maria VI, Petronilla de Loz, cum esset *bursaria* monasterii, a conventu fuit electa et a rege nominata 31 oct. 1712. Confirmatur per abbatem Claræ-vall. 27 martii anni sequentis. *Sistit hic loci Gallia Christ.*

XL. Albertina Hériguer, Duacena, nominationem suscipit 10 februarii 1740, stallam abbatialem occupat 15 martii, ad Deum migrat 20 januarii 1747.

XLI. Theresa-Eulalia Lefebvre de Gouy, Atrebatensis nominata 4 februarii 1747, installata 23 martii, obiit 27 septemb. 1764.

XLII. Henrica-Anna-Francisca-Josepha de Maes, Tornaci nata anno 1728, possessionem iniit 15 januarii 1765, sedebat cum cœnobium suppressum fuit[1].

FLINES.

La noble abbaye de Flines, ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, est située sur la Scarpe, à 2 lieues de Douai; mais dans l'origine, en 1234, elle avait été placée auprès d'Orchies, au lieu appelé L'Honneur-Notre-Dame; aussi, les anciens documents la désignent-ils sous cette dénomination spéciale. Cette abbaye de femmes a été fondée par Marguerite, dame de Dampierre, depuis comtesse de Flandre, comme le prouvent les lettres de cette princesse publiées par Aubert Le-Mire.

La pieuse comtesse, reconnaissant que cette première donation ne suffisait pas, accorda à

FLINÆ seu FELINÆ.

Nobilis abbatia Flinensis ord. Cisterc. puellarum sub Clara-valle, sita est ad fluvium Scarpam sesquimilliari Duaco. Sua tamen initia sumpsit an. 1234, in loco Honoris B. M. juxta oppidum Orchiacum[2]; unde in vetustis monumentis *Honor B. Mariæ* peculiari nomine insignitur. Utrobique vero fundatum fuisse hunc parthenonem a Margareta domina de Dampetra, postea Flandriæ comitissa, probant ipsius litteræ jam editæ apud Miræum, I. 579.

Verum cum piæ principissæ, quæ jam contulerat, minime sufficere viderentur, ea novis

[1] Le 29 et 30 août 1792, les élèves qui se trouvaient dans le pensionnat très-renommé de cette maison durent en sortir, en vertu des ordres de l'autorité supérieure, et en exécution de l'arrêté de l'administration du départ. du 9 juillet 1792. Les religieuses elles-mêmes, encore au nombre de 34, évacuèrent leur couvent le 10 septembre suivant. Les boucheries militaires furent aussitôt établies dans les quartiers avoisinant la Scarpe, et les troupes furent logées dans les autres. Elles y étaient encore en très-grand nombre le 1.er juin 1793, époque à laquelle un incendie s'y manifesta, vers midi. Il consuma l'église, le clocher et le quartier des dames. Le 7 septembre 1795, l'abbaye entière fut vendue par l'état; elle forme maintenant une propriété particulière. (*Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*, 61.

[2] Il y avait, parait-il, dès le commencement du 13.e siècle, en ce lieu, une communauté d'hommes, puisqu'une charte de 1205, au mois de *ghieskerec* (juillet), mentionne l'aliénation d'une rente au profit *des ministres de la pièche des clercs d'Orchies, établie en l'honneur N. D.*

Digitized by Google

muneribus cumulavit an. 1241, quem sane Locrius annum natalem abbatiæ facit; sed in eo graviter lapsus est quod non procul Duaco hoc ipso anno positam dicat cœnobii sedem, de qua translatione non nisi post decem annos cogitatum est, ut patet ex litteris J. præpositi, W. decani, totiusque Atrebatensis ecclesiæ capituli, quibus an. 1251, testantur secum de hac ædium mutatione actum. Porro id consilii exsecutioni paulo post demandatum fuisse, palam fit ex litteris Margaretæ comitissæ. Miræus, I. 585.

Hujus autem fundationis fuisse participes Thomam de Sabaudia et Johannam Margaretæ sororem, Thomæ conjugem, probare videntur aliæ Margaretæ litteræ, quas aiunt legi in chartulario Braëllensi, datæ an. 1260, mense martio, quibus se vidisse testatur quasdam litteras : « Claræ memoriæ domini Thomæ de Sabaudia, » quandam comitis Flandrensis et Hannonensis, » et karissimæ quondam dominæ sororis nostræ » Johannæ, Flandrensis et Hannoniensis comi- » tissæ, » pro Braëllensi parthenone, in quibus hæc inter alia dicunt : « Insuper est sciendum, » quod nos abbatissæ et conventui monasterii » de Honore B. Mariæ, quod primo juxta Fe- » linas transtulimus, in eleemosynam contu- » limus, etc. » Verum suspicionem de harum litterarum sinceritate generat, quod Thomas, mortua sine liberis uxore Johanna comitissa an. 1244, in Sabaudiam remearit, qui proinde vix potuit translationem hanc promovere, sed sola Margareta, quæ Johannæ sororis hæreditatem adepta erat. Cæterum an. 1279, v calend. junii, adstante principum, episcoporum et abbatum percelebri cœtu, dedicata et consecrata est ecclesia ista in honorem B. Mariæ virginis a venerabili Petro archiepiscopo Remensi; tumque hoc ipso anno die 10 febr. obiit Margareta, ac die 16 ejusdem mensis sepulta est in medio chori.

Plures insuper stemmatis ejusdem nobiles in hoc parthenone jacent tumulati : Guillelmus de Dampetra, Margaretæ filius, mortuus 1251, secundum Grammaium, non maritus, qui 1241, defunctus est, prout scribit Meyerus; Maria de Dampetra Guillelmi soror, hujus cœnobii alumna per annos ad minimum sexaginta, imo abbatissa, si fides epitaphio, jacet ad pedes matris, fato erepta 21 decembris an. 1302. Guido quoque Flandriæ comes Mariæ frater et Guillelmi, cum sua prima conjuge Mathilde e vivis egressa 1274, xi novembris, ibidem sepulturam accepit, morte solutus an. 1304 *al.* 1305, vel 1306, nonis martiis. Quibus omnibus adde Blancam de Sicile, filiam Caroli I, regis Neapol. et Siciliæ, etc., fratris S. Ludovici Franciæ regis, quæ cum nupsisset Roberto III, Flandriæ postea comiti, obiit in partu an. 1272, jacetque in sacello SS. Philippi et Jacobi ecclesiæ Flinarum, ut legitur in hist. genealog. Patris Anselmi a domino du Fourny recognita.

l'abbaye de nouvelles faveurs en 1241, année que Ferri de Locres regarde mal à propos comme celle de la fondation, en disant qu'alors eut lieu la translation de l'abbaye auprès de Douai, tandis qu'on ne songea à l'effectuer que 10 ans plus tard, comme il appert des lettres par lesquelles J. prévôt, W. doyen, et tout le chapitre de l'église d'Arras déclarent, en 1251, qu'ils ont concouru à ce changement de domicile. Du reste, une autre lettre de Marguerite, citée ci-dessous, prouve que ce projet ne tarda pas à être mis à exécution.

Thomas de Savoie, comte de Flandre, et Jeanne, sœur de Marguerite, sa femme, ne furent pas étrangers à cette fondation. C'est du moins ce qui résulte d'une autre charte de Marguerite, datée du mois de mars 1260, et insérée dans le Cartulaire d'Annay, où la comtesse déclare avoir vu certaines lettres « du sei- » gneur Thomas de Savoie, de glorieuse mémoire, » jadis comte de Flandre et de Hainaut, et de » notre très-chère dame et sœur Jeanne, jadis » comtesse de Flandre et de Hainaut; » pour le monastère de Braelle-lez-Annay, où il est dit entre autres choses : « Et il faut savoir que nous avons » donné en aumône à l'abesse et au monastère » de l'Honneur-Notre-Dame, transféré pour nous » à Flines. etc. » Mais ce dernier titre est fort suspect, car Thomas, après la mort de la comtesse Jeanne, sa femme, décédée sans enfants en 1244, est retourné en Savoie, et par conséquent, n'a pas pu songer à cette translation qui fut effectuée par la seule Marguerite, héritière de Jeanne sa sœur. Quoi qu'il en soit, cette église fut dédiée et consacrée par Pierre, vénérable archevêque de Reims, en l'honneur de la B. V. M., le 5 des calendes de juin 1279, en présence d'une grande assemblée de princes, d'évêques et d'abbés. Et la même année, le 10 février, mourut Marguerite, qui fut inhumée le 16 dudit mois, au milieu du chœur.

Plusieurs personnages illustres de la même race reposent aussi dans ce couvent. Ce sont : Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite, mort en célibat en 1251, selon Grammaye, et en 1241, selon Meyer; Marie de Dampierre, sœur de Guillaume, religieuse de la maison, pendant 60 ans au moins, et même abbesse, s'il faut en croire son épitaphe, morte le 21 septemb. 1302, et reposant aux pieds de sa mère. Gui, comte de Flandre, frère de Marie, et de Guillaume, y repose également avec sa première femme, Mathilde, décédée le 11 nov. 1214, lui-même mourut le 7 mars 1305. Ajoutez à ces nobles défunts Blanche de Sicile, fille de Charles I, roi de Naples et de Sicile, frère de St.-Louis, roi de France, laquelle ayant épousé Robert, depuis comte de Flandre, mourut en couche en 1272; elle repose dans la chapelle de St.-Jacques et de St.-Philippe, en l'église de Flines, comme le rapporte le père Anselme, dans son *Hist. généalog.*, revue par Du Fourny.

Digitized by Google

NOMENCLATURE DES ABBESSES.

I. Ogine ou Ogive, de race noble, fut préposée par la fondatrice Marguerite et l'abbé de Clairvaux, à la nouvelle congrégation établie alors près d'Orchies. Elle siégea les sept dernières années de sa vie, c'est-à-dire jusqu'en 1241, époque de son décès. Son corps inhumé en ce lieu fut ensuite transféré à Flines.

II. Ode de Maigny est appelée du couvent de Marquette pour succéder à Ogine. Elle est citée en 1252, dans un accord avec R. doyen de Tournai, approuvé par W. évêque de Tournai, jadis doyen. Elle est appelée Oëdain dans une transaction avec Robert, abbé de Marchiennes, en 1256. Au commencement de sept. 1257, elle passa à l'abbaye de Marquette. (Voy. cet article).

III. Alix de Brune, d'une naissance illustre, siégea peu d'années, mais elle fit beaucoup de bien en embellissant les officines du monastère.

IV. Imene, Hymene, Imanie, sœur de Conrad, archevêque de Cologne, qui avait administré le couvent de Sallesines, au diocèse de Namur, est créée abbesse de Flines, en 1261. A cette époque, Conrad, son frère, cédant à la prière de sa sœur et à celle de Marguerite, fondatrice de Flines, envoya à ce couvent plusieurs corps des compagnes de Ste.-Ursule. Les religieuses en retinrent quelques-uns et donnèrent les autres aux églises voisines. Henriquez, dans son livre intitulé *Les lys de Citeaux*, inscrit Imène au nombre des saintes ou des bienheureuses de l'ordre, sous la date du 29 janvier. Elle termina sa pieuse carrière en 1270, après avoir glorieusement commencé la construction de l'église. Ce fut cette même année que Philippe, abbé de Clairvaux, promulgua dans l'abbaye la bulle de Clément IV, touchant le nombre des frères ou des sœurs que pouvaient recevoir les différents monastères de l'ordre; et pour en attirer l'exécution, il décida que les religieuses de chœur ne pourraient excéder le nombre de 100, sauf la décision de l'abbé commissaire. Les convers de l'un et de l'autre sexe ne devaient jamais être plus de 18.

V. Jeanne I, de Wavrin ou de Tournai, fille du sénéchal de Flandre, acheva l'église qui était d'une architecture élégante; après quoi, en 1285 elle est appelée pour être abbesse de Marquette où elle avait été religieuse. Elle y est morte le 25 mars 1287.

VI. Jeanne II, d'Avesnes ou de Hainaut, fille de Jean, comte de Hainaut, lequel était l'aîné du premier mariage de Marguerite, la fondatrice, est citée comme abbesse en 1298. Elle décéda en 1304, et fut inhumée la première dans le cha-

ABBATISSARUM NOMENCLATURA [1].

I. Ogina et Ogiva nobilis genere, Margaretæ fundatricis et abbatis Claræ-vallensis judicio, novellæ congregationi apud Orchiacum præposita est, eique præfuit septem vitæ suæ reliquis annis, hoc est usque ad annum 1241, quo migravit ad Dominum. Corpus ejus ibidem tumulo conditum, postea transfertur Flinas.

II. Oda de Maigny successit eodem anno, assumta ex parthenone Marquettæ. Memoratur an. 1252, in compositione cum R. decano Tornacensi, quam approbat W. episc. Tornac. quondam decanus. Appellatur Oëdain in transactione cum Roberto abbate Marchianensi an. 1256, transiitque anno seq. sub initium decembris ad regimen Marquettæ, ubi vide.

III. Aleydis de Brune, claris orta natalibus, paucis præfuit annis, sed multum profuit, utpote quæ monasterii adornaverit officinas.

IV. Imena, Hymana et Imania, Conradi archiepiscopi Coloniensis soror, cum antea regeret Salsiniense monasterium in diœcesi Namurcensi, creatur abbatissa Fliniensis an. 1261, quo anno ipsius frater Conradus prædictus, ad ejusdem sororis suæ et Margaretæ Flineusis cœnobii fundatricis preces, plura S. Ursulæ sodalium corpora illuc transmisit, ex quibus nonnulla retinuerunt moniales, alia vicinis ecclesiis tradiderunt. Henriquez, in libro cui titulus : *Lilia Cistercii*, Imanam catalogo sanctarum seu beatarum ordinis feminarum adscribit die 29 januarii. Beato fine quievit inchoati templi gloria illustris, an 1270, quo Philippus Claræ-vallensis abbas accessit ad monasterium bullam Clementis IV, promulgaturus de numero, ad quem excrescere possent recipiendi fratres vel sorores in singulis ordinis monasteriis; atque ut inibi hoc decretum executioni mandaret, statuit ne præter consensum abbatis commissarii, moniales choro addictæ centenarium numerum excederent, neve plures essent quam decem et octo sorores seu fratres conversi.

V. Johanna I, de Wavrin, *al.* de Tornaco, filia magni Flandriæ senescalli, templum eleganti fabrica perfecit, tumque ad regendam Marquettam, unde assumta fuerat, revocatur an. 1285, et ibi moritur 1287, die 25 martii.

VI. Johanna II, d'Avesnes, vel de Hainaut, filia Johannis Hannoniæ comitis, natu majoris Margaretæ fundatricis ex primo connubio, abbatissa legitur an. 1298. Decessit 1304, prima sepulturam adepta in capitulo quod extruxerat,

[1] On trouvera dans les *Monuments anciens* de St. Genois, I. 44, 46, les épitaphes des abbesses de Flines, recueillies jusqu'en 1836, par Jean d'Assignies, abbé de Nizelle, directeur spirituel des religieuses de cette maison.

Digitized by Google

sub hac inscriptione : *Cy gist dame Jehanne de Hainaut, jadis abbesse de ceans.* Auctor quidem historiæ Camberonensis editæ solum ipsi affingit titulum honorarium abbatissæ, sed ex mera, ut videtur, conjectura.

VII. Margareta I, de Chasteauvillain, migravit a sæculo an. 1309, post quinquennium regiminis ex Grammaio et aliis, quos libenter in hoc sequimur; neque enim putamus jam sedisse anno 1302, ut asserit auctor historiæ Camberonensis, sua priori conjectura ductus, quod scilicet Johanna d'Avesnes nonnisi post amitæ Mariæ de Dampetra mortem, quæ contigit an. 1302, abbatissa fuerit, et quidem honoraria tantum.

VIII. Gertrudis de la Thieuloye, *al.* de Thelain, dormitorium absolvit. Fato abrepta est anno regiminis 14, Christi 1323.

IX. Ægidia I, de Lalaing, memoratur annis 1323 et 1332. Sepelitur in claustro quod perfecerat, an. 1356.

X. Isabella d'Enghien mense februario ejusdem anni 1356, pedum accepit, quod anno sequenti mense julio transcripsit. Vivere desiit proximo sanctorum Innocentium festo.

XI. Perona seu Petronilla de Soissons, dicta de Blangis, diem clausit extremum an. 1361.— XII. Catharina I, de Courtray, defecit die 29 novembris 1363. — XIII. Ægidia II, de Lalaing, e vivis excessit an. 1387, postquam annis 24, cum laude præfuisset. — XIV. Maria I, d'Oisy, vitam amisit an 1391, *al.* 1392. — XV. Maria II, de Marquette, reperitur anno 1401. Defuncta est 1418, in capitulo sepulta. — XVI. Johanna III, de Lalaing, mortalitatem exuit 1419, condita in sacello S. Annæ. — XVII. Margareta II, de Raisse, *al.* de Rasse, obiit 1436, 1ª die martii.— XVIII. Elisabeth occurrit an. 1451.

XIX. Catharina II, de S. Genois, commemoratur annis 1455 et 1465. Abdicavit anno 1482, superstes ad annum circiter 1488.— XX. Maria III, du Jardin *al.* du Gardin, recensetur an. 1492, quo traditur ad superos evolasse post decem annorum administrationem. Verum alibi legitur deposita quam gesserat annis 14 dignitate, nonnisi an. 1496, obiisse. Sepulta fuit in claustro ante januam ecclesiæ.

XXI. Maria IV, Wye *al.* Waye, muro cinxit posteriorem cœnobii aream. Spiritum exhalavit die 27 novembris an 1507, atque in claustro ante portam capituli illata est sepulcro.

XXII. Johanna IV, de Boubais, patria Cameracensis, memoratur annis 1508, 1514 et 1515. Hæc disciplinam regularem temporum injuria laxatam, ea prudentia temperavit et confirma-

pitre qu'elle avait construit. Son épitaphe est ainsi conçue... L'auteur de l'histoire de Cambrai ne lui assigne que le titre d'abbesse honoraire ; mais nous pensons que c'est là une simple conjecture.

VII. Marguerite I, de Châteauvillain, mourut en 1309, après 5 ans de prélature, suivant Grammaye et d'autres, dont nous adoptons l'opinion en ceci; car nous ne croyons pas qu'elle siégeait dès 1302, comme l'avance l'auteur de l'histoire de Cambrai, d'après sa conjecture précédente, d'où il résulterait que Jeanne d'Avesnes ne fut abbesse, et même seulement honoraire, qu'après la mort de sa tante Marie de Dampierre, qui arriva en 1302.

VIII. Gertrude de la Thieuloye, ou de Thelain, acheva le dortoir et mourut en 1323, 14.ᵉ année de sa prélature.

IX. Gillette I, de Lalaing, est citée sous les années 1325 et 1332. Morte en 1356, elle fut inhumée dans le cloitre qu'elle avait terminé.

X. Isabelle d'Enghien, reçoit la crosse en fév. 1356, et abdique au mois de juillet suivant. Elle cessa de vivre le lendemain de la fête des saints Innocents.

XI. Péronne ou Pétronille de Soissons, dite de Blangis, mourut en 1361. — XII. Catherine I, de Courtrai, trépassa le 29 nov. 1363. — XIII. Gillette II, de Lalaing, rendit l'âme en 1387, après avoir siégé honorablement 24 ans. — XIV. Marie I, d'Oisy, décéda en 1391 ou 1392. — XV. Marie II, de Marquette, se rencontre en 1401 ; morte en 1418, elle fut inhumée dans le chapitre. — XVI. Jeanne III, de Lalaing, passa dans l'autre vie en 1429, et fut enterrée dans la chapelle de Ste.-Anne. — XVII. Marguerite II, de Raisse, mourut le 1.ᵉʳ mars 1436. — XVIII. Elisabeth paraît en 1451.

XIX. Catherine II, de St.-Genois, est mentionnée en 1455 et 1465. Elle abdiqua en 1482, et vécut jusqu'en 1488 environ. — XX. Marie III, Du Jardin ou Du Gardin, est appelée sous l'année 1492 qui est celle de sa mort, après 10 ans de prélature ; cependant on lit ailleurs qu'elle abdiqua au bout de 14 ans, et qu'elle ne mourut qu'en 1496. Elle fut inhumée dans le cloitre, devant la porte de l'église.

XXI. Marie IV, Wye ou Waye, entoura d'un mur la cour postérieure du couvent, elle rendit l'esprit le 27 nov. 1507, et fut enterrée dans le cloitre, devant la porte du chapitre.

XXII. Jacques IV, de Boubais, née à Cambrai, est citée en 1508, 1514, 1515. La discipline régulière se trouvait relâchée par le malheur du temps ; elle parvint, à force de sagesse, à la ré-

Digitized by Google

tablir dans l'état où elle a toujours persévéré depuis. Elle passa à une meilleure vie, le samedi 7 nov. 1534, après avoir resigné sa charge. Jusqu'à ces derniers temps on voyait, devant l'autel de la Ste.-Vierge, le tombeau en marbre de cette abbesse, avec son effigie, et une épitaphe que rapporte Henriquez, dans les *Lys de Citeaux*.

XXIII. Jacqueline de Lalaing construisit avec magnificence le quartier abbatial et celui des hôtes, tels qu'on les a vus jusqu'à nos jours; toutefois, c'est par la pieuse sollicitude pour ses infirmes qu'elle est surtout recommandable. Elle retourna vers son céleste époux le 26 févr. 1560. Henriquez la compte, au 23 juillet, parmi les bienheureuses de l'ordre. On peut lire son épitaphe chez le même auteur, livre cité.

XXIV. Philippine I, de Torque, dite Harpin, morte le 7 fév. 1570. — XXV. Gabrielle d'Esne, fille du seigneur de Béthencourt, et sœur de Michel d'Esne, évêque de Tournai, mourut le 17 oct. 1608, âgée de 73 ans. — XXVI. Catherine III, de Coupigny, morte le 1.er fév. 1631, âgée de 66 ans, après avoir gouverné, pendant 20 ans, 120 religieuses et plus. — XXVII. Marguerite III, Despierres, rendit l'âme le 24 fév. 1636, âgée de 43 ans.

XXVIII. Catherine IV, Trigault, de Douai, se vit forcer, lors de la guerre entre l'Espagne et la France, de s'exiler de son abbaye, et de se retirer avec ses consœurs à Douai, où elle mourut le 15 juin 1654, âgée de 71 ans, professe de 54.

XXIX. Philippine II, de Robbes, parente du comte d'Annappes, décéda le 24 fév. 1673, âgée de 60 ans. — XXX. Ursule Becq, de Béthune, douée de toutes les vertus, alla en recevoir la récompense du Seigneur, le 13 sept. 1690, âgée de 64 ans.

XXXI. Ernestine Obert fut nommée par le roi abbesse de Flines. Son premier soin fut de faire voûter l'église, et d'orner le chœur de belles stalles. Elle avait commencé aussi une haute tour, mais la mort l'empêcha de l'achever, elle mourut le 2 sept. 1695, âgée de 68 ans, professe de 50. Sa sépulture est auprès du tombeau de Gui, comte de Flandre, c'est-à-dire du côté de l'épître, vers le chœur des prêtres.

XXXII. Placidie Ricart, de Lille, nommée abbesse par le roi très-chrétien, le 24 oct. 1695, termina heureusement la tour commencée par Ernestine. *Ici s'arrête le Gall. christ.* Elle mourut saintement comme elle avait vécu, le 31 mars 1731, âgée de 82 ans, abbesse depuis 36 ans.

vit; ut in eodem statu feliciter hactenus perseveret. Transiit ad meliorem vitam die Sabb. 7 nov. an. 1534, abdicato prius regimine. Hucusque marmoreum ejus sepulcrum cum ipsius effigie cernitur ante altare B. Mariæ virginis, ejusque epitaphium refert Henriquez in suo liliorum Cistercii libro.

XXIII. Jacoba de Lalaing ædes abbatiales et hospitum cellas, quales hodie cernuntur, magnifice construxit. Ejus tamen in primis erga sorores infirmas pia sollicitudo laudatur. Ad sponsum virginum evolavit 26 febr. 1560. Certe Henriquez inter beatas ordinis eam annumerat ad diem 23 julii. Ipsius epitaphium legere est apud eumdem auctorem, libro citato.

XXIV. Philippa I, de Torque, dicta Harpin, obiit 7 febr. 1570. — XXV. Gabrielis d'Esne, filia domini de Bethencourt, ac soror Michaëlis d'Esne, episc. Tornacensis, fatis concessit 17 oct. 1608, ætatis suæ anno 73. — XXVI. Catharina III, de Coupigny, defuncta est 1631, die 1 febr. ætatis anno 66, postquam sororibus viginti et amplius supra centum, annis 23 præfuisset[1]. — XXVII. Margareta III, Despierres, emisit animam 23 febr. 1636, ætatis suæ anno 43.

XXVIII. Catharina IV, Trigault, Duacena, bello sæviente Hispaniam inter et Franciam, suo exsulare monasterio coacta est, seque Duacum recipere cum sororibus, ubi expiravit 15 junii 1654, ætatis suæ anno 71, professionis 54.

XXIX. Philippa II, de Robbes, comitis d'Annappes affinis, decessit 24 febr. 1673, anno ætatis 66. — XXX. Ursula Becq, Bethuniensis, omni virtutum genere præluxit, quarum mercedem a Domino receptura, spiritum eidem reddidit 13 decemb. 1690, ætatis anno 64.

XXXI. Ernestina Obert, regis nominatione gubernaculum capessivit. Statim vero ecclesiam concameravit, præclarisque subselliis chorum ornavit. Turrim quoque prælatam inchoaverat, sed mors immatura quin perficeret impedivit. Fatis enim concessit 2 septemb. an. 1695, ætatis 68, professionis 50, sepulcro illata e regione tumuli Guidonis Flandriæ comitis, hoc est a latere epistolæ versus chorum presbyterorum.

XXXII. Placida Ricart, Insulensis, a rege Christianissimo designatur abbatissa 24 dec. 1695. Turrim ab Ernestina inchoatam feliciter consummavit. *Hic finem facit Gall. Christ.* Pie, ut vixerat, obiit die 31 martii 1731, ætatis suæ anno 82, prælaturæ 36.

[1] Lorsque la mort de Catherine de Coupigny laissa vacant le siége abbatial de Flines, ses cinq nièces, religieuses de la même abbaye, et aspirant à la crosse, dirent aux commissaires députés à l'élection que cette abbaye avait été instituée pour recevoir seulement des filles d'extraction noble, et que la charte donnée à cet effet par la fondatrice avait été détruite par Catherine Trigault et Antoinette Vasseur, non nobles, et néanmoins briguant la dignité abbatiale. Il fut reconnu que cette charte n'avait jamais existé, et que l'abbaye pouvait recevoir aussi bien des bourgeoises que des filles de gentilshommes. On ne trouve dans le cartulaire de Flines, qui date du 13.e siècle, aucun acte, aucune formule qui justifie la prétention des nièces de madame de Coupigny.

Digitized by Google

XXXIII. Isabella de Gomiecourt, regia nominatione ad abbatiale regimen pervenit 26 maii 1731, possessionem iniit 24 junii seq. et 30 septembris ab episcopo Boloniensi benedicta est. Diem ultimum clausit 29 dec. 1738.

XXXIV. Ernestina de Thiennes de Rumbecke a Laudensi abbate installatur die 2 april. 1739; benedictionem ei Gandavi impertiit 15 oct. abbas Baudeloensis.

XXXV. Sophia de Berchini, a rege nominata est, quamvis in ætate canonica nondum constituta, pneumonico morbo consumpta, Duaci interiit, ætatis suæ anno 42.

XXXVI. N. de Sancta-Aldegunde, 1781, tantummodo 2 aut 3 annis præfuit.

XXXVII. Sabina du Chastel de la Hovarderie præerat quando ingruit rerum Gallicarum revolutio.

XXXIII. Isabelle de Gomiecourt, nommée abbesse par le roi le 26 mai 1731, fut installée le 24 juin suivant, et bénie le 30 septembre par l'évêque de Bologne. Sa mort arriva le 29 décembre 1758.

XXXIV. Ernestine de Thiennes de Rumbecke, installée le 2 avril 1739, par l'abbé de Loos, fut bénie à Gand le 15 octobre, par l'abbé de Baudelo.

XXXV. Sophie de Berchini fut nommée par le roi, bien qu'elle n'eût pas encore atteint l'âge canonique; elle mourut à Douai, d'une maladie de poitrine, étant âgée de 42 ans.

XXXVI. N. de Ste.-Aldegonde, 1781, ne siégea que deux ou trois ans.

XXXVII. Sabine du Chastel de la Hovarderie siégeait au moment où éclata la révolution française.

COENOBIUM VICONIENSE.

Viconia S. Sebastiani, olim *Casa Dei*, Præmonstr. ord. pulcherrimum cœnobium juxta Valencenas inchoatur anno circiter 1125 a Guidone presbytero et eremita, genere Britanno, locum in silva suppeditante viro illustri Almano seu Almayno de Pons vel de Pouz, partim accepto pretio, partim gratuito ac mercedis æternæ intuitu. Primum vero locum hunc cui ab initio nomen *Casa Dei*, Guido præfatus oratoriolo in honore Dei et S. Sebastiani martyris ex lignis compacto sacravit; tum ejus animo insedit, ipsum tradere gubernandum abbati et fratribus Trunci Berengarii, hoc est Arroasiæ, quibus ob loci difficultatem ad sua redeuntibus, Walterum S. Martini Laudunensis abbatem rogavit, ut ejusdem curam susciperet; statimque ipsi annuenti, modo abbates consecrati, cum sibi subditis, Laudunensis cœnobii statuta servarent, Robertus Atrebatensis episcopus commisit locum prædictum, litteris datis an. 1129, quas vide inter instrumenta Gall. Christ.

Deinde anno circiter 1132, cum jam numerus fratrum valde adauctus esset, ac ædes forent angustiores, oratorium lapideum hortatu seniorum terræ construi cœptum est, quod sex annis consummatum; septimo dedicatur in honorem B. M. virginis ab Alviso, Atrebatensi episcopo, anno ab Incarnatione Dom. M. C. XXXIX, domini Warini primi abbatis decimo, VIII cal. octobr. Nec multo post, nempe an. 1143, Balduinus III, Hannoniæ comes, hæc omnia suis litteris in appendice Gall. Christ. relatis confirmavit. Porro ad concinnandam brevem hanc historiam, ea non solum usi sumus, quæ tomo XII. Spicilegii p. 533 edita est; verum etiam instru-

ABBAYE DE VICOGNE.

Vicogne de St. Sébastien, autrefois la Maison-Dieu, très-beau monastère de l'ordre des Prémontrés, près de Valenciennes, fut commencé vers l'an 1125, par Gui, prêtre et ermite breton, dans une forêt, où Alman, selon d'autres Almayn, de Pons ou de Pouz, noble personnage, lui céda un lieu, partie à prix d'argent, partie gratuitement en vue de la récompense éternelle. Gui érigea d'abord dans ce lieu alors appelé Casa-Dei, un petit oratoire en bois, en l'honneur de Dieu et du St. martyr Sébastien, puis il résolut d'en confier le gouvernement à l'abbé et aux religieux d'Arrouaise; mais ceux-ci s'étant retirés, à cause de la difficulté du lieu, Gui pria Gauthier, abbé de St.-Martin de Laon, d'en prendre la conduite. Celui-ci ayant accédé à sa demande, Robert, évêque d'Arras, lui confia, par lettres datées de 1129, cet oratoire, à la condition que les abbés qui y seraient consacrés, ainsi que leurs religieux, suivraient la règle du monastère de Laon.

Dans la suite, vers l'an 1132, comme déjà le nombre des frères était considérablement augmenté, et que les bâtiments étaient insuffisants, on commença, par le conseil des plus anciens, un oratoire en pierre qui fut terminé au bout de 6 ans; l'année suivante, 1139, de l'incarnation de N.-S. et la 10.e du gouvernement du premier abbé, Warin, le 8 des cal. d'oct., il fut consacré et dédié à la B. V. Marie par Alvise, évêque d'Arras. Peu de temps après, Bauduin III, comte de Hainaut, confirma toutes ces dispositions par des lettres données en 1143. Pour tracer ce court exposé, nous ne nous sommes pas seulement servis des documents qui

Digitized by Google

se trouvent au tome XII du Spicilége, *p.* 533; nous avons aussi feuilleté avec soin les mémoires domestiques conservés par les échevins de Valenciennes.

SÉRIE DES ABBÉS.

Gui dirigea quelque temps les frères qu'il avait rassemblés dans son ermitage ; mais sitôt qu'il les eut soumis à la règle des Prémontrés, il se démit du gouvernement : Dans la suite étant revenu pour la seconde fois de Jérusalem, il bâtit dans le territoire de la ville de Metz une petite chapelle, où il plaça même un abbé ; puis comme il commençait à bâtir près du mont d'Anzin, une métairie pour l'avantage des pauvres et des vieillards de Valenciennes, les bourgeois ne l'aidant point dans ce projet, il partit pour la Bourgogne, où deux mois après son départ il mourut à Joux, forteresse de ce pays, la veille des cal. d'avril 1140 ou mieux 1147, selon Locres et plusieurs autres. Il fut inhumé, ainsi qu'il l'avait demandé, dans le cimetière de St.-Lazare, où l'on a coutume d'enterrer les infirmes, les étrangers et les pauvres.

II. Henri, religieux de St.-Martin de Laon, personnage illustre, (on dit qu'il était chapelain et parent du roi des Francs), remplissait la charge de prieur auprès des frères envoyés de Laon à Vicogne : peu après, le monastère commençant à prospérer, ils le choisirent pour abbé. Mais comme l'évêque avait différé la cérémonie, et ne venait point au jour fixé pour la consécration, il retourna à Laon.

III. Warin ou Guarin, prieur de St.-Martin de Laon, est désigné, par son propre abbé, pour remplir le premier la charge abbatiale à Vicogne, l'an 1129. Sous lui eut lieu la construction de la nouvelle église, et la dédicace faite en 1139; sous lui encore, Bauduin III, comte de Hainaut, confirma en 1143 tous les biens accordés à ce monastère. En 1140 il admit à la profession religieuse le chevalier Arnoul de Hucegnies. Il est désigné sous le nom d'abbé de Casa Dei, dans une charte d'Alvise, évêque d'Arras, en faveur de Château-Dieu, en 1141, et dans la donation d'une terre près d'Orsinval, faite au même Guarin en 1149, par Gosvin, abbé de St.-Jean. La même année, il reçut d'Algot, abbé de Crespin, moyennant une rente annuelle, une certaine propriété dans la paroisse de Tongres ; ce dernier acte lui donne le nom d'abbé de Vicogne. Il avait sagement gouverné cette église pendant près de 22 ans, lorsqu'il reçut la direction du monastère de St.-Martin de Laon, vers l'an 1151, suivant l'histoire abrégée de l'abbaye de Vicogne, t. XII du Spicilége ; près de 4 ans et demi, y est-il dit, s'étant écoulés depuis la mort de Gui. Ce qui prouve que l'an 1140, assigné pour date à la mort de Gui, est fautif, et qu'il faut lire 1147, comme nous l'avons dit.

menta domestica, a judicibus Valencenarum asserta, omni diligentia evolvimus [1].

SERIES ABBATUM.

I. Guido fratribus, quos aggregaverat in eremo, aliquandiu præfuit ; sed postquam eos instituto Præmonstratensi supposuit, a regimine discessit ; qui deinde Jerosolymis iterata vice reversus, cum, in territorio Mettensis civitatis ædicula constructa, collocato etiam abbate, quamdam curtem ad usum pauperum et senum apud Valencenas manentium exorsus esset construere juxta Montem Aysin, oppidanis non ad placitum adjuvantibus, in Burgundiam profectus est, ubi post duos menses a suo discessu defunctus apud Jovinium præfatæ regionis castrum pridie calend. aprilis an. 1140, *melius* 1147, ex Locrio et aliis; in atrio S. Lazari, ubi debiles, peregrini, et pauperes sepeliri solent, ipso petente conditus jacet.

II. Henricus, Laudunensis S. Martini asceta, vir illustris (fertur enim capellanus et consanguineus fuisse regis Francorum) fratribus ex eodem monasterio Viconiam missis vice prioris prælatus, ac paulo post, rebus prospere cedentibus, ab ipsis in abbatem electus est. Verum statuta consecrationis ipsius die, cum episcopus non adesset, dilata benedictione, ipse Laudunum reversus est.

III. Warinus seu Guarinus, ex priore S. Martini Laudunensis, volente ipsius abbate, primus Viconiæ consecratur abbas an. 1129, sub quo tum ecclesiæ novæ constructio ac dedicatio facta est an. 1139, tum bonorum confirmatio per Balduinum III, Hannoniæ comitem, an. 1143. Ipse an. 1140, Arnulfum militem de Hucegnies ad habitum religionis admisit. Casæ Dei nuncupatur abbas in charta Alvisi, episcopi Atrebat. pro Castello Dei anno 1141, et donatione terræ juxta Ursineval ipsi Guarino a Gosvino S. Johannis abbate facta an. 1149, quo etiam anno nescio quid in parochia de Tongra, sub annuo censu ab Algoto Crispiniensi abbate accepit, ubi dicitur abbas Viconiensis. Cum autem annis viginti ferme duobus ecclesiam istam strenue rexisset, cœnobii S. Martini Laudunensis regimen suscepit, (hoc est circiter an 1151), uti legitur in historia brevi cœnobii Viconiensis edita Spicil. tom. XII, *post transitum*, addit, *Widonis, annis quatuor semis ferme defluxis*, quæ sane verba invicte probant mendosum esse annum 1140, assignatum ibidem pro anno Widonis obitus, legendumque esse 1147, ut supra diximus.

[1] M. Arthur Dinaux a inséré dans les *Archives du nord*, nouvelle série, I. 46, un article intéressant sur l'abbaye de Vicogne, qui nous a servi surtout pour les derniers abbés.

Digitized by Google

IV. Gerardus I, patria Remensis, ex alumno S. Martini Laudunensis fit abbas Viconiæ anno saltem 1153, quo decimas de Hatenies a Monte S. Martini comparavit. Anno 1156, altare de Doisneyn ei donavit Nicolaus, Camerac. antistes, sui episcopatus anno vicesimo; quo etiam anno Godescalcus, Atrebat. episc. altare de Ramis ei concessit, testibus Clarembaldo præposito, Nicolao decano et Rainaldo abbate Hamensi. Idem Gerardus terram Aubrui et de Ramis accepit an. 1158, a Balduino, comite Hainonensi, teste Hugone, S. Amandi abbate. In capitulo generali an. 1161, testis est compositionis factæ inter Præmonstratensem et Thenoliensem abbates; eodemque anno, præsulatus Nicolai, Camerac. episc. 26 ind. x, epacta III, concurrente VII. T. Beatæ Mariæ Camerac. præpositus et H. decanus terram de decania Ognen Gerardo abbati Viconiæ sub annuo censu trium solidorum dederunt. Testis est Geroldus abbas de Viconia in charta Philippi abb. Præmonstr. pro Morinensi S. Augustini cœnobium, an. 1164 et 1166, fuit arbitrorum alter concordiæ inter Goswinum Aquicinct. et Anselmum Cisoniensem abbates. Denique exauctoratus dicitur anno 1168, quod quidem satis innuit laudata brevis historia, cum asserit eum primo laude dignam duxisse vitam, sed postea a recto et humili religionis tramite deviasse.

V. Galterus I, vix uno præfuit anno, nequidem consecratus. — VI. Stephanus e gremio sumptus, altare de Curgiis a Theodorico præposito et Hugone decano Cameracensi, sub annuo censu 12 librarum accepit an. 1170, electionis Petri episcopi tertio, Gisleberto abbate de Monte S. Martini teste. Reperitur an. 1174, in charta Hasnoniensi, qui tandem abdicato regimine an. 1176, defunctus est III nonas februarii. — VII. Daniel post quatuor menses nondum accepta benedictione regere desiit. — VIII. Johannes I, Gasco, antea prior Præmonstrati, deinde Stellæ, præfuit mensibus sex, et benedictione quoque caruit. — IX. Godefridus I, ortu Tungrensis, clavum obtinuit annis sex, mortuus XIII cal. decemb. 1184. — X. Arnulfus, genere Belga, reperitur an. 1190 in charta Balduini Tornac. castellani pro Camberona. E vivis excessit an. 1204, XIII cal. maii, abjecta, ut videtur, jam an. 1200 prælatura.

XI. B. Radulfus antea prior Viconiæ ex abbate primo S. Martini juxta Mauritaniam per annos, inquiunt, 49, sed paulo minus ex dicendis, memoratur abbas Viconiensis in chartario S. Quintini de Insula 1202 et 1206, quo anno transegit cum Mathæo abbate S. Quintini. Imo jam anno 1200, in historia primi quod rexit monasterii, translatus ad Viconiense regimen dicitur. An. 1208 Radulphus Atrebat. episc. ei decimas in Ostrevando laudavit. Fertur autem

IV. Gérard I, natif de Reims, auparavant religieux de St.-Martin de Laon, fut fait abbé de Vicogne, au moins en l'an 1153, où il acquit les dîmes de Hatenies, du Mont-St.-Martin. Nicolas, évêque de Cambrai, lui accorda en 1156, 20.e de son épiscopat, les revenus de l'autel de Doisneyn (Denain?), et la même année, Godescalc, évêque d'Arras, octroya ceux de l'autel de Raismes, en présence du prévot Clarembald, du doyen Nicolas, et de Rainauld, abbé de Ham. Le même Gérard reçoit en 1158, de Bauduin, comte de Hainaut, en présence de Hugues, abbé de St.-Amand, la terre d'Aubri et de Raismes. Dans le chapitre général, en 1161, il fut témoin de l'accord passé entre les abbés de Prémontré et de Thenailles : la même année, 26.e de l'épiscopat de Nicolas, évêque de Cambrai, T. Thierri, prévôt de N. D. de Cambrai, et H. Hugues, doyen, donnèrent à Gérard, abbé de Vicogne, la terre du décanat d'Onaing, moyennant une rente annuelle de trois sols. On voit encore cité comme témoin, en 1164, Gérold, abbé de Vicogne, dans une charte de Philippe, abbé de Prémontré, en faveur du monastère de St.-Augustin à Térouane : En 1166 il fut aussi un des arbitres qui rétablirent la concorde entre Goswin, abbé d'Anchin, et Anselme, abbé de Cysoing. Enfin, l'on dit qu'il fut revoqué en 1168; ce qu'insinue assez l'histoire abrégée citée plus haut, en disant qu'il tint d'abord une conduite louable, mais qu'ensuite il déclina de l'humble et droite voie de la vie religieuse.

V. Gautier I gouverna à peine pendant un an, et ne fut pas même consacré. — VI. Etienne, choisi parmi ses frères, reçoit de Thierri, prévôt, et de Hugues, doyen de Cambrai, en présence de Gillebert, abbé du Mont-St.-Martin, les revenus de l'autel de Curgies, moyennant une rente annuelle de 12 livres en 1170, 5.e année de l'épiscopat de Pierre. — VIII. Daniel, au bout de 4 mois, n'ayant pas encore reçu la bénédiction abbatiale, cessa de gouverner le monastère. — VIII. Jean I, Gascon, d'abord prieur de Prémontré, puis de l'Etoile, ne siégea que 6 mois, et ne reçut pas non plus la bénédiction. — IX. Godefroi, natif de Tongres, fut abbé pendant 6 ans; il mourut le 13 des cal. de déc. 1184. — X. Arnoul, belge d'origine, est cité en 1190, dans une charte de Bauduin, châtelain de Tournai, en faveur de l'abbaye de Cambron. Il mourut le 13 des calendes de mai 1204, mais il paraît qu'il avait abdiqué dès l'an 1200.

XI. Le B. Raoul, d'abord premier abbé de Château-L'abbaye, près Mortagne, pendant 49 ans, selon d'autres, un peu moins, puis prieur de Vicogne, est cité comme abbé de ce même monastère en 1202; et en 1206, d'après le cartulaire de St.-Quentin en Lisle, il passa un traité avec Mathieu, abbé de cette maison. Bien plus, on dit, sous la date de 1200, dans l'histoire du premier monastère dirigé par lui, qu'il est déjà à cette époque passé au gouvernement

Digitized by Google

de Vicogne. En 1208, Raoul, évêque d'Arras, lui alloua des dîmes dans l'Ostrevant. Il abdiqua, dit-on, en 1212; au moins ce ne fut pas avant 1209, et vécut jusqu'au x des cal. de mai 1217. Il repose sous un tombeau placé dans la nef du milieu de l'église, avec cette épitaphe :

abdicasse an. 1212, at certe non ante 1209, superstes nihilominus ad 1217, x cal. maii. Jacet in tumulo elato in media navi ecclesiæ, cum hoc epitaphio : [1]

XII. Wautier ou Gautier II, originaire du Quesnoy, auparavant prévôt de Vicogne, fut élu abbé, et se trouve mentionné dans les années 1216 et 1228, dans les annales de l'abbaye d'Hasnon. De son temps, Eustache de Lens, religieux du monastère, docteur en théologie, et professeur à Paris; de plus, abbé de deux monastères au diocèse de Soissons, ayant abdiqué toutes ses dignités, termina ses jours au monastère de Vicogne, en 1225 : pour Wautier, il mourut aux ides de mars 1229; Vinchant fait son éloge en disant qu'il fut plutôt l'héritier des vertus de Raoul, son prédécesseur, que de sa charge.

XII. Walterus seu Galterus II, origine Quercetanus, ex præposito Viconiæ, abbas electus, reperitur annis 1216 et 1228, in tabul. Hasnoniensi. Ipso sedente Eustachius de Lens, cœnobii alumnus, theologiæ doctor et professor apud Parisios, necnon abbas duorum diœcesis Suession. monasteriorum, his abdicatis, suos in monasterio Viconiensi dies absolvit an. 1225, Walterus autem Id. martii 1229, quem ut virtutum Radulfi decessoris, potius quam muneris hæredem laudat Vinchantius.

XIII. Gilles I, de Leuvis, né en Zélande, d'abord abbé de St.-Nicolas-de Middelbourg, passe un traité au mois de sept. 1230, avec Pierre, prévôt, et Roger, doyen de Cambrai, touchant le terrage dans les petites pièces de terre à Onaing. Il mourut, dit-on, le 7 des ides de mars; mais les annales de l'ordre, conservées dans la bibliothèque de St.-Jean d'Amiens, disent seulement qu'il abdiqua en cette année.

XIII. Ægidius I de Leuvis, Zelandus natione, prius abbas S. Nicolai Middelburgensis paciscitur an. 1230, mense septembri, cum P. præposito et R. decano Camerac. super *terragiis in minutis petiis* terræ apud Oneng. Mortuus dicitur 1237, VII idus martii, abdicasse vero tantum hoc anno legitur in annalibus ordinis qui manu exarati servantur in bibliotheca S. Johan. Ambianensis.

XIV. Gérard II, de Chièvres, ou de *Leonio*, est cité en 1247, dans les annales de l'abbaye d'Hasnon. Il mourut le 6 des ides de mars 1258; on grava cette épitaphe sur sa tombe :

XIV. Gerardus II, de Cirvia, alias dictus a Leonio, recensetur an. 1247, in tabul. Hasnoniensi. Obiit VI idus martii an. 1258, donatus epitaphio, quod sequitur : [2]

XV. Guillaume de Wercin, surnommé l'aumônier, commença l'an 1260, la troisième église d'une beauté remarquable, pour remplacer la seconde qui avait été détruite. Il fit un accord en 1261, avec Jean, abbé de Crespin, touchant les dîmes de Beaumont. En 1265, Marguerite, comtesse de Flandre, confirma les possessions du monastère. En 1271, il passa un traité avec le monastère de St.-Riquier, et en 1275, avec celui de St.-Prix; et enfin, en 1277, avec Adam, abbé d'Anchin, sous l'approbation de Pierre, évêque d'Arras. Il mourut le 19 des cal. de sept. 1279, et fut enterré devant le maître-autel, où autrefois on voyait son épitaphe.

XV. Guillelmus de Wercin cognomento Eleemosynarius, diruta secunda hujus loci eccl. tertiam toto hoc tractu spectabilem an. 1260, inchoavit. Pepigit an. 1261, cum J. abbate Crispinii super decimis de Bello-monte. Ei 1265 Margareta, Flandriæ, comitissa monasterii possessiones confirmavit. Transegit an. 1271, cum Centulensi monasterio, et an. 1275, cum cœnobio S. Præjecti; rursumque an. 1277, cum Adamo abbate Aquicinctensi, probante Petro Atrebatensi episcopo. Vitam cum morte commutavit an. 1279, XIX cal. sept. conditus ante majus altare, ubi quondam hoc ipsius epitaphium legebatur : [3]

XVI. Jean II, de Havay, d'autres disent de

XVI. Johannes II, de Havay *al.* de Bavay,

[1] Sub hoc tumulo requiescens beatus pater Radulfus postquam septem annis sancte et laudabiliter hanc ecclesiam rexisset, in senectute bona obdormivit in Domino, ætatis suæ... anno Domini 1217.

[2] Providus et lenis et justus, largus egenis,
Mille ducentis bis quinque, quater duodenis
Annis emensis, obit abbas Viconiensis
Ipsius offensis parcat censorius ensis.
Quatuor hic lustris annoque bis iste Gerardus
Præfuit illustris, sua vita fragrat quasi nardus
In propria jacet ecclesia, quem vera sophia
In patria sine mœstitia locet atque Maria.

[3] Abbas Viconiæ Willelmus verna Mariæ
Fungatur requiæ perpetuaque die.
Wercinio natus hic pastor et hic tumulatus
Quo melioratus is locus, ordo, status.
Actibus innumeris virtutum claruit orbi,
Gratus erat genti, clauso lux, invalido pes,
Semper amans inopes, patuit sua bursa petenti.
Templi murorum portæ; structura domorum
Monstrant, fama viri quod non debeat sepeliri.
A necæ quid tutum? Vas nobile carne solutum,
Gemmaque virtutum fit cinis atque lutum.
Flet grex subreptum, sed spes hortatur amorem
Tollere mœrorem, quia cœlos sperat adeptum.
Mille ducentis septuaginta ter tribus annis
Regnaras Christe, cum carne resolvitur iste.

Digitized by Google

Malbodiensis, præerat 1279. Decessit an. 1290, III idus novembris.

XVII. Nicolaus Pastorelle, 1291 et 1293, quo anno compositionem iniit cum abbatissa de Gislenghien. Efflavit animam V cal. septembris 1297, postquam cessisset, ejus epitaphio teste: [1]

XVIII. Johannes III, de Pons, a præfectura dejectus 1301, obiit nonis martii. — XIX. Johannes IV, de Tongria, theologiæ doctor et professor, scriptis clarus, quem et Guillelmus a Bavaria, comes Hannoniæ, plurimi faciebat, abdicato regimine transiit ad ordinem Fratrum Minorum an. 1303, superstes anno saltem 1311, ex litteris sequentibus: [2]

XX. Jacobus Mallet, anno præfecturæ quinto, Christo 1308, XVIII cal. novembris excessit e vita. — XXI. Johannes V, de Priches, doctor theologus, cessit an 1312 aut 1311, secundum varium anni inchoandi modum. Mortuus est V nonas julii. Plurima vero tum stricta tum soluta oratione scripsit, nonnullaque opuscula comiti Willelmo ejusque conjugi Johannæ Valesiæ dicavit.

XXII. Godefridus II, de Bavay, Cameracensis, comitibus Willelmis patri et filio a consiliis, cum annis 32 præfuisset, obiit XVI cal. aug. 1344, sepultus in sacello S. Ægidii, cum hoc epitaphio [3]. — XXIII. Ægidius II, de Manse, anno Christi 1380, regiminis 35, pridie nonas aprilis defunctus est. Jacet ad introitum chori cum hoc epitaphio: [4]

XXIV. Petrus Des Bleusmortiers Amandinopolitanus, exactis in prælatura decem annis,

Bavay, né à Maubeuge, était abbé en 1279, et mourut le 3 des ides de novembre 1290.

XVII. Nicolas Pastorelle est cité dans les années 1291 et 1293; dans cette dernière année, il fit un accord avec l'abbesse de Gislenghien. Il mourut en 1297, le 5 des cal. de sept., comme le témoigne son épitaphe.

XVIII. Jean III, de Pons, destitué de sa charge en 1301, mourut aux nones de mars. — XIX. Jean IV, de Tongres, docteur et professeur en théologie, célèbre par ses écrits, très-estimé de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, abdiqua la prélature, et entra dans l'ordre des frères mineurs en 1303. Il vivait encore en 1311, comme le prouvent les lettres ci-dessous.

XX. Jacques Mallet mourut le 18 des cal. de novembre 1308, 5.me année de sa prélature. — XXI. Jean V, de Prisches, docteur en théologie, mort en 1312 ou 1311, suivant le calendrier que l'on adopte. Son décès eut lieu le 5 des nones de juillet. Il a laissé plusieurs écrits tant en prose qu'en vers, quelques-uns de ses ouvrages sont dédiés au comte Guillaume, et à son épouse, Jeanne de Valois.

XXII. Godefroy II, de Bavay, né à Cambrai, conseiller des comtes Guillaume père et fils, mourut le 16 des cal. d'août 1344, après avoir siégé 32 ans. Il fut inhumé dans la chapelle de St.-Gilles, avec l'épitaphe ci-après. — XXIII. Gilles II, de Manse, mourut la veille des nones d'avril 1380, 35.me de sa prélature. Il repose à l'entrée du chœur, avec cette épitaphe:

XXIV. Pierre Des Bleusmortiers, de St.-Amand, siégea 10 années et mourut le 16 des cal. de

[1] Quem lapis iste tegit, Nicolaus erat sibi nomen,
Pastor cognomen; cessit, sed gratis id egit.
Hic vir subtilis, facundus, largus, honestus,
Compatiens, humilis, venerabilis atque modestus,
Pauperibus solitus dare munera, jurecque magnus
Consiliis habitus, sapiens, vir mitis ut agnus.
Ordinis, ecclesiæ nostræque negotia gessit,
Arduave patriæ, quod ab ista luce recessit.
Pastor pastorum Pastori regna polorum
Tradere digneris, qui cunctorum misereris.
Hic Augustini festo decessit in anno
Milleno Domini cum C. ter, tres removendo.

Il abdiqua sa charge en 1294, moyennant une pension viagère de 200 livres, et se retira à Harchies en Vermandois où l'abbaye avait un domaine. Il y mourut, et son corps fut rapporté à Vicogne. V. *Sacræ antiquitatis monumenta*, etc., S.-Dié, in-fol. 1733, II. 220. Colliette, *Mémoires pour l'hist. du Vermandois*, II. 447.

[2] Universis præsentes litteras inspecturis Prior et conventus ecclesiæ Viconiensis salutem: Universitati vestræ tenore præsentium volumus esse notum, quod Johanni de Tongria doctori in theologia ordinis Fr. Minorum, quondam abbati monasterii nostri Viconiensis prædicti, deliberavimus, et tradidimus, deliberari et tradi fecimus libros seu volumina et res ad suum studium pertinentes, vel quod ad suum usum habeat in eisdem prædictis duntaxat rebus et libris ad nostrum monasterium Viconiense post ejus obitum reversuris. Actum anno Domini M. CCC. XI. pridie calendas martii.

[3] Historiæ sidus abbas jacet hic Godefridus,
Audax et validus patriam solandoque sidus,
Vi necis absorptus, in Cameraco fuit ortus.
Floridus hic ortus sit ei lux cœlica portus.
Consilio certus, septemplicis arca sophiæ
Exstitit expertus secretis theologiæ.
Hannoniæ dominis promte tractavit agenda,
Nec prece, sive minis flectit ad jura tenenda.
Augendo parta solers fuit altera Martha.
Omnis enim charta laudando foret nimis arcta.
V. novies præter I. Julius M. quoque C. ter
Se premit ut læter, sibi sit domus altior æther.

[4] Hic modo sublatus jacet Ægidius tumulatus,
Dictus de Manso, det ei Christus rogo solum
Hoc habitare solum, quod promisit dare manso.
Is quem tumba tegit, hæc quondam fortiter egit,
Hostes observans, invasorique resistens,
Ignibus obsistens, hanc ecclesiam bene servans.
In comitis cœtu socii fuit omine fretus,
Atque capellani ductus pro consule sani.
Dum contra comitem tulit obvia præscia litem,
Pro meriti flore dignus pastoris honore
Est sublimatus, sed per papam recreatus,
Quem primus fratrum socium sibi sumpsit honoris
Summus hic inde patrem non est oblitus amoris.
Gratia cujus præbuit hujus plurima votis,
Ecclesiæ jus non dedit ejus sanguine notis.
Ædes, horrea, curtes, prædia quæ temeravit
Bellica gens, ea transita prælia post reparavit.
Prædia terrarum fecit huic domui cumulari.
Mors miserata patrem non horruit hunc tumulari.
Nesciat ipse metus aut fletus inferiorum,
Angelici cœtus reserent sibi regna polorum.

Digitized by Google

janvier 1390; on lui dressa l'épitaphe ci-dessous: —XXV. Jean VI, Copin, jadis prieur, décéda le 6 des ides de décembre 1409. — XXVI. Jean VII, Vauket ou Wanchet, homme savant et modeste, qui jouissait néanmoins de l'intimité des grands, refusa l'abbaye de Ninove qu'on lui avait offerte. Il gouverna celle de Vicogne pendant 13 ans, et mourut le 6 des ides de janv. 1422 ou 1421, selon l'ancienne manière de commencer l'année.

XXVII. Alexandre Petit déposa le fardeau de la prélature en 1451, et vécut jusqu'au 12 fév. 1462; nous offrons son épitaphe plus bas:

XXVIII. Otton Lefebvre avait à peine siégé un an lorsqu'il se choisit pour coadjuteur, Louis, son neveu; il lui confia même toute sa charge en 1464, et mourut l'année suivante, le 20 août. Voyez plus bas son épitaphe:

XXIX. Louis Otton ou Oston siégea 40 ans. Durant cet espace, Pierre de Ranchicourt, évêque d'Arras, consacra l'église de Vicogne avec deux autels, le 14 sept. 1497. Il trépassa le 3 des cal. de juin 1504. Etienne Pinchon, moine de Hasnon, dressa cette épitaphe:

XXX. Jean VIII, Carlier, de Mons, mourut après 9 ans de prélature, le 4 juin 1513, on l'inhuma au milieu du chœur avec une épitaphe.

XXXI. Jean IX, de Bracq, de Werchin, siégea avec honneur 30 ans, et mourut en 1550, le 6 novembre, âgé de 64 ans. Il repose à l'entrée de l'église, avec une épitaphe.

migravit e vita XVI cal. januarii 1390, sequenti decoratus epitaphio: [1] — XXV. Johannes VI, Copin, antea prior, vivere desiit VI idus decemb. an. 1409. — XXVI. Johannes VII, Vauket *al.* Wanchet, vir doctus ac modestus, nec tamen principibus parum familiaris, abbatiam Ninivensem sibi oblatam recusavit; Viconiensi vero annis 13 gubernata, fato concessit VI idus jan. 1422 *al.* 1421, pro veteri more annum inchoandi.

XXVII. Alexander Petit, postquam prælaturæ sarcinam deposuit an. 1451, vixit ad annum 1462, 12 febr. Ejus epitaphium subjicimus: [2]

XXVIII. Otto le Febvre, vix primo sedebat anno, cum sibi adjutorem Ludovicum ex fratre nepotem allegit; ipsi vero totum regimen transtulit an. 1464, mortuus anno seq. 20 aug. Tale est ipsius epitaphium: [3]

XXIX. Ludovicus Otton *al.* Oston sedit annis 40, intra quos Petrus de Ranchicourt, episc. Atrebatensis, ecclesiam Viconiensem cum duobus altaribus consecravit die 14 sept. an. 1497. Fato concessit III cal. junii 1504, cui Stephanus Pinchon Hasnoniensis monachus hoc epitaphium affinxit. [4]

XXX. Johannes VIII, Carlier, Montensis, post novem annos regiminis abiit e vivis die 4 junii 1513, conditus in medio chori cum hoc epitaphio: [5]

XXXI. Johannes IX, de Bracq, Werciniensis, cum laude præfuit annis 37, mortuusque anno 1550, die 6 novembris ætatis suæ anno 64, jacet in ingressu templi, cum hoc epitaphio: [6]

[1] Desbleumortiers Pabulana genteque stirpe,
Primus Pabula studiis traditus sine bulla.
Ferre non expavit Viconia longeque pavit.
Parisius jure baccalaureus influit ire,
Ordinis ut visor datus est contra mala visor.
Jus rexit nemorum grato dictamine rerum,
Ut laudent psalmi ad vocem neumatis almi,
Abbas electus fuit, hic suus est modo lectus
Marmore sub isto, sibi propitius Deus esto.
Anno milleno transit C. ter X. quoque nono
Dat finem membris lux septima dena decembris:
Ut semper regnet, Deus hunc sine fine gubernet.

[2] Uno solaris cycli numero fuit abbas
Hujus Alexander templi, virtute nitens vas.
Grammate præditus, sibi parcus, largus egenis.
Hoc aurei calicis ditavit munere templum,
Pluribus ac donis, cujus tam vita celebris,
Fratribus exemplum vivendi liquit in ævum.
Anno milleno, C. quater, semel L. semel uno,
Bis sena februi subit undecies renovati.
Posco sit in cœlis, cujus tumulum modo cernis.

[3] Præfuit huic templo pastor venerabilis Otto
Annis bis septem, vir cujus nomen et omen
Monstrarunt opera; vitam quis ducere sanctis
Consimilem valuit; vas morum, mitis egenis,
Zelator fratrum, vivendi formula quorum,
Pluribus huic templo junctis, aquilam dedit æris.
Anno milleno C. quaterque quater decies sex
Liquit pastoris curas, annoque voluto
Augusti sensit bis dena spicula mortis.
Cujus busta vides cœlorum posce sit ut præs.

[4] Abbas emeritus jacet hic dominus Ludovicus
Canonico jure studio florens graduatus
Moribus ingenuis, meritorum luce coruscans,
Prælatus fratribus cunctis, hoc in ordine carus
Fratres instruxit, verbi dulcedine fovit,
Cui fuit ecclesiæ zelus bonus amplificandæ.
Quæ loca destruxit belli tempus, reparavit.
Quadraginta bladi modios et quinque redemit,
Admortisavit precibus pretioque resolvit
Hanc prius ecclesiam pro Curgies, inde Granatum
Anno milleno quingenteno quoque quarto
Emisit flamen, cui vera salus Jesus. Amen.

[5] Funera commeriti merito recolenda Johannis
Carleri veniant abbatis mente perenni
Sedulus in curis fuit is pastoris agendis,
Testantur nobis ea quæ monumenta reliquit.
Sumtibus immensis nam debita multa redemit.
Nostra modo quibus est domus exonerata quotannis,
Aurea regali cultu ornamenta paravit;
Pluribus et partis templum decoravit opimis,
Moribus, exemploque gregem pascens alimento.
Regnavit binis lustris anno minus uno.
Occidit M C. quater, L. bisque, decem semel et ter,
Junii quarta dies quem sustulit incolat æther.

[6] Wercinium genuit, coluit Viconia patrem
Nomine Johannem, gremio distenta capaci
Corpus terra tegit, petiit sed spiritus astra,
Plurima virtutum post se monumenta reliquit
Nunc imitanda suis, quibus immortale paratur
Nomen, et in cœlum felix via carpitur altum,

Digitized by Google

XXXII. Gilbertus de la Cousture, Insulensis, postquam annis octo gubernavit, defunctus est XII cal. maii 1559, ac sepultus in sacello S. Blasii hoc habet epitaphium: [1]

XXXIII. Robertus Thievelin, Insulensis, ex priore factus abbas, anno regiminis duodecimo, Virginei partus 1571, XIII cal. maii diem supremum obiit, in sacello S. Blasii tumulatus.

XXXIV. Antonius Vermans, Athensis, cum et ipse tunc esset prior, creatus est abbas ad annos viginti. Suis de refugio providit Montibus et Valencenis. Sepulturam nactus est in odei medio, die 3 maii 1591, ubi hoc epitaphium legitur [2].

XXXV. Johannes X, Six, Insulensis, prioris officium exercebat, quando ad abbatialem dignitatem evectus est an. 1592, mense maio, Roberto Camberonensi abbate ejus electioni præsidente. Anno 1599, thecam argenteam costæ S. Sebastiani includendæ fieri curavit Mortem oppetiit 29 julii 1603.

XXXVI. Johannes XI, Hiron, ex subpriore electus abbas, obiit 12 septemb. an. 1612. — XXXVII. Natalis Carré, Basseensis, pedum gessit annis 12, primus mitra decoratus a Paulo V, an. 1619, VI cal. septembris; cui mortuo 22 junii 1624, hoc appositum est epitaphium [3].

XXXVIII. Mathias Bar, Valencenensis, fato functus est nonis febr. 1642, in sanctuario novi chori tumulatus, cum hoc epitaphio: [4]

XXXIX. Christophorus l'Abbe vel Labe, Insulanus, antea prior, sedebat 1648, quo circiter anno domum suam pereleganti ædificio illustravit. E medio sublatus est die 4 martii an. 1660.

XL. Claudius de la Rue, Duacenus, adfuit 5 novemb. an. 1672, solemni ecclesiæ S. Amandi consecrationi. Postea cessit in gratiam cardinalis de Bouillon, in coadjutorem electi; tandemque e vivis excessit an. 1678, VII. cal. sept. *al.* mense septembri.

XLI. Emmanuel Theodosius de la Tour d'Auvergne, cardinalis de Bouillon, occubuit an.

XXXII. Gilbert de la Cousture, de Lille, mourut le 12 des cal. de mai 1559, après avoir siégé 8 ans. Il reçut la sépulture dans la chapelle de St.-Blaise, avec l'épitaphe ci-après.

XXXIII. Robert Thievelin, de Lille, prieur avant d'être abbé, trépassa l'an 12.e de sa prélature, le 13 des cal. de mai 1571, et fut inhumé dans la chapelle St.-Blaise.

XXXIV. Antoine Vermans, d'Ath, qui était déjà prieur, fut abbé pendant 20 ans. Il gouvernait sa maison de ses refuges de Mons et de Valenciennes. Sa sépulture fut placée au milieu du sanctuaire, le 3 mai 1591, avec l'épitaphe suivante:

XXXV. Jean X, Six, de Lille, était prieur quand il fut élevé à la dignité d'abbé en 1592. Robert, abbé de Cambron, présida à son élection. En 1599, il fit fabriquer une châsse d'argent pour enfermer une côte de St. Sébastien. Il mourut le 29 juillet 1603.

XXXVI. Jean XI, Hiron, de sous-prieur devenu abbé, mourut le 12 sept. 1612. — XXXVII. Noël Carré, de la Bassée, porta la crosse 12 ans, fut décoré le 1.er de la mitre par Paul V, le 6 des cal. de septembre 1619. Il mourut le 22 juin 1624, et on lui dressa l'épitaphe ci-dessous.

XXXVIII. Mathias Bar, de Valenciennes, trépassa le jour des nones de février 1642. L'épitaphe ci-après surmonte sa sépulture dans le nouveau chœur.

XXXIX. Christophe Labe, de Lille, d'abord prieur, siégeait en 1648. Vers ce temps, il enrichit son abbaye d'un très-beau bâtiment. Sa mort eut lieu le 4 mars 1660.

XL. Claude de la Rue, de Douai, assista le 5 novemb. 1672 à la consécration solennelle de l'église de St.-Amand; ensuite il abdiqua en faveur du cardinal de Bouillon, qui avait été élu son coadjuteur, et enfin il mourut en 1678, le 7 des cal. de sept. ou durant ce mois.

XLI. Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, mourut en mars

[1] Hic inopes fovit patrio, dum vixit, amore,
Urbs vexata fame proxima testis adest,
Ingenuisque favens, quos sors angusta premebat,
His tulit ut studiis excolerentur opem.
Jam quod posteritas merito mirabitur omnis,
Hoc exstructa viro bibliotheca dabit.

[2] Floruit ut quatuor lustris Antonius abbas
Vir vere hic Vernans vermibus esca jacet.
Acri correptum morbo quem Maius ademit,
Annua cum recolit plebs pia festa crucis.

[3] Ultima Natali sedes quadrat ista Quadrato
Abbati quondam, primæ cui facta tyaræ
Gloria, qua primum redemitur tempora, tandem
Post exantlatos morbi senique dolores,
Communi mortis sub falce emarcuit, urna
Corpus habet, animam superi mitramque sequentes.

[4] D. O. M. Reverendi admodum domini D. Mathiæ Bar, 53, hujus ecclesiæ abbatis vultum cernis mortui in vivente statua, an viventis in mortua? Solidam viri virtutem marmor, mores candor exprimit. Vitam mortuo dat marmor, ille marmori. Elinguis jacet, animi magnitudinem ac pietatem marmora prædicant; mortuum flent, quem omnes boni immortalem optarant, odeum, sacrum hunc chorum, in eo aram principem Deo, homini sibi monumentum posuit. Vixit annos LVII. Devixit anno 1642, nonis februarii. R. J. P.
Cœlica nil dubito Bar præsul abivit ad astra
Fecit is in terra, quod sapit astra, puto.
Odeum nobis, altare, sedile chorumque
Struxit is et inopi semper abunde dedit.

Digitized by Google

1715; il fut aussi abbé de bien d'autres monastères, de St.-Martin de Pontoise, de St.-Vaast, de St.-Ouen, de Tournus, de Cluny, du Mont-St.-Eloi, etc.

XLII. Augustin Bertin, religieux de Vicogne, est nommé abbé régulier au commencement de fév. 1726. *Le Gall. Christ. s'arrête ici.* Il reçut la bénédiction abbatiale le 30 oct. suivant, de l'électeur de Cologne, alors résidant à Valenciennes.

XLIII. Jérôme Bondu, fils d'un honnête cordonnier de Valenciennes, fut élevé à la dignité d'abbé en 1735. Il entreprit la reconstruction complète des cloîtres et autres bâtiments qui tombaient en ruines; mais sa mort arrivée le 30 juin 1760, laissa ses travaux interrompus.

XLIV. Jean XI, Baptiste Duplessis, de Valenciennes, eut le bonheur d'achever les édifices commencés par son prédécesseur. Il mourut le 2 sept. 1778. — XLV. Henri Dubois ne siégea pas plus de trois ans, et mourut le 19 juillet 1781.

XLVI. Jean XII, Grenier, dernier abbé, est mort pauvre, mais saintement résigné, dans un faubourg de Valenciennes, le 20 août 1812.

1715, mense martio, de quo fusius alibi. Fuit enim abbas plurimorum cœnobiorum, S. Martini Pontisar, S. Vedasti, S. Audoeni, Tornusii, Cluniaci, Montis S. Eligii, etc.

XLII. Augustinus Bertin, cœnobii alumnus, designatur abbas regularis anni 1716, ineunte febr. *Hucusque Gall. Christ.* Benedictionem accepit die 30 oct. seq. ab electore archiep. Coloniensi, tunc Valencenis degente [1].

XLIII. Hieronymus Bondu, honesti cujusdam sutoris Valencenensis filius, ad regimen abbatiale anno 1735 evectus est. Claustra aliaque ædificia vetustate corruentia a fundamentis instaurare cœpit; verum opera interrupta linquens, e vivis obiit 30 junii 1760 [2].

XLIV. Joannes XI, Baptista Duplessis, Valencenensis, ædificia a prædecessore incœpta feliciter perfecit. Obiit die 2 septembris 1778.— XLV. Henricus Dubois, qui tres tantummodo sedit annos et diem supremum obiit 19 julii 1781.

XLVI. Joannes XII, Grenier, ultimus abbas, mortuus est pauper, sed piissime patiens, in suburbio Valencenensi die 20 augusti 1812.

CHATEAU-L'ABBAYE.

Château-l'abbaye, Château-Dieu ou Château-de Mortagne, est, selon Gazet, un monastère fort ancien, construit, dit-il, dans un lieu appelé Mal-maison ou Molle-maison, près de Mortagne, par Louis-le-Bègue, roi des Francs, vers l'an 870 ou 880, en faveur des chanoines réguliers chargés de prier perpétuellement pour les chrétiens massacrés en ce lieu par le fer des Normands. Le Mire affirme aussi dans sa chronique de Prémontré, pag. 120, que déjà en 870 des moines bénédictins ou chanoines séculiers étaient placés en ce lieu, et il établit le monastère sous le patronage de St.-Martin, près de Mortagne, sur la Scarpe, à deux lieues de Tournai, mais dans le diocèse d'Arras. Du reste, ces deux auteurs s'accordent à dire que vers l'an 1135 le monastère fut restauré, ou plutôt réédifié pour l'ordre de Prémontré par Evrard Radoulx, seigneur de Mortagne et châtelain de Tournai, près de son château, d'où lui est venu le nom de Château-l'abbaye; Evrard y fut inhumé avec cette épitaphe :

« Evrard Radoulx, prince de Mortagne, châtelain de Tournay, vray édifieur de cette église, est icy » enseveli en l'an 1180. »

L'abbaye est fille de Vicogne, qui lui a fourni son premier abbé.

CASTELLUM.

Castellum abbatiale, seu Castellum Dei et Castellum Mauritaniæ, vetus est cœnobium, si Gazeo fides; tradit enim conditum fuisse in loco dicto *Mal-maison*, *Molle-maison* prope Mortaniam a Ludovico Balbo rege Francorum, circiter annum 800 lege 870 vel 880, pro canonicis sæcularibus, qui pro christianis eo loci gladio Normannorum trucidatis ac sepultis in perpetuum funderent preces. Miræus quoque asserit in chronico Præmonstr. p. 120, jam anno 870 Benedictinos monachos seu canonicos sæculares ibidem collocatos, statuitque cœnobium, quod S. Martini nomine insignitur ad Scarpum fluvium, apud Mortaniam, secundo ab urbe Tornaco milliari, in diœcesi tamen Atrebatensi. Sane uterque auctor consentit circa an. 1135 restauratum fuisse, seu potius de novo ædificatum monasterium pro ord. Præmonstrat. ab Evrardo Radoulx, principe Mortaniæ ac Tornacensi castellano, prope ipsius castellum, unde vocatur *Castellum abbatiale*, in quo et sepultus est, cum hoc epitaphio :

Ipsumque monasterium Viconiam matrem agnoscit, eo quod primus abbas e Viconia fuerit evocatus [3].

[1] Ce fut sous la prélature de cet abbé que les bénédictins Martène et Durand visitèrent l'abbaye en 1717. Voy. leur *Voyage littéraire*.

[2] M. Aimé Leroy, bibliothécaire de Valenciennes, possède un beau portrait de cet abbé.

[3] M. Benezech de St.-Honoré, maire de Vieux-Condé, ami éclairé des sciences historiques, a acquis en 1845 les

Digitized by Google

SERIES ABBATUM.

I. Robertus I occurrit abbas Castelli-Dei an. 1141 in charta Alvisi episcopi Atrebatensis eidem ecclesiæ bene facientis.

II. B. Radulfus ex priore Viconiæ fuit primus abbas Castelli-Mauritaniæ, ex quo ibi susceptus est ordo Præmonstratensis. Testis est an. 1164 cum Gerardo Viconiensi abbate, in charta Balduini, Hannoniæ comitis, pro Hasnoniensi monasterio. Præfuisse legitur annis 49, qui sane memoratur 1193 in charta Balduini castellani Tornacensis et domini Mauritaniæ pro Viconiensi cœnobio. Et hoc quidem Viconiæ cœnobium Radulfus suscepit regendum an. 1200 *al.* 1204.

III. Rainardus sigillum apponit compositioni factæ Camberonenses inter et Viconienses fratres super nemoribus de Hucegnies; ipsumque conjicimus esse, qui in historia edita monasterii Bonæ-spei, e Castello translatus dicitur ad regimen Bonæ-spei an. 1204.

IV. Stephanus. — V. Gerardus. — VI. Garinus. — VII. Mathæus Caron. — VIII. Nicolaus a Montigny ex canonico Viconiensi abbas Castellani-Mauritaniæ creatus circa 1308. Scripsit annales monasterii Viconiensis et alia plura, ex chronico Præmonstrat. apud Mir. p. 194. — IX. Robertus II. — X. Balduinus I, fortasse is est Balduinus qui VII cal. aug. memoratur in necrol. Marchasii Radulphi. — XI. Johannes.

XII. Balduinus II. — XIII. Judocus an. 1523 iniit societatem cum Johanne Thierry abbate Hasnoniensi. — XIV. Oliverius de Bochagen, 1575. — XV. Hermes a Ponte cessit an. 1627. — XVI. Goswinus Van-Werdt Floreffiensis canonicus obiit 1629. — XVII. Arnoldus sedebat an. 1634. — XVIII. Johannes Magniette, cœnobii Castrensis abbas erat in comitatu episcopi Tornac. quando iste anno 1655, die festo S. Thomæ accessit ad monasterium S. Martini Tornac. pro exsequiis Antonii de Roore abbatis. Vitam clausit 23 decembris 1656.

XIX. Michael Roguet adfuit solus abbas qui mitram in capite non gestaret an. 1672, die 6 novembris solemni Petri Honoré in abbatem Amandinum benedictioni. Postea tamen mitram obtinuit; ac denique adscito coadjutore grandævus obiit 21 sept. 1675.

XX. Johannes III, Grart, benedictus a Gilberto de Choiseul episc. Tornac. 26 aug. 1676, moritur 22 junii 1684. — XXI. Basilius I, Wery, benedictionem accepit ab archiep. Camerac. 29 apr. 1685, ac mortuus est 15 apr. 1711, cum sæpius a gente sua delegatus esset

SÉRIE DES ABBÉS.

I. Robert I paraît comme abbé de Château-Dieu en 1141, dans la charte d'Alvise, évêque d'Arras, qui accorde des priviléges à cette église.

II. Le B. Raoul, de prieur de Vicogne, fut premier abbé de Château-lez-Mortagne. Ce fut lui qui adopta la règle de Prémontré. Il figure comme témoin en 1164, avec Gérard, abbé de Vicogne, dans la charte de Bauduin, comte de Hainaut, pour l'abbaye d'Hasnon. Il siégea, dit-on, 49 ans. Il est mentionné en 1193, dans la charte de Bauduin, châtelain de Tournai et seigneur de Mortagne, pour Vicogne. Le même Raoul devint abbé de Vicogne en 1200 ou 1204.

III. Rainard apposa son sceau à un accord entre Cambron et Vicogne, touchant les bois du Hucegnies; nous croyons que c'est le même qui fut transféré de Château-l'abbaye à Bonne-Espérance, suivant l'histoire imprimée de ce dernier couvent.

IV. Etienne. — V. Gérard. — VI. Garin. — VII. Mathieu Caron. — VIII. Nicolas de Montigni, chanoine de Vicogne, élu abbé de Château-l'abbaye vers 1308. Il écrivit les annales de Vicogne, et même d'autres ouvrages, suivant la chronique de Prémontré. Le Mire, 194. — IX. Robert II. — X. Bauduin I, peut-être le même Bauduin qui est mentionné au 7 des cal. d'août, dans l'obituaire de Marché-Raoul. — XI. Jean.

XII. Bauduin II. — XIII. Josse en 1523, fit alliance avec Jean Thierry, abbé d'Hasnon. — XIV. Olivier de Bochagen, 1575. — XV. Hermes Dupont abdique en 1627. — XVI. Gossuin Van Werdt, chanoine de Floreffe, mort en 1629. — XVII. Arnoul siégeait en 1634. — XVIII. Jean Magniette, abbé du Château, accompagnait l'évêque de Tournai lorsque ce prélat, en 1655, le jour de St. Thomas, se rendit à l'abbaye de St.-Martin de Tournai, pour les funérailles de l'abbé Antoine de Roore. Il mourut le 23 déc. 1656.

XIX. Michel Roguet fut le seul abbé non mitré qui assista le 6 novembre 1672, à la bénédiction solennelle de Pierre Honoré, comme abbé de St.-Amand. Plus tard il obtint la mitre, et parvenu à une grande vieillesse, il eut un coadjuteur, et mourut le 21 sept. 1675.

XX. Jean III, Grard, béni le 26 août 1676, par Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, mort le 22 juillet 1684. — XXI. Basile I, Wery, reçut la bénédiction de l'archevêque de Cambrai, le 29 avril 1685 et mourut le 15 avril 1711. Il fut souvent député de son ordre auprès du roi.

archives complètes de l'abbaye du Château, telles qu'elles avaient été conservées par M. Delvigne, dernier abbé de cette maison, mort chanoine de Tournai en 1842. La pièce la plus ancienne est de l'an 1155, c'est la confirmation des biens et priviléges de l'abbaye, par Godescale, évêque d'Arras.

Digitized by Google

— XXII. Basile II, de Lespierre fut béni par l'abbé de Floreffe, vicaire général de l'ordre. *Ici s'arrête le Gallia Christ.*

XXIII. Godefroid Gaillard était de la paroisse N. D. de la Chaussée à Valenciennes, fut élu abbé au commencement de 1747.

XXIV et dernier abbé, Antoine Delvigne fut nommé le 13 nov. 1787 et gouverna l'abbaye avec beaucoup de sagesse jusqu'au moment de la révolution. Les moines rentrèrent en possession de leurs biens en 1794, pendant l'occupation des Autrichiens Enfin, dispersés une dernière fois, les 13 religieux dont se composait l'abbaye moururent dans les environs. M. Delvigne se retira à Tournai, où il fut nommé chanoine. Il prolongea sa vie paisible et honorable jusqu'aux limites d'une vieillesse peu commune, et mourut le 21 avril 1842.

ad regem. — XXII. Basilius II, de Lespierre successit, quem abbas Floreffiæ, ordinis vicarius generalis, benedixit. *Hucusque Gall. Christ.*[1].

XXIII. Godefridus Gaillard, e parochia B. M. in Calceia Valencenis ortus, regimen abbatiale suscepit ineunte anno 1747.

XXIV et ultimus. Antonius Delvigne[2], die 13 novembris 1787 abbas effectus, suos magna cum prudentia rexit donec oborta fuerit Gallica tempestas. Monachi sua anno 1794, Austriacis aliquantisper has partes occupantibus, repetere; tandem vero et ultima vice dispersi, religiosi tredecim illi (tunc eo numero constabat abbatia), huc et illuc diem supremum obierunt. Ant. Delvigne Tornacum postea sese recepit, ubi, cathedralis ecclesiæ canonicatum assecutus, usque ad insoliti senii fines vitam honorabilem et placidam protraxit. Mortuus est 21 aprilis 1842.

[1] Cette chronologie est incomplète et défectueuse : Voici une nomenclature plus exacte, que nous devons à l'obligeance de M Benezech :

Liste des abbés du Château d'après le manuscrit du R. P. Casimir Houdins, spécialement chargé par le supérieur général de l'ordre de Prémontré, de faire des recherches dans les archives de ladite abbaye du Château en 1680.

I.er abbé, Raoul, vers 1155, homme éminent par sa science et sa vertu ; il fit confirmer la fondation de son abbaye, par André, évêque d'Arras ; par Bauduin, seigneur de Mortagne, et par le pape Alexandre III. Il reçut de Gaultier, prêtre de Tournai, pour servir de refuge à ses moines, deux maisons situées près de ladite ville. Après avoir cultivé sa nouvelle plante pendant de longues années, il fut appelé à Vicogne en qualité d'abbé ; mais après dix ou onze ans, il déposa le fardeau de la dignité abbatiale, et se retira dans un lieu solitaire où il mourut célèbre par ses vertus et ses miracles. — II. Herbert gouverna pendant 15 années. — III. Robert gouverna pendant 13 années. En 1212, Gosellus Flamingens remet à l'abbaye la dime de Roucourt, près Peruwelz, qu'il retenait injustement depuis de longues années. — IV. Warin était abbé en 1208 et 1215. — V. Odon ou Eudes vivait en 1221, et sortait de Vicogne. — VI. Evrard fit bâtir la chapelle de Notre-Dame-au-Bois, d'après l'ordre que lui avait donné la Ste. Vierge dans une vision. Il se démit de la dignité d'abbé, et passa le reste de ses jours près de cette chapelle solitaire, où il fut enterré. — VII Bauduin vivait en 1240. — VIII. Robert, en 1248. IX. Étienne, de 1255 à 1271. Il reçoit en 1257 de Arnould, seigneur de Mortagne, une donation de 30 livres de revenu annuel, pour acheter du vin pour les besoins journaliers du couvent — X. Jean. — XI. Pierre, en 1298. — XII. Michel accepte en 1347, de Marie Vierson, dame de Mortagne, les revenus de deux chapelles qu'elle fait bâtir et qu'elle dote. — XIII. Jacques I, dit de St.-Amand, abbé en 1352. Il fit fondre une cloche la même année. — XIV. Wautier I, de Templemarche, en 1354. — XV. Jacques II, dit de Jacquenier, en 1356. — XVI. Wautier II, en 1380. — XVII. Jacques III vécut dans des temps de guerres très-malheureux ; presque tous les biens de l'abbaye furent dissipés, et les moines dispersés ça et là ; il obtint quelques faveurs du roi de France, Charles VI, en 1400 ; il se démit de la dignité d'abbé en 1410. — XVIII. Jean Hanouze est installé par les abbés de Prémontré et de Vicogne. Il vécut jusqu'en 1450. — XIX. Gossuin Corbisson, mort le 1.er octobre 1445. Il est inhumé dans le sanctuaire. — XX. Nicolas de Monteguy, chanoine de Vicogne, et abbé du Château. — XXI. Gérard Caron. — XXII. Pierre Campion. — XXIII. Gérard Fouquet. — XXIV. Jean Gourdin mourut le 11 mai 1500, il est inhumé dans le cloître, devant l'image de la Ste. Vierge Marie. — XXV. Jean Auffroid se démit de ses fonctions en 1522, en faveur du suivant. — XXVI. Josse Pasquier fit de grands travaux de construction et agrandit considérablement l'église qu'il embellit d'un chœur nouveau et de chapelles latérales. — XXVII. Pierre Brassart mourut le 31 octobre 1565. — XXVIII Olivier Bochaghem, ou Bochagen, se retira à Condé par crainte des perturbateurs qui agitaient la patrie, et y mourut le 19 juin 1580 — XXIX. Guillaume Monart sut augmenter les revenus, rétablir plusieurs édifices et en construire de nouveaux. Il mourut en 1590, le 4 octobre, âgé de 56 ans. — XXX. Jacques IV, Thierry, mort le 2 février 1605. — XXXI. Hermès Fontaines fut béni par Michel d'Esne, évêque de Tournai, le 31 mars 1603, et mourut le 15 mai 1631. — XXXII. Arnoul Bauduin, mort en 1640. — XXXIII. Jean Magnet fit construire le quartier des étrangers ; il rétablit la règle dans l'abbaye, et mourut le 25 décembre 1656, dans le monastère de St.-Nicolas des Prés, appelé vulgairement monastère de St.-Mard. — XXXIV. Michel Roguet mourut en 1675, le 21 septembre ; il a son tombeau près du maître-autel.

[2] Antoine Delvigne était né à Hasnon le 25 août 1747.

Digitized by Google

PRIEURÉS ET PRÉVOTÉS.

Prioratus et præposituræ, eo sensu quo istiusmodi verba hicce intelligenda, nihil aliud ab initio erant nisi villæ aut dominia rustica cœnobio cuidam mancipata, quorum abbas ipse, nonnullis ministrantibus monachis, culturam sollicitabat. Hi vero, inter quos senior prioris aut præpositi nomine insigniebatur, sensim sine sensu sese usufructuarios habuere bonorum quæ tantummodo aliquantisper gerenda ipsis antea tradebantur. Si sæculo tandem XIV prioratus seu præposituræ ad instar abbatiarum beneficia sæpissime evasere et collata sunt, non ita semper in Belgio nostro accidit, ut ex infra dictis patebit.

Prioratus autem qui in hodierno diœcesis Cameracensis territorio comprehendebantur ad sequentem nomenclaturam reducere visum est.

Les prieurés, tels que nous les entendons ici, furent dans l'origine, des fermes ou domaines dépendants d'une abbaye, et que l'abbé faisait valoir, en y plaçant quelques religieux chargés de l'administration et de la direction des travaux. Peu à peu, ces moines, dont le plus ancien s'appelait prieur ou prévôt, se regardèrent comme usufruitiers des biens dont ils n'avaient que la manutention passagère. Au 14e siècle, les prieurés ou prévôtés devinrent de véritables bénéfices, qui se conféraient souvent comme les abbayes. V. Héricourt, *Dissertations sur l'origine des bénéfices*; Ducange, aux mots *obedientia, præpositatus, præpositura, prioratus*; mais il n'en fut pas toujours ainsi dans nos contrées, comme on le verra ci-après.

Les prieurés, compris dans la circonscription actuelle du diocèse de Cambrai, peuvent se réduire à ceux qui suivent :

PRIEURÉS DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT.

I. AYMERIÆ.

Aymeriensis prioratus, sub abbatia Aquicinctina, ad Sabim fluvium, apud Berlaimont, Landreciacum inter et Malbodium, munita oppida, fundatricem agnoscit Ermengardem de Montibus, confirmante ann. 1088, Gerardo II, episcopo Cam. Miræus, III. 307. Hujusce prioratus provisio et omnimoda dispositio ad abbatem Aquicinctinum pleno jure pertinuerunt, qui semper uni ex cœnobii professis eum regendum committebat [1].

II. BERLAIMONTIUM.

Prioratus ille, abbatiæ S. Andreæ Castelli Cameracesii obnoxius, circiter 3500 libr. annuum producebat redditum qui pene omnino ex decimis oriebatur. Inter onera quæ priori incumbebant, comitis Egmundani Berlaymontii toparchæ, quoties aderat, capellani munere fungebatur. Quæ cella cum ad sylvæ Mormaliensis marginem delitesceret, aliquandiu pericula ex rebus in Francià perturbatis nata declinavit, sed non penitus aufugit; quippe die 1a januarii 1792, a rusticanis hominibus direptionem perpessa est [1].

III. DONUM PETRI.

Donum Petri monasterium situm ad Helpræ majoris ripam, conditur a S. Ettone Scoto, S. Fursei discipulo, sub annum 674, hodie

I. AYMERIES.

Aymeries, sur la Sambre, près de Berlaimont, entre les villes fortes de Landrecies et de Maubeuge, avait un prieuré dépendant de l'abbaye d'Anchin, fondé par Ermengarde de Mons, et confirmé en 1088, par Gérard II, évêque de Cambrai. Le Mire, III. 307. La libre disposition de ce prieuré appartenait de plein droit à l'abbé d'Anchin, qui en confiait toujours l'administration à un religieux profès de l'abbaye.

II. PRIEURÉ DE BERLAIMONT.

Le prieuré de Berlaimont dépendait de l'abbaye de St.-André du Câteau-Cambrésis. Il rapportait au prieur annuellement environ 3500 livres : ses revenus consistaient presqu'entièrement en dîmes. Une des charges du prieur était de dire la messe, comme chapelain, au comte d'Egmond, seigneur de Berlaimont, lorsqu'il était sur les lieux. Ce prieuré, tranquillement établi sur les bords de la forêt de Mormal, fut longtemps à se ressentir des orages révolutionnaires; mais il ne les évita pas. Le 1.er janvier 1792, il fut pillé par les paysans des environs.

III. DOMPIERRE.

Dompierre, monastère situé sur l'Helpe majeure, et fondé par le B. Etton, écossais, vers l'an 674, devint plus tard un prieuré dépendant

[1] En 1775, le cardinal d'Yorck, dernier abbé commendataire d'Anchin, ayant obtenu du pape un bref pour conférer en commende les prieurés forains de son abbaye, nomma au prieuré d'Aymeries un prêtre étranger. Ce droit lui fut vivement contesté par l'abbaye, et il en intervint un procès dont nous ignorons l'issue. Le prieuré d'Aymeries rapportait 12000 livres. Le dernier prieur se nommait Dom Lalou; il était assisté d'un chapelain nommé M. de Lassus.

[1] Le dernier prieur fut Dom Benoit Fliniaux, de Cambrai, mort à Munster en 1796, à l'âge de 77 ans.

Digitized by Google

de l'abbaye de Liessies. Molanus en parle ainsi à la date du 10 juillet : reste l'église de Dompierre, fille de celle de Fussiaux et prieuré de Liessies, où demeure non pas des moines, mais un prêtre séculier. St. Etton mourut près d'Avesnes, dans le village de Fussiaux, jadis abbaye célèbre, et depuis prieuré de Liessies. Son corps fut transféré de Fussiaux à Mons, et ensuite à Liessies. Sa mémoire est célébrée dans les martyrologes de St. Benoît et de France, au 6 des ides de juillet.

IV. ENGLOS.

Englos, non loin de Lille, est connu depuis longtemps pour un ancien prieuré de Bénédictins, dépendant de Vezelai, au diocèse d'Autun. Depuis, ce prieuré a été uni au collége des Jésuites de Tournai, sur la demande de Jean Vendeville, évêque de Tournai, et avec le consentement du souverain Pontife. Le culte qu'on y rend à St. Corneille attire en ce lieu une multitude de pélerins.

V. FIVES.

Le prieuré de St.-Martin de Fives, près de Lille, doit son origine à la libéralité charitable d'Herman, chanoine de Lille, qui du consentement de Baudri, évêque de Tournai, donna en 1104 à l'église St.-Nicaise, pour l'usage des frères consacrés au service de Dieu, le personat de deux chapelles, ou deux autels, savoir : St.-Martin de Fives, et Ste.-Marguerite de Faches, situés dans le Mélantois. Et bien que cette donation eût été faite sous obligation de constituer un prieuré, comme on le voit par les chartes, néanmoins, l'abbé Joran, zélé pour le service de Dieu, se hâta d'envoyer à Fives des moines dont le zèle et les labeurs, favorisés par les largesses des fidèles, augmentèrent les revenus de manière à satisfaire aux nécessités de ceux qui s'y consacrèrent au ministère évangélique. Quiconque voudra connaître l'origine et les progrès de ce prieuré, peut consulter les lettres confirmatives des comtes de Flandre, aussi bien que les chartes des évêques de Tournai, conservées dans les archives du monastère.

Un diplome de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, donné à Lille en 1136, signale l'église de Fives sous le double vocable de la Ste. Vierge et de St. Martin; chose digne de remarque, puisque dans une charte antérieure de l'évêque Baudri, cette église est citée comme dédiée seulement à St.-Martin. On peut en conclure que le culte de la Ste. Vierge y fut apporté, ou du moins propagé avec plus de faveur par les moines de St.-Nicaise. Une image de Marie s'y trouvait placée au milieu du maître-autel, et une autre dans une chapelle latérale, suivant l'usage des

prioratus, qui dependet ab abbatia Lætiensi, de quo sic Molanus, die 10 julii «Remanet » autem Donum Petri, filia ecclesia Fiscia- » censis, et prioratus Lætiensis, quamvis ibi » nullus monachus, sed sacerdos secularis, ut » loquimur, commoretur.» Obiit S. Etto prope Avesnas in villa Fisciaco [1], ubi monasterium olim celeberrimum, nunc prioratus abbatiæ Lætiensis. Fisciaco Montes, deinde Lætias transvectus est. Ejus memoria celebratur in Benedictino et Gallicano martyrologiis, VI idus julii [2].

IV. ENGELOUM.

Engeloum vel Engloum, haud procul ab Insulis, ab olim illustravit vetus Benedictini nominis prioratus sub abbatia Vezeliaci dœcesis Augusto dunensis, qui postea Tornacensi Societatis Jesu collegio, Joanne Vendevillio Tornacensi episcopo procurante et summo pontifice annuente, est unitus. Divi Cornelii cultus frequentissimis eo peregrinis viam aperit [3].

V. FIVIÆ.

Prioratus S. Martini de Fivis, prope Insulas, suæ donationis initium debet liberalitati ac eleemosynæ ven. Hermanni canonici Insulensis qui Baldrici Tornac. episcopi assensu, duarum capellarum personatum, seu duo altaria, S. Martini scilicet de Fivia, et S. Margaretæ de Facis in pago Medenatensi posita ecclesiæ S. Nicasii in usus fratrum ibidem Deo servientium contulit anno 1104; et quidem licet ejusmodi donatio sine onere prioratum constituendi facta sit, ut chartæ indicant, Jorannus tamen abbas bene affectus circa cultum Dei, statim monachos illuc ablegavit, quorum studio, labore ac piorum largitionibus præcedenti donationi facta est haud mediocris bonorum accessio, pro alendis iis qui in prædicto prioratu divino incumbunt officio. Tam comitum Flandriæ donationum confirmatrices litteræ, quam Turnacensium episcoporum chartæ, qui in tabulario monasterii servantur prædicti prioratus exordia et successus produnt, quas consulat lector, si velit.

Habet Theodorici Elsatii Flandrens. comitis diploma Insulis datum anno 1136, ecclesiam de Fivia Virginis deiparæ nomen ac B. Martini prætulisse, quod notatu dignum est, cum prius ex charta Baldrici Tornac. tantum Martino dicata referatur. Inde enim pronum est credere ab ascetis Nicasianis cultum Virginis illuc delatum fuisse aut certe impensius auctum et propagatum, iconemque ejus in principis aræ medio positam, et aliam in sacello ad latus structo de more benedictinorum, ne populorum concursu opem flagitantium in peragendo officio

[1] Fissiaux ou Fussiaux n'est plus aujourd'hui qu'un des neuf hameaux de la commune de Dompierre.

[2] On trouve un bon article sur le prieuré de Dompierre dans l'Annuaire du département du Nord, 1836, p. 69.

[3] Le prieuré d'Englos a été tenu tantôt par des religieux de Vezelai, tantôt par des prêtres séculiers, en qualité de commendataires. Parmi ces derniers on nomme Louis Vanpulaire, prêtre de Cambrai, et Jean Spifain. Buzelin, *Gallo-Flandria*, 135. Martin L'Hermite, *Hist. des Saints de la province de Lille*, etc. 438.

Digitized by Google

monachi impedirentur. Crevit in dies erga sanctiss. Mariam religio et reverentia, vigetque adhuc quam maxime non incolarum modo, sed externorum frequentia, singulis diebus veneris, in prædictam ecclesiam convolantium, eorum præsertim quos febres cruciant, a quibus epota aqua quæ a presbytero sacro carmine sanctificatur, accensis candelis, et coram imagine fusis precibus, fama est hoc morbi genus abstersum fuisse, et alias curationes sæpius impertitas.

Cæterum Fiviensis cellæ titulus pridem extinctus est, bonaque ejus mensæ abbatiali et conventuali adjudicata sunt Martini V auctoritate, cujus bulla plumbea Guillelmo card. S. Marci directa est, qui eam omnibus rite expensis executioni mandavit. Abbas et conventus simul priorem administratorem nominant, qui eorumdem visitationi subest, habetque sub se duos religiosos, qui de more, statis horis, potiores divini officii partes persolvunt. Marlot, *Hist. Metr. Remensis*, *I.* 658.

bénédictins, afin que le concours des populations suppliantes ne troublât pas les moines dans la célébration des offices. La dévotion envers la B. Mère de Dieu s'accrut de plus en plus, et de nos jours on voit affluer en cette église une multitude d'habitants et d'étrangers qui viennent tous les vendredis chercher un remède contre la fièvre, en buvant de l'eau bénite, en allumant des cierges et se tenant en prière devant l'image de N. D. On prétend que l'on a obtenu ainsi la guérison de fièvres et autres maladies.

Du reste, depuis longtemps Fives n'est plus un monastère, et les biens ont été réunis à la mense abbatiale et conventuelle, en vertu d'une bulle de Martin V, adressée à Guillaume, cardinal de St.-Marc, qui en assura régulièrement l'exécution. L'abbé et le couvent nomment de concert un prieur administrateur qui est soumis à leur visite, et a sous ses ordres deux religieux, lesquels, suivant l'usage, accomplissent, à des heures réglées, les principales parties de l'office divin.

Hic habes, lector amice, Priorum Fiviensium indicem, quoadusque potuimus, ex monumentis depromptum [1]. I. Nicolaus Largesse, 1396. — II. Thomas Glaiot, 1403–1432. — III. N. Gayot, 1475–1482. — IV. Jacobus Cayel, 1500. — V. Johannes Trottier seu Crottier. 1524. — VI. Jacobus de Bonnaire, 1593, obiit 12 maii 1597. — VII. Guillelmus Pescheur, 1612. — VIII. Johannes Veillard, 1616-1639. — IX. Frater de S. Augustino, theol. doctor, concionator et confessarius card. Austriaci, 1650–1643. — X. Ernestus baro de Mercy, præpositus Insulensis, 1650–1661. — XI. Guillelmus Marlot, 1661–1665 [2]. — XII. Lucianus Godard, 1669. — XIII. Johannes Baptista Lancesseur, 1670–1672. — XIV. Antonius Bougier, 1678–1681. — XV. Julianus Bourgonier, 1681-1683. — XVI. Robertus Deslandes, 1686.

VI. FLERSIUM.

Flersium, quod præterfluit fluviolus Escrebiu, prioratu quodam sub abbatiæ S. Vincentii Sylvanectensis auctoritate gaudebat. Robertus etenim, Alvisus et Godescalcus annis 1132, 1138 et 1159, Flersii ecclesiam successive dictæ abbatiæ impertiti sunt, aut confirmarunt [3], inde monachi aliquot S. Vincentii sedem Flersii statuebant quorum unus prioris officio fungebatur. Bellis autem sæculo XV tumultuantibus, sæpe sæpius ab ecclesia sua disturbati profugere Flersienses monachi; et eorum bona seu proventus modo Arroasiensi, modo Laudensi aut Monte-Eligiano cœnobiis adjudicata fuere.

VI. FLERS.

Flers, arrosé par le ruisseau de l'Escrebieux, avait un prieuré dépendant de l'abbaye de St.-Vincent de Senlis. En effet, les évêques d'Arras, Robert, Alvise et Godescalc avaient successivement concédé ou confirmé l'église de Flers à ladite abbaye. Par suite, quelques moines de St.-Vincent, ayant à leur tête un prieur, y faisaient leur résidence; mais les malheurs de la guerre au XV.e siècle chassèrent souvent ces religieux de la résidence de Flers; et les biens ou les revenus du prieuré échurent tantôt à l'abbaye d'Arrouaise, tantôt à celle de Loos ou du Mont-St.-Eloi.

[1] Ces listes ne formant que de simples nomenclatures presqu'identiques dans les deux langues, nous n'avons pas cru nécessaire d'en donner la traduction.

[2] Les deux prédécesseurs de Guillaume Marlot avaient tenu le prieuré de Fives en commende. Voici le passage où cet auteur de l'Histoire de l'église de Reims raconte sa propre nomination, et dit comment il profita de son séjour à Fives pour faire imprimer son livre et en revoir les épreuves.

« Bello per Francos caduceatores Hispanis indicto, quod totis 25 annis asperrimum fuit, bona prioratus in Hispanico dominio sita, fisco adjudicata sunt, tum card. Austriaci confessori in vitæ subsidium data, et, eo obeunte, baroni de Merci, Lotharingo, S. Petri Insul. præposito, qui regio diplomati collationem addidit Guisii ducis S. Nicasii commendatarii, et bullas pontificias facultatem ei præbentes potiundi prioratu quoad viveret in commendam: his enim titulis jura juribus accumulando se securum omnino sperabat. At pace sancita inter reges et promulgata ann. 1660 in Flandriam missus sum ut prædam ab eo ingratis etiam ferente exciterem. Lis in sanctiori consilio Bruxellæ intentata fortunatè successit, prioratumque post decem menses vi foederis vindicavi, cumque ibi moram trahere opus mihi fuerit ut collapsa resarcirem captaremque occasionem prioratum permutandi cum aliis reditibus seu prædiis in Gallia sitis, optime ea usus præsentem historiam Insulis edendam curavi, quo præsens correctioni facilius incumberem. » Ce livre est intitulé : *Metropolis Remensis historia*, 2 vol. in-fol. Lille, Derache, 1666. Dom Marlot est mort à Fives en 1667, l'année même de la prise de Lille par Louis XIV.

[3] Hugues de Douai, dit de St.-Albin, avait dès-lors donné aux religieux de St.-Vincent le tiers des dimes qu'il percevait à Flers. Voyez *Petites histoires de Flandre et d'Artois*, par M. Duthillœul, 219. Du reste, les chartes qui constatent ces diverses donations ne se retrouvent pas.

Digitized by Google

VII. HAMAGE.

Hamage-St.-Pierre, jadis abbaye bénédictine pour les deux sexes, mais surtout pour les femmes, fut fondée par Ste. Gertrude, après la mort de Rigomar, son époux, du temps de Clotaire II, fils de Chilpéric. C'est aujourd'hui un prieuré soumis à l'abbaye de Marchiennes, dont il est distant d'un quart de lieue, sur la rivière de Scarpe, à deux lieues de Douai. Il dépend néanmoins de la province du Hainaut, et tient au village de Wandignies, dit Ph. Brasseur, dans les *Origines des couvents du Hainaut*, 90. Ce prieuré est habité par un ou deux religieux sous les ordres d'un prieur. Vers 1650, Jean le Sueur, d'Arras, était prieur d'Hamage.

Ce lieu fut d'abord régi par une abbesse qui était Ste. Gertrude, la fondatrice, mère ou aïeule du duc Adalbald, époux de Ste. Rictrude. Elle mourut en 649, le 8 des ides de décembre, le jour de sa fête, selon Le Cointre, qui refute Sanderus et autres, plaçant sa mort en 655.

La seconde abbesse fut Ste. Eusébie, l'une des filles de Ste. Rictrude, tenue sur les fonts de baptême par la reine Nanthilde, puis recluse à Marchiennes avec sa mère et sa sœur, et enfin, élevée à Hamage, par Ste. Gertrude, son aïeule ou bisaïeule à laquelle elle succéda, n'étant âgée que de 12 ans. Elle siégea 11 ans, Balderic en parle ainsi : « Eusébie, bienheureuse servante » de J. C., éleva à Hamage une église sur son » patrimoine. Elle y établit des religieuses dont » elle fut l'abbesse, et dota richement, selon ses » facultés, cette maison, qui depuis tomba dans » la sécularisation et n'a plus aujourd'hui que » quelques chanoines. » Il faut conclure de là que Hamage fut d'abord un couvent de femmes, puis un collége de chanoines auxquels on substitua des moines vers l'an 1028, époque où à Marchiennes on établit aussi des moines après avoir expulsé les religieuses. Eusébie mourut âgée de 25 ans, le 7 des cal. d'avril 660, selon Baillet et Le Cointre. Mabillon a publié sa vie dans le 2.me siècle de l'ordre de St. Benoit, p. 284.

Gertrude II gouverna Hamage après Ste. Eusébie; elle érigea une église à Notre-Dame, non loin de celle de St.-Pierre, et la fit consacrer le 14 des cal. de déc., par Vindicien, évêque de Cambrai. On y transporta alors le corps de Ste. Eusébie, qui dès le 5 des cal. de novembre avait été levé de l'église de St.-Pierre, d'après une inspiration d'en haut. Plus tard, ce même corps fut transporté à l'abbaye de Marchiennes.

VIII. PRÉVOTÉ D'HASPRES.

L'abbaye de St.Vaast, d'Arras, possédait entr'autres, l'illustre prévôté d'Haspres, située sur la Selle, à mi-chemin de Cambrai et de Valenciennes. Elle fut fondée, dit-on, par Pépin, maire du palais d'Austrasie, après la victoire qu'il remporta sur Thierri roi des Francs. Ce prince y plaça des bénédictins appelés de Ju-

VII. HAMATICUM.

Hamaticum S. Petri seu Hamatgia olim Benedictinum cœnobium utriusque sexus, sequioris tamen maxime, conditum a sancta Gertrude post obitum conjugis sui Rigomari, temporibus Clotarii II, regis, filii Chilperici, nunc est prioratus Marchianensi cœnobio subjectus, a quo non nisi unius horæ quadrante distat, secundo lapide a Duaco ad fluvium Scarpum. Est tamen in Hannoniæ provincia juxta pagum de Wandegnies (inquit Philippus Brasseur in originibus cœnobiorum Hannoniæ, pag. 90), quem prioratum unus alterve monachus incolit sub unius prioris jurisdictione, qua circiter anno 1650 utebatur Jacobus le Sueur Atrebas.

Prima hunc locum rexit tanquam abbatissa, ipsius fundatrix S. Gertrudis mater aut avia Adalbaldi ducis, conjugis S. Rictrudis, obiitque anno 649, VIII idus decembris, quo die coli solet, ex Cointio, qui Sanderum et alios mortem ejus consignantes anno 655 refellit.

Secundo loco successit S. Eusebia, altera filiarum præfatæ S. Rictrudis, quæ a Nanthilde regina ex sacro fonte suscepta, tum Marcianis cum matre et sororibus reclusa, deinde instituenda sanctæ Gertrudi aviæ vel proaviæ apud Hamaticum tradita, duodenis in ejus locum demortuæ subrogatur. Præfuit annis XI, de qua sic legitur apud Baldericum : « In villa, inquit, » Hamatgia, beata Christi famula Eusebia, ex » rebus hæreditariis ecclesiam struxit, quam » sanctimonialibus constitutis, etiam ipsa ab- » batissa, pro modo facultatis, multa ope do- » tavit; quæ nunc per secularitatem multum » delapsa, vix paucos canonicos habet. » Ex quibus verbis sat liquet Hamaticum fuisse primitus parthenonem, postea collegium canonicorum, quibus substituti fuerunt monachi, circiter annum 1028, quo etiam monachi ejectis Marcenna virginibus subrogati sunt. Denique Eusebia migravit ad Dominum VII cal. aprilis an. 660, ætatis 25, secundum Bailletum et Cointium. Ipsius vitam vulgavit Mabillonius sæcul. 2 Benedict. p. 984.

Gertrudis II, post S. Eusebiam Hamatici regimen suscepit. Hæc autem ecclesiam B. Mariæ, non longe a B. Petri basilica construxit et XIV cal. decembris a Vindiciano Camerac. episcopo consecrari fecit, quo tunc delatum est S. Eusebiæ corpus, quod jam V cal. nov. e S. Petri basilica Deo monente elevatum fuerat, subsequentibus temporibus ad Marcianensem ecclesiam deportandum. *Gall. Christ.* III. 590.

VIII. HASPRENSIS PRÆPOSITURA.

Vedastinum cœnobium, inter alias, annexam habebat illustrem Haspris præposituram, medio itinere inter Cameracum et Valentianas ad Savum fluvium sitam. Eam autem, ut fertur, Pipinus Major Domus Austrasiorum, victo Theodorico, Francorum rege, fundavit, cœnobitis benedictinis Gemetico, celebri diœcesis Roto-

Digitized by Google

magensis monasterio, evocatis. Porro anno Christi MXXIV, Gerardo eo nomine primo, Cameracensi episcopo, procurante, facta est permutatio inter Vedastinum ac Gemeticense monasteria, Vedastinis Anglicuriam in diœcesi Bellovacensi sitam, in usum Gemeticensium; Gemeticensibus vero Haspram in usum Vedastinorum cedentibus.

miège, célèbre abbaye du diocèse de Rouen. Mais en l'an de grâce 1024, par les soins de Gérard, 1.er évêque de Cambrai; les monastères de St.-Vaast et de Jumiège firent un échange en vertu duquel St.-Vaast céda à Jumiège le prieuré d'Anglicourt au diocèse de Beauvais, et Jumiège abandonna Haspres à l'abbaye de St.-Vaast.

Sequitur Hasprensium præpositorum indiculus ab amico nostro D. Arthurio Dinaux concinnatus. I. Eustachius Sacquepée, 1422-1432. — II. Tacruienne, 1550. — III. Guillelmus Bosquet, 1593-1602. — IV. ..... Leblanc, 1617. — V. Franciscus Boucault, anno 1622, transiit ad regimen abbatiæ S. Sepulchri Camer. — VI. Johannes Dupire, 1626-1627. — VII. Antonius Lemerchier, 1636. — VIII. Philibertus de Espinosa, 1644. — IX. Franciscus Doulcet, 1648-1655, Valencenas sese contulit cum fratribus propter bellorum pericula. — X. Baldericus Despierres, 1668. — XI. Adalbertus Groos, a comite de Monterey, totius Belgii moderatore, anno 1674 nominatus, obiit 1675. — XII. Antonius Parmentier, canonice a Vedastino abbate 1675 promotus. — XIII. Johannes Baptista Fontaine, seu Desfontaines, 1687, obiit 1702. — XIV. Philippus de Cuinghem, al. Cuinghien, 1708, obiit 1724. — XV. Franciscus Ludov. Theod. de Carondelet, 1727, vitam absolvit 1742. — XVI. Ranulphus Raulin, 1743-1754. — XVII. Andreas Lequint, 1755-1772. — XVIII. Chrysostomus Lemerchier. 1774. — XIX. Ambrosius Riche, 1776-1778.

IX. HOUPLINIENSIS PRIORATUS.

Houpliniæ ad Lysam exstabat prioratus S. Anastasii, ab abbatia S. Basoli, ordinis Benedictini, juxta Remensem metropolim, dependens. Nullam de eo mentionem agit Buzelinus in sua *Gallo-Flandria*, sed Miræi continuator, IV. 554, cartulam quamdam refert qua G. prior Houpliniensis, anno 1248, feria sexta post Magdalenæ episcopo Tornacensi concessit licentiam impignorandi partem cujusdam decimæ in parochia de Houplines. Anno 1620, Carolus Antonius del Campo, sese Houpliniæ priorem commendatarium vocitabat.

IX. HOUPLINES.

A Houplines-sur-la-Lys existait le prieuré de St-Anastase, dépendant de St.-Basle, abbaye de l'ordre de St. Benoît, près de Reims. Buzelin n'en fait aucune mention dans son *Gallo-Flandria*; mais Foppens, continuateur d'Aubert Le Mire, IV. 554, rapporte une charte par laquelle en 1248, le sixième jour après la Magdeleine, G. prieur d'Houplines, accorda à l'évêque de Tournai, la faculté d'engager une certaine portion de dîme sur la paroisse d'Houplines. En 1620, D. Carlo Antonio del Campo s'en qualifiait prieur commendataire.

X. BEATA MARIA MAJOR.

Balduinus cognomento Hierosolymitanus, comes Montensis seu Hannoniensis, templum in honorem Deiparæ Valencenis a matre sua Richilde inchoatum, benedictinis Hasnoniensibus anno 1086 tradidit et amplificavit, quod postea S. Mariæ Majoris dictum est. In qua vero basilica eodem anno, Gerardus II, Camerac. episcopus, duo altaria, unum in honore S. Joannis Baptistæ, alterum in honore S. Fidis virginis cum atrio consecravit. Ibi quotannis, VI id. sept. publica et insignis supplicatio fieri solet in memoriam faustæ diei qua Valencenenses a contagiosa lue, ope Beatæ Virginis, miraculose quondam liberati sunt. Miræus. I. 268, 514. Raissius, *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, 187. D'Outreman et Le Boucq, *Hist. de Valenc.*

X. NOTRE-DAME-LA-GRANDE.

Bauduin, dit de Jérusalem, comte de Mons ou de Hainaut, donna en 1086 aux religieux d'Hasnon, et augmenta beaucoup le temple commencé à Valenciennes, par sa mère Richilde, en l'honneur de la sainte Vierge, et nommé depuis Notre-Dame-la-Grande. La même année, Gérard II, évêque de Cambrai, consacra dans cette église deux autels, l'un en l'honneur de St. Jean-Baptiste, l'autre en l'honneur de Ste. Foi, vierge. On y fait tous les ans une procession célèbre le 8 septembre, en mémoire du jour où les habitants de Valenciennes furent jadis miraculeusement délivrés de la peste par l'intercession de la Mère de Dieu.

XI. BEATA MARIA NEMORIS.

Prioratus ille in viculo inter Odomez et Bruilum S. Amandi exstabat, huic posteriori villæ, quoad res civiles, subjacens, verum a Castello-abbatiæ, velut beneficium, dependens. Stat etiamnum prioratus ecclesiola quæ inter procellosas rerum vicissitudines inconcussa per-

XI. PRIEURÉ DE NOTRE-DAME-AU-BOIS.

Le prieuré de Notre-Dame-au-Bois, situé dans un hameau entre Odomez et Bruille-lez-St.-Amand, et dépendant de cette dernière commune comme territoire, ressortait de Château-l'abbaye comme bénéfice. La petite église ou chapelle du prieuré existe encore aujourd'hui; elle n'eut rien

Digitized by Google

à souffrir des orages de la révolution. Les ornements et meubles de la chapelle ne portent que la trace des injures du temps.

XII. SAINT-GRÉGOIRE A DOUAI.

Le pape Clément VIII ayant consenti le 20 mars 1603 à l'établissement d'une mission de religieux de l'ordre de St. Benoît pour l'Angleterre, Philippe Caverel, abbé de St.-Vaast, fonda à Douai une maison pour des catholiques anglais, appartenant à l'ordre des Bénédictins, sous la condition d'y recevoir et d'y instruire des jeunes gens de leur nation, et d'envoyer dans la Grande-Bretagne des missionnaires qui travailleraient à la conversion des hérétiques. Ce prieuré fut dédié à St. Grégoire. Il serait trop long de rappeler ici tous les personnages vertueux et savants qu'a produits cette maison.

mansit. Capellæ hujus sacra supellex nullas præter invidæ vetustatis injurias retinet.

XII. SANCTI GREGORII PRIORATUS.

Cum de missione in Angliam a Benedictinis instituenda dedisset assensum die 26 martii an. 1603, summus pontifex Clemens VIII, Duaci phrontisterium viris domo anglis at religione catholicis et sub norma Divi Benedicti viventibus Philippus Caverel, Vedastinus abbas, instituit et concessit, ea nimirum conditione ut semper alios ex eadem gente ortos reciperent instruerentque necnon divini verbi præcones in Majorem Britanniam mitterent qui hæreticos ad fidem priscam reducere conarentur. Huic prioratui inditum nomen a D. Gregorio. Quot et quanta doctrina et virtute præstantes viros ea domus protulerit dictu prolixum foret [1].

Inter superiores qui illic præfuerunt quatuor tantum a nobis recensentur, scilicet: I. Joannes Jones (Leander a S. Martino), scriptis clarus, dein vicarius generalis Benedictinorum congregationis Anglicanæ, obiit anno 1636. — II. Augustinus Moore fato functus 15 jun. 1775. — III. Gregorius Sharrock, postea ad episcopalem dignitatem promotus. — IV. Hieronymus Sharrock, 1781.

XIII. PRIEURÉ DE SAINT-SULPICE.

A Douai existait le prieuré de St.-Sulpice, transféré de Picardie en cette ville par Jean Lentailleur, abbé d'Anchin, qui fit construire pour le recevoir un très-bel édifice, non loin du collége de son abbaye, dans le plus beau et le plus paisible quartier de la ville. Ce prieuré avait auparavant son siége près de Doullens; et le moine d'Anchin qui en était prieur, jouissait d'une grande considération tant dans cette petite ville que dans les environs; mais les guerres fréquentes de la France avec les Pays-Bas, et les graves embarras qui en résultaient pour le prieur, forcèrent enfin de transférer le prieuré au sein même de la Flandre.

XIII. SANCTI SULPITII PRIORATUS.

Visebatur Duaci prioratus S. Sulpitii e Picardia huc translatus ab Joanne Lentailleurio, Aquicinctensi præsule, qui pulcherrimum ei collocando, haud procul a collegio suo, ædificium condere cœpit in amœnissimo et rarissimo urbis tractu. Erat prius juxta Dorlenium hujus sedes prioratus, magnaque omnino tum in ea urbecula, tum in vicinis agris potestate pollebat qui monachus Aquicinctinus illic priorem agebat. Verum ut eo de loco in Belgium is prioratus traduceretur, quæ bella cum Francis Belgæ frequentia gerebant, quæque priori cum iisdem intercedebant gravissimæ difficultates, ansam præbuere [2].

PRIEURÉS DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

I. BEAUREPAIRE.

A Somain, terre du pays d'Ostrevant, se trouvait un prieuré dépendant de l'abbaye de Cysoing, et nommé Beaurepaire, dont il a été question ci-dessus, p. 283-284. Or, cette maison fondée, dit-on, par Gisèle, épouse de St. Evrard, fut d'abord habitée par des religieuses ou sœurs converses; mais peu à peu le nombre des femmes qu'on était forcé d'y recevoir, sur la recommandation des princes, s'augmenta tellement qu'avec le consentement du pape Innocent III, il fut décidé en juin 1208, qu'on n'admettrait plus de sœurs, jusqu'à ce que le nombre en fût réduit à douze, et que dorénavant les récipiendaires devraient être âgées au moins de 50 ans. Enfin, en 1255, Jacques,

I. BELUS REDITUS.

In villa Suminio, intra pagi Ostrevandensis limites, exstabat prioratus Cysoniensi abbatiæ obsequens, cui nomen erat Bellus Reditus, de quo jam superius actum est pp. 283 et 284. Porro cellam istam, si famæ fidendum, a B. Gisla, S. Everardi conjuge, fundatam primum incoluerunt moniales seu sorores conversæ. Verum paulatim domus Belli Reditus tanta est onerata multitudine feminarum quas ad instantias principum canonici recipere compellebantur, ut Innocentii III papæ auctoritate anno 1208 mense junio sancitum sit, ne ullam conversam abbas et conventus Cysoniensis in ea domo reciperent de cætero, donec conversarum numerus ad duodenarium reductus fuisset, et in

[1] Buzelin, *Gallo-Flandria*, 165. Plouvain, *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*, 46. Le 18 février 1793 les scelles furent apposés chez les Bénédictins Anglais; et le 8 août il leur fut enjoint de sortir de la ville sous 24 heures.

[2] Buzelin, *Gallo-Flandria*, 165, *Annal. Gall.-Flandr.* 545.

Digitized by Google

évêque d'Arras, exclut tout-à-fait les femmes. Voyez Sipicilège, XII, 522; Miræus, II. 1236, III. 374.

II. WATEN.

Le monastère de Waten, ordre de St. Augustin, doit son origine à un prêtre nommé Otfride qui, venu de la Flandre orientale, et plein de zèle pour la vie contemplative, se fixa vers l'an 1072 en ce lieu, où déjà existait une chapelle en l'honneur de S. Riquier. Il parvint à détacher Waten de la dépendance de l'abbaye de Bergues, et aussitôt y rassembla des disciples. Des chanoines, des chevaliers firent éclater leur munificence envers la nouvelle communauté; mais Adèle, comtesse de Flandre, et son fils Robert le Frison, se distinguèrent surtout parmi les bienfaiteurs. La chose est racontée un peu autrement par Lambert d'Ardres, ch. 28 de son Hist. des comtes de Guisnes. Toutefois cette maison paraît avoir été d'abord une prévôté, puis une abbaye, et être enfin redevenue prévôté; mais nous ignorons sur quel fondement Miræus la fait de l'ordre de Prémontré, et en attribue la fondation à Thierri d'Alsace, inhumé en 1168 à Waten, qui certes suivit toujours la règle de St. Augustin, jusqu'à l'érection de l'évêché de St.-Omer, époque où cette prévôté fut éteinte et où ses revenus furent unis à la mense épiscopale. Enfin, Waten passa aux pères Anglais de la Compagnie de Jésus.

II. WATINUM.

Watinense O. S. A. monasterium suam primariam debet originem cuidam sacerdoti Otfrido nomine ab orientali Flandria egresso qui vitæ superioris amore, hunc tandem locum, ubi jam erat sacellum in honore S. Richarii, sibi elegit anno 1072, ipsumque Watinum a Bergensis monasterii jugo liberari curavit, statimque discipulos aggregavit. Plures item canonici, tum etiam milites huic cœnobio munificos se præbuerunt, sed præsertim Adela, Flandriæ comitissa et filius ejus Robertus Friso. Rem tamen paulo aliter narrat Lambertus Ardrensis in *Hist. Com. Ghisn.*, c. 28. Cæterum hæc domus primo quidem præpositura tantum videtur extitisse, tum abbatia ac demum recidisse in præposituram, sed qua ratione dicatur a Miræo ord. Præm. ejusque fundator Theodoricus Elsatius Watenis quidem sepultus an. 1168, minus notum est. Certe enim perseveravit sub regula S. Augustini præpositura Watinensis usque ad erectionem episcopatus Audomarensis, quo tempore omnimo extincta fuit, reditibus mensæ episcopali attributis, qui tandem patribus Anglis Societatis Jesu cesserunt.

Hi sunt vero præpositi seu abbates Watinenses : I. Afridus qui Gandavi obiit an. 1085. — II. Bernoldus adhuc præerat an. 1114. — III. Arnoldus I, 1120 et forsan 1124. — IV. Alfunnius. — V. Manasses, 1141-1142. — VI. Alexander, 1166. — VII. Arnoldus II, 1185. — VIII. Willelmus I, 1221. — IX. Michael de Petra obiit 1234, 3 sept. — X. Willelmus II, 1384-1386. — XI. Jacobus, 28 julii 1424. — XII. Philippus de Lannoy, ex Watinensi præposito seu decano abbas S. Mariæ in Nemore consecratur an. 1590. V. *Gallia Christ.* III. 522.

PRIEURÉ DE L'ORDRE DE SAINT GUILLAUME.

GUILLELMITÆ VALLIS B. M. APUD WALINCOURT.

Prioratum Vallis B. M. apud Walincurtem, ordinis S. Guillelmi, fundavit anno 1255 Balduinus de Dours, Walincurtis toparcha. Anno autem sequenti Nicolaus episc. Cam. licentiam concessit ut sub vocabulo B. M. et B. Guillelmi consecraretur ibi ecclesia sive oratorium. Quam fundationem ratam habuere anno 1267 idem episcopus necnon pontifex summus Urbanus IV. Denique et ipsa annuit sæcularis potestas, videlicet Margareta Flandriæ et Hannoniæ comitissa, litteris anno 1270 datis. Præterea Maximilianus rex Romanorum iisdem Guillelmitis confirmatoria duo diplomata dedit annis 1493 et 1494.

GUILLEMINS DU VAL N. D. LEZ-WALINCOURT.

Le prieuré de Val-Notre-Dame-lez-Walincourt, ordre de St. Guillaume, fut fondé en 1255 par Bauduin de Dours, seigneur de Walincourt. Nicolas, évêque de Cambrai, accorda en 1256 des lettres pour consacrer l'église ou oratoire sous l'invocation de N. D. et de St. Guillaume. Cet établissement fut confirmé par le même évêque, et par une bulle du pape Urbain IV, en 1267. Enfin il reçut le sceau de l'autorité temporelle dans les lettres patentes données en 1270 par Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut. Maximilien, roi des Romains, accorda encore aux Guillemins des diplomes confirmatifs, l'un en 1493, l'autre en 1494.

Hi sunt Walincurtenses priores, quotquot saltem reperiri potuerunt : I. Frater Joannes 1273. — II. Willelmus de Mons, 1465. — III. Ægidius de Platea. 1503. — IV. Nicolaus de Berat, 1516. — V. Arnoldus Schelmester al. Scoolmestre, 1529-1544. — VI. Abel de Gorre, 1568. — VII. Bonus de Louverval, 1585-1587. — VIII. Henricus Remy, 1591-1619. — IX. Antonius

Digitized by Google

Begart, 1621. — X. Petrus Merchet, 1623–1625. — XI. Nicolaus Ballicq, 1627. — XII. Ægidius Pinte, 1645–1677. — XIII. Albertus Caron, 1679–1680. — XIV. Josephus de Lignières, 1689–1699. — XV. Franciscus Lesergeant, 1704. — XVI. Norbertus de Limal, 1741–1761. — XVII. Theodorus Lamand, 1766.–1779.

COUVENTS DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

I. FRÈRES PRÊCHEURS DE LILLE.

Le comte Fernand qui dans sa captivité recevait les consolations des Dominicains, persuada aux chefs de cet ordre d'envoyer en Flandre quelques-uns des leurs, afin de prêcher la vertu aux peuples de cette contrée. Informée des pieuses intentions de son mari, la comtesse Jeanne demanda pour la ville de Gand plusieurs de ces religieux. Ceux-ci partirent donc de Paris afin de se rendre à Gand, et s'arrêtèrent à Lille qui se trouvait sur leur route; reçus chez les nobles et chez les bourgeois, ils se firent admirer de tout le monde par la gravité de leurs mœurs, par leurs vertus, par la pauvreté de leurs vêtements, la modestie de leur maintien, et la sagesse de leur conversation. Aussi, Guillaume, prévôt de St.-Pierre, et tout son chapitre ne tardèrent pas à éprouver le désir de retenir ces bons religieux, et à songer aux moyens de leur bâtir un monastère à Lille. Mais pour ne pas mécontenter la comtesse Jeanne, on lui écrivit pour lui faire connaître les motifs du retard des frères, et on la supplia de permettre qu'ils restassent. Jeanne qui voyait avec plaisir se propager les établissements religieux, et se multiplier pour le peuple les enseignements de la vertu, accorda cette demande sans difficulté. Les dominicains restèrent donc à Lille, et on en fit venir d'autres pour la ville de Gand. Guillaume s'adressa ensuite par lettres à St. Dominique, en le priant d'autoriser ses religieux à se fixer à Lille, et d'y commencer la construction d'un monastère; il l'assurait en même temps que les bienfaiteurs ne manqueraient pas pour élever et alimenter cette fondation. Le saint homme fut rappelé au ciel avant d'avoir pu satisfaire au désir du prévôt, et prendre une décision au sujet de la maison de Lille; mais Guillaume, informé que le bienheureux Jourdain venait d'être mis à la tête de l'ordre des frères prêcheurs, ne cessa d'intercéder auprès de lui, jusqu'à ce que sa requête lui fût accordée. Jourdain, appréciant le zèle pieux du prévôt, accorda ce qui lui était demandé. Guillaume aurait voulu établir le monastère dans l'enceinte de la ville, mais l'exiguité de la ville obligeait le magistrat à ne permettre aucune nouvelle construction à l'intérieur. Le prévôt se vit donc forcé de faire acheter par le chapitre un lieu convenable dans le faubourg, mais non loin des murs, du côté de la porte de St.-Pierre.

I. FRATRES PRÆDICATORES INSULENSES.

Persuaserat Fernandus, Flandriæ comes, quibusdam Dominicanis (quibus ad custodiæ solatium utebatur) uti quam citissimè in Flandriam aliquos mitterent, populo ad virtutis studium exstimulando. Ea itaque cognita mariti religione et voluntate, ut eorum aliqui Gandavum proficiscerentur, Joanna laboravit. Verum ii dum Lutetia Parisiorum digressi viam maturant Gandavum, Insulam qua via ferebat, divertunt. Hic dum paulum nunc apud primores, nunc apud cives commorantur, ut erant insigni morum gravitate, et multa virtute prædíti, sic omnium, quibuscum egerunt, in se oculos et animos convertere vilis habitus pauperie, corporis modestia, sanctis moribus, et sapientibus colloquiis, uti sensim Guillelmum S. Petri præpositum, et canonicos incesserit cupido eos retinendi, et media comparandi, quibus cœnobii fundamenta jacerent. Ne quam tamen Joannæ principis reprehensionem incurrerent, cur eos ultra progredi vetuissent, per litteras eam docuere, ac retinendi flagitavere potestatem. Et perlubenter sanè factum istud accepit Joanna, cui gratissimum erat sanctas latiùs propagari religiones, pluriumque laboribus populum ad virtutem fingi. Iis igitur Insulæ relictis, alios è Francia hæc Gandavum evocavit. Guilelmus cum cuperet eorum res promovere, ab sancto Dominico per litteras flagitavit, uti liceret suæ familiæ religiosis Insulæ perpetuum sedem figere, ibique ab fundamentis cœnobium moliri, non defuturos enim, qui fundum struendis asceterii ædificiis concederent, aliaque subministrarent iis subsidia. Non licuit beato viro Guilelmi petitioni tempestive satisfacere; ac prius is in cœlos e terris evocatus est, quam quidquam de domo Insulensi constitueret. Ubi nuntius ad aures præpositi pervenit, Beatum Jordanum totius Prædicatorum ordinis Præfecturæ curisque admotum fuisse: non distulit suis eum litteris ferventer incessere, ut quam a S. Dominico petierat, facultatem impetraret. Laudavit pii viri studium Jordanus, et quidquid petebatur, concessit liberaliter. Erat in votis Guillelmo intra muros Insulenses fundum ædificando phrontisterio attribuere. Verùm urbis angustiæ senatum Insulensem perpulere, nullum ut sinerent intra mœnia solum erigendo domicilio concedi. Ergo necessitas præposito injecta est opportunum aliquem in suburbiis locum a Decano et Capitulo S. Petri comparandi. Jacebat

Digitized by Google

haud procul mœnibus, eaque porta oppidi quæ nomen S. Petri accipit [1]. *Ann. Gallo-Fl.* 272.

II. FRATRES PRÆDICATORES DUACENSES.

Duaci paulo serius data sedes S. Dominici asseclis Patribus. Franciscus Barius Aquicinensis quondam prior monasterii, ejus domicilii exordia ducentesimo et trigesimo secundo post millesimum anno tribuit. Alii potius ad 1271 annum fundationem hujus loci revocant. Ne Bario assentiamur, id efficit, quod ipsi Patres Dominicani suam hic agnoscant fundatricem Margaretam Flandriarum Principem, quam manifestum est, non prius Flandrici comitatus habenas suscepisse, quam millesimus et ducentesimus et quadragesimus quartus verteretur annus : nisi velimus arbitrari nondum impositam Flandris dominam fuisse, dum id opus Duaci moliri cœpit ; sicut ipsam vidimus anno 1234, juxta Orciam Honoris B. Mariæ abbatiam condidisse. Ut tantum cœperit pro his religiosis laborare Margareta, dum curreret annus post millesimum et ducentesimum primus et septuagesimus, non facile admiserim. Etenim constans apud eos est traditio, ipsorum templi dedicationem in annum millesimum ducentesimum et septuagesimum primum incidisse : et quæ sancti Ludovici Francorum regis munere habent etiamnum hodie ad peragendum missæ sacrificium vestimenta (planetam, dalmaticas, et pluviale ecclesiastici scriptores nuncupant) jam tum ante hoc tempus aliquem ibi cœtum consedisse arguunt; quando quidem anno præcedenti mortem is sanctissimus Princeps oppetiit. Ad hæc priusquam ædes consecraretur, sacello S. Crucis ad sacra mysteria conficienda, et impertienda ecclesiæ sacramenta hujus ordinis sacerdotes utebantur, uti vetera docent monumenta. Cæterum et fundationis, et concessæ libertatis litteras anno tantùm 1273 exaravit Margareta. *Gallo-Flandr.* 410.

III. ABBATIOLA INSULENSIS.

Margareta Flandriæ princeps non modo se Duaci erga fratres prædicatores munificam præbuit, quippe manavit quoque in hujus ordinis sanctimoniales ejus liberalitas, condito in suburbiis Insulensibus parthenone. Haud procul a porta D. Petri juxta flumen structum id fuisse monasterium anno salutis 1279, ac nomen a B. V. M. sortitum esse habet liber ejus privilegiorum. Abbietta vulgo nominatur. Porro longius loci hujus initia protendit Joannes prior Franciæ

II. FRÈRES PRÊCHEURS DE DOUAI.

Les disciples de St. Dominique se fixèrent à Douai un peu plus tard. François de Bar, jadis prieur d'Anchin, assigne l'an 1232 comme celle de l'origine de cet établisssment ; d'autres penchent pour l'année 1271. L'avis de Dom de Bar nous semble inadmissible; car s'il est vrai que ce couvent ait été fondé par Marguerite, comtesse de Flandre, il est vrai aussi que cette princesse ne devint souveraine du comté qu'en 1244, à moins qu'on ne veuille dire que Marguerite s'était occupée de cette fondation avant d'avoir acquis le souverain pouvoir, comme elle l'a fait en fondant vers 1234, l'abbaye de l'Honneur-N. D., auprès d'Orchies. On ne peut admettre non plus que Marguerite ait commencé seulement à établir cette maison en 1271, puisque suivant une tradition constante chez ces pères, la dédicace de leur église eut lieu cette année-là, et qu'ils tiennent du roi St. Louis les ornements nécessaires pour le sacrifice de la messe, tels que chasuble, dalmatiques et chappe. Or, ce saint monarque étant mort l'année précédente, il faut bien que leur association était déjà formée alors. Enfin les anciens documents nous apprennent qu'avant la consécration de leur église, les dominicains prêtres se servaient de la chapelle Ste.-Croix, pour la célébration des saints mystères et l'administration des sacrements. Du reste, la charte de fondation et de priviléges, donnée par la comtesse Marguerite, porte la date de l'an 1273.

III. L'ABBIETTE DE LILLE [2].

Marguerite, comtesse de Flandre, ne se borna pas à montrer sa munificence envers les Dominicains de Douai; elle exerça aussi sa libéralité envers les religieuses du même ordre, en fondant un couvent pour elle dans les faubourgs de Lille. Le livre des priviléges de cette maison nommée l'Abbiette, déclare que le couvent fut élevé en 1279, près de la rivière, non loin de la porte de St.-Pierre ; mais Jean, prieur provincial de France, par ses lettres de l'an 1276,

[1] Il existe un ouvrage curieux, mais défiguré par beaucoup de fautes d'impression, intitulé : *Histoire du couvent des Dominicains de Lille en Flandre, et de celui des Dames Dominicaines de la même ville, dites de Ste-Marie-de-l'Abbiette*, par le P. Charles-Louis Richard, petit in-8.°, Liége, sans date (1782).

[2] L'histoire du monastère de l'Abbiette par le P. Richard, Liége, 1782, est pleine de faits intéressants. Nous invitons nos lecteurs à y recourir. On y verra que cette maison a donné naissance à plusieurs couvents célèbres du même ordre. Les princes et les rois ne venaient guères à Lille sans visiter les dames de l'Abbiette, qui reçurent tour à tour en 1624 l'infante Marie-Eugénie, en 1650 l'archiduc Léopold, en 1678 la reine de France, Marie-Thérèse, en 1744, 1745 et 1746 le roi Louis XV. On trouve surtout des détails fort curieux sur le séjour de l'électeur-archevêque de Cologne, Joseph-Clément, à Lille, et sur sa protection qu'il accorda au couvent de l'Abbiette, où il fonda la chapelle de N. D. de Lorette, et où ses entrailles furent apportées en décembre 1725.

Digitized by Google

recule un peu l'époque de la fondation de cette maison. Nous voyons que dès l'an 1273, on s'occupa sérieusement de la construction du monastère, puisque dès-lors il y eut entre la comtesse Marguerite et son neveu, Jean, prévôt de St.-Pierre, un échange suivant lequel celui-ci cédait, pour l'établissement du couvent, un pré et une grange près de la Deûle, dans les dépendances du béguinage.

IV. COUVENT DE BEAUMONT A VALENC.

L'empereur Henri VII concéda, par un diplome daté de Milan, au mois de mars 1311, tous ses droits sur la maison où il était né en la paroisse St.-Nicolas à Valenciennes, à effet d'ériger dans ladite maison, en son nom et en celui de sa mère, à la gloire de Dieu, un couvent de sœurs de l'ordre des frères prêcheurs. Cette demeure s'appelait l'hôtel de Beaumont, parce qu'elle avait été acquise et occupée pendant leur vie par Bauduin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, et par Félicité de Luxembourg, sa femme, aïeux de l'empereur Henri. D'Outreman, *Hist. de Valentiennes*, 473.

V. FRÈRES PRÊCHEURS DE BERGUES.

En 1240, la comtesse Marguerite assigna aux religieux de St. Dominique un terrain à Bergues-St.-Winoc, pour y bâtir une église et un couvent. Ces Pères vont prêcher toutes les semaines la parole évangélique dans plus de cinquante villages aux environs. Vers 1550, ils opposèrent aux attaques et aux troubles de l'hérésie des prédicateurs savants et habiles, nommément, entre beaucoup d'autres : Gilles Van den Bast, Jean Krake, Henri de Merica (Van der Heyden), Henri de Constantinople.

provincialis in litteris quas anno 1276 exaravit. Et vero, ut superius etiam hujus monasterii cunabula rejiciamus aliqua nos inducunt. Primum enim ejus de structione serio cœptum agi fuit anno 1273, eo namque tempore inter Flandriæ principem Margaretam, ejusque nepotem Joannem S. Petri ecclesiæ præpositum tractatum ut facta hic permutatione ad Duplam intra Beghinarum sedem pratum cum grangia in condendi monasterii fundum cederet. Buzelinus, *Gallo-Fl.* 411. Mir. III. 132. IV. 260.

IV. MONASTERIUM BELLOMONTANUM.

Henricus VII, imperator, diplomate suo Mediolani dato anno 1311 mense martio, quidquid juris habebat in domo intra parochiæ S. Nicolai Valencenensis limites sita et in qua nativitatis originem sumpserat, concessit ut in dicta mansione, suo matrisque suæ nomine monasterium sororum ordinis prædicatorum, in laudem divini nominis constitueretur. Hæc autem mansio domus Bellomontana vocabatur, quia eam acquisierant et toto tempore vitæ suæ tenuerant Balduinus de Avesnis, dominus de Bellomonte, et Felicitas uxor ejus avi dicti imperatoris. Miræus, II. 1012.

V. FRATRES PRÆDICATORES BERGENSES.

Monachis ad præscripta divi Dominici viventibus anno 1240 Margareta comes in oppido Winocimontano locum assignavit struendis tam templo quam cœnobio. Hi pagorum in circuitu evangelistæ quinquagenarium solent excedere numerum, et hebdomadatim certos verbi divini præcones emittere, et emiserunt viros undecumque doctissimos, contra hæreticorum instantes tumultus anno 1330 et sequentibus, nominatim Ægidium Van den Bast, Joannem Krake, Hendricum a Mérica, Hendricum Constantinopolitanum, præter alios infinitos. Sanderus, *Flandr. illustr.* II. 365.

COUVENTS DE L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

I. FRANCISCAINS DE CAMBRAI.

Les Franciscains ou Cordeliers s'établirent d'abord en 1262, hors de la ville de Cambrai, mais près de la porte de Cantimpré, vers la porte de Selles, dans un lieu que les chartes anciennes nomment *Les Vieux-Cordeliers*. Leur fondateur est Jean du Flos, chevalier, homme noble et puissant. Les religieux ayant jugé ensuite cet emplacement peu convenable, rentrèrent en ville, avec la permission de l'évêque Nicolas, et y firent des constructions appropriées à leurs besoins. Ayant acheté en 1411, d'un honnête bourgeois, nommé Jacques Cordelois, une maison située rue d'entrepons, ils établirent de ce côté l'entrée de leur couvent. Leur église consacrée en 1303 par l'évêque Gui, fut frappée de la foudre en

I. FRANCISCANI CAMERACENSES.

Franciscani primum extra sed prope urbem Cameracensem resederunt loco vicino portæ Cantipratensi, qua Sellensem respicit, qui in veteribus monumentis Veterum Minorum reperitur appellatus 1262. Fundator habetur Johannes Du Flos, eques, vir nobilis et potens. Cæterum cum locum hunc parum sibi convenientem religiosi judicarent, Nicolao episcopo auctoritatem faciente, in urbem se receperunt et apta suis usibus loca struxerunt. Cumque ab honesto cive Jacobo Cordelois, anno 1411, acquisivissent domum in vico interpontano, mutata cœnobii forma, illic aditum fecerunt : templum, dedicatum ann. 1303, manu Guidonis episcopi, quod fulgure concussum in junio anni

Digitized by Google

1504 lego, quodque amplius ventorum et superæ tempestatis vi dejectum 8 octobris 1328. Robertus de Coucy canonicus olim et cantor ecclesiæ majoris reparaverat [1]. Templum et cœnobium subterfluit rivus Scaldiola dictus. Pulcher et adornatus hic erat locus quem Oliveti Hortum vocabant. Religiosi instituta eorum qui Recollecti dicuntur, assumpserunt novembris 1600. Quibus præter asili jus Clemens IV et Innocentius V ampla dederunt privilegia. In hoc conventu ordinis consilium celebratum, an. 1484, 1525, et 1567. Et tum custodia ut vocant Artesiæ, se extendebat in Franciam quæ nunc reducta est ad provinciam S. Andreæ. Grammaye, *De Antiquit. Cameracens.* §. VII, de cœnobiis.

II. FRANCISCANI DUACENSES.

Franciscus Gonzaga, Franciscanorum minister generalis, in eo volumine quod de provinciis et domiciliis sui ordinis scripsit, ita loquitur : « De conventu in urbe atque in alma universitate Duacensi, ad Scarpi fluminis ripam estructo, nihil antiquum neque in archivis conventus, neque in urbis annalibus inveniri potuit, quod conventus triginta abhinc annis fortuito incendio conflagrârit [2]; domus etiam civica cum omnibus antiquitatis monumentis et libris ante annos fere centum simili damno fuerit afflicta [3]. Attamen, quantum ex quibusdam sepulturis conjicere licet, videtur initia habuisse ante annum 1250, opera et eleemosynis quorumdam nobilium et piorum civium. » Verum aliter sentit Fr. Amatus de Ricquebourg, Duacensis, quondam cœnobii alumnus, ea vir ætate ut a professione religionis annos plusquam 50 exegerit. Anno siquidem 1253, initia sui monasterii assignat [4]. Buzelinus, *Gallo-Fl.* 416.

III. FRANCISCANI INSULENSES.

Multos desiderium accenderat hac in urbe fructuosa horum virorum opera sese ad virtutem ac numinis amorem stimulandi. Ergo dum peterent aliquam sibi sedem concedi, facta iis anno 1225 potestas est in suburbio qua Cortracum tenditur, ædificia struendi; seu Joanna, Flandriæ princeps, seu quis alius fundum dederit et ad moliendas ædes pecuniam subministraverit; ipsique secuto post anno pios aggressi sunt labores, unde magnam urbs, loca suburbana, vicini pagi utilitatem perciperent... Laboraverant diu patres ut intra muros Insulenses domicilium ponerent, jamque illic in fundo ab senatu concesso varia struxerant ædificia in vico fullonum. Hic cum vellent an. 1250, e suburbio migrare, id agendi veniam a capitulo S. Petri

juin 1504; elle avait été déjà ébranlée par un ouragan le 8 octobre 1328 : mais Robert de Coucy, chanoine et chantre de la cathédrale, l'avait fait réparer. L'église et le couvent sont baignés par un courant d'eau nommé l'Escautin. Il s'y trouvait un lieu agréablement décoré qu'on nommait le Jardin des Olives. Les religieux adoptèrent, le 1.er novembre 1600, l'institut des Récollets. Outre le droit d'asile, les papes Clément IV et Innocent V leur accordèrent de beaux priviléges. Le chapitre général de l'ordre se tint dans ce couvent en 1484, 1525 et 1567. A cette époque la custodie d'Artois s'étendait en France; mais depuis elle a été réduite à la province dite de St.-André.

II. FRANCISCAINS DE DOUAI.

François de Gonzague, ministre général des Franciscains, dans un livre où il décrit les provinces et résidences de son ordre, s'exprime ainsi : « Quant au couvent érigé en la ville et université de Douai, on n'a pu en trouver de trace ancienne ni dans les archives de la maison ni dans celles de la ville. Car le couvent a été dévoré par un cas fortuit d'incendie il y a 30 ans, et l'hôtel de ville a été pareillement consumé, il y a près de cent ans, avec tous ses livres et anciens documents. Néanmoins, autant qu'on peut le conjecturer d'après certaines sépultures, ce couvent aurait été fondé avant 1250, à l'aide des libéralités de quelques gentilshommes et bourgeois pieux. Fr. Amé de Ricquebourg, de Douai, religieux qui a été profès de la maison pendant plus de 50 ans, assigne l'an 1253 pour date de la fondation de son monastère.

III. FRANCISCAINS DE LILLE.

Plusieurs habitants de cette ville désiraient vivement le secours de ces hommes apostoliques pour s'exciter à la vertu et à l'amour de Dieu. De leur côté, les Franciscains demandaient un lieu quelconque pour s'y établir. En 1225, il leur fut possible d'élever un bâtiment dans le faubourg, du côté de Courtrai, soit que la comtesse Jeanne, ou quelqu'autre bienfaiteur leur ait fourni le terrain et l'argent nécessaire pour la construction de leurs édifices. Dès l'année suivante, ils commencèrent leurs pieux travaux qui devaient être d'une si grande utilité pour la ville, pour ses faubourg et pour les villages environnants. Longtemps ils cherchèrent à se fixer en ville; et enfin le magistrat leur ayant accordé un terrain dans la rue des foulons, ils y éle-

[1] Parmi les sépultures de cette église, on remarquait celle du célèbre chroniqueur Enguerrand de Montrelet, prévôt de Cambrai, mort en 1453.

[2] Cet incendie eut lieu le 6 avril 1553, vers deux heures et demie du matin.

[3] L'hôtel de ville de Douai fut brûlé avec les archives qu'il renfermait, le 14 avril 1471.

[4] Le 22 juillet 1443, un chapitre général de l'Ordre se tint dans ce couvent qui, en 1628, embrassa la réforme des récollets et en prit le nom.

Digitized by Google

vèrent des constructions. Lorsqu'en 1230, ils se mirent en mesure de quitter le faubourg pour venir en ville, le chapitre de St.-Pierre leur en octroya la permission, à condition que leur couvent appartiendrait à la juridiction du chapitre; ce qui fut confirmé par Gautier de Marvis, évêque de Tournai. La comtesse Marguerite jugea qu'il lui appartenait non-seulement de subvenir par ses aumônes à l'entretien de ces religieux, mais encore d'assurer leurs immunités par un diplome authentique.

IV. FRANCISCAINS DE VALENCIENNES.

En 1215, ou environ, les frères mineurs parurent pour la première fois en Hainaut, dans la ville de Valenciennes. Ils étaient six, quatre laïcs et deux prêtres, envoyés par le frère Pacifique, premier ministre de France; et ils furent reçus avec honneur et respect par l'évêque d'Arras, qui les avait vus à la première croisade contre les Albigeois. Le chef et le conducteur de ces religieux était le frère Guillaume, qui fut depuis premier custode de la custodie de Saint-Quentin, comme on le voit par son épitaphe. C'était un homme d'une sainteté et d'une vertu éminentes. Il est inhumé dans l'église des chanoines de Saint-Fursi de Péronne, sous une tombe de pierre creusée et sculptée, près de celle du roi Charles-le-Simple. Autour de ce tombeau on lit cette inscription : Ces religieux furent recueillis, d'après l'ordre de l'évêque d'Arras, par un pieux prêtre nommé Jean Sauvage, doyen de chrétienté d'Arras, dans une maison appelée aujourd'hui le Mont-de-la-Chapelle, près Valenciennes, hors de la porte Pissote, dans la paroisse de Saint-Vaast. Ils vécurent dans cette maison, selon les règles d'une sainte pauvreté, au milieu des travaux et des privations évangéliques, plus occupés de verser des larmes que de se nourrir du pain de délices. Ils se livraient sans cesse à la prière, plutôt mentalement qu'oralement, et ils s'adonnaient tout entiers à cette sainte occupation. Comme ils n'avaient encore aucun livre d'église pour chanter les offices, à l'exception d'un seul bréviaire, qui était à l'usage des deux prêtres, ils y suppléaient en tenant les yeux fixés jour et nuit sur la croix de Jésus-Christ, à l'exemple et suivant les instructions de leur père saint François, qui leur avait continuellement parlé de la croix de Notre-Seigneur. Et, selon la règle qui leur avait été donnée par le pape Innocent et confirmée par Honorius, les laïcs disaient vingt-quatre *Pater* pour les matines; cinq à laudes; sept à prime, tierce, sexte et none; douze à vêpres et sept à complies; et ils priaient pour les trépassés. *Annales du Hainaut* de Jacques de Guyse, traduction du marquis de Fortia. XIV, 294.

ea conditione impetrarunt quod is locus capituli juri esset obnoxius, pactasque leges confirmavit Walterus Marvisius Tornac. episc. Margareta autem sui muneris esse putavit non modo huic familiæ per eleemosynas subvenire, verum etiam ei publico diplomate libertates concedere Buzelinus. *Annal. Gallo-Flandriæ.* 274-283.

IV. FRANCISCANI VALENCENENSES.

Anno videlicet dominicæ incarnationis MCCXV°, vel circiter, primo apparuerunt fratres minores in partibus Hannoniæ in villa Valencenensi; et fuerunt sex in numero, laici quatuor et sacerdotes duo, a fratre Pacifico, primo Franciæ ministro, illùc destinati, et ab episcopo Atrebatensi, qui fratres viderat in crucesignatione primaria facta contra Albigenses, honorifice et devote, cum decentia, sunt susceptì. Horum siquidem fratrum ductor et rector erat frater Guillermus, qui postmodùm fuit custos primus custodiæ Sancti-Quintini, prout testatur epitaphium : vir utique magnæ sanctitatis et religionis. Hic frater Guillermus jacet inhumatus in ecclesia canonicorum Sancti-Fursei in Peronâ, sub tumba lapidea, convacata et sculpta, juxta tumbam regis Karoli Pii. Super vero tumbam dicti fratris sic inscribitur circumferentialiter [1]. Recollegit autem dictos fratres, ad episcopi Atrebatensis mandatum, quidam sacerdos Johannes Sauvages nominatus, decanus christianitatis Atrebatensis, Deo devotus, in quadam domo quæ dicitur Mons-Capellæ temporibus modernis, juxta Valencenas, extra portam Pissote, in parochia Sancti-Vedasti. In qua domo, secundùm sanctæ paupertatis normam in labore multo et in paupertate evangelica victitabant, magis lachrymarum imbribus quam deliciarum panibus refici satagentes. Vacabant enim ibidem divinis precibus incessanter, mentaliter potius quam vocaliter, studio intendentes orationis devotæ. Pro eo quod nondum ecclesiasticos libros habebant in quibus possent horas canonicas decantare, præter solum breviarium ad usum duorum sacerdotum reservatum, loco tamen illorum librorum crucis Christi continuatis aspectibus ac noctibus revolvebant, exemplo patris Francisci et eloquio eruditi, qui jugiter fecerat eis de Christi cruce sermonem. Et juxta regulam ab Innocentio papa eis datam et approbatam, et postmodum ab Honorio confirmatam, laici decebant viginti quatuor *Pater noster* pro matutino; pro laudibus quinque; pro prima, tertia, sexta, nona, pro qualibet istarum septem; pro vesperis duodecim, et pro completorio septem, et orabant pro defunctis.

[1] « Chi gist frères Willaumes, premier custode de Saint-Quentin et des parties entour, qui trespassa en l'an de » l'Incarnation de Notre-Seigneur MCC trente et sept. »

Digitized by Google

V. RECOLLECTI ANGLI.

Jam anno 1616, hi patres ut Duaci sedem et collegium sibi institui liceret, unde in Scotiam missionarios dirigere possent, enixe flagitaverant. Verum id tantummodo anno 1626 impetravere et domos ab Antonio Chymin, parocho de Masni, sibi traditas ingressi sunt. Eorum ecclesiam insigni structuræ elegantia conspicuam, anno 1706 mense octobri fieri cœptam, consecravit 13 novembris 1712, serenissimus Coloniensis elector [1].

VI. RECOLLECTI CASTELLENSES.

Venerunt et juxta urbem Castellum circa annum 1640 fratres minores, quos à strictiore observantia Franciscanæ regulæ Recollectos vocant, qui in colle vulturum locum exercitiis suæ vocationis, ac religiosis meditationibus commodum, domos idem idoneas ac templum à beneficentia Castellanorum, (qui pia omnia ac reipub. utilia instituta insigni plerumque liberalitate, ac munificentia prosequi solent) nuper acceperunt. Sanderus, *Flandr. illustrata*. II. 454.

VII. RECOLLECTI DUNKERCANI.

Audomaropoli Dunkerkam venerunt anno 1438, Fratres minores de observantia dicti, nunc rigidiore quadam ratione regulam S. Francisci amplexi, Recollecti vocantur. In urbe et quaquaversum semina cœlestis doctrinæ spargunt, et aliis professionis suæ exercitiis vacant cum ædificatione populi et fructu animarum. Sanderus, *Flandr. illustr.* II. 653.

VIII. CAPUCINI CAMERACENSES.

Patres Capucini (ita appellari solent qui regulam S. Francisci cum strictissima observantia profitentur), in urbem Cameracensem admissi anno 1612, piorum eleemosynis domum construxerunt coempto amplissimo fundo ac in formam monasterii adaptato, structura haud ita elata, verum ad usus eorum commodissima. Iis adfectus plurimum Richardotus, Camerac. archiepiscopus, hoc in opere adminiculo fuit, affatim escas fratribus et equos advehendis saxis et majoribus suppeditando. Eorum sacram ædem illustriss. Buisseretius, die 26 aprilis 1615 [2].

IX. CAPUCINI DUACENSES.

Anno 1591 mense augusto, Duacum inducti sunt patres Capucini. Sedes iis concessa juxta

V. RÉCOLLETS ANGLAIS.

Dès l'année 1616, ces pères avaient sollicité vivement la faculté de se fixer à Douai, et d'y avoir un collége qui fournirait des missionnaires pour l'Ecosse; mais ils ne l'obtinrent qu'en 1626, époque où ils entrèrent dans les maisons que leur avait données Antoine Chymin, curé de Masni. Leur église, remarquable par l'élégance de son architecture, et commencée en 1706, fut consacrée le 13 novembre 1712, par Mgr. l'électeur de Cologne.

VI. RÉCOLLETS DE CASSEL.

Les Récollets ou Franciscains de l'étroite observance vinrent aussi à Cassel vers l'an 1740. Ils établirent le siége de leur saint apostolat sur le lieu appelé Mont-des-Vautours, lieu parfaitement approprié aux pieuses méditations. La bienfaisance des habitans de Cassel, toujours prêts à favoriser libéralement et magnifiquement les institutions religieuses, leur a fourni les moyens de se construire une église et une résidence convenable.

VII. RÉCOLLETS DE DUNKERQUE.

Les Frères mineurs dits de l'observance, et appelés Récollets, parce qu'ils ont embrassé la règle de St. François avec plus d'austérité, vinrent de St.-Omer à Dunkerque en 1438. Ils répandent dans la ville et aux environs les semences de la céleste doctrine, et se livrent aux autres exercices de leur ministère, à l'édification du peuple et au grand profit des âmes.

VIII. CAPUCINS DE CAMBRAI.

Les pères Capucins, (on appelle ainsi ceux qui professent la règle de St. François de l'étroite observance), furent admis à Cambrai en 1612, et à l'aide de pieuses libéralités achetèrent un terrain très-vaste, sur lequel ils construisirent un couvent d'une structure peu élevée, mais fort bien assortie à leurs usages. L'archevêque de Cambrai Richardot, qui les aimait beaucoup, les aida considérablement en fournissant la nourriture aux religieux, et prêtant des chevaux pour le transport des pierres et du gros bois de construction. Mgr. Buisseret consacra leur église le 26 avril 1615.

IX. CAPUCINS DE DOUAI.

Les pères Capucins vinrent à Douai au mois d'août 1591. On leur céda près de la porte

[1] Les récollets anglais, d'abord constitués en arrestation chez eux, furent autorisés à retourner dans leur patrie, par arrêté du comité de salut public du 9 février 1795.

[2] Les capucins furent reçus d'abord par M. Charles Lotrichez, licencié en théologie, curé de St.-George, mort le 7 avril 1638, qui les hébergea pendant trois mois. Ces pères reconnaissants lui donnèrent la sépulture dans leur église, et placèrent son portrait dans une chambre de leur parloir. Ils se firent en outre un devoir d'assister toujours à la procession annuelle qui se faisait en l'église St.-George, le dimanche après l'Assomption. Sébastien Briquet avait donné, en 1616, aux capucins de Cambrai, trois tableaux de Rubens, savoir: la belle descente de croix qu'on admire encore à St.-Géry, et deux autres plus petits, représentant St. François et Ste. Claire.

Digitized by Google

d'Arras, l'emplacement où existait l'hôpital dit des Bons-Enfants, soumis à la juridiction du chapitre de St.-Amé. C'était un lieu retiré et solitaire, mais infiniment commode, à cause de l'étendue du terrain et des beaux vergers qui s'y trouvaient. Quarante ans plus tard, les religieuses pénitentes de St. François, dites capucines, obtinrent aussi du magistrat de Douai la permission d'y établir leur couvent. Elles furent puissamment aidées par la princesse de Ligne qui y prit le voile le 26 octobre 1637.

X. CAPUCINS DE LILLE, D'ARMENTIÈRES ET D'ORCHIES.

En 1593, le magistrat de Lille, avec l'autorisation du roi catholique, admit en cette ville les pères Capucins, leur concéda, auprès de la Deûle, un lieu vaste et fort commode, et il fit construire de fond en comble, suivant l'usage de l'ordre, un couvent et une église, afin que ces religieux pussent pourvoir aux besoins spirituels des habitants. Peu d'années après, les mêmes pères obtinrent la permission de venir s'établir aussi à Armentières. Enfin la ville d'Orchies les reçut à son tour, grâces aux efforts de Jacques Carlier qu'ils reconnaissent pour leur fondateur.

XI. CAPUCINS DE MAUBEUGE.

Ce fut en 1611 que ces pères obtinrent la permission de s'établir à Maubeuge. Les exécuteurs testamentaires du doyen Gyppus leur achetèrent, rue de Binch, pour leur résidence une maison avec le jardin y attenant. L'abbesse Christine de Bernaige y donna son assentiment, et Jean Richardot, archev. de Cambrai, approuva le tout par acte du 11 septembre 1611. L'église achevée en peu d'années, fut dédiée avec un grand appareil par Fr. Vander Burch, archev. de Cambrai, le 21 octobre 1616. Les chanoinesses qui jusqu'alors prenaient alternativement pour prédicateurs les récollets d'Avesnes et les carmes de Valenciennes, ne confièrent plus désormais cette mission qu'aux capucins de Maubeuge.

XII. CAPUCINS DE VALENCIENNES.

Le magistrat et les habitants de Valenciennes admirent les Capucins en 1595, et les établirent

portam Atrebatensem, ubi domus hospitalis Bonorum, ut vocabant, Infantium visebatur, canonicis Amatensibus obnoxia, loco quidem a populi frequentia remotiore, at propter fundi latitudinem et pomariorum amœnitatem ipsis percommodo [1]. Buzelinus, *Annal. Gall.-Fl.* 607. Quadraginta post annos capucinæ seu S. Francisci religiosæ pœnitentes parthenon, urbano senatu annuente, Duaci quoque sibi statuerunt. Multum eis auxilio fuit domina princeps de Ligne, quæ in hoc conventu monasticam regulam professa est die 26 octobr. 1637.

X. CAPUCINI INSULENSES, ARMENTERIANI ET ORCHIACENSES.

Anno 1593, Insulensis senatus facta sibi ab rege catholico potestate, patres Capucinos intra muros recepit, iisque loco capaci ac percommodo, secundum amnem, domicilium ac templum ex ejus ordinis usu ab fundamentis ædificavit, ut spirituali civium utilitati consulerent. Paucis inde permissum est iisdem patribus ut Armenteriam ingrederentur, ibidemque sibi domum conderent. Orchiacum eos ultimum excepit, annuente Jacobo Carlier, quem suum agnoscunt fundatorem. Buzelin, *Gallo-Fland.* 434. *Annal.* 610.

XI. MALBODIENSES CAPUCINI.

His patribus anno 1611, facta est Malbodium potestas incolendi, auxiliantibus decani Gyppi executoribus, qui domum quamdam in via Binchiana sitam cum horto contiguo ad eorum domicilium comparaverunt, haud sine assensu Christinæ de Bernaige, abbatissæ Melbodiensis, et confirmatione Joannis Richardoti, archiep. Cam. data die 11 sept. 1611. Ecclesiam paucis annis absolutam dedicavit Franc. Vander Burch, 21 oct. 1616, magno cum apparatu. Canonicæ quæ antea concionatores alternatim recollectos Avesnenses et carmelitas Valencenenses arcessebant, hinc inde nullos nisi capucinos indigenas verbi divini præcones habuere [1].

XII. CAPUCINI VALENCENENSES.

Eos exceperunt anno 1595 senatus populusque Valencenensis et collocarunt in domo

[1] Les capucins de Douai quittèrent leur maison le 4 juillet 1791. Dix-sept d'entr'eux se retirèrent à Condé, dans le couvent de leur ordre, qui leur avait été assigné pour retraite. Le terrain et les bâtiments ont été plus tard mis à la disposition de la ville qui en a donné la jouissance à la société royale et centrale d'agriculture du département. Un religieux de cette maison, nommé le père Corneille, (Jean-Baptiste-Joseph Brelle), né à Douai, étant allé en 1787, comme missionnaire à St.-Domingue, échappa en 1792 au massacre des blancs, et devint archevêque d'Haïti. Ce fut lui qui sacra et couronna en 1804 et en 1811, les empereurs noirs Dessalines et Christophe. Il mourut en juillet 1819.

[1] Les capucins de Maubeuge firent preuve d'un beau dévouement, lors de la contagion pestilentielle qui régna à Maubeuge en 1628; ils s'enfermèrent tous avec les pestiférés dans les baraques qu'on avait construites pour séquestrer ces malheureux. En 1794, tous ces religieux refusèrent le serment, à l'exception d'un seul, J. B. P., qui fut curé constitutionnel dans un village, abjura ensuite, se maria et mourut en 1794, étant infirmier-major à l'hôpital militaire de Maubeuge. A l'époque de la suppression, le couvent était composé comme il suit : les PP. Aubert Desfontaines, gardien du couvent; Sulpice Gravis, aumônier de l'hôpital militaire; Anselme Bauvin; Alexis Lallemand; Jean-Baptiste Préseau; Raphael Dourlers, très-bon prédicateur; Valentin Caron, mort le 7 janvier 1830, curé de Gognies-Chaussée; Piat Fretin; Georges Delporte; les FF. Théodore Delrue; Epiphane Masingis, Joseph Saudeur, guillotiné le 25 oct. 1794, à Valenciennes, comme émigré rentré.

Nous devons tous ces renseignements à l'obligeance éclairée de M Estienne, dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Digitized by Google

quæ Standonkiana, sive bonorum puerorum dicebatur; quandam præterea pecuniæ summam iis largiti sunt, cujus ope patres capucini vicinam ædem comparavere ut suam ampliorem facerent. Ecclesia exiguo et paupere habitu conspicua confecta est anno 1597; sed fortuito incendio penitus adusta 21 aprilis 1604, piorum et liberalium civium eleemosynis citissime reparata fuit. Cum autem progrediente tempore cœnobii ædificia ad ruinam vergerent et propter fundi humiditatem valde insalubria reputarentur, alias domicilium suum transtulerunt et templum novum a D. archiep. Camerac. consecrari die 16 oct. 1633 obtinuerunt.

XIII. CŒNOBIUM CAPUCIN. BALLIOLENSIUM.

Patribus Capucinis locus in urbe Balliolo donatus fuit, ad annum Christi 1629, amplus ac spatiosus (amœnitate quoque sua, uti omnis hic tractus apprime commendabilis) sub Francisco de Bernemicourt. Prætore summo, et Cornelio du Bur, ac Mathæo Baert, coss. Ante hanc autem receptionem a magistratu ambacti Balliolani admissi fuerant ad annum 1628, continentibus in eam rem præcipue Gisleno de Riispoort prætore, ac Ægidio Vellio actuario, cæteroque senatu, per quem magna vis pecuniæ collata fuit ad fundum cœnobii emendum. Ad annum autem 1631, templi fundamenta jacta sunt a Carolo Blomme vicem subeunte Joannis Vanden Halle, toparchi d'Argest, qui ob ingentia in cœnobium hoc beneficia, non immerito fundator ejus dicitur. In hoc tempore cœnobium egregie benefica fuit castellania et urbs Balliolana, ac privati quidam quos inter fere palmam tenet Magdalena de Courtewille, domina de Wilde, apud Furnenses viri consularis vidua. Titulum ecclesia gerit S. Caroli Borromæi et in ea servantur reliquiæ S. Martyrum Thebæorum. *Flandr. ill.* II. 557.

XIV. CŒNOBIUM CAPUCINORUM DUNKERCKANORUM.

Patribus Capucinis locus hic circa annum 1640, in suburbio datus est qua versus cœmeterium D. Eligii venitur. Eum ædificiis, et sacello publica ac privatorum instruxit munificentia; nunc dilatatæ urbis pomeriis clauditur; eademque ope ac munificentia templum patribus iisdem ac cœnobium amplius construitur. *Flandr. illustr.* II. 633.

XV. SORORES GRISEÆ BASSEÆ, ARMENTERIÆ, INSULÆ, ORCHIACI, DUACI, MALBODII.

Inter cœtus virgineos quibus D. Francisci regulam complexis habitus Grisearum vel Leucophæarum cognomen attulit, primam, ni fallor, antiquitatem is obtinet, quem Bassea ostentat. Ejus originem si repetamus, ante 1450 erit

dans la maison de Standonck, ou des Bons-Enfants. On leur donna en outre une somme d'argent pour acquérir une maison voisine et agrandir ainsi la leur. Leur église assez pauvre et de chétive apparence fut achevée en 1597; mais un feu de méchef la consuma entièrement le 21 avril 1604. Elle fut promptement réparée, grâces aux pieuses aumônes des bourgeois. Mais au bout de quelque temps, les bâtiments du monastère commencèrent à menacer ruines, et d'ailleurs étant fort insalubres à cause de l'humidité du terrain. Les pères transférèrent leur résidence dans un autre quartier. Leur nouvelle église fut consacrée par l'archevêque de Cambrai, le 16 octobre 1633.

XIII. CAPUCINS DE BAILLEUL.

Vers l'an de N. S. 1629, on donna aux Pères Capucins dans la ville de Bailleul, un emplacement spacieux et agréablement situé, comme le sont tous les points de ce quartier. François de Bernemicourt était alors bourgmestre, Corneille du Bur et Mathieu Baert, échevins. Déjà, avant cette admission formelle, ils avaient été accueillis en 1628 par le magistrat du Métier de Bailleul, sur les instances particulières de Guislain de Riispoort, bourgmestre, de Gilles Vellio, greffier, et de tout le corps échevinal qui donna une somme considérable pour l'achat du terrain. En 1631, la première pierre de l'église fut posée par Charles Blomme, que suppléa Jean Vanden Halle, seigneur d'Argest, considéré à bon droit comme fondateur de cette maison, à cause des grands bienfaits dont il l'a comblée. Parmi les bienfaiteurs des Capucins il faut compter encore la ville et châtellenie de Bailleul, plusieurs citoyens, et entr'autres Marguerite de Courtewille, dame de Wilde, veuve d'un échevin de Furnes. L'église est sous le vocable de S. Charles Borromée. On y conserve des reliques des martyrs thébains.

XIV. CAPUCINS DE DUNKERQUE.

Vers l'année 1640, les Pères Capucins obtinrent à Dunkerque un terrain dans le faubourg, du côté du cimetière St.-Eloi. Ils y construisirent une demeure et une chapelle, à l'aide des libéralités publiques et particulières. Depuis, la ville s'étant agrandie, ils se sont trouvés enfermés dans son enceinte, où ils ont, avec le même encouragement, érigé une église et un couvent plus vaste.

XV. SŒURS GRISES DE LA BASSÉE, D'ARMENTIÈRES, DE LILLE, D'ORCHIES, DE DOUAI ET DE MAUBEUGE.

Parmi les couvents de filles de l'ordre de St. François qui portent le nom de Sœurs-Grises, celui de La Bassée est, si je ne me trompe, le plus ancien. Son origine remonte à l'année 1450. On dit qu'un peu auparavant, trois femmes

Digitized by Google

veuves de cette ville prirent la résolution de mettre leurs biens en commun, d'ériger un hôpital pour les pélerins, et de se consacrer elles-mêmes au service de cette maison. Après avoir rempli cet office pendant quelque temps, elles moururent; et le magistrat consacra au même pieux usage les revenus de l'hospice. Des religieuses de St.-François venues de Flandre à La Bassée occupèrent, avec l'agrément du magistrat, une petite maison attenante à l'hôpital, et se chargèrent des soins à donner aux pélerins. Tels sont les humbles commencements de ce couvent. Ses accroissements sont dus d'abord à Marguerite de La Fosse, qui en fut la digne supérieure pendant 42 ans, puis à la sœur Adrienne de Melun, ainsi qu'à Hugues de Melun, vicomte de Gand, et Jeanne de Hornes, son père et sa mère. Ce fut à l'aide de leurs pieuses aumônes que Marguerite éleva les beaux édifices de la maison, et que la sœur Adrienne, qui lui succéda, en fit construire d'autres, surtout lorsque sa mère s'y fut retirée. Cette maison a toujours été florissante par la bonne discipline et par la sainte renommée des religieuses. On y a vu presque constamment des filles appartenant à quelque famille noble.

Ce fut en 1481, que la ville d'Armentières s'occupa sérieusement de se procurer des religieuses de cet ordre. Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes et d'Armentières, commença l'exécution de ce projet; mais il mourut avant d'avoir mené à bonne fin sa pieuse entreprise. Jacques, son héritier, devenu seigneur de Ville par son mariage, ne put même accomplir les intentions de son père qu'en l'année 1494. Ce fut alors que, par ses soins, des religieuses franciscaines furent placées à Armentières, et qu'on leur confia la direction de l'hôpital des pélerins. Les premières qui y vinrent avec la sœur Marguerite de Rosimbos furent tirées de Wisebeck ou de Brugelette.

Le magistrat de Lille autorisa les Sœurs-Grises à se fixer en cette ville en 1500, grâce aux instances du seigneur de Moulembais, gouverneur de la Flandre française, et de Guillaume Domessent, président de la Chambre des comptes.

La maison occupée par les Sœurs-Grises dans un faubourg d'Orchies, l'avait été d'abord par des Béguines : mais en 1538, on appela du couvent de Briffœil des religieuses franciscaines auxquelles on donna cette maison. Elles y furent légalement établies par le légat du Saint-Siége dans le cours de l'année 1566.

En 1580, des religieuses du même ordre furent admises à Douai, sous le nom de Sœurs de St.-Julien. Elles résidaient d'abord en Flandre; mais elles en furent expulsées, lors des troubles du pays. Jean de la Fosse, seigneur de Courcelles, doit être considéré comme le

perquirenda. Ferunt enim paulo prius tres ejus oppidi viduas mulieres eam animo mentem induisse, ut collatis in unum bonis omnibus suis, xenodochium excipiendis peregrinis exstruerent, ibique horum necessitatibus operam ipsæmet impenderent. Postquam eæ tolerato aliquamdiu hospitalitatis exercitio, vitam cum morte mutarunt, in pios senatum usus ejus loci redditus ex animi sententia expendisse. E Flandria postmodum Basseam venisse virgines D. Francisci regulam professas. hic juxta xenodochium jam dictum sedem exiguam magistratus venia incoluisse, ac impositum sibi munus peregrinos excipiendi curandique suscepisse. Hæc parva igitur initia parthenonis hujus reperio. Progressus vero insignes primum Margaretæ de la Fosse, quæ mater cœtum ejus annos 42, egregiè moderata est, debentur; deinde sorori Adrianæ Meluniæ, ac parentibus ejus Hugoni vicecomiti Gandavensi, et Joannæ Horniæ, quorum certè liberalibus eleemosynis data est occasio Margaretæ pulcherrima struendi ædificia, et postmodum Adrianæ, cum ejus in locum successisset, nonnulla moliendi, postquam præsertim ejus mater in idem se monasterium recepit. Floret sane hic locus et insignium virginum cœtu, et multa præclaræ disciplinæ ac virtutis opinione : vixque unquam virginibus insigni nobilitate fulgentibus caruit.

Ut generis hujus sanctimoniales Armenteriæ constituerentur, anno 1481 cœptum est agitari vehementius. Id Jacobus Luxemburgius Fiennarum et Armenteriæ toparcha perficere instituerat. Prius tamen hic e vivis morte sublatus est, quam religiosum id propositum ex animi desiderio exequeretur. Neque vero ante Jacobus paternarum hæres ditionum, qui Villæ dominam matrimonio sibi junxerat, id quod parens facere intenderat, complevit, quam post Christi nativitatem 1494 inierit annus. Tunc enim demum is effecit, ut S. Francisci virgines Armenteriæ collocarentur, iisque Hospitalis peregrinorum cura commendaretur. Quæ primæ hic cum sorore Margareta de Rosimbos sedem capesserent, ex Wisebeca, vel Brugeletta virgines deductæ sunt.

Data est ab senatu potestas Griseis Sororibus Insulæ domicilium figendi anno 1500, cum eam regulus Moulembaisius, Gallo-Flandriæ gubernator, et M. Guilelmus Domessent, rationum Curiæ præses, flagitassent.

Ubi leucophææ virgines spectabantur in Orchiacensi suburbio, Beginis olim sedes fuit. Verum anno 1538 ex Briffoliensi parthenone Franciscanas tertiæ regulæ sanctimoniales evocare placuit, quibus id domicilium donaretur, stabilitaque his ea possessio est a Sedis apostolicæ legato, dum Christi annus 1566 procurreret.

Anno 1580 in Duacensem urbem admissæ sunt ejusdem ordinis virgines, quibus a S. Juliano inditum cognomen est. Eæ prius in Flandria morabantur. Verum exortis Belgii tumultibus intestinis inde fuerunt depulsæ. Qui præcipuam fundatoris earum laudem meruit,

Digitized by Google

is fuit Joannes de la Fosse, Courcellarum regulus, a quo pars templi nobilior exstructa est. Secundum eum magnis hanc domum eleemosynis prosecutus est D. Warnerus Dauræus Aquicinctensis monasterii antistes, ob necessitudinem sanguinis, quam cum primaria earum sanctimonialium habebat. Buz. *Gall.-Fl.* 420.

Suæ erant quoque Cominio et Lannoyæ Sorores Griseæ; De Lannoyensium origine et incrementis pauca admodum supersunt monumenta; Cominiensium vero initia ad annum 1455 retrogredi notorium est [1].

Anno salutis 1463, circa Pentecostes festivitatem, Valencenas adierunt Griseæ Sorores et ante ecclesiæ B. M. Majoris porticum hospitarunt, sequenti autem anno, die conversionis Divi Pauli, Coletta Hardielle, Cameracena, vestem ordinis prima omnium induit ex vicarii provincialis manibus acceptam. Sacellum Deo dicatum mense septembri 1465, sepulturæ locum dedit sexennio post secuto, fundatrici conventus, Mariæ Le Bonne, Joannis Du Mur, scutiferi, viduæ, quæ quidem obiit die 17 januarii 1471. Ea vero capella cum nimis angusta videretur, ampliorem et capaciorem anno 1518 sorores instruere cœperunt. Duodecim abhinc annis, hortante sorore Margarita d'Outreman, hæ moniales in perpetuum intra monasterii septa claudi salutare et gratum habuerunt.

Denique nec deerant urbi Malbodiensi hujus generis sanctimoniales, quarum ea est, ut fertur, origo : Maria de Gravelines, eo die ipso quo matrimonium contraxerat, maritum suum casu fortuito interemptum vidit, et tam acerbo tamque inopinato funere perculsa, sese omnino ad cœlestem sponsum convertit, salutique suæ et viri extincti prospiciens, cœnobium ædificavit quo Sorores Grisæas accersivit, et ipsa ibi vitam monasticam amplexa, laudabiliter imo sancte per 36 annos domum rexit [2].

XVI. RECOLLECTINÆ BUCCINIENSES.

Buccinium, urbecula et castrum Hannoniæ, conventu recollectinarum potiebatur quæ puellis ad virtutem informandis operam navabant. Anno autem 1764, eis edicto regio vetitum est ne posthac novitias reciperent; quod quidem edictum biennio elapso retrectatum est [3].

principal fondateur de cette maison, on lui doit la meilleure partie de l'église. Le principal bienfaiteur après lui est Warnier de Daure, abbé d'Anchin, qui était attaché par les liens du sang avec la supérieure de cette communauté.

Comines et Lannoy avaient aussi leurs couvents de Sœurs-Grises; il nous reste très-peu de documents touchant l'origine et les progrès de celles de Lannoy, mais on sait que l'origine des Sœurs-Grises de Comines remonte à l'an 1455.

En l'an de grâce 1463, vers les fêtes de Pentecôte, les Sœurs-Grises vinrent à Valenciennes, et se logèrent devant le portail de l'église de N.-D.-la-Grande. L'année suivante, le jour de la Conversion de St. Paul : Colette Hardielle, de Cambrai, reçut la première l'habit de l'ordre, des mains du vicaire provincial. La chapelle fut dédiée à Dieu au mois de septembre 1465; et six ans plus tard, on y donna la sépulture à la fondatrice, Marie Le Bonne, veuve de Jean Du Mur, écuyer, laquelle était morte le 17 janvier 1471. Mais cette chapelle étant devenue trop petite, les sœurs commencèrent à en bâtir une plus grande en 1518. Au bout de 12 ans, cédant aux exhortations de Marguerite d'Outreman, elles adoptèrent avec joie la clôture perpétuelle.

Enfin, la ville de Maubeuge eut à son tour des religieuses du même ordre, dont on raconte ainsi l'origine : Marie de Gravelines, ayant vu le jour même de ses noces son mari périr par accident, fut tellement frappée de cette mort funeste et inopinée qu'elle se voua dès-lors au céleste époux; et afin de travailler à son salut, de même qu'à celui de l'infortuné qui était mort, elle fonda un couvent, où elle fit venir des Sœurs-Grises. Elle embrassa elle-même la vie religieuse dans cette maison qu'elle dirigea, pendant 56 ans, avec sagesse et sainteté.

XVI. RÉCOLLECTINES DE BOUCHAIN.

Bouchain, petite ville et forteresse du Hainaut, possédait un couvent de Récollectines qui se livraient à l'éducation des jeunes filles. En 1764, le roi leur fit défense de recevoir désormais des novices; mais au bout de deux ans, cette défense fut révoquée.

[1] On trouve la note suivante en tête d'un registre de rentes des Sœurs-Grises de Comines, reposant aujourd'hui aux archives générales du département du Nord : « Le couvent des religieuses pénitentes du tiers-ordre de St. François » à Comines, a autrefois appartenu à des Béghines, d'ancien temps fondées, comme l'on croit, par les seigneurs » dudit Comines : lequel ayant esté bruslé avec une bonne partie de la ville, par un feu casuel, et icelles mortes ou » dispersées en divers lieux; il a esté donné aux sœurs grisses de la province de St.-André, par un certain Jean, » conseiller et chambellan du duc de Bourgoigne, seigneur de Comines, le 18 de juillette 1455. Ce *certain* Jean fut » chevalier de la toison d'or, souverain-bailli de Flandre, et oncle du célèbre historien de Philippe de Comines.

[2] Voici la nomenclature des supérieures du couvent des Sœurs-Grises de Maubeuge, telle qu'elle nous a été fournie par M. Estienne : Marie de Gravelines, 1500, ... — Jacqueline Selvaye, 1568. — Michelle Lixon, 1569. — Jeanne de Lymon, 1608. — Marie Soury, 1615. — Anne Martin, 1653. — Barbe Buisseret, 1660. — Aldegonde Buneau, 1673. — Jeanne Rosnié, 1687. — Marceline Rennart, 1708. — Marie-Agnès Hosson, 1716. — Ursule Marit, 1730. — Marie-Antonie Bercy, 1752. — Marie-Alexie Buisseret, 1771, était en exercice au moment de la suppression.

[3] La défense de recevoir des novices avait pour motif la pauvreté présumée de la maison. Les religieuses de chœur étaient alors au nombre de quinze; plus cinq converses. La supérieure était sœur Marie-Joseph Momal.

Digitized by Google

ORDRE DE SAINT BRUNO.

I. CHARTREUSE DE MARLY OU DE MACOURT.

Les Chartreux s'établirent d'abord chez les cordeliers de Cambrai, puis dans un faubourg de cette ville, au lieu dit le Val-St.-Pierre, que Guillaume, évêque de Cambrai, avait acheté de Jean Le Franckes, archidiacre de Valenciennes; mais, pour des motifs que nous ignorons, ils se rendirent à Valenciennes au mois de décembre 1295; et avec la protection de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, ils fixèrent leur résidence à Marly. En 1298, ce comte donna un diplome par lequel lui et Philippine, son épouse, accordaient aux chartreux la possession de la maison de Macourt, avec divers priviléges. La chartreuse de Macourt ayant été détruite complètement pendant le siége de Valenciennes, en 1566, ces religieux rentrèrent en ville, et ayant acquis l'hôtel du duc d'Arschot, y construisirent leur couvent et leur église.

II. CHARTREUSE DE LA BOUTILLERIE.

A l'extrême frontière du diocèse, vers l'ouest, entre Maisnil et Fleurbaix, s'élevait une chartreuse remarquable, dont on apprendra l'origine et le fondateur, par l'épitaphe suivante :

« D. O. M. Ici repose en espérant la résurrection, » noble et honorable homme, Jean Le Vasseur, » licencié en l'un et l'autre droit, seigneur de Rabo- » denghes, de La Boutillerie, etc., échevin de Lille » pour la dixième fois, mort fidèle à ses devoirs, » à Dieu et au roi, le 19 avril 1644, âgé de 73 ans. » Devenu veuf sans enfants, il a adopté 25 fils de » la famille de St. Bruno, pour lesquels il a fondé, » doté, embelli cette chartreuse, et ne cherchant » dans toute cette œuvre que la gloire de Dieu, il » y a trouvé la sienne avec usure. Fils pleins de re- » connaissance pour un si bon père, les chartreux » de La Boutillerie ont élevé à leur fondateur ce » monument bien humble, mais qui atteste leur piété » filiale. Puisse cet homme célèbre reposer en paix !»

III. CHARTREUSE DE DOUAI.

Marie Loys, fille de Jean, notaire à Douai, légua par testament en date du 12 juin 1654, tous ses biens pour la fondation d'un couvent de Chartreux en cette ville, mais sous la condition que si sa volonté dernière n'était pas exécutée au bout de cinq ans, son legs servi-

I. CARTHUSIA DE MARLIACO, seu DE MACOURT.

Carthusiani primam habuerunt sedem apud Cordigeros Cameracenses, postea in suburbio hujus urbis in loco Vallis S. Petri dicto quem à Jacobo Le Franckes, archidiacono Valencenensi emerat Guilelmus episcop. Camerac. Verum, propter causas haud satis notas, mense decembri 1295 Valencenas migrarunt, et favente Joanne de Avesnis, Hannoniæ comite, Marliaci domicilium statuerunt. Anno 1298, comes prædictus diploma dedit quo ipse et Philippina uxor ejus possessionem domus de Macourt, aliaque privilegia patribus Carthusianis concedebant. Ea autem Carthusia cum, durante Valencenensi obsidione ann. 1566, penitus eversa ruisset, monachi nostri intra urbis mœnia sese receperunt, et, domo ducis Arschotani ære adquisita, ibi templum et cœnobium construi curaverunt[1].

II. CARTHUSIA BOUTILLERIÆ.

Ad extremum diœcesis limitem versus occasum, Maisnilium inter et Fleurbaix, carthusia haud ignobilis consurgebat[2], cujus origo et fundator ex sequenti epitaphio satis innotescent :

« D. O. M. In spem resurrectionis hic jacet nobilis » atque amplissimus vir D. Joannes Le Vasseur, » in utroque jure licentiatus, toparcha in Rabo- » denghes, Boutillerie, etc., urbis Insulanæ deci- » mum consul, cui muneri fidelis Deo et regi, » immoritur die aprilis 19ª, anno Christi 1644, » ætatis 73, post steriles nuptias cælebs, e Divi » Brunonis 25 filios adoptavit, quibus hanc Carthu- » siam condidit, dotavit, ornavit; soli Deo in tota » operis mole gloriam dum quæsivit, suam cum » fenore reperit. Patrem agnoscunt filii, et mo- » rentes hoc fundatori suo grati animi reponunt » testimonium, humile quidem sed domestica pietate » spectabile monumentum. Vir clarissimus requies- » cat in pace. »

III. CARTHUSIA DUACENSIS.

Totam rem suam testamento 12 junii 1654 dato reliquit Maria Loys, filia Joannis tabellionis Duacensis, uti in hoc oppido conderetur Carthusia, eo autem pacto quod, post quinquennium si hæc ultima ejus voluntas permansisset irrita, tunc exstrueretur seminarium

[1] On trouve dans les *Archives du Nord*, nouvelle série, IV, 137, un excellent article sur les chartreux de Marly et de Valenciennes, par M. Dinaux; cet écrivain érudit y publie pour la première fois la charte de Jean d'Avesnes, d'après un vieux tableau qui représente le comte entouré de ses seigneurs, et donnant aux bons pères ses lettres-patentes transcrites en entier audit tableau. Le premier prieur de cette chartreuse fut dom Pierre Douchart. Parmi ses successeurs on compte dom Henri, lorrain de nation, 1343; Charles Sarraes, 1495; Jean Morocourt, bon poète latin, mort en octobre 1548; Jean de L'Ecluse, qui en 1574 eut la gloire de relever à Valenciennes la chartreuse de Marly, saccagée par les huguenots et les gens de guerre.

[2] Le hameau de la Boutillerie appartient aujourd'hui au Pas-de-Calais; mais comme il faisait partie de la châtellenie de Lille, nous avons cru pouvoir mentionner ici cette chartreuse. Voyez *Hist. des SS. de la Province de Lille, etc.* 660.

Digitized by Google

theologium nomine divi Ludovici insignitum. Carthusianis vero veniam dedit anno 1655, senatus Duacensis conventum sui ordinis instituendi in remoto urbis tractu, id est in via Morel; sed cum hicce locus haud satis commodus videretur, patribus concessum est in parochia S. Albini considere; quæ quidem licentia a Ludovico XIV, rege christianissimo, confirmata est mense aprili 1669. Suam dereliquerunt domum Carthusiani Duacenses die 4 julii 1791 [1].

rait à la fondation d'un séminaire portant le nom de St.-Louis, en faveur des étudiants en théologie. Les Chartreux obtinrent en 1655, du magistrat de Douai, la faculté d'établir un couvent de leur ordre dans un quartier retiré, c'est-à-dire rue Morel, mais ce lieu ayant paru ensuite peu commode, on les autorisa à s'établir sur la paroisse St.-Albin; ce qui fut confirmé en avril 1669, par le roi Louis XIV. Les chartreux de Douai abandonnèrent leur maison le 4 juillet 1791. Plouvain. *Souvenirs, etc.*, 56.

ORDRE DE N.-D. DU MONT-CARMEL.

I. CARMELITÆ VALENCENENSES.

Nusquam præter apud Leodium extabat in Belgio ullus Carmelitarum conventus, cum, assentiente imo et probante Joanna Flandriæ comitissa, fratres ejus ordinis Valencenas anno 1235, ineunte martio, venerunt primumque domicilium statuerunt in loco valde amplo, quem iis concesserat civis quidam nomine Joachim Tue-pain. Illos ab initio per biennium rexit P. Pierrart de Corbeia, vicarii titulum præ se gerens; prior vero anno 1245 P. Nicolaus Des Bois, sacræ theologiæ lector, constitutus est. Sub finem ejusdem sæculi, patrato erga civem Valencenensem homicidio, occisor ad ecclesiam Carmelitarum, locum immunem, confugit; ex quo cum eum hominis interempti parentes et affines detrahere non possent, igne penitus conventum et ecclesiam combussere. Tanti autem facinoris auctores ad eam pœnam addicti sunt ut nova propriis sumptibus ædificia alias erigerent. Proinde templum carmelitanum de novo instauratum dedicavit Gerardus, Atrebat. episcopus, anno 1303, die veneris ante Dominicam Nativitatem, priorem agente P. Simone de Abbatis Villa. Si quis viros præclaros noscere cupiat, qui de domo hac Valencenensi prodiere ad Petri d'Oultreman et Simonis Le Boucq historias recurrere non fastidiat.

II. CARMELITÆ CAMERACENSES.

Orta in Belgio controversia inter Danielem Papebrochium aliosque patres agiographos societatis Jesu ex una parte, et patres Carmelitas ex altera, super quæstione de primæva institione ac successione fratrum B. M. V. de Monte Carmelo a prophetis Elia et Eliseo, Innocentius XII, Pont. Max. utrique parti silentium imponit per breve datum Romæ die 20 novembris 1698. Miræus, III. 275. Quidquid id est, carmelitæ, antea fratres birrati, propter multicolorem vestis suæ delineationem ex Oriente in Franciam ab rege S. Ludovico adducti fuere. Duplex carmelitarum genus habebatur, calceati

I. CARMES DE VALENCIENNES.

Aucun couvent de Carmes n'existait dans tous les Pays-Bas, excepté à Liége, lorsqu'en 1235, des religieux de cet ordre arrivèrent à Valenciennes, avec le consentement et l'approbation de Jeanne, comtesse de Flandre. Ils s'établirent d'abord sur un terrain fort vaste que leur concéda un bourgeois nommé Tue-Pain. Ils eurent d'abord pour supérieur pendant deux ans le P. Pierrart de Corbie, qui portait le titre de vicaire. En 1245 on leur donna pour prieur le P. Nicolas Des Bois, lecteur en la sainte théologie. Vers la fin du même siècle, un homicide ayant été commis sur un bourgeois de Valenciennes, le meurtrier se refugia dans l'église des Carmes qui était un lieu de franchise. Les parents de la victime n'ayant pu faire sortir de là cet assassin, mirent le feu à l'église et au couvent qui furent tout-à-fait consumés. En punition d'un tel attentat, ils furent condamnés à rebâtir ailleurs à leurs propres frais l'église et le monastère. L'église ainsi réédifiée fut bénie par Gérard, évêque d'Arras, en 1303, le vendredi avant la Nativité de Notre-Seigneur; le P. Simon d'Abbeville était alors prieur. Quiconque voudrait connaître les hommes célèbres sortis de cette maison des Carmes de Valenciennes, peut recourir aux histoires de Henri d'Outreman et de Simon Le Boucq.

II. CARMES DE CAMBRAI.

Une controverse s'étant élevée dans les Pays-Bas entre Daniel Papebroch et les autres agiographes jésuites d'une part, et les PP. carmes de l'autre, au sujet de l'institution primitive de l'ordre de N. D. du Mont-Carmel, et de sa succession par les prophètes Elie et Elisée. Le pape Innocent IV imposa silence aux deux parties par son bref donné à Rome le 20 novembre 1698. Mir. III. 275. Quoiqu'il en soit, les carmes nommés d'abord frères barrés, à cause de leur vêtement rayé de plusieurs couleurs, furent amenés d'Orient en France, par le roi St. Louis. On distinguait les carmes chaussés ou de l'an-

[1] La loi du 25 mai 1791 avait assigné la Chartreuse de la Boutillerie pour retraite à ceux d'entr'eux qui voulaient suivre la vie commune.

Digitized by Google

cienne observance, et les carmes déchaussés qui, vers le milieu du 16.e siècle, avaient embrassé l'étroite observance, suivant la réforme de Ste. Thérèse. Ces derniers vinrent à Cambrai, à la demande du comte de Salazar, gouverneur de la ville; mais ce ne fut pas sans résistance de la part du chapitre métropolitain et des curés. Leur église fut complètement achevée en 1730. On lisait ce chronogramme sur le frontispice :

scilicet seu antiquioris observantiæ et discalceati qui strictiorem regulam, circa medium XVI sæculum amplexi erant, ex instituto S. Theresiæ carmelitæ discalceati Cameracum venerant, anno 1653, suadente comite Salazario, urbis præfecto. Verum id non actum est nisi renitentibus capitulo metropolitano et oppidanis pastoribus. Eorum ecclesia anno 1730 ad fastigium deducta est, in cujus frontispicio insculpebatur hujusmodi chronogramma :

DeVs qVI InCIpIt perfICIt opVs sVVM.

III. CARMES DE DOUAI.

En 1613, les carmes déchaussés ou de Ste. Thérèse obtinrent la permission de s'établir à Douai. Jean Faveau, abbé d'Anchin, les reçut d'abord dans son prieuré de St-Sulpice. Depuis ils ont trouvé une habitation fort commode dans le monastère qu'ils construisirent en 1620. Quinze ans plus tard, les carmes mitigés ou de l'ancienne observance, vinrent aussi à Douai avec l'autorisation de Philippe IV, roi d'Espagne, et érigèrent leur couvent sur un terrain que leur donna Flaminio Paillot, né en Lombardie. Ces pères avaient déjà en ville, dès la fin du 16.e siècle, des refuges pour leurs jeunes religieux qui suivaient les classes de l'université et voulaient obtenir des grades. Ajoutons que les carmélites déchaussées vinrent aussi se fixer à Douai en 1625, sur les recommandations pressantes de l'archiduc.

III. CARMELITÆ DUACENSES.

Anno 1613, permissum est patribus carmelitis qui Theresianum amplexi sunt genus vivendi Duacum incolere. Sedem initio eis præbuit in S. Sulpitii prioratu Aquicinctinus archimandrita Joannes Faveanus. Postea in eo percommode habitarunt quod anno 1620 monasterium a fundamentis condidere. Quindecim inde annis, carmelitæ mitigati, seu prioris observantiæ, Duaci quoque, Philippo IV, Hisp. rege annuente, consederunt, suumque cœnobium ædificaverunt in loco quem eis concesserat Flaminius Paillot, civis Lombardicus. Jamjam autem in hac urbe quædam hospitia sæculo XVI exeunte, constituerant in gratiam suorum studiis liberalibus incumbentium et gradus Universitatis adfectantium. Addendum est sanctimoniales carmelitanas strictioris regulæ sedem quoque suam Duaci instituisse anno 1625, id flagitante imprimis archiduce.

IV. CARMES DE LILLE.

Peu de temps après, ces religieux furent admis à Lille, sur la demande spéciale de l'archiduc Albert. En attendant que leur couvent fût construit, Vincent Longuespée, abbé de Loos, leur céda sa chapelle et sa maison pour l'habiter provisoirement. Le bâtiment qui leur fut élevé, était presqu'achevé en 1625. Il est situé près de la porte de Courtrai, vers les remparts de la nouvelle ville. Les frais d'acquisition du terrain et d'achat des matériaux ont été supportés en partie par le magistrat, en partie par divers citoyens. On commença à habiter le couvent durant l'été de 1625.

IV. CARMELITÆ INSULENSES.

Paulo post inducti sunt Insulam ejusdem ordinis religiosi, archiduce Alberto id præsertim fieri optante. In qua tantisper considerent, donec cœnobium ædificaretur, domum suam et sacellum abbas Laudensis Vincentius Longuespeus concessit. Quod nunc ipsis construitur, ædificium fere totum culmen accepit juxta portam Cortracum ducentem ad novæ urbis mœnia. Partim senatus, partim aliorum muneribus et fundus ædificationi opportunus, et structionis materies omnis comparata. Habitari cœptum æstate anni 1625 hoc asceterium. Buzel. *Gallo-Flandr.* 434.

ORDRE DES TRINITAIRES.

I. TRINITAIRES D'HONDSCHOTE.

Adam, évêque de Térouane, confirma en 1222, la fondation des Trinitaires du Clair-Vivier, à Hondschote, en Flandre, pour la rédemption des captifs, maison commencée par noble homme Gautier de Hondschote. Plus tard, c'est-à-dire, en 1243, Jeanne, comtesse de Flandre, voulant favoriser cette fondation,

I. TRINITARII HONDISCOTANI.

Adamus Morinorum episcopus, fundationem monasterii de Claro Vivario, fratrum ordinis SS. Trinitatis pro redemptione captivorum, apud Hondiscotam in Flandria, a viro nobili, Gualtero de Hondiscota inchoati confirmavit anno 1222. Postmodum, scilicet anno 1243, mense augusto, ad eamdem promovendam fun-

Digitized by Google

dationem, Joanna, Flandriæ comitissa, iisdem fratribus triginta bonaria Wastinæ largita est. Miræus IV, 240, 391.

II. TRINITARII DUACENSES.

Trinitarii qui ex Joannis de Matha instituto vitam traducunt et christianis apud Turcos in ergastula et triremes conjectis e dirissima servitute asserendis operam impendunt, Duaci collocati sunt anno circiter 1252. Parentem et fundatorem cœnobii eorum ferunt Evrardum a S. Venantio, insigni virum virtute et stemmatis nobilitate præditum. Exigua fuerunt ejus initia. Et quibus postea surrexit, ædificia quædam sæculo XVI, quædam sequenti structa fuere [1]. *Gallo-Fl.* 418.

concéde à la maison d'Hondschote trente bonniers de Wastines.

II. TRINITAIRES DE DOUAI.

Les Trinitaires, institués par St Jean de Matha pour travailler à la délivrance des captifs retenus dans les prisons ou les galères des Turcs, furent établis à Douai vers l'année 1252. On regarde comme auteur et fondateur de leur couvent, Evrard de St.-Venant, personnage aussi distingué par ses vertus que par sa noblesse. Des édifices dont cette maison se composait, les uns datent du XVIe siècle, les autres, du siècle suivant.

ORDRE DE SAINT IGNACE.

I. JESUITÆ CAMERACENSES.

P. Eleutherius Pontanus, Insulis natus, postquam Romæ et in Sicilia juventutem grammaticæ rudimentis feliciter excoluisset, in Belgium remissus, Cameraci prima jecit collegii fundamenta, Maximiliano a Bergis archiepiscopo carus in paucis, quem Societati suis virtutibus adeo devinxerat ut sexcentos augendæ familiæ et nutriendis professoribus annuatim florenos, vitamque ex ipsius præscripto postmodum agitaverit, sumptuum in res vanas parcior, morumque strictior. (Buzel. *Annal.* 627). Mense maii 1563, socii scholas instituere cœperunt ubi litteris humanioribus animos tingerent; dein ædem ex Philippo d'Anneux, Abancurtis toporcha, emerunt quam sibi in conventum coaptatam incoluere. Prioris suæ ecclesiæ anno 1573 jecere fundamina, perfecere eam vero anno 1576, et dedicari curavere die 23 april. a Lud. de Berlaymont, archiepis copo. At paulo post, seditionibus Cameraci obortis, hinc abire coacti, Duacum sese receperunt; nec ante redire licuit quam a comite Fuentesio oppugnata urbs iterum Hispanis patuerit anno 1595. Hinc inde tanto eis auxilio fuere tum archiepiscopi, tum civilium ordinum comitia, ut perelegans ecclesia necnon splendidæ scholæ [2] erigi et aperiri ineunte sæculo XVII potuerint.

I. JÉSUITES DE CAMBRAI.

Le P. Eleuthère Du Pont, né à Lille, après avoir enseigné avec succès la grammaire à Rome et en Sicile, revint dans les Pays-Bas, et jeta les fondements du collége de Cambrai; spécialement chéri de l'archevêque Maximilien de Berghes, il sut par ses vertus le rendre si bienveillant pour la Compagnie, que ce prélat constitua une rente de 600 florins, destinée à l'entretien du couvent et des professeurs. Les bons avis du P. Du Pont l'amenèrent même à être désormais moins prodigue en dépenses superflues et plus sévère dans sa morale. Au mois de mai 1563, les pères ouvrirent des classes pour l'instruction publique. Puis, ayant acheté l'hôtel de Philippe d'Anneux, seigneur d'Abancourt, ils en firent leur habitation. Leur église commencée en l'année 1573, et achevée en 1576, fut bénie par Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai. Mais peu de temps après, des troubles éclatèrent à Cambrai, et forcèrent les Jésuites de se retirer à Douai, d'où ils ne revinrent qu'en 1595, après la prise de Cambrai par les Espagnols, sous la conduite du comte de Fuentès; dès lors, les archevêques et les états leur prêtèrent une telle assistance, qu'ils purent, au commencement du siècle suivant, ouvrir leurs belles écoles et leur magnifique église.

[1] Le terrain qu'avait donné en 1252 Evrard de St.-Venant, se trouvant compris dans les fortifications: les Trinitaires bâtirent, vers 1320, un nouveau monastère dans la ville. Leur église fut bénie le 25 novembre 1525, par Pierre de Mirepoix, évêque de Cambrai. Cette maison a produit le célèbre Robert Gaguin, général de l'ordre, et précepteur du roi Charles VIII, et Jean Thierri, vicaire général du même ordre en 1602, lequel vint cette année-là à Douai avec 72 captifs rachetés et 4 Turcs convertis par lui. Le trop fameux H. J. Laurent, (et non Dulaurens), auteur de divers ouvrages impies et obscènes, avait fait profession chez les Trinitaires de Douai le 12 novembre 1737. — Ces Trinitaires sortirent de leur couvent le 4 juillet 1791. L'abbaye de Liessies avait été assignée pour retraite à ceux d'entr'eux qui auraient préféré la vie commune. Leur maison, avec ses dépendances, fut vendue par l'État, le 7 septembre 1795.

[2] Ces bâtiments, après avoir subi diverses vicissitudes, forment aujourd'hui le séminaire archiépiscopal. Ils furent commencés en 1606, sur le fonds de Jacques d'Anneux, seigneur de Talma. On lit encore l'inscription suivante sur l'un des murs extérieurs: D. O. M. SOCIETATIS JESU SCHOLÆ PIA CAMERACENSIUM ORDINEM IMPENSA FORMANDÆ JUVENTUTI EXTRUCTÆ CIↃ IↃ C XIIII. La belle église qui y est jointe ne fut achevée qu'en 1692, comme le prouve le chronogramme suivant: REGInÆ ANGeLorVM eXTrVXIt VanDerbVrCh. D'après un catalogue imprimé que nous avons sous les yeux, le personnel de la maison des Jésuites de Cambrai en 1750, se composait comme il suit: Les PP. Aimé Grenet, recteur; Michel Mullier, ministre; Théod. Laloux, (mort le 28 nov. 1759); Anselme Battelet, (mort le 10 août 1757); André Wiltz; Laurent Bellere, (mort le 2 août 1758); Guill. Driaucourt; Jos. Lagon, (mort le

Digitized by Google

II. JÉSUITES DE DOUAI.

De tous les colléges que la Compagnie de Jésus possédait dans la Flandre française, celui de Douai est le plus ancien. Il eut pour fondateurs J. Lentailleur, abbé d'Anchin, homme de mœurs saintes et pacifiques, ainsi que l'abbaye du même nom. Ce prélat se trouvant à Paris, entra en connaissance avec les pères de la Société; les conversations fréquentes et amicales qu'il eut avec eux, leur science, leurs vertus, leur zèle pour le bien public lui inspirèrent une vive affection; et dès-lors il conçut le désir de faire profiter les Pays-Bas de leurs travaux apostoliques. Aussi, l'Université de Douai ayant été érigée en 1560, Lentailleur voulut absolument que les Jésuites y prissent part à l'enseignement académique, et il fut aidé efficacement dans ce projet par Jean Venduille, premier professeur de droit. Néanmoins, les PP. Evrard Mercurian et Bauduin de L'Ange essayèrent vainement, en 1564, d'établir un collége à Douai; leur espoir se ranima deux ans plus tard, lorsque deux jésuites chassés de Tournai par la fureur des iconoclastes, vinrent à Donai, et se livrèrent à l'instruction de la jeunesse, soit par des controverses publiques, soit par des prédications, ou des leçons particulières d'humanités. Deux années s'écoulèrent encore avant que les PP. fussent appelés à donner une portion de l'enseignement académique. Leur collége ne faisait que de naître, lorsque le Pape Pie V en assura les priviléges par une bulle donnée à Rome le 3 novembre 1668; et aussitôt que l'abbé et les religieux d'Anchin eurent délivré aux PP. les lettres de fondation, on s'empressa de les faire confirmer par François Richardot, évêque d'Arras; ce qne l'on obtint sans peine. Les religieux de la même Société qui dirigèrent le séminaire des Ecossais, reçurent cette mission et construisirent leurs premiers bâtiments en l'an de grâce 1613. Buzelin, *Gallo-Flandr.* 421, 543.

III. JÉSUITES DE LILLE.

Parmi les causes qui concilièrent à la Compagnie l'esprit des habitants de Lille, il faut compter surtout la présence en cette ville de deux pères jésuites qui, par leurs prédications, par l'enseignement du catéchisme et par

II. JESUITÆ DUACENSES.

Eorum quæ Societas Jesu in Gallo Flandria habebat, vetustissimum est Duacense collegium. Parentem id obtinuit J. Lentailleurium, Aquicinctensem archimandritam, placidis et sanctis moribus florentissimum, ejusque loci conventum. Is abbas cum esset Parisiis, in hominum dictæ societatis cognitionem devenit, ac sæpe numero cum iis amice conversatus, non leviter eorum virtutibus, scientia, et susceptis adjuvandi populi causa facinoribus ad Societatis amicitiam impelli se sensit et laboribus ejus in Belgio fruendi latius desiderium. Cum igitur anno 1560, in urbe Duacensi studiorum Universitas erigeretur, magna hunc antistitem socios in partem ejus academiæ advocandi cupido incessit; et non levis erat ipsi ad hoc peragendum incitamento J. Venduillius, qui primarius doctor e publico pulpito jus explicabat. Frustra tamen anno 1564, e sociis Duacum adierunt inchoandi collegii causa PP. Everardus Mercurianus et Balduinus ab Angelo. Plus oblatum spei videbatur in scholas juvenes ab sociis cogendi cum biennio post jesuitæ duo propter iconoclastas Tornaco profugi Duacum ivere, ibique partim publice controversis tunc quæstionibus, et sacris e pulpito concionibus populum imbuerent, partim litteris humanioribus intra privatos parietes juventutem instituerent. Duo prorsus anni effluxerunt priusquam in partem excolendæ juventutis academicæ sociorum aliqui concesserint. Vix natum erat collegium Societatis Jesu cum P. M. Pius V, ejus libertati, diplomate Romæ dato 3 nov. 1568, patrocinatus est. Litteras fundationis cum scripsissent et sociis tradidissent Joannes abbas et cœnobitæ Aquicinctenses, nihil antiquius habuit Societas quam ut eas Fr. Richardot, Atrebat. pontifex, suo formaret assensu; quod impetratum facile ab eo est [1]. Qui de eadem Societate Scotorum seminario præfuerunt Duaci, eam præsertim provinciam suscepere, ejusque primum moliti sunt ædificium, anno Domini 1613 [2]. Buz. *Gall. Flandr.* 421, 543.

III. JESUITÆ INSULENSES.

Desiderium Societatis in civium Insulensium animis duo præsertim e sociis sacerdotes accenderunt qui paulo ante sacris adhortationibus, doctrinæ christianæ capitum explicatione, peccata confitentibus aures præbendo, primum

11 nov. 1755); Jacques Lefebvre, président du sémin. archiép. auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la réfutation des erreurs de Bayle, est mort le 29 avril 1755; Jos. Amas; Jos. Marchand; Eloi Varlet; Domin. Cambier, (mort le 17 juin 1760); Adr. Drapier; Jos. Lambelin; Ch. Mellers; Bern. Well; Jos. Huguet; Pierre Le Roy; Jean Mergaux; J. B. d'Haubersart, et cinq frères.

[1] En 1750, les PP. du collége de Douai étaient: Guislain Barbier, docteur; Mich. Bauvin, ministre; Albert de Villers, préfet des hautes études; Marc Casteel; Jos. Le Mire; Jos. Costenoble; Mich. Heynen; Pierre Le Pers; Firmin Murat; Phil. Guerry; Adr. Desruelles; Franç.-Xav. de Maréchal; Hubert Briffault; Henri Postel; Bern. Desruelles; Gilles de Wallers; Nic. Jetteur, J.-B. de Beaumont; Jos. de Seillier, Pierre de Cassal; Ant. du Nœuf-Pré; Gérard Vanlerberghe; J.-B. Maniez, Mathieu Pirez; Fr. Louage; Pierre Vanden Broucke; J.-B. Laleu, et trente religieux non profès.

[2] Le collége des Jésuites écossais se composait en 1750 comme il suit: Les PP. Alex. Crookshanks, recteur; J. Riddock, Guill. Normanson; J. Pepper.

Digitized by Google

admirationem, dein fructus spirituales, pepererant. Non modicum postea laboris J. Venduillius, Tornac. pontifex, ab Italia reversus, impendit tum ut majorem Societatis apud cives cupidinem excitaret, tum ut familiam ejusdem ordinis intra muros Insulenses constitueret. Ut initium residentiæ sociorum daretur, peropportune P. Guill. Hangouartius, domo Insulensis, in Belgium nuper rediverat ea mente ut quas ædes Insulæ et possessiones variis in locis habebat, Societati attribueret Igitur obtenta isthic commorandi facultate, in conductitiam primo domum, ac subinde in P. Guillelmi ædes anno 1589, de sociis sacerdotes aliquot fratresque immigrarunt et ad ornandos christianis moribus et virtutibus animos incubuere; iisque P. Guillelmus est præfectus. Vix tertius inde annus iniverat, cum plurimos civium novus ardor corripuit Societatis scholas a senatu flagitandi; parochi autem ad eas sibi concedendas illum vehementer adegerunt perquam efficacibus præpositis rationibus. Res ita successit ut non modo id quod petitum fuerat senatus concederet, verum etiam publicum urbis gymnasium Societati donaret, milleque annuos in perpetuum ex publico ærario florenos ei constitueret. Anno 1610, præclarum illud opus quod Insulensis magistratus Soc. J. religiosis magno sane sumptu insignique erga religionem ardore molitus fuerat, coronidem accepit, ac jam sociis sub tectum recipiendis, ac civibus in templo juvandis et instruendis in schola juvenibus idoneum [1]. Buz. *Gallo-Fl.* 427. *Annal.* 628.

les confessions, avaient excité l'admiration publique et produit d'heureux résultats spirituels. Mais J. Venduille, évêque de Tournai, nouvellement revenu d'Italie, contribua beaucoup aussi à faire aimer de plus en plus la Société, et à la faire admettre dans l'enceinte de cette ville. Pour y favoriser l'établissement d'une résidence, le P. Guillaume Hangouart revint fort à propos aux Pays-Bas, avec l'intention d'attribuer à la compagnie les maisons qu'il possédait en ville et ses biens situés en divers lieux. Quand ils eurent obtenu l'autorisation de demeurer à Lille, quelques pères se logèrent d'abord avec un petit nombre de frères dans une maison, louée depuis en 1589, dans celle du P. Guillaume, et là ils s'appliquèrent à répandre dans les âmes la semence des vertus chrétiennes et des bonnes mœurs. Le P. Guillaume fut mis à leur tête. Trois ans s'étaient à peine écoulés, que les habitants se mirent à solliciter avec ardeur du magistrat, l'ouverture d'écoles tenues par les Jésuites. Les curés de la ville firent de leur côté les plus instantes prières, appuyées de raisons très-efficaces; cette requête eut tant de succès que le magistrat, non content d'octroyer ce qu'on demandait, s'empressa d'offrir à la Compagnie le collége de la ville, avec constitution d'une rente annuelle de 1000 florins sur le trésor échevinal. En 1610, un très-bel édifice, construit à grands frais et avec un zèle merveilleux par les soins du magistrat en faveur des Jésuites, se trouva achevé et tout disposé à recevoir les religieux dans les cloîtres, les fidèles dans l'église, et la jeunesse dans les classes.

IV. JESUITÆ WINOCIBERGENSES.

Patres Societatis Jesu, insigni urbis agrique Winocibergensis benevolentia invitati, collegium anno 1600 aperuerunt, quorum fundatio [2] sereniss. principibus, incrementa Bergensium munificentiæ, augmentum prælato loci attribuenda. Collegii structura est elegans [3], templum, mediocris capacitatis, agri suburbani læto aspectu recreatur; et maximo circumjacentium fructu, quibus doctrinæ christianæ dogmata diebus festivis excurrentes impartiuntur, adeo ut exteri hanc civium benignitatem, civitatis felicitatem non satis prædicent, imo admirentur, eo maxime quod primum hoc Belgii collegium sit per Societatem a fundamentis erectum. *Flandria Illustrata.* II. 565.

IV. JÉSUITES DE BERGUES St.-WINOC.

Les pères de la Compagnie de Jésus, attirés par l'extrême bienveillance de la ville et de la châtellenie de Bergues, ouvrirent en 1600 leur collége fondé par les princes archiducs, accru par la munificence des citoyens et enrichi par celle de l'abbé de St.-Winoc. Le collége est d'une belle architecture : l'église, d'une étendue médiocre, domine agréablement les campagnes environnantes. Tous les jours de fêtes, les pères vont répandre dans les villages les bienfaits de l'instruction chrétienne, au grand avantage des populations. Aussi les étrangers ne peuvent-ils assez louer et admirer l'heureuse charité de la ville qui a fondé ce collége, le premier que la Compagnie ait érigé dans les Pays-Bas.

[1] Voici quels étaient les Jésuites de la maison de Lille en 1750. Les PP. Fr. de Tenre, recteur; Pierre Van Thiennen, ministre; Ant. de Fourmestraux; Ant. Ternois; Charles Wastelain, bibliothécaire, auteur d'un bon ouvrage intitulé : *Description de la Gaule-Belgique*, in-4.°, Lille, 1761; Jér. Ballicque; Picavet; Mich. Jaumain; Ant. Harray; Herm. Baratte; Pierre Danel; Fr. de Beaumont; Fr. Paris, et vingt et un frères ou religieux non profès.

[2] L'acte de fondation, daté de Bruxelles, le 23 mars 1600, se trouve dans Miræus, IV, 521. Il y est stipulé que les revenus de l'hôpital de La Magdeleine, fondé jadis près de Bergues, en faveur des lépreux, par les comtes de Flandres, seront appliqués à l'entretien du collége, à charge de recevoir, comme par le passé, les personnes vieilles, pauvres et caduques de la ville.

[3] Le collége des Jésuites de Bergues était un des plus beaux de la province, quoiqu'il ne fût pas un des plus vastes ni des plus riches, dit M. Piers, *Hist. de la ville de Bergues-St.-Winoc*, in-8°, St.-Omer, 1833, p. 47.

Digitized by Google

V. JÉSUITES DE DUNKERQUE.

Ce fut en 1612 que la Société établit sa résidence à Dunkerque. Déjà, quelques années auparavant, les Jésuites de Bergues, attirés par le voisinage, y venaient fréquemment donner leurs soins à la vigne du Seigneur, rendant ainsi, sous le rapport spirituel, de grands services aux bourgeois, aux troupes et aux matelots. Sur ces entrefaites, l'unique curé de la ville ayant succombé tout-à-coup, les pères eurent à supporter tout le fardeau de la charge des âmes. Ils songèrent alors à prendre en ville un domicile fixe, que leur offrait le premier Dunkerquois inscrit sur les registres de la Société. Ce projet, soumis au magistrat, fut entravé par le syndic, qui appartenait au parti de l'hérésie. Suivant les conseils de cet homme, le magistrat s'abstint, jusqu'à ce qu'ébranlé par une lettre de l'archiduc Albert, il autorisât la Société à se fixer à Dunkerque, mais sans lui allouer le moindre subside. La pieuse libéralité des particuliers, et surtout celle de Liévin de Clerck, personnage opulent, et d'Adrien Cancellier, abbé des Dunes, pourvoyaient aux besoins urgents des religieux. A cette époque, la province Gallo-Belgique était administrée par le P. Charles Scribani, qui, voyant cette multitude d'habitants et d'étrangers, jugea qu'il y avait une abondante moisson à recueillir dans un champ si fertile, et décida qu'il ne fallait pas délaisser une telle occasion de faire le bien. La Compagnie continua donc de lutter contre sa pauvreté, et de travailler sans relâche au salut des âmes; une telle ardeur lui concilia de plus en plus l'affection des citoyens. Les magistrats eux-mêmes, secrètement affectionnés à la Compagnie, étaient tout disposés, si le syndic n'y avait mis obstacle, à lui prêter assistance pour le libre exercice de son ministère. Cependant celui-ci, ne voulant pas rester seul en butte à l'animadversion publique, propose au magistrat de porter secours aux Jésuites, pourvu qu'ils ouvrent des écoles pour l'enseignement des humanités. La Société obtempère à ce vœu. Une mission navale entreprise pour assurer des secours spirituels aux vaisseaux du roi, ne fait qu'augmenter le bon vouloir des citoyens envers l'institut. L'intérêt que lui porte le magistrat se manifeste par la construction d'une belle église et d'une partie du collége, qui sont achevées dans l'espace de trois ans; le tout parfaitement approprié au service divin, à la piété du peuple, et au culte de la sainte Vierge; témoin la multitude des *ex voto* et des luminaires qui y brûlent toute l'année. Cette dévotion assure souvent le secours céleste aux marins dans les périls de leur navigation.

VI. JÉSUITES DE MAUBEUGE.

Cette maison doit sa fondation à Françoise Bruneau, veuve de Hugues Bourgeois, seigneur

V. JESUITÆ DUNKERCKANI.

Dunkerckæ residentiam auspicata est Societas anno 1612. In hanc urbem aliquot annorum periodo, ut vineam Domini excolerent, Societatis patres ex Bergensi collegio adventabant frequenter, vicinitate invitati eximiamque civibus, militibus, nautisque operam ac industriam ad spirituale bonum impendebant. Interea civitatis parochus unicus cum subito raptus esset, universum pene onus humeris patrum incumbebat; ea tum causa fuit de domicilio ibi constituendo cogitandi, quod jam ultro Dunkerckanus aliquis[1] et quidem primus ex ea urbe Societatis albo inscriptus e proprio ære donabat. Quæ res ad senatum delata per syndicum hæreticæ factionis hominem interturbatur, eoque authore tamdiu constitit senatus, donec Alberti archiducis litteris commotus habitationem Societati concessit quidem, sed omni prorsus subsidio destitutam. Interim domesticam sublevabat inopiam pia privataque liberalitas, tum prædivitis viri Livini de Clerck, tum Adriani Cancellier, Dunensis archimandritæ. Provinciam Flandro-Belgicam eo tempore administrabat P. Carolus Scribanius[2], qui incolarum advenarumque perspecta multitudine, fructumque expendens quem tantus ager promittebat, non deserendam multiplicis fructus occasionem existimavit. Atque ita perrexit Societas cum sua paupertate luctari et indefesso labore in salutem omnium graviter insudare. Civium affectus animosque conciliavit ille ardor, et senatores occulte amici benevolique erant, in curia quoque, ni syndicus adversaretur Societati, functionibus libere exercendis calculum submissuri. Quare ne invidiæ obnoxius viveret solus, persuadet magistratui ut patribus, si opem et habitationem vellent, humaniorum litterarum scholæ imperentur. Magistratus voluntati obsequitur Societas. Navalis deinde missio ad spirituale regiarum navium emolumentum instituta auxit in Patres urbis benevolentiam. Propensionem denique suam tunc maxime probavit senatus, cum ædem elegantem, partemque collegii aliquam summa acceleratione vix triennii intervallo excitavit, divino obsequio, populique pietati ac præsertim divæ Virginis cultui opportunam, comprobante eum multorum anathematum et candelarum toto anni decursu ardentium ingenti numero ac splendore, quæ in Deiparam pietas peculiarem, cœlestemque opem quam plurimis frequenter in periculo navigationis adferre solebat. Sanderus, *Flandr. Illustr.* II. 633.

VI. JESUITÆ MALBODIENSES.

Fundatricem agnoscunt Franciscam Bruneau, Hugonis Bourgeois, reguli de Lieubois, equitis,

[1] Jean-Baptiste de Vriese. [2] Paquot, *Mém. litt.* III. 348.

Digitized by Google

canonicarum D. Aldegundis baillivi generalis, viduam. Eos autem anno 1614 obnixe postulatos civitas Malbodiensis 17 junii 1616 recepit, dotavit, nonnullisque immunitatibus condecoravit. Informandæ et litteris humanioribus ditandæ juventuti cal. oct. sequent. scholæ apertæ sunt. Primarii templo suffundantur lapides 27 junii 1620, manum præbentibus Fr. Vander Burchio, Camerac. archiep. Christina de Bernaige, abbatissa Malbodiensi, et Antonio de Winghe Lætiensi, Nicolao de La Croix Maricolensi, Gaspare Hanot Altimontensi præsulibus, necnon domino d'Assignies, urbis præposito. Illam autem ecclesiam ad fastigium deductam consecravit 4 augusti 1624, prælaudatus D. Vander Burchius. D. Aug. Fourdin, Lætiensis abbas, qui summo jesuitas Malbodienses affectu prosequebatur et ab eis hospitio quotannis excipiebatur, propriis impensis anno 1740 scholas reparari curavit [1].

VII. JESUITÆ ARMENTERIANI.

Quidam Insulensis mercator, nomine Fr. Grenu, Armenteriis oriundus, spirituali concivium suorum bono providere satagens, P. Florentio de Montmorency provinciali, domum horto cum peramplo obtulit, modo Patres Societatis huc destinare vellet parocho loci in subsidium venturos. Qua in petitione adjutorem habuit D. Herimannum Ottemberg, Atrebatens. episcopum qui ecclesiam recentissime erectam consecravit, divoque Ignatio dicavit die 3 oct. 1625 [2].

VIII. JESUITÆ WATENENSES.

Ædificia cœnobii Watenensis cum parte proventuum Patribus Soc. Jesu nationc Anglis, et in Belgiam aliasque Europæ regiones catholicæ religionis causa profugis assignata sunt, uti superius, p. 345 dictum est. Illi hoc loco residentes, ut poterant, etiam in Flandris rem catholicam juvabant, ac pubem imprimis per varia Watano vicina loca, catechesi christiana solebant imbuere. Ex hujus quoque collegii sacra palæstra non pauci in Angliam missi, isthic gentis suæ saluti procurandæ gnaviter incumbebant, aliqui etiam martyrio nobiles, ac cæteri omnes ad illud parati. *Flandr. ill.* II. 475. *Miræus*, III. 193. Vide superius. 345.

de Lieubois, chevalier, bailli général des chanoinesses. La ville de Maubeuge, qui les avait demandés avec instance, les reçut le 17 juin 1616, les dota, et leur accorda diverses immunités. Leurs classes, pour l'instruction de la jeunesse, furent ouvertes le 1.er octobre suivant. Les premières pierres de l'église furent posées le 27 juin 1620, par Fr. Vander Burch, archevêque de Cambrai, Christine de Bernaige, abbesse de Ste.-Aldegonde, Antoine de Winghe, abbé de Liessies, Nicolas de La Croix, abbé de Maroilles, Gaspar Hanot, abbé d'Hautmont, et M. d'Assignies, prévôt de la ville. Cette église étant achevée, fut bénie par l'archevêque, Fr. Vander Burch, le 4 août 1624. Augustin Fourdin, abbé de Liessies, qui était fort affectionné aux Jésuites de Maubeuge, et qui tous les ans faisait chez eux quelque séjour, fit réparer à ses frais vers 1740 le bâtiment de leurs classes.

IV. JÉSUITES D'ARMENTIÈRES.

Un marchand établi à Lille, mais né à Armentières, jaloux de concourir au bien spirituel de ses concitoyens, offrit au P. Florent de Montmorency, provincial, une maison avec un vaste jardin, pour servir de résidence aux Pères de la Compagnie qui viendraient y prêter aide au curé du lieu. Il fut secondé dans ses démarches par Herman Ottemberg, évêque d'Arras, qui consacra le 3 octob. 1625, et dédia à saint Ignace l'église tout nouvellement bâtie.

VIII. JÉSUITES DE WATEN.

Les bâtiments de l'abbaye de Waten avec une partie de ses revenus furent assignés, comme nous l'avons dit plus haut, p. 345, aux Jésuites anglais qui, pour rester fidèles à la religion catholique, cherchaient un refuge dans les Pays-Bas et autres contrées de l'Europe. Une fois établis en ce lieu, ils s'efforcèrent de servir en Flandre la cause de la Foi, et s'attachèrent surtout à enseigner le catéchisme à la jeunesse. Ce collége fournit en outre beaucoup de missionnaires qui se rendaient en Angleterre, et y travaillaient courageusement au salut de leurs concitoyens. Quelques-uns obtinrent la palme du martyre; tous se montrèrent disposés à la recevoir.

Nota. Il y avait aussi au Cateau-Cambrésis un collége de Jésuites, dont le personnel en 1750 se composait de la manière suivante : Les PP. Pierre Blanchet, recteur; Fr. Caulier, ministre; Hugues Bousin, Jacques Collégnon, plus trois religieux non-profès. La ville de Bailleul eut, dès l'an 1617, une *résidence* qui fut érigée en collége au mois d'avril 1625. Enfin, le collége des Jésuites de Cassel, commencé en 1614, fut ouvert à la jeunesse en avril 1617. Voyez Sanderus, *Flandria Illustrata*. II. 454, 557.

[1] Au moment de la suppression, la maison de Maubeuge était composée comme il suit : les PP. Hubert Briffault, recteur, qui avait remplacé nouvellement le P. Jaunain; Joseph Lefebvre, procureur; Olriel, ministre; Enmui, prédicateur; Paquet, Grutteman, Vigueron, prêtres.

[2] Les Jésuites du collége d'Armentières étaient en 1750 : Nicolas Gomar, recteur; J. B. Romon, ministre; P. Brunel; Michel Vanoye; Michel de Graux; J. B. Delwarde; J. du Bœucquez; Jos. Cordonnier; Ben. Golenvaulx; Jos. Richir; Léonard Richir; plus six religieux non profès. La maison d'Armentières était *Domus tertiæ probationis.*

Digitized by Google

CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE.

I. ORATOIRE DE DOUAI.

Herman Ottemberg, évêque d'Arras, étant tombé malade le 21 janvier 1626, ordonna par son testament qu'à l'aide des biens qu'il délaisserait après sa mort, on fondât à Douai un couvent de l'Oratoire de Jésus, suivant la règle de St. Philippe de Néri. Le roi d'Espagne approuva cette résolution au mois d'août 1626, et le pape Urbain VIII la confirma le 26 mai 1629. Paul Boudot, successeur d'Herman sur le siége épiscopal d'Arras, la mit à exécution en 1630. Plus tard, l'oratoire de Douai, voyant que peu à peu les sujets lui manquaient pour remplir les fonctions qui lui étaient imposées, sollicita la faveur d'être uni et incorporé à la congrégation de France, fondée par le cardinal Pierre de Bérulle; ce qui lui fut accordé en 1669.

II. ORATOIRE DE BAVAI.

Fondé par le père Berald, gentilhomme cambrésien, l'Oratoire de Bavai doit ses accroissements à Jean Chrétien, comte de Louvignies, qui, reconnaissant de la bonne éducation que lui avaient donnée les pères de l'Oratoire, ne cessa jamais de se montrer bienfaisant envers cette maison. Les humanités étaient enseignées dans ce collége de Bavai avec une certaine réputation, et au grand avantage des habitants du pays. Comme à Maubeuge et en beaucoup d'autres lieux, la cure était incorporée à la congrégation.

III. ORATOIRE DE MAUBEUGE.

Pierre Dubois, curé de Maubeuge, informé que la congrégation du card. de Bérulle s'établissait à Louvain, en y répandant la bonne odeur de Jésus-Christ, résolut de gratifier ses paroissiens d'une maison de cet ordre. Il ne cessa de s'en occuper tant qu'à l'aide de Vander Burch, archevêque de Cambrai, il n'eût réalisé son projet. Quelques pères de l'Oratoire se rendirent à Maubeuge. Parmi eux se trouvait l'illustre J.-B. Gaul, qui depuis occupa le siége épiscopal de Marseille. P. Dubois s'attacha ensuite à faire unir à la congrégation la cure de la ville, et il l'obtint, mais non sans éprouver des obsta-

I. ORATORIUM DUACENSE.

Hermannus Ottemberg, episcopus Atrebat., cum in morbum die 21 januarii 1626 incidisset, testamento jussit ex bonis quæ postliminium reliqueret institui in urbe Duacena cœnobium Oratorii Jesu, juxta normam S. Philippi Nerii. Quod quidem, annuente Hispaniarum rege, mense augusto 1626, et confirmante summo pontifice Urbano VIII, 26 maii 1629, exsecutioni mandatum est anno 1630 a Paulo Boudot, Hermanni in sede episcopali successore. Postea vero, sensim deficientibus qui munere eis imposito recte defungerentur, oratoriani Duacenses Gallicæ Congregationi, quæ institutum cardinalis Petri Berullii amplexa vigebat, petierunt incorporationis et unionis gratiam, quæ eis gratanter concessa est anno 1669 [1].

II. ORATORIUM BAVACENSE.

Sua Oratorium Bavacense debet initia P. Beraldo, viro nobili, Cameracensi, incrementa vero Joanni Christiano, comiti de Louvignies, qui memor præstitæ sibi puero a Patribus Oratorii bonæ institutionis, hanc domum beneficiis prosequi nunquam desiit. In eo Bavacensi collegio, haud sine laude ad circumjacentium utilitatem et commodum litteræ humaniores docebantur. Sicut et Malbodii, pluribusque locis aliis, pastoratus congregationi incorporabatur [2].

III. ORATORIUM MALBODIENSE.

Cum Petrus Dubois, pastor Malbodiensis, congregationem Berullianam jam in Belgio et præsertim Lovanii cum bono Christi odore propagari cerneret, istiusmodi instituto parochianos suos donare in animo habuit; nec requievit donec, juvante Fr. Vander Burchio, Camerac. archiepiscopo, suum adimpleverit propositum [3]. Nonnulli ergo Patres Oratorii Malbodium adierunt, inter quos percelebris J.-B. Gaul, qui posthac ad Massilienses insulas evehi meruit. Petrus Dubois prælaudatus deinde omni opera enituit ut oppidi pastoratus recenti congregationi uniretur, idque haud sine reluc-

[1] A dater de cette époque les supérieurs ou prévots de l'Oratoire de Douai furent : Les PP. Antoine Carbonnel, 1675; Gaspar de Venize, 1679, 1681; Michel de Louarde, 1682, 1683; Gaspar de Venize, 1683, 1684; Antoine Néel, 1685, 1687; Joseph Vital Coste, 1690, 1695; Antoine Baral, 1696, 1701; Jean de la Haye, 1702, 1705; Claude Mane, 1713, 1717; Gaston Le Porcq, 1723; Pierre Chappelet, 1727, 1729; Ambroise Espinay, 1734, 1739; Philippe Poisson, 1740; Dominique Léon, 1741; Pierre Depoix, 1745, 1759; Etienne Guillaume, Louis Regnault, 1762. Cl. Fr. Marie Primat, depuis év. constitutionnel du Nord, ensuite archev. de Toulouse.

[2] *Hist. gén. du Hainaut*, par le P. Delwarde, VI. 708.

[3] L'église ou chapelle de l'oratoire fut consacrée par Vander Burch le 21 mai 1728. Le 5 février précédent, l'abbesse de Ste.-Aldegonde avait donné la permission d'ériger un clocher au-dessus de cette église; car aucune tour ou clocher ne pouvait être élevé dans la ville sans son agrément.

Digitized by Google

tatione tandem obtinuit. Ita dehinc superior oratorii perpetuo curatus parochiæ extitit, proptereaque præbenda in capitulo S. Quintini potitus est[1].

cles. Ainsi, dès-lors le supérieur de l'Oratoire fut toujours curé de la paroisse, et en cette qualité jouit d'une prébende dans le chapitre de St.-Quentin.

ORDRE DE S. FRANÇOIS DE PAULE OU DES MINIMES.

I. MINIMI INSULENSES.

Currente anno 1618, S. Francisci Paulinatis asseclis veniam dedit senatus intra muros Insulenses domicilium constituendi. Quod nondum ædes haberent in quas sese reciperent, Phanopinensis antistes, Adrianus Bauwins hospitium suum eis utendum permisit. Postea eleemosynis quorumdam civium, juxta domum quam toparcha Desplanqueus ceris ultimis ipsis donavit, coemptis utcumque laxis ædibus habitationem sibi comparaverunt, ibique anno 1624 commorari cœperunt.

II. MINIMI DUACENSES.

Edicto suo 23 april. 1624 dato, senatus Duacensis efflagitantibus undequaque potentioribus viris, Patres Minimos in oppido sedem figere permisit. Ea quam ædificarunt ecclesia structura apprime eleganti enitebat. Suo monasterio exierunt 4 julii 1791 Minimi Duacenses[2], quod quidem publice subhastatum est die 23 februarii 1692.

III. MINIMI DUNKERCKANI.

Viribus hostium navalibus accisis, cum in Franciæ potestatem anno 1646 Dunkercka devenisset, gubernator, clarissimus ille Rantzavius, Patribus Minimis qui in exercitu gallico utilem operam navaverant, ea in urbe considendi licentiam fecit, donoque dedit domum quamdam fisci jure sibi addictam, quæ in cœnobium, magistratus assensu, non multo post conversa est. Verum sexennio vix elapso, Dunkercka ab Hispanis recuperata, Patres Minimi, utpote gallicæ gentis, abire coacti sunt, et in eorum locum substituti sunt ejusdem ordinis asseclæ flandrenses.

I. MINIMES DE LILLE.

Durant l'année 1618, le magistrat de Lille autorisa les religieux de St. François de Paule à fixer leur résidence dans l'enceinte de cette ville; mais comme ils n'avaient pas de demeure propre, Adrien Bauwins, abbé de Phalempin, leur permit de s'établir dans son refuge. Plus tard, à l'aide des aumônes de divers citoyens, ils achetèrent quelques maisons attenantes à celle que le seigneur Desplanques leur avait donnée par testament; ils en firent leur habitation, et commencèrent à y demeurer en 1624.

II. MINIMES DE DOUAI.

Le magistrat de Douai, cédant aux recommandations d'hommes puissants, rendit le 23 avril 1624 une décision pour autoriser les PP. Minimes à se fixer en cette ville. L'église qu'ils construisirent était d'une architecture élégante. Les Mineurs de Douai sortirent le 4 juillet 1791 de leur couvent, qui fut vendu aux enchères le 23 février 1792.

III. MINIMES DE DUNKERQUE.

Après avoir triomphé des forces navales de l'ennemi, la France s'était emparé de Dunkerque en 1646; le gouverneur, qui était le célèbre Rantzau, ayant égard aux bons services que les Minimes avaient rendus dans l'armée française, leur permit de s'établir en cette ville, et leur donna une maison confisquée qui lui avait été adjugée. De cette maison ils firent peu de temps après un couvent, avec l'agrément du magistrat. Mais six ans étaient à peine écoulés, que Dunkerque fut reprise par l'Espagne; et les Minimes, en qualité de Français, se virent forcés de s'en aller; on leur substitua des religieux flamands du même ordre.

[1] Les Oratoriens, bien que curés de Maubeuge, ne percevaient pas la dime. Cette redevance sur Maubeuge et Assevent appartint toujours aux chanoines qui, à titre de décimateurs, subvenaient aux principaux frais de l'église paroissiale. A l'époque de la suppression, la maison de Maubeuge se composait comme il suit : Les PP. Demeuldre, supérieur et curé, retiré alors à Mons, pour cause de maladie; Levecq, vice-curé; De Serret, qui fut curé de Maubeuge après le concordat; Cormont et Brichard, plus un frère laïc. Les Oratoriens, malgré les services qu'ils rendaient à la ville, ou plutôt à cause même de ces services, coururent de grands dangers dans ces moments de crise. Nous regrettons que les bornes étroites dans lesquelles nous devons nous renfermer, ne nous permettent pas de consigner ici le récit de ces persécutions qui nous a été communiqué par M. Estienne, infatigable collecteur des faits historiques relatifs à la ville de Maubeuge, et l'un des hommes qui nous ont prêté le plus utile concours dans le présent travail.

[2] La loi du 23 mai 1791 avait assigné le couvent des Augustins d'Hazebrouck pour maison de retraite aux Minimes, qui auraient préféré la vie commune. Aucun d'eux ne profita de cette faculté.

Digitized by Google

ORDRE DES ERMITES DE SAINT AUGUSTIN.

AUGUSTINS DE LILLE, DE DOUAI, DE LA BASSÉE ET D'HAZEBROUK.

En 1614, les Ermites de St. Augustin eurent la permission de résider à Lille; mais leur couvent ne fut établi qu'un peu plus tard. A l'aide des aumônes abondantes des citoyens, ils achetèrent une belle maison, où livrés au service du Seigneur, ils administraient les sacrements au peuple, et donnaient l'instruction à la jeunesse. Cinq ans plus tard, ces Augustins mendiants furent autorisés à établir à Douai, moyennant l'assistance des âmes pieuses, un séminaire pour la jeunesse studieuse de leur ordre.

La petite ville de La Bassée eut aussi son collége d'Augustins, où l'on enseignait la doctrine chrétienne et les humanités, au grand avantage de la chose publique.

Les Ermites de l'ordre de St. Augustin furent admis en la ville d'Hazebrouck, moyennant certaines conditions. Leur couvent, fondé par le concours du magistrat et du peuple, avait un collége d'humanités dont l'établissement fut confirmé par le roi catholique, Philippe IV.

AUGUSTINIANI INSULENSES, DUACENSES, BASSEENSES ET HAZEBROUCKANI.

Anno 1614, data est potestas Eremitis Augustiniensibus Insulæ considendi, etsi paulo serius cœtum hic coegerint. Liberalibus civium eleemosynis domum insignem sibi compararunt, ubi laudibus divinis navantes, sacra populo impertiebantur et juventutem litteris excolebant[1]. Quinquennio post, data facultas est Augustiniensibus mendicantibus, ut seminarium ordinis sui studiosis adolescentibus piorum hominum erogationibus instruerent [2].

Suum quoque Augustinianorum collegium habebat Bassea urbecula, ubi maximo rei publicæ bono docebantur doctrina christiana necnon humaniores litteræ. Buzel. *Gall.-Fl.* 434.

Eremitæ ordinis S. Augustini in oppidum Hazebrouckanum admissi sunt certis legibus et conditionibus, eorumque cœnobium fundatum a senatu populoque, et institutum apud eos gymnasium bonarum litterarum, quod a Philippo IV, rege catholico, confirmatum. Sanderus, *Flandr. illustr.* II. 463.

ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

I. CLAIRISSES DE LILLE.

Passons maintenant aux religieuses qui, suivant les règles de Ste. Claire, se complaisent dans une extrême pauvreté, s'abstiennent de l'usage des viandes, marchent nu-pieds, et ne reçoivent aucune visite, ne parlent à personne sans être voilées. De leurs divers couvents dans ce pays, le plus ancien est celui qu'on voyait à Lille. Son origine remonte à l'an 1434; il fut fondé par l'épouse de Philippe le bon, duc de Bourgogne, avec l'assentiment du magistrat de Lille. Les premiers bâtiments furent très-restreints, parce que la maison était située dans le quartier le plus fréquenté de la ville. Depuis, les édifices furent plus nombreux et plus commodes, le terrain plus vaste, grâce à la munificence du magistrat et à celle des citoyens.

I. CLARANÆ seu CLARISSÆ INSULENSES.

Nunc ad eas sanctimoniales transeo quæ D. Claræ institutis sese percolunt, et summa gaudentes pauperie carnium esu abstinent, nudisque pedibus incedentes visitantium se et alloquentium vultibus, interjecto velo facies substrahunt. E variis harum in hac regione domiciliis plus habet ætatis id quod Insulæ conspiciebatur. Ad Christi annum 1434 ejus initia referuntur, ipsumque permissu senatus Insulensis Philippi Boni Burgundiæ ducis uxor condidit. Augusta fuerunt principio ædificia, quod in frequentissimo urbis tractu situm esset monasterium. Postea multo pluribus et commodioribus tectis assurrexit, productis denique latius terminis partim senatus, partim civium impensis et sumptibus [3]. Buzel. *Gall.-Flandr.* 419.

[1] Il y avait en outre à Lille un couvent d'Augustines nommées aussi Sœurs-noires, à cause de la couleur de leur costume. L'hôpital de Roubaix, fondé en 1488 par Isabeau de Roubaix, veuve de Jacques de Luxembourg, était administré par des Sœurs-noires.

[2] Ce séminaire d'abord situé rue du Blocq, dans une maison donnée par Cousin, chanoine de Tournai, fut transféré en 1628 dans la maison des Bossettes que Jean Le Pippre, chanoine de St.-Amé, avait léguée aux PP. Augustins.

[3] Les Clairisses se partagèrent plus tard en Pauvres-Claires ou Damianistes, et Riches-Claires ou Urbanistes. Les Pauvres-Claires de Lille eurent pour abbesses: 1.° Etiennette de Saillant, fille du chancelier de Bourgogne, et sœur du célèbre Guillaume Hugonet, 1490-1515, morte abbesse du couvent de Middelbourg, en 1522. 2.° Jacqueline de La Vallée, 1515-1517, depuis vicaire, morte en 1522. 3.° Marie de Marque, ancienne Sœur-grise, 1518-1526. 4.° Jeanne Denis se démit en 1546. 5.° Louise d'Isenghien, 1546-1561. 6.° Françoise de Bourgogne, 1561-1566. 7.° Colette Le Jeune, 1566-1580. 8.° Jeanne Boidart, 1580-1587. 9.° Jeanne Gallet, 1587-1627. 10.° Antoinette Laigneau, 1627-1633. 11.° Catherine Crene, 1633-1643. 12.° Jeanne Blandeau, 1643-1657. 13.° Jacqueline Regnart, 1657-1668. 14.°

Digitized by Google

II. CLARISSÆ CAMERACENSES.

Hæ virgines Henricum de Bergis, episcopum agnoscunt fundatorem qui una cum capitulo, Innocentii papæ octavi consensu, impetravit et advocavit sedecim cum uno confessore religiosas collectas et electas ex Gandensi, Brugensi, Ambianensi, Atrebatensi, Hisdiniensi cœnobiis, quæ Cameracum ingressæ, auxilio Margaretæ Austriaceæ (quæ Maximiliani primi Romanorum regis filia erat et anno 1493 venit Cameracum), cœnobium absolverunt [1]. Grammaye, *Cameracum*, lib. III. § X.

III. CLARANÆ DUACENSES.

Longe recentius est hujus ordinis cœnobium quod intra mœnia Duacum ostendebat. Id senatus admisit, cum 1613 verteretur annus. Merchemii dominæ [2], liberalitas ejus inchoandi parthenonis occasionem præbuit. Ea se ex gyneceo sereniss. Belgarum principis Isabellæ, cui magna cum laude præerat, dum in Claranum Audomaropoli domicilium recepisset, eodemque e liberis filiam duxisset, multa aureorum millia D. Claræ familiarum in Belgio moderatori liberaliter obtulit in aliquod pium opus eroganda. Cum plerique arderent hujus ordinis latius promovendi desiderio, ac nusquam alibi quam Duaci opportunior erigendi monasterii locus daretur, in ea hic urbe domicilium statuendi mentem concepit, nulloque negotio facultatem id peragendi obtinuit. Igitur ea quam Merchemia tribuerat pecunia ædes hortique protinus comparati, et coloniam eo Stegrensis comes Audomaropoli deduxit mense junio. Vix fama increbuerat cœpti hujus parthenonis, cum multæ virgines, partim opulentæ, partim nobili ortæ loco, ad eum capessendæ religionis gratia convolarunt. Buzel. *Gallo-Flandr.* 419.

IV. CLARISSÆ GRAVELINGANÆ.

Partheno virginum anglicanarum instituti Franciscani rigidioris a diva Clara nomen habentium ad annum 1620 inchoatus est, ita tamen ut oneri non esset urbi. Fundum partim emerunt, partim acceperunt dono a Philippo de Guernonval, gubernatore. Olim sub directione Recollectorum, posthac sub episcopi Au-

II. CLAIRISSES DE CAMBRAI.

Ces religieuses reconnaissent pour fondateur l'évêque Henri de Berghes, qui, de concert avec le chapitre, et du consentement du pape Innocent VIII, les obtint, et les fit venir avec un confesseur, au nombre de seize, tirées et choisies des couvents de Gand, Bruges, Amiens, Arras et Hesdin. Arrivées à Cambrai, elles purent achever leur maison, avec le secours de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien I.er, qui était venue en cette ville, l'an 1493.

III. CLAIRISSES DE DOUAI.

Le monastère du même ordre que Douai possédait dans ses murs est beaucoup plus moderne. Le conseil de la ville l'admit en 1613. Ce furent les libéralités de madame de Merkem qui fournirent l'occasion de le commencer. Cette première et illustre dame d'honneur d'Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, s'étant rendue un jour au monastère des Clairisses de St.-Omer, où elle conduisait sa fille, offrit au provincial de l'ordre en Belgique mille écus d'or, pour être employés à quelque bonne œuvre. Or, sachant que l'on désirait vivement l'extension de cet institut, et que nulle autre ville n'était aussi avantageuse que celle de Douai pour l'érection d'un monastère, il conçut le projet de l'y établir : mais il ne parvint pas à en trouver les moyens. Il se servit donc de l'argent que lui avait donné madame de Merkem, pour acheter une maison et des jardins. Le comte d'Estaires lui amena de St.-Omer, dès le mois de juin, une colonie; à peine savait-on que ce couvent était commencé, qu'une multitude de jeunes personnes, les unes riches, les autres de race noble, y affluèrent pour embrasser la vie religieuse.

IV. CLAIRISSES DE GRAVELINES.

Le couvent des religieuses anglaises du tiers-ordre de St. François, portant le nom et suivant l'institut de Ste. Claire, fut commencé en 1620, de façon à n'être point à charge à la ville. Le terrain fut payé en partie par elles, en partie par la libéralité du gouverneur, Philippe de Guernonval. Ces Clairisses placées d'abord sous

Jeanne-Séraphine de Coupigny, 1668-1670. 15.° Hélène de la Croix, dite Tahon, 1671. Les abbesses des Urbanistes que nous avons pu recueillir sont : 1.° Marie-Anne-Rose Hellin, 1732, 1736. 2.° Cicercule-Thérèse Hervin, 1737. 3.° Marie-Angélique-Rosalie Lefebvre, 1744. 4.° Marie-Euphroisine Reynart, 1747. 5.° Marie-Claire Mory, 1762. 6.° Marie-Joseph Six, 1774. 7.° Marie-Julie Panckoucke, 1776. 8.° Marie-Claire Mory, 1779. 9.° Scholastique Plisse, 1780. 10.° Philippine Hermand, 1785. 11.° Albertine Boucquillon, 1786.

[1] Voici la nomenclature des abbesses de ce monastère : 1.° Louise Bemont, 1516. 2.° Isabelle Achalmergue, 1523. 3.° Jeanne Brederode, 1534. 4.° Marie Rogier, 1556. 5.° Jacqueline d'Haplincourt, 1573. 6.° Marguerite Duchateau, 1597. 7.° Jacqueline Nottier, 1598. 8.° Jacqueline Le Loir, ou Le Noir, 1611. 9.° Françoise Patoux, 1634. 10.° Barbe Jenlin, 1638. 11.° Marie Agnelet, 1645. 12.° Madeleine Benier, 1649. 13.° Agnès-Elisabeth Creteau, 1669. 14.° Marie-Barbe Lefort, 1682. 15.° Marie-Magdeleine Bourdon, 1686. 16.° Marie-Claire Blondeau, 1695. 17.° Antoinette Betterment, 1704. 18.° Thérèse de Montigny, 1722. 19.° Marianne Lévêque, 1726. 20.° Madeleine Boidin, 1737. 21.° Constance Edeline, 1757. 22.° Bonnaventure Foulon, 1758. 23.° Hyacinthe Dumont, 1788. 24.° Agnès Guérard, 1790.

[2] Marie de Merode, douairière de Merkem. La dernière abbesse des Clarisses de Douai fut Marie-Thérèse Vannoye.

Digitized by Google

la direction des Récollets, et depuis sous l'autorité de l'évêque de St.-Omer, se sont toujours distinguées par une grande discipline et la pratique des vertus religieuses.

domarensis potestate vixerunt isthic, insigni disciplina et virtutibus religiosis inclarescentes[1]. *Flandr. illustr.* II. 651.

ORDRE DE SAINTE BRIGITTE.

I. BRIGITTINS D'ARMENTIÈRES ET DE DOUAI.

Dès l'an 1626, il existait à Armentières un couvent de Brigittins, appelé de N.-D. de Sainte-Espérance. Sa fondation était plus ancienne. Durant le cours de la même année, quelques religieux du couvent d'Armentières vinrent à Douai pour y travailler au salut des âmes. Néanmoins, ce fut seulement quand Innocent XI eut approuvé cet ordre, qui porte aussi le nom de St.-Sauveur, que leur maison conventuelle put être établie. Il ne se trouvait plus dans le couvent de Douai qu'un seul religieux, lorsqu'en 1788 Mgr. de Conzié, évêque d'Arras, le supprima comme superflu et l'incorpora à la maison d'Armentières.

II. BRIGITTINES DE LILLE.

Les religieuses Brigittines obtinrent un emplacement à Lille, l'an de l'Incarnation 1604. Le seigneur de Vendegies, qui depuis fut créé comte d'Estaires, contribua à les faire établir en cette ville, et à les y soutenir. Pour organiser le couvent, on fit venir quelques religieuses de Tenremonde, où florissait un monastère de cet ordre, le premier qui ait existé en Flandre. Comme le peuple Lillois est essentiellement religieux par sa nature, on vit bientôt un bon nombre de jeunes filles les plus distinguées de la ville, désirer vivement entrer dans cette maison, quoiqu'elles connussent très-bien les obligations sévères auxquelles on y est astreint.

III. BRIGITTINES DE DOUAI.

Le couvent des Brigittines de Lille étant devenu trop nombreux, on demanda aux échevins de Douai l'autorisation d'établir une nouvelle maison en cette ville; ce qui fut accordé sans peine par la médiation de l'évêque de Tournai et d'autres personnages distingués.

IV. BRIGITTINES DE VALENCIENNES.

Cette maison doit son origine à un legs de cinq mille florins fait par une novice du couvent des Brigittines d'Arras, nommée Jeanne de Lo,

I. BRIGITTINI ARMENTERIANI ET DUACENSES.

Armenteriæ prope Insulas, conventus Brigittinorum, dictus B. M. de Sancta-Spe, ab anno 1626. Fuerat antea creatus. Idem cum curreret annus, e conventu Armenteriano nonnulli patres evocati Duacum adierunt, et ibi salutianimarum invigilarunt. Verumtamen nonnisi postquam ab Innocentio XI, ordo ille, qui et S. Salvatoris nuncupatur, approbatus fuerit, domum conventualem statuere potuerunt. Anno autem 1788, cum unus tantummodo monachus in conventu Duaceno superesset, D. de Conzié, episcopus Atrebatensis, domum supervacaneam suppressit et cœnobio Armenteriano incorporatam declaravit.

II. BRIGITTINÆ INSULENSES.

Apud Insulenses permissus est locus Brigittinis sanctimonialibus cum flueret annus post Virginis partum 1604. Vendegii regulus qui postea Stegrarum comes fuit creatus, auctor iis extitit huc commigrandi, easque non leviter promovit. Quæ darent initium cœtui cogendo Teneramonda moniales aliquot evocatæ sunt, ubi non modice florebat ejus nominis monasterium quod unicum antea per Flandriam visebatur. Ut est Insulensis populus ad capessendum religionis institutum suapte natura incitatissimus, non paucæ mox e præcipuis urbis familiis puellæ aggregandi se desiderio arsere, quamvis probe intelligerent gravissimis se legibus obstringendas. *Gallo-Fl.* 434. *Ann. Gall. Fl.* 622.

III. BRIGITTINÆ DUACENSES.

Crescente ultra modum numero Brigittinarum Insulensium, a scabinis Duacensibus petita est licentia novum hujus ordinis conventum in hac urbe instituendi. Quod quidem litteris die 17 aug. 1626 datis ultro concesserunt, mediantibus episcopo Tornacensi, aliisque nobilibus viris[2].

IV. BRIGITTINÆ VALENCENENSES.

Initium habuit hæc domus ex legato quinque millium florenorum scripto ante suam professionem a novitia quadam nomine Johanna

[1] Ces religieuses, nommées les Pauvres-Claires anglaises, obtinrent en 1625 la faculté d'établir à Dunkerque un couvent qui était une sorte de colonie de leur maison de Gravelines. V. *Hist. de Dunkerque*, par Faulconnier. I. 429. II. 109.

[2] Ces personnages étaient les comtes d'Egmond, d'Estaires et d'Isenghien. La dernière abbesse de Douai fut Marie-Marguerite Fariniau.

Digitized by Google

de Lo in Atrebatensi ejusdem ordinis partheno-ne, pro altera domo ejusdem ordinis alibi instituenda. Tum vero placuit urbem Valencenas eligere; quod consilium magistratus approbavit 19 martii an. 1613. Non nisi tamen an. 1618, 17 febr. urbem ingressæ sunt sex moniales, cum sorore laica, ex quo die conductam domum simul incoluerunt usque ad ultimum diem anni 1620; tunc enim coempto refugio d'Andregnies in idipsum commigrarunt, ubi et modo resident, haud longe a S. Jacobi ecclesia. Prima novello cœtui abbatissa præfuit Elisabeth Cambier Insulensis, qua non diu post defuncta, in ejus locum electa et solemni ritu benedicta fuit Barbara Lestocquart superstes anno 1650.

avant sa profession, pour établir ailleurs un couvent du même ordre. On choisit la ville de Valenciennes pour cet établissement; ce qui fut approuvé par le conseil de la ville le 19 mars 1613. Toutefois ce ne fut que le 17 février 1618 que six religieuses y firent leur entrée avec une sœur laïque. Elles prirent d'abord une maison à loyer jusqu'à la fin de l'année 1620. Alors elles achetèrent le refuge d'Andregnies, non loin de l'église St.-Jacques, où elles se logèrent et où elles ont toujours résidé depuis. Le nouveau couvent eut pour première abbesse Elisabeth Cambier, de Lille, qui mourut peu de temps après, et fut remplacée par Barbe Lestocquart, qui fut bénie solennellement, et vivait encore en 1650.

ORDRE DES ANNONCIADES.

ANNUNTIATÆ DUACENSES ET BERGENSES.

In urbem Duacensem anno 1613 receptæ sunt Annuntiatæ virgines, quæ Joannam Valesiam, Ludovici Franciæ regis undecimi filiam et Biturigum ducissam, sui fundatricem ordinis venerantur. Occasionem huc commigrandi et sedem statuendi opportuno satis loco præbuit domina du Wacca[1], cujus ædes dono acceperant. Buz. *Gallo-Flandr.* 434.

Cum Sorores-Griseæ, quæ Bergæ S. Winoci longe antea sedem fixerant, regulam Annuntiatarum, sive decem virtutum B. M. amplectendi licentiam obnixe postulassent, id eis concessum est, et die 23 april. 1644, tres e conventu Gandavensi evocatæ moniales Annuntiatæ Bergas venerunt novo regimini initium daturæ. Eo ipso die virgines septemdecim tyrocinii sui tempus inchoavere, solemniaque vota primum post annum nuncupavere; quam autem rerum conversionem litteris mense julio 1650 datis confirmavit rex Franciæ Ludovicus XIV[2].

ANNONCIADES DE DOUAI ET DE BERGUES.

Les religieuses Annonciades qui honorent comme leur fondatrice Jeanne de Valois, fille du roi Louis XI, et duchesse de Berri, furent reçues à Douai en l'an 1613. La maison donnée à ces religieuses par la demoiselle du Wacca, leur fournit les moyens de venir en cette ville et d'y établir leur demeure dans une situation commode.

Les Sœurs Grises qui étaient fixées à Bergues depuis longtemps, ayant sollicité la permission d'embrasser la règle de l'Annonciation ou des dix vertus de la Ste. Vierge, cette faveur leur fut accordée; et le 23 avril 1644, trois religieuses tirées du couvent des Annonciades de Gand se rendirent à Bergues pour organiser cette réforme. Le même jour, dix-sept religieuses commencèrent leur noviciat, et au bout d'un an, elles prononcèrent leurs vœux solennels. Louis XIV, roi de France, sanctionna ce nouvel état de choses par lettres-patentes de juillet 1650.

Nota. Outre les abbayes et couvents décrits ci-dessus, il existait encore dans cette circonscription d'autres établissements dont nous allons mentionner quelques-uns.

A Cambrai, la Congrégation de St. Antoine de Padoue, établie en 1707, par la demoiselle Duchateau, religieuse Badarienne de Valenciennes, avec l'approbation de Fenelon, qui donna à cette congrégation des statuts, fit prendre aux religieuses un habit régulier, et leur permit d'avoir une chapelle. Louis XV confirma cet établissement par lettres-patentes du mois de juin 1752, enregistrées au parlement de Flandre, le 26 octobre suivant.

A Douai, le couvent de Ste.-Catherine-de-Sienne, établi le 18 novembre 1622, a eu pour prieures successives : 1.° la vénérable mère de Guignon; 2.° vénérable mère Marguerite de Berny, 1642; 3.° Jeanne Bridoul, (dite de La Trinité), 10 février 1652; 4.° Marie Muissart, (Catherine de Tous Les Saints), 1655, 2 mars; 5.° Marguerite de Berny, réélue, 1658. 6.° Marguerite Desarts (du St.-Esprit), 1661, 30 mars; 7.° Catherine de Tous Les Saints, réélue, 8 avril 1664; 8.° Jeanne de la Trinité. réélue, 1667; 9.° Marg. du St.-Esprit, réélue, 1668; 10.° Marie-Claire Herlin, (de l'Incarnation), 1669. 11.° Catherine de Tous Les Saints, réélue, 1672, 19 décembre; 12.° Anne-Eléonore de Fiennes, (Marie-Dominique de St.-Joseph), 1675, 1 décemb. 13.° Agnès Gosselin, (de St.-Jean), 1679; 14.° Marie-

[1] Ailleurs on lit Wara. La permission d'établir un couvent à Douai fut donnée aux Annonciades, par décision du conseil de la ville, le 28 novembre 1622. En 1613, le P. Adrien Soto, confesseur des archiducs, amena lui-même à Douai sept de ces religieuses tirées du couvent de Béthune.

[2] Il y avait aussi à Lille un couvent d'Annonciades, plus connues sous le nom de Célestines. La maison, située rue des Jardins, avait pour dignitaires en 1790. sœurs Marie-Jeanne-Thérèse, prieure; Marie-Sophie, sous-prieure; Marie-Ulbaldine, discrète; Marie-Elisabeth Caron, discrète; Marie-Ignace Donvé, discrète.

Digitized by Google

Magdeleine Pinqué, (de Ste -Hyacinthe), 1682. 15.° Marie-Antoinette Cornu, (de l'Assomption) 1685; 16.° Marie-Agnès (de St.-Jean), réélue, 1688; 17.° Marie-Antoinette de l'Assomption, réélue, 1691. 18.° Marie-Anne Lefebvre, (de St.-Joseph), 1694; 19.° Marie-Antoinette, de l'Assomption, réélue, 1697; 20.° Isabelle-Charlotte de Fiennes, (de la Passion), 1700; 21.° Marie-Antoinette (de l'Assomption), réélue, 1703, décédée le 24 octobre 1704, âgée de 60 ans; 22.° Marie-Alexis Ramond, (Marie-Louise de St.-Alexis), 1704; 23.° Marie-Dominique Le Champagne, (de St.-Joseph), 1707; 24.° Marie-Angélique de Warenghien, (de St.-Joseph), 1710; 25.° Marie-Louise de St.-Alexis; réélue, 1713; 26.° Claire-Thér. Gaguer, (Marie-Hyacinthe de la Nativité), 1716; 27.° Marie-Domin. (de St.-Joseph, réélue, 1719; 28.° Agnès Dubrulle, (de Jésus), 1722; 29.° Marie-Cécile Melray, (de St.-Dominique), 1725; 30.° Catherine Becquet, (de St.-Joseph), 1728; 31.° Marie-Dominique, réélue, 1731; 32.° Catherine de St.-Joseph, réélue, 1733; 33.° Agnès de Jésus, réélue, 1738; 34.° Marie-Michelle Le Gay, 1741, morte au bout de six mois; 35.° Florence Gruyelle, (de St.-Dominique, 1741: 36.° Marie-Augustine Le Roy, (de St.-Michel), 1744; 37.° Florence de St.-Dominique, réélue, 1747; 38.° Marie-Thérèse Legrue, (de l'Enfant-Jésus), 1750; 39.° Marie-Augustine de St.-Michel, réélue, 1753; 40.° Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus, réélue, 1756. 41.° Marie Descornain, (de Jésus, de St.-Joseph) 1759; 42.° Marie-Augustine de St.-Michel, réélue, 1762; 43.° Marie-Angélique Doffegnies, (de St.-Joseph), 1765. . . . . Cécile Gavrelle, 1789.

— Congrégation de N. D. (Sémeriennes de Valenciennes), s'établirent à Douai en 1699, pour se livrer à l'instruction de la jeunesse. Leur maison fut confirmée par lettres-patentes de 1730 et 1765. Dernière supérieure, mère Marie-Angélique Tondreau, 1789.

A Lille, le couvent des Ursulines fut établi vers l'an 1633, et confirmé en 1651, par lettres-patentes du roi, qui permit à ces religieuses d'acquérir le terrain où elles bâtirent leur maison. Ce couvent n'a jamais rien couté, ni à la ville, ni à l'état. Les dots des religieuses, leurs travaux et leurs épargnes ont pourvu à tout. Les Ursulines, outre les trois vœux monastiques, se consacrent par un quatrième vœu, à l'instruction des jeunes filles. Le couvent de Lille avait un grand nombre de pensionnaires de différentes nations et de demi-pensionnaires. De plus, on y instruisait gratuitement environ deux cents jeunes filles, dont les parents étaient indigents ou peu aisés. Lors de la suppression en 1790, les religieuses professes étaient au nombre de 31, plus 13 converses. La supérieure était alors Anne-Claire Louage, (de St.-Stanislas).

Les Ursulines de Tourcoing ne dataient que de 1734, époque où les filles dites de Notre-Dame, qui ne faisaient que des vœux simples, demandèrent et obtinrent de l'évêque de Tournai la permission de faire des vœux solennels, avec clôture, obligation d'enseigner la jeunesse, etc.; conformément à l'institut de Ste. Ursule qu'elles voulaient adopter. L'autorisation de l'évêque de Tournai est du 21 juin 1734.

La maison des Badariennes, nommée aussi *la Sainte-Famille*, a été fondée en 1665, à Valenciennes, par François Badart, pour des filles vivant en célibat et soumises à une supérieure, sous la juridiction du pasteur de Notre-Dame de la Chaussée.

Il y avait dans le pays plusieurs béguinages ou couvents de filles dévotes qui, ne faisant point de vœux, vivaient ensemble du produit de leur travail, et étaient assujetties à certains exercices religieux. Cet institut, qui n'existait guères que dans les Pays-Bas, avait pour fondateur Lambert le Bègue, prêtre liégeois, au douzième siècle. Plusieurs écrivains attribuent cette fondation à sainte Begge, fille de Pépin de Landen; mais tout récemment encore, un critique habile, M. E. Hallmann, a démontré, paraît-il, que le prêtre liégeois est le véritable instituteur des Béguines. *Die Geschichthe des Ursprungs der Belgischen Beghinen, etc.* in-8.° fig. Berlin, 1844 — Quoiqu'il en soit, le béguinage de Cambrai, fondé par lettres de l'évêque Godefroy de Fontaines, en 1235, fut confirmé par une bulle du pape Grégoire IX, et par un diplome du roi saint Louis. Miræus. III. 397. *Notice sur les communautés de femmes*, par M.^de Clément, *Mémoires* de la société d'Em. de Cambrai, année 1023, 155 et suiv. Il y avait en outre, et il y a encore à Cambrai, sept ou huit refuges ou maisons pieuses improprement appelées *béguinages*. Ces habitations, fondées par des particuliers charitables, sont destinées à recevoir des femmes veuves, de vieilles filles, d'anciennes servantes qui ont vécu sans reproche. Il en est un, le béguinage de Saint-Géry, rue St.-Paul, qui a été fondé récemment par feu M. Joseph Boullecourt, pour recevoir six pauvres aveugles. — Le béguinage de Douai, dont la fondation paraît remonter à l'an 1247, fut incorporé en 1477 dans l'abbaye des Prés, suivant décision de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre, Mir. III. 452. Buz. *Gallo-Fl.* 418. — Le béguinage de Lille, qui doit son origine aux comtesses de Flandre, Jeanne et Marguerite, fut confirmé en 1244, par Gautier de Marvis, évêque de Tournai, en 1296, par Gui de Dampierre, comte de Flandre. Mir. III. 419, 594, 595. Buz. *Gall.-Fl.* 419. — Gui de Laon, évêque de Cambrai, par lettres du mois de décembre 1259, confirme l'érection du Béguinage de Valenciennes, que venait de fonder Raoul, prieur de Saint-Saulve, Mir. II. 855. *Hist. de Val.* par D'Oultreman., 487. — Le béguinage de Maubeuge était situé dans la partie sud de la ville, et exposé souvent aux inondations causées par les débordements de la Sambre. On ne sait pas au juste l'origine de cette maison qui était subordonnée au chapitre de Ste.-Aldegonde, comme le béguinage de Mons l'était au chapitre de Ste.-Waudru. On voit, au reste, que ce sont là plutôt des hospices que des couvents.

Digitized by Google

HOSPICES ET HOPITAUX.

Hactenus ea, quibus religionis studium et pietatis ardorem Gallo-flandri patefaciunt, exposui : quædam etiam, quibus mutuam animorum charitatem ostendunt, tetigi. Nunc quoniam non satis est Christianis et religionis, et internæ charitatis nexibus jungi verum etiam externa quædam tum misericordiæ, tum benevolentiæ opera mutuum prodant animorum consensum et amorem sit necesse : statui uno, vel altero capite paulo latius ostendere, quam insignem eo virtutis genere sese probet Gallo-Flandria. Igitur eo quæ faciunt, duo præsertim afferam ; qui scilicet pauperum necessitatibus, vel privatim, vel publice subveniatur ; quæ loca morbo affectis, egentibus, et peregrinis pateant.

Ab iis autem exordiar, quibus adversa valetudine laborantibus Nosocomia temporariam sedem præbent, et necessitates sufficiunt, donec vel sanitatem adjuti recuperent, vel morbi vis eos e vivis auferat. *Gallo-Flandr.* 455.

I. NOSOCOMIA CAMERACESII.

In genere hospitalium quæ Cameraci a sacris virginibus curantur hæc sunt : S. Lazari celebre et opulentum fovendis indigenis Cameracensibus lepra infectis destinatum [1]. Exteris enim alius locus ad meridiem urbi adjacens, ante an. 1379 fundatus subservit urbis muros e vicino respiciens, fundatores habuit Burchardum Episcopum [2], Goranum, S. Gaugerici canonicum (qui a S. Sede obtinuit onus suæ præbendæ annecti, celebrandi omnibus festis in sacello D. Lazari, quod hodieque servatur). Joannem comitem Carnutum et D. de Montmirel, Simonem d'Oisy castellanum Cameracensem. Præerant huic leprosario olim sex viduæ. Nicolaus episcopus, 12 earum loco instituit ordinis D. Benedicti anno 1145. Joannes episcopus sex anno 1438 duntaxat cum propria regula aut statutis potius substituit. Locus bello francico vastatus, reædificatus haud multo post : sed iterum nuper eversus plane, et religiosæ cum aliquandiu in certa D. Auberti villa civitati vicina, versus Schaldoverium vicum, hæsissent, in urbem receptæ domum coemerunt templumque struxerunt et hospitale. — Nosocomium S. Juliani auctorem Ellebaldum Rubeum et renovatorem habet Gerardum episcopum, auctum eleemosynis et opibus. Capellam semidirutam Robertus de Coucy, tum cantor postea præpositus S. Mariæ, reparandam curavit, et instituit qui rem divinam peragerent. Apparet hic olim etiam viros ægris etiam operam navasse, cum legamus

Jusqu'ici, nous avons rapporté des preuves du zèle religieux et de la piété vive de nos ancêtres ; nous avons même signalé en quelques points la charité qui les animait pour le prochain. Mais comme ce n'est pas assez pour les chrétiens d'être unis par les liens de la religion et d'une charité toute intérieure, et qu'il faut encore que l'harmonie des âmes se manifeste par des œuvres extérieures de miséricorde et de bienveillance, nous avons résolu d'établir avec plus de détails dans un chapitre ou deux, combien cette vertu de la charité a été en honneur dans nos contrées. Pour y parvenir, nous aurons à signaler d'une part les moyens à l'aide desquels la charité publique ou privée vient au secours des nécessités du pauvre, et de l'autre, quels sont les lieux qu'elle ouvre aux malades et aux pauvres voyageurs.

Commençons par les hôpitaux qui offrent un séjour temporaire à ceux que les maladies attaquent, et qui pourvoient à leur besoins jusqu'à ce qu'ils aient recouvré la santé, ou qu'ils aient succombé à la violence du mal.

1. HOPITAUX DU CAMBRÉSIS.

Voici les hôpitaux qui à Cambrai étaient tenus par des religieuses : La riche et célèbre maison de St.-Lazare, où l'on recevait les lépreux nés en cette ville ; il y en avait une autre pour les étrangers, hors de la ville, au midi, attenante aux remparts, et fondée avant l'année 1379. Les fondateurs étaient l'évêque Burchard, Goran, chanoine de St.-Géri, qui avait obtenu du St.-Siége que sa prébende fut chargée de la célébration des offices tous les jours de fête, dans la chapelle de St.-Lazare, Jean, comte de Chartres et seigneur de Montmirel, Simon d'Oisi, châtelain de Cambrai. Cette léproserie était dirigée par six veuves, auxquelles, en 1145, l'évêque Nicolas substitua douze religieuses bénédictines. L'évêque Jean, en 1438, les réduisit à six, en leur donnant une règle propre, ou plutôt des statuts. Dévasté en 1477 par la guerre de France, ce lieu fut réédifié peu de temps après, puis ruiné de nouveau ; et les religieuses allèrent s'établir pour quelque temps dans un domaine de St.-Aubert près de la ville, du côté d'Escaudœuvres, puis elles revinrent en ville, où elles achetèrent une maison, bâtirent une église et un hôpital. — L'hôpital St.-Julien a pour auteur Ellebauld Le Rouge, et pour rénovateur, l'évêque Gérard. Il s'enrichit ensuite par les aumônes. La chapelle à demi ruinée fut restaurée par les soins de Robert de Coucy, alors chantre, depuis prévôt de N. D. ; il institua en outre des chapelains pour la célébration des saints mys-

[1] Nous avons déjà mentionné cette abbaye de St.-Lazare, parmi les maisons de l'ordre de St.Benoit. V. ci-dessus, p. 259.
[2] C'est ce qu'on appelait l'hôpital des Maladeaux ; il était situé hors de la porte St.-George.

Digitized by Google

tères. Il paraît que des hommes y servaient aussi les malades; car nous lisons que Wirembauld, riche et honnête bourgeois, avec l'agrément de sa femme qui s'était faite religieuse, y consacra le reste de sa vie au service des malades, et légua à la maison une partie de ses biens. Son fils prit l'habit à St.-Aubert. De là vint que les sœurs, qui suivaient la règle de St. Augustin, étaient soumises à ce chapitre, et avaient pour pasteur et directeur un chanoine régulier. En 1364, quelques-unes d'entr'elles furent appelées pour réformer l'hôpital d'Arras. — L'hôpital de St.-Jean fut fondé, en 1150, par Bauduin de Lambres et Jeanne, sa femme, et confié à des filles qui devaient y soigner les malades. Plus tard, on y plaça, avec l'autorisation du pape Honorius IV, de pieuses filles qui vivaient en commun dans la rue St.-Vaast. La peste les ayant fait périr toutes, on fit venir de l'hôpital St.-Julien des sœurs Augustines, de sorte que l'ordre et le personnel furent changés. Ce fut surtout à Jean Mouscron, chanoine et official, que ce couvent dut le rétablissement de ses édifices et de sa chapelle. Le premier chapelain fut institué par l'évêque Godefroy, à la prière de Jean, 35.e abbé du St.-Sépulcre, qui appliqua à cet hôpital une prébende laissée par Jean Le Mayeur, et Hedwige, sa femme, à la disposition des abbés du St.-Sépulcre. — On ne sait pas à quelle époque précise fut instituée la maison des Sœurs-noires, destinée à recevoir les pélerins. La tradition porte qu'elle fut occupée par des Béguines jusqu'à ce que l'évêque Jacques de Croy eût fait venir de Binch et de Mons, des Sœurs-noires mendiantes, qu'il établit dans cet hospice. Il y avait quatre ans que leur chapelle avait été agrandie et ornée, lorsqu'un incendie détruisit tout le dortoir. Dans cette chapelle qui était sous l'invocation de St. Jacques le mineur, les confrères de St Jacques célébraient leurs offices, avant qu'ils se fussent bâti, en 1489, leur propre chapelle, avec un hospice destiné à recevoir les pélerins venant de France.— François Vander Burch fit construire, sur l'emplacement dit *Maison aux ours*, un vaste et splendide édifice avec chapelle et écoles en l'honneur de la B. Vierge Marie, pour y recevoir, élever et former aux bonnes mœurs et aux connaissances utiles cent jeunes filles pauvres. Il affecta en outre à cette œuvre une rente annuelle de quinze mille florins.

Henri de Berghes, évêque de Cambrai, fonda et édifia un hôpital pour les pauvres, dans sa ville appelée le Cateau-Cambrésis. Il ordonna que les malheureux et les infirmes y fussent accueillis, entretenus et soulagés dans leurs maladies, par une maîtresse et des réligieuses de St.-Augustin. La première directrice de cette

Wirembaldum civem honestum et divitem, assensu uxoris (quæ monasticen etiam professa est) hic et vitæ reliquum ægrorum servitiis mancipasse, et bonorum bonam partem legasse. Cujus filius in D. Auberti habitum religionis induit : Unde mos obtinebat olim ut virginibus secundum regulam Augustini hic viventibus a Capitulo, cui suberant, Canonicus regularis pastor et director assignaretur. Ex his vocatæ quæ Nosocomium Atrebatense anno 1564 reformarent.— Xenodochium D. J. Baptistæ sacrum per Balduinum de Lambris et Johannam conjuges an. 1150 inchoatum est, traditumque virginibus certis ægrorum curam habituris. Interjecto tempore virgines quædam in commune viventes in vico vedastino, huc introductæ sunt, Honorio III auctoritatem faciente. Cæterum cum lue contagiosa omnes interiissent, advocatæ e S. Juliani Nosocomio virgines Augustinianæ, et ordinem suum et novas moniales substituerunt. Cœnobium ædificiis et sacello novo instructum opera et ope Joannis Mouscron, canonici et officialis potissimum, et primum sacellanus ab antiquo institutus per Godefridum Episcopum, petente et erogante Joanne, 33 S. Sepulchri Abbate, qui relictam a Joanne Le Mayeur et Hedwige conjugibus præbendam, collatione abbatibus S. Sepulchri attributa huic xenodochio applicavit.— Nigræ Sorores Augustinianæ etiam peregrinos excipientes præcise a quo fundatæ sint, non liquet. Tradita per manus fides habet locum a Beghinis habitatum, donec Jacobus de Croy episcopus evocatis Binchio et Montibus sororibus, quas ab habitu nigras vocant, domum assignavit, quæ mendicantes sunt, sacellum auctum ornatumque, cum quadriennio post fortuito igne dormitorium absumeretur. In hoc sacello Jacobi minoris titulo solebant confratres D. Jacobi sacra sua peragere, antequam sacellum sibi proprium erexissent, cum hospitali ad excipiendum peregrinos ex Gallia venientes, quod factum an. 1489. Grammaye, *Cameracum*. Libr. III. § XI. — Fr. Vander Burch in loco qui vocari solebat *Ad ursos*, amplam admodum et magnificam domum cum sacello et scholis in honorem Deiparæ Virginis, funditus exstruxit, ad excipiendas, educandas, ac bonis moribus, disciplinis et artibus instruendas centum pauperes puellas, quibus annuus census quindecim millium florenorum attribuit[1]. Lud. Foulon, *Epitome vitæ Fr. Vander Burch*. 65.

Henricus a Bergis, Cam. episcopus, in oppido suo quod Castellum Cameracesii appellant domum hospitalem construxit et fundavit in subventionem pauperum, ut nimirum in ea miseræ et infirmæ personæ colligerentur et ægritudine durante nutrirentur, et procurarentur per unam magistram et sorores ordinis

[1] Ce bel établissement, connu d'abord sous le nom de Maison de Notre-Dame, fut achevé en 1651. La direction en ayant été, selon le vœu du fondateur, confiée aux filles dévotes de Ste-Agnès, qui demeuraient près de la porte Saint-Sépulcre, la maison finit par être toujours appelée Ste.-Agnès. On y reçoit non-seulement les jeunes filles de Cambrai, mais encore celles du Cateau, d'Ors et de Catillon. Louis XIV voulut, dit-on, que le règlement de la maison royale de Saint-Cyr fût calqué sur celui que Vander Burch avait donné à son hospice de Ste.-Agnès. V. *Mém. de la Société d'Emulation*, année 1825, p. 164. *Soirées de l'abbé Tranchant*, 132 et suiv.

Digitized by Google

S. Augustini. Prima vero rectrix fuit nomine soror Joanna Aucquiere. Domus autem prædicta sita prope parochialem ecclesiam S. Martini, Sancti Spiritus nomine appellata est. Nonnulla prædia quæ intra limites dicti oppidi acquisierat huic hospitali rite assignavit die 27 aprilis 1497. Postea addidit domum unam in villa seu hamello apud Pommereul cum terræ arabilis 93 mencaldatis. Demum suum condens testamentum die 15 nov. 1501, quia statuta juxta quæ ipsum hospitale ad instar hospitalium de Lovanio et de Valencenis, regi deberet nondum ediderat, id per executores suos fieri voluit.

Alterum est S. Lazari de Montay, sic dictum a priori loco, pago scilicet de Montay, ipsi Castello vicino, quem sorores ejus loci prius inhabitabant. Eæ quidem leprosis ex professione et instituto deserviebant. His regulam et vivendi modum dedit Petrus a Mirapice, episcopus Camer. litteris apud dictum Castellum expeditis die 4 octobris 1311.

Idem similiter rectrici et sororibus monialibus domus hospitalis S. Salvatoris juxta Castellum, abdicato sæculo sub votis paupertatis, castitatis et obedientiæ, vitam regularem professis secundum ordinem S. Augustini statuta servanda præscripsit per litteras anno 1319, mense decembri datas [1].

II. NOSOCOMIA GALLO-FLANDRIÆ.

Duo sunt valetudinaria Insulæ oppido magna et elegantia. Unum Comitissæ Hospitale vulgo dicitur, quoniam id Joanna Flandriæ comitissa in aliqua sui parte palatii condidit. Multorum id capax ægrotorum, et quæ plurimis fovendis sufficiant, opes habet. Quod in honorem B. Virginis Mariæ fuerit fundatum, etiam B. Mariæ Nosocomium vocatur. Moniales D. Augustini regulis obstrictæ nunc inhabitant, quibus ex officio incumbit morbidorum necessitatibus operam dare. Olim etiam iis aderant ex eodem Fratres instituto, qui sacra ipsis et ægrientibus procurarent : quorum jam loco sacerdotes aliquot sacra peragunt, et sacramenta impertiuntur, laudesque divinas concinunt quotidie. Primum Joannæ Principis studium, primusque conatus fuerat, cum Marquettense monasterium Recliuatorii B. Virginis nomine conderet, intra fines ejus hoc ipsum nosocomium erigere paulum ab Insulensi oppido remotius. Jamque et quædam eo struxerat ædificia, et census attribuerat injecto ejus abbatiæ sanctimonialibus suscipiendorum tractandorumque ægrorum onere, cum Christi annus inivisset 1236. Verum

maison fut sœur Jeanne Aucquière. Cette maison, située près de l'église paroissiale de St.-Martin, se nommait l'hôpital du St-Esprit. L'évêque assigna, par acte du 27 avril 1497, à cette fondation quelques biens qu'il avait acquis dans l'intérieur de la dite ville. Plus tard, il y ajouta une maison sise au village ou hameau de Pommereul, avec 93 mencaudées de terre labourable. Enfin, par son testament en date du 15 novembre 1501, il ordonna à ses exécuteurs de rédiger des statuts d'après lesquels l'hôpital devait être administré à l'instar de ceux de Louvain et de Valenciennes.

Un autre hôpital est celui de St.-Lazare de Montay, ainsi appelé du village de Montay, près du Cateau, où il était situé d'abord, et qui était occupé dans l'origine par des sœurs. Ces sœurs, suivant l'esprit de leur institut, se consacraient au service des lépreux. Pierre de Mirepoix, évêque de Cambrai, leur donna un règlement de vie par ses lettres données au Cateau le 4 octobre 1311.

En 1319, au mois de décembre, le même prélat donna aussi des statuts à la maîtresse et aux sœurs de l'hôpital St.-Sauveur, près du Cateau. Ces religieuses, en renonçant au monde, se soumettaient aux trois vœux de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance, conformément à la règle de St.-Augustin.

II. HOPITAUX DE LA FLANDRE FRANÇAISE.

Il y a à Lille deux hôpitaux vraiment beaux et spacieux. L'un est appelé l'Hôpital-Comtesse, parce que Jeanne, comtesse de Flandre, l'a édifié dans une portion de son palais. Il peut contenir un grand nombre de malades, et a de quoi leur porter secours. On l'appelle aussi hôpital N. D., parce qu'il a été fondé sous l'invocation de la sainte Vierge Marie. Il est habité par des religieuses de St. Augustin, qui sont chargées de pourvoir à tous les besoins des malades. Jadis il s'y trouvait aussi des Frères du même institut, qui administraient les secours spirituels aux sœurs et aux malades. On a substitué en leur place quelques prêtres chargés du service divin, de l'administration des sacrements et de chanter journellement les louanges de Dieu. La première pensée de la comtesse Jeanne, en fondant à Marquette l'abbaye du Repos N. D., avait été d'ériger l'hôpital dans son enceinte, à certaine distance de la ville de Lille. Déjà, en 1236, elle avait élevé quelques édifices, et avait attribué des revenus aux religieuses de l'abbaye, en leur imposant le soin de recevoir et de soigner les malades. Mais peu de mois après,

[1] Parmi les institutions charitables de la ville de Cambrai, nous ne devons pas omettre celles des filles de la Charité de St.-Vincent-de-Paul, qui y furent appelées en 1702, par le magistrat de Cambrai, à la demande de Fenelon lui-même. La convention, passée le 24 juin 1702, porte que, moyennant le logement et une somme annuelle de 300 livres, pour leur nourriture et entretien, deux filles de la Charité se consacreront au service des pauvres malades de la ville. Elles seront en outre obligées, si elles en sont requises, « de faire les petites écoles aux pauvres » petites filles, sans y recevoir aucun petit garçon, tant petit soit-il. » Par acte du 28 juin 1703, le nombre de ces religieuses fut porté à trois. Les pièces relatives à l'établissement de cette petite mais précieuse communauté à Cambrai, ont été publiées pour la première fois par M. Eugène Bouly, dans son ouvrage intitulé : *Soirées de l'abbé Tranchant*, in-8°, Cambrai, 1845, p. 202.

Digitized by Google

Jeanne remarquant que le projet d'établir un hôpital dans l'enceinte de l'abbaye était désapprouvé par des hommes sages et par les religieuses elles-mêmes, et voyant que le repos du saint lieu en serait fort troublé, tourna ses vues d'un autre côté. Cette noble et libérale princesse avait eu déjà l'intention de fonder un hôpital dans l'intérieur de la ville; et bien qu'on lui conseillât de l'établir près de l'église St.-Sauveur, elle y répugnait, craignant que l'eau ne manquât dans ce lieu un peu exhaussé. Ainsi, afin de donner une plus grande preuve de sa sollicitude envers les pauvres, et de sa dévotion pour la Mère de Dieu, à qui elle consacrait cette œuvre, elle y affecta la partie de son palais qui était baignée par la Deûle, avec des revenus considérables. Puis elle mit cette maison sous le patronage de la Mère du Sauveur, et traça des règles très-sages pour une bonne administration.

L'autre hôpital tire son nom de l'église paroissiale de St.-Sauveur, à laquelle il est contigu. Les bâtiments et la chapelle en sont fort remarquables. Il est disposé de façon à recevoir un grand nombre de malades, qui sont secourus et soignés par des religieuses de St. Augustin, sous la direction d'un maître. Son origine remonte à l'an de grâce 1216. Cet hôpital, comme le précédent, reconnaît Jeanne pour sa fondatrice. Cette éminente princesse avait eu d'abord le projet d'établir là un asile pour les malades avec cinquante lits; mais le manque d'eau coulante l'engagea à l'établir à l'abbaye de Marquette, puis vers St.-Pierre, auprès de la rivière. Néanmoins, voulant donner suite à sa première idée, elle fonda six lits pour les pauvres malades, en y consacrant un bien considérable et des édifices. Fernand, son époux, fonda un septième lit. Bientôt les offrandes des citoyens charitables, les soins vigilants des religieuses attachées aux malades, ainsi que ceux des maîtres de l'hôpital, produisirent une telle augmentation de revenus, qu'il y eut non-seulement de quoi assurer une existence commode aux sœurs et au maître, mais encore de quoi traiter convenablement un grand nombre de malades.

Il existe à Douai un pareil établissement pour les malades, qui y étaient soignés par des sœurs de St. François. Cet hôpital qui porte le nom de St.-Thomas, est vaste, composé de beaux bâtiments, et possède de bons revenus. Il doit son origine à un bourgeois de Douai, nommé Gautier Belami, homme riche, qui fonda trois lits pour trois malades, auxquels il donna lui-même ses soins. Depuis, il légua par testament sa maison pour y recevoir les pauvres malades et les étrangers, et assigna des biens assez con-

paucis post mensibus cum animadverteret Joanna multum viris prudentibus, ipsisque virginibus Marquettanis displicere, quod intra cœnobii septa valetudinarium perficere instituerat; jamque satis perspiceret, plurimum in sancti quietem loci obturbaturum: alio tandem consilia, opusque convertit. Cum vero statuisset intra muros Insulenses eadem nobilissima et liberalissima femina nosocomium condere, minus ei placuit vicinus ædi S. Salvatoris locus, licet quidam, ut ibi statueret, essent auctores, quod is paulo editior parum aquæ sufficeret. Quo plus igitur suam erga pauperes morbo affectos sollicitudinem, et adversus Deiparam Matrem, ad cujus honorem id opus moliebatur, amorem patefaceret, palatii sui partem, quæ fluvio Dupla pone alluitur, opulentosque redditus ei fundando ac dotando perlibenter attribuit. Deinde Christi parentem ut patronam ei præfecit, et præclaras ad optimum regimen scripsit leges. Buzel. *Gallo-Fl.* 435. Miræus. III. 100. 104. 105. 419. IV. 241. 555.

Alterum Insulæ nosocomium S. Salvatoris nomen obtinet a proxima S. Salvatoris æde parochiali, cui prorsus adhæret, membris ædificiorum elegantibus et insigni sacello spectandum. Par est multis mortalibus infirmis excipiendis tractandisque. Ad horum solatia et subsidia cum magistro insunt virgines D. Augustini regulas complexæ. Hujus initia Christi anno 1216 tribui comperio. Cum præcedenti valetudinario Joannam Flandriæ principem agnoscit. Fuerat huic nobilissimæ mulieri constitutum, hoc loco præcipuam domum ægrotis struere, ac in ea lectos quinquaginta ponere: verum aquæ fluentis penuria, ut primum ejusmodi nosocomium in Marquettensi parthenone moliri occœperit, deinde ad D. Petri Insulæ condiderit juxta flumen, effecit. Ne tamen prima voluntas penitus extingueretur, sex hic lectos curandis egenis morbo afflictis instituit, fundo utcunque magno, ædibusque attributis: quibus septimum Fernandus ejus maritus adjecit: ad quæ omnia tum piorum muneribus civium, tum virginum ægris laborem impendentium, ac præfectorum, quos magistros vocitant, diligentia et industria sensim facta est insignis censuum accessio: ut non modo sanctimoniales aliquot illic commode cum magistro vitam vivere queant; verum etiam ægroti complures haud tenuiter habeantur[1].

Unum etiam Duaci hujus generis paratum est morbo laborantibus ædificium, ac in eo S. Francisci virgines ægris obsequebantur. Divus Thomas nomen imposuit. Utcumque magnum est, capax, et ipsis ædium membris eleganter constructis, opibusque commodum. A cive quodam Duacensi quem Galterum Belamy nominatum accipio, hujus initia fluxere, qui non parum opibus florens, primo tres lectos tribus ægris fovendis domi instruxit, iisque suam impendit operam: deinde domum in usus pauperum

[1] Pour avoir une idée exacte et complète des établissements de charité qui ont existé, et de ceux qui existent encore à Lille, il faut lire l'excellente notice de M. le vicomte Anatole de Melun, intitulée : *Des fondations charitables de la ville de Lille*, et insérée dans les *Annales de la Charité*, juin et septembre 1845, septemb. 1846.

Digitized by Google

morbis afflictorum, et aliunde advenientium testamento legavit, eique census non paucos addidit tolerandorum sumptuum causa. Factum est deinde quorumdam hominum religione commotorum opera, ut initio Beginæ ac Franciscanæ postea sanctimoniales ibi collocarentur, quarum labore juvarentur infirmi. Id cum animadverterent plerique abbates, nonnullam ipsi ad construenda is commoda ædificia pecuniam et operam contulere, Senatus Duacensis precibus impulsi. In his ex Aquicinctensi monasterio Guillelmus d'Ostrel, et Carolus Kokin emicabant, quibus auxiliares se præbuerunt Hasnonienses, Marchianenses et Viconienses Antistites.

Ejusdem rationis alterum Valetudinarium extra muros Orchiacenses visitur haud procul a via Tornacensi, Theonmolino factum est ei nomen a proxima, ut creditur, Theonis mola. Ex præscripto D. Augustini viventes virgines habet, quæ morbo laborantibus exhibeant obsequium; dein opes non modicas, insignem ædium laxitatem, potissimam harum partem fossis aqua tumidis late ambientibus, et magnis assidentibus hortis, qui tam monialibus, quam aliis ad voluptatem faciant. Franciscus Pietinus existimat initium huic nosocomio datum a Margareta Johannæ Flandrorum principis sorore 1242. In quo sanè non parum is peccavit. Etenim si de prima fundatione loquitur, quam instituit eadem Margareta, parthenonem illic condens Cistertiensis ordinis, qui postea fuit Felinas translatus : ea potius ad annum 1234 est referenda, ut antea docuimus. Sin vero agit de tempore, quo deductis Felinas Virginibus Cisterciensibus, is locus, quem deferebant, ægrorum commodis, et Augustianis Sanctimonialibus eos curaturis datus est : etiam supra 1250 annum ea donatio est revocanda; cum satis constet ante id tempus nondum Felinas Honoris B. Virginis abbatissam unam cum cœtu suo migravisse; fratribus et sororibus in eo jam tum regulariter nosocomio degentibus Joannem Buchiavum Tornacensem episcopum Insulensis hospitalis regulas præscripsisse.

Aliud item ejus, quem diximus modi, ægrorum domicilium habent Siclinienses extra viam et tumultum commodo situm loco. Quæ suam ægrientibus operam impendant, aliquot ibi morantur Augustinianæ virgines, quibus olim etiam aderant aliquot ejus fratres instituti. Ibidem etiam sedem habent, magister, capellanus, et clerici. His omnibus et infirmis ædificia sunt opportuna, et quibus non parce habeantur, opes magnæ suppetunt. Hujus mentionem facit ejusque fundatricis, Margaretæ Flandrorum comitissæ, Franciscus Pietinus hæc in Phanopinensi chronico habet[1].

Ita Pietinus, ex quo id animadvertas, non sidérables pour l'entretien de cette fondation. Plus tard quelques hommes, par sentiment de religion, y placèrent des Béguines, puis des religieuses Franciscaines, dont le travail tournait au soulagement des malades. Témoins d'un si grand zèle, plusieurs abbés, excités encore par les prières du magistrat, fournirent des ressources pour la construction de quelques bâtiments plus commodes. Parmi ces prélats on distingue surtout Guillaume d'Ostrel et Charles Kokin, abbés d'Anchin, qui eurent pour auxiliaire dans cette œuvre, les abbés d'Hasnon, de Marchiennes et de Vicogne.

On voit un hôpital du même genre, hors des murs d'Orchies, non loin de la route de Tournai. Le nom de Théonmolin lui a été donné, dit-on, à cause du moulin de Théon, situé près de là. Ce sont des religieuses Augustines qui y donnent des soins aux malades. Cette maison a de bons revenus, des bâtiments spacieux, dont une partie est entourée de larges courants d'eau, et embellie par de grands jardins, aussi agréables aux malades qu'aux religieuses. Suivant Piétin, cet hôpital aurait été fondé en 1242, par Marguerite, sœur de Jeanne, comtesse de Flandre. En cela Piétin se trompe, car s'il parle de la fondation primitive d'un monastère de l'ordre de Citeaux, transféré depuis à Flines, il devait la rapporter à l'année 1234, comme nous l'avons dit ailleurs. Si, au contraire, il s'agit de l'époque où les religieuses transférées à Flines abandonnèrent ce lieu laissé aux sœurs de St.-Augustin, pour y recevoir et soigner les malades, c'est l'année 1250 qu'il fallait indiquer, puisqu'il est certain que l'abbesse de l'Honneur-N.-D. ne s'était pas encore rendue à Flines avec son couvent avant cette époque. En 1262, Jean Buchiaus, évêque de Tournai, donna les statuts de l'hôpital de Lille aux frères et aux sœurs dès lors établis régulièrement dans celui-ci.

Le bourg de Seclin jouit d'un pareil hôpital, situé dans un lieu commode, paisible, éloigné du grand chemin. Aux sœurs Augustines qui y soignent les malades, étaient adjoints autrefois des frères du même institut. Il y a en outre un maître, un chapelain et des clercs. Les bâtiments affectés à chacun sont très-convenables, et la maison a de quoi satisfaire à ses obligations. François Piétin mentionne dans sa chronique de Phalempin, sous l'an 1247, la fondation de cet hospice par la comtesse Marguerite.

Il résulte de ce passage, que c'est à une époque

[1] Anno 1247, dit Piétin, Siclinii parthenona exstruxit tota Flandria et Picardia celebrem ob medicam potionem quotannis in eo confici solitam, cujus potu a morbis gravissimis immodico labore contractis plurimi quotidie revalent. Auctus clericorum regularium numero, qui septem horas canonicas et sacrum quotidie canunt, sic nostro ævo floret ut nunquam antehac magis » Du reste, l'hôpital de Seclin, toujours florissant et bien administré, possède encore des archives précieuses, dont l'inventaire va être fait avec soin.

Digitized by Google

assez tardive que les Clercs réguliers ont cessé d'y habiter, puisque Piétin, qui les signale comme existant de son temps, est mort en 1556. La comtesse Marguerite dota l'hôpital de Seclin en 1250.

Comines a aussi son hôpital, où des sœurs du même ordre donnent leurs soins aux malades. Il est attenant au cimetière de la ville; et bien que l'édifice ne soit pas très-vaste, il est pourtant approprié aux besoins des sœurs et des malades. Il est baigné par la Lys. Sa fondation est assez ancienne.

L'hôpital de La Bassée porte le nom de St.-Jean, et tient à la maison des Sœurs-Grises. On en attribue l'origine à trois femmes veuves qui, ayant réuni leur patrimoine, s'établirent en ce lieu, et dès le commencement du 15e siècle y exercèrent l'hospitalité envers les pauvres passants, qu'elles hébergeaient pour une nuit, et à qui elles donnaient des aliments. Depuis, les malades y trouvèrent aussi un asile.

L'hôpital qu'on voit à Haubourdin est recommandable, soit pour l'aspect du lieu, soit pour les soins qu'y trouvent les malades. Le bâtiment construit en briques est solide, assez élégant, et d'une haute antiquité. Une chapelle y est jointe.

Celui de Wavrin, d'une construction nouvelle et meilleure que l'ancienne, avait également une chapelle.

On trouve en outre dans le pays, des hospices où l'on donne à perpétuité le logement, la nourriture et les soins, soit à ceux que la paralysie a privés de l'usage de leurs membres, soit aux malheureux atteints par la vieillesse. Lille possède trois maisons de ce genre. Le principal, sous le nom de St.-Jean-Baptiste, est appelé plus souvent Gantois, à cause de son fondateur, Jean De Le Cambe, dit Gantois. Sa fondation remonte au moins à l'an 1465. On y reçoit et on y nourrit des femmes décrépites ou infirmes, et incapables de se livrer au travail, et parfois même quelques vieillards. Les statuts de la fondation portent que ces femmes, une fois entrées dans l'hospice, ne peuvent plus retourner dans leur domicile. Elles sont soignées par des religieuses Augustines qui d'abord n'étaient que six ou huit, et qui depuis ont été portées à douze et au delà.

multos effluxisse annos, ex quo nulli amplius illic fratres, aut regulares clerici consistunt; quando quidem is anno 1556, ad superos migraverit. Eadem princeps Margareta ei dotem assignaret anno 1250.

Suo etiam Valetudinario minime caret Cominium, ubi Moniales ejusdem ordinis curam ægrorum sustinent. Adhæret oppidi cœmeterio, et quamvis non adeo laxas ædes habeat, eæ tamen satis sunt et virginibus, et ægrotis commodæ pone alluente fluvio Lisa. Magnam satis ætatem fert ejus fundatio.

Basseam aliud ornat cui nomen S. Joannis, et Grisearum Sororum domui junctum est. Ejus originem ad tres viduas referunt, quæ collatis patrimoniis in eo se loco simul continuere, et jam ab annis prope ducentis in pauperes transeuntes hospitalitatem exercuere unam eos noctem tecto excipientes, eisque alimenta subministrantes. Factum postea ut etiam ibi suus infirmis locus concederetur.

Quod visitur Haubourdinii contemnendum minime arbitror, sive locum spectem, sive commoda ægrorum. Vetustatem ostentat ædificium, opere lateritio non ineleganter et firmiter constructum, et suo instructum sacello [1].

Wavriniense novo et meliori quam antea nuper ædificio surrexit, cui etiam suum adjunctum erat sacellum [2].

Neque vero pauciora spectantur in hoc tractu nosocomia, in quibus perpetuum sede, victu, et cura fruuntur, vel quos paralysis membrorum viribus et officio destituit, vel quos ipsa senectus perculit. Hujus generis tria Insulæ comperio. Præcipuum D. Joannis Baptistæ nomen obtinet, quamquam frequentius Gantoisum nuncuperetur ab ipso conditore Joanne De le Cambe etiam Gantois vulgariter nominato. Ut minimum annorum centum et sexaginta patitur ætatem. Illic præsertim mulieres effœtæ, vel membrorum usu captæ, ideoque parum laboribus idoneæ (interdum etiam viri aliquot) ex legibus fundationis tredecim sedem et victum impetrant, adempta prorsus domum redeundi libertate, postquam semel eo receptæ tecto fuerint. Earum curam feminarum obeunt virgines D. Augustini præscripta sectantes quæ primum sex octove, nunc etiam ultra duodecim numerantur [3].

[1] L'hôpital d'Haubourdin a été fondé par Jean de Luxembourg, seigneur de ce lieu, et par Jacqueline de La Trémouille, sa femme, qui lui donnèrent des statuts sous la date du 24 avril 1466. Le titre original de ces statuts existe encore aujourd'hui dans les archives de l'hospice d'Haubourdin. Un édit de Louis XIV, de l'an 1672, avait réuni cette maison, ainsi que beaucoup d'autres maladreries, à l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de St.-Lazare; mais des lettres-patentes de 1695 annulèrent cette réunion; et d'autres lettres de 1698 y rétablirent l'hospitalité en faveur des pauvres passants et malades.

[2] L'hospice de Wavrin n'existe plus.

[3] Grâces à l'obligeance de M. l'abbé Héno, ancien aumônier de l'hospice Gantois, aujourd'hui curé de Carnin, nous pouvons donner ici les noms des chapelains et des prieures de cette maison, depuis son origine jusqu'à nos jours. Chapelains ou Directeurs : Robert de Ulmont, 1460; Rogier; Philippe Tournemine, mort en 1538; Jean Cardon, pendant 18 ans, chapelain à St.-Etienne en 1536, mort en 1578; Gilbert Mauriche mort en 1578; Toussaint, mort après trois mois, en 1578; Martin se démet en 1590; Etienne Delehaye sert 18 ans, puis chapelain aux Bons-Enfants, en 1609. Philippe Guerre, mort en 1657; Philippe Haccoult, reçu après 25 jours de service aux Vieux-Prêtres à Tournai, mort en 1663; Jean Becquet, sert 15 ans, pasteur d'Esquermes, en 1675; Antoine Dupuis, 1675, après 12 ans, pasteur de Vinlemar (sic, Willem?) Banduelle sert six ans, puis chapelain de l'hôp. St.-Sauveur; Bourable, 1695, sert 14 ans; Jacques Dupriez, mort en 1720; Jacques-Ignace Dumortier, mort en 1755; Bernard Bonnier, mort en 1739; Louis-François Billaux, aumônier de l'hôp. royal de St.-Louis, en 1744, mort la même

Digitized by Google

Alteri nomen factum Valetudinario vel Gerardinarum, a fundatrice, ut apparet, vel paralyticarum, eo quod illic tantum id genus feminæ foveantur abunde suffectis vitæ necessitatibus.

Tertium a Martha nomen invenit, ubi graves annis, et membris debiles octo mulieres locum impetrant, et non exigua curando corpori subsidia. Anno Domini 1361, Joannes Turcoingius ejusque conjux Maria Du Bois hujus instituti fuerunt auctores.

Non deest Duaci pulcherrimum juxta portam D. Virginis gerontocomium, quo senes aliquot vel annis fessi, vel ægra vix trahentes membra se recipiant, reliquum in otio tempus acturi, vitæ necessaria præbente affatim loci censu. Pars viris, pars mulieribus tanto numero conceditur ut facile octoginta, vel plures ibi sedem habeant. Variorum symbolis civium id structum præsertim ædificium, et census ejus collecti.

Eadem in urbe non pauca sunt alia, seu valetudinaria, seu domicilia, in quæ tum viri, tum mulieres, affecta valetudine, vel ætate ingravescente recipiantur, ubi perpetua sedes iis victusque suppeditet. Quinque viris conjugibus orbatis domum et quasdam necessitates attribuit in perpetuum Guillelmus Cantinius. Mulieres, quibus maritos mors eripuerat, in domicilia quinque tribuebantur, ubi non pauca eis victum sudsidia sufficerent. Horum unum condidit Joannes Pilatus, alterum Joannes Laubegeois; tertio nomen est Fressinio.

Roubaisiæ, pulcherrimo Insulensis agri municipio, stat elegans et commodum quoque nosocomium, in quod mulieres paralysi perculsæ recipiuntur. Penes aliquot moniales nigris vestibus amictas ejus erat moderatio. Et suppetunt ipsi fortunæ alendis virginibus et mulieribus ægris, copiosæ. Isabellæ, Jacobi Luxemburgii Richeburgi toparchæ, viduæ, et Roubaisiæ dominæ hoc opus : quod anno Christi 1488, extrui cœptum. Insedere primum sanctimoniales anno 1494, ut duodecim mulierum ex voluntate fundatricis curam susciperent. Illic horæ canonicæ ab sacerdotibus canebantur quotidie.

Anstaingium aliud habebat satis vetus, sed ipsa ædium mole perexiguum, et quoniam a plurimis annis nullus æger illic constituitur, pars aliqua reddituum Insulam ad paralyticas traducta est[1].

Il en est un autre qui se nomme hôpital des Gérardines, sans doute du nom de la fondatrice, ou des paralytiques, parce qu'on n'y admet que les femmes atteintes de ce mal, auxquelles on fournit les choses nécessaires à la vie.

Le troisième est l'hôpital des Marthes, où huit femmes vieilles et infirmes trouvent un asile et de précieux secours. Jean de Tourcoing et Marie Du Bois, sa femme, instituèrent cette maison en 1361.

Douai possède, vers la porte N.-D., un très-bel hospice, où les vieillards qui succombent sous le poids des ans, ou qui se traînent péniblement, sont reçus pour le reste de leurs jours, et trouvent de quoi subsister. On y admet des hommes et des femmes jusqu'au nombre de 80 et plus. Les bâtiments ont été construits et les revenus assurés au moyen des dons et legs de plusieurs bourgeois.

Il y a dans la même ville d'autres hospices ou demeures qui fournissent un asile et un entretien permanents aux hommes et aux femmes, que l'âge ou les maladies peuvent accabler. Guillaume de Cantin a assuré le logement et certains secours à cinq hommes veufs. Les femmes que la mort a privées de leurs maris étaient également admises au nombre de cinq, dans des maisons où des portions d'aliments leur étaient accordées. De ces maisons; l'une a pour fondateur Jean Pilate, une autre, Jean Laubegeois, une troisième est due à N. Fressaing.

A Roubaix, importante ville de la châtellenie de Lille, se trouve un hospice commode et agréable, destiné à recevoir les femmes infirmes. Cette maison était administrée par un petit nombre de Sœurs-noires. La munificence d'Isabelle, dame de Roubaix, veuve de Jacques de Luxembourg, seigneur de Richebourg, a fourni abondamment à l'entretien des religieuses et des femmes malades. L'édifice fut commencé en 1488. Les religieuses y firent leur entrée en 1494, pour y soigner douze pauvres femmes, suivant la volonté de la fondatrice. Des prêtres y chantaient journellement les heures canoniales.

On voyait à Anstaing un hospice assez vieux et composé de fort petits bâtiments. Dès le commencement du 17.e siècle, on n'y recevait plus de malades, et une partie des revenus fut appliquée à l'hospice des paralytiques de Lille.

année; Charles Masson, mort en 1735; Jean-Baptiste Waymel, mort en 1765; Charles Deroulers, 1765-1793, mort à Dottignies; Ferdinand Bossus, ancien carme déchaussé, 1808, mort en 1836; M. Pluchart, vicaire de St.-Maurice, nommé en 1841, curé d'Amfroipret, puis de Marcsche; M. Boudeille, se démet en 1842, pour raison de santé; Bertin Lecoustre, nommé en 1843 curé de Seranvillers; M. René-Benoit Héno, décembre 1843, nommé en Janvier 1846, curé de Carnin; M. Chocqueel.

PRIEURES, nommées MAITRESSES JUSQU'EN 1661. Agnès Courcelle, venue en 1462, avec trois religieuses de l'hôtel-Dieu de Valenciennes, dont elle était supérieure, morte en 1496; Marguerite Le Bay, morte en 1506; Marie Delobel, morte en 1516; Catherine Delobel, sœur de la précédente, morte en 1551; Antoinette Pacque, morte en 1579; Marguerite Selinghe, se démet en 1610, meurt en 1617; Jeanne Mengé, décédée en 1644; Isabelle Le Veau, morte en 1661; Marie d'Autel, morte en 1678; Elisabeth de Partz, morte en 1685; Anne Cornuelle, se démet en 1702, morte en 1704; Marie-Joseph Desbuissons, décédée en 1714; Anne-Thérèse Lameran, morte en 1724; Pétronille Hennion, décédée en 1750; Angélique-Joseph Rogier, morte en 1790; Marie-Barbe Courouble, morte le 2 décembre 1818; — Les religieuses sortirent de l'hôpital le 26 août 1793, et n'y rentrèrent que le 20 février 1816. — Marie-Joseph Bonnier, 1816-1838; Elisabeth Trachez, quitte la maison le 2 février 1843; Constance Tiers, nommée le 6 mars 1843.

[1] Par lettres-patentes en date du mois de mars 1700, Louis XIV ordonna la réunion des maladreries d'Anstaing, de Pont-à-Marcq et de Canteleu à l'hôpital St.-Sauveur de Lille, sous la condition d'y admettre les pauvres malades de ces diverses localités.

Digitized by Google

La Bassée a aussi un asile où sont admis les bourgeois pauvres et caducs.

A Armentières, on voit un bel hospice avec sa chapelle; là un bon nombre de vieillards pauvres ou infirmes reçoivent les secours dont ils ont besoin. Cette maison fut fondée et dotée en l'an de grâce 1562, en partie par Catherine Le Pipre, veuve de Henri de Hente, en partie par d'autres bourgeois.

La même contrée nous présente au moins six hospices pour les lépreux. Il y en avait deux dans les faubourgs de Lille. Le plus considérable, situé près de la porte qui conduit à Douai, est surtout destiné aux Lillois qui sont atteints de l'éléphantiasis; on n'y admet pas d'étrangers, si ce n'est à prix d'argent. C'est ainsi que Philippe, duc de Bourgogne, ne put y faire recevoir Jean de Maubeuge, l'un de ses secrétaires, atteint de la lèpre, mais qui n'était pas inscrit au registre de la bourgeoisie. Cette léproserie, composée de bâtiments vastes et commodes, avec une grande chapelle desservie par un prêtre, touchait de grands revenus sur ses propres terres et sur celles du voisinage. Jadis, la direction de cette maison était confiée à des religieux et à des religieuses qui donnaient respectivement des soins aux lépreux de leur sexe. Mais pour parer aux moindres désordres, Gautier de Marvis, évêque de Tournai, leur avait donné, en 1239, un règlement fort sage.

Il était une autre léproserie fort restreinte et peu opulente, à l'extrémité du faubourg, sur la route qui conduit à Armentières. On y voyait cependant une chapelle assez remarquable. Quelques-uns font remonter cette léproserie à l'an du salut 1463. Les frais de construction et ceux de la messe qui s'y disait à perpétuité trois fois la semaine, sont le produit d'une amende à laquelle le duc de Bourgogne condamna un receveur des finances, coupable d'avoir détourné une somme de 12,000 écus d'or, donnée par le duc à la reine d'Angleterre, qui passait par la Flandre pour se rendre en Lorraine, auprès de son père.

Le troisième hospice de ce genre était distant de la ville d'une forte demi-lieue, du côté de Menin. Les bâtiments, la chapelle ainsi que les revenus, en sont modiques. Du reste, la maison a un aspect d'antiquité.

Le faubourg Notre-Dame à Douai offrait aussi un hospice aux malheureux atteints de la lèpre; mais on n'y recevait que des malades issus de parents bourgeois de Douai.

Il y en avait un second près de la porte Morelle, en face de Waziers, fondation due à Jean Canard, 60.e évêque d'Arras, chancelier de Philippe le hardi, duc de Bourgogne. On y recevait indistinctement les habitants de Douai, issus de bourgeois et autres.

Neque vero deest Basseæ aliquod ædificium, ubi tum paupertate, tum senilibus annis affecti cives locum impetrent.

Elegans quoque et sacello exornatum cernitur Armenteriæ nosocomium, ubi non pauci vel per senectutem vel per morbum usu capti membrorum foveantur. Id structum dotatumque anno Domini 1562, partim Catharinæ le Pipre, Henrici de Hente viduæ, partim aliorum pecunia.

Nunc autem in quæ leprosi reciperentur, ut minimum sex numero domicilia. In suburbiis Insulensibus eorum duo conspiciebantur. Præcipuum portæ adjacebat, qua tenditur Duacum. Iis præsertim paratum est, qui de civibus elephantiasi laborabant : neque exteros admisit, nisi pecuniæ multum afferrent. Olimque Philippus Burgundiæ Dux ibi sedem magistro Joanni Malbodio, quem a secretis habuerat, lepra infecto impetrare non potuit, quod minime esset donatus civitate. Vastas hoc valetudinarium et commodas ædes ac minime parvum sacellum cum sacerdote habebat, maximumque ex propriis et vicinis agris censum colligebat. Inerant illi olim viri ac virgines, quibus religiosam vitam professis id muneris incumberet, ut separatim habitantes, hæ mulieribus, illi viris elephantia infectis operam, darent. Ac ne quid vel leviter peccarent[1], Walterus Marvisius Tornacensium pontifex, anno 1239, præclaris utrosque legibus devinxerat.

Alterum jacebat in extremo suburbio, qua ducit iter Armenteriam[2], parvis præditum opibus, et angustum ædificiis. Habebat tamen sacellum minime contemnendum. Ad 1463 partæ salutis annum hujus initia referunt quidam, ad ejus ædificationem, redditus, et sacra tertio per hebdomadem in perpetuum procuranda condemnato Ducis Burgundiæ sententia summo fisci principalis quæstore, ob interversam duodecim aureorum millium, quæ Burgundus Angliæ reginæ ad patrem in Lotharingiam per Flandriam iter facienti donaverat, partem dimidiam.

Ab urbe tertium aberat paulo amplius leucæ dimidio Menenas versus, ipsumque modicum sive domum, sive census, sive sacellum aspicias. Antiquitatem ædificia ostentant[3].

Juxta Duacum in Mariano suburbio etiam lepra contactis mortalibus sedem præbebat valetudinarium. In id solis patebat illis aditus, qui parentibus nati sunt Duacensis urbis civibus.

Alterum illic erat ad portam ejusdem urbis Morelliam, in conspectu Wasieriæ, Joannis Canardi sexagesimi Atrebatium episcopi, et Burgundiæ ducis Philippi cognomento Audacis cancellarii opus : quo recipiebantur incolæ Duacenses tam non cives, quam qui civibus orti sunt parentibus[4].

[1] L'auteur des *Notes historiques sur les hospices de Douai*, p. 22, et celui de la notice sur les léproseries des environs de Lille, *Bulletin de la Comm. historique*, II. 274. paraissent s'être mépris grandement sur le sens de cette phrase.

[2] Près du Pont-de-Canteleu. [3] Cette léproserie était la maladrerie du Pont-à-Marcq; (Marcq-en-Barœul).

[4] Buzelin omet ici une troisième léproserie qui existait à Douai, hors de la porte St.-Eloi, sur le chemin de

Digitized by Google

Sextum ostentabat Orchiacense suburbium, qua via Martianas et Valentianas perducit. Id præcipua cernebatur opulentia ; ut pote admodum vetus, et præclarus Margaretæ Flandrorum principis labor. Ad 1237 nati Christi annum ejus fundatio refertur.

Non deerant etiam in Gallo-Flandriæ finibus sua pestilitate contactis commoda. Quod erat Insulæ nosocomium Comitissæ veteri more solet lue percussos excipere, curareque. Hos quoque excipiendi et fovendi necessitas incumbebat virginibus hospitalis Theonmoulini secus Orchiacum jacentis, ex inito cum senatoribus Orchiacensibus pacto.

Cautum est etiam a plerisque magistratibus, ut locis patentibus et opportunis extra muros urbium et oppidorum, et remotius a municipiorum frequentia, quædam ædificia longe procurrerent, quo cives incolæque tenuis fortunæ deportentur, cum familiam eorum pestilitas infecisset, ne noceant aliis contagione. Talia præsertim juxta Insulam et Duacum suburbia exibent locis apertis, et ab via paulum semotis.

Et laude dignum illud senatus Insulensis studium, quo dimissos urbe cives, quorum domos lues invaserat, et quibus necessitates non suppetebant, capitatim quotidie pecunia donant, alendis sub tabernaculis in patenti prato ex asseribus ærarii publici sumptu extructis, largiter commodeque familiis.

Laborantibus autem inopina puerperis Insulæ subveniebatur attributo dudum ipsis domicilio. Id appellant hospitale D. Jacobi. Igitur eo si proxima partui mulier deferri cupiat, ex præscripto senatus ei tamdiu necessaria suppeditantur, donec tempus expleat purgationis, aut vires recuperet. Hujus ædificii exordia in annum 1225, refert Franciscus Pietinus, cum de Castellanis Insulensibus agit, ac Rogerium Insulensem Castellanum ei fundando solum dedisse memorat. Verum senatus Insulensis donatæ ad hoc struendum Flandriæ Principi areæ laudem sibi vindicat : æque litteris ejus clarum est, excipiendis S. Jacobi peregrinis hunc locum primo ædificatum : deinde nullis horum amplius istic hospitium petentibus, puerperis mulieribus assignatum.

Suppetebat etiam olim Duaci domus aliqua, in quam pauperculæ mulieres emisso jam fœtu admittebantur, si quam iis maritus prolem dedisset, si jus ipsæ civitatis fuissent adeptæ (aliis enim aditus omnis intercludebatur) uti quinque septimanas[1] illic honeste et liberaliter haberentur. D. Margaretæ nomen is locus induerat, quem testamentarii Werini Mullet, cum amplo redditu huic officio pietatis ex senatus sententia contribuerant anno post 1274.

La sixième léproserie se voyait dans le faubourg d'Orchies, près de la route qui conduit à Marchiennes et à Valenciennes. Cette maison riche et antique est l'œuvre recommandable de Marguerite, comtesse de Flandre. La fondation de cet hospice se rattache à l'année 1237.

Les malades atteints de la peste trouvaient aussi des asiles dans le territoire de la Flandre française. L'Hôpital-Comtesse à Lille est de toute antiquité dans l'usage de recevoir et de traiter ceux qu'attaque ce fléau. L'obligation de les accueillir et de les soigner était également imposée aux religieuses de Théonmolin, près d'Orchies, conformément au traité passé avec le magistrat de la ville.

La plupart des magistrats ont eu soin d'établir, hors des villes et des forteresses, sur des terrains découverts et commodes, loin enfin de la multitude, certains édifices dans lesquels les bourgeois et autres habitants peu fortunés pussent se retirer, toutes les fois que leur famille est attaquée de la peste, afin de ne point propager la contagion. C'est surtout dans les faubourgs de Lille et de Douai, en plein air et dans des lieux écartés, qu'on voyait de tels établissements.

On doit des éloges au magistrat de Lille, qui assignait sur le trésor de la ville, une rétribution pécuniaire à tous les bourgeois indigents que l'on a dû éloigner ainsi, et les fait camper avec leurs familles sous des tentes élevées au milieu d'une vaste prairie.

Les femmes en couches trouvent à Lille des secours dans l'hôpital St.-Jacques qui leur est attribué. Lorsqu'une femme, arrivée près du terme de sa grossesse, désire y être conduite, elle y reçoit, d'après un ordre des échevins, tout ce qui lui est nécessaire, jusqu'au moment de ses relevailles ou jusqu'à ce qu'elle ait recouvré ses forces. Fr. Piétin, dans son livre des châtelains de Lille, fait remonter l'origine de cet hospice à l'an 1225, et avance que l'emplacement a été donné par le châtelain Roger. Mais le conseil de la ville revendique l'honneur d'avoir donné à la comtesse de Flandre le terrain sur lequel cet édifice est bâti. Il résulte en outre de ses lettres que cette maison construite d'abord pour héberger les pélerins de St -Jacques, n'a été assignée aux femmes en couches, qu'à l'époque où il ne s'est plus présenté de pélerins pour l'occuper.

La ville de Douai possédait aussi une maison où les pauvres bourgeoises qui venaient de mettre au monde un enfant né en légitime mariage, pouvaient être admises, (l'entrée en était fermée à toute autre). On les y traitait honnêtement et libéralement pendant cinq semaines. Cette maison, dite de Ste.-Marguerite, avait été fondée à l'aide des deniers considérables fournis en 1274, par les exécuteurs testamentaires de Wérin Mullet, avec l'assentiment du magistrat. Cette

Lambres, et qui fut fondée vers l'an 1200 par des bourgeois, avec l'assistance des échevins. V. Plouvain, *Souv. à l'usage des habitants de Douai*, 546. M. Brassart, *Notes histor. sur les hospices de Douai*, 21, 27 et suiv.

[1] C'est par une fausse interprétation de ce passage, qu'on a dit que cette maison ne pouvait recevoir que cinq femmes en couches.

Digitized by Google

institution a cessé d'exister, et les revenus annuels ont été attribués à l'entretien des enfants pauvres. Cependant la rue où cette maison a été fondée a retenu le nom de la fondation, et s'est appelée *rue des Femmes-Gisantes*.

Il y avait aussi dans quelques villes, bourgs et villages des asiles pour recevoir les pauvres durant quelques jours. On remarquait surtout celui de Saint-Julien à Lille. Les pauvres étrangers pouvaient y demeurer trois jours et trois nuits, pendant lesquels ils avaient le feu et la nourriture. A cette maison, qui était vaste et remarquable, était jointe une chapelle où l'on célébrait les saints mystères. Phane Denis, veuve de Jean le Toillier, le fonda en 1322.

Il était un autre hospice moins considérable nommé les Grimarez, où les pélerins recevaient aussi un asile et des aliments. Lotard Cavart, seigneur de Grimarez, et Marie de Pont-Rohart, sa femme, le fondèrent en 1344, avec quatorze lits, un revenu annuel, et un prêtre pour y célébrer l'office divin. Cette fondation avait pour but de régulariser leur mariage contracté à un degré prohibé de parenté. L'hospice est administré par les religieux de St.-Dominique, en vertu d'un consentement du St.-Siége.

Il s'en trouvait à peu près le même nombre à Douai. Les uns recevaient tout à la fois les pélerins et les malades. Dans les autres on n'admettait que les pauvres voyageurs. L'hôpital St.-Thomas était de la première catégorie; il y en avait quatre de la seconde. Le plus remarquable était l'hôpital St.-Julien, où des Franciscains servaient les pauvres. Le second, appelé N.-D., était sur la place au Cerf; le troisième portait le nom de St.-Samson, évêque; le quatrième enfin, sous l'invocation de St.-Jacques, était réservé aux pélerins de Saint-Jacques en Galice. On trouvait dans chacune de ces maisons des ressources pour un temps déterminé.

L'hôpital d'Orchies était assez restreint et peu opulent. Jean de Bocque l'avait édifié et doté d'un revenu annuel pour y recevoir les pélerins. Cette maison devint plus florissante au commencement du seizième siècle, lorsqu'un prieur et des frères du tiers-ordre vinrent y exercer l'hospitalité.

Il en était un autre, fort antique, à Armentières, uni au couvent des Sœurs-grises.

Le grand hôpital de Seclin recevait les pélerins. Dans un autre, plus petit, on donnait la nourriture et le coucher aux pauvres étrangers pour une nuit.

Les hôpitaux de La Bassée, d'Haubourdin et de Wavrin accordaient la même faveur aux pélerins et voyageurs indigents.

Nunc id institutum plane concidit, ejusque census annui pauperum infantium sunt necessitatibus attributi, tantum ejus fundationis nomen ingerit ea platea, ubi olim domus puerperis concessa fuit, quæ puerperarum platea[1] hodieque nominatur.

Erant etiam sua in urbibus, oppidis, et pagis quibusdam xenodochia egenis ad dies aliquot recipiendis. Præclarum illud est Insulæ, cui divus Julianus nomen indidit. Tres ibi dies noctesque advenis pauperibus tecto condi licebat : nec deerant eo tempore ignis, cibus, curandis commode corporibus. Domus ipsa insignis erat laxaque, et magnum habebat adjunctum sacellum, ubi divina mysteria peragebantur. Phana Denis, Joannis le Toillier vidua, hujus parens fuit anno 1322.

Aliud istic visebatur notæ minoris, cui nomen a Grimareis inditum : ubi tamen victus, sedesque suppetit peregrinis. Lothardus Cavartus Grimareorum regulus, ejusque conjux Maria Pontis Rothardi condidere anno 1344, lectisque quatuordecim, censibus annuis, et presbytero, qui diebus singulis sacra operaretur, instruxere, ut contractum intra vetitos gradus consanguinitatis matrimonium luerent. Id modo administrat divi Dominici familia, cui summi Pontificis venia est adjunctum.

Non paulo plura Duaci numerabantur. Quædam enim illic vel peregrinos cum ægrotis excipiebant, vel solis patebant egenis viam facientibus. Illius generis unicum erat D. Thomæ vocabulo notum, alterius quatuor comperio. Primum id locum obtinebat, quod D. Julianus indigitabat, ubi Franciscanæ moniales pauperibus obsequebantur[2]. Secundo D. Virgo nomen tribuit, in Cervina platea[3]; tertio divus Samson episcopus[4]. Ultimum a S. Jacobo vocabulum obtinuit, iisque solis patebat, qui peregrinationem ejus Apostoli in Gallæcia obibant. Nusquam horum locorum ad tempus constitutum necessitates corporis deerant.

Quod Orchiaci spectatur, exiguum erat prorsus, et parvo præditum censu. Joannes de Bocque ad peregrinos suscipiendos exstruxit, et annuo redditu donavit. Plus inerat splendoris, cum initio decimi sexti sæculi prior et fratres aliquot tertii ordinis hospitalitatem illic exercerent.

Aliud habent Armenterienses institutiveteris, quod Griseis Sororibus conjunctum erat.

Siclinii peregrinos majus hospitale recipiebat : pauperibus advenis aliud minus tectum præbebat, victumque noctem unam.

Quæ visuntur Basseæ, Haubourdini et Wavrinii nosocomia eodem erga peregrinos et advenas egentes utebantur obsequio.

[1] C'est aujourd'hui la rue des Procureurs.

[2] Ce fut en 1581, le 10 janvier, que le conseil de la ville autorisa les religieuses du tiers-ordre de St.-François, venues de Vimy, près d'Arras, de se fixer à l'hôpital St.-Julien et de le desservir. Plus tard, les biens de cet hôpital furent attribués à l'hôtel-Dieu, et les religieuses se bornèrent à tenir un pensionnat pour les jeunes filles de la campagne.

[3] L'hôpital de N. D. de Lorette fut fondé par acte de 1375 et 1400, par Jean de Roquegnies, dit de Ferin pour recevoir 13 pauvres passants.

[4] L'hôpital St-Samson a pour fondateur Garin, chanoine de St.-Amé et archevêque de Thessalonique, qui vivait vers l'an 1200.

Digitized by Google

Ad orphanotrophia et ptochotrophia transeamus. Intra muros Insulenses bonis pueris, ut appellant, domus erat divi Christophori sacello assidens. Ibi quatuor pueri cum sacerdote sedem obtinebant eleemosynis victitantes, quas clericali habitu cantuque non paucas eliciebant, ut iis cum attributo domui censu permixtis commode haberentur.

Erat in eadem non exiguum puellis pauperibus domicilium ab virtute, quam illic cum bonis artibus capessere cogebantur, bonis est filiabus indictum nomen. Magnum is locus carentium parentibus puellarum numerum capiebat, et partim suis redditibus, partim liberalitate civium educabat, donec variis instructæ artibus, et moribus christianis, vel in labores domesticos apud cives elocerentur, vel in aliquod abderent sese monasterium.

At in urbe nova, in D. Magdalenes, qua Cortracum petitur, parochia, pueris inopia laborantibus, et altero vel utroque orbis parente datus erat locus sane laxus et commodus. Grangiæ id domicilium nomen accepit. Ibi cibo vesteque donabantur, dein ratione legendi scribendique, et christianis rebus imbuebantur, donec per ætatem vel labori, vel studiis idonei fuerint, ubi certo tempore quod arridet opificium exercuerint, vel ad studia mentem applicuerint, cum nova veste, et aliqua pecunia dimittebantur. Sacellanum habebant à quo docerentur, et cujus missas audirent.

Aliud quoque est Insulæ domicilium, cui nomen datum est Scholæ Bapalmensi. Novum id est institutum, et ab Walerando Bapalmio cive Insulensi conditum. Illic ex iis redditibus, quos vir ille non exiguos attribuit, bono numero pueri alebantur et instruebantur eodem vestis genere ornati.

Duaci non deest orphanotrophium decimo sexto sæculo constitutum : unde pueri bonis moribus exculti ad opificia, vel litterarum studia opportunis temporibus educantur.

Stant ibidem duplex domus, in quas puellæ parentibus orbatæ recipiantur, earumque censibus et eleemosynis nutriantur.

Alius in eadem urbe locus D. Joannis nomine educandis infantibus expositiis erat conditus.

Huc etiam pertinet pauperum schola, quam instituendis educandisque viginti pueris et decem puellis habebat Armenteria. Eam Jacoba Des Ruelles virgo incœpit dotavitque anno 1598, auxitque postmodum Jacobus Des Ruelles ejus patruus.

Haud involvenda sunt silentio, quæ pleraque alia suppetunt auxilia destitutis pecunia, et rebus aliis necessariis, tum pueris, tum civibus domui suæ considentibus. Ea præsertim suis incolis tradi gaudet Insula. Ut a pueris initium ducam, utriusque sexus quamplurimis cavet opulenta et celebris virtute Desfliorum familia. Vestem ii quotannis accipiebant. Dominicis festisque diebus in scholam sibi destinatam conveniebant, ibique gratis docebantur : dein

Passons aux fondations en faveur des orphelins et des mendiants. A Lille, se trouvait la maison dite des Bons-Enfants, attenante à la chapelle St.-Christophe. Là, quatre enfants avec un prêtre recevaient le couvert, et se livrant aux habitudes cléricales, recevaient des aumônes qui, jointes aux revenus de la maison, leur permettaient de vivre commodément.

Dans la même ville, un établissement assez vaste était destiné aux jeunes filles pauvres, qu'on y exerçait tout à la fois à la vertu et aux arts utiles, d'où leur venait le nom de Bonnes-Filles. Cette maison admettait un grand nombre d'orphelines qu'elle élevait, tant à l'aide de ses revenus qu'au moyen de la charité publique, jusqu'à ce qu'elles fussent suffisamment instruites et formées aux mœurs chrétiennes, pour être employées comme domestiques chez les particuliers, ou pour se faire recevoir dans quelque couvent.

Dans la partie nouvelle de la ville, sur la paroisse de la Madeleine, vers la route de Courtrai, les pauvres garçons, privés de père ou de mère, trouvaient l'asile connu sous le nom de La Grange. On leur y donnait la nourriture, les vêtements, l'éducation grammaticale et chrétienne, jusqu'au moment où devenus propres soit au travail manuel, soit aux études, ils fussent capables d'embrasser un métier qui leur convînt, ou de poursuivre leurs études. Alors on leur donnait un nouveau vêtement et une certaine somme. Un chapelain était chargé de les instruire et de leur dire la messe.

Il faut citer encore à Lille l'institution plus récente, nommée école des Bapaumes, et fondée par Walerand Bapaume, citoyen de Lille. Là, à l'aide des revenus assez considérables laissés par cet homme bienfaisant, on nourrit et l'on instruit bon nombre d'enfants, uniformément vêtus.

Douai a aussi son hospice d'orphelins, institué au seizième siècle, où les enfants sont formés aux bonnes mœurs en temps opportun soit à l'apprentisage d'un métier, soit à l'étude des lettres.

Il s'y trouve en outre deux maisons pour les jeunes orphelines, qu'on abrite et qu'on nourrit à l'aide de revenus fixes et d'aumônes.

L'hôpital Saint-Jean, dans la même ville, est destiné à recevoir et à élever les enfants trouvés.

A cette classe de secours appartient encore l'école des pauvres, fondée et dotée à Armentières, en 1598, par la d.elle Jacqueline Des Ruelles, pour élever et instruire vingt garçons et dix jeunes filles. Jacques Des Ruelles, oncle de Jacqueline, augmenta plus tard cette fondation.

Ne passons pas sous silence les secours nombreux fournis à domicile, soit en argent, soit en autres objets nécessaires pour le soulagement des enfants et des adultes. C'est surtout à Lille que ces secours abondent ; et pour parler d'abord des enfants, disons que l'opulente et vertueuse famille des Desliot a pourvu aux besoins d'une multitude d'enfants des deux sexes. On leur donnait à tous, chaque année, un vêtement. Les dimanches et fêtes, on les rassemblait dans une

Digitized by Google

école à ce destinée, où ils recevaient l'instruction gratuite ; puis, après avoir entendu la messe, les garçons à Saint-Etienne, et les filles à Saint-Maurice, chacun reportait à son logis un panier rempli de pain, de fromage et autres comestibles.

Les bourgeois honnêtes, issus de familles riches ou médiocres, et tombés dans l'indigence, trouvaient des secours dans les biens assignés à cette œuvre par le testament de certains hommes charitables. Citons-en quelques exemples : Dix-huit vieillards caducs, tellement pauvres qu'ils ne pouvaient subsister chez eux, recevaient chaque semaine dix-huit sols dans l'église Saint-Pierre, sur les fonds alloués par le testament de Walerand Hangouart, doyen du chapitre de cette église.

Neuf personnes, hommes ou femmes, accablés de misère et de vieillesse, touchaient toutes les semaines, dans l'église Saint-Etienne, vingt sous par tête. L'auteur de cette œuvre était Matthieu Maurice.

Martin Muet avait aussi assigné un revenu pour donner toutes les semaines, à perpétuité, six sous à cinquante hommes ou femmes dans la même église de St.-Etienne.

Marguerite du Bosquel a légué un revenu perpétuel en faveur de dix-sept personnes atteintes par la misère. D'abord ce revenu a suffi pour procurer à chacune d'elles vingt sols par semaine ; peu à peu, sur les économies, on a trouvé de quoi accorder la même faveur à plusieurs autres malheureux.

Les bourgeois de Lille, déchus de fortune, trouvent des ressources dans les établissements de la Trinité, de Saint-Nicolas et de Saint-Nicaise, où des gens de bien ont institué des rentes pour les soulager honorablement. Toutes les semaines, on délivre une petite somme et une certaine portion de froment à ceux d'entre les pauvres bourgeois qui ont été admis dans cette société de secours, et qui ainsi ont de quoi vivre honnêtement chez eux. Mais cette faveur n'est jamais accordée à ceux que les vices ou le luxe ont ruinés. On n'admettait que des bourgeois irréprochables, qui, ayant joui d'une certaine aisance, n'étaient pas déchus par leur faute. Ceux à qui cette faveur était accordée demeuraient ensemble dans des locaux appropriés à cet usage ; et pour en écarter ceux qui pouvaient vivre assez commodément chez eux, les hommes pourvus de ces prébendes devaient, par ordre du magistrat, porter cousue sur leur vêtement une crosse blanche, longue d'un pied, large de deux doigts. Lorsqu'avec l'agrément du souverain pontife, on vendit les maisons où étaient reçus ces boursiers, ils se retirèrent dans leurs propres habitations, avec la jouissance de la prébende qui leur était attribuée. L'origine de ces charitables institutions est fort ancienne, puisque dès l'an 1291 on trouve des statuts rédigés par le magistrat pour la maison de Saint-Nicaise. Dans le cours de l'an 1445, il fut décidé par le conseil de la ville que la maison de Saint-Nicolas fournirait cinquante prébendes, celle de Saint-Nicaise, trente, et celle

pueri ad D. Stephani, ad D. Mauritii puellæ cum divinis laudibus interfuere, panem, caseum, et alia id genus sportulæ modo capiebant, domumque referebant.

At quibusdam civibus vel honesta et opulenta, vel tenui exortis familia, cum premebantur inopia, census insignis quorumdam hominum testamento in perpetuum attributus pendebatur. Ut exempla hujus munificentiæ quædam depromam : Decem et octo decrepiti senes, quibus indigentia domi ægre tolerabatur, quot hebdomadis octodecim stuferos singuli in æde D. Petri accipebant, ex eo censu, quem Walerandus Hangovartius canonicorum D. Petri decanus ultimis ceris constituit.

Novem tum mulieribus, tum viris pari pressis egestate senioque, viginti per hebdomades singulas capitatim asses numerabantur in templo D. Stephani, census ejus auctore Matthæo Mauritii.

Qua viris, qua fœminis quinquaginta in singulas septimanas seni asses in eadem S. Stephani æde pendebantur perpetuis redditibus eum in finem a Martino Muet constitutis.

Personis septemdecim cum pauperie conflictantibus eos redditus annuos in perpetuum colligendos Margareta du Bosquel attribuit, qui singulis hebdomadatim vicenos asses sufficiebant, quique sensim pluribus totidem asses subministrabant.

Iis vero civibus Insulanis, qui bonis exciderint suis, Sanctissima Trinitas, S. Nicolaus, et S. Nicasius auxilia non parva suppeditabant. Hæc perpetui census præbebant, in eorum honorem a probis hominibus conditi. Quot hebdomadis aliquot asses et certa frumenti portio illorum civium cuique tribuebatur, qui Magistratus voluntate in ejus societatem sportulæ adsciti fuerint, commode domi vivendi media inde sufficiebantur. Sed nulli vel nequitia, vel luxu decocta res ad hujus favorem subsidii suffragari poterat. Ii tantum assumebantur, qui cives sunt probis moribus, et quos constat re familari floruisse, dein nulla culpa sua excidisse fortunis. Qui donabantur olim iis symbolis, in ædificiis ad id comparatis simul commorabantur ; et ut ab eorum arcerentur ambitu, quibus alioquin domi res erat satis commoda, imperio magistratus omnes coacti sunt hujus portionis participes suis vestibus pedum albi coloris pedem longum, duos latum digitos assuere. Postquam permissu Summi Pontificis, ea sunt domicilia venditione abalienata, in quæ recipiebantur ii sportularii, data est cuique potestas suis in ædibus habitandi, ibique concessa sibi portione fruendi. Vetus sane horum hospitalium institutio est, ut quædam de S. Nicasii domo jam videam anno Christi 1291 a senatu statuta. Cum flueret annus 1445, sancitum fuit decreto magistratus, ut S. Nicolai domus quinquaginta, S. Nicasii triginta duabus, et Sanctissimæ Trinitatis sexdecim portionibus

Digitized by Google

in cives totidem conferendis censerentur. Quod hospitale a S. Nicolao nomen habet, sacerdotem Anglum fundatorem agnoscit; eique Joya de Warenghien undecim fere mensuras terræ, quas bonaria nuncupamus, liberaliter donavit.

Etsi minora, quædam tamen erant Duaci hujusmodi subsidia. In his præcipue sancti Spiritus, ut appellant, mensa in æde S. Petri cernebatur, ex ea quot hebdomadibus triginta mulieribus modo haleces, modo carnes, pro ratione temporis, cum panibus porrigebantur.

III. NOSOCOMIA FLANDRIÆ MARITIMÆ.

Casleti, non procul ab æde collegiata, visebatur cœnobium ceu hospitale ab antiquo religiosarum ordinis S. Augustini ex prima institutione septem constans virginibus, quem numerum tamen modo excedit, consentiente in id capitulo S. Petri, cui ex institutione etiam parere tenebantur. Ab eodem capitulo dabatur monialibus præfecta et corrigebantur delicta, si quæ forte orirentur majoris momenti : duos etiam habebat tutores ceu patronos a quibus res earum temporana jam dirigebatur. Unum capitulum S. Petri, alterum magistratus sæcularis constituebat. In hoc hospitali Roberti Frisii fundatoris corpus duo fere sæcula detentum : nunc vero habet humilem in crypta suæ ecclesiæ tumulum, tali cum epitaphio [1]. Sanderus. *Flandr. illustr.* II. 454.

Griscarum sororum tertii ordinis sancti Francisci est Hazebrouckæ cœnobiolum et hospitale sæculo decimo quinto a duabus piis sororibus hoc loco fundatum. Sand. II. 463.

Inter autem cœnobia illa feminea, primum occurrit quod Ballioli sub regula S. Augustini militabat, nigrarum, ut vocant, sororum, quæ utili opera, civibus morbo affectis etiam contagioso, assistebant, probante Guidone Namurcensi regulo inchoatum. Sand. II. 557.

Griseæ sorores octo, ad curandum S. Juliani Dunckerkani hospitale, per Davidem a Burgundia episcopum deputatæ litteris anni 1452. Erant quidem, (domus hæc necnon tertiarum virginum conventus) antea duo hieræcia, sed hujus ex suburbano translati habitatrices beginæ primitus, recenter tum religionis vota se obstrinxerant, illius hospitalitas per laicos etiam conjugatos administrabatur. Erant etiam antiquitus circa flumen S. Joannis nosocomium, et circa templum, ut nunc res sunt, gerontocomium aliquot vetularum, sed et hujus, et illius proventus dicto S. Juliani nenodochio accreverunt. Sand. II. 632.

Minariaci, excipiendis ægris egenisque peregrinantibus destinatum hospitale impensis Mariæ Anghianæ loci dominæ locupletatum et restitutum est, post incendium anni 1403, et tandem sororibus tertiam D. Francisci regu-

de la Trinité, seize, à un pareil nombre de bourgeois. L'hospice de Saint-Nicolas a eu pour fondateur un prêtre anglais ; et Joye de Warenghien y a libéralement affecté près de onze mesures de terre, connues sous le nom de bonniers.

Bien que moins importants, des subsides de même nature existaient à Douai. Ainsi, on voyait dans l'église Saint-Pierre la table du St.-Esprit, où l'on distribuait, chaque semaine, à trente femmes, tantôt des harengs, tantôt de la viande avec du pain, selon le temps.

III. HOPITAUX DE LA FLANDRE MARITIME.

A Cassel, non loin de la collégiale, se voyait un couvent ou hôpital, desservi d'abord par sept religieuses soumises à la discipline primitive de l'ordre de Saint-Augustin. Plus tard elles devinrent plus nombreuses, avec le consentement du chapitre de Saint-Pierre, auquel, d'après leur institution, elles devaient obéissance. Ce chapitre, qui leur donnait une supérieure, s'était réservé la répression des fautes graves. Il y avait en outre deux recteurs ou maîtres qui administraient le temporel de la maison. L'un était nommé par le chapitre de Saint-Pierre, l'autre par le magistrat séculier. Le corps du fondateur, Robert le Frison, reposa dans cet hôpital pendant près de deux siècles. Depuis, on lui a dressé un modeste tombeau dans la crypte même de l'église, avec l'épitaphe ci-dessous.

Les sœurs-grises du tiers-ordre de Saint-François desservaient à Hazebrouck un couvent hospitalier, fondé en ce lieu au quinzième siècle par deux pieuses sœurs.

Parmi les couvents de femmes, on doit mettre au premier rang celui de sœurs-noires de Saint-Augustin à Bailleul, qui doivent leur origine et leurs statuts à Gui, seigneur de Namur ; elles assistent les bourgeois malades, même lorsqu'ils sont atteints d'affection contagieuse.

Huit sœurs-grises furent chargées de la direction de l'hôpital Saint-Julien de Dunkerque par lettres de l'évêque David de Bourgogne, en date de 1452. Cette maison, aussi bien que celles des filles du tiers-ordre, formaient jadis deux léproseries ; la dernière ayant été transférée du faubourg dans la ville, les béguines qui l'habitaient se soumettaient aux vœux monastiques. Dans l'autre, les devoirs de l'hospitalité étaient exercés par des laïcs, même mariés. Autrefois, près de la rivière se trouvait aussi l'hôpital Saint-Jean, et près de l'église actuelle, une maison où l'on recevait quelques vieilles femmes ; mais les revenus de l'un et l'autre hospice ont été réunis à ceux de l'hôpital Saint-Julien.

A Estaires, existe un hôpital destiné à recevoir les malades et les pauvres pélerins. Enrichi par la munificence de Marie d'Enghien, dame du lieu, et restauré après l'incendie de l'an 1403, il fut ensuite confié aux soins des reli-

[1] « Anno dominicæ incarnationis MXCIII obiit comes Flandrensium Robertus Frisius Jerosolymitanus qui hanc ecclesiam » fundavit anno MLXXII mense novembri, et fuit repositum corpus dicti comitis in isto loco anno CIↃ CCLXXXI. Requiescat » in pace et lux perpetua luceat ei. »

Digitized by Google

gieuses du tiers-ordre de Saint-François, venues de Bailleul en 1460, suivant un vieux registre de cette ville. Il s'y trouve encore une autre maison hospitalière, dotée par les seigneurs des maisons d'Enghien et d'Antoing, et à laquelle le pape Martin V attacha des indulgences en 1426.

Il y aussi à Bergues un hôpital sous l'invocation de saint Jacques et saint Jean, et une maison fort renommée pour les vieillards; mais je n'ai rien trouvé sur l'origine de ces établissements, si ce n'est un règlement publié en 1528 par le magistrat, touchant les pauvres même étrangers. Nommons encore la léproserie de la Madeleine, brûlée en 1365. L'une et l'autre maison avait été fondée par les comtes de Flandre.

IV. HOSPICES DU HAINAUT.

Laurent de Champagne, obéissant à l'inspiration divine, fonda, en 1202, sur son patrimoine, avec l'assentiment de Guichard, prieur de Saint-Sauve, et dans l'enceinte de la paroisse de Saint-Sauve, près Valenciennes, un hôpital destiné à recevoir les pauvres et les pélerins, à soulager les malades et les infirmes. Cette maison fut mise sous l'invocation de saint Barthélemi. Le même prieur concéda à l'hôpital une chapelle et un cimetière, de façon néanmoins qu'aucun paroissien de Saint-Sauve ne serait admis dans cette chapelle et ce cimetière sous aucun prétexte de redevance paroissiale.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, fonda à Valenciennes, rue Delsaux, comme elle l'avait fait à Lille, un hôpital pour les pauvres des deux sexes; elle y établit, sous l'autorité de l'évêque de Cambrai, et du prieur de Saint-Sauve, des béguins et des béguines; en outre, elle édifia tout auprès une cour, une chapelle et un manoir, où sa sœur Marguerite fit une assez longue résidence. Depuis, en l'an 1244, la même Marguerite agrandit cet hôpital, et y fit des changements, comme il se peut voir par la charte que promulgua cette année, au mois de janvier, Raoul, prieur de Saint-Sauve, sous le patronat duquel était situé cet hôpital qui portait le nom de sainte Elisabeth.

Non loin de la porte dite Tournaisienne, se trouvait un hospice fondé en 1360, par Jacques de Trith, où les voyageurs recevaient l'hospitalité, et pouvaient tous les jours, de grand matin, assister à la messe

Il existe à Valenciennes un autre hôpital appelé à juste titre l'Hôtel-Dieu, soit qu'on ait égard à l'immensité du lieu, et au nombre des lits, soit que l'on considère les bons soins donnés aux malades, et l'inépuisable charité qui s'y dévoue au service de Dieu et du prochain.

lam professi concreditum, quas advocatas anno 1460, docet vetus Balliolense diarium. Est et hierocomium vetus a dominis familiæ d'Enghien et d'Antoing locupletatum, et indulgentiis per Martinum V pontificem anno 1426 publicatis excitatum. Sand. II. 471.

Extat præterea Bergis S. Winoci divorum Jacobi et Joannis xenodochia et gerontocomium celebre, de quorum initiis nihil admodum reperi, nisi quod senatus de his statutum exstet anni 1528 pauperes etiam alios concernens, hierocomium divæ Magdalenæ porro suburbanum, utrumque a comitibus erat fundatum. Sand. 565.

IV. NOSOCOMIA HANNONIÆ.

Laurentius de Campania, divino admonitus Spiritu, in terra sua hæreditaria, intra limites parochiæ S. Salvii juxta Valencenas, ad colligendos pauperes et peregrinos, ad fovendos debiles et infirmos, assensu Guichardi prioris S. Salvii anno 1202, hospitale fundavit, cui beati Bartholomæi nomen postea inditum est. Prædictus prior eidem hospitali capellam et cœmeterium concessit, ita tamen quod in ipsa capella vel cœmeterio nullus S. Salvii parochianorum ad aliquod jus parochiale unquam admitteretur, nisi tantum infirmi, fratres et servientes hospitali præfato [1].

Valencenis hospitale sicut et Insulis, pro utroque sexu fundavit Johanna, Flandriæ et Hannoniæ comitissa, in vico salicis [2], atque illuc beghinos et sorores beghinas, auctoritate Cameracensis episcopi necnon prioris S. Salvii evocàvit, juxtaque aulam, capellam et mansum pro sorore sua Margareta etiam instituit, in qua ipsa Margareta non modici temporis moram contraxit. Hinc est quod, anno 1244, dictum hospitale ipsa Margareta ampliavit, permutavit, aliter ordinavit, prout habetur ex charta quam protulit eodem anno, januario mense, Radulphus prior S. Salvii, in cujus patronatu situm erat illud nosocomium sanctæ Elisabeth nomine insignitum. *Annales Han.* a Jacobo de Guyse, edente de Fortia, XIV, 210, XV, 26.

Haud procul a porta quæ Tornacensis nuncupatur, xenodochium stabat a Jacobo de Trith anno 1360 fundatum, ubi peregrinatores hospitio excipiebantur, quotidieque sacris mysteriis summo mane adesse poterant.

Aliud est vero hospitale Valencenis, quod Domum Dei appellant, et non immerito, sive loci amplitudinem lectorumque numerum, sive eximiam ægrorum curam, et inexhaustam sororum ibi Deo et proximo inservientium spectes charitatem [3].

[1] Ce sommaire est emprunté à l'acte de fondation de l'hôpital St.-Barthélemi, inséré dans *l'Histoire ecclésiastique de Valenciennes*, par S. Leboucq, 200.

[2] Le traducteur de J. de Guyse a rendu mal à propos *vico Salicis* par le *bourg de Saule*. On sait que M. de Fortia a confié la traduction de ces volumineuses annales à quelques jeunes gens qui, étrangers au pays, ont dû commettre souvent des erreurs semblables.

[3] La fondation de l'Hôtel-Dieu est suffisamment expliquée par l'inscription suivante, gravée sur une lame de cuivre dans la chapelle de l'hôpital: « Cette maison Dieu fu fondée l'an de Nostre Seigneur MCCCC. XXXI par le pourchas de feu

Digitized by Google

Suum quoque habebant Valencenæ leprosarium cujus initia valde incerta sunt, quamvis ad sæculum post Verbi incarnationem duodecimum referri posse videantur[1].

Melbodii hospitale anno 1411, a Nicolao de Haignon et Johanna Potresse, conjugibus, fundatum, beatoque Jacobo consecratum, sacello gaudebat quod postea in usus scholæ dominicalis devenit.

De Quercetensi nosocomio jam superius, p. 277, dictum est; hic addere satis erit, labente postmodum tempore non modico, dicta corruisse ædificia, Joannam vero comitissam circa annum 1233, hospitale de lapidibus solemniter reædificasse, nonnullisque proventibus dotasse, paucis tamen, et illuc simplices collocasse mulieres quæ infirmis et pauperibus inservirent, gubernatione hospitalis Quercetensibus scabinis relicta. *Ann. Hann.* XIV. 450.

Neque sua deerant Landreciaco, Bavaco, Berlaimontio, aliisque Hannoniæ Gallicæ locis nosocomia, piissimæ charitatis obventibus conspicua. Quæ, quoniam obvia nobis non exstant de iis documenta, pace tua, benevole lector, tantum nominare sufficiet.

Valenciennes avait aussi sa léproserie dont l'origine est fort incertaine, bien qu'on puisse la faire remonter jusqu'au douzième siècle de l'Incarnation du Verbe.

L'hôpital de Maubeuge, dédié à saint Jacques, et fondé en 1411, par les époux Nicolas Haignon et Jeanne Potresse, avait une chapelle qui plus tard fut mise à l'usage de l'école dominicale.

Ayant déjà parlé ci-dessus, page 277, de l'hôpital de Quesnoy, nous nous bornerons à ajouter qu'après un espace de temps assez long, les bâtiments tombèrent en ruines, et que vers l'an 1233, la comtesse les fit reconstruire splendidement en pierres; y affecta quelques faibles revenus, et y plaça de bonnes femmes pour servir les malades et les pauvres. L'administration de l'hôpital fut confiée aux échevins du Quesnoy.

On voyait également à Landrecies, à Bavai, à Berlaimont, des hospices remarquables par les dotations d'une pieuse charité. Souffrez, bienveillant lecteur, que, vu le manque de documents, nous nous contentions ici de les nommer.

» venerable M. Gerard Perfontaines, chanoine d'Anthoing, en son temps excellent artiste, et vray theologien, lequels se » exposa jusques enfin par grans labeurs à quérir l'honneur et gloire de Dieu, et sa foy augmenta par sainctes prédications, » monstrant la voye de salut à toutes créatures. Et pour secourir à nos poures Frères chrestiens en daraine nécessité fu fait » cedit lieu, et pourveu des soers propices au service d'iceux. Avoec che y acquist plains pardons à tous contrits et confessés » finans audit lieu. Pour lesquels obtenir il meismes veult en sa daraine maladie, en icelle estre administrés, et le jour de » Nostre-Dame de la Candeleur, en parfaite foy, et grande devotion y rendit son esprit à Dieu, et fut ensevelis au choeur » des Chartreux emprès ceste bonne ville de Valentiennes en l'an de Nostre-Seigneur M. CCCC. XLIII. le troisieme iour du » mois de Fevrier. »

[1] Cette maison des ladres était située hors la porte Moutoise. Voyez les histoires de Valenciennes par D'Oultreman, et Simon Leboucq. Les détails que donnent ces deux historiens sur les établissements de charité à Valenciennes, nous dispensent d'être aussi prolixes dans cet article que nous l'avons été au sujet des hôpitaux de la Flandre, qui n'ont été décrits que dans des ouvrages rédigés en latin et peu répandus.

Digitized by Google

APPENDICE

CONTENANT

LA DIVISION TOPOGRAPHIQUE DU DIOCÈSE, ET LE TABLEAU HISTORIQUE DES PAROISSES,

AINSI QUE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

CHAPITRE PREMIER.

CIRCONSCRIPTIONS ET DIVISIONS SUCCESSIVES DU DIOCÈSE, ARCHIDIACONÉS, NOMENCLATURE DES ARCHIDIACRES.

En général, les anciennes circonscriptions diocésaines s'accordaient avec celles du territoire des peuples qui se partageaient la Gaule à l'époque de l'invasion romaine[1]. Ainsi le diocèse de Térouane représentait le pays des Morins ; celui de Tournai, le pays des Menapiens. Quant au diocèse de Cambrai, ses limites, jusqu'en 1559, furent les mêmes que celles du pays des Nerviens qui, de l'aveu des autorités les plus respectables, occupaient ce que nous appelons aujourd'hui le Cambrésis, le Hainaut, et s'étendaient sur la rive droite de l'Escaut, jusqu'à la plage où est Anvers. Cette désignation de limites suffit pour montrer combien était vaste la juridiction épiscopale de Cambrai. Le prélat seul n'y pouvait subvenir, surtout si l'on considère que les évêchés d'Arras et de Cambrai sont restés unis jusqu'à la fin du XI.e siècle.

Sous la première race de nos rois, les évêques se faisaient assister ou suppléer dans leurs fonctions par des chorévêques, (évêques ruraux ou locaux) qui allaient porter les secours spirituels aux cantons trop éloignés de la ville cathédrale. Plus tard, c'est-à-dire vers le VIII.e siècle, les archidiacres remplacèrent les chorévêques. Suivant M. B. Guérard, qui a traité avec tant de sagacité ces sortes de matières, il n'y eut dans l'origine qu'un seul archidiacre pour chaque diocèse[2]. Nous ne trouvons d'abord en effet à Cambrai qu'un archidiacre ; encore ce dignitaire était-il plutôt attaché à la personne de l'évêque, que préposé à une juridiction territoriale quelconque ; témoins : Honorat, qui dans la Vie de saint Vindicien[3] est nommé son archidiacre, *ejus archidiaconus*, et Pierre, archidiacre de l'évêque Etienne, en 910[4]. Il y avait donc alors un archidiacre, mais point d'archidiaconés. C'est au XI.e siècle seulement que l'on aperçoit plusieurs archidiacres simultanés dans l'église de Cambrai ; alors seulement l'on attribua à chacun de ces dignitaires, ainsi multipliés, l'administration d'un district spécial, nommé archidiaconé. Je remarque six archidiacres dans une charte de l'an 1046 ; et, à dater de cette époque, on les rencontre presque toujours en même nombre. Tel est en effet le nombre des archidiaconés dont se composa le diocèse jusqu'au moment où l'érection des nouveaux siéges de Malines, Gand, Bruges, Ipres, Anvers, enleva à celui de Cambrai une portion très-notable de son territoire.

Voici donc quelle était cette division ancienne :

1.° Archidiaconé du Cambrésis, formant trois décanats, savoir : Cambrai, le Cateau-Cambrésis et Beaumez.

2.° Archidiaconé de Valenciennes ; trois décanats : Valenciennes, Haspres et Avesnes.

3.° Archidiaconé de Hainaut ; quatre décanats : Mons, Bavai, Maubeuge et Binch.

4.° Archidiaconé de Brabant ; quatre décanats : Chièvres, Saint-Brice de Tournai, Grammont et Hall.

5.° Archidiaconé de Bruxelles ; trois décanats : Bruxelles, Alost et Pamele.

6.° Archidiaconé d'Anvers ; le seul décanat d'Anvers.

Ces six archidiaconés répondaient-ils à un pareil nombre de subdivisions (*pagi minores*, du

[1] Raepsaet, *Précis. top. de l'anc. Belg.* n.os 2 et 17. M. Guérard, *Essai sur le système de divisions territoriales de la Gaule*, 76, 80.

[2] M. Guérard, ouvrage cité, 88. [3] Saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras, mort vers 669.

[4] Martène et Durand, *Ampliss. collectio.* I. 265.

Digitized by Google

pays des Nerviens? Quelques écrivains l'ont pensé; mais cette opinion manque de preuves complètes. Toutefois il est probable que l'archidiaconé de Cambrésis comprenait le territoire de l'ancien *pagus Cameracensis*, bien plus étendu que le Cambrésis moderne. On peut aussi très-bien supposer que l'archidiaconé de Valenciennes avait pour territoire le *pagus Fanomartensis*; l'archidiaconé de Hainaut, le *pagus Hainoensis*; les archidiaconés de Brabant et de Bruxelles, le *pagus Bracbatensis*; et enfin, l'archidiaconé d'Anvers, le *pagus Riensis*.

Jusque vers le milieu du XVI.e siècle, il n'y avait dans tous les Pays-Bas que trois évêchés: Cambrai, Tournai et Utrecht. Le pape Paul IV ayant jugé convenable, de concert avec le roi d'Espagne, Philippe II, de créer de nouveaux évêchés dans cette contrée, on ôta au diocèse de Cambrai, devenu métropolitain, les deux archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers, pour les incorporer dans les nouveaux diocèses de Malines et d'Anvers.

Voici une nomenclature des archidiacres plus complète que celle qui est insérée dans nos *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, pp. 111-115.

I. ARCHIDIACRES-MAJEURS OU DE CAMBRÉSIS. — Honorat, [1] sous saint Vindicien. — Pierre, en 910. — Oibalde[2]. Evrard, évêque de Tournai en 1172. — Pierre d'Oisy, en 1177 fut compétiteur de Roger de Wavrin pour l'évêché. — Dodon, 1220-1225. — Thomas de Beaumez, 1237, depuis archevêque de Reims. — Eudes Capet, 1276. — Jean d'Anthoing, 1282. — Galassus, comte de Mangone, 1300. — Arnould Leroy, 1325. — Alnardus, 1336. — Jean de Saint-Dizier, 1370. — Robert de Genève, 1372. — Jean de Mareuil, 1375, élu ensuite évêque de Genève et cardinal. — Raoul d'Ailly, 1379. — Henri Bayler, 1382. — Amédée de Saluces, cardinal, 1388. — Thierri de Robersart, seigneur d'Escaillon et de Bruille, résigna en faveur de Louis d'Orléans, fils de Philippe, duc d'Orléans[3], 1390. — Pierre d'Ailly, résigna en 1395. — Gérard de Montaigu, depuis évêque de Poitiers et de Paris. — Guichard de Lair, mort en 1418. — Paul Beye, résigna en 1445. — Antoine Haveron, permuta en 1462, avec Nicaise Dupuis (de Puteo), qui permuta en 1463, avec Pierre du Hamel, mort le 24 mai 1469. — Jean Pieti, mort à Rome. — Jean Robert se démit en 1482. — Thierri de Lesdernay, résigna en 1497. — Bauduin Le Gay, mort en 1501. — Jean de Mouscron, mort en 1535. — Jérôme Joseph, décédé en 1547. — Adrien Quarré, mort en 1557. — Marc-Antoine Mouscron. — Grégoire Leduc, qui était chanoine de Saint-Géry, permuta en 1561. — Christophe Asset, mort en 1564. — Roger Varlier (Varlerius), mort en 1575. — Bon Bouet. — André Franquart, mort en 1583. — Godefroi Lépin, nommé par le duc d'Anjou. — Jean de Hennin, nommé par Balagny, en 1591. — François Buisseret, nommé canoniquement en 1583. — Jean de la Barre, mort en 1592. — Philippe d'Oignies, résigna en 1602. — Charles du Cornet, mort en 1618. — Charles Préau, mort le 8 octobre 1630. — Séverin Vander Burch, résigna en 1633. — Antoine Vander Burch, mort en 1696. — Jean-Ignace Vander Burch d'Hairon-Fontaine, mort en 1727. — Jean-Hugues de Mourgue de Saint-Germain, 1736. — Jean-Joseph Guillerm de Querda, mort en 1743. — Louis-François-Joseph de Brias, mort en 1779, âgé de 84 ans. — Robert Fitz-Maurice. — Pierre Bruyas [4].

II. ARCHIDIACRES DE VALENCIENNES. — Nicolas de Fontaines, 1247. — Pierre de Neuvirielle, sous Nicolas de Fontaines. — Jehan li Frankès, 1277. — Paul de Tudert, 1302. — Gui de Collemède, 1323. — Arnould Paschal. — Jacques d'André, 1364. — Nicolas de Véris, secrétaire du roi Charles V, 1368. — Pierre Roger, cardinal de Beaufort, depuis pape sous le nom de Grégoire XI. — Hugues de Montaury (de Monturrico), 1371. — Pierre de Chasseney (de Cassanhis) 1374. — Guillaume de Crèvecœur, 1375. — Amédée de Saluces. — Amblard de Murueil, 1378. — Mathieu Havelle, 1427. Jean Rolin, 1427. — Fursy de Bruile, mort en 1450. — Pierre de Ranchicourt, depuis évêque d'Arras, en 1465. — Pierre Bogart, mort en 1492. — Balthasar de Cordes, mort en 1527. — Jean du Conseil, résigna en 1534. — Georges Asset, mort en 1555. — Remi Drutius, en concurrence avec Christophe Asset, depuis archidiacre de Cambrésis. — Grégoire Leduc, mort en 1602. — Engelbert des Bois, depuis prévôt de Lille, et évêque de Namur, résigna en 1619. — Philippe-Albert de Velasco, résigna en 1622. — Charles Robaulx, mort en 1641. — Pierre Walderode d'Eckausen, mort en 1656. — Jean Papin, mort en 1665. — Chrétien de Wooght permuta en 1682. — Pierre-Joseph Leduc, mort en 1708. — Léon de Beaumont, évêque de Saintes, résigna en 1719. — François de Salignac de la Mothe-Fenelon, résigna en 1724. — François-Barthélemi de Salignac, résigna en 1731. — Jean-Antoine Dursen, mort en 1775. — André Animé, docteur en théologie, mort le 5 août 1788. — Jean-Baptiste-François-Joseph de Valicourt, mort chanoine du nouveau chapitre, à Cambrai, le 8 octobre 1807.

[1] Son corps était conservé et vénéré à l'abbaye du mont Saint-Eloi, avec celui de saint Vindicien.

[2] *Le chronicon Lobbiense*, rappelé tom. VI du *Spicilége* de d'Achéry, fait mention d'un archidiacre de Cambrai, nommé Oibalde, qui étant devenu prieur du monastère de Lobbes, vers la fin du onzième siècle, contribua avec l'abbé Arnoul à dissiper les biens de cette maison, et à y ruiner la discipline.

[3] C'était sans doute un fils naturel; car le duc d'Orléans, Philippe, fils du roi Philippe de Valois, n'eut point de postérité légitime; et son duché fut dévolu à Louis, second fils du roi Charles V.

[4] Licencié en théologie, de la maison et société de Sorbonne, vicaire-général de Tours, puis archidiacre-majeur et chanoine de Cambrai, né le 25 janvier 1744, est auteur d'une oraison funèbre de M.elle de Vermandois, abbesse de Beaumont lez-Tours, in-4.° 1775.

Digitized by Google

III. ARCHIDIACRES DE HAINAUT. — Gui de Collemède, 1302. — Bauduin de Collemède, 1339. — Michel de Tresche (de Trescheyo), aumônier de Jean, roi de France, 1341. — Gérard de Douchy. — Barthélemi de Mantoue. — Jean T'Serclaes, 1364. — Jean de Montfaucon, 1378. — Pierre André, neveu de l'évêque, 1379. — Pierre Amelii, depuis archevêque d'Embrun, et cardinal, mort en 1389. — Jean Daniel. — Raoul le Prêtre, mort en 1443. — Jean de Griboval, résigna en 1471. — Buissard Balduini, mort en 1473. — Philippe de Brimeu, résigna en 1480. — Dominique de Lovat, résigna en 1484. — Jean Gynocq, mort en 1492. — André Pomo de Bassignana, mort en 1509. — Gilles Petri, nommé en commende à l'âge de 12 ans, mort en 1551. — François Petri, neveu du précédent, fut nommé à l'âge de 15 ans. — Owen Lewis ou Ludovicus, fut vicaire de saint Charles Borromée, et évêque de Cassano en Calabre, en 1591. — Nicolas Goubille, résigna en 1602. — Valentin Collart, mort en 1624. — Gilles Damas, nommé en vertu de dispense à l'âge de 16 ans, mort en 1626. — Henri de Broide, résigna en 1644. — Philippe-Jacques de Broide, mort en 1681, après avoir permuté. — François Jonart, permuta en 1679. — Nicaise Maldonalde, mort en 1708. — Jean-Eugène-François d'Hénin-Liétard, mort en 1718. — Augustin-César d'Hervilly de Devisse, évêque de Boulogne, résigna en 1752. — Jean de Bonneguise, depuis évêque d'Arras, résigna en 1752. — Albert-François-Simon d'Aigneville, évêque d'Amycles, résigna en 1775. — Maximilien-Guislain-Omer de Croix d'Heuchin.

IV. ARCHIDIACRES DE BRABANT. — Gérard de Linea, prévôt de Saint-Pierre de Lille, mort en 1270. — Guillaume d'Aquin, décédé vers 1271. — Gérard de Pès. — Gérard de Saint-Omer, 1273. — Gérard de Relenghes, en 1296. — Jean de Filiis Ursi, peut-être le même que Jean-Napoléon des Ursins, depuis cardinal, mort à Avignon en 1347. — Hellin de Dury, 1364. — Guillaume de Crèvecœur, 1375. — Jean de Boniaco, évêque de Viviers, de Genève, etc. cardinal, 1387. — Gui de Rota, 1434. — Simon de Luxembourg, 1437. — Robert Auclou, mort en 1452. — Pierre Barbo, neveu du pape Eugène IV, évêque de Cervia, cardinal. — François Piccolomini, archevêque de Sienne, cardinal, et enfin pape sous le nom de Pie III. — Guillaume de Enckenvoert, cardinal, résigna en 1534, le seul connu de la promotion d'Adrien VI [1]. — Pierre Vander Voorst, secrétaire du pape Paul III, mort en 1549 [2]. — Philippe Lenoir (Nigri), chancelier de la Toison d'or, résigna en 1561. — Pierre Boniface, 1579. — Adrien de Wanquetin, mort en 1581. — Jean de Ponchet, nommé par le duc d'Alençon en 1581. — Corneille Borchouts, mort en 1587. — Valérien Duflos, mort en 1610. — Paul Boudot, évêque de Saint-Omer, résigna en 1619. — François de Carondelet, résigna en 1628. — Pierre d'Anthoing, mort en 1638. — Richard-Paul Strave, évêque de Ruremonde, résigna en 1641. — André Cruesen, évêque de Ruremonde, résigna en 1650. — Sébastien de Hennin, mort en 1657. — Robert Chapron ou Capron, mort en 1657. — Maximilien Cuvelier, mort en 1670. — Philippe de Maldonade, mort en 1694. — Jean-Jacques de Beaurieu, mort en 1700. — Gabriel de la Cropte de Chanterac, mort en 1715. — Armand d'Augier, résigna en 1727. — Joseph Peytavi, mort en 1761. — Joseph-Ignace de Salvan de Chenerille, mort en 1777. — Léonard de Trémouilhe.

V. ARCHIDIACRES DE BRUXELLES. — Ubauld des Sarts, 1277-1287, ensuite doyen. — Jacques de Condose de Sabello, 1302. — Arnould de Via, 1307, neveu du pape Jean XXII, créé cardinal en 1317. — Guillaume Judicis, 1360. Il avait été fait cardinal en septembre 1342, par le pape Clément VI, son oncle. — Pierre de Cassanhis, reçu le 25 juillet 1374, depuis archidiacre de Valenciennes. — Pierre de Luxembourg, 19 novembre 1381, n'ayant que 12 ans d'âge; évêque de Metz en 1384; créé cardinal en 1387, mort la même année, et canonisé par le pape Clément VII, (Robert de Genève). — Beaufort Spinelli, 20 août 1389. — Anglic de Grisac, évêque et cardinal d'Albano. — Jean de Ischa, 21 mars 1394; il était en outre écolâtre de Sainte-Gudule à Bruxelles. — Landulf de Maramalde, archevêque de Bari, cardinal en 1381, reçu archidiacre en 1403. — Jacques de Castellario, 1406. — Quentin Ménard, 2 avril 1421, depuis archevêque de Besançon. — Jean Tronson, évêque de Nevers, 1439. — Jean de Brabant, 11 mai 1433, mort le 20 février 1459. — Nicolas de Rutter, Ruistre, 4 décembre 1484, depuis évêque d'Arras. — Jean Gavet, 22 juin 1502. — Jérôme Busleyden, 13 octobre 1503. — Jean Inghenwinckel, 17 mai 1518. — Antoine Perrenot, 2 juin 1536.

VI. ARCHIDIACRES D'ANVERS. Pierre, 1271. — Jean d'Antoing, 1275. — Gautier Lecat, 1302. — Pierre Mazoier, 1364, ensuite évêque d'Arras. — Jacques Mazoier, 9 novembre 1374. — Arnould de Halla, 1403. — Richard de Bassonvilla, 1403. — Jacques de Prato, 1403, mort la même année. — Eustache Carlier, 1403. — Guillaume Monniardi. 1418-1435. — Guillaume Bout, 1440. — Jean Millet, évêque de Soissons, 26 août 1454. — Nicolas Walkenisse, docteur en médecine, 20 septembre 1454. — Jean du Caurel, donné pour coadjuteur au précédent en 1477. — Jérôme Perlytolensis de Corzula, 12 janvier 1480. — Nicolas de Fonteny, 6 mai 1482. — Pierre Briquet, 23 octobre 1503, depuis abbé commendataire de Saint-André du Cateau. — Bernard de La Croix

[1] M. de Villenfagne, *Rech. sur l'histoire de Liége*, tom. II. 474, nomme aussi Thomas Souten.

[2] Auditeur de Rote pour la nation germanique, nommé évêque d'Acqui le 20 février 1534. Voy. *Nonciature de l'évêque d'Acqui*, par M. l'abbé de Ram, dans les *Mém.* de l'Académie de Bruxelles.

Digitized by Google

(de Cruce) 22 janvier 1525. — Jean Happe, 8 février 1552. — Bauduin Wolfart, 7 mai 1567 [1].

Le diocèse de Cambrai, réduit à ses quatre archidiaconés, de Cambrésis, de Valenciennes, de Hainaut et de Brabant, conserva cette circonscription jusqu'à la révolution française. En 1790, le 24 août, l'Assemblée nationale rendit un décret, connu sous le nom de Constitution civile du clergé, dont les deux premiers articles sont ainsi conçus :

Art. 1.er Chaque département formera un seul diocèse, et chaque diocèse aura la même étendue et les mêmes limites que le département.

Art. 2. Les sièges des évêchés des quatre-vingt-trois départements du royaume seront fixés, savoir. . . . . celui du département du Nord, à Cambrai.

D'après l'article 3, l'évêché de Cambrai dépendait de la métropole dite du Nord-Est, Reims.

Le concordat de 1801, passé entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte, premier consul, sanctionna en grande partie la circonscription établie par l'Assemblée nationale; seulement le diocèse de Cambrai, formé encore par le département du Nord, fut soumis à la métropole de Paris; Reims n'était plus même le siége d'un évêché [2].

Comme nous l'avons dit plus haut, page 81, une bulle du 6 des calendes d'août 1817, avait de nouveau rétabli l'église de Cambrai à son rang de métropole : décision qui demeura sans effet jusqu'au 1.er octobre 1841, date de la bulle par laquelle le pape Grégoire XVI restitue définitivement à ce siége la dignité et les prérogatives d'archevêché, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

CHAPITRE II.

DIVISION ACTUELLE DU DIOCÈSE, CLERGÉ MÉTROPOLITAIN, SÉMINAIRES DIOCÉSAINS, ŒUVRE DE SAINT-CHARLES, MAISON POUR LES PRÊTRES INFIRMES ET LES PRÊTRES AUXILIAIRES, ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Le diocèse est partagé aujourd'hui en quatre archidiaconés, sous les dénominations de Cambrai (pour les arrondissements de Cambrai et de Douai); de Lille (pour l'arrondissement de Lille; de Dunkerque (pour les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck); de Valenciennes (pour les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes). Cette division a été établie primitivement par ordonnance de Mgr. l'archevêque du 8 septembre 1842; celle qui constitue l'archidiaconé de Dunkerque porte la date du 3 juin 1845.

L'archidiaconé de Cambrai est divisé en deux grands-décanats, dont l'un comprend tout l'arrondissement de Cambrai et l'autre tout l'arrondissement de Douai.

L'archidiaconé de Lille est divisé en deux grands-décanats.

L'archidiaconé de Dunkerque est divisé en deux grands-décanats, qui comprennent l'un l'arrondissement de Dunkerque, l'autre l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes a trois grands-décanats, un pour l'arrondissement de Valenciennes, et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les grands-décanats sont subdivisés en autant de décanats ordinaires qu'il y a de cantons ou de justices-de-Paix [3]. Il y a dans chaque canton un doyen et un vice-doyen, à moins que, dans certaines localités, le nombre trop peu considérable de succursales ne rende l'adjonction d'un vice-doyen inutile.

On compte dans le diocèse 29 cures de 1.re classe et 33 de 2.e classe.

Trois de MM. les curés de 2.e classe reçoivent le traitement de 1.re classe.

Par suite d'érections successives, le nombre de succursales s'élève actuellement à 540, dont cinq sont situées en Belgique. Parmi ces paroisses ou succursales, 105 ont appartenu à l'ancien diocèse d'Arras, 131 à l'ancien diocèse de Tournai, 67 à l'ancien diocèse d'Ipres, et 40 à l'ancien diocèse de St.-Omer. L'enclave de Barbençon en Belgique, avec ses cinq paroisses, dépendait du diocèse de Liége.

Les chapitres et abbayes qui suivent, et dont l'emplacement est aujourd'hui dans la circons-

[1] Divers titres anciens nous fournissent les noms de plusieurs archidiacres, mais sans désignation spéciale d'archidiaconés. (Ainsi nous trouvons en 1046, les archidiacres Liebert, Adelelme, Gerard, Guon, Ingelbert et Fulbald; en 1057, Gérard, Goiffrid, Gérard, Guon, Walcher et Rodulphe; en 1074, Gérard, Maselin, Warmond, Wido, et Franco; en 1076, les mêmes, moins Franco, plus, Widric et Sigeric; en 1089, Maselin, Gérard, Alard, Anfrid; la même année, Maselin, Alard, Fréderic, Didier, Anfred et Rothard; en 1095, Garnier, Alard, Raoul, Fréderic, Bernard et Rothard; en 1098, Alard, Rodulfe, Thierri, Bernard: en 1111, Jean, Ansel, Rodulphe, Thierri, Evrard, en 1121 et 1125, les mêmes; en 1139, Jean, Thierri, Alard, Thierri; en 1159, Alard, Thierri, Jean, Guérard ou Evrard, Raoul; en 1164, Watier, Jean, Thierri, Alard, Evrard, Hoston; en 1170, Pierre, Alard; Evrard, Oston; en 1173, Pierre, Roger: en 1177, Thierri, Pierre, Hugues, Roger; en 1180, Pierre, Watier, Hugues, Lambin; en 1185, Jean, Nicolas, Gautier, Lambin, Oston; en 1192, Adam, Pierre.

[2] Le siége métropolitain de Reims fut rétabli par le concordat de 1817.

[3] A l'exception des cantons de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont deux décanats.

Digitized by Google

cription du diocèse de Cambrai, dépendaient jadis, savoir : Les chapitres de Seclin, de Saint-Pierre de Lille, et de Comines, du diocèse de Tournai; les chapitres de Saint-Amé, de Saint-Pierre de Douai et de Condé, du diocèse d'Arras; le chapitre de Saint-Pierre de Cassel, du diocèse d'Ipres; les abbayes de Saint-Amand, de Cysoing, de Phalempin, de Loos, de Marquette, du diocèse de Tournai; les abbayes de Marchiennes, d'Anchin, de Denain, de Paix, de Sin, et des Prés, à Douai, de Flines, de Vicogne, de Château-L'abbaye, du diocèse d'Arras; de Bergues Saint-Winoc et de Warneton, du diocèse d'Ipres.

Mais en revanche, les chapitres et abbayes ci-après, qui avant 1791 dépendaient du diocèse de Cambrai, ne seraient plus aujourd'hui, s'ils existaient encore, compris dans cette circonscription : ce sont : les chapitres de Binch, de Leuze, et de Saint-Germain à Mons, et les abbayes de Fémy; de Lobbes, Saint-Ghislain, Saint-Denis en Brocqueroie, Ste.-Waudru à Mons, Ghillenghien, le Val des Ecoliers à Mons; Bethléem ou Bélian, Cambron, Le Verger, Le Sauchois, L'Olive ou l'Hermitage, Espinlieu, Mont-St-Martin, Saint-Foillan et Bonne-Espérance.

L'archidiaconé de Cambrai comprend dans son ressort 150 succursales; 96 se trouvent dans l'arrondissement de Cambrai, et 54 dans l'arrondissement de Douai.

L'archidiaconé de Lille possède 109 succursales.

L'archidiaconé de Dunkerque compte 99 succursales; 48 dans l'arrondissement de Dunkerque, 51 dans celui d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes embrasse dans sa circonscription 182 succursales; 64 dans l'arrondissement de Valenciennes, et 118 dans l'arrondissement d'Avesnes.

CLERGÉ DU DIOCÈSE DE CAMBRAI. — Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime PIERRE GIRAUD, voyez ci-dessus, page 82.

GRAND VICARIAT. — MM. Henri-Joseph Philippe, vicaire-général et archidiacre de Valenciennes, né à La Flamengrie en 1795. — Pierre-Auguste Giraud, vicaire-général et archidiacre de Cambrai, né à Montferrand (*Puy-de-Dôme*) en 1804. — Charles-Joseph Bernard, vicaire-général et archidiacre de Lille, né à Lille en 1806. (Agréés par le gouvernement). — Jean-Baptiste Leleu, vicaire-général et archidiacre de Dunkerque, né à Auchy en 1802.

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ. — MM. Jean-Louis-Joseph Duprez, secrétaire-général, né à Marcq-en-Barœul en 1806. — Joseph-Séraphin Delefortrie, secrétaire, né à Lille en 1812. — Claude Debord, secrétaire particulier et aumônier de Mgr., né à Cebazat, (*Puy-de-Dôme*), en 1787.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE. — MM. Giraud, vicaire-général, *official*. — Bernard, vicaire-général, *promoteur*. — Duprez, chanoine, *greffier*.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE, MM. Philippe, vicaire-général, *official*. — Leleu, vicaire-général, *vice-official*. — Bury, chanoine honoraire, *promoteur*. — Delefortrie, chanoine honoraire, *greffier*.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN. — CHANOINE D'HONNEUR. Mgr. Alexis Casimir Wicart, ancien vicaire-général de Cambrai, évêque de Fréjus.

CHANOINES TITULAIRES. MM. Pierre Filhol, né à Montréal (Aude), 1796. — Benoît-Félicien Bonce, *grand-pénitencier*, né au Quesnoy, 1795. — Jean-Baptiste-Casimir Deswaene, *écolâtre*, né à Comines, 1895. — Louis-Joseph Dupont, *grand-ministre*, né à Sin, 1790. — Jean-Louis-Joseph Duprez, *grand-maître des cérémonies*. — Louis Piquet, *archiprêtre*, né à Saint-Amand, 1797. — Claude Debord, *théologal* — Napoléon-Joseph Mallet, né à Douai, 1806. — Alexandre-Joseph Dalennes, *grand-chantre*, né à Lille, 1798. — Jean-Baptiste Leleu, vicaire-général, supérieur du grand séminaire.

CHANOINES HONORAIRES. — MM. Athanase-Léon Delautre, doyen, curé de Bourbourg, *ancien vicaire-général*, né à Cassel, 1802. — Jean-Baptiste Rigaut, doyen, curé de Saint-Géry à Cambrai, *ancien chanoine titulaire*, né à Trois-Villes, 1798. — Auguste-Aimé Desrousseaux, supérieur du petit séminaire, né à Lille, 1803. — Pierre-Jacques Lagatie, *ancien chanoine titulaire*, curé de Quaëtypre, né à Herzeele, 1799. — Charles-Joseph Top, aumônier de l'hôpital-militaire de Lille, né à Bailleul, 1792. — Joseph-Séraphin Delefortrie, secrétaire de l'archevêché. — Henri De Bonnechose. — Jean-Baptiste-Joseph Desreumaux, ancien curé de Templeuve, né à Lille, 1771. — Augustin-Joseph Lefebvre, grand-doyen, curé de Saint-Etienne à Lille, né à Péronne en Mélantois, 1797. — Etienne-Charles-François Debreyne, grand-doyen, curé d'Hazebrouck, né à Bambecq, 1787. — Hyacinthe Pique, grand-doyen, curé de Notre-Dame, à Valenciennes, né à Saint-Amand, 1794. — Eugène-François-Joseph Lescouf, curé de Bousbecques, né à Santes, 1769. — Emmanuel-Joseph Bury, professeur au grand séminaire, né à Douai, 1802. — Benoît Martin, directeur du monastère d'Esquermes, né à Rumegies, 1803. — Auguste-Laurent-Joseph Deleruyelle, grand-doyen, curé de Saint-Maurice, à Lille, né à Annœullin, 1766. — Pierre-Joseph-Jean-Baptiste Denis, grand-doyen, curé d'Avesnes, né à Berlaimont, 1798. — Henri-Joseph Aernout, doyen, curé de Sainte-Catherine, à Lille, né à Hazebrouck, 1803. — Jean-Baptiste Héroguer, grand-doyen, curé de Saint-Jacques, à Douai, né à Ecaillon, 1795. — Pierre-Désiré Savin, doyen, curé de La Madeleine, à Lille, né à Dunkerque, 1794. — Gervais-Evrard-Balthazar Dehaene, doyen, curé de Saint-Amand, à Bailleul, né à Wormhout, 1789. — François-Louis Deconynck, doyen, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque, né à Steen-

Digitized by Google

voorde, 1798.— Louis-Joseph Lebrun, doyen, curé de Saint-Géry, à Valenciennes, né à Waziers, 1802.— Louis-Jacques Reumaux, doyen, curé de Saint-Vaast, à Bailleul, né à Zermezeelle, 1802. — Pierre-Cornil Reniez, vice-doyen, curé de Comines, né à Craywyck, 1795.— César Wicart, directeur de l'Institution de Marcq-en-Barœul, né à Meteren. — Pierre-Jean-Antoine Desitter, aumônier des Hospices de Dunkerque, né à Bailleul, 1770. — Pierre Joseph Thénard, aumônier de l'Hospice-général de Cambrai, né à Cambrai, 1802.— Philippe-Joseph Deregneaucourt, doyen, curé de Saint-Christophe, à Tourcoing, 1792.— Jules-Philippe Maes, doyen de Roubaix, né à Merville, 1805.

DIACRE DU CHAPITRE, M. Dujardin. — SOUS-DIACRE, M. Lesage.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN.— L'administration temporelle de cet établissement est confiée à un bureau composé de Mgr. l'archevêque qui en est président né, de l'un des vicaires-généraux qui préside en son absence, des supérieurs et économes du grand et du petit séminaire, d'un trésorier, et du secrétaire de l'archevêché qui est en même temps secrétaire du bureau.

MEMBRES DU BUREAU. Monseigneur l'archevêque, président. — L'un de MM. les vicaires-généraux, vice-président. — MM. Dupont, chanoine, trésorier; Leleu, vicaire-général, supérieur du grand séminaire; Desrousseaux, chanoine, supérieur du petit séminaire; Delmer, économe du grand séminaire; Duprez, chanoine, secrétaire.

ŒUVRE DE SAINT-CHARLES, OU CAISSE DIOCÉSAINE DE SECOURS EN FAVEUR DES PRÊTRES AGÉS OU INFIRMES. Cette caisse est fondée pour venir au secours des prêtres retirés du saint ministère et pourvoir aux besoins spirituels des paroisses dont les pasteurs, à raison de leur âge, de leurs infirmités, ou pour tout autre motif suffisant, auraient temporairement besoin d'être aidés dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette caisse est remplie au moyen de souscriptions volontaires et annuelles, servies par les membres du clergé dans la proportion suivante : Mgr. l'archevêque, 300 fr. — Les vicaires-généraux, chanoines titulaires et curés jouissant du traitement attaché aux cures de 1.re classe, 30 fr. — Les curés de canton, jouissant du traitement de 2.e classe, 25 fr. — Les professeurs des séminaires et les desservants, 20 fr. — Les professeurs des colléges, les aumôniers et les vicaires des paroisses, 15 fr. — Les ecclésiastiques qui n'appartiennent à aucune de ces catégories demeurent libres de choisir celle qui leur convient.

Le terme de la souscription est de douze ans. Le montant des souscriptions doit être versé chaque année, à l'avance, à l'époque de la retraite. MM. les doyens, chacun dans leurs cantons, sont chargés de recueillir les souscriptions, et de les transmettre au grand-doyen de leur arrondissement, qui les fait passer lui-même au trésorier de l'Œuvre.

MAISON DE RETRAITE POUR LES PRÊTRES INFIRMES DU DIOCÈSE ET DE RÉSIDENCE POUR LES PRÊTRES AUXILIAIRES. Une ordonnance royale du 5 juin 1843, a autorisé la fondation d'une maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Cambrai, servant en même temps de résidence aux prêtres auxiliaires du diocèse.

Il est formé, pour l'administration de l'établissement, un conseil composé de Mgr. l'archevêque, président, d'un vicaire-général, d'un chanoine, d'un curé et d'un desservant, tous nommés par l'archevêque.

Ce conseil choisit dans son sein un secrétaire et un trésorier qui est nommé par le ministre des cultes, sur la proposition de l'archevêque.

MEMBRES DU CONSEIL. — Mgr. l'archevêque, président; MM. Giraud, vicaire-général; Bonce, chanoine; Piquet, archiprêtre, *trésorier*; Basuyau, curé desservant de Paillencourt, *secrétaire*.

PRÊTRES AUXILIAIRES.— MM. Louis Capelle, né à Douai, le 27 avril 1810; Henri-Joseph Crombé, missionnaire apostolique, né à Roubaix, le 10 novembre 1813; Martin-Joseph Bacquaert, né à Bailleul, le 5 octobre 1807; Carlos-Eloi-Joseph Hallez, né à Lille le 18 octobre 1807.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI. — CONSEIL DIOCÉSAIN. Ce conseil s'occupe d'étendre et de consolider dans le diocèse l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il est chargé de la correspondance relative à ladite œuvre, tant avec MM. les curés du diocèse, qu'avec le conseil central de l'œuvre à Paris. Il fait les demandes, au conseil central de Paris, de tous les *prospectus*, cartons de dizaines et autres, et des Annales de la Propagation de la Foi, pour les distribuer selon les statuts de l'œuvre et l'opportunité. Il est chargé de la recette des souscriptions et autres dons, qu'il transmet à M. le trésorier du conseil central de Paris.

MEMBRES DU CONSEIL. Mgr. l'archevêque, président; l'un de MM. les vicaires-généraux, vice-président; MM. Deswaene, chanoine; Leleu, vicaire-général, supérieur du grand séminaire; Desrousseaux, chanoine, supérieur du petit séminaire; Piettre, notaire; Rouzé aîné, trésorier; Duprez, chanoine, secrétaire.

GRAND SÉMINAIRE, placé aujourd'hui dans l'ancien collége des Jésuites. — SUPÉRIEURS. MM. Jean-Baptiste Leleu, vicaire-général. — Pierre-Joseph Lotte, directeur, né à Erre, 1812.

PROFESSEURS. — *Ecriture-Sainte*. MM. Emmanuel-Joseph Bury, chanoine honoraire; *théologie, dogme*, François-Joseph Ravaux, né à Bavay, 1805; *théologie morale*, Pierre-Benoît Cailliau, né à Wemaers-Cappel, 1811; *Histoire ecclésiastique*, Marcel-Joseph Dayez, né à Vicq, 1817; *Physique*,

Digitized by Google

Mirtyl-Jules Cudot, bachelier-ès-sciences, né à Valenciennes, 1815; *Philosophie*, Jean-Louis Desix, né à Beuvry, 1823.

ÉCONOME. Jean-Baptiste Delmer, né à Bersée, 1812. Nombre d'élèves, 180.

PETIT SÉMINAIRE.—SUPÉRIEUR. M. Auguste-Aimé Desrousseaux, chanoine honoraire.

PROFESSEURS. *Rhétorique*, MM. Louis-Désiré Charles, né à Audruicq, (*P.-C.*), 1815; *Seconde*, Jean-Joseph Wenis, né à Bergues, 1814; *Président d'étude*, Pierre-Joseph Thuliez, né à Esnes, 1811; *Histoire*, Cyrille Jean-Baptiste Destombes, né à Roubaix, 1819. *Troisième*, Henri-Romain-Désiré Rousseaux, né à Roubaix, 1818; *Quatrième*, Jules-César-Joseph Lehoucq, né à Roubaix, 1820; *Cinquième*, Henri Monnier, né à Nivelles, 1820; *Préfet de discipline*, Louis-Alexandre Divilliers, né à Tourcoing, 1820; *Sixième*, Auguste-Henri-Louis Wattine, né à Roubaix, 1823; *Septième*, Henri-Joseph Decottignies, né à Roubaix, 1822; *Président d'étude*, François-Benoît-Joseph Dhérin, né à Douai, 1822. Nombre d'élèves au 1.er janvier 1847, 225.

Nota. Les documents contenus dans ce chapitre sont extraits à peu près textuellement de l'Almanach ecclésiastique du diocèse, pour l'an 1847.

CHAPITRE III.

ANCIENNES PAROISSES DE LA VILLE DE CAMBRAI. — PAROISSES ACTUELLES DE LA MÊME VILLE ET DE SES DEUX DÉCANATS.

§ I. PAROISSES ANCIENNES DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Camaracum*, *Cameracum*, place forte, chef-lieu du quatrième arrondissement du département du Nord, siége de l'archevêché, sur l'Escaut, 26 kilomètres de Douai, où siége la cour royale, 59 de Lille, chef-lieu du départ., 144 de Paris; population 20,648 habitants [1]; fête communale et patronale, 15 août.— En 1789, capitale du comté de Cambrésis. Cambrai était alors divisé en douze paroisses, savoir :

1° *Saint-Vaast*. La plus ancienne et la plus étendue des paroisses de la ville; suivant les uns, elle fut fondée au onzième siècle par Ellebaud le Rouge, en même temps que le chapitre de Sainte-Croix. D'autres la font remonter à l'époque de saint Aubert [2]. Les registres de cette paroisse datent de 1593. Voici les noms des curés qui nous sont connus : Jean, 1374. — Pierre Lalis [3], 1624. — Georges Peugniet, 1671.— Adr.-Ph. Vander Mander, 1696.— P. Parocq, 1730. — P. J. Moreau, 1740. — L. Raveau, 1744. — Gosteau, 1748. — J. B. Wiars, 1778–1791. La cure était à la collation de l'abbé de Saint-Aubert.

2° *Saint-Gengulphe*. Cette cure érigée du temps de l'évêque Gérard II, par Hugues, doyen de Cambrai, était desservie dans une grande chapelle située sur le portique de la métropole, du côté du palais [4]. Le curé, nommé par le chapitre cathédral, était toujours un chapelain de ce même chapitre. Les registres datent de 1550. Curés : Pierre Bauduin, 1463 [5]. — Grégoire Rigo, 1550. — Panniset, 1619. — Masure, 1621.— Jean Leroy, 1666. — Antoine Leroy, 1676. — Joseph Surelière, 1694. — Philippe Blanpain, 1695. — Fr. de Thuin, 1708. — Bauduin, 1727. — Domino, 1742. — Joseph-Omer Quarré, 1768-1791; en 1803, curé de Rieux.

3° *Saint-Géry*. Située d'abord sur le Mont-des-Bœufs, où est aujourd'hui la citadelle. L'église collégiale et paroissiale de Saint-Géry fut transférée à Saint-Vaast en 1545. Le curé, nommé par le chapitre, était un chapelain du chœur. Les registres remontent à 1608.— Thomas Herbaige, 1617. — Jacques-Ph. Deswez, 1712. — Gillis, 1721. — Fr. Senocq, 1730. — Gobled, 1747, nommé curé de Saint-Brice à Tournai, en 1763.— J.-Romain Herlem, 1763–1791.

4° *Sainte-Croix*. Cette paroisse, annexée à la collégiale du même nom, est fort ancienne. Elle existait au onzième siècle, et peut-être antérieurement. Le chapitre de la métropole était collateur de la cure qui était desservie dans une chapelle voisine du chœur. Les registres de l'état civil

[1] La population est établie d'après le recensement de 1846; il en sera ainsi pour toutes les communes et paroisses.

[2] Grammaye semble indécis entre ces deux opinions : « Illa licet Erleboldum communem cum capitulo S. Crucis » fundatorem putetur habuisse; sanior tamen opinio est antiquiorem esse...., *Antiquit. Camerac.* § VII. On peut lire dans Dupont, *Histoire de Cambrai*, 2.e partie, 115 et 128, les vicissitudes de l'église de Saint-Vaast, qui a été démolie lors de la révolution de 1793.

[3] Pierre Lalis contribua, ainsi que Georges Peugniet, à la reconstruction de l'église, comme l'atteste le distique suivant :

Fundamenta jacet templi hujus grandia Lalis
Procurat tectum Peugniet atque bases.

[4] Voyez *Recherches sur l'église métropolit. de Cambrai*, 161.

[5] Il contribua pour 225 florins à la construction de la chapelle de saint Fiacre.

Digitized by Google

commencent en 1574. Curés : Jacques, 1374. — Antoine Maurage, 1671.— Ph. Blanpain, 1683, nommé à Saint-Gengulphe, en 1695.— J. Seulin, 1700.— Floris Roget, 1709. — J. Descamps, 1726. — Démoulin, 1734. — B. Devaux, 1738. — A. J. Ferez, 1761-1791.

5° *Saint-Martin*. Placée d'abord dans un faubourg de la ville, cette église avait le titre d'abbaye. Il est très-probable qu'elle devint paroisse sous l'épiscopat de Rothard, vers l'an 1000. L'abbé de Saint-André était collateur de la cure. Les registres remontent à 1591. Curés : Simon, 1374. — Jean de Beka, 1526. — Jean du Cornil, 1529. — Mannechez, 1593. — Cappart, 1604. — Bellis, 1624. — Jean Fondeau, 1631. — Lambert Picart, 1664. — Petit, 1709. — Jacq.-Fr. Seulin, 1713. — Daniel Descartes, 1725. — A. Georges, 1743. — H. J. Delhoye. — M. J. Depreux, 1779-1791; en 1802, curé de Carnières. L'église, vendue en 1791 par le district, fut démolie immédiatement.

6° *Sainte-Marie-Madeleine* existait au onzième siècle. Patron et collateur, l'abbé du Saint-Sépulcre; registres remontant à 1524, mais non signés par les curés avant 1695. Curés : Bauduin, 1210. – Jacques de Le Laitrie, mort en 1411.— J. de Le Laitrie, 1412.— Gilles de Sirault, 1429. — Jean Doye, 1474.— J. Prudhomme, vers 1564.— Laurent Dubois, 1695. — Mazile, 1699.— Claude Dumont, 1712. — Debaralle, 1719. — Ruchon, 1737.— Démoulin, 1739. — L. Ravaux, 1749. — F. Leclercq, 1768. — Maximilien Monte, 1770-1791. L'église a été vendue et démolie.

7° *Saint-Georges*, érigée au onzième siècle; registres datant de 1650, mais non signés avant 1700; collateur, l'abbé du Saint-Sépulcre. Curés : Jean, 1374. — Jean de Le Porte, 1451. — Jean Hédiart, 1662. — Colin, 1700. — Jean Marchand, 1712. — Marchant, 1716. — Blaise, 1731. — Leclercq, 1746. — Prevost, 1768. — Quinibert-Jos. Balligand, 1779, depuis curé de Catillon. L'église Saint-Georges a été vendue et démolie.

8° *Saint-Nicolas*, fondée au douzième siècle; registres datant de 1608; collateur, l'abbé du Saint-Sépulcre. Curés : Jean, 1374. — Nicolas Belluze, 1610. — Franç. Jos. Debaralle, 1696. — Roger, 1720. — F. Capron, 1743. — Monte, 1763. — Rivart de Boornes, 1770. — Druet, 1780; depuis, curé de Saint-Géry à Valenciennes. Eglise vendue et démolie.

9° *Saint-Aubert*; cure dépendante de l'abbaye du même nom, ayant pour paroissiens les officiers, les 24 francs-fiévés, leurs veuves et les domestiques de l'archevêque. Registres datant de 1621. Curés : Henri Denys, 1679. — Michel Pregnart, 1688. – P. Mallet, 1703. — R. Derez, 1724. — A. Wachez, 1741.— A. Lefebvre, 1772.— J. B. Canquelain, 1777; depuis le concordat, vicaire à Saint-Pierre de Douai. L'église est aujourd'hui paroissiale, sous le vocable de Saint-Géry.

10° *Sainte-Elisabeth*, érigée, dit-on, vers 1240; registres datant de 1620; les signatures des curés ne s'y trouvent qu'à partir de 1698; collateur, l'abbé de St.Aubert. Curés : Mathieu, 1374. — R. F. Bernard, 1698. — Jean-Hiérome Descamps, 1710. — Henri-Claude Vuillot, 1718. — L. Larocq, 1721. — P. Lemaire, 1730. — Danquigny, 1735. — Paris. — Prevost, 1763. — Lelièvre, 1768.— J. B. Wiars, 1773, nommé en 1778 à Saint-Vaast. — Alex.-Jos. Guiot, 1780. — Godefroy, 1788.

11° *Saint-Sauveur*. Cette cure, dépendante de l'abbaye de Cantimpré, était desservie dans l'église Sainte-Elisabeth; il n'y avait ordinairement qu'un seul curé pour les deux paroisses. Les registres datent de 1737.

12° *Saint-Louis de la citadelle*, église royale et paroissiale, érigée en 1662 [1], desservie jusqu'en 1719 par un récollet ayant titre d'aumônier : Philippe Quesnée, 1662.— Frère Bonaventure Gilson, 1684. — Fr.-Phil. Maunerny, 1689. — Fr. Sulpice Foulon, 1692. – Fr.-Angélique Dufosset, 1693. — Fr.-Bernard Chaupin, 1695. — François-Romain Baralle, 1710.— Fr. Delannoir, 1714. — Fr. Briolet, 1715. Curés : Fr. Gentil, 1719.— J.-J. Lefebvre, 1750. — N.-E. Roseleur, 1752.— Ant.-J. Ferez, 1757, nommé à Sainte-Croix en 1761. — C.-J. Payen, 1761. — P.-S. Delcambe, 1769. — A. Goussaut, 1771. — R.-A. Alexis Carion, 1775-1791 [2].

PAROISSES DITES CONSTITUTIONNELLES, créées en 1791. 1° *Notre-Dame*, évêques-curés : *Claude Primat*, transféré à Lyon en 1798. — *Jacq.-Jos. Schelle*, 1800, démissionnaire en 1801. Voyez ci-dessus, page 78.

2° *Saint-Géry*. Curé : *Crétinier*, étranger au diocèse.

3° *Saint-Sépulcre*. Curé : *P.-L.-Jos. Renaut*, ancien vicaire de M. Delhoye, curé de Saint-Martin; en 1802, curé de Somain, décanat de Marchiennes.

Les paroisses actuelles de la ville de Cambrai sont aujourd'hui au nombre de deux seulement, savoir : Notre-Dame et Saint-Géry.

[1] Il parait néanmoins qu'antérieurement il y avait un chapelain attaché à la citadelle; je trouve en effet des lettres qui attestent qu'un prêtre nommé Lydermoy était qualifié en 1626 et 1627 chapelain de N.-D. et de la citadelle de Cambrai.

[2] La presque totalité des noms de curés de Cambrai, que nous venons de reproduire, nous a été fournie par M. l'abbé Thénard, chanoine honoraire, aumônier de l'hôpital général de Cambrai, auteur d'une bonne notice biographique sur M. Ferez, dernier curé de Sainte-Croix.

Digitized by Google

§ II. ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI, M. GIRAUD, ARCHIDIACRE, VICAIRE-GÉNÉRAL. — GRAND-DÉCANAT DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, M. LOUIS PIQUET, ARCHIPRÊTRE ET GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE CAMBRAI NOTRE-DAME.

Notre-Dame, église métropolitaine et paroissiale, ancienne église abbatiale du Saint-Sépulcre, édifice trop petit, qui va être considérablement agrandi. Sépulture des archevêques et évêques dont les cercueils ont été exhumés en 1822 du terrain de l'ancienne métropole. Mausolée de Fenelon, dont la statue et les bas-reliefs sont dus au ciseau de M. David, d'Angers. Belles grisailles de Gheraerts, d'Anvers. Population de la paroisse au 1.er janvier 1846, 8215 habitants. Curés-doyens : Franç.-Jos.-Aimable Lebacq, d'abord professeur au collége de Lille, son lieu natal, prêta le serment de 1791, fut ensuite curé constitutionnel de Tourcoing, nommé curé de Notre-Dame à Cambrai, en 1802, mort en 1809, âgé de 52 ans.— Charles-Ignace Lewille, ancien religieux de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, professeur de théologie, déporté en 1792, pour refus de serment; depuis, curé de Comines, de Quesnoy-sur-Deûle, de Saint-Jacques à Douai, et enfin de Notre-Dame à Cambrai, avec le titre de chanoine, de grand-doyen et d'archiprêtre; mort le 28 novembre 1833, âgé de 73 ans. — Louis Piquet, chanoine, archiprêtre et grand-doyen, 1834.

AWOINGT, *Awaing*, *Awin*, *Avaign*, *Oeng*, *Oen*, 4 kil. de Cambrai, 30 de Douai, 63 de Lille; 477 habitants, paroisse détachée de celle de Niergny en 1843; patron, St. Martin, dédicace ou karmesse, dernier dimanche d'août. — En 1789, Cambrésis. Curés : M. Moncomble, transféré à Hamel, en 1846.— M. Deligne, ex-vicaire de Saint-Maurice à Lille.

CAGNONCLE, *Caignunculum*, *Caiuncolium*, 7 kil. de Cambrai, 33 de Douai, 66 de Lille, 813 habitants; patron, saint Géry; dédicace, dernier dimanche de septembre. Cette paroisse était encore en 1123 annexe de Naves.— En 1789, Cambrésis. Curés : Jean Cattelain, 1687.— Charlet, 1731. — Michel-Louis d'Haussy, 1802, décédé le 15 août 1843. — Albert-Joseph Crauck, 1843.

CAUROIR, *Cauroy*, *Caureroy*, *Correys*, *Korrois*, *Kuroy*, *Cauretum*, *Korretum*, *Coryletum*, 6 kil. de Cambrai, 31 de Douai, 64 de Lille; 711 habitants; patron, saint Léger; dédicace, 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province, paroisse du décanat du Cateau. — Curés : Jacques Boulteau, mort le 26 juin 1740. — Bauduin. — Charlez. — Dubois, 1782-1787.— Rigolet. — P. A. J. Brachelet, 1802.— Pagniez, 1810.

ESCAUDOEUVRES, *Scaldopera*, *Scaldoverium*, *Scalduvrium*, 4 kil. de Cambrai, 30 de Douai, 63 de Lille, 1600 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, 1.er dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis et Hainaut; paroisse du décanat de C.— Curés : Alexandre, 1783.-1790.— J.-B.-Jos. Danjou, 1802.—Alexis-Jos. Maulret, ancien chartreux, 1808-1809.— Denoyelle, 1810.— Malaquin, 1830.— Crépy, 1839.

ESWARS, *Evar*, *Envarres*, rive gauche de l'Escaut, 12 kil. de C., 25 de Douai, 58 de Lille, 528 habitants; patron, saint Jacques; dédicace, 4.e dim. d'août.— En 1789, Cambrésis, paroisse du décanat de C.; collateur, le chapitre de C. — Curés : G.-J. Noel, 1784, 1790.— 1802, 1824.— Destombes, 1825.— Devred, 1829.— Lancel, 1836. — Mucherie, 1842.— Broutin, 1845.

ETRUN, *Estrun*, *Estruen*, sur l'Escaut, 12 kil. de C., 25 de Douai, 58 de Lille, 615 hab.; patron, saint Alexandre; dédicace, 3.e dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis; paroisse du décanat de C., collateur, le chapitre de C. — Curés : Jacques Petit, 1716.— Jacq. Desfontaines, 1717-1739. — Desmarez, desserviteur, 1739-1740. — Jean-Jos. Bouchez, 1740-1745. — Ch.-Jos. Cardon, desserviteur, 1745-1746. — Louis Bouchez [1], 1746-1757. — Jacq.-Jos. Lemarzeaux, 1757-1763. — Louis-Ant. Lequien, 1763-1770. — Henri-Franç. Boniface [2], 1770-1793. — *P.-J. Eliezt, constitutionnel*, 1791-1793.— J.-Ch.-Hub. Carpentier, 1802-1816.— B.-Ph.-Jos. Rigolet, 1816-1824.— J.-Fr.-Jos.-Gabr. Lallemant, 1824-1825.— Louis Honoré, 1825-1829.— Vallez, 1829-1831.— Alb. Crauck, 1831-1843.— Ch.-Louis Debusche, 1843-1845.— P.-Fr.-Jos. Hanne, 1845.

IWUY, *Ivodium*, *Ivrium*, *Ivoriacum*, sur l'Escaut, 9 kil. de C., 26 de Douai, 60 de Lille; 3774 hab.; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après la Nativ. de N.-D. — En 1789, Hainaut: paroisse du décanat du Cateau; collateur, abbé de Saint-Aubert. — Curés : Louis Le Mire. — Jean Heubeur, mort en 1581. — Pierre Didier, 1582. — Carnage, 1602. — Jean Carneau. — Robert Favarque, 1637.— Gambier, 1666.— Georges Damerie, 1670.— Jean Petit, 1710-1722.—Marie-Jér.-Théoph. De la Porte, 1722-1725. — Arnoul Bera, se démet en 1733, pour occuper un canonicat à la métropole.— André Lermoyer, 1733-1751. —Putté. — Ch. Brabant, 1753-1771.— Bisiaux, 1771-1772. — Gaisse, 1772-1791, mort à Munster, en 1795. — Noel-Jos. Caillard, 1802-1811. — J.-B. Delbarre, 1812.— Louis Lebeau, 1820-1826.— P. F. Masure, 1826-1829. — Jacq.-Joseph Ramon, vice-doyen.

NAVES, *Navia*, 7 kil. de C., 33 de Douai, 64 de Lille; 981 habitants; patron, saint Paul;

[1] Ce fut en partie de ses deniers, en partie à l'aide des secours de la charité, que fut bâtie, en 1755 l'église actuelle.
[2] Il refusa le serment, et resta caché dans sa paroisse jusqu'en 1793, époque où il fut obligé de s'expatrier.

Digitized by Google

dédicace, dim. après le 29 juin. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, le chapitre de Saint-Géry. Curés : Thierri Quiddet, 1471. — Jean Cattelain, 1688. — Alb.-Joseph Salengro, mort le 18 avril 1740. — Phil. Théry, mort en 1764.— J.-Jos. Matthieu, 1765-1791. — Fr.-Jos. Lambiez, 1802-1805.— Ch.-Ph. Soyez, ancien religieux d'Hasnon, mort le 18 mai 1808.— P. Ph. Delattre, aussi religieux d'Hasnon, mort le 20 juillet 1821.— P.-Louis Lesne, mort 9 nov. 1834. — Jacques-Ant. Bury, 1834.

NIERGNY, *Niergnies*, 3 kil. de C. 29 de Douai, 62 de Lille, 571 habitants ; patron, saint Nicolas ; dédicace, dim. après le 9 mai. — En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, abbé du Saint-Sépulcre. Curés : Félix Dupas, 1700.— Lagroy, 1774. — Ant.-Jos. Langlet, 1787; depuis doyen-curé de Saint-Géry à Cambrai.— L.-Joseph Dieulot, 1803, mort en 1829. — Lefils, ex-vicaire de Condé, 1829.— Mercier, 1831. — Broutin, 1833. — Larsonneur, 1845.

RAMILLIES, *Ramilly*, *Rameliæ*, rive gauche de l'Escaut, 4 kil. de C., 30 de Douai, 65 de Lille, 493 hab.; patron, saint Géry ; dédicace, dernier dim. de sept.— En 1789, Cambrésis, décanat de C., collateur, le chapitre de Saint-Géry.— Curés : J. B. Largilers ou Largeillez, 1664. — J. François Macque, 1675.— J. Ghose, 1678. — P.-Franç. Dewimy, 1688, mort vers 1742 [1].— Deleau, desserviteur, 1742. — Petit, 1742-1748, transféré à Cambrai. — J. Christophe Stiévenart, 1748-1790. — Courcol, coadjuteur, 1787-1791. — *J.-Franç. Charlon, constitutionnel*, 1791-1792. — Rigolet, ancien curé de Cauroir, 1802. — J.-B. Vincent Tribou, 1804, mort le 3 mai 1826. — P.-Jos. Queulain, 1826, mort octogénaire en nov. 1833. — Louis-Jos. Carette, ancien curé de Wattrelos, 1833-1840 ; depuis prêtre habitué à Marchiennes, où il est mort, 18 avril 1845. Léop.-Jos. Malaquin, 1840-1844; depuis curé de Malincourt.— N.-Ch. Houssoy, installé le 27 sep. 1844.

THUN-L'ÉVÊQUE, *Thunium Episcopi*, rive gauche de l'Escaut, 8 kil. de C., 31 de Douai, 64 de Lille, 782 habitants ; patron, N.-D.; dédicace, dim. après la Fête-Dieu.— En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, le chap. métrop. — Curés : Bernerus, 1170.— Pierre, clerc de l'official de Cambrai, 1227[2].— P. Legrut, 1688-1742. — Jacq.-Franç. Dufaucon, desserv. 1782-1743.— Ch.-Jos. Leprohon, desserviteur, 1743, janvier 1747. — J. F. Blairon, desserv. 1747-1750.— J.-Ph. Dewez, 1750-1764.— J.-Fr. Michel, 1764-1771.— L. Longuet, desserviteur, 2771-1772. — Liézard, 1772-1778.— J.-J. Hasard, 1778-1791.— Coust, coadjuteur, 1791. — *Promptelle, constitutionnel, mort à la fin de* 1793. — P.-J.-Barth. Rigolet, 1803-1816. —P.-J. Queulain, 1816, transféré à Ramillies en 1826.— Le curé d'Ewars dessert de 1826 à 1829. — Carlier, avril 1831, sept. 1832.— Hipp.-Jos. Delattre, 1832-1838, révoqué. — Fr. Vassart, 1838, transféré en 1843 à Vertain.— J.-B. Desmons, 1843.

THUN S. MARTIN, *Thunium S. Martini*, rive droite de l'Escaut, 8 kil. de C. 31 de Douai, 64 de Lille ; patron, saint Martin ; dédicace, 2.e dim. de juillet. — En 1789, dépendait des provinces de Cambrésis, de Hainaut et d'Artois; décanat du Cateau; collateur, le chap. métrop.[3] Curés : Bernerus, 1170.— Walterus, 1227. — Houzeau, 1713, décédé le 9 août 1725. — Mercier, 1725-1727. — Delattre, 1728-1729. — Pelletier, 1729-1734. — Paternost, 1734-1741.— Simon Mercier, 1741-1750, frappé d'apoplexie au moment où il venait d'être nommé curé de Sains-lez-Marquion. — Malbeau, 1550-1779. — Corbeau, 1779-1783. — Ph.-Jos. Letoret, 1783-1792, déporté pour refus de serment, rappelé à la même cure, mort le 12 mars 1804 [4]. — Tilmant, 1804-1806. — P. Crépin, 1806-1817.— L.-J. Deleau, 1819-1820. —Delorme, 1824.— Druesnes, 1826-1833. — L. Fromentel, 1833-1838. — Crépy, 1838-1839. — A. Dubois, 1838.

§ III. DÉCANAT DE CAMBRAI SAINT-GÉRY.

Saint-Géry, ancienne église abbatiale de Saint-Aubert, reconstruite au commencement du siècle dernier, remarquable par la hardiesse bizarre des quatre colonnes qui supportent le dôme, par un ancien jubé placé aujourd'hui sous le buffet des orgues, et par les boiseries du chœur, et enfin par une belle descente de croix de Rubens. Population de la paroisse, au 1.er janvier 1846, 11926 habitants. Curés-doyens : Martin-François Dupont, ancien curé de Tourcoing, déporté pour refus de serment, curé de Saint-Géry en 1802, mort en 1809. — Antoine-Jos. Langlet, décédé en 1837. — J.-B. Rigaut, chanoine honoraire, ancien chanoine titulaire.

ABANCOURT. *Abuncurth*, *Abenkurt*, *Aubencort*, *Asbencort*, *Abankourt*, 7 kil. de Cambrai, 20 de Douai, 53 de Lille, 873 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 24 juin. — En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, chapitre métrop. Curés : Werimbold, écolâtre,

[1] M. Houssoy, curé actuel de Ramillies, dans la note qu'il a transmise sur ses prédécesseurs, rapporte quelques faits honorables pour la mémoire de P.-Fr. Dewimy qui, en outre, transcrivit de sa main sur un registre tous les actes de baptême de 1550 à 1671, lesquels n'étaient consignés que sur des feuilles volantes.

[2] Une charte de ladite année, fonds Saint-Sépulcre, le qualifie ainsi : « Petrus, clericus domni officialis Camer. » beneficiatus ad parochiam de Thunio Episcopi.

[3] L'autel de Thun-St.-Martin a été donné au chapitre par l'évêque Gérard II, en l'an 1089.

[4] M. Dubois, curé actuel de Thun-St.Martin, a rédigé sur la vie de M. Letoret, une notice que nous regrettons de ne pouvoir consigner ici.

Digitized by Google

1120[1]. — J.-Jacq. Guéry, 1719-1752. — P. Bruneau, 1752, mort en 1686. — J.-Jos. Baudet, 1787, mort en avril 1792. — R.-A.-Alexis Carion, 1803, nommé aumônier de Sainte-Agnès de C., en 1807. — Jacq.-L. Pagniez, ancien chanoine de Saint-Aubert, 1807, mort en 1833. — Cayez, 1833.

AUBENCHEUL-AU-BAC, *Albenceolum*, rive droite de Sensée, 18 kil. de C., 18 de Douai, 51 de Lille, 471 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, 29 juin, ou le dim. suivant. — En 1789, partagé entre Artois et Cambrésis; décanat de C.; collateur, le chap. métrop. Curés : Destraing, 1755. — En 1802, annexé à Aubigny-au-Bac. — Rétabli comme chapelle vers 1827, point de chapelain avant M. Pennequin, 1840. — Dupire, 1841.

BANTIGNY, *Bantegnies*, *Bantineiæ*, *Bantiniacum*[2], 7 kil. de C., 21 de Douai, 54 de Lille, 485 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, dim. après le 29 juin. Curés : Jean Gobert, 1649. — Soufflet. — Jacq.-L. Bardèche, 1659. — Mallet, 1771, Delsaux, coadjuteur. — Huart, 1788-1792. — En 1789, Cambrésis, décanat de C., détaché d'Abancourt au douzième siècle; collateur, chap. métrop.

CUVILLERS, *Cuveliers*, *Kulviliers*, *Kuvillaris*, 4 kil. de C., 24 de Douai, 57 de Lille, 394 habitants; dédicace, 2.e dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province; décanat de C. Curés : Ragayet, 1765, mort à Douai en 1793, au dépôt des prêtres réfractaires, trop âgés pour être déportés. — En 1802, Bantigny et Cuvillers furent réunis pour former une seule succursale. Curés : J.-B. Desruelles, ancien récollet, mort en 1826. — Ric.-Jos. Miens, 1826, décédé le 10 déc. 1829. — Becquet, 1830. — Minaux, 1833. — Basuyau, 1839.

BLÉCOURT, *Blecurt*, *Bielcurt*, *Bilekurt*, *Blahercurt*, *Bladicurtis*, *Belicuria*, 8 kil. de C., 22 de Douai, 55 de Lille, 422 habitants; patron, Notre-Dame; dédicace, 1.er dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat de C. Curés : Luc Philippe, 1648. — André Breton, 1649. — Franç. Parmentier, 1672-1681. — Jacq. Bruniau, desserviteur, 1681-1682. — Louis Dlanoire, 1683-1708. Engelbert Marmignon, 1713. — Domin. Delanoire, desserv. 1718. — Jacq. Suc, 1718-1725.

SANCOURT, *Suuncurth*, 6 kil. de C., 20 de Douai, 55 de Lille, 420 habitants; patron, Notre-Dame; dédicace, 4.e dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, annexé depuis plus d'un siècle à la paroisse de Blécourt. Curés : Fabelle, 1700-1702. Il paraît d'après les conjectures probables de M. Malvoisin, que Jacques Suc a été curé de Sancourt seul pendant 5 ans, et de Blécourt et Sancourt réunis, pendant 28 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1746. — Félix-Jos. Manechez, 1746-1770. — Richez, desserviteur. — A. Deroisin, 1770-1791. — Jacq.-Franç-Jos. Lagrue, 1791-1792. — De 1801 à 1803, le saint ministère fut exercé par Fr.-Jos. Dehennin, missionnaire. A.-J. Rigaut, 1803, transféré en 1822 à Ewars. — Cocu, 1822-1824. — Pruvost, 1825-1831. — Vitoux, 1831-1834. — Barenne, 1834-1844, permute avec M. Malvoisin, curé à Masnières.

FONTAINE-NOTRE-DAME[3], *Fontanæ Beatæ Mariæ*, 6 kil. de C., 32 de Douai, 65 de Lille; 1783 habitants; patron, saint Martin; dédicace, 1.er dimanche de juillet. — En 1789, Cambrésis, avec quelques mouvances de l'Artois; décanat de Beaumez, collateur, chap. métrop. Curés : N.-J. Callaerd, 1785. F.-Nic. Gaudré, 1803. — Ch.-A.-Jos. Rudant, 1809, mort le 25 août 1824. — Ghyselinck, 1824. — Crepin, 1832. — Coupé, 1846.

FRESSIES, rive droite de la Sensée, 11 kil. de C., 17 de Douai, 50 de Lille; 773 habitants; patron, saint Géry, dédicace, dernier dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, décanat de C., collateur, le chap. de Saint-Géry. Cette paroisse a été séparée de celle d'Hem-Lenglet en 1228. Curés : Albin de Corbehem, sous l'arch. Max. de Berghes. — Mathieu du Lymal, curé propriétaire, 1570. — Pierre Dequeux, 1614. — Georges Lesaige. — Couvreur, 1688. — Sauvage. — Deudon, 1745. — Martinache, 1773, prêta le serment de 1791. — *Denoyelle, assermenté.* — Ant. Baratte, 1813. Franç. Dupas, ancien religieux d'Honnecoort, mort en 1823. — Charles Pagniez, 1823, décédé 20 oct. 1832. — Et. Marc. Humez, 1832.

HAYNECOURT, 7 kil. de C., 20 de Douai, 53 de Lille; 523 habitants; patron, saint Martin, dédicace, dim. après le 4 juillet. — En 1789, Cambrésis avec des mouvances de l'Artois; décanat de C.; collateur, le chap. métr.[4] Curés : Marlart, 1668-1701. — Dolez, 1701-1742. — Fontaine, 1742-1766. — Larocq, 1766, décédé en 1768. — Quertemont, 1768-1791. — J.-P.-N.-V. Quentin, 1803-1817. — Dubois, 1817-1826. — Dollez, 1826-1837. — Degruson, 1837, transféré à Salomé en 1845. — Dennetières, 1845.

HEM-LENGLET, ou simplement *Hem*, *Ham*, rive droite de la Sensée, 11 kil. de C., 18 de Douai, 51 de Lille; 752 habitants; patron, saint Géry; dédicace, dim. après le 1.er octobre. —

[1] La charte par laquelle l'évêque Burchard concède l'autel d'Abancourt au chapitre de C., s'exprime ainsi : « Altare » de Abuncurth cum appenditiis suis Banthineiis, Blahercourt, Suuncurth, concessione et supplicatione Werimboldi sco» lastici nostri qui ejusdem altaris persona erat..... conferimus. »

[2] En 1716, la cure de Bantigny était si pauvre que les vicaires capitulaires, le siége vacant, jugèrent à propos de réunir à cette cure les revenus de la chapelle Notre-Dame en l'église de Rieux.

[3] Nommé en 1793, Fontaine La Montagne.

[4] L'église d'Haynecourt, reconstruite en 1759, a conservé quelques parties remarquables de son ancienne architecture. La tour est un beau monument des premières années du 15e siècle. (1408).

Digitized by Google

En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, le chap. de Saint-Géry. Curés : Charles Monscourt, 1630, mort en 1665. — Jacques Charlet, mort en 1675. — Clairbois, 1675-1681. — Hautrage, 1681, mort 17 avril 1720. — Mouton, mort 1724. — Adrien Laguillez, mort en oct. 1759. — Jacq.-Ant. Dambrine, mort 13 oct. 1785. — Fleuri, 1785-1791. — De pieux et courageux missionnaires vinrent durant les mauvais jours administrer les sacrements à Hem-Lenglet. Les plus connus sont : MM. Légat, Descamps, Rigolet. — Lemaire, 1803. — F.-A.-Jos. Dehennin, 1804-1808. — Varez, 1808-1810. — Lemaire, 1810-1830, mort le 19 mars 1832 à Bevillers dans sa famille. — Tartulier, 1830.

NEUVILLE-SAINT-REMI, *S. Remigius de Nova villa*, ou *juxta Cameracum*, 2 kil. de C., 24 de Douai, 57 de Lille, 931 habitants; patron, saint Remi, dédicace, dim. avant le 24 juin. — En 178[9], Cambrésis, décanat de C.; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés de Neuville-St.-Remi : Morenchies et Tilloy. — André-Augustin Levesque, 1714, mort le 1[er] septembre 1754[1]. — Maximilien Chevalier, desserviteur de 1752 à 1755. — J.-Franç. Leduc, 1755, décédé le 24 août 1769. — M.-J. Dépreux, desserviteur depuis le 10 sept. jusqu'au 2 avril 1770. — B. Javay, 1770, transféré ailleurs le 13 juin 1775. — Piérart, 1775-1789. — Balligand, du 22 juillet 1789 au 5 juillet 1791. — Lefebvre, 1791. — Delahaye, 1791. — *Pagniez, curé constitutionnel.* — J.-B. Tilmant, 1803-1806, transféré. — Jacq.-Ant. Bury, 1806-1819, transféré. — Saudemont, 1819-1825, transféré. — Ch.-Louis Wartel, ancien génovéfain de la congrégation de France, 1826, mort le 12 août 1842. — Delebarre, 1842.

MORENCHIES, *Morenchy, Morenceiæ, Morenciacum*, 2 kil. de C., 25 de Douai, 61 de Lille. — En 1789, Cambrésis.

TILLOY, *Tilletum*, 3 kil. de C., 23 de Douai, 56 de Lille. — En 1789, Cambrésis.

PAILLENCOURT, *Pailencort, Paisloncortis*, sur la Sensée, 11 kil. de C., 27 de Douai, 60 de Lille; 1246 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. de la Trinité. — En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, l'abbé du Saint-Sepulcre. Curés : Bernerus, 1192. — Michel Laurent, 1706, mort le 21 août 1756. — Laurent Boucher, 1757-1769. — Ant.-Jos. Bricout, 1770-1786. — J.-[B].-J. Couture, 1786, juin 1787. — J.-B. Joly, 1787, nov. 1792, assermenté. — Am.-J. Gobert, 1803, décédé 1.[er] janvier 1808. — Ph.-Const. Tribou, ex-supérieur des cordeliers, décédé le 15 février 1832. — Dillies, transféré à Ascq en 1840. — Engels, mai 1840, transféré à Salesches, le 22 août, même année. — Ch. Basuyau, 1840.

PROVILLE, *Prouville, Puerorum villa*[2], rive droite de l'Escaut, 2 kil. de C., 28 de Douai, 61 de Lille, 452 habitants; patron, saint Aubert; dédicace, 3.[e] dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés : J.-J. Brasseur, 1781-1791. — L.-Jos. Remi, 1803-1808. — J.-B. Gosselin, décédé 25 mai 1838. — Blondeau, 1838, transféré à Lesdain, 1842. — Trupin, 1842.

RAILLENCOURT, *Ralincort, Relenkurt*, 5 kil. de C., 24 de Douai, 57 de Lille; 870 habitants; dédicace, dim. après le 9 mai. — En 1789, Cambrésis avec des mouvances de l'Artois; décanat de C.; collateur, l'abbé du Saint-Sépulcre. Curés : Daniel Lemaire, 1740. — Carpentry, 1781-1791.

SAILLY, *Salegium*[3], 5 kil. de C., 24 de Douai, 57 de Lille, 531 habitants; patron commun avec Raillencourt, saint Aubert; dédicace, 2.[e] dim. de septembre. En 1789, Artois; décanat de C. Curés : J.-B. Colmant, 1803. — Deguine, 1814-1842. — Lefebvre, 1842.

CHAPITRE IV.

DÉCANATS DU CATEAU, DE CARNIÈRES, DE CLARY, DE MARCOING ET DE SOLESMES.

§ I. DÉCANAT DU CATEAU.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS[4], *Novum Castellum, Castrum Cameracesii, Castellum in Cameracesio*, formé au onzième siècle, de deux villages nommés Péronne et Vendelgies. Ville ouverte sur la Selle,

[1] Son épitaphe se lit encore dans le chœur de l'église : « Hic jacet corpus ven. mag. Andreæ-Augustini Levecque, 77 » annos nati ex Clary in Cameracesio, pastoris primum in Raillencourt 5 annorum, dein 44 spatio. Vir erat ingenio acutis- » simo. Servitio Dei addictissimus, omnibus omnia factus. Mirum est quanta prudentia, benignitate et lenitate parochias » supradictas administraverit. 100 florenorum sub onere anniversarii ecclesiam hanc hæredem reliquit. Post hæc omnia in » honorem et animæ refrigerium patrata, annis et meritis plenus, diem clausit extremum 1.[a] septembris 1754. »

[2] Cette dénomination se trouve dans la charte de fondation de l'abbaye du Saint-Sépulcre, 1064, et dans une autre charte de la même abbaye 1269.

[3] Nous avons sous les yeux une charte de l'évêque God. de Fontaines, de 1254, qui constate que déjà à cette époque l'église de Sailly était le chef-lieu paroissial de Raillencourt et de Ste.-Olle. Il y est dit : « Cum plebs duarum imo trium » villarum de Sailli, de Raillencort et de Sta. Olla sollicitudine unius sacerdotis et cura hactenus regerentur, et villa de » Rallencort tanquam capella matrici ecclesiæ de Sailli cohæreret. » *Fonds du Saint-Sépulcre.*

[4] En 1795, Egalité sur Selle.

Digitized by Google

25 kil. de C., 30 de Douai, 83 de Lille ; 7686 habitants ; dédicace, 21 septembre.— En 1789, Cambrésis, chef-lieu de la châtellenie et du décanat. Deux paroisses :

1.° *Notre-Dame* ; collateur, l'archevêque. Curés : J.-P. Daynez, doyen de chrétienté, 1763-1787. — Fleury, 1787-1791. L'eglise a été vendue et démolie.

2.° *Saint-Martin* ; collateur, l'abbé de Saint-André. Curés : Oston de La Barre, 1471.— Ant. Thoreau, 1593-1600.— Jacq-Alb. Farbu, doyen de chrétienté, 1769.— J.-B.-J. Dehaussy, 1782-1791. Eglise vendue et démolie.

PAROISSE MODERNE. *Saint-Martin*, ancienne église abbatiale de Saint-André. Curés-doyens : J.-B.-J. Dehaussy, ancien curé de Saint-Martin, 1802, retourna peu de temps après dans le diocèse de Tournai, et mourut curé de Péruwelz.— Damase Delannoy, 1804-1810. — Ph.-Jos. Lambiez, 1810-1828. — P.-J. Delabre, 1828, décédé le 14 septembre 1842. — Hipp. André Wallez, 1842.

BASUEL, *Basuyau*, *Basuellum*, sur les ruisseaux de Saint-Maurice et de l'Alouette, qui, réunis, forment la petite rièvière de Basuyau, 4 kil. du Cateau, 28 de C., 53 de Douai, 86 de Lille ; 1243 habitants ; patron, saint Vaast ; dédicace, dim. après le 1.er octobre. —En 1789, Cambrésis, décanat d'Haspres [1] ; collateur, abbé de Saint-André. Curés : P. Cramette, 1777-1786.— Ch.-Jos. Lussiez, 1786-1791.— Idem, 1803-1817. — Guion, 1817-1838. — Lecq, 1838, depuis aumônier de la congrégation de Notre-Dame au Cateau.— Lecoustre, 1846.

CATILLON [2], *Castillon*, *Chastillon*, *Castellio*, près de la Sambre, 8 kil. du Cateau, 34 de C., 58 de Douai, 91 de Lille ; 2508 habitants ; patron, Notre-Dame ; dédicace, dim. après le 8 sept. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, l'archevêque. Curés : Ægidius, frère de l'évêque, Jean d'Antoing, 1194.— Pierre Herlemont, doyen de chrétienté du Cateau, 1687, mort le 22 juillet 1732. — J.-Mich. Dépinoy, 1733, décédé le 17 avril 1735.— Gaspar Vollet, 1735-1744. — P. Lefebvre, 1744. — Lebrun, 1746-1765. — Preux, né à Montay en 1731, nommé curé de Catillon en 1774, doyen de chrétienté en 1781, refuse le serment en 1791, sort de France, y rentre en 1793, est arrêté en 1794, est condamné à mort, comme émigré rentré, par une commission militaire établie à Valenciennes, le 27 octobre de la même année, exécuté le lendemain. — Q.-Jos. Balligand, 1803-1806. — Clément Casiez, 1806, nommé doyen de Clary en 1813. — Dollez, ex-curé d'Ors, 1813-1826, transféré à Haynecourt.— Emm. Jos. Saudemont, 1826, doyen d'Etrœungt en 1833.— Désiré Thys, 1833, transféré à Onnaing en 1844.— Bécar, 1844.

HONNECHY, *Honnechies*, 7 kil. du Cateau, 27 de C., 54 de Douai, 87 de Lille ; 1248 habitants ; patron, saint Martin ; dédicace, le 24 juin.— En 1789, un seul enclavement appartenait au Cambrésis ; le reste du village était Picardie et du bailliage de Ribemont, décanat du Cateau ; collateur, le chapitre de Saint-Géry. Curés : Milon, 1174.— J. Courbert, 1668-1673.— Fr. de Lassus, 1674-1719. — Pierre-Joseph Le Recq, vicaire, 1719-1723. Mercier, 1723-1725. — Pierre-Jos. Domino, 1725-1728. — Lenglet, 1728-1729. — Théry, vicaire, 1729-1730. — Bonar, 1730-1733. — P. Fromont, 1733-1769.— Alex. Goblet, coadjuteur, 1770-1771.— Fr.-Michel-Jos. Dvué, 1771-1772. — J.-Jos. Brasseur, 1772-1773. — Jos.-Auguste Sohier, 1773-1775. — Collet, 1775-1782.— Dumateau, 1782-1783.— Coulonvaux, 1783-1787. — J.-P. Mabille, 1788-1791. — *C. Legrand*, 1791-1793.—J.-B. Le Bon, 1803 à 1804.—Ant. Massart, de 1804 à 1826.—Aug. Manet, curé, 1836 [3].

INCHY, *Inchies*, *Inciacum*, sur la route de C., au Cateau, 7 kil. du Cateau, 17 de C., 43 de Douai, 76 de Lille ; 1519 habitants ; patron, saint Géry ; dédicace, dernier dim. de sept. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés : Gilles de Bovincourt. — P. Maronier. — Cl. Carton, 15 avril 1564.— Lamb. Screplein, résigna. — Oger Crignon, résigna en 1565.— Bertrand de Dechy, résigna en 1568. Gilles Camu, résigna en 1576. — Ant. Boury, 18 juillet 1576.— Gilles Brochart, 15 juillet 1579.— Rob. Finet, 1612.— Mathias Le Mesre.— Balthasar. . . . 1622.— J.-Fr.-Michel Dentefer, 1629.— Boulanger, 1737, décédé en 1739.— Locqueneux, 1739-1740.— Stiévenart, 1740-1753.— Lacroix, 1753-1754.— Wautier, 1754-1762.— J.-B. Moliart, 1762-1770.— Carlier, 1770-1791.— Denise, 1791, décembre 1792, sans doute assermenté.—L.-Jos. Pocquet, 1803-1818.— Rigaut, 1818-1832.— Comond, 1833-1840. Gombert, 1840-1841. — E.-J. Leduc, 1841.

BEAUMONT, *Biaumont*, *Bielmont*, 7 kil. du Cateau, 17 de C., 43 de Douai, 76 de Lille ; 778 habit. ; patron, saint Laurent ; dédicace, dim. après le 10 août.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, l'abbé de Saint-André. Curés : Simon P. Antoine, 1760, mort le 30 mai 1764. — Jacq. Caullet, 1764, décédé le 24 janvier 1767.— F.-L. Richart, 1767-1791.— J.-B. Fontaine, 1791-1792. — Balligand. — Stanislas Maréchal, 1803. — Al.-Jos. Bailleux, 1808.

AUDENCOURT, *Aldenkourt*, *Odencurth*, *Audencortis*, *Aldonis curia* ; ce village qui faisait partie de la paroisse de Béthencourt, appartient depuis 1842 à celle d'Inchy ; il est au reste du canton de Clary, 7 kil. de Clary, 18 de C., 42 de Douai, 75 de Lille, 260 habitants.

MAUROIS, *Mauroy*, *Morroyt*, sur le ruisseau de la Vallée, 7 kil. du Cateau, 27 de C., 53 de

[1] La paroisse de Basuel fut détachée de celle d'Ors en 1232. [2] En 1793, Fraternité sur Sambre.
[3] En 1498, Escaufours, jusqu'alors uni à Honnechy, devint une paroisse particulière.

Digitized by Google

Douai, 86 de Lille; 798 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, dim. après le 9 mai. En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, chap. Saint-Géry. Curés : Louis-Fr. Willorand, 1664-1708.— Fr. Waroquier, 1708-1721.— P.-D. Soyer, 1721-1731.— M.-J. Mathias, 1731-1755. — Tonnelier, 1755-1756.— Gillion, 1756-1759. (Le fondateur de l'église), Pature, 1759-1786. — Pruvost, 1786-1787. — Bricourt, 1787-1791.— Berquemam, 1791-1792. — Dolet, 1801-1803. Wilmaux, 1803-1806. — Harduin, 1806-1819.— Ant. Massart, curé d'Honnechy, 1819-1821.— Lallemant, 1821-1822. — Delers, 1822-1826.— Pierre Coupé I, 1826-1828. — Adrien Coupé II, 1828-1831.— Fr. Lamorisse, 1831-1833. Casimir Copin, 1833-1846.

MAZINGHIEN OU LE MAZENGHIEN, anciennement *Robercourt*, près de la chaussée Brunehaut, 8 kil. du Cateau, 34 de C., 57 de Douai, 90 de Lille, 1127 habitants; patron, Notre-Dame; dédicace, 1.er dim. de sept.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abbé de St.-André. Ce lieu, qui dépendait de l'église Saint-Martin du Cateau, fut érigé en paroisse, par lettres de Mgr Vander-Burch, datées de Cambrai le 23 mars 1623. Curés : Watteau, 1719-1728. — Vautier, desserviteur, 1728-1729.— B. Hasard, 1730-1734. —H.-Jos. Wicart, 1734, mort en nov. 1746. — Berthold de St.-Philippe, carme, et Jos. Leprohon, desserviteurs, 1746-1747.— Mouties, 1747-1755. — J.-B. Renart, 1755, mort en 1761.— Dehée, 1761-1768, décembre.— Boniface, desserviteur, 1770.— Lobez, 1771-1772.— Lucas, 1774-1791. — *Laurent, constitutionnel.* — MM. Delcroix, Lemaire, Coupé et Maréchal exercent secrètement le saint ministère dans la paroisse. La fermeté des habitants empêche la démolition de l'église. — Fr.-Jos. Harduin ou Arduint, 1803-1806. — Dieulot, 1806-1808. — Rogier, 1808, mort en 1816.— De 1816 à 1833, la paroisse fut desservie tantôt par le curé de Basuel, tantôt par les vicaires de Catillon. — Minaux, août 1833. — Merlin, 1833-1836.— Lesage, 1836, transféré en octobre 1838 à Somain-sur-Escaillon. — Houzé, 1839.

MONTAY, sur la Selle, 3 kil. du Cateau, 26 de C., 50 de Douai, 83 de Lille; 426 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, deuxième dim. après le 29 août.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau, collateur, l'abbé de Fémy[1]. Curés : D.-J. Lemaire, 1700-1720. — J. Levêque, desserviteur, 1720-1721. — F. Puche, transféré d'Escaufours à Montay, 1721, décédé le 12 juin 1762. — F. Fontaine, 1763-1787.— Gallez, supérieur des Célestins, Aubert, Liézart, Wattiez, Briolet, desserviteurs. — J.-B. Lebon, juin 1787, prêta le serment en 1791. — Levecq, desserviteur, 1793-1794. — De 1794 à 1803, la paroisse fut visitée et secourue par M. Rousseau, religieux de Maroilles, prêtre missionnaire. — J.-C.-Jos. Collet, 1803-1806. — Ant.-Liéb. Coupé, 1807-1814. — De 1814 à 1818, vacance de la cure à cause du manque de presbytère. — Humb.-Fr. Navier, 1818-1819. — La paroisse est desservie d'avril 1819 à mai 1821, par le curé de Pommereuil. — P.-Alb. Devrainne, 1821, mort le 7 mars 1828.— Bracq, 1828, transféré à Haussy, 1830. — H.-J. Crépin, nov. 1830, décédé le 7 oct. 1833. — Denoyelle, 1833, transféré en 1838 à Lieu-St.-Amand. — Mascret, 1838, transféré à Erchin en 1845. — Latreille, 1845.

Nota. M. Danjou, né à Montay en 1760, prêtre, vicaire de Condé, refusa le serment de 1791, quitta la France le 26 août 1792, rentra en 1793, fut arrêté en 1794 et livré à une commission militaire qui le condamna à mort le 6 nov. 1794; il fut exécuté le lendemain.

NEUVIESLIS, *Neuvilly, Novi Lites*[2], sur la Selle, 5 kil. du Cateau, 23 de C., 47 de Douai, 80 de Lille, 2082 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 1.er octobre.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, le chap. métrop. Curés : J.-Fr. Mallet, 1719-1746. — J.-B. Hubinet, 1746, décédé le 8 mars 1775. — J.-Fr.-Jos. Boulanger, 1775-1793, transféré à Castenières. — *P.-J. Delhaie, constitutionnel*, 1791-1793, mort curé de Fontaine-au-Bois.— Des missionnaires administrent les sacrements. Démolition de l'église en 1796. — P.-Louis-Laur. Massart, 1803, transféré à Honnechy en 1805. — J.-Ph.-Chrys. Leroy, 1805, décédé le 4 février 1819. — De 1819 à 1821, intérim rempli par le curé de Briastre.— Ant.-Franç. Trehout, 1821, transféré en 1823 à Bavai. Reconstruction du chœur de l'église en 1822; depuis 1803, le service divin était célébré dans diverses maisons de la paroisse.— P.-Ant.-Fr. Delabre, 1822, transféré en nov. 1828 à la cure du Cateau. — Fr. Bricout, 1828.

ORS, *Orcetum*, sur la Sambre, 7 kil. du Cateau, 32 de C., 56 de Douai, 89 de Lille; 1322 habitants; patron, N.-D.; dédicace, 1.er dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat de Haspres; collateur, l'abbé de Saint-André. Curés : J.-L. Canevas, 1705, décédé le 10 oct. 1731. —J.-Fr. Desfossez, 1731, mort le 23 mai 1749, avait été attaché au secrétariat de Fenelon.— P.-J. Gau, 1750, décédé le 29 décembre 1790.— Thomas Dollez, 1803.— J.-B. Lobry, 1808.— Intérim de 1824 à 1833. — Mercier, 1833-1840.— Duhem, 1840-1843. — E. Ghyselink, 1843.

POMEREUIL, *Pomirolium, Pomeriolæ*, 4 kil. du Cateau, 31 de C., 54 de Douai, 87 de Lille; 1343 habitants; patron, saint Michel; dédicace, dim. après le 29 septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau, collateur, abbé de Saint-André. Ce lieu, jusqu'en 1697, dépendait de la paroisse Saint-Martin du Cateau; on y plaça alors un chapelain spécial, à la requête des habitants.

[1] Il a existé jadis à Montay un hôpital dit de Saint-Lazare, destiné à recevoir les lépreux. Voyez ci-dessus, p. 373.

[2] On lit dans une bulle du pape Lucius de 1182 : « Ecclesiam *de Novis Litibus* cum districtu totius villæ sine advocato » *Fonds de la cathédrale.*

Digitized by Google

Desserviteur : Romain Denimal, 1700, décédé le 21 janvier 1736. — Jacq.-Jos. Debeaumont, 1er curé, décédé le 28 juin 1773. — Alexis-Jos. Ghilles, 1773, prêta d'abord le serment en 1791, mais peu après le rétracta ; ce qui lui attira des outrages de la part de quelques malveillants ; il eut peine à échapper à la mort, s'expatria, revint en France vers 1801, et mourut au moment où il venait d'être rendu à son ancienne cure. — Durant le schisme, quelques prêtres assermentés desservirent la paroisse : *Besse*, ex-député aux Etats-généraux ; *Druesne*, ancien récollet ; *Verrin*, ancien religieux. — Humb.-Fr. Navier, 1803. — Meurant, mort le 20 janvier 1820. — Engels, 1820-1823. — La cure est desservie par le curé de Basuel jusqu'en mars 1824. — Chauwin, 1824.

REUMONT, *Rumont*, sur l'Erqueline, 5 kil. du Cateau, 24 de C., 36 de Douai, 79 de Lille ; 898 habitants ; patron, saint Pierre ; dédicace, 1.er dim. de juillet. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, chap. de Saint-Géry. Curés : Fr. de Lassus, 1698. — Coupez, 1782-1790. — Fr. Pétillon, 1803. — Fr.-M.-J. Rousseau, 1808. — Intérim. — Pouille, 1838. — Ph. Blas, 1846.

S.-BENIN, *S.-Benignus*, sur la Selle, 3 kil. du Cateau, 27 de C., 52 de Douai, 85 de Lille ; 655 habitants ; dédicace, le dim. plus près du 18 oct. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau. Curés : l'étot, 1762. — Michel, 1764-1780. — Abraham, mort le 26 oct. 1785. — Moreau, 1786-1791, déporté pour refus de serment. — *Lacourt, constitutionnel*. Depuis, St.-Benin a été réuni à St.-Souplet jusqu'en 1843. — J.-D. Lecompte. — Quéva, 1843. — B. Desmarescaux, 1845.

S.-SOUPLET, *S.-Sulpitius*, sur la Selle, 6 kil. du Cateau, 29 de C., 53 de Douai, 86 de Lille ; 2432 habitants ; patron, saint Sulpice ; dédicace, 21 septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, le dauphin, présentait à l'archevêque qui conférait [1]. Curés : J. Debruyère, 1663, décédé le 18 novembre 1681. — Fr. Talma, curé de Mazinghien, dessert la paroisse de 1681 à 1693. Eug.-Chrét. de Hault, bachelier formé en théol. de Louvain, 1693, mort le 15 octobre 1699, d'une maladie contagieuse contractée en confessant des malades. — Gilles Binord, 1700, décédé le 4 juin 1729. — Guill. Lemargery, 1729, décédé le 29 avril 1754. — Deroquigny, vicaire, desserviteur jusqu'au 16 juin même année. — J.-Fr. Dagneaux, 1754-1791, retiré pour défaut de serment ; il mourut dans sa paroisse le 1.er sept. 1796, âgé de 82 ans. — *J.-Aug. Dollet, constitutionnel*. — Les PP. Bertin et Levecq desservent comme missionnaires. — J.-B. Debay, 1803, mort le 15 oct. même année. — J.-Jacq. Colpin, 1803, mort le 15 nov. 1819. — P.-L. Lambert, 1819, transféré en 1842 à la cure de Gommegnies. — Ledent, décembre 1842, transféré à Marly en août 1843. — Théod.-Jos. Ducatillon, 1843.

TROISVILLES, jadis *Euviller*. Le nom moderne lui vient de la réunion de deux hameaux ou seigneurie de *Fayt*, *Fayetum* et de *La Sotière*, *Soteria*, à *Euviller* [2], 5 kil. du Cateau, 22 de C., 46 de Douai, 79 de Lille ; 1925 habitants ; patron, saint Martin ; dédicace, 3.e dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés : Jean Prudhomme, nommé le 22 juin 1566, mort en 1582. — Oger Crignon, 3 avril 1582, mort en 1583. — Jacq. Prudhomme, 13 mai 1583. — P. de Monsecourt, 1657-1659. — Lambert, 1690-1702. — Savary, 1703-1740. — Boucher, desserviteur, 1740, juin 1742. — L. Guilbert, 1742, juillet 1763. — Héloir, 1763, juin 1773. — Louis, vicaire, dessert de 1773 à 1777. — Bocquet, 1777-1791, déporté pour refus de serment, nommé en 1802 curé de Felleries. — *Lenoir, constitutionnel*. — P.-Am. Patté, ancien religieux de Maroilles, 1803, décédé le 26 juin 1829. — L. Destombes, juin, juillet, août 1829, depuis curé de Flers. — Lefebvre, 1829, transféré en décembre 1835 à Escaudain. — Griffon, 1835.

§ II. DÉCANAT DE CARNIÈRES.

CARNIÈRES, *Carneriæ*, 8 kil. de C., 34 de Douai, 67 de Lille ; 1498 habitants ; patron, saint Germain ; dédicace, 1.er dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau ; collateur, chap. métrop. Curés : L. Leboucq, 1543. — Ansel, doyen de chrétienté, 1644.-1654. — Adrien du Longpont, 1691-1728. — Jean Lenglet, 1728-1750. — Gilles-Jos. Monchicourt, 1751-1762. — Jérôme-Joseph Lecocq, 1763-1767. — Jacq.-Jos. Bazin, 1768-1791, déporté pour refus de serment, curé de St.-Pithon en 1803, mort en 1804. — *Jacq.-Jos. Bioche, constitutionnel*, ancien provincial des Récollets français. — Marie-Jos. Depreux, ancien curé de Saint-Martin à Cambrai, 1803, se démit en 1808. — Joach.-Jos. Alys, 1808, décédé le 18 juillet 1817. — Bas.-Jos. Lansel, 1817.

AVESNES-LEZ-AUBERT, *Avesnæ Auberti, Goberti, Wauberti*, sur l'Erqueline, 4 kil. de Carnières, 13 de C., 33 de Douai, 66 de Lille ; 2893 habitants ; patron, saint Remi ; dédicace, 1.er octobre ou le dim. suiv. — En 1789, Cambrésis, avec des dépendances du Hainaut et de l'Artois ; décanat du Cateau ; collateur, chap. Saint-Géry. Curés : Martin Baudart, 1543. — Leclerc. — Meurant, 1677. — Ph. Denis, 1685, décédé en juillet 1694. — Cl. Millot, 1694. — Jacq. Dubruille, 1703, décédé

[1] Ce droit de présentation, attribué au Dauphin, tenait à ce que le fils aîné du roi avait été au 14.e siècle investi des seigneuries d'Arleux, Crévecœur, Rumilly et S.-Souplet.

[2] L'église de Troisvilles, tombant de vétusté, fut reconstruite en 1777. M. de Taffin, seigneur du lieu, fit l'avance de tous les frais de cette reconstruction, à la condition de recevoir annuellement les revenus de la fabrique, prélèvement fait des charges et besoins du service, jusqu'à parfait remboursement, le tout sans intérêts. Quand la révolution arriva, M. de Taffin était loin d'être remboursé.

Digitized by Google

en 1719. — Langlet, desserviteur jusqu'en mai 1720.— Ant. Liesnard, 1720, mort en 1730. — Cardon, 1730, transféré à Lieu-St.-Amand en l'année 1753. De son temps fut bâtie la belle église d'Avesnes-lez-Aubert. — J.-Fr. Lemaire, 1753, transféré à Feignies en 1769. — Druart, 1769, mort le 6 mars 1785. — J.-B. Joly, vicaire, desserviteur jusqu'en juin 1785. — Moiset, 1785-1791, déporté pour refus de serment, nommé en 1802 curé d'Haussy. — C.-Aub. Wuillaume, se démet presqu'immédiatement. — Bas.-Jos. Lansel, 1803, transféré en 1817 à Carnières. — Delcambre, 1817, transféré à Haveluy, puis à Denain. — Mériaux, 1823, décédé en janvier 1835. — Augustin Joly, 1835.

BÉTHENCOURT, 9 kil. de Carnières, 17 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 1216 habitants; patron, N.-D.; dédicace, 1.er dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés : Pierre d'Averoult, 1648. — Pierre Legrand, 1671, mort en 1703. — Desserviteur, Mautier. — Franquelin, 1719, mort en 1746. — Oblin, 1747-1752. — Hautcœur, 1753, mort la même année. — Dambrine, desserviteur jusqu'en 1760. — Albert Canfin, 1760-1775. — Moreau, desserviteur. — Muller, 1775-1783, transféré à Thivencelles. — Dupont, 1784-1791, prêta le serment, et devint plus tard curé de Floyon. — Jusqu'alors Audencourt appartenait à la paroisse de Béthencourt. — Blary, 1803-1806. — J.-B.-Jos. Delbarre, 1806, nommé en 1808 professeur au séminaire. — Louis Delbarre, frère du précédent, ancien religieux d'Honnecourt, 1808-1815, transféré à Briastre. — Bricout, ancien religieux de Saint-Aubert, depuis curé de Maing, 1815-1820. — H.-Jos. Lefrancq, depuis curé de Viesly, 1820-1821. — Deleau, 1821-1832. — Basuyau, 1832-1839. — Minaux, 1839-1844. — Fr.-Jos. Dauverchain, 1844. — (Michel d'Esne, qui, après avoir été page de Philippe II, devint en 1596 un des plus illustres évêques de Tournai, était seigneur de Béthencourt.)

. BEVILLERS, *Biviler*, 4 kil. de Carnières, 12 de C., 38 de Douai, 71 de Lille; 1087 habit.; patron, saint Thomas de C.; dédicace, 1.er dim. après la Trinité. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau, ayant Boussières pour annexe [1]. Curés : Goices, 1703-1716. — Hanicqz, desserviteur, 1716. — G. de Boissart, 1717-1722. — Lenglet, 1722, déc. en 1742. — Vacance d'un an. Le curé de Saint-Hilaire desservait Bévillers. — Amory. — P.-Fr. Gouttière, 1743, mort le 11 oct. 1762. — Bureau, vicaire, desserviteur. — Jacq.-Jos. Lermigeaux, 1763, mort le 21 juin 1767. — J.-Fr. Voisin, 1768-1791, déporté pour refus de serment. — *Dron, constitutionnel.* — Missionnaires : J.-B. Crépin, Baudart, Watremez. — J.-Fr. Frémeaux, 1803-1812. — L.-J. Bricout, 1812, depuis curé de Béthencourt et de Maing. — En 1820, la cure, faute de presbytère, fut annexée à Quiévy. — Quiquempois, 1827, depuis curé de Viesly et d'Arleux. — Coupé, 1829-1830. — B. Bécart, 1830-1844, transféré à Catillon. — J.-B. Thomas 1844.

BOUSSIÈRES, *Buxeriæ*, 2 kil. de Carnières, 10 de C., 36 de Douai, 69 de Lille; 855 habitants; patron, saint Médard; dédicace, 3.e dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, annexe de Bévillers. En 1802 Boussières forme une paroisse spéciale. Curé : Nic. Thibaut. — Vers 1808, l'église est unie à Carnières. — Elle redevient paroisse en 1840. Curés : Dujardin, 1840. — Rigaut, 1842. — Desplanques, 1843. — Pique, 1846.

CATTENIÈRES, *Castegnières, Castenericæ*, 5 kil. de Carnières, 9 de C., 35 de Douai, 68 de Lille; 962 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 3 juillet. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abbé du Saint-Sépulcre. Curés : Ch. Dumont, mort le 19 juin 1649. — Ch. Monscourt, 1650. — Eustache Lenglé, ex-curé de Montrécourt, de Saint-Hilaire et d'Aulnoy, 1708, mort le 18 mai 1725. — (*Lacune ou intérim*). — J.-Jos. Bériot, 1739, décédé en 1778, âgé de 89 ans. — Anssiau, d'abord vicaire, puis coadjuteur, puis curé. — N.-S. Decroué, 1779, déporté pour refus de serment en 1791. — *Pelsez, constitutionnel.* — Carette rétracta son serment. — J.-Fr.-Jos. Boulanger, 1802-1803. — P.-Fr.-J. Godelart, 1803, mort en décembre 1821. — Engels, 1821-1839, transféré à Viesly. — Barbier, 1839-1841, transféré à Wandignies. — A. Jaclin, ex-vicaire de Saint-André à Lille, 1841.

ESTOURMEL, *Estrumel, Stormel, Sturmel, Strumella*, 4 kil. de Carnières, 7 de C., 33 de Douai, 66 de Lille, 701 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 8 septembre. — En 1789, Cambrésis, déc. du Cateau; collateur, chap. métrop. Curés : Daniel Trigault, 1690-1691. — Hufty, 1776-1789. — A.-J. Piérart, 1803. — Joach.-Jos. Protez, 1808. — Pamart, mort à Cattenières, qu'il desservait, le 14 juin 1821. — *Intérim.*

FONTAINE-AU-PIRE, *Fontaine en Beauvois, le Wicart, lez-Aubert* ou *Gobert, Fontanæ Wauberti*, 5 kil. de Carnières, 14 de C., 38 de Douai, 71 de Lille; 1243 habit.; patron, la sainte Croix; dédicace, 3.e dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abbé d'Honnecourt. Curés : Jean Tarlé, 1676. — Eloi-Et. Trigault, 1686. — Nic.-Fr. Michel, 1708. — Jacq. Lesage, 1723, décédé le 12 juillet 1732. — J.-M. Anseau, 1732. — Fr. Druon, 1749, décédé le 21 nov. 1752. — Jos. Meurant, 1752, décédé le 19 avril 1762. — Adr.-Jos. Lejeune, 1762, mort le 21 déc. 1780. — Byseau, 1781. — Bonnaire, 1791; L. Brassart, 1792; Denoyelle, 1792. Nous

[1] Au 15.e siècle, c'était Boussières qui était le chef-lieu de la cure.

Digitized by Google

ne pouvons dire si ces trois derniers étaient assermentés. — P.-Jos. Delabre, 1803, décédé en 1805.— Ch.-Ph. Lorquin, 1805.— Ign. Ponsart, 1816, décédé le 7 janvier 1819.— P. Druon, 1819, décédé en 1844.—Fr.-Julien Vitoux, 1834.

BEAUVOIS, annexe de la paroisse de Fontaine, 5 kil. de Carnières, 12 de C., 37 de Douai, 70 de Lille; 1090 habitants; dédicace, le 26 juillet. En 1789, Cambrésis.

QUIÉVY, *Kiévi*, *Keviacum*, 6 kil. de Carnières, 18 de C., 42 de Douai, 75 de Lille; 2917 habit.; patron, N.-D.; dédic., dim. après le 8 septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collat., l'abbé de Saint-Sépulcre. Curés : Aug. Trescaut, 1669. — André Coquel, 1673.— Jacq. Dubray, 1682.— Jos. Poupart, 1691.— R.-Fr. Adam, 1705, mort 11 août 1743. — Gillon, desserviteur. — Ch.-P. Amory, 1744, décédé 25 décembre 1754.— Buzin, desserviteur. — Delfosse, 1755.— Martin Stoquelet, 1761, mort 7 janvier 1763. — J.-B. Renard, décédé 10 avril 1763. — J.-B. Hamel, desserviteur. — Fontaine, 1773.— Vitrant, 1781.— R.-J. Monnier, 1784-1791, déporté pour refus de serment. — *Alis*, *Debren*, *constitutionnels*. — J.-Th. Noureux, 1803, transféré en 1805 à Saint-Jacques de Douai.— Alb.-Fr. Warenghem, 1807, transféré en 1807 à Mons-en-Pevèle. — Adr.-A. Deguisne, 1807, transféré en 1814 à Sailly et Raillencourt.— Coupé, 1814.—Lebeau, 1819, transféré à Iwuy.— P.-Jos. Jourdain, 1820, transféré en 1836 à Solesmes.— Ravaux, 1836, nommé en 1841 professeur de théologie au séminaire. — Adolphe-Dés.-Jos. Mullet, ex-curé de Quiévrechain et Marchipont[1], 1841.

RIEUX, *Rieux*, 4 kil. de Carnières, 10 de C., 36 de Douai, 69 de Lille; 1955 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. avant la Dédicace des églises.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, chap. métrop. et abb. de Saint-Aubert alternativement. Curés : Ph. de Rente. — Hil. de Try. — J. Rigaut, mort en 1579. — Noël Bosquet, 1579. — J. Mory.— Julien Bourlart. — Max. Crocqfer. — Jos.-Dom. Légat. — P.-J. Lebeau, 1759, transféré au Quesnoy en 1769. — Favot, 1781, déporté en 1791 pour refus de serment, mort en pays étranger.— *Arnouls*, *Boulogne*, *constitutionnels*.— Omer Quarré, 1803, se démit en 1809.— C.-F.-V. Dovillez, 1810, transféré à Crèvecœur en 1811.—Alb. Lemaire, transféré à Solesmes en 1814.— F. Lemaire, frère du précédent, ancien bénédictin de Saint-Maur, 1814, mort le 27 septembre 1818.—Coupé, 1818, mort le 10 mai 1820. — Grammon, irlandais, chapelain du roi Louis XVIII, 1820, démissionnaire en 1822.— Desmons, 1822, se retire pour raison de santé.— Aug.-Ch. Marquette, 1823, mort le 9 mai 1831; ce fut lui qui, le premier des curés de Rieux, reçut le titre de doyen.— Roget, 1831, transféré à Neuville-en-Ferrain en avril 1835. — Floris-Jos. Bresson, doyen, 1835. (Il y avait à Rieux une école gratuite de filles, fondée en 1732 par sœur Jacqueline Dehaut, béguine de Valenciennes; cette école, placée sous la protection de l'archevêque et la direction du curé de Rieux, et des administrateurs du béguinage, fut d'abord desservie par les sœurs de St.-François de Sales. La maison, vendue lors de la révolution, a été rachetée plus tard par la commune, et mise à usage de presbytère).

SAINT-AUBERT, *Andra*, sur l'Erqueline, 7 kil. de Carnières, 16 de C., 33 de Douai, 66 de Lille; 2437 habitants; patron, saint Aubert; dédicace, 4.e dim. après Pâques.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, S. Aubert. Curés : J. de Froimont, 1438, mort en 1441.— S. Lelièvre, (Leporis), permuta en 1453 avec Gobert Lemanier.— J. Richebé, 1560. — Ol. Brassart permuta en 1566 avec J. Lesage. — Mich. Laccart, se démit en 1592. — Max. Pezin, 1613. — Ant. Ribo. — Balth. Hazart, mort en 1695.— Nic. Grard permuta pour la cure d'Estrun, 1709.— Mart. Danquigny, se démit en 1735. — L.-Alb. Moreau, se démit en 1743. — J.-B. Mafille, mort le 19 avril 1752. — Rob. Dubois, se démit en juin 1758. — Jacq. Wagniez, se démet en 1760.— J.-Fr. Liénard, mort 22 avril 1763, de la maladie épidémique qui ravageait la paroisse. — A.-J. Hostelart, mort 28 novembre 1777. — Sim. Béthune, 1778, prêta le serment de 1791, ainsi que son vicaire; mais il paraît l'avoir retracté peu de temps après.— *Legate*, *constitutionnel*. — Joach.-Jos. Alys, 1803-1808. — Delaistre, 1808-1826. — Blanquart, 1826, entre en 1834 dans l'ordre des Jésuites.— Gourdin, 1834-1836.— N.-Jos. Delacourt, 1836, décédé 25 mai 1844. — Ph.-Jos. Dupuis, 1844.

SAINT-HILAIRE, 5 kil. de Carnières, 15 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 2007 habitants; patron, saint Hilaire; dédicace, 1.er dim. de mai.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abb. du St.-Sépulcre. Curés : Eustache Lenglez, 1705. — P.-F. Bruguet, 1749; l'église a été rebâtie de son temps.— Desir, 1782.— B.-Jos. Dany, 1787. — Le même en 1803. — Max.-Aug. Corduaut, 1807. — Brachelet, 1819. — Bécar, 1839.

SÉRANVILLERS, *Serain-Villers*, 7 kil. de Carnières, 9 de C., 35 de Douai, 68 de Lille, 518 hab.; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 8 sept.— En 1789, Cambrésis, dépendance de la paroisse de Forenville et Awoingt; collateur, l'abbé du Mont-St.-Martin.

FORENVILLE, *Forisvilla*, annexé à Séranvillers, 5 kil. de Carnières, 6 de C., 31 de Douai, 64 de Lille; 59 habitants; dédicace, 2.e dim. de septembre.—En 1789, Cambrésis, chef-lieu de la cure; décanat de C. Curés: Jean Léger, prieur du Mont-St.-Martin, eut la tête tranchée en 1638, comme

[1] Quiévy est le siége de l'un des quatre oratoires protestants établis dans le département du Nord.

Digitized by Google

accusé d'avoir eu des relations avec des émissaires français. — F. de Castel, religieux du Mont-St.-Martin, 1645. — Jos. de Hoix, 1675-1682.— Jean Soyeux, abdiqua la dignité de prieur pour la cure de Forenville, 1716.— Fr. Thelu, prieur, mort en 1765.— Devillers, 1780-1790. En 1802, la cure est transférée à Seranvillers. Curés : J.-S. Réal, 1803. — *Long intérim.* — Anssart, 1833. — Dupas, 1837. — Quéva, 1840. — De Valicourt, 1846.

VILLERS-EN-CAUCHIE, *Villare in Calceia*, sur la chaussée Brunehaut de Bavai à Cambrai; 9 kil. de Carnières, 15 de C., 30 de Douai, 63 de Lille, 1459 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 15 juillet.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, chap. de Saint-Géry. Curés : J. Houllier, 1611.— J. Moreau, 1666-1689.— Defossez, 1775-1790.— J.-Ph. Alexandre, 1803-1809. — Lesne, 1816.— Il y avait jadis à Villers-en-Cauchie un petit hôpital fondé au 13.e siècle, et desservi par des religieux guillemins de Walincourt.

WAMBAIX, 5 kil. de Carnières, 9 de C., 35 de Douai, 68 de Lille; 682 hab.; patron, saint Amand; dédicace, 1.er dim. de sept.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, le chap. de St.-Géry. Curés : Mich. Gerné, 1704-1708.— Gérard Tondeur, 1708-1718.— Jos. Levêque, 1718-1719.— Ph. Crinon, 1719-1725. — Jos. Dolet, 1725-1748.— Henneton, 1748-1763.— P. Gaisse, 1763-1772. N. Gaillard, 1772-1785.— P.-J. Gosteau, 1785-1789.—Puche, religieux guillemin, 1789, prêta le serment.— Ch.-N. Desvignes, 1803-1825.— Ch. Leleu, 1825-1828.— This, 1828-1833. — J.-B. Crépin, 1833.

§ III. DÉCANAT DE CLARY.

CLARY, *Clairy, Cléry*, 17 kil. de C., 43 de Douai, 76 de Lille; 2568 habitants; patron, saint Quentin; dédicace, le jour de la Pentecôte.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, abbé d'Honnecourt. Curés : Lejeune, 1719-27.— Domino, 1728-32.— Vasseur, 1732-57.— Nicodême, 1757-62.—J.-Jacq. Crinchon, 1762-68.—Blanchart, 1768-81.—Delannoi, 1781-91, déporté pour refus de serment, fut en butte à toutes sortes d'outrages pour avoir refusé, en 1790, de donner la bénédiction du St.-Sacrement dans une espèce de fête révolutionnaire. — *François, Bousis, Claisse, constitutionnels.* — L. Agathange Hufty, 1803.— Bury, 1819.— Stan. Maréchal, 1823.

BERTRY, *Bertries, Berteries*, 4 kil. de Clary, 21 de C., 45 de Douai, 78 de Lille; 2273 habit.; patron, N.-D.; dédicace, dim. après le 10 juillet. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, l'abb. de St.-Aubert. Curés : J. Mereau.— Sim. Margerin, 1560, résigna en 1566. — H. Percheval, 1566, mort en 1572. —Nic. Danis, 1572.— Oger Crignon, mort en 1585.— Et. D'Wez, 1635. — Bachelée, 1666-74. — Coignet, 1675-89.— Jacq. Cubray ou Dubray, 1692. — Féry.— J. Colman. — P. Tribou, 1701.— P.-J. De St.-Ange, 1719-25. — P.-J. Bouillion, 1727-46. — F.-E. Guilmin, 1746-47.— J.-B. Briolet, 1747-67.— Raph.-J. Delbove, 1768-91, déporté pour refus de serment.— *Bonnaire, Colpin, Bousis, constitutionnels.* — Laur.-Hyac.-Jos. Boulé, 1803.— Arduin.—Al.-N.-J. Hernoux, 1807.— Lefebvre, 1820-28.— Bury, 1829-30.— Ir.-L.-J. Druesne, 1830.

BUSIGNY, 7 kil. de Clary, 26 C., 50 de Douai, 83 de Lille; 2572 habitants; patron, saint Médard; dédicace, le dim. après le 8 juin.— En 1789, partie Hainaut, partie Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, abb. St.-André du Cateau. Curés : Legrand, 1660-66.— Danty, 1666-74. — Partes, 1674-93. — Millot, 1693-1700.— C. Millot, 1701-08.— Basquin, 1711-60.— Vatteau, 1740-49. — Wantier, 1760-76.—Trampont, 1776-78.— *Michel, Hocquet, constitutionnels*, 1778-92. — Michel, 1804-07.— Domjam, 1807-14.— Flament, 1814-18.— Renaux, 1818-38.— Duhot, 1838. — Crépin, 1846.

CAUDRY, *Calderiacum*, 7 kil. de Clary, 14 de C., 73 de Lille; 3549 habitants; patron, sainte Maxellende[1]; dédic., le 2.e dim. de sept.— En 1789, partie Hainaut, partie Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, Saint-Géry. Curés : Fiesvé, 1693. — Vaisne, 1724-42.— Delacourt, 1743. — Daynez, 1743-59. — Clochez, 1759-75. — Havaq, 1775-82. — Collet, 1782-91. — *Duchemin, Dupont, constitutionnels.* —Corduant, depuis le concordat jusqu'en 1805. — Cormond, 1805-19. — Corduant, susmentionné, 1819-33.— Lamorisse, 1833-35. — Brassart, 1835.

CAULLERY, *Kavelery*, 2 kil. de Clary, 16 de C., 31 de Douai, 74 de Lille; 729 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 8 septembre. En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : Jos. Leclerc, 1735.— Deholain, 1762-91.— C.-Alb. Paniez, 1803-10. — Soyez, 1810-39. — Canyn, 1839.— Sonneville, 1844.

ÉLINCOURT, *Eslincourt*, 4 kil. de Clary, 22 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 1612 habitants; patron, N.-D.; dédic., le dim. après la Fête-Dieu.— En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : Crapez, 1727.— Wauchier, 1751.— Tantez, 1751-65.— Bécar, 1765-70.— Delecambre, 1770-72.— Tesquy, 1773-77. — Druet, 1777-80. — P.-F. Savary, 1780-88. — N.-J. Druet, 1788-91. — Jos. Degond, 1791-92. — Clément Caziez, , 1803-06. — Delattre, 1806. — Emman. Lefebvre, 1808. — Druon, 1811-12. — Lorquin, 1812. — Dom. Lecomte,

[1] Sainte Maxellende fut martyrisée à Caudry en 670.

Digitized by Google

août 1812-25. — J.-B. Leleu, 1825. — Desforges, 1829. — Lebon, 1832. — Holain, 1833. — Bocquet, 1836.— Delebarre, 1838.— J.-B. Apourchaux, 1841.— J.-Fr. Lagache, 1844. — G.-J. Delcroix, 1845.

ESNE, *Aesna, Aisna, Esna*, 9 kil. de Clary, 11 de C., 37 de Douai, 70 de Lille; 1480 habit.; patron, saint Pierre; dédicace, 1.er juillet. — En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province; collateur, abb. de St.-Aubert. Curés : Druon, (*Drogo*), 1227. — Jacques, 1324.— J.-Et. Petitbrun, mort en 1446.—J. d'Esne.— J. Brachant, chan. de Ste.-Croix, 1453, résigna en 1455, à P. Werin, mort en 1473. — J. Clément.— Nic. Cormier.— Nic. de Francqueville, chan. de la cath.— G. Lantoine, 1560, résigna à Nic. Danis, 1567. — J. Semal.— Nic. Macaré, 1649.— Plombé. — Huicquet, 1687. — Henrichart.— Foulon, 1762.— J.-F. Veret, 1786-91. — P.-L. Lesne, 1803. — Libert, 1817.— Locquet, 1823. — Pamart, 1832. — Duhot, 1834. — Brassart, 1837. — Hutin, 1842.

HAUCOURT, *Hocort, Haukurt, Hukort, Alkurt, Alticurtis*, 5 kil. de Clary, 12 de C., 38 de Douai, 71 de Lille; 509 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 4.e dim. d'août.— En 1789, Cambrésis, décanat de C.; collateur, abb. de St.-Aubert. Curés : Cauchie.— Jean de Le Haye. — Ant. Fiefvé résigna à Jean de Fournes, le 13 févr. 1565. P. Fromage, 2 juin 1574.— J. Domon, 23 oct. 1576-77.— Ant. Doyen, 1577. — N. Maneché, 1609. Jacq. Coche, 8 mars 1636.— Ch.-Eloi Carpentier, 1663.— C.-F. Lemaire, 1724.— J. Villain, 1726.— Godon, 1775.— Ph.-Jos. Denoyelles, 1803.— Tranq. Lemaire, 1807.— En 1808, la cure fut réunie à celle d'Esne. (Saint Aubert, évêque de Cambrai, était, dit-on, originaire d'Haucourt.)

LIGNY, 3 kil. de Clary, 15 de C., 39 de Douai, 72 de Lille; 1710 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 21 septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, abb. de Saint-André. Curés : J. Vallé, 1650. — Ad. Huquet, 1676. — P.-Ant. Poulain, 1704. — M. Gerné, 1708.— I.-M. Anseau, 1749.— J. Canonne, 1763.— M.-S. Courtin, 1766.— P.-J. Gosteau, 1803.—Marechal, 1803. — Salez, 1823.— Quiquempoix, 1832.— Lefebvre, 1836.

MALINCOURT, *Malingkort*, 7 kil. de Clary, 20 de C., 43 de Douai, 76 de Lille; 980 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 29 juin. — En 1789, Cambrésis, décanat de C., coll., chap. Ste.-Croix. Curés : Crinon, 1749-90. — S.-N. Rollet, 1803. — H.-Fr. Cattiaux, 1807. — *Long intérim.* — Havet, 1827.— Malaquin, 1844.

DEHÉRIES, 4 kil. de Clary, 20 de C., 42 de Douai, 75 de Lille; 67 habitants; dédicace, 1.er dim. d'oct. — En 1789, Cambrésis, annexe de Walincourt.

MAREST, sur la chaussée Brunehaut de Bavai à Vermand, 4 kil. de Clary, 23 de C., 47 de Douai, 80 de Lille; 2485 habitants, patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 4 juillet. — En 1789, Cambrésis avec un hameau du Hainaut; décanat du Cateau; collateur, abb. de St.-André. Curés : Simon, doyen de chrétienté du Cateau, 1228. — R. Vallet, mort en 1655. — J. Semaille, 1656. — G. Wagon, ex-curé de Ruyaulcourt, 1697. — Cl. de Berlaymont, 1712. — Godimus, 1744.— J.-Fr.-Jos. Despature, 1784.— Colmant, 1789.— Nic.-Jos. Defontaine, 1803.— P. Druon, 1807. —Derome, 1819.— Fromentel, 1831.— Hilst, 1833.— Cousin, 1843. — Mucherie, 1845 [1].

MONTIGNY, *Montegnies, Muntiniacum*, 2 kil. de Clary, 18 de C., 42 de Douai, 75 de Lille; 1049 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, chap. métrop. Curés : M. Prouveur, 1727. — *Intérim.*— Jos. Wiarhffp, 1738-43. — M.-Fr. Legrue, 1743-54. — Rivart, 1754-61.— Ant.-F. Fauvelle, 1761-62.— N. Godon, 1762-75.— Abr. de Villers-Pol, 1775-80.— Ch.-Jos. Fleury, 1780-86.— Ursini-M. Wattiez, 1786-89. — Lambiez, 1789-91. — Le même, 1802-03. — Delcambre, 1803.-17.— J.-B. Grandsart, 1819-32.— Bury, 1832-34.— Ch. Basuyau, 1834-40. — Lequin, 1840 [2].

SELVIGNY, *Selvegnies, Servinium*, 3 kil. de Clary, 16 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 745 habit.; patron, saint Martin; dédic., le dim. après le 4 juillet. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collat., abb. de St.-Aubert. Curés : Christophe Lebrun, 1557.— J. Mortelet, chan. de Walincourt.— P. Vel, mort en 1623.— Jacq. Martin, 1623.— D.-V. Machon, 1656-83.— Ant. Leblon, 1683-1713. J. Plinquet, 1713-17. — Mic. Godin, 1717-39. — J.-B. Hubinez, 1739-47.— Max. Ledoux, 1747-54.— J. Jocaille, 1755-72. — Lemon, 1772-81.— Hennequant, 1781-91. — *Saugnier, constitutionnel*, 1791-92. — Ant. Lesnes, 1803 07.— Bracq, 1808-11. — Bricout, 1812.— Le curé de Ligny dessert jusqu'en 1828.— Chalant, 1828. — Delcroix, 1829.— Brassart. — Richez, 1837 [3].

VILLERS-OUTRÉAU, *Villare ultra aquam, Villare Rainardi*, 9 kil. de Clary, 18 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 2726 habitants; patron, saint Martin; dédicace, dim. après le 4 juillet. — En 1789, partie Cambrésis, partie Picardie, décanat de C., collateur, abb. de Saint-Aubert. Curés : Herc. Rucart.— Guil. Barois.— Jacq. Dechy, mort en 1566.— J. Domon, 1566.— P. Fromage, 1576.—

[1] On trouvera dans le précis historique, qui est en tête de cet ouvrage, le récit du désastre affreux dont l'église de Marest fut le théâtre durant la nuit du 14 au 15 juillet 1712.

[2] Le hameau du Tronquoy, territoire de Montigny, était au 12.e siècle le siége d'un prieuré de l'abbaye d'Anchin.

[3] En 1238, Gui, évêque de Cambrai, sur le rapport de Matthieu, chanoine de Saint-Géry, ancien curé de Gouy, fixe les limites controversées entre la paroisse de Selvigny et celle de Walincourt.

Digitized by Google

Jean Guarin.— Jacq. Russet, 1676.— M. Baulin.— Crasquin.— Colman, 1701.— Duret, 1709.— Vitrans, 1784-90.— Ph.-Aug. Coupé, 1803. — Géry-Fr.-J. Férau, 1807. — Harnesse, 1818. — Pouillaude, 1836. — Quiquempois, vice-doyen, 1843.

WALINCOURT, *Walencort, Walincurtis*, 5 kil. de Clary, 17 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 2062 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er octobre.— En 1789, Cambrésis, décanat de C.; coll., abb. d'Honnecourt. Curés : Jakemes li Herbers, 1349.— Jacq. du Wetz, 1676. — Moustier, 1780.— Fr.-Jos. Drou, 1803.— J.-B.-J. Delannoy, 1807. — Jaclin, 1824.— Portier, 1831 [1].

§ IV. DÉCANAT DE MARCOING.

MARCOING, *Markoing, Marcungn*, 8 kil. de C., 34 de Douai, 67 de Lille; 1709 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. de juillet.— En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province; décanat de Beaumez; collateur, chap. Saint-Géry. Curés : Nic. de Roysin, 1362. — Léon de Ligny, 1661-1709.— Ch. Duponchel, 1799-30.— Dofflin, 1730-34.— Pelletier, 1734-45.— F. Bricoult, 1745-46.— Jacq. Suc, 1746-61.— Rivart, 1761-70.— F. , 1770.— Gosselin, 1771-92. — *Danjou, constitutionnel.* — Lépousé, 1802-03. J.-G. Guerrin, 1804-07. — J.-Fr.-O. Michel, 1807-17. — J.-P.-N.V. Quentin, 1817-31. — Nic.-Jos. Salez, 1831.

ANNEUX, *Annuex, Aulneus, Alnetum*, 5 kil. de Marcoing, 8 de C., 34 de Douai, 67 de Lille; 513 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le dim. après le 2 octobre.— En 1789, Cambrésis avec un petit enclavement d'Artois, décanat de Beaumez; collateur, chap. métrop. Curés : Melc. Lemaire. — J. François, mort en 1719.— N.-Fr. Richard, 1719-50. — N.-J. Desmarets, 1751-52. — J.-Bon. Nozeux, 1753-80.— Gesquy, 1781-92.— *Ch. Beautour, constitutionnel.* — J.-Jos. Dehon, 1802-04. — Eug. Leduc, 1804-08. — Fleurquin, 1808-41. — Delattre, 1841-42. — H. Détourmignies, 1842.— C. Cacan, 1845.

BANTEUX, 7 kil. de Marcoing, 13 de C., 39 de Douai, 72 de Lille; 804 habitants; patron, saint Léger; dédicace, 1.er dim. d'octobre.— En 1789, Picardie, décanat de Cambrai; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : J.-J. Dufour, 1715-21.— Maille, 1721.— M. Laurent, 1726.— M.-F.-J. Purlur, 1732.— Mascret, 1738-43.— J. Jean, 1743-53.— P.-J. Legrand, 1753-62.— J.-B. Debrun, 1762-66.— Nic. Carpentier, 1766-70.— Hufty, 1770-76. — N.-J. Biot, 1776-81. — J.-B, Lebon, 1781-87. — Rohart, 1787-91.— P.-Jos. Wattrelos, 1791-92. — Rohart, déjà nommé. 1802-03. — B.-S. Vilain, 1803-19.— Albert Vouret, intérimaire, 1819-24. — Dubois, 1824.

BANTOUZEL, 8 kil. de Marcoing, 13 de C., 39 de Douai, 72 de Lille, 975 habitants.— En 1789, Cambrésis.

BOURSIES, *Boussies, Busseriæ*, 11 kil. de Marcoing, 13 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 871 habitants; patron, saint Ouen; dédicace, le dim. après le 5 mai.— En 1789, Cambrésis, décanat de Beaumez; collateur, chap. métr. Curés : Nic. Duparcq, 1625-89.— Cél. Spiroux, 1690-1720. — J.-Fr. Lesage, 1720. — P.-Jos. Moreau, 1720. — O. Beauvilain, 1740.-61. — Jos. Cotelle, 1762-77. — N. Lefebure, 1777-91. — J.-B. Delcroix, 1802-14. — F.-Jos. Harnesse, 1814-17. — P. Delor, 1817-22.— J.-B. Lecerf, 1822-32.— F. Cauderlier, 1832-41.— Alb. Vaillant, 1841.

CANTAING, *Kantaing, Kentegn, Cantinium*, 3 kil. de Marcoing, 7 de C., 33 de Douai, 66 de Lille; 700 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 29 sept.— En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province; décanat de Beaumez; collateur, chap. métr. Curés : M. Maquet, vers 1646.—J.-Fr. Lesage; 1738-52.— Lemoine, 1753-61.— P.Fr. Delfosse, 1761.— B. Lagouge, 1762-91.— Coteau, 1802-36. — H. Jacquart, 1836-42.

CRÈVECŒUR, *Crievecuer, Crepicordium*, sur l'Escaut, 8 kil. de Marcoing, 7 de C., 35 de Douai, 68 de Lille; 2192 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. après la Pentecôte.— En 1789, Cambrésis, décanat de Cambrai; collateur, abb. de saint Aubert. Curés: P. Templeu.— Ant. de la Vacquerie.— M. Le Henry, 24 ans.— N. Beharel.— Ch. Bovincourt.— Duchateau.— M. Leleu, 13 ans. — Mauront de Bellain — Bonmarchié.— Chauwez, 1672.— G. Lenclud.— J. Toccat. — A. Clery.— B. Legœuf. — A. Lefebvre, 1779. — J.-Jos. Guyot, 1803. — Mocq, 1811. — Delcroix, 1814.— Mocq, susmentionnné.

DOIGNIES, *Doneis*, 11 kil. de Marcoing, 17 de C., 42 de Douai, 75 de Lille; 780 habitants; patr., saint Martin, dédicace, le dim. après le 3 juillet.— En 1789, partie Cambrésis, partie Artois, décanat de Beaumez; collateur, chap. métr. Curés : Montigny, 1686-93.— Carton, 1693-1727.— J. Sauvé, 1728-48.— Desoignies, 1748-56. — Leblan, 1756-75.— J.-L. Dubois, 1775-85.— Boidin, 1786-91.— *Noureux, constitutionnel.*— Delor, 1802-22.— Intérim jusqu'en 1827.— Lecerf, 1827.

FLESQUIÈRES, *Feleskiers*, 5 kil. de Marcoing, 12 de C., 37 de Douai, 70 de Lille; 803 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat de Beaumez; collateur, chap. métr. Curés : Foulon, 1731-56. — Richard, 1756-64.— De Loisin, 1764-70. —

[1] On sait qu'il existait à Walincourt un chapitre de chanoines séculiers, fondé en 1218. Près du village se trouvait aussi un prieuré de Guillemins. Voyez ci-dessus, pag. 130 et 345; on y voyait enfin, avant l'année 1630, un petit hôpital destiné à recevoir les pélerins passagers. Le 19 décembre 1630, Mgr. Vander Burch consentit que les revenus de cette maison fussent appliqués au soulagement des pauvres de la paroisse.

Digitized by Google

Jouniaux, 1770-81. — Druet, 1781-82.— Demarez, 1782-91.— Lallemend et Cambier, missionnaires.— *Delor, constitutionnel.* — Moriaucourt, 1802-41.— Deunetière, 1841-44.— Martin, 1845.

GONNELIEU, *Guignelieu*, *Gognenlieu*, 7 kil. de C., 42 de Douai, 7 de Lille; 942 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 2.e dim. de septembre.— En 1789, Picardie, décanat de Cambrai; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : Desormais, 1775-90.— J. Desormais, 1803.— Dubois, 1819. — Chrétien, 1828.— Laumondays, 1834.— Malvoisin, 1837.— Ducatillon, 1840.— Léveillé, 1845.

GOUZEAUCOURT, *Goisaucourt*, 9 kil. de Marcoing, 19 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 2350 hab.; patr., saint Quentin.—En 1789, Artois, décanat de Beaumez; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : L. Larocque, 1719-21.— Lanthier, 1721-41.— A Gratperche, 1741-51. — J.-J. Delacourt, 1751-58.— J.-F.Y Verin, 1760-66. — J.-M. Lefebvre, 1766-86. — P.-I. Cadart, 1786-91. — *Duhem, constitutionnel*, 1781-82— J.-J. Mandron, 1802-06.— J.-B. Grevillers, 1806-09.— Lussiez, 1809-17.— Chrétien, mort en 1837. — Drubay, 1837.— Bafaleur, 1837-39.— Delsaux, 1839-40. — Bourlet, 1840.

HONNECOURT, *Huncurt*, *Hunelkort*, *Hunnicurtis*, sur l'Escaut, 9 kil. de Marcoing, 15 de C., 41 de Douai, 74 de Lille, 1550 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le jour de la Pentecôte.— En 1789, Picardie, décanat de Cambrai; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : D.-M. Briquet, 1692-1702.— P. d'Herbeque, 1707-12.— Jos. Delaporte, 1712-48.— A. Villette, 1748-54. — *Intérim.* — Rousseau, 1765-78.— P.-Jos. Evrard, 1778-85.— *Intérim.*— *Boursier, Demarez, constitutionnels.*— Moreau, 1802.— Lepage, 1804.— Carion, 1805-13.— Dubois, 1816.—Vilain, par intérim. — Vaiset, 1817-24. —Dubois, 1824-33. — Trupin, 1833-35. — Capelle, 1835-41, aujourd'hui missionnaire diocésain.— Delebarre, 1841.

LESDAIN, *Lesden*, 8 kil. de Marcoing, 10 de C., 36 de Douai, 69 de Lille; 1047 habitants; patr., N.-D.; dédicace, le dim. après le 8 septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat de Cambrai; collat., abb. de Saint-Aubert. Curés : Nicolas, 1217.—J. Frossart, 1603.— Aug. Piot, 1620-31. And. Bonisart, 1631.— P. de Monsecourt, 1650.— H. Regnard, 1665.— P.-A. Dehou, 1675-1716.— P.-S. Bera, 1719-23. — Chartier, 1723-55. — *Intérim.* — Jacq.-Jos. Bricout, 1756, mort en 1759. — Nic. Boisart, 1759, mort en 1771.— J.-B. Rouzé, 1771, mort en 1785. — P.-J. Bocquet, 1786, mort en 1787. — Lemaire, 1788, émigra, rentra dans sa paroisse en 1802.— Castiaux, 1810-11. — Nic. Miens, 1811-15.— B. Blary, 1815, mort en 1831. — L. Lecuyer, 1831-33. — F. Danjou, 1833-35.— E. Trupin, 1835-42.— P. Blondeau, mort en 1842.— H.-F. Detourmignies, 1843.

MASNIÈRES, *Mannières*, sur l'Escaut, 3 kil. de Marcoing, 7 de C., 33 de Douai, 66 de Lille; 1697 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er ou le 2.e dim. de juillet.— En 1789, Cambrésis, décanat de Cambrai; collateur, chap. métr. Curés : Sandra de Maing, 1352. — J. Lescarcetz, 1523. — P.-D. Rosel, 1733-50.— Delacourt, 1758-90.— F.-S.-Jos. Tacquet, 1803.— P.-J. Beauvois, 1807. — Semaille, 1818. — Ramon, 1821.

MOEUVRES, *Meobri*, 8 kil. de Marcoing, 16 de Cambrai, 34 de Douai, 67 de Lille; 903 habit.; patron, saint Géry; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis, décanat de Beaumez; collateur, Saint-Géry. Curés : Coplot, 1636.— P. Marlart, 1649, permuta pour Warmbaix le 2 juin suiv. — G. Frère, 1695. — M. Lefebure, 1715. — Lesveque, 1748, mort en 1766. — Sellier, 1766.— P. Collart, 1770, mort en 1782.— Rapariliez, 1783, mort en 1793. — Lefranc, 1804. — N.-N. Dubois, 1808.— Lemaire, 1818.— Ramon, 1819. — N. Dransart, 1822, mort en 1828. — Alp. Lebon, 1828.— N. Héroguez, 1828.— Pamart, 1831. — Remy, vice-doyen, 1832.

NOYELLES, *Nigella*, sur l'Escaut, 3 kil. de Marcoing, 6 de C., 32 de Douai, 65 de Lille; 588 habitants; patron, N.-D., dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1709, Artois et Cambrésis, décanat de Beaumez; collateur, chap. métrop. Curés : Nonclercq, 1782-90.— H.-Jos. Nonclercq, 1803.— J.-F. Dehouve, 1807. — Laisne, 1816.— Delor, 1824. — Hollain, 1827. — Bonduelle, 1828.— Fleurquin, 1840.

RIBÉCOURT, *Ribercort*, 3 kil. de Marcoing, 11 de C., 37 de Douai, 70 de Lille; 720 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le 1.er dim. d'oct. — En 1789, Cambrésis, décanat de Beaumez; collateur, l'écolâtre de Cambrai. Curés : Bracq, député aux états généraux, 1789. — A.-V.-J. Delsaux, 1803. — Courtecuisse, 1825.— Crauck, 1830.— Coupé, 1831.— Delimal, 1846 [1].

RUMILLY, *Rumelly*, 4 kil. de Marcoing, 6 de C., 31 de Douai, 64 de Lille; 1885 habitants; patr., saint Nicolas; dédicace, le 2.e dim. de septembre.— En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province, décanat de Cambrai; collateur, abb. du Saint-Sépulcre. Curés : Santanoni, décédé en 1676.— Danel, 1717, mort en 1741.— Postel, 1741-42.— Dardenne, 1743-54.— Jean, 1754-55. — Chowin, intérimaire.— De Landas, mort en 1767.— Blairon, 1767, mort en 1769. — Dubois, 1769-70.— Pureur, 1770-71.— Preux, 1771-72.— Cavro, 1772-91.—*Lobry, constitutionnel.*— P. Cuzlies, missionnaire.— Lesne.— Fleury, 1802.— Decaudin mourut en 1835.— C. Ségard, 1835.

[1] La paroisse de Ribécourt dépendit, jusqu'en juin 1221, de celle de Gualtercurt ou Wahiercort, ancien village qui n'existe plus aujourd'hui. (Voyez notre lettre sur Gualtercurt, Cambrai, 1833.

Digitized by Google

VILLERS-GUISLAIN, *Villare S. Gisleni*, 9 kil. de Marcoing, 18 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 2073 habitants; patron. saint Géry; dédicace, le dern. dim. de septembre. — En 1789, Cambrésis et Picardie; décanat de Cambrai; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : Ant. de Lompret, 1673.— Beaulion, 1702.— Bavay, 1719-33.— Thery, 1736.— Blairon, 1741.— Cuvillier, 1759. — Boulanger, 1767.— Delepine, 1775-90.— *Leroy*, 1790, *et Linéatte*, 1792, *constitutionnels*. — Coulmont, 1802. — Dollez, 1812. — Carion, 1814.— Ghyselinck, 1823. — Druesnes, 1824. — Canonne, 1826. — Lesage, 1839. — Broux, 1843.

VILLERS-PLOUICH, *Villare le Ploych*, 5 kil. de Marcoing, 15 de C., 41 de Douai, 74 de Lille; 1006 habitants; patron, saint Qnentin; dédicace, le dim. après le 8 septembre.— En 1789, Artois, décanat de Beaumez; collateur, abb. d'Honnecourt. Curés : Rogez, 1705-22. — Rosel, 1727. — Deleau, 1728.— Grau, 1734.— Lermigeaux, 1742.— Dewez, 1750. — Vigneron, 1754. — Delacroix, 1762. — Calac, 1763. — Fontaine, 1775. — Dubois, 1782. — Rigolet, 1787. — Richez, 1790.— Pluchart, 1791.— Poquet, 1792.— Caziluez, 1792.— Dumont, 1793.— Bury, 1806. — Blary, 1815. — Lussiez, 1827.— Direz, 1830. — Galand, 1834. — Gadenne, 1835. — Wasson, 1837.— Becar, 1857.

§ V. DÉCANAT DE SOLESMES.

SOLESMES, *Solemmes*, *Solemium*, *Solemia*, sur la Selle et le Bayart, 21 kil. de C., 45 de Douai, 78 de Lille; 5627 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, abb. de Saint-Denis en France [1]. Curés : C. Masure, 1645, mort en 1702.— A. Lempereur, 1713.— Deudon, 1732-40.— Coupé, 1740-55.— Colmont, intérimaire, 1755-56.— Fontaine, 1757-63.— Ansel, 1763-74.— Houzeaux, 1774-93.— Druelle, 1803-11. —Hufty, 1811-14. — Lemaire, 1814-21. — Delcroix, 1821-36. — Jourdain, 1836.

BEAURAIN, *Belren*, 4 kil. de Solesmes, 45 de C., 48 de Douai, 81 de Lille; 413 habitants; patron, sainte Mandel; dédicace, le 22 juillet.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres, annexe de Vendegies-au-Bois. Curés : Ch.-Jos. Meurant, 1803.— *Longue lacune.* — Dekimpe, 1831.— Wasson, 1837.

BERMERAIN, sur l'Ecaillon, 8 kil. de Solesmes, 27 de C., 49 de Douai, 82 de Lille; 1245 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 29 août.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, chap. métrop. Curés : J.-C. Hiroux, 1697.— Ant. M. Rousseau, mort en 1753. — Philippe, 1784. — P.-Jos. Delcroix, 1803. — Meurant; 1808. — Fremaux, 1821. — Cousin, 1827.— Lair, 1843.

SAINT-MARTIN, sur l'Ecaillon, 7 kil. de Solesmes, 27 de C., 50 de Douai, 83 de Lille; 710 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Patou, 1781-90.— Dehaine, 1803. — Nic.-M.-J. Lefebvre, 1807. Depuis annexé à Bermerain.

BRIASTRE sur la Selle, 3 kil. de Solesmes, 22 de C., 46 de Douai, 79 de Lille; 857 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, la majeure partie Hainaut, l'autre partie Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, Saint-André du Cateau. Curés : J.-F. Larme, mort en 1763.— Mahieu, 1769.— P. Fontaine, 1775, mort en 1789.— S.-J. Tuboise, 1803.— Delbarre, 1815, mort en 1825.— Goutière, 1825, mort en 1843. — Huart, 1843.

ESCARMAIN, sur le ruisseau de St.-Georges, 6 kil. de Solesmes, 26 de C., 50 de Douai, 83 de Lille; 1083 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le dim. après le 29 juin.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, Saint-André du Cateau. Curés : Jupin, 1740.— Malaquin, 1780.— J.-Jos. Porée, 1803.— Leclerc, 1808.— Bailleul, mort en 1843.— Locqueneux, 1843.

CAPELLE, 7 kil. de Solesmes, 28 de C., 51 de Douai, 84 de Lille; 322 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, 2.e dim. après le 29 août.— En 1789, Hainaut, décanat Annexe de Saint-Martin. Curés : (Voyez Escarmain).

HAUSSY, sur la Selle, 4 kil. de Solesmes, 20 de C., 45 de Douai, 78 de Lille; 3012 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dernier dim. d'août.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, abb. de Saint-Amand-en-Pevèle. Curés : Sohier, 1176.— P. Leclercq, 1660, mort en 1703. — Delesalle, 1747. — C. De Soignies, 1758. — Pouleur, 1784. — Moiset, 1803, mort en 1807.— Jaquet, 1807, mort en 1830.— Em.-H. Bury, 1830. — Bracq, 1830-38. — Roget, 1838.

ROMERIES, 3 kil. de Solesmes, 23 de C., 50 de Douai, 83 de Lille; 940 habitants; patron, saint Humbert; dédicace, le dim. après le 5 septembre. — En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; coll., abb. de Saint-André. Curés : Ant. Salengro, 1670.— J.-P. Delville, 1721, mort en 1762. — Léprohon, 1762-92. — *Vaille, constitutionnel*, mort en 1809. — Delaistre, 1803. — Bailleux, 1808, mort en 1827.— Lefrancq, 1827, mort en 1834. — Porez, 1834.

[1] L'autel de Solesmes fut cédé à l'abbaye de Saint-Denis par lettres de l'évêque de Cambrai, Eudes ou Odon, l'an 1113, « ea quidem ratione ut, abbate et ejusdem loci monachis a frequentatione conventuum episcopalium quorum longe » sunt relaxatis, presbiter altari prelitato cantaturus, cura de manu episcopi recepta, episcopi et ministrorum suorum » capitula adeat et de synodalibus respondeat. »

Digitized by Google

SAINT-PITHON, *S. Piato*, sur la Selle, un kil. de Solesmes, 19 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 1737 habitants; patron, saint Piat; dédicace, le 1.er dim. de septembre. En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, Saint-André du Cateau. Curés : P. Berryer, 1649.— D. Batta, 1660, mort en 1661.—Jacq. Demarcq, 1661, mort en 1699.— C. Lemaire, 1712.— D. Descartes, 1720. — Tafanet, 1725. — J.-Fr. Grau, 1733, mort en 1742. — Mascret, 1743. — L.-F. Delamotte, 1760, il mourut en 1780.— Lernou, 1781-91.—*J.-B. Laurent, constitutionnel.—Ch.-M. Ratte.— Cordeau, constitutionnel.* — Jacq. Buzin, 1803.— J.-Jos. Porée, 1804. — Delcroix, 1805-08. — Demarbaix, 1808, mort en 1818.— Poquet, 1818, mort en 1820.— Lemaire, 1820, mort en 1834. — Grandsart, 1832, mort en 1839. — Jean-le-Bœuf, 1837.

SAINT-VAAST, 6 kil. de Solesmes, 15 de C., 39 de Douai, 72 de Lille; 1734 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau, coll., abb. de Saint-Aubert. Curés : J. Vailly. — J. De Fournes, mort en 1567.— J. Douet, 1567.— N. Labbé. — Danel. Gondy, 1689. — Goubet, 1690. — Ant. Liénard, 1720. — Ch.-Jos. Levesque, mort en 1740. — Dreumont, 1741, mort en 1758. — Boissart, mort en 1773. — Wargnies, 1764-93.— Manet, 1803.— Manesse. — Lesne, 1808.— Lemaire, 1810.— Corduant, 1815.— Blanquart, 1825.—Merlin, 1836.— Aug.-Jos. Chrétien, 1839.

SAULZOIR, *Salicetum*, sur la Selle, 8 kil. de Solesmes, 20 de C., 43 de Douai, 76 de Lille; 2326 habitants; patron, saint Martin; dédicace, du 11 au 17 septembre.— En 1789, Cambrésis, décanat de Haspres; collateur, abb. de St.-Aubert. Curés: Devemy, 1694, mort en 1730. — Guyot, 1732. — Michel, 1741.— P.-Jos. Hau, 1746.-50. — Stievenard, 1750. — Manet. — Malaquin, 1763. — Ruide, 1780. — *Boulogne, constitutionnel.* — Ruide, déjà nommé. — Patoux, mort en 1808.— Leclerc, mort en 1811.— Lefebvre, mort en 1837.— Coulmont, 1837.

MONTRÉCOURT, sur la Selle, 7 kil. de Solesmes, 19 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 312 hab.; patron, saint Martin; dédic., le dim. le plus près du 21 sept. — En 1789, Cambrésis, l'une des 12 pairies de la province; déc. d'Haspres; coll., abb. de St.-Vaast d'Arras. Curé : E. Lenglé, 1700.

SOMMAING, sur l'Ecaillon, 10 kil. de Solesmes, 26 de C., 49 de Douai, 82 de Lille; 576 habit.; patron, saint Quentin.— En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Randoux, 1643.— Rousseaux, 1684.— T. Fourdin, 1703.— Potvin, 1707.— Pluchard, 1711.— Desvignes, 1740.—Mouresse, 1743.— Delamotte, 1749.— Ditte, 1760.— Desir, 1793.—Crappet, 1803. — Protet, 1816, mort en 1820.— Descamps, 1820. — Cousin, 1822. — Dehaine, 1824. — Bajou, 1827. — Boubay, 1830, mort en 1831.— A. Salembier, 1831, mort en 1833.— Lecq, 1833.— Lesage, 1838.— Manouvrier, 1843.

VENDEGIES-sur-Ecaillon [1], 9 kil. de Solesmes, 27 de C., 49 de Douai, 82 de Lille; 1229 habit.; patron, saint Saulve; dédicace, le dim. le plus près du 15 octobre. — En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Desruelles, 1781.— Dehaine, 1806.

VERTAIN, 4 kil. de Solesmes, 23 de C., 49 de Douai, 82 de Lille; 1249 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 22 juillet. — En 1789, Hainaut, décanat d'Haspres; collateur, Saint-André du Cateau. Curés : L. Leduc, 1664. — N. Chimort, mort en 1772.— Wibaille, 1773-91. — *Pourpoint, constitutionnel.* — Druez, 1793. — C. Beleaux, 1793.— Lemaire, missionnaire, 1798.— Lefranc, 1802.— Lefebvre, 1803.— Bailleux, 1813.— Lesne, 1817.— Comond, 1832. — Griffon, 1833.— Héno, 1836.— Lair, 1838.— Vassart, 1843 [2].

VIESLY [3], *Vieslis*, 4 kil. de Solesmes, 18 de C., 44 de Douai, 77 de Lille; 2761 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 9 août.— En 1789, Cambrésis, décanat du Cateau; collateur, chap. métr. Curés : Bouttiaux, 1771-90.— J.-N.-Jos. Ansseau, 1803.— Lefranc, 1808. — Rigaut, 1827. — Quiquempois, 1829. — Midavaine, 1833.— Engels, 1839.— Soufflet, 1840.

CHAPITRE V.

ANCIENNES PAROISSES DE LA VILLE DE DOUAI. — PAROISSES ACTUELLES DE LA MÊME VILLE ET DE SES TROIS DÉCANATS.

§ I. PAROISSES ANCIENNES DE DOUAI.

DOUAI, *Duacum*, sur la Scarpe, place forte, chef-lieu du 6e arrondissement, et siége de 3 décanats, cour royale et académie; 26 kil. de C., 33 de Lille, 230 de Paris; 20483 habit.; fête communale,

[1] Les anciennes chartes nomment ce village : *Duo Flumina*, puis *Kokeriaumont*.

[2] La paroisse de Vertain fut séparée de celle de Romeries en 1262, par lettres de l'évêque Nicolas de Fontaines, du samedi après la fête de saint Jacques et saint Christophe.

[3] L'église est nommée *Ecclesia de Veteribus Litibus*, dans une bulle du pape Lucius III, 1182. Ce lieu est appelé simplement *Lis* dans une charte de Charles-le-Simple, de 911. Voyez notre Balderic, 101, 448.

Digitized by Google

le 6 juillet ou le dim. suivant. — En 1789, Flandre wallonne, diocèse d'Arras, siége du parlement de Flandre et d'une université. Il y existait alors six paroisses, savoir :

1° *Saint-Pierre*; fondée vers 1105, fut d'abord la seule de la ville; coll., le chap. de St.-Pierre.

2.° *Saint-Jacques*; instituée en 1225. La cure cédée en 1630 aux prêtres de l'Oratoire; collat., le général de l'Oratoire. Curés : Ant. Lespagnol, 1634. — G. Lespagnol, 1641, depuis curé d'Armentières — L. De Beaufort, 1641-43. — Carbonel, 1663-68. — L. De Beaufort, 1668-74. — M. Barbin, 1674-76. — G.Devenise, 1677, doyen de chrétienté en 1679.— A cette époque, le chap. de Saint-Pierre contesta aux oratoriens la cure de Saint-Jacques. — Ant. Neelle, 1685, administrateur de la cure. — Billecocq, 1719. — Leporc, 1720. — Chapelet, 1728. — Amb. Espinoy, 1737. — P. Poisson, 1739, mort en 1740. — P. Gonthier, 1740. — Jacq.-D. Léon, 1741. — P. Depoix, 1741, mort en 1761. — Regnault, 1761.— Albiac, 1772. — C.-N. Pantin, 1778, mort en 1786.— C.-F.-M. Primat, en 1791, nommé évêque constitutionnel du dép. du Nord; en 1802, archevêque de Toulouse; mort en 1816.

3° *Saint-Nicolas*; cette paroisse fut érigée en 1228; collateur, le chap. de Saint-Pierre. Curés : Lelong, 1622. — D. Mayeux, 1719. — M. Lefebvre, 1719.— F.-Jos. Mourmant, 1730. — P.-J. Coquelle, 1754, mort en 1798.

4° *Notre-Dame*; cette église existait en 1131; elle ne devint paroisse qu'en 1257; collat., le chap. de Saint-Pierre. Curés : Lambert, 1622.— J.-F. Cretelot.— Bouquart, 1710.— Aug. Leroy, 1711. — Hub. Dubois, mort en 1738.— Jacq.-Fr. Flament, 1739, mort en 1747. — L.-T. Alexandre, 1748, mort en 1753. — J.-M.-Hip. Tondeur, 1754, mort en 1786. — L.-J. Goguillon, 1784.

5° *Saint-Amé*; la cure était unie au chapitre; les fonctions de curé étaient exercées par le doyen; collateur, le chap. de Saint-Amé.

6° *Saint-Albin*; cette paroisse a été érigée en 1100; collateur, le chap. Saint-Amé. Curés. Mathieu Ledru, 1417. — Jacq. Pollet, avant 1608.— Lespagnol, 1622.— Dugardin, 1635. — J. Binault, 1698, mort en 1714.— J.-F. Marselle ou Marcel, 1715, mort en 1767. — P.-F. d'Haubersart, chanoine de St.-Amé, 1768, mort en 1796.— L.-Jos.-G. Plumecocq, 1781, mort en 1803.

PAROISSES DITES CONSTITUTIONNELLES, en 1791, au nombre de trois : Saint-Pierre et Saint-Jacques, situées sur la rive droite de la Scarpe, Saint-Amé sur la rive gauche. 1° *Saint-Pierre*. Curés : *F-Jos. Bourdon*, curé de Dourges, n'accepta point. — *L.-Jos.-Gab. Plumecocq*, ex-curé de Saint-Albin.

2° *Saint-Jacques*. Curé : *P. Perrin*, ex-aumônier du régiment de Chartres, infanterie, mort le 7 juillet 1818.

3° *Saint-Amé*. Curé : *P.-Fr. Caille*, ex-curé de Cuincy, mort curé-doyen de Saint-Géry à Valenciennes, le 13 mars 1803.

§ II. GRAND-DÉCANAT DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI, M. J.-B. HÉROGUER, CHANOINE HONORAIRE, GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE DOUAI-NOTRE-DAME.

NOTRE-DAME. Curés-doyens : L.-J.-Gab. Plumecocq, 1803, mort cette même année. — J.-Thom. Noureux, 1803, mort en 1814. — Aug.-Laur. Deleruyelle, 1814; en 1821 appelé à la cure de Saint-Maurice à Lille. — St.-Leger, 1814; en 1822 il fut promu à la dignité de vicaire-général.— Flory, 1822; en 1837 nommé chanoine à Cambrai. — F. Lefebvre, 1837.

ANICHES, 13 kil. de Douai, 46 de Lille; 2030 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 4.° dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, dioc. d'Arras, décanat de Monchecourt; collat., l'abbé de Marchiennes. Curés : Maniez.— Penchena, émigre en 1792.— *Simon, constitutionnel.*— Penchena, susmentionné, mort en 1803. — Defontaine, 1803, nommé doyen à Orchies en 1807.— Ratel, 1807, mort assassiné en 1823. — This, 1824.— Taffin, 1828, nommé doyen-curé à Quesnoy-sur-Deûle en 1842. — Direz, vice-doyen, 1842.

AUBERCHICOURT, *Obrecicourt*, 12 kil. de Douai, 45 de Lille; 1462 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le 2.° dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat de Monchecourt; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : L.-N. Wagnet, 1750-56.— J.-B. Mornave, 1756-57. — J.-B. Lisou, 1757-60. — Manart, 1760-80.— C. Ficheux, 1780-84. — Dubois de Quena, 1784-91. — Micheau, 1791-93. — *Bracq.*— J.-G. Boulanger, 1807-12.— T. Boulanger, 1813-21.— Charles, 1821-27.— Guerin, 1827-30. — Vermesch, mort en 1830. — Cadet, 1830-33.— Lefrancq, 1833.

DECHY [1], *Dici, Deci, Dichy, Diptiacum*, 4 kil. de Douai, 37 de Lille; 1467 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dim. qui précède les quatre-temps de septembre. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : Math. Comez, 1526. M.-Ph. Coutdan, 1630-72.— Petit-Lambert, 1672-1730.— Laur. Williot, 1730-51.— J.-B.

[1] Voyez *Notice historique et statistique sur Dechy*, par M. Brassart, in-8.° de 40 pag., Douai, 1844. La terre de Dechy a été donnée aux moines de St.-Amand par un diplome de Charles-le-Simple, en date de l'an 906.

Digitized by Google

Accollet, 1752-65.— E. Tassard, 1787-91. — J.-Ans. Lalleman, 1791-92.— *Pot*, 1792-1801, *constitutionnel*. — Lucas, 1801-06.— H.-Al.Jos. Lefrère, 1806-30. — M.-J. Potteaux, 1830.

ECAILLON, 10 kil. de Douai, 43 de Lille; 681 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. qui précède la Pentecôte. — En 1789, Hainaut, diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : Vasseur, 1688-90. — Blanchard, 1690-1704.— Gosseau, 1704-41.— Dupire, 1742-45. — Mahet, 1745-44. — Lequien, 1744-71.— Quennesson, 1772-79.— Delattre, 1779-1812. — Pinquet, 1812-25.— Delouvain, 1825. — Lefebvre, 1826-27.— Cayez, 1827-28. Dopigez, 1828-29. — Potteaux, 1829-50. — Desmaret, 1850-59. — Muguet, 1859.

FÉRIN, 5 kil. de Douai, 38 de Lille; 652 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 4.e dim. de septembre.— En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collat., l'abbé de St.-Amand. Curés : Legrand, 1711. —J.-B. Salengre, 1714.— Pamart, 1729. — Billiez, desserviteur, 1736. — Leroy, desserviteur, 1758. — *Lacune, manque de registres.*— Deroy, 1803.— Boulanger, 1805. — Sion, 1805. — Quenson, 1814. — Caullet, 1818.— Cocu, 1822. — *Intérim.* — Lemahieu, 1824.— Alex. Rousseau, 1825.—Blondel, 1852.— Aug.-Jos. Lecœuvre, 1857.

GUESNAIN, 5 kil. de Douai, 38 de Lille; 479 habitants; patron, sainte Aldegonde; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1781, Hainaut[1], diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbesse de Maubeuge. Curés : Jacq. Briesse. — C. Plangou, 1680.— H. Lemaire, 1700. — Jacq. Payen, 1715. — Biseau, 1720. — F. Duquesne, 1729. — Martin Drouin, 1760. — Ch. Prevost, décédé en 1791.— P.-Jos. Pot, 1805.— P.-Sos. Delattre, 1810.— Descamp, 1821.— Legrand, 1828.— Rigaut, 1832. — Reytier, 1842.

LEWARDE, *Li Warde-St.-Remi*, 7 kil. de Douai, 40 de Lille; 1138 habitants; patron, saint Remi; dédicace, le dim. le plus près du 8 septembre.— En 1789, Flandre et Hainaut, diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, chap. Saint-Pierre. Curés : Deparis, 1803, mort en 1815. — Miens, 1815. — Thénard, 1826.— Masse, 1830-32.— Pottier, 1832.

MASNY, 9 kil. de Douai, 42 de Lille; 916 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. de la célébration de la Fête-Dieu. — En 1789, Hainaut[1], diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collat., l'abbé d'Anchin. Curés : Jacq. Bécourt, 1705. — P. Raison, 1712, mort en 1721. — Rob.-F. Becourt, 1722, mort en 1749 — Phil.-Eug. Dupire, 1750, mort en 1752. — F.-Aub. Warnet, 1752; mort en 1777.— Aug.-Alb. Duriez, 1777, mort en 1784. — Ch.-Jos. Ficheux, 1784, mort en 1791. — *Souillart, constitutionnel.* — T. Pluchard, 1803. — *Intérim.* — Dubrule, 1828.

MONTIGNY, 8 kil. de Douai, 41 de Lille; 827 habit.; patron, saint Nicolas; dédicace, le 4.e dim. d'août.— En 1789, Flandre et Hainaut, dioc. d'A., décanat de Marchiennes; collat., le chap. St.-Pierre. Curés : F.-R. Lefrère, 1803.— Jouvenet, 1808.— Sion, 1814.— Wantiez, 1839.

LOFFRE, 6 kil. de Douai, 39 de Lille; 168 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dim. après le 21 septembre. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat de Marchiennes; collateur, le chap. Saint-Pierre. Curés : Voir Montigny.

ROUCOURT, 7 kil. de Douai, 40 de Lille; 301 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dim. qui précède les quatre-temps de septembre. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., déc. de Marchiennes; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : Hub. Tison, docteur en théologie; mort en 1811. — Quennesson, docteur en théologie, 1811, mort en 1829.— Simon, 1829, nommé doyen de Saint-Jacques à Tourcoing. — Barbieux, 1832. — L. Delsalle, 1833. — Jos. Derache, 1838.

§ III. DÉCANAT DE DOUAI-SAINT-PIERRE.

SAINT-PIERRE. Curés-doyens : Lelièvre, 1803. — Carpentier, 1808. — Maxim.-Jos. Rousseau, 1825. — Semaille, 1832.

FLINES, 10 kil. de Douai, 26 de Lille; 3664 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 29 septembre. ou le dim. suiv.— En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat de Raches; collateur, le chap. de N.-D. d'Arras. Curés : R. Leroy, 1610-16.— Bouloigne, 1685-91.— L. Hay, mort en 1692.— Desgrousiliers, 1694-1699. — J. Dervaux, 1699, mort en 1737. — Hego, 1737-66.— Ficheux, 1767, émigré en 1791. — *Mouton, Piquet, constitutionnels.* — Soyez, missionnaire. — Duriez, 1803-16.— F. Legrain, 1816, mort en 1843.— Al. Herrengt, 1843, vice-doyen.

LALLAING, 6 kil. de Douai, 28 de Lille; 1837 habitants; patron, sainte Aldegonde; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbesse de Maubeuge. Curés : D. Deramois.— P. Raison.— Lacheve.— Lucas, déporté en 1793. — *Debay, constitutionnel.*— Briez, 1803, mort en 1833. — Rousseaux, 1832. — Lebon, 1835.

SIN-LE-NOBLE, *Beaulieu*[2], sur le Godéon, 3 kil. de Douai, 35 de Lille; 3063 habit.; patron, saint Martin; dédic., le dim. le plus près du 24 juin. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat

[1] Guesnain, Masny, Lallaing furent réunis à la Flandre wallonne par arrêt du conseil du 25 octobre 1782.

[2] Une assemblée d'hérétiques fut découverte à Sin, en 1421. V. Monstrelet, l. 1, chap. 259.

Digitized by Google

de Raches; collateur, le chap. Saint-Amé à Douai. Curés : J. de Verlain, 1507-50. — *Lacune.* — Benguier, 1682-88. - Dupin, 1689, mort en 1691. — Duprez, 1692, mort en 1730. — Planchon, mort en 1773. — Plumecocq. — Milot émigra en 1792. — *Dangremont, constitutionnel.* — Debacquehem. — Duliez, 1802-08. — Destombes, mort en 1835. — Dumez, 1835.

WAZIERS, 3 kil. de Douai, 30 de Lille ; 933 habitants; patron, sainte Rictrude ; dédicace, le dim. le plus près du 9 juin. — En 1789, Fl. wall., diocèse d'A., décanat de Raches; collateur, le chap. de Saint-Pierre à Douai. Curés : J.-B. Leroy, 1766. — P.-A.-R. Dubrulle, 1766, mort en 1776. — P.-F.-J. Vairet, 1777. — P.-S. Derosne, 1777-85. — J.-B. Gelez, 1785-91. — *Dupuis, constitutionnel*, 1791. — P.-S. Dengremont, 1802-13. — F. François, 1813.-17. — J.-Jos. Duchenoy, 1817, mort en 1820. — Manianne, 1821, transféré la même année à Raches. — L.-E.-Jos. Serrurier, 1821, mort en 1826. — E.-F.-J. Chavatte, 1826.

§ IV. DÉCANAT DE DOUAI-SAINT-JACQUES.

SAINT-JACQUES, Curés-doyens : Et.-P. Carpentier, 1803, passe à la paroisse St.-Pierre en 1808. — Lewille, 1808, archiprêtre du diocèse en 1813. — Al.-F.-N. Lévesque, 1813, mort en 1844. — J.-B. Héroguer, chan. honoraire.

AUBY, 6 kil. de Douai, 30 kil. de Lille; 1020 habitants ; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 17 mai. — En 1789, Artois, diocèse d'A., décanat d'Hénin-Liétard; collateur, l'abbé de St.-Vincent de Senlis. Curés : Cocquebert, 1679-91. — Tribou, 1691-98. — Dosseron, 1699-1713. — Desongrand, 1714-29. — Courtier, 1751. — Fremont, 1768-91. — Durut. — *Debaudour, constitutionnel.* — Piedana, 1805-17. — Pluchart. — François, 1817, mort en 1832. — Simon, nommé curé de Saint-Jacques à Tourcoing en 1837. — Dupuis, 1837-44. — Jacquart, 1844.

CUINCY, *Cuinchy-Bauduin*, *Cuinchy-Prévost*, 2 kil. de Douai, 33 de Lille; 846 habitants; patron, saint Martin ; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Artois, dioc. d'A., déc. d'Hénin-Liétard; collateur, abb. de Saint-André du Cateau [1]. Curés : Nic. Cambray. — Simon, 1701-36. — Flament, 1737-59. — J.-C. Lefebvre, 1759, mort en 1786. — P.-F. Caille, 1786-91, curé constitutionnel de Saint-Amé à Douai, mort doyen de la paroisse St.-Géry à Valenciennes en 1803. — *Dourneau, Villain, Hurez, Mignotte, constitutionnels.* — A.-Jos. Pagniez, 1803-07. — Lévesque, 1807-11. — Carette, 1811-17, mort en 1845. — Turbelin, 1817-24. — Lefebvre, 1824-35. — Lamorisse, 1835, vice-doyen.

ESQUERCHIN, *Eskercin*, *Quercinium*, sur l'Escrebieux, 5 kil. de Douai, 38 de Lille ; 603 habit.; patron, saint Martin ; dédicace, le 8 sept. ou le dim. suiv. — En 1789, Artois, dioc. d'A., décanat d'Hénin-Liétard; collat., l'abbé d'Anchin. Curés : J. Fenart, 1428. — Somillon, 1670, mort en 1713. — J.-P.-Jos. Ochin, 1713-22, doyen de chrétienté de Pont-à-Raches, fit bâtir un collége à Esquerchin, mort en 1763 [2]. — Maréchal, 1729-32. — Lausart, 1732-35. — Lamoral. — J. Lieppe. — M.-H. Strême, 1760. — F.-Jos. Caullet, 1763, émigra en 1791. — *Lefebvre, constitutionnel.* Au concordat, Esquerchin cessa d'être succursale, et ne fut séparé de Cuincy qu'en 1842. — Charlez, 1842.

FLERS, sur l'Escrebieux, 4 kil. de Douai, 31 de Lille ; 954 habit.; patron, saint Amand; dédicace, le 1.er dim. de mai. — En 1789, Artois, diocèse d'A., décanat d'Hénin-Liétard; collateur, l'abb. de St.-Vincent de Senlis [3]. Curés : Coffin, 1693. — Dosseron, 1697. — Defongraud, 1714, mort en 1748. — Courtier, 1749. — Fremont, 1759. — *Durut, constitutionnel*, 1797. — Verniole, 1803, mort en 1823. — Thits, 1823. — Piquet, 1825, nommé en 1834 archiprêtre à Cambrai. — Destombes, 1834.

LAMBRES, *Lambræ*, 2 kil. de Douai, 35 de Lille ; 718 habitants; patron, saint Sarre; dédicace, le 3.e dim. d'octobre. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat de Vitry, collateur, abbé de St.-André du Cateau. Curés : Lacheré, 1685-1710. — Planchon, 1713-31. — Lefebvre, 1731-36. — Lucas, 1766-77. — Decoin, 1777-90. — Martin, 1790-1820. — Pollet, 1820-33. — Desplanques, 1833-34.

COURCHELETTES, sur la Scarpe, 3 kil. de Douai, 36 de Lille; 214 habitants; patron, saint Sarre; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Artois, dioc. d'A., décanat de Vitry; collateur, abbé de Saint-André du Cateau. Curés : Dubois, 1700. — Dubrulle, 1737. — Stenniart, 1739. — Coquel, 1745. — Lesne, 1756. — Cinart, (vice-curé), 1757. — Deloin, 1763. — Au concordat de 1801, chapelle dépendante de la paroisse de Lambres.

LAUWIN-PLANQUE, 3 kil. de Douai, 32 de Lille ; 562 habitants; patron, saint Amand ; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Artois, dioc. d'A., décanat d'Hénin-Liétard; collat., l'abbesse

[1] En vertu d'un accord passé au mois d'août 1265, l'abbaye de St.-André devait entretenir perpétuellement dans la maison qu'elle avait à Cuincy-le-Prévot, deux moines chargés d'y célébrer tous les jours l'office divin, après avoir *clokté* trois ou quatre fois pour appeler les fidèles. Cuincy-le-Prévot était en 1789 succursale de Cuincy-Bauduin.

[2] Le collége d'Esquerchin fut inauguré en 1714. Ce village, où se trouvait un petit prieuré de l'abbaye d'Anchin, est célèbre par un pélerinage à N.-D. de Grâce ou des affligés. Il paraît même que l'église, qui a aujourd'hui saint Martin pour patron, était dédiée jadis à la sainte Vierge; car c'est sous ce vocable qu'elle a été consacrée le 20 mai 1444.

[3] Voyez ci-dessus, page 341, ce que nous avons dit du prieuré de Flers.

Digitized by Google

de Denain. Curés : Leclercq, 1648-84. — Pierache, 1684-88.— Pibou, 1689-90.— Verney, 1690-97. — Flageollet, 1697-1709. — J.-C. Leboucq, 1709-31. — Degouy, 1731-32. — Lourdelles, 1733, mort en 1760.— Tahon, 1761-80. — Cornu, 1780-84.— Péchena, 1784-86. — Obrieu, 1786, mort en 1790.— L.-Jos. Lesur, 1790-92.— *Demory, constitutionnel.*— Lesur, susmentionné, 1802.— Martinage, 1802.— Verniole, décédé en 1825.— Piquet, 1823-34.— Destombes, 1834.

RACHES, *Pont-à-Rache, Rayssium*, sur la Scarpe, 7 kil. de Douai, 26 de Lille; 1220 habitants; patron, saint Léonard; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, dioc. d'A., chef-lieu du décanat; collateur, le personnat du lieu. Curés: Jehan du Val, vice-curé, 1497.— Blave, 1803, mort en 1808.— Martinage, 1808, mort en 1813.— François, 1813, mort en 1832. — Cayez, 1831. — Lermuzeaux, 1833-46. — Gadenne, 1846.

ANHIER, 7 kil. de Douai, 27 de Lille; 400 habitants; patron, saint Léonard; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Artois, dioc. d A., décanat de Raches; collateur, le personnat du lieu. Paroisse de Raches.

RAIMBEAUCOURT, *Raimbaldi curtis*, 10 kil. de Douai, 25 de Lille; 1996 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 29 juin ou le dim. suiv.—En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat de Raches; coll., le prévot de la cath. d'Arras. Curés : R. Thorel, 1685, mort en 1712. — Jac.-F. Carpentier, 1712-63.— F. Théry, 1763-64.— J.-Bte. Carlier, 1764-72.— F. Mortreux, 1772-77. — Al. Fromont, 1777-1821.— P.-Th. Lely, 1821-27.— Alex. Leleu, transféré à Quesnoy en 1833.— Alb. Héreng, transféré à Flines en 1843.— Houcke, 1843.

ROOST-WARENDIN, 8 kil. de Douai, 27 de Lille; 1996 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Artois, diocèse d'A., décanat de Raches; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Ch. Pollet, 1681. — *Lacune.* — Grebert, 1760. — Guislain, mort en émigration en 1800.— *Lallemand*, 1791, *constitutionnel.*— *Leleu*, 1797, *idem.*— M.-M.-Jos. Duburcq, 1803, mort en 1805.— Dancoisne, 1805, mort en 1808.— Milot, 1808, mort en 1834.— Rogie, 1834.

§ V. DÉCANAT D'ARLEUX.

ARLEUX, *Alloes, Alluex, Alleux, Allodium, Arlodium*, sur une branche de la Sensée, 11 kil. de Douai, 44 de Lille; 1685 habit.; patron, saint Nicolas; dédicace, le dim. de la Trinité. — En 1789, Cambrésis, dioc. d'A., siége d'un décanat; collateur, l'évêque d'Arras. Curés-doyens: Adr.-Th. Duhamel, 1693, décédé en 1708.— Jos. Decelers, 1713-31.— Galland, 1731-50.— Victor Mathon, 1750, refusa le serment de 1791, et mourut à Mons pendant sa déportation. — *Pecqueur*, ancien religieux de Vaucelles, *constitutionnel.* — P.-J. Pitou, 1802, mort en 1833.— Quiquempois, 1833.

AUBIGNY-AU-BACQ, 5 kil. d'Arleux, 14 de Douai, 47 de Lille; 1157 habitants; patron, saint Amand; dédic., le 15 août.— En 1789, Artois, diocèse d'A., décanat d'Arleux; collat., l'abbé de Fémy. Curés : Bouchez, 1684.— Carlier, 1729.— Poulain, 1730.— Lanvin, 1734, mort en 1740. — Lourdes, 1740. — Landrieux, 1741. — Vinaux, 1743.— Tahon, 1756. — Marchand, 1761.— Jouvenet, 1762.— Caulet, 1766.— F. de Beauquesne, 1767.— Laurent, 1768.— Delhalle, 1769-91. — *Guilbaut, constitutionnel*, 1791. — Delhalle, susmentionné, 1801, mort en 1826. — Desfontaine, 1827-32.— Desmarescaux, 1832.— Pennequin, 1837. — Dupire, 1841.

BRUNEMONT, 3 kil. d'Arleux, 13 de Douai, 46 de Lille; 584 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 1.er sept. ou le dim. suiv. — En 1789, Hainaut, diocèse d'A., décanat d'Arleux; collateur, l'abbé de Saint-Vaast. Curés : M.-C. Canonne, 1803.— Coupé, 1808.— Duhoo, 1827.— Delannoy, 1828.— Gonet, 1829.— Lansel, 1832.— Devred, 1836.— Quesny, 1839.— Duthoit, 1846.

BUGNICOURT, 4 kil. d'Arleux, 11 de Douai, 44 de Lille; 833 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 9 oct. ou le dim. suiv.— En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collateur, l'abb. de Fémy. Curés : M. Ducastillon, 1701, mort en 1717.— J.-B. Chantereau, 1717, mort en 1731.— M. Peucelle, 1731, mort en 1769.— Pecqueur, 1769-92. — André Demilly, 1803, mort le 4 janvier 1829 [1].— Lecardez, 1829. — Gamelin, 1837. — Bussières, 1844.

CANTIN, 4 kil. d'Arleux, 8 de Douai, 41 de Lille; 853 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. d'août.— En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collateur, abb. d'Anchin. Curés : J. Gumez, 1614-28. — Gilles Leriche, 1628-67. — Arn. Potier, 1667-72. — F. Ségar, 1672, mort en 1709.— P. Gaffet, 1709, mort en 1759.— J.-B. Flament, 1759, déporté pour refus de serment en 1791.— *Plusieurs curés constitutionnels.*— Tourtois.— Dubois, 1803.— Chevalier, 1808, décédé curé de Pecquencourt.— Mantel, 1821.— Delannoy, 1829.— Leclercq, 1831. — Quiquempois, 1835. — Verbecq, 1843. — Douai, 1846.

ESTRÉES, *Strata*, 4 kil. d'Arleux, 8 de Douai, 41 de Lille; 1016 habitants; patron, saint Sarre; dédic., le 1er dim. de sept. — En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collateur,

[1] Son épitaphe, placée sur le mur extérieur de l'église; est ainsi conçue : « D. O. M. Rev. D. Andreæ Demilly, sacerdotis, » quod mortale fuit hic jacet; qui postquam per 26 fere annos hanc ecclesiam prudenter rexisset, pie, ut vixerat, obiit IV » januarii anno MDCCCXXIX, ætatis suæ LXIX. Orate pro eo »

Digitized by Google

le chap. de Ste.-Croix à Cambrai. Curés : Phil. Jacob, 1692. — *Lacune.* — Savelon, 1803. — — Lély, 1810.— Leroi, 1821. — Cateau, 1827.

FÉCHAIN, 10 kil. d'Arleux, 13 de Douai, 49 de Lille; 1138 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. de sept.— En 1789, Hainaut, dioc., d'A., décanat de Monchecourt; collateur, le chap. de Saint-Amé de Douai. Curés : G. de Gouy, 1715, mort en 1745.— Nic.-Jac. Vilette, 1745, mort en 1786.— Bassecourt, 1787, déporté pour refus de serment, 1791.— *Plusieurs curés constitutionnels.*— Bassecourt, susmentionné, mort en 1835. — Chaland, 1836.

FRESSAIN, 6 kil. d'Arleux, 13 de Douai, 46 de Lille; 827 habitants; patron, saint Georges; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat de Monchecourt; collat., le chap. Saint-Amé de Douai. Curés : El. de la Brayelle, mort en 1652.— Léon de Ligny, 1661. — Jacq. Wacqué, 1667, mort en 1692. — L. Carion, mort en 1717. — Ant.-F. Bommart, de Douai, 1717, mort en 1757. — And. Torquin, 1757, mort en 1782.— Riucheval, 1783, déporté en 1792, mort en 1828.— P.-Jos. Blicq, 1828.— C. Durot. 1834.— P.-J. Roget, 1837.— Jac.-Plac. Bracq, 1838.— T.-Alf.-Hub. Fournet, 1842.—J.-F.-Jos. Dorchies, 1844.

GOEULZIN, 4 kil. d'Arleux, 6 de Douai, 39 de Lille; 1036 habitants; patron, saint Jacques; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, Artois et Hainaut, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : Droierres, 1710-16.— Hardy, 1716-65.— Delespine, 1765.— Mortelette, 1765. — Lallart, 1766. — And. Rousseau, 1780-92. — *Plusieurs constitutionnels.* — And. Rousseau, susmentionné, 1801-11.— Jos.-C. Rousseau, 1811.— Michel, 1831, décédé en 1838. — And.-J. Leconte, vice-doyen, 1838.

HAMEL, 3 kil. d'Arleux, 11 de Douai, 44 de Lille; 543 habitants; dédicace, le 1er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat d'Arleux; collateur, le chap. de Ste.-Croix à Cambrai. Depuis le concordat jusqu'en 1845, l'église d'Hamel dépendit de la paroisse d'Arleux. Curés : Moncomble, 1845 [1].

L'ÉCLUSE, *Sclusa*, 5 kil. d'Arleux, 11 de Douai, 44 de Lille; 1687 habit.; patron, saint Vaast, dédicace, le 24 juin ou le dim. suiv.— En 1789, Flandre, dioc. d'A., décanat de Beaumez; collat., le chap. de Cambrai. Curés : Ant. Crespin, 1700, mort en 1729.— Wiart, 1729, mort en 1735.— G. Quenon, 1735.— J.-Ant. Cafleau, 1742, mort en 1744. — J.-B. Deleau, 1744. — P. Lesage, 1746, mort en 1778.— X.-F.-Jos. Mollet, 1778, mort pendant sa déportation. — *B. Boulanger, constitutionnel.* — N. Boulanger, 1801, mort en 1816. — Lussiez, 1816, mort en 1825. — Héroguer, 1825, transféré à Saint-André, à Lille, en 1828.— Cayez, transféré à Pont-à-Raches en 1832. Desruelles, 1832, transféré à Raismes en 1835.— Agache, 1835.

MONCHECOURT, 8 kil. d'Arleux, 13 de Douai, 46 de Lille; 702 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Hainaut, dioc. d'A., chef-lieu du décanat; coll., l'évêque d'Arras. Curés : Sautoy, 1678, mort en 1708.— M. Breton, mort en 1759. — Lesueur, mort en 1769. — Sevrette, mort en 1782. — Pollet, 1782, déporté pour refus de serment en 1791, mort en 1819.— Dupont, 1820-25, présentement chanoine à Cambrai. — Flament. — Larsonneur, 1826-44. — Broutin, 1845. — Cousin, 1845.

VILLERS-AU-TERTRE, 6 kil. d'Arleux, 12 de Douai, 45 de Lille; 455 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 29 juin ou le dim. suivant.— En 1789, Hainaut, dioc. d'A., décanat de Monchicourt; collateur, l'évêque d'Arras. Curés : (paroisse de Monchecourt).

§ VI. DÉCANAT D'ORCHIES.

ORCHIES, *Orchiacum*, *Orcia*, *Orca castrum*, 18 kil. de Douai, 26 de Lille; 3524 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre [2]; diocèse et décanat de Tournai; collateur, doyen et chap. de la cath. de Tournai. Curés : Morel, mort en 1768. — Joinville, 1768.— *Ortat, constitutionnel.*— Vandeville, 1802, mort en 1807.— Fontaine, 1807, nommé en 1817 à la cure de Condé. — Carpentier, 1818. — Charles, 1835.

AIX-EN-PEVÈLE, sur le ruisseau d'Elnon, 4 kil. d'Orchies, 22 de Douai, 30 de Lille; 759 habitants; patron, saint Laurent; dédicace, le dim. avant le 28 octobre. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collateurs, grands-vicaires de Tournai. Curés : Franç. Sauvage, 1670.— Lescohier, 1682.— A. Hovine, 1710, mort en 1750.— C.-L. Després, desserv., 1750-1. — Eug.-Bon, Poutrain, 1751. — Ferd. Gruyelle, 1769, mort en 1785. — Maugrez. — L. Chatelain, 1785-91. — *Maniez, Faillez, constitutionnels.* — F. L. Cocquelet, 1803. — M.-F. Vandeville, 1807.— J.-Bte.-Jos. Deligne, 1816, mort à Mastaing en 1845.— Dariman, 1822. — Roget, 1822.— Durot, 1837.— Ghesquier, 1841.

AUCHY, *Auchiacum*, *Alciacam*, 3 kil. d'Orchies, 18 de Douai, 33 de Lille; 1576 habitants; patron,

[1] On voit par d'anciens titres que l'église d'Hamel fut d'abord une annexe de celle d'Estrées : *altare de Estreis cum appenditio suo Hamel.* Bulle du pape Lucius III.

[2] Orchies était le chef-lieu du canton de Pevèle, *Pabula, pabulensis regiuncula.*

Digitized by Google

sainte Berthe ; dédicace, le 1.er dim. d'octobre.— En 1789, Flandre; diocèse et déc. de Tournai ; collateur, le doyen du chap. de Tournai. Curés : P. Cormorant, vice-curé, 1498.— Sérap. Desmons, 1761, 1802, mort en 1845. — F. Gombert, 1845, transféré à Bousbecques en décembre 1846. — Delesalle, décembre 1846.

BEUVRY, *Beuvrium* [1], 3 kil. d'Orchies, 21 de Douai, 2 de Lille; 1990 habitants; patron, saint Martin, dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand ; collateur, abb. de Marchiennes. Curés : Candrelier, 1654, mort en 1674. — Jacq. Carpentier, 1675, mort en 1725.— H.-L. Caulier, 1714, mort en 1732.— Jacq.-Jos. Carette, 1732, mort en 1764. — P.-J. Coingny, 1765, mort en 1783.— P.-Alb.-J. Siro, 1775.— Flamen, 1784, mort en 1799.— Ant.-F. Lemaire, 1791-1803.— Mollet, 1803-09.— Bezu, 1809-16, mort curé de La Magdeleine, à Lille, en 1830. — Ruffin, 1816, mort en 1823.— Libert, 1823, nommé en 1824 vic.-gén. de l'archevêché de Rouen, mort à Roubaix en 1840.— Aug. Lefebvre, 1824-28, présentement doyen de St.-Etienne à Lille.— Delahaye, 1828-34.— Franç. Hespel, 1834, mort en 1835. — N. Bouillon, 1835-40, maintenant doyen-curé de Solre-le-Château. — Comond, 1840.

COUTICHES, *Coustichium* [2], 4 kil. d'Orchies, 14 de Douai, 26 de Lille; 2181 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 8 septembre ou le dim. suivant. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., déc. de Raches; collateur, l'abb. de Bourbourg. Curés : J. Blauwart, 1640-87.— Ch. Delausay, Gille Vasseur, vice-pasteurs de 1687 à 91. — Max. Quéluy, 1691, mort en 1708.— J. Potié, 1708-23.— Jac.-Phil. Loubert, 1723-31.— J.-F. Duquesne, 1731, mort en 1754.— P.-J. Carpentier, 1754, mort en 1774. — L.-F. Defiez, 1774, émigra en 1791; mort en 1803.— *Lamotte, constitutionnel.* — L.-Jos. Havet, 1803-08. — J.-B. Messager, 1818-24. — Aug.-Jos. Dubois, 1824-46. Lermuzeaux, 1846.

FAUMONT, dépendance de Coutiche; 1500 habitants; patron, saint Roch. Curés : Philippe, 1820-28, maintenant vicaire-général de Cambrai. — Hennion, 1828-32. — Wrambout, 1830-32. — Brienne, 1832.

LANDAS, *Landastum*, 4 kil. d'Orchies, 22 de Douai, 30 de Lille; 2578 habit.; patron, saint Vaast; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collateur, le doyen de la cath. de Tournai. Curés : Mah. Du Gauguier, 1497. — Huboucq.— Tallin, 1550, mort en 1671.— L. Detourmignies, 1671, mort en 1700. Alb. Honoré, 1700-23. — Calixte Duprez, 1724, mort en 1762. — P. Liagre, 1762, mort en 1774.— J.-Ant. Prevost, 1774, émigra. — *J.-B. Lorthioir*, 1791-93. — *P.-J. Delmart, Descarpentries, V.-Zac. Lemaire, dit Terlifollet, constitutionnels.*— J.-B.-Jos. Parent, 1803, mort la même année.— P.-L. Nolf, 1803, mort en 1805. — Raviart, 1805-13, mort doyen de Lecelles. — F.-J.-B. Duprez, 1813, mort en 1815. — P.-L. Brasseur, 1815, mort en 1824. — Tél. Dassonville, 1824-27.— P.-F. Douai, 1827-40.— Mallet, 1840.

NOMAIN, *Nomainum*, 3 kil. d'Orchies, 21 de Douai, 25 de Lille; 2384 habitants; patron, saint Martin ; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789. Fland. w.; diocèse et décanat de Tournai; collateur, le doyen et le chap. de la cath. de Tournai. Curés : Adrien Lefevre, vice-curé, 1498. — Tournan, 1682, mort en 1707. — Delemer. — Venant, 1707, mort en 1743. — Boutry, 1743, mort en 1756. — Ad.-Jos. Cuvelier, 1756, mort en 1764. — Gouillart, doyen de chrétienté, mort en 1781.— Chateau, 1781-93. — J.-B. Bruno. — Jacquart, 1793, émigra.— *Le père Félix (Lemaire, de Cysoing;) Hussiez, dit Jean de Nivelle, Balenghien, constitutionnels.* — Jacquart, susmentionné, 1801-27.— Honoré, 1827-32, présentement doyen-curé de St.-Sauveur de Lille. — Bouillon, 1832-33. — Pollet, 1833-37. — Desmarescaux, 1837.

SAMÉON, sur le ruisseau des Vallées, 6 kil. d'Orchies, 24 de Douai, 32 de Lille; 1693 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Tournaisis-français, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collateur, abb. de Saint-Martin, de Tournai. Curés : Martin, 1722-53.— Ortale, 1753-87.— Couvreur, 1789, émigra.— *Théop. Descarpentries, Villavicencio, constitutionnels.* — Parent, 1803-05. — Roger, 1805-06.— Dupont, 1806-22. — Laurent, 1822-32.— Acquart, 1832-37.— Simon, 1837-44.— Ant. Lefebvre, 1844, vice-doyen.

VII. DÉCANAT DE MARCHIENNES.

MARCHIENNES, *Marceniæ, Marcennæ*, sur la Scarpe, chef-lieu du décanat, 18 kil. de Douai, 33 de Lille; 2965 habitants; patronne, sainte Rictrude; dédicace, le dim. de la célébration de la Fête-Dieu. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., collateur, l'abb. de Marchiennes. Curés : Dom J.-Bte. Vinchent, 1737.— Dom R. Drapiez, 1759.— Dom Arm. de Libersart, 1768. – Dom B. Gosse,

[1] Voir sur Beuvry, *Gallo-Flandria* de Buzelin, 198.

[2] On lit dans Buzelin, *Gallo-Flandria*, 234 : « Coustichio famam parit sacellum D. Rochi in villa Comotensi positum, » propter ingentem hominum pestilitatis tempore concursum; dein sanctissimæ Virginis ædicula pro itinere quod Orchiaco » Duacum ducit. » Il est probable que les mots villa Comotensi désignent Faumont.

Digitized by Google

1784-97.— J.-Bte. Bar, 1802, mort en 1811.— Lévesque, 1811, nommé en 1813 doyen à Saint-Jacques à Douai. — F. Lepage, 1813, mort en 1824.— J.-Bte. Messager, 1824, mort en 1844. — Rousselle, 1844.

BOUVIGNIES, 4 kil. de Marchiennes, 15 de Douai, 28 de Lille; 1878 habitants; patron, saint Maurice; dédicace, le dim. le plus près du 22 septembre. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbé de Marchiennes. Curés : Lefebvre, 1681.— P.-C. Dauchy, 1693, mort en 1709. — J. Degouy, desserviteur, 1709. — N. Lachéré, 1710. — P.-F. Desauty, 1738, mort en 1776.— J.-F. Grard, 1777, mort en 1790.— D.-F. Havet, desserviteur, 1790-93. *F.-Jos. Quennesson*, 1791. — *S.-J. Durut*, 1796, *mort en* 1820, *constitutionnels*. — Leblanc, 1820. — C. Leleu, 1828.— Duhot, 1856.

BRUILLE, 6 kil. de Marchiennes, 13 de Douai, 51 de Lille; 720 habitants; patron, saint Samson; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : François, 1802. — Bêtre, 1803.— Dubois, 1804, mort en 1811. — Lesur, 1811-15. — Boulanger, 1816. — Vandeville, 1816, mort en 1835. — Vaillant, 1835-37.— Broux, 1837-43. — Bonnier, 1843-46. — Queva, 1846.

ERRE, 6 kil. de Marchiennes, 19 de Douai, 39 de Lille; 999 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., décanat de Bouchain; collateur, l'abbé de Marchiennes. Curés : Hennebert, 1771, mort en émigration.— *Descarpentries, constitutionnel*. — Lesur, 1804-12, transféré à Bruille où il est mort. — Leprêtre, 1812-22. — Daubresse, 1824, maintenant curé de Frelinghem.— Decarnin, 1827. — Dhalluin, 1830, maintenant doyen et curé à Haubourdin. — Locquet, 1853.

FENAIN, 5 kil. de Marchiennes, 18 de Douai, 38 de Lille; 1994 habit.; patron, saint André; dédic., le 1.er dim. de mai. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Bouchain, collat., l'abb. d'Anchin.— Curés: P. de Maude, 1593.— J. Wignolle, 1578, mort en 1612. — V. Leroulx, 1612, mort en 1640. — J. Duquesne, 1640, mort en 1671. - J. Sénéchal, 1672-74. J. Massez, 1675-80.— P. Jacob, 1680—87.— N. Dupont, 1687-1707.— J. Carlier, 1707-44.— P.-S.-V. Derocq, 1744-70.— C.-J. Lemoine, 1770, mort en 1772. — J.-L. Mortelette, 1713, émigra. — *Delrue, Bourlet, constitutionnels*.— Dupuis, 1801, mort en 1841. — Herlemont, 1841-46. — Dupont, 1846.

HORNAING, 6 kil. de Marchiennes, 20 de Douai, 40 de Lille; 1072 habitants; patron, saint Calixte; dédicace. le 24 juin ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Bouchain; collateur, l'abbé de Cysoing pour Hornaing-Saint-Calixte, et l'abbé de Marchiennes, pour Hornaing-Saint-Jean; deux paroisses jusqu'à la révolution de 1789. Curés de Hornaing-St.-Calixte : A. Mellez, 1761. — Arn.-Jos. Franquelin, mort en 1765. — Pecqueur, desserviteur. — J.-L. Mortelette, 1766-73.— And.-L. Galliart, 1773, mort en 1779. P.-S. Milot, desserviteur. — J. Dubrulle, 1780. — Curés de Hornaing-St.-Jean : J.-Bte. Apourchaux, 1779, mort en 1784. — Jos. Dhornes, 1784, émigra. Au concordat les deux paroisses furent converties en une seule. Curés : Dhornes, susmentionné, mort en 1808. — Corduant, 1809, mort assassiné à l'autel en 1810.— P.-A.-J. Brachelet, 1810-18. — F. Leprêtre, 1818-31.— J.-C. Millot, 1831-35.— J.-B. Apourcheaux, 1835-39. — Baligand, 1839. — Garçon, 1840.

PECQUENCOURT, *Peskencort*, *Piscatoris curtis*, 6 kil. de Marchiennes, 12 de Douai, 33 de Lille; 1438 habitants; patron, saint Gilles; dédicace, le dern. dim. d'août. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, l'abb. d'Anchin [1]. Curés : Ch. Favarcq, mort en 1717.— J.-B. Duprez, 1717, mort en 1730.— J.-B. Théry, 1730, mort en 1757. —Jean N. Despinoy, 1757, mort en 1759. — Pagniez, 1759, émigra. — C.-F.-Jos. Dumonceaux, 1802, mort en 1804.— P.-N. Planchon, 1804, transféré à Estaires en 1817.— Ch.-Aug. Chifflard, 1817, mort en 1821. — P.-Jos. Chevalier, 1821, mort en 1838.— C.-L.-J. Hanez, 1838.

RIEULAY, *Rullagium*, 4 kil. de Marchiennes, 15 de Douai, 33 de Lille; 405 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dern. dim. d'août. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Bouchain; collateur, abb. de Cysoing. Curés : Jos. Pringueil, mort en émigration. — Amé Loiseau, 1801-06, mort curé de Brillon, 1836.— Jos. Ducouvrut, 1806-09. — J.-G. Denizart, 1809, mort en 1814. — J.-Bte. Stiévenard, 1814-34, mort en 1837.— J.-B. Leclercq, 1837.

MARCHIENNES-CAMPAGNE, 2 kil. de Marchiennes, 17 de Douai, 33 de Lille; 377 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dern. dim. d'août. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., déc. de Marchiennes; collateur, abb. de Marchiennes. Curés : (paroisse de Rieulay).

SOMAIN, 6 kil. de Marchiennes, 17 de Douai, 40 de Lille; 2836 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Bouchain; collateur, l'abb. de Cysoing. Curés : Frère dom. Lefranc, 1670. — G. Mégan, 1676. — Imbert, 1724. — Debeaussart, 1732, mort en 1754. — Al. Mouque, 1754, mort en 1766. — Gosse, 1766, décédé abbé de Cysoing. — Huez, 1772. — *L. Real, Godelard, Soyez, Renaud, de*

[1] La célèbre abbaye d'Anchin était située sur le territoire de Pecquencourt. Voyez ci-dessus, 223-235.

Digitized by Google

1791 *à* 1803, *constitutionnels*. — Lepage, 1803-10, mort à Marchiennes en 1824. — C. Renet, 1810-40, mort en 1841.— Carpentier, 1840, vice-doyen.

VILLERS-CAMPEAUX, 7 kil. de Marchiennes, 14 de Douai, 40 de Lille, 174 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, abb. d'Anchin. Curés : (paroisse de Somain).

VRED, 4 kil. de Marchiennes, 14 de Douai, 35 de Lille; 1266 habitants; patron, saint Sarre; dédicace, le 8 septembre, ou le dim. suiv. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Adrien Le Bailly, 1607. — Ant. Lecuyer, a fait son testament en 1652. — C.-F. Galland, 1717, mort en 1738. — C.-Flor. Lemaire, 1738, mort en 1756. — Jac.-M. Barre, 1756, mort en 1768.— J.-B. N. Lecart, 1768, mort la même année. — P.-A.-R. Panchet, 1768-71. — A.-L. Petit, 1771, mort la même année. — A. Olivier 1771-88. — Quennesson. — P. Lequeux, desserviteur, 1788-90. — G. D'hennin, 1790-92. — Aug. Her, 1803, mort en 1821.— Desmarets, 1821-28.— Catto, 1828-30. — Debrabant, 1830-35. — Vanreust, 1835.

WANDIGNIES, 3 kil. de Marchiennes, 20 de Douai, 37 de Lille; 806 habitants; patron, saint Vincent de Paul; dédicace, le dim. de la Trinité. — En 1789, Hainaut; diocèse d'A., de la paroisse d'Hamage. En 1803, la cure fut d'abord réunie à Marchiennes. Curés : P.-J. Vandeville, 1808. — Lepage, 1813. — Messager, 1824. — Barbier, 1841. — Lancelle, 1842.

WARLAING, 3 kil. de Marchiennes, 21 de Douai, 36 de Lille; patron, N.-D.; dédicace, le dim. de la Trinité. — En 1789, Flandre; diocèse d'A., décanat de Marchiennes; Curés : Jacq.-J. Vandeville, 1781, déporté en 1792 pour refus de serment.— *Un curé constitutionnel.* — Vandeville, susmentionné, 1803, mort en 1821. — Méresse, 1821, mort en 1828. — N. Delesalle, 1828, mort en 1829.— Aug. Leclercq, 1830, nommé curé à Cantin en 1832. — L. Galand, 1832-34. — Druenne, 1834-37.— Phil. Monier, 1837-41.— B. Dorlencourt, 1841-45.— Cossart, 1845.

ALNES, 2 kil. de Marchiennes, 20 de Douai, 36 de Lille; population réunie de Warlaing et d'Alnes, 563 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. de la Trinité.— En 1789, il dépendait d'Hamage; diocèse d'Arras; voyez Warlaing.

CHAPITRE VI.

ANCIENNES PAROISSES DE LA VILLE DE LILLE. — PAROISSES ACTUELLES DE LA MÊME VILLE ET DE SES DÉCANATS.

§ I. PAROISSES ANCIENNES DE LILLE.

LILLE, *Insulæ*, sur la Deûle, place forte, chef-lieu du département du Nord et de la 16.e division militaire, 59 kil. de C., 33 de Douai; 75430 habitants.— En 1789, capitale de la Flandre française, diocèse de Tournai. Les paroisses de Lille étaient au nombre de sept, toutes à la collation du chap. de Saint-Pierre.

1° *Saint-Pierre*; dans une chapelle de l'église collégiale du même nom. Curés : G. Despons[1], mort le 13 février 1398, (1399). — Martin Doulcet, 1667.— S.-L. Derewarde, 1682-89. — J.-F. Henniart, 1703, mort le 21 mai 1710.— P.-F. de Becker, 1710.— And. Lefebvre, 1733, décédé le 14 déc. 1739. — J. Libert, 1740-62. — F.-Jean Delecourt, 1762-65. — Dupont, 1775. — P.-G.-J. Gosse, 1775-80. — Demarescaux, 1780-83.— Louis Nolf, 1783-91.

2° *Saint-Etienne*[2]. Curés : Gillion, 1391. — Jean Six, vers 1559, nommé en 1581 évêque de Saint-Omer.— F. Desqueux, bachelier en théol. de la faculté de Paris, doyen de chrétienté, 1684-1713.— Fr. Oudin, 1714-25.— J.-B. Simon, vice-pasteur, 1725-26.— Ch.-Jos. Chevalier, doyen de chrét., chan. de St.-Pierre, 1726-39. — P. Blauwart, vic. et desserv., 1739. — Ph.-Ch. Bourgeois, mort le 29 déc. 1786.— Jacquart, vic. et desserv., 1787.— Becu, 1787-92, mort en 1819.

3° *Saint-Maurice*[3]. Curés : Estevenon, 1291. — Gérard Furet, 1348.— Nic. Lambert, lic. en

[1] Son épitaphe était conçue en ces termes : « Chy gist sire Gilles Despons, prestre, curé de ceste église, et chapelain de » l'église Saint-Estienne de Lille, qui trépassa l'an de grâce 1398, le 13 jour du mois de février. Priez Dieu pour s'âme.» Extrait d'un ms. reposant aux archives générales du Nord, ayant pour titre : *Tumuli et epitaphia ex S. Petri templo, in choro ecclesiæ et circa, tam in parietibus, laminis, vitris quam in columnis*, p. 44.

[2] L'église de Saint-Etienne, située à l'une des extrémités de la grand'place, a été entièrement brûlée et détruite, lors du bombardement de 1792. Buzelin s'exprime ainsi au sujet des ornements intérieurs de cette église : « In divi Stephani » ædæ principem ornant aram XII elegantes et magni pretii ex argento apostoli; dein vestes sacrificantium et aureo panno » et phrygionum picturis præstantissimæ, ac nullis fere secundæ; ad extremum ejusdem materiæ operisque umbella, quam » pastophori IV in supplicationibus Christi corpori obtendant.» *Gallia-Flandria*, 10.

[3] Voyez dans le *Bulletin de la Commission historique du Nord*, I. 96 et 167, une notice fort détaillée sur l'église de Saint-Maurice, par M. Victor Derode. M. de Contencin a joint à cette notice une description technique de l'édifice.

Digitized by Google

théol. 1647.— Coppin, 1691-1709.— Dusar de Boulant, 1710-17.— P.-F. Dupret, 1718-25.— Jos.-Rogatien Vleeschauwere, 1755-79. — Descamps, 1779-91.

4° *Sainte-Catherine.* Curés : Jérôme Bave, 1588; ce fut lui qui reçut et hébergea les premiers Jésuites venus à Lille. — F. Requillart, censeur de livres, 1667. — Nic. Liénard, décédé le 3 juillet 1706.— J. Delforterie, doyen de chrét., décédé le 29 avril 1742. — Michel Tonneau, mort le 13 mai 1784. — F. Delberghe, 1785-89. — A.-J. Destombes, 1789-91.

5° *Saint-Sauveur* [1]. Curés : Andrieu, 1291. — Cambier, 1694-1707. — J.-B. Hennebutte, vic. et desserviteur, 1708.—M. Anselle, 1710-25.— J.-B. Lecat, 1734-72. — Ghémar, 1775-85.— Deledeuille, 1785-92, prêta le serment.

6° *Ste.-Marie-Magdeleine* [2]. Curés : Fr. Le Boucq, 1666, mort de la peste, le 12 nov. 1667. — Ant. Parent, 1668-82. — B. Bourgeois, 1695-98.— Ch. Liénard, 1705-8.— V. de Becker. desserviteur, 1715-16.— J. Gaillot, 1716, décédé le 10 mars 1744.— J.-Fr. Haze, desserviteur. — Aug.-J. Durignieux, 1745, décédé le 11 avril 1759. — L.-Ferd. Lorthois, 1760-63. — Deleporte, desserviteur.— Al.-Fr.-Jos. Dehas, 1764, décédé le 5 sept. 1774. — Honorez, desservit. 1774-75.— Macl.—Jos. Verdier, doyen de chrét., décédé le 19 octobre 1781.— Arn.-F.-J. De La Bassée, desserviteur.— Ph.-Fr.-Jos. Saladin, massacré le 29 avril 1792 [3].

7° *Saint-André.* Curés : Michel Carpentier, juin 1621, mort le 27 mai 1664.—Ant. Parent, 1665. — P.-J. Sauvage, 1691.— Denis Lefebvre, 1695. — Et. Dudan, 1697-1716.— V. De Becker, 1617-19. — Despret, desserviteur, 1719-20. — P. Deleplanque, 1720, décédé le 18 janvier 1757. — L.-J. Lerouge, desserviteur, 1757; le même, curé, décédé le 26 oct. 1782. — MM. F. Deleberghe et P.-S.-J. Bêtre, desserviteurs. — Le P. Ernest Delerue, carme chaussé, faisant fonctions de curé.

PAROISSES DITES CONSTITUTIONNELLES, 1° *Saint-Etienne.* Curé : *Ch.-L.-Jos. Becu*, 1791.

2° *Saint-Maurice.* Curé : *Al.-Jos. Deledeuille*, 1791.

3° *Saint-Sauveur.* Curé : *J.-B. Deledeuille*, 1791.

4° *Sainte-Catherine.* Curés : *Jacq. Bruno.— Jos. Houzé*, 1791.

5° *Sainte-Marie-Magdeleine.* Curé : *Louis-Jos. Nolf*, 1791.

6° *Saint-André.* Curé : *P.-Jos. Sauvage*, 1791.

§ II. ARCHIDIACONÉ DE LILLE, M. CH. BERNARD, VICAIRE-GÉNÉRAL, ARCHIDIACRE. — GRAND DÉCANAT DE LA PREMIÈRE SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE, M. AUG.-JOS. LEFEBVRE, GRAND-DOYEN, CHAN. HON.

DÉCANAT DE LILLE — SAINT-ÉTIENNE.

Saint-Etienne. Curés : Bécu, mort en 1819.— Warenghem, 1819, mort en 1829. — Aug.-Jos. Lefebvre.

ESQUERMES, *Skelmes. Skermes, Esquelmia, Skermæ*, 3 kil. de Lille, 36 de Douai; 2659 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le dim. de Quasimodo. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, l'évêque de Tournai. Curés : Lolieur, mort en 1683. — J. Defferez, mort en 1724. — D'hin, mort en 1728. — Coget, mort en 1771. — Desbonnet jura en 1791, mais rétracta son serment, mort en 1814.— J.-T.-Jos. Motte, mort en 1821. — Copin, mort en 1829.— Plaetevoet, 1829-32.— Catteau, 1832.— Corbaux, 1834.

MOULINS (LES), ou mieux *Moulinville*, 1 kil. de Lille; 4417 habitants; patron, saint Vincent-de-Paul. Cette commune fut érigée en chapelle en 1825. Chapelains : P.-Jacq. Willeman, 1835, mort en 1837.— F. Gombert, 1837.— En 1838 cette chapelle devint succursale. Curés : Gombert, susmentionné, transféré à Inchy-Beaumont en 1840.—N.-Ild. Bouillon, 1840, transféré à la cure de Solre-le-Château en 1846. — Herlemont, 1846.

WAZEMMES, sur le ruisseau dit le canal des Stations, 2 kil. de Lille, 35 de Douai, 10485 habit.; patron, saints Pierre et Paul; dédicace, le 1.er dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'évêque de Tournai [3]. Curés : J. Deleporte, 1498. — Franc-homme, 1697-1701.— Morelle, 1701-10.— Berthem, 1710-45.— Hochart, 1745-46.— Ouve-

[1] Buzelin ne consacre que ce peu de mots à l'église de Saint-Sauveur : « Templum S. Salvatoris, extra turris e candi-» canti et secto eleganter lapide alta pulchraque decorat; intra baptisterium ex ære fusum miri operis ingentisque pretii. » *Gall.-Fl.* 11.

[2] Voyez sur ce déplorable évènement : *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouvelle série, IV, 165. On trouve à la mairie de Lille une table des décès de 1615 à 1792, dressée par ce vénérable et infortuné pasteur. En tête du registre on lit l'inscription suivante : « Ad majorem Dei gloriam, utilitatemque RR. admodum PP. pastorum S. M. Magda-» lenæ, hoc repertorium prodiit expensis et opera R. adm. D. Saladin, dictæ parochiæ pastoris vigilantissimi atque emeri-» tissimi, anno Domini MDCCLXXXIV.

[3] Les évêques de Tournai ont eu longtemps une maison de campagne à Wazemmes, mais c'est mal à propos que certains chroniqueurs ont fait de Wazemmes le siége primitif des évêques de Tournai.

Digitized by Google

lacq, 1746-80.—Lallou, 1780-90. — Bouchart, 1790.— Brisy, 1802-10. — Hurtrez, 1810-15. — Lecœuvre, 1815-19. — Dumez, 1819-30. — Lefebvre, 1830. — Rigaut, 1830-32.— Honoré. 1832-41. — Cadet, 1841-45. — Gadenne, 1845.

§ III. DÉCANAT DE LILLE — SAINT-ANDRÉ.

Lille, Saint-André[1]. Curés : And.-Jean Lepercq, 1807. — Masson, 1820.— Héroguer, 1828, transféré à Saint-Jacques, de Douai. — Gobrecht, 1844, curé-doyen.

LAMBERSART[2], 3 kil. de Lille. 37 de Douai, 1161 habitants; patron, saint Calixte; dédic., le 2.e dim. de sept. et le 3.e d'oct. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, chap. Saint-Pierre. Curés : Joachim Legraux, mort le 22 septembre 1400. — Ant. Carpentier, 1584, mort en 1630. — J. Pranger, 1668, mort en 1710. — Ant. Verly, 1697, mort en 1710.—G.-B. Vandenberkem, 1727, mort en 1762.—*J.-G. Duhaut*, 1764, *mort en* 1797, *constitutionnel*.— F.-M. Begue, 1803-14, mort en 1836. — F.-J. Wimille, 1814, mort en 1827. — J.-J. Bécuwe, 1827-28.—P.-F.-H. Bécuwe, frère du précédent, 1828.—Desplanques, 1846.

SAINT-ANDRÉ. 3 kil. de Lille, 38 de Douai. 845 habitants; patron, saint Calixte; dédicace, le 2.e dim. de juillet.

Lille, Sainte-Catherine. Curés-doyens : A.-J. Destombes, 1803.— Wicart, 1828, actuellement évêque de Fréjus. — Bernard, 1842, maintenant vicaire-général du diocèse. — Aernout, 1845.

MARQUETTE, 5 kil. de Lille, 38 de Douai, 1746 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 3.e dim. de septembre.— En 1789, Flandre[3], diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. Saint-Pierre. Curés : J. Coppins, 1498. — B.-J. Brunelle, 1802. — Lancel, 1805. —Delannoy. 1831. — Héroguer, 1841.

WAMBRECHIES, *Wambrecium*, 6 kil. de Lille, 40 de Douai; 3542 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le jour de la Fête-Dieu. —En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, chap. Saint-Pierre. Curés : J. de Mesplan, 1498.— Jacq. Peuvion, 1597.— J. Verdière. 1646, mort en 1669. — P. Goubs, 1669, mort en 1687. — P. Thibaut, 1688-1717. — P.-A. Dewenain, 1737-50. — Delille, 1750-55. — Capelier, 1755-57. — De Cuinghem, 1757. — J.-B. Rohard, 1758-75. — Mallet, 1775. — Morel, 1775-91. — Dabancourt, 1791. — J.-B. Durieux, 1798-1802. — C.-F. Meurice, 1803. — P.-J. Potin, 1803-10. — J.-B. Couvreur, 1810-17.— J.-Bte. Yon, 1817-25.— Aug.St.-Leger, 1825.

§ IV. DÉCANAT D'ARMENTIÈRES.

ARMENTIÈRES, *Armenteriæ*, 16 kil. de Lille, 30 de Douai; 7959 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., chef-lieu de décanat; collateur, l'évêque d'Arras. Curés : Jehan de Homont, 1498. — F. Moschus, chanoine d'Arras et de Seclin, vers 1600[4]. — N. Moloy, mort en 1694. — Beauvent, 1695-1726.— Vahé, 1727.— Un desserviteur, 1730-31. — F.-J. Vanoye, 1731, mort en 1771. — François, 1772, mort en 1786. — Beghin, 1787-91, déporté pour refus de serment. — *Metgyy, constitutionnel*. — Curés-doyens : C.-B. Sproit, 1802, mort en 1814.— D.-F. Leclercq, 1814, mort en 1835.— Cateaux, 1836.

ARMENTIÈRES-campagne, nouvelle paroisse créée en 18 Curés : C.-F. Hamaux, 1821, mort en 1825. — L. Joire, 1825.

ERQUINGHEM, 3 kil. d'Armentières, 19 de Lille, 53 de Douai; 2049 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat d'Armentières; collateur, l'abbesse de Denain. Curés : P. Proudomme, curé-propriétaire, 1498. — F. Wantier, 1657, mort en 1717.— F.-J. Wavrin, 1717-59. — Dupuich, 1759-91, refusa le serment. — F.-Franç. Dupuis, 1791, mort en 1825. — J. Devisscher, 1825-28. — Lefils, 1828.

FRELINGHIEN, 5 kil. d'Armentières, 14 de Lille, 47 de Douai; 2152 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 2.e dim. de mai. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, évêque de Tournai. Curés : Pasquier-Carette, vice-curé, 1498.— J. Carlier, 1639. — Ig. Delahaye, 1661. — P. Castel, 1695. — L. Caillez, 1737. — J. Demaladry, 1774, émigra en 1791.— Ig. Boutry, 1802. — Ed. Rouzé, 1825. — Léon Daubresse, 1827.

HOUPLINES, *Houplinia*, 2 kil. d'Armentières, 17 de Lille, 50 de Douai; 2183 habitants; patron, sainte Anastasie; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, abb. St.-Blaise, de Reims. Curés : P. Prevost, mort en 1646.— Toussaint, mort en 1647. — *Lacune*. — P. Blanquart, mort en 1768. — *Lacune*.— B.-J- Cauliez,

[1] D'abord succursale, puis cure de 2.e classe, enfin chef-lieu de décanat en 1844.

[2] En 1803, décanat de St.-Sauveur, puis du décanat de Ste.-Catherine, puis enfin en 1844, du décanat de St.-André.

[3] Sur l'abbaye de Marquette, voyez ci-dessus p. 317.

[4] Voyez, sur les ouvrages de Fr. Moschus, Buzelin, *Gall. Fland.* 147; Fopp. 302; Paquot; v, 312.

Digitized by Google

1803, mort en 1824. — Cuvelier, 1824.— Guichard, 1826.— Damman, 1832.— Trehout, 1841.

PRÉMESQUES, 8 kil. d'Armentières, 10 de Lille, 43 de Douai; 1095 habitants; patron, saint Laurent; dédicace, le dim. le plus près du 10 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, chap. Saint-Pierre. Curés : Jean Cappiel, 1498. — Léon de Conninck, 1688-1701. — P.-A. Lepers, 1701-5. — J.-F. Dumortier, 1705, mort en 1742. — P.-J. Renard, mort en 1767. — J.-Bte.-Jean Riquet, mort en 1789. — Nollet, jusqu'en 1791. — Derresne. — T.-E.-Jean Coupey, 1802 ou 1803, mort en 1831. — Gerin, 1830.

§ V. DÉCANAT DE LA BASSÉE.

LA BASSÉE, *Bassea*, 23 kil. de Lille, 34 de Douai, 2540 habitants; patron, saint Vaast; dédic., le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., chef-lieu du décanat; collateur, l'abbé de St.-Sépulcre à Cambrai. Curés : A.-F. Harduin, mort en 1772.— Curés-doyens : J.-F. Carpentier, 1803, mort en 1820.— F.-M.-J. Rousseau, 1820-25.— L.-J. Vaast, 1825-29.— Gérin, 1829.

AUBERS, sur le ruisseau de Layes, 10 kil. de La Bassée, 21 de Lille, 43 de Douai, 1704 habit.; patron, saint Vaast; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat d'Armentières; collateur, l'évêque d'Arras. Curés : J.-A.-Jean Manfroid, 1803, mort en 1825. — Naninck, 1825. — Dupire, 1837. — Pennequin, 1841.

FOURNES, *Fournæ*, 9 kil. de la Bassée, 15 de Lille, 42 de Douai, 1391 habitants; patron, N.; dédicace, le 8 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse d'A.; décanat d'Armentières; collateur, abb. de Saint-André au Cateau-Cambrésis. Curés : J. Le Mosne, 1498.— M. de Roubaix, 1530.— De Semerpont, 1655, mort en 1707.— Vasseur, 1707, mort en 1716.— Choque, 1717, mort en 1747. — Brunaut, 1748-60. — Defcendre, 1760-80. — Andrieux, 1780-89. — Taffin, 1789, émigra et rentra dans sa cure, de 1802 à 3, mort en 1829.— Butin, 1803-30.— Maes, 1832. — Ducroquet, 1839.

FROMELLES, 10 kil. de La Bassée, 25 de Lille, 44 de Douai; 1560 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 24 juin.— En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat d'Armentières; collateur, abb. d'Eversam, diocèse d'Ypres. Curés : V. de Stoten, 1498.— P. Dupuch, 1602.— P. Lefebvre, 1631. — Alb. Albin, mort en 1787. — Salembier. — P. Chavatte, 1803, mort en 1844. — Delangre, 1842.

HANTAY, *Hantainum*, 3 kil. de La Bassée, 21 de Lille, 38 de Douai, 445 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. après la Fête-Dieu.— En 1789, Flandre, diocèse d'A.; décanat de La Bassée; collateur, l'abbé de Saint-Bertin. Curés : A.-F.-Jos. Leclerck, 1803. — Honoré, chapelain, 1828. — Bafaleur, chap. 1835. — Dupuis, 1843. — Lecocq, vicaire, 1846.

HERLIES, *Herlya*, 7 kil. de La Bassée, 17 de Lille, 41 de Douai; 1001 habitants; patron, saint Amé; dédicace, le dern. dim. d'août.— En 1789, Flandre, diocèse d'A, décanat d'Armentières; collateur, l'évêque d'Arras. Curés : T. Raoul, 1802, mort en 1813. — Leclercq, 1813, mort en 1825. — Leroi, 1826. — Drubay, 1839. — Bussières, 1842. — Canyn, 1844.

ILLIES, *Illia*, 4 kil. de La Bassée, 19 de Lille, 38 de Douai; 1476 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. après la Fête-Dieu. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat de La Bassée; collateur, l'abb. de Saint-Vaast. Curés : Jehan Grard, 1498. — F. Laurent, 1802. — Guermonprez, 1824, vice-doyen.

MARQUILLIES, *Marquillia*, 6 kil. de La Bassée, 18 de Lille, 40 de Douai, 1097 habitants; patron, sainte Geneviève; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse d'Arras; décanat de La Bassée; collateur, l'abb. de Saint-Vaast. Curés : Beaussart, 1708, mort en 1749. — Seinelle, 1749, mort en 1780. — Devaux, 1780, émigra en 1791, rentra en 1802, mort en 1818. — Brisse, 1818, mort en 1831. — Decamps, 1831.

SAINGHIN-EN-WEPPE, *Sanguinium*, 11 kil. de La Bassée, 18 de Lille, 41 de Douai, 2093 habit.; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Artois; diocèse d'Arras; déc. de La Bassée; collateur, le personnat du lieu. Curés : P. Willemez, 1712, mort en 1739. — J.-B. Wacheux, 1739-69.— L.-F. Carlier, 1770-73.— Clément, 1773-91.— Taffin, 1802-20.— Brassart, 1820.

SALOMÉ, 3 kil. de La Bassée, 24 de Lille; 37 de Douai; 870 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après la Fête-Dieu. — En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat de La Bassée; collateur, abb. de Saint-Bertin. Curés : Allard Dauby, 1498. — J.-F. Guillemant, 1739, mort en 1752. — P.-F. Fontaine, 1754, il s'est émigré en 1791. — J.-Ant. Ledru, 1803, mort en 1806. — M.-C. Canonne, 1806, mort en 1807.— L.-J. Pocquet, 1807, mort en 1829.— Devos, 1829. — Aug. Robichez, 1835-38. — Serleys, 1838. — Bécue, 1839. — Degruson, 1845.

WICRES, sur le courant d'Oresmieux, 6 kil. de La Bassée, 17 de Lille, 40 de Douai; 258 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le dim. de la Trinité.— En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat de La Bassée; collateur, le chap. de Saint-Amé à Douai. Curés : M. Le Bay, 1498. — M. Du-nid, 1601.

Digitized by Google

— Brunel. — J. Thumeresse. — P. Beaussart. — H. Ridez, 1654-94. — Christophore Dutertre, 1694-1706. — P. L'herbier, 1706. — P. Mouret, 1709. — Aug. Beaussart, 1733, mort en 1772. — D. Dhennin, 1773, mort en 1784. — Hégo, 1784-92, refusa le serment. — Depuis le concordat, Wicres n'est plus qu'une chapelle.— Leclercq, 1813.— Quevy, 1841.— Lotten, 1841.

§ VI. DÉCANAT D'HAUBOURDIN.

HAUBOURDIN, *Haubourdinum*, 7 kil. de Lille, 40 de Douai; 3130 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, abbesse de Denain. Curés : Prevost, 1704-28. E.-J. Thion, 1729-49. — Batteur, 1750, mort en 1768. — P.-Jean Perche, 1769-70.— D.-Jean Testelin, 1770-91.— *J.-B. Herbo*, 1772, *constitutionnel*. — Curés-doyens : Dacheu, 1802. — D.-F. Leclercq, 1812. — P.-J. Herreng, 1817, mort en 1820. — N. Bellain, 1820, mort en 1841. — D'Halluin, 1841.

BEAUCAMPS, *Bello Campus*, 5 kil. d'Haubourdin, 12 de Lille; 45 de Douai, 750 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. de la Fête-Dieu. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, le recteur du collége des Jésuites à Tournai. Curés : Jehan Fyot, 1498. — J.-Bte. Delahaie, 1694-1700. — V. Dorchies, 1700-37. — Aug.-R. Petit, 1737-45. — Duhamel, 1745. — Morcou, 1745. — Lesage, 1746-77. — Ig.-Jean Breckevelt, 1777-91, émigra. — *J.-C. Bouchant*, 1791, *constitutionnel*. — Breckevelt, susmentionné, 1802.— H. Schlim, 1802-6. — Hubert, 1806-31. — J.-B.-J. Salomez, 1831.

LIGNY, 5 kil. d'Haubourdin, 12 de Lille, 45 de Douai; 140 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les seigneurs du lieu.

EMMERIN, 3 kil. d'Haubourdin, 5 de Lille, 33 de Douai; 1340 habitants; patron, saint Barthélemi; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, abb. du Mont-St.-Eloi. Curés : R. Vedasty, 1498. — L.-J. Leroy, 1802 — M.-F. Wacquez, 1807.— Mannianne, 1825. — Chaland, 1829. — Desplanques, 1836.

ENGLOS, *Engeloum*, 2 kil. d'Haubourdin, 9 de Lille, 43 de Douai; 322 habitants; patron, sainte Marie-Madeleine; dédicace, le dernier dim. de mai. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, le recteur du collége des Jésuites de Tournai. Avant 1789, Englos dépendait de la cure de Radinghem; après le concordat, Englos devint une succursale. Curés : L.-J. Delattre, 1803-4, mort en 1831.— F.-X. Boutri, 1805-8, mort en 1840.— En 1808, Englos fut réuni pour le spirituel à Ennetières-en-Weppes. En 1828, Englos reprend le titre de succursale : Leblanc, desservit., 1828-30.— D.-M. Honoré, 1830-37.— Aug. Laumondays, 1837.

ESCOBECQ, 4 kil. d'Haubourdin, 11 de Lille, 44 de Douai; 261 habitants; patron, sainte Marie-Madeleine; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abb. de St.-Eloi de Noyon.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES, 4 kil. d'Haubourdin, 11 de Lille, 44 de Douai; 1724 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 24 juin.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abbé de Saint-Pierre à Gand. Curés : Nic. Blancquart, 1498.— Alex. Pottier, 1648.— J. Dauwe, 1667. — Léopold Lelong, 1694. — Vanhouch, 1699. — P.-C. Bourgeois, 1735. — Owzelacq, 1736.— Dervaux, 1745, mort en 1778. — Lepercq, 1779-91. — P.-Jean Maugrez, 1791. — Boutry, 1802. — Six, 1803. — Lamour, 1814. — A. Delesalle, 1828. — L. Delesalle, 1838. — Gombert, 1846.

HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN, 2 kil. d'Haubourdin, 9 de Lille, 42 de Douai; 607 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abbesse de Denain. Curés : J. de le Kacherie, 1498. — J. Lesecq, 1647-72. — Jean Erouart, 1672 à 1723. — J.-F. Prevost, 1724-65. — L.-C.-J. Druon, 1765-66. — Delemere, 1766-78. — Delannoy, 1778-91. — F.-Jean Delsalle, 1791-92.— *Carpentier, constitutionnel*, 1797-1801. — Serrurier, 1801.— Lescornez, 1803-05.— Serrurier, susmentionné, 1805-14. — Béhague, 1814, mort en 1828. — Leblanc, 1828-31. — Prevost, 1831-33. — Bécuwe, 1833.

ERQUINGHEM-LE-SEC, 3 kil. d'Haubourdin, 10 de Lille; 44 de Douai; 234 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, abb. de Saint-Eloi de Noyon.

LOMME, *Lhommum*, *Ulmus*, 10 kil. d'Haubourdin, 6 de Lille, 40 de Douai; 2480 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, le chap. de St.-Pierre à Lille. Curés : Laurenty, 1695.— Durignieux, 1736.— Haze, 1745. — Martin, 1773. — *Droulers, constitutionnel*, 1791.— Martin, susmentionné, 1802.— Bêtre, 1803. — Carlier, 1809.— Lorquin, 1820.— Flory, 1820. — Seingier, 1822. —Houcke, 1832. — Saumade, 1840.

CAPPINGHEM, 9 kil. d'Armentières, 8 de Lille, 42 de Douai; 263 habitants; patron, saint

Digitized by Google

Vaast; dédicace, le 2.e dim. de mai. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. Saint-Pierre à Lille.

LOOS, *Laus Beatæ Mariæ*, 3 kil. d'Haubourdin, 5 de Lille, 38 de Douai; 4117 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789 [1], Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. de Seclin. Curés: Hoste Buffin, 1498. — B. Gahide, 1645. — P. Cuvelier. — F. Dorchies, 1686. — R. Delannoy, 1707, mort en 1724. — G. Coigny, 1724, mort en 1750. — Dujardin, 1750. — P.-F. Samain, 1750. — L.-C. Mortreux, 1762-63. — P.-F. Dubois, 1763, mort en 1788. — Delahaye, 1788. — *Sauvage, constitutionnel.* — Schlmi, 1800. — Chevalier, 1800. — J.-B. Montagne, 1802, mort en 1806. — Ig. Brecvelt, 1806, mort en 1813. — P.-Jean Couvreur, 1813, mort en 1816. — Ant. Bavelaer, 1816, mort en 1828. — Lemahieu, 1828, vice-doyen.

LE MESNIL, *Maisnilium*, 11 kil. d'Haubourdin, 19 de Lille, 52 de Douai; 558 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 29 juin. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Lille; collateur, le chantre de Seclin. Curés: T. Brasmes, 1645, mort en 1667. — S. Leuridan, 1667, mort en 1694. — S. Leuridan, 1694, mort en 1698. — G. Ledoux, 1698. — P.-F. Huleu, 1699. — J.-B. Debadts, 1723, mort en 1748. — Dupont, 1748. Mouron, desserviteur, 1749. — J. De Croix, 1749, mort en 1758. — Lorthois, 1758, desservant. — P.-P. Mauroy, 1759, mort en 1767. — Et.-Jean Dorchies, 1767. émigra. — *P.-Jean Petit, constitutionnel, 1791, mort sur l'échafaud à Paris, en* 1793. — D. Pivion, mort en 1804. — L.-G. Simon, 1804, mort en 1805. — L.-A. Lorthioir, 1805, mort en 1811. — J.-F.-Jean Motte, 1811-13. — Fournet, 1813-22. — — Schipman, 1822-24. — L. Deschoot, 1824-25. — J.-B.-Jean Salomez, 1825, nommé curé de Beaucamps en 1831. — A.-J. Bollengier, 1831-33. — Léon-Win. Deloux, 1833-36. — Serleys, 1836-38. — J. Devisscher, 1838. — Aug. Verbegue, 1838-43. — J.-Alp. Cornille, 1843.

RADINGHEM, *Radenghehemum*, 6 kil. d'Haubourdin, 13 de Lille, 46 de Douai; 1280 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après l'Ascension. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, abb. de St.-Eloi de Noyon. Curés: Jacques Leclercq, 1498. — N. Daunenarde, 1678. — Lecus, 1715-17. — Espital, 1717-28. — J. Thion, 1728-32. — Cretal, 1732, mort en 1757. — P.-C. de Cuinghem, 1757-59. — Gruyelle, mort en 1790. — Vanhove, 1790. — *Delecaille, constitutionnel.* — Petitpret, 1802-4. — L.-J. Lecouffe, 1804-33. — C. Saumade, 1833-40, transféré à Lomme. — S. Neuwe, 1840.

SANTES, 3 kil. d'Haubourdin, 10 de Lille, 43 de Douai; 1667 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. Saint-Pierre à Lille. — Curés: J. Dusart, 1498. — P. de Paris, 1691-1728. — Becquart, 1728-41. — Vinchent, 1741-42. — Six, 1742-43. — Westreloppe, 1743-69. — Perche, 1769-80. — Duriez, 1780-91. — *Lecerf, 1791-92; Ghemar, 1792, constitutionnels.* — Le même, 1803. — Lefebvre, 1807-31. — Leblanc, 1831-38. — Dassonville, 1838.

SEQUEDIN, 2 kil. d'Haubourdin, 9 de Lille, 42 de Douai; 585 habitants; patron, saint Laurent; dédicace, le dim. après le 15 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. Saint-Pierre à Lille. Curés: Bettremieu de Milleville, 1498. — J. Martin, 1685. — G. Despinois, mort en 1716. — M. de Brigode, mort en 1754. — J.-B. Cospain, mort en 1785. — Farvaque, mort en 1824. — J.-Bte. Perdrix, mort en 1826. — Bonnier, 1825. — Pailliez, 1829.

WAVRIN, *Waurinium*, 7 kil. d'Haubourdin, 14 de Lille, 47 de Douai, 2780 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre, décanat de Lille; collateur, abb. de Saint-Eloi de Noyon. Curés: J. de Francqueville, 1498. — L.-Jos. Lecouffe, 1802. — E.-J. Bouly, 1808. — Charles, 1827. — Gadenne, 1835. — Pollin, 1843.

§ VII. DÉCANAT DE MONS-EN-PÉVÈLE.

MONS-EN-PÉVÈLE, *Mons in Pabula*, 6 de Pont-à-Marcq, 20 de Lille, 16 de Douai; 1796 habit.; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 24 juin. — En 1789, Flandre, décanat de Seclin; collat., abb. de Saint-Vaast d'Arras. Curés: Talan, 1618. — Baulduin, 1641. — Lescolier, 1691-94. — Picquer, desserviteur, 1694. — Baise, 1695. — Mauroy, 1732. — Cordier, 1759. — Liagre, desserviteur, 1759. — Pollet, 1760-61. — Wibaut, 1762-85. — Bauduin, 1785, émigra. — Hermaville, 1785, émigra. — *J. Dehonne*, 1781, *constitutionnel.* — Delamadrye, 1802, mort en 1803. — Hurtrez, 1803. — Warenghem, 1807. — Herrent, 1810, mort en 1814. — Beauvois, 1814. — Ghemar, 1821.

ATTICHES, 4 kil. de Pont-à-Marcq, 18 de Lille, 23 de Douai; 933 habitants; patronne, sainte Elisabeth; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, décanat de Seclin; collateurs, les chanoines de Seclin. Curés: N. Baynart, 1498. — J. Delecambre, 1677-1708. — J. Deleforterie,

[1] Sur l'abbaye de Loos, voyez ci-dessus, p. 309.

[2] Ce fut en ce lieu que Philippe-le-Bel remporta une victoire sur les Flamands, le 18 août 1304.

Digitized by Google

1709-16. — D. Preuvost, 1716-23. — F.-L. Blauwart, 1724, mort en 1767. — J.-Bte. Gouillart, 1767-82.— L. Duchatel, 1782-86.— P. Chambart, 1786, émigra en 1792.— ***B.-J. Harez***, 1792, ***constitutionnel***. — Morin, 1802, mort en 1832. — P.-F. Vestel, 1832-34.— Dutriez, 1834-37.— P.-A. Accart, 1837, mort en 1838. — A.-D.-J. Lambelin, 1838.

AVELIN, près de la Marque, 1 kil. du Pont-à-Marcq, 14 de Lille, 23 de Douai, 1762 habit.; patron, saint Quentin; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collat., le doyen et le chap. de Tournai. Curés : P. de Cuigny, 1498. — Ghys. — F.-T. Broutin; mort en 1750. — J.-F. Vinchent, 1750, mort, en 1777. — J.-P. Brasseur, 1777, mort en 1806.— J.-Bte. Jombart, 1806, mort en 1817. — J.-F. Derache, 1817. — Deberkem, 1833. — F. Gombert, 1836. — C.-C.-J. Barbieux, 1837.

BERSÉE, 6 kil. de Pont-à-Marcq, 20 de Lille, 15 de Douai; 1759 habitants; patron, saint Etienne; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Seclin; collateur, le chap. Saint-Amé de Douai. Curés : J. L'olivier, 1400.— G. Billouet, 1514. — N. Duhautoy, 1551. — Sanguières, 1564. — M. de Waillar, 1602. — J. Dufossée, 1609. — E. Marteau, 1642. — J. Deregnaucourt, 1672. — Joseph Petit, 1731. — Derache, 1743. — R.-F.-Jean Matil, 1770. — F.-M.-Jean Dorchies, 1788. — ***Eleuthère-Jean Cuvelier***, 1791. — Maillart, 1803. — J.-Bte. Regnier, 1805.

ENNEVELIN, sur La Marque, 3 kil. de Pont-à-Marcq, 15 de Lille, 22 de Douai; 1762 habit.; patron, saint Quentin; dédicace, le 3.e dim. de mai. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; décanat de Seclin; collateur, abb. de Saint-Quentin en l'île. Curés : N. Poulain, 1498. — Cordonnier, 1667. — D. Deledique. —Nic. Barbery, mort en 1692.— Castelain, 1713.— Deflandre, mort en 1745. — Tassart, 1745, mort en 1776. — Arout, 1776-91. — ***Pothin***, 1791-94 — ***Delcourt***, 1794-1802, ***constitutionnels***. — Clery, 1802, mort en 1814. — Pollet, 1814, mort en 1851. — Lefils, 1851-58. — C. Colliot, 1858,

FRETIN, sur La Marque, 3 kil. de Pont-à-Marcq, 12 de Lille, 24 de Douai; 2079 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 24 juin.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collat., le doyen et le chap. de l'église de Tournai. Curés : M. Tromont, 1658, mort en 1700.— P.-C. Martin, 1700-4. — G.-E. Ochin, 1704, mort en 1740. — P.-Jean Dhin, 1741, mort en 1782.— P.-C. Demarescaux, 1782-91, émigra.—***Et. Valois***, 1791, ***constitutionnel***. — Le même, 1803-7. — Delvingne, 1807, mort en 1813. — Couvreur, 1813-23.— Trehout, 1823-28. — Larsonneur, 1828-56, actuellement doyen de Trelon. — Champeaux, 1836-41. — C. Delannoy, 1841.

LA NEUVILLE, *Noravilla*, 6 kil. de Pont-à-Marcq, 20 de Lille, 21 de Douai; 401 habitants; patron, saint Blaise; dédicace, le 15 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, abb. de Phalempin. Curés : J. Dehouve, 1802. — Flor.-Jean Couvreur, 1807. — Mocq, 1813. — Dubusche, 1821. — Lefever, 1843.

MÉRIGNIES, sur la Marque, 2 kil. de Pont-à-Marcq, 16 de Lille, 18 de Douai; 964 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 21 septembre.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abb. de St.-Vaast d'Arras. Curés : Reniez, 1709-39.— Lerouge, 1739-40. — F.-D. Lemaire, 1740-49.— L.-F. Trachez, 1749-66. — Mathon, 1766 — Favier, 1767-84.— Siro, 1784-92, émigra. — ***Désyne***, 1792; ***Durieux***, 1795; ***Delporte***, 1798; ***Flament***, 1800, ***mort en*** 1802; ***Leroy***, 1802, ***mort en*** 1814, ***constitutionnels***. — Anguillart, 1814. — Robert de Landas, 1814-28. — Accart, 1828-51. — Crepy, 1852-58. — Fromentel, 1858.

MONCHEAUX, 12 kil. de Pont-à-Marcq, 26 de Lille, 13 de Douai; 1010 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après l'Ascension. — En 1789, Flandre, diocèse d'Arras; décanat de Raches; collateur, le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : Moran Delahaye, 1686, mort en 1730. — J. Lenglin, 1730, mort en 1764. — J.-Jacq. Broux, 1764, mort en 1774. — P.-J. Posle, 1774, mort en 1791.— ***F. Werquin***, 1791, mort en 1802, ***constitutionnel***. — F.-Jean Derache, 1808.— P.-Jean Legros, 1817, mort en 1824. — P.-E. Cocu, 1824. mort en 1833. — Colliot, 1833. — Robichez, 1838.— Chrétien, 1839.— Dethoor, 1841.

OSTRICOURT, 10 kil. de Pont-à-Marcq, 24 de Lille, 13 de Douai, 820 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après le 15 août.— En 1789, Flandre, diocèse d'A., décanat de Raches; collateur, le chap. de Saint-Amé à Douai. Curés : J.-B. Hullen, mort en 1726. — G. Clément, mort en 1758. — Maressal, 1758-91, mort en émigration. — ***Caron***, ***constitutionnel***. — Salon, 1802-32. — Héroguez, 1832-41. — Damman, 1841-45. — Dorchies, 1845.

PHALEMPIN, *Phanopinum*, 9 kil. de Pont-à-Marcq, 15 de Lille, 19 de Douai; 1576 habitants; patron, saint Christophe; dédicace, le 25 juillet.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abbé de Phalempin. Curés : J. Lefebvre, 1498. — Chiffart. — Thiéfry.— ***Bonnet***, 1795.— ***Fontaine***, ***Marchand***, ***constitutionnels***. — Delvingne, 1807. — Vanderlinden, 1807-14.— Dassonville, 1815-36, mort en 1838. — Bafaleur, 1838-39. — Leroy, 1839-40. — C. Jaclin, 1840.

Digitized by Google

PONT-A-MARCQ, chef-lieu de canton, sur la Marque, 14 de Lille, 19 de Douai, 828 habitants; patron, saint Quentin; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abb. de Saint-Quentin en l'île. Curés : Lepers, 1708.— Six, desserviteur, 1734.— Pollet, 1739.— Delecluse, 1755, mort en 1780.— Roger, desserviteur, 1780.— Discart, 1781, émigra.— *Vsengrin*, 1792; *un capucin*, 1795, *constitutionnels*.— Panier, missionnaire. — Bonnières, mort en 1808. — Choisy, 1802. — Selosse, 1808, mort en 1824. — Gerin, 1824.— Honoré, 1829. — Destombes, 1829.— Desprez, 1834.— Deregnaucourt, 1845.

THUMERIES, 7 kil. de Pont-à-Marcq, 21 de Lille, 20 de Douai; 806 habitants; patron, saint André; dédicace, le 15 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; coll., les chanoines de Seclin. Curés : J. Boutillier, 1498. *Petit, constitutionnel*, 1791. — Apelly, 1802, mort en 1807. — Dubois, 1807, mort en 1819. — Dupuis, 1820, mort en 1851. — Lefranc, 1851-33.— Rohart, 1833-34. — Gamelin, 1834-37.— Cadenne, 1837-46.— Dorlencourt, 1846.

TOURMIGNIES, sur la Marque, 5 kil. de Pont-à-Marcq, 17 de Lille, 19 de Douai; 495 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 4.e dim. de septembre.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le chap. de Seclin. Curés : J.-Bte.-Jean Jombart, 1802.— L.-Jos. Leroy, 1808. — Robert, 1820. — Dumortier, 1851.

WAHAGNIES, 9 kil. de Pont-à-Marcq, 21 de Lille, 21 de Douai; 751 habitants; patron, saint Barthélemi, dédicace, le 15 août.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le doyen du chap. de Seclin. Curés : Jehan Boutillier, 1498. — S.-F. Favier, mort en 1767. — J.-Aug. Willemot, mort en 1787. — J.-Bte.-J. Bouteillier, 1802. — Delchaye, 1832.

§ VIII. DÉCANAT DE SECLIN.

SECLIN, *Siclinium*, 11 kil. de Lille, 26 de Douai; 5240 habitants; patron, saint Piat; dédicace, le jour de la Trinité. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, chef-lieu de décanat; collateur, les chanoines de Seclin[1]. Curés : Michel, 1270. — Gossart, 1706-16. — Chevalier, 1716-26. — Tételin, 1726-34. — Derecq, 1735-56. — Hochart, 1756-70. — Ferret, 1770-82. — Beny, 1782-87. — Crombet, 1787-93.— Mayeur, 1803, mort en 1822.— Minet, 1822, mort en 1827. — Debreine, 1827. — Deloux, 1827, nommé curé-doyen de Merville en 1832. — C.-L.-Jean Plaetevoet, 1832.

ALLENNES-LEZ-MARAIS, ou *Allennes en Carembaut*, 6 kil. de Seclin, 17 de Lille, 32 de Douai; 870 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le jour de l'Ascension. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, abb. de Saint-Martin. Curés : S. Amourette, 1498. — Deleplanque, 1694-1718. — Desprez, 1718-20. — Lecroart, 1720, mort en 1724. — Mauroy, 1724-26. — Boutry, 1726-43. — Castelain, 1743-73. — Duriez, 1773-80. — Monnier, 1780-91. — *Boitel*, 1791-93. — *Bonnet, Détrez, Bridart, Crespel, Mortelecque, constitutionnels*. — Détombe, 1803-8.— Boutry, 1808-21.— Corbaux, 1821-34. — Leclercq, 1834-40. — Vestel, 1840-44. — Apourchaux, 1844.

HÉRIN, 5 kil. de Seclin, 16 de Lille, 31 de Douai; 545 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, abb. de Phalempin.

ANNOEULLIN, 7 kil. de Seclin, 18 de Lille, 34 de Douai; 3416 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abb. de Saint-Martin à Tournai. Curés : N. Lemoine, 1641-48. — A. Brulant, 1648, mort en 1673. — Pouchin, 1674-89. — Deleruc, 1689-1726. — Goudeman, 1726-30. — Hison, 1730-31.— Deconincq, 1732-73.— Bouchard, 1773-80.— Lepoutre, 1708-91. — *Crassinette, constitutionnel*, 1791-1802. — Fry, 1802-9. — Leclercq, 1809-18. — Lecœuvre, 1810-15.— Fry, 1815-19. — Vaast, 1819-25.— Dupont, 1825-32, maintenant chanoine. — Laurent, 1832.

BAUVIN, 11 kil. de Seclin, 21 de Lille, 27 de Douai; 1168 habitants; patron, saint Quentin; dédicace, le dim. après le 29 juin. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abb. de Saint-Vaast d'Arras. Curés : J. Du Fresne, 1498. — J. Lotin, 1647. — J.-B. Picquot, 1680. — Ant.-F. Adam, 1718. — C. Masson, 1728.— C.-F.-Jean Adam, 1745.— G.-J. Helling, 1746-91. — *Carpentier, constitutionnel*. — Sailly, missionnaire. — J.-Bte.-Jean Castel, 1802. — C. Fontaine, 1810. — Kilst, 1821. — Delplanque, 1822.— Duhoo, 1824.— Grauwin, 1827. — Meplaux, 1838.

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT, *Camphinium*[2], 6 kil. de Seclin, 17 de Lille, 32 de Douai; 923 habit.; patron, saint Médard; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, abb. de Saint-Pierre à Gand. Curés : Ant. Dumoulin, mort en 1594. — L. Roussel, mort en 1637. — Ant. Sellier, 1642. — N. Morel, mort en 1673. — H. Cochet,

[1] Sur la collégiale de Seclin, voyez ci-dessus, 104.

[2] Ce lieu est mentionné dans le testament de saint Evrad, fondateur de Cysoing, qui l'assigne à Adelard, son troisième fils.

Digitized by Google

mort en 1707. — F.-L. Oberdaine, 1709.— B. Cuvelier, mort en 1713.—P.-B. Mangez, mort en 1715.— P.-J. Vausselle, 1733.— P.-J. Buget, mort en 1740.— P. Renard, 1742.— P.-Ant. Duriez, mort en 1773. — J.-Bte. Castelain, mort en 1782. — P.-A. Ferret, 1791. — *Al. Fournier, constitutionnel*, 1791, mort en 1833. — Zép. Guerin, mort en 1837. — P. C. Vandaele, 1837.

CARNIN, 7 kil. de Seclin, 18 de Lille, 33 de Douai; 429 habitants; patron, saint Christophe; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le chapitre de Seclin. Curés : Jacq. Herlant, 1498. — Boistel, 1642-79. — Dupont, 1679-80. — Castelain, 1680-86. — Matthelain, 1686. — Desfontaines, 1686-1718.— H. Courtecuisse, 1720, mort en 1743.— P.-Ant. Dubreuc, 1744-57. — M.-F. Wuibault, 1757-83. — Denise, 1783-87. — J.-L. Beaurepaire, 1787-91; émigra. — *G. Hovine, constitutionnel*, 1791-94. — Vanhove, 1803, mort en 1810. — Philippo, 1810, mort en 1819. — Mortelecques, 1819-27. — Dorchies, 1729-41, transféré à Ostricourt. — Demart, 1844-45. — Héno, 1845.

CHEMY, 5 kil. de Seclin, 16 de Lille, 31 de Douai; 405 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collat., le chapitre de Seclin. Curés : J. Dihonne, 1498. — Ant. Ruyant, mort en 1688. — Ant. Boutry, 1688-1711. — D. Simon, mort en 1739. — A. Sénéchal, mort en 1745. — J. Chuffart, mort en 1755. — P.-F. Farvacque, mort en 1785.— P.-F. Lemaire, 1783.—J.-Bte. Delemazure, 1783-92.— *C. Fontaine*, 1792-99.— *Maugrez, mort en* 1801, *constitutionnels*. — C. Fontaine, susmentionné, 1801-10.— Debaucourt, 1810.— Breissy, 1810, mort en 1824. — J.-Bte.-D. Claudorez, mort en 1825. — P.-Jean Caudrelier, 1827.

GONDECOURT, *Gondolcourt, Gondecuria* [1], 4 kil. de Seclin, 14 de Lille, 30 de Douai; 1639 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le 24 juin. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le chapitre de Seclin. Curés : Micquiel Caudrelier, 1498. — J. Lamory, 1577. — J.-B. Delonnez, 1666.— Delballe, 1770.—J.-Bte. Delemer. - J.-B. Desmazière, 1709. — J.-F. Michart, 1739.— L.-E. Sablon, 1770.— Deleberghe, 1789.— Hovine, 1803.— P.-J.-H. Fremaux, 1807-28.— Faucompré, 1828-32, maintenant chanoine à Tournai. — Jaclin, 1832, vice-doyen.

HOUPLIN, *Houplinia*, 2 kil. de Seclin, 13 de Lille, 29 de Douai; 1320 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le chapitre de Seclin. Curés : Jacq. Prevost, 1498. — N. Heunnier, mort en 1722. — J.-Bte. Duthilleul, mort en 1753. — S.-J.-H.-A.-J. Bernard, 1756, mort en 1781. — *P.-D. Philippo, constitutionnel*, 1781-1810.— P. Devrier, 1810-13.— M.-P.-Bte. Dubois, 1813, mort en 1821.— J.-Jean Delécluse, 1821, mort en 1838. — H. Dubar, 1838-40.— A.-J. Néauport, 1840.

LESQUIN, 7 kil. de Seclin, 8 de Lille, 29 de Douai; 1249 habitants; patron, saint Barthélemi; dédicace, le 24 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collat., le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : P. Colins, 1663, mort en 1687.— L. Lefebvre, 1687, mort en 1711. — F.-F. Martin, 1711-14.— J.-F.-C. Hazart, 1714-20. — J.-Bte. Duhamel, 1726, mort en 1768. — F.-M. Grutman, 1769.— *Flamand, constitutionnel*. — Delerue, missionnaire.— Destombes, mort à Lille.— G.-J. Debaucourt, 1802.— H.-Jean Frassinetti, 1803, mort en 1831. — P.-Ig. Wgeux, 1831, mort en 1837. — J.-F. Blandel, 1837-41. — F.-J. Nollet, 1841.

VENDEVILLE, 5 kil. de Seclin, 8 de Lille, 27 de Douai; 481 habitants; dédicace, le 2.e dim. de juillet; paroisse de Lesquin.

NOYELLES, 3 kil. de Seclin, 9 de Lille, 30 de Douai, 439 habitants; patron, saint Martin; dédic., le dernier dim. de septembre.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collat., l'abbé de Saint-Eloi de Noyon. Curés : P. Brouette, 1498. — J. Bugrette, 1620, mort en 1657. — F. Dorchies, 1659. — F. Bernard, 1668-73. — P. de St.-Martin, 1677. — F. Dorchies, susmentionné, 1679-86.— P. Desfontaine, 1686.— G. Duquesnoy, mort en 1700.— J.-Bte. Legrand, mort en 1721. — Bellens, 1721. — Lernout, mort en 1780. — J.-Bte. Denise, 1780-1. P.-F. Delemazure, 1781, émigra en 1792.— *Grou, constitutionnel*, 1791.— Delemazure, susmentionné, 1802, mort en 1819.— Legaigneur, 1819-21.— J.-J. Delecluse, 1821-22.— J.-Bte. Deleplanque, 1822, mort en 1828.— Lamour, 1828, mort en 1834. — H. Dubar, 1834-38. — Delattre, 1838-40. — P.-A.-J. Bonduel, 1840.

PROVIN, 10 kil. de Seclin, 21 de Lille, 36 de Douai; 1159 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 16 septembre.— En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Jac. Du Fresnoy, 1498. — Yves Lotin, 1647. — Nic. Georgius, 1677-79.— J.-Bte. Dupire, 1679-94. — F.-A. Adam, 1718-28.— Masson, 1728-45. — Heling, 1746-91. — J.-Bte. Castel, 1802-10. — Fremaux, 1803-3. — Fontaine, 1810-21. — Hilts, 1821. — Dupont, 1826. — Delaeter, 1828. — L.-J. Leroy, 1840.

[1] L'inventaire du trésor de Saint-Amé de Douai contenait une mention ainsi conçue : « Hæ sunt reliquiæ quas Robertus » de Gondolcourt attulit de Constantinopoli. »

Digitized by Google

TEMPLEMARS, *Templemartium*[1], 4 kil. de Seclin, 8 de Lille, 30 de Douai; 920 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 23 avril et le 11 novembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, le doyen de l'église de Tournai. Curés : J.-Bte. Leboucq, 1695, mort en 1716. — J.-Bte. Hennebutte, 1717, mort en 1760. — P.-J. Michez, 1762. — *Dachu*, 1791, *constitutionnel*. F.-Am.-Jean Gadenne, 1803-6. — Gahide, 1806, mort en 1825. — C.-Jean Faucompré, 1825-29 — P.-Ig. Wgeux, 1829-51. — Durot, 1831-34. — Aug. Lefebvre, 1834.

WATTIGNIES, 4 kil. de Seclin, 7 de Lille, 30 de Douai; 2226 habitants; patron, saint Lambert; dédicace, le 17 sept. et le 9 oct. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abbé d'Hasnon. Curés : J. Lefebvre, 1498. — P. Gilles, 1718-26. — G. Delbecq, 1726-32. — F. Delevallée, 1729, mort en 1736. — P.-Jean Bostalle, 1736, mort en 1771. — C.-A. Platel, 1772, mort en 1776. — H. Parent, 1776-91. — *Carlier*, 1791-93, *constitutionnel*. — Wimille, 1795, missionnaire. — Soyez, 1803. — Legrand, 1885-22. — Hilst, 1822-23. — Legrand, 1823, mort en 1836. — Geeraert, 1836.

§ IX. DÉCANAT DE TEMPLEUVE. — CANTON DE CYSOING.

TEMPLEUVE, *Templeuvium*, *Templovium in Pabula*, 6 kil. de Cysoing, 18 de Lille, 24 de Douai, 318 habitants; patron, saint Martin; dédic., le 24 juin, le 15 août et le 1.er octob. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : M. de le Pissotte, 1498. — M. Duriez, 1687-1703. — Ant. Carlier, 1710, mort en 1742. — P.-Jean Six, 1743, mort en 1779. — P.-L. Jacquart, 1780, déporté en 1791. — *Morez*, 1792, *constitutionnel*. — H.-A. Descarpentries, 1800-4. — Lebon, 1804-12. — Carpentier, 1812-18. — Desreumaux, 1818, nommé en 1843 chan. honor. — Desprez, 1843.

BACHY, *Bachia*, 4 kil. de Cysoing, 19 de Lille, 31 de Douai; 950 habitants; patron, saint Eloi; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai, collat., les grands-vicaires de Tournai. Curés : S. De Cambray, mort en 1704. — B.-F. Legay, 1704, mort en 1710. — J.-F. Florin, 1711, mort en 1738. — M. Mallet, 1739, mort en 1779. — C. Mas, 1780, mort en 1794. — Et. Braconnier, 1803, mort en 1819. — B. Dubreucq, 1820, mort en 1828. — Desruelle, 1829. — Vrambout, 1832. — N. Delacourt, 1832. — Carette, 1836. — Lesardez, 1837. — F. Labey, 1845. — Decottignies, 1845.

BOURGHELLES, 3 kil. de Cysoing, 17 de Lille, 30 de Douai; 1204 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai, collateurs, les grands-vicaires de Tournai. Curés : Reuflet, 1693. — Hip. Louvel, 1693-1726. — Ant.-Jean Gilquin, 1726, mort en 1774. — Duganguier, 1774-92, déporté. — *Tounenez*, 1792. — *Delaruelle*, 1792-1803, *constitutionnels*. — Renard, 1803, mort en 1832. — Busières, 1832-41. — J.-B. Drubay, 1841.

BOUVINES[2], *Pont-à-Bouvines*, *Boviniæ*, *Pons Boviniensis*, sur la Marque, 3 kil. de Cysoing, 13 de Lille, 30 de Douai; 563 habitants; patron, saint Pierre. — En 1789, Flandre, diocèse et déc. de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : Henri Descamps, 1491[3]. — M. Cawez, 1656, mort en 1690. — J. Mallet, 1690, mort en 1744. — Pottier, desservitеur, 1744. — P. Desmarecaux, 1750, mort en 1764. — Disbourz, 1764. — Francomme, déporté en 1792. — *Nicolle*, *constitutionnel*. — Vanneville, missionnaire. — Hornez, 1803. — Eug. Donze, 1803-9. — J.-Bte. Davaine, 1809, mort en 1832. — Eug. Dupire, 1832-37. — C. Roget, 1837.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE, *Camphinium*, 5 kil. de Cysoing, 16 de Lille, 34 de Douai; 1479 habit.; patron, saint Amand; dédicace, le dim. après Quasimodo et le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et déc. de Tournai; collat., abbé de Cysoing. Curés : N. Chivoré, 1498. A. Courouble, 1643. — G. Delneste, 1655. — J. Bonnier, 1669. — Jacq. Coqueau, 1680, mort en 1691. — G. Deladerière, 1723. — Aug. Meurisse, 1728. — F. Meurisse, 1738. — G. De Pery, 1742. — Eug. Wattine, 1742. — A. Boé, 1742. — Eug. Deschuttelaer, 1751. — Stan. Leconte, 1755. — *Renoufe*, 1791. — *Bigot*, 1792. — *J.-B. Delobelle*, 1796, *constitutionnels*. — F. Couturier, 1803. — H. Remy, 1826.

CAPELLE-EN-PÉVÈLE, 8 kil. de Cysoing, 20 de Lille, 24 de Douai; 522 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et déc. de Tournai; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : J. Le Fevre, 1498. — Urbain, 1597-1640. — Caby, 1640-45. — Boulanger, 1645-79. — Gilbert, 1679-1715. — Baudoux, 1715-54. — Faymont, 1734-36. — Trachez, 1736-49. — Landrieu, 1749-57. — Prevost, 1758-86. — Dumont, 1786-92. — *Ovine*,

[1] Sur l'origine fort douteuse du nom de ce village, voyez Buzelin, *Gallo-Flandria*, 154.

[2] Bouvines, célèbre par la victoire qu'y remporta, le 25 juillet 1214, Philippe-Auguste sur l'armée du comte de Flandre et de ses alliés.

[3] H. Descamps, le plus ancien curé de Bouvines qui nous soit connu, a écrit de sa main quelques livres qui sont conservés à la biblioth. de Lille.

Digitized by Google

Renard, 1793-1802, *constitutionnels*. — Cordonnier, 1802-5. — Gadenne, 1805-10. — Dollet, 1810-24. — Desmadrille, 1824-50. — Raviart, 1850-52. — Masse, 1852-54. — Galand, 1854.

COBRIEUX, *Cobrierum*, 4 kil. de Cysoing, 18 de Lille, 28 de Douai; 482 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing, ou le commandeur de Malte [1]. Curés : Walleran du Chastiel, 1498. — Ant. Biscop. — Bleuwart, 1718, mort en 1747. — L. Poutrain, 1748, mort en 1749. — J.-Bte. Desmons, 1749, mort en 1785. — J.-F. Renard, 1785. — A.-F. Roger, 1785-92, déporté. — *Damis, constitutionnel*. — F. Roger, susmentionné, 1802-4. — P.-F. Leduc, 1804-6. — J. Demazure, 1806, mort en 1855. — C. Barbieux, 1855-57. — Vererusse, 1857-46. — Devos, 1846.

CYSOING, *Cysonium*, *Cæsona*, sur la Marque, chef-lieu de canton, 15 kil. de Lille, 29 de Douai; 2786 habitants; patron, saint Calixte; dédicace, le dim. après l'Ascension et le 3.e dim. de sept. — En 1789 [2], Flandre wallonne; diocèse et décanat de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : Ant. Raux, 1666, mort en 1669. — J. Bonnier, 1669, mort la même année. — Cal. Deledicq, 1669, mort en 1676. — P.-F. Dutoict, 1676, mort en 1681. — Cal. Daux, 1681, mort en 1693. — L. Venan, 1694, mort en 1695. — G. Fanquez, desserviteur, 1695-97. — Ant-Bas. De la Noire, 1697, mort en 1707. — Jos. De Los, 1707, mort en 1712. — N.-Jos. Deschamps, 1713, mort en 1716. — L. Plancq, 1716, mort en 1748. — Ev. Duhamel, 1748-52, mort abbé de Cysoing en 1787. — P.-P.-L. Lachez, 1752, mort en 1755. — B. Delourme, 1755, mort en 1761. — J. Baillon, 1762, mort en 1774. — L. Desbonnez, 1762, déporté en 1791, pour refus de serment. — *Cuvelier, Evrard, Regniez, constitutionnels*. — D.-F. Leclercq, 1805-9, mort en 1835. — E.-Jean Donze, 1809, mort en 1822. — Treboute, 1823-41. — P.-F. Salembier, 1841.

GENECH, *Genechum*, *Genaya*, 3 kil. de Cysoing, 22 de Lille, 27 de Douai; 1125 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après l'Ascension et le 2 juillet. — En 1789, Flandre, dioc. et déc. de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : J. De le Deusle, vice-curé, 1598. — Jac. Del Tesmiz, 1627, mort en 1642. — De Launoy, 1658, mort en 1708. — A. Ducamp, 1708-11. — Cachar, 1711-17. — Disembecq, 1717, mort en 1736. — Lerouge, desservit. 1736-41. — Jh. Leroy, 1741, mort en 1772. — Soyez, 1772-92, déporté en 1791 pour refus de serment. — *P.-J. Lefebvre*, 1792-1807, *constitutionnel*. — N.-Jean Lefebvre, 1807, mort en 1822. — Baligand, 1822-24. — Mirlier, 1824.

GRUSON, *Gruysonium* [3], sur la Marque, canton de Lannoy, 10 kil. de Lannoy, 12 de Lille, 46 de Douai; 400 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 4.e dim. de juin et le 8 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : Luc Regnault, 1683, mort en 1715. — Delebeque, 1753, mort en 1762. — J.-P. Desmazières, 1757, mort en 1774. — Davaine, 1802. — Gombert, chapelain, 1824. — Bonduelle, 1846.

LOUVIL, *Louvi*, 3 kil. de Cysoing, 14 de Lille, 27 de Douai; 760 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. après Pâques et le 3.e dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : J. Dumont, 1718, mort en 1766. — L. Mathon, mort en 1782. — Leduc, 1782-91. — *Quittelier*, 1791, *constitutionnel*. — Jacq. Lobis, 1803-4. — Leduc, susmentionné, nommé à la cure de Cobrieux, dessert Louvil. — L.-J. Hovine, 1804, mort en 1810. — P.-J. Delegrange, 1810, mort en 1825. — C.-J. Delemer, 1825.

MOUCHIN, *Moussin*, 9 kil. de Cysoing, 24 de Lille, 24 de Douai, 1467 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 2.e dim. d'oct. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai; collat., abbé de Saint-Amand. Curés : P. Hellewart, 1498. — P. Decque, mort en 1709. — Ant. Coulon, 1737, mort en 1745. — Marchier, desserviteur, 1745-46. — Decourtray, 1746, mort en 1769. — Decrame, Cuiquel, desserviteurs, 1769-71. Hochart, 1771, mort en 1791. — Motte, desserv. — Rouzé, déporté en 1792 — *Zac. Loy, Ch.-Th. Bigot, Desobry, constitutionnels*. — Rouzé, ancien curé de la paroisse. — Hornez, missionnaires. — F.Xav. Duthoit, 1802, mort en 1816. — Waroquier, *par intérim*. — Turlutte, 1816-21. — Desurmont, 1821-29. — P.-P. Hennion, 1829-34. 1829-34. — P.-L. Direz, 1834-40. — C.-L. Deleporte, 1840.

PÉRONNE, *Pérona*, sur la Marque, 4 kil. de Cysoing, 13 de Lille, 28 de Douai; 573 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dim. après Quasimodo. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateurs, le doyen et le chap. de l'église de Tournai. Curés : Emon de Guignecourt, 1498. — Ant. Degruson, 1602, mort en 1636. — Leclercq, 1662, mort en 1668. — Longuépée, 1718, mort en 1752. — Lespagnol, 1754-41. — Decroix, 1741-49. — Debaisieux, 1749-57. — Defrance, 1757-92. — *Caron, constitutionnel*. — P.-Jean Valois, 1800-3. — Delvigne. — Devrière, 1805-10. — Fournet, 1810-12. — Leblon, 1812-25. — Delouvain, 1825, mort en 1830. — P.-F. Ducroquet, 1830. — L.-F. Jacquart, décédé en 1834. — A. Desplanques, 1834. — P. Segon, 1845.

[1] « Præter soli bonitatem et cœli clementiam, commendatoris Melitani villa et domus nobilitant » *Gallo-Fland.* 88.

[2] Sur l'abbaye de Cysoing, voyez ci-dessus, page 278 et suiv.

[3] Suivant les chroniqueurs de l'abbaye de Cysoing, ce lieu serait le même que celui qui est nommé *Græcina*, dans le testament de saint Evrard.

Digitized by Google

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS, *Sainghinum* [1], sur la Marque, 5 kil. de Cysoing, 11 de Lille, 31 de Douai; 1706 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 1.er mai et le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre wallonne, diocèse de Tournai, décanat de Seclin; collateur, l'abbé de Saint-Quentin en l'île. Curés : A. Harnequan, 1639, mort en 1661. — J. Duhem, 1661, mort en 1693. — G. De la Ruelle, 1694-1714. — G. Hachin, desserviteur, 1714-16. — J.-Bte. Lecat, 1716-34. — Jean-D. Defaucompré, 1736, mort en 1742. — L.-Th. Lefranc, 1745, mort en 1756. — J.-J. Duhaut, desserviteur, 1756-58. — D.-J. Testelin, 1758-69. — J. Momont, 1769-86. — Duchatel, 1786-92, déporté. — *Jac.-Jean Besse*, *Payelle*, *constitutionnels*. — P.-J. Lemaire, 1802-21. — Le R. P. Procope, né Louis Waroquier, ex-capucin, 1821-37. — L.-F. Deleporte, 1837.

§ X. GRAND-DÉCANAT DE LA 2me SECTION DE L'ARRONDISSEM. DE LILLE, M. DELERUYELLE, CHAN. HONOR., GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE LILLE-SAINT-MAURICE.

Saint-Maurice. Curés-doyens : A.-J. Deledeuille, 1803, mort en 1806. — Hurtrez, 1807, mort en 1821. — Aug.-Laur.-Jos. Deleruyelle, 1821.

FIVES, *Fiviæ* [2], sur le ruisseau dit la Rivière-chaude, 2 kil. de Lille, 35 de Douai; 2792 habit.; patron saint Martin; dédicace, le 3.e dim. après Pâques. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, le prévôt de la Sainte-Chapelle de Paris, et l'abbé de Saint-Nicaise de Reims. Curés. G. Cocatris, 1498. — Dom. C. Tesier, 1737. — Dom. C. Pioche, 1857. — Dom. F. Mastillart, 1755. — Dom. F. Picart, 1765. — *Lesage*, 1791, *Josse Cordonnier*, *constitutionnels*. — A. Delrue, 1803. — J.-Bte. Dubois, 1808. — Ant. Copin, 1817. — J-Bte. Delcourt, 1821, mort en 1840. — Léop. Direz, 1840. — Vandeville, 1842.

HELLEMMES, 4 kil. de Lille, 37 de Douai; 838 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le 2.e dim. d'octob. — En 1789. Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, le doyen et le chap. de Tournai. Curés : *Duthoit*, 1791, *constitutionnel*. — Jean-M. Dutoit, 1802.

MONS-EN-BAROEUL, 3 kil. de Lille, 36 de Douai; 1043 habit.; dédic., le 2.e dim. de mai. — En 1789, Flandre, dépendance de la paroisse de Fives. Depuis le concordat, cette commune faisait partie de la paroisse d'Hellemmes; en 1844 elle fut érigée en succursale. Curé : Masse, 1844.

§ XI. DÉCANAT DE LILLE-LA-MADELEINE.

La Madeleine. Curés-doyens : M.-J. Delahaye, mort en 1810. — A.-J. Warenghem, 1810-19. — J.-D. Bezu, 1819-30. — P.-D. Savin, juin 1830.

LA MAGDELEINE-LEZ-LILLE, 2 kil. de Lille, 35 de Douai; 1528 habitants; patronne, la Madeleine; dédicace, le 22 juillet. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai; collateur, le prévôt de Saint-Pierre à Lille. Curés : A.-J.-Aim. Hornain, 1802. — Fontaine, 1821. — Labey, 1837. — Blanquart, 1843.

§ XII. DÉCANAT DE LILLE-SAINT-SAUVEUR.

Saint-Sauveur. Curés-doyens : J.-L. Breuvart, 1802-14. — Leduc, 1814-18. — Lecœuvre, 1818-41. — Honoré, 1841.

FACHES, 6 kil. de Lille, 28 de Douai; 2188 habitants; patronne, sainte Marguerite; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre, décanat de Lille; collateur, l'abbé de Saint-Nicaise à Reims. Curés : G. Cocatris, 1498. — Jacq. Dubois, mort en 1719. — P.-Ant. Carpentier, mort en 1720. — Masson, desservant, 1720-22. — L.-W. Lejeune, mort en 1754. — J. Six, 1768. — J.-Aug. Ochin, déporté en 1791. — *Massart*, *A.-J. Bouquenoy*, *constitutionnels*. — A.-J. Delobel, 1801-21. — Maniane, 1821-25. — Lemayeu, 1825-28. — Clenquet, 1828.

LEZENNES, 6 kil. de Lille, 33 de Douai; 1250 habitants; patron, saint Eloi; dédicace, le 4.e dim. après Pâques. — En 1789, Flandre; diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abbé de Saint-Nicaise de Reims. Curés : Lecocq, transféré en 1705. — J. de Senlis, 1720. — Lardé, 1721-25. — Chevalier, 1725-28. — Prevost, 1728-29. — Vandergucht, 1729-52. — Porton, 1752-41. — Massart, 1741. — Dupire, 1741, mort en 1750. — Delpinoy, 1750-51. — Delannoy, 1754-52. — Fauvarque, 1752-57. — Delannoy, susmentionné, 1757-78. — Lorthioir, 1778-84. — Tiers, 1784-87. — Chombart, 1789. — *Flament*, *Thorez*, *constitutionnels*. — Dupont, 1805-6. — Delannoy, 1807, mort en 1812. — Delesalle, 1812, mort en 1818. — Legaigneur, 1818. — Peuincq, 1819, mort en 1823. — De 1819-29, la paroisse fut desservie par les curés de Ronchin et d'Hellesmes. — Bonnier, 1829-43. — Defief, 1843.

[1] *Sanguineus*, dans Rigord et Guillaume Le Breton. Ce dernier a dit en parlant de Bouvines : « Sanguineum a zephyro, » Cæsoman tangit ab austro. »

[2] Fives était au neuvième siècle un *mallus publicus*, ou lieu d'audience solennelle pour les causes et affaires importantes, comme le témoigne un diplome inséré dans Miræus III. 289. Sur le prieuré de Fives, voyez ci-dessus, 340.

Digitized by Google

RONCHIN, *Runcinum* [1], 6 kil. de Lille, 28 de Douai; 1565 habitants; patronne, sainte Rictrude; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les chan. de Saint-Pierre à Lille. Curés : Lecomte, 1666-1720. — Bauduin, vicaire, 1720-26. — J.-B. Labbe, 1726-28. — J.-B. Pol, 1728, mort en 1761. — Derbondrenghien, 1761-62. — Caillet, 1762, déporté en 1791. — *Cliquet*, 1791-94. — *Gadenne*, *constitutionnels*. — Villavicencio, 1803, mort en 1806. — N. Jacquart, 1806, mort en 1823. — Becuwe, 1824-27. — Vercrusse, 1827-34. — Degrendel, 1834. — Monchy, 1834.

§ XIII. DÉCANAT DE COMINES.

COMINES, *Cominium* [2], sur la Lys, 6 kil. de Quesnoy, 17 de Lille, 30 de Douai; 5225 habit.; patron, saint Chrysole; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Wervick; collateur, l'évêque de Tournai. Curés : Fréd. Bouvin, mort en 1723. — J.-B.-Franç. Delahaye, mort en 1754. — *Gosse Sta*, 1791, *constitutionnel*. Curés-doyens : Fr.-Jean Chastenet, 1803. — Cyr.-L.-Mar. Choisy, 1808. — Reniez, 1828.

WERVICK-SUD, *Viroviacum* [3], sur la rive droite de la Lys, 9 kil. de Quesnoy, 20 de Lille; 53 de Douai; 1801 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 15 août. — En 1789, Flandre maritime; dioc. de Tournai, chef-lieu de décanat; collat., les chanoines de Saint-Pierre à Lille. Curés : J.-Bte. Clarisse, 1802-16. — J.-B. Parent, 1816, mort en 1833. — Jul.-Jean Roussel, 1833.

§ XIV. DÉCANAT DE LANNOY.

LANNOY, *Lannoya*, *Alnetum* [4] 12 kil. de Lille, 45 de Douai; 1602 habitants; patron, saint Philippe; dédicace, le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'évêque de Tournai. — Curés : Legroux. — Ledoux, 1693, mort en 1707. — P. Fourmarié, 1707. — P. Landrieu, 1710, mort en 1738. — J.-L. Lainage, et Lienart, desserviteurs, 1738-40. — A.-J. Desfossez, 1740-1. — J.-B. Govart, 1746, mort en 1784. — L.-F. Carrette, 1784. — P.-J. Delemer, 1787, s'exila en 1791. — *B.-F.-A. Meurisse*, 1791, *constitutionnel*. — Curés-doyens : Hovinne, 1803. — Bezu, 1816, mort curé-doyen de la Magdeleine à Lille. — Havez, 1818. — Dumez, 1829. — Arnould, 1841. — Gourdin, 1843.

ANNAPPES, 8 kil. de Lannoy, 8 de Lille, 41 de Douai; 1943 habitants; patron, saint Sébastien; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collat., les chanoines de Saint-Pierre à Lille. Curés : J. Jombart, 1510. — L. Billonet, 1523. — J. Durot, 1565. — P. Warquin, 1568. — S. Mantein, 1573. — P. Salmon, 1582, mort en 1600. — J. Boniface, 1600. — Pasquier Legrand, 1606. — P. Naune, 1607, mort en 1611. — R. Lambart, 1612. — F. Cauchié, 1613. — P. Danglos, 1627, mort en 1648. — W. de Warenghien, 1648. — X.-V. Looze, 1694. — J. Simon, 1729. — Bouchery, 1741. — Aurys, 1781. — Denisse, 1787. — *Boussemart*, *constitutionnel*, 1791. — C. Rouzé, 1803, mort en 1829. — Am.-E. Gahide, 1828.

ANSTAING [5], sur la Marque, 9 kil. de Lannoy, 21 de Lille, 44 de Douai; 489 habitants : patron, saint Laurent; dédicace, le 2.e dim. après le 10 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abbé de Saint-Quentin en l'Isle. Curés : J. Prevost, 1498. — B. Lirois, mort en 1500. — G. Carlier, mort en 1679. — J. De Courouble, mort en 1757. — J.-B. Fauvarques, mort en 1770. — L.-C. Druon, mort en 1780. — Delebeque, 1780. — *Gilles*, 1791, *constitutionnel*. — Delebeque, susmentionné, 1803, mort en 1830. — Deleporte, 1830. — Gombert, 1840. — Bonduelle, 1846.

ASCQ, 8 kil. de Lannoy, 8 de Lille, 41 de Douai, 1729 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : Paul Maton, vice-curé, 1498. — Arn. Dekicke, 1605. — G. Ban, 1644, mort en 1671. — P. Norman, 1671, mort en 1711. — C.-Ant. Platel, 1711, mort en 1744. — C.-F. Cousin, 1744, mort en 1759. — A.-F. Larchez, 1759, mort en 1786. — A.-J. Favier, 1786, émigra. — *Ant.-F. Soyez*; *P.-J. Lemaire*, *constitutionnels*. — Favier, susmentionné, 1802. — J.-B. Delecour, 1803-21, mort en 1840. — F.-X. Boutry, 1821, mort en 1840. — C.-Jean Dillies, 1840.

[1] Ronchin est nommé dans un diplome de Charles-le-Chauve, de 877, en faveur de l'abbaye de Marchiennes : « In pago » Medenentinsi Rumcinium cum appendice villa Templovio. *Miræus*, I. 458.

[2] Ce lieu est célèbre pour avoir donné naissance au fameux historien Philippe de Comines. Sur la collégiale qui existait en cette ville, voyez ci-dessus, 129.

[3] *Viroviacum*, déjà mentionné dans *l'Itinéraire d'Antonin*, est aujourd'hui divisé en Wervick-sud, qui est à la France, et Wervick-nord, qui appartient à la Belgique.

[4] Il y avait dans cette petite ville un couvent de Croisiers, ou religieux porte-croix. Cet ordre avait été établi dans les Pays-Bas en 1244, par le baron Théodore de Celles, à son retour de la Palestine. Ces religieux, qui ont changé plusieurs fois de costume, portaient en dernier lieu une soutane blanche et un scapulaire noir, chargé sur la poitrine d'une croix rouge et blanche.

[5] Il existait jadis à Anstaing un hôpital qui a été réuni à l'hôpital St.-Sauveur de Lille; voyez ci-dessus, 577, note 1.

Digitized by Google

BAISIEUX, 9 kil. de Lannoy, 14 de Lille, 48 de Douai, 1900 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de mai. — En 1789, Flandre, dioc. et déc. de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : R. Seneschal, 1498. — P. Lecocq, mort en 1719. — D. Duhamée, mort en 1741. — J.-B. Despature, mort en 1761. — M.-Ant. Desmons, mort en 1785. — Hovine, 1785-91. — *P.-J. Sauvage*, 1791, *constitutionnel*. — P.-J.-Jos. Herrengt, 1802-6. — Leduc, 1806-14. — Squedin, 1814, mort en 1834. — Pollin, 1834-42. — Deberckem, 1842.

CHÉRENG, sur la Marque, 7 kil. de Lannoy, 12 de Lille, 46 de Douai; 1290 habitants; patron, saint Vaast[1]; dédicaces, le lendemain de la Pentecôte et le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse et décanat de Tournai; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : Jac. de Sachy, 1498. — M. Picquet, 1682. — M.-F. Merlin, 1690. — L. Cauwet, 1691. — Ch. Bourgeois, 1691, mort en 1722. — S. Carpentier, 1722, mort en 1742. — Blauwart, 1742. — P.-Ph. Prevost, 1744. — Al. Macau, 1744. — Descamp, 1744, mort en 1757. — F.-B. Mourier, 1757. — P. Delebecque, 1757, mort en 1762. — Jos. Dhénin, 1762. — P.-F. Debadt, mort en 1784. — B.-C. Dugauquier, 1785-92, refusa le serment. — *Stalar*, *constitutionnel*. — Eug. Taillez, 1803. — P.-F. Potiez, 1803, mort en 1810. — F.-M.-F. Ghemar, 1804-20. — C. Dopigez, 1820. — L. Caulier, 1827, mort en 1828. — Gombert, 1827-31. — Jaclin, 1831-40. — Leroy, 1840.

FLERS, près de la Marque, 7 kil. de Lannoy, 6 de Lille, 39 de Douai; 2271 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le lendemain de la Pentecôte. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les chanoines de Saint-Pierre à Lille. Curés : J. Motte, 1498. — A. Ducornet, 1645. — J.-Bte. Du Puys, 1670, mort en 1702. — B.-E. Sauvage, 1702, mort en 1752. — A.-F. Larchez, 1752-54. — V. Salé, 1754-79. — P.-Ant. Dutilleul, 1779-91. — *C.-F.-J. Dovillers*, *constitutionnel*, 1791-1803. — C.-F. Delahousse, 1803-8. — C.-A.-J. Farvarque, 1808, mort en 1833. — C. D'halluin, 1833, actuellement doyen-curé d'Haubourdin depuis 1841. — V. Chrétien, 1841.

FOREST, 6 kil. de Lannoy, 10 de Lille, 44 de Douai; 754 habitants; patron, saint J.-Bte.; dédicace, le 3.e dim. d'octobre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon, collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : D'Anthoin, 1617. — Lemesre, 1700. — Deflandre, 1716. — Mullier, 1716, mort en 1758. — Lorthioir, 1758, déporté en 1791. — *Duchateau*, *Lefetz*, *constitutionnels*. — Farvaque, 1803-8, mort en 1833. — Lemaire, 1808-12. — Coisne, 1812-16. — Honnu, 1816. — Raoult, 1816, mort en 1826. — Gahide, 1826-28, transféré à Annappes. — Deltour, 1828. — Neauport, 1832. — Dubar, 1840.

HEM, sur la Marque, 4 kil. de Lannoy, 10 de Lille, 43 de Douai; 2209 habitants; patron, saint Cornille; dédicace, le dim. après le 16 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, le chap. de N.-D. de Tournai[2]. Curés : B. de Rochefort, vice-curé, 1498. — Joly, jusqu'en 1673. — F.-J. Ledoux, 1673, mort en 1721. — J.-F. Hancquart, 1722, mort en 1758. — P.-C. de Cuinghem, 1759, mort en 1773. — Leclerc, 1773, émigra en 1791. — *Fournet*, *constitutionnel*. — P.-J. Blondelle, 1803, mort en 1806. — P. Jonc. — Jean Herrengt, 1806-14. — P.-F.-J. Delannoy, 1814-18. — G.-J. Debaucour, 1818-32. — Jean-C.-J.-Bte. Deltour, 1832.

LEERS, sur le ruisseau de L'espierre, 3 kil. de Lannoy, 15 de Lille, 48 de Douai; 2440 habit.; patron, saint Vaast; dédicace, le dernier dim. d'avril. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'abbé d'Hasnon. Curés : J. Bertrand, mort en 1659. — N. Prus, mort en 1694. — Jac. Masurel, mort en 1732. — J.-J. Coustenoble, mort en 1738. — A. Lefebvre, mort en 1765. — M. Cosse, 1789. — *P. Munier*, 1791, *constitutionnel*. — Lemoine, 1802-23. — F. Staumont, 1823, mort en 1834. — H. Lefrançois, 1834-45. — Pouillaude, 1845.

LYS, sur le ruisseau le Riez Delebecq, 1 kil. de Lannoy, 13 de Lille, 46 de Douai; 1375 habitants; patron, saint Luc; dédicace, le lendemain de la Pentecôte. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : N. De Lobiel. 1498. — Carpentier, 1721. — R. Lorthois, 1726. — P. de Recq, 1729. — L.-A. Moniez, 1735. — P.-Al.-J. de Has, 1751. — G.-J. Preys, 1752. — J.-J. Defrenne, 1777. — A. Vandeville, 1777. A. Beaumont, 1792. — *Brivois*, *constitutionnel*. — Au concordat, la paroisse de Lys fut réunie à celle de Lannoy, et ne fut érigée en succursale qu'en 1821. — Bavai, 1821. — Decarnin, 1829. — Heno, 1838. — Malfait, 1841. — Verbecque, 1846.

SAILLY, 3 kil. de Lannoy, 12 de Lille, 46 de Douai; 917 habitants; patron, saint Pierre; dédic., le 15 août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateurs, les doyens et chap. de l'église cathédrale de N.-D. à Tournai. Curés : J. de Forest, 1498. — J. Carlier, 1669, mort en 1693. — Jean Merlin, mort en 1754. — Bleuwart, 1750-67. — Leman. — Chabeaux. — Grulois. — Lefebure. — *Potdevin*; *Gibert*; *Flahaut*; *Lemaire*, *constitutionnels*. — Petillon, 1803-10. — Lefebvre, 1810-28. — Leblanc, 1838, mort en 1844. — Delvallée, 1844.

[1] On y honore aussi saint Loup, dont le culte attirait à Chéreng bon nombre de pélerins.

[2] Une charte de Ferri de Clugni, évêque de Tournai, témoigne que l'église de Hem fut entièrement consumée en 1480 par les gens de guerre qui désolaient alors le pays.

Digitized by Google

TOUFFLERS, sur le Riez-Delebecq, 1 kil. de Lannoy, 15 de Lille, 16 de Douai; 772 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le dim. après le 24 juin et le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'abbé de Cysoing. Curés : S. Masquelier, 1626, mort en 1650. — D. Dupretz, 1650, mort en 1694. — P. Parent, 1694, mort en 1706. — C.-C. Sauvaige, 1706, mort en 1742. — N.-F. Martinage, 1742, mort en 1766. A. Surquin, 1766. — Delpire, mort en 1810. — C. Dancoisne, 1812, mort en 1829. — Méplaux, 1829. — Devisscher, 1838.

TRESSIN, sur la Marque, 7 kil. de Lannoy, 11 de Lille, 14 de Douai; 455 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le doyen des chanoines de Seclin. Curés : P.-F. Pol, 1738-50. — Odon, 1750. — S. Dujardin, 1750, émigra en 1792. — *P.-L. Drouot, Hachin, constitutionnels.* — Paillez, 1803. — En 1807 Tressin fut réuni pour le spirituel à la paroisse d'Acsq; en 1813, il fut érigé en chapelle. Les curés de Chéreng ont été jusqu'à présent chapelains de Tressin.

WILLEMS, 5 kil. de Lannoy, 15 de Lille, 49 de Douai; 1994 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 6.e dim. après la Pentecôte. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collat., les doyen et chapitre de l'église de Tournai. Curés : Jac. Heslain, 1663. — Pierre Tetteliu, 1683. — M.-G. Spital, 1728, mort en 1740. — C. Brassart. — Th. Carlier, mort en 1781. — Carlier, 1781, émigra. — *Cléry, Grulois, constitutionnels.* — F. Caron, 1802, mort en 1808. — Lecœuvre, 1808-9. — Debaucour, 1809-19. — P.-L. Druot, 1819, mort en 1821. — Cousin, 1821-23. — Degrendel, 1823-25. — R. Cousin, 1825-38. — Arnould, 1838, actuellement doyen à Cassel. — L.-D. Prince, 1838.

XV. DÉCANAT DE QUESNOY-SUR-DEULE.

QUESNOY-SUR-DEULE, *Quercetum ad Duplam*, 11 kil. de Lille, 14 de Douai; 4184 habitants; patron, saint Michel; dédicaces, le lendemain de la Pentecôte, et le 29 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les chanoines de Saint-Pierre à Lille. Curés : J. Caullet, 1498. — J. Libert, 1624. — J. Delatombe, 1636. — Ant. Leriche, 1695. — Isaac Selotte, 1702. — R.-P. Platel, 1713. — P.-Jean Buyet, 1714. — L.-Bon. Vanhoenacker, 1729, mort en 1775. — J.-J. Honorez, 1775. — *A.-J. Dubus*, 1791, *constitutionnel.* — M.-Ch. Lewille, 1803, mort archiprêtre de Cambrai en 1834. — Aug.-Laur.-Jean Deleruyelle, 1808, actuellement doyen à Saint-Maurice à Lille. — P.-Jean Six, 1814, mort en 1815. — Aimé-Ch.-Jean Nurtrez, 1815, mort en 1832. — A. Leleu, 1833-42. — M.-J.-D. Taffin, 1842.

DEULEMONT, sur la rive droite de la Lys, au confluent de la Deûle, 6 kil. de Quesnoy, 17 de Lille, 50 de Douai; 2140 habitants; patron, saint Symphorien; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'évêque de Tournai. Curés : Ant. Barge, 1656, mort en 1691. — J.-Et. Caulier, 1691, mort en 1708. — C.-F. Vanneechoute, mort en 1747. — B.-Balt. Dutilleul, mort en 1782. — F.-J. Herrengt, 1782-3. — Delannoy, 1783-91. — *J.-B. Montagne*, 1791, *constitutionnel.* — F.-J. Herrengt, 1801-1808. — Millez, mort en 1820. — Malarmé, 1820.

WARNETON-BAS, 8 kil. de Quesnoy, 19 de Lille, 32 de Douai; 277 habitants; dédicace, le lendemain de la Pentecôte et le 29 septembre. — En 1789, Flandre.

WARNETON-SUD, rive droite de la Lys, 8 kil. de Quesnoy, 19 de Lille, 32 de Douai; 94 habit.; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de Tournai.

LOMPRET, 3 kil. de Quesnoy, 7 de Lille, 11 de Douai; 603 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les chanoines de Saint-Pierre à Lille. — Curés : M. Lambert, 1498. — Beghin. — Delobel. — Six, émigra. — *Brisoux, constitutionnel*, 1791. — P.-J. Rohart, 1803-18. — Arn.-Jos. Fry, 1818, mort en 1826. — P.-J. Wattine, 1826, mort en 1851. — E. Vandeville, 1851-42. — C. Meurillon, 1842.

PÉRENCHIES, 5 kil. de Quesnoy, 10 de Lille, 15 de Douai; 914 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le dim. après Quasimodo. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les chan. de Saint-Pierre à Lille. Curés : Descamps. — Walrandus, mort en 1698. — C. Liénard, 1696. — B. Leblanc, 1696. — G. Fauquez, 1698, mort en 1700. — A. Marlier, 1700-27. — P.-J. Bonte, 1727-29. — P.-C. Sauvalle, 1729, mort en 1758. — P.-J. Lefebvre, 1740, mort en 1779. — Salé, 1779, mort en 1787. — Desmons, 1787-88. — Matil, 1788-91. — *Dubois*, 1791, *constitutionnel.* — F.-J. Fremineur, 1805, mort en 1817. — P.-J. Rohart, 1818, mort à Seclin en 1845. — J.-Et. Maréchal, 1851.

VERLINGHEM[1], 3 kil. de Quesnoy, 8 de Lille, 11 de Douai; 1729 habitants; patron, saint Chrysole; dédicace, le dim. après le 22 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, chap. de Saint-Pierre. Curés : Marcq, 1694, mort en 1696. — Delarre, 1696-

[1] Ce lieu a été illustré par le martyre de saint Chryseul ou Chrysol. Voyez *Acta SS. Belgii*, I. 435 et suiv.

Digitized by Google

1709. — A. Lescailliez, mort en 1715.— Jac.-Hip. Lesnesre, 1714, mort en 1751.— C. Delille, 1752, mort en 1774. — F. Michez, 1774-91. — *Bulteau*; *Brisout*; *Faubert*, *constitutionnels*. — Ghemar, 1807-21. — Legrand, 1821, mort en 1827. — Dopigez, 1827-28. — Dalennes, 1828, présentement chanoine à Cambrai. — Musin, 1857.

§ XVI. DÉCANAT DE ROUBAIX.

ROUBAIX, *Roubaisia*, *Robacum*, *Rusbacum*, 11 kil. de Lille, 44 de Douai; 31039 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1^er^ dim de sept. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, déc. d'Helchin-Wallon; collat., les doyen et chap. de l'église cathédrale N.-D. de Tournai. Curés: J. Descamps, 1498.— Curés-doyens: P.-E.-M.-G. Roussel, 1805.— Haeu, 1834. — Maes, 1840.

CROIX [1], 3 kil. de Roubaix, 8 de Lille, 41 de Douai, 1890 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le lundi de la Pentecôte et le 8 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateur, le chap. de Seclin. Curés: R. Caron, vice-curé, 1498.— *Flahaut*, 1791, *constitutionnel*.— G.-Jos. Flament, 1803.— Hanguillart, 1814.— Derraine, 1835.— Dutriez, 1837.

WASQUEHAL [2], 4 kil. de Roubaix, 7 de Lille, 41 de Douai; 2054 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 3.^e^ dim. de juillet.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collat., les doyen et chanoines de Tournai. Curés: A.-H.-Jos Ducastillon, 1803. — Merlin, 1839.

WATTRELOS [3], 3 kil. de Roubaix, 14 de Lille, 47 de Douai, 8736 habit.; patron, saint Maclou; dédicace, le dim. avant le 24 juin et le 8 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'évêque de Gand. Curés: J. Bataille 1498. — D.-F.-Jos. Fourmentel, 1803.— Carette, 1819. — Seingier, 1832.

§ XVII. DÉCANAT DE TOURCOING-SAINT-CHRISTOPHE.

TOURCOING, 13 kil. de Lille, 46 de Douai, 26854 habitants; patron, saint Christophe, dédic., le 1.^er^ mai, et le jour de l'octave de la Fête-Dieu.— En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d Helchin-Wallon; collateur, l'évêque de Tournai. Curés: Pierre Famelart, massacré en 1570 par les hérétiques.— Ad. Gauley, 1597.— Andr. Duré, 1626.— Th. Duprez, 1656.— J.-F. Coppin, 1674. — P. Delplanque, 1681. — Delannoy, 1682.— Jean de La Haye, 1690-1715. — André Patou, desserviteur, 1716. — J.-B. Leclercq, 1721-48. — L.-A.-Jos. Massart, desserviteur.— J.-Max. Bonnet, curé, 1788. — M. Dupont, 1788, refusa le serment en 1791. — *F.-J.-A. Lebacq*, *constitutionnel*, depuis curé-doyen de N.-D. à Cambrai.— Ch. Desbonnez, anc. chanoine de Cysoing, mort en 1807. — Fontaine, 1807-19. — Ch.-F.-J. Dubucquoy, mort en 1828.— P.-J. Deregnaucourt, 1828.

BONDUES, 7 kil. de Tourcoing, 7 de Lille, 41 de Douai; 3027 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. avant le 24 juin, et le 1^er^ dim. de septembre. — En 1789, Flandre, dioc. de Tournai, décanat de Lille; collateur, l'ancien des grands-vicaires de Tournai. Curés: J. Legrand, 1573. — Ol. Lolin, 1604.— N. Noppe, 1641. — L. Reuflé, 1683. — A. Reuflé, 1686.— N. Desmarescaux, 1730. — L.-C. Mortreux, 1782. — *Ch.-L. Desmazières*, *Desrosse*, *Caboche*, *constitutionnels*. — Plusieurs missionnaires, Bredart, Bonduelle, Lefranc, prêtre vendéen, Lecœuvre, Dumonceau. — Al. Favier, 1802, mort en 1820. — Am. Libersart, 1821, doyen-curé de Saint-Jacques à Tourcoing, en 1823. — B. Hilst, 1823.— P. Savin, mars 1830, nommé doyen-curé de La Magdeleine à Lille, trois mois après.— Ch.-L. Laignel, 1830.

LA CROIX ROUGE, Hameau de Tourcoing récemment détaché. Curé: Vestel, 1844.

MARCQ-EN-BAROEUL, sur la Marque, 10 kil. de Tourcoing, 4 de Lille, 39 de Douai; 3937 habit.; patron, saint Vincent; dédicace, le dim. avant la Pentecôte, le 1.^er^ dim. de juillet et le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les doyen et chanoines de Tournai. Curés: J. de Baisieu, 1498. — Jacq. Legroux [4], 1720, mort le 31 juillet 1734. — *Raoust*, *Goffart*, *constitutionnels*. — J.-B.-F. Laurent, 1802.— C.-L.-G.-J. Lescorney, 1808. — Delannoy, 1818. — Midavaine, 1840.

MOUVEAUX, 5 kil. de Tourcoing, 8 de Lille, 42 de Douai; 2149 habitants; patron, saint Germain; dédic., le jour de l'Ascension et le 4.^e^ dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Lille; collateurs, les grands-vicaires de Tournai. Curés: T. Dauby, 1498.

[1] Ce village, appelé Crux dans les titres latins, a donné son nom à une famille noble qui a produit plusieurs personnages distingués, et entr'autres Wattier de Croix, évêque de Tournai, mort en 1261.

[2] La paroisse de Wasquehal fut fondée vers le milieu du 13.^e^ siècle par Watier de Croix, évêque de Tournai. Buzelin, *Gallo-Flandr*, 68 Jac. Legroux, *Summa statut. Tornac.* CXI.

[3] En 1566, le village de Watrelos fut attaqué par les *gueux*, qui, après avoir essayé de dévaster l'église, s'y réfugièrent dans leur déroute, et y auraient été entièrement consumés, si la pitié des habitants n'en eût sauvé un certain nombre.

[4] J. Legroux, né à Mons-en-Pevèle, est auteur de plusieurs ouvrages dont un seul a été imprimé, sous le titre suivant: *Summa statutorum synodalium cum prævia synopsi vitæ episcoporum Tornacensium*, in-8.°, Lille, 1726 Voyez *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouvelle série, IV, 215.

Digitized by Google

— *Brisy, constitutionnel.* — P. Druon, 1802. — J.-F.-Jos. Lefebvre, 1808. — Dehaynin, 1810. Haeu, 1824. — Deleruyelle, 1830.

§ XVIII. DÉCANAT DE TOURCOING-SAINT-JACQUES.

TOURCOING-SAINT-JACQUES, Cette paroisse ne fut érigée qu'après le concordat. Curés : J.-B-F. Laurent, 1802, mort en 1812.—A.-F. Lemaire, 1810, mort en 1822.— Legrand. 1822.—Libersart, 1823, mort en 1827. — Al.-C. Wicart, 1827, présentement évêque de Fréjus. — N.-Jos. Philippe, 1828-42, actuellement vicaire-général.— Al. Leleu, 1842-44.— Aug.-Jos. Simon, 1844 [1].

BOUSBECQ, 1 kil. de Tourcoing, 18 de Lille, 49 de Douai; 1900 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Wervick; collateurs, le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : V. Ducoulombier, mort en 1716. — P.-J. Locufier, mort en 1747.— N.-F. Brié, mort en 1780.— Selosse, 1781, émigra en 1789. — P.-F. Cordonnier, 1803, mort en 1815. — Lescouf, 1816, mort en 1845. — Gombert, 1845.

HALLUIN, 8 kil. de Tourcoing, 18 de Lille, 51 de Douai; 4851 habitants; patron, saint Hilaire; dédicaces, le jour de la Trinité et le 29 septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de Wervick, collateurs, le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : Thierri, 1560. — P. Vanden-Brosele, 1647, mort en 1684.— F.-D. Poot, 1785, mort en 1691.— C.-F. Detryse, 1691, mort en 1705. — Jac. Pardoen, 1705, mort en 172 .— Ant.-F. Vinchent, 1729, mort en 1761. — Jac. Frattez, 1761, déporté en 1791. — *Chombart, Meunier, Parent, Dubois, constitutionnels.* — Dubreucq, Place, Delannoy, Verdavaine, missionnaires. — Charlet, 1803, mort en 1818. — P. Devrière, 1814. — Rousselle, 1829. — Bliecq, 1844.

LINSELLES, 10 kil. de Tourcoing, 15 de Lille, 45 de Douai; 3636 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 24 juin et le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collateur, l'évêque de Tournai. Curés : N. Bonduel, 1527-50. — A. Doremieux, 1590. — Duponchel, 1600. — Thuru. — T. Duprez. — Goudeman. — C. Duhamel. — Chombart.— Dobin. — N. Godin.— Ant. de Béthune, mort en 1628.— C. Du Ranel, 1641-51. — V. de Sion, 1652, mort en 1670. — A.-M. Pottier, 1670, mort en 1705. — M.-P. Waimel, 1707, mort en 1709. — P. Dufresne, 1709, mort en 1714. — C. Platel, 1714 mort en 1761. — M.-F. Vandeville, 1762-74. — P.-J. Liagre, 1774, mort en 1788. — Ans.-Jos. Tiers, 1788, mort en déportation. — Lefranc, Dujardin, missionnaires. — J.-B. Hurtrez, 1803, mort doyen de St.-Maurice en 1821. — P.-J. Chevalier, 1804-8, mort en 1838. — B. Brunelle, 1808, mort en 1852. — Guichard, 1852.

NEUVILLE EN-FERRAIN, 5 kil. de Tourcoing, 18 de Lille, 48 de Douai, 2576 habitants; patron, saint Quirin; dédicace, le 16 juillet et le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon; collat. le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : *Discart, constitutionnel.* — M.-J. Cuvelier, 1802.— Lezaire, 1815. —Desurmont, 1829. — Roget, 1835. Devrainne, 1857.

RONCQ, 6 kil. de Tourcoing, 15 de Lille, 48 de Douai; 5378 habitants; patron, saint Piat; dédicace, le lendemain de la Pentecôte et le 1.er dim. d'oct. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat d'Helchin-Wallon, collat., le chap. de Saint-Pierre à Lille. Curés : B. Crucque, 1478. — Van Winck, 1694, se retira à Paris en 1714, mort vers 1763 [2]. — J. Fortamps, Goulet, Ch.-Fr. Cousin, J.-M. Bonnet, F.-E. Pacq, J.-B. Leblan, P.-F. Motte, G. Preys, A.-J. Cuvelier, desserviteurs, de 1715 à 1756. — Jos.-L. Baron, d'abord desserviteur, puis curé, 1764, décédé le 25 octobre 1768. — E.-Jos. Charlet, 1769, déporté en 1792 pour refus de serment. — *A.-Jos. Nolf, constitutionnel.* - Le même, 1803, décédé le 11 oct. 1814.— L.-E.-Jos. Serrurier, 1814, transféré à Waziers en déc. 1821. — A.-Jos. Delobel, 1821, mort le 25 février 1837. — G. Nanninck, 1857.

[1] Le 16 septembre 1845, M. le maire de Tourcoing, avec M. le doyen de St.-Jacques, et en présence d'une nombreuse assemblée, a procédé à la pose de la première pierre d'une église nouvelle, sous l'invocation de N.-D. L'inscription gravée sur la pierre est conçue en ces termes : « D. O. M et B. M. V. Hunce lapidem primarium rite et faustis consecra» tum auspiciis ut in perpetuum templi fundamentis inhæreat avitamque fidem ad posteros testetur, anno Domini MDCCCXLV » die vero decima sexta septembris solemniter apposuit. D. And. F. Jos. Delahaye, civitatis Turquundiensis magistratus » sicut ex diplomate ibi incluso latius constabit. »

[2] Les opinions jansénistes qu'il professait lui aliénèrent l'esprit de ses paroissiens, et le forcèrent de s'éloigner. Il continua néanmoins de se qualifier curé de Roncq, et de toucher les revenus de la cure.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

§ I. ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE, M. LELEU, VICAIRE-GÉNÉRAL, ARCHIDIACRE. — M. DELAUTRE, CHAN. HON. GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE DUNKERQUE-SAINT-ÉLOI.

DUNKERQUE, *Duynkercka* [1], place forte et port de mer, chef-lieu du 1.er arr. de deux cantons et de deux décanats; 78 kil. de Lille, 112 de Douai; 27355 habitants; dédicace, le dim. le plus près du 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres, chef-lieu de décanat; collateur, l'abbé de Saint-Winoc. Curés : J. Lain, 1328. — G. Rosseel, 1626. — P. Persyn, 1630. — P. Middelen, 1632. — J.-B. Colaert, 1647. — J. Vandercruyce, 1651. — Gerv. Desvignes, 1679, mort en 1703. — D. Chausse-pied de Puis-Martin, 1703. — F.-L. Zwarte, 1715, mort en 1733. — B. Thiery, 1767, mort en 1786. — Jos.-A. Macquette, 1786, fut déporté en 1791, mort en 1811. — Jac.-Jos. Schelle, ex-évêque constitutionnel du Nord, 1803, mort en 1803. — Aug.-Jos. Depoix, 1803, mort en 1820. — M.-L. Palmaert, 1820, mort en 1840. — Jacq.-Ch. Delaeter.

COUDEKERQUE-BRANCHE, 6 kil. de Dunkerque, 79 de Lille, 113 de Douai; 1905 habit.; patron, saint Michel; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres.

COUDEKERQUE, 6 kil. de Dunkerque, 73 de Lille, 106 de Douai; 494 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : P.-Jos.-Guil. Vandecastel, 1802. — B.-J. Vandenbussche, 1807. — Debaecker, 1820. — Vitse, 1825.

LEFFRINCKOUCKE, 6 kil. de Dunkerque, 79 de Lille, 113 de Douai; 281 habitants; patronne, sainte Catherine; dédicace, le dim. avant le 29 sept. — En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres, décanat de Dunkerque-Saint-Eloi. Curés : B. Dewulf, 1690. — J.-M. Torcoine, desserviteur, 1728. — P.-Aug. Pillet, desserviteur, 1730, mort en 1742. — J.-B. Woutters, 1742. — J.-B. Schadet, 1742. — F. Deuxaes, 1746, mort en 1767. — J.-B. Couttenier, desserviteur, 1767. — J.-W. Sinau, 1768. — J.-B. Dousinelle, 1779. — P.-Jac. Debril, 1783-91. — Jac. Monsterleet, 1806. — Vitse, chapelain, 1823.

LE ROSENDAEL, hameau détaché de Coudekerque-branche, érigé en paroisse en 1842. Curé : Landsheere, 1842.

TÉTEGHEM, 5 kil. de Dunkerque, 76 de Lille, 110 de Douai; 2353 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Ch.-Jacq. Coois, 1802. — Monsterlet, 1808. — Coene, 1813. — Cornette, 1825. — Florissonne, 1831. — Marckant, 1833. — Baudens, 1844.

UXEM, 9 kil. de Dunkerque, 79 de Lille, 113 de Douai; 460 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Malin, 1492. — J. Vanstooze, 1492. — Ol. Belgaert, 1500. — Nic. Burce, 1512. — J. Rams, 1514. — D. Vandenberghe, 1515. — N. Maley, 1526. — D.-N. Lary, 1537. — P. Houweel, 1541. — W. Joos, 1560. — G. Langhelets, 1567. — A. Wery, 1595. — A. Thomas, 1615. — R. Boiet, 1630. — J. Erens, 1637. — Jac. Malbrancq, 1639. — P. Hollander et J. Vandevuvene, desserviteurs, 1760-69. — Wemaert, 1669. — Ig. Blieck, 1669. — M. Devinck, 1690. — J.-B. Craey, 1704. — P. Delanghe, 1705. — C.-F. Bulteel, 1710. — J.-B. Carolus, 1711. — Oll. Logier, 1713. — A. Clety, 1713. — J. Cools, 1723. — J.-M. Tronigoinie ou Torcoing, desservitenr, 1730. — P.-Jac. Herwyn, 1730. — Jac.-Alb. Ollivier, 1749. — W.-C. Olyve, 1761. — J.-Jos. De Ricke, 1768. — L. Drieux, 1777. — C.-A.-L. Vancattebeke, 1781. — M.-J.-L. Roussel, 1782. — L. Maryssael, 1804. — Vanneufville, 1825. — L. Gambien, 1827. — Ducornetz, 1844.

§ II. DÉCANAT DE DUNKERQUE-SAINT-JEAN-BAPTISTE.

DUNKERQUE, SAINT-JEAN-BAPTISTE. Une église appartenant autrefois aux Récollets fut érigée en paroisse en 1803, et dédiée à saint Jean-Baptiste. Curés : J.-B. Macquet, 1803, mort en 1815. — M.-L. Palmaert, 1811-20. — Stoven, 1820, mort en 1840. — Deconynck, 1840.

GRANDE-SYNTHE, 8 kil. de Dunkerque, 84 de Lille, 117 de Douai; 1260 habitants; patron, saint Jacques; dédicace, le dim. après le 25 juillet. — En 1789, Flandre maritime. Curés : L. Fostier, mort en 1699. — Debroeze, mort en 1714. — C. Vanracekeghem, mort en 1716. — L. De Melemeester, 1716, mort en 1743. — A.-F. Vandenbroucke, 1743, mort en 1767. — F.-Jos.

[1] C'est-à-dire église des Dunes. Ce nom doit son origine à une chapelle bâtie sur le rivage par saint Eloi. *Hinc Dunkerckæ nomen, hinc urbis auspicia*, dit Sanderus, II, 632.

Digitized by Google

Boutoille, 1767, mort en 1783.— J.-J.-C. Palmaert, 1784, déporté en 1791. — *J.-C.-F. Hotte, Curillion, Coubronne, constitutionnels.* — E.-J. Dekynd, 1803-6. — A. Decock, 1806-8. — J.-M. Declerk, 1808, mort en 1811. — A.-L. Decoene, 1811-13. — Jac. Monsterleet, 1813, mort en 1814. — Gouverne, 1814-20. — M.-M.-J.-B. Jossaet, 1820, mort en 1834. — Itsweire, 1834.— Deduystche, 1835.

MARDICK, 10 kil. de Dunkerque, 87 de Lille, 120 de Douai; 411 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 2.e dim. de septembre.— En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : M.-Léon Hazebaert, 1682, mort en 1718. — L. Dezitter, 1718. — Debrinne, mort en 1718. — J.-J. Jacobs, 1719, mort en 1738. — Al. Fenez, 1738-46. — A. Claereus, 1746-51. — M.-J. Lansloot, 1751, mort en 1766.— J.-J. Bourdon, 1766-70.— P.-J. Debuisser.— J.-C. Depecher, 1772-75. — Degrendel, 1777. — *Plusieurs curés constitutionnels.* — Beaumont, 1803-9. — Delecaille, 1809, mort en 1834. — Caniva, 1834-41. — Cavri, 1841.— Degrendel, 1841.— Lépine, 1842-44. — Louf, 1844.

PETITE-SYNTHE, 5 kil. de Dunkerque, 82 de Lille, 115 de Douai; 1877 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 3.e dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : M. Blomme, 1639. — Van Yssen Girard, 1667. — J. Piérens, 1667. — C. Schotteyf, 1676. — Ph. Merneillis, 1676. — P. Monsterlet, 1687. — Menaire, 1707-17. — Ch. Hide, 1717. — P.-F. Claereus, 1748, mort en 1762.— N. Berthelot, 1762-67.— M.-Mat. Debast, 1767-70.—*J.-B. Vitte*, 1770, *prêta le serment, mort en* 1811.— J.-B. Emery, 1805, mort en 1841.— Am. Delaeter, 1841.

§ III. DÉCANAT DE BERGUES.

BERGUES, *Gronenbergh. Berga S. Winoci*, sur la Colme, 10 kil. de Dunkerque, 69 de Lille, 102 de Douai; 5967 habit.; patr., saint Martin; dédic., le dim. de la Trinité.— En 1789, Flandre maritime.

ANCIENNES PAROISSES : *Saint-Martin*. Curés : G. Col, 1584-1603. — Jac. Janssoone, mort en 1625. — Vandermeersch, 1625-33. — C. Hondeghem, 1633-35.— Ketelaer, mort en 1661. — P. Deberre, 1662. — El. Vander Eeke, 1662-71.— T. Lauwereyns, mort en 1702.— N. Francke, mort en 1727.— J.-J. Deman, mort en 1752.— J.-Dom. Vandermeulen, mort en 1770.— L.-F.-C. Debril, mort en 1774. — P.-Em. Devicq, mort en 1780. — H.-Winoc Gerdibon, mort en 1788. — Legrand, 1789-91, déporté.— *Baruel*, 1791-92, *constitutionnel*.

Saint-Pierre. Curés : Charles Vanden Bussche, 1620.— Pasc. Ghens, 1635-37.— Duré, 1644-45.— J. Bultinck, 1647.— H. Woutters, 1672. — J. Gillebert, 1673-76. — Destuynder, 1676-1703. — Obyn, mort en 1710.— F. Domicent, 1711-22. — H. Gramon, 1722-35. — J. Vanderdonct, 1735-41. — N.-F. Dekneeck, mort en 1747. — N.-A. Lauzeins, mort en 1781.— Debaecker, 1782-91.— *Cauche*, 1791-92, *constitutionnel*.

NOUVELLE PAROISSE. Au concordat, l'église Saint-Martin resta seule paroisse à Bergues. Doyens-curés : J.-Jos. Debaecker, 1802, mort en 1820. — Ferd.-Jos. Vandeputte, 1820, mort en 1845.— H. Aernout, 1845-45, actuellement doyen-curé de Sainte-Catherine à Lille. — At.-L. Delautre, 1845, grand-doyen de Bergues.

HOYMILLE, 1 kil. de Bergues, 70 de Lille, 11 de Dunkerque, 103 de Douai; 539 habitants; dédicace, le 2.e dim. après la Pentecôte, paroisse de Bergues.

AREMBOULT-CAPPELLE, 7 kil. de Bergues, 8 de Dunkerque, 76 de Lille, 109 de Douai; 833 habit.; patron, saint Martin; dédic., le 3.e dim. de juillet.— En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres. Curés : P. Willot, 1612. — P. Heerts, 1616.— G. Vandenbussche, 1619.— J. Lupaert, 1622. — A. Bouwens, 1625. — J. Marche, 1628. — Jac. Bouckaert, 1643.— B. Regnier, 1646.— L. Vandereecke, 1651. — A. Ghersen, 1654. — C. Woutters, 1658. — Et. d'Hane, 1662. — F. Widoot, 1672.— P. Michiels, 1682. — J.-H. Merlot, 1696.— Z.-L. Masseeur, 1733.— P. Vandaele, 1740. — J. Sarels, 1771. — C.-A.-L. Vancattebeke, 1783. — *N. Jordaens*, 1791, *constitutionnel*. — Diette, 1802. — M.-C. Dumoulin, 1803. — L. Dewaele, 1825. — L.-B. Barbier, 1844.

AREMBOULT-CAPPELLE-CAPPLE, 5 kil. de Dunkerque, 77 de Lille, 110 de Douai; 311 habitants; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : J. Saleuque, 1741. — C.-F. Monet, 1749. — M.-L. Steven, 1761. P.-J. Thibaut, 1769. — J.-B. Vannieukerke, 1775. — J. Van Uxem, 1792. Après le concordat cette paroisse fut réunie à Aremboult-Cappelle.

BIERNE, 2 kil. de Bergues, 11 de Dunkerque, 70 de Lille, 104 de Douai; 514 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Wally, 1574. — J. Vandenbussche, 1588. — Jac.-Aug. Vanderlynde, 1656. — L. Fingt, 1668. — L. Desonghe, 1672. — P. Destuynder, 1674. — Desonghe, 1676. — P.-E. Flamens, 1681. — R. Grammon, 1694. — J.-F. Wyts, 1704. — F. Allays, 1719. — Godtchalck, 1719. — P.-F. Deplancke, 1720. — Aug. Dubois, 1726-29.— J.-M. Torcoin, 1731-82.— A.-M. Plantefeve, 1782. — L. Deschodt, 1783. — Degrandel, 1789. — J.-L. Osten, 1806-40. — Devoole, 1840. — Victor, 1841. — R. Walbron, 1845.

Digitized by Google

BISSEZEELE[1], 7 kil. de Bergues, 17 de Dunkerque, 66 de Lille, 99 de Douai; 492 habitants; patron, saint Adrien; dédicace, le 4.e dim. de juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : T. Wensteen, 1728, mort en 1729. — Demeester, 1730-36. — F.-J. Poyart, 1737, mort en 1770. — Versehooze, 1770-91. — Barbet, 1792.— Labelle, 1802-8. De 1808 à 40, la paroisse est réunie à celle de Soex. — Knockaert, 1840.

CROCHTE, 6 kil. de Bergues, 16 de Dunkerque, 70 de Lille, 103 de Douai; 756 habitants; patron, saint Georges; dédicace, le dernier dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : M.-J. Dezetter, 1768, fusillé à Bergues en 1793. — J.-B. Devos, 1803, mort en 1814. — W.-M. Venant, 1814, mort en 1842.— Degrandel, 1842.

ERINGHEM, 13 kil. de Bergues, 23 de Dunkerque, 70 de Lille, 104 de Douai; 719 habitants; patron, saint Mathias; dédicace, le 1.er dim. d'août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : J. Rolandt, 1659. — J. Vaillant, 1672. M. Staleu, 1673. — G.-J. Hazebaert, 1678. — Lombout, 1684. — F. Looten, 1690. — N. Hart. — Jac. Thooris. — M. Jonghes, 1711. — Ant. Loy, 1723. — M.-J. Druwy, 1760. — J.-F. Cailliau, 1763, refusa le serment de 1791. — J.-Ben. Jordaens, 1802. — Jac. Venant, 1832. — B. Hauwen, 1845.

PITGAM, 11 kil. de Bergues, 20 de Dunkerque, 76 de Lille, 109 de Douai; 1695 habit.; patron, saint Folcuin, dédic., le 4.e dim. de sept.— En 1789, Flandre maritime; diocèse de St.-Omer. Curés : B. Piedanem, 1608. — A. d'Artois, 1625-36. — W. Beuden, 1636-52. — P. Barbier, 1652-76. P. Delabaere, 1677-78. — Vandenbroucke, 1678-80.— Et. Desmaret, 1680, mort en 1687. — J.-B. Beau, 1687-93. — M. Monstrelet, 1693, mort en 1696.— M. Heyns, 1696, mort en 1710. — A.-Jac. Walleux, 1711, mort en 1734. — J.-V. Merlin, 1735, mort en 1762.— J.-B. Joos, 1762-73. — P. Williers, 1773, mort en 1776. — H. Berteloot, 1776-91, déporté, rentra dans sa cure en 1803, mort en 1808. — Et.-J.-Jac. Kindt, 1808, mort en 1827. — F. Hopsomer, 1827-42. — P.-C. Janssen, 1842.

QUAETYPRE, 5 kil. de Bergues, 15 de Dunkerque, 67 de Lille, 100 de Douai; 1875 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le dim. après le 16 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : J. Derym, 1638. — L. Vanderbeke, 1638-45. — F. Hooft, 1645-52. — C. Cieren, 1652-68.— P. Vanosch, 1668-97.— Ant. Ganchoucke, 1697-1710.— T.-F. Bultoofd, 1710-24. — M.-C. David, 1724-61. — M.-W.-A. Danel, 1761-64.— Ch.-L. Ravel, 1764-92. — Michiels, 1802-6.— J.-Ig. Serleys, 1816-43.— Lagatie, chan. hon. 1844.

SOEX, 5 kil. de Bergues, 14 de Dunherque, 67 de Lille, 100 de Douai; 779 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le dim. après le 2 octobre. — En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres. Curés : L.-F. Bareel, 1802.

STEENE, 5 kil. de Bergues, 14 de Dunkerque, 73 de Lille, 107 de Douai; 834 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres, Curés : Symphbuet, 1630, mort en 1640. —B. Regnier, 1641, mort en 1687. — F. Leys, 1688. mort en 1705. — Deberch, 1705, mort en 1728. — J.-B. Vernimmen, 1729, mort en 1749.— J.-F. Selingue, mort en 1769.— M.-L. Slevens, mort en 1786. — Michiels, 1787-91. — *Cuvelier*, 1791, *constitutionnel*.— C.-L. Raekelboom, 1802-8.— J.-B. Mercier, mort en 1810.— J.-L. Coloos, mort en 1829. — G. Storme. 1829.

WEST-CAPPEL, 9 kil. de Bergues, 19 de Dunkerque, 66 de Lille, 99 de Douai; 962 habitants; patron, saint Sylvestre; dédicace, le dim. avant le 29 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : P. Demol, 1684-89.— A. Cailliau, 1689-94. — J.-B. Obyn, 1695-1705. — F. Vanbavynchoove, 1705, mort en 1727. — P.-J. Decoutter, 1727-36. — O.-D. Raekelboom, 1736-78. — C.-D. Merlin, 1778, mort en 1792. — *Dufresne, C.-B. Jeanty, Castelyn, constitutionnels*. — L.J. Barbet, 1802-30. — Vanbever. 1830.

WYLDER, sur la petite rivière d'Yser, et sur le ruisseau de Craelle-Becque, 10 kil. de Bergues, 19 de Dunkerque, 65 de Lille, 76 de Douai; 559 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : A. Maes, 1446. — P. Colin.— P. Fordin, 1511.— N. Vanderyser, 1533.— E. Déderyex, 1568.— C. Vanderbrigghe, 1618. — Pidon, 1646. — P. Debrauwer, 1646. — J. Deschotte, 1652. — P. Aernouts, 1655-57. — F. Olim, 1664. — Vandaele, 1669. — N. Outers, 1663. — Vandale, 1670. — F. Gérard, 1672. — Vanderstraete, vicaire, 1678.— Bafour, 1679. — F. Martin, 1681.— Ant. Cool, 1699. — J. Ballion, vic., 1701. — G. Verraes, 1726, mort en 1729.— Ancheel, 1729.— C. Cnockaert, 1737. — Decoster, mort en 1752. — Fr. Bernaert, mort en 1777. — J.-Ig. Ancheel, mort en 1785.— J.-C. Joos, refusa le serment de 1791.— *L. Couvreur, constitutionnel*.— J.-B. Merchier, 1802. — L'église de Wylder a été érigée en succursale en 1828. —J.-B. Dehoo, 1828-34. — Devoole, 1834-37.— J. F. Outtier, 1838.

[1] Sur l'église de Bissezeele, qui remonte à l'époque romane, voyez une notice de M. Develle, dans le Bulletin de la Commission historique du Nord. II, 201.

Digitized by Google

§ IV. DÉCANAT DE GRAVELINES.

GRAVELINES, *Gravelinga*, place forte, , sur l'Aa, près de la mer du nord, 20 kil. de Dunkerque, 97 de Lille, 130 de Douai; 5582 habitants; patron, saint Willebrod; dédicace, le 15 août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : G. Ryngbyes, mort en 1631. — Longorius, mort en 1652. — Courtin, mort en 1653. — Jac. Dewitte, mort en 1670. — Jac. Pieters, mort en 1674. — V. Petit, mort en 1716. — Deryekson, mort en 1737. — N.-Et. Fossé abdique en 1750. — M.-Jos. Crié, transféré à Aire en 1767. — Jac.-F.-Jos. Macquet, mort en 1790. — *Baudart, constitutionnel* — Curés-doyens : Palmaert, 1802, transféré à Bourbourg en 1811. — J.-B. Degrave, transféré à Bailleul en 1811. — P. Jaussoone, 1811, mort en 1830. — P.-J.-Jos. Gobrecht, transféré à Lille. — A.-Jul. Bollengier, 1844.

CRAYWICK, 9 kil. de Gravelines, 15 de Dunkerque, 83 de Lille, 117 de Douai; 299 habitants; patron, saint Gilles; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : J.-F. Ogier, 1690, mort en 1699. — N. Thyrache, 1761, mort en 1786. — J.-L.-Jac. Deswarle, 1786, mort en 1815. — Blaevoet, 1819.

LOON, 8 kil. de Gravelines, 14 de Dunkerque, 89 de Lille, 123 de Douai; 1845 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 11 novembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : F. Deschodt, 1500. — G. Fernaguyt, mort en 1541. — J.-B. Debyndere, 1542, mort en 1597. — J. Deppe, 1597, mort en 1606. — A. Lautsweert, 1606, mort en 1630. — J.-B. Hunnaert, 1630-50. — W. Bervoet, 1650-55. P. Vanderlecuwe, 1655. — F. Schottey, 1657, mort en 1678. — C. Dalley, 1678, mort en 1698. — J.-B. Chocquel, 1691, mort en 1700. — E. Kerchove, 1698, mort en 1725. — M.-F. Kynt, 1725, mort en 1748. — Ig.-A. Folsque, mort en 1749. — J. Launoy, 1750, mort la même année. — J. Leroy, 1750, mort en 1767. — N. Bertheloot, 1767-73. — F.-Jos. Bollart, 1773, mort en 1781. — B.-C. Vandenbroucke, 1781-92. — *Lefebvre, constitutionnel.* — J.-M. Noé, 1803, mort en 1805. — A.-L.-J. Denigneulle, 1805, mort en 1837. — Accart, 1837. — Devdyer, 1845.

SAINT-GEORGES, sur la rivière de l'Aa, 3 kil. de Gravelines, 18 de Dunkerque, 95 de Lille, 128 de Douai; 306 habitants; patron, saint Georges; dédicace, le 1.er dim. de juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : C. Vanderseede, mort en 1613. — C. Franc, mort en 1626. — R. Deruelle, mort en 1644. — H.-A. Movage, mort en 1663. — D.-N. Dubusch, 1663, mort en 1676. — L. Denis, mort en 1687. — J. Piers, mort en 1726. — E. Michiels, 1726-36. — P. Michiels, 1736-37. — J. Foleque, 1737-49. — G.-V. Rogeaux, mort en 1759. — J.-B. Depotter, 1759-74. — A.-T. De Ridder, 1774, mort en 1775. — E. Depuker, 1775. — C.-J. Degrandeel, 1775-92. — *Lesage, constitutionnel.* — A.-L.-Jos. Dedigneuille, 1803-5. — J.-C. Bollaert, 1805-9. — L.-F. Caubronne, mort en 1819. — Manianne, 1820. — L.-J.-B. Dervole, 1822-27. — Decock, mort en 1827. — P.-J. Vandaele, 1829, mort en 1846. — Vangraefscheppe, 1846.

§ V. DÉCANAT D'HONDSCHOOTE.

HONDSCHOOTE, *Hondiscota*, 23 kil. de Dunkerque, 82 de Lille, 116 de Douai: 3971 habit.; patr., saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés: Jac. Delaetre, 1142, mort en 1151. — H. Knockaert, 1151, mort en 1185. — G. Vankelnaere, 1165, mort en 1188. — P. Schipman, 1188, mort en 1235. — F. Vitse, 1235, mort en 1253. — Ant. Knockart, 1253. — Ant. Baselin, 1280. — V.-G. Olivier, 1316, mort en 1342. — N. Willac, 1342, mort en 1358. — P. Calonne, 1358. — G. Perlevyn, 1401, mort en 1444. — Et. Roffiaen, 1483. — O. Ghiselin, 1492. — V. Godesschalk, 1510. — P. Venant, 1535. — Jac. Maeseman, 1560. — M. Necrosius, 1568. — Mausandre, 1578. — M. Nerlovius, 1583, mort assassiné par les hérétiques. — P. Aernout et Jacq. Strabant, simultanément, 1594. — Jac. Bondeloet, 1597, mort en 1612. — P. Jubilarens, 1612. — L. Swygedaun, 1621. — J. Strabant, 1623. — Jos. Ketelaere, 1632. — Jac.-F. Derudder, 1632. — Jac. Grenko, 1637. — J. Deridder, 1640. — Jean Genein, 1644. — J. Davjd, 1646. — Jacq. Bauwel, 1645, resta seul curé de toute la paroisse, après la mort de J. David, Jac. Boerman, 1668. — P.-Jos. Dewulf, 1677. — P. Ghyselin, 1688. — J. Derycke, 1689, mort en 1720. — J.-F. Dekeerle, 1720. — J.-F. Mouton, 1725. — P.-J. Vanbatten, 1737. — J.-Jos. Ghyselin, 1745, mort en 1776. — J.-B. Becqué, 1777, déporté en 1791. — *P. Géraert, C. Boutey, constitutionnels.* — J.-V. Dumoulin, 1803, mort en 1820. — P.-J. Vandenbussche, 1830, mort en 1843. — Jac. Debreyne, 1844.

BAMBECQUE, 11 kil. d'Hondschoote, 24 de Dunkerque, 67 de Lille, 100 de Douai; 1168 habit.; patron, saint Omer; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres. Curés : Thomas Gervais, 1594. — J. Vauslengelant, 1634, mort en 1639. — R. Roclant, 1639-42. — J. Deridder, 1643-64. — P. Gouthier, 1664-71. P. Rolle, 1672, mort en 1715. — F. Decoster, 1715, mort en 1761. — Dom. Cossaert, 1761, mort en 1772. — G.-P. Sarels, 1773-81. J.-E. Dehaeck, 1782, déporté en 1791. — *J.-V.-L. Devienne*, 1791, *constitutionnel.* — J.-E. Dehaeck, 1803. — P.-Jos. Hannebicque, 1803, mort en 1832. — C.-L.-J. Vanneufville, 1832.

Digitized by Google

GHYVELDE, 11 kil. d'Hondschoote, 12 de Dunkerque, 84 de Lille, 118 de Douai; 1772 habit.; patron, saint Vincent; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. — Curés : F. Degryn, 1588-92. — Ig. Thomas, 1593-1601. — Bernard Huaens, 1602-3. J. Denir, 1604-5. — G. Warrier, 1606-10. — J. Lupart, 1611-15. — Josse Morel, 1618-42. — J. Vandzandvoorde, 1643-45. — Vanharinghe, 1646-47. — E. Richart, 1653. — J. Lemaire, 1654-58. — J. De Hueck, 1659-60. — Jac. Vanwaelscappel, 1661-72. — M. De Bisscop, 1673-79. — Ant. Panckouke, 1680-93. — J. Kutsaert, 1698. — F. Terlinck, 1698-1702. — Alb. Dewilde, 1703-10. — Vandewalle, 1710. — F. Decoster, 1710-13. — J. Vanhove, 1713-17. — J.-B. Vandewalle, 1717-48. — Waryn, 1749. — P.-J. Herrewyn, 1749-62. — A.-J. Waryn, 1763-79. — J.-Jac. Couttelier, 1780-84. — J.-B. Delouthn, 1784-91. — *C.-P. D'outreligne*, 1791-94. — *Am. Plaetevart*, 1795. — *P.-J. Cattoir*, 1795-1802, *constitutionnels*. — L.-J. Bloolakker, 1703-8. — P.-V. Aernout, 1808, mort en 1837. — C. Ruyssen, 1837-44. — C. Cappelaire, 1844-46. — Puppinck, 1846.

ZUYDTCOOTE, 10 kil. de Dunkerque, 83 de Lille, 116 de Douai; 317 habit.; patr., saint Vincent; dédicace, le dim. après le 29 juin. — En 1789, Flandre maritime. Curés : P.-E. Devic, 1769-75. — J.-B. Doussinelle, 1775-78. — L.-X. Clink, 1780-82. — W. Dumoulin, 1782-86. — M.-J. Dezitter, 1785-89. — M.-C. Cappelle, 1789-90. — Depuis le concordat, Zuydcoote est réuni à Ghyvelde pour le spirituel.

KILLEM, sur un petit ruisseau, dit la Becque de Killem, 3 kil. d'Hondschoote, 22 de Dunkerque, 81 de Lille, 114 de Douai; 1348 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, dioc. d'Ypres. Curés : P. Mariaval, mort en 1619. — Jac. Coolen. — Jacq. Diedeman, 1721, mort en 1741. — C. Vandenbavière, 1741 mort en 1747. — Alb. Waels, 1748, mort en 1768. — J. Lecluse, 1769, mort en 1775. — P. Vermeulen, 1775. — E. Beghin, 1776, mort en 1783. — J.-B. Doussinelle, 1784-1803. — Moinet, 1803. — C. Vandermeerse, 1810. — Duhoit, 1810. — J.-B. Blaevoet, 1822. — F. Depoorter, 1825. — L. Gambien, 1844.

LES MOERES, 6 kil. d'Hondschoote, 14 de Dunkerque, 75 de Lille, 108 de Douai; 912 habit.; patron, saint Vincent; dédicace, le 24 août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : L.-J. Blootaker, 1807. — Aernout, 1808. — Marckant, 1831. — Omeytz, 1833.

OOST-CAPPEL, 7 kil. d'Hondschoote, 23 de Dunkerque, 82 de Lille, 115 de Douai; 505 habit.; patron, saint Nicolas; dédicace, le dim. avant le 29 sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Adtschalch, 1646-48. — Vanloowelde, 1648-51. — Debreyne, 1651-58. — De Welde, 1658-65. — Deblonde, 1665-66. — Wauhys, 1666-70. — Hardinne, 1670-71. — Derym, 1671-74. — Leleu, 1676-1731. — De Warde, 1731-71. — De Vich, 1771-91. — Pouvillon, 1790. — *Couvreux*, *constitutionnel*. — Joos, 1802, mort en 1812. — Lebon, 1812-23. — Decaestecker, 1823-29. — Dutoit, 1829, mort en 1832. — Deman, 1832-34. — Florissoone, 1834.

REXPOEDE, 6 kil. d'Hondschoote, 10 de Dunkerque, 78 de Lille, 111 de Douai; 1977 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le 3.me dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : F. De la Fosse, 1568. — C. Franaise, 1632-50. — P. Aernouds, 1652-65. — P. Botte, 1665-72. — F. Depros, 1672-84. — P. Beaugrand, 1684-89. — F. de Haudschocmaker, 1689-1710. — Jacq. Pauwels, 1711-33. — Jac. Delattre, 1734-39. — Ch. Sobry, 1765. — D. Haenebeque, 1776. — F. Bernaert, 1776-86. — F. Remond, 1786, déporté, mort en 1794. — *F. Vandeneede*, 1791. — *L. Mercier*, 1794, *constitutionnels*. — L. Verleene, 1802. — L. Dumoulin, 1825. — L. Maryssael, 1825. — H. Reant, 1837. — Hopsomer, 1842.

WARHEM, sur la basse Colme, 7 kil. d'Hondschoote, 15 de Dunkerque, 74 de Lille, 107 de Douai; 2571 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : P.-F. Janssone, 1802. — Debeyer, 1813. — Dutoit, 1822. — Decaestecker, 1829. — Polaert, 1842.

§ VI. DÉCANAT DE WORMHOUT.

WORMHOUT, *Wormholtum*, sur les ruisseaux du Dyser et de la Peene, 20 kil. de Dunkerque, 58 de Lille, 92 de Douai; 3991 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés [1] : Lamberty, 1539. — Ludens, 1578, mort en 1604. — G. Vandencasteele, 1605-17. — C. Vanhoutte, 1617-22. — Heuvelmans, 1622-31. — P. Gheux, 1631-35. — Hossaert, 1635-37. — J. Vandevivere, 1337-40. — Waterleet, 1645. — Ol. Vanter Meersch, 1690. — P. Demol, 1660-96. — P. Michiels, 1696-1718. — Alex. Vandewalle, 1718-61. — P.-C. Blanckaert, 1761-91, déporté, mort en 1799. — J. Bareel, 1802-25. — Lud. Dumoulin, 1825-38. — Caillié, 1838.

BOLLEZEELLE, sur la petite rivière du Dyser, 12 kil. de Wormhout, 25 de Dunkerque, 65 de Lille, 98 de Douai; 1800 habit.; patron, saint Vandrille; dédicace, le dim. après le 2 juillet. —

[1] Il existe dans l'église de Wormhout un tableau où sont inscrits les noms de tous ceux qui ont administré cette paroisse en qualité de curés, depuis 1539.

Digitized by Google

En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : J. Hyvels, 1610. — C. Obrel, mort en 1668. — E. Hybon, mort en 1690. — J.-B. Decoster, mort en 1697. — G. Vankempen. — L. Piel, mort en 1716. — F. Devinck. 1716, mort en 1720. — P.-M. Velle, mort en 1729. — J.-C. Dejacgher, mort en 1773. — N. Berteloot, déporté, mort en 1802. — Vandercolme, 1802, mort en 1837. — L. Cousin, 1837-45. — Léturgie, 1845.

BROXEELE, sur la petite rivière du Dyser, 12 kil. de Wormhout, 25 de Dunkerque, 65 de Lille, 98 de Douai; 362 habitants; patron, saint Quentin; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : J.-E. Derudder, 1802. — Minne, chap. — Merlin, 1839. — Verhaeghe, 1846.

ESQUELBECQ, sur la petite rivière du Dyser, 5 kil. de Wormhout, 18 de Dunkerque, 63 de Lille, 96 de Douai; 1960 habitants; patron, saint Falcuin; dédicace, le dim. avant le 29 sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Vitse, 1599-1620. — Robe, 1620-31. — Debynder, 1631-32. — J. Codde, 1632-55. — Lynon, 1655-1702. — Vanhonne, 1702-13. — Decoster, 1713-15. — Vanreius, 1715-21. — Verschelle, 1721-52. — Boens, 1752-67. — Priom, 1767-69. — Merlein, 1769-73. — Allo, 1773-91. — *Devalder, constitutionnel*, 1792-1802. — Pouvillion, 1803-19. — Jacq. Coudevylle, 1819-45. — C.-A. Pauwels, 1845.

HERZEELE, sur la petite rivière du Dyser, 6 kil. de Wormhout, 26 de Dunkerque, 64 de Lille, 97 de Douai; 1857 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 2.e dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : J. Vierendeel, 1570 [1]. G. Prevoost, 1596. — P. Choqueel, 1647. — P. Aernouts, 1647. — F. Pidou, mort en 1651. — El. Vandereecke, 1651-62. — P. Deberre, 1662, mort en 1698. — J.-F. Lameer, 1693-1730. — J.-F. Outters, mort en 1764. — J. Serleys, 1764, déporté en 1791. — Alb. Bourrel, mort en 1831. — Decramer, 1832.

LEDERZEELE, 19 kil. de Wormhout, 32 de Dunkerque, 66 de Lille, 100 de Douai; 1548 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le dim. le plus près du 25 juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : F. Debluider, 1640-48. — J. Maerten, 1648-65. — Ch.-F. Petit, 1694, mort en 1727. — J.-F. Lay, 1727-60. — F.-J. Bollart, 1760-73. — J.-B. Joso, 1773-80. D. Deswarde, 1781-91. — *F. Vandercolme*, 1791-92, *constitutionnel*. — J.-B. Baudens, 1802-12. — Vauneuville, 1812-17. — E. Schraen, mort en 1828. — Gobrecht, 1828-36. — J. Leurèle, 1836-39. — H. Delessue, 1839-44. — C. Ruyssen, 1844-45. — F. Labey, 1845.

LEDRINGHEM, 19 kil. de Wormhout, 32 de Dunkerque, 66 de Lille, 100 de Douai; 702 habit.; patron, saint Omer; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Walleux, 1577. — J. Moreel, 1595. — G. Vandenbussche, 1626-31. — Maertens, 1631-33. — J. Vandersteene, 1635-79. — E. Becquet, mort en 1719. — F. Allays, mort en 1729. P. Cieren, mort en 1730. — G. Vanheede, mort en 1759. — N. Boone, mort en 1787. — L. Denet, 1787, exilé pendant 10 ans, revint dans sa cure en 1802, mort en 1803. — F. Bloeme, mort en 1825. — N. Dejonghe, 1825-40. — Lameyse, 1840.

MERCKEGHEM, sur la Colme, 14 kil. de Wormhout, 28 de Dunkerque, 68 de Lille, 101 de Douai; 828 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789 [2], Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : P. Varlet, 1668. — M. Revillon, 1675. — A. Vanderborg, 1681. — J.-B. Decoster, 1681-91. — C. Polus, 1691-94. — J. Depraster, 1694-97. — L. Piel, 1697-1710. — Valleux, 1711. — J.-H. Delsart, 1711, mort en 1728. — J. De la Fosse, 1728, mort en 1729. — P.-D. Deroubaix. — *Lacune*. — A.-F. Vouters, 1773, mort en 1788. — J. Baudens, 1788-91. — *Wyckaert, constitutionnel*. — Jac.-Er. Dehaeck, 1803, mort en 1815. — J.-E. Rooses, 1815, mort en 1835. — Devos, 1835. — Caulier, 1845.

VOLKERINCKOVE, sur la petite rivière du Dyser, 15 kil. de Wormhout, 29 de Dunkerque, 66 de Lille, 100 de Douai; 936 habitants; patron, saint Falcuin; dédicace, le dim. qui suit la Fête-Dieu. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : J. Obyn, 1632, mort en 1645. — Ant. Dujardin, 1645, mort en 1679. — G. Nybeleu, 1679, mort en 1727. — Jac.-H. Toulouse, 1727, mort en 1758. — F. De St.-Gilles, 1759, mort en 1783. — P.-P.-Franç. Derudder, 1783-91, déporté. — *F. Janson, constitutionnel*. — Derudder, susmentionné, 1802, mort en 1809. — J.-A. Derudder, 1809, mort en 1828. — J. Vanneuville, 1828-32. — P.-C. Vandamme, 1832, mort en 1838. — L. Declerck, 1838-45. — Maerten, 1845.

ZEGERS-CAPPEL, 7 kil. de Wormhout, 20 de Dunkerque, 66 de Lille, 99 de Douai; 1746 habit.; patron, saint Omer; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Nic.-Tolentin Vanbavinchove, mort en 1752. — Jacq.-F.-Ferd. Pattyrt, mort en 1764. — F. Bernaerd, 1764-76. — Vankemmel, 1776, mort en 1792. — P.-Aug. Castelein, mort en 1826. — Delessue, 1826. — Leurede, 1859, vice-doyen.

[1] Jean Vierendeel n'était que vice-curé. Le titulaire dont le nom nous est inconnu était alors exténué de vieillesse. Les gueux, qui le supposaient fort riche, le firent mourir dans des tourments atroces le 20 juin 1570. Voyez *Geusianismus Flandriæ occidentalis*, par Ch. Wynckius, éd. de M. l'abbé Van de Putte, 41, 42.

[2] Il existait alors en cet endroit une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dite l'abbaye d'Outhove; elle avait été fondée et dotée par Christine de Brehons, dame de Ravesberghe, en l'an 1194.

Digitized by Google

§ VII. DÉCANAT DE BOURBOURG.

BOURBOURG, *Broucburgus*[1], 20 kil. de Dunkerque, 97 de Lille, 131 de Douai; population de Bourbourg-ville : 2474 habitants; population de Bourbourg-campagne : 2255 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : M. Palmart, 1803-11. — J.-J.-C. Palmart, 1811, mort en 1829. — L.-B. Dedecker, 1829-42. — Ath. Delautre, 1842. — A. Cadet, 1846.

BROUCKERKE, 7 kil. de Bourbourg, 16 de Dunkerque, 80 de Lille, 113 de Douai; 948 habit.; patron, saint Omer; dédicace, le dim. après le 29 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : F. Pyel, 1520-38. — A. Corbeel, 1538-65. — M.-J. Mallart, 1565-95. — D. Menihart, 1595-1610. — C. Zylof, 1610-37. — Joris Brouwers, 1637-40. — H. Woutters, 1640-55. — J.-Bte. Lammyn, 1655-68. — C. Wonsters, 1668-84. — C.-A. Josse, 1684-90. — M. Devinck, 1690-1716. — F. Ramet, 1716-37. — P. Michiels, 1737-76. — J.-Bte. Isaert, 1776-82. — J.-Jos. Deblonde, 1782-91. — *J.-Jos. Coudet*, 1791-93; *J.-Bte. Devryer*, 1793-96; *J.-Ben. Jordaens*, 1796-1803, *constitutionnels*. J.-M. Declerch, 1803-8. — M. Decoch, 1808-27. — L. Devoole, 1827-31. — Caillié, 1831-34. — L. Cornette, 1834-44. — J.-L. Capele, 1844.

CAPEL-BROUK, 6 kil. de Bourbourg, 25 de Dunkerque, 83 de Lille, 116 de Douai; 1147 habit.; patron, saint Jacques; dédic., le dim. après la saint Jacques. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : M.-J. Stalin, 1683, mort en 1698. — F. Driux, 1698, mort en 1709. — A.-F. Devulder, 1710, mort en 1720. — P.-J. Behacghel, 1721, mort en 1726. — C. Vanwormhout, 1726, mort en 1740. — C.-Et. Bailliart, 1740, mort en 1763. — Al.-F. Houvenaghel, 1763, mort en 1778. — Dedecker, 1803. — Venant, 1829. — Beccue, 1832. — Bogaert, 1839.

DRINCKAM, 10 kil. de Bourbourg, 23 de Dunkerque, 74 de Lille, 108 de Douai; 260 habitants; patron, saint Vandrille; dédic., le 2.e dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : N. Bart, 1677. — L.-J. Lary, 1704. — Jos. Waryn, 1707. — F.-L. Dezitter, 1719. — J.-J. Sockeel, 1735. — P.-G. Huguembaert, 1736. — *J. Mercier*, 1741, *constitutionnel, mort en* 1794. — J.-Ant. Vanturenhaudt, mort en 1820. — J.-C.-V. Folquin, 1820, mort en 1842. — F.-Jos. Deweine, 1842.

HOLQUE, sur l'Aa, 12 kil. de Bourbourg, 31 de Dunkerque, 77 de Lille, 111 de Douai; 464 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le dim. avant le 29 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : G. Denis, 1666-71. — F. Hardume, 1672-1702. — M. Marcotte, 1702-21. P.-L.-F. Gex, 1722-24. — M.-F. Kint, 1724. — J.-B. Neuville, 1725-40. — Debailleul, 1740-44. — De St.-Gilles, 1744-59. — M. François, 1759-61. — M.-M. Debast, 1761-68. — P. Williers, 1768-73. — Sochtemam, 1773-89. — G. Boone, 1806, mort en 1819. — M.-F. Cailliau, 1819, mort en 1845. — Marécaux, 1845.

LOOBERGHE, 6 kil. de Bourbourg, 19 de Dunkerque, 76 de Lille, 111 de Douai; 1577 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. avant le 8 sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : F. R. Lecœuche, 1803. — Caillié, 1834. — Leps, 1838, vice-doyen.

MILLAM, 12 kil. de Bourbourg, 26 de Dunkerque, 79 de Lille, 112 de Douai; 874 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : M. Derycke, 1654, mort en 1694. — P. Coopman, 1694, mort en 1720. — J.-F. Baillard, 1742, mort en 1781. — F. Vandembrouck, mort en 1803. — B.-C. Beauté, 1803, mort en 1824. — Deschoodt, 1824. — Goris, 1839.

SAINT-MOMELIN, sur la rivière l'Aa, 20 kil. de Bourbourg, 39 de Dunkerque, 72 de Lille, 115 de Douai; 267 habitants; patron, saint Momelin; dédicace, le dim. après le 22 juillet. — En 1789, Artois, diocèse de St.-Omer. Curés : B. Petipas, 1710-23. — J.-B. Dedours, 1723-27. — S.-B. Bulteel, 1727-39. — W. Gramon, 1740-59. — D.-C. Descamp, 1759-67. — L. Coubronne, 1767-70. — D.-L. Cuvelier, 1770-75. — D.-Alb. Leroy, 1775-91. — *B.-J. Vantroyen, constitutionnel, mort en* 1792. Depuis le concordat, St.-Momelin, réuni à la paroisse de Lederzeele, ne fut érigé en succursale qu'en 1844. Curé : M. Gruson.

SAINT-PIERRE-BROUCK, sur l'Aa, 6 kil. de Bourbourg, 25 de Dunkerque, 84 de Lille, 117 de Douai; 483 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 29 septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : G. Hazebaert, 1685, mort en 1715. — J.-B. Cobert, 1730, mort en 1757. — Emm. Degrave, 1803. — P.-A. Lagache, mort en 1816. — Decaesteker, 1818. — Top, 1823. — Blaevoet, 1826. — C. Dejonghe, 1834, mort en 1835. — Ruyssen, 1835. — Desmedt, 1837. — Pruvot, 1841.

SPYCKER, sur le ruisseau de Languegzagt, 6 kil. de Bourbourg, 12 de Dunkerque, 78 de Lille, 111 de Douai; 701 habitants; patron, saint Léonard, dédicace, le dim. de la Pentecôte. — En

[1] Sur le chapitre de Bourbourg, voyez ci-dessus, page 250.

Digitized by Google

1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : L. Cossyns, 1557-1604. — J. Brumellius, 1604-45. — P. Coloos, 1646-53. — F. Schottey, 1653-61. — F.-D. Bon, 1661-76. — C. Boudens, 1676-99. — C. Quekebyl, 1699, mort en 1708. — J.-B. Hemsen, mort en 1709. — J.-M. Ghys, 1709-16. — J.-B. de Croisilles, 1716-39. — P.-J. Hannique, 1739-55. — P.-A. Vandoorne, 1764-72. — L. Coubronne, 1772, mort en 1780. — J.-B. Joos, 1780, déporté en 1792. — *J. Dejonghe; C.-F. Vandenbroucke, constitutionnels.* — J.-B. Joos, susmentionné, 1803, mort la même année. — C.-D. Capelle, 1803, mort en 1831. — P.-J. Monté, 1831.

WATTEN [1], sur l'Aa, 15 kil. de Bourbourg, 34 de Dunkerque, 75 de Lille, 108 de Douai; 1237 habitants; patron, saint Gilles; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : L. Baillart, 1627. — Jac. Bulbel, 1638. — G. Denis, 1656. — F. Hardenne, 1672. — Jac. Decoq, 1702. — Marcotte, 1702. — P.-F.-L. Gex, 1722, mort en 1724. — Kint, 1724. — Neufville, 1724, mort en 1740. — *Verroust, constitutionnel.* — Degrave, 1802. Vandeputte, 1811. — Debaeker, 1820. — Gouverne, 1820, mort en 1821. — Turlutte, 1821, mort en 1832. — Aernout, 1832. — Delaeter, 1840. — Bacquart, 1841. — L. Deswarte, 1844.

WULVERINGHEM, sur l'Aa, 18 kil. de Bourbourg, 34 de Dunkerque, 71 de Lille, 104 de Douai; 412 habitants; patron, saint Martin, ou saint Barthélemi; dédicace, le dim. le plus près du 11 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : A. Leroy, 1803. — P.-Jos. Lagache, 1807. Bollaert, 1814. — Polaert, 1836. — Cappelaere, 1841. — Jude, 1845.

§ VIII. GRAND DÉCANAT DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, ÉT.-C.-F. DEBREYNE, CHAN. HON. GRAND-DOYEN.

DÉCANAT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK [2], sur la rivière de la Borre et sur le ruisseau de Papotte-Becque, chef-lieu du 2.e arrondissement, 7570 habitants; patron, saint Eloi; dédicace, le dim. après le 15 août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Stoop, 1631-51. — Doeusse, 1651-92. — Deleaune, 1692-1701. — L.-B. Bollaert, 1701, mort en 1708. — J.-L. Desoutter, 1708, mort en 1715. — Delanghe, 1715-29. — D.-B. Demederano, 1729, mort en 1763. — A. Becqué, 1763, mort en 1776. — D.-C. Hannebicque, 1776, déporté, mort en 1802. — Delancez, 1802, mort en 1827. — E.-C.-F. Debreyne, 1827, chan. hon. grand-doyen.

BLARENGHEM, sur la Melle, à la jonction de la Lys et de l'Aa, 12 kil. d'Hazebrouck, 59 de Lille, 92 de Douai : 1763 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de mai, ou le 2.me, quand les Rogations suivent immédiatement le premier. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : Ag. Craissin, 1649. — P. Dupuis, 1681, mort en 1704. — F. Gallet, 1705, mort en 1740. — Vernimmen, 1740, mort en 1744. — R. Debailleul, 1744, mort en 1750. — C.-Jos. Waterloodt, 1750, mort en 1752. — P.-Aug. Deroo, 1752, mort en 1753. — J.-B. Roussel, 1777. — Aug. Béhin, 1791. — L. Dassonville, 1802. — M.-Jos. Stoven, 1815. — G. Sausen, 1820, mort en 1830. — Becuwe, 1830. — Pruvost, 1833. — A. Cadet, 1833. — Champeaux, 1841.

CAESTRE, 8 kil. d'Hazebrouck, 39 de Lille, 72 de Douai; 1703 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : G.-J.-B. Gauwin, 1802. — Coulon, 1820.

ÉBLINGHEM, 10 kil. d'Hazebrouck, 37 de Lille, 91 de Douai; 718 habitants; patron, saint Samson; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : Ant. Demonthy, 1632. — Raevwels, 1647. — Siméon, 1657. — Boudenoot, 1657. — F. Boonen, 1657. — M. Defroon, 1658. — C. Vandendriessche, 1660, mort en 1707. — F. Devinck, 1707-16. — F.-M. Ghys, 1716-37. — M. Duballe, 1838, mort en 1839. — F.-J. Deconnick, 1740-61. — P.-J. Debuyser, 1761. — Duplantay, 1770. — Bourdon, 1770-74. — Depotter, 1774-93. — *Redyts*, 1793-1803. — J.-F. Debusscher, 1803-20. — Blaevoet, 1820-22. — Em.-Jos. Hidden, 1822. — J.-B.-H. Bollangier, 1826.

HONDEGHEM [3], 5 kil. d'Hazebrouck, 44 de Lille, 77 de Douai; 1375 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : G. Vanden Hove, 1440. — Al. Vanden Elpe, 1455. — N. de Froye, mort en 1618. — C. Waels, 1636. — P. Vanhoucke, 1636. — R. Van de Saude, 1638-41. — J. Cabaret, 1641-60. — P.-M. Claezebout, 1661. — V. Denys, 1664-68. — Jac. De Somère, 1668-9. — Jacq. Rebou, 1669-74. — Ol. Zwoukaert, 1674-1718. — C. Carolus, 1718-19. — J. Ellebode, 1719-20. — C. Vanbambeke, 1720, mort en 1739. — R.-F. Behaegel, 1740, mort en 1788. — J.-Jos. Vermeulen, déporté. — P.-Jac. Deblonde, 1803, mort en 1810. — F.-Xav. Berten, 1810. — R.-D. Deblonde, 1816.

LYNDE, 10 kil. d'Hazebrouck, 37 de Lille, 90 de Douai, 809 habitants; patron, saint Vaast;

[1] Sur la prévoté de Watten, voyez ci-dessus, page 345. [2] Sur Hazebrouck, voyez Sanderus, *Fland. illustr.* II. 463.
[3] Nommé aussi quelquefois Kienville, *Canis villa*; voyez Sanderus, II. 462.

Digitized by Google

dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer, déc. de Morbecque. Curés : Piedaveine, 1600.— J. Lecomte, 1608. — P. Duyne, 1625-31. — V. Vandenbussche, 1632-34. — P. Robe, 1634-35. — P.-J. Boudenoot, 1635-57. — F. Boonen, 1657-58. — M. Defroom, 1660, mort en 1698.— J. Liévin, 1689-1732.— Ch. Kersteloot, 1732, mort en 1766.— L.-J. Debar, 1766, mort en 1786.— M.-N. Degrendel, 1786, refusa le serment. — *C. Dupré, constit.*— P.-J.-B. Denecker, 1803, mort en 1838.— P.-J.-B. Verstavel, 1838, vice-doyen.

RENESCURE[1], 15 kil. d'Hazebrouck, 60 de Lille, 94 de Douai, 1681 habitants ; patron, N.-D.; dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : C. Dubois, 1649.— L. Martin, 1691-94. — Aug. Colin, 1695-1702. — C. Vineron, 1702-21. — H. Merlin, 1722-35. — Jac. Sockeel, 1735-41. — C.-Rob. Choquelle, 1741-65. — B Druy, 1763, déporté en 1792. — *C. Goudewin, constitutionnel.* — L. Dutoit, 1803-10. — J.-B. Waterloot, 1810-13.— C.-C. Cattoir, 1813, mort en 1837.— J.-A. Kerckhove, 1837.

SERCUS, 6 kil. d'Hazebrouck, 54 de Lille, 87 de Douai, 511 habitants; patron, saint Erasme; dédicace, le dim. qui suit le 1.er octobre. — En 1789, Flandre maritime. Curés : C. Obril, 1647-50. — J.-B. Coumaere, 1650-62. — Verhaeghe, 1662-86.— Ant.-B. Petit, 1686, mort en 1727. — J. Cuvelier, 1727-75. — P. Caillau, 1776-81.— P.-J. Oudoize, 1781, mort en 1816.— Coddeville, 1816-18. — C.-J. Venant, 1819-30. — L. Vandewalle, 1830-35, mort en 1846.— L. Cousin, 1835-37.— Attuyt, 1837.

STAPLE, sur la rivière de Borre, 8 kil. d'Hazebrouck, 75 de Lille, 88 de Douai; 1096 habitants; patron, saint Omer, dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : L. Willeron, 1647-51.— Jac. Gourlay, 1651-65. — E. Vanyperseele, 1665-77. — M. Deram, 1677-78. — Stappens, 1678-79.— Martin, 1679-82. — Fierman, 1682-84. — Rogier, 1684-95. — F. Letten, 1695-1713. — A. Vanzandycke, 1713-20. — L.-Jac. Cordier, 1720-70. — C.-J. Delahaye, 1770-92, déporté.— P.-F. Facquens, 1803-6.— J.-F. Degrandel, 1806-22.— J.-B.-V. Valcke, 1822-26.— Hidden, 1826.

WALLON-CAPPEL, sur la Borre, 5 kil. d'Hazebrouck, 53 de Lille, 86 de Douai, 646 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Gorgonius, 1641-50. — Van Bruyghe, 1650-54. — E. Queval, 1654-60. — Jac. Gyllebert, 1661-68. — Vanderbeken, 1668-76. — Deback, 1676-81. — Otton, 1681-1717. — Voorschépen, 1717-62. — Lecomte, 1762-93, émigra. — Deblonde, 1802-21.— Houcke, 1821.— P.-J. Devos, 1821-28. — Vandamme, 1828-32. — Mantel, 1832.

§ IX. DÉCANAT DE MORBECQUE.

MORBECQUE[2] sur les rivières de la Borre et de la Nieppe, 4 kil. d'Hazebrouck, 51 de Lille, 85 de Douai, 3817 habitants; patron, saint Firmin, dédicace, le 3.e dim. de sept. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : G. Noppens. — Hidouens. — P. Wantelier, mort en 1609. — N. Matsart, mort en 1633. — T. Despretz, 1633, mort en 1655. — L. Boulanger, 1655, mort en 1701.— C. Colin, 1702, mort en 1721. — J.-B. Baroen, 1721, mort en 1775. — P.-A. Vandoorne, 1775, émigra en 1792.— *P.-J. Salomé, Leceuche, constitutionnels.* — Vandoorm, susmentionné, 1802, mort en 1810. — Vanhenverzwyn, 1810-15. — F.-X. Berten, 1815-44. — W. Marckant, doyen-curé, 1844.

BOESEGHEM, sur la rivière de Melle, 11 kil. d'Hazebrouck, 59 de Lille, 92 de Douai; 1002 habit.; patron, saint Leger, dédicace, le 14 sept. ou le dim. suivant. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : Ch. Hidde, 1694. — C. Vineron, 1694-1702. — Ant. Vanloemel, 1703, mort en 1710.— M. Batunan, 1711-19.— J.-F. Lebrun, 1719-46.— Ant.-M. Dumoulin, 1747, mort en 1785.— J.-F. Boidant, 1785, mort en 1806. — E.-J. Kyndt, 1806-8. Ant.-Jos. Broucquart, 1808, mort en 1821. — G.-E.-B. Dehaene, 1821-32. — B.-J. Minne, 1832.

BORRE, sur la rivière de Borre, 4 kil. d'Hazebrouck, 41 de Lille, 74 de Douai; 775 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 3.e dim. de juin.— En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : H. Vancoppenolles, 1629-56. — N. Picavet, 1636-59. — J. Borreman, 1659-61.— F. De Boiaval, 1661-75.— Jac. Staes, 1675-80.— Arn. Ryckewars, 1680, mort en 1715. — J.-B. Pouvillion, 1715-33. — M.-Ant. Delatre, 1733, mort en 1765. — Vanstraceele, 1764, mort en 1773.— J.-F. Debrock, 1773, mort en 1789.— J.-F. Vanpeene, 1790, émigra, mort en 1814. — C.-Jos. Vandermersch, 1814-23.— Hub.-Jos. Flotteeu, 1823, mort en 1837[3].— P.-C. Janssen, 1837-42. — J. Devulder, 1842-45 — C.-P.-J. Cappelaere, 1845.

[1] En flamand, *Ruyschuere*. Sanderus, *Fl. illust.* II. 468-69. Il existait à Renescure une abbaye de l'ordre de Citeaux, dite de la Woestine, fondée vers 1195 par Gérard de Renescure, (mal nommée *Revestaire* par le *Gall. Christ.* III. 557), pour des chanoines réguliers auxquels on substitua plus tard des religieuses.

[2] Voici comment Sanderus, *Flandr. ill.* II, 466, parle des productions du territoire de Morbecque : « Ager hic lætus » est omnium fructuum genere, imprimis cerasorum exuberans, pascuis etiam laudatus, adeo ut coagulum lactis, ut vocant, » Morbecani palato sapidissimum, vasis inclusum, non in vicinas provincias modo, sed in ipsam deferatur Hispaniam. »

[3] Voyez sur M. Floteeu, déporté à Sinnamari, compagnon d'exil de Barthélemy et de Barbé-Marbois, la *Biogr. des prêtres du diocèse de Cambrai, morts depuis* 1800. 279-326.

Digitized by Google

MOTTE-AU-BOIS (la) [1], hameau détaché de Morbecque, a été érigé en paroisse à l'époque du concordat. Curés : Noel, 1803. — Dewismes, 1810. — Hanotte, 1811. — Jonghes, 1815. — Baelde, 1818. — Maes, 1828. — Bernast, 1828. — Verstraet, 1833.

PRADELLES, 6 kil. d'Hazebrouck, 39 de Lille, 72 de Douai; 376 habitants; patrons, saints Pierre et Paul; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Houvenaghel, 1636-55. — J.-B. Delarue, 1655-57. — Boucksoone, 1657-59. — Borremans, 1659-78. — J. Hardesoone, 1678-81. — Ig. Walwein, 1681, mort en 1694. — Rommelaere, 1694-1700. — M. Werkyn, 1700-4. — J. Thorus, 1704, mort en 1742. — J. Vandermeulen, 1742-53. — P.-F. Degels, 1753, mort en 1776. — H. Pierens, 1777, déporté. — *J.-B. Veric, constitutionnel.* — F.-J.-L. Bouchillœn, 1803-25. — P.-C. Vandamme, 1825-28. — F.-L. Deconynck, 1828-29. — B. Florisoone, 1829-30. — P.-Jos. Monté, 1830-31. — L. Devoole, 1831-34. — Lacœuche, 1834. — P. Jansen, 1834-37. — Vermeersch, 1837.

STRENBECQUE, sur la rivière de la Nieppe, 7 kil. d'Hazebrouck, 55 de Lille, 88 de Douai; 1961 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 3 mai. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : P. Warelier, 1609. — M. Cotteel, 1622-36. — A. D'Artois, 1636-56. — P. Boonen, 1656-57. — J. Boudenot, 1658-77. — Vande Baese, 1677-82. — M. Devoole, 1682-1722. — M. Jonghes, 1723-49. — Bertheloot, 1749-50. Deschodt, 1750. — Bollaert, 1751, déporté. — *Schodt, constitutionnel.* — J. Vanheverswyn, 1803-10. — G.-B. Gauwin, 1810, mort en 1817. — J.-F. Masselis, 1817-24. — B. Porreye, 1824-44 [2]. — H. Delessue, 1844.

STRAZEELE [3], 8 kil. d'Hazebrouck, 37 de Lille, 70 de Douai; 559 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le lundi de la Pentecôte. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : V. Lemoinier, mort en 1602. — F. Vanassen, 1602, mort en 1613. — F. Senesael, 1613, mort en 1617. — P. Maerten, 1617, mort en 1623. — J. Doude, 1623, mort en 1628. — P. Houvenaeghel, 1628, mort en 1640. — C. Vandewalle, 1640, mort en 1647. — G. Vanwervick, 1647, mort en 1650. — F. Louchart, 1650, mort en 1652. — C. Lamoot, 1652, mort en 1654. — F. Bouexsoen, 1654, mort en 1659. — N. Picavez, 1659, mort en 1684. — J.-B. Coolen, 1684, mort en 1728. — C.-A. Ruckebusch, 1728, mort en 1751. — F.-J. Vandermeersch, 1752, mort en 1786. — Léon Delport, 1786, déporté, mort en 1811. — P.-L. Huyghe, 1802, mort en 1841. — P. Desmedt, 1841.

THIENNES, sur la Lys, sur la Melle et sur la Nieppe, 11 kil. d'Hazebrouck, 58 de Lille, 91 de Douai; 1134 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant le 28 septembre. — En 1789, Flandre mar., diocèse de St.-Omer. Curés : P. Martel, 1679, mort en 1692. — A. Goidou, 1692, mort en 1700. — E. Delahaye, 1701, mort en 1730. — Ant.-F. Follet, 1730, mort en 1751. — J.-F. Delarre, 1752-58. — N.-Jos. Ledez, 1758, déporté en 1791. — *Aug. Depoix, constitutionnel.* — Ant.-H. Flageolet, mort en 1806. — P.-F. Roelens, 1806-15. — Jos. Leynaert, 1815, mort en 1819. — P.-F. Deneuche, 1819, mort en 1827. — F.-L. Verhille, 1827, vice-doyen.

§ X. DÉCANAT DE BAILLEUL-SAINT-VAAST.

BAILLEUL, *Balliolum*, *Bella*, sur le ruisseau dit Capelle-Becque, chef-lieu de deux cantons et siége de deux décanats, 19 kil. d'Hazebrouck, 29 de Lille, 62 de Douai; 10141 habitants; dédic., le dim. après la Fête-Dieu. — En 1789, Fl. mar., dioc. d'Ypres. Curés : C. Boutilier, mort en 1652. — Ch. Blomme [4], 1650, mort en 1661. — H. Van Rouvroy, 1635, mort en 1670. — C. Schooneclais, 1685, mort en 1695. — M. Fryven, 1700, mort en 1708. — Jos. Decocq, 1717, mort en 1726. — Jac. Cailliau, 1734, mort en 1739. — F. Depundt, 1746, mort en 1757. — C. Spyus, 1760, mort en 1771. — Jos.-F. De Roo, 1772, déporté en 1792. — J. Marant, 1803, rétracta le serment qu'il avait prêté en 1791, mort en 1811. — M. Palmaert, 1811. — J.-B. Degrave, 1811, mort en 1815. P.-L. Revel, 1816, mort en 1831. — F. Jonghes, 1831, mort en 1841 [5]. — Reumaux, 1841, chan. hon.

LA CRÈCHE, hameau, dépendant de Bailleul, érigé en paroisse en 1837. Curé : Dannoot, 1837.

NIEPPE, près de la Lys, et sur les ruisseaux de Wernave et Waterlanden, 8 kil. de Bailleul, 27 d'Hazebrouck, 21 de Lille, 54 de Douai; 3550 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. avant le 25 juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : F. Baert, 1614, mort en 1625. — G. Mozeel, 1626, mort la même année. — F. Destieu, 1627, mort en 1658. — L. Schellekeus, 1658-65. — F. George, 1665-76. — J. Vanderbeken, 1676-1702. — Lamerand, 1702-45. — P. Coisne, 1745, mort en 1761. — Macquet, 1761-88. — *Delannoy, constitutionnel,*

[1] Sanderus, *Fl. ill.* II, 464, a donné une belle vue du château de la Motte-au-Bois, célèbre dans nos annales de Flandre.

[2] Sur M. Porreye, voy. *Biog. des prêtres du dioc.*, 410.

[3] Ce lieu a vu naître Jean de Strazeele, habile helléniste, qui succéda à Pierre Danes, comme professeur de langue grecque au collége de France. Voy. Foppens, *Bibl. Belg.* 737.

[4] Voici ce qu'on lit dans Sanderus, *Fl. ill.* II, 557. « Curiones duo populi curam habent, quorum qui dextrum in » choro latus occupat ab Iprensi antistite, qui sinistrum a capitulo nominatur Boloniensi. Eo nunc officio probe funguntur » Carolus Blommius et Henricus a Rouvroy, viri doctrina ac religione spectabiles. »

[5] Voyez *Biogr. des prêtres du dioc. de C., morts depuis* 1800, 563.

Digitized by Google

1796. — Delannoy, susmentionné, 1802, mort en 1827. — Reniez, 1827. — Willeman, 1829. — Deconinck, 1829. — Bollengier, 1829. — Cornette, 1844.

SAINT-JEAN-CAPPEL, sur le ruisseau de Cappel-Becque, 3 kil. de Bailleul, 19 d'Hazebrouck, 32 de Lille, 65 de Douai; 934 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : J.-B. Vlaminck, 1832-51. — P.-C. Lamoodt, 1551, mort en 1682. — G. Keirelinck, 1682, mort en 1695. — P. Dejonghe, 1695-97. — J.-B. Masseau, 1697, mort en 1720. — J.-B. Haeuw, 1721-26. — P.-T. Behaegel, 1726-36. — J.-Jos. Vandermersch, 1736, mort en 1776. — J.-M. Pruvoost, 1776, refusa le serment, mort en 1794. — P. Cailliau, 1803, mort en 1816. — P.-A.-Jos. Theeten, 1816, mort en 1828. — A.-E.-Jos. Plaetevoet, 1828.

STEENWERCK, sur la Lys et le ruisseau ou becque de son nom; 5 kil. de Bailleul, 24 d'Hazebrouck, 26 de Lille, 59 de Douai; 4761 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le dim. le plus près du 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : A. Mathon, 1601-20. — Mailly, 1620-30. — B. Depape, 1630-54. — G. Assent, 1654-70. — G. Coolet, 1670-76. — P. Dujardin, 1678-94. — F. Devos, 1694-1708. — Jos. Deramaux, 1708-26. — Blachmoorten, 1729-33. — J.-B. Devos, 1733-53. — B. Verdevoy, 1753-82. — Barbaut, 1783-92. — *Bernard*, 1792-96; *Panier*, 1796-1800, *constitutionnels*. — Leynart, 1802-15. — P.-Jos. Roelens, 1815-39. — J.-P. Maes, 1839-40. — Houcke, 1840-43. — H. Gadenne, 1843-45. — Lefrançois, 1845.

§ XI. DÉCANAT DE BAILLEUL-SAINT-AMAND.

BAILLEUL-SAINT-AMAND. Doyens-curés : Revel, 1802-15. — Vanhenverzwyn, 1815, mort en 1824. — Masselis, 1824, mort en 1832. — Dehaene, 1832, chan. hon.

BERTHEN, 6 kil. de Bailleul, 19 d'Hazebrouck, 35 de Lille, 69 de Douai; 588 habitants; patron, saint Blaise; dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Ol. Ledey. — J.-F. Wanckaert. — F. Deleeuw. — V. Ruckebusck. — A. Debouch. — A. Payen. — L. Bollaert. — M. Boudenoot. — F. Vandenbrielen. — A.-F. Dewitte, mort en 1724. — J.-B. Parmentier, mort en 1738. — A.-Jos. Deschodt, mort en 1767. — D. Vankemmel. — F. Bernaert. — P.-J. Vankemmel. — F.-X. Winckel, 1801. — J. Diette, 1803. — F. Heneman, 1806, mort en 1809. — J.-C. Bollaert, 1809. — M.-Jos. Laheyne, 1811, mort en 1823. — C. Vandermeersch, 1823. — P. Declunder, 1828.

FLÊTRE, *Vleteren*, *Fleterna*, 6 kil. de Bailleul, 12 d'Hazebrouck, 35 de Lille, 68 de Douai; 1173 habitants; patron, saint Mathieu; dédicace, le dern. dim. d'août. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Cambrai. Curés : J. de la Bourre, 1630, mort en 1643. — G. Dekeerlè, 1643, mort en 1647. — Jac. Mindelaers, 1647, mort en 1649. — P. Houvenaghel, 1649, mort en 1671. — F. Zwanekaert, 1671, mort en 1681. — C. George, 1681, mort en 1700. — Jac. Sohier, 1700, mort en 1712. — V. Martin, 1712, mort en 1736. — Jac.-L. Deschodt, 1736, mort en 1757. — G. Reynout, 1758, mort en 1769. — R.-J. De St.-Gilles, 1770, mort en 1789. — Jos. Blanckaert, 1789, mort en 1795. — C. Vandermeersch, 1802, mort en 1836. — J.-B. Noel, 1810, mort en 1827. — J.-E. Vanmerris, 1827. — Réant, 1842.

MERRIS, sur le ruisseau de Meter-Becque, 6 kil. de Bailleul, 11 d'Hazebrouck, 35 de Lille, 68 de Douai; 1247 habitants; patron, saint Laurent; dédicace, le 2.e dim. de sept. — En 1789, diocèse d'Ypres; collateur, l'évêque d'Ypres. Curés : M. Padix, 1629, mort en 1650. — Jac. Payen, 1650, mort en 1681. — Jac. Wydoot, 1681, mort en 1733. — G. Devos, 1733, mort en 1759. — J.-M. Pruvost, 1759. — J.-C.-A. Matthys, 1759, mort en 1760. — F. F. Meurisse, 1761, mort en 1786. — F.-X. Berten, desserviteur, 1786. — Devos, 1788. — A.-J. Delegher, 1789-92. — F.-X. Berten, 1802-10. — B. Vantroyen, 1810-14. — M.-J. Sloven, 1814-15. — M.-E. Degrave, 1815-29. — P.-P. Deboudt, 1829.

METEREN, sur le ruisseau de Meter-Becque, 3 kil. de Bailleul, 15 d'Hazebrouck, 32 de Lille, 65 de Douai; 2512 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 2.e dim. après le 29 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Jac. Bouckaert, 1646. — J. Leensoone, 1650. — C. Ledey, 1666. — J.-B. Werkyn, 1673. — L.-Jac. Cortyl, 1699, mort en 1712. — P.-Jos. Delahaye, 1712. — A.-H. Seriez, 1715, mort en 1738. — J.-W. Vandermeersch, 1738, mort en 1748. — N.-L. Vanbavière, 1749, mort en 1775. — J.-F. Castelein, 1775, mort en 1785. — Aug.-Jos. Theeten, 1785, refusa le serment, mort en 1804. — L.-F. Vanbavinchove, 1803, mort en 1833. — L. Baelde, 1829, vice-doyen.

OUTERSTEENE, hameau dépendant de Bailleul, érigé en succursale en 1805. Curés : Jac.-F. Masselis, 1805-13. — Vandermeesch, 1814. — Ruyssen, 1814-27. — Vanneufville, 1828-29. — Devos, 1829-39. — Debaecker, 1839.

VIEUX-BERQUIN, sur la Borre et sur les ruisseaux de Meter-Becque et de Plate-Becque, 9 kil. de Bailleul, 9 d'Hazebrouck, 36 de Lille, 71 de Douai; 3463 habitants; patron, saint Barthélemi,

Digitized by Google

dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : Vanhoucke, 1699. — C. Hidde, 1699, mort en 1720. — M. Deram, 1720, mort en 1767. — Hanelle, 1767, mort en 1781. — Calliau, 1781, déporté. — *Platevoet*, *P. Watringue*, *constitutionnels*. — M. Calliau revint au concordat dans sa paroisse. — P.-L. Revel, 1805-5. — P.-Jos. Vandecasteele, 1805, mort en 1814. — B. Vantroyen, 1814-15. — C. Hanotte, 1815-27. — J.-A. Ruyssen, 1827, mort en 1845. — E. Acquart, 1845.

§ XII. DÉCANAT DE CASSEL.

CASSEL, *Casletum*[1], ville ouverte, 14 kil. d'Hazebrouck, 49 de Lille, 82 de Douai; 4231 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après la Fête-Dieu. — En 1789, siége des états de la Fl. mar., diocèse d'Ypres. Doyens-curés : L. Maissone, 1566, mort en 1573. — H. Hubrouck, 1573-80. J. Hadschap, 1580, mort en 1613. — B. Joossens, 1614, mort en 1645. — P. Faes, 1645-59. — P. Vanmiddelem, 1659, mort en 1682. — L. Haeghe, 1683, mort en 1715. — P.-J. Vergziele, 1716, mort en 1772. — L. Dehau, 1784, déporté. — *J. Leignart*, *constitutionnel*. — J.-B. Keyser, 1802, mort en 1815. — B.-Jac. Vantroyen, 1815. — L. Deconynck, 1833. — H. Aernout, 1840. C.-L.-Jos. Arnould, 1843.

ARNICK, *Arneken*, sur le ruisseau de Peene-Becque, 20 kil. d'Hazebrouck, 57 de Lille, 90 de Douai; 1479 habitants; patron, saint Martin, dédicace, le 3.e dim. après le 29 août. — En 1789, Flandre maritime, diocèse de St.-Omer. Curés : F. Robbe, 1639, mort en 1645. — G. Vanderbokaghe, 1645, mort en 1679. — Devoole, 1679-82. — M. Heyns, 1682-96. — C. Hidde, 1696-99, mort en 1720. — P.-M. Velle, 1699-1720. — C. Vankempen, 1720, mort en 1772. — P. Vandoorne, 1772-75. — Jos.-Em. Depecker, 1775, mort en 1791. — J. Marant, 1791-1802. — J.-Jac. Deschodt, 1802, mort en 1817. — F. Vanneufville, 1817-18. — F. Jonghes, 1818-31. — D. Meesemacker, 1831.

BAVINCKOVE, sur les ruisseaux *dits* Linke-Becque et Peene-Becque, 4 kil. de Cassel, 12 d'Hazebrouck, 53 de Lille, 86 de Douai; 983 habitants; patron, saint Omer; dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : G. Plonquin. — T. Derat. — Jac. Heurdel, 1634. — T. Vanherrewaerden, 1638. — G. Massuwe. — J.-F. Deswarte, 1649. — R. de Bruyne, 1655. — A. Debay, 1656. — J.-F. Deswarte, 1657. — P. De Bievère, 1663. — Jac. Fourlay, 1666. — J.-B. Palliaert, 1679. — J.-B. Billiau, 1682. — D.-B. De Medrano, 1721. — Simoens, 1730. — Jac.-A. Danès, 1751. — L.-J. Dousinelle, 1788. — J.-W. Cabaret, 1802. — P.-J. Labelle, 1808. — Coulon, 1818. — Daudevelde, 1820. — F. Deman, 1834.

BUYSSCHEURE, sur le ruisseau d'Yser, 11 kil. de Cassel, 23 d'Hazebrouck, 60 de Lille, 93 de Douai; 851 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le dim. le plus près du 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : N. De Thoor, 1638-48. — G. De Bocchelioen, 1648-50. — Jac. Dewitte, 1650-53. — G. Deflye, 1653-89. — Phil. Decoopman, 1689-91. — Ant. Hielen, 1691-1711. — F. Dewaghemarcker, 1711-28. — N.-F. Macquart, 1728-55. — Nic. Berteloot, 1755-62. — F. Boutoille, 1762-67. — J.-B. Vermeulen, 1767-85. — J.-F.-B. Vandenbossche, 1785, déporté. — N. Thomas, 1804. — Wickaert, 1805-30. — Florisoone, 1830. — Cornette, 1831. — Degrandel, 1834. — C.-L. Cavry, 1842.

HARDIFORT, 4 kil. de Cassel, 17 d'Hazebrouck, 52 de Lille, 86 de Douai; 535 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après l'Ascension. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : G. Muenchereede, 1615-36. — G. Vandermandel, 1636-38. — F. Vandevelde, 1638-44. — C. De Cauwer, 1661-63. — J.-F. Deswarte, 1694. — F.-X. Pauwels, 1693-1703. — G. Ghery, 1703-6. — G. Verraes, 1706-15. — J. Lefebvre, 1715-30. — A. Liébaert, 1731-34. R.-F. Behaghel, 1735-40. — P.-F.-L. Sausen, 1740-62. — J.-F. Degrandel, 1763-92. — *Bronquart, constitut.* — C.-J. Vanwormhout, 1804-18. — P. Camerlinck, 1818-37. — Lesecq, 1837.

NOORDPEENE, sur le ruisseau *dit* Peene-Becque, 7 kil. de Cassel, 20 d'Hazebrouck, 57 de Lille, 90 de Douai; 1440 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : B.-J. Rythove, 1629. — A. Bauwens, 1637. — J. Obyn, 1647. — J.-Ig. Moens, 1674. — N. Tayaels, 1688. — M. Boudenoot, 1705. — F.-J. Dousinelle, 1745. — D. Sioen, 1781. — N.-J. Vandenberghe, 1783. — C.-N. Goudewin, 1805-33. — B.-L. Léturgie, 1833-45. — Devos, 1845.

OCHTEZEELE, sur le ruisseau *dit* Peene-Becque, 6 kil. de Cassel, 19 d'Hazebrouck, 55 de Lille, 88 de Douai; 521 habit.; patron, saint Omer; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. Curés : N. Verhaeghe, 1646. — J. Deheyser, 1650. — J. Pasbrugghe, 1656. — N. De Baiaval, 1660. — C. Puitaflour, 1666. — P. Denys, 1669. — C. Vandermeerst, 1705. — G. Cossaert, 1722. — R.-J. De St.-Gilles, 1756. — C.-A. Cauwel, mort en 1786. — Jac.-W. Dumoulin, exilé pour refus de serment en 1792. — *Ben. Jisou*, *constitutionnel*. — Dumoulin, susmentionné, 1802, mort en 1820. — H.-Jos. Vauhems, 1803. — J.-B. Jordaens, 1813, mort en 1835. — Leps, 1836. — Delautre, 1838.

[1] Sur le chap. de Cassel, voyez ci-dessus, 122.

Digitized by Google

OXELAERE, sur le ruisseau *dit* Peene-Becque, 2 kil. de Cassel, 12 d'Hazebrouck, 49 de Lille, 82 de Douai; 530 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de mai. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés. P. Meese, 1618. — M. Corderius, 1621. — B. Pietersoone, 1622. — J.-J. Drinkelier, 1631. — A. Royancin, 1657. — Jac. Declerck, 1655. — Vanderzooner, 1658. — F. Deryus, 1668. — F. Degay, 1671. — H.-L. Lay, 1705. — J.-F. Boone, P.-N. Robays, 1721. — P. Ruckebusch, 1725. — F.-J.-C. Vandebroucke, 1748. — P. Fockedey, 1755. — P.-Jac. Bernaert, 1770. — C.-D. Meyer. — P.-J. Revel, 1781. — P.-J. Diette, 1788. — D.-F.-G. Degroote, 1803-21. — Deschodt, 1821-24. — M.-P. Teniez, 1827. — H.-Aim.-Jos. Réaut, 1837. — H. Royaert, 1837-39. — Serleys, 1839.

RUBROUCK, sur le ruisseau *dit* Yser, 12 kil. de Cassel, 23 d'Hazebrouck, 61 de Lille, 1574 habitants; patron, saint Sylvestre; dédicace, le dim. le plus près du 29 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : A. Vanderclytte, tué par les huguenots en 1565. — J. Deschodt. — Ag. Delacourt, 1647. — F. Schroy, 1653. — F. Ourlay, 1665. — P. Debièvre, 1666-1679. — G. Florisoone, mort en 1719. — G. Deschodt, 1720, mort en 1734. — J.-B. Dousinelle, 1734, mort en 1780. — P.-J. Warein, 1781, mort en 1788. — *Dubui*, 1789-1802, *constitutionnel*. — Vandercolme, 1804, mort en 1828. — J.-F. Debreyne, 1828. — Am.-L. Dewaele, 1844.

SAINTE-MARIE-CAPPEL, 3 kil. de Cassel, 11 d'Hazebrouck, 47 de Lille, 80 de Douai; 934 habit.; patronne, N.-D.; dédicace, le 2.e dim. de mai. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : G. Vanderfosse, 1721. — J. Scherrar, 1731. — D. Coene, 1749. — Aug. Deboudt. — Jos. Monet, 1802. — A. Dequeeker, 1803. — D. Houcke, 1815. — F.-X. Hugghe, 1821. — Bernast, 1839.

WEMAERS-CAPPEL, 3 kil. de Cassel, 17 d'Hazebrouck, 52 de Lille, 85 de Douai; 504 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. avant la Pentecôte. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : J. Wyaerd, 1625. — Jac. Malbrancque, 1650-59. — P. Decoster, 1659-65. — Jac. Vanbussch, 1666-71. — F. Dorym, 1673-84. — M.-H. Van Vergelo, 1684. — J. Bellynek, 1684-88. — J.-B.-A. Dehaems, 1688-1712. — P.-J. Vergriele, 1712-13, desserviteur. — C. Cardinal, 1713-32. — J.-B. Bollion, 1732-33, desserviteur. — H. Baudens, 1733-59. — Al.-A. Vankempen, 1759-1766. — P.-J. Warein, 1766-67, desserviteur. — M.-F. Debeuder, 1767-90. — Al.-W. Coucke, 1790-1824, s'est émigré pendant la révolution. — Vanderbauwede, 1824, vice-doyen.

ZERMEZEELE, sur le ruisseau ou becque de son nom, 4 kil. de Cassel, 17 d'Hazebrouck, 53 de Lille, 86 de Douai; 413 habitants; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d Ypres. Curés : J. Gobbe ou Hebben, 1630-36. — J. Devos, 1636-39. — L. Tirant, 1639-46. — J. Vandenvelde, 1647-54. — N. De Lycque, 1655. — Boiaval, 1660. — A. Placker, 1661-75. — P.-L. De Rys, desserviteur, 1675. — M.-J. Vanvergelo, 1675-81. — J.-B. Berbau, 1681-1715. — J.-B. Achte, 1715, mort en 1734. — F.-W.-A. Vandermeersch, 1734-38. — P.-F. Deghels, 1738-53. — J.-X.-H. Bauraert, 1753-61. — G.-P. Witsoet, 1761-68. — W.-C. Olyve, 1768-76. — J.-H. Grondel, 1776-91. — P.-J. Debeyer, fut déporté pour refus de serment. — F.-Jos. Dewismes, 1803-10. — J. Lebon, 1810-12. — F.-M. Decaesteker, 1812, mort en 1842. — C.-A. Pauwels, 1842-44. — R.-J. Walbron, 1844-45. — R. Victoor, 1845.

ZUYTPEENE, sur le ruisseau *dit* Peene-Becque, 5 kil. de Cassel, 16 d'Hazebrouck, 55 de Lille, 88 de Douai; 871 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : M.-Ant. Willems, 1628-32. — Ant. Mandelier, 1652. — M. Schellekens, 1669-81. — J. Vergelo, 1681-87. — A. Denayer, 1687-1712. — C. Verborgh, 1712-39. — J. Larmes, 1740-70. — M.-Ant. Maezeman, 1771-91. — *Rommel*, *constitutionnel*, 1791-1802. — Deloup, 1802, mort en 1813. — H. Vanhems, 1813, mort en 1829. — P. Pareyn, 1829, mort en 1838. — A. Maerten, 1838-43. — L.-Em. Declerck, 1843.

§ XIII. DÉCANAT DE STEENVOORDE.

STEENVOORDE, sur le ruisseau ou becque de son nom, 11 kil. d'Hazebrouck, 46 de Lille, 80 de Douai; 3982 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant la Pentecôte. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Doyens-curés : M. De Keyser, 1596-1660. — S. Legrain, 1610-41. — J. David, 1642-44. — Jacq. Maes, 1644-47. — R. Cocle, 1647-69. — Ol. Ledey, 1670-97. — J. Desoutter, 1708-11. — M. Werbryn, 1708-21. — P. Demeulemeester, 1721. — N.-A. Laureins, 1721-43. — C. Delsart, 1744-77. — P.-Jac. Bernaert, 1778-83. — J.-A. Macquet, 1784-86. — *J.-B. Plaetevoet*, 1791-92, *constitutionnel*. — Jac.-D. Piel, 1803, mort en 1834. — A.-D. Vandevelde, 1834.

BOESCHEPPE, 8 kil. de Steenvoorde, 15 d'Hazebrouck, 38 de Lille, 71 de Douai; 1953 habitants; patron, saint Vulmar; dédicace, le dernier dim. de juin. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : L. Vandercruyce, 1548, mort en 1590. — J. Laureins. — A. Vlaemynck. — N. Maude. — N. Degroote, 1566, mort en 1605. — Bacterus, 1605. — R. Vanderbregghe, 1606. — G. Houvenaghel, 1641-45. — N. Meuleudyck, 1646-47. — C. Hans, 1647, mort en 1678. — N.-G. Deneuville, 1679, mort en 1696. — L.-Jac. Cortyl, 1696. — R. Verhaghe, 1698-1700. — L. Vantourout, 1700, mort en 1732. — M.-J. Deheegher, 1732, mort en 1760. — D.-C. Han-

Digitized by Google

nebicque, 1760-64. — Ig. De L'Ecluse, 1764-68. — Al.-W. Sinau, 1768, refusa le serment, mort en 1802. — *Fockainprez, constitutionnel.* — J.-Jac.-Jos. Jaccoen, missionnaire. — J.-Ig.-D. Serleys, 1803-14. — F.-X. Vinckel, 1814-44. — Damman, 1844.

EECKE [1], 5 kil. de Steenvoorde, 9 d'Hazebrouck, 42 de Lille, 75 de Douai; 1193 habitants; patron, saint Vulmar; dédicace, le 14 septembre ou le dim. suiv. — En 1789, Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Curés : Decreus, 1631. — R. Roclaut, 1636. — R. Paesschesoone, 1639. — C.-D. Venty, 1640. — A. Caron, 1641. — C. Cuvez, 1650. — S. Louchard, 1658. — F. Despryngheere, 1687. — M.-J. Vauvergelo, 1689. — C. Roussel, 1710, mort en 1753. — J. Ruckebusch, 1753, mort en 1767. — J.-J. Bouchilloen, 1770. — P.-J. Devrière, 1770, mort en prison pendant la terreur. — *Paulus, constitutionnel.* — P. Jac. Taccoen, 1803, mort en 1819. — L. Vandewalle, 1819-28. — Maes, 1828.

GODEWAERSVELDE, *Godefridi* ou *Godoaldi campus*, sur le ruisseau dit l'Hory-Becque, 6 kil. de Steenvoorde, 12 d'Hazebrouck, 40 de Lille, 74 de Douai; 1803 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789, Fl. mar., diocèse d'Ypres. Curés : M. Heau, 1502. — A. De Meunynck. — L. Ryfflaert, 1600. — L. Stoop, 1609. — P. 1639-46. — J. Devos, 1646-73. — F.-J. Demezter, 1674-1708. — F.-Jos. Costenoble, 1708-40. — J.-Ig. Liebaert, mort en 1767. — J.-A. Claerebout, 1767-85. — P.-C. Van Amandel, 1785-1806. — P.-J. Diette, 1806, mort en 1819. — B. Brunet, 1819, mort en 1824. — L.-Jos.-Jac. De Lessue, 1824.

HOUTKERQUE [2], sur l'Yser, 9 kil. de Steenvoorde, 20 d'Hazebrouck, 55 de Lille, 89 de Douai; 1332 habitants; patron, saint Antoine, dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Fl. mar. diocèse d'Ypres. Curés : Thierry, 1567. — B. Wastyn, 1626-39. — L. Leersone, 1639-42. — C. Baert, 1642-50. — G. Vanderstraete, 1659-90. — F. Mariaval, 1692, mort en 1725. — J.-B. Pigou, 1725, mort en 1733. — Walwein, 1733-55. — Jac.-A. Carel, 1755, mort en 1766. — Jos. Desomer, 1766, mort en 1777. — Jac. Sinau, 1778, déporté en 1791 pour refus de serment. — *Devienne*, 1791-92, *constitutionnel.* — F.-Ant. Devos, 1802, mort en 1840. — J.-N. Dejonghe, 1840, mort en 1845. — C.-F. Ruyssen, 1845.

OUDEZEELE [3], 6 kil. de Steenvoorde, 16 d'Hazebrouck, 53 de Lille, 86 de Douai; 1037 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 26 juillet ou le dim. suivant. — En 1789, Fl. mar., dioc. d'Ypres. Curés : J. Doustère, 1625-30. — J. Longony, 1630-36. — J.-M. Dewachtère, 1636-45. — J. Elleboode, 1645, mort en 1668. — F. Descamps, 1669-79. — C. Loys, 1679-87. — P.-C. Mignière, 1687, mort en 1721. — J.-H. Wexsteen, 1721-27. — J.-B. Aucheel, 1727, mort en 1750. — N.-Jos. Facqueur, 1750, mort en 1759. — P.-T. Behaghel, 1759, déporté, mort en 1795. — A.-L. Carton, mort en 1808. — W.-J. Cabaret, 1808, mort en 1816. — H.-Jos. Flotteen, 1816-23, mort en 1837. — C.-L. Blaevoet, 1823.

SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL, 5 kil. de Steenvoorde, 6 d'Hazebrouck, 43 de Lille, 76 de Douai; 1050 habitants; patron, saint André; dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Fl. mar., diocèse d'Ypres. Curés : N. Outerleys, 1631-32. — Jac. Sassegheer, 1632-65. — P. Decoster, 1666-71. — J.-B. Debyssche, 1671-81. — J. Hardezoone, 1681-1717, mort en 1721. — Jac. Chieux, 1717, mort en 1748. — Jér. Laureins, 1748, mort en 1756. — C.-J.-L. Vandermeersch, 1757, déporté en 1792. — *Caulier, constitutionnel.* — B.-J. Gerbedoen, 1802, mort en 1803. — P.-C. Declerk, 1803, mort en 1813. — Jac. Masselis, 1813-17. — J. Mekerke, 1817, mort en 1832. — L. Deschilt, 1832-41. — C. Pollart, 1841-42. — A. Plaetevoet, 1842.

TERDEGHEM, 4 kil. de Steenvoorde, 10 d'Hazebrouck, 46 de Lille, 79 de Douai; 592 habitants; patron, saint Martin, dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789, Fl. mar., diocèse d'Ypres. Curés : J. Fremault, 1662. — P. Decoster, 1671. M. Werkyn, 1704-8. — P.-G. Delahaye, 1708-12. — Jac. Sohier [4], 1712-30. — W.-F. Vergriete, 1731, mort en 1751. — J.-Ant. Rammé, mort en 1782. — Vandenbavière, 1783-92, déporté, mort à Bruges en 1815. — J.-B. Verborgh, 1802, mort en 1831. — P.-J.-B. Naege, 1831-34. — P.-F.-L. Treutenaere, 1834. — Merlin, 1846.

WINNEZEELE, sur le ruisseau *dit* Carrée-Becque, 4 kil. de Steenvoorde, 15 d'Hazebrouck, 51 de Lille, 84 de Douai; 1501 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. de sept. — En 1789, Fl. mar., diocèse d'Ypres. Curés : P. Pietersoone, 1652. — J. Cleenewerck, 1657. Ghys, 1689. — Deplancq, 1716. — Latour, 1743. — Hollebecke, 1746. — F.-G. Heems, 1783. *P.-F.-S. Wattringue*, 1791, *constitutionnel.* — Vermeulen, 1802, mort en 1814. — Crepi, 1814, mort en 1815. — Serleys, 1815. — Herreman, 1816. — Hilst, 1843.

[1] Le nom d'Eecke, (chêne), donné à ce village, provient, dit-on, de ce que saint Vulmar, passant par là, vécut pendant trois jours dans le creux d'un chêne. Voyez *Acta SS. Belgii*, V. 372-373. *Flandr. illustr.* II. 460.

[2] S'il faut en croire Grammaye, ce lieu tiendrait son nom d'une vieille église en bois, dédiée par saint Amé. *Fl. ill.* II. 572.

[3] Il existait autrefois en ce lieu un couvent de Guillielmites, fondé à Nieulant en 1261, par Arnoul de Guisnes, puis établi à Houtkerke en 1457, et enfin onze ans plus tard, transféré à Pecne. Ce couvent s'appelait Maison de paix, ou N.-D. de Nazareth.

[4] Il est auteur d'un livre flamand sur les vertus théologales.

Digitized by Google

§ XIV. DÉCANAT DE MERVILLE.

MERVILLE, *Merghem*, *Merenvilla*, *Maurontivilla*, *Broglus* [1], sur la Clarence et la Borre, 14 kil. d'Hazebrouck, 36 de Lille, 69 de Douai; 6079 habitants; patrons, saints Pierre et Paul; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Fl. mar., diocèse de St.-Omer. Doyens-curés : P. Delecourt, 1391. — N. De France, 1635. — R. Salmon, 1646. — Ant. De Ligny, 1659. — A. Thumerel, 1662. — A. Remaulx, 1673. — G.-D. Lestrée, 1679. — Th. Desprez, 1680. — J. Hannotte, 1681. — M.-Jos. Dubietz, 1698. — C. Dusaultoir, 1702. — G. Leurui, 1710. — Comère, 1712. — Caron, 1728. — Boulingié, 1749. — Hannotte, 1750. — Masselin, 1767. — Conseil, 1785. — Carpentier, 1786. — *Jacquet*, *constitutionnel*. — Curés-doyens : Bein, 1802. — Dacheux, 1810. — Hannotte, 1827. — B. Deloux, 1832. — A.-N.-Jos. Legrand, coadjuteur.

DOULIEU, hameau dépendant d'Estaires, fut érigé en succursale après le concordat. Curés : Bigot, 1803-5. — Crepain, 1805-10. — Dambrine, 1810, mort en 1831. — A. Plaetevoet, 1831-41. — Deschildt, 1841.

ESTAIRES, *Stergers*, *Eterra*, *Minariacum* [2], sur la rive gauche de la Lys, et sur le ruisseau de Meterbecque, 6 kil. de Merville, 19 d'Hazebrouck, 30 de Lille, 63 de Douai; 6890 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 2.e dim. de septembre. — En 1789, Fl. mar., diocèse de St.-Omer. Curés : Rohart. — Gouliart, mort en 1742. — Hurtrel, 1742, mort en 1744. — Butor, 1764, mort en 1772. — Dassonville, 1773, déporté pour refus de serment, mort en 1794. — P.-G. Beghin, 1803, mort en 1817. — N. Planchon, 1817, mort en 1821. — Dourlez, 1821, vice-doyen.

HAVERSKERQUE, rive gauche de la Lys et de la Nieppe, 8 kil. de Merville, 13 d'Hazebrouck, 44 de Lille, 17 de Douai; 1630 habitants; patron, saint Vincent; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Fl. mar., diocèse de St.-Omer. Curés : E.-J. Barbaut, mort en 1809. — Ant.-F.-J. Desprez, mort en 1810. — F. Crepin, mort en 1822. — Ant. Tamar, 1822, mort en 1824. — H. Leclercq, 1840.

LA GORGUE, le long de la Lys, et sur la Lawe, 5 kil. de Merville, 18 d'Hazebrouck, 31 de Lille, 64 de Douai; 2273 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789 [3], Fl. mar., diocèse de St.-Omer. Curés : F. Leleu, 1588. — P. Lebel, 1616. — Jac. Hernou, mort en 1694. — L. Lenglet, mort en 1709. — Tugot, mort en 1711. — P. Deroo, 1715. M. Bultel, 1717, mort en 1739. — J.-F. Guilbert, mort en 1772. — J.-F. Descamps, mort en 1790. — Caullier. — *Branquart*, *constitut.* — D.-H. Beydts, 1803, mort en 1835. — Delahaye, 1835.

NEUF-BERQUIN, 3 kil. de Merville, 15 d'Hazebrouck, 34 de Lille, 67 de Douai; 1478 habitants; patron, saint Gilles; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Fl. mar., diocèse de St.-Omer. Curés : P. Codduin, 1634. — Vanden Busscher, 1675-1710. — De Ram, 1710, mort en 1755. — Jos. Rifflart, 1755, mort en 1776. — C.-Jos. Mattelin, 1777, mort en 1784. — J.-B. Maes, 1784, mort en 1790. — *J.-N. Vauriscotte*, 1791, *constitutionnel*, *mort en* 1816. — Clarisse, 1816, mort en 1832. — Arnould, 1832-38. — Cousin, 1838.

CHAPITRE VIII.

§ I. ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES, M. PHILIPPE, VICAIRE-GÉNÉRAL, ARCHIDIACRE. — GRAND DÉCANAT DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, M. HYAC. PIQUE, CHAN. HON. GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE BOUCHAIN.

BOUCHAIN, *Buccinium*, sur l'Escaut, au confluent d'une branche de la Sensée, 18 kil. de Valenciennes, 20 de Douai, 49 de Lille; 1463 habitants; patron, saint Quentin; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, capitale de l'Ostrevant, dioc. d'Arras, chef-lieu de déc.; coll., l'abbé de St.-Amand. Doyens-curés : A. Locquet, 1618. — G. Ricart, 1646-54. — V. Brimez, 1694-1700 — H. Roble, desserviteur, 1700-10. — De Celers, 1710-13. — J.-B. Lefebvre, 1713-24. — J.-A. Lesure, 1725-57. — A. Sozzeau, 1757, mort en 1783. — A. Daubresse, 1784. — Leroy, 1785, déporté en 1791 pour refus de serment. — *P.-J. Havay*, *constitutionnel*, 1791-92. — Doyens-Curés : Leroy, susmentionné, 1803-8, transféré à Condé où il mourut. — Hensy, 1808-11. — Caron, 1811, mort en 1832. — Defontaines, 1832, et transféré en 1837 à Saint-Nicolas à Valenciennes. — Dalennes, 1837-44, nommé chan. titul. de la métr. de Cambrai. — Grau, 1844.

ABSCON, *Absconsum*, 8 kil. de Bouchain, 17 de Valenciennes, 16 de Douai, 42 de Lille; 1344

[1] Sur le monastère de St.-Amé, d'abord fondé à Merville, puis transformé en collégiale, et refugié à Douai, voyez ci-dessus, 106.

[2] Ce dernier nom, qui paraît très-applicable à l'emplacement d'Estaires, est mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin, comme intermédiaire entre Cassel et Tournai.

[3] L'abbaye des Bernardines, dite de Beaupré, était sur le territoire de cette commune; sa fondation remonte à l'an 1121.

Digitized by Google

habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Flandre, diocèse d'Arras, décanat de Bouchain; collateur, l'abbé de Marchiennes. Curés : J. De Bernonville, 1498. — P. Josson, 1676-85. — Phil. Putte, desserviteur. — N. Pohier, 1684-91. — C. Delannoy, 1691-93. — J. Michel, 1695-1700. — Lestoquoy, 1700-33. — Lauvin, desserviteur. — M.-F.-Jos. Poulain, 1734-55. — Debret, desserviteur. — Mathon, 1754-77. — B. Morel, 1777-85. — P. Morel, 1785-92, déporté pour refus de serment. — *H. Martin, Chapelet, constitut.* — J.-C. Deladérière, 1802, mort en 1807. — N.-Jos. Milot, mort en 1821. — P.-F.-Jos. Lespagnol, 1821.

AVESNES-LE-SEC, *Avenæ Siccæ*, 5 kil. de Bouchain, 17 de Valenciennes, 24 de Douai, 45 de Lille; 1687 habitants; patron, saint Aubert; dédicace, le 2.e dim. après le 29 juin. — En 1789, Haynaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbaye de St.-Aubert. Curés : J. Ségard. — Calixte Maronier résigna en 1566. — Ant. Pugnet, 1566, mort en 1588. — P. Gilman, 1611, depuis plus de 25 ans. — J. Lefranc, 1658. — Jac. Deschamps, 1688. — Salé. — L. Thery d'Argenlieu, 1738. — J.-F. Moity, 1750-61. — S. Obled, desserviteur, 1761-62. — R. Despinoy, desserviteur, 1762. — Eust. Lochtemberg, 1762-63. — *P.-J. Huet*, 1763, *constitutionnel*, mort en 1801. — Denoyelle, 1802. — Carlier, 1808. — Al. Dieulot, 1809, mort en 1829. — Deligne, mort en 1845. — Devred, 1838.

DENAIN [1], *Dononium*, rive gauche de l'Escaut, 10 kil. de Bouchain, 9 de Valenciennes, 23 de Douai, 52 de Lille; 7272 habit.; patron, saint Martin; dédic., le dern. dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dioc. d'Arras, déc. de Bouchain; collat., l'abbé de St.-Amand. Curés : T. Morelle, 1683, mort en 1691. — P. Saulty, 1691, mort en 1712. — A. Pelletier, 1712, mort en 1760. — N.-J. D'Hainault, 1760-83. — Nic.-Jos. Fontaines, 1783-87. — J.-C. Behal, 1787, mort en 1789. — C.-Jos. Brachelet, 1789, mort en 1817. — J.-B. Griviler, 1817-21. — C.-A. Marquette, 1822-25. — P.-F. Delcambre, 1825, mort en 1832. — C. Bonte, 1832-43. — J.-L. Lecardez, 1843.

WAVRECHAIN, sur l'Escaut, 10 kil. de Bouchain, 8 de Valenciennes, 25 de Douai, 58 de Lille; 209 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 8 octobre; paroisse de Denain. — En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse d'Oisy, diocèse d'Arras.

DOUCHY, sur la Selle, 6 kil. de Bouchain, 12 de Valenciennes, 26 de Douai, 55 de Lille; 1680 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai. Curés : G. Desmas, 1660, mort en 1667 ou 68. — L. Leschoyer, 1668, mort en 1692. — Jos. William, 1692 ou 93, mort en 1721. — M.-J. Lecerf, 1722, mort en 1751. — P. Normand, 1752, mort en 1744. — Jos. Bisiau, 1746-51. — M. Lussiez, 1751, mort en 1766. — J.-B. Huvetier, 1766-80. — J.-F.-Jos. Pingret, 1786, mort déporté. — F.-J. Delacroix, 1802-3. — Jac.-Jos. Porée, 1803, mort en 1815. — Jac.-P. Laisney, 1815-22. — Martinage, 1822-25. — Descamps, 1825-30. — Cambreleng, 1830, vice-doyen.

ESCAUDAIN, *Scaldinium*, 6 kil. de Bouchain, 13 de Valenciennes, 19 de Douai, 48 de Lille; 1836 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 7 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Bouchain; collateur, l'abbé de St.-Amand. Curés : J.-B. Delporte, mort en 1742. — P.-F. Villain, 1743, mort en 1775. — Nic.-Jos. Milot, 1775-93, déporté pour refus de serment; — revint au concordat dans sa paroisse jusqu'en 1807. — F.-J. Remy, 1807, mort en 1835. — Lefebure, 1835.

HASPRES, *Haspra*, sur la Selle, 7 kil. de Bouchain, 15 de Valenciennes, 27 de Douai, 56 de Lille; 3031 habitants; patron, saint Hugues; dédicace, le dim. après le 14 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, chef-lieu de décanat [2]. Curés : Barthélemi, 1176. — Goussé, 1719. — Lemaire; 1719-31. — Coups, 1731-35. — Crudenaire, 1735-40. — Loqueneux, 1740-53. — Limelette, 1753-57. — Jupein, 1757-65. — Bocquet, 1765-77. — Nimclerq, 1777-82. — Pontois, 1782-91, mort guillotiné à Valenciennes en 1794. — *Bailleul, constitutionnel.* — Leleu, 1802-30. — Bury, 1830.

HAVELUY, 10 kil. de Bouchain, 9 de Valenciennes, 26 de Douai, 56 de Lille; 712 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 8 sept. ou le dim. suivant. — 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abb. de Denain. Curés : J. Lemaire, 1642, mort en 1684. — Jac. Martin, 1684-86. — T. Caudron, 1686-1710. — Jac.-Al. Davion, 1713. — Jac. Pelletier, 1739, mort en 1770. — C.-Alb. Ricq, 1769, mort en 1794; il fut déporté pour refus de serment. — *L.-Jos. Rucar, constitutionnel*, 1794-1807. — P.-Alb. Dieulot, 1808. — N.-Jos. Miens, 1809-11. — H. Jacquemart, 1814-17. — L.-Jos. Mériaux, 1819-22. — P.-Jos. Delcambre, 1822-25. — J.-B. Leclercq, 1825-30. — Nic. Vallez, 1831-34. — Ed. Pierchau, 1834.

HELLESMES, 11 kil. de Bouchain, 13 de Valenciennes, 23 de Douai, 55 de Lille; 985 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Bouchain, collateur, l'abb. de St.-Amand. Curés : G. Lebouc, 1715. — Nic. Mathon, 1747-54. — Is. Plantel, 1754, refusa le serment, mort en 1804. — F. Moreau, 1804-21. — Deberkem, 1824. — Lemaire, 1827-32. Herbage, 1832-36. — Delgorge, 1836.

[1] Sur le chapitre noble de Denain, voyez ci-dessus, 248.

[2] Sur le prieuré d'Haspres, voyez ci-dessus, 312.

Digitized by Google

HORDAIN, sur la rive droite de l'Escaut, 2 kil. de Bouchain, 20 de Valenciennes, 22 de Douai, 32 de Lille; 1072 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat du Cateau; coll., le chap. St.-Géry à C. Curés : Dumoulin, 1724. — P.-F. Crinon, 1734. — F. Leclercq, 1758. — J.-Bte. Briasse, 1746. — J.-B. Debrun, 1768. — J.-B. Désir, 1787, mort en 1789. — J.-Jos. Fiévet, 1789, mort en 1822. — P.-Alb. Dieulot, 1822, mort en 1829. — L. Dieulot, 1829, mort en 1836. — Leclerc, 1836.

LIEU-SAINT-AMAND, 2 kil. de Bouchain, 17 de Valenciennes, 22 de Douai, 51 de Lille; 658 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 8 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : M. Prévot, 1700-23. — F. Foulon, 1723. — P.-Jos. Bera, 1723, mort en 1747. — F.-Jos. Hautœur, 1747-48. — Jac. Sauvé, 1748, mort en 1755. — C.-L. Cardon, 1755, mort en 1776. — G.-Jos. Crapez, 1776. — Jac.-A-C. Limelette, 1776, mort en 1784. — J.-B. Limelette, 1784. — Jos.-D. Decombiex, 1784, mort en 1791. — B.-Jos. Descamps, refusa le serment. — *J. Largillier, constitut.*, 1791. — F. Bouchart, 1802, mort en 1833. F. Nollet, 1833. — J.-B. Boulinguez, 1833-34. — Aug. Faidherbe, 1834-38. — V.-S. Desnoyelle, 1838, mort en 1845. — Garçon, 1845.

MARQUETTE, 4 kil. de Bouchain, 22 de Valenciennes, 18 de Douai, 49 de Lille, 1826 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 7 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur, le chap. de Ste.-Croix à Cambrai. Curés : N. Sarrasin, permuta en 1415 avec M. Boussesaulch, curé de Sains-lez-Marquion. — Vic. De Tourotte, permuta en 1455 avec Bauduin Cauwet, chapelain du chap. de St.-Quentin. — N.-F. Roguet, 1652, mort en 1705. — L.-F. Roguet, 1705, mort en 1724. — J. Ph. Goubert, 1735-1770. — Jérém. Bethel, 1770, mort en 1775. — Ph.-Jos. Dubreuille, 1775, mort en 1787. — Zacharie, desserv. — C.-L. Penin, desserviteur. — Jos.-N. Fontaine, 1789. — Boulanger, 1802. — F.-Jos. Hernesse, 1813. — J.-B. Bourdrain, 1814, mort en 1832. — Lemaire, 1832.

MARCQ, du canton d'Arleux et de la paroisse de Marquette, 10 kil. d'Arleux, 15 de Douai, 48 de Lille; 528 habitants; dédicace, le 21 septembre. — En 1789, Hainaut, paroisse du diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur, le chap. de St.-Pierre à Douai.

MASTAING, 3 kil. de Bouchain, 21 de Valenciennes, 18 de Douai, 47 de Lille; 850 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 7 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur, l'abbé de St.-Amand. Curés : P.-F. Fedrel, 1748, mort en 1778. — B. Richez, 1778. — J.-L. Jouvenet, déporté en 1791 pour refus de serment. — *A. Lussiez, constitut.* — J.-B. Durieux, 1803-13, mort en 1817. — Desreumaux, Moreaux, intérim., 1825. — C.-N. Desvignes, mort en 1852. — J.-B. Deligne, 1852, mort en 1845. — Coupé, 1845.

NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT, sur la rive droite de l'Escaut, 3 kil. de Bouchain, 15 de Valenciennes, 23 de Douai, 54 de Lille; 780 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dernier dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; colla., l'abbé de St-Amand. Curés : J. Poirion, 1630-62. — J. Bruneau, 1662, mort en 1687. — J. Dreumont, 1687, mort en 1702. — Oblin, 1702-38. — P.-Jos. Rousseau, 1738-47. — H. Ravaux, 1747, mort en 1757. — M. Dieulot, 1757, mort en 84. — Leveque, desserviteur, 1784-85. — Nic. Lambiez, 1785, refuse le serment, mort en 1819. — *P.-J. Bourlet, constitutionnel.* — Potier, 1820-33. — Raviart, 1833-37. — Alb. Vaillant, 1837-41. — Cauderlier, 1841-45. — Moreau, 1845.

LOURCHES, sur la rive gauche de l'Escaut, 5 kil. de Bouchain, 12 de Valenciennes, 22 de Douai, 51 de Lille; 3036 habitants; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, de la paroisse de Rœulx, diocèse d'Arras.

NOYELLES-SUR-SELLE, sur la Selle, 5 kil. de Bouchain, 15 de Valenciennes, 25 de Douai, 54 de Lille; 720 habitants; patron, saint Martin; dédic. le dernier dim. du mois d'août ou le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, canton d'Haspres; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : Dubreucq, 1719. — Boniface, 1721. — Beauvilain, 1721. — J.-B. Nys, 1722. — Delesart, 1728. — Rousseau, 1752. — Dattreville, 1755. — Grenier, 1757. — Lussiez, 1779. — Boulanger, 1786. — Martin, 1791. — Caudron, 1791. — *Martin, constitut.*, 1795. — Caudron, 1805, mort en 1838. — Lefranc, 1838-46. — Naninck, 1846.

RŒULX, près de l'Escaut, 3 kil. de Bouchain, 15 de Valenciennes, 20 de Douai, 52 de Lille; 1081 habitants; patron, saint Remi; dédicace, le dernier dim. d'août. En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Bouchain, collateur, l'abb. de St.-Amand. Curés : F. D'Orchies, 1645. — G. Manart, 1673. — Nic. Petit, 1683, mort en 1734. — Jauv. Frevier, 1734, mort en 1755. — Berthelot, 1755. — C.-J. Bassecourt, 1758-80. — F.-J. Widier, 1780. — P.-J. Pranger, 1785, mort en 1788. — J.-C. Béhal, 1789, fut déporté pour refus de serment. — *Delmarle, constitut.* — Béhal, déjà nommé, 1801, mort en 1813. — Desreumaux, 1813-18. — B.-Jos. De Mozeau, 1818, mort en 1835. — Petit, 1835, mort en 1841. — Monnier, 1835. — Régis Pierchon, 1837-39. — El. Bourlet, 1837-40. — Eug. Dupas, 1841. — Legrand, 1841.

WASNES-AU-BACQ, sur la Sensée, 5 kil. de Bouchain, 23 de Valenciennes, 30 de Lille; 765 habitants; patron, saint Léger; dédicace, le 5.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut,

Digitized by Google

diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur, le chap. de Saint-Amé à Douai. Curés : Nic. Leroy, mort en 1743. — P.-Jos. D'Hainault, 1743-50. — F. Mahet, 1750, mort en 1766. — Em. Barbotin, 1766-67. — J.-Jac. Caullet, 1767-82. — Roman, 1782-92. — Lévêque, 1802-4. — Lemaire, 1804-9. — Vandeville, 1809-39. — Lavechin, 1840.

WAVRECHIN-SOUS-FAULX, sur la Sensée, 3 kil. de Bouchain, 21 de Valenciennes, 21 de Douai, 50 de Lille; 621 habitants; dédicace, le dim. après le 2 octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur, le chap. de St.-Amé à Douai. Curés : Nic. Reny, 1736-38. — L. Raison, 1738-41. — P. Gourdin, 1741-77. — J.-P. Carlevent, 1777-92. — At.-Miens, 1802-6. — Depuis cette époque la paroisse de Wavrechin est desservie par les curés de la paroisse de Wasnes-au-Bacq.

§ II. ANCIENNES PAROISSES DE LA VILLE DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, sur l'Escaut et la Rhonelle, 41 kil. de Douai, 51 de Lille; chef-lieu de trois décanats; 22,040 habit.; dédic., le 8 sept. — En 1789, capit. du Hainaut. Les trois paroisses ci-après étaient du diocèse d'Arras, et formaient le doyenné de Valenciennes : 1° *Saint-Jacques*, Curés : J. De le Motte, 1391. — J. Scourgon, 1503. — J. Prudhomme, 1638. . . . Dubrulle, 1762. — Lelièvre, 1769. — Gelé, 1777-85. — Daubresse, 1785. — Delangle, 1788. — *Boucher*, 1791-92.

2° *Saint-Vaast*, en ville. . . . . Majault, 1762-81. — Vairez, 1783.

3° *Saint-Vaast hors des murs* ou *là-haut*. Curés : J. Lecoq, 1391. — N. De le Val, 1572. — J. De Soignie, 1599. — A. Terrace, mort en 1622. — E. Rasseneurs, 1622. . . . . Dubruille, 1762. — Du Hayon, 1769. — Delangle, 1777. — Panier, 1778. (Supprimée en 1791, et réunie à N.-D.-de-la-Chaussée, comme succursale).

Les paroisses suivantes étaient du diocèse de C. 1° *Saint-Géry*, Curés : Jean, 1119-26. — Et. Broustin, 1582. — Ant. Muissart, 1586-1631. . . . . Canquelain, 1762. — Lelièvre, 1769. — Gosseau, 1782-92. (Cure supprimée en 1791). — Gosseau, susmentionné, 1793-94, exécuté révolutionnairement le 19 octobre 1794 à Valenciennes.

2° *Saint-Nicolas*, Curés : J. Lagneau, 1586. . . . . D. Liesnart, 1692. . . . . Gilliart, 1762, mort en 1786. — Rousseau, 1787. — Lallemand, 1788. — *Brasseur*, 1791-92. — Lallemand, susmentionné, 1793-94.

3° *Notre-Dame-de-la-Chaussée*, Curés : Robert, 1302. — Couteau, 1679. — De Gousée, 1727. — P. Daguin, 1736-69. — Ghislain, 1771. — Lelièvre, 1775-86. — Hensy, 1786-91. — *Moynet*, 1791-92. — Hensy, susmentionné, 1793-94.

4° *Notre-Dame-la-Grande*, D. Columban-Berne, 1718-36. — D.-J. Lernould, 1756-58. — D.-J. Delcourt, 1759-64. — Lambert, desserviteur en 1769-71. — C. Colleau, 1773-75. — Henry, 1776-80. — D.-B. Selosse, 1780-91. — *Lallemand*, 1791-93. — Selosse, susmentionné, 1794.

5° *Béguinage*, Curés : Gilles Le Duc, 1614-1638. . . . . Brohon, 1762-1777. — Leroy, 1778-90. (Cure supprimée en 1791).

§ III. DÉCANAT DE VALENCIENNES-SAINT-NICOLAS.

SAINT-NICOLAS. Doyens-curés : J.-Jos. Druet, 1803, mort en 1811. — J.-F. Hensy, 1812, mort en 1818. — J.-H.-Jos. Rousseau, 1819, mort en 1824. — M.-L.-Jos. Legrand, 1824, mort en 1829. — P.-F.-J. Masure, 1829, mort en 1851. — Defontaine, 1837.

ARTRES, sur la Rhonelle, 8 kil. de Valenciennes, 46 de Douai, 59 de Lille; 819 habitants; patron, saint Martin; dédicace, à la Trinité. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'archevêque. Curés : P. Hanoteau, mort en 1649. — N. Lamand, 1705, mort en 1747. — Jac.-Jos. Rousseau, 1747, mort en 1755. — J.-Bte. Vigneron, 1754, mort en 1788. — J.-L. Delplanque, 1788-91. — *F.-J. Godelar, constitutionnel*, 1791-93. — J.-F.-Dom. Raparlier, 1802. — Ant.-L. Couart, 1807. — Goutierre, 1818. — Lecardez, 1825. — Midavaine, 1829. — Rocquet, 1832. — Lancelle, 1834. — Herbage, 1836. — Fromont, 1842.

QUERENAING, paroisse d'Artres, 9 kil. de Val., 46 de Douai, 59 de Lille; 510 habit.; patron, saint Martin; dédic., le dern. dim. d'août. — En 1789, Hainaut, paroisse du diocèse de Cambrai.

AULNOY, sur la Rhonelle, 2 kil. de Valenciennes, 38 de Douai, 53 de Lille; 1411 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 12 septembre ou le dim. le plus près de ce jour. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de St.-Jean de Val. Curés : P. Carton, mort en 1649. — M. De Recquignier, 1694-1702. — C.-F. Grasquin, 1719-50. — P.-M. Colnion, 1750-69. — L.-M. Bécar, 1770-86. — P.-Jos. Hardy, 1787-91. — P.-Jac.-Jos. Caffiaux, 1791. — Menard, 1791. — *Leroux, constitutionnel*. — J.-Ch. Deladerière, 1800-3. — Massart, 1803-6. — Havez, 1806-7. — Dupommereuille, 1807, mort en 1822. — Dutemple, 1822, mort en 1838. — Leduc, 1838-41. — F. Gombert, 1841-45. — A. Dervaux, 1845.

FAMARS, sur la Rhonelle, 5 kil. de Val., 43 de Douai, 56 de Lille; 615 habit.; patr., saint Amand; dédic., le 15 août. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai. Curés : Jacques Bourlet, mort le jour de

Digitized by Google

l'an 1578.— Jean Pollet, 1578.— Philippe Cournwis. — Jean Delatre, 1604.— H.-G. Deleu, mort en 1697.— J. Baleu, mort en 1727.— J.-B. Bertau, mort en 1739.— J.-Bte. Antoine, 1769-92.— Le même, 1802.— Dutemple, 1818.— Lefranc, 1829.— Jean Le Bœuf, 1831.— Duvinage, 1857.

HERRIN, 6 kil. de Val., 29 de Douai, 51 de Lille; 1036 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le dim. le plus près du 7 juin.— En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Hasnon; collat., l'abbé d'Hasnon. Curés: J. Vredier, 1498.— *Pat. Hosselet, const.*, 1791.— L.-Jos. Delangle, 1802. — J.-G. Carpentier, 1807.— Lober, 1820.— Hedon, 1823.— Direz, 1831.— Defrance, 1834.

OISY, 7 kil. de Valenciennes, 29 de Douai, 29 de Lille; 182 habit.; dédic., le dim. le plus près du 7 juin.— En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Hasnon.

MAING, sur l'Escaut, 7 kil. de Valenciennes, 32 de Douai, 58 de Lille; 1692 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le dim. le plus près du 10 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenc.; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés: Lecerf, 1764, mis à mort en 1794, comme émigré rentré.— J.-B. Joly, 1802, mort en 1819.— L. Bricout, 1819.

MONCHAUX, sur l'Ecaillon, 9 kil. de Valenciennes, 32 de Douai, 60 de Lille; 490 habitants; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, paroisse du diocèse de Cambrai, déc. d'Haspres; collat., l'abbé de St.-Vaast d'Arras; érigée en succursale en 1836. Curé: Delsart.

PROUVY, sur la rive gauche de l'Escaut, 8 kil. de Valenciennes, 30 de Douai, 58 de Lille; 682 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant le 28 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Bouchain; collateur, l'abbé de Denain. Curés: P. Quiquempoix, 1678, mort en 1726.— Em. Barbotin, 1792.— J.-F.-Jos. Féron, 1803.— Laisney, 1805-15. — Em. Barbotin, déjà nommé, 1815-16.— Phil.-Eug. Hegot, 1816, mort la même année. — Martinache, 1816-22.— Locquet, 1822-23.— H. Remy, 1824-26.— Decamps, 1826-31.— Pennequin, 1831-37.— Leroy, 1837-39.— Aug. Jaclin, 1840.

ROUVIGNIES, 7 kil. de Val., 31 de Douai, 54 de Lille; 221 habit.; patron, saint Pierre; dédic., le dim. après le 24 juin.— En 1789 Rouvignies n'était qu'un hameau dépendant de Prouvy.

THIANT, sur l'Ecaillon, 9 kil. de Valenciennes, 31 de Douai, 60 de Lille; 1038 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. de la Fête-Dieu.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de Saint-Aubert. Curés: Lefranc, 1628, mort en 1666.— Jac. Laderière, 1666-67.— L. Dubois, 1667, mort en 1705.— J. Potvin, 1706, mort en 1710.— M. Regnier, 1710-11.— J. Flary, 1711, mort en 1759.[1]— J.-B. Evrard, 1759, mort en 1766.— J. Jos. Regnier, 1767, mort en 1789.— M.-C. Joseph, 1789, déporté en 1791.— *D.-Jos. Lecomte, constitutionnel*, 1791.— A. Bricout, 1803, mort en 1815.— A.-R. Vernaigue, 1816, mort en 1820.— Roget, 1820-31.— Descarpentries, 1831.

HAULCHIN, sur la rive droite de l'Escaut; de la paroisse de Thiant, 9 kil. de Valenciennes, 26 de Douai, 59 de Lille; 626 habitants; patron, saint Martin, dédicace, le 15 août ou le dim. suiv.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abb. de Saint-Aubert. Curés: Lefebvre, 1780.— Bricout, 1789. Réuni à Thiant en 1802.

TRITH-SAINT-LEGER, sur la rive gauche de l'Escaut, 5 kil. de Valenciennes, 33 de Douai, 56 de Lille; 1951 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 4.e dim. de septembre.— En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, abb. de Denain. Curés: Et. Condé, 1698. — P.-F. Patte, 1713.— Jos. Moreau, 1714.— J.-F. Laurette, 1741.— A. Raoult, 1742.— M. Lambin, 1743.— Dubruille, 1756.— J.-B. Féry, 1756.— L.-J. Lesur, 1770.— P.-J. Petit, 1780.— D.-B. Morel, 1783.— L.-V. Barbet, 1811.— J.-Bte. Decaudin, 1832.— J. Dupont, 1843.

VERCHAIN-MAUGRÉ, sur l'Ecaillon, 12 kil. de Valenciennes, 35 de Douai, 62 de Lille; 1238 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 8 septembre.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, Saint-Vaast d'Arras. Curés: J.-F. Lamand, 1688, mort en 1736.— G.-Jos. Cauchon, 1736, mort en 1782.— Prouveur, 1782.— J.-Ph. Boulogne, 1802.— J.-B. Lobry. 1823, mort en 1828.— Desmaretz, 1828.— Minaux, 1830. — Maréchal, 1833.— Blondel, 1841.

§ IV. DÉCANAT DE VALENCIENNES-NOTRE-DAME.

VALENCIENNES-N.-D. La paroisse de N.-D. est composée de plusieurs portions de paroisses qui existaient avant la révolution de 89. Doyens-curés: G.-J. Lallemant[1], 1802.— Delannoy[2], 1812. — H. Pique, 1825, chan. hon.

CURGIES, 6 kil. de Valenciennes, 44 de Douai, 57 de Lille; 981 habitants; patron, N.-D.; dédic., le 1.er dim. d'oct.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de Vicogne. Curés: F.-L. Lesecq, 1697, mort en 1717.— F. Miroux, 1718-31. — C. Mullier, 1732, mort en 1765.— F.-B. Legay, 1766-80.— Ochin, 1780, condamné à mort en 1794 comme prêtre réfractaire.— *Broquier, const.*— Th. Beauvois, 1802-5.— C. Caffiaux, 1805-18.— Dubois, 1818-21.— Lallement, 1821-24.— A. Raviart, 1825-30.— A.-Jos. Prevost, 1830.

[1] Voyez *Biog. des prêtres du diocèse de C., morts depuis 1800*, page 41. [2] *Ibid.* p. 259.

Digitized by Google

ÉTROEUX, 5 kil. de Valenciennes, 42 de Douai, 55 de Lille; 501 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de St-Jean, de Valenciennes. Curés : Legrand, mort en 1626. — Bodehaine, mort en 1676. — Léprohon, mort en 1755. — Oblin, 1756, mort en 1772. — Langrand, mort en 1792. — *Bricout*, *Bailleux*, *Pluchart*, *constitutionnels*. — Béra, 1803-5. — Beauvois, 1805-14. — Colmant, 1814, mort en 1854. — Pamart, 1830.

MARLY, sur la Rhonelle, 2 kil. de Valenciennes, 40 de Douai, 53 de Lille; 1258 habitants; patrons, saints Jacques et Christophe; dédicace, le 25 juillet ou le dim. le plus près. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, le prieur de St.-Saulve. Curés : P.-F. Banneton, 1754, mort en 1787. — Leroux, 1788 — Jac.-Ig.-Jos. Bauduin, 1803, mort en 1808. — C.-Ign. Lemaire, 1815, mort en 1819. — P.-A. Dutemple, 1820, mort en 1840. — Dupuis, 1840. — Ledent, 1845.

ONNAING, près de l'Escaut, 6 kil. de Valenciennes, 44 de Douai, 57 de Lille; 3443 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le 25 octobre ou le dim. avant la Toussaint. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, le chap. de Cambrai. Curés : P. De Blecourt, 1502. — Lalou, 1737, mort en 1740. — L.-B. Erudenaire, 1740. — P.-F. Brugnet, 1742. — P.-Ph. Dupont, 1745, mort en 1747. — A. Olivier, 1747. — J.-B. Legat. 1748. — A.-J. Barbieux, 1774. — Ad. Derome, 1784, mort en 1791. — P.-J. Verdavaine, 1791. — L.-F. Chabé, 1791. — P.-F.-Jos. Hardi, 1803, mort la même année. — Ph.-Jos. Hambiez, 1803. — P.-Jos. Beauvois, 1805, mort en 1834. — P.-F.-Jos. Bliecq, 1834-44. — D.-J. This, 1844, vice-doyen.

PRÉSEAU, sur les ruisseaux *dits* les Walh, 6 kil. de Valenciennes, 44 de Douai, 57 de Lille; 1709 habitants; patronne, sainte Aldegonde; dédicace, le 4.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de St.-Jean de Valenc. Curés : Ph. Gillerou, 1737-45. — F.-J. Hautcœur, desserviteur, 1745-46. — P.-H. Valée, 1746, mort en 1755. — P.-M. Moillier, desserviteur, 1755-56. — J.-B. Colmant, 1756-80. — J.-F. Colmant, coadjuteur, 1780-82. — M. Balland, 1782-91. — *Ant.-Jos. Baratte*, *constitutionnel*, 1791. — Dufresnoy, missionnaire, 1797-1802. — Ant.-Jos. Coppé, 1803, mort en 1809. — Callet, 1809, mort en 1827. — Jac.-Jos.-P. Duchateau, 1827.

QUAROUBLE, 7 kil. de Valenciennes, 45 de Douai, 58 de Lille; 2246 habitants; patron, saint Antoine; dédicace, le dernier dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, le chap. de Cambrai. Curés : P. François, 1661. — T. Gosset, 1680. — P. Houziau, 1697. — J.-B. Lefevre, 1705. — Ch. Karé, 1710, mort en 1736. — Nic.-Jos. Derbaix, 1737. — Jac. Herlemont, 1755, mort en 1787. — Ph.-C. Delbare, 1788, mort en 1790. — *F.-E. Duré*, *constitutionnel*, 1791-93. — Druet, 1793, décapité en 1794. — F.-E. Duré, déjà nommé, 1794-1825. — L.-Jos. Ricourt, 1825.

QUIÉVRECHAIN, sur la petite Rhonelle, 10 kil. de Valenciennes, 48 de Douai, 61 de Lille; 895 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 15 août. — En 1789, Hainaut. Curés : Jac. Calleau, 1676, mort en 1705. — J.-F. Delavallée, 1705, mort en 1745. — L.-V. Fauville, 1745-75. — J.-F. Toussaint, 1775-91, refusa le serment. — L.-V. Barbet, 1803-11. — F.-E. Duré, curé de Quarouble, dessert la paroisse, 1811-25. — L.-J. Ricourt, 1825-32. — L. Quenoy, 1832, mort en 1839. — Ad.-Dés.-Jos. Mullet, 1839-41. — Cambreleng, 1841.

ROMBIES, sur le ruisseau *dit* le Hur, 9 kil. de Valenciennes, 50 de Douai, 63 de Lille; 513 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dern. dim. d'oct. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, le chap. de Cambrai. Curés : Léon Leblond, 1633, mort en 1675. — Ant. Lefebvre, 1675, mort en 1729. — P. Bever, 1729, mort en 1751. — P.-Am. Delfosse, mort en 1780. — Debrun, 1787. — F.-El. Duez, 1802. — Fournier, 1807. — Jacquart, 1828. — Dubois, 1830.

SAULTAIN, sur le ruisseau de la Fontaine, 4 kil. de Valenciennes, 42 de Douai, 55 de Lille; 971 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 3 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de St.-Jean de Valenciennes. Curés : Carpentier, 1770. — J.-B.-Ph. Dubois, 1805. — Delanghe, 1845. — Bourdon, 1844. — Ducatteau, 1846.

SEBOURG, sur la petite Rhonelle, 9 kil. de Val., 47 de Douai, 60 de Lille; 1791 habit.; patr., saint Druon, dédic., le dim. après le 8 oct. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Val.; collat., le chap. de Cambrai. Curés : Otte Laurent, 1446. — V. Misoune., chan. de Cambrai, 1627-32. — N. Desquesnes. — A. Druet, 1685. — G. Vaillant, mort en 1694. — M.-F. Dervaulx, 1697. — Jac.-F. Déverchin, mort en 1718. — J. Flory, desserviteur, 1720. — J.-B. Lefebure, 1727. — A.-J. Daurain, 1748. — F.-Jos. Duméniel, 1750, mort en 1773. — Aug.-Jos. Ruide, 1773. — P.-Ant. Cardon, 1773, mort en 1775. — J.-F. Fauville, 1775, mort en 1780. — Th. Libert, 1780, décapité le 15 octobre 1794. — *Barême*, *const.* — M. Farez, missionnaire. — J. Leroux, 1803, mort en 1807. — P. Fournier, 1807-21. — Deregnaucourt, 1821-28. — L. François, 1828.

Digitized by Google

§ V. DÉCANAT DE VALENCIENNES-SAINT-GÉRY.

SAINT-GÉRY. Doyens-curés : P.-F. Caille, 1803, mort la même année. — C.-F. Maurice, 1803, mort en 1835. — Lebrun, 1835, chan. hon.

Fauboury Notre-Dame. Curés : Ant.-Jos. Bera, 1803, mort en 1809. — C.-S.-Jos. Barbet, 1816, mort en 1818. — P.-Ant. Manesse, mort en 1826. — L. Colliez, mort en 1834. — Ledent, 1835.

ANZIN, près de l'Escaut, 2 kil. de Valenciennes, 38 de Douai, 49 de Lille; 4422 habitants; patron, saint Jean-Baptiste; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Hasnon. Curés : Goniaux, 1625-39. — J. Blanchart, 1639-71. — Firmin, 1671-82. — Piche, 1683-92. — Gontois, 1692-94. — Potte, 1694-1734. — Pruvost, 1734-38. — L.-F. Leleu, 1738, mort en 1765. — Gelez, 1765-73. — Lompret, 1773-75. — Dubaille, 1775-80. — Fournay, 1780-81. — Dubois, 1781-87. — Bar, 1787-91. — Daubresse, 1791, Machelart, 1791-92. — P.-Jos. Hunelle, 1802, mort en 1828. — Trehout, 1828-39. — Delattre, 1839, vice-doyen.

AUBRY, sur le ruisseau de Malplaquet, 4 kil. de Valenciennes, 37 de Douai, 47 de Lille; 903 habitants; patronne, la Magdeleine; dédicace, le dim. le plus près du 22 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé de Vicogne. Curés : Becquet. — Nicodême. — Nic.-Jos.-Jul. Gadelin. — M. Duchateau, auj. curé de Préseau, desservit la cure d'Aubry pendant un an. — Gadelin, déjà nommé, 1802, mort en 1805. — C. Massart, 1805, mort en 1816. — A.-Jos. Rocquet, 1816, mort en 1838. — Dés.-L.-Jos. Collet, 1838-42. — L. Pollin, 1842-43. — Collet, 1843.

PETITE-FORÊT-DE-RAISMES, rive droite de la Scarpe, 4 kil. de Valenciennes, 40 de Douai, 44 de Lille; 777 habitants; patronne, la Magdeleine; dédicace, le dim. le plus près du 22 juillet. — En 1789, Hainaut; il formait une dépendance de Vicogne, quoiqu'il fût de la paroisse d'Aubry.

BELLAING, sur le courant d'Haveluy, 8 kil. de Valenc., 37 de Douai, 56 de Lille; 384 habit.; patron, saint Denis; dédicace, le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, par. d'Hérin, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Hasnon. Curés : A.-Jos. Rocquet, 1802. — Leclercq, 1831. — Pol, 1834. — Martin, 1837. — Mascaux, 1845.

BEUVRAGES, 4 kil. de Valenciennes, 38 de Douai, 48 de Lille; 1043 habitants; patron, saint Saulve; dédicace, le dim. le plus près du 21 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, jadis dioc. d'Arras, décanat de Valenciennes; collateur, l'archevêque[1]. Curés : Piéry, 1733, mort en 1738. — Bertrand, 1738. — Tellier, 1756, mort en 1758. — Carlier, 1758-59. — Lebrun, 1759, mort en 1789. — Leroy, 1789. — *Richer et Moreau, constitutionnels.* — Duroisin, 1802. — Vanec. — Legrand. — Prévost, 1828.

BRUAY, sur l'Escaut, 5 kil. de Valenciennes, 41 de Douai, 51 de Lille; 2320 habit.; patronne, sainte Pharaïlde; dédicace, le dim. le plus près du 24 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : J. Blois, 1684-89. — Loth, 1689-1703. — A Mullet, 1703-23. — H. Seize, 1723-24. — G. Carpentier, 1724-54. — J.-B. Gellez, 1754. — C.-V. Crametz, 1754-63. — C. Lois, 1763-91, déporté pour refus de serment. — *Podevin, const.*, 1793. — G. Laurent, 1803, mort en 1812. — Vanaigue, 1812. — Maréchal, 1823. — H. Dauchy, 1833.

SAINT-SAULVE, sur la rive droite de l'Escaut, 2 kil. de Valenc., 40 de Douai, 53 de Lille; 1674 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 15 juillet ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenc.; collat., le prieur de St.-Saulve. Curés : Germ. Watremez, 1747, mort en 1756. — J.-J.-Et.-F. Taverne, 1756-57. — L. Deroyer, 1757-60. — N.-J. Carion, 1760-70. — J.-B. Senez, 1770-91, refusa le serment. — *Bricout, constitutionnel*, 1795-1801. — P.-Jos. Caron, 1801-24. — Andr. Prevost, 1824, mort en 1835. — Ferlin, 1835, mort en 1837. — Carette, 1837.

WALLERS, sur les ruisseaux d'Haveluy et d'Hasnon, 10 kil. de Valenciennes, 36 de Douai, 45 de Lille; 3122 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 3.e dim. après Pâques. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateurs, les abbés d'Hasnon et de Vicogne conjointement. Curés : Ed. Foucault, 1715-30. — Royaux, 1752-72. — Verquin, 1774-91, mort en 1808. — Heusy, 1803-8. — Rucart, 1808, mort en 1828. — Abraham, 1828, mort en 1832. — Delebarre, 1832.

§ VI. DÉCANAT DE CONDÉ.

CONDÉ, place forte, au confluent de la Haisne et de l'Escaut, 12 kil. de Valenciennes, 41 de Douai, 50 de Lille; 5025 habitants; patron, saint Wasnon; dédicace, le 1.er octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Chièvres; collateur, le chap. de Condé. Doyens-

[1] Fenelon avait établi à Beuvrages son séminaire archiépiscopal; ce séminaire fut dirigé successivement par plusieurs théologiens distingués et entr'autres par le père Jacques Lefebvre, jésuite, qui a publié une sage et savante réfutation des erreurs de Bayle. (Voyez Paquot, Mémoires, X. 84.).

Digitized by Google

curés : Segar, 1707-17. — Ch. Lemaire, 1721-53. — Despinoy, 1753-89. — J.-B. Deruesne, 1790-91. — Soupplet, 1791. — J.-B. Deruesne, susmentionné, 1793-94. — Le même, 1802-1803. — Goquillon, 1803-7. — Leroy, 1808-18. — Defontaine, 1818-23. — Bury, 1823-30. — Heau, 1830-35. — Cateau, 1835-36. — Croquey, 1836.

CRESPIN, entre les rivières de Haisne et de Honneau, 7 kil. de Condé, 13 kil. de Valenciennes, 43 de Douai, 57 de Lille; 1314 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 23 août ou le 4.e dim. de ce mois.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavay, collateur, l'abbé de Crespin. Curés : J. Delrue, 1653, mort en 1660. — Ad. Desfossés, 1660, mort en 1670. — — J. Delattre, 1670, mort en 1679. — A. Faineaux, 1679. — J. Prévot, 1682, mort en 1725. — Jos. Devignes, 1725-41. — L. Dumesnil, 1741-49. — J. Bertrand, 1749. — Jac.-Jos. Heuninot, 1756, mort en 1761. — Démoulin, 1761, mort en 1765. — Jos. Gossuin, 1766-71. — Jos. Delvallé, 1771, mort en déportation en 1795. — J.-B. Couvreur, 1803-10. — Chatelin, 1810-14. — Grég. Balleux, 1814, mort en 1830. — P.-F. Courtecuisse, 1830 [1].

ESCAUPONT, *Pons Scaldis*, rive droite de l'Escaut, 4 kil. de Condé, 8 de Valenciennes, 43 de Douai, 51 de Lille; 885 habit.; patron, saint Amand; dédicace, le 1.er dim. d'oct. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : Arnoul, 1277. — P.-Jos. Larme, 1802. — J.-D. Bezu, 1805. — J.-F. Hecquet, 1809, mort en 1825. — L.-Jos. Cayez, 1825, — Flament, 1827. — Bury, 1828. — Noclercq, 1832.

FRESNES, sur l'Escaut, 2 kil. de Condé, 10 de Valenciennes, 40 de Douai, 49 de Lille; 4544 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, le chap. de Condé. Curés : J. Crudenel, 1650. — A. Jehu, 1683-1717. — A. Vanopstal, 1717, mort en 1731.— J.-B. Deruesne, 1731, mort en 1764. — C.-F. Leboucq, 1764, mort en 1776. — J.-G. Laurent, 1777-91. — *J.-P. Longpretz, constitutionnel*, 1791-92. — J.-G. Laurent, susmentionné, 1793-94. — Alb.-Jos. Barenne, 1803, mort en 1806.— Is. Marchand, 1806, mort en 1825.— L.-F. Ledent, 1825-42. — Ad. Taffin, 1842.

ODOMEZ, sur l'Escaut, paroisse de Fresnes, 4 kil. de Condé, 15 de Valenciennes, 37 de Douai, 46 de Lille, 351 habitants; dédicace, le 15 août. — En 1789, ce village n'était qu'un hameau dépendant de Fresnes.

HERGNIES, sur la rive droite de l'Escaut, et sur la Verne, 6 kil. de Valenciennes, 47 de Douai, 55 de Lille; 3085 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 24 septembre ou le dim. suiv. — En 1789, Hainaut, diocèse de Combrai, décanat de Chièvres; collateur, le chap. de Condé. Curés : Pureur, 1729-39. — Cl. Ménage, 1739, mort en 1779. — Lacorrège, 1779-81. — N.-B.-M. Longuevalle, 1781, mort en 1786. — Deruenne, 1786-90. — Gautier, 1790, mort en 1803. — Prevost, 1803, mort en 1831. — Gombert, 1831-36. — A. Clarisse, 1836, mort en 1838. — Arnould, 1838-41. — F.-J. Duez, 1841, vice-doyen.

SAINT-AYBERT, hameau détaché de Crespin, chapelle érigée en 1838; 373 habitants; patron, saint Aybert. Chapelains : Detourmignies, 1838. — Boissart, 1840.

THIVENCELLE, sur le Honneau, 4 kil. de Condé, 16 de Valenciennes, 54 de Lille; 558 habit.; patron, N.-D.; dédicace, le 15 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres; collateur, le chap. de Condé. Curés : Jusqu'au dix-septième siècle cette paroisse fut desservie par les chanoines de la collégiale de Condé. — L.-P. Lustreman, 1736-59. — Ch. Cotelle, 1739-40. — P.-F. Delval, 1740-43. — P.-F. Mozeau, 1743-58. — M.-J. Vigneron, 1758-59. — Aug.-Jos. Rousseau, 1759-64. — Ig. Anseau, 1764, mort en 1778. — P.-J. Denimal, 1778, mort en 1783. — J.-F. Laurent, 1783-84.— G.-Jos. Mallet, 1784-94.— Le même, 1802-5. — Rohart, 1805-7. — A cette époque Thivencelle fut réuni à Crespin. — En 1841, cette commune devient succursale. Curé : V. Dhainaut.

VICQ, sur le ruisseau de Fontaine-Caumont, 5 kil. de Condé, 10 de Valenciennes, 44 de Douai, 53 de Lille; 860 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dern. dim. de mai. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, déc. de Val.; collat., l'abbé de St.-Amand. Curés : P. Deprez, 1618.— A. Sandrart, 1648-49.— J. Lejeune, 1677.— J.-F. Dubreuquet, 1699.— J.-B. De St.-Omer, 1702. — J.-C. Bassuyau, 1707.— P.-Ph. Dupont, 1722.— P.-F. Crinon, 1730.— F.-Jos. Descamps, 1734, mort en 1763. — Dom. Prevost, 1763, mort en 1781.— F. Philippe, 1781-82. — P.-Jos. Havay, 1782. — *Alb. Honnis, constitutionnel*, 1792. — J.-F. Wattier, 1793, mort en 1794. — Prevost, 1802, mort en 1832. — Mallez, 1805. — Hecquet, 1804. — Bailleux, 1809, mort en 1826. — Bury, 1825. — Bailleux, 1828, mort en 1830. — Anssart, 1830, mort en 1843 dans l'Amérique du nord. — Gourdin, 1832. — Delcroix, 1834. — Brasselet, 1839.

VIEUX-CONDÉ, sur l'Escaut, 2 kil. de Condé, 14 de Valenciennes, 45 de Douai, 52 de Lille;

[1] Nous avons reçu de M. le curé de Crespin un très-bon mémoire sur l'abbaye qui existait en ce village; mais nous regrettons de n'avoir pu en profiter, attendu qu'à l'époque où ce travail, qui est commun à M. le maire et à M. le curé de Crespin, nous est parvenu, l'article consacré à ladite abbaye était déjà imprimé. (voyez ci-dessus, page 132.)

Digitized by Google

4595 habitants ; patron, saint Martin ; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres ; collateur, le chap. de Condé. Curés : C.-F. Stiévenard, 1740, mort en 1767. — F.-Jos. Godin, 1767, mort en 1789. — Rousseau, 1789-1819. — Fontaine, 1819, mort en 1829. — Joffrain, 1830-33. — Drumez, 1833.

§ VII. DÉCANAT DE SAINT-AMAND.

SAINT-AMAND, *Elno*, *Amandopolis*, sur la Scarpe, au confluent de l'Elnon, chef-lieu de deux cantons, et siége de décanat, 12 kil. de Valenciennes, 29 de Douai, 38 de Lille; 9453 habitants; patron, saint Martin; dédicace, la Pentecôte.— En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai; collateur, l'abbé de St.-Amand [1]. Doyens-curés : Gontier, 1179. — Jean, 1283-8. — Brice de Collenelle, 1351.— Vandeville, déporté en 1792 pour refus de serment. — Hurez, 1802, mort en 1821. — Vanaigue, 1821, mort en 1833. — Joffrain, 1833.

BRUILLE-SAINT-AMAND, rive droite de la Scarpe, sur l'Escaut, 6 kil. de Saint-Amand, 18 de Valenciennes, 35 de Douai, 44 de Lille ; 2388 habit.; patron, saint Maurice ; dédicace, le 22 sept. ou le dim. le plus près. — En 1789, Tournaisis français, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé de Château-L'abbaye. Curés : N. Carenton, 1613-27. — Ant. Watteau, 1627-51. — M. Roget, 1651-57. — J. Grare, 1657-76. — P. Dujardin, 1676-95. — Ol. Dumont, 1695. — Delamotte, 1695-1703. — N. Fariscan, 1703-4. — Ch. Vanhaecht, 1704-8. — L. Massart, 1709-22. — Gilb. Costenoble, 1722, mort en 1743. — Gaillard, 1743-47.— Malbrance, 1747-62. — Bernières, 1763-84. — Drapied, 1784. — F.-C. Liénard, 1784-91. — *L. Bertin*, *constitutionnel*, 1791. — Lachapelle, Dépret, missionnaires. — Carpentier, 1803-4. — Lachapelle, susmentionné, 1804; mort en 1828. — Lebon, 1828-33. — J.-B. Becquet, 1833, vice-doyen.

CHATEAU-L'ABBAYE [1], *Castellum Abbatiæ*, rive droite de la Scarpe, entre cette rivière et l'Escaut, 6 kil. de Saint-Amand, 18 de Valenciennes, 36 de Douai, 44 de Lille ; 965 habitants ; patron, saint Nicaise ; dédicace, le 1.er dim. de septembre.— En 1789, Tournaisis français, dioc. d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé de Château-L'abbaye. — Curés : F.-L. Blanc, 1698-1702. — G. Deletrez, 1703. — Ch. Vanhaecht, 1704. — F.-Aug. Bertin, 1705.— F. Grevezeart, 1708, F.-N. Moreau, 1737. — F.-J.-B. Dupret, 1753. — F.-A. Bernières, 1761 ou 62. — F.-God. Gillard, mort en 1787. — F.-G. Lachapelle, jusqu'en 1804.— Lobri, 1805.— F.-J.-B. Dupret, 1805-13. — Lemaire, 1814. — P.-J. Tranchant, 1814-19. — Dupont, 1819-20, actuellement chan. titul. de la métropole de Cambrai.— Pique, 1820-21, actuellement doyen de N.-D. à Valenc. — Dujardin, 1821 ou 22-31.— Collet, 1831-36. — P.-H.-J. Vaillant, 1836.

FLINES-LEZ-MORTAGNE, sur la rive droite de l'Escaut, 8 kil. de St.-Amand, 20 de Valenciennes, 37 de Douai, 45 de Lille; 1815 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Cambrai; collateur, l'abbé de Château-l'abbaye. Curés : Levêque, 1719-22.— N.-B. Julien, 1722-37.— J.-F. Bosquet, 1737-54.— C. Nicodême, 1754-59. — C.-J. Grandcire, 1759-68. — G.-J. Duvivier, 1768-71. — J.-J. Lorent, 1771-81. — J.-J. D'Avesne, 1781-91. — F. Caron, 1802-11. — Stan.-Jos. Bernier, 1811, mort en 1821. — H. Pique, 1821-32.— Raout, 1832.

HASNON [1], rive droite de la Scarpe, sur cette rivière et sur le ruisseau d'Hertain, et sur les grandes et les petites troutoires, 4 kil. de St.-Amand, 10 de Valenciennes, 27 de Douai, 37 de Lille; 3486 habitants; patrons, St. Pierre et St. Marcellin; dédicace, le 29 juin ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, chef-lieu de décanat; collateur, l'abbé d'Hasnon : Curés : J. Raison, 1679-95.— A. Vasseur, 1695-1707. — Ph. Hennebel, 1707-10. — J.-Ph. Degouy, 1710-61. — J.-L. Jonas, 1761-63. — J.-A.-L.-D. Lompret, 1763-64. — Eug.-F. Deflandres, 1764-66.— C. Callau, 1766-75.— A. Lalou, 1775-76.— L.-J. Dubuis, 1776-77. — P.-Aug. Fossiez, 1777-85. — A.-F.-L. Lion, 1781-86. — Duburque, 1786-87. — Dubois, 1787-91, déporté pour refus de serment. — *Colpin*, *constitutionnel*, 1792-95. — *Parent*, *ib.*, 1795-97.— Dubois, susmentionné, 1802.— P.-J. Millot, 1803-8.—Jac.-F. Duroisin, 1808-24.— Aug.-Jos. St.-Leger, 1824-25.— J.-B. Cateau, 1825-31.— M.-P.-E. Hédon, 1831.

MILLONFOSSE, sur la Scarpe, 3 kil. de St.-Amand, 15 de Valenciennes, 26 de Douai, 35 de Lille; 351 habitants; patrons, St. Pierre et St. Marcellin; dédicace, le 29 juin ou le dim. le plus près de ce jour. — En 1789, Flandre; il n'était qu'un hameau et dépendait déjà alors de la paroisse d'Hasnon.

MORTAGNE, *Mauritania*, près du confluent de l'Escaut et de la Scarpe, 7 kil. de Saint-Amand, 19 de Valenciennes, 37 de Douai, 45 de Lille ; 1198 habitants ; patron, saint Nicolas; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai; collateur, l'abbé de Château-L'abbaye. Curés : Damme, 1802-43. — Dewattine, 1843.

RAISMES, rive droite de la Scarpe, 7 kil. de Saint-Amand, 5 de Valenciennes, 36 de Douai, 46

[1] Sur les abbayes de Saint-Amand, d'Hasnon et de Château-L'abbaye, voyez ci-dessus, 152, 212 et 336.

Digitized by Google

de Lille ; 3618 habitants ; patron, saint Nicolas ; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789[1], Hainaut, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon ; collateur, l'abbé de Vicogne. Curés : Vendenbercke, 1644. — N. Mereau, 1697. — Wicart, 1712. — Lecomte, 1729. — Lejuste, 1766. — L.-P.-F. Bourgeois, 1773, déporté en 1791 pour refus de serment, revint à Raismes lors de la réouverture des églises, mort en 1815. — S.-P.-Jos. Tuboise, 1815, mort en 1835. — J.-J. Desruelles, 1835.

§ VIII. DÉCANAT DE LECELLE.

LECELLE, rive gauche de la Scarpe, sur le ruisseau d'Elnon, 2 kil. de St.-Amand, 14 de Valenciennes, 31 de Douai, 39 de Lille; 2233 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collat., l'abbé de St.-Amand. Curés : J. Bruneau, 1694-1709. — Poutrain, 1709-35. — Requilart, 1735-44. — F. Poutrain, 1744, mort en 1769. — Landrieux, 1769, déporté pour refus de serment. — *Maine, constitut.* — Lemaire, 1803. — Raviart, 1813-16. — Duriez, 1816-26. — Labaye, doyen, 1826.

BRILLON, rive gauche de la Scarpe, 7 kil. de Saint-Amand, 19 de Valenciennes, 22 de Douai, 35 de Lille; 710 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 8 septembre ou le dim. suivant. — En 1789, Flandre, diocèse de Tournai, décanat de St.-Amand; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : Malpaix, 1679-99. — Waucquier, 1699-1744. — Merchier, 1744-45. — Marchand, 1745-89. — Betre, 1789-91. — Cauquelin, 1791-93. — Seulin, 1801-4. — Loiseau, 1804, mort en 1836. — Moreau, 1836-43. — Cauderlier, 1843.

BOUSIGNIES, rive gauche de la Scarpe et de la paroisse de Brillon, 5 kil. de St.-Amand, 17 de Valenciennes, 31 de Douai, 29 de Lille; 302 habitants; dédicace, le 8 sept. ou le dim. le plus près de ce jour. — En 1789, ce village n'était qu'un hameau dépendant d'Hasnon.

SARS ET ROSIÈRES, de la paroisse de Brillon, 7 kil. de Saint-Amand, 19 de Valenciennes, 22 de Douai, 31 de Lille; 581 habitants; dédicace, le dim. le plus près du 8 septembre. — En 1789, Tournaisis français.

TILLOY, canton de Marchiennes; de la paroisse de Brillon, 4 kil. de Marchiennes, 21 de Douai, 35 de Lille; 310 habit.; dédic., le 8 sept. ou le dim. suiv. — En 1789, hameau dépend. d'Hamage.

MAULDE, près de l'Escaut, 7 kil. de Saint-Amand, 19 de Valenciennes, 36 de Douai, 44 de Lille; 1256 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collateur, le doyen et les chanoines de Tournai. Curés : L. De Gouy, 1711, mort en 1733. — M.-Jos. Mallet, 1733. — J.-B. Monchy, 1734. — N.-Hyac.-Jos. Vaurot, 1734-36. — M.-Arch. Taffin, 1736, mort en 1763. — Ed.-J. De Baisieux. — P.-C.-J. Mathon, 1763-83. — Ed.-B.-Jos. Mathon, 1783-94. — *Masure, Dom. Casimir, Couturier, constitut.* — Bosquet, mort en 1814. — Chatelain, mort en 1832. — Gonet, 1832.

NIVELLE, rive gauche de la Scarpe, 3 kil. de Saint-Amand, 15 de Valenciennes, 32 de Douai, 31 de Lille; 1268 habit.; patron, la Magdeleine; dédic., le 2.e dim. d'août. — En 1789, Tournaisis français, dioc. de Tournai, déc. de St-Amand; collateur, l'abbé de St.-Amand. Curés : L. Thobois, 1713, mort en 1741. — F.-J. Faymont, 1741. — A.-J. Haroux, 1742-43. — J.-J. Sacqueleu, 1746. — P. Delecluse, 1746.-54. — L.-Jos. Lescornez, 1754-70. — F.-Jos. Duvivier, 1770, mort en 1775. — J.-B. Jacquart, 1776. — P.-Tim. Morelle, 1776, déporté pour refus de serment en 1792. — *Gabelle, constitutionnel*, 1792. — Morelle, susmentionné, 1793, mort en 1794. — F. Petillon, 1802-3. — J.-Jean Praviart, 1803-5. — G.-S. Dupont, 1805-6. — F.-Jos. Spinette, 1806, mort en 1829. — C. Saumade, 1829-33. — Ferd. Nollet, 1833-40. — Maréchal, 1840.

ROSULT, rive gauche de la Scarpe, 6 kil. de Saint-Amand, 18 de Valenciennes, 24 de Douai, 33 de Lille; 1477 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 3.e dim. de sept. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai, décanat de St.-Amand; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : A. Desjardin, 1660-87. — A. Duvinage, 1690-1710. — M. Monnez, 1710-53. — M. Desasse, 1754. — Dugauguier, 1771-74. — Jac.-J. Fiévet, 1774. — P.-Jos. Landrieux, 1780-91, déporté pour refus de serment. — *E. Dutilleul, constitutionnel*, 1791, *mort la même année.* — Landrieux susmentionné, 1795-94. — *Gabelle, N.-H. Marchant, Th. Jos. Mabille, P.-J. Valois, constitutionnels.* — P.-M. Manie, 1802-19. — P.-Jos. Tranchant, 1819-33. — Clarisse, 1833-36. — F.-Jos. Petit, 1836, vice-doyen.

RUMEGIES, rive gauche de la Scarpe, sur le ruisseau d'Elnon, 8 kil. de Saint-Amand, 20 de Valenciennes, 31 de Douai, 36 de Lille; 1616 habitants; patron, saint Brice; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand; collateur, l'abbé de Saint-Amand. Curés : T. Wibaut, 1524-64. — Eg. Wibaut, 1564-77. — Arn. Decaillo, 1577-1615. — Franç. Lefebvre, 1615-34. — Eg. Waterloo, 1634-59. — Ant. Legrand, 1659-86. — Alex. Dubois, 1686-1738. — P.-Jos. Mullet, 1738-47. — P.-And. Duquesnoy, 1747-91. — C.-F. Motte, 1795, mort déporté. — J.-Jos. Daubresse, 1802-6. — Ant.-Jos. Dupont, 1806, mort en 1824. — Baligand, 1824.

[1] Vicogne, qui dépend aujourd'hui de ce village, formait alors une commune. (Voir sur l'abbaye de Vicogne, ci-dessus, 329).

Digitized by Google

THUN-SAINT-AMAND, sur l'Escaut et sur le Décours, 5 kil. de Saint-Amand, 17 de Valenciennes, 33 de Douai, 33 de Lille; 710 habitants; patron, saint Eloi; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Tournaisis français, diocèse de Tournai, décanat de St.-Amand; collateur, l'abbé de St-Amand; jusqu'en 1790, chapelle dépendante de Nivelle. Vice-curés : Ant. Meulner, 1738, mort la même année. — N.-F. Faimont, 1738-41.— A. Blowart, 1741-43.— P.-J. Farvaque, 1743-45.— J. Dubois, 1745-54.— J.-B. Rohart, 1754. — P.-B.-A. Prevost, 1757.— J.-B. Cospain, 1763. — J.-P.-J. Desbonnet, 1770-74.— C.-J. Cornu, 1774.— J.-F.-J. Farvaque, 1779.— C.-F. Motte, 1780.— B.-J. Legrand, 1787.— En 1790 la chapelle de Thun est érigée en cure. Curés : Legrand, susmentionné, déporté en 1791 pour refus de serment.— *J. Marcou, J.-F. Duroisin, const.*— A.-F. Roger, 1803-5.— A -J. Soyez, 1805. mort en 1825.—P. Couvreur, 1825.—C. Descarpentries, 1824-31.—L. Carette, 1831-36.—J.-B. Gourdin, 1836-43. — H. Boulogne, 1843-46.— Lefranc, 1846.

CHAPITRE IX.

§ I. GRAND DÉCANAT DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES, M. P.-JOS.-J.-B. DENIS, CHAN. HON. GRAND-DOYEN.

DÉCANAT D'AVESNES.

AVESNES, *Avesnæ*, place forte, chef-lieu d'arrondissement, sur l'Helpe majeure et le ruisseau de St.-Pierre, 83 kil. de Douai, 102 de Lille; 5578 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 1.er dim. d'août. — En 1789 [1], diocèse de Cambrai, chef-lieu de décanat; collateur, le chap. d'Avesnes. Doyens-curés : J. Gobert senior. — J. Gobert junior. — J. Dourbe.— And. Franquart. — J. Willot.— G. Hanich.— B. Daniau. — Nic. Warnot. — Rob. Frinet, 1628, mort en 1649. — Nic. Merchier, desserviteur. — D. Cambrelin, 1649, mort en 1687. — Denis, 1687-1700. — Lecomte, 1700-25.— Masquin, 1725-28. — Rotrou, 1728-52. — Dupar, 1753-77. — Gesquy, 1777-81. — Jean, 1781. — Bonnaire, mort en 1819. — St.-Leger, 1819-21, mort vicaire-général à Cambrai. — Semaille, 1821-52, transféré à Saint-Pierre de Douai.— Denis, 1852, chan. hon. grand-doyen.

HAUT-LIEU, de la paroisse d'Avesnes, sur l'Agrisve, 2 kil. d'Avesnes, 82 de Douai, 100 de Lille; 406 habitants; dédicace, le 1.er dim. d'août.

BAS-LIEU, sur l'Helpe-majeure et le ruisseau de Saint-Pierre, 4 kil. d'Avesnes, 80 de Douai, 100 de Lille 425 habitants; dédicace, le 1.er dim. d'août.

DOMPIERRE, *Domnus Petrus, Donum Petri*, sur l'Helpe-majeure et deux ruisseaux, 5 kil. d'Avesnes, 77 de Douai, 92 de Lille; 1004 habitants; patron, saint Ethon; dédicace, le 8 sept. ou le dim. suivant.— En 1789 [2] Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : P. Blanpain, 1635. — M. Cappeaumont, 1635. — F. Mauroy, 1687. — A. Faniaux, 1705.— Mairesse, 1726.— Jac. Watteaux, 1728. — Caubor, 1742. — J.-B. Cauquelin, 1743. — C.-J. Lemoine, 1753. — M.-J. Pierret, 1757.— F.-G. Fontaine, 1765. — Rap. Delbove, 1768.— F.-J. Levêque, 1792.— *P.-Jos. Doctobre, constitutionnel.*— P.-N.-M. Bultot, 1828. —Th. Ravaux, 1839.— J. Dupont, 1840

DOURLERS, sur les ruisseaux de Marquais et de la Braquinière, 7 kil. d'Avesnes, 80 de Douai, 95 de Lille; 915 habitants; patron, saint Médard; dédicace, le 8 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé d'Hautmont. Curés : Maître Antoine. — Maître Honoré. — Ph.-A. Derocquignies, 1785. — J.-B.-N. Watier, 1802, mort en 1822. — Dumet, 1822. — Désoblin, 1828.

FELLERIES, 7 kil. d'Avesnes, 89 de Douai, 104 de Lille; 1746 habitants; patron, saint Lambert; dédicace, le 1.er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : G. Denis, 1699-1705. — P. Hannecart, 1705-18. — Nic. Froment, 1718-19. — Nic.-J. Michel, 1719-46. — P.-Jos. Henrinot, 1746-88. — Husty, 1789, déporté en 1791 pour refus de serment, revient en 1799-1802. — Jos. Bocquet, 1805, mort en 1825.— F. Masure, 1825-27.—Aug. Becar, 1827-39.— Desforges, 1839, vice-doyen.

FLAUMONT ET WAUDRECHIES, sur l'Helpe-majeure, 2 kil. d'Avesnes, 83 de Douai, 101 de Lille; 414 habitants; patron, saint Victor.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : J. Hugot, 1611, mort en 1627. — Jos. Franquelin, 1705. Ph. Taisne, 1710. — J.-F. Maroniez, 1719. — Nic. Michel, mort en 1750. — J.-J.-J. Duvivier, desserviteur, 1750-51. — B. Desprez, 1751, mort en 1769. — J.-B. Brisse, desserviteur. — M.-Jos. Favrot, 1769-81.— Jos.-Fulg. Pingret, 1781-86.— Levêque, 1786-91.— *A.-Jos. Hot, constitutionnel.* — Douai, 1801. — J.-B. Frison, 1822, mort en 1831. — Coppée, 1851. — Mallet, 1832.— Dauverchin, 1835.— Demont, 1841. — Ketten, 1842.

[1] Sur la collégiale d'Avesnes, voyez ci-dessus, p. 428. [2] Sur le prieuré de Dompierre, voyez ci-dessus, page 559.

Digitized by Google

RAMOUSIES, sur l'Helpe-majeure et le ruisseau de Sains, 8 kil. d'Avesnes, 89 de Douai, 98 de Lille; 647 habitants; patron, saint Sulpice; dédicaces, le 17 janv., à la Trinité, et le dern dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : Jac. De la Saul. — J. Taquet, mort en 1504. — J. Debeghaigne, 1504, mort en 1563. — Ch. Masquiliez, 1640, mort en 1666. — S. Longfils, 1666, mort en 1709. — Joac. Francquelin, mort en 1744. — P.-Jos. Meurant, desserviteur pendant deux ans. — H.-Jos. Desmarets, 1746. — L. Friche, 1751. — Ant.-Jos. Wache, 1757, mort en 1759. — N.-Jos. Carion, desserviteur. — G.-M. Liézard, 1760. — J.-F. Laurent, 1764, mort en 1776. — Trempont, desserviteur. — Ph.-C.-Jos. Delburre, 1777. — P.-Jos. Liézard, 1788-91. — *N.-Jos. Dumont, constitutionnel.* — H. Monchicourt, 1802, mort en 1833. — A. Garçon, 1833-40. — P.-Ph. Locquet, 1840-45. — J.-B.-Jos. Roland, 1845.

SAINT-AUBIN, 6 kil. d'Avesnes, 70 de Douai, 90 de Lille; 648 habitants, patron, saint Alban; dédicaces, le 22 juin et le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé d'Hautmont. Curés : J. Flament, mort en 1638. — Dupont, 1649. — J. Levert, 1661. — Ant. Robillart, 1675. — J.-N. Dubois, 1703. — Rontron, 1717. — Jac.-F. Carton, 1722. — C.-Jos. Ragayet, 1757. — P.-Alb. Derocquing, 1762. — Besse, 1783. — *A. Henghibert.* — *A.-J. Vandermarq.* — *J.-B. Bonnoure, constitutionnels.* — C.-L.-Jos. Galistel, 1802, mort en 1832. — L.-Mod. Anssart, 1832-33. — E. Lecuyer, 1833-36. — Aug. Ruart, 1836-41. — P. Cambreleng, 1841. — Largillière, 1841.

SAINT-HILAIRE, sur l'Helpe-majeure, 2 kil. d'Avesnes, 80 de Douai, 90 de Lille; 751 habit.; patron, saint Hilaire; dédicaces, le 1.er dim. de mai et le 1.er dim. d'oct. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : P.-F. Barbier, 1673, mort en 1695. — F.-J. Lefebvre, mort en 1732. — F.-Ant. Vallet, mort en 1753. — P. Dardennne, mort en 1756. — P.-F. Lotteau, mort en 1768. — J.-F. Bertrand, 1785. — A.-H.-Jos. Trempont, mort en 1808. — N.-Jos. Durieux, mort en 1819. — H.-F. Navier, mort en 1829. — P.-J. Demont, mort en 1839. — J.-B. Fromont, 1839.

SEMERIES, 6 kil. d'Avesnes, 85 de Douai, 96 de Lille; 732 habitants; patron, saint Remi; dédicace, à la Trinité. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collat., l'abbé de Liessies. — Curés : Ans. Danzin, mort en 1609. — Th. Motte, 1685, mort en 1741. — Desruene, 1783. — Moizé, 1802, mort en 1818. — Demont, 1818. — Pierchon, 1829. — Duquesnes, 1835.

SEMOUSIES, 6 kil. d'Avesnes, 85 de Douai, 90 de Lille; 316 habitants; patron, saint Martin; dédicace, à la Trinité. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collat., l'abbé d'Hautmont. Curés : P. Alard, mort en 1629. — J.-B. Courtin, mort en 1753. — J.-Jos. Remquet, mort en 1775. — Maille, 1775. — A.-Jos. Renuart, 1802. — Lefrancq, 1811. — Bailleux, 1822. — Delattre, 1828. — Bottiaux, 1833.

FLOURSIES, paroisse de Semousies, 7 kil. d'Avesnes, 86 de Douai, 90 de Lille; 238 habit.; dédicace, le dim. après le 29 juin. En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes : collateur, l'abbé de Liessies.

TAISNIÈRES-EN-THIÉRACHE, sur l'Helpe-majeure, 9 kil. d'Avesnes, 72 de Douai, 94 de Lille; 888 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 3.e dim. de mai. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : A. Casteau, desserviteur, 1649. — M. Delbonne, 1665-79. — F. Goblin, 1680-1701. — J.-F. Dubreuque, 1701-21. — T.-Is. Mercier, 1721-51. — A. Locqueneux, 1751-60. — N. Stordreau, 1760-75. — M. Fontaine, 1775, déporté en 1791 pour refus de serment, rentre en 1802-7, mort en 1810. — J.-Ph. Lemaire, 1791. — A.-Jos. Demont, 1807-8. — P.-Jos. Demont, 1808-12. — F.-Ed.-Jos. Dubuisson, 1813-17. — N.-Jos. Bécar, 1817-22. — A. Diebold, 1823. — F. Musin, 1823-41. — F. Dauverchain, 1841-44. — P.-Jos. Minaux, 1844.

§ II. DÉCANAT D'ÉTROEUNGT.

ÉTROEUNGT, sur l'Helpe-mineure, 7 kil. d'Avesnes, 87 de Douai, 109 de Lille; 2242 habitants; patron, saint Martin; dédicaces, le 4 juillet et le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : Hallez, 1659-1712. — Delaporte, 1712-22. — Frenez, 1722-25. — Thiéry, vicaire, 1725-30. — Douez, 1730-58. — Gillion, doyen, 1759, mort en 1792. — Derosne. — Coquelet, 1802, mort en 1825. — Michel, 1825, mort chanoine à Cambrai. — Saudemont, doyen, 1833.

AVESNELLES, sur l'Helpe-majeure et le ruisseau le Poncheaux, 1 kil. d'Avesnes, 81 de Douai, 103 de Lille; 989 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le 8 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies ou le seigneur du lieu. Curés : N. Despienne, 1662. — G. Treillier, 1680. — J. Pastureau, 1686, mort en 1717. — J. Wasteau, desserviteur, 1717. — P. Taisne, 1719-32. — S. Pasqual, 1732-42. — A.-J. Petit, 1742-50. — J.-F. Lebeau, 1750-57. — J.-J. Regnier, 1757-67. — J.-F.-Jos. Musselier, 1767-80. — J.-J. Fiévet, 1780-89. — P.-Jos. Grebert, 1789, mort en 1822. — Douay, 1822-35, mort en 1839. — Dereine, 1835-41. — J.-B. Duhoe, 1841-42, mort en 1843. — Lefebvre, 1842.

Digitized by Google

BEAUREPAIRE, sur le ruisseau la Rivièrette, 11 kil. d'Avesnes, 75 de Douai, 94 de Lille; 571 habit.; patron, saint Jean-Baptiste; dédic., le 24 juin. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat d'Avesnes; collat., l'abbé de Maroilles. Curés : T. Baleux, 1697, mort en 1742. — A. Mabille, 1742-50. — Remquet, 1750-52. — P.-F. Lemglet, 1757. — C.-J. Druart, 1757-65. — J.-J. Waillart, 1763-69. — Deudon, 1769, mort en 1773. — Tamson, 1774-77. — P.-J. Pitou, 1780-82. — A. Trempont, 1782-89. — J.-B. Watier, 1789-93. — B. Guerit, 1802, mort en 1809. — J.-B. Preseau, 1809, mort en 1815. — J.-B. Fisserole, 1818. — P.-Jos. Liezard, 1818, mort en 1823. — C. Desse, 1824-25. — J. Bottiaux, 1825-53. — S. Anselot, 1853-55. — Mutte, 1855.

BOULOGNE, sur l'Helpe-mineure et le ruisseau Rieux-Grisette, 5 kil. d'Avesnes, 80 de Douai, 101 de Lille; 418 habitants; patron, N.-D.; dédicaces, à la Quasimodo et le 15 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : Jac. Mecorant, 1676-80. — Jac. D'Orléans, 1680. — M. Cambier, 1689-1735. — Ig. Haynaut, 1735. — J.-B. Dutrieu, 1740. — P. Canfrère, 1743. — J.-F. Cuisset, 1751. — P.-L. Denimal, 1755. — J.-F. Taquet, 1768. — Coquelet, 1782. — Durieu, 1786. — *Lepers, constitutionnel, Coutures, idem.* — P. Martin, 1803, mort en 1830. — Anselot, 1830. — Delplanque, 1855. — Delécluse, 1855. — Waller, 1856. — Lequin, 1857. — Dernoncourt, 1840, vice-doyen. — A. Sauvet, 1845.

CARTIGNIES, sur l'Helpe-mineure et le ruisseau de Chérisœul, 8 kil. d'Avesnes, 76 de Douai; 105 de Lille; 1744 habitants; patron, la Transfiguration; dédicace, le dernier dim. de mai. En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, Curés : J. Meurant, 1681. — Th. Quintin. — P.-Jos. Lesreq, 1715, mort en 1734. — J.-F. Beaumont ou de Beaumont, desserviteur, 1734-35. — Lambert, 1735-41. — Plichon, 1741-55. — Biot, 1755-64. — Delannoy, 1764. — Marin, desserviteur, 1764. — J.-B. Delfosse, 1765-1802. — N.-St. Décroué, 1805, mort en 1805. — Ph.-Fréd. Cadart, 1806, mort en 1816. — J.-B. D'Haussy, 1817-37. — F. Danjou, 1837-43. — Duhem, 1843.

FLOYON, 10 kil. d'Avesnes, 78 de Douai, 101 de Lille; 1403 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 24 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Femy. Curés : J. Flaman, 1575-98. — Bauduin, 1598, mort en 1654. — Prognez. — F. Bauduin, jusqu'en 1658. — Arnulplier, 1658-77. — Mathieu, 1677-96. — Boez, 1696-1725. — Tessiez, 1725-28. — Jaquemain, 1728-43. — Mabile, 1743-48. — Sauvé, 1748-52. — De Ronquier, 1752-92. — *Hanoteau, desserv.*, 1792; *Lepouzé*, 1792, *constitut.* — Dupont, 1806, mort en 1819. — Dumez, 1820. — Joffrin, 1825-29. — Buquoi, 1829-39. — L. Delattre, 1839, vice-doyen.

LAROUILLIES, 9 kil. d'Avesnes, 89 de Douai, 111 de Lille; 592 habitants; patron, N.-D.; dédic., à la Pentecôte et le 8 sept. — En 1789, Hainaut, succursale d'Etrœungt. Curés : Fontaine. — Pitoux, 1762, mort doyen d'Arleux en 1835. — *Cretigny, Cerullier, Allain, N.-J. Cervoise, const.* — Dhaussy, 1805-16. — Maillard, 1816-20. — Longuet, 1821-23. — Diébold, 1823, mort en 1826. — Joveniaux, 1827-29. — Brassart, 1829-35. — Anselot, 1835-44. — A. Danjou, 1844.

LES FAYTS, sur l'Helpe-mineure, 9 kil. d'Avesnes, 71 de Douai, 95 de Lille; 1034 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. avant le 24 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : L. Tranet, mort en 1627. — F. Defacq, 1685-94. — N. Dupont, 1694-1704. — J.-B. Hazard, 1704-19. — G. Desain, 1719-34. — L.-Jos. Guilbert, 1734-42. — Ballieux, 1742-55. — Sertereau, 1756-59. — Vigneron, 1760-65. — Raparlier, 1765-71. — Broudehoux, 1771-79. — Crepin, 1780-90. — Duez, 1790-91. — *Carton, Laurent, constitutionnels.* — En 1805, L'Eveque, curé au Grand-Fayt. — F. Deheman, au Petit-Fayt, mort en 1808. En 1808, L'Eveque fut chargé des deux églises qui ne formèrent plus qu'une paroisse, mort en 1825. — Lebon, 1825-32. — Desforges, 1832-39. — Delcroix, 1839-45. — J.-F.-J. Lagache, 1845.

MARBAIX, sur l'Helpe-majeure, 7 kil. d'Avesnes, 73 de Douai, 95 de Lille; 995 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. de juillet où se célèbre la dédicace des églises. — En 1789, Hainaut, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : P. Lebrun, 1679, mort en 1720. — Dormegnies, mort à Marbaix. — Desmarets, 1726. — Stordreau, 1737-60. — J.-F. Depreux, 1760-67. — Largillière, coadjuteur. — J.-B. Barbenson, 1767-71. — J.-Ph. Denise, 1771. — J.-Ph. Grénez, coadjuteur. — Bondele. — Jos. Pantenier. — Bonnaire, 1792. — Jos. Pantenier, 1793. — J.-P. Liézard, 1803-12. — J.-B.-J. Dubois, 1812-21. — Amb. Lebon, 1821-25. — Caudrelier, 1825-27. — L. Delattre, 1827-39. — D. Bucquoy, 1839-40. — Courtin, 1840.

SAINS, 7 kil. d'Avesnes, 87 de Douai, 109 de Lille; 1462 habitants; patron, saint Remi; dédicace, le 7 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai; collateur, l'archevêque. Curés : J. Waroquier. — P. Courbé. — Cl. Druart, 1615-40. — Nic. Hanon. — J. Dumonceau. — N. Richer. — J. Pastureaux. — F.-G. Treilliez, mort en 1709. — J. Cingland, 1710-48. — Renard, desserviteur, 1749. — L. Dubuquoy, 1749, mort en 1755. — J.-F. Bertrand, 1756-68. — L.-G.-J. Despature, 1768-71. — G. Fontaine, 1771-76. — Moiset, 1776-85. — Baligand, 1785-89. — Ph.-Jos. Deladerière, 1789-92. — *Ant. Carnoye, constitutionnel*, mort en 1825. — D. Bucquoi, 1825-29. — Ild. Vanières, 1829-40. — Canonne, 1840.

Digitized by Google

§ III. DÉCANAT DE LANDRECIES.

LANDRECIES, *Landreciacum*, sur la Sambre, 17 kil. d'Avesnes, 63 de Douai, 84 de Lille; 3991 habitants; patrons, saints Pierre et Paul; dédicace, le dim. après le 21 septembre.— En 1789, S. Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de Maroilles. Doyens-curés : S. Marcugnet, 1456. — J. D'Antregnies, 1457.— S. Carniot, desserviteur, 1649. — C. Masure, 1649.— Dath, 1660.— Richard, 1675.— Fossard, 1676-99.— Robin, 1709-21. — C. Willot, 1721-42.— Lemoine, desserviteur. — Moreau, 1745-66.— Goffart, 1767-78. — Bonnaire, 1778-91, déporté pour refus de serment. — Depuis le concordat jusqu'en 1804, nommé grand-doyen à Avesnes où il mourut. — Liezard, 1804-6. — Fontaine, 1806-7. — Dubucquoy, 1806-19. — J.-B. Desmoutiers. — C. Desse, 1840.

LA FOLIE, hameau dépendant de Landrecies, était une paroisse avant 1789. Curés : Bonnalies, 1704.— Hautecœur, 1710.— Simon, desserviteur, 1745.— Prevost, 1750.— Dupont, 1785.

BOUSIES, sur le ruisseau de l'Hirondelle, 6 kil. de Landrecies, 24 d'Avesnes, 58 de Douai, 82 de Lille; 1851 habitants; patron, saint Remi; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut[1], diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de Femy. Curés : Cressin, desserviteur, 1651.— G. Clausse, 1662.— Jac. Marollois, 1663, mort en 1675.— Ph. Blanpain, 1675-87.— F. De Tuin, 1687. — Alb. De Ronquier, 1709, mort en 1756. — M.-C. Wallerand, 1757-66. — Aug. Carlier, 1766-75.— J.-B. Barbançon, 1775.— Derkenne, 1777. — Frampoul, Décamps, desserv. — J.-F. Liézard, 1778.— *J. Mercier, constitutionnel*, 1791. — P.-J. Pitou, 1802-5. — L. Démal, 1805-4. — N.-N. Rohart, 1805. — J.-B. Carion, 1814.— Mariage, 1832.

FAVRIL, sur la Rivièrette, 3 kil. de Landrecies, 18 d'Avesnes, 67 de Douai, 87 de Lille; 855 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : G. Ansiaux, 1617. — G. Michel, 1628. — L. Bruniaux, 1651. — H. Warnotte, 1656. — Jac. Meurant, 1666. — Jac. Dorléant, 1671. — Ad. Morion, 1674. — Ant. Lefebvre, 1676. — Jac. Meurant, susmentionné, 1695, mort en 1712. — J. Lemaire, 1713-20. — C.-Jos. Leprohon, 1747-62. — P.-J. Bailleul, 1762-68. — O.-E. Marcq, 1768-76.— P.-Jos. Bonnaire, 1776-85.— Ph.-Jos. Richard, 1785-86.— F.-J. Briolet, 1787-91.— *F.-Jos. Delvalle, constitutionnel*, 1791-92. — Th.-Jos. Carlier, 1805-8. — F. Maton, 1808-40. — Leclercq, 1840.

FONTAINE-AU-BOIS, 4 kil. de Landrecies, 21 d'Avesnes, 60 de Douai, 80 de Lille; 1107 habit.; patron, saint Remi; dédicace, le 3.e dim. de Juillet.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres. Curés : Ad. Catteau, mort en 1680. — Rousseau, 1680-1701.— J.-B. de St.-Omer, 1727. — Ant. Plichon, mort vers 1760. — Cardon, 1775. — Gravet, 1782-1805. — Delhaie, 1805-15. — J.-B. Deprez, 1815-42. — Faidherbe, 1842.

FOREST, 9 kil. de Landrecies, 25 d'Avesnes, 55 de Douai, 84 de Lille; 1654 habit.; patron, saint Denis; dédicace, le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de Saint-Denis en France. Curés : G.-F. Ginvy, mort en 1727.— Hautecœur, 1727, mort en 1731.— Castelain, 1731. — P.-M. Bauduin, 1732, mort en 1745. — Ant. Pureur, 1745, mort en 1764. — Guilbert, 1764. — Liézard, 1765, déporté en 1791 pour refus de serment.— *J.-B. Dehaine, constitutionnel.*— J.-B.-Jos. Carion, 1805-14, mort en 1832. — F.-J. Lescut, 1814-22. — François, 1822-28.— Martin, 1828. — B. Hilst, 1830-33. — Musin, 1833-37. — Coupe, 1837-46. — H. Boulogne, 1846.

CROIX, 9 kil. de Landrecies, 29 d'Avesnes, 56 de Douai, 85 de Lille; 529 habitants; dédic. le 4 juillet ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut, succursale de Bousies. Depuis le concordat Croix est réuni à la paroisse de Forest.

MAROILLES[2], sur l'Helpe-mineure et la Sambre, 6 kil. de Landrecies, 12 d'Avesnes, 69 de Douai; 2210 habitants; patron, N.-D.; dédicaces, le 2.e dim. de mai, le 6 septembre ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : H. Lemoine, 1641. — G. Hardi. — Am. Wulbert. F. Petit, 1726. — M. Pauplemont, 1738. — Q. Vandas, 1748, mort en 1762.— Buxhol.— J. Taffin, 1765.— D.-D. Laxemand, 1778, déporté pour refus de serment. — Vincent, 1802-9. — L. Gobert, 1809, vice-doyen.

PREUX-AU-BOIS, sur le ruisseau la Fontaine-le-Comte, 3 kil. de Landrecies, 22 d'Avesnes, 61 de Douai, 80 de Lille; 1646 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 2.e dim. de juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé de St.-André du Cateau. Curés : Brunaut. — P. Dupont, 1524. — Hubire, 1665.— Nic. Delforge. — Ad. Catteau, 1671-80. — Rousseau, 1680-1707.— J.-B. De St.-Omer, 1707-35.— A. Plichon, 1734-60.— Houzeaux, 1760-74. — Renaut, 1774-90. — *Dahics, constitutionnel*, 1791-92. — Bayart. — Jaquet, Rousseau, Bisecin, Taigne, Druart, Loubert, Lecompte et F. Delcroix, missionnaires,

[1] L'enclavement du Cambrésis, qui se trouvait en cet endroit, était l'une des douze pairies de la province.

[2] Voir sur l'abbaye de Maroilles, ci-dessus, page 145.

Digitized by Google

1793-1802. — F. Delcroix, 1802-23. — C. Desse, 1826-40. — Capelle, 1841. — Bracq, 1842.

PRISCHES, 7 kil. de Landrecies, 12 d'Avesnes, 70 de Douai, 91 de Lille ; 1630 habitants ; patron, saint Nicolas; dédicaces, le 8 septembre et le 1.er d'octobre, au Rosaire. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes ; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : J. Becquet, mort en 1724. — Jac.-J. Derecq, mort en 1770. — Huvelle, 1785 ou 1786. — Petit, jusqu'à la révolution. — *B. Guérit*, *J.-B. Daussy*, *constitutionnels*. — Th. Gravet, 1803-18. — L.-D. Denise, 1818, mort en 1829. — F. Joveniaux, 1829, mort en 1836. — N. Colet, 1836.

ROBERSART, sur le ruisseau d'Herpies, 5 kil. de Landrecies, 23 d'Avesnes, 60 de Douai, 80 de Lille ; 305 habitants; dédicace, le 4 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai ; décanat d'Haspres ; collateur, l'abbé de Saint-Denis. Curés : J. Bastains, mort en 1676. — M. Bertin, mort en 1716. — Maisez. — Boerz, 1743-85. - Grenier, 1785-91. — *Lussiez*, *constitutionnel*, 1791-93. — *Michel Leplat*. *constitut.*, 1793-94. — Au concordat, Robersart réuni à la paroisse de Preux-au-Bois. — En 1846, érigé en paroisse. Curé : Montaigne.

§ IV. DÉCANAT DE SOLRE-LE-CHATEAU.

SOLRE-LE-CHATEAU, *Sorra Castri*, sur le ruisseau de son nom, 15 kil. d'Avesnes, 90 de Douai, 100 de Lille ; 2701 habitants ; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge ; collateur, l'abbé de Floreffe. Curés : Delahaie, 1707-21, mort en 1751. — P.-Jos. Mabille, mort en 1754. — Delhaye, 1755-55. — Monte, mort en 1786. — Grandjean, déporté en 1791 pour refus de serment. — *Fontaine*, *constitutionnel*, 1791-92. — Doyens-curés : Lépousé, mort en 1812. — Aim-Jos. Dusol, mort en 1826. — Fr. Gérard, mort en 1846. — Bouillon, 1846.

BEAURIEUX, paroisse de Solre-le-Château, sur le ruisseau du village, 1 kil. de Solre, 15 d'Avesnes, 91 de Douai, 101 de Lille ; 540 habitants ; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, succursale de Solre-le-Château.

AIBES, 8 kil. de Solre, 20 d'Avesnes, 82 de Douai, 96 de Lille, 556 habitants, patron, saint Martin ; dédicace, le dim. avant le 22 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge ; collateur, le chap. de Ste.-Aldegonde. Curés : J. Coppin, 1668-84. — L. Marechal, 1685, mort en 1720. — Jac.-F. Durtèle, 1720, mort en 1755. — J.-F. Maroniez, 1755, mort en 1758. — Gilliou, 1759-95. — *J. Balland*, *constitutionnel*. — J.-B. Preseau, 1802-9. — P.-Aug. Masy, 1810, mort en 1825. — Aug. Tilmant, 1825-28. — Huart, 1828-31. — Dufau, 1831-34. — Duez, 1835-38. — Duhem, 1838-40. — Mercier, 1840, mort en 1844. — C. Thévenin, 1844.

QUIÉVELON, *Kievelon*, *Kevillons*, de la paroisse d'Aibes, 8 kil. de Maubeuge, 19 d'Avesnes, 81 de Douai, 95 de Lille ; 501 habitants ; dédicace, le 2.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, paroisse d'Aibes.

BERELLES, sur le ruisseau du Pont-de-pierres, 5 kil. de Solre, 18 d'Avesnes, 84 de Douai ; 252 habitants ; patron, saint Remi ; dédicace, le 1.er dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge ; collateur, l'ordre de Malte. Curés : H. Ghiart, mort en 1655. — F. Perin, mort en 1696. — N. Despry, mort en 1745. — P.-Jos. Cochez, mort en 1765. — Marin, desserviteur. — N.-Jos. Haspart, 1766-81. — P.-Jos. Laurent, 1781-1808. — Tenret, intérimaire, 1808-15. — F.-Jos. Gérard, 1815-26. — J.-Jos. Duhot, 1826-54. — Léon Poule, 1854-38. — Ant. Dentière, 1838-41. — C.-V. Piérard, 1842, mort en 1846. — C.-R. Tison, 1846.

BOUSIGNIES, sur la rivière Froid-Cappelle, 13 kil. de Solre, 24 d'Avesnes, 85 de Douai, 99 de Lille ; 617 habitants ; patronne, sainte Aldegonde ; dédicace, le 4.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, succursale de Cousolre. Curés : Joret, 1802, mort en 1810. — Tenret, mort en 1817. — Debavay, mort en 1853. — Boulfroi, 1853-56. — Coupé, 1857. — Duez, 1857-45. — Herbomez, 1845.

CLAIRFAYT, 3 kil. de Solre, 16 d'Avesnes, 93 de Douai, 103 de Lille, 517 habitants ; patron, saint Paul, dédicace, le dernier dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge ; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : C. Hélin, 1661, mort en 1699. - N. Landelon, 1701, mort en 1711. — C.-Ig. Douai, mort en 1769. — C. Docz, mort en 1784. — Gillot. — Th. Libert, mort sur l'échafaud à Douai, pendant la révolution. — *Leroux*, *Lépine*, *constitutionnels*. — Proté, 1802, mort en 1810. — Lucas, mort en 1810. — N. Dumont, 1810, mort en 1842. — Ph. Moniez, 1842.

ÉPINOIS, *Spinetum*, paroisse de Clairfayt, sur le ruisseau de la fontaine Colleret, 2 kil. de Solre, 16 d'Avesnes, 92 de Douai, 102 de Lille ; 67 habit. ; dédic. le 8 sept. — En 1789, Hainaut.

COUSOLRE, *Curtissorra*, sur la rivière de Frasy et de Beaumont, et le ruisseau de Fontaine-Ste.-Aldegonde, 10 kil. de Solre, 21 d'Avesnes, 86 de Douai, 96 de Lille ; 1602 habitants ; patron, saint Martin ; dédicace, le dim. le plus près du 22 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge ; collateur, chap. de Ste.-Aldegonde. Curés : Bauduin, mort

Digitized by Google

en 1525. — Brunebarbe, mort en 1669. — Al. Henry, mort en 1707. — Rigaux, mort en 1754. — J.-Jos. Goris, mort en 1766. — P.-Jos. Noel, mort en 1791.— Coquelet, Lecut, Valenduck. Cervoise, 1821. — Nic. Lefrancq, mort en 1837. — Genain, 1837.

DIMONT, 5 kil. de Solre, 10 d'Avesnes, 86 de Douai, 97 de Lille; 406 habitants; patron, saint Georges; dédicace, le 8 septembre. En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'ordre de Malte. Curés : Dubbaire, mort en 1595. — J. Dupont, mort en 1602. — J. Meurant, mort en 1645. — M. Buissin, 1677. — Ant. Lefebvre, 1678. — F. Soulfort, 1701-38. — M.-Jos. Degorge, 1759-81. — N.-Jos. Haspart, 1781-91. — Balland, 1791. — Aug.-Jos. Poupart, 1805-54. — Dupont, 1854. — Doise, 1840.

DIMECHAUX, paroisse de Dimont, sur le ruisseau la Fontaine-St.-Maurice, 4 kil. de Solre, 12 d'Avesnes; 88 de Douai, 97 de Lille; 275 habitants; dédicace, le 22 sept. En 1789, Hainaut, succursale de Dimont.

OFFIES, paroisse de Dimont, sur le ruisseau de la Fontaine St.-Jean, 3 kil. de Solre, 11 d'Avesnes, 89 de Douai, 97 de Lille; dédicace le 24 juin.

HESTRUD, sur la rivière de Fray, 7 kil. de Solre, 18 d'Avesnes, 97 de Douai, 105 de Lille; 464 habitants; patron, saint Romain, dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge, collateur, l'abbé de Liessies. Curés : A Boulanger, 1660, mort en 1701. — A. Lefebvre, 1701, mort en 1715.— Ph. Boudry, 1715, mort en 1745. — N. Hecq, 1745.— Alb. Moutier, 1757, mort en 1759. — J.-B. Houzet, 1759. — L.-G. Despature, 1771.— P.-J. Teuret, 1804.— J. Gillion, 1811.— J.-J. Boutié.— L.-A.-J. Paillet, 1817. — Vairet, 1829.— A.-S. Poullet, 1855.— V. Carion, 1835.— H. Engel, 1840.— Moniez, 1846.

LEZ-FONTAINES, 2 kil. de Solre, 11 d'Avesnes, 88 de Douai, 98 de Lille; 413 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 3.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, ordre de Malte. Curés : N. Lefebvre, mort en 1750. — P.-Jos. Courbé, 1751-66.— F.-J Levecq, M.-J. Favrat, Leparcq, desserviteurs, 1766-70.— L. Delacroix, 1770, mort en 1776. — Detourbe, 1776-78. — Bauduin, 1778, mort la même année. — Ant. Longate, mort en 1787. — Lambert, 1778. — C. Lambert, 1788-96. — Debœuve. — Lebeau, 1802. — Leduc, mort en 1806. — P. Jean, mort en 1812. — Mercier, mort en 1820. — Renou, mort en 1825. — Vairet, 1825-29. Lermuziaux, 1829-32. Décaudin, 1832.

LIESSIES, *Lætia*, sur l'Helpe-majeure, 6 kil. de Solre, 10 d'Avesnes, 93 de Douai, 112 de Lille; 1211 habitants; patron, saint Jean, évêque; dédicace, le dim. après l'Ascension. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies [1]. Curés : V. Gobled, 1595-1606.— D. Droyer, 1606-31.— C. Druart, 1631-55.— Jac. Catherine, 1655-64. — C. D'Hainaut, 1664-85.— L. Bulto, 1685-84. — A. Villain, 1684-85.— Al. d'Halzemberghe, 1685, mort en 1697. — C. Fonson, 1697, mort en 1710. — Ph. Hannoteau, 1710-21. — S. Waroquier, 1721, mort en 1740. — A.-Jos. Eliet, 1740-50. — A.-A. Mabille, 1750-59. — P.-A. Colmont, 1759, mort en 1765. — F.-M. George, 1764, mort en 1770. — J.-F. Delpature, 1770-80. — Barbençon, 1780, déporté pour refus de serment en 1791. — *Chapelet*, *Rondèle*, *constitutionnels*. — Barbençon, susmentionné, 1802. — A.-J. Prevot, 1805, mort en 1809. — Jos. Derome, 1809-15. — Jac.-Jos. Bisiau, 1815, mort en 1859. — A.-Jos. Coppée, 1859.

WILLIES, paroisse de Liessies, sur l'Helpe-majeure, 7 kil. de Trelon, 15 d'Avesnes; 94 de Douai, 115 de Lille; 545 habitants; dédicace, le dim. après l'Ascension.— En 1789, Hainaut.

SARS-POTERIE, sur le ruisseau la Planquette, 4 kil. de Solre, 9 d'Avesnes, 87 de Douai, 96 de Lille; 1057 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. de sept.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes, ancienne succursale de Lez-Fontaine. Curés : Lefebure, 1720. — Boucneau, 1751, mort en 1757. — Maille, 1757. — Fleury, 1760. — Blairon, 1764. — Brodehaux. — Pierrart. — Lefebvre, 1777-81. — Lemaire, 1781-85. — — Levêque, mort en 1787. — Leloire, 1787.— Goffart, 1787, mort en 1792. — *Prisse*, *constitutionnel*. — Valenduc, 1802-18.— Blaise, 1818.

BELGNIES, paroisse de Sars-Poterie, 8 kil. d'Avesnes, 88 de Douai, 100 de Lille; 518 habitants; dédicace, le 22 juillet.— En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse de Sermousies.

SOLRINES, 4 kil. de Solre, 14 d'Avesnes, 90 de Douai, 101 de Lille; 250 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, le chap. de Cambrai. Curés : Legain, 1735. — Nic.-Jos. Dumont, 1807. — Delsaux, 1835.— Sellier, 1836.— Lemaire, 1840.

ECCLES, paroisse de Solrines, sur le ruisseau du Moulin, 1 kil. de Solre, 17 d'Avesnes, 85 de Douai, 99 de Lille; 169 habitants; dédicace, le 15 août. — En 1789, Hainaut.

ENCLAVE DE BARBENÇON, (*Belgique*). (MÊME DÉCANAT).

BARBENÇON, province de Hainaut, 876 habitants; patron, saint Lambert. — En 1789, diocèse

[1] Sur l'abbaye de Liessies, voyez ci-dessus, page 150.

Digitized by Google

de Liége. Curés : S. Resteau, 1621, mort en 1675. — J.-B. Leclerq, 1675, mort en 1694. — G. Darmy, 1694, mort en 1719. — R.-F. Blouchez, 1719, mort en 1757. — P.-F. Lalou, 1757, mort en 1762. — J.-F.-A. Marchant, 1762, déporté en 1791 pour refus de serment. — *L. Lemaire, constitutionnel.* — R.-P. Aubert, missionnaire. — M.-A.-Jér. Druon, 1805, mort en 1820. — J.-Jos. Poreau, 1821-26. — L. Pollin, 1826-32. — Aug. Tilmant, 1832-45. — Duez, 1845.

BOSSUS-LEZ-WALCOURT, province de Hainaut, 675 habitants; patron, saint Remi. — En 1789, diocèse de Liége. Curés : P.-J.-Jac. Taigne, 1802. — Musin, 1809. — Bricout, 1825. — Carpentier, 1834. — Carion, 1840.

ERPION, province de Hainaut; 302 habitants; patron, sainte Marie-Magdeleine. Curés : Is.-Jos. Degorge, 1802. — Lambotte, 1828, vice-doyen.

RENLIES, province de Hainaut, 673 habitants; patron, saint Martin. — En 1789, diocèse de Liége. — Curés : J.-B. Deprez, 1802. — Anthoine, 1813. — Poreau, 1826. — Bourdon, 1842.

WERGNIES, province de Hainaut, 312 habitants; patron, saint Martin. — En 1789, diocèse de Liége. Curés : Th. Carlier, 1802. — J.-B. Mercier, 1808. — Musin, 1819. — Tilmant, 1828. Carpentier, 1832. — Ernotte, 1834. — Bourdon, 1838. — Henrion, 1844.

§ V. DÉCANAT DE TRÉLON.

TRÉLON, *Terluinum*[1], 14 kil. d'Avesnes, 93 de Douai, 117 de Lille; 1971 habitants; patron, saint Léger; dédicaces, le dim. du Saint-Sacrement et le dim. après le 1.er octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : M. Bassé, 1714, mort en 1749. — J.-C. Tainte, 1749, mort en 1755. — Courtin, desserviteur, 1755-56. — Bertrand, 1756, mort en 1761. — Jac.-A. Hanneton, 1761, mort en 1774. — Trampont, desserviteur, 1774-75. — Delplanque, 1775-88. — Rousseaux, 1788, déporté en 1791 pour refus de serment. Doyens-curés : Langlet, 1802-9. — Valler, 1809-22. — Lescut, 1822-29. — Duhot, 1829-36. — J.-B. Larsonneur, 1836.

ANOR[2], sur les rivières d'Anor et Oise et le ruisseau Bonfeu, 8 kil. de Trélon, 26 d'Avesnes, 96 de Douai, 131 de Lille; 2963 habitants; patron, saint Nicolas; dédicaces, le dim. après le 9 mai et le 8 septembre ou le dim. suivant. — En 1789, Prisches en Vermandois, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : Jac. Buniau, 1650-95. — N. Landelont, 1695-94. — N. Pesseau, 1694-1740. — J.-B. Dusart, 1740. — A.-Jos. Dégousé, 1740-84. — Fromont, 1784-1802. — Tamson, 1805-8. — Roussel, 1808-24. — P.-J.-B. Denis, 1824-29. — Wallez, 1829-40. — Baligand, 1840.

BAIVES, 7 kil. de Trélon, 21 d'Avesnes, 100 de Douai, 131 de Lille; 308 habitants; patron, saint Martin, dédicaces, le 1.er dim. de juin et le 11 novembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Lobbes. Curés : Junsquin, mort en 1651. — Desfontaines, mort en 1678. — J. Huyol, desserviteur. — N. Cordier, 1678, mort en 1705. — N. Cossart, 1704, mort en 1719. — Moutier, desserviteur. — Musquin, 1720-26. — T. Godinnes, 1726, mort en 1736. — Hallé, 1737, mort en 1744. — F. Spourneau, desservit. — Guilmin, desserv., 1746. — Dussart, 1746, mort en 1784. — Taverne, 1784-87. — Longuet, déporté en 1791 pour refus de serment, revint depuis 1802-8. — En 1808 la paroisse de Baives devint annexe de la paroisse de Wallers. En 1825, l'église de Baives est érigée en chapelle. Chapelains : Petit, 1835. — C. Rousseau, 1836. — En 1839, l'église de Baives est érigée en succursale. Curé : D. Em. Bultez, 1839.

MOUSTIER OU MOUSTIES, 7 kil. de Trélon, 18 d'Avesnes, 95 de Douai, 120 de Lille; 281 habit.; dédicace, le 1.er dim. d'août. — En 1789, Hainaut.

EPPE-SAUVAGE, sur les rivières de Helpe-majeure et de Clair-voyons, 9 kil. de Trélon, 17 d'Avesnes, 98 de Douai, 119 de Lille; 897 habitants; patron, saint Ursmar; dédicace, le dern. dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : G. Hureau, mort en 1556. — Jac. Poireau, 1585, mort en 1608. — Ar. Petit, 1616, mort en 1657. — *Lacune de 82 ans.* — De Raismes, 1719, mort en 1724. — Coupé, 1724-50. — Thierry, 1750-55. — Laurent, 1755-42. — Delille, 1742-49. — Carlier, 1749-57. — Wibaille, 1757-75. — Brasseux, 1775-85. — Lemay, 1785, déporté en 1791 pour refus de serment. — *Lambert, Bastien, Wandestrood, Dehaussy, constitutionnels.* — Bosquet, J. Wattiez, N. Wattiez, Haucart, missionnaires. — Lemay, susmentionné, 1800. — Nocquet, 1802-16. — Dérome, 1816-19. — Duhot, 1819-29. — Jourdain, 1829. — Coupé, 1830-36. — Delsaux, 1836-40. — Bafaleur, 1840-42. — Forest, 1842.

FÉRON, sur l'Helpe-mineure, 6 kil. de Trélon, 10 d'Avesnes, 93 de Douai, 112 de Lille; 634

[1] Ainsi nommé dans l'ancienne Vie de sainte Hiltrude.

[2] Nous avons sous les yeux une curieuse notice sur Anor, dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici des extraits. Ce travail est dû à M. Baligand, curé d'Anor.

Digitized by Google

habitants; patron, saint Martin; dédicaces, la Pentecôte et le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes, jadis succursale de Glageon; collateur, l'abbé de Liessies.— Curés : Jos. Degrelle, 1664, mort en 1700.— J. Rigaux, 1701-6.— F-A. d'Alluin, 1707-14. — M. Dufossé, 1714-24. — J. Villain, 1726, mort en 1727. — R.-F. Hasard, 1728, mort en 1756.— J.-F.-Jos. Verin, 1757-61. — J.-B.-N. Perwez, 1761, mort en 1766. — P.-C. Roy, 1766-74. — G.-J. Payen, 1774-1779. — P.-F. Descamps, 1779-1810. — P.-Jos. Hallemand, 1810, mort en 1822. — C.-X. Bécar, 1822, mort en 1829. — Cappelier, 1830, mort en 1840. — V.-L.-C. Liermain, 1840.

FOURMIES, sur l'Helpe-mineure, 7 kil. de Trélon, 14 d'Avesnes, 97 de Douai, 117 de Lille; 3048 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 29 juin ou le dim. suivant. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, abb. de Liessies. Curés : J. Leroy, 1616. — N. Schorion, 1687. — L. Bulto, 1687, mort en 1719. — J.-B. Wautier, 1719-40. — Renon, 1740-49. — J. Flament, 1749-71. — Leduc, 1771-1805. — M. Bonnaire, 1803, mort en 1835. — Lancelle, 1836, vice-doyen.

GLAGEON, sur le ruisseau *dit* de la Commune, 2 kil. de Trélon, 12 d'Avesnes, 95 de Douai, 116 de Lille; 1285 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : A. Croquet, 1695, mort en 1705. — Ant. Mairesse, 1705-18. — Rob. Blanchard, 1718, mort en 1752. — G.-Alb. Lhermite, 1752, mort en 1778. — G.-Jos. Payen, 1778, mort en 1797. — J.-Jos. Fontaine, 1797, mort en 1805. — J.-B. Delsart, 1805-19. — J.-B. Dazin, 1820.

OHAIN, 2 kil. de Trélon, 16 d'Avesnes, 95 de Douai, 119 de Lille; 1102 habitants; patron, saint Martin: dédicaces, à la Trinité et le 11 novembre. — En 1789, Hainaut, succursale de Trélon. Ohain fut érigé en paroisse à l'époque du concordat. Curés : J.-Jos. Derombies, 1802-25. J.-B. Jourdain, 1825-29.— J.-B. Denis, 1829-32.— C. Delattre, 1832-39.— C.-Al. Dupont, 1839.

RAINSARS, 8 kil. de Trélon, 7 d'Avesnes, 89 de Douai, 108 de Lille; 260 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, le 15 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes: collateur, l'archevêque. Curés : J. Delcour, 1728-39. — J.-Ad. Boez, 1740, mort en 1744. — N.-R. Derbaix, 1744-52. — L.-Jos. Gouttière, 1751, mort en 1761.— F. Prisse, 1761, mort en 1775. — J.-Ph. Demal, 1775, mort à Avesnes en arrestation, en 1792, pour refus de serment. — *A.-Jos. Audry, constitutionnel.* — P.-Jos. Hallemand, 1806. — M.-A. Lefèvre, 1813-21. — Bécar, curé de Féron, 1822-29. — J.-B. Delhaye, 1829-32. — Soufflet, 1832.

WALLERS, sur le Wasterun, l'une des sources de l'Helpe-majeure, 5 kil. de Trélon, 19 d'Avesnes, 98 de Douai, 129 de Lille; 509 habitants; patron, saint Hilaire; dédicace, le 1.er dim. de mai.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de St.-Foillan. Curés: F.-J. Déchamps, mort en 1671.— L. Becquet, mort en 1729.— C. Becquet, 1730, mort en 1755. — F.-H. Wautier, 1755, mort en 1769. — Ménard, déporté pour refus de serment.— S. Boutée, mort en 1829.— Petit. — Vaillant. — Hanoteau, 1837.

WIGNEHIES, sur l'Helpe-mineure, 7 kil. de Trélon, 13 d'Avesnes, 96 de Douai; 116 de Lille: 2413 habitants; patron, saint Etienne; dédicace, le 1.er dim. d'août.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'archevêque. Curés : Dufossé, 1707-19. — Pelletier, 1719-29. — P. Dupont, 1729-45. — J. Forbu, 1745-48. — P. Dupar, 1748-53.— M. Monté, 1753-65. — J.-V. Watteau, 1765-79. — Debeaumont, 1779-91.— F.-Fulg. Dartevelle, missionnaire, 1792-1805. — Roussel, 1805-8. — Carlier, 1808-14. — Jac. Gillion, 1814, mort en 1843. — Bonte, 1843.

§ VI. GRAND-DÉCANAT DE LA 2.me SECTION DE L'ARRONDISS.t D'AVESNES. M. BAFALEUR, GRAND-DOYEN.

DÉCANAT DE BAVAI.

BAVAI, *Bavacum*, *Bagacum* [1], 25 kil. d'Avesnes, 55 de Douai, 70 de Lille; 1620 habitants: patronne, N.-D.; dédicace, le 15 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, chef-lieu de décanat; collateur, chap. Sainte-Aldegonde de Maubeuge. Doyens-curés : Gautier, 1176. — C. Delbech, 1605-52. — E. Dufour, 1655-88. — J. Fontaine, 1688-1717. Jos. Zemberg, 1717-28. — Alb.-F. Gays, 1728-48. — P.-Jos. Henry, 1748-66. — J.-A. Briaste, 1766-75. — Aug.-Jos. Carlier, 1775, mort en 1818. — N. Tilmant, 1818, mort en 1839.— Trehout, 1839.

AUDIGNIES, paroisse de Bavai, 2 kil. de Bavai, 23 d'Avesnes, 62 de Douai, 72 de Lille; 165 habitants; dédicace, le dern. dim. de septembre. — En 1789, Hainaut.

LOUVIGNIES, paroisse de Bavai, 1 kil. de Bavai, 24 d'Avesnes, 54 de Douai, 71 de Lille; 634 habitants; dédicace, le 1.er dim. d'oct. — En 1789, Hainaut, paroisse du diocèse de Cambrai.

BUVIGNIES, paroisse de Bavai, 2 kil. de Bavai, 25 d'Avesnes, 60 de Douai, 62 de Lille; 86 habit.; dédicaces, le 1.er dim. d'oct. et le 14 décembre. — En 1789, Hainaut

[1] Cette ville paraît pour la première fois dans l'Itinéraire d'Antonin, comme capitale des Nerviens. On en a conclu qu'elle fut le premier siége de l'évêque assigné à ce peuple.

Digitized by Google

AMFROIPRET, sur le ruisseau du Fromentel, 5 kil. de Bavai, 29 d'Avesnes, 50 de Douai, 66 de Lille; 528 habitants; patron, saint Nicolas; dédicaces, le 9 mai et le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, le chap. cath. de Cambrai. Curés : A. Chisaire, desserv., 1649. — Helle, déporté en 1791, pour refus de serment, revint au concordat, mort en 1809. — Dubuisson. — Demon, 1816. — Delvallée, 1830. — Dereine, 1836. — Hornez, 1841. — Pluchart, 1842. — Caillez, 1842.

BERMERIES, paroisse d'Amfroipret, 3 kil. de Bavai, 28 d'Avesnes, 52 de Douai, 66 de Lille; 406 habitants; dédicace, le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, paroisse de St.-Vaast.

BELLIGNIES, sur le Honneau, 5 kil. de Bavai, 29 d'Avesnes, 60 de Douai, 70 de Lille; 755 habitants; patron, saint Barthélemi; dédicace, le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, abb. de Crespin. Curés : N. Lefebvre, mort en 1720. — P.-F. Durleste, 1722, mort en 1747. — Riche, 1765. — B. Duchateau, 1805. — Bricout, 1824. — Ravaux, 1829. — Delvallée, 1836. — Jourdain, 1843.

BRÉANGIES, paroisse de Bellignies, 3 kil. de Bavai, 28 d'Avesnes, 60 de Douai, 69 de Lille; 98 habitants; dédicace, le 24 août. — En 1789, succursale de St.-Vaast.

BETTRECHIES, sur le Honneau, 4 kil. de Bavai, 29 d'Avesnes, 57 de Douai, 68 de Lille; 339 habitants; patron, saint Martin; dédicaces, le dim. après le 3 juillet et le 11 novembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, chap. cath. de Cambrai. Curés : Et. Hubert, mort en 1742. — Delhaye, 1764. — J.-B. Lemaire, 1802. — Locquet, 1831. — Caillet, 1833. — Bon, 1843. — Loyez, 1846.

FEIGNIES, 8 kil. de Bavai, 25 d'Avesnes, 68 de Douai, 78 de Lille; 1938 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dernier dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse d'Arras, décanat de Maubeuge; collateur, chap. Ste.-Croix. Curés : Ph. Lombard, mort en 1416. — G. Garbet, 1416. — N. Cordier, 1657-78. — J. Marchant, 1678-1711. — F. Crauleux, 1711-15. — F.-Em. Levaillant, desserviteur. — C. Brouquart, 1717-26. — P.-Jos. Hardenpont, 1726-40. — Jac. Haynaut, 1740-62. — J.-B. Triaste, 1762, mort en 1782 — Deromby, desserviteur. — Dubois, 1783, refusa le serment. — C. Desir, Fontaine, Coulmont, missionnaires. — Lépine, 1802, mort en 1814. — Limetelle, 1814-16. — Michel, 1816-23. — V. Longuet, 1823-38, actuellement doyen de Berlaimont. — D.-B. Leconte, 1828, mort en 1843. — Moreau, 1845.

GUSSIGNIES, sur la rivière du Honneau, 6 kil. de Bavai, 31 d'Avesnes, 59 de Douai, 64 de Lille; 504 habitants; patron, saint Médard; dédicace, le 8 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, abb. de Crespin. Curés : L. Derombize, mort en 1715. — P. Fiévet, mort en 1754. — J.-B. Martho, mort en 1780. — Lobez, 1780. — J.-B.-Jos. Dubois, 1802. — Mouchy, 1831. — Pouillaude, 1834. — Lavechin, 1836. — Despretz, 1840.

HON-HERGIES, sur les ruisseaux du Pont-des-Pierres et de la Planche-des-Prêtres; 4 kil. de Bavai, 29 d'Avesnes, 59 de Douai, 76 de Lille; 1005 habitants; patron, saint Martin; dédicaces, les 24 juin, 15 juillet et 30 novembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collat., abbé de Lobbes. Curés : G. Renault, mort en 1762. — And. Jos. Petit, mort en 1769. — Moniart, mort en 1785. — C.-Jos. Delepine, 1802, mort en 1824. — Roget, 1825. — Ficheux, 1828.

HOUDAIN, sur le Honneau, 2 kil. de Bavai, 27 d'Avesnes, 60 de Douai, 69 de Lille; 892 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1er dim. de septembre et le 11 novembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, chap. de Ste.-Aldegonde à Maubeuge. Curés : Ph.-F. Gillot, mort en 1759. — C.-M.-Jos. Cardon, mort en 1770. — Pitou, 1782. — Ant. Basquin, mort en 1791. — C.-Jos. Largillière, 1804, mort en 1844. — Anselot, 1845.

LA FLAMENGRIE, 6 kil. de Bavai, 31 d'Avesnes, 48 de Douai, 64 de Lille; 354 habitants; patron, saint Gilles; dédicace, le 24 juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, le trésorier du chap. de Cambrai. Curés : G. Richié, mort en 1515. — Baud. Grut, mort en 1681. — J.-F. Sohier, mort en 1718. — Derome, mort en 1742. — Jac.-F. Ladrière, mort en 1774. — P.-A.-J. Bar, 1781. — E.-V. Bringoux, 1802. — Plez, 1839. — Denis, 1841.

LA LONGUEVILLE, 3 kil. de Bavai, 28 d'Avesnes, 60 de Douai, 74 de Lille; 1220 habitants; patronne, sainte Aldegonde; dédicaces, le lendemain de la Pentecôte, et au Rosaire. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, sainte Aldegonde de Maubeuge. Curés : J.-B. Hasard, 1719, mort en 1750. — J.-Ph. Pochet, 1750, mort en 1767. — Jac.-Jos. Brohon, 1767, mort en 1775. — Richard, 1775-91, refusa le serment. — *Tellier, constitutionnel*, 1792-1801. — Jean, 1802. — Loubert, 1802-3. — Marchant, 1805, mort en 1820. — Delbart, 1820, mort en 1828. — Devraine, 1829-33. — Lebon, 1833.

MECQUIGNIES, 3 kil. de Bavai, 22 d'Avesnes, 57 de Douai, 73 de Lille; 1054 habitants; patron, saint Aycadre; dédicace, le 17 juin et le 3.e dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Bavai; colla., l'abbé de St.-Vaast d'Arras. Curés : P. Rosty, 1649. — J.-B. Petit, mort en 1755. — Bailleul, 1768. — J.-B. Limelette, 1802. — Paillez, 1821. — C.-L.-M. Lemaire, 1833, vice-doyen.

Digitized by Google

NEUFMESNIL, sur la Sambre, 9 kil. de Bavai, 16 d'Avesnes, 64 de Douai, 79 de Lille; 230 habitants; patron, saint Nicolas; dédicace, le 8 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, chap. Ste.-Croix. Curés : Carlier, 1637. — N. Cordier, 1662-67. — Poupar, 1667-84. — G. Deropsy, 1684-1703. — N. Bruleau, 1703-37. — F. Levecque, 1737-41. — Ph. Heury, 1741-49. — Jacquemain, 1750-71. — Daynez, 1771-92. — Demal, mort en 1807. — Beauvois, 1803-7. — Ant.-Jos. Gérard, 1807, mort en 1829. — Derome, 1829-42. D.-M. Honoré, 1843.

OBIES, 4 kil. de Bavai, 21 d'Avesnes, 55 de Douai, 71 de Lille; 1166 habit.; patron, saint Aycadre; dédicace, les 2 et 26 juillet. — En 1789, Hainaut, succursale de Mecquignies. Curés : L. Bringoux, 1807. — Fisserolles, 1820. — Bassuyau, 1827. — Bringoux, 1828. — Selliez, 1839.

SAINT-VAAST, sur le Honneau, 3 kil. de Bavai, 28 d'Avesnes, 52 de Douai, 67 de Lille; 632 habitants; patron, saint Pierre; dédicaces, le 29 juin et le 1^er^ août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, chap. de Cambrai. Curés : H. Guilbon, 1611. — Jac.-Ant. Liénard, mort en 1770. — A.-Jos. Cheval, mort en 1820. — Holain, 1828. — Huart, 1831. — Delhaye, 1836.

TAISNIÈRES-SUR-HON, sur la rivière d'Auniauze et sur les ruisseaux de Hounine et Cressart, 5 kil. de Bavai, 29 d'Avesnes, 58 de Douai, 74 de Lille; 1234 habitants; patron, N.-D.; dédicace, le dim. après le 23 avril et le 11 novembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, abbé de Lobbes. Curés : A. Bolslanger, 1685, mort en 1696, — G. Boulanger, 1719, mort en 1735. — Ph.-G. Maille, 1735, mort en 1754. — C. Taffanel, 1754, mort en 1762. — P.-J. Moysez, 1763, mort en 1754. — J.-F.-Jos. Courtin, 1765, mort en 1780. — F.-Jos. Le Porc, 1780, déporté en 1793 pour refus de serment, mort en 1808. — C. Renel, 1803-10. — And.-Jos. Renuart, 1810, mort en 1835. — Millot, 1835.

§ VII. DÉCANAT DE BERLAIMONT.

BERLAIMONT, sur la Sambre, 14 kil. d'Avesnes, 60 de Douai, 79 de Lille; 2176 habitants; patron, saint Michel; dédicace, le 29 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, abbé de Fémy. Curés : P. Roty, 1657. — P. Hannecart, 1694. — J. Poirette, 1725. — J.-J. Brohon, 1748. — L.-H. Martin, 1768. — J.-F. Fontaine, 1780, refusa le serment, revint au concordat à Berlaimont dont il fut nommé doyen, mort en 1821. — P.-A.-Jos. Fournier, 1821, mort en 1840. — Longuet, 1840, doyen-curé.

AYMERIES, rive droite de la Sambre, 2 kil. de Berlaimont, 15 d'Avesnes, 60 de Douai, 80 de Lille; 238 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, à la Trinité et le dernier dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Noyel, mort en 1671. — Tourneur, 1700. — J.-B. Jouart, mort en 1736. — L.-F.-Jos. Crametz, 1744-70. — A. Roussel, 1770-91. — *J.-B. Preseau, constit.* 1791-92. — Hannequart, 1803-14. — L.-F. Bayart, 1814, mort la même année. — Is. Carlier, 1814-42. — Holain, 1842.

AULNOY, paroisse d'Aymeries, sur la rive droite de la Sambre, 1 kil. de Berlaimont, 15 d'Avesnes, 60 de Douai, 80 de Lille; 273 habitants; dédicace, le dim. après la Pentecôte. — En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse d'Aymeries.

BACHANT, sur la Sambre, 4 kil. de Berlaimont, 18 d'Avesnes, 63 de Douai, 83 de Lille; 788 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 2.^e^ dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : A. George, 1714-43. — Moisez, 1743-63. — Goulart, 1763, mort en 1787. — Toussaint, 1787-91, refusa le serment. — *M.-J. Petit, Hallet, constitutionnels.* — Toussaint, susmentionné, 1802-8. — P.-Jos. Lecomte, 1808-39. — Hornez, 1839-41. — Montay, 1841-45. — Lecuyer, 1845.

HARGNIES, 8 kil. de Berlaimont, 20 d'Avesnes, 66 de Douai, 76 de Lille; 526 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 1.^er^ mai et le 29 juin. — En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse de Vieux-Menil. Curés : J. Roulier, 1682-1702. — J.-C. Baude, 1702-30. — M.-F.-A. Haune, 1730. — L. Ravaux, 1731-38. — J.-F. Moustier, 1738-54. — J.-J. Dehollin, 1754-62. — P.-J. Druart, 1762-69. — C.-F. Brasseur, 1769-99. — L.-Alex.-Jos. Lalou, 1799-1802. — B.-Jos. Libert, 1803-8. — P. Wachez, 1808-13. — A.-J. Hannequart, 1813-38. — P.-A. Blas, 1838-46. — Pouille, 1846.

LEVAL, sur la Sambre, 3 kil. de Berlaimont, 10 d'Avesnes, 63 de Douai, 82 de Lille; 569 habitants; patron, saint Saulve; dédicace, le dim. avant le 26 juin, et celui entre le 9 et 15 oct. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Maroilles. Curés : B. Boulenger, 1671, mort en 1704. — J. Roulier, 1705, mort en 1731. — Baumont, desserviteur. — Lefebure, 1731-44. — Dequersonnières, 1744, mort en 1751. — Divivier, desserviteur. — F.-Jos. Scollart, 1752, mort en 1755. — Lenglet, Destrez, desserviteurs. — J.-F. Baudon, 1757. — J.-F. Taquet, 1757-68. — Lagroy, 1768-75. — P.-B. Prouveur, 1775-78. — Delannoy, 1778. — Despinoy, 1781. — Denis, 1784. — P.-A. Graver, 1787-91. — *J.-B. Marlière, constitutionnel*, 1791-93. — J.-Jos. Fontaine, 1802, mort en 1844. — Lemaire, 1845.

Digitized by Google

MONCEAU-SAINT-VAAST, 5 kil. de Berlaimont, 8 d'Avesnes, 65 de Douai, 85 de Lille; 622 habit.; patron, saint Martin; dédicace, le dim. le plus près du 25 Juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé d'Hautmont. Curés : J. de Maisne, 1618, mort en 1647. — Nic. Dehou, 1647. — mort en 1681. — Jac. de Salengre, 1681, mort en 1719. — G. Martin, 1719, mort en 1736. — A. Savary, desserviteur, 1737. — Nic. Pasqual, 1737, mort en 1750. — Larme, desserviteur, 1750. — A.-J. Eliet, 1750, mort en 1761. — Hufty, desserv., 1761. — Ar.-Jos. Musin, 1762. — Tamson, 1778. — Marlière. — A.-Jos. Ballaud, 1802, mort en 1824. — Moncomble, 1837. — Bauduin, 1843.

NOYELLES-SUR-SAMBRE, bordé par la Sambre, traversé par l'Helpe-majeure, 8 kil. de Berlaimont, 12 d'Avesnes, 70 de Douai, 82 de Lille; 516 habitants; patrons, saints Jacques et Christophe; dédicace, le 1.er dim. de mai. En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, abbé de Maroilles. Curés : J. Picavez. — F. Lerne, 1683-1712. — Ant. Gillot, 1712-49. — N.-B. Moreau, 1749-69. — Huvelle, 1769-76. — J. Lefebvre, 1776-81. — N. Biot, 1781-91. — Wattiez, Largillière, Thin, Delcroix, missionnaires, 1792-1802. — J.-Jos. Flament, 1803-23. — N. Delvigne, 1829-36. — L. Bucquoy, 1836-40. — J.-Boulenger, 1840.

PONT-SUR-SAMBRE, sur la rive gauche de la Sambre et sur la Sautelle : 4 kil. de Berlaimont, 15 d'Avesnes, 63 de Douai, 80 de Lille; 1320 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, à la Pentecôte et le 3.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, chap. Saint-Géry de Cambrai. Curés : Cordier, 1649. — Finet, 1660-76. — Dorléans, 1686-1720. — Godin, 1720-30. — Delval, mort en 1763. — Lambert, mort en 1780. — Loubert, 1780-91, refusa le serment. — Vitraus, 1802-16. — Lecouvez, mort en 1824. — Duchateau, 1824. — Vallez, 1827. — Collet, 1829. — Drumez, 1832. — Drubay, 1833. — Wallez, 1839, vice-doyen.

SAINT-REMI-CHAUSSÉE, 6 kil. de Berlaimont, 8 d'Avesnes, 66 de Douai, 85 de Lille; 722 habitants; patron, saint Vaast; dédicace, le 1er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé d'Hautmont. Curés : D. Plichon, mort en 1682. — Jos. Roti, mort en 1704. — Ph. Doignon, mort en 1742. — Gobert, 1802-9. — Caron, 1809-14. — Ballaut, 1814-29. — Lemmens, 1829-31. — Carlier, 1831.

ECUELIN, paroisse de St.-Remi-Chaussée, 8 kil. de Berlaimont, 9 d'Avesnes, 68 de Douai, 80 de Lille; 169 habitants; dédicace, le dern. dim. d'août.

SASSEGNIES, sur la Sambre, 3 kil. de Berlaimont, 14 d'Avesnes, 63 de Douai, 80 de Lille; 412 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 11 octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abbé de Fémy. — Curés : Barré, mort en 1712. — Dufaucon, 1712-19. — Nic. Grat, 1719-21. — Denise, 1721, mort en 1748. — J.-F. Lemaire, 1748-53. — Jac. Leverd, 1753, mort en 1772. — J.-B. Laoust, 1772, déporté en 1791 pour refus de serment. — *P.-Jos. Doctobre, constitutionnel.* — F.-H.-Jos. Primault, 1803-7. Colmant, 1808, mort en 1813. — Tisserole, 1813-18. — Fontaine, 1818-29. — Boulfroid, 1829-33. — Gosse, 1833. — Foucart, 1835.

VIEUX-MESNIL, sur les ruisseaux de Pature-Payen et de Manissart, 8 kil. de Berlaimont, 19 d'Avesnes, 68 de Douai, 78 de Lille; 370 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 4 juillet et le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, l'abbé d'Hautmont. Curés : Brasseur, 1792, déporté pour refus de serment. — F. Haplemont, 1803. — Gérard, 1803-7. — Libert, 1808. — Delattre, 1808. — Libert, 1813. — Musin, 1824. — Hocquet, 1832. — Rousseau, 1839. — Taveaux, 1840. — Blanchart, 1840. — Tonelle, 1846.

BOUSSIÈRES, rive gauche de la Sambre, 7 kil. de Berlaimont, 18 d'Avesnes, 67 de Douai, 82 de Lille; 228 habitants; dédicace, le dim. après le 26 juillet. — En 1789, Hainaut, paroisse du diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur, l'abb. d'Hautmont.

§ VIII. DÉCANAT DE MAUBEUGE.

MAUBEUGE, *Malbodium*, *Melbodium*, sur la Sambre, 18 kil. d'Avesnes, 71 de Douai, 84 de Lille; 1728 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 3.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, chef-lieu de décanat; collateur, le chap. de Ste.-Aldegonde. Curés : A Froy, 1570. — M. De Rosière, 1570. — F. Tariel, 1581. — J. Grégoire, 1586. — G. Frœdmont, 1587-1618. — P. Dubois, 1618. — F. Maillart, 1640. — Aleb. Dubray, 1680. — F, Grau, 1720. — C. Lempereur, 1734. — F. De Beaumont, 1742. — F. Déglisme, 1759. — Th. Demeuldre, 1775. *Ovide Michel, constitutionnel*, 1791. — De Serret, curé-doyen, 1802. — Bévenot, ancien religieux de St.-André du Cateau, 1806, mort en 1847. — Bafaleur.

BEAUFORT, sur le ruisseau de Beaufort, 7 kil. de Maubeuge, 12 d'Avesnes, 79 de Douai, 93 de Lille; 1160 habitants; patronne, N.-D.; dédic., le 2.e dim. après Pâques. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, abb. d'Hautmont. Curés : J.-V. Watteau, 1779. — Em.-Jos. Manesse, 1807. — Dumet, 1828. — D'Haussy, 1835. Danjou, 1846.

BOUSSOIS, rive gauche de la Sambre, 6 kil. de Maubeuge, 25 d'Avesnes, 77 de Douai, 90 de

Digitized by Google

Lille ; 407 habit.; patron, saint Martin ; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Binch ; collateur, abb. de St.-Denis en Broqueroie. Curés : Aim.-Jos. Dusol, 1802. — Ravaux, 1816. — Collet, 1825. — Ravaux, 1831. — Delhaye, 1852. — Duhoo, 1856. — Durot, 1841. — Vilain, 1845.

ASSEVENT, sur la Sambre, 3 kil. de Maubeuge, 22 d'Avesnes, 74 de Douai, 87 de Lille; 148 habit.; patr., saint Martin; dédic., le 1.er dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai.

COLLERET, sur le ruisseau Lutiau, 8 kil. de Maubeuge, 26 d'Avesnes, 79 de Douai, 93 de Lille; 1091 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le 2.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'archev., sur la présentation du seigneur. Curés : Leducq, 1763. — F.-Jos. Fromont, 1802. — Herbage, 1842.

OSTERGNIES, sur le ruisseau de Colleret, 7 kil. de Maubeuge, 25 d'Avesnes, 78 de Douai, 92 de Lille; 92 habitants; dédicace, le dim. après le 3 juillet.

DAMOUSIES, 7 kil. de Maubeuge, 15 d'Avesnes, 80 de Douai, 94 de Lille, 282 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'ordre de Malte. Curés : Danhier, 1776. — J.-J.-Ph. Couture, 1802. — Mariage, 1829. — Lermuzeaux, 1832. — Genain, 1833. — Courtin, 1837. — Nacfer, 1840.

WATTIGNIES, 9 kil. de Maubeuge, 13 d'Avesnes, 81 de Douai, 94 de Lille; 211 habitants. — En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse de Damousies.

ÉCLAIBES, 9 kil. de Maubeuge, 10 d'Avesnes, 72 de Douai, 87 de Lille; 317 habit.; dédic., le 1er dim. de sept. — En 1789, Hainaut, succursale de Floorsies. Erigé en paroisse en 1845. Curé Taveaux.

ELLESMES, 5 kil. de Maubeuge, 23 d'Avesnes, 75 de Douai, 88 de Lille; 489 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 1.er octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, abb. d'Hautmont. Curés : S. Briehaut, 1663, mort en 1714. — Ant.-Jos. Boulanger, 1714, mort en 1754. — J.-F. Moustier, 1754, mort en 1764. — N.-J. Haunequant, 1765, mort en 1789. — L. Delepine, 1790, déporté en 1793 pour refus de serment. — *Lamorald*, *constitutionnel*, 1793. — Ad. Gonnelieu, 1802-30. — Hip.-J. Michel, 1830.

FERRIÈRE-LA-GRANDE, sur la Solre, 3 kil. de Maubeuge, 18 d'Avesnes, 74 de Douai, 88 de Lille; 1357 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, abb. d'Hautmont. Curés : Lacorrege, 1781. — Fr.-Jos. Briolet, 1802. — Minguez, 1826. — Legrand, 1845.

FERRIÈRE-LA-PETITE, 5 kil. de Maubeuge, 18 d'Avesnes, 77 de Douai, 91 de Lille; 735 habit.; patron, saint Médard; dédicaces, le 8 juin et le 29 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, abb. d'Hautmont. Curés : J.-F.-Ange Marchant, 1802. — Fontaine. — Colpin, 1839. — Dupont, 1841. — Roland, 1843. — Locquet, 1845.

GOGNIE-CHAUSSÉE, sur les ruisseaux les Ries, 6 kil. de Maubeuge, 24 d'Avesnes, 75 de Douai, 85 de Lille; 792 habitants; patron, saint Quentin; dédicaces, le 1.er dim. de mai et le 3.e dim. de sept. En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collat., abbé de Liessies. Curés : C. Lefort, 1587. — Ant. Carpentier, 1637. — C. Patemort, 1677-88. — T. Marchant, 1688-1732. — C. Rafanel, 1733-44. — Jac. Thiery, 1744-50. — Ant. Bédore, 1750-52. — G.-B. De Tracy, 1652-69. — J.-F. Lemaire, 1769-77. — J.-B. Blairont, 1777-81. — L.-H. Blanchart, 1781-97. — Jos. Demaret, 1797-1802. — J.-L. Delplanque, 1802-13. — P.-A.-J. Caron, 1814-30. — A.-Jos. Gonnelieu, 1830-41. — Poulet, 1841.

HAUTMONT, sur la rive droite de la Sambre, 5 kil. de Maubeuge, 16 d'Avesnes, 73 de Douai, 90 de Lille; 1034 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, le 4.e dim. d'août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, déc. de Maubeuge; collat., abbé d'Hautmont [1]. Curés : M. Beghin, 1781. — P.-C.-Ig. Carton, 1802-32. — Moreau, 1832. — Vallez, 1834. — Blanchart, 1846.

LOUVROIL, près de la Sambre, paroisse d'Hautmont, 2 kil. de Maubeuge, 16 d'Avesnes, 73 de Douai, 86 de Lille; 812 habitants; dédicace, le 1.er dim. de juillet.

JEUMONT, sur la rive droite de la Sambre, 10 kil. de Maubeuge, 28 d'Avesnes, 80 de Douai, 94 de Lille; 902 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 29 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'abbé de Liessies. Curés : Degagny, 1785. — P.-A. Gravet, 1802. Lecuyer, 1836. — Montay, 1845.

MARPENT, sur la rive droite de la Sambre, 7 kil. de Maubeuge, 26 d'Avesnes, 77 de Douai, 91 de Lille; 593 habitants. — En 1789, Hainaut, succursale de la paroisse de Jeumont.

LIMONT-FONTAINE, sur le ruisseau *dit* le Moulin-des-Cleubes, 9 kil. de Maubeuge, 10 d'Avesnes, 72 de Douai, 86 de Lille; 533 habitants; patron, saint Géry; dédicace, le 2.e dim. de Juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; collateur, l'abb. d'Haumont. Curés : F.-J. Deramby, 1785. — G. Senez, 1802. — Bresson, 1827. — Dennetières, 1835. — Ernotte, 1838. — Legrand, 1842. — Wallez, 1845.

[1] Sur l'abbaye d'Hautmont, voyez ci-dessus, p. 464.

Digitized by Google

MAIRIEUX, *Mainrieux*, sur le ruisseau nommé Hairon, 5 kil. de Maubeuge, 24 d'Avesnes, 75 de Douai, 89 de Lille; 499 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1.er dim. de juillet.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, déc. de Maubeuge, collat., l'abb. d'Haumont. Curés : Tertereau, 1764. — A.-S.-Jos. Gonnelieu, 1802. — Michel, 1830. — Godry, 1845.

BETTIGNIES, 6 kil. de Maubeuge, 23 d'Avesnes, 77 de Douai, 84 de Lille; 201 habit.; dédic., le dim. après le 15 août.— En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, déc. de Maubeuge.

OBRECHIES, 7 kil. de Maubeuge, 16 d'Avesnes, 81 de Douai, 95 de Lille; 292 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 1er dim. de juillet..— En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, déc. de Maubeuge; collat., l'abb. de St.-Denis en Broqueroie. Curés : J. de le Reu, mort en 1609. — P. Salengros, mort en 1723.— J.-B. Lermusiau, 1724-27.— Evrard, 1729, mort en 1765. — Lanceau, 1765-71. — Lefebvre, 1771-76.— Em. Gobeau, 1776, mort en 1789. — *Bisiau*, 1789-92, *constit.* — *Monchicourt*, 1797-1803, *const.*— Marchant, 1803-5.— Derkenne, 1805, mort en 1816.— Audry, 1816, mort en 1851.— Moreau, 1851.— Carton, 1852.— Bourdon, 1840. — Danjou, 1842. — Cérisiez, 1844.

CHOISIES, paroisse d'Obrechies, sur la rivière de Choisies, 6 kil. de Solre-le-Château, 16 d'Avesnes, 81 de Douai, 95 de Lille; 92 habit.; dédicace, le 1er dim. d'oct.— En 1789, Hainaut.

RECQUIGNIES, Sur la Sambre, 5 kil. de Maubeuge, 24 d'Avesnes, 76 de Douai, 89 de Lille; 386 habit.; patron, saint Sulpice; dédicace, le 2.e dim. après Pâques. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'abbesse de Ste.-Aldegonde. Curés : Debrun, 1753. — J.-P. Crepin, 1802. — A.-Jos. Aubry, 1807. — Minquet, 1816. — Hutin, 1826. — Fromont, 1832. — Largillière, 1839. — Dereine, 1842.

ROCH, paroisse de Recquignies, sur la rive gauche de la Sambre, 7 kil. de Maubeuge, 24 d'Avesnes, 76 de Douai, 90 de Lille; 191 habitants; dédicace, le dim. après le 10 août.

ROUSIES, près de la Sambre, 3 kil. de Maubeuge, 21 d'Avesnes, 74 de Douai, 87 de Lille; 391 habitants; patron, saint Remi; dédicace, le 1.er dim. de juin. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat de Maubeuge; collat., l'abb. de Ste.-Aldegonde. Curés : Hemel, 1773. — M. Renou, 1802.— Duhot, 1820.— Leconte, 1833.— Delimal, 1838.— Delcambre, 1846.

CERFONTAINE, 5 kil. de Maubeuge, 23 d'Avesnes, 76 de Douai, 90 de Lille; 376 habitants; dédicace, le dim. après le 29 juin. — En 1789, Hainaut, succ. de Rousies.

SAINT-REMI-MAL-BATI, 7 kil. de Maubeuge, 14 d'Avesnes, 75 de Douai, 92 de Lille; 417 habit.; patron, saint Vaast; dédicace, le dern. dim. de sept. — En 1789, Hainaut, succursale de Boussières. Curés : Th.-Jos. Lescut, 1802. — Dubois, 1820. — Lebeau, 1824. — Collet, 1830. — Coppée, 1832. — Locquet, 1839. — Taveaux, 1840. — Lesage, 1840. — Bucquoi, 1840.

VIEUX-RENG-LA-SALMAGNE, sur la Trouille, 9 kil. de Maubeuge, 27 d'Avesnes, 79 de Douai, 92 de Lille; 942 habitants; patron, saint Cyriaque; dédicace, le 1er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'abbé d'Haumont. Curés : Piérart, 1767. — F.-B.-J.-Ch. Boulmont, 1802. — Bonce, 1832.

LAMERIES, sur la Trouille, 10 kil. de Maubeuge, 28 d'Avesnes, 80 de Douai, 94 de Lille; 138 habitants. — En 1789, Hainaut.

VILLERS-SIRE-NICOLE, *Villare D. Nicolai*, sur la Trouille, 8 kil. de Maubeuge, 26 d'Avesnes, 1363 habitants; patron, saint Martin : dédicace, le 8 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Maubeuge; collateur, l'abbaye d'Haumont. Curés, Fr. d'Erpion, 1649; — Barbieu, 1784. — N.-J. Durieux, 1802.— Mandron, 1809. — Choquet, 1833.

BERSILLIES, sur le ruisseau de l'Hôpital, 6 kil. de Maubeuge, 24 d'Avesnes, 78 de Douai, 89 de Lille; 192 habitants; dédicaces, le 30 janvier et le 2.e dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, dépendance de la paroisse de Mairieux.

§ IX. DÉCANAT DU QUESNOY.

LE QUESNOY, *Quercetum*, place forte sur la Rhonelle, 34 kil. d'Avesnes, 56 de Douai, 68 de Lille; 3551 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, le dim. après le 11 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenc.; collateur, l'abbé de St.-Vaast d'Arras [1]. Curés : G. Betrema, mort en 1654.— J. Macaré, 1654.— Arn. Crequelon, 1660-64.— P. Burleon, 1664, mort en 1680.— P. Liénard, 1681-85.— Gaspard Gravé, 1685, mort en 1698.— Ric. Fossart, 1699, mort en 1717.— A. Boez, 1717, mort en 1739.— A. Lescuier, 1740, mort en 1766. — Ch. Wallerand, 1766, mort en 1768.— J.-F. Lebeau, 1.er doyen du Quesnoy, mort à l'hôpital de Valenciennes pendant la révolution. — *L. Lustremant, constitutionnel.* — Carez, curé-doyen, 1803-6, déposé. — Tilmant, 1806, mort en 1843. — C.-F.-Jos. Babeur, 1843.

BAUDIGNIES, sur l'Ecaillon. 4 kil. du Quesnoy, 33 d'Avesnes, 53 de Douai, 71 de Lille; 1065 habitants; patron, saint Etienne; dédicace, le dim. après le 24 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abbé d'Anchin. Curés : G.-J. Monchicourt,

[1] Voir sur l'abbaye Ste.-Elisabeth du Quesnoy, ci-dessus, p. 277.

Digitized by Google

1737-51. — B. Lagouge, 1751-62. — C.-J. Rayavet, 1762-65. — P.-J. Musin, 1765, mort en 1773. — L.-Fr. Degagny, desservant, 1774. — Fr.-J. Leporq, 1774-80. — A. Obled, 1780, mort en 1790. — L.-Jos. Fournier, 1790, déporté en 1791 pour refus de serment. — *N. Naveteur, constit.*, 1791-92. — Renuart, desserv., 1793-94. — P.-Jac. Lemay, 1802-21. — Tranchant, 1824.

ENGLEFONTAINE ET RANCOURT, 7 kil. du Quesnoy, 27 d'Avesnes, 59 de Douai, 75 de Lille ; 1775 habitants ; patron, saint Georges; dédicace, le dimanche après le 29 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abb. de Maroilles. Curés : Boucquiau, 1737-66. — G.-Jos. Lallemand, 1778-87. — A. Godescaux, 1787, déporté en 1791, pour refus de serment. — *Bricout, constitutionnel.* — C.-F.-Jos. Dubucquoy, 1802. — Primault, 1807. — Bourlet, 1824. — Pierchon, 1839, vice-doyen.

HECQ, 27 kil. du Quesnoy, 8 d'Avesnes, 60 de Douai, 76 de Lille ; 582 habitants ; patron, saint Saulve; dédicace, le 26 juin. — En 1789, Hainaut, succursale d'Engle-Fontaine. Curés : N.-Jos. Biot, 1802. — H.-Jos. Baligand, 1807. — Lecompte, 1815. — Hallez, 1837. — Plez, 1841.

LE JOLIMETZ, sur l'Ecaillon, 3 kil. du Quesnoy, 33 d'Avesnes, 59 de Douai, 71 de Lille; 1034 habitants ; patron, saint Pierre; dédicace, le 29 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, l'archevêque. Curés : Massar, 1704-8. — Daniel, 1708. — Robin, 1792. — R. Herber, 1738. — Oblin, 1742-56. — Delhaye. — Mallet. — Lanceau, 1771, guillotiné à la révolution. — *Degorge, constit.* — Druart, 1801. — L.-Jos. Lustremant, 1802. — P.-F.-J. Coulon, 1807. — Haplencourt, 1824. — Malet, 1835. — Douay, 1840. — Vallez, 1846.

LOCQUIGNOL, dans la forêt de Mormal, 7 kil. du Quesnoy, 33 d'Avesnes, 63 de Douai, 75 de Lille; 646 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le dim. après le 29 juin. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes. Curés: Massart, 1704-6. — Antoine, 1706-11. — Despinoy, 1711-16. — Lemoine, 1716-18. — Desbiques, 1718-21. — Grandidier, 1721-24. — Boubnin, 1724-25. — Penin, 1725-40. — F.-G. Buigné, 1740, mort en 1789. — Fournier, 1789, refusa le serment, revint dans sa paroisse en 1801-8. — Haplencourt, 1808-24. — Duhot, 1824-26. — Margerin, 1826, mort en 1827. — Baligand, 1827-39. — Apourchaux, 1829-41. — Joffrain, 1841.

LOUVIGNIES, sur l'Ecaillon, 3 kil. du Quesnoy, 31 d'Avesnes, 59 de Douai, 71 de Lille; 1110 habitants; patron, saint Eloi; dédicace, le 2.e dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, dioc. de Cambrai, décanat d'Haspres ; collateur, l'abb. St.-Vaast, d'Arras. Curés : Delesarlas, 1622-28. — Duchateau, 1628. — P. Couvreur, 1662-91. — Jac.-A. Demain, 1691-98. — Descamps, 1698-1719. — P.-C. Capouillez, 1719-31. — F.-M. Laurent, 1732-44. — F. Moreau. — Franquelin, 1744, mort en 1772. — L. Lucas, 1772. — P.-M. Cuveiller, 1773, mort en 1783. — J. Louis, 1783. — *Pellez, const.* — Delcroix, Delattre, Lemaire, Bricout, Gonnelieu, missionnaires. — Desmoutiers, 1804. — Bringoux, 1819. — Basuyau, 1828. — Deleau, 1832. — Herlemont, 1841. — D. Moreau, 1821. — Tilmant, 1844.

GHISSIGNIES, paroisse de Louvignies, 3 kil. du Quesnoy, 33 d'Avesnes, 60 de Douai, 71 de Lille ; 464 habitants; dédicace, le 1.er dim. d'octobre.

NEUVILLE-LEZ-SALESCHES, sur le ruisseau de St.-Georges, 7 kil. du Quesnoy, 31 d'Avesnes, 50 de Douai, 76 de Lille ; 739 habitants ; patronne, sainte Elisabeth ; dédicace, le 1.er dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abb. de Maroilles. Curés : Ledoux, 1737. — Delhaye, 1741. — Lermigeaux, 1743. — Jouniaux, 1755. — Willart, 1781. — Crepin, coadjuteur, 1792. — Lemaire, 1800. — Jac.-Ant. Lecuyer, mort en 1807. — C. Lecuyer, 1808, doyen de Gommegnies en 1817, mort en 1838. — Leroy, 1817. — Bourlet, 1821. — C.-F. Levecq, 1824, mort en 1826. — Drumez, 1826. — Bucquoy, 1832. — Delvigne, 1836.

POIX, sur les ruisseaux de St.-Georges, de Preux, et de Preux-au-Bois, 8 kil. du Quesnoy, 29 d'Avesnes, 52 de Douai, 77 de Lille; 2037 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 3.e dim. de juillet. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abb. de Maroilles. Curés : Ant. Dépérie, mort en 1707. — P. Bauduin, 1707-28. — Madomel, 1728-33. G.-B. Tracy, 1733-51. — P. Decaudin, 1751-64. — J.-Ph. Malaquin, 1764-67. — P. Hannequand, 1767-91, déporté. — *Debrun frères, Atys, constitutionnels.* — Desmarets, 1801-6. — Tilmant, 1806-18. — Caffiau, 1818-41. — C. Hallez, 1841-44, actuellement missionnaire diocésain. — Plac. Barbier, 1844.

RUESNES, sur le ruisseau de la Ruesne, 4 kil. du Quesnoy, 38 d'Avesnes, 52 de Douai; 68 de Lille; 480 habitants; patron, saint Pierre; dédicace, le 1.er dim. d'août et le dim. après le 8 septembre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, l'abb. de St.-André du Cateau. Curés : G. de Crul, 1608. — P. Hersin, 1638-68. — Ant. Salengro, 1671-83. — P. Anseau, 1686-1729. — L. Demoulin, 1734. — P. Buissin, 1748, mort en 1762. — Maille, 1762-75. — N.-Jos. Moreau, mort en 1788. — Coppée, 1789. — Blanchart, 1802, mort en 1819. — C. Soufflet, 1819, mort en 1821. — A. Velut, 1821-25. — F.-J. Delcroix, 1825, mort en 1831. — Th. Hutin, 1831-41. — Demont, 1843.

SALESCHES, 7 kil. du Quesnoy, 31 d'Avesnes, 52 de Douai, 75 de Lille; 644 habitants; patron, saint Quinibert; dédicace, le dim. le plus près du 18 mai. — En 1789, Hainaut, diocèse de

Digitized by Google

Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, abb. de Maroilles. Curés : Ig. Deluce, 1693, mort en 1717. — N. Deropsies, 1718, mort en 1740. — P. Baudour, 1740, mort en 1770. — P.-S. Bastien, 1770, mort en 1783. — N. Huvelle, 1785, refusa le serment, mort en 1797. — Théoph. Leroy, 1802, mort en 1822. — Dorchies, 1831. — Engels, 1841.

VENDEGIES-AU-BOIS, sur le ruisseau d'Erpies, 5 kil. du Quesnoy, 31 d'Avesnes, 54 de Douai, 78 de Lille; 1179 habitants; patron, saint Humbert; dédicace, le dim. après le 10 juillet.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur, abb. de Maroilles. Curés : P. Delattre, 1662-67. — Bernard, B...., 1667, mort en 1678. — M. Largillière, desserviteur, 1678-79. — F. Murot, 1689. — P.-Ig. Watiez, 1691, mort en 1721. — J.-F. Rogez, 1722-30. — P.-J. Henry, 1730-41. — P.-A. Delfosse, 1741-52. — Goulart, 1752-63. — C.-J. Druart, 1763-92. — Bajoux, coadjuteur. — *F.-F. Bayart, Poupart, Collet, constit.* — Rousseaux, 1801-10. — F. Vélut, 1810, mort en 1840. — Lescouf, coadjuteur. — Bourgeois, 1840.

§ X. DÉCANAT DE GOMMEGNIES.

GOMMEGNIES, sur la Rhonelle, 7 kil. du Quesnoy, 38 d'Avesnes, 60 de Douai, 71 de Lille; 3048 habitants; patronne, N.-D.; dédicace, le 24 juin.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, abb. d'Anchin. Curés : Lefèvre, 1705, mort en 1714. — Dubois, 1714, mort en 1720. — Déropsie, 1722-30. — A. Lescuyer, 1730-40. — Deleau, 1740, mort en 1774. — Moisez, 1775, mort en 1783. — Crapet, 1783, déporté pour refus de serment, revint à son poste, mort en 1807. — *Wauquier, constitutionnel.* — Rousseau, 1807, mort en 1817. — C. Lecuyer, 1817, mort en 1838. — Longuet, 1838, transféré à Berlaimont. — Lambert, doyen.

ETH, sur le ruisseau de Saor, 11 kil. du Quesnoy, 31 d'Avesnes, 42 de Douai, 62 de Lille; 323 habitants; patron, saint Denis; dédicace, le 1er dim. de septembre.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, abb. de St.-Nicolas-au-Bois. Curés : G. Delille, 1603-17. — J. De la Marche, 1617-21. — C. Demoulinaux. — Jac. Machelart, mort en 1667. — P. Liénard, 1667. — Ant. Jorian 1691-93. — M. Lefebvre, mort en 1695. — Jac. Henrichant. — Ghisselain, 1713, mort en 1753. — Erouard, 1753-64. — D.-Jos. Derouquière, 1764, mort en 1765. — P.-Jos. Debrun, 1765-93. — *Jac. Derome, constitutionnel.* — — Duez, 1803. — Moreau, 1808, mort en 1823. — Douay, 1825-27. — J. Dassonville, 1827-28. — Roget, 1828-32. — Rhavaux, 1832-34. — Desprez, 1834-41. — C.-J. Lavechin, 1841.

BRY, paroisse d'Eth, 10 kil. du Quesnoy, 30 d'Avesnes, 45 de Douai, 63 de Lille; 403 habit.; dédicace, le 10 août. — En 1789, Hainaut, succursale d'Eth.

FRASNOY, *Fraxinetum*, sur la Renette, 4 kil. du Quesnoy, 38 d'Avesnes, 56 de Douai, 69 de Lille; 497 habitants; patron, saint Clément; dédicace, le dernier dim. d'août ou le 1er dim. de septembre. — En 1789, Hainaut, succursale de Gommegnies. Curés : D. Camberlin, 1749. — Dromby. — Huvelle. — Michel. — Coppée, 1768-71. — Heusy, 1771-77. — F. Moisez, 1782-83. — J.-L. Fournier, 1783-92. — *Deprix, constitutionnel.* — Fournier, susmentionné, 1793-4. — *B. Fisserolle, constitut.* 1799-1803. J.-B. Fisserolle, 1803-13. — Delattre, 1813-25. — Coupé, 1825-26. — Collet, 1826-29. — Bucquoi, 1829-32. — Collet, susmentionné, 1832-38. — Locqueneux, 1838-43. — Ployart, 1843.

JENLAIN, sur la petite Rhonelle, 7 kil. du Quesnoy, 33 d'Avesnes, 41 de Douai, 60 de Lille; 1025 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. après le 8 septembre.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenc.; collateur, le chap. de Cambrai. Curés : G. Blanpain, mort en 1704. — J Aigret, mort en 1712. — J.-B. Hazard, mort en 1749. — M. Vigneron, mort en 1849. — Druesnes, coadjuteur. — Brasseur, 1784-90. — Tesse, 1793. — Degorge, déporté pour refus de serment. — *Delhaie, Reneau, constitutionnels.* M. Cauchy, 1803-11. — J.-B. Sueur, 1811-31. — Legrand, 1832, vice-doyen.

MARESCHES, sur la Rhonelle, 8 kil. du Quesnoy, 34 d'Avesnes, 41 de Douai, 58 de Lille; 855 habitants; patrons, saints Pierre et Paul; dédicace, le dim. après le 8 sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, chap. de Cambrai. Curés : Jac. Pluchart, 1696, mort en 1722. — Delasalle, 1722-23. — N. Moutier, 1723, mort en 1743. — E.-M. Ledoux, 1743. — J.-B. Pitou, 1743-46. — J.-B. Locqueneux, 1747. — F.-Alb. Moreau, 1747. — Guyot, 1747-50. — Defossez, 1750-51. — R. Flaumont, 1751-73. — J.-C. Deudon, 1773, mort en 1785. — Jac.-Martin Lefebvre, missionnaire, 1786, mort en 1794. — M. Cauchy, missionnaire, 1794-1803. — J.-Jac. Godelier, 1803, mort en 1826. — N.-Jos. Druez, 1826, mort en 1850. — C.-Jos. Bajou, 1850, mort en 1840. — C.-Jos. Capelliez, 1840, mort en 1841. — Pluchart, 1842.

ORSINVAL, *Ursini-Vallis*, sur la Rhonelle, 3 kil. du Quesnoy, 38 d'Avesnes, 55 de Douai, 65 de Lille; 528 habitants; dédicace, le 1.er dim. de sept. Erigée en paroisse en 1843. Curés : Quaghebeur, 1843. — Marchand, 1846.

PREUX-AU-SART, sur le Butteau, 6 kil. du Quesnoy, 39 d'Avesnes, 56 de Douai, 69 de Lille; 453 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le dim. avant le 18 octobre.— En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, déc. de Valenc.; collateur, chap. de Cambrai. Curés : Huvelle, 1782. — N.-Jos. Bellain, 1802. — Dubois, 1820. — Descamps, 1830. — Dumisnil, 1838. Malaquin, 1840.

Digitized by Google

SEPMERIES, sur les ruisseaux de Hagnie et Honneau, 8 kil. du Quesnoy, 34 d'Avesnes, 42 de Douai, 60 de Lille; 855 habitants; patrons, SS. Come et D.: dédicaces, le dim. après le 24 juin et le 1.er dim. d'octobre. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, abbé de St.-Jean de Valenc. Curés : Hulin, mort en 1675.— Petit, mort en 1779. — Broudehoux, 1780.— Coulon, 1802-5. — Bureau, 1805, mort en 1815. — Crapez, 1815-55. — Parchon. — Joffrain, 1857. — Deleau, 1841.

VILLEREAU, sur la Rhonelle, 2 kil. du Quesnoy, 36 d'Avesnes, 56 de Douai, 68 de Lille; 984 habit.; patron, saint Géry; dédicace, le 11 août. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collat., abb. du Saint-Sépulcre. Curés : J. Lemaire, 1684.— J.-F. Deverchin, 1716-29. — J.-F. Boucquiau, 1729-35. — P.-J. Bonnier, 1755, mort en 1747. — Guilmin, 1747-58.— A.-J. Musin, 1758-62.— N.-J. Ghisselain, 1762-70.— Q.-J. Balligand, 1770-79.— A. Lefebvre, 1779-86.— J.-P. Leduc, 1786, mort en 1808. — C.-J. Bajou, 1808-27. — F. Duez, 1827-41. — Huart, 1841.

POTELLE, sur la Rhonelle et sur l'Ecaillon, 2 kil. du Quesnoy, 36 d'Avesnes, 58 de Douai, 70 de Lille; 242 habit.; dédicace, le dern. dim. de sept. — En 1789, Hainaut, dépendant de la paroisse du Quesnoy.

VILLERS-POL, *Villare domni Polii* ou *Pauli*, sur la Rhonelle, 5 kil. du Quesnoy, 39 d'Avesnes, 51 de Douai, 65 de Lille; 1575 habitants; patron, saint Martin; dédicace, le 4.e dim. de sept. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, chap. de Cambrai. Curés : D. Drago, 1217. — F.-J. Migeon, 1767.— Hardy, 1778-87.— Glineur, 1787-91. — *Meurisse, constitutionnel.* — Lobry. — Crapez, 1805-4. — Druez, 1804-26. — Deberkem, 1826-55. — Cocquelet, 1855.

WARGNIES-LE-GRAND, sur la petite Rhonelle, 9 kil. du Quesnoy, 36 d'Avesnes, 44 de Douai, 64 de Lille; 755 habitants; patron, saint Amand; dédicace, le jour du St.-Sacrement. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Valenciennes; collateur, abb. de St.-Amand. Curés : F. Marin, 1649. — Path, 1676.— J.-F. Leblon, 1704.— Th.-J. Mercier, 1708-21.— C. Tafanel, 1721-24. — P.-J. Maill, 1724-33. — N. Devillers, 1755-57. — G.-F. Leroy, mort en 1768. — Carlier.— J.-L. Delplanque, 1767-1775.— F.-J. Lambiez, 1775.— *M. Montay, constitutionnel*, 1791. — P.-F. Rousseau, 1805, mort en 1809. — L. Motte, 1809-37. — F.-Jos. Lebon, 1857.

WARGNIES-LE-PETIT, sur la petite Rhonelle, 7 kil. du Quesnoy, 35 d'Avesnes, 45 de Douai, 65 de Lille; 819 habitants; patron, saint Pierre; dédic., le dim. de la Trinité. — En 1789, Hainaut, diocèse de Cambrai, déc. de Valenc.; collateur, abb. de St.-Amand. Curés : P. Lebourg, 1612. — Ant. Coupet, 1686. — Ant. Jorion, 1696. — P.-Jos. Hirmain, 1714, mort en 1741. — J.-F. Delhaie, 1732. — T.-Ig. Paternotte, 1741, mort en 1766.— L.-Jos. Jupin, 1766, mort en 1807. — L. Longuet, 1807-19. — Ravaux, 1824. — Dernoncourt, 1846.

CHAPITRE X.

CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES EXISTANT AUJOURD'HUI DANS LE DIOCÈSE.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. *Frères des Écoles chrétiennes :* Frères, 16. — *Filles de la Charité, Hospice général :* Sœurs, 12. — *Filles de la Charité, Fondation Vanderburch.* Maison de secours et École gratuite : Sœurs, 24. — Boursières 70.— *Clairisses :* 28 Religieuses.— *Religieuses Augustines :* Hôpital St.-Julien. 10 Sœurs.— *Religieuses Augustines :* Maison de St.-Jean.— Noviciat.— *Dames Bernardines :* Succursale de la maison d'Esquermes.

CANTAING. *Sœurs de la Ste.-Famille :* Sœurs, 2.

HAUSSY. *Dames de la Ste.-Union :* 2 Sœurs.

HONNECOURT. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* Sœurs, 3.

LE CATEAU. *Frères de la Doctrine chrétienne :* Frères 7. — *Congrégation N.-D. :* Pensionnat des demoiselles et école gratuite. Sœurs, 19.

SAINT-AUBERT. *Dames de la Ste.-Union :* 3 Sœurs.

SAINT-SOUPPLET. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* Sœurs, 3.

SAINT-VAAST. *Dames de la Ste.-Union :* (Pensionnat et Externat). Sœurs, 4.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. *Frères des Écoles chrétiennes :* Frères, 10.— *Dames Carmélites ;* 19 Religieuses.— *Dames de Flines :* 16 Sœurs.— Pensionnat.— École communale. — École normale.— *Sœurs de la Providence du Bon-Pasteur :* 16 Sœurs.— Aux salles d'asile.— A l'École communale. — *Sœurs de Ste.-*

Digitized by Google

Marie : Soin des malades en ville. — Sœurs, 16. — *Filles de la Charité :* Maison de secours. — Sœurs, 8.— *Dames de la Ste.-Union* : Maison-mère et noviciat. Cette congrégation dirige 35 établissements, dont 23 dans le diocèse de Cambrai, 9 dans le diocèse de Tournai, et 3 dans le diocèse d'Arras.— Ces 35 établissements sont desservis par 143 religieuses.

DECHY. *Dames de la Ste.-Union :* 2 Sœurs.

GOEULZIN. *Dames de la Ste.-Union :* Sœurs, 2.

HORNAING. *Sœurs de St.-André :* Instruction des jeunes personnes.

LÉCLUSE. *Sœurs de la Ste.-Famille :* Sœurs, 4.

MARCHIENNES. *Dames de la Ste.-Union :* (Pensionnat et Externat). 6 Sœurs.

NOMAIN. *Sœurs de la Providence (de Portieux*, Vosges): 2 Sœurs.

ORCHIES. *Frères des Ecoles chrétiennes :* Frères 3. — *Sœurs de la Providence (de Portieux):* 6 Sœurs. — *Filles de l'Enfant Jésus (de Lille) :* Hospice. — 3 Sœurs.

VRED. *Dames de la Ste.-Union :* 2 Sœurs.

WARLAING. *Sœurs de la Providence (de Portieux) :* École de jeunes filles.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

LILLE. *Frères des Écoles chrétiennes :* 32 Frères, tenant 19 classes du jour.— 4 de midi.— 5 du soir.— *Frères de St.-Joseph :* à la Prison, quartier des hommes.— 3 Frères.— Surveillance des prisonniers.— Instruction des jeunes détenus.— *Filles de la Charité*, à l'Hôpital comtesse.— 5 Sœurs. — Soin des vieillards et des Bleuets.— *Filles de la Charité*, à l'Hospice Stappaert. 4 Sœurs.— *Filles de la Charité :* Maison de Miséricorde, 10 Sœurs.— Orphelines.— Pensionnaires.— Ouvroir d'externes.— Classe de doctrine chrétienne pour les femmes pauvres de la ville.— Visite des ménages. — des malades pauvres.— *Religieuses Augustines*, à l'Hospice Gauthois.— Soin des vieilles femmes. — Infirmes.— Pensionnaires.— *Religieuses Augustines*, à l'Hôpital St.-Sauveur.— 16 Religieuses donnent des soins à environ 3600 malades chaque année.— *Filles de l'Enfant-Jésus :* Congrégation enseignante et hospitalière.— Fondée en 1824 par la Sœur Natalie-Joseph Doignies.— Cette Congrégation compte plus de 175 Sœurs professes.— Les Filles de l'Enfant-Jésus dirigent, à Lille, l'Hôpital général.— La maison d'arrêt, quartier des femmes et l'hospice des aliénées.— Elles donnent aussi l'instruction gratuite aux jeunes filles pauvres, dans divers quartiers de la ville.— *Sœurs de Bon-Secours (de Paris) :* Soin des malades à domicile.— Sœurs, 26, dont 6 donnent l'instruction gratuite aux enfants.— *Maison du Bon-Pasteur (d'Angers) :* 16 Religieuses de chœur.— 9 Sœurs converses. — 3 Sœurs tourières.— *Communauté de Madeleines, sous la direction des Dames du Bon-Pasteur :* 8 Novices.— 26 Sœurs pénitentes dites consacrées.— 80 Pénitentes.— Enfants de la classe de St.-Michel.— Enfants de la classe Ste.-Marie, dite de Préservation.— *Dames du Sacré-Cœur :* Pensionnat pour les jeunes personnes.— Externat gratuit.— *Dames Franciscaines :* Pensionnat pour les jeunes personnes.— 20 Sœurs.— Externat gratuit.— *Filles de la Sagesse (de St.-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de Luçon) :* Institution pour les Sourdes-muettes et aveugles.— 12 Sœurs.— Pensionnaires.— Retraites annuelles pour les personnes du sexe, aux mois de septembre et d'octobre, rue Royale, 131.— *Filles de la Sagesse :* Externat payant pour de jeunes enfants de 3 à 7 ans.— Salle d'asile gratuite.— École primaire de jeunes filles.— Ouvroir, rue Sainte-Catherine, 10.

ARMENTIÈRES. *Frères des Écoles chrétiennes.— Filles de la Charité.*

AUBERS. *Sœurs de la Ste.-Famille :* 2 Sœurs.

BEAUCAMPS. *Frères Maristes (de Lyon) :* 3.— *Filles de l'Enfant-Jésus :* 4.

BONDUES. *Dames de la Ste.-Union :* 3 Sœurs.

CAPELLE. *Dames de la Ste.-Union :* Pensionnat et Externat.— 4 Sœurs.

COMINES. *Frères de N.-D. de Sion Vaudemont :* 3.— *Religieuses Augustines :* 5 Sœurs, donnant des soins à 40 malades à l'Hospice. — *Filles de l'Enfant-Jésus :* 5 Sœurs. — Une Sœur donne des soins au *Gast-Huis*, Hospice pour les vieux hommes et les vieilles femmes.

ESQUERMES. *Dames Bernardines :* Communauté enseignante.— Cet établissement, fondé d'abord comme pensionnat, en 1799, par trois anciennes Religieuses Bernardines, de l'ordre de Citeaux, fut érigé en Communauté, le 22 avril 1827, et prit le titre de *Monastère de N.-D. de la Plaine.* Les Dames Bernardines d'Esquermes se divisent en deux classes; les Dames de chœur qui récitent l'office et se livrent à l'enseignement, et les Sœurs-coadjutrices, qui s'occupent du travail des mains. Les Religieuses de cette maison donnent en outre l'instruction gratuite à 100 filles pauvres.

FIVES. *Frères de St.-Gabriel (de St.-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de Luçon) :* Institution des sourds-muets et des jeunes aveugles.— 15 Frères. — Sourds-muets. — Aveugles. — Écoliers externes de Fives.— Pensionnat préparatoire au commerce et aux arts et métiers. — Société de St.-Joseph. — Réunion tous les dimanches sous la surveillance des Frères.— *Sœurs de la Ste.-Famille (d'Amiens):* École.— Ouvroir. — Réunion du dimanche pour les jeunes filles du village et récréation sous la direction des Sœurs.

FRETIN. *Dames de la Ste.-Union :* 2 Sœurs.

HAUBOURDIN. *Filles de la Sagesse :* 1° Hospice des vieillards, avec école et ouvroir pour les filles pauvres, dirigés par trois Religieuses; 2° Pensionnat et Externat de demoiselles tenus par dix Religieuses.

LA BASSÉE. *Frères des Écoles chrétiennes :* 3 Frères. — Classe d'adultes.— *Filles de l'Enfant-*

Digitized by Google

Jésus : 3 Sœurs, donnant des soins à 40 hospitaliers environ, vieillards et enfants des deux sexes.

LA MADELEINE-LEZ-LILLE. *Sœurs de St.-André :* Externat. — Salle d'asile. — Visite des malades.

LAMBERSART. *Frères de N.-D. de Sion Vaudemont :* École de garçons.

LESQUIN. *Dames Franciscaines :* Externat et Pensionnat.

LINSELLES. *Filles de l'Enfant-Jésus :* 3 Sœurs.

LOMPRET. *Sœurs de la Ste.-Famille (d'Amiens).*

LOOS. *Filles de la Charité :* Secours à domicile et visite des malades. — Classe gratuite et salle d'asile. — 4 Sœurs. — *Dames de l'Éducation chrétienne (d'Argentan) :* Pensionnat et Externat. — 9 Sœurs. — *Maison du Bon-Pasteur :* Orphelines et classes de préservation. — 6 Religieuses de chœur. — 2 Sœurs Tourières. — *Frères de N.-D. de Sion Vaudemont :* 3 Frères. — (*Maison centrale*). *Frères de St.-Joseph. :* 9. — Surveillance des jeunes détenus. — Soin des malades. — Instruction des personnes adultes. — *Filles de l'Enfant-Jésus :* 15 Sœurs. — Surveillance des femmes détenues. — Instruction. — Soin des malades.

MARCQ-EN-BAROEUL. *Dames de la Ste.-Union :* Pensionnat et Externat. — 7 Sœurs.

MARQUETTE. (Lommelet). *Frères Hospitaliers de St.-Jean-de-Dieu :* 30. — Aliénés pensionnaires, classe bourgeoise. — Id. classe ouvrière ou indigente.

MONS-EN-PÉVÈLE. *Dames de la Ste.-Union :* 3 Sœurs.

PONT-A-MARCQ. *Dames de la Ste.-Union :* 2.

PREMESQUE. *Sœurs de la Ste.-Famille (d'Amiens)* : Instruction des jeunes filles. — 3 Sœurs. — Ouvroir pour les jeunes filles pauvres.

QUESNOY-SUR-DEULE. *Frères Maristes (de Lyon)* : 3 Frères.

ROUBAIX. *Dames Carmélites :* École gratuite. 18 Religieuses. — *Sœurs de l'Enfant-Jésus :* (à l'Hospice). — 7 Religieuses. — Vieillards, enfants et infirmes.

SANTES. *Filles de la Sagesse :* 3.

SECLIN. *Religieuses Augustines*, (à l'Hospice). — 10 Sœurs, donnant des soins à 80 malades de Seclin et communes voisines. — *Sœurs de la Providence :* Classe des pauvres, 2 Sœurs. — Classe payante, 2 Sœurs.

TEMPLEUVE. *Filles de l'Enfant-Jésus :* 4 Sœurs.

TOURCOING. *Frères des Écoles chrétiennes :* Frères, 14, tenant 10 classes de jour, 2 du midi et 2 du soir. — *Religieuses Franciscaines*, dites *de N.-D. des Anges.* — Cet établissement a été fondé en 1630. Au mois de novembre 1792, les Religieuses furent forcées de quitter le Monastère où elles ne rentrèrent qu'en 1802. La communauté se compose de 24 Sœurs de chœur et de 4 converses. — Ecole gratuite. — 4 Religieuses soignent à l'hospice des femmes âgées et des orphelines. — *Filles de la Charité :* 8 Sœurs. — Secours à domicile. — *Sœurs de la Providence (d'Avesnes).* — 11 Sœurs. — 8 classes. — Vieillards et orphelines.

WAMBRECHIES. *Frères des Écoles chrétiennes :* 4 Frères. — *Sœurs de la Providence (de Rouen).* — 4 Sœurs. — Pensionnat et école gratuite. — Élèves payantes et non payantes.

WAVRIN. *Sœurs de la Ste.-Union*, 2.

WAZEMMES. *Frères des Ecoles chrétiennes :* 7 Frères, dont 2 vont tous les jours donner l'instruction aux enfants des Moulins. — *Sœurs de la Providence (de Portieux).* — 5 Sœurs.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE. *Frères des Ecoles chrétiennes :* 11 Frères. — *Filles de l'Enfant-Jésus* (Hospice). — 9 Sœurs, donnant leurs soins à 172 vieillards de l'un et de l'autre sexe. — 100 enfants environ. — 300 malades. *Filles de l'Enfant-Jésus* (Maison de charité). — 4 Sœurs. — Secours à domicile et aux indigents malades ou blessés. *Sœurs de la Providence (de Rouen).* — 8 Sœurs. — BERGUES. *Sœurs Augustines*, dites *Sœurs noires.* — 7 Sœurs. — Soin des malades en ville. — *Frères des Écoles chrétiennes :* 5 Frères. — *Filles de la Charité* (Hospice). — 5 Sœurs.

BOURBOURG. *Religieuses pénitentes* : 29 Sœurs. — *Filles de l'Enfant-Jésus* : 3 Sœurs donnent l'instruction à des élèves pauvres ; 2 autres Sœurs sont chargées du soin des vieillards de l'Hospice.

GRAVELINES. *Dames Ursulines* : Pensionnat et école gratuite. — 20 Religieuses. — Pensionnaires.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK. *Dames de la Ste.-Union :* Pensionnat et Externat. — 7 Sœurs.

BAILLEUL. *Sœurs Augustines*, dites *Sœurs noires :* 15 Sœurs. — Soin des malades à domicile. — *Filles de l'Enfant-Jésus*, dites *de St.-Maur :* 5 Sœurs. — *Frères des Écoles chrétiennes :* 5 Frères. — *Filles de l'Enfant-Jésus (de Lille)* : Hospice. — 4 Sœurs, donnant des soins à 80 vieillards. — Jeunes filles.

CASSEL. *Sœurs de l'Enfant-Jésus* (Maison indépendante) : 11 Sœurs.

ESTAIRES. *Frères des Écoles chrétiennes :* 4 Frères. — *Bénédictines*, dites *de la Paix-de-Jésus :* Pensionnat et école gratuite.

Digitized by Google

GODEWAERSVELDE. *Monastère du Mont-des-Cats :* La Communauté se compose de 12 Religieux de chœur profès, dont 7 prêtres, et de 21 frères convers.

LA GORGUE. *Dames de la Ste.-Union :* 2 Sœurs.

MERVILLE. *Frères des Écoles chrétiennes :* 4 Frères.

MOTTE-AU-BOIS. *Sœurs de la Ste.-Famille* : 2 Sœurs.

VIEUX-BERQUIN. *Sœurs de la Ste.-Famille :* 2 Sœurs.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. *Frères des Écoles chrétiennes :* 10 Frères.— 6 classes d'enfants.— 4 classes d'adultes. — *Sœurs de la Providence (d'Angers)* : 5 Sœurs.— École gratuite. — *Filles de la Charité* : 7 Sœurs donnent des secours à domicile, ont un ouvroir de jeunes personnes.— Deux classes.— Une classe d'adultes.— Une salle d'asile. — 6 autres Sœurs desservent l'Hôtel-Dieu.— *Sœurs de St.-Joseph :* Instruction aux jeunes filles pauvres.— Soins des malades à domicile.— 9 Sœurs, dont 2 Sœurs auxiliaires ou converses.

ANZIN. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes)* : 4 Sœurs.

FRESNES. *Filles de l'Enfant-Jésus :* 4 Sœurs.

MASTAING. *Dames de la Ste.-Union* : Pensionnat et Externat, 3 Sœurs.

SAINT-AMAND. *Frères des Écoles chrétiennes* : 5 Frères. — *Sœurs de la Providence (d'Avesnes):* 9 Sœurs tiennent 7 classes. — 2 autres Sœurs sont chargées de la Maison des orphelines.

SAINT-SAULVE. *Dames Usurlines :* Cet établissement fondé en 1654, supprimé en 1792, rétabli en 1819, a été transféré à St.-Saulve, le 29 juillet 1845. — Cette maison compte 25 professes et 6 converses.— Pensionnaires.— *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 2 Sœurs.

WALLERS. *Dames de la Ste.-Union* : 2 Sœurs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. *Religieuses de la Providence*, dites *de Sainte-Thérèse :* Établies à Avesnes, au nombre de 5 Sœurs pour y tenir un pensionnat, les Religieuses de Ste.-Thérèse comptent aujourd'hui 120 professes employées dans 33 établissements, tant du diocèse de Cambrai que dans ceux de Soissons, Reims et Arras.— Maison-mère et Noviciat, à Avesnes.— Religieuses enseignantes, 16.— 6 classes. — Religieuses hospitalières.— 4 Sœurs soignent à l'Hospice.

ANOR. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 3 Sœurs.— 3 classes.

BAVAY. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 4 Sœurs. — 3 classes.

COUSOLRE. *Dames de la Ste.-Union :* 3 Sœurs.

ENGLEFONTAINE. *Dames de la Ste.-Union :* Pensionnat et Externat.— 5 Sœurs.

FOURMIES. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 3 Sœurs.— 3 classes.

FRASNOY. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) Hospitalières :* 2 Sœurs.— 2 classes.

GLAGEON. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 2 Sœurs.— 2 classes.

HARGNIES. *Dames de la Ste.-Union* : Pensionnat et Externat. — 4 Sœurs.

LANDRECIES. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes)* : 5 Sœurs.— 3 classes. — *Frères des Ecoles chrétiennes :* 4 classes du jour.— Classe du soir.

LE QUESNOY. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* Enseignantes, 3 Sœurs.— Classe payante. — Classe gratuite du jour.— Du soir.— *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* Hospitalières, 3 Sœurs.— Pour desservir l'Hôpital militaire.— Hôpital civil.— Hospice d'orphelins et de vieillards des deux sexes.

MAUBEUGE. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes)* : 6 Sœurs, dont 3 donnent l'instruction. — 3 autres soignent à l'Hospice.

OHAIN. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes)* : 2 Sœurs.— 2 classes.

TRELON. *Frères des Ecoles chrétiennes* : 3 Frères.— *Sœurs dela Providence (de Portieux) :* 3 Sœurs.

WIGNEHIES. *Sœurs de la Providence (d'Avesnes) :* 2 Sœurs.— 2 classes.

CHAPITRE XI.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

§ I. SOMMAIRE OU TABLE DES PRINCIPALES PIÈCES JUSTIFICATIVES INSÉRÉES DANS LE GALLIA CHRISTIANA, t. III ET V ET DANS MIRÆUS.

1001. I. DIPLOMA Ottonis III, imperatoris, quo ecclesiæ Cameracensi et Herluino episcopo concedit mercatum, monetam, teloneum, etc., in castello S. Mariæ, vulgo le Casteau Cambrésis.— Data XI kal. maii, an. Dom. incarnat. millesimo primo, indictione XIV. *Miræus*, I. 148.

1007. II. Diploma S. Henrici II, imperatoris, quo eidem ecclesiæ ac Herluino episcopo, ejusque successoribus donat comitatum Cameracensem. — Data XI kalendas novembris, indictione V,

Digitized by Google

anno MVII, anno domini Henrici secundi regni VI, actum Aquisgranensi palatio. *Ce diplome que Miræus a publié*, I. 148, *a été argué de faux*.

1138. III. Charta Nicolai, episcopi Cameracensis, altare de Harceris, etc. Oduino abbati Celleusi concedentis.— Actum anno Incarnati Verbi MCXXXIII, indictione 1°, præsulatus dom. Nicolai. 2°. Ego Guerimboldus cancellarius scripsi et recensui.

1146. IV. Conradus II, imperator, suo præcepto confirmat ecclesiæ Cameracensis privilegia et possessiones in gratiam Nicolai I. episcopi. — Anno Domini Incarnat. MCXLVI, ind. VIII, III kal. januarii, regnante Conrado Roman. rege II, regni ejus octavo. Data est Aquisgrani in regio palatio. *Miræus*, I. 180.

1189. V. Litteræ Philippi, Flandrensium et Viromanduorum comitis, de gavallo, seu censu sibi debito ab ecclesiis, a quo tamen liberat ecclesiam majorem Cameracensem. — Actum anno Verbi Incarnati MCLXXXIX.

1215. VI. Fredericus, Romanorum rex, præcepto suo confirmat privilegia et libertates ecclesiæ Cameracensis, in gratiam Johannis episcopi quem principem et consanguineum suum appellat. — Datum Aquisgrani in solemni curia, ab incarn. Dom., MCCXV, IV kal. augusti, indictione III.

1292. VII. Charta Willelmi, episcopi Cameracensis, sepulturam in monasterio Feliniensi eligentis. — Datum anno Domini MCCXCII, feria V post octavas beatorum apostolorum Petri et Pauli.

1341. VIII. De facultate concessa solis pauperibus vescendi lacte et butyro tempore quadragesimæ. — Anno MCCCLI.

1480. IX. Bulla Sixti papæ IV, qua Henricum de Bergis Cameracensi ecclesiæ præficit. — Datum Romæ apud S. Petrum anno incarnationis Dominicæ millesimo quadringentesimo octuagesimo, sexto decimo calendas junii, pontificatus nostri anno nono.

1510. X. Diploma quo Maximilianus Augustus episcopum Cameracensem ducem creat. — Datum in civitate nostra imperiali augusta die XXVIII junii, anno Dom. MDX, regnorum nostrorum Romani XXV, Hungariæ vero vigesimo primo. *Miræus*, I. 234.

1559. XI. Bulla Pauli papæ IV, pro erectione ecclesiæ Cameracensis in metropolim. Ubi etiam de aliis similibus erectionibus agitur.— Datum Romæ apud S. Petrum, anno incarnationis Dominicæ millesimo quingentesimo quinquagesimo nono, quarto idus maii, pontificatus nostri anno quarto. *Miræus*, III. 467.

965. XII. Privilegium Ottonis imperatoris in gratiam ascetarum S. Gisleni [1]. — Adalgerus cancellarius sedis, vice Vardonis archicancellarii recognovi acta cal. IMI, anno Dom. Incarnat. DCCCCLXV, indictione XII, anno autem Domini Ottonis XXX, imperii scilicet IV. — Actum Noviomago in Dei nomine feliciter. Amen.

1040. XIII. Præceptum Henrici III, Romanorum regis, Papponi abbati S. Gisleni comitatum basilicarum concedentis.— Data anno Dominicæ Incarnationis MXL, indictione VIII, VI cal. junii, anno domini Henrici III, regis ordinationis XIII, regni I.

1096. XIV. Bulla Urbani papæ II, ad Rogerium abbatem Aubechiensem in diœcesi Cameracensi, ex qua cognoscimus Aubechiensem abbatiam a Gerardo episcopo Cameracensi fuisse fundatam. — Datum apud Clarum Montem Arveniæ, per manum Johannis S. R. E. diaconi cardinalis, III calendas decembris, indictione III, anno Dom. Incarnationis MXCVI, pontificatus autem domni Urbani secundi papæ, anno VIII.

XV. Litteræ encyclicæ de obitu venerabilis Oduini abbatis Cellensis. — Sans date.

1271. XVI. Litteræ Richardi, Romanorum regis, de confirmatione et benedictione Petri abbatis S. Gisleni.— Datum Berkemsted, XI die decembris indict. XV, anno Domini MCCLXXI, regni vero nostri anno XV.

1289. XVII. Litteræ Rodulphi, Romanorum regis, quibus vices suas committit Hannoniæ comiti pro recipiendo hominio Rogerii, abbatis S. Gisleni, et ipsi administrationem temporalium tanquam principi Romani imperii concedit.— Datum Basileæ pridie nonas augusti, indictione secunda, anno Domini MCCLXXXIX, regni vero nostri XVI.

1387. XVIII. Venceslaus apud priorem et conventum S. Gisleni conqueritur quod quempiam in abbatem elegerint, qui munus benedictionis accepit ab episcopo Cameracensi stante a partibus Roberti de Gebenna. — Datum in Arluno, XXVIII die mensis septembris, regnorum nostrorum anno Bohemiæ XXII, Romani vero nono.

1081. XIX. Charta fundationis monasterii S. Dionysii de Broqueria prope Montes Hannoniæ, ordinis S. Benedicti, diœcesis Cameracensis. — Acta sunt autem hæc in monte qui vocatur Castrilocus, anno ab Incarnatione Dom. MLXXXI, indict. IV, epacta VII, concurrente IV, regnante rege Romanorum Henrico filio Henrici imperatoris, et vivente Balduino cum genitrice sua Richilde, præsidente autem Gerardo pontifice, post Liebertum pontificem, ecclesiæ Cameracensis sedis.

1082. XX. Charta Richildis comitissæ de pacto cœnobii Silvæ Majoris et monasterii S. Dionysii. — Acta sunt itaque hoc anno ab Incarnat. Dom. MLXXXII, indictione V, epacta XVIII, concurrente V, imperante Henrico Romanorum rege.

[1] Bien que l'abbaye de St.-Ghislain et quelques autres soient en dehors du territoire actuel du diocèse de Cambrai, nous avons cru pouvoir mentionner ici les actes qui les concernent, parce qu'ils se rattachent à l'histoire ancienne du diocèse, et qu'ils suppléent en quelque sorte aux articles de ces mêmes abbayes, que nous avons dû omettre.

Digitized by Google

1084. XXI. Charta Balduini comitis de fundatione monasterii S. Dionysii, de servis, etc. et de ecclesia S. Petri eidem cœnobio collatis. — Actum anno Incarnati verbi MLXXXIV, indictione VII, epacta VI, regnante et imperante Henrico rege, duce Godefrido, Rainaldo Remensi archiepiscopo et Cameracensi pontifice Gerardo.

1123. XXII. Charta Burchardi, episcopi Cameracensis, super possessione ecclesiæ S. Petri Montensis.— Anno Incarnati Verbi M.C.XXII, indictione XV, præsulatus domini Burchardi VII.

931. XXIII. Henricus rex, anno nongentesimo trigesimo primo dat canonicis S. Landelini obas quindecim in villa dicta Onainville. — Data IX cal. novembris anno Dom. Incarnationis DCCCCXXXI, indict. V, anno regni Henrici regis XIII.

1080. XXIV. Richildis comitissa et filius ejus Balduinus abbatiam S. Landelini monachis S. Benedicti restituunt.— Acta sunt hæc anno Incarnationis Domini MLXXX, regis Henrici Romanorum imperium tenentis XXV, præsulatus autem secundi Gerardi ecclesiæ Cameracensis episcopi IV, indict. III, epacta XXVI, concurrente II cum bissexto, tempore Widrici archidiaconi Hannoensi, Mathelmi archidiaconi Cameracensis necnon Auffridi ejusdem ecclesiæ archidiaconi. *Miræus*, II. 1135.

1089. XXV. Ermentrudis, Balduini comitis uxor, quicquid ex dote sua in Sebourck possidebat, sancto Landelino liberaliter largitur.— Actum Crispinio, anno Dom. Incarnationis MLXXXIX, indict. XII, epacta VI, concur. VII, imperatore regente Henrico imperii ejus XXXIV, Cameracensi Gerardo in episcopali cathedra præsidente secundo, comite Balduino, comitatus vero ejus XX, idem monasterium regente abbate Raginero. *Miræus*, II. 1139.

1099. XXVI. Reynerus et Fulbertus, clerici, Crispiniensi cœnobio oratorium inter duas Hagnas in honore SS. Trinitatis et SS. apostolorum Petri et Pauli consecratum, concedunt.— Actum Crispinio, anno Dominicæ Incarnationis MXC, imperatore regnante Henrico, imperii ejus XXXV, præsulatus autem Gerardi ecclesiæ Cameracensis episcopi XV, indict. XIII concurrente....

XXVII. Privilegium Urbani papæ secundi Raginero abbati Crispini, Romæ concessum. — Sans date.

677. XXVIII. Amalfridi traditio de cella Hunulficurte [1]. — Actum in Vermandis quod fecit mensis februarius dies octavus, in anno duodecimo regni domini nostri Frederici gloriosissimi regis. *Miræus*, II. 927.

677. XXIX. Diploma Theodorici regis S. Bertino monasterium de Hunecurte confirmantis.— Data cal. aprilis, anno decimo quarto regni nostri Carisiaco palatio.

1199. XXX. Petrus, episcopus Cameracensis, licentiam dat Simoni abbati Hunecurtensi, alienandi et vendendi Valcellensibus abbati et monachis quosdam redditus ob urgentem famis, pestis bellique necessitatem.— Actum in Hunecurte publice.... coram capitulo laudante et assensum præbente, anno Dom. MCXCIX, episcopatus nostri primo.

1132. XXXI. Charta fundationis parthenonis B. Mariæ de Ghislenghien, ordinis S. Benedicti.— Actum anno Incarnati Verbi MCXXXII, indictione X, præsulatus domnis Lietardi III.

1138. XXXII. Nicolaus, episc. Camerac., dat sorori suæ Gualburgi, abbatissæ de Ghislenghien, altare de Sally cum appenditio suo.— Actum anno Incarnati Verbi MCXXXVIII, indict. I, præsulatus domni Nicolai secundo.

1143. XXXIII. Nicolaus, episc. Camerac., confirmat et auget fundationem parthenonis de Gislenghien. — Actum anno Verbi Incarnati MCXLIII, præsulatus domni Nicolai VII.

1066. XXXIV. Charta Lietberti, episcopi Cameracensis, canonicos regulares substituentis pro secularibus apud S. Aubertum. — Data anno Dominicæ Incarnationis MLXVI, indict. IV, anno autem ordinationis Henrici IV, regis XIII, regni vero X. Actum Triremundi.

1133. XXXV. Confirmatio fundationis B. Mariæ de Valcellis, ord. Cisterc. diœcesis Camerac.—Actum est hoc anno Verbi Incarnati MCXXXIII, indict. XI, præsulatus domni Lietardi III. *Mir.* III. 37.

1139. XXXVI. Conradus, rex Romanorum, confirmat fundationem monasterii Valcellensis.— Actum Leodii, indictione secunda, Dominicæ Incarnationis anno MCXXXIX, secundo vero regni regis Conradi. *Miræus*, III. 331.

1254. XXXVII. S. Ludovicus, Francorum rex, suis ballivis et majoribus domum Valcellensem præcipit ab omni injuria custodiendam ob accepta a monachis ejusdem loci beneficia. — Actum apud S. Germanum in Laya, anno Domini MCCLIV, mense januario. *Mir.* III. 412.

1233. XXXVIII. Instrumentum fundationis B. Mariæ de Sarto in loco de Barbarinsart. — Actum anno Domini MCCXXXIII, mense octobri.

1233. XXXIX. Gregorius, papa IX, confirmat fundationem B. Mariæ de Sarto in loco de Barbarinsart. — Datum Anagniæ IV cal. februarii, pontificatus nostri anno sexto. *Mir.* III. 396.

1233. XL. Abbas Cistercii facultatem monialibus de Braella dedit in capitulo generali, construendi monasterium prædictum in quo jurisdictionem sibi reservat.— Datum anno Dom. MCCXXXIII. tempore capituli generalis in crastino exaltationis S. Crucis. *Mir.* III. 397.

1238. XLI. Instrumentum translationis monasterii de Sarto ad Salicetum. — Actum Dom. die qua cantatur *Oculi*, anno Domini MCCXXXVIII.

[1] Le cartulaire de St.-Bertin, publié si savamment par M. Guérard, de l'institut, contient *in extenso*, p. 28 et suiv., cet acte dont les Bénédictins et Miræus n'ont donné qu'un extrait.

Digitized by Google

1233. XLII. C'est li incarnations dou commencement de l'abbie de Barbarinsart et dou Sauchois, l'an M. CC. XXXIII..

1216. XLIII. Narratio historica fundationis abbatiæ Spinosi Loci, prope Montes Hannoniæ, ordinis Cisterciensis, diœcesis Cameracensis. — Anno Dominicæ Incarnationis MCCXVI, epacta XI, concurrente V, decem novennali ciclo primo, luna XI, calendas novembris, romanæ et apostolicæ sedi papa Honorio præsidente, anno sui tertio præsulatus.

1217. XLIV. Donum Johannæ, Flandriæ et Hannoniæ comitissæ, in gratiam Spinosi Loci.— Actum apud Gandavum, anno Dom. Incarnat. MCCXVIII, in die B. Catharinæ virginis. *Mir.*, III. 380.

1136. XLV. Præceptum Radulphi comitis Viromandiæ de fundanda abbatia Montis S. Martini. — Actum anno Dom. Incarnat. MCXXXVI, indict. XIV, epacta XV, concurrente IV.

1137. XLVI. Charta Nicolai, episcopi Cameracensis, de constitutione ejusdem abbatiæ. — Actum anno Incarnati Verbi MCXXXVII.

1137. XLVII. Charta Nicolai, episcopi Cameracensis, de Booni et translatione ejusdem abbatiæ. — Actum anno Incarn. Verbi MCXXXVII, indict. XV, præsulatus domni Nicolai I.

1118. XLVIII. Charta capituli S. Quintini de donatione loci Booni, Guaremberto fratribusque cum eo habitantibus facta. — Actum est hoc apud Sanctum Quintinum in capitulo, anno Incarnati Verbi MCXVIII, indict. XI.

1252. XLIX. Instrumenta fundationis canonicorum Vallis Scholarium Montibus Hannoniæ. — Actum anno Domini MCCLII. mense augusti. *Mir.* III. 114.

1252. L. Instrumentum ejusdem datum in gratiam canonissarum S. Waldetrudis, confirmatio episcopi Cameracensis.— Datum anno Domini MCCLII, feria II post Assumptionem B. Mariæ Virginis.

1588. LI. Charta Johannis Venduillii, episcopi Tornacencis, de divisione sui episcopatus in duodecim decanatus. — Actum Tornaci die vigesimo secundo junii, anno millesimo quingentesimo octogesimo octavo.

1142. LII. Charta fundationis Laudis B. Mariæ, O. C. — Actum est hoc Insulis, anno Dom. MCLII, in Aula Comitis.

1650. LIII. Consensus episcopi Tornacensis pro fundatione parthenonis B. M. Pacis in urbe S. Amandi.— Datum Tornaci in palatio nostro episcopali sub signatura manus nostræ propriæ ac sigillo Cameræ, an. MDCL, mensis februarii XXI.

1039. LIV. Charta fundationis abbatiæ Falempini. — Actum Tornaco pontificali sede, regnante in æternum Domino nostro Jesu Christo, anno Incarnationis ejusdem MXXXIX, indict. VII, imperante gloriosissimo rege Henrico anno XII, Hugone præsulatum agente anno IX. *Mir.*, III. 305.

1065. LV. Instrumentum Balduini comitis de instauratione cœnobii Hasnoniensis. — Actum Corbeiæ, in basilica B. Petri apostoli an. ab Incarnatione Domini MLXV, indict. III, epact. XI, regnante Philippo an. VI, episcopante Lietberto Camerancensi anno XVII.

1065. LVI. Charta Philippi regis Franc. de restauratione Hasnoniensis monasterii.— Actum Corbeiæ, in basilica B. Petri apostoli, anno ab Incarnatione Domini MLXV, indict. III, epacta XI, regnante Philippo rege anno VI, episcopante Lietberto Cameracensi anno XVII. *Mir.* III. 305.

1071. LVII. Donum Arnulfi Flandrensium comitis Hasnonio factum. — Actum anno XIV Philippi Francorum regis, indictione VIII, ep. XVII, concurrente V, an. incarn. Dom. MLXXI.

1149. LVIII. De tertia dedicatione ecclesiæ Hasnoniensis sub Fulcone abbate celebrata.— Anno Dominicæ Incarnationis MCXLIX, indict. XII, ep. IX, concurrente V, ciclo decem novennali decimo..... luna XVIII, IV cal. junii, præsidente papa Eugenio.

1279. LIX. Charta Ingelranni, ep. Camerac. de eo quod hospitium illi præbitum fuerit ex sola conventus Hasnoniensis gratia, non ex debito.— Datum anno Domini MCCLXXIX, feria secunda post *Lætare Jerusalem*.

1079. LX. Charta Gerardi II, episcopi Cameracensis, de fundatione Aquiscincti.— Actum in hoc anno Henrici regis XXVI, præsulatus vero domini Gerardi II, Cameracensis episcopi, IV. *Mir.* I. 163.

1224. LXI. Bulla Honorii papæ III. qua sororibus S. Nicolai, seu B. M. de Bello Loco, regularem habitum et institutiones S. Victoris Parisiensis assumendi licentiam concedit.— Datum Laterani, nonis maii, pontificatus nostri anno octavo. *Mir.* III. 387.

1224. LXII. Bulla ejusdem papæ in idem argumentum.— Datum Laterani, II idus maii, pontificatus nostri anno octavo.

1217. LXIII. Sentence rendue entre les chanoines de St. Amé de Douai et les religieuses de Nostre Dame des Prez, touchant la fondation de leur monastère. — Ce fu fait l'an de le grasse MCC. et XVII, le disetime calende de janvier.

1477. LXIV. Translation de l'église et monastère de Nostre Dame des Prez au Béguinage de Douay, appellé cy devant Champ-fleury. — Bruges, le XII jour d'avril, l'an de grace MCCCCLXXVII après Pasques. *Mir.* III. 452, *texte latin.*

1143. LXV. Charta donationis silvæ Viconiensis facta a Balduino, comite Hainoensi, Guarino abbati Viconiensi.— Actum est anno Incarnationis Dominicæ MCXLIII, indict. VI, epact. III.

1129. LXVI. Charta fundationis monasterii Viconiensis, diœcesis Atrebatensis. — Actum anno Dominicæ Incarnationis MCXXIX, indict. VII. *Mir.* III. 36.

Digitized by Google

[1] 1126. LXVII. Adeleidis, Peronensium comitissa confirmat ecclesiæ sancti Petri de Warneston et canonicis ibidem de gentibus omnia quæ fuerant concessa a prædecessoribus, et multa adjicit. Actum est autem anno incarnat. Verbi MCXXVI. *Mir.* I. 379.

1138. LXVIII. Introductio canonicorum regularium in ecclesiam Warnestonensis oppidi, inter Ipras et Insulam. — Actum est hoc anno incarnationis Christi MCXXXVIII. *Mir.* I. 387.

1139. LXIX. Charta Athelisis, dom. Peronensis et Warnestonensis, partem Montis Dodelin canonicis regularibus concedentis.— Actum est autem Peronæ anno ab incarnatione Domini MCXXXIX.

1142. LXX. Privilegium Milonis, episcopi Tarvanensis, Gualterio abbati Warnestonensi omnes monasterii possessiones confirmantis.— Actum est anno Domini MCXLII, indict. V. *Mir.* I. 389.

1177. LXXI. Robertus de Bethunia, advocatus Bethuniæ, confirmat canonicis regularibus Warnestonii quidquid ab antecessoribus ipsis collatum fuerat. — Actum est hoc anno incarnationis Domini MCLXXVII. *Mir.* I. 395.

640. *Titre faux.* LXXII. Dagobertus I, Francorum rex, beneficia quædam largitur cathedrali ecclesiæ Cameracensi.— Data Kameraci, XVII kal. maias, an. DI sexcent. quadrag., ind. XIII.

817. LXXIII. Ludovicus Pius imperator, Caroli magni filius, benefacit Cameracensi ecclesiæ.— Data est XVIII, kal. maias, anno, Christo propitio, III Domini Hludouvici piissimi Augusti, indictione IX.

885. LXXIV. Macharius comes, cum conjuge Gondrada, dotat ecclesiam cathedralem Cameracensem. — Actum Cameraco civitate, ante altare S. Mariæ, id. april., anno Dominicæ Incarnationis octingentesimo octuagesimo quinto, indictione VII et anno XXXV regni Domini nostri Karoli regis, et in successu Lotharii regis, V.

894. LXXV. Arnulphus, rex Lotharingiæ, benefacit eidem ecclesiæ Cameracensi.— Data VIII idus junii, anno Incarnationis Domini octingentesimo nonagesimo quarto, indictione XII, anno VII Domini Arnulfi piissimi regis.

909. LXXVI. Carolus Simplex imperator varia prædia attribuit dictæ ecclesiæ Cameracensi. — Datum XIII, kal. januarii, indictione XIV, anno XIX regnante Karolo rege gloriosissimo, redintegrante XIV, largiore vero hæreditate indepta I.

940. LXXVII. Otho I, imperator, possessiones ecclesiæ Cameracensis, tunc cathedralis, confirmat et auget. — Data III kalend. junii, anno autem ab Incarnatione Domini nongentesimo XL, indictione XIII, anno V, regnante Othone serenissimo rege.

983. LXXLIII. Otho II, imperator, benefacit eidem ecclesiæ Cameracensi.—Acta VIII kalen. maii, anno Dominicæ Incarnationis DCCCCLXXXIII, indictione octava, anno autem primo Othonis imperatoris.

996. LXXIX. Gregorius V, anno 996 in concilio romano confirmat possessiones ecclesiæ Cameracensis, ad petitionem Herluini episcopi, quem propriis manibus consecraverat.— Anno I pontificatus domni Gregorii summi pontificis, et universalis ecclesiæ papæ, imperii vero domni Othonis tertii imperatoris anno undecimo.

1089. LXXX. Gerardus II, Cameracensis episcopus, alodia aliquot, jure hæreditario ad se pertinentia, dat ecclesiæ Carmeracensi, et alia alodia a Manscelino præposito donata confirmat. — Actum Cameraci anno ab Incarnatione Domini MLXXXIX, præsulatûs mei XIV, indictione XII.

1142. LXXXI. Innocentius II, Papa, donationes ecclesiæ Cameracensi factas apostolica authoritate confirmat.—Datum Laterani per manum Gerardi, S. Romanæ ecclesiæ presbyteri cardinalis ac bibliothecarii, XII kal. januarii, indictione sexta, Incarnationis Dominicæ anno MCXLII, pontificatus vero domini Innocentii II Papæ, anno decimo tertio.

1153. LXXXII. Fredericus I, imperator confirmat possessiones ecclesiæ cathedralis Cameracensis, superiori capite a Conrado II confirmatas. — Datum Treveris IV kalendas januarii, anno Dominicæ Incarnationis millesimo centesimo quinquagesimo tertio, indictione prima, regnante Domini Frederico Romanorum rege, anno vero regni ejus primo.

1189. LXXXIII. Philippus, Flandriæ ac Viromandiæ comes, paciscitur cum ecclesia B. Mariæ, nunc cathedrali, et aliis in comitatu Cameracensi existentibus, de protectione intuitu gavalli quod annuatim recipere debeat.—Actum anno Verbi Incarnati millesimo centesimo octogesimo nono.

1197. LXXXIV. Henricus I, Brabantiæ dux, donat ecclesiæ cathedrali Cameracensi altare de Brania-Allodii, quod est municipium Gallo-Brabantiæ.— Actum Remis anno Verbi Incarnati millesimo centesimo nonagesimo septimo, mense junio.

1240. LXXXV. Capitulum Cameracense B. M., nunc metropolitanum, acquirit a comite Hannoniæ dominium in villis de Onnaing et Quaroube. — Actum solemniter et datum anno Domini MCC. quadragesimo, mense augusto.

1264. LXXXVI. Henricus de Berthaut, dominus de Duffel, donat Nicolao episcopo ejusque ecclesiæ Cameracensi jus patronatus ac decimas in parochiis de Wavera B. M. et S. Catharinæ juxta Mechliniam. — Datum anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quarto, feria sexta ante Dominicam, qua cantatur : *Lætare Jerusalem.*

[1] Les sommaires qui précèdent sont extraits du T. III du *Gallia Christiana.* Les cinq qui suivent appartiennent au tome V; le reste se trouve dans la collection diplomatique d'Aubert Le Mire.

Digitized by Google

1265. LXXXVII. Nicolaus de Fontanis, Cameracensis episcopus, fundat sibi in ecclesia sua anniversarium, relictis decimis parochiarum de Wavere B. M. et sanctæ Catherinæ juxta Mechliniam, ad opus ecclesiæ suæ, necnon domus presbyterorum emeritorum. — Datum anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto, feria tertia in pascha.

1361. LXXXVIII. Petrus de Andrea, Cam. episc. in ecclesia sua cathedrali constituit XVI præbendas sacerdotales. — Datum Cameraci anno MCCCLXI, quarta decima die mensis junii.

1377. LXXXIX. Carolus IV committit protectionem ecclesiæ Cameracensis episcopo Leodiensi, duci Brabantiæ, comiti Flandriæ et Alosti, nec non Hannoniæ ac de Lyneio comitibus et nobilibus de Bellomonte. — Datum Cameraci, anno Domini MCCCLXXVII, indictione quinta decima, decimo kal. januarii, regnorum nostrorum anno tricesimo secundo, imperii vero vicesimo tertio.

1550. XC. Carolus V, imperator, præfecturam arcis Cameracensis filio suo Philippo II titulo burgraviatus concedit, absque tamen præjudicio jurium episcopi et ecclesiæ Cameracensis. — Datum in oppido nostro Bruxellensi, die decima tertia mensis maii, anno Domini MDL, imperii nostri trigesimo, et regnorum nostrorum trigesimo quinto.

1561. XCI. Pius IV, pontifex, episcopatum Cameracensem archiepiscopali dignitate exornat, eidem subjiciens suffraganeos Atrebatensem ac Tornacensem, veteres, et Namurcensem atque Audomarensem, novos episcopatus; necnon pro dote novi archiepiscopi, unit abbatiam Valcellensem, ordinis Cisterciensis, apud Cameracum. — Datum Romæ apud Sanctum Marcum, anno Incarnationis Dominicæ millesimo quingentesimo sexagesimo primo, septimo idus augusti, pontificatus nostri anno secundo [1].

§ II. PIÈCES JUSTIFICATIVES TEXTUELLES.

I.

HONORIUS IV, SUMMUS PONTIFEX, EXCESSUS ET SCANDALA QUÆ IN ATREBATENSI ET CAMERACENSI DIOECESIBUS A CLERICIS PATRANTUR REPRIMI JUBET.

1287. 20 Février. Honorius, episcopus, servus servorum Dei, venerabilibus fratribus Cameracensi et Atrebatensi episcopis, salutem et apostolicam benedictionem.

Nuper ad nostrum pervenit auditum quod nonnulli clerici vestrarum civitatum et diœcesum, in prejudicium dominii temporalis dilecti filii nobilis viri, G. comitis Flandrie, et grave cleri terre ejusdem G., scandalum, homicidia, furta, rapinas et alios diversos et enormes excessus in terra ipsa committere necnon et publice arma per terram ipsius comitis deferre ausu temerario non verentur; qui nonnunquam per excogitate pravitatis astutiam, post patrationem excessuum predictorum ad alia loca mutato habitu se transferunt, ut per hoc iidem excessus remaneant incorrecti, ac interdum in excessibus deprehensi predictis, propter mutationem seu deformationem nimiam habitus quod sint clerici penitus ignoratur; et cum prefati clerici, propter hujusmodi eorum excessus vestris carceribus deputantur frequenter, a carceribus liberantur eisdem, pena illis juxta qualitates culpe ipsorum debita non inflicta; propter quod sepe contingit quod ab eisdem clericis pejora prioribus committuntur. Quare pro parte dicti comitis suppliciter petebatur a Nobis ut providere super hoc paterna sollicitudine curaremus. Cum itaque circa puniendos subditorum vestrorum excessus vos deceat promptos et sollicitos exhibere, cum impunitas ansam prebeat delinquendi, fraternitati vestre per apostolica scripta mandamus quatinus clericos vestre juridictioni subjectos quos taliter deliquisse constiterit severitate canonica, juxta vestri officii debitum, sic castigare curetis ut et ipsi à similibus arceantur et eorum pena sit aliis ad terrorem, Nosque aliud in hac parte remedium apponere non cogamur. Datum Rome, apud Sanctam Sabinam, kalendis martii, pontificatus nostri anno secundo.

Original.

II.

BENEDICTUS XII, PAPA, ELECTIONEM PETRI DE PALUDE, PATRIARCHÆ HIEROSOLIMITANI, IN EPISCOPUM CAMERACENSEM IRRITAM ET INANEM DECLARAT, ET AD HANC DIGNITATEM GUILLELMUM DE AUXONA PROMOVET.

1336. Benedictus, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio Guillelmo de Auxona, clerico Cameracensi, salutem et apostolicam benedictionem. Ad universalis ecclesie regimen exercendum divina dispositione vocati, circa cujuslibet statum ecclesie aciem solicite considerationis extendi-

[1] On trouvera encore de nombreuses pièces justificatives concernant l'histoire ecclesiastique du diocèse de Cambrai dans les ouvrages suivants: 1° *Auberti Miræi Opera diplomatica*, deuxième édition publiée par J.-Fr. Foppens, avec des supplements contenant environ 500 titres nouveaux, 4 vol. in-fol. Bruxelles, 1723-1748.

2° *Mémoire pour M. de Choiseul, archevêque de Cambrai*, plaidant contre le magistrat de Cambrai. in-4.°, Paris, 1772. Ce mémoire contient 136 diplomes et autres titres soigneusement recueillis et collationnés par l'abbé Mutte.

3° *Mémoires et répliques du magistrat de Cambrai* à M. de Choiseul, in-4.°, Paris, 1772. A la suite on trouve 57 pièces justificatives qui se rapportent aux démélés de la ville avec le prélat.

4° *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, par Jean Carpentier, in 4°, Leyde, 1664. Parmi les pièces justificatives de cet ouvrage, il en est un certain nombre qui sont fausses, et d'autres qu'il faut lire avec défiance; toutefois on y trouve aussi de précieux documents dont l'authenticité n'est pas douteuse.

Digitized by Google

mus, partes pastoralis officii vigilantibus adhibentes, ut ecclesiarum singule sic pastoribus gubernentur ydoneis et rectoribus providis committantur quod ecclesie ipseque sunt suorum regimine destitute pastorum, per provisionem ipsis utilem faciendam, spiritualium et temporalium, auctore Domino, proficiant incrementis. Dudum siquidem Cameracensi ecclesia, per obitum bone memorie Guidonis, episcopi Cameracensis, qui in partibus illis diem clausit extremum, pastoris solatio destituta, dilecti filii, capitulum ejusdem ecclesie, venerabilem fratrem nostrum Petrum, patriarcham Jerosolimitanum, in episcopum Cameracensem postularunt, Nobisque per eorum procuratores et nuncios ydoneos ad Sedem Apostolicam propterea specialiter destinatos fecerunt cum instantia supplicari ut postulationem hujusmodi admittere de benignitate sedis apostolice dignaremur. Nos igitur postulationem ipsam, ex certis causis legitimis, non tamen persone dicti Petri vitio, de fratrum nostrorum consilio, repellentes, ac attendentes quod nullus preter nos de provisione ipsius ecclesie hac vice se intromittere potest, pro eo quod Nos, diu ante repulsionem postulationis hujusmodi, provisiones omnium ecclesiarum cathedralium, cum postulationes de prelatis quibuslibet ad ipsas ecclesias tunc factas et in posterum faciendas a nobis repelli contingeret, dispositioni nostre duximus specialiter reservandas; decernentes ex tunc irritum et inane, si secus super hiis per quoscumque, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter, contingeret attemptari, de provisione celeri et salubri ipsius Cameracensis ecclesie, ne prolixioris vacationis detrimenta sentiret, cogitare cepimus diligenter. Et tandem, post deliberationem quam ad preficiendum ipsi ecclesie personam utilem ac etiam fructuosam, que vellet, sciret et posset eam in suis manutenere juribus et etiam adaugere, cum dictis fratribus habuimus diligentem, ad te, canonicum Parisiensem, legum doctorem, quamvis clericali duntaxat caractere insignitum, quem de honestate morum et vite maturitate, consilii prudentia, spiritualium et temporalium providentia, et aliis multiplicium virtutum meritis apud nos fide digna testimonia commendarunt, direximus aciem nostre mentis. Quibus omnibus attenta meditatione pensatis, de persona tua Nobis et eisdem fratribus consideratione premissorum accepta, prefate ecclesie auctoritate apostolica, de dictorum fratrum consilio providemus, teque illi preficimus in episcopum et pastorem, curam et administrationem ipsius tibi tam in spiritualibus quam in temporalibus plenarie committendo, in illo qui dat gratias et largitur premia confidentes quod prefata ecclesia per tue industrie ac circunspectionis fructuosum studium et ministerium studiosum, dextera tibi Domini assistente propitia, regetur utiliter et prospere dirigetur. Quocirca discretioni tue per apostolica scripta mandamus quatenus impositum tibi onus a Domino, suscipiens reverenter et suavi ejus oneri humiliter colla flectens, curam et administrationem predictas sic geras solicite, fideliter et prudenter, quod gregem Domini tum in ea tue vigilantie creditum doctrina verbi et operis informando, quod ipsa ecclesia gubernatori provido et fructuoso administratori gaudeat se commissam, boneque fame tue odor ex laudabilibus tuis actibus latius diffundatur, tuque, preter retributionis eterne premium, nostram et dicte sedis benedictionem et gratiam exinde uberius consequi merearis.

Datum apud Pontem Sorgie, Avenionensis diœcesis, XVI kal. augusti, pontificatus nostri anno secundo.

Copie du temps, archives de la cathédrale.

III.

ORDONNANCE DE L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI POUR FAIRE COMMENCER L'ANNÉE AU PREMIER JOUR DE JANVIER.

1576, 24 décembre.

Lors de Berlaymont, par la grace de Dieu, archevesque et duc de Cambray, prince du Saint-Empire, comte de Cambresis, etc.

Comme se soient recongneus par expérience plusieurs inconveniens advenus par la variation et diversité de la date de l'an, à cause que aulcuns la commencent au jour de la Nativité de Nostre-Seigneur Jhesu-Crist ou au premier jour de janvier, et autres au prismes la veille de Pasques et aultres aultrement. Comme pareillement aucuns apposent pour quelque temps, assavoir depuis le 22.e de mars jusqu'au XXV.e d'apvril ensuivant, ces mots : avant ou après Pasques, chose que quelquefois les notaires, personnes publiques et privées, en leurs actes et escripts oublient ou délaissent de noter; tellement que de cela s'engendrent souvent débats et difficultez sur les contrats, eaiges, rentes, pensions et aultres semblables redevances. Pour lesquelles causes les princes voisins, puis aulcunes années en ça, ont donné quelque ordre et changement; ce qui faict que semblable changement est en ce pays limitrophe tant plus necessaire, de sorte qu'il y a grande confusion de temps qui n'importe pas moins que du quart et quelquefois du tierce de l'année; voires par omission de ces mots de avant ou après Pasques, d'une année entière. Pour ce est-il que ces choses considerées, desirant d'obvier et trouvant raisonnable que en ung meisme pays, la date du temps soit semblable et uniforme, et que en cela on s'accomode avec les royaumes et pays circonvoisins, avons par l'advis et delibération des révérends S.rs, nos très-chers et très-aimez confrères, les prevot, doyen et chapitre de nostre eglise metropolitaine, ordonné et statué, ordonnons et statuons par ces presentes, que doresnavant toutes ces diversités de date d'année cessent par toutes nos villes et pays de Cambresis, et que le renouvellement de la date de l'an se fera toujours au premier jour de janvier par chacun an; ce qui commencera pour la première

Digitized by Google

fois au premier jour de janvier prochainement venant, qui se comptera en l'an mil cinq cens septante-sept, et continuant ainsy d'an en an, et que suivant ce, toutes sentences, testamens, contracts, obligations, cedulles, lettres missives et generalement tous actes et escripts publicqs et privés se dateront; ordonnons à tous juges et officiers, greffiers, notaires, tabellions et autres personnes publiques et privées, d'ainsy en user, à peine de correction arbitraire, selon que se trouvera avoir été contrevenu par malice ou nonchalance : et par dessus ce refondre le dommage et intérets des parties, si aucun en advenoit par cette occasion. Et afin que de notre present edit, ordonnance et statut, nul ne puisse pretendre cas d'ignorance, mandons et enjoignons bien expressement et acertes par ces presentes à nos venerables très-chers et bien aymez officiaux, bailly de Cambresis, prevot et échevins du Chastel en Cambresis et autres justiciers et officiers de nostre ditte ville de Cambray et pays de Cambresis, et à chacun endroit soy que incontinent et sans delay ayent à faire publier ces mesmes presentes par toutes les susdites villes, pays et comté de Cambresis où l'on est accoutumé faire cry et publication, et à l'entretenement et observance d'icelles procedent, facent procéder contre les transgresseurs et nonchalans par l'execution de la peine susdite, chascun es mettes de son office, sans aucune faveur, port ou dissimulation de ce faire et qui en depend, leur donnons plein pouvoir, auctorité et mandement especial. Mandons et commandons à tous que en faisant ce que dit est ils leur obeissent et entendent diligemment.

Donné en nostre ditte ville et ducé de Cambray, soubs nostre signature et contre scel cy mis en placard le xxiiij jour de Xbre, l'an mil cinq cens soixante-seize, ainsy signé Loys de Berlaymont.

Copie du temps, mêmes archives.

IV.

LOUIS XIV COMMET MM. DE MONTBRON ET LE PELLETIER POUR TRAITER AVEC LE CHAPITRE DE CAMBRAI, DU DÉSISTEMENT DU DROIT D'ÉLECTION A LA DIGNITÉ ARCHIÉPISCOPALE.

20 juillet 1682. Le Roy ayant esté informé que du temps que le Cambrésis estoit sous la domination d'Espagne, les rois catholiques ont toujours nommé à l'archevesché de Cambray lorsque le siege a vacqué ; et bien que Sa Majesté soit en droit de prétendre la mesme chose et de recourir en cour de Rome pour obtenir un indult, en vertu duquel il pust nommer audit archevesché, le cas arrivant, néant moins, comme Sa Majesté a appris que le chappitre dudit Cambray a une prétention fondée, tant sur le droit commun qu'en conséquence du concordat germanique, et de l'usage pratiqué auparavant que Cambray fust soubz la domination d'Espagne, de pouvoir eslire son archevesque, et que cependant il estoit dans de bonnes dispositions de se desister de cette prétention en faveur de Sa Majesté et de luy céder soubz certaines conditions, tout le droit que ledit chappitre peut y avoir et convenir que Sa Majesté obtienne de nostre saint Père le Pape cet indult pour jouir du droict de nommer audit archevesché, vacation advenant d'iceluy, sur la connoissance que ledit chappitre a du bon choix, que Sa Majesté faict des prelats qu'elle nomme aux archeveschés et evéchés de son royaume, et de la puissante protection qu'elle donne aux églises dont elle a la nomination, Sa Majesté a bien volontiers entendu aux propositions qui luy ont été faictes sur ce subjet. Et estant nécessaire de commettre des personnes capables pour traicter et convenir avec le chappitre de la manière et des conditions dudit désistement et consentement, Sa Majesté, se confiant en la capacité, fidellité et affection à son service des sieurs comte de Montbron, l'un de ses lieutenans-généraux en ses armées, son lieutenant-général en Flandres et gouverneur dudit Cambray, et Le Pelletier, conseiller en son conseil d'estat et en sa cour de parlement de Paris, intendant de la justice, police et finances en Flandres, les a commis et commet, pour et en son nom traicter et convenir avec ledit chappitre de Cambray, dudit désistement, en faveur de Sa Majesté et des roys ses successeurs, du droict prétendu par ledit chappitre d'eslire son archevesque, lors de la vacance dudit archevesché de Cambray, et de son consentement, pour en poursuivre par sa Majesté l'indult en cour de Rome, et ce, en la manière et aux conditions qu'ils estimeront les meilleures et les plus advantageuses à Sa Majesté, céder, passer avec ledit chappitre tous actes nécessaires. Promettant Sa Majesté d'aprouver tout ce dont lesdits sieurs de Montbron et Le Pelletier seront convenus avec ledit chappitre sur ce subject, et d'en ratiffier les actes dans le temps porté par iceux. Faict à Versailles, le XX.e Juillet 1682.

Signé LOUIS.

Orig., mêmes archives.

V.

CONCORDAT PASSÉ ENTRE LES COMMISSAIRES DU ROI ET LE CHAPITRE DE CAMBRAI POUR LA NOMINATION A L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

1682, 25 août. L'an mil six cent quatre-vingt-deux, le vingt-cinquième jour d'août, messire François de Montbron, chevalier comte de Montbron, lieutenant-général pour le Roy en Flandres, et l'un des lieutenans-généraux de Sa Majesté dans ses armées, gouverneur des ville et citadelle de Cambray, et Messire Michel le Pelletier, conseiller du Roy en son conseil d'Estat et en sa cour de parlement de Paris, intendant de la justice, police et finances en Flandres, commissaires dénommez de par le Roy, à l'effet cy-après par ordre de Sa Majesté, du vingtième jour de Juillet mil six cent

Digitized by Google

quatre-vingt-deux, dont la copie demeurera annexée à la minute du présent acte ; et Messire Jacques de Francqueville, prevot et chanoine de l'Eglise métropolitaine de Cambray, Antoine Vander Burch, archidiacre major et chanoine, Philippe de Maldonade, archidiacre de Brabant et chanoine, Nicaise de Maldonade, archidiacre de Haynaut et chanoine, Frédéric Boullanger, Regnier Paulus de Crassavernas, François Bourdon, Jean Crule, Jacques Moart, chantre, Henry Fiefviet, Edoart le Lon, François Vander Burch, Frédéric Danneux, Cornil Bricquet, Antoine-Ignace Chasse, Jacques de La Ramonery, Gérard de Bérinsenne, Gille de Rons, Antoine d'Or, Philippe de La Motte, Hierome-Joseph Liévin, Jacques-Henry de Condé, Charles-Philippe Benoist, François Basseliers, Charles-François de Baralle, Simon du Moulin, Jean-François Piérart, Jean-Ignace Vander Burch et Philippe de Baudequin, chanoines de ladite Eglise, estant assemblez dans le chapitre où lesdits sieurs commissaires du Roy se sont rendus et où lesdits sieurs prevôt, doyen et chanoines ont esté capitulairement convoqués par serment et en la forme ordinaire, ledit Messire Jacques de Francqueville, prevôt et grand ministre de ladite Eglise métropolitaine de Cambray, au nom et de la parte dudit chapitre assemblé, a dit que ledit chapitre, considérant que la ville et cité de Cambray avoit esté heureusement réunie et incorporée à la couronne de France, et que la possession paisible en avoit été laissée au Roy par le traitté fait à Nimègue avec l'empereur, l'empire et le roy d'Espagne; connoissant aussi que Sa Majesté mettoit principalement sa gloire à rendre l'église florissante, soit par le choix des prélats qu'elle nomme aux archevêchés et évêchés de son estat, soit par la destruction de l'hérésie et de tout ce qui est contraire au véritable culte de Dieu, soit par les missions qu'elle procure et qu'elle soutient par sa puissance, pour estendre jusques dans les pays des infidèles, l'empire de Jésus-Christ; ledit chapitre a intérest pour l'avantage de ladite église et pour la tranquillité publicque que, vacation arrivant de l'archevêché de Cambray, il y soit pourveu d'une personne attachée au service de Sa Majesté et dont la fidélité luy soit connue. C'est pourquoi il a déclaré, au nom dudit chapitre assemblé, que pour faciliter à Sa Majesté l'obtention en cour de Rome, d'un indult portant faculté en sa faveur de nommer audit archevêché en cas de mort, démission, permutation, résignation, coadjutorerie avec future succession ou autrement, en quelque manière que ce soit, une personne de la qualité requise, ledit chapitre se désiste sous bon plaisir de nostre saint Père le Pape, du droit appartenant audit chapitre et de la possession en laquelle il est d'eslire son archevêque, tant en vertu du droit commun qu'en conséquence du concordat germanicque, a consenty et consent par ces présentes que Sa Majesté obtienne de nostre saint Père le Pape, un indult pour jouir dudit droit de nomination et pour prester le consentement nécessaire à l'expédition dudit indult. Ledit chapitre assemblé, donne plain pouvoir au porteur des présentes, de ce faire en la forme et manière qu'il conviendra. Lequel désistement et consentement, lesdits sieurs commissaires du Roy ont accepté et acceptent, et ont promis au nom de Sa Majesté que, vacation arrivant dudit archevêché de Cambray par mort, démission, permutation, résignation, coadjutorerie ou autre genre de vacance comme dit est ci-dessus, l'église de Cambray jouira comme elle a cy-devant fait de l'exemption de la régalle temporelle et spirituelle, et y demeurera maintenue à tiltre onéreux; et en conséquence l'administration des revenus temporels dudit archevêché appartiendra comme cy-devant audit prevot, doyen et chapitre de ladite église métropolitaine de Cambray, pour estre, lesdits revenus, conservez et rendus au futur successeur, après qu'il leur aura fait apparoir du serment de fidélité par luy presté à Sa Majesté, à la charge toutefois par ledit archevêque de payer audit chapitre les rentes ordinaires et accoustumées, et conformément à la bulle d'Urbain cinquième, et à la sentence du duc de Bourgogne, comme aussi que pendant la vacance dudit archevêché, les dignités, personnats, offices, canonicats, prébendes, chapelles et bénéfices qui viendront à vaquer dans ladite église et diocèse de Cambray, seront conférés par le Pape, les patrons et collateurs ordinaires; et que les bénéfices dépendans dudit archevêché de Cambray, demeureront réservez au futur successeur pour par luy être pourveu. Et pour autoriser le présent concordat et en asseurer l'exécution, lesdits sieurs commissaires ont promis au nom du Roy de le faire confirmer par lettres patentes de Sa Majesté qui seront enregistrées au parlement de Paris, et partout où besoin sera, et que ledit chapitre pourra poursuivre l'omologation dudit concordat en cour de Rome. En foy de quoy lesdits sieurs commissaires et lesdits sieurs prevot, doyen et chanoine, faisans le chapitre de ladite église, ont signé le présent acte double, les jour, mois et an que dessus, et ont fait apposer le cachet desdits sieurs commissaires et le sceau dudit chapitre.

Etoit signé François de Montbron, Michel le Pelletier, J. de Francqueville, A. Vander Burch, Ph. de Maldonade, Nicaise de Maldonade avec paraphe, Frédéric Boulenger, Regnier-Paulus de Crassavernas, François Bourdon, J. Crule, J. Moart avec paraphe, H. Fiefvet, Oudar le Lon, François Vander Burch, Frédéric d'Anneux, C. Bricquet, A.-J. Chasse avec paraphe, Jacques de la Ramonery, G. de Bérinsenne, G. de Rons, Antoine d'Or avec paraphe, Ph. Delamotte avec paraphe, Hiérome-Joseph Liéven, Jacques-Henry de Condé, Charles-Philippe Benoit avec paraphe, F. Basseliers, C.-F. de Baralle, S. du Moulin, Jean-François Piérart, Jean-Ignace Vander Burch, Philippe de Baudequin; aux pieds d'icelles signatures estoient apposez les cachets desdits sieurs commissaires et le scel dudit chapitre.

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à nos amés et féaux les gens tenans

Digitized by Google

notre cour de parlement à Paris, salut : Ayant vu et lu le concordat fait et passé le 25 du présent mois d'Aoust, en conséquence de nos ordres entre le sieur comte de Montbron, l'un de nos lieutenans-généraux en nos armées et notre lieutenant-général en Flandres, gouverneur de nostre ville et citadelle de Cambray, et le sieur le Pelletier, conseiller en nostre conseil d'état et en nostre cour de parlement à Paris, intendant de la justice, police et finances en Flandres, commissaires par nous députés à cet effet; et les prevot, doyen et chanoines de l'église métropolitaine de Cambray, capitulairement assemblés aussy pour le mesme sujet et pour la passation dudit concordat, lequel est icy attaché sous le contre scel de nostre chancelerie, et ayant ledit concordat bien agréable, désirant, suivant ce qui est porté par iceluy et dont nos commissaires sont convenus en notre nom, le confirmer et authoriser.

A ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvant, Nous avons approuvé et confirmé, approuvons et confirmons par ces présentes signées de nostre main ledit concordat, voulons et nous plaît qu'il sorte son plein et entier effet, et pour cette fin nous avons promis et promettons en foy et parole de Roy de l'entretenir, et faire entretenir et garder de nostre part, sans y contrevenir ny permettre qu'il y soit contrevenu en aucune manière. Et pour en assurer et rendre l'exécution plus certaine, Nous vous mandons et ordonnons que les présentes et ledit concordat vous ayés à enregistrer et le contenu en iceux faire pareillement, en tout ce qui vous concerne, garder et observer selon leur forme et teneur, sans y contrevenir ny permettre qu'il y soit contrevenu en façon quelconque, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, ce 30 jour du mois d'aoust, l'an de grâce 1682 et de nostre règne le 40. Signé Louis et plus bas : Par le Roy. *Le Tellier*, et scellé du grand sceau.

Copie, mêmes archives.

VI.

EPISTOLA ILLUSTRISS. FR. DE FENELON AD SUMMUM PONTIFICEM CLEMENTEM XI, DE STATU CATHOLICÆ RELIGIONIS IN BELGIO GALLICANO.

Cameraci, 28 mai 1711.

Sanctissime Pater,

Mai 1711. Sciscitanti Beatitudini Vestræ, an fideles prope Insulas degentes, ut rumor est, a catholica fide et unitate non ita pridem recesserint, ea summa qua par est reverentia parere studeo.

Res quidem illa, quæ paternum pectus sollicitudine omnium ecclesiarum affectum jure merito commovet, jam mihi perspecta erat. Illa quippe regio nostræ metropoli subjacet et Cameracesio vicina est. Verum, ut de singulis rei capitibus certior fierem, viros pietate, candore animi, et peritia insignes clam misi, qui privati negotii obtentu, omnia explorarent et perscrutarentur. Eo fine Insulis, Tornaci, Cortraci, Duaci, per aliquot dies data opera commorati sunt, imo et pagos perlustrare illos non piguit. Cum autem illi viri sibi invicem ignoti de re tota plane consenserint, nihil dubitandum arbitror, quin eorum testimonio fides adhibenda sit.

1° Verum quidem est, Sanctissime Pater, innumeram populi multitudinem ex pagis et villis ad urbes et oppida singulis diebus dominicis confluere, ut hæreticorum conciones audiant, eorumque sectæ sese penitus adhærere palam profiteantur: sed constat plerosque illos homines, antequam Hollandi hanc regionem armis invasissent, clam hæreticos et in calviniana schola enutritos fuisse. Hi enim homines sunt reliquiæ sectæ hujus, quam ætas præterita pauperum Belgarum nomine nuncupabat, et quæ tanto belli incendio Belgium nostrum pene consumpsit. Eædem illæ familiæ, per centum et viginti annos catholicam fidem simulantes, Ecclesiæ vigilantiam turpissima hypocrisi deluserunt, et sacramenta quæ oderant, spreto conscientiæ stimulo, suscipere ausæ sunt, ut inter catholicos facilius latitarent. Ubi vero accessit insperatum Hollandicæ reipublicæ præsidium, repente excussum est, quod ægre tulerant, Ecclesiæ jugum; unde nihil mirum est, si facta sit tam subita commutatio.

2° Protestantes Hollandorum concionatores, pagos palam invisunt, suos adhortantur, et ad colendam sectæ doctrinam confirmant, rudem plebeculam edocent, hæreticos ludi magistros scholis præfici curant, inopes eleemosynis allectant; his artibus totam hanc regionem quæ circum Insulas, Tornacum, et oppidum Sancti-Amandi patet, calviniani erroris veneno inficiunt.

3° Plurimi hujus regionis incolæ ex pagis ad urbes et ad oppida commigrant, ut Protestantium conciones commodius audiant; unde ruris contagium in oppidanorum familiis clam serpit, et celerem perniciem molitur.

4° Nec silentio prætermitti potest, permultos esse pariter et in nostra diœcesi hæreticos, qui, dum florebat his in finibus pax et summa utriusque Regis potestas, ficti erant catholici, et singulis dominicis diebus sacro nunquam non aderant; nunc vero catholicam fidem aperte abjiciunt, catholicos seducere conantur, accerrime disputant, nostrum ritum derident, in domibus et silvis conciones ignotorum hominum audiunt, imo et Duacum aut Tornacum iter faciunt, ut Hollandicos concionatores audiant, et calviniana cœna vescantur.

5° Insulensis quædam femina, ejurata palam calviniana hæresi, in Ursulinarum cœnobio solemnia religionis vota jampridem emiserat; sed postea votorum pertæsa, et disciplinæ regularis impatiens, Hollandicæ reipublicæ opem imploravit, ut claustro egrederetur. Flagitiosæ petitioni annuit res-

Digitized by Google

publica. et renitentibus sacris virginibus minas intentavit. Itaque femina religiosam vestem deposuit, seque recepit in Hollandiam.

6° Paulo post aliam feminam, hoc exemplo ductam, non puduit hanc eamdem licentiam petere, idque facile esset assecuta; sed militaris præfectus, quamvis hæreticus, hanc turpitudinem ægre tulit, et reipublicæ administros sic prudenter allocutus est, ut ipsi in componendo hoc negotio cautius sese gesserint. Igitur reipublicæ tandem visum est satis, modo femina ex suæ professionis domo, quam oderat, in aliam religiosam domum transiret.

7° Aliud est facinus, quod omnium catholicorum gemitus et lacrymas movet, nimirum sancitum est a republica, et jam usu confirmatum, ut damnati homines qui trahuntur ad supplicia, etiamsi catholicam religionem ab infantia fuerint professi, a solis Calvinianis ministris deducantur: vetitum quippe est ne in extremo vitæ puncto a sacerdotibus catholicis ullam solatii et salutis vocem excipiant. Ea lege præcipua catholicæ religionis officia, quæ morientes maxime omnium spectant, exerceri nefas esset.

8° Incœperant Hollandi catholicos sacerdotes ab aditu carcerum arcere, ne inclusos homines edocerent, solarentur, eorumque confessiones exciperent. Quin etiam Insulis quidam carceris custos suo munere expulsus est, quia confessarium ingredi permiserat, ad audiendam hominis mortis pœnam proximè daturi confessionem. Sed enixe rogantibus illustrissimi Tornacensis episcopi generalibus vicariis, custos ille in suum locum tandem restitutus est, et sacerdotibus janua patuit; neque tamen concessum est ut reos ad locum supplicii deducant.

9° Mos quidem ille invaluit in toto Belgio ab Hollandis non ita pridem armis occupato, et quod plerique illorum Novæ Bataviæ nomine appellare amant: scilicet Insulis, Tornaci, Duaci ita se res habet. Sed huic pravæ legi nondum paruerunt alia hæc oppida quæ Hollandicæ reipublicæ non subjacent, et Carolo, ut aiunt, tertio obtemperant. Illic enim sacerdotes carceres palam et libere adeunt, morituros adhortantur, et ad supplicium deducunt.

10. Luce tamen ipsa clarius est, brevi deperituram esse toto in hoc Belgio catholicam fidem, nisi quamprimum, miserante Deo, rescindatur ea pestis. Enim vero sibi aperte illuderet, quisquis speraret reipublicæ administros ab illa incerta et inconstanti præfecti cujusdam militaris indulgentia non recessuros, ad delendam, quam exosam habent, nostram religionem, si aliquando, composita pace, in hujus regionis dominio confirmentur.

11° Quæ vero jam dicenda puto, non ex amicitia fraterna, vel purgandi fratris illustrissimi Tornacensis studio, sed solo veri rectique coram Deo affirmandi officio dicta velim. Antistitis absentiæ minime imputanda est tanti mali causa. Eadem quippe fidei catholicæ pernicies, eo presente, invigilante, imo et contradicente, futura fuisset; quoniam plebs innumera jamdudum sic affecta erat, ut solo metu coerceretur, et accedente reipublicæ Calvinianæ dominio, inclusa tabes subito impetu eruperit. Constat etiam vicarios generales ab antistite optime delectos omnem operam, illo absente, dedisse, ne occultus ille ignis Dominicam segetem incenderet.

12° Contra debitam Vicario Christi obedientiam peccare mihi viderer, nisi Beatitudini Vestræ percontanti de imminenti fidei periculo candide affirmarem, multo magis Jansenianæ, quam Calvinianæ sectæ perniciem esse Belgio metuendam..... [1].

Corresp. de Fenelon, III. p. 375.

VII.

LETTRE DU CHANCELIER VOYSIN AU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN DE CAMBRAI.

Versailles, 30 août 1715.

Août 1715.

Messieurs, comme le Roy est en très-grand danger, et qu'au cas que malheureusement il vienne à décéder, l'archevesché de Cambray estant vacant, vous pourriez croire devoir procéder à l'élection d'un archevesque, je me trouve obligé de vous mander que vous serez conservez dans vos droits, mais que vous ne devez proceder à aucune élection en cas de mort du Roy, qu'en présence des commissaires que le jeune Roy nommera pour y assister de sa part. C'est à quoy je ne doute pas que vous vous conformiez. Je suis, Messieurs, votre affectionné serviteur, *Signé* VOYSIN.

Original, mêmes archives.

VIII.

LETTRE DU MARÉCHAL DE SAXE A L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

Au camp d'Alost, le 20 septembre 1745.

Septembre 1745.

MONSIEUR, j'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 19, et je ne sçaurois assés vous témoigner combien je suis sensible à l'inquiétude que vous partagés avec les villages de la chatelenie qui ont eu ordre de se rendre à Mons pour y régler des contributions, et à qui encore on a de plus imposé une certaine somme. J'ai envoyé des troupes dans cette partie pour contenir les détachemens ennemis; c'est tout ce qui est en mon pouvoir, car dans cette circonstance de guerre, il faudroit à chaque village un corps pour le garantir. Je n'ai pas eu ordre de permettre de rien régler avec les ennemis pour les contributions; mais je crois que pour la tranquillité du

[1] Le reste de la lettre rend compte des progrès que faisaient dans le pays les doctrines jansénistes.

Digitized by Google

pays pour lequel vous vous interessés, il faudroit beaucoup mieux lacher quelque chose; car ces vexations sont les suites ordinaires de la guerre, et il n'est guere possible dans de certains cas de les arrêter autrement.

En tout ce qui dèpendra de moi vous me trouverés d'ailleurs, Monsieur, toujours disposé à aller au devant de tout ce qui pourra vous faire plaisir et à vous marquer l'attachement le plus respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

Signé : M. De Saxe.

Original, mêmes archives.

IX.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DUC DE CAMBRAY, POUR LE RÈGLEMENT DES FÊTES.

Charles, par la grace de Dieu et du St.-Siege apostolique, archevêque duc de Cambray, pair de France, prince du Saint-Empire, comte de Cambresis, etc. Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

L'Eglise, mes très-chers frères, dès les premiers siècles du Christianisme, a consacré les fêtes des Saints par un culte public; des jours solennels étoient destinés à célébrer leur mémoire. Cette sainte Epouse de Jésus-Christ rend à Dieu l'honneur qui lui est dû, par l'honneur qu'elle rend aux Saints, en qui il a fait éclater les trésors de sa grace. Elle nous propose dans leur vie des exemples et des modeles de vertu, pour nous porter, en les imitant, à nous sanctifier, comme ils se sont sanctifiés eux-mêmes. Elle nous offre en eux autant de protecteurs, qui, regnant avec Jesus-Christ dans le Ciel, nous en obtiennent par leurs prieres, les graces qui nous sont nécessaires pour arriver à la même Patrie. Mais, hélas! plus nous nous éloignons de ces siecles heureux, plus le relâchement fait de progrès : au lieu de consacrer ces saints jours, comme les premiers fidèles, aux exercices de la religion, à peine en donne-t-on à Dieu la moindre partie; le reste n'est-il pas prophané par le jeu, l'oisiveté et les dissolutions? L'artisan, qui du travail de ses mains doit sustenter une nombreuse famille, ou murmure du nombre de fêtes, ou même en change le saint repos en un travail criminel.

Nous, mes très-chers freres, que la Providence divine a chargé du soin de votre salut, voulant apporter un prompt remede à un mal aussi pressant, malgré Notre repugnance à diminuer le nombre des fêtes, Nous nous sommes cependant déterminés, sur les représentations qui nous ont été faites, à condescendre à la nécessité de ces tems malheureux, où Nous voyons la Foi se refroidir de jour en jour. Ce sage tempéramment ôtera à l'artisan toute occasion de murmure; l'irreligion ne fera plus de ces jours de dévotion, des jours de désordre et de dissolution.

Mais en même-tems, mes très-chers freres, que nous accordons à vos besoins la diminution de plusieurs fêtes que la piété des siecles précédents avoit multipliées, Nous ne sçaurions trop vous exhorter à sanctifier celles que Nous conservons, en vous remplissant de l'esprit de l'Eglise, qui les a instituées, en assistant avec plus d'assiduité aux saints offices de vos paroisses et aux instructions qui s'y font, en méditant avec plus de dévotion les principaux mysteres de la religion que l'Eglise célebre dans ces saints jours, et les vertus des Saints qu'elle vous y propose à imiter; en un mot, en ne vous occupant dans ces jours précieux que du soin de votre salut.

A ces causes, après en avoir communiqué avec nos vénérables freres les prevot, doyen, chanoines et chapitre de notre église métropolitaine, nous transférons aux dimanches suivans les fêtes de saint Jacques et saint Philippe, de la Visitation, de sainte Marie-Magdelaine, de saint Jacques et saint Christophe, de saint Laurent, de saint Barthelemy, de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de saint Mathieu, de saint Michel et de saint Martin; au dernier dimanche d'octobre celle de saint Simon et de saint Jude; au dimanche qui précede l'Avent, sera célébrée celle de saint André. Quant aux fêtes de l'Invention de la Sainte-Croix, de sainte Catherine et de saint Nicolas, de saint Thomas, de saint Jean l'Evangéliste, et en notre ville de Cambray, la fête de la procession du lendemain de la Sainte Trinité, nous les laissons dans leur ordre naturel, avec la seule obligation d'entendre la messe, et nous y permettons les œuvres serviles; ce qui continuera d'être observé pour la fête de saint Mathias, pour le mardi de Pâques, pour celui de la Pentecôte et pour le jour des saints Innocens : dans les années que la fête de saint Philippe et saint Jacques tomberoit dans la semaine de l'Ascension, elle sera célébrée le dimanche précédent; de même, s'il arrivoit que la fête de la Visitation dût être transportée au dimanche de la Dédicace des églises de notre diocese, comme celle de saint Laurent, au dimanche de l'Assomption, nous les fixons aux dimanches d'auparavant.

Voulons de plus que les jeûnes ordonnés par l'Eglise en l'honneur de saint Laurent, saint Mathieu, saint Simon et saint Jude, et de saint André, soient observés la veille des jours que leurs fêtes seront solemnisées. Ce présent reglement commencera à avoir lieu au premier janvier prochain.

Donné à Paris, ce trentième jour de septembre, l'an de grace 1752.

† CHARLES, archevêque duc de Cambray.

Par monseigneur,

Crauford, Sécretaire.

Copie imprimée.

Digitized by Google

X.

MANDATUM D. CAROLI ARCHIEPISCOPI DE SANCTISSIMÆ TRINITATIS CULTU MAGIS MAGISQUE PROPAGANDO.

CAROLUS Dei et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia archiepiscopus, dux Cameracensis, par Franciæ, S. R. Imperii princeps, comes Cameracesii, etc. 1760, 1er décembre.

Omnibus et singulis decanis christianitatis, pastoribus, vicariis cæterisque presbyteris tam regularibus quam sæcularibus nostræ Diœcesis, salutem in Domino.

Quo furentius ab hæreticis aliisque impiis hominibus impugnatum est Sanctissimæ Trinitatis Mysterium, eo novistis, Fratres dilectissimi, in Ecclesia catholica ardentiori studio fuisse celebratum. Quot martyres, tot præcones habuit, qui Deum ter sanctum invocarent, et tres esse, qui testimonium dant in cœlo, Patrem, Verbum et Spiritum Sanctum, et hos tres unum esse prædicarent. Hostes non habuit hæc fides, nisi qui ausis sacrilegis id effecerint ut magis propagaretur magisque splendesceret.

At quantumvis inanes futilesque hactenus vires exseruerint inferorum tenebrarumque principes, non ideo cessant à certamine. Ad hæc infausta devenimus tempora, ut in uno sæculo omnes præteritorum sæculorum errores convenisse videamus. Undique et ubique circumfusæ latent insidiæ : *Absconderunt superbi laqueum : Acuerunt linguas suas sicut serpentis, venenum aspidum sub labiis eorum. Nesciunt enim principium ex quo sunt omnia, et imaginem ejus per quam formantur omnia, et sanctitatem ejus in qua ordinantur omnia.* Psalm. 139. ℣. 5. ℣. 8. S. Aug. lib. de agone Christiano. c. 14.

Iis, Fratres dilectissimi, resistamus fortes in fide. Non tantum corde credamus, sed quod credimus, ore etiam confiteamur. Eadem, quæ sancti Augustini, populis vobis commissis sit vestra cohortatio. *Accipite, filii, regulam fidei, quod symbolum dicitur, et cum acceperitis, in corde scribite, et quotidie dicite apud vos : antequam dormiatis, antequam procedatis, vestro symbolo vos munite.* Meminerint se in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti baptizatos, atque hoc Sanctissimum Mysterium primarium esse Fidei Religionisque christianæ fundamentum. Discant a vobis quam studiose, quam sancte Ecclesia in Missæ Sacrificio; in divinis quæ instituit Officiis, sive illa inchoet, sive concludat; in hymnis, psalmis, orationibus, benedictionibus divinis Personis tribus honorem unum, gloriamque unam tribuat. S. Aug. lib. de symbolo ad cathecum. c. 1.

Nos vero, ut in confessione veræ sempiternæque Deitatis, et in personis proprietas, et in essentia unitas, et in majestate magis magisque adoretur æqualitas, decreto summi Pontificis Clementis XIII nunc in Petri Cathedra sedentis, cui communione consociari gloriamur, assentientes, omnibus vobis præcipimus, ut a dominica post octavam Epiphaniæ proximam, singulis diebus dominicis, quibus nulla accidit præfatio propria, præfationem festo Sanctissimæ Trinitatis assignatam in Missa recitetis. Mandamus nostris Decanis Christianitatis, ut præsentes nostras litteras inviolabiliter observari faciant.

Datum in ædibus nostris, Parisiis, sub signo sigilloque nostris et Secretarii nostri subscriptione, anno Domini millesimo septingentesimo sexagesimo, die vero prima mensis Decembris.

† CAROLUS Archiepiscopus, dux Cameracensis.

De mandato Celsissimi ac Reverendissimi Domini D. Archiepiscopi ducis Cameracensis, etc.

CRAUFORD secretarius.

Copie imprimée.

XI.

LETTRES PATENTES QUI CONFIRMENT L'ÉTABLISSEMENT DES SOEURS DE LA CHARITÉ EN LA VILLE DE CAMBRAY ET MAINTIENNENT LES PAUVRES MALADES DE LA DITE VILLE, DANS LA POSSESSION DES PARTIES DE RENTES SUR PARTICULIERS CONSTITUÉES A LEUR PROFIT.

Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Mars 1777.

Les Sœurs de la Charité, établies en la ville de Cambray nous ont fait exposer que le feu S. de Fenelon, archevêque de Cambray, toujours occupé des besoins spirituels et temporels du troupeau confié à ses soins, les appella dans cette ville en mil sept cent deux, de concert avec les magistrats, pour leur confier les soins des pauvres malades. Que ce prélat charitable voulut étendre ses vues bienfaisantes sur cette portion de citoyens que la misère prive de tout secours lorsqu'ils tombent malades, ou dont l'âge et les infirmités exigent des besoins (*sic*) qu'ils ne peuvent plus se procurer par leur travail; mais que n'ayant point alors de fonds déterminés pour leur assurer un état stable et permanent, et ne pouvant prévoir si les moyens qu'il se proposoit d'employer suffiroient pour soutenir cet établissement, il ne prit à leur égard que des arrangements provisoires et tels que les circonstances pouvoient le permettre, en sorte qu'elles n'ont encore aujourd'hui en propre qu'une petite maison pour se loger, et qu'il n'y en a pas où les pauvres malades soient rassemblés comme ils le sont dans beaucoup d'autres maisons de charité du royaume; mais que malgré cela, elles osent assurer que c'est de toutes les fondations qui existent la plus utile, et celle dont l'objet est le mieux rempli. Que leur assiduité et leur zèle à visiter les pauvres malades, à les soigner et à leur fournir tous les médicaments nécessaires, ainsi que les secours en tout genre dont ils peuvent avoir besoin, ont excité la charité de tous les corps et des principaux

Digitized by Google

habitants de la ville qui se sont empressés à seconder les efforts des sœurs, et qui n'ont cessé de concourir au soutien d'un établissement si précieux à l'humanité. Que l'archeveque de Cambray donne annuellement douze cents livres pour le bouillon des pauvres et les médicaments, a pour elles une somme de trois cents soixante-quinze livres à titre de pension; que le magistrat en fait une de son coté, et leur fournit le bois et le charbon, qu'enfin les chapitres et abbayes de la ville leur donnent tous les ans une rétribution. Qu'ainsi elles n'ont par elles-mêmes aucun revenu; que les pauvres en ont un annuel de quatre cents quatre-vingt-six livres, provenant de neuf parties de rentes qui leur sont particulièrement affectés, et qui ont été créées successivement en leur faveur sur differents particuliers; que tels sont les moyens à l'aide desquels elles ont eu le bonheur de remplir jusqu'à ce jour les obligations de leur état; mais que pour pouvoir les continuer avec le même succès, il est nécessaire que leur établissement acquiere une consistance qu'il n'a pas encore eue jusqu'à present, faute d'avoir été confirmé; au moyen de quoi la possession de la maison qui leur a été donnée ni celles des autres affectées aux pauvres, ne seront assurées qu'autant que nous aurons bien voulu faire intervenir notre autorité sur ces objets; mais que l'intérêt public et le bien des pauvres sollicitant la conservation d'un établissement si utile, elles espèrent que ces considérations nous porteront le prendre sous notre protection, grace qui ne fera qu'encourager de plus en plus le zèle qu'elles ont toujours apporté à les servir et à les soulager; et elles nous ont en conséquence fait supplier très-humblement de leur accorder nos lettres-patentes sur ce nécessaires. A quoi ayant égard, et désirant donner aux exposantes une nouvelle marque de notre bienveillance; à ces causes et autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre conseil qui a vu les contrats des neuf parties de rentes constituées sur particuliers, au profit des pauvres malades de la ville de Cambray, expéditions desquels contrats sont ci attachées sous le contre scel de notre chancellerie, et de notre grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons approuvé et confirmé, et par ces presentes signées de notre main, approuvons et confirmons l'établissement des sœurs de la Charité, fait en mil sept cent deux, en la ville de Cambray, pour le soin et soulagement des pauvres malades de la dite ville. En conséquence, maintenons et confirmons lesdites sœurs de Charité dans la possession de la maison qu'elles occupent dans ladite ville, et qui leur a été donnée pour leur servir de logement; à l'effet par elles d'en jouir et user, en faire et disposer en toute propriété comme de choses a elles appartenantes, sans pouvoir y être troublées ni inquiétées sous prétexte des dispositions portées par les reglements concernant les établissements des gens de main morte, qui pourroient être à ce contraires, de la rigueur desquelles nous les avons relevées et dispensées, les relevons et dispensons par lesdites presentes. Avons pareillement maintenu et confirmé, maintenons et confirmons les pauvres malades de la dite ville dans la possession et jouissance des neuf parties de rentes sur particuliers, constituées à leur profit par les contrats ci-devant enoncés, pour en jouir comme par le passé; et ce nonobstant qu'aucune des dites parties ayant été constituées depuis la déclaration du juillet mil sept cent trente-huit, donnée par rapport aux gens et établisement de main-morte du ressort de notre parlement de Flandres, et les défenses contraires portées par ladite déclaration, desquelles nous ne voulons nuire ni prejudicier aux pauvres malades de la dite ville, et dont par grace particulière et sans tirer à conséquence, nous les avons relevés et dispensés, les relevons et dispensons par ces memes présentes: à condition néantmoins que, lorsque les dites parties de rentes viendront a être remboursées, les capitaux ne pourront être placés qu'en effets de l'espèce de ceux dont la possession est permise aux gens de main morte, et non autrement. Si donnons en mandement à nos aimez et féaux les gens tenant notre cour de parlement de Flandres à Douay, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces presentes ils ayent à faire registrer, et du contenu en icelles jouir et user lesdites sœurs de la Charité et les pauvres malades de la dite ville de Cambray, chacun en droit soi, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et fesant cesser tous troubles et empechements, et nonobstant toutes choses à ce contraires; car tel est notre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites presentes. Donné à Versailles, au mois de mars, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-sept, et de notre regne, le troisième. *Signé* LOUIS. *Par le roy*, LE PRINCE DE ST.-MAURIS MONTBARREY.

Original, arch. des couvents.

XII.

LETTRE DE MGR. LOUIS BELMAS A M. DUPONT-DELPORTE, PRÉFET DU NORD.

Cambrai, le 5 mai 1815.

1815. MONSIEUR LE PRÉFET, j'apprends avec peine, par votre lettre du 2 de ce mois, que des ecclésiastiques de mon diocèse vous ont été signalés comme excitant à la désobéissance des militaires rappelés sous les drapeaux. Un avis anonyme m'en avait indiqué un; quoique je méprise cette manière, je crus devoir prendre des informations qui me firent regarder l'accusation comme calomnieuse. Je suis donc disposé à réprimer ces écarts, lorsque je les connaîtrai; et lorsque je pourrai y réussir, j'applaudirai aux mesures que votre prudente justice vous aura dictées, tout en gémissant sur les fautes qui les auront provoquées.

Digitized by Google

Mais ce délit, fût-il aussi commun qu'il me semble rare, je ne croirais pas pour cela, monsieur le baron, devoir publier la lettre pastorale qui vous semblerait utile pour le service militaire. Ce moyen que j'ai employé plus d'une fois sur la demande qui m'en a été faite, ne m'a jamais réussi : il n'a pas fourni à l'armée un seul homme. Les curés ont été insultés, menacés dans l'exercice du ministère dont je leur imposais l'obligation ; il en est qu'on a forcés à chanter la palinodie le dim. suivant ; les plus heureux sont ceux qu'on a laissés à peu près seuls achever leur lecture : et les plus prudents, ceux qui, connaissant les dispositions de leurs paroissiens, se sont décidés à ne la point faire.

En réfléchissant sur les causes de la répugnance qu'on a généralement montrée pour ces sortes d'instruction, j'ai remarqué que la postérité a condamné ce que l'on avait appelé zèle dans les prédicateurs des croisades ; qu'elle a traité de fanatiques ceux de la ligue, lesquels étaient préconisés à Rome ; et qu'ils l'eussent été probablement en France, si les évènements avaient amené une chance qui les eût justifiés. J'ai observé que dans ces derniers temps nos bulletins ont fait un crime à l'archevêque de Moscou d'avoir appuyé de l'autorité de son ministère la nécessité de défendre la ville sainte ; qu'en Espagne, les Français ont fait plus que blâmer les prêtres et les moines qui exhortaient les habitants à une résistance qu'ils croyaient légitime ; et j'ai conclu de cette improbation de divers temps et de divers lieux, qu'il faut que des ministres de paix ne crient point aux armes, et qu'ils ne prêchent que des vérités ou les obligations reconnues telles dans toutes les positions où l'on peut se placer pour les entendre et les juger.

Je ne sais, monsieur le Baron, si je me suis trompé dans cette induction ; il me semble qu'elle n'a point paru fausse à S. Exc. le directeur général des cultes. Si vous croyez le contraire, je vous prierai de me faire connaître les motifs qui auraient déterminé votre opinion, comme je vous communique franchement ceux sur lesquels est fondée la mienne.

J'ai l'honneur, etc., † LOUIS, ÉVÊQUE DE CAMBRAI.

Original, archives du département du Nord.

XIII.

ORDONNANCE RELATIVE A L'ÉRECTION DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE DE CAMBRAI EN MÉTROPOLE.

« A Paris, le 2 décembre 1841.

» Louis-Philippe, roi des Français, à tous présens et à venir, salut. Décembre 1841.

» Sur le rapport de notre garde-des-sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes ;

» Vu l'article 1^er^ de la loi du 8 avril 1802 (18 germinal an x) ;

» Vu l'article 2 de la loi du 4 juillet 1821 ;

» Notre conseil d'Etat entendu,

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art. 1^er^. L'Eglise épiscopale de Cambrai est érigée en métropole ; elle aura pour suffragante l'Eglise épiscopale d'Arras.

» Art. 2. La bulle relative à cette érection, avec la suffragance d'Arras, donnée à Rome le jour des calendes d'octobre 1841, sur notre demande, est reçue et sera publiée dans le royaume.

» Art. 3. Ladite bulle est reçue sans approbation des clauses, réserves, formules ou expressions qu'elle renferme, et qui sont ou pourraient être contraires à la charte constitutionnelle, aux lois du royaume, aux franchises, libertés et maximes de l'Eglise gallicane : elle sera transcrite en latin et en français sur les registres de notre conseil d'Etat ; mention de ladite transcription sera faite sur l'original par le secrétaire-général du conseil d'Etat.

» Art. 4. Notre garde-des-sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au *Bulletin des Lois*.

» *Signé* LOUIS-PHILIPPE.

» Par le roi : *le garde-des-sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes*,

» *Signé* N. MARTIN (du Nord). »

XIV.

GREGORIUS XVI, PAPA, EPISCOPATUM CAMERACENSEM IN ARCHIEPISCOPATUM ERIGIT, EIQUE SUFFRAGANEAM SUBJICIT ECCLESIAM ATREBATENSEM.

« Gregorius, Episcopus, servus servorum Dei. Ad perpetuam rei memoriam. Mysticam Petri na- Octobre 1841.
viculam tantis undique procellis exagitatam, ast nunquam aquarum impetu obruendam ita quidem moderari a primis supremi apostolatus exordiis nobismetipsis proposuimus, ut nihil reliquum prætermitteremus, quominus Christi fideles per salutis semitam tuto ambulantes in sancto proposito confirmaremus, perditarum ovium saluti consultum pro viribus foret, nec non insignia quædam apostolica nostræ sollicitudinis ac benevolentiæ argumenta insignioribus diœcesibus deque catholica religione maxime meritis subministraremus, quibus eadem ad nova quotidie pro ipsius religionis utilitate capescenda veluti incitamentis uterentur. Ad conciliandam vero diœcesibus nominis celebritatem ac peculiarem hujus sanctæ sedis benevolentiam iisdem conciliandam mirifice

Digitized by Google

conferunt, præter fidei integritatem per plures sæculorum decursus intemerate servatam ecclesiasticorum præsertim vitam sacro ordini consentaneam, præclara quædam in eamdem apostolicam sedem observantiæ ac venerationis indicia, amor insuper, ac studium tuendi augendique decoris Domus Dei, cujus insignia affulgeant monumenta et quorumdam antistitum memoria religioni, societati æque ac litteris sacrisque disciplinis carissima, de quorum laudibus nulla unquam ætas contiscescet. Atqui Cameracensem diœcesim hisce prærogativis mirum in modum exornari nemo unquam diffitebitur, qui secum consideret remotissimam ejusdem originem quæ ad prima Ecclesiæ sæcula pertingit, ad ingentem cleri numerum, ac dignitatem, quæ maxima profecto est; ad populi multitudinem, quæ decies centena millia catholicorum excedit, ad spectabilem cathedralis ecclesiæ splendorem, atque ecclesiastica instituta illic erecta, quæ illorum fidelium religionem piamque liberalitatem cuique disertissime manifestant. Verum inter antistites qui Cameracensem Ecclesiam gubernarunt rebusque præclare gestis illustrarunt, unum commemorasse sufficiat Fenelonium, quem licet ademptum inde ab anno 1715 boni mores ingemuerint, vivet tamen quoadusque religionis ac sapientiæ studium inter homines persistet, vivitque præsertim in æqualium Cameracensium memoria, qui publicum ac solemne honoris monumentum pastori olim suo pientissimo, atque omnigenæ eruditionis fama conspicuo extolli voluerunt. Quocirca romani Pontifices prædecessores nostri, nec non christianissimi Reges Ecclesiam ipsammet ac civitatem tanto in pretio habuerunt ut eam beneficiis cumulatam et honoribus auctam in dies magis floruisse contigerit. Quod si anno millesimo octingentesimo primo eorum temporum conditio suasit ut per apostolicas litteras quorum initium *Qui Christi Domini vices* inter simplices diœceses cooptaretur, nihilominus anno 1817 digna visa est quæ in pristinam metropoliticam dignitatem revocaretur; quod sane consilium S. memoriæ Pius Septimus prædecessor noster in bulla *Paternæ caritatis* quam edidit anno millesimo octingentesimo vigesimo secundo præter animi sui votum tunc exitu complendum fore præcepit, cum nulla amplius per illud tempus extantia impedimenta obstitissent. Hæc autem obstacula cum in præsentiarum omnino cessaverint opportunum rei perficiendæ tempus advenisse cognovimus. Qua de re eo impensius in Domino gratulamur, quod Cameracensis diœcesis in metropoliticam Ecclesiam restitutionem sibi maxime in votis esse carissimus filius noster Ludovicus Philippus I, Francorum Rex christianissimus, per dilectum filium nobilem virum Septimium comitem Fay de la Tour-Maubourg, suum apud nos et apostolicam sedem extraordinarium oratorem nobis significaverit, atque ardentissimis precibus efflagitarit. Nos itaque tanti regis supplicationibus obsecundare vehementer cupientes, accedente venerabilis fratris archiepiscopi Parisiensis assensu, contrariis quibuscumque speciali quoque mentione dignis derogare intendentes, cunctis matura deliberatione perpensis, motu proprio, certa scientia, atque apostolicæ potestatis plenitudine Cameracensem modo vacantem Ecclesiam alteramque Atrebatensem in Galliarum regno existentes, quæ hactenus archiepiscopali Ecclesiæ Parisiensi metropolitico jure subjectæ extiterunt, perpetuo subtrahimus, eximimus, proindeque ab metropolitanæ Parisiensis jurisdictione eas omnino exemptas penitusque avulsas declaramus. Ecclesiam ipsam Cameracensem sic exemptam planeque liberam in archiepiscopalem metropolitanam Ecclesiam erigimus atque instituimus, ita tamen ut in ea quæ Cameracum nuncupatur civitate sedes constituatur pro uno Cameracensi archiepiscopo et metropolitano præsule, qui ex aliorum archiepiscoporum more usum habeat pallii et crucis cum suis capitulo, sigillo, arca, mensa omnibusque archiepiscopalibus insigniis, privilegiis, honoribus, juribus quibus aliæ metropolitanæ Ecclesiæ earumque antistites in Galliarum regno utuntur et gaudent, iis tamen exceptis quæ titulo oneroso, vel ex indulto aut privilegio particulari concessa fuisse dignoscantur. Itemque Cameracensem proxime futurum antistitem ejusque successores nomine, titulo et jurisdictione archiepiscopi et metropolitæ donamus, ipsumque iis omnibus ac singulis, quæ archiepiscoporum et metropolitanorum propria sunt, juribus, privilegiis ac præeminentiis exempto usu pallii donec illud de more postulaverit, uti ac frui volumus et mandamus. Ut autem futurus pro tempore archiepiscopus Cameracensis suam possit, sicuti par est, decenter tueri dignitatem et omnibus inhærentibus prospicere ac satisfacere, mensæ archiepiscopali Cameracensi congruum illud dotis augmentum, quod juxta datam fidem carissimus filius noster Ludovicus Philippus, Galliarum rex christianissimus, sese assignaturum spopondit, adscribimus et adsignamus. Præfatam vero Ecclesiam Atrebatensem ut supra exemptam et a metropolitico jure Ecclesiæ Parisiensis prorsus liberam perpetuo pariter subjicimus metropoliticæ jurisdictioni ejusdem archiepiscopalis Ecclesiæ Cameracensis, et in ejusdem suffraganeam assignamus eidemque metropolitanæ Ecclesiæ Cameracensi in prædictam Ecclesiam Atrebatensem jura, privilegia, honores et facultates quibus metropolitani antistites ex sacrorum canonum et apostolicarum constitutionum præscripto in suffraganeas pollent Ecclesias perpetuo similiter concedimus et attribuimus. Denique in exequætorem harum nostrarum litterarum eligimus ac deputamus dilectum filium nostrum Magistrum Antonium Garibaldi, apud Galliarum Regem internuncium apostolicum, cui omnes et singulas necessarias et opportunas concedimus facultates ut per se vel per aliam personam, in ecclesiastica dignitate constitutam ab ipsomet subdelegandam, ea cuncta statuere ac decernere valeat, quibus ad optatum effectum superiora decreta cumulate perducantur, ac etiam facultates eidem executori sive illius subdelegato impertimur definitive pronunciandi super quacumque oppositione adversus præmissa quomodolibet oritura, injuncta tamen ipsi obligatione diligenter mittendi ad sacram congregatio-

Digitized by Google

nem consistorialibus negotiis præpositam, intra sex menses ab expleta præsentium litterarum executione exemplar authentica forma exaratum decretorum omnium quæ in præfatarum litterarum executionem emittet, ut in ejus tabulario rite custodiantur. Præsentes autem litteras, et in eis contenta quæcumque etiam ex eo quod quilibet interesse habentes vel habere prætendentes auditi non fuerint, ac præmissis non consenserint, etiamsi expressa, specifica et individua mentione digni sint nullo unquam tempore de subreptionis vel obreptionis aut nullitatis vitio, seu intentionis nostræ vel quolibet alio licet substantiali et inexcogitato defectu notari, impugnari, vel in controvertiam vocari posse, sed eas tanquam ex certa scientia ac potestatis plenitudine factas et emanatas perpetuo validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere atque ab omnibus ad quos spectat, inviolabiter observari debere et si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari irritum prorsus et inane esse et fore volumus atque decernimus non obstantibus de jure quæsito non tollendo de suppressionibus committendis ad partes, vocatis quorum interest aliisque nostris et cancellariæ apostolicæ regulis, necnon supradictarum Ecclesiarum etiam juramento, confirmatione apostolica vel quavis firmitate alia roboratis statutis et consuetudinibus etiam immemorabilibus, privilegiis quoque, indultis et concessionibus, quamvis individua mentione dignis, omnibusque et singulis apostolicis ac in synodalibus provincialibus universalibusque conciliis editis, specialibus vel generalibus constitutionibus et ordinationibus. Quibus omnibus et singulis eorumque totis tenoribus ac formis etiamsi specialis mentio seu quævis expressio habenda aut aliqua alia exquisita forma servanda foret, ipsorum tenores præsentibus pro expressis habentes ad præmissorum omnium et singulorum effectum latissime et plenissime ac specialiter et expresse derogamus cæterisque contrariis quibuscumque. Præterea volumus ut harum litterarum nostrarum transumptis etiam impressis manu tamen alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis eadem prorsus fides adhibeatur ubique quæ ipsis præsentibus adhiberetur si forent exhibitæ vel ostensæ. Nulli ergo hominum liceat hanc paginam nostræ suppressionis, extinctionis, annullationis, disjunctionis, separationis, aggregationis, unionis, erectionis, applicationis, circumscriptionis, concessionis, assignationis, subjectionis, attributionis, statuti, indulti, declarationis, deputationis, commissionis, mandati, decreti, derogationis ac voluntatis infringere vel ei ausu temerario contra ire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Romæ de speciali mandato nostro, anno incarnationis dominicæ millesimo octingentesimo quadragesimo primo, kalendis octobris, pontificatus nostri anno undecimo.

» Loco † plumbi.

» Signatum. A. Card. Lambruschini. »

XV.

BULLA NOMINATIONIS REVERENDISSIMI D. PETRI GIRAUD AD DIGNITATEM ARCHIEPISCOPALEM.

Janvier 1842.

Gregorius episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri Petro Giraud, nuper episcopo Ruthenensi in archiepiscopum Cameracensem electo salutem et apostolicam benedictionem.

Romanus pontifex quem Pastor ille celestis et episcopus animarum, potestatis plenitudine sibi tradita, ecclesiis pretulit universis, sollicitudo requirit ut circa cujuslibet ecclesie statum sic vigilanter excogitet sicque prospiciat diligenter quod per ejus providentiam circumspectam, interdum per simplicis provisionis officium, quandoque vero per ministerium translationis accomode, prout personarum, locorum ac temporum qualitas exigit et ecclesiarum ipsarum utilitas persuadet, ecclesiis singulis pastor accedat idoneus et rector providus deputetur qui populum sue cure creditum salubriter dirigat et informet, ac bona ecclesie sibi commisse non solum gubernet utiliter, sed etiam multimodis efferat incrementis. Sane ecclesia Cameracensis per nos nuper canonice in metropolitanam restituta ad quam, dum illa pro tempore vacat, nominatio personeidonee romano pontifici pro tempore existenti facienda ad carissimum in christo filium nostrum Aloisium Philippum, Gallorum regem christianissimum, vigore concordatorum jam pridem initorum, spectat et pertinet, et cui, dum simplex existebat Cathedralis, clare memorie Ludovicus de Belmas, ultimus illius episcopus, dum viveret, presidebat, per obitum dicti Ludovici episcopi qui extra Romanam curiam debitum nature persolvit, pastoris solatio destituta. Nos vacatione hujusmodi fide dignis relatibus intellecta, postquam ad metropolitane ecclesie honorem dictam Cameracensem ecclesiam restituimus, ut prefertur, ne illa longe vacationis exponatur incomodis, paternis et sollicitis studiis intendentes, post deliberationem quam de preficiendo eidem metropolitane ecclesie Cameracensi personam utilem ac etiam fructuosam cum venerabilibus fratribus nostris sancte Romane ecclesie cardinalibus habuimus diligentem, demum ad te episcopum nuper Ruthenensem, consideratis grandium virtutum meritis quibus personam tuam illarum largitor altissimus multipliciter insignivit, et attendentes quod tu, suscepto consecrationis munere, Diocesi tue Ruthenensi assidue resedisti, illamque visitasti ac pontificalia aliaque pastoralia munera exercuisti, solemniter celebrando, ordinationes habendo et sacramentum confirmationis presertim administrando, quique fidem catholicam juxta articulos jam pridem a sede apostolica propositas expresse professus es, et quem predictus Aloisius Philippus rex nobis ad hoc per suas

Digitized by Google

litteras nominavit, predictam metropolitanam ecclesiam Cameracensem, scies, voles et poteris, auctore Domino, salubriter regere et feliciter gubernare, direximus oculos nostre mentis. Intendentes igitur tam eidem metropolitane ecclesie Cameracensi quam ejus gregi dominico salubriter providere, te a vinculo quo eidem ecclesie Ruthenensi cui tunc preeras tenebaris, de fratrum eorumdem consilio, et apostolice potestatis plenitudine, absolventes, te ad predictam metropolitanam ecclesiam Cameracensem, de simili consilio apostolica auctoritate transferimus, teque illi in archiepiscopum preficimus et pastorem, curam, regimen et administrationem ipsius metropolitane ecclesie Cameracensis tibi in spiritualibus et temporalibus plenarie committendo, liberamque tibi ad dictam metropolitanam ecclesiam Cameracensem transeundi licentiam tribuendo, firma spe fiduciaque conceptis quod, dextera Domini tibi assistente propitia, predicta metropolitana ecclesia Cameracensis per tue circumspectionis industriam et studium fructuosum regetur utiliter et prospere dirigetur et grata in eisdem spiritualibus et temporalibus suspiciet incrementa. Quocirca fraternitati tue per apostolica scripta, mandamus quatenus ad dictam metropolitanam ecclesiam Cameracensem cum gratia nostre benedictionis accedens, curam et administrationem prædictas sic exercere studeas sollicite, fideliter ac prudenter quod exin sperati fructus obveniant ac tue bone fame odor ex tuis laudabilibus actis latius diffundatur, dictaque metropolitana ecclesia Cameracensis gubernatori provido ac fructuoso administratori gaudeat se commissam, et tu, preter eterne retributionis præmium, nostram et dicte sedis apostolice benedictionem et gratiam exinde uberius consequi merearis. Volumus autem quod tu antequam regimini et administrationi predicte metropolitane ecclesie Cameracensis te in aliquo immisceas, in manibus cujuscumque quem malueris catholici antistitis gratiam et communionem sedis apostolice habentis fidelitatis debitum solitum prestes juramentum juxta formam quam sub bulla nostra mittimus introclusam, ac formam juramenti hujusmodi quod prestabis nobis de verbo ad verbum per tuas patentes litteras tuo sigillo munitas cum tui et ipsius antistitis subscriptione per proprium nuncium, quantocitius destinare procures; cui quidem antistiti per alias nostras litteras mandamus ut ipse a te nostro et Romane ecclesie nomine juramentum hujusmodi recipiat. Volumus etiam quod in metropolitana ecclesia Cameracensi theologalem et penitentiariam prebendas instituas, conscientiam tuam super hoc onerantes.

Datum Rome apud sanctum Petrum, anno incarnationis Dominice millesimo octingentesimo quadragesimo secundo, nono kalendas februarii, pontificatus nostri undecimo.

XVI.

ALLOCUTIO SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI PAPÆ PII IX, HABITA IN CONSISTORIO SECRETO, DIE XI JUNII 1847.

Venerabiles Fratres,

Juin 1847. Cum, veluti probe noscitis, Venerabiles Fratres, in Consistorio Secreto habito die 21 decembris proximo superiori anno duo S. R. E. Cardinales a Nobis fuerint creati, atque in pectore reservati, unum ex illis hodierno die evulgandum esse statuimus. Is est Dilectus Filius Noster Josephus Bofondi Romanæ Rotæ Decanus, quem diu multumque in judiciis caste integreque versatum, aliisque muneribus splendide perfunctum, ac pietate non minus, quam doctrina, et sacri potissimum civilisque juris scientia, rerumque gerendarum peritia omnibus probatum, amplissimo Collegio vestro jam adscriptum fuisse, hodieque a Nobis manifestari certe gaudetis. Et quoniam summopere decet egregios ecclesiasticos viros tum in vinea Domini excolenda, tum in gravissimis civilis Nostri et hujus Apostolicæ Sedis Principatus muneribus obeundis strenue laborantes, amplioribus præmiis augeri, iccirco ad majorem omnipotentis Dei gloriam et Romanæ Ecclesiæ decus, atque utilitatem tres alios Sacra Purpura decorandos hoc ipso die existimavimus. Horum alter est Venerabilis Frater Petrus Giraud Archiepiscopus Cameracensis, vir præstanti ingenio, pietate, atque explorata in hanc Petri Cathedram fide, qui vel ab ipsa ineunte ætate sacro ministerio addictus, ac sanctissimis disciplinis excultus in animarum salute procuranda, ac verbo Dei evangelizando omnem operam multa cum laude semper impendit. Hinc positus super candelabrum, ut omnibus luceret in Domo Domini Ruthenensem Ecclesiam, ad cujus regimen evectus suis virtutibus illustravit, sacerdotii decus auxit, et episcopalis ministerii partes singulari diligentia, vigilantia, humanitate, caritate implere summopere studuit. Postea Cameracensis Antistes renunciatus, nullum est pastoralis sollicitudinis genus, quod a prima Ecclesia in alteram ipse non transtulerit, ac nullis neque curis, neque consiliis, neque laboribus sibi umquam parcendum duxit, quo sui gregis bono, et Cleri disciplinæ, institutioni consuleret, atque catholicæ religionis jura tanta fortitudine, prudentia, suavitate semper propugnavit, ut omnium bonorum amorem, existimationemque sibi comparaverit. Alter vero est Venerabilis Frater Jacobus Maria Antonius Cælestinus Dupont, qui ab Avenionensi in Bituricensem Ecclesiam translatus, eximiis quoque dotibus, ac singulari præsertim probitate, religione spectatus, rebusque optimis institutus, et huic Apostolicæ Sedi ex animo adhærens propria sacri Pastoris munia pie seduloque exercens, catholicæ Ecclesiæ causam episcopali zelo tueri contendit.

In his Galliæ Antistitibus ornandis Carissimi in Christo Filii Nostri Ludovici Philippi Fran-

Digitized by Google

corum Regis Christianissimi votis obsecundare vehementer gaudemus, qui illos Nobis maximopere commendavit, suisque ad Nos litteris certiores fecit hanc rem sibi acceptissimam fore, ut quisque intelligat quo loco ejusdem præstantissimi Regis studia habeamus, et quantopere ipsi gratificari cupiamus. Atque opportunam etiam occasionem Nobis oblatam esse vel maxime lætamur, ut VV. Fratribus illius inclytæ, Nobisque dilectæ nationis Episcopis, e quorum numero ii sunt ad hunc honorem delecti, studiosissimæ Nostræ voluntatis testimonium palam publiceque dare possimus. Nihil enim Nobis potius, nihil optabilius, quam ut Galliæ Antistites arctiori usque vinculo Nobis, et huic Apostolicæ Sedi devinciamus, quo ipsi alacriori animo pergant, ut faciunt, veluti strenui milites Christi Jesu omni episcopali constantia, prudentia, patientia catholicæ Ecclesiæ doctrinam, jura, libertatem impavide defendere, bonumque certare certamen. Nos quidem pro supremi Nostri Apostolatus officio de universi Dominici gregis salute Nobis divinitus commissa magnopere solliciti, dum omnibus inculcare non omittemus, ut reddant Cæsari quæ sunt Cæsaris, numquam cessabimus apostolica libertate Nostram attollere vocem, ut omnes reddant Deo quæ sunt Dei.

Jam vero pro certo habemus, Vos omni plausu alium esse excepturos, quem vestro Ordini pariter adjicere constituimus. Is est Dilectus Filius Jacobus Antonelli, qui ingenio, integritate, virtute, religione illustris, postquam multa, et gravia munera naviter scienterque obivit, Pontificii Nostri Ærarii Præfecturam sustinuit. Quo quidem in munere exercendo incorruptam hominis fidem, indefessum laborem, atque eximiam sollertiam, industriam, et in pertractandis negotiis prudentiam ita experti sumus, ut in eo exornando non jam muneris, quo fungebatur, amplitudinem præ oculis habuerimus, sed præclara ipsius viri merita, quibus præcipuam Nostram benevolentiam, atque fiduciam sibi merito conciliavit. Etenim majori vestri Ordinis decori, splendori, prospicere exoptantes, atque ea exsequi omnino volentes, quæ pro rei magnitudine Tridentina præsertim Synodus gravissimis verbis, atque sententiis de Episcoporum ac S. R. E. Cardinalium electione provide sapienterque statuit. (Sess. XXIV. Cap. I. de Reformat.) in animo fixum destinatumque habemus illis excellentibus viris ecclesiasticas dignitates, et Sacram Purpuram deferre, qui non muneris, quod obtinent, gradu et ratione commendati, sed pietatis, integritatis, doctrinæ omniumque virtutum laude fulgentes de catholica Ecclesia deque hac Apostolica Sede recte factorum gloria, diuturnisque laboribus optime mereri studuerint.

Denique non dubitamus, quin Vobis gratissimum sic accipere, Nos matura cum nonnullis e vestro Ordine consultatione adhibita, ad majorem Pontificiæ Nostræ ditionis populorum prosperitatem promovendam, atque ad res utiliori ratione expediendas, jam instituisse Administrorum Consilium, in quo collatis studiis atque sententiis gravioris præsertim momenti negotia ad Nos deinde referenda, Nostraque definienda auctoritate, expendantur, quemadmodum ex Decreto a Nobis motu proprio edendo, et quamprimum typis vulgando omnes clare aperteque cognoscent.

Quid Vobis videtur?

Auctoritate Omnipotentis Dei, Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, ac Nostra declaramus S. R. E. Diaconum Cardinalem.

Josephum Bofondi Romanæ Rotæ Decanum.

Insuper creamus et declaramus S. R. E. Cardinales.

Presbyteros scilicet,

Petrum Giraud Archiepiscopum Cameracensem;

Jacobum-Mariam-Antonium-Cælestinum Dupont archiepiscopum Bituricensem;

Diaconum vero

Jacobum Antonelli Pontificii Nostri Ærarii præfectum.

Cum dispensationibus, derogationibus, et clausulis necessariis et opportunis.

In nomine Patris † et Filii † et Spiritus † Sancti. Amen.

Digitized by Google

XVII.

PAROCHIÆ DIOECESIS CAMERAC. SECUNDUM ANTIQUAM TAXAM [1].

ARCHIDIACONATUS CAMERACESII.

DECANATUS DE CAMERACO.

	NOMINA ANTIQUA.	COLLATORES.	TAXATIONES.
CAMERACUM	S. Gengulphus *in Eccl. metrop.*	Capit. Camerac.	XVIII[l]. XII.[s]
	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XV.
	Sta Crux.	Thes. eccl. Cam.	XL.
	S. Martinus.	Abb. S. Andr. in Cast.	XL.
	Sta M. Magdalena.	Abb. S. Sepulcri.	XL.
	S. Georgius.	Abb. S. Sep.	XXXV.
	S. Nicolaus..	Abb. S. Sep.	XXX.
	S. Aubertus.	. . .	. . .
	Sta Elizabeth.	Abb. S. Aub.	XXII.
	S. Vedastus.	Abb. S. Aub.	XL.
	S. Ludovicus *in Citadella.* (*officium curatum*).	. . .	. . .

NOMINA ANTIQUA.	NOMINA NOVA.	PATRONI.		
Abencort.	Abancourt.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXVIII[l]. IX.[s]
Albenchuel.	Aubencheul-au-Bac.	. . .	id.	XII VI.
* [2] Aubencheul-in-Bosco.	Aubencheul-au-Bois.	S. Petrus.	Abb. S. Aub.	XX.
Banteux.	. . .	S. Leodegarius.	Abb. Hunocurt.	XII.
Bantignies.	. . .	. . .	Cap. Cam.	XXII VI.
* Beaurevoir.	. . .	S. Martinus.	Cap. S. Gaug.	XXXIV.
Blecourt.	. . .	B. V. Maria.	Cap. Cam.	XXV.
* Castelletum.	Le Catelet.	. . .	. . .	. . .
Crepicordium.	Crevecœur.	. . .	Abb. S. Aub.	XVI.
Cuvillers.	. . .	B. V. M.	Abb. Aquisc.	XX.
Deheries.	. . .	. . .	Cap. Cam.	XX.
Escaudœuvres.	. . .	S. Petrus.	Cap. Cam.	XXX.
Eslincort.	Elincourt.	. . .	Abb. Hunoc.	XX.
Esne.	. . .	S. Petrus.	Abb. S. Aub.	XXX.
* Espinoit.	. . .	. . .	Abb. Aquisc.	XV.
Estrées.	. . .	S. Medardus.	S. Julianus Cam.	XL.
Estruen.	Etrum.	. . .	id.	XXVII VII.
Eswars.	. . .	. . .	Abb. S. Sepulchr.	XV.
Forisvilla *cum* Awaing.	Forenville et Awoingt.	. . .	Abb. Mont S. Mart.	XX.
Fressies.	. . .	. . .	Cap. S. Gaug.	XXV.
Gongneliu.	Gonnelieu.	. . .	Abb. Hunoc.	XII.
* Goy in Aroasia.	Gouy en Arroaise.	. . .	Abb. S. Aub.	XXVII.
Haynecourt.	. . .	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXX.
Hem-Lenglet.	. . .	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XXXIII.
Haucourt.	. . .	B. V. M.	Abb. S. Aub.	XXX.
Honnecourt.	. . .	S. Nicolaus.	Abb. Hunoc.	XVI.
Lesdaing.	. . .	. . .	Abb. S. Aub.	XVI.
Malincourt.	. . .	SS. Petr. et Paulus.	Cap. S. Crucis.	XXV.
Manieres.	. . .	S. Martinus.	Cap. Cam.	XL.
* Mons-S.-Martini.	Mont-S.-Martin.	. . .	Abb. Loci	. . .
S. Remigius in Novavilla.	Neuville-St.-Remy.	S. Remigius.	Abb. Aquisc.	XXIII.
Niergny.	. . .	. . .	Abb. S. Sep.	XVIII.
* Oisiacum.	Oisy.	S. Desiderius.	Abb. Aquisc.	XXXII.
Pailloncurt.	Paillencourt.	S. Martinus.	Abb. S. Sep.	XXX.
* Palluel.	. . .	. . .	Abb. Aquisc.	XV.
* Proville.	. . .	S. Aubertus.	Abb. S. Sep.	XVI.
Rellencurt.	Raillencourt.	. . .	Abb. S. Sep.	XXV.
Ramillies.	. . .	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XXVII

[1] Ce tableau est extrait d'un ancien pouillé du quatorzième siècle, et qui contient, outre l'indication des paroisses, celles de tous les bénéfices quelconques du diocèse. Obligé de nous tenir dans certaines limites, nous nous bornons à la nomenclature des paroisses.

[2] Les lieux marqués d'une astérisque n'appartiennent plus au diocèse actuel de Cambrai.

Digitized by Google

Rumilly.	.	S. Nicolaus.	Abb. S. Sep.	XX	VI.
Sailly *cum* Sta Odilia.	Sailly et Ste.-Olle.	S. Aubertus.	Abb. S. Sep.	XV.	
Sancourt.	.	.	Cap. Cam.	XX.	
Selvigny.	.	.	Abb. S. Aub.	XX.	
* Seraing.	.	.	Abb. Hun.	XL.	
Thunium-Episcopi.	Thun-Levêque.	.	Abb. S. Sep. seu cap. C.	XXX.	
* Venduille.	.	.	Abb. Hun.	VII.	
Villare-Ghisleni.	Villers-Guislain.	S. Gaugericus.	Abb. Hun.	XXIV.	
Villare-ultra-aquam.	Villers-Outreau.	.	Abb. S. Aub.	XX.	
Wallincourt.	.	S. Petrus.	Abb. Hun.	XX.	

In decanatu Cameracensi sunt 50 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE CASTELLO.

Avesnæ-Wauberti.	Avesnes-lez-Aubert.	S. Remigius.	Cap. S. Gaug.	XL.	
Beaumont.	.	.	Abb. S. Andr.	XXXIV.	
* Becquigny.	.	.	Abb. S. Andr.	XVIII.	
Bertry.	.	B. V. M.	Abb. S. Aub.	XXII.	
Bethencourt *cum* Audencourt.	.	.	Abb. S. Andr.	XX.	
Bevillers *cum* Boussieres *succ.*	.	.	Cap. Cam.	XX.	
Briastre.	.	.	Abb. S. Andr.	XX.	
Busignies.	.	S. Medardus.	Cap. S. Gaug.	XXX.	
Cagnoncle.	.	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XXX.	
Carnieres.	.	S. Germanus.	Cap. Cam.	XX.	
Castellum Cameracesii.	Cateau-Cambrésis.	S. Martinus.	Abb. S. Andr.	XLV.	
Castegnieres.	.	S. Martinus.	Abb. S. Sep.	XX.	
Castillon.	.	B. V. M.	Episcopus.	XXXII.	
Caudry.	.	S. Maxellendis.	Cap. Camerac.	XX.	
Caulery.	.	B. V. M.	Abb. Hunoc.	XVIII.	
Cauroit.	Cauroir.	S. Leodegarius.	Cap. Cam.	XVII.	
Clary.	.	S. Quintinus.	Abb. Hunoc.	XX.	
* Escaufours.	.	B. V. M.	Cap. S. Gaug.	XX.	
Estrumel.	Estourmel.	B. V. M.	Cap. Cam.	XX.	
Euvillers.	Troisvilles.	S. Christophorus nunc S. Maria.	Abbas loci.	X.	
* Fidemium.	Fémy	.	Abb. Hunoc.	XXV.	
Fontanæ-Wauberti *cum* Beauvois.	Fontaines-en-Beauvois.	S. Martinus.	Cap. S. Gaug.	XXX.	V.
Honnechies.	.	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XV.	
Hordaing.	.	S. Gaugericus.	Abb. S. Aub.	XXII.	
Iuchy.	.	S. Vedastus.	Abb. S. Aub.	XXX.	
Jvodium.	Iwuy.	S. Martinus.	Abb. S. Andr.	XXX.	
Ligny.	.	S. Martinus.	Abb. S. Andr.	XL.	
Maretz.	.	S. Nicolaus.	Cap. S. Gaug.	XVII.	
Mauroit.	.	.	Abb. S. Andr.	XVII.	
* Molain.	.	S. J. Baptista.	Abb. Fidemiensis.	XVIII.	
Montay.	.	B. V. M.	Abb. Hunoc.	XV.	
Montigny.	.	S. Paulus.	Cap. S Gaug.	XXX.	
Naves.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXV.	
Neuvieslis.	.	B. V. M.	Abb S. Sep	XX.	
Quievy.	.	S. Eligius.	Cap. S. Gaug.	XVIII.	
Reumont.	.	B. V. M.	Abb. S. Andr.	XXIV.	
Ribauville.	.	S. Martinus.	C. Cam. et S. Aub. altern.	XXXVI.	
Riew.	Rieux.	.	Episcopus.	.	.
Robercourt.	Mazinghien.	.	Abb. S. Aub.	XL.	
S. Aubertus.	St -Aubert.	.	Abb. S. Sep.	XXVII.	
S. Hilarius.	St.-Hilaire.	.	Abb. S. Andr.	XVI.	
* S. Martinus-in-Riparia.	St.-Martin-Rivière.	.	Delph. et episcop.	XX.	
S. Sulpitius.	St.-Souplet.	.	Abb. S. Aub.	XXX.	
S. Vedastus.	St.-Vaast.	.	Abb. Fidem.	XV.	
Sartum.	Sars.	.	Cap. Cam.	XI.	IV.
Thunium-S. Martini.	Thun-St.-Martin.	S. Martinus.	Abb. S. Aub.	XXV.	
* Vallis in Aroasia.	Vaux-en-Aroaise.	S. Medardus.	Abb. S. Andr.	XI.	X.
Viesly.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XX.	
Wambais.	.	S. Amandus.	Cap. S. Gaug.	XXV.	
* Wassigny.	.	B. V. M.	Cap. S. Gaug.	XX.	

In decanatu de Castello sunt 52 parochiales ecclesiæ.

Digitized by Google

DECANATUS DE BELLOMANSO.

Anneux.	.	S. Leodegarius.	Cap. Cam.	XVIII.	lib.
* Aycourt-S. Quintini.	Ecourt.	S. Quintinus.	Cap. S. Am. Duac.	XX.	
* Baralla.	Baralle.	S. Georgius.	Abb. Aquisc.	XX.	
* Barastre.	.	S. Martinus.	Abb. S. Aub.	XXVIII.	
* Bellomansum.	Beaumez.	S. Gaugericus.	Cap. Cam.	XXXI.	
* Bencourt *cum* Favreul.	.	S. Remigius.	Thes. cap. Cam.	XXV.	
* Bertincourt.	.	B. V. M.	Abb. Hunoc.	XXV.	
* Bourlon.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	VII.	VI.
Boussies.	.	S. Audoenus.	Cap. Cam.	XX.	
* Busignies.	.	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XII.	
* Buissy.	.	S. Medardus.	Abb. Aquisc.	XX.	
* Bus.	.	B. V. M.	Abb. Mont S. Quint.	XV.	
* La Busquiere.	.	SS. Jacobus et Christop.	Cap. Cam.	XXV.	
* Cagnicourt.	.	S. Martinus.	Abb. Aquisc.	XXV.	
Cantaing.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXV.	
Doignies.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXIV.	
Esclusa.	Lécluse.	S. Vedastus.	Cap. Cam.	XXXI.	
* Estohaing.	Étaing.	B. V. M.	Cap. Cam.	XVI.	
Flesquieres.	.	S. Gaugericus.	Cap. Cam.	XX.	
Fontanæ-B. M.	Fontaine-N.-D.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXIV.	
* Fremicourt.	.	S. Amandus.	Abb. Hunoc.	XX.	
Goisaucourt.	Gouzeaucourt.	S. Quintinus.	Abb. Hunoc.	XXX.	
* Graincourt.	.	S. Martinus.	Abb. S. Sep.	XXII.	
* Happlincourt.	.	S. Nicolaus.	Abb. S. Aub.	XV.	
* Harmies.	Hermies.	B. V. M.	Cap. Cam.	XXIV.	X.
* Haulcourt.	.	B. V. M.	Cap. S. Gaugerici.	XXI.	
* Havraincourt.	.	S. Gaugericus.	Cap. Cam.	XXVI.	
* Inchy.	.	S. Martinus.	Abb. Aquisc.	XXXII.	
* Itre *cum* Celle.	.	S. Petrus.	Abb. Hunoc.	XX	
* Lagnicourt.	.	S. Martinus.	Cap. S. Gaug.	L.	
Marcoing.	.	S. Petrus.	Cap. S. Gaug.	XXXVI.	
* Marquion.	.	.	Cap. S. Gaug.	XX.	
* Mainsendis-Cultura.	Metz-en-Couture.	S. Nicolaus.	Abb. Aquisc.	XXVII.	
Mœuvres.	.	S. Gaugericus.	Cap. S. Gaug.	XX.	
* Morchies.	.	S. Vedastus.	Cap. Cam.	XX.	
* Noureul.	.	S. Brictius.	Cap. S. Gaug.	XV.	
Noyelles *supra Scaldim*.	Noyelles-sur-l'Escaut	B. V. M.	Cap. Cam.	XV.	
* Pronville.	.	S. Gaugericus.	Abb. S. Aub.	XVIII.	
* Queant	.	S. Leodegarius.	Abb. S. Aub.	XXXI.	
* Raycourt.	.	B. V. M.	Cap. S. Am. Duac.	XVII.	
Ribercurt.	Ribécourt.	S. Gaugericus vel Leogarius.	Scolast. eccl. Cam.	XXX.	
* Rumaucourt.	.	S. Amandus.	Abb. Aquisc.	XV.	
* Ruaucourt *cum* Novavilla.	Ruyaulcourt.	S. Petrus.	Cap. Cam.	XXV.	
* Sains.	.	S. Saturnina.	Cap. Cam.	XXV.	
* Saudemont.	.	S. Leodegarius.	Cap. S. Amati.	XXII	VI.
* Saulchy-in-Calceia.	Sauchy-Cauchie.	B. V. M.	Abb. Aquisc.	XXXII.	
* Saulchy Monachorum.	Sauchy-L'Estrée.	.	Abb. Aquisc.	XXX.	
* Trescaut.	.	S. Martinus.	Abb. Aquisc.	XII.	
* Vallis in Arthesio *cum* Vraucourt.	Vaux-en-Artois.	S. Martinus.	Cap. S. Gaug.	XL.	
* Velu.	.	S. Amandus.	Abb. Aquisc.	XXV.	
* Villare-juxta-Cagnicourt.	Villers-Cagnicourt	.	Abb. Aquisc.	XVII.	
Villare-le Ploich.	Villers-Plouich.	S. Quintinus.	Abb. Hunoc.	XVI.	

In decanatu Bellimansi sunt 54 parochiales ecclesiæ.

ARCHIDIACONATUS HANNONIÆ.

DECANATUS DE BAVACO.

* Angre *cum* Oignezies.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XXXII	II.
* Angriel.	.	S Amandus.	Cap S. Cruc. Cam.	XXV	
Bavacum.	Bavai.	B. V. M.	Abb Malbod.	XXXII.	
Baisieu.	.	S. Aldegundis.	Abb. Hunocurt.	XXI.	VI.
Bellignies.	.	.	Abb. de Crispinio	XII.	

Digitized by Google

Bietrechies.	Bettrechies.	S. Martinus.	Cap. Cam	XV.
*Blyaughies.	Blaugies.	S Albinus.	Abb. S. Ghisl.	XXV.
*Bossut.	.	S Gaugericus	Abb S. Ghisl.	XL.
Crispinium.	Crespin.	S. Martinus.	Abb. loci.	XXX.
*Dour.	.	S. Victor.	Abb. S. Gnisl	XX.
*Erkenne.	Erquenne.	S. Ghislenus	Abb. S. Ghisl.	XXII.
*Eslouges.	Elouges.	S. Martinus	Abb. de Crispinio	XXV.
*Fagetum.	Fayt.	S. Nicolaus	Cap Cam.	XXV
Flamengherie.	.	.	Thesaurarius Cam.	XII. VI.
Guissegnies.	.	S. Medardus.	Abb. de Crisp.	XXIV.
Hons.	.	S. Martinus.	Abb. Lobb.	XXVI. X.
*Hornutum.	Hornu.	SS. Mart et Ghisl	Abb. S. Ghisl.	XXII. V.
*Hennin.	.	.	Abb. S. Ghisl.	XX.
Houdaing.	.	S. Martinus	Abb. Malbod.	XXV.
*Hensies.	.	S. Georgius.	Cap Cam.	XXIII. VII.
*Kievraing.[1]	Quievrain.	S. Martinus.	Cap Cam.	LIII VI.
*Longavilla.	Longueville.	S Aldegundis.	Abb Malbod.	XXXV.
Louvegnies in Bavacesio.	Louvignies.	S. Nicolaus.	Abb. S. Ghisl.	XXXVII III.
Maisnil et Hargny.	.	.	Abb. Altimont.	. .
Meekegnies	Meequignies.	S. Aycardus.	Abb. S. Vedasti	XXXVII. VI.
*Monstreuel.	Montrœul.	.	Cap. Cam.	LX.
*Montegnies et Andregnies.	.	.	Cap. Cam.	XXXIV.
Morchipont.	.	.	Cap. Cam.	XXV.
*Quarta.	Quartes.	B. V M.	Cap. S Gaug Cam.	XL.
*Ghislenopolis.	St.-Guislain.	S. Martinus.	Abbas loci.	XXVI.
*S. Vedastus.	St.-Vaast.	.	Cap. Cam.	XXVIII.
*Thoulin.	Thulin.	S Martinus,	Abb. S. Ghisl.	XXX.
Taisnieres.	.	B. V. M.	Abb. Lobb.	XVI.
Vieux-Maisnil *cum* Hargnies.	.	.	.	XXII.
*Wyheries.	.	.	Abb. S. Ghisl.	.

In decanatu Bavacensi sunt 35 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE MALBODIO.

Altus-Mons.	Hautmont.	S. Marcellus.	Abbas loci.	XXX.
Aybes *cum* Kievelon.	Aibes et Quiévelon.	.	Abb. Malbod	XXVIII
Beaufort.	.	B. V. M.	Abb. Altimont.	XXXII.
Berelles.	.	S. Remigius.	J. Joann. Jerus.	XVIII.
Bersillies-l'Abbaye.	.	S. Martinus.	Abb. Maricol.	XX.
Biettegnies.	Bettignies.	S. Nicolaus.	Cap. S. Germ. Mont.	XV.
Blaregnies *cum* Aulnoit.	Blargnies.	S. Gaugericus.	Abb. Lobb.	XXXII.
Boussieres *cum* S. Remigio.	St.-Remi-mal-bâti.	.	Abb. Altimont.	XVIII.
Clerfayt *cum* Spineto.	Espinoit	.	Abb. Lietiensis.	XIX.
Collerech.	Colleret.	S. Amandus.	Dominus loci.	XXX.
Cousolre *cum* Bousegnies.	.	S. Martinus.	Abb. Malbod.	XXII. VI.
Damousies *cum* Wattignies.	.	S. Gaugericus.	S. Joann. Jerus.	XX.
Elesmes.	.	S. Martinus.	Abb. Altimont.	XXVI. X.
Erkelines.	Erqueline.	S Georgius.	Abb. Bonæ-Spei.	XXV.
Feignies.	.	S Martinus.	Cap. S. Cruc. Cam.	XXX.
Ferraria-major et minor.	Ferrare la Grande et petite.	S. Amandus.	Abb. Altimont.	XXVI. X.
*Givry.	.	S. Martinus.	Abb. Altimont.	XXV.
Gognies in Calceia *cum* Havay.	Gognies-Chaussée.	S. Quintinus.	Abb. Lietiensis.	XXX.
*Grand-Reng.	.	B V. M.	Abb. Altimont.	XXX.
*Grand-Rieu.	.	S. Quintinus.	Abb. Malbod.	XX.
Hestrud.	.	S. Romanus.	Abb. Lietiensis.	XXV. VI.
Jeumont *cum* Marpent.	.	.	Abb. Lietiensis.	XXX.
Mainriu.	Mairieux.	.	Abb. Altimont.	XXV
Malbodium.	Maubeuge.	S Petrus.	Cap. S. Quint. Mal.	XXXIII.
*Montbliart.	.	.	.	.
Neumesnil.	.	.	Cap. S. Cruc. Cam.	XV
Obrechies.	.	S. Martinus.	Abb. de Broquer.	XXV. V.
*Parvum-Kievy *cum* Magno-Kievy	Grand et Petit-Quiévy.	SS. Petr. et Mart.	Abb. Lietiensis.	XXXII. II.
Reghignies *cum* Boisscot.	Boussoit.	.	Abb. Malbod.	XXX.

[1] Kievrechin, succursale de Crespin, n'était pas taxée.

Digitized by Google

Rocq.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Malbod.	xxv.	
Rousies *cum* Cervifontanis.	Cerfontaines.	. . . .	Abb. Malbod.	xxvi.	v.
Sivry.. . .	. . . .	B. V. M. .	Abb. Malbod.	xxv.	
Solra-Castri *cum* Beaurieu.	Solre-le-Chateau.	S Petrus. .	Abb. Floreff.	xl.	
Solra *supra Sambram*. .	Solre-sur-Sambre. .	S. Medardus.	Cap. Binch.	xxxii.	
Solrines *cum* Hecq. .	. . . .	S. Martinus.	Cap. Cam.	xxv.	
Viesreng. . . .	Vieux-Reng. . .	. . . .	Abb. Malbod.	xvi.	
Villare Dni Nicolai.	Villers-sire-Nicole..	S. Martinus.	Abb. Altimont.	xxx.	

In decanatu Malbodiensi sunt 38 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE BINCHIO [1].

Anderlus. . . .	Anderlues. . .	. . .	Abb. Bonæ Spei. .	xxx.	
Bievene Haport. .	Biévène-le-Hoppart.	. . .	Cap. Binch.	xv.	
Binchium. . . .	Binche. . .	B. V. M. .	Cap. Cam. .	xlv.	
— — . .	. . . .	Sta. Crux. .	Cap. Cam. .	xv.	
Boussoit. . . .	. . . .	Sta Maria-Magdal.	Abb. de Broquer.	xvi.	
Bray.	. . . .	B. V. M. .	Cap. Cam. .	xxv.	
Buverines. . .	Buvrinnes. .	S. Petrus. .	Cap. Cam. .	xxxii.	
Carnieres. . .	. . . .	S. Hilarius.	Episcopus. .	xxii.	
Croix. . . .	. . . .	B. V. M. .	Episcopus. .	xiv.	
Familleus Rues .	Famille reux.	B. V. M. ,	Abb. Bonæ Spei. .	xxvi.	x.
Fontanæ-Episcopi.	Fontaine-l'Evêque. .	S. Christophor.	Abb. Lobb.	xvi.	
Forchies *cum* Pieton.	Forchies-la-Marche.	. . . .	Cap. Lob. .	xvi.	v.
Goy.	Gouy-lez-Pieton.	. . . .	Cap. Cam. .	xx.	
Harmigny. . .	. . . .	S. Ghislenus.	Abb. S. Ghisl.	xxv.	
Hayne. . . .	Haine-St.-Paul.	S. Paulus. .	Abb. Bonæ Spei. .	xxv.	
Hayne. . . .	Haine-St.-Pierre.	S. Petrus. .	Abb. de Alna.	xxv.	
Herlaimont. . .	. . . .	S. Germanus.	Abb. Floreff.	xv.	
Houchin. . . .	. . . .	S. Vincentius.	Cap. Binch.	xxv.	
Housdaing. . . .	. . . .	S. Joan.-Bapt.	Abb. de Broquer.	xxv.	
Lestines in Monte.	Estinne-au-Mont.	S. Remigius.	Cap. Cam. .	xl.	
Lestinus in valle. .	Estinne-au-Val.	S. Martinus.	Cap. Cam. .	xlv.	
Le Val. . . .	. . . .	S. Salvius.	Cap. Binch.	xvi.	v.
Lobbes. . . .	. . . .	S. Petrus. .	Cap. Binch	xviii.	
Mauraige. . . .	. . . .	S. Joannes-Bapt..	Abb. de Broquer.	xviii.	
Mierbes. . . .	Merbe-St.-Marie.	B. V. M. .	Abb Lobb.	xvi.	ii.
Mierbes-Castri. .	Merbe-le-Château.	S. Martinus.	Cap Binch.	xxv.	
Morlanwel. . . .	. . . .	S. Martinus.	Abb. Bonæ Spei. .	xxx.	
Pessant. . . .	. . . .	. . . .	Abb. Lobb..	xx.	
Pieronne. . . .	. . . .	B. V. M. .	Abb. S. Foillani..	xviii.	
Ressay. . . .	. . . .	. . . .	Episcopus. .	xxi.	
Rhodium. . . .	Rœulx. .	S. Nicolaus.	Abb. S. Foillani..	xxvi.	x.
Ruvroit. . . .	Rouveray. .	S. Remigius.	Abb. Malbod.	xiv.	
S. Symphorianus. .	St.-Symphorien.	. . . .	S. Joan. Jerus.	xxv.	
S. Vedastus. . .	St.-Vaast. .	. . . .	Abb. de Alna.	xxxii.	
Sars.	Sars-la-Buissière.	. . . .	Dominus loci.	xx.	
Seneffe. . . .	. . . .	S. Cyricus.	Abb. Bonæ Spei. .	xxx.	
Strepy. . . .	. . . .	. . . .	Abb. S. Foillani..	xii.	
Thiez. . . .	. . . .	. . . .	Abb. de Broquer.	xxv.	
Villare. . . .	Villers St.-Ghislain.	S. Ghislenus.	Abb. S. Ghisleni .	xviii.	
Villerella Braiosa.	Villercille-lez-Brayeux. .	S. Ursmarius.	Abb. Bonæ Spei. .	non tax.	
Villerella-Sicca. .	Villerelle-le-Sec.	S. Amandus.	J. Joan. Jerus.	xii.	
Wadret. . . .	Waudret. .	S. Remigius.	Cap. Cam. .	xxii.	

In memorato decanatu Binchiensi sunt 42 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE MONTIBUS [1].

Arkenne. . . .	Arquennes. . .	. . . .	Abb. de Crispinio.	x.	
Ascouillies et Busnies. .	Asquillies et Bougnies. .	. . . .	Abb. S. Foillani. .	xxiv.	
Baudour. . . .	. . . .	S. Gaugericus.	Abb. S. Ghisl.	xxx.	
Brania Comitis. . .	Braine-le-Conte.	. . . .	Pers. S. Wald. M.	xxvii.	
Cantipratum in Montibus.	. . . .	S Waldetrudis. .	Cap. S. Waldet. .	xxx.	
Ciply et Mesvin. . .	. . . .	. . . .	Abb. Lobb.	xv.	
Feluy.	. . . .	S. Aldegundis.	Abb. Bonæ Spei. .	xxv.	

1 Toutes les communes des décanats de Binche et de Mons appartiennent aujourd'hui à la Belgique.

Digitized by Google

Frameries.	.	S. Waldetrudis.	Pers. S. Waldetr.	XV.	
Gothegnies *cum* Villa *succ.*	Gottignies et Ville.	.	Abb de Broquer.	XXX.	
Gemappes.	Jemmapes.	S. Martinus.	Abb. S. Ghisl.	XXX.	
Ghely et Noirchin.	Genly et Noirchin.	.	Cap. S. Gaug. et abb. Aquisc. alternatim.	XXIV.	
Gellin.	Ghlin.	S. Martinus.	.	XXX.	
Harvaing.	Harveng.	.	Abb de Crispinio.	XXX.	
Havrech et Gillage.	Havé et Ghistine.	S. Martinus.	Abb. de Broquer	XXX.	
Henripont.	.	S. Nicolaus.	Abb Camberon.	XV.	
Hyons.	Hyon.	S. Martinus.	Abb Lobb.	XV.	
Marke.	Marche.	.	Cap. S. Waldetr.	XL.	
Mignaut.	.	S. Martinus.	Abb. S Foillani.	XV.	
MONTES. S. Germanus.			Cap.S.Germ.Mont.	XXVII.	
S. Elisabeth in vico de Nemy.			Cap.S.Germ. Mont.	XX.	
S. Nicolaus in vico de Havrech.			Cap.S.Germ. Mont.	XX.	
S. Nicolaus in vico de Bertemont.			Cap.S Germ. Mont.	XVI.	
Nastia.	Naast.	S. Martinus.	Abb de Broquer	XXV.	
Nimy et Maisieres.	.	.	Cap. S. Gaug.	XVII.	
Petit-Rues.	Petit-Rœulx.	.	Cap. Nivell.	XVIII.	
Quaregnon.	.	S. Quintinus.	Abb S. Ghisl	XL.	
Quesmes.	Cuesmes.	.	Pers. S. Waldetr.	XXII.	
Ronkieres.	Ronquières.	S. Gaugericus.	Abb. Camberon.	XXXII.	II.
Scassines.	Escaussines-Ste.-Ald.	S. Aldegundis.	Persona.	XVI.	
Scassines.	Escaussines-St.-Remi.	S. Remigius.	Cap. Soneg.	XXX.	
Sars.	.	.	S. Joann. Jerusal.	XV.	
S. Dionysius in Broqueroya	St.-Denis en Broquer.	.	Abbas loci.	XX.	
Thiousies.	Thieusies	.	Abb. de Broquer	XXV.	
Ugies.	Eugies.	.	Abb. de Broquer.	XVI.	
Wames.	Wasmes.	B. V. M.	Abb S. Ghisl.	XXX.	

In decanatu de Montibus sunt 34 parochiales ecclesiæ.

ARCHIDIACONATUS DE VALENCENIS.

DECANATUS DE VALENCENIS.

Anfroitpret.	.	.	Cap. Cam.	XX.	
Artre.	.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XX.	
Ausnoit.	Aulnoit.	.	Abb. S. Joan. Val	XX.	
Carouble.	Quaroube.	.	Cap. Cam.	XXX.	
Curgies.	.	.	Abb. Vicon.	XX.	
Estroen.	Etrœux.	S. Martinus.	Abb. S. Joan. Val.	XXI.	
Eth *cum* Bry *succ.*	.	S. Dionysius.	Abb. S. Nic. in-Bosco.	XXII.	
Falsum Rodium [1].	Faux-Rœulx.	S. Petrus.	Abb. S. Ved. Atreb.	XV.	
Fanum-Martis.	Famars.	.	Prior S Salvii.	XX.	
Genlain.	Jenlain.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XVIII.	
Gomegnies *cum* Frasnoit.	.	.	Abb. Aquisc.	XXXII.	II.
Jolimez.	.	.	Episcopus.	XII.	
Kierignain.	Querenaing.	S. Landelinus.	Abb. de Crispinio.	XXV.	
Locquignol.	.	.	.	.	
Maing et Pons unitæ.	.	.	S. Aub. Cam. et Crisp.	XLV.	
Maresche.	.	SS Petrus et Paul.	Cap. Cam.	XV.	
Marly.	.	.	Prior S. Salvii.	XXI.	
Onaing.	.	B. V. M.	Cap. Cam.	XXXIV.	
Pons-Scaldis.	Escaupont.	.	Abb. S. Amandi.	XXVIII.	IV.
Presiel.	Préseau.	.	Abb. S. Joan. Val.	XXI.	
Preux-au-Sart.	.	.	Cap. Cam.	XV.	
Quercetum.	Le Quesnoy.	B. V. M.	Abb. S. Ved. Atr.	XVI.	
Rombies.	.	S Remigius.	Cap. Cam.	XXVIII.	XI.
S. Salvius *cum succ.* De Lespée.	St.-Saulve.	.	Prior S. Salvii.	XVIII.	
Saultains.	.	.	S. Jo. Val.	XVIII.	II.
Sebourcq *cum* Sebourqueau *succ.*	.	S. Martinus	Cap. Cam.	XXXIII.	II.
Sepmeries.	.	SS Cosm. et Dam.	S. Jo. Val.	XVIII.	

[1] Faux-Rœulx, qui n'existe plus, était primitivement succ. de Jolimez.

Digitized by Google

VALENCENE. S. Gaugericus				XXXVIII. V.
B. Maria in Calceia				XXX.
S. Nicolaus				XXI. V.
Sta Elisabeth in Beghinagio				XI.
B. Maria Major				XVIII. IX.
S. Joannes				
Villeriel	Villereau	S. Gaugericus	Abb. S. Sepulcri.	XVIII.
Villare Dni Polii	Villers-Pol		Cap Cam.	XVIII.
Vy			Abb. S Amandi.	XXVII. III.
Majus Wargny	Wargny-le-Grand.		Abb S. Amandi.	XVIII.
Minus Wargny	Wargny-le-Petit.	S. Petrus.	S. Jo. Valenc.	XV.
Beuvrages. (Sub Archid. Cam. *null. decan.* vel Valenc.)				

In decanatu Valencenensi sunt 35 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE HASPRA.

Avesnæ-Siccæ	Avesnes-le-Sec.		Abb. S. Auberti.	XXX.
Basuiel	Basuel.		Abb. S. Andr. Cast.	XX.
Beaudegnies			Abb. Fidemiensis.	XXXII. III.
Bermeraing B. Mariæ		B. V. M.	Cap. Cam.	XX.
Bermeraing S. Martini *cum* Capella *succ.*	St.-Martin.		Abb. Aquisc.	XXI. III.
Bousies *cum* Croix			Abb. Fidem.	XXVI. IX.
Douchy		S. Petrus.	S. Andr. Castell.	XL.
Engle-Fontaine *cum* Hecque			Abb. Maricol.	XXV.
Escarmaing			Abb. S. Andreæ.	XXII.
Folie			Abb. S. Dionys.	XX.
Forest *juxta Solesmes*		S. Dionysius.	S Dionys. in Franc	XXVI. IX.
Haspra	Haspres.		Abb. S. Ved. Atr.	XX.
Hauchin *in Ostrevandia*		B. V. M.	Persona.	XX.
Haussy			Abb. S. Amandi.	XLVIII. III.
Landreciacum	Landrecies	SS. Petr. et Paulus.	Abb. Maricol.	L.
Locus-S.-Amandi	Lieu-St.-Amand.		Abb. S. Amandi.	XX.
Louvignies *cum* Guissignies			Abb. S. Ved. Atr.	XXVI. X.
Moncheaux		S. Remigius.	Abb. S. Ved.	XXII.
Monstrecourt		S. Andreas	Abb. S. Ved.	XX.
Maulgré	Maugré	B. V. M.	Abb. Vicon.	XV.
Novavilla *supra Scaldim*	Neuville-sur-l'Escaut		Abb. Aquisc.	XX.
Novavilla *juxta Salesche*	Neuville-Salesches.		Abb. Maricol.	XXI. V.
Noyelles *supra Sellam*		S. Martinus.	Abb. S. Petri Gand.	XV.
Ors			Abb. S. Andr. Cast.	XL.
Poys	Poix.	S. Martinus.	Abb. Maricol.	XXI. V.
Preux-au-Bois *cum* Fontanis in Bosco	Preux et Fontaines-au-Bois.		Abb. S. Andr. Cast.	XXV.
Roberti Sartum	Robersart.		Abb. S. Andr.	XV.
Roisin *cum* Meauraing				
Romeries		S. Hubertus.	Abb. S. Andr.	XXI.
Rosne	Ruesnes.	S. Petrus.	Abb. S. Andr.	XXV.
Solempnes	Solesmes.		Abb. S. Dion.	XL.
S. Pithonius	St.-Pithon.	S. Piatus.	Abb. S. Aud.	XXX.
Saulzoir			Abb. S. Aub.	L.
Sommaing			Abb. Aquisc.	XX.
Sanlechies	Salesches.		Abb. Maricol.	XXVI. X.
Thian	Thiant.		Abb. S. Auberti.	XXXII.
Villare in Calceca	Villers-en-Cauchie.		Cap. S. Gaug.	XXXV.
Vandegies-in-Bosco	Vendegies-au-Bois.		Abb. Maricol.	XXX.
Vandegies-supra-Scallionem	Vendegies-sur-Ecaillon.			XXXII. II.
Vertaing			Abb. S. Aud.	XXX
Vertigneuil			Abb. S. Dion.	XXXII. IX.
Werchain			Abb. S. Vedasti.	XX.

In decanatu de Haspra sunt 40 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE AVESNIS.

Avesnæ	Avesnes	S. Nicolaus.	Abb. Lætiensis.	LI.
Anor				
Avesnelles *cum* Waudrechies		S. Dionysius.	Abb. Lætiensis.	XXXII.
Aymeries *cum* Aulnoit			Abb. Aquisc.	XX.

Digitized by Google

Bayves.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Lobb.	XVI. XII.
Beaurepaire.	. . . .	. . . .	Abb. Maricol.	XVIII. II.
Berlaymont.	. . . .	. . . .	Abb. Fidem.	XXX.
Bouloigne.	Boulogne	B. V. M.	Abb. Lætiensis.	XXII. II.
Cartignies.	. . . .	. . . .	. . . .	. .
Dimont *cum* Dimecheau.	. . . .	B. V. M.	S. Jo. Jerus.	XXI. III.
Domnus-Petrus.	Dompierre.	S. Etto.	Abb. Lætiensis.	XIX. III.
Dourlers.	. . . .	. . . .	Abb. Altimont.	XIX. III.
Eppe *Silvestris*.	Eppe-Sauvage.	. . . .	Abb. Lætiensis.	XIX. VI.
Estrées-et Basseham.	Estrée et Bachant.	. . . .	Abb. Aquisc.	XIX. VI.
Estroeng-in-Calceia *cum* La Roullie.	. . . .	. . . .	Abb. Lætiensis.	XLII. XI.
Favril	. . . .	S. Nicolaus.	Abb. Maricol.	XVII.
Fagetum-Villæ *cum* Fageto-Castri.	Fayt-ville. Fay-Chateau.	. . . .	Abb. Maricol.	XXI. VI.
Felleries.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .
Feron [1].	. . . .	. . . .	. . . .	. . .
Flaumont. [2].	. . . .	. . . .	. . . .	. . .
Floresies *cum* Esclaibes.	Floursies.	. . . .	Abb. Lætiensis.	XVII. III.
Floyon.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Fidem.	XXXIV. I.
Fontanella *cum* Papalupo.	Fontenelle et Papeleu.	. . . .	Abb. Lætiensis.	XXX. VI.
Fourmies.	. . . .	. . . .	Abb. Lætiensis.	XIX. III.
Glajon.	Glageon.	. . . .	Abb. Lætiensis.	XXII. VI.
Herinsart.	. . . .	B. V. M.	Persona	X.
Lées-Fontaines *cum* Sars.	Les Fontaines.	S. Martinus.	S. Jo. Jerus.	XIX. II.
Liessies.	. . . .	S. Joannes, ev.	Abb. loci.	XXI. V.
Lismont *cum* Fontaine.	Limont-Fontaine.	. . . .	Abb. Altimont.	XXIX.
*Macon [3].	Macon.	. . . .	. . . .	. . .
Marbaix.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Maricol	XXI. V.
Maricolæ.	Maroilles.	B. V. M.	Abb. loci.	XXV. X.
*Momegnies.	Momignies.	S. Amandus.	Abb. S. Foillani.	XX.
Monceau *cum* S. Vedasto.	Monceau-St.-Vaast.	. . . .	Abb. Altimont.	XXVI. X.
Noyelles *supra Sambram*.	Noyelles-sur-Sambre	SS. Jac. et Christ.	Abb Maricol.	XIX. III.
Prisches.	. . . .	S. Nicolaus.	Abb. Maricol.	XXXII. II.
Ramousies.	. . . .	S. Sulpitius.	Abb. Maricol.	XXXII. II.
S. Albinus.	St.-Aubin.	. . . .	Abb Altimont.	XIX. III.
S. Hilarius.	St.-Hilaire.	. . . .	Abb. Lætiensis.	XXI. V.
S. Remigius-in-Calceia *cum* Escuclin.	St.-Remi-Chaussée.	. . . .	Abb. Altimont.	XXV. II.
Saimps.	Sains.	S. Remigius.	Persona.	XIX.
*Salles.	. . . .	B. V. M.	Cap. de Chimaco.	XXXII.
Sassegnies.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Fidem.	XL.
*Seloigne.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .
Semeries.	. . . .	. . . .	Abb. Lætiensis.	XXXIII. VIII.
Semousies *cum* Beugnies.	. . . .	S. Martinus.	Abb. Altimont.	X. IX.
Taisnieres *in Therascia*.	Taisnières-en-Thérache.	. . . .	Abb. Maricol.	XXXII. II.
Trelon *cum* Ohain.	. . . .	. . . .	Abb. Lætiensis.	XXV.
*Vallis.	Vaulx ou Le Vaux.	S. Salvius.	Abb. Maricol.	XIX. III.
*Villare.	Villers-la-tour.	S. Gaugericus.	Abb. Lætiensis.	XIV.
Wallers.	. . . .	. . . .	Abb. S. Foillani.	XXIII.
Wignehies.	. . . .	S. Stephanus.	Persona.	XXI. V.

In decanatu Avesnensi sunt 48 parochiales ecclesiæ.

ARCHIDIACONATUS BRABANTIÆ [4].

DECANATUS DE CHIRVIA.

Arbre *cum* Maffle *succ.*	. . . .	S. Joannes.	Abb. Lætiensis.	XX.
Athum.	. . . .	S. Julianus.	Abb. Lætiensis.	XLV.
—	. . . .	S. Martinus.	S. Mart. Torn.	XXV.
Attre *cum* Mevergnies *succ.*	. . . .	. . . .	Abb. Lætiensis.	XL.
Aubechies.	. . . .	. . . .	Abb. S. Guisl.	XX.
Bassecle *cum* Wadelencourt *succ.*	Basècles et Wadelincourt.	S. Martinus.	Abb. S. Guisl.	XXX.
Bassia.	Beraffe.	. . . .	Abb. S. Guisl.	XXV.
Bellœil.	. . . .	. . . .	Abb. S. Mart. Torn.	XX.

[1] Autrefois succ. de Glageon. [2] Autrefois succ. de Semeries. [3] Autrefois succ. de Salles.

[4] Toutes les paroisses de l'archidiaconé de Brabant appartiennent aujourd'hui à la Belgique, excepté Condé, Thivencelles et Vieux-Condé.

Digitized by Google

Berniersart.	Bernissart.	B. V. M.	Abb. S. Guisl.	XX.
Blaton.	. . .	. . .	Abb. S. Guisl.	XL.
Blicquy *cum* Moulbais.	. . .	. . .	Abb. S. Guisl.	XL.
Brugelette.	. . .	. . .	S. Sepulc. Cam.	L.
Cambron.	. . .	S. Vincentius.	Cap. Sonegiense.	XXX.
Castiel *juxta Thiensies.*	Chatelet.	. . .	Abb. Hasnon.	XX.
Calceia-B. Mariæ.	Chaussée-N.-D.	B. V. M.	Cap. Sonegiense.	XX.
Cervia. *als.* Chirvia.	Chièvres.	S. Martinus.	Abb. Eynham.	XL.
Condatum.	Condé.	S. Wanulphus.	Cap. loci.	XL.
Ellignies.	Ellignies.	S. Anna.	S. Martini Torn.	XL.
Erbaut.	Erbault.	. . .	Ministrat. de Lens.	XII. X.
Gage *cum* Cambron-Casteau.	. . .	. . .	Abb. Aquisc.	XXX.
Grousage.	Grosage.	. . .	Abb. Eynham.	XX.
Harchies *cum* Grand-Glise. *succ.*	. . .	S. Martinus.	Abb. S. Guisl.	XXV.
Hautraige.	Houtrage.	. . .	Abb. S. Guisl.	XXV.
Herchies.	. . .	. . .	Abb. S Ghisleni.	XL.
Hergnies.	. . .	. . .	Cap. Condat.	XX.
Horrues	. . .	S. Martinus.	Cap. Soneg.	XXIII.
Huncegnies.	Heussignies.	S. Martinus.	Abb. S. Guisl.	XXV.
Irchonwez *cum* Villari B.M. *succ.*	. . .	S. Dionysius.	Abb. Ghisleni.	XXV.
Jurbise *cum* Erbizoul *succ.*	Jurbise et Erbisœul.	SS. Nicolas et Eligius.	Cap. Cam.	XL.
Lens.	. . .	S. Martinus.	S. Guisl.	L.
Ligne.	. . .	B V. M.	Abb: Lætiens.	XL.
Louvignies *juxta Opp. Senegien.*	. . .	. . .	Dominus loci.	XV.
Masnuy-S. Joannis.	Masnuy-St.-Jean.	. . .	Cap. Cam.	XXV.
Masnuy-S Petri.	Masnuy-St.-Pierre.	. . .	Abb. Hasnon.	XV.
Montigny *juxta Lendium.*	Montignies-lez-Lens.	SS. Cosm. et Dam.	Abb. Hasnon.	XL.
Neuvemaison.	. . .	S. Martinus.	S. Martini Torn.	XX.
Neuville *juxta Opp. Sonegien.*	. . .	S. Nicolaus.	S. Guisl.	XXXV.
Ormegnies.	. . .	. . .	Abb. Camberon.	XX.
Pommereul.	Pommerœul.	B. V. M.	Abb. S. Guisl.	XX.
Sirau.	Sirault.	S. Amandus.	S. Mart. Torn.	XL.
Sonegia.	Soignies.	S. Vincentius.	Cap. Soneg.	XV.
Stambruges *cum* Quevaucamp.	. . .	S. Servatius.	S. Ghisl.	XXV.
Steenkercke.	Steenkerque.	S. Martinus.	Cap. Soneg.	XL.
Tivencelle.	Thivencelle.	. . .	Cap. Condat.	XX.
Tongres-B. Mariæ. Tongres-S. Martini.	Tongres-Ste.-Marie. Tongres-St.-Martin.	B. V. M. S. Martinus.	Eynham et Crispin.	XXX chaq.
Tourpes.	. . .	. . .	Eynham.	XXX.
Vetus Condatum.	Vieux-Condé.	. . .	. . .	. . .
Villa.	Ville-Pommerœul.	. . .	S. Guisl.	XX.
Villerot.	. . .	S. Petrus.	S. Guisl.	XV.
Villare-S. Amandi.	Villers-St.-Amand.	. . .	Abb. Vicon.	XXV.

In decanatu de Chirvia sunt 70 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE S.-BRIXIO.

Ansureuil.	Anserœul.	S. Pauli.	Cap. Rothnacense.	XXX.
Anthonien.	Antoing.	S. Petrus.	Cap. loci.	XXXV.
Anvaing.	. . .	. . .	Abb. S. Amandi.	XXV.
Arcq *cum* Anieres.	. . .	. . .	Abb. S. Nic. in Bosco.	XXXV.
Bary *cum* Galaix.	Barry.	. . .	Cap. Anthon.	XXXIII. III
Becclers *cum* Timougies.	Beclers et Thimougies.	. . .	Cap. Anth.	XXX.
Braffe *cum* Baugnies.	. . .	. . .	Abb. Lætiensis.	L.
Buissenal *cum* Ellignies[1].	. . .	. . .	Cap. Anth.	XXV.
Capella *juxta Luthosam.*	Capelle-à-Wastines.	. . .	Cap. Luthos.	XXX.
Celle *cum* Oroir.	Celles et Orroir.	S. Christophorus.	Abb. S. Theod. Laudum.	XL.
Cordes.	. . .	S. Georgius.	Abb. Lætiensis.	L.
Dergneau.	. . .	S. Salvator.	Abb. Broquer.	XV.
Escanaffe.	Escanaffles.	S. Martinus.	Abb. S. Theod. Dem.	XXX.
Flines *cum* Rouillon.	. . .	. . .	Qumque Vic. Torn.	XL.
Fontenoy.	. . .	S. Michael.	Cap. Anthon.	XX.
Forest.	. . .	S. Vedastus.	Cap. Luthos.	XXVIII.
Frasnes.	. . .	S. Martinus.	Abb. Aquisc.	XXX.

[1] Buissenal s'appelle aujourd'hui Frasnes-lez-Buissenal. Ellignies est une petite commune non loin de Frasnes.

Digitized by Google

Gauraing et Ramecroix.	. . . .	. . . .	Abb. S. Mart. Torn.	XXV.
Granmetz. . . .	Grand-Metz. . .	. . . .	Cap. Luthos. .	XXX.
Hacquegnies. . .	. . . .	B. V. M. .	Abb. S. Mart. Torn.	XX.
Havines. . . .	Havinnes. . .	. . . .	Cantor eccl. Cam.	XXX.
Herinnes *supra Scaldim*.	. . . .	S. Aldegundis.	Abb. S. Andr. Cast.	XL.
Herquesies. . . .	Herquegies. . .	. . . .	. . . .	XX.
Houtaing. . . .	. . . .	. . . .	Cap. Luthos. .	XX.
Kain.	. . . .	S. Audomarus.	Cap. Cam. . .	XXX.
Luthosa. . . .	Leuze. . .	S. Martinus.	Cap. Loci. . .	XXXV.
Maubray *cum* Callenelle.	. . . .	. . . .	Cap. Anthon. .	XXX.
Maulde. . . .	. . . .	S. Thomas.	Abb. S. Mart. Torn.	XL.
Melle. . . .	Melles. . .	B. V. M. .	Cap. Torn. .	XXX.
Monstreuil in Bosco. .	Montrœul-au-Bois.	S. Martinus.	Cap. Luthos. .	XX.
Mons-S. Aldeberti. .	Mont-St.-Aubert.	. . . .	Cap. S. Gaugerici.	XXX.
Mourcourt. . . .	. . . .	. . . .	Cap. Torn. .	XXX.
Moustier . . .	. . . .	. . . .	Abb. Aquisc. .	XXX.
Obigies. . . .	. . . .	S. Amandus.	Cap. Tornac. .	XX.
Peruwez. . . .	Peruwelz. . .	. . . .	Abb. S. Guil. .	XXX.
Pipay. . . .	Pipaix. . .	B. V. M. .	Cap. Luthos. .	XX.
La Plaigne. . . .	. . . .	B. V. M. .	Qumq. vic. Torn.	XX.
Popuelle. . . .	. . . .	. . . .	Abb. S. Guil. .	XXX.
Pottes. . . .	. . . .	B. V. M. .	S. Andr. de Cast.	XXX
Quartes. . . .	. . . .	. . . .	Abb. S. Mart. Torn.	XXV.
Roucourt *cum* Bury.	. . . .	. . . .	Abb. Dononien. .	XL.
Rumegnies. . . .	. . . .	S. M. Magdalena.	Cap. Cam. .	XXX.
S. Salvator. . .	St.-Sauveur. .	. . . .	S. Dion. in Brok.	XXV.
Thieulain. . . .	. . . .	. . . .	Cap. Luthos. .	XXV.
Thumaide *cum* Ramignies.	. . . .	. . . .	Abb. S. Guisl. .	XXX.
TORNAC. S. Brixius.			. . . .	. . .
S. Nicolaus in Bruleo.. . . .			. . . .	. . .
S. Joannes de Calidis-Furnis *cum* Alaing.			. . . .	. . .
Vallis *supra Scaldim*.	Vaulx. . .	. . . .	S. Mart. Torn. .	XXX.
Velaine. . . .	Velaines. . .	S. Martinus.	Hospitalarii Torn.	XL.
Vezon. . . .	. . . .	. . . .	Cap. Anthon. .	XXX.
Warchin. . . .	. . . .	. . . .	Abb. S. Amandi. .	XVIII.
Wasme. . . .	Wasmes. . .	S. Martinus.	Cap. Anthon. .	XXX.
Watripont. . . .	. . . .	. . . .	S. Nic. in bosco.	XXV.
Wieres. . . .	Wiers. . .	S. Amandus.	S. Guisl. . .	XXX.
Willaupuich. . .	Villaupuis. . .	S. Andreas.	Cap. Luthos. .	XXV.

In decanatu S. Brixii sunt 60 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE GERARDIMONTE.

Accrinia. . . .	Acren. . .	S. Martinus.	Abb. Ghislenghien.	XXIII.
Acrinia. . . .	Acren . .	S. Gereon.	Abb. Gerardim. ,	non tax.
Aspelars. . . .	Aspelare. . .	. . . .	Abb. Gerardimont.	XXV.
Apoultre. . . .	Appellerre. . .	. . . .	Nivell. , .	XXV.
Bourlers superior. .	Overhoelaere. .	. . . .	Abb. S. Sepulcri. .	XXXI. III.
Biervene. . . .	Bievene. . .	S. Martinus	Cap. S. Crucis. .	XXV.
Bracle superior. . .	Opbrakel. . .	. . . .	Abb. Eynam. .	XVI.
Bracle inferior. . .	Nederbrakel. .	. . . .	Thes. Rothnac. .	XXXIII.
Destingues. . . .	Destelberghen. .	. . . .	Abb. Hunoc. .	XX.
Esca.	Essche. . .	S. Livinus.	S. Bavo Gand. .	XV.
Eversbecke. . . .	Everbecq. . .	B. V. M. .	Abb. S. Amand. .	XX.
Emelerdeghem. . .	Hemelverdegem .	. . . .	S. Petr. Gand .	XIV.
Fluerisghem. . .	Vloersegem. . .	. . . .	Gerardimont. .	XIV.
Fordis. . . .	Voorde. . .	. . . .	Ninove. . .	XXV.
Gerardimont. . .	Grammont. . .	. . . .	S. And. Gerard. .	XXX.
Goy.	Ghoy. . .	. . . .	Abb. S. Ghislenus.	XLIII.
Godefordeghem. . .	Goefferdinge. .	. . . .	S. Bavo Gand. .	XX.
Houten. . . .	Denderhautem. .	. . . .	Gerardim. .	XX.
Hault. . . .	Hartelt. . .	S. Petrus. .	Hunocurt. . .	XVIII.
Heldreghem. . .	Heldergem. . .	. . . .	Gerardimont. .	XXV.
Ideghem. . . .	Iddergem. . .	S. Petrus. .	S. Petr. Gand. .	XV.

Digitized by Google

Ideghem.	Idegem.	S. Amandus.	Gerardimont.	X.
Lierde.	. . .	B. V. M.	Gerardimont.	XX.
Lierde.	. . .	S. Martinus.	S. Mart. Torn.	XV.
Liewes.	Deuderleeuw.	. . .	Abb. Nivell.	XV.
Nenove.	Ninove.	. . .	Abbas loci.	XV.
Oudenhove.	Audenhove.	B. V. Maria.	Persona.	XXVII.
Oudenhove.	Audenhove.	S. Gaugericus.	Mons S. Martini.	XXIII.
Ockeghem.	Okegem.	. . .	Gerardimont.	XII.
Outra.	Oultre.	. . .	Hunocurt.	XV.
Paurachia.	Parike.	. . .	Abb. Lobb.	X
Stienhusen.	Steenhuyse.	. . .	S. Petr. Gand	XX.
Smellake.	Smetlede.	. . .	Abb. Nivell.	X.
S. Anselmus.	S. Antelinckx.	. . .	Nivell.	XIV.
Sarlingue.	Sarlardinge.	. . .	Cap. S. Crucis.	XV.
Screndelbecke.	Schendelbeke.	. . .	Cap. S. Crucis.	X.
Suierbecke.	Smerhebbe.	. . .	S. Petr. Gand.	X.
Viana.	Viane.	. . .	Ghislenghien.	XVIII.
Wambrecktegheim.	Woubrechtegem.	. . .	S. Petrus Gand.	XX.

In decanatu Gerardimontis sunt 40 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE HALLIS.

Allodium.	Neyghem.	. . .	Prep. Mont-Frigid.	XX.
Alta Crux.	Haute-Croix.	. . .	Persona.	XXV.
Alta Itria.	Haut-Ittre.	. . .	Cap. S. Waldetr.	XV.
Alzemberghe.	Alsembergh.	. . .	Abb. de Foresto	XX.
Anghien.	Enghien.	S. Nicolaus.	Abb de Broquer.	XXV.
Bassa Itria.	Ittre.	. . .	Dominus loci.	XXIII.
Bellinghen.	. . .	. . .	Abb. Cantiprat.	XX.
Berchesines.	. . .	. . .	Abb. de Broquer.	XX.
Berghem.	. . .	. . .	Abb. Affligh.	X.
Bierges.	Bierghes.	. . .	Abb. de Broquer.	XXX.
Berseke.	. . .	. . .	Abb de Foresto.	X.
Berte.	Brages (Beerth).	. . .	Cap. Bruxell.	XX.
Bongardis.	Bogaerden.	. . .	Abb. de Broquer.	XX.
Brania Allodii.	Braine-l'Alleud.	. . .	Cap. Camer.	XL.
Brania Castelli.	Braine-le-Château.	. . .	Persona.	XXII.
Brania Walteri.	Wauthier-Braine.	. . .	Persona.	XII.
Busseghem.	Buyssinghen.	S. Vincentius.	Cap. Soneg	XV.
Castres.	. . .	S. Martinus.	Cap. S. Woldetr.	XXX.
Eygheven.	. . .	. . .	Abb. S Petr Gand	XX.
Eylinghen.	Elingen.	. . .	Abb. S Petr Gand.	XV.
Eysenghem.	Eyseringen.	. . .	Abb. S. Petr. Gand.	XV.
Follenselle.	Vollezeele.	. . .	Abb. de Foresto.	XXX.
Gaesbeke.	. . .	. . .	Dominus loci.	XV.
Galmardia.	Galmairde.	S. Petrus.	Abb. de Foresto.	XXXV.
Goyke.	Goyck.	. . .	Persona.	non tax.
Gruneghem.	. . .	. . .	Abb. de Foresto.	XV.
Hall.	Halle.	S. Martinus.	Persona.	XXX.
Haymmieres.	Hennuyeres.	S. Gertrudis.	Abbatissa Nivell.	XL.
Herines.	. . .	. . .	Abb S. Auberti.	XL.
Herstinghen.	Herffelinghen.	S. Nicolaus.	Cap. S. Wald.	XXVI.
Hondenaken.	Audenaecken.	S. Petrus.	Abb. Affligh.	XXIV.
Houves.	Houves.	S. Petrus.	Abb. de Broquer.	L.
Hutinghen.	Huyssinghen.	. . .	. . .	X.
Itrebecke.	Itterbeeck.	. . .	Abb. S. Sepulcri.	XV.
Juvenal.	Iseneval.	. . .	Persona.	XII.
Kesselle.	Kesselloo.	. . .	Abb de Foresto.	XV.
Kenaste.	Quenast.	. . .	Abb. de Broquer.	XXV.
Lignacum.	Ligny.	S. Quintinus.	Cap. Nivell.	XXX.
Lignacum.	Ligny.	S. Martinus.	Cap. Nivell.	XX.
Lerbecke.	. . .	. . .	. . .	XVII.
Liewes.	. . .	S. Petrus.	Abb. S. Sepulcri.	XL.
Liesslinghen.	Liefferinge.	. . .	. . .	XX.

Digitized by Google

Leerbecke.	Leerbeek.	B. V M.	Cap. Nivell.	XVII.	
Liedekercke.	Liedekerke.	. . .	Abb. S. Cornelii.	XVIII.	
Linckenbecke.	Linkebeek.	. . .	. . .	X.	
Lughelines.	. . .	. . .	. . .	XV.	
Lombecke.	Borgt-Lombeke.	. . .	Abb. Broquer.	X.	
Lombecke.	Lombeek-Ste.-Cath.	. . .	Persona de Wambecke.	VIII.	
Marcke.	Marcke.	S. Catharina.	Abb. Ghislen.	XLII.	X.
Mariech.	. . .	S. Martinus.	. . .	XVI.	
Meerbecke.	Meerbeke.	. . .	Cap.	XXV.	
Mourbecke.	Moerbeke.	. . .	Abb. de Foresto.	XV.	
Nova cura de Wardbbeke.	Nieuwenhove et Waerbeke	. . .	Abb. S. Sepulcri.	XII.	
Oestkerke.	Oisquercq.	. . .	Persona.	VIII.	
Oetinghen.	Oetinghen.	. . .	Cap. S. Waldetr.	XX.	
Ohain.	Ohain.	. . .	Cap. Cam.	XV.	
Onkersele.	Onkerseele.	. . .	Abb. Gerardimont.	XVI.	
Oppehain.	Ophain.	. . .	Cap. Cam.	XXII.	
Paepinghen.	Pepinghen.	. . .	Cap. Nivell.	XXX.	
Pamelle.	Pamel.	. . .	Abb. Nivell.	XXX.	
Parvum Eynghen.	Petit-Enghien.	. . .	Abb. de Broq.	XXX.	
Planchenoyt.	Plancenoit.	. . .	Cap. Melbodiense.	XX.	
Rebeke.	Rebecq.	. . .	Persona	XXVI.	
Rode.	Rhode-St.-Genèse.	. . .	Abb. S. Sepulcri.	. . .	
Roesbecke.	Roosbeek.	S. Genesius.	. . .	XX.	
Ruders.	. . .	. . .	Abb. S. Sepulcri.	XV.	
Ruusbrœch.	Ruysbroek.	. . .	Abb. de Foresto.	X.	
Sainten.	Saintes.	. . .	Abb. Lobb.	XXIV.	
Scerpdale.	Schepdale.	. . .	Cap. Nivell.	XV.	
Taybeke.	Tubise.	. . .	Cap. Nivell.	XVIII.	
Tollembecke.	Thollembeek.	S Gertrudis.	Abb. S. Auberti.	XXV.	
Tornepia.	Tourneppe.	. . .	Abb. S. Sepulcri.	XXV.	
Vesignon.	. . .	. . .	Abb. Lobb.	XV.	
Vlescmbecke.	Vlesembeek	. . .	Abb. S. Sepulcri.	XX.	
Waerde.	Weerde.	. . .	Abb. S. Aub.	XV.	
Wanebeche.	Wambeke.	S. Petrus.	Persona.	XII.	
Werlebecke.	. . .	. . .	Persona.	. . .	
Wesembecke.	Wesembeek.	. . .	. . .	XXIV.	
Wetreebecke.	. . .	. . .	Abb. S. Sepulcri.	X.	
Wintitenere.	. . .	. . .	Abb. Viromand.	XXX.	
Zantbergen.	Santbergen,	. . .	Abb. de Bello Prato	XXII.	

In prædicto decanatu de Hallis sunt 85 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE LESSINIA [1].

S. Petrus *Opp. Lessinien.*	Lessines.	B. V. M.	Cap. Cam.	L.	X.
Acrinia-S Gereonis.	Les deux Acren.	. . .	Abb. Gerardimont.	XVIII.	
Acrinia-S Martini		. . .	Abb. Ghislengh.	XXIII.	
Bassilly.	Bassilly.	B. V. M.	Abb. Eynham.	XXV.	
Bievene.	Bièvene.	S. Martinus.	Cap.S Crucis Cam.	XXV.	
Bois-de-Lessines.	Bois de Lessines.	. . .	. . .	. . .	
Bouvignies.	Bouvignies.	. . .	S. Mart. Torn.	XX.	
Ellezelle.	Ellezelles.	. . .	. . .	. . .	
Endeghien.	Enghien.	. . .	Abb. Gerardimont.	XXV.	
Everbeke.	Everbecq.	B. V. M.	Abb. S. Amandi.	XX.	
Flobeke	Flobecq.	. . .	S. Mart. Torn.	XL.	
Foulaing.	Fouleng.	. . .	S. Dion. in Broq.	XX.	
Ghislenghien.	Ghilenghien.	S. Joan-Bapt.	Abbatisa loci.	XX.	
Gibeke.	Gibecq	S. Petrus.	Cap. Soneg.	XX.	
Gondregnies.	Gaudregnies.	S. Joan. cr.	Abb. Eynam.	XVI.	
Goy.	Goy.	. . .	S. Ghisl.	XLIII.	
La Hamaide.	. . .	. . .	Abb. Lætiens.	XXV.	
Hellebeke.	Hellebecq.	. . .	Abb Eynam.	XVII.	

[1] Avant 1559, le décanat de Lessines n'existait pas. Les paroisses dont il se compose ici appartenaient à d'autres juridictions : savoir, au décanat de Grammont : Acren, Bievene, Enghien, Everbecq, Goy. Toutes les autres étaient du décanat de Chièvres.

Digitized by Google

Izieres.	Isieres.	S. Petrus.	Cap. Cam.	XLII X.
Lenquesaint.	Lanquesaint.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XX.
Lombize.	Lombise.	.	Abb. Camberon.	XXI. X.
Majonis Vualdo.	Mainvault.	.	Cap. Cam.	XX.
Melin (null. Dec. vel Less.)	.	.	Cap. Cam.	XV.
Ogy.	Ogy.	.	Cap. Cam.	XL.
Ollignies.	Ollignies.	.	Abb. Ghisl.	XXX.
Ostiche.	Ostiches.	S. Petrus.	Abb. Lætiens.	XXX.
Papegnies.	Papignies.	.	Abb. S. Mart. Torn.	XX.
Rebais.	Rebecq.	S. Amandus.	Abb. S. Ghisl.	XXV.
Silly.	Silly.	.	.	.
Thoricourt.	Thoricourt.	.	Gerardi Mont.	XV.
Wannubecke.	Wannebecq.	.	Abb. Lætien.	XXXV.
Wodecke.	Wodecq.	.	Abb. S. Amand.	XL.

In decanatu de Lessinia sunt parochiales eccleslæ.

ARCHIDIACONATUS BRUXELLENSIS.

DECANATUS BRUXELLENSIS.

Andrelecgt.	Anderlecht.	.	Cap. loc.	XVI.
Assche.	Assche.	.	Abb. Afflighem.	XL.
Baggnenhout.	Buggenhout.	.	Abb. Corb.	XVI.
Basrode.	Basrode.	S. Ursmarus.	Abb. Affligh.	XVI.
Basrode.	St.-Amand.	B. V. M. et S. Amandus.	Persona.	XXV.
Beerthem.	Berthem.	.	Abb. Corbiensis.	XVII.
Bellatenere.	Denderbelle.	.	.	XVII. X.
Bendeselle.	.	.	Persona.	X.
Berghem.	Berchem-St-Laurent.	S. Laurentius.	Abb. Corb.	X.
Berghes.	Bergh.	.	Abb. Gerard. Mont.	XIV.
Bigaerdes.	Grand-Bigard.	.	Dominus loci.	XIII.
Blaesvelt.	Blaesvelt.	.	Persona de Heffene	X.
Bolembecke.	Bollebeek.	.	Abb. de Foresto.	XVII.
Bonegede.	Bonheyden.	.	.	.
Boortmeerbeecke.	Bort-Meerbeek.	.	Persona.	XIII.
Boudeghem.	Bodegem-St.-Martin.	.	Persona.	XX.
Bruneghem.	.	S. Stephanus.	Persona.	XV.
Campehout.	Campenhout.	.	Cortemberghe.	XV.
Corteberghe.	Cortenberg.	.	Episc. Cam.	XV.
Crayenen.	Crainhem.	.	Persona.	XVI.
Coflegem.	Cobbegem.	.	S. Bavo Gand.	XVI.
Cura de Vinea Beghinar Brux.	Grand-Béguinage de Brux.	.	Abb. S. Bernardi.	XXX.
Diedeghem.	Dieghem.	.	Persona.	XIV.
Dielbeeche.	Dilbeek.	.	Cap. Andrel.	XII.
Dusemborch.	Duysbourg.	.	Præp. Frig. Mont	XVI.
Eilumes.	.	.	Abb. Affligh.	XV.
Ellewyt.	Elewyt.	.	Thesaur. Cam.	VII.
Eppeghem.	Eppegem.	.	Episc. Cam.	XVI.
Erps.	Erps-Querps.	.	Abb. Cortemb.	XLII.
Eversberghe.	Everbergh.	S. Martinus.	Hosp. Lovan.	XVI.
Evetne.	Evere.	.	Cap. Soneg.	XIII.
Eyghenhove.	.	.	Abb. Affligh.	XX.
Filfoerden.	Vilvorde.	.	Abb. de Camera.	XXX.
Forest.	Forest.	.	Abb. loci.	XII.
Furnaducis.	Tervueren.	.	Abb. de Parco.	XXV.
Grimberghen.	Grimbergen.	.	Abb. loci.	XXX.
Ham.	Hamme.	.	Episc. Cam.	XV.
Haren.	Haren.	.	Cap. Bruxell.	XIV.
Heembecque inferior.	Neder-Heembeek.	.	Abb. Corb.	XVI.
Heembeke sup.	Neder-over-Heembeek.	.	Abb. S. Mich. Antr.	XVI.
Hekelghem.	Hekelgem.	.	Abb. Affligh.	XV.
Helpa.	La Hulpe.	.	Parvi canon. Brux.	XV.
Henetis.	.	.	Cap. Mechlin.	XII.
Herdeghem.	.	.	Abb. Affligh.	XIV.
Herent.	Herent.	.	Cap. Cam.	XXX.
Hessene.	.	.	Persona.	XVIII.

Digitized by Google

Hockenscelle superior.	Steenockerseel.	. . .	Cap. Mechlin.	XX.
Hookeselle inferior.	Nederockerseel.	. . .	Cap. Soneg.	XX.
Huesdoneck.	. . .	. . .	Abb. Affligh.	XV.
Huldenberghe.	Huldenberghe.	. . .	Abb. Corb.	XVI.
Humdelghem.	Hundelgem.	. . .	Episc. Cam.	XXVI.
Humelghem.	Hummelgem.	. . .	Persona.	XIV.
Ighehovene.	. . .	S. Medardus.	Abb. Dielengh.	XX.
Isca superior.	Overyssche (Isques).	. . .	Abb. de Valleduc.	XXX.
Isca inferior.	Notre-Dame-au-Bois.	. . .	Abb. Corbien.	XXII.
Itteerbecke.	Itterbeek.	. . .	Cap. Bruxell.	XVI.
Lakenne.	Laken.	. . .	Abb. Affligh.	XXX.
Lebbeecke.	Lebbeke.	. . .	Cap. Teneramund.	XXX.
Leersdale.	Leefdale.	. . .	Abb. Affligh.	XVI.
Leest.	Leest.	. . .	Abb. Cortemberg.	XII.
Lembecke.	Lembecq.	. . .	. . .	. . .
Lempoele.	. . .	. . .	Abb. Affligh.	VII.
Liersele.	Liesele.	. . .	Abb. Affligh.	XII.
Lombecke.	Lombeek-N.-D.	. . .	Abb. Affligh.	. . .
Londersele.	Londerseele.	. . .	Abb. Affligh.	XVI.
Machla.	Machelen.	S. Gertrudus.	. . .	. . .
Machlines.	Malines.	S. Joannes.	Cap. Mechlin.	XV.
Malre.	Malderen.	. . .	Abb. Affligh.	XVIII.
Marsensele.	Maxenseele.	. . .	Abb. Affligh.	XII.
Mascle.	. . .	. . .	. . .	X.
Massecle.	. . .	. . .	Abb. Affligh.	XV.
Mechtenes.	Merchtem.	B. V. M.	Abb. Affligh.	XXIV.
Meerbeecke *juxta Eversbercke.*	Meerbeek près Everbergh.	. . .	Persona.	XVIII.
Meldebroech.	Melsbroek.	. . .	Cap. Bruxell.	XVI.
Meldert.	Meldert.	. . .	Abb. Affligh.	XIII.
Melsines.	Melsen.	. . .	Cap. Mechlin.	XV.
Moersele.	Moorsel.	. . .	Abb. Affligh.	XXX.
Moesseghem.	Meuseghem.	. . .	Abb. Dielengh.	XIII.
Molembeecke.	Molembeek-St.-Jean.	S. Joannes.	Cap. Bruxell.	XX.
Mollem.	Mollem.	. . .	Abb. Affligh.	XVI.
Moyse.	Meysse.	. . .	Abb. Grimb.	XXX.
Neckerspoele.	Neckerspoel.	. . .	Cap. Mechlin.	XV.
Nosseghem.	Nossegem.	. . .	Abb. Cortemb.	XIV.
Novum Castrum.	. . .	. . .	Cap. Teneram.	XII.
Obbruxella.	St.-Gilles-lez-Brux.	. . .	Abb. de Foresto.	XII.
Opwych.	Opwyk.	. . .	Cap. Teneram.	XXXIV.
Ossele.	Osselt.	. . .	Abb. Affligh.	XIII.
Parka.	Perk.	. . .	Thesaur. Cam.	XV.
Poties.	. . .	. . .	Episc. Cam.	X.
Pudersele.	Puers.	. . .	Abb. Affligh.	XVIII.
Quaderebbe.	Quaedrebbe.	. . .	Abb. Cortemb.	XII.
Radelghem.	. . .	. . .	Grimberg.	XXV.
Ramsdoneck.	Ramsdonk.	. . .	Grimberg.	XVII.
Rinsborch.	Borght.	. . .	Grimberg.	XXII.
Rode.	Rode-St.-Genèse.	S. Genesius.	Forestum.	XXV.
Rosieres.	Rosières.	. . .	Abb. Vall. duc.	XIV.
S. Ægidius.	St.-Gilles-lez-Termonde.	. . .	Abb. Swenecke.	XX.
S. Maria.	Notre-Dame à Malines	. . .	Cap. Mechl.	XXX.
SS. Petrus et Paulus.	St.-Pierre à Malines.	.	Cap. Mechl.	XX.
S. Rumoldus in Mechlin.	St.-Rombaut à Malin.	. . .	Cap. Mechlin.	XL.
Scarembeecke.	Schaerbeek.	. . .	Cap. Soneg.	XV.
Steenhuffle.	Steenhuffel.	. . .	Affligh.	XVI.
Steenbeecke.	Steenbeke.	. . .	Grimberg.	XXII.
Steerbeecke.	Sterrebeek.	. . .	D. episcopus.	XVI.
Solatium.	Bon-Secours, à Vilvorde.	. . .	D. episcopus.	XIV.
Teneremonda.	Termonde.	. . .	Cap. loci.	XX.
Veerde.	Weerde.	S. Martinus.	Persona de Zempse	VII.
Volemghem.	. . .	. . .	Abb. de Dielegh.	XXX.
Voseghem.	Vossem.	. . .	Cap. Bruxell.	X.
Watremale.	Watermael-Boits-fort.	. . .	Afflighem.	XVI

Digitized by Google

Weckle.	.	Abb. de Foresto.		XX.
Wemmela.	Wemmel.	.	Grimbergh.	XXV.
Wesembeecke.	Wesembeek.	.	Cap. Bruxell.	XV.
Wespelaer.	Wespelaer.	.	Persona.	XII.
Wiese.	Wieze.	.	Affligh.	XIV.
Willebroech.	Willebroek.	.	Abb. S. Auberti.	XVI.
Wlassembroech.	Vlassembroek.	.	Cap. Tener.	XII.
Woelue.	Woluwe-St-Lambert.	S. Lambertus.	Decanus Brux.	XVI.
Woelue.	— St.-Pierre.	S. Petrus.	Cap. Bruxell.	XVI.
Woelue.	— St.-Etienne.	S. Stephanus.	Cap. Cam.	XII.
Yech.	.	.	Abb. Dielengh.	XXX.
Zavenghem.	Zaventhem.	.	Episc. Cam.	XVI.
Zellecke.	Zellick.	.	D. episc.	XII.
Zempse.	Sempst.	.	Persona.	XXX.

In decanatu Bruxellensi sunt 131 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS ALOSTENSIS.

Alostum.	Alost.	.	Thesaur. Cam.	XL.	
Apples.	Appels.	.	Persona.	XX.	
Aynghem.	Eychem.	.	Persona.	XX.	
Badeghem.	Baygem.	.	Cap. Cam.	XX.	
Badelghem.	Balegem.	S. Martinus.	Cap. Cam.	XVIII.	III.
Bella Scalda.	Schelle Belle.	S. Bavo.	Persona.	XXX.	
Berlenghen.	Berlegem.	S. Andreas.	Cap. S. Crucis.	XXVII.	
Bottelaer.	Bottelare.	.	S. Petr. Gand.	XXII.	
Borst.	Burst.	.	Abb. de Foresto.	XV.	
Cermesacle.	Semmersake.	.	Abb. Eynam.	XVIII.	
Chierscamp.	Cherscamp..	.	Priorissa loci.	LXII.	
Dick.	.	.	Abb. Aquisc.	XV.	
Diestele.	Dickele.	.	Abb. S. Petri.	XII.	
Elne.	Elene.	.	Episc. Cam.	XXX.	
Elst vel Affene.	Elst.	.	Afflighem.	X.	
Eppe.	.	.	Abb. Premiac.	XXX.	
Erombodeghem.	Erembodegem.	.	Afflighem.	XV.	
Erondeghem.	Erondegem.	.	Gerardimont.	XX.	
Famyzecke.	.	.	Eynam.	XXX.	
Forest.	Vurste.	.	Abbatissa loci.	XXV.	
Gavera.	Gavere.	.	S. Aubertis.	XXI.	
Ghyseghem.	Gysegem.	.	Persona.	XX.	
Ghysensele.	Gysenseele.	.	S. Petrus Gand.	XX.	
Gontbrugge.	Gentbrugge.	.	S. Bavo Gand.	XXV.	
Gontroede.	Gontrode.	.	S. Bavo Gand.	XV.	
Gourpont.	.	.	S. Bavo.	XV.	
Hermelghem.	Hermelgem.	.	S. Petrus Gand.	XVI.	
Herselle.	Herzeele.	.	Abb. S. Ghisl.	XVIII.	
Heyleghem.	Hillegem.	S. Bartholomeus.	S. Petr. Gand.	X.	
Hoemberghe.	Oombergen	.	Abb. S. Guisleni.	XXV.	
Hondeghem.	.	.	D. episc.	XXV.	
Hosstaden.	Hofstade.	.	Persona.	XIX.	
Hanten.	Hautem-St.-Liévin.	S. Livinus.	S. Bavo Gand.	XXV.	
Houten Parvum.	Lettel Hautem.	S Cornelius.	S. Petr. Gand.	XXV.	
Hultre.	Oultre.	.	Cap. Cam.	XVIII.	
Imps.	Impe.	S. Dionysius	Gerardi Mont.	XXV.	
Kerkesmes.	Kerksken.	.	Cap. Haltr.	XVIII.	
Lathem.	Lathem-St.-Martin.	S. Martinus.	Eynam.	XX.	
Lede.	Lede.	B. V. M.	Persona.	XX.	
Lemberghem.	Lemberge.	.	Eynam.	XVI.	
Massennes.	Massemen.	S. Martinus.	S. Crux de Pitzemb	XXIV.	
Melle.	Melle.	.	Persona.	XXV.	
Mespelaer.	Mespelare.	S. Aldegundis.	Cap. Cam.	XIV.	
Meyleghem.	.	.	D. episcop.	XX.	
Meyre.	Meire.	.	Persona.	XX.	
Millesiunes.	.	.	Eynam.	XXV.	

Digitized by Google

Mœrbeecke.	Moerbeke.	. . .	S. Petr. Gand.	XXIV.
Morsele.	Moortseele.	. . .	Abb. Eynam.	XVI.
Monte.	Munte..	. . .	S. Petr. Gand.	XXVIII. III.
Nova ecclesia.	Nieukerke.	B. V. M.	Thesaur. Cam.	XXV.
Oestersele.	Oosterzeele.	. . .	Eynam.	X.
Ordeghem.	Oordegem.	. . .	Affligh.	XXV.
Oudeghem.	Audegem.	. . .	Cap. Cam.	XXV.
Presele.	. . .	. . .	S. Petr. Gand.	XII.
Rassenghen.	Ressegem.	. . .	S. Ghisl.	XV.
Scelde.	. . .	. . .	. . .	XXXIII. IV.
Scelderede.	Schelderode.	. . .	S. Petri Gand.	XXXI. III.
Sotteghem.	Sottegem.	. . .	Dominus loci.	XXXI.
Staeelde.	. . .	. . .	Affligh.	XV.
Slupen.	Strypen.	. . .	. . .	XXXI. IV.
Vlacken.	Vleckem.	. . .	Abb. de Forest.	XX.
Vorst.	. . .	. . .	Abb. de Dononio..	XV.
Waulselles.	Wanzeele.	. . .	Pers. de Bella Scal.	XXX.
Welle.	Welle.	. . .	Affligh.	XXX.
Wenchlines.	. . .	B. V. M.	Cap. Nivell.	XL.
Westrelin.	Westrem.	. . .	Persona.	XXXIII.
Wettre.	Wetteren.	. . .	S. Nic. in Bosco.	XXX.
Wrederselle.	. . .	. . .	S. Bavo Gand.	XXV.
Wyntiscalde.	Scheldewindeke.	. . .	Cap. Cam.	XV.
Zerlines.	Nederzwalm.	. . .	. . .	XVII.
Zuesseghem.	. . .	. . .	. . .	XX.

In decanatu Alostensi sunt 73 parochiales ecclesiæ.

DECANATUS DE PAMELLA.

Amolgiis.	Amougies.	S. Bavo.	Cap Rothnac.	XVI.
Berchem.	Berchem.	. . .	S. Theod. Rem.	non tax.
Boucle.	Boucle-St.-Blaise.	S. Blasius	Abb. Eynam.	XVIII.
Boucle.	Boucle-St.-Denis.	S. Dionysius.	S. Bavo Gand.	XVI.
Bost.	Rooborst.	. . .	S. Petrus Gand.	XX.
Edelaer.	Edelare.	. . .	Eynam.	XXII.
Ellezelle.	Ellezelles.	. . .	S. Theod. Rem.	XL.
Elst.	Elst.	. . .	Cap. Rothnac.	XX.
Etthicoven.	Etichove.	. . .	Abb. Lætien.	XVIII.
Eyham inf.	Neder-Eenam.	. . .	. . .	XII.
Eyham sup.	Eenam.	. . .	. . .	XX.
Herhem.	. . .	. . .	Cap. Rothnac.	XXV.
Horembeecke.	Hoorebeek-St-Cornil.	S. Nicolaus.	Cap. Cam.	XXV.
—	Hoorebeek-Ste.Marie	B. V. M.	Abb. Eynam.	XVIII.
Liepeghem.	Leupegem.	. . .	Eynam.	XVIII. IX.
Maglebeecke.	Michelbeke.	. . .	Cap. Rothnac.	XXII.
Marcke.	Marcke.	. . .	Abb. Lætien.	XV.
Materne.	Mater.	. . .	S. Petr. Gand.	XXV.
Melden.	Melden.	. . .	Cap. Cam.	XXX.
Nova-Ecclesia.	Nieuwerkerke.	. . .	Cap. Cam.	XXV.
Pamella.	Pamele.	. . .	Eynam.	XXV.
Quarmont.	Quaremont.	S. Amandus.	S. Theod. Rem.	XVIII. IX.
Roosenaken.	Russignies.	. . .	Cap. Rothnac.	XXV.
Rosebeecke.	Roosbeke.	B. V M.	S. Petr. Gand.	XX.
Rothnacum.	Renaix.	S. Martinus.	Cap. Rothnac.	XXII. VI.
—	. . .	S. Petrus.	Cap. Rothn.	XII.
Scornacum.	Escornaix.	. . .	Abb. S. Amandi.	XX.
Welden.	Welden	. . .	Eynam.	XVI.
Woldeghem.	. . .	. . .	Eynam.	XX.
Zeghelzem.	Segelsem.	. . .	Abb Lobb.	XXXVII.
Zualmes monachorum.	Munck-Zwalm.	. . .	S. Bavo Gand.	XXV.
Zulzecke.	Sulsique.	. . .	Cap. Cam.	XX.

In decanatu de Pamella sunt 32 parochiales ecclesiæ.

Digitized by Google

ARCHIDIACONATUS ANTUERPIENSIS.

DECANATUS ANTUERPIENSIS.

Antuerpia.	Anvers.	B. V. M.	Cap. loci.	XVII.
id. in Castro.	. . .	. . .	Eccl. de Arcelaer.	XXV.
id. ad Arborem.	. . .	. . .	Abb. Lobb.	X.
Arcelaer.	Aertslaer.	. . .	. . .	XVII.
Baerlaer.	Berlaer.	S. Petrus.	Persona.	XXV.
Bennerelle.	. . .	. . .	D. Episcopus.	XVI.
Berendrecht.	Berendrecht.	. . .	. . .	VIII.
Berghem.	Berchem.	S. Willebrodus.	D. Episcopus.	XV.
Bersele.	Beersel.	. . .	. . .	XX.
Bersse et Vorselaer.	Vosselaer et Beersse.	. . .	Prior. de Bigaerdis.	XX.
Boechoit.	Boischot.	. . .	S Bavo Gand.	XVIII.
Bondelle.	. . .	. . .	Dom. de Crayenem.	XX.
Borzebecke.	Borsbeeck.	. . .	Abb. S. Mich. Antv.	X.
Breycht.	Brecht.	. . .	Abb. Tongerlo.	XX.
Broinghem.	Broechem.	. . .	. . .	XVI.
Busseghem.	. . .	. . .	Cap. S. Gaug.	XIV.
Castreele.	Casterlé.	. . .	Cap. Cam.	XVIII.
Conteke.	Contich.	. . .	Abb. Lobb.	XX.
Dorne.	Deurne.	. . .	S. Mich. Antv.	XX.
Duffle.	Duffel.	. . .	D. Episcopus.	XX.
Emblem.	Emblehem.	. . .	Cap. Liren.	X.
Gusseghem.	. . .	. . .	. . .	non tax.
Ghecle.	Gheel	S. Amandus.	Persona.	XX.
Ghestelle.	Gestel.	. . .	D. Episcopus.	XIV.
Ghierle.	Gierle.	. . .	S. Mich. Antv.	XX.
Halle.	Halle.	. . .	Cap. Cam.	X.
Hasseele.	. . .	S. Salvator.	Cap. Lir.	X.
Heerberghe.	. . .	. . .	Afflighem.	XX.
Herentaels.	Herenthals.	S. Waldetrudis.	Persona loci.	XI
Herentout.	Herenthaut.	S. Petrus.	S. Aub. Cam.	XVI.
—	. . .	S. Gummarus.	Cap. Lir.	X.
Hemmerpen.	. . .	. . .	Abb. Lobb.	XV.
Herselle.	Hesselt.	. . .	Persona.	XX.
Heyst.	Heyst-opden-berg.	. . .	Persona.	X.
Hombecken.	Hombeeck.	. . .	S. Mich. Antv.	XV.
Hoostraeten.	Hoogstraten.	. . .	Cap. Antuerp.	X.
Hoves.	Hove.	. . .	Abb. Lobb.	XVIII.
Hulshout.	Hulshout.	. . .	Persona.	X.
Itenghem.	Itegem.	. . .	Cap. S. Gaug.	XVI.
Licktet.	Lichtart.	. . .	Cap Lir.	XX.
Lira.	Lierre.	S. Gummarus.	Cap. loci.	XX.
Lylloe.	Lillo.	. . .	Cap. Lir.	XV.
Malle.	Oostmalle.	. . .	Dominus loci.	XXV.
Meerche.	Meerle.	. . .	Abb. Lobb.	XXV.
Mercpen.	Merxem.	S. Bartholomæus.	Cap. Antv.	XII.
Mersblaes.	Mersplas.	. . .	Cap. Antv.	X.
Milleghem.	. . .	. . .	Persona de Raust.	VII.
Morchoven.	Morchoven.	. . .	. . .	X.
Morsele.	Mortsel.	. . .	Abb. Lobb.	XIII.
Nielue.	Niel.	. . .	. . .	XVI.
Nille *juxta* Tille.	. . .	S. Wildetrudis.	. . .	X.
Noerdenwich.	Norderwyck.	. . .	Persona.	XIII.
Oederem.	Oelegem.	. . .	Cap. Antv.	XX.
Oelne.	Oolen.	. . .	Tongerlo.	X.
Oestmala.	Oostmalle.	. . .	D. Episcopus.	X.
Onelle.	Oevel.	. . .	Cap. S. Gaug.	IV.
Orcellebecke.	. . .	. . .	Cap. Antv.	XIV.
Ouden.	. . .	. . .	Cap. Antv.	XVI.
Outswelle.	. . .	. . .	Cap. Antv.	XV.
Piechebosche.	Pulderbossche.	. . .	Dux. Brabantiæ.	X.
Poedrele.	Poederle.	. . .	Cap. Cam.	XV.

Digitized by Google

Pulle. . . .	Pulle. . . .	. . . .	Persona. . .	xv.
Rumesta. . . .	Rumpst. . . .	. . . .	Persona. .	xvi.
Ranst. . . .	Ranst. . . .	. . . .	Abb. Lobb. .	vii.
Riethebersele. . .	Beersel. . . .	. . . .	. . . .	non tax. .
Rœde. . . .	Reeth. . . .	. . . .	Persona. . .	xv.
Rymemam. . . .	Rymemam. . . .	. . . .	Affligh. . .	xv.
Scelle . . .	Schelle. . . .	. . . .	Cap. Mechl. .	x.
Scoiebecke. . .	. . . .	. . . .	Cap. Mechlin. .	viii.
Scoten. . . .	Schooten. . . .	. . . .	S. Mich. Antv. .	xv
Stille. . . .	. . . .	. . . .	Abb. Affligh. .	xii.
Stuebrock. . .	Stabroek. . . .	. . . .	Cap. Antv. .	xv.
Tongreloe. . . .	Tongerloo. . . .	. . . .	Abbas loci. .	vii.
Torselle. . . .	. . . .	. . . .	Cap. Antv. .	xv.
Turnoult. . . .	Turnhout. . . .	. . . .	Persona. . .	xv.
Voerselaer. . .	Vorselaer. . . .	. . . .	Cap. Cam. . .	xv.
Vriende. . . .	Vremde. . .	S. Joann. evang. .	S. Aub. Cam. .	xii.
Waerlois. . . .	Waerloos. . . .	. . . .	Abb. Lobb. .	viii.
Wallem. . . .	Waelhem. . . .	. . . .	Domicellæ. .	xv.
Wavera. . . .	Wavre-Notre-Dame.	B. V. M. .	D. Episc. . .	xiii.
— . . .	Wavre-Ste.-Cather.	S. Catharina. .	D. Episc. . .	xii.
— . . .	Putte. . . .	S. Nicolaus. .	D Episc. . .	viii.
Wechlem. . . .	Wechelderzande. .	. . . .	Abb. S. Bav. .	x.
Werseel. . . .	Viersel. . . .	. . . .	S. Mich. Antv. .	xx.
Wesele. . . .	Wuestwesel. . .	. . . .	Cap. Mechl. .	xv.
Westmale. . . .	Westmalle. . .	. . . .	Cap. Antv. .	xiv.
Willemeersdonch. .	Wilmarsdonck. .	. . . .	S. Mich. Antv. .	xv.
Willerech. . . .	Wilryk. . . .	. . . .	Abb. S. Bav. .	xv.
Wineghem. . .	Wyneghem. . .	. . . .	Abb. Tongerl. .	ix.
Wœvelghem. . .	Wommelgem. .	. . . .	Persona. . .	xii.
Wortelle. . . .	Wortel. . . .	. . . .	S. Mich. Antv. .	xx.
Zanthoven. . . .	Santhoven. . .	. . . .	Thes. eccl. Cam	viii.
Zantvliet. . . .	Santvliet. . . .	. . . .	S. Mich. Antv. .	xv.
Zoetzelle. . . .	Zoersel. . . .	. . . .	Cap. Antv. .	vi.

In hujusmodi decanatu Antverpiensi sunt 95 parochiales ecclesiæ.

In diœcesi Cameracensi sunt mille et viginti novem parochiales ecclesiæ.

Nota. Les noms modernes des lieux de la Belgique actuelle ont été, pour la plupart, indiqués ou rectifiés par M. le baron de St.-Genois.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 15. M. le chanoine de Ram, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, a présenté quelques additions et rectifications à faire au texte du Gallia Christiana, en ce qui concerne la province de Cambrai. Ainsi il propose, d'après un diplome publié par Miræus, I, 248, de placer un évêque du nom d'Etienne, vers l'an 863, entre Théodoric et Hilduin. Or, nous n'avons pas cru devoir adopter la conjecture du respectable académicien. Selon nous, Miræus a eu tort d'attribuer au roi Charles le Chauve, et à l'année 863, le diplome dont il s'agit ; les formules initiales et finales de l'acte indiquent évidemment Charles III, dit le Simple, et l'année 917, époque où en effet siégeait l'évêque Etienne qui a son article dans le *Gallia Christiana*, *III*, col. 14, et dans le présent volume, page 18.

P. 36, 5e ligne du dernier paragraphe. Aberic, *lisez* Alberic.

P. 79, ligne 13. Calipa, *lisez* Carlipa.

P. 84, art. VIII. Nous trouvons dans les comptes de la recette générale des finances de Flandre, année 1461, folio 215, un article ainsi conçu : — « à maistre Hugues de Tolvis, prestre. maistre ès » ars la somme de cinquante livres que mondit seigneur (Philippe le Bon) lui a de sa grace, donnée » pour une fois pour lui aidier à supporter ses necessites pour le temps passé et soy entretenir en » vaquant et besognant en certain martirologe et abrégié du commencement des batailles, qu'il a » entreprins de faire pour icellui seigneur..... »

P. 93, art. LIV, dernière ligne. Caix, *lisez* Claix. Il se trouvait à Rome en janvier 1527, pour les affaires du chapitre.

P. 93, art. LVII. Hugues Grifon ou Griffith était neveu de Owen Lewis, archidiacre de Hainaut.

P. 97. Après le 21e doyen de Cambrai, doit figurer Robert de Bechous, docteur en théologie, dont l'élection en qualité de doyen fut notifiée à l'évêque le 23 mars 1299.

P. 103, art. XXXIII. Adrien Wille, mort le 15 janv. 1528. — XXXV. Jean Robain, mort le 3 août

Digitized by Google

1536. — XLI. Thomas Harley, mort le 21 octobre 1625. — XLII. Pasquier Ségard, mort le 12 août 1655. — note 3. Martin de Roisies, mort le 6 décembre 1621.

P. 105, art IV. Frédéric Winaud de Fleron siégeait déjà en 1708.

P. 108, art. XIV. Jean II de Lalaing, (Voir *Notice sur la famille de Lalaing*, par M. Brassart, p. 20).

P. 116, ligne 5. Le pape Alexandre VII, *lisez* Alexandre II.

P. 120, note 2. Guillaume Gifford, doyen de St.-Pierre de Lille, devint bénédictin sous le nom de Gabriel de Ste.-Marie, puis évêque *in partibus* d'Archidal, métropole d'Heraclée, suffragant et enfin archevêque de Reims. (Voyez *Dodd's church history of England*, IV, 87); il fut l'un des grands bienfaiteurs de l'abbaye de Dieulewart.

P. 121. Adrien, prévôt de St.-Quentin à Maubeuge, a rédigé le 16 juin 1161 le procès-verbal de la translation du corps de Ste. Aldegonde, *Acta Sanctorum Belgii*, IV, 327, (signalé par M. Estienne).

P. 124, art. XX. Jean Lange de la Croix, (Voyez *Bibliographie Douaisienne*, n.° 73). — Art. XXI. François de Montmorency, (Voyez Paquot et Foppens et *De vita et honestate clericorum*, page 620.— Art. XXXI, Ernest de Haynin, *ajoutez* de Quercnaing.

P. 136, note 2. pastolaris, *lisez* pastoralis.

P. 139, art. LII. D. Delfeuille, mort le 14 juillet 1770, âgé de 72 ans, profès de 56. Son billet mortuaire le caractérise ainsi : « Vir erat acri ingenio, sine fuco tamen, quem virtutes tum christianæ » tum religiosæ commendabant. A perditis hujus sæculi moribus usque adeo abhorrebat, ut avitam » christianorum fidem profiteri se sæpius dictitabat. »

P. 140, Monastère de Liessies, (Voyez *Chronique de Liessies*, par Jacques Lespée, dans les *Monuments pour l'histoire du Hainaut, VII*). Voyez aussi *Bulletin de la Société de l'histoire de France, novembre* 1847, *page* 178.

P. 162, entre les art. IX et X. Regnault le Nain résigna, en 1442, en faveur de Pierre Lanier, religieux profès d'Honnecourt. (Voyez *Mémoriaux de Jean le Robert*, 196 *v°*).

P. 162, art. XII. Toussaint Hocedey est nommé Hochet dans un titre de 1546.

P. 163, art. XVIII. Raimond Louis de Valori, *lisez* de Vallori; il était chanoine et trésorier de St.-Pierre de Lille. (Voyez *Histoire de Lille*, par M. Derode, *II*, *page* 387.).

P. 164. Honnecourt: le dernier abbé d'Honnecourt fut Sixte-Louis-Constance Ruffo de Bonneval, nommé à cette abbaye en 1788, mort à Vienne le 1er mars 1820. (Voyez *Feller*, au mot Bonneval).

P. 176, art. XLVII. Jean-Baptiste Lefebvre, né à Bapaume.

P. 176, art. XLVII. Paul Limal, natif de Dechy en Ostrevant.

P. 181, art. XL. Théodore de la Cocquerie, (Voyez *Correspondance de Fenelon*, *IV*, 448. *V*, 242).

P. 190, art. XXXVII. Saint Nicolas au bois des Vosges.

P. 193, art. XLV. Guillaume I mourut, dit-on, vers l'an 1218.

P. 202, art. LXXXII. Louis Honoré, né à Douai le 16 février 1705, profès le 21 mai 1724, élu abbé par ses confrères le 26 mars 1754, mort le 6 octobre 1755, par suite d'une hernie étranglée opérée sans succès.

P. 202, note 3. Avant Remi ou Henri Donné, le grand prieur était dom Cassiodore Dumonceau, lequel avait remplacé en 1765, Dom André Beny.

P. 211, note 2. Adrien Malapart, *lisez* Adrien Malapert.

P. 212, à la fin de la notice de Jean, premier abbé d'Hasnon. *Au lieu de* 770, *lisez* 670.

P. 253, art. XLVIII. Le prince Benoît-Philippe de Modène. M. le docteur Escallier, de Douai, qui a fait d'amples recherches sur l'abbaye d'Anchin, prépare une histoire complète de cette maison.

P. 247, art. X. *au lieu de* Usibie, *lisez* Usilie.

P. 248. N. de Noyelles, (Voyez *Correspondance de Fenelon*, *V*, 256.).

P. 258, ligne 38. Françoise Gaton, *lisez* Françoise Gawen. — Ligne 39. Vivine Yaxlée, *lisez* Vivine Yaxley.

P. 261, art. IX. *Au lieu de* pour un domaine d'Esne : *lisez* pour la terre d'Esne.

P. 264, art. XXXVIII. Augustin Tahon, mort le 17 juin 1732.

P. 265, art. II. La bulle de protection d'Eugène III, de l'an 1142, est fausse. (Voyez *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, *XI*, 406).

P. 277, art. XXIII. Thoard ou Choard. — art. XXVI. Marguerite Goelle, 1556. — Art. XXVII. Jeanne VII, Huet, au lieu de 1553, *lisez* 1575. — Aux abbesses de Premi *ajoutez* Françoise Balique, morte le 25 novembre 1643. — Marie Blondel, morte le 26 mai 1670. — Marie d'Antoing, morte le 30 septembre 1671. — Jeanne Lievra, morte le 1er septembre 1676.

P. 285, note 1. Nous avions promis la publication d'un état des dettes de l'abbaye de Cysoing; mais la règle que nous nous sommes faite depuis, de nous borner à reproduire les actes d'un intérêt général pour le diocèse, nous force d'omettre cette pièce.

P. 289. Le dernier religieux de Cysoing était le père Pierre-Henri Marc, né le 15 avril 1749, décédé à Lille le 24 octobre 1846.

P. 290, art. III. Hemfride ou Haufrid. — Piétin démontre par divers actes que cet abbé vécut jusqu'en 1188. Il dit de lui : « Vir eximius cujus ætate magna religione hoc cœnobium inclaruit. » — Art. VI. Jean I, de Lille : « Cujus ætate, dit Piétin, ædificata divo Petro apostolo ædicula sacra » apud Ploichium, Phanopinæ parochiæ vicum.»

P. 298, 1.re col. art. I. J. Raoul, *lisez* S. Raoul.

P. 315, art. XXXIV. L'abbé Antoine du Quesne décéda le 10 août 1669 et non 1639.

P. 321, art. XXXVII. Angélique-Eléonore de Rohan Guémené, morte en 1754; son oraison funèbre fut prononcée par le P. Pierre Danel, jésuite, imprimée in-4°, chez Brovellio.

P. 326, note 1. *Au lieu de* recueillies jusqu'en 1536, *lisez* recueillies jusqu'en 1536.

P. 327, ligne 2. L'auteur de l'Histoire de Cambrai, *lisez* l'auteur de l'Histoire de Cambron. — 2.e col. n.° 22. Jacques de Boubais, *lisez* Jeanne.

P. 328, art. XXVI. Catherine III, de Coupigny, *au lieu de*: morte le 1er février 1631, *lisez* morte le 1er février 1632.

Digitized by Google

P. 329. Avant *Abbaye de Vicogne*, mettez en titre : Ordre de Prémontré.

P. 331, art. VI. Etienne. *Complétez ainsi la traduction de cet article* : On le retrouve dans une charte d'Hasnon, sous l'année 1174. Enfin il abdiqua sa dignité, et mourut en 1176, le 3 des nones de février. *Ibid.* à la colonne de la traduction, *au lieu de* VIII, *lisez* VII.

P. 341. Après Robert Deslandes, 1686, *ajoutez* Jacques-Denis Picard, prieur et curé de Fives.

P. 343. Aux prévôts d'Haspres, *ajoutez* Jean de Haymon-Caisnoit, qui devint abbé de St.-Vaast, mort en 1194. — Aumant, en 1268. (Voyez *Inv. des chartes*, *II*, 559. — Jean-Joseph de Calonne, 1659, depuis abbé de Blangy, (voyez *Histoire de Ste. Berthe, par M. l'abbé Parenty, page* 131). — Grégoire Damiens, 1695.

P. 344. Aux prieurs de St.-Grégoire, de Douai, *ajoutez* Wlite, 1611. — Rudisend Borlon, 1617. — Michel Pullein, 1718 ; (voyez *Dodd's Church history*, *IV*, 85).

P. 345. Waten. Il existe à la Bibliothèque royale de Bruxelles une chronique manuscrite du monastère de Waten, par Ebrard, disciple du fondateur. (Voyez *Biblioth. Hulthemiana, mss.* n° 545).— *Au lieu de* omnimo, *lisez* omnino.

P. 349, note 1. Montrelet, *lisez* Monstrelet.

P. 355, note 1. *Au lieu de* historien de Philippe, *lisez* historien Philippe.

P. 359, ligne 2, 2.e col. Wastines, *lisez* wastines.

P. 363. Jésuites de Bailleul, (voyez *Sanderus, Flandria illust. II.* 557).

P. 363. Jésuites de Waten : (voyez *Dodd's Church history of England, édit. de* 1841, *IV*, 119).

P. 387. Aux archidiacres majeurs ou de Cambrésis, *ajoutez* Nicolas, 1192, (voyez M. de Reiffenberg, *Cartulaire de Hainaut*, 425).

P. 392. Cambrai, *au lieu de* 144 kil. de Paris, *lisez* 177.

P. 393. Curés de St.-Martin à Cambrai, *au lieu de* H.-J. Dehoye, *lisez* Delhoye. — Curé de Sainte-Marie-Magdeleine, Claude Dumont, (voyez *Lettres de Fenelon*, *V*, *page* 179).

P. 397. Hem-Lenglet, curés : Jacques, 1262. — Jean Cavalart, 1527.

P. 398. Basuel. Curé : Charles Legrand, 1667.

P. 400. Avesnes-lez-Aubert. Curé ; Jacques Du Pret, 1409.

P. 406. Lesdain. Curé : Philippe Lefebvre, 1478. — Masnières. Curé : Jean Morelle. — Rumilly. Curé : Pierre Charlet, 1509.

P. 409. St. Pierre à Douai, Curés : Guill. Facon, 1588. — Mathias Navæus, mort en 1620.

P. 416. St.-Etienne à Lille. Curé : F. Desqueux, auteur de plusieurs ouvrages. — St.-Maurice. Curé : Georges Ledoux a publié un panégyrique de saint Thomas d'Aquin.

P. 417. St.-Sauveur. Curé : Jean Huchon, né à Annœullin, docteur en théologie, théologal de la collégiale de St.-Pierre de Lille, censeur des livres, mort le 16 novembre 1641, auteur de plusieurs ouvrages théologiques imprimés à Lille, (voyez *Mss.* de la Bibliothèque de Lille, n.° 247, *page* 294). — Jean-Franç. Cambier, né à Tournai, bachelier en théologie, nommé curé de St.-Sauveur le 5 avril 1678, mort le 20 janv. 1709, auteur de quelques ouvrages pieux. (*Ibid.* 292).

P. 418. Armentières. Curé : Pierre li Bourgoys, 1389.

P. 423, note 2. Au lieu de Evrad, *lisez* Evrard.

P. 426. Louvil. Curé : Jacques Coquau, depuis curé de Camphin.

P. 428. Wervick-sud. Curé : Gaspar Nemius, depuis archevêque de Cambrai. — Anstaing. Curé : Charles Benthin, mort en 1692, a composé des extraits de la Somme de saint Thomas.

P. 430. Toufflers. Curé : Denis Dupretz, mort en 1694, a fait imprimer quelques opuscules. — Quesnoy. Curé : P.-J. Buyet, mort en 1729.

P. 432, art. Sebourg. Nicolas Desquennes, curé de Sebourg, mort dans cette paroisse en 1633, après l'avoir gouvernée pendant 40 ans, était grand musicien et habile compositeur. *Hist. de Sebourg*, par Pierre Leboucq, 189. *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai*, par M. de Coussemaker, in-8°, Paris, 1843. 17 et 161.

P. 453. Beuvrages. Curé : Philippe Guiry, 1710, (voyez *Correspondance de Fenelon*, *V*, 185).

P. 464. Wallers-sur-le-Wasterum, *et non* sur le Wasterum. — Wignelies, *lisez* Wignehies.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES.

Evêques de Cambrai et d'Arras réunis. . . 5
Evêques de Cambrai séparés de ceux d'Arras. . 29
Archevêques de Cambrai. 59
Evêque unique après le concordat. . . . 79
Rétablissement de l'Archevêché. . . . 81
Suffragants et coadjuteurs de Cambrai. . . 82
Prévôts de Cambrai. 88
Doyens de Cambrai. 94

ÉGLISES COLLÉGIALES.

Première collégiale de St.-Géry. . . . 100
Collégiale de Seclin. 104
— de St.-Amé à Douai. . . . 106
— de Condé. 110
— de St.-Pierre de Douai. . . 112
— de St.-Pierre de Lille. . . . 115
— de St-Quentin de Maubeuge. . . 120
— de St.-Pierre de Cassel. . . . 122
— de Ste.-Croix à Cambrai. . . 125
— des chanoines d'Avesnes. . . 128
— de Comines. 129
— de Walincourt. 130
— de La-Salle-le-Comte et de St.-Géry. 130

MONASTÈRES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT.

Abbaye de Crespin. 132
Monastère de Liessies. 140
— de Maroilles. 145
— de St.-Saulve. 152
Abbaye d'Honnecourt. 160
— d'Hautmont. 164
— de St.-Sépulcre. 170
— de St.-André du Cateau. . . . 176
— de St.-Amand. 182
— de Marchiennes. 203
— St.-Pierre d'Hasnon. 212
— d'Anchin. 223
— de Berghes-St.-Winoc. 235
— de Maubeuge. 245
— de Denain. 248
Chapitre royal de Bourbourg. . . . 250
Abbaye de N.-D. de la Paix à Douai. . . 256
— de N.-D. de la Paix à St.-Amand. . 257
Bénédictines anglaises de Cambrai . . . 258
Abbaye de St.-Lazare à Cambrai. . . . 259

ABBAYES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

Abbaye de St.-Aubert. 260
— de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. . 265
— de Cantimpré. 271
— de Prémi. 276
— du Quesnoy. 277
— de Cysoing. 278
Abbaye de Phalempin. 289
— de Sin ou de Beaulieu. 293
— de Warneton. 295

ABBAYES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

Abbaye de Vaucelles. 297
— de Fontenelles. 307
— de Loos. 309
— de Marquette. 317
— de N.-D.-des-Prés. 321
— de Flines. 324

ABBAYES DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ.

Abbaye de Vicogne. 329
— de Château-l'Abbaye. 336

PRIEURÉS ET PRÉVÔTÉS DE L'ORDRE DE ST. BENOIT.

Aimeries. — Berlaimont. — Dompierre. . . 339
Englos. — Fives. 340
Flers. 341
Hamage. — Haspres. 342
Houplines. — N.-D -la-Grande. — N.-D. au-Bois. 343
St.-Grégoire à Douai. — St.-Sulpice à Douai. . 344

PRIEURÉS DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

Beaurepaire. 344
Waten. 345

PRIEURÉ DE L'ORDRE DE SAINT GUILLAUME.

Guillemins du Val-N.-D. lez-Walincourt. . 345

COUVENTS DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

Frères prêcheurs de Lille. 346
Frères prêcheurs de Douai. — Abbiette de Lille. 347
Couvent de Beaumont à Valenciennes. - Frères prêcheurs de Bergues. 348

COUVENTS DE L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS-D'ASSISE.

Franciscains de Cambrai. 348
— de Douai. — de Lille. . . . 349
— de Valenciennes. . . . 350
Récollets anglais. — Récollets de Cassel. — de Dunkerque. — Capucins de Cambrai. — de Douai. 351
Capucins de Lille. — d'Armentières — d'Orchies. de Maubeuge. - de Valenciennes. . . . 352
Capucins de Bailleul. — de Dunkerque. — Sœurs-Grises de la Bassée. — d'Armentières. — de Lille — d'Orchies. — de Douai — de Maubeuge. 353
Récollectines de Bouchain. 353

ORDRE DE SAINT BRUNO.

Chartreuse de Marly ou de Macourt. — de la Boutillerie. — de Douai. 356

ORDRE DE N.-D. DU MONT-CARMEL.

Carmes de Valenciennes. — de Cambrai. . . 357
— de Douai. — de Lille. 358

Digitized by Google

ORDRE DES TRINITAIRES.

Trinitaires d'Hondschoote. 358
— de Douai. 359

ORDRE DE SAINT IGNACE.

Jésuites de Cambrai. 359
— de Lille. 360
— De Bergues-St.-Winoc. . . . 361
— de Dunkerque. — de Maubeuge. . . 362
— d'Armentières. — de Watten. . . 363

CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE.

Oratoire de Douai. — de Bavai. — de Maubeuge. 364

ORDRE DE SAINT FRANÇOIS-DE-PAULE OU DES MINIMES.

Minimes de Lille. — de Douai. — de Dunkerque. 365

ORDRE DES MINIMES DE SAINT-AUGUSTIN.

Augustins de Lille. — de Douai. — de La Bassée. d'Hazebrouck. 366

ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

Clarisses de Lille. 366
— de Cambrai. — de Douai. — de Gravelines. 367

ORDRE DE SAINTE BRIGITTE.

Brigittins d'Armentières et de Douai. — Brigittines de Lille. — de Douai. — de Valenciennes. 368

ORDRE DES ANNONCIADES.

Annonciades de Douai et de Bergues. . . 369
HOSPICES ET HÔPITAUX. — du Cambrésis. . 371
— — De la Flandre française. . 373
HOSPICES ET HÔPITAUX. — De la Flandre maritime. 383
— — Du Hainaut. . . 384

APPENDICE.

CHAPITRE I. Circonscriptions et divisions successives du diocèse. — Archidiaconés. — Nomenclature des archidiaconés. 386

CHAP. II. Division actuelle du diocèse; clergé métropolitain; séminaires diocésains; œuvres de St.-Charles, maison pour les prêtres infirmes et les prêtres auxiliaires; œuvre de la Propagation de la Foi. 389

CHAP. III. Anciennes paroisses de la ville de Cambrai. — Paroisses actuelles de la même ville et de ses deux décanats. 392

CHAP. IV. Décanats du Cateau, de Carnières, de Clary, de Marcoing et de Solesmes. . . 397

CHAP. V. Anciennes paroisses de la ville de Douai. — Paroisses actuelles de la même ville et de ses trois décanats. 408

CHAP. VI. Anciennes paroisses de la ville de Lille. — Paroisses actuelles de la même ville et de ses décanats. 416

CHAP. VII. Archidiaconé de Dunkerque. . . 433

CHAP. VIII. Archidiaconé de Valenciennes. . . 447

CHAP. IX. Grand décanat de l'arrondissement d'Avesnes. 457

CHAP. X. Congrégations et communautés religieuses existant aujourd'hui dans le diocèse. 472

CHAP. XI. Pièces justificatives. — § I. Sommaire des titres insérés dans le *Gallia Christiana* et dans Miræus. 475

§ II. Pièces justificatives textuelles. . . 480

Additions et corrections. 511

Digitized by Google

TABLE ONOMASTIQUE.

(Cette table ne contient que les noms des prélats, prévots, doyens, abbés, abbesses et autres supérieurs. Il n'a pas paru possible d'y comprendre les noms des curés, que l'on trouvera sans peine sous la rubrique de chaque paroisse).

A.

Ablain (Michel d'), prévôt de C.[1] 90
Ablain (Philippine d'), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Ableaux (Nicolas des) doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
ABLEBERT ou ALDEBERT.[2] 7
Abraham, abbé de Maroilles. 149
Absalon, abbé de St.Amand. 190
Abscons (Pierre IV, Pierrart d'), abbé de St.-Amand. 211
Achalmergue (Isabelle), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Achar (Alard), abbé de St.-Jean-Bap. à Valenciennes. 268
Adalard, abbé de St.Amand 185
Adalléode, abbé de St.-Amand. 185
Adalric, abbé de St.-Amand. 185
Adalulfe, abbé d'Hasnon. 213
Adalunarie ou Adalware, abbesse de St-Pierre d'Hasnon. 213
Adam, doyen de Cambrai. 96
Adam I, abbé d'Anchin. 228
Adam I, abbé de St.-André du Cateau. 177
Adam, abbé de St.-Aubert. 260
Adelberon, doyen de Cambrai. 93
Adon, abbé de St.-Saulve. 154
Adrien, prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 512
Afridus, prieur de Waten. 345
Agelfrid, abbé de St.-Amand. 184
Agnelet (Marie), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Algremont (Catherine II), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Almeri ou Houmeric, abbé d'Anchin. 224
Almeri. (Pierre II), abbé de Crespin. 138
Almon II, abbé de St-Saulve. 156
Alsne, (Pierre II d'), prév. de C. 91
ALARD. 37
Alard ou Adalard, ab d'Anchin. 224
Alard, ab. de St.-And.-du Cateau. 178
Alard ou Adelard, abbé de Marchiennes. 205
Alard, abbé d'Hasnon. 218
Alard, prévôt de Cambrai. 89
Alard, prévôt de St.-Géry de C. 101
ALBÉRIC, 12
Albéric, abbé de Marchiennes. 205
Albert, abbé d'Hasnon. 214
Albert, abbé de Maroilles. 148
Albin (Marie III de St.-) abbesse de N.-D. des Prés. 322
Albret (Amanien d'), évêque coadj. de Cambrai. 85
Albret (d'), abbé de St.-André du-Cateau. 179
Alcher ou Acher, abbé de Bergues-St-Winoc. 238
ALDEBERT ou ABLEBERT. 7
Aldegonde (Ste.), ab. de Maubeuge. 246
Aldetrude, abbesse de Maubeuge. 247
Aldo, abbé d'Hasnon. 213
Aldo ou Audo, doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Aleaume, abbé de Vaucelles. 299
Aleime (le B.), abbé d'Anchin. 224
Aleime, prévôt de St.-Géry de C. 101
Alexander, prieur de Waten. 345
Alexandre, abbé d'Anchin. 227
Alexandre I, abbé de Maroilles. 149
Alexis, abbé de St.-Winoc. 238
Alfunnius, prieur de Waten. 345
Alger, abbé de Bergues-St.-Winoc. 238
Algintrude, abbesse d'Hasnon. 213
Algod ou Algot, abbé de Crespin. 134
Alloife, ou Alaife, abbé de Phalempin. 290
Alix I, abbesse de Fontenelles. 308
Alix II, abbesse de Fontenelles. 308
Alix, abbesse de Sin, 293
Almaric, doyen de St.-Géry à C 103
Alpaide, abbesse d'Hasnon. 213
Alsace (Gérard d'), prév. de St.-Pierre de Lille. 117
ALSACE (PIERRE I D'), 35
Altfride, abbé de St.-Amand. 185
Alvise, abbé d'Anchin. 225
Amalberte, abbesse de Maubeuge. 247
Amand, abbé de St.-André. 178
Amand (St.), abbé de St.-Amand. 182
Amas (Albert), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103
Amauri, abbé de Cysoing. 281
Amauri, abbé de St.-Aubert. 261
Amaury, abbé de Marchiennes. 209
Amaury, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Amédée, (abbé d'Hasnon. 213
André, abbé de St.-Amand. 183
André (Michel III, abbé d'Hasnon. 222
André, abbé de St.-Jean-Bte. à Valenciennes. 267
Angelin (Nicolas), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Angla (Jean d'), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Angre (Michel d'), ab de. Liessies. 142
Anneux (Jacqueline d'), abbesse de Prémi. 277
Anneux (Gilles III, d') abbé du St.-Sépulcre de C. 173
Anneux ou Lannoy (Pierre de), prév. de St.-Amé. 108
Anneux (Nicolas I, d'), prév. de C 89
ANSBERT ou AUBERT. 20
Ansel ou Anselme, prévôt de St.-Géry de Cambrai. 101
Anselme ou Ansel, ab. d'Anchin. 229
Anselme, abbé du St.-Sépulcre de Cambrai. 172
Anselme, abbé de Cantimpré. 273
Anselme, abbé de Cysoing. 281
Anseric, abbé de St.-Saulve. 156
Ansoalde, abbesse de Maubeuge. 247
Ansseau (Marie-Barbe), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 258
Antoine I, doyen de Cambrai. 96
Antoinette I, abb. de Bourbourg. 253
Antoinette II, ab. de Bourbourg. 253
Antoing (Arnould d'), doyen de C. 97
Antoing (Marguerite II d'), abbesse de Marquette. 319
Antoing (Marie d'), abbesse de Prémi. 512
Antoing (Jean I d'), prévôt de C. 90
ANTOING (JEAN II D'). 38
Aoust (Louise d'), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Appleton (Marine), abbesse des Bénédictines anglaises de C. 259
Argenteau (Charles II d'), abbé de St.-Winoc. 243
Arlengheem (Gérard de), trésorier de Ste.-Croix de C. 126
Arnhem (Henri d'), doyen de St.-Géry à C. 103
Arno, abbé de St.-Amand. 184
Arnold I, prieur de Waten. 345
Arnold II, prieur de Waten. 345
Arnoldi (Adrien), év. suffr. de C. 85
Arnoul, doyen de St.-Géry à C. 103
Arnoul, abbé de St.-Amand. 192
Arnoul, abbé de Vicoigne. 331
Arnoul, abbé d'Hasnon. 218
Arnoul, abbé de Crespin. 134
Arnoul, abbé d'Haumont. 168
Arnould, abbé de St.-Saulve. 155
Arnould, abbé de Maroilles. 149
Arnulphus (Gérard), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Arragon (Charles d'), ab. d'Anch. 132
Arras (Florent d'), abbé de St.-Aubert. 262
Artois (Gilles d'), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Aset, (Jean VIII), abbé d'Anchin. 232
Assignies (Marie-Anne d'), abbesse de Bourbourg. 255
Assonville (Elixende ou Elisende d'), abbesse de N.-D. des Prés. 321
Assonville (Élisabeth d'), abbesse de S n. 294
Ath, *dite* Anoye (Marie II d'), abbesse de Fontenelles. 308
AUBERT. 7
AUBERT ou ANSBERT. 20
Auchoult (François d'), abbé de St.-Winoc. 242
Auchy (Nicolas I d'), abbé de Loos. 311
Auclou (Paul), trés. de Ste.-Cr. de C. 127
Auffroid, (Jean), abbé de Château-l'abbaye. 338
Augustin, abbé de St.-Amand. 194
Aumaut, prévôt d'Haspres. 513
Au Pouche, (Marie IV), abbesse de N.-D. des Prés. 322

[1] L'initiale abbréviative C. désigne Cambrai. Les mots *prévôt* ou *doyen* de C. indiquent un dignitaire du chapitre cathédral.

[2] Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des archevêques et évêques.

Digitized by Google

Aurethan Guillaume IV, d'), abbé de Crespin. 136
Auriane, abbesse d'Honnecourt. 161
Autefort (Louis-Anastase Pingard d'), prévôt de St.-Géry de C. 103
Autel (Erasme d'), abbé de Cysoing. 288
Autriche (Georges d'), abbé de St.-Saulve. 159
Auvergne, (Le cardinal d'), abbé d'Anchin. 235
Auvergne (Guy d'), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
AUXONE GUILLAUME II D'). 49
Avesnes (Guillaume d'), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Avesnes (Pierre I), ab. de Liessies. 141
Avesnes ou de Hainaut (Jeanne II), abbesse de Flines. 326
Avesnes (Evrard d'), prév. de Condé. 111
Avesnes (Guillaume d'), trésorier de Ste.-Croix de C. 126
Avesnes (Phil. d'), ab. d'Hasnon. 218
Avions (Gauthier d'), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Aymon I, abbé de St.-Saulve. 154

B.

B, ab. de St.-Pierre de Warneton. 296
Baccart (Jean IV), ab. de Liessies. 142
Bachimont (Marguerite III de). abbesse de Marquette. 319
Baillet (Jean I), abbé d'Anchin. 230
Bailleul (Jacqueline de), abbesse de Marquette. 320
Bailly (Jeanne II de), abbesse de Marquette. 318
Baldric, abbé de St.-André. 176
Balicque (Géry), doyen de C. 98
Balin (Pierre II de), prieur de St.-Saulve. 157
Ballicq (Nicolas), prieur des Guillemins de Walincourt. 346
Ballinck (Oliv.), ab. de Warneton. 296
Balique (Françoise), abbesse de Prémi. 512
Banduelle, chapelain de l'hospice Gantois. 376
Bar (Mathias), abbé de Vicogne. 335
Barbaise (Louise de), abbesse de Fontenelles. 309
Barbe I, abbesse de Bourbourg. 252
Barbe II, abbesse de Bourbourg. 253
Barda (Mathias de) ab. de Cysoing. 87
Barrau (Pierre), abbé de Marchiennes. 201
Barre (Benoît de la), abbé de Maroilles. 151
Barret (Jean), abbé de St.-J.-Bte à Valenciennes. 269
Barthélemy I, abbé de Cysoing. 284
Baschoes ou Bascouel (Marie de), abbesse de Prémi. 276
Basilie, abbesse de Prémi. 276
Basoches (Milon de), abbé de Marchiennes. 208
Bassée (Jean III de La), abbé de Marchiennes. 209
Batherie (Jean de), abbé d'Anchin. 231
Bauduin I, abbé de St.-André. 178
Bauduin II, abbé de St.-André. 178
Bauduin, abbé de St.-Aubert. 262
Bauduin, abbé de Château-l'Abbaye. 338
Bauduin (Arnoul), abbé de Château-l'Abbaye. 134
Bauduin, abbé de Crespin. 148
Bauduin I, abbé de Maroilles. 148
Bauduin II, abbé de Maroilles. 177
Bauduin I, abbé du St.-Sépulcre. 171
Bauduin, abbé de Vaucelles. 302
Bauduin, doyen de Cambrai. 95
Bauduin, prév. de St.-Géry de C. 102
Bauduin, prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Bausun (Jean I de), abbé de St.-André. 178
Bauvin (Denis I de), ab. de Loos. 313
Bauwyns (Adrien), abbé de Phalempin. 292
Baval, (Marguerite III de), abbesse de Fontenelles. 308
Bavay (Godefroy II de), abbé de Vicoigne. 333
Bavelaer (Gautier), abbé de St.-Winoc. 241
Beatrix I, abbesse de Prémi. 276
Beatrix III, abbesse de Prémi. 276
Beauffort (Anne-Chrétienne de), abbesse de Maubeuge. 248
Beauffort (Jean de), trésorier de Ste.-Croix. 126
Beaufremez (Anne-Marie de), abbesse de Denain. 250
Beaumez (Agnès de), abbesse de Prémi. 276
Beaumez (Mathilde de), abbesse de Prémi. 276
Beaumez (Thomas de), prévôt de St.-Amé. 107
Beaumez (Thomas de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Beaumont (Léon de), doyen de C. 100
Beausire (Henri), abbé de Vaucelles. 306
Beauvillain (André), abbé de Vaucelles. 306
Beauvillain (Augustin), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 271
Beauvoir (Jean de), trésorier de Ste.-Croix de Cambrai. 127
Beauvoir (Wautier de), prév. de C. 91
Becourt (Pacifique de), abbesse de Prémi. 277
Becq (Ursule), abbesse de Flines. 328
Becque (Jeanne de le), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Becquet (Catherine de), abbesse de Ste.-Cather. de Sienne à Douai 370
Becquet (Renault), abbé de St.-Saulves. 159
Beekman (Hugues), ab. de Cysoing. 288
Begart (Antoine), prieur des Guillemins de Walincourt. 346
Bell (Nicaise), abbesse de Sin. 294
Beka (Jean X de), prévôt de C. 93
Belgue ou de Billecke (Bauduin de), abbé de St.-Winoc. 240
Bellatilla (Nicolas de), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Bellebat, (Gilbert-François Paris de), prévôt de Cambrai. 94
BELMAS (LOUIS). 79
Bemont (Louise), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Benelme, doy. de St.-Géry à C. 103
Benier (Madeleine), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Bequart (Louis), doyen du chapitre d'Avesnes. 129
Berat (Nicolas de), prieur des Guillemins de Walincourt. 345
Berchem (Pierre-François-Xavier de Ranst de), prév. de St.-Amé. 110
Berchini (Sophie de), abbesse de Flines. 329
Bercy (Marie-Antonie), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
BÉRENGER, 19
BERGAIGNE (JOSEPH DE). 68
Berghe (Catherine de), abbesse de Marquette. 319
Berghe (Josse Van den), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Berghes (Cornelle de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
BERGHES (HENRI DE). 57
BERGHES (GUILLAUME DE). 65
BERGHES (MAXIMILIEN DE). 50
Berghes (Henri de), évêq. suffragant de Cambrai. 85
Berghes (Robert de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
BERLAYMONT (LOUIS DE). 62
Bermerain (Gilles I de), abbé de St.-André. 178
Bermerain (Jean III de), abbé de St.-André. 79
Bernaige (Chrétienne de), abbesse de Maubeuge. 247
Bernaige (Ferdinande de), abbesse de Maubeuge. 248
Bernard I, abbé de St.-Aubert. 260
Bernard (Agnès), abb. de Prémi. 277
Bernard (Gérard), abbé de St.-Saulve. 156
Bernard (Jacques), trés. de Ste.-Croix de Cambrai. 127
Bernard (Marg.), abbesse de Prémi. 277
Bernard (Robertine), ab. de Prémi. 277
Bernard, abbé de Vaucelles. 299
Bernard (Augustin), ab. de Vaucelles. 307
Bernard, prévôt de St.-Pierre de Douai. 112
Bernier (Nic.), ab. de Cantimpré. 274
Bernière (Jeanne II), abbesse de Fontenelles. 308
Bernoldus, prieur de Waten. 345
Berny (Marguerite de), abbesse de Ste.-Cather. de Sienne à Douai. 369
Bersacq (Jérôme), doyen de St.-Géry de Cambrai. 131
BERTHOALD (St.). 6
Berthoud (Jacques), ab. d'Hasnon. 220
Bertin (Augustin), ab. de Vicogne. 336
Bertrude, abbesse d'Hasnon. 213
Beschot ou Bostot (Jean VI), abbé d'Anchin. 231
Besse (Guillaume II de), prévôt de St.-Amé. 108
Béthune (Jacques de), ab. d'Anch. 229
BÉTHUNE (JEAN DE). 40
Béthune (Antoinette-Eugénie de), abbesse de Bourbourg. 255
Béthune (Marie-Charlotte de), abbesse de Bourbourg. 255
Béthune (Jean de), prév. de Séclin. 105
Bette (Eugène-Ernest de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Betterment (Antoinette), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Beugnies ou Vergnies (Jacques de), abbé d'Haumont. 168
Beuri ou de Buri (Marie I de), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Beye (Pierre), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Billau (Antoine), abbé de Loos. 317
Billaux (Louis-François), chapel. de l'hospice Gantois. 376
Binch (Pierre II de), ab. d'Hasnon. 218
Biré (de Fontaine de), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103
Bisot (Jean), prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Blandeau (Jeanne), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 368

Digitized by Google

Blary (Wautier de), abbé de St.-Aubert. 263
Blécourt, (Gillette de), abbesse de Prémi. 276
Blocquel (Barbe de), abbesse de Fontenelles 309
Blocquel (Phil.), ab. de St.-Aubert. 262
Blois (Louis de), ab. de Liessies. 143
Blondeau (Marie-Claire), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Blondeau (Pierre IV), ab. d'Hasn. 221
Blondel (Marie), abbesse de Prémi. 512
Blyde (Marie-Lucie), abbesse des Bénédictines angl. de C. 259
Bochaghem (Olivier), ab. de Château-l'Abbaye. 338
Bodhain (Jean), prévôt de St-Géry de Cambrai. 103
Beuf (Jean IV Le), ab. d'Anchin. 230
Bogaert (Pierre), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Boidin (Madeleine), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Bois (Guillaume du), abbé de St.-Winoc, *voyez* Dubois. 245
Bois (Josephine du), abbesse de Marquette. 320
Bois (Nicolas III du), abbé de St.-Amand. 199
Bois (Pierre I du), ab. de Loos. 312
Boitard (Jeanne), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Bollart (Guillaume III), abbé de St.-Amand. 197
Bologne (Georges de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Bommarchet (Nicolas de), abbé de Cysoing. 288
Bondu (Jérôme), ab. de Vicogne. 336
Boniface, abbé d'Hasnon. 215
Boniface (Louis), doyen du chap. d'Avesnes. 129
Bonmarché (Jeanne-Marie de), abbesse de Denain. 250
Bonmarché (Louis de), abbé de St.-André. 180
Bonnaire (Angélique II), abbesse de Fontenelles. 309
Bonnaire (Jac. de), prieur de Fives. 341
Bonnebroque (Ivette de), abbesse de Sin. 294
Bonnebroque (Marguerite de), abbesse de Sin. 294
Bonneval (Sixte-Louis-Constance-Ruffo de), abbé d'Honnecourt. 512
Bonnier (Bernard), chapel. de l'hosp. Gantois. 376
Bonvalot (François), abbé de St.-Saulve. 158
Bosquet, trés. de Ste.-Croix de C. 127
Bosquet (Alard), prév. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Bosquet (Guillaume), prieur d'Haspres. 343
Bosquier (Sim.), ab. de Marolles. 150
Bossemius (Mathias), prév. de St.-Amé. 109
Boucault (Franç.), prieur d'Hasp. 343
Bouchier (Jean), ab. de Phalempin. 290
Boucq (Pierre II Le), ab. d'Haum. 169
Boucquillon (Albertine), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Boudot (Paul), év. suff. de C. 87
Boughon (Jean), prév. du chap. d'Avesnes. 128
Bougier (Antoine), prieur de Fives. 341
Bouillet (Guillaume I), ab. d'Haumont. 169
Bouillon (Louis de), prév. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Bouillon (T. de), prév. de St.-Quent. à Maubeuge. 12
Boulangier, (Jacqueline II), abbesse de N.-D. des Prés 323
Boulet (Sager ou Sohier), abbé d'Honnecourt. 162
Boulet (Sohier), ab. de St.-Saulve. 157
Boulit (Albéric), abbé de Loos. 315
Bourable, ch. de l'hosp. Gantois. 376
Bourbon (Louis II de), abbé de St.-Amand, 197
Bourbon (Louis de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Bourchault ou Boursault (François), abbé de St.-Sépulcre. 174
Bourchault (Jean-Bte.), trés. de Ste.-Croix de Cambrai. 127
Bourchaut (Henri de), trés. de Ste.-Croix de Cambrai. 127
Bourdon Marie-Angélique), abbesse de Prémi. 277
Bourdon (Marie-Magdeleine), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Bourgeois (Guillaume), prév. de St.-Pierre de Cassel. 123
Bourgeois (Hippolyte), abbé de Phalempin. 292
Bourgeois (Jean IV), ab. de Marolles. 149
Bourgogne (Charles de), abbé de Cantimpré. 274
Bourgogne (Françoise de), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
BOURGOGNE (JEAN VI DE). 56
Bourgogne (Jean de), prév. de St.-Pierre de Lille. 118
Bourgonier (Jul.), prieur de Fives. 341
Bournier (Gilles), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Boursault ou Bourchault (François), abbé de St.-Sépulcre. 174
Bousières ou de Bousies (Gérard II de) abbé de St.-Sépulcre. 172
Bousseux (Mart.), ab. de St.-Saulve. 157
Boutry (Anne-Jos.), abbesse de N.-D. de la Paix. 257
Bovon I, ab. de St.-Amand. 189
Bovon II, abbé de St.-Amand. 190
Bracq (Jean IX de), ab. de Vicog. 334
Bracque (Guillaume de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 269
Braem (Alard), abbé de Phalempin, 5.e note. 292
Brassart (Nicol.), ab. de St-Aubert. 262
Brassart (Pierre), ab. de Château-l'Abbaye. 338
Bray (Florent de), abbé de Phalempin. 292
Bray (Marie V, Jossine de), abbesse de N.-D. des Prés. 324
Brederode (Jeanne), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Brent (Christine), abbesse des Bénédictines angl. de Cambrai. 258
Breton (Boniface), ab. de Loos. 316
Breubant (Jacques de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
BRIAS (JACQUES-THÉODORE de). 72
Briastre (Humbert II), ab. de Maroilles. 150
Briastre (Wautier II de), abbé du St.-Sépulcre. 173
Brice, prév. de St.-Pierre de Lille. 117
Bricquet (Pierre III), ab. de St.-André. 179
Bridoul (Jeanne), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 369
Brimeu (Philippe de), prév. de C. 92
Briois (Franç. de), doy. de Seclin. 105
Briselot (Jean IV), abbé de St.-Saulve. 158
Brisschet (Philibert), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Brisselot (Jean), ab. d'Haumont. 169
Brisselot (Jean), év. suffrag. de C. 85
Brisset (Gilles, trés. de Ste.-Croix de Cambrai. 126
Brissy (Alexandre II de), abbé de Maroilles. 150
Broide (Elisabeth VI de), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Broide (Philippe III de), doy. de C. 100
Brougnart (Jacq.), prév. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Brousse (Bonne de), abbesse de Sin. 294
Bruères (Jean I de), doy. de C. 97
Bruges (Gilles de), prév. de St.-Pierre de Douai. 113
Brughen (Jean de), ab. de Cantimp. 273
Bruile (Jacques I de), ab. de St.-And. 179
Brune (Alix de), abbesse de Flines. 326
Brune-barbe (Baulde), doy. du chap. de St.-Quentin de Maubeuge. 121
Brunel (Guill. III), ab. d'Anchin. 229
Buillemont (Jacq. IV de), abbé de St.-Saulve. 159
BUISSERET (FRANÇOIS). 66
Buisseret (Franç.), doyen de C. 99
Buisseret (Barbe), supér. des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Buisseret (Marie-Alexis), supér. des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Buissière (Jean VII de la), ab. de St.-Aubert. 263
Buisson (Jean ou Antoine de), prév. de St.-Pierre de Douai. 113
Buisson (Jean du), prév. de St.-Pierre de Douai. 114
Buisson (Melchisedech du), abbé de Vaucelles. 305
Buneau (Adegonde), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Burch (Jean surnommé du), ab. de St.-Winoc. 239
Burcq (Jean du), abbé de Cysoing. 286
BURCHARD ou BORGARD. 31
Bus (Cath. III du), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Busquoy, (Noël du), ab. de Cysoing. 286
Butler (Edmond), doyen de St-Pierre de Lille. 120
Buzelin (Nicolas), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103

C.

Cabus (Angélique), abbesse de Fontenelles. 309
Caille (Gabriel), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103
Calculi (Eustache), prév. de St.-Pierre de Lille. 118
Calonne (Franç. de), ab. d'Anchin. 234
Calonne (Jean-J. de), prév. d'Hasp. 513
Cambe (Arnould Gantois de le), ab. de Marchiennes. 211
Cambrelin (Wautier II), prév. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Camfaing (Jacques de), prév. de St.-Pierre de Douai. 113
Campenhout (Philippe Van), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Campion (Pierre), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Campo (Carlo Antonio del), prieur commendataire d'Houplines 343
Canceris (Guill.), ab. de St.-Saulve. 156
Cantaing (Gui de), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103
Cantaing (Jeanne de), ab. de Prémi. 276

Digitized by Google

Cant'nau ou Goudinau (Pierre IV), ab. d'Haumont. 169
Capella (Hugues de), év. suff. de C 86
Capy (Jacq. I de), ab. de Vaucelles 302
Cardelous ou Cordelois (de), ab. de St.-André. 179
Cardon (Jean) chapelain de l'hospice Cantois. 376
Carlier (Gilles I, doyen de C. 98
Carlier (Jean), doyen d'Avesnes. 129
Carlier (Jean VIII), ab. de Vicogne. 334
Carlier (Jean Le), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Carloman, ab. de St.-Amand. 186
Carnières (Renier de), abbé de Liessies. 141
Carnin (Guill. I de), ab. de Loos. 314
Caron (Albert), prieur des Guillemins de Walincourt. 346
Caron (Gérard), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Carondelet (Francois de), prieur d'Haspres. 343
Carondelet (Franç. III de), doy. de C. 99
Carpentier (Pierre II), ab de Loos. 313
Carré (Noël), abbé de Vicogne. 335
Carret ou Canet (Nicolas), abbé de Phalempin. 291
Carrion (J.-B.), doy. de St-Géry à C. 103
Carton (Jean VII), ab. de St.-Am. 198
Carvillac (Scard de), abbé de Liessies. 142
Carvin (Jean de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Castel (Pierre de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Castel (Alex. du), ab. de St.-And. 178
Castel (Jacques dun), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Castellois (Jean III), ab. d'Hasnon. 218
Catherine I, abbesse de Bourbourg. 254
Catherine II, abb. de Bourbourg 254
Cauchie (Jeanx de La), abb. de St.-André. 180
Caudron (Alex.), ab. de Vaucelles. 306
Caullet (Marie-Marg.), ab. de Sin. 294
Caus (Mathilde I de), abbesse de N.-D des Prés. 321
Cayel (Jacobus), prieur de Flines. 341
Cécile (Jean), prév. de St.-Pierre de Douai. 114
Cerf (Henri de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 115
Chalvaire (Etienne de), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Champigny (Henri Bochart de), prév de St.-Pierre de Lille. 119
Champion (Bon), ab. de Cantimpré 274
Champs (Jacques II des), abbé de St.-Aubert. 263
Charlet (Gasp.), ab. de Phalempin. 293
Chastel de Blangival de Petrieu (Marie-Ernestine-Anne du), abbesse de Denain 250
Chastel de la Hovarderie (Sabine du), abbesse de Flines. 329
Château (Mathieu du), abbé de Phalempin. 292
Château (Thierry du), abbé d'Haumont 168
Château-Villain (Marguerite I de), abbesse de Flines. 206
Chatel (Amand du), abbé de Marchiennes. 206
Chauvin (Pierre), abbé de Cysoing. 288
Chemin (Elisabeth de), abbesse de Prémi. 276
Chemin (Jean III du), abbé de St.-Saulve. 158
Chenerilles (Joseph de Salvan de), prévôt de St.-Géry de C. 103
Cherou (Jean), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Chesne (And. du), ab. de Liessies. 142
Chesne (Arnoul du), ab. de Liessies. 142
Chesne, (Gilles I du), ab. de Liessies. 142
Chevalier (And., doy. de St.-Amé 110
Chevalier (Bernard), ab. de Loos. 316
CHIEVRES (NICOLAS DE), 33
Chivoré (Jean), ab de Phalempin. 291
Choard (Jeanne) ou de Thours, abbesse de Prémi. 277—512
Chocquel, chap. de l'hosp. Cantois 377
Chombart (Jacques), abbé du St.-Sépulcre. 174
Chrestien (Guillaume I), abbé de Marchiennes. 209
Chretienne, abbesse de Maubeuge 247
Chrestiennot (Philbert-Désiré), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Christine, abbesse de Bourbourg. 251
Christophe (Simon), doyen d'Avesnes. 129
Cignerac (Louis de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Claremband, ab. d'Haumont. 167
Clarembauld ou Clarembold, abbé de St.-Jean Bte. à Valenciennes. 265
Clef (Jean de la), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Clément (Henri-Benoit-Marie), abbé de St.-Amand. 202
Clenquet (Guillaume), abbé de Phalempin. 291
Clercq (Nicaise Le), ab. d'Hasnon. 220
Clotsende, abbé de Marchiennes. 204
Cluny (Ferry de), abbé de Marchiennes. 210
Cochelin (Denis), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Cochin (Dominique II), abbé de Crespin 139
Cocquelet (Jean), abbé de Cantimpré. 273
Cocquerie (Théod. de la, abbé de St.-André. 181—512
Coëne (Jacq.), ab. de Marchiennes. 210
Coffadel ou Contlant (Henri), abbé d'Anchin. 231
Coimbre (Jacques de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Cokin ou d'Arragon (Charles), abbé d'Anchin. 232
Coleret ou de Music (Nicolas), abbé d'Haumont. 168
Colette (Marie Barbe), abbesse de N.-D. de la Paix. 257
Colin (André), ab. de St.-Winoc. 240
COLLEMÈDE (GUI II DE) 46
Colombier (Pierre), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Colvenere (Georges), prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Comines (Guillaume de), prév. de St.-Pierre de Cassel. 123
Compère (Louis), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Compère (Louis), prév. de St.-Pierre de Douai. 114
Compiègne (Jean de), prév. de Condé. 111
Condé (Alexandre de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Condé (Havide de), abbesse de Fontenelles. 308
Constant (Banduin II), abbé de St.-Sépulcre. 174
Cooke (Claire), abbesse Bénédictine Angl. de Cambrai. 259
Copin (Jean VI), ab. de Vicogne. 334
CORBEIL (PIERRE DE), 39
Corbisson (Gossuin), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Corduan (Gabrielle), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 257
Cornorand (Jacqueline I), abbesse de N.-D des Prés. 322
Corneille, abbé de Vaucelles. 302
Corneille (Prosper), prév. de C. 92
Cornu (Marie-Antoinette de l'Assomption), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Cornuaille (Jean V), abbé de St.-Aubert. 263
Cosset ou Cosse (Innocent), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Coucy (Robert de) prév. de C. 91
Coudenhove (Marie-Anne d'), abbesse de N.-D. de la Paix. 256
Coullemont (Jeanne de), abbesse de Prémi. 277
Coupigny (Catherine III de), abbesse de Flines. 328—512
Coupigny de Henu (Camille-Joseph de), abbesse de Bourbourg. 255
Courières Hélène II de), abbesse de Fontenelles. 308
Courouez (Agnès des), abbesse de Fontenelles. 309
Courtenay (Robert de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Courtevile (Jacques de), abbé de St.-Winoc. 241
Courtois (Guillaume), abbé du St.-Sépulcre. 174
Courtrai (Cath. I de), ab. de Flines. 327
Courtrai (Rasse de), abbé de St.-Sépulcre. 173
Coustel (Gérard), ab. de St.-Am. 196
Couture (Gilbert de la), abbé de Vicogne. 335
Couteau (Jacques), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Couteau (Jacques-André), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Couvreur (Jean XIII), abbé de St.-André. 181
Crequi (Charles de), prév de St.-Amé. 108
CREQUI (ENGUERRAN OU INGELRAN II). 45
Crequi (Enguerran de), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Créqui (Franç. de), prév. de St.-Amé. 109
Crequy (Guillaume de), doy. de C. 97
Crespin (Thomas de), abbé de St.-André. 179
Creteau (Agnès-Elisabeth, abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Crevecœur, (Jean VII de), abbé de Vaucelles. 303
Crissembien (Jacobus I de), abbé de Loos. 312
Croeser (M. de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Croix (Agnès III de), abbesse de Marquette. 319
Croix (Berthe II de), abbesse de Marquette. 318
Croix (Elisabeth I de), abbesse de Marquette. 318
Croix (Jean II de, ab de St.-And. 178
Croix (Adrien de la), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Croix (Jean Lange de la), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Crottes (Paul de), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Croy (Eustache II de), prév. de C. 93
Croy (Gérard de), ab. de St. Winoc. 244
Croy (Gérard de) prév. de St.-Pierre de Lille. 119

Digitized by Google

CROY (GUILLAUME III DE). 58
Croy (Guill. II de), ab d'Haumont. 169
CROY (JACQUES DE). 57
Croy (Jacq. II de), ab. de St.-André. 179
Croy (Jacq. I de), ab. de St.-Saulve. 157
Croy (Marie-Thérèse-Charlotte de), abbesse de Maubeuge. 248
Croy (Louis de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
CROY (ROBERT DE). 59
Cuinghem (Phil. de), pr. de Fives. 343
Cujet, doyen de St.-Amé. 110
Cuper (Martin), év. suffrag.. de C. 86
Cuper (Martin), abbé de Crespin. 137
Cuvillon (Alard), ab. de Cysoing. 288

D.

Dablain, *voyez* Ablain.
Dadizelle (Gillette de), abbesse de Marquette. 319
DAINVILLE (GÉRARD II DE). 26
D'Alliet ou Doulliet (Michel), abbé de Vaucelles. 306
Dambrine (Joseph), abbé du St.-Sépulcre. 175
Dambrinne (Agapit), ab. de Liessies. 144
Damiens (Grégoire), prév. d'Hasp. 513
Daniel, au lieu de VIII lisez VII, abbé de Vicogne. 331
Danois (Joseph-Fr. le), prév. de C. 94
Daré ou Daret (Arnold-David), abbé de Vaucelles. 303
Darmy (Guillaume-Martin), doyen de Seclin 105
Daure (Warner de), ab. d'Anch'n. 233
Daveaux (Edm.), prieur d'Avesn. 128
David, abbé de Vaucelles. 298
Debeaumont (Michel), prév. d'Avesnes. 129
Deforest (Gilles), doyen d'Avesnes. 129
Dehaut (Benoît), ab. de St.-Saulve. 160
Dehaut (Victoire), abbesse de Fontenelles 309
Delahaye (Aimé-Joseph, abbesse de N.-D. de la Paix. 256
Delatre (Philippine), abbesse de Marquette. 319
Delatre (Jean), abbé de Phalempin. 291
Delcourt (Adrien), prévôt de St.-Pierre de Douai. 115
Delebecq (N.), prév. d'Avesnes. 128
Delehaye (Étienne), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Delfeuille (D.), ab. de Crespin. 139-512
Delfosse (Ignace), ab. de Loos. 316
Delhaie (Maur.), ab. de St.-And. 181
Delimal (Ant.-Jo.), doyen de St. Géry à Cambrai. 103
Delobel (Jean-Baptiste), abbé de Phalempin. 293
Demory (N.), abbé de Cantimpré. 275
Denis (Jeanne), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Denis (Isabelle ou Elisabeth), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Denys (Henri), ab. de St-Aubert. 264
Denys (Jean-Adrien, trésor. de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Derecq (Elisabeth), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 258
Derlebold, prévôt de Cambrai. 88
Derousies (Jean), doy. d'Avesnes. 129
Desarts (Marie du St.-Esprit, abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 369
Desbiez (Charles-Antoine), doyen de Seclin. 105
Desbleusmortiers (Pierre), abbé de Vicogne. 333
Desbois (Engelbert), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Descamps (Franç.), ab. de Crespin. 139
Descornain (Marie de Jésus, de St.-Joseph), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Deslaudes (Rob.), prieur de Fives. 341
Desplerres (Marguerite III), abbesse de Flines. 328
Desplerres (Balderic), prieur d'Haspres. 343
Desramet (Jean), doy. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Dessain Maur), ab. de St.-Winoc. 245
Deveaux (Martin), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Devillers (Pierre), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Devise (Augustin-César d'Hervilly de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Didier, prévôt de St.-Amé. 107
Didier IV, prév. de St.-Pierre de Lille. 116
Diest (Jean V de), prévôt de C. 91
DIOGÈNE. 3
DODILON. 17
Dodon, abbé de St.-André. 177
Doffegnies (Marie-Angélique de St.-Joseph), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Saint DOMINIC. 5
Dorpère (Laur.), ab. de St.-Amand. 199
Dosette (Jean I), ab. de St.-Aubert. 262
DOUAI (HUGUES DE). 39
Douai (Agnès de), abbesse de N.-D. des Prés. 321
Douaieul (Marguerite de), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Douchart (Dom Pierre), pr. des Chartreux de Marly. 356
Douchet (Ubald), ab. de Phalempin, 5.e note. 292
Douillet (Quirin), ab. de Liessies. 143
Doulcet (Franciscus), prieur d'Haspres. 343
Dour (Jacques de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Doyrencourt (Robert de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Dredos (de), prév. de Condé. 112
Driaucourt (François), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Drio (François), prév. d'Avesnes. 128
Druart (Marguerite-Gertrude), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 257
Duberon (Nicolas), abbé de Loos. 316
DUBOIS (GUILLAUME). 73
Dubois (Jacques-Joseph), doyen de St.-Amé. 110
Dubray (Frédéric.), prév. d'Avesn. 128
Dubois de Fiennes (Alexandre), abbé de Phalempin. 292
Dubrulle (Agnès de Jésus), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 370
Duchâteau (Marie-Barbe), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 258
Duchateau (Marguerite), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Duflef (Nicolas), prév. de St.-Quentin à Maubeuge 121
Dufour (Charles), doy. de St-Amé. 110
Dufour (Ildefonse), abbé de Cantimpré. 275
Dufresne (Anne), abbesse de Fontenelles. 309
Duhamel (Evrard), ab. de Cysoing. 289
Dujardin ou Dugardin (Marie III), abbesse de Flines. 327
Dumont (Hyacinthe), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Dumortier (Jacques-Ignace), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Dupire (François). ab. de St-Jean-Baptiste à Valenciennes. 270
Dupire (Jean), pr. d'Haspres. 343
Dupire (Grég.), abbé de Liessies. 145
Duplessis (Jean XI, Baptiste), abbé de Vicogne. 336
Duprez (Martin), doyen d'Avesnes. 129
Dupriez (Jacques), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Dupuis (Antoine), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Duriez (Charles), abbé de Phalempin. 292
Durondeau (Humbert), doyen d'Avesnes. 129
Dutert (Jean-Mart.), doy. de Seclin. 105
Dutilleul (Charles), abbé de Phalempin. 292
Duwez, prévôt de Condé. 112

E.

Edeline (Constance), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Egine ou Ogine, abbesse de Bourbourg. 251
Egmond (Georges d'), abbé de St.-Amand. 197
Eilbert, Elbert ou Gilbert, abbé de Marolles. 148
Elie (abbé de St.-Saulve. 155
Elisabeth, abbesse de Flines. 327
Elisabeth, Ysabiel, Isabiauls, abbesse de Maubeuge. 248
Elisabeth, abbesse de Prémi. 276
Elve-Mouturle (Pierre de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
EMEBERT OU HILDEBERT. 10
Emme, abbesse de Maubeuge. 247
Enghien (Eusille d'), abbesse de Denain. 250
Enghien (Isabelle d'), abbesse de Flines. 327
Engleburge ou Engleberthe de Douai, abbesse de N.-D. des Prés 321
Englos (Nicolas I d'), abbé de Loos. 311
ENGUERRAN OU INGELRAN. 19
Enguerran, abbé du St.-Sépulcre. 173
Ennetières (Florent d'), abbé de Phalempin, 5.e note. 292
Erlebold, prévôt de Cambrai. 89
Erlebold I, doyen de Cambrai. 95
Erlebold II, doyen de Cambrai. 95
Ermenger, abbé de St.-Winoc. 236
Ermenger ou Evermar, abbé de St.-Winoc. 237
Ermenthée, ab. de St.-Amand. 184
Ermentrude, abbesse de Denain. 250
Ermentrude, abbesse d'Hasnon. 213
Ernauld, abbé d'Honnecourt. 161
Ernout (Placide L'), abbé de Crespin. 139
Escarmaing (Jeanne IV d'), abbesse de Fontenelles. 308
Esne (Antoinette d'), abb. de Denain. 250
Esne (Gabrielle d'), ab. de Flines. 328
Esne (Marguerite d'), abb. de Denain. 250
Espinosa (Philibert de) prieur d'Haspres. 343
Espinoy (Jean VIII d'), ab. de Vaucelles. 304

Digitized by Google

Esquerchin (Jean v d'), ab. d'Anchin. 230
Estevenon (Gérard l'), doyen de Seclin. 105
Estius (Guillaume), prév. de St.-Pierre de Douai. 114
Estoquart (Colombine l'), abbesse de Notre-Dame de la Paix. 256
Estrées (César d'), abb. d'Anchin. 234
ESTRÉES (JEAN III D'). 73
ETIENNE. 18
Etienne, abbé de Crespin. 133
Etienne, ab. de Château-l'Abbaye. 338
Etienne, abbé d'Hautmont. 168
Etienne, abbé de Loos. 310
Etienne, abbé de Marchiennes. 208
Etienne, abbé de Marolles. 147
Etienne, abbé de Saint-Saulve. 156
Etienne, abbé de Vicogne. 331
Eubert, Ibert, Ilbert, Imbert ou Hubert, abbé de Cysoing. 283
Eudes, abbé d'Hasnon. 218
Eudes ou Odon, abbesse de Marchiennes. 207
Eudes II, abbé de Marchiennes. 208
Eufémie ou Eufenna, abbesse de Prémi. 276
Eulalie, abbesse d'Hasnon. 212
Eusilie ou Usilie, abbesse de Maubeuge. 247
Eusilie ou Ensilie, abb. de Denain 250
Eustache, abbé d'Anchin. 230
Eustache, abbé d'Honnecourt. 162
Eustache, abbé de Loos. 311
Eustache, abbé de St.-Amand. 192
Eustache, doyen de Saint-Pierre de Lille. 120
Everard, abbé d'Anchin. 230
Everard ou Emerard (Jean VI), abbé de Vaucelles. 303
Everhelme, abbé d'Hautmont. 167
Evrard, ab. de Château-l'Abbaye. 338

F.

F., abbé de Saint-André. 179
Faille (Martin de), prévot de Saint-Pierre de Cassel. 124
Falkin ou Fulekins (Pierre), abbé de St.-Winoc. 240
Fallais (Maximilien de), ab. d'Hasnon. 220
Fallize (Jean de la), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 270
Failly (Anne de), abbesse de Fontenelles. 308
Falurdeur (Nicolas III), prévôt de C. 91
Farez (Philippine), abbesse de Fontenelles. 309
Faukemont (Béatrix de), abbesse de Maubeuge. 248
Faukemont (Marie de), abbesse de Maubeuge. 248
Fauiche ou de Faux (Nicolas de), abbé de St. J.-Bapt. à Valenciennes. 270
Fauquembergue (Clément de), doyen de Cambrai. 98
Faveau (Jean X), abbé d'Anchin. 234
Ferlin (Gérard de), doyen de Saint-Pierre de Lille. 120
Ferronville (Guillaume de), prévôt de Saint-Amé. 108
Ferté (Léopold de la), abbé de Saint-Saulve. 160
Fervis ou Forvies, (Antoine de), abbé du St-Sepulcre. 174
Feuillié (Edouard-Louis-Gouliard), pr. de Saint-Pierre de Douai. 115
Fiefvet ou Fiesvet (Mathieu), abbé de Crespin. 136
Fiennes (Anne-Eléonore-Marie-Dominique de), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne de Douai. 369
Fiennes (Bauduin de), prieur de St.-Pierre de Cassel. 123
Fiennes (Isabelle-Char. de), abbesse de Ste.-Cather. de Sienne à Douai. 370
Fierlin (Gérard), prieur de St.-Pierre de Douai. 113
Firmin, abbé de Saint-Amand. 184
FLEURY (HENRI-MARIE-BERNARDIN-ROSSET DE). 77
Flinlaux (Dom Benoit), dernier prieur de Berlaimont. 339
Florence (Jean VI), prév. de C. 91
Florines (Arnoul de), abbé d'Haumont. 166
FLORINES (GÉRARD DE). 22
Florines (Godefroy de), abbé d'Hautmont. 166
Floris (Gilles), abbé de Saint-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Fontaine (J.-B.), prév. d'Haspres. 343
Fontaine (Joseph), D. de St-Amé.
Fontaine (Jacques IV de), abbé de Vaucelles. 303
Fontaine (Marguerite de), abbesse de Maubeuge. 248
Fontaine (Marie de), abbesse de Prémi. 276
Fontaine (Barthélemi de la), abbé d'Haumont. 163
Fontaine (Thierri I. de la), prévot de Cambrai. 89
FONTAINES (GODEFROI DE). 41
Fontaines (Hermès), abbé de Château-l'Abbaye. 338
FONTAINES (NICOLAS III DE). 42
Forbin (Toussaint de), abbé de Marchiennes. 211
Forent (Gilles de), prév. d'Avesnes. 128
Forge (Guillaume III de la), abbé de Crespin. 136
Foro (Jean de), prévot de St.-Pierre de Douai)- 113
Forvy (Robert IV de) pr. de C. 93
Fosse de Givenchy (Marie-Anne de la), abbesse de Denain. 250
Fossez (Louis des), abbé d'Honnecourt. 163
Foucart (Jean VII), ab. de Loos. 314
Foucart (Jean VIII), ab. de Loos. 314
Foulon (Bonaventure), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Foulon (Louis), doyen de Saint-Géry à Cambrai. 103
Foulque, abbé de Saint-Amand. 194
Foulque, abbé d'Hasnon. 216
Foulques, doyen de Saint-Pierre de Lille. 120
Fouquet (Gérard), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Fourdin (Augustin), abbé de Liessies, 145
Fourment (Adrien), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 125
Fournier (Bert.), ab. de Cantimpré. 274
Fournier (Christophe), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 271
Fournier (Nicolas III), abbé d'Hautmont. 169
Fournis (Robert), ab. du St.-Sepulcre. 175
Fourqueux (Michel-Jérôme-Bouvart de), abbé d'Honnecourt. 163
France (Marie de), abbesse de Sin. 294
Franco, doyen de Cambrai. 94
Francq (Nicolas II Le), abbé de Liessies. 144
Francqueville (Jacques de), prévôt de Cambrai. 94
Francqueville (Jean-Baptiste de), doy. de Cambrai. 100
Francqueville (Jérôme de), trésorier de Sainte-Croix à Cambrai. 127
Francqueville (Michel I de), abbé de Saint-Aubert. 263
Francqueville (Nicolas de), prév. de St.-Géry de Cambrai. 103
Francqueville d'Abancourt (Pélagie-Joseph), abbesse de Marquette. 321
Franquart (André), év. suff. de C. 86
Frassant (Gilles), trésor. de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Frassant (Jean XII), prév. de C. 93
Fredescende, abbesse de Denain. 250
Fredesente, abbesse de Maubeuge. 247
Fremans ou Fremaus (Jean), abbé de Cysoing. 286
Fresnoy (Jean III de), ab. de Loos. 311
Fretin (Gérard de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Fretin (Gérard de), pr. de St.-Pierre de Douai. 113
Frille (Michel), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai 128
Froidmont (Bauduin de), pr. de C. 92
Froye (Pierre), ab de St.-Aubert. 264
Fruy (Jean VII), abbé du St.-Sépulcre. 174
FULBERT. 18
Fulbert, abbé de Marolles. 148
Fulbert, abbé du St.-Sépulcre. 171
Fulcard, abbé de Marchiennes. 206
Fulcard, abbé de St.-Amand. 189
Fulcart, pr. de St.-Pierre de Lille. 116
Fulcuin, abbé d'Hautmont. 166
Fumal (François-Maximilien-Herman-Druon de Hinnisdal), prévôt de Cambrai. 94
Fursy, doyen de St.-Géry de C. 103

G.

Gabel (Augustin), év suffrag. de C. 86
Gaguer (Claire-Thérèse-Marie-Hyacinthe de la Nativité), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Gaillard (Godefroid), ab. de Château-l'Abbaye. 338
Galand (Valentin), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Galand, abbé de St.-Aubert. 261
Galenus (Matthieu), pr. de St.-Pierre de Douai. 114
Gallet (Jeanne), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Galliot (Antoine), trésor. de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Gamans (Gilles de), ab. de Loos. 311
Gambgeur dite Lamelin (Agnès II), abbesse de Fontenelles. 308
Gambgeur (Hélène le), abbesse de Fontenelles. 308
Gand (François-Villain de), prieur de St.-Pierre de Lille. 119
Gand (Louise de), abbesse de Marquette. 320
Gascoigne (Catherine), abbesse des Bénédictines angl. de C. 258
Gascoigne (Justine), abbesse des Bénédictines angl. de C. 259
Gascoigne (Marie-Joseph), abbesse des Bénédictines angl. de Cambr. 259

Digitized by Google

Gastine (Marie de), abbesse de Prémi. 277
Gaudebault (Jean), ab. de St.-Winoc. 241
GAUFROID, GANDFROID OU GODFROID. 12
Gaustier, abbé d'Hasnon. 217
Gautier I, abbé de St.-Winoc. 238
Gautier II, abbé de St.-Winoc. 240
Gautier, pr. de St.-Pierre de Lille. 116
Gauthier, abbé de Crespin. 134
Gauthier II, abbé de Crespin. 134
Gautier II, abbé de Warneton. 296
Gautier III, abbé de Warneton. 296
Gautier I, abbé de St.-Aubert. 261
Gautier ou Wautier I, abbé du St.-Sépulcre. 170
Gautier I, abbé de Vicogne. 331
Gauthier I, abbé de St.-Amand. 190
Gautier II, abbé de St.-Amand. 191
Gautier III, abbé de St.-Amand. 192
Gautier IV, abbé de St.-Amand. 193
Gautier V, abbé de St.-Amand. 194
Gautier, abbé de Vaucelles. 302
Gavre (Michelle de), abbesse de Maubeuge. 248
Gavre, dite d'Hérimez (Marguerite de), abbesse de Maubeuge. 248
Gavre (Yolende de), abbesse de Maubeuge. 248
GAVRE (JEAN V DE). 55
Gavrelle (Cécile), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Gayot (N.), prieur de Fives. 341
Gazet, abbé de Warneton. 295
Geet ou Geer (Catherine IV), abbesse de Notre-Dame des Prés. 323
Gelduin, abbé d'Anchin. 224
GENÈVE (ROBERT DE). 52
Genulfle ou Genolfe, abbé de St.-Amand. 137
Geolle (Marg.), abbesse de Prémi. 277
Georges, abbé de St.-Saulve. 152
GÉRARD I. 22
GÉRARD II. 26
GÉRARD III. 53
Gérard, prieur de Cambrai. 88
Gérard, abbé de Crespin. 1 4
Gérard, abbé de Vaucelles. 299
Gérard, prévôt de St.-Géry de C. 103
Gérard (de Pérone), ab. de Vauc. 301
Gérard (Jehan), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Gérard I, abbé de Vicogne. 331
Gérard II, abbé de Vicogne. 332
Gérard ou Gildard, doyen de C. 95
Gérard ou Renard, abbé de St.-Saulve. 156
Gérard, abbé d'Honnecourt. 161
Gérard I, abbé du St.-Sépulcre. 172
Gérard, abbé de Maroilles. 149
GÉRI. (St.). 6
Gerland, abbé de St.-André. 177
Germain ou Gromare, abbé de St.-Winoc. 236
Gérold, abbé d'Hasnon. 213
Gerrhaus, abbé de St.-Amand. 184
Gerric, trés. de Ste.-Croix à C. 125
Gertman (Math.), prév. de S.-Amé. 109
Gertman (Matthieu), prévôt de St.-Pierre de Douai. 115
Gervais, abbé de Warneton. 296
Gervaise (Jeanne III), abbesse de Fontenelles. 308
Gervaise (Marguerite IV), abbesse de Fontenelles. 308
Gesvres (Léon-Potier de), abbé de St.-Amand. 202
Gheineur (Jacq.), ab. de Crespin. 138
Ghislenghien, (Pierre de), abbé de Liessies. 142
Ghisny (Adam II), ab. d'Anchin. 229
Ghistelle (Léon-Ange), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Gifford (Guillaume), doyen de St.-Pierre de Lille. 120—512
Gigno (Thibauld), ab. de Crespin. 135
Gilbert I, abbé de Warneton. 296
Gilbert II, abbé de Warneton. 296
Gilbert (Jacq.), prévôt de St.-Amé 110
Gilbert, abbé de St.-André. 176
Gilbert (S.), ab. de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 265
Gilles II, abbé de Marchiennes. 209
Gilles I, abbé de Maroilles. 148
Gilles II, abbé de Maroilles. 149
Gilles I, abbé du St.-Sépulcre. 172
Gilles II, abbé du St.-Sépulcre. 172
Gippus (Jean), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Gippus Gilles II, ab. de Liessies. 143
GIRAUD (PIERRE). 81
Gislebert, ab. de St.-Amand. 184
Gislebert II, abbé de St.-Amand. 185
Glaiot (Thomas), prieur de Fives. 341
Glarges (Parvin de), abbé de Maroilles. 149
Glarges (Ildef.), abbé de Cantimp. 275
Glarges (Augustin de), abbé de Cantimpré. 275
Glin (Antoine de), abbé de St.-J.-Bte à Valenciennes. 271
Gobert, abbé de Crespin. 134
Gobert (Quentin), ab. d'Hautmont. 169
Gobert, abbé de Vaucelles. 300
Gobert, (Florence), abbesse de N.D. de la Paix à St.-Amand. 258
Godard (Lucien), prieur de Fives. 341
Godefroi Robert, prév. d'Avesnes. 128
Godefrol, abbé de Maroilles. 149
Godefrol, prév de St.-Amé. 107
Godefrol, abbé du St.-Sépulcre. 172
Godefroid, abbé d'Hasnon. 213
Godefroy, abbé de Vicogne. 331
Godefroy, prév. de St.-Géry de C. 102
Godelin, prév. de C. 88
Godescalc, abbé de Vaucelles. 299
GODFROID ou GUNDFROID et GAUFROID. 12
Godilde, abbesse de Bourbourg. 251
Godin (Jeanne), abbesse de Prémi. 277
Goelle (Marg.), ab. de Prémi. 277 512
Goethals Henri), prév. de St.-Pierre de Lille. 118
Goeyvaerts (Pierre), év. suff. de C. 86
Golffride ou Guffride, abbé de St.-André. 177
Gomer (Marie II), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Gomiecourt (Antoine de), abbé de St.-André. 180
Gomiecourt (Isabelle de), abbesse de Flines. 329
Gondecourt (Thomas de), prév. de Seclin. 105
Gonnelieu (Claude), abbé d'Honnecourt. 162
Gosse (Augustin), ab. de Cysoing. 289
Gosselet (Jean V), abbé de Maroilles. 149
Gosselin, abbé de Crespin. 134
Gosselin (Agnès de St.-Jean), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 369
Gosset (Michel), doy. d'Avesnes. 129
Gosvin, abbé d'Hautmont. 168
Goswin, abbé d'Anchin. 226
Goubille (Nicolas II), doyen de C. 99
Goudineau ou Cantineau (Pierre IV), abbé d'Hautmont. 169
Gourdin (Jean), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Gouy (Thérèse-Eulalie Lefebvre de), abbesse de N.-D. des Prés. 324
Gouy (Charles-Marie Lefebvre de), trésorier de Ste.-Croix à C. 128
Gozlin, abbé de St.-Amand. 186
Gozze (Abel de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 345
Graincourt (Barthélemi de) abbé de St.-Aubert. 262
Graincourt (Nicolas de), prév. de St.-Pierre de Douai. 113
Grand (Antoinette Le), abbesse de Prémi. 277
Grand-Pont (Jean de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Grange (Jean de La), prév. de St.-Amé 108
Grard (Jean III), abbé de Château-L'abbaye. 337
Grart (Waultier de), abbé de Maroilles. 149
Grart (Gauthier de), abbé de Liessies. 142
Grau (Angél.), abbesse de Prémi. 277
Graux (N.), doyen d'Avesnes. 129
Gravelingne (Guillaume de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Gravelines (Marie de), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Gravelle ou Gaverel (Léonard de), prév. de St.-Géry de Cambrai. 102
Gravelle (Nicolas de), prév. de St.-Géry de Cambrai. 102
Grégoire, abbé de Cysoing. 284
Grenier (Gilles), prév. de St.-Pierre de Douai. 113
Grenier (Jean XII), abbé de Vicogne. 336
Grenut (Marie-Ignace), abbesse de N.-D. de la Paix. 256
Greveray (Godefroy), év. suff. de C. 85
Gricourt (François-Joseph de), prév. de St.-Pierre de Douai. 115
Grifon, prév. de Cambrai. 93
Grigore (Michel I), ab. de Cantimpré. 273
Grimberghe (Jérôme de). abbé de St.-Winoc. 242
Gringard ou Grignart (Jean de), év. suff. de C. 84
Grisel (Nicol.), ab. du St.-Sépulc. 174
Grisel (Antoine I, abbé du St.-Sépulcre. 174
Gronguart (Pierre), ab. de St.-Am. 194
Groos (Adalbert), prieur d'Hasp. 343
Groot (Jacques II de), abbé de Marchiennes. 210
Gruyelle (Florence), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Gualbert II, abbé d'Hautmont. 168
GUALCHER I, ou GAUTHIER. 27
Guerin abbé de St.-Saulve. 157
Guerin ou Warin, ab. de Vicogne. 330
Guerre (Philippe), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Gui I, prév. de Cambrai. 88
Gui II, prév. de Cambrai. 88
Gui III, prév. de Cambrai. 88
Gui IV, prév. de C. 89
Gui V, prév.t de C. 89
Gui, abbé d'Hautmont. 168
Gui, abbé de Vicogne. 330
Gui II, abbé de Marchiennes. 209
Guichard, abbé de St.-Saulve. 155
Guidric, abbé d'Hautmont. 167
Guignon (la mère de), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 369
Guillard (Augustin), prévôt d'Avesnes. 128
Guillaume, abbé de St.-J.-Bte à Valenciennes. 267
Guillaume, abbé de St.-André. 178

Digitized by Google

Guillaume, doyen de St-Pierre de Lille. 120
Guillaume, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Guillaume, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Guillaume, abbé d'Hasnon. 217
Guillaume, prév. de St.-Pierre de Cassel. 123
Guillaume I, abbé de Cantimpré. 273
Guillaume II, abbé de Cantimpré. 274
Guillaume, abbé de Vaucelles. 301
Guillaume I, abbé de Warneton. 296
Guillaume II, abbé de Warneton. 296
Guillaume III, ab. de Warneton. 297
Guillaume I, abbé d'Anchin. 228
Guillaume II, abbé d'Anchin. 229
Guillaume III, abbé d'Anchin. 229
Guillaume I, abbé de Crespin. 134
Guillaume I, ab de St.-Am. 193—512
Guillaume II, ab. de St.-Amand. 194
Guisende, abbesse de Maubeuge. 247
Guislain (Marguerite de St.), abbesse de Fontenelle. 308
GUNDFROID ou GODFROID et GAUFROID. 12
Gundrade, abbesse d'Hasnon. 213
Gunther, abbé de St.-Amand. 184
Gunther ou Guntard, abbé de Liessies. 140
Guy (Jean), prév. de St.-Pierre de Lille. 117

H.

Habarcq (Michelle de), abbesse de Denain. 250
Haccart (Claude) abbé du St.-Sép. 175
Haccoult (Philippe), chapelain de l'hospice Gantois. 376
HADULPHE (ST.). 11
Hailly (Pierre Fr. de), doyen de C. 100
Haimeric ou Aimeri, abbé d'Anchin. 224
HAINAUT (GUILLAUME I DE). 46
Hainin (Franç.-Isidore de), abbé de Marchiennes. 211
Hais ou Aix (Jean IX d'), abbé de Vaucelles. 304
Haisnes (Gilles I de), abbé de Marchiennes. 208
Haldulfe, ou Alidulfe, abbé d'Hautmont. 165
Halidulfe, ou Haldulfe, abbé d'Hautmont. 165
HALITGAIRE. 13
Hall (Catherine), abbesse des bénédictines angl. de C. 259
Hamaide (Jeanne-Marie-Ernestine de La), abbesse de Denain. 250
Hamaide (Henri de La), doy. de C. 99
Hamaide (Adrien II de La), prév. de Cambrai. 94
Hamaide (Rob. V de La), prév. de C. 93
Hamelcourt (Isabelle II de), abb. de N.-D. des Prés. 322
Hamieu (Nicolas) prév. d'Avesnes. 128
Hangouart (Wallerand de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Hangouart (Wallerand), prév. de St.-Amé. 109
Hanibault (Goswin), abbé de Phalempin. 291
Hanin (Nicolas II de), abbé de Marchiennes. 209
Hanot (Gaspar), ab. d'Hautmont. 169
Hanouze (Jean), abbé de Château-L'abbaye. 338
Haplincourt (Jacqueline), abbesse des Clarisses de C. 367
Harchies (Jeanne de), abbesse de Prémi. 277
Hardumne (Maur d'), abbé de St.-Winoc. 244
Hardy (Jacques VI), abbé de St.-Saulve. 159
Haringhes (Simon), abbé de St.-Winoc. 241
Haris (Gautier II), abbé de St.-Aubert. 262
Harley (Thomas), prév. de St.-Géry de C. 103—512
Harticour (Etienne de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Haudion (Thierry de), abbé de St.-Amand. 194
Haudouart (Elisabeth), abbesse de Sin. 294
Haumont (Gauthier III d'), abbé de Crespin. 134
Haussi (Wautier d'), abbé de St.-J.-Baptiste à Valenciennes. 267
Haut-bois (Charles I de), ab. de St.-Amand. 196
Havay (Jean II de), abbé de Vicogne. 332
Havon ou Haveron (Jean), prév. de St.-Géry de C. 102
Haye (Bernard de la), abbé du St.-Sépulcre. 175
Haye (Jean I de la), ab. de Lissies. 142
Haye (Mathilde I de la), abbesse de Marquette. 318
Haymon-Caisnoit (Jean de), prévôt d'Haspres. 513
Haynin (Bonne de), abbesse de Maubeuge. 247
Haynin (Ernest de), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124—512
Haynin (Robert de), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Haze (François de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Heetvelde (Jean), év. suffrag. de C. 93
Heddebault (Augustin), abbé de Phalempin. 292
Helgot, abbé de Liessies. 141
Helle-mes (Gautier de), trésorier de Ste.-Croix à C. 125
Hellin, prév. de St.-Géry de C. 102
Hellin (Marie-Anne-Rose), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Helvide, abbesse de Denain. 250
Helvide, abbesse de Sin. 293
Hemart (Louis), abbé de Marchiennes. 211
Hemfride ou Haufrid, abbé de Phalempin. 290—512
Hénin (Nicolas de), abbé de Cantimpré. 274
Hennin (G. d'), prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Hénin-Liétard (Antoinette de), abbesse de Maubeuge. 248
Henneben (Philippe), doyen de St-Géry à Cambrai. 103
Hennet (A., prév. de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Hennin (Laurent-Ignace de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Héno (R.-B.), chapelain de l'hosp. Gantois. 377
Henri, abbé de Vicogne. 330
Henri, abbé de Vaucelles. 302
Henri, abbé de Marchiennes. 208
Henri I, abbé d'Hautmont. 167
Henri II, abbé d'Hautmont. 168
Henri (Dom), prieur des Chartreux de Marly. 356
Henri, abbé de St.-J.-Bte. à Valenciennes. 266
Hérambourg (Toussaint-Guill.), doy. de St.-Géry à Cambrai. 103
Herbert, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Herbert, ab. de Château-l'Abbaye. 338
Herbert ou Heribert, doy. de St.-Géry à C. 103
Herbert, doyen de St.-Géry à C. 103
Herbert, abbé de St.-Amand. 193
Herdin (Jean de), trésorier de Ste.-Croix à C. 126
Héribert ou Herbert, abbé de St.-Aubert. 261
Hérigner (Albertine), abbesse de N.-D. des Prés. 324
Herlin (Marie-Claire de l'Incarnation), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 369
HERLUIN. 21
Herman ou Heriman, abbé de Cysoing. 281
Herman, abbé d'Hautmont. 166
Hermand (Philippine), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Hermès, abbé de St.-Winoc. 237
Hervin (Cicercule-Thérèse), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Hestru (Hugues II), abbé de Liessies. 141
Hestru (Goswin de), abbé de Liessies. 141
Hestru (Nicolas de), abbé de Liessies. 142
Hiauville ou Yauville, (Robert d'), abbé d'Honnecourt. 163
Hiese (Jean VI de la), ou de la Kief, abbé de St.-Sépulcre. 173
HILDEBERT ou EMEBERT. 10
Hilderic, abbé de St.-Amand. 185
Hildiarde, abbesse de Denain. 250
HILDOARD. 12
HILDUIN. 15
Hinckaert (Marguerite de), abbesse de Maubeuge. 248
Hirou (Jean XI), abbé de Vicogne. 335
Hocedey (Toussaint), abbé d'Honnecourt. 162—512
Hocquart (Christophe), doyen de St.-Quentin à Maubeuge 121
Hocquart (Eustache), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Hocron (Agnès II de), abbesse de Marquette. 319
Hoghton (Scolastique), abbesse des Bénédictines angl. de C. 259
Hologue (Grégoire de), doyen de St.-Géry à C. 103
Hondschoote (Guillaume de), prév. de St.-Amé. 108
Honnecourt (Jean IV de), abbé de Vaucelles. 302
Honoré (Pierre), abbé de St.-Am. 201
Honoré (Louis), abbé de St.-Amand. 202—512
Hooke (Marie-Christine, (abbesse des Bénédictines angl. de C. 259
Hormung, abbé de Maroilles. 146
Hornes (Isabelle-Philipp. de), abbesse de Maubeuge. 248
Horrion (Nicaise de), abbé d'Hasnon. 219
Hosson (Marie-Agnès), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Houchin (Eléonore-Amélie-Josephe de), abbesse de Denain. 250

Digitized by Google

Houlincourt (Jean IV), abbé de St.-André. 179
Houssoie (Jean de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Hoves (Robert de), doy. de Seclin. 105
Huard, trés. de Ste.-Croix à C. 125
Huberti (Jean), pr. de St.-Géry de Cambrai. 102
Hubert, abbé de St.-Aubert. 261
Hubert I, abbé de St.-Saulve. 153
Hubert II, abbé de St.-Saulve. 153
Hubert III, abbé de St.-Saulve. 154
Hubert, Ibert, Ilbert, Imbert ou Eubert, abbé de Cysoing. 283
Huet (Jeanne), ab. de Prémi. 177-512
Huet (Jean), abbé de St.-J.-Bte. à Valenciennes. 270
Hugues, abbé de Phalempin 290
Hugues I, abbé de St.-Amand. 189
Hugues II, abbé de St.-Amand. 191
Hugues I, abbé d'Anchin. 230
Hugues I, abbé de Liessies. 141
Hugues I, abbé de Marchiennes. 207
Hugues II, abbé de Marchiennes. 207
Hugues I, doyen de C. 94
Hugues II, doyen de C 95
Hugues III, doyen de C. 96
Hugues IV, doyen de C. 96
Hugues III, abbé d'Hautmont. 168
Hugues, abbé du St.-Sépulcre. 172
Hugues, abbé de Crespin. 133
Hugues II, abbé de Crespin. 134
Hugues IV, prévot de St.-Pierre de Douai. 113
Hugues, abbé de St.-André. 178
Hugues I, abbé d'Hasnon. 216
Hugues II, abbé d'Hasnon. 216
Hugues III, abbé d'Hasnon. 217
Hugues, abbé de St.-Aubert. 262
Hugues I, abbé de St.-Saulve. 153
Hugues II, abbé de St.-Saulve. 154
Hugues, abbé de Cysoing. 183
Hulan, (Jean I), ab. de Maroilles. 149
Hulluch (Franç. Hay de), abbé de Marchiennes. 211
Humbert I (saint), abbé de Marcilles. 146
Humières (Elisabeth II de Crevant), abbesse de Marquette. 320
Humières (Anne d'), abbesse de N.-D. des Prés. 324
HUNAULD II. 11
Hunauld (Gertrude-Jeanne d'), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 258
Hussey (Cécile), abbesse des Bénédictines anglaises de C. 259
Hustin (Nicolas), abbé de Phalempin. 290
Hustin (Marie-Magdeleine), abbesse de Prémi. 277
Hutel (Robert), prévot. de St.-Gery de C. 102

I.

Ibert, Ilbert, Imbert Eubert ou Hubert, abbé de Cysoing. 283
Imène, Hymène, Imanie, abbesse de Flines. 326
Ingelbert, abbé de St.-Winoc. 237
Ingelmar ou Ingelramme, abbé de St.-Winoc. 239
INGELRAN ou ENGUERRAN. 19
Ingelran, doyen de St.-Pierre de Lille. 10
Ingerran et Ingeraene, abbé de Marchiennes. 207
Ingleby (Marie-Agnès), abbesse des Bénédictines anglaises de C. 259
Isaac, abbé de Maroilles. 147
Isabelle I, abbesse de N.-D. des Prés. 321
Isabelle III, abbesse de Bourbourg. 254
Isenghien (Louise d'), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Ithe (Helvide II d'), abbesse de Denain. 250
Ive (Frédéric d'), abbé de St.-André. 180
Ives I, abbé de Warneton. 297
Ives II, abbé de Warneton. 197
Ivette, abbesse de Prémi. 276
Ivoire (Laurent d'), abbé d'Hasnon. 219

J.

Jacob, abbé de Liessies. 142
Jacobiers (Pierre III), abbé d'Hasnon. 218
Jacobus, prieur de Waten. 345
Jacques, doyen de St-Pierre de Lille. 120
Jacques I, abbé de Château-l'Abb. 338
Jacques II, ab. de Château-l'Abb. 338
Jacques III, ab. de Château-l'Abb. 338
Jacques I, abbé de Warneton. 296
Jacques II, abbé de Warneton. 296
Jacques III, abbé de Warneton. 297
Jacques IV, abbé de Warneton. 297
Jacques II, abbé de Cysoing 286
Jacques IV, abbé de Cysoing. 286
Jacques V, abbé de Cysoing. 286
Jacques II, abbé de Vaucelles. 302
Jacques III, abbé de Vaucelles. 303
Jallont (Jean-Bte.), prév. de St.-Géry de C. 103
Janson (Iolende), abbesse de Sin. 294
Jansseune (Benoit), abbé de St.-Winoc. 244
Jaucourt (Barthélemie-Marg. de), abbesse de Denain. 250
Jausserand (Armand), doy. de C. 97
J. abbé de Cantimpré. 273
Jean (le B.), abbé de Cantimpré. 272
Jean II, abbé de Cantimpré. 272
Jean III, abbé de Cantimpré. 273
Jean IV, abbé de Cantimpré. 273
Jean V, abbé de Cantimpré. 273
Jean VI, abbé de Cantimpré. 273
Jean VII, abbé de Cantimpré. 273
Jean XI, abbé de Cantimpré. 274
Jean I, abbé de St.-Amand. 183
Jean II, abbé de St.-Amand. 192
Jean III, abbé de St.-Amand. 193
Jean IV, abbé de St.-Amand. 194
Jean II, abbé d'Anchin. 230
Jean III, abbé d'Anchin. 230
Jean, abbé de Château-l'Abb. 338
Jean I, abbé d'Honnecourt. 161
Jean II, abbé d'Honnecourt. 162
Jean I, abbé de Marchiennes. 207
Jean II, abbé de Marchiennes. 208
Jean, abbé de Phalempin. 289
Jean I, abbé de Phalempin. 290
Jean II, abbé de Phalempin. 290
Jean IV, abbé de Phalempin. 291
Jean I, abbé de Vaucelles. 299
Jean III, abbé de Vaucelles. 301
Jean V, abbé de Vaucelles. 302
Jean I, abbé de Vicogne. 331
Jean, prévot de St.-Géry de C. 101
Jean, prévot de St.-Géry de C. 102
Jean I, abbé de Cysoing. 284
Jean II, abbé de Cysoing. 285
Jean II, abbé de St.-Saulve. 156
Jenlin (Barbe), abbesse des Clairisses de C. 367
Jean II, abbé de St.-Aubert. 262
Jean III, abbé de St.-Aubert. 262
Jean IV, abbé de St.-Aubert. 262
Jean II, prévôt de C. 90
Jean, abbé d'Hasnon. 212
Jean I, abbé d'Hasnon. 217
Jean I, abbé de Crespin. 134
Jean I, abbé de Maroilles. 149
Jean III, abbé de Maroilles. 149
Jean I (le B.), abbé de Loos. 310
Jean IV, abbé de Loos. 311
Jean I, abbé du St.-Sépulcre. 172
JEAN I (SAINT). 16
Jean I, abbé de Warneton. 296
Jean II, abbé de Warneton. 296
Jeanne II, abbesse de Bourbourg. 252
Jeanne II, abbesse de Marquette. 319
Jeune (Colette Le), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Joannes, prieur des Guillemins du Val-N.-D. de Walincourt. 345
Joinville (Geoffroy de), prévôt de St.-Géry de C 102
Jonart (Ladislas), doyen de C. 99
Jonat (St.), abbé de Marchiennes. 203
Joncquoy (Othon du), abbé de St.-Saulve. 157
Joncquoy (Jean IV de), abbé de Marchiennes. 211
Jones (Johannes), prieur de St.-Grégoire à Douai. 344
Josse, abbé de Warneton. 296
Judith, abbesse de Marchiennes. 205
Julienne (abbesse de Sin). 293

K.

Kellam (Bernard), doyen de St.-Géry à C. 131
Kique (Pierre), abbé de Saint-Amand. 196
Knigth (Marie-Claire), abbesse des Bénédictines angl. de C. 259
Kokeaus, Cocqueau ou Cocquel (Jean II), abbé de Vaucelles. 301

L.

Labe (Christop.), ab. de Vicogne. 335
Laboureur ou Labours (Jacques I), abbé d'Hasnon. 219
Laccart ou Laccaert (Michel II), abbé de St.-Aubert. 264
Lacherie (Antoinette de la), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Lacroix (Nicolas II de), abbé de Maroilles. 150

Digitized by Google

LADISLAS. 71
Ladourie ou Landourie (Jean III), abbé de Crespin. 136
Laigneau (Antoinette), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Lalaing (Antoine de), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Lalaing (Antoine de), abbé de St.-Saulve. 158
Lalaing (Sidrac de), prév. de St-Pierre de Douai. 114
Lalaing (Pierre de), prévôt de St-Pierre de Douai. 115
Lalaing (Jean II de), prévôt de St.-Amé. 108
Lalaing (Charles de), abbé de St-Saulve. 158
Lalaing (Gillette I de), abbesse de Flines. 327
Lalaing (Gillette II de), abbesse de Flines. 327
Lalaing (Jeanne III de), abbesse de Flines. 327
Lalaing (Jacqueline de), abbesse de Flines. 328
Lallart (Alexis), abbé de Marchiennes. 211
Lalou, doyen de St.-Géry à C. 131
Lalou (dom), dern. prieur d'Aymeries. 339
Lamand (Theodorus), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 346
Lambert, abbé de St.-Aubert. 261
Lambert, abbé de Crespin. 133
Lambert, abbé d'Hasnon. 215
Lambert, prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Lambert, abbé de Phalempin. 289
Lambert, abbé de Warneton 296
Lamelin (Jeanne I, abbesse de Fontenelles. 308
Lamine (Philippe de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 270
Lammin (Anselme), abbé de St.-Winoc. 244
Lancelle (Relende), abb. de Prémi. 277
Lancesseur (Jean-Bte.), prieur de Fives. 341
Landas (Péronne de), abbesse de Maubeuge. 248
Landourie ou Ladourie (Jean III), abbé de Crespin. 136
Landousies (Jean de), doyen de St.-Géry à C. 103
Landri (Saint), abbé d'Hautmont. 65
Langhe (Jean-Bte. de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Lanier (Pierre), ab. d'Honnecourt. 512
Lannays (Mathieu de), abbé de St.-Amand. 195
Lannays (Denis de), abbé de Cysoing. 287
Lannoy ou d'Anneux (Pierre de), prévôt de St.-Amé. 108
Lannoy (Jacqueline de), abbesse de Bourbourg. 254
Lannoy (Emm.-Jos. de), prévôt de St.-Géry de C. 103
Lannoy (Adrienne-Florence de), abbesse de Maubeuge. 248
Lannoy (Hugues de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Lannoy (Philippe de), prévôt de Waten. 345
Lanvin, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
LAON (GUIARD OU GUI I DE. 42
Lardeur (Thomas), abbé de St.-Winoc. 243
Largesse (Nicol.), prieur de Fives. 341
Lattre (Anne de), abbesse de Sin. 394
Lattre (Jacques III de), abbé d'Hasnon. 220
Laurent, abbé de Phalempin. 290
Laury (Remy du), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Lausmonier (Pétronille), abbesse de Prémi. 277
Lavantage (Jean), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Laville (Gérard), doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Lavinlac ou Lamech (Amédée de), abbé d'Anchin. 231
Lay (Nicolas), abbé de St.-Winoc. 240
Le Biel (Jean), abbé de Cantimpré. 273
Leblanc, prieur d'Haspres. 343
Lebrande (Léon de), abbé de St.-Amand. 195
Lebrun (N.), doyen d'Avesnes. 129
Lecaillet (François), abbé de St-Jean-Baptiste à Valenciennes. 271
Le Cardinal de Florence, abbé de St.-Saulve. 156
Le Champagne (Marie-Dominique de St.-Joseph), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 370
Leclercq (Mathieu), abbé de Crespin. 137
Leclercq (Nicaise), abbé d'Hautm. 169
L'Ecluse (Jean de), prieur des Chartreux de Marly. 356
L'écluse (Anselme Savon de), prévôt de C. 92
Lecocq (Jacques I), abbé de St.-Aubert. 263
Le Cuvelier (Jean V), abbé de Loos. 311
Ledoux (Jean III), abbé du St.-Sépulcre. 172
Leduc (Jean), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Leduin ou Lietvin, abbé de Marchiennes. 205
Lefebvre (André), abbé de Cantimpré. 275
Lefebvre (Marie-Anne de St.-Joseph), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 370
Lefebvre (Jean-Bte.), abbé du St.-Sépulcre. 176—512
Lefebvre (Marie-Angélique-Rosalie, abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Lefebvre (Otton), ab. de Vicogne. 334
Lefebure (Nicaise), prév. d'Avesn. 128
Lefort (Marie-Barbe), abbesse des Clairisses de C. 367
Le Gay (Marie-Michelle), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 370
Le Gœul (Bernard), abbé de St.-Aubert. 264
Le Grue (Marie-Thérèse de l'Enfant Jésus), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Lejeune (Pierre II), abbé d'Hautm. 169
Le Joune (Marie), abbesse de Sin. 294
Lelièvre (Jean), abbé de St.-Jean-Bte. à Valenciennes. 269
Lelièvre (Simon), trésorier de Ste.-Croix à C. 127
Leloir ou Lenoir (Jacqueline), abbesse des Clairisses de C. 367
Lelong (Michel), abbé de Liessies. 145
Lelong (Nicol.), prév. de St.-Amé. 109
Lemaire (Philippe II), doyen de C. 98
Lemaire (Philippe), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Lemaitre (Jean), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Lemerchier (Antonius), prieur d'Haspres. 343
Lemerchier (Chrysostomus), prieur d'Haspres. 343
Le Merchier (Jacques IV), abbé de Vaucelles. 303
Le Micquiel ou le Meine (Olivier), ab. de Loos. 312
Lemont (Jean), prévot de St.-Géry de C. 102
Lemont (Jean), prévôt de St.-Géry de C. 102
Lendoncq (Jean-Franç.-Marie-Joseph Ysebrand de), abbé de St.-Aub. 264
Lenglet (Nicodème), abbé de Cantimpré. 274
Lentailleur (Jean IX), abbé d'Anc. 233
LÉOPOLD (CHARLES). 76
Le Parent (Guill. II), abbé d'Anchin. 229
Le Poulletier (Florence), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Le Poulletier (Mathilde II), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Leprohon (Jean-Baptiste), prévôt d'Avesnes. 129
Leprohon (Jean-Bte.), doyen d'Avesnes. 129
Lequint (Andreus), prieur d'Haspres. 343
Le Robert (Jean VI), abbé de St.-Aubert. 263
Le Roi (Jean), abbé de St.-Winoc. 242
Le Roy (Marie-Augustine de St.-Michel), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Leroy, (Alexandre), abbé de St.-Saulve. 159
Lesaffre (Charles-Franç.), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 271
Lesage (Marie-Magdeleine), abbesse de N.-D. de la Paix. 257
Lesergeant (Philippus), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 346
Lespierre (Basile II de), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Le Théri (Jacques), abbé de Phalempin. 291
Le Toillier (Guillaume II), abbé de Loos. 311
Leudric, abbé de St.-Amand. 187
Leuvis (Gilles I de), abbé de Vicogne. 332
Levecque (Benoit), abbé de Marolles. 151
Lévêque (Marianne), abbesse des Clairisses de C. 367
LEVIS (PIERRE III DE). 48
Levra ou de Leura (Catherine V), ab. de N.-D. des Prés. 323
Lhirtier (Louis), trésorier de Ste.-Croix à C. 127
Lhomme (Marc), abbé de Liessies. 145
Lhoste (Marie-Philippe), abbesse de Sin. 294
Liénard (Dominique I), abbé de Crespin. 139
Liau (Agnès de), abbesse de Sin. 294
Licques ou de Linx (Marie II de), abbesse de Marquette. 319
Lierres-St.-Venant (Marie-Charlotte-Omère de), abbesse de Denain. 250
Liessies (Héribert de), doyen de St.-Géry à C. 103
Liessies (Hugues III de), abbé de Liessies. 142
Liessies (Jean V de), abbé de St.-André. 279
LIÉTARD II. 33
Liétard (Jérôme), év. suffr. de C. 86
Lietbert (St.), prévôt de C. 88
Lietbert, abbé de Marchiennes. 207

Digitized by Google

Lievra (Jeanne), abbesse de Prémi. 512
Ligne (Jean de), prév. de Seclin. 105
Ligne (Robert de), prév. de Condé. 112
Ligne (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Ligne ou Linge (Antoine de), abbé de Crespin. 137
Ligne (Emansonde de), abbesse de Denain. 250
Lignières (Joseph de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 346
Lille (Jean IV de), prévôt de C. 91
Limal (Paul), ab. du St.-Sép. 176 512
Limal (Norbert de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 346
Limasse ou Masse (Hugues de), abbé de St.-André. 179
Linge ou Ligne (Antoine de), abbé de Crespin. 137
Lis (Pétronille de), abbesse de Sin ou Beaulieu. 294
Lixon (Michelle), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Locoge (Jos.), abbé de Cantimpré. 275
Locquenghien (Jacqueline de), abbesse de Denain. 250
Loemel (Jean IX, Hubert de), prévôt de C. 93
Logier (Jean VI), abbé de St.-André. 179
Lohes (Hugo II de), ab. d'Anchin 232
Lois (Jean II de), abbé de St.-Winoc. 240
Lombaert (Godefroid), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Lombard (Firmin), abbé de Vaucelles. 303
Lombard (Pierre IV), prév. de C. 93
Longes (Guillaume), abbé de Phalempin. 291
Longuespée (Vincent), abbé de Loos. 314
Longueville (Rodolphe ou Raoul), ab. d'Anchin. 231
Lory (Robert de), doyen de C. 97
Los (Rupert de), abbé d'Hasnon. 222
Lothert, abbé d'Hasnon, 214
Lotin (Guillaume), abbé de Marchiennes. 210
Lotin (Pierre), ab. de St.-Winoc. 241
Louchard (Sainte), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Louchiers (François), abbé de Liessies. 144
Louhiert (Nicolas II), abbé de Saint-Amand. 195
Louvel ou Louvet (Claude), abbé de Crespin. 138
Louverval (Bonus de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 345
Louvet ou Louvel (Claude), abbé de Crespin. 138
Loyaucourt (Pierre I), abbé de St.-Saulve. 157
Loz (Thierri II de), ab. de Crespin. 135
Luppé (Timothée de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
LUXEMBOURG (ANDRÉ III DE). 54
LUXEMBOURG (PIERRE V DE). 54
Luytens (Thomas II), abbé de Liessies. 144
Lymon (Jeanne de), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Lywerde (Agnès de), abbesse de Denain. 250

M.

Machon (Jean), prév. d'Avesnes. 128
Machut (Henri), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Mac-Mahon (Arthur-Augustin), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Mac-Wyher (Charles), prév. de St.-Pierre de Cassel. 124
Madelberte ou Amalberte (Ste.), abbesse de Mabbeuge. 247
Mars (Henriette-Anne-Françoise-Jos.-de, abbesse de N.-D. des Prés. 324
Magnac (de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Magnet (Jean), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Magnier, abbé de St.-Saulve. 154
Maynier, abbé d'Hasnon. 217
Maguire (Charles), doyen de St-Pierre de Lille. 120
Maigny (Ode de), abbesse de Marquette. 318
Maigny (Ode de), ab. de Flines. 326
Mailly (Pierre de), prév. de St.-Pierre de Doual. 113
Mailly (Pierre de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Mainard, abbé d'Hautmont. 167
Maisnil (Jean VI du), abbé de Crespin. 137
Malapert (Adrien), abbé de Marchiennes. 211—512
Malbaux (Nic.), doyen d'Avesnes. 129
Malbolde ou Malbode, abbé de St.-Amand. 188
Malbode ou Malbolde, abbé de St.-Amand. 188
Maletz (Marie), abbesse de Sin. 294
Mallet (Jacques), abbé de Vicogne. 333
Mallet (Georges), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Malloen (Nicolas II), ab. de Loos. 311
Manare (Maximilien), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Manare (Pierre III), abbé de Marchiennes. 211
Manassès, abbé de St.-Winoc. 236
MANASSÈS. 29
Manasses, prieur de Waten. 345
Manchicourt (Pierre de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Manchicourt (Pierre de), prév. de St.-Pierre de Doual. 114
Mandere (Gautier de), prév. de St.-Pierre de Cassel. 123
Maselin I, prévôt de C. 89
Mazant (Guillaume), abbé de St.-Winoc. 240
Marbais (Berthe I, abbesse de Marquette 317
Marbais (Louis de), abbé du St.-Sépulcre. 175
Marbaise (Marie de), abbesse de Fontenelles. 309
Marcel, abbé de Cysoing. 283
Marchand (Jean), prévôt de St.-Géry de C. 102
Marcigni (Robert III de), prévôt de St.-Amé. 108
Margnie (Walliric de), prévôt de St.-Pierre de Doual. 113
Marguerite I, abbesse de Sin. 293
Marguerite I, abb. de Bourbourg. 251
Marguerite II, abb. de Bourbourg 252
Marguerite, abb. de Fontenelles. 308
Mariage (Jean VI), abbé de Loos. 313
Mariage (Nicolas), abbé de Warn. 296
Marie (Regnauld), prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Marie, abbesse de Denain. 250
Marie, abbesse de Denain. 250
Marie (Reynauld), doyen d'Avesn. 129
Marie (Jacques), doyen d'Avesn. 129
Marie I, abbesse de Bourbourg. 252
Marie II, abbesse de Bourbourg. 253
Marie III, abbesse de Bourbourg. 253
Marie IV, abbesse de Bourbourg. 254
MARIGNY (PHILIPPE DE). 47
Marin (Nicolas), doyen d'Avesnes 129
Marin (Jacques), prévôt d'Avesnes. 128
Marini (Jacques), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Marion (Simon-Ant.), prév. de C. 94
Marit (Ursule), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Markete (Hélis ou Alix de), abbesse de Denain. 250
Marlian (Jean de), prévôt de St.-Géry de C. 102
Marlis (Agnès de), abbesse de Fontenelles. 308
Marlot (Guill.), prieur de Fives. 341
Maroilles (Nicolas I de), abbé de St.-Amand. 195
Maroilles (Jean II de), abbé de Maroilles. 149
Marolois (Pierre), abbé de Cantimpré. 275
Marotte (Gilles), ab. de Vaucelles. 303
Marcq (Jacques de), prév. de St.-Amé. 110
Marque (Marie de), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Marquette (Marie II de), abbesse de Flines. 327
Marquillies (Henri de), doyen de Seclin. 105
Marthe (Ignace de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Martin (Anne), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Martier (Vincent), abbé de Warneton. 296
Martin (Idoine), abbesse de Sin. 294
Martin, chapelain de l'hospice Gantois. 376
Martin I, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Martin II, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Mascelin II, prévôt de C. 89
Massius (Jean), ab. de St.-Winoc. 241
Masses ou Limasse (Hugues de), abbé de St.-André. 176
Mastelier, doyen de St.-Géry à C. 132
Mathias, év. suffrag. de C. 84
Mathieu I, abbé de Vaucelles. 301
Mathieu de Cambrai, abbé de Vaucelles. 302
Mathieu III, abbé de Vaucelles. 303
Mathieu, abbé de Cantimpré. 272
Mathieu, prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Mathieu, abbé de St.-André. 178
Mathieu, abbé d'Hautmont. 168
Mathilde, abbesse de Bourbourg. 251
Maubeuge (Thierri de), abbé du St.-Sépulcre. 173
Maubroek, Baudulin II), abbé de Liessies. 143
Mauchevalier (Charles), prév. de C. 92
Maulde (Bauduin de), abbé d'Hautmont. 168
Maulde (Antonia de), abbesse de Marquette. 320
Mauléon (Etienne de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103

Digitized by Google

Mauléon (Etienne de), doyen de C. 97
Mauriche (Gilbert), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Mause (Gilles II de) ab. de Vicogne. 33
MAXIMILIEN. 59
Mazile (Adrien-François), doyen de Cambrai. 100
Mazingarde (Adam de L'escole de), abbé de Marchiennes. 210
Medicis (Franç.-Marie de), abbé de St.-Amand. 201
Medicis (Franç -Marie de), abbé de Marchiennes. 211
Meere (Jean XI de), ab. d'Anchin. 234
Mehay (Jonat), ab. de Marchienn. 211
Mehun (Robert de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Melin ou Mekin (Frédéric Winand de Fleron de), prév. de Seclin. 105-512
Melin (Bernard ou Bauduin de), trés. de Ste.-Croix à C. 126
Melray (Marie-Cécile de St.-Dominique), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Melun (François de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Menin (Jean), doyen d'Avesnes. 129
Merchet (Petrus), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walinc. 346
Mercier (Louis le), abbé de St.-J.-Bte. à Valenciennes. 270
Mercy (Pierre-Ernest de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Mercy (Ernest, baron de), prieur de Fives. 341
Mereau (Pierre), ab. de St.-André. 181
Merey (N.), abbé de St.-Saulve. 160
Mergnye (Valeri de), prévôt de St.-Amé. 108
Merica (Gilles de), év. suff. de C. 85
Merins (Sara de), abbesse de Bourbourg. 252
Merlin (Dominique), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Messines (Willaume), prév. de St.-Pierre de Lille. 117
Messines (Gérard de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 116
Mestiviers (Jean), ab. de Maroilles. 150
Mètre (Béatrix de), abbesse de Marquette. 318
Metz (Guichard, Jacques de), doyen de Cambrai. 97
Meurin (Anselme), abbé de St.-André. 181
Meysson (Pierre), prévôt de St.-Géry de C. 103
Meyer (Augustin), abbé de Warneton. 297
Miault (Simon), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Michel, abbé de Marchiennes. 208
Michel (Césaire), abbé de Vaucelles. 304
Michel II, abbé de Cantimpré. 273
Michel, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Michel, ab. de Château-l'Abbaye. 338
Midis (Guillaume), abbé de St.-Aubert. 262
Milet (Jean IV), abbé de Crespin. 136
Millancourt (Albert-Simon d'Aigneville de), év. suffrag. de C. 87
Millancourt (Albert-Simon-François d'Aigneville), doyen de C. 100
Milon, abbé de Cantimpré. 272
Milot (Jérôme), ab. de St.-Aubert. 264
Minave (Jean I), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 267
Modène (Le prince de), abbé d'Anchin. 235
Moisne (Catherine le), abbesse de Fontenelles. 309
Molembais (Alix de), abbesse de Denain. 250
Molembais (Laurence de), abbesse de Denain. 250
Molembais (Jeanne III de), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Molginières ou Molquinières (Jacques), abbé de Cysoing. 286
Mommal (Franç.). abbé de Loos. 313
Mommière ou Monnière (Jeanne II), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Monart (Guillaume), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Monceau (Christophe), abbé de Maroilles. 150
Mondet (André), ab. de Phalemp. 292
Monequin (Henri I), abbé de Maroilles. 149
Monissart (Jean), doyen de St.-Géry à Cambrai. 131
Mons (Willelmus de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Walincourt. 345
Monstrelaix (Hugues V de), doyen de Cambrai. 97
Monstreulcourt (Gautier de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valencien. 268
Monteflascone (Franç. I de), doyen de Cambrai. 97
Montegny (Nicolas de), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Montigny (Gilles de), abbé d'Hautmont. 168
Montigny (Thérèse de), abbesse des Clairisses de C. 367
Montmorency (Antoine III de), abbé de St.-André. 180
Montmorency (Jeanne de), abbesse de Sin. 294
Montmorency (François), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124—512
Mont-St.-Eloi (Marie du), abbesse de Prémi. 277
Montreuil (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Mooz ou Moer (Georges), abbé de St.-Winoc. 241
Mooz (Simon II de), abbé de St.-Winoc. 240
Mooze (Augustinus), prieur de St.-Grégoire à Douai. 344
Morains (Hugues I de), abbé d'Hautmont. 168
Moreau (Pierre I), ab. de Crespin. 137
Moreel (Charles), abbé d'Anchin. 235
Morfontaine (Mathilde II de), abbesse de Marquette. 318
Morocourt (Jean), prieur des Chartreux de Marly. 356
Mortagne (Jean VI de), abbé de St.-Amand. 195
Mortagne (Marie-Anne-Joseph), abbesse de Sin. 294
Mortagne (Arnoul de), prévôt de C. 95
Moreno (Richard), abbé de Vaucelles. 306
Mortier (Raoul), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Mory (Marie-Claire), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Mosnier (Mathias Le), abbé de Crespin. 139
Motte (Marie de la), abbesse de Prémi. 277
Motte (Augustin de la), abbé de Cantimpré. 275
Motte (Antoine de la), abbé de St.-André. 180
Monflin (Jean), ab. de St.-Winoc. 243
Mouillard ou Moullard (Jeanne I), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Moulart (Adrienne), abb. de Sin. 294
Moullard (Beatrix de), abbesse de Prémi 276
Mouton (Marie III), abbesse de Marquette. 319
Moytuyer (Jean III de), abbé de Liessies. 142
Muissart (Marie-Catherine de tous les Saints, abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 369
Mullet (Gérard), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Mullier (Ghislain), abbé de Phalempin. 292
Mur (Catherine de), abbesse de Prémi. 276
Musie ou Coleret (Nicolas de), abbé d'Hautmont. 168
Mutte (Henri-Denis), doyen de C. 100

N.

Naghelrinc (Jean), abbé de St.-Winoc. 240
Naprone (Jean), év. suffrag. de C. 84
Naturelli (Philibert) prévôt de C. 92
Nédonchel (Antoinette-Isabelle-Marie de), abbesse de Denain. 250
Nédonchel (Guislaine de), abbesse de Denain. 250
Nédoulle (Jeanne), abbesse de Sin. 294
Nepveux (Agnès I), abbesse de Marquette. 318
Nesle (Thierri II de), prévôt de C. 89
Nettelet (Gilles II), doyen de C. 98
Neuchelles (Henri le Cirier de), abbé d'Honnecourt. 163
Neuville (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Neuville (Pierre II de), abbé d'Anchin. 231
Nicolas, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Nicolas (évêque de Dayno), év. suffrag. de Cambrai. 84
Nicolas, abbé de Cantimpré. 272
Nicolas I, abbé de Cysoing. 285
Nicolas I, abbé d'Hasnon. 218
Nicolas II, abbé de Marchiennes. 208
Nicolas, abbé de Maroilles. 149
Nicolas I, abbé de Phalempin. 290
Nicolas, abbé de Vaucelles. 298
Nieppe (Agnès de la), abbesse de Bourbourg. 252
Nigri (Jacques), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Nimègue ou Nymay (Balthasar de), abbé de Maroilles. 150
NIMIUS (GASPAR). 71
Nivelle (André de), abbé de St.-André. 180
Nobescourt (Antoine II de), doyen de Cambrai. 99
Nobescourt (Gilles II de), abbé de Vaucelles. 304
Nobescourt (Thomas de), abbé de Vaucelles. 304
Noelles (Adrienne de), abbesse de Bourbourg. 252
Noirmoutier (Joseph-Emmanuel de la Tremonville), abbé de St.-Am. 201
Nottier (Jacqueline), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367

Digitized by Google

Nouvelle (Françoise de), abbesse de Maubeuge. 248
Noyelle (Amaury de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Noyelles (Claire-Hyacinthe de), abbesse de Maubeuge. 248
Noyelles (Maria de), abbesse de Maubeuge. 248
Noyelles (N... de), abbesse de Maubeuge. 248
Nys (Reynier), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103

O.

Obert (Maximilien), abbé de Marchiennes. 211
Obert (Ernestine), abb. de Flines. 328
Ode, abbesse de Sin. 293
ODOART ou ODON. 30
Odon, abbé de St.-André. 177
Odon, abbé de Crespin. 134
Odon ou Eudes, abbé de Château-l'Abbaye. 338
ODON ou ODOARD. 30
Offegnies (Maurice d'), abbé de Marolles. 151
Ogine ou Egine, abbesse de Bourbourg. 251
Ogine ou Ogive, abbesse de Flines. 326
Ogy (Gossuin d'), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Oignies (Marguerite d'), abbesse de Maubeuge. 248
Oignies (Philippe d'), abbé de St.-Saulve. 159
Oignies (Gilbert d'), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Oisy (Marie I d'), abbesse de Flines. 327
Oisy (Arnould d'), abbé de St.-André. 179
Oisy (Gérard d'), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Oisy (Marie d'), abbesse de Denain. 250
Oleary (Jacques), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Ollie (Marie III d'), abbesse de Fontenelle. 308
Olric ou Ulric, abbé d'Hasnon. 217
Ongnies (Isabelle d'), abbesse de Denain. 250
Orchies (Pierre d'), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Orchies (Pierre d'), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Orchies (Pierre d'), abbé de Cysoing. 286
Oselle (Nicolas), abbé de Cysoing. 286
Osterel (Guillaume IV d'), abbé d'Anchin. 232
Ostinge, abbé de St.-Amand. 184
Ostrel (Robert III d'), prévôt de C. 92
Ostrignies (Jean II d'), abbé de Liessies. 142
Otton ou Oston (Louis), abbé de Vicogne. 334
Oudegherst (François), abbé de St.-Winoc. 242
Outreman (Antoine d'), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 270
Outremer (Jean d'), abbé de Cysoing. 285

OFFICIAUX DE CAMBRAI. — Nous croyons devoir donner ici la nomenclature chronologique des Officiaux que nous n'avions pu recueillir jusqu'ici [1].

Jean de Tournai, 1211. — Robert, 1213. — R. de Vinella, 1218. — Jacques de Béthune, 1221-29. — Math. de Cervia, 1226. — Gobert 1236. — E. de Vinea, 1230-33. — Adam de St.-Denis, 1239-41. — Pierre, *dit* le Vieux, 1244. — Jean, prévôt de Soignies, 1250. — Ulbaul des Sarts, 1259. — Guill. de Fressin, 1294. — Jean de Lobel, docteur ès lois, doyen de St.-Bavon à Gand, 1541. — Nicolas de la Quellerie, mort le 9 mars 1551. — Val. Collart, chan., 1601. — P. Liébart, licencié en droit, mort le 20 oct. 1641. — D.-Ch.-Ph. Scokart, licencié en droit canon, mort le 12 janv. 1666. — Ch.-Ant Goulart, licencié en droit, chan., 1722-34. — Rob.-Fr. Bernard, 1733-35. — P.-F. Lamoral Jacqurye, 1738-43. H.-D. Mutte, 1747-50. — Alb.-S.-Fr. d'Aigneville de Millancourt, 1756-61. — N. Stiévenard, 1775-77. — Gh.-M. Evrard, 1781. — Jacq.-Lad.-Jos. de Calonne, conseiller-clerc honoraire du parlement de Flandre, chan. de la métropole, vicaire-général, licencié ès lois, 1781-84. — P.-M Bruyas, licencié en théologie et en droit civil et canonique, de la maison et société de Sorbonne, archidiacre majeur, 1786-90. — L.-J. Goguillon, 1819. — J.-S.-J. Vallez, 1824. — J.-B.-J. Saint-Léger, 1826. — Ath.-L. Delautre, 1834. — P.-A. Giraud, 1842. — H.-J. Philippe, 1844.

P.

P., abbé de Cantimpré. 273
Pagniez (Melchior), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Palenc (Thierry), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Panckoucke (Marie-Julie), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Par (Charles II de), abbé de St.-Amand. 198
Parc (Nicolas III du) abbé de Crespin. 136
Parel (Michel), ab. d'Honnecourt. 163
Parent (Philippe), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Parfait (Jean), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Paris (Pétronille de), abbesse de Marquette. 318
Parmentier (Antonius), prieur d'Haspres. 343
Paroiche (François), prévôt de C. 94
Parroiche (Placide-François), abbé de St.-Amand. 201
Parvin, abbé du St.-Sépulcre. 171
Pasquier (Josse), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Pasquier, év. suffrag. de C. 86
Pasquier Mariage, abbé de Warneton. 296
Pasquier, abbé de Marolles. 148
Pastorelle (Nicolas), abbé de Vicogne. 338
Patoux (Françoise), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Paul, abbé de Cysoing. 286
Paul II, abbé de Cysoing. 286
Paullet IV, prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Pavie (Michel de), doyen de C. 98
Payen (Maurice II), abbé de Liessies. 142
Payen (Nic.), abbé de St.-André. 181
Peene ou de Pène (Adrien de), abbé de St.-Winoc. 241
Pelegrin (Antoine), abbé d'Honnecourt. 162
Pelet (Adrien), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Pelet (Jean VIII), abbé de St.-Aubert. 263
Pelet (Jean V), abbé de Crespin. 137
Perès (Emeric le) abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Perrenot (Antoine), abbé de St.-Amand. 198
Pers de Englos (Hugues II), abbé de Loos. 311
Pescheur (Guillaume), prieur de Fives. 341
Petit (Ansbert), abbé d'Hautmont. 169
Petit (Jean), doyen de St.-Géry à C. 131
Petit (Alex.), abbé de Vicogne. 334
Petra (Michael de), prieur de Waten. 345
Pétrart (François), évêque suffrag. de Cambrai. 86
Pétronille (Marie VI), abbesse de N.-D. des Prés. 324
Peuvion (Alexandre), abbé de Vaucelles. 307
Philippe I, abbé de St.-Winoc. 239
Philippe II, abbé de St.-Winoc. 239
Ph.... ou Philippe I, doyen de C. 97
Philippe, abbé de Phalempin. 290
Philippe, prév. de St.-P. de Lille. 117
Picquette (Isabelle III), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Pierre I, abbé de Marchiennes. 209
Pierre I, abbé d'Anchin. 230
Pierre, abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 266
Pierre, prévôt de Condé. 111
Pierre, abbé de Château-l'Abbaye. 338
Pierre I, abbé d'Hautmont. 168
Pierre I, abbé de Warneton. 296
Pierre II, abbé de Warneton. 296
Pierre III, abbé de Warneton. 297
Pierre I, abbé de St.-André. 177
Pierre II, abbé de St.-André. 178
Pierre (Jean XI de La), abbé de St.-André. 180
Pierre I, abbé d'Hasnon. 218
Pierre, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Pierre II, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Pierre, prévôt de St.-Géry de C. 102
Pierre, abbé de Cantimpré. 273
Pierre I, abbé de Vaucelles. 301
Pierrin (André), ab. de Vaucelles. 305
Pinchenier (Jacques), abbé de St.-Winoc. 240
Pinqué (Marie-Magdeleine de Ste.-Hyacinthe, abbesse de Ste-Catherine de Sienne à Douai. 370
Pinte (Gilles), prieur des Guillemins du Val-N.-D. de Walincourt. 346
Placentia (Fortigar de), prévôt de St.-

[1] Cette nomenclature ne concerne que les Officiaux diocésains.

Digitized by Google

Pierre de Lille. 118
Planel (Pierre-Jean-Baptiste), doyen de St.-Amé. 110
Platea (Gilles de), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Wallincourt. 345
Platel (Bruno), abbé de Vaucelles. 307
Plenaing (Jean de), abbé du St.-Sépulcre. 172
Pliesse (Scholastique), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Ploich (Etien. du), ab. d'Hasnon. 220
Poitiers (Adrien de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119
Poitiers (Adrien de), prévôt de C. 92
Poivre (Marie v le), abbesse de Fontenelles. 308
Polignac (Melchior de), abbé d'Anchin. 234
Pollet (Marie-Gabriel), abbesse de N.-D. de la Paix. 257
Pomeris (Hugues de), év. suffrag. de Cambrai. 84
Pommeraye (François-Marie de Valory de la), prévôt de St.-Pierre de Lille. 120
Ponchenel ou Ponchiel (Jean VIII de), abbé de St.-André. 179
Pons (Jean III de), abbé de Vicogne. 333
Poppo (St.), abbé de Marchiennes. 205
Poppon (St.), abbé d'Hautmont. 166
Potier (Léon), abbé de Crespin. 139
Porué (Wulmar ou Ursmar, abbé d'Hautmont. 169
Poullain (Wautier), abbé de Phalempin. 291
Poullaude (Placide), abbé du St.-Sépulcre. 175
Poullaude (Joseph II), abbé de St.-Aubert. 264
Poully (Guillaume de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Pouvillon (Antoine de), abbé de St.-Aubert. 263
Pourette (Jean IV), abbé de Phalempin. 291
Pont (Leger du), abbé de Liessies. 142
Pottier (Nicol.), prévôt d'Avesnes. 128
Pottier (François), abbé de Cantimpré. 274
Praetz (Eustache de), abbesse de Marquette. 318
Prats (Eustache de), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Preti ou Piéti (Jean), prévôt de St.-Géry de C. 102
Prische (Isabelle de), abbesse de Fontenelles. 308
Prisches (Gilles de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Prisches (Jean V de), abbé de Vicogne. 333
Proissy (Guillaume de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Proisy (Guill. de), prévôt de C. 92
Proisy (Simon de), ab. de Cysoing. 287
Pronier (Léger), abbé d'Hautmont. 169
Puchot (Jacques du), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Pute (Sapience de), abbesse de Fontenelles. 308

Q.

Quesne (Antoine du), abbé de Loos. 315—512
Quesne (Bertrand de Resne, ou du), abbé d'Hasnon. 219
Quesnoy (Mic. I du), abbé d'Hasn. 221
Quicque (Isoreth de), abbé de Warneton. 296
Quienville (Jeanne IV de), abbesse de Marquette. 319

R.

Rabold, abbé de Marchiennes. 208
Raginere ou Rainier, abbé du St.-Sépulcre. 171
Rainier ou Raginere, abbé du St.-Sépulcre. 171
Rainier, abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 266
Raismes (Isabelle VII ou Elisabeth), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Raisme (Michel II de), abbé d'Hasnon. 221
Raisme (P. de), doyen de St-Amé. 110
Raisse (Marguerite II de), abbesse de Flines. 327
Ramond (Marie-Alexis), abbesse de Ste.-Catherine de Sienne à Douai. 370
Randoul (Gilles), abbé de Cysoing 286
Ranier ou Renier et Raginer, abbé de Crespin. 133
Raoul (Le B.), abbé de Vicogne. 331
Raoul, abbé de Vaucelles. 298
Raoul I, abbé de St.-Saulve. 155
Raoul II, abbé de St.-Saulve. 155
Raoul, abbé de Cysoing. 284
Raoul, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Raoul, abbé d'Hautmont. 168
Raoul, abbé de Château-l'Abb. 338
Raoul I. abbé de Maroilles. 148
Raoul II, abbé de Maroilles. 149
Raout (Claude), abbé de Phalempin, 5.e note. 292
Rasse (Louis I de), abbé de St.-Amand. 195
Ratbode, abbé de St.-Amand. 188
Rathère ou Rathier, abbé d'Hautmont. 165
Rathier ou Rathère, abbé d'Hautmont. 165
Rasoir (Jean), doyen de St.-Géry à Cambrai. 131
Rasoir (Guill. II), abbé de Crespin. 136
Raulin (Ranulphe), prieur d'Haspres. 343
Raysse (Marie I), abbesse de Marquette. 318
Regnart (Jacqueline), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Regnault-le-Nain, abbé d'Honnecourt. 512
Reine (Ste), abbesse de Denain 249
Rembert (Nicol.), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Remy (Henri), prieur des Guillemins du Val N.-D. de Wallincourt. 345
Renard ou Gérard, abbé de St.-Saulve. 156
Renelme (Henri), doyen de St. Géry à Cambrai. 103
Renfroie (Ste.), abbesse de Denain. 249
Renier ou Ranier, abbé de Crespin. 133
Rennard (Marceline, supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Requillastre (Michel), ab. de Loos. 312
Res (Jacques de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Resne (Bertrand de), abbé d'Hasnon 219
Revelin ou Renelme, abbé d'Hasnon. 217
Reys (Ubald), abbé de Phalempin. 292
Reynart (Marie-Euphroisine), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Reynbouts-Danckaert (Pierre), abbé de Cantimpré. 274
Ricart (Placide), abbesse de Flines. 328
Richard (St.), abbé d'Hautmont. 166
Richard, abbé de St.-Saulve. 153
Richard, abbé de St.-Amand. 188
Richard, abbé de Marchiennes. 206
Richard (le B.), abbé de Vaucelles. 298
RICHARDOT (JEAN II). 65
Richardot (Guillaume), prévôt de St.-Amé. 109
Riche (Isembard Le), doyen d'Avesnes. 129
Riche (Ambroise), prieur d'Haspres. 343
Rickewaert (Gervin), abbé de St.-Winoc. 245
Richebech (Jean), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Ricquier (Nicolas), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Rictrude ou Rotrude (Ste.), abbesse de Marchiennes. 204
Riel (Jean de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai 126
Rivière (Jacques de la), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 270
Rixende ou Richilde de Douai, abbesse de N.-D. des Prés 321
Robain (Jean), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103—511
Robbes (Philippine II de), abbesse de Flines. 328
Robert, abbé d'Anchin. 225
Robert, abbé d'Honnecourt. 161
Robert, abbé de St.-Amand. 186
Robert, prévôt de St.-Pierre de Douai. 112
Robert IV, prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Robert I, prévôt de St.-Amé. 107
Robert II, prévôt de St.-Amé. 107
Robert, abbé de Cysoing. 285
Robert I, abbé de St.-Saulve. 153
Robert II, abbé de St.-Saulve. 153
Robert, abbé d'Hasnon. 216
Robert, abbé d'Hautmont. 167
ROBERT I. 36
ROBERT II, voyez GENÈVE (ROBERT DE). 52
ROBERT III. 59
Robert, trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 125
Robert-des-Prés, abbé du St.-Sépulcre. 173
Robert I, abbé de Château-l'Abb. 337
Robert, prévôt de St.-Pierre de Lille. 116
Robert ou Robin, prévôt de St.-Pierre de Lille. 116
Robert, abbé de Château-l'Abb. 338
Robert, abbé de Château-l'Abb. 338
Roberti (Nic.), abbé de Cysoing. 286
Robette (Jean), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Rocque (Laurent de), abbé de Cysoing. 289
Roderic, abbé de St.-Winoc. 235
Rodin, abbé de Maroilles. 146
Rodriguez (Barthélemi), prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Rodulphe, abbé de Cysoing. 281

Digitized by Google

Roesne (Marie IV), abbesse de Fontenelles. 308
Rœux (Jean de), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
RŒUX (NICOLAS II DE). 39
Roger, abbé d'Hasnon. 217
Roger, prévôt de Cambrai. 90
Roger, abbé de Cysoing. 282
Roger, doyen de Cambrai. 96
Rogier (Gaspard), abbé de Liessies 144
Rogier (Marie), abbesse des Clairisses de Cambrai. 367
Rogier, chapelain de l'hospice Gantois. 376
Roguet (Michel), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Rohan (Geneviève-Elisabeth-Armande, princesse de), abbesse de Marquette. 321
ROHAN-GUEMENÉE (FERDINAND-MAXIMILIEN-MEREADEC DE). 78
Rohan-Guemenée (Angél.-Eléonore), abbesse de Marquette. 320
ROHARD ou ROTHARD. 21
Roisies (Martin de), doyen de St-Géry à Cambrai. 103-512
Roisin (Wautier III de), abbé du St-Sépulcre. 173
Roland, abbé d'Hasnon. 214
Romanis (Jean IV de), abbé d'Hasnon. 218
Rombis (M. de) prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Roncourt (Bernard II), abbé de St.-Aubert. 263
Ronne (Claire de), abbesse de Marquette. 318
Ronsel (Magdeleine-Françoise-Adorne de), abbesse de Bourbourg. 255
Roray (Pierre de), prévôt de St.-Pierre de Cassel 123
Rosimbois (François de), prév. de St.-Pierre de Lille. 119
Roset ou de la Rose (Jean X), abbé de Vaucelles. 305
Rosnié (Jeanne), supér. des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Rotfride, abbé de St.-Amand. 185
ROTHRAD I (St.). 17
ROTHARD ou ROHARD. 21
Roulx (Matthias Le), abbé d'Hasnon. 222
Roye (Jean VII de), prévôt de C. 91
Roye (Robert de), prévôt de C. 90
Ruckebusch (Mathieu), doyen de Cambrai. 99
Rudershove (Eléonore Triest de), abbesse de Marquette. 320
Rue (Claude de la), abbé de Vicogne. 335
Rues ou Rœux (Nicolas II de), prévôt de Cambrai. 90
Rufin (Pierre), abbé de Vaucelles. 307
Rumeaux (Jean des), abbé de Cysoing. 288
Rumigni (Jean III de), prévôt de C. 90
Rumigny (Maurice de), abbé de Marolles 149
Rumigny (Maurice de), abbé de Liessies 142
Runaulde ou Renaud, abbé de St.-Winoc. 236

S.

Sacquepée (Eustache), prieur d'Haspres. 343
Saillant (Etiennette de), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 366
Sailly (Antoine-Joseph de Briois de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Sailly (Catherine I de), abbesse de N.-D. des Prés. 322
Sains (Jean de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 127
Sains (Michel de), abbé du St.-Sépulcre. 174
SAINT-ALBIN (CHARLES DE). 74
Sainte-Aldegonde-Noircarmes (Ignace de), prévôt de Seclin. 105
Ste. Aldegonde (N. de), abbesse de Flines. 329
St.-Genois (Catherine II de), abbesse de Flines. 327
St.-Maurice (Jacques III de), abbé de St.-Saulve. 158
St.-Pierre (Philippe I de), abbé du St.-Sépulcre. 173
St.-Tron (Pierre de), doyen de Cambrai. 97
Saint-Venant (Jacques de), prévôt d'Avesnes. 128
St.-Venant (Robert), abbé de Vaucelles. 300
Salembien (Jean), abb. de Cysoing. 287
SALIGNAC-FENELON (FRANÇ. III DE). 72
Samme (Philippe de La), abbé de Maroille. 150
Samuel, abbé de Cysoing. 282
Samuel, abbé de Loos. 310
Sanguin (Marie I), abbesse de Fontenelles. 308
Sanzelle (Antoinette de), abbesse de Maubeuge. 248
Sapin (Jacques V), ab. d'Hasnon. 222
Sarauvard, abbé de St.-Amand. 184
Sarraes (Charles), prieur des Chartreux de Marly. 356
SARRAZIN (JEAN). 63
Sars (Anselme de), abbé de Liessies. 142
Sars (N. de), abbesse de Fontenelles. 308
Sart (Adrien-Franç.), doyen de St-Géry à Cambrai. 103
Sart (Julien du), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Sart (Marie-Claire), abbesse de Prémi. 277
Sart (Nicolas-Joseph le), doyen de Cambrai. 100
Sarts (Wibaud ou Ubauld de), doyen de Cambrai. 97
Saudemont (Hubert de), trésorier de Ste.-Croix à C. 127
Saulch (Arnould de Le), abbé de St.-Saulve. 156
Sautier (Henri II), abbé de Marolles. 149
Scanden (Henri de), abbé de St.-Amand. 194
Scelleur (Jacques le), abbé de Cysoing. 286
Schelmester al. Scoolmestre (Arnold), prieur des Guillemins du Val-N.-D de Walincourt. 345
Scourgeon (Jean VIII), abbé du St-Sépulcre. 174
Sculfort (Guillaume-Joseph), trésorier de Ste.-Croix à C. 128
Séchard, abbé de Crespin. 132
Ségard, abbé de Cysoing. 283
Ségard, abbé de Liessies. 141
Segard (Pasquier), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103—512
Segard, doyen de St.-Géry à C. 103
Selvaye (Jacqueline), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Sénépar (Maur), abbé de Marolles 151
Senzelles (Oton de), abbé de Liessies. 142
Sermet (Josse), abbé de Cantimpré. 274
Sharrock (Gregoire), prieur de St.-Grégoire à Douai. 344
Sharrock (Jerôme), prieur de St.-Grégoire à Douai. 344
Sigebolde, abbé d'Hasnon. 213
Signart (Enguerran), abbé d'Hautmont. 169
Simon I, abbé d'Anchin. 227
Simon II, abbé d'Anchin. 228
Simon I, abbé de Cysoing. 282
Simon II, abbé de Cysoing. 283
Simon I, abbé d'Honnecourt. 161
Simon II, abbé d'Honnecourt. 161
Simon, abbé de Liessies. 141
Simon, abbé de Loos. 310
Sinoble (Guillaume II de), abbé de Marchiennes. 210
Sion (Philippe de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Slougeat (Joseph-Franç.-Félix de Latzer de), abbé d'Honnecourt. 164
Six (Jacques II), abbé de Loos. 312
Six (Marie-Josephe), abbesse des Urbanistes de Lille. 367
Six (Jean X), abbé de Vicogne. 335
Slippe (Guillaume I de), abbé de St.-Winoc. 240
Smith (Richard), prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Soissons (Péronne ou Pétronille de), abbesse de Flines. 327
Solesmes (Gautier de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Sombref (Marie de), abb. de Prémi. 276
Somerighein ou Somergem (Clarisse de), abbesse de Bourbourg 254
Soris (Jean IX), abbé de St.-André 179
Sotteghem (Adélaïde de), abbesse de Bourbourg. 252
Soudans (Jacques VIII), abbé de St-Amand. 194
Souguenet (Jean), prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Soupplet (Nicolas), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Soury (Marie), supérieure des Sœurs-Grises de Maubeuge. 355
Soycourt (Gilles de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 118
Spildooren (Aybert), abbé de Crespin. 139
Steenland ou Strenlandt (Roland), ab. de St.-Winoc. 242
Strazeele (Jacques de), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Stuart (Henri-Benoit-Marie-Clément), abbé de St.-Amand. 202
— — abbé d'Anchin. 235
Sueur (Jean le), prieur d'Hamage. 342
Surhon (Philippe II de), abbé du St-Sépulcre. 175
Surius (Antoine), prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Swinburn (Marguerite), abbesse des Bénédictines anglaises de C. 259
Syron (Philippe), doyen de St.-Pierre de Lille. 120

Digitized by Google

T.

Tacrulenne, prieur d'Haspres. 343
Taffin (Bernard), abbé d'Hasnon. 222
Tahon (Agapit), abbé d'Hautmont. 169
Tahon (Augustin), abbé de St.-Aubert. 264
Taisne (Jacques-Philippe), prévôt de St.-Amé. 110
Taisniers (Isabelle I), abbesse de Fontenelles. 308
Taverne (Gaspar), abbé de Loos. 315
TEDON ou THÉODOTE. 20
Tenremonde (Eustache de), doyen de St-Pierre de Lille. 120
Thamboise (Marie-Thér.), abbesse de N.-D. de la Paix à St.-Amand. 258
Themsike (George de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Théry (Jean-Baptiste-Ubald), doyen de Seclin. 105
THÉODORIC. 14
Théodoric I, abbé de Crespin. 134
Théodoric ou Thierry, abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 267
Théodoric ou Thierri, abbé de Phalempin. 290
Théodoric, abbé de St.-Saulve. 155
THÉODOTE ou TEDON. 20
Théodrate, abbesse de Maubeuge. 247
Thiâns (Arnoul de), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Thians (Jean IV de), abbé du St.-Sépulcre. 173
Thibault, abbé de Loos. 311
Thibauld I, abbé de Warneton. 296
Thibaut II, abbé de Warneton. 296
Thiedo, doyen de Cambrai. 94
Thiennes (Ernestine de), abbesse de Flines. 329
Thierri, abbé de St.-Winoc. 238
Thierry (Jacques IV), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Thierry ou Théry (Jean V), ab. d'Hasnon. 220
Thiescelin, abbé de Liessies. 141
Thietbold, doyen de Cambrai. 94
Thieulaine Nicasie de), abbesse de Marquette. 319
Thieuloye ou de Thelain (Gertrude de la), abbesse de Flines. 327
Thievelin (Robert), abbé de Vicogne. 335
Thil (François-Joseph Le Vaillant du), prévôt de St.-Pierre de Douai. 115
Thimelby (Edouard), prévôt de St.-Géry de C. 103
Thisy (André), ab. de St.-Saulve. 156
Thisy (Jean I), ab. de St.-Saulve. 156
Thoisy (Jean de), doyen de Seclin. 105
Thomas, prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Thomas, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Thomas, abbé de Cysoing. 283
Thomas, abbé de St.-Winoc. 238
Thouars ou Thoars (Jeanne de), abbesse de Prémi. 277
Thorout (Laur. de), abbé de Loos. 311
Thuin (Bauduin I de), abbé de Liessies. 142
Thuin (Gilles II de), ab. de Crespin. 135
Thumerel (Marie-Angélique), abbesse de Sin 294
Thumerelle (Jérôme), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 271
Thumeries (Louis-Franç. de Carondelet de), prévôt de Seclin. 105
Tigier (Jean), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 269
Tison (Leger), abbé d'Hasnon. 221
Tramerie (Isabelle V ou Elisabeth), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Trasegnies (Gertrude de), abbesse de Maubeuge. 248
TRAUVARD ou TREUVARD. 11
TRÉMOILLE (JOSEPH-EMMANUEL DE LA). 73
Trigault (D.), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Trigault (Catherine IV), abbesse de Flines. 328
Trigault (Etienne), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 128
Trompes (Franç. des), abbé de Warneton. 297
Trottier ou Crottier (Jean), prieur de Fives. 341
Trye (Michel), abbé de Cantimp. 274
Tolvis (Hugues de), év. suffrag. de Cambrai. 84
Tongres (Jean IV de), abbé de Vicogne. 333
Tordreau (Jacques V), abbé de St.-Saulve. 159
Torque, dite Harpin (Philippine I de), abbesse de Flines. 328
Toulet (Pierre III), ab. d'Anchin. 331
Tour-d'Auvergne (Emmanuel-Théodose de la), abbé de Vicogne. 335
Tournai (Gilles I de), abbé de Crespin. 135
Tournai (Nicolas II de), abbé de Crespin. 136
Tournai (Henri de), ab. de Cysoing. 285
Tournai (Gilles II de), abbé de Maroilles. 149
Tournai (Guillaume de), abbé de Maroilles. 149
Tournai (Gilles de), abbé de St.-Amand. 194
Tournet (Hugues), évêque suffrag. de Cambrai. 84
Tournemine (Philippe), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Touret (Marguerite I), abbesse de Marquette. 318
Toussaint, chapelain de l'hospice Gantois. 376
T'SERCLAES (JEAN IV). 53
Turquette (Alix), abbesse de Sin. 294

U.

Ulmont (Robert de), chapelain de l'hospice Gantois. 376
Ursel (Pierre-Albert d'), prévôt de St.-Amé. 109
Urslon, abbé d'Hautmont. 167
Usible ou Eusible, abbesse de Maubeuge. 247 512

V.

VAAST (St.). 4
Vacquerie (Magdeleine de la), abbesse de Sin. 294
Valbert I, abbé d'Hautmont. 167
Valenciennes (Jeanne de), abbesse de Prémi. 276
Valenciennes (Jean V de), abbé du St.-Sépulcre. 173
Valenciennes (Roger de), abbé du St.-Sépulcre. 173
Vallée (Jacqueline de la), abbesse des Pauvres-Claires de Lille. 306
Valory (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 120
Valory (Jean), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Valory (Paul-Frédéric-Charles), prév. de St-Pierre de Lille. 120
Valory (Raimond-Louis de), abbé d'Honnecourt. 163-512
Van Abeel (Franç. I), abbé de Loos. 313
Vanchel ou Vancel (Jean XII de), abbé d'Anchin. 234
Van de Weghe (Benoit), abbé de St.-Winoc. 245
Vanden Walle (Enguerrand), abbé de Warneton. 296
Vandenzype (François), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 124
Vander Beke (Benoit), abbé de St.-Winoc. 244
VANDER BURCH (FRANÇOIS II). 66
Vander Haghe (Gérard), abbé de St.-Winoc. 245
Vander Vorst (Jean XI), prév. de C. 93
Vander Vorst (Pierre III), prév. de C. 93
Vandeuille (Jean VII de), abbé de St-André. 179
Van Galen (Mathias), prévôt de St.-Amé. 109
Vanket ou Wauchet (Jean VIII), abbé de Vicogne. 334
Vanserich (Rumold), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Van Torre (Bernarde), abbesse de Fontenelles. 309
Van Ursel (Grobbendonc), prévôt de St-Amé. 109
Vascon (Jean II de Montigny et de), abbé d'Hasnon. 218
Vassoigne (Jean V de), abbé de St.-Amand. 194
Vaux (Marguerite de), abbesse de Denain. 250
Vaxins (Louis), doyen d'Avesnes. 129
VEDULPHE (St.). 6
Veillard (Jean), prieur de Fives. 341
Velvis (Jean II de), ab. de Crespin. 135
VENTADOUR (GUI IV DE). 50
Verdure (Georges-Albert-François de la), prévôt de Cambrai. 94
Verdure (Nicolas de La), doyen de St.-Amé. 110
Vermans (Antoine), abbé de Vicogne. 335
Verrier (Pierre II), abbé de Vauc. 305
Vielville (Bonne de la), abbesse de Bourbourg. 252
Vielville (Ursule de la), abbesse de Bourbourg. 252
Vienne (Guichard de), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Vigille (Aimeric de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Vigreux (Nicolas II), ab. d'Hasnon. 219
Vilain (Cath. VI), abbesse de N.-D. des Prés. 323
Villers (Jacques), abbé de St.-Winoc. 241
Villers (Jean de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 268

Digitized by Google

Villers (Simon de), abbé de St. Jean-Baptiste à Valenciennes. 268
Vincent (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Cassel. 123
Vincent (saint), abbé d'Hautmont. 164
VINDICIEN (St.). 9
Viry (Pierre I de), prévôt de C. 90
Visch (Jacques I de), abbé de St.-Winoc. 240
Vivier (Gilles IV du), abbé du St.-Sépulcre. 173
Vleeschauwcere (Gaspar de), abbé de Phalempin. 292
Voerthusen (Jean XIII), prévôt de Cambrai. 93
Volet (Nicaise), ab. de St.-Amand. 202
Vranx (Antoine), ab. de Cysoing. 280
Vranx (Joseph), abbé de Cysoing. 288
Vranx (Joseph I) abbé de St.-Aub. 264

W.

W., doyen de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Waes (Marie IV de), abbesse de Marquette. 319
Waicourt (Thomas de), abbé de Liessies. 141
Walincourt (Aubert de), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 102
Walincourt (Gaucher de), prévôt de Cambrai. 91
Walle (Anselme Vanden), abbé de Warneton. 296
Walon ou Gualon, doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Wamiel (Hugues II de), abbé d'Hautmont. 168
Van Couwerden (Théodore), prévôt de St.-Pierre de Douai. 115
Wandonne (Françoise de Dion de), abbesse de Bourbourg. 255
Wanoule (Adam de), abbé de Vaucelles. 300
Warenghien (Marie-Angélique de St.-Joseph de), abbesse de Ste.-Cath. de Sienne à Douai. 370
Warin, abbé de Château-l'Abb. 338
Warin ou Guarin, ab. de Vicogne. 330
Warluzel (Anne-Séverine de), abbesse de Bourbourg. 254
Warneton (Jean II de), abbé de Loos. 310
Waroquier (Antoine), prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Wartelle (Gérard), abbé de Vaucelles. 307
Wasme (Nicolas II de), abbé d'Hautmont. 168
Wassignies (Albert-Bruneau de), doy. de St.-Amé. 110
Wast (Bauduin de), abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 269
Watiau (Eléonore), abbesse de Prémi. 277
Watier II, abbé de St.-André. 178
Watier, abbé d'Hautmont. 168
Watrelos (Denis II de), ab. de Loos. 313
Watrelet (Gilles III), abbé de Marchiennes. 209
Wauquelin (Barthélemi), trésorier de Ste.-Croix à Cambrai. 126
Wautier ou Gautier II, abbé de Vicogne. 332
Wautier I, abbé de St.-André. 178
Wautier ou Gautier I, abbé du St.-Sépulcre. 170
Wautier I, abbé de Château-l'Abb. 338
Wautier II, abbé de Château-l'Abbaye. 338
Wavrin (Jeanne I de), abbesse de Marquette. 318
WAVRIN (OGER ou ROGER DE). 37
Wavrin ou de Tournai (Jeanne I de) abbesse de Flines. 326
Waziers (Philippe de), prévôt de Seclin. 105
Wedric, Werric ou Guerric, abbé de Liessies. 141
Wedric ou Guidric, abbé d'Hautmont. 167
Wendon (Nicolas), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103
Wenebert, abbé de St.-Amand. 184
Wenegisle, abbé de St.-Amand. 184
Werchin (Jean VIII de), prévôt de C. 91
Werchin (Eustache de), prév. de C. 91
Wercin (Guillaume de), abbé de Vicogne. 332
Wère (Jean de), prévôt de St.-Pierre de Douai. 113
Wérin et Warin ou même Wederic, abbé de St.-Jean-Baptiste à Valenciennes. 266
Werquignœul (Florence de), abbesse de N.-D. de la Paix. 256
Werquignœul (Jeanne de), abbesse de Denain. 250
Werquignœul (Marie de), abbesse de Denain. 250
Werquignœul (Sainte de), abbesse de Denain. 250
Werric ou Guerric, abbé de St.-Amand. 187
Wery (Basile I), abbé de Château-l'Abbaye. 338
Wery (Charles-Joseph), prévôt de St.-Pierre de Douai. 115
Wéry (Jean VII Baptiste), abbé de Crespin. 139
Wéry (Jean V Baptiste), abbé de St.-Saulve. 159
West (Jean de), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
WIBOLD. 20
Wibold, prévôt de Cambrai. 88
Wichert (Guntrade), abbé de Liessies. 140
Wido ou Gui, ab. de Marchiennes. 205
Wignacourt (Maur de), abbé de St.-Winoc. 263
Willaume, prévôt de St.-Pierre de Lille. 117
Willaume, prévôt de St.-Quentin à Maubeuge. 121
Wille (Adrien), prévôt de St.-Géry de Cambrai. 103—512
Willelmus I, prieur de Waten. 345
Willelmus II, prieur de Waten. 345
Willort (Simon), ab. de St.-Saulve. 157
Winghe (Antoine de), abbé de Liessies. 144
Witte (Pierre Le), ab. de Maroilles. 150
Woes (Pierre de) prévôt de St.-Pierre de Douai. 114
Wolckstain (Gilles), doyen de St.-Géry à Cambrai. 103
Wullems (Robert-Eugène.-Joseph), doyen de St.-Pierre de Lille. 120
Wye ou Waye (Marie IV), abbesse de Flines. 327

Y.

Yauville ou Hiauville (Robert d'), abbé d'Honnecourt. 163
Yorck (cardinal d', Henri-Benoit-Marie-Clément), ab de St.-Am. 202
Yorck (cardinal d', Henri-Benoit-Marie-Clément), ab. d'Anchin. 235
Ysabiel, Elisabeth, Isabiauls, abbesse de Maubeuge. 248
Yves, abbé de Phalempin. 290
Yves, doyen de Cambrai. 95
Yve (Frédéric d'), abbé de Maroilles. 150

Z.

Zélandre (Vincent de), prévôt de St.-Pierre de Lille. 119.

Digitized by Google

TABLE TOPOGRAPHIQUE.

A.

Abancourt. 335, 494
Acre. 38
Acren (les deux). 503, 505
Afflighem. 26, 42, 50, 224
Aibes. 461, 497
Aix-en-Pevèle. 413
Allennes-lez-Marais. 423
Alne (abbaye d'). 247
Alnes. 132, 165, 416
Alsembergh. 504
Alost. 508
Amfroipret. 465, 499
Amougies. 509
Anchin. 26, 31, 66, 94, 208, 223
Anderlecht. 506
Anderlues. 498
Andres. 27
Angre et Oignezies. 496.
Angriel. 496
Anhier. 108, 412
Aniches. 409
Annappes. 428
Anneux. 405, 496
Annœullin. 423
Anor. 463, 500
Anseroeul. 502
Anstaing. 418
Anthoing. 502
Anvaing. 494, 502
Anvers (archidiaconé d'). 386
Anvers. 40, 68, 86, 89, 510
Anzin. 453
Apelterre. 503
Arbre et Maffle. 501
Appels. 508
Arcq et Anières. 502
Ardres. 96
Aremboult-Cappelle. 434
Aremboult-Cappelle-Cappie. 434
Arleux. 412
Armagh. 93
Armentières-Campagne. 418
Armentières. 418
— Capucins. 352
— Sœurs-Grises. 353
— Brigittines. 368
— Jésuites. 363
Arcelaer. 510
Arnick. 444
Arquennes. 498
Arras. 2, 4, 5, 8, 11, 18, 23, 28, 38, 53, 56, 60, 61, 63, 71, 82, 87, 99, 100, 170, 171, 174, 195, 215.
Arrouaise. 206, 215, 289
Artres. 450, 499
Ascq. 428
Aspelaere. 503
Asquillies. 49
Assche. 506
Assovent. 468
Ath 114, 143, 501
Attiches. 421
Attre 501
Aubechie. 32
Aubechies. 501
Auberchicourt. 409
Aubencheul-au-Bois. 494
Aubencheul-au-Bac. 494
Aubers. 107, 419
Aubigny-au-Bac. 412
Aubry. 453
Auby. 410
Auchy. 413
Audegem. 509
Aude. 79
Audenaecken. 504
Audencourt. 398, 495
Audenhove Ste.-Marie. 504
Audenhove-St-Géry. 504
Audignies. 464
Aulnoy, décanat de Berlaimont. 466
Aulnoy, décanat de Valenciennes-St.-Nicolas. 450, 499.
Avelin. 422
Avesnes. 114, 128, 140, 457, 500.
Avesnes-le-Sec. 447, 500
Avesnes-lez-Aubert. 400, 494.
Avesnelles. 458, 500
Awoingt. 394, 494
Aymeries. 466, 500
— Prieuré d' 339
Azincourt. 56

B.

Bachant. 466
Bachy. 425
Bailleul. 130
— Paroisse St-Vaast 442
— — St-Amand. 443
— Capucins. 353
Baisieux. 429, 496
Baives. 463, 501
Balegem. 508
Bambecque. 436
Banteux. 405, 494
Bantigny. 396, 494
Bantouzel. 405
Bapaume. 83, 211
Baralle. 496
Barastre. 496
Barbencon. 462
Bardeghem. 50
Barisi. 183, 186
Barry et Calaix. 502
Bas-lieu. 457
Basècle. 501
Bassilly. 505
Basrode. 506
Basuel. 398, 500
Bathua. 20
Baudour. 498
Baudignies. 469
Bauffe. 501
Bauvin. 423
Baval. 464, 496
— Oratoire. 364
Bavinckove. 444
Baygem. 508
Beaucamps. 420
Beaudegnies. 247, 500
Beaufort. 467, 497
Beaulaincourt. 83
Beaumez. 496
Beaumont. 141, 398, 495
Beaumont, (couvent de), à Valenciennes. 348
Beauport. 94
Beaupré (monastère de). 256, 307
Beauquesne. 229
Beaurain. 407
Beaurepaire. 459, 501
Beaurepaire (prieuré de). 344
Beaurevoir. 494
Beaurieux. 461, 498
Bec. 274
Becclers et Timougies. 502
Becquigny. 495
Beersel. 510, 511
Bellaing. 217, 453
Bellignies. 465, 496
Bellinghen. 272
Bellœil. 502
Bellinghien. 504
Belval. 229
Bencourt et Favreul. 496
Berchesines. 504
Bendeselle. 506
Bennerelle. 510
Berchem (déc. de Pamelle). 509
Berchem (déc. d'Anvers). 510
Berchem-St.-Laurent. 506
Berelles. 461, 497
Berendrecht. 510
Bergh. 506
Berg-op-Zoom. 62
Bergues. 235
— *Anciennes paroisses.* St.-Martin. — St.-Pierre.
— *Nouvelle paroisse:* St.-Martin. 434
— Frères prêcheurs. 348
— Jésuites. 361
— Annonciades. 369
Berghecines. 272
Berlaer. 510
Berlaimont. 466, 501
Berlaimont (prieuré de). 339
Berlegem. 508
Bermerain. 407, 500
Bermeries. 465
Bernissart. 502
Bersée. 422
Berseke. 404
Bersillies. 469. 497
Berthem. 506
Berthen. 443
Bertincourt. 496
Bertry. 403, 495
Berzelle (près Flines). 248
Béthencourt. 401, 495
Bettignies. 469, 497
Bettrechies. 466, 497
Beugnies. 462
Beuvrages. 152, 453, 500
Beuvry. 414
Bevillers. 401, 495
Biache (abbaye de). 307
Bierghes. 404
Bierne. 434
Biervene. 503
Biévène. 505
Biévène-le-Happart. 498
Biévène. 503
Binch. 12, 150, 498
Bissezeele. 435
Blaesvelt. 506
Blandecq. 116
Blandin. 10
Blaregnies et Aulnoit. 497
Blarenghem. 440
Blaton. 502
Blecourt. 396, 494
Bliegny et Moulbois. 502
Bodegem-St.-Martin. 506
Boescheppes. 445
Boeseghem. 441
Bogaerden. 504
Bois de Lessines. 505
Boischot. 510
Bollebeck. 506
Bollezeelle. 437
Bondues. 431
Bonheyden. 506
Bonne-Espérance. 96, 89, 44, 38, 37, 34, 144, 177.
Bonnefonds. 96
Bon-Secours à Vilvorde. 507
Borght. 507
Borgt-Lombeke. 505
Bornhem. 31, 32, 89, 133, 177, 215.
Borre. 441
Borsbeeck. 510
Bort-Meerbeck. 506
Bosent. 497
Bossus-lez-Walcourt. 463
Bottelare. 508
Bouchain. 190, 248, 447.
— Récollectines. 355
Boucheneuil. 190
Boucle-St.-Blaise. 509
Boucle-St.-Denis. 509
Bougnies. 498
Boulers. 25
Boulogne. 459, 501
Bourbourg. 250, 439
Bourghelles. 425
Bourgueil. 99
Bourlon. 496
Boursies. 405, 496
Boussois. 151, 467, 498
Boussières-en-Cambrésis. 401, 495
Boussières-sur-Sambre. 467, 497.
Bousbecq. 432
Bousies. 460, 500
Bousignies (déc. de Lecelles). 456
Bousignies (déc. de Soire-

Digitized by Google

le-Château. 461, 497
Boutillerie (Chartreuse de la). 356
Bouvignes (déc. de Lessines). 505
Bouvignies (déc. de Marchiennes. 415
Bouvines. 40, 188, 425
Brabant (archidiaconé de). 386
Braelles-lez-Annay. 300
Brages. 504
Braine-le-Comte. 498
Braine l'Alleud. 504
Braine-le-Château. 504
Brasse et Baugnies. 502
Bray. 498
Bréaugies. 465
Brecht. 510
Brèges. 272
Briastre. 407, 495
Brillon. 456
Brocchem. 510
Broile. 204
Brouckerke. 439
Brouelle. 438
Brugelette. 25, 502
Bruay. 453
Bruël. 106
Bruges. 113, 123
Brujlle. 415
Bruille St.-Amand. 455
Bruneghem. 506
Brunemont. 412
Brunteau. 173
Bruxelles (archidiaconé de). 386
Bry. 471
Buggenhout. 506
Bugnicourt. 412
Buignies 496
Buissenal et Ellignies. 502
Buissy. 496
Bullecourt. 83
Burst. 506
Bus. 496
Busigny. 403, 495
Busseghem 510
Buvrinnes. 498
Buvignies. 464
Buysscheure. 444
Buyssinghen. 504

C.

Caestre. 440
Cagnicourt. 496
Cagnoncle. 394, 495
Cambrai. 1, 258, 359, 260
Cambrai, (Capucins). 351
— Carmes. 357
— Clairisses. 366
— Congrégation de St.-Antoine de Padoue. 369
— Franciscains. 348
Cambrai, *Paroisses anciennes*: St.-Vaast — St.-Gengulphe — St.-Géry — Ste.-Croix. 392
St.-Martin — Ste.-Marie-Madeleine — St.-Georges St.-Nicolas — St.-Aubert — Ste.-Elisabeth — St.-Sauveur — St.-Louis de la citadelle. 393
— *Paroisses dites constitutionnelles* : St.-Géry — St.-Sépulcre. *Paroisses nouvelles* : Notre-Dame. 394
St.-Géry. 395
Cambrésis. 273
— Hôpitaux du. 371
— Archidiaconé de. 386
Cambron (abbaye). 99, 139, 208, 228, 261, 337.
Cambron-St.-Vincent. 502
Campenhout. 506
Camp-Flori (Béguinage de). 321
Camphin-en-Carembault. 423
Camphin-en-Pevèle. 425
Cantaing. 405, 496
Cantimpré (abbaye). 38, 172, 176, 230, 262, 271.
Cantimpré à Mons. 498
Cantin. 217, 412
Capel-Brouck. 439
Capelle. 407
Capelle-en-Pevèle. 425
Cappelle-à-Wastine. 502
Cappinghem. 420
Carnières, 400, 495
Carnières (Belgique). 498
Carnin. 424
Cartignies. 459, 501
Cassel. 123, 444
— Récollets. 351
Castres. 504
Casterlé. 510
Cateau-Cambrésis (le). 19, 22, 23, 51, 57, 68, 131, 142, 144, 149, 180, 397, 415
— *Paroisses anciennes*: Notre-Dame — St.-Martin. — *Paroisse moderne*: St.-Martin. 398
— Jésuites. 363
— St.-André. 176
Catelet (le). 494
Catillon. 398, 495
Cattenières. 401, 495
Caudry. 403, 495
Caullery 403, 495
Cauroir. 394, 495
Celles. 135
Celles-et-Osoir. 502
Cercamp. 73, 228
Cerfontaine. 469, 498
Château-l'Abbaye. 336, 455
Chatelet. 502
Chaussée-N.-D. 502
Chemy. 424
Chéreng. 282, 429
Cherscamp. 508
Chièvres. 41, 501
Choisies. 469
Ciply et Messines. 498
Clairfayt. 461, 497
Clairmarais (abbaye de). 238, 239.
Clairvaux (abb. de). 227, 297
Clary. 403, 495
Cobbegem. 506
Cobrieux, 426
Colleret. 468, 497
Comines. Collégiale. 129
Comines. Paroisse. 428
Condé. 8, 36, 90, 95
— Chapitre. 110, 111, 112, 132, 149, 453, 502.
Coutich. 510
Cordes. 502
Cortemberg. 506
Coudekerque. 433
Coudekerque-Branche. 433
Courchelettes. 414
Cousoire. 461, 497
Coutiches. 252, 414
Crainhem. 506
Craywick. 436
Crespin (abbaye), 132, 133, 134, 138, 147, 454, 497.
Crèvecœur. 271, 405, 494
Crinchon (riv.). 4
Crochte. 435
Croisilles. 83
Croy, (décanat de Landrecies). 460
Croix (déc. de Roubaix). 431
Croix (Belgique). 498
Cuesmes. 499
Cuincy. 411
Curgies. 154, 451
Cuvillers. 396, 494
Cysoing. 148, 46
Cysoing. 230, 426
— (Abbaye de). 278

D.

Damousies. 468, 497
Daonium. 84
Dechy. 186, 190, 293, 409
Deftinge. 503
Dehéries. 404, 494
Denain. Chapitre. 248, 448
Denderhautem. 503
Denderleeuw. 504
Denderbelle. 506
Dergneau. 502
Derves. 142
Deulémont. 430
Deurne. 510
Dick. 508
Dickele. 508
Dicievène. 30
Dieghem. 506
Diestele. 508
Dilbeek 506
Dimechaux. 462
Dimont. 462 501
Dixmude. 217
Doignies. 405, 496
Dompierre (prieuré de). 339
Dompierre. 457, 501
Donnevert. 186
Douai. 39, 46, 66, 106, 107, 109, 110, 131, 159, 176, 210, 408.
— Annonciades. 369
— Augustins. 366
— Brigittines. 368
— Capucins. 351
— Carmes. 358
— Chartreuses. 356
— Clairisses. 367
Douai (Couvent de Ste.-Catherine de Sienne). 369
— Franciscains. 349
— Frères prêcheurs. 347
— Jésuites. 360
— Minimes. 365
— Oratoire. 364
— Récollets anglais. 351
— Sœurs-Grises. 353
— Trinitaires. 359
— (*Paroisses anciennes*: St.-Pierre — St.-Jacques — St.-Nicolas — Notre-Dame — St.-Amé — St.-Albin. — *Paroisses dites constitutionnelles* : St.-Pierre — St.-Jacques — St.-Amé. — *Paroisses modernes*: Notre-Dame. 409
— St.-Pierre. 410
— St.-Jacques. 411
Douchy. 448, 500
Doulieu. 447
Dour. 497
Douriers. 457, 501
Drinckam. 439
Duffel. 510
Dunes. 252
Dunkerque (Capucins). 353
— Jésuites. 363
— Minimes. 364
— Récollets. 351
— Paroisses St.-Eloi — St.-Jean-Bapt. 433
Durand. 23
Duysbourg. 506

E.

Eaucourt. 171, 298
Eblinghem. 440
Ecaillon. 410
Eclaibes. 468
Ecourt. 107, 496
Ecuelin. 467
Edelare. 509
Eecke. 446
Eenam. 509
Eenham. 25
Ellumes. 506
Einham. 88, 148
Elene. 508
Elewyt. 506
Eleselch-Ahanil. 31
Elincourt. 403, 494
Elingen. 504
Ellesmes. 468, 497
Ellignies. 502
Ellezelles (déc. de Less.). 505
Ellezelles (déc. de Pam.). 509
Elnon. 135, 171, 177, 182, 183, 187, 193, 195, 196, 199, 203, 224.
Elst. 508
Elouges. 497
Elst. 509
Emblehem. 510
Emmerin. 420
Engelheim. 18
Enghien. 86, 504
Englefontaine et Rancourt. 470, 500
Englos (prieuré d'). 340, 420
Ennetières-en-Weppe. 420
Ennevelin. 422
Epinois. 461
Eppe-Sauvage. 463, 501
Eppegem. 506
Erbaut. 502

Digitized by Google

Erin. 216
Erembodegem. 508
Erkelines. 37, 497
Eringhem. 435
Erpion. 463
Erps-Querps. 506
Erquenne. 497
Erquinghem. 418
Erquinghem-le-Sec. 420
Erre. 415
Escaubeques. 99
Escanaffe 502
Escaudin. 190, 448
Escaudœuvres. 394, 494
Escarmain. 407, 500
Escaufours. 495
Escaupont. 454, 499
Escaussines. 274
Escaussines-Ste-Aldegonde. 499
Escaussines-St.-Remy. 499
Escubecq. 420
Escornaix. 509
Esne. 404, 494
Espinoit. 494
Esquelbecq. 438
Esquerchin. 411
Esquermes. 417
Essche. 503
Estaires. 447
Estinne-au-Mont. 498
Estinne-au-Val. 498
Estourmel. 85, 401, 495
Estrées. 412, 494
Estrées et Basseham. 501
Eswars. 394, 494
Etaing. 496
Eth. 471, 499
Etichone. 509
Etrœungt. 458, 501
Etrœux. 452, 499
Etrun. 394, 494
Everbergh. 306
Eugies. 499
Eygheven. 504
Eyseringen. 504
Everbecq. 505
Eudeghien. 505
Eversberghe. 506
Eveze. 506
Evreux. 94
Eychem. 508
Eyghenhove. 506

F.

Faches. 427
Falsum-Rodium. 499
Famars. 145, 153, 450, 499
Familleureux. 498
Faumont. 414
Favril. 460, 501
Fayt. 497, 501
Fecamp. 194
Péchain. 413
Feignies. 465, 497
Felignies. 214
Felleries. 457, 501
Feluy. 498
Fémy. 495
Fenain. 415
Férin. 410
Férou. 413, 501
Ferrière-la-Grande. 468, 497
Ferrière-la-Petite. 468, 497
Fives (prieuré de). 340, 427
Flandre française (hôpitaux de la). 373
Flandre maritime (hôpitaux de la). 383
Flaumont et Waudrechies. 457, 501
Flers (prieuré de). 341
Flers, déc. de Douai St.-Jacques. 411
Flers, déc. de Lannoy. 429
Flesquières. 405, 496
Flétre. 443
Flines (abbaye de). 46, 117, 324.
Flines. 410
Flines-lez-Mortagne. 455
Flines et Roullion. 502
Flobeke. 505
Floursies. 458, 501
Floyon. 459, 501
Folie. 500
Fontaine-au-Bois. 460
Fontaine-Notre-Dame. 396, 496.
Fontaine-au-Pire. 401, 495
Fontaine-L'évêque. 498
Fontenelles. 100, 501
Fontenelles ou N.-D.-de-la Fontaine (abbaye de). 307
Fontenoy. 502
Forchies et Pieton. 498
Forenville. 35, 38, 90, 402 494.
Forest, (déc. de Lannoy). 429
Forest, (déc. de Landrecies). 460, 500
Forest (Hainaut). 502
Forest (déc. de Brux.). 506
Fouleng. 505
Fourmies. 464, 501
Fournes. 119, 419
Frameries. 499
Franquendal. 274
Frasne. 502
Frasnoy. 471
Frelinghien. 418
Frémicourt. 496
Frenoy. 125
Fresnes. 454
Fressain. 413
Fressies. 335, 494
Fretin. 422
Fromelles. 419
Furnes. 108, 118, 216

G.

Gaesbeke. 504
Gage. 502
Galmaerde. 504
Gand. 18, 58, 67, 99
Ganrain. 502
Gaudregnies. 505
Gaveze. 508
Genech. 426
Genly et Noirchin. 499
Gentbrugge. 508
Gestel. 510
Gheel. 510
Ghilenghien. 505
Ghissignies. 470
Ghlin. 499
Ghyvelde. 437
Gibecq 505
Gierle. 510
Gillenghien (monastère de). 36, 89 168, 229
Ghoy. 503
Glageon. 464, 501
Godewaersvelde. 446
Goefferdinge. 503
Gœulzin. 217, 413
Gognie-chaussée et Havay. 468, 497
Gommegnies. 471, 499
Gondecourt. 424
Gontrode. 508
Gonnelieu. 406, 494
Gottignies et Ville. 499
Goyke. 503
Gourpont. 508
Gouy. 498
Gouy en Arroaise. 494
Gouzeaucourt. 406, 496
Goy. 44
Graincourt. 172, 496
Grammont 30, 95, 135, 88, 503.
Grametz. 503
Grand-Bigard. 506
Grand-Béguinage de Brux. 506
Grand-Reng. 497
Grand-Rieu. 497
Grande-Synthe. 433
Gravelines (Clairisses de). 367, 436
Grimbergen. 506
Grimbergh. 33
Grimbery. 95
Groenendal. 84
Grosage. 502
Gruneghem. 504
Gruson. 426
Guesnain. 410
Gusseghem. 510
Gussignies. 465, 497
Gysegem. 508
Gysenseele. 508

H.

Hacquegnies. 503
Hainaut (hôpitaux du). 384
— (Archidiaconé de). 386
Haine-St.-Paul. 498
Haine-St.-Pierre. 498
Haines. 205
Halle. 504
Halle (déc. d'Anvers). 510
Hallennes-lez-Haubourdin. 420
Halluin. 532
Hamage (prieuré d'). 342
Hamel. 413
Hamme. 506
Hantay. 419
Happlincourt 496
Harchies. 502
Hardifort. 444
Haren. 506
Hargnies. 466
Harmies. 496
Harmigny. 498
Hasnon (abbaye d'). 9, 12, 54, 58, 153, 171, 172, 189, 207, 212.
Hasnon. 455
Haspres (prevôté d'). 342
Haspres. 448, 500
Hasselt. 503
Hasselt. 510
Haubourdin. 420
Haucourt. 404, 494
Haulchin. 451, 500
Haulcourt. 496
Haussy. 190, 407, 500
Haute-Croix. 504
Hautem-St.-Liévin.
Haut-Lieu. 457
Haut-Ittre. 504
Hautmont (abbaye). 24, 85, 158, 165, 167, 169. 245.
Hautmont. 468, 497
Hautrage 502
Havay et Ghistine. 499
Harveng. 499
Haveluy. 448
Haverskerque. 447
Havrincourt. 496
Haynecourt. 396, 494
Hazebrouck. 440
Hazebrouck (Augustins). 366
Hecq. 470
Heldergem. 503
Heerberghe. 510
Hekelgem. 506
Hellebeke. 505
Hellemmes. 427
Hellesmes. 30, 448
Hem. 429
Hemelverdegem. 503
Hem-Lenglet. 396, 494
Hemmerpen. 510
Henetis. 506
Hennin. 497
Hennuyères. 504
Hensi. 497
Henripont. 499
Herchies. 502
Hergnies. 502
Herdeghem. 506
Herent. 506
Herenthals. 510
Hérin. 423
Herffelinghen. 504
Hermelghem. 508
Herrin. 451
Herinnes-sur-l'Escaut. 503
Hernisars. 501
Hergnies. 454
Herlaimont. 498
Herlies. 419
Herquegies. 503
Herzeele, (décanat d'Alost). 508
Herzeelle, (déc. de Wormhout). 438
Hestrud. 462, 497
Hesselt. 510
Hessene. 506
Heyst-opden-Berg. 510
Hillegem. 508
Hofstade. 508
Holque. 439
Hombeeck. 510
Hombliéres. 20, 189
Hon. 132
Hondeghem, (déc. d'Hazebrouck). 440
Hondeghem, (déc. d'Alost). 508

Digitized by Google

Hondschoote. 436
— Trinitaires de. 358
Hon-Hergies. 465, 497
Honnechy. 398, 495
Hounecourt. 130, 157, 162, 406, 494.
Houzebeek-Ste-Marie. 509
Hoorebeek-St.-Corneil 509
Hougstraten. 510
Hornu. 497
Hordain. 449, 495
Hornaing. 415
Horrues. 502
Houchin. 498
Houdain. 465, 497
Houdeng. 498
Houplin. 424
Houplines. 418
Houplines (prieuré d'). 343
Houssegnies. 502
Houtaing. 503
Houtkerque. 496
Hove. 510
Hoves. 168, 504
Hoymille. 434
Huecgnies (Bois de). 337
Hyssinghen. 504
Huesdoneck. 507
Huldenberghe. 507
Hulshout. 510
Hummelgem. 507
Hundelgem. 507
Hyon. 499

I.

Iddergem. 503
Idegem. 504
Ighehovene. 507
Iilies. 419
Impe. 506
Inchy-Beaumont. 398, 495
Inchy en Artois. 496
Ischouwez et Villers. 502
Itrebecke. 504
Isières. 506
Itegem. 510
Itre et Celle. 496
Itre. 504
Itterbeek. 507
Iwuy. 394, 495

J.

Jardinet près Walcourt (abbaye du). 308
Jemmapes. 499
Jenlain. 471, 499
Jeumont. 468, 497
Jolimetz. 470, 499
Jurbise et Erbisœuil. 502

K.

Kain. 503
Kesteleo. 504
Kerksken. 506
Kilem. 457

L.

La Bassée. 419
— Augustins. 366
— Hôpital. 376
— Sœurs-Grises. 353
La Busquière. 496
La Crèche. 442
La Croix-Rouge. 431
La Flamengrie. 465
La Folie. 460
Lagnicourt. 496
La Gorgue. 447
La Hamaide. 505
La Hulpe. 506
Laken. 507
Lallaing. 410
Lambersart. 418
Lambise. 506
Lambres. 411
Lameries. 469
Landas. 414
Landrecies. 445, 460, 500
La Neuville. 422
Lannoi. 287
Lannoy. 428
Lanquesaint. 506
La Plaigne. 503
Larouillies. 459
Lathem-St.-Martin. 508
Laurent-au-Bois (abbaye de St.). 239
Lauresheim. 12
Lauwin-Planque. 411
Lebbeke. 507
Lecelle. 456
L'Ecluse. 413, 496
Lede. 508
Lederzeele. 438
Ledringhem. 438
Leefdale. 507
Leerbeeck. 505
Leers. 429
Lens. 502
Leest. 507
Lichtart. 510
Les Fayts. 459
Les Fontaines. 462, 501
Leffrinckoucke. 433
Lettel-Hautem. 508
Lembecq. 507
Lemberge. 508
Le Mesnil. 421
Lempoele. 507
Leptines. 12
Le Quesnoy. 469
Le Rosendael. 433
Lesdain. 406
Lesdaing. 263, 494
Les Moères. 437
Lesquin. 424
Lessines. 505
Leupegem. 509
Leuze. 112, 503
Leval. 466
Le Val. 498
Lewarde. 410
Lezennes. 427
Lez-Fontaines. 462
L'honneur Notre-Dame près d'Orchies. 324
Lerbecke. 504
Liedekerke. 505
Lierre. 510
Lierde-Ste-Marie. 504
Lierde-St.-Martin. 504
Liessies. 68, 144, 143, 141, 128, 140, 239, 133, 149, 189, 267, 462, 501.
Liesele. 507
Lieu-St.-Amand. 449, 500
Liefferinge. 504
Ligescourt. 298
Ligne. 502
Ligny. 404, 420, 495
Ligny (déc. de Halle). 504
Lihuns. 226
Lille. Collégiale. 28, 82, 105, 109, 115, 116, 117, 118, 131.
— Abbiette. 347
— Augustins. 336
— Brigittines. 368
— Carmes. 358
— Clairisses. 366
— Capucins. 352
— Franciscains. 349
— Frères prêcheurs. 346
— Hôpital Comtesse. 373
— Hôpital St-Sauveur. 374
— Hospice Gantois. 376
— Jésuites. 360
— Minimes. 365
— Sœurs-Grises. 353
— Ursulines. 370
— *Paroisses anciennes:* St.-Pierre — St-Etienne — St.-Maurice. 416
— Ste.-Catherine — St.-Sauveur — Ste.-Marie-Magdeleine — St.-André. — *Paroisses dites constitutionnelles:* St.-Maurice — St.-Sauveur Ste.-Catherine — Ste.-Marie-Magdeleine — St-André. *Paroisses modernes:* St-Etienne. 417
— St.-André — Ste.-Catherine. 418
— St.-Maurice — La Magdeleine — St.-Sauveur. 427
Lillo. 510
Limont-Fontaine. 468, 501
Linkebeek. 505
Linselles. 432
Lobbes. 13, 14, 24, 132, 134, 142, 151, 149, 187, 498
Locquignol. 470, 499
Lombeek. 505
Lombeek-N.-D. 507
Lombret. 430
Lomme, 420
Lon. 220
Londerseele. 507
Long-Pont. 300
Longueville (La). 465, 497
Looberghe. 430
Loon. 436
Loos. 117
Loos (abbaye de). 309
Loos. 421
Lourches. 190, 449
Louvignies (déc. du Quesnoy). 470, 500
Louvignies-lez-Seignies. 502
Louvignies (déc. de Bavai). 464, 497
Louvil. 420
Louvroil. 468
Lynde. 446
Lys. 129, 106, 429

M.

Machelen. 507
Macon. 501
Macourt. 111
Magdeleine-lez-Lille. 427
Malderen. 507
Mairieux. 497
Malines. 507
Maing. 451, 499
Mainvault. 506
Malincourt. 404, 494
Mal-Maison ou Mol-Maison près de Mortagne. 336
Marbaix. 459, 501
Marche. 499
Marchiennes-Campagne 415
Marchiennes. 24, 106, 178, 183, 184, 203, 205, 414.
Marcoing. 405, 496
Marcq. 449
Marcq-en-Barœul. 431
Mardick. 434
Marcke. 505
Marche. 509
Maresches. 471, 499
Marest. 404, 495
Marly ou Macourt (chartreuse de). 356
Marly. 156, 452, 499
Marœul. 148, 205
Maroilles. 9, 19, 20, 23, 139, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 169, 180, 181, 216, 460, 501.
Marpent. 468
Marquette (déc. de Lille St.-André). 418
Marquette (décanat de Beauchain). 449
Marquette (abbaye de). 307, 317.
Marquillies. 419
Marquion. 496
Mascle. 507
Masnières. 173, 406, 494
Masnuy-St.-Jean. 502
Masnuy-St.-Pierre. 502
Massy. 410
Mastaing. 190, 449

Digitized by Google

Massecle. 507
Massemen. 508
Mater. 509
Maubeuge. 24, 85, 146, 149, 121, 217, 467, 497.
Maubeuge (Capucins). 352
— Sœurs-Grises. 353
— Oratoire. 364
Maubray et Callenelle. 503
Maugré. 500
Maulde. 456
Maulde (Hainaut). 503
Mauraige. 498
Maurois. 398, 495
Maxenseele. 507
Mazinghien. 399
Mecquignies. 465, 497
Meerbeeck. 505
Meerbeek près Everbergh. 507
Meerle. 510
Meire. 508
Melden. 509
Meldert. 507
Melin. 506
Melle. 508
Melles. 503
Melsbrock. 507
Melsen. 507
Merbe-le-Château. 498
Merbe-Ste.-Marie. 498
Merchtem. 507
Merckeghem. 438
Mérignies. 422
Mersplas. 510
Merris. 443
Merville. 106, 107, 204, 447.
Merxem. 510
Mespelare. 508
Meteren. 443
Metz-en-Couture. 496
Meuseghem. 507
Meyleghem. 508
Meysse. 507
Michelbeke. 509
Mignaut. 499
Millam. 439
Milleghem. 510
Millesinnes. 508
Millonfosse. 455
Moerbeke. 505, 509
Mœuvres. 406, 496
Momignies. 501
Molembeek-St.-Jean. 507
Mollem. 507
Monceau-St.-Vaast. 467, 501
Moncheaux. 422, 451, 500
Monchecourt. 413
Mons. 63, 68, 77, 85, 90, 99, 132, 139, 140, 143, 144, 149, 150, 151, 169, 216.
— (*Paroisses anciennes*): St.-Germain — Ste.-Elisabeth — St.-Nicolas de Havay — St.-Nicolas de Bertemont. 499
Mons-en-Barœul. 427
Mons-en-Pevèle. 421
Montay. 399, 495
Montbliart. 497
Mont-St.-Aubert. 503
Montegnies-sur-Roc et Andregnies. 497
Montignies-lès-Lens. 502
Montigny. 214, 217, 404, 410, 495.
Mont-St.-Martin. 35, 37, 38, 39, 41, 46, 89, 90, 95, 96, 161, 171, 178, 227, 261, 262, 494.
Montrecourt. 408, 500
Montrœul-sur-Haine. 497
Montrœul-au-Bois. 503
Moorsel. 507
Moortseele. 509
Morbecque. 441
Morchies. 496
Morchipont. 126, 497
Morchoven. 510
Morenchies. 397
Morlanwelz. 498
Mortagne. 221, 455
Mortsel. 510
Motte-au-Bois (La). 442
Mouchin. 167, 426
Moulins (Les). 417
Mourcourt. 503
Moustier ou Moustles. 463, 503.
Mouveaux. 431
Munck-Zwalm. 509
Munte. 509

N.

Naast. 499
Naves. 394, 495
Nederbrakel. 503
Neckerspoel. 507
Nederockerseel. 507
Neder-Eenam. 509
Neder-Heembeek. 506
Neder-over-Heembeek. 506
Nederzwalm. 509
Neuf-Berquin. 447
Neumesnil. 466, 497
Neuve-Maison. 502
Neuvieslis. 399, 495
Neuville-en-Ferrain. 432
Neuville-St.-Remy. 397, 494
Neuville-en-Phalempin. 291
Neuville-lez-Salesches. 470, 500.
Neuville-lez-Soignies. 502
Neuville-sur-l'Escaut. 449, 500.
Neyghem. 504
Niel. 510
Nieppe. 442
Niergny. 395, 494
Nieukerke. 509
Nieuwerkerke. 509
Nille près Tille. 510
Nimy et Maisières. 499
Ninove. 504
Nivelle. 456
Nomain. 414
Noordpeene. 444
Norderwyck. 510
Nossegem. 507
Notre-Dame-au-Bois. 507
N.-D.-au-Bois (prieuré). 343
Notre-Dame-des-Prés (communauté). 321
Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes. 343
Noureul. 496
Noyelles. 424
Noyelles-sur-l'Escaut. 406
Noyelles-sur-Samb. 467, 501
Noyelles-sur-Selle. 449, 500

O.

Obies. 466
Obigies. 503
Obrechies. 469, 497
Opbrakel. 503
Ochtezeele. 444
Odomez. 454
Oelegem. 510
Oestkerke. 505
Oetingen. 505
Oevel. 510
Ogy. 506
Ohain (déc. de Hall). 505
Ohain (déc. de Trélon). 464
Oisy (déc. de Cambrai). 494
Oisy (déc. de Valenc.) 451
Okegem. 504
Olligules. 506
Oukerseelle. 505
Onnaing. 8, 10, 134, 154, 452.
Oolen. 510
Oombergen. 508
Oordegem. 509
Oost-Cappel. 437
Oosterzeele. 509
Oostmalle. 510
Ophain. 505
Opwyk. 333
Orcellebecke. 510
Orchies (Capucins). 352
— Sœurs-Grises. 353
Orchies. 131, 413
Ormegnies. 502
Ors. 399, 500
Osselt. 507
Orsinval. 471
Ostiches. 506
Ostricourt. 422
Ouden. 510
Oudezeele. 504
Oultre. 496
Overboelaere. 503
Oultre. 508
Outswelle. 510
Overyssche (Isques). 507
Oxelaere. 445

P.

Paillencourt. 397, 494
Palluel. 494
Parike. 504
Pamel. 505
Pamele. 509
Papignies. 506
Pepenghen. 505
Pecquencourt. 228, 415
Perk. 507
Pérenchies. 430
Péronne. 426
Peruwelz. 503
Pessant. 498
Petite-Forêt-de-Raismes. 453
Petite-Synthe. 434
Petit-Enghien. 505
Petit-Rœulx. 499
Phalempin. 188, 223, 289, 422.
Pieronne. 498
Pipaix. 503
Pitgam. 435
Plancenoit. 505
Poedrele. 510
Poix. 470, 500
Pomereuil. 399
Pommerœul (Belgique). 502
Pont-à-Marcq. 423
Pont-sur-Sambre. 467
Popuelle. 503
Potelle. 472
Pottes. 503
Pradelles. 442
Premesques. 419
Préseau. 452, 499
Presele. 509
Preux-au-Bois. 460, 500
Preux-au-Sart. 471, 499
Prisches. 461, 501
Pronville. 496
Prouvy. 451
Proville. 397, 494
Provin. 424
Puers. 507
Pulderbossche. 510
Pulle. 511
Putte. 511

Q.

Quaedrebbe. 507
Quaregnon. 499
Quaremont. 509
Quarouble. 452, 499
Quartes-en-Mœuvres. 503
Quartes-sur-Sambre. 497
Quéant. 496
Quenast. 504
Quérenaing. 450, 499
Quesnoi (abbaye). 180, 277
Quesnoy (Le). 469, 499
Quesnoy-sur-Deûle. 430
Quiévelon. 464
Quiévrain. 497
Quiévrechain. 452
Quiévy. 402, 495
Quiévy (Grand et Petit). 497

Digitized by Google

R.

Raches. 412
Radelghem. 507
Radinghem. 421
Raillencourt. 271, 397, 494
Raimbeaucourt. 321, 412
Rainsars. 464
Ramignies. 503
Ramillies. 395, 494
Ramousies. 458, 501
Ramsdonk. 507
Ranst. 511
Raycourt. 496
Rebecq (déc. de Hall). 505
Rebecq(déc.de Lessines).506
Recquignies. 469, 497
Reeth. 511
Renaix. 509
Renescure. 441
Ressay. 498
Ressegem. 509
Reumont. 400, 495
Rexpoede. 437
Rhode-St.-Genèse. 505
Ribauville. 495
Ribecourt. 406, 496
Ribemont. 26, 406
Rieulay. 415
Rieux. 402, 495
Robersart. 461, 500
Rocq. 469, 498
Rode-St.-Genèse. 507
Roeulx. 449
Rœulx. 498
Roisin et Maurainc. 497, 500.
Rombies. 452, 499
Romeries. 407, 500
Ronchin. 428
Roncq. 432
Ronquières. 499
Rooborst. 509
Roosbeeck. 505
Roosbeke. 509
Roost-Warendin. 412
Rosières. 507
Rosult. 456
Roubaix. 431
Roucourt. 410
Roucourt et Bury (Hainaut). 503
Rousies. 469, 498
Rouveray. 498
Rouvignies. 451
Rubrouck. 445
Ruders. 505
Ruesnes. 470, 500
Rumaucourt. 496
Rumegnies. 503
Rumegies. 456
Rumilly. 406, 495
Rumpst. 511
Russignies. 509
Ruyaulcourt. 496
Ruysbroeck. 505
Rymemam. 511

S.

Sailly. 429, 495
Sainghin-en-Mélantois. 427
Sainghin-en-Weppe. 419
Sains (déc. d'Etrœungt) 459
Sains en Artois. 496
Sains-lez-Avesnes. 501
Saintes. 505
St.-Amand. 134, 141, 165, 182, 193, 194, 212, 222, 257, 455.
St-Amand (déc. de Brux).506
St.-André. 418
St.-Antelinckx. 504
St.-Aubert (abbaye). 15, 17, 79, 20, 176.
St.-Aubert (déc. de Carnières). 402, 495
St.-Aubin. 458, 501
St.-Aybert. 454
St.-Brice. 503
St.-Denis en Broqueroy.499
St.-Georges. 436
St.-Ghislain. 500
St.-Gilles-lez-Brux. 507
St-Gilles-lez-Termonde. 507
St.-Guislain.(déc. de Bavai). 497
St-Hilaire (déc. de Carn.)402
St.-Hilaire. 458, 495, 501
St.-Jean-Cappel. 443
Ste.-Marie-Cappel. 445
St.-Martin. 407, 500
St.-Martin-Rivière. 495
St.-Momelin. 439
St.-Pierre-Brouck. 439
St.-Pithon. 408
St.-Remi-Chaussée. 467, 501
St.-Remi-mal-bâti. 469
St.-Sauveur. 503
St.-Saulve. 131, 152, 153, 157, 167, 169, 177, 262, 453, 499.
St.-Souplet. 400, 495
St.-Sylvestre-Cappel. 446
St.-Symphorien. 498
St.-Vaast. 20, 63, 148, 205
St.-Vaast (décanat de Solesmes). 408. 495
St.-Vaast (déc. de Bavai).466
St.-Vaast (Belgique), déc. de Maubeuge. 497
St.-Vaast (Belgique), déc. de Binche. 498
Salesches. 470
Salles. 501
Salomé. 419
Saméon. 414
Sancourt. 396, 495
Santbergen. 505
Santes. 421
Santhoven. 511
Santvliet. 511
Sarlardinge. 504
Sars-et-Rosières. 456
Sars-la-Buissière. 498
Sars-Poterie. 462
Sart. 495
Sart-lès-Eugies. 499
Sassegnies. 467, 501
Sauchy-Cauchie. 496
Saudemont. 496
Saulchy-l'Estrée. 496
Saultain. 452, 499
Saulzoir. 408
Schendelbeke. 503
Scelde. 509
Schaerbeek. 507
Schelderode. 509
Scheldewindeke. 509
Schelle-Belle. 508
Schelle. 511
Schepael. 505
Schooten. 511
Scolebecke. 511
Sebourg. 452, 499
Seclin. 105, 104, 129, 423.
Seloigne. 501
Segelsem. 509
Selvigny. 404, 495
Semeries. 458, 501
Semmersake. 508
Semousies. 458, 501
Sempst. 508
Seneffe. 498
Sepmeries. 472, 499
Sequedin. 421
Seraing. 495
Seranvillers. 402
Sercus. 441
Silly. 506
Sin ou de Beaulieu (abbaye de). 293
Sin-le-noble. 410
Sirault. 508
Sivry. 492
Smerhebbe. 504
Smetlede. 504
Soex. 435
Soignies. 502
Solesmes. 20, 31, 407
Soire-le-Château. 461, 498
Soire-sur-Sambre. 498
Solrines. 462
Sommaing. 283, 408
Somain. 279, 415
Sottegem. 509
Spyeker. 439
Stabroek. 511
Staeelde. 509
Staple. 441
Stambruges et Quevaucamp. 502
Steenbecque. 442
Steenbeke. 507
Steene. 435
Steenhuyse. 504
Steenkercke. 502
Steenhuffel. 507
Steenockerseel. 507
Steenvoorde. 445
Steenwerck. 443
Sterrebeek. 507
Stille. 511
Strazeele. 442
Strypen. 509
Suisique. 509

T.

Taisnières-en-Thiérache. 458, 501
Taisnières-sur-Hon. 466, 497.
Templemars. 425
Templeuve. 425
Terdeghem. 446
Termonde. 507
Tervueren. 506
Téteghem. 433
Thiant. 451
Thiennes. 442
Thieulain. 503
Thieusies. 499
Thiez. 498
Thivencelle. 454
Thoricourt. 506
Thulin. 397
Thumaide. 503
Thumeries. 423
Thun-Lévêque. 395, 495
Thun-St.-Martin. 395, 495
Tilloy, près Cambrai. 397
Tilloy (déc. de St.-Amand). 456.
Tivencelle. 502
Tollembais. 505
Tongre-Ste.-Marie, Tongre-St.-Martin. 502
Tongerloo. 511
Torselle. 511
Toufflers. 430
Tourcoing, paroisse St.-Christophe. 431
— St.-Jacques. 432
Tourmignies. 423
Tourneppe. 505
Tourpes. 502
Tournai, *anciennes paroisses* : St.-Brice — St.-Nicolas — St.-Jean et Alaing, au faubourg. 503
Trelon. 463, 501
Trescaut. 496
Tressin. 439
Trith-St.-Leger. 451
Troisvilles. 400, 495
Tuboise. 505
Turnhout. 511

U.

Uxem. 433

V.

Valenciennes. 8, 27, 32, 36, 49, 57, 66, 84, 88, 89, 131, 132, 141, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 162, 169, 196, 212, 215, 218, 221, 222, 265, 267.
Valenciennes (*anciennes paroisses* : St.-Jacques — St.-Vaast — St.-Vaast là haut. — St.-Nicolas — Notre-Dame-de-la-Chaussée — N.D.-la-Grande — Béguinage. — *Paroisses modernes* : St-Nicolas. 450 — Notre-Dame. 451
St.-Géry. 453, 499
Valenciennes (Franciscains). 350
— Capucins. 352
— Carmes. 357

Digitized by Google

Valencien. (Brigittines). 368
Vaux en Arroaise. 495
Vaux ou le Vaux (Belgique). 501
Vaux (en Artois). 496
Vaux-sur-l'Escaut. 503
Velaines. 503
Villereille-lez-Brayeux. 498
Villerelle-le-Sec. 498
Velu. 496
Vendegies-au-Bois. 471
Vendegies-sur-Ecaillon. 408
Vendeville. 424
Venduille. 495
Verchain-Maugré. 451
Verlinghem. 430
Vertain. 408
Vezon. 503
Viane. 504
Vesignon. 505
Vicq. 454
Viersel. 511
Viesly. 408, 495
Vieux-Berquin. 443
Vieux-Condé. 454, 502
Vieux-Mesnil. 467
Vieux-reng-la-Salmorgne. 469-498
Ville. 502
Villereau. 472, 500
Villerot. 502
Villers-au-Tertre. 413
Villers-la-Tour. 501
Villers-Cagnicourt. 496
Villers-Campeaux. 416
Villers-en-Cauchie. 403
Villers-Guislain. 407, 495
Villers-Outreau. 404, 495
Villers-Plouich. 407, 496
Villers-Pol. 472, 500
Villers-St.-Amand. 502
Villers-St.-Guislain. 498
Villers-sire-Nicole. 469. 498
Vloersegem. 503
Vilvorde. 506
Vlassembrock. 508
Vleckem. 509
Vlesembeck. 505
Volemghem. 507
Volkerinchove. 438
Vollezeele. 504
Voorde. 504
Vorselaer. 511
Vorst. 509
Vosselaer et Beersse. 510
Vossem. 507
Vred. 416
Vremde. 511
Vurste. 508

W.

Wadret. 498
Waelhem. 511
Waerbeke. 505
Waerloos. 511
Wignehies. 501
Wahagnies. 423
Walincourt. 130, 405, 495
Wallers, (déc. de Valenciennes St.-Géry). 453
Wallers, (déc. de Trélon). 464, 501
Wallon-Cappel. 441
Wambaix. 403, 495
Wanebeke. 505
Wambrechies. 247, 418
Wandignies. 416
Wannebecq. 506
Wanzeele. 509
Wargnies-le-Grand. 472, 500.
Wargnies-le-Petit. 472, 500
Warhem. 437
Warneton. 129, 293
— (abbaye de). 295
Warneton-Bas. 430
Warneton-Sud. 430
Warchin. 503
Wasmes. 499
Wasmes-Audemetz-Briffœuil. 503
Wasnes-au-Bacq. 449
Wasquehal. 431
Wassigny. 495
Watermael-Boils-Fort. 507
Waten. 440
Wattignies (déc. de Seclin). 425
Wattignies (déc. de Maubeuge). 468, 497
Wattrelos. 431
Wattripont. 503
Wavre-Ste.-Catherine. 511
Wavre-N.-D. 511
Wavrechain. 448
Wavrechin-sous-Faulx. 450
Wavrin. 421
Wazemmes. 417
Waziers. 411
Wechelderzande. 511
Weckle. 508
Weerde (déc. de Hall). 505
Weerde (déc. de Bruxelles). 507
Welle. 509
Welden. 509
Wemaers-Cappel. 445
Wemmel. 508
Wenchlines. 509
Werlebecke. 505
wervick-Sud. 428
Wesembeek. 505, 508
Wespelaer. 508
Westcapelle. 114, 435
Westmalle. 511
Westrem. 509
Wetteren. 509
Wicres. 419
Wieres. 503
Wieze. 508
Wignehies. 39, 49
Wiheries. 497
Willaupuis. 503
Willems. 430
Willies. 462
Wilmarsdonck. 511
Wilryk. 510
Winnezeele. 446
Wintitenere. 505
Wittry. 505
Wodecq. 506
Woldeghem. 509
Willebrock. 508
Woluwe (St.-Lambert. 508
— (St.-Pierre). 508
— (St.-Etienne. 508
Womelgem. 511
Wonbrechtegem. 504
Wormhout. 235, 437
Wortel. 511
Wrederselle. 509
Wuestwesel. 511
Wulveringhem. 440
Wylder. 435
Wyneghem. 511

Z.

Zaventhem. 508
Zegers-Cappel. 438
Zellick. 508
Zermezeele. 445
Zoersel. 511
Zuesseghem. 509
Zuydcoote. 437
Zuytpeene. 445

— LILLE, IMPRIMERIE DE L. LEFORT. 1848. —

Digitized by Google

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AUX ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Nota. Les ouvrages du genre de celui-ci sont toujours susceptibles de corrections et d'améliorations. Ainsi on trouve dans chaque volume du *Gallia Christiana* des feuilles supplémentaires qui, sous le titre *Addenda et emendanda*, offrent des rectifications ou des additions nombreuses. Très-inférieur aux illustres Bénédictins sous le rapport du savoir, je tâche de les imiter du moins dans les scrupules de leur conscience d'érudits.

Page LV de l'Introduction, ligne 4, rectifiez ainsi la phrase : Cette contestation le mit dans l'heureuse nécessité d'étudier tout d'abord l'histoire de son église, et d'en consigner les faits principaux dans un mémoire lumineux qui mit fin aux poursuites de l'archevêque de Reims.

P. 49, col. I, ligne 17, septembri, *lisez* septembrem.

P. 62, col. I, ligne 36, Adesdun, *lisez* Odespun. — Col. II, ligne 41, Odesduni, — Odespuni.

P. 64, note 1, ligne 7, XV, *lisez* XVI.

P. 70, ligne 3, la plus célèbre, *lisez* le plus célèbre.

P. 75, col. II, ligne 3, quinze, *lisez* onze.

P. 83, col. I, ligne 33, Richel, *lisez* Rickel. Ibid., ligne 45, *lisez* invenitur. In opere....

P. 84, art. VIII, HUGUES DE TOLVIS. Il est probable que ce personnage n'est pas le même que *H. de Tolvis*, signalé par Sanderus, *Chorogr. sacr. Brab.* II, 230, comme mort en 1526. Si Hugues de Tolvis était déjà suffragant de Pierre d'Ailly en 1400, on ne comprend guère comment il n'est qualifié que simple prêtre dans le compte de la recette générale de 1460, et surtout comment il est encore assez jeune pour composer un *Martyrologe*. Il faut qu'il y ait là confusion de personnes.

P. 87, col. I, art. XXVIII, ligne 12, ipso, *lisez* ipsi.

P. 96. Rectifiez ainsi la note qui est inintelligible : Il naît cependant une difficulté de la charte donnée par l'évêque Pierre de Corbeil en 1199, et souscrite par un doyen nommé Daniel. Peut-être ce Daniel était-il doyen d'une autre église que la cathédrale, ou peut-être ne le fut-il que durant peu de temps; après quoi Adam aura recouvré sa dignité.

P. 118, note 2, Ce n'est pas ce personnage, mais bien un autre Henri Goethals, ou Henri de Gand, qui mérita au XIII^e^ siècle le surnom de *docteur solennel*. La méprise était par trop grossière.

P. 128. J'ai recouvré tout récemment un registre des actes du chapitre de St.-Nicolas d'Avesnes, qui me permet de donner ici un tableau un peu plus explicite des prévôts et des doyens de cette collégiale :

PRÉVÔTS : Jean Bougon, 1533. — Jacques de St-Venant. — Jean Machon. — Jacques Morin. — Gilles de Forest. — François Driot, 1600. — Nicolas Hamier, 1628. — Nicolas Pottier, 1629-1637. — Nicaise Lefebvre. — Robert Godefroi, élu en 1652, mort le 15 février 1688. — Fréderic Dubray, mort le 7 juin 1720. — Edmond Davroux, mort le 5 septembre 1753. — Augustin Guillard, mort en juin 1776. — J.-B. Leprohon, élu le 1.^er^ août 1776, mort le 5 décembre 1781. — Michel Debeaumont, nommé en mai 1782.

DOYENS : Isembard Le Riche. — Renauld Marie. — Nicolas Morin, 1545. — Jean Rosyes, 1547. — Jacques Marie. — Gilles de Forest. — Jean Carlier. — Michel Gosset, 1600-1608. — Jean Menin, élu le 9 septembre 1609. — Martin Desprez, élu le 30 juillet 1621. — Humbert Durondeau, 1633. — Nicolas Malbaux. — Louis Vaxins. — Louis Bonifacii avait résigné son doyenné en faveur d'Antoine, son frère; mais un arrêt du conseil d'état du 14 juillet 1685 annula cette résignation. L. Bonifacii s'étant absenté en octobre 1688 pour se rendre à Nice, sa patrie, fut remplacé dans ses fonctions par Jacques Prélat, chanoine. — Guillaume Carion, mort le 13 octobre 1693. — Ant. Bonifacii, mort le 27 mai 1699. — Evrard, mort en juillet 1738. — J.-F.-A.-H. Scorion, élu le 1^er^ septembre 1738, mort le 2 septembre 1746. — G.-Alb. Lhermitte, élu le 3 septembre 1746, s'est démis le 21 juin 1752, pour occuper la cure de Glageon. — Al.-Fr. Grau, élu le 23 juin 1752, s'est démis le 19 mai 1753. — J.-Jos. Delbeck, nommé le 21 du même mois, mort le 20 décembre 1753. — André Le Brun, nommé le 26 juin 1754. Le 20 juin 1762, il fut décidé qu'à cause de son grand âge, il serait suppléé par Louis Béquart ou Bécart, lequel fut élu doyen titulaire le 3 novembre 1774, par suite de la mort d'André Le Brun, arrivée le 1^er^ dudit mois. L. Bécar abdiqua le 20 août 1775. — J.-B. Leprohon, nommé le 4 novembre; celui-ci ayant été élevé à la dignité de prévôt le 1^er^ août 1776, fut remplacé comme doyen le 10 du même mois, par Simon Christophe.

P. 143, col. II, ligne 40, Annales Belgiques, *lisez Athenæ Belgicæ*.

P. 145. Après l'article de l'abbaye de Liessies, *ajoutez* la note suivante : Grégoire Dupire siégeait en 1763. — Le cardinal de Gesvres fut nommé abbé commendataire de Liessies le 22 mars 1772. — Marc Verdier obtint l'abbaye par brevet du 29 décembre 1776. M. le baron de Reiffenberg a publié dans le t. VII des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut, etc*, une *chronique* latine de l'abbaye de Liessies, depuis l'an 750 jusqu'en 1578. Cette chronique a pour auteur Jacques Lespée, religieux de ce monastère; mais Jacques Lespée étant mort le 24 novembre 1546, n'a pu écrire la dernière partie de la chronique, où sont racontés des évènements postérieurs à cette époque.

P. 258. Pour compléter le peu que nous avons dit au sujet du couvent des Bénédictines Anglaises de Cambrai, on peut recourir à l'excellente Histoire de l'Eglise d'Angleterre par Dodd, IV, 102.

P. 286, art. XXXV, 1428, *lisez* 1408.

P. 320. Feu M. Piers a publié dans les *Archives du Nord*, Nouvelle Série, III, 522-538, une notice assez détaillée sur l'abbaye de Marquette. Cet article, comme tous les opuscules du bon M. Piers, est faiblement écrit et un peu confus; mais il offre des détails curieux.

P. 341. Ajoutez ce qui suit à la nomenclature des prieurs de Fives : Diego del Campo, premier

Digitized by Google

camérier du pape, s'était fait donner le prieuré de Fives après la mort de Jacques de Bonnaire : mais il mourut lui-même le 17 septembre 1597. « On n'en pleura guères, dit une lettre de Rome, » parce qu'on le tenoit pour un ravisseur de bénéfices. » Ce même Diego avait en 1596 disputé vivement l'abbaye de St.-Aubert à Antoine de Pouvillon. — Jean Veillard ou Willard n'a pas prolongé sa carrière jusqu'en 1639. D'après un obituaire, il est mort de la contagion le 25 juillet 1636. — Les prieurs de Fives étaient souvent curés de la paroisse. Voyez ci-dessus, p. 427.

P. 365, art. des Minimes de Lille. Le célèbre Balthasar d'Avila était correcteur (supérieur) de cette maison en 1620. Il y remplissait les fonctions de scribe en 1621.

P. 366, art. des Augustins de la Bassée, *ajoutez* : Parmi les prieurs de cette maison, on remarque Jacques Delaporte, qui siégea de 1644 à 1650. Il fut aussi prieur des couvents de Lille et de Tournai, puis visiteur de la province de Cologne; il est auteur de *Méditations sur les sept douleurs de la B. V. M.* in-8°, Douai, 1645, et d'un *Traité du pain-bénit*, in-12, ibid. 1647. Jacques Delaporte était, dit-on, janséniste. Au surplus, nos couvents d'Augustins ont produit divers écrivains plus ou moins remarquables, tels que Charles Van Hoorn, Charles Veron, Michel Hoyer, Prosper Stellaert, etc.

P. 378, note III, Marcq-en-Barœul, *lisez* Marcq-en-Pevèle.

P. 411, art. AUBY, *au lieu de* Desongrand, 1714-29, *lisez* de Fongrand, 1714-30.

P. 528. A la liste des officiaux de Cambrai, *ajoutez* : Gilles de Rumigny, 1242. — Jacques Walrin, 1364. — Jean T'Serclaes, 1377. — Charles Le Waitte, mort le 11 août 1667.

P. 386, art. des archidiaconés. Depuis l'impression de ce volume, j'ai découvert une charte importante qui prouve qu'avant la seconde moitié du XIII.e siècle, les archidiaconés de Brabant et de Bruxelles n'en formaient qu'un seul sous le titre d'archidiaconé de Brabant. Cette charte de l'évêque Nicolas de Fontaines, datée du mois de novembre 1272, porte qu'à l'avenir l'archidiaconé de Brabant sera divisé en deux, dont l'un, retenant le nom primitif, comprendra les décanats de Saint-Brice, de Chièvres, de Hall et de Grammont; l'autre prendra le nom de Bruxelles et se composera des décanats de Bruxelles, de Pamèle et d'Alost [1]. Il résulte de ce titre qu'avant 1272 il ne devait y avoir que cinq archidiaconés dans l'église de Cambrai. Cependant, dès l'année 1046, nous trouvons des titres où figurent six archidiacres; il en est de même de 1073 et 1076, où l'on en trouve sept, en comptant celui d'Arras. Voyez les preuves de notre *Glossaire de l'ancien Cambrésis*, pièces VIII et IX.

P 390 et suiv. Un assez long espace de temps s'étant écoulé depuis l'impression du chapitre consacré au personnel du clergé contemporain, on comprend que durant cet intervalle, il a dû s'opérer des mutations nombreuses. Nous nous contenterons de signaler les plus importantes. A l'article du GRAND-VICARIAT, *ajoutez* M. Benoît-Félicien Bonce, chanoine; à celui des CHANOINES HONORAIRES, MM. N.-J. Défontaine, doyen-curé de St.-Nicolas à Valenciennes, — P.-J. Gobrecht, doyen-curé de St.-André à Lille. — A.-J. Bafaleur, grand-doyen-curé de Maubeuge. — L. Serre, 1.er vic. de St.-Thomas d'Aquin à Paris. — C.-E. Lemahieu, curé de Loos. — J.-B. Larsonneur, doyen-curé de Trelon. — A. Dourlez, curé d'Etaires.

P. 425. Doyen-curé de Templeuve, M. Lancelle, 1847.

P. 427. Doyen-curé de St.-Maurice à Lille, M. A. Leconte, 1847.

P. 431. Une seconde paroisse a été instituée à Roubaix en 1847. Elle a pour doyen-curé : M. J.-F. Desprez.

P. 466. Doyen-curé de Berlaimont, M. J.-E. Legrand, 1848.

Pour les autres corrections et additions essentielles, voyez ci-dessus, p. 511.

[1] ...Cum igitur archidiaconatus Cameracensis in Brabantia usque ad hæc tempora sic diffusus extiterit et extensus quod unius archidiaconi cura regi commode nequiverit, ut decebat, licet ad ipsius divisionem in duos redditus sufficiant atque jura, Deum præ oculis habentes et utilitatem multipliciter animarum, communicato presbyterorum et jurisperitorum consilio, etiam.... præpositi, decani totiusque capituli Cameracensis consensu,... prædictum archidiaconatum .. vacantem per mortem magistri Geraldi de Abbatisvilla,.. in duos archidiaconatus dividimus et divisum instituimus in hunc modum : In nom. S. et I. Tr. P. et F. et Sp. S Decanatus christianitatis. B. Brictii, de Chirvia, de Hal et de Geraldimonte duntaxat uni archidiaconatui applicamus, qui quidem nuncupabitur Brabantinus. Hujus etiam archidiaconus locum, stallum et ordinem in ecclesia Cam. in omnibus observabit, prout archidiaconi brabantini consueverunt..; decanatusque christianitatis Bruxellensis, de Pamella et de Alost duntaxat ad alium archidiaconatum spectare decernimus...; cujusmodi archidiaconus vocabitur Bruxellensis; et, cum novissime sit creatus, inter alios archidiaconos Cam. ecclesiæ erit ultimus et postremus.

Original auquel est annexé le consentement du chapitre, sous la même date.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

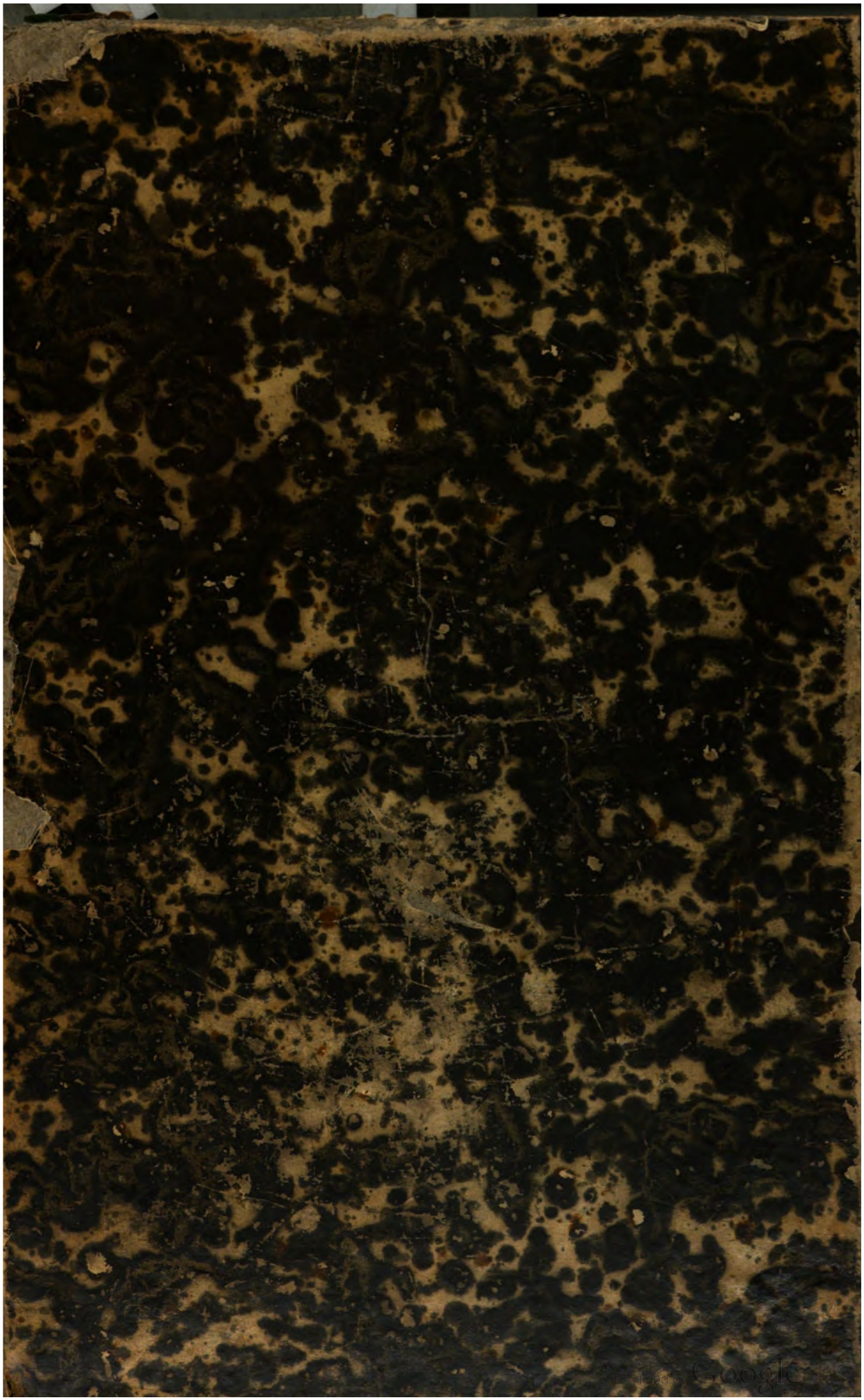
Digitized by Google